Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti16pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

P
Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME IX

TOME XVI DE LA COLLECTION

5e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET 1875 A JANVIER 1876

197155
9. 7. 25

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17
1875

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 1 3 JUILLET 1875

SALLE SAINT-ANDRÉ

M. ATHANASE COQUEREL

Les églises et l'esprit

> Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'esprit dit aux églises.
>
> (APOCALYPSE, II, 7.)

Est-il permis à qui que ce soit, dans le temps où nous sommes, de prononcer cette grande parole? Est-il possible de la redire sans être taxé aussitôt de témérité, d'inconvenance, d'usurpation peut-être, si ce n'est de blasphème?

Je m'empresse de reconnaître qu'elle a quelque chose d'étrange et de saisissant. Elle n'est, sans doute, un défi pour personne, mais elle est tout au moins un appel sévère et plein de solennité.

Je dois encore avouer que ce n'est nullement un texte isolé. On y reconnaît aisément un écho fidèle, quoique déjà éloigné, de ce mot caractéristique par lequel Jésus aimait à terminer ses discours semés de paraboles et de maximes hardies : *Que celui qui a des oreilles pour entendre entende!* J'ajoute que dans l'Apocalypse, où nous venons de le lire, ce texte reparaît à sept reprises et à intervalles réguliers. C'est une sorte de formule dont l'écrivain sacré se sert sept fois de suite pour clore ses épîtres à chacune des sept églises de l'Asie Mineure. C'est un cadre imposant et religieux qu'emploie un apôtre, ou au moins le fondateur de nombreuses églises, pour faire accepter à ses anciens disciples des conseils pleins de sollicitude et d'autorité.

Quel rapport, demande-t-on peut-être, est-il possible d'établir entre les églises actuellement existantes et ces communautés asiatiques peu connues de l'histoire et depuis longtemps disparues? Si l'on admet que l'esprit d'en haut ait parlé jadis, peut-on penser qu'il parle encore? Les diverses églises modernes peuvent-elles l'entendre? Semble-t-il, s'écriera même quelque personne plus disposée à la critique, semble-t-il, à voir ce qu'elles deviennent et ce qu'elles enseignent aujourd'hui, qu'elles se trouvent en communication réelle et toujours présente avec l'intelligence divine? D'ailleurs, si l'esprit parle, qui est autorisé parmi nous à promulguer ses oracles? Et lorsqu'une voix s'élève, ambitieuse de répéter ce qu'il a dit, où est la garantie que l'interprète n'est pas victime de quelque erreur, ou entaché de ce qu'on appelle quelque hérésie, ou emporté par quelque passion, ou égaré par la présomption, troublé même par la souffrance?

Mes frères, ces questions et bien d'autres qu'il serait aisé de soulever sont parfaitement légitimes. Ces doutes sont fondés et justes. Il n'est aucun d'entre vous qui en m'entendant n'ait plein droit de faire toutes ces réserves. Saint Jean lui-même a écrit : *Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour voir s'ils sont de Dieu.* Vous avez dû remarquer, en effet, que si l'esprit parle aux églises, ce n'est pas en secret et pour être entendu seulement de leurs conducteurs spirituels, des pasteurs ou des prêtres, d'un évêque ou d'un pape, mais (le texte est formel et ne saurait l'être davantage) c'est pour être *écouté de quiconque a des oreilles.*

En essayant de vous faire entendre aujourd'hui ce que dit l'esprit, je ne dois donc et je ne puis m'armer d'aucune prérogative, ni d'inspiration, ni de sacerdoce. Si même je prétendais me prévaloir d'études spéciales, continuées toute la vie, de méditations assidues, de longue expérience et de charge d'âmes, chacun de vous serait en droit de répondre que toutes ces choses valent ou ne valent pas selon l'esprit qui peut les animer. Insisterais-je sur ce qu'a pour moi de touchant, de précieux, cette occasion désirée et qui ne peut devenir fréquente encore de vous adresser une fois la parole après un ministère longtemps interrompu par la maladie et une longue convalescence? Voudrais-je m'autoriser des réflexions austères que n'ont pu manquer de faire surgir en moi une retraite prolongée, une immobilité forcée et une situation dont il n'eût été ni chrétien ni viril de méconnaître les dangers? Ou bien ferais-je valoir auprès de vous un autre ordre d'idées et un spectacle très-nouveau et très-instructif observé d'assez près : le spectacle d'une grande et antique église qui ne peut se passer, dit-elle, d'un royaume en ce

monde et d'un pouvoir temporel, mais qui vient de le perdre, le spectacle d'une religion qui se croit immuable, atteinte profondément et modifiée par les événements contemporains et devenue par le fait, non plus la maîtresse des empires et l'arbitre des rois, mais une église ou une secte comme d'autres, plus puissante ou plus faible ici ou là, mais nulle part ni souveraine ni seule, même à Rome? Vous pourriez objecter de nouveau à tous les enseignements de l'histoire de notre temps et à toutes les conséquences qu'on en voudrait tirer que tout cela encore vaut ou ne vaut pas selon l'esprit qu'on y apporte.

Aussi la seule et vraie réponse à faire, si quelqu'un demande de quel droit j'ose appliquer à notre époque, aux diverses églises actuellement existantes, à toutes vos intelligences, à toutes vos consciences, les paroles que je vous ai lues, la seule réponse suffisante et décisive sera celle-ci : Je suis fermement et pleinement convaincu qu'en tout temps, en toute chose, par conséquent en toute église, l'esprit parle sans cesse à quiconque a des oreilles, c'est-à-dire à qui veut et sait l'entendre. Mon devoir et par conséquent mon droit est de vous dire ce que j'ai entendu proclamer par la voix de l'esprit. Votre droit et par conséquent votre devoir est d'en juger. C'est pourquoi, sans présomption comme sans timidité, je viens en ce moment dire à tous : *Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'esprit dit aux églises.*

I

On rencontre, il est vrai, parmi nous, des hommes pour lesquels rien n'est réel, excepté l'aveugle hasard ou ce qu'ils nomment la fatalité. Selon eux il n'existe, soit dans l'histoire, soit dans la nature, ni ordre, ni suite, ni plan, ni volonté, ni pensée. Tout est rencontre fortuite, sans point de départ et sans point d'arrivée. Il est absurde de croire que l'œil soit fait pour voir, l'oreille pour entendre, nos mains pour saisir, nos pieds pour nous porter. Il n'y a pas là d'intention, mais un rapport accidentel, un simple rapprochement de circonstances favorables. Tout ce qu'il y a de réel se réduit, en dernière analyse, à l'existence de la matière et à cette propriété qui lui est inhérente : le mouvement ou la force. Dans le vaste sein d'un chaos créateur se produisent à l'aventure des combinaisons et des formes que l'usage seul peut perfectionner, et que perpétue ce qu'on nomme de nos jours (par un mot souvent détourné du sens véritable qu'avait entendu lui attribuer son auteur) une sélection toute naturelle. Au milieu des chocs silencieux de toutes les forces, la pensée naît du mouvement, dans le cerveau de la bête et de l'homme. Là seulement parle ce qu'on peut appeler l'esprit. Hors de là l'univers est muet, non-seulement parce qu'il ne peut rien révéler, mais parce qu'il n'a rien à dire. L'homme, comme le naufragé unique habitant de quelque île déserte, n'entend jamais que sa propre voix et ne peut écouter que lui-même. On revient ainsi, par bien des détours, à cette superstition des orthodoxies surannées qui faisaient de l'homme le centre autour duquel tout gravite, l'être dont le salut ou la perte était le seul mot de l'énigme universelle.

C'est un grand honneur pour l'inconséquence humaine que ces glaciales doctrines n'aient pas plus souvent pour effet un désespoir dégradant et bestial. Selon nous, croyants, Dieu est esprit; et l'esprit divin parle en toutes choses; tout l'univers n'est que l'expression d'une pensée infinie et d'une souveraine volonté. L'histoire nous montre à l'œuvre et en action constante cette même pensée et cette même volonté. Il y a une profondeur sublime dans les images si connues des vieilles cosmogonies, images qu'on a faussées parfois en les serrant de trop près, mais qui, laissées à leur poésie vague, sont aussi vraies que belles. Elles font remonter à une parole créatrice l'existence de toutes choses ; Dieu dit : l'univers est. En d'autres termes, tout ce qui existe a été pensé. L'esprit parle en tout ce qui existe, en tout ce qui vit.

S'il parle en tout lieu, il parle toujours. Il ne peut pas se taire. Ce serait chose absurde de le reléguer dans le passé, de croire qu'à une date quelconque il avait tout dit, en sorte qu'il ne lui resterait dès lors qu'à se renfermer dans un silence impossible.

Hommes, c'est plus que votre droit et que votre devoir, c'est votre grandeur et votre dignité d'observer la nature, d'écouter l'esprit qui parle en elle, de préciser chaque détail pour en déterminer ensuite la place dans l'ensemble, et de chercher à comprendre cet ensemble lui-même, quoique vous y soyez plongé, quoique vous en soyez une infime partie.

Hommes, c'est votre dignité et votre grandeur d'interroger l'histoire, car l'histoire c'est la marche de l'humanité qui, née de la chair comme la brute, peut et doit se rapprocher éternellement de Dieu par l'esprit. Comparant la vie aux pérégrinations des nomades dans le désert, l'antique Abraham entendait Jehovah lui dire : *Je suis le Dieu fort et tout-puissant! Marche devant moi.* Plus tard saint Paul, approfondissant la même idée, ou la saisissant à une plus grande hauteur, écrivait à ses disciples galates : *Je vous le dis : marchez selon l'esprit.* Il nous est permis d'ajouter à ces grandes pensées que l'histoire c'est précisément le spectacle de l'humanité en marche, se développant selon l'esprit, se déroulant en long cortége à travers les siècles et s'élevant vers l'Être parfait, qui ne l'a enfantée que pour le progrès.

Hommes, sondez vos propres consciences, apprenez à vous juger vous-mêmes ; car du drame intérieur et infiniment varié de la vie morale se dégage une loi unique. On a comparé chaque âme humaine, toute étroite qu'elle puisse paraître, à un océan profond et sans rivage, dont tous les flots sont soulevés et troublés par mille orages. Mais il faut dire de plus que dans le sein de cet océan se réfléchit et brille une étoile polaire, immobile, immuable, qui domine de bien haut toutes les tempêtes et dont la sereine clarté verse l'espérance et la paix sur ceux qui la contemplent. Cette étoile, c'est le devoir. L'esprit divin parle aussi haut en chaque conscience humaine que dans l'histoire et dans l'univers tout entier.

Hommes, examinez enfin (puisque nul n'est tenu à recommencer toutes les expériences faites, puisque chacun a le droit de profiter des essais plus ou moins confus, des découvertes et même des méprises, des victoires et même des déroutes de ses prédécesseurs) examinez ce que valent les philosophies, les religions, les hérésies, les églises. Elles sont toutes, sinon les étapes successives d'une marche régulière, au moins les manifestations diverses, inégales, éparses, mais toujours instructives pour un observateur attentif, de la vie intérieure. Elles sont tantôt les vagissements enfantins, tantôt le poëme sublime de l'adoration, qui cherche son objet divin; elles sont les tâtonnements de l'être fini s'essayant à poursuivre l'infini, qu'il ne peut ni saisir ni repudier. Il a

soif de Dieu, et cette soif, comme toutes les hautes ambitions de son être, n'est jamais satisfaite, et cependant il ne renonce pas à Dieu sans s'abaisser et se mutiler lui-même.

Aspirations sans cesse renaissantes de l'instinct religieux, lumières intérieures du sens moral, dramatiques révélations de l'histoire, enseignements innombrables de la nature, vous n'êtes tous que les voix diverses de l'esprit! Vous vous répondez l'une à l'autre, dans un concert éternel, pour la gloire de Dieu et pour l'épanouissement continuel de tous les êtres qui pensent : *Que celui qui a des oreilles écoute donc ce que dit l'esprit.*

II

Jamais aucune de ces grandes voix n'a été muette ; mais, selon les temps, l'une ou l'autre retentit plus ou moins haut. Nul n'eût pu ou voulu le croire, il y a seulement un demi-siècle, un quart de siècle peut-être : ce qui aujourd'hui fait le plus de bruit sur la terre, c'est, non le sourd murmure, mais le cri, tantôt agonisant et tantôt triomphant, des âmes divisées qui attaquent ou défendent une religion. Ne nous y trompons pas : que ce soit un mal ou un bien, il y a là un fait. C'est la question religieuse, qui est devenue la plus pressante entre toutes. Elle se retrouve au fond et au-dessous de toutes les autres. Il semble que l'esprit, en ce moment, parle assez haut pour être entendu de toute église et de toute oreille. Le vent, qui souffle où il veut, agite toutes les églises; il les secoue; il semble vouloir les entrechoquer, comme pour faire éclater leurs cadres trop étroits et les briser les unes contre les autres. Ainsi certains fruits mûrs, si les souffles du ciel viennent à les remuer, s'entr'ouvrent et laissent échapper de leur dure enveloppe les semences vivantes et fécondes.....

Cette crise, je l'avoue, épouvante les cœurs faibles, mais elle remplit les forts d'espérance. Elle se renouvelle de distance en distance à travers les siècles. Alors le suprême cultivateur prend dans ses mains le van qui doit vanner tout le grain dont l'aire est couverte. Alors la cognée est à la racine des arbres. Cette crise, l'Ecriture l'annonce non comme une menace, mais comme une magnifique promesse, même quand elle la présente sous des images grandioses et redoutables. Rappelez-vous en quels termes énergiques, empruntés à un vieux prophète hébreu, en a parlé un des écrivains du Nouveau Testament. *Dieu*, dit-il, *fait maintenant cette promesse : Encore une fois, j'ébranlerai non-seulement la terre, mais le ciel.* Et le commentaire qu'ajoute l'épître aux Hébreux à ces paroles du prophète Aggée est digne du texte : *Ce mot, encore une fois, signifie l'abolition des choses qui peuvent être ébranlées, afin que celles qui ne peuvent être ébranlées subsistent à toujours.* Voilà bien le gigantesque travail de l'histoire et de la Providence, du progrès. Voilà, — dirai-je en employant, mais dans un autre sens, le terme tout moderne dont je me servais tout à l'heure, — voilà bien la sélection naturelle, providentielle, infaillible, des formes religieuses, des institutions ecclésiastiques et des dogmes. Les choses qui peuvent être réellement ébranlées n'ont qu'à s'écrouler; elles ont fait leur temps : on fouillera ensuite dans leurs ruines pour voir s'il y reste quelques matériaux que puisse réemployer l'avenir. Les choses que le tremblement de la terre et du ciel n'ébranlera point dureront pendant un nouveau stage de l'existence et abriteront longtemps encore les générations rassurées et respectueuses.

Jamais, en effet, il ne fut plus nécessaire d'affermir toutes les fondations, d'épurer tous les alliages, de sauver de l'ébranlement tout ce qui mérite d'être conservé et de laisser tomber de leur propre ruine toutes les choses qui ne peuvent rester debout. Prêtons l'oreille, sans complaisance pour nous-mêmes, sans malveillance pour les autres, mais sans faiblesse et sans crainte, aux solennels arrêts que prononce au-dessus de nos têtes notre juge à tous, l'esprit. Aujourd'hui comme aux jours de l'Apocalypse, ici comme à Éphèse ou à Laodicée, l'esprit dit à chaque église : « *Je connais tes œuvres,* » et à chacune il mesure l'éloge et le blâme. Il pourrait même, aujourd'hui comme alors, prononcer cette sentence contre l'une d'elles : *Tu passes pour vivante, mais tu es morte.*

Avant tout, que dit-il à cette grande, à cette éclatante église de Rome qui veut être seule légitime, qui sans doute a rendu des services considérables au genre humain, qui aujourd'hui encore soutient et console une multitude d'âmes, et dont la décadence hautaine et agressive garde sous nos yeux une incontestable grandeur. L'esprit prophétise que ce qui la perdra, c'est l'exagération ou, pour mieux dire, c'est l'évolution conséquente et nécessaire de son propre principe. Elle mourra de ce dont elle a vécu. Son principe, auquel elle a sacrifié trop de choses, c'est l'unité. Ce principe, comme tout ce qui est trop absolu, comme tout ce qui ne tient compte systématiquement de rien que de soi-même, ce principe devient mortel pour elle.

Le lendemain du jour où Luther eut mis en pleine lumière le déchirement de la chrétienté et arraché à Rome la moitié du monde pensant, le génie de l'unité catholique s'incarna en un autre géant capable de se mesurer avec Luther. Il s'appelait Ignace de Loyola ; il voulut rendre impossible les réformations futures, et, croyant empêcher de naître les Luther de l'avenir, il fonda une société fameuse, trop décriée peut-être et trop louée, mais qui a fait et fait encore sous nos yeux son œuvre. Ni le bien, ni le mal ; ni le vrai, ni le faux; ni la pitié, ni la haine : rien ne l'arrête dans l'accomplissement de sa tâche, et cette tâche peut se définir en un mot : « Unifier ». Elle marche à ce but avec une obstination aveugle, fatale, pour ainsi dire, et mécanique. Longtemps l'église catholique, comme tout corps organisé, a vécu de la diversité de ses parties : le jésuitisme a supprimé cette diversité. Longtemps en France, le janséniste, à demi calviniste, le gallican, qui ne se soumettait qu'en faisant ses réserves, ont maintenu leur église en fournissant aux variétés de la vie le moyen de se développer et de durer ; Ignace et les continuateurs d'Ignace ont fait passer la charrue sur les ruines de Port-Royal; Ignace et ses continuateurs viennent de flétrir sous nos yeux, disons le mot, viennent de damner à toute éternité, dans un concile œcuménique convoqué à dessein, le gallicanisme et ce qu'on avait appelé un moment le catholicisme libéral. L'unité est faite. Chacun des grands actes de l'église catholique, en notre temps, n'a pas d'autre portée, n'a été qu'un pas vers l'absorption entière, absolue, de cette église par la société qui a pris le nom de Jésus. C'est là ce que signifiaient l'Encyclique et le *Syllabus*. C'est le but véritable de la proclamation des deux derniers dogmes qu'on a imposés à toutes les consciences catholiques, l'Immaculée Conception et l'infaillibilité de Pie IX et de ses suc-

cesseurs à perpétuité. Ignorez-vous encore ce que signifie la grande nouveauté d'hier et de demain, la consécration au Sacré-Cœur de la France, notre mère, et du monde entier? Ignorez-vous sur quel emplacement vient d'être posée la première pierre de l'église nouvelle qu'on se prépare à ériger? C'est sur l'emplacement même où le 15 août 1534, Ignace, avec ses associés, un Italien, un Portugais et cinq Espagnols, inaugura l'œuvre de la société de Jésus. C'est là, c'est sur la butte de Montmartre, c'est en vue de Paris qu'Ignace et ses premiers adeptes se consacrèrent eux-mêmes à leur œuvre; c'est là qu'on élève un nouveau sanctuaire en réparation non-seulement des horreurs de la Commune, mais en *réparation* de la Révolution française et de toutes nos libertés, en *réparation* de la Réforme elle-même et de tous les progrès qu'elle a inaugurés, en *réparation* des découvertes de la science, des hardiesses de la philosophie, de l'indépendance des lettres et de l'émancipation des beaux-arts. C'est pour l'anéantissement ou l'absorption de tout ce qui n'est pas le catholicisme pur, c'est-à-dire le jésuitisme, que l'on voue au Sacré-Cœur, c'est-à-dire, sous ce nom mystique, à l'ordre des jésuites lui-même, Paris, la France et le monde.

Je m'arrête, mes frères, pour rendre grâce à Dieu et pour rendre gloire, du plus profond de mon âme, à la mémoire de Luther et de tous nos pieux réformateurs, à la mémoire de nos pères, les protestants français, persécutés trois cents ans, de ce que nous au moins, nous et ce qui nous est le plus cher ici-bas, nos enfants, nous ne sommes pas compris dans ce vœu. Je te rends grâce et gloire, ô Dieu, de ce qu'il n'est possible à personne de disposer de nos âmes, qui n'appartiennent qu'à nous-mêmes et à toi, et que si notre religion varie, recule ou avance, ce ne peut être que selon nos propres lumières, notre propre volonté, notre foi personnelle, selon le témoignage que ton esprit rend à notre esprit. Qu'il me soit permis aussi de plaindre, sans manquer de respect à leur malheur, les innombrables catholiques de France et du monde, pour qui cette prise de possession de leurs âmes, sans leur participation et peut-être malgré eux, est une charge nouvelle, une douleur et, j'oserai le dire, une humiliation.

Assurément, si c'est là un triomphe pour l'église de Rome, elle n'en remporta jamais de si compromettant et de si périlleux pour elle.

Le jour, n'en doutez pas, le jour où ce simple fait, l'identification désormais complète et définitive de l'église romaine avec l'esprit jésuite sera enfin constaté et compris, un coup terrible aura été porté à cette église.

Le jour où l'éducation catholique sera accaparée par l'Ordre, et vous pouvez savoir tous si ce jour est bien éloigné, un nombre rapidement croissant de familles éclairées fera admettre ses enfants dans l'église protestante, comme dans le seul asile resté ouvert en France contre l'invasion de Loyola.

Le jour où le paysan verra nettement que son argent si péniblement gagné, et grevé déjà de tant d'impôts depuis la guerre, lui est demandé pour défrayer une cour étrangère et ecclésiastique; le jour où il verra clairement que son fils, si saint Ignace régnait, devrait tout son sang, non plus à la patrie seule, mais avec elle et avant elle peut-être au Vatican et au Giesù : ce jour-là le paysan, blessé au vif, se détachera de l'église et brisera son joug comme le fait déjà si souvent l'ouvrier des villes.

Le jour où les Français de toute condition s'apercevront que le résultat final de tout ce que l'on tente peut être à un moment donné une guerre nouvelle, effroyable, désespérée, contre l'Italie et bien d'autres puissances, où la France, encore tout ensanglantée de ses cruelles blessures, deviendra le premier soldat de la papauté et devra tout risquer pour la cause d'Ignace de Loyola et son règne : ce jour-là la popularité de l'église romaine en France aura fini pour jamais.

III

Qui prendrait sa place? Sera-ce peut-être l'orthodoxie protestante? Écoutez encore ce que l'esprit dit aux églises. Il enseigne de maintes et maintes manières que, dans le grand débat de la Réforme au XVIe siècle, nos pères avaient raison sans doute et mille fois raison de vouloir régénérer l'église, restaurer les droits de la conscience et de la pensée individuelle et remonter à la source de l'Évangile librement interprété, mais qu'ils eurent tort deux fois : théoriquement, leur erreur fut la roideur étroite et intolérante de leurs dogmes; dans la pratique, la faute qu'ils commirent fut de trop accepter ou rechercher l'appui des gouvernements. Aujourd'hui sans doute les temps sont changés; aujourd'hui Luther n'écrirait plus contre le libre arbitre, fournissant ainsi aux jésuites une occasion trop belle d'avoir raison contre lui; aujourd'hui Calvin lui-même ne ferait plus brûler sur un bûcher orthodoxe, mais protestant, Michel Servet, qui n'aurait plus besoin d'échapper par la fuite au bûcher plus orthodoxe encore, mais catholique, de Vienne. Et cependant pouvons-nous douter que l'esprit de roideur et d'intolérance ne soit encore la plaie et la grande honte de notre église réformée?

Aujourd'hui le protestantisme orthodoxe ne demanderait plus ni à la maison d'Orange ni à Henri VIII le secours du bourreau contre des protestants moins autoritaires; et cependant est-il possible de ne pas voir, soit en France, soit ailleurs, que c'est une maxime en vigueur parmi les champions de cette orthodoxie, qu'en cas de besoin le bras séculier, c'est-à-dire la force, prime le droit des âmes et la liberté des consciences?

Oh! sans doute, entendez-le bien, je ne soupçonne aucun protestant français, pas même nos plus rigoureux oppresseurs, d'approuver le joug de fer qu'on essaye d'imposer ailleurs à l'église catholique. L'esprit français qui nous possède, qui nous anime tous, se soulève en nous contre de tels abus. Et cependant parmi nous (car c'est de notre pays seulement que j'entends parler) le dernier argument de ceux qui se déclarent seuls bien pensants, quel est-il, je vous le demande, si ce n'est la compression, la violence, hélas! et la spoliation? L'esprit dit aux églises que la violence déshonorerait les causes même les meilleures; que devant Dieu le droit des consciences, la liberté des âmes prime la force, et que le monument de cette grande vérité est le plus auguste et le plus sacré qui fut jamais : c'est la croix où Jésus est mort.

L'esprit dit aux églises qu'arracher à des frères le peu qu'ils ont en France de libertés et de biens, nous déposséder de notre patrimoine (1), du résultat de nos travaux et de nos dons,

(1) On connaît le schisme qui, à la suite du synode, a éclaté dans l'église réformée de France. (Voyez sur ce synode la *Revue* du 7 septembre 1872.)

parce qu'on a l'avantage d'une faible majorité réelle ou factice, et parce qu'on espère être appuyé par le pouvoir, c'est ajouter à une criante injustice une improbité flagrante. Sur ce point, nombre d'orthodoxes blâment ce qu'on fait en leur nom. Espérons encore, mes frères, espérons, fût-ce contre l'évidence, que des actes si coupables, quoiqu'ils aient reçu déjà en plus d'un endroit un commencement d'exécution, seront enfin abandonnés avec une juste horreur par ceux mêmes qui allaient les consommer. L'esprit dit aux églises par la bouche de saint Paul : « *Est-ce que vous ne savez pas que les injustes n'hériteront pas le royaume de Dieu ?* »

IV

Et maintenant, mes frères, attendez-vous qu'après vous avoir répété ce que, selon ma conscience, l'esprit dit aux églises orthodoxes, soit romaine, soit protestante, je me taise quand il s'agira de nous? que je vous épargne malgré mon devoir, et que je n'ose vous dire en face ce qui vous manque, tandis que les prophètes même du judaïsme *dénonçaient hardiment à Jacob ses forfaits et à Israël ses iniquités ?* Je n'ai qu'un seul reproche à vous faire, mais il m'inquiète, il pèse lourdement sur mon âme, je souffre à vous l'adresser, et je ne me console pas en pensant que, par une sorte de loi générale, d'infirmité qui semble inhérente à la nature humaine, les partisans de la pure vérité, de la juste mesure, du progrès nécessaire, ne sont presque jamais aussi ardents que d'autres. Je me demande en tremblant, et déjà nous avons médité ensemble cette question, je me demande avec émotion et effroi si nous ne sommes pas trop au-dessous de la hauteur de notre tâche. Elle est immense, elle est infiniment glorieuse. Tandis que la France est comme déchirée, et peut-être le sera bien plus encore dès demain, entre le cléricalisme qui envahit tout et l'irréligion stérile qui ne sauve rien, que faisons-nous? que pouvons-nous? que sommes-nous, helas! Nous savons trop que le jésuitisme clérical sera, s'il triomphe, l'opprobre et la perte de la France. Nous savons trop qu'il en fera, si on le laisse agir, ce qu'il a fait de l'Espagne et de l'Amérique du Sud, ces champs de bataille éternellement trempés de tant de sang inutilement répandu, où l'ordre et la paix sont des arbres déracinés qu'on tente en vain de replanter et de faire vivre, parce que la terre nourricière fait défaut à leurs racines et le soleil de la liberté à leurs cimes. Nous savons trop que, d'un autre côté, l'absence de toute religion n'est pas une force, mais une faiblesse, une impuissance qui souvent frappe de stérilité d'héroïques efforts; que nul n'a droit de démolir s'il n'est pas capable de bâtir sur un plus juste plan; qu'on ne détruit rien, en réalité, si on ne le rend inutile en le remplaçant; que le vide de la conscience religieuse est intolérable à une multitude d'âmes; et qu'enfin l'église qui se donne pour universelle ressaisit infailliblement tôt ou tard les familles qui l'ont quittée, tant que ces familles ne se sont pas élu un domicile et un abri dans une autre communion religieuse. Nous savons enfin que nous possédons seuls, en France, précisément ce que la France cherche sans bien s'en rendre compte : une religion essentiellement laïque, antijésuitique et anticléricale, et en même temps une religion qui en est une, que l'on connaît partout, qui a sa grande place dans l'histoire, dans l'ancien monde et dans le nouveau, et qui ne nourrit pas les âmes d'abstractions sans vie ou de rites improvisés au hasard.

Il est un signe où peut se reconnaître cette religion, — elle et ses vrais disciples, elle et ses ministres fidèles, — signe infaillible et toujours présent : c'est la haine que lui portent en tout temps les Pharisiens et les Scribes qui ont crucifié le Maître et qui crucifieraient encore, s'ils le pouvaient, ceux qui continuent son œuvre. Cette église n'a pas de hiérarchie, car elle n'est pas faite pour les prêtres, mais pour tous; elle est et demeure laïque comme son fondateur lui-même. Cette église est sans dogmatique officielle, enregistrée, imposée, parce qu'aucun pouvoir civil ni ecclésiastique n'a le droit de s'interposer entre l'homme et son Dieu pour dicter à l'un et à l'autre les conditions de leur alliance. Cette église est foncièrement, nécessairement libérale, parce qu'elle remonte directement au Maître qui n'a pas dit : « La vérité vous rendra esclaves », mais : « *La vérité vous rendra libres.* »

Quelle misère ne serait-ce pas, quel irréparable malheur pour la génération présente et celles qui nous suivent de près, quelle déchéance, mes frères, et quelle ignominie, si par notre faute, par la faiblesse de notre foi, par la tiédeur de notre amour, par l'insuffisance de nos sacrifices, cette grande ressource, et peut-être, hélas! cette ressource suprême faisait défaut à la France et au monde?... Si la question de notre temps est la guerre entre Ignace de Loyola et l'esprit, il est impossible de nier que le champ de bataille le plus disputé entre les deux champions sera notre chère et malheureuse patrie. Les pays protestants et les pays absolument catholiques seront plus épargnés par cette lutte. La France qui, en réalité, n'est ni l'un ni l'autre, demeure, pour son malheur et sa honte, ou pour sa gloire et sa grandeur morale, le terrain contesté où les deux antagonistes se rencontrent et se mesurent. Vous êtes donc au poste de l'honneur et du péril. Vous êtes l'avant-garde des esprits à la fois libres et religieux.

Vous ne pouvez pas me répondre que vous êtes trop peu de chose par le nombre, l'influence, les richesses. Eh qu'importe! En avaient-ils autant que vous, ces quelques pêcheurs de Betzaïda, ces tisserands de Tarse, ces pauvres femmes du peuple qui tenaient tous ensemble dans la salle haute d'une humble maison de Jérusalem et qui ont vaincu l'empire des Auguste et des Néron? En avait-il plus que vous, l'incomparable charpentier de Nazareth, qui a jeté tant de gloire et un tel reflet de sainte lumière sur l'infâme instrument de son propre supplice que les souverains de la terre en placent l'image au sommet de leur couronne pour attirer, s'il se peut, sur leur fastueuse, mais fragile majesté, quelque chose de la vénération et de la pieuse gratitude que Jésus inspirera toujours aux hommes?

Vous ne pouvez pas répondre que l'esprit parlait en lui et en ses apôtres, que la force du Tout-Puissant opérait en eux. Elle ne demande qu'à opérer en vous; mais elle n'agit, elle ne peut et ne veut agir qu'en ceux qui agissent eux-mêmes et se donnent à sa cause. Vous comptez trop sur la justice de cette cause, sur une protection céleste à laquelle nul n'a droit s'il prétend lui laisser tout faire.

Entendez donc une fois encore ce que l'esprit dit à toutes les églises :

Soyez sérieuses, leur dit-il d'abord, sérieuses non-seulement par l'élévation et la sainteté de votre but, mais par tous les moyens que vous emploierez pour y arriver. En d'autres termes, soyez vraies.

N'affectez jamais de croire ce que vous ne croyez point. N'exigez d'aucun être humain qu'il croie ce que vous ne croyez pas vous-même. Point de comédie officielle. Point de dogmes de convention. Le temps des fictions est passé.

Soyez respectueuses (dit encore l'esprit aux églises) de la liberté d'autrui et de la vôtre. Ne soumettez jamais à aucun joug votre conscience, fille de Dieu. Ne vous vendez à aucune protection, et n'essayez jamais d'acheter personne. Rappelez-vous que, contrairement peut-être à la pratique d'un certain monde, toute l'infamie de celui qui se laisse acheter est bien peu de chose auprès de l'infamie plus abominable encore de celui qui le paye. Une religion qui gagnerait des adhérents par des menaces de confiscation ou des promesses d'appui et d'enrichissement serait jugée; elle serait beaucoup au-dessous de tout ce qu'il y a de plus irréligieux au monde.

Soyez courageuses, dit ensuite l'esprit aux églises. Qui calcule à l'excès le péril ou les désavantages de toutes ses démarches montre qu'il ne croit guère, soit à la bonté de sa cause, soit à la réalité de son Dieu. *Si Dieu est pour vous, qui sera contre vous ?* Si les temples qui vous appartiennent vous étaient tous définitivement confisqués; si cette église réformée de Paris, qui naquit libérale, quand Rabaud Saint-Étienne la fit revivre en 1787 en dehors de toutes les orthodoxies anciennes ou modernes; si cette église dont vous êtes et qui est à vous, vous fermait ses portes, vous chassait de chez vous, ce serait à vous de montrer que les longueurs de l'attente n'ont épuisé ni vos forces ni votre foi. Après en avoir appelé en vain à toutes les juridictions, après avoir épuisé toutes les instances, après avoir tout supporté trop longtemps, forts de votre droit, si tout persistait à vous refuser la justice qui vous est due, s'il se rencontrait quelque jour un gouvernement quelconque pour être la dupe de vos persécuteurs ou leur complice, vous n'abandonneriez ni votre conscience ni votre Dieu. Vous obéiriez enfin à Jésus-Christ qui a dit : *Lorsqu'on ne voudra ni vous recevoir ni écouter vos paroles, sortez en secouant la poussière de vos pieds.* Je n'achève pas les paroles du Seigneur, je vous laisse à lire dans l'Évangile selon saint Matthieu (1) ce qu'il ajoute immédiatement. Ce que nous demandons, c'est que l'injuste cesse d'opprimer et non qu'il expie son injustice.

Enfin, dit l'esprit aux églises, soyez saintes et justes, soyez aimantes, soyez religieuses. Saintes et justes, car aucune religion, aucune piété, aucun mysticisme, aucune prière, aucun rite, aucun sacrement ne dispense un seul instant d'être honnête. Trop souvent la dévotion, même exaltée, ne sert qu'à tromper les consciences, qui croient se dispenser de remplir leurs devoirs essentiels, premiers, naturels, en acquittant dans les mains de Dieu des dettes imaginaires. C'est une fausse monnaie avec laquelle on lui paye un tribut menteur et impie.

Et il n'y a rien d'irrévérencieux ou de trop naïf à dire à des églises chrétiennes, ou catholiques ou protestantes : Soyez religieuses. Elles ne le sont pas toujours. Elles ne le sont pas assez. Le cléricalisme ne l'est pas. Malgré ses prétentions pieuses, c'est surtout un signe de ralliement pour de vieux partis vaincus; c'est une politique, c'est un art, c'est un moyen d'accaparer et de dominer, d'enrégimenter les âmes faibles, de briser les âmes fortes et droites. Il n'y a rien là de véritablement religieux. On veut dominer par la peur, on veut attirer l'ambition et la cupidité, on capte les fortunes, et, comme Jésus l'a dit lui-même avec les invectives les plus dédaigneuses, avec les plus terribles malédictions, *on ruine les maisons des veuves en affectant de faire de longues prières.*

Quand la religion devient un moyen d'envahir, de dominer, de nuire, elle est fausse, elle est immorale, elle est maudite, elle est le contraire de ce que Jésus a voulu qu'elle fût. Elle mérite alors de disparaître pour toujours, et l'homme, désolé, mutilé, dévoré d'une soif inassouvie, risque de demeurer à jamais orphelin, sous des cieux cruels et déserts.

C'est ce qu'il m'est impossible de croire. Je crois au bien et au vrai, avec une sereine et inébranlable confiance. Je crois à l'esprit et à sa puissance. Je crois que la liberté à laquelle j'ai droit, car Dieu me l'avait donnée et Jésus-Christ me l'a rendue, ne peut pas m'être à jamais refusée dans notre chère et glorieuse France. J'attendrai, non dans le repos, mais dans une activité aussi large que possible, la justice, cette lente messagère de Dieu, cette impassible fille du ciel, qui ne daigne pas compter nos années perdues parce que l'éternité est à elle. Oui, j'espérerais encore l'avénement de l'esprit et son règne quand, pour les attendre, il faudrait aller m'asseoir sur la pierre destinée à fermer bientôt ma tombe.... ou même quand cette pierre serait la dernière de notre dernier temple, démoli de nouveau, et cette fois pour toujours.... ou même encore (hypothèse monstrueuse et impie, chose si effroyable à penser que ma langue se glace à la dire) quand cette pierre serait la dernière borne, rougie du sang de tous les miens, et arrachée au sol sacré où elle marquait la frontière de ma patrie désormais anéantie. Même alors, même sur cette pierre fatale, je verrais, si j'avais gardé ma foi, si j'avais encore des oreilles pour entendre ce que dit l'esprit et des yeux pour le lire, je verrais, dis-je, écrits en traits de feu ces mots impérissables : « Les cieux et la terre passeront; mais il est une parole qui ne passera pas : la chair ne peut rien et la lettre tue; mais l'esprit, l'esprit immortel, toujours jeune, toujours fécond et sûr de triompher, l'esprit donne la vie. »

ATHANASE COQUEREL.

1. Matthieu, X, 14 et 15.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

La République parthénopéenne. — La reine Marie-Caroline

La République parthénopéenne a bien peu vécu, et son souvenir s'est à peine conservé. Il est pourtant peu d'épisodes aussi dramatiques dans l'histoire contemporaine. Des personnages sympathiques tels que Championnet, illustres comme Nelson, romanesques comme le cardinal Ruffo, odieux comme lady Emma Hamilton ou le brigand Fra Diavolo, jouent les principaux rôles dans cette tragédie. De sanglantes péripéties et un sinistre dénoûment en marquent l'action. Il ne sera pas sans intérêt de résumer l'histoire de cette éphémère république, trop oubliée par la plupart de nos historiens.

I

Le royaume de Naples se composait de deux parties : la première continentale, la seconde insulaire. La partie continentale est baignée par la mer Adriatique, la mer Ionienne et la mer Tyrrhénienne. Les bifurcations de l'Apennin la traversent. La partie insulaire est la belle Sicile, la perle, le joyau de la Méditerranée. Il est difficile de rencontrer en Europe une contrée plus favorisée par la nature, un sol plus fertile, un climat plus magnifique. On y cultive à la fois les productions de l'Europe et celles de l'Afrique : la vigne et la canne à sucre, le mûrier et le dattier. Sur les flancs de l'Apennin, en Abruzze et dans les Calabres, s'étagent de gigantesques forêts ; entre les montagnes et la mer s'étendent des plaines splendides qui n'attendent, pour être fécondées, que le travail de l'homme. Les côtes enfin sont découpées par des rades naturelles et des ports admirables. La région est si fertile, qu'une lieue carrée suffit pour nourrir cinq mille habitants, et la végétation si puissante, que l'herbe broutée le soir a, dit-on, repoussé le matin. Comme pour ajouter à la singularité de la contrée, nulle part la vie et la mort ne présentent une aussi brusque opposition. A côté de ces plaines fécondes et dominant ces rivages enchantés, se dressent en effet trois volcans, qui forment entre eux comme un triangle et communiquent sans doute par des canaux souterrains : l'Etna, le Stromboli et le Vésuve. Menaces de mort et vie exubérante, telle est la nature de l'Italie méridionale, telle est la nature du sol napolitain.

Les habitants de cette étrange contrée présentent aussi tous les contrastes de mœurs et de races ; car une région aussi favorisée par la nature excita de bonne heure d'ardentes convoitises, et tous les peuples se sont comme donné rendez-vous à l'extrémité méridionale de la péninsule. Aux Phéniciens succèdent les Grecs, à ceux-ci les Romains ; au moyen âge, Visigoths d'Alaric, Vandales de Genséric, Grecs de Bélisaire, Lombards et Francs, Normands, Sarrasins et Allemands se disputent la possession de ces provinces privilégiées. Dans les temps modernes, Français, Espagnols, Autrichiens, Turcs et Russes, Anglais même, nous voyons tour à tour les nations les plus diverses descendre sur ce champ de bataille de l'Europe ; mais les conquérants, quels qu'ils soient, sont bientôt conquis par l'énervante mollesse du climat, par la facilité de la vie, et tous plus ou moins deviennent des *lazzaroni*. On nomme lazzarone le travailleur napolitain ; ce travailleur ne ressemble guère à nos paysans et à nos ouvriers, qui, même après avoir amassé de quoi vivre, continuent à travailler, parce qu'ils en ont contracté la salutaire habitude. Le travailleur napolitain, au contraire, ne cherche qu'à satisfaire aux besoins de première nécessité. A-t-il gagné sa journée, il s'étend au soleil et dort paisiblement. Il est vrai que ce type classique du lazzarone s'est singulièrement modifié depuis quelques années ; mais, à la fin du XVIIIe siècle, à Naples et dans toutes les villes des Deux-Siciles, les lazzaroni étaient livrés à une incurable paresse. Fanatiques, passionnés, susceptibles d'un élan furieux, d'un crime même, sauf à retomber ensuite dans leur apathique indifférence, ils justifiaient la fameuse théorie de Montesquieu sur l'influence des climats. Ce n'était certes pas l'intelligence qui leur manquait, mais le souci de leur dignité. Aussi bien ils n'avaient pas conscience de leur infériorité morale, car on les retenait dans une ignorance systématique.

La bourgeoisie napolitaine, au contraire, était fort éclairée. Quelques-uns des rois qui s'étaient succédé à Naples au XVIIIe siècle avaient pris à tâche de relever le niveau de l'instruction chez leurs sujets, et ils y avaient en partie réussi. Mais, en même temps que l'instruction, avait grandi le besoin des réformes. Non-seulement la bourgeoisie gémissait sur l'ignorance des lazzaroni, mais elle commençait à réclamer des changements politiques et sociaux. Une grande partie de la noblesse se ralliait à elle. Les grands seigneurs napolitains et siciliens, en effet, dans leurs voyages à travers l'Europe ou par leurs relations, avaient appris à connaître et à apprécier le salutaire effet des améliorations modernes, et en demandaient l'application dans leur pays. Un parti libéral existait donc à Naples. Il avait pour chefs Domenico Cirillo, un des médecins les plus estimés de l'Europe ; Gabriel Manthone, Massa, Bassetti, Ettore Caraffa et Scipani, presque tous officiers ou ingénieurs. Le prince de Santa-Severina et l'amiral Carracciolo étaient, parmi les grands seigneurs, ceux que leurs opinions rattachaient à ce parti.

La cour détestait ces libéraux et attisait contre eux les haines mal raisonnées de la populace. Le roi, Ferdinand IV de Bourbon, régnait depuis 1759. Comme il n'avait que huit ans quand il devint roi, on l'avait confié aux soins d'un conseil de régence. Son gouverneur, San Nicandro, l'avait laissé grandir dans une ignorance presque complète et ne s'était attaché qu'à développer en lui le goût des exercices corporels. Au lieu de se préparer au maniement des affaires, il ne savait que jouer à la paume, chasser ou pêcher, mais il était parfaitement incapable de régner, et de bonne heure il abandonna le pouvoir à sa femme Marie-Caroline. Cette princesse, au contraire, était fort intelligente et très-instruite. C'était la fille de Marie-Thérèse, la sœur des empereurs Joseph II et Léopold Ier et de notre Marie-Antoinette. Belle, active, énergique, si la destinée l'avait appelée sur un autre trône, elle aurait peut-être joué un grand rôle dans l'histoire. Par malheur, elle fut mal conseillée par deux étrangers qui l'entraînèrent, elle et son mari, en de déplorables aventures qui la livrent aux implacables sévérités de l'histoire.

Depuis 1779, vivait à Naples un aventurier irlandais, Acton, qui s'était emparé de l'esprit de la reine et, par sa faveur, avait obtenu successivement trois ministères : marine, guerre et affaires étrangères. Au lieu de se dévouer à son pays d'adoption, il ne travailla jamais que dans les intérêts de sa patrie d'origine et fut toute sa vie l'instrument servile du cabinet anglais. Marie-Caroline lui accordait une confiance illimitée.

L'ambassadeur d'Angleterre à Naples se nommait William Hamilton. C'était le frère de lait de George III. Depuis trente ans accrédité à Naples, il vivait dans l'intimité du roi et de la reine, mais ne se privait pas d'exercer à leurs dépens sa verve caustique. Très-libre dans ses propos, ne croyant à rien qu'à ses plaisirs, tout à fait revenu des illusions de ce monde et disposé à traiter de bagatelles les vertus domestiques, c'était un épicurien ou plutôt un sceptique anglais, de la pire espèce des railleurs, car la plaisanterie sied mal aux Anglais. Il avait montré par un éclatant exemple combien il pratiquait lui-même, à cet égard, la plus large des tolérances ; car il avait épousé une aventurière anglaise, Emma Harte,

une des femmes les plus séduisantes de son temps, mais dont la jeunesse s'était écoulée dans les tripots de Londres. Présentée à la cour, la nouvelle lady Hamilton y fit briller les grâces de son esprit et les merveilleuses ressources de son imagination. Malgré la honte de sa vie passée, elle plut à tout le monde et surtout à la reine Marie-Caroline, qui, ressentant pour elle tous les emportements d'une passion antique, la traita en favorite et se mit complétement à sa merci. Acton et lady Hamilton dominaient donc la reine; celle-ci exerçait sur l'esprit de son mari un ascendant irrésistible, et Ferdinand IV régnait en monarque absolu sur six millions de sujets étrangement administrés.

Or le roi, la reine, Acton et lady Hamilton détestaient la France : le roi par instinct, la reine par passion, Acton et lady Hamilton par politique. La haine du roi seulement était indolente, celle de la reine emportée et fiévreuse. Ferdinand IV appartenait à la famille des Bourbons, qui, par tradition et par tempérament, répudiait toute concession aux idées modernes; Marie-Caroline était la sœur de Marie-Antoinette, et la mort de cette infortunée princesse avait porté à son paroxysme la haine qu'elle avait vouée à notre pays. Quant à l'Angleterre, elle avait profité de ces dispositions pour engager le roi de Naples dans la grande coalition contre la France. Acton et lady Hamilton, grassement payés par Pitt, entretenaient la famille royale dans une excitation furibonde. Il est vrai que cette petite cour était trop faible, son trésor trop épuisé, ses marins et ses soldats trop médiocres pour jouer dans la guerre un rôle bien actif; mais les Napolitains faisaient nombre. On avait vu quelques-uns de leurs vaisseaux au siége de Toulon. Les émigrés recevaient à Naples un accueil empressé, et cette capitale était devenue comme un des centres de la contre-révolution organisée contre nous. Ce beau feu s'éteignit promptement, dès 1794, quand on apprit les merveilleuses victoires remportées par nos troupes. Marie-Caroline, bien que passionnée, était trop intelligente pour ne pas comprendre les dangers d'une intervention plus active, et, de son côté, le roi Ferdinand était trop indolent pour s'occuper d'une affaire qui le détournait de ses occupations favorites, la chasse et la pêche. A cette indifférence, succéda bientôt une véritable terreur lorsque Bonaparte descendit en Italie et, par ses belles victoires, repoussa l'Autriche au delà des Alpes (1796-1797). Cette fois le roi Ferdinand fit acte d'autorité. Malgré les répugnances de sa femme et les conseils intéressés d'Acton et de lady Hamilton, il sortit de son apathie pour traiter avec le jeune vainqueur. Mais il retomba bientôt dans sa torpeur habituelle et n'eut plus la sagesse de s'opposer à de nouvelles imprudences, qui allaient compromettre sa couronne.

Marie-Caroline, en effet, et les deux promoteurs de l'influence anglaise n'avaient accepté qu'à contre-cœur la paix avec la France. Quand la France eut signé avec l'Autriche la paix de Campo-Formio et créé autour d'elle les Républiques batave, cisalpine, ligurienne et helvétique; quand le parti libéral napolitain, encouragé par le voisinage de nos troupes, commença à remuer sourdement et à réclamer quelques réformes pourtant bien innocentes, l'exaspération de la reine se convertit en fureur. La chute du pape Pie VI et la création d'une cinquième république, la République romaine, presque aux portes de Naples, la frappa de nouveau. Dès lors elle jura de se venger.

Les usurpations du Directoire avaient profondément mécontenté les puissances voisines. L'Europe n'attendait qu'une occasion pour renouer contre la France une seconde coalition. Marie-Caroline résolut de fournir cette occasion en recommençant tout de suite la lutte. Cette politique était insensée; car ni l'Autriche ni la Russie n'étaient encore prêtes, la Prusse et l'Allemagne voulaient rester neutres, l'Espagne était hostile. L'Angleterre seule promettait monts et merveilles : elle fit plus; elle envoya à Naples le vainqueur d'Aboukir, Nelson, et sa flotte. Jamais triomphateur ne reçut pareil accueil. La cour entière courut à sa rencontre. On le félicite, on l'embrasse, on le proclame à l'avance le libérateur de l'Italie. Les lazzaroni, quand il débarque, répètent ces cris avec un enthousiasme indescriptible, et la toute belle lady Hamilton tombe évanouie, foudroyée d'émotion, à la vue du héros, mais elle tombe entre ses bras : car cette scène était jouée. Lady Hamilton, qui poussait le dévouement à l'Angleterre et à Marie-Caroline jusqu'aux dernières complaisances, eut bientôt subjugué le rude marin; quand elle eut muselé ce lion, elle le livra à Marie-Caroline et mit avec lui la flotte anglaise au service des passions napolitaines.

II

La reine, forte de l'appui de Nelson et de la présence des vaisseaux anglais, voulait tout de suite entrer en campagne. On ordonna la levée du cinquième de la population, ridicule exagération, car « il eût suffi d'en bien armer le cinquantième pour avoir une solide armée ». Les impôts furent doublés, et l'autrichien Mack, cet illustre faiseur de plans militaires qui réussissaient si mal, fut nommé général en chef des Napolitains. Lui et Nelson s'occupèrent aussitôt d'organiser ces forces. Ils promirent d'écraser les Français, et on crut à ces vaines promesses. A les entendre, il suffisait de pousser devant soi les quinze à vingt mille soldats qui gardaient la République romaine. Les Piémontais seconderaient ce mouvement par une insurrection, et à Livourne débarquerait une division anglaise qui couperait la retraite à nos soldats. Enfin les Autrichiens déboucheraient dans la haute Italie, bientôt appuyés par les Russes, et triompheraient sans peine des Français démoralisés par cette attaque générale. Le plan était merveilleux..... sur le papier; car, à ce moment même, le Piémont était annexé par la France; les Autrichiens et les Russes voulaient temporiser encore, et les Anglais, toujours prudents, entendaient bien ne débarquer à Livourne que pour profiter de la victoire, et nullement pour s'exposer à une défaite. En sorte que la cour de Naples entrait seule en campagne.

Ferdinand IV, malgré son incurable apathie, avait du bon sens : il comprenait très-bien qu'on lui faisait de magnifiques promesses; mais, comme il ne voyait rien venir, il aurait voulu ne pas se compromettre. Deux de ses ministres, de Gallo et Pignatelli, l'engageaient sagement à ne pas se mettre en avant. Mais Acton avait décidé qu'on partirait. La reine arracha l'ordre fatal à son mari. On prétend même qu'elle inventa une fausse lettre de l'empereur d'Allemagne qui provoquait le commencement des hostilités. Le pauvre roi se laissa persuader et, sans seulement déclarer la guerre aux Français, les somma d'évacuer l'Etat romain. On répondit à cette sommation en se préparant à combattre.

Mack avait sous ses ordres environ quarante mille hommes.

A ne considérer que leur apparence, c'étaient d'admirables soldats. Nelson, dans sa correspondance, les qualifiait de *la plus belle armée du monde*, mais ces soldats de parade n'avaient jamais vu le feu. Ils étaient mal commandés, sans discipline, sans tradition d'honneur militaire. Néanmoins, comme ils formaient une masse, après tout, importante, s'ils s'étaient avancés en une seule colonne dans la direction de Rome, ils auraient peut-être triomphé des Français; car notre armée ne comptait que seize mille hommes environ, dispersés dans tout le pays. Mais Mack était l'homme des vieilles traditions; ce plan était trop simple pour lui convenir. Ne s'avisa-t-il pas de chercher à envelopper l'armée française en divisant son armée en six colonnes qui par des chemins isolés tomberaient sur les Français isolés et, infailliblement, les écraseraient. Il avait seulement oublié qu'avant d'envelopper nos soldats, il fallait les battre.

Le général en chef de l'armée française était Championnet. Il s'était déjà distingué à la reprise des lignes de Wissembourg et au déblocus de Landau. Nommé général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse, il fit, sous les ordres de Jourdan, toutes les belles campagnes qui portèrent si haut le renom de cette armée. Championnet avait une audace extraordinaire, beaucoup de présence d'esprit et un entrain singulier. Il avait étudié soigneusement son métier et le pratiquait avec amour. Dès qu'il apprit l'arrivée des Napolitains, il évacua Rome et se retira en arrière dans une excellente position défensive pour y concentrer ses forces. Il savait que ce sacrifice ne serait que momentané et qu'à la première victoire la capitale retomberait bien vite en son pouvoir. Cette prudente conduite contrastait avec l'absurde stratégie de Mack, qui divisait ses forces, tandis que lui il les concentrait. Mack était encore imbu de la vieille routine des armées du XVIIIe siècle; Championnet avait déjà l'instinct de la guerre moderne.

Les six colonnes napolitaines s'étaient ébranlées à la fois, et s'avançaient fièrement sur toutes les routes, où elles ne rencontraient aucune résistance. Elles parurent sous les murs de Rome et y entrèrent sans obstacle le 29 novembre 1798. Aussitôt les excès commencèrent. La populace romaine se jeta sur les maisons des citoyens qui passaient pour libéraux, et les Napolitains, au lieu de les réprimer, s'associèrent à ces violences. On était encore dans l'exaltation de ces faciles victoires quand on apprit que deux des colonnes napolitaines avaient été battues par les Français. Mack, comprenant un peu tard sa faute et informé que Championnet se concentrait non loin de Rome, à Civita-Castellana, résolut de prévenir ce mouvement de concentration et, avec le gros de ses forces, s'avança contre les Français. *La plus belle armée du monde* ne soutint pas seulement le choc de nos vieilles bandes. Les Napolitains se dispersèrent au bruit du canon, et la déroute commença. A Terni, à Otricoli, partout où les Napolitains essayent de tenir tête, ils sont écrasés. Canons, drapeaux et prisonniers tombent par centaines et par milliers entre nos mains. Mack s'efforce de réunir les débris de son armée à Rome; mais, abandonné par ses généraux et par le roi lui-même, il se voit forcé d'évacuer la capitale, où Championnet rentre en triomphe après dix-sept jours d'absence. Avec moins de quinze mille hommes, le général français en avait battu et dispersé quarante mille. Il avait repris l'offensive; il pouvait, à son gré, ou se consolider à Rome, ou punir la folle agression de la cour de Naples en marchant directement contre cette ville. La prudence lui conseillait de se maintenir à Rome, mais, comme il appréciait à leur juste valeur la bravoure des Napolitains et les talents de leur général, il résolut de pousser en avant, bien que ce fut une entreprise bien aventureuse que de s'enfoncer avec une aussi faible armée, loin de ses communications, dans un pays presque inconnu. Il poursuivit donc Mack à outrance et le rejeta en désordre derrière le Vulturne. Ce fleuve est rapide et profond. Il forme une barrière d'autant plus difficile à franchir qu'il est défendu par la place forte de Capoue. Mack s'y arrêta et appela aux armes les paysans napolitains. Championnet, qui voulut forcer le passage, fut une première fois repoussé et dut attendre ses autres divisions. Dans l'intervalle, Mack entra en négociations avec lui. Découragé par la lâcheté de ses soldats et désespérant de la partie, le général napolitain signa, le 11 janvier 1799, un armistice d'après lequel il cédait aux Français les provinces napolitaines au delà du Vulturne et leur payait une contribution de guerre de huit millions. A cette nouvelle, l'armée napolitaine se révolta. Elle voulut massacrer le général qu'un mois auparavant elle saluait de ses acclamations. Mack n'eut d'autre refuge que l'armée française. Bien qu'il eût tenu à l'égard de Championnet et de ses soldats un langage peu convenable, le généreux vainqueur l'accueillit avec empressement et lui laissa même son épée. Seulement, autorisé par la révolte des soldats napolitains et leur refus d'exécuter l'armistice du 11 janvier, il marcha contre Naples, déterminé à la prendre d'assaut en cas de résistance.

Naples était alors en pleine anarchie. La populace s'y livrait à tous les excès, car le gouvernement avait disparu. A l'approche des Français, la cour napolitaine avait été comme saisie de folie. Elle avait distribué des armes aux lazzaroni, qui menaçaient pourtant d'égorger ministres et généraux, et, en effet, les massacres avaient commencé. Sous les yeux du roi, un de ses propres courriers fut mis en pièces. Acton et lady Hamilton, épouvantés, conseillent alors à la famille royale de chercher un refuge en Sicile. Les lazzaroni, qui se doutaient de cette fuite, voulaient à tout prix l'empêcher; mais Nelson prêta les mains à cette fuite honteuse. Tout se prépara au palais pour un départ clandestin. Chaque nuit, les meubles précieux de la couronne, les chefs-d'œuvre de l'art et de l'antiquité furent embarqués par un passage souterrain qui conduisait du palais à la mer, et lady Hamilton surveilla elle-même ce déménagement furtif. Lorsque enfin tout fut en sûreté à bord de la flotte anglaise, la famille royale suivit le même chemin et s'embarqua sur le *Vanguard*, le vaisseau amiral de Nelson.

Telle fut la déplorable issue de la prise d'armes napolitaine. Ce qu'il y eut de plus honteux dans cette campagne, ce ne fut pas un premier revers qu'on pouvait facilement réparer, mais cette fuite piteuse, précédée du pillage et suivie de l'anarchie. En effet, la famille royale laissait comme adieux à sa capitale l'ordre d'égorger toute la haute bourgeoisie, accusée d'esprit révolutionnaire. Quant aux Anglais, en gens prudents et avisés, sous le prétexte de ne pas laisser tomber entre les mains des Français des ressources qui pourraient leur servir, ils firent comme à Toulon et incendièrent, en quittant Naples, toute la flotte napolitaine. Le service que l'Angleterre rendait aux Bourbons en les transportant loin de Naples ne valait-il pas le sacrifice de quelques méchants vaisseaux?

Pendant ce temps, Championnet s'approchait de Naples. Les lazzaroni essayèrent de défendre la ville et le firent même avec vigueur. Mais, sous prétexte d'arrêter la trahison, ils commirent de tels excès que tout ce qu'il y avait dans la capitale de gens honnêtes et modérés commencèrent à souhaiter l'entrée des Français. Ils écrivirent dans ce sens à Mack et nous ouvrirent le fort Saint-Elme. Les lazzaroni continuèrent à se battre derrière les barricades, et la lutte aurait pu se prolonger si un de leurs chefs, fait prisonnier et traité avec égards par les Français, ne leur eût persuadé de déposer les armes et de traiter avec le vainqueur.

La prise de Naples assurait à Championnet la possession de toute la partie continentale du royaume. En deux mois, et avec moins de vingt mille hommes, il avait repoussé l'invasion napolitaine et conquis le royaume. Cette brillante campagne lui valut une légitime réputation. Le Directoire le chargea de consolider sa conquête en organisant le pays en république. Championnet s'adressa au parti libéral, qui se rallia immédiatement à lui et adopta ses vues politiques. La haute bourgeoisie, les nobles suspects à la cour, les propriétaires et les industriels acceptèrent ses propositions et devinrent républicains par instinct de conservation. On décida qu'une nouvelle république serait instituée et que sa constitution serait modelée sur la constitution française. On la nomma République *parthénopéenne*, du nom porté jadis par Naples. Cinq directeurs furent chargés du pouvoir exécutif; le docteur Cirillo devint président du corps législatif; un ancien capitaine d'artillerie, Manthone, fut nommé ministre de la guerre et général en chef de l'armée; le prince Caracciolo reçut le commandement des quelques chaloupes canonnières qui composaient la marine parthénopéenne. On leva deux légions de volontaires. Il y eut alors une heure de joie et d'espérance. On crut à l'avenir de la République. On ne représentait plus au théâtre que les tragédies d'Alfieri, tout imbues de l'esprit républicain. Éléonora Pimentel, qui devait être bientôt la martyre de ses opinions, soutenait les défaillances par ses articles dans le *Moniteur républicain* et réchauffait de son ardeur les esprits attiédis. Mais cet enthousiasme ne fut pas de longue durée. La jeune république avait trop d'ennemis intéressés à sa ruine. Elle devait bientôt succomber.

III

Ce furent les Français qui l'abandonnèrent les premiers. Il est vrai qu'ils cédèrent à la nécessité. Nos armées étaient alors battues en Allemagne, menacées en Hollande, en Suisse et surtout en Italie. Au moment où nous avions besoin de toutes nos forces, il eût été plus qu'imprudent d'en distraire une partie pour maintenir et protéger un État dont la création avait été tout accidentelle. L'armée française évacua donc le territoire de la nouvelle république parthénopéenne pour courir à de nouveaux dangers : elle laissa néanmoins des garnisons à Capoue, à Gaëte et au fort Saint-Elme, forces très-insuffisantes assurément, mais dont la présence attestait que nous n'abandonnions nos alliés que par force majeure et sans doute momentanément.

Par malheur la nouvelle république avait de nombreux ennemis, non-seulement les Anglais, les Russes et les Turcs, qui menaçaient ses côtes, le roi et la reine, qui, de leur palais de Palerme, ne cessaient d'exciter les étrangers, mais encore et surtout ses propres sujets. Le peuple des campagnes s'était prononcé contre elle. Les sauvages populations des Abruzzes et de la Calabre avaient, dès le premier jour, refusé d'obéir. A peine les Français avaient-ils disparu que les bandes s'organisèrent, et la guerre civile commença, sanguinaire, atroce, sans pitié. Dans les Abruzzes, les paysans s'insurgèrent sous la conduite d'un assassin jadis condamné aux galères. Dans la terre de Labour, une troupe de brigands, commandée par le célèbre Fra Diavolo et par le meunier Mammone, massacrait et pillait, sous prétexte de politique. A Salerne l'évêque et un ancien policier, Sciarpa, dirigeaient les insurgés. Dans les Calabres enfin la révolte était générale, et, comme les Calabrais sont sobres, intelligents, habitués à la vie au grand air, leur insurrection était fort dangereuse. Un de leurs curés, Rinaldi, eut l'idée d'utiliser leur bonne volonté et demanda à Palerme l'autorisation de les enrôler régulièrement. Ferdinand IV était alors très-découragé, on ne répondit même pas à Rinaldi, mais son ouverture avait attiré l'attention d'un ambitieux qui, dans l'espoir de se distinguer, demanda à être chargé de l'entreprise. Le roi y consentit et nomma vicaire général du royaume le hardi compagnon qui lui promettait ainsi de le reconduire à Naples.

Cet homme était le cardinal Ruffo. Il appartenait à une des meilleures familles du pays, mais, comme il n'était que cadet, il avait, suivant l'usage du temps, embrassé la carrière ecclésiastique, où l'attendaient les honneurs dus à sa naissance. Il n'avait longtemps donné que le pire des exemples : c'était pour étouffer le scandale de ses dissipations et pour occuper sa turbulente activité que le pape Pie VI l'avait d'abord nommé trésorier apostolique, puis cardinal. A peine débarqué en Calabre, dans les anciens domaines de sa famille, Ruffo fut aussitôt rejoint par des déserteurs, des échappés des bagnes, des soldats et des mécontents. Les curés calabrais, marchant eux-mêmes à la tête de leurs ouailles, accoururent sous ses drapeaux. A la tête de ces bandes, il s'empare de Milete, Catane, Catanzaro et Cosenza. A chaque pas en avant sa troupe grossissait et devenait peu à peu une armée. Pour exciter le fanatisme de ces auxiliaires improvisés, Ruffo leur promet des récompenses célestes et l'exemption pendant six ans de tout impôt, sans parler de la confiscation des propriétés des rebelles. La petite armée du cardinal prend pour étendard la croix blanche, pour cocarde la cocarde des Bourbons, et s'intitule pompeusement armée de la *Sainte Foi*.

La Calabre était conquise : Ruffo entre alors dans la Pouille, la soumet sans peine, opère sa jonction avec les bandes de Fra Diavolo, de Mammone, de Sciarpa, et arrive sous les murs de Naples, le 13 juin 1799. Les horreurs commises sur leur passage par les Sanfédistes dépassent l'imagination. Tout suspect de libéralisme était massacré, souvent avec d'odieux raffinements de torture, et ses biens partagés entre les assassins. Mammone se signala entre tous. Il avait tellement soif de sang humain qu'il buvait celui qui coulait des blessures des malheureux qu'il faisait égorger. C'est à ce monstre que Ferdinand IV ne rougissait pas d'écrire : *Mio generale e mio amico!* La terreur se répandit bientôt dans le pays entier, car on comprenait que ces massacres isolés n'étaient que le prélude des vengeances judiciaires. Aussi les derniers défenseurs de la République parthénopéenne, encouragés et soutenus par quelques centaines de Français, s'enfermèrent

à Naples avec la résolution d'y combattre jusqu'au dernier soupir, plutôt que de tomber entre les mains des égorgeurs du cardinal Ruffo.

Le siége de Naples commença. Soixante mille paysans environ entouraient la capitale, tous bien armés, excités par le fanatisme religieux et toutes les mauvaises passions déchaînées. Dans l'intérieur de la ville, les lazzaroni remuaient de nouveau, et bon nombre d'entre eux méditaient d'ouvrir les portes aux assiégeants. Une division russe arrivait à marches forcées au secours de Ruffo, et la flotte anglaise de Nelson, commandée en sous-ordre par de Foote, bloquait le port et empêchait toute évasion. La situation des républicains était comme désespérée. Ils le comprirent et se décidèrent à évacuer Naples et à se renfermer dans les forts, afin d'y attendre des temps meilleurs ou l'intervention française, et d'y honorer par leur résistance les derniers jours de la République parthénopéenne.

Ces forts étaient au nombre de trois; les Français et leur général, Méjean, se concentrèrent au fort Saint-Elme, et les Parthénopéens aux forts du Château-Neuf et de l'Œuf. Les premiers jours furent marqués par d'heureuses sorties. Ruffo, fort effrayé de ce retour offensif et apprenant d'un autre côté qu'une flotte de vingt-cinq vaisseaux venait de quitter Toulon, fit alors proposer aux assiégés une capitulation honorable. Ceux-ci hésitaient, car ils connaissaient la mauvaise foi de la cour napolitaine; mais le général russe Ballie et le capitaine anglais de Foote se portèrent garants de la capitulation et s'engagèrent à apposer leur signature à côté de celle du cardinal. Les Parthénopéens se décidèrent. Le traité portait que les défenseurs du Château-Neuf et de l'Œuf sortiraient avec les honneurs de la guerre et seraient embarqués pour Toulon, ou resteraient dans le royaume sans avoir rien à craindre pour eux, pour leurs familles et pour leurs propriétés. Les Français conserveraient le fort Saint-Elme et garderaient comme otages quatre des principaux personnages de la cour.

Certes l'engagement était solennel. Tout avait été prévu, indiqué, promis. L'Angleterre et la Russie, par l'intermédiaire de leurs représentants, avaient appuyé et en quelque sorte sanctionné cet engagement. Les otages furent donc échangés, les hostilités suspendues, et les plus compromis d'entre les vaincus s'embarquèrent sur les navires qui devaient les conduire en France. Soudain Nelson parut à l'entrée du golfe. Il apportait la mort à tous ceux qui se croyaient à juste titre sauvés, et sa présence allait donner le signal d'une hideuse réaction.

Ici se place, dans la vie du grand amiral anglais, un sinistre épisode. Depuis six mois Nelson était complétement à la merci de la reine et de lady Hamilton. Ces deux femmes, la seconde surtout, avaient étouffé en lui tout sentiment de pitié et presque d'honneur. Entre leurs mains il n'était plus qu'un instrument de vengeance. Affolé par leurs discours, surexcité par leurs haines, l'amiral accourut à Naples avec un édit de Ferdinand qui annulait la capitulation, attendu qu'un roi ne traite pas avec ses sujets et que Ruffo avait outrepassé ses pouvoirs. Ce fut comme un coup de foudre pour ces infortunés déjà embarqués, qui se croyaient garantis, et qui l'étaient en effet, par un traité solennel. En vain Ruffo protesta-t-il contre cet audacieux déni de justice : Nelson le traita avec mépris en l'accusant de créer des difficultés à son souverain légitime. En vain de Foote le supplia-t-il de faire honneur à la signature de l'Angleterre : Nelson se débarrassa de ce censeur incommode en le renvoyant à Palerme. Il fit plus : il descendit lui-même à la plus basse des vengeances et se déshonora par un véritable assassinat.

Parmi les prisonniers était le prince Caracciolo, vieillard septuagénaire; il avait jadis mérité l'affection des Anglais, en leur rendant service, au temps où les flottes anglaise et napolitaine voguaient de conserve. Mais il avait servi la nouvelle république et, avec quelques canonnières, n'avait pas craint d'assaillir les frégates anglaises. Trahi, ou plutôt vendu par son domestique, il fut conduit à bord du *Foudroyant*, le propre vaisseau de Nelson, le 29 juin, à neuf heures du matin. Nelson convoqua aussitôt un conseil de guerre et, à midi, la peine de mort était prononcée contre ce glorieux militaire que n'avaient pu sauver ni son âge, ni ses services, ni la capitulation. A cette nouvelle Ruffo intervint de nouveau : ce sera son honneur et sa justification. La conférence fut longue; mais le mauvais génie de Nelson était à bord du *Foudroyant*. Lady Hamilton excita l'amiral à ne pas céder. Il eut la faiblesse de rester inflexible et ordonna que, le soir même, Caracciolo serait pendu à la vergue de misaine de la frégate napolitaine *la Minerve*. Caracciolo demanda tout au moins l'honneur d'être fusillé et s'adressa à lady Hamilton pour obtenir cette faveur : il ne reçut même pas de réponse, et, sur le soir, quand l'exécution eut lieu, l'ambassadrice d'Angleterre et le vainqueur d'Aboukir se repurent de ce hideux spectacle. Le cadavre de Caracciolo, jugé indigne de la sépulture, avait été jeté dans le golfe. Si l'on en croit une tradition, ce cadavre surnagea et suivit la chaloupe sur laquelle descendit lady Hamilton pour rentrer à Naples.

Cette exécution donna le signal des atrocités. Tous les prisonniers furent enchaînés et conduits dans les forts, pendant que s'organisait une junte criminelle composée de bourreaux plutôt que de juges. Trois d'entre eux se firent une triste réputation : Fiore, magistrat sans conscience, vendu d'avance à ceux qui lui faisaient l'honneur de l'acheter; Guidobaldi, le chef des espions, qui, prévoyant que le nombre des victimes serait peut-être considérable, eut l'ingénieuse précaution de contracter un abonnement avec le bourreau : il lui fit accorder un traitement annuel au lieu de six ducats par exécution; Speziale surtout, le Jeffries de Naples : ce misérable prenait plaisir à torturer ses victimes. Il parcourait les prisons, insultait les captifs et assistait à leur supplice. Pour ses débuts, il fit condamner à mort les tailleurs qui avaient fourni des costumes aux autorités républicaines. Il fit pendre un notaire innocent, « car, disait l'arrêté, c'est un homme adroit, il est bon qu'il meure ». Une de ses victimes, Battistessa, avait survécu à vingt-quatre heures de potence : Speziale le punit du crime d'avoir esquivé la justice royale en le faisant littéralement égorger par le bourreau. Un de ses anciens amis, Nicolo Fani, était détenu, mais on n'avait contre lui aucune charge; Speziale va le trouver, l'embrasse en pleurant, lui fait écrire tous ses secrets, puis l'envoie au supplice. Francesco Conforti était un illustre publiciste qui avait à plusieurs reprises défendu les droits de la cour contre les empiétements de Rome : comme on avait encore besoin de ses talents, Speziale le prie de composer un nouveau mémoire et, comme récompense, l'envoie à la mort. C'est encore Speziale qui eut l'impudeur de faire arrêter des enfants de cinq ans, qui en fit exiler de douze, et exécuter qui n'avaient

[illegible] lui qui fit emprisonner jusqu'à des fous [illegible] le professeur Rosco, pour avoir osé apprendre à ses élèves que jadis existait une république romaine qui jouissait d'une certaine liberté. Les plus illustres et les plus innocentes victimes périrent alors sous les sentences de la junte. Massa, qui avait rédigé la capitulation, Caraffa et Manthone monterent au gibet. Eleonora Pimentel paya de la vie ses articles au *Monitore*. La marquise de San Felice fut punie de son enthousiasme par une mort honteuse, et l'intervention de son amie, la princesse Clémentine, ne parvint pas à la sauver. Le docteur Cirillo se signala par son courage [illegible] lui demanda le président de la junte. [illegible] « — « Ta profession ! » « Médecin sous la monarchie, représentant du peuple sous la république. » — « Et qu'es-tu devant moi ? » — « Devant toi, lâche, je suis un héros. » Il fut condamné à mort. On aurait voulu le gracier à cause de ses talents ; mais il refusa d'implorer son pardon et mourut comme il avait vécu, sans peur et sans faiblesse.

A côté de ces horreurs légales s'étalaient au grand jour les abominations de la rue. Ferdinand IV, avant de rentrer dans sa capitale, avait lancé une proclamation qui enveloppait dans une proscription générale près de quarante mille personnes, car il déclarait passibles de la peine capitale non-seulement tous les fonctionnaires, mais encore tous les défenseurs de la République parthénopéenne. Aussitôt les lazzaroni et les Calabrais coururent aux armes. Sous prétexte de chercher les jacobins, mais en réalité pour piller à leur aise, ils entrent dans les maisons, en arrachent qui bon leur semble, précipitent dans les flammes leurs victimes encore vivantes et s'arrachent leurs membres palpitants. Le burlesque se joignait à l'atroce. Ne s'avisa-t-on pas d'intenter un procès criminel à saint Janvier, le patron de Naples, qui avait paru approuver la république en opérant le miracle périodique de la liquéfaction de son sang ! On lui interdit, par exploit d'huissier, de nouveaux miracles, et il eut pour successeur saint Antoine de Padoue.

Pendant ce temps, le roi était arrivé en rade. Il semblait que sa présence arrêterait les massacres. Voici, d'après un témoin oculaire (1), quelle fut son attitude : « Jamais il ne prononça un seul mot qui supposât de la sensibilité : « C'est fort » bien ! Menez-le en prison ! » était sa réponse ordinaire, et il ajoutait quelquefois avec un rire cruellement ironique : « [illegible] c'est un honnête homme ! » Quant à Ruffo, bien qu'on eût abusé de son nom, il continua à laisser déshonorer par de cruelles complaisances sa pourpre sacerdotale, déjà souillée par les excès de la guerre civile. Tous ses ignobles auxiliaires, Fra Diavolo, Mammone et les autres brigands furent récompensés par des grades, des décorations ou des terres.

[illegible] rentrer à Naples. Mais de torrents de sang avaient coulé ; aussi le châtiment ne tarda-t-il pas. Ce fut par toute l'Europe comme un frémissement d'indignation quand on apprit les horreurs commises par les Sanfedistes. La nation anglaise surtout, directement atteinte par la complicité de Nelson, n'oublia pas, malgré ses services, [illegible] le drapeau anglais pour plaire à une courtisane royale. Fox dénonça au Parlement ces excès, qui rejaillissaient sur la nation entière, et le Napolitain Cuoco (1) se fit l'interprète des sentiments de tous en maudissant les Anglais : *E voi, Inglesi, voi che vi chiamate i più colti, più buoni tra popoli, voi stessi permetteste, voi vedeste, voi anche eccitate tali orrori !*

Certes, la morale publique a progressé depuis 1799 ; mais ne soyons pas trop sévères pour les Napolitains, car les passions politiques, quel que soit le prétexte dont on les colore, foi monarchique ou foi républicaine, ont trop souvent renversé toute notion d'humanité et de justice.

PAUL GALLARET.

(1) [illegible] *Napoli*, t. III, p. 5 10.

(1) Cuoco, *Saggio storico sulla rivoluzione di Napoli*, t. III, [illegible] p. 216.

BEAUX-ARTS

Corot

I

L'année 1875, quoi que puisse nous réserver sa seconde moitié, aura été pour l'art français une année douloureuse. Le 18 janvier mourait François Millet ; le 23 février est mort Camille Corot. A quelques semaines l'un de l'autre ont disparu les deux représentants les plus grands peut-être, les plus originaux incontestablement de la peinture française contemporaine. Tous deux, par des titres divers, méritaient également le nom glorieux de maître, ce nom si facilement prodigué par l'engouement ou par la mode.

C'est un touchant usage, que nous nous réjouissons de voir se répandre de plus en plus, lorsqu'un artiste digne d'estime a cessé de vivre, de réunir son œuvre et d'en offrir le spectacle à l'intérêt public, qui de plus en plus se tourne vers les choses de l'art. Où vont les œuvres de l'artiste vivant ? où le hasard les entraîne, pareilles aux feuilles détachées de l'arbre. Elles se dispersent dans les collections privées, une partie s'envole jusqu'aux rivages les plus lointains : les contemporains n'en connaissent qu'une faible part, celle qui a figuré aux expositions. Encore les plus jeunes n'ont-ils pu voir de ces expositions qu'un bien petit nombre ; à peine çà et là les ventes de l'hôtel Drouot ont-elles permis d'entrevoir quelques échantillons des œuvres anciennes au moment où le coup de marteau du commissaire priseur allait les faire changer de maître et annoncer aux acheteurs de peinture que tel artiste baisse à la bourse, et que la cote de celui-ci s'élève.

L'exposition des œuvres d'un peintre est une occasion unique de faire véritablement connaissance avec lui. Elle permet de contempler réunis un nombre considérable de ses ouvrages et, par la comparaison, d'entrer dans la familiarité de son génie ; elle permet — et ce second spectacle est pour l'observateur moral plus intéressant encore peut-être que le premier — d'apercevoir à la fois le point de départ et le point d'arrivée, de découvrir les diverses transformations de sa pensée, d'étudier les procédés dont il s'est servi tour à tour, de revivre pour ainsi dire sa vie, comme

dans une série de confidences [illegible] et sincères [illegible] tracer l'évolution d'une âme éprise de la beauté. [illegible] y suivre, avec les curiosités diverses de son intelligence, les phases successives de son talent.

On nous promet pour l'automne prochain l'exposition de François Millet. S'il est permis de préjuger ce qu'elle sera d'après l'exposition partielle faite, soit à la salle Drouot par la famille, soit rue Laffitte et ensuite à l'hôtel des ventes, des dessins appartenant à M. Gavet, aucune exposition ne doit être attendue avec plus d'impatience. Elle est destinée à faire grandir de plus en plus le nom de ce peintre laborieux et modeste, si longtemps méconnu, auquel la vie a été si rude. En attendant, nous venons d'avoir à l'École des beaux-arts l'exposition de Corot. Tout ce que Paris compte de personnes s'intéressant à l'art l'a visitée : c'est hier même qu'elle a fermé ses portes. Elle a été loin sans doute d'offrir réuni tout l'œuvre de l'artiste ; quelques centaines de numéros représentaient seuls les toiles exécutées par l'infatigable ouvrier dans le cours de sa longue vie et que ses amis n'estiment pas à moins de quatre ou cinq milliers. On y regrettait de fâcheuses lacunes, et plusieurs des plus exquises productions n'y figuraient pas, soit à cause de la distance, soit à cause du mauvais vouloir jaloux des propriétaires : elle n'en offrait pas moins l'occasion de suivre tout l'ensemble de cette carrière si bien remplie, et nul moment n'est plus opportun pour rassembler les traits de l'artiste heureux, sympathique à tous, dont le nom restera inscrit au livre d'or de la gloire nationale.

II

Il semblait que s'il était un artiste pour lequel une exposition fût inutile, cet artiste dût être Corot. On croyait si bien le connaître ! On le rencontrait à chacun de nos salons annuels. On apercevait si souvent, aux vitrines des marchands, sur des toiles d'une valeur parfois inégale, la signature bien connue de ses poétiques paysages. Cette exposition devait pourtant révéler aux jeunes générations un Corot nouveau pour elles, celui que ses contemporains appelaient le Corot de la première manière. Celui-là sans doute n'est pas pour nous et ne sera pas non plus pour la postérité le grand Corot ; mais sans le premier Corot, qui peut dire que le second eût existé ? Comment ne pas regarder avec une curiosité intéressée et bienveillante les premiers et longs efforts d'où un résultat si admirable devait sortir ! Il y a des vies plus dignes d'étude que celles des artistes qui ont laissé les œuvres les plus parfaites : c'est la vie des hommes qui, nés à la fin d'un art et au commencement d'un autre, ont suivi d'abord la voie où tout le monde marchait, mais qui bientôt ont senti, tandis qu'autour d'eux tant d'autres se tenaient satisfaits, que la voie suivie n'était pas la véritable ; qui se sont cherchés longtemps, qui se sont trouvés enfin ; qui, en se trouvant, ont révélé au siècle un monde nouveau, donné à leurs contemporains la conscience de ce qu'ils sentaient vaguement, ouvert aux travailleurs qui les suivaient une carrière désormais facile. Le cap de Bonne-Espérance est doublé, la terre de Colomb est découverte. Élancez-vous maintenant, hardis navigateurs !

Corot est un fils du XVIIIe siècle. Il était né en 1796. Il grandit au milieu de cette imitation de l'antiquité si ardente, si inintelligente souvent, où le Directoire avait voulu copier Athènes, où l'Empire s'efforça de copier Rome. David, Gérard, Guérin, Prudhon, talents de valeur si différente, étaient les maîtres [illegible] dont les ouvrages durent les premiers frapper ses regards curieux. Nul homme, si libre d'esprit qu'il le devienne plus tard, ne s'affranchit entièrement des premières origines ; et dans les nymphes de Corot, dans ces amours qu'il aima toute sa vie, au soir de sa vie surtout, à faire voltiger sur ses gazons revêtus de vapeurs, qu'il forma en rondes sous les ombres de ses arbres et au bord de ses eaux, il n'y a pas besoin sans doute d'être un grand docteur en critique pour retrouver le souvenir et l'impression des amours et des nymphes de Proudhon et tous les souvenirs d'une première éducation enchantée des images antiques. On ne lisait pas alors encore les idylles d'André Chénier, mais sa poésie n'était-elle pas un peu partout ?

On sait l'histoire de la jeunesse de Corot. Elle a été partout racontée. Son père tenait une boutique de nouveautés et de rubans à l'entrée de la rue du Bac, tout près du Pont-Royal ; il y avait gagné une agréable aisance. Le jeune Camille fit ses humanités à Rouen. Les humanités finies, l'honnête négociant, qui n'avait guère de tendances pour l'art, selon l'usage des bourgeois d'alors, voulut que son fils embrassât une profession sérieuse, « où l'on gagnât » : il le fit entrer comme commis chez deux ou trois négociants de Paris pour y apprendre un métier profitable. Mais les patrons sentaient que le jeune commis n'avait guère de cœur au métier, et puis la vocation allait en lui s'affirmant de jour en jour. Après huit années, le père consentit enfin que son fils fût artiste, puisqu'ainsi le voulait-il. « Je te ferai, lui dit-il, une pension de 1500 livres ; ne compte jamais sur autre chose, et vois si tu peux te tirer d'affaire avec cela. » — Et Camille, bien ému, de répondre en embrassant son père : « Je vous remercie, c'est tout ce qu'il me faut et vous me rendez très-heureux. »

Laissons ici la parole à M. Henri Dumesnil, auteur des *Souvenirs intimes* sur Corot (1) qui viennent d'être publiés. Nous aurons plus d'un emprunt encore à faire à ces *Souvenirs*. L'auteur a eu l'habitude d'écrire à l'instant même tous les détails donnés par Corot sur lui-même dans ses vives causeries, et nous sommes ici en face de la vivante réalité.

« Aussitôt qu'il fut libre, le jour même ou à peu près, juste le temps nécessaire pour être muni des outils de l'artiste, il fit sa première étude au centre de Paris, tout à côté de la maison paternelle ; il descendit sur la berge de la Seine, non loin du Pont-Royal, en regardant vers la Cité, et plein de joie se mit à peindre.

» Tous ceux qui ont eu accès dans l'atelier de Corot connaissent ce début de son pinceau conservé avec amour, et dont il se plaisait à raconter l'histoire parce qu'elle lui tenait doublement au cœur. En nous montrant cette étude, il dit : « Pendant que je faisais çà — il y a trente-cinq ans — les jeunes filles qui travaillaient chez ma mère étaient curieuses de voir M. Camille dans ses nouvelles fonctions et s'échappaient du magasin pour venir là et regarder. Une d'elles, que nous appellerons Mlle Rose, accourait plus souvent que ses compagnes. Elle vit encore, est restée fille, et me rend visite de temps en temps : elle était encore ici la semaine dernière. O mes amis, quel changement ! et quelles réflexions

(1) *Corot, Souvenirs intimes*, par M. Henri Dumesnil. Rapaly, éditeur, 1875.

il fait naître! ma peinture n'a pas bougé, elle est toujours jeune, elle donne l'heure et le temps du jour où je l'ai faite; mais Mlle Rose et moi, que sommes-nous? »

III

C'est ainsi que, dès la première heure, Corot, suivant son instinct, allait droit à la nature. Mais il était deux choses avec lesquelles un paysagiste qui débutait en ce temps-là avait à compter : les procédés de la peinture, le genre du paysage historique. C'est en 1820 qu'il faisait sa première étude de la Seine : il allait lui falloir trente années avant de se dégager entièrement de l'une et de l'autre influence.

Le paysage historique régnait alors dans toute sa gloire. L'Institut venait précisément, pour l'assurer à jamais, de fonder le prix de Rome du paysage historique. Le premier auquel il l'adjugea fut Michallon, dont les débuts avaient eu de l'éclat. Corot entra dans l'atelier de Michallon; mais deux ans après, son jeune maître mourait, et des mains de Michallon Corot tombait dans celles du classique Edouard Bertin.

Ce fut vraiment une époque curieuse dans la peinture que le temps du paysage historique. Elle tentera peut-être un jour quelque historien de l'art. L'observation de la nature n'était point proscrite assurément. Il était entendu qu'à certain jour l'artiste devait sortir de son atelier. Il emportait sa boîte à couleurs et ses pinceaux; le plus souvent il lui suffisait d'emporter ses crayons. Il cherchait un arbre, un rocher, une falaise, une ligne de montagnes, un premier plan qui lui offrît un mouvement d'un caractère noble et élevé : il faisait d'après cela un dessin, parfois même une esquisse peinte. Mais il était entendu aussi qu'une étude ne pouvait être un tableau. Le jour où le peintre avait résolu de commencer un tableau, il s'enfermait chez lui à double tour. Il cherchait d'abord une composition : il prenait un sujet dans l'histoire, la religion, la mythologie, la poésie. Il combinait à droite et à gauche de belles lignes, formées tour à tour par les montagnes, les arbres, les eaux; il plaçait ses personnages dans des poses agréables et variées; il étageait ses plans les uns derrière les autres. Le moment alors était venu d'exécuter, et dans ses études il reprenait les motifs qui lui paraissaient devoir être utiles. Il butinait ici et là; il corrigeait ce que tel arbre avait d'imparfait, telle ligne de défectueux. Le principal était que, des deux côtés, la composition fût bien pondérée, qu'elle offrît des profils harmonieux et dignes. Certains détails étaient proscrits comme mesquins et vulgaires. La nature n'avait pas le droit d'être présentée au public sans que sa toilette eût été faite. Tels arbres étaient des arbres faits pour l'art; tels autres n'y étaient point admis. Peu de souci des temps et des lieux; et si un bouleau ou un saule était jugé devoir faire ici un contraste agréable avec un chêne ou un olivier, nul scrupule ne devait empêcher de faire pousser à quelques mètres de distance, sur le même sol, un arbre du Midi et un arbre du Nord.

Quant aux procédés de la peinture, ils n'étaient pas moins singuliers que les règles de la composition. J'ai touché ici même ce point dernièrement et je n'y veux pas insister (1). Le secret était perdu de la peinture claire des maîtres français du XVIIIe siècle, de l'incomparable Watteau surtout. On voyait noir, et c'était une règle admise sans conteste que plus une ombre était épaisse, plus elle devait servir à faire, à côté, ressortir la lumière des teintes claires. Il y avait tout un arrangement convenu de la palette dont on ne se départait point. Les terrains devaient être faits avec telle couleur, les troncs d'arbres avec celle-ci, les feuillages avec cette autre; cette autre servait pour les ciels, ci, pour l'eau, cette autre encore. L'ombre, la terre de Sienne, l'ocre, le bitume et l'outre-mer, tout l'arsenal du peintre était là, pour ainsi dire.

IV

Corot fit d'abord docilement ce que l'on faisait autour de lui, ce que faisaient et enseignaient ses maîtres. Il fit des études, il « composa » des paysages historiques; il peignit comme l'on peignait. Il lui restait une chose à faire : aller en Italie; c'était encore une convention d'alors que l'Italie était la terre de l'art, la seule patrie du paysage aussi bien que de tout le reste. N'était-ce pas l'Italie qu'avait peinte Claude Lorrain? N'était-ce pas en Italie que Poussin avait fait ces tableaux qui, cent cinquante ans après, faisaient créer aux académies le genre nouveau du paysage historique? Corot partit pour l'Italie en 1825, avec Bertin, avec Aligny; il séjourna longtemps à Rome; il poussa jusqu'à Naples. Il ne revint pas en France avant deux années et demie. En 1835, il retournait encore dans l'Italie du Nord; au bout de peu de mois, une maladie de son père le rappelait de Venise. Il retourna une troisième fois en Italie en 1843; il n'y resta pas longtemps cette fois : la France le rappelait, il sentait que c'était la France qu'il avait à peindre et à célébrer.

On peut passer rapidement sur cette première partie de l'œuvre de Corot. Certes ses peintures d'alors sont loin d'être sans mérite, et, pour en parler avec justice, il faudrait les comparer avec celles que l'on produisait autour de lui. On y trouve un dessin large et ferme, on y reconnaît une main puissante; on y peut signaler un progrès qui va croissant. Mais le second Corot nous a gâté le premier et je n'ai pas le courage de lui en vouloir. Il nous a rendu service. Quelle dureté dans ces études de Rome que Corot a léguées, en mourant, au musée du Louvre, et pour lesquelles il avait gardé une vive tendresse, sans doute parce que, les premières, elles avaient attiré sur lui l'attention des peintres ses camarades et l'avaient comme révélé aux autres et à lui-même! Comme on y trouve peu la lumière du ciel italien, cette lumière si harmonieuse dans sa vivacité! Je ne puis davantage subir le charme de son paysage historique intitulé *Homère*, si peu grec, si sec d'apparence, où les ombres et les lumières se coupent si brutalement. Et le paysage d'*Aricia*, qui appartient à la manufacture de tapis de Beauvais, et le *saint Jérôme* dans sa solitude, et ce grand paysage où une jeune fille, on ne sait pourquoi, vient lire au bord d'un torrent, et, ce *gué* où un attelage de chevaux est cependant lancé avec une vigueur qui rappelle le tableau analogue de Decamps, ils ne me plaisent guère aussi, non plus que cette *Agar* où le peintre a représenté le désert sans l'avoir jamais vu et où pourtant il faut louer la largeur et la nudité superbe des plans. Mais tant de progrès ont été faits depuis lors, et il est si difficile à notre esprit de ne pas protester contre la convention de l'ensemble, et à nos yeux de ne pas être blessés par cette peinture sèche et dure, par ces teintes

(1) Voyez les numéros des 15 mai 1875.

noires si abondamment prodiguées, par l'absence d'atmosphère! Pas un souffle dans cet air, aucune transparence. Les arbres ne sont pas des arbres : ce sont des armatures en fer-blanc badigeonné.

La même dureté se retrouve lorsque Corot, revenu en France, prend autour de lui ses sujets, lorsque par exemple il peint ce chêne appelé *le Rageur* de la forêt de Fontainebleau (n° 20 de l'exposition de Corot). Il a déjà subi l'influence de Bonington et de Constable, à côté desquels il avait figuré à sa première exposition, celle de 1827. Voici les paysagistes qui ont conservé et repris la tradition de la vraie peinture du paysage, celle des maîtres hollandais, celle qu'il s'agit d'introduire en France; mais l'instrument manque encore à Corot, et sa peinture n'a ni la souplesse ni la vie. Il continue à faire alterner les études et les compositions d'école. Il laissera du moins de cette manière deux efforts dignes d'éloges : son *Baptême du Christ*, qui est à Paris, dans l'église Notre-Dame-du-Chardonnet; son *Christ au Jardin des oliviers*, qui est l'ornement du musée de Langres. La première œuvre (1842) a de belles qualités de composition, de dessin, de personnages. C'est une bonne imitation des maîtres italiens. La seconde œuvre est une œuvre vraiment audacieuse et originale. C'est la pleine nuit que le peintre a su représenter, cette nuit du Midi, transparente et claire encore, pleine de

Ces obscures clartés qui tombent des étoiles.

Au milieu de la toile, un chemin creux s'enfonce derrière le Christ abattu au premier plan et accablé de son angoisse; ses disciples l'entourent perdus dans l'ombre; à droite s'élèvent des oliviers en buissons dont les branches avancent sur le chemin : au fond le ciel d'un bleu sombre, où brille une étoile. Le Christ me gâte un peu le tableau, je l'avoue, et l'on passerait volontiers devant sans se douter qu'il s'agit du Christ si le livret n'en avertissait; mais cette étoile qui brille si loin, mais ces vagues clartés du firmament nocturne, avec un léger nuage blanc qui court en haut; mais sur la terre ces ombres transparentes encore dans la nuit : qui s'est promené dans l'Italie ou dans l'Orient par les nuits sereines, qui en France s'est attardé dans les champs par les belles soirées d'été sans lune, et peut regarder un tel tableau sans être assailli de souvenirs? Il y avait un grand peintre de la nature et un peintre original, capable de voir et de rendre ce que nul n'avait songé à exprimer avant lui, dans l'artiste qui avait tiré de lui-même une pareille œuvre.

V

Patience! voici le vrai peintre de la nature qui vient. Le *Christ au Jardin des oliviers* est de 1849. Les années d'apprentissage sont finies, nous pouvons saluer le maître. Plus de compositions convenues, plus de peinture sèche et froide. Corot a confiance en lui-même, il sait ce qu'il doit faire désormais et n'obéira plus qu'à la voix intérieure.

Nous n'avons plus à raconter la vie de Corot. Il n'a pas d'histoire à partir de ce moment. Pendant vingt-cinq ans il ne cessa de produire dans l'épanouissement de sa force, dans la liberté de son tempérament d'artiste. A peine si, dans ces dernières années, la vieillesse se faisait parfois sentir par un abus de sa facilité, par sa faiblesse à laisser échapper des œuvres lâchées d'exécution que les marchands lui arrachaient, ou que sollicitaient et obtenaient de sa bonté des complaisants qui l'exploitaient; il savait se ressaisir et se retrouver tout entier lui-même, et les trois derniers tableaux de son exposition de 1875, tableaux qu'il lui a fallu signer sur son lit de mort, n'étaient au-dessous d'aucun de leurs devanciers. Arrêtons-nous ici, et regardons dans toute sa puissance le talent du maître.

Corot n'était pas seulement par l'âge le doyen des paysagistes de notre temps, cette vaillante phalange, si laborieuse, si souvent victorieuse; tous en lui saluaient leur père. Ils le reconnaissaient comme celui duquel tous ils procédaient, si divers que fussent leurs talents. Ainsi, dans l'antiquité grecque, de l'école de Socrate étaient sortis les génies philosophiques les plus différents. Il portait en lui comme plusieurs âmes, il avait vu tour à tour les divers aspects de la nature que chacun de ses disciples s'est surtout appliqué à rendre : l'un s'attachant à un genre de préférence, l'autre à un autre, tous étaient également fondés à se réclamer de lui. Ce n'était pas une des moindres curiosités de l'exposition Corot d'observer cette variété de son œuvre. Ici l'on voyait des études qui faisaient penser à Millet par la peinture franche et simple d'une scène de la vie des champs (ex. les n°s 151, 145, 31 de l'exposition Corot); là, en regardant une *Chaussée de l'Étang de Ville-d'Avray* (40), les superbes *Bruyères* qui appartiennent à M. Hoscedé (184), l'*Étang de Ville-d'Avray* (105), la *Route au bord d'un étang* (147), bien d'autres morceaux encore, on ne pouvait s'empêcher de songer au regretté Chintreuil; la *Femme au bord d'un ruisseau* (82), le *Chemin sous bois de Ville-d'Avray* (131), évoquait le nom de M. César de Cock; certaine *Forêt de Fontainebleau* (74), encore un peu sèche d'allure et empâtée, faisait penser à M. Diaz. Il n'est pas jusqu'à cette école toute récente, et avec laquelle il faut compter désormais, l'école des peintres qu'on a appelés les *impressionnistes*, qui puisse avoir la prétention de rien faire jamais de plus léger comme exécution, de plus limpide, qui donne plus merveilleusement la sensation du plein air, que certaines *Études en Bretagne* (177, 125), ou certaine *Cour de ferme à Fontainebleau*, où l'on voit une femme montée sur une échelle double et cueillant des fruits.

VI

Et pourtant toutes ces manières diverses ne sont pas Corot. S'il a vu les aspects multiples de la nature, il en est un auquel il s'est particulièrement attaché, un qui revient avec une frappante constance dans son œuvre, qui est comme sa véritable signature d'artiste. C'est ce caractère qui est, pour ainsi dire, la dominante de son talent, qui fait sa personnalité entre tous les artistes, aussi bien ceux des siècles passés que ceux du nôtre.

N'a pas qui veut une personnalité, et une personnalité telle que le plus ignorant la sente et la reconnaisse aussitôt, et c'est le premier honneur de Corot d'en avoir possédé une. Il fut d'abord une nature robuste et puissante. Au physique il ne connut guère la maladie, et à soixante-quatorze ans il disait gaillardement « que la vie passait vite, et qu'il fallait ne point perdre de temps parce que les trente ans qui lui restaient à vivre — si Dieu lui donnait les quatre au cent — passeraient encore plus vite que les précédentes. » Au

[illegible] pas d'avantage les déridances. Il y avait [illegible] paysan bourguignon : son grand-père était [illegible] cette province à Paris, il y avait exercé la profession de [illegible], et ce paysan était plein de force et de courage. Le succès ne vint pas à lui du premier jour : il le boucla [illegible] longtemps. Ses camarades eux-mêmes pendant de longues années — il n'est rien de plus pénible pour un artiste — furent loin de croire à son avenir. On l'aimait, on le recherchait parce qu'il était bon et charmant, parce qu'il était d'agréable humeur et chantait d'une jolie voix toutes sortes de joyeuses chansons. On ne parlait guère de sa peinture. Il ne se laissait pas prendre cependant par le désespoir, il persistait à s'appliquer et à s'efforcer. Il sentait, comme dit le poëte, « qu'il y avait quelque chose là : » il n'eut point de cesse que ce quelque chose ne se fût manifesté. Les artistes vinrent à lui d'abord, le public enfin. Non sans peine, et il aimait à conter la mésaventure qui lui était advenue, non point au début de sa carrière, mais quand il avait cinquante-cinq ans déjà, l'âge d'une vie d'homme, au salon de 1851, le dernier qui fut tenu au Louvre. « Un jour, dit M. Dumesnil, Corot, voyant que personne ne faisait attention à son paysage, eut la fantaisie d'aller le regarder, pensant à part lui que « les hommes sont comme les mouches ; dès qu'il en vient une sur un plat, les autres accourent tout de suite : ma présence, disait-il, appellera peut-être celle des passants ». En effet, un jeune couple s'approcha du tableau, et le monsieur dit : « Ce n'est pas mal ; il me semble qu'il y a quelque chose là-dedans. » Mais sa femme — qui avait l'air doux, — le tirant par le bras, répondit : « C'est affreux ! allons-nous-en. » Et moi, c'est Corot qui parle, d'ajouter en dedans : « Es-tu content d'avoir voulu entendre l'opinion du public ? Tant pis pour toi. » Eh bien ! le même tableau, après être resté plusieurs années sans acquéreur, trouva enfin un audacieux qui le prit pour 700 francs. Plus tard, au bout de plusieurs années, il a été payé 12 000 francs en vente publique, et « l'acquéreur était si heureux de l'avoir qu'il donna une fête pour son inauguration. J'y fus convié et comblé de gentillesses ». Et Corot ajoutait : « C'était pourtant la même chose qu'autrefois, quand on n'en voulait pas. A présent je fais encore de même, seulement on y est venu, et il n'a fallu pour cela que quarante ans de travail. Ce n'est pas moi qui ai changé, mais bien la constance de mes principes qui a triomphé, et je nage dans le bonheur. »

Aussi, aux jeunes gens qui venaient le consulter Corot ne trouvait-il guère, dit M. Dumesnil, à répondre que ceci : « Avez-vous quinze cents livres de rente, c'est-à-dire ce qui assure la liberté ? Voyez si vous pouvez dîner avec un gros chiffon de pain acheté le soir chez le boulanger, à soleil couché, comme cela m'est arrivé plus d'une fois. Le lendemain matin je me regardais dans le miroir en tâtant mes joues, — elles étaient comme la veille ; le régime n'est donc pas si dangereux et je vous le recommande au besoin. » Il est arrivé, ajoute M. Dumesnil, que ce conseil s'adressait à des fils de famille qui répondaient : « Ma voiture est en bas. » — « C'est bien, tant mieux, disait Corot, vous pouvez vous amuser à peindre. »

C'est en effet, pendant bien longtemps, de sa pension de 1500 francs que Corot avait vécu. La vogue vint tard l'enrichir, et elle enrichit encore plus les revendeurs de ses toiles que lui-même. Il eut ce double mérite de ne pas se décourager parce qu'il se sentait seul et de persévérer dans la voie qu'il sentait être la vraie ; de ne rien faire pour attirer à lui le public par des artifices indignes de l'art. Il était l'un des plus simples d'une génération née simple encore, et tout charlatanisme lui resta étranger. Jamais on ne lui vit tirer, pour ameuter la foule, ce qu'on a appelé depuis « des coups de pistolet » et dont notre temps a vu tant d'exemples ; jamais il n'a dit : « Faisons du bruit d'abord, le nom et le mérite sérieux en profiteront ensuite. » Il alla son chemin tranquillement, paisiblement. Il fut lui-même et rien que lui-même ; il fut un caractère comme il était une individualité.

On ne conteste plus aujourd'hui Corot, et nul n'ose plus nier sa valeur. Les artistes et les critiques l'ont proclamée, et — preuve irrécusable aux yeux du public — l'argent des amateurs la constate tous les jours. Il est manifeste pourtant que le talent de Corot est loin de plaire à tous ; on entendait encore çà et là des murmures jusque devant les toiles de la dernière exécution, et plus d'un bourgeois, s'il était sincère, confesserait encore que son opinion sur Corot est au fond celle qu'exprimait si franchement, en 1851, la jeune femme « à l'air doux ». C'est qu'en effet Corot a une manière à lui. Il s'est fait un parti pris pour l'interprétation de la nature. Il sacrifie résolûment toute une portion de la réalité ; il se borne pour un certain nombre d'objets, pour tous les premiers plans en général, à indiquer les masses, supprimant les détails, enveloppant d'on ne sait quel revêtement indécis les contours de ses arbres. C'est dans les lointains, dans l'expression des eaux, dans la peinture des horizons, dans le mouvement des ciels profonds qu'il concentre toutes ses forces. On ne peut s'approcher trop près de la toile sans être choqué de toutes sortes d'imperfections, sans voir s'évanouir, pour ainsi dire, le paysage qui de loin semblait si admirable.

Corot a certainement quelque chose à se reprocher dans cet état de choses qui choque tant d'yeux profanes. Le plus grand artiste est assurément celui qui sait obtenir les plus grands effets en faisant à la convention le moins de sacrifices possibles.

Toute la première moitié de sa carrière fut entravée par l'insuffisance du métier, et même à la fin de sa vie il convenait encore que c'est du côté du métier qu'il péchait : « L'exécution, disait-il à M. Dumesnil, me fait parfois défaut, c'est pourquoi je la travaille davantage sans qu'on s'en doute, et je dis aux jeunes gens : « Attachez-vous à rechercher en tout ce qui vous manque et de perfectionner la forme, c'est capital. » Il lui avait fallu tout inventer, et peinture et moyens de peindre, et certains secrets de la palette lui avaient échappé.

Il faut tenir compte encore d'une autre cause lorsqu'on juge les tableaux de la seconde manière de Corot. Ils sont les œuvres de la vieillesse : l'œil alors est devenu presbyte ; les premiers plans perdent de leur relief et de leur importance ; les lointains, au contraire, absorbent de plus en plus le regard. Il n'est guère douteux que si, à trente ans, Corot eût été maître de son art, ce n'est pas alors qu'il se fût résigné à ces arbres cotonneux qui trop souvent se montrent au devant de ses peintures, tandis que les horizons sont si merveilleux.

Mais, la part faite de ces réserves, il faut bien dire qu'une partie des critiques trop souvent formulées par le public sont précisément ce qui atteste la grandeur de l'artiste. Il y a toujours une convention à la base de tout art. Le véritable artiste n'est pas celui qui, à la façon du photographe,

reproduit indifféremment, avec une égale importance, jusqu'aux moindres détails de la réalité. L'artiste est précisément tout l'opposé : c'est celui qui, dans une scène de la nature aussi bien que dans une scène de l'humanité, est frappé d'une certaine physionomie, d'un certain aspect des choses, qui en a reçu une impression qu'il s'efforce de traduire et qui, seule, lui met à la main le pinceau ou la plume. Et, dès lors, il va manifestant d'un bout à l'autre de son œuvre la pensée et le sentiment qui l'animent; il met en relief tout ce qui peut concourir à l'expression de cette pensée ou de ce sentiment; il subordonne les détails à l'effet de l'ensemble; il affaiblit volontairement, pour ne point distraire l'attention, tout ce qu'en dehors de l'action principale il ne saurait, sans choquer le spectateur, sacrifier entièrement. Aucun maître n'a plus fidèlement que Corot observé cette loi essentielle de l'art, parce qu'aucun n'a plus profondément ressenti une émotion et plus vivement essayé de la rendre. « Avant tout, disait-il, obéissez à votre instinct, à votre manière de voir. » C'était là son esthétique et il s'en est bien trouvé.

VII

Quel était « l'instinct », quelle était la « manière de voir » de Corot? Il n'a point été un plastique attiré surtout par la forme et le relief des objets, cherchant à exprimer les contours harmonieux ou robustes. Il ne ressemble ni à Ruysdaël, parmi les artistes du passé, ni à Théodore Rousseau ou à Diaz paysagiste. Ce qui attire les artistes plastiques ne fut jamais ce qui l'attira. Il convenait lui-même que, malheureusement, le dessin n'était pas son fort. Quand il essaya de peindre des rochers, il ne le fit pas avec bonheur. Il échoua toujours dans la peinture de la figure; et tous ses efforts pour la représentation de la figure humaine, quoiqu'il y soit revenu avec ardeur, avec acharnement même, on peut le dire, dans ses dernières années, ne furent presque jamais couronnés d'un véritable succès. A part quelques rares toiles comme la merveille intitulée : *La toilette*, le côté faible de ses paysages ce sont les personnages qu'il y a introduits, ses nymphes, ses amours; ils n'y font jamais meilleur effet qu'au second ou au troisième plan, lorsqu'on aperçoit seulement la vague silhouette d'une forme féminine à demi entrevue qui voltige dans la rosée ou la tache rouge du bonnet d'un pêcheur qui pousse sa barque. Il ne réussit pas toujours mieux avec les animaux, et j'avoue qu'il est certaine vache de lui, lourde et ventrue, mal établie sur ses pattes, qui m'a gâté plus d'un de ses tableaux. Parmi les arbres, il n'aima guère le chêne, cet arbre cher entre tous aux paysagistes préoccupés de la forme, ni le châtaignier, ni l'orme : ses arbres favoris ce sont le tremble, le peuplier, l'aulne, le bouleau aux feuilles rares et pâles et au tronc blanc, sinueux; c'est encore le saule au feuillage léger, au travers duquel passe la lumière. Ce qu'il aime à peindre, c'est le premier printemps qui met au bout des branches de petites feuilles d'un vert tendre qui tremblent à tous les souffles de l'air. Il excelle également à rendre l'impression de ces brindilles de l'herbe qui poussent sur les prairies et qu'émaillent les fleurs de juin; c'est le bord d'une rivière où les longues touffes s'inclinent vers l'eau; c'est l'eau, l'eau surtout avec ses contours indécis, avec le miroitement et les reflets de la lumière qui la rendent ici sombre et là éblouissante à voir; l'eau, et puis le ciel qui se confond là-bas avec la nappe pâle de l'étang ou avec le détour de la rivière, et les nuages qui voguent, et les cirrus légers qui s'entassent, et le clair firmament qui, çà et là, montre dans les intervalles son azur clair et limpide. Il a aimé le matin avant l'aube, ces brouillards blancs qui s'accumulent dans les bas-fonds ou à la surface des étangs et qui, au premier rayon du soleil, vont s'envoler comme une gaze légère; il a aimé le soir, ces vapeurs qui tombent et vont s'épanouissant à mesure que descendront sur la terre la paix et le silence avec la nuit. Il a aimé tout ce qui est souple et ondoyant, tout ce qui évite les formes arrêtées et les contours définis, tout ce qui, en refusant de parler trop nettement au regard, semble inviter à la rêverie. Il y avait en Corot plus de l'âme d'un poëte que de l'âme d'un sculpteur.

Un poëte, c'est trop peu dire : ce qu'il y avait de plus en Corot, c'était l'âme d'un musicien, et la musique est le moins plastique des arts. Il adorait la musique presque avec la même passion que la peinture elle-même. Il avait sans cesse aux lèvres, tout en peignant, quelque vieille chanson ou quelque air d'opéra, et les disait d'une voix juste et vibrante. C'est de la musique qu'il aimait, en parlant de son art, à tirer ses comparaisons. Il était abonné du Conservatoire et un fidèle de l'Opéra. Ce fut son admiration pour Mme Viardot, dans l'*Orphée* de Gluck, qui lui inspira, en 1860, son tableau d'*Orphée ramenant Eurydice des Enfers*. « J'ai passé, disait-il joyeusement, l'hiver aux champs Élysées et je m'en suis trouvé très-heureux. »

VIII

Corot fut-il un réaliste? Bon nombre de ceux qui aujourd'hui se sont fait de ce nom un drapeau lui contesteront sans doute le droit à porter ce titre, car nul ne leur ressemble moins. Autant ils mettent de soin à se borner à copier scrupuleusement ce que leur offre la réalité, autant Corot se souciait peu de l'exactitude minutieuse des détails. Certes il a beaucoup étudié dans le plein air, et, avril venant, il avait hâte chaque année de sortir de Paris et d'aller respirer l'air de campagne; il a pourtant beaucoup travaillé dans son atelier. Il a copié plus d'un site ainsi qu'il l'avait rencontré; bien souvent aussi il changeait, lorsqu'en changeant il croyait arriver à produire un effet plus harmonieux. Il avait chez lui toujours quantité de toiles en train : il les quittait, puis les reprenait, et quand une composition séduisante s'était offerte à son esprit, il étalait ses diverses toiles, choisissait celle dont le cadre lui semblait devoir le mieux convenir à sa fantaisie, et aussitôt il se mettait d'une main ferme et rapide à peindre ce qu'il voyait en lui-même. M. Dumesnil cite un tableau commencé pour être une étude du lac de Ville-d'Avray, recouvert et transformé ensuite, et dont l'auteur fit son poétique *Souvenir du lac Némi* du Salon de 1865. Est-ce bien le lac Némi? Non certes, mais c'est une peinture pleine de fraîcheur et de poésie et qui n'en est pas moins charmante pour n'exister nulle part dans la réalité. Et maintenant écoutez cet autre détail raconté par M. Burty : Un des derniers matins qui précédaient sa mort, Corot dit à un de ses amis : « J'ai vu cette nuit en rêve un paysage dont le ciel était tout rose. Les nuages aussi étaient tout roses. C'était délicieux, je me le rappelle très-bien. Ce sera admirable à

peindre » (1). Que de paysages rêves ainsi et qui, plus heureux, ont pu être peints! C'est qu'en effet Corot, à la fin de sa vie surtout, pouvait, pour peindre, se fier à un rêve. Il n'avait plus alors la réalité sous les yeux, mais il avait l'impression de la réalité. Que d'années il l'avait regardée d'un œil patient, attentif, studieux! Ce n'est pas toujours la nature elle-même que représente Corot, c'est l'impression que la nature a faite en lui. Il en avait recueilli en son âme et comme gravé dans son imagination les aspects et les effets, et ainsi, ce qu'il en venait à rendre, ce n'était plus telle scène particulière, mais la physionomie elle-même de la nature, ce que le poëte a appelé l'âme des choses. Méthode dangereuse, méthode qu'il ne faut conseiller à personne, aux jeunes surtout, méthode qui peut permettre toutefois à l'artiste sûr de sa main de produire les œuvres les plus excellentes, parce que nul détail importun ne vient alors déranger sa pure vision de la beauté. Ainsi Raphaël, sans modèle, peignait la *Galathée* de la Farnésine.

Là est le vrai attrait des belles toiles de Corot. L'artiste y a mis son âme, ses visions. L'âme de l'auteur s'ajoute au spectacle, c'est elle surtout qui retient et qui charme. Trois influences se sont exercées sur la vie de Corot et ont développé en lui cette vision des choses qui est son originalité. Tout jeune il vit les bords de la Seine ; collégien, mis au lycée de Rouen, il eut pour correspondant un ami de son père qui, les jours de sortie, l'emmenait aux bords de la grande rivière faire de longues promenades dont l'effet ne s'effaça jamais. A son retour de Rouen il habita Ville-d'Avray, où son père avait une maison près d'un étang comblé depuis. Là, le jeune Camille passa bien des nuits à regarder par la fenêtre ouverte les vapeurs qui se jouaient sur la face de l'étang tandis que la lune montait au ciel. C'est là qu'il dut voir, au milieu des vapeurs, flotter les formes indécises et gracieuses des divinités antiques. Lorsque Corot les peignait à cet âge où redeviennent si forts tous les souvenirs de l'enfance, ne les avait-il pas vues réellement? n'y croyait-il pas? ne portait-il pas en lui-même l'image pleine de rêveries des eaux blanches aux humides vapeurs ?

A cette première impression l'Italie en vint joindre une autre. Corot ne retint guère ni les lignes grandioses des montagnes, ni le superbe aspect des villes, mais il avait regardé le ciel de l'Italie : il avait vu ces soleils couchants où se mêlent la pourpre et l'or, où dans la pureté de l'atmosphère se fondent tant de teintes vives et harmonieuses; il en rapporta le rayon qui le réchauffa pour la vie, et toujours dans ses compositions vinrent se mêler à la fois et les poétiques brumes de la vallée de la Seine et les lumières rayonnantes et joyeuses des soleils couchants du golfe de Naples ou de la campagne romaine.

A ces deux influences il en faut joindre une troisième. Corot était né à Paris ; il quitta souvent Paris, il y revint toujours et là s'écoula le principal de sa vie. C'est là qu'il reçut le plus de ses visions poétiques. Ce qui, au fond, domine chez Corot, c'est la peinture du ciel. Il n'est pas besoin d'être un grand campagnard pour comprendre et aimer Corot. Que l'on regarde la construction de ses tableaux, on sera frappé de ce type, qui est celui du grand nombre. A droite et à gauche, une masse d'arbres ; au milieu, au fond, à d'admirables profondeurs, le ciel, limpide ou chargé de nuages. Qu'est-ce que cela, sinon le paysage même d'une rue, où les maisons, à droite et à gauche, sont remplacées par des arbres, des arbres qui, pour Corot, ne sont le plus souvent que des masses? Il sortait le soir de l'atelier, sa laborieuse journée finie, à l'heure où le soleil est déjà couché, où, suivant l'expression des ateliers, les effets n'existent plus, à l'heure où le crépuscule se prolonge et va par degrés s'éteignant. Il levait les yeux vers le ciel, la seule partie de la nature qui demeurât visible. Que l'on regarde les tableaux de Corot, et l'on sera frappé du nombre de fois qu'il a reproduit dans ses tableaux ces paysages parisiens et ces effets des heures du crépuscule !

IX

Il nous reste à dire quel est le caractère commun de ces impressions, l'aspect sous lequel l'âme du peintre a tour à tour vu rêvé, reproduit la nature. Ce trait, c'est d'abord la joie, la fraîcheur, la grâce. Il fut par excellence un homme heureux. Nul ne méritait plus de l'être, nul ne pouvait l'être davantage, car il portait la joie en lui-même. Une verve piquante, aimable, une humeur toujours égale, tel était l'homme aimé de tous qu'on appelait le *papa Corot*. Tout en lui était sain, naturel, heureux de vivre et de travailler. Que de saillies charmantes à citer de lui, si cet article n'était trop long déjà! Il voyait dans la nature cette même joie intérieure.

Son talent robuste n'était pas attiré par les scènes austères ou terribles. J'ai vu un seul tableau de lui, représentant un arbre tordu par le vent. Quelle différence entre ce tempérament et celui de Ruysdaël, par exemple! Il y a de l'air dans ses tableaux, mais point de vent. L'océan ne l'a jamais tenté. Ce n'est pas lui qui eût écrit : « J'ai toujours aimé la société des grands, voilà pourquoi un long tête à tête avec l'océan ne m'a pas fatigué ! » Il n'a cherché ni les tempêtes, ni les falaises, ni les torrents, ni les montagnes déchirées.

Il aimait tout ce qui est calme et frais, tout ce qui charme sans fatigue : les prairies et les bois, les ruisseaux et les collines, les grands horizons, l'eau surtout et le ciel. Il aimait le printemps naissant, les heures paisibles et douces de l'aube et du crépuscule. Il aimait la campagne, mais il la voulait heureuse, animée et égayée par l'humanité. Il évoquait les êtres imaginaires là où il ne pouvait placer ceux de la réalité. Là était la profonde différence entre le goût de Corot et celui de Chintreuil, par exemple. C'est bien rarement que Chintreuil fait intervenir l'humanité dans ses peintures. Il était un timide, un sauvage, il vivait avec la seule nature et l'aimait d'autant plus qu'elle était plus solitaire ; les halliers non fréquentés, les retraites au milieu des bois touffus, où parfois une biche étonnée vient montrer sa tête inquiète, c'est là que surtout il se sentait en communion avec la vie universelle.

Corot a besoin de l'humanité ; il met des femmes, des hommes, des enfants, des cavaliers dans ses allées sous bois ou dans ses herbages touffus. Il a peint souvent les paysans à leurs travaux des champs ; mais en les peignant il ne les a point peints à la façon de Millet, par exemple. Les paysans de Millet sont durs et rudes autant qu'ils sont vrais ; une âpre vie a marqué son poids sur chacun de leurs membres et creusé

(1) *Notice*, par Ph. Burty, en tête du Catalogue pour l'exposition de Corot.

de bonne heure les plis de leur visage ; avant le temps ils sont vieux, au soir de chaque journée ils sont harassés. Les paysans de Corot sont plus esquissés que peints ; ils vivent dans le grand air, libres et le cœur content ; ils n'ont pas souffert.

Là est, par certains côtés, l'infériorité du grand Corot. Il ne semble pas qu'il ait connu la souffrance. Il a passé à côté des drames humains sans y avoir part, sans les voir. Il n'y avait pas en lui une âme complexe. Il a, dès le premier jour, aimé l'art et le travail ; c'est là encore ce qu'il a aimé au dernier jour.

Il fut un cœur et un esprit paisibles. La passion n'a pas plus agité son âme que l'orage ne trouble la surface de ses lacs tranquilles. Sa vie a été sans romans et sans tempêtes. Nul homme ne fut mieux ordonné, mieux réglé, plus véritablement un sage que lui. Il eut de bonne heure, et pour ne les pas quitter, des habitudes méthodiques qui font longues et fécondes les journées, en épargnant le gaspillage du temps. Il ne fut prodigue que de son argent et pour les autres. Il avait été huit années commis de magasin dans la nouveauté ; il avait conservé de cette époque une régularité ponctuelle que rien ne faisait fléchir. Hiver comme été il se levait de bonne heure, de façon à être à huit heures *moins trois minutes* à son atelier, comme jadis au comptoir, et tout prêt à se mettre à la besogne. Il travaillait sans fièvre, mais sans nonchalance aussi, allant de ce pas calme qui abat le plus vite les longues étapes.

Les mots de calme et de paix sont trop faibles quand on parle de Corot. Le mot qui le résume tout entier, c'est le mot de sérénité. Il l'eut comme homme, il l'eut comme artiste. Ce qu'il vit surtout dans la nature, ce qu'il s'appliqua à rendre, c'est l'impression de la sérénité. Elle est dans ses eaux pures et dormantes, dans les vapeurs qui se jouent à leur surface ; elle est dans ses ciels couchants ; il aime surtout les heures sereines qui précèdent le lever du soleil, qui suivent son coucher. Il aime jusqu'à cette sérénité de plus en plus profonde qu'apportent avec elles les nuits étoilées qui font taire tous les souffles de l'air. Si j'osais, je dirais qu'il y a dans les paysages de Corot jusqu'à la bonté, — cette sérénité parfaite. S'il fut bon, cordial, disposé à rendre tous les services, et les plus rares surtout, ceux de la bourse, tout le monde le sait : ses bienfaits ont été assez haut racontés par d'autres que par lui pour qu'il soit inutile d'appuyer. Il y avait une bonté pleine de candeur jusque dans cette vanité naïve dont il ne se cachait pas, que tant de complaisants exploitèrent, qui vantait ces études « très-fameuses », sans que jamais on pût découvrir en lui seulement l'apparence d'une personnalité envahissante, jalouse ou dominatrice. Il n'est pas de spectacle plus sain, plus salutaire, au milieu de toutes les émotions fiévreuses de la vie que ce siècle fait malgré eux à presque tous ses enfants, que le spectacle des œuvres de Corot. On y sent cette satisfaction calme que donnent une conscience tranquille et une vie bien employée. On oublie, en les regardant, tant de mesquines agitations, de vaines rivalités ; on s'y repose des fatigues et des déceptions. Heureux qui peut posséder une toile de Corot et y tourner souvent les yeux ! Il en sort comme une leçon de morale indulgente et charmante, une consolation des ennuis, un sérieux et aimable encouragement au bien. Il faut répéter le mot : il en sort ce qu'il eut à un si haut degré, ce bien suprême de la vie d'ici-bas, la sérénité. Son art donne le repos comme la nature elle-même. Il était bien difficile de regarder cette tête bien modelée et aux vives couleurs, où brillait un œil vif et qu'entouraient ses longs cheveux blancs, sans que ce vers du poëte revînt à la mémoire :

> Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Tel a été en effet le soir de la vie de Corot ; il a ressemblé à l'un de ses soleils couchants, et l'horrible douleur même de la maladie ne put lui ravir son inaltérable sérénité. Quand, un soir de décembre dernier, ses amis lui remirent la médaille d'or commémorative de sa cinquantaine artistique, qui devait remplacer cette médaille d'honneur que l'on avait espérée pour lui en 1874 et que le jury préféra donner à M. Gérôme, quoique déjà atteint mortellement, il retrouvait toute sa joie : « On est bien heureux, disait-il avec de douces larmes dans les yeux, de se sentir aimé comme cela. »

Le jour où les derniers honneurs furent rendus à Corot, un prêtre indiscret crut bien faire de troubler la paix de son cercueil et le recueillement douloureux de l'assistance en venant bruyamment apprendre au monde qu'avant de mourir Corot s'était confessé, en faisant une sortie contre les journaux qui s'étaient permis de taire cette importante nouvelle. Eh! qu'importe qu'avant de mourir Corot se soit confessé ? Son âme pure, patriotique, vertueuse, avait-elle quelque chose à redouter de la justice d'au delà du tombeau ? En vain le catholicisme voudra-t-il tenter de revendiquer Corot. La vraie demeure, la patrie de son âme, ce n'est pas le paradis des docteurs du moyen âge : ce sont les champs Élysées du poëte antique. Il les avait entrevus dans la lumière adorable des soleils couchants italiens, il avait essayé de les peindre pour son *Orphée*.

> Largior hic campos æther et lumine vestit
> Purpureo...

Après les avoir rêvés, il était digne de les habiter, et nulle récompense n'était mieux faite pour lui que d'habiter pendant mille ans leur lumineuse et sereine splendeur.

CHARLES BIGOT.

L'ENSEIGNEMENT DES JÉSUITES

L'esclavage. — La constitution

Au moment où la France de 1789 va peut-être s'enrichir de Facultés diocésaines, il est intéressant de se demander en quoi et sur quels points leur enseignement pourra différer de celui qu'on donne dans les Facultés de l'État.

Voici quelques citations curieuses à ce point de vue. Elles sont extraites du cahier autographié qui sert de thème à l'enseignement de la philosophie au collége des jésuites de la ville de D***, où il est distribué à tous les élèves. Mais il est probable que ce cahier est employé aussi dans les autres colléges de jésuites, car l'auteur, le P. F.-A. J***, le signe de Notre-Dame de Fourvières, 2 *mai* 1874. Cette date prouve, d'ailleurs, que nous avons bien là l'enseignement actuel de la célèbre Compagnie.

Le livre IVe, consacré à la morale, se termine par une quarantaine de pages sur la morale sociale et la société politique. L'auteur y enseigne notamment à ses jeunes élèves

ce qu'ils doivent penser de l'esclavage et de la forme du gouvernement.

I

DE LA SERVITUDE ET DE L'ESCLAVAGE

L'auteur définit l'esclavage (page 319) un « état permanent » dans lequel « le maître est en partie propriétaire de son es- » clave comme de ses autres biens, peut en user, le prêter, le » donner, le vendre, etc. » Puis il le divise en deux espèces : l'esclavage « absolu » et l'esclavage « modéré ».

« L'esclavage absolu, *pratiqué par les païens....*, est absolument interdit par la loi naturelle. » L'auteur en donne pour raison que cet état rendrait impossible à l'homme l'accomplissement de ses devoirs et la conquête de sa destinée.

Quant à l'esclavage modéré, c'est « *celui que le christianisme a cru devoir tolérer, dans les premiers temps* SURTOUT. » L'auteur (page 320) déclare qu' « *il laisse intacts à l'esclave les droits essentiels de l'homme* », et voici comment il définit sa position :

« Sa dignité personnelle et sa conscience sont respectées. » Mais le possesseur garde un domaine absolu sur son travail » et partiel sur sa personne. *Il peut le gouverner, le corriger* » *et* MÊME LE VENDRE, pourvu qu'il respecte les droits de la fa- » mille en ne séparant pas les époux, en ne les arrachant pas » à leurs enfants (1). — *Ce genre de servitude est-il absolument* » *défendu par la loi naturelle? Les juristes les plus autorisés* » *répondent négativement.* »

Nous ne savons pas quels sont ces juristes *les plus autorisés* (2); mais il est probable qu'ils n'appartiennent point aux Facultés de droit actuelles.

En effet, dans les cours de Code civil on commente le décret du 27 avril 1848 (3) infligeant la perte de la qualité de Français « à ceux qui, comme propriétaires ou autrement, » participent au trafic des esclaves ». (Valette, *Cours de Code civil professé à la Faculté de droit de Paris*, tome Ier, page 61.)

Dans les cours de droit romain on développe cette définition empruntée par l'empereur Justinien (*Institutes*, liv. Ier, tit. IV, § 2) aux Institutes d'un vieux jurisconsulte païen, Florentinus (*Digeste*, liv. Ier, tit. V, loi IV, § Ier) :

« *Servitus est constitutio juris gentium qua quis dominio alieno* CONTRA NATURAM *subjicitur.* »

On y montre la même doctrine consacrée dans les Institutes d'Ulpien, qui invoque le droit naturel contre le droit positif de son époque : *Jure naturali omnes liberi nascerentur..... sed postea jure gentium servitus invasit* (loi 4, livre Ier, titre Ier, au Digeste, *De justitia et jure*). Enfin on fait voir, avec les *Disputationes* de Tryphoninus, que les jurisconsultes romains savaient tirer les conséquences de leur principe, par exemple en déclarant lié par une obligation naturelle le maître qui s'est engagé envers son esclave, *etenim libertas jure naturali continetur*, parce que la liberté est comprise dans les règles du droit naturel (loi 64, livre XII, titre VI, au Digeste, *De condictione indebiti*).

Il y a *seize siècles*, les jurisconsultes *païens* déclaraient déjà l'esclavage contraire au droit naturel. Il faut avouer que ce droit n'aurait pas fait beaucoup de progrès depuis lors si le P. F.-A. J*** en était un fidèle interprète. Nous l'engageons à lire, dans les lettres de Sénèque à Lucilius, la lettre 47, qu'on fait traduire aux élèves de tous les colléges laïques : il y verra le philosophe païen protester contre l'esclavage dans des termes dignes des plus grands chrétiens.

Voyons maintenant quels sont les moyens, aujourd'hui admis, pour soumettre les hommes à cet esclavage modéré :

« C. *Ses sources.* — L'esclavage peut provenir de la guerre » ou de la loi, ou d'un contrat, ou de la naissance. — *a.* De » la guerre, *quand les vainqueurs*, au lieu de massacrer les » captifs, *aimaient mieux*, par pitié ou *par intérêt*, leur lais- » ser la vie et *les assujettir à leur service.* — La loi de Moïse » autorisait les Juifs à réduire leurs ennemis en servitude; » et par conséquent elle supposait légitime l'esclavage pro- » venant d'une guerre juste. — *b.* De la loi qui condamnait » quelquefois certains coupables à devenir esclaves, en puni- » tion de leurs crimes. On les appelait esclaves de la peine, » *servi pœnæ. Personne n'a jamais contesté la justice de ce châ-* » *timent.* — *c.* D'un pacte, en vertu duquel un homme se met » sous la domination absolue d'un autre. Ce contrat, quand » il est personnel, *est regardé comme légitime*, pourvu qu'il se » borne à livrer au maître le domaine et la propriété des » actes et qu'on réserve les droits supérieurs de la dignité » humaine et de la conscience. — *d.* De la naissance. C'est » le cas des enfants qui naissent de parents esclaves. Il est » difficile d'indiquer le titre formel qui peut rendre cette » servitude légitime; cependant *on aurait de la peine à dé-* » *montrer en quoi elle est absolument contraire au droit na-* » *turel.* » (Pages 320 et 321.)

Le chapitre se termine par un paragraphe intitulé : *Devoirs du maître envers l'esclave.* « Il doit lui donner de quoi sus- » tenter sa vie et ses forces. Il ne peut ni le tuer, ni le mu- » tiler, ni lui infliger des châtiments cruels, ni l'accabler » d'injures, ni l'appliquer à des travaux supérieurs à ses » forces. *Il doit surtout* respecter sa pudeur et sa conscience » et *lui laisser toute latitude pour l'accomplissement de ses de-* » *voirs religieux.* » (Page 321.)

II

AUTORITÉ SOCIALE. — CONSTITUTION.

L'auteur pose comme principe que « l'autorité civile et po- » litique vient de Dieu seul » (*Assertion deuxième*, page 335), et se demande ensuite si « Dieu *communique le pouvoir* » d'une manière médiate et avec le concours de la société, » ou bien d'une manière immédiate et par lui-même ». La première opinion, qui était autrefois la plus communément reçue parmi les grands théologiens, paraît dangereuse aux auteurs qu'il cite, « dans un siècle séditieux comme le nôtre »,

(1) Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit ici du servage de la glèbe. L'auteur en traite à part sous le nom d'esclavage, non plus seulement *modéré*, mais *adouci*, et déclare, bien entendu, qu'il n'y a aucune raison pour le trouver illégitime.

(2) Faudrait il ranger parmi eux un P. *Liberatore* que le professeur cite très-souvent, mais dont les ouvrages ne nous sont pas connus?

(3) Décret du 27 avril 1848, art. 8. « A l'avenir, même en pays étranger, il est interdit à tout Français de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves et de participer soit directement, soit indirectement à tout trafic ou exploitation de ce genre. Toute infraction à ces dispositions entraînera la perte de la qualité de Français ».

Ce décret a été préparé par une commission présidée par M. V. Schœlcher, membre de l'Assemblée nationale actuelle, et qui avait pour secrétaire M. H. Wallon, aujourd'hui ministre de l'instruction publique.

à cause de l'affinité que les hommes superficiels ou peu soucieux des préceptes révélés voient facilement entre elle et le système du contrat social et de la souveraineté du peuple (Conf. *Liberatore*) ».

Le sujet de l'autorité civile, c'est-à-dire le souverain, est déterminé par un fait humain qui est d'ordinaire un droit préexistant. L'auteur en distingue cinq cas : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*. — Le premier, c'est « l'autorité paternelle et *domaniale* »; le quatrième, la prescription. Le second et le troisième méritent une citation textuelle :

« *b*. Tantôt c'est le résultat d'une guerre juste, *si la sujétion du peuple vaincu est nécessaire pour compenser les droits lésés ou assurer la tranquillité du vainqueur. L'histoire nous en fournit un exemple dans les luttes de Charlemagne contre les Saxons.* » (P. 339.)

C'est la raison, bien connue, invoquée par M. de Bismarck pour défendre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. L'exemple lui-même est un argument nouveau qu'on lui fournit et dont il sera sans doute fort obligé, car les Allemands avaient oublié de remonter jusque-là dans le long recensement de leurs griefs historiques.

« *c*. Tantôt ce sont des *circonstances providentielles* qui, surtout à l'origine des sociétés, ou *quand un trône est vide*, mettent en relief certains *personnages exceptionnels*, distingués par leurs talents et une autorité morale qui s'impose, et les portent naturellement, sans secousse, à la première place (Conf. P. Félix, *Conf. sur l'autorité*, 1859). »

Ces *circonstances exceptionnelles*, *quand le trône est vide*, c'est un nom décent pour le coup d'État de décembre 1851.

Reste enfin le cinquième cas : « le choix formel de la nation ». Mais, dit l'auteur, « l'histoire consacre ce mot de J. de Maistre : « Le peuple reçoit toujours ses maîtres et ne les choisit jamais. » Cela est vrai même quand il met son bulletin dans l'urne. Du reste, le *suffrage universel*, si vanté en théorie, serait *loin de confier toujours l'autorité aux hommes les plus capables*. »

Pourquoi ce conditionnel serait, quand le suffrage universel est le fondement de notre régime politique? Aurait-il pour but de présenter le suffrage universel aux élèves comme une *théorie* purement utopique, étrangère à la vie réelle de toutes les nations? Et cette réflexion elle-même est-elle faite pour inspirer un grand respect aux élèves à l'égard des autorités publiques, lorsqu'ils découvriront, au sortir du collége, que *toutes* dérivent, directement ou indirectement, de ce suffrage universel?

Après le principe du pouvoir, voyons maintenant les formes qu'il doit revêtir. L'auteur pose ici une série de « *Principes à établir* », c'est-à-dire sans doute à développer dans les classes dont le cahier que nous analysons fournit le thème. Voici les 3e et 4e principes :

« 3° La monarchie *simple* paraît en elle-même *supérieure à toute autre forme sociale*. Cependant, eu égard aux passions et *aux faiblesses* humaines, la monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie est ordinairement plus avantageuse.....

» 4° Le gouvernement représentatif, quoique *très-imparfait en lui-même*, peut devenir relativement préférable chez un peuple où il s'est légitimement établi, *pourvu qu'il soit débarrassé des vices principaux qu'il renferme*. Ces vices sont : *a*. la souveraineté prétendue du peuple, porte toujours ouverte aux révolutions; *b*. un gouvernement qui se dirige et se règle d'après l'opinion dominante, en laissant de côté le droit et la justice; *c*. l'autorité du souverain presque réduite à néant; *car on veut qu'il règne sans pouvoir gouverner si ce n'est par des ministres restant d'accord avec la majorité;* *d*. la lutte incessante des partis politiques, qui se disputent le pouvoir et troublent le pays. » (Voyez les preuves de ces assertions dans *Liberatore*.)

Je crois que le P. Liberatore lui-même aurait de la peine à montrer ce qu'il reste après cela de la constitution actuelle, que les élèves des jésuites ne seront sans doute pas dispensés de respecter, au moins en apparence.

Il n'est si bonne compagnie qu'il ne faille quitter enfin. Bornons donc là ces citations. On en trouverait sans doute beaucoup d'autres tout aussi intéressantes, par exemple sur le mariage, sur la propriété, sur la subordination des lois civiles et naturelles aux lois religieuses, sur l'inutilité de la pondération des pouvoirs, etc.; mais celles-ci suffisent à montrer que les professeurs des Facultés de l'État *omettent* aujourd'hui une foule de théories qui pourront trouver leur place dans les Facultés diocésaines. Il est d'ailleurs à souhaiter, pour que tout le monde puisse en tirer profit, qu'on oblige celles-ci à enseigner publiquement, portes ouvertes, comme les professeurs des Facultés actuelles n'ont jamais craint de le faire. Les pères de famille pourront alors choisir en connaissance de cause et savoir où ils placent leur confiance.

Ajoutons, en finissant, que ce cahier du P. F.-A J*** est destiné aux élèves d'un simple *collége*, et que le programme du baccalauréat ès sciences ou ès lettres ne conduisait certainement pas à y faire un véritable cours de politique... peu constitutionnelle. C'est donc tout à fait volontairement, et par un goût naturel, que ledit cahier est allé chercher ces questions.

Ce sont cependant les amis du P. F.-A. J*** qui dénoncent sans cesse les professeurs de l'État, qui les accusent — toujours sans preuves, bien entendu — de mêler la politique à l'enseignement. Que serait-ce donc s'ils rencontraient de pareilles trouvailles, je ne dis pas dans le huis clos d'un collége, où le maître peut faire mettre au cachot l'enfant qui résiste à la bonne doctrine, mais même au grand jour des Facultés, où le professeur s'adresse à un auditoire d'hommes libres?

Émile Alglave.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Un effroyable fléau frappe en ce moment le midi de la France. On ne pourra plus entendre chanter ou débiter la chanson de G. Nadaud : *Si la Garonne avait voulu !* car hélas, la Garonne a voulu faire son invasion. Elle met ses ruines, elle disperse ses cadavres, dans le pays que la guerre de 1870 n'avait pas dévasté.

Ces désastres ne peuvent être du moins imputés au crime d'un souverain, à la sottise des hommes d'État, à la folie des peuples.

Les bonapartistes font ce qu'ils peuvent, toutefois, pour trouver dans ce malheur la rançon de Sedan, la revanche

dont leur orgue il a besoin, ils n'osent pas précisément accuser la République, ni les hommes du 4 septembre ; mais ils osent imprimer en tête de leurs journaux que si l'empire revenait, les misères semées par la Garonne seraient plus vite et plus efficacement réparées. Ils n'affirment pas que les noyés ressusciteraient ; mais on payerait un deuil plus élégant aux orphelins et aux veuves.

Cette exploitation de la douleur nationale, cette insulte à l'élan spontané de la France, cette réclame effrontée, placardée sur des monceaux de cadavres, achève ce parti, qui n'a plus que la ressource de se faire charrier par les fleaux.

Quand la solidarité s'affirme de toutes parts avec un empressement qui mêle une lueur à ce deuil profond ; quand les mains devraient s'unir pour une chaîne de secours, sans distinction de nuance ou d'opinion ; quand aucun républicain, c'est-à-dire aucun homme d'ordre, ne songe à attribuer la générosité qui éclate à l'influence de ce mot de la devise républicaine, *fraternité*, ces brouillons audacieux, ces anarchistes invincibles viennent susciter la haine, l'envie, au milieu de ce désespoir, et veulent enfoncer le cri de : Vive l'empereur ! comme une poire d'angoisse dans la gorge des malheureux qui ouvrent la bouche pour appeler au secours !

On dit que pendant les attaques furieuses de la Garonne, lorsqu'elle effondrait les murs et culbutait les maisons, des voleurs se sont glissés parmi les sauveteurs et ont profité du fléau pour exercer leur industrie.

Les bonapartistes ne font pas une autre besogne. Ces pilleurs d'épaves font leur profit de ces ruines. Puisque la Garonne roule des morts, vite ! lâchons l'aigle de Boulogne ! et les voilà qui, devant les souscriptions, les offrandes de la France et de l'Europe entière, se campent les poings sur la hanche et hurlent à pleine voix : Ah ! si l'empire était là !

C'est absolument comme pendant le siége, quand les futurs pétroleurs, à chaque retraite de M. Ducrot, vociféraient : Ah ! si la Commune était là ! comme on repousserait les Prussiens !

Si l'empire était rétabli, la France serait vraisemblablement plus pauvre et aurait moins de ressources à offrir. Quant aux libéralités de la cassette impériale, on sait d'où filtrait l'eau qui fécondait ses sources.

Puisque les journaux bonapartistes veulent faire honte aux journaux républicains, sous le rapport des sommes à recueillir, qu'ils commencent à publier l'abandon par les anciens fonctionnaires de l'empire des pensions réclamées si instamment pour cause d'infirmités. Voilà, pour le comité de comptabilité, une belle occasion de servir.

Dans quelques jours, quand les fanatiques pourront se montrer ridicules tout à leur aise sans paraître odieux, nous lirons certainement que la Providence a voulu châtier la France républicaine et que, sans le dépôt des lois constitutionnelles, la Garonne n'eût pas débordé.

A quoi servent donc alors, pourrait-on répondre, les consécrations au Sacré-Cœur, les pèlerinages et les dévotions de toute sorte? Le convoi qui ramenait les pèlerins de Lourdes a eu sa route barrée par ce déluge. Pourquoi ceux qui font exorciser la goutte et la paralysie n'ont-ils pu faire exorciser le fléau? Est-ce parce qu'elle est la Garonne, que l'eau qui mugit à Toulouse ne s'est pas abaissée là, comme l'eau du lac de Tibériade, sous les pieds des pèlerins?

Laissons les thaumaturges du bonapartisme et de la sacristie exploiter, s'ils l'osent, ces épouvantables révoltes de la nature, et inclinons-nous avec confusion devant les ruines que la prudence et la science n'ont pas su prévenir.

Ce n'est pas la première fois que Toulouse subit des désastres pareils. Pourquoi a-t-on si peu étudié les effets de la colère du fleuve qu'on s'y expose toujours, avec des risques qui augmentent à chaque inondation? Cette leçon sera-t-elle perdue? Les ingénieurs se borneront-ils à composer la notice de l'inondation et à inscrire une date de plus dans les fastes funéraires du fleuve?

II

Je parlais, il y a quinze jours, du centenaire de Voltaire. Chinon vient de célébrer une cérémonie presque aussi désagréable aux dévots. On a fêté Rabelais; et l'évêque a béni solennellement une locomotive qui portait le nom de ce Léviathan de la gaieté française.

Le goupillon brandi sur Rabelais pour l'invoquer, et non pour le maudire, voilà un de ces plaisants supplices que l'esprit du progrès impose à l'esprit clérical!

Je trouve que le nom de Rabelais convient admirablement à une locomotive, et que ce génie ardent, bruyant, sifflant, fumant, traînant tout un peuple avec lui, depuis les moutons de Panurge jusqu'au frère Jean des Entommeures, ébranlant le sol sous son pas, a été dans son temps une fournaise, un véhicule, un convoi.

III

En attendant les centenaires, nous fêtons les anniversaires. On a inauguré ces jours-ci le monument de Théophile Gautier et celui de M. Dorian.

Voilà une antithèse formidable. Le patriotisme pratique et l'indifférence sublimée! L'homme qui forgeait des canons pendant le siége, l'homme qui forgeait des sonnets.

On a parlé du laurier divin pour le poëte. Il semble qu'on fausserait singulièrement le ton, si l'on parlait de gloire à propos de M. Dorian ; tant il est vrai que l'admiration et la reconnaissance ne se mesurent pas aux services rendus ! S'il s'était trouvé beaucoup d'hommes positifs et pratiques, comme M. Dorian, à l'heure de la détresse, la patrie n'aurait pas tant besoin de se relever aujourd'hui. Si tous les gens de grand talent qui écrivent en prose et en vers avaient pour idéal la seule muse de Théophile Gautier, le réveil serait beaucoup plus lent à espérer. Le poëte d'*Emaux et Camées* était le luxe de la France ; des hommes comme M. Dorian en sont la force et la fortune.

Victor Hugo a pleuré l'ami de sa jeunesse, mais n'a pas senti le besoin de s'associer à l'hommage public qu'on rendait au poëte inutile. Il eût célébré plus volontiers l'industriel patriote, le ministre associé à la défense du pays.

Si l'auteur des *Châtiments* et de l'*Année terrible* avait été chargé de décerner la palme à celui des deux hommes qui fut véritablement le poëte pendant les malheurs de la France, il l'eût décernée à celui qui a le plus souffert de nos souffrances, qui a montré l'inspiration la plus haute, qui a servi l'éternelle et universelle poésie, celle que les peuples comprennent ; et il eût donné l'accolade fraternelle à Dorian, le manufacturier.

IV

On vient encore d'enterrer un grand artiste, un des derniers de cette génération de 1830 que la mort frappe avec

tant d'opiniâtreté. Pourquoi, jusqu'ici, avait-elle oublié Barye ?

Celui-là aura été le Phidias des lions. Si jamais notre civilisation doit disparaître sous la barbarie du *Syllabus*, on sera surpris quelque jour de trouver ses statues d'animaux. On les admirera, comme nous admirons aujourd'hui les Vénus et les Apollons antiques, et l'on découvrira, dans cette interprétation exquise, passionnée, exacte, des bêtes féroces, le secret de notre art moderne, le génie de notre science, l'âme même de notre philosophie.

Les bêtes, dans ce siècle-ci, ont pris la revanche que leur promettait La Fontaine. « Ah ! si je savais peindre ! » disait le lion. Barye a répondu pour lui; au lieu du pinceau, il a pris le ciseau, et il a placé à la porte de nos palais ces sentinelles superbes qui attestent la force de la nature, qui humilient l'orgueil de l'homme et lui posent l'éternel problème de la vie, qu'il s'épuise à creuser.

Une fois cependant Barye, pour varier ses physionomies sans sortir de son domaine, pour se reposer des tigres, a modelé un empereur à cheval. Bien que le cheval fût d'une bonne facture, l'œuvre en général était relativement médiocre. On la suspendit aux murs du Louvre; au 4 septembre, la pudeur publique mit un masque de plâtre à cette image détestable et détestée. Elle restera ainsi à jamais voilée, pour la gloire de Barye.

V

A moins qu'un jour M. Zorn de Bulach, ancien chambellan de Napoléon III, ancien député de la majorité au Corps législatif impérial, qui vient d'être élu vice-président de la commission législative imposée à l'Alsace par l'Allemagne, ne fasse réclamer, au nom de Strasbourg, cet *ex-voto* du 2 décembre.

VI

La librairie Michel Lévy met en vente un nouveau volume de lettres de Mérimée adressées à une nouvelle inconnue. Une très-spirituelle et très-juste préface de M. Blaze de Bury dit à propos de ces correspondances et du caractère de Mérimée tout ce qu'il est vrai de dire et de penser. Sous une modération réelle et presque plaisante, on sent un jugement implacable.

Il importe peu, cette fois, de savoir à qui Mérimée écrivait ces billets acides, ces médisances sur le monde en général et sur le monde impérial en particulier. Quelle est cette présidente dont il se proclame le très-humble serviteur ? D'autres élucideront cette question. Ce qui me frappe dans ce petit volume, c'est le témoignage de ce railleur puissant contre l'Empire, dont il daignait paraître le courtisan. Il ne laisse échapper aucune occasion de dire son mot; et le mot est toujours cruel. A plusieurs reprises, dans cette cour étourdie, il entend le bruit que font les grosses bottes de M. de Bismarck à l'horizon et il le dit, en se moquant de la vanité de nos soldats.

Pendant un voyage à Londres, il voit passer, les yeux brillants d'impatience, de colère, de folie, une pauvre jeune femme que l'Empire français poussa vers l'abîme, et il raconte en ricanant :

« Nous avons le bonheur de voir de temps en temps l'im-
» pératrice du Mexique. C'est une maîtresse femme, qui res-
» semble comme deux gouttes d'eau à Louis-Philippe. Elle a
» des dames d'honneur, avec des yeux flamboyants, mais des
» teints de pain d'épice et un faux air d'orang-outang. Nous nous
» attendions à voir des houris de Mahomet ! On suppose que
» Sa Majesté est venue demander de l'argent et des soldats ;
» mais je crois qu'on ne lui donnera rien que des fêtes dont
» elle a l'air de ne pas se soucier beaucoup. »

Cette moquerie n'est-elle pas tragique, quand on pense au dénoûment de ce voyage de la princesse Charlotte ?

Quand il est à Biarritz, dans l'intimité de la cour impériale, Mérimée baille en long et en large avec un éclat bruyant.

« Je laisse ce sujet... pour vous dire deux mots de notre
» vie. Elle se passe à manger, dormir et un peu se promener.
» On cause un peu aussi, mais pas trop, ordinairement à bâ-
» tons rompus. Bien qu'il n'y ait rien de plus haïssable que
» les *bas-bleus*, je regrette que nos dames n'en aient pas de
» teinte légèrement *azurée*... »

Cette nostalgie de l'esprit n'est-elle pas piquante à noter? Mérimée en venant à souhaiter la compagnie d'un bas-bleu, par horreur de ces décamérons, jolis à peindre, fastidieux à écouter, n'est-ce pas un châtiment exemplaire infligé à cet esprit voltairien ?

Comme il se moque des têtes couronnées, devant lesquelles il s'incline !

Racontant la visite du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, après avoir noté l'incident du cri de : *Vive la Pologne!* poussé dans le Palais de justice, il dit plaisamment :

« Si j'avais des souverains à recevoir, je les mènerais à
» Mabille et à la Closerie des lilas, selon le précepte qui re-
» commande de donner du nouveau aux gens blasés. C'est
» pour cela que les amants des souveraines ne sauraient
» mieux faire que de les battre, afin de leur procurer des
» sensations encore inconnues. Les jambes de Mlle Schneider
» paraissent avoir produit beaucoup d'effet sur le prince
» Vladimir. Son auguste père, après la visite aux Variétés,
» s'est promené tout seul dans le passage des Panoramas,
» suivi par quelques messieurs de la troupe de M. Hirvoix,
» chargé de le préserver des Polonais de mauvaise humeur.
» On a été quelque temps à se méprendre sur ses inten-
» tions, jusqu'à ce que, découvrant des cabinets particuliers,
» mais publics, le czar y est entré d'un air de grande satis-
» faction. »

Ce volume est très-court; mais ces quelques pages suffisent à résumer l'empire : des soldats présomptueux, des grandes dames ignorantes et sans esprit, des fêtes pour tous les goûts, des farces et de la police.

Toutes les fois qu'il s'est fourvoyé un homme de valeur dans un boudoir impérial, il n'a pu en sortir sans grande colère et raconter ce qu'il avait vu sans grand mépris.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le terrible fléau qui a ravagé les plus belles contrées de la France et dont l'irruption foudroyante a entraîné tant de deuils et de désastres, a fait la plus cruelle diversion à nos préoccupations politiques. La douleur et la pitié, devant tant de ruines et tant de cadavres, ont fait taire pour un jour nos querelles et l'on n'a plus songé qu'à secourir le plus rapidement et le plus efficacement possible les malheureuses populations que l'inondation a dépouillées. Il faut se pénétrer de la pensée que l'élan du premier moment, sur lequel on peut toujours compter, ne suffira pas, qu'il faut de la persévérance dans la générosité pour subvenir à de si affreuses misères. Espérons que la grande solidarité humaine et patriotique se fera puissamment sentir à tous les cœurs français !

Quand nous disions que tous les partis avaient désarmé pour un jour sous le coup de la calamité nationale, nous nous trompions. Un seul a fait entendre une note discordante et outrageante. Il est vrai que pour nous ce n'est pas un parti, c'est une détestable faction qui guette la France comme sa proie et pour laquelle toute occasion est bonne, fût-ce le plus affreux malheur. Les journaux bonapartistes ont trouvé bon d'exploiter jusqu'aux inondations, en rappelant la corne d'abondance que le budget mettait dans les mains de leur empereur. Ils oublient que s'il en faisait sortir dans un jour de deuil public des flots d'or qui lui coûtaient fort peu, elle fournissait surtout à son luxe insensé, à ses fêtes extravagantes. Compiègne et Fontainebleau ont absorbé plus de millions que la charité commode d'un souverain qui puisait largement dans les coffres de l'État. Il ne faut pas que les journaux bonapartistes viennent faire de la réclame électorale à l'occasion des fléaux qui désolent notre sol; ils devraient se souvenir qu'il n'y a pas eu de pire fléau pour la France que l'odieux régime qui y a amené l'invasion, la ruine et la honte, en laissant après lui ces influences malsaines dont nous avons tant de peine à nous défaire. Il n'y a pas de fleuve débordé qui dépose dans les champs qu'il a ravagés un limon aussi corrupteur.

C'est pourtant ce parti-là auquel une portion de la droite ménage une place dans la coalition qu'elle essaye de reformer contre nos institutions sous les auspices du groupe de Clercq. La réunion de l'Appel au peuple joue dans cette combinaison le rôle que joue dans la majorité du 25 février le groupe Lavergne. Cela suffit à marquer la différence des deux politiques. Il existe un parti s'appelant le parti conservateur par excellence qui n'hésite pas à mettre sa main dans celle des conspirateurs de Chislehurst, et à s'associer aux véridiques membres du trop fameux Comité de comptabilité. Ce qu'est le passé de ce parti-là, on le sait, et si nous avions besoin de raviver nos souvenirs nous n'aurions qu'à relire le premier volume du livre de M. Sorel sur l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-italienne* pour nous rendre compte du mélange d'ineptie politique et de fraude grossière auquel le pays doit la guerre de 1870. Le sang bout en lisant cette exacte et implacable histoire de la folie criminelle qui nous a coûté si cher. Quant aux agissements actuels du bonapartisme, que veut-on de plus, pour les apprécier, que ce hideux chantage organisé au moyen d'une police secrète soldée pour faire la chasse au scandale et chercher des armes empoisonnées dans la vie privée et jusque dans le sanctuaire de la famille? Il y a pourtant quelque chose de pire encore, c'est de crier soi-même au scandale, comme l'ont fait certains bonapartistes quand ils se sont vus découverts, pareils à l'homme qui crie au voleur quand il a été pris la main dans le sac. Ce parti, bien loin de rougir de ses hauts faits, se montre plus impudent que jamais; il vomit l'outrage sur les institutions actuelles et va même jusqu'à faire entendre des menaces à ses adversaires en escomptant son futur triomphe. Nous mettons au défi que l'on trouve nulle part actuellement une faction plus ennemie de l'ordre et de la paix sociale. Et cependant un bon nombre d'hommes politiques qui font grand fracas de leurs sentiments conservateurs se rapprochent sensiblement de ces perturbateurs, et ils appellent cette coalition nouvelle l'union conservatrice! Conservatrice de quoi, de quel ordre, de quel droit, de quelle religion — voilà ce que nous voudrions apprendre. On prétend que les nouveaux coalisés comptent voter en bloc les lois constitutionnelles afin de posséder dans leurs rangs des ministres possibles, et que par cette manœuvre habile ils espèrent faire la courte échelle à un ministère Fourtou quelconque, car ils ne doutent pas que M. Buffet, à force de s'interpeller lui-même, ne se procure un ordre du jour qui le rende à la vie privée. Comme l'administration qui excite l'enthousiasme de l'honorable vice-président du conseil mérite toutes les sympathies des coalisés, ceux-ci n'auraient, en cas de succès, qu'à prendre sa place toute chaude, la machine gouvernementale fonctionnant à leur profit le lendemain du triomphe comme la veille. Il suffit d'une chiquenaude pour que l'ordre moral soit remis en mouvement comme au 24 mai.

Ces espérances seront déçues. Le centre droit libéral, qui tient un si bon langage dans l'*Écho* et dans le *Moniteur universel*, a conservé cette antipathie profonde pour le bonapartisme qui est son honneur et sa sagesse. Le groupe Lavergne s'affermit, les trois gauches ne se laissent pas désunir. La majorité du 24 février est plus compacte, en réalité, pour les choses essentielles de la politique qu'elle ne l'a jamais été. Il s'agit maintenant pour elle de faire un acte décisif et vraiment souverain, non-seulement en votant les lois constitutionnelles, mais en marquant fermement pour l'automne l'échéance des élections générales. Voilà la question capitale, urgente. Toute prolongation de session qui dépasserait cette date serait un péril public. Rien n'énerverait plus le pays que cette longue attente dans l'incertitude.

L'Assemblée revenant siéger quelques mois d'hiver n'aurait plus qu'une agonie agitée, troublée comme celle d'un moribond dont l'intrigue essaye de capter les dernières volontés. Il faut qu'elle meure debout, non d'épuisement. En prolongeant artificiellement son existence, elle s'enlèverait ses meilleurs titres à la reconnaissance du pays, elle donnerait aux factions un répit dont elles profiteraient, et elle laisserait la constitution se rouiller avant d'avoir fonctionné. Nous sommes assurés qu'elle ne consentira pas à se survivre et qu'après avoir abouti, contre toute espérance, à une œuvre viable, elle ne voudra pas la compromettre en remplissant ses derniers jours de luttes stériles.

Le parti sincèrement constitutionnel est tout entier pénétré de cette nécessité impérieuse de la dissolution prochaine. Il est bien décidé à lui subordonner tout le reste, même ses griefs les plus légitimes. Il n'est invincible que sur la question de scrutin ou plutôt dans son opposition au scrutin d'arrondissement, car on ne le trouvera pas plus intraitable sur ce point que sur les autres pour toute concession raisonnable ne sacrifiant pas le fond des choses. Ce qu'il est bien décidé à sacrifier, c'est toute pensée de loisir, de vacance jusqu'à ce que la tâche parlementaire soit achevée. Une fois l'interminable loi des chemins de fer votée, le but sera bien rapproché. Nous ne pensons pas que M. Louis Blanc et ses amis soient tentés de faire de nouveau blanc de leur épée, pour la plus grande joie de la droite. Les lois constitutionnelles pourront être votées sans délai. Le budget est prêt, et c'est un budget comme il en faut à une fin d'une législature, évitant le plus possible les accroissements et les remaniements d'impôts.

Il faudra bien encore disputer au cléricalisme ce que l'on pourra de la loi de la liberté de l'enseignement supérieur, qui porte l'empreinte de sa franchise, grâce aux embellissements qu'elle lui doit. Puis il faudra franchir le défilé de la loi électorale, qui ne sera dangereux que si M. Buffet le veut bien et s'il pense que c'est le signe d'une grande politique conservatrice de pousser au déchirement et à la discorde dans des questions où le pouvoir exécutif devrait se croire tenu à la plus grande réserve.

Quoi qu'il en soit, il faut marcher et marcher vite. Ce mot d'ordre donné au parti républicain par les présidents de ses trois groupes et confirmé dans la réunion générale des gauches, doit être pris au sérieux par tous ceux qui ont hâte de voir enfin entrer en scène le pays pour qu'il mette un terme par de libres élections aux irritantes compétitions, aux petits calculs et à la politique vieillotte des partis usés.

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 2 10 JUILLET 1875

PHILOSOPHES CONTEMPORAINS

M. de Rémusat philosophe

M. Charles de Rémusat est l'un des plus éminents esprits qui aient servi et honoré la France. A ses funérailles, dans cette foule immense et attristée, les uns sentaient vaguement, les autres comprenaient, tous étaient convaincus que le pays venait de perdre une gloire, une force. Le calme rayonnement de ses belles facultés et de son noble caractère s'était donc étendu, sans qu'il s'en fût jamais préoccupé, bien au delà des cercles politiques et littéraires où il était au premier rang. Et cependant, s'il fut homme d'État, ministre, député, orateur, écrivain, il fut encore plus philosophe. La façon dont il a été philosophe, l'accord de ses principes avec sa vie, l'attention avec laquelle il étudiait, la sagacité avec laquelle il constatait les nécessités morales de la société française, expliqueraient peut-être ce phénomène rare d'une intelligence discrète et exquise obtenant à la fin la popularité. Ce serait le sujet d'un livre ; on l'écrira sans doute un jour. Ce qui nous est ici demandé, c'est seulement de caractériser les qualités philosophiques de M. Ch. de Rémusat.

La tâche est difficile. Pour la remplir à souhait, il faudrait le talent d'observation de M. de Rémusat et sa plume. Quoique admirablement sincère, il n'était pas, comme on dit, en dehors. Quand on causait avec lui, il répondait avec affabilité, en termes spirituels et piquants, et apprenait toujours quelque chose à son interlocuteur; mais il était bref, et presque aussitôt il se recueillait, comme s'il eût été plus aisé de l'exciter à penser que de l'entraîner à parler. On peut avoir eu l'honneur d'être pendant dix ans son confrère, avoir vivement senti le charme de son commerce, s'être nourri de ses livres, les avoir commentés, et cependant hésiter respectueusement alors qu'il s'agit de retracer sa physionomie philosophique. J'essayerai toutefois, après avoir ajouté à mes souvenirs et à mes études les souvenirs et les témoignages encore palpitants de ceux qui vivaient en lui.

D'où était venue à M. de Rémusat sa vocation philosophique? Il est permis de croire à l'influence de l'hérédité; on doit croire davantage à l'influence de l'éducation, surtout quand l'éducation est aussi volontairement acceptée et mise à profit que belle et supérieurement donnée. Chez M. de Rémusat, nous trouvons tout cela. Il recueillit le bienfait de l'hérédité. Platon aimait tant son pays qu'il propose quelque part d'appeler la patrie du nom plus doux de *matrie*. Par un renversement analogue des mots les plus chers, M. de Rémusat disait que sa mère était *le père* de son esprit. Il ne se trompait pas : quand on a lu le livre sur *l'Éducation des femmes*, on sent combien est vrai ce jugement qui n'était sur ses lèvres qu'un acte de gratitude : entre les deux esprits, l'air de famille est saisissant. Un trait surtout leur est commun : le penchant à la contemplation méditative. Mme de Rémusat n'y céda peut-être pas tout de suite; mais elle s'y livra pourtant de bonne heure, et naturellement ; les épreuves l'y ont aidée, non forcée. « Sa maturité, a dit exactement Sainte-Beuve, data du cœur même de sa jeunesse. » Elle connaissait si bien la libre concentration de la pensée sur les choses qu'elle l'a définie comme un philosophe : « La méditation, a-t-elle écrit, diffère de la rêverie en ce qu'elle est l'opération volontaire d'un esprit ordonné. » Mais chez elle la réflexion voulait aboutir à l'action, à l'influence sur les âmes dans la famille d'abord, puis, par la famille, par la mère principalement, sur les caractères dans la société. De même, chez son fils, pendant toute sa vie, la réflexion philosophique sera dans un rapport étroit avec la politique : quand le pays aura besoin de ce méditatif pour les grandes luttes ou les tâches douloureuses, il le trouvera prêt.

Lorsque le premier empire tomba, la France eut tout aussitôt besoin de penseurs capables de fournir à la liberté des principes et des lumières. M. de Rémusat a maintes fois décrit cette situation et rappelé les devoirs qu'elle imposait à l'élite de ses contemporains. Sous le premier empire, si les sciences morales n'étaient pas mortes, c'est qu'il est impossible d'en détruire la racine. Elles n'avaient pu que végéter : il était urgent qu'elles revécussent avec une vigueur et une

fécondité nouvelles. Quelque chose en était demeuré sans doute; mais, la philosophie, la littérature, les arts, pour tout dire en un mot, les opinions étaient resserrées dans d'étroites limites; on mettait la sagesse dans la contrainte. Peu de mouvement, point de nouveauté, beaucoup de prudence. On se défiait du raisonnement dans les choses de raisonnement, de l'imagination dans les choses d'imagination. Quelqu'un disait vers ce temps-là à M. Sieyès : « Que pensez-vous? » — « Je ne pense pas, » répondait le vieux métaphysicien dégoûté et intimidé, et il disait le mot de tout le monde. L'esprit humain a rarement été moins fier qu'alors de lui-même : c'est un temps où il fallait être soldat ou géomètre (1). » Avec la liberté politique, tout changeait. Une philosophie devenait indispensable; bien plus, cette philosophie devait être « l'esprit de l'esprit du temps ».

Or, cette philosophie, on ne l'avait pas. Elle était à trouver, ou à retrouver. Dira-t-on qu'elle n'était pas loin et que le XVIIIe siècle nous l'avait léguée? M. de Rémusat n'était pas de cet avis. Dans ses jugements sur le siècle dernier, il a apporté cette modération qui n'est que la forme sereine de la justice et qui ne l'abandonna jamais. Il est toujours resté fidèle à la devise que ses *Essais* ont pour épigraphe : *Templa serena*. Mais la justice envers une doctrine n'implique pas l'adhésion. En voici la preuve : « Nous avons vu, — écrivait M. de Rémusat dans son *Essai Ier*, — nous avons vu l'école française (du XVIIIe siècle) se former sur cette idée que l'esprit d'examen ne connaît d'autre règle que l'expérience, mais que cette expérience purement externe est la seule source de certitude..... Soit pour contrarier en tout l'école théologique, soit par enthousiasme pour les triomphes de la physique, elle lui a emprunté ses formes, ses notions, son langage; enfermée dans un empirisme étroit, elle s'est faite elle-même une science physique. Là est descendue, il y a quelque quarante ans, la philosophie.

» Du jour qu'elle se fut ainsi diminuée, elle n'eut plus de force ni de portée. Elle avait en quelque sorte abdiqué : la physique la prit au mot et s'imagina follement et soutint hardiment qu'il n'y avait plus qu'elle au monde. Le dernier terme de la philosophie du siècle passé fut l'anéantissement de toute philosophie. Le nom même en fut, ou peu s'en faut, mis en oubli; et les choses en vinrent au point que, lorsqu'en 1795, l'Institut fut fondé, et dans l'Institut une classe des sciences politiques et morales, il y eut une section d'*analyse des sensations et des idées;* il n'y eut point de section de philosophie, ce mot ne fut point prononcé (2). »

Cela, c'est l'histoire vraie; il n'est pas inutile de la relire de temps en temps. Ainsi le XVIIIe siècle ne nous avait légué qu'un bien mince héritage philosophique. Mais son tort le plus grave était d'y avoir mis la morale de l'intérêt, celle, comme on sait, qui est impuissante à fonder le devoir et le droit et qui, au fond, se passe de liberté. D'une telle morale, la société qui aspirait à reconstituer la France sur des bases libérales n'avait que faire. « L'intérêt? ce n'est pas là le nom que les peuples écrivent sur leurs étendards lorsqu'ils marchent à la conquête de l'avenir. Les débats politiques sont ceux où l'utilité joue le plus grand rôle, car l'utilité publique est souvent une chose sacrée, et pourtant je n'ai pas ouï parler d'une nation qui eût gravé au frontispice de sa constitution la déclaration des intérêts de l'homme (1). » Ces paroles marquent fortement le désaccord, ou pour mieux dire la contradiction manifeste entre la déclaration des droits de l'homme, fruit le plus pur de la Révolution naissante, et la doctrine de l'intérêt, conséquence forcée du sensualisme. On ne pouvait renoncer aux droits de l'homme; il y avait urgence à renverser la philosophie qui les excluait et à découvrir celle qui les proclame et les démontre.

On se mit à l'œuvre. La ruche se forma promptement : les abeilles butinaient, travaillaient, combattaient. M. de Rémusat était parmi les plus actives. Ceux qu'intéresse l'histoire de cette époque, et j'espère qu'ils sont nombreux, trouveront dans ses écrits le tableau véridique de ces beaux commencements où se dépensa tant de talent, de courage, de généreuse ardeur au service d'une grande cause. Ils y admireront de quelle main équitable et désintéressée il fait les parts, toujours en s'effaçant lui-même. Mais comme j'écris ici pour beaucoup de personnes qui n'auront pas le temps de lire, qu'on me permette de citer souvent. Voici comment il rend justice aux maîtres qui donnèrent les premières impulsions :

« Au cœur de l'enseignement public, là où l'essor, parfois capricieux, de l'esprit est sans cesse contenu par l'étude des textes et la responsabilité du professorat, il s'était formé peu à peu, sagement, gravement, une école tout observatrice, qui..... devait arriver par l'examen de tous les systèmes à ce qu'on pourrait appeler une édition revue des principes de l'esprit libéral. Là on faisait gloire de respecter l'expérience, de n'insulter aucune tradition; mais on professait non moins haut la liberté absolue du jugement. Cet esprit, qui devait par degrés s'associer à l'esprit général, date certainement de M. Royer-Collard; j'ai dit ailleurs comment il donna à la philosophie une impulsion qu'il n'eût pas voulu suivre jusqu'au bout, mais qu'il protégea toujours. Cette haute critique, M. Guizot la porta dans l'histoire avec une supériorité incomparable; ce fut lui qui, le premier peut-être, eut une pleine conscience de ce qui manquait à l'esprit du temps, savoir : l'union d'une direction déterminée avec une étendue égale à la diversité des choses. Ce qu'il fit par l'histoire pour la politique, M. Cousin le fit pour la philosophie par l'histoire de la philosophie. Jamais, avant eux, la critique n'avait montré qu'elle pût être à ce point puissante et créatrice (2). »

Ces jugements sont d'autant plus remarquables que celui qui les portait en 1859, après quarante ans d'expérience et de réflexion, ne se liait jamais sans retour à une doctrine et gardait toujours le droit de reviser la pensée des maîtres aussi bien que la sienne propre. « Après tout, la philosophie n'est pas une cause que l'on soutienne par honneur, un parti que l'on suive par fidélité. Où est le vrai, là est le drapeau (3). »

Il s'est trouvé que pendant toute sa longue carrière intellectuelle, le vrai et le drapeau pour M. de Rémusat furent du côté de la philosophie spiritualiste. C'était cette philosophie, avec ses conséquences morales et politiques, qu'il soutenait, directement ou indirectement, dans tous les recueils où il a

1. M. Ch. de Rémusat, *Critique et études littéraires*, tome Ier, préface, p. 9. Didier, 1859.
2. *Essai de philosophie*, tome Ier, pages 68 et 69. Paris, 1842.

(1) *Ibid.*, page 14.
(2) *Critique et études littéraires*, Préface, p. 22.
(3) *Essais*, tome Ier, page 91.

écrit, aux *Tablettes universelles*, au *Globe*, à la *Revue française*, à la *Revue des deux mondes* et dans tous ses ouvrages. On se demandera peut-être pour qui, de M. Cousin ou de M. Jouffroy, il eut plus de penchant. Il accepta de chacun de ces deux hommes, d'ailleurs différents de tempérament, de talent et de caractère, tout ce que son large et conciliant esprit put en prendre. Il goûtait évidemment les grandes, les éclatantes qualités du premier, à tel point que je ne sais si personne en a parlé avec plus d'admiration que lui; il éprouvait à l'égard de Jouffroy une sympathie intime qu'il a exprimée en termes empreints de respect et de tendresse. Entre eux, il ne choisissait pas : « L'un, a-t-il dit, sut tout embrasser, l'autre s'efforça de tout pénétrer, et tous deux contribuèrent puissamment, par des efforts divers, à introduire dans les choses de l'esprit une qualité précieuse et une véritable vertu, l'impartialité ; car la science est aussi sœur de la justice (1). » Cependant si M. de Rémusat, qui était avant tout et essentiellement lui-même, a ressemblé à l'un de ses deux illustres amis, j'oserais dire que c'est plutôt à Jouffroy.

Il garda avec eux, dans la même ligne théorique, une attitude personnelle et parfois de libres allures dont l'amitié tempérait la hardiesse. En histoire de la philosophie, il n'a rien écrit sans avoir lui-même consulté les sources; en philosophie, tout ce qu'il a répété, il l'a repensé et y a mis sa marque. Et ce n'est pas encore assez dire : il a eu une manière à lui d'aborder, de décomposer, de rajeunir les problèmes. Il a posé avec résolution, dans leurs termes vrais, des questions trop ajournées. Enfin il a vu des questions nouvelles, les a introduites scientifiquement, et, comme pour réveiller et stimuler les retardataires, il s'est risqué à les résoudre. Sans énumérer à nouveau des livres de grande autorité que le public philosophique connaît tous plus ou moins (2), je voudrais insister un peu sur ce qui est à mes yeux le côté original de ce rare esprit.

Il entendait le mot éclectisme comme le chef de l'école l'a le plus souvent et définitivement expliqué. L'histoire de la philosophie lui paraissait être une partie nécessaire de la méthode; l'autre partie était à ses yeux l'observation par la conscience; ces deux procédés fondus en une méthode unique le conduisaient, lui aussi, à la philosophie de l'esprit, celle à laquelle convient et est resté le nom de spiritualisme. Mais de bonne heure il demanda que cette doctrine fût plus hardie, non pas certes dans le sens agressif, mais au contraire dans le sens compréhensif et dogmatique. « Pour qu'elle ne demeure pas au-dessous de sa destinée, — disait-il, — il importe qu'elle connaisse tous ses droits, et, nous devons l'avouer, si quelque chose peut faire douter de son avenir, c'est sa timidité. Elle est timide encore, non à juger, mais à conclure ; la critique cependant n'a de prix que comme une voie plus sûre d'arriver au dogmatisme... L'impartialité, qui est une vertu de la raison, a, tout en préservant du fanatisme ou de la duperie, l'inconvénient d'affaiblir le ressort de la conviction et peut aisément dégénérer en indifférence. C'est l'écueil que nous devons éviter (3). »

M. de Rémusat a évité l'écueil qu'il signalait. Historien éminent des systèmes, juge calme, clairvoyant et juste des opinions, il ne négligea pas l'investigation patiente et eut souci des progrès de la théorie. La philosophie qu'il aimait avait débuté par être surtout morale et cela devait être puisqu'elle visait à devenir la base d'une philosophie politique. Or, comme il l'estimait vraie, vraie par les principes, il crut avec raison qu'elle avait le droit d'étendre ces principes aussi bien aux sciences physiques, mathématiques et naturelles, qu'aux sciences de l'esprit et des mœurs. L'un des premiers, le premier peut-être, il la poussa sur ce terrain nouveau. Il s'y plaça lui-même et composa, pour donner l'exemple, le profond *Essai sur la matière*, qui, à lui seul, formerait un livre (1).

Ce travail est une œuvre métaphysique de grande valeur. Trop peu de personnes le connaissent, un peu par la faute de l'auteur qui, depuis 1842, ne l'a pas réimprimé, malgré nos sollicitations répétées. L'analyser en ce moment n'est pas possible. Après l'avoir maintes fois cité et recommandé à l'attention des lecteurs capables de l'apprécier, indiquons-en du moins le caractère et la portée.

Si M. de Rémusat eût écrit ce mémoire de nos jours, il n'eût pas manqué, je suppose, de montrer, en commençant, que la matière, cette chose que l'on croit communément être la plus aisée à connaître, est justement ce qu'il y a au monde de plus difficile à saisir. Il aurait ajouté sans doute que ceux qui en parlent le plus sont ceux qui en ont le moins pénétré la mystérieuse essence. Pour n'effaroucher personne, il débute par des paroles de conciliation et de paix. « Laissons de côté, dit-il, toute question de préséance, et conseillons à la philosophie de faire les premiers pas et d'aller chercher les autres (les savants) sur leur terrain;..... demandons aux sciences physiques elles-mêmes l'idée qu'elles donnent de la matière; et nous verrons ensuite ce qu'on peut faire de cette idée. »

Partant de là, et tenant d'une main aussi délicate que ferme le fil de l'analyse, M. de Rémusat arrive pas à pas aux propositions suivantes, qu'il suffira d'énoncer.

Nulle part l'expérience ne nous montre la matière à l'état inerte. Ses parties se tiennent, se séparent : cela exige la force, et la force est toujours en action. En rapprochant les atomes, ou les parties, la force produit l'étendue. Dépouillée de l'étendue comme qualité primordiale, la substance tend à se réduire à la force. L'atome paraît concerner l'étendue et la force le mouvement. Sont-ils séparables ? Il est évident que la force ne peut être ramenée à l'étendue; il l'est moins que l'étendue ne puisse être ramenée à la force. Il y a sans doute des difficultés à comprendre ces forces élémentaires, et des difficultés insolubles; mais n'y en a-t-il pas également dans la conception de particules étendues et inertes à la fois, et mues en outre par des forces extrinsèques qui se croisent et se combattent? N'est-ce pas même doubler la difficulté et n'est-il pas plus simple de réduire l'atome à la force? Résister à un mouvement par un mouvement, c'est déjà un fait dynamique. La théorie dynamique réclame un moins grand nombre d'hypothèses que les autres théories. La force ainsi métaphysiquement conçue est peut-être la clef du monde.

On m'excusera d'avoir résumé avec cette rude brièveté des idées que M. de Rémusat a déduites avec tant de précautions, de finesse et de sage mesure. Mais il a intéressé le public

(1) *Critiques et études littéraires*, tome II, page 197.

(2) Nous nous réservons de parler dans une autre occasion des ouvrages de M. de Rémusat relatifs à l'histoire de la philosophie.

(3) *Essais*, t. Ier, p. 87.

(1) *Essais*, t. II, essai IX, p. 178 à 348.

par des spiritualistes si diversement brillantes qu'on oublie un peu quelle place elle a occupée dans la sphère métaphysique. Cette place, je vais la marquer. Ainsi, l'*Essai sur la matière* a été publié en volume en 1842. Il date de plus loin : l'auteur le fait remonter, dans sa préface, parmi les morceaux qui avaient paru depuis douze ou treize ans. C'est donc vers 1829 ou 1830 que l'éminent penseur essayait de reconstituer le dynamisme spiritualiste en tenant compte de l'état des sciences à cette époque. Or M. Cousin n'avait pas encore alors retiré de la poussière ou de l'oubli les profondes théories de Maine de Biran. Le mouvement commencé par M. de Rémusat s'est continué, quoique lentement. Ailleurs, nous avons rappelé comment il avait été activé par plusieurs de nos confrères. Ils obtenaient toujours l'attention bienveillante et les encouragements de leur aîné, et celui-ci a accueilli avec une faveur évidente les travaux composés sur ce sujet en dehors de l'Institut, ceux de M. F. Magy, ceux aussi du jeune et bien regretté Fernand Papillon.

Plus de vingt ans après l'impression de l'*Essai sur la Matière*, M. de Rémusat faisait en avant une autre tentative. Jamais il n'a été ni aussi profond, ni aussi hardi que dans le mémoire dont je vais dire quelques mots. C'était au temps où un livre de M. Francisque Bouillier avait provoqué un vif retour d'attention vers la question si obscure et si controversée de l'animisme. Des camps s'étaient formés ; comme les psychologues, les physiologistes, les médecins, les théologiens même, étaient entrés en lice. Le cher et pénétrant Albert Lemoine, que la science vient de perdre, avait soutenu avec sa netteté et sa sagacité ordinaires l'existence du *sens vital*. M. de Rémusat prit la question à sa manière : il dit, lui aussi, son mot.

Ce mot, c'est le mémoire intitulé : *Sur les limites de la conscience et sur les facultés inconnues de l'esprit humain*. Il le lut d'abord à l'Académie des sciences morales et politiques ; puis, comme c'était un chef-d'œuvre de style en même temps qu'un modèle d'observation et d'induction, l'Académie française voulut, à son tour, en entendre la lecture. Le titre seul de cet écrit était une hardiesse ; quelques timides pensèrent que la pensée était une témérité. En deux mots, la voici :

Entre autres faits curieux, M. de Rémusat insistait sur le phénomène de l'oubli. Il constatait ingénieusement que nous avons la faculté d'oublier. Quand nous oublions, nous n'avons plus conscience de nos souvenirs plus ou moins évanouis. Ils n'ont pas péri cependant, puisque tantôt ils reparaissent d'eux-mêmes, et tantôt nous les contraignons à reparaître. Où sont-ils donc alors? En nous certainement, mais en nous sans conscience. Nous les possédons néanmoins, nous conservons la faculté de les posséder. Cette faculté est inconsciente, inconnue ; donc il y a des facultés inconnues et toute l'âme n'est pas dans la conscience.

Après ce fait, l'auteur en étudiait de plus voilés, de plus intimes encore. Et de ses analyses, sait-on quelles conclusions il tirait? Plusieurs, mais principalement celle-ci, dont on mesurera la portée :

« Puisqu'on a vu que de certaines facultés ne sont pas toujours en acte et se réduisent par intervalles à de simples possibilités, cet état momentané de l'âme n'est pas contradictoire en lui-même, et il pourrait à certains égards être permanent. D'abord des facultés spéciales pourraient exister qui n'auraient jamais été, *qui ne seraient jamais en acte dans cette vie*. Il suffit pour admettre cela de supposer que ce monde ne soit pas fait pour que nous passions en tout et tout entiers de la puissance à l'acte. Il suffit de croire, en un mot, que l'âme ait une autre destinée que la destinée terrestre. » — Les dernières lignes du mémoire sont celles-ci : « D'où il suit que la destinée terrestre peut être considérée comme provisoire, et qu'on peut prévoir un ordre de choses où il y aurait équation entre la nature de l'homme et son existence, entre l'âme, la connaissance et la réalité (1). »

Qui ne sentira la beauté et la force de cet argument arrivant là simplement comme la conséquence naturelle de l'analyse de nos puissances psychologiques ? A l'appui de cette vérité qu'une autre existence suivra celle-ci, il y a d'autres preuves. M. de Rémusat ne les méconnaissait pas, même alors qu'il écrivait qu'après les séparations infligées par la mort, les survivants restent inconsolés et, s'ils sont fidèles, inconsolables, tant est dure l'absence à ceux-là mêmes qui ont l'espérance certaine du revoir.

Nous venons de toucher à la philosophie religieuse de M. de Rémusat. Il l'a exposée dans un petit livre publié en 1864, un an après la lecture du mémoire dont nous venons de parler (2). Ceux qui seraient tentés de croire qu'il était indécis sur les hautes questions n'ont qu'à parcourir ce mince volume ; ils s'assureront de la constante fermeté de cette raison supérieure dont les prises ne se sont jamais amollies. Là, M. de Rémusat se rend compte, selon son habitude, de l'état des esprits au moment où il écrit. Le fait saillant qui le frappe, c'est qu' « un mouvement assez étendu s'est manifesté sur divers points, sous diverses formes, en faveur de ce qu'il faut bien appeler brutalement du nom d'athéisme ». Il en conclut qu'il y a lieu de revoir la théodicée avec toute la philosophie. « Dans les opinions les plus chères à l'esprit humain, une sorte de révision périodique est indispensable, qu'on pourrait comparer familièrement à une vérification des poids et mesures. » Il passe donc en revue toutes les doctrines anciennes et contemporaines sur la divinité. Il déclare encore une fois que, à cet égard, la philosophie spiritualiste a trop subi l'influence intimidante de la critique de Kant. Pour lui, il connaissait Kant ; trois fois au moins il a examiné le kantisme en homme qui le sait par cœur : dans ses *Essais*, dans le grand rapport à l'Académie des sciences morales de 1845 et dans un rapport plus spécial en 1870. La *Critique de la raison pure* l'a fait réfléchir profondément ; elle ne l'a pas intimidé. M. de Rémusat a un principe qui revient fréquemment sous sa plume, base invariable sur laquelle il appuie ses dernières affirmations : « Les idées de la raison humaine prouvent leur objet. » Au nom de ce principe, dans un langage clair et pur comme la lumière, sans fausse exaltation, mais aussi sans affectation de mollesse, comme recueilli dans le fond de son âme et se parlant à lui-même, il écrit ceci : « Oui, par un acte de la raison qui n'en est pas même le plus difficile effort, par une conception de l'esprit qui n'est ni contradictoire ni hasardée, nous affirmons ces deux propositions : Dieu est l'auteur du monde, Dieu est le bien. J'ai beau regarder, je ne puis apercevoir par quel côté le criticisme pourrait surprendre à ces deux croyances une

(1) *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*. Livraison de avril et mai 1863.

(2) *Philosophie religieuse*, 1864. Germer Baillière, in-18 de 187 p.

difficulté logique invincible. Que l'existence du monde, réduit même à l'ordre actuel, suppose et atteste un auteur : que l'idée du bien dans notre esprit suppose également un type, une origine, une cause, c'est chose plus facile à établir qu'à contester, et telles sont les deux preuves ou les deux conceptions irrésistibles qui s'unissent, se pénètrent l'une l'autre et se combinent en une certaine connaissance de Dieu..... On peut dire, sur la foi de notre propre pensée, que Dieu est le bien souverain, suprême, parfait (1). »

Je ne discute pas M. de Rémusat; je voudrais seulement le donner à bien connaître. Et, quoi que je fasse, le moyen le plus sûr de le mettre en présence du lecteur, c'est de lui laisser la parole, surtout quand il s'agit de ces pensées intimes auxquelles personne n'a le droit de rien ajouter, pas même un détail, de rien changer, pas même un mot.

Ce procédé serait encore le meilleur pour mettre en évidence l'unité et la constance des principes de M. de Rémusat dans sa vie publique. Avec toute l'élite de ses contemporains animés de l'esprit nouveau, il avait cherché, nous l'avons dit, une doctrine rationnelle en harmonie avec les droits et les devoirs d'une société émancipée. C'est sur une philosophie libérale qu'ils établirent solidement la politique libérale, afin qu'entre la philosophie et la politique il n'y eût plus de dissonance, « afin que la sympathie du bien avec le bien, la concordance du bon, du vrai et de l'utile apparût à la raison satisfaite. » Il disait dans l'introduction des *Essais* : « La philosophie, qui nous montre l'homme libre sous la loi de sa raison, affranchi par elle et par elle contenu et gouverné, ne sert-elle pas d'exemple et de base à la philosophie politique qui constitue la société à l'image de l'homme et la veut libre aussi sous la loi de la raison? Le type de tout gouvernement réside dans le gouvernement intérieur de l'âme humaine (2). » Dans toute la série de ses écrits, vous retrouverez les mêmes idées. Il tâchait d'y conformer ses discours, sa conduite, ses actes quand il fut au pouvoir, sa polémique grave et triste, mais non découragée, quand le pouvoir fut en contradiction avec l'idéal de son libéralisme.

Cet idéal s'approchait autant que possible de la constitution anglaise. Ce qu'il avait souhaité à la France, c'était la monarchie représentative. On se souvient en quels termes il déplora « l'immense accident » (ce sont ses expressions) qui renversa cette monarchie en 1848. Plus tard, en 1860, c'était encore, à ses yeux, le type de l'établissement politique le mieux approprié au génie et au passé historique de notre nation. Cependant le principal, l'essentiel lui paraissait être la liberté conciliée avec l'ordre, et le gouvernement qui aurait assuré ces deux biens nécessaires, il l'aurait tenu pour bon, quel qu'en fût le nom. Dans son beau livre intitulé : *Politique libérale*, qui parut à cette date, il discute, en théoricien et en homme d'expérience, la question de savoir si l'union de la liberté et de l'ordre n'est réalisable que dans l'État monarchique et si, dans tous les cas, le problème doit être tranché par la seule théorie et sans que l'opinion ait voix au chapitre. Je prie qu'on lise avec attention, et sans parti pris, la page suivante :

« En politique, l'opinion est à peu de chose près aussi importante que la réalité. Or donc, à proprement parler, il n'y a que deux formes de gouvernement : la monarchie et la république. L'aristocratie, la démocratie, constituent plutôt aujourd'hui le caractère d'un gouvernement que sa forme, et c'est l'ordre social encore plus que l'ordre politique qui décide du caractère du gouvernement. Quant à la liberté, elle peut pénétrer partout. Ce n'est pas elle, du moins ce n'est pas elle seule qu'il faut consulter pour choisir entre la république et la monarchie. Ni l'une ni l'autre heureusement n'a le privilége de la liberté, comme ni l'une ni l'autre n'est en soi et nécessairement incompatible avec le maintien de l'ordre et avec la force du pouvoir. Il n'est pas donné d'ailleurs à la pure sagesse de décider si une nation sera gouvernée par la forme monarchique ou républicaine. C'est un de ces points qu'il serait chimérique de décider pour elle contre son opinion, même contre ses préjugés. Si un peuple croit la république impossible, elle l'est (1). »

Deux conséquences sont à tirer de ces considérations : la première, c'est que la liberté et l'ordre peuvent pénétrer et vivre ensemble dans un État républicain ; la seconde, c'est que la nation doit être admise à en décider. M. de Rémusat, il est vrai, dit que si un peuple croit la république impossible, elle l'est, — et il s'arrête là. Mais ce loyal esprit sous-entend évidemment la réciproque ; il l'eût exprimée sans hésitation, si quelqu'un la lui eût proposée, et il aurait dit : Si un peuple croit la république possible, elle l'est. Telle était donc déjà sa pensée en 1860, et, je le répète, ce qui lui tenait au cœur avant tout, c'était la liberté dans l'ordre, c'est-à-dire sous le règne de la loi.

Dans le même ouvrage, je lis un autre passage qui complète le sens du précédent. C'est à l'occasion des derniers ouvrages de M. Tocqueville. Celui-ci avait-il réellement pensé que la république fût le seul gouvernement où pût fleurir la liberté? Ses amis le prétendaient ; M. de Rémusat n'en était pas sûr. Mais se plaçant dans l'hypothèse où M. de Tocqueville en aurait effectivement jugé ainsi, M. de Rémusat accordait que la monarchie représentative et la république mixte ou modérée ne sont au fond qu'un seul et même gouvernement.

« Pour résoudre la difficulté, écrivait-il, nous accorderons à la théorie que le gouvernement mixte où la liberté domine comme élément au point de le caractériser et de lui mériter le nom de gouvernement libre, est essentiellement une république. Je pourrais citer bien des autorités, je me borne aux suivantes : « Le gouvernement représentatif, a dit M. Royer-» Collard, ayant trouvé en Angleterre la monarchie absolue, » en a fait une véritable république. » C'était l'opinion de Montesquieu : il appelle l'Angleterre un pays où la république se cache sous la forme de la monarchie ; et un des ministres de la reine Victoria ne fait pas difficulté d'admettre cette définition pour l'État dont il est un des meilleurs serviteurs (sir George Lewis) : « Une république déguisée par les formes d'une monarchie absolue (2). »

Donc il y a quinze ans, pour le moins, M. de Rémusat écrivait, déclarait que son idéal politique, la monarchie constitutionnelle, ne différait pas quant à l'essence et en théorie du gouvernement républicain ; il écrivait et déclarait aussi

(1) *Philosophie religieuse*, pages 184, 185.
(2) *Essais*, t. Ier, introd., p. 30.

(1) *Politique libérale*. Édit. de 1860, p. 370. La 2e édit. vient de paraître chez Michel-Lévy.
(2) *Polit. lib.*, 1re édit., p. 158.

que la nation était juge de la possibilité ou de l'impossibilité du gouvernement républicain. Le jour où la théorie et l'opinion lui parurent s'être rencontrées, il se décida comme elles et dans le même sens. Était-ce lui se contredire ? Pour lui d'ailleurs, il demeurait bien entendu que la république serait modérée. On objecte qu'elle ne le sera point. C'est une autre question, une de ces questions auxquelles M. de Rémusat avait maintes fois répondu : « La crainte du fait ne peut être réputée pour le fait. » Tout ce que nous avons voulu montrer, c'est comment, au fond, chez M. de Rémusat, se sont liées la philosophie théorique, la philosophie politique et la conduite. Le jour où il céda à l'évidente nécessité, c'était encore à sa haute raison qu'il obéissait.

Je n'ai pu connaître M. de Rémusat dans sa jeunesse : j'ignore si jamais il a éprouvé les ardeurs de l'ambition, et j'en doute. Je sais à n'en pouvoir douter qu'aux facultés qui font les hommes illustres, il joignait la modestie et le désintéressement. Ce qu'il lui fallait, ce n'était pas le premier rang : il se réjouissait qu'il fût tenu par d'autres ; mais il savait prendre sa place au devoir, en avant, au danger, à l'épreuve. Et pourtant il n'avait pas désiré la part de douloureuse coopération que son ami M. Thiers fut bien inspiré de lui offrir en 1871. Le calice était amer : M. de Rémusat ne l'écarta pas de ses lèvres. On ne connaîtra sans doute jamais ni l'étendue des souffrances qu'il eut alors à endurer, ni le soin qu'il prit de les cacher à son pays. Je ne redirai pas ce que MM. Jules Simon et E. Bersot ont exprimé avec tant d'éloquence. Je rendrai cependant témoignage, à mon tour, de cette tendresse profonde et virile à la fois qui gardait toujours pour elle ses douleurs morales, qui les faisait taire, afin d'épargner aux siens, aux autres, de pénibles ébranlements. Sa bonté très-grande, mais contenue et sobre de paroles, ne voulait paraître que dans les actes ; dans les relations ordinaires, c'était l'idéal de la simplicité affectueuse. Point de morgue, aucun pédantisme, nul ombrage d'amour-propre ; à côté de lui, la vanité, si elle eût osé paraître, aurait pris par contraste le relief d'une difformité physique. L'ironie, la verve mordante, le trait rapide et incisif, il avait toutes les armes de l'esprit ; contre qui s'en est-il servi ? tout au plus contre l'injustice, et encore, quand elle n'atteignait que lui, il la négligeait. Comme il ne pensait pas à lui-même, sa personne disparaissait : il n'en restait de visible qu'une dignité parfaite voilée de bonhomie. Qui se serait douté, sans le connaître, de sa naissance, de son talent, de sa situation ? Qui eût deviné sous ces allures unies, presque timides, l'une des premières intelligences, l'un des plus purs caractères de notre siècle ? toute la raison d'un philosophe dans toute l'âme d'un citoyen ?

CH. LÉVÊQUE.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. PAUL STAPFER

Les anachronismes de Shakespeare (1).

On appelle *anachronisme* l'erreur qui fait confondre les temps, selon la définition de Bossuet, en d'autres termes, une faute contre la chronologie. Un anachronisme de costume, de langage, de mœurs, est l'erreur qui consiste à attribuer à une époque des vêtements, des expressions, des usages, qui n'ont existé qu'à une autre époque. Commettre un anachronisme en poésie et dans les arts du dessin se dit encore de toute faute contre la couleur locale ; car la couleur locale et l'exactitude chronologique, la vérité du lieu et la vérité du temps, se réduisent au fond à une seule et même chose.

Il y a de nombreux anachronismes dans le théâtre de Shakespeare. Un érudit anglais du XVIIIe siècle, nommé Francis Douce, les a relevés. Il a fait ce travail en simple pédant, je veux dire sans aucune des idées et des vues que le sujet comporte sur la philosophie de l'art, et dans l'esprit étroit, pointilleux et mesquin du chicaneur et du cuistre. Nous verrons tout à l'heure comment la question des anachronismes au théâtre touche à un très-haut problème d'esthétique. Mais il me faut d'abord conduire la critique jusqu'au point où Douce l'a laissée, et donner, sinon la liste complète, au moins un aperçu qui suffise des anachronismes de Shakespeare.

I

Pour commencer par les pièces tirées de l'antiquité, deux personnages de la tragédie de *Timon d'Athènes*, un page et un fou, étaient inconnus aux anciens ; c'est une faute manifeste contre la chronologie et contre la couleur locale d'avoir introduit ces figures de la domesticité féodale dans le temps et le lieu où Alcibiade vivait. Les convives de Timon sont assis sur des tabourets, ils ne sont point couchés sur des lits à la manière antique. La même pièce mentionne l'usage du papier : « Dans une tragédie romaine cela aurait pu passer à la rigueur, écrit le savant M. Douce ; mais nous n'avons aucune preuve que les Grecs aient connu la plante du papyrus au Ve siècle avant Jésus-Christ. »

Le grand anachronisme de *Troïlus et Cressida*, c'est la présence au siége de Troie des costumes et des coutumes chevaleresques. Les héros, armés de pied en cap, la tête couverte d'un casque fermé, sont montés sur des chevaux de bataille, au lieu que dans l'*Iliade* ils combattent sur des chars. Juges du camp, cimiers, heaumes, gantelets, gorgerins ; l'amour, les dames, l'honneur et la fidélité : tout le vocabulaire de la chevalerie est dans cette pièce avec tous ses usages, et lorsque Enée vient de la part d'Hector porter un

1. Voyez une leçon de M. P. Stapfer sur *Shakespeare et l'antiquité*, dans notre numéro du 13 mars 1875, page 866.

défi aux Grecs, il s'exprime de point en point comme un héraut d'armes dans un tournoi. Agamemnon et le vieux Nestor lui-même n'ont pas un autre style. Le langage imagé de Pandarus emprunte à la fauconnerie quelques-unes de ses métaphores. A côté de cet anachronisme fondamental de mœurs, il y a dans le détail des discours de petits oublis de la chronologie qui sont assez piquants : telle est la mention qu'Hector fait d'Aristote, et Ulysse de Milon de Crotone. Un personnage parle de ce qu'il fera *dimanche*, et la cuisine troyenne ne paraît point en arrière des progrès de la pâtisserie anglaise.

Dans la *Comédie des Méprises*, où le lieu de la scène est l'ancienne Éphèse, nous rencontrons des ducats, des marcs, des florins, et l'abbesse d'un couvent de nonnes. Il y est fait allusion à Henri IV roi de France et mention expresse de l'Amérique ainsi que de plusieurs royaume de l'Europe moderne. On y entend sonner une horloge, on y voit une rapière et un tapis turc. Quels anachronismes ne trouve-t-on pas encore dans les *Méprises?* Satan, des sorciers lapons, et même Adam et Noé. Antipholus quelque part se qualifie de chrétien.

Dans *Jules César*, une horloge aussi sonne trois heures, Cicéron parle grec au peuple, et un tribun gronde les petits artisans de Rome, charpentiers, savetiers, etc. pour être sortis, un jour ouvrier, « sans les insignes de leurs professions. » Mais sous ces anachronismes superficiels de mobilier, de costume ou d'usages, Gœthe (qui d'ailleurs est loin d'en faire un reproche au poëte) signale un anachronisme psychologique et moral beaucoup plus important : selon lui, Shakespeare aurait transformé ses Romains en Anglais. Dans *Antoine et Cléopâtre*, Antoine emploie des expressions empruntées au vocabulaire des cartes ; il parle du valet, de la reine, du cœur et de l'atout, comme un joueur de whist. Menenius Agrippa, dans *Coriolan*, cite Caton et Galien ; cette tragédie nomme aussi Alexandre et parle de tombes dans un cimetière. On rencontre dans *Périclès* un pudding et des pistolets. *Titus Andronicus* nous présente un enfant qu'on envoie au More Aaron pour être baptisé par lui, un *clown* invoquant Dieu et saint Étienne, et un fils d'empereur romain accusé de vingt méchants tours dignes du *papisme*.

Pour en finir avec les fautes de Shakespeare contre la chronologie et la topographie, contre la vérité temporaire et la vérité locale, les plus célèbres dans tout le reste de son théâtre sont les suivantes :.

Le *Conte d'Hiver* fait de la Bohême un royaume maritime, et de Jules Romain, le grand artiste, un contemporain de l'oracle de Delphes. Dans le *Songe d'une nuit d'été*, Thésée, duc d'Athènes, envoie au couvent une jeune fille rebelle à son père, et il dit à ses amis : « Bonjour, mes amis, la Saint-Valentin est passée. » Mention est faite aussi de canons dans cette pièce. Le drame historique de *Henry V* nous montre les Turcs déjà maîtres de Constantinople, bien que la ville ne soit tombée entre leurs mains que trente ans après la mort de ce roi. Le drame de *Henry VI* introduit deux fois le nom de Machiavel et mentionne prématurément l'imprimerie. Dans *le roi Lear* il est question des Turcs, d'eau bénite, de Néron (1), de Bedlam, etc. Enfin Hamlet a étudié à l'université de Wittemberg.

(1) Le roi Lear est antérieur à l'empereur Néron.

Tels sont les principaux anachronismes de Shakespeare. Que faut-il en penser? Il est tout naturel de les regarder comme des fautes, aussi évidentes qu'elles sont d'ailleurs peu graves, et de les mettre sur le compte de l'ignorance du poëte. Si l'on considère que cette ignorance n'était pas particulière à Shakespeare, mais qu'il la partageait avec la plupart de ses contemporains et qu'on était généralement moins instruit à son époque qu'on ne l'est de nos jours, on traitera ses anachronismes avec beaucoup d'indulgence. Et voilà tout le correctif qu'on apportera aux critiques de M. Douce ; au fond, on sera de son avis.

Je crois que la question est plus compliquée et qu'un problème très-délicat d'esthétique se trouve engagé ici.

II

Au premier coup d'œil superficiel jeté sur l'histoire littéraire, il est certain que les anachronismes dans l'art paraissent diminuer d'une manière constante avec le progrès général des études, si bien que l'exactitude historique et géographique d'un poëte dépendrait uniquement de son instruction et qu'il n'y aurait plus une seule faute contre le caractère des temps et des lieux quand tous les artistes seraient dignes du diplôme de bachelier. C'est à l'heure la plus brillante des études historiques, c'est quand l'imagination d'un Michelet, d'un Augustin Thierry, ressuscitait le passé et le rendait visible, c'est alors que le drame romantique se piqua de couleur locale à un degré que la tragédie classique, du temps où l'on savait moins l'histoire, n'avait jamais connu, et que les poëtes se montrèrent surtout ambitieux de donner à leurs personnages un costume et des mœurs scrupuleusement historiques. Au contraire, plus nous remontons en arrière dans les siècles d'ignorance, plus nous voyons la scène dramatique, la poésie, l'art en général, infidèles à la couleur locale et à toute espèce de notion de chronologie.

A l'époque de Shakespeare, les anachronismes abondent encore au théâtre ; cependant ils commencent à devenir moins choquants, moins nombreux, et le XVIIe siècle marque à cet égard un progrès déjà fort sensible sur ceux qui ont précédé. Disons un mot des menus péchés contre la géographie et l'histoire commis par les contemporains de notre poëte. Cela pourra servir à atténuer ceux qu'il a commis lui-même en les montrant dans leur juste perspective.

Beaumont et Fletcher, qui écrivaient à la même époque que Shakespeare et qui étaient beaucoup plus instruits que lui puisqu'ils sortaient des Universités, ne se font pas faute de commettre des anachronismes. « Ils intitulent le *Lieutenant bouffon*, écrit M. Mézières, une tragi-comédie dans laquelle il est question des successeurs d'Alexandre et dont les héros sont Antigone et Démétrius. Ils y parlent d'un colonel qui commande un régiment et de citoyens qui s'entretiennent, en pleine Asie, sous le manteau de la cheminée. Dans *Thierry et Théodoret*, les soldats de Brunehaut sont armés de mousquets. Dans *Rollon, duc de Normandie*, les pirates normands citent les noms de l'histoire et de la mythologie antique comme s'ils sortaient d'Oxford, et paraissent aussi familiers avec Vénus, Dédale et Vulcain qu'avec les divinités scandinaves. Dans *Bonduca*, une des plus belles tragédies du temps, on voit des soldats romains qui mangent du pudding. Dans

les *Deux nobles cousins*, l'action se passe en Grèce, à la cour de Thesée, que Shakespeare avait déjà fait duc d'Athènes. On y voit un maître d'école bouffon qui parle latin avant la guerre de Troie, et des héros qui parlent la langue chevaleresque du moyen âge, comme dans le conte de Chaucer et dans le roman gréco-romain, d'où la pièce est tirée. Thésée surprend Palamon et Arcite qui se battent seuls au milieu d'une forêt; il interrompt leur duel en leur disant : « Traîtres, » qui êtes-vous, qui vous battez ainsi, comme si vous étiez des » chevaliers, sans ma permission et sans officiers d'armes? » Et immédiatement après il les convoque à un tournoi (1).» Le poëte Greene, savant maître ès arts de l'université de Cambridge, fait de la Bohême une île, exactement comme Shakespeare dans le *Conte d'Hiver*. Un traducteur de Plaute, bon latiniste, croit devoir métamorphoser à l'anglaise le menu du dîner que commande Ménechme; dans la comédie de ce nom il introduit non-seulement des pommes de terre et du claret, mais des constables et des officiers de l'octroi. Le classique Philip Sidney a rempli d'anachronismes son *Arcadie;* enfin Ben Jonson lui-même, le plus érudit des poëtes du temps, s'oublie au point de parler de montre et d'horloge dans la scène première du premier acte de sa tragédie de *Séjan*.

Dans le théâtre antérieur à Shakespeare, les anachronismes, plus fréquents encore, sont aussi plus ridicules. Un drame de Thomas Lodge, écrit vers 1586 et intitulé *les Plaies de la guerre civile*, sous prétexte que l'assassin de Marius était un Gaulois selon Plutarque, introduit sur la scène un Français qui jure par Jésus et par le sang de Dieu, pendant que Marius lui-même jure par Notre-Dame. Dans une pièce des premières années du règne d'Élisabeth, *Appius et Virginie*, on voit Virginie aller à l'église avec sa mère, et Appius expliquer à sa famille la création de l'homme et de la femme conformément au livre de la Genèse.

Plus nous remontons dans la littérature anglaise primitive, plus les anachronismes se multiplient et augmentent de naïveté. Dans *Lydgate*, Amphiaraüs est un évêque, on se sert de canons au siége de Troie, Hector est enterré dans la cathédrale devant le maître-autel; des prêtres disent des messes et prient pour le salut de son âme (2). Dans Chaucer, Calchas est un évêque, le Palladium une relique, et Cresséide lit les *Vies des saints*.

Il va sans dire que les anachronismes ne sont pas particuliers à la littérature anglaise primitive; j'en puis citer en France, en Allemagne, en Italie, aussi aisément qu'en Angleterre. Ronsard, en dépit de son érudition et de ses goûts classiques, semble confondre l'*Iliade* avec les romans d'*Artus* ou de *Lancelot* et l'âge héroïque de la Grèce avec la chevalerie, quand il parle, dans la préface de sa *Franciade*, « des chevaliers troyens et des chevaliers grecs, absents si longtemps de leurs femmes, enfants et maisons. » Hans Sachs, vieux poëte allemand du XVIe siècle (3), représente Dieu le père, Adam, Ève et les patriarches comme de vrais bourgeois de Nuremberg. « Dieu le père fait l'instruction religieuse aux enfants d'Adam, absolument sur le ton et à la manière des maîtres d'école d'alors. Il leur enseigne le catéchisme, les dix commandements et le *Pater* (1). » Dans le *Filostrato*, poëme de Boccace, Troïlus, dont le costume habituel est celui de grand chasseur princier du moyen âge, l'épervier au poing, se propose de pénétrer dans le camp des Grecs en habit de pèlerin pour n'être pas reconnu.

Si nous remontons enfin à la première époque littéraire du moyen âge, aux XIIIe, XIIe, XIe siècles, les anachronismes deviennent constants et il n'y a plus dans la poésie ombre même de vérité historique. Un manuscrit illustré d'Henri de Veldeke, poëte épique allemand de la fin du XIIe siècle, habille les personnages à la mode de l'époque où vivait l'auteur, et représente Énée jouant aux échecs. Dans l'*Énéas* de Benoît de Sainte-More, Turnus est un marquis, et l'on voit la bannière d'Énée flotter sur le château de Montauban attaqué par un connétable. « Nos ancêtres, a fort bien dit Schlegel à ce sujet, avaient une conscience énergique du mérite et de la stabilité de leur manière d'être, une conviction inébranlable que le monde avait toujours été et serait toujours tel qu'ils le voyaient. » Le savant auteur d'un mémoire en deux volumes in-4°, couronné par l'Académie des inscriptions, sur *les Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge*, M. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen, remarque avec profondeur que les sujets antiques choisis par Benoît de Sainte-More, le *Roman d'Énée*, le *Roman de Troie*, étaient parfaitement accessibles à la foule, grâce à une disposition particulière de l'esprit du moyen âge, qui se trouvait préparé à les goûter par son ignorance même. « Le moyen âge n'a aucune idée de la chronologie. C'est là le caractère des peuples enfants : tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de distinguer entre *hier* et *autrefois*. Non-seulement l'Arabe se soucie peu des dates de l'histoire, il ne compte pas même les jours; le temps n'est rien pour lui. Le paysan même ne peut se faire une idée des degrés d'antiquité, il sait seulement que « *c'est* » *bien ancien* ». En réalité, il ne connaît que deux dates : le présent et le passé, et tous les passés se valent, ils se confondent dans le même éloignement et la même brume. C'est pour cela que le moyen âge ne s'inquiète pas de distinguer entre les diverses antiquités, entre l'antiquité païenne et l'antiquité juive ou chrétienne. Il mêle la Bible et le paganisme, la Grèce, Rome et l'Orient. Il ne connaît que les *anciens*. Feuilletez les livres de l'un des hommes les plus instruits de ce temps, de celui qui a le plus lu et retenu, de Jean de Salisbury : ses œuvres sont une vaste encyclopédie, une bibliothèque de traits historiques empruntés à toutes les époques, à tous les peuples; tout cela pour lui compose l'histoire des anciens; — mais ce ne sont pas seulement les anciens, ce sont les ancêtres, « *majores nostri* », comme eût dit un sénateur de Rome. Jean dit *notre* en parlant des auteurs latins : « *noster Terentius* »... On s'explique dès lors comment les héros de l'histoire grecque et romaine pouvaient devenir aussi populaires que ceux de la *chanson de geste*. C'étaient tous des *ancêtres*, seulement un peu plus anciens les uns que les autres. On sentait vaguement cette différence d'âge, mais sans y attacher grande importance (2) ». Je ne veux citer qu'un

(1) Mézières, *Contemporains et successeurs de Shakespeare*, p. 35.

(2) Alexandre Buchner, *Les Troyens en Angleterre*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, p. 94.

(3) Voyez sur Hans Sachs la *Revue des cours littéraires* du 5 mai 1866.

(1) Hegel, *Cours d'esthétique*, traduit et analysé par M. Ch. Benard, t. I, p. 279.

(2) A. Joly, *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie, ou les*

exemple de cette naïveté (c'est le nom poétique de l'ignorance), grâce à laquelle le moyen âge confondait l'antiquité profane et l'antiquité sacrée, la Bible et le paganisme, la Grèce, Rome et l'Orient. Quand Diomède conduit Cressida à sa tente, dans le *Roman de Troie*, le poëte croit devoir nous informer que cette tente avait appartenu à Pharaon, qui se noya dans la mer Rouge :

> Diomedes tant la conduit
> Qu'il descendi al paveillon
> Qui fut al riche Pharaon
> Cil qui noia en la mer Roge (vers 13782).

Ainsi, les anachronismes au théâtre, dans la poésie, dans l'art en général, sont en raison inverse du progrès de l'instruction. Dans les siècles d'ignorance, ils sont innombrables ; ils deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure que les connaissances historiques se répandent. Telle est la conclusion à laquelle nous conduit un premier coup d'œil, mais, je le répète, un coup d'œil superficiel, jeté sur l'histoire littéraire.

III

Je reconnais bien volontiers qu'il y a des anachronismes de pure ignorance ou de pure étourderie, fautes positives, quoique légères et vénielles, qu'un peu plus d'instruction ou un peu plus d'attention aurait fait aisément éviter. Il est clair, par exemple, que Shakespeare aurait mieux fait de ne pas donner des pendules aux Romains et des rapières aux Grecs, de ne pas placer le nom d'Aristote dans la bouche d'Hector ou celui de Milon de Crotone dans un discours d'Ulysse. Mais il y a, dans le théâtre de notre poëte, des anachronismes plus profonds, des anachronismes de mœurs, tels, par exemple, que la transformation des Romains en Anglais, si la remarque de Gœthe est juste, ou celle des héros de la guerre de Troie en chevaliers : il ne m'est nullement prouvé que ces anachronismes-là soient mauvais et que le progrès de la science doive avoir pour effet de les faire disparaître.

Voici en quoi consiste pour l'artiste (je parle surtout, mais non exclusivement, du poëte dramatique) le point précis de la difficulté. D'une part, s'il veut faire œuvre de poésie, il faut qu'il prenne son sujet dans un monde éloigné de lui par le temps ou par l'espace ; d'autre part, s'il veut intéresser le public, il faut qu'il fasse un tableau dans lequel ses compatriotes et ses contemporains puissent se reconnaître. Le poëte doit prendre son sujet loin de lui, parce que le spectacle du monde qu'il a sous les yeux n'est pas suffisamment poétique ; le prosaïsme des choses contemporaines ne se prête bien qu'aux représentations de la comédie. C'est à l'époque la plus prosaïque de notre histoire littéraire, c'est au XVIIIe siècle, qu'on a inventé le drame bourgeois. Ce drame peut s'élever à l'éloquence, au pathétique, à la vérité morale ; mais il est, par définition, la négation même de la poésie. Il procède de cette prétention absurde de n'admettre au théâtre que la réalité, la nature, c'est-à-dire la prose ; comme si la scène n'était pas un lieu essentiellement conventionnel, et comme si c'était la peine de payer une loge ou un fauteuil, de faire toilette et d'entrer dans une salle resplendissante de l'éclat des lustres, de la beauté ou de la parure des femmes, pour ne voir que le spectacle et n'entendre que le langage de tous les jours ! Jetez les yeux sur les deux grandes époques de notre poésie dramatique, sur le siècle de Louis XIV et sur 1830, sortez de France et considérez le plus beau moment du théâtre en Allemagne et en Angleterre, vous verrez la tragédie romantique comme la tragédie classique, Victor Hugo comme Racine, la tragédie allemande comme la tragédie anglaise, Schiller et Gœthe comme Shakespeare, emprunter les sujets de leurs chefs-d'œuvre aux siècles écoulés ou aux pays lointains. La raison en est simple. L'imagination du poëte a besoin de liberté ; elle est misérablement gênée non-seulement par les vulgarités de l'heure présente, mais par tous ses menus détails trop particuliers et trop précis, et c'est un voyage à la recherche de l'idéal qu'elle entreprend en s'élançant dans l'empire illimité et vague des siècles qu'on a plus ou moins oubliés ou des pays qu'on connaît peu. Là enfin elle retrouve la haute généralité qui convient aux représentations de la poésie. Mais, d'autre part, le poëte est de son temps. Toute grande œuvre d'art porte l'empreinte de l'époque où elle a été faite, avec un caractère de clarté et de profondeur qui permet de ranger les monuments du génie artistique et littéraire au nombre des documents les plus authentiques et les plus précieux de l'histoire. Voilà la contradiction intérieure que porte en soi le drame poétique, voilà l'anachronisme profond dont il souffre : il est nécessairement ancien ou étranger par le sujet ; il est nécessairement moderne et national par l'esprit.

Messieurs, il faut admettre dans l'art cette contradiction et bien se garder de vouloir la supprimer. Elle n'est pas la seule, et de semblables contradictions, loin d'être mortelles, sont le mystère même de la vie et de la beauté. Lorsqu'un artiste ou un critique au jugement droit, mais plus droit que fin, les condamne et les supprime, il arrive que pour le salut de la logique la plante délicate de l'art périt entre ses honnêtes mains.

Ben Jonson est un exemple de l'erreur où tombe la poésie quand, pour éviter l'anachronisme dont je parle, l'auteur d'un drame tiré de l'antiquité fait abstraction des réalités qui l'environnent et s'enferme avec une science jalouse dans le lieu et dans le temps qui lui ont fourni son sujet. Les tragédies de *Séjan* et de *Catilina* sont des prodiges d'érudition exacte et patiente. Ben Jonson s'est minutieusement appliqué à ne pas mettre dans la bouche de ses personnages un seul discours dont il ne trouvât le texte ou le modèle dans quelque écrivain classique. Des notes continuelles au bas des pages renvoient le lecteur aux passages correspondants de Tacite, de Suétone, de Juvénal, de Pline, etc., pour qu'on voie bien que le poëte n'a rien écrit d'inspiration, rien livré au hasard, et qu'il ne s'est pas permis un mot, un mouvement, un geste, qui ne fût autorisé par l'antiquité. Qu'est-il résulté de cette science et de cette logique si scrupuleuses ? Deux œuvres remarquables, mais froides, extrêmement curieuses pour les antiquaires, mais sans intérêt aucun pour le peuple. Or c'est pour le peuple, c'est-à-dire pour le petit bourgeois qui ne lit que son journal et pour « la pauvre Laforest qui ne savait pas lire », c'est pour le peuple que le poëte écrit, ce n'est pas pour les membres des académies savantes. Hegel dit excellemment dans son *Cours d'esthétique* : « Les ouvrages

Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge, t. II, p. 111.

d'art ne doivent point être composés pour être un objet d'étude et une affaire d'érudition. Ils doivent se faire immédiatement comprendre et goûter par eux-mêmes, sans tout cet appareil de connaissances plus ou moins étrangères. Car l'art n'est pas dessiné à un petit cercle privilégié de savants et de gens érudits, mais à la nation tout entière prise dans son ensemble... L'œuvre d'art doit être claire, facile à saisir pour nous tous, hommes avant tout de notre époque et de notre nation, et cela sans qu'il soit besoin de beaucoup d'érudition. En un mot, nous devons nous sentir là chez nous, et non en face d'un monde étranger, d'un monde inintelligible. » C'est pour avoir méconnu ce grand principe que l'auteur de *Séjan* et de *Catilina* mérite le jugement qu'a prononcé sur lui M. Mézières, jugement définitif, parce qu'il fait à l'éloge sa juste part à côté de celle de la critique, et qui me dispense de plus longs développements :

« Dans ses deux tragédies, Jonson reste ce qu'il a été dans ses pièces comiques, un savant et un écrivain vigoureux plutôt qu'un poëte dramatique... Il traite certaines parties avec une force singulière... mais sa grande érudition le gêne... Il croit reproduire par l'abondance des détails exacts, la physionomie d'une époque, et il ne s'aperçoit pas que, sous ces détails, il étouffe la vie et l'action dramatiques. Par suite du même défaut, il ne se place pas assez, pour composer ses deux pièces, au point de vue des modernes. Il ne tient pas assez compte du public auquel il s'adresse. Il écrit comme s'il devait avoir pour auditeurs des Romains du premier ou du second siècle après l'ère chrétienne... Il s'intéresse à des questions qui étaient peut-être intéressantes pour les contemporains de Catilina et de Séjan, mais qui n'inspirent pas la moindre curiosité aux Anglais du XVIIe siècle. »

Ici, messieurs, permettez-moi une digression dans la littérature française contemporaine. Un rapprochement que je crois instructif s'impose à ma pensée. Il me semble voir autour de nous des versificateurs archéologues à la façon de Ben Jonson, tenter une entreprise qui n'est pas sans analogie avec la sienne, bien qu'elle ait lieu dans une autre sphère que celle de l'art dramatique.

Le goût des curiosités exotiques mises à la mode par les progrès de l'érudition ancienne et étrangère, l'épuisement naturel de la grande veine lyrique au lendemain des chefs-d'œuvre produits par les grands poëtes français de ce siècle, enfin l'abus de la théorie de l'art pour l'art, ont donné naissance de nos jours à une école de versificateurs qu'on appelle *parnassiens* et dont le chef est M. Leconte de Lisle. Ce nom de parnassiens leur vient de ce qu'ils se sont retirés du monde sur la montagne du Parnasse. Là ils se croient élevés au-dessus de toutes les influences contemporaines, ils ne se sentent plus hommes, ils sont dieux, et ils ont la prétention d'écrire des vers immortels datés de toute éternité, je veux dire sans date particulière et précise, qui n'aient point le sceau de leur époque et soient de tous les temps. M. Leconte de Lisle, qui d'ailleurs ressemble peu à Ben Jonson, a en commun avec lui une grande érudition jointe à un vif amour de l'art. Il a emmagasiné dans sa vaste mémoire une portion considérable de la science humaine, notamment les mythologies et tout ce qui concerne le dieu Khons, Néférou-Ra, Mout, Yggdrasill, le loup Fenris, Verdandi, la vieille Urda et l'illustre Ekhidna, fille de Krysaor. Il fait de fort beaux vers. Mais il arrive à cette belle versification, si érudite, si exacte, si digne d'être couronnée par l'Académie des inscriptions et j'ajoute volontiers par l'Académie française (car le style en est admirable), il lui arrive un petit accident : c'est de faire bâiller le lecteur et d'être ennuyeuse à un point qui ne se peut dire. J'aime à croire qu'un accident si naturel a été prévu par le maître et que cela ne trouble d'aucun nuage l'impassibilité de son front olympien. Quand la doctrine fondamentale d'une école est de fuir, comme ignoble et vulgaire, l'expression des sentiments contemporains, en d'autres termes, de ne pas entretenir le public de choses qui l'intéressent, il est sage de s'attendre à l'ennuyer. Être ennuyeux ou n'être pas intéressant, j'estime que c'est exactement la même chose. Les parnassiens vont prendre n'importe où, en Turquie, en Chine, en Norvége, au Maroc, au Japon, des sujets de tableaux, et lorsqu'ils ont déployé dans leur peinture un grand talent de pittoresque, un grand soin de la couleur locale et une grande habileté de versification, ils pensent avoir fait œuvre de poésie. C'est une erreur. La Turquie des Turcs, la Chine des Chinois, est l'objet de l'érudition, non de la poésie. Les Turcs, comme les Grecs et les Romains que Racine mettait sur la scène, y portaient des sentiments français et modernes, et ce qui paraît à la critique superficielle une faute ridicule est au fond la loi même de l'art. Le premier devoir du poëte est d'intéresser son public. Nos poëtes contemporains ne sachant pas ou ne voulant pas l'intéresser, le public ne les lit point : rien de plus logique et de plus juste. Jamais aucune société n'admettra qu'un poëte prenne en dehors d'elle son point d'appui et ses inspirations. L'homme de génie a toujours été le porte-voix dont l'organe éclatant condense ce qui se murmurait vaguement autour de lui et donne une expression haute et claire aux instincts inarticulés de la foule.

IV

Une erreur toute contraire à l'erreur de Ben Jonson et des versificateurs archéologues est celle où la poésie et la critique françaises sont tombées au XVIIIe siècle par ignorance de l'histoire et par excès de vanité nationale. Dans son admiration idolâtre pour le siècle de Louis XIV, Voltaire, dont le nom résume l'art et la philosophie de son temps, en vint à présenter comme un type absolu et universel de beauté ce qui n'avait été qu'une manière passagère de penser, de sentir et d'écrire. Les grands poëtes du siècle de Louis XIV avaient fait, conformément à la loi de l'art et du théâtre, leur anachronisme particulier : ils avaient mis des Grecs et des Romains sur la scène, et par la bouche de ces Grecs et de ces Romains ils avaient exprimé l'âme de leur époque. C'était bien. Il était naturel, il était juste qu'un nouvel anachronisme se substituât à celui-ci, puis un autre, puis un autre encore, les poëtes puisant toujours leurs sujets dans le grand trésor commun, mais la poésie étant l'expression mobile d'une société qui change et se renouvelle. Voltaire ne comprit point cela. Il admirait si excessivement le siècle de Louis XIV, qu'il tenait son style bon pour tous les temps et pour tous les lieux, et, par une aberration étrange du sentiment historique et du sentiment poétique, il trouvait mauvais que les héros d'Homère, de Sophocle et d'Euripide, les personnages surnaturels de Milton, les hommes et les femmes de Shakespeare ne parlassent point comme les seigneurs et les dames de Racine, comme la cour de Louis XIV. Tout ce qui n'était pas

conforme à ce modèle était réputé de mauvais goût et barbare. Donner aux ouvrages des auteurs anciens ou étrangers la couleur française, cela s'appelait les perfectionner. Tel était l'aveuglement d'une nation infatuée d'elle-même au lendemain de sa plus grande époque littéraire.

Cela dura jusqu'à ce que le réveil des études historiques et la diffusion des littératures étrangères eussent abouti à la grande rénovation poétique de 1830. C'est alors qu'on se moqua tellement des Grecs francisés de Racine, qu'on fit tant de bruit de la couleur locale et qu'on se vanta de ne plus commettre d'anachronismes. On se trompait singulièrement. L'art inaugurait un nouvel anachronisme, voilà tout, en revendiquant son droit d'être l'expression de la société actuelle et non d'une société morte depuis un siècle. Il s'affranchissait avec toute raison d'un type artificiel et suranné, mais il ne faisait pas autre chose, et l'on pourrait définir la révolution romantique par ce mot assez juste : la liberté rendue aux anachronismes naturels de l'art. Sous la variété éblouissante de leurs costumes si minutieusement historiques, les personnages du drame nouveau redevinrent et restèrent des Français de leur temps. Hernani et Ruy-Blas ne sont pas des Espagnols, ce sont des jeunes gens de 1830 à l'imagination exaltée par la lecture de Chateaubriand et de Byron. Je n'ai garde d'en faire un reproche au poëte, et j'estime, au contraire, qu'il n'y a de vraie poésie qu'à la condition de commettre des anachronismes de ce genre. Le principe vital du drame, c'est l'âme contemporaine; l'histoire n'en est que le cadre et la forme extérieure. La couleur locale n'a donc qu'une importance très-secondaire; ce n'est pas tant l'affaire du poëte que de quelque archéologue de ses amis, du costumier et du machiniste. Mais alors il faut prier messieurs les romantiques de ne plus se moquer des anachronismes de Racine, et les railleries de M. Francis Douce reprochant à Shakespeare d'avoir transformé ses Grecs et ses Romains en hommes du XVIe siècle et en Anglais doivent être déclarées nettement inintelligentes et stupides. M. Taine a dit avec beaucoup de force :

« On a blâmé Racine d'avoir peint sous des noms anciens des courtisans de Louis XIV; c'est là justement son mérite; tout théâtre représente les mœurs contemporaines. Les héros mythologiques d'Euripide sont avocats et philosophes comme les jeunes Athéniens de son temps : quand Shakespeare a voulu peindre César, Brutus, Ajax et Thersite, il en a fait des hommes du XVIe siècle. Tous les jeunes gens de V. Hugo sont des plébéiens révoltés et sombres, fils de René et de Childe-Harold. Au fond, un artiste ne copie que ce qu'il voit et ne peut copier autre chose; le lointain et la perspective historique ne lui servent que pour ajouter la poésie à la vérité. »

V

Cette double nécessité contraire : d'une part, prendre le sujet de l'œuvre poétique au loin ou dans le passé; d'autre part, représenter l'esprit comtemporain et national, constitue l'anachronisme profond et naturel de l'art. C'est une folie de vouloir l'anéantir; mais il y a deux moyens d'en atténuer l'effet et de lui enlever ce qu'il pourrait avoir de trop choquant : l'un est à la portée de tous les hommes de talent, l'autre est le secret du génie.

Le premier moyen consiste à prendre le sujet qu'on veut mettre en œuvre dans l'antiquité nationale de préférence à toute autre antiquité, Alors l'anachronisme nécessaire du temps ne se trouve pas compliqué de l'anachronisme du lieu, et celui du temps même est fort adouci et mitigé dans les pays où se conserve une tradition de l'esprit national. Telles furent en Grèce les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, en Espagne les romances du Cid, en Angleterre les pièces historiques de Shakespeare. On ne peut rien citer d'analogue en France, rien du moins d'aussi considérable dans le même genre; mais je ne crois pas qu'on doive beaucoup le regretter. Chez nous, les révolutions de l'esprit public ont été trop profondes et le fil de la tradition nationale trop souvent interrompu pour que nos grands poëtes eussent pu aisément unir l'esprit ancien à l'esprit nouveau, en mettant sur la scène les héros de notre histoire. Les personnes que le langage et les manières de la cour de Louis XIV choquent dans Achille et Agamemnon ne seraient-elles pas au moins aussi choquées de ce même anachronisme chez des contemporains de Charlemagne, de Philippe-Auguste ou de saint Louis?

L'art n'est point condamné à traiter exclusivement des sujets nationaux. Il faut laisser au poëte la liberté d'élire domicile dans le point de la durée et de l'espace où il plaît à son imagination de s'abattre. Un moyen lui reste toujours de fondre les anachronismes dans une conciliation supérieure; mais ce moyen est le secret et le miracle du génie. Il consiste à peindre, dans des personnages empruntés à un moment de l'histoire et à un fragment du genre humain, l'*éternelle humanité*. Par là ils deviennent intéressants, non-seulement pour le temps et pour le lieu où ils ont fait leur apparition, mais pour tous les lieux et pour tous les temps. Ben Jonson intéresse quelques érudits de son époque et de la nôtre; Shakespeare intéresse tous les Anglais de son siècle et tous les hommes de tous les siècles. O infinie supériorité de Shakespeare sur Ben Jonson, du génie sur le talent et de la poésie sur l'histoire! la couleur locale de Ben Jonson est un mensonge, l'anachronisme de Shakespeare est la vérité : pendant que Ben Jonson conserve scrupuleusement l'enveloppe extérieure, l'âme lui échappe, et ses Romains n'ont de romain que le costume; Shakespeare, créateur d'âmes, fait des Romains plus vrais au fond que Ben Jonson, parce que les Anglais qu'il a sous les yeux, et qui sont, dit-on, ses modèles, ont des traits de caractère communs avec les citoyens de l'ancienne république, parce que la populace de Londres est la vivante image de la populace de Rome, et parce qu'il peint l'éternelle humanité.

Je ne saurais être complétement de l'avis de M. Taine dans une page très-spirituelle par laquelle il termine et conclut son étude sur Racine :

« Si j'avais le plaisir d'être duc et l'honneur d'être millionnaire, j'essayerais de rassembler quelques personnes très-nobles et de grandes façons; je secouerais toutes les branches de mon arbre généalogique pour en faire tomber quelque vieille parente dogmatique qui aurait conservé dans la solitude de la province la dignité et la politesse de l'ancienne cour, et je la prierais de m'honorer de ses conseils. J'ornerais quelque haut salon de panneaux sculptés et de longues glaces un peu verdâtres, et j'engagerais mes hôtes à se donner le plaisir de représenter les mœurs de leurs aïeux. Je me garderais de leur serrer les mollets dans des maillots et de faire saillir leurs coudes pointus pour imiter la nudité

antique; je laisserais là les malheureux travestissements grecs que Lekain, puis Talma, ont imposés à notre théâtre; je leur proposerais de s'habiller comme les courtisans de Louis XIV, d'augmenter seulement la magnificence de leurs broderies et de leurs dorures, tout au plus d'accepter de temps en temps un casque à demi-antique, et de le dissimuler par un gros bouquet de plumes chevaleresques. Je demanderais en grâce aux dames de vouloir bien parler comme à leur ordinaire, de garder toutes leurs finesses, leurs coquetteries et leurs sourires, de se croire dans un salon d'une vraie cour. Alors, pour la première fois, je verrais le théâtre de Racine, et je penserais enfin l'avoir compris. »

Je penserais enfin l'avoir compris. Si le théâtre de Racine n'était intelligible qu'à la condition indiquée par M. Taine, le poëte aurait peint, non l'homme en général, mais seulement la société du temps de Louis XIV. Je crois que Racine avait du génie, et que, comme tous les poëtes de génie, il a peint lui aussi l'éternelle humanité. C'est pourquoi nous pouvons aujourd'hui, sans recourir à aucune vieille parente, comprendre et goûter son théâtre.

M. Francis Douce n'était pas fort en esthétique. Il conclut par cette belle sentence son jugement de condamnation sur les anachronismes de Shakespeare : « Le théâtre devrait être un vrai et parfait miroir de l'histoire et des mœurs. » Il serait malaisé de formuler une sottise plus considérable. Ce n'est pas de l'histoire, c'est de la nature que le théâtre est le miroir, comme Hamlet l'enseigne aux comédiens, et ce n'est pas la vie du passé, c'est la vie du présent que ce miroir doit refléter. Gœthe a dit avec beaucoup de sens et d'esprit : « Il n'y a point, à proprement parler, de personnages historiques en poésie; seulement, quand le poëte veut représenter le monde moral qu'il a conçu, il fait à certains individus qu'il rencontre dans l'histoire l'honneur de leur emprunter leurs noms pour les appliquer aux êtres de sa création. » — « L'histoire, » disait Dumas avec une brusquerie pittoresque, « l'histoire est un clou auquel je pends mon drame. »

PAUL STAPFER.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les lettres sous le second empire (1)

Les journaux de l'empire ressuscité le saluèrent comme l'aurore d'une ère de splendeur et de fécondité pour toutes les branches de l'esprit humain : un nouvel Auguste, mettant fin aux révolutions et aux guerres civiles, allait rendre à la France le siècle de Virgile et d'Horace. Les dix-sept ans du règne de l'empereur ont-ils tenu ces promesses? C'est ce que nous allons examiner en commençant notre revue par les lettres.

L'empereur, ami médiocre de la littérature comme son oncle, n'ignorait cependant pas plus que lui qu'un gouvernement peut en tirer d'utiles services; il chercha donc d'abord à placer sous sa main les académies et les sociétés littéraires. Le docteur Véron, M. Sainte-Beuve et M. Mérimée s'offrirent à lui comme auxiliaires dans cette entreprise. Le premier ne fut jamais bien pris au sérieux, quoiqu'en sa qualité de propriétaire du *Constitutionnel* il comptât parmi les hommes qui avaient le plus contribué à la fondation de l'empire; le second s'offrit longtemps pour conseiller : on ne l'accepta qu'après avoir reçu de lui des gages; le troisième, ami de la maison, inspira seul toute confiance et fut presque toujours écouté.

Le docteur Véron s'occupa d'abord de rattacher au gouvernement la Société fondée depuis plusieurs années par les gens de lettres sur le modèle de la Société des auteurs dramatiques; un des moyens employés par lui fut d'instituer des concours dont le comité de cette Société décernerait les prix. M. Sainte-Beuve, à sa demande, se chargea du rapport du premier de ces concours, dont les lauréats furent proclamés dans la salle des concerts du Conservatoire. M. Sainte-Beuve ne devait pas s'en tenir là. Se rappelant que M. Guizot, habile à dissimuler de très-vilaines choses sous de fort beaux noms, avait décoré du titre de « gouvernement des esprits » le recrutement et l'emploi des plumes vénales, il se mit à son tour à chercher un nom nouveau pour le donner à la même institution. L'embauchage des écrivains qui, pour n'être ni de l'Université ni des Académies, n'en représentent pas moins une grande force et qui forment la foule des collaborateurs de la presse littéraire, chroniqueurs, reporters, critiques et nouvellistes dramatiques, fut pompeusement appelé par lui « organisation de la démocratie des lettres », fausse démocratie et plutôt bohème des lettres, avec laquelle il s'était mis en coquetterie réglée depuis longtemps, et qu'il s'agissait de raccoler. Préoccupé à la fois de la difficulté de la discipliner et du danger de la laisser livrée à elle-même, il voulait qu'on exerçât sur elle une influence au plus haut point nécessaire, selon lui, au moyen d'encouragements pécuniaires dont l'origine remonterait à l'empereur. M. Sainte-Beuve, partant de ce principe qu'un bienfait du prince honore et relève l'écrivain qui en est l'objet et inspire aux autres un sentiment de reconnaissance, exhortait le gouvernement à prendre comme points d'appui de son action sur la bohème littéraire la Société des gens de lettres et la Société des auteurs dramatiques, représentant la presque totalité des gens de lettres en activité. Il proposa d'établir ces deux sociétés dans un des palais de l'État : « Louis XIV, disait-il, logeait son académie au Louvre; pourquoi la nouvelle représentation de la littérature n'aurait-elle pas l'honneur d'une pareille hospitalité? Rien n'avertit une littérature d'être digne, sérieuse, honnête, comme de sentir qu'on a les yeux sur elle et qu'elle est l'objet d'une haute attention (1). » C'est « au moment où vient de naître un enfant désiré par la France, où une paix glorieuse couronne tous les souhaits, où le pays entre dans une nouvelle voie de prospérité et de grandeur », que M. Sainte-Beuve demanda « pour les gens de lettres ce que l'armée, ce que l'industrie, ce que les travailleurs et les serviteurs de la France ont obtenu de l'attention magnanime du prince » (2).

---

(1) Extrait du dernier volume de l'*Histoire du second empire*, par M. Taxile Delord, qui est sur le point de paraître à la librairie Germer Baillière.

(1) Note de M. Sainte-Beuve au sujet des encouragements à donner aux gens de lettres (Papiers des Tuileries).

(2) Papiers des Tuileries.

Distribuer aux chroniqueurs des pensions au nom de l'empereur, fonder des prix annuels, installer le comité de la Société des gens de lettres et le comité de la Société des auteurs dramatiques au Louvre, les subventionner largement et s'imaginer que le gouvernement parviendrait par de tels moyens à leur donner la force morale nécessaire pour remplir un rôle analogue à celui des anciens corps académiques, c'était se tromper bien étrangement pour un homme aussi fin que M. Sainte-Beuve. La presse à chronique, pour englober sous le même titre les diverses tribus de la bohème dont M. Sainte-Beuve voulait faire en quelque sorte la garde littéraire de l'empereur, n'avait pas besoin d'encouragements pour le soutenir ; née sous l'empire, favorisée par l'empire, elle le défendait d'elle-même. « Sire, dit un jour le directeur du *Figaro* à l'empereur, mon journal n'était possible que sous votre règne. » Les mœurs de l'empire expliquent seules en effet le succès d'un journalisme dévot et sans croyance, conservateur en politique et destructeur de la morale dans la vie privée, tour à tour et à la fois impérialiste, orléaniste et légitimiste, honteux témoignage de l'affaiblissement de l'esprit public, ivraie d'un genre particulier qui ne fleurit qu'au milieu des journaux français et qui ne se reproduit dans aucun autre pays. La littérature que M. Sainte-Beuve s'efforçait d'amener à l'empire n'avait jamais cessé de faire corps avec lui, et les écrivains qui la composaient savaient fort bien, quand ils éprouvaient le besoin d'être encouragés, s'adresser directement à la bourse de l'empereur, qui ne leur fut jamais fermée.

M. Sainte-Beuve, indifférent en politique, croyait à l'indifférence des autres en cette matière ; l'expérience lui fit bientôt voir combien il se trompait. Le gouvernement, suivant ses conseils, voulut créer une Revue. pour faire concurrence à la *Revue des deux mondes* ; mais où prendre des rédacteurs ? Le ministre de l'instruction publique se vit obligé d'exercer une espèce de pression sur les professeurs de l'Université et d'enlever par force des collaborateurs pour compléter l'équipage de sa revue ; il n'en échoua pas moins dans sa tentative. Le divorce entre le gouvernement et les écrivains tenait à une cause profonde que M. Sainte-Beuve n'apercevait pas : l'empire, ennemi de la vie politique, ne pouvait se concilier les lettres, qui, en France, se sont toujours mêlées à la politique. Il ne pouvait, en fait de plumes célèbres, compter que sur « celles qu'il vaut mieux avoir contre soi que pour soi », selon les propres expressions de M. Sainte-Beuve. L'empire, à vrai dire, en paraissait peu touché. Que lui importait d'avoir contre lui ceux qui lisent, s'il avait pour lui ceux qui ne lisent pas ?

Le gouvernement souffrait cependant dans son amour-propre de l'opposition des académies. Le nombre considérable de leurs détracteurs et de leurs partisans prouve, en effet, leur importance. Les uns les accusent d'immobiliser la pensée, de l'asservir à la tradition, d'entraver le progrès ; les autres les approuvent, au contraire, de maintenir la tradition, sans laquelle les lettres et les arts périssent. Les deux partis s'exagèrent les inconvénients et les avantages des académies. L'esprit et le goût de la littérature d'une époque se continuent dans la littérature et dans le goût de l'époque suivante pendant un temps qu'il n'est donné ni aux académies ni à aucune institution humaine d'abréger ou de prolonger. La tragédie a reparu avec éclat sur la scène toutes les fois que le talent d'un acteur ou d'un écrivain a ranimé la curiosité du public pour cette noble forme de l'art dramatique, mais toutes les louanges prodiguées par l'Académie française aux productions théâtrales des deux derniers siècles n'ont pu les maintenir au répertoire. Le public seul garde la tradition ou l'abandonne par instinct quand le moment est venu. Les académies, en réalité, ne l'imposent pas plus qu'elles n'entravent le progrès. L'Académie française, en prenant fait et cause, sous la Restauration, pour l'école classique, et en faisant même des démarches pressantes pour interdire à l'école romantique la scène du Théâtre-Français, n'obéit qu'à un mouvement de colère passager ; on la vit, en effet, peu à peu ouvrir ses portes aux écrivains romantiques, car le succès s'impose à elle, et, sous peine de perdre son prestige, elle est bien obligée de faire dans ses choix une part, non-seulement à la renommée, mais encore à la popularité. Quoi qu'il en soit de l'influence bonne ou mauvaise des académies sur la littérature, il est certain que la lutte engagée entre l'empire et l'Académie française passionna le public ; elle était chose nouvelle en France, car la séparation entre les académies et l'État ne fut pas comprise de l'ancien régime ; la Révolution les supprima d'abord et finit par les rétablir sous un nom différent ; l'empire leur rendit leurs anciennes dénominations et conclut avec elles une sorte de concordat qui dure encore et qui permet aux académies d'emprunter à l'État quelque chose de sa force et de son éclat sans lui aliéner leur indépendance, et à l'État de se parer du prestige et de la considération que donnent les lettres. Le second empire, mécontent de la froideur de l'Académie française à son égard, parut un moment décidé à dénoncer le concordat ; il la menaça même d'une absorption on d'une sécularisation complète ; plus d'une fois il parla de mettre la main sur son budget et de s'en faire le dispensateur (1). Les journaux officieux servirent souvent d'écho à ces menaces, mais le gouvernement n'osa pas les mettre à exécution ; tout se borna de sa part au décret du 13 juillet 1855. La lutte entre l'Académie et l'empire figura au nombre des distractions de la société française dans la première partie du règne de Napoléon III. L'Empire libéral y mit fin. L'Académie française scella sa réconciliation avec lui par l'élection de M. Émile Ollivier.

Les gouvernements n'exercent en réalité aucune influence sur la littérature, mais il existe à chaque époque un milieu plus ou moins favorable au talent de tels ou tels écrivains et au développement de certaines branches de la littérature. La méthode critique appliquée par Sainte-Beuve devait, par exemple, obtenir sous l'empire un succès beaucoup plus grand que dans aucun autre temps. Demander, comme l'auteur des *Lundis*, pour juger un livre, à être édifié sur les questions suivantes relatives à l'auteur : — Que pensait-il en religion ? — Comment était-il affecté du spectacle de la nature ? — Comment se comportait-il sur l'article des femmes et sur l'article de l'argent ? — Était-il riche, était-il pauvre ? — Quel était son régime, quelle était sa manière journalière de vivre ? — Enfin, quel était son vice ou son faible ? — n'était-ce pas introduire la critique dans la vie privée et la confondre un peu avec la chronique ? M. Sainte-Beuve se promettait de n'appliquer sa méthode qu'aux morts, mais cette curiosité qui, même à l'endroit des morts, eût paru

(1) Voyez vol. II, chap. VI.

suspecte aux lecteurs des deux derniers siècles, se rapproche beaucoup de celle de ces écrivains dont le rôle consiste à s'introduire chez les vivants illustres et à provoquer de leur part des confidences qu'ils s'empressent bientôt de trahir. Cette affinité entre la méthode de M. Sainte-Beuve et celle des chroniqueurs ne contribua pas médiocrement à la vogue de ses portraits : ils vinrent au bon moment. Si l'empire ne fit pas le talent de M. Sainte-Beuve, il lui fournit le public le plus disposé à le goûter. Le pressentiment de cet appui est peut-être ce qui le rattacha dès le début à un gouvernement avec lequel cependant il mourut brouillé.

L'empire ne contribua pas seulement au développement de ce qu'on pourrait appeler la critique réaliste, il exerça encore sur la satire une influence aussi considérable qu'involontaire. Les *Châtiments*, *Napoléon le Petit*, les *Propos de Labiénus*, la *Lanterne* lui doivent leur naissance. La littérature française manque toujours d'un monument semblable à celui que Juvénal a légué à la littérature latine. Les historiens romains eussent-ils tous disparu, ne nous restât-il sur la société romaine d'autre livre que ses satires, il nous serait facile avec elles de la reconstituer avec ses mœurs et ses vices. Si les *Châtiments* de Victor Hugo ne peuvent pas rendre le même service à la société française future, s'ils ne sauraient, comme tableau des mœurs d'une époque, être comparés à l'œuvre de Juvénal, ils forment, comme explosion de colère individuelle, une œuvre qui n'a d'analogue dans aucune autre langue et qui est comme un point d'étiage destiné à marquer le degré où peuvent s'élever la haine et le mépris d'un homme contre un homme. Les *Propos de Labiénus*, protestation d'un généreux et vigoureux esprit, méritent d'être placés au premier rang des écrits satiriques de ce temps. M. Rogeard a fait suivre ce morceau éloquent de beaucoup d'autres pamphlets, mais l'ardente abeille avait laissé son dard dans la blessure de l'ennemi, et elle ne l'a pas retrouvé depuis. L'apparition de la *Lanterne*, son prodigieux succès marquent une date sous l'existence du second empire. « On n'a jamais rien fait contre les opinions, a dit M. de Maistre, tant qu'on n'a pas attaqué les personnes. » M. Henri de Rochefort mit ce précepte en pratique avec une témérité qui, sans élever son pamphlet hebdomadaire à la hauteur d'une œuvre littéraire, l'impose néanmoins à l'histoire de la littérature de notre époque.

La satire se glissait partout, même à la Sorbonne. M. Saint-Marc Girardin la fit monter, dès les premières années de l'empire, dans la chaire de littérature française. Boileau, Labruyère, Lafontaine lui fournirent contre le gouvernement ces armes de l'allusion d'autant plus redoutables pour celui qui en est atteint qu'il est obligé de faire semblant de ne pas en sentir les blessures. La satire pénétra dans l'archéologie elle-même. M. Beulé, élève de l'École normale et de l'École d'Athènes, avait eu la bonne fortune de découvrir ou de déblayer un escalier de l'Acropole. Porté bientôt par ce hasard heureux au faîte des honneurs académiques, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, rédacteur du *Journal des savants*, titulaire de la chaire d'archéologie à la Bibliothèque impériale, jouissant de tous les avantages d'une grande position officielle, il brûlait d'y joindre les douceurs de la popularité. On le vit donc tout à coup aiguiser l'allusion archéologique dans sa chaire, et, sous le masque des Césars et des césariens de Rome, faire leur procès au César et aux césariens de Paris. M. Félix Pyat avait eu l'idée, dans les premiers temps de la monarchie de Juillet, de transporter sur la scène de l'Odéon les hommes de son temps déguisés sous des noms et des costumes romains; M. Beulé, usant d'un procédé contraire, changea les Romains du Palatin en Français des Tuileries. Le public nommait de leurs vrais noms Auguste et Tibère, Agrippine et Julie, Agrippa et Mécène, Narcisse et Séjan, tous les personnages livrés à sa malice par le spirituel professeur. M. Beulé parvint à son but, il fut un moment populaire, mais on sait aujourd'hui que le Juvénal de la Bibliothèque impériale, descendu de sa chaire, redevenu courtisan dans son cabinet, s'empressait d'écrire à César qu'il n'attaquait que ses ministres et lui gardait un dévouement et une reconnaissance inaltérables.

Le roman avait jeté tout son éclat pendant le règne de Louis-Philippe. L'empire activa sa décadence en le poussant de plus en plus dans la voie réaliste. L'empire sans doute n'avait pas créé le réalisme, mais ses mœurs en favorisèrent singulièrement le développement; aussi vit-on le roman glisser dans un réalisme de plus en plus plat. Quant au théâtre, l'empire, il faut le reconnaître, le trouva bien tombé de la hauteur où il avait été placé par le mouvement romantique. Le théâtre préférait depuis longtemps à la peinture des caractères et des passions celle des mœurs et des modes, lorsque Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Casimir Delavigne tentèrent de l'arracher à cette condition inférieure et de l'élever à la hauteur du drame de passion et d'histoire, tel que l'avaient compris les Anglais, les Espagnols et les Allemands. Scribe lui-même, cherchant à s'élever au-dessus de ses succès de vaudeville, trouva dans l'anecdote historique, plutôt que dans l'histoire, un genre nouveau de comédie qui sembla aux yeux du public toucher à la politique sans cesser d'être innocent aux yeux de la censure.

L'élan des auteurs dramatiques tomba bientôt, et vers la fin du règne de Louis-Philippe le théâtre était déjà bien revenu de ces hautes visées. Le second empire ne pouvait guère l'y ramener; il exila Victor Hugo, mit son répertoire en interdit et lui ferma la scène; Alfred de Vigny cessa de travailler pour le théâtre; Alexandre Dumas, se désintéressant peu à peu de l'art, se livra entièrement à l'industrie dramatique; Casimir Delavigne n'était plus. Scribe avait déposé sa plume d'Aristophane bourgeois devant la censure impériale. La comédie politique, même à la façon de Scribe, devenait impossible. On vit, il est vrai, se glisser sur la scène du Théâtre-Français des pièces d'où la politique n'était pas entièrement bannie, et qui offraient, comme *le Fils de Giboyer*, des rôles dans lesquels le public devinait la caricature de certains journalistes cléricaux, ou bien dans lesquelles le parterre pouvait, comme dans le *Lion amoureux*, applaudir l'éloge de la Convention; mais ce n'était là que des exceptions prouvant seulement que les auteurs avaient su profiter habilement d'un moment où l'empereur croyait utile à ses intérêts de donner un petit avertissement au parti clérical ou de faire de légères avances au parti démocratique. Les auteurs dramatiques, en dehors de ces occasions fort rares où la censure s'effaçait par ordre supérieur, se voyaient renfermés par elle dans un cercle de plus en plus étroit, et ils se demandaient parfois où ils puiseraient désormais les sujets de leurs pièces.

Le théâtre, sous la Restauration, avait pu, en ressuscitant l'Empire avec ses soldats héroïques, produire des œuvres auxquelles le romanesque et la politique prêtaient un double attrait; libre un moment, après la chute des Bourbons, de

puiser dans l'histoire de la Révolution, il vit en outre, par la grâce du romantisme, s'ouvrir devant lui les horizons du moyen âge. Que faire quand tout cela fut interdit ou usé? Deux types se détachent sur le fond banal de la société du temps de Louis-Philippe : l'homme d'affaires et la courtisane. Le théâtre se jeta sur cette proie, et ne vit plus autre chose; de là une monotonie qui aurait fatigué le public d'autrefois, mais à laquelle échappait sans peine le public du jour, si l'on peut donner le nom de public à cette foule d'étrangers et de provinciaux accourant à Paris pour leurs plaisirs ou pour leurs affaires et se renouvelant sans cesse grâce à la facilité des communications depuis la création des chemins de fer. Ces spectateurs de passage, n'apportant au théâtre aucune préoccupation littéraire, regardaient les pièces sans les juger. La critique dramatique, autrefois si vigilante, se laissait peu à peu aller à partager l'indifférence du public. La présence de tant d'étrangers à Paris multipliait le nombre des représentations et élevait les recettes d'une pièce à des chiffres fabuleux. La critique, éblouie par ces succès d'argent, perdait la force de les discuter; les lutteurs courageux, capables, comme Gustave Planche, de remonter le courant public, avaient disparu; la critique laissait la parole à la réclame. La fortune des auteurs dramatiques croissait à mesure que le théâtre s'abaissait, car rien ne présage mieux la décadence d'un art que le silence des passions en présence des œuvres littéraires. Les pièces de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas, de Casimir Delavigne, d'Alfred de Vigny, de Scribe, avaient été, à des points de vue différents, l'objet d'attaques ardentes et passionnées; les auteurs modernes n'avaient rien de pareil à craindre. Le feuilleton, autrefois si ardent à se mêler à toutes les querelles d'école, et même à en faire naître, las, sceptique, blasé, constatait le succès des œuvres dramatiques sans avoir la force de les discuter.

La lutte pour l'existence est une loi fatale, non-seulement dans la nature, mais encore dans la littérature et dans les arts. La vigueur d'une œuvre intellectuelle se constate, comme la vigueur de l'homme, des animaux, des plantes, par celle qu'elle déploie à se frayer une route au milieu des obtacles que lui opposent les œuvres rivales. Rien ne s'est mis en travers des œuvres dramatiques de ce temps-ci; la lutte des écoles étant finie, elles n'ont pas eu à se faire jour au milieu d'obstacles permanents; elles n'ont pas été discutées. Grand malheur pour elles! Ce qui est accepté d'emblée par tout le monde ne l'est pas pour longtemps. Rien de fort, d'original, de passionné, ne pénètre que par force dans le cœur des hommes.

Nous n'avons point encore parlé de l'histoire. Si l'empire n'arrêta pas les grands travaux historiques commencés dans un autre temps, il n'en suscita pas de nouveaux, à moins que ce ne soit en ramenant à la vie privée et à l'étude les historiens absorbés autrefois par la politique, comme M. Thiers. Les travaux originaux de cette époque, comme la *Vie de Jésus*, sortent d'un courant opposé à celui de l'empire; il est vrai de dire que, sans l'importance prise par les questions religieuses à cette époque, ce livre n'aurait peut-être pas eu un si prodigieux retentissement.

Si de la littérature proprement dite nous passons à l'éloquence, il nous sera facile de reconnaître que l'empire fut loin de lui être favorable; la juridiction administrative à laquelle la presse était soumise, en supprimant les procès politiques, avait porté un coup sensible à l'éloquence du barreau. La courageuse, mais vaine tentative du P. Lacordaire, au lendemain du coup d'État, pour retremper l'éloquence sacrée à la source de l'histoire et de la politique, avait rejeté les orateurs de la chaire religieuse dans la prédication confuse des dogmes abstraits ou d'une morale sans élévation et sans profondeur.

Le second empire, si peu favorable à l'éloquence du barreau et de la chaire, favorisa cependant, il faut le reconnaître, le développement d'un genre d'éloquence à peu près inconnu en France, l'éloquence de la conférence. Un des plus jeunes et des plus brillants professeurs de l'Université (1), exilé de France le 2 décembre et réfugié à Bruxelles, eut l'idée d'ouvrir dans cette ville des réunions littéraires auxquelles les hommes et les femmes seraient admis. Le succès le plus complet couronna cette tentative. L'année suivante, d'autres exilés français (2) suivirent cet exemple, et bientôt à Paris un professeur de l'Université, démissionnaire par refus de serment à l'empire (3), eut l'idée d'ouvrir, à l'imitation des conférences de Bruxelles, les conférences de la rue de la Paix, qui comptèrent bientôt parmi leurs orateurs un grand nombre d'hommes remarquables (4). Le succès des conférences de la rue de la Paix éveilla la concurrence et l'imitation. De toutes parts on fit des conférences, quand on en obtint l'autorisation aussi capricieusement accordée que refusée par le gouvernement. Des professeurs, des députés, des académiciens, des journalistes, se firent conférenciers. La prédication laïque, comme on appelait les discours prononcés dans les conférences, commencée en 1860, avait encore en 1869 gardé toute sa vogue; elle remplissait tous les dimanches le théâtre du Prince impérial et le théâtre de la Gaîté, et elle contribua, pour une bonne part, au réveil de l'opinion publique...

TAXILE DELORD.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

La géographie universelle de M. Élisée Reclus. — Livres nouveaux.

Quand l'Exposition géographique ouvrira ses portes, on se rendra aisément compte des progrès de la géographie dans ces dernières années. Le public, éveillé de sa longue routine par l'épreuve de nos malheurs, veut apprendre quelque chose du monde étranger, et il se tourne vers des études longtemps tenues pour inutiles ou pédantesques. *Honos alit artes* : c'est le goût du public qui suscite les œuvres de science et qui permet aux éditeurs les grandes entreprises. Cette transformation s'accentue tous les jours davantage. Une Société géographique s'est fondée à Lyon; une autre,

(1) M. Deschanel.

(2) MM. Madier de Montjau, Bancel, Laussedat, Versigny, Challemel-Lacour, A. Meunier, Agricol Perdiguier.

(3) M. Albert Le Roy, d'abord en association avec M. Juette et ensuite avec M. Lissagaray.

(4) MM. Ferdinand de Lasteyrie, Laurent-Pichat, Henri Brisson, Louis Jourdan, Ferdinand de Lesseps, W. de Fonvielle, Jules Favre, Jules Simon, Eugène Pelletan, Crémieux, Bancel, Saint-Marc Girardin, Laboulaye, E. Renan, Legouvé, A. Cochin, A. Coquerel, L. Ratisbonne, F. Sarcey.

plus spécialement consacrée à la géographie commerciale, à Bordeaux, et la Russie ne sera plus seule à voir fleurir un ensemble de sociétés géographiques se partageant les régions diverses d'un pays. Notre commerce d'exportation, qui est une de nos grandes richesses, ne peut que gagner à une connaissance plus intime des centres étrangers de consommation et de production : la Société de géographie de Paris a créé une Commission de géographie commerciale qui se consacre à ces questions, et sous ses auspices s'est fondé un recueil géographique, *l'Explorateur*. Bien que ses articles soient de valeur inégale, cette Revue est rédigée de façon à intéresser également géographes et négociants ; son prompt succès montre qu'elle répond à un besoin de notre temps. L'Exposition et le Congrès de géographie vont donner un nouvel élan à toutes ces forces patriotiques. Une nation qui travaille avec tant d'ardeur ne sera pas longtemps une nation ignorante.

Le matériel de l'enseignement géographique s'est depuis quatre ans entièrement renouvelé ; nous avons des globes, des cartes murales (1) qui peuvent rivaliser avec ce que l'Allemagne a de plus réussi ; nos élèves ont entre leurs mains de meilleurs livres. Enfin la littérature géographique, sûre d'un public, ne se borne pas à des manuels de classe : elle nous donne de grands ouvrages où la nature a un cadre assez large pour que l'œil puisse l'embrasser dans son ensemble. A cet égard, la *Nouvelle géographie générale*, de M. Élisée Reclus, est le premier ouvrage géographique que notre littérature ait vu naître depuis les temps bien éloignés de Malte-Brun, et peut-être son exemple suscitera-t-il des œuvres analogues. M. Élisée Reclus résume en d'excellents termes la raison d'être de son travail :

« La publication d'une *Géographie universelle* peut sembler une entreprise téméraire, mais elle est justifiée par les progrès considérables qui se sont accomplis récemment et qui ne cessent de s'accomplir dans la conquête scientifique de la planète. Les contrées qui sont depuis longtemps le domaine de l'homme civilisé ont laissé pénétrer une grande partie de leurs mystères ; de vastes régions, que l'Européen n'avait pas encore visitées, ont été rattachées au monde connu, et les lois mêmes auxquelles obéissent tous les phénomènes terrestres ont été scrutées avec une précision plus rigoureuse. Les acquisitions de la science sont en trop grand nombre et trop importantes pour qu'il soit possible d'en introduire le résumé dans quelque ouvrage ancien, fût-il même de la plus haute valeur, comme l'est celui de l'illustre Malte-Brun. A une période nouvelle, il faut des livres nouveaux. »

La *Géographie* de M. Reclus formera dix à douze volumes in-8°, publiés par livraisons hebdomadaires. Huit livraisons parues permettent de se rendre compte du plan de l'auteur et de la valeur de l'ouvrage. Dès les premières lignes, M. Reclus nous prévient qu'il laisse de côté la partie statistique et en quelque sorte technique de la géographie :

« La géographie conventionnelle, qui consiste à citer les longitudes et les latitudes, à énumérer les villes, les villages, les divisions politiques et administratives, ne prendra qu'une place secondaire dans mon travail : les atlas, les dictionnaires, les documents officiels fournissent sur cette partie de la science géographique tous les renseignements désirables. Je ne voudrais pas, en me donnant la facile besogne d'intercaler en grand nombre des tableaux de noms et de chiffres, accroître inutilement les dimensions d'un ouvrage qui sera déjà fort étendu, et je craindrais d'empiéter sur un domaine qui est celui de la cartographie et de la statistique pure. »

M. Reclus rompt ici avec la tradition de nos manuels de géographie, et peut-être pousse-t-il trop loin la réserve qu'il s'impose. S'il y a nombre de détails que l'on apprend surtout dans l'étude de bonnes cartes, nombre de chiffres qu'il faut laisser aux annuaires, les faits principaux de la division politique des États ne doivent pas être absents d'un ouvrage de géographie. Mais le plan adopté par M. Reclus le forçait d'élaguer ces détails : il veut surtout rester sur les hauteurs d'où l'on voit se dérouler les grands tableaux de la nature, et il s'est proposé de décrire « la terre et les hommes ». *La terre et les hommes*, ces paroles mises en sous-titre par M. Reclus indiquent à quel point de vue il se place. Les phénomènes de la vie terrestre, — ce qu'on nommait à une autre époque les *Harmonies* de la nature, — l'action de la terre sur l'homme, puis l'action de l'homme sur la nature, le développement des peuples, le génie et le caractère des races tiennent la plus grande place dans l'œuvre de M. Reclus et en constituent le principal intérêt. On le suit avec d'autant plus de plaisir que, outre le mérite d'un style attachant et imagé, les traits les plus caractéristiques du talent de M. Élisée Reclus sont une connaissance approfondie de la physique terrestre et un sentiment très-vif de la nature. Les sciences physiques et naturelles, qui sont la substance de la géographie physique, lui sont parfaitement familières, et de longs voyages dans les deux hémisphères et aussi ce qu'on pourrait appeler un commerce mystique avec la nature donnent à ces descriptions, ailleurs si souvent banales, un accent de rare vérité. Ce n'est pas sans exagération qu'il nous dit : « J'ai fait revivre la nature autour de moi. »

Nous devons joindre une critique à ces éloges, et cette critique s'adresse au plan que s'est fait M. Reclus, au parti pris littéraire, si j'ose dire, de son ouvrage. Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de notre critique : nous félicitons M. Reclus de faire un livre d'une lecture attachante, d'un style brillant qui séduira un vaste public et le gagnera à des études longtemps négligées, parce qu'elles étaient présentées d'une façon peu attrayante. Mais, connaissant la profondeur et la sincérité des recherches de l'auteur, nous voudrions qu'il ne se crût pas obligé de dissimuler les sources de son travail. Quelques notes, des références aux ouvrages consultés n'altéreraient pas le caractère de son livre ; peut-être même suffirait-il de mettre en tête de chaque chapitre la bibliographie des ouvrages consultés ; elle tiendrait moins de place que telle carte mal réussie ou telle gravure inutile. Il y a certainement des hommes d'étude parmi les lecteurs de M. Reclus, et il serait utile à plus d'un de savoir où étudier avec plus de détails telle question traitée ou seulement indiquée par l'auteur. Nous signalons avec confiance ce *desideratum* à la bonne foi de M. Élisée Reclus.

(1) Nous avons parlé ici, lors de son apparition, de la carte murale de France de M. Erhard, qui donne un tableau si expressif et si juste du relief de notre sol. M. Erhard vient d'en publier une réduction, également imprimée en couleurs et à teintes hypsométriques, que son prix modique répandra davantage dans le public. Elle paraît de même en deux éditions, muette ou écrite ; la nomenclature nuisait déjà au coup d'œil dans l'édition écrite de la grande carte ; ce caractère fâcheux s'accentue encore dans le petit format ; aussi les amateurs de goût préféreront-ils l'édition *muette*, où rien n'altère le relief et la figure de notre pays.

Le tome Ier doit embrasser l'Europe méditerranéenne (moins la France). Des livraisons parues jusqu'à ce jour, les deux premières comprennent des considérations générales sur l'Europe, sa configuration, son climat et ses races. Nous avons ailleurs (*Revue critique*) critiqué quelques détails dans le résumé ethnographique que M. Reclus donne de notre Europe. La Méditerranée et la Grèce occupent le reste. On peut juger du talent littéraire et de l'esprit philosophique de l'auteur par ces quelques lignes sur la Méditerranée :

« L'exemple de la Grèce et de son cortége d'îles prouve que les flots incertains de la Méditerranée ont eu sur le développement de l'histoire une importance bien plus considérable que la terre même sur laquelle l'homme a vécu. Jamais la civilisation occidentale ne serait née si la Méditerranée ne lavait les rivages de l'Égypte, de la Phénicie, de l'Asie Mineure, de l'Hellade, de l'Italie, de l'Espagne et de Carthage. Sans cette mer de jonction entre les trois masses continentales de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, entre les Aryens, les Sémites et les Berbères, sans ce grand agent médiateur qui modifie les climats de toutes les contrées riveraines et en facilite ainsi l'accès, qui porte les embarcations et distribue les richesses, qui met les peuples en rapport les uns avec les autres, nous tous Occidentaux, nous serions restés dans la barbarie primitive. Longtemps même on a pu croire que l'humanité avait son existence attachée au voisinage de cette « mer du Milieu », car, en dehors de son bassin, on ne voyait que des populations déchues ou non encore nées à la vie de l'esprit : « Comme des grenouilles autour d'un marais, » nous sommes tous assis au bord de la mer », disait Platon. Cette mer, c'était la Méditerranée. »

M. Reclus introduit la description de la Grèce par quelques traits qui frappent le lecteur en éclairant aussitôt le sujet :

« A une époque où la navigation, même sur les eaux presque fermées comme l'Archipel, était fort périlleuse, la Grèce se trouvait suffisamment protégée par la mer contre les invasions des peuples orientaux mais nulle contrée n'invitait mieux les marins aux expéditions pacifiques du commerce. Largement ouverte sur la mer Égée par ses golfes et ses ports, précédée d'îles nombreuses d'étape et de refuge, la Grèce pouvait entrer facilement en rapports d'échange avec les populations plus cultivées qui vivaient en face, sur les côtes dentelées de l'Asie Mineure. Les colons et les voyageurs de l'Ionie d'Orient n'apportaient pas seulement des denrées et des marchandises à leurs frères Achéens ou Pélasges, ils leur transmettaient aussi les mythes, les poëmes, la science, les arts de leur patrie. Par la forme générale de ses rivages et la disposition de ses montagnes, la Grèce regarde surtout vers l'Orient, d'où lui vint la lumière : c'est du côté de l'Est que les péninsules s'avancent dans les eaux et que sont parsemées les îles les plus nombreuses ; c'est également sur la rive orientale que s'ouvrent les ports commodes et bien abrités et que s'étendent, dans leur hémicycle de montagnes, les plaines les mieux situées pour servir d'emplacement à des cités populeuses. Cependant la Grèce n'a pas, comme la Turquie, le désavantage d'être à peu près complétement privée de rapports directs avec l'Occident par une large zone de montagnes difficiles et des côtes abruptes. La mer d'Ionie, à l'ouest du Péloponèse, est, il est vrai, relativement large et déserte ; mais le golfe de Corinthe, qui traverse toute l'épaisseur de la péninsule hellénique, et la rangée des îles Ioniennes, d'où l'on aperçoit au loin les montagnes de l'Italie, devaient inciter à la navigation des mers occidentales. Dans les temps antiques, les Acarnaniens, qui connaissaient l'art de construire les voûtes bien avant les Romains, purent, grâce au commerce, enseigner leur art aux peuples italiens, et plus tard les Grecs devinrent sans peine les civilisateurs de tout le monde méditerranéen de l'Occident. »

» Le trait distinctif de l'Hellade, considérée dans son relief, est le grand nombre de petits bassins indépendants et séparés les uns des autres par des rochers et des remparts de montagnes. D'avance, la disposition du sol se prêtait au fractionnement des races grecques en une multitude de républiques autonomes. Chaque cité avait son fleuve, son amphithéâtre de collines ou de monts, son acropole, ses champs, ses vergers et ses forêts ; presque toutes avaient aussi leur débouché sur la mer. Tous les éléments nécessaires à une société libre se trouvaient réunis dans ces petits groupes indépendants, et le voisinage de cités rivales, également favorisées, entretenait une émulation constante qui trop souvent dégénérait en luttes et en batailles. Les îles de la mer Égée accroissaient encore la diversité politique : chacune d'elles, comme les bassins de la péninsule hellénique, s'était constituée en cité républicaine ; partout l'initiative locale se développait librement, et c'est ainsi que le moindre îlot de l'archipel a pu fournir de grands hommes à l'histoire.

» Mais si par le relief du sol, par la multitude de ses îles et de ses bassins péninsulaires, la Grèce est diverse à l'infini, elle est une par la mer qui la baigne, la pénètre, la découpe en franges et lui donne un développement de côtes extraordinaire. Les golfes et les innombrables ports de l'Hellade ont fait de leurs riverains un peuple de matelots, des « amphibies », ainsi que le disait Strabon ; les Grecs ont pris quelque chose de la mobilité des flots. De tout temps, ils se sont laissés entraîner par la passion des voyages. Dès que les habitants d'une cité étaient un peu trop nombreux pour le sol qui leur fournissait la subsistance, ils se hâtaient d'essaimer comme une tribu d'abeilles. Ils couraient les rives de la Méditerranée pour y trouver un site qui leur rappelât la patrie et pour y élever une nouvelle acropole. C'est ainsi que du Palus Mæotides jusqu'au delà des colonnes d'Hercule, du Tanaïs et de Panticapée à Gadès et à Tingis, la moderne Tanger, surgirent partout des cités helléniques. Grâce à ses colonies éparses, dont plusieurs dépassèrent de beaucoup en gloire et en puissance leurs anciennes métropoles, la véritable Grèce, celle des sciences, des arts et de l'autonomie républicaine, finit par déborder largement hors de son berceau et par occuper sporadiquement tout le pourtour du monde méditerranéen. Relativement à ce que formait l'univers des anciens, les Grecs étaient ce que les Anglais sont aujourd'hui par rapport à la terre entière. L'analogie remarquable que la petite péninsule de Grèce et les îles voisines présentent avec l'archipel de la Grande-Bretagne, située précisément à l'autre extrémité du continent, se retrouve aussi dans le rôle des nations qui les habitent. Les mêmes avantages géographiques ont, dans un autre milieu et dans un autre cycle de l'histoire, amené des résultats de même nature ; de la mer Égée aux eaux de l'Angleterre une sorte de polarité s'est produite à travers les temps et l'espace. »

Le chapitre sur la Grèce fait une part justement mesurée aux souvenirs de l'antiquité et aux données de l'époque actuelle. Dans l'antiquité, M. Reclus a montré les rapports nécessaires entre les conditions naturelles du sol et du climat avec le développement des peuples grecs ; dans le présent, il a résumé l'état politique et ethnographique du royaume de Grèce. Il donne aussi quelques détails sur l'importance et le rôle de la marine marchande grecque dans la Méditerranée. — Mais nous ne savons pas s'il est exact de dire que les Grecs sont, par leurs sympathies, portés exclusivement vers les Latins. Si les Grecs se tournent vers l'Occident, c'est pour éviter les menaces d'assimilation ou de conquête qu'ils peuvent

craindre dans le panslavisme; mais, en Occident même, est-ce aux Latins qu'ils s'appuieront de préférence, à moins que ce ne soit, avant tout, leur intérêt? Il y a peut-être aujourd'hui plus d'étudiants grecs en Allemagne qu'en France, et si, comme le rappelle M. Reclus, « lorsque la France envahie luttait pour son existence nationale, plus d'un millier de volontaires grecs accoururent à son aide », et si « les Philogalates vinrent acquitter la dette que la Grèce avait contractée envers les Philhellènes pendant la première moitié du siècle », il faut dire qu'il y avait aussi quelques Grecs (quoiqu'en nombre infime) dans l'armée allemande. En annonçant l'an dernier la mort de M. Rhangabé, fils du savant grec de ce nom (correspondant de l'Institut et ancien représentant de la Grèce à Paris), les journaux allemands faisaient connaître qu'il était mort des suites de blessures reçues dans la campagne de France en combattant dans les rangs de l'armée allemande. Nous établissons ce contraste, tout disproportionné qu'il soit, parce qu'en France, depuis nos jours de malheur surtout, nombre de personnes regardent les sympathies de l'étranger comme une chose toute naturelle et comme une force sur laquelle on peut compter en politique. Nous croyons que c'est là une illusion fâcheuse, et, en ce qui concerne les Grecs — nous le rappelons sans intention désobligeante — M. Reclus constate tout le premier le caractère pratique et utilitaire de la race grecque : « Un des traits de caractère qui distingue aussi de tous les autres Européens l'ancien Grec et le moderne, est qu'il se laisse rarement entraîner par les fortes passions, à l'exception du patriotisme. »

Un grand nombre de gravures et de cartes accompagnent l'ouvrage de M. Reclus. Les gravures sont faites avec le luxe et le soin ordinaires aux publications de la maison Hachette. Les cartes représentent, pour la plupart, des détails négligés ou imperceptibles dans les cartes d'atlas, et servent de démonstration au texte; mais nous croyons que M. Élisée Reclus a été mal inspiré en voulant indiquer, dans des cartes d'un aussi petit format, tel ou tel détail de régions vastes comme l'Europe, comme c'est le cas des cartes pages 12, 25 et 50; l'impression produite est désagréable, et l'on a peine à s'y rendre compte des faits dont il est question. Deux cartes en couleur, hors texte, donnent la distribution des races en Europe, et plus particulièrement dans l'Europe orientale. — Le plan suivi par M. Élisée Reclus ne satisfera pas tous les critiques : on regrettera notamment de voir la géographie historique et la géographie politique, ces deux grands côtés de la géographie, traités trop sommairement; mais ce livre n'en réussira pas moins auprès du public, et son succès contribuera grandement à populariser la géographie.

D'autres ouvrages d'enseignement géographique plus modestes, mais non sans utilité, ont récemment vu le jour.

MM. Dubail et Guèze, professeurs-adjoints de géographie et de statistique militaire à l'École de Saint-Cyr, publient un cahier de *Cartes-croquis de géographie militaire* (in-folio, Paris, Hachette), avec un exposé sommaire des principales campagnes depuis Louis XIV jusqu'à l'époque actuelle, à l'usage des sous-officiers de l'armée. Outre les cartes qui ont trait aux campagnes sur le Rhin et en France, figurent des cartes des régions qui ont été le théâtre des guerres du premier empire, c'est-à-dire de presque toute l'Europe, et de l'Algérie et du Mexique pour nos campagnes d'outre-mer. Pourquoi les auteurs n'ont-ils pas donné une carte de Crimée? — Les cartes sont faites avec soin; mais nous regrettons que, dans la carte générale d'Europe, les auteurs aient suivi le système dit « de la ligne de faite », qui donne une très-fausse idée du relief du sol. Deux critiques encore : dans les régions où l'on a représenté les chemins de fer, nous pensons qu'il eût été bon de les faire figurer tous et de ne pas se borner aux lignes principales; et dans la carte de la rive gauche du Rhin, sur laquelle le lecteur doit étudier la campagne de 1870, il eût été utile de marquer cette frontière belge dont la neutralité jouait en quelque sorte un rôle négatif dans la guerre. Il y a aussi quelques fautes d'impression dans l'orthographe des noms de lieu de l'Europe orientale. Mais ce sont des taches légères qui n'empêcheront pas ces cartes-croquis de rendre des services dans le cercle des lecteurs auxquels elles sont destinées.

L'Algérie tient une grande place dans la préoccupation d'un patriotisme prévoyant; il est très-désirable que les Français de la métropole s'intéressent à son développement et se tiennent au courant de ses affaires. A cet égard, notre *Revue* a bien mérité de la patrie; car c'est dans ses colonnes qu'a paru le récit de M. Clamageran, ouvrage d'un observateur sagace et bien renseigné, donnant une idée juste du pays; et tout récemment un vieil Algérien, M. Georges Lavigne, étudiait ici la question de l'acclimatement des Français en Algérie. Mais combien peu de Français ont voyagé en Algérie! Le chemin d'Alger leur est moins familier qu'aux Anglais, qui ont fait de l'Algérie une de leurs stations hivernales et qui ont une chapelle anglicane à Alger (1). Le voyage est pourtant riche en intérêt de tout genre et se fait aujourd'hui sans embarras; les frais de voyage sont même moins élevés en Algérie que dans la plupart des régions de l'Europe. L'*Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie*, de M. Piesse, dont la seconde édition vient de paraître (collection Joanne), est aussi détaillé et aussi précis que s'il s'agissait de la plus vieille province de France. Sa longue introduction sur l'histoire et l'ethnographie de l'Algérie, sur les sectes religieuses et les sociétés secrètes de l'islamisme, en fait en même temps un ouvrage de bibliothèque. La *Géographie de l'Algérie* de M. Fillias, qui vient d'atteindre sa troisième édition (Paris, Hachette), est, croyons-nous, écrite pour les écoles primaires d'Algérie; mais elle servira également à l'enseignement dans la métropole. Elle est accompagnée d'une carte d'Algérie donnant l'altitude des principales localités.

Signalons, pour terminer, un ouvrage destiné à l'enseignement primaire, mais d'une excellente disposition au point de vue pédagogique : c'est la *Première année de géographie* de M. Foncin (Paris, Armand Colin), contenant à la fois un texte, des cartes et des devoirs. Chaque carte fait face au texte de la leçon, la division des matières est nette et bien ordonnée. Nous avons vu avec satisfaction que, dans sa carte de la France physique, M. Foncin a marqué d'un signe aisément reconnaissable (une ancre) l'endroit où un cours d'eau devient navigable. Ce procédé est familier aux cartographes allemands, mais nous ne l'avions pas encore rencontré dans nos cartes destinées à l'enseignement. L'adjonction de questions sur le cours facilite la tâche du maître, fût-il peu expé-

(1) Nous ne savons si la statistique officielle de l'Algérie, qui paraît en ce moment, énumère par nationalité les touristes débarqués en Algérie; mais il serait intéressant d'avoir ce chiffre.

rimente, et elle rend même l'ouvrage propre à l'enseignement privé dans la famille. L'éditeur de M. Foncin a complété ce cours par une série de cartes muettes dont l'usage commence à se repandre dans l'enseignement.

H. Gaidoz.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Livres nouveaux

I

Le lecteur se rappelle sans doute ce qui a été dit dans la *Revue* d'un ouvrage de M. Demay, intitulé : *Inventaire des sceaux de la Flandre et du département du Nord* (1), ouvrage qui a obtenu, il y a un an, la première médaille au concours des antiquités nationales. Par les considérations auxquelles a donné lieu l'analyse de ce travail important, on a pu juger des services que la sigillographie est capable de rendre à la science historique. Aujourd'hui M. Demay reprend par le détail les études qui lui sont familières et qu'il n'avait jusqu'alors abordées que dans leur ensemble. Dans le livre qu'il vient de publier sur *le costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen âge* (2), il retrace les diverses modifications que le costume chevaleresque a subies entre les XIe et XVIe siècles. Avec l'armure de corps, il examine successivement le casque, le bouclier, l'éperon, l'épée, la lance ; il examine de même les pièces qui composent le harnachement du cheval, telles que la bride, la selle et la housse. Les planches qui enrichissent cette publication sont nombreuses et offrent, pour chaque époque, une image exacte de ces différents objets. En jetant un coup d'œil sur ces planches, la personne la plus étrangère aux travaux sigillographiques se rendra facilement compte des ressources qu'on peut tirer de ces travaux pour la connaissance des mœurs et des usages du passé.

Dans ce nouveau travail, M. Demay n'a point, comme il le dit lui-même, la prétention de donner une histoire complète de l'habillement chevaleresque. Il se propose plutôt d'introduire dans le domaine de l'archeologie de nouveaux éléments de critique. A la vérité, ces éléments, fournis par une série de sceaux qui représentent l'homme d'armes depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands jusqu'à la Renaissance, ont une valeur considérable. Chacun de ces sceaux étant daté ou, pour parler plus exactement, faisant corps avec une charte datée et dont il sert à garantir l'authenticité, on devine avec quelle rigueur il est possible de fixer les époques qui marquent les changements successifs du costume chevaleresque. Dans le texte qui accompagne ces planches et qui en offre le minutieux commentaire, M. Demay ne manque pas de désigner le personnage auquel appartient le sceau ou le fragment de sceau qu'il étudie, ce qui augmente encore l'intérêt de ses indications.

Ajoutons que ce texte ne présente pas uniquement l'explication des figures. M. Demay est conduit par son sujet à entrer dans des détails historiques qui sont quelquefois fort curieux. C'est ainsi qu'il nous apprend que l'éperon n'était pas seulement une pièce faisant partie de l'armement, mais un insigne de chevalerie, si bien que, lors de la dégradation d'un chevalier, on lui brisait aux talons cet insigne à coups de hache. Dans la partie du livre consacrée au cheval de guerre et à son harnachement, M. Demay nous apprend de même que, dans les écuries des seigneurs, au moyen âge, les chevaux avaient des noms servant à les distinguer, comme en ont aujourd'hui ceux que nous voyons lutter de vitesse sur le *turf*, et que, comme eux aussi, ils coûtaient fort cher. Un compte de l'écurie du roi de France au XVe siècle atteste que les coursiers qui en faisaient partie coûtaient de 1000 à 4000 livres tournois ; un cheval donné au bâtard d'Orléans est noté comme ayant coûté la somme énorme de 5200 livres tournois (1).

Ce livre de M. Demay est, paraît-il, le début d'autres livres où il s'attachera, comme en celui-ci, à l'examen d'un point particulier de la sigillographie. Après le costume de guerre, viendront le costume ecclésiastique et le costume civil, le mobilier, les monuments. C'est la première fois qu'a été composée une œuvre de ce genre sur la sigillographie. Il y a là une voie toute nouvelle que M. Demay aura eu le mérite d'ouvrir à l'archéologie, et les sigillographes ne pourront guère faire autre chose désormais que d'appliquer sa méthode aux matériaux qu'il n'aura pas eus sous les yeux.

II

En 1868, M. Guiffrey, archiviste aux Archives nationales, faisait paraître sur l'*Histoire de la réunion du Dauphiné à la France* un ouvrage que couronnait l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2). Un travail analogue a été publié récemment par M. Bonnassieux, ancien élève de l'École des chartes, au sujet de la ville de Lyon (3), laquelle, après avoir passé tour à tour sous la domination des rois burgondes, des fils de Clovis et des premiers Carlovingiens, fit ensuite partie d'un nouveau royaume de Bourgogne, passa avec celui-ci, en 1033, aux empereurs d'Allemagne, devint bientôt indépendante sous ses puissants archevêques et fut enfin réunie à la France dans les dernières années du règne de Philippe le Bel. M. Bonnassieux s'est proposé de rechercher les causes qui amenèrent la réunion de Lyon à la France, les conditions dans lesquelles elle s'accomplit et les résultats qui la suivirent. Cet événement n'avait encore fait l'objet d'aucune étude spéciale. Quand la réunion s'opéra, il y avait un siècle et demi que les archevêques de Lyon vivaient en souverains. Il était impossible que cet état de choses se maintînt dans le mouvement général qui emportait la France vers un gouvernement monarchique et centralisateur. Il convient néanmoins de constater que les divisions, les luttes dont Lyon ne cessa

(1) Voyez, dans notre numéro du 28 mars 1874, un article de M. Felix Rocquain sur *la Sigillographie de l'ancienne France*.

(2) *Le costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen âge*, par G. Demay, in-8°. Paris, Dumoulin, 1875.

(1) Dans ces comptes on trouve des chevaux nommés *Phebus*, *Bélanne*, *le Coureur*, *la Tour*, et des haquenées dites *la Vigoureuse*, *Courte-Oreille*, *Beauregard*, etc....

(2) *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*, par J.-J. Guiffrey, in-8°. Paris, Académie des bibliophiles, 1868.

(3) *De la réunion de Lyon à la France*, étude historique d'après les documents originaux, par P. Bonnassieux, in-8° de 239 p. Paris, Champion, 1875.

d'être le théâtre — luttes des Lyonnais contre leurs archevêques et de ceux-ci contre le chapitre de l'église archiepiscopale — furent la cause déterminante qui provoqua l'intervention de la royauté. Appelée à titre d'arbitre, celle-ci introduisit dans Lyon ses officiers. Une fois introduits, elle ne les en retira plus.

Ce fut Philippe le Bel qui, par le fait, consomma la réunion de Lyon à la France. Le rôle qu'il joua dans cette occasion montre bien l'hypocrite habileté de ce politique à double face que Michelet appelle si justement un « procureur en cuirasse ». Sous couleur de protéger ses bons amis les Lyonnais contre les excès de pouvoir de l'archevêque ou du chapitre, il établit dans la ville un officier à demeure qui, sous le nom de « gardiateur », était chargé de *garder* leurs intérêts. On devine que ce gardiateur avait, en réalité, la mission de préparer les voies à l'usurpation royale. Tandis que cet officier excitait les Lyonnais contre leur Église et attaquait celle-ci dans ses droits, Philippe le Bel paraissait défendre l'Eglise contre les Lyonnais et blâmait publiquement le gardiateur d'outrepasser son mandat. Le résultat de cette comédie fut, au bout de quelques années, d'amener l'archevêque à reconnaître la suprématie royale et bientôt après à consentir au traité du mois de septembre 1307, qui consacrait la réunion du Lyonnais à la couronne.

De longues discussions précédèrent la signature de ce traité. On les connaît par des pièces du temps conservées aux Archives nationales. Elles offrent plus d'un trait curieux. Les délégués du clergé disaient que l'Eglise de Lyon était indépendante ; que, si elle devait dépendre de quelque souverain, c'était de l'empereur d'Allemagne ; qu'on n'avait jamais ouï dire que les rois de France eussent exercé sur Lyon la moindre autorité. A ces assertions, très-contestables d'ailleurs, les agents de Philippe le Bel répondaient hardiment, employant, selon le besoin, la vérité ou le mensonge. Ils prouvaient « clair comme le jour (*luce clarius*) » que de tout temps l'Église de Lyon avait obéi aux rois de France ; que, pour ce qui regardait l'empire d'Allemagne, il y avait eu en effet des temps de troubles pendant lesquels des archevêques de Lyon s'étaient soumis à des princes étrangers et en avaient reçu des priviléges ; mais que ces priviléges n'excusaient pas les archevêques et les accusaient bien plutôt (*non excusant, sed accusant*). Les avocats du clergé essayaient, en outre, dans leur argumentation, d'établir une distinction entre la rive droite et la rive gauche du Rhône et de la Saône, disant que le roi de France pouvait prétendre tout au plus à la possession des pays de la rive droite. « Que signifient ces distinctions ? répondaient les agents de Philippe. *Ce ne sont pas les fleuves qui séparent, ce sont les nationalités* (1). » On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui que la politique invoque, dans un but d'usurpation, le principe des nationalités.

Philippe le Bel, qui, par un genre d'habileté alors nouveau en France, aimait à entourer de l'assentiment du pays les actes importants de sa politique, ne manqua pas d'en faire autant pour celui-ci. Il est vrai, ainsi que l'atteste sa conduite dans l'affaire de Boniface VIII, qu'il employait, pour obtenir cet assentiment, l'argent, les promesses, les menaces, la prison et quelquefois pis (1). Quoi qu'il en soit, lors de l'annexion du Lyonnais à la couronne, il montra pour la volonté du pays un semblant d'égards que, de nos jours, en des circonstances analogues, certains hommes d'Etat, ou plus sincères ou plus hardis, ont jugé superflu. D'après les ordres de Philippe, un des clercs du chapitre, le notaire Chérubin de Pynn, parcourut le Lyonnais, invitant partout les habitants à donner leur adhésion. Voici comment les choses se passaient. Dans chaque localité, il faisait convoquer, au son de la cloche et de la corne rustique, la majeure partie des habitants et les notables. Il leur lisait, en langue vulgaire, le traité de septembre 1307 (2), le commentait pour en faire ressortir les avantages, et se retirait après avoir entendu acclamer le traité par les assistants. Inutile de dire que toute cette affaire, adroitement menée, fut close par une Adresse reconnaissante que les habitants et les notables du Lyonnais envoyèrent au roi de France.

On peut juger par ces détails, de l'intérêt du livre de M. Bonnassieux. Nous dirons toutefois que la partie antérieure au XIIIe siècle est trop rapidement traitée ; qu'il convenait d'insister davantage sur les divers états politiques par lesquels passa le Lyonnais avant l'intervention de la royauté ; que les résultats de la réunion ne sont pas assez développés ; qu'enfin la partie consacrée aux événements qui amenèrent la réunion, partie pleine de détails curieux et de beaucoup la plus intéressante, l'eût été davantage si M. Bonnassieux avait raconté les faits, au lieu quelquefois de se borner à les noter. En résumé, cet ouvrage est conçu d'après la vraie méthode scientifique, et, sous ce rapport, il n'y a que des éloges à faire ; son défaut, c'est d'être trop court.

III

Si le livre de M. Bonnassieux se recommande par ses qualités scientifiques et laisse à désirer au point de vue du récit ou, si l'on veut, au point de vue littéraire, le contraire peut être dit de l'ouvrage qu'a écrit M. Demolins sur *le Mouvement communal au moyen âge* (3). M. Demolins a voulu retracer à grands traits ce mouvement des communes qui a tenu une place si considérable dans notre histoire nationale. Il a divisé son travail en trois parties dont les titres, au premier abord, semblent heureusement choisis : *les libertés attendues, les libertés conquises, les libertés perdues.* Mais ces trois parties présentent un développement fort inégal. Tandis que la première, où l'on s'attend à trouver le récit des événements qui préparèrent les communes, n'offre qu'une trentaine de pages, la seconde en contient deux cents. Celle-ci et la troisième renferment en réalité tout le travail de l'auteur. Il y a là un défaut de composition qu'il nous suffit de mentionner.

Quant aux idées de M. Demolins ou, pour mieux dire, aux opinions qu'il expose, elles manquent d'exactitude sur plusieurs points fort importants et qui sont comme le fondement de son travail. Il fait honneur à l'Eglise de ce mouvement des communes qui lui devraient tout ensemble leur naissance et

(1) « Non sunt usquequaque termini finium regni nostri ; nec enim fines regnorum semper per talia fluvia distinguuntur, sed per nationes patrias atque terras prout cuilibet regno ab initio fuerint subjectæ..... »

(1) Voyez dans le *Journal des savants*, janvier-mars 1875, le travail de M. Felix Rocquain sur *Boniface VIII*.

(2) Ce traité était, comme on le devine, écrit en latin.

(3) *Le mouvement communal et municipal au moyen âge*, in-12. Paris, Didier, 1875.

leur trop courte durée. C'est une erreur. Hors de très-rares exceptions, l'Église s'est toujours montrée hostile aux communes. Loin de nous la pensée de vouloir diminuer le rôle que l'Église a joué dans l'histoire. Il fut un temps où les grands principes de morale et de justice ont trouvé en elle seule leur refuge, où seule elle était l'espoir des opprimés. Mais cette époque, glorieuse pour elle, eut un terme. Si l'Église avait, autant que le pense M. Demolins, favorisé les communes, la royauté aux XIIIe et XIVe siècles aurait eu moins de peine à les abattre. En revanche, M. Demolins est dans le vrai quand il impute aux entreprises envahissantes de la royauté et aux manœuvres de ses légistes la ruine des communes. Encore sur cette imputation, qui est loin d'être nouvelle et que M. Demolins ne fait que répéter après nombre d'écrivains, faut-il faire des réserves. Attribuer à la seule ambition de quelques princes l'anéantissement de nos anciennes libertés serait une opinion aussi contraire au bon sens qu'à la réalité. La royauté eut pour complices, dans une certaine mesure, non-seulement les passions, mais les idées, les mœurs, les traditions. Pour une plus juste appréciation des rapports des communes avec la royauté et l'Église, nous renvoyons M. Demolins à une étude publiée ici même par l'un de nos collaborateurs (1). Rappelant les coups portés par Philippe le Bel à la papauté dans la personne de Boniface VIII, M. Demolins dit que l'Église, ainsi frappée, fut désormais impuissante à soutenir les libertés communales. C'est là encore une pensée qui n'a de solidité que dans l'imagination de l'auteur. Assurément l'outrage fait à Boniface VIII eut des conséquences funestes pour la société ; mais depuis longtemps, par l'excès même du pouvoir que s'était arrogé le Saint-Siége et qui avait transformé les papes en césars spirituels, l'Église était en pleine décadence et totalement incapable de donner ou de soutenir la liberté (2). Nous bornerons ici nos remarques sur un livre qui, par sa nature, son but, sa méthode, appartient à la littérature militante et ne relève qu'imparfaitement de la science ! Si courte qu'elle soit, notre critique semblera sans doute sévère à M. Demolins ; mais l'auteur, dans sa préface, a soin de nous informer qu'il n'a que vingt-quatre ans. A un aussi jeune débutant, qui ne paraît pas d'ailleurs manquer de qualités sérieuses, on doit la vérité.

...

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Paris a un peu ri cette semaine, malgré les inondations, grâce au défi que don Gormas de Cassagnac a lancé à M. Gambetta à propos de certains articles de la *République française* : « Et que mon âge, lui écrit-il, ne vous soit point une excuse. La Providence, en m'accordant une longue vie, m'a laissé un bras encore capable de faire respecter le nom que je porte. »

La surprise a été grande de voir que don Gormas de Cassagnac eût publié son défi dans son journal, le jour même où il l'adressait à son adversaire. Ce procédé est fort incorrect, venant surtout d'un vieux seigneur à qui les règles du point d'honneur doivent être familières.

L'étonnement de la part du public n'a pas été moins vif en apprenant que la cause de ce défi gît dans un mot malsonnant dont a usé à l'égard du vénérable hidalgo la *République française*, journal dont M. Gambetta « est notoirement l'inspirateur ».

C'est don Granier de Cassagnac qui l'affirme, et je n'y vois rien d'impossible pour ma part. Jamais, en effet, personne n'a contesté aux hommes politiques le droit à l'inspiration. M. Thiers inspirait le *Constitutionnel* du temps de Louis-Philippe ; M. Merruau et M. Boilay venaient tous les matins prendre le mot d'ordre à la place Saint-Georges. La polémique était alors plus sérieuse et blessait plus qu'aujourd'hui ; nous n'avons jamais entendu dire cependant qu'il soit venu à l'idée d'un personnage quelconque attaqué par le *Constitutionnel* d'écrire à M. Thiers :

« Monsieur,

« M. Boilay a fait ce matin de mon dernier discours une appréciation que je ne saurais accepter, vous m'en rendrez raison.

Veuillez agréer, etc.

Post-scriptum. Je suis presque septuagénaire, mais j'ai bon pied bon œil, et je compte bien vous faire sentir la vigueur de mon bras. »

M. Thiers n'est pas le seul inspirateur que l'on ait connu sous le règne de Louis-Philippe. M. Guizot a également pratiqué l'inspiration comme ministre en disponibilité et comme ministre en exercice. M. Granier de Cassagnac en sait quelque chose. Qu'eût-il dit si l'un des hommes de l'opposition qu'il attaquait avec tant de virulence eût envoyé deux de ses amis à M. Guizot pour lui demander réparation par la voie des armes des articles publiés contre lui dans l'*Époque ?*

M. Granier de Cassagnac se serait parfaitement moqué de lui. Le public lui rend bien la pareille après avoir lu son défi grotesque à M. Gambetta.

II

L'Assemblée nationale touche à sa dernière heure, les élections générales auront lieu dans quelques mois, une nouvelle phase de l'histoire de France va bientôt commencer, et il y a des gens qui oublient tout cela pour se demander ce que l'on fera des Tuileries.

Un député dont j'ai oublié le nom a même soumis à la Commission d'initiative une proposition tendant à la nomination d'une commission de quinze membres chargée de résoudre la question de la destination à donner à ce qui reste de ce qu'on est convenu d'appeler l'ancienne demeure de nos rois, lesquels ont séjourné surtout au Louvre, à Fontainebleau, à Saint-Germain, à Vincennes et à Versailles.

Louis XIV n'a jamais fait que coucher en passant aux Tuileries ; Louis XV n'a habité ce palais que dans son enfance, pendant les huit années de la Régence ; Louis XVI n'y a trouvé qu'une prison. Napoléon Ier est le premier souverain qui ait fait son domicile réel des Tuileries ; Louis XVIII,

(1) Voyez, dans notre numéro du 25 avril 1874, l'article de M. Felix Rocquain, intitulé *la Renaissance au XIIe siècle*, et reproduit avec développement dans les *Études sur l'ancienne France*, Paris, Didier, 1875.

(2) Cet état de l'Église est décrit dans le travail déjà cité sur Boniface VIII (*Journal des savants*, cahier de janvier 1875).

Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III, l'ont imité; mais, en définitive, c'est depuis trois quarts de siècle tout au plus que les Tuileries sont devenues l'antique demeure de nos rois.

Les royalistes cependant ne peuvent se consoler à l'aspect des ruines de ce palais; il y a même des républicains qui se préoccupent de les relever. C'est, par exemple, l'idée fixe de M. Glais-Bizoin, ancien membre du gouvernement de la Défense nationale.

M. Glais-Bizoin avait disparu depuis quelque temps. Qu'était-il devenu? Il est aveugle, disaient les uns. Il met la dernière main, disaient les autres, à une nouvelle comédie pour le théâtre de Genève. Beaucoup de gens le croyaient mort. Eh bien! pas du tout, il est plein de vie et de santé. Renfermé chez lui à la campagne, il méditait dans l'ombre et le silence sur le sort futur des Tuileries, et il a reparu l'autre jour, au moment où l'on s'y attendait le moins, dans la galerie des Tombeaux, avec un rouleau de papier à la main. Ses amis, et ils sont nombreux, l'ont entouré aussitôt : — Qu'est-ce donc que ce papier, mon cher Glais-Bizoin? — C'est un plan de restauration des Tuileries que je prétends soumettre à la Commission.

Le plan de M. Glais-Bizoin consiste à recouvrir les murs du palais des Tuileries d'une toiture en verre et à le transformer en palais de Sydenham avec des anaplotériums, des dinothériums, des épiornis, des mastodontes et toutes sortes de monstres en tôle, en zinc, en carton-pâte, tous antédiluviens et éminemment propres à instruire le peuple.

M. Glais-Bizoin a dû remporter son plan, la Commission n'étant pas encore formée. Le sera-t-elle? Pourquoi pas? Il ne faut jurer de rien avec cette Assemblée. Qui sait si au moment où la France attend avec impatience le moment où il lui sera enfin permis de régler elle-même ses destinées, l'Assemblée ne lui jouera pas le tour de placer à son ordre du jour, avant ou après la discussion des lois constitutionnelles, un débat d'urgence sur la grande question de savoir si les Tuileries seront entièrement reconstruites pour être prêtes à recevoir le roi qu'on attend toujours rue des Chevau-Légers, ou si l'on en fera soit un jardin d'hiver, soit une salle de concert, soit une ménagerie d'animaux préhistoriques, suivant le plan imaginé par M. Glais-Bizoin.

III

Figaro s'est mis en tournée d'inspection des diocèses, afin de découvrir et de signaler les abus de nature à nuire à la religion.

Il s'est d'abord dirigé sur le diocèse d'Angers, administré par Mgr Freppel, qui a écrit dernièrement une lettre si verte contre MM. les curés, vicaires et desservants qui aiment à mêler à la lecture du bréviaire celle des chroniques des journaux légers.

Les personnes vraiment pieuses d'Angers, en apprenant l'arrivée de *Figaro* dans leur ville et le motif qui l'y amenait, se sont empressées de se rendre à son hôtel. « Révérend Rédacteur, lui a dit l'orateur de la troupe, vous arrivez fort à propos pour mettre fin à un scandale dont nous gémissons tous et dont Mgr Freppel rougira comme nous quand il le connaîtra. Figurez-vous que le premier dimanche de l'année, dans chaque église de l'Anjou, le curé, escorté d'un trésorier, du bedeau, du suisse et de la foule, va de place en place, s'arrête devant chaque chaise et la met à la criée : A cinq francs! à dix francs! à quinze francs! On se croirait vraiment chez les commissaires-priseurs ou dans une agence de poules.

» La criée des chaises dans les grandes paroisses a lieu à la sacristie, à la bougie et au plus offrant et dernier enchérisseur. La mise à prix des bonnes chaises est à 20 francs, je suppose : au feu des enchères, elle monte bientôt à 50, à 100, à 150 francs. Les millionnaires seuls, si cela continue, pourront s'asseoir dans les églises angevines. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout cela, c'est que ces surenchères sont dues le plus souvent à des compères de la fabrique venus là tout simplement pour faire monter les prix. »

— Voilà qui est horrible, répond *Figaro*, et je vois bien que vous n'avez point signalé ces abus à Mgr Freppel, votre digne et vertueux évêque ; il n'eût pas manqué de les flétrir et d'y mettre un terme. Je me charge de les lui signaler dans mon prochain numéro ; en attendant, Dieu le bénisse, lui et tous ses diocésains!

Les gens qui voient du mal partout prétendent que le récit de la criée des chaises d'église dans l'Anjou est une réponse à la lettre de l'évêque d'Angers contre les prêtres qui lisent les journaux légers. Pure calomnie. *Figaro*, chacun le sait bien, n'a jamais en vue que la gloire et la prospérité de l'Eglise.

IV

Je lisais l'autre jour dans une de ces feuilles à chronique, à sport, à *high-life*, à reportage aristocratique, qui versent tous les matins des larmes de regret sur la chute de l'empire et dont le cœur bat encore au souvenir des petits jeudis de l'impératrice, une tartine éplorée sur le vide que laisse une cour dans une ville comme Paris.

On pourrait lui répondre : Une cour développe les besoins que la vanité fait naître. Le luxe d'une cour a ses avantages et ses inconvénients; il contribue quelquefois au progrès des arts et plus souvent à leur décadence. Le règne de quelques souverains renommés par l'éclat de leur cour a bien pu coïncider avec une grande époque de l'art, mais il ne l'a jamais fait naître.

Les artistes qui travaillent pour les gens de cour flattent involontairement leurs goûts, souvent vulgaires. La richesse impose ses instincts à l'art, et il est rare qu'elle crée des artistes originaux. Les belles époques de l'art sont celles où les artistes sont pauvrement payés. Les peintres de cour n'inventent pas un art nouveau; ils se contentent de restaurer l'art ancien, d'imiter ses produits et d'en augmenter le prix. L'argent des enrichis de la cour de Napoléon III n'a servi qu'à payer à des prix fabuleux les objets d'art ancien; il n'y a pas grand mal à cela, c'est vrai; mais le luxe n'en devient pas moins un danger quand il pénètre dans toutes les classes de la société qui ne sont pas faites pour le déployer. Les nobles et les financiers se ruinaient à l'envi sous l'ancien régime; mais les bourgeois en général conservaient leur fortune, et ne rougissaient pas d'être économes; quant aux fonctionnaires, ces victimes infortunées du luxe dont la cour leur donne l'exemple et qu'elle leur impose, il n'y avait pas autrefois un monde de fonctions publiques, et les employés, moins nombreux et mieux payés que de nos jours, supportaient plus aisément le surcroît de dépenses que leur imposait une fête de cour ou de ministère, d'où d'ailleurs leur

roture les excluait. Une cour comme celle de Napoléon III impose le luxe comme un mot d'ordre à une nation du haut en bas de l'échelle sociale; dépenser plus qu'on ne gagne, c'est une épidémie qui épuise une nation. M. Guizot avait dit à ses contemporains : « Enrichissez-vous ! » ; Napoléon III a dit aux siens : « Jetez votre argent par la fenêtre ! » C'est ce qu'ont fait bien des gens assidus aux fêtes de la cour, qui voudraient bien aujourd'hui n'y avoir jamais mis les pieds.

IV

M. Halanzier est directeur de l'Opéra, une position fort agréable et fort lucrative ; beaucoup de gens ne seraient pas fâchés de l'avoir. Il faudrait, pour que leur désir se réalisât, que M. Halanzier fût destitué; mais pourquoi le destitueraiton? a-t-il commis quelque faute? Aucune. Le seul reproche qu'on lui adresse est de n'être pas « suffisamment artiste ».

L'histoire moderne de l'Opéra s'ouvre en 1830. Cinq directeurs se sont succédé depuis cette époque jusqu'à la nôtre : le docteur Véron, inventeur d'une pâte anticatarrhale; Duponchel, joaillier; Léon Pillet, journaliste; Nestor Roqueplan, *idem;* Perrin, peintre. Qu'avaient donc ces messieurs de plus artiste que M. Halanzier? Il est probable que ce dernier, si on le mettait à l'épreuve, ne tâterait pas aussi bien le pouls à un malade que le docteur Véron, qu'il ne dessinerait pas un bracelet comme Duponchel, qu'il n'écrirait pas un premier-Paris ou un feuilleton comme Léon Pillet ou Nestor Roqueplan, qu'il ne ferait pas aussi aisément que M. Perrin un mauvais tableau; mais, à part cela, je ne vois pas ce qu'il a de moins artiste qu'eux.

Ses décors ne sont-ils pas aussi beaux que leurs décors? ses costumes ne valent-ils pas leurs costumes? n'a-t-il pas les mêmes chanteurs? ne joue-t-il pas les mêmes opéras, les mêmes ballets? Que fera de plus que lui le directeur « suffisamment artiste » qui le remplacera? Ressuscitera-t-il Rossini, Meyerbeer et Halévy; rappellera-t-il également à la vie Nourrit et Duprez, Mme Damoreau et Mlle Falcon, Taglioni et Elssler? Voilà tout ce qu'il devra faire pour être plus artiste que M. Halanzier, et encore cela ne suffira-t-il point, à moins qu'il ne ranime le public d'autrefois, ce public qui croyait aux compositeurs, aux chanteurs, aux danseurs, aux instrumentistes, aux choristes, et qui, par cela même, en créait.

Les concurrents de M. Halanzier n'ont qu'une manière de se montrer plus artistes que lui : c'est d'offrir de le remplacer en acceptant une diminution d'un tiers sur la subvention. Tout le reste n'est que pure plaisanterie.

V

Je suis entré l'autre jour à l'Exposition des envois des élèves de l'école de Rome, mais je n'en parlerai pas. Je suis un peu saturé de peinture, et je pense que le lecteur doit être comme moi. Que d'expositions partielles depuis un an! et il y a un mois à peine que la grande exposition vient de finir.

Je laisse de côté les expositions de province. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les journaux de départements pour se convaincre qu'il n'y a pas de chef-lieu de préfecture de troisième et même de quatrième classe qui n'ait son exposition de peinture dont les journaux de la localité rendent compte avec la plus scrupuleuse exactitude et le plus grand enthousiasme. C'est par ces articles que nous apprenons toutes les années qu'il existe une « école d'Agen », ou une « école de Draguignan ».

Si l'on ajoute à ces articles départementaux les articles que publient les journaux de Paris sur toutes les expositions publiques ou privées, y compris celle des Mirlitons, on arrive à cette conviction qu'en aucun pays, en aucun temps, on ne s'est tant occupé de peinture qu'en France à notre époque, et c'est là justement ce qui me fait trembler pour cet art.

Si quelque grande question d'esthétique était en jeu, s'il s'agissait d'une lutte entre des écoles rivales, je concevrais la part considérable faite par les journaux à la critique d'art, mais nos peintres se soucient de l'esthétique comme de Colin-Tampon; les écoles, si écoles il y a, vivent entre elles dans la meilleure intelligence. Les temps sont passés où l'on discutait dans les ateliers, et où les rapins eux-mêmes se mangeaient le nez au nom de Delacroix et d'Ingres. Les critiques d'art écrivent d'interminables feuilletons, les journaux parlent de tableaux, de ventes, on dirait que la peinture est en apparence la grande préoccupation de chacun, et au fond on ne s'est jamais moins intéressé à elle qu'aujourd'hui ; cet empressement qui règne autour d'elle, ce n'est pas le fécond mouvement d'un art, ce n'est que l'agitation et le bruit qui se font autour d'un commerce.

VI

« Les misères causées par les inondations sont immenses, disait l'autre jour M. Crémieux à sa femme, à sa fille et à ses petits enfants réunis autour de lui. J'ai grande envie de consacrer cinquante mille francs à les soulager, mais je n'ai pas voulu le faire sans vous consulter. » Sa femme et ses enfants se sont jetés en pleurant dans ses bras, pour toute réponse, et M. Crémieux a contenté son envie. C'est là une scène touchante et qui mérite d'être détachée de l'ensemble des faits quotidiens, non pas seulement à l'honneur de celui qui en est le principal personnage, mais à l'honneur de l'esprit de charité.

X***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le vote en seconde lecture de la loi des pouvoirs organiques marque un pas décisif dans la politique française. Elle assure définitivement le triomphe de la sagesse patriotique sur les rancunes de la droite et les impatiences des intransigeants. C'est ainsi que la fameuse politique rectiligne, qui prend le plus court chemin pour mener un pays à sa perte, — toujours selon les principes, — est deux fois battue. Elle est en tout point fidèle à l'école des médecins de Molière, qui aiment mieux tuer le malade en se conformant aux règles que de le guérir en s'en écartant. Elle a fait grand bruit cette semaine à deux reprises : une première fois dimanche, avec M. Louis Blanc, au banquet destiné à célébrer l'anniversaire de Garibaldi, et une seconde fois avec M. Marcou, dans la séance de l'Assemblée nationale du 7 juillet.

La pompeuse harangue de M. Louis Blanc rattachait d'une manière assez singulière sa politique d'outrance au général Garibaldi, qui vient précisément de se réconcilier avec la royauté italienne et de faire au salut et à la prospérité de son pays le sacrifice de son républicanisme universel, et cela dans des circonstances infiniment moins graves que celles

que traverse la France. Le nom de Garibaldi renfermait un conseil de prudence, de concession raisonnable, qui devait donner un tour bien différent au toast porté en son honneur. Sans doute le vieux patriote revêt à l'occasion sa casaque rouge et se livre, plus qu'on ne voudrait, à de furibondes déclamations contre le catholicisme; cependant, dans les jours critiques, il a su toujours faire fléchir le sectaire et il ne s'est plus souvenu que de la patrie. Bel exemple à suivre pour ceux qui le portent aux nues.

M. Marcou a été plus pittoresque que M. Louis Blanc sans être plus neuf et plus opportun dans sa protestation contre la loi des pouvoirs publics. Il a exagéré sans mesure les inconvénients de la loi, passant sous silence les garanties qu'elle donne aux assemblées et montrant un dédain étrange pour la responsabilité ministérielle, seule ancre de salut des gouvernements libres dans toutes les combinaisons imaginables, si bien que l'Angleterre, en la prenant au sérieux, se trouve avoir réalisé, avec sa chambre des Lords et la royauté, la plus grande somme de liberté encore connue dans le monde. Il est très-commode de charger les couleurs du tableau pour se donner les plaisirs de l'anathème sonore; cette exagération même suppose plus d'habileté que ne devrait le comporter ce rôle de prophète courroucé dont la main est levée contre toutes les inconséquences et les défaillances. Il n'est pas exact de prétendre que la loi des pouvoirs publics ne donne aucun moyen de résister aux usurpations ou aux imprudences politiques du chef de l'État, puisqu'un article stipule expressément que la moitié plus un des députés et des sénateurs peut provoquer la convocation des Chambres, et qu'il est certain que dans une circonstance exceptionnellement grave leurs membres se réuniraient spontanément à Paris. On peut critiquer l'insuffisance du mode de convocation, mais le principe n'en est pas moins sauvegardé. Valait-il la peine de compromettre pour si peu l'œuvre du 25 février, c'est-à-dire la République elle-même?

Nos intransigeants profitent largement de nos concessions raisonnables, car il est certain que si nous ne les avions pas faites, il n'y aurait pas possibilité pour eux d'agiter à leur aise leur vieux drapeau jacobin. C'est grâce à ces concessions que le sol a été affermi sous leurs pieds et qu'ils ont trouvé un terrain pour leurs luttes parlementaires. Si la majorité du parti républicain avait obéi à leurs inspirations, nous en serions aujourd'hui à la préface de l'empire signée par M. de Fourtou; la République serait morte et enterrée, et la plus détestable réaction triompherait sur toute la ligne. MM. Louis Blanc et Marcou, si nous les avions écoutés, pourraient, à l'heure actuelle, faire des effets de Marius aux marais de Minturnes, au lieu de disserter sans inquiétude sur l'absolu républicain. L'assurance d'être vaincu est parfois très-commode; on ne court plus les risques de ses propres idées et on les développe à son aise dans toute leur rigueur, cumulant les bénéfices de la fidélité puritaine aux principes et de la parfaite sécurité grâce à ces compromis que l'on fustige de si haut. Cet héroïsme est trop commode pour exciter une grande admiration.

Nous ne connaissons rien de plus stérile et de plus suranné que cette déclamation à grande pose. On y retrouve ce classique à gros grain qui a toujours alourdi l'éloquence révolutionnaire. On se croirait au beau temps où l'on ne voulait plus porter que des noms romains et où les Brutus et les Gracchus se prélassaient au club des Jacobins.

Amour, tu perdis Troie,

dit le fabuliste. C'est Troie qui perd M. Marcou en le poursuivant de ses souvenirs épiques dont il ne peut se débarrasser. Il aurait bien besoin de faire la prière de Paul-Louis Courier et de demander d'être délivré de ces métaphores immortelles qui appartiennent à la défroque de ces Grecs et de ces Romains « qui ne veulent pas finir ». Espérons que nous avons assisté à la dernière représentation de ce drame des purs, des inflexibles, dont le dénoûment a été plus d'une fois l'ensevelissement de la république en grande pompe et à grand renfort d'épitaphes fastueuses.

L'honorable M. Buffet a saisi l'occasion de ce débat pour corriger l'effet désastreux de son premier discours. Il a parlé le langage le plus ferme et le plus sensé en établissant, avec une logique souple et acérée, que la constitution actuelle avait l'avantage de s'être conformée à l'état réel du pays. Elle n'a pas la prétention de refaire le corps pour le vêtement; elle se contente d'approprier le vêtement au corps, bon moyen de l'empêcher d'être trop promptement déchiré. Rien de mieux, pourvu que les actes suivent les paroles et que l'administration comprenne son chef. Un bon discours est une chose excellente, mais il lui faut une sanction, et la république attend encore d'être servie plus que combattue par le plus grand nombre de ceux qui sont à sa solde dans les départements. Ce n'est pas sans inquiétude qu'elle voit la droite voter avec ensemble la constitution qu'elle exècre à l'heure même où elle exprime son insurmontable antipathie pour la république. Il n'est que trop évident qu'elle ne cherche qu'à se ménager des chances pour les nominations sénatoriales par l'Assemblée, et pour les combinaisons ministérielles futures. L'adhésion à la république de M. de Kerdrel et de ses amis peut se traduire ainsi : « Vous êtes toujours pour nous la place ennemie, mais le siége en règle n'étant plus possible, il nous plaît d'y entrer pour essayer de la gouverner et, grâce à une politique habile, pour arriver à y faire flotter notre drapeau. » M. de Belcastel a fait mieux encore : il a obtenu de l'Assemblée d'inscrire dans la Constitution que chaque session serait ouverte par des prières publiques. Il a ainsi réussi à compromettre tout ensemble l'État, qu'il dénature en lui ôtant son caractère laïque, et la prière, qu'il rabaisse sans le vouloir en en faisant un acte forcé. Mauvais moyen de relever la religion que d'introduire la contrainte légale dans les choses de la conscience! Ne nous en étonnons pas : il fallait bien que l'Assemblée de 1871, en votant la république, y marquât son millésime en lui imprimant une empreinte cléricale. La loi de la liberté de l'enseignement supérieur, dont la discussion s'achève en ce moment sans que la troisième lecture l'ait sérieusement améliorée, semblait, à cet égard, pouvoir suffire à sa gloire!

Si du moins elle consentait à se reposer définitivement après tant de travaux! Par malheur la dissolution, plus nécessaire que jamais, rencontre de nouveaux obstacles sur son chemin. La session d'automne ne paraît plus tout à fait impossible. Espérons encore qu'elle nous sera épargnée, car nous persistons à croire qu'une prolongation d'existence pour une Assemblée qui a achevé sa tâche ne saurait être qu'un champ ouvert aux intrigants et à tous ces captateurs de testaments qui sont le fléau des moribonds tenaces.

E. de Pressensé.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 3 17 JUILLET 1875

LES ALLIANCES DE PARTIS

Les modérés et les extrêmes

Les idées les plus dangereuses en politique ne sont peut-être pas les idées fausses; ce sont les idées spécieuses, c'est-à-dire celles qui contiennent une part au moins apparente de vérité et qui font appel à des sentiments honnêtes. Telles ont été, dans ces dernières années, toutes ces formules sur lesquelles a vécu l'ancienne majorité de l'Assemblée nationale : la « trêve des partis »; la « ligue des gens de bien »; la politique de « l'ordre moral »; telle est encore aujourd'hui la nouvelle formule à l'aide de laquelle on essaye de reconstituer une majorité de droite : « l'union des modérés de tous les partis ».

Rien ne pouvait être plus patriotique et de plus sensé, en face des ruines qu'avaient accumulées la guerre étrangère et la guerre civile, qu'un effort énergique et sincère de tous les hommes politiques dévoués à leur pays, sans distinction de partis, pour essayer de se mettre d'accord sur les moyens de salut les plus essentiels, en ajournant à des temps meilleurs les questions propres à les diviser. Cette heureuse « trêve » a été proposée aux partis par M. Thiers dès son élévation au pouvoir, et, il faut le dire à leur honneur, leurs chefs l'ont tout de suite franchement acceptée. Un même ministère a pu réunir M. Jules Favre et M. de Larcy, M. Jules Simon et M. Pouyer-Quertier. M. le duc de Broglie et M. le vicomte de Gontaut-Biron n'ont fait aucune difficulté de recevoir, en qualité d'ambassadeurs, l'un à Londres, l'autre à Berlin, les instructions de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères. Combien de temps l'accord a-t-il duré? Il était rompu dans l'Assemblée bien avant de l'être dans le ministère, et il n'avait jamais empêché, dans la presse et dans le pays, la lutte ardente des opinions et des partis. Un tel accord est, en effet, infiniment plus facile entre les membres d'un cabinet, délibérant à huis clos, qu'entre les membres d'une grande assemblée, discutant sous l'œil du public, et il devient impossible, quand il n'y a ni délibération en commun, ni responsabilité collective. Même alors qu'elle rencontre les conditions les moins défavorables, la « trêve des partis » ne peut être qu'un expédient tout à fait précaire. On peut ajourner pour quelques jours, pour quelques mois peut-être, les questions capitales sur lesquelles repose la division des partis : la forme du gouvernement, la direction conservatrice ou libérale, réactionnaire ou progressive de la politique générale; mais le moment ne tarde pas à venir où le patriotisme le plus éclairé reconnaît, dans cet ajournement même, le premier et le plus urgent des périls. Dès lors la trêve perd son caractère d'universalité et d'abnégation réciproque. Elle ne subsiste plus qu'entre les partis qui ont intérêt à la prolongation d'un état provisoire et qui se trouvent engagés, par la force des choses, dans une guerre ouverte et implacable contre ceux qui prétendent établir un régime définitif. Ce n'est plus une « trêve », c'est une coalition, et la politique d'apaisement fait bien vite place à la « politique de combat ». Voilà où en était la « trêve des partis » au lendemain de la chute de la Commune, et elle ne s'est prolongée de nom pendant plus de trois ans que pour entretenir en fait, à l'état le plus aigu et le plus violent, l'antagonisme des partis.

C'était aussi un beau programme que la réunion, dans un même parti, de « tous les gens de bien », sous la bannière de « l'ordre moral », pour former comme une nouvelle croisade contre les entreprises des hommes de désordre et de coups d'État. Il était naturel que ce rêve se présentât à plus d'une âme honnête après les Prussiens et la Commune; il était naturel aussi qu'il fût exploité par les habiles. La politique serait bien simplifiéesi elle pouvait se borner à la lutte des « bons » contre les « méchants », sur un terrain parfaitement clair pour les premiers comme pour les seconds, et avec des armes sur la valeur desquelles ni les uns ni les autres ne pussent se tromper. Malheureusement il n'en a jamais été ainsi, même dans les moments où le bon droit se montrait aux « gens de bien » avec le plus d'évidence. Il n'en était ainsi ni après le 2 décembre 1851, ni après le 18 mars 1871, en face d'abominables attentats contre les lois, contre le patriotisme, contre ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Il y avait peut-être, parmi ceux qui ont applaudi au coup d'État, des gens sincère-

ment honnêtes; il y avait aussi, parmi ceux qui ont pris parti pour la [illegible] beaucoup d'égarés. Mais, d'un autre côté, tout [illegible] complètement irréprochable en la forme dans les essais de résistance au coup d'État? et n'y a-t-il eu aucun lieu à regretter dans la répression de la Commune? Sans doute il n'y a pas deux morales, l'une pour la politique, l'autre pour la vie privée; mais la politique a un autre domaine, d'autres conditions, d'autres moyens d'action que la morale, et elles ne se rencontrent jamais, même sur les points qui leur sont le plus naturellement communs, sans que les consciences en soient troublées et les intelligences obscurcies. Ce n'est pas un motif pour les séparer absolument, mais c'en est un pour éviter de les confondre.

Notre histoire contemporaine ne fournit que trop d'exemples du danger de cette confusion. C'est en 1848 que, sous l'empire d'une peur aveugle ou dans l'intérêt de convoitises plus clairvoyantes, on a introduit dans la politique la division des « bons » et des « méchants, » des « hommes d'ordre » et des « hommes de désordre ». Ceux qui, de bonne foi, ont cru qu'il ne s'agissait que de « rassurer les bons » et de « faire trembler les méchants », et que tout devait céder à la nécessité de « sauver la société », ont été, pendant vingt ans, les complices inconscients du parjure, des proscriptions, des confiscations, de la corruption des mœurs, des entreprises les plus funestes aux principes de l'ordre social, à la propriété, à la famille, à la religion. La lumière semblait faite dans les derniers temps de l'empire. Les mêmes causes, après la révolution du 4 septembre, ont fait revivre les mêmes manœuvres et les mêmes erreurs. On a répété et l'on a fait croire à beaucoup de braves gens que « l'ordre moral » était vraiment en cause, et qu'il avait besoin, pour se soutenir contre ses adversaires déclarés, d'une « politique résolûment conservatrice ». Quel a été le point de départ de cette politique? un acte monstrueux d'ingratitude envers l'homme qui avait le plus fait pour prévenir nos désastres et pour les réparer, et qui, plus que personne, avait droit au titre de « sauveur de la société ». La suite a répondu au début. La défense de « l'ordre moral » a consisté pendant deux ans à faire la guerre aux républicains les plus sages, les plus modérés, les plus honnêtes, et à n'avoir que faveur ou indulgence pour leurs adversaires les plus compromis dans le passé, les moins mesurés dans le présent, les moins recommandables au point de vue du véritable honneur.

Ces formules trompeuses ont perdu aujourd'hui tout leur crédit : elles n'ont pas toutefois battu en retraite; elles se cachent sous une autre formule, d'apparence plus modeste, et qui n'est pas moins décevante. On reconnaît qu'il est chimérique d'espérer un accord sérieux et durable sur le terrain politique, soit entre tous les partis en général, soit entre les honnêtes gens de tous les partis. On se borne donc à faire appel aux hommes modérés qui, dans chaque parti, subissent le contact des impatients. On leur montre combien sont graves les points qui les séparent d'une partie de leurs alliés respectifs, combien sont légers, au contraire, ceux qui les divisent entre eux et qui les retiennent dans des camps opposés. La différence, leur dit-on, est-elle donc si grande entre les royalistes parlementaires, les impérialistes libéraux et les républicains conservateurs? et peut-elle se comparer aux abîmes que les uns et les autres devraient se faire un honneur de reconnaître entre leurs principes et la monarchie du drapeau blanc et de l'ultramontanisme, l'empire autoritaire et socialiste, la république jacobine? L'alliance persistante entre les modérés et les extrêmes n'est-elle pas une monstrueuse aberration? Ne serait-ce pas, pour les premiers, un retour au bon sens et au patriotisme bien entendu que de se dégager de cette alliance contre nature, pour en former entre eux une nouvelle non moins facile que désirable?

Il faut croire que le rapprochement des « modérés de tous les partis » est plus difficile qu'on le suppose; car il ne se fait dans aucun pays libre. Partout où la vie politique suscite des partis, quelle que soit la forme du gouvernement, monarchique comme en Angleterre et en Belgique, ou républicaine comme aux États-Unis, on voit des hommes qui professent au fond les mêmes principes, qui sont attachés aux mêmes institutions, qui poursuivent, sur toutes les questions essentielles, la même politique, se faire une guerre sans ménagements et sans trêve, en grossissant, pour le besoin de leurs causes respectives, des questions d'ordre secondaire. Cet antagonisme des partis modérés n'est pas seulement l'effet naturel de l'ambition du pouvoir; il est considéré partout comme une des conditions de la liberté politique et comme une des plus sûres garanties contre une politique aventureuse et violente. Dans les pays libres, en effet, le gouvernement est entre les mains des partis et il passe de l'un à l'autre, suivant les fluctuations de la majorité parlementaire. Or les partis ne peuvent sans péril se succéder au pouvoir que si le triomphe de l'un ou de l'autre ne met pas tout en question dans les institutions politiques ou dans l'ordre social. Plus les nuances seront légères entre les opinions adverses, plus leur compétition sera favorable à un progrès sans secousse et sans trouble, soit dans le sens libéral, soit dans le sens conservateur.

L'idéal serait que les luttes politiques n'eussent lieu qu'entre modérés et que les partis extrêmes ne vinssent pas y mêler leurs revendications passionnées et absolues. Mais, dans les pays mêmes où les institutions fonctionnent avec le plus de calme et obtiennent le plus de respect, les partis modérés ont derrière eux une *queue*, comme nous disons en France, souvent prête à quelque manifestation plus ou moins menaçante contre l'ordre établi. Il existe partout, dans les monarchies les mieux assises comme dans les républiques les plus agitées, un radicalisme politique ou social dont l'action sur les masses ne s'exerce pas seulement sous la forme d'un parti pacifiquement et légalement organisé, mais sous celle de sociétés secrètes et de sectes fanatiques. Il existe aussi à peu près partout des opinions aveuglément réactionnaires, hostiles à toute liberté et à tout progrès, en conspiration permanente contre l'ordre légal, tant qu'il ne s'inspire pas de certains principes politiques ou religieux, et ne se faisant aucun scrupule de sacrifier à ces principes les intérêts les plus sacrés et les plus urgents de la patrie. Puisqu'on ne peut supprimer les partis extrêmes, le rôle le meilleur qu'on doive attendre d'eux est qu'ils consentent à s'unir à ceux des partis modérés dont ils sont le moins éloignés. Par cela seul qu'ils se prêtent à une action commune avec des partis plus sages et plus circonspects, ils sont entraînés à rabattre quelque chose de leurs exigences; ils renoncent à leur caractère intransigeant et absolu pour s'imposer une modération relative. Bien plus, ils ne peuvent donner leur concours sans le donner à peu près sans réserve, sans ajourner leurs aspirations propres pour soutenir leurs

alliés modérés sur les points qui séparent ceux-ci d'adversaires également modérés. Ils pourront obtenir, comme prix de ce concours, une certaine tolérance pour leurs écarts ; peut-être aussi pourront-ils exercer, dans le sens de leurs principes, une certaine influence qui ne sera pas toujours mauvaise ; car les modérés ont souvent la vue étroite, et il est bon que des esprits plus hardis leur ouvrent quelquefois de plus larges horizons ; mais un parti modéré n'abandonnera jamais ses positions pour prendre celles d'un parti extrême, ou s'il le faisait, dans un intérêt de tactique ou dans l'entraînement d'une lutte passionnée, il ne serait pas suivi par la masse de ses bataillons.

C'est une règle sans exception, dans tout gouvernement libre, que l'action des partis extrêmes ne s'exerce utilement qu'au profit des partis modérés, et que, s'ils prétendent agir pour leur propre compte, ils ne servent que leurs adversaires. L'histoire contemporaine nous en offrirait cent exemples : il suffit de citer les plus récents. Le parti libéral a gardé le pouvoir en Angleterre tant que les radicaux se sont effacés derrière lui : il l'a perdu lorsque des réformes considérées jusqu'alors comme radicales ont prétendu s'imposer à son patronage. Le parti catholique a conquis le pouvoir en Belgique par les mêmes causes ; il ne le conserve que grâce à l'influence jusqu'à présent prépondérante de ceux de ses chefs qui comprennent la nécessité d'une politique modérée et relativement libérale ; il n'est menacé de le perdre que par l'effet des craintes que commencent à inspirer, pour la liberté et la sécurité du pays, certaines manifestations ultramontaines. L'Italie est toujours à la veille de crises ministérielles, parce que les partis modérés y sont divisés, sans qu'aucun d'eux, à droite et à gauche, dispose d'une manière assurée, dans les régions extrêmes, de ses alliés nécessaires. Un fait analogue se produit dans les luttes électorales des États-Unis : les deux partis politiques, les républicains et les démocrates, ont derrière eux des masses indisciplinées où dominent, d'un côté, les passions démagogiques, de l'autre, les rancunes esclavagistes ; ni d'un côté ni de l'autre les extrêmes ne sont assez forts pour devenir majorité, mais ils le sont assez pour rendre incertaine et flottante la majorité que se disputent leurs alliés modérés.

Les mêmes lois ont trouvé, non moins manifestement, leur application en France. Après la chute de l'empire, tout semblait concourir à la formation d'une majorité libérale : les conservateurs les plus timorés déclaraient hautement qu'ils étaient revenus de leurs illusions ; ils acceptaient la direction des chefs du parti libéral ; ils ne redoutaient et ne repoussaient absolument que les exagérations radicales. Le retard des élections, ressuscita par contre-coup, les passions réactionnaires, en leur donnant pour aliment les désastres toujours croissants de la guerre et de l'invasion, et assura, dans les scrutins du 8 février, une énorme majorité aux conservateurs de toutes nuances, coalisés moins contre la république elle-même que contre la lutte à outrance la dictature qui la représentait en province. M. Thiers, dès la réunion de l'Assemblée à Bordeaux, comprit l'impuissance de cette majorité, dont la fraction la plus ardente poursuivait la chimère, antipathique au pays, d'une restauration légitimiste et dont les éléments les plus modérés n'entrevoyaient devant eux aucun but défini. Il travailla et il réussit presque à former une majorité libérale, sur le terrain d'une république ouverte à tous, respectueuse de tous les intérêts et de tous les droits, hostile seulement aux passions extrêmes. L'indiscipline d'un certain nombre de républicains entrava pendant deux ans et finit par faire échouer tous ses efforts. La coalition réactionnaire prit possession du pouvoir le 24 mai 1873, et si elle était restée compacte et disciplinée, si, d'un autre côté, les divisions de ses adversaires avaient persisté après leur défaite, rien n'eût fait obstacle à ses entreprises. Elle avait heureusement à ses flancs deux partis impatients et exclusifs, les légitimistes et les bonapartistes, qui ne voulaient faire à la cause commune le sacrifice d'aucune de leurs espérances et qui, après avoir donné à leurs alliés orléanistes l'exemple de la défection, n'ont pu s'étonner de voir ceux-ci les abandonner à leur tour pour se rapprocher de la minorité. Les conservateurs libéraux qui forment la tête, sinon la masse du centre droit, trouvaient, dans cette imposante minorité de trois cents membres, ce qu'ils avaient vainement attendu de la droite : la modération et la discipline. L'extrême gauche, à part quelques sectaires, avait fini par accepter la direction du centre gauche et elle ne se refusait pas à de plus larges concessions pour s'assurer de nouvelles alliances. Une majorité libérale a pu ainsi se former sur un terrain de conciliation où les républicains d'ancienne date et les libéraux de tous les temps se sont donné l'égale satisfaction, les uns d'asseoir enfin sur des bases légales le gouvernement de leurs convictions, les autres de maintenir intacts tous les principes du gouvernement parlementaire. Cette majorité, dans les transactions et dans les votes qui l'ont cimentée, s'est étendue de l'extrême gauche jusqu'aux confins de la droite, sous la direction de ses éléments les plus conservateurs, et les plus grandes exigences de ceux qu'on appelle les radicaux se bornent aujourd'hui à réclamer l'application ferme et loyale de la constitution votée en commun.

La petite révolution, si regrettable en elle-même, du 24 mai 1873, avait eu pour effet de replacer la France dans les conditions de tous les gouvernements libres. Elle avait constitué d'un côté un parti conservateur, avec une *queue* légitimiste et bonapartiste ; de l'autre un parti libéral, avec une *queue* radicale. L'évolution opérée, au mois de février de cette année, par une portion du centre droit, n'a fait que déplacer la majorité, en la faisant passer du premier de ces partis au second. Rien ne pouvait être plus heureux pour notre pays. Les luttes parlementaires auraient plus de dangers que d'avantages, si elles n'avaient pas pour résultat le passage alternatif au pouvoir de deux grands partis, obéissant l'un et l'autre à une direction modérée, quelque place que tiennent dans leur ensemble les éléments extrêmes. Depuis soixante ans, sauf de courts intervalles, le gouvernement a toujours été entre les mains des conservateurs : leur intérêt bien entendu, aussi bien que l'intérêt du pays, devrait leur conseiller d'en laisser enfin la responsabilité aux libéraux et de se retremper à leur tour dans l'opposition. Le parti libéral a donné assez de gages de sa virilité et de sa sagesse pour justifier la confiance de la nation, et il a aujourd'hui d'autant plus de droits à cette confiance qu'il répond seul aux exigences d'une situation doublement périlleuse.

Toutes les manifestations du suffrage universel depuis quatre ans, dans un sens ou dans un autre, attestent que la France veut un gouvernement définitif et durable. La constitution du 25 février lui a donné un tel gouvernement, sous la seule forme possible, dans les seules conditions praticables ; mais elle n'a pas désarmé les partis hostiles, et l'on sait avec

quelle ardeur ils se sont retranchés derrière la clause de révision. Or, le parti libéral est en même temps le parti constitutionnel, et la constitution ne compte guère que des adversaires dans le parti qui se dit conservateur. Le retour aux affaires de ce dernier parti ne pourrait donc avoir pour effet que d'ébranler la loi fondamentale au nom de laquelle il serait appelé à gouverner. Les entreprises des partis hostiles en seraient encouragées, et ce lendemain assuré sur lequel le pays croyait pouvoir compter lui serait de nouveau refusé. Ce serait la résurrection du provisoire, ou plutôt, si l'on ne veut pas se payer de mots, la préface de l'empire. Il faut, en effet, un singulier aveuglement pour ne pas comprendre que l'empire seul peut profiter de l'instabilité et de la faiblesse du gouvernement républicain, et qu'il a pour complices volontaires ou involontaires, dans le parlement et dans le pays, tous ceux qui ne se résignent pas à la formation et au maintien d'une majorité républicaine et libérale.

Il faut un aveuglement non moins grand pour ne pas voir combien la sécurité du pays, au dehors, est intéressée à la pratique nette et sans réserve d'une politique libérale. Les questions religieuses ont pris la première place dans les préoccupations de toutes les puissances européennes, et partout autour de nous, dans tous les États dont nous avons à redouter l'inimitié ou à souhaiter l'alliance, nous rencontrons, sur ces questions, des dispositions contraires aux tendances dominantes de notre parti conservateur. Si quelque chose pouvait ajouter à notre isolement et en accroître les périls, ce serait une politique à laquelle s'imposeraient, sinon des actes formels de concours, du moins des ménagements manifestes pour les témérités ultramontaines. Or, il n'est pas douteux que, dans toutes ses nuances et jusque dans ses régions les plus modérées, le parti qui se donne le nom de conservateur a, pour ces témérités, une très-grande indulgence, qu'il en prend volontiers la défense contre les attaques des partis adverses, et qu'alors même qu'il ne peut se dispenser de les désavouer, il met son honneur à laisser voir qu'il se fait une véritable violence. Une telle attitude est digne de respect. Il est honorable autant que courageux de soutenir une cause qui semble partout persécutée. Le parti libéral, dans sa très-grande majorité, répudie lui-même toute solidarité avec les persécuteurs ; mais là est précisément la situation favorable qu'il a su se faire au point de vue des intérêts du pays comme des vrais principes de liberté. Le parti libéral peut seul défendre l'Église catholique et condamner les violences dont elle est l'objet dans certains pays sans se laisser soupçonner de condescendance pour les folies ultramontaines. Il devrait donc rallier tous les politiques éclairés qui restent sincèrement attachés à l'Église sans épouser ses passions, ou qui, sans lui appartenir, respectent en elle les droits de la conscience. Que s'ils craignent ce fanatisme d'un autre genre qui anime parfois les adversaires du cléricalisme, ils ne peuvent mieux le contenir qu'en venant fortifier, par leur adhésion et par leur influence, la majorité modérée du parti libéral.

Tous les intérêts se réunissent donc en faveur d'une politique libérale, dans le sens que ce mot a partout autour de nous, c'est-à-dire d'une politique de mouvement et de progrès, opposée à une politique de résistance et de réaction. Ils réclament, en d'autres termes, les *whigs* au pouvoir et les *torys* dans l'opposition. Au lieu de cette solution naturelle, logique, patriotique, quels avantages pourrait apporter l'union et la prédominance des « modérés de tous les partis » ? Ce serait l'équivoque au point de vue constitutionnel : chacun des partis coalisés, tout en professant le respect de l'état présent, la République ferait ses réserves au profit de la démocratie avancée, de la royauté ou de l'empire. Tous les langages seraient possibles, soit dans l'intérêt du gouvernement, soit dans celui de l'opposition. De part et d'autre, on serait également autorisé à soutenir, en considérant les engagements, les attaches, les sympathies hautement avouées de tel ou tel ministre, de tel ou tel administrateur, que la République est définitivement fondée et qu'elle n'est qu'un régime transitoire et précaire, qu'elle existe réellement et qu'elle n'est qu'une étiquette purement nominale. Ce serait également l'équivoque au point de vue de la politique générale ; ce serait le règne des demi-mesures, tantôt dans le sens libéral, tantôt dans le sens conservateur, pour donner satisfaction aux divers éléments de la majorité gouvernementale ; rien de net ni de décisif ; chaque pas en avant racheté par un pas en arrière ; une peur égale des éloges et des critiques, pour peu que la forme en parût trop accentuée et de nature à porter ombrage à tel ou tel parti. Ce serait enfin et par dessus tout l'impuissance. La neutralité ne se maintiendrait qu'à la condition d'agir le moins possible, d'éviter toute démarche, toute démonstration, toute résolution qui ne serait pas commandée par une absolue nécessité. Ni le parlement, ni l'administration, ni le pays ne se sentiraient dirigés. Ce serait l'absence de gouvernement ou plutôt ce serait un gouvernement tout négatif, se donnant pour unique mission de combattre les partis extrêmes, en dehors desquels il se serait formé, et, pour tout le reste, n'ayant et ne pouvant avoir aucune politique.

Réussirait-t-il du moins à conjurer le péril qui serait sa seule raison d'être, à savoir le triomphe des partis extrêmes? Il aurait devant lui tous ces partis, réunis pour lui faire échec et pour le renverser, sans même avoir besoin d'une entente préalable ni d'une coalition expresse, et d'autant plus redoutables que chacun d'eux aurait des alliés dans la majorité ministérielle et dans le ministère lui-même. Il faut mal connaître en effet la nature humaine et les conditions d'existence des partis pour supposer qu'une rupture complète, absolue, irrévocable, puisse jamais se faire entre les partisans modérés et les adeptes passionnés d'une même cause. Ils pourront bien se séparer avec éclat, échanger des paroles d'indignation ou de mépris : il se présentera tôt ou tard des circonstances où la communauté de foi, d'intérêts, de passions les rapprochera. Connaît-on beaucoup de républicains ou de monarchistes, parmi les plus prudents et les plus sages, qui aimeraient mieux laisser succomber le gouvernement de leur choix que d'en devoir l'avénement ou le maintien au concours de ceux qui le compromettent par leurs exagérations et par leurs violences? Est-il vraisemblable que des libéraux ajourneront une réforme qu'ils croiront nécessaire, parce qu'ils ne pourraient la faire triompher qu'avec l'aide de purs radicaux, ou que des conservateurs se résigneront à une réforme qu'ils croiront dangereuse, parce qu'ils ne pourraient s'y opposer qu'avec l'aide des purs réactionnaires? Et s'il s'agit d'une de ces questions où les passions politiques se compliquent de passions religieuses, peut-on compter davantage que les esprits modérés, placés entre deux fanatismes, refuseront toujours de s'appuyer sur celui qui leur

est le moins antipathique ou qui leur paraît le moins redoutable, pour repousser les exigences et les envahissements de l'autre? La majorité formée des « modérés de tous les partis » sera donc sans cesse en péril, soit par les assauts de tous ses adversaires réunis, soit par la défection de quelques-uns de ses membres, et il sera d'autant plus facile de l'entamer et de la mettre en déroute que la politique incertaine et impuissante à laquelle elle est condamnée ne peut satisfaire personne. Or, quand les partis modérés se sont tous mis d'un seul côté, quelle sera la conséquence de leur défaite? Logiquement, régulièrement, ce devrait être l'appel au pouvoir des partis extrêmes. On essayera d'échapper à cette conséquence ; on épuisera toutes les combinaisons ministérielles qui permettront de rallier les défectionnaires et de calmer les mécontents, sans céder la place aux partis vainqueurs ; on fera, s'il le faut, au mépris des principes parlementaires, intervenir les préférences personnelles du chef de l'État pour maintenir le pouvoir entre les mains des vaincus. Vains expédients, où s'useront tour à tour les hommes politiques des partis modérés, jusqu'au moment où le pays, fatigué de crises incessantes et stériles, se jettera dans les bras d'un des partis extrêmes !

Nous ne faisons pas de vaines hypothèses. Le ministère qui s'est formé après le vote des lois constitutionnelles, sous la direction de M. Buffet, s'est donné précisément pour programme l'union des partis modérés, et il en a bientôt mis à nu tous les périls. Pourquoi subsiste-t-il cependant, malgré les reproches qui lui sont adressés de tous les côtés sur l'indécision et les contradictions de sa politique? C'est qu'il n'a pas réussi à constituer cette majorité rêvée par son chef, qui devait comprendre toutes les fractions modérées de l'Assemblée et mettre son honneur à se séparer des extrêmes. Un groupe d'une centaine de membres lui prête seul un appui décidé et le maintient en équilibre entre une minorité libérale, allant du centre gauche à l'extrême gauche, et une minorité réactionnaire, allant d'une partie du centre droit à l'extrême droite et aux bonapartistes. Ces deux minorités n'auraient pas besoin de se réunir pour le renverser; il suffirait que l'une d'elles mît à profit les impatiences et les rancunes des intransigeants de l'autre; mais, du côté libéral, grâce à l'union des modérés et des extrêmes, on voit dominer les conseils de la prudence et de la temporisation. On ne veut ni renverser un cabinet où l'on compte des amis, ni rompre, pour complaire à quelques-uns de ses membres, des alliances qui répondent seules aux vrais intérêts des partis et aux conditions nécessaires d'un gouvernement libre. Le ministère ne se soutient donc qu'à la faveur d'un état de choses qui est un échec pour sa politique et qui le laisse sans autorité sur les partis dans le parlement, sans influence sur les luttes prochaines auxquelles ils se préparent dans le pays.

Il faudrait, en effet, une singulière dose d'illusion pour supposer que la bataille électorale pourra s'engager entre l'union modérée d'un côté et les partis extrêmes de l'autre. Les partis ont, au fond, quels que soient leurs entraînements, trop de clairvoyance pour jouer un jeu aussi dangereux. Toutes les forces républicaines et libérales iront au combat contre toutes les forces réactionnaires et antirépublicaines ; ceux qui, par un esprit mal entendu de modération et de dignité personnelle, se tiendront en dehors des deux grandes armées, ne feront que perdre leurs voix, sans utilité pour eux-mêmes et peut-être au profit du parti qu'ils ont le plus de motifs de redouter. Il faut donc faire son choix, franchement, résolûment, sans autre réserve que le droit de conserver sa liberté intacte et de se déterminer toujours, suivant les circonstances, par la considération du plus grand bien ou du moindre péril pour le pays. Il serait aujourd'hui aussi sage que patriotique, pour tous ceux qui unissent l'esprit libéral à l'esprit conservateur, de se rallier ouvertement au parti libéral, sans se laisser effrayer par les impatients qu'il traîne à sa suite. Quant à ceux chez qui les terreurs conservatrices étouffent tout reste de libéralisme et tout sens politique, leur place est marquée parmi les fauteurs de la réaction et de l'empire, et ils ne gagnent rien à essayer de se dissimuler à eux-mêmes ou de déguiser aux autres la pente sur laquelle ils sont fatalement entraînés. La prétendue union des modérés de tous les partis n'est que l'union des indécis et des impuissants, quand elle n'est pas la cabale des importants et des brouillons, qui cherchent à tout entraver, parce qu'ils ont perdu l'espoir de tout diriger.

ÉMILE BEAUSSIRE.

UN NOUVEL HISTORIEN DE LA GRÈCE EN ANGLETERRE

M. Mahaffy

Depuis la Renaissance, la curiosité et l'érudition anglaises n'ont pour ainsi dire pas contribué à l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire de l'ancienne Rome. N'était Bentley, qui savait également bien les deux langues classiques, on pourrait dire que l'Angleterre n'a pas eu un latiniste ; et dans ce grand mouvement de recherches qui, de Beaufort à Niebuhr, de Marini et de Borghesi à Mommsen et à Léon Renier, a renouvelé l'histoire romaine, la part des savants anglais se réduit presque à rien. Est-ce, au contraire, de la Grèce qu'il s'agit, c'est toute autre chose : non-seulement l'Angleterre a produit toute une série d'hellénistes éminents dont Porson est le plus remarquable et dont la lignée n'est pas encore éteinte de nos jours, mais les premiers historiens modernes qui aient essayé de faire revivre la Grèce ancienne, d'en expliquer les institutions, d'en décrire les mœurs, d'en ressusciter les grands hommes, furent des Anglais. En même temps que, par l'ouvrage de Stuart et Revett, par les voyages de Chandler, la *Société des dilettanti* révélait aux savants et aux artistes ce qui restait à Athènes et en Ionie des merveilles de l'architecture grecque, Mitford et Gillies écrivaient des Histoires grecques qui, malgré leurs défauts et leur insuffisance, étaient bientôt traduites dans toutes les langues, et, de nos jours, Thirwall et Grote entreprenaient la même œuvre avec bien autrement de critique et de science. Grote surtout portait dans ces études, avec une singulière variété de connaissances, une pénétration, une liberté d'esprit qui ont rendu son influence sensible sur ceux mêmes qui n'ont point accepté toutes ses vues et toutes ses conclusions. Aujourd'hui encore, malgré bien des changements qu'a déjà subis l'enseignement de ses universités, l'Angleterre reste fidèle à cette tradition. C'est ce dont suffirait à témoigner le

succès qu'obtient le livre de M. Mahaffy intitulé : *La vie sociale en Grèce, depuis Homère jusqu'à Ménandre* (1).

Cet ouvrage est court et nous sommes loin de le croire sans défaut; il mérite pourtant plus d'attention que bien des in-folio. Il est d'un homme qui consulte les sources, qui s'est juré de penser et de juger par lui-même et qui se tient parole. On ne s'étonnera donc point de nous voir accorder à ce petit volume les honneurs d'une discussion plus étendue et plus minutieuse qu'à beaucoup de gros livres.

Afin de donner une idée de la manière de l'auteur et de l'esprit qui l'anime, nous croyons devoir d'abord traduire les deux premières pages de l'introduction :

« Parmi les nations qui, dans le cours de l'histoire, figurent au premier rang comme ayant le plus fait pour augmenter les connaissances, développer les arts, perfectionner la culture de l'humanité, ce sont les Grecs, au témoignage de tous les juges compétents, qui occupent la première place. L'influence prédominante que la littérature grecque exerce sur l'éducation moderne n'est pas le simple résultat de la routine ou de la mode. Tout homme qui pense, du jour où il s'est familiarisé avec les chefs-d'œuvre de la littérature grecque, ne peut hésiter à reconnaître que ceux-ci nous touchent de bien plus près que tous les autres monuments de l'antiquité. Ces chefs-d'œuvre, ce ne sont pas de simples objets de curiosité pour l'archéologue; ce ne sont pas de simples répertoires de racines et de formes, auxquels le grammairien ira demander le secret des lois qui président au développement du langage articulé. Ce sont les écrits d'hommes dont la culture est la même que la nôtre, qui raisonnent avec la même logique, qui s'inspirent de sentiments semblables aux nôtres. Ils ont étudié les problèmes moraux et sociaux par les mêmes méthodes que nous; ils en ont exposé les données dans un langage analogue à celui que nous voudrions employer; en un mot, ils sont tout à fait modernes, plus modernes même que les œuvres d'époques bien plus rapprochées de notre temps. Relisez les sentences décousues du moraliste égyptien et les métaphores confuses du prophète hébreu, puis demandez-vous ce qu'ils deviendraient si on les transplantait dans notre vie et si on leur enseignait notre langue : malgré tout, ne seraient-ils pas hors d'état de suivre les raisonnements de notre littérature moderne? Dans la société actuelle, Ptah-hotep ou Ézéchiel ne sauraient faire un pas. Au contraire, Aristote ou Ménandre n'auraient besoin que d'apprendre les noms inventés pour nos découvertes modernes. Ils s'orienteraient tout de suite dans toutes les questions sociales et morales; ils jouiraient même de notre poésie et de nos romans. Mais, ce qui est encore plus frappant, le baron ou le saint du moyen âge se trouveraient bien plus dépaysés parmi nous que le Grec intelligent. L'esprit satirique et sceptique de notre société moderne, la décadence des croyances positives, la toute-puissance de la discussion libre telle qu'elle se produit à la fois dans la presse et à la tribune, l'intérêt privé l'emportant sur le patriotisme et le dévouement, tous ces traits seraient facilement saisis par le Grec, tandis qu'ils choqueraient et embarrasseraient le croisé. Le commerce et la spéculation, la politique et la diplomatie enchanteraient l'esprit souple et délié de l'Athénien. Il retrouverait les enseignements de sa nation dans la poésie, l'architecture et la peinture; en même temps, la supériorité évidente des modèles antiques l'empêcherait de se sentir humilié de nos autres progrès. Renversons l'hypothèse et le résultat serait à peu près le même. Si l'un de nous était transporté dans l'Athènes de Périclès, pourvu que ce fût un homme d'une haute culture, il trouverait la vie et les mœurs étrangement semblables aux nôtres, étrangement modernes, pourrait-il dire. Les pensées et les sentiments de la vie contemporaine se rencontreraient là sans les applications, et l'état supérieur de la culture générale ferait plus que contrebalancer ce qui manquerait au point de vue du bien-être matériel. Par toutes ces raisons, la vie sociale de la Grèce doit être bien plus intéressante pour le gros des lecteurs qu'aucune autre phase de l'histoire ancienne. Quelques-uns des problèmes qui agitent encore nos esprits ont été résolus par les Grecs; d'autres, s'ils n'ont pas été résolus, ont du moins été discutés par eux avec une liberté et une pénétration que nous avons peine à atteindre aujourd'hui. D'autres encore ont reçu des solutions qui répugnent étrangement à l'idée que nous nous faisons de la morale et du bon goût; mais lorsqu'un peuple comme les Grecs se trouve en opposition avec nous, même pour les principes fondamentaux, on ne doit pas rejeter son jugement sans avoir pesé ses raisons. »

On le voit par cet extrait du livre, comme son illustre compatriote Grote, M. Mahaffy cherche, dans tout le cours de cette étude, à rapprocher l'antiquité de notre temps, à combler en quelque sorte l'abîme qui jadis semblait les séparer, tout au moins à en réunir les deux bords par un pont qui permette de passer, sans effort et sans fatigue, du monde ancien au monde moderne. Nous citerons quelques-uns des passages où ce procédé semble avoir été appliqué avec le plus de tact et de succès. L'intensité que la haine politique atteignait dans les cités grecques est très-bien expliquée par les sentiments de même nature qui séparent, en Irlande, orangistes et catholiques. A l'aide d'exemples récents, d'anecdotes authentiques et curieuses (1), l'auteur montre très-bien comment en pleine civilisation, dans une société de mœurs d'ailleurs humaines et douces, les engagements de parti et les traditions héréditaires peuvent conduire à cette férocité presque naïve dont les effets nous surprennent dans les récits de Thucydide. On vit côte à côte, les yeux dans les yeux, sur un étroit théâtre; les pères apprennent aux fils à mépriser et à détester la faction adverse; chaque jour amène de nouveaux froissements, et sur ces étroits théâtres où toute opposition d'idées et d'intérêts prend un caractère personnel, où l'on sait les noms de tous ses ennemis, on arrive ainsi à une exaspération de colère que nous avons peine à comprendre dans nos grands États du continent où les antipathies et les affections politiques ont pour objet des foules

(1) *Social life in Greece, from Homer to Menander*, by the Rev. J.-P. Mahaffy, M. A. fellow of Trinity College. Dublin, 1 vol. in-12, Macmillan; London, 1874.

(1) Page 90, note 1 : « Cette antipathie prend parfois, dit M. Mahaffy, une forme très-grotesque : « Comment cela va-t-il, » Jacques? » disait un de mes amis à l'un de ces orangistes. — « Assez » mal, Votre Honneur; assurément le pays s'en va au diable. — » Q'avez-vous à parler ainsi? Je vois votre terme en bon ordre et » de belles récoltes en grange. — Eh bien! que m'importe? Votre » Honneur ne sait-il point que maintenant, si l'on abat un papiste, » on serait traduit en justice pour ce coup de fusil? » Mon ami n'ayant point l'air de s'associer à cette indignation, le brave homme reprit avec beaucoup de chaleur : « *Eh bien! avec la bénédiction de Dieu, » avant de mourir, je tuerai encore de ce gibier.* »

» J'en connaissais un autre qui désapprouvait fort les sermons de controverse religieuse. « Les papistes n'auraient qu'à se convertir », disait-il, « et ils n'iraient plus en enfer! C'est là ce que je ne veux pas. » Le parti catholique romain a des sentiments aussi violents, mais les exprime en général moins hardiment. »

anonymes; les sentiments de ce genre perdent ainsi de leur violence en s'évaporant dans un plus large espace. Nous citerons encore, dans le même ordre d'idées, des remarques très-fines sur la manière dont les Grecs lisaient Homère (p. 327-329); comme l'a fait pour la Bible une autre civilisation, ils y cherchaient, ils croyaient y découvrir bien des idées, bien des intentions, bien des leçons auxquelles n'avait jamais songé le chantre d'Achille et d'Ulysse. Il y avait là une préoccupation et une illusion analogue à celle qui a conduit les chrétiens à changer en un livre d'édification la voluptueuse idylle qui porte le nom de Salomon, à trouver dans le *Cantique des cantiques* et dans les effusions passionnées de la Sulamite et de son amant une représentation mystique de l'union de l'Église et de son divin maître. Dans bien d'autres endroits, un mot, une allusion aux choses modernes éclaire la pensée, contribue à dégager et à faire descendre les anciens de ce nuage où notre imagination aimait autrefois à les placer, suspendus, si l'on peut ainsi parler, entre ciel et terre. Grâce à cette comparaison perpétuelle, à ces rapprochements sans cesse établis entre le passé et le présent, ce monde évanoui, qui semblait dépourvu de toute réalité, reprend corps et substance; ces personnages à la fois grandioses et vagues que notre jeunesse admirait de confiance, les hommes de Plutarque, comme on disait, cessent de flotter dans les airs à la manière des fantômes; leurs pieds posent sur le sol. Sans que les physionomies perdent rien de leur accent et de leur originalité, ils marchent désormais sur un terrain solide, sur celui même qui nous porte. D'eux à nous il y a une commune mesure; si leurs actions s'expliquent par des idées qui diffèrent souvent des nôtres, ces idées ont pourtant leur origine, leur raison d'être dans l'indestructible, dans l'éternel fond de la nature humaine. Beaucoup d'entre elles persistent sous des formes nouvelles et des noms différents; de celles qui nous semblent aujourd'hui le plus étrangères à nos esprits et le plus difficiles à comprendre, nous devons, en cherchant au plus creux de nous-mêmes et dans les replis intérieurs de l'âme, retrouver tout au moins la trace. Ainsi l'anatomiste reconnaît et signale dans le corps de l'adulte les vestiges d'organes, de ligaments, de vaisseaux qui se sont atrophiés après avoir joué leur rôle dans une autre période de la vie, chez le fœtus ou chez l'enfant.

Comme nous l'avons assez montré, la plupart des comparaisons qu'institue M. Mahaffy sont justes et frappantes; mais quelques-unes d'entre elles nous semblent pécher par la base, supposent avérés des faits qui sont loin d'être incontestables. L'auteur, chose étrange à dire, paraît parfois moins bien connaître le monde moderne que le monde ancien. Personne n'est moins ce que les Anglais appellent *a bookworm*, ce que Cobet, à Leyde, dans un discours que M. Mahaffy écoutait avec nous, nommait un *savant en us*. Sa science est loin d'être toute *livresque*, comme disait Montaigne; il a vécu, il a regardé autour de lui, il est sorti de son milieu, il a voyagé; nous ne le nions pas, et l'on s'en aperçoit à plus d'une remarque. Cependant la différence est grande suivant qu'il emprunte ses exemples à la société dont il fait partie ou bien aux diverses nations du continent. Quand il nous parle de l'Angleterre ou de l'Irlande, rien de plus fin que ses observations; on se sent en présence d'un témoin sûr et compétent. Il n'en est pas tout à fait de même quand il a franchi le détroit; on rencontre alors, par moments, des banalités qui, pour n'être point neuves, n'en sont pas plus vraies. Tout amour-propre national à part, nous ne pouvons nous empêcher de trouver bien légers les jugements sur la France qui se rencontrent en différents endroits du livre. Passe encore pour ce qu'il dit du courage des Français, qu'il compare à celui des anciens Grecs et qui est pour lui « de second ordre ». L'un et l'autre, affirme-t-il, « ne naissent que d'une excitation passagère, et cèdent promptement au découragement, à tout obstacle qui retarde le succès. Sans doute, les Grecs étaient, comme les Français, une nation belliqueuse, amoureuse de la gloire, et qui s'enivrait des émotions de la bataille; mais ils ne possédaient pas cette valeur obstinée qui était le devoir du chevalier du moyen âge et qui est le caractère propre du soldat anglais et allemand. » (P. 21.) Il peut y avoir du vrai dans ce parallèle; pourtant n'a-t-on pas vu, dans la dernière guerre, nos pauvres armées du Nord et de la Loire lutter, au milieu de fatigues et de souffrances indicibles, contre un ennemi très-supérieur en nombre et partout victorieux? Généraux et soldats n'ont-ils pas, pendant ce cruel hiver, défendu pied à pied le terrain, tout en sachant qu'ils ne se battaient que pour l'honneur de la France, jusqu'au jour où toute résistance est devenue impossible? N'avons-nous pas montré, dans ces pénibles retraites, quelques-unes de ces qualités qu'il est de mode de nous refuser?

M. Mahaffy a cru sans doute piquant d'écrire cette phrase : « On verra nécessairement échouer, pendant une longue suite de générations, toutes les tentatives que feront pour établir des institutions démocratiques les Français, les nègres d'Amérique et autres races semblables, incapables de maturité politique (*all such nonpolitical races*). » (P. 81.) Sans relever ce qu'il peut y avoir d'impertinent dans cette assimilation, nous soumettrons une observation à M. Mahaffy. Il y aura bientôt un siècle que la révolution de 89 a brisé l'ancienne monarchie; depuis ce moment, il est vrai, la démocratie française a passé par bien des secousses; elle ne semble point avoir encore trouvé la forme politique qui lui donnerait de l'assiette et du repos, la certitude d'un lendemain; mais, d'autre part, à travers tous nos changements de dynastie, sous les Bonapartes ou les Bourbons de la branche aînée ou de la branche cadette, sous la monarchie comme sous la république ou l'empire, l'ordre social né de la révolution, quoique sans cesse discuté, contesté, maudit même par certains partis, n'a point éprouvé une seule atteinte sérieuse. Battu de toutes parts en brèche, l'édifice n'a pas cédé; on peut dire qu'il ne s'en est pas détaché une pierre. Qui plus est, depuis un siècle, tous les peuples de l'Europe, à tort ou à raison, ont subi l'influence de ce nouveau régime social, ont tous tendu, d'un mouvement plus ou moins rapide, vers les institutions civiles dont le code français offre le modèle le plus ancien et le plus autorisé. Avoir fourni ce type, avoir taillé, assemblé, cimenté les fortes assises sur lesquelles nous finirons bien par nous bâtir un abri politique, n'est-ce pas là un titre qui nous mérite le faible honneur de monter tout au moins d'un échelon, d'être rangés par l'historien en tête de ce groupe des races inférieures auxquelles il refuse l'esprit politique, un peu au-dessus des nègres?

Ce qui m'étonne plus encore de la part d'un écrivain qui semble pourtant se défier du lieu commun, c'est la phrase consacrée sur l'immoralité française (1). Paris, je le con-

(1) « Such immorality as that of the modern French [illegible] was never tolerated among the Greeks, in spite of all their licence. » (P. 145.)

fesse, ne ressemble pas à Salente; mais M. Mahaffy connaît-il Berlin, Vienne et Pesth? Je me borne à poser ici la question, n'osant pas ajouter, de peur de passer pour un chauvin, que nulle part ailleurs les honnêtes femmes n'ont plus de charme qu'en France et qu'elles n'y sont pas plus rares qu'en tout autre pays. « Je ne parle que du théâtre, » dira M. Mahaffy. Fort bien; mais si je songe aux pièces qui, depuis une vingtaine d'années, ont été le plus applaudies sur la scène française, elles ne me paraissent point mériter un jugement aussi sévère. Il peut y avoir des peintures hardies dans le théâtre de MM. Sandeau et Augier, Sardou et Feuillet; mais, à moins de proscrire pour lui-même, comme Bossuet ou Rousseau, l'art dramatique, on avouera qu'il est injuste de taxer d'immoralité *Mademoiselle de la Seiglière* et *le Gendre de Monsieur Poirier*, *l'Aventurière* et *Gabrielle*, ou même *le Fils de Giboyer*, *Madame Benoîton*, *Patrie* ou *le Roman d'un jeune homme pauvre*. Restent les pièces de M. Dumas. Elles prêtent sans doute à bien des critiques, surtout dans la dernière manière du maître; on sait pourtant avec quelle passion et par quelles raisons au moins spécieuses leur auteur se défend du reproche qui lui a souvent été adressé d'avoir rendu séduisante l'image du vice. Pour notre part, jamais nous ne nous résignerons à trouver corrupteurs ses deux chefs-d'œuvre, *la Dame aux camélias* et *le Demi-Monde*; justifier ici cette opinion nous entraînerait trop loin. En tout cas, les mettre en parallèle avec les obscénités de *l'Assemblée des femmes* et de *Lysistrata* nous paraît une gageure difficile à soutenir, même pour un homme d'esprit qui ne déteste point le paradoxe. Quant aux bouffonneries du Palais-Royal et de nos autres scènes de genre, nous ne les donnons pas pour édifiantes, mais nous avons bien de la peine à les croire dangereuses. On n'y soutient pas de thèses, on n'y défait ni n'y refait la morale, mais on y rit d'un rire bon enfant et joyeux qui est chose utile et saine. Que M. Mahaffy vienne voir *le Chapeau de paille d'Italie*, dès qu'on le reprendra; peut-être ensuite retirera-t-il quelque chose de ses anathèmes et gardera-t-il toutes ses rigueurs pour ces pantomimes, prétextes à des exhibitions plastiques, qui sont aujourd'hui presque toute la littérature dramatique de l'Angleterre.

Nous n'insisterons pas; nous n'entreprendrons pas la défense des jeunes filles françaises (1), nous ne chercherons pas à démontrer que l'industrie du *chantage* fleurit ailleurs qu'à Paris, que Berlin et Vienne, pour ne point parler des États-Unis, peuvent, à cet égard, nous rendre des points (2). Seulement une dernière remarque : M. Mahaffy a l'air de bien mal connaître les habitudes de nos tribunaux et du barreau français (p. 370); les succès bruyants de quelques avocats de cour d'assises lui font illusion à distance. Qu'il vienne entendre ceux de nos avocats qu'on écoute comme des maîtres et qui ont vraiment l'oreille du tribunal, les Rousse, les Dufaure, les Allou, il verra comment on discute chez nous les lois, comment on expose les affaires, comment on remonte aux principes; il reconnaîtra que nous nous faisons de l'éloquence judiciaire une idée tout autre que celle qu'il nous attribue. Toutes ces observations peuvent se résumer en un mot : M. Mahaffy semble avoir vécu plus longtemps dans l'ancienne Athènes qu'à Paris. S'agit-il de l'antiquité, il se met en garde, contrôle les dires des témoins les uns par les autres, ne croit pas tout ce qu'on lui dit. Nous, au contraire, il nous a jugés d'après quelques articles de journal ou quelques pages de roman : il est vrai que nous excellons à nous représenter comme pires que nous ne sommes et à nous diffamer aux yeux de l'étranger.

Ce que M. Mahaffy appelle *la civilisation germanique* a évidemment toutes ses tendresses. Il y a là des sympathies dont nous n'avons pas à lui demander compte; nous voudrions seulement que la précision des termes n'en souffrît point. Or, ce n'est pas toujours le cas. M. Mahaffy remarque très-bien que les Grecs n'ont jamais eu l'horreur du mensonge, le respect et l'amour de la véracité. « Dans aucun temps, ajoute-t-il (p. 26), cette nation n'atteignit en cette matière cet idéal élevé qui est le grand trait de la civilisation germanique. » L'auteur, ce nous semble, ferait mieux de dire tout de suite : la civilisation moderne. Nous ne voyons pas que l'histoire confirme cette prétention de réserver aux peuples d'origine germanique le monopole de la véracité, de la fidélité à la parole donnée. Sur toute la surface de la planète, on ment encore beaucoup, dans le monde de la politique et dans celui des affaires, comme dans le commerce de la société et les formules de politesse; il est même à craindre qu'il n'en soit toujours ainsi. Cependant il est vrai que nous ne professons point pour la fourberie cette admiration naïve qui éclate dans les compliments qu'Athéné adresse à Ulysse après avoir écouté ses mensonges; un galant homme se fait, chez nous, un point d'honneur de dire la vérité, au moins dans la plupart des circonstances de la vie. La remarque est donc juste; mais nous cherchons en vain ce qu'il y a là de plus particulièrement *germanique*; un Français ou un Italien qui tient à passer pour honnête homme nous paraît, sur ce terrain, s'inspirer des mêmes sentiments et des mêmes répugnances qu'un *gentleman* anglais ou allemand.

Nous ne voulons pas faire ici un procès de tendance. Hâtons-nous donc de couper court à ces critiques, et signalons les passages qui, par la nouveauté et la justesse des idées, nous ont le plus frappé dans l'ouvrage.

On a souvent soutenu qu'un long intervalle chronologique séparait l'époque d'Homère de celle d'Hésiode; M. Mahaffy n'affirme point qu'ils soient contemporains; mais, selon lui, ce qui diffère de l'un à l'autre, c'est moins la société peinte par les deux poëtes que le point de vue où ils se placent (p. 66). Les deux peintres ont à peu près le même modèle sous les yeux; seulement, pour le voir et pour le rendre, ils partent de sentiments différents, ce qui fait qu'ils ne le montrent pas sous le même jour, ne le peignent pas des mêmes couleurs : cette vue nous paraît très-juste. Les tyrans du VIIe et du VIe siècle avant notre ère, Pisistrate surtout, sont très-bien jugés (p. 77 et 80); en abaissant l'aristocratie, en relevant le peuple sur lequel ils s'étaient appuyés pour arriver au pouvoir, ils rapprochèrent les classes, établirent et maintinrent par la force l'ordre et la sécurité et firent jouir ainsi

(1) Pages 306-307, M. Mahaffy paraît croire que jusqu'au moment du mariage les jeunes filles, en France, vivent enfermées dans le *harem*, et qu'il est défendu de leur adresser la parole.

(2) Les sycophantes, dit-il page 367, « extorted money from rich and poor people by a sort of *chantage*, not very different from that practised in modern Paris. » Nous le renvoyons à l'ouvrage récemment publié par M. Wuttke sous ce titre : *Die deutschen Zeitschriften und die Entstehung der öffentlichen Meinung, ein Beitrag zur Geschichte des Zeitungswesens*, zweite bis auf die Gegenwart fortgeführte Auflage, Leipzig, 1875.

des bienfaits de la paix plus d'une cité qui, depuis bien des années, avait été déchirée et appauvrie par les luttes meurtrières des factions. De là un grand développement de richesse, plus de loisir pour cultiver les lettres et les arts, un progrès dans le droit civil, une justice mieux rendue. Quand se termina la période où dominèrent ces princes qu'on appela *les tyrans*, les cités grecques étaient dans une meilleure situation que pendant la période où avait régné l'aristocratie; elles étaient mieux préparées à la vie politique. Le caractère de l'ancienne comédie, sa licence, son intempérance d'imagination et la hardiesse de ses conceptions sont très-bien expliqués par l'intensité de l'effort politique et militaire que s'imposait, au temps de Thémistocle, de Cimon et de Périclès, cette petite société athénienne qui avait un si vaste empire à gouverner (p. 128). A des âmes toujours tendues dans l'action et sans cesse aux prises avec le danger, à des esprits que de constantes préoccupations absorbaient et fatiguaient, il fallait, quand sonnait l'heure du repos, de puissantes diversions, des plaisirs qui les arrachassent à leurs pensées ordinaires et donnassent, pendant quelques jours, satisfaction à des instincts longtemps comprimés. L'historien montre très-bien ce qu'étaient les rapports d'Athènes et du Pirée, et quel avantage il y avait pour la grande cité à être séparée, ne fût-ce que par une très-courte distance, de son port et de la mer (p. 242-243). La vie politique, artistique et littéraire d'Athènes se trouvait très-bien de cette séparation; tout ce qu'Aristophane appelait *la foule maritime* (ναυτικὸς ὄχλος), rameurs et matelots, capitaines de navire, courtiers et commerçants, vivait de préférence sur les quais du Pirée et, tout en travaillant à enrichir la cité, ne l'encombrait point d'éléments inférieurs et grossiers. S'ils eussent été mêlés à la population urbaine, ces gens sans éducation, ces esprits tout occupés du gain, ces étrangers qui parlaient un mauvais grec, auraient altéré les traditions, gâté le goût si fin, altéré le langage si pur de la bourgeoisie athénienne. Il y aurait bien d'autres observations aussi judicieuses à relever dans tous les chapitres; j'ai signalé seulement celles que je ne me souvenais pas d'avoir rencontrées ailleurs. J'arrive aux assertions qui me paraissent erronées.

Notons d'abord quelques légères méprises, qu'une rature ferait disparaître. Jamais κρατὴρ n'a pu se traduire par coupe (1). Le *cratère* n'était point une coupe large ou petite, mais un vaisseau d'une grande capacité, d'ordinaire en métal, où l'on mêlait, en proportions variables, l'eau et le vin. Il était posé par terre ou sur un pied dans la salle du festin, mais ne se mettait pas sur la table; les serviteurs y puisaient avec une sorte de cuiller (κύαθος) pour remplir les coupes. Le sens du terme σαπρίας ne me semble pas bien compris (p. 299). « On donnait la palme, dit M. Mahaffy, à un vin appelé σαπρίας, mot à mot *pourri*, ce qui voulait dire très-mûr; nous en disons autant du fromage de Stilton, quand il est très-fait. » Il ne s'agit point là, croyons-nous, de la vieillesse du vin, mais de la manière dont il était fait. Le σαπρίας, c'était du *vin cuit*, comme on en obtient encore à Samos, à Santorin, dans tout l'Orient, avec des raisins qu'on laisse exposés au soleil, sur une claie, pendant quelques jours, après les avoir détachés du cep. On ne les jette dans la cuve qu'à demi desséchés déjà et tout ridés, comme des fruits tout près de pourrir. On obtient ainsi un vin de liqueur, très-sucré et très-riche en alcool, que devaient fort apprécier les soldats de fortune qui venaient, vers le temps des successeurs d'Alexandre, manger et boire à Athènes le butin qu'ils rapportaient des campagnes d'Asie. Je ferai goûter à M. Mahaffy, quand il voudra, τὸν σαπρίαν οἶνον.

J'en viens à des points où l'auteur me paraît s'être trompé, mais qui demandent un peu plus d'éclaircissements. Il parle « de la froideur de la sculpture égyptienne, qui est comme muette et morte. Les Égyptiens, écrit-il, ont rarement cherché à imiter le mouvement et la vie (p. 37). » Ceci n'est vrai, et encore sous bien des réserves, que de l'art égyptien du moyen et du bas empire. Les fouilles de M. Mariette dans les tombes voisines du Sphinx et de la grande pyramide nous ont fait connaître un art égyptien dont nous ne soupçonnions même pas l'existence avant cette découverte, l'art du haut empire; pour le bien étudier, il faut aller en Égypte et visiter le musée de Boulaq, où en sont réunis de si nombreux et si beaux débris; mais au Louvre même nous en avons quelques échantillons : ainsi ce merveilleux petit scribe assis qui est placé au milieu d'une des salles égyptiennes du premier étage. Examinez ces monuments : l'art égyptien, vous le verrez, n'a pas offert ce surprenant phénomène d'un art débutant par la convention et la manière; il n'a pas commencé par la fin; avant de s'arrêter à certaines formes, à certaines interprétations consacrées, il a eu toute une longue période où il a librement et hardiment cherché à rendre la vie, avec toutes ses diversités, ses variétés individuelles. Alors le mouvement et l'action ne lui faisaient pas peur, mais piquaient au jeu l'artiste qui essayait de les traduire avec une sincérité souvent heureuse. On a jugé la plastique égyptienne d'après des œuvres qui n'en représentent que la décadence; de là des erreurs que l'on répète d'un ton d'oracle et que l'on répétera peut-être longtemps encore. Nous touchons ici d'ailleurs à l'un des défauts du livre; l'auteur lui-même, au moment de poser la plume, avoue que, de toutes les manifestations du génie grec, ce sont les monuments de la plastique qui lui sont le moins familiers; il s'en excuse en alléguant que l'Irlande, cette *ultima Thule*, comme il dit, n'est pas riche en musées. On s'y procure plus aisément des livres que des marbres et des vases grecs. Il promet de combler plus tard cette lacune et de consacrer un ouvrage spécial à ce qui ne saurait faire la matière d'un simple chapitre : l'art des Hellènes et ses rapports avec la vie. Nous souhaitons que cette promesse soit tenue; en attendant, le reproche, ou tout au moins le regret subsiste. L'art tenait dans la vie grecque une place plus grande encore peut-être que les lettres et la poésie; vouloir analyser et décrire cette vie sans dire un mot des artistes ni des arts, c'est se condamner à paraître ignorer beaucoup des sentiments qui ont fait battre les cœurs et des pensées auxquelles ont obéi les intelligences, c'est scinder arbitrairement le génie grec et ne le montrer que sous l'un de ses aspects, au lieu de chercher à le présenter sous toutes ses faces, dans sa riche et complexe unité.

Pour ce qui regarde les jugements littéraires, je serais loin aussi de m'entendre toujours avec M. Mahaffy. Pindare lui paraît, d'après ses poëmes, « avoir été plutôt un courtisan qu'un honnête homme » (p. 83). Nous ne pouvons nous engager ici dans une discussion qui nous mènerait trop loin. Bornons-nous à dire que cette impression n'est point partagée par ceux qui ont étudié Pindare avec le plus de soin et

(1) Page 43 : *The large cup* (κρατὴρ) *on the table*.

qui semblent être le mieux entrés dans le secret de ses sentiments et de ses idées. Les éléments nous manquent pour juger l'homme en lui-même, d'après ses actes et sa vie ; mais, si l'on s'en rapporte aux débris de sa poésie, on ne saurait méconnaître chez lui de hautes et religieuses pensées, une doctrine morale très-supérieure à celle de Solon et de Théognis, auquel le compare notre critique. Pindare est moins convaincu que Solon et Théognis, dites-vous. Qu'est-ce que vous en savez? Alors même qu'il s'agit d'un contemporain, qui vit sous nos yeux, nous sommes parfois bien embarrassés pour savoir où finit la conviction, où commence le rôle, et vous voulez, à cette distance, sans l'aide d'aucun document authentique, d'aucune anecdote certaine et probante, avoir un avis sur la sincérité de Pindare ou de Simonide !

M. Mahaffy pèche ici par excès de méfiance ; ailleurs nous lui reprocherions d'admettre trop aisément une assertion qui ne repose sur aucun témoignage ancien ; il affirme, comme une chose qui ne fait même point question, les rapports personnels d'Hérodote et de Sophocle (1). Or, sur quoi s'appuie-t-il ? Hérodote lui-même cite Eschyle (II, 156), mais ne mentionne nulle part le nom de Sophocle. Ni Suidas, ni Aulu-Gelle, ni aucun des anciens qui nous apprennent ou prétendent nous apprendre quelque chose de la vie d'Hérodote ne sait rien de ces relations ; elles ne sont pas plus connues des biographes de Sophocle. C'est une pure conjecture des modernes ; elle leur a été suggérée par d'assez curieuses ressemblances entre quelques passages d'Hérodote et quelques passages de Sophocle. Nous ferons d'abord une observation : l'imitation fût-elle certaine, elle ne prouverait qu'une chose, elle attesterait seulement que l'un des deux écrivains a eu sous les yeux les ouvrages de l'autre : or, tous les jours on imite un auteur à qui l'on n'a jamais parlé de sa vie. De toute manière, les conséquences tirées par le critique dépassent singulièrement les prémisses, le fait d'où il part. Sur ce fait même, il y a bien des réserves à indiquer. Deux des passages signalés (*Œdipe à Colone*, 339 et *Antigone*, 904-913) sont rejetés, surtout le dernier, par les meilleurs commentateurs de Sophocle, comme des interpolations (2). Un troisième, le beau chœur d'*Œdipe à Colone* (1211-1248) n'éveille pas les mêmes doutes ; mais, si le fond de ce chœur et celui du discours d'Artabarnès à Xerxès (VII, 46) sont bien les mêmes, il peut y avoir là rencontre plutôt qu'imitation. Le poëte et l'historien peuvent avoir exprimé, chacun de son côté et à sa manière, des idées qui sont suggérées à l'homme par la vie même, par les misères de sa destinée. Dans cette plainte mélancolique du chœur, on a relevé quelques vers qui semblent inspirés de Théognis bien plus sûrement que d'Hérodote (3). Renoncerions-nous même à toutes ces réserves, nous n'aurions pas encore le droit de conclure d'une ou de plusieurs imitations poétiques à des relations d'amitié entre les deux hommes.

Certaines appréciations sur les tragiques grecs nous ont surpris ; mais c'est là matière de goût, et nous ne pouvons prétendre convaincre celui qui ne sent pas comme nous ; nous devons nous contenter d'indiquer le dissentiment. Ce qui nous frappe surtout dans le théâtre d'Eschyle, c'est le souffle et l'originalité de sa poésie lyrique ; mais nous avons bien de la peine à admettre qu'il peigne mieux que Sophocle les caractères de femme (p. 171-173).

Eschyle, avec une rare puissance d'imagination, met en scène une situation tragique et en tire de grands effets d'émotion patriotique et religieuse, d'admiration ou de terreur ; mais son drame est encore trop simple et l'élément lyrique y occupe une place trop importante pour qu'il y ait, à proprement parler, des études, des peintures de caractères, hors peut-être dans le *Prométhée*, cet étrange chef-d'œuvre ; l'âme féminine surtout ne s'y révèle que par quelques mots expressifs et courts et comme par de rares échappées. Dans Sophocle, au contraire, que de personnages féminins dessinés d'un ferme crayon, éclairés d'un jour qui en modèle le relief et la physionomie par les péripéties d'une action déjà bien plus complexe ! Quel habile parti le poëte tire des contrastes qu'il ménage en plaçant une Chrysothémis à côté d'une Électre, une Ismène à côté d'une Antigone ! Il dédouble ainsi la femme, il nous la montre ici exaltée dans la passion et rendue par elle insensible à la souffrance, au danger et à la mort ; là, soumise, faible, craintive, mais aimante et tendre encore ; il promène le rayon, grâce à cet artifice, sur tous les côtés de son modèle, et il fait, pour ainsi dire, tourner devant nous sa statue, pour que nous la voyions sous toutes ses faces, que nous comprenions mieux ce qu'il y a dans la femme de contradictions apparentes, de dons riches et variés, de subites métamorphoses. Mais que répondre à un critique qui ne trouve à dire qu'une chose de l'Électre de Sophocle (p. 173), c'est « qu'en elle, comme dans l'Antigone du même poëte, il y a beaucoup de traits désagréables, que ses actions ont quelque chose de masculin, et ses paroles quelque chose de dur ? » Nous sommes trop loin de nous entendre pour chercher à nous expliquer ; je ne m'arrêterai pas à montrer comment Électre n'est si cruelle pour sa mère que par affection pour son père et son frère, comment sa haine n'est que de la tendresse et de la piété filiale outragée, indignée, exaspérée par le triomphe du crime. Je ne discuterai pas non plus l'admiration très-exagérée que M. Mahaffy me paraît professer pour l'*Électre* d'Euripide et pour les inventions romanesques par lesquelles le poëte a cherché à rajeunir ce vieux sujet (p. 181-183). J'ai hâte d'arriver à un terrain plus solide, sur lequel je puisse opposer non plus mon goût à celui du critique, mais des faits aux assertions de l'historien.

J'en viens à ce qui regarde le système judiciaire d'Athènes, ses lois civiles et pénales, les habitudes de ses magistrats, de ses jurés, de ses orateurs. Sur tous ces points, les connaissances de M. Mahaffy paraissent manquer de précision. A propos de la torture, je ne sais vraiment à quoi il fait allusion dans la phrase suivante (p. 226) : « Quoi qu'il en soit, nous avons la preuve incontestable de l'emploi ordinaire de la torture devant les tribunaux athéniens et peut-être aussi devant l'assemblée, fait qui n'a point été admis par les panégyristes de l'Athènes de Périclès. » Il parle de la sommation que s'adressaient fréquemment les parties de livrer leurs esclaves pour que ceux-ci fussent interrogés par la torture et déposassent sur les faits du procès ; puis il ajoute : « Les Athéniens étaient toujours prêts à étendre aux hommes libres le même traitement (p. 227). » Tout ceci est bien inexact. M. Mahaffy a très-bien montré (p. 250-252) combien la justice athénienne était plus clémente et plus humaine

1. P. 145 Herodotus.. the personal friend of Sophocles. Cf. 159-161.

2. Voyez les notes critiques de M. Tournier sur ces passages.

3. Voyez la note de M. Tournier sur les vers 1225-1227.

pour ceux qu'elle frappait du dernier supplice que la justice romaine et que celle même des États chrétiens jusqu'à ces derniers temps ; il a des réflexions très-heureuses sur le mode d'exécution adopté par Athènes et sur la douceur de mœurs dont il témoigne ; il aurait dû bien marquer à ce propos que la torture n'était jamais à Athènes une aggravation de peine, mais seulement un moyen de procédure, un instrument de recherche et de preuve auquel, bien à tort sans doute, on attribuait une valeur et une efficacité singulière. La torture n'était point infligée aux esclaves devant le tribunal même, comme paraît se le figurer l'auteur : « Il est défendu, juges, dit Apollodore dans le discours I *contre Stephanos*, de torturer devant vous ; on peut seulement requérir ici la question (§ 16). » La question se donnait dans un local et devant des témoins désignés à cet effet, et il semble qu'elle ne fût le plus souvent qu'un moyen de dégager la responsabilité de l'esclave ; quand il parlait sous la menace des tourments, son maître ne pouvait lui en vouloir comme s'il avait de lui-même manqué au devoir du secret et de la fidélité. Quant à des accusés ou à des témoins appliqués à la question sur la Pnyx, sous les yeux du peuple assemblé, à plus forte raison n'en trouvons-nous pas la moindre trace dans l'histoire ; hormis pour une sorte de prise en considération dans des cas de haute trahison, *l'assemblée* (ἐκκλησία) n'avait point d'attributions judiciaires. Alors même qu'elle était consultée sur des attentats à la sûreté de l'État, son rôle se bornait à renvoyer l'affaire au jury et à le saisir de l'instance (1). Quant à soumettre des citoyens à la torture, je ne vois qu'un cas, non point où on l'ait fait, mais où l'on ait songé à le faire, et c'était au plus fort de cet accès de terreur religieuse qui s'était emparé d'Athènes après la mutilation des Hermès, en 415. Le peuple se sentait entouré de conspirateurs, ligués pour le brouiller avec les dieux et perdre ainsi la cité : tout le monde avait perdu la tête ; on était fou d'épouvante et de colère. C'est au milieu de cette exaspération que deux sénateurs en charge, Mantithéos et Aphepsion, sont dénoncés par Dioclidès ; on propose aussitôt de rapporter la loi qui défendait de torturer les hommes libres et l'on propose d'interroger ainsi les deux sénateurs. La proposition fut bien près de passer ; mais, tout montés que fussent les esprits, elle échoua pourtant ; les prévenus furent autorisés à donner caution et s'enfuirent la nuit même (2). Si les Athéniens respectèrent cette garantie en de telles conjonctures, ce n'était point pour la supprimer dans des temps plus calmes. Peu de peuples libres ont eu au même degré que les Athéniens l'amour de leur constitution et le respect de la loi.

M. Mahaffy attribue à l'encombrement des tribunaux ce fait que des procès arrivent devant les jurés huit, dix, parfois même dix-huit ans après le moment où l'instance aurait dû se produire (p. 363). Je ne reprendrai pas tous les cas auxquels il renvoie dans sa note ; il me suffira de celui qui semble le plus l'étonner, le procès d'Apollodore contre Phormion. Sans doute c'est dix-huit ans après la mort de Pasion qu'Apollodore attaque Phormion, l'accuse d'avoir supposé un testament et détourné une partie de la fortune laissée par Pasion ; mais si l'instance est introduite si tardivement, ce n'est pas la faute de la justice athénienne, mais celle d'Apollodore, et Démosthène n'eut pas de peine à faire débouter Apollodore de sa requête. Phormion était couvert par la prescription, et Apollodore échoua de la manière la plus piteuse. Athènes a connu, comme tous les pays civilisés, ce que Shakespeare appelle *the law's delay*, les lenteurs de la loi ; mais ces lenteurs n'étaient pas comparables à celles qu'entraînait en Angleterre, comme le rappelle M. Mahaffy, un procès devant la cour du chancelier. C'est bien le moins que la procédure athénienne ait eu les qualités de ses défauts. Ce qui fait durer longtemps un procès, c'est surtout la paperasse, l'échange des grimoires ; ce sont les huissiers, les avoués, les avocats. Or à Athènes il n'y avait point d'officiers ministériels ; les parties faisaient elles-mêmes leurs affaires devant le magistrat, l'arbitre ou le jury, et l'on n'écrivait presque pas. Nous arrivons ainsi à un autre caractère de cette procédure qui étonne et choque outre mesure notre historien. Il est surpris que, ayant à citer devant un tribunal une décision antérieure du jury dans une affaire analogue à celle qui est en discussion, au lieu de produire le texte même du jugement, on en fasse attester l'existence et le sens par des témoins, et il en conclut que l'on ne gardait aucun monument officiel des arrêts rendus. Là encore la conclusion me paraît hasardée. Nous avons mille preuves de l'activité constante et de l'exactitude de ces γραμματεῖς ou scribes qui étaient attachés à tous les magistrats et à tous les corps délibérants, qui tenaient note de toutes les décisions prises, et nous savons qu'Athènes avait des archives très-riches et très-bien tenues auxquelles, plusieurs siècles après, les érudits faisaient encore de nombreux emprunts. Chaque collége ayant son scribe, il est peu vraisemblable que le jury seul en ait été privé. Si donc c'était par témoins que se prouvaient des allégations qui chez nous exigeraient la production d'une pièce authentique, c'est que pour les Athéniens, comme pour les Romains, comme pour tout le moyen âge, la preuve testimoniale était la preuve par excellence. Tout Athénien aurait admis sans hésiter ce vieil adage du droit français : *témoins passent lettres*. M. Mahaffy nous paraît d'autant moins fondé à s'en étonner que, de toutes les législations de l'Europe moderne, c'est la *common law* anglaise qui est restée la plus fidèle à cette vieille idée. Chez nous, depuis 1556, depuis l'ordonnance de Moulins, la preuve écrite est exigée pour toutes les dettes qui sont supérieures à la somme de 100 fr. ; pour le juge anglais, aujourd'hui encore, la preuve écrite n'est guère qu'un indice, un commencement de preuve, un aide-mémoire. La vraie preuve, c'est la parole vivante, accompagnée de la main qui se lève sous l'œil de Dieu et du serment solennel. Un curieux exemple de cette prédilection pour la preuve orale nous est fourni par le traité d'extradition entre la France et l'Angleterre qui a été en vigueur pendant tout le second empire. Pour livrer, dans certains cas rigoureusement déterminés, un homme prévenu d'un crime, la justice anglaise exigeait une copie authentique de l'acte d'accusation. Signé par le juge d'instruction et le président de la chambre des mises en accusation, cet acte était contresigné par le procureur-général, puis par le garde des sceaux. Ces deux signatures étaient légalisées par le ministre des affaires étrangères, qui transmettait l'acte par l'intermédiaire de l'ambassade française à Londres. Tout ceci ne suf-

(1) Sur la προβολή et l'εἰσαγγελία, où la plainte était d'abord portée devant l'assemblée, voyez mon *Essai sur le droit public d'Athènes*, p. 315, 318, 321, 323. La condamnation des généraux vainqueurs aux Arginuses fut une sorte de coup d'État qui ne semble point s'être renouvelé et qui avait laissé les souvenirs les plus pénibles.

(2) Andocide, *Des mystères*, 43-44.

tisait pas. Il fallait que, devant le juge anglais chargé de remettre le prévenu à la police française, un agent de cette police se présentât en personne et vînt certifier que ces signatures étaient bien celles du procureur général, du garde des sceaux, etc. Sans ce témoignage oral, toutes ces signatures n'auraient eu aucune valeur, tout cela n'eût été qu'un chiffon de papier noirci. C'était la parole de l'agent qui donnait à ce grimoire la vie et la force.

M. Mahaffy ne me paraît pas non plus se faire une idée très-juste des conditions dans lesquelles s'est développée l'éloquence judiciaire à Athènes ni des mérites originaux qui la distinguent. Selon lui, sur ce terrain, « les Romains, d'ailleurs inférieurs à tant d'égards, se sont élevés bien plus haut (p. 368) ». Il en donne deux raisons tirées toutes deux du caractère du jury athénien : de peur d'ennuyer celui-ci, les orateurs n'auraient jamais osé traiter dans leurs discours des questions de droit et de principe et, pour arracher un verdict favorable, ils auraient eu sans cesse recours à des scènes pathétiques, à des pleurs, à des exhibitions d'enfants en deuil et autres tours de ce genre. Commençons par ce dernier reproche, qui surprend et que j'ai peine à m'expliquer. Les Romains eux-mêmes l'avaient remarqué : l'éloquence attique était bien plus sobre que la leur de ces mouvements pathétiques ou *miserationes*, de ces scènes de cris et de larmes, de ces péroraisons qui ébranlent les nerfs et excitent la passion; pour un effet comme celui d'Hypéride dévoilant Phryné devant ses juges, on trouverait, dans les souvenirs que Cicéron et d'autres nous ont conservés du barreau romain, dix et vingt traits du même genre. C'était la prétention avouée de l'orateur attique de ne sembler parler qu'à la raison des juges; pour les toucher et les attendrir, il était obligé de prendre bien d'autres précautions et de cacher bien autrement son jeu que l'orateur romain. La seconde critique n'est pas plus fondée. Les premiers orateurs attiques, Antiphon, Andocide, Isocrate et Lysias ne font, il est vrai, du moins dans la partie de leurs œuvres qui nous a été conservée, qu'une place très-restreinte au texte et à la discussion des lois; surtout ils ne remontent pas aux principes. Lysias surtout, celui qui nous est le mieux connu, est plutôt attiré par le côté dramatique des événements; il se complaît dans la peinture de la vie, mais il est rare qu'il aborde les discussions juridiques, qu'il insiste sur la loi et travaille à en dégager le sens. Il en est tout autrement d'Isée, que, par parenthèse, M. Mahaffy ne semble point connaître et qui aurait pu lui fournir bien des traits curieux. Isée, et après lui son élève Démosthène, entrent franchement dans les questions de droit, citent la loi, en expliquent le sens et souvent cherchent à en dégager la pensée dont s'est inspiré le législateur, à en faire apparaître l'utilité sociale et politique. Dans l'un et dans l'autre, il y a du jurisconsulte, du philosophe.

Nous aurions encore quelques observations à faire sur ce que l'auteur dit du commerce grec. Sans doute il n'y a rien là de comparable aux opérations des négociants de l'Europe moderne, au prodigieux mouvement d'échange qui remplit de navires les ports anglais et qui entasse dans leurs magasins les denrées que le monde entier envoie à cet entrepôt du genre humain; ce n'est pas une raison pour parler « du caractère si pauvre et si mesquin du commerce et de la spéculation chez les Grecs (p. 370) ». C'était déjà un commerce très-étendu et très-hardi que celui de ces négociants et de ces armateurs du Pirée dont les opérations s'étendaient, comme nous le voyons par plusieurs discours prononcés dans des procès maritimes, à tout le bassin de la Méditerranée. « Les Etats grecs, » nous dit M. Mahaffy, « ne savaient » rien du libre échange (P. 371). » C'est le contraire qui serait la vérité. Ce que le monde ancien n'a pas connu, c'est cette théorie de la protection due au travail national, cette théorie qui a tant retardé le développement de la richesse et de la production dans les Etats modernes. Les droits de douane, à Athènes et dans les autres États grecs, n'ont jamais été que des droits fiscaux; ils sont toujours restés trop modérés pour tourner à la prohibition indirecte. En revanche, l'auteur a grand'raison de signaler les grossières erreurs économiques dont était entachée la législation d'Athènes sur les blés, et les odieuses vexations, les meurtres juridiques dont elle fut parfois la cause (p. 371-372); seulement soyons modestes, rappelons-nous que la peur de mourir de faim trouble l'esprit, et n'oublions pas que l'histoire des principaux États de l'Europe moderne nous offre encore, dans des temps très-rapprochés de nous, et des lois aussi mal entendues sur le commerce des blés et des violences aussi révoltantes contre des malheureux flétris du nom d'*accapareurs* par l'envie et par l'ignorance populaire.

Nous voici arrivés avec l'ouvrage même au terme de cet examen. L'ouvrage finit, un peu brusquement, par ces réflexions sur le commerce grec. Le livre, et c'est là le dernier reproche que nous lui adresserons, tourne court; le lecteur, mis en goût par ce voyage à travers l'antiquité grecque et tout disposé à suivre longtemps son guide, se voit tout d'un coup abandonné au milieu du chemin, quand il croyait le but encore éloigné. On est peut-être arrivé, mais on ne s'en doute pas. Le sens du travail et les résultats obtenus ne sont pas résumés en quelques pages comme l'auteur aurait su les écrire, brillantes et vives; vous n'êtes point invité à jeter un regard en arrière sur l'espace parcouru, à vous rappeler les découvertes faites tout le long de la route. L'écrivain semble s'arrêter non parce qu'il a épuisé son sujet, mais parce qu'il est arrivé au bout de la rame de papier et qu'il a envie de passer à un autre exercice, de s'occuper et de s'amuser d'autre chose.

Il y a donc dans cet essai des défauts, défauts de proportion et de composition, appréciations contestables, erreurs de fait, et le soin avec lequel nous avons relevé toutes ces taches pourrait faire croire que nous méconnaissons les mérites de ce travail. C'est tout au contraire parce que nous les sentons très-vivement que nous avons examiné le livre de si près. Que l'auteur en fasse disparaître certains jugements superficiels et tranchants, qu'il corrige certaines méprises et comble certaines lacunes, qu'il ajoute une conclusion, et son livre, sans s'être allongé que de quelques pages, deviendra, dans une nouvelle édition qui ne peut tarder, une excellente introduction à l'étude de l'antiquité grecque. Tout y sera nouveau pour les gens du monde qui, dans leurs études du collége, n'avaient pas vu l'antiquité de si près. Eux-mêmes, les érudits de profession trouveront là plus d'une remarque, plus d'un jugement qui éveilleront chez eux toute une nouvelle suite de pensées. L'auteur donne des idées, parce qu'il en a; son ouvrage, pour terminer par un mot emprunté à la langue qu'il parle, est éminemment *suggestive*.

G. Perrot.

ALEXANDRE VINET (1)

(suite et fin)

V

Il est certain que Vinet, en sa qualité de protestant et, si l'on veut, comme citoyen d'un petit État, se trouvait placé sur un terrain bien favorable pour plaider la cause de la liberté des cultes. En France, en 1824, les catholiques libéraux, menacés par les prétentions ultramontaines, se bornaient à réclamer les fameuses libertés de l'Église gallicane et opposaient à Joseph de Maistre l'autorité de Bossuet. Mais que pouvait être la déclaration de 1682 aux yeux d'un homme porté de nature, pour ainsi dire, vers tout ce qui peut fortifier et tendre le ressort intérieur, la personnalité qui s'affirme et, se sentant responsable, veut être indépendante? Bossuet, né et élevé dans la servitude et pour la servitude, s'ingéniait à démontrer que le clergé de 1682 était heureux d'être à la fois soumis à Rome et au Roi, au Roi surtout, maître plus proche, plus impatient, plus en état de récompenser les dévoués. Qu'est-ce qu'un protestant, un citoyen d'une république, pouvait penser d'arguments comme ceux-ci :

« Dans ces cruelles persécutions qu'elle endure sans murmurer durant tant de siècles, en combattant pour Jésus-Christ, j'oserai le dire, l'Église ne combat guère moins pour l'autorité des princes qui la persécutent. Ce combat n'est pas indigne d'elle, puisque c'est encore combattre pour l'ordre de Dieu. En effet, n'est-ce pas combattre pour l'autorité légitime que d'en souffrir tout sans murmurer?.... Le même sang qui rend témoignage à l'Évangile le rend aussi à cette vérité. Nul prétexte ni nulle raison ne peut autoriser les révoltes..... Il faut révérer l'ordre du ciel et le caractère du Tout-Puissant dans tous les princes quels qu'ils soient, puisque les plus beaux temps de l'Église nous le font voir sacré et inviolable, même dans les princes persécuteurs de l'Église. »

Ceci, trois ans avant la révocation de l'Édit de Nantes. On était loin, en 1824, de ces maximes serviles, mais enfin on songeait plus à Rome qu'aux dangers de la protection de l'État. C'est l'honneur de Vinet d'avoir dénoncé hautement l'union adultère des deux pouvoirs.

Le mémoire qu'il envoya et qui portait pour épigraphe : « *Là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté,* » fut couronné. La commission, où figuraient Guizot, Barante, de Broglie, de Rémusat, de Kératry, Stapfer, chargea M. Guizot de rédiger le rapport. Celui-ci rendit l'hommage le plus flatteur aux mérites de l'œuvre et insista particulièrement sur ce qu'elle avait d'élevé, de sincère, de profondément religieux. Il était visible, en effet, que l'auteur n'était ni un politique, ni un indifférent, ni un philosophe spéculatif, mais qu'il obéissait à une croyance intime, impérieuse, et, comme le disait fort bien le rapporteur, « à un besoin de sa nature morale et à la constante habitude de sa pensée. » Un point seulement semblait contestable à M. Guizot : il reprochait à Vinet d'avoir avancé qu'il y avait incompatibilité entre le principe du catholicisme et le principe de la liberté de conscience. — Est-ce que M. Guizot ne pensait pas là-dessus comme Vinet? Si; mais il était protestant et il croyait prouver son impartialité. Cela était de bon goût et les catholiques sauraient gré de la réserve au rapporteur. M. Stapfer consolait Vinet de cette critique qu'il déclarait faible et peu sincère. Quant au *Globe*, rien ne l'obligeait à ces ménagements équivoques. Il annonça le mémoire couronné, il l'analysa, il le loua hautement (1). M. Dubois s'attacha d'abord à montrer le lien qui unissait la doctrine soutenue par l'auteur aux principes que la Révolution avait proclamés, que le Code avait consacrés, qui étaient devenus la vie même de la société moderne et ne comptaient plus pour ennemis que d'impuissants et aveugles panégyristes du passé. « Ce livre, » disait-il en finissant, « est un honneur pour le protestantisme fran- » çais..... L'auteur est un chrétien des vieux âges avec la » philosophie du nôtre, et un écrivain plein de force et de » goût. La foi lui a donné de l'art. » — M. Vitet, dans un article spécial, suivait une à une les déductions du mémoire et les condensait en un résumé substantiel plus méthodique et plus saisissant. A ceux qui voulaient que la religion fût déclarée *religion d'État*, voici ce que répondait M. Vitet, commentant l'auteur :

« Gardez-vous en bien : c'est la sécher dans sa racine, c'est la frapper de stérilité. Sans doute vous verriez bientôt ses rangs se grossir, mais qu'importe le nombre? Mille hypocrites valent-ils un seul croyant sincère? Et où sont-ils, les croyants que le pouvoir a faits? Le pouvoir propage les idées il est vrai, mais en les propageant il les tue. Jamais il ne pénètre jusqu'à la conscience; il n'en modifie que l'enveloppe. Et certes ce n'est pas là ce triomphe tant désiré : c'est de la foi qu'il vous faut et non de l'obéissance, de pieuses cérémonies et non de magnifiques parades. »

Le rédacteur du *Globe*, plus touché de l'intérêt politique, insistait particulièrement sur les dangers auxquels s'expose l'État en faisant cause commune avec une religion particulière. Ces dangers n'étaient que trop réels en 1826; ils le seront toujours. Le gouvernement protecteur voit immédiatement s'élever contre lui tous ceux qui n'appartiennent pas pas à la religion protégée et tous ceux aussi qui réclament le droit de n'appartenir à aucune. Comment, d'ailleurs, empêchera-t-il les ministres de sa religion de se faire dominateurs et persécuteurs, surtout, quoi qu'en dise M. Guizot, si cette religion est le catholicisme? Ce bras de chair étendu sur eux, ils voudront qu'il s'abatte sur les dissidents. Que sera-ce, s'ils s'avisent, à leur tour, de vouloir protéger l'État? Et ils le feront indubitablement : il y a entre les despotismes une secrète entente qui se trahit toujours. La chaire deviendra une tribune : magistrats et fonctionnaires d'une part, ministres et prédicateurs de l'autre, tous s'encourageant et rivalisant de zèle pour maintenir et appesantir la double domination, il n'y aura plus dans la société que des oppresseurs, des opprimés, des hypocrites. L'hypocrisie, voilà en effet le dernier terme du refus de liberté. Y a-t-il fléau social plus désastreux? Étaler une piété qui n'est pas dans le cœur

(1) *Alexandre Vinet, sa vie et ses œuvres*, par M. E. Rambert. Lausanne, G. Bride, éditeur; Paris, Sandoz et Fischbacher. = Voy. le numéro du 26 juin.

(1) *Le Globe*, t. IV, nos 43 et 66, 21 novembre 1826 et 16 janvier 1827.

pour escroquer des avantages matériels! Écarter le juste, l'homme simple qui n'étale pas sa dévotion, le dépouiller de son droit, et, pour donner à cette spoliation une apparence d'équité, calomnier celui dont on porte les dépouilles et associer dans sa personne toutes les splendeurs du succès à toutes les scélératesses de l'âme! Combien les esprits véritablement religieux devraient souffrir à la vue de ces honteuses fortunes! Mais ne devraient-ils pas être les premiers à souhaiter qu'il n'y eût plus de primes offertes à ces abominables trafiquants de conscience, à ces dévots qui, comme le disait La Bruyère, sous un roi athée seraient athées? Jamais cependant dévot n'a protesté contre l'élévation d'un faux dévot; cela ferait du tort à la religion, se dit-il; et il ne voit pas que la religion et l'État ne s'allient que pour se déconsidérer mutuellement!

VI

Le mémoire de 1824 est la première manifestation publique des opinions de Vinet sur cette grave question des rapports de l'Église et de l'État. On a vu que, dès 1820, il inclinait vers la solution qu'il indiqua alors et qu'il mit en pratique vers la fin de sa vie; mais il fallut l'occasion d'un concours ouvert sur la question pour le décider à aborder la publicité. Il en fut de même quelques années plus tard, en 1829. Il était alors à Bâle, mais on peut dire que toutes ses préoccupations étaient tournées vers Lausanne, sa patrie; et ses amis, notamment M. Monnard, le tenaient au courant des moindres incidents de la vie publique. Or il y avait à cette époque à Lausanne un parti, des hommes du gouvernement, des journalistes officiels, qui prétendaient refuser aux moindres dissidences le droit de se produire et imposer à tous, au nom de la société, l'unité du culte. Cette unité du culte, s'écrie Vinet, est une unité impie; car c'est nier la conscience, et cette négation est aussi impie que la négation de Dieu, puisque la conscience est la voix, l'organe, le représentant de Dieu dans nos âmes. — Mais, lui objectait-on, l'État a droit au respect et à l'obéissance de tous les citoyens, et si l'un d'eux, sous prétexte d'obéir à la voix de sa conscience, brave la loi, quel nom faudra-t-il lui donner? C'est un plaisir pour moi, je l'avoue, de transcrire la réponse de Vinet. Dix-sept ans plus tard, et dans des circonstances tout à fait décisives, ses adversaires se firent une arme contre lui de certaines expressions un peu vives qui lui échappèrent alors : homme sincère, d'une bonne foi inaltérable, il reconnut qu'il avait été entraîné alors par la chaleur de l'âge; mais il maintint dans son intégralité la doctrine qu'il avait exposée autrefois. — Apprenez-nous, disait l'adversaire, comment il faut appeler le citoyen qui brave la loi; veuillez chercher le mot.

« Eh! il n'y a pas tant à chercher, riposte Vinet. Le mot, c'est *séditieux*, *factieux*, *rebelle*, sauf à établir la synonymie. Oui, *rebelle* pour celui qui a fait la loi, rebelle aux yeux de la loi. Mais prenez garde : les lois elles-mêmes sont quelquefois rebelles, rebelles à la loi éternelle du juste, à la loi suprême de Dieu. Placé entre ces deux lois, tel citoyen peut se souvenir qu'il est homme, qu'il est croyant. Et alors, dans la nécessité de choisir entre ses semblables et son maître, entre les hommes et Dieu, il se décide pour celui par qui les rois règnent, par qui les législateurs font des lois, par qui les magistrats exercent la justice. Inscrit ici-bas sur les listes de proscription, il s'attend que son nom sera gravé là-haut dans le livre de vie. Il veut bien être citoyen rebelle dans la société des hommes pour être citoyen loyal et fidèle dans la société des élus. Qu'est-il réellement? Le grand jour révélera tout; mais la conscience du genre humain a quelquefois devancé l'arrêt du grand jour. Et ce père qui, dans des troubles civils, fut accusé de n'avoir pas révélé l'asile de son fils proscrit, put, aux applaudissements du genre humain, répondre à ceux qui lui alléguaient la loi : « J'ai obéi à une loi supérieure à » toutes les vôtres, à la loi de la nature! » Certes ce n'est pas nous qui contesterons aux lois le droit d'être respectées; mais une distinction naturelle se présente. Une loi injuste doit être respectée par moi, quoique injuste, lorsqu'elle ne blesse que mon intérêt, et mes concitoyens, également lésés, lui doivent le même respect. Mais une loi immorale, une loi irréligieuse, une loi qui m'oblige de faire ce que ma conscience et la loi de Dieu condamnent, si l'on ne peut la faire révoquer, il faut la braver. Ce principe, loin d'être subversif, est le principe de vie des sociétés. C'est la lutte du bien contre le mal. Supprimez cette lutte : qu'est-ce qui retiendra l'humanité sur cette pente du vice et de la misère où tant de causes réunies la poussent à l'envi? C'est de révolte en révolte, si l'on veut employer ce mot, que les sociétés se perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice règne, que la vérité fleurit. »

Et il citait à l'appui les noms des insurgés pour la cause de la vérité, les apôtres, les réformateurs du XVIe siècle, les Ramus, les Descartes.

« Voyez, dans tous les temps, ces illustres champions de la lumière qui, envoyés par eux-mêmes, sans aucun titre que celui qu'ils s'attribuaient, sont venus ériger parmi les hommes le sacerdoce de la vérité. Comment les ont appelés leurs contemporains? comme Rome païenne avait appelé les apôtres, comme Rome papiste appela les réformateurs, comme vous-même appelez ces importuns sectaires. Ce que vous dites d'eux, on le disait de Paul et de Céphas, on le dit plus tard de Calvin et de Luther, on le dit de Ramus et de Descartes. Esprits turbulents, ambitieux, schismatiques, tels sont les noms qu'ils se sont légués, tels sont les titres que vous donnez à quelques-uns de vos concitoyens. Convenez que la ressemblance à cet égard est parfaite; convenez que Paul, Céphas, Luther et les autres ne paraissaient pas moins excentriques que vos sectaires; convenez que leurs contemporains n'étaient pas moins sûrs de leur fait en les blâmant que vous en blâmant ces *sectaires*. En tout temps aussi, sous ce même titre de champions de la vérité, des insensés ou des imposteurs se sont élevés, ont produit la même impression que les nobles héros dont ils parodiaient le zèle, ont encouru le même décri. Même sort les a confondus pour quelques jours avec ces nobles témoins de la lumière. Mais enfin le temps a prononcé. Laissez prononcer le temps. »

Quelque opinion que l'on ait sur le fond de la question, il est certain que ce langage est plutôt d'un révolutionnaire que d'un conservateur. La liberté de conscience était-elle donc sérieusement menacée en Suisse? Aucunement. D'où vient donc un tel emportement, que Vinet lui-même regretta quinze ans plus tard? Est-il téméraire de supposer que Vinet combattit en Suisse pour la liberté menacée en France? Je sais bien qu'il s'est toujours renfermé dans l'horizon de sa patrie, qu'il n'a jamais fait campagne avec nos écrivains de l'école libérale de la Restauration; mais de quoi se nourrissait son esprit si curieux, si ardent, et à qui la Suisse, il faut bien le reconnaître, ne fournissait qu'une assez chétive pâture? Il s'associait, je n'en doute pas, à ce mouvement de résistance

qui fut si vif, si passionné aux approches de 1830; il lisait nos journaux, le *Globe* surtout; par M. Stapfer il était tenu au courant des moindres agitations de l'opinion publique. Tous les yeux étaient alors tournés vers la France; on sentait qu'une crise décisive était imminente, et que l'esprit du passé avait engagé une lutte dont le résultat aurait une influence considérable sur l'Europe tout entière. Si rien dans la correspondance et les écrits de Vinet ne trahit une préoccupation qui devait exister, nous le regrettons, moins pour nous peut-être que pour lui. Qu'il se soit isolé, et qu'on l'isole encore aujourd'hui de la France, il n'en est pas moins vrai que c'est la France qui provoqua la première manifestation publique des opinions qu'il soutint pendant les vingt dernières années de sa vie. Je ne voudrais pas forcer un rapprochement qui s'impose entre Vinet et un autre écrivain suisse qui doit bien aussi quelque chose à la France, J.-J. Rousseau : tous deux cependant reçurent de la France l'impulsion première, l'étincelle. L'Académie de Dijon en 1749, la *Société de la morale chrétienne* en 1824, suscitèrent et couronnèrent les premiers écrits des deux étrangers; et tous deux ne commencèrent peut-être à attirer l'attention de leurs compatriotes que quand ils eurent obtenu les suffrages des Français. Pauvres aujourd'hui, qu'il nous soit permis de rappeler que nous avons été riches jadis, et que nous ne pouvons l'être sans que tout le monde s'en ressente.

Je ne suivrai pas Vinet dans la lutte qu'il eut à soutenir après la révolution de 1845 contre le nouveau gouvernement en faveur de la liberté de conscience. Si important que fût ce débat, puisqu'il amena une véritable scission et que Vinet se sépara hautement de l'Église nationale, il ne se produisit de part et d'autre aucun argument nouveau, et les faits furent plus éloquents que les paroles. Ce fut un véritable déchirement de cœur pour Vinet que de briser le lien visible et matériel qui l'unissait encore à l'Église de son pays; mais depuis longtemps le lien spirituel n'existait plus, et celui-là seul pouvait l'enchaîner. Il était bien décidé à résister à l'arbitraire, à la persécution même; seulement il ne pouvait s'empêcher de redouter les conséquences de la séparation. Ces pasteurs qui cessaient d'être fonctionnaires et rétribués par l'État pourraient-ils subsister? Les fidèles seraient-ils assez nombreux, assez désintéressés pour subvenir aux frais du culte indépendant? Il y avait là une crise redoutable à traverser. Il mourut avant d'avoir eu la consolation de voir prospérer et s'étendre l'œuvre qu'il avait si longtemps préparée.

VII

Et maintenant on peut se demander pourquoi Vinet ne cessa de réclamer avec tant d'insistance, non pas la liberté de conscience, — nul ne songeait à y porter atteinte, — mais la liberté du culte. D'ordinaire, on ne revendique la liberté que dans le but d'exposer et de propager des doctrines que l'on croit vraies et utiles à ses semblables. Pourquoi les philosophes du XVIIIe siècle firent-ils sonner si haut ce mot magique ? C'est qu'ils voulaient conquérir le droit d'attaquer les abus, les préjugés et même les institutions iniques de leur temps. Quand les journalistes de 1830 signèrent la fameuse protestation et se déclarèrent prêts à défendre, même les armes à la main, les droits que la Charte reconnaissait à tout citoyen français, c'est que la liberté de la presse, menacée par le pouvoir, était justement l'arme nécessaire pour arrêter les empiètements du pouvoir et maintenir au-dessus des velléités d'un despotisme sénile les droits imprescriptibles de l'opinion publique. Quel usage prétendait faire Vinet de la liberté du culte? Ici nous touchons le fond même de cette nature délicate, raffinée, un peu indécise. Sur bien des points Vinet avait plutôt des aspirations que des idées arrêtées. Il ne songeait pas sans doute à innover dans le dogme; il n'avait pas l'ambition de se faire chef de secte, mais enfin ce qui le frappait et le touchait profondément dans le christianisme, c'était moins la lettre que l'esprit. Sa théologie était plutôt une adhésion de son cœur qu'un ensemble de vérités doctrinales fixées par une autorité supérieure et immuable. Que l'on ne me demande pas plus de précision : il s'agit ici de nuances, et Vinet ne se rendait peut-être pas bien compte à lui-même de la préférence qu'il accordait dans le christianisme à certains côtés sur certains autres. Il ne sacrifiait pas, mais il subordonnait, je dirai, si l'on me permet, il sous-entendait; mais les sous-entendus n'impliquaient dans sa pensée ni scepticisme, ni indifférence. Ce qu'il exigeait avant tout, c'était la sincérité du sentiment intérieur. Le culte, à ses yeux, n'avait de valeur que s'il était l'expression incontestable de la foi. Il voulait que pasteurs et fidèles, et celui qui enseigne et ceux qui écoutent, formassent une véritable communion dans le sens le plus intime du mot; il voulait qu'aucun élément étranger, quel qu'il fût, ne vînt se placer entre eux. Tout ce qui était officiel lui semblait banal, artificiel et comme voué à une sorte de langueur. A ses yeux, la religion n'était rien ou elle était tout; son caractère essentiel, c'était d'être spontanée et intérieure. Tous ceux qui l'ont entendu, la dernière année de sa vie, prêcher dans des réunions libres et devant un auditoire exclusivement composé de disciples et d'amis, déclarent que son éloquence était bien plus pénétrante d'accent que quand il parlait de sa chaire. Il était convaincu que des réunions de ce genre vivifieraient la religion, justement parce qu'elles n'avaient rien d'obligatoire et d'officiel, et qu'un besoin impérieux et non la routine amenait au lieu de prière, non des habitués, mais des croyants. En 1845, au plus fort de la lutte et quand les passions politiques commençaient à se déchaîner, il s'écriait : « O religion de Jésus-Christ! ô culte en esprit! ô paisible et silencieux asile des âmes! » — Au fond, ce qu'il souhaitait, c'était une retraite libre pour une élite. Dans les temples officiels, l'habitude, le respect humain, l'intérêt, l'hypocrisie, amènent bien des indifférents et des incrédules : la séparation de l'Église et de l'État en débarrassait l'Église. Épuration salutaire, je le veux bien, et désirable, car il importe à la dignité humaine que toute manifestation extérieure ne soit que le signe de sentiments réels et sincères; mais combien restera-t-il de fidèles à ce culte en esprit et en vérité? Vinet se figurait-il qu'une fois délivré des entraves de l'État il attirerait à lui d'innombrables adhérents? Illusion! Ce n'est pas le culte officiel qui frappe de langueur la foi religieuse; c'est parce que la foi religieuse languit que le culte officiel se maintient. Il est une image quelconque de croyances qui ne peuvent ni vivre ni mourir. La liberté que vous apportez à ces tièdes, à ces indifférents, ils s'en soucient peu : la liberté est une charge; elle exige l'activité personnelle, elle engage la responsabilité, elle ne subsiste qu'au prix de continuels efforts; combien il est plus commode

d'abandonner à l'État, ce maître anonyme, le soin de régler et de rétribuer tous les services publics, y compris celui des âmes! A l'origine des religions et dans les premières ardeurs de la foi, on rencontre ces associations volontaires dont tous les membres brûlent du même zèle et bravent en commun les mêmes périls. On les rencontre encore dans les temps de persécution, quand les opprimés, fuyant leurs temples détruits et les bourreaux tout prêts, s'unissent dans les retraites inaccessibles, à la face du ciel, pour prier dans leur langage le Dieu qu'ils ne veulent pas renier; mais les dangers qui menacent aujourd'hui le christianisme sont de toute autre nature; et justement ces efforts des âmes supérieures pour le spiritualiser et l'épurer n'indiquent que trop qu'il est devenu comme la consolation et le « silencieux asile » d'une élite. Le monde ancien, avant de disparaître, offrit aux regards indifférents des hommes les nobles figures d'un Thraséas, d'un Épictète, d'un Marc-Aurèle. Ce rapprochement n'aurait rien, je crois, qui blessât Vinet. Il a à plusieurs reprises rendu hommage aux vertus que la doctrine stoïque nourrissait dans les âmes. Nous avons vu qu'il associait aux noms de Paul et de Céphas les premiers apôtres du christianisme, ceux de Ramus et de Descartes, les apôtres persécutés de la raison humaine. Je livre aux réflexions du lecteur le passage suivant extrait de son agenda. C'est un extrait d'un poëme de Schwab :

« On prétend que Kant est l'inventeur de l'impératif catégorique (le principe qui commande l'obéissance à la loi du devoir); on se trompe. Ce système fut trouvé cent ans avant lui par un ministre de la Bohême, nommé Johannes. Ce ministre, revenant d'un voyage, traversait un soir une forêt. Il est assailli par des voleurs qui, après l'avoir dépouillé de l'argent qu'ils trouvent sur lui, lui demandent s'il n'a plus rien, et, sur sa réponse négative, le laissent aller. Sorti de leurs mains, il pense avec satisfaction qu'il a soustrait à leur rapacité quelques pièces d'or cousues dans l'étoffe de son habit. Alors l'impératif catégorique élève sa tête et sa voix de lion, et lui dit : « Tu as menti. — Mais j'ai besoin de cela pour continuer mon voyage. — Tu as menti. — Mais mes enfants en ont besoin. — Tu as menti. — Mais, mais... » — A chaque *mais*, l'impératif catégorique répète : Tu as menti. — Alors Joannes rebrousse chemin dans les ténèbres; il cherche les voleurs; il les trouve occupés à partager son argent et, s'avançant au milieu d'eux : « J'ai menti, leur dit-il, et voilà mon or. » — Les voleurs se prennent à rire; mais presque au même instant l'impératif catégorique élève au milieu d'eux sa tête de lion et leur dit : « S'il a menti, vous avez volé; s'il a violé le huitième commandement, vous avez violé le neuvième. » — Il le leur dit et répète avec une force qui les terrasse; ils confessent qu'ils ont péché; ils s'humilient devant celui qu'ils ont dépouillé; ils lui demandent de prier pour eux; le ministre et les voleurs prient ensemble. Et c'est ainsi que fut trouvé l'impératif catégorique. »

Cent ans avant Kant? Cela est trop modeste : c'est six mille ans qu'il faut dire. L'impératif catégorique est contemporain du premier homme; il existait avant le huitième et le neuvième commandements.

VIII

On trouvera peut-être que je m'attarde à cette question de la liberté du culte. Je répondrai qu'à mon sens il y en a peu de plus importantes, et que, pour n'être pas débattue bruyamment à cette heure, elle n'en est pas moins à l'ordre du jour et sera résolue peut-être avant peu dans le sens indiqué par Vinet. Il y aura alors bien des pleurs et des grincements de dents, et il sera instructif de constater de quel côté ils partent et quels sont ceux qui réclament la liberté sur tel ou tel point secondaire et se désespèrent quand elle leur est donnée sur le point essentiel (1). Je ferai remarquer aussi que tout Vinet est là; que sa vie n'a guère été que le développement et la manifestation de plus en plus accentuée de cette conviction. Si l'on supprime ou même si l'on subordonne cet élément, l'œuvre devient une énigme, l'homme lui-même échappe. Le christianisme, et le christianisme affranchi de la tutelle de l'État, ce n'était pas une attitude pour Vinet, ni une idée théorique préférée, c'était le besoin le plus impérieux de sa nature et, pour rentrer dans le domaine purement littéraire, le point de vue auquel se plaçait d'instinct sa critique. Point de vue étroit, dira-t-on, et qui doit singulièrement borner l'horizon. Je voudrais en signaler les avantages et les inconvénients.

Et d'abord, Vinet, autant qu'on en peut juger par un fragment très-important d'un cours sur la *Philosophie pratique du christianisme*, Vinet, moins violent, moins tyrannique que Pascal, avait tenté une apologie nouvelle du christianisme, apologie un peu vague peut-être dans son dessein général, mais d'une originalité réelle : il prétendait démontrer les rapports intimes, essentiels, qui existent entre le christianisme et la nature humaine; et par là, sans le savoir peut-être, il se rattachait à ces nobles esprits du IIe et du IIIe siècle de l'ère chrétienne, les Clément d'Alexandrie, les Justin, les Origène, qui ne séparaient point ce qu'ils appelaient la philosophie nouvelle, la philosophie complète, de cette philosophie antérieure, demi-révélation (λόγος προφορικός), qui avait éclairé les âmes les plus hautes des anciens âges, comme un premier rayon de l'aube colore les sommets les plus sublimes. Si Vinet eût mieux connu l'antiquité, si les nécessités de la vie ne l'eussent condamné sans relâche à l'étude et à l'interprétation des monuments de la littérature française, que d'aperçus profonds, ingénieux, nous lui devrions sur des auteurs comme Platon, Cicéron, Sénèque!

IX

On pourrait ranger ses divers écrits littéraires par ordre de mérite, suivant qu'ils ont été plus ou moins profondément imprégnés de ce christianisme large et tendre. En première ligne, je placerais ses leçons sur les moralistes français du XVIe et du XVIIe siècle. Quelle force, quelle autorité communique une conviction absolue! Vinet se prête, sans hésiter et sans craindre, à ces terribles jouteurs, Rabelais, Montaigne, Larochefoucauld; il sent bien qu'ils ne le terrasseront point et qu'il y a en lui une force capable de leur résister. Il les suit avec sérénité; il entre dans leurs idées; il se plaît à faire briller à tous les yeux l'esprit, la pénétration, la profondeur de ces fouilleurs d'âmes; il admire sincèrement, il fait

(1) Chaque doctrine mise en demeure de prouver sa vitalité réelle, on verra le grand jugement des vivants et des morts.

admirer ces brillants produits du génie humain; on dirait qu'il est séduit lui-même et entraîné et qu'il va, lui aussi, jeter à la raison et à la vertu son terrible : « Que sais-je? » — Mais assez de concessions : il arrive lentement, sûrement au bord même du précipice, il le mesure du regard et, relevant la tête, il montre là-haut le signe du salut. Il n'a été si loin à la suite de ces docteurs que pour mieux marquer l'endroit précis où doit intervenir une autre sagesse. Les réserves qu'il fait alors sont d'autant plus graves qu'il s'est plus franchement placé sur le terrain même des adversaires; toutes les concessions qu'il avait faites deviennent des arguments en sa faveur, puisqu'en acceptant les données du problème il démontre que la conclusion légitime n'est pas celle à laquelle ils avaient abouti.

Que n'a-t-on pas écrit sur Pascal? Après l'éclatante fanfare de M. Cousin, on a eu les minutieuses analyses de Sainte-Beuve. Qu'on lise le volume dans lequel les éditeurs ont réuni les divers articles ou les leçons de Vinet sur l'auteur des *Pensées*. Un Pascal nouveau apparaît, un Pascal vu, senti par l'auteur. Il y avait d'ailleurs une sorte d'affinité entre ces deux natures, et sans doute Vinet a tressailli à plus d'un des cris douloureux de Pascal comme si le gémissement partait de son propre cœur. M. Cousin avait enguirlandé de phrases triomphantes ce qu'il lui plaisait d'appeler le scepticisme de Pascal, et tous les éclectiques avaient fait chorus. M. Cousin avait démontré que la raison seule a le droit de chercher la vérité, et qu'il est impossible d'entreprendre cette recherche sans un désintéressement parfait, sans une indifférence suprême. — Eh quoi? répond Vinet, si le cœur se met de la partie? Le cœur n'a-t-il pas ses raisons que la raison ne comprend pas? Dans les questions de ce genre, il a la parole : laissez-le parler. — M. Cousin, homme d'imagination, homme éloquent, avait parfois un peu oublié les règles élémentaires de l'interprétation légitime. Il prenait çà et là dans les *Pensées* tel bout de phrase, tel mot isolé, et se mettait là-dessus à construire un Pascal à lui. Vinet le rappelle en ces termes à une critique plus circonspecte :

« De quel droit, quand il s'agit d'un livre dont l'auteur se place tour à tour dans les points de vue les plus divers, de quel droit s'emparer d'une phrase isolée, dont la destination est inconnue aussi bien que la date, pour prononcer que voilà l'état définitif de l'âme de son auteur et le résultat dernier de toute sa pensée? Nous croyons nous souvenir que c'était quatre lignes que demandait un fameux politique pour faire pendre qui bon lui semblerait : il n'en faut qu'une à M. Cousin pour condamner la foi de Pascal. »

On sait que M. Cousin considérait la foi de Pascal comme le naufrage de sa raison, ce qui ne l'empêchait pas de prêcher la conciliation de la foi et de la raison, innocente gymnastique qui ne prouvait qu'une chose, le désir qu'avait M. Cousin de vivre en bons termes avec le clergé. C'est une satisfaction véritable pour l'esprit de voir un chrétien de la trempe de Pascal mesuré par un chrétien comme Vinet. On sent qu'il est sur son terrain et l'on se laisse guider sans défiance.

Il a porté la même sûreté d'appréciation dans ses études sur Chateaubriand et sur Mme de Staël, qui forment les premiers volumes de son *Histoire de la littérature au* XIXe *siècle*. *Le Génie du christianisme* et ses admirables appendices, *Atala*, *René*, *les Martyrs*, étaient bien faits pour l'attirer. Qu'était-ce au fond que cette apologie nouvelle? Il n'hésite pas à la déclarer originale, éclatante, spécieuse; il admire, il fait goûter les merveilles de cette langue renouvelée, les séductions infinies des tableaux et le charme pénétrant de cette mélancolie qui est comme l'aveu d'un vide incommensurable de l'âme. Il applaudit à ces ingénieuses et parfois profondes analyses des œuvres imprégnées de l'esprit chrétien : nul critique peut-être n'a tant accordé à celui que Sainte-Beuve définissait « un épicurien qui a l'imagination catholique ». Mais le chrétien austère, je ne veux pas dire le protestant, intervient à son tour. Les magnificences du culte catholique sont-elles le christianisme? Ces pompes extérieures qui charment ou éblouissent les sens, comment les accorder avec la simplicité nue de l'Évangile? Ici les arguments décisifs, impitoyables, se pressent et assiégent l'esprit. Qu'est-ce, si l'on songe à peser la théologie du poëte, son explication des *mystères*, ses étranges parodies des dogmes? Les voltairiens de la fin du XVIIIe siècle, les Joseph Chénier, les abbé Morellet, s'étaient fort égayés aux dépens de la bonne catholique Atala, que le père Aubry lui-même blâmait en lui donnant l'absolution.

Inutile de dire que cette critique railleuse et folâtre n'est pas celle de Vinet; son ton est tout autre, tout autres ses arguments, mais d'une bien autre portée aussi, car c'est sur l'Évangile qu'il les fonde, c'est l'Évangile à la main et dans le cœur qu'il dit à Chateaubriand : Vous êtes un poëte, un artiste, un romancier, vous n'êtes pas un chrétien. — Mais non, n'employons pas ces formes dures et tranchantes : Vinet se les interdit autant par modération naturelle que pour ne pas manquer à la reconnaissance; c'était en effet un besoin pour lui de se déclarer l'obligé de tout écrivain supérieur; le génie n'est-il pas souvent la rançon du bonheur? Il ne condamnait donc pas, il ne s'écriait pas avec intolérance : Vous n'êtes qu'un peintre de décors; il se bornait à certaines réserves essentielles, tempérées par un regret sympathique. Et lorsque quarante ans plus tard, le vieux René, se résignant à la pénitence imposée par son confesseur, écrivait cette *Vie de Rancé* où les Montbazon tiennent tant de place, et, ne montrant guère au bord de la tombe que les préoccupations et les regrets de la vie, se plaisait à grouper autour de lui les ombres des Cymodocé, des Velléda, des Bianca, les seules idoles qui l'eussent empêcher de s'aimer exclusivement lui-même, c'était avec une tristesse grave et tendre que Vinet prononçait le mot sévère : « Ce livre n'est pas sérieux, et ce n'est pas pour les lecteurs seulement que nous avons du regret. » Ce n'est pas la décadence du talent qui l'afflige, elle n'était que trop explicable; mais il avait espéré que quarante ans de plus sur la tête de l'auteur du *Génie du christianisme* avaient fait de lui un chrétien. « Nous ne demandions pas à l'écrivain un nouveau chef-d'œuvre; nous demandions au vieillard quelques-unes de ces paroles qui ne sont pas encore du ciel, mais qui ne sont plus de la terre. »

J'indique, non pas la méthode de la critique de Vinet, mais son esprit; le lecteur complétera au moyen d'exemples. Ainsi les belles études sur Mme de Staël, que Vinet a peut-être un peu surfaite comme écrivain, empruntent un intérêt bien vif à ce point de vue particulier auquel il aime à se placer. Autant le christianisme de Chateaubriand sonne faux et apparaît vide à l'heure solennelle, autant l'incrédulité de Corinne s'évapore, pour ainsi dire, peu à peu; autant cette âme passionnée et généreuse s'élève graduellement vers les

graves et salutaires pensées. Avec quelle sympathie Vinet la suit dans cette ascension! Comme il marque avec joie les moindres conquêtes d'un esprit nouveau sur cette mobile et sincère nature! Prenez les écrivains les plus rapprochés de nous, les Béranger, les Lamartine, les Sainte-Beuve, les Michelet, les Hugo; pour chacun d'eux il a trouvé le mot, le mot décisif. Quelques-uns ont réclamé, et leurs lettres, citées par M. Rambert, sont un des ornements de son volume; mais tous, même les moindres, M. Émile Saisset, M. Guiraud, M. Soumet, se sont montrés reconnaissants de cette sérieuse attention donnée à des œuvres qui ne méritaient pas toujours tant d'honneur. Un seul auteur contemporain pourrait se plaindre de Vinet, c'est George Sand. Il est sévère, dur même, pour cet incomparable écrivain : ici l'austérité du protestant apparaît, et il ne peut pardonner à la femme la place qu'elle prend ou qu'elle réclame dans la société. Il va même, j'en gémis pour lui, s'armer de la triste autorité de M. Walsh pour combattre plus à son aise Lélia! Le talent, il ne peut guère le méconnaître, mais on le voit toujours en garde contre la surprise de l'admiration, brandissant toujours son terrible critérium. Il y a là une lacune évidemment. Vinet a toujours combattu avec énergie les doctrines, nouvelles en 1830, qui passionnèrent alors bien des esprits généreux. Son christianismme à lui ne pouvait admettre ni même comprendre la religion saint-simonienne, qui est justement le contre-pied du christianisme. — Ici plus de concessions possibles; il devait dire d'abord : *Non possumus.*

X

Ce n'est pas le seul inconvénient du point de vue auquel se place Vinet : la réalité historique lui échappe, ou plutôt il n'en prend nul souci. Il n'y a de véritables drames pour lui que ceux qui se passent dans l'intérieur de la conscience; la véritable vie, la seule qui mérite l'attention du chrétien, c'est la vie de l'esprit; celle-là seule dépend de nous, celle-là seule sera pesée dans la balance du juge. Qu'est-ce que les bruits du dehors et les agitations des hommes, et les révolutions par lesquelles ces malades se flattent de tromper leur mal et de s'échapper à eux-mêmes? Quelle influence peuvent exercer sur un homme qui travaille à son âme ces purs accidents qu'on appelle le gouvernement, le climat, les lois, les mœurs? Tout cela c'est le contingent, le variable; tout cela c'est la figure du monde qui passe. Vinet est de l'école de Descartes et de Malebranche, qui déclarait que quand tous les historiens, tous les orateurs, tous les poëtes de l'antiquité auraient péri, ce serait un faible malheur. Il n'allait peut-être pas jusque-là, mais il était sur la voie qui conduit à cette indifférence inhumaine.

Il faut dire à sa décharge que les nécessités de l'enseignement le condamnaient à perpétuité à ce fameux XVIIe siècle dont ses glorificateurs n'ont pas encore osé, je crois, célébrer le génie historique. Ce que ses auditeurs lui demandaient, ce n'était pas des considérations philosophiques sur les rapports qui existent entre les œuvres d'une époque et ses institutions : ils voulaient avant tout qu'on leur fît connaître, qu'on leur expliquât les chefs-d'œuvre de notre littérature classique, qu'on leur formât le goût, qu'on les mît à même enfin de lire et d'apprécier les monuments les plus parfaits d'une littérature qui est encore la première de toutes. Ajoutons que cette méthode, si étroite par certains côtés, s'adapte assez naturellement aux œuvres d'un siècle plus préoccupé de la gloire de bien dire que tourmenté du besoin de penser librement.

Comme philosophe, comme penseur, on peut bien ajouter comme protestant, Vinet sans doute faisait ses réserves, mais il ne se croyait pas tenu à les exposer dans un enseignement qui devait rester purement littéraire. On était alors, et l'on est resté bien plus classique à l'étranger que chez nous.

La même méthode appliquée au XVIIIe siècle a plus d'inconvénients. Sagace, impartial, consciencieux, Vinet est tout cela; seulement on voudrait quelque chose de plus. Quoi? qu'il entrât plus résolûment dans le sujet, qu'il l'épousât, pour ainsi dire. Le XVIIIe siècle a une unité réelle et dramatique; on le sent poussé par une force inconnue jusqu'alors, on le voit se hâter vers un dénouement inévitable. Semblable à cette mystérieuse puissance qui pèse sur les acteurs du drame eschyléen, l'esprit de la Révolution mène, et bien plus loin qu'ils ne comptaient aller, les ouvriers du grand travail. N'isolez aucun d'eux, si grand ou si chétif qu'il soit, du mouvement général qui les emporte tous. Ne les emprisonnez pas surtout dans des questions de formes et de convenances littéraires; ne faites pas, comme M. Nisard, l'inventaire des gains et des pertes de la prose et de la poésie; il s'agit bien de cela! Il s'agit bien de la division des genres, et des unités et de tout le reste! Qu'un Batteux s'enferme dans cette impasse et y rumine Aristote et Quintilien, c'est son affaire; qu'un La Harpe s'y attarde encore à la veille même de la Révolution, on le conçoit; mais est-ce à nous, à nous qui savons ce qui est sorti de cette littérature, à nous, condamnés à reprendre le travail bien incomplet encore de nos pères de 1789; est-ce à nous de les mutiler et de négliger ce qu'ils ont dit pour ne voir que la manière dont ils l'ont dit? Allons plus loin. Ce que l'on a appelé l'irréligion du XVIIIe siècle blessait Vinet dans ses fibres les plus secrètes. Il est visible que le Dieu de Voltaire lui répugne, que la soi-disant religion naturelle de J.-J. Rousseau est loin de le satisfaire, que le matérialisme plus ou moins cru de Diderot, d'Helvétius, de Saint-Lambert, l'attriste et le dégoûte, qu'à chaque instant il est tenté de s'écrier : O âmes courbées vers la terre et vides des choses célestes!

O curvæ in terras animæ et cœlestium inanes!

Mais quoi? C'est sur cette terre misérable que Dieu nous a placés et, s'il a mis en nous le sentiment et le besoin impérieux de la justice, de la liberté, du droit, que ne devons-nous pas à ces esprits impatients et généreux qui ont cherché à nous assurer dès ici-bas la possession de ces biens inestimables? Possession incomplète, précaire, je le veux bien, au regard de l'éternelle et indéfectible félicité; mais c'est un rayon dans la vie de l'humanité, c'est une lueur d'espérance, une consolation et, avant tout, un soulagement pour la conscience. Que ces idées aient été étrangères à Vinet, n'allons pas le croire; son intelligence les embrassait sans effort, et son cœur généreux les adoptait : seulement il a trop souvent, trop complaisamment signalé les lacunes des théories, les défaillances des ouvriers, leurs vues trop bornées, ce qui les faisait hommes, hélas! et disons le mot, philosophes plus que

chrétiens. Si dans l'ardeur de la lutte leurs traits parfois se sont égarés, s'ils n'ont pas toujours distingué la pure doctrine du scandaleux usage qu'en avait fait et Dieu de ses indignes ministres, ils ont eu la passion de l'humanité, ils ont aimé la justice, ils ont préparé le règne de la liberté. Que ne leur doivent pas les dissidents, les minorités quelles qu'elles soient ! Si le protestantisme a conquis son droit de cité parmi nous, si les Églises libres existent et prospèrent, est-ce à Bossuet et à Fénelon, est-ce aux Bonald, aux de Maistre et à leurs infimes continuateurs de nos jours qu'il faut en faire honneur ? Mais insister davantage sur ce sujet, ce serait faire supposer que Vinet ne rendait pas justice à ces bienfaiteurs du genre humain. Il leur rendait justice, mais il n'allait pas au delà, et j'avoue que je désirerais quelque chose de plus.

XI

Tels qu'ils sont, les ouvrages de critique littéraire de Vinet sont une des plus substantielles et des plus agréables lectures que je connaisse. Les lacunes mêmes que j'ai signalées ont leur avantage : elles nous font oublier pour un instant les préoccupations si intenses de la vie politique. Le contingent que Vinet écarte soigneusement, c'est l'aliment même des luttes qui nous dévorent. Il est doux d'entrer à sa suite dans ces régions sereines où l'on goûte les pures jouissances de l'esprit. Ce n'est pas assez dire, il y a surtout profit pour l'âme. Sainte-Beuve nous a habitués à une autre critique et nous l'a presque rendue nécessaire. Est-ce à dire qu'elle suffise à toutes les exigences et comble en nous un vide quelconque ? Eh bien ! si nous ne trouvons pas chez Vinet tout ce que Sainte-Beuve nous donne, nous y trouvons ce que nous chercherions vainement chez l'autre, la note intime, l'appel voilé, d'autant plus pénétrant, le regard vers les hauteurs. Ne nous laissons pas rebuter surtout par les imperfections et les lacunes : la mort a interrompu l'ouvrier dans sa tâche ; l'homme de labeur n'a pas laissé à l'écrivain le loisir de construire son monument. Il le regretta sans doute, et plus d'une fois, mais sans amertume et consolé d'avance par la pensée qu'il donnait aux autres ce qu'il ne se réservait pas pour lui-même. Ses concitoyens ont compris, honoré son dévouement, et ils lui rendent aujourd'hui cette gloire qu'il a voulu leur sacrifier.

PAUL ALBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Le théâtre de Versailles. L'Assemblée au jour le jour, du 24 mai au 25 février (1).

Ces dernières années ont vu renaître un genre d'articles qui avait pendant bien longtemps disparu de la presse française : les physionomies de la Chambre faite par les journalistes. Le genre avait fleuri au temps de la monarchie parlementaire de Louis-Philippe. Armand Marrast avait dû l'éclat de son nom au succès de ces comptes rendus. Mais les jours d'Armand Marrast étaient loin. Le troisième Napoléon avait mis bon ordre dès le lendemain de son coup d'État à toute littérature de cette sorte, littérature particulièrement subversive. Ce qu'un Auguste moderne commence par pacifier, c'est le journalisme.

Pendant plusieurs années, les séances de la Chambre furent sans publicité : quand la publicité leur fut rendue, ce fut le gouvernement qui s'en chargea. Il ne prit pas soin seulement de faire rédiger le compte rendu officiel et sténographique des débats du Corps législatif; il fit rédiger aussi (dans son zèle et son souci à empêcher que la bonne foi publique ne fût surprise par les perfides journalistes), il fit rédiger aussi cet autre compte rendu abrégé et corrigé que les journaux devaient publier. Il s'appliqua surtout à empêcher que l'on pût opposer au produit portant son estampille un produit d'industrie privée lui faisant une concurrence déloyale. Les parquets avaient un flair et une adresse tout spéciaux à découvrir et à poursuivre ce délit nouveau. Comptes rendus parallèles, obliques, perpendiculaires, qui a oublié tout à fait les débats prolongés soulevés par les distinctions, et quel journal n'a plus ou moins engraissé, pour s'être livré à ces pratiques prohibées, la caisse des amendes au Trésor? — « Appréciez, messieurs, nous y consentons, s'écriait le Rouher du bon temps ; mais gare à vous si un *compte rendu* vous échappe ! »

Enfin l'empire tomba, et des désastres mêmes de la patrie surgit, lorsqu'une nouvelle Assemblée fut réunie, la pleine liberté d'apprécier la Chambre et, si l'on voulait, d'en rendre compte en même temps. Les journaux publièrent à la seconde page l'analyse des discours prononcés ; mais il leur fut permis de raconter dès la première la séance et ses incidents.

Combien de journalistes savaient alors ce qu'avaient fait leurs devanciers au temps de la liberté? Vingt années s'étaient écoulées, vingt années, ce long temps pour une vie de journaliste. *Quotusquisque rempublicam viderat?...* C'était un genre à créer plus qu'un genre à retrouver. En France, on ne tâtonne guère, et la forme fut bientôt trouvée.

Un écrivain dans ce genre prit de suite une place à part. Il avait été, sous l'empire, un des journalistes les plus remarqués, un des critiques littéraires les plus éminents. Les électeurs de Seine-et-Oise venaient d'en faire un député. Observateur pénétrant, curieux, volontiers un peu sceptique, toujours l'œil et l'oreille au guet, il était bien placé également pour voir et entendre dans la salle et dans les couloirs. Ses *Lettres de Versailles* furent l'honneur du journal qui les recevait ; les historiens n'auront garde de négliger de les consulter.

Mais ni le journal ni l'écrivain ne pouvaient espérer que ces *Lettres* seraient lues de tous. Elles ne s'adressaient guère qu'à un public restreint, à une sorte d'aristocratie lettrée. La foule des lecteurs allait d'un autre côté.

Il s'était passé depuis le temps des anciens comptes rendus un fait considérable. Au règne du grand journal avait succédé le règne du petit journal. Le ton léger et sarcastique avait remplacé dans la plupart des journaux le ton solennel et doctrinaire. L'empire surtout avait contribué à ce changement. On discute et on discutera longtemps si ce changement, en somme de compte, est un bien ou un mal : ceux qui songeront que Voltaire fut, il y a un siècle, le plus grand petit journaliste du monde en prendront peut-être leur parti.

(1) Un vol. in-12, par M. Camille Pelletan.

Le public, principalement le public parisien, avait pris l'habitude de lire les articles légers de ton, vifs, piquants, où l'ironie était maniée d'une main rapide ou terrible, et le meilleur journaliste est celui qui sait le mieux se faire lire de son temps. Les souvenirs de la *Lanterne* n'étaient pas loin, et ce fut la première condition, pour réussir dans le genre nouveau de conteur de séances, que de savoir les raconter d'une plume alerte et mordante.

Une circonstance vint se joindre qui ajouta à la précédente. L'Assemblée nationale tenait ses séances à Versailles. Il fallait, pour suivre ses débats, faire un premier voyage ; il fallait en faire un second après les avoir suivis ; il fallait, au retour même, pour les journaux du matin, être en état de prendre la plume et d'ajouter aux fatigues de l'après-midi les fatigues non moindres de la soirée. Les journalistes posés, graves, ayant fait leurs preuves, trouvèrent que c'était bien de la peine, et souvent aussi bien du temps perdu ; ils se contentèrent à l'ordinaire de se faire raconter ce qui s'était dit à Versailles. Les plus zélés s'y portèrent de leur personne, comme disent les écrivains militaires, les jours de grande bataille. On en citerait qui n'eurent pas la curiosité d'y mettre une fois les pieds. L'Assemblée fut abandonnée aux journalistes jeunes, aux débutants qui avaient leurs éperons à gagner. Ceux-là étaient curieux, amis du mouvement, faciles à déplacer, et leur temps était moins précieux ; ils prirent joyeusement le spectacle et la fatigue. Ils avaient moins de science, d'érudition politique, de réflexion ; ils étaient plus vifs aux émotions, plus prompts à saisir les traits pittoresques ou piquants. Ils étaient plus faits pour raconter lestement l'histoire au jour le jour, dans le ton de causerie familière et railleuse, qui était la mode nouvelle. La matière d'ailleurs était belle, il en faut convenir ; jamais sans doute assemblée n'eut à délibérer sur de plus graves objets, en des temps plus graves, et en fait ne fit plus de sérieuse besogne ; mais jamais aussi assemblée de sept cent cinquante membres n'offrira, venue des quatre points cardinaux d'un grand pays, collection de physionomies plus diverses, moins illustres pour la plupart, et parfois, nous pouvons le dire sans intention d'offenser, plus étranges.

Rien n'est facile en ce monde, et on le vit bien. Nous avons tous plus ou moins, lieutenants et sous-lieutenants de la presse, passé de longues après-midis dans cette tribune des journalistes de Versailles où l'on étouffe si bien et où l'on entend si mal. Je ne connais guère que deux d'entre nous qui aient franchement et pleinement réussi : Paul Lafargue et Camille Pelletan. Par leur esprit, leur verve, leur infatigable gaieté, ils ont fait le succès, l'un du *XIXe Siècle* et l'autre du *Rappel*, et c'est bien difficilement que je résiste au plaisir de faire une comparaison de leurs qualités. On a vu tel autre à côté d'eux qui arrivait précédé d'une réputation d'esprit due à d'agréables vers échouer misérablement. Je sais bien qu'il n'était pas du côté de la bonne cause ; mais il n'a pas même su protéger un peu la mauvaise, et sa petite réputation d'esprit est, hélas ! bien malade aujourd'hui.

Le livre que j'annonce aujourd'hui est la publication des comptes rendus de Camille Pelletan. Ils ont été revus, retouchés, abrégés surtout, et bien des séances en effet méritent aujourd'hui d'être oubliées. L'auteur a fait une autre abréviation que je regrette davantage. Il a retranché toute la partie des séances qui précède le 24 mai, et son volume s'ouvre par le récit de cette triste bataille perdue, on peut le dire, plus encore par le pays que par l'illustre vieillard qui, depuis deux années, était à sa tête, qui avait su vaincre la Commune, payer la rançon de la défaite et délivrer le sol français. Le récit s'arrête au 25 février 1875, ce jour qui fut la revanche de la triste journée du 24 mai, et où la même assemblée, qui avait refusé de faire la République, la fit.

Le livre de Camille Pelletan forme ainsi, comme on le voit, un tout. Il renferme l'histoire de ce qu'on a appelé, de ce qui s'est appelé lui-même l'*ordre moral*. J'ai été presque surpris de ne point voir le titre figurer sous la couverture, tant il s'impose. Jour par jour, au cours des événements, Camille Pelletan a raconté toutes les tentatives faites par M. de Broglie et ses amis pour ressaisir la France qui leur échappait, pour forcer les volontés, et, suivant le mot d'un des divers collaborateurs à poigne qu'il employa, « la faire marcher ». On sait comment elle marcha, et c'est vraiment, aujourd'hui que le péril est passé, un spectacle instructif et non sans plaisir, de suivre toutes les étapes de cette réaction, tantôt violente, tantôt hypocrite, toujours tenace, implacable, jamais lassée, obligée cependant enfin par la force des choses, par la sagesse du parti républicain, par la fermeté de l'opinion publique, de lâcher cette proie qu'elle avait prise aux dents : la patrie.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Il y aurait un bien intéressant article politique à faire sur ce livre ; mais je ne veux point aujourd'hui sortir des questions littéraires. J'avoue, d'ailleurs, quelles que soient la franchise et la fermeté des convictions républicaines de l'auteur, que je crois voir en lui bien plus encore un écrivain qu'un homme politique. Ce n'est pas moi qui lui en ferai reproche. L'homme de lettres apparaît en lui sans cesse, et d'abord dans le soin qu'il donne à l'expression de sa pensée. On voit qu'il a appris le français dans de bons endroits : dans la maison paternelle d'abord, ensuite au lycée où il fut un brillant élève, et enfin à l'École des chartes, cette vraie école de la langue française. Hugo, Michelet et j'ajouterai Rochefort ont eu une grande influence sur sa jeunesse ; on le sent à chaque page. Son style n'a guère qu'un défaut : de vouloir trop dire, trop peindre, trop montrer ; il veut faire dire parfois à la langue plus qu'elle ne peut ; il fausse l'instrument. L'âge le calmera et il a du temps devant lui pour s'assagir.

Il est certainement un des jeunes de l'avenir duquel j'espère le mieux. Il faut le laisser suivre sa voie, et je me trompe fort s'il n'y a pas dans quelques années un bien agréable portrait littéraire à faire de lui. En attendant, j'engage les lecteurs qui aiment les choses spirituelles et vivement tournées à se procurer son livre. Rien de plus petillant, de plus lestement troussé que ces récits de séances qui étaient parfois bien longues à entendre. Ses tableaux sont autrement vivants que ceux de la *Galerie du duc Adolphe*. Il a un récit de la lutte de M. Magne avec M. Pouyer-Quertier, et de la chute du grand financier impérial devenu ministre de la république, capable de dérider le front le plus austère. Je veux au moins citer une phrase pour montrer cette vivacité à dire et à résumer les choses. Il arrive à la chute du ministère Fourtou ; en quatre mots, il résume toute l'histoire des vingt et un mois de l'ordre moral avec leurs crises politiques et leurs ministères se succédant.

« Ce qui était sûr, c'est que la légitimité ayant échoué en novembre, l'orléanisme ayant échoué en mai, et l'impérialisme échouant à son tour, il ne restait plus que la république..... ou rien.

» Ce fut ce rien qui remplaça M. de Fourtou dans la personne de M. Chabaud-Latour, et M. Magne dans la personne de M. Matthieu-Bodet. »

L'arme ordinaire de Camille Pelletan est l'ironie et il n'a point fait grâce aux grotesques qui défilaient devant lui, depuis les généraux maritimes jusqu'aux bardes bretons. Il a des mots vifs et heureux qui peignent un homme à ne le jamais oublier : c'est la figure toute « griffonnée de rides » de M. Magne ; c'est le visage de M. Malartre tout « envahi de barbe » ; c'est « l'escarpement orographique » de M. Batbie, le « géant accidenté », se hissant à la tribune. Il est malaisé de trouver un maître plus joyeux dans l'art si français de la caricature. La raillerie de M. Pelletan a ceci de rare, qu'elle est gaie sans être méchante. Il se divertit des ridicules et des sottises ; il ne lance jamais de trait empoisonné d'un venin mortel.

Les portraits abondent dans le livre de Camille Pelletan : combien ressemblants pour ceux qui connaissent assez tous les visages pour juger de l'exactitude ! Celui de M. de Broglie est excellent. L'héritier des Broglio italiens, souples, insinuants, habiles à faire leur fortune, peu embarrassés de scrupules, est peint sur le vif, et M. Depeyre, et M. Baragnon, et M. Lucien Brun, et MM. Lefèvre-Pontalis, et feu Beulé, quelles images parlantes ! Je veux en finissant citer un portrait, un portrait littéraire — non pas seulement pour rester dans la littérature, mais aussi pour montrer que le jeune homme, qui est si volontiers l'enfant de Paris moqueur, sait être sérieux chaque fois qu'il rencontre au passage un sujet sérieux. Ce serait lui faire étrangement tort de croire qu'il n'est capable que d'amuser. Écoutez d'abord cette peinture de M. Jules Simon à la tribune : l'impression est toute récente de ce merveilleux talent qui grandit encore dans l'art de dire. Voici comment le présente Camille Pelletan dans cette séance du 18 novembre où il lutta vainement pour empêcher que l'on séparât de la question constitutionnelle la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

« La tribune est pour M. Simon une véritable scène qu'il remplit tout entière de son action oratoire. Il s'y meut, il s'y promène, il s'y retourne avec une aisance et une familiarité souveraines, agité par le génie de sa mobile et multiple éloquence, et comme pour verser de plus près à chaque groupe de l'Assemblée les paroles qui lui sont le plus spécialement destinées. Tout parle en lui : le masque dont les plis mobiles parcourent avec une agilité merveilleuse toute la gamme des passions, les bras et le corps dont les gestes étudiés décrivent et appuient la pensée, les mains surtout, tour à tour nerveuses, insinuantes, impérieuses, démonstratives, irritées, caressantes : *loquacissimæ manus*. La nature n'a donné à M. Simon qu'un filet de voix maigre et sourd : mais il sait si bien le ménager, l'assouplir, le nuancer, le graduer, que cette voix imparfaite est devenue pour lui un instrument d'une délicatesse et d'une précision extraordinaires, et qu'il en tire jusqu'à l'effet qui lui semble le plus refusé : la sonorité.

» Il faut le voir mettre en jeu à son gré tous les moyens d'action : le mouvement oratoire avec sa puissante impulsion, mais réglé au besoin du moment ; l'émotion et presque les larmes, mais dosées suivant la formule ; la raillerie, mais mesurant sa morsure et dissimulant son sourire sous une imperturbable gravité ; une clarté sans égale, mais distribuée avec calcul et concentrée sur les points qu'il ne vaut pas mieux laisser dans le demi-jour ; la passion, l'indignation, la colère, mais apprivoisées, et comme des lions domestiques grondant ou s'apaisant sur l'ordre du maître. Il faut le voir jouant de tous ces instruments oratoires en virtuose consommé : fier, impétueux quand il le faut, mais souple de préférence et merveilleux pour tourner, côtoyer les difficultés, pour divertir les attentions, pour glisser les démonstrations délicates. Il faut le voir — avec sa prunelle inquiète et toujours au guet, même dans ses plus chaleureuses émotions oratoires — dressant l'oreille, furetant du regard, flairant la salle, épiant, attrapant au vol, devinant même chaque sensation, chaque arrière-pensée de l'auditoire, se dirigeant d'après les signes imperceptibles qu'il aperçoit, sachant toujours, chaque fois qu'il frappe sur son public, quel accord la foule rendra, et si surprenant de coup d'œil et de présence d'esprit, que quand un *lapsus* lui échappe, on jurerait, Dieu me pardonne ! que le *lapsus* est calculé. »

Il y a dans le volume bien d'autres portraits littéraires non moins heureux, non moins délicats que celui-ci. On remarquera comment le style de l'écrivain se transforme selon les sujets, et comment sa phrase même s'assouplit à la ressemblance de ce qu'elle veut peindre. M. Camille Pelletan aime le talent par-dessus tout ; il s'y connaît ; il lui rend justice sous toutes ses formes ; il est pour les orateurs à la tribune française un auditeur aussi soucieux de l'art de bien dire, un juge aussi compétent que l'étaient pour les leurs les Athéniens du temps de Démosthène et d'Hypéride.

CHARLES BIGOT.

VARIÉTÉS

Un portrait de Molière en Bretagne (1)

Tout ce qui touche à Molière est en droit de passionner le public. Molière est un des plus grands et des plus populaires de nos hommes de génie, et cependant sa biographie présente des lacunes que l'érudition et la critique modernes n'ont pas encore comblées. Ses pérégrinations en province, de 1646 à 1658, offrent aux esprits curieux un ample champ de recherches ; ses autographes sont à trouver ; une ou deux signatures, quelques lignes, contestées même par les experts, c'est tout ce qu'il en reste. Il n'est pas jusqu'à la date de sa naissance, fixée en 1622, qui ne soit imputée à l'année 1620 par quelques érudits. Quant à ses portraits, Michelet, dans son *Histoire de France*, reproduit celui qui est au Louvre avec cette justesse de trait et cette lumière de style qui, de l'âme émue de l'historien, passe à la plume de l'artiste. Depuis, plusieurs travaux importants relatifs aux portraits de Molière ont été publiés par MM. Hillemacher, Soleirol et Henri Lavoix. Mais la toile la plus précieuse représentant les traits du grand comique est celle qui, après avoir appartenu au cardinal de Luynes, archevêque de Sens, devint la propriété d'un amateur de cette ville, M. Lorne, et, sur la demande de M. Régnier, fut accordée en don aux sociétaires du Théâtre-Français.

Un Breton, M. de la Pilorgerie, a le bonheur de posséder une répétition exacte de cette toile, faite dans le même temps

(1) *Un portrait de Molière en Bretagne*, étude de M. le baron de Wismes, brochure tirée à 150 exemplaires, dont 100 sont en vente chez Fontaine, passage des Panoramas.

que l'œuvre qui appartient à la Comédie-Française. C'est d'abord [illegible] M. le baron de Wismes dans son intéressante brochure.

L'auteur, qui est lui-même un artiste distingué, commence par une sorte d'inventaire des portraits plus ou moins authentiques de Molière. C'est d'abord une toile de Mignard peinte en 1666, l'année même de la première représentation du *Misanthrope*, et qui, selon toute probabilité, a été détruite après être arrivée de main en main à un sieur de Saint-Gelais qui possédait, en 1734, ce dernier héritage d'une famille éteinte. Une autre toile de Mignard, peinte en 1670, représentait Molière dans le rôle de César de la tragédie de *Pompée*, donnée par Corneille en 1641. Si c'est bien là l'œuvre de Mignard, on y voit l'immortel comique en perruque noire, l'œil vif et large, la tête belle, couronné de lauriers, mais dans une attitude qui ne rappelle que d'une façon fort détournée l'auteur de *Tartufe* et de l'*École des Femmes*. Après Mignard, Charles Coypel et Sébastien Bourdon ont donné des portraits de Molière; mais l'œuvre du premier, exécutée d'après des gravures et des tableaux antérieurs, n'a guère qu'une valeur d'art, et l'authenticité de l'œuvre du second, gravée par Beauvarlet, n'est pas à l'abri du doute. Nous arrivons donc, par voie d'élimination, devant le curieux tableau dont la reproduction appartient à M. de la Pilorgerie, et qui offre un portrait incontestablement contemporain de Molière.

Cette figure n'est point une œuvre isolée. Elle se présente la première, avec la lettre A, en tête de quinze autres physionomies, reproduisant, comme l'indique l'inscription en lettres d'or du tableau de la Comédie-Française, les plus célèbres *Farceurs français et italiens depuis soixante ans et plus*, peints en 1670. Des lettres majuscules, peintes en noir, sont placées sous la plupart des personnages. Voici, dans l'ordre alphabétique, les noms de ces farceurs : *A.* Molière, *B.* Poisson, *C.* Jodelet, *D.* Turlupin, *E.* Le Capitan Matamore, *F.* [illegible] Gaborille, *G.* Guillot Gorju, *H.* Gros-Guillaume, *L.* [illegible], *M.* Le docteur Grazien Baloardo, *N.* Polichinelle, *O.* Pantalon, *P.* Briguelle, *Q.* Trivelin, *R.* Scaramouche, *S.* Philippin. N'est-ce pas quelque chose de fort singulier de voir ainsi Molière dominant de son nom, de sa figure et de son génie cette phalange de farceurs? Ne se mêle-t-il pas à la satisfaction de regarder ses traits authentiques et fidèlement reproduits je ne sais quelle amertume, qui rappelle le souvenir de Laberius sorti sénateur de sa maison et y rentrant mime? Quoi qu'il en soit, c'est bien Molière, et on ne peut s'y méprendre. Dans quel rôle? M. Régnier croit que c'est celui de Sganarelle de l'*École des Maris;* d'autres estiment que c'est le costume d'Arnolphe de l'*École des Femmes*. En tout cas, on retrouve dans ce portrait les détails personnels que mentionne dans son esquisse la femme du comédien Paul Poisson. L'air est sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, les sourcils noirs et forts, le teint brun. La valeur d'intensité donnée aux sourcils n'est pas chose indifférente lorsqu'il s'agit de Molière. Il les avait châtain clair, ainsi que la légère moustache qui figure dans les portraits gravés. Seulement, pour en tirer un effet comique, il les noircissait avec vigueur et leur imprimait un mouvement qui provoquait le rire. Il se noircissait également la moustache, et parfois même il y ajoutait une large barbe.

Après cette étude, dont nous avons pris plaisir à retracer les points essentiels, M. le baron de Wismes se demande quelle a pu être la pensée de l'auteur de cette sorte de galerie de comédiens alors illustres. Il écarte deux suppositions qui, de fait, paraissent mal fondées, pour s'arrêter à une troisième, voisine assurément de la réalité. « Cette œuvre, dit M. de Wismes, fut faite sérieusement, sans arrière-pensée, sans intention de critique ni de blâme, commandée à quelque peintre, sinon très-habile, du moins homme de métier et d'expérience, pour servir d'affiche à quelqu'un des nombreux théâtres de la capitale ou des foires célèbres de Saint-Germain ou de Saint-Laurent. On peut aussi penser qu'elle fut exécutée sur la commande d'un amateur, d'un curieux, comme on disait alors, pour l'ornement de son hôtel. De toute manière, Molière est évidemment le grand *attrait* de la toile : il est le Jupiter de cet Olympe de bouffons, de farceurs et de comédiens. »

Vu la disette de portraits d'une authenticité incontestable, cette œuvre a, en définitive, le mérite suprême de représenter, à deux cents ans de distance, le visage même de l'homme que Boileau désignait à Louis XIV comme le plus grand écrivain de son siècle et que la postérité salue comme une des gloires les plus pures de l'humanité tout entière.

Eugène Talbot.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les inondations et les bonapartistes ont fait encore parler d'eux cette semaine : le premier fléau paraît s'arrêter; on n'a encore arrêté quoi que ce soit du second.

Le rapport de M. Savary inspirait à un vieillard de ma connaissance les réflexions suivantes :

— Les bonapartistes sont les jésuites de l'anarchie. On a expulsé souvent les disciples de Loyola pour des intrigues moins coupables.

— Cependant, répondis-je, vous ne pouvez empêcher un parti qui a tenu le pouvoir...

— Un parti! — interrompit vivement mon vieil interlocuteur — un parti a des principes; quels sont les principes des bonapartistes? Un parti a un drapeau; quel est celui qu'ils remuent? Un parti a des traditions; quelles sont leurs traditions? Ils ne peuvent parler ni de gloire, ni de liberté, ni de paix, ni d'honneur, sans être démentis par Sedan, par la guerre, par nos ruines. Ils se prétendent un parti politique, comme les hommes de Mandrin se prétendaient de faux-sauniers.

— Oh! m'écriai-je à mon tour, voilà de l'exagération! Vous donneriez à la polémique un ton fort injurieux, si l'on vous imitait.

— Je les imite. Comment ces gens-là parlent-ils des républicains? A quel diapason de calomnies, d'insultes n'ont-ils pas élevé leurs journaux?

— Sans doute; mais ce serait les mépriser mieux que de ne les imiter jamais.

— Vous avez raison. Parlons donc avec décence de ces ennemis dangereux. Le terme de *jésuites* vous paraît-il trop fort?

— Non.

— Eh bien, jamais jésuites n'ont autant corrompu les mœurs et rendu suspectes les moindres relations sociales. Vous avez vu, par le rapport Savary, comment ils espionnent. Vous avez vu, par les brouillons saisis chez M. Amigues, comment ils flattent dans les communards, dans les socialistes vaincus et désarmés, l'espoir d'une revanche et d'un armement général?

— M. Amigues est un fruit sec qui veut se faire confire; ce n'est pas un des chefs.

— Que dites-vous alors de la lettre de M. Giraudeau, un

des grands hommes du parti? Cet ancien directeur de la presse au ministère de l'intérieur, ayant à chercher un rédacteur en chef pour le *Journal de Marseille*, envoie les instructions suivantes : « Voulez-vous lui dire que le *Journal de Marseille* cherche un rédacteur, et que s'il en connaissait un qui, tout *en étant des nôtres* au fond, *consentît* à revêtir les couleurs de ce journal, qui sont celles de l'arc-en-ciel, et qui flotte, comme *la Presse*, avec une inflexible conviction, entre le droit divin, le radicalisme, l'orléanisme et le thiérisme, sans *se brouiller avec l'empire*, ce serait une bonne opération. Je me chargerais de faire présenter ce rédacteur, sans paraître moi-même. Il suffirait de me dire son nom. La place est *bien* rétribuée et il faut *quelque talent*, et un nom pas trop engagé de notre côté. »

— Il est vrai que cette lettre est un chef-d'œuvre.

— N'est-ce pas? elle contient toute la morale, toute la quintessence du bonapartisme raffiné. Mettre son drapeau dans sa poche; s'en servir clandestinement, sans le déployer jamais; flatter tout le monde, même les communards; s'insinuer dans un journal politique sans profession de foi; être plus exigeant sous le rapport du traitement que sous celui du talent; renier les siens pour tromper les autres; faire de l'hypocrisie toujours, quand on ne peut faire de la violence; voilà le fond du sac du bonapartisme; voilà ce qui fait de cette lettre un bijou à mettre dans l'écrin des jésuites, avec les préceptes de Sanchez, de Tamburini et de tant d'autres!

— Les bonapartistes avaient autrefois plus de fierté, dis-je à mon tour.

Mon vieil ami avança la lèvre inférieure, ce qui est l'expression la plus dédaigneuse du doute; et après un silence reprit.

— Quand donc ont-ils eu de la fierté? Quand donc ont-ils dit franchement au pays : nous voulons le pouvoir pour emplir nos poches? Sans remonter plus haut que 1848, voulez-vous feuilleter un peu l'histoire de ce temps-là? Voici des journaux de l'époque... Tenez, j'ouvre celui-là à la date du 10 juin 1848 et je lis ceci dans le compte rendu de l'Assemblée : « M. *Heeckeren* : — Un bruit étrange a circulé dans cette chambre. On dit qu'un régiment de ligne arrivant à Troyes et reçu par la garde nationale aux cris de : « Vive la République! » aurait répondu par le cri de : « Vive Louis Napoléon! » Je demande des explications à M. le ministre de la guerre. » M. Heeckeren est aujourd'hui un des rouages actifs du fameux comité. Son républicanisme ne pouvait pas tolérer en 1848, un cri de : « Vive Louis Napoléon. » Le général Cavaignac, ministre de la guerre, proteste contre le bruit calomnieux pour le régiment de ligne; et *voue à l'exécration tout homme qui porterait la main sur les libertés du pays*. L'Assemblée entière se lève en poussant le cri de : Vive la République, et M. Heeckeren crie aussi fort, même plus fort que les autres. Le surlendemain, M. Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, demande la parole pour s'associer à l'anathème lancé par le ministre de la guerre contre les prétendants. Il ajoute que son cousin Louis Bonaparte est injustement soupçonné. Sans doute il a fait Strasbourg et Boulogne; mais on voudra bien remarquer que ces attentats n'étaient pas dirigés contre la République; c'était contre une monarchie bâtarde, et dans l'intérêt de la liberté. Lamartine avait dénoncé un crime commis au cri de : « Vive l'empereur. » Un coup de feu avait été tiré par un fanatique, et le gouvernement proposait un décret de proscription contre les descendants de la dynastie impériale. Le prince Pierre Bonaparte, l'homme au revolver, s'élance à la tribune, absolument comme il s'est élancé depuis sur Victor Noir, et dit d'une voix vibrante :

« Honte sur ceux qui ont crié : « Vive l'empereur » en répandant ce sang, l'empereur qui pour éviter la guerre civile s'est sacrifié en 1815 et *a sacrifié sa famille!* » Ce dernier trait, ce soupir pour la famille qui devait être pensionnée par le second empire est à noter. Le prince Pierre reprend : « Anarchistes ou réactionnaires, je saurai les combattre. Je serai au premier rang des défenseurs de la république. La liberté a toujours été mon idole : j'aimerais mieux mourir que de la voir asservie. » *(Très-bien! très-bien!)* Napoléon Bonaparte, jaloux de cette profession de foi, y applaudit, la commente et l'amplifie. « Il suffira donc, s'écrie-t-il, à des misérables, pour compromettre un nom de le prendre et d'en masquer leurs projets criminels!... L'empire! qui en voudrait? *C'est une chimère!...* Il restera comme une grande époque historique, mais il ne saurait renaître. » Le 25 octobre 1848, le prince Louis Napoléon dénonce à M. Dufaure, ministre de l'intérieur, les insensés qui veulent le compromettre aux yeux des *républicains sincères*. Il demande une enquête. Le lendemain, le prince monte à la tribune pour protester contre le titre de prétendant qu'on lui attribuait faussement. Il mêle des sous-entendus énergiques à des patelinages superbes. « Ceux qui m'accusent d'ambition connaissent peu mon cœur. Si un *devoir impérieux* ne me retenait ici, si l'affection de *quelques amis* ne me consolait d'attaques injustes, il y a longtemps que j'*aurais regretté l'exil...* Je sais qu'on veut semer mon chemin d'embûches, je saurai n'y pas tomber et me tenir en garde contre toutes. Je n'aurai qu'un but, celui de mériter l'estime de l'Assemblée... et la confiance du peuple magnanime... Je déclare pour ceux qui voudraient me faire sortir de la ligne de conduite que je me suis tracée, par des provocations, que, désormais, je ne répondrai à aucune interpellation, et que je demeurerai impassible devant toute attaque comme devant toute calomnie. » Que dites-vous de ces professions de foi? N'étaient-elles pas ce que M. Giraudeau recommande aujourd'hui aux écrivains du parti, vêtues des couleurs de l'arc-en-ciel? quand donc, à quel jour, à quelle heure, un membre de la famille ou un membre du parti des Bonapartes a-t-il dit la vérité, et affirmé hautement, loyalement son ambition?

Ce que me racontait mon vieil ami, précieux collectionneur de professions de foi, était connu; mais je pense, comme lui, qu'il est toujours bon de remettre en lumière les engagements pris à la face du ciel et devant le *peuple magnanime*, par les hommes qui ont fait le Deux-Décembre, après avoir cherché des complices dans les émeutiers de juin; comme ils voudraient refaire aujourd'hui un 19 mars impérialiste avec les vengeurs de la Commune.

II

Le rapport de M. Savary ne contribuera pas beaucoup à adoucir les procédés de la polémique, qui n'ont jamais été plus violents, et, chose singulière, on s'insulte en proportion du peu de conviction politique que l'on a à défendre.

Autrefois, on se faisait le champion de son parti; aujourd'hui, on n'est que le champion de soi-même. On perd, à faire les preuves nécessaires de sa probité, un temps qui s'employait jadis à combattre pour des idées.

Je ne suis pas assez naïf pour demander de la bonne foi à la passion, et les gens qui réclament l'impartialité des jour-

naux se trompent étrangement. Exigez donc de l'impartialité d'un soldat sur le champ de bataille! Sous tous les régimes on s'est calomnié en politique, et les plus belles époques parlementaires de la France ont été celles où l'on se jetait du haut de la tribune ces accusations formidables qui faisaient tomber des têtes en 93, qui faisaient *empoigner* Manuel, sous la Restauration.

Mais ce qui n'est d'aucun régime et ce qui n'appartient à aucune histoire, c'est cette rage de diffamation qui prend le public à témoin de vilenies de boutique, qui s'attaque aux faits les plus respectables de la vie privée; c'est ce pugilat honteux pour attraper de la considération, par le mépris jeté sur ses adversaires.

Je voudrais bien qu'on me citât un homme taré s'étant réhabilité par l'audace. La fortune, le succès sont des illusions. On ménage le *faiseur* riche et puissant, parce qu'il a plus de moyens de nuire; mais le jour où l'on enterrera tels et tels que je ne veux pas attrister d'avance, on verra ce que pèse le petit prestige qu'ils croient avoir acheté.

Les clameurs récentes poussées dans des journaux qu'il est inutile de nommer me rappellent un tour fort spirituel joué jadis par M. de Girardin à M. Granier de Casagnac.

C'était au beau temps de l'*Époque*. M. Émile de Girardin était quotidiennement attaqué par M. de Cassagnac; il répondait avec la verdeur qu'on lui connaît; mais les choses n'allèrent cependant pas à un tel point que M. de Girardin dût se mettre en quête du pistolet qui lui avait servi contre Armand Carrel; ni que M. de Cassagnac dût prier son beau-frère, M. de Beauvallon, de lui prêter ses armes infaillibles. Voici comment l'affaire se termina.

Un soir, M. de Girardin et M. de Cassagnac étaient dans le salon de Victor Hugo, à la place Royale. On les regardait; on les observait; on se demandait ce que l'un dirait à l'autre, si le hasard de la conversation les rapprochait. Ils restèrent chacun dans un coin, pendant toute la soirée, se guettant, mais ne se parlant pas. Vers minuit, quand la foule qui emplissait ce beau et historique salon de la place Royale s'écoula, M. de Girardin affecta de passer devant M. Granier de Cassagnac; il le salua avec une courtoisie parfaite et lui dit, en accentuant le premier mot. — Adieu, M. de Cassagnac! — M. de Cassagnac releva la tête, se mordit la lèvre et devint rêveur. Il se demandait quelle revanche, quel trait dangereux pour lui, quelle menace se cachait dans ce salut explicite?

Le lendemain, il eut le mot de l'énigme. Quand il se rendit à l'*Époque* pour faire son article, il apprit que le journal avait été vendu la veille à M. de Girardin; qu'il était lui-même mis à pied, et que son adversaire pouvait tirer sur lui maintenant avec ses propres munitions.

On rit beaucoup de cette façon de faire taire un ennemi, et de cet adieu significatif jeté dans un salon. M. de Cassagnac n'était pas assez riche alors pour acheter un autre journal. Il dut se résigner et attendre.

Aujourd'hui que la presse, si facile aux injures, est possédée par des millionnaires, ou procure aisément des millions, je conseille ce procédé, ce duel à l'enchère. Je sais bien qu'aucun de ces journaux bruyants n'est à vendre, mais on peut toujours essayer de l'acheter.

III

A propos du dernier volume de *Lettres de Mérimée*, j'ai parlé de l'antipathie, feinte plutôt que réelle, de ce railleur pour les bas bleus. Il est bien certain que, sans avoir rien de Vadius, il aimait à causer avec des Henriette sachant le grec.

Une belle dame qui se sert quelquefois de la plume et qui affecte de montrer ses bas blancs, irréprochablement tirés sur la cheville, me demande l'origine de cette abominable épithète de *bas bleus*, et croit pouvoir l'attribuer à quelque sot, éconduit par une femme d'esprit.

Hélas! non. Un des plus élégiaques et des plus classiques des poëtes anglais, l'auteur de la touchante épître d'Héloïse à Abélard, par conséquent un des admirateurs les plus éloquents de l'amour et du savoir dans les femmes, Alexandre Pope, fut le créateur de cette satirique dénomination.

Il était vivement épris de lady Montagu et, comme il n'avait pas précisément la figure, ni la tournure d'un Antinoüs, il fut repoussé. De là, dépit, colère, vengeance. Il avait remarqué que la dame ne soignait pas ses mains et qu'elle portait des *bas bleus*. Il ne l'appela plus désormais que la dame aux *bas bleus*, et il lui décocha ce distique, fort spirituel en anglais :

> Mon adorée a l'art de charmer les humains,
> Elle n'a pas celui de se laver les mains.

Quel fut l'importateur en France du peu d'esprit que contenait ce distique? C'est ce que j'ignore; peut-être bien Mérimée lui-même?

IV

Il paraît que les avocats à la cour de cassation se sont émus du procès que M. Paul Besson, leur collègue, député de l'ordre moral et clérical, vient de gagner d'une façon si peu triomphale. Il serait question de rayer du tableau, de contraindre à vendre sa charge, ce délicat poursuivant de filles à marier, qui les épouse sans dot, quand elles ont trois millions d'héritage en perspective, et qui espérait se faire un jour cent cinquante mille livres de rente avec l'art de faire lire le *Roman d'un jeune homme pauvre*.

Le tribunal, tout en blâmant, d'une façon qui entame la considération de l'avocat, du député et du chrétien, les procédés de M. Paul Besson, n'a pu prononcer la nullité du mariage; mais l'intérêt de la cause est tout entier dans le débat, non dans le jugement.

On a été sévère dans les plaidoieries pour ce père, aveugle, septuagénaire, qui veut venger l'autorité paternelle méconnue, même après la mort de sa fille; et qui plaide ainsi, avec acharnement, pour l'honneur. Il se peut que M. Bréon ne soit pas le plus doux des maris et n'ait pas été le meilleur des pères; mais le rôle qu'il avait pris est shakespearien, et je recommande à nos dramaturges ce père, vieux et aveugle, ce nouveau roi Lear, évoquant la fille morte dans la désobéissance, pour l'assigner devant un tribunal humain, voulant faire casser par les hommes un mariage que la nature a déjà brisé.

N***.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 4 24 JUILLET 1875

LA THÉORIE SCIENTIFIQUE DE LA SENSIBILITÉ

D'après M. Léon Dumont (1)

Il importe que cette nouvelle publication, dont quelques parties seulement ont paru isolément et à de longs intervalles dans la *Revue scientifique*, obtienne du public toute l'attention qu'elle mérite. En dépit des critiques qu'on en pourra faire (et nous allons tout à l'heure en présenter plus d'une), il est certain que les phénomènes affectifs, si intéressants, mais si obscurs, si souvent décrits et toujours si imparfaitement connus, sont dans cet ouvrage l'objet d'une analyse très-pénétrante. Également au courant des travaux des philosophes et de ceux des savants, M. Dumont avait une compétence incontestable pour reprendre, après tant d'autres, et rajeunir l'étude de la sensibilité. Aussi ne peut-on nier que son livre offre un très-grand nombre d'observations excellentes, systématisées d'une manière à la fois neuve et ferme. Tout le monde aura profit à le lire. Ceux-là mêmes qui ne seront pas satisfaits de la théorie personnelle de l'auteur verront certainement plus clair dans la multitude des doctrines proposées sur le même sujet, et les phénomènes du cœur, malgré leur complexité proverbiale, leur paraîtront de plus en plus susceptibles d'une interprétation positive. Si M. Dumont n'en a pas trouvé d'une manière définitive l'explication scientifique, il a du moins fait voir qu'une telle explication n'était pas introuvable, que la science moderne jette une vive lumière sur ces difficiles problèmes, et que la psychologie ne doit pas désespérer de les résoudre.

L'ouvrage se divise en deux parties, que précède une introduction. Nous laisserons de côté la deuxième partie, la plus intéressante peut-être et la plus claire, mais la moins susceptible d'analyse, vu la multitude infinie des détails, et la moins importante philosophiquement, puisqu'elle contient, non la doctrine même, mais l'application de la doctrine aux cas particuliers. Nous nous attacherons de préférence à la *première partie*, toute consacrée aux questions générales et de théorie pure; et auparavant nous chercherons dans l'*Introduction* ce que l'auteur nous apprend lui-même de sa méthode.

I

On ferait, croyons-nous, grand tort au livre si on le jugeait sur cette introduction. M. Dumont y agite plusieurs questions qui d'abord nous semblent trop éloignées de son sujet : relativité de la philosophie et des sciences, valeur de l'hypothèse, légitimité de la métaphysique. A certains égards, nous ne voudrions pas nous en plaindre : ces questions générales ne sont jamais sans intérêt, et nous savons qu'elles reviennent naturellement à propos de toute recherche un peu profonde. De plus, on les aborde ici avec une largeur d'esprit remarquable. Mais enfin la largeur des idées ne dispense pas de la précision, et l'on désirerait plus de rigueur.

Par exemple, quand l'auteur pose en principe que la *vérité* est chose purement relative, que veut-il dire? Il a trop raison s'il ne parle que de nos théories et de nos systèmes : la relativité de la connaissance humaine est depuis Kant un lieu commun; et, loin d'y contredire, nous serions assez disposé à rappeler ce principe à M. Dumont, quand il va tout à l'heure l'oublier et nous parler de ce qui se passe « au sein de l'absolu ». Mais on croirait, à l'entendre, qu'il va plus loin, qu'il nie le caractère absolu de la vérité prise en elle-même et pour qui la posséderait. Quoi! n'est-il pas évident qu'étant donné un phénomène quelconque à expliquer, quelque chose est vrai d'une vérité absolue touchant ce phénomène et ses causes, quand même la science aurait été jusqu'ici et serait à jamais condamnée à n'en donner qu'une explication fausse

(1) *Théorie scientifique de la sensibilité : le plaisir et la peine*, par Léon Dumont. — Paris, Germer Baillière, 1875. (*Bibliothèque scientifique internationale.*)

[illegible]. Si, par exemple, la théorie actuelle de la respiration est vraie, elle a toujours été apparemment, même avant d'être connue, et l'on ne conçoit pas qu'elle puisse cesser de l'être.

On voit donc combien est insuffisante la formule suivante : « La vérité n'est que la force avec laquelle une notion s'impose à notre esprit; c'est, en d'autres termes, l'intensité des faits de conscience? » Comme l'a fait remarquer déjà un critique (1), l'*intensité* des faits de conscience mesurerait tout au plus les degrés de la certitude subjective; mais le vrai en est indépendant par nature et n'a pas de degrés. Il y a plus, la certitude elle-même ne serait pas convenablement définie par l'intensité des faits de conscience, car il y a des faits de conscience d'une extrême intensité qui ne s'accompagnent d'aucune croyance, ni forte, ni faible. Telles sont ces vives images qui occupent parfois l'esprit dans le plus parfait état de veille sans être un seul instant confondues avec des représentations d'objets ou d'événements réels.

Ce défaut d'exactitude est regrettable et frappe vivement, surtout à la première page du livre. Toutefois, cette impression s'efface quand M. Dumont, s'autorisant du caractère tout relatif de nos connaissances et de la nécessité où nous sommes de n'avancer qu'à tâtons dans la recherche du vrai, revendique pour le savant et pour le philosophe le droit de faire des hypothèses. Les hypothèses, en effet, sont nécessaires, et il vaut encore mieux, selon le mot de Gœthe, en faire de mauvaises que de ne pas en faire du tout. Elles sont, faute de mieux, des instruments provisoires de coordination des idées; elles provoquent la vérification, et sont, en quelque sorte, le flambeau de l'induction; si, en effet, l'expérience les justifie, elles deviennent des lois positives; si l'expérience les condamne, leur élimination restreint d'autant le champ de la recherche, et ce résultat, quoique négatif, est encore un gain pour la science.

Rien de plus juste que ces vues, et aucun esprit vraiment scientifique ne saurait les rejeter malgré le discrédit où l'hypothèse est tombée auprès de certains savants frappés de l'abus qu'on en a fait. L'auteur a donc raison d'ajouter : « Nous n'avons, par conséquent, aucun motif pour dissimuler que notre livre sur le plaisir et la douleur renferme un grand nombre d'hypothèses, c'est-à-dire de propositions qui n'ont pas été et ne peuvent être pour le moment vérifiées d'une manière expérimentale... De nouveaux progrès pourront amener un jour d'autres manières de considérer et d'expliquer les mêmes faits. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, ces vues se sont imposées à nous comme les plus conformes à toutes les analogies et par conséquent comme les plus vraies. » C'est évidemment tout ce qu'on peut demander à une nouvelle généralisation dans n'importe quel ordre de phénomènes.

Mais ce n'est pas seulement l'hypothèse que M. Dumont croit devoir défendre contre les attaques ou les préventions des savants, c'est la métaphysique elle-même. « La métaphysique, dit-il, a été compromise par de faux systèmes et de vaines méthodes; mais il n'y a pas de raison sérieuse pour la considérer comme plus hypothétique que les autres sciences, car toutes ont commencé comme elle, et elle finira sans doute comme toutes les autres. » Certes c'est beaucoup dire, et dans l'ouvrage du plus hardi métaphysicien on ne trouverait pas une confiance plus entière en l'avenir de la métaphysique. Mais n'y a-t-il pas ici quelque malentendu? Les mots sont-ils pris exactement dans le sens que l'usage leur assigne? Nous avons peine à le croire quand nous voyons M. Dumont énumérer sous le nom de sciences métaphysiques, outre la métaphysique proprement dite, les mathématiques, la logique, la mécanique rationnelle et l'esthétique ou science du plaisir et de la douleur. Il est certain que les mathématiques, la logique, la mécanique rationnelle, loin d'être des sciences plus hypothétiques que les autres, sont, au contraire, les plus rigoureuses de toutes les sciences; mais peut-on, sans bouleverser le sens des mots, les qualifier de sciences métaphysiques? On le peut, semble dire M. Dumont, puisqu'elles s'opposent aux sciences physiques (physique proprement dite, chimie, biologie, sociologie); mais cette raison est-elle suffisante? Nous ne voyons pas que la métaphysique ait jamais compris les sciences abstraites, soit des nombres, soit du mouvement, soit du raisonnement. Et quand on nous dit que ces sciences « ont pour but de déterminer les rapports des phénomènes avec l'existence », par opposition aux autres sciences qui n'étudieraient que « les rapports des phénomènes entre eux », nous avouons ne pas comprendre du tout en quoi l'existence de la réalité concrète est expliquée par les mathématiques, la logique, la mécanique rationnelle ou l'esthétique. Toutes ces sciences, croyons-nous, ont encore pour objet des relations, sinon des relations de phénomènes réels, au moins des relations de notions abstraites. Le plaisir et la douleur sont même des phénomènes proprement dits, des faits de conscience au même titre que les sensations de chaleur et de son, par exemple; et si M. Dumont en fait rentrer l'étude dans la métaphysique, il devrait, pour être conséquent, compter comme science métaphysique la physique elle-même.

En un mot, toute cette partie de son introduction nous paraît un peu confuse et n'a pas été, selon nous, assez mûrement élaborée. Peu importe, après tout, puisqu'elle était à peu près inutile. Mais alors il nous eût paru préférable que l'auteur ne soulevât pas ici, pour l'effleurer en si peu de pages, cette grosse question du domaine de la métaphysique et de ses rapports avec les sciences. Il nous montre le positivisme lui-même, surtout en Angleterre, revenant peu à peu à la métaphysique après l'avoir dédaigneusement bannie. A la bonne heure! Mais les métaphysiciens se demanderont si ce mouvement des esprits, qu'il salue avec joie, a bien le sens et la portée qu'il paraît croire, en le voyant lui-même ranger à la fois sous ce nom par trop élastique de métaphysique, non-seulement toutes les sciences abstraites, mais certaines notions psychologiques et même les grandes généralisations de la physique contemporaine. L'objet propre de la métaphysique c'est la recherche des raisons dernières de l'existence, et de la nature ultime des êtres. Qu'on l'admette ou qu'on la rejette, c'est ainsi qu'on l'entend. Il nous semble nécessaire de conserver aux mots leur sens usuel.

Pour en finir avec les critiques que nous suggère cette introduction, nous devons signaler encore la façon dont est touché et tranché au passage le formidable problème de la liberté. « Tous les rapports de causalité entre les phénomènes sont nécessaires... Or l'homme n'est qu'un ensemble de phénomènes, une organisation qui restitue simplement aux objets extérieurs, transformées et modifiées suivant les rapports de

(1) [illegible] du 1er mai 1875.

cette organisation, les forces qu'elle a reçues du dehors... L'homme, en tant que phénomène, n'est donc pas libre dans ses actes, car cela impliquerait qu'il pût produire *e nihilo* une certaine quantité de mouvement; mais il n'a pas un tel pouvoir... Et cependant l'homme a conscience en lui-même de la liberté, parce que chacune des sensations élémentaires qui composent à chaque instant sa conscience implique la conscience de l'existence, et que l'*existence est libre*. L'existence tire sa virtualité d'elle-même; elle fait sa phénoménalité sans rien, *e nihilo*. De là vient que chacun se sent libre en tant qu'existant, et en même temps nécessité dans tous ses phénomènes. Une saine philosophie doit, par conséquent, admettre à la fois la nécessité physique la plus rigoureuse et la *liberté métaphysique* la plus absolue. Ainsi se résout un problème aussi vieux que la science et qu'on ne pouvait résoudre auparavant, parce que l'on cherchait, au contraire, la liberté dans les phénomènes et la nécessité dans l'explication des substances. »

Nous devons l'avouer, le problème ne nous semble pas du tout résolu. Cette doctrine, où l'on reconnaît à la fois l'influence de Kant et une tendance panthéistique, supprime la question même ou plutôt la tranche négativement. Dire que nous sommes libres en tant qu'existant, et non pas en tant qu'agissant, c'est nous ôter la seule liberté dont nous ayons l'idée, dont nous éprouvions le besoin, pour nous attribuer une liberté vaine et inconcevable. Quelle est, en effet, cette *liberté métaphysique absolue?* Qui de nous s'attribue à lui-même son existence? Ce sont nos actes seuls, ou mieux nos volontés, que nous nous attribuons et qu'on nous impute. Si c'est à tort, dites-le tout net; mais ne nous offrez pas en échange de cette illusion une prétendue liberté d'existence dont nous n'avons que faire.

Force nous a été de nous attarder un peu sur ces questions, soulevées selon nous hors de propos, et qui méritent, quand on les soulève, un examen moins rapide ou plus sûr. Mais nous serions désolés que le lecteur se laissât rebuter par ces obscurités, malheureusement accumulées au début d'un ouvrage où abondent des choses excellentes.

Le reste de l'*Introduction* annonce l'objet de l'ouvrage et montre les difficultés particulières de la matière.

Quoi de plus mobile, de plus fuyant, que les émotions de la sensibilité? Comment trouver la loi de ces phénomènes si complexes, qui naissent de tant de sources et affectent tant de formes? — Eh bien! non, il n'est pas vrai que cette diversité exclue la théorie, et « il n'est pas impossible de retrouver la régularité au sein de toutes ces divergences ». M. Dumont espère y parvenir en mettant à profit, en rectifiant, en complétant surtout les travaux de tous ceux qui, depuis Platon et Aristote jusqu'à nos contemporains, Spencer, Bain et M. Fr. Bouillier, ont écrit sur le plaisir et la douleur. Il signale avec raison l'intérêt qu'il y aurait, pour l'artiste et pour le critique, à savoir d'une manière positive et scientifique quelles lois président aux différentes émotions du cœur humain; à quelles conditions on excite la pitié ou le rire; pourquoi tel objet, telle scène dans les œuvres de la nature ou de l'art, nous ravit ou nous choque. Nous sommes surtout de son avis quand il s'élève contre la prétention de certains auteurs à proscrire de toute recherche sur le plaisir, et notamment sur les joies exquises que donne la contemplation de la grâce et de la beauté, la méthode et le langage sévère de la science. Il a raison de le dire, ce travers très-répandu, d'exiger dans le style des caractères qui soient en harmonie avec le sujet traité, est la conséquence des associations d'idées les plus superficielles. Peut-être a-t-il tort de regarder les critiques puériles dont il se plaint comme la véritable « expression de l'esprit universitaire »; car nous croyons, quant à nous, que le goût des méthodes scientifiques et des analyses sérieuses a gagné et gagne chaque jour du terrain au sein même de l'université. Mais, n'importe à quelle adresse aille la réplique, elle est excellente et on regrette seulement que cette protestation du bon sens ait été chez nous nécessaire. « Jamais la science du plaisir en général, et du beau en particulier, n'a eu pour but de cueillir des fleurs. Entre la grâce et une théorie du gracieux, il y a la même différence qu'entre un bouquet de fleurs et un traité de botanique ou de physiologie végétale. Faire un crime à un auteur de développer sur la grâce des doctrines peu gracieuses en elles-mêmes, ou d'exposer sur le rire des vues qui ne sont rien moins que des plaisanteries, est aussi dépourvu de sens que de se plaindre de ne trouver rien de mélodieux ou d'harmonieux dans un traité d'harmonie ou de contre-point. Du moment où la science aborde de tels problèmes, elle est obligée d'y mettre son langage et sa méthode... »

II

Des deux parties qui composent l'ouvrage, la première, sous le titre d'*Analyse générale*, a pour objet l'étude toute théorique des sentiments de plaisir et de douleur considérés dans leur plus haute généralité : il s'agit de dégager, par l'analyse, l'élément irréductible qui se trouve au fond de toute émotion ; en d'autres termes, de déterminer l'essence et la nature intime de tout phénomène affectif. C'est ce que M. Dumont se plaît à appeler l'*étude métaphysique de la sensibilité*. Il tient à cette expression parce que, selon lui, nous le verrons tout à l'heure, « le plaisir et la douleur sont les faces subjectives de la causalité dans son opération la plus intime...., et l'esthétique, en tant qu'universelle, est la science d'un des attributs de l'existence absolue ». C'est cette première partie, de beaucoup la principale, que nous allons examiner.

La seconde, intitulée *Synthèse particulière*, est consacrée à l'examen des différentes espèces de plaisirs et de douleurs, qui se manifestent dans la conscience de l'homme et des animaux. Elle a pour but de montrer que la théorie s'applique à tous les cas particuliers et suffit à en rendre compte; qu'avec l'élément simple, précédemment reconnu comme constituant essentiellement l'émotion, on peut, sans faire intervenir aucun nouveau facteur, expliquer toutes les formes mêmes les plus complexes, de la peine ou de la joie. Disons-le une fois pour toutes, cette deuxième partie abonde en pages excellentes. On voudrait seulement que l'auteur, cédant moins à l'attrait du détail, eût eu encore plus de souci de rattacher ses descriptions particulières à sa thèse générale, et de les faire servir à mettre en lumière l'idée dominante de son ouvrage.

Pour nous, tâchons de dégager nettement cette idée, de bien saisir cette thèse.

M. Dumont entreprend d'abord de fixer les termes dont il va se servir, précaution toujours bonne, mais plus nécessaire que jamais en ces matières. Malheureusement, ici en-

core son langage et, peut-être, sa pensée manque de rigueur. Il définit fort bien l'*émotion*, tout fait psychique influant sur les mouvements du cœur. Il est dans son droit en se servant du mot *esthétique* pour désigner non l'étude particulière du sentiment du beau, non la théorie du goût artistique, encore moins, comme chez Kant, l'étude des notions de temps et d'espace, mais bien la théorie de la sensibilité en général. Mais, après avoir dit que la *sensibilité* est simplement pour lui, comme pour M. Fr. Bouillier, « la capacité d'éprouver du plaisir et de la douleur », comment peut-il trouver que « l'acception physiologique du mot vient à l'appui de cette définition » ? — « Au point de vue physique et objectif, dit-il, la *sensibilité* est la communication du mouvement, l'action et la réaction des forces. *Sensible* se dit de l'objet qui reçoit l'impulsion... On dit, par exemple, du nitrate d'argent qu'il est sensible à l'action de la lumière... » Eh quoi ! est-il donc vrai, est-il donc, en tout cas, évident que ce dernier sens du mot *sensible* soit identique avec le premier ? Quand on dit que le nitrate d'argent est *sensible* à l'action de la lumière, veut-on dire qu'il en éprouve du plaisir ou de la douleur ? M. Dumont le prend pour accordé puisque, entre deux significations en apparence si différentes d'un même terme, il ne sent pas le besoin de choisir. De l'identité des mots, il conclut sans hésiter à l'identité des choses : « Le domaine de la sensibilité dépasse *ainsi* celui des fonctions intellectuelles... » Et c'est à la faveur de cette équivoque que se glisse dans son ouvrage la doctrine de l'inconscience qui doit y jouer un si grand rôle.

Nous n'avons, quant à nous, aucune prévention contre la doctrine de l'inconscience, ou plutôt de la conscience sourde, des perceptions inaperçues, doctrine imaginée par Leibniz et rajeunie aujourd'hui par M. de Hartmann. Mais encore ne faudrait-il pas faire reposer sur une telle hypothèse toute une théorie *scientifique* de la sensibilité, sans prendre la peine d'établir d'abord cette hypothèse même, de faire voir qu'elle est utile et s'appuie sur de bonnes raisons. Qu'on parle d'une *sensibilité inconsciente*, si on l'entend au sens physique, rien de mieux, car « l'action et la réaction des forces » n'est pas nécessairement accompagnée de conscience ; mais si la sensibilité n'est pour vous « rien de plus ou rien de moins que la faculté d'éprouver du plaisir ou de la douleur », le plaisir et la douleur étant des faits de conscience par définition, et n'étant éprouvés qu'à la condition d'être rapportés au moi, vous ne pouvez plus, sous peine de vous contredire et de laisser plus confus que jamais les sens des termes que vous vouliez fixer, parler d'une sensibilité inconsciente, « c'est-à-dire ignorée du moi, bien qu'elle puisse être consciente en elle-même..... »

C'est la théorie personnelle de M. Dumont, que « le plaisir et la douleur correspondent, au point de vue subjectif, à l'augmentation et à la diminution de force, à la communication et au changement de mouvement ». Eh bien, nous n'avons aucun parti pris, aucune objection *à priori* contre cette manière de voir ; mais n'est-il pas fâcheux qu'une telle doctrine, simple et précise en elle-même, et plus susceptible qu'aucune autre d'introduire la rigueur scientifique dans une étude d'où elle a toujours été exclue, soit compliquée, dès l'origine, d'une hypothèse métaphysique invérifiable, nullement positive et d'ailleurs inutile ? Qui vous dit qu'il y a du plaisir et de la douleur partout où il y a de la force et du mouvement ? C'est supposer gratuitement qu'il y a partout un « point de vue subjectif », un sujet sentant : mais qu'en savez-vous ? La métaphysique peut le conjecturer : la science l'ignore et ne répond ni oui ni non. Pour faire une théorie vraiment *scientifique* de la sensibilité, il devait vous suffire de dire (avec moins d'ampleur peut-être, mais avec combien plus de précision et de sûreté !) : Aux phénomènes subjectifs appelés émotions, correspondent toujours objectivement, c'est-à-dire dans l'organisme qui met en relation le monde extérieur et le sujet sentant, une augmentation ou une diminution de force. Dire simplement cela et le prouver, c'était vraiment donner une base scientifique définitive à la théorie du plaisir et de la douleur.

Mais n'anticipons pas, à l'occasion d'une seule définition, si importante qu'elle soit, sur l'exposé de toute la doctrine. L'auteur fait précéder sa propre théorie d'un examen critique de toutes celles qu'on a proposées avant lui. Cette revue historique, faite avec beaucoup d'érudition, est une des meilleures parties de l'ouvrage. Ce n'était pas chose facile, de mettre de l'ordre dans cette multitude d'opinions diverses sur la nature du plaisir et de la peine. M. Dumont les ramène à quatre groupes : 1° Celles qui font exclusivement dépendre le plaisir et la douleur des phénomènes de désir et de volonté ; — 2° celles qui les font exclusivement dépendre d'un phénomène intellectuel ou d'un jugement ; — 3° celles qui les rattachent indistinctement à tous les modes d'activité, mais en les rapportant à la *qualité* de l'acte et à un type absolu de perfection ; — 4° celles qui, les rattachant aussi à tous les modes d'activité, les font dépendre uniquement de la *quantité* et de l'intensité des forces et des mouvements qui constituent l'individualité.

Les théories des trois premiers groupes sont exposées et éliminées tour à tour. C'est à celles du quatrième groupe que se rattache celle de l'auteur.

Premier groupe. — Selon Épicure, la peine consiste dans un obstacle à l'accomplissement d'un désir ou d'une volition, en un mot, à la satisfaction de nos besoins ; le plaisir résulte simplement de la suppressoin de cet obstacle. En d'autres termes, la peine est seule un état positif ; le plaisir n'est qu'une pure négation, une privation de la douleur. Éviter la douleur, *nil dolere*, voilà donc le but de nos actions ; et tout plaisir suppose une peine antérieure, puisque le plaisir ne consiste qu'à faire cesser la peine. Leibniz en plus d'un endroit, Kant et ses disciples, se sont rangés à cette opinion. On en voit les tristes conséquences dans le pessimisme de Schopenhauer et de M. de Hartmann. Quel supplice en effet qu'une vie tout occupée à fuir la douleur ! et quelle misérable illusion que de s'attacher à une telle vie ! Naître est vraiment le plus grand des maux ; et le plus grand bien, quand on a eu le malheur de naître, c'est de mourir. L'amour qui entretient la vie sur la terre est une duperie amère ; la femme, qui inspire l'amour, est un démon malfaisant, cause de tous nos maux.

Une doctrine qui mène à ces conséquences extrêmes se réfute pour ainsi dire elle-même. Elle est d'ailleurs contraire à une fidèle analyse des faits. Platon et Aristote ont fort bien montré qu'il y a des plaisirs qu'aucune douleur ne précède, et dont la privation n'est pas sensible, par exemple ceux que donne la culture des sciences. Beaucoup de choses font plaisir alors même qu'elles ne sont pas désirées. De plus, les désirs mêmes, comme la faim et la soif, quand ils ne dépassent pas un certain degré, sont plutôt agréables que pénibles.

Bref, il n'est pas vrai que la nature du plaisir soit purement négative : « La plupart des jouissances ont pour cause non la suppression d'un obstacle ou d'une gêne, mais au contraire une excitation positive. »

Deuxième groupe. — Un deuxième groupe de penseurs rattache le plaisir et la douleur aux facultés de connaissance et les fait dépendre d'un jugement prononcé par l'intelligence. Ce jugement, suivant les uns, est relatif aux qualités des objets, suivant les autres ne se rapporte qu'à nous-mêmes.

(*a*) Wolf est le chef de ceux qui « font dépendre le plaisir ou la peine de la connaissance confuse de la perfection ou de l'imperfection des *objets* ». C'est ce que M. Dumont appelle la théorie objective. Elle a surtout séduit un grand nombre de théoriciens de l'art, Schelling, Fichte, Hegel en Allemagne, Cousin et M. Lévêque en France. Les objets beaux, selon eux, nous plaisent parce qu'ils expriment la perfection sous des formes sensibles, parce qu'ils nous présentent dans une réalité finie l'essence absolue et l'idéal divin. Sous l'influence de ces idées, on en est venu à méconnaître la vraie nature de l'art, à attribuer à l'artiste une sorte de sacerdoce et à le charger d'un enseignement moral ou métaphysique. Le plus singulier, c'est que beaucoup se sont imaginé suivre en cela l'opinion de Platon, oubliant que Platon, classant les âmes humaines suivant leur degré de perfection, ne fait venir que dans la sixième catégorie celle de l'artiste et du poëte.

Le fait est que la plupart des chefs-d'œuvre de l'art sont en contradiction avec cette théorie. Le plus beau tableau n'est pas celui qui représente les objets les plus réguliers et les types les plus parfaits. Le plus beau drame n'est pas celui où tout se passe conformément à un ordre idéal. Rien d'ennuyeux comme les œuvres où l'artiste s'est proposé de soutenir une thèse morale. « La préoccupation de représenter le bien, l'ordre, la perfection, ne porte point bonheur aux artistes et aux poëtes. »

Fausse même en ce qui concerne les jouissances artistiques, la théorie l'est bien plus encore, appliquée aux mille joies ou peines de la vie commune. Un mets nous plaît, un fer rouge nous fait souffrir, sans que nous portions aucun jugement sur les perfections ou les imperfections de ces objets. Et même quand nous jugeons les propriétés des choses qui nous émeuvent, autre chose est de les juger, autre chose de les sentir : le sentiment précède ou suit le jugement, mais en demeure distinct. On peut aimer des objets qu'on juge très-imparfaits, et on en juge d'autres bien plus parfaits auxquels pourtant on ne saurait trouver de charme.

(*b*) Il était naturel, remarque très-justement M. Dumont, que Descartes, qui ne voyait dans la conscience que des phénomènes de *pensée*, fît aussi dépendre de l'*intelligence* les émotions de peine et de plaisir : seulement il se place au point de vue subjectif, et explique les faits de sensibilité par des jugements que nous portons non plus sur les objets extérieurs, mais sur nous-mêmes. La théorie régnante dans l'école cartésienne, c'est que le plaisir est la connaissance de nos perfections ou des biens qui appartiennent à l'âme ; la douleur, au contraire, la connaissance de nos imperfections. L'Italien Jossius avait déjà dit d'une façon analogue : « Le plaisir suit la connaissance de ce qui nous arrive de bien et de convenable, c'est-à-dire de conforme à notre nature... La douleur est la connaissance de toute lésion grave ou corruption du corps. »

M. Dumont objecte avec raison que « la plupart des plaisirs sont absolument indépendants de toute réflexion sur notre perfectionnement ou ce qui peut y contribuer, et même, le plus souvent, indépendants de toute réflexion de quelque ordre qu'elle soit... Il arrive aussi que le plaisir soit attaché à des actes plutôt contraires que conformes à notre développement moral ». Que de gens jouissent et souffrent sans songer à la perfection ou imperfection de leur nature! Le blessé souffre de sa blessure avant de juger ce qu'elle lui fait perdre de perfection, et l'enfant sent la douleur ou le plaisir bien avant l'âge où il est capable de porter un jugement.

Il faut reconnaître toutefois que cette critique semble porter sur la forme plutôt que sur le fond de la doctrine. Si, au lieu d'un jugement proprement dit, les cartésiens avaient parlé d'un simple pressentiment ou jugement confus de ce qui est conforme ou contraire à notre nature, M. Dumont devrait chercher de nouveaux arguments à leur opposer. Mais que pourrait-il leur répondre, lui qui accepte « le principe de l'inconscience » ?

Il dit, il est vrai, avec beaucoup de raison, qu'il ne faut pas abuser de cette vérité, et que c'est un moyen trop commode d'expliquer les faits dont la nature nous échappe ; mais qu'il y prenne garde, cet aveu pourrait bien se retourner contre lui-même.

Troisième groupe. — Les théories des deux derniers groupes ont ceci de commun qu'au lieu de rapporter les émotions, d'une manière exclusive, soit à la volonté, soit à l'intelligence, « elles les attachent indifféremment à l'exercice de toutes nos facultés, les font dépendre directement de la conscience même des actes et des mouvements dont notre organisme intellectuel ou vital est le théâtre, en dehors de toute réflexion sur ces actes et ces mouvements et par conséquent, en dehors de tout jugement sur le rapport de ces faits avec un idéal quelconque ». Mais elles diffèrent en ce que les unes (3e groupe), rapportent les différences du plaisir et de la douleur à des différences de *qualité;* les autres (4e groupe) à des différences de *quantité* dans l'exercice des facultés.

Les philosophes qui ont égard à la qualité de l'acte sont généralement absolutistes, c'est-à-dire, posent en principe un type parfait, normal, absolu, pour nos divers modes d'activité. Platon définit la peine une dissolution de l'harmonie naturelle, et fait découler le plaisir de toute action conforme à la nature. Selon Aristote il y a plaisir toutes les fois qu'une de nos facultés passe de l'état de puissance à l'acte complet ou parfait. C'est ce qu'exprime Charron en disant : « Volupté est une perception et sentiment de ce qui est convenable à nature. » Et Bossuet, plus platonicien que cartésien en cela, écrit de même : « Le plaisir est un sentiment agréable qui convient à notre nature, la douleur un sentiment désagréable qui lui est contraire. »

Très-conforme aux principes de la philosophie spiritualiste, cette théorie se retrouve chez Jouffroy pour qui « le bonheur est l'état sensible naturel et selon l'ordre » ; et chez M. Bouillier, qui lui donne la forme la plus arrêtée : « Il y a plaisir, toutes les fois que l'activité de l'âme (et pour M. Bouillier toute l'activité vitale vient de l'âme), s'exerce librement dans le sens des voies de notre nature... Il y a douleur, toutes les fois que ce même effort est empêché, comprimé, arrêté par quelque obstacle du dedans ou du dehors. Tous les modes de notre activité, sans exception, soit ceux de l'activité motrice et vitale, soit ceux de l'activité intellectuelle et volon-

taire, sont nécessairement accompagnés de plaisir et de douleur, selon qu'ils s'exercent conformément à ce grand but de la conservation et du développement de notre être, ou selon qu'ils échouent vaincus et impuissants. »

M. Dumont reconnaît que cette théorie se rapproche beaucoup de la vérité, il ne s'élève que contre son caractère absolu. N'étant point partisan de la fixité des espèces, il ne peut croire à un type absolu de perfection pour chaque espèce. Pour lui la perfection est toujours relative et s'accroît par l'évolution; or il n'est pas même vrai, dit-il, que le degré de plaisir soit toujours proportionnel au degré de perfection relative ou de progrès. « Les hommes dont les habitudes sont vicieuses trouvent du plaisir dans les actes évidemment contraires à la conservation et au progrès de l'espèce, et même à leur conservation individuelle. » Le perfectionnement moral nous coûte de la peine; et certains actes destructifs de l'intelligence et même de la vie sont agréables. On ne commettrait jamais d'excès, si le nuisible ne devenait parfois une source de plaisir. Ainsi le perfectionnement soit de l'individu, soit de l'espèce ne se confond pas nécessairement avec l'agréable : « Les hommes de plaisir ne sont pas les mêmes que les hommes de bien. » Le plaisir et la peine varient donc selon les circonstances et les dispositions particulières de chaque individu, « et non suivant le plus ou moins de conformité avec un prétendu type de la nature humaine ou avec la fin idéale de notre espèce ».

Avant d'examiner à notre tour si cette critique est définitive, voyons les théories du quatrième groupe, auxquelles M. Dumont donne la préférence sur cette théorie platonicienne, et parmi lesquelles il range la sienne propre.

Quatrième groupe. — La transition n'est pas bien nette, dans l'exposé de M. Dumont, entre les théories qui expliquent le plaisir et la peine par la *qualité* de l'acte et celles qui rendent compte de tout par de simples variations dans la *quantité* ou *intensité* de l'énergie. Des considérations de qualité et de quantité entrent à la fois dans ce qu'il appelle les théories *relativistes*. C'est qu'en réalité ces deux éléments ne sont pas entièrement séparables : On peut faire dominer l'un ou l'autre dans une theorie des émotions, mais on ne peut pas tout expliquer par l'un à l'exclusion de l'autre. L'activité normale ou parfaite, ou idéale, dont parle Platon, Aristote, Jouffroy et M. Bouillier n'est pas seulement, pour chaque espèce de plaisir, d'une certaine nature ou qualité, mais aussi d'un certain degré. Et réciproquement, quand M. Dumont, après Diderot, Condillac, etc., nous dit que « c'est à un *degré* du mouvement que répondent dans l'âme les sentiments de plaisir et de douleur », il est bien obligé de reconnaître en même temps que, les plaisirs et les douleurs étant non-seulement de mille degrés mais de mille *espèces*, il faut, pour expliquer ces différences spécifiques, distinguer les mouvements non-seulement quant au degré, mais aussi quant à l'espèce, c'est-à-dire, en somme, à la *qualité*. Accordons néanmoins que le caractère essentiellement relatif du plaisir et de la douleur est mieux mis en lumière dans les théories qui expliquent le plaisir et la peine par de simples variations quantitatives.

En effet, si le plaisir consiste dans toute *augmentation* d'intensite de l'activité individuelle, et la douleur dans toute *diminution*, on comprend à merveille qu'un même événement puisse être agreable ou douloureux non-seulement à divers individus, selon leur tempérament, leur éducation, leurs associations d'idées; mais encore à un seul et même individu, selon les circonstances, l'humeur du moment, l'état de santé, etc.

Ici à peu près cesse la revue historique entreprise par M. Dumont et commence l'exposé de sa propre doctrine. Nous disons ici *à peu près*, car on a déjà entrevu sa pensée personnelle dans tout ce qui précède, et réciproquement, dans ce qui va suivre, plus d'un appel sera fait encore à l'histoire. Nous aimerions, quant à nous, que l'auteur eût plus nettement marqué la séparation entre ce qui avait été indiqué avant lui et ce qu'il est le premier à proposer. Il nous semble qu'il ne pouvait qu'y gagner, et que sa part est assez bonne.

Il reconnaît pour maître sir William Hamilton dont il avait autrefois exposé et accepté la théorie dans une étude sur les *causes du rire* (1862); mais, depuis, il s'est notablement écarté de son maître, ou du moins il a reconnu la nécessité de changer la forme de sa théorie, de la traduire dans un langage plus conforme à l'état actuel de la science.

Hamilton avait pensé que le plaisir « accompagne tout exercice spontané et libre de nos pouvoirs », et que nous éprouvons de la peine « toutes les fois que l'énergie d'une de nos facultés est contrainte ou empêchée de s'exercer ». C'était encore faire intervenir, indirectement, un type absolu d'activité; et la preuve c'est que Hamilton était amené, lui aussi, à parler d'énergie *parfaite* ou *imparfaite*, bien qu'en changeant un peu le sens de ces mots, et en les appliquant non au mode mais à l'*intensité* de l'activité dépensée.

Stuart Mill a critiqué cette théorie, et nous ne trouvons pas, comme M. Dumont, que les objections qu'il y fait soient « contraires à l'esprit philosophique ». — « Il peut être vrai, dit Stuart Mill, que toute sensation au delà d'un certain degré d'intensité devienne une peine. Mais la proposition contraire, que partout où il y a peine il y a excès ou insuffisance d'action, ne me paraît reposer sur aucune raison. Et même, si elle était admise, elle paraîtrait impliquer cette conséquence, que, dans tous les cas de peine, un moindre ou un plus grand degré de la cause qui la produit doit devenir agréable. »

Sans convaincre M. Dumont, ces objections ont sans doute contribué à lui faire voir les imperfections de la théorie d'Hamilton et la nécessité de la modifier. Selon nous il la modifie profondément, et en entreprenant seulement de la rajeunir, y change plus qu'il ne paraît croire.

« Les expressions d'exercice d'un pouvoir ou d'une faculté, de disposition à agir, de tendance, appartiennent, dit-il, à la terminologie spiritualiste et supposent que le moi est une substance individuelle, identique, douée de facultés... La philosophie contemporaine est au contraire déterminée à ne voir dans le moi qu'un ensemble de phénomènes actuels. *Il est par conséquent nécessaire de substituer la notion de force à celle de facultés...* » Là est le trait original de la théorie de M. Dumont. Il y a plaisir, ajoute-t-il aussitôt, toutes les fois que l'ensemble des forces qui constitue le moi se trouve augmenté, sans que cette augmentation soit assez considérable pour produire un mouvement de dissociation de ces mêmes forces; il y a peine, au contraire, lorsque cette quantité de force se trouve diminuée. »

L'auteur a beau dire modestement qu'il exprime ainsi « les mêmes vues qu'Hamilton », il est visible que la substitution du mot *force* au mot *faculté* implique une toute autre

psychologie, une toute autre métaphysique, et constitue par conséquent un changement de haute importance. Ce n'est pas que la psychologie de M. Dumont ressemble autant à celle de M. Taine, qu'on pourrait le croire par les citations précédentes, car il écrit plus loin un long chapitre (trop long peut-être, et un peu en dehors de son sujet, mais substantiel et d'une dialectique serrée), pour montrer qu'il est superficiel et illégitime de ramener le moi à un simple groupe ou agrégat de faits de conscience; que « nous sommes toujours obligés de supposer au fond de la conscience un principe continu quelconque, qui donne l'unité à l'ensemble de sensations particulières dont elle se compose »; qu'il faut admettre enfin, comme bien des états successifs ou simultanés « la substance, la force, la causalité ». Mais M. Dumont ne croit pas à la substance individuelle, à l'énergie ou causalité personnelle. « Nous ne voyons, dit-il, dans la personnalité qu'un phénomène. » Sa doctrine est le panthéisme. Il n'y a pour lui qu'une substance, la substance universelle, ou Dieu, qu'une force, la force universelle ou divine. L'homme n'est, pour lui, qu'une manifestation particulière de Dieu, un moment de la causalité générale. « La causalité partout et à tous ses degrés a deux faces, l'une objective, ou mécanique, l'autre subjective ou mentale. » L'activité individuelle, chez l'homme et les animaux, a donc aussi deux faces : « Le même phénomène se présente, au point de vue objectif, comme un mouvement, au point de vue subjectif, comme un fait de conscience. » Voilà pourquoi on peut indifféremment définir le plaisir et la peine : l'augmentation et diminution de la quantité de mouvement; ou l'augmentation et diminution de l'intensité des faits de conscience. Ce sont deux manières de dire la même chose.

On voit que l'auteur avait raison de nous avertir qu'il ferait de la métaphysique et ne s'interdirait pas les hypothèses. C'est tout un système philosophique qu'il développe dans cette partie de son ouvrage.

Lui en ferons-nous un reproche ? — Absolument, non ; car tout se tient en philosophie et il n'est pas bon de rétrécir son sujet. Mais alors il fallait changer le titre de l'ouvrage. Ce qu'on nous donne c'est une *théorie de la sensibilité universelle*, non la *théorie scientifique* du plaisir et de la peine. On est dans son droit en faisant de la métaphysique, mais à condition de ne pas la donner pour de la science.

Ne suivons donc pas M. Dumont dans l'exposé de sa métaphysique. Voyons seulement ce qui en découle quant à sa théorie des émotions.

III

Le plaisir et la douleur ne sont pas des phénomènes réels, comme les sensations ou les conceptions ; mais le passage même d'un phénomène à un autre : « Ils correspondent au changement et non à l'état. » Ce ne sont pas des sensations d'une espèce particulière ; ils se produisent à l'occasion des sensations, dans certains cas déterminés, ils n'en sont que l'accompagnement, le retentissement, et la même sensation peut, tour à tour, suivant les circonstances, devenir une source de douleur et de plaisir. Les sensations, les notions, etc., sont des phénomènes réels, car ce sont les faces subjectives des modes, ou états, ou manifestations de la force ; les émotions de plaisir ou de peine ne sont pas réellement des phénomènes, mais seulement l'augmentation ou la diminution relatives de la force, les faces subjectives de la composition et de la séparation des forces.

« A cet égard, la science du plaisir et de la douleur a un caractère essentiellement métaphysique, en ce sens qu'elle n'est pas une science de faits proprement dits, comme la physique ou la chimie ; mais une science d'un ordre plus général, plus abstrait encore, comme la mécanique rationnelle ou la dynamique, ou comme la mathématique. » La sensibilité, en tout cas, n'est pas une faculté spéciale : « Elle n'est que l'accompagnement de toutes nos fonctions dans les limites de la conscience. »

Il est incontestable en effet que les phénomènes affectifs ne sont pas de même nature que les autres, et la remarque était bonne à faire ; mais nous ne voyons pas ce qu'on gagne à nier que ce soient des phénomènes. On n'empêchera jamais un plaisir d'être un fait de conscience : il ne nous est même connu et ne peut être étudié de nous que comme tel ; et M. Dumont n'étant pas de ceux qui croient pouvoir supprimer la psychologie, on s'étonne de l'entendre parler à cette occasion comme eût pu le faire Aug. Comte. Pense-t-il qu'on puisse faire la science des émotions par les procédés de la mécanique rationnelle ou de la mathématique? Lui-même, quand il analysera si finement les principales espèces d'émotions, est-ce en algébriste qu'il procédera, et selon la méthode des sciences exactes? — S'il est une chose certaine, c'est que les peines et les plaisirs sont essentiellement (pour nous du moins, et autant que nous pouvons en parler) des *faits* psychiques, des *phénomènes* de conscience, seulement ce sont des faits *sui generis*, les plus profonds de tous et les plus intimes.

Quoi qu'il en soit, nous voilà maintenant au cœur de l'ouvrage de M. Dumont et en présence des formules qui, selon lui, expriment d'une manière définitive la nature du plaisir et de la douleur. Insistons sur ce point capital de sa doctrine et dégageons nettement ce qui lui est personnel. Pour lui, toute *augmentation de force* se traduit dans la conscience par un *plaisir*, toute *diminution de force* par une *peine*. « Ce n'est pas, dit-il, dans la dépense de la force que nous plaçons la condition du plaisir, mais au contraire dans le fait de la recevoir. » Là est toute la différence entre la théorie de M. Dumont et celle des philosophes qu'il reconnaît pour maîtres ; mais cette différence est, selon nous, beaucoup plus profonde qu'il ne le pense ; nous la croyons même radicale. En quoi consiste, en effet, le plaisir pour sir William Hamilton ? *Dans l'exercice normal et complet des facultés*. Or, M. Dumont lui-même en fait la remarque, « ce langage semble indiquer que le philosophe écossais fait dépendre le plaisir de la *dépense* même d'énergie qui résulte de l'exercice de toute fonction ». Peu importe que cette définition soit « en contradiction avec d'autres vues que le même auteur a développées dans ses ouvrages ». Les pages des *Lectures on Métaphysics* qui contiennent la théorie d'Hamilton sur la nature des émotions ne permettent pas de douter qu'il n'ait ramené le plaisir à un *exercice*, par conséquent à une *dépense* normale d'activité ou d'énergie. (*Lect. on Métaph.*, t. II, p. 435-440.) — De même M. Bain rattache le plaisir à un accroissement et la douleur à une diminution de quelques-unes des *fonctions* vitales ou de toutes ces fonctions. Mais « il est certain que l'augmentation des fonctions doit amener une dépense et une diminution de force et réciproquement ». De sorte que, dit M. Dumont, « par suite d'une légère inexactitude d'expression, cette défi-

nition arriverait à signifier le contraire de la nôtre, et M. Bain paraîtrait placer le plaisir là où se trouvent plutôt, selon nous, la fatigue ou la douleur ».

Eh bien, à notre avis, il y a là bien autre chose qu'une apparente divergence due à une légère inexactitude de langage ; il y a deux théories voisines si l'on veut, mais parfaitement distinctes.

Dans la théorie d'Hamilton (ou de Bain), le moi dispose d'une certaine somme d'énergie, ou l'organisme d'une certaine provision de force, prête à s'exercer, à se dépenser dans tel et tel sens déterminés, sous telle forme ou sous telle autre, au service de telles facultés ou de telles fonctions. Que cette énergie ou cette force se dépense dans telle direction particulière, selon tel vœu de la nature, voilà telle émotion spéciale : émotion de plaisir si cette force ou énergie s'exerce librement et juste en proportion de son intensité ; émotion douloureuse, si elle est empêchée dans son exercice ou si au contraire la perte dépasse la provision.

Les objets agréables ou désagréables ne sont, pour ainsi dire, dans cette hypothèse, que des *occasions* favorables ou défavorables au déploiement normal de la force, au jeu des facultés, à l'accomplissement des fonctions.

Tout autre est la thèse de M. Dumont. Son originalité est précisément de supprimer toute considération de besoins naturels, de facultés, de fonctions, en un mot, d'énergie spontanée, normalement destinée à tel ou tel emploi. Pour lui, tout changement dans la quantité de mouvement est accompagné d'une émotion, et cela à tous les degrés de l'être : dans les corps bruts une augmentation de force donne lieu à un plaisir, une diminution de force à une douleur, aussi bien que chez les animaux supérieurs ; seulement le plaisir et la peine, conscients dans ce dernier cas, demeurent *inconscients* dans le premier, voilà tout. M. Dumont va jusqu'à dire que ces sentiments inconscients peuvent être forts vifs en eux-mêmes, et que, par exemple, dans le cas d'anesthésie, l'émotion, quoique non sentie par le centre conscient auquel elle ne parvient pas, est « peut-être très-aiguë dans la cellule même » qui est atteinte. Pour nous, il nous semblerait infiniment préférable de ne pas s'attarder à ces hypothèses invérifiables et inutiles, et de ne point parler de la vivacité de sentiments non sentis. Mais ne revenons pas sur cette critique. Prenons telle qu'elle s'offre la théorie de notre auteur. Inconscientes dans la matière brute, très-confuses dans les organismes inférieurs, condamnées à « rester élémentaires, moléculaires, cellulaires », dans les organes isolés des grands centres nerveux par l'anesthésie, — les émotions de plaisir ou de peine ne sont partout, à tous les degrés, sous toutes leurs formes, que les aspects subjectifs des variations quantitatives de la force universelle. Quand la conscience s'ajoute à la sensibilité, il ne faut pas croire qu'il disparaisse de la force pour produire un certain *quantum* de conscience. M. Dumont, au nom même de son panthéisme, se sépare nettement sur ce point de M. Bain et des autres philosophes qui croient pouvoir étendre à tous les faits psychiques, y compris la conscience même, la loi de la corrélation des forces (1). « La conscience, dit-il, n'a point, selon nous, d'équivalent mécanique ou thermodynamique, parce qu'elle n'est pas une faculté spéciale ou un phénomène particulier ; elle est le fond de tous les phénomènes ; c'est le mouvement lui-même sous la forme subjective.... c'est l'état intime de la force. »

Le plaisir et la douleur n'étant, en dernière analyse, que des compositions ou séparations de forces, « comme il existe éternellement, dans l'ensemble de l'univers la même quantité de force, de mouvement, de phénoménalité, il s'ensuit que le plaisir et la douleur doivent exister en quantité rigoureusement équivalente et éternellement immuable au sein de l'absolu ». Cette conclusion, selon l'auteur, « ne permet de concevoir que des progrès relatifs d'un monde au détriment d'un autre, d'une espèce au détriment des autres ; le progrès de l'humanité n'est, par exemple, qu'un empiétement et un triomphe d'une race supérieure sur d'autres races et en même temps sur les autres êtres organiques et inorganiques ; la civilisation est une accumulation de forces dans ou pour l'humanité au détriment du reste de la nature ».

C'est ce que M. Dumont appelle une philosophie également éloignée de l'optimisme et du pessimisme.

Voilà certes des vues neuves, d'une ampleur incontestable, et, en tout cas, singulièrement différentes, à ce qu'il nous semble, de celles de Bain et d'Hamilton. La question est maintenant de savoir si cette métaphysique de la sensibilité est supérieure en vraisemblance aux théories qu'elle veut remplacer et si elle rend mieux compte des faits.

La *sensibilité universelle*, qui est un dogme pour M. Dumont, et la première conséquence de sa définition, ne nous déplaît pas en tant que conception métaphysique ; mais elle ne peut, vu sa nature même et son caractère d'inconscience, ni être établie par les faits, ni, réciproquement, jeter sur les faits aucune lumière. C'est une hypothèse intéressante, ce n'est pas une explication. Nous voulons bien que la sensation et le mouvement soient un seul et même phénomène, vu tour à tour du dedans et du dehors ; nous voulons bien que la sphère de la sensibilité s'étende partout où il y a mouvement, et que la faculté de sentir ne dépendant pas exclusivement de l'organisation, n'ait pas nécessairement besoin d'un appareil nerveux conducteur et centralisateur. Tout cela n'a rien en soi d'inadmissible et n'implique point contradiction. Bien plus, nous reconnaissons volontiers la force de ce raisonnement par analogie, familier aux métaphysiciens, et fondement des systèmes idéalistes : « L'existence inconnue doit être, jusqu'à preuve du contraire, supposée analogue à l'existence connue. Comme nous ne connaissons que des faits de conscience, nous devons admettre que l'univers entier, même dans ce que nous n'en pouvons connaître, consiste également en faits de conscience. » — Voilà qui serait à merveille s'il s'agissait de rechercher quelle est la nature dernière de la matière. Un système voisin de celui de Leibniz et des plus grands métaphysiciens mériterait, sans contredit, la plus sérieuse considération.

Mais ici, de quoi s'agit-il ? De déterminer la nature du plaisir et de la douleur. Or, pour cela, il faut avant tout prendre le plaisir et la douleur là où nous sommes sûrs qu'ils se trouvent, c'est-à-dire en nous-mêmes et dans les organismes supérieurs. La faculté de sentir s'étend au delà du monde organisé : soit. Mais ce n'est pas cette conjecture qui nous la fera mieux connaître. En fait, nous ne la rencontrons d'une manière certaine et saisissable, qu'unie à une organi-

(1) Voyez la *Revue* des cours littéraires du 16 octobre 1869. A. Bain, *la Physiologie de la pensée*.

sation élevée, à des centres nerveux. C'est là qu'il faut l'étudier, non dans la région obscure de l'inconscience ; car encore une fois, une émotion non sentie n'en est pas une et ne saurait être l'objet d'aucune étude.

IV

Prouver que le plaisir est bien une *augmentation*, non une dépense de force, tel devait être le but principal de M. Dumont, puisque tel est le point original de sa théorie. Le prouve-t-il suffisamment ? Nous ne le trouvons pas. Il semble même qu'il ne pose nulle part avec une entière netteté cette question qui devait faire l'objet, selon nous, du principal chapitre de son ouvrage. — Après plusieurs heures de travail intellectuel, j'ai du plaisir à me promener à pied ou à cheval dans la campagne. La marche ou l'équitation sont-elles pour moi une dépense ou un accroissement de force ? Voilà la question. Ma force est-elle accrue par la vue d'un beau paysage, par l'audition d'un concert, par la lecture d'un trait héroïque ? Comment la rencontre d'un crapaud, qui m'est désagréable, me cause-t-elle une plus grande dépense ou perte de force que la vue d'une fleur ? — Pour Hamilton et M. Bain, l'émotion agréable est une dépense, aussi bien que l'émotion pénible ; nous comprenons que cette opinion paraisse inadmissible à M. Dumont, et nous inclinons à trouver bien plus profonde sa propre théorie, qui rattache toujours le plaisir à un accroissement d'énergie, la douleur seule à une perte. Mais cette théorie n'est point évidente par elle-même, et, justement parce qu'elle est nouvelle, elle devait être établie par une discussion précise et serrée.

Il y a un mot qui revient souvent sous la plume de M. Dumont et qui semble être d'une importance capitale pour l'intelligence de sa pensée : c'est le mot *excitation*. L'excitation reçue, si nous le comprenons bien, apporte un surcroît de force à l'organisme qui la reçoit, et ce surcroît se traduit aussitôt dans le sujet sentant par une émotion de plaisir. Rien de plus conforme aux théories de la physique moderne, qui ramène, en effet, à des modes de mouvement la lumière, a couleur, le son, la chaleur, la saveur, etc., en un mot tous lles agents capables d'exciter nos différents sens. Mais alors se posent vingt questions embarrassantes : Comment se fait-il qu'un même spectacle soit agréable aux uns, pénible aux autres, agréable et pénible au même homme tour à tour ? Pourquoi un verre d'eau tiède est-il plus désagréable à boire qu'un verre d'eau fraîche ? Toute excitation apportant un accroissement de force, devrait, à ce qu'il semble, apporter un plaisir. Mais ce n'est pas tout : Pourquoi une excitation agréable, prolongée ou incessamment renouvelée, cause-t-elle bientôt de la fatigue et de l'ennui ?

Ces difficultés n'échappent pas à l'auteur ; et nous reconnaissons qu'en plus d'un endroit il tâche de les lever. Mais encore une fois, ce ne sont pas des réponses éparses, c'est une discussion régulière et spéciale que nous aurions voulue sur ce point essentiel de sa doctrine. Son ouvrage y eût infiniment gagné, quand même il eût dû sacrifier au commencement ou à la fin quelques pages, intéressantes sans doute, mais d'une importance secondaire.

Dans notre opinion, la théorie de M. Dumont pouvait fort bien soutenir une telle discussion ; mais elle en serait sortie légèrement modifiée. Nous croyons qu'il eût été amené par cet examen plus approfondi à reconnaître que les phénomènes de la sensibilité ne sauraient être interprétés par des considérations purement *quantitatives*. De même que la physique, tout en ramenant les sons et les couleurs au seul mouvement, est forcée de reconnaître la différence spécifique, c'est-à-dire *qualitative*, de ces sensations (différence qui tient à la constitution, à l'*arrangement* des organes et n'est pas réductible à une simple diversité numérique), de même, et plus encore, l'esthétique, tout en montrant que des changements quantitatifs de mouvement et de force sont le substratum, et comme la matière de toutes les émotions, ne doit jamais oublier que l'essentiel dans le plaisir et la peine, c'est la *qualité*, la forme, laquelle tient à *la disposition naturelle*, à l'*organisation* du sujet sentant. On est ainsi conduit à reprendre dans une certaine mesure les expressions d'Hamilton et à parler, non pas, il est vrai, d'une dépense, mais d'une augmentation, d'une diminution, d'une distribution *normale* ou *anormale* de l'énergie, selon l'espèce, les habitudes, les besoins naturels ou acquis, l'état particulier et actuel du sujet sentant. Si bien qu'en somme il faudrait toujours, dans une théorie complète de la sensibilité, donner une place, petite ou grande, à ces considérations de convenance, d'harmonie naturelle, d'ordre, dont l'importance a été si bien vue par Platon et Aristote, et plus ou moins reconnue dans toutes les théories. M. Dumont est un métaphysicien. Tous les maîtres de la métaphysique proclament que la mécanique toute seule ne rend compte de rien, que rien au monde n'est entièrement explicable (et le plaisir moins que tout le reste), si l'on n'a pas égard à la *qualité* de l'acte.

Voilà les principales réflexions que nous inspire la lecture de cet ouvrage. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur le système métaphysique de l'auteur, système que les Allemands appelleraient *monisme*, et que nous pouvons appeler un *panthéisme* mixte, à la fois mécaniste et idéaliste.

Nos critiques ont porté sur la forme et le plan du livre plutôt que sur le fond. Nous aurions eu beaucoup plus à louer si nous avions pu suivre l'auteur dans les chapitres souvent charmants et remarquables qui composent la seconde partie de son ouvrage. Forcés de nous en tenir à la partie purement théorique et générale de cette substantielle étude, nous espérons que nos libres critiques n'auront pas fait prendre le change au lecteur sur la valeur d'un ouvrage si savant, si plein d'idées originales et si propre à faire penser.

MARION.

LA SCIENCE DU LANGAGE

Les langues indo-européennes (1)

Après avoir examiné aussi en détail que le permet l'espace dont nous disposons les fondements sur lesquels peut reposer une classification généalogique de toutes les langues du monde, nous allons esquisser rapidement cette classifi-

(1) Cet article est extrait d'un ouvrage de M. W.-D. Whitney intitulé *La vie du langage*, qui paraît aujourd'hui dans la *Bibliothèque scientifique internationale* (1 vol. in-8° relié à l'anglaise, 6 fr.)

enfin d'après les recherches des linguistes. Nous avons vu que les ressemblances sont telles, soit par leur nombre, soit par leur nature, qu'on ne peut les attribuer au hasard ou aux emprunts, et qu'elles ne s'expliquent que par la tradition se[illegible] d'une langue originairement commune, tradition dans laquelle une partie des formes originales se sont conservées, tandis que les autres ont subi tant de changements et de rénovations que l'on a peine à en découvrir le lien primitif. Comme exemple, nous avons jeté un coup d'œil sur la grande famille de langues parentes à laquelle la langue anglaise appartient, et donné quelques spécimens des preuves sur lesquelles s'appuie la croyance générale à leur unité. Nous devons maintenant faire mieux connaître la constitution de cette famille et esquisser les traits principaux de sa figure et de son histoire.

D'abord, on lui donne différents noms, dont aucun ne s'est fait encore accepter généralement et de tous. Nous emploirons celui d'*indo-européenne*, parce qu'il nous semble le plus légitime. Il a été adopté après mûre réflexion par Bopp, le grand interprète des rapports qui existent entre les langues de cette famille, et il a été, depuis, très-employé par les autres linguistes. La plupart des compatriotes de Bopp préfèrent maintenant le nom d'*indo-germanique* par la seule raison qu'il contient l'appellation étrangère choisie par leurs maîtres et conquérants, les Romains, pour désigner la branche qu'ils représentent. D'autres répudient ces deux noms comme incommodes et longs et disent *aryenne*, nom qui commence à se répandre beaucoup. L'objection qu'on peut faire à son adoption, c'est qu'il appartient à la division asiatique, composée des branches iranienne et indienne, et qu'on en a encore besoin pour les désigner. On dit aussi *sanscritique*, c'est-à-dire descendu du sanscrit, et *japhétique*, nom emprunté au fils de Noé à qui la Genèse donne pour descendants quelques-uns des peuples qui parlent ses dialectes ; mais ces deux derniers noms vieillissent et ne sont plus usités que dans des cas particuliers.

La famille indo-européenne se compose de sept grandes branches : l'indien, l'iranien ou persan, le grec, l'italique, le celtique, le slave ou slavo-lettique, et le germanique ou teutonique.

Prenant ces branches en ordre inverse, nous avons d'abord la germanique, laquelle se divise en quatre rameaux déjà notés : 1° le mœso-gothique, ou dialecte des Goths de Mœsie, dont le seul monument existant est un fragment de version de la Bible fait par leur évêque Ulfilas au IVe siècle de notre ère. Ce dialecte est éteint depuis longtemps comme langue parlée. 2° Les dialectes bas-allemands, qui se parlent encore dans le nord de l'Allemagne depuis le Holstein jusqu'aux Flandres, et qui comprennent deux grandes langues cultivées, le hollandais et l'anglais. Les monuments littéraires anglais remontent au VIIe siècle, les hollandais, au XIIIe; il existe un poëme en *vieux saxon*, le *Héliand* ou le *Sauveur*, qui date du IXe siècle, et la littérature des Frises date du XIVe siècle. 3° Le corps des dialectes haut-allemands, représentés aujourd'hui par une seule langue littéraire, l'allemand, dont la littérature commence avec la réforme dans le XVIe siècle; avant cette période, que l'on appelle la nouvelle période haut-allemande, il y a la vieille période haut-allemande dont la littérature, écrite en plusieurs dialectes un peu différents, remonte au VIIIe siècle. 4° La division scandinave, formée du danois, du suédois, du norwégien, de l'islandais. Les monuments écrits de l'islandais sont du XIIe siècle et sont, sous le rapport du style et des idées, plus vieux que tout ce qu'on trouve dans le haut- et le bas-allemand. L'Edda est la source la plus pure et la plus abondante où l'on puisse puiser pour connaître la condition de l'ancienne Germanie. L'islandais est aussi, surtout sous le rapport phonétique, le plus ancien des dialectes germaniques vivants. Outre les souvenirs littéraires, il y a les inscriptions runiques qui se composent ordinairement d'un mot ou deux et qui remontent, dit-on, jusqu'au IIIe et même au IIe siècle.

La branche slave a toujours été très-voisine de la branche germanique et s'étend à l'est de celle-ci. Elle a, la dernière, acquis son importance historique. Sa division orientale comprend le russe, le bulgare, le serbe, le croate, l'esclavon. Le bulgare est celui qui a les plus vieux souvenirs : sa version de la Bible faite au IXe siècle, dans la même région où la version gothique avait été faite cinq siècles auparavant, est devenue la version canonique, et son dialecte est la langue de l'Église grecque dans la division slave. La langue russe est de beaucoup la plus importante de la branche ; elle a des souvenirs qui datent du XIe siècle. Quelques-uns des dialectes du sud présentent des spécimens d'une date encore plus éloignée. A la division occidentale appartiennent le polonais, le bohême, dont le morave et le slovaque sont des rameaux très-rapprochés, le sorbe de Lusace et le polabe. Le polonais ne possède pas de monuments antérieurs au XIVe siècle ; ceux du bohême ou tchèque vont jusqu'au Xe.

Cette branche est souvent désignée par le nom de slavo-lettique, parce qu'on y comprend une subdivision, le lettique ou lithuanien, qui, bien que beaucoup plus éloigné du slave qu'aucun autre de ses dialectes, n'en est pourtant pas assez distinct pour former une branche séparée. Il se compose de trois dialectes principaux : le vieux prussien, qui a disparu pendant ces deux derniers siècles, le lithuanien, et le livonien ou letton, tous groupés autour du grand arc de la mer Baltique. Le lithuanien est le plus important et le plus ancien, car il possède des souvenirs écrits qui remontent au milieu du VIe siècle. Il est remarquable par la conservation des matériaux et des formes du langage.

La branche celtique a sans cesse perdu du terrain depuis le commencement des temps historiques et est réduite à n'occuper plus que l'extrémité occidentale de l'Europe, après avoir couvert de vastes régions à l'ouest et au centre de cette partie du monde. On ne connaît pas assez bien les dialectes du nord de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne, pour pouvoir leur assigner une place dans la sous-classification de la branche. Les dialectes conservés forment deux groupes, communément appelés le cymrique et le gaëlique. Le cymrique comprend le gallois, qui possède des gloses du IXe siècle environ, et une littérature du XIIe, dont la substance est probablement plus ancienne et remonte au VIe siècle; le cornique, qui s'est éteint comme langue parlée à la fin du siècle dernier, laissant derrière lui une littérature considérable presque aussi ancienne que la littérature galloise; l'armoricain de Bretagne, si voisin du cornique qu'on le croit importé par des émigrés du pays de Cornouailles. Le groupe gaëlique comprend l'irlandais, dont les monuments vont jusqu'à la fin du VIIIe siècle ; le gaëlique d'Écosse, dont les souvenirs sont assignés au VIe, et le dialecte peu important de l'île de Man.

La branche italique n'est représentée dans les langues vivantes que par tous les dialectes romans issus du dialecte de Rome, le latin. Nous avons déjà remarqué quelques particularités touchant leur histoire et leur degré d'importance. Ils sont tous sortis à peu près dans le même temps, c'est-à-dire du XIe au XIIIe siècle, de la condition de *patois* locaux produits par la corruption du langage populaire, pendant que le latin continuait à être la langue des lettrés. Il y a des parties du français qui sont plus anciennes et qui datent du Xe siècle ; sa littérature commence un ou deux siècles plus tard ; celles de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, sont à peine du XIIe siècle. Ces quatre langues sont les membres les plus en évidence du groupe. Mais il y avait aussi, du XIe au XIVe siècle, une riche littérature appartenant à l'un des principaux dialectes du midi de la France, le provençal, qui, sauf deux ou trois efforts sporadiques récents, n'a plus été en usage depuis comme langue cultivée. Il y a aussi dans les provinces sep-

tentrionales de la Turquie, en Valachie et en Moldavie, une vaste région où l'on parle un dialecte roman moins cultivé, le roumain, vestige des agrandissements de la suprématie romaine vers l'est : il n'a point de littérature propre. De plus, certains dialectes du sud de la Suisse diffèrent assez de l'italien pour être classés, comme langue distincte, sous la dénomination de rhœto-roman ou de romanche.

Les anciens rameaux de la branche italique liée au latin ont été depuis longtemps balayés, mais il en reste encore quelques débris, surtout de l'ombrien, au nord de Rome, derrière les Apennins, et de l'osque, au sud de l'Italie. Le latin lui-même, dans ses plus vieux monuments, ne date pas de plus de trois siècles avant l'ère chrétienne, se montrant là sous une forme étrange et à peine intelligible pour ceux qui n'ont appris que la langue cultivée du dernier siècle avant Jésus-Christ.

La branche grecque est d'une antiquité beaucoup plus vénérable, les chefs-d'œuvre du génie humain, les poëmes d'Homère ayant précédé notre ère d'environ mille ans. A partir de l'an 300 environ avant J.-C., toute la littérature grecque est en dialecte attique ou athénien, comme la littérature allemande moderne est en haut-allemand nouveau. Mais avant ce temps, de même qu'il arrivait dans la période du vieil haut-allemand, chaque auteur se servait plus ou moins distinctement de son dialecte local; de façon que tant par le moyen de leurs écrits que par celui des inscriptions, nous avons une représentation assez complète des variétés qui scindaient la langue grecque dans les temps préhistoriques. Il existe, cela va sans dire, une variété semblable de dialectes aujourd'hui; mais il n'y en a qu'un seul écrit, le grec moderne ou romaïque; il s'éloigne moins du grec ancien que l'italien ne s'éloigne du latin. Malgré le grand empire qu'a exercé la civilisation grecque et l'extension qu'a prise l'empire grec sous Alexandre et ses successeurs, la langue grecque, en dépit de sa supériorité incomparable, n'a pas eu la vaste carrière de la langue latine. En dehors de la Grèce même, elle n'est parlée que dans les îles et sur les bords de la mer Adriatique, et sur les rivages nord et sud de l'Asie Mineure.

La branche qui vient ensuite est le persan, plus proprement dit l'iranien, puisque la Perse n'est qu'une des nombreuses provinces qui constituaient le territoire de l'Iran (*Airyana*), patrie des Aryens d'Occident. Il a deux anciens représentants : le vieux persan ou le persan achœménide de Darius et de ses successeurs, et la langue de l'*Avesta*, appelée le zend ou le vieux bactrien. Le vieux persan est d'une époque déterminée (cinq siècles avant J.-C.), et on le lit dans les inscriptions cunéiformes récemment déchiffrées. L'autre est d'une date inconnue; il peut être plus récent ou plus ancien. L'*Avesta* est la Bible de Zoroastre, dont la date et le lieu d'origine sont obscurs. On croit qu'elle a paru plus de mille ans avant J.-C., et si elle est en partie, comme on le prétend, l'œuvre de Zoroastre lui-même, elle a cette antiquité. Les modernes sectateurs de cette religion, ceux qui gardent les livres sacrés, sont les Parsis de l'Inde occidentale, lesquels ont fui la persécution mahométane et se sont réfugiés dans leur terre natale. Outre l'*Avesta* original, ils en ont conservé une version faite en huzvâresh ou pehlevî du temps des Sassanides, dialecte d'un caractère particulier et problématique. La littérature persane moderne, qui est féconde et riche, a commencé à se former environ mille ans après J.-C., et lorsque le pays avait passé sous le laminoir du mahométisme.

Ce sont là les membres du corps linguistique iranien. Le kurde n'est qu'un dialecte fortement distinct de la même langue. L'ossète, qui règne dans une petite province du Caucase, est plus éloigné du type, quoiqu'il lui appartienne d'une façon reconnaissable. L'arménien, dont l'importante littérature remonte au ve siècle (et qui, ainsi qu'on le croit d'après les découvertes nouvelles, possède des fragments cunéiformes de mille ans plus vieux), est aussi du type iranien. Enfin, l'afghan, sur les confins de l'Iran et de l'Inde, est aussi regardé comme iranien, quoique des linguistes dignes de foi le tiennent pour indien.

La branche de la langue indo-européenne qui s'étend dans l'Inde n'occupe pas tout le pays. La race dravidienne, qui a sans doute été chassée par l'invasion des Aryens du Nord, règne encore dans la plus grande partie de la péninsule méridionale, le Dekhan. La plus ancienne des langues indo-européennes est le sanscrit, surtout son premier dialecte, appelé védique, qui est celui des hymnes religieuses, lesquelles ont, avec quelques additions littéraires un peu plus récentes, formé la Bible de l'Indostan, le *Véda*. Il semble que pendant la période à laquelle appartiennent ces vieilles hymnes, les peuples qui parlaient le sanscrit n'occupaient pas le grand bassin du Gange, mais étaient enfermées dans les vallées de l'Indus et de ses affluents du côté nord-ouest de l'Inde et non loin de l'Iran. On ne saurait en déterminer la date avec exactitude. C'était probablement deux mille ans avant J.-C. Le sanscrit classique est un dialecte qui, à une époque plus rapprochée (après que le brahmanisme fut sorti de la religion et de la civilisation plus simples et plus primitives des temps védiques et se fut emparé de tout l'Indostan), a été conservé comme la langue littéraire du pays tout entier et a toujours gardé ce caractère. On apprend encore à le lire et à l'écrire dans les séminaires brahmaniques. Comme on a trouvé des inscriptions du IIIe siècle avant J.-C., en dialecte nouveau, on en conclut que le sanscrit avait cessé avant cette époque d'être la langue vulgaire. La seconde forme de la langue de l'Inde à laquelle ces inscriptions appartiennent est appelée le prakrit. Un des dialectes du prakrit, le pali, est devenu à son tour la langue sacrée du bouddhisme dans le sud-est, et on l'enseigne encore à ce titre à Ceylan et à l'extrémité orientale de l'Inde. Les autres dialectes sont représentés d'abord dans les drames sanscrits où ils sont introduits à titre de patois parlés par les personnages inférieurs, et ensuite par quelques productions littéraires qui leur appartiennent. Enfin, il y a les dialectes modernes de l'Inde, nombreux et variés, mais dont on peut faire une classification grossière sous les trois dénominations générales d'hindis, de mahrattes et de bengalis, et qui ont des littératures d'origine récente. Celui qu'on appelle hindustânî ou urdou est l'hindi, avec une grande infusion de mots arabes et persans qui s'y sont introduits sous l'influence du mahométisme.

Les limites de cette grande famille sont plus distinctement tracées que celles d'aucune autre. Mais elles ne sont pas immuables. Il y a une ou deux langues isolées en Europe qu'on pourrait encore appeler indo-européennes. Ainsi le skipetar ou langue des Albanais sur cette partie de la côte de la Turquie d'Europe qui fait face au talon de l'Italie. On croit qu'il représente l'ancien illyrien et qu'il est plus probablement indo-européen qu'autre chose. L'étrusque, la langue obscure et si longtemps discutée de ce peuple singulier dont les relations avec les premiers Romains jusqu'à leur absorption finale par Rome sont familières à tout écolier, vient d'être déclarée (1874) langue indo-européenne par des linguistes d'une si haute autorité que leur conclusion doit être acceptée jusqu'à preuve du contraire. Il est évident cependant que dans la théorie il doit se présenter des cas, comme celui-ci, d'une classification douteuse. Il n'y a point de limites aux altérations des langues, et leur parenté originelle peut devenir méconnaissable.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles la famille indo-européenne est prééminente parmi les langues du monde, et qui font que les linguistes lui ont toujours donné la plus grande part de leur attention. La moindre de ces raisons c'est que les langues que nous parlons appartiennent à cette famille.

qu'il que ce soit certainement là un motif légitime d'intérêt : la principale, c'est qu'elle appartient à une race qui domine l'histoire du monde, et qui aujourd'hui, comme autrefois, n'a pas de rivale. Les institutions civilisées des grandes nations sont celles qui demandent le plus d'étude et qui en sont le plus digne objet. Les langues et l'histoire des Grecs et des Romains seront toujours, comme elles sont aujourd'hui, le fond d'une éducation libérale ; et l'histoire tout entière de la langue indo-européenne aura sa part aussi dans l'étude, parce qu'elle éclaire l'étude du grec et du latin, ainsi que celle des langues latines, germaniques et slaves, sur tous les points qui nous touchent de plus près et qui intéressent le plus les nations studieuses.

Mais il y a encore une raison plus impérieuse qui a fait de l'étude de la langue indo-européenne l'école de la science linguistique, à tel point que pour beaucoup de gens l'étude de cette langue et la philologie sont une seule et même chose. C'est qu'en général les monuments de l'histoire linguistique sont incomplets et rares. Si l'histoire tout entière du langage était représentée sur une grande feuille de papier, les parties qu'on pourrait dire connues seraient marquées par des points dans l'espace. Pour ce qui concerne la plupart des races, les langues vivantes seules peuvent être connues. Puis, quelques rayons de lumière se projettent dans le passé du côté de l'ère chrétienne ; quelques-uns seulement s'étendent un peu plus loin : quatre ou cinq probablement éclairent d'une faible lueur la période qui s'est écoulée entre l'an 1000 et 2000 avant J.-C., et il n'est qu'un de ces rayons, la langue égyptienne, qui aille plus avant dans les ténèbres du passé. Nous ne faisons que commencer à soupçonner qu'il y a eu avant cela une longue histoire du langage et une longue histoire de l'humanité. Telle étant la topographie du terrain, comment le linguiste eût-il pu procéder autrement qu'il n'a fait, c'est-à-dire en prenant pour point de départ ce corps de faits historiques liés les uns aux autres qui embrassait le plus grand nombre de rapports connus dans le passé, et qui avait eu le plus grand développement dans le présent ? En mettant ces faits en ordre, en découvrant le général sous le particulier, en indiquant les tendances et les lois, le linguiste pouvait espérer d'acquérir un fil conducteur pour se guider dans ses études quand il viendrait à aborder des faits moins généraux et plus obscurs. La prééminence, à cet égard, appartient aux langues indo-européennes, sans conteste et sans comparaison. Les autres qui nous font remonter plus haut dans le passé, comme l'égyptien, le chinois, et les langues sémitiques ont, les deux premiers, une stérilité de développement, la dernière une pauvreté et une uniformité, qui les rendent très-inférieures. Blâmer les philologues de s'être particulièrement adonnés jusqu'ici à l'étude des langues indo-européennes est tout à fait déraisonnable. C'est comme si l'on reprochait aux historiens de s'être particulièrement occupés de la civilisation européenne et de ses sources. On n'a pas moins grand tort d'accuser les linguistes quand ils donnent leur attention aux derniers débris des langues éteintes et presque oubliées et de prétendre que les langues vivantes, les dialectes parlés aujourd'hui sont le vrai et fertile champ des études linguistiques. C'est méconnaître le caractère de ces études au point de vue de la science de l'histoire ; c'est oublier que les faits présents ne peuvent s'expliquer que par les faits passés, et que le souvenir de l'ancien état de choses éclaire seul l'état de choses nouveau. C'est donner trop d'importance à ce principe, également vrai, que le présent explique le passé. Il serait regrettable d'arrêter le zèle de ceux qui soumettent les langues vivantes à des investigations rigoureuses, surtout sous le rapport phonétique, et de méconnaître la valeur de leurs travaux. Il n'y en a pas de plus utiles en linguistique ; seulement, ils ne doivent pas non plus dédaigner ceux de leurs prédécesseurs, mais se souvenir que ce sont eux qui leur ont préparé les voies. L'étude minutieuse des coutumes, des institutions, des croyances et des mythes des peuples grossiers qui existent encore, était, il n'y a pas longtemps, pure affaire de curiosité ; ce qui lui a donné une sérieuse importance, c'est l'analyse du développement historique de la civilisation. Il était inutile d'observer les nébuleuses, tant que l'astronomie et la géologie n'étaient point venues nous apprendre, par la constitution et l'histoire de notre système solaire, comment il faut interpréter les faits observés.

En établissant la priorité et la prééminence, dans l'étude des langues, de la famille indo-européenne, nous n'entendons point déprécier l'importance des autres familles et nous admettons même qu'elles sont nécessaires à l'intelligence les unes des autres. La science du langage est, comme son nom l'indique, la science de toutes les langues humaines, et elle n'en rejette aucune, sous prétexte qu'elle est obscure, inférieure en développement, ou qu'elle appartient à des peuplades lointaines. Le temps est venu où des questions s'élèvent en grand nombre dans l'histoire des langues indo-européennes qui ne peuvent être résolues que par l'étude plus approfondie des langues inférieures ; et l'on doit établir, comme étant un principe fondamental en linguistique, qu'aucun fait de langage ne peut être apprécié à sa véritable valeur s'il n'a été comparé avec les faits analogues dans toutes les langues humaines. Seulement, on ne saurait empêcher, en philologie pas plus que dans les autres branches de la science, que les faits ne s'arrangent d'eux-mêmes en lignes principales et ne convergent, comme des rayons de lumière, vers certains foyers quand on désire plus particulièrement regarder ceux-ci.

Nous sommes arrivés, comme nous l'avons vu plus haut, à cette conclusion certaine que toutes langues indo-européennes connues descendent d'un dialecte unique qui doit avoir appartenu, à une époque quelconque, à une société restreinte, dont l'extension et l'émigration, jointes à l'absorption probable d'autres sociétés sorties d'autres races, ont fait que ce dialecte s'est répandu et a couvert tous les territoires où nous le voyons aujourd'hui régner. C'est ainsi qu'à une autre époque de l'histoire, deux branches de ce dialecte en sont venues à couvrir à leur tour le nouveau monde et à occuper plus d'espace que n'en occupe le tronc principal. Sans doute, il serait d'un haut intérêt de pouvoir déterminer le temps et le lieu où cette société primitive si importante a vécu, s'il existait quelque moyen de le faire ; mais il n'en existe pas, du moins quant à présent. Pour ce qui est du temps, mieux vaut se taire sur ce sujet à une époque de transition comme la nôtre où l'on dispute encore, sans pouvoir s'entendre, sur l'antiquité de l'homme sur la terre. La question de savoir si le premier homme est né il y a six mille ans, douze mille ans, cent mille ans, ou un million d'années, comme le veulent les nouvelles écoles d'anthropologie, est une de celles dont la solution exercera son influence sur la question qui nous occupe ; quant aux témoignages que la langue peut rendre d'elle-même, il n'y en a aucun de concluant. Les philologues diront certainement qu'ils ne voient point que le développement de la langue indo-européenne ait pu se faire en six mille ans ; mais ils n'ont pas trouvé encore une règle pour mesurer le temps qu'il a, selon eux, fallu à ce développement. Il serait donc insensé de hasarder là-dessus même une conjecture.

La question du lieu où la langue indo-européenne a vécu d'abord n'est pas plus facile à résoudre. L'homme a toujours été un animal migrateur, et pour peu qu'il ait eu un million d'années ou seulement la dixième partie de ce temps pour errer sur la terre, il est à peu près impossible de dire où s'est faite la séparation d'une race. Qu'est-ce que les positions aujourd'hui occupées par les Celtes pourraient nous apprendre sur l'histoire de leur migration ! Si quelque race barbare avait conquis, exterminé ou absorbé les Germains du conti-

nent, quelle conclusion erronée ne tirerait-on pas de la présence de ceux-ci en Scandinavie et en Islande seulement ! Or, il est probable que l'histoire des Indo-Européens contient des accidents non moins propres à nous égarer dans nos jugements. Il y a si longtemps qu'on est accoutumé à considérer le sud de l'Asie comme le berceau de la race humaine, et cette opinion a pris tant d'empire sur les esprits, même chez les personnes qui rejettent les témoignages sur lesquels elle est fondée, que bien des gens assurent que la région montagneuse de l'Indou-Koh ou que la Bactriane est le berceau des Indo-Européens. La seule preuve qu'ils en apportent, c'est que c'est là que les Iraniens et les Indiens se sont séparés et que les dialectes de ces deux peuples sont les plus primitifs de la famille. Mais autant voudrait dire que la rapidité ou la lenteur des changements dans une langue dépend de l'immobilité de ceux qui la parlent ou de leurs migrations ; ce qui n'a pas besoin d'être réfuté. La vérité est que la condition de ces langues peut s'accommoder de toutes les théories, sur le lieu primitivement occupé par la famille. Quant aux rapport des différentes branches entre elles, les meilleurs linguistes sont depuis assez longtemps d'accord que la séparation des cinq branches européennes l'une de l'autre, doit avoir eu lieu plus tard que leur séparation commune des deux branches d'Asie, lesquelles continuèrent d'exister réunies jusqu'à la période historique. Sur ce dernier point il y a unanimité d'opinions. Les plus vieilles formes du persan et de l'indien se rapprochent autant l'une de l'autre que se rapprochent, par exemple, deux dialectes germaniques un peu dissemblables : les deux branches sont classées ensemble sous le nom d'*aryen*, et l'on suppose que la branche indienne s'est séparée du tronc, au nord-est de l'Iran, peu avant l'an 2000 avant J.-C. Dans la grande division européenne, le germain et le slave sont regardés par tout le monde comme particulièrement rapprochés. On est plus divisé sur la question de savoir si le celtique est une branche complétement indépendante ou si elle est proche voisine de la branche italique. Dans tous ces faits, il n'y a rien qui nous éclaire, quant à la question du pays d'origine. La séparation de la division aryenne et de la division européenne peut aussi bien avoir été le résultat de la migration des Européens en Asie, que de la migration des Asiatiques en Europe ; et en effet, des linguistes distingués ont déjà choisi leurs localités dans l'une ou dans l'autre de ces parties du monde. Mais il serait oiseux de prétendre à des conclusions définies quand les données le sont si peu. On peut trouver un jour des preuves d'une valeur réelle ; mais jusqu'ici on n'en a pas fourni encore.

Il y a tant de matériaux pour l'histoire de la langue indo-européenne, et elle a été l'objet de tant d'études, que cette grande division du langage humain est beaucoup mieux connue que les autres. Ainsi donc, tant à cause du haut intérêt qu'offre cette histoire en elle-même, qu'à cause de son utilité comme exemple de la méthode à suivre dans l'étude des autres divisions, nous allons examiner un peu plus en détail, quoique avec toute la brièveté possible, la partie de l'histoire primitive des langues indo-européennes qui n'est plus en doute.

Mais nous devons d'abord examiner la question de savoir (si l'on peut appeler cela une question) comment on doit procéder pour connaître les périodes historiques du langage. La famille indo-européenne elle-même ne possède que peu de documents appartenant à ces différentes périodes. Comment pouvons-nous savoir ce que les monuments écrits ne nous apprennent pas ? La réponse est simple à ce qu'on croit et assurée : il faut étudier les forces que nous voyons en œuvre devant nous et observer comment elles agissent ; puis, les transporter dans le passé, à l'aide d'un raisonnement par analogie, en concluant des causes semblables aux effets semblables, aussi loin qu'on peut aller raisonnablement, sans faire jamais intervenir des forces nouvelles, excepté là où les anciennes ne peuvent absolument suffire à donner l'explication demandée, et encore avec la plus grande réserve. C'est là la méthode inductive, familière à la science moderne. Le parallèle entre la linguistique et la géologie est, à cet égard, très-étroit et très-instructif, et l'on y a eu souvent recours. Le géologue infère du mode de formation des bancs de sable, le mode de formation des bancs de granit ; il se rend compte, en enterrant ou en submergeant des espèces vivantes, de l'existence des fossiles. La géologie est si fidèle à cette méthode que le savant qui l'abandonne et qui se sert de l'hypothèse, même quand les moyens ordinaires de l'expérimentation ne peuvent lui venir en aide, est traité de fantaisiste, et sommé de rester sur la réserve, jusqu'à ce qu'il puisse résoudre par des moyens vraiment scientifiques le problème qui l'occupe.

Sans doute, les circonstances et les conditions d'action des mêmes forces peuvent varier, et, en admettant l'unité de l'histoire géologique, on ne prétend pas que la terre ait été toujours ce qu'elle est aujourd'hui. L'opinion qui prévaut parmi les géologues est même que la terre a commencé par être une masse nébuleuse de vapeur en rotation ; mais cette opinion est née de la méthode inductive. L'unité essentielle de l'histoire du langage dans toutes ses phases et toutes ses périodes doit être le principe fondamental des études linguistiques si l'on veut que la linguistique soit une science. Déclarer de prime abord, comme le font quelques-uns implicitement ou explicitement, que les modes de formation des langues ont été autres dans les temps anciens que dans les temps modernes et qu'on ne peut inférer du présent au passé, devrait suffire à faire exclure des rangs des linguistes l'auteur de la proposition, si la science linguistique était aussi solidement constituée que l'est la science géologique. Ici encore, il faut admettre la différence des conditions et des circonstances, et l'on doit reconnaître que le langage primitif devait être aussi éloigné du langage moderne qu'un pays brillant des œuvres de la civilisation est éloigné d'un désert peuplé de bêtes féroces, ou même que le cosmos existant est éloigné de l'état d'une nébuleuse. Cependant, ce qui est doit être regardé comme le résultat d'une action prolongée, s'exerçant dans le même sens. Nous devons nous souvenir aussi que nous ne connaissons point assez complétement la nature et le mode d'action des forces qui agissent sous nos yeux, pour avoir la prétention de les connaître dans le passé, et que ce qui nous frappe comme anormal peut nous sembler, plus tard, régulier. Mais nous devons rejeter les hypothèses et ne pas les admettre, même à ce titre.

Nous avons vu plus haut, dans les chapitres consacrés aux changements du langage, que la tendance générale des hommes est vers la création des signes pour servir d'instruments à la pensée intime et de moyens de communication à cette même pensée ; qu'ils se servent pour cela des matériaux qui sont le plus à leur portée ; que la direction du mouvement est la réduction des désignations grossières, physiques, matérielles, sensibles, à des mots formels ou abstraits ; d'abord, par le changement constant de significations, ensuite, par l'agrégation des mots simples en composés, les uns servant de préfixes ou de suffixes aux autres et venant en modifier la valeur. Aussi loin qu'on peut suivre l'histoire du langage, on voit l'annexion des éléments formatifs employée comme moyen d'indiquer les relations, à tel point que c'est là le trait caractéristique de la langue indo-européenne et qu'expliquer ce fait c'est expliquer le développement de cette langue.

C'est dans l'habitude fort simple de composer les mots de deux ou plusieurs syllabes, dont chacune était d'abord un mot séparé, que nous avons trouvé (pages 120 *seq.*) le germe de la composition synthétique des formes; et nous avons remarqué un certain nombre de véritables ormes faites ainsi

par le seul secours des tendances qui prévalent universellement dans le langage humain. Les terminaisons adverbiales, *ly* en anglais, *ment* en français; le signe des temps passés des verbes, *d* en anglais, *ai* en français; les suffixes des dérivés anglais, *less* et *dom*, etc., sont des éléments formatifs aussi bien que tout autre élément de ce genre dans la langue indo-européenne; ce n'est que par l'étude et non par l'usage qu'on s'aperçoit qu'ils diffèrent de l'*s* de *loves*, du *th* de *truth*, lesquels ont été affixés aux mots à une époque beaucoup plus reculée. Et toute création de forme dont nous pouvons connaître l'histoire a eu lieu de cette manière par accrétion, les cas qui diffèrent en apparence étant, comme nous l'avons montré par *man* et *men* (homme et hommes), *rīd* et *read* (lire et lu), *sing* et *sang* (chanter et chanta), inorganiques, accidentels et résultant de l'altération phonétique de mots, auparavant formés par agrégation.

Les choses étant ainsi, les principes de la méthode inductive nous commandent d'attribuer au seul procédé que nous voyions à l'œuvre dans les temps historiques pour la formation des mots le développement de la langue indo-européenne dans les temps préhistoriques. Si l'action de ce procédé est trouvée suffisante, non-seulement nous n'avons pas à recourir à d'autres explications, mais il nous est interdit de le faire, à moins d'une indication absolue. Et ce n'est point parce que nous ne pouvons pas tout expliquer, que nous devons faire intervenir d'autres forces. Les monuments des langues sont trop incomplets, trop fragmentaires, pour que l'histoire linguistique soit sans lacunes et que nous puissions suivre l'évolution des mots à travers la série tout entière de leurs changements de sens et de forme. De même qu'à chaque période de la vie changeante de la terre, la série des souvenirs géologiques est disloquée, de même il y a des événements dans l'histoire qui dérangent la continuité régulière du développement linguistique dans toutes les parties de ce développement, transfert de significations, formation de mots, modes de dérivation. Quand nous voyons qu'il y a dans les langues germaniques et romanes, qui sont d'origine récente, tant de choses et tant de mots dont le linguiste ne peut expliquer la raison, comment espérer de pouvoir soumettre à une complète analyse les mots et les formes qui composent des langues d'une immense antiquité? Si les premières formes synthétiques que nous connaissons nous découvrent ce même principe de la combinaison, que nous voyons agir plus tard dans la formation des langues, nous en devrons conclure jusqu'à preuve du contraire que, puisqu'il est le seul qui agisse aujourd'hui, il a été le seul qui a agi autrefois.

Les maîtres de la philologie comparée veulent, en effet, que l'agrégation rende compte à elle seule de la formation tout entière de la langue indo-européenne, et qu'il n'y a pas un mot qui ne soit le résultat de l'addition successive d'élément à élément; ils disent que partout où nous séparons ces éléments nous trouvons d'un côté un signe qui représente l'idée radicale, de l'autre un signe qui représente l'idée modificatrice, et voyons que ces deux signes étaient primitivement aussi indépendants l'un de l'autre dans les mots où l'on ne s'en aperçoit plus, qu'ils le sont dans ceux où l'on s'en aperçoit aisément : comme dans *love-did*, qui a fait *loved* (aimé); dans *true-like*, qui a fait *truly* (vraiment); dans *habere habeo*, qui a fait *aurai*; dans *vera mente*, qui a fait *vraiment*, et ainsi de suite.

Mais cette doctrine en contient une autre très-importante : celle de l'existence d'un premier corps de racines monosyllabiques servant de matière première aux développements de la langue indo-européenne. C'est là un corollaire nécessaire : si tous les mots sont formés par accrétion et intégration, il n'y a d'original que les éléments qui les composent, les racines. Or, dans notre famille de langues les racines sont monosyllabiques. C'est la l'opinion de presque tous les linguistes; les dissidents sont en petit nombre et leurs négations sont aisément réfutées comme des malentendus ou des égarements de logique. Cette opinion n'a rien qui puisse troubler le savant, pas plus que l'admission d'un état social primitif barbare ne peut troubler l'historien; et de même qu'il y a encore des races sur la terre qui n'ont jusqu'ici appris à manier que les plus simples instruments, à ne s'abriter que sous des huttes en feuillage et à ne se vêtir que de peaux de bêtes, de même il y en a dont la langue n'est jamais sortie de la période radicale. Si nous voyons des inflexions de déclinaisons et de conjugaisons se produire à une époque récente, nous pouvons supposer un temps où rien de semblable n'existait. Si nous voyons naître dans l'histoire du langage les prépositions, les conjonctions, les articles, nous devons regarder comme possible l'existence d'un temps où les parties du discours n'étaient point distinctes les unes des autres. C'est l'affaire de la démonstration scientifique de convertir ces possibilités en réalités évidentes.

Il faut remarquer que cette doctrine ne nous oblige pas à reconnaître et accepter une liste toute faite de racines, comme étant les premiers éléments des langues de notre famille. Nous montrerons plus tard, comme nous l'avons déjà montré dans quelques cas, que ce qu'on s'accorde généralement à regarder comme des racines sont déjà des agrégations, comme *count* (compter), *cost* (coûter), *preach* (prêcher), etc., que nous avons remarqués plus haut. Ceci ne fait que restreindre un peu les applications du mot racine. Le fondement de la doctrine des racines c'est sa nécessité logique, laquelle résulte du développement historique de l'appareil grammatical. Il faut remarquer aussi que la question de l'existence des racines, comme point de départ des langues, est tout à fait distincte de la question de l'origine du langage, dont nous ne parlerons que plus tard : l'une est exclusivement linguistique; l'autre appartient en partie à l'anthropologie.

Donc les racines existaient dans la langue indo-européenne avant qu'on eût trouvé le moyen d'établir les distinctions grammaticales, avant le développement des inflexions, avant la séparation des parties du discours. Chacune était le signe d'une conception simple dont les rapports étaient indéterminés et qui n'indiquait pas qu'on l'envisageât ou comme nom d'un objet concret, ou comme attribut, ou comme prédicat; le même signe servait indifféremment dans les trois cas. C'est là un état de choses que nos habitudes de langage et d'esprit rendent fort difficile à comprendre, mais dont nous sommes encore témoins, à un moindre degré, chez les peuples dont les langues sont au plus bas point de développement. Les racines, cependant, ne sont pas toutes d'une seule classe; il y a un petit corps de ce qu'on appelle les racines pronominales ou démonstratives, qui se distinguent des autres en ce qu'elles indiquent plutôt la position relative de celui qui parle qu'une qualité concrète. Elles sont peu nombreuses et très-simples sous le rapport phonétique : une voyelle isolée, ou une consonne suivie d'une voyelle. Beaucoup de linguistes répugnent, non sans raison, à admettre que ce soient là de véritables racines et pensent qu'elles sont sorties, par atténuation de sens, de la classe des autres racines; mais on peut, ce nous semble, admettre que cette distinction existait antérieurement à l'ensemble du développement des formes indo-européennes. La question ne pourra être éclaircie que lorsqu'on connaîtra mieux les langues d'ordre inférieur; peut-être le développement précoce de cette classe de mots formels a-t-il été le signe distinctif de cette haute aptitude linguistique qui a toujours distingué cette famille et qui a préparé son évolution. L'autre classe, appelée racines verbales ou prédicatives, était en général composée des signes qui indiquaient les actes ou les qualités qui pouvaient être perçus par les sens. Ils étaient beaucoup plus nombreux et se comptent par centaines; exemples : *stá* (en grec, ἵστημι, en latin, *stare*, en anglais, *stand*, en français, *rester*, dans le sens d'être de-

bout); *dâ* (en grec, δίδωμι, en latin, *dare*, en français, *donner*); *par* (en grec, περάω, en latin, *experior*, en allemand, *fahren*, *fare*); *wid* (en grec, οἶδα, en latin, *video*, en allemand, *wissen*, etc.), et ainsi de suite.

Un des premiers pas, peut-être même le premier, et un des plus importants dans l'histoire du développement du langage, a été la séparation des verbes d'avec les noms substantifs ou adjectifs. L'essence d'un verbe c'est d'être un prédicat ou signe d'affirmation, et toutes les langues ne sont point arrivées à posséder une forme distincte pour indiquer la prédication. Il y a plusieurs langues qui ne distinguent pas d'une façon formelle : *giving* (*donnant*), pris comme substantif de *giving*, pris comme adjectif; *gift* (*don*), de *gives* (*il donne*) : elles mettent tout simplement le sujet et le prédicat côte à côte et disent : *lui donneur*, *lui bon*, laissant à l'esprit le soin de suppléer au copule qui manque. La formation d'un verbe n'est pas autre chose que la création de certaines combinaisons d'éléments pour un usage exclusivement prédicatif, que l'invention d'un lien spécial qui établit le rapport du prédicat au sujet. Ceci a eu lieu par l'adjonction de certains éléments pronominaux aux éléments verbaux : *dâ-mi*, *dâ-si*, *dâ-ti* : le premier ayant déjà acquis une signification quasi personnelle comme indiquant ce qui est plus rapproché par rapport à ce qui est plus éloigné. La question de savoir comment il faut traduire *dâ-mi*, par exemple, si c'est par *donne-moi*, ou *donnant* (adjectif) *moi*, ou *donnant* (substantif) *mien*, ou *donnant ici*, ne mérite pas d'être débattue, puisque dans la période dont nous parlons le premier élément contenait le nom, l'adjectif, et le verbe, et le second, le pronom et l'adverbe, et qu'on ne distinguait pas encore d'une façon formelle *je* et *mien*. Les combinaisons présentées ci-dessus donnaient trois personnes du verbe. Elles exprimaient le singulier en elles-mêmes mêmes et étaient rendues plurielles par la juxtaposition d'éléments pronominaux à la fin; exemple : *masi* qui est *ma-si*, *moi* (et) *toi*, et qui signifie *nous*. Les formes ainsi créées n'étaient point des formes de temps; mais on fit ensuite un prétérit en faisant précéder le mot d'un élément adverbial, le préfixe du grec qui indiquait l'action comme s'étant passée *alors* : *a-dâ-mi*, *alors donner moi*, autrement, *j'ai donné*, et la forme a été, à cause de l'addition accentuée du premier membre, contractée en *âdâm* (sanscrit *âdâm*, grec, ἔδων) d'où est venue la distinction entre terminaisons secondaires et terminaisons premières, qui est un fait très-marqué dans les langues de la famille. Un autre temps passé fut créé par la réduplication ou répétition de la racine *dâ-dâmi* (*donner*, *donner*, *moi*), autrement, *j'ai donné*. La réduplication a été abrégée de diverses manières; en latin et en allemand, elle est devenue le prétérit général, la syllabe augmentative du temps ayant disparu. Les mots anglais *sang* (chanté), *held* (tenu) en sont descendus. Cependant, peu des signes du temps présent dans les verbes indo-européens sont d'une formation aussi simple. Ordinairement, les racines paraissent avoir été allongées, soit par une autre réduplication (en sanscrit, *dadâmi*, en grec, δίδωμι) ou par l'addition de plusieurs éléments formatifs (en latin, *cer-no*, *cre-sco*, en grec, δάμ-νη-μι, δείκ-νυ-μι, etc., etc.) : tous moyens, suppose-t-on, d'indiquer la continuité d'action, comme est le *am-gi-ving* anglais (*suis donnant*), mais qui, plus tard, n'ont pas été restreints à ce seul sens. Dans quelques verbes, en même temps que le nouveau présent et son prétérit continu ou *imparfait*, on conserva le prétérit et les modes des plus simples racines, avec une signification passée moins définies, ce qui fit le *second aoriste* grec et sanscrit (comme ἔδων, *âdâm*, outre l'imparfait ἐδίδων, *âdadâm*). Dans d'autres verbes, on fit un temps accordant en composant probablement une seconde racine *as* (être) avec une autre, ce qui fit ce que l'on appelle en grec le *premier aoriste*. Outre cela, un futur, que l'on suppose avoir contenu le même élément auxiliaire, fut créé avant la séparation des branches indo-européennes, dont la forme la mieux conservée se trouve dans le grec et le sanscrit; la forme complète de son suffixe est *syâmi*; en sanscrit *dâsyâmi*, en grec, δώσω (plus anciennement, δωσιω), *je donnerai*. Il y avait aussi quelques personnes de l'impératif qui n'avaient pas des signes de modes particuliers, mais des terminaisons particulières. Les autres modes étaient le subjonctif et le conditionnel, marqués par l'insertion entre la racine et la terminaison d'un signe quelque peu douteux. Enfin, il y avait une voix réflective ou *moyenne* dans toutes ces diverses formes qui était caractérisée dans les terminaisons personnelles elles-mêmes : extension de sens d'un même signe, généralement indiquée par la répétition, qui tantôt avait une valeur subjective et tantôt une valeur objective.

Tel semble avoir été l'entier édifice du verbe indo-européen, avant la séparation des branches de la langue indo-européenne. Cet édifice a été diversement agrandi, rapetissé, modifié dans chacune de ses branches. Le sanscrit a conservé le plus fidèlement les formes extérieures; le grec a le mieux retenu les anciennes, et en a ajouté un grand nombre, de sorte que le verbe grec est le plus riche de la famille. Le latin en a perdu beaucoup, mais y a introduit beaucoup de variantes modernes. La branche germanique a tout perdu, sauf le présent et le parfait, avec l'optatif que nous appelons subjonctif, et l'impératif. A part le prétérit formé avec *did*, dont nous avons déjà parlé souvent, les nouvelles additions ont été faites sous forme de combinaisons analytiques. Suivre plus loin l'histoire des verbes serait pour nous une tâche trop longue, si intéressante qu'elle pût être.

La genèse du nom, comme partie du discours, dans ses deux formes, le substantif et l'adjectif, était impliquée dans celle du verbe : quand on eut séparé les verbes de la masse des signes articulés, le résidu était les noms. Tout, dans le langage indo-européen, est dans l'origine du verbe ou nom, forme de conjugaison, ou forme de déclinaison. D'un autre côté, plus nous remontons en arrière moins nous trouvons nettement établie la distinction du substantif et de l'adjectif; ils prennent les mêmes suffixes, les mêmes inflexions; on désigne les objets par leurs qualités, et l'on ne distingue guère si l'on emploie le mot qui dénote la qualité comme signifiant une chose ou un attribut de cette chose. Le caractère distinctif du nom est la terminaison relative au cas, comme le caractère distinctif du verbe est la terminaison relative à la personne, les cas et les nombres font pour les noms ce que les nombres et les personnes font pour les verbes; ils leur assignent leur place et leur utilité dans le discours. Les cas dans l'indo-européen sont au nombre de sept, outre le vocatif qui n'est pas un cas dans le même sens que les autres, puisqu'il n'a point de rapports de syntaxe avec les autres mots. L'accusatif indique la direction immédiate de l'action du verbe; l'ablatif indique d'où l'action procède; le locatif marque où elle a lieu; le causatif, par quoi elle a lieu; le datif, pourquoi elle a lieu; le génitif indique de quoi elle procède, et les liens ou rapports généraux de l'action; enfin, le nominatif semble le cas le plus formel, le plus abstrait du sujet; le vocatif lui ressemble presque toujours et ne prend point d'inflexion particulière.

La genèse des déclinaisons est beaucoup plus obscure que celle des conjugaisons. Les suffixes du génitif montrent beaucoup d'air de famille avec les suffixes de dérivations. Les éléments pronominaux sont très-visibles parmi les autres éléments : mais tous les cas sont trop douteux pour qu'on puisse les présenter d'une façon sommaire, et l'espace ne nous permet pas de faire autre chose ici que des résumés. Comment les distinctions de nombres sont combinées avec les distinctions de cas, n'est pas chose claire. Les terminaisons du nombre singulier, du nombre deux, du nombre pluriel, ont l'air d'être indépendantes, et l'on ne voit pas que des signes indiquant le nombre soient, comme cela arrivent souvent dans les langues d'un type inférieur, insérés entre

la syllabe médiale et la syllabe finale ou initiale. Puis la langue, dans la période primitive, est complètement exempte de ces modes de flexion qui, dans la période moyenne, servent à former le système des cas. Il y avait d'abord à peu près uniformité de déclinaison dans tous les mots ; ensuite, uniformité de déclinaison dans les mots qui avaient la même finale ; plus tard, la finale caractéristique ayant disparu, il y a eu confusion de déclinaisons. Telle est l'histoire générale du développement de ce côté de la langue.

Une autre matière à distinction, celle des genres, est si mêlée à celle des cas et des nombres qu'on ne peut l'en séparer. On est loin d'avoir résolu le problème de l'origine de cette distinction dans la langue indo-européenne. Évidemment, elle est née de la distinction des sexes dans les créatures qui ont un sexe visible ; mais ces créatures ne sont qu'une très-petite partie de la création, tandis que la distinction s'applique à tout ce qui existe, et cela sans qu'elle ait trait, la plupart du temps, à un rapport avec le sexe naturel. Le monde des objets qui n'ont point de sexe visible n'est pas dans toutes les langues, comme dans la langue anglaise, relégué dans le genre neutre. De grandes classes de mots sont rangés en masculins et en féminins, tantôt en vertu d'une analogie poétique et par une estimation imaginaire de leurs qualités distinctives comparées à celles de l'homme ou de la femme, tantôt en vertu d'analogies grammaticales, parce qu'ils ressemblent à des mots dont le genre est déjà déterminé. Dans tous les cas, dans la période indo-européenne commune, c'est-à-dire avant la séparation des branches, tous ou presque tous les mots indiquant des attributs étaient infléchis de trois manières, un peu variables, pour marquer la distinction des genres ; les noms substantifs suivaient un de ces trois modes, et étaient masculins, féminins ou neutres. La distinction avait lieu, tantôt dans la syllabe finale, tantôt dans la syllabe initiale servant de base, quoiqu'il n'y eût guère de suffixe de dérivés ou de flexions qui, à la rigueur, ne pût être des deux genres. La distinction du féminin était la plus marquée ; celle du masculin et du neutre se confondait presque, excepté au nominatif et à l'accusatif.

Les pronoms avaient part aussi à la flexion des noms dans les trois variétés, cas, nombre et genre. Cependant, le genre n'était pas distingué dans ces mots démonstratifs qui acquièrent un caractère spécifique selon qu'il se rapporte à la personne qui parle ou à la personne à qui l'on parle. Et les mots qui sont originairement des pronoms avaient des irrégularités de flexions, par rapport aux autres mots.

Quoique une racine avec sa déclinaison suffise à faire un nom, la grande masse des noms indo-européens ont d'autres éléments interposés entre la racine et la syllabe finale, que nous appelons suffixes de dérivations ; et ceux-ci en viennent avec le temps à être divisés en deux classes bien distinctes : suffixes primaires, c'est-à-dire qui sont annexés immédiatement à la racine verbale ; suffixes secondaires, c'est-à-dire qui sont ajoutés après d'autres annexes dérivées. Les cas de ce genre sont trop rarement bien reconnaissables dans les langues primitives, et l'histoire des changements d'application de ces suffixes est trop difficile à tracer pour que nous entreprenions d'exposer leur développement. Mais, bien que le sujet soit obscur il n'y a point de mystère dans le principe que leur existence suppose : le procédé qui a servi à faire les suffixes modernes a parfaitement pu suffire à faire les suffixes anciens.

Comme la signification et l'application des racines prédicatives ou verbales font les verbes et les noms, les racines démonstratives (qui ne font pas des verbes) donnent naissance aux adverbes et aux pronoms. C'est de celles-ci que viennent les mots qui marquent le lieu, la direction et qui peuvent aisément servir à marquer le temps, lesquels sont de la nature adverbiale. On veut aussi qu'ils soient des formes particulières de pronoms, et l'on pose en principe que tous les mots sont originairement des formes infléchies du verbe ou du nom. Il est certain qu'une fois née, la classe des adverbes est grossie par ce moyen depuis le commencement de son histoire et nous en avons donné des exemples (pages 34 et 102). Les prépositions sont (dans le sens que nous donnons à ce mot) d'origine plus récente encore, ayant été créées comme partie distincte du discours par l'élimination de certains adverbes qui indiquaient la relation avec le verbe. Nous les voyons paraître distinctement dans la plus vieille langue de la famille, le sanscrit, et croître toujours depuis en nombre et en importance. Les conjonctions, quoiqu'elles ne fasse complétement défaut nulle part, sont d'origine secondaire, car elles caractérisent le développement historique du langage. Former des périodes en réunissant des membres de phrases et en ayant présente à l'esprit leur relation l'une avec l'autre, c'est quelque chose de plus, en effet, que de réunir des mots en membres de phrases.

Ce sont là les *parties du discours* de la langue indo-européenne, c'est-à-dire les classes principales de mots ayant des applications restreintes et des rapports définis, entre lesquelles se sont divisés les signes holophrastiques, ou signes équivalents à une phrase entière, qui composaient, au commencement, tout le langage. Mais il y a une autre classe de mots, les interjections, qui ne sont pas à proprement parler une *partie du discours*, mais qui sont, plutôt, analogues à ces mêmes signes holophrastiques, dont tous les autres procèdent par évolution. Une interjection typique est un son articulé spontanément sous l'influence d'un sentiment et qui peut se paraphraser par ses seules modulations. Ainsi *Ah !* ou *oh !* peuvent signifier selon le ton : je suis blessé, je suis surpris, je suis charmé, etc. Seulement, ce mot est indivisible. Cependant, nous sommes tellement dominés par les conventions et par l'habitude, que même nos exclamations sont devenues généralement conventionnelles et que les interjections font partie du langage ordinaire. Il faut qu'un homme soit singulièrement ému pour prononcer une exclamation naturelle, une exclamation dans laquelle il n'entre rien des habitudes acquises de la société. L'emploi des mots ordinaires en phrases incomplètes dans le sens exclamatoire est devenu chose très-commune dans le langage familier, l'émotion ou la précipitation étant cause que l'on mutile l'édifice des phrases, que l'on rejette la combinaison du sujet et du prédicat et qu'on en présente seulement les éléments les plus frappants. C'est là un véritable abandon de tout ce qui a fait, dans le développement historique du langage, sortir la phrase du monosyllabe radical, au moyen de la domination croissante de la réflexion sur l'instinct et de la raison sur la passion.

Dans cette esquisse trop rapide et trop imparfaite de l'histoire de la langue indo-européenne, nous n'avons pas cherché à déterminer l'ordre dans lequel se sont suivies les différentes parties du développement inflexionnel. Cette tâche est impossible jusqu'à ce qu'on connaisse à fond l'histoire des langues inférieures vivantes et encore non développées. Pour plusieurs raisons, la connaissance des langues indo-européennes n'y peut suffire : la période de ses premiers développements est trop éloignée ; les monuments que nous possédons sont trop incomplets et l'interprétation en est trop difficile ; enfin, nous ne sommes point compétents pour en juger. Nous avons assez insisté déjà sur l'impossibilité de fixer les dates et la durée des premières périodes ; tout ce qu'on peut préjuger, c'est qu'elles ont été très-longues. Il s'agit d'une série d'actes successifs s'engendrant les uns les autres ; d'un développement d'habitudes qui, après avoir été effets, sont devenues causes à leur tour ; et chaque acte, comme chaque habitude, a été alors, comme il le serait aujourd'hui, l'œuvre de beaucoup de temps, sans toutefois que nous puissions dire s'il y a fallu le même temps qu'il y faudrait maintenant, puisque le degré de rapidité du mouvement dépend

en partie des conditions extérieures, conditions que nous ne pouvons pas entièrement connaître.

Il y a eu aussi, en matière de syntaxe, une gradation évidente, suivie d'une dégradation, qu'on aperçoit au fond de cette histoire. Pendant l'immense période préhistorique et avant la séparation des branches, le système de flexion du nom et aussi, quoique moins distinctement, celui du verbe, avaient atteint à une perfection qui a subi depuis une diminution progressive. Non qu'on ait perdu la faculté d'exprimer les distinctions ; mais on a pris pour le faire d'autres moyens : auxiliaires, mots formels au lieu de suffixes, éléments formatifs adjoints aux mots ; nous appelons ces moyens *analytiques* par opposition au nom de *synthétiques* que nous donnons aux autres. *He might have loved* (*il pourrait avoir aimé*), *he will be loved* (*il sera aimé*), qui remplacent l'*amavisset* et l'*amabitur* latins, sont des exemples typiques de cette manière de s'exprimer. Ce fait a été cité contre la théorie qui réduit la langue à n'avoir été d'abord qu'un corps de racines monosyllabiques, par ceux qui croient, au contraire, à une période primitive de polysyllabisme exagéré. Mais c'est là évidemment une erreur. L'argument serait bon si l'on ne connaissait autre chose dans l'histoire du langage que la réduction des mots et si l'on n'assistait pas à leur formation et à leur croissance. Mais, si nous regardons tout ce travail d'arrangement, de combinaison, d'intégration, de mutilation et de corruption qui se fait au sein d'une langue, remuant sans cesse les mêmes matériaux, produisant et détruisant tour à tour des formes, nous trouverons naturel que les circonstances et les habitudes changeantes d'un peuple donnent à l'histoire des langues la forme d'une progression. Les procédés de formation une fois inaugurés sont continués jusqu'à ce qu'on ait trouvé un appareil suffisant pour l'expression des rapports, et, quand on y est parvenu, la vertu de ces procédés triomphe mieux que jamais pendant quelque temps encore des forces destructives qui sont incessamment à l'œuvre. Ensuite, le contraire arrive ; la vertu du procédé créateur devient moindre que la force de destruction ; il y a plus d'usure des formes que de renouvellement de ces mêmes formes par des moyens synthétiques quoique ce renouvellement ne soit jamais, pourtant, tout à fait suspendu. Il ne se fait plus de combinaisons, d'intégration d'éléments ; la langue change toujours, mais d'une autre manière. Ce sont les habitudes de construction qui se modifient, et cela diversement, selon les classes sociales ou les localités. S'il y a une loi qui préside à cette phase graduelle de développement, elle n'a point encore été découverte, et il est probable qu'elle ne le sera point, quoique nous puissions indiquer quelques-unes des influences principales qui contribuent à amener les effets en question.

W. D. Whitney,
professeur de sanscrit et de philologie comparée à Yale-College (États-Unis).

LES JÉSUITES

Par M. J. Huber (1)

Omnia serviliter pro dominatione : toute l'histoire de la Société de Jésus se résume dans cette courte phrase de Tacite. Du jour où Loyola a inauguré la doctrine nouvelle, ses disciples ont compris que le monde allait devenir leur conquête, nous dirions presque leur proie. Aussi, dès l'origine, il n'est point de sacrifices qu'ils n'aient acceptés pour atteindre le but offert à leur ambition absorbante : sacrifices d'amour-propre ou de dignité, de préjugés ou de conviction, de fortune ou de gloire. Ils ont tout subordonné à cette idée unique : le triomphe de leur secte. Le livre dont nous nous occupons nous en fournit la preuve à chaque page.

M. Huber, en effet, nous montre à l'œuvre ces « soldats de l'Église », ces combattants cosmopolites « sans patrie, sans feu ni lieu », aventuriers du papisme dont les maisons, comme ils le proclament eux-mêmes, sont semblables à des camps.

Le premier chef de cette petite troupe, qui devait si rapidement grossir et devenir une armée, songea-t-il à créer, tel qu'il existe, ce corps redoutable ? eut-il conscience de la force et de la durée de l'association ? a-t-il prévu ses destinées ? Pour qui connaît la vie de Loyola, la réponse n'est pas douteuse.

Issu d'une des plus anciennes familles d'Espagne, don Inigo Lopez de Recalde naquit en 1491 au château de Loyola. Il embrassa le métier des armes, le métier des gens de qualité, et n'y fut point heureux. De la guerre, il ne recueillit qu'une blessure horrible à la jambe et resta boîteux pour toute sa vie. Sur son lit de douleur, il vit s'évanouir les rêves dorés de sa jeunesse, il assista au désarroi de ses illusions. Son imagination ardente s'enflamma à la lecture des hauts faits des apôtres. Leur carrière s'ouvrit devant ses yeux. Mais les pratiques ascétiques de la caverne de Mauresa où il s'était retiré, en exaltant son imagination et en excitant ses nerfs, abattirent ses forces physiques. Une grave maladie survint. Né pour l'action, l'ancien chevalier reconnut bientôt le péril et l'inanité de ces pratiques qui ne pouvaient qu'affaiblir le corps et l'esprit.

A trente-trois ans, il se mit à étudier successivement le latin, la philosophie, la théologie, et après avoir recruté à Paris quelques compagnons dévoués, il se rendit à Rome, où la jeune Société s'organisa, fixa ses statuts et prit le nom de « Compagnie de Jésus ». Paul III la consacra le 17 septembre 1540 avec cette condition, bientôt supprimée, que le nombre des membres ne dépasserait pas soixante.

L'expérience du commandant militaire servit au chef religieux. Il prit d'abord le titre de « général ». Et quand même le but de la Société de Jésus n'eût pas été de combattre sous la bannière de la croix pour le service du Seigneur et du pontife romain, son vicaire, la façon dont Loyola disciplina sa petite troupe devait en faire la milice la plus soumise en même temps que la plus résolue.

Milice soumise, car son premier précepte est celui de l'obéissance passive, aveugle. Le général est le continuateur du Christ, sa voix est celle que Dieu emprunte pour donner ses commandements aux fidèles ; il deviendrait fou, affirme le jésuite Mariana, qu'il aurait pour lui la plus grande partie de la société. Loyola n'a-t-il pas dit : « Quand même Dieu t'aurait proposé pour maître un animal privé de raison, tu n'hésiteras pas à lui prêter obéissance, ainsi qu'à un maître et à un guide, par cette raison seule que Dieu l'a ordonné ainsi. »

Milice résolue, parce que cette obéissance passive, en annihilant la volonté, en étouffant la conscience, rend illusoire la responsabilité individuelle et substitue le sentiment de la

(1) Professeur de théologie catholique à l'université de Munich. Traduction de M. Alfred Marchand.

soumission à l'idée du devoir ; avec elle la bravoure n'est que l'exécution d'un ordre ; elle force l'héroïsme.

Comment amener à cette abnégation des hommes intelligents ? car Ignace n'entendait point en admettre d'autres parmi ses compagnons : il se rappelle les effets de la méditation sur son esprit. Les *Exercices spirituels*, médités et écrits dans la caverne de Maurésa, servirent ses desseins et devinrent une sorte d'introduction à la vie mystique. En graduant ces exercices suivant leurs effets psychologiques, on finit par enlever complètement le novice au monde réel ; on fait naître en lui l'exaltation la plus vive, l'enthousiasme le plus ardent et le plus sombre. Avec la prière et la méditation, avec les macérations ordinaires, les pratiques les plus étranges sont employées avec succès pour frapper l'esprit de l'initié. Pendant le temps que dure cette « veillée des armes », on fait tour à tour la lumière et l'obscurité dans sa cellule, on lui montre tantôt des ossements, tantôt des fleurs fraîchement cueillies, pour lui offrir tour à tour l'image de la mort et celle de la vie renaissante.

La méditation et la contemplation doivent être poussées jusqu'à la vision et l'hallucination : « L'âme, disent les *Exercices*, doit voir les flammes immenses, les âmes emprisonnées dans des corps de feu, entendre leurs plaintes, leurs hurlements, leurs blasphèmes, sentir la fumée, le soufre, l'odeur de corruption et de pourriture, goûter l'amertume des larmes ; sentir le ver rongeur, les remords ; toucher le feu qui brûle les âmes. » Nous ne sommes pas bien loin, on le voit, des mystères d'Eleusis et des extases du Bouddhâ, et l'on aurait mauvaise grâce, après cela, à taxer de jongleries les inventeurs des religions de l'antiquité. S'il est vrai qu'un pareil régime puisse émousser l'esprit le mieux trempé, faire chanceler la raison la plus solide, faudra-t-il crier au miracle si des spectres sanglants hantent les imaginations surchauffées de pauvres filles comme les Marie Alacoque, les Bernadette Sabirous et les Louise Lateau. Quelque grossiers que soient ces procédés, s'ils ont encore aujourd'hui des chances de succès, quelle n'était pas leur puissance sur les masses ignorantes du XVIe siècle.

Loyola ne s'est donc pas trompé : l'obéissance passive est demeurée le plus ferme rempart de sa Compagnie. La subordination des membres aux supérieurs, l'étroite surveillance exercée par tous les membres les uns sur les autres, rendent facile la direction de ces troupes. La dénonciation y est du reste élevée au rang d'un devoir sacré : « Si l'on examinait les archives de Rome, s'écrie Mariana, on ne trouverait pas un seul bon jésuite, car tous sont souillés par des dénonciations. »

On comprend que, s'abandonnant à la discrétion d'un général, responsable devant Dieu seul, de tels soldats ne soient pas arrêtés par les scrupules : ils n'ont point à s'inquiéter des voies à suivre, des armes à manier. Le mensonge est permis et employé quand la Société y découvre quelque utilité, de même que la persécution est ordonnée dès que la propagande y trouve son compte. Tout est bon, tout est juste : *Ad majorem Dei gloriam*.

Étant donné l'inquisition, les jésuites devaient aller à elle, ou l'inquisition venir à eux. Comme ils étaient les plus habiles, ce fut le roi Jean de Portugal qui fit les avances : ils furent inquisiteurs sans l'avoir sollicité.

N'est-ce pas Facundez et Escobar qui disent : « Les fils chrétiens et catholiques peuvent accuser leur père du crime d'hérésie, quand même ils prévoient que cette dénonciation entraînera la mort de leurs parents. Ils sont autorisés à refuser toute nourriture à leurs parents, si ceux-ci tentent de leur ôter la foi. Bien plus, si les parents recourent à la violence, les enfants, dans l'intérêt de leur conservation bien entendue, peuvent mettre à mort les auteurs de leurs jours. »

Cela s'appelle le renoncement. Escobar et Tartufe professent la même doctrine. Orgon s'en vante :

> « Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien,
> » De toutes amitiés ils détachent mon âme
> » Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme
> » Que je m'en soucierais autant que de cela (1). »

Au service de qui est mise cette ardeur de combat ? A qui profite ce renoncement ? A la foi ? — Non : à l'Église, à ses prétentions spirituelles et temporelles. De là le caractère éminemment politique de l'ordre. De là aussi sa prospérité et son indépendance au milieu du clergé asservi.

Les papes ne peuvent pas ne pas combler de faveurs et de privilèges, d'indulgences et de dispenses ceux qui se sont constitués les gardes du corps de la papauté.

L'indépendance de l'ordre fut placée hors de l'atteinte des rois et des princes, menacés de la grande excommunication, hors de la juridiction des papes qui s'interdirent eux-mêmes à tout jamais le droit de restreindre ces privilèges. « Les papes vendirent l'Église à l'ordre de Jésus, et par là, se livrèrent eux-mêmes entre ses mains. »

Qu'on s'étonne donc que les jésuites aient été les plus actifs promoteurs du dogme de l'infaillibilité, qu'ils aient été jusqu'à commettre « des faux » pour l'appuyer ! L'infaillibilité papale ne peut rien contre eux, elle peut tout pour eux.

Leur indépendance est le prix du zèle qu'ils ont déployé depuis des siècles pour faire accepter des catholiques romains l'infaillibilité de leur pontife. Ils ont même trouvé des raisons pour la justifier : « Un pape très-ignorant, écrit Erbermann, peut très-bien être infaillible, car Dieu s'est servi autrefois d'une ânesse pour ramener les hommes dans la bonne voie. »

Élevés ainsi au-dessus des puissances terrestres, que pouvaient craindre les jésuites ? Chassés du Portugal, chassés de l'Espagne, chassés de la France, chassés des Deux-Siciles, de Naples, de Parme, par toutes les cours bourbonnéennes (les réconciliations se sont faites depuis), supprimés par un bref de Clément XIV, — qui mourut empoisonné, — ils purent bien être séparés. Mais les tronçons de l'ordre ne tardèrent pas à se rejoindre, à se ressouder. Et le bref de restauration (Pie VII, 1814) ne modifia pas plus l'état de la société que le bref de suppression.

Les jésuites sont d'ailleurs assez riches pour être patients. « Donner à l'ordre la totalité ou une partie de sa fortune,

(1) Il est curieux de retrouver chez toutes les sectes religieuses les mêmes théories de détachement, de rupture complète avec l'humanité et la famille. Les grands adversaires des jésuites, les jansénistes, n'en furent pas exempts. Ainsi le Nearque de Corneille ne fait que traduire leur pensée quand il dit à Polyeucte, en parlant de Dieu :

> « Il ne faut rien aimer qu'après lui, qu'en lui-même,
> » Négliger pour lui plaire et femme et biens et rang,
> » Exposer pour sa gloire à verser tout son sang. »

c'est, de la part du novice, faire preuve d'une perfection supérieure. Abandonner sa fortune à ses parents, c'est écouter la voix de la chair et du sang, c'est fermer l'oreille à la voix du Christ. » Du reste, Ignace, homme pratique, voulut que ses disciples ne négligeassent pas les intérêts matériels. En les envoyant à la conquête des âmes, il ne leur interdit pas plus celle des terres que la traite des corps, qui renferment les âmes. C'est pourquoi nous voyons, en 1741, deux siècles à peine après la fondation de l'ordre, Benoît XIV blâmer sévèrement les jésuites de réduire en esclavage, de vendre comme esclaves au Paraguay, au Brésil et dans la Plata, non-seulement les Indiens à baptiser, mais les Indiens baptisés, de les priver de leurs biens, etc.

Ils se livrent à la banque, au commerce, mais n'en acceptent que les bénéfices. C'est leur probité, la probité avec « restriction mentale » qui oblige Louis XV à les expulser du royaume. Aux créanciers du P. Lavalette, qui réclament le payement de 2 400 000 livres, ils répondent en repoussant la solidarité de l'Ordre, spécifiée cependant sur les lettres de commerce, et ils offrent des messes pour le salut de l'âme des morts.

Quelle probité attendre de ces marchands qui enseignent qu'un banqueroutier peut, en conscience, retenir de ses biens tout ce qui lui est nécessaire, à lui et à sa famille, afin d'éviter la gêne; de ces éducateurs du peuple qui « permettent aux domestiques, mécontents de leurs gages, de se dédommager par des vols commis au préjudice de leur maître, à la condition que ce soit à titre de compensation ».

Leur morale d'ailleurs ne laisse pas que d'être très-large et très-fantaisiste. Citons quelques-unes de leurs maximes :

« L'honnête homme qui se résignerait difficilement à mendier, peut, s'il ne trouve pas moyen de se le procurer autrement, voler le nécessaire.

» Il est permis à un fils de se réjouir d'avoir, en état d'ivresse, tué son père, si cette mort lui vaut un bel héritage, etc., etc. »

Et quels confesseurs avisés que ceux à qui le maître, Ignace, a dit : « Une prudence consommée jointe à une pureté médiocre vaut mieux qu'une sainteté plus parfaite jointe à une habileté moins grande. » Et encore : « Les gens entièrement absorbés par les intérêts passagers, il ne faut pas leur parler à brûle-pourpoint du salut de leur âme; ce serait jeter l'hameçon sans amorce, sans appât. » Les adeptes comprirent la pensée de l'initiateur : « Si un grand pécheur se confesse, écrit l'un d'eux, il faut s'arrêter beaucoup moins aux petits détails de la vie que chez un petit pécheur, et se garder de provoquer par un examen trop sévère la répugnance et le dégoût que pourrait lui inspirer le sacrement. » Cela s'appelle l'*accommodation*. Les rois, plus que tous, avaient besoin de cette indulgence, de cette accommodation. Qu'on juge de l'empressement avec lequel ils recherchèrent les Jésuites comme confidents. Pendant les trois derniers siècles la congrégation gouverna l'Europe. — Quoi qu'on en dise, nous voulons croire qu'il n'en est plus de même à l'heure présente. — Mais les fins politiques prévirent bientôt le danger de leur succès : « Le confesseur évitera de faire croire qu'il exerce une grande influence, qu'il dirige le souverain à son gré : cette conviction, si elle venait à se répandre, nuirait beaucoup à la Société de Jésus. Au cas où l'influence du confesseur serait réelle, il tâchera d'accréditer le bruit contraire et de modérer l'exercice de son pouvoir. » Clément VIII, qui se méfiait du confessionnal des Jésuites, disait : « Leur curiosité les pousse à pénétrer, à s'imposer partout, surtout au confessionnal, » — et surtout en vue des secrets d'État.

Leur confessionnal avait un autre danger, car si leurs principes sont trop faciles, généralement ils sont plus relâchés encore dans la question de la débauche.

« Escobar conseille aux jeunes filles enceintes l'avortement artificiel, si la vie ou l'honneur est mis en jeu. »

« Si quelqu'un trouve plaisir à entretenir des relations intimes avec une femme mariée, non point parce qu'elle est mariée, mais parce qu'elle est belle et en faisant abstraction des faits du mariage, ce plaisir n'implique pas le crime d'adultère. » (*Traité de morale* du P. Mouret. Fribourg, 1834.)

Le P. Beuzi, ayant déclaré que c'était une peccadille que de palper les seins d'une nonne, cette opinion sur les *tatti mamillari* fit scandale et l'on surnomma les Jésuites « les théologiens mamillaires ».

Moja tient le vol de trente pièces d'argent pour un péché plus grave que la sodomie.

Le livre *De Matrimonio* de Thomas Sanchez, qui contient la description complaisante et détaillée de toutes les variations possibles du péché charnel, a servi de guide pour les interrogatoires du confessionnal. On reste stupéfait devant le cynisme de ces élucubrations. Les questions que ces auteurs prescrivent de poser aux femmes et aux jeunes filles sont de nature à leur enseigner des vices qui leur sont inconnus.

Et c'est la Compagnie de Jésus qui a amené le culte de Marie au degré de faveur où il est aujourd'hui! La mariolâtrie est bien l'œuvre de ceux dont le chef s'attribue le titre de « chevalier servant de Marie ». Ce sont eux qui inventèrent les reliques de la mère de Christ, qui offrirent à la vénération des fidèles (Münich) des lambeaux de son voile, plusieurs touffes de ses cheveux, et des morceaux de son peigne. C'est l'un d'eux, Jacques Pontanus, qui, dans ses cantiques, déclare qu'il « ne connaît rien de plus beau que les seins de Marie, rien de plus doux que son lait, rien de plus excellent que son bas-ventre ». Ce sont eux qui racontent qu'un « novice de l'Ordre, qui mourut à Rome en 1581, fut soutenu par la Vierge dans sa lutte contre les tentations du diable; pour le fortifier, elle lui donnait à goûter de temps en temps le sang de son fils et la douceur de ses propres seins ». Ce sont eux qui ont découvert que la Trinité tient Marie pour « le bien commun des trois personnes divines, pour le Paradis où elles se rafraîchissent et s'amusent. Le sein pur de Marie est la chambre où les trois personnes de la Divinité se rassemblent pour délibérer sur l'élection des hommes et sur la distribution des trésors de la grâce divine ».

Ce sont eux qui ont introduit le sensualisme mystique dans la religion; qui ont proposé aux fidèles la Vierge Marie comme le gracieux objet de leurs rêves pieux. En un mot, ils ont fait de la Vierge le personnage prépondérant de l'Olympe catholique, au point que les gens de bonne foi pourraient se figurer que Dieu s'est enfin lassé d'opérer des prodiges, et a daigné confier ses pleins pouvoirs à la mère de son fils. Ce n'est plus qu'au nom de Marie que se font, depuis quelque temps, les miracles brevetés par la Compagnie.

La place va nous manquer pour parler de l'arrogance des jésuites, de leurs prétentions à réglementer, à diriger la foi. On se rappelle avec quelle rage ils poursuivirent les solitaires

de Port-Royal, et tous ceux qui étaient soupçonnés de sympathie pour les idées ou les personnes d'Arnauld et de ses amis.

A l'heure actuelle, il faut bien le reconnaître, le mal causé par la Société de Jésus est immense, profond. « L'Église catholique porte tout entière l'empreinte du jésuitisme. Le jésuitisme, lui, n'est que le papisme poussé à ses extrêmes conséquences. » Pour être bien convaincu de la vérité de cette assertion de l'auteur, il suffit d'examiner les actes et les paroles de la curie romaine durant ces vingt dernières années.

Le clergé catholique romain n'est pas celui qui a le moins souffert de la tyrannie pleine d'onction des révérends Pères. Séculiers ou réguliers, tous les ordres, tous les prêtres, tous sont ou les esclaves impatients de la congrégation, ou ses impuissants adversaires. Et que de fiel entre dans ces âmes dévotes! La querelle des « vieux catholiques » en offre chaque jour à nos yeux quelque fragment amer.

L'Église, que les jésuites gouvernent et mènent à leur guise, ne se retrouve unie que contre l'ennemi commun : la raison humaine. Elle dissimule ses blessures avec un soin jaloux; mais elle ne peut plus nous cacher qu'elle est rongée par des haines traditionnelles, des rivalités mesquines. Il ne nous reste plus qu'à attendre avec calme que soit vérifié le mot de l'Évangile : « Toute maison divisée contre elle-même périra. »

Nous voudrions dire un mot de l'influence détestable que les disciples de Loyola ont exercé et exercent encore, hélas! sur la société moderne. Mendiants au banquiers, marchands et banqueroutiers, humbles missionnaires ou confesseurs des rois, nous les retrouvons partout, à toutes les époques, tant leurs incarnations sont subtiles et multiples, tant sont nombreux et tenaces les tentacules dont ils étreignent la terre et la pensée. Ce sont eux qui, depuis plus de trois cents années, ont spéculé sur la niaiserie publique. Ils ont surexcité les croyances naïves à la magie, à la sorcellerie, au merveilleux charlatanesque ou orthodoxe. « La fraude pieuse, dit l'auteur, faisait partie intégrante de leur méthode pastorale; ils cherchaient à agir par des miracles inventés, par de fausses reliques, par des talismans enchantés, sur la crédulité du peuple et lui enseignaient à demander son salut à des fétiches. Pas de superstition si grossière, si sombre, si repoussante, qui n'ait été encouragée par les jésuites. »

Ce sont eux qui ont inspiré à nos mères, à nos sœurs, cette dévotion, cette religiosité vague, mal définie, ce mysticisme tout d'aspirations indécises, nuageuses, si dangereux, si énervant, si fatal, qui amoindrit les caractères, qui abaisse les familles, qui crée des enfants peut-être, mais qui ne fait pas des hommes.

Leur système d'éducation tout entier se ressent de leurs habitudes et de leur morale. Il eût été à souhaiter que l'Assemblée nationale s'en fût souvenue et n'eût pas remis en de telles mains une arme aussi puissante que l'enseignement supérieur, un bien aussi précieux que les jeunes esprits des générations qui vont nous suivre. Elle risque, d'ailleurs, de n'avoir point fait œuvre de durée; car, ainsi que le dit M. Huber : « De même que l'Église romaine, la Société de Jésus s'achemine vers une mort lente, mais sûre. Les deux institutions ont fini par être des geôles pour l'esprit humain : elles resteront dans le souvenir de l'histoire comme des tombeaux qui renferment une race éteinte, mais où nul vivant ne consent plus à demeurer. Aussi l'édifice de l'Église romaine et celui de la Société de Jésus seront désertés un jour, encore bien qu'ils soient élevés pour l'éternité et qu'ils paraissent indestructibles. »

Nous nous sommes appliqué, dans cette trop rapide analyse, à faire ressortir les caractères généraux, à mettre en pleine lumière les traits principaux, à exposer clairement les tendances nettement accusées de la Compagnie de Jésus. Depuis Loyola ni ces caractères, ni ces traits, ni ces tendances, n'ont varié, ne se sont démenties dans les petites comme dans les grandes choses. Et que l'on n'aille point croire que l'ouvrage où nous avons puisé nos renseignements soit un pamphlet. Rien, au contraire, ne ressemble moins à un livre de polémique. Écrit avec conviction, sans haine, sans récriminations de parti pris, il rend justice aux actes irréprochables ou bon de la pullulante association. L'auteur est un professeur de théologie catholique très-apprécié outre-Rhin, et son esprit ne semble point tourmenté par l'ambition de faire des prosélytes. Il raconte et constate. La seule observation que nous ayons à présenter est celle-ci : le professeur de théologie se trahit trop dans les développements, peut-être exagérés, qu'il donne aux questions de controverse théologique.

Quant à la traduction, à l'adaption au génie français, nous sommes heureux d'en louer M. Alfred Marchand, rédacteur du *Temps*, et l'un des plus sympathiques, des plus méritants de nos confrères.

C'est à lui que nous empruntons la conclusion de cette étude. Aussi bien ne saurions-nous mieux finir :

« La question se pose de plus en plus pressante pour notre pays entre la méthode et la pensée scolastiques, théologiques, romaines, et la méthode et la pensée nouvelles, laïques, modernes, entre le passé et l'avenir, entre la mort et la vie. Puisse la France choisir la vie! »

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le Sénat, parlons du Sénat, puisque tout le monde veut être du Sénat.

Les trois groupes de la gauche comptent déjà soixante-dix candidats aux fonctions sénatoriales.

Quant aux trois groupes de la droite, tous leurs membres sont candidats sénateurs.

Comment faire cependant, puisque l'Assemblée n'a que soixante-quinze sénateurs à nommer, et qu'elle sera bien obligée par respect humain d'en prendre quelques-uns hors de son sein, puisque sein il y a.

Les uns proposent de choisir les plus âgés parmi les membres de l'Assemblée.

Les autres voudraient répartir les sénateurs sur chaque département d'après le chiffre de sa population.

Un membre de la droite a inventé une autre combinaison.

Seraient sénateurs de droit les membres de l'Assemblée ayant rempli les fonctions de ministres d'État, d'ambassa-

deurs, de ministres plénipotentiaires, de présidents de l'Assemblée.

Cette combinaison, dit mielleusement son auteur aux membres de la gauche, assurerait un siége au Sénat à MM. Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Ernest Picard, Grévy, Duclerc, Dufaure.

— Sans oublier, lui a-t-on répondu en riant, M. Rouher, M. Magne et M. le duc de Broglie.

Cette combinaison jusqu'ici ne semble pas avoir grande chance d'être acceptée, mais il s'en présentera d'autres, gardez-vous d'en douter. La façon de nommer les sénateurs viagers est un thème fécond sur lequel les imaginations travaillent en ce moment. Attendons le résultat.

Fervet opus, redolentque thymo fragrantia mella.

II

La vie se présente presque toujours à l'homme comme un rôle à jouer. Chaque individu choisit dans l'histoire le rôle qu'il aurait le mieux aimé à remplir. L'un regrette de n'avoir pas été César, l'autre Auguste, celui-ci Mirabeau, celui-là Villèle ou Guizot. Quant à M. Buffet, jouer les Casimir Périer et dompter l'anarchie, voilà son idéal.

Mais pour dompter l'anarchie, il faut que l'anarchie existe. Vainement M. Buffet s'écrie d'une voix dolente : Un peu d'anarchie, s'il vous plaît! La plus désespérante tranquillité règne dans toute la France. Pas le moindre trouble, pas la plus petite émeute à espérer. Le complot bonapartiste n'aurait-il pas pu lui fournir une occasion de sauver un peu la société? Hélas non! Complot bonapartiste, complot légitimiste, complot orléaniste, fariboles que tout cela! Il n'y a que les complots républicains qui comptent pour lui. La révolution, lutter contre la révolution, anéantir la révolution, c'est là seulement ce qui fait les Casimir Périer.

Aussi voyez avec quel dédain M. Buffet parle du rapport sur l'enquête parlementaire. Un complot bonapartiste, allons donc! cela vaut-il la peine qu'on en parle? M. Buffet ne lira pas même une page du rapport Savary; il a autre chose à faire, il surveille la révolution, il a l'œil sur elle, et si par hasard elle bougeait, ne craignez rien, messieurs et mesdames, Casimir Périer, c'est-à-dire M. Buffet, serait bien vite là pour la réduire à l'impuissance.

III

Personne, parmi les membres de l'Assemblée de Versailles, si l'on en excepte les trente de l'appel au peuple, qui consente à passer pour bonapartiste.

— Moi, bonapartiste, s'écrie M. Buffet, quand on lui reproche sa conduite dans la séance du 15, j'exècre le bonapartisme, et si je suis venu l'autre jour au secours de M. Rouher, ce n'est pas comme bonapartiste, juste ciel! mais tout simplement comme autoritaire.

Et M. de Broglie, essayez donc un peu de lui dire qu'il est bonapartiste, vous aurez dans une heure la visite de deux de ses témoins. M. de Broglie a replacé, il est vrai, tous les préfets et tous les maires bonapartistes, mais dans l'intention de rétablir par leurs mains la monarchie constitutionnelle, à laquelle il est dévoué à la vie et à la mort; il a relevé le bonapartisme, mais c'est purement dans l'intérêt de l'orléanisme.

Voilà ce que disent les amis de M. de Broglie, et la France n'en continue pas moins à se vanter d'être la patrie de la logique et du bon sens.

IV

Nous nous plaignons quelquefois, nous autres Parisiens, de la prolongation de l'état de siége. On ne manque pas de nous répondre : N'accusez point tant le régime militaire, c'est le seul qui convienne en ce moment à la presse. Sans l'état de siége qui impose à chaque opinion le respect de l'opinion contraire, vous en liriez de belles dans les journaux : orléanistes, légitimistes, bonapartistes, républicains, se livreraient à une orgie d'insultes, d'injures, de calomnies les uns contre les autres qui déshonoreraient la France aux yeux de l'Europe. S'il n'en a pas été ainsi jusqu'à présent, remerciez-en l'état de siége.

Que l'état de siége protége l'opinion bonapartiste, l'opinion légitimiste, l'opinion orléaniste, cela est fort possible, et nous sommes très-disposés à l'admettre, mais qu'il étende également son sabre tutélaire sur l'opinion républicaine, c'est ce qu'il est impossible de croire quand on lit les ordures de tous genres que les journaux royalistes versent chaque matin sur la tête des républicains, qui forment cependant les deux bons tiers de la population de Paris.

Les choses n'ont jamais été si loin qu'en ce moment; jamais on ne vit rage si ignoble et si ignoblement assouvie. L'état de siége lit toutes ces saletés, et sans doute il en rit, car il n'a pas été institué précisément pour protéger l'opinion républicaine.

V

Est-il possible? En croirai-je mes yeux? M. de Belcastel, Gabriel de Belcastel de la Haute-Garonne voter dans le troisième bureau pour M. Cazeaux des Hautes-Pyrénées!

Que voyez-vous donc de si extraordinaire dans tout cela?

L'alliance entre le parti clérical et le parti bonapartiste date du début de l'empire, et malgré quelques bisbilles entre les deux hautes puissances contractantes, elle n'a jamais été rompue. L'épiscopat, à part deux ou trois prélats légitimistes, était tout entier bonapartiste; il l'est encore et le sera toujours, parce qu'aucun autre gouvernement ne peut lui promettre et lui donner autant que le bonapartisme.

M. Gabriel de Belcastel a donc voté pour M. Cazeaux, et il a eu raison. Si l'occasion s'en présente, il votera même pour M. Galloni d'Istria, et il aura raison encore. A l'heure qu'il est, croyez-le bien, M. Gabriel de Belcastel est le candidat aux prochaines élections de tous les Cazeaux de la Haute-Garonne, de même que M. Cazeaux est le candidat de tous les Belcastels des Hautes-Pyrénées.

VI

Les légitimistes ont aussi voté pour M. Cazeaux, et vous vous récriez. Vous avez donc oublié l'histoire du parti légitimiste.

Ce parti a servi le premier empire avec la plus profonde humilité jusqu'à sa chute; le lendemain il l'a renié, cela est vrai; mais où en serait-on si les partis ne pouvaient se permettre de temps en temps une petite palinodie. Cela ne tire pas à conséquence.

Prenez l'almanach impérial, vous verrez que l'administration, sous Napoléon Ier, était peuplée de légitimistes : préfectures, contributions directes et indirectes, recettes générales, recettes particulières, les noms de l'ancien régime abondent sur les listes d'émargement de tous les services publics. Je ne parle pas des charges de cour : les membres de l'ancienne noblesse ne se disputaient-ils pas l'honneur d'ouvrir et de fermer la porte du cabinet de l'empereur, et de ramasser au besoin le mouchoir de Sa Majesté tombé par hasard de son auguste poche? Un chambellan n'a pas d'autre devoir à remplir.

Feuilletez maintenant l'almanach impérial du second empire : les légitimistes en remplissent toutes les pages; on les trouve partout dans l'administration civile, dans l'administration financière, dans l'armée, dans la magistrature, au Corps législatif, au sénat, dans la haute domesticité de l'empereur et de l'impératrice. Le préfet d'un département cherche-t-il un candidat officiel pour le conseil général ou pour le Corps législatif, dix légitimistes se présentent; le préfet n'a que l'embarras du choix; a-t-il besoin d'un maire dévoué, tous les légitimistes de la commune se disputent l'écharpe municipale.

Les légitimistes, qui parlent toujours de principes, sont les gens qui en ont le moins. Le gouvernement qui leur fait la part la plus grande au budget est leur gouvernement; l'histoire des vingt dernières années est là pour le prouver; mais ce que l'on sait le moins en France, c'est cette histoire-là.

VII

Que les cléricaux et les légitimistes votent pour M. Cazeaux, rien ne me semble donc plus naturel. C'est en voyant les orléanistes en faire autant que mon étonnement commence. Que peuvent, en effet, espérer de l'empire les partisans et les serviteurs des Bourbons de la branche cadette? l'exil, la confiscation, l'exclusion de toute participation au gouvernement. Rien de plus assurément; mais, que voulez-vous, la haine de la république!....

Je conçois parfaitement la haine des orléanistes contre la république; mais la haine, chez les gens intelligents, n'empêche pas toujours la réflexion. Si j'étais orléaniste, je me dirais : « La république est une tante à succession; l'empire est un vieux gredin d'oncle ruiné qui veut mettre la main sur la grenouille pour la manger. Sauvons la grenouille avant tout? » Eh bien non, ils la livrent.

Remarquez que la tante à succession offre de leur confier la gestion de ses biens, d'en partager avec eux ses revenus. Cette offre ne les tente même pas; ils abandonnent la bonne tante pour aider le gredin d'oncle à s'emparer du magot qu'il mangera sans eux.

Nous prions le docteur Blanche de vouloir bien nous fournir quelques explications sur une politique qui semble rentrer complétement dans sa spécialité.

VIII

Le sultan de Zanzibar est l'hôte de la France, comme disent les journaux. L'hospitalité me fait donc un devoir de garder le silence sur certains griefs qu'ont les philanthropes contre ce potentat (c'est ainsi que les journaux le qualifient), véhémentement soupçonné et même accusé de conserver, malgré les traités, un intérêt considérable dans les opérations des négociants zanzibaresques qui se livrent à la contrebande du bois d'ébène.

L'hôte de la France est à ce qu'il paraît un grand savant; car ses deux premières visites à nos établissements publics ont été pour la Bibliothèque nationale et pour l'Imprimerie nationale. Passe encore pour la Bibliothèque, il y a là des estampes, des médailles, des costumes orientaux et la fameuse mappemonde destinée à Louis XIV qui était autrefois, avec l'éléphant de la Bastille, une des grandes curiosités de Paris; mais à l'Imprimerie nationale qu'a-t-on pu lui faire admirer? les caractères arabes sans doute. Mais tout s'est borné là. M. Haureau n'a pas cru devoir mettre en mouvement ses presses pour un simple sultan de Zanzibar, et faire imprimer sous ses yeux un compliment en vers comme cela se pratique ordinairement pour les têtes couronnées.

La présence du sultan de Zanzibar ne paraît pas exciter à un très-haut degré la curiosité de la population. Paris, depuis la visite du shah de Perse, est très-blasé sur les monarques orientaux. Le sultan n'en reçoit pas moins tous les matins trois ou quatre cents lettres signées de gens qui sollicitent son Nicham.

Sa Majesté, car le *Journal officiel* lui donne de la majesté, a voulu savoir ce que c'est qu'un Nicham. C'est, lui a-t-on répondu, un ordre de chevalerie. Mais qu'est-ce que la chevalerie? On a expliqué à Sa Majesté que la chevalerie consistait dans le droit accordé à certains individus par le sultan de leur pays, ou d'un pays étranger, de mettre à leur boutonnière un ruban d'une certaine couleur auquel est attaché un bijou d'une forme particulière en or, en argent et même en fer. « Ne serait-ce point là par hasard, a demandé le sultan, un de ces *gris-gris* qui protégent contre les sorciers, comme en portent les principaux personnages de ma cour, et comme je daigne moi-même en porter? » On lui a répondu que les nichams n'avaient d'autre vertu que de faire plaisir à ceux qui en ornent leur boutonnière, et que cependant tout le monde en Europe en recherchait la possession, comme on recherche celle d'un talisman. Chaque souverain européen, a-t-on ajouté, a un nicham; il y a même des souverains qui en ont trois ou quatre, et ils se font beaucoup d'amis en les distribuant. Un grand nombre de souverains orientaux ont déjà adopté cet usage, et ils s'en trouvent bien; pourquoi Votre Majesté n'en ferait-elle pas autant?

Le sultan a répondu : j'y réfléchirai. On assure que son parti est pris, et qu'un nouvel ordre de chevalerie va bientôt fleurir dans le monde. Attendons-nous à recevoir bientôt des

cartes de visite portant au-dessous du nom la qualification suivante : « Chevalier de l'ordre royal et militaire de Zanzibar. »

IX

Je n'ai jamais été bien fier en regardant la colonne, je ne le suis pas du tout en contemplant le budget de l'instruction publique qui vient d'être voté par l'Assemblée nationale.

Trente-sept millions en chiffres ronds, voilà ce qu'un grand pays, c'est du moins lui qui se donne cette qualification, consacre à l'instruction nationale. Il accorde, il est vrai, cinquante-quatre millions aux cultes, c'est-à-dire dix-sept millions de plus qu'à l'enseignement public.

Savez-vous ce que l'État consacre à l'enseignement supérieur? Huit millions trois cent cinquante mille francs. Il entretient avec cela l'École normale, les Facultés, la bibliothèque de l'Université, l'école des hautes études, l'Institut de France, l'Académie de médecine, le Collége de France, le Muséum d'histoire naturelle, les établissements astronomiques, l'école des langues orientales vivantes, l'école des chartes et l'école d'Athènes.

Or, les produits universitaires figurent au budget des recettes pour une somme égale, sinon supérieure, à la moitié de celle que nous venons d'indiquer, ce qui réduit les dépenses de l'État en matière d'enseignement supérieur à quatre millions. C'est ce qui s'appelle s'en tirer à bon marché. Nous n'avons, il est vrai, qu'une chaire d'économie politique à Paris pour toute la France, et l'histoire diplomatique, les finances, la statistique, l'administration, ne sont enseignées nulle part officiellement dans notre pays, qui prétend marcher à la tête de la civilisation.

Quatre millions consacrés aux hautes études. Les haras nous coûtent plus cher; nous leur consacrons plus de sept millions et demi. L'État juge plus utile sans doute d'élever des chevaux que des hommes.

X

La guerre civile dure depuis plusieurs années en Espagne, et je souhaite qu'elle finisse, pour l'Espagne d'abord, et ensuite pour les reporters, qui chantent les exploits des deux armées. Jamais combats, jamais siéges, jamais marches et contre-marches n'ont été célébrés avec tant d'exactitude et de poésie. C'est un véritable romancero que ces correspondances où l'on parle de la prise de la moindre bicoque comme de la prise d'Ulm ou de Sébastopol, et où une rencontre qui a pour résultat la mort de deux ou trois hommes est racontée avec autant de soin que la bataille de Marengo.

Les gens qui prétendent que la France n'a pas le génie épique ne lisent point évidemment les lettres des reporters français en Espagne. L'âme de nos vieux auteurs de chansons de geste a passé dans leur âme, et leurs correspondances divisées par chants donneraient fort bien à la littérature française le poëme épique dont elle est dépourvue au dire de tous les traités de rhétorique.

Description des lieux, effets de neige, clairs de lune, détails de mœurs, biographies et portraits des généraux, le reporter ne néglige rien; il danse au besoin le boléro et chante la séguidille; s'il y a par hasard une course de taureaux dans la ville où il tient garnison, il ne vous en fait pas grâce. C'est un épisode, et l'on sait que l'épopée ne peut se passer d'épisodes.

Les reporters n'existaient ni sous la première république, ni sous le premier empire. La France apprenait par un bulletin de quelques lignes la bataille de Valmy, la reprise des lignes de Wissembourg, la victoire d'Austerlitz, les journaux racontaient les opérations militaires d'après les rapports officiels sans y mêler le pittoresque et la fantaisie; le lecteur jugeait d'après les faits du coup d'œil et de la bravoure des généraux sur les champs de bataille. La liberté d'appréciation laissée à chacun grandissait, pour ainsi dire, la guerre et ceux qui la faisaient. Les reporters aujourd'hui font des batailles avec des phrases et des héros avec des réclames. Encore s'ils n'appliquaient leur système qu'à la guerre d'Espagne; hélas! nous l'avons vu employé ailleurs.

X**

Une réforme urgente

A MONSIEUR L. YUNG, DIRECTEUR DE LA *Revue politique*.

Monsieur le directeur,

Il est, paraît-il, question de créer, à l'École normale supérieure, pour la troisième année d'études, une section spéciale de géographie, à côté de la section d'histoire. Cette modification serait très-heureuse, mais il faudrait qu'elle fût précédée d'une autre réforme concernant les examens d'entrée. Il est convenable de maintenir, telle qu'elle est, la série des compositions imposées aux candidats qui se destinent à l'enseignement des littératures française, latine et grecque. Quant à ceux qui ont déjà jeté leur dévolu sur l'histoire et la géographie, il serait urgent de ne leur prescrire que les compositions en dissertation française, en version latine et en histoire, en y ajoutant toutefois des compositions en version grecque, en allemand ou en anglais, et en géographie. En effet, les vers latins, le discours latin, le thème grec, sont *à peu près* inutiles aux futurs historiens et aux futurs géographes. Il est, au contraire, indispensable qu'ils sachent les principales langues, mortes ou vivantes, afin de pouvoir consulter les *sources*. — Comme corollaire, on créerait, en même temps, une licence spéciale pour les élèves de la section d'histoire et de géographie. A la licence, on répéterait les épreuves indiquées ci-dessus, mais les examinateurs devraient se montrer plus exigeants. A la fin de leur première année d'école, nos licenciés ès histoire et géographie continueraient leurs études géographiques et historiques, et ce n'est qu'à la fin de la deuxième année que l'on constituerait des sections distinctes d'histoire et de géographie. On est effrayé quand on pense que, dans l'état actuel, les futurs professeurs *n'ont qu'une année pour apprendre l'histoire et la géographie universelles*, et qu'ayant, aussitôt après leur sortie, à enseigner d'une manière forcenée (six à sept cours différents par semaine), ils n'auront jamais le loisir de les bien approfondir.

Daignez agréer, etc.

LUDOVIC DRAPEYRON.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée a donc enfin décidé qu'elle partirait en vacances avant d'avoir complété l'organisation constitutionnelle, et qu'elle ne reviendrait que le plus tard possible afin de réduire, autant qu'il se pourrait, le peu de chances qui nous reste encore de la voir se dissoudre cette année. Elle partira le 4 août; elle reviendra le 4 novembre; elle se dissoudra Dieu sait quand. Jamais on ne vit pareille obstination ni mauvais vouloir si acharné.

Il est à remarquer que pour faire préférer la date du 4 no-

vembre à celle du 19 octobre qui était également proposée, on n'a pu mettre en avant aucune raison, bonne ou mauvaise. La vérité est qu'il y a des gens qui n'auraient voulu revenir que fin décembre, fin janvier, fin février... Le gouvernement, pour venir à bout de leur parti-pris, a été contraint de choisir entre les dates qui laissent encore ouvertes quelques chances dissolutionnistes, la plus extrême, la plus déraisonnable. On a calculé qu'en revenant le 4 novembre on pourrait, à la condition de ne perdre ni un jour, ni une heure, ni une minute, se dissoudre à la fin de l'année, et alors au lieu d'élargir un peu les délais en avançant l'époque de la rentrée, on s'est arrêté précisément à cette date du 4 novembre.

De cette manière, on est en règle avec tous les partis : avec la gauche, puisque la dissolution demeure théoriquement possible ; avec la droite aussi, puisqu'on lui ménage, pour qu'elle puisse refuser encore cette même dissolution, la ressource de ces arguments à tout faire qu'elle a coutume d'exploiter : manque de temps, rigueurs de la saison, intérêt du commerce, etc., etc. On connaît, qu'on nous passe le mot, « la rengaine » du mois de janvier : les échéances, les petites baraques du boulevard, et le reste. Au printemps, autre raison dilatoire : les complications diplomatiques qui ne manquent jamais de se produire à ce moment-là. En sorte que si les élections ne sont pas faites à la fin de décembre, nous sommes en grand danger de revoir encore cette incomparable Assemblée siéger au mois de mai prochain.

Puis viendront les chaleurs sénégaliennes, la moisson; puis les vacances; puis les rigueurs d'un hiver sibérien ; puis les petites baraques encore une fois, et après cela une réédition des complications diplomatiques. Peut-être aurons-nous encore la bonne fortune d'avoir des inondations cette année-là; car l'argument des inondations a été aussi invoqué. Le mal, le bien, tout sert, tout fait obstacle au départ final ; il n'y a si piteux argument auquel ces messieurs de la droite n'accrochent leur chancelante éternité.

On ne peut se dissimuler qu'en tout ceci une très-grande part de responsabilité ne revienne au gouvernement. M. Buffet affecte de proclamer que l'époque de la dissolution dépend uniquement de la volonté de l'Assemblée, et qu'elle doit être maîtresse de choisir son jour et son heure; soit. Alors, pourquoi le gouvernement est-il intervenu? Pourquoi M. Buffet a-t-il combattu la proposition Raoul Duval? Pourquoi M. Dufaure, dont les bonnes et excellentes intentions sont connues, s'est-il trouvé dans la nécessité d'opposer à la date du 19 octobre, proposée par M. Jules Simon, celle du 4 novembre sur laquelle il avait plu à M. Buffet de fixer son choix?

M. le vice-président du conseil, avec sa manière étroite, mesquine, volontaire, a posé ainsi la question : nous voulons, a-t-il dit, que rien ne soit préjugé, et qu'à sa rentrée, l'Assemblée se trouve encore en mesure de prendre utilement telle décision qui lui conviendra. Fort bien; mais pourquoi l'Assemblée ne doit-elle être maîtresse qu'à partir de sa rentrée en session? Pourquoi lui interdit-on de préjuger dès aujourd'hui la date de sa dissolution et d'en préparer les moyens? De deux choses l'une : ou le gouvernement devait demeurer absolument neutre, ou il devait faire connaître, sans plus tarder, ses vues sur la question. Nous sommes même d'avis que son devoir était de s'arrêter à ce dernier parti et de peser sur les résolutions de l'Assemblée.

S'il est, en effet, une question où le pouvoir exécutif, sans outrepasser son droit, puisse agir efficacement sur les assemblées délibérantes, c'est bien celle-ci. Une assemblée élue sans mandat déterminé peut être tentée, dans son patriotisme malentendu, de se croire indéfiniment nécessaire et de prolonger son existence au delà des limites raisonnables. Est-il donc exorbitant que dans de semblables conjonctures le pouvoir exécutif fasse entendre à cette Assemblée, peu disposée à écouter les vœux du pays, qu'elle a fait son temps et qu'elle agirait sagement en cédant la place à de nouveaux représentants de la nation ? Cela est si vrai que M. Dufaure, sans être démenti par M. Buffet, a pu donner cette assurance aux députés dissolutionnistes que pendant les vacances prochaines le gouvernement examinerait la situation du pays et se déterminerait en conséquence.

La détermination que le gouvernement prendra dans trois mois, il la pouvait, il la devait prendre dès aujourd'hui. Certes, il est bon d'étudier les questions, mais non pas de s'y attarder et d'y vieillir comme l'on fait. Cette question de la dissolution, elle est à l'étude depuis la libération du territoire ; nous la savons tous par cœur, à quoi bon attendre ?

Nous irons plus loin. La question de la dissolution n'est plus une question à étudier ni à résoudre ; elle a été résolue en fait par le vote de la Constitution du 25 février. Qu'est-ce qu'une constitution, solennellement votée et promulguée, et qui n'est point mise en vigueur? Que signifie et comment se justifie cette persistance de l'Assemblée actuelle à garder son mandat, alors qu'il a été déclaré, voté et promulgué, que le pouvoir législatif en France se composait de deux Chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat? On comprendrait un retard, dans un cas de force majeure. Mais ce cas de force majeure, où est-il donc ? Qui en a parlé? Où sont les complications extérieures, les dangers et les désordres du dedans qui soient de nature à faire reculer l'époque de la dissolution ? Ces dangers et ces complications, il semble en vérité qu'on mette une secrète complaisance à les attendre, d'un certain côté de l'Assemblée. Il y a plus que de la frivolité, il y a de l'impiété dans une semblable politique.

Mais ces calculs seront déjoués. Au retour de l'Assemblée, dans trois mois comme aujourd'hui, la mise en œuvre prompte, immédiate, de la constitution républicaine sera pour tous le premier des devoirs. Le gouvernement, qui par des messages réitérés, oubliés de lui seul à ce qu'il semble, n'a cessé de demander, d'implorer, d'exiger l'achèvement de l'organisation constitutionnelle, devra nous dire enfin, si, oui ou non, il entend se passer indéfiniment de ce qu'il a déclaré à maintes reprises lui être nécessaire. Les pseudo-constituants de droite, qui ont voulu étouffer la constitution sous leurs votes suspects, devront dire enfin si, oui ou non, ils prennent au sérieux la constitution qu'ils ont votée.

S'ils répondent *oui*, on les sommera d'agir en conséquence et de faire honneur à leurs engagements.

S'ils répondent *non*, eh ! bien, ce sera une crise ! ceux qui auront tout fait pour la conjurer n'auront pas à en craindre l'issue : le pays est avec eux.

HENRY ARON

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 5 31 JUILLET 1875

LE JOURNAL DU SHAH DE PERSE

Voici un livre curieux à plus d'un titre. C'est le journal des faits et gestes du shah de Perse durant le voyage que ce touriste couronné entreprit, il y a maintenant deux années, au travers de l'Europe. Le journal commence à la date du 19 avril 1873, jour où Nassr-ed-Din quitta Téhéran, sa capitale; il se termine le 6 septembre avec le retour au port d'Enzeli, au fond de la mer Caspienne. C'est dans la *Gazette officielle de Téhéran* qu'a été publiée cette relation; le texte que nous avons sous les yeux est une traduction mot à mot faite en anglais par M. S.-W. Redhouse, de la Société asiatique de Londres, et publiée au printemps dernier par le célèbre éditeur Murray. Le texte persan de l'ouvrage est depuis cette époque parvenu à Paris; ce qu'il nous a été possible de nous en faire traduire confirme l'exactitude de la version anglaise.

M. Redhouse, dans sa préface, compare cette publication aux chroniques que les journaux officiels ont l'usage de publier des voyages des souverains; la comparaison ne nous semble pas exacte. Ces chroniques sont, à l'ordinaire, l'œuvre de quelque Dangeau de cour, ou mieux encore de quelque journaliste gagé qui voyage avec les bagages des majestés et a pour tâche de transcrire les adresses par lesquelles les souverains sont complimentés par les autorités locales, et les réponses faites à ces adresses; il y joint la liste des personnages présents, il y ajoute la description des fêtes données et la mention du temps qu'il faisait quand le soleil a daigné se mettre de la partie; les récits de cette sorte ne sont pas, en France, si loin de nous que l'on n'en ait gardé le souvenir. Le *Journal du shah* est d'un tout autre caractère. C'est le voyageur lui-même qui raconte l'emploi de ses journées; il parle à la première personne; il inscrit ou fait inscrire, sous sa dictée, l'emploi de ses heures, ses observations avec ses notes; quand le shah se trouve avoir dans une gare de chemin de fer, par exemple, une heure d'attente dont il ne sait que faire, il se met — c'est lui-même qui prend soin de nous l'apprendre — il se met à écrire son journal. C'est donc bien véritablement le journal d'un voyageur que nous avons ici, une relation comme il en a paru en si grand nombre dans notre siècle essentiellement curieux. La seule différence est qu'ici le touriste est non pas un simple particulier, mais un monarque. Ce n'est pas certes que nous voulions, par l'importance et l'intérêt, comparer le récit de son auguste Majesté, le shah de Perse, avec ceux d'un Dumont d'Urville ou d'un Victor Jacquemont. Je n'irai même pas jusqu'à dire que le *Tour du monde* se fût empressé de publier cette relation si elle lui eût été offerte; mais chacun sait bien qu'il y a des degrés en toutes choses.

La lorgnette habituelle est, cette fois, retournée : ce n'est pas nous, les Européens, qui regardons, c'est nous qui sommes regardés; au lieu d'être le sujet des observations, c'est nous qui en devenons l'objet. Il y aurait un article intéressant à écrire sous ce titre : l'*Europe jugée par un Persan*. Les jugements ne seraient pas tout à fait ceux du Persan de Montesquieu et la différence est fort grande, somme toute, d'Usbeck à Nassr-ed-Din. Celui-ci n'a point de Montesquieu pour secrétaire, il s'en faut de beaucoup. Peut-être aurions-nous cependant quelque profit à tirer de ses appréciations. Ce n'est pas à ce point de vue, toutefois, que nous nous proposons d'étudier le livre dont nous parlons. Peut-être avons-nous, nous autres Occidentaux, trop bonne opinion de nous-mêmes pour nous faire les justiciables d'un visiteur qui vient « du fin fond de la Perse »; nous nous tenons fort convaincus de la supériorité de notre civilisation, et, à tort ou à raison, nous croyons suffisamment nous connaître et n'avoir nul besoin qu'on nous révèle à nous-mêmes. Ce qui nous intéresse dans ce livre, ce ne sont pas les choses vues, c'est le voyageur. Si peu qu'un visiteur mette de lui dans une relation, il y met beaucoup de lui-même. Il trahit son caractère, ses goûts, ses curiosités, ses sentiments, par le choix même des objets qu'il remarque et l'angle sous lequel il les considère. Vous avez pris il y a deux ans, noble voyageur, le plaisir de nous prendre

pour spectacle. Souffrez qu'aujourd'hui nous vous rendons la pareille : selon la façon dont vous avez su nous plaire, nous vous jugerons vous-mêmes. Certes ce n'est point une curiosité banale de pouvoir faire un tour dans l'âme d'un savant et puissant monarque d'Asie, et la pérégrination vaut qu'on allume sa lanterne.

I

Nassr-ed-Din est fort loin d'être le premier monarque venu. Il est curieux, il a le goût des voyages, il a celui de les raconter à ses sujets; et l'on sait combien peu la curiosité est une habitude d'esprit orientale. Déjà, auparavant, Sa Majesté avait deux fois entrepris des voyages dans les provinces de son vaste empire, et deux fois la *Gazette de Téhéran* avait été honorée de la communication de son récit. N'était-il point, cette fois, poussé par la secrète envie de ne pas rester en arrière du souverain ottoman qu'il semble jalouser un peu, et qui, en 1867, était venu montrer à l'Occident le commandeur des croyants? La chose se pourrait; il est permis de croire aussi qu'en obéissant à l'amour-propre, il obéissait à son secret désir. On sent, à le lire, qu'il part de bon cœur et qu'il s'est fait à l'avance une fête de la grande excursion qu'il va accomplir. Il voyage sans s'arrêter durant plus de quatre mois et demi. Il ne semble pas, à la fin, que son attention soit lasse; il continue à ouvrir les yeux, à enregistrer chaque jour ce qu'il a vu, à observer, à décrire. On n'aperçoit pas qu'il soit fatigué, et certes, s'il l'était, il ne se gêne pas assez avec ses lecteurs pour qu'on puisse douter qu'il eût pris la peine de le leur faire savoir. Quand on songe que, dans ces quatre mois et demi, Nassr-ed-Din a fait plusieurs milliers de lieues, qu'il a traversé deux fois l'Europe dans toute sa largeur, visitant d'abord les royaumes du Nord, puis ceux du Midi; quand on songe que ces quatre mois et demi furent une suite non interrompue de cérémonies, de réceptions officielles, de dîners, de fêtes, de promenades à tous les monuments, à toutes les curiosités de chaque pays; qu'à la fin, à la dernière page, on le retrouve dispos, de belle humeur et peut-être regrettant que tout cela soit déjà fini, on se sent pris malgré soi d'une sorte d'admiration. Je le demande à mes lecteurs, est-il un seul d'entre eux qui, ayant voyagé lui-même et se souvenant combien il était las au bout d'un seul mois de chemin de fer, de bateaux à vapeur, de chambres d'hôtel, de visites aux musées, d'excursions dans les montagnes, ne se sente prêt à s'incliner devant ce robuste touriste, doué d'un œil capable de s'intéresser à tant de spectacles indiscontinus, et d'un estomac capable de digérer tant de grands dîners officiels?

Sa Majesté Nassr-ed-Din a voulu voir l'Europe, dont il avait tant entendu parler et qui joue dans l'histoire du monde moderne un rôle si considérable. Il importe pourtant de ne point se méprendre sur la nature de cette curiosité. On se tromperait singulièrement sur le caractère du monarque oriental si on le représentait comme venu parmi nous pour étudier une civilisation qu'il reconnaît supérieure à celle qui l'entoure et pour observer ce qu'il lui peut emprunter d'utile à son gouvernement et à ses sujets. Sa Majesté persane n'est venue prendre chez nous aucune leçon de politique, et il ne s'est nullement promené en Occident avec la pensée de lui dérober les secrets de sa civilisation. S'il fut un temps où les monarques persans se soient considérés comme ayant charge d'âmes et destinés à développer chez eux la richesse, l'industrie, à encourager le progrès, ce temps paraît loin de celui de Nassr-ed-Din. Il a lu le *Télémaque*, et quelque part il le fait voir — où le *Télémaque* n'a-t-il point pénétré? — mais ce n'est pas le *Télémaque* à la main que voyage Sa Majesté, et elle n'est point du tout en quête d'une Salente. Elle n'accorde nulle part qu'une attention fort distraite à toutes les questions d'industrie, de commerce, d'économie politique.

Un de nos rois ou princes de l'Occident parcourant le monde ne manquerait pas, pour prouver à ses sujets combien il s'intéresse à leur bonheur, combien leur pensée l'occupe alors même qu'il est loin d'eux, il ne manquerait pas de noter partout au passage les réformes utiles qu'il découvre, les améliorations qu'il conseille d'apporter. Il s'appliquerait à démontrer qu'il ne s'est mis à voyager que pour s'instruire, et au besoin, si les questions sérieuses l'importunaient, il se munirait de quelque docte secrétaire qui ferait et développerait pour lui de graves observations. Ce serait là le dernier et le plus long chapitre de son journal de voyage s'il s'avisait de le publier. Sa Majesté le shah de Perse n'a point de ces scrupules. Il voyage non point pour son instruction, mais pour son agrément. Il a pris des vacances, il est venu les passer chez nous, et tout ce qu'il a demandé aux pays qu'il parcourait, ç'a été de lui procurer des vacances agréables. A vrai dire, on ne se figure pas que, même en dehors des vacances, son métier de souverain lui doive peser beaucoup et lui donner beaucoup de nuits blanches. On ne trouve guère traces dans tout son livre d'austères préoccupations.

Si l'on avait quelque occasion de donner un bon conseil à tous ces prétendants qui se disputent les royautés de l'Occident, ce serait d'aller bien plutôt porter leur candidature à quelque nation de l'Orient. Sans compter le profit qui en résulterait pour nous, le profit serait grand pour eux. C'est un métier fatigant que celui de souverain en Europe. Aux pays mêmes où les trônes sont bâtis du bois le plus solide, celui qui s'y assied est tenu de prendre toute sorte de peines. Il lui faut s'intéresser aux affaires du pays, ou tout au moins s'en donner l'air. Il ne peut pas en prendre à son aise avec ses devoirs de roi. Un journal contait l'autre jour que l'ex-empereur d'Autriche, celui qui est mort à Prague le mois passé, présidait un jour le conseil des ministres. On avait lu un long et important rapport, et le rapport fini, le chef du cabinet se tourna vers l'empereur, qui avait écouté avec la plus profonde attention, et lui demanda quelle était son opinion. « Je songe, répondit l'empereur, que depuis cinquante-deux minutes, j'ai regardé dans cette glace les voitures qui passaient dans la rue. J'ai compté soixante-sept omnibus et trois cent vingt et une voitures. » Il en coûta sa couronne au pauvre empereur de passer ainsi le temps des conseils de ministres à compter les voitures dans la glace. S'il eût eu le bonheur de naître monarque oriental, il eût pu, sans le moindre inconvénient, se livrer à ces passe-temps inoffensifs. J'imagine que Nassr-ed-Din, à Téhéran, compte volontiers les voitures à sa façon. Il ne s'est pas privé de le faire durant son voyage en Europe. Il a regardé ce qui l'attirait; il a consigné sur ses tablettes ce qui l'intéressait, et cela seulement; la sincérité est une trop belle vertu pour que je songe à lui en vouloir.

II

Ce qui certainement l'intéresse le plus, c'est lui-même. Jamais auteur n'usa davantage du *je*. Il sait tout ce qu'il se doit à lui-même et toute l'importance qu'a sa personnalité. Si petit que soit un détail, il n'est point insignifiant du moment où il le concerne; il ne craint point qu'il soit indifférent à ses lecteurs. Il est très-convaincu que durant ces quatre mois qu'il a passés hors de chez lui, la Perse, anxieuse, avait tout entière les yeux tournés vers l'Occident :

Le maître a-t-il tout ce qu'il veut,
Bon souper, bon gîte et le reste ?

Il ne se doute point que la moindre flatterie puisse entrer dans les télégrammes qu'il reçoit de sa capitale. Une trombe s'est abattue sur Téhéran quelques jours après son départ. On lui télégraphie que toute la population se demandait avec effroi si cette trombe n'avait point passé sur la mer Caspienne au moment où il la traversait. Quoi de plus naturel, de plus légitime que cet effroi? Évidemment tout le commencement de la fable des deux pigeons s'est renouvelé avant son départ :

— « Voulez-vous quitter votre frère?..... Abandonnerez-vous votre peuple bien-aimé ? »

Et le voyageur a répondu :

Je dirai : « J'étais là; telle chose m'advint;
Vous y croirez être vous-même. »

Et de fait, il dit sans cesse : J'étais là et telle chose m'advint. Il ne fait grâce de rien : il rapporte les moindres incidents, ceux-là mêmes que d'ordinaire on garde le plus soigneusement pour soi. Il est son propre Dangeau à lui-même. Le moindre petit incident qui touche à sa personne sacrée est minutieusement rapporté. Il ne fait pas une sieste qu'il ne l'inscrive soigneusement. Il ne tire pas un coup de fusil pour tuer un oiseau qu'il ne le constate aussitôt.

Sa chère santé lui est très-précieuse. Il n'y survient pas le plus petit accident qu'il ne le mentionne. Lorsque le docteur Tholozan, son médecin, s'absente pour un jour ou deux, on voit que quelque chose lui manque. Il prend un rhume à Bade pour être sorti encore ayant chaud du bain et trop peu couvert; deux jours après il tousse; heureusement une bonne nuit le remet; il nous informe aussitôt et de l'accident et de l'heureuse guérison. Comment la Perse serait-elle insensible à ces grands événements? Une autre fois, il a un peu de fièvre; il prend de la quinine; mention en est faite exactement. Il aurait fait usage du ministère de M. Fleurant qu'il s'empresserait de nous le faire savoir. Il nous dit quand il va au bain, et il lui arrive de nous instruire qu'il n'avait pu prendre de bain depuis quelques jours.

Il a grand soin de son sommeil : s'il lui advient de mal dormir parce qu'il voyage, parce qu'il arrive tard dans une ville, parce qu'il est réveillé, parce que le bruit des voitures l'incommode, nous ne l'ignorerons pas; nous n'ignorerons pas davantage que dans le courant de la journée suivante, il a réparé ce qui lui avait manqué. On pourrait dire, s'il avait nos usages, que son journal lui borde tous les soirs la couverture.

Il n'aime pas plus la chaleur que l'insomnie. A tous les théâtres où on lui offre des soirées de gala, la moitié du temps la chaleur l'importune. Il lui arrive, à cause d'elle, de fausser compagnie aux plus nobles sociétés. Il la trouve particulièrement insupportable dans les tunnels ou, comme il les appelle, les « trous dans les montagnes ». Durant toute la traversée du mont Cenis, il n'est guère préoccupé que de la fumée et de la chaleur; il s'en trouve tout malaise, et il ne trouve guère de loisir ni de repos d'esprit pour apercevoir autre chose dans ce grand travail qui relie deux pays qu'un long corridor où l'on étouffe. S. M. Nassr-ed-Din est un personnage douillet.

Il n'aime point marcher à pied. Une fois il se déclare tout las parce qu'il a traversé, dans sa longueur, le jardin des Tuileries. Une autre fois, il constate qu'il a fait au moins « une lieue » à parcourir toute la galerie du Muséum. En passant le chemin de fer des Alpes, il voit descendre sa suite; il demande pourquoi; on lui dit que si l'on descend, on a le plaisir de voir le train qui serpente dans les lacets de la route; il veut descendre lui aussi pour jouir du spectacle. Mais les mesures ont été mal prises; il se trouve que l'on arrive en retard pour bien voir. Le shah remonte dans son wagon, et constate judicieusement que l'on s'est dérangé pour rien, et que l'on a pris de la peine sans avoir du plaisir.

Ce qu'il goûte moins que tout le reste, c'est la mer. Il n'est point à croire qu'il s'embarque jamais sur le golfe Persique pour un voyage autour du monde. Ce n'est jamais, on le sent, sans grande émotion qu'il quitte ce que les paysans appellent « le plancher des vaches ». En mer, sa dévotion redouble, il lit les saints livres, il ne monte pas sur un vaisseau sans s'être recommandé à Allah. Et d'abord, il craint le mal de mer : la garde qui veille aux portes des palais n'en défend pas les rois. A son premier voyage sur la mer Caspienne, les vagues sont grosses; les personnes de sa suite sont malades autour de lui. Il constate, non sans orgueil, qu'il a tenu bon. Il se fait montrer sur la carte marine le point où l'on est arrivé. Quand on débarque enfin, il éprouve un soulagement visible. Dans la traversée entre Portsmouth et Cherbourg, il est malade « lui-même » : la mer lui a manqué de respect. Il constate, non sans mélancolie, que la traversée eût été plus courte si on l'eût conduit en France par Douvres et Calais. Il lui arrive des appréhensions plus sérieuses. Tout à coup, près des Dardanelles, le vaisseau turc qui est allé le prendre à Brindisi vient à stopper; il s'éveille : qu'y a-t-il ? On lui dit que, de nuit, on ne veut pas traverser la passe des Dardanelles. Mais est-ce bien là le vrai motif? Il ordonne que l'on se remette à marcher pendant une demi-heure. On lui obéit. Alors seulement il se sent rassuré. La machine du vaisseau est en bon état. Le capitaine peut stopper de nouveau et lui se rendormir.

Une alerte lui arrive sur la mer Noire : il a peine à débarquer tant la houle est forte : mais une épreuve plus terrible l'attendait à son dernier voyage sur la Caspienne. La traversée s'accomplit heureusement. Il est arrivé en vue d'Enzéli. Il vient de mettre son habit de cérémonie pour se présenter à ses sujets qui l'attendent. Toute sa suite a mis également ses uniformes. Soudain on découvre que près du rivage la houle est terrible. On approche. Le vaisseau est saisi et roulé par les vagues ; il faut quitter le pont, redescendre se déshabiller, il faut être malade. Les princes et les grands-officiers sont pris de hoquets et de hauts-le-cœur; ils gâtent leurs beaux uniformes qu'ils viennent de revêtir. La tempête

dure ainsi toute la soirée, toute la nuit, toute la matinée. D'énormes vagues balayent le pont : tout tremble, tout roule dans le bateau. Sa Majesté persane croit bien que sa dernière heure est arrivée. Elle ne crie point à la façon de Panurge : « Je naye mes amis, boubou !... boubou !... je naye !... » Elle se respecte trop elle-même pour cela : mais elle n'affecte pas davantage un stoïcisme fort éloigné de ses sentiments ; elle s'adresse un monologue bien senti sur le malheur de périr au moment même où l'on arrive au port, et je ne serais pas surpris qu'en remettant le pied sur la terre ferme elle se fût juré le serment du feu duc de Brunswick, de ne plus jamais confier à « l'onde perfide » sa personne sacrée.

Voilà pour les ennuis du voyage, parlons de ses agréments. Sa Majesté orientale attache une grande importance à ses repas. Chaque jour dans son journal nous le voyons déjeuner et dîner, et bien souvent en outre il goûte et il soupe. Il n'a garde d'omettre son appréciation sur les festins qu'on lui offre. Nassr-ed-Din, si j'ose le dire sans lui manquer de respect, est assez fortement porté sur sa bouche. Un jour en Savoie, faisant une promenade sur une montagne, il ne trouve pour se rafraîchir que de l'eau glacée : il estime que c'est peu. Il aime beaucoup les fruits et, dans chaque pays qu'il traverse, il prend grand soin de noter les productions et de les apprécier par lui-même. Il prend part à toutes les collations qu'on lui présente. On a soumis son estomac à de rudes épreuves dont il est toujours sorti à son honneur. Mais le plus sérieux de son appétit est réservé pour le repas sérieux. Il me semble avoir rendu pleine justice à la cuisine européenne. Je doute qu'il se soucie beaucoup d'introduire dans les lois persanes la liberté de la presse qu'il a vue en Belgique, mais il est fort vraisemblable qu'il a rapporté en Perse la recette de plus d'un de nos plats. On trouve souvent dans le récit de ses journées ces mots qui paraissent sortir du cœur : dîner excellent : — excellent déjeuner. Quand il voyage de Brindisi à Constantinople sur le vaisseau du sultan, il donne fort peu d'attention à la Méditerranée tant chantée par les poëtes : mais il remarque que le sultan a un excellent cuisinier, et comme la mer est calme il a pleine liberté d'esprit pour apprécier la cuisine. Je souhaite que ce journal puisse tomber sous les yeux des chefs des cuisines souveraines de l'Europe : ils y trouveront la juste récompense de leurs efforts. Le shah a été très-satisfait de la table du roi Léopold, très-satisfait de celle du maréchal de Mac-Mahon. Je ne l'ai guère trouvé sévère que pour le déjeuner que lui offrit le gouvernement de Genève : il a qualifié ce déjeuner de « frugal ».

III

Si les petits incidents de sa vie privée méritent aux yeux du shah d'être publiés pour ses sujets et conservés pour l'histoire ; s'il n'est guère moins attentif aux moindres petits faits et gestes de tous les personnages de sa cour (ces personnages ne sont-ils pas comme le prolongement de Sa Majesté, comme les rayons de sa gloire ?) ; si lorsque l'un d[illegible] s'arrête ici ou là, mention en est faite aussitôt sur le journal ; s'il n'est pas jusqu'aux chevaux du souverain qui ne soient nommés par leur nom au catalogue des voyageurs par lequel s'ouvre ce récit, et signalés à l'attention publique chaque fois que le souverain daigne monter celui-ci ou celui-là, — il est un ordre de faits pour lesquels une mention est faite plus scrupuleuse que pour tous les autres : ce sont les faits qui concernent l'étiquette.

C'est au sérieux que Nassr-ed-Din prend sa majesté : sur ce chapitre, il ne plaisante pas : il est toujours prêt à lui tout sacrifier jusqu'à ses aises dont pourtant il fait grand cas. Il sait ce qu'il doit, il sait ce qui lui est dû ; il observe avec le plus grand soin le grave code du cérémonial. Il ne reçoit pas un salut des canons d'une forteresse ou d'un vaisseau sans l'inscrire aussitôt. Il tient surtout à ce que ces sujets n'ignorent rien des égards avec lesquels il a été traité par tous les souverains ses égaux. Il se plaît à décrire dans leur détail les fêtes offertes en son honneur. Il n'en semble pas une fois surpris, n'estimant pas sans doute qu'on ne puisse rien faire de trop pour l'honorer. Il arrive en Russie, on lui offre le pain et le sel ; il inscrit aussitôt sur ses tablettes que ces honneurs ne se rendent qu'aux empereurs et aux rois. Dès qu'il approche d'une capitale, on le voit en chemin de fer se déshabiller, revêtir son grand uniforme, se préparer pour la réception officielle. Il donne audience partout aux grands personnages, et partout aussitôt il revêt encore le même grand uniforme. Sitôt qu'un souverain étranger l'a conduit à ses appartements, les lui a fait visiter et a pris congé, il redescend incontinent, remonte en voiture et va rendre la visite qu'il a reçue. Le chambellan le plus expérimenté d'une des ex-petites cours d'Allemagne n'est pas plus au courant que lui des règles de savoir-vivre entre têtes couronnées. Si fatigué qu'il soit, lorsque des autorités demandent à le complimenter, il les admet en sa présence, reçoit leurs adresses et y répond. Il a fait ample provision de patience, de politesse, d'amabilité avant de quitter ses États. Il tient à laisser bon souvenir à ceux qui l'auront approché. Il voyage la nuit et l'on arrive à une station importante. La garnison est rangée sur le quai de la gare. On réveille Sa Majesté persane ; elle descend aussitôt, écoute le compliment qu'on lui a préparé, va passer en revue les soldats, puis remonte en waggon et se rendort tandis que le train reprend sa route. En a-t-on fait passer assez de revues à ce pauvre shah de Perse, depuis les petites revues de bataillons et de compagnies jusqu'aux plus grandes des Champs de Mars auxquelles les souverains le conduisent en grande pompe ! Je me permets de soupçonner qu'il était d'autres spectacles qu'il goûtait davantage. Nassr-ed-Din ne paraît guère plus un monarque guerrier qu'un marin résolu. Il loue sans doute les troupes qu'on fait passer devant ses yeux. L'étiquette ne lui permet pas de faire moins ; mais il ne paraît pas que l'éloge parte du plus profond du cœur. Il ne trouve pas d'expressions bien chaudes ; il ne décrit avec complaisance ni les uniformes ni les corps d'armées. Il reste froid devant les casques aussi bien que devant les bonnets à poil. Évidemment son grand plaisir n'est point de jouer au soldat. Il n'est pas un connaisseur en colbacks et en plumets. Il a acheté des canons Krupp durant son séjour en Europe. Il le faut bien : mais ce n'est certes pas là l'emploi de son argent qui lui a souri le plus.

La même étiquette qui lui fait si bien comprendre le respect qui lui est dû le remplit de respect pour toutes les majestés qu'il rencontre tour à tour. Il ne prononce jamais le nom d'un souverain sans le faire précéder des mots : « Sa très-haute Majesté ». Il fait le portrait physique de tous les

empereurs, de toutes les impératrices ou reines, de tous les princes et princesses de famille royale ; il leur trouve à tous très-grand air ; il trouve superbes tous les hommes et charmantes toutes les femmes. Il n'a pour tous que des paroles aimables. Il rencontre le roi de Hanovre dépossédé de ses États par la Prusse, et devenu aveugle : il le plaint très-vivement d'être aveugle et non moins d'être détrôné, et d'autre part il comprend très-bien que la Prusse ne pouvait pas se dispenser de le dépouiller de ses États. Le journal du shah ne le brouillera avec aucun de ses illustres hôtes ; il ne contribuera pas davantage à amoindrir parmi ses sujets le respest dû à la majesté royale.

Partout le shah prend grand soin d'indiquer les décorations qu'il reçoit et celles qu'il distribue. Il est juste de dire qu'il en reçoit plus encore qu'il n'en accorde. Il fait la liste des cadeaux que souverains ou particuliers lui présentent, et ne semble pas se faire jamais prier pour les accepter, depuis les porcelaines de Sèvres jusqu'aux pipes en bois ouvragé.

Ce qui le flatte plus encore peut-être que les fêtes et les honneurs dont il est l'objet de la part des souverains, c'est l'admiration populaire. Les acclamations de la foule sont toujours au fond la grande convoitise des monarques les moins démocratiques. Il y a quelque part dans son journal, à propos de la France, une phrase où il dissimule fort peu son dédain pour la populace : c'est cette populace pourtant dont il recherche les hommages. Il n'entend point crier : « Vive le shah ! » qu'il ne note aussitôt ce cri enthousiaste d'un air de joie profonde. Il ne se lasse pas de voir que partout on se presse sur son passage. Tout le temps de son récit, on voit l'Europe aux fenêtres pour le regarder passer. A Londres, il remarque qu'en dépit de la pluie la foule s'est amassée aux abords de la gare; à Genève, la foule est si grande que pendant un temps sa voiture ne peut avancer. Quand, à Paris, il va visiter le Muséum, une foule est venue des faubourgs pour apercevoir son visage au moins un moment. Quand il quitte Londres, il lit sur toutes les figures la tristesse causée par son départ. Il prend bon jeu bon argent toutes les manifestations dont il est l'objet. L'idée ne lui vient même pas un moment que, dans ces concours, la curiosité puisse avoir sa part aussi bien que l'admiration. Heureux les monarques orientaux! Cette robuste et merveilleuse foi en eux-mêmes a disparu chez les nôtres. Le peuple de Téhéran ne songe qu'à l'absence de Nassr-ed-Din. A quoi peut songer le peuple de Berlin, de Londres ou de Paris, sinon à sa présence?

Notre impérial voyageur ne perd d'ailleurs aucune occasion de se faire valoir. Il sait le français, il en est très-fier; il ne manque jamais de se servir de cette langue dès qu'il en trouve le prétexte. Il juge la façon dont ses interlocuteurs s'expriment en français et daigne parfois donner un bon point à leur élocution. A Constantinople, il constate avec une satisfaction peu dissimulée sa supériorité sur le sultan; grâce à la langue française, il peut s'entretenir personnellement avec les divers ambassadeurs, tandis que le sultan est obligé de recourir à un interprète. Il n'est guère moins fier de ses avantages physiques. Voici une petite anecdote de son passage à Versailles en compagnie du maréchal de Mac-Mahon et des deux états-majors de France et de Perse. C'est le bassin d'Apollon qui en a été le théâtre :

« Il me vint le désir de monter auprès de ces statues sous la cascade. Le maréchal et le général Arture (1) m'assurèrent qu'il serait fort difficile d'y arriver attendu que le chemin était fort roide et encombré de pierres. Je répondis que je voulais y aller. Je descendis de voiture et je montai. Il est vrai que le chemin était bien désagréable, mais pour nous autres qui avons vu et parcouru des chemins bien autrement difficiles dans nos chasses en Perse, c'était fort peu de chose. Quand nous arrivâmes près des statues, le général Arture se mit aussi à escalader; mais il tomba, ses vêtements furent couverts de boue, et son épée ou tordue ou cassée. Le maréchal de son côté se mit à monter; il y parvint mais avec beaucoup de difficulté, et non sans l'assistance de plusieurs personnes. Il ne faut pas croire que cette façon imparfaite de grimper atteigne en aucune façon la dignité ou le courage du maréchal ou du général français. Les statues sont très-belles, mais assez sales, et couvertes de toiles d'araignées. »

L'anecdote assurément ne manque pas de piquant. Il faut reconnaître que les nouvellistes qui, il y a deux ans, ne quittaient pas l'auguste visiteur d'un pas, avaient négligé de nous la raconter. Nassr-ed-Din est tout plein d'une indulgence polie pour le président de la République, il plaide en sa faveur les circonstances atténuantes; mais sous sa politesse on sent son amour-propre intime, et peut-être n'est-il pas fâché qu'un pauvre général ait glissé sur la pierre humide, ne fût-ce que pour mieux faire ressortir sa propre agilité.

IV

Voilà pour le souverain ; cherchons à pénétrer jusqu'à l'homme. Rien ne ressemble moins à un voyageur européen que ce voyageur oriental. Les lecteurs qui ont peu de goût pour les observations psychologiques feront bien de ne point acheter ce livre. Les premières pages les divertiront peut-être ; il est à craindre qu'ils ne tardent guère à le trouver peu varié de ton et peut-être fastidieux. C'est précisément cette monotonie, cette façon si particulière de juger les choses qui fait pour d'autres lecteurs l'intérêt de ce journal.

Et d'abord point d'idées générales. Nos voyageurs européens sont à l'ordinaire grands ratiocineurs. Ils jugent bien plus qu'ils ne regardent ; il leur arrive de nous donner leurs réflexions au lieu de nous dire ce qu'ils ont vu, si bien que leur prétendu récit n'est qu'une longue dissertation. Il n'est pas d'homme moins faiseur de dissertations que le shah de Perse. Il n'a nul goût pour les commentaires, et lorsqu'il mourra l'on peut prédire que ce ne sera pas d'un excès de travail de tête. Il n'est point un penseur et ne va point philosophant. Il n'est pas idéologue. Il regarde avec ses yeux, il écoute avec ses oreilles. Il voit des faits, et lorsqu'il les a vus il les couche sur ses tablettes. Il lui arrive çà et là de manifester un jugement, mais le fait arrive bien rarement. Par exemple, M. de Lesseps le va voir et l'entretient d'un chemin de fer qui traverserait l'Asie. Il raconte l'entrevue et ajoute que ce projet est chimérique et absurde. On compte les passages de ce genre. Le shah n'a point l'habitude de pécher par jugements téméraires.

(1) « Général Arture. » Ce nom est évidemment défiguré comme le sont plusieurs noms propres dans ce journal. Il nous a paru : vain de chercher à retrouver le nom exact du héros de l'aventure, et nous ne doutons pas que sa modestie nous le pardonne.

S'il est rare qu'il cherche à creuser, à généraliser les faits, il ne s'occupe pas davantage à les classer. Il note chaque fait à sa place, quand il s'est présenté, sans se soucier de l'ordre ni de la méthode. Il quitte un sujet, y revient, le quitte, le reprend, réunit dans un même paragraphe toutes sortes de faits qui semblent n'avoir nul rapport les uns avec les autres. Il met les choses selon qu'elles lui reviennent à l'esprit. Nul besoin de cette liaison qui est comme l'exigence de nos esprits occidentaux. On ne lui a appris, on le voit, ni à coordonner ses pensées, ni à suivre un sujet la plume à la main. Si l'on osait prendre une comparaison irrespectueuse, rien ne ressemblerait davantage au journal du shah, pour la forme, que le journal qu'écrirait un enfant avant d'avoir passé par le collège.

Ce n'est pas par la forme seulement que le journal du shah ressemble à celui que pourrait écrire un enfant. Les observations qu'il fait sont fort loin d'être celles qu'en général on attendrait d'un souverain; peut-être même en est-on parfois humilié pour les objets auxquels elles s'adressent.

Ce qu'à Saint-Pétersbourg il mentionne en finissant comme l'ayant le plus frappé, c'est le grand nombre de voitures, le grand nombre des tramways, enfin la quantité de beaux chiens, grands et petits. Il va visiter à Eissen la grande usine Krupp. Ce qu'il y remarque au moins autant que les grands marteaux, c'est un arbre qu'il aperçoit dans la cour et qui a de très-grandes feuilles. Voilà un monarque bien facile à distraire des plus graves questions!

Au moment où il quitte l'Allemagne voici comment il résume ses impressions sur ce pays :

« En Allemagne, les femmes s'occupent d'affaires et travaillent beaucoup; surtout en agriculture et dans le travail des jardins, elles font plus que leurs maris. Les oreilles des chevaux sont recouvertes d'une étoffe rouge, ou d'une autre couleur, pour les protéger contre les mouches. A Berlin, et dans les autres villes, les petits garçons se mettent des havresacs sur le dos, et courent les rues en jouant du fifre. Quelle chose excellente que d'apprendre ainsi, dès le bas âge, à être soldat! On pave les rues avec des pierres, d'une façon tout à fait artistique. Les pierres se taillent en petits carrés, et se joignent les unes aux autres. Les briques de Virangistan ne ressemblent pas aux briques taillées de la Perse, mais plutôt aux briques ordinaires de Téhéran. »

A Londres, il visite une galerie où sont exposés des tableaux. Le directeur lui est présenté :

« On nous montra un tableau représentant un âne; j'en demandai le prix. Le directeur de l'exposition, un gros homme à barbe blanche, me dit que cela valait cent livres sterling — ce qui équivaut à 250 tumans de Perse. Sur quoi je dis : « La valeur d'un âne vivant est au plus de cinq livres. Comment se fait-il donc que ceci qui n'en est que le portrait coûte si cher? » Le directeur me répondit : « Parce que l'entretien de cet âne-ci ne coûte rien, il ne mange ni foin ni avoine. » Je repliquai : « Cela est vrai; on n'a pas cette dépense-là; mais en revanche il ne peut servir à porter ni un homme ni un fardeau. » Nous nous mîmes à rire de bon cœur. »

A Paris il va visiter Notre-Dame; le clergé est là réuni pour le recevoir. Qu'on devine en mille la conversation qui s'engage :

« Je demandai au grand prêtre : « Quelle est votre croyance » au sujet de Sa Sainteté Jesus, avait-il ou non l'habitude » de boire du vin? » Sur quoi tous les prêtres répondirent ensemble, comme si ma question leur paraissait étrange : « Certainement, il buvait du vin. Cela n'est qu'une petite » chose. Il en fit lui-même. » Alors je dis : « Avait-il l'habi- » tude d'en boire rarement ou souvent? » Ils répondirent tous : « Il en buvait souvent. »

Il serait facile de multiplier les citations : il suffirait d'ouvrir le livre à n'importe quelle page. Ce journal a du moins un mérite : il est une œuvre sincère. L'auteur ne s'y est pas arrêté devant le respect humain. Il n'a pas cru devoir admirer ceci ou cela parce qu'il était de mode de l'admirer; il a regardé ce qui attirait ses yeux, il a marqué ce qui lui avait plu. Tant pis pour qui ne sera pas de son goût. Que de gens au fond, même parmi nous, s'ils étaient sincères avec eux-mêmes, s'avoueraient qu'ils n'ont point admiré ici et là toutes sortes de choses célèbres qu'ils savaient y être, et qu'ils n'ont guère regardé que tel ou tel mince détail! Mais il faut avoir des sujets pour les conversations, mais il faut ne pas s'exposer à faire rire de soi, mais il faut paraître avoir du goût... et quand on revient de voyage on rapporte sur les pays parcourus toute une provision de lieux communs puisée dans les revues et dans les guides Joanne. En vérité, mieux vaudrait peut-être regarder à tort et à travers comme un enfant ou comme un shah, mais avoir ouvert les yeux bien ou mal, et avoir vu ce qu'on a vu.

V

Le shah n'est point un penseur : il n'est pas davantage un artiste ou un poëte. S'il y a de grands poëtes persans, il paraît que tous les Persans ne sont pas poëtes. Celui-ci note les choses qu'il voit d'un langage net, précis, sans éloquence aucune. Il a d'ordinaire le style du greffier qui fait un inventaire. Quand il trouve un paysage fait à son gré, il n'a guère qu'une locution à son service, « c'est comme un paradis ». Quand une comparaison lui échappe, on la remarque pour la rareté. S'il compare quelque objet à ce qu'il a vu en Perse, c'est simplement pour mieux faire comprendre à ses lecteurs ce qu'il veut décrire. Son éducation littéraire semble négligée, et le livre qu'il est le plus sûr qu'il ait lu, c'est le *Télémaque*. On a fort bien fait de ne pas le mener à la Comédie-Française. On lui fait entendre force musique dans toutes les représentations d'Opéra qui lui sont offertes ; il dit toujours « belle musique », mais sans insister; il y a là plus de politesse que d'enthousiasme : à Constantinople, où on lui offre un concert durant le repas, il remarque que la musique empêche de s'entendre et de causer. Le ballet même, si cher d'ordinaire aux Orientaux, ne paraît pas lui plaire outre mesure ; quand il n'y a que de la musique et de la danse sans quelque autre ragoût qui le charme, il lui arrive rarement de rester jusqu'à la fin du spectacle. Disons en passant que la représentation de l'Opéra, si bruyamment organisée en son honneur, ne paraît avoir fait sur lui qu'une fort médiocre impression. A Vienne, il fut plus satisfait. Il resta jusqu'au bout : « Et cependant, ajoute-t-il d'un mot bien éloquent sous sa plume, nous n'avions pas dîné ! »

On ne manque pas, partout où il passe, de le mener voir les musées, de lui montrer les tableaux et les statues. Il écrit sur son journal qu'il a vu de belles anciennes peintures « à l'huile », il ne paraît pas en avoir été autrement ému. Une

seule fois des noms viennent sous sa plume. On lui célébra Raphaël. Oui, sans doute, il ne conteste pas Raphaël, mais il préfère l'Albane et aussi Murillo. Il est plus juste pour la beauté vivante ; presque partout il constate sur ses tablettes la beauté des femmes, il rend justice aux blondes comme aux brunes ; en Italie il ajoute même à la beauté des femmes celle des jeunes garçons, en Persan qui s'y connaît.

Il visite le Louvre le soir ; on a pour lui organisé une promenade aux flambeaux dans ces galeries des antiques, dignes de plus de respect. M. Batbie, ministre de l'instruction publique, « un grand et gros homme » (pour un peu le shah, lui aussi, l'appellerait « géant accidenté ») a trouvé la flatterie délicate. Sa Majesté remarque en tout une statue d'un fleuve appelé le Tibre et une femme bien sculptée mais qui manque de bras. Pauvre Vénus de Milo, pauvre Achille, pauvre Diane de Gabies, pourquoi avait-on tenu à vous montrer à cet héritier de Xerxès !

VI

Il faudrait pourtant se garder de prendre Nassr-ed-Din ou pour un homme sans intelligence ou pour un indifférent. La gravité orientale est fort exposée à passer chez nous pour de la lourdeur ou de l'apathie, nous qui aimons autant à causer que d'autres aiment à se taire. Le shah, d'ailleurs, est homme d'humeur facile, volontiers joyeuse. Dans le Tyrol, quelques-uns de ses compagnons sont entrés dans une église de campagne avec leurs habits étrangers et leur bonnet sur la tête. Le bon curé qui était en train de prêcher s'est trouvé si interloqué qu'il est resté court. Nassr-ed-Din trouve cette aventure agréable. Lui-même, à l'occasion, badine volontiers ; nous en avons cité des exemples. Il a parfois des observations plus fines. A Paris, il donna une audience à M. de Rothschild :

« Le célèbre Rothschild, un juif extrêmement riche, fut reçu en audience ; nous causâmes avec lui. Il plaida chaudement la cause des juifs, et réclama la tranquillité pour ceux de la Perse. Je lui dis : « On m'assure que vous et vos autres frères, vous possédez mille crores d'argent (plus de cinq cents millions). Il me semble que la meilleure chose à faire, ce serait que vous achetiez à quelque État, pour cinquante crores, un territoire où vous pourriez assembler tous les juifs de la terre ; vous en seriez les chefs, vous les gouverneriez sagement, et, de cette façon, ils ne seraient plus dispersés et sans patrie. » Nous rîmes de bon cœur, et il ne répliqua pas. Je lui donnai l'assurance que je protégeais tous les étrangers qui se trouvaient en Perse. »

Avouez que cela n'est ni mal trouvé ni mal dit. Un souverain européen n'eût pas mieux fait et n'eût pas trouvé une meilleure façon pour s'esquiver de bonne grâce et ne s'engager que jusqu'où il lui plaisait.

La vérité est que l'intelligence du shah de Perse va plus volontiers aux petites choses qu'aux grandes. Au faubourg Saint-Antoine, il va visiter un couvent ; il trouve que les bonnets des religieuses ressemblent à des oreilles d'éléphant. Il monte à l'Arc-de-Triomphe et, de là-haut, ce qui le frappe le plus, ce sont les sept rangs de voitures qu'il compte à ses pieds. Près de Londres, une roue prend feu dans le train qui le porte : voilà qui attire son attention. A Constantinople, on le fait entrer dans Sainte-Sophie. Sans doute il convient que ce monument, qui date de plus de treize siècles, est d'un grand aspect ; toutefois il ne donne pas grande attention à la merveilleuse coupole. Mais une lézarde s'est faite d'un côté de l'édifice ; il la découvre, et dès lors il ne voit plus que la lézarde. On le fait monter à la galerie supérieure. Le revoilà heureux encore, il a retrouvé sa lézarde ; il la constate une seconde fois.

Il voyage avec un amiral russe auquel un accident de table a fait perdre un œil. Le docteur Tholozan lui raconte l'accident. Quand l'amiral reparaît avec des lunettes, la première chose que fera le shah, ce sera de l'interroger ; il faudra que l'amiral conte à son tour l'accident et en montre les traces : le récit figurera tout au long dans le journal.

De tous les personnages qu'il rencontre il observe les particularités, les accidents physiques. Il écrit s'ils sont grands ou petits, leur âge, la couleur et la forme de leur barbe, de leurs cheveux, de leurs yeux, de leur visage. Il note l'âge de toutes les femmes, l'indiscret ! Sur mer, au retour dans la mer Noire, des petits oiseaux s'abattent sur les cordes du vaisseau, on en prend un, on le met en cage, il meurt au bout de deux heures après avoir bu quelques gouttes d'eau. Le shah s'est amusé deux heures de l'incident, l'incident sera couché tout au long sur le journal et la *Gazette officielle de Téhéran* en informera la Perse entière.

VII

Telles sont les curiosités de Nassr-ed-Din. Heureusement il en a d'autres. Outre l'imprévu des petits accidents, il y a les choses qui l'intéressent encore et toujours : il a ses goûts qui à toute occasion se révèlent.

Il aime la nature. Les villes et leurs monuments le laissent froid : il trouve que toutes les villes d'Europe se ressemblent ; mais en revanche la campagne le ravit. La nature qu'il aime n'est point la nature abrupte, sauvage ; on ne le voit point s'extasier devant les montagnes de l'Italie, ces montagnes où la lumière de midi met tant de teintes éclatantes ou harmonieuses selon les heures de la journée, et quand du vaisseau on lui montre les côtes de la Messénie, il reste très-froid devant ce spectacle. Il estime que tout cela est bien sec, bien nu, bien inhabité et ne voudrait pas se voir dans un tel pays en peinture.

Enfants des races latines, nourris des souvenirs de l'antiquité, pour qui ce nom de la Grèce est le plus saint des noms ; qui un jour, satisfaisant le plus ardent des vœux, avez pu prendre votre route vers l'Orient ; en qui tout a frémi lorsque, par une belle après-midi, vous avez enfin aperçu ces mêmes côtes de la Messénie inondées de lumière, élevant les belles lignes de leurs montagnes entre la mer bleue et le ciel limpide, pardonnez à ce barbare ! Il ne pouvait voir le Péloponèse des mêmes yeux que vous. Il n'a pas même eu la curiosité de s'arrêter une heure au Pirée pour visiter l'Acropole ; en traversant le golfe de Salamine, le souvenir de Xerxès le préoccupait aussi peu que celui de Thémistocle, et lorsqu'on lui montre les colonnes encore debout d'Athéné Suniade, il n'évoque ni le nom de Socrate ni celui de Platon. Le seul grand nom historique dont il ait vraiment souci est celui de Napoléon Ier : partout il s'arrête à regarder ce qui reste de lui ; aux Invalides, il prend avec respect et soupèse en sa main l'épée que le grand massacreur d'hommes portait à Austerlitz ; il la rend en remarquant qu'elle est rouillée et

que la lame ne peut plus sortir du fourreau. De toutes les attentions qu'eut pour lui le gouvernement du 24 mai, celle à laquelle il paraît avoir été le plus sensible, c'est que l'on ait porté au Corps législatif, pour l'y faire coucher, le lit nuptial qui avait servi à Napoléon et à l'impératrice Marie-Louise. Les lecteurs français trouveront peut-être l'attention d'un goût douteux. Qu'il en faille savoir gré à M. le duc de Broglie ou à M. Batbie, le plus fin courtisan de Téhéran n'eût pas été plus ingénieux en flatterie.

Mais revenons. Si la nature sévère et nue n'est point le fait de Nassr-ed-Din, nul en revanche n'est plus sensible que lui au spectacle de la nature riche, heureuse, cultivée. Il est bien Oriental par ce goût pour la campagne sereine et riante. Partout en voyage il a l'œil à la portière. Partout il observe et décrit le spectacle mobile qui sans cesse se transforme devant ses yeux. Quand il se trouve refaire de jour un trajet qu'il a déjà fait de nuit, il prend grand soin d'indiquer que l'obscurité l'avait empêché auparavant de considérer le paysage, et de remplir une lacune de ses souvenirs de voyage. Les bords du Volga le ravissent ; il décrit avec ses formules les plus vives les environs de Bade et toute la vallée du Rhin ; il rend pleine justice à la Normandie ; il célèbre le Tyrol et parle avec admiration de la vallée du Danube. Sans doute il n'écrit pas avec la plume de Chateaubriand ou de George Sand : pourtant toute cette partie de son livre mérite vraiment d'être signalée. On devine, sans avoir eu le plaisir de la visiter soi-même, que la Perse est un pays où abondent l'eau, la végétation, la fraîcheur et l'ombre, où la nature sourit aux yeux. Il n'y a pas de mer en Perse et le shah n'a point appris à admirer ses merveilles. Il n'a d'ailleurs sur mer, ni assez de liberté d'esprit, ni assez de liberté des yeux pour admirer ; et même en présence du Bosphore, ce à quoi il songe le plus, c'est qu'il est bien dangereux de s'y promener, que cette foule de bateaux qui le sillonnent sont fort exposés à s'y rencontrer, qu'il y arrive beaucoup d'accidents et que les conducteurs de caïques sont trop intéressés à les cacher autant que possible.

Le shah de Perse aime les arbres et sait les distinguer par leurs noms. Il nomme au passage les espèces qui dominent ici ou là. Partout il visite avec intérêt les jardins et les serres : quand il rencontre une fleur qu'il ne connaît pas, il la remarque et la décrit. Mais ce qui peut-être encore le séduit plus que tout le reste, ce sont les jardins anglais ou italiens bien arrangés, bien soignés, où l'eau se combine en d'agréables effets avec les bosquets et les pelouses. Les eaux jaillissantes, les fontaines, les bassins artificiels font sa joie. Les grandes eaux de Versailles ont toute son approbation, surtout entremêlées de feux de Bengale. Il a gardé aussi le meilleur souvenir de certain narghilé fumé devant le parc d'un grand seigneur de l'Angleterre. Il paraît avoir eu là une heure de *kief* délicieuse.

Nassr-ed-Din s'intéresse au règne animal plus encore qu'à la nature inanimée. Partout où il rencontre sur son passage un jardin zoologique, il ne manque pas de le visiter et le plus souvent il y retourne. Il observe les différences entre ces animaux et ceux qu'il a vus en Perse. Il décrit longuement toutes les espèces qu'il n'a pas encore rencontrées : il veut donner à ses sujets une partie du plaisir qu'il a éprouvé à les voir. Ce goût est un goût ancien chez lui. Il se faisait montrer des livres à images représentant les animaux des diverses contrées du globe : il constate souvent qu'il retrouve les êtres dont il ne connaissait jusque-là que le dessin. Oiseaux, quadrupèdes, tous l'intéressent également : les perroquets, les cacatoës, les oiseaux-mouches sont dignes de ses regards : il passe de longues heures à regarder les kanguroos, les hippopotames, les girafes, les phoques. Il a pourtant un faible pour les bêtes féroces : les lions, surtout les lions à crinière, les panthères, les jaguars sont décrits et catalogués par lui. Plus il avance dans son tour de l'Europe, plus il devient exigeant. Il ne remarque plus que ce que les ménageries lui offrent de nouveau. Le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne a toute son approbation ; la ménagerie du Jardin des Plantes ne lui paraît pas bien extraordinaire. Il est vrai qu'au Jardin des Plantes il va trouver une compensation. Il visite les salles du Muséum. Il trouve ici quelque chose de plus admirable encore que les animaux vivants, ce sont les animaux empaillés, si bien conservés qu'ils semblent vivants. Il ne revient pas de ces merveilles. Partout du reste où sur son passage il peut apercevoir un animal empaillé, avec des yeux d'émail, il entre dans une sorte de ravissement. « Il faudrait quatre mois, dit-il d'un accent plein de sincères regrets, pour voir toutes les merveilles du Muséum, et je ne peux y passer qu'une heure ! »

Il est quelque chose pourtant qui intéresse le shah plus encore que la nature, plus que les arbres et les fleurs, plus que les animaux, même empaillés, ce sont les tours de toute sorte. L'éléphant qu'il admire le plus, c'est un éléphant qu'on lui fait voir dans une ville d'Allemagne, qui joue d'une boîte à musique avec sa trompe et qui valse en même temps. Dans toutes les villes où il passe, plus que les opéras et les ballets, plus que les revues, plus que les illuminations et que les feux d'artifice où son chiffre apparaît au milieu des fusées et des pièces montées, il est un genre de spectacle qui le met dans la joie de son âme, ce sont les exercices des cirques, les clowns, les acrobates, les gymnastes, les prestidigitateurs. Il va les voir et il y retourne. On sait que le jour où M. Batbie imagina de montrer aux torches à Sa Majesté persane nos galeries nationales, Sa Majesté était au Cirque et qu'elle s'y attarda longtemps au risque de laisser se morfondre Son Excellence.

Les chevaux qui tournent en rond, qui dansent, qui se couchent, font les morts, ressuscitent ; les écuyers et les écuyères qui passent à travers des cerceaux de papier, les gymnastes qui lancent en l'air des enfants et les reçoivent, les hercules qui s'élancent d'un trapèze à un autre en faisant le saut périlleux : rien au monde ne semble plus admirable à Nassr-ed-Din, sauf peut-être encore les escamoteurs qui exécutent des tours de gobelet ou font sortir un oiseau vivant d'un mouchoir qu'ils empruntent, déchirent en morceaux et rendent ensuite intact. Quand ces exercices ou ces tours se font dans quelque endroit où sa grandeur lui interdit d'aller lui-même, comme par exemple, les cafés chantants des Champs-Élysées, il n'y perd rien du moins : il y envoie les personnes de sa suite qui lui racontent ce qu'elles ont vu et aussitôt il transcrit sur le journal leur récit. On voit l'un après l'autre apparaître dans ce livre tous les tours des disciples de Robert Houdin, depuis le papier qu'on brûle sous les yeux du spectateur et qu'on lui rend ensuite, jusqu'à l'omelette chaude qu'on fait sortir d'un chapeau. C'est un répertoire complet de tours de cartes et de prestidigitation pour la récréation du bon peuple persan : il n'y manque que la manière de s'en servir. Je ne conseille à aucun mem-

bre de l'Académie des sciences à moins qu'il ne soit expert dans l'art d'empailler les oiseaux — d'aller chercher fortune à la cour de Téhéran ; s'il se trouve en revanche quelque prestidigitateur en disponibilité, qu'il s'y présente de confiance ; ses talents seront appréciés. Sa Majesté persane est venue en Europe pour s'amuser : je crains bien que même en son pays elle ne vive guère que pour s'amuser : personne ne l'a amusée autant que les acrobates et les physiciens de la foire.

VIII

Il serait intéressant en finissant de pouvoir jeter un regard sur l'âme de Nassr-ed-Din, sur ses sentiments religieux et moraux. Le livre à cet égard ne fournit que de rares indications. Ce que les Orientaux aiment le moins à prodiguer c'est la confidence de leurs émotions, si tant est qu'ils s'émeuvent beaucoup. Un homme de l'escorte du shah se tue d'une chute de cheval au départ entre Téhéran et Enzeli ; il consigne le fait sans en paraître d'ailleurs autrement troublé. Il pleut dans le trajet à Londres entre la station et le palais où il va loger : la voiture est découverte ; heureusement on peut relever la capote et ni lui ni le prince de Galles ne sont mouillés ; « il est vrai, ajoute-t-il sans plus, que le Lord et le grand Vizir furent traversés jusqu'aux os ». Il a débarqué à Poti, au fond de la mer Noire ; la mer était grosse : elle grossit encore après qu'il a débarqué : il apprend le fait le lendemain par des personnes de sa suite restées sur le bateau et qui ont manqué périr. « Heureusement, dit-il avec sérénité, nous n'y étions plus. »

D'autres fois il montre plus d'émotion. Il voit l'ex-roi de Hanovre aveugle ; il en témoigne de l'ennui. Il apprend à Paris la mort de parents laissés à Téhéran ; il leur accorde un tribut officiel de regrets. En partant de Constantinople, le personnage chargé par le sultan de l'accompagner tombe dans l'escalier du vaisseau et se brise le poignet ; il en paraît peiné. Son égoïsme est le plus paisible et le plus naïf des égoïsmes : il ne paraît point cependant dépourvu d'humanité.

Les formules religieuses reviennent souvent sous sa plume. Son journal commence en mettant son voyage sous les auspices de la divinité ; il se termine en la remerciant de l'avoir pu mener à bonne fin. Le nom du prophète ne vient pas sous sa plume, ni celui d'Ali, sans qu'il y ajoute aussitôt « sur qui soit la paix ». A Moscou il trouve une mosquée et y va faire ses dévotions ; il est vrai qu'il en trouve deux et les va faire dans toutes deux : l'une est schiite, et l'autre est sunnite ; n'importe ! Le shah, on le voit, n'est pas un fanatique bien farouche, et il enveloppe d'un égal respect et l'islamisme d'Omar et celui d'Ali.

Est-il même un musulman bien ardent ? On peut en douter. Il ne semble nourrir contre le christianisme aucune prévention : il visite très-volontiers les églises et regarde très-volontiers les processions, il cause très-volontiers avec les prêtres, et quand il rencontre les noms de Jésus ou de Marie il se hâte d'ajouter pour eux aussi « sur qui soit la paix ». Il est assez difficile de dire s'il y a beaucoup plus que des façons de parler dans toutes les locutions pieuses qui lui échappent. Il croit pourtant très-volontiers que Dieu le protége et lui envoie du beau temps quand il a une journée importante et fatigante à faire, par exemple de visiter l'exposition de Vienne ; et c'est très-sérieusement aussi, je crois, qu'il se recommande à Dieu lorsqu'il va entreprendre quelque partie nouvelle de son voyage, et tout spécialement se confier à la mer, féconde en naufrages selon l'expression du poëte.

IX

Tel apparaît le monarque oriental dans ce livre dont nous avons résumé les principaux traits. La Perse retirera-t-elle un bien grand profit de ce voyage aux pays d'occident d'où vient aujourd'hui la civilisation ? Avons-nous nous-mêmes bien lieu d'être grandement flattés de ce qu'a remarqué chez nous le monarque reçu avec tant de pompe et pour lequel M. le duc de Broglie s'alla commander un habit brodé ? Ce sont des questions que je n'ai pas à examiner. A vrai dire, je crois que nous aurions mauvaise grâce à nous montrer sévères pour ce livre, fécond à coup sûr en observations puériles.

Il ne faut pas juger les souverains tout à fait à la mesure des autres personnages. On est exigeant pour les pauvres diables ; ils sont tenus d'avoir de l'instruction, du bon sens, une curiosité sérieuse. Ils ont été élevés pour travailler : les vrais monarques l'ont été pour se divertir, et rien n'existe pour eux que ce qui les a distraits. On a trouvé et publié il y a quatre ans certaines lettres écrites d'Egypte par une impératrice à son auguste époux ; franchement ces lettres différaient-elles beaucoup pour l'intérêt du journal de Nassr-ed-Din ? On a retrouvé et publié le *Journal de Louis XVI :* Louis XVI faisait plus, il est vrai, d'arithmétique pour les comptes de sa maison que n'en fait le shah de Perse ; ouvrait-il plus les yeux d'ailleurs sur les choses sérieuses, le souverain qui le jour du serment du jeu de Paume écrivait sur son journal : « Rien. Dans l'après-midi forcé un cerf ; » et qui le jour de la prise de la Bastille, écrivait avant de se coucher sur ce même journal : « Aujourd'hui 14 juillet. Rien. » — Dormez en paix, seigneur Nassr-ed-Din ; vous avez travaillé de votre mieux tandis que vous couriez le monde, et si quelque pli gêne Votre Majesté sur sa couche orientale, ce ne peut être qu'un pli de rose !

CHARLES BIGOT.

HOMMES D'ÉTAT ANGLAIS

M. Gladstone

La figure politique la plus saillante d'une époque est évidemment, chez toutes les nations civilisées, celle en qui se personnifie l'état et la direction des forces sociales. C'est dire que l'homme le plus libéral de son temps, pour peu qu'il ait le sentiment du gouvernement et des affaires, est l'homme dont l'étude est la plus intéressante et la plus instructive. On pourrait objecter que de grands ministres passés et présents semblent, au contraire, avoir pris à rebours les tendances de leur siècle ; mais ce n'est là qu'une fausse apparence, et ce serait douter de la direction générale que suit l'humanité que de méconnaître chez les hommes politiques de premier ordre le caractère d'hommes de progrès.

Nous en avons montré un assez bon exemple dans un des

derniers grands ministres qu'a eus l'Angleterre (1). L'homme qui a rempli de sa personnalité puissante le règne presque entier de Louis-Philippe et la moitié de celui de Napoléon III, qui a tant pesé sur les destinées de l'Europe et surtout sur les nôtres, et si vaillamment travaillé à faire de son pays la première puissance du monde, est aussi celui qui a le plus haï l'esclavage, respecté la dignité humaine et, comme jadis le sénat de Rome, lié la grandeur de sa nation au triomphe de l'idée de droit par toute la terre. Toutefois, lord Palmerston était né chez les tories, et il n'était sorti de leurs rangs que par l'évolution spontanée d'un esprit singulièrement ouvert. Il avait nécessairement conservé les inclinations propres aux hommes de son parti. Devenir, de collègue de lord Liverpool et du duc de Wellington, le chef éminent du parti whig, est déjà la marque d'une assez grande indépendance. Lord Palmerston n'a jamais dépassé ce point. Il est resté un de ces *magnificos* dont aime à parler M. Disraeli, un de ces grands seigneurs vénitiens, comme il dit, qui tiennent à la fois sous leur haute protection le peuple et le roi. Toutes ses habitudes faisaient de lui un modérateur plutôt qu'un initiateur du progrès. Ami et disciple de Canning, il n'a dépassé les doctrines et les tendances de son maître que dans la mesure donnée par la différence des circonstances et des temps. Après avoir été un des plus ardents promoteurs du *Reform bill*, sous George IV, on se souvient qu'il ne voyait pas sans défiance, dans les dernières années de sa vie, les nouvelles extensions proposées pour le droit de suffrage. D'ailleurs le ministre whig n'était pas moins ennemi de la France que le plus tory de ses prédécesseurs, et cette antipathie avait toujours impliqué chez lui une aversion assez marquée pour les principes de la révolution française.

Si nous rappelons les principaux traits de lord Palmerston au moment où nous allons étudier le caractère de M. Gladstone, c'est que malgré toute la distance qui sépare aujourd'hui en Angleterre le parti whig du parti libéral, on peut voir dans l'histoire de ces deux grands ministres un certain parallélisme. Tous deux conserveront des titres au souvenir de la postérité, à cause des grandes réformes intérieures qui se sont accomplies sous leur administration ou par le concours de leur influence. Ils ont tous deux conçu pour leur pays un idéal nouveau, et agrandi chez leurs contemporains le sentiment du droit et de la liberté. Ils ont lutté contre l'élément stationnaire, régularisé le progrès, rajeuni la constitution anglaise, et par toutes ces raisons ils ont dû être et ont été souverainement impopulaires. Mais il existe plusieurs sortes d'impopularités pour les hommes politiques : il y a celle qui naît de leur caractère personnel, celle qui provient de leur opposition aux tendances de leur époque, et celle, véritablement honorable, qui résulte de leur modération, de leur esprit régulateur, de leur indépendance de jugement. C'est cette dernière surtout à laquelle a été en butte lord Palmerston, pendant sa longue et hardie carrière ; cependant il a éprouvé aussi le genre d'impopularité qui s'attache à la personne et au caractère. On ne pouvait s'accoutumer à ses manières ; il était souverainement irrévérencieux, et dans son affabilité comme dans son ironie, il y avait toujours de la hauteur et du dédain. M. Gladstone, au contraire, n'a jamais inspiré d'antipathie personnelle, et les violentes attaques dont il a été l'objet sont toutes venues des partis extrêmes. Tories et démocrates l'on assailli de leurs injures ; mais ces injures, dont l'excès est dans les habitudes de la polémique anglaise, ont eu ce caractère pour ainsi dire conventionnel qui leur enlève toute signification profonde. Au fond, il n'a pas obtenu moins de sympathie qu'il n'a conquis d'estime et d'admiration.

Il faut le dire cependant : si M. Gladstone a parfaitement compris les besoins de son siècle et s'il a, mieux encore que lord Palmerston, fait entrer le gouvernement qu'il dirigeait dans le courant du progrès social ; s'il a eu, d'ailleurs, cette heureuse fortune de recueillir la moisson mûrie par deux générations parlementaires, il n'a point répondu, comme le vieux ministre whig, aux généreuses passions patriotiques de ses concitoyens. Par lui et avec lui, la nation anglaise a disparu du premier plan sur la scène du monde, et si Canning fût revenu à la vie, il eût été douloureusement frappé du changement d'attitude de l'Angleterre dans les conseils européens. Ce qu'il avait rêvé pour son pays, ce que lord Palmerston lui avait donné, le rôle d'arbitre du monde pour le bien de l'humanité, ce rôle si cher à l'orgueil des Anglais et si conforme aux sentiments humanitaires de ce peuple, avait été changé en un autre, en apparence plus sage, mais au fond plus imprévoyant et aussi propre que des défaites à affaiblir un grand pays. Le fier tory en eût été d'autant plus étonné que la force matérielle relative de l'Angleterre avait presque doublé depuis l'époque où il la proclamait, en face de Napoléon, la reine du monde et la libératrice des nations (1). Ce n'est pas tout que d'être fort, il faut encore avoir du prestige, et le prestige s'attache à la grandeur morale autant qu'à la puissance matérielle. Lord Palmerston l'avait admirablement compris, et, chez lui, la politique de non-intervention n'était que le prétexte dont il couvrait parfois l'intervention la plus active. Tant qu'il a été aux affaires, la main de l'Angleterre s'est fait sentir partout jusqu'aux extrémités du monde, et sans faire la guerre en près d'un demi-siècle, il a fait de véritables conquêtes. Les Anglais, qu'ils aimassent ou non sa personnalité dominatrice et hautaine, lui en savaient un gré infini. Ils étaient fiers de lui, comme ils le répétaient sans cesse, fiers de voir, selon l'expression de Palmerston lui-même, « le pavillon de l'Angleterre être prééminent sur l'océan des affaires humaines ».

(1) Voyez la *Revue politique et littéraire* des 20 et 27 mars 1875.

(1) Le journal anglais l'*Economist* donnait l'autre jour, dans son numéro du 19 juin, la curieuse statistique suivante : « La Grande-Bretagne qui, à la fin des grandes guerres napoléoniennes, comptait environ 9 pour 100 de la population totale des puissances engagées dans la lutte, en compte à présent près de 13 pour 100. Bien qu'elle soit encore le moins populeux des grands Etats de l'Europe, la disproportion entre eux et elle a beaucoup diminué. Elle comptait en 1811 moins de la moitié de la population de chacun d'eux, en exceptant toutefois l'Allemagne qui, à rigoureusement parler, ne devait pas compter comme grande puissance à cette époque, à cause de son état de désunion. Aujourd'hui, au contraire, la population de la Grande-Bretagne s'élève environ aux trois quarts de celle de la France, de l'Autriche, de l'Allemagne et à beaucoup plus d'un tiers de celle de la Russie, tandis qu'en 1811 elle n'en représentait que le quart. D'autre part, le développement des ressources a suivi la même proportion, et nous croyons que ce développement a été plus rapide en Angleterre que partout ailleurs. »

I

M. Gladstone n'a point prouvé qu'il eût ce sentiment qui, pour paraître chevaleresque, n'en est pas moins au fond un des plus sensés et des plus pratiques de tous. Les hommes sont le produit des circonstances, et il n'a pas dépendu de l'éminent ministre d'être sorti du sang des tories. Il n'est pas né, comme lord Palmerston, à l'heure où la tyrannie napoléonienne avait réveillé chez tous les peuples l'idée de leur solidarité. Il n'a pas été l'élève de Canning, mais s'est formé, dans des temps plus heureux, à une école beaucoup plus pacifique. Fils d'un riche marchand de Liverpool, il fut distingué de bonne heure par sir Robert Peel, qui, lui aussi, appartenait à une famille de commerçants et de manufacturiers, et qui le nomma lord *Junior* de la Trésorerie en 1834. L'année suivante, il fut promu à la sous-secrétairerie des affaires coloniales ; mais bientôt après il dut se retirer avec son chef devant lord Melbourne, lord Palmerston et cette politique d'intervention et de prestige, à laquelle le jeune sous-secrétaire voua dès lors une dédaigneuse antipathie. La seule occasion dans laquelle il soit sorti plus tard d'une façon énergique de son système d'indifférence et d'abstention à l'égard des affaires politiques de l'Europe a été celle de sa visite à Naples en 1851. Mais, à ce moment, lord Palmerston était ministre ; son frère, sir William Temple, était ambassadeur dans le royaume des Deux-Siciles, et d'ailleurs, la faiblesse du pauvre Ferdinand ne rendait pas très-difficile et très-glorieuse une attaque violente contre son gouvernement. A part cette infraction légère à ses habitudes, toute la carrière de M. Gladstone a été consacrée à l'étude de l'administration et des réformes intérieures ; il n'a pris aux événements de l'Europe qu'un intérêt de commerce et d'affaires, et sa présence dans le cabinet Aberdeen à l'époque de la guerre de Crimée n'avait que le caractère d'une assistance prêtée à son pays par un grand financier, à un moment de besoin et de crise. Il était, en effet, chancelier de l'Échiquier depuis l'année 1852, et sa retraite, à l'heure critique, eût été une défection impossible ; mais il était premier ministre quand la Russie, quinze ans plus tard, déchira le traité de Paris, et M. Gladstone ne s'en montra point sensiblement atteint, ni dans ses sentiments patriotiques, ni dans ses sentiments personnels.

Or, quoique le ministère libéral de 1868 ait paru succomber, au mois de janvier 1873, sous la coalition des protestants et du clergé catholique d'Irlande, dans l'affaire du *Irish university bill*, il n'est pas bien certain que la cause efficiente de sa chute, un an après, n'ait pas été l'indifférence ou la faiblesse de sa politique étrangère. Il n'en a pas fallu davantage en France pour renverser non pas seulement un cabinet, mais une dynastie jeune, en qui se trouvaient incarnés les intérêts dominants de l'époque, les intérêts de la bourgeoisie. Le peuple anglais passe pour moins chatouilleux, moins irritable, moins épris de vaine gloire, plus pratique et plus sage que la nation française. Cela est vrai dans une large mesure, mais tous les peuples sont sensibles à la gloire, les uns pour des raisons de sentiments et les autres pour des raisons d'intérêts. La politique est surtout l'art de conjurer le présent en vue de l'avenir, et les moins habiles le comprennent. Aussi l'effacement de l'Angleterre et son changement d'attitude dans le monde, quoiqu'il n'ait point été bruyamment invoqué contre le premier ministre comme il n'eût pas manqué, en pareil cas, de l'être en France, a contribué plus que le reste à diminuer sa popularité. Il a bien fallu une cause secrète pour que le ministère acclamé de 1868 ait, après une brillante carrière de politique intérieure, perdu en trois années, non-seulement une majorité compacte de plus de quatre-vingts voix dans le Parlement, mais cinquante et une voix de plus dans les élections générales. On ne peut l'attribuer ni à ses fautes vénielles en matières administratives, ni aux grandes réformes législatives — pour lesquelles les temps étaient mûrs et l'opinion préparée. Ce n'est ni le *Irish land act*, cette modification depuis si longtemps demandée des conditions de la propriété en Irlande, ni le *Irish church disestablishment act*, cette fin tant souhaitée de la forme la plus injurieuse et a plus onéreuse de la conquête, ni le *Regulation act*, ou abolition de l'achat des grades dans l'armée, ni l'*Elementary education act*, ou loi sur l'instruction primaire, qui ont pu faire perdre à M. Gladstone tant de terrain dans la confiance de la nation. Toutes ces mesures n'offensaient que les grands propriétaires, les classes privilégiées, et tout au plus quelques sectaires de l'Écosse ; qu'elles fussent bonnes ou mauvaises, ce n'est point là la question ; ce qui est certain, c'est que l'homme qui y avait lié son existence et qui arrivait aux affaires avec les *bills* de ces lois dans les mains, y avait été accueilli par quatre-vingts voix de majorité. On comprend parfaitement qu'il ait pu perdre cette majorité dans le projet de loi pour la réforme de l'enseignement universitaire en Irlande. Ici la raison en est visible. Le *Irish university bill* était le corollaire de la loi qui venait d'enlever au clergé protestant implanté en Irlande les avantages dont il jouissait aux dépens de la population catholique. Il ôtait à Dublin, aux dignitaires protestants de *Trinity College*, la direction exclusive de l'enseignement supérieur. Il avait donc contre lui dans la Chambre des communes les représentants du protestantisme. Mais, d'un autre côté, cette direction, il la transférait aux laïques de toutes les communions ; il devait donc rencontrer aussi l'opposition, tant ouverte que cachée, du clergé catholique. Or, l'influence romaine est si puissante en Irlande que plus des deux tiers des députés irlandais que M. Gladstone avait cru tout dévoués à sa politique — par reconnaissance et par intérêt, se tournèrent au dernier moment contre lui et votèrent contre la seconde lecture. On raconte qu'une dépêche venue de Rome avait décidé du sort du bill dans la nuit. Quoi qu'il en soit, quarante-cinq membres du parti catholique libéral firent tout à coup volte-face, et on les vit, dit-on, s'avancer avec une émotion douloureuse pour voter contre leurs promesses et leurs inclinations. Cette défection inattendue mit M. Gladstone en minorité de quatre voix dans la Chambre des communes, et dès le lendemain il offrit, selon l'usage du gouvernement parlementaire, sa démission à la reine. Mais l'événement était si peu significatif en lui-même, l'échec de M. Gladstone était si bien le résultat d'une intervention étrangère, et il semblait encore si fort au sein de la Chambre, que M. Disraeli se refusa à accepter sa succession. Ce ne fut qu'après la dissolution du Parlement et les élections générales qu'on s'aperçut de la faiblesse réelle du ministère. Là, on sentit que malgré tant d'éminents services rendus à la nation, il avait perdu sa confiance, et quoique les tories n'aient pas manqué de l'attribuer à sa politique intérieure, il nous est permis, à nous qui voyons les choses

du dehors et qui savons à n'en pouvoir douter que le torysme perd tous les jours du terrain en Angleterre, de nous demander s'il n'y en a pas eu une autre cause. Ne serait-ce point qu'il existe chez les peuples, comme chez les individus, un juste instinct de conservation qui les avertit de tout ce qui peut nuire à leurs véritables intérêts ? Cette apparente ingratitude envers des hommes qui avaient donné satisfaction aux plus légitimes désirs du libéralisme, des hommes irreprochables en eux-mêmes et pleins d'un généreux besoin de justice, des ministres qui laissaient derrière eux un excédant de 100 millions dans le budget et une prospérité nationale incomparable, ne semble-t-elle pas dire que M. Gladstone n'avait point répondu, par quelque côté essentiel, aux besoins et aux vœux des grandes nations ? Pour que la marée montante du suffrage électoral ait emporté le ministère qui avait le mieux et le plus libéralement servi les intérêts des masses, et cela, non pour lui faire succéder, comme il arrive chez les peuples qui sont sur la pente des révolutions, un ministère plus libéral encore, mais pour réinstaller les tories au pouvoir, il faut bien que ces tories aient eu à la confiance de la nation d'autres titres que leur amour de conservatisme dans la politique intérieure. On ne doit pas oublier que depuis 1867 les conditions du gouvernement sont changées en Angleterre et que les accroissements du corps électoral ne peuvent peser du côté du torysme que par des causes exceptionnelles. Or, ces causes n'auraient-elles point été, dans cette circonstance, que le peuple anglais incline naturellement vers ceux qui lui rappellent une longue histoire de prépondérance dans les conseils de l'Europe et d'autorité morale dans le monde? Les masses ne raisonnent point, mais en général elles sentent juste, et ne regardât-on qu'aux intérêts, il serait encore certain que l'influence et la gloire font partie de la fortune des nations, comme le crédit et l'honneur font partie de la fortune des individus.

II

Il n'est pas, néanmoins, probable que la désapprobation, qui s'est traduite par un échec électoral aussi marqué qu'imprévu, modifie d'une manière quelconque les opinions de M. Gladstone et qu'il rentre jamais aux affaires autrement qu'aux mêmes conditions où il a déjà exercé le pouvoir. M. Gladstone avant d'être homme politique est surtout homme de cabinet. C'est un de ces érudits placides, un de ces amateurs des sciences et des lettres qui portent dans les combats de la vie et jusqu'au milieu des luttes parlementaires toute la sérénité de leurs impassibles convictions. Jamais ministre tombé ne fut moins ému qu'il ne se montra au lendemain des élections générales. Pour lui, ce n'était pas la défaite, c'était le repos après la victoire ; c'était une retraite tranquille après de grands services rendus à son pays. Cependant, il est redescendu dans l'arène ; mais, cette fois, dans une de ces questions qui intéressent le plus les hommes de cabinet, dans un de ces sujets philosophiques et religieux qui avaient occupé sa studieuse jeunesse.

Il est bien intéressant de relire, aujourd'hui que M. Gladstone a joué un premier rôle sur la scène du monde, son *Traité des rapports de l'Eglise avec l'Etat* (2 vol. in-8), publié en 1838, et son livre sur les *Principes de l'Eglise considérés par leurs résultats*, donné en 1841. Les opinions exposées dans ces ouvrages étaient celles d'un jeune homme enthousiaste, austère et grave, sorti de l'Université d'Oxford, tout couronné de ses lauriers et tout imbu de ses doctrines. Aussi, avait-il dédié ses traités à ses anciens maîtres, comme les premiers fruits de leur enseignement. Quoique M. Gladstone soit demeuré fidèle à l'Eglise anglicane, il y a loin du ministre qui a préparé le projet de loi sur l'enseignement universitaire en Irlande, au jeune homme qui écrivait, en 1838, l'étonnante profession de foi politique qu'on va lire :

« Partout où il y a du pouvoir dans l'univers, ce pouvoir est la propriété de Dieu, le roi de cet univers, sa propriété en droit, quand même elle aurait été, pour un temps, détournée ou employée à de mauvais usages. Cette propriété devient pour ainsi dire réelle et elle est employée selon la volonté de celui qui y a droit, quand elle est employée pour les desseins qu'il a ordonnés et dans l'esprit de miséricorde, de justice, de vérité et de foi, qu'il nous a enseigné. Mais ces principes ne peuvent régner véritablement dans le cœur humain, sans un recours continuel à leur source et sans le secours de la grâce divine. Par conséquent, les pouvoirs qui résident dans certains hommes, agissant comme gouvernement, aussi bien que ceux qui résident dans les hommes agissant pour leur propre compte, ne peuvent être exclusivement appropriés à leur usage légitime qu'à la condition de leur appliquer une religion. »

Et ailleurs :

« L'État doit professer une religion : d'abord, parce qu'il se compose d'hommes individuels, et que ces hommes étant chargés d'agir avec un caractère moral défini, doivent sanctifier les actes accomplis par eux avec ce caractère par les pratiques de la religion, attendu que leurs actes ne sauraient être autrement acceptés de Dieu et qu'ils ne pourraient qu'être entachés de péché et punissables en eux-mêmes. Toutes les fois que dans notre conduite nous détournons notre face de Dieu, nous vivons en athées. Donc, pour remplir ses obligations comme individu, l'homme d'État doit être un homme servant Dieu. Mais ses actes sont publics. Le poupoir et les instruments à l'aide desquels il agit sont publics. Agissant sous et par l'autorité de la loi, il fait mouvoir d'un seul mot dix mille bras qui lui sont soumis ; et comme de telles forces sont essentiellement publiques et dépassent absolument la portée d'une action individuelle, elles doivent être sanctifiées non-seulement par les prières particulières et par la piété personnelle de ceux qui remplissent les fonctions publiques, mais aussi par les actes publics de ceux qui composent le corps public. Il doivent prier et rendre grâces en vertu de leur caractère public et collectif, puisque c'est en vertu de ce caractère qu'ils sont les organes de la nation et qu'ils disposent de sa force collective. Partout où il y a un agent raisonnable, son existence implique des devoirs moraux et une responsabilité morale. Les gouvernants sont des agents raisonnables qui opèrent pour la nation, lorsqu'ils agissent conjointement comme tels. Par conséquent, il faut qu'à cette action se rattache ce sans quoi nous ne pouvons jamais nous mettre à la hauteur de notre responsabilité, c'est-à-dire une religion ; et cette religion doit être celle de la conscience du gouvernant, ou ne pas être. »

Jusqu'ici, ce mélange un peu prolixe d'ambitieux pathos et de piété respectable, paraît assez inoffensif ; mais voici qui lui donne un redoutable caractère :

« Je n'hésite pas à affirmer que si un mahométan croit

consciencieusement que sa religion vient de Dieu et qu'elle enseigne la vérité divine, il doit regarder cette vérité comme bienfaisante, et bienfaisante surtout pour l'âme de l'homme ; par conséquent, il doit désirer sa diffusion et y travailler par tous les moyens convenables et légitimes ; et si ce mahométan est un prince, *il doit compter parmi ces moyens l'emploi de l'influence et des ressources pécuniaires dont il peut légitimement disposer pour un tel objet.* »

On voit d'ici les conséquences d'une telle doctrine ; aussi lord Macaulay, répondant, dans la *Revue d'Édimbourg*, au livre « de ce jeune homme d'une réputation sans tache et d'un grand talent parlementaire », l'appelait-il l'*espoir naissant des tories*, et faisait-il cette remarque pleine de justesse et de causticité :

« Je demande la permission d'exiger des preuves très-complètes avant d'admettre que l'empereur Julien n'a fait que son devoir, en consacrant à l'extinction du christianisme toute l'influence et tous les fonds dont il disposait ; avant d'admettre que l'arien Théodoric aurait commis un crime s'il avait permis à un seul homme croyant à la divinité du Christ d'occuper un emploi quelconque en Italie ; avant d'admettre que le gouvernement hollandais est tenu d'exclure des emplois les membres de l'Église d'Angleterre ; le roi de Bavière, les protestants ; le Grand-Turc, les chrétiens ; et le roi d'Ava, tous ceux qui tiennent pour l'unité de Dieu. Lorsqu'une doctrine a des conséquences si surprenantes, on est en droit d'exiger qu'elle repose sur des fondements très-solides. »

« . . . . . L'esprit d'humanité de M. Gladstone, » disait-il plus loin, « lui fait, il est vrai, repousser avec horreur la torture et toutes les peines dirigées contre la personne, la propriété et la liberté des hérétiques. Il soutient seulement que la conformité à la religion de l'Etat doit être exigée de tout fonctionnaire, et, à moins que je ne l'aie bien mal compris, il regarderait comme son devoir, s'il en était le maître, de remettre en vigueur l'acte du *Test*, de le faire exécuter rigoureusement, et de l'étendre à des classes nombreuses de citoyens qui ne tombaient pas sous son application. »

Nous ne rappelons pas ici les premières opinions de M. Gladstone pour le plaisir puéril de mettre un grand esprit en contradiction avec lui-même, mais pour montrer la forme du raisonnement chez le chef du *whiggism* moderne et surtout indiquer la trempe particulière de son caractère. Nous admirons, au contraire, ces loyales natures qui accomplissent sans entraves leur évolution, et nous savons que les grands caractères commencent toujours par être absolus. Ce que nous voulons, c'est faire voir qu'il y a peu d'espoir que M. Gladstone sorte jamais entièrement du domaine de l'idéal, et que cet idéal, il l'a peut-être placé trop haut pour la mesquine pratique de la politique internationale et pour les traditions toutes terrestres de la diplomatie. Le terrain le plus favorable au déploiement de ses grands talents est, d'une part, l'administration des finances, cette branche des affaires humaines dans laquelle excellent souvent les hommes épris de l'idéal religieux, et de l'autre, la législation intérieure fondée sur les principes de la justice et de la liberté. Une élocution merveilleusement ample et sonore, une éloquence solennelle et sympathique, est au service des idées mûries du vieux chef libéral, comme elle était au service du jeune et enthousiaste député de Newark, au temps où il était, selon l'expression de Macaulay, l'*espoir naissant des tories*. Mais, comme beaucoup d'hommes à grandes vues, M. Gladstone ne voit pas près de lui, et dans sa courte administration, de 1868 à 1874, il a marché de surprises en surprises, jusqu'à la grande surprise du vote qui l'a renversé, et à la surprise plus grande encore de la réponse qu'ont faite les électeurs à son appel.

III

L'éducation administrative et politique de M. Gladstone a duré presque autant que sa vie. A vingt-sept ans, il occupait dans le Parlement un siége de député conservateur. A vingt-neuf, il était un des jeunes collègues de sir Robert Peel ; à trente-six, Vice-président du *Board of trade*, Directeur de la monnaie et membre du Conseil Privé. Un an plus tard, c'était lui qui faisait triompher dans le Parlement, par ses explications lucides, la politique commerciale de Peel, et qui élaborait le tarif de 1842. Jusqu'en 1846, il fut secrétaire d'État des colonies, et pendant tout ce temps le chef futur du parti libéral demeura fervent tory. Mais, en 1847, commença pour lui, comme avait commencé trente ans auparavant pour lord Palmerston, l'œuvre de sa conversion au whiggisme. Toutefois, le terrain sur lequel elle s'opéra d'abord fut un terrain sur lequel les tories modérés se rencontraient avec les libéraux. Il s'agissait d'étendre aux israélites l'émancipation accordée aux catholiques, et quelque fussent ses liens avec la Haute-Église, M. Gladstone se sentit violemment attiré du côté de la justice et de la liberté. A partir de ce moment, il se trouva fréquemment en opposition avec ses anciens amis, et, comme il arrive dans les discordes de famille, la séparation s'accentua chaque jour davantage. Cependant, il fut encore, en 1851, renvoyé au Parlement par l'Université d'Oxford ; mais ce ne fut pas sans une lutte difficile. Évidemment, l'*alma mater* commençait à lui retirer sa confiance. Enfin, après avoir occupé le pos e chancelier de l'Echiquier sous lord Aberdeen de 1852 à 1855, il le reprit encore en 1855 et en 1859 dans le ministère Palmerston. La séparation, dès lors, était consommée. M. Gladstone était whig, et siégeait dans le conseil à côté du chef du vieux whiggisme, en attendant qu'il devînt le chef du whiggisme nouveau, le *leader* du parti libéral. En 1865, il fut rejeté dans les élections générales par cette Université d'Oxford qu'il avait aimée d'un amour de fils et qui avait façonné son esprit de telle sorte que dans les discussions qui ont récemment passionné l'Angleterre sur le ritualisme, on a pu reconnaître en lui l'homme des anciens jours. Tel était son persistant attachement pour ceux qui avaient été ses maîtres, ses amis et ses constituants, que, sollicité de se porter candidat dans un autre collége, il avait préféré attendre de pied ferme l'échec qu'il prévoyait. Quand eut lieu cet échec attendu, il fut élu par le collége qui lui avait offert ses suffrages (*South Lancashire*) et il rentra dans le Parlement pour y proposer le *disestablishment* et le *disendowment* de l'Église d'Irlande, c'est-à-dire la suppression des priviléges et des revenus dont le clergé protestant jouissait depuis la conquête, au milieu d'une population catholique à laquelle il ne pouvait rendre aucun service. On peut juger par là du chemin qu'avait fait M. Gladstone depuis le jour où il écrivait sur le devoir des princes de faire triompher la religion de l'État par tous les moyens en leur pouvoir ; cependant, malgré l'éducation qu'il avait reçue de l'expérience et des affaires, malgré l'indépendant et vigoureux travail de sa pensée, il avait toujours conservé

quelque chose du caractère spéculatif. Les habitudes théologiques que son esprit avait contractées dans l'Université d'Oxford, en ajoutant leur influence aux tendances d'une nature élevée, avaient laissé sur lui l'empreinte de l'école, l'empreinte de l'absolu. Après avoir rêvé dans sa jeunesse le gouvernement paternel, exercé au nom de Dieu, il en était venu à ne plus rêver que travail pacifique et paix perpétuelle pour son pays. Or, ce qui est permis à un philosophe dans la vie privée ne convient pas absolument chez un ministre qui, par fonction, est l'homme du fait et de la réalité. Aussi ce cabinet que les tories ont appelé par ironie *le cabinet céleste*, n'a-t-il eu qu'une existence bien courte, relativement à la valeur intellectuelle et morale des hommes qui le composaient.

IV

Le reste de la carrière politique de M. Gladstone est très-connu, puisqu'il vient de s'accomplir, pour ainsi dire, sous nos yeux. Ce que l'on connaît moins en France, c'est sa carrière littéraire. Avant que d'être un homme politique, un orateur, un financier, M. Gladstone est l'enfant accompli de la grande Université qui l'a formé; c'est le type du parfait *scholar*, comme disent les Anglais par une expression heureuse qui rend bien les qualités, l'assiduité, les habitudes du lettré, de l'érudit et du savant. Outre les productions de jeunesse que nous avons citées, et dont la principale, le *Traité sur les rapports de l'Église avec l'État*, a été, malgré l'étrangeté de son orthodoxie surannée, qualifiée par Macaulay de « livre qui, sans être bon, renferme plus de talent que beaucoup de bons livres », M. Gladstone a donné, en 1858, des *Études sur Homère et l'époque homérique*, qui passent pour une œuvre d'art achevée, en même temps que pour un travail d'érudition très-solide; en 1868, l'*Ecce Homo*; bientôt après, *Un chapitre d'autobiographie*; et, en 1869, *Juventus mundi : Hommes et Dieux de l'âge héroïque*. Nous ne parlons pas de ses *Remarques sur la législation commerciale*, publiées en 1845; ni de son article remarquable sur le ritualisme dans la *Contemporary Review*, dont la *Revue politique* a donné la traduction l'année dernière; ni de son volumineux pamphlet sur les *Décrets du Vatican dans leurs rapports avec les devoirs du citoyen*, parce que ces différents écrits rentrent dans le cercle de ses travaux politiques, et font corps, pour ainsi dire, avec l'œuvre important de ses discours. Mais nous observerons que tous ses ouvrages, quel qu'en soit le sujet, de même que son éloquence, portent à un rare degré l'empreinte de l'élégance d'esprit et de l'érudition classique. Quoi qu'il dise, ou quoi qu'il écrive, M. Gladstone, sans tomber jamais dans le mauvais goût du pédantisme, est toujours, dans la forme, le *scholar* accompli, le dilettanti des études grecques, comme il est dans le fond l'enfant de la scolastique et du droit canon. Quand il prend la parole, les séances de la Chambre des communes paraissent transformées en séances d'académie, la salle de Westminster prend un air de portique, et l'orateur, toujours calme, souriant et maître de lui, explique le budget, on discute les lois des finances dans « la langue des dieux ». Sa hauteur, car il en a, n'est pas une hauteur humaine, une hauteur de grand seigneur caustique, comme l'était celle de lord Palmerston; c'est la tranquille domination qu'exerce ou que croit exercer un homme d'étude, sur les hommes de passions. Mais, avant de parler pour les autres, M. Gladstone parle pour lui-même; car il est poëte et artiste dans l'âme. C'est un Athénien, né sur les bords de la Tamise, et si nous ne craignions d'offenser nos voisins qui sont jaloux de toutes leurs gloires, nous dirions que M. Gladstone mériterait par ce côté d'appartenir à notre pays.

Sous quelque aspect que nous considérions le chef du dernier ministère *whig*, nous ne pouvons qu'applaudir aux éloges que lui donnait, alors qu'il était encore au pouvoir, une revue dont le libéralisme constant et le conservatisme éclairé pourraient être appelés la norme de l'opinion et du bon sens de l'Angleterre :

« M. Gladstone est un homme qui, de l'aveu de ses adversaires, est doué de la plus extraordinaire éloquence; un homme qui a poursuivi pendant toute sa vie un haut idéal de perfection; un homme qui a gouverné son pays avec un noble dédain des expédients politiques et des avantages personnels. Il est rare qu'un homme aussi enthousiaste et aussi sincère puisse entrer aux affaires et s'y maintenir. Un esprit plus pratique eût pu éviter les fautes administratives dans lesquelles il est tombé; mais un tel esprit n'eût point porté la même décision dans les grands mesures qu'il a triomphalement conduites à leur application. La postérité rendra justice à ses œuvres, et lui reconnaîtra le génie que les nations étrangères lui accordent déjà plus que nous-mêmes. Canning, seul, peut lui être comparé pour la générosité de son libéralisme, et M. Gladstone est encore plus résolu que Canning, et surtout plus sûr dans ses relations avec ses amis. Il le surpasse de toute la hauteur d'une génération dans ses sentiments de justice et de bienveillance pour le peuple. Ce sont ces sentiments qui ont communiqué tant d'activité à son gouvernement, et qui ont fait qu'en quatre années il a opéré plus de réformes qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé. »

Ainsi parlait, en avril 1873, la grande et libérale *Revue d'Edimbourg*. Mais, s'il en est ainsi, — et nous nous associons volontiers à ces appréciations — pourquoi, dix mois après, M. Gladstone était-il renversé, non pas cette fois par un échec parlementaire, mais par le pays tout entier ?

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Les conflits de la science et de la religion, par J.-W. DRAPER, professeur à l'Université de New-York.

Dès sa préface, M. Draper s'explique sur le sens que nous devons attacher au titre de son livre : *Les conflits de la science et de la religion*. « Quelle que puisse être leur valeur dans les conflits de cette nature, dit-il, ce ne sont pas les partis modérés qu'il faut étudier, mais les partis extrêmes... Par cette raison, j'ai peu de chose à dire des deux grandes confessions chrétiennes, protestante et grecque. » C'est, en effet, contre les doctrines du christianisme romain que le savant professeur va engager une lutte impitoyable.

Au moment où les prétentions de l'Église romaine s'affichent de nouveau avec une audace croissante, où les doctrines de l'encyclique du 8 décembre 1864, confirmées par le concile œcuménique de 1870, proclament hautement la con-

damnation des institutions libres et déclarent, sans qu'il soit possible d'en douter, que la réconciliation de la papauté avec le monde moderne n'est ni désirable ni possible, une sorte d'histoire de l'Église dans ses rapports avec la science et la civilisation devenait une œuvre nécessaire, pleine d'opportunité et d'enseignement.

Quelle est l'origine du grand mouvement scientifique que nous verrons, avec des phases diverses, se continuer dans l'humanité jusqu'à nos jours? L'auteur de l'*Histoire du développement intellectuel de l'Europe* la place dans les conquêtes d'Alexandre. Son premier chapitre nous offre un tableau plein de mouvement et de vie de l'expédition gigantesque du conquérant macédonien et de la brillante civilisation d'Alexandrie sous les Ptolémées. Nulle part peut-être, plus que dans ces premières pages, n'est mis en relief un des caractères du talent de M. Draper. Il accumule avec rapidité les détails précis et techniques, et il le fait avec tant d'art qu'il obtient à la fois et l'exactitude d'un résumé scientifique, et l'éclat d'un tableau plein de couleur.

Rien de plus attachant que ses descriptions, pourtant sommaires de la Grèce quatre cents ans avant notre ère, et de l'immense empire persan dont l'étendue égalait alors la moitié de l'Europe moderne. Le récit, cependant bien connu, de la conquête de l'Asie, de la marche de l'armée macédonienne, prend sous sa plume comme une vie nouvelle. L'Égypte avec ses pyramides et ses obélisques; Babylone avec les restes de ses merveilles, les ruines de son temple de Bel, ses jardins suspendus, son lac artificiel; Persépolis avec ses émaux, ses bibliothèques d'albâtre; Ecbatane, « la fraîche résidence d'été des monarques persans », ses palais revêtus d'or et d'argent, toutes ces merveilles passent rapidement devant nous dans tout l'éclat qu'elles eurent aux yeux du soldat d'Alexandre.

Quelle impulsion fut alors donnée à l'activité intellectuelle de l'humanité! « Les Grecs, dit-il, en décrivant l'empire persique, ce jardin du monde, étaient le plus observateur de tous les peuples, le plus impressionnable. Là, il y avait des plaines de sable sans fin; ailleurs, des montagnes dont le sommet se perdait dans les nuages; le désert présentait ses mirages; les collines, les ombres et les vapeurs qui glissaient sur leurs flancs. Ils étaient dans le pays des dattiers dorés, des cyprès, des tamarins, des myrtes verts et des oléandres. Ils avaient combattu à Arbelles contre les éléphants des Indes, et, dans les bois caspiens, fait sortir de sa tanière le tigre royal aux aguets. Ils avaient vu des animaux qui, comparés à ceux d'Europe, n'étaient pas seulement étranges par la bizarrerie de leurs formes, mais par leur taille colossale : le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, le crocodile du Nil et du Gange, et ils avaient rencontré des hommes de toutes les races, vêtus de tous les costumes, le Syrien brûlé par le soleil, le Persan olivâtre, le noir Africain. »

Voilà pour le côté pittoresque. Mais les penseurs de la Grèce trouvèrent aussi dans le pays conquis des objets dignes de leur admiration et de leurs études. A Babylone, Callisthènes se procura une série d'observations astronomiques faites par les Chaldéens pour une période de 1093 ans. Ces Chaldéens avaient déterminé déjà la durée d'une année tropicale, en ne restant que de vingt-cinq secondes au-dessous de la durée réelle. Ils avaient découvert la précession des équinoxes, la cause des éclipses, etc.; ils avaient dressé un catalogue des étoiles et divisé le zodiaque en douze signes; ils avaient construit des cadrans solaires, des clepsydres, des astrolabes et des gnomons; ils avaient inventé une sorte d'imprimerie, puisqu'ils gravaient leurs souvenirs en caractères cunéiformes sur des cylindres qu'ils roulaient ensuite sur une couche d'argile plastique; des instruments grossissants, comme le prouvent les lentilles convexes qu'on a trouvées à Nimrod; et, en arithmétique, ils avaient trouvé la valeur de la position des chiffres, quoiqu'ils manquassent de la grande invention indienne du zéro.

La religion des pays conquis eut aussi une large part d'influence sur le développement intellectuel des Grecs. La Perse, qui avait suivi le monothéisme de Zoroastre, puis le dualisme, en était arrivée, au temps d'Alexandre, à reconnaître une intelligence universelle, créatrice, conservatrice, pure essence du vrai, source de tout bien; mais, au-dessous de cette intelligence, deux principes égaux, éternellement en lutte, celui du mal et celui du bien.

Quand Alexandre mourut, Ptolémée Soter, fils naturel de Philippe, devint roi d'Égypte. Il ne s'établit pas dans les vieilles capitales des Pharaons, mais dans la ville neuve d'Alexandrie; c'est là que lui et son successeur, Ptolémée Philadelphe, établirent le Muséum avec ses statues, ses collections, ses bibliothèques de plus de sept cent mille volumes. Ils se proposaient trois objets : conserver les connaissances acquises, les accroître, les répandre. L'amitié qui avait régné entre Alexandre, Ptolémée et Aristote, introduisit au Muséum la philosophie péripatéticienne. On sait que le principe fondamental de cette philosophie c'était de s'élever des faits particuliers aux faits généraux, et des faits généraux aux universaux au moyen de l'induction.

Voilà donc, trois cents ans avant Jésus-Christ, la science déjà dégagée des visions et des chimères, débarrassée des dieux d'Homère et des dieux d'Hésiode, fortifiée de la morale de Zénon et assise sur la base solide de la philosophie d'Aristote, l'observation et l'induction par Euclide, Hipparque, Apollonius, Ptolémée, Archimède, Eratosthènes. Ce Muséum devient, après l'Asie, le véritable berceau de la science. « Nulle part, dit M. Draper, la méthode d'investigation n'avait pris encore une forme correcte et sérieuse; nulle part on n'avait eu recours aux expériences physiques. Or, le caractère spécial de la science d'Alexandrie, comme aussi de la science moderne, c'est qu'elle ne se contente pas d'observer la nature, mais qu'elle sait l'interroger. »

Mais la grande lutte va commencer et l'auteur en étudie les caractères dès le début. Dans le chapitre second, qui est consacré à l'origine du christianisme, il passe rapidement sur les années où la religion nouvelle se montre sous trois aspects : le respect de Dieu, la pureté de la vie, la charité envers ses frères; où elle ne fait de prosélytes que par la persuasion, pour arriver à cette époque où elle commence à manifester des tendances politiques, à vouloir former un empire dans l'empire. Après la grande révolte des soldats chrétiens sous Dioclétien et la persécution qui en fut la suite, il fut évident pour tous que les adeptes de la religion nouvelle formaient un puissant parti dans l'État. Après la mort de Dioclétien (305 ans après J.-C.) Constantin se mit à leur tête, et, vainqueur de Maximin, s'assit sur le trône des Césars premier empereur chrétien.

Le christianisme est, dès lors, une secte triomphante. Les gens mondains, qui ont en vue les places et le pouvoir, l'adoptent comme moyen de parvenir. Nous sommes déjà

loin de la foi primitive dont Tertullien nous a laissé un magistral exposé dans sa *Défense des chrétiens contre les accusation des Gentils*. La religion chrétienne s'amalgame avec le paganisme : 1° pour servir la politique de la dynastie ; 2° pour étendre sa propre influence. Aussi l'Olympe se reforme ; on commence à concevoir la Trinité d'une manière conforme aux traditions de l'Égypte. Le culte d'Isis reparaît avec la mariolâtrie. « La figure bien connue de cette divinité est arrivée jusqu'à nous dans les belles créations artistiques de la *Madone et du Bambino.* » Nous ne pouvons entrer dans tous les détails que donne l'auteur sur cette transformation du christianisme ; les rites païens se mêlent à tous les actes de la religion. De cette époque datent le culte des reliques, l'invocation des saints, la glorification du célibat. Dès lors l'Église se donne pour le dépositaire et l'arbitre de toute science ; elle s'adresse au bras séculier pour faire valoir ses décisions et la persécution commence : Cyrille, évêque d'Alexandrie, fait massacrer la mathématicienne Hypathie, fille de Théon, qui professait la doctrine d'Aristote et commentait les écrits d'Apollonius et d'autres géomètres ; saint Augustin va venir, avec les autres Pères de l'Église, qui nous dira la science sacrée, la science révélée, la science qui n'admet ni le changement ni le progrès. « La terre est une surface plane ; sur nos têtes le firmament s'arrondit comme un dôme ou s'étend comme une peau dont on forme les tentes. Les étoiles, le soleil et la lune s'y meuvent pour éclairer l'homme pendant le jour et la nuit. La terre a été créée de rien et les tribus qui l'habitent, les plantes, les animaux, ont tous été faits en six jours ; au-dessus du firmament sont les cieux ; dans l'abîme, au-dessous de nos pieds, est l'enfer et ses ténèbres. La terre est le centre de l'univers, son point le plus important, et toutes choses ont été créées pour elle. »

A partir du chapitre III, M. Draper, dans sa forme froide et réservée, devient impitoyable. Il dénonce un à un, sans cris, sans fracas, les crimes et les erreurs de l'Église romaine. Il la montre d'âge en âge, en perpétuel antagonisme avec le progrès, avec la science. Mais s'il est impassible et se contente d'énumérer des griefs, l'acte d'accusation qu'il dresse n'en est pas moins formidable, on sent gronder en dessous la passion contenue, la haine et le mépris de l'ignorance et du fanatisme.

L'Église, qu'a-t-elle fait de l'humanité dont elle avait assumé le gouvernement, dont elle avait promis de faire le bonheur? Seuls les gens tout à fait superficiels vantent encore « le bon vieux temps », mais personne ne se fait, peut-être, un tableau réellement exact de ce que pouvait être la vie au moyen âge, dans la période la plus brillante de la souveraineté ecclésiastique. Les mille ressources du confortable moderne nous font illusion, et nous ne nous figurons que difficilement qu'on se soit si longtemps passé de ce qui nous semble absolument nécessaire à la vie. Quelle amplification ne pourrait-on pas faire sur la misère, sur les maladies, sur la laideur de la vie au moyen âge ! Une seule page de M. Draper, par le seul rapprochement de certains détails typiques, et par une sorte de condensation savante dont il a le secret, nous en dit peut-être plus long qu'un gros livre.

« Le continent était presque partout couvert d'épaisses forêts. De loin en loin, s'élevaient des villes et des monastères. Dans les terres basses, le long des rivières, s'étendaient des marécages qui exhalaient des miasmes pestilentiels et répandaient au loin la mort. A Paris et à Londres les maisons étaient construites en bois et en terre, couvertes de paille et de roseaux. Elles n'avaient point de fenêtres et jusqu'après l'invention des scieries mécaniques, très-peu avaient des planchers en bois. Le luxe des tapis était inconnu ; ils étaient remplacés par de la paille répandue sur le sol. Il n'y avait pas de cheminées ; la fumée du foyer s'échappait par une ouverture pratiquée au milieu du toit..... Les entrailles des animaux et les détritus végétaux étaient simplement jetés hors des portes où ils formaient des amas putrides. Hommes, femmes et enfants dormaient dans la même chambre, bien souvent même en compagnie d'animaux domestiques. Dans ce pêle-mêle de la famille, il était impossible que la moralité et la pudeur ne reçussent point d'atteintes. Le lit se composait ordinairement d'un sac de paille ; et un autre sac rempli de laine formait l'oreiller. La propreté personnelle était chose inconnue. Les fonctionnaires supérieurs de l'État, et même des dignitaires, comme l'archevêque de Cantorbéry, étaient couverts de vermine ; du moins, c'est ce qu'on rapporte de Thomas Becket, ce grand adversaire des rois d'Angleterre. Pour masquer la malpropreté du corps, on abusait des parfums. Le simple bourgeois se vêtissait de cuir, matière infecte, mais durable. Il était regardé comme aisé s'il mangeait de la viande fraîche à son dîner une fois par semaine. Les rues n'avaient ni égout, ni pavage, ni lanternes. Après la chute du jour, le contenu des baquets et des bassins pleuvait du haut des fenêtres, sur le passant attardé, qui se frayait péniblement un chemin dans les rues étroites, un fanal à la main. »

Nous étonnerons-nous après cela de l'admiration de l'auteur pour l'arabisme que nous aurions pu être tentés, tout d'abord, de trouver excessive. Non certes, et dans les chapitres qu'il lui consacre ne faut-il jamais perdre de vue le contraste qui s'impose perpétuellement à sa pensée, entre cette belle civilisation et le christianisme latin devenu tyrannique et persécuteur.

Il faut se rappeler aussi que le mahométisme des classes intelligentes n'était point le grossier anthropomorphisme enseigné au peuple par Mahomet et ses successeurs. « L'homme, dit Al-Gazzali, ne saurait parvenir à la connaissance de Dieu par la connaissance de soi-même et de son âme. Les attributs de Dieu ne peuvent être déterminés par les attributs de l'homme. Sa souveraineté et ses lois ne peuvent être comparées ni comprises. »

Quand, par la suite, sur toute la surface d'un immense empire, qui va des montagnes d'Altaï aux rivages de l'Atlantique, nous voyons les califes posséder de grandes bibliothèques, protéger les sciences et les lettres, établir des observatoires astronomiques ; les savants arabes donner le plus grand développement aux sciences mathématiques, inventer l'algèbre, perfectionner la géométrie et la trigonométrie ; quand nous les voyons dans les sciences expérimentales découvrir la chimie, adopter la méthode inductive d'Aristote, créer partout des colléges, organiser un vaste système d'enseignement public, perfectionner l'agriculture, faire fleurir l'industrie, nous aussi nous ne pouvons nous empêcher de comparer les bienfaits dont ils dotèrent le monde aux persécutions que l'Église de Rome ne cessa de diriger contre la science.

C'est aux Juifs et aux Sarrasins, que nous voyons, d'ailleurs, marcher constamment ensemble, que l'Europe occidentale doit ses idées philosophiques. L'histoire intellectuelle

de l'arabisme nous les montre frappés de la nécessité de fonder la doctrine de la nature de l'homme sur la physiologie comparée. De là, la naissance chez eux de l'averroïsme, basé sur des faits de cet ordre, et son introduction dans le monde chrétien par l'Espagne et la Sicile.

De cette époque (1243) date l'établissement de l'Inquisition, sous le pontificat d'Innocent III. Jusqu'alors il n'y avait pas eu de tribunal spécial pour connaître du crime d'hérésie. Mais ce n'est que plus de deux siècles après que nous voyons cette institution établie en Espagne, à la demande d'Isabelle, qui allait détruire dans ses États la domination arabe (1481). Dès la première année de son fonctionnement, deux mille victimes furent brûlées en Andalousie et dix-sept mille personnes furent condamnées à l'amende ou à la prison perpétuelle.

Nous nous étendrions beaucoup trop si nous suivions M. Draper dans l'analyse scrupuleuse qu'il nous donne des procédés de l'Église de Rome dans sa lutte avec le progrès. Plus l'esprit humain lutte pour l'avancement de la science, plus l'Église s'immobilise dans l'interprétation des Écritures; et l'histoire de l'Europe n'est plus que l'histoire du trop long conflit de la religion romaine avec la raison; conflit touchant la nature du monde, conflit touchant la nature de l'âme, conflit sur le critérium de la vérité. Sur la nature du monde, l'Église s'en tient à saint Augustin, la terre est une surface plane. La science répond : la terre est un globe; et Christophe Colomb, Gama et Magellan, Copernic et Galilée le prouvent malgré ses anathèmes. Giordano Bruno affirme la pluralité des mondes; il est brûlé par l'Inquisition.

Par acte du quatrième concile de Latran (1215) le pouvoir de ce terrible tribunal avait été effroyablement fortifié par l'institution de la confession auriculaire rendue obligatoire. C'était pour les inquisiteurs l'omniscience et l'ubiquité dans toutes les affaires domestiques. Mais la science marche toujours.

La Réforme revendique bien les droits de la raison individuelle, et à ce titre elle doit avoir sa place dans l'histoire du progrès humain, mais elle s'en tient à l'interprétation des Écritures, tandis que la science cherche la vérité dans l'observation de la nature. A l'époque de Luther et d'Érasme, qu'est devenu le monde entre les mains de l'Église romaine? C'est l'immoralité sous toutes les formes qu'elle peut prendre. Au centre de la catholicité, à Rome, c'est la barbarie. Les grands souvenirs du monde romain sont oubliés, et rien ne les remplace que la lutte des intérêts les plus vils. Le Capitole ne s'appelle plus que la colline aux chèvres et le Forum est devenu le champ des vaches. Les hommes du temps entendent avec étonnement et voient avec horreur les blasphèmes et l'athéisme de la société romaine. Le célibat public n'est plus que le désordre privé, et la papauté, pour se faire de l'argent, vend les indulgences, c'est-à-dire le droit de pécher.

Ainsi, le catholicisme avait complétement manqué son but et failli à sa prétendue origine. La fraude et le mensonge, d'ailleurs, dataient de loin : dès l'an 845, les décrétales d'Isidore avaient été fabriquées, collection de pièces apocryphes qui renfermait une centaine de prétendus décrets des premiers papes, de prétendus écrits des premiers évêques et de prétendus actes des synodes. Aussi, après un essai de plus de mille ans, l'Église laissait le peuple soumis à ses influences dans une situation matérielle et intellectuelle fort inférieure à ce qu'elle aurait dû être.

A mesure que nous remontons le cours des âges et que les populations se détachent des croyances romaines décroît aussi la puissance du catholicisme sur les consciences et sur les corps. Les conflits ne sont plus que des controverses. M. Draper n'oublie pas de nous signaler cet affaiblissement de la lutte.

Son dernier chapitre, qu'il intitule : « La crise prochaine », établit historiquement la situation actuelle de la papauté et du monde. La vieille institution y est envisagée dans ses rapports avec les gouvernements. L'auteur s'étend surtout sur les définitions données par l'Encyclique et par le *Syllabus* des relations de l'Église avec la science, sur les décisions du dernier concile au sujet de l'infaillibilité du pape. Il voit en Allemagne le parti national « se ranger en ordre de bataille contre l'ultramontanisme »; en France, les hommes de progrès luttant avec les hommes d'immobilité. L'histoire du concile est un exemple frappant de ce que sont devenus, pour la curie romaine, la liberté de conscience et les droits de la minorité.

Chose curieuse! dans son dernier acte officiel, l'Église rendrait-elle un hommage forcé à l'intelligence humaine? M. Draper remarque que la *Constitution dogmatique de la foi catholique* établie par le dernier concile du Vatican définit les bases philosophiques du catholicisme, mais voile les traits, désagréables à la raison, de la foi populaire. « Elle parle, dit-il, des attributs de Dieu, le créateur de toutes choses, en termes correspondant à une conception sublime; mais elle s'abstient de parler du Dieu éternel, né d'une femme, et de l'épouse du charpentier devenue la reine des cieux. Le Dieu qu'elle dépeint n'est pas le Dieu du moyen âge, assis sur son trône d'or, entouré des chœurs des anges, mais le Dieu de la philosophie. La constitution ne dit rien de la Trinité; rien du culte de la Vierge Marie; rien de la transsubstantiation; rien de l'invocation des saints. Cet acte porte sur toutes ses pages l'empreinte de la pensée du siècle, la marque du progrès intellectuel de l'homme. »

L'auteur des *Conflits de la science et de la religion* est d'ailleurs plein de confiance dans le résultat de la lutte dernière. Il demande quelque part combien il y a de châsses aujourd'hui en Europe qui font des miracles? Le temps, dit-il, a fait justice de cette lucrative imposture. Sans doute le temps en est passé, mais ne faudrait-il pas tenir compte de cette recrudescence étrange de la superstition pendant ces dernières années? N'y a-t-il pas comme un dernier assaut du vieux monde qui sent la terre lui manquer? Et la Salette, et Lourdes, et Paray-le-Monial, combien d'autres encore, ne doivent-ils pas entrer comme éléments d'observation et d'étude dans la question historique que nous envisageons?

Fidèle aux habitudes d'esprit communes à la plupart des auteurs philosophiques anglais, M. Draper ne se prononce pas sur certains points. Est-ce dessein prémédité ou habitude inconsciente? Est-il un protestant, est-il un philosophe complétement émancipé? L'éloge final qu'il en fait semblerait tout au moins révéler chez lui des sympathies pour les doctrines du protestantisme. Mais il n'a pas de réponse à certaines questions qu'il semble pourtant se poser à lui-même. Après avoir poussé à ses dernières déductions le raisonnement scientifique, après avoir, par exemple, défini l'idée de loi, telle qu'elle s'est éveillée dans l'esprit de l'homme par

les découvertes de Kepler, après l'avoir agrandie en nous faisant reconnaître qu'elle est l'agent de la création, aussi bien que de la conservation des systèmes innombrables qui se pressent dans l'univers, M. Draper ajoute : « Mais on demande encore : N'y a-t-il pas là quelque chose de profondément impie ? N'excluons-nous pas Dieu du monde qu'il a fait ? » Et à cela point de réponse, il passe à d'autres démonstrations. Du moins la réponse ce n'est pas là qu'il la donne, si tant est qu'on puisse qualifier de réponse cette maigre affirmation perdue dans un long chapitre : « La science et la civilisation modernes », où il dit, en effet, sans plus s'expliquer d'ailleurs : « Aujourd'hui, quand la merveilleuse facilité des communications aura mis toutes les nations en contact et que mahométans, bouddhistes et brahmanes se seront modifiés les uns par les autres, la science demeurera debout dans le monde, parce qu'elle aura donné à l'homme une notion plus vaste de l'univers *et un sentiment plus élevé de Dieu.* »

L'idée de Dieu, ne serions-nous pas en droit de demander à l'auteur ce qu'il en pense et de souhaiter qu'il lui ait réservé un petit coin d'un livre consacré, pour la plus grande partie, à l'éliminer complètement de la science et à lui substituer l'idée de loi.

Nullius in verba, cette sage devise de la Société royale de Londres qui fut aussi celle de l'Académie *del Cimento* de Florence, M. Draper s'en empare ; elle pourrait servir d'épigraphe à son livre, et l'on peut dire qu'il la pousse à ses dernières conséquences, car il attaque et démolit sans hésiter des réputations que l'on croyait établies à jamais, celle de Bacon, par exemple. Là, comme ailleurs, mais nous n'en voulons pour preuve que ce passage, il se prononce d'un ton quelque peu cassant qui ne souffre pas la réplique. Il professe une grande admiration pour Léonard de Vinci, le grand homme de la Renaissance, mais ce respect même, on dirait qu'il ne l'a que pour écraser Bacon par le contraste. « Non-seulement Bacon, dit-il, ignorait les mathématiques, mais il en méprisait l'application aux recherches physiques. Il rejetait dédaigneusement le système de Copernic, en lui opposant des allégations absurdes. Pendant que Galilée était sur le point de faire ses grandes découvertes télescopiques, Bacon doutait que les instruments pussent être de secours pour les recherches scientifiques. Lui attribuer l'invention de la méthode inductive, c'est ne pas connaître l'histoire. *Ses fantaisies philosophiques n'ont jamais eu la moindre utilité pratique ; personne n'en a jamais fait usage. Son nom n'est presque pas connu, si ce n'est des lecteurs anglais.* »

On pourrait aussi reprocher à M. Draper de ne renvoyer le lecteur à aucune note, de n'indiquer aucune source. Les éléments historiques de son livre, il les suppose connus, indiscutables, il n'a pas eu pour but de faire un cours d'histoire, mais de se servir de l'histoire et de ses faits pour prouver une thèse du plus grand intérêt pour le monde moderne, une thèse souvent contestée, ou qu'on essaye encore de faire passer pour moins absolue qu'elle ne l'est, à savoir : le conflit perpétuel de la science et de la religion. Malgré l'immense quantité de faits cités dans ce livre, ce n'est point une œuvre historique, mais philosophique. L'auteur n'a besoin ni d'autorité, ni de citations, ni de textes : son autorité c'est celle de la raison nourrie des enseignements des sciences physiques et naturelles, dont il est un des maîtres, et des sciences historiques et sociales ; ses textes, c'est l'histoire désormais incontestable des découvertes de la science.

EUGÈNE JACQUET.

LA SCIENCE DU LANGAGE

La vie du langage, par M. Whitney

Le nouvel ouvrage de M. Whitney que publie la *Bibliothèque scientifique internationale* ne sera point sans causer quelque étonnement à ceux qui s'occupent de linguistique et de philologie. Ce n'était point, à vrai dire, sa réputation de linguiste qui avait franchi l'Atlantique, ce n'était point son livre intitulé : *Langage et étude du langage*, paru à New-York en 1867, qui lui avait valu l'attention des savants européens. Il leur était connu surtout, comme polémiste, comme l'adversaire fougueux et quelque peu *yankee* de l'orthodoxe et aristocrate auteur de la *Science du langage*, on se plaisait à opposer M. Whitney, l'indépendant, à l'officiel M. Max Müller, non point que le professeur américain se fût laissé emporter contre son rival d'Oxford à des violences directes, mais il avait été cité avec honneur par les transformistes, il n'avait point insisté avec énergie sur ce point que le langage établit entre l'homme et les autres animaux une barrière insurmontable, il avait accordé aux bêtes la faculté d'abstraction et de généralisation, et le conférencier de l'*Institution royale* dont nos lecteurs connaissent l'opinion en cette matière s'était senti blessé par cette réserve à l'égard de la doctrine évolutionniste ; il était descendu des hauteurs sereines, où sa science plane d'ordinaire, dans l'arène de la discussion personnelle, il avait publié dans une revue anglaise d'abord, puis dans une revue de Berlin, par manière de plaidoyer *pro domo suâ*, pour son autorité ébranlée, un long article assez académique sans doute, respectueux en apparence des convenances et de l'étiquette, mais non sans une amertume intime, de telle sorte qu'à le lire, on se faisait maintes réflexions : que sous l'écorce jolie de l'oxfordien bouillonne encore l'humeur de l'érudit allemand, que le *genus irritabile* d'Horace ne contient point les poëtes seuls, et que les coups de M. Whitney, pour être indirects, n'en avaient pas moins porté. Adversaire de M. Max Müller, tel nous apparaissait naguère M. Whitney ; ce caractère était, pour nous, le plus saillant de son activité de linguiste. La *Vie du langage*, son nouveau livre, nous le révèle sous un autre jour, il causera aux amateurs de polémique et de tapage une vive déception, aux savants la plus agréable surprise, point de lutte ici, ni de passion, mais les *templa serena* du sage, à tel point que nous ne reconnaissons guère en ces pages sans âpreté, parfois un peu effacées, le bouillant Américain dont M. Max Müller s'est plu à nous faire un portrait de commentateur hérissé et brutal.

I

Dès le premier chapitre cet esprit de mesure et de réserve nous frappe : peut-être même va-t-il un peu loin et aura-t-on quelque peine à concilier avec d'autres déclarations de M. Whitney sur l'intelligence des animaux le passage caractéristique que voici :

« Le langage est le privilège exclusif de l'homme. Il est vrai que les animaux inférieurs ont aussi des moyens d'expression suffisants pour les besoins restreints de leurs rapports entre eux. L'aboiement du chien, son hurlement, ont des significations différentes et-mêmes graduées : la poule exprime par son chant la jouissance paisible de la vie, par son gloussement, l'agitation, l'alarme : elle a un cri particulier pour avertir ses poussins du danger, et ainsi de suite : mais le langage des animaux n'est pas seulement inférieur à celui de l'homme, il en est si essentiellement différent qu'on ne peut guère donner à l'un et à l'autre le même nom. Le langage proprement dit est un des caractères fondamentaux de la nature humaine, une de ses facultés principales. »

Les autres considérations préliminaires sont pénétrées de la même modération discrète et prudente, M. Whitney y fait profession formelle d'éviter toute question brûlante, toute personnalité, et nous ne saurions mieux faire que d'en extraire quelques lignes encore qui annoncent et résument pour ainsi dire, à l'avance, les caractères et la portée de l'ouvrage.

« L'objet de ce livre est de tracer et d'appuyer par des exemples les principes de la science linguistique et d'établir les résultats obtenus d'une façon aussi complète que le permettra l'espace dont nous disposerons. Le sujet n'est pas encore assez élucidé pour qu'il ne contienne pas plusieurs points controversés : mais nous nous abstiendrons, quant à nous, d'entrer dans la controverse directe et nous tâcherons de résumer les questions de façon à faire un récit cohérent et acceptable dans les conclusions. »

II

Le langage est donc le privilége de l'homme, mais la science du langage à quelle famille de sciences appartient-elle ? Ici M. Whitney nous semble moins darwinien que son rival même, et c'est là — pour le noter en passant — que réside entre les deux linguistes le plus sérieux différend. M. Max Müller séduit, croyons-nous, par la nouveauté de la thèse, et sans en mesurer clairement les conséquences, a développé avec plus d'énergie et d'abondance que ne l'avaient fait ses prédécesseurs, que ne l'avait fait Schleicher lui-même, la théorie qui voit dans le langage une science naturelle. Comment cette conception est-elle compatible avec le refus d'appliquer au langage les principes darwiniens, la sélection naturelle et l'évolution? Comment, si le langage est une science naturelle, M. Max Müller éprouve-t-il tant de répugnance à le reconnaître soumis aux lois qui régissent les autres phénomènes du monde animal ? il y a là un défaut de logique qui nous surprend et la conséquence forcée de ce refus devait être — selon nous — que M. Max Müller rangeât le langage parmi les sciences historiques ou morales. C'est ce que fait M. Whitney avec une vigueur évidemment calculée : l'allusion, ici, est transparente.

« Il est temps, dit-il, que les opinions fausses sur la nature du langage et par conséquent sur la nature de l'étude du langage soient renvoyées à l'école. Toute matière dans laquelle on voit les circonstances, les habitudes et les actes des hommes constituer un élément prédominant ne peut être autre chose que le sujet d'une science historique ou morale. Pas un mot n'a jamais été prononcé dans aucune langue sans l'intervention de la volonté humaine. Cette même volonté a opéré tous les développements et tous les changements du langage, en vertu de préférences fondées sur les besoins ou sur la commodité de l'homme. Il n'y a qu'une méprise radicale sur la nature de ces phénomènes, qu'une erreur d'analogie avec les sciences naturelles qui puisse faire classer la science linguistique parmi les sciences physiques. »

Inde iræ. Mais au lieu de discuter pied à pied, au lieu de démontrer à M. Whitney que la volonté humaine ne forme qu'une faible partie du langage, qu'elle n'en constitue point l'essence, qu'il y a dans l'origine des langues et dans leur histoire un élément inconscient et fatal ; au lieu surtout de contester cette volonté même, ou du moins d'en discuter la nature et les lois, M. Max Müller se contente de généralités vagues, banales, élastiques ; il élude, en un mot, la discussion, au lieu de l'aborder avec franchise : « Ouvrez plus grande la boîte des sciences naturelles et la science du langage y entrera ; faites-la plus petite, elle n'y entrera point ou qu'avec peine. Ouvrez plus grande la boîte des sciences historiques et la science du langage y entrera, faites-la plus petite, elle n'y entrera point ou qu'avec peine. » Ces plaisanteries humouristiques et faciles sont-elles dignes d'un savant, et M. Max Müller qui sourit quelque part des métaphores audacieuses de M. Whitney ne devrait-il point se défendre, de son côté, des comparaisons trop hardies ? Ces compartiments et ces tiroirs ne prouvent rien et nous estimons que la boîte des sciences naturelles — puisque boîte il y a — ne peut s'agrandir à volonté, qu'elle a des limites fort rigoureuses et finit là même où commence le monde de la conscience, de la réflexion, de la liberté ! Qu'il eût été facile à M. Max Müller de reproduire ses anciens arguments sur la *croissance* du langage ! Mais quoi ! il s'était enchaîné lui-même par de récentes déclarations et il lui eût été malaisé de se citer lui-même, de réfuter sérieusement son contradicteur sans être amené à reconnaître que les langues ont passé par différents degrés de transformation successive, que, par l'effet de la sélection, elles se sont élevées de la période monosyllabique au système agglutinatif, puis de ce dernier à l'état de langues à flexion. C'eût été là du darwinisme, et M. Max Müller fait profession de le combattre : aussi a-t-il mieux aimé plaisanter et recourir à la théorie des boîtes.

III

Nous arrivons à un troisième point. Quelle est la nature du langage et son origine ? C'est dans le chapitre consacré à ces questions qu'éclate avec le plus de force l'originalité de M. Whitney. Il est essentiellement Américain, pratique, confiant dans les résultats de l'activité humaine ; et l'on a pu voir tout à l'heure quelle part il fait à la volonté, quelle influence il lui accorde. Jamais M. de Bonald n'a été réfuté avec plus d'éclat que par cet exposé lumineux des moyens par lesquels l'homme se crée sa langue. Elle naît chez lui du besoin de communiquer sa pensée : quelques cris naturels y servent de point de départ, et ce n'est sans doute que par un lent effort qu'elle s'est aiguisée, affinée en langage articulé. Les pages qui traitent de la naissance des onomatopées instinctives et de la formation réfléchie et voulue des racines sont riches en aperçus ingénieux, véritables traits de lumière, et le départ qu'a fait l'auteur entre l'élément fatal, purement animal, et l'élément volontaire et humain, est ici plus rigoureux et plus délicat que sur la question que je signalais plus

haut. La doctrine contraire à l'origine divine du langage ne s'est jamais appuyée sur une analyse plus minutieuse ni des sons primitifs, ni de l'activité créatrice de l'homme, et c'est avec une autorité parfaite, une compétence irréfragable que M. Whitney arrive, en ce problème, à la solution qu'on va lire.

« Les hommes n'ont point commencé par avoir des parties de discours qu'ils auraient ensuite appris à coudre ensemble; mais par articuler des sons ayant un sens général et sous lesquels les parties du discours étaient cachées en germe, un mot unique suffisant à raconter tout un fait, toute une histoire, comme cela arrive encore quelquefois chez nous; seulement on faisait alors par indigence ce que nous faisons aujourd'hui par économie. Demander que l'homme ait parlé dans la première période du langage au moyen de phrases, comme on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire de combinaisons de sujet, de prédicat, d'adjectif, etc., c'est demander que ses premières demeures aient eu des caves et des étages, que ses premiers vêtements aient été pourvus de lacets et de boutons, et ses premiers instruments de manches et d'écrous. Ces conditions, dans les trois derniers cas, ne seraient possibles que par un don miraculeux fait à l'humanité le jour de sa naissance, non le don des facultés, mais celui des résultats élaborés de ces mêmes facultés et d'une éducation toute faite. Il en serait de même du langage. Supposer que l'homme a possédé tout d'abord une forme d'expression complexe, c'est se rapprocher de la théorie de l'origine miraculeuse du langage.

» Le mot *miraculeux*, plutôt que le mot *divin*, est choisi à dessein par nous, pour caractériser la théorie en question, parce qu'elle est une théorie purement descriptive. On peut parfaitement soutenir l'opinion que nous avons émise au préjudice de la croyance à l'origine divine du langage, puisqu'on est libre de croire que les tendances qui poussent l'homme à acquérir le langage ont été mises en lui par le Créateur dans un but prévu et déterminé. Si le langage était en lui-même un don, une faculté, une capacité spéciale, on pourrait dire également que l'homme l'a reçu directement de Dieu. Mais comme il est un produit, un résultat historique, dire qu'il a surgi tout fait et en même temps que l'homme, c'est affirmer un miracle. Une pareille doctrine n'a le droit de se produire qu'en compagnie du récit miraculeux de l'apparition de l'homme sur la terre. Au contraire, la doctrine de la vraie nature du langage telle qu'elle est établie par la science linguistique détruit complètement, du moins dans son ancienne forme, le dogme de l'origine divine du langage. »

C'est donc l'humanité qui a créé le langage, mais comment chaque homme acquiert-il sa langue? La réponse que fait M. Whitney à cette question, au nom de l'analyse et de l'étude, est exactement celle qu'y ferait, au nom de l'évidence et du sens commun, l'esprit le plus profane en ces matières. Nous apprenons notre langue, dit-il, elle nous est enseignée par ceux au milieu de qui s'élève notre enfance. Ne venez point nous parler d'idiomes inhérents aux races et que l'enfant hérite de ses ancêtres comme il hérite de leur couleur, de leur constitution physique; ne venez point surtout prétendre que la langue se produise spontanément chez l'individu au fur et à mesure qu'il se développe corporellement et intellectuellement. Les faits donnent à cette double théorie le démenti le plus éclatant, l'enfant acquiert, personnellement, sa langue; d'une façon tout empirique, il est vrai, mécanique même, il attache les sons de *papa*, *maman*, *eau*, *lait*, *bon*, à certains êtres, à certains objets de prédilection, et les répète sans en posséder, sans en soupçonner le sens; il forme de ces mots comme un magasin; chacun d'eux, déposé provisoirement dans la mémoire, servira de *nucleus* à des connaissances ultérieures. Je recommande particulièrement à ce sujet l'examen qu'entreprend M. Whitney du mot *green*, du monde d'idées et de notions qu'implique ce court adjectif, des explorations successives qu'accomplit, pour ainsi dire, l'esprit, dans le vaste domaine de ce mot. M. Max Müller, malgré sa mauvaise humeur, constate que son adversaire excelle en *illustrations* heureuses et frappantes; cette observation est vraie; grâce à sa méthode tout expérimentale, grâce aux exemples dont il éclaire sans cesse et anime la théorie, l'auteur justifie à merveille le titre de son livre : le langage vit en effet sous nos yeux.

IV

Par moment même, entraîné sans doute par le titre qu'il a choisi, par le sens singulièrement vif qu'il a des altérations subies par les mots, M. Whitney considère le langage comme un organisme et s'il avait affaire à certains contradicteurs — comme il s'en rencontre parfois chez nous — qui jugent un homme et le font pendre sur quelques bribes de phrases découpées au hasard en ses paroles ou ses écrits, il aurait grand'peine, croyons-nous, à se défendre du reproche d'indécision. La vérité est que, jusqu'à nouvel ordre, tant que la question de la liberté sera pendante, il sera imprudent aux linguistes de classer d'un ton trop absolu l'objet de leur étude dans les sciences naturelles ou dans les sciences morales. Placé sur les confins de ces deux domaines, il ne peut être revendiqué avec jalousie ni par le naturaliste, ni par l'historien; et nous nous étonnons que M. Whitney, après s'être promis de ne point prendre part dans les questions controversées encore, ait dérogé pour une fois à ce principe. En se prononçant avec tant de vigueur, il s'interdisait — diront les délicats — certaines métaphores empruntées aux sciences naturelles et qu'il a eu le tort d'appliquer à son sujet. Le chapitre troisième, par exemple, sur les *forces conservatrices et modificatrices du langage*, peut donner prise à maintes critiques de cet ordre qui ne lui seront point épargnées, j'imagine. Une autre affinité avec les sciences naturelles que distingue cette même étude, c'est la précision vraiment scientifique des résultats auxquels elle veut aboutir. Elle se termine en effet par une classification fort rigoureuse — plus exacte que ne le comportent les sciences purement morales — des changements que font subir au vocabulaire et à la syntaxe les forces modificatrices du langage. Ces altérations sont de trois sortes : changements dans les mots (de son ou de sens), disparition des vieux éléments par la perte soit du radical, soit des flexions; production d'éléments nouveaux. Peut-être trouvera-t-on dans cette classification quelque affectation de rigueur; peut-être, au contraire, ces trois catégories feront-elles penser aux boites élastiques de M. Max Müller.

Ces changements sont ensuite étudiés tour à tour. D'abord, celui qui porte sur la forme extérieure des mots. L'influence qu'exercent en ce sens la commodité — ce que M. Whitney appelle l'économie des moyens — et l'analogie a rarement été étudiée avec autant de netteté et prouvée par d'aussi frappants exemples : la loi de Grimm, les règles de permutations prennent corps, pour ainsi parler, grâce à ce talent que j'ai si-

gnalé déjà à plusieurs reprises de choisir et de grouper les spécimens. Cette erudition n'est pas sans art, et, sur ce point, M. Max Müller et M. Whitney sont d'accord. C'est surtout pour l'altération du sens des mots que les preuves sont prodiguées, et, par le soin que l'auteur consacre à cette partie de son œuvre, il a fait un livre qui s'adresse aux profanes eux-mêmes. Il y a là sur l'extension du sens des mots, sur leur passage du propre au figuré, sur l'oubli de l'étymologie, sur la nature arbitraire du lien qui rattache l'expression à l'idée, sur la transition du sens général à une signification particulière, sur le vocabulaire des idées abstraites se développant par des emprunts faits à un vocabulaire plus concret, il y a là, dis-je, des pages entières qu'un professeur d'humanités et même de grammaire lira avec profit à ses élèves, sans qu'ils en éprouvent ni fatigue ni ennui. Je ne puis, malgré des citations déjà nombreuses, résister au plaisir de donner, par quelques extraits, une idée au moins de cet amusant chapitre.

« Ce ne sont pas seulement les rapports de genres, mais des relations bien plus éloignées qui relient les uns aux autres les objets désignés par un même nom. Un dieu païen, une planète, un métal, un tempérament, un jour de la semaine sont tous rassemblés, par une union contre nature, sous une même désignation : *mercure*. De même, comme un fruit est vert quand il n'est pas tout à fait mûr, *vert* deviendra le synonyme de ce *qui n'est pas à maturité*, et, ainsi, on peut se permettre ce paradoxe linguistique familier que les mûres sont *rouges* quand elles sont *vertes;* et, dans un style plus élegant, on dit *vert*, en anglais, pour dire : qui n'est pas rompu aux usages du monde; et *vert*, en français, pour dire : qui a conservé sa jeunesse. Nous avons coutume d'appeler ces changements d'application des figures. Ils ont leur raison d'être dans l'analogie, mais analogie en général si éloignée, si subjective, si fantaisiste, que nous ne pouvons point la regarder comme suffisante pour former le lien d'une chose. Nous avons autour de nous une foule d'exemples de ce genre dans nos mots les plus familiers, et cette espèce de changement est si important dans l'histoire du langage qu'il convient de s'y arrêter. C'est un plaisir pour l'esprit que de découvrir des ressemblances étroites ou faibles, claires ou obscures entre les choses, et nous sommes toujours prêts à en faire la base d'une association qui fait qu'on donne un usage nouveau à un vieux nom. Ainsi, non-seulement un animal a une *tête*, mais aussi une épingle et un clou en ont une. Un lit a aussi une *tête*, et c'est le côté où se place la tête de celui qui l'occupe; et il a aussi un *pied* sans parler de ses quatre pieds de large et de ses six pieds de long, mesure dont le nom est encore dû à une figure. Une rivière a sa *tête*, le point le plus élevé de son parcours, elle a ses bras, ou, par une autre expression figurée, ses *branches;* ou, par une autre encore, ses *tributaires;* elle a son *côté* droit et son *côté* gauche, son *lit* dans lequel, par un fâcheux assemblage de métaphores, elle court au lieu de se reposer tranquillement. Puis, au point le plus éloigné de la *tête*, nous trouvons, non pas son pied, mais sa *bouche*, ou embouchure. Autres exemples : une armée, une école, une secte, ont leur *tête;* une classe a sa *tête* et sa *queue*. Un livre a sa *tête* qui contient les *têtes* de chapitres, et, quand nous avons assez d'une discussion ou que nous nous sentons trop pressés par une argumentation, nous demandons qu'on nous épargne sur ce *chef*. »

Tout ce qui est relatif à l'altération ou à la disparition des mots nous offre la même richesse d'exemples, la même sûreté de conclusions; quant aux opinions de M. Whitney sur la formation des mots nouveaux, elles nous semblent plus hésitantes. Il se montre particulièrement incertain sur la part de création linguistique qu'il convient d'attribuer à l'individu : tantôt, cédant au penchant que nous lui connaissons, il l'exagère; tantôt, contraint par le raisonnement autant que par l'histoire, il reconnaît l'impuissance en ce domaine de l'activité individuelle, et, par ce défaut de décision, il a prêté le flanc naguère, comme il le prête encore aujourd'hui, aux critiques de M. Max Müller. La ligne de démarcation n'est point tracée assez rigoureuse entre ce qui revient à l'individu et ce qui revient à la société dans l'œuvre collective du langage. M. Whitney eût aisément évité ce malentendu s'il eût insisté davantage sur un point qu'il se contente d'indiquer incidemment; s'il eût distingué plus nettement la réflexion de la volonté comme il l'entend; s'il eût déclaré que, pour lui, les deux expressions ne sont pas adéquates et que la participation de l'individu au travail commun du langage peut être fort fréquente, sans être pour cela calculée et voulue. Mais, encore une fois, M. Whitney n'est point philosophe; linguiste éminent, il n'est point doublé d'un psychologue.

V

Nous n'avons voulu que faire connaître les procédés de recherche et d'exposition du professeur d'Yale-College, et l'analyse complète de son livre ne saurait entrer dans les proportions de cet article. Nous renvoyons donc le lecteur à l'ouvrage lui-même pour les chapitres qui traitent des dialectes, des familles de langues, du concours que la linguistique peut prêter à l'ethnologie; mais nous nous arrêterons un moment encore aux conclusions qui résument l'œuvre et en proclament les résultats. Fort modéré et fort pratique, tel nous apparaît M. Whitney jusqu'au bout : essentiellement Américain, non par son âpreté comme nous l'avons vu naguère, mais par son observation tout empirique et sa prudence à généraliser; par sa passion pour les phénomènes et son peu de goût pour les lois trop tôt formulées; peut-être, avouons-le, par certain défaut de synthèse et une nuance d'embarras en présence de la théorie. Il se plaît, en terminant, à affirmer de nouveau le caractère historique de la science du langage, à revendiquer pour l'homme le privilége de la parole et surtout — en pionnier désireux d'élargir la voie pour d'autres — à signaler les erreurs commises naguère et la méthode la plus féconde pour les chercheurs à venir.

H. Dietz.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

On a écrit de fort beaux livres; Edgar Quinet en a laissé un admirable (la *Création*) sur l'application de la méthode employée dans l'étude des sciences naturelles à l'étude de l'histoire. Pourquoi ne se servirait-on pas également de la connaissance des lois qui règlent le monde extérieur pour expliquer les phénomènes de la politique?

Il est bien certain que nous venons de traverser une saison désastreuse; que les inondations du Midi, ces pluies obstinées, ont mis souvent sur les lèvres cette réflexion frivole et

chronique : — Il y a quelque chose de détraqué dans le ciel et sur la terre : — mais vienne un rayon de soleil, on se rassure aussitôt : on trouve qu'après tout, la balance établie entre les bonnes et les mauvaises saisons, le monde marche aujourd'hui comme il marchait il y a cent ans, et que l'harmonie n'est pas détruite pour quelques pluies abusives.

N'entendons-nous pas de même des gens crier à la décadence de la France, à la fin du régime parlementaire, à l'impossibilité du beau temps fixe, en politique, parce que l'Assemblée se prolonge au delà des alluvions ordinaires, parce qu'il pleut trop de discours, et parce que les royalistes qui ne peuvent faire une monarchie s'obstinent à empêcher la république de fonctionner ?

Il est bien certain que les débordements de la Garonne et ceux des bonapartistes sont de très-douloureux accidents. Je ne conteste pas que nous ne traversions une saison brumeuse, fatigante ; mais combien de fois la France ne s'est-elle pas trouvée dans des états analogues, sinon plus graves, pour en sortir par des saisons superbes ? Vouloir un gouvernement sans orages, sans pluie, sans grêle, sans épidémie, c'est vouloir un printemps sans giboulées, un été sans tempêtes et un hiver sans gelées.

La droite a peur de la canicule radicale ; elle la remplace par un ruissellement qui défonce le terrain. Il faudra bien que le pays enrhumé réclame à la fin sa part de soleil. Le seul danger des réactions, c'est qu'elles amènent à une action trop vive ; mais un pays ne meurt pas plus de trop de coups de soleil que de trop d'averses. La récolte d'une année, d'une génération ! peut se perdre, la terre et l'humanité ne sont pas près de s'épuiser.

Voilà ma théorie, ma philosophie. Je n'en tire pas cette conclusion qu'il faille subir le mauvais temps, en se contentant d'ouvrir son parapluie, et sans protester : mais j'en conclus qu'il ne faut pas plus s'emparer du progrès que du soleil. Ils ont leur heure et leur revanche.

J'ai toujours été frappé d'une pensée de Jean-Paul, qui me revient surtout à l'esprit le lendemain d'une séance de Versailles un peu agitée, ou d'une catastrophe plus sérieuse ; la voici :

« Le génie de l'univers s'avance au-dessus de nous, avec l'impétuosité de l'ouragan. Nous n'entendons que ses murmures, nous ne voyons que ses ravages, mais nous ne voyons pas combien il crée, combien il purifie ; nous ne le remarquons que quand il s'est éloigné. Le destin, comme Leibniz, nous présente le calcul de l'infini, mais comme lui il nous en cache la preuve. »

Cette preuve du progrès infini, on la cache le plus qu'on peut à Versailles ; cesse-t-elle d'exister parce qu'elle est invisible ?

Si les journaux adoptaient le système que je propose, ils raconteraient les discussions politiques comme on raconte les variations de la température, et c'est alors que l'épithète de girouette, appliquée à un homme d'État, cesserait d'être une injure pour devenir le signe de l'expérience la plus heureuse.

II

Les inondations ont cessé ; l'Assemblée va prendre des vacances ; on peut donc espérer encore quelques beaux jours pour la fin de l'été.

Toutes les fois qu'un grand malheur frappe un pays, en même temps que la pitié s'élève, les versificateurs se mettent à voleter autour des ruines.

Il ne se donne pas une représentation à bénéfice sans qu'une pièce, dite de poésie, de calibre plus ou moins gros, ne soit armée, bourrée et déchargée sur le public.

M. Monnier de la Sizerane, ancien sénateur, dépose aussi son contingent dans le tronc des inondés. Ce n'est pas une poésie de circonstance. Ce chantre de Marie-Antoinette fait vendre, au profit des victimes, un petit recueil de trois lettres : la première est adressée au maréchal de Mac-Mahon, la seconde à l'empereur Alexandre, et la troisième à l'ex-prince impérial.

Tout le monde a certainement le droit d'écrire à ces trois personnages d'utilités diverses et d'en recevoir même des réponses ; mais il est bizarre de vendre par charité ces trois billets doux.

Je ne sais si la caisse de secours recevra un afflux considérable de cette bienveillance poétique, et si Mme la maréchale de Mac-Mahon, qui ne manque pas à un remercîment, prendra, pour féliciter M. Monnier de la Sizerane, la plume qui lui a servi pour M. Berthelier des Variétés et pour tant d'autres.

III

N'ayant pas encore reçu de lettres de Mme la maréchale, j'ignore si elle les date de l'an II de la présidence de son mari, et si le mot république figure quelque part dans le texte ou sur l'enveloppe. Je le pense. Il est fâcheux alors que la présidente n'ait pas occasion d'écrire à certains préfets et ne puisse donner à ces serviteurs trop obstinés de l'empire la leçon qu'ils méritent, quand ils feignent d'ignorer qu'ils émargent au budget de la république, et quand ils affichent les lois constitutionnelles sans mentionner le titre de la constitution.

IV

Le dernier mot du *Don Juan* de Molière est le dernier mot des fonctionnaires de l'empire.

Quand le scélérat disparaît tout à coup du festin, quand la trappe s'ouvre et quand le commandeur entraîne son audacieux amphitryon, Sganarelle, la bouche pleine, la lèvre grasse encore des gros morceaux qu'il vient d'avaler, tombe à genoux, lève les bras au ciel et crie : « Mes gages ! mes gages ! qui me payera mes gages ? »

Du châtiment imposé à l'impudent hypocrite, de la catastrophe soudaine, il n'a rien vu, rien compris, sinon que la cassette est fermée, que ses services ne lui seront plus payés, et voulant désarmer le ciel, il crie :

« Mes gages ! mes pauvres gages ! »

Volontiers il suivrait don Juan aux enfers, ce qui est une autre chose que de traverser un bras de mer et d'aller à Londres ou dans la banlieue de Londres, et, s'agenouillant dans le brasier ou dans la boue, il essayerait, sans peur, d'attendrir le châtiment en pleurnichant :

« Mes gages ! payez-moi mes gages ! »

La chute de l'empire a désappointé pas mal de Sganarelle, et malgré les efforts de la liquidation de la liste civile, malgré la généreuse intervention du Conseil de comptabilité, il reste encore beaucoup de dévouements à liquider.

Je n'assimile pas, bien entendu, la réclamation de M. Gibiat à celle de Sganarelle, mais on me pardonnera au moins une analogie, dans ce fait qu'on discute sur une trappe fermée qui vient d'engloutir don Juan et une foule de commandeurs. Qui payera? Payera-t-on? Peu importe! Nous savons, en tout cas, et c'est la seule utilité de ce procès pour l'histoire, ce que coûtait la presse radicalement impérialiste pour l'empire.

V

Le procès de M. Plon est d'une autre moralité; il s'agit de la *Vie de César*, inachevée, interrompue, et que l'éditeur se refuse à garder plus longtemps en magasin.

Il paraît que des amis officieux avaient proposé un accommodement; ils songeaient à faire continuer et finir bien cette histoire de César, qui finit toujours si mal, ou qui ne finit pas, par un académicien, par l'homme qui a le plus contribué à interrompre l'ouvrage et qui a maintenant de grands loisirs, par M. Émile Ollivier en personne.

Quelle occasion pour celui-ci de faire un livre; quelle aubaine pour César et pour la famille de son historien! Mais ce projet, s'il a été réellement sérieux, n'a pu se réaliser, par une cause bien inattendue. Pressé de questions, M. Émile Ollivier a fini par avouer qu'il avait fait un serment solennel; que c'était bien assez d'un ou de deux parjures dans sa vie; qu'il n'en commettrait plus d'autres, et qu'il resterait fidèle à cette parole jurée par lui à lui-même, — il s'est promis de n'écrire jamais que pour son compte et sur son compte, — il veut être son seul historien, se résignant d'avance à n'être que son seul lecteur.

On plaide donc pour savoir si M. Plon, en entreprenant d'éditer la prose impériale, a subi tout simplement les risques qu'il eût courus avec un simple homme de lettres; et si le caractère officiel de l'écrivain, en forçant le chiffre des tirages, les frais d'impression, n'inflige pas à l'auteur et à ses héritiers une responsabilité toute spéciale.

Ce procès prouve qu'il vaut mieux pour les éditeurs vivre sous un prince ou un chef d'État ne sachant pas écrire: l'empereur Napoléon III ne savait par parler; c'était quelque chose; par malheur, il écrivait, cela gâtait le prestige acquis par son silence. L'idéal serait un chef de gouvernement ne sachant ni dire deux mots, ni écrire deux lignes. On ne ferait pas de fausses spéculations sur les discours et sur les livres.

Mais où le trouver ce type admirable? Ce n'est pas en Perse, puisqu'il paraît que le shah a publié ses impressions de voyage. C'est peut-être à Zanzibar, où le sultan ne rapportera que ses émotions silencieuses.

VI

Don Carlos écrit beaucoup et n'est pas ennemi de la publicité de la presse. Il a adressé une lettre pressante, presque intime, à son cousin Alphonse, pour le prier de lui céder la place; et comme il prévoyait bien que son cousin ne lui répondrait pas, et surtout ne l'écouterait pas, il a donné une copie de sa lettre à un chroniqueur pour qu'on ne manquât pas de la publier et de vexer son cousin.

Un admirable passage de cette lettre, c'est celui où don Carlos reproche à don Alphonse de verser le sang espagnol; comme s'il ne versait lui que du sang de lapin pour les expériences nécessaires à l'étude du mécanisme monarchique!

Ces rodomontades par écrit des aventuriers modernes devraient les rendre plus tolérants, plus reconnaissants pour la presse, quand, par hasard, il leur arrive de réussir et de décrocher une couronne au mat de cocagne graissé par la sueur et le sang du peuple. Cette ingratitude ne prouve-t-elle pas le droit de la presse de se défier et ne légitime-t-elle pas les représailles?

VII

Parmi les livres parus depuis huit jours, en voici un qui s'annonce modestement et qui pourtant est un des signes les plus heureux, les plus glorieux d'une grande révolution dans l'éducation de la France.

C'est l'*Annuaire du club alpin français;* c'est le premier compte rendu des travaux de cette Société vraiment nationale, qui, sous le prétexte de voyages, d'excursions dans les montagnes, d'ascensions difficiles, donne aux Français, si lents à apprendre, ce goût des sciences géographiques dont l'insuffisance a été cruellement attestée, en même temps que d'autres ignorances françaises, dans cette désastreuse année de 1870.

C'est précisément en 1870 que des savants, des voyageurs, parmi lesquels on est heureux de trouver le nom de M. Adolphe Joanne, eurent l'idée de cette association, dont le besoin ne se faisait nullement sentir aux étourdis, aux fous qui couraient vers les abîmes.

La cruelle leçon de modestie donnée à notre orgueil interrompit ces préliminaires, et c'est en 1874 seulement que les infatigables pionniers (le mot est deux fois juste) tentèrent sérieusement, définitivement, l'œuvre qui peut déjà constater, résumer et faire admirer ses résultats.

Je ne veux pas faire de rhétorique facile, ni de poésie banale à propos d'une fondation dont l'importance éclate aux yeux. Je ne dirai pas qu'on hausse les âmes en haussant les regards d'un pays, et qu'aspirer aux sommets est l'ambition des peuples héroïques.

On s'est enivré trop souvent en France de ces enthousiasmes. Un des derniers ministres de l'empire, M. Henri Chevreau, quand il n'était qu'un simple chevreau, abusant de son nom pour une devise ambitieuse, avait fait graver sur ses cachets: « *Ad alta per alta!* » Plus tard, se défiant de ses jarrets ou les utilisant autrement, il dirigea son ambition vers des hauteurs moins âpres; il devint préfet, sénateur, ministre, et eût volontiers alors échangé sa fière devise contre le mot d'ordre des conspirateurs de Hernani: « *Ad augusta, per angusta.* »

Puisque M. Chevreau ne fait plus rien du cri de ralliement de sa jeunesse, pourquoi le club alpin français ne le prendrait-il pas?

L'annuaire de la première année enregistre déjà de précieuses conquêtes; il contient une douzaine de récits d'ascensions intéressantes. Une lettre de George Sand sur l'Auvergne ouvre par un tableau charmant et littéraire ce panorama, dont les *Alpes* et les *Pyrénées* forment le fond de décor.

Rassurons donc les jeunes lecteurs que la science trop sérieuse rebute qu'ils trouveront dans ce gros volume des

narrations de voyages aussi émouvantes que si elles étaient inventées. Souhaitons-leur d'augmenter le nombre des adhérents au club alpin français, et de former bientôt une légion qui ne laisse aucun point de notre belle France inexploré, aucun détail de géographie inconnu.

Ces volontaires-là serviront avant les autres à relever les espérances abattues.

N***.

NÉCROLOGIE

Athanase Coquerel

C'est au commencement même de ce mois que la *Revue* publiait un discours de M. Athanase Coquerel, prononcé dans sa libre chaire de la salle Saint-André. Ce remarquable discours avait pour titre : *Les Églises et l'esprit*. Après une longue et douloureuse maladie, le vaillant pasteur reprenait possession de sa chaire ; il racontait à ses disciples les sérieuses méditations de son esprit et de sa conscience durant ces mois de souffrances où tant de fois l'image de la mort s'était approchée de lui. Sa parole avait pris une gravité inaccoutumée : jamais sa pensée n'avait été plus virile ; jamais ses convictions libres et fières ne s'étaient affirmées avec plus de fermeté. Qui pouvait penser alors que ces paroles n'étaient pour ainsi dire que le testament de ce noble esprit. La vie et la santé semblaient bien revenues ; il était dans un âge où l'activité humaine voit encore devant elle de longues années... Le mois n'est pas fini, et c'est la mort d'Athanase Coquerel que nous venons annoncer à nos lecteurs.

La *Revue* perd en lui un collaborateur éminent et un ami : que dire de la perte que font le protestantisme libéral et la cause sainte de la liberté ? Une des voix les plus éloquentes, les plus chères à la population parisienne ne retentira plus. Chaque fois qu'il s'agissait d'aider à une bonne œuvre, à une entreprise patriotique, on le trouvait tout prêt ; aucun conférencier n'attirait plus d'auditeurs et ne savait mieux joindre à l'élévation de la pensée toutes les séductions de la parole. Pour ceux qui avaient pu, dans l'intimité, connaître cette nature aussi délicate que distinguée, cet esprit plein de grâce, ce cœur ouvert et généreux, qui les consolera jamais ?

La *Revue* reviendra prochainement sur Athanase Coquerel : elle dira quelle part il a prise dans le mouvement du protestantisme libéral qui est peut-être le chapitre le plus curieux de l'histoire de la pensée française dans les vingt dernières années.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée nationale achève une session quand le pays lui demandait d'achever définitivement son existence. Il lui était facile de voter les lois indispensables en prorogeant de quelques jours la session des conseils généraux et de mettre la France en mesure d'avoir sa constitution en plein exercice. Est-il possible de donner une seule raison plausible à ce retard ? Quand M. Jules Simon a demandé à la majorité de fournir un argument soutenable, il n'a obtenu aucune réponse. Il est certain que le pays est paisible, qu'aucun nuage n'apparaît à l'horizon au point de vue des complications étrangères, si promptes à renaître tous les printemps. Jamais circonstances plus favorables ne se présenteront pour une grande et calme consultation nationale. Les gauches poussaient la condescendance et l'abnégation jusqu'à se résigner aux élections, sans avoir obtenu l'abrogation de la loi sur la nomination des maires et la suppression totale de cet inqualifiable état de siége, legs de la guerre d'invasion que la réaction a recueilli pieusement et dans lequel quelques-uns de ses chefs semblent trouver quelque compensation à nos malheurs. C'est que le parti républicain a confiance dans le pays, tandis que la droite se défie mortellement de lui. Voilà toute la différence des deux politiques. La droite veut prolonger une existence parlementaire qui ne peut plus être qu'une agonie troublée, parce qu'elle espère toujours une occasion favorable, une mort opportune, un heureux hasard qui lui permette de ressaisir ce pays qui lui échappe et ne veut pas d'elle. Voilà la grande et généreuse politique de ceux qui s'appellent avec emphase les « gens de bien » et qui ne reculent pas devant l'alliance la plus immorale, celle de la haute dévotion et de la faction bonapartiste.

Grâce à cette alliance ils ont obtenu le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, refaite à leur image et marquée de l'empreinte cléricale. Ils espèrent lui devoir un bon nombre de siéges sénatoriaux et perpétuer ainsi cet ordre moral dont le nom seul éveille la risée, parce qu'il rappelle l'une des plus honteuses hypocrisies politiques que l'on ait connues.

Comment oublier que c'est grâce à ce beau régime, inauguré le 24 mai, que le bonapartisme a repris pied dans le pays et qu'il a pu ourdir la grande conspiration dont l'infamie et le péril n'échappent plus à personne, sinon au chef du cabinet. L'honorable M. Buffet n'a pas eu d'autre préoccupation depuis qu'il est au pouvoir que d'exagérer la politique réactionnaire en cherchant sans cesse à irriter et à provoquer à chaque instant le parti républicain. C'est vraiment une politique mesquine et étroite qui finira par se prendre à son propre piége. Il était bien facile en oubliant ses rancunes, ses préjugés, en tenant un langage confiant au pays que le vote du 25 février avait satisfait et apaisé, d'accomplir une noble mission de pacification. Mais non ! on a préféré jouer le vieil air du péril social ! Par bonheur M. Buffet n'est pas tout le ministère. Le parti républicain sincère compte d'illustres représentants qui sont condamnés par leur patriotisme même à une grande réserve et à une grande prudence, dont leurs collègues de droite abusent, et que les journaux du 24 mai exploitent avec une véritable effronterie. Le pays sait très-bien à quoi s'en tenir, et l'on verra qu'il a pris son parti avec résolution quand l'heure viendra de faire son choix entre les deux politiques. Le terrain gagné ne sera pas perdu, la force des choses l'emportera encore sur cette belle politique du grand parti conservateur si appréciée de la bonne compagnie, si misérable au fond et qui eût été si fatale à la patrie dans d'autres temps. Par bonheur, ce peuple, dont on dit tant de mal, s'est trouvé plus sage que les fameuses classes dirigeantes. Le faubourg et le village ont été raisonnables quand les salons bien pensants ne l'étaient pas !

E. DE P.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 6 7 AOUT 1875

LE CONGRÈS AMÉRICANISTE DE NANCY

(19-22 JUILLET 1875.)

I

La science des antiquités américaines n'est pas une science nouvelle : elles ont attiré l'attention des lettrés dès le temps de la découverte et de la conquête ; depuis près de quatre siècles on écrit sur elles dans toutes les langues d'Europe ; M. Bancroft se vantait naguère d'avoir réuni sur l'Amérique une bibliothèque de 18 ou 20000 volumes (1). Et pourtant on peut dire que c'est une science qui sort à peine de l'enfance.

Elle présente des difficultés presque insurmontables : la rareté des monuments et surtout des monuments écrits, qui, chez les anciennes nations civilisées de l'Amérique, ont été détruits par le zèle excessif des missionnaires ; le faible degré de culture d'un grand nombre de peuplades ; la faible éducation scientifique de plusieurs des nations modernes qui se sont constituées sur leurs débris ; l'éloignement où se trouve l'Amérique des grands centres savants de l'ancien continent ; l'infinie multiplicité des langues indigènes du nouveau monde, dont les jésuites réunis à Rome en assemblée générale évaluaient, en 1675, le nombre à près de 500, nombre qui a été porté à 1500 et même à 2000 par certains auteurs ; la vanité de presque tous les systèmes jusqu'à présent essayés pour les grouper en familles.

Plus il est difficile de réunir la masse de faits qui seraient indispensables pour aboutir à une conclusion, plus on a de tendance à s'affranchir des règles ordinaires de la critique et de la méthode. C'est ce qui est arrivé surtout pour l'histoire et l'archéologie américaines. Au lieu de constituer une science d'observation, elles sont restées à certains égards une science d'imagination. C'est dans cette branche des connaissances humaines que la fantaisie s'est surtout donné carrière, que les conclusions hâtives, les hypothèses sans fondement ont foisonné. Dans l'Amérique mal étudiée, mal connue, chacun a placé ce qui flattait sa manie : elle est devenue une sorte de terre d'Icarie vouée à toutes les utopies scientifiques. Les uns y ont retrouvé les Hébreux et même les Chananéens exterminés de la Palestine par Josué ; les autres y ont découvert et déchiffré de prétendues inscriptions phéniciennes ; d'autres ont retrouvé l'Étrurie et l'Égypte dans les grands États théocratiques du Mexique ou du Pérou ; ceux-ci amènent les Chinois et les missionnaires bouddhistes sur la côte occidentale de l'Amérique dix siècles avant Christophe Colomb ; ceux-là, non contents des faits certains, relatifs à la colonisation du Groenland et du Labrador par les Islandais, font voyager les aventuriers scandinaves jusqu'au Yucatan et n'hésitent pas à reconnaître dans les Toltèques des *Thulétèques* ou habitants de Thulé. Plus d'un savant n'a pu se résigner à faire son deuil de l'Atlantide, cette fabuleuse sixième partie du monde qui, jetée comme un pont entre l'ancien et le nouveau continent, aurait permis les migrations de l'un à l'autre, et qui expliquerait ainsi beaucoup de choses inexplicables.

Quand de semblables romans sont offerts au public, le plus grand nombre des lecteurs se tait, faute de pouvoir répondre : les règles de la critique en manière d'américanisme ne sont pas assez bien établies pour qu'elles soient sous la main de tout le monde. Mais il suffit de produire ces rêveries dans un congrès, dans une réunion d'hommes compétents, pour que justice en soit faite. Non-seulement elles ne supporteraient pas, mais souvent elles n'affrontent même pas la discussion. En outre, l'arrêt porté dans ces sortes d'assises a plus d'autorité que la protestation d'un savant isolé.

Les congrès ont rendu à toutes les branches de la science d'immenses services. En géographie, en ethnographie, en

(1) Voyez un article de M. Alfred Rambaud sur *M. Hubert Bancroft et les races humaines du Pacifique*, dans la *Revue* du 5 juin 1875.

orientalisme, en linguistique, on leur doit une notable partie du progrès accompli. Où leur intervention est surtout nécessaire, c'est dans l'*américanisme* : mot nouveau, science nouvelle. Le mot d'orientalisme a déjà conquis droit de cité ; c'est qu'il y a longtemps déjà que l'orientalisme est constitué comme science, tandis que l'américanisme est encore en voie de formation. Il a encore à se défendre contre les abus d'imagination, à débarrasser son terrain des herbes folles de la fantaisie, à fixer sa méthode, à faire l'inventaire et la critique de ses monuments. C'est pour l'aider à cette tâche préparatoire que s'est réuni le congrès de Nancy.

On peut se demander pourquoi le congrès américaniste, puisqu'il devait se tenir cette année en France, s'est établi à Nancy plutôt qu'à Dunkerque, au Havre, à Bordeaux, enfin dans quelqu'une de nos villes maritimes qui sont en relations constantes avec l'Amérique. Pourquoi à Nancy plutôt qu'à Dieppe, dont les hardis marins, avec Jean de Béthencourt, ont conquis les Canaries, et avec Jean Cousin auraient découvert, à ce qu'on prétend (1), l'Amérique avant Christophe Colomb?

Entre Nancy et le nouveau monde il existe un lien historique. Le duc de Lorraine, René II, avait été le compagnon d'enfance et d'études du futur découvreur Améric Vespuce et avait reçu avec lui les leçons de son oncle Georges-Antoine Vespuce. Quand Améric revint en Europe après avoir trouvé un continent nouveau, c'est au duc René qu'il dédia la relation de ses *Quatre navigations*, et dans la préface de son livre il invoque leur ancienne camaraderie ; c'est dans les États du duc, à l'imprimerie de Saint-Dié, que ce livre fut édité pour la première fois ; c'est également à Saint-Dié que le savant géographe Martin Walltzemüller, surnommé Hylacomylus, dans un traité de cosmographie publié en 1507, proposa et fit accepter par l'opinion le nom d'Amérique pour le nouveau continent. La semaine dernière c'était encore dans le vieux palais de René II, dévasté par l'incendie de 1871, restauré avec une célérité et un bonheur remarquables, qu'à l'ombre de drapeaux américains et de drapeaux français, se réunissaient les savants du congrès.

Pour une autre raison, non plus historique, mais pratique, Nancy avait attiré l'attention des organisateurs de cette réunion. Capitale d'un État resté indépendant jusqu'à la fin du siècle dernier, la ville des ducs de Lorraine et du roi de Pologne a conservé certaines traditions d'élégance, de grandeur et d'hospitalité. De nombreux établissements savants lui assurent le premier rang parmi les villes universitaires de France. Enfin, particuliers ou municipalité sont plus disposés qu'en beaucoup d'autres villes à favoriser une hardie initiative. Dès que l'idée du congrès fut mise en avant, on trouva à Nancy et en Lorraine près d'un millier de souscripteurs, et les organisateurs furent aussitôt avisés qu'ils pouvaient compter sur le concours de tous.

Bien que la date des 19-22 juillet ne fût pas des plus heureuses, puisqu'elle trouvait la plupart des professeurs de nos universités retenus à leur poste par leurs fonctions d'examinateurs et qu'elle était peu commode aux voyageurs du nouveau monde, cependant le nombre des étrangers venus à Nancy a été relativement considérable.

Nous pouvons regretter seulement que l'Italie, cette patrie de Christophe Colomb, le Génois, et d'Améric Vespuce, le Florentin, ne s'y soit fait représenter par aucun délégué. La Russie, conquérante et colonisatrice de l'Amérique russe, s'est également abstenue et a paru se désintéresser de sa propre gloire.

Des quatre séances du congrès, la première était consacrée à l'histoire ancienne de l'Amérique et à la question de ses relations anté-colombiennes avec le vieux monde ; la seconde à l'ethnographie ; la troisième à la linguistique et au déchiffrement des textes ; la quatrième à l'archéologie.

La première séance a été présidée par M. Torrès-Caïcedo, ministre plénipotentiaire de la République de San-Salvador et l'un des savants les plus distingués de l'Amérique. Dans une allocution pleine de mots heureux, il a rappelé combien l'étude des grandes civilisations dans l'Amérique ancienne pouvait jeter de lumière sur celles des républiques modernes du nouveau monde. Il a montré quelle avait été sur le développement de ces dernières l'influence française. Pour les nations latines d'outre-mer, la France reste toujours le premier des peuples modernes, l'initiatrice du progrès universel. C'est à elle qu'elles doivent en partie les codes égalitaires, les libres constitutions qui ont succédé aux vieilles théocraties indigènes, au lourd protectorat des métropoles. C'est par la France que s'est faite l'Amérique latine ; ces liens de confraternité se resserrent tous les jours davantage. Le commerce de la France avec les États du Sud, qui n'était autrefois que de 22 millions, est aujourd'hui de 800 millions. Ils sont donc Français à la fois par la communauté d'idées et la solidarité des intérêts. Ils mériteraient d'être mieux connus en France et en Europe : on ignore trop le développement littéraire et scientifique dont ils sont le théâtre et, pour tout dire, l'Amérique moderne a autant besoin d'être découverte que l'Amérique ancienne.

Les trois séances suivantes ont été présidées par MM. le professeur Hynes, de Boston, le professeur Waldemar Schmidt, de Copenhague, et Frédéric de Hellwald, directeur de la célèbre Revue géographique, *l'Ausland*.

II

L'ordre du jour de la première séance amène la lecture du mémoire de M. Gravier, essai de déchiffrement de la fameuse inscription du *Dighton Writing-Rock*. Ce roc, qui est un bloc erratique de gneiss, situé sur la Taunton-River, territoire de Berkeley, dans le Massachusets, porte un certain nombre de caractères et de figures grossièrement gravés qui, depuis le XVIIe siècle, exercèrent la sagacité des antiquaires. L'un d'eux écrivait à Court de Gébelin : « La commodité de la route et la facilité de la navigation jusqu'au roc donnent raison à ceux qui supposent que ce travail est l'œuvre des Phéniciens. D'autres *y voient* une inscription plutôt hiéroglyphique qu'alphabétique et l'attribuent aux Chinois ou aux Japonais. » On y a vu bien d'autres choses encore : le même signe était pour celui-ci un castor, pour celui-là un cheval ou même Pégase. Chacun, à sa fantaisie, a retrouvé sur ce bloc énigmatique le dieu Priape des Étrusques, le hibou de Minerve, l'épervier des Égyptiens, le

(1) Voyez une lettre de M. Paul Gaffarel sur *Jean Cousin ou la découverte de l'Amérique avant Christophe Colomb*, dans la *Revue* du 2 mai 1874.

petit Télesphore, divinité de l'heureux événement, un navire phénicien désemparé, une divinité tyrienne auprès de laquelle s'empressent un prêtre et un marin, d'autres les étoiles de la Grande-Ourse ou des signes du Zodiaque. Les derniers interprètes sont revenus à cette idée que ces caractères n'étaient ni de l'*atlante*, ni du chinois, ni du phénicien, mais bien des caractères runiques. M. Gravier, en admettant ce système, fait une nouvelle tentative de déchiffrement, mais il se borne à lire une partie seulement de l'inscription, n'osant pour le reste hasarder aucune explication. Rapprochant le passage, interprété par lui, des *sagas* islandaises qui racontent la conquête du Vinland par Thorfinn Karlsefn et ses luttes contre les Skrellingers ou Esquimaux, M. Gravier voit dans cette inscription un monument du passage des hommes du Nord et il lit sur le gneiss : « CXXXI hommes ont occupé ce pays avec Thorfinn. »

On ne peut que s'associer aux regrets exprimés par l'auteur du mémoire en voyant périr tous les jours les monuments du passé américain, et notamment ces blocs à inscriptions énigmatiques qu'un jour ou l'autre la science finira peut-être par déchiffrer. « Le pionnier des savanes, écrit M. Gravier, n'est pas un artiste ; il ne voit sur ces rocs que des griffonnages insignifiants, tracés sans but, au hasard de l'outil, par de paresseux Indiens. Aussi, quand le sol est en culture, l'homme de science arrive trop tard pour détromper le colon. La précieuse épave, comme un vulgaire bloc de granit, a pris place dans un mur ou dans les piles d'un pont. » Or, une telle perte est d'autant plus irréparable que ces précieuses épaves sont plus rares : on en connaît au plus une dizaine, qui n'ont pas toutes l'importance du *Dighton Writing-Rock*.

M. Foucaux, professeur au Collége de France, profite du congrès américaniste de Nancy pour soumettre à ses méditations quelques questions intéressant les relations qu'ont pu avoir au commencement de notre ère les bouddhistes d'Asie et les habitants de l'Amérique. M. Gustave d'Eichthal, dans ses *Etudes sur les origines bouddhiques de la civilisation américaine*, et avant lui de Guignes et de Humboldt, ont admis une influence plus ou moins considérable du bouddhisme asiatique sur les religions du Mexique et du Pérou. M. Léon de Rosny essaye de donner quelques explications sur les questions posées par M. Foucaux. Non-seulement une conclusion en ce sens est impossible, mais poser même ces questions lui semble prématuré. On n'est pas encore arrivé à déchiffrer avec certitude les rares monuments qui nous sont restés des anciennes civilisations américaines. Au temps où de Humboldt se prononçait si catégoriquement pour une puissante influence asiatique, on était encore moins bien armé qu'aujourd'hui. On n'était pas plus avancé pour les déchiffrements mexicains, et de Humboldt déclarait même qu'il n'existait pas de littérature américaine ; d'autre part, les grands travaux sur le bouddhisme n'avaient pas encore paru. C'était donc entre deux civilisations qu'il ne connaissait pas que de Humboldt instituait une comparaison. Ces grandes audaces ne peuvent se produire qu'aux époques de grande ignorance. De Humboldt ne se contente pas d'invoquer à l'appui de son opinion les similitudes dans la hiérarchie ecclésiastique, le grand nombre des congrégations religieuses au Mexique et dans l'Inde bouddhiste : il cite également « l'austérité extrême des pénitences ». — « Mais ici, dit justement M. Foucaux, je ne suis plus de son avis, car les bouddhistes ont précisément rejeté, ou à peu près, la plupart des grandes austérités brahmaniques, le jeûne excepté. » Ce qui caractérise le bouddhisme, c'est une mansuétude ineffable; ce qui caractérise la civilisation mexicaine, ce sont les sacrifices humains, les milliers et les myriades de victimes égorgées au pied des autels, souvent avec des raffinements effroyables de cruauté. Suivant M. Lassen (*Indische Alterthumskunde*), « le bouddhisme avait été connu à Mexico par l'entremise des prêtres chinois au ve siècle après J.-C. ; il eut des sectateurs dans ce pays jusqu'au XIIIe siècle, et ce sont les Aztèques victorieux qui, en s'emparant de Mexico au commencement de ce même siècle, en firent disparaître cette religion ». Une affirmation aussi nette semblerait indiquer que nous sommes parfaitement au fait de la chronologie mexicaine et que nous savons comment et à quelle époque la civilisation aztèque s'est substituée à celle des Toltèques : or c'est précisément ce que nous ignorons presque entièrement. L'argument qu'on a prétendu tirer de prétendues ressemblances entre l'*otomi*, une des langues mexicaines, et le chinois, n'a pas de valeur : ces ressemblances n'ont aucune réalité. Il est vrai, comme le fait observer M. Foucaux, que le passage d'Asie en Amérique par le détroit de Behring est très-facile et que les Tchouktches et les Esquimaux l'accomplissent par grandes flottilles chaque année, mais il faut remarquer que ces populations boréales ne quittent pas les régions septentrionales des deux continents, que jamais elles ne s'aventurent vers le sud ; elles se trouvent d'ailleurs à un degré extrêmement bas de culture, et il est inadmissible que ce soit à des races tellement inférieures, contentes des plus misérables huttes et de la nourriture la plus grossière, que nous soyons redevables des grandes civilisations toltèque ou péruvienne et des ruines immenses du Yucatan et de Palenqué.

M. Dally, président de la Société d'anthropologie, abonde dans le sens de M. de Rosny. Il n'est pas besoin de créer une méthode nouvelle pour l'américanisme; il suffit de lui appliquer dans toute leur rigueur les règles de la méthode scientifique et de n'admettre aucun fait qui ne soit prouvé. Or, pour la question des rapports de l'Amérique avec l'Asie civilisée, les preuves alléguées ne sont que de vaines apparences. Tant qu'on ne fournira pas d'autres arguments, tant qu'on ne produira pas des documents concluants, il faut tenir les Américains uniquement pour Américains et leurs civilisations comme des civilisations originales.

M. de Hellvald admet que des barques parties de l'Asie septentrionale et même du Japon, prises par un coup de vent ou un courant de mer, aient pu être jetées avec leur équipage sur la côte occidentale d'Amérique. Le fait s'est produit plus d'une fois de nos jours : il a pu se produire également à l'époque anté-colombienne. Mais l'expérience a montré que, lorsque de tels faits ont lieu, aucun résultat civilisateur n'en sort jamais. Une civilisation tout entière ne peut pas tenir dans une barque de pêcheurs égarés qui vient s'échouer sur une côte. Loin d'apporter des idées ou une culture nouvelle, ces naufragés oublient ce qu'ils ont appris dans leur pays, se laissent absorber par la barbarie ou même par la sauvagerie des peuples chez lesquels ils sont tombés. C'est l'histoire de tous les Robinsons. Presque toujours le prétendu civilisateur, isolé du milieu natal, devient lui-même un sauvage.

Parmi les documents sur lesquels on s'est appuyé pour affirmer l'arrivée de Chinois à la côte occidentale de l'Amé-

rique, le plus important est le récit d'un voyage qu'aurait accompli en l'an 499 de notre ère le prêtre bouddhiste *Hoei-chin* au pays de *Fou-Sang*. Il a servi de base à plusieurs travaux, notamment à celui du professeur Neumann, *Mexico au Ve siècle de notre ère*. M. Charles G. Leland, dans son récent ouvrage intitulé *Fu-sang or the discovery of America by Chinese buddhist priests*, se fonde également sur cette pièce pour reprendre la thèse de de Guignes et de plusieurs autres savants, avec cette réserve seulement qu'à défaut de preuves positives, il y a en faveur de cette thèse « *a mass of probabilities* ».

M. Lucien Adam s'applique à prouver que le prétendu récit d'Hoei-chin ne supporte même pas l'examen. Dans l'arbre *fou-sang* qui abonderait au pays du même nom, les commentateurs ont voulu reconnaître le *maguey* ou *Agave americana* dont les Mexicains savaient extraire une liqueur enivrante ; mais la description du prétendu arbre *fou-sang* ne reproduit aucun des caractères essentiels du *maguey*, dont les piquants surtout n'auraient pu être oubliés par le voyageur le plus distrait. Au Fou-Sang, le missionnaire bouddhiste a vu des chevaux : or le cheval a été importé en Amérique seulement au XVIe siècle par les conquérants espagnols. Il y a vu des troupeaux de bœufs et de cerfs, qu'on attelait même aux voitures. Or les voitures roulantes étaient inconnues au Mexique aussi bien que les bêtes de somme, dont les hommes remplissaient toutes les fonctions. Si les cerfs de Hoei-chin sont des rennes, ils sont particuliers à la région septentrionale ; si les bœufs sont des bisons, ils ne se retrouvent que fort loin de la côte, dans le Cibola, et le missionnaire n'aurait pas pu en rencontrer dans ses pérégrinations. Les cornes de ces bœufs sont de taille, assure-t-il, à contenir dix boisseaux : il n'existe pas d'animaux ornés de telles cornes dans toute l'Amérique du Nord. Il raconte que les habitants de ce pays n'ont pas d'armes et qu'ils ne font pas la guerre ; or on peut hardiment avancer que c'est une pure fable de l'âge d'or : un pays où l'on ne fasse pas la guerre et où les armes soient inutiles est encore à trouver. En tout cas, les régions habitées par les belliqueux Peaux-Rouges, par les cruels Mexicains, n'ont jamais répondu à ce pacifique idéal : les traces de fortifications qu'on rencontre partout dans l'Amérique centrale et septentrionale démentiraient encore cette autre assertion du moine que « les places entourées de murs et fortifiées y sont inconnues ».

Il est dit encore dans ce récit que quarante ans auparavant le Fou-Sang avait été converti au bouddhisme par des moines mendiants venus de Samarcande et qui auraient apporté avec eux « les livres sacrés et les saintes images ».

Il serait bien étrange alors, si le Mexique était le pays de *Fou-Sang*, qu'on n'y eût encore retrouvé ni un feuillet de ces livres saints, ni un fragment de ces images sacrées ! Comment cette grande religion en aurait-elle disparu si complètement que les traces mêmes en soient introuvables ? D'autres traits relevés par M. Adam prouvent que la prétendue relation du moine est un récit de pure imagination, comme les voyages légendaires de S. Brandan et de ses compagnons dans les îles de l'Océan (1). Ce qui achève de mettre en lumière le caractère fabuleux et fantaisiste de cet étrange document, c'est la description qu'on y trouve de la *prison du Nord* et de la *prison du Sud* et les détails sur le pays des Amazones, femmes blanches et velues, qui habitent à l'orient, deviennent enceintes quand elles se sont baignées dans un certain fleuve et allaitent leurs enfants avec des cheveux blancs qu'elles ont derrière la tête.

Certains commentateurs ont voulu voir dans le chef des moines mendiants, venu de Samarcande avec ses compagnons, le dieu mexicain Quetzalcohuatl ; mais cette opinion est en contradiction avec toutes les traditions mexicaines, qui le font venir de l'Orient. En outre, M. Adam pense que Quetzalcohuatl n'est venu ni de l'Occident, ni de l'Orient, qu'il n'est ni un moine bouddhiste, ni un navigateur phénicien : il n'a jamais eu d'existence historique. On le représente avec une tête de passereau ; avant cette demi-transformation anthropomorphiste, on le représentait sous la figure d'un passereau. Il était simplement le dieu de l'air, comme Huitzilipotchili, l'idole à la tête de colibri, était le dieu du printemps avant d'être celui de la guerre et la plus sanguinaire divinité du panthéon aztèque.

M. Adam examine certains monuments figurés sur lesquels on a voulu appuyer la thèse « du bouddhisme américain », notamment ceux de Palenqué et de la *Casa de Moujas* d'Uxmal, où le Bouddha lui-même serait représenté assis les jambes croisées, tandis qu'un de ses adorateurs lui offrirait une fleur de lotus, ou encore les trompes d'éléphant signalées au fronton de l'une des portes de la *Casa del Gobernador* (Palenqué). M. Adam examine ces figures et prouve qu'elles n'ont nullement la signification qu'on veut leur donner : la feuille de lotus est un simple panache de plumes, le prétendu Bouddha est assis comme on s'assied partout, notamment sur tous les monuments mexicains ; enfin les ornements de la *Casa del Gobernador* sont si peu des trompes d'éléphant qu'elles ne sont pas accompagnées d'un trait non moins caractéristique que la trompe : les défenses de l'éléphant.

Le roman de l'Atlantide n'a pas eu plus de succès dans cette séance que celui du Fou-Sang. Généralement les partisans de l'Atlantide apportent à l'appui de leur thèse le fait même de l'existence de l'archipel canarien, qui serait comme une épave du grand continent abîmé au fond des mers avec ses rois, ses confédérations, ses villes populeuses, ses ports pleins de navires et toute sa splendide civilisation. Or, voici un habitant des Canaries, M. le docteur Gregorio Chil y Naranjo, qui, au nom de l'ethnographie et de la géologie, se fait fort de détruire l'utopie atlantiste, que plusieurs érudits ont défendue jusque dans ces derniers temps. Les Canaries ont surgi de la mer par un soulèvement très-lent, le même sans doute qui a élevé le niveau du Sahara et desséché cette mer intérieure : les couches de coquilles marines qui se voient à l'ouest de la ville de Las Palmas prouvent que les Canaries ont longtemps séjourné sous la mer. Les indigènes actuels de l'archipel, les Guanches, ne sont pas un débris de la prétendue nation atlantide, mais simplement une colonie mauritanienne formée par le roi Juba, comme les premiers habitants français des Canaries étaient simplement une colonie normande formée au temps du roi Charles VI.

La thèse des établissements phéniciens en Amérique paraît également fort compromise, bien que ses derniers défenseurs ne se rendent pas encore. Elle est soutenue dans un mémoire envoyé par M. Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, mais beaucoup plus timidement qu'il ne

(1) Voyez les *Explorations maritimes des Irlandais au moyen âge*, dans la *Revue* du 2 janvier 1875.

l'avait fait en 1869 dans son livre intitulé *Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb*. Sa conclusion est empreinte d'un certain scepticisme : « Jusqu'à nouvel ordre, on n'a le droit de rien affirmer. Peu de problèmes sont plus intéressants à discuter ; mais, avant d'en donner une solution définitive, il nous faudrait d'autres preuves et des arguments solides qui nous manquent encore et nous manqueront sans doute toujours. » La meilleure preuve assurément, ce serait la découverte de monuments phéniciens dans le nouveau monde. Jusqu'ici les sémitistes n'ont pas été heureux avec l'unique inscription, prétendue phénicienne, de Grave-Creek. M. Gaffarel remarque, en effet, que les deux savants qui en ont jusqu'à présent essayé le déchiffrement en ont donné une traduction absolument différente. L'un, dans son *Voyage dans l'Amérique du Sud*, l'interprète ainsi : « Le chef de l'expédition qui s'est rendu ensuite dans ces lieux (ou dans cette île) a fixé ces statuts à jamais. » — L'autre, dans la *Revue archéologique* de février 1857, en donne à son tour une traduction toute différente : « Sépulture de celui qui a été assassiné en cet endroit : puisse Dieu, pour le venger, frapper son assassin en lui tranchant la main, l'existence ! » M. Gaffarel s'étonne que ces traductions soient si peu d'accord. Pour augmenter son étonnement, nous allons lui en soumettre une troisième qui ne ressemble pas du tout aux deux autres et qui a été proposée au Congrès par un savant israélite de Paris : « Ce que tu dis, tu l'imposes ; tu brilles dans ton élan, plus rapide que le chamois ! »

Où en seraient les études orientalistes, si le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens ou des cunéiformes assyriens donnait de pareils résultats ? Il semble donc que l'Amérique phénicienne a beaucoup de chances d'aller retrouver l'Amérique atlante et l'Amérique bouddhiste.

En revanche, l'Amérique scandinave, appuyée sur des monuments positifs, des textes déchiffrables et le témoignage des *sagas* islandaises, tient bon. M. le baron de Bretton, délégué du roi de Danemark, présente sur les découvertes des hommes du Nord une étude importante.

Parmi les mémoires qui n'ont pu qu'être analysés devant le congrès, citons un mémoire sur *la part prise par les Portugais dans la découverte de l'Amérique*, par le professeur Luciano Cordeiro, de l'université de Coïmbre, et une intéressante caractéristique de Christophe Colomb, par M. Castaing, de la Société ethnographique.

III

La deuxième séance a été consacrée à l'ethnographie.

M. le docteur Broca a envoyé au congrès une étude sur deux séries de crânes trouvés dans les cimetières des environs de Bogota, appartenant l'une à M. Henry Bell, l'autre à M. Uricoechea, de Bogota, un des membres présents du congrès de Nancy. Ces crânes appartiennent à une race indigène de la Nouvelle-Grenade, probablement les Chibchas. Nous n'entrerons pas dans l'analyse crâniologique qu'en fait M. Broca, analyse d'autant plus curieuse à suivre que ces boîtes osseuses portent plus ou moins les traces d'une violente déformation artificielle. On sait, en effet, qu'un certain nombre de nations, surtout dans l'Amérique du Sud, avaient coutume de comprimer le crâne des nouveau-nés, de manière à lui donner une forme étrange, qui dépendait du goût de chaque tribu. M. Broca rappelle que cette circonstance a singulièrement nui à la crâniologie américaine ; elle est une cause de trouble et d'erreur, surtout quand on se propose de caractériser et de classer des races aussi peu différentes les unes des autres que paraissent l'être les races américaines. On ne peut procéder avec quelque certitude qu'au moyen de crânes non déformés : or, ils sont relativement rares dans les anciennes sépultures, plus rares encore dans nos collections. M. Broca adjure donc les archéologues de recueillir désormais avec un soin tout particulier les crânes non déformés. « Cette recommandation, ajoute-t-il, n'est peut-être pas inutile, parce que les crânes déformés, avec leurs formes bizarres et parfois extravagantes, sont toujours ceux qui piquent le plus la curiosité. On ne manque donc pas de les conserver, et on a grandement raison ; mais on néglige souvent ceux qui sont exempts de déformation et qui sont précisément les plus précieux de tous. »

Le R. P. Petitot, missionnaire canadien, a longtemps habité parmi les Esquimaux, et il croit avoir acquis la preuve que leurs pérégrinations dans l'Amérique du Nord ont dépassé le cercle que leur assigne M. de Rosny. Un jour, raconte le missionnaire, des Esquimaux lui demandèrent s'il connaissait « l'animal qui ne parle pas » ; leurs gestes et leur mimique firent connaître clairement qu'il s'agissait de l'orang-outan ou de quelque autre grand singe, qu'on ne trouve que dans les régions centrales de l'Amérique. L'auteur insiste sur certaines ressemblances de mots entre les langues de l'ancien et du nouveau continent, sur certains détails de mœurs et de coutumes qui se retrouvent dans les deux mondes, et conclut pour la thèse des immigrations et de la non-autochthonie des Américains.

Il passe ensuite à l'étude d'une nation qu'il connaît particulièrement : ce sont les *Déné-Dindjés*, au milieu desquels il a longtemps vécu. Il a entrepris sur la langue de ce peuple et des dialectes de ses congénères (les *Loucheux* et les *Peaux-de-Lièvre*) un dictionnaire comparé dont il présente les premières feuilles au congrès. Les *Déné-Dindjés* forment une grande famille de Peaux-Rouges : ils sont limitrophes des Innoït au nord et à l'est, des Têtes-Plates à l'ouest, des Algonquins et des Sioux au sud. Leurs traditions sont fort curieuses : au commencement du monde, il existait un géant dont le nom indien signifie *celui dont la tête balaye le ciel* et qui barra aux *hommes par excellence*, les Déné-Dindjés, le chemin du pays qu'ils occupent aujourd'hui. Ceux-ci lui donnèrent la chasse et le tuèrent. Son cadavre tomba en travers des deux continents, s'y pétrifia et servit de pont sur lequel les rennes ont passé et repassé jusqu'à nos jours d'une rive à l'autre. Les pieds du géant reposent sur le rivage occidental, sa tête atteint le lac froid. Le P. Petitot voit dans cette légende un souvenir des anciennes migrations accomplies par les Déné-Dindjés et bien d'autres peuples, d'Asie en Amérique. Il remarque que certaines de leurs coutumes rappellent parfaitement celles de plusieurs peuples de l'ancien monde, des Israélites par exemple. Il compare les prescriptions des lois hébraïques, formulées dans les versets des *Nombres* et du *Lévitique*, avec les pratiques analogues des Déné-Dindjés. Chez ces derniers, il retrouve l'habitude de choisir leurs épouses dans leur tribu et même dans leur parenté, la persuasion que l'attouchement d'un cadavre rend impur, etc.

Ces peuplades sont fétichistes, et tous les animaux sont des dieux pour eux. Ils reconnaissent cependant une trinité composée du père, de la mère et du fils. Chez les Peaux-de-Lièvre, le père habite au zénith, la mère au midi, le fils va de l'un à l'autre : le fils a une sœur, qui est l'humanité ; il a pitié de ses misères et demande à son père la permission d'allumer le feu pour la secourir : curieuse reproduction dans les traditions sauvages du mythe de Prométhée et même du dogme chrétien de la rédemption. Ces tribus ont conservé le souvenir d'un peuple puissant, qu'ils appellent les *Mollouches*, lequel se rasait la tête, portait perruque et les contraignaient à vivre en esclavage. Leur joug était si dur que les Dénés en étaient réduits à rire dans des outres pour n'être pas entendus.

M. Burtin, de Metz, lit une monographie sur les Iroquois du Sault-Saint-Louis. M. de Sémallé, le sympathique avocat des Peaux-Rouges, donne un statistique des tribus indiennes, compare le nombre des crimes ou délits relevés à la charge soit des blancs, soit des Peaux-Rouges, remarque que les crimes des premiers contre les seconds sont restés souvent impunis et conclut que, pour clore ce règlement de compte, les Indiens auraient droit encore à quarante-cinq chevelures de blancs. M. le professeur Hynes, de Boston, ajoute quelques détails sur l'état présent des Indiens dans le Massachusets et dans le reste de l'Union, et constate la difficulté qu'éprouve le gouvernement à protéger les territoires réservés aux Indiens contre les empiétements de l'agriculture européenne et les entreprises des chercheurs d'or.

M. Madier de Montjau donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique d'Haïti. L'honorable correspondant s'excuse de n'avoir pu envoyer à Nancy aucun monument du passé haïtien. Les premiers indigènes, qui n'étaient point des Caraïbes, mais qui semblent se rattacher aux races du Mexique, possédaient à peine les rudiments d'une civilisation. Une de leurs traditions annonçaient que des blancs barbus, à vêtements de métal, devaient venir d'outre-mer pour les subjuguer. M. Madier fait remarquer que cette tradition se retrouve sur toute la côte orientale d'Amérique : de là, de tribu en tribu, elle s'est propagée dans l'intérieur et jusque sur la côte occidentale. Comme il n'est pas admissible que des nations tout entières aient eu le don de prophétie, il est probable que cette tradition doit avoir pour origine quelque naufrage de navigateurs blancs sur les rivages américains. Quand même les indigènes auraient tué et mangé les naufragés, la force physique de ces inconnus, la puissance de leurs bras et de leurs muscles pectoraux, auraient fait naître en eux la crainte fort naturelle de les voir arriver un jour, non pas isolés, mais en troupes nombreuses, non pas à demi noyés et à demi morts, mais vigoureux et armés jusqu'aux dents.

M. le professeur Joly expose le résultat de ses recherches sur les *Mounds-builders*, ces constructeurs de monticules, de retranchements et de forteresses dont on retrouve les ruines dans les grandes vallées de l'Ohio, du Mississipi, de l'Illinois et jusqu'au Mexique. Quelques-uns de ces *tumuli*, qui couvrent parfois une surface de 550 mètres carrés, affectent souvent des formes bizarres, celles de grands serpents ou d'alligators, même la forme humaine ou celle de certains instruments, la pipe par exemple. L'orateur insiste sur le caractère sacré de ce dernier ustensile : il servait à brûler le tabac en l'honneur des dieux ; il est un des attributs de la divinité ; le grand manitou lui-même est un fumeur. Les carrières de terre de pipes sont l'objet d'un respect particulier : elles sont formées de la chair des ancêtres. Passant à la craniologie, il met les savants en garde contre les piéges que leur tend la déformation artificielle des crânes, qui se pratique non-seulement en Amérique, mais même, en une certaine mesure, dans plusieurs provinces de France. Il conclut par ce mot de Shakspeare : « Ces ossements ont-ils si peu coûté à former qu'ils doivent nous servir de jouets ? »

Parmi les mémoires dont on a dû se contenter de donner une succincte analyse, mais qui auront leur place dans les mémoires, déjà en cours de publication, du Congrès américaniste, citons celui de M. Jules Ballet, de la Guadeloupe, sur *les Caraïbes des Antilles*.

IV

La troisième séance, consacrée à la linguistique, s'ouvre par la lecture d'un mémoire en espagnol de M. Pacheco Zégarra, de Cuzco (Pérou), sur une des langues péruviennes, le *quichua*.

M. Léon de Rosny expose et critique les systèmes de déchiffrement qui ont été essayés avant lui pour les inscriptions en langue maya, la langue sacrée du Yucatan. Cette tâche présente des difficultés bien plus grandes encore que le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens. Ce qui a mis Champollion sur la voie, c'est la découverte de la fameuse inscription bilingue de Rosette : au Yucatan on se trouve en présence de textes simples et qui sont restés muets. En Egypte, une infinité de textes, conservés soit sur les monuments, soit dans les papyrus, offrent d'abondants matériaux pour la reconstitution de la langue et du système graphique : pour le maya, au contraire, on ne possède actuellement que trois manuscrits : celui de la Bibliothèque royale de Dresde sur papier d'agave, celui de la Bibliothèque nationale de Paris, enfin le manuscrit Troano, qui remonte à l'an 1400 et qui a appartenu à Brasseur de Bourbourg. Enfin, quand on essaye de déchiffrer les monuments de l'Égypte ou de l'Assyrie, on est aidé par la connaissance que l'on a déjà de l'histoire ancienne de ces pays ; mais de l'histoire du Yucatan, nous ignorons tout. C'est aux monuments eux-mêmes à nous donner cette première lumière qui nous manque pour les interpréter.

Diégo de Lambda, évêque du Yucatan, celui-là même qui a détruit tant de monuments mayas, a donné la première clef pour les manuscrits survivants. Il a copié et interprété 71 hiéroglyphes. M. de Rosny est arrivé à porter le nombre des hiéroglyphes dont le sens est connu de 71 à 132.

Il croit pouvoir en outre déterminer l'ordre dans lequel doivent se lire les caractères. Sur les monuments égyptiens les figures à signes doivent être lues en allant au-devant des personnages, quelle que soit d'ailleurs la direction donnée à ces personnages et qui est toujours la même pour toute une ligne. Les hiéroglyphes, suivant les cas, doivent donc se lire tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite. M. de Rosny, appliquant la même règle aux textes mayas, pensent que le maya se lit ordinairement de gauche à droite et exceptionnellement de droite à gauche.

Ce n'est encore là qu'un commencement, et malgré ces indications on n'est pas en état, pour le moment, de déchif-

frer une seule inscription. Mais la voie semble tracée, et M. de Rosny pourra peut-être compléter ses découvertes.

Le P. Petitot revient aux Déné-Dindjés et à leurs congénères pour donner une étude de leur langue. Certains mots de ces idiomes présenteraient des rapprochements avec certains mots du sanscrit, du latin, du bornésien et du bas-breton. Ces rapprochements sont, en somme, en fort petit nombre et ne tiennent en aucune façon à la constitution intime des langues mises en présence. On peut trouver bien aventurée, fort disproportionnée avec de si faibles prémisses, la conclusion qu'en tire le vaillant missionnaire : « Chez tous les peuples il existe de ces corrélations de langage qui sont comme des épaves de la langue primitive de l'humanité, disséminée depuis Babel à travers les âges. La langue primitive et universelle, en se décomposant dans les plaines de Sennaar, se divisa sans se perdre. De là viennent les analogies existant entre toutes les langues de l'univers. »

M. Adam présente un travail de M. Julien Vinson, de Bayonne, sur les prétendues analogies entre le basque, dont il connaît les nombreux dialectes, et quelques langues du nouveau monde, notamment l'iroquois et l'algonquin, signalés par quelques savants comme présentant le plus de traits communs avec le basque. M. Vinson se livre à une étude très-minutieuse de ces deux familles de langues au point de vue de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe, de la composition du vocabulaire. Il constate assurément plus d'une ressemblance ; mais les ressemblances ne portent que sur des caractères purement extérieurs, nullement sur la constitution intime de ses idiomes. Nous reproduisons la conclusion de ce remarquable travail :

« Du résumé grammatical et des considérations qui précèdent se dégage nettement, si je ne m'abuse, cette conclusion qu'entre le basque et les langues américaines il n'existe aucune parenté réelle. Les analogies morphologiques entre les deux groupes ne compensent en aucune façon les dissemblances relevées et ne suppléent pas à l'incompatibilité des vocabulaires. Elles permettront seulement, dans une classification générale des idiomes agglutinants, de placer l'*escuara* ou basque non loin des idiomes du nouveau monde. Dans cette grande catégorie agglutinante où fait si piteuse figure la prétendue *famille touranienne* de M. Max Müller, on aurait, par exemple, la série suivante par ordre de capacité *agglomérative* croissante : le groupe *dravidien*, très-pauvre en formes ; le groupe altaïque, déjà incorporant le groupe basque (je ne dis pas *ibérien*, le sens de ce dernier mot est encore indéterminé), pleinement *incorporant* et tendant au *polysynthétisme;* enfin le groupe américain, tout à fait *polysynthétique*. Je n'ai indiqué que quatre anneaux de la chaîne; je ne puis ni ne voudrais donner une nomenclature complète ; mon intention était seulement de montrer quelle place peuvent revendiquer, au point de vue du polysynthétisme, le basque et les langues de l'Amérique. Entre chaque anneau il n'y a aucune parenté nécessaire, pas plus qu'il n'en existe entre les dialectes qui se groupent sous chaque anneau. On peut, à ce point de vue, mettre ensemble le japonais et le tamoul, — le hongrois et le mandchou, — le basque et le lénopé, — le mohawk et le groënlandais : le japonais, les langues dravidiennes, les langues finnoises, l'escuara, les patois algonquins et les dialectes iroquois n'en constitueront pas moins des familles distinctes dont rien ne prouve l'origine commune. »

Nous empruntons encore à M. Vinson ce jugement, qui doit tenir en garde contre eux-mêmes les esprits enclins à des conclusions hâtives :

« Cette préoccupation de l'origine commune, de la dérivation unique des langues, que je retrouve constamment sous la plume et dans la pensée de quelques linguistes, me semble profondément regrettable, parce qu'elle est, à mon avis, tout à fait incompatible avec la méthode naturelle de la science. La science n'est que la recherche désintéressée de la vérité, l'étude impartiale des faits susceptibles d'observation et d'expériences. Des régions sérieuses où elle plane et d'où elle prétend découvrir et formuler avec une autorité absolument incontestée les lois qui président au devenir des sociétés, elle ne doit pas se mettre à la remorque de partis, de factions ou de coteries ; elle ne doit jamais sacrifier son indépendance à des considérations pratiques vulgaires, ni abdiquer ses plus nobles prérogatives au profit d'intérêts plus ou moins respectables. »

V

La séance d'archéologie s'ouvre par un mémoire de M. Oscar Comettant sur *la musique en Amérique avant Christophe Colomb*. M. Comettant fait une description de la flûte péruvienne, « la triste, la timide, la fatidique *quena*, » qui après avoir retenti parmi les magnificences des fêtes présidées par les Incas servit à consoler le Péruvien dans l'opprobre et la servitude. Pour donner une idée des mélodies péruviennes, l'orateur introduit dans la salle trois musiciens de la garnison, munis de saxophones, et leur fait exécuter d'abord trois airs purement indigènes recueillis par Riveiro, puis deux motifs harmonisés par M. Ambroise Thomas. Cette musique a un caractère à la fois majestueux, comme nos airs religieux les plus antiques, et mélancolique comme une chanson bretonne. M. Comettant conclut qu'entre les mélodies péruviennes et la musique chinoise il y a un abîme, et que s'il fallait chercher quelque analogie sur l'ancien continent, ce serait dans les chants liturgiques de l'ancienne Egypte.

M. Waldemar Schmidt, professeur à l'Université de Copenhague, communique au congrès des manuscrits groënlandais avec des croquis faits par les indigènes et qui ont été recueillis par M. Rinck, ancien inspecteur au Groënland. Ces images enluminées reproduisent des scènes de la vie domestique de ces indigènes et des épisodes de leurs légendes nationales : on y voit des géants vêtus de peaux de bêtes, de grands singes luttant avec des hommes, des marins qui traversent les airs sur des pirogues volantes, et toutes les aventures fantastiques dont le récit charme l'Esquimau pendant les longues nuits des régions boréales, lorsque, tapi dans sa hutte enfumée, enseveli sous la neige épaisse, il attend le retour de la belle saison. L'orateur parle ensuite de la colonisation de la *terre verte* par les Islandais du xe siècle. A l'appui des traditions et des documents historiques, il produit divers objets tirés des vieux tombeaux scandinaves du Groënland : une pierre noire sur laquelle se trouve une inscription runique de 1137, et qui a été trouvée par le 72e degré de latitude nord ; une croix, un tissu de laine dont la perfection atteste une origine européenne.

Le temps a manqué pour rendre compte du travail de M. Reboux sur l'*Age de pierre en Amérique*, de M. Chil y Naranjo sur les *Pierres polies des îles Canaries*, de M. Francis Allen, de Londres, sur les *Origines et les monuments des Indiens*, etc. Mais cette courte analyse des travaux du congrès montre quel sera l'intérêt des *Mémoires* qu'il publie en ce moment, qui pa-

raitront probablement en février prochain, et auxquels ont droit tous les souscripteurs.

L'intérêt archéologique du congrès ne résidait pas uniquement dans les mémoires et les discussions, mais aussi dans l'exposition d'antiquités américaines qui le complétait. On y remarquait une collection de crânes ou de moulages de crânes qui montrent jusqu'où allait la sauvage coquetterie des anciens habitants du nouveau monde. Ces boîtes osseuses ont été comprimées de la façon la plus étrange : chez les Quichuas, le crâne est allongé en forme de cône; chez les Aimaras, il devient un cylindre; chez les Chenonchor, il est aplati de manière à donner à l'os frontal une largeur énorme; chez les Chibchas, la tête a naturellement la forme d'une mitre persane. Dans un autre crâne, la déformation s'est opérée au moyen d'une pression sur le milieu du front, si violente que le cerveau, refluant à droite et à gauche, a modelé la boîte osseuse en deux énormes cornes ou renflements. Une collection de haches de pierre, trouvée dans les tombeaux caraïbes, nous offre des modèles à peu près inconnus dans nos musées préhistoriques. M. Uricoechea, de Bogota, a rempli une vitrine d'idoles chibchas en terre cuite et de poteries aux formes les plus bizarres. Celle de M. Cernuschi présente également des vases en terre géminés comme nos huiliers, ou même quadrigéminés, ayant la forme d'oiseaux, de reptiles ou de grenouilles géantes, dont la gueule béante sert d'orifice au vase. La Société anthropologique nous a envoyé une collection de momies péruviennes accroupies comme si elles sortaient de leur poterie sépulcrale, et conservant encore leurs dents et leur chevelure.

D'autres collections offrent un assortiment d'objets qui rappellent les plus étranges coutumes des Mexicains : voici des couteaux, des pointes de flèche en obsidienne (l'*itzli* des Aztèques), cette espèce de silex noir et transparent qui, pour eux, remplaçait le fer et fournissait des couteaux pour les égorgements de victimes et des armes à leurs guerriers. Voici une arme étrange qui a la forme du *tlateconi*, le poisson-scie, et qui est une massue plate garnie sur ses deux tranches d'éclats d'obsidienne. Voici un amulette crânien, le moulage d'un morceau d'os destiné à remplacer, dans la boîte osseuse de quelque grand chef, le fragment de frontal et de temporal qu'une massue ennemie en aura fait sauter; car, décemment, il ne peut se présenter chez les morts avec un crâne incomplet. Voici des masques en pierre, tout grimaçants, qui servaient soit à parer les idoles, soit à orner, comme des espèces de hausse-col, la poitrine des guerriers et qui, même dans certains cas, s'appliquaient sur leur visage. Puis le moulage d'une idole ayant la forme du tigre mexicain avec addition d'une queue articulée comme celle du serpent à sonnettes; des idoles en lave accroupies comme des dieux égyptiens; des meules de lave servant à broyer le maïs.

Dans d'autres vitrines, on voit une chevelure scalpée à laquelle adhère encore la peau du crâne, des étoffes péruviennes et des fuseaux qui ont servi aux tisserands du royaume des Incas. Il y a surtout une réunion fort intéressante de manuscrits mayas ou aztèques, ceux-ci avec leurs représentations d'idoles effroyables ou de guerriers emplumés, empanachés, hérissés d'armes et d'ornements bizarres. Un *fac-simile* de manuscrit représente une divinité aux ongles crochus, à la gueule de tigre, au corps peint en bleu; à ses pieds sont assis ou accroupis ses adorateurs occupés à manger la viande du sacrifice; cette viande, c'est de la chair humaine; sur divers plats sont servis à ces cannibales civilisés une tête d'homme, une main aux doigts crispés et une jambe de laquelle s'échappent fort reconnaissables, grâce à la naïveté réaliste de cette peinture, des muscles déchirés.

VI

En résumé, le congrès de Nancy s'est attaqué avec une critique inexorable, mais nécessaire, à tous les fantômes scientifiques qui hantaient l'américanisme; il a fait son procès à l'Amérique atlante, juive, chinoise, bouddhiste, phénicienne, égyptienne, basque ou tartare. Il a interdit à ces hypothèses de reparaître sur le terrain de la science à moins qu'elles ne produisent, ce qui est peu probable, des documents nouveaux et des arguments autres que ceux qui ont été maintes fois déjà réfutés et confondns. Il a refusé de tirer, de faits aussi insuffisants que ceux qu'on possède actuellement, des conclusions qui les dépasseraient; il n'a entendu se prononcer ni pour l'*autochthonie* des Américains ni pour leur *non-autochthonie*. Il laisse la solution de telles questions, — solution qui probablement s'éloignera de plus en plus à mesure que les connaissances seront plus développées, — à la science mieux informée. Il a donné pour mot d'ordre à ses adhérents de rechercher, avant tout, des monuments, des manuscrits, de faire les dictionnaires des divers idiomes, de recueillir des traditions et des légendes, de fouiller les anciens cimetières; en un mot, de se préoccuper des faits et non des théories. Enfin, pour certaines branches de la science, il a ouvert des voies nouvelles. Il n'aura pas tenu à lui que le second congrès américaniste, qui doit se réunir dans deux ans, n'ait un succès plus grand que le premier.

Ce congrès inaugural, cette réunion presque improvisée a fait œuvre utile. Il s'est rendu digne de la magnifique hospitalité que la ville des ducs-rois, en la personne de son maire républicain, lui a donnée. Et comme le dit M. le ministre plénipotentiaire de San-Salvador dans une dépêche reçue par le congrès au moment où il allait se séparer :

« L'américanisme a affirmé son existence. Il vivra. »

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

De la date des différents livres de la Bible (1)

Ce serait une œuvre des plus difficiles que la recherche complète de ce qui peut contribuer à déterminer, soit la date des différents livres de la Bible, soit même quelquefois celle des différentes parties d'un même livre. Je ne puis entreprendre cette tâche dans toute son étendue, et je me bornerai à établir succinctement les résultats les plus considérables et les plus généraux.

(1) Voyez un article de M. Ernest Havet sur *Philon d'Alexandrie* dans la *Revue* des 6 et 13 février 1875.

Je laisserai sans doute bien des questions non résolues, mais je m'attacherai du moins à dire nettement, sur les points que je traite, ce que je sais et ce que j'ignore, ce que je crois et ce que je ne crois pas. C'est ce que n'ont pas toujours fait les critiques, qui demeurent quelquefois étrangement indécis et flottants dans leurs conclusions. J'aime mieux risquer, je l'avoue, qu'on me convainque de m'être trompé que de me dérober dans ce vague.

L'esprit rationaliste a pu seul porter quelque lumière dans la chronologie de la Bible. En établissant ce principe qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de véritable prophétie, il a permis de conclure que tout passage où un événement historique est énoncé sous forme prophétique, d'une manière précise et circonstanciée, doit être reconnu par cela seul comme postérieur à cet événement. Malheureusement on ne trouve pas toujours de ces indications positives et péremptoires.

Les Juifs distribuaient les livres dont se compose la Bible en trois classes : la première était la Loi, *Tora* (1).

I. — La Loi.

La Loi comprenait cinq livres, d'où vient qu'on l'appelle en grec le *Pentateuque*, c'est-à-dire le livre en cinq volumes.

Les Juifs ne désignaient ces cinq parties que par les premiers mots de chaque livre. En grec, on leur a donné des titres pris du sujet : la *Genèse*, c'est-à-dire la Naissance, les Origines ; l'*Exode*, ou la Sortie, etc. On attribuait les cinq livres du *Pentateuque* à Moïse ; mais le moindre examen suffit pour avertir qu'on ne peut tenir aucun compte d'une telle tradition.

Il n'y a qu'à lire, par exemple, dans la *Genèse*, un verset comme celui-ci (xxxvi, 31) : « Voici les rois qui ont régné au pays d'Édom avant qu'il y eût des rois en Israël, » pour voir que le livre n'a pas été écrit avant le temps des rois.

Mais allons tout de suite à l'indication la plus récente à la fois et la plus précise. Il y a un passage du *Lévitique* qui ne laisse dans l'esprit aucun embarras ni aucun doute. Iehova tient à son peuple un discours où il étale les châtiments qui menacent les fils d'Israël s'ils viennent à lui être infidèles pour d'autres dieux (ch. xxvi). Ils seront battus et accablés par leurs ennemis ; ils seront exterminés au pied des autels de leurs divinités, exterminées elles-mêmes ; ils verront leurs villes ruinées, leurs sanctuaires détruits, leurs campagnes dévastées ; enfin ils seront chassés de leur pays et dispersés parmi d'autres nations, où ils vivront misérables, tandis que leur terre restera en friche. Alors ils se repentiront et reconnaîtront leur faute, et Iehova se souviendra du pacte qu'il avait fait avec Jacob ; car il ne veut pas les perdre ; il est toujours celui qui les a retirés de l'Égypte pour être leur dieu. — Il est évident que ce passage n'a pu être écrit qu'après la captivité de Babylone.

Il y a lieu, dès lors, je ne dis pas encore de conclure, mais du moins de présumer, jusqu'à indication contraire, qu'il en est ainsi du livre entier, et même du reste du *Pentateuque*. Et cette présomption est confirmée par la curieuse histoire qu'on trouve dans le *Quatrième livre d'Esdras*. Il y est dit que la Loi a été brûlée quand Jérusalem et le Temple ont été détruits par les Chaldéens, et on y voit comment Esdras, à l'aide d'une inspiration surnaturelle, l'a récrite et restituée d'un bout à l'autre en quarante jours.

Il est clair que ce n'est là qu'un conte. Le livre qui le contient ne fait pas partie de la Bible hébraïque. C'est un livre grec, un *apocryphon* (ce mot sera expliqué plus loin), qui même n'est pas reconnu par l'Église, comme le sont d'autres *apocrypha*. Mais on n'aurait pas sans doute imaginé ce conte si ce n'avait été une tradition établie parmi les docteurs que les livres de la Loi n'existaient que depuis le retour de la captivité et l'établissement du second Temple.

Le récit de l'*apocryphon* peut d'ailleurs s'appuyer sur le témoignage d'un livre de la Bible, celui de *Néhémie* (ou *Second livre d'Esdras*), si l'on sait interpréter ce témoignage. On y voit qu'au retour des Juifs dans Jérusalem, Esdras lit ou fait lire le livre de la Loi devant le peuple assemblé, pour qu'il se règle sur ce livre dans sa nouvelle existence et qu'il conclue avec Iehova « un nouveau pacte ». Si le *Second livre d'Esdras* était, en effet, du temps d'Esdras, il faudrait le prendre à la lettre ; mais on verra que c'est un livre de date très-récente, écrit plusieurs siècles après les faits qu'il raconte ; il doit arriver qu'il ne les présente pas bien exactement. On peut donc croire que ce récit signifie autre chose que ce qu'il exprime. Il nous conduit à dater d'Esdras, ce qui veut dire de la restauration de Jérusalem et du Temple, non pas une promulgation nouvelle, mais la naissance même et l'apparition première de la Loi.

Il est vrai qu'un passage du second livre des *Rois* (xxii, 8) nous reporte à une date un peu plus ancienne. On y lit dans le récit du règne de Josias que, sous ce règne, un grand-prêtre trouva dans le Temple ce que le texte appelle le livre de la Loi, ou le livre du Pacte. Le roi se fait lire et fait lire ensuite devant le peuple les menaces que Iehova, dans ce livre, adressait à Israël et particulièrement à Juda, et il essaye de les conjurer par le repentir. Il obtient seulement que Iehova suspende jusqu'après sa mort l'accomplissement de ces menaces, c'est-à-dire la ruine de Juda. La critique a interprété ce passage à peu près comme j'interprétais tout à l'heure celui de *Néhémie*. On en a conclu que la Loi avait été, en effet, non pas retrouvée, mais produite pour la première fois sous le règne de Josias. On acceptait donc ce témoignage pour s'en servir contre la tradition vulgaire. Je crois qu'il est d'une critique plus sûre de ne pas l'accepter du tout, et de ne voir là qu'un récit tout légendaire et sans valeur historique. On n'a certainement pas lu à Jérusalem, vingt ans avant la catastrophe qui la détruisit, un texte où cette catastrophe était prophétisée ; c'est l'imagination touchée qui a inventé cela après coup.

Mais considérons maintenant dans son ensemble la Loi elle-même, telle qu'elle est développée dans l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres*.

On voit bien tout d'abord que cette prétendue Loi de Moïse ne convient nullement à la situation d'Israël tel qu'il nous est représenté au temps de Moïse, c'est-à-dire vivant dans le désert, et qu'il faut tout au moins la concevoir comme dictée par anticipation pour l'époque où le peuple de Iehova sera définitivement et paisiblement établi dans la terre promise.

(1) *Bible* est un mot grec ; c'est le pluriel neutre τὰ βιβλία, que signifie les Livres ; ce mot a passé du grec au latin, où le moyen âge l'a pris pour un féminin singulier. Du reste, βιβλία n'est qui la traduction de l'hébreu *sephorim*. (*Dan.* ix, 2.)

Mais en y regardant de plus près, on reconnaît qu'elle ne s'accorde pas davantage avec l'histoire entière d'Israël. La Bible elle-même témoigne que non-seulement sous les juges, mais sous les rois, la Loi attribuée à Moïse a été absolument méconnue dans les deux royaumes. Pendant toute la durée de leur existence, Israël n'a cessé d'adorer d'autres dieux que le Dieu du Temple de Jérusalem. Comment s'imaginer que tout ce peuple ait pu vivre dans cette infidélité, pendant des siècles, en face de la Loi promulguée, dit-on, par ce Dieu lui-même qu'on fait si jaloux?

Il est vrai que dans le royaume de Juda, du moins, les bons rois sont représentés comme étant restés fidèles à Iehova; mais voici un point capital sur lequel, dans Juda aussi, les bons rois eux-mêmes désobéissent à la Loi qu'on attribue à Moïse : « Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui séjournent parmi eux, aura offert un holocauste ou un sacrifice sans l'amener à Iehova devant la tente de convocation, celui-là sera retranché du peuple (*Lévit.*, XVII, 8). » On ne peut concevoir une défense plus expresse que celle-là, une condamnation plus formelle des sacrifices offerts sur des autels libres hors du sanctuaire unique du dieu d'Israël (1).

Eh bien! non-seulement les plus saints personnages des temps antiques, les Gédéon, les Samuel, font publiquement de ces sacrifices, mais jusqu'à Ezéchias il n'y a pas un seul roi de Juda, pas un, même parmi les plus pieux et les plus fidèles (l'écrivain en fait lui-même la remarque) qui ne maintienne le culte des hauts-lieux. (I *Rois*, XV, 14, etc.) Ce n'est pas là une loi violée comme toutes les lois peuvent l'être, par la faiblesse ou la passion de tel ou tel homme; cette infraction universelle, continue, solennelle, témoigne assez qu'on ne viole pas la Loi, mais qu'on l'ignore, c'est-à-dire qu'elle n'existe pas.

Ainsi, c'est par une pure illusion qu'on a cru voir dans la prétendue Loi de Moïse un texte de la plus haute antiquité et un monument des temps lointains. Elle est née au contraire d'un ordre de choses tout nouveau; elle est sortie de la plus grande révolution qu'il y ait eu dans l'histoire du peuple israélite, et elle n'a été faite que pour fixer et pour assurer les résultats de cette révolution. La religion qu'elle proclame n'est pas la religion primitive de la sortie d'Égypte et du désert; ce n'est pas même tant celle d'Israël que celle de Juda, et de Juda ressuscité et transformé. Tous ces détails du culte public qui remplissent l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres* : description du sanctuaire et de tous les objets dont il est meublé ainsi que des vêtements des prêtres; indication de tous les rites des sacrifices et de toutes les fonctions sacerdotales; prescriptions sur les fêtes, sur les prémices et les dîmes, sur les vœux, sur les impuretés,— tout cela ne se rapporte pas au tabernacle d'avant le Temple, malgré l'apparence, ni même au Temple de Salomon, mais au nouveau Temple. On consacrait le présent dans l'imagination des peuples en le rattachant aux plus vieux souvenirs du passé.

Au chapitre XLV de la *Genèse*, dans les paroles de Jacob mourant à ses fils, on lit ces mots, qui s'adressent à Juda : « Juda, tes frères t'honoreront (2) .... Les fils de ton père se prosterneront devant toi... Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le commandement de sa postérité, jusqu'au jour où il arrivera à Silo et où tous les peuples lui obéiront. » On comprend maintenant ce que ces mots signifient. Depuis le retour sur la Terre-Sainte, à la suite de la captivité de Babylone, c'est Juda, en effet, qui est devenu la tête d'Israël; sa prééminence est reconnue par les tribus ses sœurs et ses rivales; il règne maintenant même à Silo, c'est-à-dire jusque dans la ville sainte de l'antique royaume d'Éphraïm (1).

Tout nous amène donc également à croire que les livres attribués à Moïse ont été écrits seulement après la captivité de Babylone et la restauration du judaïsme. Si la date précise de la naissance de ces livres demeure enveloppée d'obscurité, on ne s'en étonnera pas en considérant qu'à partir de la ruine de Jérusalem tout témoignage authentique et précis sur l'histoire des Juifs nous manque. Les écrits qui portent les noms d'Esdras et de Néhémie sont d'un temps très-postérieur à celui où l'on fait vivre ces personnages; les récits vagues et contradictoires qui s'y trouvent ne peuvent faire foi, et en dehors de ces récits il n'y a rien, absolument rien, jusqu'au règne des Séleucides, qui puisse nous renseigner sur l'histoire du judaïsme. Ce vide historique s'étend sur un intervalle de quatre cents ans.

La date relativement récente des livres du *Pentateuque* n'empêche pas que ces livres, surtout la *Genèse*, qui est toute pleine de vieilles histoires, n'aient dû être composés avec des récits ou des poëmes plus anciens, lesquels ont servi aussi à composer les autres vieux livres historiques de la Bible. Ces antiques monuments ont aujourd'hui complétement disparu, mais la trace s'en est conservée. Les livres des *Rois*, que nous lisons, renvoient sans cesse à d'anciennes annales; ailleurs sont cités le livre du *Saint* (*Josué*, X, 13, et I, *Sam.*, I, 18) et le livre des *Combats de Iehova* (*Nombres*, XXI, 14).

J'ai dit jusqu'ici la Loi ou le *Pentateuque*, sans distinguer entre les cinq livres placés sous le nom de Moïse. Il est temps d'ajouter que le cinquième, le *Deutéronome*, doit être mis tout à fait à part des quatre autres et qu'il est beaucoup plus récent. On peut l'établir par diverses espèces de preuves.

La différence la plus remarquable entre la législation qui est comprise dans les trois livres de l'*Exode*, du *Lévitique* et des *Nombres* et celle du *Deutéronome* est dans la situation des Lévites. Les anciens livres distinguent la descendance d'Aaron, seule appelée à la prêtrise, et la tribu de Lévi, chargée seulement d'assister et de servir les prêtres dans leurs fonctions sacrées : dans le *Deutéronome*, il n'est plus parlé de la postérité d'Aaron, et les prêtres paraissent pris simplement parmi les Lévites (XVIII, 1, etc.). De plus, dans les anciens livres, il est dit que la tribu de Lévi, qui n'a point de part dans la distribution de la Terre-Sainte, aura en dédommagement un certain nombre de villes avec un lot de terres autour

(1) Ces autels s'appelaient *bamoth*, בָּמוֹת, *massebot*, מַצֵּבוֹת, les hauts-lieux.

(2) Nous avons ici le nom de Juda, qui signifie louange : [illegible] Hébreux, les Israélites.

(1) Le texte de ce verset est peut-être le plus controversé qu'il y ait dans toute la Bible, et les interprètes ne s'accordent ni sur la lettre, ni sur le sens. Comme le mot *silo* signifie *paix*, plusieurs entendent : Jusqu'au jour où il arrivera à la paix (après la victoire). D'autres traduisent : Jusqu'au jour où arrivera la paix, et quelques-uns veulent entendre par là le Messie, prince qui est appelé dans *Isaïe* (IX, 5) le prince de la paix. D'autres enfin, au lieu de lire dans l'hébreu *silo* ou *schilo*, tournent-et-le mot de diverses manières, toujours pour lui faire signifier le Messie. Je m'en tiens au sens littéral.

de chacune. Ils auront, en outre, la dîme de tous les fruits de la terre (1).

Non seulement le *Deutéronome* ne parle pas de ces villes levitiques, mais il suppose évidemment que les Lévites sont indifféremment répandus dans les villes de toutes les tribus, où ils n'ont pour vivre que des aumônes qu'ils partagent avec les indigents (2).

Le *Deutéronome* interdit expressément l'astrolatrie (IV, 19), qui n'est pas prévue dans les anciens livres (3).

On a remarqué que Iehova, dans les anciens livres, donne sa loi sur le Sinaï, et que dans le *Deutéronome* c'est sur l'Horeb (4).

Enfin le *Deutéronome* tout entier respire un autre esprit que les anciens livres, avec lesquels il fait un contraste qui frappe vivement quand on passe de ceux-ci à celui-là : esprit plus élevé, plus pur, qu'on appellera, si l'on veut, chrétien. Je ne puis ici que renvoyer les lecteurs aux impressions qu'ils recevront eux-mêmes des textes.

II. — Les prophètes.

La *Tora* ou la Loi formait donc la première partie de la Bible. Les Juifs mettaient dans la seconde les *Nabim*, mot qu'on a traduit par les *Prophètes* (5). Ils comprenaient sous ce mot, d'une part les livres historiques qui portent les noms de *Josué*, des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois* ; de l'autre, les livres qui sont proprement prophétiques, au sens que nous donnons à ce terme. On prenait le nom de Prophètes dans cette acception très-générale quand on disait : « la Loi et les prophètes, » expression qui enveloppait tous les livres saints d'origine assez antique.

Je parlerai d'abord des *Prophètes* au sens plus restreint du mot, c'est-à-dire des livres de forme prophétique appelés des noms d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel et des Douze ; on verra qu'il faut mettre à part *Daniel* et *Baruch*.

La tradition, fixée cette fois dans les indications placées en tête de plusieurs de ces *prophéties*, plaçait les personnages dont elles portent les noms à des dates en général très-reculées. Isaïe, Osée, Amos sont censés avoir prophétisé au VIIIe siècle ; Jérémie et Sophonie au VIIe ; mais ces indications ne peuvent être acceptées sans examen.

Dans le recueil qui porte le nom d'Isaïe, les premières pages sont les seules qu'il ne soit pas absolument impossible de faire remonter jusqu'à la haute antiquité où on les place. Le poëte, sous le personnage du vieux prophète, qui est censé voir l'avenir de loin, y console Juda, menacé par les armes du royaume du Nord, en lui annonçant que bientôt ses ennemis auront disparu et en prophétisant l'invasion des Assyriens (VII, 17), la destruction de Samarie (VIII, 4), Jérusalem en péril et Jérusalem délivrée (X, 11 et 26). Il semble d'abord naturel de croire que ces chants sont, en effet, contemporains des grands événements dont l'impression y paraît toute vive et comme présente. On les placerait donc aux dernières années du VIIIe siècle.

Mais dans plusieurs autres endroits de ces mêmes pages, c'est Juda lui-même qui est représenté comme frappé par les plus grandes calamités, et ces images de désolation reportent notre pensée à la prise de Jérusalem, postérieure à celle de Samarie de plus d'un siècle.

« Sion est demeurée comme une cabane abandonnée dans le vignoble après la vendange..., comme un poste de guette isolé dans la campagne. Si Iehova n'avait laissé subsister un misérable reste, nous aurions été comme Sodome... » (I, 8.)

« Iehova a enlevé à Jérusalem et à Juda tout soutien... le soldat, le juge, le prophète... Jérusalem succombe ; Juda s'écroule... Les filles de Sion seront rasées ; on verra leur nudité... Les hommes tomberont par l'épée... Sion désolée sera gisante à terre dans son deuil. » (III, 1-26.)

« Mon peuple a été emmené prisonnier tout à coup ; les plus grands sont tourmentés de la faim et la foule est consumée par la soif... La colère de Iehova s'est enflammée contre les siens... Il a élevé un signal pour appeler l'étranger ; il le siffle, et le voilà qui arrive du bout de la terre. » (V, 13, 26.)

On a dit cependant, et on peut le prétendre à la rigueur, que ces fortes images peignent seulement l'état misérable auquel Juda même fut réduit au temps de l'invasion assyrienne, où Jérusalem fut la seule ville qui ne fût pas prise et où elle eut déjà tant à souffrir (II *Rois*, XVIII, 13) (1).

Cependant elles s'appliquent mieux à la ruine même de la ville sainte. Et que dire de ce qu'on lit un peu plus loin (XI, 11) : « Le jour viendra que la main de Iehova recueillera les débris de son peuple, reste d'Assur, de l'Égypte et de l'Éthiopie... Il ramène les exilés d'Israël ; il rassemble les dispersés de Juda des quatre coins de la terre... » Il est bien difficile de ne pas entendre ces paroles du retour à Jérusalem après l'exil de Babylone.

Mais dès le chapitre XIII une date se présente, précise et indubitable. Le poëte y célèbre en termes exprès la chute de Babylone (en 536) et le retour des Juifs à la suite de cette grande catastrophe, et nous y sommes ramenés encore au chapitre XXI. Je prie qu'on veuille bien remarquer que je ne parle pas ici des chapitres XLIV et XLV, où on lit le nom de Cyrus. Ils appartiennent à une portion de la prophétie (XL-LXVI) que les critiques détachent volontiers de la première, la regardant comme plus moderne, et qu'ils appellent le second *Isaïe* ; mais on voit que la première partie elle-même n'est pas à beaucoup près aussi ancienne qu'on le suppose.

La *prophétie* d'*Osée* est plus remplie encore que les premiers chapitres d'*Isaïe* de ce qui regarde les destinées du royaume du Nord, si bien qu'on pourrait l'appeler le prophète d'Ephraïm. Mais on y lit ce passage (III, 4) : « C'est ainsi que les fils

(1) *Nombres*, XXXV, 2, et *Lévitique*, XXV, 32. — *Nombres*, XVIII, 21.

(2) *Deut.*, XIV, 27 ; — XVI, 11, etc. Voyez, pour d'autres divergences entre la législation des anciens livres et celle du *Deutéronome*, les pages 56-71 de l'*Histoire critique des Livres de l'Ancien Testament*, traduit de A. Kuenen par A. Pierson, 1866.

(3) Dans *Exod.*, XX, 4, « ce qui est au ciel » veut dire seulement les oiseaux, comme la chose est évidente par *Deutéronome*, IV, 17.

(4) Le nom de Sinaï ne se trouve au *Deutéronome* que dans un morceau lyrique (XXXIII, 2) qui est en dehors du récit et qui vient sans doute d'ailleurs.

(5) C'est plutôt les inspirés.

(1) Voyez sur cette époque Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1875, p. 407. Je suis heureux de pouvoir renvoyer mes lecteurs à ce livre d'un maître dans les études orientales. Tous les travaux de l'érudition contemporaine, dans lesquels l'auteur a lui-même une grande part, sont condensés dans cet ouvrage. L'histoire d'Israël y est à sa place, traitée d'après la science, et non plus d'après la tradition.

d'Israël demeureront bien des jours sans roi, sans chef, sans sacrifice... Puis les fils d'Israël reviendront à Iehova leur dieu et à David leur roi, et reconnaîtront Iehova et ses bienfaits à jamais. » Et plus haut (I-XII) : « Les fils de Juda et d'Israël seront ramenés ensemble, et ils n'auront plus qu'une seule tête, et ils remonteront de la terre étrangère. » Comment ne pas entendre cela de l'exil de Babylone et du retour après cet exil? C'est ainsi que l'ont compris tout naturellement ceux qui voyaient dans ces paroles une véritable prophétie, parce qu'ils ne répugnaient pas au surnaturel. Il faut donc admettre qu'il est possible tout au plus, mais nullement probable, qu'*Osée* et qu'*Isaïe* (I-XII) appartiennent au temps de l'invasion assyrienne.

Dans *Joel*, qui vient immédiatement après *Osée* dans ce recueil des Douze, tout le chapitre III se rapporte évidemment au retour de Juda dans la Terre-Sainte et au rétablissement de Jérusalem.

Amos parle également de Jérusalem détruite par le feu (II, 5), puis de Jérusalem rétablie (IX, 11).

Abdias, placé dans le recueil entre *Amos* et *Michée*, en fait autant (versets 11 et 20).

Pour *Michée*, il suffit de citer ce passage (IV, 10) : « Souffre et te démène, fille de Sion, comme une femme dans les douleurs; car tu vas être chassée de tes murailles et jetée dans la campagne, et il te faudra t'en aller jusqu'à Babylone; mais là tu seras délivrée, et Iehova te rachètera des mains de tes ennemis. »

Mais il faut reconnaître que cette date même du retour des Juifs après l'exil de Babylone n'est pour la chronologie des *Prophètes* qu'une limite supérieure, au-dessous de laquelle on peut avoir à descendre.

Ainsi *Jérémie* (XXVI, 18) cite textuellement un verset de *Michée*, et en le citant il accepte la tradition qui fait prophétiser Michée au temps d'Ézéchias. Mais on a vu que *Michée* ne peut être antérieur à la fin de la captivité de Babylone; il faut donc placer *Jérémie* encore plus tard, et assez tard pour que l'auteur de *Michée* soit déjà un ancien par rapport à l'auteur de *Jérémie*.

Ezéchiel est sans doute plus récent encore, puisque déjà l'Ezéchiel de la tradition est plus jeune que le Jérémie de la tradition, et qu'*Ezéchiel* ne vient qu'après *Jérémie* dans le recueil des grands *prophètes*.

J'ai déjà rappelé, à l'occasion d'*Isaïe*, que tous les critiques ont été frappés d'une grande différence de caractère entre les chapitres XL-LXVI et ceux qui précèdent. Tous ont admis que la seconde moitié du recueil qui porte le nom d'Isaïe est d'une date plus récente que la première, et celle-ci, comme on l'a vu, est déjà postérieure dans son ensemble à la fin de la captivité.

Il y a enfin à tenir compte des interpolations possibles. Il faut bien avouer qu'il n'y a rien, en effet, qui se prête plus aux interpolations que les prophéties. Si l'on considère qu'un livre prophétique ne présente pas une véritable composition, mais une suite de chants détachés, on comprendra qu'il reste, pour ainsi dire, toujours ouvert pour recevoir les pensées et les sentiments suscités par les événements qui se succèdent. Quand on se rappelle que depuis la chute de Babylone jusqu'au temps des Asmonéens il y a un intervalle de trois cent cinquante ans qui paraît vide, on ne peut guère douter que pendant cet intervalle des prophéties nouvelles ne se soient ajoutées aux anciennes, quand il éclatait quelque fait qui frappait vivement les esprits (1).

On lit dans *Isaïe*, XIX, aux versets 18-25, qu'il y aura un jour cinq villes en Égypte qui jureront par Iehova; que l'une d'elles s'appellera la ville du Soleil (en adoptant une leçon qui est celle d'un grand nombre de manuscrits, et celle aussi des Septante et de Symmaque); qu'il y aura un autel pour Iehova au milieu du pays d'Égypte; que l'Égypte fera des sacrifices à Iehova, et qu'Assur lui sacrifiera avec elle. Des critiques ont pensé que ces versets ne pouvaient se rapporter qu'à l'établissement des Juifs en Égypte sous Ptolémée Philométor, et au temple bâti par Onias dans le nome d'*Heliopolis* (ville du Soleil), temple où venaient adorer, avec les Juifs et les prosélytes de l'Égypte, ceux du royaume de Syrie, désigné par le nom d'Assur. Tandis que l'historien Joseph prétend qu'Onias bâtit ce temple en vertu de la prophétie d'*Isaïe*, ces critiques pensent, au contraire, que la prophétie n'a été faite qu'à l'occasion du temple, c'est-à-dire vers le milieu du second siècle avant notre ère.

J'ajouterai qu'il y a encore plusieurs autres passages dans les *Prophètes* dont on peut soupçonner qu'ils ont été inspirés par la situation des Juifs à cette même époque, comme les trois derniers chapitres de *Michée* et la seconde moitié de *Zacharie*; si bien que des interprètes qui admettaient le surnaturel n'ont pas hésité à croire que ces temps y sont en effet prophétisés. Ils pensent que c'est le royaume grec de Syrie qui est désigné dans ces textes sous le nom d'Assur (*Michée*, V, 5); que l'Égypte de *Zacharie* (X, 11) est l'Égypte des Ptolémées; que le deuil de *Zacharie* (XII, 11) est le deuil de Judas le Macchabée, etc. Les critiques rationalistes, s'ils l'admettent, en concluront nécessairement que ces poésies ont en effet été écrites pendant la guerre contre Antiochus. Et voici un exemple qui permet, non plus de conjecturer seulement, mais d'affirmer quelque chose de semblable.

On lit dans *Zacharie* (IX, 2-4) une prophétie de la chute de Tyr. Des morceaux semblables, dans *Isaïe* et dans *Jérémie*, sont rapportés généralement à la prise de Tyr par Nabuchodonosor en 572. Mais comme la tradition elle-même (I, 1) ne fait prophétiser Zacharie que dans la seconde année de Darius (en l'an 520), on ne devait pas supposer que la prophétie annonçât un événement déjà passé. On ne pouvait donc plus entendre ces versets que de la prise de Tyr par Alexandre, ce qui, interprété dans un esprit rationaliste, signifie que ce n'est qu'après Alexandre que ce passage a été écrit (2).

Si l'on croit vraisemblable, comme je le crois volontiers pour mon compte, que les derniers chapitres de *Michée* et de *Zacharie* se rapportent au temps des Asmonéens, il faut donc admettre que dans ces sortes de chants les noms et les souvenirs d'autrefois pouvaient n'être qu'un voile sous lequel

(1) Je serais disposé à regarder déjà comme interpolés, dans le *Pentateuque* même, les derniers versets de la prophétie de Balaam (*Nombres*, XXIV, 17-24).

(2) On ne pouvait échapper à cette conséquence qu'en supposant arbitrairement, et contre toute vraisemblance, que les derniers chapitres de *Zacharie* sont un morceau antique cousu mal à propos à une composition plus moderne. — Les autres prophéties au sujet de Tyr donneront lieu elles-mêmes à bien des conjectures, si l'on admet l'opinion suivie par M. Maspéro (p. 503), que Tyr n'a jamais été prise par Nabuchodonosor.

on déguisait le present; ce qui ajoute à la difficulté de se reconnaître dans les *Prophètes*.

Maintenant, quel est le rapport chronologique entre les *Prophètes* et le *Pentateuque?* C'est une des principales questions qu'on rencontre dans l'histoire de la Bible, et ce n'est pas la moins difficile. Je rappelle qu'il faut mettre à part dans le *Pentateuque* le cinquième livre ou *Deutéronome*; je parlerai donc d'abord des quatre premiers.

Certaines pages des *Prophètes* semblent écrites sous l'impression présente et toute vive des événements dont elles parlent, comme les chapitres XIII et XXI d'*Isaïe* sur la chute de Babylone. D'un autre côté, il nous a paru que l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres*, c'est-à-dire les livres qui contiennent la Loi, n'ont pu être composés qu'après la restauration de Jérusalem et du Temple. Il s'ensuivrait de là que ces textes prophétiques seraient au moins aussi anciens que la Loi, ou plutôt qu'ils seraient plus anciens encore.

A plus forte raison, si l'on admettait avec la plupart des critiques (mais j'ai dit pourquoi ce sentiment n'est pas le mien) que certaines parties remontent jusqu'au temps de l'invasion assyrienne, ces parties seraient antérieures à la Loi de plus d'un siècle.

Les anciens livres mosaïques ne citent jamais les *Prophètes*, ce qui est tout simple, puisqu'ils ne parlent que de Moïse, personnage bien antérieur au temps où on place les prophéties. Ce qui étonne davantage, c'est que les *Prophètes*, à leur tour, ne citent jamais les anciens livres mosaïques ni ne les supposent. Ils connaissent cependant tels vieux récits que nous lisons dans ces livres; mais rien ne montre si c'est là qu'ils les ont pris, et il y a lieu quelquefois de croire le contraire (1).

Mais pour la Loi, telle qu'elle est promulguée dans les livres de l'*Exode*, du *Lévitique* et des *Nombres*, il semble que les *prophètes* l'ignorent ou qu'ils n'en tiennent pas compte. Il faut faire à ce que je dis une exception, mais une exception unique, pour les neuf derniers chapitres d'*Ézéchiel*, dont l'auteur est évidemment familier avec ces trois livres, qu'il suit constamment; mais ce morceau est probablement ce qu'il y a de plus récent dans tout le recueil prophétique. Et nulle part ailleurs, je le répète, les *prophètes* ne paraissent avoir présents à l'esprit les anciens livres dits mosaïques. On serait donc tenté de croire que ceux-ci sont les plus récents. Mais c'est une hypothèse qui ne s'accorde nullement avec l'impression générale que donne la lecture du *Pentateuque* rapprochée de celle des *Prophètes*.

La langue du *Pentateuque* paraît plus ancienne : c'est le sentiment des hébraïsants, qui y signalent même certains archaïsmes particuliers. Les idées et les sentiments, dans les livres de *Moïse*, ont aussi un caractère plus antique et plus primitif qui frappe tout de suite à la lecture. La religion des *Prophètes* est moins littérale, plus spirituelle, plus chrétienne, au sens qu'on donne volontiers à ce mot, plus pénétrée de piété et de charité. Il est vrai que si le *Pentateuque* est si sobre et si sévère, on pourrait attribuer cela à ce qu'il se compose tout entier, soit de prescriptions légales, soit de récits des anciens temps découpés dans de vieux livres. Mais on ne peut se défendre de l'impression que le judaïsme s'est transformé et développé, qu'il s'est attendri et épuré en passant de la Loi aux *Prophètes*.

Il faudrait donc en revenir à penser que cette impression des événements si vive et si présente que nous croyons sentir dans les *Prophètes*, n'est qu'une illusion produite par la chaleur et l'éclat de leur poésie, et surtout par la passion avec laquelle la mémoire des anciens temps était rappelée dans des temps plus récents pour exalter l'orgueil d'Israël et braver ses adversaires. Et c'est, quant à moi, à cette explication que je m'arrête. J'imagine que certains souvenirs ne s'éteignaient pas, qu'ils ne vieillissaient pas chez ce peuple juif qui ne voyait dans l'histoire que l'action surnaturelle d'un dieu incessamment occupé de lui. Les miracles du passé restaient toujours devant ses yeux comme une promesse et une garantie des miracles de l'avenir. Longtemps après que l'empire babylonien avait été détruit par Cyrus, les Juifs en triomphaient encore; ils étalaient aux Gentils le spectacle de leur prospérité, de la fortune de leur dieu, de l'éclat de son temple, des adorateurs qui venaient à lui de la terre même de ses ennemis; tandis que la race de Nabuchodonosor avait disparu tout entière et que Babylone ne comptait plus dans le monde et n'était plus rien.

D'ailleurs il pouvait arriver que des événements nouveaux rajeunissent, pour ainsi parler, les catastrophes antiques. C'est ainsi qu'on a vu tout à l'heure dans *Zacharie* l'impression de la prise de Tyr par Alexandre se confondre avec celle de la prise de Tyr par les Chaldéens. Et qui sait s'il n'y a pas d'autres exemples encore, dans les *Prophètes*, de ces événements en quelque sorte superposés?

Je crois donc que les *Prophètes* doivent être tenus pour plus récents que les premiers livres du *Pentateuque*. S'ils ne les ont pas cités, c'est qu'apparemment ceux-ci, quoique plus anciens, n'étaient pas encore assez consacrés par le temps, ni revêtus d'une assez haute autorité. Peut-être qu'ils étaient tout juste assez vieux pour paraître froids, et qu'ils ne répondaient plus à la passion du temps des *prophètes*. Car cela seulement peut expliquer comment on refit la Loi, en quelque sorte, dans le *Deutéronome*, pour y mettre l'esprit nouveau dont les *prophètes* sont remplis.

Quand on passe des quatre premiers livres du *Pentateuque* au *Deutéronome*, voici une chose dont on est frappé tout d'abord. Les quatre premiers livres ne parlent pour ainsi dire pas de prophètes ni de prophéties en Israël. On lit seulement dans les *Nombres* (XII, 6) ces mots prononcés par Iehova : « Quand il y a un prophète parmi vous, je ne me manifeste à lui que par vision et par songe; il n'en est pas ainsi de Moïse... je lui parle face à face, etc. » Au contraire, le *Deutéronome* se préoccupe des prophètes, il relève l'importance de leur ministère; il redoute aussi l'abus qu'ils peuvent faire de la prophétie et le mal que leur parole peut causer à Israël (chapitres XIII et XVIII). Dans *Zacharie* aussi (XIII, 2), la prophétie est suspecte et même condamnée. Il est naturel d'inférer encore de là que les quatre premières parties du *Pentateuque* sont antérieures aux livres prophétiques, tandis que le *Deutéronome* a été écrit au temps de ces livres, quand le grand effet des *prophéties* et la contagion de la pas-

(1) On a remarqué que dans *Osée*, XII, 5, la lutte de Jacob avec l'Ange ou Messager divin n'est pas présentée comme dans la *Genèse*, XXXII, 25. Quoique ici l'Ange ne vienne à bout de Jacob que par un moyen extraordinaire, cependant il en vient à bout. Dans *Osée*, Jacob est le plus fort et contraint l'Ange à crier et à demander grâce : c'est la véritable interprétation de ce verset. Cette tradition est probablement la plus antique.

sion et de l'enthousiasme qui y respirent avaient surexcité la disposition à prophétiser jusqu'à la rendre dangereuse et menaçante.

Rien d'ailleurs, à ma connaissance, ne peut servir à donner au *Deutéronome* une date précise par rapport à la plupart des *prophètes* : ils ne le citent pas plus qu'ils ne font le reste de la Loi. Mais *Jeremie*, sans le nommer, l'a pourtant en vue dans plusieurs passages, qui en sont évidemment empruntés. Comparez *Jeremie*, v., 23, xi, 3, 4, 5, xxxi, 30, et *Deutéronome*, xxix, 13, xxvii, 26, iv, 20, vi, 3, xi, 9. Cela confirme ce que nous avait suggéré déjà, sur la date relativement récente de *Jeremie*, la citation d'un verset de *Michée* (1).

Une *prophétie* qui est reconnue, même par la tradition, pour la plus récente de toutes, celle de *Malachie*, cite expressément (iv, 4) la Loi de Moïse, et il est clair que c'est le *Deutéronome* qu'elle entend par là, puisqu'elle parle de la Loi comme ayant été dictée *en Horeb*.

Il est à remarquer que lorsque les livres historiques (de *Josué* et des *Rois*) citent la Loi de Moïse, le texte montre que c'est aussi le *Deutéronome* qu'ils ont en vue (2).

Il semble donc que le *Deutéronome*, tout rempli du même esprit que les *Prophètes*, s'était si bien emparé des âmes qu'il avait comme effacé les vieux livres et les avait fait oublier.

Il y a même dans *Jérémie* un passage bien remarquable à ce point de vue (vii, 22) : « Au sortir de l'Égypte, *je ne vous ai pas commandé des sacrifices et des holocaustes* ; je vous ai dit seulement : Écoutez ma parole, etc. » Il semble qu'on ne peut désavouer plus formellement tant de prescriptions minutieuses sur les sacrifices et les holocaustes dont l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres* sont remplis ; tandis qu'en effet le *Deutéronome* est ici d'accord avec le *prophète*. Car il parle à peine des holocaustes et des sacrifices et développe surtout ce qu'on pourrait appeler la religion intérieure.

Un passage du *Deutéronome* appelle fortement l'attention de la critique ; c'est celui où il est parlé de la royauté (xvii, 14) : « Quand tu seras entré au pays que Iehova ton dieu te donne et que tu le posséderas et y demeureras, si tu dis : J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui sont à l'entour de moi, tu pourras établir pour roi sur toi celui que Iehova ton dieu aura choisi ; tu établiras sur toi pour roi un d'entre tes frères, *et tu ne pourras établir sur toi un étranger qui ne soit pas ton frère*. Mais il ne multipliera point ses chevaux ;... il ne prendra point aussi plusieurs femmes, afin que son cœur ne se détourne point ; il n'amassera point beaucoup d'argent ni beaucoup d'or. Et sitôt qu'il sera assis sur le siége de sa royauté, il écrira un double de cette Loi en un livre..., etc. »

Dans les anciens livres, on n'avait pas fait dire à Moïse un seul mot sur la royauté, sans doute parce qu'elle semblait alors avoir disparu sans retour. En opposant à ce silence les avertissements du *Deutéronome*, on se dit d'abord que le passage conviendrait à merveille à l'avénement des Asmonéens, qui rétablirent en effet la royauté juive ; mais comment faire descendre aussi bas un livre tel que le *Deutéronome*, universellement regardé comme mosaïque et certainement antérieur, on vient de le voir, aux livres de *Josué* et des *Rois ?* Je ne crois pas que personne ose proposer une date aussi récente. Il ne reste plus alors à choisir qu'entre deux hypothèses : ou bien ces quelques versets sont une interpolation introduite dans le *Deutéronome* à la date que je viens de dire, ou bien ils se rapportent à quelque circonstance obscure de l'obscure histoire des Juifs, et on devra supposer qu'avant les Asmonéens il avait été question déjà de rétablir la royauté dans Israël à une époque inconnue, mais qui ne saurait pourtant être bien ancienne ; car la recommandation de ne pas prendre pour roi un étranger suppose que les Juifs étaient déjà assez mêlés aux étrangers et subissaient assez leur influence pour qu'ils pussent avoir cette tentation.

Il me resterait à parler des livres de *Josué*, des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois*, que les Juifs, ainsi que je l'ai dit, comprenaient dans ce qu'ils appelaient les *Prophètes*. C'étaient les *premiers prophètes*, c'est-à-dire les plus anciens ; *Isaïe* et les autres étaient les *derniers prophètes*. Mais je n'ai rien à dire de plus au sujet de ces livres que ce que j'en ai dit déjà, qu'ils sont postérieurs au *Deutéronome*, auquel ils renvoient en plusieurs endroits (1).

Ernest Havet.

— La fin très-prochainement. —

1) On pourrait, il est vrai, se demander si ce n'est pas, au contraire, le *Deutéronome* qui a emprunté à *Jeremie*. Mais plusieurs de ces versets, notamment xi, 3, sont plus naturellement amenés dans le *Deutéronome* que dans *Jérémie* et y paraissent plus à leur place.

(2) Comparez *Josué*, viii, 31 ; I *Rois*, viii, 53 ; II *Rois*, xiv, 6, et xxii, 11 à 16, à *Deutéronome*, xxvii, 4, ix, 29, xxix, 16, xxx, 17, 18.

1) On comprend qu'on ait appelé du nom d'*anciens prophètes* Josué et Samuel, qu'on regardait sans doute comme les auteurs des livres qui portent leurs noms. L'appellation est moins explicable pour les livres des *Juges* et des *Rois*.

(2) Voyez, pour cette série, *M. Fustel de Coulanges*, par M. Gabriel Monod, dans nos numéros du 1er et du 15 mai 1875, et *M. Taine*, par M. Eugène Despois, dans notre numéro du 29 mai 1875.

(3) *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par M. Mignet, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. 2 vol. in-8°. Paris, Didier, 1875.

HISTORIENS FRANÇAIS CONTEMPORAINS (2)

M. Mignet (3)

Le livre que vient de publier M. Mignet sera un titre de plus ajouté à ceux qui lui ont valu sa légitime célébrité. On retrouve en cet ouvrage les mêmes qualités qui distinguent les travaux antérieurs de l'illustre écrivain, la même clarté dans l'exposition, la même sûreté dans l'enchaînement du récit, et ce style pur, sobre, élevé, qui se montre de plus en plus rare dans les œuvres contemporaines. C'est moins l'histoire des idées et des institutions que celle des hommes, de leurs passions, de leurs intérêts, qui plaît au talent de M. Mignet. Attentif à se placer dans les conditions de l'impartialité, il tient en quelque sorte éloignés de lui les personnages qu'il met en scène, comme pour les embrasser d'une vue plus égale et plus sûre. Il ne juge pas; il dit et laisse juger. Entre les événements qu'il décrit et l'esprit du lecteur il n'interpose point sa personnalité et semble d'abord comme absent de son œuvre. Mais tel est le privilége du

talent que l'auteur invisible se révèle : les scènes, les figures qu'il retrace sont marquées de son empreinte, et, en les retraçant, on sent qu'il les domine. Si, par ces côtés, les écrits de M. Mignet touchent au domaine de l'art, par d'autres ils appartiennent à la science. M. Mignet, qui a assisté, en y contribuant, aux progrès des études historiques, sait combien on est devenu difficile pour les travaux de ce genre. Le récit des événements, si attachant qu'il puisse être, ne suffit plus au lecteur; on veut que l'auteur accompagne de preuves irrécusables les faits qu'il expose, qu'il connaisse tous les documents qui intéressent son sujet. Dans l'ouvrage dont il s'agit, M. Mignet a satisfait à ces exigences. Il n'a pas seulement consulté les livres, les mémoires; les archives de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, mises par lui à contribution, lui ont fourni les indications les plus précieuses, et à la solidité des preuves il a pu joindre l'attrait de ces révélations inattendues que fournissent les textes inédits. Tout à la fois œuvre de goût et de savoir, le livre de M. Mignet est une de ces productions qui laissent une trace durable dans la littérature historique.

On connaît le sujet traité par M. Mignet. A la mort de l'empereur d'Allemagne, Maximilien, survenue le 12 janvier 1519, son petit-fils l'archiduc Charles, qui devait peu après porter le nom de Charles-Quint, et François Ier, prétendirent l'un et l'autre à la couronne impériale. François Ier se vit sur le point de réussir. Sa victoire à Marignan et les succès de sa politique durant les trois premières années de son règne l'avaient désigné à l'attention de l'Europe et aux espérances d'une partie de l'Allemagne qui, menacée d'être envahie par les Turcs, paraissait disposée à le choisir pour défenseur de l'empire. Charles fut élu. Cet événement laissa dans l'esprit de François Ier une secrète irritation contre son heureux compétiteur. Charles-Quint, qui regardait comme son bien une couronne qu'aux XIIIe et XIVe siècles avaient portée ses ancêtres et qui depuis quatre-vingts ans semblait s'être fixée dans sa maison, ne pardonna pas à François Ier de la lui avoir disputée. Par l'effet de cette rivalité, les deux princes, appliqués jusque-là à vivre en bon accord, furent transformés en ennemis. A leur mutuel ressentiment s'ajoutèrent les difficultés d'une situation qui eût suffi pour les diviser. A ne parler que de l'Italie, dont l'un possédait la partie supérieure et l'autre la partie inférieure, ils se trouvaient également intéressés à s'exclure réciproquement de la péninsule. De cette double opposition des intérêts et des passions naquit une lutte qui troubla l'Europe pendant plus d'un quart de siècle et ne se termina qu'en 1535, au traité de Cambrai, par lequel François Ier abandonnait à Charles-Quint ses droits sur l'Italie.

Cette lutte, semée d'incidents mémorables tels que la conjuration du connétable de Bourbon, la bataille de Pavie, la captivité de François Ier, la prise et le sac de Rome par les impériaux, était un sujet propre à tenter la plume éloquente de M. Mignet. Avant d'en retracer les phases, aussi variées que dramatiques, l'éminent écrivain s'est attaché à en montrer l'origine dans la compétition des deux princes à la couronne impériale. Il montre ensuite François Ier et Charles-Quint, déjà disposés à la guerre, se disputant les alliances de Henri VIII et de Léon X avec la même ardeur qu'ils s'étaient disputé l'empire. Enfin, comme introduction au récit de ces événements, il trace une brillante description de la bataille de Marignan, qui jeta un si vif éclat sur les débuts du règne de François Ier. Par une heureuse disposition, les chapitres qui composent l'ouvrage de M. Mignet forment comme autant de tableaux distincts et qui ont leur intérêt propre. *L'élection à l'empire en 1519, le camp du drap d'or, la conjuration du connétable de Bourbon, la prise et le sac de Rome* sont, à des titres divers, des tableaux également saisissants. Parus successivement et à de longs intervalles dans la *Revue des deux mondes* (1), ils gagnent à être réunis dans un seul et large cadre. Pour ceux de nos lecteurs qui ne les ont pas eus sous les yeux, il suffira de l'analyse d'un de ces chapitres pour donner quelque idée de l'intérêt de l'ouvrage et de la manière de son auteur. Nous choisirons celui qui a pour objet l'élection à l'empire. Mieux que toute autre partie de l'ouvrage, il met en relief cette société du XVIe siècle qui, sous les plus brillants dehors, cachait quelquefois tous les ferments de l'immoralité.

Plus de deux ans avant la mort de Maximilien, Charles et François Ier avaient cherché également à s'assurer sa succession. Ils n'obéissaient, on peut le dire, à nulle idée politique; la vanité, l'ambition étaient avant tout leur mobile. A la vérité, il eût été difficile d'exiger autre chose de leur âge. François Ier n'avait guère plus de vingt-deux ans ; Charles était plus jeune de quelques années. Maître du Milanais par la victoire de Marignan, François Ier se complaisait en la pensée d'être tout à la fois roi de France, duc de Milan et empereur d'Allemagne, sans se préoccuper des périls, encore moins des devoirs que devait lui créer cette vaste étendue de puissance. De son côté, Charles, qui possédait, avec les Pays-Bas, l'Espagne, Naples et la Sicile, ne trouvait point que ce fût assez pour sa gloire et, considérant la couronne impériale comme une part de son héritage, n'entendait point y renoncer. On sait que le droit de conférer cette couronne appartenait à sept électeurs. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le comte palatin de Bavière et le margrave de Brandebourg élisaient seuls, au nom de tous les souverains allemands, le roi des Romains, futur empereur. Celui des deux compétiteurs qui saurait obtenir par avance la majorité des suffrages pouvait se croire certain de la victoire. Le roi de France se mit le premier en campagne.

L'archevêque de Trèves promit volontiers sa voix à François Ier. Alarmé de la puissance croissante de la maison de Habsbourg, il était en outre préoccupé des dangers de l'Allemagne, et la défense de l'empire lui paraissait plus assurée aux mains du vainqueur de Marignan qu'en celles de Charles dont la jeunesse inexpérimentée ne lui offrait point de garanties suffisantes. L'adhésion de l'archevêque de Mayence et du margrave de Brandebourg, appartenant l'un et l'autre à la maison de Hohenzollern, semblait d'une conquête moins facile. Ces deux électeurs avaient à se louer particulièrement de l'empereur Maximilien. « Mais, dit M. Mignet, les Hohenzollern se dirigeaient d'après l'utilité, non d'après la reconnaissance, et un avantage présent leur faisait aisément oublier les avantages passés. » François Ier éprouva que tel

(1) L'*Introduction* et le chapitre Ier n'ont point paru dans la *Revue des deux mondes*. Dans l'*Introduction*, M. Mignet résume les aventureuses entreprises de Charles VIII et de Louis XII en Italie. Dans le chapitre Ier, il raconte le passage de François Ier au delà des Alpes, la bataille de Marignan et le recouvrement du Milanais.

était leur caractère. Il offrit au margrave de donner la seconde fille de Louis XII, la princesse Renée, alors âgée de huit ans, en mariage au prince électoral de Brandebourg, avec une dot de 150 000 écus d'or au soleil (1) et une pension de 4000 livres, plus une pension de 8000 livres au margrave lui-même. A ces conditions, celui-ci consentit à engager son suffrage. François Ier obtint, par des voies analogues, le vote de l'archevêque de Mayence. L'un et l'autre signèrent une promesse dont le texte original se trouve conservé, à Paris, aux Archives nationales. Toutefois, plus circonspect que son frère le margrave Joachim, l'archevêque eut soin, dans cet acte, d'en dissimuler l'objet et de ne parler de la future élection que sous le terme vague de *certaines affaires*. Le comte palatin de Bavière, Louis, vendit également son suffrage au roi de France, auquel il promit son actif concours pour *l'affaire si bien connue de Sa Majesté*. Plus prudent que l'archevêque, de Mayence, il ne se borna pas comme lui à des précautions de langage, il pria le roi de jeter sa lettre au feu. Cette lettre nous a été conservée, non moins que les promesses écrites des deux Hohenzollern. Assuré de la majorité électorale, puisque quatre électeurs sur sept lui engageaient leur vote, François Ier se contenta dès lors de se faire d'utiles alliés et d'entretenir de puissants « pensionnaires » dans tout le corps germanique. Nous possédons aux Archives nationales les diverses pièces constatant le chiffre de ces pensions et les services ou les offres dont elles représentaient le prix, curieux témoignage de l'intégrité des ducs et des comtes allemands du XVIe siècle.

Averti des menées du roi de France, Charles en informa l'empereur et le pria de l'aider à les déjouer. Disposé à servir les vues de son petit-fils, Maximilien lui adressa une lettre où il lui faisait connaître ce qu'il fallait accorder de faveurs, dépenser d'argent et offrir de pensions, pour mener à bien une si grosse entreprise. C'est par une pièce des archives de Lille que le contenu de cette curieuse épître nous a été révélé. Moins porté à la prodigalité que son brillant compétiteur, Charles se contenta d'abord de proposer des pensions de 4000 florins aux électeurs. Maximilien le blâma de cette parcimonie, disant que les pensions proposées étaient trop petites, que d'ailleurs l'argent comptant était nécessaire et aurait plus d'action sur les princes allemands que toutes les belles promesses. Se rendant à ces raisons, Charles envoya de l'argent prélevé sur son royaume de Naples; Maximilien emprunta de son côté 30 000 florins d'or, et les négociations commencèrent. On obtint tout d'abord la voix du roi de Bohême, encore mineur, moyennant quelques sommes distribuées aux ambassadeurs du roi de Pologne qui était, avec Maximilien, co-tuteur de ce prince. L'électeur de Cologne donna la sienne au prix de 20 000 florins d'or et d'une pension de 6000. Le comte palatin de Bavière, déjà engagé envers François Ier, ne put résister aux offres séduisantes que lui fit Maximilien et se rallia au parti de Charles. Il fut plus difficile de détacher du roi de France les deux Hohenzollern, non qu'ils tinssent à honneur de garder leur parole, mais ils entendaient vendre à haut prix leur défection. Il fallut enchérir sur les propositions de François Ier. A la place de la princesse Renée de France, on promit au fils du margrave l'infante Catherine, la plus jeune des petites-filles de l'empereur, avec une dot de 70 000 florins d'or payables le jour de l'élection, outre 30 000 de don gratuit. Quant à l'archevêque de Mayence, il dut avoir pour sa part 52 000 florins d'or comptant, une crédence et un service d'argent à sa discrétion, et le prix d'une belle tapisserie qu'il avait commandée en Flandre. En outre, deux pensions de 8000 florins d'or étaient assurées aux deux Hohenzollern sur les villes d'Anvers et de Malines. On ne put gagner ni l'archevêque de Trêves ni le duc de Saxe. Le premier demeura fidèle au roi de France; et le second, plus consciencieux encore, se réserva de voter librement pour qui lui conviendrait, au jour de l'élection. Maximilien n'en avait pas moins acquis cinq voix sur sept et enlevé à François Ier la majorité du collége électoral. Ce succès lui coûtait, il est vrai, la somme énorme de 514 075 florins d'or (plus de 27 millions de notre monnaie), indépendamment de 70 400 de pensions.

Tel était l'état des choses, quand Maximilien vint à mourir. François Ier ne perdit pas un instant pour regagner le terrain qu'il avait perdu. Il couvrit aussitôt l'Allemagne de ses agents, et expédia auprès de tous les électeurs des hommes habiles autorisés à acheter leurs suffrages à quelque prix que ce fût. Il fit en même temps supplier Léon X et prier Henri VIII d'appuyer sa candidature. Charles, de son côté, après les premiers moments donnés à la douleur et au deuil, reprit avec non moins d'activité l'œuvre de son élection, et, comme son rival, demanda instamment la faveur du pape et du roi d'Angleterre.

« La partie, écrit éloquemment M. Mignet, était bien liée des deux côtés. Des deux côtés, on était décidé à ne rien épargner pour réussir, à répandre l'argent, à multiplier les pensions, à promettre les faveurs, à employer même la force. L'Allemagne était dans la plus extrême agitation; elle présentait à la fois l'aspect d'un grand marché et d'un camp. Tout le monde y était à vendre et tout le monde s'y armait. L'un voulait faire acheter sa voix, l'autre son influence, celui-ci les services indirects qu'il pouvait rendre, celui-là les soldats qu'il proposait d'enrôler. Le territoire de l'empire était incessamment traversé par des courriers qui portaient des dépêches, par des agents des deux rois qui se croisaient dans tous les sens avec leurs brillantes escortes de gentilshommes et qui se rencontraient ou se succédaient auprès des électeurs dont ils se disputaient les suffrages, par des hommes de guerre qui offraient au parti vers lequel les faisaient incliner leurs préférences des bandes prêtes à en venir aux mains. »

François Ier reprit la supériorité au début de cette seconde lutte électorale. Des cinq électeurs qu'avait gagnés Maximilien, trois, le comte palatin de Bavière et les deux Hohenzollern, passèrent une seconde fois au parti du roi de France. A la vérité, il fallut payer ce retour. Le margrave de Brandebourg, en particulier, voulut que la dot de la princesse Renée fût élevée à 200 000 écus d'or, dont 100 000 payables à bref délai et 100 000 après l'élection; il exigea de plus que sa propre pension fût portée à 12 000 florins d'or. François Ier eut en outre la bonne fortune de se voir accepté par Léon X, lequel n'eût désiré pour empereur ni un duc de Milan, ni un roi de Naples, mais, obligé de choisir entre les deux, préféra le premier comme moins redoutable au Saint-Siége. Le pape ne se contenta pas d'une simple adhésion; se jetant, à son tour, au milieu des intrigues, il autorisa François Ier, par une lettre conservée aux Archives nationales, à promettre de sa

(1) Un écu d'or au soleil avait alors la valeur relative de 55 fr. 25 cent. de notre monnaie actuelle.

part le chapeau de cardinal aux archevêques de Cologne et de Trêves, s'ils votaient pour lui. Il écrivit directement à l'archevêque de Mayence, s'engageant à le nommer son *légat perpétuel* en Allemagne — titre fort convoité par ce prélat — s'il donnait sa voix au roi de France. Il fit mieux : il expédia à François Ier trois bulles qui devaient être montrées aux trois archevêques et contenaient leurs nominations conditionnelles. Quant à Henri VIII, il tint une autre conduite. Il promit son appui aux deux candidats à la fois, se réservant sans doute de demander le prix de ses services à celui des deux qui viendrait à triompher. Puis, secrètement, il envoya un ambassadeur en Allemagne, avec la mission expresse de briguer la couronne impériale *pour lui-même.* Informé qu'il n'avait nulle chance de réussir, il renouvela ses promesses aux deux compétiteurs et ne travailla pour aucun.

Les partisans de Charles commençaient à désespérer. Ce prince ne se découragea pas; il annonçait déjà cette constance, cette opiniâtreté qui fut un des côtés marquants de son caractère. Il ordonna d'assurer son élection *pour chose quelconque qu'elle dût couster*, et expédia le plus hardi de ses agents, le chambellan Armerstoff, au plus influent des électeurs, à l'archevêque de Mayence. Celui-ci, après avoir protesté de son intention de garder sa foi au roi de France, finit par avouer qu'il pourrait changer d'avis, si on lui offrait 100 000 florins d'or de plus que ce que lui avait proposé l'empereur Maximilien. Armerstoff, outré d'une telle exigence, prit congé brusquement. Le lendemain, l'archevêque envoya dire qu'il se contenterait de 80 000 florins. Il descendit successivement à 60 000, à 50 000. Enfin, après trois jours de débat, il accepta 20 000. Il écrivit aussitôt au margrave de Brandebourg pour le rallier, avec lui, à la cause de Charles. A sa grande surprise, il se vit blâmé par son frère, et ces reproches ébranlèrent si bien sa résolution, que, pour l'y maintenir, Armerstoff dut hausser le prix auquel il l'avait achetée. *J'ai honte de sa honte*, écrivait Armerstoff à Charles. C'était la sixième détermination prise par ce prélat dans cette affaire. Ce fut la dernière, remarque M. Mignet.

On était alors à la fin de mars 1519, et l'élection devait avoir lieu au mois de juin. Dans le courant d'avril, François Ier faisait parvenir à ses agents, sur le Rhin, une somme de 100 000 écus au soleil, et en même temps réunissait sur la frontière de Champagne un corps d'armée prêt, au besoin, à entrer en Allemagne. A son exemple, Charles concentra des troupes en Franconie et sur la ligne des Pyrénées. Ainsi la guerre semblait au moment de sortir de ces intrigues. Cependant les négociations continuaient. « Tout ira bien, si nous pouvons rassasier le margrave, écrivait d'Allemagne à François Ier l'un de ses fidèles agents. Lui et son frère l'électeur de Mayence tombent chaque jour dans de plus grandes avarices... La chose en est arrivé au point que celui des deux rois qui donnera et promettra le plus l'emportera. Il me paraît très à propos d'envoyer tout de suite quelqu'un qui se joigne à moi, et qui soit muni des pouvoirs nécessaires pour conclure et ratifier. » La lettre finissait par ces mots : *Vite, vite, vite.* En réponse à ces pressants avis, François Ier mandait à ses ambassadeurs : *Je veux qu'on soulle de toutes choses le marquis Joachim.* Par le fait, on le *soulla* si bien que, le 8 avril, l'électeur signait de sa main et scellait de son sceau un acte, encore existant aujourd'hui aux Archives nationales, et dans lequel, parlant des grands intérêts de l'Allemagne et des vertus de François Ier, il s'engageait sur sa foi et par sa parole de prince à élire ce prince pour roi des Romains et futur empereur. Le comte palatin se montra aussi peu scrupuleux dans son avidité. Au lendemain de la mort de Maximilien, il s'était rapproché de François Ier, ce qui ne l'avait pas empêché de conclure un traité, le 4 avril, avec les envoyés de Charles; mais, le roi de France étant revenu à la charge avec des propositions plus avantageuses que celles qui avaient été faites par son rival, l'électeur palatin était retourné de nouveau au parti de François Ier, et, à la fin de mai, il signait la promesse formelle de voter pour lui, conçue à peu près dans les mêmes termes que celle du margrave de Brandebourg. Elle se trouve, comme celle-ci, aux Archives nationales.

En somme, à la veille de l'élection, François Ier avait pour lui trois des électeurs : le margrave de Brandebourg, le comte paladin de Bavière et l'archevêque de Trêves qui lui était demeuré fidèle. Charles ne semblait assuré que de l'adhésion du roi de Bohême et de l'archevêque de Mayence. Restaient le duc de Saxe et l'archevêque de Cologne. Celui-ci flottait incertain entre les deux partis; celui-là, observateur de ses devoirs électoraux, refusait de prendre des engagements. Le grand jour approchait. La diète électorale avait été convoquée par l'archevêque de Mayence, en sa qualité d'archi-chancelier de l'empire, pour le 17 juin. « La conscience des électeurs liés par des engagements, écrit M. Mignet, sembla se réveiller au souvenir du serment qui devait être bientôt prêté; mais elle ne leur servit qu'à reprendre, ou, pour mieux dire, à affecter une indépendance menteuse. Terminant cette œuvre de vénalité et de déception comme ils l'avaient commencée, ils couronnèrent par une formalité hypocrite des négociations toutes pleines de duplicité. Ils demandèrent aux deux rois et ils obtinrent d'eux qu'ils les déliassent par écrit de leurs promesses, afin de pouvoir, en apparence, observer les prescriptions de la bulle d'or et jurer qu'ils étaient libres tout en restant engagés. »

Les deux compétiteurs savaient que penser de ces belles déclarations. Quand la diète s'ouvrit le 18 juin, à Francfort, les intrigues furent reprises avec une ardeur nouvelle autour de chacun des électeurs. Cependant un mouvement d'opinion favorable à la candidature de Charles s'était formé en Allemagne ; on pensait que l'origine allemande de ce prince rendait son élection plus désirable que celle du roi de France. Il arriva même que Léon X, craignant d'avoir un ennemi dans Charles, s'il était élu, fit savoir à la diète que, dans le cas où les électeurs inclineraient pour ce prince, il ne s'opposerait pas à son élévation. En outre, au dernier moment, le comte palatin, circonvenu par les envoyés de Charles, abandonna le roi de France. Cette défection, jointe aux déclarations de Léon X, ruina les affaires de François Ier. Lui-même, vers la fin, doutant de son succès, avait recommandé à ses ambassadeurs, s'ils voyaient la fortune tourner contre lui, de proposer pour candidat le margrave de Brandebourg ou le duc de Saxe, mais d'écarter Charles à tout prix. Cette recommandation arrivait trop tard. François Ier avait intérêt, non à être empereur lui-même, mais à empêcher de le devenir un prince déjà redoutable par sa puissance, et qui, une fois élu, allait peser de tous côtés sur ses frontières continentales. Il y a plus ; ainsi que le dit M. Mignet, « la politique bien entendue de l'Allemagne semblait conseiller aux électeurs de ne donner pour chef à leur pays ni l'un ni l'autre des deux puissants monarques qui, capables de le défendre, seraient

aussi en état de l'asservir ». Mais la vanité, chez François Ier, fut plus forte que la sagesse, et, chez les électeurs, les conseils de la vénalité firent taire ceux du patriotisme. Le duc de Saxe ayant soutenu dans la diète l'opinion des électeurs qui avaient parlé en faveur de Charles, l'archevêque de Trêves finit lui-même par se rendre, et les sept électeurs, réunissant enfin leurs suffrages sur ce prince, le proclamèrent roi des Romains et futur empereur sous le nom de Charles-Quint.

Cette rapide analyse d'un des chapitres les plus attachants du livre de M. Mignet est assurément fort incomplète. Elle ne rend surtout que très-imparfaitement la couleur, la vie que M. Mignet a mises dans son récit. Elle peut cependant montrer, en une certaine mesure, le genre d'intérêt que présente l'ouvrage ; elle permet aussi d'apprécier la valeur des indications que l'illustre historien a su tirer de nos dépôts d'archives. M. Mignet retraçait ces événements bien avant la guerre de 1870. La peinture qu'il fait du caractère allemand au XVIe siècle et, en particulier, de celui des Hohenzollern, étrangère aux passions du présent, en est par cela même plus frappante. Le chapitre qui suit, intitulé : *Les alliances disputées avant la rupture*, n'est pas moins intéressant. Nous avons dit qu'au lendemain de l'élection, François Ier et Charles-Quint, déjà prêts à la guerre, se disputèrent l'amitié de Léon X et de Henri VIII, avant d'en venir aux mains. Chacun des deux princes offrit au pontife d'agrandir ses États en Italie : François Ier vers le Midi, Charles-Quint vers le Nord. François Ier proposa de conquérir sur Charles-Quint le royaume de Naples, dont une partie serait donnée au Saint-Siége. L'offre était séduisante. Un traité intervint entre le roi et le pape, lequel se déclara dans une lettre « disposé à vivre et à mourir en une parfaite union » avec François Ier. Charles-Quint, à son tour, proposa de reprendre le duché de Milan sur François Ier, de rendre au pontife Parme et Plaisance que celui-ci avait dû céder au roi de France après la bataille de Marignan, et fit espérer l'annexion de Ferrare au Saint-Siége. Cette offre n'était pas moins engageante. Aussi Léon X s'entendit-il avec Charles-Quint pour expulser François Ier du duché de Milan, comme il s'était entendu d'abord avec François Ier pour expulser Charles-Quint du royaume de Naples. Afin de dissimuler, comme il était convenable, la duplicité de sa conduite, il devint l'allié secret de l'un tout en restant l'allié apparent de l'autre. Henri VIII se vit également embarrassé entre les propositions que lui firent les deux souverains rivaux. François Ier offrit d'unir le dauphin de France à la fille unique du roi d'Angleterre et de payer annuellement, aux termes de novembre et de mai, la somme de 100 000 francs, équivalent à plus de 2 millions de notre monnaie. Charles-Quint, de son côté, laissa entrevoir à Henri VIII, en cas de guerre avec François Ier, la possession de plusieurs des provinces françaises qu'avaient eues les Plantagenets, et fit en outre espérer la tiare au ministre du roi, le cardinal Wolsey, lequel avait déjà reçu la même promesse de François Ier. Que fit le roi d'Angleterre ? Son ministre aidant, il traita tout à la la fois avec Charles-Quint et avec François Ier, et les trompa tous deux.

Certes cette société du XVIe siècle, à la considérer du moins dans ses prélats et ses princes, paraît assez méprisable, et il est difficile de croire que M. Mignet, malgré l'extrême modération de son langage, n'en porte pas le jugement que nous en portons nous-mêmes. On a vu, dans l'élection à l'empire, les divers électeurs, archevêques, comtes, margraves, trafiquer d'eux-mêmes et mettre leur conscience aux enchères. On voit ici le pontife de Rome et un des rois les plus puissants de l'Europe contracter sans pudeur des alliances opposées, prêts à délaisser, selon leurs intérêts, celui des deux princes avec lesquels ils se liaient. Nous pourrions, en suivant M. Mignet dans un autre chapitre, nous étendre en détail sur la conjuration du connétable de Bourbon, de ce second prince du sang, qui, pour se venger de quelques offenses, ne craignit pas de trahir son pays, tenta de le livrer à l'étranger et poussa le crime jusqu'à prêter serment de fidélité à Henri VIII comme à son légitime souverain. En présence de ces hontes, on se demande où était l'honneur de cette société. Il se trouvait dans des magistrats, dans de petits gentilshommes. Il se trouvait dans Bayard qui, après avoir combattu toute sa vie en héros, mourut en chrétien, et dont on regrette de voir la noble existence immolée dans cette folle et stérile guerre d'Italie. Il se trouvait dans ces deux gentilshommes normands, Matignon et d'Argouges, à qui le connétable de Bourbon demandait de faciliter aux Anglais l'occupation de la Normandie et qui déclaraient qu'ils aimaient mieux « être morts » que traîtres. Il se trouvait enfin dans ce président du Parlement de Paris, Guillart, envoyé en Allemagne par François Ier pour préparer son élection, et qui, dégoûté des manœuvres dont il était témoin, disait qu'il allait de la gloire comme de l'honnêteté du roi de France de « ne parvenir à l'empire ni par force, ni par dons ». Belles paroles, auxquelles François Ier, moins porté à l'illusion malgré sa grande jeunesse, répondait : « Si nous avions à besogner à gens vertueux ou ayant l'ombre de vertus, votre expédient serait très-honneste ; mais en temps qui court de présent, qui en veult avoir, soit papauté ou empire, ou aultre chose, il y fault venir par les moyens de don et force. »

Ces princes, ces monarques du XVIe siècle que nous représente M. Mignet, ne donnent pas seulement l'affligeant spectacle de l'hypocrisie et de la vénalité, mais d'une ambition qui touche à la folie. Quoi de plus insensé que cette convoitise sans frein, sans mesure, qui pousse chacun à étendre sa puissance partout, toujours, et à tout prix ? François Ier, après avoir conquis le Milanais, aspire à l'empire d'Allemagne ; ayant échoué de ce côté, il tourne ailleurs ses vues et tâche d'enlever à Charles-Quint l'Espagne ou tout au moins la Navarre et le royaume de Naples. Charles-Quint, souverain des Pays-Bas, roi d'Espagne et des Deux-Siciles, et empereur d'Allemagne, convoite encore le nord de l'Italie ; il réclame même la Bourgogne et veut détacher de la France l'ancien royaume d'Arles pour le réunir à ses vastes États. De même que Charles-Quint et François Ier, Henri VIII souhaite d'ajouter à sa couronne la couronne impériale ; il veut aussi les provinces françaises que possédaient ses aïeux, la Normandie, le Poitou, la Guienne ; il voudrait plus encore : ses prédécesseurs, Henri V et Henri VI, avaient été rois de France ; il veut l'être comme eux, se jette pour cela dans une coalition contre François Ier, et reçoit, en qualité de roi de France, le serment de fidélité du connétable de Bourbon.

Que si nous revenons à François Ier et, nous plaçant à un autre point de vue, le considérons dans son gouvernement, dans son administration, que voyons-nous ? Un prince moins occupé de ses affaires que de ses plaisirs, prodiguant les hommes et l'argent dans cette folle expédition du Milanais, qu'il sut conquérir et ne sut jamais garder, confiant la con-

duite de ses armées à des chefs inhabiles et dont le seul mérite à ses yeux était d'être les frères de sa maîtresse, tranchant du despote avec le Parlement qui aurait pu modérer sa témérité ou conseiller sa prudence, et immolant en un moment dans son concordat avec Léon X ces libertés de l'Eglise gallicane que, dans les âges antérieurs, les esprits honnêtes avaient si longtemps réclamées et qui étaient enfin sorties au xve siècle des déchirements du schisme. On a dit de François Ier que c'était un cœur chevaleresque. En amour, peut-être, mais non pas en morale. De quel nom qualifier la conduite d'un prince qui, pour obtenir sa liberté, adhère à toutes les conditions que lui impose son ennemi, jure publiquement de les remplir par le traité de Madrid, et, la veille, signe un acte où il se délie par avance de l'obligation d'y satisfaire? Certes, ce n'était pas de l'exemple de son aïeul, le roi Louis IX, qu'à cette heure s'inspira François Ier, de ce roi qui poussait jusqu'à la déraison les scrupules de conscience et restituait au roi d'Angleterre des provinces que Philippe-Auguste avait injustement ravies!

A côté des parties du livre de M. Mignet qui nous offrent ces attristants tableaux, il en est, on doit le dire, qui font naître des impressions tout autres, telles que le chapitre consacré à la *Captivité de François Ier*. Cette captivité mettait la France en péril. Charles-Quint, pour céder son prisonnier, exigeait qu'on lui livrât une partie du royaume et pensa même un moment à revendiquer le royaume tout entier. Dans cet instant critique, ni la régente, mère du roi, ni la nation, « ne perdit le cœur ». La duchesse d'Angoulême, interprète des sentiments du pays, fit savoir à l'empereur que, s'il voulait traiter de la rançon du roi, on prêterait l'oreille à ses propositions ; « mais, quant à céder un seul pied de terre, la France n'était pas assez bas pour le faire, et le royaume était prêt à se défendre, quoique le roi fût prisonnier. » En même temps, on prit toutes les mesures que commandait la situation. « Le royaume, écrit M. Mignet, seconda la régente avec un accord tout à fait inusité et par un patriotisme jusqu'alors inconnu dans des circonstances semblables. Il fut ému sans être découragé, et l'agitation ne ne le jeta point dans la désobéissance. Pour la première fois, la royauté affaiblie obtint la fidélité qui ne s'accordait auparavant qu'à la royauté puissante. La France, unie et soumise, ressemblait à une vraie nation qui sent, pense, agit avec ensemble et que la vue de l'intérêt public conduit à des résolutions communes. On se serra autour de ceux qui, soit au centre, soit aux extrémités du pays, étaient investis de l'autorité royale. » Partout, à Paris, qui donna l'exemple, comme dans les provinces, l'entente fut la même; partout on s'unit pour se défendre, et ce patriotisme ferme et ardent, qui alla émouvoir un moment François Ier jusque dans sa prison, ne fut pas une des moindres causes qui mirent un frein aux prétentions menaçantes de Charles-Quint. Plus d'une fois, depuis cette époque, la France a donné un semblable exemple de constance et de patriotisme, et alors que, la jugeant par les maîtres qui ont régné sur elle, on était porté à la croire abaissée ou corrompue, il a suffi de quelque malheur public pour montrer au grand jour les vertus généreuses qu'elle cachait dans son sein.

FÉLIX ROCQUAIN.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Messieurs les *reporters* auront du mal à nous faire prêter une oreille bien attentive à leurs récits des fêtes municipales de Londres.

Nous connaissons Mansion-House et Guildhall comme notre poche, à force d'avoir assisté au banquet annuel du lord-maire. Que de fois n'avons-nous pas vu défiler devant nous la procession d'installation du premier magistrat de la cité avec ses antiques carrosses dorés traînés par des chevaux caparaçonnés, ses aldermen en robe rouge et en vaste perruque à marteaux, ses hérauts, ses massiers, son porte-glaive, ses trompettes et ses timbaliers !

Le lord-maire d'ailleurs a bien voulu prendre la peine de venir lui-même, suivi de son personnel, nous donner à Paris le plaisir de cette exhibition. Gog et Magog y manquaient, mais à son prochain voyage le lord-maire se fera suivre de ces deux géants. Qui sait même s'il n'obtiendra pas de la corporation des poissonniers, de la corporation des tailleurs et de la corporation des épiciers, l'autorisation de transporter à Paris les services de vieille argenterie dont les journaux nous ont fait de si magnifiques descriptions, pour en orner sa table le jour où il recevra de nouveau le préfet de la Seine à l'hôtel de Hollande ?

Des gens qui se disent très au courant des choses d'Angleterre affirment, il est vrai, que Gog et Magog ne sauraient passer le détroit sans une autorisation expresse de la chambre des Communes, qui l'a constamment refusée jusqu'ici. S'il faut un bill, le lord-maire l'obtiendra. Le parlement de la joyeuse Angleterre ne peut rien refuser à un boute-en-train comme ce magistrat magnifique et hospitalier.

II

Pour en revenir aux dernières fêtes municipales de Londres, il va sans dire que la France, à en croire ses *reporters*, y a joué le principal rôle dans la personne du préfet de la Seine et du préfet de police. C'est une vieille habitude que nous avons et à laquelle nous ne pouvons, à ce qu'il paraît, renoncer, que de nous adjuger les honneurs de toutes les solennités auxquelles on nous invite. Ainsi notre ambassadeur aurait, d'après les *reporters*, émerveillé tout le monde par la pureté de son accent anglais et par la correction de son style; on croyait en l'écoutant, assurent les *reporters* qui s'y connaissent, lire du Macaulay ou du Gladstone. Qu'un ambassadeur français parle couramment la langue du pays auprès duquel il est accrédité, il y a là en effet de quoi exciter l'étonnement, mais je ne vois pas trop pourquoi nous ferions avec messieurs les *reporters* un si grand mérite à M. le préfet de la Seine d'avoir seul improvisé son discours.

L'improvisation est une habitude nationale en Angleterre ; les convives du lord-maire, Hollandais, Suédois, Belges, Italiens, appartiennent à des pays où l'on improvise couramment, et s'ils n'ont pas cru devoir se laisser cette fois aller au hasard de l'inspiration, c'est que ce n'est point l'usage

dans les solennités du genre de celle dans laquelle ils devaient prendre la parole.

III

Le discours du préfet de la Seine a été improvisé, je veux bien le croire, puisque les *reporters* l'affirment, mais il est pensé comme un discours écrit. Rien de plus régulier, de plus calme, de plus léché que ce discours improvisé entre la poire et le fromage, et rien de plus rempli de ces généralités à la française qu'il suffit de piquer d'une épingle pour les dégonfler. Je n'en veux citer qu'une : « Des fêtes de ce genre contribuent puissamment à raviver la vie municipale ».

Eh bien non! le lord-maire de Londres donnerait à dîner tous les mois à tous les lords-maires de l'univers que la vie municipale resterait partout ce qu'elle est, et j'estime, pour m'en tenir à la France, qu'une simple loi rendant à la commune de Fouilly-les-Oies le droit de nommer elle-même son maire ferait plus pour ranimer la vie municipale chez nous que tous les festins de Mansion-House, leur menu fût-il servi dans la vaisselle plate des épiciers, des tailleurs et des poissonniers.

IV

Le journal *la France* a publié l'autre jour le *dossier politique* de M. Buffet, c'est-à-dire le tableau chronologique de ses palinodies.

M. Buffet a commencé par être républicain en 1848. Il voulait la république « non point comme une de ces expériences que l'on essaye sans grand souci du succès, et avec la pensée de s'arranger très-bien d'un échec, mais avec la volonté énergique, bien arrêtée, de la faire réussir, de se dévouer à cette grande œuvre, corps et biens. » L'empire était proclamé quelques années après, et il traitait d'odieux le simple soupçon de nourrir une arrière-pensée quelconque contre « le serment que j'ai prêté, obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur ».

Le gouvernement impérial avait déclaré que les réunions seraient autorisées toutes les fois qu'elles auraient pour objet la discussion des conditions d'une association industrielle ou le choix d'un gérant, M. Buffet s'écrie : « Sont-elles donc moins nécessaires pour les électeurs lorsqu'ils ont à choisir les mandataires qui doivent participer en leur nom à la discussion des grandes affaires du pays »? Et l'autre jour M. Buffet voulait que l'entrée des réunions pour discuter les candidatures fût interdite au candidat lui-même.

V

« Je considère, » disait M. Buffet au Corps législatif. « la presse comme l'auxiliaire nécessaire de la tribune, » et aujourd'hui M. Buffet maintient l'état de siége dans la moitié des départements français et regrette de ne pouvoir l'appliquer aux autres. Il considère l'état de siége comme l'auxiliaire nécessaire d'un bon gouvernement, et il ne consentira jamais à s'en priver.

M. Buffet s'écriait en répondant à M. Granier de Cassagnac : « Pour tout homme qui réfléchit, la presse est véritablement la garantie des autres garanties. » M. Buffet refuse à l'heure qu'il est à cette garantie des garanties, la simple garantie d'une loi.

Il y a six grandes colonnes de citations du même genre ; celles que je donne suffiront, je pense, à édifier le lecteur.

VI

La France a la candeur d'ajouter en terminant son petit travail : « L'homme qui désavoue ainsi au pouvoir les principes qu'il a professés dans l'opposition n'obtiendra jamais l'autorité indispensable au chef du gouvernement. »

Cela serait vrai en Angleterre, en Italie, en Suède, en Danemark, en Portugal, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, etc. Il n'y a que deux pays en Europe où cela est faux : la France et l'Espagne.

C'est humiliant, mais que voulez-vous? il faut bien se résigner.

VII

La France me condamne, la France me dégrade, la France ne veut plus entendre parler de moi, se dit Bazaine ; allons servir ailleurs. Un chapeau à plumes avec n'importe quelle cocarde, deux grosses épaulettes, une écharpe autour des reins, une épée au flanc, et me voilà parfaitement réhabilité. A quel gouvernement offrirai-je mon épée? A l'Espagne, à l'Italie, au Portugal, à l'Autriche, à la Russie? Je n'ai que l'embarras du choix.

L'Espagne, — ce n'est pas flatteur pour elle, — a obtenu la préférence. C'est au gouvernement de Madrid que Bazaine s'est adressé d'abord après sa fuite des îles Sainte-Marguerite. « *A la disposicion de usted*, » a-t-il écrit au maréchal Serrano. Bazaine s'adressait mal. L'Espagne est la terre la plus fertile en généraux qui soit dans l'ancien monde ; elle en produit trois fois plus qu'il ne lui en faut pour sa propre consommation ; elle en exporterait des centaines par an sans que sa production en parût affaiblie. Serrano lui répondit : « Je n'ai besoin de vous ni de personne, *va usted con dios*. »

VIII

Voilà, pensa Bazaine, une réponse qui sent la révolution d'une lieue. On voit bien que ce pays-ci est encore en république ou en semi-république ; les esprits sont farcis de préjugés révolutionnaires. Attendons le rétablissement de la monarchie et de l'ordre. Un roi me comprendra mieux.

La première chose que le roi Alphonse, treizième du nom, apprit en rentrant dans sa capitale, c'est que Bazaine s'était déjà présenté au palais pour lui offrir son épée. Le roi répondit : « Qu'on lui dise que je n'y suis pas et qu'il se trompe d'adresse. La reine Isabelle, mon auguste mère, m'a bien dit qu'il fallait être coulant avec les généraux espagnols et ne pas rechercher sur leurs états de service combien de gouvernements ils avaient tour à tour fondés et renversés ; passe

encore pour les traîtres passés et futurs qui m'entourent; ils sont Espagnols, ils représentent un produit naturel du sol; mais qu'ai-je à faire de traîtres étrangers? Mes généraux lâchent les gouvernements, mais on ne peut reprocher à aucun d'eux d'avoir livré des places fortes à l'étranger. »

Bazaine, se voyant consigné à la porte d'Alphonse XII, se consola en songeant qu'il aurait dû s'attendre à ce qui lui arrivait, qu'Alphonse XII n'était après tout qu'un roi constitutionnel, entaché d'usurpation et de révolution, peu propre par conséquent à apprécier l'honneur que lui faisait un homme comme lui en lui offrant son épée. Mais à quoi bon, se dit-il encore, m'exposer à des camouflets de la part des souverains plus ou moins révolutionnaires assis sur les trônes du midi et de l'occident?

IX

Il y a dans le nord un monarque absolu gouvernant un des plus grands empires du monde, peu susceptible de se laisser aller aux préoccupations mesquines de ses bons frères, et dont les armées ont eu très-souvent, dans les temps passés, des généraux d'origine étrangère à leur tête. Celui-là n'hésitera pas, j'en suis sûr, à accepter mon épée. S'il faut d'ailleurs faire quelques concessions à l'esprit national, je les ferai : « Le feld-maréchal Bazainoff », cela n'aurait pas trop mauvais air au bas d'un ordre du jour.

Les journaux nous ont donc appris ces jours-ci que Bazaine s'était rendu à Copenhague pour prier le roi de Danemark de vouloir bien se charger de présenter son épée au czar. Le roi de Danemark, qui est un fort galant homme, a déclaré qu'il ne toucherait pas du bout des doigts à un objet pareil, et qu'à coup sûr le czar aurait la même répugnance, et il a prié qu'on ne lui parlât plus de Bazaine et de son épée.

On a prétendu que l'homme de Metz, repoussé par tous les souverains de l'Europe, avait pris le parti de s'offrir à ceux de l'Asie, en commençant par le sultan de Zanzibar, mais que ce souverain ayant fait un signe de dégoût en entendant prononcer son nom, Bazaine renonçait à entamer de nouvelles négociations avec les monarques asiatiques et qu'il se rejetait sur les potentats africains. On apprend par les derniers arrivages du Sénégal qu'il offre son épée au sultan des Niams-Niams.

X

Il est fort dur de mourir, quoi qu'en disent les stoïciens, et je trouve par-dessus le marché qu'on ne fait rien pour atténuer, adoucir, mitiger ce que la pensée de la mort a de foncièrement désagréable.

Il y a des gens, par exemple, et j'en suis, à qui la perspective de pourrir en terre, pour dire crûment les choses, déplaît souverainement, et à qui, par contre, celle d'être brûlés sourit assez.

— Faites-vous donc brûler, me dira-t-on.

— Cela n'est pas si facile qu'on se l'imagine. Il faut d'abord que je m'assure que cela ne déplaira point à l'Église catholique. Pour peu que cela lui déplaise, le gouvernement s'opposera à ma crémation, ou bien il l'entourera des formalités les plus blessantes et les plus humiliantes pour m'engager à y renoncer.

Supposons que je m'en tire avec l'Église catholique, j'aurai ensuite affaire à M. Buffet. Si je prétends répandre en France l'usage de la crémation, je serai bien obligé de créer une Société de crémateurs. Montrez-moi vos statuts, me dira le vice-président du conseil, voyons si sous ce prétexte inoffensif : « Brûlez-vous les uns les autres » ne se dissimulerait pas quelque principe anarchique et contraire au repos de la société, et si sous ce titre : *Société nationale de crémation*, ne se cacherait point une de ces sociétés secrètes qui essayent en vain d'échapper à mon œil de lynx.

Non, je n'essayerai pas de fonder une société quelconque dans un pays où il dépend d'un préfet de transformer du jour au lendemain en société secrète la première société venue, fût-ce celle des *Antiquaires de Pézénas*. La France est d'ailleurs essentiellement un pays de routine, la crémation n'y a nulle chance de succès. Parlez-moi de l'Italie, au contraire; c'est le pays crémateur par excellence. Milan va bientôt appliquer à l'absorption du cadavre la seule méthode capable de jeter un peu de charme et de gaieté sur cette opération. L'emplacement où sera construit l'autel crématoire est désigné; les travaux commenceront bientôt et ils seront menés avec la plus grande activité; déjà les marbriers fabriquent des urnes à l'usage de ceux qui éprouveront le besoin de léguer leur cendre à quelque personne chère. Puisse un jour la mienne, enlevée par Zéphyre à l'autel crématoire, être dispersée par le vent comme une légère fumée!

XI

Quoi! pas un coup de canon, pas un mât de cocagne, pas un lampion, et nous venons d'inaugurer une Constitution nouvelle!

C'est le 2 août qu'elle a été votée par l'Assemblée nationale tout entière moins les bonapartistes, les quelques légitimistes vulgairement connus sous le nom de chevau-légers, et dix hommes à principes qui ont sur la manière de rédiger les constitutions des règles dont on ne saurait s'écarter sans violer les plus augustes traditions. Le législateur, pour les hommes à principes, est un personnage auguste vêtu d'une robe de lin, orné d'une barbe blanche, le front ceint d'une couronne de laurier, qui burine sur des tables d'airain les sages préceptes que d'après les conseils des dieux ils convertissent en lois à l'usage du genre humain.

Quelques-uns de ces hommes à principes vont même jusqu'à prétendre qu'une bonne constitution ne peut être confectionnée sur la terre. M. Wallon, en bonne règle, aurait dû monter au sommet de la butte Montmartre et recevoir la constitution des mains de Montesquieu ou de Jean-Jacques Rousseau au milieu des tonnerres et des éclairs. La constitution du 2 août n'ayant été ni rédigée par un législateur à robe de lin, ni promulguée aux éclats de la foudre, est comme nulle et non avenue aux yeux des hommes à principes qui, au nombre de dix, ont protesté contre le mépris dans lequel l'Assemblée de Versailles a laissé tomber les règles acceptées de tout temps et par le genre humain tout entier en matière de fabrication de constitution.

Que diraient cependant les dix si ce je ne sais quoi, dans lequel Moïse, Manou, Solon, Lycurgue, Minos, Mentor, auraient, aussi bien que MM. Madier Montjau, Louis Blanc, Martin Bernard, etc., refuse de reconnaître une constitution, allait durer plus longtemps que tous les pactes fondamentaux (vieux style) que les disciples de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau ont rédigés depuis trois quarts de siècle à l'usage de la France ?

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

La voilà donc terminée cette longue session qui a tant lassé la France par ses péripéties et ses incertitudes! Elle laisse néanmoins après elle un résultat considérable : la république, fondée dans la première partie de la session, est définitivement organisée à la clôture des travaux législatifs. Rien ne peut affaiblir la portée de ce fait; on essayera de le diminuer et de le tourner; il subsiste et portera toutes ses conséquences. Voilà pourquoi, dans la mémorable séance du lundi 2 août, malgré tous les sujets d'inquiétude et de mécontentement que la politique ambiguë du vice-président du conseil avait multipliés, tout le parti républicain éprouvait une joie patriotique ; elle était visible sur les traits de l'illustre garde des sceaux, qui, d'ailleurs, l'exprimait chaleureusement. Il voyait enfin terminée l'œuvre à laquelle il s'était consacré tout entier et à laquelle il avait fait tant de sacrifices, dévorant les plus cruels ennuis, parmi lesquels il comptait sans doute en première ligne les éloges impitoyables dont on le couvrait alors qu'on cherchait à couvrir sous ces fleurs perfides la réalité d'un dissentiment que le patriotisme contraignait à dissimuler afin que la tâche constitutionnelle s'achevât en temps utile. Depuis qu'elle est accomplie, la liberté d'action est plus grande pour le parti républicain comme pour ses chefs, et il saura bien le montrer au jour favorable.

Nous l'approuvons très-fort d'avoir pensé que ce jour favorable n'était pas encore venu, et que ce n'était pas à la veille des vacances qu'il fallait provoquer le grand déchirement. Quand on revient auprès de ses électeurs en leur rapportant le régime républicain décidément constitué et organisé, on a le droit de leur demander encore un peu de patience, afin de ne pas compromettre les résultats essentiels que l'on vient d'acquérir. Les raisons qui commandaient la réserve au moment de la séparation étaient tellement décisives, que nos adversaires n'ont pas assez de railleries pour notre sagesse. C'est un moyen pour eux d'épancher leur bile et de venger leur déception. En voyant à quel point la politique prudente que le parti républicain a suivie les irrite, on peut voir combien elle est sage. Le discours de M. Laboulaye à la dernière réunion du centre gauche suffit à prouver que cette sagesse n'est pas de la faiblessse; il contient un sérieux avertissement au cabinet et constate cette union des gauches qui a été l'instrument de salut pour le pays, et que nous ne laisserons ni briser ni émousser. Les conditions qui peuvent seules permettre aux gauches de maintenir honorablement le cabinet sont développées avec une mâle éloquence, qui est le langage des résolutions fermes et invariables : fixation prochaine des élections générales, abolition de l'état de siége, épuration de l'administration dans le sens constitutionnel, voilà ce que réclame l'honorable président du centre gauche pour assurer le franc jeu de la lutte électorale, sans lequel tout est tromperie, fraude ou violence.

Les journaux du centre droit impénitent font des gorges chaudes à la lecture de ce discours. *Sunt verba et voces*, disent-ils à tour de rôle. Les mots les plus fiers qui n'ont pas été portés à la tribune ne font, à les croire, que frapper l'air inutilement. Et pourtant n'avons-nous pas vu les programmes du centre gauche élaborés dans cette modeste salle des Réservoirs qui a assisté à tant de délibérations solennelles, triompher plus tard au Parlement et s'imposer à une majorité hostile qui ne déteste rien tant que ces républicains de raison sur lesquels elle avait compté pour faire le coup monarchique ? N'est-ce pas dans cette petite chambre que le noyau du nouveau parti républicain s'est formé avec les Rivet, les Féray, les Casimir Périer, les Duchâtel, les Rémusat, et tant d'autres représentants des classes conservatrices et libérales ? N'est-ce pas là que la tentative de la fusion, se croyant déjà sûre de la victoire, est venue mourir piteusement devant cette simple déclaration de M. Léon Say : « Nous ne voulons pas de la revanche de 1789 ! » N'est-ce pas encore de cette chambre basse qu'est sortie la proposition Périer, devenue aujourd'hui la loi et le salut du pays ?

Sans doute on y a enregistré plus d'une défaite, mais on n'y a connu ni emportement ni défection. Il n'est donc pas raisonnable de traiter avec dédain le nouveau manifeste qui y a rencontré un assentiment si chaleureux et si unanime. Son sens est clair : il déclare au nom du parti républicain qu'il entend que la Constitution, une fois votée, soit logiquement appliquée, et qu'après avoir contenu ses justes ressentiments pour arriver à ce résultat considérable, il est désormais fermement décidé à en presser les conséquences sans supporter plus longtemps une politique à double face qui n'use du pouvoir que pour compromettre et détruire en détail ce qui vient d'être accepté en principe et en bloc.

On verra bientôt si ce sont là des phrases destinées à leurrer l'impatience des électeurs, et si le centre gauche s'en tiendra à une opposition platonique au cas où M. le vice-président du conseil continuerait son jeu de bascule.

Rien de plus audacieux que les railleries du *Français* à l'égard du discours de M. Laboulaye. Il n'a pas cessé de provoquer les gauches au combat parlementaire et, maintenant que l'arène est fermée, il abonde en épigrammes qu'il croit plaisantes sur l'excès de prudence des républicains. Que n'avez-vous parlé à la tribune en temps opportun ! leur dit-il sur tous les tons. Pourquoi M. Laboulaye et ses amis, qui se plaignent du maintien de l'administration du 24 mai, n'ont-ils pas formulé leur mécontentement dans un ordre du jour motivé lorsque M. Buffet a fait son fameux manifeste qui disait à sa manière : « Nous ne céderons pas une pierre de notre forteresse réactionnaire et nous ne sacrifierons pas un seul de ses gardiens ! » Vous parlez de l'état de siége : que n'avez-vous provoqué le débat sur le rapport de M. Pascal Duprat ? Ainsi du reste.

Vraiment *le Français* croit ses adversaires trop naïfs, et surtout il oublie de se relire lui-même. Dans son numero du 23 juillet, il insérait sur la politique de ses patrons un article du *Journal de Bruxelles* dont il garantissait les informations pour le fond des choses. D'après cet article, M. Buffet, arrivé au pouvoir, n'avait eu qu'une intention, c'était de briser le plus tôt possible la majorite du 25 février qui l'y avait porté. « Ce qu'il désirait, lisons-nous dans *le Français*, c'est qu'immédiatement une partie des gauches retirât son parti au ministère afin qu'il fût bien établi que le ministère ne leur devait rien. » C'est dans ce but que, pouvant choisir à droite un ministre qui eût voté la Constitution du 25 février, M. Buffet préféra un ministre qui l'eût repoussée pour faire de M. de Meaux une vivante provocation contre le parti républicain : rôle auquel il était merveilleusement approprié. M. Buffet, toujours d'après le *Journal de Bruxelles* cité par *le Français*, ne se donna point de relâche qu'il n'eût atteint son but, soit par les encouragements donnés à la politique réactionnaire, soit par son langage amer et hautain à la tribune. Briser le faisceau républicain en amenant des débats ardents et prématurés, c'était tout son jeu. *Le Français* le reconnaît avec le *Journal de Bruxelles* et, après cet aveu dépourvu d'artifice, il s'étonne de ce que les gauches ne sont pas venues docilement donner dans le panneau ! Voici le piége que nous vous tendons, leur dit-il. Nous y allumons une lanterne pour qu'il ne vous échappe pas. Aurez-vous bien la lâcheté de vous refuser à vous y précipiter, alors que nous avons tout si bien préparé pour vous y prendre et vous y perdre !

La conscience publique jugera cette misérable politique aussi étroite que provoquante et marquée au coin des influences qui ont prévalu dans le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Pauvre habileté que celle qui consiste à vouloir reprendre par la duplicité ce qu'on a eu l'air d'accorder au pays ! Toutes ces finesses, heureusement cousues de gros fil blanc, n'aboutiront qu'à la confusion des nouveaux coalisés. Ils ont beau faire un marchandage des sénatoreries inamovibles, sans reculer devant les alliances bonapartistes, ils en seront pour leur honte et leurs intrigues. Le centre gauche leur a montré une fois de plus qu'il ne s'y prêterait jamais, et qu'il ne se séparerait pas de ses fidèles alliés. Cette détermination, dont la fermeté a toujours déjoué les calculs de droite, aura encore le même effet, et au retour de ces trop longues vacances, le parti républicain, plus que jamais uni, pourra marcher rapidement au but ; fort de l'assentiment du pays, il montrera que s'il refuse la bataille quand elle pourrait être une surprise, il sait l'offrir à son heure et aussi la gagner.

E. DE PRESSENSÉ.

Nous voici entrés, comme disent les gens de mer, dans *la morte eau;* mais ce sera pour peu de temps. L'heure du repos n'est point venue, si tant est que cette heure-là doive sonner jamais dans la vie politique d'un peuple soucieux de sa dignité. Nous avons de nouveaux combats à livrer, ou plutôt nous avons à continuer dans le pays la campagne commencée dans l'Assemblée. Nos députés, en se séparant, ont poussé ce grand cri d'espoir et de confiance : *Vive la république !* Il faut que ce cri-là soit entendu dans toute la France, non pour le plaisir d'une acclamation bruyante et vaine, mais afin que le pays sache bien que cette fois il y a un gouvernement, que ce gouvernement a pour lui la loi, la force, le présent, les présomptions de l'avenir, et que ceux qui disent le contraire sont des perturbateurs.

Il y a des gens qui ont trouvé puérile cette manifestation des députés républicains. Naturellement ce sont les mêmes qui criaient le plus haut jadis, à l'issue de toutes les solennités nationales : *Vive l'empereur !* ou : *Vive le roi!* Ce cri-là, paraît-il, n'était point puéril du tout ; seul le cri de : *Vive la république !* est un cri enfantin, tout à fait oiseux. La République n'a pas besoin d'être acclamée ni proclamée, les acclamations ne la feront pas vivre si elle est condamnée à périr de mort violente, de même qu'elle se passera fort bien d'être proclamée si elle est vigoureusement et durablement constituée.

Ainsi raisonnent les philosophes, les sages ; nous ne voudrions point leur causer d'ennui. Nous ne prétendons pas que le cri de : *Vive la république !* ait en soi une vertu magique ; il ne contient aucune incantation, ce n'est pas une formule de sorcellerie noire, blanche ou même rouge, et nous consentirions, pour notre part, à nous passer de ce cri-là, si nos adversaires mettaient moins de zèle à nous l'interdire. Il faut bien cependant que le gouvernement légal d'aujourd'hui ait le droit d'être nommé, invoqué, salué, comme l'ont été les différents régimes qui l'ont précédé. Il faut qu'on sache en France qu'il est permis de crier : *Vive la république !* comme il l'était jadis, sans que la paix publique courût pour cela aucun péril, de crier : *Vive le roi !* et *Vive l'empereur !*

Pour notre part, dans le cas actuel, sans vouloir y insister plus que de raison, nous ne méprisons nullement la manifestation toute imprévue et spontanée des députés républicains. Elle nous aidera à patienter, en attendant ce *Domine salvam fac rempublicam* qui prendra bientôt définitivement sa place — la première — au rang des prières publiques.

Crier a donc son mérite quelquefois, chanter n'est pas mal non plus, à la condition que cela ne cause point de peur aux gens paisibles ; prier est toujours bien. Mais il n'en faut pas moins agir.

L'action et la progagande des républicains ont leur programme tout tracé, pour ces trois mois de vacances, dans le beau et grand discours de M. Laboulaye. Nous y avons, pour notre part, distingué avec une complaisance particulière ce qui a trait à l'indissoluble union des trois gauches. Il était bon, utile, que cette union fût affirmée et attestée d'une manière solennelle au moment de la séparation de l'Assemblée. Tous ceux qui ont mené d'un commun accord, et au prix de sacrifices ou de concessions réciproques dans le parlement, cette mémorable campagne du 25 février, doivent garder cette même attitude et ce même groupement de leurs forces pour comparaître devant le pays. Ce qui a été commencé dans l'enceinte du palais de Versailles doit être continué, comme nous le disions plus haut, dans les départements. Union de toutes les gauches, alliance des gauches avec cette fraction du centre droit libéral qui est venu à la république, tel est le mot d'ordre.

Non-seulement nous pensons que la continuation de cette commune et très-salutaire action est possible durant les va-

cances, mais nous croyons encore que les facilités de l'accord seront plus grandes qu'elles ne l'ont été précédemment. A Versailles le centre droit libéral, qui s'est bien montré dans une circonstance décisive (on ne l'oubliera pas), était sans cesse repris par les vieilles attaches, par je ne sais quel respect humain mal placé, surtout par l'habitude de voter avec les droites dans toutes les questions qui n'étaient point essentiellement d'ordre constitutionnel. On se retrouvait sans cesse sur le terrain de la réaction administrative, de la réaction cléricale.

Il n'en sera plus ainsi dans les départements. Là il n'y aura plus, durant les trois mois que nous allons traverser, qu'une grande et unique question : la question constitutionnelle, transformée en question électorale. Il ne s'agira plus d'être pour ou contre la liberté de l'enseignement supérieur, pour ou contre la décentralisation, mais de prendre part dans la querelle de la dissolution et de la permanence et en même temps de choisir entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste. Ceux qui ont voté sincèrement la constitution républicaine devront être pour la dissolution à bref délai; ceux qui voudront être réélus comme députés républicains seront tenus d'opter pour celle des deux formes de votation qui facilite le mieux le groupement et le triomphe des forces républicaines ; ils seront partisans du scrutin de liste plus ou moins mitigé. Au retour, les engagements seront pris, les paroles données et reçues, les listes dressées, la victoire assurée : tel est le programme et tel doit être le résultat de cette campagne de trois mois.

Il sera utile, pour en assurer le succès, que les chefs et les membres les plus influents des divers groupes constitutionnels se réunissent à Paris avant l'époque de la rentrée, afin de se concerter et de fixer dans un travail et dans une décision d'ensemble ce qui aura été fait et préparé d'une manière un peu disséminée dans les départements.

La question électorale est triple : nomination des soixante-quinze sénateurs élus par l'Assemblée, élections sénatoriales ordinaires, élection des députés. Et cependant on ne peut arriver à l'entente qu'en établissant une sorte de système de compensation entre les diverses candidatures. Cette triple question devra être résolue en quelque sorte d'un seul coup ; la solution ne sera point des plus aisées, il faut le reconnaître, parce qu'il sera difficile de donner en même temps satisfaction à tous les droits acquis et à toutes les ambitions dont le concours paraîtra utile. La discipline du parti républicain sera très-nécessaire à ce moment-là. Après avoir agi dans les divers départements, chacun chez soi, sinon chacun pour soi, il conviendra de savoir obéir et de se laisser gouverner ; la victoire définitive est à ce prix.

Nous n'avons fait que montrer ici l'une des faces de la tâche multiple que les républicains auront à mener à bien d'ici au 4 novembre. Mais il est évident que tout ne se bornera point à faire des choix de candidats et à dresser des listes. Le pays a besoin, lui aussi, d'être discipliné, éclairé, tour à tour retenu et stimulé. En face de nous, nous avons toujours un ennemi, qui est l'empire.

Si la constitution était servie et défendue par des fonctionnaires républicains, dirigés par un ministère non hostile à la République, nous pourrions laisser faire, laisser dire, et mettre notre confiance dans la loi et dans la force des institutions établies. Mais nous ne saurions oublier que l'administration, depuis le 24 mai, est « gangrenée de bonapartisme », comme l'a dit énergiquement M. Gambetta ; nous ne saurions oublier que l'état de siége, d'ordinaire assez indulgent pour les divers organes de la presse anticonstitutionnelle, est sans pitié pour la presse républicaine, dès que celle-ci donne prise. Nous ne luttons pas à armes égales. La constitution est bafouée, ridiculisée, on affecte publiquement de ne la point prendre au sérieux, en alléguant spécieusement la clause de révision. Enfin le parti républicain, collectivement, est chaque jour outragé, calomnié. Une telle situation commande une grande vigilance, un zèle de toutes les heures.

Il est nécessaire que la propagande républicaine tienne tête partout. A ceux qui accuseront la république d'être la révolution, nous opposerons le spectacle de la parfaite union du centre droit libéral, du centre gauche et de toutes les gauches se concertant en vue des élections. Quant aux outrages, aux calomnies, il y a désormais des textes pour y répondre : tout n'est point dit sur les révélations du rapport Savary, la France ne les connaît point encore assez. Il faudra achever sur ce point son éducation et lui faire enfin savoir que les mêmes gens qui ont attiré chez nous l'étranger ont mis ensuite leurs mains dans celles des combattants de la Commune.

HENRY ARON.

Histoire de la Bretagne républicaine, par M. CH.-M. LAURENT. 1 vol. in-8°, Lemerre. — Le public ne connaît les Bretons que comme royalistes ; Bretagne est, pour une foule de gens, synonyme de réaction. Peu savent et peu voudront croire que la plus belle page de l'histoire de la Bretagne moderne est une page républicaine.

Voici les principaux points traités dans l'ouvrage de M. Laurent :

Le Parlement et la royauté. — Les paysans bretons avant 1789. — Les députés bretons aux états généraux et à l'Assemblée nationale. — La fédération de Pontivy entre la Bretagne et l'Anjou, point de départ de la grande fédération française. — Soulèvement des paysans contre les nobles. — Le clergé. — Révolte générale des paysans contre la République, à l'occasion de la levée des 300 000 hommes. — Les gardes nationales fédérées de la Bretagne écrasent l'insurrection. — La Bretagne républicaine culbute les Vendéens à Nantes, et en même temps marche sur Paris pour protéger la Convention. — La Bretagne sous la Terreur. — La Chouannerie : Quiberon. — Les corsaires bretons : Surcouf. — La fédération de 1815. — La Bretagne sous la monarchie constitutionnelle. — L'association bretonne pour le refus de l'impôt. — Les journées de juillet à Nantes. — La révolution de 1848. — Le second empire. — La Bretagne dans la guerre de 1870-1871. — Du fédéralisme et de la décentralisation.

Les Plaidoyers civils de Démosthène sont un des monuments les plus intéressants de l'antiquité grecque. Ils font connaître la société athénienne dans ses détails les plus intimes, en même temps qu'ils nous fournissent des modèles d'éloquence judiciaire. Les éditeurs E. Plon et Cie viennent d'en faire paraître une traduction par M. Rodolphe Dareste, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien président de l'Ordre. Le traducteur a joint à son travail des arguments et des notes qui expliquent les points de droit discutés par l'orateur et permettent de suivre le raisonnement. Il rend ainsi accessible à tout le monde la lecture de ces plaidoyers, forcement négligée jusqu'à ce jour.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 7 14 AOUT 1875

POURQUOI LE FUTUR SÉNAT SERA RÉPUBLICAIN

Les élections du Tiers-État sous l'ancienne monarchie

I

Si dans quelque quarante ans d'ici un publiciste est amené à parler du mode d'élection de notre Sénat, il est très-probable qu'il en attribuera le choix au goût de l'Assemblée nationale pour l'ancien régime; ce mode a de telles similitudes, en effet, avec celui qui était en usage pour l'élection des députés du Tiers aux états généraux, qu'on pourrait croire qu'il en est une véritable reproduction. Mais nous, les contemporains, nous savons que lors du vote de la loi du Sénat, l'Assemblée ne songeait guère à ce qui se passait autrefois ni surtout à faire des imitations. Aussi les ressemblances ne peuvent-elles être que fortuites, et à peine pourrait-on s'avancer à dire qu'elles sont le produit d'une réminiscence historique du savant auteur de la loi, M. Wallon.

En s'en tenant à l'examen superficiel des deux systèmes, on serait peut-être en droit de croire que nous exagérons; mais il n'en est plus de même si l'on va au fond des choses et si l'on considère tout ce qu'il faut attendre de la pratique : alors la reproduction est complète, ou à tout le moins elle le sera au bout de deux ou trois élections.

Tout le monde sait la façon singulière dont on élisait les députés du Tiers aux états généraux. Pour se faire une opinion à cet égard, il ne faudrait pas s'arrêter à ce qui eut lieu en 1789. En 1789, il y avait cent soixante-quinze ans que les états n'avaient pas été tenus en France; on avait oublié la procédure suivie pour la nomination des députés, le mode de convocation des électeurs; on ne savait plus qu'elles étaient les circonscriptions électorales, quelles personnes avaient droit de vote, etc., etc. Aussi l'embarras était extrême dans les conseils du roi lorsque la réunion des états généraux fut décidée et qu'on dut préparer les élections; la preuve en est dans le nombre infini d'instructions insuffisantes, contradictoires, rendues successivement et appelées à se corriger les unes les autres, qui furent adressées aux administrations et aux officiers du roi pendant le temps qui précéda les élections (1).

A dire vrai, ce n'est que depuis la Révolution qu'on sait exactement ce qui avait lieu pour les états généraux. Nous le devons aux recherches multipliées de MM. Rathery, Thibaudeau, Boutaric, Rœderer, etc., et c'est à ces savants auteurs que nous allons emprunter la description de l'élection du Tiers pour la comparer à celle de nos sénateurs.

II

Sous l'ancien régime, le collége électoral était le bailliage ou la sénéchaussée, selon qu'il s'agit des pays du centre, du nord ou du midi de la France; ce collége électoral se subdivisait en paroisses ou communautés, comme de nos jours le département, notre collége électoral, se subdivise en communes. Alors, comme aujourd'hui pour le Sénat, l'élection était territoriale, en ce sens qu'elle reposait sur les subdivisions locales, abstraction faite de leur importance et du nombre des électeurs.

Un bailliage envoyait d'ordinaire deux députés aux états, quelquefois un seul, quelquefois plus de deux. Le chiffre dépendait de sa prospérité. Les députés étant indemnisés par une taxe spéciale établie sur les habitants, et leurs dépenses ne laissant pas d'être considérables, le bailliage, selon qu'il était riche ou pauvre, regardait plus ou moins à s'imposer les frais d'un ou de plusieurs représentants. Cette taxe, dans les pays d'élections, était établie par les officiers du roi; mais c'étaient les états eux-mêmes des pays d'états qui la levaient dans la province. Nous dirons même, en passant, que ceux-

(1) Voyez *Archives parlementaires*, 1re série, de la page 611 à 672 du tome 1er.

ci[illegible] de cette faculté de payer leurs députés pour [illegible] et leur [illegible], et l'on peut voir par l'exemple suivant que [illegible] de contrôle n'était pas toujours sans sanction. « En 1593, nous dit M. Rathery, lorsqu'Etienne Bernard, député de Dijon, demanda aux états de Bourgogne de voter 15 liv. par jour pour lui et ses collègues pour les dépenses qu'ils avaient faites, il essuya un refus formel, motivé sur ce qu'il « ne leur était rien dû pour la belle besogne qu'ils avaient faite (1). » Nous devons ajouter, à la décharge des états de Bourgogne, que toute la députation de la province avait voté la guerre contre les protestants quand le sentiment du pays entier inclinait à la pacification, et que leur mécontentement était des plus légitimes.

Nos sénateurs n'auront pas à redouter de pareilles disgrâces, puisqu'ils reçoivent leur indemnité des mains de l'Etat; mais en ce qui regarde la fixation de leur nombre par département, elle ne repose sur aucun principe qui permette une comparaison avec le passé. On ne peut pas dire, en effet, que cette fixation dépende du chiffre de la population, puisque le département de la Seine, qui a cinq sénateurs, pourrait former une quinzaine de départements comme celui de la Lozère, des Basses-Alpes ou des Hautes-Pyrénées qui, cependant, en ont chacun deux à nommer. On ne peut pas dire non plus qu'elle soit la même pour tous les départements, quelle que soit leur population, puisqu'un certain nombre ont droit à trois et quatre sénateurs et que la Constitution en attribue cinq au département de la Seine. Cependant le chiffre minimum de deux sénateurs par département nous rapproche, dans une certaine mesure, des anciens états généraux.

III

Lorsque le roi voulait convoquer les états généraux, les lettres étaient adressées aux baillis et sénéchaux du royaume et portaient indication de l'époque et du lieu de la réunion des états. D'ordinaire, il y avait un délai de deux à trois mois entre les lettres et cette réunion (2). Comme les lois complémentaires de M. Dufaure exigent une période électorale d'au moins six semaines pour l'élection des délégués, et un intervalle d'un mois au moins entre la nomination de ces délégués et celle des sénateurs, nous retrouvons pour aujourd'hui ce même délai de deux à trois mois.

Les baillis et sénéchaux signifiaient les lettres de convocation à toutes les paroisses de leur ressort, où elles étaient affichées, publiées à son de trompe et lues au prône; ils indiquaient en même temps le jour où les délégués des paroisses devaient se rendre au chef-lieu du bailliage pour l'élection des députés.

Après la signification de ces lettres et avant le jour de l'élection des députés, le plus souvent un dimanche, sur l'appel des cloches, et à l'issue de la messe ou des vêpres, la paroisse ou communauté s'assemblait. Elle était tenue de se réunir sous peine de voir ses biens saisis (3). La séance avait lieu en plein air ou dans une maison quelconque, sous la présidence du juge, du procureur général ou fiscal, d'un notaire ou d'un notable du lieu (1). On pourrait penser que tout le monde indistinctement avait le droit d'y assister, car on ne trouve aucune exclusion dans les documents actuellement connus.

Dans cette réunion, les habitants arrêtaient ensemble la note des remontrances et des vœux que les députés auraient à exprimer de leur part. Cette note, signée des assistants qui savaient signer, ou seulement des membres du bureau, portait dans le principe le nom de *cédule*, et ce n'est que plus tard qu'on lui donna celui de *cahier* (2).

On avait si à cœur de faire du cahier l'expression sincère et véritable de la volonté de la paroisse, qu'un moyen très-original avait été employé dans un grand nombre de localités. Comme il y avait, surtout à cette époque, une foule de personnes timides et qui auraient redouté de se compromettre, on plaçait, la veille de la réunion, à la porte de la maison commune, un coffre percé d'une fente comme nos boîtes à lettres, et dans lequel, sous le secret de la nuit, on pouvait glisser par écrit les propositions qu'on n'aurait pas osé produire publiquement dans l'assemblée du lendemain. Le lendemain, dès le commencement de la séance, le coffre était ouvert devant l'assistance, son contenu examiné, et, s'il y avait lieu, les propositions qu'il renfermait étaient inscrites au cahier (3).

Dans ces cahiers, on n'inscrivait pas seulement ce qui pouvait intéresser exclusivement la paroisse. Les réformes générales y avaient aussi leur place et souvent on y rencontrait des expressions d'une énergie surprenante; nous en trouvons une dans les *Mémoires* de Beugnot, à laquelle on ne refusera pas ce caractère : c'est le paragraphe final du cahier d'une petite commune voisine de Châteauvillain, dans le bailliage de Chaumont : « Donnons pouvoir à nos députés, disaient les habitants, de solliciter du seigneur roi son consentement aux demandes ci-dessus; dans le cas où il l'accorderait, de l'en remercier, et, dans le cas où il le refuserait, de le *déroiter* (4). »

Lorsque l'assemblée de la paroisse avait dressé son cahier, elle nommait deux délégués; l'élection se faisait par voie de scrutin secret, appel nominal ou acclamation. Le mandat de ces délégués consistait à se rendre au chef-lieu pour procéder à l'élection des députés aux états généraux et à la rédaction du cahier du bailliage. Les délégués de toutes les paroisses devaient se trouver tous ensemble au chef lieu le jour fixé par le bailli, et quiconque y manquait était puni d'une amende (5). La loi actuelle fixe cette amende à 50 francs pour nos délégués communaux.

Si nous nous arrêtons ici pour comparer, on voit que nos sénateurs, comme les députés aux états généraux, doivent être nommés par les délégués des paroisses ou, comme nous disons aujourd'hui, des communes. Les seules différences que nous trouvions sont peu importantes. Autrefois, il fallait deux

(1) Rathery, *Histoire des états généraux de France*, p. 299.
(2) Rathery, *Histoire des états généraux de France*, p. 309.
(3) [illegible] *Histoire des états généraux*, t. II, p. 12, et t. I, p. 75. — *États généraux*, collection Meyer, éd. de 1788, 7e vol., p. 385.

(1) Rathery, *Histoire des états généraux*, p. 313.
(2) *États généraux*, collection Meyer, vol. I.
(3) Bergevin et Dupré, *Histoire de Blois*, t. II, p. 108. — Picot, *Histoire des états généraux*, t. III, p. 330.
(4) Beugnot, *Mémoires*, t. I, p. 117.
(5) *États généraux*, collection Meyer, t. VII, p. 374.

délégués par paroisse; maintenant, il n'en faut plus qu'un et encore pourrait-on dire qu'il nous en faut également deux, puisqu'avec chaque délégué on doit élire un suppléant chargé de le remplacer, pour le cas où il ne pourrait remplir son mandat. Autrefois les délégués étaient nommés par le suffrage universel de la paroisse et porteurs de la volonté formelle de leurs électeurs ; aujourd'hui le délégué est élu seulement par le conseil municipal, et la volonté de la commune ne lui est par spécialement notifiée dans un cahier. Mais ces deux différences, qui peuvent sembler réelles, la pratique saura les effacer, sinon aux premières élections sénatoriales, au moins dans la suite.

D'abord, en raison des attributions électorales que la Constitution donne aux conseils municipaux, ceux-ci ne seront plus exclusivement élus avec des préoccupations d'administation locale : la politique s'y mêlera, la majorité du conseil municipal arrivera ainsi à représenter les opinions politiques de la majorité de la commune, et il en sera nécessairement de même du délégué que ce conseil nommera. Cependant, dans la plupart des communes rurales, si l'on songe aux six semaines de la période électorale et aux relations familières qui existent journellement entre les conseillers municipaux et le reste de la population, on peut affirmer que tous les électeurs de la commune exerceront une pression morale sur le conseil, et que celui-ci arrivera à choisir comme délégué la personne désignée par l'opinion générale.

Pour le cahier, nous serions fort surpris qu'aux deuxièmes élections sénatoriales son équivalent ne fût pas en usage jusque dans la dernière commune de France : douze, seize, vingt, vingt-six conseillers municipaux choisissant pour délégué un de leurs pairs qu'ils connaissent, qu'ils tutoient, comme il arrive presque toujours dans les communes rurales, il serait bien étonnant qu'ils ne lui indiquassent point les conditions que devront remplir les candidats sénateurs. Ces conditions seront plus ou moins détaillées; elles porteront plus ou moins sur des qualités personnelles, ou sur des réformes à demander; mais on peut s'y attendre, à cet égard des recommandations seront données : la première fois, elles pourront n'être que verbales, mais ensuite elles seront écrites et nous aurons le cahier. Qu'on le veuille ou non, il en sera fatalement ainsi : il y a des pentes sur lesquelles on se laisse aller inévitablement.

IV

Mais revenons aux délégués paroissiaux. Ils sont tous arrivés au chef-lieu du bailliage, chacun muni de son cahier.

Ces délégués se réunissaient de suite et formaient une assemblée présidée par le bailli ou par quelqu'un qu'il désignait. Aujourd'hui, la présidence appartient de droit au président du tribunal civil. La première occupation de ces délégués était de fondre les cahiers des paroisses en un seul pour composer le cahier du bailliage. Deux méthodes étaient généralement usitées pour ce travail : tantôt les délégués s'assemblaient dans une même salle et formaient le cahier du bailliage de tous les vœux, remontrances et demandes proposés par la majorité des paroisses; ou bien ils constituaient une commission chargée de rédiger un cahier général sur les cahiers des paroisses, et ce cahier ne devenait celui du baillage qu'après discussion publique entre tous les délégués et acceptation de la majorité.

Dès que le cahier du bailliage était arrêté, on passait à l'examen des candidatures; cet examen était toujours très-sérieux. On réclamait ordinairement des candidats deux conditions essentielles, premièrement du talent, pour qu'ils fussent capables de défendre et bien exposer ce que demandait le cahier; on exigeait en outre qu'ils eussent des influences et des relations, afin de pouvoir faire appuyer auprès du roi ou de ses conseils toutes les réclamations du bailliage.

Voici un spécimen de la formule d'acceptation qu'on avait coutume de leur faire signer lorsqu'ils étaient élus députés : *Nous... avons accepté la charge de procureur spécial des habitants de... en l'Assemblée de Tours* (1583) (1).

Rien que par cette pièce, on voit que les députés aux états généraux étaient les hommes d'affaires de leurs bailliages respectifs, et pas un, soit dans la noblesse, le clergé ou le tiers état, ne se sentait outragé d'un tel rôle. Leur conduite était tracée dans le cahier et ils se conformaient strictement aux instructions qu'il renfermait. On en aura une idée très-claire par les citations suivantes que nous empruntons à M. Rathery.

Charles V en mourant avait aboli les impôts; aussi la première demande adressée au nom du roi aux états généraux réunis à Compiègne en 1382 fut-elle de rétablir les impôts qui existaient sous le règne précédent. La seule réponse que l'avocat du roi, Arnault de Corbie, put obtenir des députés fut qu' « ils se chargeront volontiers de faire connaître à ceux qui les avaient envoyés les demandes du roi puisque leurs pouvoirs ne vont pas au delà, et qu'ils tâcheront de les déterminer à y accéder ». Les députés se rendirent à cet effet chacun dans son bailliage, et quelque temps après ils revinrent trouver le roi à Meaux et à Pontoise ; mais la réponse qu'ils rapportaient était énergiquement négative : *Potius mori quam leventur !* « Nous aimerions mieux mourir que de les laisser lever », avaient répondu les délégués des paroisses (2).

Aux états de 1412, lorsque le roi sollicita des subsides, l'évêque d'Évreux, parlant au nom des états, répondit : *Quant aux subsides qu'ils* (les députés) *n'ont povoir que de oyr et de rapporter* (3)... Et dans ceux de 1576, les députés du tiers auxquels on demandait une aide de 2 millions déclarèrent que bien loin d'avoir mandat pour voter aucun subside, ils étaient expressément *commis* de demander la diminution des charges de toute espèce (4).

Ces exemples, que nous pourrions multiplier par centaines, montrent combien les cahiers étaient formels et quel respect les députés avaient pour la volonté de leurs électeurs. La royauté comprenait si bien qu'il en fût ainsi, que lorsqu'elle rencontrait des états dont le mandat était en opposition avec ce qu'elle voulait, elle autorisait le départ d'un député par bailliage pour aller donner des explications à ses électeurs et rapporter de nouvelles instructions.

---

(1) *États généraux*, collection Meyer, vol. VII, p. 399.

(2) Rathery, *Hist. des états généraux*, p. 107. Voir aussi *États généraux*, collection Meyer, t. IX, p. 17.

(3) Rathery, *Hist. des états généraux*, p. 111.

(4) Rathery, *Hist. des états généraux*, p. 219.

Nous n'avons pas à rechercher ici si nos sénateurs suivront les traces des anciens députés aux états généraux, mais nous ne croyons pas que la conduite des délégués communaux soit sensiblement différente de celle des délégués des paroisses. On peut s'en rapporter à cet égard à l'initiative des comités de département. Ils provoqueront certainement des réunions préparatoires auxquelles tous les délégués pourront prendre part; dans ces réunions il suffira d'un assistant qui mette en avant l'idée d'un cahier, d'un programme commun, pour que l'assemblée s'y rallie; l'idée est trop simple, trop rationnelle, trop pratique, pour n'être pas favorablement accueillie par les délégués communaux.

En ce qui regarde les candidatures, nous croyons également qu'elles seront discutées avec soin. Sans doute ce sera le cahier ou programme qui dictera le choix, mais on peut être sûr que, de tous les candidats qui l'auront accepté, les suffrages se porteront de préférence sur ceux que leur caractère, leur fortune, leur talent, signalent particulièrement à l'attention des délégués.

Il en sera certainement de même au Sénat que dans les anciens états généraux, où les délégués des paroisses envoyaient toujours les hommes les plus considérables de leur bailliage. Sans vouloir nous appuyer sur les états généraux de 1789, qui sont si près de nous, nous rappellerons que ceux de 1576 renfermaient Jean Bodin, Guy Coquille, Pierre Jeannin, etc.; pour les états de Tours de 1468, nous laisserons parler M. Picot : « Sans compter Masselin, l'obscur chanoine du chapitre de Rouen, devenu tout à coup, grâce aux états de Tours, un de nos grands orateurs politiques et auquel nous devons une exacte analyse des travaux de l'Assemblée, que d'hommes, dit-il, dont le nom était connu dans les lettres et dans les sciences! Jean de Cirey, le savant théologien, Jean Meschineau, le poëte du xve siècle, l'écrivain Jean de Villiers et l'astronome Denys de Bar, étaient au nombre des députés. La liste serait trop longue s'il nous fallait citer tous les hommes remarquables envoyés aux états (1). »

VI

On peut reconnaître, après cet examen comparatif entre le système électoral des états généraux et celui du Sénat, que les ressemblances sont frappantes.

Nous pourrions nous en tenir à cette démonstration, mais la curiosité nous pousse un peu plus loin. On a tant dit et tant répété que le Sénat serait la citadelle du parti conservateur et que le mode d'élection employé offrait à ce parti toutes les garanties, que nous sommes presque tenté de rechercher si ces espérances sont fondées et si l'avenir doit les justifier.

On est naturellement amené à supposer que ces deux systèmes électoraux à peu près identiques donneront des résultats analogues, en tenant compte bien entendu de la différence des temps. Or, qu'étaient ces anciens états? Pour en donner une idée indiscutable, nous laisserons de côté ceux de 1789 que des hommes de parti pris peuvent regarder comme une exception qui ne se présentera plus, et nous ne considérerons que les états de 1302, 1355, 1356, 1412, 1560, 1561, 1576, 1588 et 1614.

Si l'on se donne la peine de parcourir le remarquable ouvrage que M. Picot a consacré à ces états généraux (1), et si nous jetons les yeux sur leurs cahiers, on reste émerveillé de l'esprit de réforme et de libéralisme qui les animait. On voit les députés chargés de réclamer des réformes et des libertés que nous n'avons obtenues que trois et quatre siècles plus tard ou que nous sommes encore à attendre; les questions les plus élevées y sont abordées avec un sens pratique qui comble de surprise : — élection des magistrats, — justice prompte, impartiale et économique, — abolition des douanes intérieures, — décentralisation, que nous n'avons pas encore et qui devait faire autant de pays d'états de tous les pays d'élections, — taxe des officiers de justice, — réunion périodique des états généraux, — opposition déclarée aux prétentions ultramontaines, — idée tellement affirmée de la souveraineté des représentants de la nation qu'ils demandaient le partage avec la royauté du droit de paix et de guerre, etc., etc.; il faut voir les frémissements d'indignation et d'impatience qui agitaient les députés et tous les bailliages, lorsque le roi se refusait à sanctionner les réclamations des cahiers, ou que les ordonnances rendues à leur suite restaient lettre morte (2).

Dans tous ces états généraux on sent que notre nation avait un tempérament personnel, décidé, vivace, éclairé; on sent aussi qu'elle supportait difficilement la séparation des classes et la royauté, et que le jour où elle pourrait s'en débarrasser, elle le ferait avec empressement et sans hésitation.

Aujourd'hui nous n'avons plus le roi, ce grand obstacle à la mise à exécution des cahiers, ni le clergé et la noblesse à l'état de classes sociales; des trois ordres qui existaient avant la Révolution, le Tiers seul subsiste, et il peut lui suffire de formuler nettement sa volonté pour qu'elle devienne la loi. Or le système électoral du Sénat est celui qui se prête le mieux à l'expression de la volonté des communes; non-seulement il rend cette expression très-facile, mais ce qui est surtout important, il en fait naître la pensée. Quel profond sentiment de leur souveraineté n'auront pas les habitants de nos communes rurales, lorsqu'ils verront qu'ils n'ont qu'à dire : « Voilà ce que je veux » pour que politiquement cela soit! Adieu donc alors, avec le Sénat, le retour de la monarchie; la république seule peut vivre avec de semblables sentiments chez les masses; elle est le seul gouvernement qui puisse leur donner satisfaction.

Mêmes observations pour les réformes. Que nos lecteurs relisent les leçons de M. Laboulaye sur les institutions de la France avant la Révolution (3); tout le monde se plaignait alors de ces institutions; ce sont cependant les mêmes que nous avons encore aujourd'hui; l'unique différence à notre avantage c'est qu'aujourd'hui il y a plus d'ordre et plus d'unité.

(1) Picot. *Histoire des états généraux*, t. I, p. 360.

(1) Picot. *Histoire des états généraux*; 4 vol. in-8°, 1872.
(2) Lire le 4e volume de l'ouvrage de M. Picot.
(3) Voyez la *Revue des cours littéraires* des années 1864 et 1865.

Sous le prétexte de fortifier l'État, ces institutions ont toutes pour objet la compression de la population ; mais à mesure que l'esprit d'autonomie individuelle ou locale se développera, elles doivent être nécessairement battues en brèche : les communes exigeront des modifications, ces modifications ne pourront être que conformes aux intérêts et aux sentiments de la masse, c'est-à-dire républicaines et démocratiques ; ainsi nos institutions actuelles, organes essentiels de toute monarchie, sont appelées à disparaître dans un temps plus ou moins long sous l'action du Sénat, qui sera, comme on l'a dit, le Grand Conseil des Communes.

Ce temps pourrait bien ne pas être aussi long qu'on serait porté à le croire d'après le manque presque général de toute instruction politique. Dans nos communes rurales en effet, on ne comprend ni la valeur ni la portée des mots dont nous faisons usage pour désigner les réformes nécessaires au régime démocratique et républicain ; ainsi, décentralisation, instruction laïque, liberté d'association, séparation de l'Église et de l'État, impôt proportionnel, etc., ne disent rien à la plupart des habitants des campagnes, ou ils leur attribuent un sens tout différent de celui que nous leur donnons. Mais si nos paysans ne voient pas les questions par en haut, dans l'abstraction, ils les sentent dans le détail et par l'application ; et tel abus qui échappe aux politiques, mais dont souffrent les communes rurales, pourra amener celles-ci à poser les questions les plus élevées et à en réclamer la solution. Nous prendrons dans les *Mémoires* de Beugnot un exemple qui fasse mieux saisir notre pensée.

Beugnot, lors des élections aux états généraux de 1789, était un des commissaires pour le dépouillement des cahiers du bailliage de Chaumont. « Tous les cahiers des paroisses, dit-il, avaient été copiés sur des cahiers imprimés qui circulaient alors, avec quelques additions qui étaient toujours l'œuvre des praticiens de l'endroit. Par exemple, dans les communes en grand nombre dont le duc d'Orléans était seigneur, on avait religieusement copié le cahier rédigé par l'abbé Siéyès, et ce qu'on y trouvait quelque part d'ajouté formait d'étranges contrastes avec le reste. Ainsi, après avoir vu demander la séparation sévère du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, la liberté de la presse, le jugement par jury, l'abolition de toute servitude, les habitants insistaient pour que leurs chiens de basse-cour fussent délivrés du *billot*, espèce de piquet fort lourd qu'on suspendait par ordre du seigneur au col de ces pauvres bêtes pour les empêcher de saisir un lièvre, si par hasard il s'offrait à leur portée. On tenait tellement à la suppression du *billot* que la demande en est, malgré mes représentations, restée au cahier du bailliage (1). »

Nous croyons que toutes les réformes seront réclamées par les deux voies que Beugnot signale ici. Les communes qui subissent l'influence des villes et où l'intelligence des choses politiques est plus développée, demanderont ces réformes directement, sous leur désignation usuelle ; mais la demande sera indirecte chez les autres, elle se bornera à un détail, à un des abus qui découlent de ce qui est à réformer : telle, par exemple, qui n'aurait pas réclamé, faute de comprendre, l'abolition des droits féodaux, demandait la suppression du *billot*, laquelle soulevait elle-même toute la question des droits féodaux. Si dans chaque département, pour les prochaines élections sénatoriales, les comités savent dégager le point sensible et trouver le *billot* des réformes qu'ils veulent obtenir, en quelques années ils pourront avoir dans le Sénat le réformateur le plus intrépide qu'ils puissent désirer.

Somme toute, il pourrait bien se faire que le Sénat fût appelé à causer les mêmes surprises que la loi des conseils généraux, laquelle, on le sait, s'est plu à démentir toutes les prévisions ; tout, en effet, permet de supposer que le Sénat se tournera contre les réactionnaires, qui placent en lui leurs espérances, et qu'il servira les républicains, dont il excite les appréhensions.

LOUIS PAULIAT.

(1) *Mémoires* de Beugnot, 1er vol., p. 115.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

De la date des différents livres de la Bible (1)

III. — LES KETUBIM.

Il y avait enfin une troisième classe de livres bibliques que les Juifs appelaient simplement les écrits (*Ketubim*), en grec *hagiographa*. Ils étaient moins vénérés que « la Loi et les prophètes, sans doute parce qu'ils étaient plus récents, étant nés en général de la crise religieuse amenée par la lutte du judaïsme et de l'hellénisme au temps des rois de Syrie, tandis que si quelques fragments prophétiques peuvent être déjà rapportés à cette date avec vraisemblance, ce ne sont guère que des fragments rattachés à des textes plus anciens. Les *hagiographa* sont les *Psaumes*, *Job*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, les *Lamentations*, *Ruth*, *Esther*, *Daniel*, les *Chroniques*, *Esdras* et *Néhémie*.

Quand on a placé parmi les *hagiographa*, d'une part les *Psaumes*, de l'autre les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique*, on ne s'était pas encore avisé d'attribuer ces trois livres à Salomon, et les *Psaumes* à David. Autrement les uns et les autres auraient été au premier rang parmi les *prophètes*.

1. — *Les Psaumes.*

Aucun critique sans doute n'a jamais cru qu'on pût rapporter à David des chants tels que les psaumes LXXIV et LXXIX, où il est parlé expressément, non pas même sous forme prophétique, mais au passé, de Jérusalem saccagée et du Temple incendié. Mais en général on ne peut songer à déterminer la date des *Psaumes*, comme on fait celle des *Prophètes*, d'après l'indication de certains faits, car ils ne présentent presque aucune indication de ce genre. Ce sont les sentiments et les idées dont ils sont remplis qui peuvent seuls nous éclairer, et qui ne permettent de les rapporter qu'à une seule époque : celle de la guerre sainte contre les Macédoniens de Syrie.

Qu'on les compare aux anciens livres de la Bible, les diffé-

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

rences sauteront aux yeux. Il n'est jamais question dans les *Psaumes* ni de ce qui se passait au temps de David, ni des événements de l'histoire des rois; on n'y voit jamais qu'on soit en face de Baal, ni des taureaux d'or de Samarie; ni qu'on ait à faire aux tribus séparées; encore moins aux fils de Chanaan, aux Philistins, etc.; on n'y parle jamais de prophètes.

On peut croire au premier abord qu'on retrouve dans certains passages les grandes catastrophes où a péri la race de David et son royaume; mais on reconnaît aisément que ces passages se rapportent tout aussi bien, ou plutôt qu'ils se rapportent beaucoup mieux à des calamités d'une date plus récente. Ainsi les psaumes LXXIV et LXXIX, que je citais tout à l'heure, déplorent l'incendie et la profanation du Temple et les horreurs de la guerre dans Jérusalem; mais les détails de ces tableaux conviennent bien moins à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens qu'aux misères qu'elle eut à subir sous Antiochos Épiphane, telles qu'elles sont racontées dans Joseph (1).

Le souvenir de Babylone remplit un psaume immortel, celui qui commence dans la Vulgate par les mots : *Super flumina Babylonis;* mais si l'on considère que ce souvenir ne se retrouve nulle part ailleurs dans les *Psaumes*, on sera amené à penser que déjà ici le nom de Babylone est employé, ainsi qu'il le sera si souvent plus tard, comme une figure pour désigner la domination de l'oppresseur : Babylone, c'est la Syrie, comme dans d'autres temps ce sera Rome. Des Juifs enlevés de Jérusalem ont peut-être chanté ainsi, non pas sur l'Euphrate, mais sur l'Oronte, et ce nom de Babylone leur permettait d'épancher leur haine plus librement (2).

« Fille de Babylone la spoliatrice, heureux celui qui te rendra ce que tu nous as fait! Heureux celui qui prendra tes nourrissons et qui les écrasera contre la pierre! » Ceux qui poussaient, sur la terre ennemie de pareils cris de vengeance pouvaient dire, s'ils étaient surpris, qu'ils ne faisaient que répéter d'antiques imprécations de leurs pères. Ou peut-être est-ce dans Jérusalem que ce psaume a été conçu; peut-être que, dans un jour de revers, quand la ville sainte assiégée, comme il arriva sous Hyrcan, était forcée d'ouvrir ses portes et de découronner ses murailles pour y recevoir l'ennemi, ce chant s'est élevé dans le Temple aux oreilles mêmes des Macédoniens.

La malédiction contre Edom ou l'Idumée, jetée en passant dans ce psaume, se rapporte également à ces temps. Les Iduméens, les fils d'Esaü, s'étaient élevés contre les Juifs quand ils les avaient vus accablés par les rois de Syrie, et la première chose que fit Judas, maître de Jérusalem, fut de se jeter sur eux à son tour; cinquante ans après, Hyrcan les soumit définitivement et les força de se faire Juifs.

Il y a des chants de douleur et des chants de joie : les uns se sont échappés comme des soupirs du cœur d'Israël dans la persécution et l'oppression, pendant les souffrances, pendant l'exil. A la mort de Judas le Macchabée, Jonathas son frère, forcé d'abandonner Jérusalem, campa, dit Joseph, dans les marais du Jourdain. C'est à cet exil sans doute que se rapportent les chants où le fidèle, « sur la terre du Jourdain », se souvient encore de Jérusalem (XLII, 7).

Ceux qui s'épanchent dans ces chants sont ces fidèles, ces saints (*hassidim*), qui ont soutenu le poids de la lutte et qui enfin ont affranchi leur pays et leur dieu. Leur nom, qui revient si souvent dans les *Psaumes*, ne paraissait pas auparavant dans la Bible.

Ailleurs, ce sont des hymnes de paix et de victoire. — « La justice et la paix se sont embrassées (LXXXV, 11). » — Le Temple se rouvre; ses portes se relèvent et s'exhaussent pour recevoir Iehova rentrant dans «sa gloire,» c'est-à-dire l'arche sainte où il réside (1).

Enfin c'est aux rois asmonéens qu'il faut rapporter les chants qui célèbrent un roi des Juifs (2).

Pourquoi donc les *Psaumes* ont-ils été attribués à David? Uniquement parce que la tradition représentait le jeune David comme ayant été appelé auprès de Saül en qualité de musicien, touchant du kinnor (3). Il n'est pas dit qu'il ait chanté; mais comme il arrivait souvent sans doute que celui qui touchait l'instrument fût aussi le chanteur et le poëte, c'est ainsi qu'on s'est figuré David. Et dès lors on a été porté à lui attribuer toute poésie lyrique anonyme, de même que Salomon, sur ce que l'Écriture avait dit de sa sagesse, passa pour l'auteur de tout écrit d'un caractère moral et sentencieux. Une fois les *Psaumes* attribués à David, on s'est ingénié à les accorder aux diverses circonstances de son histoire; de là les titres divers qu'on leur a faits, titres auxquels rien ne se rapporte dans le contexte même des *Psaumes*, et dont il n'y a pas à tenir compte (4).

Le psaume XVIII paraît avoir été rapporté du livre de *Samuel* dans celui des *Psaumes*.

2. — *Job*.

Le livre de *Job* et ceux qu'on attribue à Salomon sont à peu près dépourvus de toute indication historique, et on n'y trouve pas non plus, du moins dans ces derniers, ces vives émotions dont la vivacité même peut servir de date. Mais la place qu'on leur a donnée parmi les *Ketubim* semble avertir qu'ils ne sont pas plus antiques que les *Psaumes* mêmes.

---

(1) *Ps.* XXIV, 7 et CXXXII, 8. C'est déjà l'arche qu'il faut entendre dans le premier de ces deux versets, quoiqu'elle n'y soit pas nommée. On le voit par II, *Samuel*, VI, 2, et *Nombres*, X, 35, 36.

Je n'entre pas ici dans les difficultés que présente l'histoire de l'arche, je m'éloignerais trop de mon sujet.

(2) *Ps.* XXI, XLV, LXXII, CX. Pour le verset fameux, *Domine salvum fac regem* (XX, 10), il n'appartient qu'aux Septante et à la Vulgate; c'est une traduction inexacte du texte hébreu, qui dit : « Iehova, sauve-nous; que notre roi (c'est-à-dire Iehova lui-même) nous exauce. »

(3) I *Samuel*, XVI, 16. Cf. II *Samuel*, XXIII, 1 : *Egregius psaltes Israel* (dans la Vulgate).

(4) Les *Psaumes* étaient distribués par les Juifs en cinq parties (I-XLI, XLII-LXXI, LXXII-LXXXIX, XC-CVI, CVII-CL). Il est à remarquer que dans le premier recueil le dieu des Juifs est nommé constamment du nom de Iehova, comme presque partout dans la Bible, et il en est de même du quatrième et du cinquième; tandis que le second et le troisième recueil emploient beaucoup le mot d'*elohim*, ou simplement dieu. Il est vrai que le nom de Iehova, qui n'y est pas employé seul, s'y trouve plus d'une fois associé à celui d'*elohim*, surtout dans la troisième partie; mais dans seize psaumes sur trente et un, qui composent la seconde partie, le nom d'*elohim* figure seul. Il paraît seul

---

(1) I *Mac.* XII, v. 4; comparez *Mac.*, I, 1.

(2) Vespasien, après qu'il se fut rendu maître de Jérusalem, emmena, suivant Josèphe, jusqu'à dix mille prisonniers, hommes, femmes et enfants.

Le livre de *Job* est un poëme, avec un prologue et un épilogue en prose. Le prologue dit que dans la terre d'Uz, qui paraît être située au nord de l'Arabie, près de l'Euphrate, vivait un juste plein de mérites et ami de Iehova, que Iehova se résout à l'éprouver par le malheur, et qu'il le frappe dans ses biens, dans ses enfants, dans son corps même ; que Job accepte tout de son Dieu et qu'il ne lui échappe pas un murmure. L'épilogue ajoute que Iehova le récompensa en le comblant de nouveau de prospérités.

Il est dit encore à la fin du prologue que, tandis que Job est abîmé dans la souffrance et le désespoir, trois sages, ses amis, viennent le visiter et le consoler et s'entretiennent avec lui. C'est ce qui amène le poëme, qui est assez étendu (il égale à peu près les deux cinquièmes des *Psaumes*), et qui ne se compose que des discours échangés entre Job et ses amis. A la fin, Iehova prend lui-même la parole. Mais, quoique encadré entre le prologue et l'épilogue, le poëme n'y a, pour ainsi dire, aucun rapport. D'abord Job ne s'y montre pas, à beaucoup près, si résigné ; il fait entendre, au contraire, plaintes sur plaintes et témoigne beaucoup de vivacité et d'impatience, malgré les efforts des trois sages pour le rappeler au respect de la justice divine. Aussi est-on très-étonné, quand on arrive à l'épilogue, d'entendre Iehova déclarer que Job seul a bien parlé et condamner ses amis. Cette conclusion n'est pas d'accord avec l'impression qu'on a reçue en lisant le poëme.

Ce n'est pas tout : il faut dire encore que les discours qui le remplissent ne se rapportent même pas à la situation indiquée par le prologue. Il y a bien quelques versets où Job parle d'une maladie qui le consume ; mais des traits de ce genre, qui reviennent souvent aussi dans les *Psaumes*, ne paraissent que des images, pour figurer en général la misère et l'affliction. Quand nous nous représentons Job sur son tas de cendres, se grattant avec un tesson, c'est d'après le prologue, ce n'est nullement d'après le poëme. Il n'est question nulle part dans celui-ci, ni de ses troupeaux détruits, ni de ses serviteurs exterminés, ni même de ses dix enfants frappés de mort. Au contraire, voici un endroit où Job dit en termes exprès qu'il est abandonné de tous les siens *et en horreur au fils même de ses entrailles* (XIX, 17), ce qui suppose qu'il a ses enfants. En revanche, le prologue n'indique pas que Job ait rien eu à souffrir des hommes de son pays, de ses frères. Dans le poëme, au contraire, la plainte qui revient sans cesse est celle du juste persécuté par les méchants.

Qu'on relise des passages comme ceux-ci : « A ta place je me tournerais vers le Dieu... qui relève les humbles et sauve ceux qui sont dans le deuil, qui dissipe les conseils des prudents et les empêche d'accomplir leurs projets, qui prend les habiles dans leurs propres rets et fait manquer les desseins des astucieux... Alors l'espérance revient au malheureux ; alors l'injustice a la bouche fermée... Heureux celui que son Dieu châtie.... Ne méprise pas les châtiments du Tout-Puissant. Il blesse, et panse la blessure ; il frappe, et sa main guérit... En temps de disette, il te sauvera de la mort ; dans le combat, il te préservera du glaive. Il te mettra à l'abri de la langue qui frappe comme un fouet ; il te préservera de la dévastation (ch. V). » — Ces plaintes ressemblent beaucoup à celles qu'on entend dans les *Psaumes*. Cependant on ne sent pas dans *Job* l'ardeur de la guerre contre les ennemis du dehors ; il semble que les épées n'étaient pas tirées au temps où il a été écrit, et cela s'accorderait avec des témoignages juifs d'où il résulte que d'antiques manuscrits ne plaçaient *Job* qu'après les *Psaumes* (1). Mais même après la guerre, il y eut toujours lutte entre les purs, les *hassidim*, et les pécheurs ou profanes qui se laissaient aller aux mœurs des Gentils. Il semble qu'on entend un de ces fidèles, disgracié et ruiné pour sa fidélité même, et qui se plaint à son Dieu de son infortune et du triomphe de ses ennemis. On peut se demander quelquefois s'il parle pour lui seul ou pour tous les saints comme lui. On serait tenté de croire que le poëte a tout Israël en vue quand il se fait dire : « Tes fils ont péché contre le Tout-Puissant, et il les a abandonnés à leurs crimes ; mais si tu recours à ton Dieu, si tu l'invoques par la prière, si tu te maintiens pur et droit, il sera touché pour toi ; il fera habiter la prospérité avec ta justice, et tes commencements auront été peu de chose, comparés aux grandeurs de ta fin (ch. VIII). » — Rien n'empêche cependant que le poëte ait rapporté à sa situation personnelle toutes ses pensées ; c'est ce que font volontiers les gnomiques, et déjà dans les *Psaumes*, et même auparavant dans les *Prophètes*, il y a plus d'un passage qu'on peut croire inspiré à l'écrivain par le ressentiment particulier de ce qu'il a souffert. Mais ce qu'a souffert le poëte de *Job* n'a évidemment rien de commun avec les aventures merveilleuses du prologue :

« Mes frères ont été perfides comme un torrent, comme le courant d'une eau passagère qui roule troublée par les glaçons et gonflée par des flots de neige : au temps de la sécheresse elle s'évanouit ; aux premières chaleurs, elle disparaît de son lieu. Pour elle les caravanes se détournent de leur route, entrent dans le vide du désert et y périssent... Ainsi vous m'avez manqué de foi ; à la vue du malheur, vous avez fui (VI, 15). » Et plus loin : « Vous jetez vos rets sur l'orphelin ; vous creusez le piége où doit tomber votre ami. » Cela ne s'adresse pas à Eliphaz, Baldad et Sophar, amis fidèles, dont les longs discours sont, après tout, bien innocents, s'ils

---

aussi dans le poëme de *Job* et dans l'*Ecclésiaste*. Mais il n'en est pas de ces livres comme de certains fragments de la *Genèse*, où le nom d'*Elohim* subsiste comme la trace d'une heure antique : ici, au contraire, c'est chose nouvelle. Peut-on croire qu'une pensée hellénique avait pénétré jusque dans la religion des Juifs fidèles, et qu'ils se plaisaient à désigner leur dieu par le mot qui peut exprimer celui de tous les hommes, et non plus le dieu particulier d'Israël ? Ou est-ce, au contraire, par un respect superstitieux du nom sacré de Iehova qu'ils s'abstenaient de s'en servir ?

Quoi qu'il en soit, on sait assez que l'origine du mot de dieu (*Elohim*, *Theos*, *deus*), n'est dans aucune langue un nom propre ; on pouvait dire : le dieu, mais ce dieu avait son nom, Iehova, Zeus, Jupiter. Mais d'une part, la réflexion philosophique conduisait les hommes à l'idée d'un dieu suprême et universel ; de l'autre, les Juifs, qui n'adoraient que Iehova, étaient conduits tout naturellement à voir en lui ce dieu suprême. Quand on disait « le dieu » en ce sens, cette appellation ressemblait déjà beaucoup à un nom propre ; en grec, elle s'en distinguait toujours par l'article ; mais en hébreu on disait *Elohim* sans article, comme on disait *Deus* en latin ; le nom commun devint donc nom propre sans [illegible] qu'on s'en aperçut, et les Juifs pouvaient dire déjà ce qu'a dit Montesquieu l'aîné : « Ne cherchez pas un nom pour notre dieu ; Dieu, c'est son nom (*Octav.* 18). »

(1) Rosenmüller, *Scholia in Proverbia*, p. 8. — Ceux qui l'ont mis avant les *Psaumes* l'ont fait peut-être parce qu'ils supposaient le personnage de Job plus ancien que celui de David à qui l'on attribuait les *Psaumes*. Et cette supposition elle-même se fondait peut-être sur ce que Job ne paraît pas observer la loi de Moïse, ni l'avoir connue.

ne sont pas toujours consolants, mais à ces tièdes et à ces faux frères qui, dans les temps mauvais, au lieu de soutenir le persécuté, sont tout prêts à se tourner contre lui.

On a douté justement si le prologue et l'épilogue sont de la même main et du même temps que le poème. Si on l'admettait (et c'est ce que des contradictions comme celle que j'ai signalée plus haut rendent difficile), encore faudrait-il admettre que l'auteur n'a pris l'histoire de Job que comme un cadre commode où il a pu enchâsser l'expression de ses sentiments. Il a fait dire à Job, sous le prétexte de sa misère extraordinaire et de son indépendance d'homme du désert, ce que lui-même avait sur le cœur et ce que peut-être il n'aurait pu dire en son propre nom sans scandale. Il ne s'est pas arrêté à ce scrupule, que le cadre était beaucoup trop étroit pour ce qu'il prétendait y faire entrer.

Il est à remarquer que, dans le poëme proprement dit, et si l'on met à part ce qui est en prose, l'auteur n'appelle jamais son Dieu du nom de Iehova; il ne se sert que de ces vieux noms : le Dieu, le Fort, le Tout-Puissant. On a vu qu'il en est de même dans un grand nombre de psaumes.

Le thème principal du livre de *Job* est le même qui est indiqué déjà dans un passage de *Jérémie* (XII, 1) : « Iehova, quand je débats avec toi, la justice est de ton côté; toutefois je veux entrer avec toi en contestation. Pourquoi a prospéré le train des méchants? pourquoi sont en paix ceux qui se livrent au mal? Tu les as plantés en terre, ils ont poussé des racines, ils croissent et portent des fruits. Mais tu me connais, Iehova, tu me vois, tu sais mes pensées pour toi. Traîne-les pour être égorgés comme des moutons, et marque-les pour le carnage. » — C'est absolument de la même manière que se pose pour l'auteur de *Job* le problème de la Providence; c'est son patriotisme, plutôt que sa philosophie, qui s'inquiète et se révolte. Et la solution qu'il demande à son Dieu n'est pas d'un ordre métaphysique; c'est simplement que justice soit faite, pour la confusion des ennemis de Iehova et l'exaltation de ses fidèles.

Celui qui parle a souffert pour la cause sainte, et il est découragé, il se sent ébranlé dans sa foi. Ses amis lui disent : Autrefois tu prêchais les autres; tes discours fortifiaient les chancelants et raffermissaient leurs genoux; maintenant te voilà atteint, et tu fléchis (ch. IV). Il se souvient du temps où il était considérable et puissant, où il protégeait les faibles (ch. XXIX); aujourd'hui il est à la merci des derniers misérables.

La nuit même ne donne pas de relâche à ses tristesses; son sommeil est troublé par des visions funestes (VII, 14). Mais dans sa disgrace, dans sa solitude, il se recueille; il interroge les générations passées (VIII, 8), les discours des anciens Sages, « au temps où nos pères étaient les maîtres du pays et où l'étranger n'était pas entré chez eux » (XV, 19).

3. — *Les Proverbes.*

Les Sentences, ou *mischlé* (*proverbia* dans la Vulgate, d'où *Proverbes*), sont un livre purement gnomique et aussi peu daté que possible. Tout ce qu'on peut dire est qu'il appartient à la classe des *hagiographa*, et qu'il paraît écrit dans une époque paisible et au temps d'un roi, non pas certes par un Salomon, mais par un sujet très-habitué à la servitude (XIX, 12; XX, 2, etc.).

4. — *L'Ecclésiaste.*

L'*Ecclésiaste*, ou le Prêcheur (*Koheleth*), est un livre anonyme où Salomon lui-même prend la parole, par une fiction d'ailleurs mal soutenue; ce livre ne pouvait tromper la critique, la langue seule dans laquelle il est écrit suffisant, à ce qu'il paraît, pour en établir la date récente. Tout y est d'accord avec cet indice; tout y témoigne d'une époque savante et raffinée; l'auteur s'y montre dégoûté des livres qui s'ajoutent aux livres sans qu'il y ait de terme (XII, 12). Sans prétendre voir parfaitement clair dans les allusions qu'il fait plus d'une fois à des faits contemporains (IV, 14; VIII, 10; IX, 14), je serais tenté de les rapporter au temps d'Alexandre, frère d'Aristobule. Le nom de Iehova n'y est jamais employé; l'écrivain ne désigne son dieu que par le mot d'*elohim*, comme dans le livre de *Job* et dans une partie des *Psaumes*.

5. — *Le Cantique des cantiques.*

Je n'ai rien à dire de la poésie amoureuse intitulée *Chanson des chansons* (*canticum canticorum*), morceau plein de charme quant à l'impression de l'ensemble, malgré la prodigieuse obscurité des détails (1).

6. — *Les Lamentations.*

Ce sont des espèces de psaumes en hébreu intitulés *les Hélas!* On les appelle *Lamentations de Jérémie*, parce que quelques lignes placées en tête de la traduction grecque et reproduites dans la Vulgate les attribuent à ce *prophète*, dont le génie est en effet particulièrement pathétique et plaintif; mais le livre qui porte le nom de *Jérémie* est plus ancien que les *Lamentations*. Celles-ci, quoiqu'elles se rapportent en apparence à la ruine de Jérusalem par les Chaldéens et à la captivité de Babylone, déplorent en réalité les calamités de l'époque macédonienne. De là ce verset (V, 7) traduit par Racine :

> Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
> Et nous portons la peine de leurs crimes;

verset qui ne convient qu'à un temps où c'est Iehova lui-même qui semble être infidèle à son peuple, tandis que son peuple lui demeure fidèlement et obstinément attaché. Quand le poëte s'écrie : « L'oint de Iehova, notre souffle et notre vie, a été pris dans leurs filets, lui dont nous disions : Nous vivrons en face des Gentils sous son ombre, » il s'agit sans doute de la mort d'un chef asmonéen, soit Judas le Maccabée, soit plutôt Simon le Libérateur.

7. — *Ruth.*

Comme la charmante histoire qui fait le sujet de *Ruth* est censée se placer au temps des Juges, on l'a rattachée au livre des *Juges* et mise à la suite de ce livre; mais elle est plus moderne et fait partie des *hagiographa*. Les mœurs, dans les *Juges*, sont barbares; elles sont ici douces et pures. Cette

(1) Nous pouvons lire maintenant, en France, *Job* et le *Cantique* dans la traduction savante de M. Renan, qui en conserve toute la poésie; (Michel Lévy, 1859 et 1860).

églogue, comme toutes les églogues, est le produit d'une société relativement délicate.

8. *Esther.*

Esther est un roman suggéré par la persécution et reporté dans le lointain des temps antiques. Le projet d'un massacre général des Juifs à jour fixe, et le massacre qu'ils font eux-mêmes de tous leurs ennemis par tout l'empire quand ils triomphent d'Aman avec Esther, sont des imagination inspirées par les scènes trop réelles qu'a présentées trop souvent l'histoire des Juifs (1). S'il n'y a pas dans l'histoire des Juifs une Esther réelle aussi haut placée et qui ait autant fait que celle-là, elle est du moins l'idéal de ces belles Juives qui, étant reçues au foyer et dans le lit d'un Gentil, faisaient profiter leur Dieu et leur peuple de l'amour qu'elles inspiraient. — *Esther* présente cette particularité, que c'est le seul livre de la Bible (avec le *Cantique*) où le nom de Dieu ne se trouve pas une seule fois sous aucune forme (2).

L'*Ecclésiaste*, le *Cantique*, les *Lamentations*, *Ruth* et *Esther* étaient réunis par les Juifs sous cette appellation : *les Cinq rouleaux* (*meghiloth*).

9. — *Daniel.*

Le livre de *Daniel* qui, dans nos Bibles, est placé parmi les *Prophètes*, n'avait place, chez les Juifs, que parmi les *hagiographa*. Il diffère profondément des *Prophètes*, soit par la composition, soit par la langue : une partie du livre est écrite, non plus en hébreu, mais en chaldaïque ; il s'y trouve même des mots empruntés du grec (3).

Nul mouvement lyrique : ce ne sont que des récits d'une part, et, de l'autre, des prédictions minutieuses, sans élan, sans inspiration, sous forme d'énigmes plutôt que d'oracles. Quelques scènes sont d'un assez grand effet dramatique, comme l'épisode des mots mystérieux tracés par une main sur la muraille ; elles peuvent provenir d'une source antique ou même des Babyloniens. Abydénos témoigne (4) qu'ils racontent sur Nabuchodonosor des choses étranges, d'où dérivent peut-être celles que raconte le livre de *Daniel ;* mais d'autres récits sont purement puérils. Ces rois qui donnent des ordres impossibles et bêtes en menaçant de couper en morceaux ou de jeter dans une fournaise ceux qui n'obéiront pas, qui se montrent tour à tour si furieux dans leurs premiers mouvements, et si faciles à retourner en sens contraire, paraissent de véritables grotesques.

Nul autre livre de la Bible ne contient des renseignements chronologiques aussi précis. On n'y trouve pas seulement très-clairement indiquée la profanation du Temple par Antiochus Épiphane, mais les détails les plus circonstanciés de l'histoire des Séleucides et des Lagides. La prophétie n'en est pas moins donnée comme sortant de la bouche du *prophète* au temps de Nabuchodonosor.

(1) Voyez des tragédies de ce genre au livre II de la *Guerre des Juifs*, de Joseph, chapitres XVIII et XX; et ce n'était pas sans doute les premières.

(2) Je parle du texte hébreu d'*Esther*, sans tenir compte des additions grecques.

(3) Sans parler des morceaux en grec qui ont été plus tard ajoutés au texte, comme l'histoire de Susanne.

(4) Voyez Eusèbe, *Chronique*, p. 27.

10. *Les Chroniques.*

Le livre historique des *Chroniques* fait partie aussi des *hagiographa*. Il s'appelle en hébreu d'un nom qui signifie littéralement *Récits des jours*, et qu'Hiéronyme ou Jérôme traduit par *Chroniques*. La Vulgate, d'après les Septante, appelle ces deux livres *Paralipomènes*, mot grec qui paraît signifier ce qui reste en réserve. C'est une espèce de supplément aux livres de *Samuel* et des *Rois*. Le sujet des *Chroniques* est, en effet, le même que celui de ces livres, mais il est traité dans un autre esprit. L'écrivain ne s'intéresse qu'à l'histoire du royaume de Juda ; celle du royaume d'Israël ne le touche en rien ; il semble qu'il ne se souvienne plus que les tribus séparées aient eu une histoire ; il ne fait pas même mention de la catastrophe par laquelle le royaume du Nord a été détruit. Bien plus, le nom d'Israël a perdu la signification par laquelle il s'opposait à Juda, et il est employé pour désigner Juda même, de sorte que les *Chroniques* appellent du nom de rois d'Israël ceux qui régnaient à Jérusalem, chose qu'on ne verrait jamais dans les anciens livres. Le schisme religieux qui a coupé en deux la descendance de Jacob est mentionné sans doute à sa date, mais sans préoccuper l'écrivain. Il ne nomme pas Béthel, la ville sacrée des taureaux d'or ; il ne nomme pas non plus les dieux étrangers des anciens temps, maintenant oubliés, Moloch, Chamos, Astarté ; une fois seulement il prononce le nom de Baal, qui revient si souvent dans les *Rois*. L'esprit sacerdotal domine absolument dans les *Chroniques :* les lévites, qui paraissent à peine dans les *Rois*, figurent ici à toutes les pages. Au contraire, les prophètes tiennent beaucoup moins de place dans les *Chroniques* que dans les *Rois*, et il n'y reste rien des merveilleuses histoires d'Élie et d'Élisée.

Le récit des *Chroniques* n'est pas toujours conforme à celui des *Rois*, et les différences sont remarquables. La plus curieuse est l'histoire de la captivité de Manassé, pure invention évidemment, puisque le livre des *Rois* l'ignore. Peut-être n'a-t-il pas paru édifiant qu'un roi impie, entre Ézéchias et Josias, ait eu un règne prospère.

C'est dans les *Chroniques* que Joas fait tuer le grand-prêtre Zacharie, fils de Joad, qui faisait le personnage de prophète ; cela n'est pas dans les *Rois*. Et jamais, dans les anciens livres, on ne voit un grand-prêtre prophétiser ; rien n'était plus opposé, en ces temps-là, qu'un prêtre et un prophète (1).

Dans *Samuel* (II, XXXIV, 1) il est dit que Iehova, dont la colère s'était allumée contre Israël, inspira à David, pour le malheur d'Israël, de faire le dénombrement de son peuple ; un dénombrement était regardé comme entraînant quelque calamité après soi (*Exode*, XXX, 12). Dans les *Chroniques* (I, XXI, 1), ce n'est pas Iehova qui inspire à David cette pensée funeste, c'est un *satan*, c'est-à-dire un esprit ennemi, idée inconnue des anciens livres.

A propos d'une révolte d'Edom (l'Idumée) contre Joram, il est dit dans les *Chroniques* (II, XXI, 10) : Edom est resté rebelle à Juda *jusqu'aujourd'hui*. Cela nous donne une date, la soumission de l'Idumée par Jean ou Hyrcan ayant eu lieu l'an 120 avant notre ère.

(1) C'est de ce passage des *Chroniques* que Racine s'est autorisé pour faire prophétiser Joad.

Les *Chroniques* (II, XXIX, 30) nous représentent, sous l'Ézéchias, les Lévites chantant les *psaumes*, qu'elles appellent les *psaumes de David*. C'est un pur anachronisme (ainsi que dans *Esdras*, III, 11) : il n'est jamais question et il ne peut être question des *psaumes* dans les *Rois*.

11. — *Esdras.*

Le livre d'*Esdras* (en hébreu, Ezra) n'est qu'une continuation des *Chroniques*. Esdras y reçoit le titre de *sopher* (VII, 21) employé là pour la première fois dans le même sens que le mot grec correspondant, γραμματεὺς (en latin *scriba*), aura dans le Nouveau Testament. Le renvoi des femmes étrangères (X, 2) n'est sans doute qu'une fiction ayant pour but de consacrer par l'autorité du passé un fait tout moderne, une prescription semblable prononcée par le zèle juif contre les femmes d'origine hellénique, quand la Judée fut délivrée des Macédoniens.

12. — *Néhémie.*

Le livre de *Néhémie* (ou *second d'Esdras*) est à peu près du même temps et répond à la même situation.

IV. — LES APOCRYPHA.

Ces trois classes de livres, la Loi, les *Prophètes*, les *hagiographa*, composent toute la Bible hébraïque ; ce sont les seuls que les Juifs reconnaissent pour sacrés. Mais l'Église a compris encore dans la Bible un certain nombre d'ouvrages qu'elle n'a connus qu'en grec et qui peut-être étaient grecs en original ; on les appelle *apocrypha*, ce qui ne veut pas dire écrits cachés ou secrets, mais ce qu'on exprimerait plutôt par le terme d'écrits non reconnus, non officiels. Comme la Bible hébraïque elle-même n'était lue qu'en grec par les chrétiens, ceux-ci n'étaient pas disposés à mettre une différence entre les livres hébreux et les livres grecs.

Les *apocrypha* sont *Sirach*, *Tobie*, *Judith*, *Baruch*, la *Sagesse*, les *Maccabées*; ceux-là sont reconnus par l'Église. Plus, le *Troisième livre d'Esdras*, le *Quatrième livre d'Esdras*, le *Livre d'Enoch*, etc.

1. — *Sirach.*

Le plus ancien de ces livres est intitulé en grec *la Sagesse de Sirach* ou simplement *Sirach* : la Vulgate l'intitule *Ecclesiasticus*, c'est-à-dire discours pour l'*ecclesia* ou l'assemblée. D'après un verset du livre (L, 28), et d'après un prologue dont le livre est précédé, l'ouvrage a été écrit originairement en hébreu (ou en chaldaïque), non par un Sirach, mais par un Jésus, père de Sirach, et il a été mis en grec par le petit-fils de l'auteur, Jésus, fils de Sirach, qui déclare être venu en Egypte la 38e année du règne du roi Euergète (132 ans avant notre ère) et s'y être établi. Si l'on place son grand-père cinquante ans avant lui, l'original remonterait jusqu'à environ vingt ans avant Judas le Maccabée, mais c'est ce que je ne puis pas croire. Je serais disposé à admettre que l'ouvrage est beaucoup plus récent et que, pour l'autoriser, on a voulu le rapporter à un maître des anciens temps, vénéré pour sa sagesse.

Mais si l'attribution du livre à Jésus, père de Sirach, est une fiction, ce qu'on nous raconte de son petit-fils peut bien en être une aussi, et nous n'avons plus de date. Tout ce que je puis dire est que le livre me paraît marqué d'un caractère plus moderne que tout ce que nous lisons dans la Bible.

La complaisance avec laquelle sont développés, au chapitre L, les mérites du grand prêtre Simon ou Siméon, fils d'Onias, Siméon le Juste, a été regardée comme prouvant que l'auteur de *la Sagesse de Sirach* devait avoir vécu du temps de ce personnage. Mais s'il y a vingt-deux versets en l'honneur de Siméon au chapitre L, il y en a vingt au chapitre XLV en l'honneur d'Aaron. Il faut considérer que le pontificat de Siméon se recommandait à la mémoire d'Israël par sa longue durée, par son illustration, et parce que ce grand prêtre est le dernier qui ait exercé sa charge dans une pleine indépendance, avant que la domination des Macédoniens ait commencé de se faire sentir (1).

Il y a toute apparence que le verset XI, 5 : « Plusieurs rois ont été couchés par terre, et celui à qui l'on ne pensait pas a porté le diadème », se rapporte à la chute des Asmonéens et à l'étonnante élévation d'Hérode. Le verset X, 3, fait sans doute allusion au second Hyrcan et à son frère, qui appelèrent les Romains à Jérusalem.

Tous les autres *apocrypha* admis par l'Église ont beaucoup moins de valeur et d'autorité que *Sirach* et paraissent appartenir à l'époque romaine.

2. — *Tobie.*

Je crois que le verset XIV, 5, de *Tobie* fait allusion, dans la pensée de l'écrivain, non à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, mais à la destruction de la ville et du Temple par Titus, et qu'il espère voir se relever une troisième fois Jérusalem et le Temple. Je crois encore que les derniers mots du livre (lesquels manquent dans la Vulgate) : « Et il se réjouit de la ruine de Ninive avant de mourir », enveloppent l'espoir de la destruction de Rome (2).

3. — *Judith.*

Divers passages de *Judith*, III, 8; IV, 11; VIII, 15, ne laissent hésiter l'esprit qu'entre l'époque macédonienne et l'époque romaine. Le siége de Béthulie, par Holoferne, figure sans doute un siége plus récent (3).

4. — *Baruch.*

Tout le monde en France connaît *Baruch* par l'histoire que nous a contée Louis Racine, dans ses Mémoires sur la vie de son père, de la manière dont La Fontaine découvrit un jour ce prophète. Je crois que le livre intéressa d'autant plus La Fontaine, qu'il est plus moderne et plus *chrétien*. Je ne doute pas qu'il n'ait été écrit après la destruction du

(1) Voyez, sur Simon le Juste, M. Derenbourg, page 46, *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Thalmuds, etc.* 1867.

(2) Le grec distingue Tobit, qui est le père, et qui donne son nom au livre, et Tobie (Tobias), qui est le fils. La Vulgate les nomme Tobie l'un et l'autre.

(3) M. F. Robiou vient de présenter à l'Académie des inscriptions un mémoire où il soutient l'antiquité et l'autorité historique du livre de *Judith*. Ce mémoire n'a pas encore été lu.

Temple par Titus (II, 26, — III, 3, — IV, 15), et que ce ne soit Rome qui y est maudite sous le nom de Babylone (IV, 32).

5. — *La Sagesse.*

La *Sagesse de Salomon* (par opposition à la *Sagesse de Sirach*), ou simplement la *Sagesse*, est un livre d'un caractère tout particulier, empreint de philosophie hellénique et même de subtilité alexandrine (VIII, 7 et 20; — IX, 15; — VII, 25), si bien qu'on a attribué l'ouvrage à Philon. On y trouve même un Verbe de Dieu ou Logos (XVIII, 15), mais ce n'est pas tant le Logos platonique de Philon que le *memra* des *targum*, c'est-à-dire la manifestation extérieure de Iehova. On y trouve aussi le *diabolos*, dont il n'est jamais parlé, que je sache, dans Philon (1).

Des passages où il est dit que les justes souffrent aujourd'hui et sont accablés, mais que leur jour viendra; qu'ils jugeront à leur tour les nations; qu'ils domineront sur elles et que le Seigneur règnera parmi eux à toujours; que Dieu s'armant pour venger les siens, le désordre bouleversera toute la terre et jettera à bas les trônes des puissants, nous font entendre les cris de vengeance soulevés par l'oppression romaine, et auxquels semblait répondre le spectacle des guerres civiles par lesquelles l'empire était déchiré et ensanglanté.

6. — *Les Maccabées.*

Le nom de *Maccabées* (2) ne désigne qu'improprement la famille de Judas l'Asmonéen; lui seul était surnommé le *Maccabée* (probablement de *maccaba*, marteau). Cette impropriété n'est, d'ailleurs, que dans le titre des deux livres; le texte ne donne jamais le nom de *Maccabée* qu'à Judas. Ces deux livres ne se font pas suite et sont absolument distincts l'un de l'autre. On appelle encore plus improprement Maccabées les sept frères martyrs dont l'histoire est racontée au chapitre VII du livre II. Le texte n'indique pas leur nom, et celui qu'on leur a donné vient sans doute uniquement du titre du livre.

Le livre Ier est évidemment postérieur à Jean ou Hyrcan (XVI, 24). Les mots : *jusqu'aujourd'hui* (XIII, 30), témoignent que l'auteur écrit à une assez grande distance du temps dont il parle. Le passage II, 59, est un souvenir du livre de *Daniel*.

Le livre II, abrégé d'une histoire composée par Jason de Cyrène (II, 19), doit avoir été écrit quand Jérusalem était menacée « par une nation blasphématrice et barbare (X, 4) », c'est-à-dire par les Romains, mais avant la prise de Jérusalem (XV, 38).

Il existe en grec un livre III des Maccabées qui n'est pas dans la Vulgate et qui n'a pas été avoué par l'Église. C'est le récit fabuleux d'une persécution qu'on suppose avoir eu lieu sous un Ptolémée.

7. — *Le troisième livre d'Esdras.*

Dans l'édition officielle de la Vulgate donnée en 1592 par l'ordre de Clément VIII, on trouve un *troisième* et un *quatrième livre d'Esdras*, avec cet avertissement que, bien que ces livres n'aient pas été reconnus pour canoniques par le concile de Trente, on doit les admettre à la suite des livres saints, mais tout à fait à part, « afin qu'ils ne se perdent pas absolument » et parce qu'ils sont cités quelquefois par les Pères. Le texte grec du *Troisième livre* subsiste. Un passage où l'on impute aux Iduméens d'avoir mis le feu au Temple lors de l'invasion des Chaldéens (IV, 45), est probablement un trait contre l'Iduméen Hérode, qui avait assiégé Jérusalem avec les Romains et l'avait emportée d'assaut. Il y avait eu un grand carnage, et des portiques du Temple avaient été brûlés (Joseph, XIV, XVI, 2).

8. — *Le quatrième livre d'Esdras.*

Le texte de ce livre est perdu, et jusqu'à notre temps on ne le connaissait que par la Vulgate latine. Mais on en a retrouvé des versions en syriaque, en éthiopien, en arabe et en arménien, et M. Hilgenfeld a donné dans son *Messias Judæorum*, 1860, la traduction latine de ces différentes versions. Il suffit des chapitres XI et XII pour faire reconnaître que le livre est postérieur à Domitien (1).

9. — *Le livre d'Enoch.*

Si le livre d'*Enoch* n'eût été perdu (sauf quelques pages conservées dans George le *syncellos*), Rome ne se serait sans doute pas refusée à le placer à la suite de la Bible à côté des *Troisième* et *Quatrième livres d'Esdras*. C'est seulement à la fin du dernier siècle qu'on en a retrouvé une version éthiopienne, d'après laquelle il a été publié en anglais d'abord, puis en latin. Un livre qui fait partie du Nouveau Testament, l'Épître attribuée à Jude (verset 14), se réfère à l'autorité du *Livre d'Enoch* et en cite textuellement un passage.

On peut voir bien des choses dans ce livre; voici ce que je crois y voir pour mon compte. La grosse corne, LXXXIX, 13, est à mes yeux le Messie. Les agneaux, LXXXIX, 8, sont ceux qui attendent et qui annoncent le royaume de Dieu; celui du verset 11 peut être Jean le Baptiste. Les douze derniers bergers sont les Césars. La nouvelle maison (ou le troisième Temple), LXXXIX, 39, remplace celle qui a été détruite par Titus.

Il y est dit, à propos de la construction du second Temple, que tout ce qui y est offert est souillé, LXXXVIII, 114. M. Hilgenfeld a remarqué, d'ailleurs, que Dieu, qui a abandonné le premier Temple au moment où il allait être détruit, ne reparaît plus dans la vision que quand il élève le troisième Temple au milieu de la Jérusalem nouvelle. Tout cela ne me semble convenir qu'à un homme qui a vu détruire le second Temple et qui le regarde comme ayant été condamné dès l'origine, sans doute (comme le dit M. Colani) parce qu'il a été, dès l'origine, sous la domination des Gentils.

Les versets LXVI, 7, 8, paraissent faire allusion à l'éruption du Vésuve de l'an 79 (2).

Il y a encore d'autres *apocrypha* dont l'étude n'est pas sans

(1) Il semble bien que c'est la *Sagesse* (XVI, 21) que Basile cite sous le nom de Philon dans la Lettre 190 (à Amphilochios).

(2) La Vulgate écrit *Machabees*.

(1) Voyez, sur le *Quatrième livre d'Esdras*, une étude développée de M. Renan dans la *Revue des deux mondes* du 1er mars 1875.

(2) Les chiffres de mes renvois sont ceux de Gfrœrer : *Prophetæ veteres pseudepigrapha*, 1840.

On trouve dans l'*Histoire des idées messianiques* de M. Maurice Vernes, 1874, une étude sur le *Livre d'Enoch* d'après l'édition de

intérêt, mais qui n'ont reçu de l'Église aucune espèce de consécration. Je crois inutile de m'en occuper ici.

V

En résumé, on voit combien les Écritures juives sont récentes, puisqu'elles ne contiennent aucun texte dont on puisse affirmer qu'il remonte plus haut que le retour des Juifs dans la Terre sainte après le renversement de l'empire des Chaldéens par Cyrus. Il ne faut plus parler de livres de Moïse, ni de David, ni de Salomon, pas même de livres d'Isaïe, de Jérémie, de Daniel, dans le sens traditionnel de ces noms. Il faut rejeter bien loin les illusions que Philon et Joseph ont transmises aux apologistes chrétiens, et qu'on retrouve dans Balzac, dans Pascal et dans Bossuet.

« Lorsque les Grecs étaient encore des enfants et que leur éloquence bégayait encore, la sagesse des Hébreux avait atteint la perfection; elle rendait des oracles à toute la terre (1). »

« Le livre qui contient cette loi, la première de toutes, est lui-même *le plus ancien livre du monde*, ceux d'Homère, d'Hésiode et des autres n'étant que six ou sept cent ans depuis (2). »

« L'Écriture, c'est-à-dire sans contestation *le plus ancien livre qui soit au monde* (3). »

Ajoutons cette définition, qu'on lit encore dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, au mot ORIGINAL : « *Le texte original de la Bible*, le texte hébreu qui représente le manuscrit de Moïse. » (1)

La vérité est que les poëmes homériques sont de beaucoup antérieurs aux prétendus livres de Moïse; que les *Prophètes* sont tout au plus les contemporains de Pindare, et que les *Psaumes* et les livres gnomiques sont bien postérieurs encore. C'est ailleurs qu'il faut chercher les plus anciens livres ou les plus anciens écrits du monde : en Égypte, en Assyrie, etc. Mais si les livres juifs paraissent par là moins vénérables, ils doivent, d'un autre côté, à leur date récente, d'exprimer un état moral de l'humanité plus avancé que celui dont témoignent les monuments des âges primitifs. Ils nous sont ainsi plus prochains et plus accessibles. Nous ne savons au juste quand les Juifs ont commencé à exercer une influence autour d'eux et à avoir quelque action dans l'histoire; il est permis de croire, d'après la faveur que leur témoigna Cyrus, que déjà ils avaient été en mesure de faire pour lui quelque chose. Mais on n'agit pas sur les autres sans se rapprocher d'eux et sans subir aussi une influence à son tour. On doit donc croire que les Juifs se trouvèrent placés de bonne heure dans le courant de la civilisation générale et que leurs idées et leur littérature s'en ressentirent par une infiltration secrète et inaperçue. Il n'est pas douteux du moins qu'à l'époque des Asmonéens, quand furent écrits les *Psaumes* et les autres *hagiographa*, l'esprit juif ne fût depuis longtemps en commerce avec l'esprit hellénique et n'eût reçu de l'hellénisme, dont il était enveloppé, une éducation qui fit que Juifs et Hellènes eurent tant de facilité à s'entendre et qui détermina le succès de la propagande juive dans le monde grec, avant-coureur du succès de la propagande chrétienne.

ERNEST HAVET.

M. Dillmann. On y fait remonter ce livre jusqu'au temps du grand prêtre Jean ou Hyrcan, à la fin du second siècle de notre ère. D'autres le reportent jusqu'à Judas le Maccabée. M. Vernes a donné dans son travail (pages 79-108) la traduction française des chapitres LXXXIV-LXXXIX.

(1) Bacon, *Relation à Menandre*, troisième Défense. — Il fait allusion au mot du prêtre de Sais dans le *Timée* (page 22 d'Estienne) : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfants. »

(2) Pascal, *Pensées*, XIV, 1, page 297 du manuscrit autographe.

(3) Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, I, sixième alinéa, et XIII, deuxième alinéa (dans la première édition).

UNE VISITE A L'EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE

Le premier congrès international des sciences géographiques a eu lieu à Anvers en août 1871; il était accompagné d'une exposition. Les circonstances n'étaient pas des plus favorables; l'Europe était à peine remise de son profond ébranlement. Le congrès ne fut pourtant pas sans originalité, et la France, qui ne s'abstint pas d'y figurer, y tint une place honorable. Mais que la distance est grande entre l'exposition d'Anvers de 1871 et celle de Paris de 1875! Nous n'avons pas visité l'exposition qui avait son siége « au local de l'Académie d'Anvers, rue de Vénus », mais nous pouvons en juger par son catalogue, mince brochure de 61 pages ne contenant que 600 numéros; et combien de ces numéros, curiosités exposées par des amateurs, n'avaient qu'un rapport éloigné avec les sciences géographiques! Le catalogue de notre exposition parisienne forme un volume de 450 pages avec près de 4500 numéros. La différence est grande, et il est permis de penser que le prestige du nom de Paris n'a pas peu aidé à provoquer une telle abondance d'œuvres de tout pays et de tout genre (1). Si l'on s'attachait moins au nom des choses qu'à leur réalité, on pourrait mettre une autre exposition entre celles d'Anvers et de Paris. Nous pensons à l'exposition universelle de Vienne de 1873. La géographie y occupait une place considérable; « elle couvrait à elle seule près de la moitié des surfaces consacrées à l'exposition ». M. Levasseur a rendu compte de cette partie de l'exposition viennoise dans un rapport aussi intéressant qu'instructif (2).

La plupart des États sont représentés dans cette exposition; plusieurs gouvernements ont alloué des crédits et nommé des commissaires. Le gouvernement anglais fait exception à

(1) L'apport des différents États se répartit ainsi : Russie, 483 numéros; — Suède, 229; — Norvége, 100; — Danemark, 110; — Angleterre, 134; — Pays-Bas, 335; — Allemagne, 173; — Autriche-Hongrie, 510; — Belgique, 94; — Italie, 89; — Suisse, 220; — Espagne, 62; — Hawaï, 8; — Turquie, 48; — Chili, 20; — Japon, 13; — Confédération Argentine, 159; — France, 1565; — Clubs alpins, 104. — Quelques ouvrages figurent dans différents groupes, et de la sorte revendiquent à eux seuls plusieurs numéros.

(2) Exposition universelle de Vienne en 1873, section française, *Rapport sur la géographie*, par M. E. Levasseur, membre du jury international. Paris, Imprimerie nationale, 1875, 56 pages in-4.

cet égard : ses traditions, paraît-il, ne lui permettent pas d'avoir en semblable circonstance de délégués officiels. L'Angleterre est officieusement représentée par le lieutenant-colonel Montgomerie, auteur de remarquables travaux topographiques sur l'Inde, et qui, membre de la Société géographique de Londres, s'est chargé de l'organisation de la section anglaise. Un savant anglais des plus illustres, sir Henry Rawlinson, est en même temps venu à Paris. Quelques personnes mal intentionnées prétendaient que l'Allemagne dédaignerait de prendre part à une exposition parisienne, aujourd'hui que Berlin est le nombril du monde, ou que tout au moins le gouvernement allemand ne prodiguerait pas les fonds de son budget à une semblable entreprise. Il n'en a rien été; l'Allemagne a pris officiellement part à l'exposition, et l'on nous assure que son gouvernement a donné, à cet effet, un crédit de 1500 francs (nous disons *quinze cents* francs).

Il y a vraiment là de la générosité, si l'on prend en considération les habitudes de sage économie qui font la force et la gloire de l'administration prussienne. Le gouvernement allemand a en même temps nommé un commissaire; il n'a pas voulu confier ce poste à un Allemand d'Allemagne, peu familier avec notre langue et nos usages, et, par une mesure dont nous devons reconnaître la courtoisie et le tact, il a nommé pour son commissaire M. Rodolphe Lindau. M. Rodolphe Lindau est depuis de longues années déjà collaborateur de la *Revue des deux mondes*. Pendant la guerre, pour ne pas abandonner le sol de la belle France, il suivit un des régiments de la garde prussienne comme correspondant de la *Gazette nationale* de Berlin. La parfaite connaissance qu'il a de notre langue et de nos usages rendait ses lettres d'autant plus intéressantes aux lecteurs gallophobes de la *Gazette nationale*. M. Rodolphe Lindau représente dignement l'Allemagne au congrès.

Ceci est pour la représentation du gouvernement allemand. Quant à la science allemande, elle est représentée par quelques-uns de ses plus illustres maîtres : MM. Kiepert, Petermann, Peschel, Wappœus, Rohlfs, Nachtigall, etc. La renommée de M. Kiepert a de longtemps pénétré en France; ses cartes ethnographiques sont au premier rang parmi celles qui ont excité le patriotisme et le sentiment annexionniste en Allemagne. Mais peut-être ne sait-on pas en France que M. Kiepert est un caractère autant qu'un savant. Pendant un séjour fait autrefois à Berlin (c'était en 1866), nous avons eu occasion de noter une parole mémorable de M. Kiepert, qui montre bien l'indépendance d'esprit et le libéralisme du célèbre géographe. C'était au lendemain de Sadowa. Seuls, quelques libéraux — qui depuis..., mais alors... — s'abstenaient de fêter la victoire qui couronnait le plan de M. de Bismarck, mais leur déception disparaissait dans l'enthousiasme général. Les maisons se pavoisaient à l'envi. Or, M. Kiepert a pignon sur rue à Berlin, et un de ses locataires mit un drapeau prussien à sa fenêtre. M. Kiepert, qui portait dans son âme le deuil du libéralisme allemand et qui ressentait la victoire de Sadowa comme la défaite du droit et de la Confédération germanique, M. Kiepert s'indigna de voir son immeuble en fête arborer le drapeau victorieux, le drapeau prussien. Il écrivit à son locataire pour le sommer d'enlever « ce haillon » (*lumpen*). Le locataire n'en fit rien, mais communiqua la lettre de M. Kiepert aux journaux. S'il croyait jouer un tour à son propriétaire, il se trompait fort, car il ne faisait que dénoncer au monde le courage civique d'un homme que sa conscience poussait à maudire la victoire injuste de son pays. M. Kiepert est le bienvenu.

L'exposition géographique a été ouverte le 15 juillet. Malgré les sages arrangements des commissaires, la modicité du prix d'entrée et la pseudo-gratuité du dimanche, on ne pouvait espérer un concours et une affluence aussi considérable du public. Nous savons qu'en matière de ce genre, il faut faire la part de la vogue et de la vanité du public. Nombre de gens ne veulent pas paraître ignorer la chose à la mode pendant une quinzaine. Puis on a si souvent prétendu que la cause de nos revers est dans l'ignorance de la géographie, que maint bourgeois croit travailler à la régénération de la France en allant de sa personne visiter l'exposition de géographie. Malgré toutes ces réserves, il faut reconnaître là un grand mouvement de curiosité qui ne sera pas stérile : la graine jetée au vent tombera plus d'une fois en bonne terre. Pour faciliter à la jeunesse scolaire la visite de l'exposition, les commissaires avaient décidé que les mercredis et jeudis de chaque semaine, les élèves des établissements d'instruction seraient admis en groupes, dirigés par leurs maîtres, presque gratuitement (10 centimes par tête). Nous croirions volontiers que toute la jeunesse parisienne a défilé dans les galeries des Tuileries, tant nous y avons rencontré ces jours-là de maîtres et de maîtresses d'écoles, de Frères et de Sœurs faisant voir l'exposition à leurs élèves, ou plutôt les promenant à travers les salles. Ce ne sont pourtant pas là les plus jeunes visiteurs de l'exposition que nous ayons remarqués. L'amateur le plus précoce de géographie que nous ayons rencontré à l'exposition est un poupon de dix-huit mois à deux ans, que portait sa nourrice. Son père, dans une pensée patriotique et prévoyante, voulait sans doute lui faire sucer l'amour de la géographie avec le lait. C'est là un cas que les commissaires n'avaient pas prévu, car le règlement ne dit pas si les enfants au-dessous de trois ans payent ou ne payent pas de droit d'entrée.

L'exposition occupe quatre étages d'un pavillon des Tuileries, l'Orangerie et plusieurs pavillons dressés sur la terrasse. En outre, la Bibliothèque nationale a exposé chez elle, dans la galerie Mazarine, les principaux monuments de son département géographique. Cette exposition spéciale a été organisée par M. Cortambert, bibliothécaire de ce département, et forme comme une histoire de la géographie et de la cartographie en exemples. Le temps et la compétence nous manquent pour la décrire en termes convenables; aussi la passerons-nous sous silence, ainsi que les objets nombreux de l'exposition des Tuileries qui se rapportent à la géographie mathématique, à la géodésie, à l'hydrographie, à la géographie maritime, à la géologie, etc., branches de la géographie qui demandent des *reporters* spéciaux et qui n'intéressent qu'un public spécial. Nous abandonnons ce domaine à notre voisine la *Revue scientifique*. Encore dans la description du reste de l'exposition n'avons-nous pas la prétention d'être complet ni érudit. Nous voulons surtout inspirer au lecteur le désir de visiter cette exposition avec quelque détail. Nous n'avons pas tout vu, mais nous ne parlons que de ce que nous avons vu. Nous éviterons ainsi les méprises arrivées à quelques-uns de nos confrères, qui, racontant l'exposition d'après le catalogue autant que d'après leurs impressions, ont rendu un compte doctoral d'ouvrages qui *ne* figurent *pas* à l'exposition. Ainsi un de nos grands journaux, dans son

numéro du 24 juillet, a parlé d'un ouvrage d'Europæus, et M. de Mortillet du même ouvrage d'Europæus et d'une carte de Volhynie et de Gallicie. On chercherait vainement cet ouvrage et cette carte à l'exposition; ils ont été perdus en route, mais comme on ne pouvait prévoir cet accident, on les avait par avance fait figurer au catalogue (1). C'est le cas de citer un vers célèbre :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

L'exposition la plus instructive et la plus curieuse en même temps est certainement l'exposition russe : la Russie occupe trois salles dans le palais et elle s'est fait bâtir sur la terrasse un pavillon spécialement consacré à l'ethnographie. La variété des races innombrables soumises au tsar forme une galerie presque complète d'ethnographie avec tous ces types que la photographie permet aujourd'hui de réunir si aisément et avec tant de fidélité. Les types kalmouks, kirghises, tartares et en général tous ceux des hordes asiatiques ne se recommandent guère que par l'expression de leur puissante laideur; mais que de figures charmantes de grâce et de poésie dans les photographies de jeunes gens et de femmes de la Petite-Russie! On ne saurait reprocher aux savants russes de laisser se perdre les nombreux matériaux que la Russie offre à l'ethnographie. Ils n'en négligent aucun, et si la masse du public ne remarque que ces types parlant à ses yeux sur les murs ou sur les tables du pavillon de la terrasse, les personnes familiarisés avec la langue russe trouveront dans les mémoires des Sociétés géographiques de Russie les renseignements les plus divers sur l'histoire, la langue, les mœurs de toutes ces races vivantes ou mortes. Les cartes ethnographiques sont également nombreuses, et le public peut en comprendre l'intérêt grâce aux légendes en langue française que les commissaires russes ont aimablement multipliées. La grande carte ethnographique de la Russie d'Europe de M. Rittich, non encore achevée, mais qui figure à l'exposition, en épreuves, est l'œuvre la plus considérable et la plus savante qui aura été faite en ce genre et laissera loin derrière elle les œuvres analogues de Kœppen, de d'Erkert, etc. Il faut encore citer la carte ethnographique du Caucase, par le même auteur, la carte ethnographique de la Russie d'Asie, par M. Venioukov, la carte ethnographique de la Sibérie et du Turkestan, par M. Ilyne, la carte ethnographique du peuple slave, par M. Mirkovitch. Nous pourrions encore allonger cette liste, mais pourquoi la Russie n'a-t-elle pas envoyé la carte ethnographique de Russie de M. d'Erkert et l'atlas ethnographique de l'ancien royaume de Pologne, du même auteur? Sans doute ces ouvrages, un peu anciens déjà, ne sont plus tout à fait au courant de la science; mais ils ont le mérite d'être écrits en français et il eût été pour notre public intéressant et instructif de les voir. Ajoutons que l'atlas ethnographique de l'ancien royaume de Pologne de M. d'Erkert est propre à faire disparaître quelques-uns des préjugés et des idées fausses qui règnent chez nous sur la Pologne et sur ses rapports avec la Russie. Nous avons encore remarqué la carte hypsométrique de la Russie d'Europe de M. Mousnitzki, et une magnifique carte manuscrite d'Asie, dressée par la section topographique de Saint-Pétersbourg.

La Russie possède un institut géographique d'où sortent nombre de cartes scientifiques, d'atlas scolaires et d'ouvrages géographiques; c'est celui du colonel Ilyne, qui tient une place très-honorable à l'exposition. Cet établissement possède six presses mécaniques et dix presses à main; il produit 5 000 000 d'exemplaires par an et ses affaires atteignent le chiffre annuel de 250 000 roubles (le rouble vaut 3 fr. 75). Il occupe soixante-deux ouvriers et douze employés.

Les différents ministères et établissements scientifiques de Russie ont pris part à l'exposition. Le ministère de la guerre a envoyé ses cartes d'état-major, des spécimens de ses levés topographiques (parmi lesquels ceux de quelques sections de la frontière de Chine qui attirent tout spécialement l'œil du visiteur), les cartes et les plans des régions nouvellement conquises dans l'Asie centrale et les itinéraires des colonnes russes, et un précieux recueil de volumes intitulés : *Matériaux pour la géographie et la statistique de l'empire de Russie recueillis par les officiers du corps d'état-major*. Ce sont des monographies géographiques et statistiques, avec cartes, de chacun des gouvernements de la Russie. Parmi les volumes exposés, nous avons remarqué ceux des gouvernements de Minsk, Perm, Livonie, Kovno, Steppes de Kirghises, etc. Le ministère de la marine a envoyé des instruments et des cartes nautiques, le ministère des finances des cartes géologiques, le ministère de l'intérieur des cartes et des ouvrages de statistique; le ministère des domaines et celui des voies de communication ont fait des envois analogues. Le musée pédagogique des établissements militaires d'éducation a exposé la collection de tout un matériel d'enseignement pour l'étude de la géographie et de la cosmographie, et les Sociétés géographiques de Russie, surtout la grande Société de Saint-Pétersbourg, toute une bibliothèque d'ouvrages d'ethnographie, de géographie historique, etc., qui mériteraient presque tous d'être signalés individuellement.

Rien ne saurait mieux faire comprendre que cette vaste et puissante exposition russe combien l'étude du russe mérite de figurer à côté de celle de l'allemand et de l'anglais : la connaissance de la langue russe est la clef d'un monde où les savants de toute spécialité ont intérêt à pouvoir pénétrer.

Nous oublions de dire que dans une des salles russes du palais on voit sous des vitrines des pendeloques d'or, de pierres précieuses et de soie, qui sont des dépouilles du khan de Khiva. On dit que ce sont des bijoux.

La commission russe a eu l'aimable pensée de ne remporter en Russie que les ouvrages rares et de donner les autres à nos bibliothèques. Nous ne saurions trop la remercier de cette générosité. Déjà quelques cartons indiquent ceux de nos établissements auxquels telles cartes sont destinées.

L'exposition austro-hongroise est également fort complète. Les ministères de Vienne et de Pesth ont envoyé leurs cartes, leurs plans, leurs recueils statistiques et autres. La variété des races autrichiennes est représentée par les cartes ethnographiques de Czörnig, Sembera, etc. Les ouvrages ethnographiques et géographiques de Kanitz, Czörnig, Scherzer, Hochstetter étaient bien connus des savants avant de figurer à l'exposition. L'archiduc Louis-Salvator (le même, croyons-nous, qui vient de subir une disgrace *officielle* pour avoir écrit une brochure anti-allemande) expose plusieurs volumes de voyages d'une admirable exécution typographique. Le pu-

(1) D'autres ouvrages ont également été perdus en route, par exemple les cartes ethnographiques des marches slaves de M. Friis,

blic français sera sans doute frappé de la variété des langues dans les objets exposés dans la salle austro-hongroise. Il n'en saurait être autrement dans un État où tant de langues ont, à des degrés divers, le droit d'être regardées comme langues officielles. C'est ainsi que la librairie impériale-royale des publications scolaires, à Vienne, a exposé une collection de cartes pour l'enseignement primaire en *dix-sept* langues! Nous sommes étonnés que l'académie d'Agram, que l'académie de Lemberg, que la *Matiça* slovène, que les Sociétés littéraires ruthènes de Gallicie n'aient rien exposé. L'exposition géographique offrait à ces Sociétés une occasion de faire connaître à notre public les petites et intéressantes nationalités qu'elles représentent. — Un des objets qui attirent le plus les regards dans l'exposition autrichienne, c'est la collection des vues photographiques et des dessins qui forment comme l'histoire pittoresque et glorieuse de l'expédition autrichienne au pôle Nord. Puisque nous parlons de la variété des races qui forment l'empire d'Autriche, nous pouvons ajouter que cette expédition, véritable Babel, la reflétait fidèlement. Les chefs, le capitaine Weyprecht et le lieutenant Payer, étaient, comme leurs noms l'indiquent, de race allemande ; le chirurgien, le docteur Kepes, était Magyar ; la plupart des matelots étaient Dalinates, c'est-à-dire Slaves de la branche serbo-croate. Un navigateur norvégien bien connu, le capitaine Carlsen, s'était joint à l'expédition et commandait en un norvégien panaché de mots italiens. On parlait à bord du *Tegethoff* allemand, italien, slave, norvégien et anglais, et encore deux des matelots parlaient-ils le patois allemand du Tyrol, que le lieutenant Payer était seul à comprendre.

L'exposition allemande est fort restreinte et comprend peu d'objets. Cette abstention relative provient sans doute à la fois de la modicité du crédit alloué par le gouvernement allemand, et du dédain pour les habitants frivoles de la moderne Babylone. La librairie géographique Dietrich Reimer, de Berlin, a exposé presque tous ses produits, parmi lesquels les œuvres de M. Kiepert tiennent le premier rang. Quelques administrations allemandes ont envoyé leurs publications. Le grand Institut géographique de Justus Perthes, à Gotha, expose ses principaux ouvrages scientifiques et scolaires. En outre, il a formé trois admirables atlas des cartes d'Afrique, d'Australie et des régions polaires publiées dans les célèbres *Mittheilungen* du docteur Peterman à la suite de chaque exploration et de chaque découverte.

L'exposition anglaise nous offre la surprenante abstention des éditeurs anglais, des Murray, des Keith Johnston, des Stanford, etc. Nous ne saurions dire si cette abstention a pour cause la négligence et le dédain des éditeurs ou la non-intervention du gouvernement anglais, qui, par l'absence de commissaire anglais, eût forcé les exposants de prendre eux-mêmes tous les soins nécessaires. Les établissements officiels sont à peu près seuls à représenter l'Angleterre. Ce sont le Bureau topographique et trigonométrique de l'Inde avec ses magnifiques cartes ; le ministère de la guerre avec quelques cartes de régions diverses ; la Société pour l'exploration de la Palestine et la Société géographique de Londres. On a peine à comprendre pourquoi la carte des îles britanniques de l'*Ordnance Survey*, qui correspond à notre carte d'état-major, n'a pas été exposée.

Les pays scandinaves se font surtout remarquer par leurs ouvrages statistiques, leurs collections minéralogiques, des antiquités et des objets ethnographiques de l'extrême nord. L'exposition danoise est particulièrement remarquable à cet égard, et l'ensemble est bien digne des pays qui ont tant fait pour l'archéologie et produit des hommes tels que Rafn, pour ne citer que des morts (1). Les Pays-Bas, où les sciences ont toujours été si brillamment cultivées, offrent sous des vitrines un grand nombre d'anciens ouvrages de géographie et une très-curieuse série de dessins, de photographies et de moulages provenant de leur empire des Indes et plus particulièrement de Java (2). On voit grimacer sur les murs de la salle hollandaise la collection des grotesques marionnettes du théâtre javanais. Et qui en est l'exposant? L'Institut pour l'instruction des fonctionnaires coloniaux à Leyde ! — La Suisse tient une belle place à l'exposition avec sa riche collection de cartes géographiques, topographiques et historiques.

L'exposition française est, à elle seule, presque aussi étendue que les autres expositions réunies, et le fait s'explique par la facilité que nous présentait une exposition faite chez nous. Tous nos ministères, toutes nos administrations, tous nos établissements scientifiques ont voulu montrer leurs richesses à l'étranger. Le ministère de la guerre a exposé toute la série de ses travaux topographiques, et la merveille de l'exposition est bien la carte de France de l'état-major, qu'on n'avait, croyons-nous, jamais vue assemblée, et qui couvre le mur au fond de la salle des États. Ce qui surprend le plus dans une œuvre aussi considérable et répartie pour son exécution en un aussi grand nombre d'années, c'est l'égalité de la gravure et du tirage. Ce n'est pas un assemblage de cartes, c'est bien une seule et même carte. Malgré la nombreuse nomenclature dont la carte est surchargée, les détails du sol ressortent nettement et les fleuves le traversent comme de longs rubans blancs. Le ministère de la guerre a aussi exposé un grand nombre de cartes anciennes provenant de ses archives. Le ministère de la marine a exposé une série de cartes hydrographiques, d'ouvrages et d'instruments d'hydrographie ; le ministère des affaires étrangères d'anciennes cartes de ses archives ; le ministère de l'agriculture et du commerce une série de cartes représentant l'état de l'agriculture et de l'industrie en France. Parmi ces cartes, nous avons particulièrement remarqué une série de quinze cartes chromolithographiques qui accompagnent un ouvrage sur la statistique des principales industries de la France et qui forment un excellent atlas industriel de notre pays. Le ministère des travaux publics a exposé ses cartes, dessins et publications.

L'exposition du ministère de l'instruction publique est multiple. Ce sont d'abord les instruments et les résultats des expéditions envoyées pour observer le passage de Vénus sur le soleil. C'est ensuite une série des cartes anciennes provenant des Archives nationales, la série des cartes orientales (principalement japonaises) de la bibliothèque de l'École des

(1) Nous ne devons pas laisser passer le nom de la Suède sans féliciter et remercier les commissaires suédois à l'exposition d'avoir publié en un petit volume une série de *Notices sur la Suède*, sur sa géographie et sur ses travaux géographiques, qui sont pour nous des plus instructives. Il est malheureux que les autres Etats exposants n'aient pas eu cette heureuse idée ; car une collection de semblables volumes ferait une bibliothèque précieuse à consulter.

(2) La section hollandaise a fait imprimer une brochure, mais elle se borne au catalogue, excellemment fait du reste, des objets exposés par la Hollande.

langues orientales, et enfin la salle — si curieuse pour l'histoire de notre archéologie et la géographie de la Gaule — occupée par la commission de la topographie des Gaules et par le musée de Saint-Germain. Le choix et l'arrangement de ces objets font grand honneur au savant directeur du musée de Saint-Germain, M. Alexandre Bertrand. Quelques-unes des cartes manuscrites exposées dans cette salle résument les recherches archéologiques de M. Bertrand, recherches qui l'ont mené à la constatation de faits importants pour la science historique. Les travaux sortis des missions archéologiques et scientifiques de MM. Renan, Perrot, de Saulcy, Guérin, etc., occupent en outre plusieurs salles.

Plusieurs sociétés savantes se sont fait représenter à l'exposition par la série de leurs publications. Au premier rang figure la Société de statistique, qui a réuni dans son journal tant de matériaux utiles et tant de travaux de MM. Michel Chevalier, Wolowski, Levasseur, Juglar, Loua, etc.

Homère seul pourrait, sans fatiguer le lecteur, énumérer les exposants, libraires, écoles, particuliers, qui forment la section française de l'exposition. Trois librairies se font remarquer par l'étendue et la valeur de leur exposition : en première ligne la maison Hachette, avec ses séries multiples de publications géographiques, et qui a exposé, à côté de ses publications bien connues, quelques feuilles inédites du bel atlas que prépare M. Vivien de Saint-Martin ; et après elle la librairie Delagrave — qui s'appelle modestement « Institut géographique de Paris » — et la librairie Belin. Dans l'exposition Delagrave, on remarque surtout les belles cartes murales et en relief de M. Levasseur, ainsi que les ouvrages de cet éminent professeur, et dans l'exposition Belin les reliefs et la carte hypsométrique de France de MM. Pigeonneau et Drivet. Si sèche que soit une simple énumération de noms, il y aurait injustice à ne pas mentionner l'école Monge avec sa belle carte hypsométrique d'après une carte à courbes de niveau, et les ouvrages divers exposés par MM. Alphand, Belgrand, Bertillon, de Chaucomtois, Cortambert, Ernest Desjardins, Hanoteau, de Quatrefages, Roudaire, etc.

Cette exposition a dépassé toute attente, aussi bien par ses richesses que par son succès. Elle fait le plus grand honneur à notre Société de géographie. Nous regrettons seulement que le catalogue de l'exposition, sans doute faute de temps, ait été en certains endroits rédigé trop succinctement. Ce catalogue est à bien des égards un inventaire des principaux travaux géographiques, et il pourrait servir de guide, si les titres des ouvrages étaient tous donnés d'une façon complète. Un modèle à cet égard nous semble le catalogue que les commissaires hollandais, avec le soin et la critique qui caractérisent leur nation, ont rédigé de leur propre exposition, et publié à part. Un catalogue rédigé tout entier sur ce plan eût été un véritable ouvrage de bibliographie scientifique.

Bien que nous ne parlions pas du congrès, nous ne terminerons pas sans exprimer notre étonnement de ce qu'on n'ait pas pris la peine d'adresser aux membres du congrès des lettres de convocation, leur faisant savoir les jours et heures des réunions, excursions, etc. Il fallait pour se renseigner aller s'instruire aux affiches apposées aux portes du commissariat dans le palais des Tuileries, et encore ces avis étaient-ils parfois placardés au troisième étage d'un sombre escalier. La Société de géographie, bien que le tableau de ses séances soit envoyé à tous ses membres au début de l'année sur une carte spéciale et que ce tableau soit renouvelé sur chacun de ses bulletins mensuels, la Société de géographie, dis-je, envoie néanmoins des lettres de convocation pour chaque séance. Les séances du congrès, personne n'en disconviendra, avaient une importance exceptionnelle, et il eût été très-désirable que pour ces séances la Société de géographie eût suivi les précédents établis par elle-même.

H. Gaidoz.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

A travers les livres (1)

Il est difficile, en ce moment, de mettre la main sur un livre nouveau qui se tienne à l'écart de la question religieuse et qui n'y prenne parti. Le *Syllabus*, le 24 mai, le Sacré-Cœur commencent à porter leurs fruits : le roman lui-même est atteint du souffle qui agite la politique, il se développe en thèse ou s'aiguise en pamphlet ; l'histoire se transforme en arsenal d'arguments ; l'histoire littéraire elle-même mesure les orateurs et les poëtes à l'aune de leurs croyances. C'est un pur hasard qui rapproche ici les livres dont je voudrais dire un mot, et je prie les langues portées à raffiner de ne point chercher un calcul dans la rencontre, toute fortuite sous ma plume, des volumes que je vais signaler.

I

Connaissez-vous Carindol? C'est le théâtre où se passe *Silex* (2), le dernier roman de M. Henry de la Madelène. Ce Carindol, au dire des Carindoliens qui se sont sentis blessés, ressemble terriblement à Carpentras. L'auteur s'en défend et se confond là-dessus en protestations. Loin de lui la pensée d'une satire directe et personnelle ! ce n'est point dans le Comtat, à quelques lieues de la ville des papes qu'est situé Carindol, mais dans la lune. L'en croira qui voudra ! mais où il va un peu loin et se rit de son public, c'est quand il vient gravement nous conter que Carindol n'est qu'un cadre, qu'un site pris à l'aventure et non point un personnage de son livre. A quoi bon ces subterfuges et pourquoi ne point reconnaître qu'on s'est proposé comme sujet la peinture d'une petite ville toute aigre de dévotion, âpre, cruelle même à force de fanatisme? C'est là le héros du roman, les autres ne sont que prétextes. Voyez plutôt : fatigué de la vie de Paris et atteint au cœur par la mort de son père, Paul Morand est allé chercher à Carindol un peu de repos. Il y trouve nombre de types provinciaux : curés, vicaires, marguilliers et vieilles filles, d'un relief saisissant ; il y trouve surtout une cousine, Blanche Martelly, dévote aussi, mais bonne et charitable, l'épouse la plus dévouée et la plus tendre des mères. Tout

(1) *Silex*, par M. H. de la Madelène. — *Grégoire VII*, par M. Langeron. — *Histoire de la littérature italienne*, par M. Etienne. — *Sentiers de France*, par Mme E. Quinet. — *Lætamœsta*, par M. P. Darasse.

(2) Paris, Charpentier et Cie.

doucement, par le charme parisien qui s'exhale de toute sa personne, par des lectures de Lamartine qu'il lui fait et des sonates qu'il lui enseigne à jouer, Paul éveille la provinciale à la vie de l'esprit, au sentiment de l'art, et fait jaillir de son *silex* les plus brillantes étincelles. Voilà un sujet de roman, dénué d'originalité sans doute, mais profond par l'analyse qu'il exige, par les situations qu'il amène. Brusquement ce roman ébauché coupe court, et nous le perdons de vue. Un frère défroqué veut se marier avec sa blanchisseuse et ne réussit pas à trouver deux témoins pour cette union dans la population entière de Carindol. Notre Parisien s'offre avec le docteur Clausade pour lui rendre ce service. Le bout de l'oreille commence à percer, n'est-il pas vrai? Mais que dire de ce dénoûment? Au sortir de l'église, Carindol entier est sur la place; tout devient projectile entre les mains de la foule ameutée, fiévreuse; la gendarmerie est impuissante, l'audacieux témoin est frappé à mort, Blanche Martelly assiste à son agonie qui dure cinq jours, et au dernier râle de son ami elle a dépouillé sa dernière croyance.

Silex serait une œuvre médiocre et parfaitement indigne de l'auteur de *Jean des Baunes*, si c'était un roman de caractère, comme le veut étrangement M. de la Madelène. Il n'y a là ni développement organique de sentiments et de passions, ni enchaînement entre les scènes qui se succèdent; elles ne naissent ni des caractères ni l'une de l'autre. Mais ne lisez point la préface, défiez-vous des protestations de l'auteur, admettez que Carindol offre un air de famille avec Carpentras, et, fussiez-vous dévot ou non, vous reconnaîtrez qu'il y a dans cette peinture de mœurs provinciales beaucoup d'observation et de verve, un dessin vigoureux et un coloris éclatant.

II

Ces qualités font malheureusement défaut à l'étude, fort consciencieuse d'ailleurs, que publie M. Langeron sur *Grégoire VII et les origines de la doctrine ultramontaine* (1). Je sais bien que M. Langeron est professeur et que sa robe, pour maintes raisons, lui interdit les grands éclats; je vois aussi à l'épigraphe de son livre qu'il s'est fait un devoir d'éviter la passion; mais cette sérénité est-elle donc toujours possible? n'est-il point certains sujets qui ne comportent point ce flegme philosophique, et, de bonne foi, à l'heure présente, peut-on parler de Grégoire VII sans haine ou sans enthousiasme? Aussi bien M. Langeron, malgré ses efforts d'impartialité, passera pour s'être échauffé. On a beau faire, on est d'un camp ou de l'autre, et M. Langeron est trop universitaire pour n'être pas gallican. On le lapidera donc dans le diocèse d'Orléans et dans d'autres diocèses encore. Il me semble que si j'avais offert mon dos à tant de cailloux, je me serais donné le plaisir de casser quelques vitres. — La seule satisfaction que M. Langeron se soit donnée, c'est celle d'être complet; il a tout dit en ses treize chapitres, francs et larges. Point d'omissions ici ni de réticences, et la figure de l'intolérant pontife se détache en lumière, sinon avec relief. Monseigneur d'Orléans daignera-t-il méditer la leçon et suivre l'exemple que lui donne un simple universitaire?

III

Avec le dernier ouvrage de M. Étienne, nous restons en Italie et dans l'Université : c'est une *Histoire de la littérature italienne* (1), qui fait partie de la collection Duruy.

Je viens d'indiquer, sans y prendre garde, le défaut de ce volume : il fait partie d'une collection, et les collections de ce genre ont le tort grave de ressembler un peu à nos constitutions politiques, improvisées et factices, au lieu d'être l'œuvre patiente du temps. On décide un beau matin qu'on aura une histoire de ceci et de cela, et, au bout de quelque temps, le programme s'exécute, les cadres se remplissent. Je ne dis point cela pour tous les livres qui font partie de cette collection remarquable, formée sous la direction de M. Duruy; il en est qui y sont entrés tout naturellement, sans avoir été entrepris pour elle; il en est d'autres qui ont pu être impunément faits sur commande, étant de pure science et n'exigeant que des recherches. Mais il n'en est pas de même de l'histoire littéraire; il y faut de la fantaisie et qu'on s'y sente porté par un goût naturel. Ce qui me fait craindre que M. Étienne ne se soit point senti entraîné vers le sujet qu'il a traité, c'est que son livre reproduit docilement les proportions et le plan d'un petit volume de la même collection, qui est en son genre un chef-d'œuvre : *l'Histoire de la littérature française*, de M. Demogeot. C'est la même façon de caractériser les écrivains par quelques mots rapides, de glisser sur les biographies : à peine les citations de textes sont-elles plus longues. Le point de vue cependant ne saurait être le même, et la méthode devait différer. L'*Histoire de la littérature française* pouvait se dispenser de longs extraits; les textes sont sous la main de chacun; pour l'Italie, c'est une autre affaire : la *Chronique florentine* de Dino Compagni est assez rare dans nos bibliothèques, et quelques passages du Salluste italien auraient été nécessaires pour me faire comprendre et goûter le jugement que M. Étienne porte sur son œuvre. S'il n'avait point écrit pour une collection, s'il n'avait point eu sous les yeux un modèle gênant, l'auteur s'y serait sans doute pris autrement; peut-être aussi n'eût-il point composé ce livre, qui n'est point fait de verve et d'entrain. Je n'attendais point de M. Étienne cet enthousiasme aveugle des commentateurs qui ne voient rien au-dessus de l'écrivain qu'ils commentent; mais pas un élan, pas un cri d'admiration en cinq cents pages, la même nuance de style pour juger Dante et Villani, Léopardi et Balbo, voilà qui est par trop froid et blasé! Il semble qu'à force d'avoir expliqué et fait admirer trop de belles choses dans les rhétoriques ou à la Sorbonne, M. Étienne, qui vient de mourir, eût épuisé sa provision de chaleur et d'enthousiasme, ou que les traditions austères d'une *Revue* académique, dont il était collaborateur, lui eussent communiqué une allure trop mesurée. Son livre — ai-je besoin de le dire — est d'un homme de savoir et d'un homme de goût, dont la mort nous inspire de vifs regrets (2).

(1) Paris, E. Thorin. — Nous avons déjà parlé de cet ouvrage dans le numéro du 7 novembre 1874, page 447.

(1) Paris, Hachette.

(2) Voyez une leçon de M. Étienne, à la Sorbonne, intitulée : *la Littérature d'une génération* (1720-1750), dans la *Revue des cours littéraires* du 2 avril 1870.

IV

Je me suis reposé de cette grave lecture en parcourant les *Sentiers de France* (1) sur les pas de Mme Edgar Quinet : promenade pleine de fantaisie, d'imprévu, sans itinéraire rigoureux, et bien faite pour fouetter l'esprit. Il y a de tout en ces huit livres qui vont de Versailles aux Pyrénées, du Lauraguais à la Bretagne : sites variés, gracieux ou sauvages, dessinés avec un égal amour; hymnes panthéistes se dégageant de la plaine ou de la montagne, vastes scènes d'histoire évoquées par la vue d'un paysage où elles se sont déroulées, rêves et aspirations d'avenir; c'est une fournaise où bouillonnent ensemble pensées et sentiments, sans confusion cependant, grâce à quelques idées maîtresses qui se détachent avec force et répandent à travers ces éléments divers une harmonie continue de conviction, de passion et de vie. Mme Quinet porte en son cœur trois cultes qui débordent en chaque page de ce qu'elle écrit : celui d'Edgar Quinet, celui de la république, celui de la France. C'est là ce qui entraîne le lyrisme, parfois fiévreux, de son style; c'est aussi ce qui y imprime, en dépit de toutes les digressions, une sorte d'unité morale. Sa religion pour M. Quinet, on en pouvait sourire naguère, mais la critique aurait mauvaise grâce aujourd'hui à s'étonner de ces hommages, de ces extases, quelque naïve qu'en soit parfois l'expression et bien qu'elle fasse par moments penser au fétichisme qu'inspire Victor Hugo à sa famille et à son cénacle. Aussi bien les raisons ne manquent-elles point pour expliquer cette adoration : Quinet a écrit la préface des *Sentiers de France* — ce furent même ses dernières pages, — et le livre, comme mouvement d'esprit et manière de style, ressemble fort à la préface; non que la collaboration ait été suivie, mais par l'effet tout naturel d'une influence pénétrante. Mme de Sévigné écrivait un jour à sa fille souffrante : « J'ai mal à votre poitrine. » Mme Quinet s'est fondue au même degré dans la personnalité plus puissante de son mari, elle a vécu de sa vie et pensé de sa pensée, et s'il y a dans le livre, comme la préface l'annonce, « un peu d'airain sous des touffes de fleurs », chacun devine d'où vient cette force virile. — Cet airain, c'est l'ardeur des convictions républicaines : Montesquieu, Ville-d'Avray, le parc de Versailles, Trianon, Pornic, un gras paysage normand, une métairie du Languedoc, une cime des Pyrénées, tous les chemins ici mènent à Rome, je veux dire à la république : elle apparaît tout à coup au tournant du sentier, au moment où l'on y pense le moins, et inonde l'horizon de flots de lumière. Voyez plutôt les lignes mêmes qui terminent le livre, en donnent la note et en résument l'esprit. Nous sommes dans les Pyrénées, à Sauvegarde :

« La nuit était venue avec sa bienfaisante fraîcheur. Lutin allait à l'amble sous les allées toutes noires. A un certain moment la vallée se découvrit; les fumées de Luchon, les brouillards de la Pique reformèrent une nappe bleuâtre, comme un lac, l'ancien lac.

» Je rêvais doucement à cette journée, à l'escalade de la Pilade; rien n'effacera de ma mémoire Lutin s'élançant sur ces blocs; je songeais à ces difficultés vaincues.

» Puissions-nous ainsi, disais-je à mon guide, conquérir le sommet de la république, en déloger les éperviers, comme là-haut à Sauvegarde! »

Vous ne vous attendiez point, sans doute, à rencontrer la république dans ces hauteurs, en plein ciel; mais ne vous hâtez pas trop de plaisanter de cette rencontre. Cette république, en effet, n'est point une vaine abstraction, une forme vide, mais l'incarnation vivante de toutes les idées modernes; c'est la guerre déclarée au moyen âge qui cherche à revivre, c'est le pays rendu à lui-même, c'est notre rôle dans le monde reconquis, notre grandeur recouvrée. Le culte de la république se confond en ce livre avec le culte de la France, et mal en prendrait à celui qui hausserait ici les épaules, car c'est la France elle-même, abritée sous ce drapeau, qu'il insulterait. La patrie, en effet, est partout présente en ces pages émues, elle les rend sympathiques même à ceux qui lui rêvent un autre drapeau, un autre abri. Seuls, ceux qui ont au delà des monts les racines de leur vie morale et de leurs croyances ne seront point sensibles au charme puissant de cet hymne à la France où l'on sent vibrer l'âme endolorie, mais confiante du pays. Il n'est point fait, d'ailleurs, pour ces étrangers : Mme Quinet les traite en ennemis, elle leur reproche avec indignation de « refleurir par le deuil national »; elle raconte, se promenant à travers la France du passé, le sinistre épisode des Albigeois et donne, en passant, une larme ou un encouragement aux Albigeois de ce temps-ci. Parfois aussi il lui arrive, en son récit abandonné, de s'égayer avec un paysan, conseiller municipal de quelque village du Midi, qui vient de retrancher à son curé ses 200 francs de surcroît. Nous voilà revenus dans le Vaucluse et les parages de Carindol, nous voilà descendus de l'azur dans la passion et dans la lutte; mais ce fiel est rare en ce beau livre, cette amertume n'est qu'une note isolée, et les *Sentiers de France* sont un véritable poëme.

V

Que ne puis-je en dire autant d'un petit volume de vers (1) coquet de forme et pimpant, où s'épanche M. P. Darasse. Il a mis en tête de ses poésies deux adjectifs pleins de promesses : *Læta mæsta*, et a fait suivre ce titre, aussi séduisant pour le lecteur que dangereux pour le poëte, d'un petit bout de préface humouristique. Il y indique, à l'intention des dames, le sens de ces mots latins et les prévient qu'il a versé sa tristesse dans les cinquante premières pages, tandis que sa bonne humeur fait explosion dans les cinquante qui suivent. Cette double précaution n'était pas superflue, même pour ceux qui savent le latin : sa tristesse, en effet, n'attriste point; parfois même elle égaie; sa gaieté n'égaie point, parfois même elle attriste, et, comme les applaudisseurs gagés au théâtre, il est utile que nous soyons prévenus des endroits où nous devons nous attendrir, de ceux où nous devons nous épanouir d'amusement. Je comprends donc cette partie de la préface et j'y souscris; il eût mieux valu, sans doute,

(1) Paris, Dentu.

(1) *Læta mæsta*, poésies. Librairie du XIXe siècle.

se souvenir de Flaccus, — comme M. Darasse l'appelle quelque part, de peur, j'imagine, que le nom d'Horace n'éveille quelque comparaison fâcheuse ; — il eût mieux valu se rappeler que pour tirer des pleurs il faut pleurer d'abord ; mais n'ayant point pratiqué ce précepte, l'auteur a bien fait de nous signaler les pièces tristes. Seulement, de grâce, ne venez point ensuite nous parler de « l'âcre volupté du chagrin ». Si M. Darasse voulait me permettre un conseil, je l'engagerais à relire ses poëtes favoris, ceux qui ont su rire et pleurer — puisque c'est là son idéal : — il y verrait que ce n'est point tour à tour, par saccades, qu'ont régné dans leurs vers la mélancolie et l'allégresse ; qu'ils n'ont point été — comme il a voulu l'être — le vendredi tout rire et tout larmes le dimanche, mais que tous ils auraient pu prendre pour devise le mot exquis et profond de notre vieux Villon : « Je ris en pleurs. »

H. Dietz.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Un plaisant, qui ne manque pas d'esprit et qui n'est ni député ni fonctionnaire, disait, à propos du président du conseil, en jouant sur son nom :

— Ce Buffet est mal nommé : il est bien plutôt l'armoire à glace du gouvernement. C'est devant lui que les préfets mettent leur cravate et prennent leurs attitudes ; c'est en lui qu'ils se mirent et s'admirent.

Je donne cette plaisanterie pour ce qu'elle vaut ; mais il est bien évident que la singulière tenue de M. le préfet de la Seine est comme un reflet de la hautaine impertinence de M. le ministre, et que M. Ferdinand Duval interdisant les distributions de prix, faisant à la population parisienne, au conseil municipal, l'injure dont M. Buffet va devenir solidaire, suit, sinon les conseils, du moins l'inspiration de l'armoire à glace en question.

Si du moins l'orgueil de ces messieurs ne froissait que la politesse ! Avec M. Guizot, nous en avons vu bien d'autres, sous Louis-Philippe ! mais ce qu'il y a de particulièrement offensant et irritant dans la conduite de nos hommes d'État, c'est qu'ils font tort à l'esprit français autant qu'aux traditions de la bonne compagnie.

M. Buffet déclarant à la tribune qu'il n'a rien lu d'un rapport fait au nom d'une commission parlementaire, à propos d'une intrigue qui agite tout le pays, ne commet pas seulement un acte inouï comme homme politique, obligé d'être au courant des choses de son temps ; mais il se moque de son auditoire, qui sait bien que tous les ministères possèdent des rédacteurs chargés d'analyser, de résumer, de mâcher, pour qu'ils les digèrent, les documents mis au jour, soit par les journaux, soit par l'Assemblée.

On comprend M. Guizot élevant son dédain au-dessus des mépris qui l'assaillent ; mais un ministre élevant fièrement son ignorance au-dessus de la vérité qu'il doit rechercher par état, par principe et par bon goût, échappe à toute nomenclature dans un pays où l'esprit s'agite, mais conduit aussi le monde.

Le cas de M. Ferdinand Duval n'est pas plus spirituel. Ce préfet, qui avait déjà joué au conseil municipal le tour de se faire inviter seul aux fêtes de Londres (ce qui n'était pas d'un savoir-vivre exquis, ni d'un amour-propre préfectoral très-fier, car c'était avouer son peu d'union avec un conseil issu du suffrage universel), vient de mettre à la fois contre lui la jeunesse, les parents, le sentiment public et le sens commun. Comme nous sommes loin du proverbe qui veut qu'on respecte l'enfance ! on vient de l'outrager d'une façon retentissante : elle s'en souviendra. Elle sait maintenant ce qu'il y a de bonne volonté pour le travail, d'affection pour l'avenir, de tendresse paternelle, dans ces types de conservateurs qui, pour venger je ne sais quelle étiquette insignifiante, portent ainsi le trouble dans les familles et révèlent l'amertume de l'opposition aux plus jeunes âmes, qui n'ont pas besoin d'être autorisées à mépriser l'autorité !

M. Ferdinand Duval a eu peur de la politique dans une distribution de prix.

M. le docteur Loiseau, qui devait prononcer le discours, a déjà, dans une lettre très-digne et très-simple, repoussé ce que cette appréhension pouvait avoir de particulièrement injuste pour lui. Mais sommes-nous arrivés à ce point d'abêtissement qu'on n'ose plus remuer devant la jeunesse française les mots de liberté, de patrie, sans craindre de l'agiter jusqu'au désordre ? Quoi ! ces futurs citoyens auxquels vous enseignez volontiers le maniment des fusils, vous n'osez leur permettre le maniement des idées pour lesquelles ils auront à voter, à lutter, à se battre un jour ? Tout serait perdu, si on leur révélait qu'ils sont en république ? On leur enseigne l'histoire, mais on leur défend d'y prendre goût.

De notre temps on chantait *la Marseillaise* à la distribution du concours général, pendant que l'orateur parlait des exploits de nos armées en Afrique ; et je ne sache pas que nous ayons fait une génération d'incendiaires ; les gamins sanglants de la Commune sont des fruits secs de l'Empire, du temps où l'on ne parlait politique nulle part.

Que va-t-il arriver ?

Le conseil municipal a infligé un blâme, qui restera comme un acte d'hostilité, s'il n'est accepté comme une juste réprimande.

M. Ferdinand Duval a déjà paru s'en moquer. A la première occasion, un conflit sérieux peut s'engager ; et pour continuer son système d'habileté ingénieuse, M. le ministre suspendra un beau jour le conseil municipal de Paris, de peur de donner tort à son préfet.

Il n'y aura pas d'élections ; la capitale n'aura plus de représentants de ses intérêts municipaux, et lui, il dira intrépidement au pays :

— Quand nous vous le répétions qu'il est impossible d'administrer avec la république et les républicains !

II

Je ne sais dans qui ni dans quoi se mire ou s'admire M. l'avocat général de la cour de Besançon, à moins qu'on admette qu'il se mire dans les bottes de M. le duc d'Aumale ; mais je sais bien que jamais la phraséologie ba-

nale, la flatterie obséquieuse, le besoin d'humilier sa fonction et son caractère, ne se sont épanouis comme dans le discours de M. Bailleul.

Parce que le duc d'Aumale assistait à la rentrée solennelle de la Cour, dans une cérémonie où l'élément militaire doit s'effacer plus que jamais sous la majesté de la Justice ; quand le *cedant arma togæ* doit resplendir sur les murs, sur les fronts, dans les cœurs, ce magistrat, qui a sucé l'éloquence et le patriotisme dans les œuvres oratoires de M. de Marchangy, remercie avec emphase l'*Altesse d'honorer* la Justice de sa présence, comme s'il était au pouvoir de personne d'honorer ce qui est le principe même de l'honneur des autres !

« *Les pas de Votre Altesse foulent ceux du grand Condé, de S. M. Louis XIV, du duc d'Enghien, du Dauphin... Quel bonheur pour la Franche-Comté !* »

Je ne chicane pas ces *pas* qui en foulent d'autres ; mais je crois que le duc d'Aumale, qui a de l'esprit et au besoin de l'esprit gaulois, a dû faire une singulière figure devant cette génuflexion continue de M. l'avocat général.

Voilà où la Justice, dans la personne de ses magistrats principaux, de ceux qui se *tiennent debout*, en est arrivée, après deux ans d'ordre moral !

C'est le cas de faire chanter « *Domine, salvam fac Justitiam !* »

III

Le clergé n'oubliera plus désormais la république dans ses prières. Une circulaire fixe sa piété. Quand on se souvient du peu de succès obtenu en 1848 par l'eau bénite, comme eau d'arrosement distribuée aux arbres de la liberté, il est permis de croire que si la république n'avait pour grandir que la séve des *Domine salvum*... elle pourrait s'étioler bien vite.

De tout temps, et sous tous les régimes, on a tenu pourtant à ces marques de déférence données par les chantres de paroisse aux institutions régnantes. Je me souviens d'avoir entendu Victor Hugo raconter autrefois l'histoire d'un *Domine salvum* singulièrement chanté en Espagne.

Le général Hugo était, je crois, gouverneur de Tolède..., ou de quelque autre ville. Le clergé, qui faisait tirer sur nos soldats dans les rues, avait été invité à recommander l'empereur des Français à la protection du ciel. Mais cette injonction des prétendus vainqueurs n'était guère écoutée par ces vaincus invincibles. Le gouverneur apprit que le clergé résistait et que jamais le *Domine salvum* n'était chanté. Il voulut donner le ton à ces braillards subitement frappés de mutisme.

Un jour, à l'heure de l'office, le général Hugo vint avec tout son état-major dans la cathédrale. L'archevêque était là. On officiait avec grand appareil. Quand le moment du *Domine salvum* fut arrivé, les chantres allaient passer à une prière sans opinion ; mais le général se leva tout à coup, brandit son sabre, brandit sa voix et entonna, avec un organe que la bataille avait éraillé, le fameux chant ordonné par l'empereur pour attirer les bénédictions sur sa tête. L'état-major soutint son général, l'assistance se laissa entraîner par cette *Marseillaise* du concordat, et l'archevêque, résigné, consentit enfin à ce que son clergé ouvrît la source des rosées célestes.

On sait combien cette victoire du général Hugo profita à l'expédition française, et comment Napoléon Ier fut particulièrement maintenu sauf par la Providence ainsi mise en réquisition !

M. Wallon n'a pas besoin d'envoyer des gendarmes aux évêques français, et M. le général Ducrot n'aura jamais besoin de tirer son épée pour battre la mesure quand on chantera le *Domine, salvam fac rempublicam;* mais il est permis de supposer que l'efficacité de ces prières *par ordre* serait la même en France qu'en Espagne, si la république n'avait que ce moyen de se fonder. Ah ! si l'on ne forçait pas les chantres, si l'élan était spontané, ce serait peut-être différent !...

IV

Si l'on chante pour l'empire au château d'Arenenberg, il paraît qu'on chantera en sourdine. Soit que M. Jules Amigues ne puisse fournir des orphéonistes en assez grand nombre, soit que les amis de l'écolier en vacances redoutent de le faire trop chanter, une note publiée dans le *Pays* invite les membres des divers comités à célébrer uniquement dans leur cœur la fête de la sainte Vierge.

Voici cette exhortation au silence :

« Le 15 août, S. A. le prince impérial sera en Suisse, où il doit aller se remettre des nombreuses fatigues que lui ont causées le labeur incessant et les travaux divers auxquels il s'est livré tous ces temps derniers. Le prince ne se dérobera certainement pas aux témoignages d'affection et de dévouement qui pourront lui être adressés à l'occasion de sa fête, mais nous croyons que c'est pour nos amis une question de délicatesse et de discrétion de ne pas le troubler, *même pour un pieux motif*, pendant les quelques jours de repos qu'il va prendre au château d'Arenenberg. »

Il faut que ce jeune artilleur ait le cerveau bien faible pour avoir besoin d'un repos si absolu pendant ses vacances. La génération de nos écoles est plus robuste. Ne dirait-on pas que les fidèles ont peur de laisser voir de trop près leur fétiche ? On entoure ses débuts des précautions qui ont enveloppé son père à son déclin. On le rend muet et invisible avant la propagande, comme son père l'était après la chute. C'est là un singulier moyen de séduire la jeunesse, et les touristes sont prévenus. Ils ont d'autres glaciers, d'autres brouillards et d'autres neiges fondues à visiter en Suisse.

V

M. Wallon, qui a parlé en termes excellents de l'Université à la distribution des prix de la Sorbonne, vient de faire un acte de haute justice qui est un acte de véritable indépendance de caractère de la part d'un ministre de l'instruction publique sincèrement catholique.

En même temps qu'il élevait à des grades supérieurs dans la Légion d'honneur MM. Naudet, Liouville, Guillaume, Carpeaux et Hauréau, il a rendu à M. Havet un hommage certainement bien mérité.

M. Havet est un des penseurs dont ce siècle doit se montrer fier; ce n'est pas sa faute si toute la lumière n'est pas faite sur les origines du christianisme ; ce n'est pas sa faute si l'émancipation de la raison n'est pas définitive. Il aura du

moins aidé puissamment ceux qui luttent, et les armes qu'il lèguera achèveront la conquête.

En le décorant, M. Wallon a bien mérité une seconde fois de l'estime et de la reconnaissance des contemporains. Monarchiste, il a aidé à faire la république; chrétien orthodoxe, il honore un libre penseur. Ce sont là des preuves de goût, de loyauté, d'esprit, auxquelles les ministres de l'ordre moral ne nous ont pas habitués.

Un mot à propos des décorations distribuées. Je trouve juste et piquant qu'une religieuse de Toulouse reçoive la croix, et la porte. Cette consécration civile du dévouement est presque une victoire de la terre sur le ciel. Mais le nom de M. Léo, directeur de la presse, et le nom d'un journaliste de Saint-Quentin se trouvent mêlés à ceux des sauveteurs. Je regrette que la fierté des écrivains politiques ne soit pas respectée en France comme en Belgique, où *jamais* un journaliste ne reçoit une pareille marque de distinction, qui n'ajoute rien à son talent et qui peut diminuer son indépendance.

Quelle gloire pour les hommes de plume s'ils échappaient à la banalité de cette récompense, et si l'on respectait leur dévouement à des principes jusqu'à ne pas oser le troubler par une marque d'estime qui peut éveiller l'égoïsme, la vanité et l'intérêt! N***.

A la distribution des prix de Vaugirard, l'orateur a entretenu son auditoire de la création des Facultés libres; il a engagé tous les bien pensants à *combattre le bon combat* et à lutter pour la bonne cause. Car tout n'est pas fini; selon lui, on a fait bien peu; l'Assemblée et le ministre ont été bien avares.

— Quoi! direz-vous, ils ne sont pas encore contents? On leur a laissé mettre, non pas un pied, mais deux dans la maison, et ils veulent encore quelque chose ?

— Naturellement : ils réclament en faveur des deux autres.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

L'Université, comme l'Assemblée nationale, vient « d'entrer dans son repos »; avant de prendre ses vacances, elle a, selon l'usage, distribué en grande cérémonie ses prix et ses couronnes, et, selon l'usage aussi, elle a donné à sa clientèle d'écoliers et de pères de famille le régal de nombreux discours.

On a souvent médit des harangues universitaires, aussi bien que des harangues académiques; la presse amusante ou soi-disant telle se plaît à les déclarer mortellement ennuyeuses; ce qui n'empêche pas que, chaque année, l'auditoire auquel elles s'adressent les écoute avec une attention religieuse, et que les journaux de toute opinion les reproduisent, les analysent et les commentent comme des documents qui ont leur valeur et leur intérêt. Quoi qu'en puissent penser les détracteurs de l'enseignement de l'État, ces fêtes universitaires sont, dans notre pays, les vraies fêtes de la jeunesse. C'est là que l'Université rend solennellement ses comptes à la France laïque et libérale; c'est là qu'elle produit à tous les yeux la preuve de ce qu'elle est et de ce qu'elle vaut, et qu'elle permet à tous d'apprécier le talent de ses maîtres, l'élévation et la sûreté de ses doctrines et de ses méthodes, les efforts et les succès de ses élèves.

En dépit des railleurs, il n'est pas rare que ces discours d'apparat soient, en leur genre, des morceaux achevés. Il n'est pas rare non plus que les personnages invités à présider ces cérémonies scolaires élèvent un peu le ton et, sans oublier le public spécial qui les écoute, s'arrangent de façon à être entendus au delà des murs du lycée ou du collége. Ils entretiennent ces jeunes gens de leurs devoirs présents et de leurs devoirs prochains; ils les exhortent à se préparer à ce combat de la vie où ils auront bientôt à faire leurs preuves; ils leur disent ce qu'attendent d'eux leur famille et leur patrie, et il est difficile qu'à ces leçons et à ces encouragements ne se mêlent pas quelques allusions discrètes aux préoccupations et aux besoins de la société pour le service de laquelle on les élève et on les instruit. Quel plus grand intérêt pour des hommes qui ont, à un titre quelconque, la charge et la responsabilité des affaires publiques, pour des citoyens légitimement soucieux de la fortune du pays, que celui de savoir ce que promettent les Français de demain et le fonds que l'on peut faire sur leur intelligence, leur savoir, leur moralité! Combien il est naturel, dans les temps d'épreuves, de se tourner vers ceux sur qui repose l'espérance de jours meilleurs, et d'interroger ces jeunes âmes qui renferment le secret de l'avenir!

Il me semble que la plupart des discours prononcés et applaudis cette année à la Sorbonne et dans nos lycées sont de nature à satisfaire les partisans des idées libérales, et que la semaine a été bonne pour l'Université et pour la France. Il y a bien quelques ombres au tableau. Je ne parle pas, bien entendu, des injures dont nous a honorés M. Lapôtre au collége de l'*Immaculée conception* de Vaugirard. Que l'on ait diffamé l'Université en famille, entre cléricaux, qui s'en soucie? Mais l'on peut regretter que la mauvaise humeur inexpliquée de M. le préfet de la Seine ait privé les élèves du collége Chaptal et des récompenses dues à leur travail et des conseils de M. Ch. Loiseau. On peut regretter encore que le *Bulletin français* se soit permis d'expurger le discours de M. Wallon et qu'un journal placé sous la surveillance du ministre de l'intérieur ait pris avec le ministre de l'instruction publique d'aussi impertinentes libertés. Il est fâcheux enfin que le *Journal officiel* ait révisé la liste des personnages *officiellement* invités à occuper une place d'honneur à la distribution des prix du concours général, et qu'il en ait effacé le nom du président de notre conseil municipal, au risque de faire accuser M. Wallon d'une omission inconvenante, qu'il n'a point commise, ni voulu commettre, comme le prouve la rectification insérée jeudi au journal du gouvernement. Mais nous sommes habitués, depuis quelques années, aux incartades administratives et aux excès de zèle des officieux. Nous avons appris à supporter ces petites misères et ces accidents ridicules. Nous nous sommes façonnés à la patience, et ce ne sont pas ces mesquines contrariétés qui nous empêcheront de rendre justice à tant d'excellents discours tombés parfois de certaines bouches desquelles on ne les attendait guère.

On a, en plus d'un endroit, parlé de politique à nos lycéens. Belle occasion, pour les gens que cette politique n'a pas satisfaits, de protester à grands cris! On initie la jeunesse à nos querelles! On trouble la paix profonde des colléges et l'on introduit les discussions irritantes dans le séjour sacré

du travail ! Nous savons de reste ce que valent ces honnêtes scrupules. Nous avons entendu, il n'y a pas si longtemps, les coryphées de ce qu'on appelle le parti de l'ordre haranguer à leur façon la studieuse population des collèges, et nous n'avons pas oublié les étranges propos qu'ils ont osé lui tenir. Les orateurs de cette année lui ont épargné et les déclamations calomnieuses contre le temps présent et les leçons de scepticisme. Ils ont fait, en termes mesurés, l'éloge des institutions existantes sans injurier, à la manière conservatrice, les adversaires de la politique de raison et de conciliation qui a triomphé le 25 février. Ils ont parlé surtout des vertus qui sont le fondement nécessaire du régime républicain, et des devoirs qu'impose aux sociétés et aux individus la possession et la pratique de la liberté. Peut-on tenir à la jeunesse un langage plus moral et plus instructif?

Ces lieux communs sont toujours à leur place dans les discours adressés aux jeunes gens, et ce n'est pas la première fois, grâce au ciel, que les élèves de nos lycées entendent exposer avec éloquence ces idées généreuses auxquelles l'Université s'est toujours fait gloire de rester fidèle. Mais les événements de ces derniers mois, le vote de la loi sur l'enseignement supérieur, l'affligeante discussion dont ce vote a été précédé, la complaisance notoire du vice-président du conseil pour la faction qui représente à l'Assemblée et dans le pays la plus odieuse des réactions, pouvaient inspirer quelques inquiétudes. En dépit du bon vouloir de M. Wallon pour la république, qui est son œuvre, et pour l'Université, à laquelle il appartient depuis tant d'années, on était en droit de craindre que les orateurs officiels désignés par le collègue de M. Buffet ne fussent que de tièdes amis et de l'Université et de la république. Sauf à Angers, où M. Blavier, maire de la ville, est venu bravement injurier l'Université chez elle, l'événement n'a pas justifié ces craintes. Si M. le ministre de l'instruction publique a paru à la Sorbonne plaider hors de propos les circonstances atténuantes en faveur du corps enseignant, qui ne devait pas, en pareil lieu, être traité comme un accusé; si l'on a regretté qu'il prît la peine de relever de misérables calomnies qui ne méritaient pas un si grand honneur et que, les relevant, il cherchât à les atténuer au lieu de leur infliger un démenti catégorique; si l'on a été choqué, de l'entendre parler « d'hérésies constatées », comme s'il y avait en matière de science et d'enseignement des doctrines orthodoxes et des doctrines hérétiques, ce n'est pas une raison pour oublier l'hommage qu'il a rendu, après Montesquieu, à la supériorité morale du régime républicain. Ce n'est pas une raison pour oublier non plus ce que d'autres orateurs, choisis par lui, ont trouvé de bonnes et sympathiques paroles pour cette Université si indignement attaquée, à l'Assemblée et ailleurs, par ses ennemis irréconciliables, les organes du cléricalisme.

Déjà à l'École de droit, M. Colmet d'Aage avait fait justice de ces accusations iniques; mais M. Colmet d'Aage est professeur, et si sa compétence ne pouvait être contestée, son impartialité pouvait l'être. En défendant la Faculté de droit de Paris, il défendait sa propre maison. Les orateurs qui, dans d'autres enceintes, ont rendu un hommage éclatant à l'Université de France ne sont liés à elle que par la gratitude; ils ne lui doivent rien et n'espèrent rien d'elle, et s'ils s'intéressent à sa conservation et à sa prospérité, ce n'est qu'à titre de citoyens soucieux du bien public. Leur témoignage n'en a plus que de prix. Il me semblait, à lire certains de ces discours animés des sentiments les plus franchement universitaires, qu'il s'était produit dans bien des esprits une sorte de réaction contre cette ardeur cléricale qui naguère emportait la majorité de l'Assemblée. Parmi les membres de cette majorité à qui nous devons la loi sur l'enseignement supérieur, combien ont cru, de bonne foi, voter une loi libérale, qui commencent à douter aujourd'hui de leur œuvre! Combien d'autres ont obéi à un mot d'ordre et voté selon l'intérêt apparent de leur parti, qui, regrettant après coup d'avoir paru s'associer aux haines injustes de M. Dupanloup et épouser les intérêts de la confrérie cléricale, éprouvent le besoin de se dégager de cette solidarité compromettante! Combien d'autres enfin, qui n'ont pas voté la loi, se font un devoir de proclamer bien haut leur inaltérable confiance dans l'enseignement universitaire et de réparer, autant qu'il est en leur pouvoir, l'outrage fait par la majorité parlementaire à l'Université nationale! Personne, assurément, n'a attaqué la loi nouvelle, quoiqu'elle soit au moins aussi révisable que la constitution. On a eu le bon goût de s'abstenir de critiques et de récriminations qui eussent été déplacées. On a fait mieux que d'attaquer nos adversaires; on les a victorieusement réfutés en rappelant les longs services de l'Université, en louant son esprit et ses méthodes, en lui promettant longue et glorieuse vie.

Comme je le disais tout à l'heure, certaines de ces apologies ont eu le charme particulier de l'imprévu. Si personne n'a été étonné d'entendre M. Bardoux, à Henri IV, parler de la république et de l'Université comme un républicain libéral en devait parler; si l'on a trouvé tout naturel qu'un homme de grand sens, comme M. Martel, conseillât aux élèves du lycée Fontanes de « ne pas accueillir à la légère les accusations passionnées et injustifiables dont notre temps est trop souvent poursuivi »; j'imagine que les élèves du lycée d'Évreux, ou leurs maîtres tout au moins, ont été fort agréablement surpris lorsque M. Prétavoine, membre de la majorité anti-universitaire du 12 juillet, s'est mis à louer en termes excellents l'Université, dont il a été l'élève, pour laquelle il a gardé une affectueuse reconnaissance et contre laquelle il a pourtant voté, il y a un mois, avec les Dupanloup et les Chesnelong. M. Prétavoine a fait partie du groupe Target; il a voté, le 24 mai, avec les adversaires de la république, à bonne intention et dans l'intérêt bien entendu de la république. Il a pu voter avec les ennemis de l'Université au 12 juillet, sans y mettre plus de malice, et tout en restant au fond du cœur résolûment universitaire. Ces sortes de contradictions semblent être dans sa nature, et l'on finit par ne plus trop s'en scandaliser. Mais qui se chargera de comprendre et d'expliquer M. Ferdinand Duval?

Il y quelques jours, à Londres, M. le préfet de la Seine se déclarait grand partisan de la liberté et du *self-government*. A peine rentré à Paris, il prenait, sans prétexte plausible, une mesure cruellement autoritaire. Mardi dernier, au lycée Louis-le-Grand, il faisait un brillant éloge de cette ville de Paris dont il venait de traiter les représentants avec le sans-façon le plus cavalier, de l'Université, à laquelle appartiennent la plupart des professeurs du collége Chaptal, de la république et du régime parlementaire, qui ne sauraient s'accommoder de ces procédés dictatoriaux. Il est assez difficile de démêler, dans cette suite d'actes et de paroles contradictoires, les vrais sentiments de M. le préfet; peut-être est-il, comme il arrive souvent, libéral d'opinion et autoritaire de

tempérament, libéral en théorie, autoritaire dans la pratique.

Mais peu importe ; je ne me suis pas proposé, pour aujourd'hui, d'étudier ce fonctionnaire capricieux et fantasque. J'ai voulu seulement constater que de tous côtés, et même des côtés d'où elle pouvait le moins les attendre, l'Université avait reçu, ces jours derniers, une foule de marques de bienveillance et de sympathie. On a souvent remarqué que sa fortune suivait celle des idées libérales et qu'elle avait le privilége de partager avec elles la faveur ou l'indifférence publiques. Il faut donc se réjouir doublement du regain de popularité qui lui arrive, s'il annonce un réveil de l'esprit libéral momentanément étouffé par les intrigues réactionnaires.

Y...

LA SEMAINE POLITIQUE

Dans cette semaine d'intérim qui suit la clôture de la session parlementaire et précède l'ouverture des conseils généraux, les incidents de la politique n'ont guère d'importance et nous avons quelque loisir pour remonter aux principes opposés qui inspirent les deux grands partis qui sont en présence, car chacun d'eux a sa philosophie latente à laquelle il obéit. Prenons l'un et l'autre dans ce qu'on peut appeler la bonne moyenne, en laissant de côté les exagérés de droite et de gauche. Il ne s'agit donc pas de juger le partiré actionnaire par les royalistes à outrance, les Siméon Stylite qui restent debout sur leur colonne pour maudire et outrager la révolution française, passant leur temps à confesser le *credo* complet de la légitimité. Ces chevaliers du brouillard ou de la chimère ne comptent plus dans la politique active, sinon comme appoint de hasard dans les votes équivoques.

Il ne faut pas davantage, pour une appréciation équitable, chercher le parti républicain sur les bancs de l'intransigeance absolue ou dans la presse ultra-radicale, aussi déraisonnable que les plus vieilles douairières de la presse légitimiste.

En nous en tenant aux représentants raisonnables des deux politiques, aux hommes qui sont en mesure d'être appelés au gouvernement du pays, nous constaterons que ces deux politiques peuvent être ainsi caractérisées : d'une part, nous avons la politique de l'incurable défiance envers le pays ; de l'autre, une confiance croissante en son bon sens et en son patriotisme. Il ne s'agit pas d'une confiance romanesque dans la perfection de la nature humaine et française qui supprimerait les garanties vis-à-vis du pouvoir ou détendrait le frein de la loi vis-à-vis de la nation. Au contraire, le parti républicain modéré ne demande qu'une chose, c'est de voir s'affermir le règne impartial de la loi. Ni plus ni moins. Il croit qu'en étant sagement appliquée la loi donne à la sécurité publique tous les gages nécessaires et que le pays, gouverné de cette façon assez nouvelle, saura très-bien se tirer d'affaire tout seul. Le parti opposé part d'un principe entièrement différent ; il se défie mortellement de la France : de là toutes ses pratiques et toutes ses maximes. Il part de l'idée que la masse de la nation est composée d'esprits faux et aventureux, ou de mauvais tribuns, et qu'il faut par conséquent la mettre au régime d'une prévention permanente et universelle, en la soumettant aux lois d'exception. La conséquence logique d'une telle appréciation du pays serait le despotisme, ou plutôt un gouvernement aristocratique à la façon de l'ancienne Venise, un conseil des Dix très-agrandi, quelque chose comme le grand conseil de M. le duc de Broglie, une classe privilégiée par la fortune, les lumières et le bon ton, chargée de conduire le troupeau français.

Par malheur on se heurte à un fait immense, inéluctable, l'établissement définitif du régime démocratique, qui s'oppose à l'application complète du système ; alors il ne reste plus que les ressources de la petite habileté, qui tourne les positions qu'on ne peut enlever d'assaut.

C'est au nom de cette incurable défiance envers la France que le parti qui s'appelle le grand parti conservateur garde, même alors qu'il paraît rallié à la constitution du 25 février, une invincible antipathie pour le régime républicain. Les *loyales* déclarations de tribune n'y changent rien. On accepte ce régime comme un misérable pis-aller, avec la ferme intention de le dénaturer tant qu'on ne peut pas le détruire. La république définitive ! y pensez-vous ? C'est supposer qu'en dehors des classes bien éduquées, des doctrinaires formés de père en fils aux bonnes doctrines et aux bonnes manières, le pays pourrait se gouverner à sa guise ; ce malheureux pays, que deviendrait-il s'il était livré à lui-même, s'il ne recevait pas les mots d'ordre des salons où se font les ministres et les apprentis ministres, qu'on introduit dans la fleur de leurs vingt ans et de leur ignorance politique dans les ministères les plus importants comme s'ils avaient des grâces d'État !

Pour se rendre compte de l'estime que les ralliés de l'ancienne droite professent pour la république, on n'a qu'à lire l'article inséré par M. H. Lacombe dans le *Correspondant* du 25 juillet sur *les lois constitutionnelles et le parti conservateur*, article qui a eu un certain retentissement. « Que craignez-vous ? dit l'écrivain à ses amis. Cette république est si peu de chose, elle existe si peu, elle est de constitution si frêle, de durée si précaire ! Mettez-y au moins le bout des doigts, monarchistes déçus ; elle ne vous brûlera pas. Soyez tranquilles, le pays en sera vite dégoûté ! » L'auteur oublie d'ajouter que cette lassitude sera d'autant plus prompte que ses amis auront profité de son conseil ; il n'y a pas en effet de moyen plus sûr de perdre la république que de lui donner des gouvernants animés de ce généreux esprit. Tout cet article est un modèle de cette impertinence dédaigneuse pour les institutions démocratiques qui est la fleur du bon ton.

La politique de défiance a pour conséquence naturelle l'opposition à outrance à la dissolution ; elle se cramponnera à tous les prétextes pour la retarder, comme un noyé à tous les débris. Aujourd'hui c'est le péril social, demain ce sera le péril extérieur. Quand j'entends énumérer toutes ces bonnes raisons pour ne pas sortir du palais de Versailles, je me souviens involontairement de ce mot d'un comique si profond que l'on est surpris de trouver dans un livre sacré : « Le grand lion est là dehors, je serai tué dans les rues, » s'écrie le paresseux des *Proverbes* de Salomon, alors qu'il se refuse à sortir de son repos. N'est-ce pas le langage des ennemis acharnés de la dissolution ? Tantôt c'est le lion du dedans, tantôt c'est le lion du dehors. C'est en vain qu'on leur montre le pays tranquille, ils savent mieux que lui ce qu'il lui faut, et voilà pourquoi ils voudraient lui administrer à leur aise la bonne doctrine en l'empêchant de manifester son opinion, qui ne peut être qu'absurde et dangereuse.

Comme pourtant il faut tout prévoir, même la dissolution, et qu'il n'y a pas d'Assemblée qui ne soit *peut être mortelle* à l'exemple de Louis XIV, il y a au moins une grande précaution à prendre : c'est d'empêcher le plus possible qu'un grand courant d'opinion se forme dans les élections et de s'efforcer de faire prédominer partout les influences locales et les intérêts particuliers. De là l'attachement passionné des conservateurs défiants pour le scrutin d'arrondissement. Nous ne dirons pas que ce système ne puisse rallier de très-bons esprits pour d'excellentes raisons; nous affirmons seulement que le grand motif des droites pour écarter le scrutin de liste, même tempéré, comme on le leur offre, c'est de réduire le plus possible la portée politique de l'élection et de lui ôter le caractère d'une grande consultation nationale qui n'aurait ni les inconvénients ni les hypocrisies d'un plébiscite. L'arrière-pensée de ressusciter la candidature officielle perce à chaque instant dans les apologies du scrutin uninominal; elle s'est même naïvement dévoilée dans le débat sur l'élection des Côtes-du-Nord. En réalité, le grand parti conservateur répugne à la vraie lutte électorale. Il n'y voit que le jeu d'un hasard redoutable; tout ce qui ressemble à un combat d'opinion excite son effroi. Des citoyens qui se rassemblent pour discuter un candidat lui font horreur : ils ne peuvent qu'obéir à l'esprit d'égarement dont ils sont fatalement possédés tant que les exorcismes et les excommunications de la réaction ne l'ont pas chassé. Jamais cette antipathie pour les conditions les plus naturelles de la liberté ne s'est mieux manifestée que dans la discussion de la loi électorale du Sénat. La droite regarde la majorité des Français comme si dûment convaincue d'imbécillité qu'elle n'a pas hésité à croire son ministre, quand il prétendait que des assemblées électorales triées, comme on le sait, pour le choix des sénateurs, écouteraient volontiers cinq cents faux candidats hurler des déclamations démagogiques. De là la nécessité d'interdire aux candidats sérieux l'entrée des réunions électorales pour que celles-ci fussent pacifiquement consacrées à discuter la question du phylloxera ou le taux des denrées agricoles. *Risum teneatis*. Par malheur, les nations voisines ne se privent pas de rire de pareilles énormités. Les réunions publiques, les journaux sans mot d'ordre, ne peuvent être aux yeux de la politique de défiance que des officines d'anarchie : fermons les unes, dit-elle, bâillonnons les autres, et étendons sur le pays, le plus que nous pourrons, le régime précieux, l'état de siége qui permet aux généraux conservateurs d'interdire dans le Cher, comme abominable et subversif, un journal que la justice trouve parfaitement convenable dans la Nièvre. Vérité au delà de ce ruisseau, erreur en deçà. Un grand sabre vaut mieux que les ciseaux des plus habiles censeurs. La libre manifestation des opinions est une pestilence; surveillons toute parole publique, jusque dans les distributions de prix des plus jeunes enfants, d'où la politique est bannie par le bon sens le plus vulgaire, afin qu'il ne soit pas dit que la sacro-sainte administration, seule raisonnable, seule infaillible, n'a pas veillé partout au salut de l'empire. Le mot d'empire est venu tout naturellement sous notre plume; nous ne l'effaçons pas, parce que cette politique de réaction et de défiance est en réalité, comme on l'a très-bien dit, de l'impérialisme, même quand on ne peut l'accuser de bonapartisme avoué.

Certes l'homme qui, à l'heure actuelle, la personnifie de la manière la plus complète ne s'est pas rallié au parti de M. Rouher. Personne ne lui fait cette injure, bien qu'il lui ait rendu le 15 juillet dernier l'un des plus signalés services qu'il pût recevoir. Et cependant n'est-il pas certain que la politique de défiance est comme incarnée dans l'honorable vice-président du conseil? N'anime-t-elle pas son éloquence âpre et cassante? N'est-elle pas l'inspiration de toutes ses mesures administratives, de ses refus persistants de lever l'état de siége, et de ses approbations prodiguées aux plus provocants de ses préfets? Nous ne mettons pas en doute que M. Buffet ne croie en toute conscience assurer ainsi le bien du pays. Il est conséquent avec le fatal vote du 24 mai, qui a été un vote de défiance envers la France bien plus encore que pour le grand citoyen qui personnifiait, lui, la politique d'apaisement et de pacification sans sacrifier aucune des garanties de l'ordre. Nous ne pouvons comprendre que quand on a l'honneur de gouverner ce grand pays si durement éprouvé, si patient, si sage, si laborieux depuis ses malheurs, on n'ait à lui adresser que d'aigres remontrances et qu'on ne sache lui montrer qu'une défiance injurieuse par toutes les précautions qu'on prend contre lui. Il serait si facile de parler à sa raison et à son cœur, de faire vibrer ses fibres généreuses, et de le préparer ainsi à des élections calmes et décisives! Le passé ne nous apprend-il pas les dangers d'une politique de réaction et de provocation à la veille d'une grande consultation nationale? C'est un pauvre conservatisme que celui qui s'imagine compenser sa défiance envers le pays par cette confiance immodérée en lui-même qui le rend aussi intolérable qu'intolérant. Il y a au plus haut point dans une telle politique ce que Lamartine appelait spirituellement un péril conservateur. Nous avons le ferme espoir qu'elle ne tiendra plus le gouvernail à l'heure décisive, et qu'une politique de sage confiance envers le pays présidera aux élections, qui ne seront modérées et libérales que si elles sont faites dans le calme.

E. DE PRESSENSÉ.

Un article d'une Revue anglaise (le *Blackwood's Magazine*) sur *l'Etat présent de l'armée française* a excité au plus haut point, cette semaine, l'attention publique, non-seulement en Angleterre, mais sur le continent. Le *Times* et, après lui, les journaux parisiens en ont contesté les conclusions, desquelles il résulterait que le travail de réorganisation de notre armée est à peu près nul et que nous ne serons pas plus prêts pour une guerre dans quelques années d'ici que nous ne l'étions en 1870. La question est délicate, mais on ne niera pas que les critiques de l'écrivain anglais, qui paraît très-compétent, ne soient de nature à attirer l'attention des lecteurs français. Aussi la *Revue scientifique* donne-t-elle de ce travail, dans son numéro d'aujourd'hui, une traduction complète — sans prendre, comme de juste, la responsabilité des appréciations qui s'y trouvent.

On annonce un volume de M. L. Ribert, ancien préfet de la République, intitulé : *Esprit de la Constitution du 25 février*, qui paraîtra prochainement à la librairie Germer Baillière.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 8 21 AOUT 1875

DÉFENSE DE L'UNIVERSITÉ PAR ROLLIN

Fragments d'un mémoire inédit

Ce n'est pas seulement depuis la Révolution française que l'Université est considérée par un certain parti comme un foyer de libéralisme qu'il faut absolument supprimer ; voici trois cents ans bientôt que les hostilités sont engagées, avec plus ou moins de vivacité, entre ceux à qui la patrie confie l'éducation de ses enfants et ceux qui leur disputent ce périlleux honneur. Ardente sous Henri IV et sous Louis XIII, cette lutte fâcheuse parut se ralentir un moment après la destruction des Petites écoles de Port-Royal et le triomphe des jésuites, que favorisait Louis XIV ; mais elle reprit avec plus de force sous Louis XV, pour cesser en apparence lorsque tous les colléges furent sécularisés, vers 1765.

Les arguments que l'on peut faire valoir pour ou contre l'Université sont donc aujourd'hui les mêmes qu'il y a cent cinquante ans, et le plaidoyer qu'on va lire n'est pas moins opportun pour avoir été composé en 1739 que s'il datait d'hier. Changez les mots de *Bulle Unigenitus* et de *doctrine du royaume* pour leur substituer tel ou tel autre mot que tout le monde a sur les lèvres, et le discours de Rollin, du moins ce que nous en citons ici, aurait pu être prononcé à Versailles par ceux qui ont défendu si vaillamment l'Université menacée. Il n'est donc pas hors de propos de publier ces pages émues d'un maître admirable qui fut en même temps un homme de cœur, un grand citoyen, un chrétien convaincu ; si le bon Rollin vivait encore, il plaiderait avec la même chaleur la cause de cette Université qui lui était si chère.

C'était en 1739 ; l'Université de Paris, après avoir, en 1717 et l'année suivante, refusé à l'unanimité de recevoir la fameuse bulle *Unigenitus*, avait été travaillée vingt ans par les souteneurs de cette bulle, qui ne reculèrent devant aucun moyen d'intimidation ou de corruption ; et finalement la Faculté des arts, ce que nous appellerions aujourd'hui la Faculté des lettres et la Faculté des sciences, déclara qu'elle acceptait la Bulle, et qu'elle révoquait son appel de 1718. Rollin avait fait les plus grands efforts pour empêcher cette révocation, il avait parlé avec toute la force dont il était capable (il avait alors soixante dix-huit ans) ; mais il n'avait rien pu contre une jeunesse ameutée qui poussa l'inconvenance jusqu'à demander qu'on mît l'orateur à la porte, *Ejiciatur !*

Rollin et les autres appelants de 1718, consternés de ce résultat qu'ils avaient pourtant prévu, protestèrent immédiatement par un acte signifié au greffier de l'Université ; mais la cour les déclara exclus des assemblées générales ou particulières et exila même quelques-uns d'entre eux. Ils résolurent alors de faire imprimer, probablement en Hollande, dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, un grand mémoire où ils justifieraient leur conduite et en appelleraient à l'opinion publique. L'auteur d'une bonne histoire de Port-Royal, Besoigne, se chargea de composer la première partie de ce mémoire, contenant l'historique de cette affaire, et Rollin se réserva la seconde, la plus importante de beaucoup. Il écrivit d'abondance, comme le prouve l'état du manuscrit autographe (1), ce qui lui inspira son désespoir, et, le 15 septembre, le mémoire de Besoigne et de Rollin était en état de paraître ; il avait pour titre : *Mémoire instructif sur ce qui s'est passé dans l'Université de Paris, et spécialement dans la Faculté des arts, au sujet de la Constitution Unigenitus.*

Mais cet ouvrage ne fut pas imprimé parce que le gouvernement eut la sagesse de ne pas pousser les choses trop loin ; les appelants gardèrent le silence et dépensèrent même plus de 1200 livres pour arrêter l'impression de différentes pièces de moindre importance relatives à cette question.

Quant au mémoire de Besoigne et de Rollin, il fut conservé précieusement par Crevier, légataire universel de l'ancien recteur, et c'est dans les papiers de Crevier que le hasard nous l'a fait trouver, avec les registres originaux de l'Université de 1714 à 1720 et quelques autres pièces non moins curieuses.

Il serait bien intéressant de publier en entier cet opuscule si vif et parfois même si éloquent d'un écrivain qui ne s'échauffait guère, et nous le communiquerons volontiers à de futurs éditeurs de Rollin ; en attendant qu'il se trouve un Letronne ou un Guizot pour entreprendre cette tâche difficile,

(1) 22 pages in-4° d'une grosse écriture nette et ferme, avec des ratures relativement peu nombreuses.

nous donnons ici avec une fidélité scrupuleuse la partie la plus importante et la plus belle du mémoire de 1739.

A. Gazier.

..... Pour ne point nous étendre ici sur les vexations de toute espèce qui s'exercent dans presque tous les diocèses du royaume, sous les yeux et par l'ordre des évêques, sur les vivants et même sur les morts, et pour nous renfermer dans ce qui regarde en particulier l'Université, n'a-t-elle pas eu la douleur de voir un nombre considérable de ses docteurs les plus respectables par leur âge et leur mérite, ou envoyés en exil ou chassés de la Faculté de théologie ? et plusieurs de ses principaux et de ses régents les plus estimés du public rendus suspects au roi ou dépouillés de leurs places, uniquement parce qu'ils n'étaient point favorables à la Constitution?

Quel déluge d'erreurs contre le mérite et le prix de la foi, contre la nécessité de l'amour de Dieu, contre le pouvoir et l'efficacité de la grâce de Jésus-Christ, contre la différence des deux alliances, contre les règles de l'administration de la pénitence, contre l'utilité de la lecture des saintes Écritures, contre les maximes les plus pures de la morale chrétienne; quel déluge d'erreurs sur tous ces points et sur beaucoup d'autres n'a point inondé l'Église de France depuis qu'on a entrepris d'y établir l'autorité de la bulle *Unigenitus!* Pour connaître ce que l'on doit penser de cette bulle, il ne faut qu'employer la règle de l'Évangile qui nous ordonne de juger d'un arbre par ses fruits. Cet examen est facile et à la portée de tout le monde. Quelle vérité cette bulle a-t-elle enseignée clairement? Quel dogme de foi a-t-elle mis dans un nouveau jour? Quel point de morale a-t-elle rétabli dans son ancienne pureté? Quelle erreur a-t-elle montré en termes précis qu'on dût éviter? Peut-on dire avec la moindre apparence de vérité : « Dans un tel monastère, dans une telle paroisse, dans un tel diocèse, tout était plein de désordre; c'était une terre toute couverte d'épines; le jansénisme (prétendu) y avait introduit ou y entretenait l'ignorance, la corruption des mœurs, la profanation des sacrements. — Depuis que les acceptants de la bulle en ont pris la conduite, on y voit fleurir la connaissance des grandes vérités de la religion, la pureté des mœurs, la solide piété, le respect pour l'Écriture sainte et pour la doctrine des Pères. »

Nous en pouvons juger par ce qui se passe sous nos yeux. Au contraire, quel trouble, quelle confusion, quel désordre n'a-t-elle point causés dans toutes les communautés et dans tous les diocèses du royaume? A quelles vexations inouïes n'a-t-elle point donné lieu, jusqu'à refuser aux malades les sacrements et aux morts la sépulture ecclésiastique? Nous ne faisons que montrer et parcourir légèrement tous ces funestes effets de la bulle, parce qu'ils sont connus de tout le monde.

Il en est un auquel on n'est point assez attentif et auquel notre état même et notre profession doit nous rendre extrêmement sensibles : c'est le péril où est exposée la doctrine du royaume. L'autorité du Parlement a-t-elle pu imposer silence aux maîtres de l'erreur et réprimer la licence effrénée des opinions ultramontaines? Cette doctrine, autrefois timide et tremblante, ne se montrait qu'à la dérobée et furtivement, et n'osait paraître à la lumière du grand jour. Maintenant, sous la sauvegarde de la bulle, sa protectrice déclarée, elle marche hardiment et la tête levée; elle prétend avec hauteur et fierté avoir droit de dominer dans toutes les écoles et toutes les communautés du royaume et semble insulter aux magistrats sous les yeux desquels elle débite impunément, et au mépris de leurs arrêts, ses pernicieuses maximes.

Cet article nous laisse dans le cœur une profonde tristesse et une juste inquiétude que notre zèle pour le bien de l'État ne nous permet pas de dissimuler. Un des principaux devoirs de notre Université est de veiller au maintien et à la conservation des droits de la Couronne et de ce qu'on appelle les libertés de l'Église gallicane. Nos rois ont senti l'indispensable nécessité qu'il y eût dans leurs États une école publique où la jeunesse fût élevée dans la doctrine du royaume, où elle en puisât de bonne heure les principes, afin qu'ils lui devinssent comme naturels, où elle fût instruite de ces importantes maximes qui font la sûreté des rois et des royaumes : que les princes tiennent de Dieu même leur autorité; qu'ils ne dépendent que de lui seul pour le temporel; que les papes ne peuvent, pour quelque raison et sous quelque prétexte que ce soit, délier les sujets de l'obéissance qu'ils ont jurée à leurs princes. Voilà l'idée que nos rois ont eue de l'Université de Paris. Ils l'ont regardée comme la dépositaire et la gardienne de la doctrine du royaume, et elle s'est toujours acquittée de ce glorieux devoir avec un zèle, une lumière, une fermeté, qui ont répondu à l'attente que les rois en avaient conçue.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici le souvenir de ces temps si glorieux pour l'Université, où elle était estimée et respectée comme elle le mérite, parce qu'elle n'avait point alors de rivaux d'un pouvoir et d'un crédit formidables.

[Suit un éloge de l'ancienne Université.]

..... Nous ne faisons point maintenant assez d'attention à l'importance qu'il y a de veiller sur ce précieux dépôt que nos pères nous ont transmis de main en main et de siècle en siècle, et que les peuples voisins se sont laissé enlever faute d'avoir pris les mêmes précautions que l'on a prises en France, où l'Université, surtout depuis les conciles de Constance et de Bâle, a fait une profession publique de la doctrine qui y a été établie contre les prétentions de la cour de Rome. Louis XIV avait sagement ordonné que les quatre propositions du clergé fussent enseignées et soutenues dans toutes les écoles du royaume. On n'a point tenu la main à l'exécution d'un ordre si nécessaire, malgré les fréquentes remontrances du parlement; et nous voyons l'effet de ces ménagements timides, dont le principe est la complaisance pour une bulle qui attaque nos libertés et sur laquelle on appréhende de faire retomber par contre-coup les justes censures que l'on prononcerait contre les erreurs qu'elle favorise.

Parce que nous avons le bonheur de nous trouver dans des temps paisibles et tranquilles, on croit qu'il n'y a rien à craindre pour nos rois. Mais ignore-t-on que les dangers se préparent de loin, et que, pendant que nous nous endormons de la sorte par un sommeil que l'on pourrait presque appeler léthargique, l'homme ennemi sème dans les esprits une ivraie de doctrine qui y croît insensiblement, qui prend de jour en jour de nouvelles forces et qui peut prévaloir à un point qu'il sera impossible de l'arracher? Comment l'expérience du passé, dont le souvenir seul nous fait encore trembler, n'alarme-t-elle point pour l'avenir?

Pour nous, comme bons et fidèles sujets du roi, nous nous

croyons obligés d'élever notre faible voix contre une sécurité dont les suites peuvent être si funestes, et de redoubler nos cris, nos avertissements, nos plaintes, quand même on devrait nous en savoir mauvais gré. Nous ne pouvons pas ne point être effrayés quand nous voyons la doctrine ultramontaine dominer dans presque toutes les écoles du royaume, et ce qui restait encore dans l'Université de Paris de maîtres véritablement zélés pour les anciens principes rendus inutiles par le décri où l'on s'efforce de les faire tomber, et par conséquent toute la jeunesse livrée maintenant sans ressource à une doctrine dont le royaume n'a que trop éprouvé les dangereuses conséquences.

On nous objectera peut-être que la conclusion du 11 mai fait mention de nos libertés et de l'attachement de l'Université à la doctrine du royaume. Mais le premier effet de ce zèle, s'il est aussi sincère que l'on veut nous le persuader, devrait donc être de ne point recevoir une bulle qui anéantit nos maximes. Est-ce défendre une place que d'en ouvrir les portes à l'ennemi? et se flatte-t-on de s'être acquitté de son devoir en protestant par écrit qu'on persistera à soutenir les droits qu'a le roi sur cette place? Si l'on regarde nos maximes comme des vérités certaines et infiniment précieuses, la suite de cette persuation ne doit-elle pas être de rejeter tout ce qui y est contraire? Et ceux qui réunissent dans un même acte, avec la protestation de leur attachement à nos libertés, l'acceptation d'un décret qui les détruit, peuvent ils être regardés comme de fidèles dépositaires de la doctrine gallicane et comme des canaux propres à la transmetre aux âges futurs dans toute sa pureté ?

La cour de Rome, instruite par un long usage dans toutes les ruses et dans tous les détours de la plus fine politique, dissimule ces réserves et ces protestations. Elle se contente qu'on reçoive la bulle ; quand l'autorité en sera bien établie, ces habiles politiques sauront bien s'en prévaloir pour rendre toutes ces précautions inutiles. Ils sont, dès à présent, si sûrs de leur victoire, qu'ils ont osé insérer dans le bréviaire la légende et la collecte de Grégoire VII, infiniment injurieuses aux puissances souveraines. Et l'on sait qu'à l'exception d'un seul évêque il ne s'est trouvé dans tout le corps épiscopal que les adversaires de la bulle qui aient réclamé contre une telle entreprise.

Ne nous dissimulons point l'extrémité de nos maux. On peut dire avec vérité que la conclusion du 11 mai de cette année, qui abandonne entièrement la Faculté des arts aux constitutionnaires, lui a porté un coup mortel dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever. On sait par une triste expérience quels troubles et quels funestes changements la Constitution a causés dans les lieux où elle a été reçue, comme elle y a fait donner exclusion de toutes les charges à ceux qui en étaient les plus dignes, et substitué en leur place des personnes souvent sans autre mérite que de lui être favorables... Voilà ce qui nous fait craindre pour la Faculté des arts. Accepter la bulle est une voie bien plus courte et plus facile pour entrer dans la régence que d'acquérir ou de cultiver par un long et pénible travail les talents nécessaires pour en remplir dignement les fonctions. Quel malheur pour le public si la jeunesse se trouvait confiée à des maîtres sans goût et sans capacité par rapport aux belles lettres et aux sciences supérieures, sans principes solides par rapport à la piété et à la religion! Mais en même temps quelle douleur pour l'Université si elle voyait son ancienne réputation, qu'elle a soutenue jusqu'ici avec tant d'éclat, flétrie et ruinée par le mauvais choix des principaux et des régents! Et plût à Dieu que nos craintes fussent sans fondement! Nous n'osons nous expliquer davantage.

La part que le public a prise et qu'il prend encore à l'affaire présente de l'Université marque qu'il en a senti vivement toutes les funestes suites. Et que ne doivent pas craindre, en effet, pour leurs enfants, des pères bien intentionnés? Quels seront les précepteurs qui auront été élevés par des maîtres prévenus des plus dangereuses opinions? Quelles leçons pourront donner à leurs disciples, pour la solide piété et pour l'attachement à l'ancienne doctrine, des gens élevés dans des écoles où il est de notoriété que règne un fanatisme (1) ouvert, qui fait regarder tous ceux qui refusent de recevoir la bulle comme des excommuniés! La jeunesse élevée de la sorte se partage ensuite dans toutes les professions. Ecclésiastiques, magistrats, avocats, médecins, la plupart (2) sans goût, sans bonnes études, imbus des maximes ultramontaines et de faux principes de doctrine et de morale, inonderont tous les ordres du royaume.

Par le coup que l'on vient de porter à l'Université, on achève de tarir les sources de la bonne éducation. Presque tous les colléges, les universités de provinces, les séminaires, sont gouvernés par des corps et des communautés où règne aujourd'hui l'ultramontanisme et le molinisme (3). L'Université de Paris tenait bon, et son appel, auquel elle demeurait attachée, montrait qu'elle était résolue de ne point se laisser enlever l'héritage de ses pères. On a attaqué d'abord et subjugué la Faculté de théologie. La Faculté des arts, par l'arrêt du conseil du mois de mars dernier et par l'exclusion des opposants, est livrée en proie aux molinistes... Les professeurs attachés par état à l'Université la regardent comme leur mère et comme leur patrie où ils comptent vivre et mourir; il est tout naturel qu'ils s'intéressent à son honneur et à sa conservation. Mais que peut-on attendre d'une troupe de jeunes gens qui ne sont dans l'Université que pour deux ou trois ans et qui ne seront en peine que de faire leur cour à leurs évêques aux dépens d'un corps qui ne leur tient nullement au cœur? Quel avenir se présente à l'esprit quand on a un peu d'affection pour l'Université et pour le bien public!

... Nous en [appelons donc] au public, dont le tribunal est toujours ouvert à ceux qui n'en trouvent point d'autre, et toujours disposé à leur rendre justice...

CHARLES ROLLIN.

15 septembre 1739.

(1) Rollin avait écrit d'abord *phanatisme*.

(2) Il y avait d'abord *tous*..., et plus loin *infectent tous les États* du royaume.

(3) Cette phrase a été profondément remaniée par Rollin, qui s'était exprimé d'abord avec plus de vivacité : « Tous les colléges, toutes les universités de province sont entre les mains des jésuites ou de gens qui sont imbus de leur doctrine. Presque tous les séminaires sont gouvernés par les jésuites, les sulpiciens, les missionnaires, les nicolaïtes, tous livrés à l'ultramontanisme et au molinisme. »

HISTOIRE ET POÉSIE

Julien l'apostat (1)

Il n'est pas surprenant que nos poètes, dégoûtés des fades banalités où s'éteignit la poésie du XVIIIe siècle, aient cherché en eux-mêmes des sujets plus vrais et des beautés plus neuves. C'est la légitimité de cette inspiration personnelle qu'Alfred de Musset a justement revendiquée dans les vers connus de *Namouna* :

> Venez, après cela, crier d'un ton de maître
> Que c'est le cœur humain qu'un auteur doit connaître.
> Le cœur humain de qui? . . . . . .
> Celui de mon voisin a sa manière d'être;
> Mais morbleu! comme lui j'ai mon cœur humain, moi.

Cette vue a renouvelé notre poésie, et, pour dissiper les scrupules de quelques esprits timorés, il suffit de rappeler les chefs-d'œuvre qu'elle a produits. Toutefois il est permis de croire que, depuis Joseph Delorme jusqu'à nos jours, nos jeunes poètes ont un peu abusé du droit de nous ouvrir leur âme. Le moindre défaut de ces confidences, c'est l'uniformité. Dans l'état actuel de la langue, après tant d'heureuses combinaisons de mots et de rhythmes, il n'est peut-être plus assez malaisé de faire sur soi-même des vers agréables. La poésie intime est à peu près dans la situation où se trouvait la tragédie à la fin du siècle dernier. Point de rhétoricien alors qui n'eût en poche quelque *Coriolan*; de même aujourd'hui nos échappés de collége se hâtent de faire imprimer un beau volume qu'ils ont préparé en même temps que leur baccalauréat. L'exemple donné par M. Victor Hugo, dans la *Légende des siècles*, ne devrait pas être perdu. Peut-être serait-il bon de chercher hors de soi et d'emprunter à l'histoire une matière moins commune et plus variée. L'étude du passé, la description de mœurs différentes, la peinture des grands caractères et des passions qui ont remué le monde, en imposant au poète un effort salutaire, lui ouvriraient des sources inconnues et fortifieraient son talent. De tels sujets n'appartiennent pas exclusivement au théâtre; ils peuvent prendre toutes les formes, depuis le simple récit jusqu'aux magnifiques élans de la poésie lyrique.

C'est une étude de ce genre que vient de publier M. N. Martin, déjà connu par d'autres poésies. Il a entrepris de faire revivre la curieuse figure de l'empereur Julien, de nous retracer son caractère, sa politique et sa fortune. L'auteur n'avait point à soutenir la lutte périlleuse que Racine engagea contre Tacite lorsqu'il peignit Agrippine et Néron. Quoique Ammien Marcellin possède de rares qualités, et qu'une affection véritable anime les pages qu'il a consacrées à Julien, la décadence du goût et de la langue ne lui a pas permis d'imprimer à son histoire ce caractère de parfaite beauté qui provoque et désespère l'imitation. Les ouvrages de Julien lui-même, avec leur subtilité érudite et ce bizarre mélange de raison, d'ironie et de mysticisme, n'offrent point un modèle qu'on doive se proposer. Mais il ressort de ces documents, éclairés par quelques écrits contemporains, un personnage original qui se recommande d'ailleurs à l'attention par des actes et des idées dont le temps n'a point encore détruit l'intérêt.

L'histoire de Constantin et de son neveu est un monument mémorable des contradictions et de l'injustice où l'esprit de parti peut entraîner les hommes. Zosime ne voit dans le premier empereur chrétien qu'un fourbe, un brouillon avide, débauché, cruel. S'il ne nie point ses exploits guerriers, il l'accuse nettement d'avoir ruiné l'empire et ouvert ses frontières aux barbares. Les chrétiens ont fait de ce même homme un héros, un sage, presque un saint. Ils ne lui ont point gardé rancune des meurtres de Crispus et de Fausta, qu'Eusèbe a eu l'impudeur de passer sous silence, et dans l'étrange calcul qui détermine le sournois empereur à différer son baptême jusqu'à l'heure de la mort, un historien moderne, qui se pique de libéralisme, ne voit encore qu'un scrupule d'humilité. Quant à Julien, l'épithète d'apostat, attachée à son nom, montre assez les sentiments de ses adversaires. Si ce surnom n'exprimait qu'un fait, il est incontestable : Julien répudia librement et hautement la foi imposée à son enfance; mais il inflige une flétrissure dont on peut apprécier l'équité. On s'étonne que les diverses religions, si ardentes au prosélytisme, étalent tant de rigueur contre ceux de leurs adeptes qui viennent à les quitter. Ce sont tours qu'elles se jouent les unes aux autres, où l'on comprend le plaisir de gagner, mais non tant d'aigreur en cas de perte. Sans doute l'avantage d'appartenir à telle secte déterminée est une garantie de bonheur éternel, et la charité ne saurait inspirer trop d'imprécations contre le maladroit qui se damne; mais comme toutes les sectes s'attribuent le privilége exclusif de la vérité et la feuille des bénéfices, il semble qu'un simple retour sur leur condition commune devrait tempérer la fureur de leur ressentiment. Du moins convenait-il de faire, en faveur de Julien, la part des circonstances. C'étaient de singuliers chrétiens que ceux de sa famille. Il faut toute la complaisance d'Eusèbe ou de M. de Broglie pour trouver dans Constantin un sujet d'édification. Nous ne parlons pas de Constance, dont l'hérésie éclaire les crimes pour tous les yeux catholiques. Si M. le comte de Chambord, élevé au trône par ses preux, remettait le soin de sa conscience à M. Littré et interdisait à M. Dupanloup d'enseigner hors de son église, il serait, je l'avoue, une cause de scandale; mais tel n'est point le cas de Julien. Élevé par contrainte dans le galiléisme, il l'a quitté si tôt qu'il l'a pu faire sans périr. Peut-être saint Grégoire se trompe-t-il lorsqu'il affirme que la tête de Julien, « ces yeux errants, ce regard farouche, ce nez qui soufflait l'outrage, » lui révélèrent dès Athènes toute la perversité de Julien; mais on peut en croire Ammien déclarant « qu'il avait eu dès son enfance, pour le culte des dieux, un penchant qui s'accrut avec l'âge et la privation ». Les catéchismes qu'il subissait pouvaient-ils rivaliser avec les lettres grecques où il trouvait partout le paganisme vivant? La splendeur d'Athènes lui fit voir, parée et triomphante, cette religion dont ses gardiens de Macellum lui avaient peint la décrépitude. Quel lien l'attachait à une secte dont les ministres entouraient le meurtrier de sa famille? On est rarement, dit Voltaire, de la religion de son persécuteur. Que pouvait-il voir dans le dogme de la Trinité, qui depuis tant d'années bouleversait le monde, sinon une conception platonicienne, défigurée par l'anthropomorphisme? Aux frontières de l'empire déchiré par les discordes théologiques, grondaient des ennemis que le christianisme tenait plus encore à convertir qu'à refouler. Peut-être

(1) *Julien l'apostat*, poème dramatique, par M. N. Martin. Paris, 1875. D. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338. L'Eurie des bibliophiles.

en imposant la paix au nom d'un culte officiel qui reprendrait aux chrétiens les dépouilles de la philosophie et rétablirait les antiques cérémonies, finirait-on par réunir contre l'ennemi commun toutes les forces du monde civilisé.

Ces raisons, erronées peut-être, mais désintéressées, expliquent fort naturellement la conduite de Julien. Aussi, dès qu'il fut libre de faire ce qu'il voulait, il découvrit, dit Ammien, les secrets de son âme. « Par des décrets clairs et manifestes, il ordonna d'ouvrir les temples et d'y amener des victimes en l'honneur des dieux. » Il convoqua au palais les évêques chrétiens divisés d'opinion et leur signifia poliment qu'il entendait que la discorde cessât et que chacun pût sans obstacle et sans crainte servir sa religion. « Il comptait, ajoute le même auteur, que cette liberté augmenterait les divisions, car il savait par expérience que la fureur des bêtes sauvages n'égale point l'acharnement des chrétiens contre eux-mêmes. » Il est fort possible que Julien ait fait ce calcul; même en ce cas, des hommes habitués à faire appel au bras séculier pourraient seuls le blâmer de sa tolérance. Le pouvoir civil ne doit aux sectes que la liberté; tant pis pour elles si elles l'emploient à se perdre par leurs divisions intestines. « J'en atteste les dieux, écrit-il, je ne veux ni massacrer les galiléens, ni les maltraiter; je dis seulement qu'il faut leur préférer des hommes qui respectent les dieux, et cela en toute rencontre. » ? Quoi qu'en disent les écrivains ecclésiastiques, il ne se départit jamais de cette règle. M. de Broglie lui-même, qui a composé tout un chapitre sous le titre alléchant de *Julien persécuteur*, ne trouve à lui imputer que le supplice d'un chrétien exalté, nommé Basile, battu de verges pour l'avoir insulté publiquement et mis à mort par le comte Fromentin. Encore avoue-t-il que dans cette histoire amplifiée par la légende et dont il n'ose affirmer toutes les circonstances, on ne trouve pas trace d'un ordre de l'empereur. Le petit nombre d'exécutions qui eurent lieu sous son règne furent les effets de soulèvements populaires, de rancunes individuelles ou d'un excès de zèle de certains fonctionnaires. Ammien Marcellin convient sans doute que, sur son tribunal, il s'informa parfois hors de propos du culte que professaient les parties; mais il affirme qu'on ne cite aucune de ses décisions qui soit contraire à la justice, et que jamais un motif de religion ni aucun autre ne le fit dévier du droit chemin de l'équité. Outre que la hauteur de son âme le portait à l'impartialité, il était trop habile et trop adroit pour faire des martyrs.

Mais s'il ne versait pas le sang des chrétiens, il leur multipliait les mortifications. La plus blessante fut de leur interdire l'enseignement des belles-lettres. L'honnête Ammien voudrait ensevelir ce trait dans un éternel oubli. Les scrupules de son panégyriste auraient fort étonné Julien, et s'il avait vécu, nul doute qu'il n'eût tenu la main à l'exécution d'une loi dont il n'avait excepté que son vieux maître Proérésius. Le piquant d'une telle mesure devait plaire à son esprit narquois. N'était-ce pas la suite naturelle de l'horreur que l'Église professait pour tous les monuments du paganisme? Puisqu'elle reculait devant cette conséquence, l'empereur se faisait un devoir de lui épargner une évidente contradiction. Nous avons vu de nos jours des esprits plus logiques que Basile et Grégoire tirer de la doctrine catholique la même conséquence que Julien. Les hommes qui naguère prétendaient bannir de nos écoles les auteurs profanes n'eussent pas manqué d'applaudir à son rescrit. Puisque vous préférez Moïse à Homère et David à Pindare, lisez les *Psaumes* et la *Genèse* qu'aucun de nous ne vous dispute, et permettez que nous nous réservions des ouvrages dont la lecture vous induirait pour le moins à la tentation d'en mal parler. Quelle réponse M. de Chateaubriand lui-même, ce grand admirateur de la Bible, aurait-il opposée à ce raisonnement? L'Église a toujours été sensible au ridicule; elle veut qu'on la prenne au sérieux; aussi ne néglige-t-elle rien pour ôter à ses adversaires l'envie de rire. Elle revendique le privilége d'instruire la jeunesse et elle sait bien que si le catéchisme peut former des saints, le monde demande d'autres connaissances moins sublimes. Lui interdire la grammaire et la rhétorique, c'était lui retirer la meilleure part de sa clientèle, car les riches chrétiens de ce temps-là ne professaient pas le culte de l'ignorance. Aussi le dédaigneux arrêt de Julien l'irrita plus qu'une violente persécution. Elle veut bien qu'on la ramène aux carrières, mais non pas à la sacristie.

Tels furent, ce semble, les motifs de Julien et la plus forte chicane qu'il ait suscitée au christianisme. Encore n'eut-il pas le temps de faire exécuter sa loi, et il est présumable qu'en maint endroit, principalement à Athènes, elle ne fut jamais appliquée. Tant de bruit pour une menace non suivie d'effet! La contradiction et la résistance l'auraient-elles entraîné à des mesures plus rigoureuses contre les personnes? Il est permis d'en douter quand on songe à la clémence de son avénement et qu'on relit cette admirable lettre (1), bien digne d'être proposée aux chefs d'État comme règle de leurs rapports avec les sociétés religieuses : « Je croyais que les chefs des galiléens auraient envers moi plus de reconnaissance qu'envers mon prédécesseur. Sous ce dernier règne, en effet, plusieurs d'entre eux ont été bannis, persécutés, emprisonnés, et l'on a même égorgé des foules entières de ceux qu'on appelle hérétiques; à ce point qu'à Samosate, à Cyzique, en Paphlagonie, en Bithynie, en Galatie et dans beaucoup d'autres contrées, des bourgades entières ont été ravagées et détruites de fond en comble. Sous mon règne, c'est le contraire; les bannis ont été rappelés, et ceux dont les biens avaient été confisqués les ont recouvrés intégralement par une loi que nous avons faite..... Ce n'est pas assez pour eux de ne point payer la peine de leurs méfaits; jaloux de leur ancienne domination, et regrettant de ne plus pouvoir rendre la justice, écrire des testaments, s'approprier les héritages des autres, tirer tout à eux, ils font jouer tous les ressorts du désordre, attisent, comme dit le proverbe, le feu avec le fer, en poussant les peuples à la révolte... Cependant point d'injustice. Que ceux de vous qui sont dans l'erreur ne fassent aucun tort à ceux qui croient agir en toute droiture et en toute justice en rendant aux dieux un culte consacré de temps immémorial; et que les adorateurs des dieux se gardent de violer l'asile ou de dépouiller les maisons des hommes qui sont dans l'erreur, soit par ignorance, soit par conviction. C'est par la raison qu'il faut convaincre et instruire les hommes, non par les coups, les outrages et les supplices corporels. J'engage donc encore et toujours ceux qui ont le zèle de la vraie religion à ne faire aucun tort à la secte des galiléens, à ne se permettre contre eux ni voies de fait, ni violence. Il faut avoir plus de pitié que de haine en-

(1) Lettre LII, trad. Talbot.

vers des gens assez malheureux pour se tromper dans les choses de la plus haute importance... »

La tâche que Julien se donna de restaurer le paganisme pouvait-elle être menée à bonne fin? il est juste du moins de considérer les circonstances qui l'encouragèrent dans son dessein et pouvaient le favoriser.

La plupart des populations de l'empire, envisagé dans son ensemble, appartenaient encore au paganisme. En Europe surtout, les campagnes étaient presque exclusivement païennes, et les villes se partageaient à peu près également entre les deux religions. Les classes où le christianisme avait fait depuis Constantin le plus de prosélytes, c'étaient celle des fonctionnaires, toujours empressés à complaire au maître, et l'armée, pour qui le culte officiel n'était qu'une partie des corvées réglementaires. Ces conversions intéressées n'abusaient personne sur le nombre d'adorateurs, secrets ou avoués, que conservaient les dieux de l'empire. Aussi avait-on multiplié les mesures de rigueur contre ces dieux et leurs fidèles. Le christianisme, qui d'abord avait paru ne réclamer que la tolérance, avait bientôt laissé paraître un instinct de domination. Esclave, il demandait la liberté; devenu maître, il en usait pour opprimer autrui. Vingt-sept ans seulement après l'édit de Milan, un décret de Constance interdisait tous les sacrifices, et dix ans plus tard un décret du même empereur prononçait la fermeture de tous les temples. Partout où les chrétiens étaient en force, les sanctuaires étaient pillés, leurs biens envahis. Les églises de la nouvelle capitale s'embellissaient des colonnes et des marbres arrachés aux temples de la Grèce. Une telle conduite, si contraire aux promesses de Constantin et aux préceptes de l'Évangile, avait excité dans les âmes une profonde irritation. La crainte d'une autorité soupçonneuse et implacable étouffait les plaintes; mais derrière cette apparente résignation s'amoncelait un orage qui n'attendait que l'occasion d'éclater.

Si du moins, à défaut de la charité qui avait fait sa gloire dans les temps d'épreuve, l'Église se fût imposée aux respects du monde par ses vertus! Mais, gâtée par le triomphe, elle étalait à son tour le scandale des vices qu'elle avait justement reprochés à ses ennemis. Tant de conversions auxquelles le calcul avait plus de part que la grâce y avaient introduit des habitudes dont tout le nom chrétien semblait responsable. Un préfet de Rome disait vers ce temps-là qu'il échangerait volontiers sa place pour celle de l'évêque, et qu'à ce prix il était prêt à se faire chrétien. Trois ans après la mort de Julien, l'incendie éclairait l'élection du pape Damase, et cent trente-sept cadavres en attestaient le calme et la régularité. L'illustre secrétaire de ce pape, saint Jérôme, a tracé dans ses lettres un tableau du clergé contemporain. « Il est honteux, écrit-il, pour des ministres de Jésus-Christ, pauvre et crucifié, d'avoir à leur porte les licteurs d'un consul et de traiter plus magnifiquement le juge de la province que ne ferait l'empereur. » Il raille avec une verve mordante « ces prêtres dont tout le soin était d'avoir une soutane élégante, des souliers bien justes, une chevelure bouclée avec le fer, des doigts étincelants de pierreries; ces moines qui mangent à s'étouffer du soir au matin, afin de mieux jeûner ensuite; ces clercs mondains qui s'occupent à négocier des mariages et s'enrichissent sous prétexte de charité ». — « J'ai honte de le dire, poursuit-il; les prêtres des idoles, les mimes, les cochers, les femmes perdues, peuvent recevoir des legs; les clercs seuls et les moines ne le peuvent pas; une loi le leur interdit, et une loi qui est faite non par des persécuteurs, mais par des princes chrétiens. Je ne me plains pas de la loi; je me plains que nous l'ayons méritée. » Il est vrai que ces invectives sont un peu postérieures à l'époque de Julien; mais le mal datait de loin. Pour éveiller l'attention des empereurs catholiques, il a fallu des abus que le temps seul a pu développer. Les mêmes symptômes se rencontrent dans l'Église grecque, que déchirent plus violemment encore les querelles de l'arianisme. On se proscrit, on s'égorge. Les déserts se peuplent tour à tour des partisans d'Athanase ou d'Arius; le sang coule dans les rues d'Alexandrie et de Constantinople au nom d'un Dieu que l'on ne peut définir. Comment les païens n'auraient-ils pas cru l'empire atteint d'un accès de folie dont la violence mesurerait la durée? N'avaient-ils pas sujet d'espérer qu'après cette triste expérience la raison ou la fatigue ramèneraient le monde aux autels de dieux plus pacifiques?

Ils s'étaient d'ailleurs préparés à ce retour par les changements profonds que la philosophie avait apportés dans l'ancien paganisme. Les apologistes chrétiens mettent bien de la naïveté ou de la mauvaise foi à se railler de Julien et des fables qu'il voulait remettre en crédit. Que le sens de ces fictions échappât à la populace, nul ne le conteste; mais est-on sûr que la foule des chrétiens fût exempte de la même erreur, et qu'elle n'adorât pas, du moins par habitude héréditaire, la matière même des images et des reliques? La simplicité populaire s'arrête volontiers au signe. Après dix-huit siècles de christianisme, on trouverait parmi nous plus d'un païen. Nous voyons fleurir des superstitions qui ne le cèdent guère à la plus crédule antiquité. Ce qui importe pour juger d'une religion, c'est le sens que les hommes sincères et éclairés attachent à ses symboles. A cet égard, Julien et ses contradicteurs étaient plus près de s'entendre qu'ils ne pensaient. L'avantage de la religion chrétienne est d'avoir eu pour fondateur un personnage réel, historique, dont les admirables vertus serviront toujours de modèle à l'humanité. Parmi ses concitoyens, quelques-uns l'acceptèrent comme le Messie attendu d'Israël; la plupart le méconnurent; mais aucun ne songea à en faire un dieu; la jalouse unité de Jehovah s'y opposait. Quand la nouvelle doctrine s'insinua parmi les Gentils, ces peuples, tout imprégnés de polythéisme, n'eurent pas de peine à croire qu'un dieu nouveau leur était né. Les déclarations de Jésus lui-même, consignées dans les Évangiles, ne pouvaient rien contre le préjugé. Ce n'était pas un homme qu'il fallait aux déshérités du monde; c'était un dieu secourable, un dieu venu tout exprès pour eux, un dieu qui leur appartînt et qui prît place dans ce Panthéon où la Puissance et la Fortune étaient seules représentées. Les premiers occupants montraient d'ailleurs peu de répugnance à accueillir le nouveau venu. Il n'avait contre lui que son origine et le mépris encouru par les Juifs, ses frères. C'est peut être le sens de la légende qui attribue à un empereur l'intention de placer au Capitole l'image de Jésus. Cette confusion contribua beaucoup au progrès de la nouvelle secte, et tant que celle-ci ne toucha point aux classes éclairées, on ne s'occupa point de la dissiper. Mais à mesure que le temps et la réflexion mettaient dans une plus vive lumière l'unité divine, les docteurs chrétiens comprirent la nécessité d'associer le culte populaire au mouvement qui s'accomplissait dans le sein du paganisme. Ôter à Jésus la condition humaine, c'était mentir à l'histoire et froisser des instincts

profondément enracinés. On ne pouvait songer à lui retirer la divinité; car c'était prendre pour maître un homme comme Socrate, et se réduire au rang des autres écoles philosophiques. Il s'agissait de trouver un tempérament qui satisfît à la fois le peuple et le philosophe, un homme qui fût dieu sans altérer l'unité de la substance divine, un dieu qui fût homme, pour ne pas rompre avec les préventions des simples. C'est à résoudre ce nécessaire problème que le IIIe siècle et le IVe consacrèrent leur perspicacité. Le concile de Nicée trancha la question en affirmant avec une égale force les deux termes de la difficulté et l'impuissance de la raison à les concilier. C'est ce qu'on appelle un mystère. Il fut dès lors établi que le Fils coexiste au Père, qu'ils ont même substance et forment pourtant deux personnes; qu'il est Dieu et qu'il est homme, sans que le Père, qui ne fait qu'un avec lui, participe à son humanité. On eut ainsi deux dieux dans un seul. Quant au Saint-Esprit, on n'en parlait que pour mémoire; il n'était point encore matière à difficulté.

Or, les deux croyances les mieux établies du platonisme étaient l'existence d'un Dieu unique et la difficulté d'expliquer son commerce avec le monde sans le concours d'un ou de plusieurs ministres. Julien, disciple zélé de cette école, n'hésite pas plus qu'Athanase à distinguer plusieurs personnes dans l'essence indivisible de Dieu. « Le Parfait, dit-il (1), cause unique et première de tous les êtres, type de la beauté, de la convenance, de l'accord, de la force invariable, a engendré, selon l'essence première qui était en lui, le Grand Soleil, médiateur des médiateurs, entre les concepts et les démiurges, en tout semblable à son père. Ainsi l'a pensé le prophète Platon, lorsqu'il a dit : « J'appelle fils du » Parfait celui que le Parfait a engendré, identique à lui, pour » être dans le lieu visible, par rapport à la vue et aux objets » visibles, ce qu'il est, lui Parfait, dans le lieu concevable, par » rapport au Verbe et aux concepts... Mais il y a un troisième » Soleil, ce globe lumineux, qui est pour tous les êtres sen- » sibles l'auteur de la naissance et de la conservation. »

La plus notable différence entre cette doctrine et celle d'Athanase, c'est que la dernière, malgré toutes les protestations, prêtera toujours au soupçon d'anthropomorphisme, tandis que l'autre en est entièrement dégagée. Elle a d'ailleurs toutes les qualités requises pour faire un dogme : les païens qui l'adoptaient n'avaient rien à envier aux chrétiens. On pourrait soutenir que Julien la prit au symbole de Nicée, s'il ne l'avait trouvée dans Platon. D'après les mêmes principes, Julien considérait les dieux comme des êtres intermédiaires entre Dieu et le monde, des anges dont l'existence est ou bien concevable et idéale, ou bien réelle et visible. Les uns et les autres ont droit à l'adoration des hommes, parce qu'ils possèdent, en Dieu et par Dieu, l'essence non engendrée. Ce n'est donc pas à l'image que s'adresse le culte, mais à des êtres divins représentés aux yeux sous la figure que l'instinct religieux des anciens a imaginée. Ces symboles ont un double titre à nos hommages : leur sens et leur antiquité. On voit qu'il ne s'agit ici ni des légèretés de Vénus, ni des fredaines de Jupiter. Dans ces fables elles-mêmes, Julien découvre des allégories, arbitraires peut-être, mais qui suffisent pour écarter le reproche de superstition. Sur ces dogmes fondamentaux il élève un édifice de doctrines et de pratiques destinées à remplacer le christianisme. Dogmes, fêtes, hiérarchie sacerdotale, tout a son équivalent, et ces ressemblances ne sont pas toujours l'effet d'un plagiat, mais l'inévitable rencontre de gens qui reproduisaient le même modèle. Il rétablit les sacrifices sanglants : c'était méconnaître le besoin de propreté et d'élégance naturel aux sociétés raffinées; mais, après tout, le Dieu de Jacob s'était accommodé longtemps du sang des boucs et des génisses, et les lévites ne s'en plaignaient pas. Ce que Julien eût volontiers emprunté aux chrétiens pour l'inspirer à ses disciples et à ses fonctionnaires, c'est l'ardeur du prosélytisme, l'esprit d'association, la charité pour les pauvres et les malades. Il écrit à Arsace : « Établis dans chaque ville de nombreux hospices, afin que les étrangers y jouissent de notre humanité, et non-seulement ceux de notre religion, mais tous ceux qui auront besoin de secours... Il serait honteux, quand les juifs n'ont pas un mendiant, quand les impies galiléens nourrissent tout ensemble et les leurs et les nôtres, que les nôtres fussent dépourvus des secours que nous leur devons... Apprends aux Hellènes à fournir la part de ces contributions... accoutume-les à ces actes de bienfaisance... Ne laissons pas à d'autres le zèle du bien; rougissons de notre indifférence et marchons les premiers dans la voie de la piété. »

Je sais qu'il ne faut voir dans ces belles maximes qu'une astuce diabolique et une ruse de l'esprit tentateur; mais le commun des hommes ne raffine pas trop sur les intentions. Malgré l'impureté de leur origine, de telles leçons, soutenues par l'exemple, pouvaient remédier à l'imperfection des dogmes et regagner aux dieux paternels des âmes plus soucieuses des bons traitements que des vérités de la métaphysique. Dirons-nous toutefois avec Voltaire que « la religion chrétienne a dépendu de la vie de Julien »? L'assertion serait téméraire; mais, en tout cas, sa tentative n'était pas si ridicule qu'on affecte de le croire. La raison la plus forte qu'on allègue contre elle, c'est qu'elle a échoué. C'est trop peu pour justifier les injures dont on l'a comblée. Loin d'être un impie, il poussa jusqu'au rêve l'amour des choses divines. Il essaya de rajeunir une vieille religion en l'interprétant selon l'esprit sans rompre avec le culte national. Il eût été, de nos jours, catholique libéral et l'un des rédacteurs du *Correspondant*. Cette chimère, puisque c'en est une, lui a valu la haine et l'outrage; elle a fait la fortune de plusieurs qui n'avaient peut-être pas sa sincérité.

L'auteur du poëme qui nous occupe ne pouvait négliger le rôle religieux de Julien. Il exprime dans des vers sobres et fermes la pensée, chère à l'empereur, de mettre fin aux discordes et de tourner contre les ennemis du dehors toute la puissance de l'empire, ramené à son antique unité.

Dans un vif dialogue entre Basile et Grégoire, il nous révèle les sentiments que les deux célèbres amis apportaient dans la lutte contre leur ancien compagnon d'études. Il a saisi l'occasion pour marquer le contraste entre l'âme tendre et mélancolique de Basile, peu faite pour l'action, et l'ardeur parfois excessive de Grégoire. Enfin il nous fait entendre le cri de délivrance poussé par les chrétiens à la mort de l'infidèle, mort où ils ne pouvaient manquer de voir un effet éclatant de la vengeance divine. Mais ce rôle n'est pas le seul objet ni même le principal qu'il ait eu dessein d'étudier. Il a voulu exposer, sous toutes ses faces, le caractère de son héros, le suivre dans ses développements, grouper dans un cadre ingénieux les témoignages authentiques, afin de laisser au lecteur une impression juste qui puisse être considérée comme le jugement même de l'histoire.

(1) *Discours sur le Soleil-Roi*, 4. Cité par E. Lamé.

Le poème commence au moment où Julien, reconcilié avec Constance par les soins d'Eusebie, reçoit l'ordre d'aller prendre le commandement des Gaules. Le voici à Lutèce, d'où il envoie à sa protectrice une poétique description de sa résidence. On ne pouvait choisir une meilleure autorité qu'Ammien Marcellin, « le soldat et l'historien de César, » pour raconter cette terrible bataille de Strasbourg qui délivra les Gaules du pillage des Allemands. C'est à Hormisdas qu'il adresse sa relation. En retour, ce prince persan, réfugié auprès de Constance, rend compte à son ami Julien des nouvelles de la cour. Ainsi, par une ingénieuse disposition, le poëte nous fait passer de Lutèce à Constantinople et des fêtes de Rome au camp de Julien. On assiste à la révolte, ou plutôt à la violence que lui firent les soldats pour le revêtir de la pourpre. Ses perplexités, à cette heure suprême, sont rendues avec fidélité. Mais le nouvel Auguste est en marche; les peuples s'empressent autour de lui; une bataille va décider de son sort, quand la mort de Constance termine la querelle. Quel usage Julien va-t-il faire de son pouvoir? L'auteur, guidé par Ammien, nous le montre chassant de la cour les parasites et rendant la justice avec une présence d'esprit et une impartialité qui font l'admiration des assistants. Puis, désirant nous donner une idée de son esprit et de ses principes de gouvernement, il emprunte à sa correspondance deux lettres qu'il traduit avec une élégante fidélité. Il l'accompagne à Antioche et choisit dans le *Misopogon* les traits les plus propres à faire ressortir ses sentiments élevés. Le cas est rare d'un maître du monde publiquement insulté, qui répond à ses détracteurs par la discussion et le sarcasme. Enfin commence l'expédition de Perse. Hormisdas en développe avec franchise toutes les difficultés. Les présages sont contraires, Julien s'obstine et, parmi des embarras sans nombre, conserve le calme d'un grand général et d'un sage. Le récit de sa mort est l'un des passages où le poëte a le plus heureusement consulté et complété les renseignements de l'histoire. Il s'est bien gardé d'y admettre la légende ridicule d'après laquelle Julien aurait lancé des gouttes de son sang vers le ciel, en s'écriant : « Tu as vaincu, Nazaréen ! » En revanche, il lui a prêté un langage plein de grandeur, de résignation et de confiance dans les destinées immortelles de l'âme. Ce récit, touchant et pathétique, couronne dignement les scènes variées qui se sont succédé sous nos yeux. On ne saurait demander à un portrait plus d'exactitude et de sincérité. On y reconnaît toutes les qualités de l'homme et jusqu'à son tour d'esprit. L'affection passionnée du savant pour Athènes, la reconnaissance pour Eusébie qui l'a obligé, la justice de l'empereur, la foi du croyant, l'intrépidité du soldat, la fermeté du philosophe, tous ces traits si nobles excitent tour à tour notre attention et notre intérêt. Après ce courageux effort pour démêler la vérité obscurcie par tant de calomnies, le poëte était fondé à faire intervenir l'impartiale histoire, qui, à la façon du chœur antique, prononce la sentence sur ce règne si court et si héroïquement terminé. Je citerai une partie de ce morceau qui donnera une juste idée du talent de M. Martin. C'est l'Histoire qui s'adresse à Julien :

« Ton malheur cependant fut d'avoir méconnu
Le Dieu réparateur qui nous était venu :
Tournant vers le passé tes regards, quand l'aurore
D'un plus juste avenir voulait plus vive éclore,
Tu marchas au rebours du progrès, et ta main
Crut reconstruire avec le vieux ciment romain.
Tu tentas l'impossible, à ton grand préjudice :
Comme Orphée en voulant ressaisir Eurydice,
Tu descendis vivant dans l'empire des morts,
Et ne l'en pus tirer malgré tous tes efforts.
Et ton nom est resté dans l'humaine mémoire,
Calomnié, maudit, en dépit de ta gloire ;
Et, bien que noblement ton cœur ait combattu,
Les siècles ont douté même de ta vertu.

Je me permettrai pourtant une remarque qui porte sur l'ensemble de l'œuvre. Bien que l'auteur déclare avoir passé bien des années à lire tout ce qui concerne l'empereur Julien, peut-être a-t-il pris trop peu de soin de s'approprier le fruit de ses lectures. On aperçoit trop souvent l'effort du traducteur; le style se ressent de la gêne qu'il s'impose pour s'accommoder à la pensée d'autrui. Lorsque Corneille et Racine traduisent Lucain ou Tacite, c'est avec une liberté et une aisance qui laissent à leur imitation le caractère de l'originalité. C'est qu'ils étaient profondément pénétrés de leur modèle et qu'ils ont senti et pensé pour leur compte ce qu'ils y ont lu. A ce prix seulement on rencontre le naturel, qui, malgré l'étymologie du mot, n'est pas toujours un effet de la nature, mais plutôt la perfection de l'art. Il est sans doute impossible de rivaliser avec de tels génies; mais il y a au-dessous d'eux des places fort distinguées. M. Martin occupe une des plus honorables. On sent dans son ouvrage une âme éprise de la vérité, capable de la comprendre et de l'exprimer. Il s'est acquitté avec succès d'une tâche bien plus difficile que de peindre avec des couleurs empruntées des impressions devenues suspectes à force de banalité. Il est dans la bonne voie; nous l'engageons à y persévérer.

A. DE GRAEVE.

LITTÉRATURE ORIENTALE

La poésie populaire dans le sud de la Sibérie et l'Asie centrale (1)

Il est d'usage de refuser aux populations de race et de langue turkes, ou, pour leur donner un nom plus répandu, aux Tatares, toute faculté littéraire. Cette appréciation était facile à défendre avant que, par l'impression du texte ou par la traduction, on n'eût mis à la portée du public des œuvres aussi considérables et aussi originales que les *Mémoires de Bâber* (2), les *Origines turkes d'Aboulghazi*, le *Cheibani Nameh*, ou les écrits en prose et en vers de Mir-Ali-Chir-Nevaï. De pareils livres montrent clairement le parti que des hommes de race turke ont tiré de leur langue nationale. Dire que ceux qui les ont écrits n'étaient que des exceptions brillantes me paraît peu raisonnable. Leurs œuvres, et notamment celles d'Ali-Chir, n'eussent pas été copiées tant de fois, et ne

(1) A. Vambéry, *Djagataïsche Sprachstudien*. Leipzig. — Radloff, *Proben der Volkslitteratur Sud-Sibiriens*. Saint-Pétersbourg.

(2) Voyez la *Revue* du 7 novembre 1874.

seraient pas restées populaires jusqu'à nos jours, si elles n'avaient pas trouvé dans l'Asie centrale un public capable de les lire, de les goûter, de les apprécier.

Mais je veux laisser de côté ces écrivains classiques. D'autres matériaux nous ont été fournis dans ces derniers temps, matériaux à l'aide desquels on peut se faire une idée suffisante des aptitudes et des goûts littéraires chez les peuples turks. M. Vambéry a publié une *Chrestomathie* de la langue turke djagataï, et M. Radloff, à la suite de son long séjour dans le sud de la Sibérie, a fait imprimer quatre volumes de *Chants*, de *Contes* et de *Légendes*. La *Chrestomathie* de M. Vambéry ne contient que des pièces inédites extraites de manuscrits qui sont en sa possession. Quant aux pièces que donne M. Radloff, elles ont été recueillies de la bouche des conteurs et des chanteurs sibériens; le savant russe les a notées et transcrites dans les dialectes originaux et y a joint une traduction très-fidèle. Nous sommes donc ici en présence d'œuvres qui ont éminemment le caractère populaire et le goût de terroir, d'œuvres purement turkes, imaginées par des Turks pour d'autres Turks. A part quelques-unes des pièces données par M. Vambéry, et qu'il signale d'ailleurs lui-même, tous ces chants et tous ces contes ont été faits par des nomades ou arrangés à leur goût. Dans ces documents, mieux que dans les livres écrits par des citadins et par des esprits cultivés, nous pourrons saisir sur le vif l'aptitude littéraire du Turk demi-barbare, presque illettré, et recourant à son propre fonds d'idées.

I

L'œuvre, sans contredit, la plus remarquable parmi les pièces recueillies par M. Vambéry est un roman ou plutôt une épopée en prose et en vers intitulée : *Ahmed et Yousouf*. M. Chodzko avait déjà publié et traduit en français une épopée tatare : *Kouroglou*, ou, suivant l'orthographe et la prononciation véritables : *Keurogli*. Mme George Sand en a même donné un résumé. Mais le *Kouroglou* de M. Chodzko et de Mme Sand n'est rien moins qu'original; le texte d'après lequel il a été traduit est en dialecte de l'*Azerbaïdjan*, c'est-à-dire presque en ottoman. Ce texte a perdu le caractère primitif, il est accommodé au goût des Ottomans et des Persans. La langue, les idées, les personnages du *Kouroglou* que nous connaissons ne sont plus du tout celles du vrai *Keurogli* turkoman ou kirghize. Ce *Keurogli* original, si populaire chez les nomades tatares, n'a encore été ni publié, ni traduit en Europe (1). Ahmed et Yousouf, au contraire, sont de vrais héros d'Asie centrale; leurs aventures sont écrites en franc turk, en *djagataï*. Les héros du poëme sont des nomades tatares pur sang.

Quel est l'auteur de ce curieux poëme? Nul ne le sait. A-t-il même un auteur? Les *bakhcha* ou troubadours-sorciers qui le récitent et le chantent chez les nomades ne se sont-ils pas bornés à recueillir et à transcrire les récits et les chants de leur public de brigands et de bergers? Toujours est-il que les aventures d'Ahmed et de Yousouf se suivent et qu'il y règne une unité et une composition qui tendrait à faire croire qu'une seule personne a rédigé ou du moins arrangé le poëme.

Ahmed et Yousouf sont des nomades; suivant la tribu des auditeurs, le *bakhcha* en fait des Turkomans, des Euzbegs, des Karakalpaks; mais, ces variantes mises à part, les deux héros sont toujours du pays d'*Urguendj*, c'est-à-dire des environs de Khiva. Ils partent pour faire une expédition contre Guzelchah (1), le puissant potentat, roi des hérétiques et des païens, empereur des *Kyzylbach*. Sous ce nom (têtes rouges), les Turkomans et les Euzbegs désignent ordinairement les Persans; mais les Kyzylbach d'*Ahmed et Yousouf* paraissent bien moins définis; on appelle leurs guerriers des *soltatt;* on leur fait payer une contribution de guerre d'*argent russe*. En réalité, les *Kyzylbach* du poëme sont simplement les ennemis du nomade, Russes, Persans, Bokhariens au besoin, tout ce qu'on voudra : ce sont les hommes des villes, les sédentaires à grande barbe, les gens qui ne parlent pas turk. On les appelle hérétiques et païens, mais au fond on se soucie peu qu'ils soient *chiites* ou *sounnites* : ce sont les *barbares*, dans le sens grec du mot, les étrangers.

Voilà donc les deux héros tatares partis en guerre. Tout plie devant eux. Guzelchah rassemble une armée, et la bataille commence. Achour-Beg (2), envoyé par cinq barons descendants de Tchenguiz-Khan, a rejoint Ahmed et Yousouf. La chevalerie tatare charge les Kyzylbach à cœur joie.

« Achour-Beg, dit le récit en prose, devint un laboureur : il mettait en gerbe les cadavres des mécréants. »

Il y a neuf jours que les nomades sont à cheval, hachant et taillant les hérétiques. Ils mettent pied à terre pour reprendre haleine et « pour dîner ». Puis la bataille recommence. Cette fois la prose ne suffit plus à l'enthousiasme du conteur. Par un procédé singulièrement original et dramatique, il transporte son auditeur en pleine bagarre : c'est Achour-Beg lui-même qui va nous décrire le choc; il commande à ses guerriers et dirige le combat. Aucune traduction ne peut rendre le rhythme haletant et endiablé des vers qui suivent. On est au milieu de la bataille; on la voit, on l'entend. Achour-Beg commande d'une voix saccadée :

« Mes héros, mettez vos chevaux au galop. — Beaucoup par ici, peu par là-bas. — Arrachez les yeux à ces misérables. — Quarante par ici, cent par là-bas. — Que le brouillard voile la crête des montagnes. — Pas de quartier aux mécréants. — C'est aujourd'hui le jour du jugement dernier. — Au galop, partez d'ici. — N'épargnez pas la douce vie. — Taillez-vous vos linceuls. — Qu'un chacun troue dix poitrines. — Dix par ici, cent par là-bas. — A sac et à mort le Kyzylbach mécréant. — Que la crête des montagnes s'en teigne de rouge. — Étonnez par votre carnage. — La montagne par ici, la vallée par là-bas. — Achour-Beg vous conduit. — Sur sa tête est le marché du jugement dernier (3). — Héros du pieux *Kharezm*. — Vous par ici, nous par là-bas. »

Je crois que le passage mérite d'être cité, surtout à cause du procédé dont se sert l'auteur, de mettre la bataille en

(1) Les personnes qui ont lu le *Kouroglou* Chodzko, très-bien traduit d'ailleurs, ne retrouveraient pas dans le *Keurogli* original l'odieux et immonde personnage de *Hadji-Aïvaz*, qui est Persan ou Ottoman, mais qui n'a rien de tatare.

(1) Le beau roi.

(2) Il faut prendre *beg* dans le sens auquel on prenait, au moyen âge, chevalier, baron.

(3) C'est-à-dire qu'il a autant de sanglante besogne qu'il en peut faire.

d'abord; procédé dans lequel il y a vraiment de l'invention et du génie. Quant à ce rhythme, à ces assonances, à cette saveur sauvage, je renonce à tenter d'en donner une idée au lecteur.

Les Kyzylbach, vaincus, ont recours à la ruse. Le tyran Guzelchah envoie un de ses satellites accompagné de quarante mille hommes; les quarante mille hommes dressent une embuscade dans un chemin creux, et leur chef s'en va trouver Ahmed et Yousouf.

« Il vit que les begs dormaient, et que les héros, ayant bu de l'eau-de-vie, étaient ivres et dormaient aussi. »

Il éveille les begs et, sous prétexte de chercher ses mules égarées, les emmène dans le chemin creux, où les quarante mille hommes tombent sur eux et les garrottent. Pendant ce temps, les autres héros ne s'aperçoivent de rien et continuent à cuver leur eau-de-vie.

Les compagnons des begs retournent à Urguendj, où Gulasl (1), la fiancée de Yousouf, et Kaldigadj (2), la sœur d'Ahmed les attendent. Kaldigadj dit à ses dames : « Notre beg arrive, » allez à sa rencontre pour recevoir des présents. » Et elle leur chante des vers qui se terminent ainsi : « Mes sœurs, » mes compagnes, suivez-moi. L'un est Yousouf, l'autre est » Ahmed, mon frère. Recevez des présents, car mon frère » arrive. »

Mais les selles des deux chevaux des héros sont vides. Les begs passent les yeux baissés et sans tourner la tête. Kaldigadj comprend, et s'écrie sur un rhythme haletant (3) :

« Jeunes gens qui êtes partis ensemble, qu'avez-vous fait de Yousouf-Beg ? Begs et khans qui gouvernez le pays, qu'avez-vous fait de mon frère chéri ? Mon printemps s'est changé en automne. Le Ciel a brûlé mon cœur. Lui qui était le sourcil de mes yeux, mon frère, qu'avez-vous fait de lui ? Sans l'emmener, vous avez poussé vos chevaux. Sans piller le Kyzylbach, sans rougir, vous êtes revenus. Qu'avez-vous fait de mon frère aîné ? Égoïstes, vous qui chevauchez des chevaux d'armes bien nourris, vous qui avez reçu beaucoup de présents, qu'avez-vous fait de mon frère aîné ? Maintenant, je suivrai ses traces sans relâche. »

Cependant, Ahmed et Yousouf ont été jetés dans un cul de basse-fosse. Guzelchah a dit : « Quiconque leur donnera » du pain ou de l'eau, je le ferai périr jusqu'à la racine. » Au fond de leur trou obscur est déjà un malheureux. Chose singulière, c'est un Mongol ! Il est musulman, c'est vrai, — mais il est Mongol : le fait est curieux à noter, parce qu'il est l'indice d'un sentiment très-vivace, celui de l'origine commune des Turks et des Mongols. Ces peuplades barbares, isolées les unes des autres, presque toujours en lutte, sentent un besoin vague de se grouper. Le lecteur verra ce besoin, cet instinct, si l'on veut, bien plus nettement défini dans un chant que je donne plus loin.

Les distiques par lesquels se répondent les captifs ne sont pas sans noblesse.

« Père gisant au fond du puits, dit Yousouf, où est ta patrie ? Malheureux, tombé en esclavage, où est ta patrie ?

— Beg au sang ardent, khan au sang généreux, le grand désert est ma patrie. Beg douloureusement captif, c'est là-bas qu'est ma patrie.

— Viens, père, faisons connaissance. Viens, parlons ensemble à cœur ouvert. Depuis combien de temps es-tu prisonnier ? Où donc est ta patrie ?

..... — Je vendais de l'ambre et du musc (4). Lune brillante, écoute ma prière. Mon nom est Baba-Kamber (5). La Chine est ma patrie.

Cependant, la fille du geôlier, *Karakeuz*, « la fille aux yeux noirs » a vu Yousouf; elle est férue d'amour pour lui, et du coup « la bonne nouvelle lui vint de la part du Lion de » Dieu (3); elle devint musulmane ».

— « Où t'es-tu égaré pour tomber en ce sombre lieu, mon Roi ? chante-t-elle..... Tu es l'âme de mon corps..... O, réponds à Karakeuz, prisonnier du cachot. »

Là-dessus, elle jette à Yousouf une planchette et la corde de son rouet. Yousouf s'en fait une guitare, et chante :

— « En tapinois, en tapinois, causons ensemble. — Je t'aime, Karakeuz..... — Tu es le repos de mon cœur..... Je voudrais baiser ton regard..... Si le destin me rend une patrie, je t'épouserai, ô Karakeuz ! »

Pendant que Yousouf courtise la belle geôlière, Gulasl se désole; elle charge des grues de porter un message à son fiancé. Le message est touchant.

« Grues de Yousouf-Beg, chante-t-elle, envolez-vous, allez à la ville où il est captif. Redoublez d'efforts, volez par-dessus les montagnes. Quand vous aurez vu Yousouf-Beg, hâtez-vous de revenir ; faites que dans la plaine vide le faucon ne voie pas les pennes de vos ailes. Mon cœur est devenu pauvre.....

« Écoutez les plaintes de Gulasl. Portez à Yousouf les peines de mon cœur. Allez en pèlerinage à sa tombe, et rapportez-m'en un peu de poussière. »

Quand Yousouf voit les grues tournoyer autour de son donjon, « son cœur souffrit de l'esclavage ; ses proches et son » peuple lui vinrent en souvenance ».

A son tour, il envoie des vers à Gulasl. Ce sont des hirondelles qui les portent.

Après que les amis séparés ont échangé une vingtaine de lettres vraiment touchantes et souvent délicates, la sauvagerie tatare reparaît. Les nomades se fâchent. Guzelchah a peur. Ce tyran, très-débonnaire, met la liberté de Yousouf à ce prix, qu'il improvisera avec le poëte des mécréants, *Keuktché*, et qu'il le vaincra en prose et en vers. Yousouf accepte le défi et sort vainqueur de ce tournoi littéraire. Mais pendant qu'il retourne vers sa patrie, Keuktché l'attaque traîtreusement. Yousouf et Ahmed pourfendent leurs agresseurs. Mais, à présent, il faut délivrer le vieux Mongol et prendre la revanche. Tous les nomades se lèvent en masse; la bête tatare est lâchée; la grande invasion commence sur le mécréant, sur l'homme barbu, sur l'homme des villes, sur l'homme qui a des rois et qui ne sait pas le turk.

Cette fois, vous allez voir l'homme d'Asie centrale dans son

(1) Miel de rose.
(2) Hirondelle.
(3) Des vers de huit syllabes.

(4) Produits mongols.
(5) *Kamber* est un nom national mongol.
(6) Ali.

élément, l'invasion ; et vous allez le voir avec tous ses appétits et tous ses vagues instincts d'unité nationale. Guzelchah a rassemblé une armée immense ; il parlemente une dernière fois avec Yousouf ; il le défie et le brave : Yousouf lui montre les peuples tatars déchaînés ; l'orgueil, la joie de la revanche certaine, l'ivresse de la bataille prochaine, la folie patriotique, éclatent dans le chant par lequel il répond au roi. « Yousouf Beg se mit à louer sa patrie, et dit :

« D'Endidjane et de Mergolane (1), quarante mille Khokandiens arrivent. Ensemble ils ont noué alliance : l'âme cousue à l'âme, ils chevauchent. Amenant mon armée de loin, venant du Syr (2), te réclamant à Dieu, les kazaks (3), jeunes et vieux, arrivent. A droite et à gauche, l'armée rabat devant elle. Au cri d'*Allah*, elle brandit ses sabres. Cent mille des clans de Tekké et de Salor (4), cent mille Turkomans arrivent le long de l'eau. Ils élèvent de fiers chevaux d'armes ; ils ont fait serment de combattre. C'est toi qu'ils demandent à Dieu. Avec leurs grands bonnets, les voilà ! Une autre armée vient de Namengane. De Kachgar, de Kaïkar, il en vient. Faisant retentir ses clairons, d'Isfahane arrive Boz-Oglane, mon oncle ! Qu'on bouge dans l'Indoustan ; du Kohistan (5) une armée tombera dessus. Personne ne reste en Turkestan. Qui s'appelle Euzbeg (6) est à cheval. Mon saint patron est le *roi de vaillance* (7). C'est Haçan, c'est Hucein, les saints du champ de bataille. C'est Béha-ed-dine (8), qui garde de mal. Des croyants en l'Islam, nuls ne restent : tous arrivent !

» Quarante mille jeunes héros montés sur des chevaux d'armes (9), sur le pré courent, le visage en feu. A leurs lances sont des pennons rouges de sang. Cent mille Afghans arrivent ! »

Toute l'ivresse de la conquête et de l'invasion, tous les vagues désirs d'un groupement de Tatars, ont passé dans ce chant. On voit figurer, parmi les peuples que Yousouf amène à la rescousse, et les gens de la Sibérie russe, et ceux de Kachgar et de la Tatarie chinoise, et les montagnards du nord-ouest de l'Inde, et jusqu'aux Afghans, gens de race différente, mais célèbres en Asie centrale pour leur valeur militaire. Si c'était une croisade que veut décrire Yousouf, comment les gens de *Bokhara*, la Rome de l'Asie centrale, la ville sainte par excellence, ne figureraient-ils pas parmi les confédérés ? Ni les gens de Samarkande, ni ceux de Khiva, ni ceux de Hazret ? Non : c'est bien l'invasion, c'est bien l'éveil d'une nationalité tatare ; ce sont les peuples de Tchenguiz-Khan et d'Émir-Timour que l'auteur de ce chant remarquable appelle à la guerre contre le mécréant qui habite dans des villes, contre l'Empereur des gens qui ne parlent pas turk, contre le *Kyzylbach*, l'étranger ! Aussi, avec quelle fureur les guerriers de Yousouf accueillent-ils son discours ! On pense à ces Huns de Jornandès qui pleuraient et trépignaient en entendant le récit des faits d'armes de leurs pères. Les petits cousins des Huns font comme eux. « Aux paroles de Yousouf, les begs » fondirent en larmes — les héros sanglotèrent. » La bataille commence contre les troupes régulières de Guzelchah. Tout à coup, *Sefa-Beg*, un vieux héros, arrive avec ses Turkomans. « Sefa-Beg combattit que c'en était incommensurable. »

Ici, l'auteur n'y tient plus ; les vers ne peuvent pas suffire à son chauvinisme. Il lui faut la prose, la prose télégraphique de gens habitués à rédiger des bulletins de victoire, et il ne trouve rien de plus fort, pour exprimer sa pensée, que ces courtes phrases toutes militaires et quasi officielles :

« Les mécréants furent ramenés dans leurs lignes. Tous leurs canons (!), trente mille *soltatts* (!!), avec tout le camp impérial, tombèrent aux mains des nôtres. Cependant, Yousouf-Beg arrivait avec le gros de l'armée et faisait établir le camp. La musique militaire (!!) jouait. Les begs et les khans furent contents du voleur Sefa-Beg, et Yousouf-Beg lui demanda : « Père, où as-tu appris la stratégie ? »

Là-dessus le « voleur » Sefa-Beg pense à ses compagnons du temps jadis et se met à pleurer. Puis il les énumère tous, tous les héros nationaux morts depuis cent et deux cents ans, ses maîtres en l'art de la guerre : sultan Khodja-Keumurtchi, « qui renversait les rangs comme un boulet » ; Djemchid-Oglou, « qui s'en allait tout seul au champ d'honneur » ; Tchemen-Oglou-Ali-Beg, « qui chasse l'ennemi de neuf redoutes » ; le « fils du boucher », Aviz-Khan. — « Dans » la terre noire est leur séjour et leur patrie ; c'est de héros » inspirés de Dieu que j'ai appris l'art de la guerre ! »

Je crois que ce singulier mélange est des plus instructifs. Ce Sefa-Beg, « le voleur », qui a appris la stratégie chez les héros des légendes tatares couchés depuis longtemps sous la terre noire, ces canons, ces *soltatts*, cette musique militaire, ce mélange de caporalisme, de chevalerie et de traditions, tout cela jette une franche lumière sur le poëme. L'homme qui l'a écrit, les nomades qui l'entendent ont entendu traduire des bulletins militaires russes. Que de fois y ont-ils songé, dans la prairie aux herbes rousses ! Que de fois ont-ils pensé à leurs ancêtres, les invincibles conquérants ! Quelles ardentes rêveries ont hanté leurs cerveaux : la grande confédération des Turks et des Mongols depuis la Caspienne jusqu'à Kachgar ; les cavaliers nomades lâchés, et, avec eux, le solide fantassin Afghan que nous voyons, dans le récit de la bataille, « charger à la baïonnette » ; l'agile montagnard du Kohistan, le fin tireur ; les chevaux piaffant, les banderoles rouges flottant aux lances, les canons enlevés à la douzaine, les carrés enfoncés et sabrés, les guerriers turks entrant dans les villes musique en tête, les régiments mécréants capitulant, les camps au pillage, l'eau-de-vie à discrétion, les femmes turkes lisant les bulletins de victoire, la grande invasion, « le jour du jugement dernier », comme dit Achour-Beg, tous ces tableaux farouches et glorieux, évoqués par la guitare du *bakhcha*, défilent devant les yeux obliques du nomade d'Asie centrale, troublent sa cervelle, l'enivrent. « *Turk atlangan atasinbilmes.* — Le Turk à cheval » ne connaît plus son père, » dit le proverbe. Il est curieux de voir ce que pense et ce que chante ce Turk vaguant dans le désert entre la Russie et l'Inde anglaise.

Le poëme se termine par la défaite des mécréants ; Yousouf-Beg ne daigne pas les annexer, mais il leur impose une contribution de guerre.

« Il faut qu'il donne, dit-il, tous les impôts de la ville de

(1) Villes de la vallée de la Ferghana, sur la frontière de la Tatarie chinoise.
(2) Le Syr Darya, le fleuve Yaxarte des anciens.
(3) Kirghizes.
(4) Clans turkomans des frontières de Perse.
(5) Le pays des montagnes.
(6) La nation tatare la plus nombreuse d'Asie centrale.
(7) Ali.
(8) Le patron du Turkestan : c'est le saint Denis des Tatars.
(9) *Beudo*, cheval d'armes, destrier ; comme *argamak*, cheval de course, *tatou*, cheval de trait, etc. La nomenclature du cheval est très-riche en turk.

N..... il faut quarante mille vêtements complets..... quarante mille chevaux d'armes avec des selles en or..... quarante mille rhinocéros enchaînés..... quarante mille brides avec des clous d'or..... Quarante mille cravaches avec des clous placés symétriquement, avec des courroies d'argent et des manches garnis de clinquant d'or..... quarante mille bonnets, soixante mille turbans..... soixante-dix mille moutons et béliers à quatre cornes. » Yousouf-Beg dit : « Il faut qu'il se dépêche de préparer tout cela; il faut qu'il envoie cent mille ducats russes et dix écuelles remplies d'or. »

Si je termine les fragments d'*Ahmed et Yousouf* par des extraits de la contribution de guerre imposée par les nomades à Guzelchah, c'est pour montrer quelles peuvent être leurs convoitises et quelle forme naïve et enfantine ils donneraient à cinq milliards.

II

Ce genre de romans épiques en prose et en vers paraît plaire beaucoup à l'homme d'Asie centrale. Les Kirghizes ont leur roman de *Koblan-Bator* ou Koblan, le Vaillant héros nomade qui vole et pille à cœur joie. Sa lance est d'une longueur prodigieuse, sa voix est un tonnerre, son cheval est infatigable. Le cheval est un personnage très-important dans les romans kazaks. Généralement il parle très-bien et donne des conseils à son cavalier. Lui-même est toujours terriblement altéré, et, quand il boit un coup, il ne lui faut pas moins de deux outres de *kymyz*, ou eau-de-vie, pour calmer sa soif inextinguible. M. Radloff n'a pas recueilli moins de quatorze de ces romans kirghizes, dont plusieurs contiennent de deux à trois mille vers. D'autres sont en prose. Dans le recueil Radloff se trouvent aussi des pièces manuscrites, *l'Histoire de Boz-Djiguite*, *les Amours d'Altine-Bas* (1) (tête d'or) *et de Kümüs-Aïak* (pied d'argent), *la Légende de Timour* (Tamerlan) transformé en prince très-débonnaire et larmoyant; le vainqueur d'Ancyre y est représenté, en compagnie de sa femme, comme Philémon et Baucis. Dans les productions kazakes se trouve aussi le long et sentimental roman de *Hemré*, une espèce de Werther tatare persécuté par la sœur de sa maîtresse qui s'est énamourée de lui : cette sœur, jalouse et féroce, le fait jeter dans un puits et sa maîtresse meurt de chagrin. M. Vambéry a trouvé le même roman chez les Turkomans et chez les Euzbegs de Khiva. Ces histoires d'amour sentimentales et pleurardes plaisent beaucoup aux Tatares. Il est à noter que dans tous leurs romans, contes, légendes et chansons, il ne se trouve rien qui ne soit de la plus stricte chasteté. Quoiqu'ils appellent les choses par leur nom, aucune image inconvenante, aucune idée malsaine ou grivoise ne se rencontre dans leurs récits. M. Radloff et M. Vambéry ont recueilli tous deux les imitations turke djagataï, turke sibérienne et turke kazake, d'un roman d'amour arabe très-populaire en Asie, *Seïf-ul-Moulouk* (2) ou, pour prononcer à la tatare : *Seïpul mélik*. Eh bien! les traducteurs turks ont changé le très-passionné Seïf-ul-Moulouk des Arabes en amoureux transi et larmoyant, qui gémit à fendre l'âme, qui est d'une dévotion ascétique et qui dépense toute sa flamme en plaintives élégies. Du reste, l'islam a répandu en Asie nombre de romans arabes que les nomades ont accommodés à leur usage. Parmi ces pièces d'importation étrangère, il faut citer les romans religieux, les histoires de saints, les légendes écrites en dialectes populaires et dans le goût des Tatares par des missionnaires musulmans, et destinées à répandre l'islam parmi les nomades, qui bien souvent ne sont musulmans que de nom et ne suivent en rien les prescriptions du Koran. MM. Radloff et Vambéry ont recueilli un grand nombre de ces pièces. Il s'y trouve même des poëmes épiques complets relatant les exploits des héros musulmans et surtout d'Ali. *Zerkum-Chah*, par exemple, contient le récit des combats d'Ali et de ses compagnons contre un roi fabuleux des *Guèbres*.

Quand ce sont les Tatares eux-mêmes qui font le poëme religieux, il n'est pas toujours d'une orthodoxie bien stricte. Il y a, par exemple, une assez curieuse légende en djagataï, celle de *Bourk-Divane*, dont le héros est un ascète nomade en grande faveur auprès d'Allah. Allah demande à ce fervent adorateur, qui passe son temps à composer des hymnes en son honneur, de former un vœu : il lui promet de l'exaucer. Après beaucoup de façons, Bourk, qui vient justement de composer un poëme que Dieu lui a commandé, répond dévotement :

« Le souhait que j'ai dans le cœur, le vrai désir que j'ai dans l'âme, c'est que tu détruises aujourd'hui même ton enfer, que tu le réduises en poudre, que tu le disperses au gré des vents. Anéantis ton enfer, ô toi, le pur; délivre le monde de ce tourment. Exauce ce vœu! Oh! ne me refuse pas! Tiens ta promesse, et n'y change rien. »

Allah n'entend pas de cette oreille-là. Il répond :

« Si je détruis mon enfer, si je le réduis en poudre et le disperse aujourd'hui même au gré des vents, personne ne me sera plus soumis, personne ne m'adorera plus avec soumission. Ne m'adresse pas une demande pareille. Abandonne cette idée, obéis-moi. »

Mais Bourk est Tatare, Bourk est nomade; il n'a qu'une parole et il est entêté.

« Ces paroles chagrinèrent le Divane; le feu de l'amour divin s'éteignit dans ce papillon. Il resta debout en boudant et détourna le visage; puis il s'assit, orienté vers la Mekke. Il dit : O Dieu, tu manques de parole, notre liaison amicale n'était qu'un mot en l'air. Aujourd'hui, j'en ai fini avec l'amitié. A présent, nous avons rompu ensemble. »

Allah est désolé... Il envoie l'ange Gabriel en ambassadeur auprès de Bourk et finit même par lui détacher Moïse pour négocier avec lui. Mais toute la diplomatie de l'ange Gabriel et toute l'éloquence de Moïse n'y font rien. Le nomade est plus entêté qu'Allah.

« O Moïse, ô guide qui as révélé au monde les secrets de Dieu; que lui, le pur, détruise son enfer, sans cela, je ne me réconcilie pas, et je reste fâché..... Il faut qu'il détruise son enfer de manière qu'il n'en reste pas même une étincelle..... Tu nous as créés avec tant d'art, tu nous as animés avec tant de splendeur; tu nous as revêtus de la plus belle forme; de grâce et de bonté tu nous as enrichis — et livrer tout cela aux flammes! Cela ne se convient pas..... Tu es Dieu, tu

(1) *Bas*, prononciation kazake pour *Bach*; *Kumus* pour kumuch.
(2) Le sabre du royaume.

sais ce que tu fais. Finis-en avec ces difficultés, puisque tu peux tout faire. »

Allah ne se fâche pas devant la logique impitoyable de l'obstiné Tatare.

« Prends patience et ne te presse pas, ô Bourk. Attends le jour du jugement dernier. Alors certainement je détruirai l'enfer. »

Et ce n'est que quand Allah lui a fait une belle description du jugement dernier et lui a réitéré les meilleures promesses, que le bourru Divane se décide à cesser de grogner et à faire sa paix avec le Tout-Puissant. Ce singulier poëme donnera une idée de la façon dont les nomades d'Asie centrale entendent l'islamisme.

III

Je laisse de côté un grand nombre de pièces recueillies par M. Radloff, parmi lesquelles s'en trouvent de bien intéressantes pourtant, notamment des chants de deuil, des chants nuptiaux et de ces curieuses luttes d'improvisation dont il est question dans *Ahmed et Yousouf*, quand le poëte des mécréants, Keuktché, défie Yousouf et se fait vaincre par lui dans un tournoi de poésie. Quelques extraits du *Bakhchi Kitabi*, rapporté par M. Vambéry, achèveront, je pense, de donner une idée de ce que sont les aptitudes et les goûts littéraires chez les Turks d'Asie centrale.

Les *Bakhchi Kitabi* ou livres du Bakhchi (1), sont ce que nous appelons des chansonniers, des recueils de chansons populaires. Les bakhcha ont de ces petits cahiers, avec leur violon ou leur guitare, et y choisissent les pièces qui leur paraissent le plus conformes au goût de leurs auditeurs. On y trouve des chants de guerre, des chants d'amour, des chants didactiques. M. Vambéry a tiré de son *Bakhcha Kitabi* un certain nombre de chansons.

Voici d'abord un chant de vengeance d'une sauvagerie tout à fait turkomane :

« Les ondines aux pieds tors gémissent : enfin ton heure est arrivée. Tes plaintes ne servent de rien; en ce jour tombe le sort pour toi. Sur l'heure, je vais couper ta tête, je vais t'arracher la vie. A quoi sert de demander grâce. Maintenant, je ne te fais plus quartier. Je vais te couper toute ta tête, je vais tourmenter l'âme qui t'est douce. Je vais boire ton sang comme de l'eau; cette tienne vie n'est qu'un butin que tu as volé. Au gibet je vais te pendre; je voilerai ton visage de noir. Sur ta tête j'entasserai une tour de crânes, pour te servir de monument. Que Dieu lui-même apprête, dans l'enfer, un logement pour toi! »

En regard de cette chanson, qui ne respire pas précisément la tendresse, voici des chants amoureux :

« Chez mon amie, j'allai un soir, doucement, doucement. Dans un doux sommeil reposait la chérie. Je la pris dans mes bras, doucement, doucement. Je pris un baiser sur ses lèvres; mon âme en fut rafraîchie. Je la serrai et l'embrassai encore, doucement, doucement. Je dis : Donne-moi donc un baiser. — Quoi, n'as-tu pas honte? dit-elle : d'où tu viens, hâte-toi d'y retourner, marchant doucement, doucement. Je fis l'entêté et ne voulus point partir. Elle me prit par le bras et me repoussa. Enfin, je ne trouvais plus de faux fuyant, et me glissai dehors, doucement, doucement. Je partis, mais je ne pus endurer ma peine. Je revins : O cruelle, suppliai-je, donne-moi donc un baiser, doucement, doucement. Avec violence le poignard frappa, et je me sentis bien blessé. Je vis que la méchante me faisait du tort, et je m'en allai, doucement, doucement.

» Revnak dit : Le monde est plein de plaisanterie et de raillerie. Que personne ne me blâme, et entende ceci doucement, doucement. »

Cette pièce ne manque pas de grâce, avec sa belle nomade si leste à jouer du couteau. Je voudrais citer encore une autre chanson, un vrai petit tableau, où l'on voit, à la fête du *Norouz*, la procession des jeunes filles se promenant dans la prairie avec la procession des jeunes gens : « La prairie ressemble à un champ de tulipes »; malheureusement la pièce est un peu longue. Aussi bien, j'en ai donné assez pour montrer que ces peuplades barbares d'Asie centrale ont l'esprit jeune et capable de conceptions tantôt gracieuses, tantôt fortes, tantôt railleuses, tantôt enthousiastes et toujours originales. Les quelques lambeaux de poésie populaire que j'ai donnés prouvent suffisamment que ni Bâber, ni Mir-Ali-Chir, pour ne parler que de ceux-là, ne sont des exceptions ou des importations étrangères, et que la race turke abandonnée à elle-même a des aptitudes et des goûts littéraires aussi prononcés que n'importe quelle autre.

LÉON CAHUN.

(1) Bakhchi. Bakhcha. Baksi, suivant les dialectes. J'ai dit, plus haut, que c'était un chanteur ambulant dans le genre de nos troubadours du moyen âge; mais le Bakhcha est, de plus, médecin, et quelque peu sorcier.

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Boïeldieu

M. Arthur Pougin vient de donner, avec un parfait à propos, une très-bonne *Vie de Boïeldieu* (2), et la couronne littéraire qu'il offre au grand compositeur sera plus durable que les fêtes par lesquelles la ville de Rouen a célébré son centième anniversaire. L'auteur nous avertit que son ouvrage était depuis dix ans sur le métier et qu'il n'a point tenu à lui qu'il n'ait devancé les hommages publics qui viennent d'être rendus à Boïeldieu ; mais que ses travaux, ses recherches et ses efforts n'ont pas été étrangers à la grande solennité donnée au centenaire du maître. Ce doit être pour lui une bien douce satisfaction ; car jamais sculpteur n'a plus aimé sa statue que M. Pougin n'aime son sujet. Sa *Vie de Boïeldieu* est un modèle de patientes et consciencieuses recherches et de judicieuse critique ; son plus grand souci est l'exactitude et la vérité. Il a fouillé les archives publiques et privées de Rouen ; il a interrogé tous les contemporains qui vivent encore ; il s'est mis en relations avec les héritiers du compo-

(1) Voyez, pour cette série, *Beethoven* et *Mendelssohn* dans la *Revue* des 6 février et 7 mars 1871.

(2) Un vol. in-12. Paris. Charpentier et Cie.

siteur; il a étudié son œuvre avec le goût et la compétence d'un musicien; enfin, il n'a rien négligé pour élever un monument à la mémoire de Boïeldieu en nous donnant la biographie exacte et complète qui nous manquait sur ce maître. Les Allemands ont entassé des volumes sur Beethoven, sur Mendelsohn et presque tous leurs grands compositeurs; et nous, nous avions jusqu'ici trop laissé sommeiller une de nos gloires nationales les plus incontestées et les plus pures.

I

Beethoven et Boïeldieu! les génies si différents de l'Allemagne et de la France se personnifient dans ces deux noms, et les deux maîtres en sont des types parfaits et distincts, aussi bien dans leur œuvre que dans leur caractère privé. Nul n'est plus Allemand que Beethoven, nul n'est plus Français que Boïeldieu, et chacun représente, au plus haut point de perfection, le goût de son pays à son époque. Peut-être Beethoven a-t-il été plus créateur, plus divinateur que notre aimable et spirituel maître; mais peut-être Boïeldieu a-t-il fait, dans l'art tout national de l'opéra comique, quelque chose de plus exquis et de plus achevé. Nous ne voulons point reprendre ici, entre la musique française et la musique allemande, un parallèle qui, fait entre la musique française et la musique italienne, a passionné la presse sous la Restauration. Pendant vingt ans, Boïeldieu et Rossini ont été, non pas deux généraux d'armée qui mettaient leurs soldats aux prises, car les deux hommes vivaient en très-bonne intelligence, mais deux drapeaux autour desquels on se battait pour la plus grande gloire de la France et de l'Italie. Les critiques, divisés en deux camps, disputaient sur le mérite des deux écoles et les ravalaient à l'envi, tandis que le public applaudissait sagement l'une et l'autre; et les deux chefs, logés dans la même maison du boulevard Montmartre (1), faisaient assaut de courtoisie, de bienveillance réelle, de bon esprit et de bon goût.

D'ailleurs, ce serait mal honorer l'homme le plus pacifique et le meilleur qu'il y ait eu au monde, que de trop disputer autour de son tombeau. Le doux et modeste Boïeldieu n'avait horreur que d'une seule chose : la polémique et ses emportements; les journaux étaient sa terreur; non qu'il manquât de foi en lui-même et qu'il ne se sentît à tous égards irréprochable, mais parce qu'il était de ceux qui ne peuvent vivre et s'épanouir à l'aise que dans une atmosphère de sérénité. Son origine et ses premières impressions d'enfance étaient sans doute pour quelque chose dans cette disposition d'esprit. Il était né dans un milieu digne et modeste, à l'ombre paisible d'une cathédrale. Son père était secrétaire de l'archevêché de Rouen; son oncle, vicaire de la paroisse; et sa famille maternelle se composait d'honnêtes marchands. Cette vieille bourgeoisie française vivait depuis des siècles dans le respect de soi-même et des autres; on y était un peu prude, timide et réservé, et l'on conçoit que Boïeldieu, tout imprégné des sentiments héréditaires que donne l'habitude d'une vie fière et cachée, redoutât cette puissance de la presse qui, elle, ne craint et ne respecte rien. Aussi, jamais il n'est descendu dans l'arène; jamais il n'a soutenu aucune espèce de discussion, ni élevé la voix pour sa propre défense. Comme musicien, il laissait parler ses œuvres et se défendait en chantant; comme homme, il laissait parler ses amis, et il se réfugiait, pour sa part, dans un silence bienveillant. — Comme notre but n'est pas de raconter la vie très-connue de Boïeldieu, mais de faire ressortir le charme délicat de cet excellent caractère, nous allons citer tout d'abord une lettre empruntée à une époque avancée de sa carrière, parce qu'elle peint l'homme et en même temps nous fait connaître les rapports qu'avaient ensemble, dans le premier quart du siècle, le roi de la musique française et le dieu de la musique italienne, Boïeldieu et Rossini. Cette lettre est adressée à Hérold et porte l'empreinte d'une bonté si franche, d'une simplicité si cordiale, qu'il semble, après l'avoir lue, qu'on n'ait plus rien à apprendre sur celui qui l'a écrite.

« Que pensez-vous, écrivait-il, de bas adulateurs qui sont venus, pour faire leur cour à Rossini, lui dire que je disais du mal de la musique du *Comte Ory?* Si bien que Mme Rossini m'a reçu le jour de la deuxième représentation du *Comte Ory* de manière à ce que je ne doive pas remettre les pieds chez elle. A cette époque, je ne savais pas ce qui avait donné lieu à cette froide réception. Je ne le sais que depuis deux jours et j'en rirais de pitié s'il ne m'était pénible de penser que c'est un Français qui est venu, pour faire sa cour au « monarque », dire du mal d'un « sujet paisible et dévoué ». Je vous dis cela pour que, si vous en entendez parler, vous puissiez répondre, et je m'en repose bien volontiers sur vous. J'aime véritablement Rossini et vous savez si je suis son admirateur! Je donnerais tout ce que j'ai fait pour un seul de ses morceaux, et je le prendrai, si l'on veut, dans ce *Comte Ory* dont on prétend que j'ai dit du mal. Je n'ai besoin de lui en aucune manière; ce n'est donc point pour lui faire ma cour que je l'aime et que je l'admire. S'il a la faiblesse de croire aux bavardages et qu'il ne veuille pas de la sincère amitié que j'ai pour lui, je n'en serai que plus son admirateur; car entre amis on oublie les distances, et alors je verrai bien plus encore celle qu'il y a, malheureusement pour moi, entre lui et moi. Voilà ma profession de foi tout entière. Si cela ne suffit pas pour rendre hommage au monarque, que diable faut-il de plus? Battre la mesure à trois temps? Faire des contorsions et dire : Je me meurs? Ma foi, quand je le dirai, ce sera pour tout de bon. En attendant, je veux vivre et entendre la musique de Rossini. »

Ce mélange de gaieté et de bonhomie nous montre tout le côté de surface du caractère de Boïeldieu. Point de jalousie ni d'orgueil; point d'adulation ni de bassesse; jamais de colère ni de ressentiment; c'est sous cet aspect que tous ses amis l'ont connu. Nul ne l'a approché qui n'ait senti le charme de cette humeur toujours égale, qui n'ait eu à se louer de sa bienveillance et de sa bonté. Mais, comme tous les pacifiques et tous les doux, cet homme, qui ne s'irritait jamais, était doué d'une énergie indomptable, et il en donna des preuves depuis le début de sa carrière jusqu'au jour où, après une maladie de quatorze ans, il rendit en souriant le dernier soupir.

Jules Janin a raconté, avec sa grâce merveilleuse, les débuts du petit *Boïel* :

« Un jour, dit-il, comme son maître, le père Broche, organiste de la cathédrale de Rouen, revenait de son orgue, peut-être même du cabaret, il lui demanda brutalement : « Qu'est-ce qu'une quinte? » L'enfant ne sut que répondre. Alors, voilà maître Broche qui le saisit par le bras et qui le jette sur

(1) N° 10. C'est sur l'emplacement de cette maison qu'est construit aujourd'hui le passage Jouffroy.

l'escalier à lui rompre les os. En même temps, il lui ordonna de monter l'escalier sur les deux mains, et à chaque marche le maître disait : « La main droite est un *ut*, la main gauche un *ré; mi-fa-sol* ». Arrivé au sol, maître Broche s'écria : « *Combien as-tu monté de marches?* — Cinq marches », répondit l'enfant. « Tu vois donc, grosse bête, que de *ut* à *sol* il y a une quinte »; et, pour rendre la démonstration plus positive, il la soutenait d'un vigoureux soufflet. »

Comme avec le père Broche, qui était un très-bon musicien mais aussi un ivrogne émérite, ces scènes se renouvelaient tous les jours, le petit Boïeldieu fut tout près à répondre à la voix intérieure qui lui criait d'aller à Paris. Avec une énergie au-dessus de son âge, il partit seul à pied et sans argent, se sauvant de chez son maître et se cachant de sa famille, dont la tendresse aveugle n'eût pas manqué de mettre des entraves à sa destinée :

« Il a entendu dire, continue Jules Janin, que Paris est la capitale de la musique, que Grétry est un Italien de Paris ; aussitôt il part, tout seul, à pied, avec 18 francs dans sa poche, 18 francs gagnés à accorder des clavecins. Il était neuf heures du soir quand il partit; sur son chemin se trouvait la maison de campagne de son père. Il entre, on l'embrasse. *C'est toi, Boïel!* Puis on l'interroge ; il répond mal, il se trouble, il sent qu'il va se trahir ; il sort sans chapeau pour ne pas donner de soupçon ; puis le voilà sur la grande route. De temps à autres, il retourne la tête ou bien il lève la tête pour voir les belles étoiles qui étincellent et qui semblent lui sourire. Qu'a-t-il besoin de son chapeau? Il a le ciel qui le couvre. Il poursuit ainsi son chemin gaiement et chantant et rêvant Dieu sait quoi! Peut-être qu'il devient allumeur de l'Opéra. Il marcha ainsi tant qu'il put marcher.

» Mais à quatorze ans, si l'esprit va vite, le corps est bientôt fatigué. La nuit devient plus froide, les étoiles pâlissent, le chemin s'allonge, la tête s'appesantit, la rosée tombe sur ses cheveux flottants et en déroule les longs anneaux ; il est temps de dormir, et l'enfant est tout seul ; et pas une maison sur le chemin. A la fin il en découvre une ; c'était non loin du Pont-de-l'Arche : une petite maison cachée dans la terre, sur la lisière du bois, roulante demeure d'un berger. La maison était placée au milieu d'un troupeau de moutons; les chiens veillaient, le berger dormait, les brebis dormaient. L'enfant s'approche ; il appelle ; les chiens répondent ; le berger sort de sa cabane : les moutons ouvrent leurs rangs ; en voilà un de plus qui entre — dans la bergerie ! et bientôt il s'endormit tout fatigué, tout frêle et tout petit qu'il était, à la place du vieux berger. Comme il n'y avait qu'un seul lit, le vieux berger se coucha à côté de ses chiens, et il s'endormit, protégé par son étoile, la belle étoile du berger !

» ..... Il était midi quand l'enfant se réveilla. Il eut faim : le vieux berger lui donna du pain et du lait. Puis ils se dirent adieu et ils s'embrassèrent, et les moutons le regardèrent partir pour Paris avec la pitié d'un enfant qui voit partir un agneau pour aller à la boucherie, et les deux chiens, qui l'aimaient déjà, l'accompagnèrent jusqu'à la frontière de leur domaine, et le vieux berger lui dit adieu de loin ! Et lui, pauvre enfant, dont le petit raisonnement n'était pas formé pour la vie réelle, se disait à lui-même : « Puisque les mou-» tons et les chiens me reçoivent si bien, comment me re-» cevront les hommes? et comment serai-je accueilli des » grands et des rois, puisque je suis ainsi reçu par les ber-» gers ? »

— Oh ! se dit-il en entrant à Paris, je ferai ici de grandes choses ! — Disant ces mots, il fut de ce pas se loger dans une méchante auberge de la rue Saint-Denis, comptant beaucoup sur ses 18 francs d'abord et sur ses quatorze ans ensuite. Mais un jour la maîtresse de l'hôtel, voyant qu'il avait dépensé chez elle son dernier petit écu, le mit durement à la porte, et l'enfant ne songea plus qu'à s'aller jeter à la rivière :

» Il y allait de franc jeu, sans larmes, sans détours, comme à l'accomplissement, non d'un devoir, mais d'une nécessité; il y allait comme il allait aux leçons de son maître, quand tout d'un coup, sur le bord de la rivière, au moment où il cherchait une bonne place pour se jeter dans la Seine, le petit Boïel s'entend appeler pour son nom ; il se retourne : c'était le domestique de son père, le brave Delyer; conservons le nom de cet excellent serviteur, qui accourait à cheval au secours de son petit Boïel. Il le voit au bord de l'eau, et il croit que son jeune maître se promène : il accourt, il descend de cheval, il embrasse l'enfant, il lui remet l'argent que lui envoyait son père ; bien plus, il lui remet une lettre de M. Mollien, aujourd'hui M. le comte Mollien, pair de France. Dans cette lettre, M. Mollien, avec cette bonté d'âme qui a marqué tous les instants de son honorable carrière, recommandait le jeune musicien à sa femme ; il le recommandait comme son propre fils. Madame Mollien acquitta de la manière la plus maternelle la traite de son mari ; elle logea le bel enfant dans sa maison ; elle l'entoura de soins et d'amitiés ; et le jeune artiste, plein de reconnaissance dans son cœur, se dit à lui-même qu'il avait retrouvé sur la terre l'étoile du berger. »

Ce charmant récit, fait par un enchanteur français, des premiers pas d'un homme qui, lui aussi, a enchanté la France, nous montre combien il y avait de poétiques illusions sans doute, mais aussi de courage précoce, dans l'héritier des vieux bourgeois rouennais. Acculé à la faim et à la misère, il n'avait eu l'idée ni d'aller demander le pardon de son père, ni d'implorer la pitié publique. La mort lui paraissait la seule porte honorable, et il allait y passer simplement. On vit bien autre chose quand, trois ans après, en 1793, et âgé seulement de dix-sept ans, le jeune Boïeldieu, à qui les excès de Paris faisaient horreur et qui s'était réfugié dans son pays — ignorant qu'il y trouverait les mêmes périls — se vit un jour en face d'un danger bien plus terrible que les autres, ce danger des fureurs populaires que les hommes mûrs, et les plus braves, osent si rarement affronter :

« C'était, dit M. Réfuveille, pendant la Terreur ; la guillotine en permanence moissonnait l'élite de la France, et cependant on chantait, on donnait des concerts, au bruit de l'instrument de mort, au milieu du râle et de l'agonie des victimes qui périssaient dans les cachots ou sur la place publique. Garat, dans une tournée en province, était venu à Rouen. On voulut entendre le chanteur en vogue, et il y eut foule au théâtre. Dans un concert, Garat venait de chanter, aux applaudissements de la salle entière, une romance de Boïeldieu, qui tenait le clavecin comme accompagnateur, lorsque le public en masse demanda la *Carmagnole*, cette chanson révolutionnaire qui servait d'accompagnement à l'échafaud. Garat pâlit et, d'une voix tremblante, va entonner le refrain sanguinaire, quand Boïeldieu, repoussant son instrument et foudroyant le public sous un regard d'indignation, se lève et sort avec éclat. Il y allait de sa tête, et l'artiste fut contraint de sortir une seconde fois furtivement de Rouen, à la faveur de la nuit. Il ne put rentrer à Paris qu'en se cachant sous une charrette. »

Mais il paraît que bientôt après il osa encore revenir dans son pays, car il s'y trouvait le 2 novembre 1793, et c'est sur le théâtre de Rouen qu'il débuta ce jour-là, dans l'opéra, par la *Fille coupable*.

La *Fête napolitaine* est le point de départ d'une longue série d'œuvres exquises et gracieuses qui devait aboutir à la *Dame blanche*, le plus parfait des opéras français. En attendant que Scribe collaborât avec lui, c'était le père du jeune Boieldieu qui lui avait fourni les paroles, et il lui fit encore le libretto de son second opéra, *Rosalie et Myrzi*, joué également à Rouen en 1795. Il est probable que ni musique ni vers n'étaient des chefs-d'œuvre ; mais il y a quelque chose de touchant dans cette collaboration du père et du fils, et elle porta bonheur au jeune compositeur.

Deux ans plus tard, Boïeldieu débutait sur une scène parisienne par un tout petit ouvrage en un acte, la *Famille suisse*, dont un poëte peu célèbre, Godart d'Aucourt, qui signait Saint-Just, avait fait les paroles. Il donna ensuite l'*Heureuse Nouvelle*, *Montreuil et Merville*, *Zoraime et Zulnare*, la *Dot de Suzette*, productions légères dans lesquelles se montraient la grâce et la fraîcheur qui devaient être plus tard les traits caractéristiques du maître français. Dès 1798, Boïeldieu avait pris rang à côté de Grétry, de Dalayrac, de Méhul, et il n'avait que vingt-deux ans. Ses délicieuses romances contribuaient beaucoup à son succès. Il les semait à pleines mains comme des fleurs. La romance, à ce moment, devenait à la mode, en attendant qu'elle fît fureur sous l'empire. Les Français avaient besoin de se reposer après l'orage, et la chanson revenait sur leurs lèvres sous une forme nouvelle et plus mélancolique. Tous les grands compositeurs se mêlaient d'en faire, et il n'y avait pas jusqu'à Chérubini qui ne daignât descendre jusque-là. Le succès que Boïeldieu obtenait dans ce genre lui en préparait d'autres. On sourit volontiers, en France, à tous ceux qui sourient, et le goût général n'était pas, à cette époque, à la grande musique. On adorait les doux couplets, et les dramaturges demandaient au jeune maître des romances, sans lesquelles on eût délaissé leurs pièces. Tout Paris courait entendre mademoiselle Contat, qui chantait dans *Pinto* une romance de Boïeldieu, et quand il donna, dans l'année 1800, son premier grand ouvrage, *Beniowski*, opéra comique en trois actes, il était déjà cher entre tous au grand public parisien. Vient ensuite le *Calife de Bagdad*, que tous nos pères chantent encore ; et enfin, en 1803, cette vieillerie charmante, dont le tour suranné était une finesse de l'art, la fameuse *Tante Aurore*. Là s'arrête la série des premières œuvres de Boïeldieu.

II

Au milieu de ses travaux et de ses succès, sa vie avait été labourée par des malheurs domestiques. Un mariage malheureux avec une femme indigne de lui le faisait souffrir à la fois dans son cœur et dans sa dignité. N'ayant pu obtenir le divorce, il résolut de s'expatrier. C'était le temps où la Russie commençait à attirer les artistes parisiens, et Boïeldieu allait y retrouver les chanteurs qui avaient contribué à Paris au succès de ses ouvrages. A la frontière russe, il reçut un message de l'empereur Alexandre, qui le nommait son maître de chapelle. Cette prévenance généreuse fut suivie d'une seconde nomination comme directeur du théâtre, avec un traité assez curieux : Boïeldieu s'engageait à composer trois opéras nouveaux par an, et l'empereur devait lui en fournir les trois poëmes. Heureusement, l'inspiration du musicien n'était pas intermittente, et à quelque heure qu'il se mît à son pupitre, des légions de phrases mélodieuses accouraient à son appel. Halévy raconte que *Télémaque*, grand opéra en trois actes, fut écrit en six semaines.

« L'impératrice, dit-il, venait d'accoucher; et pendant que le canon annonçait à toutes les Russies la naissance d'un prince, Boïeldieu reçut l'ordre de commencer à l'instant même un opéra qui devait être écrit, répété et joué au bout de six semaines, pour célébrer les relevailles de l'illustre accouchée. Il n'y a qu'un autocrate qui puisse donner un pareil ordre : l'autocrate fut obéi. Pendant que Boïeldieu écrivait, les copistes copiaient, les artistes du théâtre apprenaient, les décorateurs peignaient, les tailleurs coupaient et cousaient; et lorsque Boïeldieu sortit de chez lui, son œuvre terminée, il alla au théâtre et entendit son opéra parfaitement exécuté à grand orchestre. On avait répété sans lui. Heureux Boïeldieu!... »

Boïeldieu n'était pas si heureux que le croit Halévy. Il regrettait la France et le disait avec effusion dans ses lettres à Berton, le plus cher de ses amis. Malgré la faveur de la cour et les bontés de l'empereur Alexandre, quand les plaies de son cœur se furent cicatrisées par une absence de huit années, il quitta la Russie pour rentrer dans sa patrie. Un rival, en son absence, avait pris le sceptre de l'opéra comique : ce rival, c'était Nicolo.

« De tous les musiciens de tempérament et d'une personnalité tranchée qui s'étaient fait connaître depuis plus ou moins longtemps, dit M. Arthur Pougin, un seul était resté sur la brèche et combattait vaillamment. Dalayrac qui, dans un espace de vingt-cinq ans, avait trouvé le moyen d'écrire cinquante partitions, presque toutes applaudies, Dalayrac venait de mourir; Grétry se taisait depuis quelques années; Berton avait parcouru la plus grande partie de sa carrière; Chérubini avait renoncé au théâtre; Méhul, découragé par l'inconstance du public, ne reparaissait que de loin en loin à la scène; Catel, talent charmant, mais peu fécond, ne produisait que rarement; l'astre d'Hérold ne s'était pas levé encore; Auber allait seulement entrer dans la lice. Il ne restait en ligne que des compositeurs de second ordre, dont quelques-uns même étaient vieux et fatigués : Jadin, Champein, Rodolphe Kreutzer, Bochsa, Frédéric Kreubé, Bruni, Catrufo... Il est donc juste de dire que Nicolo était alors à la tête du mouvement musical, et que c'est avec lui seul que Boïeldieu eut à se mesurer. »

C'était un rival redoutable. Outre qu'il se trouvait alors en possession de plaire et que Boïeldieu avait à se faire pardonner sa longue absence, Nicolo était doué d'une étourdissante faconde : il écrivait quatre opéras pendant que Boïeldieu en préparait un. Le public, avec lui, avait tous les jours le « ragoût » d'une partition nouvelle, pour parler comme Trissotin. Notre compositeur, au contraire, ne pouvait s'empêcher de polir à l'excès ses ouvrages, quand il le pouvait. Il était doué du goût le plus exquis, car c'est surtout, ainsi que le dit Fétis, comme homme de goût que nous l'admirons. Sa *rentrée*, comme on dit en style de théâtre, le préoccupait beaucoup. Il aimait et redoutait ce public parisien, aimable et redoutable en effet. Il se présenta sur la scène de l'Opéra-Comique avec une partition qu'il avait écrite à Saint-Pétersbourg et remaniée pour Paris. *Rien de trop* était le titre de cet ouvrage; et rien ne nous fait pénétrer plus avant dans la nature morale du grand homme que ces lettres si simples

et si émues qu'il écrivait, le jour de la première représentation, à une personne qu'il aimait tendrement et qu'il épousa plus tard, quand la mort de Clotilde Mafleurai lui eut rendu sa liberté.

« Vendredi 18 avril 1811.

» Tu dois bien penser, ma bonne Jenny, qu'aujourd'hui je suis bien sens dessus dessous. J'ai la tête fracassée de tout ce que j'éprouve. Si j'allais avoir un grand succès! Tu n'es pas là; cela me fera bien de la peine... On me fait demander au théâtre... Adieu... Je t'embrasse mille et mille fois. Je laisse ma lettre ouverte jusqu'au dernier moment... Si M. Rabloukoff n'est pas parti... je mettrai : « J'ai réussi » ou « Je suis tombé. » — Adieu, tu n'es pas là, il me semble que je ne puis avoir de succès loin de toi, loin de ma bonne Philis. Embrasse-la bien pour moi, ainsi que ce cher Andrieux (cette lettre était adressée à Saint-Pétersbourg, où ces acteurs se trouvaient encore). Je n'ai pas le temps de t'écrire et j'ai tant besoin de causer avec toi! »

« Ce vendredi soir.

» C'est donc dans une heure que mon sort va se décider; j'en suis malade et je ne fais que penser à toi pour me ranimer. La queue va jusque dans la rue Vivienne, toutes les loges sont louées; cet ouvrage a une réputation de musique dans le public qui me fait frémir... Mes amis de Saint-Pétersbourg, que je suis fâché de ne pas vous avoir donné de billets!... Mais c'est égal, applaudissez sur les dix heures!

» Bonne Jenny, que je voudrais que tu fusses-là! Je crains autant le succès que la chute, car un bonheur que je ne puis partager avec toi ne me donne que du regret. Le temps est pluvieux, le thermomètre est à zéro; je voudrais qu'il vînt au beau fixe!... Ah! mon Dieu! on siffle!... Ce n'est rien, c'est un chien qu'on appelle... Quel vilain instrument que ce sifflet! »

« Onze heures et demie.

» Ah! ma bonne Jenny, quel succès!... on est dans l'enchantement... le public a été pris d'assaut. Le duo a été demandé *bis* à la finale; avant la polonaise on le croyait fini, et la polonaise a ajouté à l'effet. Ce morceau a été autant applaudi que le trio... Les couplets de Martin, *bis*, *bis*, *bis*, et mon petit duo n'a pas manqué son coup... applaudi au milieu et à trois reprises, au point que Martin et Chenard ne pouvaient continuer... Le fait est que l'ouvrage a eu plus de succès encore qu'à Saint-Pétersbourg, parce que le public est plus chaud ici... On m'a tant embrassé que j'en suis tout pâle; mais je donnerais toutes ces embrassades-là pour un sourire de bonheur de ma pauvre Jenny! — En m'en allant au théâtre, j'ai regardé à la girouette de quel côté venait le vent; il venait du nord; cela m'a donné de l'espoir... Je me disais : Ce vent-là m'apporte quelque pensée de ma meilleure amie, de celle que j'aurais voulu voir heureuse ce soir, et tu l'aurais été, j'en suis sûr... Il fallait voir les Bouilly, les Dupaty, etc., tous après moi pour des poëmes. Chérubini est venu devant tout le monde me dire que je l'avais enchanté. Plantade, qui est phraseur, prétend que ma musique est une corbeille de fleurs. Enfin, bonne amie, j'ai mangé des *confitures*... Je te donnerai de nouveaux détails; on m'attend en bas, car je n'ai pas dîné. Mon père, tous les parents de ma belle-sœur sont là; si tu y étais aussi, je crèverais de bonheur. Adieu, bonne, bonne amie.

» BOÏELDIEU. »

L'homme qui écrivait avec cette bonhomie à l'âge de trente-six ans était celui qui, à quatorze, s'était embarqué seul sur l'océan parisien, et à dix-sept avait bravé la fureur d'une assemblée populaire. Avec le succès de *Rien de trop* commença cette série d'œuvres brillantes et si françaises qui ont fait de Boïeldieu, comme de Béranger, une des voix de la nation. Dans le chansonnier devaient s'incarner, trois ans plus tard, l'ironie et le bon sens de la France; dans le compositeur se montrait, sous la forme la plus aimable, tout ce qui restait encore au pays, après ses sévères épreuves, de gaieté, de jeunesse et de grâce. *Jean de Paris*, *le Nouveau seigneur*, *la Fête du village voisin*, *le Petit chaperon rouge*, furent donnés de 1812 à 1818. A ce moment Boïeldieu s'arrêta. Il avait assez fait pour le plaisir, il allait maintenant faire quelque chose pour la gloire. Pendant sept ans, le maître fécond ne mit à la scène aucun ouvrage nouveau; mais en 1825 il parut avec cette partition de *la Dame blanche* que les Italiens et les Allemands, quoique peu partisans de la musique française, appellent *le seul opéra qu'ait la France*. Boïeldieu avait suivi le conseil de Boileau, et vingt fois sur le métier remis son ouvrage. Cette partition, prodigieuse par l'abondance de la mélodie, lui avait coûté sept années de travail, ou, pour mieux dire, il lui avait donné sept années de caresses et d'amour. Chaque morceau de *la Dame blanche* a sa légende; chaque morceau est, pour les amis et les élèves du maître, l'occasion d'un souvenir. Celui qui se rapporte aux couplets de dame Marguerite, au commencement du second acte : *Tournez, fuseaux légers*, est le plus gracieux de tous. Charles Maurice, l'intime ami de Boïeldieu, raconte que ces couplets ont été composés à Cormeilles-en-Parisis, où le maître était allé voir son frère, et que, cherchant le motif de l'air qui ouvre le second acte, l'idée lui était venue d'appeler la jardinière et de la faire poser travaillant à son rouet. L'ensemble du modèle avait décidé l'inspiration, et quand on demandait à Boïeldieu comment il avait trouvé cet air d'un ton si naturel, il répondait : « *Nous sommes deux, madame Gillette et moi* ». D'un autre côté, Adam raconte qu'il ne s'en tint pas à son premier jet, et qu'ayant joué devant lui, son fidèle élève, le morceau qu'il avait fait « en collaboration de Mme Gillette », il avait saisi l'occasion de son silence pour se montrer mécontent de lui-même et pour jeter au panier les premiers couplets de *Fuseaux légers;* que Mme Boïeldieu avait alors fort grondé le disciple, se plaignant tendrement de ce qu'on tuait son mari par un excès d'exigence et de travail; mais que le lendemain elle était venue lui ouvrir elle-même la porte avec une figure rayonnante : « Oh! venez, mon pauvre Adam, vous avez bien fait de lui faire refaire ses couplets! Après votre départ il en a trouvé d'autres : c'est ce qu'il a fait de plus joli! » Boïeldieu était au piano, chantant à la vieille actrice, la bonne mère Desbrosses, qu'on avait fait venir exprès, l'air si touchant, si coloré de *Tournez, fuseaux légers*. La pauvre vieille pleurait d'attendrissement et de plaisir, et tout le monde faisait comme elle! « Hélas! ajoute Adam, dix ans après, cet air nous arrachait encore des larmes, car on l'exécutait au Père-Lachaise, alors que nous descendions dans la tombe notre maître et notre ami! »

A partir de ce moment, Boïeldieu fut véritablement immortel, et lui-même sentait qu'il avait élevé l'art français au niveau de l'art italien : « Il est de fait, écrivait-il, que la musique étrangère avait tout envahi, et que le public était persuadé que l'on ne pouvait que se traîner à la suite de Rossini. J'ai la gloire d'avoir vaincu ce préjugé, et les artistes français,

peintres, littérateurs et musiciens, m'adressent continuellement des remerciments... » Mais dans son légitime orgueil de Français il n'entrait aucune vanité personnelle. Il se laissait bercer dans les bras de la gloire, en souriant et comme un enfant. Le soir de la première représentation de cette *Dame blanche*, qui devait en avoir troize ou quatorze cents sur la scène française (sans compter l'avenir), tous les artistes du théâtre vinrent lui donner une sérénade dans la cour de sa maison. Comme tout le Paris des arts s'était joint à cette ovation, Rossini, qui demeurait, nous l'avons dit, dans la même maison, lui avait offert ses salons pour recevoir cette foule énorme, qui était toute composée d'amis. Là, le maëstro italien avait dit à Boïeldieu qu'aucun compositeur, sans l'en excepter lui-même, n'eût pu écrire un pareil opéra comique, que c'était le modèle du genre, et qu'il eût voulu l'avoir fait. Comme tout le monde s'était retiré et que l'heureux compositeur allait gagner son second étage, Rossini, sincèrement enthousiaste, le poursuivait de son admiration : « Je suis dans le vrai, s'écriait-il; pas un de nous autres, Italiens, n'aurait écrit comme vous la scène de la vente. — Allons, cher ami, reprend Boïeldieu en ouvrant la porte pour remonter chez lui, je vois bien qu'aujourd'hui je n'aurai pas raison de votre obstination; mais souvenez-vous, continua-t-il en lui montrant l'escalier, que je ne suis jamais au-dessus de vous que quand je vais me coucher. »

De grands honneurs et de petites pensions furent décernés au compositeur. On était encore un peu, sous la Restauration, à l'égard des artistes, comme sous le règne du « grand roi ». On donnait au talent au moins autant d'estime, mais ils gagnaient beaucoup moins d'argent qu'aujourd'hui. Boïeldieu avait été appelé, le soir de la première représentation de la *Dame blanche*, dans la loge de Mme la duchesse de Berry et autorisé à lui dédier son ouvrage; Guilbert de Pixérécourt, directeur de l'Opéra-Comique, et le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi, chargé de la surveillance de ce théâtre, crurent faire merveille en demandant pour le compositeur une pension de 1200 francs. Boïeldieu, dont la santé avait été fort mauvaise depuis son voyage en Russie, fut bientôt obligé de donner sa démission de professeur au Conservatoire. A cette époque, les droits d'auteur n'étaient pas ce qu'ils sont devenus depuis. Les premières années du maître avaient été une lutte silencieuse et discrète contre la gêne. Son éditeur Cochet ne se souvenait pas d'avoir jamais payé plus de 12 francs ces romances charmantes qui lui avaient fait, au début de sa carrière, un chemin fleuri vers la gloire. Honnête et bon, il avait consacré ses premières économies à marier honorablement une fille, née d'un amour de jeunesse et dont les enfants vivent encore. Enfin Boïeldieu avait deux petits défauts ou, pour mieux dire, deux dispositions aimables, comme tout le reste de son caractère : il aimait à orner sa maison de campagne et il aimait à donner. Sa générosité était sans bornes. Semblable en cela à beaucoup de grands hommes, il donnait à tous venants. Il se croyait surtout des devoirs envers les artistes, et, depuis le simple morceau de pain jusqu'au plus précieux conseil, il ne leur refusait rien. Aussi, quand la révolution de Juillet survint, que sa pension fut supprimée, les théâtres fermés par suite d'administrations désastreuses, et que, pour surcroît, la maladie vint l'assaillir, le grand compositeur, qui n'avait été prodigue que pour les autres, se vit menacé de manquer, dans un avenir prochain, du nécessaire pour lui-même. C'est alors que l'on vit encore une fois parler en lui le sang de cette bonne et vaillante bourgeoisie française qui sait tout supporter avec courage et dignité. Les directeurs des théâtres de province lui écrivirent de tous côtés, surtout de la Belgique, pour lui offrir de donner à son bénéfice des représentations de ses œuvres; mais à cinquante-cinq ans, pas plus qu'à quatorze, il ne put supporter l'idée de *mendier* et d'étaler sa gêne en public. Sa réponse à M. Cartigny, directeur du théâtre royal de Bruxelles, est un modèle de fierté, de délicatesse et de jugement :

« Monsieur,

» Je suis on ne peut plus touché de l'intérêt que vous voulez bien me témoigner en me priant de consentir à ce qu'à votre exemple les directeurs de tout théâtre qui a représenté mes ouvrages donnent une représentation à mon bénéfice. Mais, malgré la perte des places et des pensions dont je jouissais sous le précédent gouvernement, malgré la perte de ma santé, dont le mauvais état ne me permet plus de me livrer à la composition, ma position n'est pas telle que quelques journaux, à mon grand regret, l'ont présentée au public, et je serais d'autant plus fâché de le laisser dans cette erreur que M. Thiers a accueilli mes réclamations avec bonté, et que la promesse que ce ministre, ami des arts, a bien voulu me faire d'une place dans laquelle je pourrais encore être utile à mon pays et à l'art que je professe ne me laisse aucune inquiétude sur mon avenir, sur cet avenir d'artiste qui, pour être heureux, doit toujours être modeste. Je n'accepte donc pas, monsieur le directeur, l'offre que vous me faites avec tant de bienveillance; mais je n'en conserverai pas moins toute ma vie, avec la plus vive reconnaissance, le souvenir d'une preuve d'intérêt aussi honorable pour celui qui la donne que pour celui qui la reçoit.

» J'ai l'honneur, etc.

» BOÏELDIEU. »

Le pauvre cher maître avait eu, en effet, l'idée, comme il le disait lui-même, de demander une place dans laquelle « il pût être encore utile à son pays ». On la lui avait d'abord refusée; mais M. Thiers, toujours averti par son patriotisme de ce qui touchait à l'honneur de la France, n'avait pas plutôt appris la position de l'auteur de la *Dame blanche* qu'il avait rétabli pour lui une classe, dès longtemps supprimée, de professeur de composition au Conservatoire, et qu'il en avait doublé les appointements par une allocation supplémentaire prise sur le crédit des beaux-arts. La lettre par laquelle Boïeldieu avait demandé une place au ministre est, au point de vue moral, si véritablement admirable que nous regrettons de n'avoir point assez de place ici pour la rapporter. Point de plaintes, point de regrets, point d'exagération d'aucune sorte, pas plus dans cette lettre que dans sa correspondance privée. Quand il écrivait d'Hyères, où la maladie le retenait, à Mme Lemonnier, une de ses meilleures amies, il lui disait simplement et gaiement :

« Si le théâtre reste fermé, si l'on ne me rend rien de mes places, de mes pensions, je suis tout à fait ruiné, et je n'ai plus que la ressource d'aller vivre dans quelque coin de province... Au moins, si c'était bien décidé, je me ferais marchand d'oranges pendant que je n'ai rien à faire à Hyères. Je suis là aux premières loges; il y a aussi quelque chose à faire dans le citron, et j'en vois de mes fenêtres sur lesquels il y a cent pour cent à gagner... »

Et à son ami Berton :

« Je suis bien près de mon rouleau, cher ami, et je ne pourrai plus longtemps suivre les ordonnances de messieurs les médecins, qui veulent me faire voyager pour ma santé. Je verrai à Paris nos plus habiles docteurs, et, tout muet que je suis, je tâcherai de leur faire entendre qu'il y aurait inhumanité de leur part à faire ainsi courir la poste à un pauvre musicien ruiné à qui il reste à peine de quoi aller en coucou. »

Ce calme souriant, cette sérénité imperturbable en face de la gêne et de la mort, qui arrivaient de compagnie, étaient encore un effet de la grande force d'âme de Boïeldieu. Les vives souffrances que lui causaient depuis vingt ans l'affection de larynx qui allait le conduire au tombeau, la disparition rapide des dernières économies que la femme et le fils de cet excellent homme jetaient à l'envi dans le gouffre de la maladie, rien n'altérait sa paix et sa bonne humeur. La veille de sa mort, il montra à ses amis ses pauvres bras amaigris : « Voilà ce qu'est devenu l'Hercule de Jarcy. » Il fit lui-même sa barbe, *pour mourir*, dit-il, *selon le soin que l'on doit avoir de sa personne;* monta sa montre en accompagnant cette action simple de réflexions philosophiques; puis, arrivé enfin à cette heure de calme qui, dans les longues maladies, succède à l'intensité des souffrances, « il s'éteignit le 8 octobre 1834 en prononçant le nom d'Hérold, son ami, son enfant, qui l'avait précédé dans la tombe, et les yeux fixés sur son fils, dont il tenait la main dans sa main glacée ».

III

Si l'on demande quelle a été la note dominante de cette mélodie vivante qui s'appelait Boïeldieu, on peut répondre que c'est l'amour. Il a aimé son art et les artistes, ses élèves, ses émules et même ses rivaux; c'est lui qui a fait décorer Catel, qui a lancé Hérold sur le chemin de la célébrité, qui a le premier glorifié Adam. Il a aimé jusqu'au père Broche, et quand celui-ci venait à Paris pour entendre répéter quelque œuvre du petit Boïel, il le faisait asseoir sur la scène, lui demandait ses conseils et le comblait d'égards et d'honneurs. Il a aimé sérieusement « sa bonne Jenny », qui est devenue la compagne de sa vie. Quant à la France, il faisait plus que l'aimer : il en était une des personnifications idéales. Il était patriote et sentait que la gloire qu'il avait conquise appartenait à son pays. Mais le plus profond, le plus touchant des sentiments chez Boïeldieu est le sentiment paternel. Ses lettres à son fils sont celles de la plus tendre mère. Il lui écrivait des Eaux-Bonnes, quelques semaines avant sa mort :

« J'ai beau embrasser ton petit portrait tous les matins et causer avec lui, lui dire combien je suis triste loin de toi, cela ne me suffit pas; causons, mon cher Adrien... Tout le monde, petits et grands, me demande de tes nouvelles; tu te donnes donc des airs de te faire aimer partout? Eh bien! laisse-toi aimer, et... Que je voudrais être à ce moment du concours! Je serai heureux si tu as bonne chance, et très-peu contrarié, je te jure, si l'on ne te donne pas de prix; cela me prouverait que tu t'es troublé, voilà tout, et notre conscience nous consolerait de ce petit échec; mais cela ira bien, j'en suis sûr!... Le facteur nous arrive; pas de lettre de toi; mais j'en recevrai, car tu n'oublies pas qu'un mot de toi me fera battre le cœur de plaisir et de joie. Adieu, mon bon Adrien, mon bon ange, mon trésor! Il faut te quitter, cher enfant, mais je vais continuer de causer avec toi, car je quitte la plume, mais toi, je ne te quitte jamais. »

Toute sa correspondance avec son fils est sur ce ton maternel. Boïeldieu, comme la plupart des grands hommes (ceux de la guerre et de la politique exceptés), tenait beaucoup de la femme. Comme il était de haute taille et de stature herculéenne, ce contraste de tendresse et de force lui donnait le plus grand charme. Un jour qu'il rencontrait dans les couloirs du théâtre un de ses élèves (je ne sais si ce n'est pas Adam), qui venait de remporter un grand succès, il le serrait sur sa large poitrine et, le dominant de toute la tête, le baisait à plusieurs reprises sur les cheveux. Les seuls emportements qu'il ait jamais eus étaient des emportements de tendresse, comme ses seuls excès ont été des excès de générosité.

Les Allemands, que leur génie musical éloigne plus que tous les autres de comprendre le génie français, et pour qui les gracieuses finesses de l'opéra comique sont lettres mortes, ont pourtant rendu, par la bouche de Weber, hommage au talent de Boïeldieu. Le roi des maîtres de chapelle, l'homme devant qui le grand Beethoven se précipitait pour ouvrir les portes, écrivait, après avoir parlé de ce genre nouveau, l'opéra comique :

« Aux plus grands maîtres de l'art il appartient de tirer les éléments de leurs œuvres de l'esprit même des nations, de les assembler, de les fondre et de les imposer au reste du monde. Dans le petit nombre de ceux-ci, Boïeldieu est presque en droit de revendiquer le premier rang parmi les compositeurs qui vivent actuellement en France, bien que l'opinion publique ait placé Nicolo à ses côtés. Tous deux possèdent assurément un admirable talent; mais ce qui place Boïeldieu bien au-dessus de ses émules, c'est sa mélodie coulante et bien menée, le plan des morceaux séparés et le plan général, l'instrumentation excellente et soignée, toutes qualités qui désignent un maître et donnent droit de vie éternelle et de *classicité* à son œuvre dans le royaume de l'art. »

Il est certain que si Boïeldieu n'a pas été un créateur dans l'orgueilleuse acception du mot, il a porté au plus haut point l'art du perfectionnement, qui, lui aussi, est un génie; nous citerons, en terminant, le jugement de son biographe lui-même, si compétent en matière de musique et d'art : « L'une des qualités caractéristiques de Boïeldieu était de savoir marcher avec son temps, de tirer parti de toutes les connaissances acquises, de s'assimiler tous les procédés, tous les moyens qui lui paraissaient bons à être mis en œuvre, et c'est ainsi que dans le cours d'une carrière qui ne dura pas moins de quarante années, on put admirer l'étonnante souplesse de son génie. Les étapes successives de cette carrière sont marquées par des ouvrages qui, tout en laissant voir une personnalité vigoureuse, se différencient d'une façon notable en ce qui concerne la forme, à mesure que l'évolution intellectuelle de l'artiste lui découvre les réformes à accomplir. Il en est ainsi de tous les artistes vraiment supérieurs qui, sans avoir droit au titre de novateurs, puisent dans leur tempérament assez de puissance pour ne point se laisser déborder par le mouvement et pour lui imprimer au contraire un élan nouveau... »

« Je crois que je dois à n'avoir point suivi de coterie, disait le modeste Boieldieu, d'avoir un peu de variété et de couleur. A vrai dire, je ne suis content de moi que sous ce rapport... »

Le doux et grand maître avait, sans y songer, mis sur son propre front, par ces humbles paroles, le signe suprême de la puissance : la variété dans l'unité.

LÉO QUESNEL.

QUESTIONS MILITAIRES

La réorganisation de l'armée française.

L'article du *Blackwood's Magazine*, dont la *Revue scientifique* a donné une traduction complète (1), a fait le tour de la presse française, et tout le monde a lu également la réponse du *Times*.

L'intérêt sérieux avec lequel l'opinion publique, chez nous, a étudié le débat engagé par la presse anglaise sur le compte de notre armée, nous paraît déjà par lui-même un fait significatif. Évidemment le temps est passé où il était permis au chef de l'État de dédaigner « la petite brochure » du général Trochu sur la décadence de nos institutions militaires, où il était de bon goût, dans les bureaux comme dans les journaux officieux, de railler le mémoire du prince Frédéric-Charles sur « l'art de combattre les Français ». Le public a appris à ses dépens ce que coûte la doctrine de l'infaillibilité en matière militaire ; il sait accueillir avec attention tous les avertissements, optimistes ou pessimistes, mais surtout les derniers, ainsi qu'il arrive pour le *Blackwood's Magazine*. C'est là une preuve de bon sens et de patriotisme bien entendu, qui nous semble de prime abord réfuter certaines conclusions trop générales, trop absolues de la Revue anglaise. Celle-ci nous déclare incapables de nous plier à une situation nouvelle; cependant elle peut se convaincre que l'argument ne porte pas tout à fait ; car, au rebours de ce qui sans aucun doute se serait passé avant la situation nouvelle dont parle le *Blackwood*, ses critiques ont produit sur l'opinion publique, en France, l'effet que mérite leur importance.

Nous rendre compte que, dans notre œuvre de réorganisation militaire, les résultats heureux n'échapperont point à notre amour-propre national, que nous les regarderons toujours par le gros bout de la lorgnette, que cependant il nous importe au dernier point d'ouvrir les yeux sur les défauts et lacunes de l'entreprise, et qu'à cet égard les jugements de nos voisins, si durs qu'ils soient, ont pour nous, un intérêt capital ; — sans doute ce n'est que le commencement de la sagesse : il faudrait mieux encore ; mais c'est déjà quelque chose. Certes nous ne devons accepter et nous n'acceptons ces appréciations que sous bénéfice d'inventaire : les faits peuvent être mal observés ou exagérés ; les auteurs peuvent céder, les uns à des préjugés hostiles, les autres se placer à un point de vue tout différent de celui auquel il nous convient de nous tenir. Mais quel avantage de savoir comment on juge notre besogne au dehors, au delà de nos frontières, c'est-à-dire au delà des influences de milieu ! La maxime de Tacite : « *Major e longinquo reverentia* », n'est pas exacte dans l'espèce. Tout au contraire, le prestige naturel et, à certains égards, nécessaire de l'autorité dirigeante s'évanouit à distance, et les faits apparaissent mieux dégagés des questions de personnes ou des circonstances accidentelles. Par exemple, le *Blackwood's Magazine* estime tout simple de parler de notre ministre de la guerre avec une liberté qui sans doute serait parfaitement permise à nos propres journaux, malgré l'état de siége, mais qu'ils ne pensent même pas à pousser si loin, parce que nous sommes en France et qu'il s'agit d'un ministre de la guerre français.

La Revue anglaise ne nous flatte point ; ne nous plaignons point, car la presse allemande nous traite avec une tout autre rudesse. Au moins on sent, dans les critiques les plus acerbes du *Blackwood*, une certaine sympathie. S'il se montre si sévère à notre égard, c'est qu'il pense, comme lord Derby, que les affaires de la France intéressent l'Angleterre autant que les siennes propres ; c'est que, précisément pour ce motif, il voudrait que notre armée fût parfaite. D'ailleurs, dans ce procès, la réplique serait facile à notre amour-propre : car si le *Blackwood* n'est point satisfait de notre état militaire, par contre nous ne saurions admirer les succès de l'Angleterre dans le même genre. Le duc d'Édimbourg, commandant supérieur des troupes du Royaume-Uni, n'avouait-il pas récemment qu'il lui serait difficile, le cas échéant, de mobiliser 50 000 hommes ?

Mais, pour le moment, il s'agit de nous, de nous seuls, et c'est assez, vu l'importance capitale de la question.

Que l'armée soit en France la grande affaire, la préoccupation principale, voilà une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée. Sans doute le *Times* a cent fois raison de déclarer que notre pays renonce sagement à tout projet de guerre ; nos intentions pacifiques sont si fermes, si loyales, qu'elles ont convaincu l'Europe, et celle-ci a témoigné d'une manière effective de sa confiance en notre bon sens.

Autant il est faux que la réorganisation de l'armée réponde dans le pays à une politique d'agression, autant il est vrai que cette réorganisation nous apparaît comme la garantie de nos frontières, comme la condition de notre indépendance nationale, comme le gage de notre juste rôle dans le concert européen. Ces motifs suffisent amplement pour justifier l'ardeur passionnée que l'opinion publique apporte dans la question militaire.

Étant donné cet état des esprits, l'article du *Blackwood* paraissait bien fait pour produire le découragement. Le public français l'a lu sérieusement, comme nous l'avons dit, sans parti pris, sans préjugé contre l'origine du document, décidé à accepter la vérité, d'où qu'elle vienne et quelle qu'elle soit, résolu à voir clair dans le problème qui, pour notre patrie, consiste à être ou à ne pas être. Sur bien des points, les lecteurs ont donné raison au critique anglais ; et quoi qu'il leur en coûte, ils ont reconnu que trop souvent les faits signalés par le *Blackwood* sont exacts ou paraissent trop vraisemblables.

Cependant il faut reconnaître que l'impression, en France, n'est point aussi noire, aussi désespérée que la conclusion de la Revue anglaise. Celle-ci proclame tristement notre déchéance.

---

(1) Dans le numéro du 14 août.

Nous constatons que le sentiment public, chez nous, ne ratifie point cette exécution sommaire. Encore une fois, les indications si graves du *Blackwood* ont beaucoup donné à réfléchir, et — ce qui est plus difficile à obtenir, — nous croyons que quelques-unes porteront coup. Mais pourtant elles n'ont pas déterminé dans le public cette conviction, qui paraît celle du *Blackwood*, à savoir que tout est perdu.

Tel est le fait ; il a certainement frappé les observateurs et il vaut la peine qu'on l'apprécie dans son sens véritable.

Faut-il voir là encore un effet de cette vanité, de cette présomption que l'on nous a reprochée durement, mais avec raison ? Nous ne le pensons pas ; car d'abord la masse de la nation prouve par sa conduite qu'elle a pris un sentiment assez juste des choses. Puis le fait que nous signalons s'explique par d'autres motifs qui nous semblent concluants.

Le *Times* a bien voulu prendre officieusement contre le *Blackwood* le rôle de défenseur de notre organisation militaire. Sachons lui gré de l'obligeante intention ; mais elle n'empêche pas ses arguments d'être médiocres. Ainsi comment comprendre le *distinguo* entre la préparation offensive et la préparation défensive, qui fait le fond unique de toute son argumentation ? A la guerre, il n'y a pas d'ordre offensif et d'ordre défensif, mais des vainqueurs et des vaincus : or c'est pour les réalités de la guerre que les armées doivent s'organiser ; sinon, elles ne seraient plus que de ruineux objets de fantaisie.

N'est-il pas clair comme le jour que la sécurité d'un pays, résolu à ne pas attaquer ses voisins, mais à défendre ses frontières, ne repose, militairement parlant, que sur une juste proportion obtenue, quant au nombre et à l'organisation, entre ses forces et celles des voisins? Sans doute cette équation est parfois difficile à réaliser ; mais lorsque, pour une raison ou pour une autre, elle fait défaut, comme c'est notre cas dans les circonstances présentes, ne nous payons point de mots ; ne disons point sentencieusement que l'objet de l'organisation de l'armée française est d'ordre purement défensif, qu'en conséquence il est normal de n'avoir des effectifs que sur le papier. Lorsque Mme de Maintenon, dans ses dîners de jeunesse, remplaçait le rôti par une épigramme, les convives pouvaient gagner au change ; mais quand il s'agit d'armée, cette façon de substituer les mots aux choses coûte trop cher ; les Français en sont dégoûtés : laissons au *Times* son argument pour compte.

Ce n'est donc point la plaidoierie du journal de la Cité qui a pu rassurer les esprits, chez nous, contre les critiques du *Blackwood*. En réalité, il serait assez malaisé de les réfuter, car la plupart sont fondées ; et l'opinion publique le sait. Voilà, quoique la thèse puisse tout d'abord avoir l'air paradoxal, pourquoi elle ne s'est pas émue plus vivement. Oui, les faits sont graves ; mais si le *Blackwood* les a résumés et mis en relief, s'il leur a donné un nouvel élément d'intérêt, cependant il ne les a point révélés au public français : celui-ci les connaissait. Que de fois, depuis quatre ans, n'a-t-il pas été question des bureaux et des comités de la rue Saint-Dominique, soit à l'Assemblée, soit dans la presse ! On a parfaitement remarqué que, seuls dans toute l'armée, les deux corps qui règnent dans les bureaux, l'état-major et l'intendance, ont échappé jusqu'ici à la réforme législative qui s'est étendue à toutes les autres parties de notre état militaire. Il y a un mois encore, le maintien d'un haut fonctionnaire dans son emploi au ministère après l'âge normal de la retraite, a montré combien, dans ces régions spéciales, on en prend à l'aise avec les règlements, bons pour le commun des mortels.

Certes on rend justice au loyal caractère de M. de Cissey, à sa rondeur toute militaire ; mais voici beau temps qu'on a commencé à regretter l'absence d'un esprit vraiment pénétré d'une forte et puissante conviction et d'une main assez énergique pour remuer l'organisme militaire, lui imprimer une direction précise, forcer la routine, plier les nonchalances, etc. A coup sûr le *Blackwood* raconte des épisodes curieux, qui corroborent la démonstration ; mais l'armée n'avait pas attendu jusque-là pour comprendre qu'elle n'a pas encore trouvé son Scharnhorst.

De même, pour ce qui concerne les effectifs, les revues annuelles instruisent tous ceux qui ont des yeux et qui regardent. Comment n'aurait-on pas été frappé de ce fait que la loi des cadres avait pour objet principal d'augmenter la force des compagnies et que, loin de s'accroître, les compagnies paraissent au contraire de plus en plus tourner au squelette ? Le contraste a singulièrement édifié le public sur la méthode suivie pour l'application des réformes.

N'insistons pas davantage ; ces quelques exemples suffisent pour prouver que, sur les points principaux de la question, la France sait où elle en est, et qu'ainsi elle n'a point été surprise outre mesure par le compte rendu du *Blackwood*. Est-ce à dire qu'il mérite moins l'attention ? Point du tout ; nous voulons tout simplement indiquer comment en France l'opinion publique a pu recevoir, sans perdre le sang-froid, une aussi violente douche d'eau glacée : elle y était préparée.

Comme ici le point important n'est pas, comme au théâtre, de procéder par imprévu, de produire des effets inattendus, mais d'éclairer les gens sur leurs intérêts les plus sérieux, il nous semble bon que l'impression du public français soit telle, qu'il s'emporte moins et qu'il réfléchisse davantage, en notant dans un document étranger la confirmation de ses critiques et de ses craintes propres. Puis il est utile de conserver notre liberté de contrôle, de ne pas accepter tout en bloc, de distinguer avec calme ce qui est exact et ce qui est hasardé.

Il arrive au *Blackwood* de dépasser la mesure sur certains détails.

Ainsi on ne saurait contester la pénurie actuelle de sous-officiers ; mais il faut tenir compte de la transition ; et en tous cas l'expérience interdit de revenir au régime des vieux grognards. De même, il ne semble pas démontré que la dernière guerre ait fait entrer dans le corps des officiers un contingent de qualité aussi inférieure que la Revue anglaise le prétend.

Il est encore une raison — celle-là, selon nous, encore plus sérieuse — qui a permis aux lecteurs français de regarder en face la vérité dans l'article du *Blackwood*, sans cependant perdre tout courage. Il est trop vrai que, depuis cinq années, notre état militaire n'a pas marché à souhait ; mais n'est-il pas juste de tenir compte des difficultés à travers lesquelles l'esprit de progrès a dû se mouvoir, pour arriver aux quelques résultats acquis du moins jusqu'à ce jour?

Dans l'armée même, les bureaux avec leur ancien personnel ont repris leurs pleins pouvoirs et la direction effective, aussitôt après la catastrophe, bien avant que l'Assemblée ait pu poser les bases essentielles de la réorganisation. De leurs positions supérieures ils dominent avec avantage la pha-

lange des officiers qui croient qu'il ne suffit pas de reprendre méthodiquement les vieilles pratiques. En dehors de l'armée, les obstacles ont-ils été moindres? Au début, voici M. Thiers: certes les services de l'illustre homme d'État sont immenses; mais, pour l'armée, il ne comprenait que le système de 1832; il repoussait les réformes imposées par les conditions nouvelles de la guerre et réclamées par l'état social du pays. Première cause de retard.

Suit le triomphe de la réaction monarchique; on comprend si cette période d'agitation permanente et de crises successives fut favorable à la réorganisation de l'armée, travail qui plus que tout autre réclame la suite dans les idées et la constance dans les efforts. De nouveau, la routine trouva un appui puissant dans le parti clérical, qui s'insinue partout, qui pousse les siens et cherche des alliés dans les rangs de l'armée comme dans ceux de l'administration, mais dont l'idéal en matière de réforme militaire consiste dans l'assistance solennelle des soldats aux offices. On parla beaucoup de notre brave armée; on distribua les éloges à tour de bras; en somme, tout aboutit à une loi sur l'aumônerie militaire; du reste, les choses allèrent comme devant, à cela près que les bureaux devinrent un peu plus puissants.

Il est juste d'ajouter à toutes ces complications la surveillance jalouse de l'Allemagne; toutefois, depuis le dernier incident de la loi des cadres, il semble que, la vérité ayant été reconnue par l'Europe, nous sommes désormais plus à l'aise pour clore notre maison.

Eh bien! malgré toutes ces circonstances contraires, l'esprit de rénovation dont la nation est animée a fait — lentement, soit, — mais a fait du chemin; il a pénétré dans l'Assemblée: il a inspiré dans leur ensemble la loi de recrutement, celle de l'organisation et celle des cadres. Dans l'armée même, les rangs des officiers studieux, capables, n'ont fait qu'augmenter. C'est là un succès essentiel, que le *Blackwood* néglige, mais dont l'opinion publique a conscience, selon nous avec raison.

Ce qui a surtout manqué jusqu'ici, c'est la stabilité du gouvernement. S'il est malaisé, sous le régime du provisoire, de poursuivre une entreprise privée quelque peu complexe, comment serait-il possible d'achever l'organisation de fond en comble d'une armée nationale? Mais avec les institutions définitives que la France possède maintenant, pourquoi ne serait-il pas permis d'espérer pour l'œuvre militaire une phase d'activité nouvelle? Ne possède-t-on pas deux éléments essentiels: dans le pays, un courant d'opinion viril qui pousse de l'avant, et dans l'armée une élite de plus en plus nombreuse de jeunes hommes décidés à suivre le courant, en attendant qu'ils le dirigent?

Si ces deux éléments faisaient défaut, alors ce serait vraiment fini; il faudrait se résigner à la décadence. Mais comme depuis cinq ans, non-seulement ils n'ont pas disparu, mais que, malgré les plus grands obstacles, ils se sont même développés, le pays a raison de conserver confiance, à condition que cette confiance soit éclairée, vigilante, et qu'il sache comprendre les avertissements sérieux comme celui du *Blackwood*.

LOUIS JEZIERSKI.

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

Les réformes dans l'enseignement de la géographie

Ce n'est pas le moindre avantage du Congrès géographique que d'avoir provoqué de nombreuses discussions sur les réformes à introduire dans l'enseignement de la géographie. Il ne faut pas se le dissimuler, notre relèvement dans cette science dépend moins de l'élan à donner aux hautes études que de la propagation, dans nos établissements d'instruction publique, de connaissances précises. Nous possédions, avant la dernière guerre, le plus beau monument géographique, la carte de l'état-major; mais nous n'avons pas su nous en servir. Répandre dans la jeunesse de nos écoles le goût de la géographie, tel est donc le problème qu'il est le plus urgent de résoudre.

Nous ne reviendrons pas sur les excellentes publications de nos géographes. La *Revue* a déjà signalé à ses lecteurs les belles cartes de MM. Erhard, Levasseur, Pigeonneau et Drivet; elles seront bientôt dans toutes nos écoles (1). Nous ne sommes pas aussi heureux pour les livres; on a beaucoup écrit, un peu à la hâte, et nous en sommes encore à attendre un bon précis. Les ouvrages de M. Levasseur ont paru en pleine réaction contre l'ancien système, qui n'était qu'une aride nomenclature. L'éminent réformateur a voulu faire disparaître la sécheresse de nos anciens manuels, et il a demandé aux sciences économiques bien des faits intéressants. Peut-être en a-t-il abusé; ses livres, dans lesquels la géographie physique, la vraie géographie, est peu développée, ne sont souvent qu'une enquête sur les richesses des différentes nations. Nous apprenons que l'auteur, frappé de ce défaut, se prépare à donner une nouvelle édition qui fera une plus large part à l'étude du sol (2).

Nous voudrions dire quelques mots des projets de réforme qui ont été discutés dans le sixième groupe. On s'est préoccupé à juste titre de l'enseignement géographique à l'Ecole normale supérieure. On a demandé qu'une section spéciale de professeurs géographes y fût créée. Nous n'estimons pas que cette création soit nécessaire. La géographie et l'histoire ont des rapports trop intimes pour qu'on puisse les séparer sans détriment pour la science. Il est facile de prévoir que les géographes ne s'occuperaient plus d'histoire et que les historiens négligeraient la géographie. Il n'y a, et il ne peut y avoir qu'une agrégation: celle d'histoire et de géographie réunies. Il suffirait, à notre avis, que l'enseignement géographique fût plus développé à l'Ecole normale qu'il ne l'est actuellement. Les élèves n'ont, croyons-nous, qu'une conférence par semaine, et seulement en troisième année. Quelle que soit la haute compétence du maître de conférences, M. Ernest Desjardins, il est difficile que les élèves soient, après une préparation aussi insuffisante, dans de bonnes conditions pour être des professeurs autorisés. Ne serait-il pas facile de donner, en seconde année, une conférence supplémentaire aux élèves qui se destinent à cet enseignement (3)?

On n'a pas parlé des écoles normales primaires; elles rendent cependant d'éminents services et c'est sur elles

(1) Il n'est que juste de rappeler les efforts de nos principaux éditeurs, MM. Hachette, Belin, Delagrave, dont le nom restera associé à toutes les publications de notre Société de géographie.

(2) Voyez la nouvelle édition de *la France et ses colonies*. Paris, Delagrave.

(3) Voyez sur ce sujet, *Une réforme urgente*, par M. Ludovic Drapeyron, dans notre numéro du 24 juillet dernier.

principalement qu'il faut compter quand il s'agit de vulgariser la science. Nous demandons pour elles une réforme bien simple et immédiatement réalisable. Que le professeur d'histoire et de géographie du lycée soit chargé de faire aux élèves-maîtess de troisième année une conférence par semaine. Nous savons qu'il n'aura pas le temps d'apprendre beaucoup de choses à ceux-ci ; mais, et c'est là l'important pour de futurs instituteurs, il apportera une bonne méthode et les procédés nouveaux d'enseignement.

La séparation absolue des classes d'histoire et de géographie dans nos colléges ne nous paraît ni désirable ni nécessaire. Il est bon de laisser au professeur dont les goûts le portent à la fois vers les deux sciences la facilité de les professer. Dans la plupart des lycées il n'y aura, pour longtemps encore, qu'un seul professeur. Toutefois dans les lycées de Paris et dans les principaux de la province, il pourrait s'établir une entente entre les professeurs. Tel d'entre eux ayant une compétence spéciale pour la géographie pourrait se charger de cet enseignement. Mais pas n'est besoin d'un arrêté pour faire ce départ d'attributions, qui doit être librement consenti. Nous avons toujours le tort de croire qu'on a beaucoup fait quand on a beaucoup réglementé.

On a discuté nos programmes. Disons en passant que rien n'est déplorable pour tout le monde, maîtres et élèves, auteurs et éditeurs, comme cette révolution à l'état chronique qui nous travaille. Nous voulons transformer tous les ans sans attendre que les réformes aient produit leurs résultats. On a demandé la concordance des programmes d'histoire et de géographie dans ce même groupe qui a demandé la séparation de l'histoire et de la géographie. Mais cette concordance, elle existe pour les classes supérieures. En troisième, nous enseignons l'histoire du moyen âge, c'est-à-dire l'histoire de la formation des nations européennes. N'est-ce pas le cas de traiter de la géographie de l'Europe? — En seconde, nous ne sommes plus limités à l'étude des grands changements qui surviennent en Europe, mais nous expliquons l'expansion de la puissance européenne, des colonies espagnoles, portugaises, françaises, anglaises, dans les quatre parties du monde. N'est-ce pas le cas d'étudier la géographie de ces pays nouveaux ?

Enfin en rhétorique nous nous occupons de l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècles, époques où la France a domine par la force des armes ou l'influence de sa littérature. N'est-ce pas le cas d'étudier la géographie de notre pays? Cette concordance est naturelle ; ne suffit-elle pas?

Quant à nous, nous ne faisons qu'un vœu et il est facilement réalisable : insistons sur la géographie physique, en y rattachant l'étude des chemins de fer, des canaux, des grandes villes, dans les classes de troisième, seconde et rhétorique. Réservons à la philosophie, comme le couronnement de tout cet enseignement, l'étude de la puissance économique des nations. Là seulement l'intelligence des élèves est assez développée, leurs connaissances sont assez vastes pour qu'ils puissent saisir, dans une synthèse générale, les rapports des États au point de vue politique et économique.

En un mot, quel que soit notre respect pour les promoteurs de systèmes nouveaux, nous pensons que le secret de nos progrès est moins dans la recherche hâtive de réformes nouvelles que dans l'exécution intelligente de celles qui ont été déjà indiquées.

DÉSIRÉ BLANCHET,
Professeur d'histoire au lycée Charlemagne.

LA SEMAINE POLITIQUE

Les conseils départementaux ont tenu lundi leur première séance, employée, selon l'usage, à la formation des bureaux. Le parti constitutionnel n'a pas à se plaindre des résultats de cette journée. Si, dans les Vosges, M. Grandjean a été appelé à la présidence en remplacement de M. Claude, à égalité de voix et grâce au bénéfice de l'âge, cet échec apparent s'explique par l'absence d'un conseiller républicain, empêché par un deuil de famille. Dans d'autres départements, dans le Loir-et-Cher, la Haute-Marne, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et la Gironde, les partisans des diverses monarchies ont perdu la majorité. Dans les Hautes-Pyrénées, c'est M. Cazeaux, le député bonapartiste, qui a été évincé de la vice-présidence ; dans la Gironde, la politique du 25 février a triomphé avec M. le duc Decazes, au grand scandale des prétendus conservateurs, qui ne peuvent pas comprendre que les républicains aient donné leurs voix à M. le ministre des affaires étrangères. Rien de plus naturel, cependant, lorsqu'on est républicain, que de voter pour un ministre de la république. Si les adversaires du gouvernement actuel n'y trouvent pas leur compte, c'est un petit malheur. Les partisans anciens et nouveaux de la république les affligeront plus d'une fois encore, il faut l'espérer, par leur sagesse et leur esprit conciliant. On peut se consoler de déplaire au *Français*. L'important est de satisfaire la France et de la bien servir. Pour cela, il ne faut que maintenir et fortifier, comme on vient de le faire dans la Gironde, l'alliance des libéraux contre les ennemis de la liberté.

Les journaux nous donnent le texte d'un certain nombre d'allocutions prononcées par les présidents élus, les présidents d'âge, ou les préfets. Le préfet du Gard a cru devoir recommander à l'attention du conseil la nouvelle loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Il va sans dire que M. Guigues (de Champvans) sait ce qu'il doit à son nom aristocratique, et qu'il applaudit des deux mains à l'œuvre de M. Dupanloup. Les présidents des conseils généraux du Rhône et des Bouches-du-Rhône ont protesté, comme on devait s'y attendre, contre certaines allegations produites à l'Assemblée lors de la discussion de la proposition Tallon sur la vérification des pouvoirs. Dans la plupart des départements, on a surtout entretenu les conseils des nouvelles attributions conférées à leurs membres par la loi sur les élections sénatoriales ; — c'est-à-dire que l'on a peu ou prou parlé politique. Un petit nombre de préfets, ceux des Hautes-Pyrénées et du Loir-et-Cher, notamment, ont fait leurs réserves. Les autres ont eu le bon esprit de se souvenir que ces rapides excursions sur un domaine interdit aux assemblées départementales étaient de tradition, et de comprendre qu'elles étaient plus que jamais naturelles et nécessaires aujourd'hui que les conseillers généraux ont reçu de la loi un mandat politique.

Je suis très-touché des scrupules de M. Magne, de M. de Chabaud-Latour et de quelques autres orateurs, qui ont poussé la prudence jusqu'à feindre d'ignorer la dénomination officielle et légale du gouvernement qui nous régit. Mais je crois qu'il est permis, même au président d'un conseil général, de se dire républicain sous la république, et que se contenter d'inviter les conseillers à faire un bon usage de leur

vote et de leur influence et à envoyer au Sénat « les hommes les plus dignes », c'est leur donner un avis un peu bien vague. C'est encore de la politique, au fond, mais de la politique ambiguë et nuageuse, à la façon du 24 mai. J'aime mieux celle du 25 février.

C'est elle qui a inspiré tant de sages et patriotiques discours prononcés sur tous les points de la France par des républicains de plus ou moins vieille date, voire même par des monarchistes loyalement résignés à faire à la tranquillité du pays « le sacrifice de leurs sympathies et de leurs affections ». C'est le caractère propre de la nouvelle constitution d'être ouverte à tous les hommes de bonne volonté et de se recommander par ce mérite singulier au respect de tous les citoyens. Elle est la loi, c'est assez pour que tous les hommes d'ordre doivent s'incliner devant elle. Elle est, en outre, la plus modérée et la plus douce de toutes les lois. Toutes ses dispositions sont calculées de façon à rassurer tous les intérêts, à ménager toutes les susceptibilités et toutes les convictions. Elle n'est pas l'œuvre d'un parti et il n'y a pas de Français qui ne puisse lui donner avec honneur son adhésion et son appui. On lui a tour à tour, et selon l'intérêt ou l'humeur du moment, reproché d'être trop républicaine ou de ne l'être pas assez. On a prétendu qu'elle n'était qu'une monarchie déguisée ; on a prétendu aussi qu'elle n'organisait que la révolution et le désordre. On s'est étonné que les républicains l'eussent pu voter ; on a déclaré que les conservateurs ne s'en accommoderaient jamais ; on a assuré qu'elle ne devait satisfaire personne, ce qui est trop souvent le malheur des transactions. En fin de compte, il se trouve qu'avec tous ses défauts elle reçoit chaque jour des adhésions nouvelles et des hommages d'autant plus précieux qu'ils sont plus réfléchis et plus libres, comme celui de M. le comte Greffulhe, président du conseil général de Seine-et-Marne, et celui de M. Alexandre Léon, vice-président du conseil général de la Gironde.

Les républicains de l'Assemblée reçoivent ainsi la récompense de leur sagesse. S'ils ont encouru le blâme hautain des doctrinaires intransigeants de l'extrême gauche, ils ont, en revanche, gagné à la république des sympathies et des influences qui ne sont pas à dédaigner. C'est une compensation plus que suffisante. Leur langage dans les Assemblées départementales où ils ont obtenu la présidence a été de nature à justifier ces conversions et à en préparer de nouvelles. « Nous avons été les plus sages ! » a pu dire M. Fayolle, dans la Creuse. « La république, a-t-il ajouté, n'est ni exclu» sive, ni intolérante et jalouse ; elle fait appel à tout le » monde, car elle est le gouvernement de tout le monde. » M. Magnin dans la Côte-d'Or, M. Labiche dans l'Eure-et-Loir, M. Cornil dans l'Allier, M. Bozérian dans le Loir-et-Cher, M. Lepère dans l'Yonne, ont également présenté la constitution du 25 février comme une œuvre de conciliation et de concorde.

Je ne sais si le discours de M. Bardoux au conseil général du Puy-de-Dôme sera inséré au *Journal officiel*. J'ai grand'peur qu'il n'en soit rien et que la prose du sous-secrétaire d'État au ministère de la justice ne soit encore une fois jugée indigne de figurer dans les colonnes du journal du gouvernement. Tant pis pour le gouvernement et pour son journal ! M. Bardoux a défini en termes excellents nos nouvelles institutions. Après avoir rappelé que la Constitution a emprunté aux traditions nationales « tout ce qui ne contrarie pas les sen» timents et les idées démocratiques ». « Ce n'est pas nous », a-t-il ajouté, « qui rétracterons le mot de *république ouverte*, » et qui voudrions fermer nos rangs à tous ceux qui ont » l'intelligence de la situation nouvelle du pays ».

On voudrait croire que le collaborateur de M. Dufaure à la justice a exprimé la pensée du cabinet tout entier. Mais si ce n'est pas là le programme du ministère et de M. le vice-président du conseil, c'est au moins le programme de la France. « Le pays », a dit M. Labiche, président du conseil général d'Eure-et-Loir, « ne s'effraye pas de l'idée de se gou» verner lui-même, sous la présidence d'un honnête homme » et d'un loyal soldat. »

Y...

BIBLIOGRAPHIE

De la substitution d'un épiscopat germain à l'épiscopat romain en Gaule sous les Mérovingiens et les Carolingiens, par Ludovic Drapeyron, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Charlemagne.

Voici la conclusion de cette brochure qui soutient une thèse curieuse et nouvelle :

On voit maintenant par quelles phases a passé l'épiscopat dans notre Gaule depuis l'établissement du christianisme.

I. Evêques grecs et latins (missionnaires) jusqu'au ve siècle.

II. Evêques gallo-romains (sénateurs provinciaux) jusqu'au viiie siècle.

III. Evêques austrasiens (nobles pour la plupart) jusqu'au xe siècle.

IV. Evêques français, nobles, puis parlementaires, et enfin roturiers à partir de cette époque.

Le xe siècle est le terme de notre travail. Nous préciserons, dans cette limite, les points que nous avons voulu mettre en lumière.

1° C'est en Bourgogne, et plus spécialement dans le bassin de la Saône (surtout à Luxeuil), que l'Eglise franque a pris naissance ;

2° Issue d'un monastère, elle a gardé longtemps la marque de son origine ; elle a été avant tout monacale.

3° Elle a fondé tout d'abord des colonies monastiques en Bourgogne, en Neustrie et en Austrasie (qu'on observe bien cette progression).

4° Déjà maîtresse des évêchés d'Austrasie (Arnulf), elle a livré en Bourgogne, à Autun (saint Léger), sa grande bataille contre l'Eglise gallo-romaine.

5° Successivement amendée, elle a prévalu jusqu'à l'extrême frontière, s'emparant des villes avant de s'emparer des campagnes, occupant les grandes villes avant les petites.

6° C'est elle qui a causé la chute des Mérovingiens.

7° On lui doit aussi l'affermissement de la féodalité.

Le quinzième Concours poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875 ; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 9 28 AOUT 1875

UN SILVIO PELLICO ALLEMAND

Fritz Reuter (1810-1873)

C'était en 1840, par une belle matinée d'octobre, à la pointe du jour. Un jeune homme, d'apparence robuste, marchait péniblement dans un des chemins sablonneux du grand-duché de Mecklembourg. Le sac sur le dos, un gros bâton noueux à la main, on l'aurait pris de loin pour un étudiant en vacances ou pour un joyeux compagnon des métiers, tels qu'on les rencontrait alors, parcourant l'Allemagne à pied. Je dis de loin, car de plus près le voyageur avait un aspect tout à fait particulier. La pâleur de son teint, son regard effaré, sa démarche mal assurée, la gaucherie de toutes ses allures, trahissaient clairement qu'il n'était pas accoutumé aux courses en plein air; il ressemblait à quelqu'un qui relèverait d'une longue maladie — ou qui sortirait de prison. En effet, notre voyageur, qui n'avait pourtant pas l'air d'un forçat évadé ou d'un vagabond coutumier, venait d'être relâché après une détention de sept ans; c'était un des nombreux martyrs des procès politiques interminables qui furent ordonnés par la Diète germanique entre 1818 et 1848, Fritz Reuter, futur écrivain allemand, devenu célèbre depuis une vingtaine d'années comme auteur de mémoires et de nouvelles, et mort récemment à l'âge de soixante-quatre ans (1).

I

Avant de nous occuper de la personne et de l'œuvre littéraire de Reuter, jetons un coup d'œil rapide sur l'histoire des persécutions politiques (*Demagogenverfolgungen*) en Allemagne, qui lui coûtèrent, à lui comme à tant d'autres, les meilleures années de sa jeunesse.

Quoi qu'en ait dit M. de Bismarck pendant sa folle jeunesse, qui va jusqu'à sa brouille avec le parti féodal en 1873, le soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon Ier en 1813 n'avait pas pour but la restauration de la Prusse de l'ancien régime, mais le rétablissement politique de l'Allemagne, sous forme d'une monarchie constitutionnelle. La paix faite, et les gouvernements ne donnant aucune satisfaction aux désirs de la nation, il y eut des mécontentements, des complots, des arrestations, des procès, et tous ceux qui ne s'imaginaient pas qu'on était pour le mieux dans le meilleur des mondes furent flétris en bloc du nom de démagogues, ce qui signifiait des gens sans foi ni loi, contre lesquels tous les moyens étaient bons. Une première ère de persécutions s'ouvrit pour eux à partir du congrès des étudiants, à Eisenach, en 1817, et du meurtre de Kotzebue, par Sand, en 1819, et dura jusqu'en 1830; les procès furent dirigés par une commission spéciale, siégeant à Mayence, et devenue odieusement populaire sous le nom de la *commission noire;* c'était, en effet, *la bouteille à l'encre*, car malgré tout son zèle cette commission n'obtint aucun résultat ostensible, si ce n'est la constatation de ce fait que les classes intelligentes de l'Allemagne étaient impatientes du joug politique qui pesait sur elles. Les événements de 1830 amenèrent une courte trêve dans la guerre sourde qui se livrait entre la police d'un côté, les démagogues de l'autre; mais l'émeute de Francfort (*Francfurter Attentat*), tentative de faire sauter la Diète germanique qui eut lieu le 3 avril 1833, devint le signal de nouvelles persécutions. Une seconde commission, réunie à Francfort, eut pour objectif principal une association d'étudiants répandue dans toutes les universités allemandes et restée célèbre sous le nom de *Burschenschaft*. Que la fraction la plus importante de la *Burschenschaft* se soit proposé un but politique et qu'elle ait prévu l'emploi de moyens violents pour l'atteindre, personne ne voudra le nier aujourd'hui; il est constaté que les paroles : « Unité et liberté de l'Allemagne, au besoin par la voie de la révolution, » étaient inscrites sur son programme. Cette boutade d'étudiants, cette parole vague jetée dans le

(1) Voyez deux études sur Fritz Reuter dans la *Revue des cours littéraires*, nos des 19 septembre 1868 et 25 juin 1870.

vide, furent prises au sérieux, et tout de suite on traita comme des félons dignes de la peine de mort tous ceux qui tenaient de plus ou de moins près à l'association proscrite. Pourtant la plupart de ceux qui furent impliqués dans le procès monstre dirigé par la commission de Francfort et un tribunal spécial à Berlin (on évalue leur nombre à plus de 2000), savaient à peine de quoi il s'agissait, et le plus souvent ils n'étaient pas d'accord sur le choix des moyens — parmi lesquels on ne comptait certainement pas la *révolution d'en haut* qui s'est accomplie récemment. Fritz Reuter rapporte à ce sujet une anecdote des plus significatives.

« Dans telle prison, dit-il, il y avait deux de mes camarades dont l'un, un jour, parla irrévérencieusement du roi de Prusse, Frédéric Guillaume III. L'autre, sujet prussien, prit tout de suite le parti de *son souverain* qui le tenait emprisonné, et provoqua l'offenseur en duel pour le premier jour de leur liberté. Et il n'y avait pas mal de révolutionnaires et de régicides de cette trempe-là parmi nous. »

La chasse aux démagogues et aux affiliés de la *Burschenschaft* n'en fut pas moins ardente. Beaucoup de ceux qui se sentaient compromis prirent la fuite et trouvèrent un asile en Suisse ou en France; mais les autres, et ce fut là le grand nombre, eurent à subir de longs mois de prison préventive, des condamnations à mort et des années de forteresse. Fritz Reuter fut du nombre de ces derniers.

Reuter est né le 7 novembre 1810, à Stavenhagen, petite ville agricole du Mecklembourg où son père était bourgmestre et juge de paix depuis le temps de l'occupation française. Après avoir reçu sa première éducation à la maison, il fut envoyé aux gymnases de Friedland et de Parchim, et devint étudiant en droit, à Rostock, en automne 1831. L'année suivante, à Pâques, il arriva à Iéna (Saxe-Weimar). Il devint membre de la *Burschenschaft* et commit, dit-il, le crime de porter en plein jour et en plein soleil les couleurs allemandes, le noir, rouge et or, proscrites dans la plus grande partie de la Confédération dite germanique d'alors, comme elles le sont dans l'Empire d'aujourd'hui. Était-il parmi les étudiants qui donnèrent l'assaut aux postes de Francfort, le 3 avril 1833 ? Quelques biographes le prétendent; mais Reuter lui-même n'en dit rien dans ses mémoires qui pourtant ressemblent fort à des confessions; et lorsqu'il se mit à les écrire en 1860, il n'avait aucune raison pour passer ce fait sous silence. Quoi qu'il en soit, lorsqu'en automne 1833 il eut l'imprudence de mettre le pied sur le sol prussien et de se montrer à Berlin, il fut arrêté comme conspirateur et emprisonné dans la prison tristement célèbre sous le nom de la *Hausvogtei*.

Und wer ein Wort will reden frei,
Der kommt in Berlin auf die Hausvogtei.

(*Chanson d'étudiants.*)

Il eut pour juge d'instruction le conseiller Dambach, de sinistre mémoire, l'*oncle Damhach*, comme disaient les accusés, oncle fort habile en tout cas, qui se léguait à lui-même toutes sortes d'honneurs et de distinctions lucratives tandis qu'il laissait à ses neveux involontaires de longues séries d'années à passer entre quatre murs. Reuter se réclama d'abord de sa qualité de sujet mecklembourgeois. Si je suis coupable, dit-il, qu'on me livre aux autorités de mon pays ou à celles de la Saxe-Weimar, seules compétentes pour me punir des méfaits que j'ai pu commettre à Iéna. — Il faut pourtan qu'on ait de quoi vous livrer, riposta l'oncle Dambach avec bienveillance; avouez toujours que vous avez préparé des tentatives de haute trahison, et ensuite on verra. Reuter avoua donc qu'il avait *préparé des tentatives*, et un an après il se vit condamné à mort comme révolutionnaire et régicide. Heureusement le roi lui fit grâce comme à tous les autres « qui avaient voulu incendier l'État prussien aux quatre coins », et il reçut en échange trente ans à passer dans une ou plusieurs forteresses de l'État.

« C'était toujours autant de gagné, dit Reuter. Seulement, ajoute-t-il avec la bonhomnie ironique qui lui est propre, la providence terrestre qu'on appelle le gouvernement prussien, toute sagace qu'elle ait pu être, avait oublié une chose : c'était de nous accorder aussi la santé nécessaire pour faire trente ans de prison; car avec le régime auquel nous fûmes soumis le plus souvent, aucun de nous n'était sûr de pouvoir profiter de la grâce royale dans toute son étendue. »

En 1840 le roi Frédéric-Guillaume IV, surnommé le Juste, fut réuni à ses pères, et l'amnistie que son successeur prononça au moment de son avénement rendit la liberté aux détenus politiques de la Prusse. Ici, Reuter eut une chance particulièrement mauvaise. En 1839, la promesse de l'oncle Dambach s'était réalisée. Après avoir habité successivement les places fortes de Silberberg et de Glogau en Silésie, de Magdebourg en Saxe et de Graudenz dans la vieille Prusse, sans compter la *Hausvogtei* de Berlin, Reuter fut livré aux autorités mecklembourgeoises, qui le réclamaient sans cesse; cette extradition eut lieu à la condition qu'il restât enfermé et qu'il ne pût être gracié que par le gouvernement prussien. Il fut donc transporté dans la place de Dœmitz, sur l'Elbe, et traité avec beaucoup d'égards. Seulement, comme il n'était plus en Prusse, il ne fut pas compris dans l'amnistie de Frédéric-Guillaume IV; il resta en prison plus qu'aucun autre, jusqu'à ce qu'enfin son souverain, le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, perdit patience et le fit relâcher, par un ordre de cabinet, en octobre 1840.

Reuter avait donc pu faire une étude comparée, approfondie, de l'intérieur des places fortes de la patrie allemande, lorsqu'il sortit de Dœmitz pour regagner sa ville natale.

« A ce moment, dit-il, j'hésitai, ne sachant quel chemin il fallait prendre entre ceux que je voyais devant moi ; mais ce qui était bien plus difficile à trouver, c'était la route à suivre dans la vie, à laquelle j'étais rendu. J'avais été plongé dans une oisiveté forcée de sept ans, oisiveté compromettante pour la santé du corps et de l'esprit. Pendant ce temps, le monde avait marché, tout était changé; moi seul j'étais resté en arrière, j'étais devenu un autre pour tout le monde, pour les miens, pour moi-même. Comment regagner le temps perdu? Comment reprendre la fraîcheur et l'élasticité de la jeunesse, le courage, la force de l'esprit, l'aisance des manières et la facilité du langage d'autrefois, toutes choses qu'on perd si vite en prison? Voici mes camarades d'enfance qui ont fait leur chemin, qui sont devenus des hommes, qui se sont mariés, qui occupent des situations honorables. Et voici mon père qui a vieilli en renonçant peu à peu aux espérances qu'il avait fondées sur moi, qui s'est habitué à me regarder comme une calamité, innocente sans doute, mais comme une calamité, et qui me demande : Qu'allons-nous devenir maintenant? Certes, on me fit bon accueil partout, mais je sentis instinctivement que j'étais devenu un étranger pour

mes amis et pour mes parents, car, eux aussi, ils me faisaient l'effet d'être des étrangers. »

Telles furent les sensations de Reuter à sa sortie de Dœmitz, sensations qu'on met involontairement en regard de celles qu'éprouvait un autre martyr politique, devenu célèbre par ses mémoires, Silvio Pellico, lorsqu'en 1829 il quitta les cachots de la citadelle de Brünn. Le problème était moins dur pour le poëte italien que pour l'étudiant allemand. Comme Reuter, Silvio Pellico avait voulu l'unité et la liberté de son pays; comme lui, il avait été membre d'une société secrète; comme lui, il avait été condamné à mort, gracié et enfermé indéfiniment; en un mot, il lui était arrivé en Autriche et de 1820 à 1829 ce qui devait arriver à Reuter en Prusse dix ans plus tard. Mais Silvio Pellico, né en 1789, était un écrivain connu dans son pays lorsqu'il fut enfermé; relâché à l'âge de quarante ans, le poëte favori de la jeune Italie redevint littérateur comme il l'avait été auparavant; ses mémoires *Mie prigioni* firent bientôt le tour du monde civilisé, et dès lors il vécut au milieu des siens, tranquille et considéré, jusqu'à ce que la mort vînt l'enlever en 1854. Mais Reuter, au moment où il fut rendu à lui-même, était un déclassé, un pauvre jeune homme inconnu qui avait beaucoup oublié et n'avait rien appris et qui ne se doutait même pas du talent littéraire dont il devait faire preuve vingt ans plus tard. Nous comprenons donc fort bien son hésitation douloureuse en présence de cette question : Quel est le chemin à suivre ? Pour le moment, c'est-à-dire au sortir de Dœmitz, il s'abandonna à l'inspiration de son chien, compagnon fidèle de ses souffrances; et il fit bien, car il arriva d'abord chez des amis et ensuite à la maison paternelle.

Reuter essaya de recommencer son droit à Heidelberg; mais le pauvre étudiant, attardé de sept ans, trouva sa tête rebelle aux subtilités du *Digeste;* abandonnant la carrière de jurisconsulte, il rentra chez lui et, pareil aux antiques Romains fatigués de la guerre et du forum, il mit la main à la charrue et devint fermier pour le compte de son père. C'était mon salut, dit-il; ce retour vers les conditions d'une existence primitive me rendit la santé du corps et de l'esprit. Pendant quelque temps tout marcha bien; mais le père vint à mourir, et faute de capital Reuter ne put réussir comme fermier; en 1850, à l'âge de quarante ans, il fallut encore une fois commencer une vie nouvelle. Il prit alors une résolution deux fois héroïque : il se maria et se fit professeur libre à Treptow, petite ville de la Poméranie. Cette position ne fut guère lucrative, si nous en jugeons par ce fait que Reuter donna des leçons à cinq sous l'heure. Mais *audaces fortuna juvat.* Chaque soir, pour se distraire et se reposer des ennuis de la journée, il composait des pièces de vers sur des sujets légers et comiques, des vers en bas allemand, idiome auquel il resta fidèle pendant toute sa carrière d'écrivain. Ces compositions ayant plu dans l'entourage immédiat de Reuter, il en fit un recueil qui fut publié en 1853, et qui obtint un très-grand succès. Reuter avait enfin trouvé sa voie, une voie qui devait le conduire à la gloire et à la fortune. Il rentra dans son pays, se fixa à Neubrandenbourg, et, passant des vers à la prose, se mit à écrire la première partie de ses mémoires : *Souvenirs du temps des Français* (*Ut de Franzosentid*), qui parurent en 1860 et le rendirent célèbre dans toute l'Allemagne. Les *Souvenirs de forteresse* (*Ut mine Festungstid*) suivirent en 1862 et firent de lui l'auteur le plus populaire de son pays. Une troisième partie de ses mémoires, *Souvenirs d'un fermier* (*Ut mine Stromtid*), est la plus remarquable parmi ses autres publications. Grâce à ses droits d'auteur, fort considérables, Reuter se trouva dès lors non-seulement à l'abri du besoin, mais il put même acquérir une campagne au pied du vieux château de la Wartburg, en Thuringe, célèbre par le séjour de Luther et le congrès des étudiants en 1817. Après avoir fait une excursion à Constantinople, en 1864, Reuter se fixa dans cette nouvelle résidence et y resta jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut dix ans plus tard. Pendant son séjour dans les places fortes de la Prusse, il avait contracté une maladie d'estomac qui lui causa périodiquement des souffrances très-cruelles et détermina sa mort, par un coup d'apoplexie, le 12 juin 1873.

II

La valeur littéraire de Reuter a été singulièrement exagérée parce qu'on n'a su faire aucune distinction entre ses écrits, qui sont nombreux, mais d'une valeur très-inégale. On a cru trouver en lui le créateur d'un genre nouveau ou du moins le réformateur d'un genre fort à la mode et qu'on appelle l'*histoire de village*, tandis qu'en réalité il n'est qu'un auteur de mémoires qui n'a jamais eu la prétention d'être un romancier ni même un conteur. Or, entre ses mémoires, les meilleurs sont ses *Souvenirs de forteresse*, qu'on doit en effet mettre au niveau des célèbres *Prisons* de Silvio Pellico, et voici dans quel sens. Reuter est un écrivain essentiellement personnel, qui ne veut raconter que ce qui lui est arrivé et ce qu'il y a de plus intéressant dans ses souvenirs. Doué à un haut degré du sentiment du risible et de l'*humour*, il insiste de préférence sur les détails de cette nature, et lorsqu'il se met à dire : Telle chose comique m'est arrivée, d'avance vous êtes sûr de rire jusqu'aux larmes. En même temps il est réaliste, autant qu'on peut l'être sans devenir vulgaire : la délicatesse littéraire lui importe peu; sûr d'un fait, il vous le donne tel quel, sans marchander beaucoup les termes; mais, encore une fois, il vous amuse ou du moins il vous intéresse infailliblement. Le côté sentimental, pathétique, des choses le touche beaucoup moins; en littérature, il n'est ni romantique, ni classique; il est réaliste d'instinct au moins autant que de choix, et lorsque les circonstances veulent qu'il devienne solennel ou touchant, il s'y prête de mauvaise grâce, il trahit la gaucherie de l'homme qui craint de trop faire ou de ne pas faire assez; il s'arrête à mi-chemin, ou plutôt il fait mieux : il revient au galop à son genre à lui, au genre comique, humouristique, satirique.

Au double point de vue du fond et de la forme il y a donc une grande différence entre les mémoires de Reuter et ceux de Silvio Pellico. De même que le traitement que les prisonniers italiens eurent à subir dans leur *carcere duro* fut plus cruel que celui de leurs compagnons de malheur en Prusse, de même les *Prisons* sont une œuvre plus sévère, écrite sur un ton pathétique et sublime comme celui de Dante. Dans cette élégie en prose on entend comme un écho lointain du pas traînant des geôliers, du cliquetis de leurs clefs et de la chaîne du forçat, du cri des rondes et du bruit des armes de la sentinelle. Silvio Pellico ne rit jamais et il ne sourit guère; ses anecdotes sont rares, et, quand il y en a, elles sont lugubres; en composant son *Miserere*, Verdi a pu

s'inspirer de la lecture des *Prisons*. Le silence y est encore plus éloquent que ne saurait l'être la plainte. Pendant la prison préventive, à Milan, à Venise, l'auteur trouve de quoi raconter : on va d'une place à une autre; on voit des hommes, et puis il y a les émotions poignantes d'un procès plein d'angoisses et de péripéties. Mais une fois arrivé dans la terrible citadelle, un crêpe funèbre semble s'abaisser sur l'âme du poëte italien ; son esprit languit, ses impressions s'affaiblissent et se confondent, et lorsqu'il regarde en arrière pour écrire son histoire douloureuse, il n'a guère le courage d'évoquer le souvenir de toutes les souffrances qui l'ont accablé. La partie du livre décrivant les sombres cachots du Spielberg, où il passa pourtant sept ans, est relativement courte, et nous comprenons pourquoi lorsqu'il dit que dans leur *carcere duro* ils vivaient dans un vrai tombeau dans lequel on ne leur laissait même pas la tranquillité du tombeau.

Reuter, loin de commencer *ab ovo* comme le poëte italien, saute *in medias res* ; il se tait sur son procès, nous mène tout droit dans les cellules et dans les casemates, et se plaît à raconter les choses comiques qui y sont arrivées. Mais ce n'est pas pour vous faire croire que sa prison n'a été qu'une mauvaise plaisanterie. Ses souffrances furent cruelles; quelquefois il les rappelle d'un accent énergique, la rancune se fait jour et une parole saisissante flétrit la bassesse et la perfidie des bourreaux. Mais il se reprend aussitôt. A quoi bon tout cela ? se demande-t-il avec Hamlet; pourquoi ouvrir les tombes et jouer avec les ossements des morts ? Il vaut mieux se rappeler que parfois on a ri, qu'on a nargué le gardien, qu'on s'est joué des tours les uns aux autres, car avec ces souvenirs la bonne humeur renaîtra.

Le régime de Reuter était d'ailleurs plus doux que celui de Silvio Pellico. D'abord les prisonniers allemands étaient habitués à la sévérité de leur climat du Nord; de plus, ils changeaient quelquefois de résidence, ils n'étaient astreints à aucun travail matériel et ils ne portaient pas de chaînes; leur nourriture n'était pas celle des forçats ; on les laissait pourvoir eux-mêmes à leurs besoins; le gouvernement prussien ne leur accordait à cet effet que la maigre pension de cinq gros (environ 65 centimes) par jour, mais il leur était permis de recevoir des secours de leurs familles. Enfin, et c'était la chose principale, ils étaient des *prisonniers d'État, enfermés dans des places fortes*, c'est-à-dire qu'ils étaient considérés comme des *gentlemen*, ayant droit à la déférence des employés subalternes auxquels ils avaient affaire. Cette déférence leur faisait rarement défaut, et souvent les chefs militaires eux-mêmes avaient de grands égards pour eux. A Glogau, le colonel, commandant en second, apporta en personne à Reuter deux bougeoirs en argent et un paquet de livres amusants. A Magdebourg, le major de la place et l'inspecteur de la prison furent heureux de se faire faire leurs portraits par lui; car il était un peu dessinateur et peintre. A Graudenz, les officiers de la garnison venaient dîner avec les prisonniers et traitaient sur un pied de camaraderie un d'entre eux qui était lieutenant dans la *landwehr* et comptait bien reprendre sa charge dès qu'il serait relâché. Enfin, quant aux témoignages de sympathie de la part du public, fonctionnaires ou non, ils se manifestaient dès qu'ils en trouvaient l'occasion.

Dans ces conditions, le bien-être de ces prisonniers dépendait presque exclusivement du bon ou du mauvais vouloir du commandant de la place. A ce compte, Reuter fut successivement logé à des enseignes très-diverses. A Magdebourg, par exemple, il eut affaire à un comte et général, ami d'enfance du roi, qui éprouvait le besoin de faire du zèle et ne demandait qu'un rapport défavorable sur la conduite des démagogues pour leur montrer comment il entendait traiter les félons et les régicides. Au lieu de les placer dans les casemates auxquelles ils avaient droit et qu'ils trouvaient bien préférables aux prisons cellulaires, il les fit enfermer dans la maison d'arrêt, affectée aux criminels vulgaires. Bientôt le manque d'air, de lumière et d'exercice eut changé en ombres pâles et muettes ces jeunes gens, autrefois pleins de séve et de vigueur. Lorsque Reuter, venant de Glogau, y fut transporté en 1837, ses camarades qui s'y trouvaient depuis quelque temps étaient devenus méconnaissables. En arrivant, il rencontra dans le corridor le plus intime de ses amis d'Iéna. Il s'attendait à une démonstration de joie de sa part, mais il fut glacé par ces paroles prononcées d'une voix sépulcrale : « Malheureux que tu es ! comment viens-tu ici ? »

Fort de son pouvoir discréditionnaire, le comte et général leur cherchait chicane sur tout, même sur la nourriture, car il pensait que des gens qui ne faisaient rien du matin au soir ne pouvaient avoir grand appétit. « Ce n'était pas notre faute si nous ne faisions rien, dit Reuter, et nous avions de l'appétitquand même. » Le comte et général, d'ailleurs, n'en manquait pas de son côté, car un jour il dit à sa femme : « Ma chère enfant, une oie est un oiseau fort extraordinaire : lorsqu'on en mange une à déjeuner, on n'est pas rassasié; lorsqu'on en mange deux, on se gâte l'appétit pour le dîner. »

Le traitement des prisonniers à Magdebourg était tellement dur que plusieurs succombèrent. D'autres perdirent la raison ou contractèrent des maladies chroniques. La moitié était à l'hôpital militaire, grâce à la bienveillance du médecin en chef, qui y mettait même les bien portants, afin de les soulager un peu, toutes les fois qu'il pouvait disposer d'un lit.

Aussi était-ce à qui demanderait *son changement*. Reuter obtint le sien en février 1838; mais ce ne fut pas sans passer par les plus rudes épreuves.

Un soir, par un froid excessif, le major de la place vint annoncer aux détenus que deux d'entre eux pouvaient partir le lendemain matin, à quatre heures, pour une destination inconnue. Reuter et son ami Sch..., surnommé *le capitaine* à cause de sa magnifique moustache, que d'ailleurs le comte et général lui avait fait couper, eurent le courage, la force et les vêtements nécessaires pour accepter cette offre. On partit en fourgon, entre deux gendarmes, et à minuit on arriva à Berlin, gelé jusqu'aux os. A la maison d'arrêt, dite *Hausvogtei*, on n'était pas prêt à recevoir les visiteurs nocturnes; ils durent entrer provisoirement dans le corps de garde, où ils restèrent jusqu'à deux heures du matin, au milieu d'une chaleur de 24° Réaumur; car un corps de garde prussien ne saurait vivre à moins, ajoute Reuter avec résignation. A deux heures, ils furent enfin conduits dans une cellule absolument nue, froide comme la glace, dépourvue même du lit de paille réglementaire. On s'enveloppe dans les manteaux, on se couche par terre, on attend le jour, et bientôt on s'apercevra qu'on se trouve encore une fois sous la tutelle immédiate de l'*oncle Dambach*, devenu directeur suprême des affaires criminelles du royaume et logé à la *Hausvogtei*, aux frais de l'État, comme les prisonniers, mais beaucoup mieux. Le matin vient et avec lui l'inspecteur

de la prison, qui leur remet leur pension de cinq gros pour chacun. Ils réclament, car étant en voyage ils ont droit à un traitement supplémentaire. — Vous n'êtes plus en voyage, répond l'inspecteur. — Qu'on nous permette alors de vivre sur nos ressources personnelles, qui ont été confiées aux gendarmes, disent les prisonniers. — Cet argent, répliqua l'inspecteur, se trouve dans un paquet cacheté qui ne sera ouvert que lorsque vous serez arrivés à destination. — Qu'on nous fasse du moins donner un lit ! — Certes, quand vous aurez fait l'économie d'un écu pour en louer un.

Économiser trente gros, quand on doit vivre avec cinq par jour, est chose difficile. On n'y pensa donc plus, mais après une nuit de froid et d'insomnie nos jeunes gens font venir du café. Le café coûte quatre gros pour chacun d'eux : reste un gros pour la journée ; on achète un petit pain. Le lendemain, le surlendemain, même régime : pas de lit, pas de feu, du café le matin et un petit pain pour le reste de la journée. Ils réclament oralement et par écrit ; mais ils auraient réclamé par terre et par mer qu'ils n'auraient rien obtenu. Ils demandent à voir le maître de la maison, l'oncle Dambach. Mais l'oncle Dambach est devenu un trop grand personnage ; il leur fait dire que, de son côté, il n'éprouve aucun désir de les voir.

Ici la gaieté habituelle de Reuter plie armes et bagages ; il n'y a pas un bout de plaisanterie dans les pages consacrées à la *Hausvogtei* de Berlin ; son indignation éclate : Ah les infâmes ! s'écrie-t-il plus d'une fois, à vingt ans de distance. Venu à Berlin pour une fête de gymnastes en 1860, le seul aspect de *cette maison grise du marché au lait* le fait repartir aussitôt, le cœur navré. Pour comble de malheur, son pauvre ami, *le capitaine*, ne put résister au régime de l'oncle Dambach ; il ne tomba pas malade, mais il devint comme fou, et plus tard seulement on s'aperçut que sa poitrine avait souffert. De plus, un employé subalterne eut la bassesse de leur dire qu'ils resteraient dans cette affreuse prison et que leurs camarades viendraient les y rejoindre. « C'était peu probable ; mais qu'est-ce qu'un pauvre prisonnier ne croirait pas quand on vient lui annoncer un malheur ? »

Un morne désespoir s'était emparé des deux jeunes gens lorsque, le quatrième jour, ils virent paraître un gendarme annonçant qu'ils allaient continuer leur route. « Il n'était pas beau, le gendarme, dit Reuter ; mais quand le bon Dieu, au moment de ma mort, voudra m'envoyer un ange rédempteur, qu'il lui donne la forme de ce militaire ! » Parole touchante, qui montre que la misère humaine a bien des degrés.

Un second gendarme arrive ; on part de bonne heure. Après avoir roulé pendant quelques heures, les gendarmes tirent leurs provisions et se mettent à déjeuner. Peut-être devinèrent-ils, à la mine des prisonniers assis en face d'eux, que les malheureux n'avaient guère mangé depuis trois jours ; en tout cas, ils prièrent ces messieurs de vouloir bien partager leur repas en protestant que tout était bien propre. Il n'en fallait pas tant pour mettre en appétit Reuter et *le capitaine*, et voilà les serviteurs et les victimes de la justice déjeunant en paix sous la toile du fourgon qui les emmenait. « Un des gendarmes, dit Reuter, avait un mouchoir tout frais, quadrillé de bleu et de rouge, qui nous servit de nappe. Aujourd'hui, je me suis fait faire des nappes sur ce modèle, et quand je ne me sens pas en appétit, j'en fait mettre une : cet aspect et le souvenir qu'il réveille suffisent pour me donner faim. »

Arrivés à l'étape où l'on doit dîner, les prisonniers font mettre quatre couverts au lieu de deux. — Pas de refus ! s'écrient-ils lorsqu'ils voient les gendarmes se retirer discrètement ; nous avons dévoré votre déjeuner, vous allez dîner avec nous. — Jamais ! dit le vieux qui commande la troupe ; votre viatique ne suffirait pas à la dépense ! — Mais vous avez en dépôt vingt et quelques écus à moi, répond Reuter. — Sans le droit d'y toucher, ajoute le gendarme. — Allons, dit le jeune homme, je vous donnerai une quittance écrite qui couvrira votre responsabilité. Vos instructions ne portent pas qu'il faut nous laisser mourir de faim ; vous nous l'avez bien prouvé tout à l'heure.

Là-dessus, on dîne comme on avait déjeuné.

« Ah ! dit Reuter sarcastiquement, si l'oncle Dambach avait su que ses gendarmes étaient plus charitables et plus civils que lui..... Mais ces gens-là ne se doutent jamais de rien ! »

On continua à voyager vers le nord-est. Au bout de quelques jours, on arriva sur le bord de la Vistule, et ce ne fut pas sans danger qu'on traversa le fleuve en pleine débâcle. Sur la rive droite se trouve la place forte de Grandenz : c'est là qu'on s'arrêta pour rester. Cette fois-ci, les prisonniers furent logés dans les casemates, qui semblaient un paradis auprès des ignobles cellules de Magdebourg et de Berlin ; c'est sombre et humide, mais on a de la place. On voit le monde qui passe à l'intérieur des remparts, et le gazon et les arbres qui les garnissent. Et puis, surprise agréable ! arrivé vers le soir, on est à peine installé que voici un message du général commandant qui envoie un bon souper de sa cuisine, attendu que ces messieurs ne sont pas encore en mesure de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. A la bonne heure ! voilà donc un général comme il en faudrait beaucoup ! Ce vieux brave, dit Reuter, ne ressemblait guère au comte et général de Magdebourg qui avait fait son chemin, l'esprit de cour aidant. Celui-ci avait un cœur compatissant pour avoir vu et enduré les misères de la guerre ; il s'était battu pour et contre l'empire, ce qui n'était pas sa faute, mais celle des princes allemands qui étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Maintenant le général était vieux, mais grand, fort et tout droit, ayant sous son chapeau à panache une belle chevelure blanche. Pour dire toute la vérité, cette chevelure était une perruque, et le soldat-coiffeur de la place, croyant que c'était naturel, y avait donné un jour un bon coup de ciseaux ; — mais on n'est pas parfait. Par contre, le général avait de belles moustaches blanches fort naturelles, ce qui encouragea *le capitaine* à laisser repousser les siennes.

Reuter ne tarit pas sur le compte de ce nouvel arbitre de leur sort. Le général empêcha les prisonniers de s'évader de Grandenz ; c'était son devoir ; mais, sous d'autres rapports, il ferma les yeux autant qu'on peut le faire. Comme il y avait une demi-douzaine de détenus politiques, il leur permit de vivre ensemble, et, lorsqu'un jour ils devinrent trop bruyants, il les rappela à l'ordre par un avis paternel, en leur laissant entendre qu'il était heureux de les voir un peu contents. Ils avaient quatre heures de promenade dans une allée au pied du rempart, sous la surveillance d'un sous-officier qui devait les empêcher de communiquer avec les habitants de la place. Mais peu à peu on arrive à parler aux enfants qui vont à l'école, aux voisins, aux fournisseurs, aux promeneurs des deux sexes : le sous officier proteste et fait son rapport ; le général l'approuve pour la forme, mais il a soin de remplacer ce serviteur trop zélé par un autre, un vieux,

moitié Polonais, moitié tailleur, qui n'importune jamais son monde. Il en résulte que deux des régicides trouvent à se fiancer avec des demoiselles de la ville; en vérité, on n'est pas près de se marier, on n'a plus que vingt-quatre ans à attendre pour être mis en liberté, mais on ne sait pas ce qui peut arriver; et, en effet, deux ans plus tard l'amnistie fera sonner l'heure de la liberté.

On se trouvait donc relativement heureux à Grandenz, bien que ce ne fût pas par un excès de bienveillance de la part du gouvernement prussien. Ici Reuter fournit quelques renseignements curieux sur ce qu'on appelait alors, en Prusse, la peine de la forteresse (*Festungsstrafe*), peine qui fut souvent prononcée même pour des délits vulgaires, pourvu que l'inculpé appartînt aux classes élevées. Rangés dans cette catégorie, les détenus politiques étaient les moins privilégiés, et de beaucoup.

« Les vrais coquins de bonne condition, dit Reuter, étaient bien plus heureux que nous dans les places prussiennes. A Silberberg, où je fus enfermé d'abord, j'eus l'occasion d'en connaître plusieurs qui étaient *de cette couleur*. Un M. de B***, de Gruneberg, s'était sauvé avec sa caisse de receveur, et, laissant là femme et enfants, il avait emporté en Italie 50 000 écus, plus une maîtresse. Après avoir jeté l'argent au vent, il revint à Francfort-sur-le-Mein, où il fut arrêté pour tricherie au jeu. Les tribunaux le condamnèrent à cinquante ans de forteresse, perte des titres de noblesse et des droits civils, mise au pilori, etc. Pourtant il demeurait très à son aise, et à son choix, au beau milieu de la ville. — Un M. de Sch..., qui avait converti en bons vins à son usage toute une caisse royale, demeurait avec toute sa famille dans la ville, parmi les honnêtes gens. On disait qu'il ne pouvait supporter l'air de la citadelle (située à deux mille pieds au-dessus de la mer); mais pour nous, cet air était bon. — Un M. de O***, qui avait volé, était libre de se promener où il voulait et faisait la cour aux belles dans la ville et dans les villages voisins, et tandis que nous autres malheureux, nous avalions le matin notre pain noir frotté de graisse de porc, il était assis dans le premier hôtel de l'endroit, arrosant de vin de Hongrie son déjeuner à la fourchette. La vie précieuse de cette espèce de gens devait être conservée; mais qu'importait celle des révolutionnaires! C'était à regretter de n'avoir pas volé. »

Les *Souvenirs de forteresse*, de Reuter, contiennent mille autres détails amusants ou instructifs. Il faudrait les traduire d'un bout à l'autre pour les épuiser. Citons encore un des incidents les plus curieux.

Vers la fin du règne de Frédéric-Guillaume III, il y eut entre l'État et les autorités ecclésiastiques un conflit qui forme comme un prélude en miniature de la lutte qui se livre aujourd'hui en Prusse.

D'après une sorte de convention tacite, fondée sur la coutume et admise par la loi civile, les enfants issus des mariages entre catholiques et protestants devaient, suivant leur sexe, être élevés dans la profession de foi, soit du père, soit de la mère. Néanmoins deux archevêques, Mgr Droste Vischering, à Cologne, et Mgr Dunin, à Posen, appuyés sur un brevet papal du 25 mai 1830, défendirent à leur clergé la consécration des mariages mixtes, à moins que tous les enfants ne fussent destinés à la foi catholique. L'autorité civile réclama, la querelle prit un caractère de violence inattendue par suite de la résistance des évêques, et enfin le roi donna ordre d'arrêter les deux prélats récalcitrants, ce qui eut lieu en effet. Frédéric-Guillaume IV, à son avénement en 1840, leur rendit la liberté et le conflit se termina par des concessions réciproques. Cet incident avait provoqué une immense effervescence qui était arrivée à son comble en 1838. Or, un jour, le bruit courut à Grandenz que Mgr de Posen, dont le diocèse était voisin de la place forte, allait y être enfermé et devait arriver incessamment. Dès lors les catholiques, qui formaient la grande majorité de la population et de la garnison, se tinrent prêts à lui faire une ovation lors de son entrée. Bientôt on vit approcher un convoi avec escorte. Ce ne pouvait être que le prélat. Tout le monde se précipite vers la porte. Une voiture arrive et s'arrête devant la demeure du commandant. La foule s'y porte, y compris nos démagogues avec leur gardien, le sous-officier; car ce dernier était catholique et tenait à faire acte de dévotion autant que le service du roi le permettait.

Le prisonnier qu'on amenait était entré un moment chez le commandant; lorsqu'il ressortit, la foule le salua avec respect; il rendit le salut en ôtant une calotte violette qui couvrait sa tête un peu chauve et en faisant force gestes bienveillants. C'était un monsieur petit et replet, d'un maintien plein de dignité. A ce moment, un des détenus surnommé Kopernic, s'avance et s'écrie, plein d'une surprise joyeuse : « *Ah ça, mon gros!* comment donc viens-tu ici? » Stupéfaction générale, tableau! Le sous-officier s'avance.

« Il faut que je vous dénonce, » dit-il à Kopernic; vous n'avez pas le droit de parler à monseigneur. Le secrétaire du commandant intervient : « Soyez donc raisonnable, dit-il au sous-officier. Ce monsieur n'est pas l'archevêque; c'est un camarade de ces messieurs, qui va rester avec eux. »

Le malentendu, d'ailleurs, s'était déjà produit pendant tout le trajet. Le faux archevêque avait été l'objet des démonstrations de sympathie de la population, et il s'était bien gardé de la détromper. Le nouveau venu ne fut plus désigné que du nom de *l'Archevêque*.

« Pour dire les choses au juste, ajoute Reuter, l'Archevêque n'était pas précisément des nôtres. Il n'avait jamais été étudiant et encore moins membre de l'association tant incriminée de la *Burschenschaft*. Mais le juge d'instruction n'y regardait pas de si près; il prenait son bien où il le trouvait; étudiant ou non, peu lui importait. Un de nos camarade d'infortune, surnommé Don Juan, était libraire à Stralsund; il avait prononcé un discours plus ou moins incendiaire à la fête populaire qui eut lieu à Hambach, dans le Palatinat bavarois, le 27 mai 1832. Rentré chez lui, il fut condamné à plusieurs années de forteresse pour crimes commis à l'étranger envers l'État prussien. Le faux archevêque, compositeur en imprimerie de son métier, n'était pas non plus un conspirateur et régicide proprement dit. Mais quelques années auparavant il avait travaillé à Zurich dans l'imprimerie d'Orelli et Fuessli, gagnant honnêtement son pain quotidien. Un jour le roi de Prusse s'aperçut que la Suisse était un foyer de révolution, et que ceux de ses sujets qui l'habitaient devaient être gagnés par la contagion des idées démocratiques. Il leur ordonna donc de quitter ce pays malsain; le compositeur, se souciant peu de perdre un bon emploi, fit la sourde oreille à cet appel paternel. Quelque temps après cependant, il rentra et on lui tint compte de sa désobéissance en l'envoyant dans une casemate, afin de l'habituer au pain noir de la Prusse après le pain blanc de la Suisse. Il fut mis dans le même compartiment que Don Juan. Pour un archevêque, c'était dur! Mais, sous ce rapport, les

forteresses prussiennes ont beaucoup de ressemblance avec l'état conjugal : les alliances se font comme elles sont prévues par le ciel, qu'on veuille ou qu'on ne veuille pas les contracter. »

Tels sont, dans leurs traits les plus essentiels, les *Souvenirs de forteresse* de Fritz Reuter, œuvre vive, spirituelle, instructive, qui a sa place à côté des *Prisons* de Silvio Pellico, bien qu'elle soit composée sur un tout autre ton. Chez le poëte italien, une tristesse sublime et digne; chez l'écrivain allemand, une bonhomie ironique. Silvio Pellico est un esprit éminemment religieux : l'oubli des injures est un devoir sacré pour lui et il l'accomplit sans hésitation. Condamné à mort, il a été gracié; enfermé pour trente ans, il a été relâché bien avant le terme; cela lui suffit pour pardonner tous les torts qu'on lui a faits. Il ne lui reste que le souvenir de ses angoisses et de ses souffrances, et ce souvenir le trouve calme; d'ailleurs la distinction innée de l'Italien l'empêcherait de se laisser aller à des plaintes et à des invectives. Les allures de Reuter sont bien plus accentuées. Son tempérament germanique épais et lourd, mais franc et loyal, l'emporte souvent sur la patience qu'il tient de la même origine. Frappé à tort, il regimbe, se défend, insiste sur son bon droit comme si cela servait à quelque chose, et, lorsqu'il se voit foulé aux pieds sans merci ni pitié, il grince des dents, serre les poings, lève le bras et..... ne frappe pas. Car, lui aussi, il est conciliant au fond; nous avons vu qu'une marque de bienveillance lui faisait oublier cent actes d'injustice. S'il n'est pas aussi religieux que Silvio Pellico, il n'est pas incrédule non plus; il a le don de la foi et la prière le soutient plus d'une fois au milieu de ses misères; quant à la philosophie à la mode de son temps, celle de Hegel, elle lui inspire une aversion profonde et incurable.

Il y a donc des différences et des ressemblances entre Silvio Pellico et Fritz Reuter. Victimes l'un et l'autre d'un État auquel ils n'appartenaient pas par leur naissance, ils sont devenus célèbres en racontant l'histoire de leurs souffrances.

ALEXANDRE BUCHNER.

LA SCIENCE DES ORIGINES

Les nouveaux résultats de l'étude de l'Inde d'après sir H. Sumner Maine.

Depuis le grand mouvement intellectuel de la Renaissance, qui a ramené au jour l'antiquité grecque et latine, aucune découverte n'a exercé sur la pensée européenne une influence aussi considérable que la révélation de la langue et de la littérature sanscrites. Il en est sorti presque immédiatement deux sciences d'une importance capitale : la philologie comparée et la mythologie comparée, qui ont renouvelé toutes nos idées sur l'origine du langage et sur le développement des religions. Cette révolution intellectuelle a eu son contrecoup jusque dans la politique. Il y a là un exemple curieux et trop peu remarqué des effets inattendus que peuvent produire des théories qui, au premier abord, semblent n'offrir qu'un intérêt purement scientifique. La nouvelle théorie des langues a donné naissance à une nouvelle théorie des races. On a admis que l'affinité entre les langues parlées par un certain nombre de peuples était un indice certain d'une communauté d'origine entre ces peuples. Aucun savant n'accepterait cette doctrine sans beaucoup de restrictions, mais elle a fait son chemin dans des couches sociales où l'on est peu en état d'apprécier exactement les découvertes qui en ont été le point de départ. La philologie moderne a ainsi donné l'idée d'un groupement des peuples fort différent de tous ceux auxquels on avait songé jusqu'alors. Avant que les sciences nouvelles nées de l'étude du sanscrit fussent devenues populaires en Europe, on considérait comme caractères d'une *nationalité* une longue soumission commune aux mêmes souverains, une civilisation commune, une religion commune, quelquefois, il est vrai, la communauté de langage, mais on entendait par là celle de la langue usuelle. On n'avait pas imaginé de considérer comme sœurs des nations qui ne se comprennent pas toujours l'une l'autre, et de voir la preuve d'une filiation commune dans des affinités philologiques inaperçues de la foule. C'est là assurément une idée tout à fait moderne. N'a-t-elle pas pourtant contribué pour une large part à la fondation de l'empire germanique? Ne la retrouve-t-on pas dans ces appels passionnés qu'on adresse de divers côtés à la Russie pour la sommer de prendre tout au moins l'hégémonie des peuples slaves? Et nous-mêmes, en France, n'avons-nous pas adopté cette bizarre conception d'une *race* latine, inventée par les Allemands pour s'en faire une arme de guerre contre nous, et n'avons-nous pas été jusqu'au Mexique régénérer les fils de Montézuma (des Latins aussi, puisqu'ils parlent espagnol) devenus nos frères par la grâce du catholicisme et de la philologie?

Qu'on se félicite de pareils résultats ou qu'on les déplore, il n'est pas permis d'en méconnaître l'importance. Mais l'Inde, qui nous a donné déjà la philologie comparée et la mythologie comparée, peut nous fournir aussi les éléments d'une autre science qui exercera peut-être une influence plus considérable encore sur les destinées de l'humanité. En effet, l'Inde n'a pas seulement gardé le dépôt d'une langue aryenne plus ancienne que toutes les autres langues sorties de la souche commune; elle n'a pas seulement conservé une collection de mythes où les forces naturelles se laissent reconnaître sous des personnifications transparentes; elle renferme aussi tout un monde d'institutions aryennes, de coutumes aryennes, de lois aryennes, d'idées aryennes, de croyances aryennes, arrêtées à leur premier degré de développement, et bien antérieures à tout ce qui a survécu dans le reste du monde. Tout cela peut devenir l'objet d'une science nouvelle qu'on entrevoit déjà et qui commence à se former. Il serait assez difficile de lui trouver un nom. Celui de *droit comparé* serait beaucoup trop étroit, car le domaine de cette science s'étendra bien au delà de la législation. Peu importe, d'ailleurs. L'essentiel est de la constituer; quand on aura bien délimité le champ qu'elle embrasse, il sera temps de songer à la définir.

Un des plus éminents parmi les publicistes anglais de notre temps, sir H. Sumner Maine, vient de faire à Cambridge une conférence sur *les Effets de l'étude de l'Inde sur la pensée de l'Europe moderne*. Il a indiqué les grandes lignes de cette science nouvelle. Nous lui avons emprunté les principaux éléments du travail qu'on va lire. S'il s'y trouve quelques

vues neuves et intéressantes, c'est à l'auteur de l'*Ancien droit* qu'en doit revenir tout l'honneur (1).

I

Avant tout, il convient de se demander pourquoi les institutions primitives de la race aryenne se sont conservées dans l'Inde sous une forme plus archaïque que partout ailleurs. M. Sumner Maine en donne une explication fort simple, tirée du profond isolement où cette contrée est demeurée jusqu'à l'époque où ont commencé les grandes expéditions maritimes. Il n'existe sur le globe aucune région où il soit plus difficile de pénétrer quand on y arrive par terre. L'Inde forme comme un monde à part, fermé par l'Himalaya et ses contreforts. Les sables du grand désert Indien, qui s'étendent sur une des rives de l'Indus, la séparent de la Perse. Les échanges commerciaux entre la Chine et les populations industrielles de l'Asie occidentale se sont toujours faits par une voie située beaucoup plus au nord, par Samarkand et Bokhara, dans l'antiquité comme au temps de Marco Polo. Pour les Grecs comme pour les Arabes, l'Inde a toujours été une terre inconnue, source de légendes et de récits fabuleux. Depuis les grandes migrations aryennes, elle n'a presque pas subi d'invasions, et ces invasions n'ont pas laissé de traces profondes. Alexandre n'a fait qu'effleurer le bassin de l'Indus; les Mongols se sont superposés à l'organisation politique et sociale qu'ils ont trouvée, et ne l'ont pas bouleversée. On comprend comment une population ainsi laissée à elle-même, ainsi placée à l'abri des influences étrangères, a pu, pendant trois ou quatre mille ans, conserver presque sans altération ses institutions primitives. Les races humaines, en effet, semblent, comme la matière brute, soumises à la loi de l'inertie; elles restent immobiles tant qu'une impulsion extérieure n'est pas venue les mettre en mouvement. Les forces latentes qui sommeillent dans leur sein ne s'éveillent qu'au contact d'un ferment apporté du dehors. Une seule race fait exception, c'est la race grecque.

« Celle-là mise à part, dit M. Sumner Maine, aucune race, aucune nation ne semble avoir manifesté spontanément de grandes qualités intellectuelles, sauf peut-être en poésie. Aucune de ces supériorités qu'on regarde comme caractéristiques des grandes races progressives du monde, ni le génie légiste des Romains, ni la philosophie et la sagacité des Allemands, ni la clarté lumineuse des Français, ni le sens politique des Anglais, ni ces découvertes dans la nature physique auxquelles toutes les races ont contribué, rien de tout cela n'aurait existé si ces races avaient été laissées à elles-mêmes. A un petit peuple qui, à l'origine, occupait un territoire grand comme la main, il a été donné de créer le principe du progrès... Ce peuple était le peuple grec. Sauf les forces aveugles de la nature, toutes les activités qui existent dans le monde sont d'origine grecque. Le ferment sorti de ce peuple a vivifié toutes les races, passant de l'une à l'autre, produisant dans chacune d'elles des résultats conformes à son génie latent, résultats souvent beaucoup plus importants que ceux qui s'étaient manifestés en Grèce. »

C'est ce principe de progrès que les Anglais sont en train de communiquer à l'Inde; il n'y a pas de raison pour qu'avec le temps il n'y produise pas des effets aussi merveilleux que dans les autres sociétés humaines. Mais, pour le moment, la transformation est à peine commencée, sauf sur quelques points. Il faut bien des années pour qu'une masse immobile depuis tant de siècles sorte de son inertie. La présence de quelques fonctionnaires anglais dispersés au milieu de la multitude des natifs n'a pu encore exercer une influence appréciable sur leurs mœurs, leurs préjugés et leur état social. Le gouvernement britannique, du reste, comme autrefois l'empire romain, a soigneusement respecté la plupart des institutions de ses sujets : les corporations, par exemple, dont elle tire parti pour l'administration civile et la perception des impôts. Il est plus facile de gouverner un peuple organisé d'une façon imparfaite, que des foules dépourvues de toute organisation. Dans les provinces du littoral seulement, où les Européens sont établis depuis plus longtemps, la vieille société hindoue est entrée dans une sorte de dissolution où se laissent entrevoir quelques traits de notre civilisation. C'est là seulement qu'on rencontre parfois des natifs ayant visité l'Angleterre et ayant contracté le goût de la science, en même temps que cette qualité essentiellement moderne : la curiosité.

Aussi n'est-ce pas parmi les populations du littoral qu'il faut chercher ces vestiges de l'état primitif de la race aryenne qui doivent servir de point de départ à une science nouvelle. Malheureusement ce sont les seules que, jusqu'à présent, on ait étudiées d'un peu près. La plupart des idées qui ont cours sur l'Inde viennent d'observations recueillies dans les provinces maritimes. L'*Histoire philosophique des deux Indes*, de l'abbé Raynal, n'est, en ce qui concerne l'Hindoustan, qu'un tableau des relations des Européens avec les habitants de la côte. On ne lit plus aujourd'hui ce long ouvrage diffus et déclamatoire; mais il a exercé une influence capitale à la veille de la Révolution française; il a contribué à former l'atmosphère intellectuelle dans laquelle nous vivons; les idées et les notions qu'il a mises en circulation n'ont pas cessé d'avoir cours bien qu'on en ait oublié l'origine. Mais ce n'est pas Raynal seul qui a commis la faute d'appliquer à l'Inde tout entière ce qui n'est vrai que du littoral : on rencontre des erreurs analogues dans un livre qui est encore de nos jours dans tout l'éclat de sa réputation. M. Buckle, dans l'introduction de son *Histoire de la civilisation*, rattache à l'emploi presque exclusif du riz comme aliment toutes les institutions de l'Inde, tous les caractères de la population. Il fait dériver de là le régime des castes, l'oppression des classes inférieures, l'immobilité des lois et de la société. Généralisation téméraire! car le riz n'est pas la nourriture de la majorité des Indiens : c'est un produit de la côte; on n'en récolte que dans les deltas des grands fleuves et sur un seul point de l'intérieur.

Il faut bien se garder d'appliquer aux millions d'êtres humains qui peuplent la vaste étendue de l'Inde les conclusions qu'on a pu tirer d'une étude superficielle du littoral. Dès que l'on s'enfonce dans le grand massif central, on voit disparaître les dernières traces de la civilisation britannique; on retrouve la barbarie toute pure. Bien entendu, nous ne prenons pas ce mot dans le sens défavorable qu'on lui donne quelquefois; nous entendons ici, par barbarie, l'enfance de la civilisation. Cette région a été soigneusement

(1) Voyez sur sir H. Sumner Maine et son livre de l'*Ancien droit* un article de la *Revue*.

observée et décrite, au point de vue administratif, par les fonctionnaires anglais, qui ont rédigé sur ce sujet des centaines de rapports. On peut sans trop de difficulté se rendre compte de l'état actuel de ces contrées grâce à une série de documents très-instructifs publiés par M. Lyall, qui occupe aujourd'hui un poste élevé dans l'administration indienne. La province qu'il a décrite, le Berar, se prête mieux que toute autre à ce genre d'observation; elle a très-peu subi l'influence anglaise, car le gouvernement britannique ne la détient qu'à titre de dépôt au nom du grand prince mahométan du Sud, le *Nizam*.

II

Dans les documents recueillis par M. Lyall, le brahmanisme apparaît sous des couleurs tout autres que celles qu'on lui prête généralement en Europe. On a beaucoup étudié les livres sacrés des Hindous, et l'on s'est figuré y trouver le tableau fidèle de leurs croyances actuelles. C'est à peu près comme si l'on voulait chercher dans la Bible et les Pères de l'Église des renseignements sur l'état religieux de l'Espagne et de l'Italie modernes. Rien ne donne une plus fausse idée du brahmanisme contemporain que la littérature brahmanique. Il y est présenté comme un système religieux organisé régulièrement, tandis que sa grande originalité consiste à n'avoir point d'organisation. C'est par là surtout qu'il est intéressant; c'est là ce qui lui donne sa physionomie propre. Faute d'une organisation bien établie, il n'a pu combattre ni les hérésies ni les superstitions étrangères; il a été réduit à traiter avec elles; c'est une religion de transactions et de compromis. Il n'a pas détruit les croyances antérieures; il les a absorbées. Sous prétexte d'incarnations de Siva ou de Vishnou, les dieux des peuples vaincus sont entrés dans le Panthéon hindou aussi bien que les dieux nouveaux enfantés par l'imagination populaire. C'est ainsi qu'on a vu ailleurs des divinités égyptiennes ou phéniciennes s'asseoir dans l'Olympe gréco-romain sous les noms de Jupiter Sérapis ou de Vénus Astarté. Par là, dit M. Sumner Maine, l'Inde rappelle le vieux monde païen que le christianisme a détruit. Dans le pays décrit par M. Lyall, comme autrefois en Grèce au temps de Longus, chaque bosquet, chaque rocher a sa divinité. Seulement, on n'y associe aucune idée de beauté. Le génie de la race, en cela radicalement différent du génie hellénique, n'a peuplé la nature que de formes terribles ou grotesques. Ce ne sont pas seulement les objets inanimés qui ont participé à cette divinisation : toute force bienfaisante ou malfaisante a été douée d'un caractère surnaturel. Si le gouvernement anglais n'était pas un gouvernement chrétien, s'il pouvait consentir à recevoir ces marques d'adoration qu'on prodiguait aux empereurs romains, rien ne lui serait plus facile que de se faire déifier comme eux; un de ses représentants a fait des efforts inutiles pour éviter l'apothéose. C'était, si nous ne nous trompons, le colonel Havelock, celui qui s'est illustré lors de la grande insurrection des Cipayes en se frayant un chemin vers Delhi à la tête d'une poignée d'hommes. Il était devenu parmi ses soldats et ses administrés l'*objet* d'un culte, non pas métaphoriquement, mais à la lettre. Vainement essayait-il de décourager ses adorateurs en les faisant fustiger; leur dévotion ne se rebutait point; ils ne murmuraient point contre la main qui les frappait. Havelock, devenu dieu malgré lui, a été le point de départ d'une religion qui dure encore après sa mort et qui donnera probablement naissance à une nouvelle caste.

Toute secte, en effet, qui parvient à durer devient une caste. Pour comprendre ce phénomène, il faut se débarrasser des idées que l'on se fait ordinairement en Europe du régime des castes. Ici encore, l'attention trop exclusive accordée à la littérature brahmanique a propagé des notions très-inexactes sur cette ancienne institution, la plus caractéristique de toutes celles qui existent dans l'Inde. On se figure la société hindoue comme se partageant en quatre couches soigneusement définies. C'est bien là la théorie des *Védas* : d'abord les trois castes nobles, les Brahmanes sortis de la bouche de Brahma, les guerriers, ou Khchatriyas, sortis de ses bras, et les Vaïcyas sortis de son ventre; puis la caste inférieure, celle des Soudras, sortis des pieds de Brahma et représentant probablement la population vaincue par l'invasion aryenne. En dehors restent les parias, mélange impur qui n'a plus ni rang ni place dans la société et dont le contact est une souillure. Mais cette division théorique, en supposant qu'elle ait jamais été réalisée, n'a plus aucun rapport avec ce qui existe aujourd'hui. En fait, il n'y a plus qu'une caste supérieure, celle des Brahmanes; on trouve çà et là quelques dynasties ou quelques peuplades qui prétendent se rattacher aux Khchatriyas; mais, dans la plupart des cas, le nom de caste ne représente qu'un groupe tantôt naturel, tantôt artificiel, quelquefois ancien et souvent très-moderne. Chaque profession, chaque association, chaque tribu forme une caste dont les membres mangent exclusivement ensemble et ne se marient qu'entre eux. On voit qu'il en résulte pour tous ces groupes une cohésion intérieure à laquelle rien ne correspond dans le monde occidental, et l'on comprend comment un pareil régime a contribué, autant que les tendances éclectiques du brahmanisme et l'isolement géographique de l'Inde, à conserver sans altération tous les éléments de la société antique.

III

Les considérations qui précèdent suffisent pour montrer comment l'Inde a gardé des institutions, des croyances et des préjugés qui sont autant de témoignages encore subsistants de l'état social dans lequel vivaient les premiers pères de notre race. Voilà pourquoi elle offre un sujet d'étude si intéressant. Cette barbarie est l'image de notre propre civilisation dans sa période d'enfance. On y trouve encore, confus et indistincts, les germes de toutes nos institutions. De même qu'en histoire naturelle, pour bien connaître un animal, pour savoir quelle place on doit lui assigner dans l'échelle des êtres, il faut examiner l'une après l'autre les formes rudimentaires par lesquelles il a successivement passé, de même, dans l'étude bien autrement complexe des phénomènes économiques et sociaux, il faut toujours remonter aux origines pour avoir une idée claire et nette de ce qui se passe sous nos yeux; le présent ne s'explique que par le passé. M. Sumner Maine, voulant faire voir ce que l'étude des institutions gagnerait à être poursuivie suivant la méthode des sciences comparées, a pris pour exemple la propriété.

« Il est inutile, dit-il, d'insister sur l'importance de cette institution. La place qu'elle occupe parmi les mobiles des

actions humaines a été prêchée par des écrivains de tout ordre, dans toutes les langues, sur tous les modes et dans tous les styles, sérieusement ou plaisamment, avec complaisance ou avec ironie. Une foule de préceptes religieux et de doctrines morales s'y rattachent. De nos jours, le fait de l'existence de la propriété a servi de point de départ à une grande science de déduction, l'économie politique. Pourtant, si l'on se demandait sérieusement ce qu'on sait de l'origine de la propriété et des lois de son développement, on reconnaîtrait bien vite qu'on possède sur ce sujet des notions fort peu étendues. Les économistes les plus distingués s'abstiennent d'aborder ces questions et se contentent de faire remarquer que l'existence de la propriété est un bien pour l'humanité... L'explication vulgaire qui consiste à dire que la propriété dérive d'un certain *droit de nature* n'est qu'un moyen d'exprimer notre ignorance, et la plupart des théories qui ont eu cours sur ce sujet ne sont que des reproductions de cette idée plus ou moins ingénieuse. Il semble probable, *à priori*, que l'étude approfondie des idées indiennes pourra nous enseigner quelque chose de neuf sur cette matière. En effet, la littérature officielle, accumulée depuis près d'un siècle par les fonctionnaires du gouvernement indien, consiste, pour la plus grande partie, en discussions sur les formes orientales de la propriété et sur leurs analogies avec celles de l'Occident. Si leurs remarques portaient sur des institutions absolument différentes des nôtres, elles auraient pour nous peu d'intérêt. Si les Anglais avaient trouvé dans l'Inde la propriété organisée comme elle pourrait l'être dans le pays d'Utopie ou dans l'Atlantide, s'ils y avaient rencontré la communauté des biens, ou la parfaite égalité des fortunes, ou la concentration complète de toutes les propriétés dans les mains de l'Etat, leurs descriptions n'auraient pas éveillé bien vivement la curiosité. Mais ce qu'ils ont observé était fort semblable, au fond, malgré des divergences apparentes, à ce qu'ils avaient laissé en Europe. On retrouvait dans l'Inde de grandes fortunes et de petites, la propriété foncière et la propriété mobilière, la rente, les profits, l'échange, la concurrence, toutes les données habituelles de l'économie politique. Cependant aucune de ces données ne correspondait exactement à ce qui se rencontre en Occident. La propriété existait; mais la propriété possédée collectivement par des corporations était la règle; la propriété individuelle était l'exception. Il y avait une rente du sol, mais elle se combinait avec le principe presque universellement admis de la fixité de la *tenure*, et par conséquent elle n'avait pas d'échelle déterminée. Il y avait un taux des salaires, mais ce taux était singulièrement influencé par la coutume. Il y avait une concurrence; mais les opérations commerciales étaient dirigées par des groupes nombreux de parents qui ne se faisaient pas concurrence entre eux; la concurrence ne s'établissait qu'entre ces grandes associations. »

Les faits observés par les fonctionnaires anglo-indiens offrent plus d'intérêt scientifique que les explications qu'ils ont tenté d'en donner. Ainsi ils se sont demandé s'il fallait appeler *taxe foncière* ou bien *rente* la part considérable des profits agricoles perçue par le gouvernement britannique. On a écrit bien des volumes sur cette question sans parvenir à la résoudre. Mais la difficulté même qu'on éprouve à la trancher nous aide à remonter par la pensée jusqu'à une époque où il n'y avait pas de distinction précise entre le droit de propriété et le pouvoir politique, entre le droit de percevoir un fermage et le pouvoir d'imposer une taxe. La prédominance de la propriété collective dans le centre de l'Hindoustan montre que la propriété individuelle est de date relativement récente et qu'elle a pour origine une sorte de décomposition des groupes primitifs de propriétaires fonciers. Partout où ces groupes ont subsisté, la concurrence ne joue qu'un rôle secondaire; on peut en conclure avec assez de vraisemblance qu'elle est de date très-moderne. En ce qui concerne la vente et l'achat du sol, la concurrence, même ailleurs que dans l'Inde, est loin de s'exercer d'une façon complète. De nos jours, les économistes considèrent la terre comme une valeur de même nature que toutes les autres; ils admettent comme une chose naturelle qu'on puisse échanger un domaine contre un certain nombre de bœufs: c'est là une conception non-seulement moderne, mais occidentale. Dans la pratique, elle n'est acceptée avec toutes ses conséquences qu'aux Etats-Unis; en France et en Angleterre, on y apporte déjà quelques restrictions; à mesure qu'on s'avance vers l'est de l'Europe, elle disparaît graduellement, et en Asie il n'en reste plus trace.

IV

Nous avons pris à insister sur ces aperçus. Nous ne nous sommes pas proposé de résumer une science déjà faite, ni même d'esquisser les principaux traits d'une science qui se fait, mais seulement d'indiquer le champ encore mal délimité d'une science à faire, et de montrer quels résultats on est en droit d'attendre d'une application de la méthode comparative à la classification des institutions, des idées, des mœurs et des coutumes. Si, comme on peut l'espérer, ces résultats égalent ou dépassent ceux que la même méthode a donnés en philologie et en mythologie, on ne saurait en contester l'importance. D'abord nous arriverons à nous mieux comprendre nous-mêmes. Notre civilisation plonge ses racines dans les premiers âges de l'histoire; on la connaît mal quand on ignore ses origines. Quelques personnes ont vaguement conscience que nos idées et nos mœurs sont en grande partie le legs d'un passé déjà lointain; mais ces influences mystérieuses, pressenties plutôt que reconnues, n'ont jamais été l'objet d'une étude véritablement scientifique. Les astronomes admettent que des rayons lumineux partis des régions les plus reculées de l'univers visible peuvent nous arriver encore aujourd'hui, bien que les astres dont ils émanent soient éteints depuis des siècles. De même, des idées et des croyances qui depuis deux mille ans ont perdu leur empire sur les intelligences continuent, sans que nous nous en doutions, à influer sur nos destinées. L'étude de l'Inde nous fait remonter aussi haut que possible dans l'histoire de ces idées et de ces croyances; elle nous ramène presque jusqu'au berceau de la race aryenne. Elle nous montre, sous leur forme primitive et rudimentaire, quelques-unes des institutions dont le développement a constitué la civilisation occidentale. L'analyse critique et raisonnée des observations recueillies dans l'Inde sera le premier pas vers la constitution de cette science. On aura fait un pas de plus lorsqu'on aura pu les comparer aux résultats des investigations qui se poursuivent dans les contrées de l'Europe orientale qui n'ont subi ni l'influence de l'empire romain, ni celle du mahométisme. Enfin, il faudra rapprocher tous ces renseignements de ceux que les *documents écrits* nous fournissent sur les institutions qui, dans les premiers âges historiques de l'Europe occidentale, correspondaient à ces phénomènes archaïques encore subsistants.

Pour mener à bien une pareille œuvre, pour recueillir et analyser tant d'observations et de faits, pour dégager de là les lois du développement graduel des institutions et des coutumes, il faudra la coopération de bien des travailleurs. M. Sumner Maine a manifesté l'espoir qu'il pourrait s'en trouver quelques-uns dans son auditoire de Cambridge. Nous espérons qu'il s'en rencontrera aussi parmi les lecteurs de cette *Revue*.

CH. VINCENS.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

M. Aubé — Prosper Mérimée — M. Jules Renault — M. Auguste Laugel

I

Le livre de M. Aubé (1) n'est pas une œuvre de polémique : c'est une œuvre de sage critique sur la période de l'histoire du christianisme qui s'étend des apôtres à la fin des Antonins.

Dans la première partie de son livre, M. Aubé se trouve en concurrence avec les plus récentes publications de M. Renan : même après l'auteur des *Apôtres* et de l'*Antéchrist*, les chapitres de M. Aubé sur la révolution progressive qui amena la séparation du christianisme et du judaïsme, sur le type étrange du César histrion, sur la première persécution contre les chrétiens, sont encore utiles et intéressants.

Pour la période qui va de Néron à la fin des Antonins, M. Aubé est un des premiers qui ait appliqué à cette époque si obscure de l'histoire religieuse les règles de la critique moderne.

Les persécutions des Trajan, des Antonin, des Marc-Aurèle contre les chrétiens, cette fureur subite qu'on prête aux meilleurs empereurs romains contre une religion dont la morale était la leur, avait déjà étonné l'auteur de *Décadence et chute de l'empire romain*. Gibbon s'était déjà demandé « quelle nouvelle injure avait aigri la douce indifférence de l'antiquité..., quel nouveau motif porta tout à coup les princes romains à infliger des châtiments cruels à quelques-uns de leurs sujets qui avaient adopté une forme singulière, mais innocente, de foi et de culte ». Un des chapitres les plus intéressants de Gibbon est consacré à l'explication de cette énigme. M. Guizot, dans les notes dont il a accompagné l'ouvrage de Gibbon, l'accuse d'un excès de scepticisme. En réalité, le dernier siècle était trop mal armé pour traiter avec un peu de sûreté ces questions si délicates de l'origine des religions. C'est là une science nouvelle, et M. Aubé a sur le grand historien anglais l'immense avantage d'être un homme du XIXe siècle, et de pouvoir profiter des grands travaux archéologiques, exégétiques, épigraphiques, qui seront une des gloires scientifiques de ce temps.

La persécution de Néron, la plus grande abomination de ce règne abominable, est fort bien expliquée par l'auteur. L'incendie de Rome avait exaspéré les passions populaires; les accusations remontaient jusqu'à l'empereur. Pour se justifier, il chercha des coupables. Il les trouva. Son impériale fantaisie se trouva d'accord avec les préjugés des masses. Les chrétiens étaient de petites gens, *humiliores*, dont le sacrifice était pour l'autorité impériale un *vile damnum*. Cette brutale extermination, dit M. Aubé, « ne fut pas le fruit d'un dessein longtemps prémédité et concerté d'avance après mûre délibération, mais la suite d'un aveugle caprice et d'un sauvage emportement ». Les hommes éclairés de Rome, comme Tacite, n'ont garde de plaindre ces obscurs fanatiques, « ces hommes détestés pour leurs forfaits, que le peuple appelait chrétiens ». Ils ne sont indignés que du raffinement cruel et dérisoire de leurs supplices. « Quoiqu'ils fussent coupables et dignes des derniers châtiments, dit l'historien romain, un sentiment de pitié s'élevait cependant dans les cœurs, parce qu'ils semblaient sacrifiés non à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul homme. »

C'est sur la persécution attribuée à Domitien que s'exerce d'abord la critique de M. Aubé. Ici on n'a plus, comme pour le massacre de l'année 64, la sérieuse autorité d'un Tacite. L'auteur montre que le passage de Xiphilin, qui parle de diverses condamnations motivées par le *crime d'impiété* ou par la pratique de *rites judaïques*, n'a pas le sens qu'on a voulu lui donner. Les témoignages des historiens païens, si explicites au sujet de la persécution contre les stoïciens et les autres philosophes, ne disent rien de la persécution contre les chrétiens. Les grandes autorités ecclésiastiques restent muettes. M. Aubé n'a pas de peine à faire la critique du prétendu martyre de saint Jean et à détruire la fable imaginée par M. de Champagny, des quatre générations de femmes chrétiennes dans les plus hautes familles de Rome et même dans la famille impériale. Au reste, le noble académicien ne s'était pas mis trop en peine de fortifier ses pieuses conjectures en vue des attaques possibles de la critique : « Nous pouvons nous tromper, dit-il ingénûment, mais la foi aime ces conjectures..., elle aime à reconnaître à travers les débris de l'histoire quelques patrons de plus pour la race humaine et à déchiffrer, s'il se peut, quelques noms de plus écrits dans les archives secrètes du ciel. »

Nous croyons aisément, avec M. Aubé, que « la critique est moins complaisante », et que le rôle de l'historien, avant de déchiffrer « les archives secrètes du ciel », consiste d'abord à interroger avec un soin sévère les archives de ce bas monde.

En résumé, on ne peut prouver la réalité d'une persécution contre les chrétiens sous Domitien. Que plusieurs d'entre eux aient pu être frappés, c'est assez probable. Un massacre comme celui de l'année 64 est rarement un fait isolé dans une civilisation. Les mêmes causes subsistaient : le glaive de la loi était toujours suspendu sur les novateurs; la haine et les préjugés populaires n'avaient pas désarmé; « l'effusion d'un sang vil » restait toujours pour les magistrats romains chose fort indifférente.

Sur la persécution de Trajan, les documents capitaux sont la lettre qui lui est adressée par Pline le Jeune, proconsul de Bithynie, et la réponse du prince. Il résulte cependant de la lettre de Pline que les procès contre les chrétiens avaient été fort rares jusqu'alors, puisqu'un fonctionnaire déjà ancien comme lui n'avait jamais pu assister à une de ces procé-

(1) *Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins*. Paris, Didier et Cie.

dures, et qu'il n'existait aucune règle établie pour la conduite à tenir à leur égard. Pline déclare avoir mis deux femmes esclaves à la question et n'avoir vu dans leurs réponses qu'une « superstition monstrueuse et absurde ». Quant au rescrit de Trajan, c'est un texte qui va faire loi pendant plus d'un siècle dans les rapports entre l'Église et l'empire.

« Il ne faut faire aucune perquisition, répond l'empereur. Si des chrétiens sont amenés à votre tribunal et convaincus, il faut les punir, avec cette restriction cependant que si quelqu'un d'entre eux nie qu'il est chrétien et le prouve en adorant les dieux, il faut le laisser libre quand même il serait suspect pour le passé. Quant aux dénonciations anonymes, il ne faut y avoir égard dans aucune espèce d'affaires. C'est chose de trop mauvais exemple et qui n'est pas de notre temps. »

Ainsi il était défendu aux magistrats romains d'instruire spontanément contre les chrétiens. Ils devaient attendre qu'une accusation se produisît; ils ne devaient tenir aucun compte des accusations anonymes. Il en résultait que les chrétiens n'avaient rien à craindre des tribunaux, mais qu'ils avaient tout à craindre de leur propre imprudence ou des haines privées. Et, en effet, comme le remarque M. Aubé, pendant toute la durée de la dynastie antonine, il n'y eut de frappé parmi les chrétiens que ceux qui se dénonçaient eux-mêmes ou qui furent dénoncés par leurs ennemis. A l'égard des autres, le pouvoir se maintenait dans une attitude de philosophique et dédaigneuse indifférence.

Bien que le rescrit de Trajan constitue en droit un véritable édit de persécution, et qu'il place les chrétiens sous le coup de la loi, en fait il est regardé par les anciens écrivains de l'Église comme favorable aux chrétiens.

M. Aubé soumet ensuite à une critique attentive plusieurs légendes hagiographiques, notamment celle des onze mille soldats martyrisés en Arménie. Les *Actes* sur le martyre d'Ignace, un des principaux de l'Église d'Antioche, ne lui paraissent pas authentiques, mais le fait même du martyre est fort vraisemblable.

C'est surtout pour le règne d'Hadrien que les documents apocryphes se multiplient: il y a la prétendue lettre du proconsul d'Asie, Minucius Fundanus, et la réponse d'Hadrien au successeur de Fundanus; — les *Actes de martyre* d'Eustache et de sa famille, — d'Hermès, de Quirinus et de leurs compagnons, — de Céréalis et de ses compagnons, — de sainte Symphorose et de ses sept fils. M. Aubé relève dans la plupart de ces actes une telle quantité d'anachronismes, d'erreurs de noms et de lieux, de contradictions, d'impossibilités, de détails absurdes ou fantastiques, qu'il est obligé de les rejeter en bloc.

Sa conclusion est que sous le règne d'Hadrien, il dut y avoir, il y eut certainement des morts isolées, provoquées soit par les vengeances privées, qui s'armaient du droit d'accusation, soit par la passion des multitudes, qui au Cirque poussaient le cri fameux : « Les chrétiens aux lions ! » Encore existe-t-il un rescrit d'Hadrien défendant expressément d'avoir égard aux réclamations tumultueuses de la foule, lors même qu'elle ne faisait que demander l'affranchissement d'un gladiateur ou d'un cocher favori.

Mais sous ce demi-Grec, léger, sceptique, grand voyageur, esprit large, profondément indifférent aux sectes qui se multipliaient dans l'empire, il n'y eut pas, à proprement parler, de persécution contre les chrétiens.

Un passage curieux de ce livre est celui où M. Aubé, dans une étude attentive de la législation romaine, nous montre les chrétiens, — en même temps qu'ils se trouvaient sous le coup de la loi *Regia Majestatis* et des lois contre la magie, contre les *hétairies* et autres associations *non licite coeuntes*, — profitant des libertés laissées par la loi sur les *colléges funéraires*, loi qui leur assurait l'inviolabilité du foyer et des rites domestiques, le respect des lieux de sépulture, le droit de célébrer des banquets et de fêter des anniversaires dans leurs cimetières.

Ce n'était pas assurément la liberté de conscience; c'était du moins une tolérance qui, pendant les deux derniers règnes de l'ancien régime, fut chez nous absolument refusée aux dissidents.

La douceur et la modération d'Antonin le Pieux sont célèbres. Les faiseurs de documents apocryphes ont même mis sous son nom une lettre au Conseil des cités d'Asie, où il lui enjoint de respecter les chrétiens et où il se livre à une comparaison entre les mœurs des chrétiens et celles de leurs adversaires qui est trop chrétienne pour être jamais sortie d'une plume païenne. Inutile de dire qu'aucun écrivain sérieux n'en soutient l'authenticité.

En revanche, les chrétiens eurent sous ce règne assez de sécurité pour qu'un saint Justin pût, dans ses deux *Apologies* adressées à l'empereur, affirmer leurs doctrines et revendiquer hardiment pour eux le droit commun. Mais ce qui prouve que la législation restait la même, c'est que le glaive de la loi, mis en mouvement par des accusateurs privés, frappa dans Rome trois citoyens illustres, Ptolémée et ses deux compagnons, et qu'à Philadelphie douze chrétiens s'étant dénoncés eux-mêmes furent mis à mort avec saint Polycarpe, chef de leur communauté.

Marc-Aurèle est assurément l'idéal d'un bon empereur. Son recueil de *Pensées* est, dit avec raison M. Aubé, un des livres qui font le plus d'honneur à la nature humaine. Mais ce vaillant défenseur des frontières de la monarchie, ce grand philosophe, se désintéressait trop des choses terrestres. « Il eût fallu, dit l'auteur, combattre d'une main et gouverner de l'autre. Or le désordre administratif fut grand sous le règne de cette âme trop détachée et trop divine. » Les gouverneurs abusèrent étrangement de sa confiance, de sa mansuétude. Aussi ce règne fut-il signalé par la plus effroyable agression dont le christianisme ait encore eu à souffrir depuis le règne de Néron. La petite Eglise de Lyon fut littéralement noyée dans le sang. L'origine de ces malheurs, ce ne fut pourtant pas une persécution en règle, mais une violence dictée par les clameurs de la populace lyonnaise et par la cruauté du légat Vettius Epatius. Celui-ci, en consultant Marc-Aurèle, lui présenta sous un faux jour les désordres commis par le peuple ainsi que l'instruction commencée par lui-même. L'empereur laissa libre cours à ce qu'il croyait la loi. « Il ne désavoua pas son légat, dit M. Aubé; il ne savait désavouer personne. »

Sous ce règne, saint Justin l'apologiste périt avec plusieurs chrétiens; ce fut son rival en philosophie, Crescens, qui se porta son accusateur. Or l'accusation une fois mise en mouvement, la loi était formelle : mourir ou faire un acte public du culte national. C'est cependant sous ce même règne

que Meletius de Sardes adressait impunément à l'empereur une nouvelle apologie des chrétiens.

M. Aubé, abordant le pretendu martyre de sainte Felicite et de ses fils, en déclare les actes décidément apocryphes. Au nom de l'épigraphie, il fait justice de la fable relative à la legion Fulminante, dont les prières auraient sauve en Bohème l'armée romaine et l'empereur lui-même.

Nous renvoyons à son livre pour certaines considérations relatives à la défaveur que faisaient rejaillir sur le christianisme tout entier certaines sectes fanatiques qui pratiquaient la castration volontaire, la flagellation, la promiscuité, le cannibalisme sous prétexte de communion, et que nous retrouvons dans les variétés du *raskol* russe. On verra aussi les craintes qu'inspirait aux hommes d'État romains une religion nouvelle qui désintéressait le citoyen de la patrie, le rendait indifférent à la conservation de l'État, l'éloignait des armées, lui faisait entrevoir dans le bouleversement universel l'avénement du règne du Christ et dans l'invasion des barbares l'accroissement de la cité de Dieu.

II

La librairie Michel Lévy a réuni sous ce titre, *Études sur les arts au moyen âge* (1), plusieurs travaux de Prosper Mérimée : un essai sur l'architecture religieuse au moyen âge ; une monographie de l'église de Saint-Savin, dans le département de la Vienne ; des recherches sur l'architecture militaire et nos anciens châteaux féodaux, sur le retable de Bâle ; une description de Constantinople en 1403, d'après l'itinéraire d'Argote de Molina. Ces études ont été écrites originairement de 1831 à 1861 : elles représentent donc trente ans de la vie archéologique de Prosper Mérimée. Peut-être ne renferment-elles pas des révélations bien inattendues sur l'art religieux ou militaire du moyen âge, mais Prosper Mérimée avait ce coup d'œil d'artiste, cette puissance d'intuition qui survit aux modifications apportées par le temps dans les systèmes scientifiques.

Il est curieux de voir sur quelle base solide de sérieuses et austères études reposait le talent du brillant historien des *Cosaques d'autrefois*, de la *Guerre sociale*, — du romancier qui écrivit *Colomba*, la *Vénus d'Ille* et la *Vision de Charles XI*, — de l'écrivain tour à tour fantastique et frivole à qui nous devons *Lokis* et la *Chambre bleue*.

III

Parmi les arts du moyen âge, ne faut-il pas faire une place à l'art culinaire ? On ne saura jamais bien quels ont été l'humeur et le tempérament de nos ancêtres si l'on ne sait pas comment ils se nourrissaient et de quels sucs était fait le sang généreux qui circulait dans leurs veines. — Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es.

Ignorer les mœurs épulaires de nos devanciers constituerait évidemment une grave lacune dans notre archéologie nationale. Déjà un savant historien d'outre Vosges, M. Gérard, avait publié l'*Ancienne Alsace à table*, décrit les innombrables variétés de mets et de pâtisseries dont se chargeaient les robustes estomacs des vieux Colmariens et Strasbourgeois, mesuré la prodigieuse contenance de leurs hanaps, inventorié leur vaisselle précieuse. M. Jules Renault (1) entreprend la même étude pour la Lorraine. Les mœurs de ce pays étant généralement plus rapprochées des mœurs parisiennes que celles de l'Alsace, les conclusions qu'il en tire peuvent s'appliquer à presque toute la France. Cependant son étude conservera un cachet particulier d'originalité locale et provinciale. La *nation lorraine*, comme disent les obstinés de la phalange lotharingiste, avait sa gastronomie à elle.

Les ducs de Lorraine, nés malins en leur qualité de Français, avaient favorisé dans Nancy la multiplication des hôtels, ou plutôt des *auberges*, comme on les appelait à une époque où les plus grands seigneurs comme les plus grands esprits *allaient au cabaret*. — Ils pensaient que la multiplication de ces lieux d'asile attirerait les étrangers dans la ville, et que c'était la meilleure manière de donner à leur résidence un air de capitale. De ces auberges d'autrefois, où s'entassait la noblesse des campagnes quand elle venait faire sa cour aux *bons ducs*, bien peu ont subsisté. Les vieux murs ont disparu avec les vieux usages. De cette civilisation évanouie est restée comme une épave l'auberge de la Chartreuse, dont l'auteur donne une description aussi humoristique que fidèle. Je la recommande aux jeunes auteurs qui s'essayent dans le roman historique à la Dumas père.

En ce temps-là, Nancy était une des villes de France où l'on mangeait le plus ; les menus de la cour ducale sont vraiment effrayants. Pour réveiller la paresse des estomacs satisfaits, le cuisinier, le *saucier*, se surpassaient. Leur idéal, c'était, à force d'assaisonnements, de déguiser les mets au point de les rendre méconnaissables. Froissart en parlant d'un festin du xve siècle, s'écrie avec admiration : « Il y avait grant planté de mets et entremets, si estranges et si déguisés qu'on ne pouvoit les distinguer ». Plusieurs de ces inventions nous paraissent singulières : René II rendit de grands honneurs à Taillevent, cuisinier du roi Charles VII ; n'était-il pas l'inventeur de la soupe au chènevis ? Dans les festins ducaux figuraient, à côté des perdreaux, les cygnes, les paons, les hérons, les cigognes et les hérissons. « Est-il de nos jours, ajoute M. Renault, un estomac, même le moins prétentieux, qui consentirait à déguster un groin et des pieds de cochon accommodés avec du son, après avoir passé la revue de tout ce que le *poil* et la *plume* offrent de plus délicat et de plus distingué en venaison ? » Pour aider à l'inglutition de toute cette victuaille coulaient en abondance l'hypocras, le piment, le clairet et le vin cuit.

Le livre de M. Renault abonde en détails curieux et en anecdotes. Une singulière appréhension, au milieu de ces festins de Gamache, poursuivait les nobles mangeurs. Avant d'arriver à la bouche du duc, les mets subissaient une série d'épreuves ; ils étaient goûtés à la cuisine par le maître d'hôtel, qui les couvrait et les livrait ainsi couverts au panetier. Le plat voyageait en pompe, précédé et en quelque sorte escorté par l'huissier de service et suivi par l'écuyer de cuisine. Lorsqu'il

(1) *Études sur les arts au moyen âge*. Paris, Michel Lévy.

(1) *Les Hostellains et Taverniers de Nancy*, essai sur les mœurs épulaires de la Lorraine, par Jules Renault. Nancy, Wiener.

était posé sur la table, le valet servant faisait l'essai des pains en *pain bours*, le panetier celui des viandes, et l'échanson, les vins en verre, celui de l'eau pour la bouche. Enfin l'écuyer tranchant faisait en présence du prince l'essai pour chaque plat.

Ces formalités marquent assez visiblement la crainte du poison, ou tout au moins du sortilège.

La meilleure précaution consistait à faire l'épreuve avec une corne de narval. Vu la vertu mystérieuse qu'on lui attribuait, une licorne coûtait fort cher, M. Jules Renault cite un compte du duc Charles III constatant qu'on en a payé jusqu'à 50 000 francs. Cette folie n'était pas particulière à la Lorraine. Brantôme se moque d'un seigneur qui fit sur ce chapitre une dépense de 5000 écus : « Grande risée pour ceux qui le sçurent. Comme, disoient-ils, s'il n'avoit assez de cornes chez soi, sans adjouster celle-là ! »

Un usage gracieux consistait à placer les invités par couples : chaque couple d'une dame et d'un chevalier n'avait alors qu'une seule coupe et un seul de ces pains qui servaient d'assiettes : cela s'appelait *manger à la même nelle*. *Trancher la nappe* devant un convive, ou mettre son pain à l'envers, était, en Lorraine comme en France, le châtiment d'un chevalier félon. Le duc Ferry III, ayant été enlevé par de turbulents barons, enfermé dans la tour de Maxéville, puis délivré miraculeusement, se vengea de cet attentat en faisant placer sur les tours des châteaux rebelles des « enseignes et marques infamantes ». La famille des Armoises fut graciée, mais le duc ordonna que, jusqu'à la fin des temps, quand un de ses membres mangerait à la table ducale, sa place serait marquée, non par une nappe tranchée, mais par un couvert renversé ; usage qui s'est conservé, dit M. Renault, jusqu'au duc Léopold. Encore aujourd'hui, c'est un dicton dans les campagnes que « pain retourné dénote trahison ». Mais ce dicton a-t-il pris naissance dans l'attentat de Maxéville, ou n'est-ce pas lui plutôt qui a inspiré à Ferry III le choix d'un châtiment pour les traîtres ?

On trouve encore chez M. Renault maints détails sur l'usage des *francs-vins*, sur les *enchères inter pocula*, où de rusés hommes d'affaires allumaient, par des moyens factices, l'émulation des acheteurs, et qui ont subsisté jusqu'en notre siècle, au grand dommage des paysans ; — sur les lois somptuaires inutilement édictées par les ducs contre la gourmandise de leurs sujets ; — sur les priviléges et préséances attribués à l'honorable corporation des bouchers et à celle des *chevaliers de la broche*, ou rôtisseurs. Il nous apprend ce que c'était, dans le bon vieux temps, qu'un chapitre de chanoinesses à Remiremont et quelle bonne chère, dans les couvents de la Lorraine, le ciel réservait à ses élus. Dans l'abbaye des Senones, illustrée par les travaux historiques de D. Calmet, « les ménétriers, baladins, bouffons et jongleurs font leur entrée pour rebaudir la compagnie..... Au souper, grandes lumières, des viandes plus délicates et de facile digestion ; ce repas était le plus long parce que, disait l'abbé, il y a péril à manger de nuit, hâtivement, pour se coucher. »

C'est auprès de l'auteur qu'on pourra se renseigner sur les friandises historiques dont le voyageur entend encore crier les noms fameux à presque toutes les gares de la ligne de l'Est, une des lignes les plus gastronomiques de France : confitures de Bar-le-Duc, madeleines de Commercy, macarons de Nancy, nonnettes de Remiremont : estimables débris des grandes gloires épulaires d'autrefois !

Deux des chapitres de l'auteur sont consacrés à jeter une lumière discrète et précieuse sur une des « grandes figures historiques » du XVIIIe siècle : nous y voyons à table, et comme en déshabillé, le dernier duc de la Lorraine indépendante, l'ami de Charles XII, le beau-père de Louis XV, le roi de Pologne Stanislas Leszczinski. Du nord il avait rapporté d'étranges innovations et d'étranges mœurs culinaires. Il prenait plaisir à faire servir, comme gibier étranger, des oies plumées vivantes, tuées à coups de baguette et marinées. Quand son prédécesseur au trône de Lorraine, l'empereur François, lui envoyait son présent annuel d'une feuillette de tokai, le roi de Pologne « mettait un tablier et, aidé d'un de ses favoris, il imitait le vin de Tokai avec du vin de Bourgogne additionné de divers ingrédients » ; le mélange, entonné dans des bouteilles faites exprès à la verrerie de Portieux, était ensuite distribué aux grands et aux seigneurs de la cour comme vin de l'empereur d'Autriche ; et nul, on le pense bien, ne cherchait à expliquer ostensiblement le secret de la multiplication du vin impérial et royal.

L'histoire, dit-on, est à la fois un art et une science. Mon lecteur connaîtrait mal M. Jules Renault si, en même temps que le savant, je ne lui présentais le littérateur, l'artiste, et — le mot est assez bien à sa place en pareille matière — l'homme de goût. Le morceau suivant suffira pour montrer combien il sent tout ce qu'il raconte et apprécie ce qu'il célèbre. Ce morceau est un portrait, celui de la fameuse andouille qui fit les délices du grand-juge Régnier, duc de Massa-Carrara, grand dignitaire du premier empire, l'ami de Brillat-Savarin :

« A l'état froid et sortant des mains de son créateur, l'andouille de Nancy n'offre au regard rien d'affriolant. Sa forme aplatie, sa couleur blanchâtre et livide ont un aspect morbide et triste. On dirait une grande larme figée, sortie de l'œil d'un géant. Mais quand elle a passé par le feu, la transformation est complète. Elle prend des tons chauds et brillants en même temps qu'elle arrondit ses flancs, d'où transsudent des sucs odorants. C'est alors que la fourchette se dresse, que les lèvres s'empourprent et que les étincelles jaillissent des yeux du consommateur dévoré par l'ardeur du désir ! »

IV

Paulo majora. M. Auguste Laugel (1) réunit sous un titre commun un certain nombre d'études historiques ou de portraits. On y trouve un Hollandais du XVIIe siècle, un Belge du XIXe, un philosophe anglais et deux hommes d'État américains. L'unique lien qui relie cette gerbe un peu éparpillée, c'est le titre du livre : *Grandes figures historiques*, expression assez vague et qui dépasse un peu la taille réelle de quelques-uns de ces personnages. L'auteur lui-même est-il bien persuadé que Josiah Quincy soit une *grande figure historique* ?

Mais qu'importe le nom donné à la galerie ? plusieurs de ces tableaux sont faits « de main d'ouvrier ».

Dans la première de ces études, il met en parallèle et comme en opposition deux hommes également remarquables : Barneveld, le grand pensionnaire de Hollande, et son jeune rival

(1) *Grandes figures historiques*. Paris, Michel Lévy.

Maurice de Nassau. L'un est le héros de la liberté républicaine, de l'indépendance provinciale, de la tolérance religieuse. Il veut son pays si libre que peut-être il le désarme devant ses ennemis et ses jaloux, devant l'Espagne, qui n'a pas renoncé à remettre la main sur ses anciennes possessions, — devant *maître Jacques* d'Angleterre qui le morigène, l'insulte de sa protection hautaine, lui adresse des sermons sur la prédestination et le menace d'une rupture parce qu'on a nommé un professeur suspect d'arminianisme, — devant Henri IV, qui reconnaît les *États* « comme libres, mais non comme souverains » — devant l'Europe monarchique et centralisée, qui voit avec étonnement se constituer au milieu d'elle une république fédérative.

Immenses sont les capacités de Barneveld : « Orateur, écrivain, diplomate, financier, dit M. Laugel, il était à lui seul en Hollande plus que Sully, Villeroy, Jeannin, n'étaient en France à côté d'Henri IV. » Il arme les communes pour le maintien de l'ordre dans l'enceinte de leurs murs, peut-être pour le maintien de leur indépendance vis-à-vis d'un coup de main militaire possible. Il est pour Arminius, c'est-à-dire pour la théologie de la tolérance, contre Gomar, le théologien de la prédestination à outrance, de l'intolérance forcenée. Mais en ce siècle de fer, les hommes de tolérance ne sont pas heureux : l'Hôpital est mort de chagrin au lendemain de la Saint-Barthélemy, Henri IV est assassiné par un émissaire des jésuites; Barneveld aura son tour.

Maurice est avant tout un homme de guerre : il lui faut un pouvoir fort, puissant, non-seulement par la centralisation, mais aussi par l'exaspération de ses énergies morales. En théologie, Maurice est pour les enragés, pour la populace des prédicants gomaristes. C'est par cette furieuse démagogie théocratique qu'il s'élèvera à la souveraineté. « Le temps était passé, dit M. Laugel, où il demandait dédaigneusement si la prédestination était *verte ou bleue*. Il avait épousé le calvinisme le plus intraitable, la religion la plus haineuse, la plus propre à soulever, à entraîner, à enivrer le peuple. Les prêcheurs *contre-remontrants* étaient ses tribuns, ses trompettes, ses hérauts ; mais il méprisait secrètement les théologiens ; le récit de leurs querelles importunait un homme habitué à l'ordre des camps ou au silence d'une cour taciturne. Il pensait que la religion des peuples doit être celle des princes. » En théologie comme en politique, son argument suprême était celui qui pendait à son côté. Discutant avec Barneveld et Grotius, il mit la main sur la garde de son épée : « Il n'est besoin, dit-il, de discours fleuris, ni d'arguments savants. Avec cette bonne épée je défendrai la religion que mon père a plantée dans ces provinces, et je voudrais bien voir qui m'en empêchera » !

Entre ces deux rivaux, — l'homme d'État philosophe, le soldat taciturne, — l'issue de la lutte n'était pas douteuse. Aucun scrupule n'arrêta Maurice : il commença dans les provinces de Hollande une tournée à main armée, fit retentir le bruit des éperons dans les salles des hôtels de ville, désarma les milices communales, soumit les cités et les provinces à l'autorité des États et les États à sa propre dictature.

Barneveld lui avait servi de père après l'assassinat du *Taciturne* par Balthazar Gérard; c'était lui qui avait assuré à l'orphelin l'héritage du héros, qui l'avait fait ce qu'il était. Maurice ignora la reconnaissance comme la légalité. Il le traduisit devant un tribunal dérisoire : nulle forme de procédure ne fut observée; l'accusé n'eut pas d'avocat; quant aux chefs de l'accusation, les juges eux-mêmes n'y croyaient pas. Maurice, qui avait la force, ne dédaigna pas la calomnie. Il laissa accuser Barneveld d'avoir voulu vendre son pays à l'Espagne. Après avoir obtenu une condamnation à mort, peut-être Maurice l'aurait-il laissée dormir, si Barneveld avait demandé grâce. Ni le vieillard, ni sa femme, ni ses enfants ne consentirent à prononcer ce mot. Sa lutte contre le parti militaire eut le même dénouement tragique qu'en 1672 la rivalité entre Guillaume d'Orange et les frères de Witt. Barneveld, un des pères de l'indépendance et de la liberté hollandaise, périt sur l'échafaud.

Van de Weyer est un des fondateurs du royaume de Belgique. Nous le voyons débuter dans la carrière politique en défendant les journaux belges contre la magistrature hollandaise : un jour le *Courrier* républicain *des Pays-Bas*, un autre jour le *Catholique* de Gand.

Quand la révolution est lancée, il est un des premiers à vouloir l'arrêter, à essayer de la fixer dans le moule d'une royauté belge; il espère même un moment que le titulaire sera le prince d'Orange, le fils même du roi de Hollande.

Il faut ensuite défendre la Belgique, non-seulement contre ses propres imprudences, mais contre la *conférence* de Londres, contre les défiances de l'Europe. D'avocat, de chef de parti, van de Weyer se fait diplomate; il joûte avec les Palmerston, les Wellington et les Talleyrand. Le nouveau roi des Belges sait vite le distinguer et fait de lui son ami. Van de Weyer est dans les conseils du roi un de ceux qui veulent que la neutralité belge ne reste pas un vain mot, qu'elle ne soit pas seulement à la garde d'une Europe divisée et jalouse, capable d'être indulte en diverses tentations, mais à la garde des Belges eux-mêmes. Il pousse à l'organisation d'une armée, aux fortifications d'Anvers.

La guerre de Crimée l'inquiète, et plus encore celle d'Italie, celle de Danemark, celle de Sadowa. Il connaît l'empereur Napoléon III pour l'avoir accueilli exilé et pauvre. C'est du côté de cette France, qui a toutes ses sympathies, qu'il faut être le plus en éveil.

« Il fut trop vengé, dit M. Laugel, quand il vit revenir en Angleterre cet empereur qu'il avait connu jeune, tourmenté de l'ambition d'un grand rôle, qu'il avait revu au comble de la puissance, arbitre du sort des nations, et qui venait de perdre en quelques jours son armée, son épée, sa couronne. La France n'avait pas signé le traité qui immolait la Belgique; si son humeur guerrière avait pu inquiéter plus d'une fois van de Weyer depuis vingt ans, ses angoisses secrètes furent oubliées devant des infortunes sans nom, car en dépit de lui-même il avait toujours au fond de son cœur une fibre française. Il connaissait notre littérature mieux que nous ne la connaissons nous-mêmes. Il s'était approprié toutes les grâces, toute la force de notre langue; les écrits, malheureusement trop peu nombreux, qu'il a laissés font penser tantôt à Saint-Évremont, tantôt à Paul-Louis Courier, quelquefois à Vauvenargues. »

Le temps ne me permet pas d'insister sur les deux chapitres consacrés aux *Confessions* de Stuart Mill, au fédéraliste Josiah Quincy, le contemporain et l'adversaire obstiné du grand président Jefferson.

Dans l'étude sur Charles Sumner, M. Laugel ne nous fait pas connaître seulement Sumner, le sénateur éloquent du Massachussets, un des premiers qui, dans le congrès, éleva la

voix contre les maîtres d'esclaves, victime de son zèle et presque assassiné par un député du Sud, puis l'ami et le collaborateur de Lincoln, celui qui donna le conseil décisif d'armer les régiments de noirs et de proclamer l'abolition de l'esclavage. A côté de Sumner nous retrouvons Abraham Lincoln, le président; Seward, qui dirigea sa diplomatie; Grant, qui commanda les armées de l'Union. M. Laugel trace leur portrait en homme qui les a connus et pratiqués. « D'abord froid, avec une sorte de timidité contractée dans les solitudes de l'Ouest, nous dit l'auteur, austère dans sa vie, dans son costume, l'infatigable, l'impassible Grant est resté dans ma mémoire avec tous les signes du commandement, comme une volonté vivante, tenace, inexorable, un de ces hommes sans faiblesse et sans plis, qui sont faits pour terminer une guerre civile, trop profondément imbu des sentiments de sa race pour songer à la terminer autrement qu'au profit de la loi. »

Dans certaines de ces études, on a voulu retrouver des préoccupations politiques. Je crois qu'on est allé trop loin. Dans la rivalité entre Barneveld et Maurice de Nassau, les sympathies de l'auteur sont évidemment pour le héros de la tolérance, pour l'avocat de la loi, pour le martyr stoïcien contre le prince sournois, hypocrite, sans pitié comme sans scrupules, et dont la seule supériorité sur son adversaire fut d'être l'homme de son temps, l'homme d'un siècle de fer. Une fois pourtant l'auteur semble croire que si la Hollande était faible, c'est parce que « sa souveraineté vague, indécise, n'était point personnifiée dans un homme ou dans une dynastie. » M. Laugel a vu en Amérique une souveraineté qui n'a rien d'indécis et qui cependant n'est pas personnifiée dans un homme. Le vocabulaire et les passions d'une certaine école politique se retrouvent dans cette « aversion pour la tyrannie brutale du nombre », dans « ce dégoût du peuple roi » que l'auteur attribue à quelques-uns de ses personnages favoris. C'est son affaire de concilier les sentiments antidémocratiques dont il fait ici parade avec l'admiration que ses amis et lui manifestent à tout propos pour la grande démocratie américaine, pour ces grands hommes de la guerre de Sécession, qui cependant n'étaient point nés princes, — pour ce « Sénat vraiment romain, usant la fortune et lui arrachant la victoire ». A lui d'expliquer en quoi la démocratie française est moins morale, moins patriote que la démocratie américaine. La seule faiblesse de notre démocratie est peut-être d'avoir tant d'ennemis, tant de vieux partis attachés à ses flancs.

LITTÉRATURES SLAVES

Les chansons populaires bulgares

I

Depuis quelque temps — et même avant l'insurrection de l'Herzégovine, — les Bulgares faisaient beaucoup parler d'eux. En ce moment même un savant allemand, M. Kanitz, publie sur leur pays un livre considérable (1); un jeune savant d'avenir, M. Constantin Jireczek, écrit à Prague le premier essai vraiment critique qui ait été publié sur leur histoire (2), un consul de France s'occupe à recueillir et à traduire leurs chansons populaires. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de M. Dozon : c'est un esprit curieux, épris d'art et de littérature, et qui consacre volontiers à de sérieuses études les loisirs de ses fonctions diplomatiques. Naguère M. Dozon était à Belgrade ; il nous a donné une traduction des poésies serbes ; à Philippopolis il s'est plu à recueillir et à interpréter les chants bulgares ; établi en ce moment à Jannina, il nous prépare un manuel de langue albanaise qui sera certainement goûté des curieux.

Ce n'est pas à dire pourtant que M. Dozon ait la prétention d'être un savant de profession. Il est bien difficile, quand on vit dans ces régions semi-barbares, de se tenir au courant des productions scientifiques, de suivre le mouvement intellectuel, même dans les pays les plus voisins. L'assertion peut sembler au premier abord paradoxale ; elle est pourtant parfaitement exacte et nous en pouvons tirer la preuve du volume même de M. Dozon. L'auteur s'occupe de la littérature populaire bulgare et s'attache à en traduire quelques fragments. Eh bien ! il ignore l'existence de deux travaux indispensables à tout bulgarisant, travaux qui lui eussent fourni de précieux secours, soit pour sa préface, soit pour sa traduction. Le premier est la *Bibliographie bulgare*, publiée à Vienne en 1872, chez Léopold Sommer, par M. Joseph-Constantin Jireczek, et reproduite la même année dans les *Mémoires* de la Société littéraire bulgare siégeant à Braïla (Roumanie). Le second est le *Dictionnaire bulgare-français*, publié à Vienne en 1871, chez le même éditeur, par M. Bogorov (3). Ce dictionnaire, qui d'ailleurs est loin d'être complet, eût épargné à M. Dozon beaucoup de recherches et peut-être la confection du vocabulaire qui accompagne son volume — et qui a dû sans doute lui donner beaucoup de mal. Ces observations n'ôtent rien au mérite des travaux de M. Dozon ; elles y ajoutent plutôt. Il faut avoir l'amour passionné de l'étude pour s'y livrer dans des conditions aussi défavorables. Le lecteur doit toutefois savoir qu'il ne peut chercher dans les publications de ce genre qu'un entretien de l'esprit, une jouissance littéraire. Il doit se garder des conclusions scientifiques et des déductions catégoriques.

II

M. Dozon, disions-nous, est un lettré délicat : on pourrait bien peut-être, en parcourant les anciens catalogues, retrouver de lui tel volume de vers qui révélait une vocation malheureusement oubliée. Il y a en lui, comme dirait Sainte-Beuve, le poëte mort jeune à qui l'homme a survécu. Son introduction est un morceau intéressant, soigneusement écrit et où

---

(1) *Donau Bulgarien und der Balkan*. Von Fr. Kanitz. Leipzig, 1875.

(2) *Dejiny národa bulharského*. Prague, 1875. Nous apprenons avec plaisir que ce remarquable travail va être traduit en français.

(3) *Blgarsko frenski rietchnik*. Un vol. in-8°. L'ouvrage est d'ailleurs assez médiocre et offre de nombreuses lacunes.

mainte heureuse citation révèle l'homme de goût et de lecture, celle-ci de Montaigne, par exemple, qui ne pouvait être plus heureusement rappelée : « La poésie populaire et purement naturelle a des naïfvetés et grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite, selon l'art comme il se voit es villanelles de Gascogne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont connaissance d'aucune science, ni même d'escripture. »

Ce n'est plus seulement les jouissances littéraires que l'on demande de nos jours à la poésie populaire. On veut lui arracher le secret des temps anciens, des coutumes, des mœurs, des mythes et des dieux disparus. Le chant populaire devient pour les peuples qui le possèdent un drapeau national, un parchemin historique. Et les peuples se forgent des chants, comme les bourgeois enrichis se forgent des ancêtres. Aussi la critique a parfois une rude besogne à démêler le vrai du faux. Les Bulgares ont déjà eu leurs faussaires ; grâce à Dieu, le recueil de M. Dozon n'offre matière à aucun soupçon : les chansons qu'il publie n'ont point la prétention de changer la face du monde et de révéler des civilisations antédiluviennes. Ce sont de petites légendes, des ballades recueillies dans la bouche des femmes et le plus souvent chantées dans les danses du *chorovod*, cette farandole gigantesque qui, comme le *kolo* (1) serbe, entraîne dans ses replis harmonieux la population féminine d'un village tout entier.

« La danse, dit avec raison un éditeur de chants bulgares, est l'école où s'est perfectionnée la poésie nationale... Lors de certaines fêtes, toutes les jeunes filles se rassemblent dans un jardin hors de la ville et se réunissent dans un branle immense que l'une d'elles conduit en chantant. La moitié des danseuses l'accompagne, tandis que l'autre moitié répète ensuite chaque vers, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la chanson. La conductrice du chœur (*chorovodka*) cède alors sa place et sa fonction à sa voisine et va se mettre à l'autre extrémité, changement qui se renouvelle jusqu'à ce que chaque danseuse ait eu son tour ; mais habituellement la ronde est conduite par celle des filles qui possède à la fois la plus belle voix et la mémoire la mieux garnie. »

Cette école poétique n'aura évidemment pas grand souci de la forme ni de la précision métrique : la farandole a un rhythme capricieux qui aura bien de la peine à enserrer la pensée dans une mesure immuable ; de là dans les chants bulgares un lien assez lâche. — Nous n'entrerons pas ici dans des considérations prosodiques qui ne peuvent intéresser que les connaisseurs. Ils sauront gré à M. Dozon de leur avoir fourni quelques renseignements à ce sujet.

M. Dozon a divisé son recueil en trois séries : I. Chants mythologiques et légendes ; II. Chansons historiques et d'aventure ; III. Chansons d'amour, idylles, pièces comiques et satiriques. Il nous fournit sur la mythologie quelques notions précieuses, mais incomplètes ; les fables bulgares demandent à être confrontées sans cesse avec les fables grecques et slaves. Il y a entre les mythes helléniques et bulgares une pénétration, un échange constant que le lexique suffit à attester. Les *lamies* et les éléments (*stikhias*) foisonnent chez les Bulgares ; le *vroukolakos*, ou vampire slave, se rencontre chez les Hellènes. Quant à la mythologie slave proprement dite, elle a été beaucoup plus étudiée que M. Dozon ne paraît le croire. Il existe en tchèque, en allemand, en russe, de nombreux ouvrages et un nombre infini de dissertations isolées. Signalons seulement deux livres indispensables à quiconque veut aborder ces études délicates : l'immense répertoire d'Afanasiev publié à Moscou en 1865-69 sous ce titre : *Poetitcheskia vozzrenia slavian na Prirodu* (*Vues poétiques des Slaves sur la nature*, 3 volumes in-8°), et la récente étude de M. Krek, professeur à Laybach, sur les origines littéraires des Slaves (*Einleitung in die Slavische literaturgeschichte*. Gratz, 1874). Les observations de M. Dozon pourront ajouter quelque chose à ce que l'on sait déjà sur les rites et les croyances des contrées qui l'intéressent. Toutefois nous préférons les renseignements qu'il nous apporte sur les mœurs des brigands bulgares comparées à celles de leurs confrères grecs et serbes :

« Ni les uns ni les autres, dit notre auteur, n'engendrent la mélancolie ; ils aiment également à boire largement du vin et de l'eau-de-vie et à rôtir un agneau dans la montagne ; il arrive même que ces esprits farouches, ces cœurs presque inaccessibles à la pitié, soient touchés par les grâces de la nature au sein de laquelle ils mènent leur vie sauvage : le bruissement des sapins, le chant matinal et la démarche élégante de la bartavelle, par-dessus tout la lumière du soleil, ravissent le Clephte, et c'est avec autant de surprise que de charme qu'on lit un dialogue vraiment poétique engagé par le Bulgare Liben avec la forêt et les eaux auxquelles il rappelle ses sanglants exploits. »

III

Au surplus nous ne saurions mieux faire, puisque M. Dozon nous y invite, que de citer ce poëme dans sa traduction :

« Liben le Palicare s'est écrié — sur le sommet de la vieille montagne. — Liben fait ses adieux à la forêt ; — à la forêt et aux eaux, — il disait : forêt, ô verte forêt, — et vous, fraîches eaux. — Sais-tu, forêt, t'en souviens-tu, — combien j'ai erré sous toi, — mené à ma suite de jeunes compagnons, — porté mon drapeau rouge ? — J'ai plongé dans le deuil bien des mères, — j'ai privé bien des épouses de leur foyer, — et plus encore fait de petits orphelins, — pour qu'ils pleurent, forêt, pour qu'ils me maudissent. — Adieu, forêt, adieu ! — Car je vais retourner à la maison — pour être fiancé par ma mère, fiancé et marié — à la fille du pope, — du pope Nicolas.

» La forêt ne parle à personne ; — pourtant à Liben elle répond : — Voïvode Liben, ô voïvode, — assez tu as erré sous moi, — conduit tes braves d'élite, — porté ton drapeau rouge — sur les sommets de la vieille montagne, — sous les ombrages frais et touffus, — par les herbes humides et vertes. — Tu as plongé dans le deuil bien des mères, — privé de leur foyer bien des épouses, — plus encore réduit de petits orphelins — à pleurer, Liben, à me maudire, — moi, Liben, à cause de toi. — Jusqu'ici, voïvode Liben, — tu as eu pour mère la vieille montagne, — pour amante la verte forêt — parée de feuillages touffus, — rafraîchie par la douce brise. L'herbe était ton lit, — les feuilles des arbres étaient ta couverture, — les eaux limpides t'abreuvaient, — les oiseaux des bois chantaient pour toi... — Mais voici, Liben, que tu dis adieu à la forêt, — et tu vas retourner au logis. »

(1) *Chorovod*, du grec χορός, combiné avec le slave *vodit*, conduire. — *Kolo*, mot slave qui veut dire *ronde*.

A cette âpre idylle opposez ce gracieux fragment :

« Une jeune fille s'est endormie dans un jardin sous un rosier ; — elle a étendu ses pieds dans le basilic, — mis ses mains dans les pivoines. — Près de sa tête est un tabouret de nacre, — sur le tabouret une carafe de verre, — dans la carafe un sorbet sucré. — Vient à passer un jeune garçon, — et il ne sait que faire et hésite. — Doit-il boire le sorbet, — ou donner un baiser à la fillette ? — Du sorbet sucré, il y en a chez lui ; — de jeune fillette, chez lui, il n'y en a pas. »

Nous aurions beau jeu à continuer nos citations ; il y a beaucoup à glaner dans le recueil de M. Dozon. Nous préférons renvoyer le lecteur à sa traduction, en le félicitant du courage et du soin qu'il a mis à publier les textes. C'est chose difficile que d'éditer un livre de ce genre quand on réside dans une ville aussi peu littéraire que Jannina et dans un pays — disons le mot — aussi barbare que la Turquie. Dans un État civilisé, Jannina serait à quelques heures des contrées bulgares ; M. Dozon a dû pourtant faire imprimer son volume à Vienne. L'organisation du service postal l'obligeait à des corrections très-rapides ; elles ont été faites avec le plus grand soin. Nous espérons que le public fera bon accueil à cet ouvrage et aux études que M. Dozon nous promet sur l'Albanie. Puissent ses travaux, en attirant l'attention sur l'Orient, rappeler à nos publicistes les grands devoirs que l'Europe chrétienne a à remplir vis-à-vis de ces populations déshéritées, qui méritent certainement de meilleures destinées et qui les trouveront peut-être si l'égoïsme des puissances européennes ne s'obstine pas à les rejeter sous le joug du Croissant.

LOUIS LEGER.

GÉOGRAPHIE

La Bosnie et l'Herzégovine

A l'exception des Juifs, des Tsiganes et de quelques Osmanlis, fonctionnaires, soldats et marchands, qui vivent dans les villes les plus populeuses de la Bosnie, tous les habitants des Alpes illyriennes sont de race slave. Près de la frontière autrichienne, dans la Kraïna, ils se disent Croates, et le sont en effet ; mais ils diffèrent à peine de leurs voisins les Serbes bosniaques et des Raïtzes ou Slaves de la Rascie, devenue actuellement le *sandjak* de Novibazar : leur pays est la terre classique de ces *piesmas* ou chants populaires dans lesquels les Slaves méridionaux trouvent le dépôt, sacré pour eux, de leurs traditions nationales. Les habitants de l'Herzégovine sont peut-être ceux qui ont le type spécial le plus caractérisé. Ils descendent, paraît-il, d'immigrants slaves, venus au VIIe siècle des bords de la Vistule ; de même que leurs voisins les Monténégrins, ils ont un parler bien plus vif que les Serbes proprement dits ; ils emploient aussi de nombreuses tournures de phrase particulières, et plusieurs mots italiens se sont glissés dans leur langage.

Si les Bosniaques sont, pour la plupart, unis par l'origine, ils sont divisés par la religion, et c'est de là que provient leur état de servitude politique. Au premier abord, il semble en effet très-étonnant que les Slaves de la Bosnie n'aient pas réussi, comme leurs frères Serbes, à secouer le joug des Ottomans. Ils sont beaucoup plus éloignés de la capitale de l'empire, et leurs vallées sont d'un accès bien autrement difficile que les campagnes de la Serbie. Leur pays tout entier peut être comparé à une immense citadelle, dont le le mur plus élevé se dresse précisément au midi, comme pour défendre l'entrée aux Osmanlis. Une fois ce rempart escaladé, il faudrait forcer successivement chaque défilé de rivière, gravir chacune des crêtes parallèles des monts ; en mille endroits, quelques hommes devraient suffire pour forcer à la retraite des bataillons entiers. Le climat lui-même devrait servir à protéger la Bosnie contre les Turcs, car il diffère beaucoup de celui du reste de la péninsule ; les pentes inclinées vers le nord et les barrières de montagnes, qui arrêtent au passage les tièdes courants atmosphériques, donnent à la Bosnie une température bien plus froide que ne le comporte la latitude de la contrée. Et pourtant, malgré les avantages que présentent le sol et le climat au point de vue de la défense, toutes les tentatives de révolte qu'on a faites contre les Turcs ont lamentablement échoué. C'est que les musulmans et les chrétiens bosniaques sont ennemis les uns des autres, et que, parmi les chrétiens eux-mêmes, les catholiques grecs, régis par leurs popes, et les catholiques de Rome, qui obéissent aveuglément à leurs prêtres franciscains, se détestent et se trahissent mutuellement. Étant divisés, ils sont forcément asservis et l'abjection de la servitude les a rendus pires que leurs oppresseurs.

Les musulmans de la Bosnie, qui se donnent à eux-mêmes le nom de Turcs, repoussé comme désobligeant par les Osmanlis du reste de l'empire, ne sont pas moins Slaves que les Bosniaques des deux confessions chrétiennes, et comme eux ils ne parlent que le serbe, quoiqu'un grand nombre de mots turcs se soient glissés dans leur idiome. Ce sont les descendants des seigneurs qui se convertirent à la fin du XVe siècle, et surtout au commencement du XVIe, afin de conserver leurs priviléges féodaux. Parmi leurs ancêtres, les « Turcs » de Bosnie comptent aussi nombre de brigands fameux qui se hâtèrent de changer de religion pour continuer sans péril leur métier de pillards ; enfin les serviteurs immédiats des chefs durent se convertir de force. L'apostasie donna aux seigneurs plus de pouvoir sur le pauvre peuple qu'ils n'en avaient eu jusqu'alors ; la haine de caste s'ajoutant à la haine religieuse, ils dépassèrent bientôt en fanatisme les Turcs mahométans et réduisirent les paysans chrétiens à un véritable esclavage : on montre encore, près d'une porte de Serajevo, le poirier sauvage où les notables de l'endroit allaient de temps en temps se donner le plaisir de pendre quelque malheureux raya. Beys ou spahis, les Bosniaques mahométans forment l'élément le plus rétrograde de la vieille Turquie, et maintes fois, notamment en 1851, ils se sont révoltés pour maintenir dans toute sa violence leur ancienne tyrannie féodale. Comme cité musulmane, Serajevo, placée directement sous la protection de la sultane-mère, jouissait de priviléges exorbitants : elle formait un État dans l'État, plus ennemi des chrétiens que la Sublime Porte.

Encore de nos jours, les musulmans bosniaques possèdent beaucoup plus que leur part proportionnelle des propriétés foncières. Le sol est divisé en *spahiliks* ou fiefs musulmans,

qui se transmettent, suivant l'usage slave, non par droit d'aînesse, mais indivisiblement à tous les membres de la famille; ceux-ci choisissent pour chef, soit le plus âgé d'entre eux, soit le plus brave, lorsqu'il s'agit de marcher au combat. Quant aux paysans chrétiens, ils sont obligés de peiner pour la communauté musulmane, non plus comme serfs, mais comme journaliers travaillant au mois ou à la tâche ; les plus fortunés ont une certaine part dans les bénéfices de l'association, mais ils en ont à supporter proportionnellement les plus grandes charges. Il est donc tout naturel que beaucoup de chrétiens, comme les Juifs en d'autres pays, aient fui l'agriculture pour se livrer au trafic; presque tout le commerce se trouve entre les mains des catholiques grecs et romains de l'Herzégovine et de leurs coreligionnaires étrangers de l'Autriche slave. Les Juifs espagnols, groupés en communautés dans les villes principales, font aussi leur trafic ordinaire de petit négoce et de prêts sur hypothèques. De tous les Israélites réfugiés d'Espagne ce sont probablement ceux qui se sont le moins laissé entamer par le milieu qui les entoure : ils parlent toujours espagnol entre eux et prononcent le nom de leur ancienne patrie avec une tendresse de fils.

Actuellement le nombre des musulmans de Bosnie n'est guère que le tiers de la population totale ; il paraît que l'élément mahométan reste stationnaire, si même il ne diminue, tandis que l'élément chrétien ne cesse d'augmenter par la fécondité plus grande des familles. D'après quelques auteurs, la rareté relative des enfants dans les maisons musulmanes devrait être attribuée aux avortements, qui se pratiquent sans remords dans les familles de Bosniaques converties au Coran. Il semble étonnant que cette pratique déplorable puisse être assez commune pour expliquer la grande différence d'accroissement qui existe entre les deux groupes de population. On se demande s'il ne faudrait pas voir plutôt dans ce phénomène l'effet du bien-être relatif des musulmans et de la prudence que leur impose leur condition de propriétaires (1).

Du reste, les Bosniaques de toute secte et de toute religion possèdent les mêmes qualités naturelles que les autres Serbes leurs frères, et tôt ou tard, quelle que doive être leur destinée politique, ils s'élèveront, comme peuple, au même niveau d'intelligence et de valeur. Ils sont francs et hospitaliers, braves au combat, travailleurs, économes, portés à la poésie, solides dans leurs amitiés, constants en amour; les mariages sont respectés, et même les Bosniaques musulmans repoussent la polygamie que leur permet le Coran ; ceux de l'Herzégovine ne tiennent pas non plus leurs épouses enfermées, et dans nombre de villages toutes les maisons ont une porte de derrière, afin que les femmes puissent « voisiner » sans passer dans la rue ; il est vrai que dans la Bosnie du Nord les musulmanes sont tellement empaquetées dans des linceuls blancs qu'elles ressemblent à des fantômes ; leurs yeux mêmes sont à demi voilés, de sorte qu'elles voient au plus à trois pas devant elles. En dépit de leurs bonnes qualités, que de barbarie, que d'ignorance, de superstitions et de fanatisme subsistent à la fois chez les chrétiens et les mahométans ! D'incessantes guerres, la tyrannie d'un côté, la servitude de l'autre, ont ensauvagé leurs mœurs ; le manque de routes, les forêts et les rochers de leurs montagnes les ont tenus éloignés de toute influence civilisatrice. Ils n'ont presque point d'écoles ; çà et là quelques couvents en tiennent lieu : mais que peuvent apprendre les enfants auprès de moines qui ne savent rien eux-mêmes, si ce n'est chanter des hymnes? Aux portes même de la ville de Serajevo se trouve une grotte que le peuple croit être une « retraite des nymphes ». Enfin le *raki* ou *slivovitza*, dont les Bosniaques font une énorme consommation, a contribué à les maintenir dans leur état d'abrutissement : on a calculé que les habitants de la Bosnie, y compris les enfants et les femmes, boivent en moyenne chacun 130 litres d'eau-de-vie de prunes par an.

On s'étonne que, dans un pays encore aussi barbare, il existe des cités fort actives; mais la contrée est tellement riche en productions naturelles, qu'un certain commerce intérieur a dû se développer; isolées comme elles le sont, les populations de la Bosnie doivent se suffire à elle-mêmes, moudre leur propre grain au moyen de moulins à hélice, depuis longtemps inventés par eux, fabriquer leurs propres armes, leurs étoffes, leurs instruments en fer; de là un certain mouvement industriel dans les villes les mieux placées comme marchés d'approvisionnement, surtout dans la capitale, Serajevo ou Bosna-Seraï, et dans l'ancien chef-lieu, la charmante cité de Travnik, si pittoresquement bâtie en amphithéâtre au pied de son ancien château, Banjalouka, qu'une voie ferrée réunit à la frontière autrichienne, a quelque commerce d'échange avec la Croatie ; Touzla extrait le sel de ses sources abondantes; Zvornik, qui surveille la frontière serbe, est un lieu d'entrepôt pour les deux pays limitrophes ; Novibazar commerce avec l'Albanie; Mostar, Trebinjé, importent quelques denrées du littoral dalmate. D'ailleurs ce n'est pas seulement l'appel de l'industrie et du commerce qui a peuplé ces villes, l'insécurité des campagnes y a aussi contribué pour une forte part. Il n'est pas dans toute l'Europe, à l'exception de l'Albanie voisine et des régions polaires de la Scandinavie et de la Russie, une seule région qui soit aussi rarement visitée que le pays des Bosniaques, et cet isolement ne cessera point, tant que le chemin de fer international de Zagreb à Salonique et à Constantinople n'aura pas fait de cette contrée l'une des grandes routes des nations (1).

(Extrait de la *Nouvelle géographie universelle* de M. Elisée Reclus, 13e livraison).

(1) Population de la Bosnie en 1872 (d'après Blau) :

		Bosnie	Herzégovine	Rascie	Ensemble
Chrétiens..	Catholiques grecs	360000	130000	100000	590000
	— romains	122000	42000	—	164000
Musulmans		300000	55000	23000	378000
Tsiganes		8000	2500	1800	12300
Juifs		5000	500	200	5700
Total					1150000

(1) Villes principales de la Bosnie, avec leur population approximative :

	Habitants
Serajevo	50000
Banjalouka	18000
Zvornik	14000
Travnik	12000
Novibazar	9000
Trebinjé	9000
Mostar	9000
Touzla	7000

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La ville de Saint-Malo inaugure ces jours-ci avec solennité une statue de Chateaubriand, à quelque distance de l'hôtel où naquit le grand agitateur des consciences modernes, et tout près du rocher où cette conscience agitée a voulu dormir son dernier, son premier sommeil.

Oui, Chateaubriadd a donné une forme plus passionnée, plus théâtrale, et en même temps plus intime, plus universelle, au doute de sa génération. Le *Génie du christianisme* n'a pas apaisé les âmes, ne leur a pas rendu la foi. Il a ajouté les rêveries mystiques aux inquiétudes de la raison. Il a attendri les négations, sans les effacer. Il a donné du charme au scepticisme ; mais, en même temps, il ne lui a laissé que deux issues : le sarcasme ou le suicide.

Chateaubriand, qui a bâillé si longtemps sa vie, a fondé un monument de haine et de mépris pour résumer ses ardeurs poétiques, religieuses et politiques : ce sont ses *Mémoires d'outre-tombe*. Dans ces pages où le grand artiste littéraire se révèle plus que dans ses livres d'art, il crache son dernier mot à son parti, à son école, à ses amis et à lui-même. Ce mot est une formidable négation.

On fait bien de le représenter drapé, accoudé ; mais au lieu d'un roc solide pour appui, je crois qu'on ferait mieux de lui mettre des ruines sous la main.

Chrétien, il n'a cru qu'à la poésie extérieure des vieux dogmes ; royaliste, il a puissamment aidé au renversement de la monarchie ; poëte, il a chanté le désespoir ; philosophe du passé, il n'a légué des arguments qu'aux socialistes. Gentilhomme révolutionnaire, inconséquent en toutes choses, aigri de naissance, il n'est une grande figure dans l'histoire et il ne fut un homme de génie dans son temps, que parce qu'il a contenu tous les doutes, toutes les défaillances, tous les bouillonnements de sa génération.

Il agita et s'agita jusqu'à la mort. Voilà pourquoi, dans son orgueil, il a bien choisi sa tombe, sur un écueil, auprès d'un port, mais en avant du port, à l'endroit des naufrages, au milieu des vagues, au-dessus de l'écume.

Je regrette qu'on lui donne une statue. On verra son image à Saint-Malo, on ne verra plus si bien sa gloire. On s'arrêtera pour discuter sa physionomie ; on n'ira plus chercher, au-dessus de cet autel druidique élevé dans la mer, la Velléda impalpable qui le couronnait de verveine. On met une statue au cou de son fantôme, pour qu'il s'enfonce et disparaisse.

Cette profanation magnifique va se faire avec pompe. M. Camille Doucet représentera à la cérémonie l'éloquence académique, et M. Paul Féval représentera à lui tout seul la littérature française.

M. Camille Doucet est un charmant homme qui a, dit-on, de l'esprit, et qui est capable, tout comme un autre, de tourner son petit compliment en vers, et même en prose ; mais il me paraît un sacrificateur un peu mesquin pour une si grande fête, et je crois que l'Académie, sans froisser aucun amour-propre, pouvait prier V. Hugo, par exemple, d'aller saluer dans l'immortalité celui qui l'avait salué lui-même dans son avenir et qui l'avait appelé *enfant sublime*.

Quant à M. Paul Féval, il est Breton. C'est l'excuse de sa présence. Il aura la modestie de porter le costume breton et le bon goût de parler breton.

On peut parler de tout à propos de Chateaubriand, surtout de la fierté de l'écrivain, et si M. Camille Doucet peut insinuer *doucettement* le passage suivant sur la presse, il aura bien mérité de la liberté. Puisqu'il n'est plus fonctionnaire, il peut être libéral.

Voilà ce que Chateaubriand disait justement sur le rôle de la presse dans la société moderne. Le passage est bon à méditer par nos législateurs, si la méditation leur était possible.

« La presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde ; c'est la parole à l'état de foudre ; c'est l'électricité sociale. Pouvez-vous faire qu'elle n'existe pas ? plus vous prétendrez la comprimer, plus l'explosion sera violente. Il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur. Il faut apprendre à vous en servir, en la dépouillant de son danger, soit qu'elle s'affaiblisse peu à peu par un usage commun et domestique, soit que vous assimiliez graduellement vos mœurs et vos lois aux principes qui régiront désormais l'humanité. Une preuve de l'impuissance de la presse, dans certains cas, se tire du reproche même que vous lui faites à l'égard de l'expédition d'Alger : vous l'avez pris, Alger, malgré la liberté de la presse ; de même que j'ai fait faire la guerre d'Espagne en 1813, sous le feu le plus ardent de cette liberté. »

II

La *Revue des deux mondes* continue de publier les excellents travaux de M. Julian Klaczko sur les *Deux chanceliers* ; et l'esprit un peu apprêté qui se mêle dans cette étude à des aperçus historiques judicieux n'en diminue pas la force, en la vêtissant un peu trop.

III

Puisque je parle de la *Revue des deux mondes*, je veux signaler un cas de douce folie littéraire assez curieux : c'est celui de M. Paul de Musset, qui a inventé la fantaisie pathologique.

Il fallait bien qu'il finît par inventer quelque chose ; il ne pouvait toujours imiter son frère ; et puisque son frère avait inventé la poudre, il ne lui restait qu'à inventer une nouvelle sorte de pétard. Les deux derniers qu'a tirés M. Paul de Musset n'ont pas bonne odeur et ne valent pas l'allumette.

Il y a quelques mois, il racontait le châtiment singulier d'un gentilhomme ayant la passion des diamants, qui rouvrait le tombeau de son père pour retrouver une pierre d'un grand prix avec laquelle le défunt avait été enterré.

Le sacrilége introduit la main, fouille dans la poussière paternelle et ramasse, ô prodige ! deux pierres au lieu d'une : d'abord la pierre précieuse que son père portait au doigt, et une pierre d'une autre nature, que le défunt portait dans la vessie.

Le profanateur voit dans cette trouvaille la menace du ciel. *Quiconque se servira de la pierre périra par la pierre.* Goliath avait dû voler des diamants.

Le héros du conte de M. Paul de Musset s'en retourne endolori. Il n'a pas l'idée d'aller à Contrexéville. Il s'enferme pour sonder sa conscience; il vit malheureusement, avec l'angoisse de l'héritage qui l'attend : les diamants sont ternis à ses yeux. Ce qui brille pour lui d'un éclat fascinateur, c'est le petit œuf brun que la vengeance divine a couvé dans la vessie de son père.

Après plusieurs années de supplice, sans qu'une expérience ait éclairci ses doutes et sondé ses remords, il part pour se battre. Nous sommes en 1870; il est blessé à la bataille de Coulmiers, je crois, et il meurt en soupirant : — Merci, mon Dieu ! je ne meurs pas de la pierre !

Est-ce une consolation que M. Paul de Musset prétend offrir à des incurables? Parce qu'il exploite au théâtre les diamants de son frère, veut-il s'habituer aux pierres qu'on lui jette? A moins qu'une pensée plus profonde encore ne se cache dans cette histoire désagréable au goût, et que le frère de celui qui fit le *Songe d'Auguste* n'ait voulu expliquer comment Napoléon III mourut de la pierre pour avoir volé la France au 2 Décembre.

Quoi qu'il en soit, la moralité du conte est obscure, et M. Paul de Musset s'est grandement trompé s'il a pris une vessie pour une lanterne.

On pouvait croire que ce n'était qu'un accès bien vite dissipé; mais l'incontinence se révèle dans *les Dents du Turco*.

Cette fois, sans être plus attrayant, le sujet est emprunté à une partie plus décente. M. Paul de Musset raconte l'inconvénient des dents malsaines.

Cette confession s'exhale de la mâchoire d'un Allemand. Un major repoussé par les femmes pour ses inconvénients dentaires, cède à la tentation de faire arracher à Fröschewiller les dents d'un turco mourant et de les faire implanter dans ce qu'il prend pour sa bouche. M. Paul de Musset décrit l'opération de façon à toucher le cœur et à le soulever.

Personne autre n'a songé à exploiter, à ce point de vue, nos victoires et nos désastres.

Le major, dès qu'il a les dents du turco, n'a plus que des appétits de turco. La choucroute lui est insupportable; le couscoussou seul lui sourit. Nous assistons à la suite des épreuves qui attendent cet Européen africanisé.

Un beau jour, il renonce à son râtelier. Grâce au ciel, il perd toutes les dents du turco et se procure des dents, au plus juste prix, chez un dentiste dont M. de Musset ne nous donne pas l'adresse. Ce conte peut servir à envelopper un flacon d'eau de Botot.

Jusqu'où M. Paul de Musset poussera-t-il ses études ? Il a été de la vessie à la bouche. Il reste encore des parties à sonder. Le style pénétrant et émollient du conteur ne connaît plus d'obstacle.

IV

M. Buffet ne sait rien, ne voit rien, n'entend rien; il ne sait, ne voit, n'écoute que lui.

Il n'a pas le temps de lire le rapport Savary, que tout le monde lit, et qui révèle un péril social; il ne daigne pas s'informer de ce qui s'est passé à Ville-d'Avray, où des viveurs et des viveuses en goguette ont acclamé le règne de la ripaille. Je suis bien certain qu'il n'a pas lu le procès Bouvier et que, quand on lui parlera des incartades du préfet Ducros, il répondra :

— Je ne sais pas, je n'ai pas eu le temps de m'informer !

De quoi s'informe-t-il? que fait-il? à quel prétexte recourt-il pour rester ministre? Quel buffet vide, mais, pour les bonapartistes, quel homme commode !

V

Les bonapartistes n'ont jamais été autant à la messe que depuis qu'ils ne peuvent plus aller à Compiègne. La piété de M. Rouher ne manque aucun office. Ratapoil éteint sa pipe dans le bénitier; et si la misère des temps continue, les amis de M. Amigues qui ne sont pas nourris aux frais de l'État, dans les dépôts de police ou au bagne, seront bientôt réduits à communier tous les jours pour manger un peu.

Le 15 août a été une occasion nouvelle de sentiments religieux et bonapartistes. Les confréries de la Vierge se sont mêlées dans les églises avec les confréries du gourdin. On assure même que ces rencontres ne déplaisent pas aux dévots de l'empire. L'église Saint-Augustin est le lieu habituel de ces pieux rendez-vous. Le sacré cœur des impérialistes s'exhale à l'aise dans ce carrefour, sur l'ancien emplacement de la petite Pologne.

Mais il paraît que, malgré tout, le cortége diminue, et les bedeaux du comité sont obligés d'inscrire sur leurs listes les passants qui les regardent, pour compléter leur nombre.

Aussi l'impatience commence à gagner les plus dévots.

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?

Il faut agir ! commencent à murmurer les pèlerins. Monseigneur, crient-ils au jeune prince, tenez-vous prêt ! Le jeune prince Napoléon IV a invité M. Albéric Second, un boulevardier émérite, à venir causer avec lui de sa prochaine proclamation.

VI

Ce procès de Bouvier, qui vient de mettre dans un jour si éclatant la prudence, l'expérience, la bonne foi de M. Ducros, restera un des plus réjouissants épisodes de l'ordre moral.

Quel bonheur qu'il n'ait pas fallu l'autorisation du conseil d'État pour traduire en cour d'assises ce fonctionnaire infime et souterrain ! Nous n'aurions pas eu cette comédie qui rappelle par un petit côté le drame de Latude.

Latude voulut faire croire à Mme de Pompadour qu'il lui sauvait la vie. La favorite, qui n'aimait pas la concurrence en fait de chantage, fit enfermer Latude à la Bastille.

Avec le jury, il en aurait eu pour quelques mois seulement, la plaisanterie n'ayant jamais été trop loin et Latude s'étant bien gardé de nommer personne.

Bouvier va méditer, pendant trois ans, sur les ennuis de faire du zèle et d'être agent provocateur breveté pour le compte de l'ordre moral, mais sans garantie. Il est pour

trois ans à sa place. M. Ducros gardera-t-il la sienne pendant trois ans encore?

VII

La question de la peine de mort vient d'être agitée de nouveau, à propos du verdict rendu dans l'affaire Roques.

Un parricide qui échappe à la guillotine, quel argument plus fort, plus concluant, peut-on souhaiter contre l'échafaud? On n'accusera pas les douze jurés parisiens de complicité d'indulgence. Ils n'ont pas voulu sauver un meurtrier; ils ont tenu à attester l'inviolabilité de la vie humaine.

Comme si ce n'était pas assez de cet argument formidable, voilà que là-bas, tout au loin, un jury de province ayant à juger un halluciné, un homme que *tous* les médecins déclarent fou, *irresponsable*, un malheureux qui a tué trois personnes, blessé une quatrième et qui a tenté deux fois de se suicider parce que les esprits le tourmentaient, le condamnent à la peine de mort.

Un parricide soustrait à l'échafaud, un irresponsable réservé à la guillotine! Si la peine de mort résiste à ce double assaut, c'est qu'elle est terriblement enracinée dans la routine et que l'heure de la logique n'a pas plus sonné en France que l'heure de la liberté!

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le parti clérical, il faut lui rendre cette justice, ne s'endort pas sur ses lauriers. A peine la loi sur l'enseignement supérieur avait-elle été promulguée au *Journal officiel*, que, sur tous les points de la France, les prélats entrèrent en campagne et se préparèrent à user des droits qu'ils venaient de conquérir. Rien de plus naturel et de plus légitime que cet empressement à recueillir les fruits d'une victoire inespérée. Si quelqu'un s'en étonne, ce quelqu'un là fait preuve d'une naïveté au moins égale à celle des Français candides qui purent croire, après Sédan, que le roi de Prusse allait reprendre la route de Berlin, sans même nous faire payer les frais de la guerre. Le clergé catholique ne s'est jamais piqué d'une folle générosité. Ce qu'il tient, il le garde. Ce qu'il n'a pas encore, il le convoite et il se met en mesure de le prendre. La part qui vient de lui être faite dans l'enseignement national ne le satisfait pas complétement. Si grosse qu'elle soit, ce n'est qu'une part, et il les lui faut toutes, parce qu'il s'appelle lion. « La liberté, disait récemment » M. l'évêque d'Angers, dans son appel aux fidèles, la li- » berté nous a été mesurée avec une parcimonie qui affligera » beaucoup de bons esprits... C'est à l'avenir de combler les » lacunes du présent. » En d'autres termes, c'est de l'avenir que l'Église attend la situation privilégiée et prépondérante que la malice du temps n'a pas permis de lui accorder tout de suite; mais comme Dieu n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes, elle va mettre à profit les concessions, incomplètes à son gré, qui viennent de lui être faites, et jeter, sans perdre de temps, les fondements de l'édifice que l'avenir couronnera.

Les ouvriers de la vigne du Seigneur sont déjà à l'œuvre et se sont partagé le sol de la France. Il s'est élevé entre eux quelques chicanes, les plus zélés cherchant à s'arrondir aux dépens du voisin. Mais ces difficultés s'arrangeront, et nous pouvons compter que nous aurons, au premier jour, une université de Paris, une université de Lille, une université de Poitiers, une université d'Angers. Le Midi devra attendre un peu plus longtemps. M. l'archevêque de Toulouse a bien, lui aussi, son projet et son plan. Comme il l'a écrit, avec beaucoup de sens, à ses collègues du sud-ouest, il estime que, pour faire une bonne université, il faut des capitaux, des professeurs et des élèves, des élèves nombreux, des professeurs distingués, des capitaux abondants. Ces vues sont justes; mais elles constituent un programme insuffisant et qui a besoin d'être mieux étudié. M. l'archevêque annonce, en effet, qu'il approfondira la matière, qu'il s'informera, et finalement qu'il verra à l'œuvre les universités de Lille et de Paris. Au fond, je soupçonne Sa Grandeur d'avoir manqué de foi, de n'avoir pas prévu le vote de l'Assemblée et de s'être laissé prendre au dépourvu.

Peut-être même pareil accident est-il arrivé à d'autres prélats, parmi ceux qui annoncent la très-prochaine ouverture de leurs écoles. Il y a dans leur procédé quelque chose d'un peu tumultuaire; comme les gens qui ont gagné un gros lot à la loterie, ils semblent surpris et quelque peu embarrassés de leur bonne fortune. Avant que la loi fût votée, on faisait de beaux projets, mais des projets en l'air, comme ceux du berger qui se promettait, s'il devenait jamais millionnaire, de garder ses moutons à cheval. Si l'enseignement supérieur était libre, nous enseignerions le droit, nous enseignerions les lettres, nous enseignerions les sciences, nous enseignerions tout ce qui se peut enseigner, la médecine surtout, la médecine, qui dans les écoles de l'État est devenue si déplorablement athée et matérialiste! A entendre M. Dupanloup attaquer, avec la compétence et l'équité que l'on sait, les doctrines de la Faculté de Paris, il semblait que le clergé eût sous la main une Faculté plus orthodoxe, toute montée et toute prête à entrer en exercice. De nos Facultés de droit, de nos Facultés des lettres et des sciences, on ne disait trop rien. Mais nos Facultés de médecine étaient des antres de perdition. Il importait d'offrir au plus vite aux étudiants chrétiens un enseignement moins dangereux pour le salut de leur âme. Ah! si nous pouvions! disait-on alors, si nous étions libres! Aujourd'hui que l'on a été pris au mot, et qu'on a le droit d'ouvrir des écoles de médecine à tous les coins de rue, on s'aperçoit que la chose n'est pas si facile et qu'il faut, pour quelque temps encore, abandonner les médecins de l'avenir à l'intoxication officielle. Mais comme on se rattrapera avec l'enseignement du droit! Quels magistrats et quels notaires on nous ménage!

Au temps où la loi sur l'enseignement supérieur se discutait à l'Assemblée nationale, ses plus ardents promoteurs observaient encore une certaine réserve de langage. Il ne fallait point effaroucher les libéraux, dont on attendait le concours; il ne fallait pas trop brusquer les timides et les

tièdes, disposés à être agréables à l'Église, mais non pas à prendre ouvertement parti pour le *Syllabus* contre les principes sur lesquels reposent les sociétés modernes. On était donc modeste et discret ; on affichait un grand respect de la loi et des droits de l'État; il n'y avait pas jusqu'à l'Université pour laquelle on ne fût plein d'amour et dont on ne voulût sincèrement le bien. Aujourd'hui que le pas est franchi, on ne se contraint plus et l'on hausse sensiblement le ton. Les journaux du parti le disent sans façon. Il ne s'agit plus de faire à l'Université une concurrence loyale, qui l'excite et l'oblige à se surpasser elle-même, pour le plus grand avantage du pays. Il ne s'agit plus de partager avec elle la direction des esprits, mais de l'évincer et de prendre sa place. Écoutez les imprécations de *l'Univers* : « Nourri par l'Univer- » sité, s'écrie le rédacteur du pieux journal, nous connais- » sons à fond sa perversité. Le seul souhait que nous puis- » sions faire à son sujet, c'est que ses maisons soient à jamais » détruites et que ses chaires s'effondrent sous le mépris et » dégoût public. » C'est parler, cela, et si ce langage n'est pas charitable, au moins on l'entend. Il est un peu hardi, l'Université de France étant, aussi longtemps qu'elle subsiste, une institution de l'État, protégée par la loi. Je ne conseillerais à personne de parler avec la même liberté d'aucun autre corps chargé d'un service public, fût-ce la commission du colportage ou la compagnie de allumettes. Mais il est de tradition chez nous que les gouvernements les plus chatouilleux supportent avec patience les coups qui les atteignent dans cette partie sacrifiée d'eux-mêmes.

Les évêques, pour être moins violents que M. Aubineau, ne sont pas moins clairs. Leurs discours et leurs écrits ne laissent aucun doute sur l'esprit dont sera animé l'enseignement des futures Facultés cléricales. C'est le pur esprit ultramontain. Les universités seront étroitement unies avec le saint-siége ; le pape approuvera leurs statuts, contrôlera leurs doctrines. On nagera en pleine orthodoxie syllabique.

C'est au congrès tenu ces jours derniers à Poitiers qu'ont été prononcées les paroles les plus significatives. « L'origine » du mal social, a dit le R. P. Sambin, est dans la perturba- » tion de la notion du droit. Cette perturbation provient de » la proclamation de la souveraineté directe, inaliénable de » la nation. D'après ces principes, le pouvoir ne descend plus » de Dieu, sa source première, mais du peuple qui le dé- » lègue à ses gouvernants. *La loi n'est plus, en conséquence,* » *que l'expression de la volonté générale.* » Cette proposition malséante a été dûment anathématisée et l'on s'est promis de remettre chacun à sa place. Ce n'est pas que l'on espère, j'imagine, que Dieu prenne la peine de rédiger lui-même un nouveau code à notre profit. Il faudra toujours que ses ordres nous soient signifiés par des bouches humaines. Mais ils le seraient désormais par ses interprètres autorisés, les princes et les prêtres. La nouvelle loi, au lieu d'être « l'expression de la volonté générale », sera ce qu'elle doit être dans une société bien organisée : l'expression des volontés du roi et du clergé. Il va sans dire que cette loi protégera l'Église contre les attaques de l'impiété; ce sera son premier souci. Elle fera bonne justice de la soi-disant liberté de la presse et clora les bouches qui se refuseraient à chanter les louanges de la Compagnie de Jésus. C'est un autre révérend, le P. Taupin, qui nous l'a promis. Enfin un étranger, un compatriote de ce M. Cernuschi qui fut brutalement expulsé de France sous l'empire pour s'être mêlé mal à propos du plébiscite, a dit aussi son avis sur nos affaires, qui ne le regardent pourtant pas.

Il y a Italien et Italien, et celui du congrès de Poitiers, M. Nardi, délégué du pape, n'a pas à redouter, je pense, les sévérités de notre gouvernement. En tout cas, il ne s'en est pas inquiété et a parlé comme s'il eût été chez lui.

« Il ne faut pas, a-t-il dit, confondre la liberté ou plutôt le » droit d'enseigner le vrai, le bon et le juste, droit que *nous* » *avons glorieusement revendiqué*, avec un mot qui me donne » toujours le frisson, celui d'enseignement libre... Le maître » ne doit pas être libre de s'écarter du chemin qui lui est » tracé par la religion et la morale... La liberté de mal faire » n'existe pas. » Mal faire, en style clérical, on sait ce que cela veut dire. C'est résister à l'autorité de l'Eglise et enseigner, par exemple, que la terre tourne quand l'Eglise veut qu'elle ne tourne pas. On nous empêchera de commettre ce gros péché. On nous donnera un roi de droit divin, des magistrats, des lois et des gendarmes également de droit divin; on nous délivrera des mauvais journaux, des mauvais livres, des mauvais professeurs; l'Eglise gouvernera nos affaires tant spirituelles que temporelles ; elle nous chargera, en revanche, du soin de faire les siennes dans le monde entier et de restaurer son empire compromis. Si nous succombons à la tâche, ce sera une fin glorieuse. Que pouvons-nous souhaiter de plus?

Voilà les bénédictions qui nous attendent et les services que les fondateurs des universités libres se proposent de rendre à notre pays. Ainsi se réaliseront chez nous, si nous ne savons pas nous défendre, les prévisions de M. de Laveleye sur l'avenir des peuples catholiques. Dans une étude publiée d'abord par la *Revue de Belgique* et éditée depuis en brochure (1), le savant professeur examine sans passion ce grave problème, si intéressant pour nous. Si les conclusions auxquelles il arrive sont affligeantes, ce n'est pas une raison pour en détourner lâchement nos yeux. Il faut connaître son mal pour avoir quelque chance de guérir.

Les nations catholiques sont aujourd'hui en décadence ; c'est un fait qu'il n'est que trop facile de constater. Comparez d'une part la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique du Nord, et d'autre part la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique du Sud ; voyez quels sont les plus prospères, les plus industrieux, les plus tranquilles et les plus puissants, des Etats réformés ou des Etats soumis à Rome. Comparez dans ces mêmes pays, dans une même ville, en Suisse, en Irlande, en France, les populations protestantes et les populations catholiques.

Dans nos villes industrielles du Midi comme au Canada, comme aux Etats-Unis, les affaires, le crédit, la richesse, sont aux mains des réformés. Fait plus grave, les nations catholiques sont frappées de stérilité. Tandis que les populations protestantes débordent sans cesse par-dessus leurs frontières

(1) *De l'avenir des peuples catholiques*. Paris, Germer Baillère.

et se répandent au dehors avec une force irrésistible, les États catholiques restent stationnaires, quand ils ne décroissent pas ; ils ne peuvent plus coloniser.

M. de Laveleye trouve les raisons de cette infériorité et de cette impuissance, non dans la race, mais dans le culte. Le protestantisme favorise l'instruction qui augmente la valeur de l'homme ; le catholicisme la redoute parce qu'elle ébranle l'obéissance passive. Chez les catholiques, les esprits que rebutent les exigences de l'Église en matière de foi, en se détachant du dogme se détachent aussi de la morale ; chez les réformés, le dogme est moins étroit et la morale plus sévère ; l'esprit est plus libre et la conduite mieux réglée. Les hommes sont naturellement portés à donner à l'État des formes empruntées à l'organisation religieuse ; or les Églises réformées, comme les Églises chrétiennes primitives, ont une constitution toute libérale et démocratique. L'Église catholique, au contraire, république démocratique à l'origine, république aristocratique quand les évêques se furent emparés des pouvoirs qui appartenaient tout d'abord au corps entier des fidèles, monarchie constitutionnelle au temps où les papes la gouvernaient avec les conciles, est devenue, depuis la proclamation de l'infaillibilité papale, la monarchie la plus absolue qui ait jamais existé. Cet absolutisme théocratique est aux yeux de l'Église le modèle et le type divin des gouvernements. Elle prétend l'imposer aux peuples soumis encore à son autorité. De sorte que par une réaction inévitable, les ennemis du despotisme sont obligés d'être aussi ses ennemis. Les nations se divisent ainsi en partis irréconciliables : d'un côté les hommes religieux, aveuglément attachés à des formes vieillies ; de l'autre côté les hommes de progrès, fatalement condamnés à être des hommes irréligieux. Les fidèles sont intraitables, convaincus qu'ils sont qu'il y va de leur salut à ne rien céder ; leurs adversaires ne sont pas plus tolérants, d'abord parce qu'ils sont pénétrés, malgré qu'ils en aient, de l'esprit de cette Église, dont ils ont sucé les doctrines avec le lait de leur nourrice ; ensuite parce qu'ils ne peuvent s'empêcher de la détester comme l'adversaire inflexible de leurs libertés et de leurs droits les plus chers. De part et d'autre on se hait, on se combat avec fureur et l'on travaille à l'envi à la ruine de la commune patrie.

Les peuples catholiques peuvent vivre en paix aussi longtemps qu'ils s'accommodent du gouvernement absolu, qui semble leur gouvernement naturel. Une fois qu'ils se mettent en tête d'être libres, c'en est fait de leur repos. L'Église ne peut pas leur permettre de s'affranchir de l'autorité royale, qu'elle considère comme une émanation de l'autorité divine. Si vigoureusement attaquée qu'elle puisse être par la libre-pensée, elle sait qu'elle ne succombera pas et que la foule ne se passera pas si aisément des solutions qu'elle apporte aux problèmes les plus graves dont les hommes se puissent préoccuper. Elle ne perd donc jamais l'espérance et est toujours armée pour ce qu'elle appelle le bon combat. Par le confessionnal, par la prédication, par les menaces et les promesses, elle regagne bientôt le terrain perdu. La nation, également incapable et de se résigner à lui obéir serviblement, comme elle l'exige, et de secouer une fois pour toutes son joug pesant, s'épuise et se consume en efforts stériles. Selon M. de Laveleye, la Belgique elle-même, sous sa prospérité apparente, est travaillée de ce mal terrible. L'action cléricale a fini par créer entre les campagnes et les villes cet antagonisme fort inquiétant.

Que sera-ce, si l'Église réussit un jour à réaliser ses secrètes espérances, à restaurer les princes très-chrétiens en Espagne, en Italie, en France, à soulever leurs peuples fanatisés et à les engager dans une croisade contre les réformés? Que deviendront les nations catholiques, si elles sont vaincues dans cette guerre sainte? Et que deviendront-elles si elles sont victorieuses?

M. de Laveleye voit l'avenir de l'Europe sous les plus sombres couleurs. Il me semble que ses prévisions sont trop pessimistes, et que la France, en particulier, est plus capable qu'il ne le croit d'échapper au despotisme clérical sans tomber dans le désordre révolutionnaire et dans l'anarchie. Mais, assurément, si une chose est de nature à justifier les craintes de l'éminent publiciste, c'est le langage tenu, ces dernières semaines, par le parti catholique et l'usage qu'il s'apprête à faire de la loi sur l'enseignement supérieur. M. Pie a entretenu le congrès de Poitiers de l'influence féconde exercée sur la Belgique par l'Université libre de Louvain. Il espère que les Facultés catholiques de France n'auront pas sur notre pays une action moins salutaire. Nous verrons bien. La France laïque saura-t-elle défendre ses libertés menacées? Fournira-t-elle aux écoles de l'État le moyen de lutter contre les ennemis déclarés de la société moderne, les révolutionnaires noirs, les syllabistes intransigeants? Je n'en veut pas désespérer.

Y...

BIBLIOGRAPHIE

La science sociale, par Herbert Spencer. 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque scientifique internationale*. 2e édition. Cartonné à l'anglaise : 6 fr.

Cet ouvrage d'un homme qui est assurément un des plus grands penseurs de notre époque, est une introduction à la Sociologie par laquelle il termine le vaste monument philosophique qu'il a entrepris pour synthétiser l'ensemble de la science philosophique fondée sur les idées modernes, en partant des *premiers principes* pour arriver à leur application dans les sciences de plus en plus complexes. L'auteur démontre d'abord la nécessité de cette science et en étudie la nature. Il prémunit ensuite celui qui veut se livrer à cette étude, contre les difficultés qu'elle présente : difficultés objectives, difficultés subjectives, intellectuelles et émotionnelles. Ces dernières sont développées dans des chapitres intitulés : Préjugés de l'éducation, préjugés du patriotisme, préjugés de classes, préjugés politiques, préjugés théologiques. Enfin, il indique la discipline à observer dans la science sociale et montre comment les études biologiques et psychologiques en sont la préface nécessaire.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 10 4 SEPTEMBRE 1875

HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT

D'après M. Maspéro (1).

« D'autres passent leur vie à déchiffrer les langues orientales et les langues du Nord, celles des deux Indes, celles des deux pôles et celle qui se parle dans la lune. Les idiomes les plus inutiles, avec les caractères les plus bizarres et les plus magiques, sont précisément ce qui réveille leur passion et qui excite leur travail; ils plaignent ceux qui se bornent ingénûment à savoir leur langue ou tout au plus la grecque et la latine. »

C'est en ces termes, et de plus dédaigneux encore, que Labruyère faisait leur procès sommaire aux érudits de son temps. Il exprimait l'opinion générale de son siècle, qui fut aussi celle du XVIIIe, et je ne répondrais pas qu'aujourd'hui même, si l'on en juge par quelques plaisanteries du bel usage, de certaines personnes encore ne souscrivissent des deux mains à cet arrêt de condamnation. L'érudition a ses fanatiques, mais elle a ses incrédules et ses railleurs aussi. C'est qu'en effet on ne conçoit pas très-clairement, au premier abord, la dignité scientifique de l'érudition. Il semble que ce soit une matière ingrate, inféconde, qui ne tire à peine quelque prix que de sa singularité, plus propre à exercer la patience qu'à nourrir l'esprit et fortifier le jugement, dont la mémoire enfin est accablée plutôt que l'intelligence n'est élargie. Et de fait, il n'a jamais manqué ni jamais il ne manquera de tels érudits, qui, dans la préoccupation méticuleuse du détail, perdent le sentiment des ensembles et des perspectives lointaines, — consciencieux d'ailleurs, laborieux ouvriers, riches de connaissances spéciales, mais dont toute l'industrie ne va qu'à extraire des matériaux informes, *Bausteine*, comme disent les Allemands, qu'ils laissent à de plus habiles ou de moins timides le soin de dégrossir et d'appareiller. Mais à mesure qu'on y regarde plus attentivement et qu'on pénètre plus avant dans l'esprit des recherches d'érudition, on s'aperçoit bientôt qu'il ne se peut pas d'idée plus étroite d'un objet plus vaste ni de plus fausse estime d'une étude plus intéressante. On découvre qu'indépendamment du profit immédiat et nullement méprisable que la discipline intellectuelle retire de toute recherche ardue, méthodiquement conduite, le menu détail lui-même de l'érudition ne laisse pas que d'avoir son prix ou, pour mieux dire, qu'à tout prendre il n'est pas de menu détail en matière d'érudition.

Il y a telle question, fort importante, qui dépend quelquefois tout entière de l'interprétation d'un signe, du sens précis d'un mot, du déplacement d'une virgule, de la valeur d'un accent. En concentrant sur les infiniment petits tout l'effort de son attention, on peut dire que l'érudition contemporaine, aidée de la critique, n'a fait rien moins que renouveler l'histoire. Ce n'est pas ailleurs, en effet, qu'à son école et dans la pratique de ses enseignements que nous avons appris cet art délicat de substituer la notion féconde des causes particulières à la notion des causes générales, vagues et abstraites, qui gouvernait autrefois l'histoire. Non pas — entendons-le bien — que de petites causes produisent de grands effets. Quoi qu'en ait dit Pascal, si le nez de Cléopâtre eût été plus court, la victoire de la cauteleuse diplomatie d'Octave sur la brutalité militaire d'Antoine n'était pas à coup sûr moins certaine ; à plus forte raison le triomphe de l'Occident romain sur l'Orient : mais, de même que dans l'histoire de la planète, c'est une théorie populaire aujourd'hui que les plus hautes montagnes ne sont que le terme extrême de l'exhaussement graduel du lit des anciens océans, de même, dans l'histoire de l'homme, les grandes causes qui, comme autant de sommets, attirent d'abord et retiennent le regard ne sont, pour ainsi dire, que la limite de l'accumulation lente et du concours des causes particulières.

Ce n'est pas tout encore, et nous devons quelque chose de plus encore à l'érudition ; il ne lui suffit pas de renouveler l'histoire : elle se propose — en déterminant la caractéristique

(1) 1 vol. in-18, 569 p., par M. Maspéro, professeur au Collége de France. — Hachette, 1875.

des grandes races qui se partagent le monde et qui ne diffèrent pas moins entre elles, comme on sait, par des aptitudes intellectuelles et morales nettement définies que par une certaine conformation du squelette et une couleur tranchée de la peau — de contribuer plus largement à la connaissance positive de l'homme que toute espèce d'observation dite psychologique. A ce point de vue, combien de préjugés n'a-t-elle pas déjà dissipés et ne dissipera-t-elle pas dans l'avenir en nous obligeant de reconnaître pour autant d'étapes et de stations nécessaires du parcours de la civilisation tel état de société, telle façon de sentir et de penser, telle constitution de la famille et telle forme de la religion qu'on proclamait hardiment incompatibles avec les instincts primitifs de la nature humaine !

On ne saurait donc s'étonner que tant de bons et solides esprits, dégoûtés de viande creuse, se soient jetés de notre temps avec tant d'ardeur dans les voies de l'érudition et particulièrement de l'érudition orientale. Pour ce qui regarde l'antiquité grecque et latine, si les progrès de la critique des textes, de l'épigraphie, de l'archéologie, dégagent encore de l'ombre plus d'un détail inaperçu jusqu'alors et purgent plus d'une erreur couramment répandue, tout au moins ne semblent-ils pas devoir altérer le sens général des faits ni défigurer la physionomie connue des événements. Il s'en faut qu'on en puisse dire autant de l'érudition orientale : longtemps dédaignée, tout y était à faire au commencement de ce siècle. Et cependant on y a tant fait, on y a dépensé, les uns tant de labeurs et de pénétrante curiosité, les autres, comme les de Sacy, les Champollion, les Burnouf, tant de génie, qu'il est devenu presque possible, en dépit de l'immensité d'un sujet dont les bornes reculent tous les jours, d'écrire l'histoire de l'antique Asie sur des données aussi sûres et de l'appuyer sur des preuves aussi fortes que l'histoire de la Grèce et de Rome. Nous n'en voulons pour preuve que le livre de M. Maspero.

I

D'autres avant lui s'y étaient essayés : ainsi, l'un des premiers, M. Guillemin, que nous nous contentons de rappeler ici pour mémoire puisque, dès aujourd'hui, son livre est remplacé précisément par celui de M. Maspéro dans cette collection de l'*Histoire universelle* que dirige M. Duruy; ainsi depuis, M. Robiou; ainsi M. François Lenormant, et tout récemment enfin M. Léon Carre, dont le travail volumineux vient à peine d'être achevé. — Mais quel degré de confiance le lecteur informé peut-il bien accorder à M. Léon Carre, qui, donnant en tête de son premier volume une longue liste bibliographique de ses autorités, n'y inscrit seulement pas un ouvrage anglais ou allemand? Passe encore, si l'on veut, à la grande rigueur, pour l'Égypte et pour la Chine qu'on peut, dans une certaine mesure, le patriotisme aidant, revendiquer comme le domaine propre de la recherche française dans le champ de l'érudition orientale; mais comment écrire aujourd'hui l'histoire des Phéniciens ou des Hébreux sans connaître les travaux de Hovers et d'Ewald, encore qu'attardés dans celles de leurs parties qu'ont renouvelées depuis lors les riches découvertes de l'épigraphie assyrienne? comment [illegible] de la Perse primitive sans avoir consulté les livres de M. Spiegel? ou de l'Inde sans avoir sous les yeux — pour ne rappeler ici ni les W. Jones, ni les Colebrooke, ni les Wilson, pour ne pas citer tant d'autres œuvres d'une moindre étendue, — les *Antiquités indiennes* de Lassen? Autant vaudrait prétendre écrire l'histoire de la Grèce antique sans commencer par lire et relire l'ouvrage monumental de Grote, ou l'histoire de la République romaine sans se soucier de discuter Mommsen. — Quant au livre de M. Lenormant, déjà bien supérieur, et dont aussi bien le succès en son temps a démontré le mérite et l'opportunité, — sans compter qu'il dépasse au moins d'un gros volume les justes proportions d'un *manuel*, qui est le titre que l'auteur lui donne, — il a ce grave défaut, pour un livre élémentaire, de n'être conçu ni par conséquent posé d'ensemble. M. Lenormant, dont nous ajouterons que les convictions catholiques ne s'accommodent pas toujours des données de la science, — ainsi, quand il ouvre l'histoire de l'Orient par l'histoire du peuple juif, — n'a pas évidemment dominé d'assez haut sa matière ni su réduire à la forte unité du livre la diversité de son sujet. Aussi nous a-t-il donné bien moins une histoire de l'ancien Orient qu'une série de monographies copieuses, savantes, pleines de choses, et qui n'ont de valeur que celle de mémoires à consulter. Il est vrai d'ajouter que d'ici longtemps encore on ne pourra se dispenser d'y recourir.

C'est au contraire le premier mérite de M. Maspéro — mérite partout assez rare, mais surtout chez les érudits — que d'avoir su faire d'abord la part de ce qu'il ne fallait pas dire. Il n'a parlé ni des Indiens, ni des Chinois, ni des Arabes, et, je crois, avec raison. En effet, ni les Indiens ni les Chinois n'ont été mêlés, que par accident, à l'histoire générale de l'antiquité : même aujourd'hui leurs civilisations fermées, excentriques au bassin de la Méditerranée, ne font que sortir à peine de leur long isolement; et pour les Arabes, ce n'est, à proprement parler, que de l'islamisme et par conséquent du moyen âge qu'ils datent. A ces omissions nécessaires, M. Maspéro a gagné de pouvoir soumettre à l'unité d'un plan et d'une ordonnance lumineuse la suite de son récit et d'en faire une vivante histoire. C'est déjà beaucoup dans un temps où l'on pencherait volontiers à croire qu'il y a commandement exprès d'être confus et illisible sous prétexte d'hiéroglyphes et de cunéiformes. N'oublions pas qu'il est un art de dire les choses, mais surtout de les disposer, qui ne diminue ni l'autorité ni la gravité naturelle de la science, un art de répandre les résultats de l'érudition sans les *vulgariser*, comme on dit par un néologisme dont je ne déciderai pas si la forme est plus barbare, ou plus funeste la prétention qu'il exprime. Avec cela, quand la science est de première main, — et l'on sait que M. Maspéro est un des maîtres de l'égyptologie contemporaine, — quand l'indication très-précise des sources permet au lecteur, s'il est curieux et qu'il prenne goût à la chose, d'aller y puiser ce que les bornes d'un manuel bien fait ne sauraient contenir de justifications détaillées, l'ouvrage, quelques défauts de mesure et de style qu'on y rencontre par intervalles, est de ceux qu'on ne peut trop estimer.

II

Le récit de M. Maspéro va des origines légendaires de l'Égypte à la chute de l'empire des Perses ou plutôt jusqu'aux guerres médiques, — le dernier chapitre, comme il convenait, ne donnant, du premier Xerxès au dernier Darius, qu'un résumé des événements principaux. Naturellement, ces quelque quarante siècles d'histoire se divisent en plusieurs époques d'inégale durée, d'inégale importance, et dont la distribution chronologique n'a d'ailleurs rien d'arbitraire. Il est même remarquable que, par une coïncidence peu fréquente, à chacune d'entre elles réponde l'évolution particulière de chacune des trois grandes races historiques : touranienne, sémitique, aryenne. Faisons toutefois une exception pour la première période, que remplit tout entière l'histoire de la primitive Égypte et de cette civilisation mystérieuse qui, durant quinze dynasties, — tandis que le reste du monde semble encore plongé dans l'universelle barbarie, — se développe sur les bords du Nil et fixe son souvenir en de gigantesques monuments dont on dirait le défi de l'orgueil humain à l'injure du temps. Ce n'est pas la plus complétement connue dans sa suite naturelle : un nom de nombre, voilà tout ce qu'ont laissé d'elles quelques-unes de ces dynasties : mais c'est peut-être celle dont nous connaissons le plus de curieux détails. « Les gens de ces époques reculées, dit M. Maspéro, sont devenus aussi réels pour nous que les Grecs et les Romains : leurs noms nous sont familiers, et, des renseignements recueillis dans leurs tombeaux, on pourrait reconstituer l'almanach royal de la cour de Khouwou dans ses plus petits détails. » C'en est assez pour qu'aux chapitres très-neufs, très-colorés, très-complets, trop complets parfois de l'historien, nous n'ayons pas l'intention de substituer une sèche analyse ; et, renvoyant le lecteur au livre lui-même, nous aimons mieux essayer ici de résumer les conclusions généralement adoptées sur la part individuelle des grandes races de l'antiquité dans l'œuvre commune de la civilisation.

III

La première en date est la race *touranienne*, originaire des vallées de l'Altaï et dont les représentants peuplent encore aujourd'hui, pour la plus grande part, les extrémités septentrionales de l'Europe et de l'Asie. On dit que ce n'est pas une race pure que les données ethnographiques puissent aisément ramener à un type idéal unique et bien tranché. Sortie du mélange, à proportions égales, des races jaunes et des races blanches, elle oscille du type le plus parfait de l'Européen au type le plus caractérisé du Chinois. Aussi n'est-on pas d'accord sur la limite d'extension qu'il convient de donner au mot même de *touranien* : les uns, dans le sens large, désignant par là tout élément irréductible à l'élément aryen ou sémitique : les autres, dans le sens étroit, bornant le domaine touranien au domaine turc, finnois, ouralien. C'est dans ce sens que nous l'emploierons, et c'est à la race touranienne ainsi limitée que s'appliquent les caractères suivants : le crâne brachycéphale, la face arrondie, le nez large à la base et dont la racine se détache à peine du plan du front, les dents larges et blanches, le menton court, les oreilles grandes, les yeux petits, bridés et noirs, le teint blanc avec une tendance vers le jaune brun.

A une époque indéterminée des temps préhistoriques, la race touranienne abandonna son berceau, poussant vers le sud, jusque par delà les hautes barrières qui ferment cette péninsule de l'Hindoustan dont ils devaient un jour devenir la caste méprisée, — ce sont les *Dasyous* des *Vedas* ; — vers l'ouest, jusque par delà les Pyrénées, s'il est vrai que les Basques en soient d'arrière-descendants ; la masse enfin de l'émigration se fixant, partie sur le plateau, partie sur la lisière de l'Iran, dans les plaines du Tigre et de l'Euphrate. Ils paraîtraient y avoir jeté les fondements du premier empire chaldéen, apportant avec eux les rudiments d'une civilisation prochaine, « l'écriture, les principales industries nécessaires à l'humanité, une législation et une religion complète. » C'est peut-être beaucoup dire ; du moins est-il certain qu'on leur doit l'invention si considérable du travail des métaux : qu'ils savaient traiter à une époque où les Chinois, par exemple, si vieux cependant dans la civilisations matérielle, se servaient encore d'armes et d'ustensiles de pierre. La preuve en est tirée de la présence, dans leur plus ancienne écriture, de signes distinctifs pour le cuivre, l'or, l'argent, et de cette remarque démonstrative « que ni les dieux des arts ni les dieux des sciences ne sont, en principe, les grands dieux de la race aryenne et de la race sémitique... Aryas et Sémites, en parlant des inventeurs, ne les placent jamais sérieusement au rang de leurs ancêtres. » Le rôle inférieur et toujours moqué d'Héphæstos dans la mythologie grecque, l'admiration mêlée de terreur et de mépris à la fois que les Hellènes expriment constamment pour les Cyclopes, Cabires, Dactyles, Telchines, viennent à l'appui. Même il ne serait peut-être pas impossible de retrouver dans une phrase de Pline l'écho d'une tradition reçue par l'antiquité classique : « *Es* [illegible] *lare et temperare Aristoteles Lydum Scythen* [illegible] *strasse, Theophrastus Delam Phrygem putat* », qu'il semble bien plus naturel et correct de traduire : « Lydus le Scythe », que : « Scythes le Lydien ». Or, Scythes et Touraniens, dans l'ancien Orient, c'est tout un. M. Lenormant croit avoir et promet de donner un jour des raisons décisives qui leur feront honneur de la création du mode d'agriculture propre à la Babylonie avec son système de canaux d'irrigation. Nous pouvons en effet, comme dessus, nous assurer par la mythologie comparée que le culte des dieux chthoniens, avec le cortége de ses initiations mystérieuses, est, chez les Aryas, d'importation étrangère ; mais nous n'avons pas le droit d'aller plus loin.

Il y a moins à louer les Touraniens d'avoir inventé ce système d'écriture idéographique, analogue à celui dont les Chinois se servent encore, si grossier qu'il pût naître au sein de l'extrême barbarie, et, dans ses perfectionnements ultérieurs, d'une application si malaisée qu'Assyriens et Babyloniens de l'époque historique s'y perdaient eux-mêmes : « Une bonne moitié de ce que nous possédons de monuments de l'écriture cunéiforme se compose de guide-ânes qui peuvent nous servir à déchiffrer l'autre moitié, et que nous consultons exactement comme le faisaient il y a deux mille cinq cents ans les étudiants de l'antique Assour. » Si la faute en est à l'imperfection d'un système de langues dont les principales ont à peine dépassé le monosyllabisme, ou si la difficulté de l'écriture, la grossièreté du

signe a maintenu les langues dans cet état d'infériorité, c'est un problème de philosophie linguistique à discuter.

Je ne sais encore jusqu'à quel point on leur saura gré d'avoir fait présent au monde de la magie, avec le cortège de croyances et de pratiques superstitieuses qui s'y rattachent. Les Dasyous des Vedas sont fréquemment qualifiés des épithètes de magiciens et d'enchanteurs. La tradition hellénique avait si étroitement uni les idées de magie, et, plus tard, par une association facile à comprendre, d'envie et de méchanceté au nom des Telchines, par exemple, qu'il en était devenu proverbial. Cette part d'héritage, la Babylonie, jusqu'à son dernier jour, l'entretint pieusement et la transmit au monde moderne. Des citations curieuses établissent qu'en plein moyen âge de certaines formules d'incantation usuelles étaient du plus pur assyrien : ces quatre mots, entre autres : « *Hilka, Hilka, bescha, bescha,* » qui signifiaient certainement de terribles choses aux bords de la Seine et qui voulaient dire simplement, sur les bords de l'Euphrate : « *Va-t'en, va-t'en, mauvais, mauvais.* » Quant à la science proprement dite particulièrement quant aux mathématiques et quant à l'astronomie, c'est une question pendante et que probablement on ne tranchera pas de sitôt, que de savoir s'il en faut attribuer la découverte et les premiers principes aux Touraniens ou aux Kouschites.

On sait que les Kouschites passent pour avoir été les premiers des Sémites, ou presque les premiers d'entre les Sémites, qui se soient détachés du gros de la race, « les premiers, parmi cette foule de hordes nomades, qui se soient fixés, puis élevés à la civilisation pour devenir, à leurs frères demeurés pasteurs, un objet d'envie et d'exécration tout à la fois. » Nous rappelons qu'au premier abord les Kouschites paraissent différer par tant de traits et si profonds des Hébreux et des Arabes, — qui pendant longtemps ont représenté pour nous dans toute sa pureté le type sémitique, — qu'en dépit d'une indiscutable parenté de langue admise, reconnue de tout temps, on éprouve un reste d'hésitation à les confondre dans une seule et même famille. Toutefois, en y regardant de plus près, on trouve des raisons de prétendre que les différences ne sont qu'à la surface et recouvrent l'identité du fond. Les Sémites seraient donc cette grande race que les conclusions de l'anthropologie s'accordent à placer entre les Touraniens, d'une part, et les Aryens, de l'autre, — à distance intellectuelle sensiblement égale. Voici le portrait qu'en a donné M. Burnouf et dont on retrouve aisément le profil sur les monuments assyriens : « Les Sémites ont le cheveu aplati et, par conséquent, la chevelure crépue, le nez fortement courbé, les lèvres saillantes et charnues, les extrémités massives, le mollet exigu et le pied plat. »

Les affinités de langue ont fait supposer que les premières migrations sémitiques seraient venues peupler l'Égypte ; les dernières et les seules sur lesquelles on ait des renseignements certains seraient celles qui, vers l'an 2000 avant notre ère, sous la conduite d'Abraham, prirent possession de la Palestine. Entre les deux termes extrêmes, s'échelonne la série confuse des déplacements qui, du plateau de l'Asie centrale et des bords de l'Oxus, transportèrent le séjour de la race aux alentours du golfe Persique. C'est là que s'accomplit, avec les Touraniens, ce mélange d'où sortit le peuple de frères ennemis qui fonda sur les rives du Tigre, à l'est du royaume de Susiane ou d'Élam, à l'ouest dans la plaine, le premier empire chaldéen : c'est là que dans les îles de la côte, à l'embouchure du fleuve, dans les sanctuaires consacrés, s'élabora lentement cette civilisation scientifique et religieuse qui brilla d'un si vif éclat par la suite à Ninive, à Babylone ; c'est là que les ancêtres des Phéniciens, dans leurs courses aventureuses à travers la mer des Indes, firent en quelque sorte le premier apprentissage de leur haute fortune commerciale. Pourquoi ces derniers, quelques siècles plus tard, abandonnèrent-ils cette patrie de première adoption ; si ce fut surcroît de population ou si ce fut esprit d'aventure, on ne saurait le dire. La tradition parlait aussi de tremblements de terre et de convulsions volcaniques ; mais il semble plus naturel de croire à quelque invasion touranienne s'abattant de nouveau sur l'Asie occidentale.

Les Touraniens, dès lors, nous apparaîtraient dans l'histoire animés de cette fureur de destruction violente qui devait rendre si tristement célèbres dans l'avenir les hordes des Tartares, des Mongols et des Huns, les noms des Gengis-Khan, des Timour et des Attila. Considérable par lui-même, ce mouvement entraîna d'importantes conséquences que M. Maspéro nous indique en deux mots : « Jeter les pasteurs sur l'Égypte et, par contre-coup, l'Égypte sur l'Asie, tel fut le résultat de l'invasion qui amena la chute du premier empire chaldéen. Avec l'entrée des Égyptiens en Asie s'ouvre une nouvelle époque dans les destinées des nations antiques. L'histoire des peuples isolés finit ; l'histoire du monde commence. » D'ailleurs, ce choc formidable n'empêcha ni ne ralentit l'essor de la grandeur phénicienne. Bien plus, placés en dehors de la route des armées, aussitôt qu'établis dans leur patrie nouvelle, ils allaient comme profiter du tumulte des armes pour se jeter à la mer et commencer l'œuvre de la colonisation méditerranéenne. Ce sont les Phéniciens, en effet, plutôt encore que les Assyriens, qu'il convient de tenir pour les plus fidèles représentants de l'esprit sémitique. Ce sont les débris mutilés de leur civilisation, dont il n'a survécu que bien peu de chose malheureusement ; ce sont les souvenirs qu'ils ont laissés d'eux-mêmes partout où ils ont passé, qu'il faut interroger si l'on veut savoir ce que le monde a hérité des Sémites. L'histoire autrefois, trop docilement soumise aux nécessités de l'orthodoxie, servante plus fidèle encore de la théologie que la métaphysique elle-même, exagérait volontiers le rôle des Sémites en subordonnant systématiquement à l'histoire privée du peuple de Dieu l'histoire de l'humanité tout entière ; de nos jours, par un excès contraire, on le restreindrait à des bornes trop étroites s'il fallait le mesurer à l'action des seuls Hébreux sur le monde.

Tout d'abord les Sémites ont complété l'œuvre industrielle des Touraniens, race à tous égards inférieure et qui nulle part ne s'est montrée capable de maintenir son individualité ni contre les Sémites, ni contre les Aryens. Aux industries rudimentaires et de nécessité courante, guidés par un instinct profondément matérialiste, ils ont ajouté les industries de luxe : leurs tissus de soie, leurs teintures éclatantes, la pourpre de Tyr, leur bijouterie, leurs parfums, jusqu'aux derniers jours du monde antique, ont été renommés d'une réputation proverbiale. Israël même n'est pas resté toujours à l'abri de la contagion d'un amour du luxe et de la magnificence naturels à la race. A l'industrie ils ont ajouté le négoce, qui, jusqu'au XVIe siècle de notre ère chrétienne, est demeuré comme un monopole entre leurs mains avides, le commerce de terre et de mer, par caravanes et par vais-

seaux, des marchés de l'extrême Orient jusqu'aux ports de la Méditerranée, emportés par une aventureuse hardiesse à la conquête de l'inconnu, fondant Carthage dans les sables de la Libye, Gadès aux bords d'une mer nouvelle, vingt, cent autres colonies encore, pénétrant jusque dans les plaines de la Russie méridionale, élevant leurs comptoirs aux embouchures du Dniéper et les premiers ouvrant ainsi l'âge des communications pacifiques entre les races qui jusqu'alors, enfermées dans l'isolement de l'orgueil national, ne s'étaient entrevues que pour se haïr et rencontrées que pour se détruire. En cela surtout on peut dire qu'ils ont été les véritables initiateurs de la civilisation. « Des îles de la Grèce au détroit de Gibraltar, — et nous venons de voir que c'est trop peu dire encore, — il n'est aucun pays où l'on ne trouve leurs enseignements au début, où l'on ne puisse discerner clairement l'action féconde de ces navigations hardies dont les voyages d'Hercule, le dieu national de Tyr, sont le symbole mythique. » Ajoutez qu'ils disposaient pour cette œuvre d'un instrument merveilleux, je veux dire cet alphabet dont nous nous servons encore aujourd'hui, qu'ils inventèrent pour subvenir aux besoins de leurs entreprises, de leur comptabilité commerciale, et qu'ils transportèrent avec eux, non pas seulement partout où leurs colonies s'élevèrent, mais partout encore où leurs vaisseaux touchèrent : « Sans eux, nous nous traînerions peut-être encore dans l'hiéroglyphisme. On peut dire, en un sens, que les Phéniciens ont ainsi posé la condition essentielle de tout exercice ferme et précis de la pensée. » Malgré cela, néanmoins, on conçoit qu'ainsi lancés dans les voies de la civilisation matérielle, tout entiers à la poursuite du gain, ni dans l'art, ni dans la science, ni dans la philosophie surtout, les Sémites ne soient parvenus à s'élever très-haut. Mais ce serait toutefois dépasser la mesure que de leur dénier toute aptitude à cet égard. Je ne déciderai pas s'il est prouvé que, dès l'âge de quinze ou seize ans, « les pièces antérieures du crâne des Sémites sont solidement engrenées et souvent même soudées entre elles, de telle sorte que tout accroissement intérieur du cerveau, et en particulier de la matière grise, en devienne impossible », ce serait peut-être abuser de l'anthropologie ; mais il faut convenir que, comparés aux Aryens, les Sémites n'ont connu de l'art, comme de la science et de la philosophie, que les formes tout à fait inférieures.

En architecture, ils n'ont pas dépassé l'impression de force imposante et massive qu'on arrive nécessairement à produire par l'accumulation des matériaux, la sensation d'éblouissement qu'on obtient par la profusion des matières précieuses en sculpture, en peinture. Exécutants quelquefois merveilleux et d'une habileté réaliste précieuse à la science qui reconnaît aujourd'hui même sur leurs monuments les types nettement accusés des races de l'antique Asie, ils n'ont pas su franchir la distance qui sépare l'art industriel de l'art pur, l'œuvre décorative de l'œuvre plastique, le talent de l'imitation du génie créateur. Pareillement, de la science ils n'ont poursuivi que les applications immédiatement pratiques et d'une utilité directe au développement du commerce et de la navigation. Créateurs de l'astronomie, nous leur devons la division de l'écliptique et l'invention des signes du zodiaque, la division du cercle en trois cent soixante degrés, et généralement, par suite, les notations consacrées qui servent encore à la mesure du temps; ajoutons celles qui servent à la mesure de l'espace. Inventeurs de l'arithmétique, ils ont les premiers découvert le système métrique; il ne leur a manqué pour devancer les Grecs que de hausser leur méditation jusqu'à la hauteur des causes, leurs croyances jusqu'au principe de la fixité des lois de la nature, et de placer dans une satisfaction de pure curiosité le but unique et souverain de la science. Pareillement — en philosophie — leur réflexion n'a jamais poussé au delà d'une certaine conception matérialiste et grossière de l'univers. Et cependant on ne peut oublier qu'ils ont été dans l'art les premiers instituteurs de la Grèce; les œuvres archaïques de l'art grec dérivent d'une imitation prochaine des monuments et des statues de la Phénicie, de l'Assyrie plus encore que de l'Égypte; — on ne peut oublier que c'est d'eux que la Grèce a reçu les premiers rudiments de la science que son génie propre devait plus tard si profondément transformer, et l'on a pu dire « qu'il n'était pas trop téméraire de supposer que la forme générale des cosmogonies adoptées par les écoles antiques de la Grèce et leur prétention d'énumérer les Ἀρχαί ou Στοιχεῖα du monde proviennent de la méthode des écoles orientales. » Mais ici se présente une question mystérieuse à l'occasion de laquelle nous allons voir apparaître à son tour sur la scène la dernière en date et la plus intelligente aussi des grandes races de l'histoire de l'ancien Orient. Parmi les traits en effet qui précèdent, et par le choix desquels nous essayons de définir l'esprit sémitique, on aura remarqué qu'il en est que nous empruntons à l'histoire des civilisations de Ninive et de Babylone; cependant — l'élément touranien mis à part — il n'est rien moins qu'assuré qu'à leur plus haut degré de développement et dans leurs parties supérieures, ces civilisations soient l'œuvre des Sémites. Accordons-le néanmoins, en ce qui regarde la science et l'art; mais quoi de plus contradictoire aux aptitudes sémitiques, par exemple, que le développement de l'esprit militaire, cette science approfondie de la conquête et de l'administration, et sous le despotisme d'un seul cette forte discipline de tous, qui caractérisent à ce point Ninive et Babylone, mais surtout Ninive, qu'on a pu comparer son rôle dans l'antique Orient au rôle de Rome dans l'Occident? Aussi braves individuellement que pas une des races rivales d'autrefois, les Sémites ne paraissent-ils pas avoir été de tout temps animés d'un sentiment de fierté personnelle et d'âpre indépendance trop vifs pour se plier aux exigences brutales de la centralisation assyrienne? Quant à la médiocrité de leurs aptitudes militaires, en faut-il d'autres preuves que la nécessité constante où les Juifs, les Hébreux, les Phéniciens, les Carthaginois tour à tour se sont trouvés de recourir à des mercenaires? « Les écrits d'Isaïe nous attestent en plusieurs endroits l'étonnement et la terreur que causèrent tout d'abord aux petits États sémitiques, qui ne connaissaient d'autres guerres que des *razzias*, cette redoutable organisation militaire, cette vaste féodalité qui faisait tout aboutir à un même centre... On sent au premier coup d'œil qu'on a affaire à une autre race. » Quelle est précisément cette autre race? Voilà le problème. Quelques-uns disent les Touraniens, mais les Touraniens, bien autrement encore que les Sémites, ne sont-ils pas incapables d'organisation militaire? et comme on l'a remarqué, ne serait-il pas étrange au moins qu'une race qui n'a su que détruire, et dont les invasions tumultueuses n'ont jamais agi qu'à la manière de ces forces aveugles de la nature qui balayent sans discernement tout ce qu'elles rencontrent sur leur pas-

sage, eût fondé, d'entre les civilisations de l'ancien monde, la plus complète et la plus savante? Et ne semble-t-il pas plus naturel, à mesure qu'on y réfléchit, d'y supposer l'œuvre de la race aryenne?

Nous savons, en effet, qu'environ deux mille cinq ou six cents ans avant notre ère, pressés par le flot des hordes touraniennes, les Aryas abandonnèrent leur patrie d'origine, Bactriane, la Balkh actuelle, grande et petite Boukharie, pour se diriger, les uns vers l'Inde, les autres vers la Perse ou région de l'Iran; — quelques-uns même, d'après Bérose, auraient pénétré jusqu'en Mésopotamie et régné près de trois cents ans sur les débris du premier empire chaldéen; — quoi de plus simple que d'admettre, après leur dépossession du souverain pouvoir, la persistance de cette influence que les Aryas ont exercée partout où ils se sont établis, tantôt par la force des armes, tantôt par l'unique ascendant de l'intelligence? Quoi de plus vraisemblable qu'une descendance aryenne de cette caste célèbre des Chaldéens de Babylone, si souvent et si expressément distinguée du reste des Assyriens, et dont l'autorité politique n'était nullement inférieure à l'autorité religieuse?

Pour identifier les Touraniens et les Chaldéens, il ne suffit pas que ceux-ci se soient proclamés les premiers habitants de la Babylonie; nous ne sommes pas forcés de les croire, et tout, au contraire, nous invite à supposer que, par un calcul fréquent dans l'histoire, ils ne cherchaient dans cette prétention qu'un moyen d'appuyer leur prépondérance sur le privilége de l'ancienneté de possession du sol. Il ne nous appartient pas malheureusement de recourir aux preuves linguistiques et de prendre parti pour l'une ou l'autre des deux hypothèses qui retrouvent, la première un élément aryen, la seconde un élément accadien, dans toute une série de noms de rois assyriens irréductibles à l'élément sémitique. Nous n'hésiterons pas cependant à conclure, avec M. Renan, « que la race indo-européenne seule ayant été conquérante à la grande manière, à la manière de Cyrus, d'Alexandre, des Romains, de Charlemagne, — et l'Assyrie nous apparaissant à cet égard comme un premier essai d'empire fondé par une aristocratie féodale, — on est autorisé à rattacher la classe dominante de l'Assyrie, au moins depuis le VIIIe siècle, à la race aryenne. »

On connaît cette loi qui veut que de deux races qui se croisent, la supérieure, à l'intervalle de cinq ou six générations, absorbe l'inférieure et l'élève à son type; c'est ce qui explique que l'on puisse aujourd'hui définir à peu près l'Aryen par les traits du Persan ou de l'Hindou : « prolongement de la région occipitale, faible développement des os malaires, dépression assez prononcée entre le front et la racine du nez. Le nez est étroit dans toute sa longueur; la bouche petite, bordée de lèvres minces, le menton de forme arrondie et ordinairement marqué d'une fossette; les yeux sont grands et surmontés de sourcils arqués; les paupières bordées de longs cils. » Des grandes migrations de la race aryenne, les dernières seules intéressent particulièrement l'histoire de l'ancien Orient; ce n'est guère, en effet, comme on vient de le voir, qu'à partir du VIIIe siècle que les Aryens prennent leur place dans la civilisation asiatique, et depuis longtemps à cette époque les Celtes, Itales, Pélasges, Hellènes, Germains et Slaves, que nous énumérons dans l'ordre de succession généralement admis, occupent chacun le sol où les trouvera fixés l'histoire du continent européen. Le rôle qu'elle joue n'en est pas d'ailleurs moins considérable. Si les grands noms de Mèdes et de Perses nous sont familiers dès l'enfance comme ceux mêmes de Grecs et de Romains, ce n'est pas seulement qu'ils soient les derniers en date et que nous passions avec eux de l'histoire encore quelque peu conjecturale à l'histoire pleinement positive et réelle, ce n'est pas seulement que nous retrouvions chez eux comme nos titres antiques de noblesse, longtemps enterrés dans l'oubli; c'est qu'ils ont repris l'œuvre de la civilisation au point où l'avait laissée l'impuissance relative des autres races, touranienne et sémitique; c'est surtout qu'ils y ont déposé ce germe de progrès qui depuis n'a cessé de grandir, fécond moins encore de sa propre vertu peut-être que de son pouvoir d'assimilation et de transformation. Tandis, en effet, que les autres races, au cours de leur histoire, dans quelques conditions favorables de milieu qu'elles se trouvent placées, subissent comme un arrêt de développement et qu'il se rencontre un point qu'elles manquent également d'ambition et d'haleine pour dépasser, la race aryenne, au contraire, on dirait, depuis qu'elle a commencé de marcher, qu'en aucun temps elle n'a pris de repos que pour mieux recueillir ses forces et rassembler son élan vers une forme de civilisation plus haute. En ce sens, on peut dire que l'humanité lui doit tout ce qui fait le prix et la dignité de la vie. Art, science, philosophie, voilà pour l'intelligence. Constitution de la famille, de la propriété, des formes politiques, voilà pour la vie sociale. Ce sont toutes choses à peine soupçonnées par les Touraniens, chez les Sémites ébauchées à peine, et sur quoi les Aryens ont imprimé le sceau de la perfection humainement possible. L'art égyptien, de bonne heure, s'était immobilisé dans le symbolisme et la répétition hiératique; l'art assyrien ne s'était jamais qu'incomplètement dégagé d'un réalisme vulgaire et n'avait entrevu d'idéal que dans le monstrueux; aux Aryens et particulièrement aux Hellènes il était réservé de découvrir, en incarnant la pureté du type idéal sous la précision du trait individuel, ce qu'il est permis d'appeler la formule de la beauté suprême. Chez les Touraniens et chez les Sémites, la science, mesurée aux nécessités d'application quotidienne, confinée dans les bornes de l'empirisme, maintenue dans une perpétuelle enfance moins encore par le charlatanisme calculé des castes sacerdotales que par l'impuissance d'abstraire et d'ordonner, si caractéristique de l'une et l'autre famille, s'était nouée pour ainsi dire; chez les Aryens seuls, reprise par les fondations et pour la première fois soumise aux procédés de l'investigation méthodique, elle devait s'élever à la conception d'une loi de l'univers et de la coordination de la multiplicité des phénomènes à quelques axiomes supérieurs dont la synthèse métaphysique se proposerait d'établir l'identité.

Cette supériorité des Aryens n'éclate pas en traits moins lumineux dans l'histoire du développement des institutions sociales. Les Touraniens ont débuté par le communisme et la promiscuité : c'est ce que démontre historiquement l'existence dans leur religion du culte de Mylitta, par exemple, de la prostitution religieuse. « Le mariage, c'est-à-dire l'appropriation exclusive d'une femme par un seul possesseur, apparaît chez les races inférieures comme une infraction aux lois de la communauté, et partant comme une violation de la loi naturelle »; c'est encore ce qu'établit juridiquement, dans les rares fragments qui nous soient parvenus de l'ancien droit des Touraniens, la consécration formelle d'une *materna*

potestas, fondée sur la certitude indiscutable des liens qui rattachent l'enfant à la mère. Les Sémites, au témoignage formel des traditions bibliques, et comme l'exige nécessairement l'hypothèse d'un couple primitif unique, ont débuté par l'inceste. Race d'ailleurs singulièrement charnelle, ils ont de tout temps laissé voir une propension naturelle à la polygamie. Les Aryens, au contraire, et dès les temps préhistoriques, ont constitué la famille patriarcale sur le culte du foyer domestique, la prééminence du père et le respect étroit de la dignité de la femme. Il suffit à le prouver du sens précis des mots qui traduisent les relations des membres de la famille dans cette langue primitive, mère du sanscrit, du grec et du latin, dont les études si concises et si savantes de M. Pictet, par un admirable effort d'induction, ont comme recomposé le vocabulaire. On pourrait poursuivre encore et montrer que ces idées, ces institutions politiques sur lesquelles encore aujourd'hui nous vivons, sont l'œuvre exclusive de la race aryenne, que toutes les nuances de conciliation, si diverses, entre le droit de l'individu et le droit de l'État sont restées en tout temps choses inconnues des Touraniens comme des Sémites. C'en est assez pour montrer que, si d'entre les grandes races les deux premières ont assis les bases et dirigé les substructions de la civilisation matérielle, il n'a été donné qu'à la troisième d'en élargir les formes et surtout d'en généraliser les conditions d'existence et de perfectionnement au point que toutes les races, un jour, s'y pussent rencontrer et confondre la diversité de leurs aptitudes natives dans l'unité de l'espèce humaine.

IV

Il resterait maintenant à réunir les traits de comparaison épars et — pour mesurer comme d'un coup d'œil la distance qui, même de notre temps, maintient encore l'originalité des races — à les interroger sur leur conception de l'univers, de l'homme, de Dieu, sur leur religion, en un mot. On n'ignore pas que nulle étude peut-être n'a été poussée plus vivement depuis quelques années, plus passionnément cultivée. Sans doute c'est beaucoup, c'est trop d'espérer « que le siècle ne s'achèvera pas sans avoir vu s'établir dans son unité la science des religions » ; il pourra se faire un mérite, au moins, de n'y avoir épargné ni l'ardeur ni la patience dans l'investigation, ni le talent ni quelquefois la témérité dans l'induction. Aussi M. Maspéro n'a-t-il eu garde, en écrivant son *manuel*, d'oublier d'y consigner brièvement ce que jusqu'ici, dans cet ordre de recherches, on a fait de découvertes heureuses. L'homme aura beau faire, il sera toujours ramené vers soi-même comme vers l'objet d'études le plus intéressant, et nulle part il ne se retrouvera plus complétement reflété que dans ses croyances religieuses.

Comme on a proposé bien des classifications des langues et des races, de même on a proposé bien des classifications des religions, — les unes et les autres, d'ailleurs, plus ou moins artificielles en ce sens que leur valeur dépend exclusivement du point de vue spécial où l'on se place pour étudier l'objet.

Quand par exemple on distribue les langues en monosyllabiques, agglutinées, flexionnelles, la division est excellente, étant alors sous-entendu qu'on étudie le langage moins comme une fonction de la pensée que comme un organisme indépendant dont on suit les transformations successives et la complexité croissante. La distribution est différente, mais non pas moins bonne, ni moins facile à justifier, quand on la subordonne à des considérations purement ethnographiques et qu'on distingue les langues touraniennes, sémitiques, aryennes. Pareillement, on peut admettre une classification, quoique un peu vieillie, des religions en fétichistes, polythéistes, monothéistes, suivant que leurs symboles expriment et que leurs rites consacrent une idée métaphysique plus ou moins pure et plus ou moins large de la divinité ; mais on peut aussi les diviser, comme, par exemple, l'a fait M. Max Müller, en groupes ethniques ou familles naturelles, et reconnaître des religions touraniennes, sémitiques, aryennes, dont la distribution offrira cet avantage de concorder précisément avec la distribution des langues. Le difficile sera de saisir le lien de ces classifications entre elles et de ramener à l'unité du point de vue scientifique la diversité des aspects qu'elles viennent, l'une après l'autre, présenter à l'esprit. C'est alors, si jamais on peut y parvenir, — quand on aura prouvé qu'une conception définie de la divinité, monothéiste ou polythéiste, est le propre d'une race donnée, reconnue par l'observation dans ses traits essentiels et ses aptitudes originales, — que la science des religions se trouvera définitivement constituée, fondée qu'elle sera sur l'inébranlable base de l'histoire et surtout de la géographie. Je dis surtout de la géographie, car, dès à présent, on ne saurait méconnaître qu'il existe une géographie des religions comme une géographie des races, comme une géographie des langues, et qu'il y ait, en thèse générale, une frontière naturelle posée à la puissance de prosélytisme des idées religieuses, comme une limite à la variation des caractères primitifs de la race sous l'action de la civilisation, comme un terme à la transformation des idiomes sous l'influence des lois de l'altération phonétique. Et par conséquent, lorsque l'historien des religions, dans la multitude innombrable des races issues d'une même origine, en choisit une comme celle qui représente avec le plus d'exactitude et de fidélité le type dont les autres ne sont que des épreuves affaiblies et décolorées, lorsqu'il considère que l'hébreu, par exemple, a conservé l'idéal religieux du Sémite plus pur que le phénicien, ou l'indien l'idéal religieux de l'Aryen plus pur que le celte ou le slave, ceux-là tombent dans une erreur singulière qui lui reprochent de n'avoir pris de son sujet qu'une connaissance superficielle et d'en avoir arbitrairement limité l'étendue aux nécessités d'un système préconçu. Si dans une même race, comme souvent il arrive, une famille se rencontre moins heureusement douée que d'autres et moins favorisée des circonstances, on conviendra qu'il serait étrange d'y chercher précisément la caractéristique de de la race, et c'est pourtant ce que l'on fait le plus innocemment du monde quand, par exemple, on argue du polythéisme assyrien contre la thèse du monothéisme sémitique.

Aussi bien ne s'agit-il que de s'entendre et, dans ces délicates études, ne faut-il jamais oublier que le rôle de la critique est précisément de chercher une conciliation entre des assertions opposées, toutes également fausses dès qu'on les prend au pied de la lettre et qu'on y prétend voir l'expression absolue de la vérité. Il semble qu'on puisse poser en principe que chez toutes les races la religion débute uniformément par une conception polythéiste de l'univers, en d'autres termes par une divinisation des énergies de la nature.

Il n'est pas jusqu'aux Juifs chez lesquels on ne retrouve les traces irrécusables d'un paganisme primitif, longtemps persistant, des dieux (*Elohim*), des idoles (*Téraphim*), des pierres sacrées (*Beth-El*), et nous savons aujourd'hui qu'il n'a fallu rien moins que l'épreuve de la captivité de Babylone pour convertir à la sévérité du mosaïsme l'unanimité du peuple de Juda. Ceux-là seuls s'en étonneraient, qui ne réfléchissent pas que le polythéisme n'a jamais complétement disparu d'entre les conceptions religieuses, et que chez les peuples même les plus civilisés de l'Europe contemporaine, la forte discipline et la tyrannie dogmatique du catholicisme n'en ont pas desséché le germe. Il n'est pas besoin d'aller bien loin, ni de descendre bien bas dans la foule des croyants, pour découvrir nombre de personnes dont la prière s'adresse moins volontiers à Dieu qu'à ses saints, et des adorateurs zélés de Notre-Dame de la Salette qui se plient malaisément à la dévotion de Notre-Dame de Lourdes. Toutefois, sous ce polythéisme primitif, dès les premières et grossières ébauches de religion, dans les informes et monstrueuses traductions du sentiment de terreur qu'inspira à l'homme la conscience de sa faiblesse en face de l'immensité de la nature, on voit déjà poindre quelque chose de la diversité des aptitudes et de l'originalité des races. Fidèles à leur origine, les Touraniens qui vivent dans la région métallique des gisements de l'Altaï divinisent de préférence les forces souterraines, les principes élémentaires, les esprits mystérieux de l'abîme. Nomades et pasteurs, les Sémites qui parcourent, les yeux levés au ciel, l'uniformité du desert, astronomes avant tout, saluent les astres et les constellations. « *Ne forte, elevatis oculis ad cœlum, videas solem et lunam et omnia astra, et errore deceptus adores ea* ». C'est un des préceptes du Deutéronome. Les Aryas, dont l'imagination est plus aisément frappée, la curiosité plus ouverte et la compréhension plus large, animent d'une existence indépendante et personnelle tous les phénomènes de la nature indistinctement. Ils trahissent déjà leur tendance au panthéisme, comme les Sémites leur instinct monothéiste, comme les Touraniens leur incapacité d'abstraire et d'élever leur contemplation au-dessus du fétichisme. Ce ne sont pas, en effet, — il vaut la peine de faire la distinction, — les phénomènes de la nature agissante, *natura naturans*, que les Touraniens divinisent; ce sont les objets eux-mêmes, *natura naturata*, tels que la figure matérielle en apparaît à la perception des sens. Le Dieu du ciel pour eux ne se sépare pas du ciel matériel; il s'immobilise dans une forme concrète, bien différent de ces dieux aryens engagés dans le perpétuel devenir. Les Touraniens reconnaissent, à des signes extérieurs, des êtres supérieurs à l'homme; ils ne conçoivent pas l'être nécessaire, ni surtout l'Être infini. De là cette adoration banale qui s'adresse à l'animal lui-même pourvu qu'il soit seulement capable de nuire à l'homme, et l'absence de toute idée « d'un Dieu suprême, d'un premier principe qui serve entre les autres de lien et d'où ils tirent leur existence ». Chez les Touraniens encore barbares, Khirgises et Bouroutes actuels, en dépit d'une conversion nominale à l'islamisme, ce fétichisme n'a pas cessé d'exister; chez les Touraniens plus civilisés, il semble avoir abouti naturellement à l'athéisme pur, s'il est vrai, comme on l'a soutenu, qu'on puisse voir dans le bouddhisme la forme la plus haute sous laquelle, grâce au génie d'un homme, se soit fixée une religion touranienne. Il y a certainement un je ne sais quoi de bizarre et d'inexpliqué dans la fortune du bouddhisme. Voilà une religion qu'on nous a représentée, tantôt comme le terme extrême de la spéculation métaphysique dans l'Inde, tantôt comme une sorte d'épanouissement du brahmanisme populaire, et qui cependant, malgré le prestige de son fondateur — un fils de roi, — malgré la puissance d'attraction de la persécution et du martyre courageusement subis, malgré l'appel qu'il adressa aux humbles et aux déshérités de ce monde, plus nombreux, plus misérables dans l'Inde, sous le régime des castes, que nulle part ailleurs, n'a pu recruter qu'à grand'peine, sur son sol natal, quelques milliers d'adhérents, retombés depuis dans le fétichisme, tandis qu'au Thibet, en Chine, au Japon, elle convertissait à son dogme quelque trois cents millions de sectateurs. Comment résoudra-t-on cette contradiction singulière? Car on ne saurait invoquer l'exemple du christianisme et de la résistance qu'il rencontra d'abord dans le sein même du judaïsme d'où il sortait. « A l'époque, le procès de Jésus n'est qu'un épisode historique dont l'importance ne fut pas très-grande. Josèphe en dit à peine quelques mots, et encore ce passage justement suspect est-il généralement considéré comme une interpolation. » La force d'expansion du prosélytisme chrétien est postérieure à la ruine du judaïsme, extérieure à la Palestine; le bouddhisme a lutté des siècles pour la conquête de l'Inde et dans l'Inde; enfin le judaïsme n'existe plus, pour ainsi dire, et le brahmanisme vit toujours.

Toute comparaison serait plus qu'aventureuse. Il paraîtrait donc assez naturel de passer à l'hypothèse de ceux qui veulent voir dans la naissance du bouddhisme un fait « ethnographique et le triomphe de l'Inde dravidienne sur le brahmanisme. Çakya-Mouni aurait appartenu à cette race, et son mobile aurait été de rétablir la balance sociale et politique de l'Inde en faveur de la population indigène contre les prétentions des conquérants aryens ». Il n'est pas facile de nier que cette hypothèse emprunte une grande force au portrait que les livres canoniques du bouddhisme nous donnent de son fondateur et sous lequel il est uniformément représenté par la peinture et la sculpture traditionnelles. La protubérance du crâne, la chevelure huileuse et luisante, l'écrasement du nez, la longueur des bras qui descendent jusqu'aux genoux, l'obésité difforme, la couleur de la peau, ce sont là des signes consacrés auxquels on reconnaît « le masque mongolique », et nous pourrions en ajouter d'autres encore. Il y a d'ailleurs dans le formalisme étroit des rites bouddhiques et des pratiques machinales qui datent de son origine — « Fais tourner la roue excellente et frappe les timbales de l'immortalité » — quelque chose qui s'ajuste merveilleusement à ce que nous savons des aptitudes touraniennes. Rappellerons-nous la ressemblance, qui va presqu'à l'identité, du bouddhisme et de cette religion athée qui, sous le nom de Confucius, est dans l'ordre philosophique la création propre du génie chinois? Polythéisme à l'origine, fétichisme ou athéisme au terme, telle est donc la formule du développement de l'idée religieuse chez les races touraniennes. Elles ont d'ailleurs, à diverses époques, atteint un degré de civilisation matérielle assez élevé pour qu'il soit permis d'en accuser plus la grossièreté de la conception que l'insuffisance intellectuelle de la race.

Les Sémites, et je parle ici de la race entière, ont fait un pas de plus, et de bonne heure. Sous leur polythéisme il est facile de mettre à nu le germe d'une conception monothéiste

prochaine. « Le polythéisme, chez les Sémites, n'a guère consisté qu'à jouer sur les noms du Dieu unique, envisagés comme désignant des personnes différentes et groupés en généalogie. » Seulement, suivant les familles, ce Dieu unique a mis un temps plus ou moins long à se dégager nettement. On le retrouve chez les Assyriens. « Le Dieu suprême, le premier et unique principe d'où dérivent tous les autres dieux était « *Ilou*, dont le nom signifie le Dieu par excellence. » Il portait à Ninive le nom national d'Assour, et tous les autres dieux du panthéon chaldéen étaient subordonnés à sa toute-puissance et sa majesté souveraine. On raconte qu'Assahradon (680-667), ayant vaincu les Arabes et pris leurs dieux, se contenta d'écrire sur les idoles la louange d'Assour et les rendit à leurs propriétaires. C'est ainsi qu'à Rome, dans les catacombes, les premiers chrétiens, au-dessous d'une figure de Mercure ou d'Orphée, se contentaient d'écrire le nom du Bon pasteur. Aussi bien tout ce que nous savons des religions d'Assyrie dans leur constitution définitive concourt-il à nous les révéler comme une hiérarchie savamment organisée, descendant, pour ainsi dire, de triade en triade jusqu'à la portée des imaginations populaires, et réservant la connaissance de l'unité divine, qui trône au sommet, à quelques rares initiés de la science et de la religion. Il n'en est pas autrement de la religion phénicienne : écartons les voiles mystérieux qui ferment le sanctuaire, oublions un instant ces rites monstrueux, cet épouvantable mélange du sang et de la volupté qui célébrait la mort et la renaissance d'Adonis, le culte honteux de Vénus-Aschera, nous retrouvons le Dieu suprême *El*, identique avec le babylonien *Ilou*, comme lui « un et plusieurs à la fois, subdivisé en une foule d'hypostases appelées *Baalim*, divinités secondaires émanées de la substance de la divinité primordiale, qui ne sont que les attributs personnifiés de l'Être incompréhensible et inaccessible. » Il serait plus exact encore de dire : les manifestations de l'Être et les aspects divers sous lesquels il se présente à nous ; c'est ce que démontrent particulièrement les tentatives qu'on a faites pour la détermination du caractère des divinités féminines : ainsi Tanit est *la face du Seigneur*, Astarté *le nom de Baal*. — Toute la différence, aisément explicable par l'histoire, se réduit à ceci que tandis qu'à Babylone la hiérarchie des divinités secondaires est surtout astronomique et, dans une certaine mesure, — autant que le mot a de sens pour les Sémites, — philosophique, elle est en Phénicie plutôt géographique : « Ce sont moins les attributs divins que les sanctuaires locaux qui ont donné naissance aux dieux secondaires, Baals éponymes des principales villes. Baal adoré à Tyr, à Sidon, à Tarse, devient Baal-Tsour, Baal-Sidon, Baal-Tars ; » et par suite le degré d'élévation du dieu se mesure à la prééminence politique de la ville où il est adoré.

Remarquons en passant qu'il n'y a rien là qui ne concorde avec ce que nous connaissons du judaïsme et du Dieu d'Israël. Le monothéisme hébraïque, en effet, diffère singulièrement du monothéisme transformé depuis par le génie de la race aryenne. Le Jehovah des Hébreux est un dieu national avant tout, dont l'idée ne se sépare pas de l'existence et de la fortune du peuple élu, qui lui promet la victoire et la domination terrestre, qui marche avec lui dans les combats, qui prend sa part du massacre et de l'holocauste, et dont les promesses magnifiques sont bornées au cercle de cette vie matérielle. « L'utopie d'Israël ne consistait pas à créer un monde pour servir de compensation et de réparation à celui-ci, mais à changer les conditions de celui-ci. » Aussi, ce que les Juifs ont surtout frappé dans le Christ, c'est celui qui d'une parole avait renversé l'édifice de leurs espérances : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » On ne saurait trop appuyer sur ce trait, qui plus étroitement qu'aucun autre peut-être relie la religion juive à la religion phénicienne, la religion phénicienne aux religions d'Assyrie. Faut-il cependant en conclure, avec M. Max Müller, un monothéisme primitif qui nous reporterait à l'époque fabuleuse où les ancêtres des Sémites n'étaient encore séparés ni par la langue ni par la religion? Nous ne le croyons pas, et c'est ici l'une de ces assimilations familières à cette grande école contemporaine, pour qui non-seulement la mythologie, mais l'histoire se réduit à la philologie comparée. Il se peut qu'un jour, à force de patience et de sagacité, on restitue la religion première des Sémites ou des Aryens; mais je suis bien assuré que l'induction, pour spécieuse qu'elle soit, aura fait fausse route *à priori* si elle aboutit à y reconnaître le monothéisme. Le monothéisme, en effet, est une formule de l'idée religieuse de beaucoup supérieure au polythéisme, et il serait évidemment contradictoire que des peuples dont la civilisation, du plus loin qu'ils apparaissent dans l'histoire, a toujours été se développant d'un progrès uniforme, fussent retombés, sous l'influence de quelque cause que ce soit, du monothéisme dans le polythéisme. Il vaudrait autant soutenir que leur langue primitive était un instrument de décomposition et de recomposition de la pensée beaucoup plus parfait que celles qui depuis en sortirent. Au fond, ce serait retourner à la théorie d'une révélation primitive dont la corruption et la méchanceté des hommes, à mesure qu'ils s'éloignaient de la source, aurait altéré la pureté. Comme les Touraniens, les Sémites ont donc commencé par le polythéisme pour aboutir à un monothéisme dont la forme, encore voilée chez les Assyrieus et les Phéniciens, ne s'est développée que chez les Hébreux dans toute la splendeur de sa simplicité.

Mais le monothéisme lui-même, à quelque point de netteté, de précision qu'on le suppose amené par l'effort réuni des philosophes et des théologiens, — ainsi dans le christianisme, — ne donne pas encore de Dieu l'idée la plus haute et la plus complète où l'esprit humain puisse atteindre. Bien plus, et comme solution métaphysique du problème des rapports de l'homme avec la nature et Dieu, il implique une contradiction manifeste. Ajoutons enfin qu'il s'oppose à la science comme une barrière insurmontable. On sait assez que jamais les Assyriens ou les Hébreux n'ont pu s'élever jusqu'au principe de la fixité des lois de la nature. C'est qu'en effet le monothéisme, si toutefois il reste conséquent avec soi-même, est exclusif de toute avidité de connaître et de toute recherche des causes. Enfermé qu'il est dans la préoccupation de la grandeur et de la toute-puissance divines, résolvant d'un seul mot toutes les difficultés, triomphant de toutes les révoltes, il n'est pas éloigné de considérer la curiosité scientifique, indépendamment des résultats, comme une sorte d'ardeur sacrilége et comme un attentat au mystère dont il plaît à Dieu d'envelopper ses desseins. « Le principal motif de réprobation qu'encore aujourd'hui les croyants sincères de l'islamisme élèvent contre la science européenne est qu'elle anéantit la puissance de Dieu en réduisant le gouvernement de l'univers à un jeu de forces susceptibles d'être calculées. » De là ce fatalisme oriental et, sous la main d'un

Dieu de vengeance et de colère, cette soumission, cette abdication du meilleur de soi dont on n'a peut-être pas, dans l'histoire, assez fortement marqué la différence d'avec le fatalisme des philosophies indo-européennes, qui se résout en somme à cette simple constatation que l'homme n'est pas le centre de l'univers. De là cette différence aussi de la conception du surnaturel, qui, chez les Sémites, nous apparaît constamment comme la raison dernière, l'explication sans réplique de l'énigme du monde, et qui chez les Aryens, au contraire, ne semble jamais en avoir passé que pour une solution provisoire. « Le commencement de la sagesse, dit l'Écriture, est la crainte du Seigneur. Combien diverse cette parole de la philosophie Vedanta : « Le commencement de la sagesse, c'est le désir de connaître Dieu. On raconte que les missionnaires protestants et catholiques ne rencontrent pas dans l'Inde contemporaine de plus dangereux obstacle à la propagation de leur foi parmi les fidèles d'un brahmanisme singulièrement dégénéré cependant de la pureté, de la profondeur de son institution primitive, que le redoutable problème de la coexistence du fini et de l'infini.

La métaphysique chrétienne se contente d'en opposer les termes et répond à ses adversaires par la bouche de ses plus illustres docteurs : *Credo quia absurdum* ; l'incompréhensibilité de nos mystères est une preuve démonstrative de leur vérité. Le malheur est que depuis longtemps la métaphysique, et dans l'Inde plus tôt que nulle part ailleurs, a concilié l'antithèse et trouvé dans la solution panthéiste une solution beaucoup plus aisément admissible que la solution purement et strictement monothéiste. On peut dire que les races aryennes, presque dès le premier effort de la spéculation, ont reconnu que le divin était partout dans la nature. Il serait assez difficile de nier que ce soit là le caractère fondamental du polythéisme aryen, tel que les *Védas* nous l'ont révélé sous sa forme la plus ancienne : « Les dieux y sont invoqués sous des noms différents; mais toutes les fois qu'un de ces dieux individuels est invoqué, il n'est pas conçu comme limité en puissance par d'autres dieux, ni comme supérieur ou inférieur en dignité à aucun d'eux. Dans l'esprit du suppliant, chaque dieu vaut tous les dieux. Au moment de sa prière, le fidèle sent dans son cœur que le dieu auquel il s'adresse est une *divinité réelle, suprême et absolue*, et il n'a nulle idée de ces limitations qu'une pluralité de dieux nous semble devoir nécessairement imposer à chaque divinité particulière. » C'est ainsi que tour à tour, dans les hymnes sacrés, Indra, Agni, Soma, Varuna, sont salués : « Maître de l'univers, roi de tout, vainqueur du ciel et de la terre. » Pour désigner cette forme de la conception religieuse, M. Max Müller, à qui nous empruntons ces citations, a proposé les noms d'*hénothéisme, kathénothéisme;* il ne nous paraît pas qu'il y en ait besoin d'un autre que de celui de *panthéisme*. Les Touraniens divinisaient les objets dans leur figuration matérielle, les Sémites adoraient comme autant de personnes distinctes les attributs de l'Être divin ; les Aryens adoraient la pénétration du divin dans la nature. De là, chez les Aryens du *Véda*, l'absence du culte des idoles; c'était par delà les formes extérieures que résidait le dieu : *Spiritus intus alit*. De là plus tard cette divinisation — qu'aujourd'hui que nous avons cessé de la comprendre nous trouvons volontiers immorale — de tous les actes naturels indistinctement. De là cette conscience vague d'une ancienne et mystérieuse parenté de l'homme et de l'animal, qui se traduit dans toute une interminable série de légendes qu'on pourrait appeler zoologiques, et qui dans la suite aboutit aux doctrines de la métempsychose. De là ce panthéisme enfin tout philosophique et conscient de soi qu'on retrouve au fond de toutes les doctrines de l'Inde, et qui ne se trompait pas quand il faisait remonter son origine à la révélation du *Véda*. Il est inutile de poursuivre plus loin, et de rechercher dans tous les grands systèmes de l'histoire de la philosophie les traces de cet instinct si profondément caractéristique du génie des races aryennes. On les y retrouverait trop aisément, on les retrouverait jusque dans le christianisme et dans la parole célèbre de l'apôtre : *In eo vivimus, movemur et sumus*.

V

Nous voilà bien loin, dira-t-on, du livre de M. Maspéro; nous ne l'avons pas perdu de vue cependant, et sans chercher quelque trop ingénieux détour pour y revenir, nous nous bornerons à répéter ce que nous disions en commençant, que le véritable intérêt des recherches d'érudition pure est surtout de nous mettre à même de recomposer, pour ainsi dire, la pensée de ceux qui nous ont précédés dans l'histoire. A ce point de vue, nous ne pensons pas qu'on puisse aisément rien trouver qui nous soit d'un secours plus utile et d'un profit plus considérable que l'histoire des religions. C'est que, comme on l'a si bien dit, « la religion d'un peuple est, en un sens, plus instructive que son histoire. L'histoire d'un peuple, en effet, ne lui appartient pas tout entière : elle renferme une part fortuite ou fatale qui ne dépend pas de la nation, qui parfois même la contrarie dans son développement naturel; mais la légende religieuse est bien l'œuvre propre et exclusive du génie de chaque race. L'Inde, par exemple, ne nous a pas laissé une ligne d'histoire proprement dite : les érudits parfois le regrettent et payeraient au poids de l'or quelque chronique, quelque série de rois; mais, en vérité, nous avons mieux que tout cela : nous avons ses poëmes, sa mythologie, ses livres sacrés; nous avons son âme. Dans l'histoire, nous eussions trouvé quelques faits sèchement racontés, dont la critique eût à grand'peine ressaisi le vrai caractère; la fable nous donne comme dans l'empreinte d'un sceau l'image fidèle de sa manière de sentir et de penser, son portrait moral tracé par elle-même. Ce que le XVIIIe siècle regardait comme un amas de superstitions et de puérilités est ainsi devenu, aux yeux d'une philosophie de l'histoire plus complète, le plus curieux des documents sur le passé de l'humanité. Des études qui semblaient autrefois l'apanage des esprits frivoles se sont élevées au niveau des plus hautes spéculations, et un livre consacré à l'interprétation des fables que Bayle ne trouvait bonnes qu'à amuser les enfants, a pris place parmi les œuvres les plus sérieuses de notre siècle ». Nous avons voulu citer, en terminant, cette page tout entière; elle est de celles qu'on aime toujours à relire, et qui vengeraient l'érudition des railleries de la Bruyère si l'érudition n'était pas à l'abri des railleries, et j'ajoute La-bruyère au-dessus d'une vengeance.

F. Brunetière.

UN POETE PHILOSOPHE

M. Sully Prudhomme (1)

C'est le propre des esprits d'élite de travailler assidûment à maintenir en eux-mêmes l'équilibre des facultés. Tel qui a fait des mathématiques son étude professionnelle cherche dans un genre d'exercice aussi éloigné que possible de la sèche démonstration, par exemple dans les libres effusions de la poésie, un correctif au développement anormal de la faculté d'abstraire et de raisonner; et il arrive que ce poëte de circonstance, retenant de ses études habituelles un sens particulier de l'exactitude et de la symétrie, imprime sur les œuvres que lui inspire son imagination abandonnée à elle-même un caractère de vérité et de proportion qui ajoute singulièrement à la satisfaction du lecteur. Tel autre, habitué à vivre dans les régions du rêve et de l'idéal où siége la poésie, éprouve le besoin de redescendre sur la terre et de demander aux sciences positives l'exercice des facultés par lesquelles on connaît et comprend le monde réel. « Comme toi, dit le poëte à l'hirondelle,

Comme toi mon âme s'élève
Et tout à coup rase le sol,
Et suit avec l'aile du rêve
Les beaux meandres de ton vol ;

S'il lui faut aussi des voyages,
Il lui faut son nid chaque jour... »

Ainsi parle M. Sully Prudhomme, et voilà pourquoi il ne s'est pas borné à retremper ses forces poétiques dans l'interprétation « du plus robuste et du plus précis des poëtes » ; il a voulu encore sonder par lui-même, à la lumière du pur entendement, les grands problèmes philosophiques, et acquérir sur le monde réel ces idées claires, dégagées de toute influence de l'imagination et du sentiment, que jadis poursuivait Descartes.

Certes la traduction de Lucrèce était déjà une œuvre de jugement et de raisonnement autant que d'imagination ; et le poëte français y a déployé, en même temps qu'un sens exquis de la couleur et du tour poétique, une intelligence du texte, une précision, une exactitude, qui sont rarement en défaut. Mais la préface du livre nous offre une œuvre tout autrement personnelle. Ce n'est pas une analyse, ce n'est même pas un commentaire ou un examen du système de Lucrèce, c'est l'esquisse de toute une philosophie, austère systématisation d'idées abstraites et de faits positifs. Le poëte, à vrai dire, n'est pas aussi absent de cette œuvre qu'on peut le croire au premier abord. Sans parler de la direction particulière que le souvenir du monde idéal imprime à l'ensemble du système, on peut, à tout le moins, rapporter à l'influence de la poésie l'émotion secrète qui pénètre et anime toutes ces abstractions.

(1) Lucrèce, *De la Nature des choses*, 1er livre, traduit en vers et précédé d'une préface, par Sully Prudhomme. 1 vol. in-12, Alphonse Lemerre.

L'auteur commence par établir avec force la légitimité des recherches philosophiques, d'abord en réfutant l'objection favorite du scepticisme, tirée de la diversité des opinions, puis en analysant les causes de la curiosité philosophique.

Il explique la diversité des opinions d'une manière toute cartésienne. La raison, dit-il, est de même nature chez tous les hommes ; mais la réflexion n'est pas chez tous également développée. Or, la réflexion, ou retour conscient de la pensée sur elle-même, a pour résultat le choix d'un point de vue déterminé d'où nous considérons et jugeons les choses : aux divers degrés de la réflexion correspondent autant de points de vue différents, d'où le monde est aperçu sous des aspects fort divers.

« Nous conduisons nos pensées par diverses voies, disait Descartes, et ne considérons pas les mêmes choses. » Nier la possibilité de la science parce que les opinions diffèrent, c'est nier la raison sous prétexte qu'elle n'est pas chez tous également développée.

Quelle est maintenant l'origine de la curiosité philosophique ?

On peut définir la curiosité philosophique une curiosité qui, dans les questions qu'elle pose et dans les voies qu'elle prend pour en trouver la solution, procède suivant une méthode déterminée. Or, l'apparition de cet état d'esprit est un phénomène nécessaire et un bien, une manière d'être qui tient à la nature même de l'homme dans ce qu'elle a de supérieur.

La pensée passe successivement par deux états : la *spontanéité* et la *réflexion*. La curiosité est déjà inhérente à la pensée spontanée, et a par conséquent sa source première dans les racines même de notre être. Si maintenant elle était exactement proportionnée à la puissance de l'entendement, si elle ne posait que les problèmes dont la solution nous est immédiatement accessible, elle demeurerait instinctive et ne deviendrait pas méthodique et philosophique. Mais il n'en va pas ainsi : à chaque instant la curiosité fait des excursions en dehors du champ de l'intelligence instinctive.

« C'est la crise de la vie intellectuelle, son moment dramatique, l'initiation à une douleur et à une joie d'un genre nouveau, qu'il n'est pas donné à tous de sentir tout entières. Une curiosité proportionnée exactement à la puissance de l'entendement, un entendement mesuré à l'étendue des besoins physiques, telles sont sans doute les conditions harmonieuses de la vie des bêtes. Peut-être l'homme risquerait-il de diminuer sa grandeur en cherchant à rétablir dans ses facultés cet équilibre et cette paix, en nivelant sa curiosité aux forces de son esprit, en sacrifiant la belle présomption du désir à la juste portée de la fonction. Avoir posé vainement de grandes questions, avoir désiré connaître d'emblée et avant tout l'important du monde, son origine et sa fin, n'est-ce pas plus glorieux pour l'esprit humain que d'avoir résolu de moindres problèmes et de ne s'être pas soucié des autres ? » (P. x.)

On voit que M. Sully Prudhomme n'a pas craint de revenir à la théorie cartésienne de la disproportion de la volonté et de l'entendement; et que, loin de se plaindre de cette disproportion, il imite Descartes célébrant l'infini de sa volonté comme un privilége divin.

Cette influence de certaines idées cartésiennes sur M. Sully Prudhomme, visible dès le préambule de sa philosophie, se

retrouve dans cette philosophie elle-même et en détermine, en définitive, les grandes lignes et le caractère général.

Ainsi M. Sully Prudhomme distingue avant tout le subjectif et l'objectif, c'est-à-dire l'acte de conscience et les choses représentées dans la conscience. La sensation, dit-il, n'est que le *signe*, et non l'image de la chose. Ce ne peut être qu'une profonde diversité de nature qui empêche ainsi la chose d'être saisie en elle-même par l'esprit. D'ailleurs il ne faut pas confondre « produire » avec « déterminer ». S'il est vrai que l'objectif *détermine* le subjectif, il n'est nullement prouvé qu'il le produise. « Qu'on y prenne garde : un être ne *produit* » que soi sous une autre forme, il reste le sujet du phéno- » mène qu'il produit ; mais il peut *déterminer* dans un autre » sujet un changement d'état, ce qui n'est nullement l'y pro- » duire. Que divers états du cerveau déterminent la naissance » de diverses idées, d'accord ; mais que ces états produisent » les idées, c'est ce qui n'a jamais été prouvé. » (P. LXVIII.)

Ainsi M. Sully Prudhomme, suivant en cela la tendance cartésienne et leibnizienne qui paraît dominer aujourd'hui chez les savants philosophes, admet que les phénomènes physiques et psychiques, loin de sortir les uns des autres par voie de transformation ou de composition, constituent deux mondes distincts, séparés l'un de l'autre par un hiatus, mais en même temps symétriques et comme doués d'une harmonie préétablie.

Cette séparation, toutefois, est-elle absolue, *substantielle ?* Descartes appelait l'étendue et la pensée des substances *secondes*, signifiant par là qu'elles avaient leur commune origine dans la substance première, laquelle est *une*. Spinoza, sans rien changer à la théorie cartésienne du parallélisme, en la développant au contraire d'une manière exclusive, effaça entre le subjectif et l'objectif toute distinction substantielle, et n'admit qu'une espèce de substance : la substance absolue, nécessairement une. La matière et l'esprit ne furent plus que des modes de cette substance unique. C'est vers cette doctrine qu'incline M. Sully Prudhomme. « De même » que la fleur dépend de la feuille qui respire, et la feuille » de la fleur qui perpétue l'espèce, sans qu'on puisse dire de » ces deux organes, condition l'un de l'autre, que l'un soit » fait de l'autre ; de même l'on ne peut dire que l'âme soit » issue du corps. Mais, comme la fleur et la feuille ont une » commune racine et sont dans une connexion réglée par la » loi qui régit toute la plante, ainsi l'âme et le corps, ou plu- » tôt l'ensemble des phénomènes moraux et celui des phéno- » mènes physiologiques peuvent être deux manifestations » de la substance unique, où gît profondément la loi de leurs » mutuels rapports..... Si l'on cherche le lien de l'âme et du » corps dans la sphère circonscrite où ils se manifestent à » l'expérience externe et interne, on ne le trouvera pas ; pas » plus qu'on ne trouverait le lien de la fleur et de la feuille » en ne considérant qu'eux sans descendre par leurs tiges » au tronc commun. Le tronc commun de toutes les unités » que nous percevons, de l'âme et du corps, et de toutes » choses, c'est l'Être universel, c'est ce que nous appelle- » rions Dieu, si ce mot n'éveillait dans les esprits autant » d'idées différentes qu'il y a de degrés à l'éducation de la » pensée. » (P. LXIX-LXX.)

Jusqu'ici la philosophie de M. Sully Prudhomme consiste plutôt à rajeunir plus ou moins des doctrines connues qu'à proposer des idées nouvelles. Il n'en est pas moins déjà fort intéressant d'observer quelle est celle des voies battues qu'a préféré suivre un homme exempt de tout esprit de secte et pourvu d'une ample provision de connaissances. Mais on peut remarquer en outre, dans cette substantielle préface, deux tendances qui doivent davantage aux réflexions personnelles de l'auteur.

I

La première est une tendance matérialiste d'un caractère spécial.

Si nous considérons l'histoire de la philosophie, nous constatons que la tendance matérialiste a consisté généralement à chercher dans les *éléments* la raison des *composés*, à poser les parties avant le tout et à expliquer celui-ci par celles-là. C'est ce que plusieurs passages du livre même de Lucrèce qu'a traduit M. Sully Prudhomme nous permettent de vérifier.

On sait qu'Anaxagore considérait comme déjà inhérentes aux éléments eux-mêmes toutes les qualités que présente le tout. Dans ce système, tout changement se ramenait à un pur mécanisme ; mais en même temps la variété qualitative des choses était une réalité et non une simple apparence, puisqu'elle préexistait de toute éternité dans les germes, irréductibles eux-mêmes. C'était, au contraire, l'indétermination du chaos qui, pour Anaxagore, n'était qu'une apparence mensongère, causée par le mélange confus des qualités. Ainsi apparaît sans couleur distincte un mélange de poudres de toutes les couleurs. Or, qu'est-ce que le matérialiste Lucrèce reproche à ce système ? Il lui reproche d'avoir faussé la notion de l'élément en le dotant des différences qualitatives qui n'appartiennent qu'au tout. Une explication digne de ce nom, dit Lucrèce, va du simple au composé, et non du composé au simple ; et l'explication est d'autant plus complète qu'elle implique moins de pétitions de principes, c'est-à-dire prend pour point de départ la substance réduite à son minimum de propriétés.

« . . . D'Anaxagore explorons le système
Rapporté par les Grecs, mais qu'ici je ne peux
Traduire en ce parler pauvre de nos aïeux ;
Je t'en pourrai du moins exposer l'esprit même.
Son *homœomérie* est toute en ce qui suit :
L'os est fait d'os menus de petitesse extrême,
De viscères menus le viscère est produit,
Le sang naît du concours de mille gouttelettes
Toutes de sang ; l'or vient de l'or même en paillettes,
La terre est un amas de corps terreux en miettes,
Le feu de corps ignés, et l'eau de corps aqueux,
Ainsi tous les objets de corps les mêmes qu'eux. »

(P. 43-44.)

Mais, demande Lucrèce, peut-on appeler germe un principe identique aux objets, par conséquent périssable comme eux ?

« . . . Il fait ainsi trop fragile le germe,
Si l'on peut appeler germe un principe tel,
Identique aux objets, pâtissant et mortel
Comme eux. . . . . »

(P. 44.)

Cependant Anaxagore échappe à cette objection en admettant que tout corps contient toute espèce de germe, mais en proportion variable. La mort du tout ou sa métamorphose en

composés nouveaux n'est qu'une interversion de rôles entre les propriétés. Telles qui étaient au second plan, devenues plus intenses, passent au premier, et réciproquement.

« Il restait au système une ombre de refuge ;
Anaxagore ici s'en empare : il préjuge
De tous les corps dans tous le mélange secret ;
Seul le corps dont la dose y domine apparaît,
Le premier sous la main et le premier qu'on voie. »

(P. 46.

Mais, dit Lucrèce, il est très-arbitraire d'attribuer ainsi aux éléments eux-mêmes une infinité de propriétés dont l'expérience ne découvre pas en eux le moindre rudiment. A ce compte, il n'y a plus de principes élémentaires dignes de ce nom. Les phénomènes les plus complexes, comme le tremblement des lèvres secouées par le rire ou le ruisseau de larmes amères qui baigne les joues, deviennent des propriétés éternelles et primordiales de la substance; le primitif se confond avec le dérivé :

Hac ratione tibi pereunt primordia rerum :
Fiet uti risu tremulo concussa cachinnent,
Et lacrumis salsis humectent ora genasque.

(*Lucr.*, I, v. 917, sq.)

Ce défaut est fortement atténué dans le système d'Empédocle, qui n'attribue à la matière, comme primordiales et éternelles, que les quatre qualités désignées par les mots : feu, air, eau, terre, et considère toutes les autres comme dérivées et accidentelles. Lucrèce pourtant n'est pas encore satisfait, comme le montre le passage suivant où, après une brillante digression poétique, il juge la doctrine d'Empédocle :

« ... Erreur aussi d'unir les éléments
... par quatre : air, feu, terre, onde, croyant qu'en eux
De toute éclosion le principe réside.
L'Agrigentin fameux, Empédocle, y croyait,
Celui qu'enfanta l'île à bords triangulaires
Dont la mer d'Ionie, aux eaux vertes et claires,
Bat les golfes profonds de son flot inquiet,
Et, prompte, se ruant par un étroit passage,
Des bords italiens sépare le rivage.
Charybde immense est là ; c'est là qu'en grommelant
Bout l'Etna, qui menace, encore gros de colère,
De vomir de sa gorge un autre jet brûlant,
Flambante éruption dont tout le ciel s'éclaire !
Des merveilles ont mis cette terre en honneur,
Et tout le genre humain l'admire et la renomme,
Sol opulent, armé d'une race au grand cœur ;
Mais il n'en est sorti rien d'égal à cet homme,
D'aussi prodigieux, d'aussi cher et sacré !
Ah ! dans de si beaux chants sa divine poitrine
Exhale et fait parler son illustre doctrine;
Qu'à peine paraît-il de sang d'homme engendré !
Eh bien ! lui-même, et ceux qu'en ces vers j'interpelle,
Mais que si loin son œuvre a laissés derrière elle,
Eux qui, dans leur sublime et riche invention,
Arrachent un oracle au temple de leur âme
Plus sûr et plus divin que tout ce que proclame
La Pythie au trépied verdoyant d'Apollon,
Sur les sources du monde, écueil de leurs disputes,
Faillissent lourdement ! Aux grands les grandes chutes ! »

(P. 37-38.)

Les quatre principes d'Empédocle, dit Lucrèce, sont choses composées : dès lors quelle preuve avons-nous que ce sont des causes et non des effets ?

« ..... Ces principes-là, d'où vient que tu supposes
Qu'ils font les corps, plutôt que les corps ne les font ?

Est-ce que ces quatre principes se retrouvent partout et subsistent à travers toutes les transformations ? Non :

« ..... Ils alternent tous, pour engendrer le monde,
D'un échange éternel d'apparence et de fond. »

Si l'on tient ces qualités pour éternelles, encore que l'expérience prouve à chaque instant le contraire, pourquoi n'en pas dire autant de toutes les autres qualités et ne pas adopter le système d'Anaxagore ? Et si l'on tient pour purement extérieures, adventices et apparentes, les qualités qui tour à tour paraissent et disparaissent, pourquoi faire une exception en faveur de telle ou telle de ces qualités ?

Nous arrivons ainsi au système d'Épicure, lequel considère la diversité qualitative du monde comme purement phénoménale et entièrement absente des éléments. Tout ce qui naît et meurt est dérivé. Le problème scientifique consiste à expliquer le passager par le permanent, le divers par l'uniforme, le composé par le simple, le tout par les parties. Considérez les composés, dit Lucrèce ; jamais leur changement réciproque ne s'arrête ;

« Mais il ne se peut pas que l'élément s'y prête :
Pour sauver, en effet, le monde du néant,
Il faut bien qu'un principe invariable y dure ;
Car la mutation que franchit la nature,
C'est la mort de l'objet qui fut auparavant.
. . . . . .
Que n'admettons-nous donc des corps...
Qui, les mêmes toujours, ayant créé le feu,
Dès que leur nombre augmente ou diminue un peu,
Font l'air, en variant leur nombre ou leur vitesse,
Et, d'objets en objets, transforment tout sans cesse ?
. . . . . .
..... Les éléments, cent fois modifiés,
Entrent, communs à tous, en des choses diverses,
Variant l'aliment aux êtres variés.
Ce qui surtout importe, en leurs mille commerces,
C'est leur accord, comment ils se sont ordonnés,
Les mouvements entre eux soit reçus, soit donnés ;
Car *les mêmes font tout :* soleil, azur et fange,
Mers et fleuves, ainsi qu'arbres, bêtes, moissons,
Mais combinés et mus de diverses façons.
Et ne voyons-nous pas, dans ces vers que j'arrange,
Les mêmes lettres faire ainsi des mots nombreux,
Bien qu'il faille avouer que mots est vers entre eux
De son comme de sens à tout moment différent,
Dès que les rapports seuls de leurs lettres s'altèrent (1).
Certes, les éléments en composés divers
Sont plus féconds encore au monde qu'en mes vers. »

(P. 42-43.)

Chez Démocrite, esprit plus conséquent encore qu'Épicure,

(1) Je crois que la pensée de Lucrèce serait plus clairement rendue par ces mots :

« ..... à tout moment différent.
Quels changements ! pourtant les rapports seuls s'altèrent. »

les atomes sont des éléments purement quantitatifs : toute qualité interne, le poids lui-même, est soigneusement écartée des premiers principes. Grandeur, forme, choc rendu possible par le vide et régi par une loi immuable : telles sont, sans une de plus, les propriétés primordiales de l'être.

Il existe cependant, en dehors de la philosophie matérialiste proprement dite, un système où l'idée de matière a été encore plus exactement dégagée de tout élément qualitatif ou métaphysique : c'est le système des stoïciens. Considérant que le nombre, la forme et surtout l'uniformité de succession ne sont nullement des propriétés simples, des manières d'être qui s'imposent nécessairement à l'être par cela seul qu'il est, les stoïciens, sur la trace de Platon et d'Aristote, virent dans ces propriétés elles-mêmes des effets et non des causes, les éliminèrent des premiers principes matériels, et ainsi arrivèrent à l'idée de la pure matière dégagée de tout élément contingent et inexplicable. Ils la définirent ὕλη ἄποιος, substrat indéterminé. Dès lors se trouvait effectivement écartée toute espèce de pétition de principe, et non plus seulement, comme chez Anaxagore, Empédocle et même Démocrite, les pétitions de principe les plus visibles et les plus contestables.

Telle nous apparaît, dans l'histoire, l'évolution matérialiste. Or il est remarquable que chez M. Sully Prudhomme la tendance matérialiste suit une direction exactement inverse, c'est-à-dire a pour objet d'enrichir le plus possible le concept de la matière. C'est que les diverses écoles dont nous venons de parler, une fois arrivées ainsi par l'analyse à une notion plus ou moins pure de la matière, n'ont réussi à faire la contre-épreuve et à rendre compte par la synthèse de la différenciation et de la combinaison des éléments, qu'en faisant intervenir des principes étrangers, c'est-à-dire en modifiant plus ou moins le caractère général du système.

Les stoïciens, considérant l'ὕλη ἄποιος abandonnée à elle-même comme tout à fait stérile, admirent qu'elle était fécondée par le λόγος, qu'ils firent éternel comme elle, et transformèrent ainsi leur matérialisme en panthéisme. Dans ce nouveau système, les déterminations qualitatives, expliquées par le λόγος, redevinrent aussi réelles que la matière elle-même.

Épicure estime que Démocrite s'est mal tiré du problème de la combinaison des atomes parce que son système ne renfermait pas tous les éléments nécessaires à la solution de ce problème ; et il ajoute à l'atome deux qualités : le poids et la déclinaison, qui font désormais de l'atomisme un système bâtard et inconséquent.

Empédocle, ayant exposé la théorie des quatre éléments, continue ainsi :

> « ..... C'est d'eux qu'en effet viennent toutes les choses
> Qui furent, qui seront et qui sont. Mais deux causes
> En forment un seul être ou plusieurs tour à tour :
> L'une disjoint, — la haine, et l'autre unit, — l'amour (1). »

Enfin Anaxagore lui-même trouve ses homœomeries, si riches pourtant en déterminations qualitatives, incapables d'expliquer à elles seules l'ordre du monde ; et il fait intervenir le νοῦς, comme un *deus ex machina*, pour dénouer la difficulté, rapprocher les semblables et séparer les contraires.

Telle est, en raccourci, l'histoire du matérialisme. M. Sully Prudhomme a profité de l'expérience. Il s'élève hautement contre la définition qui, *à priori*, n'accorde à la matière que des propriétés incapables d'expliquer la nature, comme l'étendue et l'inertie. Dans de pénétrantes analyses il montre que les propriétés physiques supposent dans la matière un élément dynamique, lequel ne se peut nullement ramener à l'étendue et à l'inertie ; qu'à leur tour les propriétés chimiques impliquent la superposition de l'affinité, comme qualité spéciale, aux propriétés physiques proprement dites ; enfin que la physique et la chimie n'expliquent pas la vie, et qu'il y a là un « degré supérieur dans le développement des activités » matérielles. — La vie, dit-il, autant que la science actuelle » peut l'atteindre, ne paraît être ni une résultante des forces » physiques et chimiques, ni un principe extérieur à la ma- » tière. Elle est la matière même manifestant une de ses » propriétés ou forces dans les conditions physiques et chi- » miques requises. » (P. XXXVIII).

Nulle transformation, d'ailleurs, d'une qualité essentielle dans une autre : force, affinité, vie, sont des activités radicalement distinctes et au fond coéternelles, bien que corrélatives entre elles.

« Cette vue réhabilite la matière, jusque-là si méprisée, si » ravalée au profit d'une certaine classe de substances spiri- » rituelles qu'il fallait bien imaginer pour expliquer tous les » phénomènes actifs... Il convient donc de reléguer le puéril » mépris de la matière parmi les naïvetés de la connaissance » spontanée ; mais il faut en même temps lui rendre ses vrais » attributs et la concevoir dans toute sa puissance et sa com- » plexité. » P. XXXIX.)

Après avoir attribué à la matière elle-même la force, l'affinité chimique et la vie, M. Prudhomme restera-t-il jusqu'au bout dans la voie où il s'est engagé, et attribuera-t-il à la matière la pensée et la volonté ?

Il semble un instant qu'il y soit disposé ; car, s'élevant contre le préjugé qui conçoit exclusivement la matière d'après la représentation sensible que nous en avons et lui refuse en conséquence les propriétés qui ne tombent pas sous les sens, il ajoute (ce qui, dans son intention, est une réduction à l'absurde) : « Une représentation quelconque de la matière » dans l'esprit est illusoire et exclut nécessairement de l'es- » sence *matérielle* tout ce qui n'est pas réductible à la figure » et à l'inertie, c'est-à-dire tous les attributs de la vie, de la » *pensée* et de la *volonté* » (p. LVIII). La pensée et la volonté sont ici mises sur la même ligne que la vie ; et l'on sait que l'auteur rapporte la vie à la matière. Pourtant il hésite, en définitive, à faire le dernier pas : « Admettre, comme le font » les matérialistes, que les phénomènes moraux sont avec » les phénomènes physiques dans un rapport tel que les uns » naissent des autres par production, composition ou trans- » formation d'éléments de même substance, c'est affirmer » sans preuves... L'expérience n'a jamais démontré que ces » deux unités, le corps et le *moi*, puissent convertir mutuel- » lement les uns dans les autres les phénomènes qui les ca- » ractérisent » (p. LVII).

Ici l'auteur nous paraît inconséquent. Ce rapport de production qu'il voudrait voir démontré pour attribuer la pensée à la matière, il n'en constate pas l'existence en

(1) Vers extraits de *Prométhée*, étude antique (sous forme de drame), par Felix Hennequy. Paris. Librairie des bibliophiles, 1874.

ce qui concerne l'affinité chimique qui vient s'ajouter à la force physique, ou la vie qui vient s'ajouter à l'affinité : « Les rapports de poids et de situation apparaissent » comme des conditions du développement de l'affinité, non » comme constituant l'affinité même » (p. XLI). L'auteur parle du rapport de la vie et des forces physico-chimiques dans des termes analogues (p. LIV). Pourtant il n'hésite pas à rapporter à la matière l'affinité et la vie. Pourquoi donc, ne rencontrant, en ce qui concerne la pensée, aucune difficulté nouvelle, n'a-t-il pas conclu de la même manière ? Le système en eût été plus logique.

Maintenant, cette manière d'entendre le matérialisme est-elle supérieure à la manière antique? On voit bien qu'une essence qui, par hypothèse, renferme tous les attributs connus, depuis le mouvement jusqu'à la pensée, est plus propre à rendre raison du monde qu'une essence tout à fait indéterminée, comme celle vers laquelle tendait Démocrite. Mais il semble que les difficultés n'ont été écartées de la déduction que pour être accumulées dans les prémisses. C'est la situation d'un alchimiste qui, pour tirer de l'or de son creuset, exigerait qu'on mît à sa disposition un minerai d'or. D'où vient cette synthèse supposée de propriétés irréductibles? Comment se trouvent réalisés, réunis et mis en rapport les uns avec les autres ces éléments qui ne peuvent sortir les uns des autres? D'ailleurs le mot « matière » est-il encore de mise pour caractériser une essence qui, de toute éternité et par elle-même, est active et vivante? Le matérialisme ainsi conçu se tourne en hylozoïsme, sinon en panthéisme; il s'évanouit au lieu de s'enrichir : la vraie direction matérialiste était encore celle des anciens.

II

A côté d'une tendance matérialiste, on constate, chez M. Sully Prudhomme, l'existence d'une tendance idéaliste.

Nous ne connaissons des choses que ce que notre pensée y met : telle est la maxime de l'idéaliste. C'est aussi ce qui ressort de plusieurs passages de notre auteur.

La connaissance, suivant lui, se compose de trois éléments : les *jugements premiers*, ou jugements purement analytiques : « deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles » ; — les *axiomes*, ou jugements synthétiques universels, exprimant les conditions constantes de l'expérience, comme : « tout phénomène suppose une substance » ; — les *perceptions*, ou données sensibles immédiates.

Les jugements premiers résultent d'une opération intellectuelle qui consiste à développer le concept d'un objet, sans y ajouter aucun élément nouveau.

Les axiomes résultent de la nécessité où sont les objets de « participer de notre essence » pour pouvoir être perçus par nous. En disant : Tout phénomène suppose une substance, nous créons pour le phénomène un moule d'où il sort intelligible parce qu'il en sort spiritualisé.

Mais « la base de toute science est l'ensemble des données sensibles ou perceptions immédiates » (p. XIX). Or l'homme ne perçoit de l'objet que « les déterminations susceptibles de rentrer dans les catégories de sa propre intelligence. Être senti, c'est aliéner sa propre nature, la compliquer de la nature de ce qui sent » (p. XLIV). C'est même emprunter la nature de ce qui sent.

Dès lors la conscience n'apparaît plus seulement comme « un moyen de plus d'interroger l'objet », mais bien comme le type premier des essences et des existences.

Ce que nous appelons notre « âme » n'est que la projection en dehors de nous du *moi* lui-même, sujet de la conscience.

Les notions de vie et de force ont la même origine, car elles sont caractérisées par l'*unité*, et « toute notion d'unité vient de la conscience » (p. LX). L'unité d'ailleurs n'est pas une pure apparence, une manière d'être accidentelle ; elle est le réel des formes où elle se manifeste : « Analyser un » corps, c'est le détruire, et c'est par conséquent laisser » échapper le principe même de son unité pour ne mettre » en évidence que les résultats de cette destruction. Or, ces » résultats sont des matériaux que l'analyse a pu dénaturer » et qui, loin de former l'essence même du corps, ne font » sans doute que poser les conditions où elle peut apparaître » et se développer. » (P. L.)

L'étendue enfin, en qui plusieurs voient l'élément objectif par excellence, n'est pour M. Sully Prudhomme qu'une apparence subjective : il s'élève même énergiquement contre l'attribution à la matière, à titre de qualités réelles, de l'étendue, de l'inertie, de la passivité, c'est-à-dire précisément des qualités sur lesquelles, de tout temps, on a fondé la distinction de la matière et de l'esprit. Il suffit même, d'après le principe posé plus haut, que ces qualités soient étrangères au sujet connaissant pour qu'on doive les nier de l'objet connu.

Ainsi, le sujet conscient est le type de l'être, et c'est dans une analyse exacte de l'acte de conscience que nous découvrirons « tout ce que nous pouvons savoir d'ontologie » (p. LXII).

Dualisme cartésien et panthéisme spinoziste, matérialisme de Cabanis et idéalisme kantien, telles sont les doctrines sur lesquelles M. Sully Prudhomme, fidèle à la devise du poëte, a successivement butiné.

EM. BOUTROUX.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

M. Félix Rocquain — M. Louis Leger — M. Dozon — M. Lavisse

I

M. Félix Rocquain (1) a extrait des Archives nationales la correspondance inédite du roi Louis-Napoléon de Hollande avec son frère. La correspondance de l'empereur soit avec Jérôme, roi de Westphalie (2), soit avec Joseph, roi d'Espa-

(1) *Napoléon Ier et le roi Louis*, d'après les documents conservés aux Archives nationales. Paris, Firmin Didot.

(2) Voyez aussi l'*Allemagne sous Napoléon Ier*, par M. Alfred Rambaud, chapitres relatifs à la Westphalie. (*Note de la R.*)

gne, et qui a été publiée en partie par Du Casse, avait déjà, malgré la discrétion observée par l'éditeur, ami de l'empire, révélé de combien d'épines se composaient les couronnes royales que le maître de l'Europe plantait sur la tête de ses frères. Même pour la Hollande, la situation avait déjà été dessinée à grands traits dans une excellente étude de M. Albert Réville.

Avec une autorité nouvelle et des centaines de documents inédits, M. Rocquain reprend cette triste histoire du royaume de Hollande, création et jouet du tout-puissant César.

Les lettres et les pièces publiées par l'auteur sont précédées d'un essai sur le règne de Louis Bonaparte, divisé en cinq périodes. D'une période à l'autre on voit la situation s'aggraver, le malentendu s'envenimer entre les deux frères, et la vis du pressoir dont Napoléon écrasait les peuples et les rois se resserrer d'un tour.

En quoi consistait le malentendu? Napoléon faisait des rois : ces rois de sa façon se croyaient astreints à certains devoirs envers leurs peuples. Or Napoléon consentait bien à ce qu'ils fissent quelque figure de souverains dans la pompe tragi-comique dont il donnait le spectacle à l'Europe étonnée; il leur permettait de porter une couronne, de faire des discours du trône, d'avoir des ambassadeurs dans les cours étrangères, de réunir autour d'eux un corps diplomatique. Mais au fond il leur demandait la même obéissance qu'à ses préfets et leur montrait moins d'égards qu'à ses maréchaux. Il entendait, sous leur nom et leur responsabilité, avoir à sa disposition l'argent et le sang des peuples.

« Je ne sais si je suis roi, prince ou sujet ! » s'écriait un jour avec désespoir Jérôme Bonaparte. Ce mot peut servir d'épigraphe, non pas seulement à l'histoire de la Westphalie, mais à celle de tous les États fondés par Napoléon.

Ce qu'il y a de commun dans toutes ces histoires, c'est que l'empereur commence toujours par avoir raison contre ses frères sur un certain nombre de points. Non sans motif, il leur reproche de méconnaître les principes de la Révolution en créant dans leurs États des titres de noblesse, de se donner un ridicule en fondant des ordres nouveaux, de s'entourer d'une maison militaire et d'une garde royale. Il excelle à les tourner en dérision, et la postérité se laisse aller à sourire quand il les montre prenant au sérieux leur majesté et atteints, eux aussi, par la contagieuse manie du droit divin.

Mais tous, même le plus léger et le moins appliqué d'entre eux, le roi de Westphalie, — tous et plus que tous les autres le bon et sérieux roi de Hollande, — ont eu l'honneur de chercher à défendre contre la tyrannie fraternelle les droits de leurs sujets.

Louis, comme ses frères, est bientôt poussé à bout. Napoléon impose à la Hollande, pays peu militaire, l'entretien d'une armée fort au-dessus de ses forces ; cette armée, il ne lui permet même pas de s'en servir pour sa défense; pendant que les régiments bataves fondent comme cire dans les sanglantes campagnes de la Vistule et du Danube, dans la meurtrière petite guerre des Espagnes, il laisse les Anglais assaillir impunément l'île de Walcheren.

La Hollande, épuisée par tant d'invasions, ruinée dans son commerce, frappée dans ses colonies, se voit imposer des contributions de guerre et des dépenses écrasantes.

Son indépendance nationale, sa sécurité de peuple libre est constamment menacée par des échanges de territoire, par l'annexion à la France de tel poste stratégique ou de telle forteresse.

Le blocus continental, qui acheva de désespérer l'Europe, achevait aussi la ruine de la Hollande ; car, en même temps qu'il lui défendait de commercer avec l'Angleterre, Napoléon lui fermait à sa fantaisie la Belgique, la France et l'Allemagne. Les Hollandais, sous peine de mourir de faim, étaient réduits à faire la contrebande. Alors, sans respect pour la royauté de son frère, Napoléon violait le territoire hollandais, faisait entrer ses douaniers et ses soldats dans les villes maritimes, disposait arbitrairement de la fortune et de la liberté des citoyens.

Sa correspondance avec Louis est presque toujours arrogante, sarcastique, et parfois cruelle et outrageante : « Vous gouvernez trop cette nation en capucin. La bonté d'un roi doit toujours être majestueuse et ne doit pas être celle d'un moine. Un prince qui, la première année de son règne, passe pour être si bon, est un prince dont on se moque la seconde. Quand on dit d'un roi : C'est un bon homme, c'est un règne manqué.... Si vous continuez ainsi, vous me rendrez ridicule en Hollande... Quant à vos décorations, que vous offrez à tout le monde, mon intention est que personne ne les porte chez moi, étant résolu de ne pas les porter moi-même. Que si vous m'en demandez la raison, je vous dirai que vous n'avez encore rien fait pour mériter que les hommes portent votre portrait. »

Avec une brutalité soldatesque il intervenait dans la situation matrimoniale si délicate du roi Louis, l'accusant de froideur pour l'épouse qu'il lui avait imposée : « Vous avez une femme trop vertueuse ; si vous aviez une coquette, elle vous mènerait par le bout du nez. Il vous aurait fallu une femme comme j'en connais à Paris. Elle vous aurait joué sous jambe et vous aurait tenu à ses genoux. Ce n'est pas ma faute, je l'ai souvent dit à votre femme. »

Louis perdait patience, et à des reproches encore plus vifs osait répondre : « Sire, je vous en prie, ne déshonorez pas votre frère... Les noms de calomniateur, d'hypocrite, sont-ils faits pour moi ? Non, sire, vous ne pensez pas cela, vous vous faites tort à vous-même : en me minant en Hollande, en me traitant comme si j'étais un traître, vous déshonorez votre famille, les rois de votre dynastie, votre nom, et il en tombe plus que vous ne le croyez sur V. M. même. »

Que faire ? Menacer d'abdiquer. Jérôme de Westphalie s'en avisa une fois et fut relevé de façon à lui ôter l'envie d'y revenir. Louis avait bien d'autres dégoûts; mais il se gardait de mettre à son frère le marché en main : il savait trop qu'il serait pris au mot. Napoléon n'attendait qu'une occasion pour consommer l'annexion de la Hollande ; Louis sentait qu'en restant roi il prolongeait du moins de quelques années l'indépendance de cette petite nation.

Après l'onéreux traité de démembrement que, dans une sorte de captivité à Paris, il se vit imposer par son frère, Louis voulut du moins consulter la nation dans quelques-uns de ses représentants. Il réunit alors la *grande commission provisoire* et la pria d'examiner s'il valait mieux persister dans cette pénible situation, qui sauvait du moins une ombre d'indépendance nationale, ou précipiter les événements et courir au-devant de la réunion.

« Quant à ce qui m'est personnel, écrivait-il, voici ce qu'il faut que la commission sache. Comme mon but n'a jamais été que de gouverner le pays pour lui-même, que je ne veux

et ne voudrai jamais que le pays soit sacrifié à l'ordre de choses actuel, je désire que la commission, dans l'examen le plus sérieux et dans ses considérations, fasse une abstraction totale de moi et de ma famille. »

La commission provisoire le supplia de régner. — Il ne régna pas longtemps. Peu de mois après, la Hollande était réunie à l'empire et Louis descendait du trône pour rentrer ou plutôt pour s'enfuir dans la vie privée ; il courut chercher jusqu'en Autriche un asile contre la tyrannie de son frère.

Louis, dit M. Rocquain, a laissé dans la nation un souvenir honorable. Elle l'appelle précisément de ce nom que méprisait Napoléon et dont il voulait lui faire honte : *le bon roi Louis*.

Mais si telle est la popularité du frère de Napoléon, quelle a dû être l'impopularité de celui-ci ? C'est de rancunes contre lui que sont faits les regrets témoignés à son frère.

II

M. Louis Leger (1) publie, dans une série nouvelle d'études, ses impressions de voyageur et de littérateur à travers les pays slaves. Après son *Cyrille et Méthode*, ses *Chants populaires de la Bohême*, sa *Bohême historique et pittoresque*, son *Monde Slave* et quantité d'autres publications, il trouve toujours dans ces pays, mieux connus de nous grâce à lui, une mine de travaux presque inépuisables.

Avec M. Leger nous visiterons la ville sainte de Kief et les cryptes profondes où reposent, miraculeusement incorruptibles, indestructibles jusqu'au jugement dernier, les saints de la Russie, ceux qui édifièrent et épouvantèrent le peuple orthodoxe de leurs terribles pénitences.

Avec lui nous voguons sur le fleuve russe par excellence, sur la *mère Volga*, chère aux marchands, chère aussi aux brigands, aux Cosaques rebelles et aux autres *bons compagnons*. Le sifflement des bateaux à vapeur sur le grand fleuve n'a pas encore fait évanouir sur ses rives les fantômes du passé. Le sinistre souvenir des Stenko Razine et des Pougatchef reste vivant encore dans les bourgades de l'est.

Avec lui, nous apprenons à connaître, non pas seulement la vie d'une métropole européenne, comme Pétersbourg, d'une grande et vivante capitale comme Moscou, mais la vie de la province russe la plus reculée. Même où il n'y a *rien à voir*, même où l'on ne peut que s'ennuyer, M. Louis Leger ne perd pas son temps ; car alors il se demande compte à lui-même de l'ennui qu'il éprouve dans tel ou tel maussade chef-lieu de gouvernement. Et la raison de cet ennui, il la trouve. C'est que la province russe est généralement endormie. Peu de vie intellectuelle, nulle vie politique. La presse provinciale qui, en France, en Suisse, en Allemagne, exprime la vitalité locale, qui fouette et stimule ses énergies, qui dans tel de nos chefs-lieux fait pousser jusqu'à huit ou dix feuilles de toute nuance, n'existe pas en Russie. Le gouvernement la dédaigne, et les gouverneurs la redoutent. Pour prévenir ses abus, on la supprime en principe. Les Russes éclairés ne peuvent résister longtemps à cette atmosphère de silence ; ils ont la nostalgie de l'étranger. C'est une des causes de l'*absentéisme* reproché aux propriétaires russes.

(1) *Études slaves, voyages et littérature*. Paris, Ernest Leroux.

L'empereur Alexandre II a commencé une grande révolution lorsqu'il a institué ces conseils d'arrondissement et ces conseils généraux qui discutent avec autant d'attributions et d'autorité que les nôtres les intérêts locaux. Cette réforme sera sans doute complétée par l'émancipation de la presse locale. Le pouvoir n'est pas assez contrôlé quand il ne l'est qu'à huis-clos.

A Vladimir, M. Louis Leger nous fait perdre plus d'une illusion sur cette fameuse *Porte d'or*, fille de la *Porte d'or* de Byzance et dont le nom chatoyant éveille nos imaginations.

A Nijni-Novgorod, il nous décrit, à côté de la vieille cité du xve siècle, perchée sur ses hautes collines, cette ville temporaire du confluent du Volga avec l'Oka qui, au mois d'août, a cent mille habitants et qui, pendant neuf mois de l'année, n'en a pas quatre cents, et qui s'appelle le *champ de foire*. Là s'élèvent non pas seulement des baraques de foire comme on le croit volontiers, mais d'immenses maisons de pierre ou de briques, des hôtels, des temples et une église colossale qui n'est pas encore achevée.

A Kazan, cette conquête d'Ivan le Terrible, cette capitale du royaume tatar, cette métropole de la civilisation musulmane, M. Leger s'étonne de voir l'Orient « reculer devant lui ». C'est l'impression que fait Kazan à tous les nouveaux venus. Kazan n'est plus une ville tatare ; c'est une ville russe, une des plus européennes de l'empire. Pas de terrasses, de toits plats, ni de mosquées ; mais des rues alignées, des maisons de pierre, des magasins de modistes et de tailleurs français. Les anciens maîtres du pays, bannis de la ville haute où s'élèvent seulement les églises et les monastères fondés par le Terrible, bannis de la ville basse dont se sont emparés le commerce et l'université russe, ne se retrouvent plus que dans un des faubourgs. C'est là, dans les fanges de la *slobode tatare*, qu'on retrouve les mosquées, les *mektébés* ou écoles primaires, les *médressés*, écoles supérieures, où accroupis sur des nattes sordides les étudiants musulmans apprennent à déchiffrer le Koran.

Telle a été la rapidité du progrès de la colonisation russe ! On peut prédire à ce compte que dans cent ans, à Khiva et à Samarcande, on cherchera vainement les Tatars. On y trouvera surtout, comme à Kazan, des marchands français, des hôteliers allemands, des popes et des professeurs russes.

Toutes ces études de voyage sont fort bien faites. La vie russe est prise sur le fait, saisie d'un coup d'œil rapide et juste, rendue avec un bonheur d'expression remarquable. Notre cicerone est toujours de bonne humeur ; il a été bien reçu partout et, en échange de la cordiale hospitalité russe, il laisse à ses amis de piquants souvenirs et quelques bonnes vérités courtoisement dites. Comme il parle le russe et qu'il paye volontiers de sa personne, il est de ces voyageurs auxquels il arrive toujours « quelque chose ». Ses récits sont émaillés d'anecdotes amusantes et caractéristiques.

Je n'aurais que de légères critiques à lui adresser. Page 88, il fait de Dmitri, assassiné par ordre de Boris Godounof, un fils de Feodor, dernier tsar de la maison de Rourik. Or, Dmitri, dont la chemise ensanglantée est encore exposée dans un des sanctuaires du Kremlin de Moscou, est bel et bien un fils du Terrible. — Page 153, il lui échappe de dire que la Porte d'Or de Vladimir est « le seul monument civil ou militaire resté debout dans l'ancienne principauté de Souzdal ». Oublie-t-il que, à la station de chemin de fer qui suit Vladimir, au village de Bogolioubof, se dresse encore le palais où fut

assassiné, au XIe siècle, le plus énergique et le plus intelligent des princes de Souzdal, André Bogouliouboski (1)?

Je recommande l'étude consacrée au livre de M. Ralston sur les *Contes populaires de la Russie*. M. Leger donne l'analyse ou la traduction des plus caractéristiques. Les enfants et les personnes qui aiment que « *Peau d'âne* leur soit contée » feront leur profit de ce chapitre ; les érudits, du chapitre suivant consacré aux *Études slaves en Russie*.

Dans ce nouveau livre de M. Leger, la Russie a la part du lion ; mais l'auteur n'a pas oublié ses anciens amis, Tchèques, Slaves du Sud et Polonais.

A la littérature polonaise il emprunte une jolie comédie d'Alexandre Fredro : *La Revanche de l'Échanson*, dont il donne une réduction fort amusante.

L'antagonisme des Allemands et des Slaves en Bohême, les grands services rendus à la littérature et à la nationalité tchèque par le vénérable M. Palacki intéresseront vivement ceux qui n'ont pas oublié les vives sympathies qu'ont témoignées à la France les étudiants slaves de Prague à l'occasion de l'université allemande de Strasbourg.

Les événements qui agitent aujourd'hui l'Herzégovine et dont nul ne peut encore prévoir la portée donnent aux chapitres de M. Leger sur la langue serbe et l'avenir des Slaves méridionaux un intérêt d'actualité — que l'auteur n'avait pourtant pas cherché.

III

Seuls les Bulgares pourraient se plaindre d'avoir été négligés dans les *Études slaves* de M. Leger. Il a comblé cette lacune, dans le dernier numéro de la *Revue*, à propos de l'excellente publication de M. Auguste Dozon (2). Je voudrais, même après lui, dire quelques mots de ce recueil et ajouter quelques remarques.

On a déjà publié plusieurs recueils de chansons bulgares ; mais la matière peut être considérée comme inépuisable. Un des éditeurs précédents, M. Verkovitch, n'a pas recueilli moins de 270 *pesmas* sous la dictée d'une femme de Serrès, et les Miladinov en doivent plus de 150 à une jeune fille de Strogua.

M. Dozon publie 90 pièces. Il ajoute au texte bulgare une traduction française qui a manqué aux éditions précédentes, et des notes qui expliquent certains passages obscurs, même pour les lecteurs des pays slaves.

Son livre reproduit la division habituelle en chansons mythologiques, de magie, légendes pieuses, chansons de brigands et de bergers, chansons d'amour et tableaux de mœurs.

Dans la première, les personnages mis en scène par les *pesmas* sont des héros aux prises avec des êtres mystérieux et mythologiques, les *dives* et les *samodives*, sortes de fées slaves qui peuvent revêtir différentes formes et qui, dépouillées par surprise de leur vêtement magique, peuvent faire de bonnes épouses et d'excellentes mères de famille ; mais qu'elles rentrent en possession de ce vêtement, adieu leurs affections humaines ! Elles abandonnent leur mari et leur petit enfant, retournent avec leurs compagnes divines et, en se baignant dans les fleuves sacrés, y recouvrent leur virginité !

Les frères des *dives*, ce sont les dragons, hôtes mystérieux des sources, qui épient les jeunes filles au bord des fontaines et qui les enlèvent « jusqu'aux cieux, — jusqu'aux hautes cimes rocheuses, dans les vastes cavernes ».

Les brigands ont pullulé de tout temps dans les Balkans, enlevant les convois d'argent destinés au sultan, très-friands des belles voyageuses turques, honorés par le peuple comme des vengeurs, chantés après leur mort comme des héros. Parmi ces brigands, beaucoup de femmes qui surpassent les hommes en vaillance et qui parfois deviennent leurs chefs.

Les scènes d'amour, dans ces chansons, ont souvent un caractère tragique. Le Bulgare est féroce dans sa jalousie : pour la Pénélope infidèle, le sabre tranchant, et souvent des châtiments plus horribles ; une femme qui n'a pas su attendre le retour de son mari est enduite de goudron et brûlée vive.

Rudes sont les mœurs domestiques de l'ancienne Bulgarie, si l'on en juge par ces chansons ; elles nous dépeignent les haines des marâtres et leurs perfides vengeances, la brutalité du mari qui, lorsque sa femme lui apporte le dîner chaud,

> « Dételle un de ses bœufs
> Et m'attelle pour que je laboure...
> Pour aiguillon il a une branche de ronce... »

L'édition de M. Dozon est accompagnée d'un glossaire comprenant tous les mots du texte. Même avec une connaissance fort imparfaite du bulgare, on peut aborder le texte de ces chansons.

IV

Ce n'est pas sortir des études slaves que d'en venir à l'histoire de cette Marche de Brandebourg, qui s'est élevée sur la ruine des populations slaves de l'Elbe et de l'Oder (1).

C'est au XVe siècle seulement que la maison de Hohenzollern a pris possession de la Marche de Brandebourg ; mais avant elle trois dynasties y avaient régné : celle des Ascaniens, celle de Bavière et celle de Luxembourg.

La dynastie des Ascaniens d'Anhalt, en la personne du margrave Albert l'Ours, reçut en 1134 l'investiture de la Marche de Brandebourg, qui s'appelait alors la Marche du Nord. Cette province frontière, qui défendait contre les Slaves l'empire allemand, était alors dans une complète désorganisation. Les Slaves du Brandebourg, un moment subjugués par l'empereur Otton et le margrave Géro, s'étaient ensuite soulevés en masse, avaient massacré la garnison allemande du Havelberg et arraché de sa tombe épiscopale le corps de Dodilo, second évêque de Brandebourg. Depuis ce temps, l'Empire, tout occupé de l'Italie, n'avait pu les remettre sous

(1) Voyez les planches de l'ouvrage de M. Pozodine, *Histoire ancienne de Russie* [illegible] *principal*.

(2) [illegible] populaires bulgares [illegible] Paris, Maisonneuve.

(1) Ernest Lavisse, *la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne*. Paris, Hachette.

le joug. La Marche du Nord était réduite au territoire de la rive gauche de l'Elbe, souvent insulté par les païens. Magdebourg marquait donc alors l'extrême limite de l'Allemagne, du côté de l'orient. Albert l'Ours avait non-seulement à raffermir et à agrandir, mais presque à créer sa principauté.

C'est de cette création d'Albert l'Ours qu'est né le Brandebourg; c'est sur les territoires conquis par lui que Berlin est devenue une cité allemande. Cette histoire de la Marche avant les Hohenzollern, c'est-à-dire avant l'avénement de la maison royale de Prusse, présente un intérêt plus vif que l'intérêt archéologique. Quelques-unes des traditions qui ont fait la grandeur de la Prusse remontent, comme le fait observer M. Lavisse, à Albert l'Ours, aux margraves ascaniens. Ce ne sont donc pas les Hohenzollern qui les ont apportées : ils les ont trouvées dans le pays, elles y sont comme indigènes et autochthones.

Le Brandebourg, y compris même la Vieille-Marche, qui est située sur la rive gauche de l'Elbe, n'est pas une terre allemande d'origine; elle a été conquise par les Allemands sur des peuples slaves aujourd'hui disparus. S'ils avaient pu opposer à leurs vainqueurs la tenace résistance de quelques-uns de leurs congénères, les Tchèques, les Croates, et même les Polonais, l'Allemagne serait aujourd'hui moitié moins grande.

La conquête en pays païen, au XIe et au XIIe siècle, était toujours une croisade. Les peuples d'Occident agissaient sur ceux de l'Europe orientale par la prédication et par les armes. Heureux les peuples qui eurent la sagesse d'accueillir à temps les missionnaires et d'entrer dans le giron de l'Église avant d'y être contraints par le croisé allemand! Ceux-là ont sauvé leur nationalité et leur indépendance sous des rois indigènes : le pape les prenait sous sa protection, les garantissait contre l'avidité germanique; mais contre les récalcitrants il prêchait la guerre d'extermination.

Les Tchèques, les Moraves, les Polonais, les Slaves du Sud, eurent cette fortune; au contraire, les Slaves du Brandebourg et de la Poméranie ont péri. Le missionnaire allemand ayant échoué, la conquête allemande les anéantit. Ces malheureuses peuplades étaient-elles réellement plus réfractaires à l'idée chrétienne que les Slaves de la Russie, de la Bulgarie, de la Bohême? Ne serait-ce pas plutôt que le missionnaire allemand s'y est mal pris pour les convaincre?

M. Lavisse remarque avec raison que « l'Allemagne a bien donné à l'Église un certain nombre de missionnaires zélés, mais pas un grand apôtre qui puisse se comparer à l'Anglo-Saxon Boniface, aux Grecs Cyrille et Méthode ». Cyrille et Méthode de Thessalonique, Boniface de la Grande-Bretagne, Colomban l'Irlandais, n'étaient point des barbares. Ils étaient les derniers héritiers de la civilisation antique. A une foi ardente ils joignaient la science. Boniface avait fait son étude de la langue et des traditions des peuples qu'il voulait évangéliser; Cyrille et Méthode étaient des philologues en même temps que des missionnaires. Non-seulement ils parlèrent aux peuples slaves dans leur langue, mais ils inventèrent pour eux un alphabet et fondèrent leur littérature.

On a peu de détails sur les missionnaires proprement dits qui passèrent de Germanie en Slavie; mais il est certain que les directeurs de ces missions, les membres de l'Église établie, l'archevêque de Magdebourg, les évêques de Brandebourg, de Ratibor, de Barog, n'eurent ni la science, ni la charité chrétienne, ni le dévouement, ni surtout le désintéressement des « Apôtres des Slaves ». Ils ne parlaient aux vaincus que de dîmes, de donations, de corvées, de redevances; au besoin, ils baptisaient de force; ils ne marchaient qu'accompagnés de soldats. Dans tout le cours de cette histoire, on voit les nations de la Slavie ébranlées dans leur foi à leurs dieux, ouvertes aux idées, à la civilisation, à la religion nouvelle qui venait de l'Occident; ce qui les retient dans le paganisme, c'est l'horreur que leur inspirent les procédés des évêques allemands, surtout de l'archevêque de Magdebourg.

La croisade allemande était un vrai brigandage. Dithmar accuse même les guerriers saxons de diviser les familles de leurs prisonniers pour les vendre comme esclaves. « La Slavie eût été convertie il y a longtemps, dit Adam de Brême, sans l'avarice des Saxons, qui sont plus portés aux exactions qu'aux conversions. » Helmold s'exprime dans les mêmes termes : « Les princes allemands, dit-il encore, se partageaient l'argent, mais de christianisme il n'était pas question. »

Les croisades des Saxons en Brandebourg rappellent assez bien celle des chevaliers teutoniques en Prusse, celle des porte-glaives en Esthonie et en Livonie. Les bienfaits de la conversion au christianisme, pour ces peuplades lettes, tchoudes ou slaves, ont toujours été accompagnés, dans les mains du croisé allemand, de l'asservissement et de la spoliation. Les Esthoniens et les Livoniens sont restés serfs jusqu'au commencement de ce siècle. D'autres peuples n'ont pas été de force à soutenir le poids de ces bienfaits : ils ont disparu de la surface du globe. C'est le cas de presque toutes les tribus slaves entre l'Elbe et l'Oder, dont M. Lavisse nous raconte l'histoire. « La première pierre de cet édifice (la monarchie brandebourgeoise prussienne) que nous avons vu couronner de nos jours recouvre un peuple détruit dont le souvenir ne vit plus que dans la mémoire attristée de quelques patriotes slaves. »

En revanche, un nouvel État allemand fut alors créé. La gloire en revient à Albert l'Ours : sur la rive gauche, il raffermit la Vieille-Marche du Nord; sur la rive droite, par les armes et même un peu par la diplomatie, il l'étendit jusqu'aux bords du Havel. Pribislav, prince des Havelliens, par zèle religieux, s'unit aux Allemands et, en faveur d'Albert l'Ours, déshérita ses parents : c'est ainsi que les Saxons rentrèrent à Brandebourg. D'autres princes se défendirent énergiquement : la croisade allemande vint se briser contre Dobrin, la forteresse de Nillot, prince des Obotrikes, et cet ancêtre de la maison de Mecklembourg reporta le ravage et l'incendie jusque dans Lübeck.

Albert l'Ours aurait pu reculer la frontière allemande jusqu'à l'Oder s'il ne s'était obstiné à intervenir dans les guerres civiles de la Germanie et s'il n'avait préféré aux conquêtes plus ou moins civilisatrices en pays slaves les conquêtes plus lucratives dans l'Empire. La conclusion de M. Lavisse, sur le grand margrave, est raisonnablement sceptique :

« Son principal titre à la renommée est d'avoir conquis quelques lieues carrées sur la rive droite de l'Elbe. Quand ses fils eurent trouvé la fortune sur la voie qu'il leur avait indiquée, une partie de leur gloire revint au premier margrave; on lui prêta, comme il arrive toujours, des pensées profondes qu'il n'avait jamais eues; et ce vaillant batailleur devint, sous la plume de ses panégyristes, une sorte de champion de la Germanie et d'apôtre du christianisme. »

L'histoire de ses descendants fournit à M. Lavisse trois chapitres. L'auteur a eu raison de ne pas s'astreindre à l'ordre chronologique; jamais nous n'eussions pu nous retrouver au milieu de tous les neveux, de tous les oncles et de tous les cousins des deux lignes ascaniennes principales : la ligne johanienne et la ligne ottonienne.

Le premier de ces chapitres est destiné à jeter quelque lumière sur ce chaos généalogique et à faire l'histoire des relations ascaniennes avec les voisins allemands de la Marche : le duché de Saxe, qui finit par tomber, au moins par lambeaux, entre des mains ascaniennes; l'archevêché de Magdebourg, les Marches de Lusace et de Misnie. De la Marche de Lusace et Misnie est sorti le duché-royaume de Saxe, le rival du Brandebourg, rival brillant à l'époque de la Réforme, à l'âge d'or de la renaissance allemande, rival beaucoup moins heureux en notre siècle de fer.

Le chapitre consacré aux conquêtes des Ascaniens en pays slave a un intérêt plus dramatique : nous y retrouvons la grande lutte entre les deux races pour la domination des régions du Havel, de la Sprée, de l'Oder.

Nous y voyons les margraves disputer à Canut le Grand les pays nordalbingiens, comme plus tard les Hohenzollern disputeront aux Danois le Sleswig et le Holstein; nous les voyons contribuer à l'accroissement des Prussiens primitifs et fonder, sous les auspices du roi de Pologne, cette ville de Kœnigsberg que leurs descendants sauront bien reprendre un jour; nous les voyons, comme leurs héritiers au XVIIIe et au XIXe siècle, tour à tour protéger et menacer les villes commerçantes du littoral, Wismar, Stralsund, Dantzig, et aspirer déjà à cet empire de la Baltique pour lequel la Prusse est sans doute destinée à rencontrer encore, nous l'espérons, plus d'un rival.

Le récit de la grande ruine slave est un peu sec chez M. Lavisse. La faute en est peut-être aux sources originales. L'auteur nous avertit que la Marche a produit peu de chroniques spéciales au pays, et que les chroniqueurs de la mère patrie étaient bien plus occupés des démêlés du pape et de l'empereur, en Italie et en Occident, que des obscurs exploits accomplis dans les plaines sablonneuses du Brandebourg. Ces historiens n'avaient pas non plus, à ce qu'il semble, une conscience très-nette de la « grande mission de l'Allemagne en Orient ».

La partie la plus intéressante du livre est le chapitre consacré aux institutions de la Marche. On y voit comment le le margrave a joui, dès l'origine, d'un pouvoir presque souverain; comment son droit de rendre presque sans appel la justice a été le fondement de sa grandeur; comment sur le pays dépeuplé, laissé en friche par les Slaves exterminés ou expulsés, ces margraves ont, comme plus tard Frédéric II, appelé les colons de la Saxe, de la Flandre et de la Hollande; comment dans le nom des localités brandebourgeoises on retrouve la preuve de l'origine batave ou westphalienne de leurs premiers agriculteurs.

Les margraves étaient les créateurs de la Marche; ils en furent, dès l'origine, les maîtres presque absolus. Tout le monde dependait d'eux : les nobles, auxquels ils eurent soin de ne jamais conférer de fiefs entiers et irrévocables; les paysans libres, qui relevaient d'eux directement; les villes, qui durent chercher une conciliation entre leurs libertés et la subordination au prince; les évêques, qui furent toujours leurs sujets et ne furent jamais reconnus princes du Saint-Empire; les monastères, qui furent beaucoup plus rares sur la rive droite que sur la rive gauche de l'Elbe.

Le margrave fut constamment l'expression suprême, le représentant unique de l'unité nationale. Il n'eut jamais à compter sérieusement avec les représentations locales, grâce au morcellement historique du pays. « Des états de Brandebourg, dit fort justement M. Ernest Lavisse, auraient pu faire échec au margrave de Brandebourg; mais le margrave de Brandebourg resta toujours supérieur aux états de Lusace, de Lebus, de la Vieille-Marche. »

L'auteur trouve déjà en vigueur, chez les premiers Ascaniens, l'usage du *trésor de guerre* qui les rendait indépendants de leurs États, comme il rend aujourd'hui presque indépendant de tous les parlements allemands ou prussiens le roi de Prusse, empereur d'Allemagne.

Grâce à cette réserve financière, les premiers margraves sont déjà plus riches et plus puissants que les souverains de l'opulente Saxe; ils sont déjà les hommes prêts à « acheter tout ce qui est à vendre, à prendre tout ce qui est à prendre ». Les origines les plus lointaines de la Marche servent donc — le dernier chapitre de M. Lavisse le démontre brillamment — à expliquer l'histoire la plus contemporaine de la Prusse.

Les Ascaniens ont disparu; les dynasties bavaroise et luxembourgeoise leur ont survécu de bien peu. Mais on peut retrouver dans les institutions compliquées de la Prusse actuelle plus d'une des traditions créées par Albert l'Ours, ainsi nommé parce que l'ours était l'animal le plus noble des forêts brandebourgeoises du XIIe siècle.

ALFRED RAMBAUD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

M. Imbert de Saint-Amand est le peintre des dames. Après nous avoir donné les portraits des femmes de la cour de Valois, des femmes de Versailles sous Louis XIV, des femmes de Versailles sous Louis XV, voici qu'il nous offre aujourd'hui une collection de *portraits de grandes dames* (1) des différents siècles et des différents pays. Aimable spécialité et qui pourrait faire croire que l'auteur se complaît dans le bleu et le rose. Il n'en est rien. Ce peintre des dames est, tout au contraire, prodigue de couleurs sombres. Il rend hommage à la grâce, aux charmes, à la fortune éclatante de certaines beautés célèbres comme Mlle de la Vallière, Mme de Montespan, la fille du régent, Mlle de Lespinasse, mais de la même manière que Bossuet rendait hommage à la naissance, aux titres, à la gloire humaine : c'est pour les anéantir bientôt et les foudroyer au nom de la morale et de la religion. *Vanitas vanitatum et omnia vanitas!* Et il cite les Pères de l'Église, et il commente saint Augustin, et il emprunte à l'*Ecclésiaste* son tonnerre vengeur. Comme Bossuet encore,

(1) *Portraits de grandes dames*, par Imbert de Saint-Amand. — Paris, 1875, E. Plon et Cie.

il est plus à l'aise quand il célèbre des noms qu'entoure une pure auréole; il est heureux de rendre hommage à des vertus au-dessus de tout soupçon, comme celles de Marie-Thérèse et de la princesse de Lamballe.

On s'attendait à des pastels de l'époque de Louis XV, on trouve des toiles sombres comme celles de l'école espagnole. C'est une surprise, et qui ne déplaît pas. Et pourquoi? C'est que l'on sent chez l'auteur un vif amour de la vertu, un zèle sincère autant qu'ardent, et on ne peut le soupçonner d'avoir pris un rôle. Trop de prônes, mais que de conviction! M. de Saint-Amand a d'ailleurs étudié consciencieusement ses modèles. Il a pénétré dans les secrets les plus intimes de Mlle de la Vallière, de Mme de Montespan et autres femmes de trop de bonne volonté. Il a constaté le vide effrayant que laissait en leur cœur une existence de triomphes coupables et de joies empoisonnées; il a vu le ver caché qui rongeait la fleur. Ces ennuis intimes, qu'il a surpris et nous révèle, prêchent plus éloquemment la vie honnête que son incontinence de sermons. Aussi dirai-je à l'auteur : Laissez la morale couler toute seule, et ne faites pas de si violents efforts pour l'exprimer jusqu'à la dernière goutte.

Il faut lui conseiller aussi d'avoir la main plus légère quand il touche à ces choses délicates : la passion, l'amour, le caprice. Autrement il s'exposerait à se faire dire par le poëte :

Vous n'avez point aimé, vous n'avez point souffert.

N'est-ce pas, par exemple, une sorte de profanation de dire de Mlle de Lespinasse qu'elle « avait besoin de lettres d'amour comme certains hommes de tabac et de liqueurs »? Et quand l'infortunée souffre cruellement de l'indifférence de M. de Guibert, convient-il de lui dire : « Reprocher à un homme de ne pas être amoureux, ce n'est pas une chose sensée. L'amour ne se commande pas plus que l'appétit. » Oh! monsieur, quelles vilaines images! Les maladresses de ce genre sont trop fréquentes dans ce livre pavé de bonnes intentions. Faut-il vous avouer ma crainte? C'est que les lectrices que M. Imbert de Saint-Amand veut emmener avec lui dans le sentier de l'austère devoir ne s'effrayent à l'idée de suivre un guide dont la main est si rude. Elles ont peu de goût pour les moralistes à poigne.

II

On sent, en lisant ce livre, que l'auteur n'a jamais connu et aimé que la vertu. Évidemment, longtemps avant de tonner comme Joad, tout enfant il balbutiait avec Éliacin :

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

Il a vécu dans le temple, et ses sermons sont l'écho de ceux qu'il a constamment entendus. Voici maintenant un néophyte, un converti, un moraliste de fraîche date, M. Gustave Droz. — Quoi! M. Gustave Droz? l'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé?* lui qui a fait les beaux dimanches de la *Vie parisienne?* lui qui épanchait sa verve gauloise en de joyeuses fantaisies, scabreuses, croustillantes, salées et quelquefois très-grasses? lui qui a écrit *Vent du soir*, ce petit conte où ne circulait pas une brise odorante? lui qui, dans *le Kiosque*, qui finissait par ce cri parti des entrailles : « Satané melon! » donnait un chapitre étrange et inédit des liaisons dangereuses? — Mon Dieu, oui : M. Droz lui-même. Ce hussard en belle humeur, qui faisait crânement sonner ses éperons, prenait le menton aux filles en leur disant: Ma belle enfant! marche aujourd'hui d'un pas sourd, les yeux baissés, tout de noir habillé. Il pleure sur le siècle présent, regrette le bon vieux temps, maudit la Révolution et dit d'une voix sombre: La République; ou, ce qui est plus amer encore : Votre République! On apprendra quelque jour qu'il a fui notre monde, ses pompes et ses œuvres, pour endosser un froc de moine et fabriquer de la bénédictine ou de la trappistine (se méfier des contrefaçons) en répétant : Frère, il faut distiller! — D'où peut venir une si complète métamorphose? Comment un esprit si moderne a-t-il pu s'éprendre d'une telle tendresse pour les temps passés et concevoir un tel dédain du présent? Pourquoi ce très-bon diable est-il devenu ermite? Mais, j'y songe! Son dernier roman, *la Femme gênante*, ne se passait-il pas à Quimperlé, la ville où Sardou avait placé l'action de ses *Ganaches?* M. Droz y sera allé pour peindre le lieu de la scène *de visu*, et on l'aura changé en Bretagne.

Cette conversion fera peut-être son bonheur dans l'autre monde; en attendant, elle ne lui porte pas bonheur dans celui-ci. Je doute que son nouveau volume, *les Étangs* (1), ait le succès de ses aînés. Ses retours mélancoliques sur le bon vieux temps, ses plaintes sur le déboisement de la France, ses comparaisons douloureuses entre le passé et le présent, où tout a dégénéré, même la serrurerie et l'écriture, — il y a des larmes abondantes versées sur la calligraphie d'autrefois, et à propos des paraphes des tabellions d'avant 89 des soupirs à fendre du bois, — toutes ces doléances laisseront froids le plus grand nombre des lecteurs. C'est cependant le principal intérêt de l'œuvre nouvelle. La donnée du roman est aussi insignifiante que bizarre. M. Droz a pris tellement en horreur tout ce qui est vie et mouvement qu'il imagine de nous présenter des héros qui n'existent plus et dont il ne peut lui-même affirmer qu'ils aient existé. Dans une vieille masure, débris d'un château du bon vieux temps, il trouve un vieillard qui se meurt et voit accroché au mur un pastel représentant une tête de jeune fille. Quel était ce vieillard, quelle était cette tête? Il achète la masure, découvre de bons vieux parchemins, couverts d'une bonne vieille écriture, trouve des procès-verbaux de bons vieux baillis relatant un bon vieux crime. Sur cela son imagination travaille. Pourquoi ce crime? quelle était la victime? quel était l'assassin? D'induction en induction, il reconstitue peu à peu le passé, mais jamais avec certitude. Il est vraisemblable que la victime était un seigneur violent et brutal; on peut croire que la jeune fille du pastel était en butte à ses violences; il n'est pas impossible que le vieillard du château, jeune alors, l'ait vengée en frappant l'agresseur. Toujours des *peut-être*, des *il est à croire*. Toutes ces probabilités ne m'intéressent guère. Je ne puis me passionner pour des personnages reconstitués par à peu près, pour des ombres sans consistance. A la dernière page, la révélation d'un curé qui a reçu les aveux du vieillard apprend à l'auteur qu'il ne s'était

(1) *Les Étangs*, par Gustave Droz. — 1 volume. Paris, 1875. Hetzel et Ce.

pas trompé dans ses conjectures. Naturellement il est enchanté de sa reconstruction, — plus que moi.

III

Le succès aussi triomphant qu'inattendu de *la Fille de Roland* devait inévitablement faire éclore un certain nombre de drames historiques en cinq actes et en vers, le maximum de la peine. *Jean-sans-peur*, de M. Albert Delpit, a tenté de continuer la série; *Vendée*[1], de M. Louis Olona, voudrait bien à son tour se produire sur la scène.

Jean-sans-peur a eu un succès d'estime, un de ces succès qui fondent comme beurre à l'époque des grandes chaleurs. Promptement et prudemment il est rentré dans la coulisse : ne sait quand reviendra. Cependant il annonce qu'il se propose de reparaître au départ des hirondelles, quand la bise sera venue. Je ne crois pas que son retour soit attendu avec une impatience fiévreuse. *Vendée* n'a pas trouvé à Paris de scène hospitalière. Le bruit court que la Belgique est disposée à l'accueillir. En attendant, le drame de M. Olona fait appel aux lecteurs. Lisons-le donc et parlons-en. Ce sera d'ailleurs une occasion de présenter quelques réflexions sur le drame historique.

L'auteur ne se dissimule nullement que la représentation de son œuvre n'irait pas sans quelque orage. Il a eu le désir sans doute de faire purement œuvre d'art en tirant un drame des luttes dont la Vendée fut le théâtre en 1793; il s'est préoccupé sans doute de ne froisser aucune susceptibilité : fort bien; mais les passions politiques sont trop excitées pour que le public ne voie pas dans une œuvre d'art de ce genre une œuvre de combat. Aussitôt la salle se divise en deux camps. Le drame prend-il parti pour les blancs ou pour les bleus, il a contre lui les spectateurs bleus ou les spectateurs blancs. Si, par impossible, il évitait de se prononcer, cette neutralité qui ne veut blesser personne mécontenterait tout le monde.

Difficile entreprise, d'écrire un drame historique! Plus difficile aujourd'hui que jamais; car les esprits, sans cesse sur le qui-vive, veulent à toute force retrouver le présent dans le passé. Tout devient allusion. Jusqu'où remonter pour que les divers partis ne reconnaissent pas leurs ambitions ou leurs regrets, leurs espérances ou leurs colères? Quelle époque assez voisine du déluge pour que l'un d'eux ne s'écrie pas : « Vous insultez ma cause! vous jetez de la boue sur mon drapeau!! » Markodempsal est-il assez perdu dans la nuit des temps? Oui, peut-être. Et encore, que l'on mette sur la scène Markodempsal en lui laissant sa physionomie véritable, — il y a beaucoup à dire contre lui, — on accusera le poëte d'ébranler le principe d'autorité. Qu'il mette Nabuchodonosor, le *tolle* sera plus éclatant encore que celui qui accueillit *le Roi s'amuse*. Qu'il nous montre Tibère ou Néron, on lui jettera des bouquets de violettes à la tête en l'accusant de calomnier les hommes providentiels. Qu'il donne un beau rôle à Dagobert, ce prince si sage qui écoutait les conseils et, une fois averti, remettait les choses en leur vrai sens, l'émoi sera grand chez les amis et les ennemis de la royauté constitutionnelle. Mais, dites-vous, M. de Bornier et son *Charlemagne* montrent qu'on peut éviter les écueils. — Jusqu'à un certain point; car j'ai vu des gens bien mécontents qu'on leur eût montré un empereur tellement affaissé et Géronte.

S'il y a des écueils et des abîmes quand le drame historique demeure dans les régions lointaines du passé, que sera-ce lorsqu'il aborde résolûment la Révolution française pour mettre sur la scène des passions encore toutes frémissantes, ravivées même dans ces derniers temps? M. Delpit, voulant ne se brouiller avec personne, n'avait créé que des types de haute vertu. « Messieurs, ami de tout le monde! » Une berquinade sublime, a-t-on dit de son œuvre; et la moitié de ce jugement était l'expression de la vérité. Il ne s'est brouillé avec personne, mais il ne s'est pas fait de chauds amis. M. Louis Olona a pris la voie opposée. Il est l'ennemi de tout le monde : bleus et blancs sont également maltraités. Sauf deux gentilshommes qui ne concourent en rien à l'action et qui paraissent au premier acte pour fournir au héros principal un prétexte à raconter ce qu'il faut faire savoir au spectateur, — deux confidents de tragédie, tranchons le mot, — tous les personnages manquent de dignité, de sens moral et parfois de sens, ainsi qu'on en va juger par la donnée de l'œuvre.

Nous sommes donc en 1793, au cœur de la Vendée, dans le château du comte de Kévern. Le noble Vendéen, qui vient d'armer ses paysans, recrute des officiers dans la noblesse d'alentour. Il fait part de ses plans à deux jeunes gentilshommes — les deux confidents de tragédie — et leur indique leur itinéraire. Tout à coup, s'interrompant, il leur demande s'il peut marcher la tête haute. — Et pourquoi? — C'est qu'il a commis un crime il y a vingt-deux ans. Sortant d'une orgie, il a aperçu de son carrosse une pauvre créature grelottant dans la neige et en même temps assoupie, du moins il l'assure. Il l'a saisie, bâillonnée, emportée sur les coussins du carrosse.

> . . . . . Un jour plus tard, maître de ma raison,
> Je la faisais *enfin* chasser de la maison.

La malheureuse est morte dans la misère après avoir mis au monde un enfant qu'elle lui a envoyé avec un billet tracé de sa main défaillante. Voilà l'homme, voilà le champion de la cause sacrée, et vous remarquez avec quel sangfroid il rappelle tout cela. *Maître de ma raison* est plein de désinvolture. L'enfant en question a été élevé par un vieil intendant de la famille.

Il a vingt-deux ans aujourd'hui et se croit fils de l'intendant. C'est lui qui va commander manants et gentilshommes, lui élevé comme un paysan jusqu'ici. Telle est la conclusion du comte de Kévern, qui, après avoir demandé s'il peut marcher la tête haute, n'attend pas qu'on lui réponde oui ou non, mais impose aux deux barons-confidents ce colonel de la main gauche. Ceux-ci s'inclinent naturellement. Il est trop juste que le colonel de l'amour et du hasard marche à leur tête. Ils seront fiers, disent-ils, d'être ses soldats. — Pourquoi fiers? Étrange, étrange!

Au même moment, le jeune homme apprenait de l'intendant le secret de sa naissance, l'infortune, l'abandon et la mort misérable de sa mère. Aussi, quand le comte vient le trouver, prêt à le reconnaître comme son fils : Vous, mon

[1] *Vendée*, drame en cinq actes et en vers, par M. Louis Olona. — Paris, 1875. Lapelle, Sapin et C.

père? répond celui-ci; non, vous ne l'êtes point! Et qu'avez-vous fait de ma mère? Je suis le fils de votre intendant. Entre mes deux pères je n'hésite pas : c'est le faux qui est le vrai, et le vrai qui est le faux. On devine la suite. Le jeune homme, plein d'horreur pour cette noblesse qui déshonore les filles du peuple, va se joindre aux bleus afin de venger sa mère, — et aussi sa fiancée qui vient d'être insultée par un baron de Villac, le traître de la pièce. L'intendant part avec lui et se battra à ses côtés. Honnête homme, cet intendant, je le veux bien; et cependant il me fâche de le voir prendre les armes contre ceux dont il a mangé le pain durant de longues années. Que dire alors du délégué de la Convention, Gérôme Lebrun, que l'on nous présente haussant les épaules quand on parle de patrie et de liberté, et qui ne s'est jeté dans cette lutte ardente que parce que sa sœur a été victime autrefois d'un gentilhomme qui, vous le pressentez, n'est autre que le comte de Kévern?

Cet entrecroisement de paternités, cette complication de colères à assouvir, de griefs à venger, amèneront des situations de mélodrame, situations dont je ne m'occupe pas : ce que je veux noter, c'est qu'il est regrettable que les proportions d'une lutte épique et grandiose soient ainsi réduites aux étroites discussions d'une querelle privée. Deux personnages seuls combattent pour un sentiment ou une idée, le comte et l'intendant : l'un est odieux; l'autre, prenant les armes contre ses maîtres, n'est pas pur de tout reproche. Les spectateurs bleus ne seraient donc pas satisfaits; les blancs s'irriteraient fort. Et encore je n'ai fait qu'indiquer le baron de Villac, lâche envers les femmes, agissant en espion et en traître contre les hommes. Il semble que l'auteur ait voulu le relever à la fin en le faisant marcher à la mort avec l'entrain et le brio du jeune marquis qui nous avait tous séduits dans le *Lion amoureux*, sous les traits de Delaunay. Imitation maladroite. Cet espion, ce traître ne mérite pas de mourir en gentilhomme.

Je ne sais ce que dira la Belgique si ce drame y est représenté; à Paris les protestations, que l'auteur avoue lui-même redouter, auraient certainement éclaté. Les Belges, en tout cas, seront moins exigeants que nous à l'égard de la langue et du style : ce sera tant mieux pour l'œuvre de M. Olona, qui ne résisterait guère, sous ce rapport, à la clairvoyance de juges délicats.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

La session des conseils généraux qui vient de s'achever a une importance très-grande à nos yeux; elle a prouvé deux choses : d'abord, que le mouvement d'opinion qui a fait la constitution du 25 février a encore toute sa force, et ensuite que la sagesse qui l'a favorisé dans le parti républicain se maintient sans se donner de démenti. Qu'on n'oublie pas que les conseils généraux ne s'étaient pas retrempés, cette année, dans des élections nouvelles; que, pour qu'un changement appréciable se produisît dans leur marche générale, il fallait que l'opinion publique, en dehors d'eux, eût été profondément remuée et modifiée. Il en est d'eux comme de ces rivières qui, à une certaine distance de la mer, ne subissent le contre-coup de ses agitations que quand ses flots ont été puissamment soulevés. Or il est certain que, soit dans la composition des bureaux et des commissions de permanence, en tenant compte des hasards de la présence ou de l'absence des membres des conseils généraux, soit dans les allocutions prononcées, le grand parti constitutionnel a marqué sa prééminence. MM. Bardoux et Waddington ont eu l'honneur de prononcer les paroles qui ont le mieux caractérisé cette situation nouvelle avec autant de fermeté que de modération. Si l'on compare les résultats obtenus et consacrés cette année aux énervements et aux déceptions de l'année dernière, on mesurera le chemin parcouru et l'on reconnaîtra que nous avons fait de la bonne histoire depuis quelques mois.

Quelle différence aussi entre nos vacances parlementaires actuelles et celles des années antérieures! Sauf deux ou trois députés qui n'appartiennent à aucune fraction de la Chambre et qui trouvent bon de rompre l'union du parti républicain et de combler de joie la réaction aux abois, tous les hommes politiques considérables ne songent qu'à conserver les positions acquises, à les fortifier et à maintenir ce calme fécond grâce auquel le pays se relève par le travail, heureux d'avoir un lendemain devant lui. D'un autre côté, le centre droit, sincèrement rallié, soutient avec loyauté les institutions nouvelles; il trouve sans doute que l'air de France vaut bien celui de Frohsdorf et que l'acte de patriotisme par lequel il a renoncé à toutes les intrigues stériles qui le faisaient sortir de sa voie véritable a été une délivrance pour lui. Les légitimistes intraitables n'obtiennent qu'une respectueuse pitié dans les accès du loyalisme furibond qui dicta des lettres comme celles de l'honorable marquis de Franclieu; ils ont pour consolation de relire à l'ombre de leurs tourelles les félicitations de M. le comte de Chambord. Cette consolation vaut bien celle que les bonapartistes trouvent à relire le discours de M. Rouher. Ils sont bien ingrats si, dans leurs éditions de province, ils n'y joignent pas les paroles prononcées le 15 juillet par M. le vice-président du conseil. Par bonheur, la blessure qui leur avait été faite était trop profonde pour qu'elle fût guérie par le baume ministériel, même appliqué par les mains délicates et sympathiques d'une administration non réformée. La plaie n'est pas fermée et nous avons l'espoir assuré qu'elle est mortelle. Le bonapartisme n'a pas le verbe haut pendant ces vacances; rien ne prouve mieux, pour ceux qui connaissent son impudence, combien la session dernière a été fructueuse et combien cette période de notre histoire nationale, qui manque d'éclat et de relief, aura été salutaire au pays.

Un seul parti a fait exception dans ce calme dont se réjouit la France, et qu'elle trouve si opportun au moment où elle recueille les richesses de son sol incomparable sous ces brillants soleils d'un bel automne qui lui versent l'abondance : c'est le parti clérical. Nous ne lui reprochons pas de travailler à profiter de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, bien que, comme on l'a très-bien dit ici même, on ait le droit de penser que sa sincérité est tardive et que l'abus qu'il a fait dans la discussion parlementaire du mot de liberté — en sous-entendant les commentaires de Mgr Nardi — n'est pas à son honneur. Nous voyons encore à la tribune l'honorable M. Chesnelong lever les yeux et les bras au ciel pour invoquer la liberté sainte contre des adversaires qu'il accusait de tendances autoritaires. Ce n'est pourtant pas le

ciel qui lui inspirait ce triste jeu sur le mot, car je n'en connais pas de plus détestable que l'invocation de la liberté quand on l'interprète de cette façon. Espérons qu'au moins le ministère de l'instruction publique ne réservera pas ses faveurs aux généreux apôtres de la liberté du bien qui, tout en déclarant qu'on la leur a mesurée d'une main avare, souhaitent vivement en faire leur monopole. Nous comptons absolument sur l'impartialité de l'administration, qui ne voudra certainement pas, par des difficultés qu'il est toujours si facile de soulever, entraver la création des quelques établissements libres qui n'auront pas l'estampille ultramontaine.

Des textes non encore appliqués peuvent paraître, sur certains points, sujets à controverse; mais avec du bon vouloir et de la sincérité, il sera aisé de les tirer au clair. Nous ne demandons qu'une chose : c'est que l'administration tout entière s'inspire du libéral esprit qui a inspiré la lettre de M. le sous-secrétaire d'État du ministère de la justice au sujet des poursuites pour réunions de culte. Il déclare que, dans la pensée du garde des sceaux, de telles poursuites sont un anachronisme; que partout où la réunion de culte n'a donné lieu à aucun désordre, elle doit échapper à tout procès. On ne pouvait attendre un autre langage de M. Bardoux, l'un des plus généreux représentants du libéralisme le plus pur, dont le rapport sur la proposition de loi concernant la liberté des cultes est digne en tout point des maîtres qui, de nos jours, l'ont si noblement défendue. Pourtant, qu'on ne se fasse pas illusion : une lettre admirable n'est qu'une lettre. Les ministres comme M. Dufaure et les sous-secrétaires d'État comme M. Bardoux passent; la loi seule subsiste. Or, tant que la proposition que nous avons eu l'honneur de faire avec plusieurs de nos collègues, concernant l'abolition de la prévention en matière de culte, n'aura pas été transformée en loi positive, la liberté religieuse sera à la merci d'un caprice administratif ou de la mauvaise humeur d'un évêque en bons rapports avec son préfet. N'avons-nous pas vu dernièrement douze réunions de culte supprimées d'un trait de plume, dans le département de l'Yonne, par M. le ministre de l'intérieur sous prétexte qu'on y attaquait le catholicisme ? Ce qui revient à dire que le prédicateur protestant se permettait de répondre parfois, par esprit de controverse, aux attaques souvent injurieuses contre sa doctrine dont retentissaient les chaires du voisinage. Que d'autres faits analogues nous pourrions citer ! Voilà où nous en sommes en fait de liberté des cultes en France. Il est vrai que Mgr l'évêque d'Orléans n'a pas craint d'appeler subversif le principe du projet de loi qui la consacre. Il faudra pourtant bien que l'on s'explique à ce sujet. Le projet de loi dont il s'agit a passé en première lecture. Quelque hâte que nous éprouvions à voir l'Assemblée se dissoudre, il importe qu'une telle question, qui touche à des intérêts si élevés, ne reste pas en suspens. Nous espérons que la pudeur publique, à défaut d'autre motif, empêchera la majorité qui a voté la liberté de l'enseignement supérieur de refuser la liberté des cultes, alors que toutes les garanties de l'ordre public sont sévèrement maintenues par le projet de loi. Il y aurait aussi quelque imprudence au parti catholique à refuser, en France, la liberté qu'il réclame en Allemagne. On ne peut pas être à la fois martyr et oppresseur; il faut choisir entre les deux rôles. Rien ne satisferait plus ceux qui dominent à Berlin que de voir ceux qui ne dominent que trop à Paris sanctionner en France le régime préventif qui les fait tous crier de l'autre côté du Rhin. Le seul avantage que nous aurions vu à la dangereuse rencontre que les ultramontains des deux pays s'étaient ménagée à Lourdes, eût été un échange de vues sur ce sujet. Peut-être les Allemands eussent-ils prié leurs frères de France de ne pas gâter leurs harangues libérales contre M. de Bismarck en leur donnant d'audacieux démentis là où ils sont les plus forts.

Comme nous sommes convaincu qu'aucun bon conseil ne peut venir des surexcitations du fanatisme, qu'à Lourdes on ne s'élèverait pas au-dessus de l'hymne du Sacré-Cœur, l'avantage de la rencontre n'existerait pas et il n'y aurait que le péril d'une manifestation très-grave pour nous. Si la réalisation en dépendait uniquement des évêques patriotes qui sacrifieraient dix fois les premiers intérêts de la France pour leur idole du pouvoir temporel, tout serait à craindre. Grâce au ciel, il y a encore assez d'esprit laïque chez nos gouvernants pour qu'un pareil danger soit évité. Que les confréries ultramontaines célèbrent à leur aise leurs nouveaux mystères, pourvu que la patrie n'en fasse pas les frais. Les eaux miraculeuses donnent souvent la pire des ivresses, celle du fanatisme, qui ne connaît plus que son fétiche. Voilà pourquoi, sans gêner en rien la liberté de ceux qui en ont soif, il est pour le moins aussi nécessaire de veiller à ce qu'ils ne compromettent aucun intérêt national que d'empêcher quelques villageois de lire la Bible en paix, grâce au beau système de l'autorisation préalable.

E. de Pressensé.

Bibliothèque scientifique internationale

OUVRAGES PUBLIÉS

Tous les volumes sont vendus reliés avec luxe en toile anglaise.

Prix de chaque volume : 6 francs.

J. Tyndall. *Les glaciers et les transformations de l'eau ;* suivis d'une Conférence de M. Helmholtz sur le même sujet, et de la réponse de M. Tyndall. Avec nombreuses figures.
W. Bagehot. *Lois scientifiques du développement des nations* dans ses rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité.
J. Marey. *La machine animale*, locomotion terrestre et aérienne, avec 117 figures.
A. Bain. *L'Esprit et le corps*, considérés au point de vue de leurs relations.
J. A. Pettigrew. *La locomotion chez les animaux.* Avec 130 figures.
Herbert Spencer. *Introduction à la science sociale.*
Oscard Schmidt. *Descendance et darwinisme.* Avec figures.
H. Maudsley. *Le crime et la folie.*
P. J. Van Beneden. *Les commensaux et les parasites* dans le règne animal. Avec 83 figures.
Balfour Stewart. *La conservation de l'énergie*, suivie d'une étude sur la nature de la force, par M. P. de Saint-Robert.
Draper. *Les conflits de la science et de la religion.*
Schutzenberger. *Les fermentations.* Avec figures.
Leon Dumont. *Théorie scientifique de la sensibilité.* Plaisir et douleur.
Cooke et Berkeley. *Les champignons.* Avec 110 figures.
Whitney. *La vie du langage*, 1 vol.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 11 11 SEPTEMBRE 1875

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

I

M. Alphonse Daudet

M. Alphonse Daudet est un des représentants les plus distingués de l'école littéraire du second empire, si l'on peut donner le nom d'école au groupe d'écrivains qui, pendant la période qui s'étend de la guerre de Crimée à la guerre du Mexique, se chargèrent de divertir les Parisiens et de les empêcher de penser à mal. C'était le temps où la politique était proscrite, la pensée suspecte, où la grande et l'unique affaire était de faire ses affaires et de s'amuser, les affaires faites ; le temps où M. le duc de Morny était un Mécène et le *Figaro* une puissance et un moyen de gouvernement. Heureux temps pour les gens d'esprit ! Pourvu que l'on respectât les puissances, on pouvait tout dire et en prendre à son aise avec la morale, la décence, la vérité et le reste. Une certaine grâce cavalière sauvait toutes les hardiesses. Le gouvernement fermait paternellement les yeux et ne trouvait pas mauvais que la France rît un peu, pourvu qu'elle continuât à bien payer. Quant au public, il fallait bien qu'il prît son plaisir où on le lui offrait et qu'il bût, faute de mieux, le petit vin de l'oubli dans la tasse emmiellée qu'on lui tendait.

Alors fleurissaient ou sévissaient à la fois (si l'expression paraît plus juste), au théâtre, dans le journal et dans le roman, le réalisme et la fantaisie. D'idées, on n'en avait guère et on ne se souciait pas d'en avoir. L'idée était réputée malséante et quasi séditieuse. On se régalait de faits. Menues nouvelles, commérages de la ville et de la cour, propos de coulisses, chronique de tous les mondes, même des pires, voilà pour le journal ; études photographiques des mœurs courantes, peintures audacieusement exactes des scènes les moins éditiantes de la vie privée, descriptions scrupuleuses et détaillées du costume, du mobilier, de la table des Parisiens et des Parisiennes de toutes les conditions, analyses savantes de toutes les petites passions qui peuvent occuper des hommes à qui les grandes pensées sont interdites, voilà pour le théâtre et le roman. Pour relever tout cela et contenter les lecteurs que ce régime un peu monotone aurait fini par écœurer, on avait l'esprit aiguisé, l'imagination capricieuse et bouffonne, la fantaisie, qui est la parodie de l'idéal comme le réalisme est la parodie de la vérité. On ne saurait dire ce qu'il s'est depensé de talent à ces jeux malsains, et combien d'écrivains capables d'un plus honnête emploi se sont épuisés à distraire la société ennuyée du second empire, soit en lui offrant ces images d'elle-même dont elle aurait pourtant dû se dégoûter, soit en lui secouant violemment les nerfs pour la faire rire. Le *Figaro* et *la Vie parisienne* dans la presse, Meilhac et Halévy au théâtre, les frères de Goncourt, Gustave Flaubert dans le roman, sont les représentants les plus brillants, quoique fort dissemblables entre eux, de cette littérature séduisante, inutile et corruptrice.

I

M. Alphonse Daudet n'est pas tout à fait l'égal de ces maîtres en l'art de dire excellemment des choses qui ne méritent guère d'être dites, mais il marche immédiatement après eux. Né à Nîmes en 1840, il quitta sa province en 1857 et se fit connaître à Paris, dès l'année suivante, par des poésies juvéniles, *les Amoureuses*, pastiches assez habiles des plus légères fantaisies de Musset. Comme ceux de Musset, ces premiers vers de M. Daudet sont d'un enfant. Voici quelques-uns de ceux que lui inspirait, en 1857, la mort de l'auteur des *Nuits* et de *Rolla* :

> Nature de rêveur, tempérament d'artiste,
> Il est presque toujours triste, horriblement triste.
> Sans savoir ce qu'il veut, sans savoir ce qu'il a,
> Il pleure ; pour un rien, pour ceci, pour cela.
> Aujourd'hui c'est le temps, demain c'est une mouche,
> Un rossignol qui fausse, *un papillon qui louche*...

Ces [illegible] sont. Le tort de M. Daudet n'est pas d'avoir [illegible] à dix-sept ans, mais de les avoir reimprimées en 1876, alors qu'il était sorti depuis bon nombre d'années de l'adolescence et qu'il devait en comprendre la prétentieuse nullité. Je me hâte d'ajouter qu'après ce début singulier, la pièce se relève, et qu'il y a dans le recueil des morceaux moins déraisonnables : *les Roses*, *A Clairette*, et surtout *les Prunes*, chansons de la vingtième année, qui ne sont pas sans grâce. Cette grâce est maniérée, les airs de ces chansons sont connus ; on sent que l'auteur est encore un écolier qui s'exerce à répéter la leçon du maître ; mais il la répète parfois agréablement, et l'on pourrait être indulgent pour son jeune âge si l'oraison funèbre dont j'ai cité tout à l'heure le commencement ne se terminait par ces vers incorrects et irrévérencieux :

> Il veut un vide immense [illegible] à le combler,
> Jusqu'au jour où, sentant que son âme est atteinte,
> Il *meure* de dégoût, de tristesse et d'absinthe !

Après ce trait-là, on sait à quoi s'en tenir. Le gamin qui se l'est permis, au lendemain de la mort de Musset, n'est pas de la postérité du poëte. Cham, de biblique mémoire, fut rejeté pour une moindre impiété. M. Daudet comprit probablement qu'il avait fait à la muse un outrage impardonnable ; peut-être aussi jugea-t-il qu'elle n'assurait point à ses favoris une part suffisante des biens de ce monde. Ce qui est certain, c'est qu'il la quitta bientôt pour s'attacher à M. de Morny, dont il fut le secrétaire de 1861 à 1865 et près duquel il trouva sans doute une condition plus douce. Méridional — du bon Midi — (il nous apprend lui-même quelque part qu'il y en a un vilain, et ce n'est, naturellement, pas le sien), esprit vif, imagination éveillée, plume alerte et déliée, il dut plaire à l'homme aimable auquel nous sommes redevables du 2 Décembre, de l'expédition du Mexique et de *Monsieur Choufleury*. Quel fut au juste l'emploi de M. Daudet dans ce cabinet où se brassaient pêle-mêle les affaires d'État, les coups de bourse et les vaudevilles ? Le mit-on à la politique, aux finances ou à l'opérette ? A coup sûr il n'a point collaboré au coup d'État de 1851 ; à quelles autres œuvres a-t-il mis la main ? Je ne sais ; en tout cas, il vécut, pendant plusieurs années, dans la familiarité d'un personnage qui ne pécha jamais par excès de préjugés, d'un sceptique dont le commerce n'était pas fait pour lui donner une opinion avantageuse de l'humanité, d'un railleur qui lui put enseigner, s'il n'y était pas naturellement disposé, à se moquer de toutes choses, excepté de lui-même et de sa propre fortune. Il vit de près un monde dont un autre secrétaire du duc de Morny, Quatrelles, de *la Vie parisienne*, a fait avec tant d'esprit la peinture satirique. Il fut enfin du *Figaro*. Il connut donc tous les aspects de ce qu'on a appelé *la bohème dorée*, et étudia les hommes là surtout où il était le plus difficile d'apprendre à les estimer et à les aimer.

Si j'ai insisté sur ces commencements de M. Daudet, c'est qu'il me semble qu'il s'est toujours ressenti de cette première éducation. Ses vers sur la mort de Musset prouvent que, même à dix-sept ans, il n'était pas fort enclin à l'enthousiasme et au respect : le milieu où il vécut, dès son arrivée à Paris, flétrit bientôt ce qu'il pouvait avoir apporté d'illusions du fond de sa Provence. Il fit de lui un raffiné, un pessimiste et un narquois. Il est curieux de suivre pas à pas cette transformation et de passer des *Amoureuses* et des fantaisies réunies dans le même volume aux *Lettres à un absent* et à *Fromont jeune*, le dernier roman de M. Alph. Daudet.

II

A l'époque où il n'avait pas encore vu le monde, M. Daudet écrivait *le Roman du Chaperon-Rouge*, *les Ames du Paradis*, *les Aventures d'un papillon et d'une bête à bon Dieu*. Comme le font volontiers les jeunes gens, il prenait en main la cause des indépendants et des irréguliers. Son Chaperon-Rouge est une enfant indocile et fantasque, qui bat les buissons tout le jour, et qui, certaine d'être dévorée, la nuit venue, par le méchant loup qui l'attend, continue à jouir de l'heure présente et à se moquer du péril prochain. Chemin faisant, l'écervelée débauche et met à mal les malheureux qu'elle rencontre. Elle empêche le petit Picou d'aller à l'école et lui apprend à croquer à son déjeuner les provisions du goûter ; elle égare les amoureux dans les taillis épais ; elle jette les cahiers de l'homme de lettres par-dessus les grands arbres ; elle perd par ses mauvais conseils et ses mauvais exemples tous ceux qui l'écoutent, et se perd gaiement elle-même en dépit des leçons de l'expérience, en dépit des remontrances de Polonius, un Prudhomme shakspearien qui personnifie dans ce joli conte la sagesse bourgeoise et sénile.

Dans *les Ames du Paradis*, c'est bien une autre affaire, et l'auteur se permet d'autres libertés. Si la pièce a paru dans le *Figaro*, la piété de M. de Villemessant a dû cruellement souffrir. Au premier acte du *mystère*, une femme meurt entre son amant et son confesseur, qui se disputent son âme. Au tableau suivant, l'amant, du fond de l'enfer, appelle à grands cris sa maîtresse qu'il voit passer en grande pompe au-dessus de sa tête, au milieu de la procession des élus. L'infidèle ne le connaît plus. « Souviens-toi de Viroflay, souviens-toi de Chaville », crie le pauvre damné. Et l'oublieuse répond, comme Martine : « Je ne connais pas ces gens-là. » Le bon saint Pierre, qui a fait les plus louables efforts, de concert avec l'amant, pour réveiller chez la repentie le souvenir des vieux péchés, finit par couper court à l'entretien par cette phrase, plus familière peut-être aux échos du Cirque qu'à ceux du paradis : « Harpes d'or et chœurs célestes, un peu de musique ! »

Je préfère de beaucoup à ce badinage d'un goût douteux *les Aventures d'un papillon*, mignon chef-d'œuvre de la plus aimable fantaisie. Le papillon, c'est le Chaperon-Rouge de tout à l'heure, c'est le bohème, le vagabond sans souci qui se grise chez les muguets, fait visite en plein jour aux roses, qui dépense les heures sans compter, au grand scandale des araignées, des chenilles et des crapauds, et qui, le soir venu, lorsque la simple bête à bon Dieu qu'il a un moment débauchée est rentrée en chancelant au logis paternel, erre seul à travers la nuit noire, en butte aux coups des ennemis qui le guettent, lardé par le chardon, éventré par le scorpion, assommé par la chauve-souris ; qui meurt enfin au coin d'un buisson, regretté par les lis, par les cigales, par la bête à bon Dieu et par l'auteur.

III

Péchés de jeunesse que tout cela! erreurs qui depuis ont été largement rachetées! A l'école où il s'était mis, M. Daudet ne tarda pas à se rendre plus sage et à se guérir de sa tendresse pour les réfractaires. Je ne lui en fais pas de reproche et je ne suis nullement tenté de me faire contre lui l'avocat de ses anciens clients. Je tâche seulement d'indiquer la marche et le progrès de son esprit. Comme tous les convertis, il est devenu plus que sévère pour ceux dont il s'était détaché. Je n'y verrais point de mal s'il n'avait pas passé la mesure et s'il n'avait médit que de ce qui est en effet mauvais et méprisable; mais sa causticité n'épargne rien ni personne. Un poëte pessimiste et misanthrope est toujours un étrange personnage : qu'est-ce donc quand sa misanthropie n'a pas l'excuse du malheur et quand il est l'un des enfants gâtés de cette humanité qu'il raille si aigrement?

M. Daudet n'est pas arrivé tout d'un coup à cette plénitude de mauvaise humeur. Il a lentement amassé cette bile qui teint ses derniers écrits d'une fâcheuse couleur. Lorsqu'avant la guerre de 1870 il adressait au *Figaro* ses *Lettres de mon moulin*, il ne s'était pas encore aperçu de tous les vices de notre espèce et il gardait pour elle quelque bienveillance.

Ce recueil me paraît marquer la meilleure époque de son talent. C'est la production la plus aimable de cet esprit délicat. La plupart des morceaux dont il se compose sont, dans leur genre, des chefs-d'œuvre ; genre secondaire et faux, si l'on veut, mais dont les défauts sont, au moins dans ce volume, si bien dissimulés par mille qualités exquises qu'à peine les aperçoit-on à la réflexion. Le fond n'est rien dans ces courts récits, dans ces nouvelles légères ; mais quelle grâce dans les détails, et de quel style aisé et bien français tout cela est écrit! Tantôt c'est un tableau de genre, une scène domestique, comme l'idylle des *Vieux;* tantôt un conte allégorique, comme l'histoire de la fin malheureuse de la *Chèvre de M. Séguin*, nouvelle victime du loup, qui court bravement se faire croquer, elle aussi, comme le Chaperon-Rouge, sachant fort bien où elle va et contente de payer de sa vie une heure de liberté dans la montagne. Ce mélange de réalisme et de fantaisie qui caractérise la manière de M. Daudet est traité ici d'une main si légère, les petits détails réels sont si bien choisis et si habilement mis en œuvre, l'idée à l'expression de laquelle ils concourent est si spirituellement rendue, que le lecteur séduit ne songe guère à remarquer ce qu'il y a d'un peu artificiel dans le procédé.

Voyez, par exemple, le conte du *Sous-Préfet*. Ce grave fonctionnaire, revêtu de son costume officiel, seul dans sa voiture de gala, se rend au comice agricole et, chemin faisant, il médite le discours dont il compte régaler ses administrés. Pour y penser plus à son aise, il se fait descendre au coin du bois, et le voilà, assis sur l'herbe sous les grands arbres, en habit de cérémonie, qui essaie à haute voix ses phrases sonores. Mais bientôt les mille bruits de la forêt, le vent qui chante dans les feuilles, les oiseaux qui jasent, l'eau qui ruisselle sous la mousse, le détournent de ses sérieuses pensées. Le sous-préfet oublie le comice et l'estrade qui l'attend et son auditoire rural; le poëte qui sommeillait sous le frac brodé du fonctionnaire s'est réveillé. M. le sous-préfet, couché sur le ventre, débraillé comme un bohème, regarde l'herbe pousser en faisant des vers!

J'imagine que le duc de Morny aurait fort goûté ce fin croquis ; ce n'est pas une raison pour que nous n'en goûtions pas nous-mêmes la malice inoffensive. Même mérite dans le joli conte du *Curé de Cucugnan* à la recherche de ses ouailles, et dans *l'Elixir du révérend Père Gaucher*. Une bonne humeur communicative, une gaieté sans fiel, un tour d'imagination capricieux donnent à ces bluettes je ne sais quelle piquante saveur de terroir. D'autres pièces du même volume ont un accent plus grave ; ce sont des drames domestiques sobrement esquissés, comme *l'Arlésienne* ou *le Secret de maître Cornille*. Je préfère les contes gais; mais c'est affaire de goût individuel, et les autres ont leur prix. Le caractère commun de ces récits et de ces tableaux, c'est la finesse du dessin, la justesse et l'éclat de la couleur, la délicatesse du sentiment. J'ai parlé de *manière*, parce qu'en effet dans cette sûreté du trait, dans cet art de choisir et de mettre en relief le détail pittoresque, on sent parfois le calcul et le procédé ; mais ce procédé est si exquis, qu'on ne s'en lasse pas. Il a fallu que M. Daudet, après les *Lettres de mon moulin*, écrivit les *Lettres à un absent*, pour qu'on en vît en plein le défaut et le péril.

IV

Ce nouveau recueil est contemporain de la guerre de 1870 et fut probablement écrit dans Paris assiégé. M. Daudet paraît avoir vivement ressenti la cruelle surprise de cette tempête éclatant dans un ciel serein. Il n'avait jamais eu très-bonne opinion des hommes : au spectacle de nos désastres et des folies qui gâtèrent parfois l'effort méritoire que fit la France pour se relever, ce qui n'était jusqu'alors que dédain d'artiste pour le vulgaire se tourna en mépris et en colère. Je ne sais si ces *Lettres* furent envoyées, à leur date, à celui à qui elles étaient destinées. S'il les reçut, en effet, au fond de sa province, elles durent lui donner une étrange idée de l'état mental des Parisiens en général et de son ami en particulier.

« Je ne sais pas quel air de bravoure on va vous chanter au grand Théâtre de Bordeaux, à propos du siége et de la reddition de Paris.... », ainsi commence une lettre écrite le 6 février, au lendemain de la capitulation. Le volume presque tout entier est de ce ton ironique et goguenard assez déplacé en ces jours de deuil. Au moment où Paris et la France, avec bien de la gaucherie et de l'inexpérience, je le veux, mais avec une bonne volonté digne de quelque respect, s'efforçaient de disputer la victoire à l'ennemi auquel l'empire les avait livrés, M. Daudet, étranger à toute illusion, exerçait sa verve satirique sur le tiers et le quart. Il ne ménageait personne, ni les généraux ni les soldats, ni Paris ni la province, ni l'empire, ni ceux qu'il appelle les dictateurs. Jusqu'au secrétaire-général du Corps législatif, contre lequel il nourrissait sans doute quelque vieille rancune et à qui il trouvait le temps de dire en passant son fait! Peut-être, au fond, n'est-il pas aussi noir qu'il veut le paraître. Peut-être a-t-il moins échappé qu'il ne veut le faire croire à la contagion de la folie générale. Il est fort possible que ses *Lettres à un absent* aient été écrites après coup et à loisir, alors que le voile était tombé de tous les yeux et qu'on pouvait apprécier de sang froid les fautes commises. Le scepticisme qui me choque dans ces

soi-disant bulletins d'un assiége est fort excusable si ces bulletins ont été rédigés le siége fini ; mais cette ironie rétrospective, si elle n'est plus une erreur de cœur, est encore une faute de goût et une erreur littéraire. A coup sûr, les Français de tous étages, gouvernants et gouvernés, manquèrent plus d'une fois de sagesse au cours des terribles événements qui remplirent l'hiver de 1870. Les bravades des uns, les fanfaronnades des autres, les déclamations dont se repaissait un peuple obstiné à ne pas désespérer de lui-même, les démonstrations bruyantes des gardes nationaux, les francs-tireurs bottés et empanachés, les plans de campagne des stratégistes d'estaminet, toute cette effervescence, tout ce tapage, toute cette mise en scène mélodramatique pourront paraître fort ridicules, dans quelque demi-siècle, à nos petits-enfants et peuvent dès aujourd'hui prêter à rire à des étrangers, mais j'ai peine à comprendre qu'un Français mêlé à l'action y puisse trouver matière à raillerie. Il me semble que le drame était assez poignant pour qu'on y assistât le cœur serré, si mauvais et si grotesques que pussent être parfois les acteurs.

Comme si tout cela ne le regardait point, M. Daudet, impassible au milieu de l'émotion générale, observe, critique et plaisante. Il s'amuse à nous narrer la *Défense de Tarascon*, lui un méridional ! Quand il ne raille pas, il décrit, comme il faisait jadis de son moulin, tout ce que rencontrent ses yeux. Le modèle a changé. Au lieu des côteaux de la Provence brûlés par le soleil, ce sont les avant-postes, les tranchées pleines de boue et de neige, les routes défoncées, les rivières couvertes des brumes du nord, et, à l'horizon, les silhouettes casquées des soldats prussiens ; au lieu de la farandole du pont d'Avignon, c'est le défilé des mobiles, la longue file des femmes attendant le pain quotidien aux portes des boulangeries, les voyages des mères depuis le fond du Marais jusqu'au Mont-Valérien, où les fils tiennent garnison. Quelque affligeant que soit le spectacle, le regard du peintre est toujours aussi sûr, sa main toujours aussi ferme. C'est là que l'on sent ce qu'il y a d'artificiel et de faux dans ce parti pris de décrire et de décrire encore, de courir toujours après le fait visible et palpable et de dédaigner l'idée pour l'image. Je veux croire que les choses étaient telles que M. Daudet les décrit. Mais comment les a-t-il pu si bien voir? Par quel effort de volonté est-il resté assez maître de lui-même pour noter tel petit détail qu'il nous rapporte? Certes, je n'ai pas le goût des grandes phrases et je ne lui reproche pas de nous les avoir épargnées; mais ce prétendu réalisme n'est rien moins que réel. Il nous fait tort de la moitié et de la meilleure moitié des choses que l'auteur prétend nous faire connaître ; il nous dérobe l'émotion qu'il a dû ressentir et qui nous intéresserait plus que ses descriptions minutieuses comme des procès-verbaux. Il visite le jardin de la rue des Rosiers le 22 mars, quatre jours après l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, et il ne nous fait grâce ni des groseillers, ni des clématites, ni des treillages verts, ni du grand mur écrêté par les balles, ni de la fleur de pêcher que la poudre n'a pas noircie !

V

Les romans de M. Daudet (pour arriver enfin à ses œuvres de longue haleine), le *Petit chose*, qui a paru il y a une dixaine d'années, et *Fromont jeune* si bien accueilli cet hiver, montrent clairement l'insuffisance de ce *reportage* à outrance et le vice de la manière de l'auteur. Je ne nie pas l'intérêt que peuvent présenter des scènes de genre, ni le talent qu'il faut dépenser pour leur donner l'accent que leur sait donner M. Daudet ; mais vraiment est-il bien sage de prendre tant de peine pour un si mince résultat? A-t-on fait un livre quand on a mis sous les yeux du lecteur une suite de tableaux de la vie réelle, de descriptions pittoresques, de faits extraordinaires ou communs retracés avec une exactitude photographique? Tout cela est bel et bon, mais le moindre grain de passion ferait bien mieux mon affaire. Vous avez l'horreur des dissertations et des analyses psychologiques dont on abusait autrefois ; vous ne vous reconnaissez pas le droit de pénétrer dans les âmes et de nous montrer à découvert le fond des cœurs ; on ne voit pas les cœurs et vous ne voulez peindre que ce que vous avez vu, les objets extérieurs, les dehors, les gestes, les attitudes, les démarches. A nous de nous retrouver là-dedans et de démêler les mobiles secrets qui font agir vos personnages. A la bonne heure ! mais il peut arriver que nous ne soyons pas disposés à faire cet effort, que nous nous lassions de courir après votre pensée que vous ne nous dites jamais, et que nous finissions par déposer votre livre avec dépit, irrités de ne trouver qu'un album et une série de *vues* là où nous cherchions un roman.

C'est au moins l'effet que produisent sur moi des ouvrages comme le *Petit chose* et *Fromont jeune*. Des faits et encore des faits, des couleurs et des images, des images et des couleurs ; cela finit par donner la migraine comme une longue promenade dans un musée. Sans doute je préfère ce réalisme brillant au réalisme décoloré de M. Champfleury ; mais comme je serais plus touché du moindre trait de sensibilité ! D'ailleurs, ces faits qui ont pour vous tant de prix et que vous notez impartialement, sans choisir, n'ont pas tous la même valeur, et c'est une inexactitude grave, un manque de vérité que de donner dans votre galerie une importance égale aux plus insignifiants et à ceux qui sont gros de conséquences. Si vos héros font une promenade, il faut absolument que vous nous montriez la gare du chemin de fer, la foule des voyageurs endimanchés, la presse au guichet et la mine maussade des employés. Si votre héroïne se noie, c'est pour vous une occasion de décrire les rues du Marais noires et étroites, le quai aux Fleurs, les marchandes enveloppées de leurs châles, les pieds sur leurs chauffrettes, le poste de police et le bureau du commissaire. Que m'importe, à moi, et qu'ai-je à faire, en un pareil moment, des bourriches pleines de plantes, des jurons des ivrognes et des ronflements des sergents de ville ? Vous avez observé ces détails un soir que vous erriez à travers Paris ; mais la malheureuse fille du comédien Delobelle les a-t-elle pu remarquer, et puis-je goûter ces hors-d'œuvre inopportuns?

Ce n'est pas de cette façon que les Anglais sont réalistes. Comme M. Daudet, Dickens aime à caractériser ses personnages par un trait saillant de leur visage, de leur costume ou de leurs mœurs, par un geste familier, un tic, une locution habituelle. Comme lui, il s'arrête volontiers à peindre des scènes d'intérieur et des tableaux de genre. D'où vient donc que ses romans me captivent et que ceux de M. Daudet me rebutent? Ce n'est pas que M. Daudet soit moins habile écrivain et que ses peintures soient moins parfaites. Mais Dickens est indulgent pour

les hommes : s'il a représenté quelques gredins, ses personnages sont le plus souvent dignes d'estime et de sympathie. Chez lui, on se sent dans un milieu honnête et on respire avec plaisir un air pur et sain. M. Daudet, au contraire, suivant sans doute en cela et son penchant naturel et la mode introduite dans notre littérature par l'école réaliste du second empire, ne nous montre que misères et que sottises. Une bonne part de l'humanité est ainsi faite, je l'en crois sur parole; mais on m'accordera sans doute qu'il se rencontre aussi de par le monde quelques gens de cœur et de sens, et que rien ne l'obligeait à prendre presque exclusivement ses modèles parmi les sots et les lâches.

J'ai l'air de faire à M. Daudet une mauvaise querelle. Il avait le droit de prendre ses héros où il lui plaisait. J'ai sans doute le droit, de mon côté, de les trouver insupportables et de le dire en donnant mes raisons. Le *Petit chose* est un enfant gâté et égoïste, vaniteux et ingrat, incapable d'un acte viril; il se laisse nourrir par son frère, il se laisse aimer de la femme qu'aime son frère, et, tandis que celui-ci peine tout le jour pour subvenir aux dépenses communes, notre héros, sous prétexte qu'il a fait quelques jolis vers, reste enfermé dans sa mansarde à regarder passer les nuages, à écouter le babil des cloches et à aligner des puérilités rimées. Il accepte des services de toutes mains et s'acquitte en racontant dans ses mémoires, avec force mièvreries sentimentales, ce que celui-ci ou celui-là ont fait pour lui. Tout à l'impression du moment, il oublie ceux qui l'ont aimé et obligé, une fois qu'ils sont loin; il les désespère par ses sottises, puis il pleure quand elles ont causé des malheurs irréparables. Il faut qu'il ait vu son frère mourir à la peine pour qu'il se résigne, après avoir failli mourir lui-même, à dire adieu à ses papillons bleus et à être honnêtement et bourgeoisement heureux en vendant de la porcelaine.

Dans *Fromont jeune*, c'est encore pis. Au moins trouvait-on, parmi les victimes du *Petit chose*, quelques figures sympatiques légèrement esquissées, il est vrai, mais distinctes et reconnaissables : son frère Jacques, sa mère, le Cévenol Pierrotte. Dans *Fromont jeune*, les seuls personnages qui ne soient pas odieux, Rissler aîné, Claire, la petite Désirée et la maman Delobelle, sont ou fort effacés ou un peu ridicules. Voyez la femme et la fille du comédien : assurément elles sont fort touchantes; mais quels esprit faibles, quels cerveaux malades! Elles partagent toutes les illusions du vieux cabotin : ce n'est pas de leur part tendre complaisance; elles s'associent pour tout de bon à ses rêves de gloire; elles croient fermement à son talent, à son avenir. Quand elles auraient un peu plus de clairvoyance et de sens commun, leur dévouement serait-il moins méritoire?

Et ce Rissler aîné! Il épouse dans son âge mûr une jeune femme qu'il n'avait jamais songé à aimer, qu'il sait aimée de son frère et qui lui a fait croire qu'elle l'aimait. Homme de savoir et d'intelligence, demi-artiste et demi-industriel, il écoute avec admiration les divagations d'une Delobelle et d'un Chèbe. Il ne nous est pas donné pour un sot et cependant sa femme et son associé le trompent presque sous ses yeux sans qu'il en voie rien. Je sais que M. Daudet a expliqué tant bien que mal son aveuglement. Il est tout occupé d'une machine dont il a conçu le projet et qui doit renouveler l'industrie des papiers peints. Mais quel piètre inventeur et comme on sent que cette prétendue invention n'est qu'un moyen de lui créer un *alibi* et de le reléguer au dernier étage de la maison, tandis que l'adultère prend ses aises au premier! Pour les autres, depuis Gardinois jusqu'à Delobelle, ils sont hideux. Sidonie et Fromont jeune s'engagent sans amour dans un double adultère compliqué d'une double trahison : vanité chez l'une, libertinage chez l'autre, voilà tout ce qu'il y a dans cette liaison criminelle. Sidonie est née « fille » et suit son instinct; son amant l'a prise comme il aurait pris une figurante d'opéra, par caprice et par désœuvrement. Il ne l'aime pas, il l'entretient. Voilà de belles mœurs et qui méritent vraiment d'être peintes!

VI

Si la société parisienne, à tous ses degrés, ressemblait aux images que nous tracent d'elle depuis vingt ans les écrivains de l'école soi-disant réaliste; si le bon sens, l'honneur, la probité y étaient aussi rares que dans *Fromont jeune et Rissler aîné*, nos ennemis n'auraient pas si grand tort de prétendre que nous sommes gâtés jusqu'à la moelle et que notre temps est passé. Pour moi, je ne comprends pas le plaisir que prennent des écrivains d'un rare talent, depuis l'auteur de *Frédéric-Thomas Graindorge* jusqu'à M. Daudet, à nous diffamer ainsi en présence de l'Europe, toute disposée à les croire; je comprends encore moins le plaisir que peuvent trouver des Français à la lecture de ces libelles calomnieux en prose colorée et pittoresque. Au moins le marchand de porc salé de M. Taine a-t-il visité Paris sous l'empire, avant nos désastres et dans un temps où l'ivresse de notre prospérité apparente nous pouvait servir d'excuse. Mais *Fromont jeune* est écrit d'hier. Ce sont des Parisiens de l'an de misère 1875 que M. Daudet a entendu nous montrer. Je ne puis croire que ses portraits soient ressemblants et que nous soyons si laids.

Par quel chemin l'auteur du *Roman du Chaperon-Rouge* est-il arrivé à ce pessimisme affligeant? J'ai essayé de le faire voir. Je me suis efforcé d'être juste pour M. Daudet, qui est un écrivain d'une grande valeur. Si ma critique a parfois été vive, c'est que l'estime même que j'ai pour son talent me fait sentir plus amèrement le regret de le voir en faire un mauvais usage.

E. R.

ACADÉMIE STANISLAS DE NANCY

Les Juifs kharaïm de Crimée : Tchoufout-Kalé (1)

I

Lorsqu'on est sorti de Bakhtchi-Séraï par le faubourg tsigane de Souloutchouk, en prenant sur la droite, on passe sous une porte surmontée d'une croix. Cette porte conduit, par le chemin d'en bas, au monastère de l'Assomption, l'*Ous-*

(1) Voyez la première partie de cette étude sur les races et les religions de la presqu'île, *Les Tatares de Crimée*, *Bakhtchi-Séraï*, dans le numéro du 17 avril 1875.

[illegible] : par le chemin d'en haut, aux ruines de la forteresse [illegible] Tchoufout-kalé.

Commençons par le monastère. Une profonde vallée, ou [illegible] ravin, au fond duquel coule un ruisseau, forme le jardin des moines, de la verdure duquel, parmi les pêchers, les vignes et les mûriers, émergent les constructions monastiques. Mais la véritable originalité de ce couvent, c'est le sanctuaire creusé dans le roc à cent pieds au-dessus du sol; on y monte par un escalier pratiqué également dans le calcaire, et l'on se trouve dans une caverne spacieuse qu'on a ornée de peintures et d'images byzantines pour en faire une église. Sur les flancs de cette muraille à pic, se trouvent quelques autres grottes dont on a fait ou des chapelles, ou des cellules de moines. Il faut tenir compte des restaurations et même des travaux qui ont rendu l'église-caverne plus vaste, lorsqu'en 1850 l'archevêque Innocent, — le restaurateur de tous les vieux sanctuaires de la Crimée, — en fit l'inauguration. Mais, malgré les modifications récentes, nous sommes ici dans un des temples les plus anciens du christianisme oriental. Les premiers fidèles ont pris pour leurs catacombes ces antres creusés par les populations primitives de la presqu'île. On y a célébré le culte, assure-t-on, dès les temps de saint André, le premier apôtre, et du pape Clément, contemporain des empereurs de la dynastie vespasienne. Les évêques des Goths convertis y ont eu leur siége épiscopal au IVe siècle de notre ère.

Depuis cette époque, malgré toutes les révolutions de l'Orient, malgré les Huns et les Khazars, malgré les Mongols et les Turcs, jamais la tradition chrétienne ne s'est interrompue dans ce ravin. A quelques pas de la capitale des Khans s'est maintenue la vieille église. Elle a su en imposer même aux musulmans. On raconte que le khan Achti-Ghiréï, avant de se mettre en campagne, faisait un pèlerinage à la grotte chrétienne, implorait sur ses étendards à queue de cheval la bénédiction de la Vierge et lui promettait sa part de butin. En 1757, le sultan de Constantinople Moustapha accordait à l'évêque Gédéon, qui avait son siége à l'ermitage, un firman de priviléges. Il interdisait aux khans, aux mourzas, à tous ses officiers, à tous ses vassaux, de molester les moines et de leur extorquer de l'argent. Il investissait le métropolite d'une sorte de pouvoir temporel, le chargeant de percevoir l'impôt parmi ses coreligionnaires, enjoignant aux prêtres et aux fidèles d'avoir à lui obéir sous peine d'encourir la disgrâce du *padischah*.

L'influence de ce sanctuaire fut visible sur toutes les populations environnantes. Tandis que sur toute la côte de Crimée les tribus tauro-scythes, gothiques, grecques, italiennes, au temps des empereurs byzantins, passaient du christianisme à l'islamisme et devenaient les Tatars d'aujourd'hui (1), les habitants de cette vallée restèrent chrétiens jusqu'au dernier moment. Si aujourd'hui on ne trouve plus guère dans le pays que des juifs ou des musulmans, cela tient uniquement à l'émigration du troupeau fidèle.

En 1771, lorsque, sous le coup des intrigues contraires de la Porte et de la Russie, la guerre civile s'alluma parmi les mourzas, les chrétiens craignirent que la surexcitation du fanatisme musulman n'amenât leur totale extermination. Ils acceptèrent alors l'invitation de Catherine II, et au nombre de trente et un mille âmes, sous la conduite de l'archevêque Ignace, protégés par l'épée de Souvarof, avec l'image miraculeuse de la *Mère de Dieu* à leur tête, ils se rendirent sur les terres de l'empire, où ils se dispersèrent. Les Grecs et les Géorgiens allèrent fonder Marioupol; les Arméniens grégoriens s'installèrent à Taganrog; les Arméniens catholiques à Ekaterinoslaf, d'où ils revinrent plus tard en Crimée pour s'établir à Karasou-Bazar.

Ce qui prouve combien la tolérance religieuse entrait dans la politique des khans, c'est que Chahin-Ghiréï se montra fort affligé de cet exode. Pour que l'église de la Vierge ne fût pas abandonnée, et que les chrétiens qui avaient voulu rester à l'Assomption ne fussent pas sans pasteur, il proposa cette charge à un prêtre grec, Spérandi, qui venait de débarquer en Crimée. Il voulut contribuer à la restauration du culte.

L'ermitage, qui se compose aujourd'hui de six moines et de treize servants sous la direction d'un archimandrite, est dédié à l'Assomption ou plutôt à l'Assoupissement de la Vierge (Ouspienski Skit). On raconte que dans des temps anciens, mais lorsque déjà les Grecs et les Génois habitaient le pays, un pâtre, qui poussait son troupeau dans ce ravin, aperçut tout à coup à l'entrée de la grotte une image de la Vierge devant laquelle un cierge brûlait. L'apparition ne pouvait être que miraculeuse, puisque nul n'allait dans cette caverne, et que même, suivant certaines traditions, il n'y avait pas alors de sentier taillé dans le roc. On rapporta le fait au prieuré de Mangoup-Kalé (1), une forteresse des montagnes voisines, qui en grande pompe alla prendre l'image et l'apporta dans sa propre maison. Mais le lendemain l'icone disparut, et on la vit de nouveau resplendir à l'entrée de la caverne. Ramenée à la maison du prince, elle s'en échappa une seconde fois. Alors on vit clairement que la mère de Dieu entendait rester sur ce rocher, et qu'il fallait y consacrer un sanctuaire digne d'elle.

D'après une autre version, un serpent avait pris possession de cette solitude et portait ses ravages aux environs. Les populations, décimées, implorèrent la mère de Dieu pour qu'elle les délivrât de ce fléau. C'est alors qu'eut lieu l'apparition mystérieuse : les chrétiens enhardis creusèrent un escalier dans le roc pour arriver jusqu'à elle, et trouvèrent le serpent sans vie aux pieds de l'image. Mais ces traditions merveilleuses ne semblent pas très-anciennes. Elles apparaissent pour la première fois dans les écrivains du XVIIe siècle.

II

De l'autre côté du ravin, en face de l'église-caverne de l'Assomption, on voit se dresser une longue muraille de rochers, percée de grottes nombreuses, surmontée de tours et de ruines singulières qui dominent de trois cents pieds la

(1) Les Tatars de la côte du sud, race fort mêlée, diffèrent de [illegible] aux qui sont réellement des Mongols ou des Tatars.

(1) Autour de Mangoup-Kalé se sont maintenus jusqu'au XVIIe siècle les restes des tribus gothiques. M. Bruno, d'Ottesse, a publié dernièrement, d'après un voyageur du XVIe siècle, une liste de mots purement germaniques alors en usage dans le pays. *Ueber [illegible] Gothi*, etc. Petersbourg, 1874.

vallée. C'est la *forteresse des Juifs*, traduction littérale du mot Tchoufout-Kalé. Cette ville forte est assise, en quelque sorte, sur une de ces cités troglodytes qui abondent en Crimée. De l'*Ouspienski-Skit* on s'y rend par un sentier escarpé, raboteux, où la sûreté et l'adresse du petit cheval tatar se montrent dans tout leur éclat. Resserrée entre le ravin et le rocher, cette route a dû être, dans les temps anciens, propice aux embuscades. Elle formait le mauvais pas entre Bakhtchi-Séraï et Tchoufout-Kalé. Dans les cérémonies symboliques qui accompagnent, au XVIIe siècle, les mariages juifs, on voit que le cortége nuptial arrivé en cet endroit tirait les sabres et déchargeait les pistolets comme si l'on avait eu à combattre un ennemi imaginaire. Il n'y a pourtant pas bien longtemps encore que les Juifs kharaïm, qui faisaient le commerce à Bakhtchi-Séraï, après avoir fermé leur boutique, regagnaient chaque soir leur nid d'aigle de Tchoufout-Kalé pour y passer la nuit en sûreté.

Il existe deux chemins pour se hisser à la ville aérienne : on peut continuer cette route qui après un détour vous amène à l'orient de la cité, à sa porte principale ; on peut aussi comme nous faisons, grimper par un sentier plus escarpé et plus abrupt, qui, sur le flanc du précipice, parmi les grottes et les galeries ténébreuses, nous fait déboucher dans la partie occidentale de la ville. Les grottes sont en cet endroit extrêmement nombreuses : on voit circuler, dans les anfractuosités du calcaire, des couloirs et des escaliers qui portent l'empreinte de travailleurs anté-historiques.

Arrivé en haut, on se trouve dans une ville qui ne fait qu'un avec la montagne : les maisons ont le roc pour fondations ; c'est le roc poli, lavé par les pluies, sillonné d'ornières plusieurs fois séculaires qui en forme le pavé ; et c'est encore dans le roc que sont creusées les caves dont quelques-unes communiquent avec la ville troglodyte. Toutes ces maisons sont ruinées : leurs toits se sont effondrés : les pans de murs seuls restent debout ; quelques-unes sont mieux conservées ; elles ont encore leurs portes à gros clous et les grilles de fer de leurs fenêtres. On ne rencontre âme qui vive. Parfois un épervier s'envole d'un tas de décombres. Il y a bien là trois ou quatre cents maisons : il m'a paru qu'une ou deux seulement étaient habitées. Et encore leurs habitants ont quelque chose de mystérieux ; on les entend derrière les hautes portes, sans les voir.

Parmi les souterrains, il en est un qu'on ne manque jamais de montrer aux voyageurs. On l'appelle la prison du khan, d'après je ne sais quelle tradition. Il a pour ainsi dire deux étages et d'un caveau on descend dans un autre ; chacun d'eux a une fenêtre taillée dans le roc ; elles donnent sur une immense vallée, opposée à celle que nous avons suivie ; en sorte que le bloc de calcaire sur lequel est situé Tchoufout-Kalé est traversé de part en part par ce système de souterrains.

En suivant la grande rue de cette ville morte on arrive en face d'un monument fort gracieux de proportions, qu'on prendrait pour une chapelle de la renaissance, n'était le caractère tout oriental de son ornementation. On entre : au fond est un tombeau vide dont le couvercle est brisé. Il a été élevé en l'honneur de la khanesse Nenikedjane. Elle mourut en l'an 841 de l'hégire (1463) et elle avait pour père Toktamych-Khan. Quel est ce Toktamych ? est-ce celui qui vengea sur le grand prince de Moscou, Dmitri Donskoï, la victoire des chrétiens sur les bords du Don et qui livra aux flammes la capitale russe ? l'allié de Tamerlan, le conquérant de la horde d'Or, l'exterminateur de la Perse ? Mais il serait mort en 1406 et ne pourrait jouer le rôle que lui prête la légende. Les Juifs racontent que Toktamych étant devenu vieux, on donna à sa fille le commandement des troupes et de la forteresse alors assiégée par l'ennemi. Mais bientôt on découvrit qu'elle entretenait avec un prêtre des rapports criminels, et son père indigné les poignarda tous deux de sa propre main. Les Tatars, de leur côté, prétendent que la fille du khan s'était éprise d'un prince, chrétien ou musulman, dont on ignore le nom. Elle vint cacher ses amours dans l'imprenable Tchoufout-Kalé où son père l'assiégea. Désespérant de lui échapper, elle se précipita du haut du rocher dans le ravin et le khan inconsolable lui éleva ce monument.

Plus loin sont les portes de la cité, massives portes de bois, garnies de pattes et de clous de fer, que l'on fermait encore il n'y a pas bien longtemps. Au delà s'étend le plateau nu et rocheux : on y a creusé, près des murs d'enceinte, un vaste abreuvoir pour les troupeaux qui peuplaient autrefois les pâturages environnants.

III

Quelle race d'hommes habita cette cité étrange dont elle eut peut-être à disputer le sous-sol aux troglodytes de l'âge de pierre ? Elle fut la citadelle des Juifs, c'est-à-dire des Kharaïm. Sur leurs origines, sur leur histoire, on ne peut consulter qu'eux-mêmes. Or, que racontent leurs docteurs, Salomon et Abraham-Firkovitch ? Eux seuls ont pu pénétrer ces mystères, recueillir les traditions nationales, fouiller ces vieux parchemins en caractères hébraïques, en langue tatare qui sont pour nous lettre morte. S'il leur plaît d'exagérer l'antiquité et la noblesse de leur peuple, et comme on leur en adresse parfois le reproche de faire de notre premier père, d'Adam lui-même, un Kharaïm, d'autres pourront critiquer leurs allégations. Je me bornerai à résumer leur système.

Ils disent que cinq siècles avant Jésus-Christ ils habitaient déjà ce rocher. Quand Salmanazar, en 722, quand Nabuchodonosor, en 604, transportèrent en Assyrie et en Babylonie, l'un les tribus de Samarie, l'autre les tribus de Juda, les Israélites continuèrent dans les solitudes de l'Asie leur existence de bergers et de nomades. Ils poussèrent leurs troupeaux dans la direction de la mer Noire par la Boukharie, le grand chemin des peuples pasteurs. Lorsque Cyrus autorisa les Juifs à retourner en Palestine et à rebâtir le temple, un grand nombre d'entre eux n'abandonnèrent pas les lieux d'exil. Ils figurèrent dans les armées que Cambyse et Darius, fils d'Hystaspe, dirigèrent contre les Scythes pour venger le meurtre de Cyrus, tué par la virago Tomyris. Ils arrivèrent ainsi jusque dans la péninsule taurique. Alors Darius fit présent de ce pays à leurs chefs, et c'est ce mot de *kherim* (*présent*) qui dans la bouche des Tatars est devenu *Krim*, la Crimée.

Alors les chefs des tribus de Ruben, de Gad, de Manassé, de Zabulon, d'Issachar, de Dan, occupèrent les hauts lieux de la presqu'île, se fortifièrent sur les rochers de Tchoufout-Kalé et de Mangoup-Kalé. Là, ainsi que leurs frères dispersés aux extrémités du monde, au Maroc, comme à la Chine et au Thibet, ils restèrent étrangers au développement ultérieur

de l'histoire hébraïque, étrangers au changement de l'ère israélite exigé par Alexandre quand il visita Jérusalem, aux rivalités des Juifs et des Samaritains, à l'oppression sous les Séleucides et les Hérodes, au soulèvement des Juifs sous Vespasien, étrangers surtout à la passion et au crucifiement de Jésus. De cette dernière circonstance ils se font même un mérite aux yeux des populations chrétiennes, au milieu desquelles ils vivent, affectant de considérer Jésus comme un sage et les disciples du Talmud, sinon comme des déicides, au moins comme des insensés.

Les Talmudistes prétendent, à leur tour, que les Kharaïm ne sont pas si anciens qu'ils veulent bien le dire. C'est au VIIe siècle de l'ère chrétienne (1), sous la domination des khalifes abbassides, qu'un certain Anan se serait élevé contre l'église nationale, aurait réuni en un corps certaines hérésies anciennes, rejeté le Talmud et la tradition et déclaré qu'il ne reconnaissait d'autorité divine qu'aux livres de Moïse. Les autres livres de la Bible n'auraient de valeur que comme des fruits de la sagesse humaine. Il en est de même pour le Talmud. Les Kharaïm ne rejettent pas tout à fait cette filiation ; ils admettent que leurs tribus établies en Scythie ont pu se recruter de nouveaux venus, d'autant plus que les doctrines d'Anan n'étaient autre chose que la reconnaissance et l'affirmation de leur foi ancienne.

En dehors de ces diverses explications, il est bon d'insister sur le caractère ethnographique de cette peuplade. Les Kharaïm de Crimée n'ont pas précisément le type juif, mais plutôt un type oriental qui les rapproche des races mêlées de l'Asie antérieure. Ils prétendent qu'à l'époque de leur apparition en Crimée, la langue qu'ils parlaient était le mède, idiome scythique, qu'ils avaient appris dans leur captivité. Aujourd'hui, ils se servent de caractères hébraïques et non de caractères arabes comme les musulmans ; mais la langue qu'ils parlent et qu'ils écrivent c'est le turc-tatar. Enfin, c'est dans le sud de la Russie et notamment en Crimée que les Kharaïm se rencontrent en masse un peu compacte. Tout ceci nous remet en mémoire ce grand empire khazar qui, au xe siècle, s'étendait dans la Scythie méridionale (2).

Les Khazars, peuple turko-finnois, éminemment perfectible et civilisable, en rapports constants avec la Grèce byzantine et l'Orient des khalifes, avaient admis chez eux les religions les plus diverses. Le naturalisme, l'islamisme, les diverses confessions chrétiennes vivaient en paix dans leurs villes du Don et de la Tauride. Mais la religion qui rencontra chez eux le plus de sympathie fut le judaïsme. Vers 767 après Jésus-Christ, le rabbin Isaac Sangari, — qui vivait, disent les Kharaïm, à Tchoufout-Kalé, — convertit à sa religion le Khan des Khazars, Boulan, et la plus grande partie de leurs princes. C'est devant un roi juif que saint Cyrille, l'apôtre des Slaves, fut admis à prêcher sa foi. C'est un roi juif, Joseph, qui, en 948, entretenait une correspondance avec le rabbin Hasdaï, de Cordoue, et lui annonçait la prospérité de l'Israël taurique. C'est de cette Judée khazare que partirent sans doute, au xe siècle, les missionnaires qui firent cette inexplicable propagande israélite parmi les Bulgares du Volga et du Danube, parmi les Hongrois : ils se présentèrent même devant le prince russe Vladimir, qui ouvrait à cette époque une enquête sur la meilleure des religions. Ainsi donc, sur les rivages de la mer Noire et du Palus Méotide, comme sur une autre mer Morte, se relevait, par l'épée des peuplades turques, cette monarchie de David et de Salomon qui avait péri en Palestine sous l'épée des rois ninivites et babyloniens.

Même quand l'islamisme, après l'invasion tatare, fut devenu prépondérant dans la péninsule, les Kharaïm paraissent avoir vécu en bon accord, sur un pied d'égalité, avec les conquérants dont leur religion les éloignait, mais dont leur langue et leur caractère ethnographique semble les rapprocher. Parmi les chefs tauriens qui furent vaincus, en 1396, sur les bords du Don par le Lithuanien Vitovt, on cite les khans de Crimée, de Mangoup-Kalé et de Tchoufout-Kalé, qui s'appelait à cette époque *Kirkera* ou le rocher des quarante tribus. Des relations d'ambassadeurs et de voyageurs nous montrent plusieurs fois, au xve siècle, le khan des Tatars séjournant dans la « forteresse des Juifs. » C'est à Tchoufout-Kalé que sont détenus, au XVIe siècle, les envoyés d'Ivan le Terrible. Nous venons d'y rencontrer un tombeau attribué à la fille d'un Khan tatar. On y trouve, près de la synagogue, les ruines d'une mosquée. Toutes ces circonstances prouvent que les Kharaïm, s'ils descendent vraiment des sujets de David, ont singulièrement perdu dans leurs pérégrinations à travers l'Asie leur caractère ethnographique et sont devenus réellement, à très-peu de chose près, de véritables Turko-Tatars beaucoup plus étroitement apparentés aux Khazars qu'aux Israélites talmudistes.

IV

Ce peuple énigmatique, habitant d'une côte étrange, a eu pour historien un savant et mystérieux vieillard qui vient seulement de mourir, et qui ne peut manquer de devenir bientôt le centre d'une légende. Chargé en 1837 d'écrire pour l'empereur Nicolas une sorte de notice de son peuple, il avait parcouru toutes les contrées de l'Orient habitées par les Kharaïm : le Kaire et l'Égypte, Damas et la Syrie, Derbent et la Perse, Jérusalem et la Palestine, Vilna et la Lithuanie, où se trouvent quelques familles de cette secte. Partout sa science, son ardeur religieuse et patriotique avaient vaincu les défiances, ouvert les portes les mieux fermées à l'étranger. On lui avait livré les vieux manuscrits hébraïques qui, de-

(1) En 754, suivant Munk, *Archives israélites* de 1848, cité par Jost, *Geschichte des Judenthums und seiner Sekten*. Leipzig, 1858, t. II. p. 294.

(2) Les stèles hébraïques de Crimée prouvent qu'au IIe siècle de notre ère les noms turko-khazars, tels que Parlak, Bakhchi ; Toktamych, étaient alors assez communs parmi les Juifs. Dans une inscription de 781, une femme khazare, fille d'un certain Aaron, fait don à une synagogue khazare de Tamatarkha d'un Pentateuque. Ainsi, elle est la fille d'un Khazar qui a embrassé le judaïsme, probablement assez longtemps avant la mort de cette femme qui est une mère de famille. Donc les missions juives ont commencé, parmi les Khazars, au moins vers l'année 730. D'autres sociétés ou synagogues sont mentionnées dans les descriptions du VIIIe siècle. Sur une stèle de 843, la ville juive-khazare de Mangoup-Kalé est qualifiée de *ville neuve*, ce qui détruirait les assertions des Kharaïm sur leur très-ancien établissement à Mangoup. Dans une inscription du Ve siècle, il est dit que le prince des Khazars, en 988, chargea un certain Abraham, de la ville de Kertch, d'acheter en Orient des manuscrits des Cinq Livres. Or c'est précisément à cette époque que le grand-prince de Russie Vladimir faisait étudier la religion juive pour savoir s'il devait l'adopter. (Voyez le mémoire de M. Khvolson dans les *Travaux du congrès archéologique de Moscou*, de 1869, Moscou, 1871, p. 853-859.

puis des siècles, se transmettaient de père en fils sous le sceau de serments et d'imprécations redoutables. De tout cela, dans son aire de Tchoufout-Kalé, dans cette capitale ruinée de son peuple, qu'il était maintenant seul à habiter, il avait formé une collection hébraïque peut-être unique dans le monde. Il en avait déjà vendu pour 350 000 francs à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg; mais les plus précieux, il les avait gardés pour lui. Il n'avait pas encore réussi à les classer tous, et chaque jour il y faisait des découvertes. Comme plusieurs de ses manuscrits étaient enfumés et même un peu brûlés, on racontait qu'il avait retrouvé une partie de la bibliothèque d'Alexandrie détruite par les Arabes.

Il y a quelques années un écrivain russe, M. Markof, visita Firkovitch et conserva de lui une vive impression. Dans une de ces rues désertes, il rencontra un vieillard de quatre-vingt-quinze ans, haut de taille, imposant d'aspect, un vrai Melchisédech dans son costume oriental. Admis par lui à l'hospitalité patriarcale, il vit le fils de Firkovitch, un homme mûr, ôter respectueusement les babouches de son père et lui prendre son bâton. Vert comme un patriarche des temps bibliques, Abraham Firkovitch s'était marié depuis peu à une jeune femme de vingt-sept ans et en avait des enfants. Il montra à son hôte, entassés pêle-mêle dans la synagogue, sa précieuse collection de manuscrits, rongés par la moisissure, dévastés par le temps et les incendies. « Il y a là, disait-il avec un retour mélancolique sur son âge, de quoi occuper dix orientalistes leur vie durant. » Et il parlait avec regret de la collection qu'il avait vendue à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg et que personne peut-être ne prenait la peine d'étudier. Il racontait avec un air d'enthousiasme et de mystère la découverte qu'il avait faite, en officiant dans la synagogue déserte, d'un manuscrit nouveau du *Pentateuque*.

« Un jour, raconte-t-il, comme je prenais dans mes mains, avec les prières obligées, l'une après l'autre, les saintes choses, et que je les portais à mon front, je remarquai tout à coup que sous le tabernacle il y avait un vide. J'allai chercher un levier, je m'enfermai à clef et je travaillai toute la nuit. Sous les planches, il y avait beaucoup de livres divers, et sous tous les autres un rouleau, un manuscrit ancien du *Pentateuque*. Je le déroulai avec respect... je ne pus en croire mes yeux. Ce *Pentateuque* était écrit en caractères tout à fait particuliers, comme ni avant lui, ni après, on n'a écrit les livres hébreux. Je fus saisi d'une agitation fiévreuse... Je pensai d'abord que ma vieille intelligence ou mes yeux de vieillard s'étaient troublés. Je ne me permis pas de lire plus avant dans le livre saint. Le lendemain, je partis tout exprès pour Mangoup-Kalé afin de voir si je ne trouverais pas sur les inscriptions des pierres tombales des caractères semblables. Je ne trouvai rien qui y ressemblât. Alors, à l'air libre, sentant que je jouissais bien de mon bon sens et que je ne rêvais pas, je pus me convaincre de la réalité de ma découverte. J'allai ensuite à la synagogue d'Eupatoria, j'y comparai les anciens manuscrits du *Pentateuque* avec celui que j'avais trouvé ; j'écrivis à ce sujet à beaucoup de nos savants rabbins. Je ne vis rien, je n'entendis parler de rien qui ressemblât à ce que Dieu m'avait donné de découvrir. »

Il conjecturait que ce nouveau système pour l'écriture des saint livres avait mis son inventeur en danger, vu que de la façon de les écrire dépend souvent leur interprétation ; et que l'auteur de cette innovation avait été obligé de cacher son manuscrit en ce lieu mystérieux.

Depuis 1848 les Kharaïm ont abandonné leur vieille forteresse, se sont dispersés à Bakhtchi-Séraï, à Sévastopol, à Eupatoria, à Odessa. Firkovitch a été l'un des derniers habitants de Tchoufout-Kalé ; après lui le silence s'est fait dans l'antique cité.

Les Kharaïm ont défini leur foi et leurs rits dans l'écrit qu'ils firent remettre à l'empereur Nicolas lors de sa visite à Tchoufout-Kalé. Ils se distinguent surtout des talmudistes en ce qu'ils ne reconnaissent pas d'autre loi que celle qui a été consignée dans les livres de Moïse et n'admettent pas la tradition qui veut que Dieu ait communiqué encore d'autres préceptes à Moïse. Le *Lévitique* dit que « ce sont là les commandements que le Seigneur a donnés à Moïse sur la montagne de Sinaï pour les enfants d'Israël ». Ce sont là ses commandements, et il n'y en a pas eu d'autres. Les Kharaïm n'admettent le divorce que dans un seul cas, lorsque la femme a manqué à la foi conjugale, tandis que les talmudistes admettent encore d'autres cas de divorce. Les Kharaïm ne mettent pas les *phylactères* pour prier : pour eux c'est une obligation qui n'a d'autre fondement que la tradition. Ils ne boivent pas de sang, mais ils mangent la chair dont le sang n'a pas été exprimé. Les Kharaïm n'ont pas adopté, comme les talmudistes, de vêtements particuliers : ils prennent les vêtements et les coutumes des peuples au milieu desquels ils vivent.

Ils sont un peu plus de quatre mille en Crimée, un millier dans le reste de la Russie, et croient avoir quelque quarante mille coréligionnaires dans le monde entier, du Maroc à la Chine. Les dominateurs de la Crimée, les Tatars et après eux les Russes les ont toujours soigneusement distingués des talmudistes. Catherine II les avaient dispensés de payer le double impôt auquel étaient astreints les autres Juifs. L'empereur Nicolas, en 1837, les honora d'une faveur particulière; à l'occasion de sa visite à Tchoufout-Kalé, il les exempta des impositions municipales pendant vingt-cinq ans et ordonna à leur profit des travaux considérables. Ils réservent pour les autres fils d'Abraham l'aversion qu'ils n'ont pas pour les chrétiens.

V

En sortant de la grande porte de Tchoufout-Kalé, on passe devant des espèces de grottes ou de sépulcres taillés dans le roc, comme celui où fut déposé le corps du Christ, ou comme ceux dont s'élançaient les possédés qu'il guérit de l'esprit immonde. Si sauvage est ce paysage que l'apparition d'un esprit immonde à l'entrée de ces excavations suspectes ne paraîtrait pas trop étonnante. Le diable ne serait pas étrange dans un tel paysage. Cette nature bouleversée, ces entassements de rocs, ces plateaux nus, ces profondes vallées, vastes et désolées, comme celles où se tiendront les assises du jugement dernier, doivent égaler en majesté triste les solitudes de l'Arabie ou de la Judée. C'est un désert tout prêt pour les grandes scènes bibliques, pour les pénitences grandioses d'un Ézéchiel ou les lamentations d'un Jérémie.

Au milieu de ces roches et de ces ravins, la vue se repose avec plaisir sur un vallon tout verdoyant de chênes, de cyprès et d'épines-vinettes, entre lesquelles apparaissent toutes blanches d'innombrables sépultures. C'est « la vallée de Josaphat », le cimetière des Kharaïm. Vous apprenez :

maison du surveillant est en ruines : la porte grande ouverte ; le cimetière ne se garde plus que par le respect ou la superstition qu'il inspire. Vous êtes émerveillé de ce fouillis de verdure qui va sans cesse s'épaississant jusqu'aux extrémités du cimetière. Il y a là des tombes de toutes sortes ; mais les plus nombreuses ont deux cornes. Elles sont couvertes d'inscriptions en caractères hébraïques. Abraham Firkovitch a fait des fouilles dans cette antique nécropole : il a amené au jour des stèles hébraïques qui remontent à l'année 635, et même aux années 180 et 38 après Jésus-Christ (1). Ce cimetière si vieux n'est pas encore abandonné. Bien que les anciens habitants de Tchoufout-Kalé soient descendus à Bakhtchi-Séraï, ils continuent à ensevelir ici leurs morts : il y a des tombes toutes récentes et même des stèles inachevées qui attendent la dernière façon et l'inscription d'un nom. Les Kharaïm amènent ici leurs morts de localités fort éloignées ; la vallée de Josaphat est aujourd'hui, comme autrefois Tchoufout-Kalé, leur centre traditionnel. La nécropole a pris la place de la capitale.

Du plateau qui domine le cimetière et qui s'étend à l'est de Tchoufout-Kalé, on a sous les yeux un magnifique panorama. Après le cimetière Kharaïm, voilà les rochers de l'Ouspienki Skit, les minarets de Bakhtchi-Séraï, la mer lointaine par delà les rochers. A notre gauche, de l'autre côté de l'immense « vallée des noyers », s'élève au nord le mont Meidan, qui ressemble, dit-on, au mont des Oliviers, près de Jérusalem. On voit que Tchoufout-Kalé, cette autre Jérusalem, est situé sur un plateau presque isolé, sur un énorme îlot de calcaire. On conte qu'autrefois la mer remplissait ces vallées, et que Tchoufout-Kalé était réellement une île. On vous montrerait même des anneaux de fer scellés dans le roc ; c'est là que les navigateurs de ces mers antédiluviennes attachaient leurs navires. Pour mon compte, je n'ai pas vu ces anneaux, pas plus que ceux qui sont, dit-on, au flanc des Vosges d'Alsace et qui servirent au même usage. Au loin, dans la direction du nord-est, s'élève la *Tente*, le Tchadyr-Dagh, cette montagne prodigieuse qui domine tous les plateaux de Crimée. Plus près de nous, à 2 ou 3 kilomètres, une montagne en cône, le Tepe-Kermen, qui semble de loin, comme bien d'autres de la presqu'île, surmontée de bastions et de remparts.

Le Tepe-Kermen est criblé, lui aussi, de cavernes : c'est toute une ville troglodyte qu'il porte dans ses flancs. Là auraient habité, dans les temps jadis, des brigands fameux, mais qui, comme ceux d'Ali-Baba, n'exerçaient leurs ravages qu'au loin, respectant le voisinage et ne revenant dans ces cavernes que pour s'y partager le butin ou les prisonniers. On raconte aussi qu'elles furent la demeure d'une population de demi-déesses, qui finirent par s'y exterminer jusqu'à la dernière. Un serpent ailé y aurait également élu domicile : ceux qui avaient peur en passant près de son antre, il les dévorait ; ceux qui passaient fièrement, il leur faisait de riches présents. Ce serpent rappelle le sphinx d'Œdipe, comme les belliqueuses demi-déesses ressemblent aux Amazones.

Le même dragon aussi s'était mis à enlever les femmes partout aux environs : une jeune fille se dévoua, alla le trouver dans son antre, puis, comme une autre Judith, profita de son sommeil pour le poignarder.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir citer tant de légendes, depuis celle de Maria la Polonaise jusqu'à celle de Zélima la Tatare. Le sol de Crimée, ses rochers et ses antres sont aussi riches en merveilleuses histoires que le Rhin avec tous ses châteaux et toutes ses cathédrales. Près de Karasoubasar, un beau jeune homme rencontra un démon sous la figure d'une femme, qu'il aima éperdument, et dont il se fit aimer ; mais la péri se refusait à ses désirs, assurant qu'un seul de ses baisers le ferait mourir. Zamil préféra mourir. Près de Kertch, tout un troupeau de brebis est resté pétrifié dans un ravin. Au pied du Tchatyr-Dagh, il y a une mine d'or, que les mauvais génies révélèrent à un Khan aussi méchant qu'eux. Il pouvait y puiser à pleines mains, pourvu que pas une parcelle de l'or maudit ne servît à faire le bien. Le Khan ne s'en servait que pour payer les têtes de giaours coupées par ses soldats, solder des assassins, récompenser des courtisans. Mais, un jour, il laissa tomber quelques pièces d'or : une jeune fille survint, les ramassa, et en fit une aumône. A l'instant même, la mine d'or et le tyran furent abîmés dans l'enfer. Dans les cavernes d'Ozenbakh sont cachés un berceau d'or et une enclume : le dernier des princes grecs, à la veille de la ruine de son peuple, les y consacra aux génies. De hardis compagnons ont voulu les y aller prendre, mais aucun n'a été assez ferme pour ne jamais regarder derrière lui ; or, dès qu'il regardait derrière lui, il voyait de telles choses qu'il en perdait l'esprit.

A Mangoup-Kalé, il y a deux étages de cavernes : à l'étage supérieur, habitaient des guerriers avec leurs femmes ; à l'étage inférieur, des esclaves. Les guerriers partirent pour une expédition lointaine ; leurs femmes les oublièrent avec leurs serviteurs et eurent de ceux-ci des fils. Quand les maîtres revinrent, les esclaves émancipés voulurent les repousser par la force des armes ; un des guerriers s'avisa de faire claquer son fouet. A ce bruit bien connu, l'armée des rebelles se dispersa comme des feuilles au vent. Les vainqueurs alors exterminèrent et les femmes, et les esclaves, et les enfants issus de ces unions adultères. Les arbres qui croissent sur ce rocher ont poussé dans le sang versé. Mais qui ne reconnaît dans ce récit une variante ou un écho de celui d'Hérodote (1) ?

Plus loin, il y a une haute muraille qu'un démon bâtit en une nuit, un cimetière où l'on voit la nuit des spectres et aux abords duquel on entend d'étranges sifflements, une tour merveilleuse, construite par un magicien, et qui faisait entendre une musique surnaturelle dont les oiseaux mêmes étaient charmés, un souterrain où un bey vit d'incalculables trésors que gardaient un djinn, déguisé en une femme enchanteresse.

Au delà des portes de Baïdar est l'escalier du diable, où l'esprit malin voulut, par attraits féminins, induire à mal un anachorète. Près d'Aoutka, est une source dont l'eau, comme le *lotos* d'Homère, faisait oublier la patrie et un bois d'oliviers où *revient* parfois une couple de décapités qu'un mari jaloux surprit en adultère et sacrifia à sa vengeance. Près d'Alouchta, deux colonnes de granit qui autrefois

1) Voyez sur les importants renseignements donnés par les stèles hébraïques [illegible] le mémoire de M. Khvolston, dans les *Travaux du Congrès archéologique de Moscou*, page 853 et suivantes.

1) Hérodote, livre IV.

se resserraient ou s'éloignaient, comme les roches flottantes des poëmes argonautiques : elles s'ouvraient devant l'innocent et se refermaient sur le coupable.

Toute cette mythologie crimée̊nne est un étrange amalgame d'anciennes fables scythiques ou helléniques, de légendes chrétiennes, de traditions ouraliennes, comme celles que M. Radlow a recueillies parmi les peuplades de l'Altaï et que les Tatars ont pu apporter avec eux des montagnes de l'Asie centrale.

Avant tout, ces légendes reflètent très-vivement la sauvage nature du pays où elles se racontent aujourd'hui. Il y est presque toujours question de ces cavernes où habitent les djinns, les cyclopes et les dragons; de ces plateaux nus et battus des vents où, sous divers déguisements, erre le démon; de ces sources d'eau vive qu'ont enchantées les péris ou qu'ont bénies les saints du christianisme; de ces rochers aux contours bizarres où l'on distingue à volonté les donjons d'un tyran ou les formes pétrifiées de ses victimes. Les déserts de la Grande-Tatarie, les îles de l'archipel grec, les steppes de l'antique Scythie d'Hérodote, ont peut-être également fourni les éléments poétiques de ces légendes; mais, sur toutes, la terre étrange de Crimée a imprimé son cachet indélébile.

ALFRED RAMBAUD.

LE MOUVEMENT DES FEMMES EN ANGLETERRE

Le suffrage politique

Nous avons entretenu déjà nos lecteurs de la question du suffrage politique des femmes en Angleterre. Dans deux articles publiés à cette même place l'année dernière, nous avons déterminé d'abord la nature de la question, puis son état historique, son état politique et enfin ses chances de succès. Il ne sera peut-être pas aujourd'hui sans intérêt pour eux de la reprendre au point où nous l'avions laissée et de continuer à la suivre. Nous ne reviendrons pas toutefois sur une analyse déjà faite. Il nous suffira d'indiquer les nouvelles péripéties de ce curieux mouvement, et dans ce but nous nous attacherons à mettre en jeu ceux qui le conduisent; nous leur laisserons la parole. Une telle exposition aura en même temps plus d'exactitude et plus de vie qu'une simple analyse, et, en nous introduisant sans intermédiaire dans l'existence politique du pays, elle nous permettra de mieux saisir les procédés au moyen desquels un peuple libre agit sur son gouvernement et modifie sa législation.

I

Au moment où nous avons laissé la question l'année dernière, on se rappelle sans doute qu'une nouvelle chambre des Communes venait d'être élue. Par suite, le pouvoir avait passé des mains des libéraux aux mains des conservateurs. M. Disraéli avait remplacé M. Gladstone au ministère, et le bill devant revenir l'année suivante (au mois d'avril dernier), ses partisans se demandaient si le changement de gouvernement lui serait ou non favorable. Il était très-difficile, en effet, de s'en rendre compte à l'avance, car la question ne se présente pas, nous l'avons déjà vu, comme une question de parti, et elle a toujours trouvé dans les côtés les plus opposés de la Chambre des adversaires et des partisans. Les anciens députés, il est vrai, avaient été réélus en majorité, et on les connaissait; mais parmi ceux-ci même, un grand nombre s'étaient toujours abstenus sur cette question délicate; et les nouveaux s'expliquaient peu. On arriva donc, au dernier moment, dans une assez grande incertitude, on pourrait même dire une véritable anxiété; aussi rien ne fut négligé de ce qui pouvait être favorable au succès de la cause. En raison de l'opinion prédominante dans le nouveau parlement, on décida que le bill serait présenté sous les auspices d'un conservateur, et l'on choisit à cet effet M. Forsyth, avocat renommé à Londres, désigné pour arriver à une des premières magistratures de la Couronne.

Le jour vint enfin. C'était le 7 avril, la deuxième séance après la rentrée de Pâques.

La Chambre, ce jour-là, n'était pas au complet, car les députés, en Angleterre, ne se piquent guère d'exactitude, surtout ceux qui viennent d'Écosse et d'Irlande. Les abords du palais présentaient toutefois une animation inaccoutumée. La grande salle de Westminster était pleine de curieux qui n'avaient pu trouver place dans les tribunes. Des groupes se formaient discutant les chances du bill. A l'intérieur, on se pressait dans la galerie des dames (1), et des regards d'intelligence étaient fréquemment échangés entre les députés et les visiteuses. Enfin la séance est ouverte, M. Forsyth se lève et dit :

« Je viens, messieurs, vous présenter un projet de loi qui a pour objet de donner aux femmes qui ne sont pas liées par le mariage (*who are not under the coverture of marriage*), et qui se trouvent d'ailleurs dans les conditions déterminées par la loi, le droit de vote aux élections parlementaires. Je précise en parlant des femmes qui ne sont pas liées par le mariage, car je suis fortement opposé au vote des femmes mariées. Mon bill a pour objet d'écarter l'incapacité du sexe, non pas celle qui résulte du *statut* (2). . . . . .

» Cette question n'est point une question de parti. On peut s'en assurer en remarquant que le projet de loi est présenté par deux conservateurs et par deux libéraux. Je m'imagine pourtant que la majorité des membres non mariés de la Chambre votera contre. Je ne m'arrêterai pas à en chercher la raison, mais je crois être sûr du fait, et vous en jugerez bientôt. . . . . .

» J'insiste en répétant que ce bill n'est point une question de parti. Nous devons le placer plus haut. L'honorable représentant de Greenwich (M. Gladstone) nous disait lui-même en 1871 que ce projet touchait aux premiers principes. Je vous prierai d'ailleurs de remarquer qu'aucune question, en un temps aussi court, n'a fait un chemin aussi rapide, pas même la loi sur les céréales (*anti cor law*). Cette année, avant le 19 mars, et bien que deux mois se fussent à peine écoulés depuis la réunion du parlement, on avait déjà en sa faveur 900 ou 1000 pétitions et plus de 219 000 signatures. Il est vrai que de 1869 à 1873 il y a eu dans le sens contraire quatre

(1) La vieux règlement ne permet aux femmes l'entrée de la Chambre des Communes. Pour ne pas se mettre en contradiction ouverte avec la tradition, on a imaginé de créer à leur usage une galerie grillée où elles sont d'ailleurs fort mal.

(2) L'acte de mariage.

pétitions, et l'année dernière trois, venant de trois villes d'Écosse, qui me rappellent l'histoire de Mrs Partington essayant avec son balai de faire reculer l'Atlantique (1). J'ai la hardiesse de croire que ces trois bourgs écossais ne feront pas échouer la loi, d'autant que dans ce même pays trente conseils municipaux de villes importantes ont envoyé des pétitions en sa faveur. . . . . .

» Aujourd'hui je soutiens ce projet de loi parce que je le crois d'accord avec nos principes constitutionnels, d'après lesquels l'impôt et la représentation sont des termes corrélatifs. Aucune collectivité, aucun individu dans ce pays ne peut être taxé sans prendre part à l'élection de ceux qui le taxent. Six classes de personnes sont seules privées du vote : les *pauvres*, les *fous*, les *criminels*, les *mineurs*, les *idiots* et les *femmes*. Pour les quatre premières classes, l'incapacité peut être temporaire ; pour les deux dernières seulement elle est définitive. Je ne pense pas que les femmes se trouvent honorées de ce rapprochement. Rien d'ailleurs ne le motive. S'il est injuste de refuser systématiquement la *franchise* à une classe quelconque de nationaux, c'est parce qu'il en résulte pour eux un préjudice. Serait-ce par hasard plus juste parce qu'il s'agit des femmes ? L'histoire nous apprend pourtant que de tout temps la loi faite par l'homme a été oppressive pour la femme, qu'elle a été la loi du plus fort imposée au plus faible, et que l'homme a dit dans sa conscience orgueilleuse de sa supériorité physique :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

. . . . . .

» Aujourd'hui, le parlement est saisi de nombreuses questions qui touchent à la condition sociale des femmes, la question de la tutelle des enfants, la question des contrats de mariage, du divorce, des lois sanitaires, des lois appliquées au travail dans les manufactures et les mines, de l'instruction publique, des taxes locales, etc. Les femmes ont le droit d'être entendues en des matières qui les intéressent personnellement. Elles le demandent, pouvons-nous le leur refuser ?

. . . . . .

» Il n'y a pas dans ce pays moins de deux millions et demi à trois millions de femmes qui vivent de leur propre fortune ou de leur propre travail. Dans cette ville seulement, plus de quatre mille femmes sont à la tête de maisons d'affaires : comment les exclurons-nous de la *franchise ?* Sans doute, dans la société élégante et riche, dans les salons de Londres, où vivent la plupart des honorables membres de cette Chambre, les femmes, élevées dans le luxe et protégées par des familles puissantes, sentent peu le besoin d'une telle loi. Mais ce n'est pas pour les privilégiées de la fortune et de la naissance que je plaide en ce moment, c'est pour les milliers de femmes qui sont forcées de combattre par leurs propres forces la dure bataille de la vie. . . . . .

» Ce que je vous demande d'ailleurs, le parlement l'a déjà accordé en principe en accordant le vote municipal aux femmes. On a dit, il est vrai, que M. Bruce (2) dormait le jour où il avait laissé passer cette clause. Dans tous les cas, il était loin de dormir lorsqu'il refusait si énergiquement aux femmes la *franchise* politique, après leur avoir accordé la *franchise* municipale. J'espère qu'il me sera permis de dire, sans manquer aux convenances parlementaires, que pour un membre du cabinet M. Bruce a soutenu sa proposition par des arguments bien faibles et bien puérils. Refuser le vote aux femmes parce qu'elles ne comptent pas de grands compositeurs en musique, ou parce qu'aucune d'elles ne se trouvait au nombre des barons qui, à Runnymede, ont obtenu la grande charte du roi Jean, ce serait à peu près comme si on le leur refusait parce qu'elles ne chassent pas la perdrix ou ne fument pas le tabac. Il ne me serait certainement pas difficile de citer des femmes qui se sont distinguées dans les arts, les sciences, l'économie politique, le gouvernement, et dont l'histoire conserve les noms entourés de gloire. Mais je n'entrerai pas sur ce terrain. Le vote politique, en Angleterre, n'est fondé ni sur la force physique, ni sur le génie. La question n'est donc pas de savoir si les femmes, dans le passé, ont produit de grandes œuvres, car un très-petit nombre d'hommes se trouvent dans ce cas, mais si elles ont la mesure de raison et de perspicacité nécessaires pour choisir les membres de cette Chambre. Je crois qu'il ne saurait y avoir de doute à ce sujet, et j'ajouterai que l'usage du *ballot* (1) a écarté le seul obstacle pratique sérieux qui se trouvât sur leur route. Aujourd'hui les élections se font avec autant de solennité que des funérailles, et l'on pourrait s'y croire à une assemblée de quakers (2). Il n'y a donc aucune raison pour en écarter les femmes.

» Je terminerai maintenant par l'examen d'un argument contraire au bill, qui me paraît de tous le plus important, celui qui l'accuse de faire de la femme un homme. S'il en était ainsi, le droit que je réclame, tout en restant un droit, pourrait me paraître trop chèrement acheté. Mais cette opinion n'est à mes yeux qu'un fantôme de la peur. L'exercice du suffrage ne saurait changer la nature des femmes, et il n'y aura jamais qu'un petit nombre d'entre elles qui prendront aux affaires publiques un intérêt sérieux. Il s'agit d'ailleurs simplement pour elles de nommer des délégués, et je les crois en général très-aptes à juger les caractères.

» On nous dit encore qu'elles ne demandent le vote que pour arriver à améliorer leur situation légale, je les approuve en cela. Le vote ne doit point être pour elles un jouet et un ornement. . . . . .

» Ce bill est donc, à tous égards, juste et opportun, et c'est au nom de la justice et de l'opportunité que je demande à la Chambre de le transformer en loi. »

A la suite de M. Forsyth, trois membres opposés au bill, M. Chaplin, M. Leatham et M. Smolett, prennent tour à tour la parole pour répondre à l'orateur.

M. Chaplin, se plaçant à un point de vue exclusivement conservateur, s'oppose au projet de loi pour trois raisons : 1° il étend le terrain du suffrage, et M. Chaplin le trouve déjà trop étendu ; 2° en accordant le vote aux femmes, on fait une expérience nouvelle sans précédent dans l'histoire, et l'orateur est contraire, en principe, à de telles expériences ; 3° le droit de vote n'est réclamé en Angleterre que par une infime minorité de femmes ; la grande majorité y est indifférente.

M. Leatham se place au point de vue du sentiment, et il trouve que pour la femme, entrer activement dans l'arène politique, ce serait descendre d'un piédestal. Il n'admet pas d'ailleurs la distinction qu'on veut établir, pour les besoins de la cause, entre les femmes non mariées et les femmes mariées. Il pense que le vote des unes entraînera tôt ou tard

(1) On raconte qu'à Hastings, dans une grande marée, la mer menaçait la cour d'une veuve nommée Mrs Partington, celle-ci se précipita avec son balai en s'écriant qu'elle allait la chasser.

(2) M. Bruce était ministre de l'intérieur (*home secretary*) sous le ministère Gladstone.

(1) Le ballot est le scrutin secret. Le vote à scrutin ouvert amenait souvent des scènes de violence qui paraissent incompatibles avec le caractère de la femme.

(2) On sait que les réunions religieuses des quakers se font dans le plus grand silence, chacun attendant pour parler une inspiration directe du Saint-Esprit. Les femmes y parlent comme les hommes.

le vote des autres. Il pense aussi que le droit de nommer des candidats entraînera, à un moment donné, le droit de se présenter au suffrage, et ainsi les fondements de la famille et de l'ordre social seront renversés.

L'orateur insiste sur ce point que les femmes ne sauraient avoir les mêmes droits sociaux que les hommes, car elles n'ont pas les mêmes devoirs. Elles sont dispensées du service militaire, de la charge du jury et de l'obligation personnelle d'assister la police quand l'ordre public est troublé. On invoque, dit-il, l'exemple de la reine, mais la reine ne gouverne pas directement; elle gouverne par l'entremise de ses ministres, qui heureusement sont des hommes. Et si la race anglo-saxonne a été jusqu'à présent la seule où l'on ait vu réussir d'une façon permanente des institutions représentatives avec une base populaire, c'est que c'est la seule qui n'ait jamais apporté dans sa politique un caractère féminin. C'est la plus pratique et la moins sentimentale de toutes les nations. « Or, si nous admirons, dit-il, la virilité de nos institutions et la virilité de notre politique, je demande à ce que nous en gardions avec soin les sources pures. »

M. Smolett prend la parole après M. Leatham, et il attaque le bill avec une violence et une grossièreté de langage qui soulèvent une générale réprobation. Aussi, quand M. Stansfield lui succède, il commence en ces termes :

« Je n'ai pas l'intention de répondre à l'honorable membre qui vient de quitter la tribune. Des attaques aussi violentes et aussi peu mesurées se détruisent d'elles-mêmes. Les termes de son discours sont au-dessous de la discussion. C'est donc aux représentants du Lincolnshire et du Huddersfield que je répondrai » (MM. Chaplin et Leatham).

L'orateur pense, comme ses adversaires, que la question de sentiment ne doit pas être écartée, et il accorde qu'il y a entre la nature de l'homme et la nature de la femme une différence essentielle; mais c'est précisément l'origine de cette différence qui le rassure. Les hommes ne l'ont pas créée, elle persistera d'elle-même et sans qu'il soit besoin de l'imposer par la législation.

« On fait encore cette objection, ajoute-t-il, que les demoiselles majeures et les veuves étant seules représentées, la grande masse des femmes mariées auraient droit de se plaindre. Mais il n'en sera pas ainsi. D'après la logique du suffrage, aussitôt qu'une nouvelle classe de citoyens est appelée au vote, la situation de la classe entière se modifie, alors même que le droit ne s'étend pas à tous ses membres. Nous trouvons constamment la preuve de ce fait dans notre histoire parlementaire.

» On nous dit aussi qu'en raison de l'armée, de la marine et surtout de l'émigration aux colonies, il arrive que, dans ce pays, le nombre des femmes dépasse celui des hommes à peu près d'un million. Ainsi, le jour où toutes les incapacités seraient levées, le gouvernement pourrait tomber entre les mains d'une majorité de femmes. Mais je n'admets pas ce raisonnement, car toute la question est de compléter la représentation de la propriété, indépendamment du sexe, et non d'établir le suffrage universel. Ce que je vous demande aujourd'hui, c'est d'écarter une injuste exclusion sans nous enquérir des conséquences.

» L'objet du bill est donc clair et défini. Il n'introduit rien de nouveau dans notre législation, mais il en étend le principe aux deux sexes. Il étend le suffrage à tous les membres de la communauté qui se soutiennent eux-mêmes et qui soutiennent les autres, soit par leur fortune, soit par leur travail, sans aucune acception, et ainsi il est en même temps la base et le corollaire de la législation de 1867. »

M. Beresford Hope et M. Newdgate combattent le bill en reprenant des arguments déjà présentés. M. O. Sullivan et M. Jackson répondent en montrant que tous les arguments des adversaires ont consisté jusqu'à ce jour, non à combattre le bill en lui-même, mais à dire qu'il contient des dangers mystérieux qu'on n'aperçoit pas et des conséquences devant lesquelles on reculerait tout de suite si on pouvait les prévoir. Cette argumentation est-elle sérieuse?

La séance est terminée par un discours de M. James, un des plus amers, des plus belliqueux contre le bill. Lors de son élection à Taunton, M. James, s'étant publiquement engagé contre le suffrage des femmes, a eu à lutter contre une députation du comité central de Londres, venue tout exprès pour lui faire échec, et il s'en souvient. Il fait remarquer à M. Forsyth, promoteur du bill, qu'après avoir introduit une clause pour interdire le vote aux femmes mariées, il l'a retirée sur les instances de ces dames, qui savaient bien ce qu'elles faisaient. Il est de fait, ajoute-t-il, que selon les termes du bill, une femme mariée possédant une propriété personnelle ou étant séparée de son mari et contractant un bail en son propre nom, aurait droit au vote. Aussi ces dames ont bien dû rire de la complaisance de M. Forsyth.

Oh the good man little knew
What that wily sex can do (1)

Je n'en veux d'autre preuve, ajoute l'orateur, que la lettre d'une femme dont l'autorité ne saurait être contestée en cette matière, Mrs Jacob Bright (2). Permettez-moi de vous la lire :

« Nous voudrions savoir, dit-elle, sur quelle base s'appuie M. Forsyth pour refuser aux femmes mariées qui se trouvent dans les conditions déterminées par la loi le droit qu'il reconnaît aux autres femmes. Toutes les sociétés qui se sont constituées en faveur du suffrage des femmes n'ont qu'un objet : obtenir le vote politique dans des conditions égales pour les deux sexes (3). Le bill de M. Forsyth, tel quel, ne correspond pas à ce principe. C'est pourquoi, si l'on ne supprime pas la clause excluant les femmes mariées, alors même qu'il serait voté, l'agitation continuerait après comme avant, sans plus d'interruption qu'il n'en faudrait pour que les membres des diverses sociétés se félicitassent mutuellement d'un succès partiel »

M. James conclut au rejet du bill.

Bien que plusieurs députés fussent encore inscrits pour parler en faveur du bill, on dut passer au vote en raison de l'heure avancée (4). Le résultat donna, sur 339 votants, 152 pour, 187 contre ; majorité contre le bill, 35.

---

(1) « Le bon bonhomme ne savait pas ce dont ce sexe rusé est capable. » (Moor, *Irish melodies*).

(2) M. Jacob Bright, frère de John Bright, l'ancien ministre, était le promoteur du bill sous Gladstone.

(3) Pour l'intelligence de cette lettre, il est nécessaire de remarquer que dans son premier projet de loi, M. Forsyth avait introduit une clause excluant les femmes mariées du vote. Cette clause fut ensuite supprimée.

(4) C'était un mercredi, et la séance, ce jour-là, se lève à six heures. Les discussions ne se renvoient jamais au lendemain, à moins que le ministre ne le demande. Si l'on ne vote pas le jour de la discussion, le bill est considéré comme non avenu.

Malgré le grand nombre des abstentions dans une Chambre composée de 652 membres (1), ce vote est un de ceux qui a réuni cette année le plus de suffrages (2), et il est, somme toute, considéré comme excellent.

Non-seulement la majorité contraire est faible, mais le gouvernement n'a pas combattu le bill. La question est considérée comme ouverte. Le premier ministre, M. Disraeli, a voté pour, et l'ensemble du ministère s'est partagé. L'ancien ministère s'est partagé aussi. M. Gladstone, qui était présent, s'est abstenu. Sur 141 nouveaux membres présents, la majorité, 78, a voté pour le bill, ce qui indique le mouvement de l'opinion.

Le lendemain, le *Daily News*, le *Standard*, le *Globe*, *John Bull* et l'*Echo* publiaient des articles en faveur du bill, tandis que les journaux opposés, tout en le combattant, considéraient le vote comme une défaite.

II

Depuis 1870, la question du suffrage des femmes a été portée à peu près chaque année devant la chambre des Communes. Chaque année, le projet a été repoussé, et quelques semaines après, dans un meeting public à Londres, ses partisans répondaient à la séance parlementaire.

On sait que les meetings sont un des principaux moyens par lesquels la classe politique, en Angleterre, saisit l'opinion des questions pendantes, et arrive à agir sur le gouvernement.

Ainsi, voilà un projet de loi rejeté par la Chambre : non-seulement ses promoteurs ne se tiennent pas pour battus, non-seulement ils continuent la propagande au moyen des articles de journaux, des brochures, des pétitions, mais, en face du verdict qui vient d'être prononcé, ils en appellent directement au pays. Dans une réunion publique, au cœur de la grande cité, ils prennent l'un après l'autre les discours de leurs opposants parlementaires, ils les analysent, les discutent, les retorquent. Le peuple lui-même est mis en demeure de se prononcer; il est pris pour juge.

Le 29 mai, à trois heures de l'après-midi, au siége de la Société, 294, Regent-street, le comité central se réunissait sous la présidence de M. Forsyth pour rendre compte des travaux de l'année, et le même soir, à huit heures, il faisait face au public dans un grand meeting (Saint-George's hall, Langham Place) pour répondre à la séance du parlement.

J'ai assisté à ces deux réunions.

III

Dans l'après-midi du 29 mai, le bureau de la Société se remplit lentement de personnes des deux sexes. La réunion n'est pas très-nombreuse et se compose principalement des membres actifs. J'avais été admise par courtoisie. On distribue le rapport, et à trois heures exactement le président prend le fauteuil. M. Forsyth, promoteur du bill, est un homme âgé de cinquante à soixante ans. Grand et mince, ses traits sont arrêtés et presque anguleux; ses cheveux gris. La dignité sévère de sa personne et de sa tenue, son organe clair et un peu sec, sa parole lente, bien articulée et d'une correction parfaite, quelque chose de froid et d'impassible dans toute sa tenue en font un beau type d'homme de loi anglais. Il se lève et dit :

« Si nous envisageons aujourd'hui dans son ensemble la situation de la cause que nous défendons, nous n'y trouvons que des raisons d'encouragement et d'espérance. Il est vrai que le bill n'a pas été voté, mais je n'ai jamais espéré qu'il le fût durant cette session, et la minorité que nous avons obtenue est des plus satisfaisantes. On peut remarquer, en outre, un changement important et des plus favorables dans la manière dont le bill est traité, soit à la Chambre, soit dans le pays. On ne cherche plus, comme autrefois, à le couvrir de ridicule et à l'étouffer sous des railleries. A la Chambre, sauf une seule exception, tous ses adversaires ont été respectueux, et les journaux l'ont discuté partout d'une façon sérieuse et loyale. Quelques-uns des vieux arguments sont même entièrement abandonnés, entre autres celui qui consistait à dénier aux femmes le droit de vote en raison de leur infériorité intellectuelle. La plupart des raisons qu'on oppose aujourd'hui au bill sont purement sentimentales. On craint de voir disparaître entre l'homme et la femme des distinctions de nature qui font le bonheur du genre humain.

» Les femmes, dit-on, une fois qu'elles posséderont le vote, dédaigneront les occupations domestiques, les relations du monde, les devoirs de la vie sociale. Nous les verrons, transformées en agents électoraux, passer leur temps à faire et défaire des candidatures, à courir et à intriguer dans ce but. Le suffrage les conduira tôt ou tard à siéger au parlement; elles se mêleront à toutes nos passions, à toutes nos violences, à toutes nos luttes.

« Ces craintes, à mes yeux, sont puériles. Je suis de ceux qui croient que Dieu lui-même a établi entre l'homme et la femme des différences profondes. Mais ces différences, justement parce qu'elles viennent de lui, persisteront toujours. Les femmes ne seront jamais des hommes; elles ne seront jamais ni soldats, ni marins, et je regretterais fort de les voir conduire des chevaux sur le turf. Mais il n'y a rien dans le choix d'un représentant au parlement qui ne leur convienne. Avec le ballot (le vote secret), les élections aujourd'hui se font sans aucune violence; elles ne consistent plus guère qu'à déposer un bulletin dans l'urne, et l'être le plus délicat peut aisément accomplir cet acte.

» Si, passant de la pratique à la théorie, on parle de la science du gouvernement, la science en vertu de laquelle les hommes d'État étudient les mesures les plus favorables au pays, les font accepter par le peuple et en étendent l'application à tous les membres de la communauté, si on parle d'une telle science, dira-t-on que les femmes doivent y rester étran-

1. 489 pour l'Angleterre, savoir : 187 envoyés par 53 comtés, 297 par 198 communes et 5 par 3 universités. 60 pour l'Écosse, savoir : 32 envoyés par 33 comtés, 11 par 7 villes, 15 par 15 communes, 2 par 4 universités. 103 pour l'Irlande, savoir : 64 envoyés par 32 comtés, 37 par 31 communes, 2 par 1 université. Il y avait 2 vacances à l'époque du vote. La chambre des Lords est composée de 491 membres. 12 membres, en ce moment, sont mineurs.

2. Pour s'expliquer le grand nombre des abstentions, il faut remarquer d'abord que le règlement parlementaire en Angleterre n'exige que la présence de quarante membres pour la validité du vote. Ensuite, le jour des discussions étant toujours fixé à l'avance, et le vote n'étant jamais remis, à moins que le gouvernement ne le demande, il s'est introduit un curieux usage. Lorsqu'un député a besoin de s'absenter un jour de vote, il prie un député du parti contraire de s'abstenir pour contrebalancer son absence. Il faut ajouter encore qu'on était en février, pour de la rentrée de Pâques, et enfin que cette question est une des plus complexes de la politique anglaise et laisse beaucoup d'esprits dans l'incertitude.

gères ? Cherchons pourtant dans les faits politiques journaliers les éléments qui la composent. Que trouverons nous ? Des projets de loi sur les conditions hygiéniques de la demeure des artisans, sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, sur l'instruction publique, etc. Prétendra-t-on que ces sujets intéressent moins un sexe que l'autre ?

» On nous dit encore que le vote des veuves et des demoiselles majeures est un premier pas dans une voie fatale, que le second sera le vote des femmes mariées, et le troisième la candidature. Il peut y avoir à ce sujet des opinions diverses; mais je ne vois pas, quant à moi, de liaisons nécessaires entre ces diverses réformes; je n'en vois ni dans la théorie, ni dans la pratique. En Angleterre, le droit de vote n'emporte pas toujours le droit à la candidature, même parmi les hommes. Les membres du clergé, par exemple, peuvent voter et ne peuvent être élus, et nombre d'autres fonctionnaires se trouvent dans le même cas. Il n'y aurait donc rien d'illogique et d'exceptionnel à étendre cette exclusion, en déclarant que le statut du mariage est incompatible avec le mandat politique, et qu'aucune femme ne pourra contribuer autrement que par représentant à la confection des lois.

» Dans ces conditions, je suis persuadé que l'adoption du bill ne déterminerait aucun changement organique dans la constitution du pays, pas plus qu'elle n'entraînerait dans les mœurs une modification profonde. Le seul fait qui en résulterait, c'est qu'on prendrait en plus sérieuse considération certaines mesures touchant au bien-être de la communauté entière, et plus particulièrement à celui des femmes; c'est qu'on ferait à leurs sentiments et à leurs réclamations sur ces sujets une plus large part. Je crois ce résultat juste et je conclurai en disant que tant que je siégerai à la chambre des Communes, je regarderai comme un honneur de m'associer à ceux qui soutiennent le bill. »

De nombreux applaudissements répondent à ce discours. Plusieurs membres vont féliciter M. Forsyth, qui se rassied et donne la parole à quelques dames pour rendre compte de la situation de la Société. Miss Caroline Biggs, jeune femme de vingt-six à vingt-huit ans, à la physionomie intelligente et vive, expose avec une grande clarté, une grande simplicité de langage, l'avantage des *drawing room parties* (réunions privées) pour la propagande. Ces réunions sont à la portée de chaque membre de la Société. On invite vingt, trente, quarante personnes pour l'après-midi ou la soirée. La plupart d'entre elles sont des indifférents qui ne se sont jamais occupés de la question du suffrage. Quelqu'un se charge de l'exposer. On provoque les objections, on discute, et ainsi peu à peu l'idée pénètre dans les esprits.

Miss Biggs est écoutée avec un vif intérêt par l'auditoire, et plusieurs remarques viennent à l'appui de ses paroles.

Après un vote de remercîment au président, la séance est levée à cinq heures.

C. Cognet.

— La fin très-prochainement. —

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Gustave Merlet, dont divers ouvrages de critique littéraire ont obtenu un succès bien mérité, vient de donner un volume sur le XVIe siècle (1) que je ne saurais trop recommander. Ce volume, entre autres mérites, a celui de l'à-propos. Il vient à point pour répondre à un besoin nouveau. Voici, en effet, que la jeunesse des écoles est appelée dans les épreuves du baccalauréat, — épreuves qu'elle aura à subir devant les Facultés qui ne sont pas libres, — à parler des grands écrivains du XVIe siècle. Lui fera-t-on lire les œuvres complètes de Calvin, de Regnier, de Rabelais même illustrées par Gustave Doré? Il y aurait quelque péril. D'autre part, lui mettra-t-on entre les mains un simple cours de littérature où elle apprenne par cœur des jugements tout faits? Ce serait lui imposer un travail ingrat autant que stérile. C'est donc lui rendre un véritable service que de lui offrir le suc et la moelle du XVIe siècle en des extraits judicieusement choisis, et en même temps d'éveiller en elle le sens critique, tout en guidant son goût encore hésitant, grâce à des vues d'ensemble présentées au début de l'œuvre et à des jugements particuliers précédant les extraits de chacun des grands écrivains.

Cette double tâche, M. Merlet s'en est acquitté avec bonheur. Trop souvent les ouvrages de ce genre sont de simples compilations, où l'on retrouve condensé ce qu'on a déjà vu disséminé ailleurs. M. Merlet n'a pas voulu se contenter de ciseaux, ayant une plume et sachant s'en servir. Son œuvre est une œuure personnelle, où vous reconnaîtrez d'abord l'accent, la note propre, le cachet particulier. Il prononce ses jugements avec autorité et conviction; on entend une voix et non un écho. Est-ce à dire qu'il renverse toutes les idées reçues et ne se rencontre avec personne? Non, assurément, et je me défierais fort d'un juge qui, en pareille matière, prétendrait casser les arrêts rendus par les plus autorisés et, les plus clairvoyants. La passion de l'originalité à outrance le mènerait droit au paradoxe. M. Merlet a toute la déférence voulue pour les grands critiques qui ont traité ces sujets; il lui suffit de ne jamais aliéner son indépendance.

Il ne prétend pas confisquer la nôtre. Il s'attend bien à ce que les maîtres qui auront mis son volume entre les mains de leurs élèves exprimeront à leur tour leurs idées personnelles. Si, sur certains points, il y avait désaccord, ce ne serait jamais que sur de simples questions de nuances. Par exemple, à propos de Rabelais, quand M. Merlet dit que la débauche et l'orgie de grasse gaieté, régal de la canaille dans ce qu'il appelle « une épopée jubilatoire », était la sauvegarde d'une œuvre qui s'attaquait aux ordres les plus puissants de la société de ce temps, la magistrature, le clergé, l'Université, nous n'aurions qu'à faire un signe d'assentiment. Quand il ajoute, après avoir signalé une certaine analogie entre Molière et Rabelais, qu'au XVIIe siècle, dans cette arène sanglante des guerres civiles et religieuses, on avait besoin de rire pour ne pas pleurer, nous exprimerions une réserve, au

(1) *Les grands écrivains du XVIe siècle*, par Gustave Merlet. — Paris, 1875, Fouraut et fils.

moins un doute. Il nous semble que Rabelais a ri uniquement pour rire et point pour étouffer des pleurs. Qu'il y ait de la tristesse au fond du comique de Molière, rien de plus vrai; nous ne croyons pas qu'il y en ait derrière la gaieté de Rabelais. De même encore serions-nous moins sévère que lui et surtout que Boileau pour la réforme tentée par Ronsard. Excès, exagérations, pédantisme, reprochons-lui tout ce qui l'a en effet rendue ridicule; mais reconnaissons l'immense service rendu. Ces pédants en *us* étaient Français de cœur, et, quand ils tentaient d'escalader le Capitole sans craindre les *oyes criardes*, comme disait du Bellay, c'était pour en rapporter les dépouilles dont devait ensuite se parer la langue française. Ils l'ont singulièrement enrichie cette pauvre déshéritée; ils lui ont donné une confiance et une force qu'elle n'avait jamais eues, elle qui demandait grâce et pliait dès qu'on lui imposait le fardeau d'idées sérieuses.

Question délicate du reste et sur laquelle des milliers d'esprits ne sont point en parfait accord. Les discussions ainsi provoquées dans nos classes tourneraient encore à l'avantage des jeunes lecteurs pour lesquels a spécialement travaillé M. Merlet. J'espère qu'il en aura d'autres. Son livre serait utile aux gens du monde qui aiment les lettres, mais qui n'ont ni la patience ni le loisir de lire en entier les auteurs du XVIe siècle. Des ouvrages de ce genre, où l'histoire littéraire est comme illustrée de textes bien choisis, sont les meilleurs des manuels pour ceux qui ne savent pas, les meilleurs des *memento* pour ceux qui savent.

Je voudrais qu'on en fît de semblables pour la littérature grecque et la littérature latine. L'histoire de ces littérateurs va désormais prendre une place importante dans l'enseignement classique, et il faut s'en réjouir. Depuis quelques années la philologie a repris faveur. On parle beaucoup à la jeunesse préfixes et suffixes. Je n'y vois pas grand mal, sans toutefois être bien pénétré de l'importance du résultat. Il me semble, en vérité, que ceux-là n'ont pas tout à fait tort qui disent : « Mais nous ne voulons pas que nos fils soient des hellénistes ou des latinistes! Réservez ces études pour l'École normale; dans les lycées, préparez des hommes pour la société! » En effet, il ne faut pas prendre pour but suprême ce qui n'est qu'un moyen. On n'apprend pas le grec et le latin pour parler ou écrire en grec et en latin, mais seulement pour se mettre à même de mieux comprendre et goûter les grandes œuvres des deux littératures. Les exercices scolaires qui y préparent ont cette incontestable utilité, de même que les exercices de composition musicale éveillent chez les enfants le sens et l'intelligence de la musique. Mais si après ces deux préparations, nécessairement ingrates, vous sevrez vos victimes de littérature ou de musique, à quoi bon ces études dont on ne tirera pas le principal fruit?

C'est à cette objection fondée qu'a répondu le Conseil de l'instruction publique, en demandant qu'une assez large part fût faite à l'histoire de la littérature ancienne. Pour que cette étude ne soit ni une nomenclature sèche ni un kaléidoscope ne laissant point d'impression durable, de grâce que l'on ne se contente pas de tableaux synoptiques comme il en circule déjà, et aussi que l'on ne se perde pas dans les longs espaces d'une histoire complète! Des livres comme celui de M. Merlet, donnant la fleur des belles œuvres, et, avec ces extraits, des jugements que l'on n'accepte qu'en les contrôlant par ses propres impressions, voilà ce qu'il faudrait.

Hoc erat in votis. Mon vœu se réalisera, j'en ai la certitude, en dépit de certaines résistances. Oui, quelques-uns protesteront, car on n'aime pas à se déjuger, et, il y a deux ans, combien ont crié : Guerre aux extraits! Plus *d'excerpta!* Des œuvres vues dans leur ensemble! — En vain on leur répondait : Mais le moyen? Le temps manque! Sans doute il vaudrait mieux tout voir; mais puisque les instants sont comptés et qu'il est impossible de tout voir, laissez-nous examiner par fragments ce qu'il y a de plus beau! Nous n'avons qu'un quart d'heure, permettez-nous d'admirer le beau tableau qui est au premier étage et faites-nous grâce du reste de la maison! Point, répondait-on. Et il nous fallait visiter l'antichambre, la cuisine, les endroits les moins engageants. Pendant ce temps le quart d'heure était écoulé, et force nous était de partir sans avoir vu le tableau. La consigne venait d'en haut et l'on obéissait. Peu à peu, les hommes et les choses changeant, on est revenu, sans rien dire, aux *excerpta*, aux *conciones*, aux *selectæ*. On va y revenir officiellement et de plein droit, et ceux qui protestaient protesteront vainement. Ce qu'a fait M. Merlet, pour la littérature française, d'autres le feront pour les littératures anciennes. *Hoc erat in votis.*

Que le lecteur ne s'étonne pas si je semble y mettre quelque passion. Ces questions-là ne sont pas purement des questions scolaires et des préoccupations de pédants. Ce qui touche à l'éducation de la jeunesse intéresse l'avenir et la gloire du pays. Il n'est pas indifférent que les générations nouvelles aient le goût des choses de l'esprit, qu'on ait éveillé en elles le sentiment du beau, la passion de l'art et ce que Platon appelle l'idée divine de la grâce. On n'est un homme complet, disait Sainte-Beuve, qu'à la condition d'avoir fait un voyage en Grèce, c'est-à-dire d'avoir eu commerce avec les plus belles œuvres qu'ait enfantées l'esprit humain. Le thème grec, orné de l'accentuation, n'est pas inutile à qui veut entreprendre ce beau voyage; mais ce n'est en somme qu'une préparation à le faire avec plus de fruit. Trop longtemps on s'est arrêté, l'instant venu de se mettre définitivement en route; aussi je me réjouis quand je vois le conseil de l'instruction publique avancer l'heure du départ et en faire une nécessité. Je ne dis pas que tous doivent faire le voyage avec la même ardeur et le même profit; mais l'important est que rien ne soit négligé de ce qui peut développer les natures d'élite et leur faire porter toutes leurs fleurs et tous leurs fruits.

Ce n'est pas en Grèce que nous fait voyager M. Victor Tissot, c'est au *pays des milliards* (1). Ces milliards ce sont, ou plutôt c'étaient les nôtres, et vous savez où ils sont partis. M. Tissot n'est pas allé en Allemagne pour les voir encore une fois et leur dire un dernier adieu. Non, il voulait étudier ceux qui nous ont si longtemps étudiés et ont promené leur loupe sur notre pays. Ah! si nous avions su! disait-on après nos désastres. Précisément, il faut savoir. Il faut surtout connaître Berlin, aujourd'hui la tête et le cœur du vaste corps germanique. C'est Berlin qui pense, conçoit, médite, machine et conduit, c'est vers Berlin qu'affluent la chaleur et la vie de l'Allemagne transformée.

En effet, selon M. Tissot, l'Allemagne d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a cinq ans. Ce n'est plus l'Allemagne des légendes naïves, des douces ballades, des rêveries mélanco-

(1) *Voyage au pays des milliards*, par Victor Tissot. 1 volume. — Paris, 1875. E. Dentu.

liques; c'est l'Allemagne du sang et du fer, du canon et de la mitraille. Albert Dürer n'est plus arrêté dans la forêt enchantée de la poésie et de l'art; il chevauche sur les grands chemins de l'Europe avec son fusil à aiguille et son casque à pointe. Quand il rentre dans ses foyers, il a perdu le goût des loisirs studieux et la tradition des vertus domestiques : en proie à tous les appétits matériels, il ne croit plus ni à Dieu, ni au bon droit, comme les féaux chevaliers d'autrefois, mais à la force et au triomphe suprême du canon. Les milliards qu'il a rapportés, il les a gardés pour lui, trompant ainsi les espérances de ses compagnons, tout aussi pauvres qu'avant leur départ. Cependant, pour entretenir leur ardeur belliqueuse, il agite devant leurs yeux le *spectre français*, comme ailleurs on agite le *spectre rouge;* en même temps il leur parle de milliards oubliés sur les bords du Rhône et de la Garonne, et qui, ceux-là, n'échapperaient pas tous à leurs âpres convoitises. Les emmènera-t-il de nouveau verser leur sang? S'il le faisait, malheur à lui, fût-il encore vainqueur! En effet, quand ses soldats, de retour dans leurs foyers, y trouveraient la misère plus grande que jamais, ils reprendraient leurs armes, mais, cette fois, pour demander compte à qui de droit de leurs souffrances et de leur ruine. Telle est du moins l'impression de M. Tissot. Après avoir ausculté l'Allemagne, il la déclare gravement atteinte. Malgré nos milliards, elle est appauvrie; malgré nos deux provinces, elle est diminuée. L'Alsace et la Lorraine sont deux brûlots attachés à ses flancs.

Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi! Je me demande si M. Tissot ne verrait pas parfois les choses d'un œil prévenu; et cependant nombre de faits caractéristiques, nombre d'observations concluantes confirment sa thèse. Son livre est une œuvre sincère, intéressante, d'un style rapide et un peu couru, — ce sont des notes prises au jour le jour et heure par heure, — mais net et agréable. Beaucoup d'anecdotes curieuses et piquantes y ajoutent de la saveur.

Flamarande et *les Deux frères* (1), de George Sand, sont deux épisodes d'une seule et même histoire. Les deux frères sont-ils absolument frères? Sur la naissance du premier planent des doutes. L'aîné a-t-il, en effet, droit au titre de comte de Flamarande? Le père, *quem nuptiæ demonstrant*, est loin d'en être certain. Il le fait passer pour mort, victime d'un accident, et l'envoie dans un repli des montagnes d'Auvergne, où il sera élevé, sans nom, sans titre, sans espoir de fortune, par de braves fermiers. Un domestique est l'instrument de ce crime : il s'imagine faire œuvre pie en empêchant celui qu'il croit né d'un adultère de prendre un titre et des richesses auxquels a seul droit le second fils. Sa conscience le tourmente cependant. S'il se trompait? Mais il se rassure en volant un médaillon révélateur sur l'homme qu'il croit être le véritable père. Nous y sommes trompés comme lui; et, quand le vieux comte est mort, nous concevons que son ancien confident continue de lui-même l'œuvre qu'il accomplissait par ordre. Hélas! il y avait erreur. Le médaillon révélateur ne révélait rien du tout. C'était un fragment de lettre découpé on ne sait pourquoi, gardé sur la poitrine on ne sait dans quelle intention.

(1) *Flamarande*, un volume, — *les Deux frères*, un volume, par George Sand. — Paris, 1875, Michel Lévy frères.

Voilà un médaillon bien commode pour le romancier; mais le lecteur n'est pas content quand il découvre la supercherie. Il en veut à l'auteur d'avoir ainsi abusé de sa candeur. Il le chicane alors sur tous les moyens et les câbles de mélodrame qui font jouer péniblement des ressorts qui grincent. Le manoir de Flamarande avec ses souterrains, ses cavernes, ses issues secrètes, lui paraît décidément trop machiné, trop à surprises; c'est un manoir de l'Ambigu, comme il y avait autrefois des oncles du Gymnase. Et ce domestique de confiance! singulier personnage, espionnant un chacun, courant sous tous les déguisements possibles par toutes les routes de la France et tous les sentiers de l'Auvergne! c'est le mouvement perpétuel, et le problème de l'ubiquité est par lui résolu. Il trompe un peu tout le monde et tout le monde a confiance en lui. De temps à autre on l'appelle : misérable laquais! mais bientôt on lui tend la main avec sympathie. Et cependant son œuvre se consomme. Quand il découvre que le vieux comte son maître et le médaillon révélateur l'avaient trompé, il est trop tard. Si le paysan reprenait son titre et sa fortune, comment expliquer sa disparition d'autrefois? Il faudrait avouer que sa naissance avait semblé suspecte, révéler les soupçons de son père et l'opinion publique douterait de sa mère pourtant si vertueuse. Il demeurera donc le paysan Michelin, du nom de son père adoptif; le frère cadet sera pour le monde le seul Flamarande vivant.

Quelle a été l'intention de George Sand en nouant péniblement les gros fils de cette intrigue peu vraisemblable? Le récit est fait par l'homme de confiance qui écoute aux portes, se faufile à travers les interstices des cloisons, fouille les tiroirs, force les cassettes, vole les médaillons révélateurs, et il joue en somme le rôle important. Est-ce donc lui qu'elle a voulu prendre pour principal héros? Il se pourrait. L'œuvre devrait alors s'intituler : *Monsieur Charles, ou de l'influence de la domesticité sur une âme ardente s'identifiant aux passions et aux préjugés de ses maîtres*. Et, en effet, comme pour faire contraste à cette figure, nous trouvons le serviteur libre, un montagnard à moitié contrebandier, actif sans être importun, vigilant sans être espion, servant mieux avec sa clairvoyante honnêteté que l'autre avec toutes ses ruses dans lesquelles il s'empiège le premier. Ici donc, comme partout chez George Sand, le produit de la civilisation est inférieur au produit de la nature. Même contraste chez les deux frères. Celui qui a vécu à la ville est faible, impatient, nerveux, mobile, irritable; celui qui a grandi parmi les enfants de l'Auvergne est aussi bon qu'il est fort et aussi fort qu'il est bon. C'est par sympathie pour lui que l'auteur le fait renoncer à son titre et à ses richesses. Combien mieux vaut vivre dans la montagne, époux de la fille Michelin, jeune et pure Auvergnate que n'a pas gâtée la civilisation!

Cette thèse, qui n'est pas jeune, nous laisse indifférents; le roman avec ses *trucs* et sa machination de mélodrame nous fait parfois sourire : reste le charme de ce style si franc, si plein, si brillant et si naturel en même temps.

Quelques mots seulement sur le *Mannequin* (1) de M. H. Escoffier. Un mari est accusé d'avoir tué sa femme qu'il n'a

(1) *Le Mannequin*, par H. Escoffier. 1 volume. 1875. — Paris, E. Dentu.

pas [illegible]. La justice l'incarcère. Il ne pourrait prouver son innocence qu'en révélant un assassinat par lui commis il y a dix ans et pour lequel il n'a même pas été soupçonné. Il est là, dans la prison, fort perplexe, quand heureusement il meurt, ce qui le tire d'embarras. Ce roman ne paraît pas s'être proposé de célébrer la clairvoyance de Thémis. Il semblerait qu'elle ait dérobé son bandeau à la Fortune.

MARCEL GUIGNET.

Le *Vaudeville* a enrichi son affiche d'une petite comédie en vers libres de M. Marc-Monnier, tout aimable et toute souriante. Un vieux savant, membre de l'Institut (section des sciences morales), voyage en Suisse en compagnie de sa nièce qu'il donne pour sa femme. Il a pensé que cet innocent mensonge les mettrait tous deux plus à l'aise et leur épargnerait les suppositions malveillantes des touristes et des garçons d'hôtel. Je ne donne pas cette combinaison pour un chef-d'œuvre de politique ; mais elle était nécessaire à l'auteur et il n'y a pas de raison pour ne point l'accepter. *Madame Lili* échappe donc aux méchants propos, et personne ne se scandalise de lui voir courir le monde au bras d'un vieillard qui passse pour son mari. En revanche, elle est exposée aux entreprises galantes des coureurs d'aventure qui auraient peut-être respecté l'ingénue, mais qui voient dans la jeune femme du vieil économiste une proie fort alléchante. Le hasard amène justement au chalet où nos voyageurs se sont arrêtés, un de ces honnêtes garçons pour lesquels les jeunes filles n'existent pas, qui ne regardent que les femmes en puissance d'époux et qui n'aiment les fleurs, pour parler comme un personnage de la comédie, qu'à la boutonnière des autres.

Ce don Juan est lié de longue date avec le soi-disant mari de *Madame Lili*. Il a fait sauter Lili sur ses genoux quand elle était enfant ; il l'a revue plus d'une fois depuis qu'elle a grandi et qu'elle est devenue femme. Jamais il n'a pris garde à sa figure et n'a songé à remarquer si elle méritait d'être aimée. Mais il la retrouve mariée : à ce coup, ses yeux s'ouvrent et le voilà qui, frappé pour la première fois de sa beauté, prend un vif plaisir à gravir avec elle les sentiers abrupts de la montagne, tandis que l'époux prétendu fait en conscience ses quatre repas à la table de l'hôtel. Lili se laisse volontiers courtiser. Il ne lui déplaît pas de se venger de l'indifférence passée du séducteur, et elle joue naïvement avec un danger qu'elle ignore. Sa candeur surprend et déroute parfois son compagnon, qui a tout lieu de la croire plus expérimentée. Elle n'en est que plus séduisante à ses yeux et il pousse bravement sa pointe jusqu'au moment où le bonhomme d'oncle, ayant surpris le secret de cette passion naissante, lui dit à brûle-pourpoint : « Puisque tu l'aimes, épouse-la ! »

Un moment étourdi par cette proposition imprévue, l'amoureux prend vite son parti. Ce n'est pas là le dénoûment qu'il attendait. Mais, après tout, celui-là vaut bien l'autre. Il s'est piqué au jeu. Il aime pour tout de bon cette charmante Lili. Adieu les caprices et les amours de passage ! Il est tout prêt à racheter ses fautes de jeunesse et à devenir un parfait mari.

Lili refuse. Elle ne se rend pas parfaitement compte du péril qu'elle a couru, et ne sait pas nettement où tendaient [illegible] jeune homme ; mais sa conscience lui dit qu'il a mal agi et qu'il a cherché à l'égarer. Son ingénuité soupçonne l'offense qui lui a été faite plutôt qu'elle ne la comprend. Elle sent que cet amour qu'on lui offrait tout à l'heure n'était pas digne d'elle. Celui qui dit l'aimer a-t-il fait paraître la moindre émotion, le moindre regret quand il la croyait la femme d'un autre ? Ce n'est pas ainsi qu'elle entend être aimée, et, sans avoir besoin d'en savoir plus long, elle déclare au coupable qu'elle ne sera jamais sa femme. Il est au désespoir et s'éloigne en essuyant ses yeux. Lili a vu rouler une larme sur sa joue. Une larme ! Elle lui pardonne et lui tend sa main. « Ma femme, » peut s'écrier le savant en s'adressant aux gens de l'hôtel ébahis :

« Ma femme épouse son amant ! »

Tout cela n'est pas absolument nouveau. On a vu plus d'une fois au théâtre des femmes mariées qui ne l'étaient pas plus que cette *Madame Lili*. On y a vu plus d'une fois aussi une larme, tombant d'un œil longtemps sec, effacer les fautes les plus graves et fondre les ressentiments les plus légitimes. Mais qu'importe ? Il y a longtemps qu'il n'y a plus rien de nouveau sous le lustre.

Les vers de M. Marc-Monnier sont charmants, pleins de sentiments délicats et d'images gracieuses. L'esprit n'y manque pas non plus, ni le trait comique. Quelques personnages épisodiques mêlent un peu de gaieté à cette fantaisie sentimentale. Les acteurs tiennent bien leurs rôles et disent à ravir cette poésie aimable et légère. Que peut-on souhaiter de plus ? Il faut seulement avouer que les lourdes bouffonneries du *Procès Veauradieux* ne gagnent point à ce voisinage, et qu'elles paraissent, par comparaison, cent fois plus lourdes et plus vulgaires encore.

E. R.

HISTOIRE

Les Anglais en Guyenne, de M. BRISSAUD, par M. DÉSIRÉ BLANCHET.

Les Anglais ont tenu sous leur domination l'Aquitaine et quelques provinces voisines pendant près de quatre siècles. C'est un fait connu depuis longtemps que la grande métropole de l'ouest, Bordeaux, s'était toujours félicitée d'appartenir à l'Angleterre et qu'elle a obstinément repoussé la conquête française. Fidèle aux rois d'outre-mer, sous la dynastie des Plantagenets et des Lancastre, elle a été longtemps frémissante sous l'autorité des Valois et des Bourbons. Tandis qu'elle avait donné libéralement ses subsides au prince Noir et à Édouard III, elle se révoltait contre la fiscalité française sous Charles VII et Henri II. Pendant les troubles de la Fronde, elle fut la première à prendre les armes contre le pouvoir royal et la dernière à les déposer. Le parlement et la bourgeoisie de Paris étaient depuis longtemps rentrés dans le devoir, que Bordeaux soutenait encore Condé rebelle, et organisait fièrement son gouvernement républicain, celui de l'*Ormée*.

Il est permis aujourd'hui de rappeler ces souvenirs sans courir le risque de froisser les sentiments patriotiques d'une ville si profondément française. Mais il est surtout intéressant de rechercher les causes d'un si long attachement à la domination anglaise.

Dans un savant ouvrage, l'*Histoire du commerce de Bordeaux*, M. Francisque Michel nous avait fait connaître tout ce que les Bordelais avaient gagné à l'occupation étrangère. Les

relations fréquentes et fructueuses avec les Anglais, la vente toujours facile des vins de la région, la suppression à peu près complète des droits de douane, l'entretien d'une cour dépensière et d'une brillante noblesse, l'éclat des fêtes que les Plantagenets célébraient dans leur capitale française, tout cela sans doute avait attaché par des liens étroits, ceux de l'intérêt, Bordeaux à l'Angleterre. Froissart ne le dissimule pas quand, racontant les plaintes des Bordelais, mécontents du départ d'Édouard III et de son prisonnier, notre roi Jean, il accuse les Gascons d'être naturellement « *convoiteux* ».

Mais voici une nouvelle explication, et celle-ci bien plus à l'honneur des Bordelais. C'est M. Brissaud qui nous la fournit dans un livre curieux, plein de faits intéressants, étudié avec beaucoup de soin. Le livre, édité chez Dumoulin, a pour titre : « *Les Anglais en Guyenne*. L'auteur s'est moins préoccupé des relations extérieures des Bordelais avec l'Angleterre que de leur administration intérieure. Il s'est demandé si leur fidélité ne tenait pas surtout à ce fait que le régime étranger leur assurait leur entière autonomie, ce que Guillaume de Nangis appelle *dominium suæ urbis*. Il a été ainsi amené à rechercher les conditions de ce *dominium*, et il nous a donné une excellente étude sur l'administration anglaise au moyen âge.

M. Brissaud a vécu assez longtemps à Bordeaux; il a pu consulter les nombreux documents qui nous restent encore de l'histoire girondine : *Le livre des Bouillons*, vaste compilation comprenant quantité d'actes authentiques en vieux français, en gascon et en latin; *le registre des délibérations de la jurade*, de 1414 à 1416, qui nous montre la puissante organisation démocratique de la commune et l'espèce de souveraineté protectrice qu'elle exerçait sur le pays aquitain; les collections anglaises, *les actes de Rymer*, *les rôles gascons* et enfin les documents originaux rapportés soit de Wolfenbüttel, soit de Londres par M. Delpit, dont le nom doit toujours être cité quand on parle des antiquités girondines. L'auteur a pu ainsi faire revivre l'histoire de la commune de Bordeaux, et lui donner sa physionomie originale, avec ses lois, ses priviléges, son maire et ses jurats, ses assemblées, sa juridiction. Curieuse commune, qui emprunte bien des traits, sans leur ressembler absolument, aux républiques italiennes et aux municipes flamands.

La souveraineté des Anglais en Guyenne était exercée par trois grands officiers : le sénéchal de Gascogne, le connétable de Bordeaux, le chancelier d'Aquitaine. Le sénéchal était le chef de toute la hiérarchie; il représentait le roi auprès de tous les feudataires qui reconnaissaient la suzeraineté anglaise; il était l'intermédiaire naturel du roi et des autres souverains; il avait pleins pouvoirs pour nommer ou révoquer à tous les emplois. Ces pouvoirs auraient pu devenir dangereux dans une province si éloignée de la métropole. Le sénéchal est assisté d'un conseil dont il doit toujours prendre l'avis, *per avisamentum consilii nostri*, dit une charte d'Édouard III. Bientôt il ne fut plus que le président de ce conseil de gouvernement. On reconnaît là l'esprit anglais, soucieux des fortes garanties pour assurer sa liberté; à la même époque, la nation anglaise organisait son parlement.

Le connétable de Bordeaux a pour emploi spécial d'administrer les revenus de la province; c'est une sorte de grand trésorier. Les revenus consistaient surtout dans le monnayage, les droits de justice, les impôts sur les produits du sol, les droits de douane.

Le chancelier était chargé de la garde du sceau ducal et de l'enregistrement des procès. Il est le plus haut représentant de la justice, dévolue à nombre de juridictions, à celle des sénéchaux dans les villes, du maire et des jurats à Bordeaux, du chapitre de Saint-Seurin, de la cour de Gascogne. L'appel d'une juridiction à une autre est toujours de droit. Sans doute cette organisation judiciaire est peu différente de celle qu'avaient établie les rois de France. Les Aquitains durent toutefois savoir gré au gouvernement anglais de ne pas les avoir traités en pays conquis. Le droit écrit resta la base de la loi; le personnel des tribunaux, sauf de rares exceptions, était recruté parmi les habitants de la province, « précieux avantage à une époque où la prédominance de l'esprit provincial assimilait à des étrangers, à des ennemis, les magistrats envoyés du nord de la France dans le midi par la royauté capétienne ».

Le fait caractéristique de l'administration anglaise en Guyenne, c'est la tolérance pratiquée par les souverains étrangers en faveur du mouvement communal de la province. Les priviléges de Bordeaux, comme municipe, n'ont cessé de grandir depuis Jean-sans-Terre jusqu'à l'avénement des Lancastre. Nous n'avons pas à suivre ici ces progrès, ni ces évolutions successives par lesquelles a passé la constitution communale avant d'arriver à son entière organisation. On peut dire qu'elle atteignit sa plus grande extension avec l'ordonnance de Westminster de 1375, sorte de testament politique d'Édouard III. Ce roi avait voulu assurément récompenser les Bordelais d'être seuls restés fidèles dans le mouvement général qui avait porté les nations méridionales vers l'autorité réparatrice de Charles V. Voyons les traits principaux de cette constitution.

Le maire est élu par la jurade pour deux ans. Rien ne proclame plus hautement l'origine et le caractère démocratique de cette magistrature que le serment prêté par le nouveau maire, devant les anciens et les nouveaux jurats, le conseil des probes hommes et devant le peuple :

« Je jure que je remplirai bien et loyalement l'office de maire, que je défendrai tous et chacun contre tout tort et violence, que je ferai droit et raison à tous et chacun de la commune, aussi bien au pauvre qu'au riche, sans considération d'amis ou d'ennemis, et que je tiendrai à tous et à chacun de la commune les fors, coutumes, statuts, priviléges et libertés de la commune, sauve la fidélité due au roi. »

La jurade est le conseil de la commune; les jurats sont au nombre de douze, correspondant aux circonscriptions de la ville. Ils sont nommés par les jurats sortants. Des garanties de civisme et de moralité sont rigoureusement exigées des candidats. Il faut n'être pas gentilhomme; c'est un démérite que de sortir d'une souche seigneuriale. L'orgueil de la roture était aussi accentué à Bordeaux que, dans le même temps, chez les Ciompi de Florence. Il faut avoir vingt-cinq ans, être chef de maison, avoir domicile dans la ville, y faire résidence et avoir mille livres de revenu. Les jurats prêtent le même serment que le maire devant le peuple assemblé dans l'église de Saint-André. La municipalité ainsi constituée nomme tous les agents : le procureur-syndic, le clerc de ville, le prévôt de la ville, etc.

L'organisation de la jurade pouvait tourner à l'oligarchie. Ce danger est prévu. Deux conseils, celui des *Trente* et celui des *Trois-Cents*, assistent la jurade dans toutes les occasions graves. Ils sont choisis parmi les « probes hommes » de la ville.

On peut voir combien la commune possédait le savoir administratif, les règles de la police commerciale, la prévoyance du détail par la seule énumération des nombreux employés qui veillaient à tous les services de l'administration. Indiquons seulement les préposés à la garde des portes de la ville et au guet, les avocats à la cour de la jurade, les notaires, les visiteurs de la ville pour l'inspection des denrées, les estimateurs du poisson, les préposés pour *le pied fourchu* (bétail), les dégustateurs de vins, etc.

Plus on étudie cette organisation communale et plus on y remarque les éléments d'une commune disciplinée et libre à la fois, fortement appuyée sur une base démocratique, dirigée cependant par une intelligente et laborieuse bourgeoisie. Le pouvoir exécutif y est concentré dans les mains de quelques hommes seulement, mais tous les citoyens

peuvent participer aux affaires. N'est-ce pas là le vrai régime municipal. C'est ce à ces souvenirs qu'il faut attribuer le tempérament à la fois libéral et conservateur de cette grande ville, qui fait revivre aujourd'hui encore les traditions de ses anciens jurats? Nous en avons dit assez pour faire deviner tout le plaisir que prendront à lire le livre de M. Brissaud ceux qui ont souci de notre histoire municipale.

DÉSIRÉ BLANCHET.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le 4 Septembre s'est passé sans esclandre d'aucune sorte. Les républicains n'ont jamais songé à faire de ce jour douloureux un jour de fête. Les Prussiens avaient parlé de se réjouir, et les bonapartistes devaient se réunir à Arenenberg pour y rêver sans doute une restauration. La coïncidence eût été édifiante. Mais il paraît que les Prussiens ont de la pudeur; ils se contentent de couronner de chêne la statue d'Arminius; et si l'écolier mélancolique, qui a fait venir en son château M. Albéric Second pour égayer les vacances, a tenté de rendre à ses amis la petite fête donnée par une demoiselle à Ville-d'Avray, la manifestation a été discrète. Tout s'est bien passé; Coco lui-même n'a pas trouvé un tumulte à susciter.

A Paris, un collectionneur a eu l'ingénieuse idée de publier en album les articles de tous les journaux parisiens datés du 4 Septembre 1870. L'album a un grand succès.

Naturellement aucun de ces articles n'est hostile, ouvertement du moins, à la révolution accomplie ce jour-là. Le gouffre était si visible; le péril était si pressant; les souteneurs de l'empire étaient si préoccupés de fuir, que, par un accord unanime et patriotique, chacun a fait taire ses préférences, et que le gouvernement de la défense nationale a été accueilli comme une nécessité.

Depuis cinq ans, l'ironie est revenue dans le cœur de ceux qui avaient eu le courage alors d'en manquer, et les hommes du 4 Septembre sont aussi violemment insultés par les mêmes gens qu'ils étaient alors prudemment acclamés. Cela est triste assurément; mais cela ne prouve pas que, le 4 Septembre 1870, aucun de ceux qui ont ratifié l'avènement du nouveau gouvernement ait menti.

Seulement, le danger est passé. On n'a plus à craindre ni les Prussiens ni la Commune. Les anciennes opinions ont repris le dessus. Sous le prétexte que les honnêtes gens, investis du fardeau dont personne ne voulait, ont échappé par miracle à la mort, on s'égaye de leur martyre manqué. La malice humaine, doublée de la malice française, suit sa pente. Les gens qui parlent d'apostasie, de palinodie, ont bien tort. Je ne vois au contraire dans tous ceux qui ont changé d'avis que des caractères fidèles à eux-mêmes.

Je viens de relire ces professions de foi. Elles sont admirables. Elles ont un accent ému, honnête, qui persuade et qui console.

Après l'*Officiel* qui enregistre les faits et qui précise nettement que le gouvernement nouveau est, avant tout, un gouvernement de défense nationale; après les journaux républicains, navrés, plus que triomphants, du triomphe de leur logique, les journaux monarchistes viennent embrasser l'autel du gouvernement provisoire.

M. Dalloz, dans le *Moniteur universel*, constate l'*enthousiasme* de la population. M. Léo Joubert déclare que son concours est acquis aux hommes qui sont au pouvoir. *Il ne peut plus être question*, dit-il, *de dissidences politiques, lorsque la patrie est en danger et qu'il s'agit de la sauver*. N'est-ce pas bien parler? Pourquoi M. Léo Joubert se repentirait-il d'avoir si bien parlé?

Le *Figaro*, par la plume de M. Edmond Magnier, proclame la République. Le *Gaulois* affirme par la voix émue de M. Edmond Tarbé, *qu'il faut un bien grand patriotisme* pour accepter le pouvoir, et cite sur l'empereur fait prisonnier des mots féroces.

N'est-il pas naturel qu'aujourd'hui le *Gaulois* oublie ses cruautés dans l'antichambre de Chislehurst?

La *Gazette de France* fait son choix dans le gouvernement et trouve une garantie suffisante dans la présence du général Trochu.

M. Vitu, du *Peuple français*, accepte le gouvernement et ne fait de réserves que sur la ratification de la République par le suffrage universel.

M. Édouard Hervé, dans le *Journal de Paris*, ne s'avise pas encore d'être orléaniste. Il assure que Paris, *plein de confiance dans le patriotisme du gouvernement*, attend l'ennemi de pied ferme. Quant à M. de Pène, il est lyrique : *la République, c'est l'apothéose du peuple : le peuple, c'est nous tous!*

On sait que le lyrisme est une crise passagère. Faut-il en vouloir à M. de Pène de n'avoir été lyrique que ce jour-là et d'être retombé depuis dans sa prose naturelle?

M. E. Dréolle, dans le *Public*, déclare qu'il n'abdique pas son mandat de député. Il le garde! peut-être même le garde-t-il encore, après cinq ans d'entêtement. Car tout ce qui s'est fait depuis le 4 Septembre, s'étant fait en vertu du 4 Septembre, doit avoir la tache originelle, et M. Dréolle n'a pas de bonne raison pour abdiquer son couteau de bois, aujourd'hui plus que le 4 Septembre 1870.

La *Patrie* se résigne sans grand effort. L'*Histoire*, par la trompette de M. Odysse Barot, demande qu'on se prépare à célébrer par une victoire l'anniversaire de la bataille de Valmy et exécute une fanfare. Mais, dans ce concert touchant de toutes les volontés, nul n'ouvre de plus grands bras pour embrasser la République que M. Léonce Détroyat, de la *Liberté*.

La république en France ne lui suffit pas. Quelle mesquinerie! Il veut, il appelle, il convoque la république européenne. Il demande la fondation immédiate des États-Unis d'Europe. Ce sera la fin de la guerre, la pacification immédiate. « *Quel bonheur pour l'humanité! quelle gloire pour l'idée républicaine!* »

Le *Journal des Débats* se résigne; la chute de l'empire le soulage. M. Bravay, du *Parlement*, raconte les faits sans protester; la *Presse* salue la République comme l'avénement de l'*idée moderne*. Le *Pays* prend acte des paroles de M. Gambetta et y souscrit. Il veut un gouvernement de défense nationale. Le *Français*, c'est-à-dire son grand-prêtre, M. François Beslay, déclare hautement que le principe essentiel de la république *étant le gouvernement du pays par lui-même, par la liberté, tous doivent accepter la forme du gouvernement issu des événements*.

Ainsi, pas une voix ne s'élève pour réclamer l'empire, pas

une bouche ne balbutie le nom de Napoléon III! Pourquoi vouloir que ces adhésions si peu imposées, que ces résignations si volontaires aient été des faiblesses, des simagrées, des mensonges? Non; j'ai plus de foi dans la sincérité de la nature humaine. A chaque révolution, il y a une journée, une heure, une minute, si l'on veut, où l'évidence s'impose à tous, où les consciences tressaillent, où les cœurs s'ouvrent, où le souffle des fédérations patriotiques rapproche les âmes, où le bon sens domine les passions.

Il était si clair pour tout le monde que l'empire était définitivement effondré, que l'ordre exigeait l'improvisation d'un pouvoir quelconque, et que si les députés de Paris déclinaient le poste d'honneur qui leur était offert, l'émeute, la Commune, les Prussiens, allaient s'en emparer, qu'il ne se trouva pas un homme assez fou, assez traître à son pays pour protester.

Mais on se repend plus, en politique comme en toute chose, d'une heure de sagesse que de vingt ans de folie, et des fous ne pardonneront jamais au 4 Septembre l'heure de sagesse, de trêve patriotique qu'il leur a inspirée.

II

Puisque j'ai défendu les journalistes devenus hostiles au 4 septembre qu'ils ont acclamé, je veux défendre, au nom du même principe d'équité et d'optimisme, les jeunes soldats qui prennent avec si peu d'entrain le chemin de la caserne.

On a feint de s'émouvoir, mais on n'a pas osé s'indigner tout haut de la réserve avec laquelle les *réservistes* accueillent l'ordre d'aller manœuvrer pendant un mois. Eh quoi! le patriotisme est-il donc mort en France? Est-ce ainsi qu'on pratique la loi destinée à refaire l'armure et la conscience du pays? A-t-on déjà oublié 1870?

Les développements pathétiques et éloquents ne manqueraient pas à un pareil thème.

Pour moi, je ne pense pas que les jeunes gens qui boudent, en prenant le fusil, soient aussi coupables qu'on veut bien le dire, et soient aussi responsables qu'on le suppose.

S'ils ont un léger scepticisme à l'égard de la caserne; s'ils ne sont pas absolument convaincus que le génie de la patrie va s'y retremper et y retrouver des espérances perdues, il ne faut pas leur en vouloir. Ils se souviennent des grands orgueils militaires si piteusement déçus, des vanités si cruellement châtiées. L'impuissance du militarisme impérial n'est pas faite pour susciter la vocation du militarisme républicain.

Mais, la patrie? dira-t-on. Sur ce point encore, les jeunes gens nés, ou plutôt élevés, instruits, développés sous l'influence de l'empire, ont une excellente excuse à donner. On les a tenus en dehors de la vie politique; on leur a, pendant vingt ans, répété qu'ils étaient sur la terre pour ne penser ni à la liberté, ni à l'indépendance du pays, ni à quoi que ce fût de sérieux. On les amusait avec la caricature du général Boum; ils aimaient les jolis militaires de la *Grande-Duchesse*. Le coup de tonnerre de 1870 les a bouleversés, leur a donné, comme dans un cauchemar, la vision de la patrie. Ils ont été bravement se battre. Mais ils croyaient que tout était fini depuis la paix. Ils ne trouvaient pas dans leur cœurs les leçons sévères qui maintiennent les sentiments; ils ont fléchi, et trouvent dur qu'on les enlève pour un mois à leurs travaux, à leurs loisirs, à leur indifférence.

Après 1830, la jeunesse, qui pourtant ne songeait ni à des conquêtes, ni à des revanches, se trouva naturellement militaire, comme elle devait l'être, parce qu'elle se trouva libérale. Elle s'était passionnée si souvent, sous la Restauration, pour des questions intéressant la fierté nationale, la dignité de la conscience, qu'elle prit le fusil comme elle prenait la plume; que le philosophe Farcy allait se faire tuer, sans songer qu'il jouait au soldat, et que le jeune Littré, le futur champion de l'école positiviste, essayait de le venger, sous *la grêle des balles* dont parle Auguste Barbier.

Qui ne se souvient de la fièvre des colléges? de la passion des uniformes? des exercices de la garde nationale? On eût montré au doigt, et déshonoré, dans l'opinion publique, le bourgeois réfractaire au roulement du tambour. Quand un sanglot venant de la Pologne traversait la frontière, les enfants parlaient de partir et les hommes formaient les rangs.

En 1848, le même mouvement, héroïque encore, bien qu'un peu attiédi par dix-huit années de paix *à tout prix*, se manifesta de nouveau.

Il eût été bien facile à ces deux époques de voter la loi, si péniblement élaborée depuis qu'elle est nécessaire. On n'eût pas eu besoin de gourmander les réservistes récalcitrants.

C'est, je le répète, que les devoirs de citoyen, de Français, rendus plus chers par les luttes soutenues, se faisaient mieux comprendre et mieux servir. Ce tumulte politique, dont les gouvernements sans idée ont toujours peur, éveille dans l'âme des générosités dont tous nos sentiments profitent. On n'aime pas bien la patrie, quand on n'aime pas aussi la liberté.

Chateaubriand a dit : « Quand la liberté a disparu, il reste un pays; mais il n'y a plus de patrie. »

Voilà pourquoi certains réservistes de 1875 paraissent au premier abord des patriotes incertains; ce sont des patriotes inconscients. On les a si mal préparés à servir leur pays! Excusons-les donc; encourageons-les; et élevons mieux nos enfants.

III

L'éducation des citoyens, c'est précisément le sujet que vient de traiter indirectement M. Émile Burnouf, dans un très-intéressant et très-lumineux article de la *Revue des deux mondes*.

Sous ce titre : *La Grèce et la Turquie en* 1875, l'ancien et regretté directeur de l'école d'Athènes expose l'état actuel de la question d'Orient, et sans se livrer à des conjectures, encore moins à des prédictions, rend sensible la possibilité d'une solution pacifique de ce redoutable problème.

M. Burnouf étudie les progrès accomplis en Grèce, explique parfaitement comment nos diplomates en voulant réagir contre la religion du pays, en cédant maladroitement aux influences romaines, ont toujours échoué, et ont toujours été repoussés par ce petit pays, invincible sur le terrain de sa foi. Il rend, en passant, un hommage qu'il est bon de recueillir à un homme du 4 Septembre.

« La France, dit-il, n'a été représentée que deux fois, se-
» lon le goût des Hellènes, et de manière à exercer chez eux
» l'action bienfaisante à laquelle elle a droit. Ces deux
» hommes sont les seuls qui aient laissé dans la société hel-

» [illegible] : ce fut, sous Louis-Philippe, M. [illegible], et, sous la présidence de M. Thiers, M. Jules Ferry, mais ces deux hommes ont été ceux de mes minis- » tres qui se sont le moins mêlés des questions de propagande, » et qui en [illegible] » le plus de philhellénisme. »

M. Burnouf dans un séjour de huit années, a étudié profondément la Grèce; il démontre jusqu'à l'évidence comment les Grecs ne sont pas un peuple *ingouvernable*.

» Si l'on regarde de plus près, dit-il, les Grecs sont simple- » ment un peuple qui cherche sa voie et qui ne l'a pas encore » trouvée ; mais, comme ils sont gens avisés et comprenant » fort bien leurs intérêts, il est vraisemblable qu'ils la trou- » veront, et que l'ayant trouvée ils y resteront. »

Ce qu'on a dit des Grecs, combien de fois ne l'a-t-on pas dit des Français? Ils ont pourtant montré qu'ils étaient bien faciles à gouverner. L'analogie, au surplus, entre les deux nations, est mise en relief d'une façon piquante par M. Burnouf, à propos des derniers événements politiques accomplis à Athènes. La conspiration absolutiste représentée par le ministère Bulgaris a échoué, à l'heure où le complot royaliste avortait à Versailles.

« L'exemple du peuple français, dit M. Burnouf, dans des » circonstances, à la vérité moins tragiques, étranges toute- » fois, conduisant par la raison et le calme ses propres » affaires, et forçant par son attitude une assemblée monar- » chiste à voter la République, paraît avoir soutenu et encou- » ragé le peuple grec dans la plus redoutable crise qu'il ait » eu jusqu'à ce jour à traverser. »

Quel malheur que M. Buffet n'ait pas le temps de lire; il aurait une excellente occasion d'apprendre par ce travail de M. Burnouf, comment finissent les ministères réfractaires à la volonté du pays, dans un pays qui tient à sa constitution et qui ne veut pas d'émeutes!

IV

On devrait bien rédiger le catéchisme des *conservateurs*, pour faire suite au catéchisme poissard.

Voici les perles qui mériteraient tout d'abord de figurer dans cet écrin; il est fâcheux de les laisser dans le fumier.

On sait que, parlant de la Constitution du 25 février, le *Pays* a dit :

« En votant cette constitution, vous avez accompli *une œuvre criminelle et malhonnête.* »

Voilà pour le respect du pouvoir établi.

L'*Univers*, parlant du mariage civil et de l'autorité que peut avoir la loi, écrit avec joie :

« La législation n'a que faire d'assurer des effets civils à *l'[illegible]* » [illegible]

Voilà pour le respect de la loi.

Plus loin, dans la même page, à propos des bals organisés au profit des inondés du Midi, le même journal disait :

« Il convient que les honnêtes gens repoussent la solidarité que l'on voudrait établir entre eux et *les goujats qui déshonorent la France.* »

Voilà pour le respect des personnes et l'amour des citoyens entre eux.

Ce n'est pas tout. M. l'amiral de la Roncière Le Noury, député, investi d'un commandement supérieur, invité à présider un banquet bonapartiste, s'excuse et envoie une lettre où il est dit :

« J'ai la prétention que, lorsque le moment en sera venu, la France redevienne libre de son choix, et reprenne ainsi dans le concert européen *la place que lui interdit la formule actuelle de son gouvernement.* »

Voilà pour l'ordre public. On ne parlait pas autrement dans les tabagies bonapartistes, à la veille du 2 décembre.

Ces échantillons d'éloquence conservatrice ont besoin d'être conservés.

Le gouvernement a fait justice de l'incartade de M. de la Roncière. Celui-ci peut aller maintenant sans scrupule à Arenenberg, et s'y faire nommer amiral *suisse*.

V

La statue de Chateaubriand est dressée sur son piédestal. Il paraît que l'œuvre de M. Millet a été fort goûtée. Je n'engagerai pas de discussion artistique à cet égard. Je veux me borner à une simple observation, qui me paraît s'appliquer à la plupart des produits de la sculpture et de la peinture contemporaines.

Nos artistes se défient de leur art. Craignant leur impuissance, ils soulignent, ils traduisent par les accessoires, par la mise en scène, le sentiment qui ne se dégage pas du rayonnement seul de leurs héros.

On a beaucoup critiqué autrefois la muse qui étend la main sur le front de Chérubini dans le portrait du compositeur, comme si Ingres avait désespéré de montrer l'inspiration et le génie dans les yeux de son modèle.

Ingres avait dans son talent une excuse que n'ont pas ses imitateurs.

M. A. Millet, ayant à représenter Chateaubriand, le rêveur, le poëte, l'orateur, l'ambassadeur, l'homme d'État, lui met une plume à la main, lui fait se toucher le front, comme s'il cherchait une rime ou une phrase. C'est la statue d'un *écrivain-piocheur*; ce n'est pas la statue d'une grande intelligence, qui a dominé son siècle en se mêlant à tous ses courants. Tant pis pour l'artiste s'il n'arrive pas à traduire dans le marbre ou dans le bronze sa pensée avec simplicité. Mais ces poses trop précieuses, cette plume professionnelle, rétrécissent l'image. La nudité des anciens était bien autrement éloquente, et Apollon, pour se révéler, n'avait pas besoin des attributs de toutes ses fonctions.

Je ne regrette pas que Chateaubriand ait été représenté vêtu. Les Anglais ont voulu faire hommage de la nudité à leur grand homme Wellington, et ils ont fait une statue ridicule. Mais drapé, accoudé, regardant au loin, Chateaubriand pouvait émouvoir, sans se tâter le front et sans montrer sa plume.

Houdon, dans son chef-d'œuvre, la statue de Voltaire, a donné une leçon perdue. Est-ce que le patriarche de Ferney a besoin de plumes, de livres, d'accessoires, pour qu'on lise toute son œuvre dans son regard, toute sa malice sur sa bouche, toute son opiniâtreté dans ses mains nerveuses si fermement posées sur les bras de son fauteuil?

Précisément il a été question de Voltaire, à propos de Chateaubriand. M. Camille Doucet a eu le bon goût de faire ce rapprochement. Il est juste. Par plus d'un point ces deux esprits ironiques se joignent et le *Génie du christianisme* fut

la *Henriade* de Chateaubriand. J'aime mieux les *Mémoires d'outre-tombe*, comme j'aime mieux la *Correspondance de Voltaire*.

Nous assistons, non pas à la réhabilitation de Voltaire, mais à une sorte d'amende honorable faite à sa mémoire. A. de Musset, s'il vivait encore, ne maudirait plus l'homme avec lequel il avait des affinités directes, par certains petits vers, par certains petits contes. Je crois que V. Hugo a depuis longtemps renié les imprécations de sa jeunesse, et je me souviens que quand on demandait à Lamartine quelle gloire il pouvait envier, il répondait toujours :

— Celle de Voltaire!

Agir sur son temps, se répandre, laisser son empreinte dans les mœurs, dans les institutions, et non plus seulement dans la mémoire des érudits, des lettrés, c'est l'ambition des grandes âmes, qui ne pensent que pour agir.

VI

On lisait il y a quelques jours dans les journaux une annonce dans laquelle un romancier *connu* offrait, pour cause de maladie, la vente d'un roman inédit, à la personne qui, moyennant des conditions avantageuses, voudrait se faire un nom dans la littérature.

Cette singulière annonce qui trahit une grande misère, un grand désespoir, ou une grande sottise, indiquait pour adresse le siége de la Société des gens de lettres.

Je ne sais si un amateur de gloire littéraire a été acheter cette peau d'écrivain, suspendue à l'étal de la rue Geoffroy-Marie, 5, comme on suspend une défroque aux crochets du Temple; mais je sais bien que jamais l'inutilité, la vanité, le manque de solidarité, de fraternité de la Société des gens de lettres n'ont été plus visiblement affichés.

Voilà donc le dernier mot de l'esprit d'association parmi les gens qui ont la prétention de remuer des idées!

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

L'éloquence de M. le vice-président du conseil a eu son effet accoutumé. On peut être assuré que dès qu'il a parlé le parti bonapartiste relève la tête. Nous avions constaté dans notre dernière chronique l'attitude modeste à laquelle il s'était momentanément résigné pendant la session des conseils généraux. M. Buffet fait un discours politique; aussitôt les bonapartistes reprennent courage. Ce n'est pas qu'il se déclare leur partisan; il ne l'est pas en réalité, il ne cherche pas à ramener le troisième Empire; il ne songe point à détruire la constitution du 28 février, il lui est fidèle judaïquement, selon la lettre, mais il suffit qu'il se montre beaucoup plus hostile aux républicains qu'aux bonapartistes, selon son invariable coutume, pour rendre le courage ou pour mieux dire l'impudence aux pires ennemis du régime actuel. Aussi les a-t-on vus, au lendemain de la dernière séance de la commission de permanence, célébrer à leur manière l'anniversaire du 4 septembre et éditer à nouveau leurs plus cyniques mensonges. Ils ont osé prétendre dans leurs journaux que, si on ne les eût pas chassés, ils auraient sauvé la France, ne s'apercevant pas de l'aveu que contient une apologie semblable. Vous l'auriez sauvée, dites-vous, mais de quoi donc, s'il vous plaît, si ce n'est de la ruine où vos folies l'avaient précipitée? Vous savez bien que vous ne lui auriez pas conservé une seule commune, que la carte de l'annexion était toute faite, que la paix conclue par votre César avili après Sedan aurait été la dernière des ignominies. Vous savez aussi que ce n'est ni la conspiration, ni la guerre civile, qui vous a chassés, mais un simple coup de balai de l'indignation publique. Pour que vous osiez encore insulter le 4 septembre, vous les hommes de décembre et de Sedan, il faut toute la contradiction de notre état politique actuel, il faut cette intolérable anomalie qui consiste à confier la garde de la constitution du 25 février à une administration hostile.

Jamais cette anomalie n'avait éclaté d'une manière plus criante que dans les réponses du vice-président du conseil aux interpellations qui lui ont été faites dans la dernière séance de la commission de permanence.

Il y a un préfet connu depuis le 24 mai par une politique violente, provocante, haineuse de tout ce qui tient à la République, même sous sa forme la plus modérée; un préfet qui a débuté au lendemain même de la chute de M. Thiers par l'atteinte la plus grave à la liberté de conscience, par son trop fameux arrêté sur les enterrements civils; qui n'a cessé d'irriter à dessein et comme à plaisir l'opinion publique dans une grande cité qui avait besoin plus qu'aucune autre d'une administration sage et modérée; un préfet enfin qui s'est laissé duper par un policier de bas étage au point d'échafauder un grand procès politique sur une pièce fausse. — C'est lui que M. Buffet se hâte de couvrir en le comblant d'éloges et en disant: C'est mon homme. Je ne sacrifierai jamais ce glorieux survivant de l'ordre moral!

Le couvrir de fleurs servait à peu de chose, il importait bien davantage de le justifier. M. le ministre de l'intérieur ne s'est pas abaissé à un rôle si modeste. L'infaillibilité de son administration est pour lui un dogme; il faut l'accepter comme l'autre, les yeux fermés; le doute est un outrage et l'apologie motivée serait irrespectueuse. Et qu'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agit pas seulement des sommités de l'administration; non, tout ce qui l'approche est également sacré, et le sieur Coco participe aux immunités de M. Ducros. Il n'y a pas jusqu'au faussaire dont on n'ait soutenu les intérêts à Lyon, lui choisissant son avocat afin qu'il eût pour lui toutes les chances favorables.

Ce n'est pas tout; si l'on met sous les yeux du vice-président du conseil un de ces articles platement injurieux pour les institutions actuelles, comme le *Pays* sait les faire, naturellement le ministre ne l'a pas lu; son premier mouvement est de déclarer que le grand danger n'est pas là, et qu'il est bien plus opportun de songer à frapper les détracteurs de la religion que de sévir contre les outrages des bonapartistes. Toujours la même tactique qui a si bien réussi le 15 juillet! Toujours la même diversion pour servir cette honorable fraction du grand parti conservateur et lui tendre une main secourable! Et l'on s'étonne après cela que les coryphées du parti sonnent des fanfares le 4 septembre, embaument la mémoire de leur empereur et se réunissent pour glorifier leur passé et boire au retour de nos hontes les plus amères.

Passe encore pour la petite fête de Ville-d'Avray! que des amis de la dynastie déchue célébrassent le 15 août chez une demoiselle, on pouvait à la rigueur ne pas s'en trop scandaliser. L'endroit n'était pas si mal choisi, après tout; il faut bien que le bonapartisme trouve asile quelque part, et il était assurément moins déplacé là que dans une préfecture. Le malheur, c'est qu'il n'ait pas su s'y tenir. Après le feu d'artifice de Ville-d'Avray est venu le banquet d'Evreux. Cette fois, il fallut bien crier hola! et rappeler les césariens au respect de la loi. Le gouvernement, on doit lui rendre cette justice, n'a pas hésité à faire son devoir. Le jour même où les feuilles de l'appel au peuple publiaient la lettre séditieuse de M. de la Roncière le Noury, le conseil des ministres enlevait à ce factieux le commandement qui n'aurait jamais dû lui être

confie. Cet acte d'énergie sera universellement approuvé. Il rassurera les bons citoyens et leur prouvera que le cabinet du 10 mars n'est pas disposé aux complaisances criminelles que les bonapartistes lui faisaient l'injure d'attendre de lui. Est-ce cependant le cas de dire : tout est bien qui finit bien? On a réprimé résolûment une tentative de *pronunciamento*, qu'il n'était pas possible de tolérer. Mais se serait-elle produite, si le pouvoir était en d'autres mains? Le cabinet ne s'est-il pas attiré, par ses fautes, l'insulte qui vient de lui être faite, à lui et à la France avec lui? Enfin la leçon suffira-t-elle? On en peut douter lorsqu'on voit les journaux du coup d'État oser prétendre que le ministère a eu la main forcée. A les en croire, quelques députés de la gauche annonçaient l'intention de demander la convocation immédiate de l'Assemblée, et le gouvernement ne prit en toute hâte le parti de sacrifier M. de la Roncière que pour parer le coup dont on le menaçait. Que pensera le cabinet de ce nouvel outrage? qu'en pensera le pays?

Un haut dignitaire de l'État, dans une lettre destinée à la publicité, promet son concours au Président de la République sous condition, attaque la constitution qu'il a le devoir de faire respecter, et excite les citoyens à la haine et au mépris du gouvernement qu'il sert; puis quand les dépositaires de l'autorité, les gardiens de l'ordre et de la loi infligent à ce rebelle une peine bien légitime, ses amis déclarent que les ministres n'ont sévi qu'à leur corps défendant. Ils donnent ainsi à entendre, ou bien que le cabinet n'aurait pas fait son devoir s'il n'y avait pas été contraint, ou bien qu'il s'est laissé contraindre à commettre une injustice et à frapper un innocent. Voilà où nous en sommes! C'est à ce point d'audace qu'en est arrivé le parti de Sedan! M. Buffet peut se dispenser maintenant de lire le rapport de M. Savary. Il sait où il a conduit la France. Mais est-ce assez qu'il le sache? Peut-on s'en fier à lui du soin de réparer le mal que nous a fait son obstination à chercher le danger à gauche, du côté des républicains, quand on le lui montrait tout près de lui, du côté des bonapartistes?

Il est difficile de le croire. On ne peut pas attribuer à M. Buffet seul le mérite d'une mesure prise par le cabinet tout entier, sur l'initiative du maréchal de Mac-Mahon. Si M. le vice-président du conseil suit, pour son compte et dans les affaires qui sont de son ressort, l'exemple qui vient de lui être donné par ses collègues, l'opinion publique pourra lui être clémente. Sinon il ne sera plus possible de ne pas combattre ouvertement la politique qui a produit de tels résultats, et le parti constitutionnel tout entier, si honorablement représenté dans le ministère, devra protester à la rentrée de la Chambre contre ce double jeu qui finirait par troubler dangereusement la conscience publique. Le parti constitutionnel sait apparemment ce qu'il a voulu faire le 25 février. Ce n'est pas un parti d'enfants étourdis qui veut une chose et en fait une autre. Il sait très-bien que ce vote mémorable a soulevé des colères implacables dans la droite et chez les bonapartistes, et que de ce côté il n'a rien à attendre, quels que soient ses ménagements; il sait qu'il a besoin d'être représenté dans le cabinet par un chef qui comprenne cette situation et ne la compromette pas en le brouillant avec ses alliés naturels, pour la plus grande satisfaction de partis qui ne lui pardonneront jamais son adhésion à la république, parce qu'il ne pourra jamais leur faire autant de bien qu'il leur a fait de mal, le 25 février. M. Buffet aurait pu être ce chef; il était tout désigné, au mois de mars dernier. Le service rendu par lui à la chose publique lui avait été payé avec usure par toutes les fractions du parti constitutionnel, y compris les gauches. On l'avait replacé au fauteuil de l'Assemblée, malgré la droite; on l'avait porté avec élan à la tête du nouveau ministère. Une confiance sincère allait au-devant de lui. Jamais, assurément, un pouvoir ne fut rendu plus facile. Les exigences étaient modestes. Personne ne lui demandait de bouleverser l'administration et de rompre brusquement avec son passé. On lui demandait seulement d'être fidèle à son présent, de montrer par quelques changements significatifs qu'il y avait quelque chose de plus dans le pays qu'une simple feuille de papier, depuis le vote de la Constitution, et que le gouvernement de combat avait pris fin. On sait comment M. Buffet a répondu à cette confiance, de quel ton cassant il a proclamé l'*immutabilité* de l'administration du 24 mai, comment il n'a su parler à ce pays si généreux, si patient depuis ses malheurs, que le langage d'un pédagogue irrité, qui ne sait qu'agiter sa férule, sans jamais s'adresser au cœur de la nation; comment il n'a pas perdu une occasion de blesser le parti républicain, de frapper ses organes, gardant auprès de lui, comme directeur de la presse, l'un des serviteurs les plus passionnés de la réaction, pour continuer à y rendre ces services exceptionnels que l'on décore avec éclat; comment, enfin, il a toujours eu une perche prête à être tendue au bonapartisme, alors même qu'on lui prenait la main dans le sac.

Le parti constitutionnel s'est contenu jusqu'à la fin de la session dernière, bien que l'ajournement des élections générales fût un bien sérieux grief à ses yeux, contre le vice-président du conseil. Il voulait, avant tout, aboutir au vote définitif de la Constitution; c'était son devoir et son intérêt, et surtout l'intérêt du pays. Il sera temps, à la rentrée de l'Assemblée, de rompre cette trêve. Jusque-là, toute agitation du pays serait nuisible, le parti républicain ne fera rien pour le troubler.

A cette date prolonger une politique d'atermoiement serait exagérer la prudence et lui sacrifier la sincérité. Il faut que les situations aient toute leur clarté, à la veille des élections générales qu'il est nécessaire de presser plus que jamais. Le parti constitutionnel doit les demander dans le plus bref délai possible, en réclamant l'abolition de l'état de siége et en demandant des comptes sur les agissements d'une administration qui n'offrirait aucune garantie d'impartialité pour la lutte électorale. C'est ainsi que la question ministérielle serait confondue avec la question des élections, dont aucune préoccupation ne doit nous détourner. De deux choses l'une : ou M. Buffet succomberait, et alors le vrai ministère constitutionnel se formerait, en trouvant ses chefs sur les bancs mêmes du ministère actuel, ou M. Buffet triompherait, et alors, ceux de ses collègues qui sont avec lui dans un désaccord profond, que toute l'hypocrisie de leurs adversaires dans la presse n'a jamais réussi à pallier, l'abandonneraient à sa grande politique, afin qu'à elle toute seule elle s'efforçât de gagner le pays, par ce je ne sais quoi de sympathique qui lui appartient en propre, et dont l'effet bienfaisant se fait sentir toutes les fois que ses organes autorisés ouvrent la bouche. Une fois condamné à cet isolement, elle nous inspirerait peu d'effroi; décidément, elle n'aurait pas pour elle el cœur de ce pays qu'elle comprend si mal.

En attendant cette crise prévue, nous supplions l'honorable M. Buffet de laisser la religion tranquille, et de ne pas prendre sa cause en mains par des répressions sévères, comme il en a fait, l'autre jour, la promesse ou la menace. Elle est déjà beaucoup trop compromise pour nos ultramontain pour ne l'etre pas encore davantage par l'espèce d'apologie sommaire que l'on voudrait faire à son profit en multipliant les mesures de rigueur. Ce dont elle a besoin, c'est de la liberté — de la liberté pour tous — aussi bien pour ses adversaires que pour ses défenseurs, qui n'ont plus qu'à se taire, quand la force intervient.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 12 18 SEPTEMBRE 1875

LA QUESTION CATHOLIQUE A BERLIN

I

Depuis trois ans, les législateurs allemands ont voté trois lois successives, toutes relatives au même objet, et datées, toutes, du mois de mai. Ce code nouveau diminue progressivement l'Église au profit de l'État, et la progression mérite d'être observée. Au mois de mai 1873, les lois promulguées sont des lois défensives; au mois de mai 1874, elles deviennent des lois de menace; au mois de mai 1875, elles finissent par être des lois de guerre. Ainsi, dans ce pays de pouvoir viril, l'alliance de l'État et de l'Église est un mariage où l'on commence par se surveiller et où l'on finit par se battre.

Il faut comprendre d'abord ce qu'a voulu la loi de 1873. Protéger les fidèles contre l'omnipotence et l'arbitraire ecclésiastiques, les mettre à l'abri de l'incurie possible des prêtres, et assurer la liberté des croyants : tel en est l'esprit, telle en est la lettre.

Elle commence par déterminer le mode de nomination aux emplois ecclésiastiques. Le législateur exige qu'ils ne soient donnés, en Allemagne, qu'à des Allemands. On le sait, l'esprit de nationalité, en Prusse, frise l'esprit de clocher. L'auteur de la loi confie aux autorités religieuses la nomination des titulaires ou des suppléants aux charges de l'Église, mais il réserve à l'État un droit de *veto*. Pour quel motif? Un État répond des religions qu'il paye, pourrait dire M. de Bismarck avec cette brutale ironie qui caractérise sa parole. Il a, non-seulement le droit, mais le devoir d'intervenir et d'agir. Il concourt au budget de l'Église, il doit concourir à son pouvoir. En acceptant son pain de l'État, l'Église provoque le contrôle du gouvernement. Qui nous fait vivre a droit sur nous.

La loi du 11 mai 1873, après avoir exigé la qualité d'Allemand chez les fonctionnaires religieux, et donné à l'État le droit de *veto* dans leur nomination, détermine le degré de science requis pour remplir les charges ecclésiastiques. Que demande-t-elle aux prêtres? d'être instruits. Le législateur multiplie les articles, les combine, les assure l'un par l'autre et, les tressant, pour ainsi dire, comme les mailles d'un filet, rend impossible tout passage à travers la loi. Quiconque veut obtenir un emploi dans l'Église doit présenter un diplôme attestant qu'il sort d'un gymnase allemand. Il faut, en outre, qu'il ait subi un examen public et reçu le diplôme qui en constate le succès. Les établissements religieux affectés à l'instruction sont soumis à la surveillance du gouvernement. Une Église catholique savante sous la direction de l'État, tel est le but auquel paraît tendre le grand-chancelier de l'empire.

Certes, M. de Bismark n'est point pour la liberté contre l'autorité, et pour l'initiative individuelle contre l'initiative du pouvoir. En cela, il est l'homme par excellence du parti conservateur européen, ou du moins il est digne de l'être. Mais il possède une qualité : il est impitoyablement logique. La Prusse, pense-t-il, est une nation vivant sous un État dirigeant. Elle s'est laissé docilement mettre le mors et la bride, et toute son ambition de peuple est d'être fortement et habilement guidée par un maître. Qu'elle se contente, dès lors, d'exiger de ses législateurs qu'ils fassent de l'État un instrument de progrès et de puissante éducation nationale.

M. de Bismarck vise avant tout à faire de l'Allemagne le lycée de l'Europe; les amendements apportés aux premiers articles de la loi le prouvent. On repousse les prêtres ignorants, on accueille les prêtres instruits. Qu'ils aient étudié en Prusse ou ailleurs, peu importe, pourvu qu'ils aient étudié et qu'ils consacrent leur science au pays; mais tout fonctionnaire ecclésiastique doit revêtir d'une façon quelconque la livrée allemande et s'imprégner, pour ainsi dire, de l'odeur nationale. Cette préoccupation obsède l'esprit du législateur; toutefois il transige sur d'autres points. Au premier abord, la loi semble imposer aux ecclésiastiques trois années d'études théologiques dans une université de l'État. Il n'y a guère là

que l'indication d'une voie à suivre. Le ministre des cultes est invité, le cas échéant, à remplacer les trois années réglementaires par un laps de temps proportionné aux études, autres que théologiques, déjà faites par le candidat, soit dans les universités du gouvernement allemand, soit dans celles des pays étrangers. La loi conseille plutôt qu'elle ne prescrit.

Bien plus, là où il n'existe pas de Facultés de théologie, les séminaires peuvent les remplacer s'ils ont été fondés avant la promulgation de la présente loi. Ici encore on se repose sur le ministre des cultes du soin de juger et de résoudre, et la loi ne se montre impérative que dans un cas : en faveur du candidat contre le ministre. Ce dernier doit reconnaître le droit des séminaires à suppléer aux universités, si les règlements des séminaires répondent à l'esprit de la loi du 11 mai et si leur plan d'études a reçu l'approbation de l'État. Libre pour la bienveillance, le ministre ne l'est plus pour la rigueur. Ajoutons que les candidats aux fonctions ecclésiastiques doivent prouver, dans un examen public, leur connaissance de l'histoire, de la philosophie et de la littérature allemande. M. de Bismarck veut des prêtres frottés de latin et de teutonisme.

Des dispositions pénales sanctionnent la loi du 11 mai 1873. Il n'y est édicté que des peines pécuniaires. Les prélats violateurs des prescriptions sur la nomination des titulaires ou des suppléants ecclésiastiques sont passibles d'une amende de deux cents à mille thalers. L'amende ne va que jusqu'à cent thalers contre les prêtres qui exercent leur ministère dans un poste conféré ou gardé au mépris de la loi. Ces dispositions n'ont rien de surprenant. Les lois qui ne sont point étayées par des pénalités tombent, sans avoir jamais protégé l'État ni les personnes, et ne sont point en quelque sorte des lois.

Nulle trace de persécution ne se découvre donc dans cette législation minutieuse, souvent fastidieuse, rédigée avec je ne sais quel désordre, sage et logique après tout, si l'on admet le principe d'un gouvernement dirigeant. Un seul article est agressif. Quant à présent, laissons-le dans l'ombre. Nous expliquerons plus loin ce texte rigoureux, le plus menaçant des lois de mai, mais qui, après tout, n'est pas, comme les ordonnances des rois de France contre les huguenots, plutôt fait pour être inscrit sur un sabre que pour être gravé sur le marbre.

Jusqu'à présent, que voyons-nous dans les lois de mai? La guerre à l'ignorance et à la pire de toutes : à celle des maîtres et des guides. A la guerre contre l'ignorance, le législateur ajoute la guerre contre « la barbarie ».

Un chapitre de la loi de 1873 traite du pouvoir disciplinaire en matière ecclésiastique et de l'institution d'une cour royale d'appel pour les affaires religieuses. M. de Bismarck a sondé la férocité que recouvre le mysticisme. Chose étrange! les religions qui se donnaient à elles-mêmes mission de civilisation ont toutes abouti à la cruauté. Elles commencent par établir des dogmes et finissent par inventer des supplices. L'effusion du sang est de pratique sainte; M. de Maistre le déclare et M. de Bismarck a lu M. de Maistre. Il n'ignore pas que la religion chrétienne, née d'un supplice, s'est accrue par la guerre et la conquête et que ses apôtres les plus certains s'appellent Constantin, Théodose et Philippe II; il aime à rappeler à l'Europe que Pie IX réclame la conversion par la force; il connaît l'Église, son esprit, ses habitudes et sait que si les sectes antiques conjuraient le ciel par le meurtre, les sectes modernes le conjurent par les macérations. La cruauté initiale et sacrée s'est adoucie, la barbarie s'est, en quelque sorte, civilisée; mais l'une et l'autre, en se retirant, ont laissé derrière elles un résidu. Philosophe comme Frédérik II, — jusqu'à rire de la philosophie, — M. de Bismarck est tranquillement entré dans les couvents et, de son autorité humaine, a mis fin aux hommages sanglants qu'on y rendait à l'autorité divine.

La loi sur le pouvoir disciplinaire en matière ecclésiastique tend à effacer les dernières traces de la barbarie religieuse. Les supérieurs ne sont point libres dans l'application des peines disciplinaires. La privation de la liberté ne peut consister, pour les prêtres qui violent leurs devoirs de pasteurs, qu'en une retraite dans un établissement soumis à la surveillance de l'État. Cette retraite n'excède jamais trois mois; les amendes ne dépassent point vingt thalers. Ici, de graves pénalités menacent les prélats violateurs de la loi. Ils encourent une année d'emprisonnement et une amende montant jusqu'à mille thalers. Enfin, le code de mai interdit rigoureusement les châtiments corporels, quels qu'ils soient, et crée une nouvelle cour royale d'appel devant laquelle les prêtres iniquement frappés par leurs chefs hiérarchiques ont la liberté de venir demander justice.

Peut-être cette législation détruit-elle le catholicisme; à coup sûr elle protége les catholiques. C'est la mise en articles des réquisitoires lancés contre les couvents par les philosophes du XVIIIe siècle. M. de Bismarck enjoint à l'autorité congréganiste de cesser d'être barbare.

N'est-il pas curieux et nouveau de voir un législateur teuton pénétrer dans les cloîtres et les communautés, s'enquérir des traitements infligés aux prêtres ou aux simples affiliés, et reparaître, ayant entre les mains une loi bienfaisante? Pourtant ces hommes qui décrètent la mansuétude dans l'Église sont les mêmes qui organisaient dans l'armée le système de cruauté le plus savant qui ait jamais déshonoré une législation. Moins qu'un esclave, le soldat prussien est un engin de guerre, une arme de chair humaine. Aussi la philanthropie n'a pas, sans doute, présidé à la conception et à la rédaction des lois de mai, et c'est pure habileté d'homme d'État que cette protection donnée à l'inférieur contre son supérieur dans une religion dont la première condition d'existence est le silence des victimes joint à l'infaillibilité des chefs. M. de Bismark fait des lois en faveur des sujets religieux contre le souverain religieux. Persécuter serait vulgaire; séduire est mieux et plus sûr. Là où le bourreau échoue, le tentateur réussit. Et le ministre qui fait lier les soldats sur la neige, comme autrefois on liait les martyrs sur les bûchers, arrache avec ostentation les verges des mains de l'Église.

II

Au fond, la loi de 1873 n'est que la réglementation des droits et des privilèges de l'Église catholique. La loi de 1874, bien qu'elle ne soit encore qu'une loi défensive, prend un accent de menace plus prononcé. Il s'est accompli une modification dans l'esprit du législateur. En 1873, il légiférait avec sérénité; en 1874, il est irrité. Où il voulait trouver le respect de ses décisions il a trouvé la révolte. Il vivait diplomatiquement avec l'Église; une lutte sourde s'est

établie entre eux, et l'État, qui avait organisé l'existence du catholicisme, dresse maintenant contre lui tout un système de répression.

La loi sur l'administration des évêchés catholiques vacants est empreinte de ce caractère. La progression s'y accuse dès les premiers articles. En mai 1873, on n'eût pas sans doute demandé aux évêques un serment politique; en mai 1874, on l'exige. Un évêché est-il vacant, le prêtre qui y brigue les fonctions épiscopales doit adresser au président supérieur de la province une demande écrite, mentionnant qu'il possède toutes les qualités requises par la loi du 11 mai 1873 pour les emplois ecclésiastiques, et qu'il est prêt à s'obliger sous serment à servir fidèlement le roi et à respecter l'État. La loi inflige la prison et l'amende à l'évêque qui se soustrait à ces prescriptions et au prêtre qui obéit à des supérieurs réfractaires

Ces mesures répressives visent l'attitude de l'Église après les premières lois de mai. Elle poussa, à cette époque, un cri de révolte. On la soumettait à des lois. Il lui fallait respecter l'Etat, les codes, la société, l'humanité, et elle prétend asservir l'État, inspirer les codes, faire ou défaire a société, détruire le droit humain par le droit divin. Sa mission est de réglementer, et quelqu'un la réglementait; de sévir, et on la désarmait. Elle protesta violemment et elle allait s'efforcer de renverser l'État tandis que l'Etat allait s'ingénier à la détruire.

Inflexibilité de part et d'autre.

Beaucoup d'évêques refuseraient de se soumettre aux lois nouvelles, et leurs évêchés se trouveraient vacants. Il importait de pourvoir à leur administration. On y pourvoit. Dès qu'un évêché devient vacant, le président supérieur de la province invite le chapitre de la cathédrale à procéder, sans délai, au choix d'un administrateur. L'élu prête serment de fidélité au roi dans les quatorze jours qui suivent son élection: — sinon le ministre des cultes nomme un commissaire chargé de veiller à la conservation des meubles et des immeubles. La loi impose encore un commissaire administrateur à tout évêché vacant qu'un titulaire agréé par l'État ne réoccupe pas dans l'année. Le commissaire recueille le bénéfice des droits de l'évêque, et les frais sont prélevés sur les biens de l'évêché. Il demeure à son poste tant qu'un titulaire régulièrement nommé ne l'en relève pas.

Quelle différence d'attitude vis-à-vis des simples prêtres et vis-à-vis des évêques! La sévérité de la loi se mesure à la hauteur hiérarchique du prélat. M. de Bismarck semble, dans la rédaction de ce code équitable par ruse, attester l'Europe qu'il protége ses ennemis faibles et ne les frappe que puissants.

La presse européenne annonçait, au mois d'avril 1875, qu'il n'y aurait plus en Prusse de couvents dans six mois, ni d'écoles ecclésiastiques dans deux ans. En effet, un article de la loi du 11 mai 1873 est ainsi conçu : « Des séminaires et des couvents d'hommes ne doivent plus être fondés; ceux qui existent ne doivent plus recevoir de nouveaux pensionnaires. Au cas de la réception de nouveaux élèves, le ministre des cultes est autorisé à fermer ces établissements. »

Ainsi, fatalement, les établissements catholiques vont, peu à peu, disparaître du sol de la Prusse. L'article qui les condamne à cette ruine lente est celui de toute la loi qui a le caractère le plus draconien. Remarquons pourtant qu'il n'implique nullement la violence armée. Il n'y est pas question de disperser par la force et de priver de leurs ressources naturelles des religieux jetés brusquement hors de leurs retraites, mais de soumettre les communautés à une législation qui les fasse disparaître progressivement. M. de Bismarck peut dire qu'en s'attaquant aux institutions, il a respecté les personnes. D'ailleurs, ajoute-t-il, le pape n'a-t-il pas déclaré la guerre à l'État laïque? Les communautés religieuses apparaissaient comme les repaires naturels des prêtres conjurés contre l'État, et l'État devait, pour rester fidèle à sa mission, supprimer toute liberté particulière attentatoire à sa liberté à lui, et sévir, gardien armé de l'intérêt public, contre quiconque, homme ou secte, tenterait de déchirer le contrat politique et social. — Restait-il dans la constitution de l'empire des articles qui faisaient échec aux lois nouvelles? On les abrogerait. M. de Bismarck avait forgé ses armes, il allait rejeter ces entraves! — N'y a-t-il pas dans toute communauté religieuse une sorte de geôle morale faite de pression et d'intimidation? Faire vœu éternel d'obéissance, n'était-ce pas aliéner sa liberté, et la liberté n'est-elle pas inaliénable? La nécessité de la destruction progressive des couvents n'éclatait-elle pas dans la loi qui avait interdit les peines corporelles? L'Église réclame le droit au despotisme; quelle haute fortune pour l'homme du despotisme militaire de se réhabiliter en réduisant le despotisme religieux! Voici que toutes les brutalités, toutes les perfidies, tous les manques de foi, toutes les ironies et toutes les grossièretés de ce Teuton aboutissaient à un acte de délivrance universelle !

III

Au fond, M. de Bismarck a pensé qu'une guerre heureuse ne suffisait pas à asseoir la suprématie d'un peuple, et qu'une nation n'en abaissait une autre que si elle était en progrès sur elle. Humilier la France dans ses idées après l'avoir humiliée dans ses armes, et faire de l'Allemagne conquérante une Allemagne intelligente, voilà tout ce qu'il a voulu. En paraissant frapper les catholiques, il les désignait aux commisérations de la France et la poussait ainsi à reprendre peu à peu son rôle de soldat de l'Église.

L'Église aujourd'hui, c'est le *Syllabus*, et le *Syllabus*, c'est la barbarie : partout M. de Bismarck pose ainsi la question. Qu'on lise ces paroles, prononcées par lui à la Chambre allemande, dans la discussion de l'abrogation des articles 15, 16 et 18 de la Constitution :

«..... Il s'est formé en Prusse un État dans l'État, et à la tête de cet État il y a un pape qui est revêtu des droits d'un autocrate et qui, avec l'aide du concile du Vatican, a absorbé le pouvoir épiscopal, et de sa propre volonté s'est substitué à ce pouvoir.

» Le pape a en Prusse sa presse officieuse; elle est mieux servie que celle de tous les autres États; elle met le pape à même de publier officiellement ses décrets et de déclarer nulles et non avenues les lois de notre État.... Nous sommes ici en face d'un étranger, d'un Italien, élu par des prélats italiens, et poursuivant des intérêts étrangers aux nôtres.... Eh bien! nous ne pouvons laisser à un potentat étranger, dont le programme est si hostile à l'État, des priviléges qui constitueraient une véritable position d'exception en face de nos lois. »

Dans un autre discours, M. de Bismarck répond à un député catholique, M. Schorlomer-Alst :

« Je ne sais quelles écoles le préopinant a suivies dans sa jeunesse, mais je me serais toujours refusé à croire qu'il ignorât à tel point le contenu des articles de sa propre confession, qu'il pût me reprocher comme une monstruosité d'avoir prêché la lutte pour la civilisation contre la barbarie : qu'il pût m'accuser d'avoir calomnié un pape en soutenant qu'il considérait comme sa tâche d'extirper les hérétiques, et d'avoir prêté à un pape cette opinion inouïe que l'on ne pouvait concéder aux hérétiques le droit à l'existence politique. Le préopinant me paraît ignorer que tous les papes ont enseigné cette doctrine et en ont fait un véritable dogme.

» Il n'y a donc pour l'orateur ni Syllabus, ni encyclique : si jamais l'Inquisition est rétablie, il risque d'être poursuivi comme mécréant. A l'entendre, on croirait que le Syllabus, l'encyclique, les bûchers, les dragonnades n'ont jamais existé.»

Ainsi M. de Bismarck dénonce à l'Europe la *barbarie* ultramontaine et s'érige en protecteur de la liberté moderne. Le voilà donc, lui, l'apôtre des races germaines, de conquérant féroce devenu civilisateur ardent. Il veut être le représentant de progrès.

« Tant que le pape, écrivait l'*Opinione* au mois d'avril, reçoit des ambassadeurs accrédités auprès de sa personne, tant qu'il a le droit d'envoyer des nonces, lesquels dans certains États ont une préséance sur les représentants des autres nations, rien ne nous semble plus risqué que *de considérer le pape comme un simple particulier.* »

On lisait également dans le *Bien public*, journal républicain du Paris :

« La situation du pape déplaît au grand chancelier de l'empire allemand. Il supporte malaisément qu'une voix venue du dehors prêche à des fonctionnaires de l'État prussien la désobéissance aux lois nationales. *Volontiers il assimilerait le catholicisme ultramontain à l'Internationale socialiste* et, de même qu'il exigerait d'un gouvernement l'expulsion ou le châtiment d'un internationaliste qui, de Bruxelles ou de Genève, aurait excité des ouvriers allemands à la guerre civile, de même il voudrait qu'on pût exercer une action coercitive contre tout catholique qui, de près ou de loin, s'efforcerait de troubler la tranquillité de l'Allemagne. »

Le pape considéré comme simple citoyen, et la religion catholique considérée comme une sorte d'association internationale, telle est la logique de M. de Bismarck.

Que nous ne puissions plus aimer notre patrie sans applaudir au Syllabus, voilà l'heure qu'épie ce grand homme de police, et, pour nous imposer le catholicisme, il l'attaque. Des élections ont lieu en Alsace; partout des prêtres catholiques s'offrent aux électeurs comme les représentants du parti français. La démocratie les soutient, M. de Bismarck s'en réjouit. L'Église des dragonnades se relève, fardée des couleurs patriotiques. La crainte de n'être plus française paralyse la France de Rabelais et de Voltaire. On s'achemine des élections d'Alsace-Lorraine aux pèlerinages, et des pèlerinages à la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Et M. de Bismarck peut aujourd'hui prendre l'Europe à témoin, impudemment et impunément, qu'il défend la conscience humaine, le progrès et l'État civil contre la république française :

Faire de la France, pour la perdre, un peuple clérical, tel est, en résumé, le but du chancelier allemand. Aussi notre devoir, à nous, est tout tracé. L'heure est venue d'être habile en ne faisant pas à M. de Bismarck l'opposition qu'il nous pousse perfidement à lui faire. Il veut prendre le pas sur la France en la poussant à sacrifier l'État à l'Église, tandis qu'il sacrifierait, lui, l'Église à l'État. On le considère en France comme un persécuteur violent destiné à une ruine violente, et il ne lui déplaît pas peut-être que nous le prenions pour ce qu'il n'est pas. Il passe pour faire une œuvre brutale et fait, ce qui est pis, une œuvre perfide. Le dernier mot de sa politique est peut-être de ressusciter l'ultramontanisme en France en paraissant l'accabler en Allemagne.

MAURICE TALMEYR.

CURIOSITÉS HISTORIQUES

L'Homme au masque de fer

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Le 14 mars 1695, la *Gazette de Hollande* annonçait qu'un lieutenant de galère, accompagné de vingt cavaliers, avait conduit à la Bastille un prisonnier masqué qu'il avait amené de Provence en litière, et qui avait été gardé à vue pendant la route, — ce qui faisait croire que c'était quelque personne de conséquence, d'autant plus qu'on cachait son nom et que ceux qui l'avaient conduit disaient que c'était un secret pour eux. Plus de trois ans après, la même *Gazette*, dans son numéro du 3 octobre, disait, sous la rubrique « Paris » : — « M. de Saint-Mars, qui était gouverneur des îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, est arrivé ici depuis quelques jours pour prendre possession du gouvernement de la Bastille, dont il a été pourvu par Sa Majesté; il y a fait mettre un prisonnier qu'il avait avec lui, et il en a laissé un autre à Pierre-en-Cise, en passant à Lyon. »

Or, c'est au second de ces malheureux, par une intervention bizarre des rôles, que la légende s'est attachée. On ne s'était plus souvenu du premier, qui n'était autre, à la vérité, qu'un pauvre pasteur protestant de Nîmes, amené à Paris pour être confronté avec des coréligionnaires.

C'était dans les habitudes de Saint-Mars de raconter des histoires pour se moquer de ceux ou de celles qui l'importunaient à propos des infortunés confiés à sa garde. C'est ainsi que, le 12 avril 1670, il écrivait au jeune sous-secrétaire d'État de la guerre, Louvois, son beau-frère *de la main gauche*, au sujet d'un nouveau prisonnier venu d'Angleterre, Eustache Danger (le valet et le confident du fameux Roux de Marsilly) (1) : « Il y a des personnes qui sont quelquefois si curieuses de me demander des nouvelles de mon prisonnier, ou le motif pourquoi on fait tant de retranchements pour sa

(1) L'identité de ce personnage vient d'être découverte par le commandant Jung (l'auteur de la *Vérité sur le Masque de fer*, 1873, Henri Plon, éditeur). Ce Roux de Marsilly fut roué en place de Grève en 1669.

sûreté, que je suis obligé de leur dire des *contes jaunes pour me moquer d'eux.* »

Plus tard, en 1687, à l'époque où il conduisait à Sainte-Marguerite son prisonnier d'Exiles (l'homme dit au Masque de fer), il disait encore : « ...Je vous puis assurer, monseigneur, que personne ne l'a vu, et que la manière dont je l'ai gardé et conduit pendant toute ma route fait que chacun cherche qui peut être mon prisonnier. »

Mais il paraît que le bruit qui s'était fait autour de ce prisonnier était déjà considérable, car, le 8 janvier 1688, Saint-Mars ajoutait : « Dans toute cette province, l'on dit que mon prisonnier est M. de Beaufort et d'autres disent que c'est le fils de feu Cromwell... » L'origine de la légende est donc évidente : elle provient des *contes jaunes* de Saint-Mars. Pourtant elle se perpétua à plaisir, malgré l'affirmation de Sénac de Meilhan, un émigré, un homme sérieux, qui à cinquante-neuf ans consacra ses loisirs de l'émigration à cette question historique, et qui dit positivement : « En 1754, M. le Dauphin, père de Louis XVI, me parlait un jour de Voltaire et de son amour pour le merveilleux, qui discréditait son *Histoire* (le *Siècle de Louis XIV*). L'Homme au masque de fer, me dit-il, lui a donné lieu de hasarder bien des conjectures. — Je lui représentai que ce fait était bien propre à exercer l'imagination. — Je l'ai pensé aussi, me répondit le Dauphin ; mais le roi m'a dit deux ou trois fois : Si vous saviez ce que c'est, vous verriez que cela est bien peu intéressant. — M. le duc de Choiseul m'a dit que le roi s'était expliqué à ce sujet dans les mêmes termes et avec l'air dont on parle de choses indifférentes. » Cela ne faisait que confirmer le propos de Louis XV à M. de La Borde : « Vous voudriez que je vous dise quelque chose à ce sujet; ce que vous saurez de plus que les autres, c'est que la prison de cet infortuné n'a fait de tort qu'à lui. » Eh bien ! malgré tous ces témoignages, que viennent confirmer les pièces retrouvées depuis lors, il est encore des auteurs qui admettent l'histoire dramatique et légendaire, venue de Provence, acceptée et développée par Voltaire. Comment s'étonner après cela que quarante-trois écrivains se soient évertués à créer des systèmes imaginaires et à soutenir des explications impossibles?

Onze personnages différents ont successivement prêté leur nom au prisonnier de Pignerol, d'Exilés, de Sainte-Marguerite et de la Bastille.

Le premier en date, le comte de Vermandois, a été présenté par Voltaire en 1745 et défendu plus tard par Fréron (1768), le père Griffet (1769) et un inconnu (1789).

Le duc de Beaufort, qui vient en seconde ligne, n'a apparu qu'en 1754, avec Lenglet-Dufresnoy pour parrain, Lagrange-Chancel et Anquetil pour soutiens, en 1759 et 1789.

Sainte-Foix entre en lice en 1768, avec une troisième hypothèse : celle du duc de Monmouth; mais il reste seul avec son personnage.

Deux années plus tard, en 1770, arrive la quatrième solution : celle de Mattioli, celle qui aura la vie la plus longue, parce qu'elle est en réalité simple, conforme aux habitudes du temps et appuyée sur un fait authentique, celui de l'incarcération du personnage à Pignerol, sous la garde de Saint-Mars. Le baron de Weiss, Fantuzzi, Dutens, Chambrier, Sénac de Meilhan, Roux-Fazillac, Reith, Delort, Ellis, Depping, M. Camille Rousset, et en dernier lieu M. Topin, en ont été les prôneurs.

L'idée de voir dans le prisonnier un enfant adultérin d'Anne d'Autriche est également de Voltaire; elle fit son apparition en 1771, un an après la conjecture de Weiss, et fut soutenue, en 1783, par Linguet, en 1789 par Quentin Crawford, et en 1790 par Millin.

Quant à l'hypothèse d'un fils de Buckingham et d'Anne d'Autriche, elle ne vit le jour que douze années plus tard, en 1783, grâce à M. le marquis de Luchet, qui trouva des appuis ardents en 1785 dans Hume, en 1804 dans Regnault-Varin, et en 1834 dans M. Dufay.

Mais la Révolution, loin de mettre un terme à cette épidémie d'explications de la légende, semble, au contraire, l'activer. C'est en effet de 1789 à 1804 que se multiplient les travaux sur l'incarcéré de la Bastille.

Un inconnu veut d'abord y voir, en 1789, la personne de Fouquet. Il trouve même, en 1840, un émule brillant, le bibliophile Jacob (P. Lacroix).

La même année, de Veltheim, et l'année suivante (1790) Saint-Mihiel inventent une huitième hypothèse — celle d'un fils de Mazarin et d'Anne d'Autriche — au moment même où paraissait la neuvième, celle d'un frère jumeau de Louis XIV, celle-là la plus populaire, acceptée et estampillée par le clergé et, qui plus est, gratifiée des honneurs de la scène. Soulavie et Cubières en furent les auteurs; Carra et Chamfort à la même époque, Dulaure en 1821, Fournier et Arnould en 1831, Sismondi en 1834, et Levasseur en 1835, l'acceptèrent également.

La Restauration enfin devait donner le jour à la dixième, celle de l'Arménien Avedick, expliquée par le chevalier de Taulis (1825); et le second empire à la onzième, celle d'un « inconnu » (1867), présentée par M. Loiseleur.

En réalité, toutes ces hypothèses étaient plutôt ingénieuses que sérieuses. Résultats de l'imagination, mises au jour pour satisfaire ce besoin de curiosité et de merveilleux qui, paraît-il, forme un fonds considérable de notre esprit, elles ne s'appuyaient que sur des faits imparfaitement connus et quelques pièces éparses, recueillies par ci, par là. Il ne pouvait, du reste, en être autrement. Jusqu'à la Révolution, il avait été impossible de pénétrer dans les archives des ministères. Et, après 1789, il devait encore s'écouler un temps considérable avant que ces mêmes documents, éparpillés un peu partout, fussent réunis et catalogués, de manière à faciliter les recherches des historiens. A notre époque même, où des mesures plus favorables sont adoptées pour permettre à la critique historique de se développer tout à son aise, ces moyens d'étude sont difficiles, par suite d'empêchements de plus d'un genre qu'on rencontre particulièrement en France.

Dans les dernières années du second empire, la presse annonça l'apparition d'une nouvelle étude, celle-là finale, sur cette curiosité historique. L'auteur était un jeune écrivain de beaucoup de talent. M. Marius Topin, malheureusement, n'avait pu faire qu'un dépouillement fort imparfait des archives du ministère de la guerre. De celles qui existent en grand nombre au ministère des affaires étrangères, il n'avait eu nulle connaissance. Séduit par quelques rares pièces nouvelles qui lui étaient tombées sous les yeux, il s'était borné à un brillant exposé de faits déjà connus, qui lui parurent les plus aptes à frapper l'opinion publique, depuis longtemps endormie sur cette question du Masque de fer, pour aboutir à accepter une solution déjà proposée depuis 1770 : celle de Mattioli. C'était une thèse heureusement ravivée et habile-

ment soutenue. Elle fut accueillie favorablement et obtint même une distinction flatteuse de l'Académie (le prix Bordin).

En ce moment même un officier d'état major, M. Jung, faisait le dépouillement des Archives de la guerre pour la période concernant le secrétaire d'État de la guerre Michel Le Tellier. Classant les pièces remarquables qu'il rencontrait par ordre d'affaires, il avait été amené à réunir un dossier considérable pour tout ce qui concernait les prisons d'État, qu'il avait complété par d'autres documents recueillis dans les divers dépôts d'archives. Il compara les pièces qu'il possédait avec celles que M. Topin venait de publier, constata des lacunes nombreuses et acquit la conviction qu'il était impossible d'admettre la solution de M. Topin.

Ses recherches furent interrompues par la guerre. Ce ne fut qu'en 1873 que son travail parut en un fort volume, chez l'éditeur Plon.

Cette fois, ce n'était plus en présence de quelques douzaines de pièces que l'on se trouvait, mais en face de milliers de documents nouveaux, présentés avec une rigueur mathématique et toute militaire.

M. Jung était parti du point de vue suivant : M. de Saint-Mars, le fameux gouverneur du donjon de Pignerol, d'Exiles, de Sainte-Marguerite et de la Bastille, a eu sous sa garde un certain nombre de prisonniers. L'un de ces malheureux est sûrement et nécessairement l'homme dit au Masque de fer. En faisant donc l'historique exact de chacun de ces personnages, on doit être certain de ne point laisser échapper celui qu'il importait de retrouver et, par élimination, d'arriver à la constatation de son identité.

L'auteur commence par rechercher l'origine de la légende et en conclut : 1° que l'existence d'un prisonnier mystérieux était véridique, mais qu'elle se confondait avec celle de beaucoup d'autres tout aussi intéressants; 2° que la légende s'était formée à propos du prisonnier de M. de Saint-Mars, même avant sa mort; 3° que les récits et hypothèses du XVIIIe siècle ne s'appuyaient sur aucune preuve certaine; 4° que les récits des contemporains n'ont, en définitive, rien offert de merveilleux; 5° que le mot *Masque de fer* ne se trouve dans aucun document officiel; 6° que la légende est due uniquement à l'imagination des écrivains, qu'elle remonte aux propos d'un geôlier moqueur, à un roman du chevalier de Mouhy et à une mystification de Voltaire.

Il passe ensuite à l'étude rapide des onze hypothèses que nous avons énumérées. Pour celle qu'a avancée en 1867 M. Loiseleur, il soutient que le fameux « inconnu » resté mystérieusement au donjon de Pignerol n'est autre que M. de Catinat, envoyé par Louvois et caché dans la forteresse pour présider au coup de main qui devait livrer aux Français la forteresse et la ville de Casal.

Quant à la vieille opinion de 1770, celle de Weiss, reprise et développée en 1869 par M. Topin, M. Jung établit que l'incarcération du nommé Mattioli n'avait eu de mystérieux que sa lettre d'emprisonnement et que tous les journaux du temps signalaient sa présence au donjon. Mattioli était même resté treize années à Pignerol comme un prisonnier ordinaire lors du départ de Saint-Mars avec ses deux *merles*, les deux seuls prisonniers qu'il ne quitte pas. Et, en 1694, s'il est envoyé sous la conduite d'un simple sergent à Sainte-Marguerite, où il meurt aussitôt arrivé, c'est uniquement parce que Pignerol, déjà bombardée une fois, est près de tomber entre les mains des Piémontais.

Ce travail de déblayement exécuté, l'auteur s'occupe du personnel des différentes places fortes par où le fameux geôlier a successivement passé avec le prisonnier qu'il garde depuis Pignerol, La Pérouse, Exiles, Sainte-Marguerite, jusqu'à la Bastille. Cette étude, en apparence fastidieuse dans les détails, est intéressante au point de vue de l'administration militaire du temps et du traitement des prisonniers. Pour le geôlier, elle montre la fortune considérable qu'il sut faire avec ses convives forcés, la rapacité et la dureté de son commandement, et surtout la cause de sa faveur, qui était son alliance de la main gauche avec le fameux Louvois, parrain de l'un de ses fils et amant de la sœur de sa femme, la belle Mme Du Fresnoy. Les postes de Sainte-Marguerite et de la Bastille n'ont été occupés par Saint-Mars que par hasard. Si même il est venu à la Bastille, ce n'est qu'à son corps défendant, pour faire plaisir à sa famille. Le vrai drame de l'homme dit au Masque de fer se passe donc à Exiles et à Sainte-Marguerite. C'est là, en effet, que le geôlier se trouve maître absolu et isolé.

Ce n'est pas Saint-Mars qui suit le prisonnier inconnu, mais le prisonnier inconnu qui l'accompagne dans tous ses déplacements, fait important que les critiques auraient dû constater plus tôt. D'autre part, il n'a existé de prisonniers traités d'une manière spéciale, pécuniairement parlant, que MM. Fouquet et de Lauzun, et de détenus mystérieux que les deux prisonniers de la tour d'en bas, les deux *merles*, comme les appelait leur célèbre geôlier.

Puis M. Jung commence l'histoire de tous ces malheureux et constate tout d'abord qu'au lieu de quatre ou cinq, désignés jusqu'ici par les auteurs et confondus les uns avec les autres, M. de Saint-Mars en a eu *soixante et un*, sans compter ceux qu'il a trouvés à la Bastille ou qui y sont entrés pendant son commandement, de 1698 à 1703.

Voici, par ordre de date d'entrée, les noms de ces infortunés soumis à l'arbitraire ministériel :

Le fameux surintendant, *Nicolas Fouquet*, entré le 16 janvier 1665, mort à Pignerol le 23 mars 1680 ;

Le sieur *de Cron*, commissaire provincial de l'artillerie (ordre d'entrée, 23 mars 1668; ordre de sortie, 10 juillet 1669) ;

Eustache Danger (le valet de Roux de Marsilly, paraît-il), dirigé de Dunkerque sur Pignerol (ordre d'entrée, 28 juillet 1669, mort à Pignerol en janvier 1694) ;

Antonin Nompar de Caumont, comte de *Lauzun*, le mari de la grande Mademoiselle, entré au donjon le 19 décembre 1671, sorti le 22 avril 1681 ;

Le sieur *Laggier*, malheureux voyageur qui s'était déguisé en ermite pour passer plus commodément la frontière et avait été arrêté comme espion (ordre d'entrée, 4 septembre 1672 ; ordre de sortie, 30 novembre 1672).

Mathonnet, aide-major de la citadelle de Pignerol; *Heurtaut*, Béarnais de naissance et ex-valet de chambre de Lauzun, alors au service de Mlle La Motte d'Argencourt; *Plassot*, ex-soldat, cousin de Heurtaut; la dame *Carrière*, aubergiste de Pignerol. Tous les quatre, convaincus d'intelligence avec Mlle de La Motte et avec la garnison pour délivrer le comte de Lauzun, furent enfermés le 18 août 1672. Ils furent tous mis en liberté quelques mois après, à l'exception de Heurtaut, qui s'était suicidé dans sa prison.

Stellani, Piémontais arrêté en septembre 1672 par ordre du

duc de Savoie et remis entre les mains du président Truchi, à Turin, en octobre 1672.

Le sieur *Champin*, commis de l'extraordinaire des guerres, arrêté pour malversation le 28 octobre 1672 et remis en liberté en 1673.

Le moine jacobin *Gonna*, espion piémontais, agent espagnol, arrêté probablement à cette même date, mort en janvier 1687, l'un des deux *merles*.

Le comte de *Donane*, de Turin, enfermé deux jours dans le donjon en avril 1673.

Le sieur *Marsailles*, Piémontais, arrêté et enfermé en juin 1673, remis le 15 août de la même année au duc de Savoie.

Le sieur *Butticaris*, bourgeois de Pignerol, père de neuf enfants, agent piémontais, arrêté pour espionnage et enfermé du 11 janvier 1673 au 11 août 1675.

Castanieri, dit *Saint-Georges*, dit *La Pierre*, mystérieux personnage de la bande de l'empoisonneur Gaudin de Sainte-Croix, amant de la Brinvilliers et agent de Fouquet, arrêté à Turin le 4 novembre 1673 et mis en liberté, faute de preuves, le 31 décembre de la même année.

Le sieur *Caluzio*, agent piémontais et empoisonneur, arrêté à Maëstricht, en sortant d'une audience de M. de Louvois, le 24 juillet 1673, conduit au donjon de Pignerol et mis en liberté à la fin de 1673 ; — sa femme, arrêtée le 20 juillet 1673, ainsi que ses complices *Philippe Carlos*, *Ayme* et *Franco*, valet de Caluzio, libérés et chassés du territoire (fin 1673). Ce Caluzio passa plus tard au service de la France comme espion et devint homme de qualité.

Les sieurs *Langlois* et *Chevalier*, officiers d'artillerie, arrêtés en juin 1675, mis en liberté le 30 août de la même année.

François Galaup, dit le marquis de *Chasteuil*, dit le Major au régiment de la croix-blanche, dit l'Auteur, dit le Chevalier, dit Blanchart, dit Boineau, dit l'Inconnu..., arrêté à Turin, en août 1675, sur ordre daté du 5 août transmis à Saint-Mars. Il faut dire un mot de ce maître coquin, fils d'un procureur général à la cour des Comptes d'Aix.

Voleur, faussaire, assassin, chef de la bande des empoisonneurs, ami de la Voisin et de Sainte-Croix, etc..., ce misérable faisait tous les métiers. Ex-capitaine aux gardes de Condé, corsaire, prisonnier à Alger, major aux gardes du duc de Savoie, sous-gouverneur du duc de Piémont, arrêté, mis à la Bastille en 1670, il fut libéré le 19 décembre de la même année. Condamné à mort à Marseille, il parvint à s'échapper au moment même du supplice. Il concourut, en juin 1675, avec le comte de Bachimont et le chevalier de Varrens, à l'empoisonnedu duc de Savoie, Emmanuel II. Ce fut à propos de cet attentat que Saint-Mars reçut l'ordre de l'arrêter, ce qui ne réussit pas cette fois, car il put s'échapper encore pour aller mourir empoisonné, trois années plus tard, à Verceil, au moment même où son procès se faisait en France.

Le nommé *Dubreuil*, dit *Samson*. Agent de Fouquet et espion, cet homme fut arrêté en pays étranger, le 31 mars 1676, et conduit à Pignerol. Il mourut aux îles Sainte-Marguerite à une date inconnue.

Ercole Antonio-Maria Mattioli, ministre protestant de Mantoue, enlevé par ordre de Louvois le 2 mai 1679, en Piémont, dans une embuscade, enfermé à Pignerol et mort à Sainte-Marguerite le 27 ou le 28 avril 1694.

Le *prieur des Feuillants* de Pignerol (ordre d'arrestation, février 1679 ; ordre de sortie, 21 juin de la même année).

Le comte de *Marel*, chevalier de Fenil, puis comte de Fenil, Piémontais, arrêté quatre fois pour ses intrigues politiques et ses crimes (1680, 1681, 1687, 1693).

Les Pères carmes *Rube* et *Michel*, enfermés le 17 mars 1681, mis en liberté le 22 juin.

Le *marquis de Sassenasque*, Piémontais, arrêté en janvier 1681, puis remis à la duchesse de Savoie.

C'est à cette époque, 1er octobre 1681, que le geôlier Saint-Mars quitta Pignerol pour se rendre à Exiles, où il avait fait préparer le donjon destiné à recevoir les deux prisonniers, les deux *merles*, qu'il emmenait avec lui. Il laissait à Pignerol, sous la garde de M. de Villebois, gouverneur du donjon, Mattioli et son valet, Dubreuil et Martin (dit Eustache Danger).

Pendant son séjour à Exiles (de 1681 à 1694), Saint-Mars n'eut, en dehors de ses deux *merles*, que quelques prisonniers de peu d'importance.

Enfin à Sainte-Marguerite, où Saint-Mars arriva en 1687 avec les *merles* qu'il avait avec lui à Exiles, et qu'il fit conduire en litière fermée, on ne trouve plus, en fait de prisonniers nouveaux, que les ministres protestants *Paul Cardel*, *Valsec* ou *Salves*, *Lestang* dit Maldan, *Malzac*, *Girard* dit Rousseau, et *Gardien*, enfermés à différentes époques connues et auxquels s'appliquent les histoires légendaires des plats couverts d'écriture et de chansons nocturnes, attribuées par erreur par Voltaire au prisonnier mystérieux.

Or, de ce travail d'examen, l'auteur concluait que parmi les prisonniers cités, aucun ne satisfaisait aux conditions réclamées de temps, de surveillance et d'intérêt.

Quelles étaient donc ces conditions? En dehors des raisons de secret absolu, de minutieuses précautions, le prisonnier devait en effet répondre à certaines particularités spécifiées par des lettres du secrétaire d'État de la guerre.

Le 13 août 1691, le ministre avait écrit à Saint-Mars, alors aux Iles :

« Votre lettre du 26 de ce mois passé m'a été rendue. Lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous *votre garde depuis vingt ans*, je vous prie d'user des mêmes précautions que vous faisiez quand vous les donniez à M. de Louvois. »

D'autre part, le lieutenant *Du Junca* écrivait sur son registre de la Bastille : « Jeudi, 18 septembre 1698, à trois heures après midi, M. de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, est arrivé, pour sa première entrée, venant des Iles, ayant amené avec lui, dans sa litière, un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol... »

Et le 20 novembre 1703 : « ..... Et le prisonnier inconnu, gardé depuis si longtemps, a été enterré le mardi, à quatre heures de l'après-midi, 20 novembre, dans le cimetière Saint-Paul, de notre paroisse.

» ... J'ai appris depuis qu'on l'avait nommé sur le registre, *M. de Marchiel* ; que l'on a payé quarante livres l'enterrement... »

Le personnage devait donc n'avoir jamais quitté Saint-Mars, et l'avoir suivi à Pignerol, Exiles, Sainte-Marguerite et la Bastille.

Il devait avoir été arrêté vingt années environ avant 1691, c'est à-dire de 1670 à 1673 ; enfin répondre au nom de Marchiel.

Y avait-il donc eu, de 1670 ou 1673, une arrestation importante? C'est alors que M. Jung passe en revue cette période du règne de Louis XIV et fait assister le lecteur à une série de drames et de crimes inouïs qui jettent un jour tout nou-

veau, mais bien triste, sur ce règne embelli à plaisir par les panégyristes. Puis il conclut en affirmant que l'homme au Masque, le sieur de Marchiel, est un être réel, qu'il répond au nom de *de Marchiel* ou *de Marcheul*, chevalier de *Kiffenbach*, chevalier des *Harmoises*, *Louis de Oldendorf*, *le froid*, *l'homme que vous savez*, le nommé *la Tour*, le *prisonnier d'il y a vingt ans* et l'*ancien prisonnier*, et que ce personnage a pris part aux complots du temps contre Louis XIV. Voici donc quelles seraient, d'après l'écrivain militaire, les étapes diverses du prisonnier inconnu, resté trente et un ans environ sous la surveillance de Saint-Mars.

Arrêté près de Péronne le 29 mars 1673, enfermé successivement à la Bastille du 3 avril 1673 au 10 mars 1674, au donjon de Pignerol du 6 avril 1674 au mois d'octobre 1681, au château d'Exiles d'octobre 1681 au 18 avril 1687, à Sainte-Marguerite du 30 avril 1687 au mois de septembre 1698, et à la Bastille du 18 septembre 1698 au 19 novembre 1703 (époque de sa mort).

Quant à l'origine de sa capture, elle remonterait au mois de décembre 1672, époque où Le Tellier et Louvois auraient été prévenus, suivant M. Jung, — qui cite de nombreuses pièces à l'appui, — de la nouvelle d'un complot tramé contre le roi et le dauphin. Ce fut à la suite de ces avertissements qu'ils prirent les précautions les plus détaillées pour arriver à saisir le principal des coupables et ses papiers. Or, le 21 mars 1673, le lieutenant de roi de Péronne, M. de Lespine Beauregard, écrivait au ministre, son cousin :

« Suivant votre ordre, je suis dès hier sur neuf faux passagers de la Somme, par laquelle on doit passer à cheval neuf personnes de confiance qui veilleront si bien le jour et la nuit, que si les scélérats que nous attendons se présentent, ils seront assurément arrêtés, aussi bien que ceux qui se trouveront porteurs de lettres ou paquets adressés à des personnes de considération. Je vous prie de me mander de quelle nation est le chef de la conspiration, si vous le savez. Je donne vingt-cinq sous par jour à chaque employé sur les les faux passagers, et ai promis une récompense de grande considération à ceux qui arrêteraient un de ceux que nous cherchons et particulièrement le chef, dont j'ai donné le portrait comme il m'a été envoyé... Je souhaite que Dieu me fasse la grâce de me rendre maître du chef de ces exécrables, pour rendre ce service important à Sa Majesté. »

Ce fut, en effet, dans la nuit du 28 au 29 qu'il fut arrêté, conduit à Péronne, et de là, sous la garde de M. Legrain, à la Bastille, où il arriva le 2 avril. Pour les papiers, on les envoya chercher à Bruxelles, et Lespine Beauregard écrivait le 8 : « Le nommé Cayte est parti hier ; il sera à Ath le 11 ou le 12 du courant avec le coffre qu'il est allé quérir à Bruxelles ; il m'écrira d'Ath et ira à Anvers, et ensuite reviendra avec le coffre du personnage... »

Le coffre et les papiers furent effectivement remis à Louvois. Quant à l'homme, il ne devait plus reparaître, et Louvois écrivait à son propos au gouverneur de la Bastille : « Il est de la dernière conséquence que l'on continue à ne savoir ce qu'est devenu le sieur ..... »

Et à quelque temps de là, il envoyait à Pignerol avec un ordre ainsi conçu :

« L'officier de M. de Saint-Mars, envoyé par lui auprès de Lyon pour recevoir un prisonnier que le sieur Legrain lui doit remettre entre les mains, le conduira incessamment dans le donjon de Pignerol, prenant les chemins pour passer toujours sur les terres du roi. Il prendra les précautions nécessaires pour la sûreté de sa garde, le fera fortement attacher pendant la nuit et, outre cela, garder à vue, et l'empêcher d'avoir commerce, ni de vive voix, ni par écrit, avec qui que ce fût, ne souffrant point qu'il parlât de quoi que ce fût de ses affaires ni à lui ni à aucun de ceux qui le garderont... »

Nous n'analyserons pas les pièces multiples que cite M. Jung ; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les détails de cette curieuse explication. En résumé, la question a fait un pas considérable ; un grand nombre de pièces nouvelles ont été trouvées et classées. Malheureusement des lacunes existent encore ; certains points demandent à être éclaircis. On ne voit pas la liaison entre les empoisonnements et le drame du Masque, entre le prisonnier de Péronne et celui de Pignerol ; les changements de noms déroutent aussi l'observateur. Enfin, on n'arrivait pas à comprendre l'intérêt puissant que la famille des Le Tellier pouvait avoir à faire disparaître, en plein XVIIe siècle, un homme d'importance relativement peu considérable.

Le commandant Jung avait, il est vrai, prévenu dans sa préface que cette étude était incomplète. Il ne pouvait trouver toute indiquée une solution qui embrasse quarante années du secrétariat de la guerre. Sa seule ambition était de désigner le personnage auquel s'appliquait cette légende fameuse, de désagréger du récit tous les hors-d'œuvre dont l'imagination d'écrivains plus ou moins consciencieux l'avait gratifié, et de permettre aux chercheurs de compléter sans difficulté, sans nul besoin de compilations nouvelles, les quelques parties qui n'auraient pas toute la soudure désirable.

En 1873, M. Loiseleur, dont l'hypothèse de 1867 paraissait détruite, avait essayé de rejeter la solution nouvelle, lorsque parut en Hollande une étude complémentaire d'un savant de la Haye bien connu, M. de Wytte van Citters, qui s'appuyait sur un manuscrit du chargé d'affaires hollandais à Paris, le sieur Constantin Rumpf, manuscrit dont la *Revue* a déjà parlé à propos d'épitaphes inédites de Molière (1).

Or, à la date du 16 avril 1673, il trouvait dans le journal dudit Rumpf l'extrait suivant :

« Étant allé avec ma famille à Charenton, quelques personnes me rapportèrent que depuis peu on avait conduit à la Bastille un prisonnier de guerre fortement garrotté et étroitement gardé, qu'on prétend être un Hollandais et avoir eu l'intention de commettre un horrible attentat contre la personne du roi, y ajoutant qu'il était bourgeois de Nimègue et qu'il s'était adressé, il y a déjà quelques semaines, au sujet de cet horrible attentat qu'il voulait entreprendre et exécuter, au comte de Monterey, qui aurait alors éconduit ce criminel supposé, lui donnant quatre semaines pour y bien réfléchir, parce que son entreprise, étant très-difficile d'exécution, méritait bien une très-mûre délibération. Et que lui prisonnier, persévérant dans son dessein criminel, après l'expiration de ces quatre semaines, s'était adressé de nouveau au susdit comte, qui, faisant semblant d'approuver l'entreprise, l'avait fait savoir au roi de France, lui envoyant le portrait du susdit criminel présumé.

» D'autres, variant assez dans les circonstances, disaient que le roi d'Angleterre avait, le premier, fait savoir cet horrible dessein à Sa Majesté très-chrétienne et avait envoyé le portrait pour qu'il pût être plus tôt découvert.

(1) Numéro du 26 juin dernier.

» D'autres contredisaient tout ceci et disaient que le gouverneur de Nimègue avait le premier découvert le criminel et, l'ayant porté à la connaissance de cette cour, avait à cet effet envoyé un courrier exprès, un bourgeois de Nimègue au gouverneur de Peronne.....

» De retour chez moi, j'ai trouvé deux billets, l'un de M. Chretien Huyghens (1), et l'autre de M. le banquier Jacques van Kessel, par lesquels ils désiraient savoir si les bruits étranges qui couraient ici, que l'on avait mené M. Conrad van Beuningen à la Bastille, comme prisonnier, étaient vrais..... »

On voit donc par ce journal que le 16 avril 1673, il n'était bruit à Paris que de l'arrivée à la Bastille d'un prisonnier pris à Péronne, qu'on disait avoir eu l'intention de tuer le roi et que ce prisonnier n'aurait été autre que van Beuningen, l'ancien ami de M. de Lyonne et l'un des hommes d'État les plus remarquables de la Hollande.

Or, coïncidence bizarre, le lendemain même de l'arrivée du prisonnier inconnu (de Marchiel) à la Bastille, c'est-à-dire le 3 avril 1673, une lettre anonyme fut adressée de Paris à van Beuningen. Dans cette dépêche on lui mandait : « L'on prétend que vous avez traitté avec des gens pour venir attenter à la personne du roy ; le nommé Nicolaes Groet, natif de Hambourg et demeurant à Amsterdam, est celuy qui a donné les lettres de change ; les conspirateurs sont Allemands ou Lorrains, parmy lesquels il y a deux Irlandais ; le chef se fait appeler le chevalier de Kiffenbach ; la récompense est déposée dans la maison d'Abraham Kiffied, chez lequel est aussy la copie du traité que vous avez signé avec eux. Il s'est fait nommé à Bruxelles le chevalier des Armoises....»

La lettre finissait ainsi : « Si vous voulez m'escrire, vous pouvez m'adresser vos lettres : Monsieur Berault, marchand libraire à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Chapelet, et dessoubs son enveloppe mettre : Au chevalier de Brueil, à Paris. »

On comprend sans peine l'émotion de van Beuningen à la réception de cette étrange missive. Sous l'empire d'une légitime indignation, il écrivit tout aussitôt au ministre des affaires étrangères, M. de Pomponne, et envoya sa réponse à M. Rumpf pour la mettre sous les yeux du secrétaire d'État. Le 26 avril, M. Rumpf remit, en effet, ces pièces à M. de Pomponne, qui lui dit le même jour les avoir montrées au roi. Quant à la demande de M. Rumpf, s'il devait faire parvenir la réponse à la lettre anonyme à l'adresse indiquée, le ministre ajouta que non, répétant qu'il en écrirait à M. de Beuningen.

Peu de jours après, M. de Pomponne allait partir pour la Flandre. En prenant congé de lui, M. Rumpf lui rappela sa promesse. M. de Pomponne lui dit alors qu'il avait déjà écrit sa lettre, mais qu'il l'avait égarée en faisant ses préparatifs de départ et qu'il en ferait une autre au premier lieu où il s'arrêterait. Le 18 mai, en effet, M. de Tourmont, commis de M. de Pomponne, écrivait de Courtray à M. Rumpf : « A l'esgard de la responce à monsieur van Beuningen, monseigneur de Pomponne m'a ordonné de l'en faire ressouvenir au premier ordinaire qui partira pour la Hollande.... »

Ces papiers importants, signalés par M. de Wytte, prouvent le vif désir de van Beuningen de protester bien haut contre l'absurde soupçon qui planait sur lui. Van Beuningen prévoyait d'ailleurs les terribles conséquences qu'un homme aussi vindicatif que Louis XIV en pourrait tirer contre sa patrie, s'il se laissait aller à un premier mouvement. Tous les moyens lui parurent donc bons pour éclaircir la vérité ; — et ces moyens n'aboutirent pas.

Il est à remarquer que cette lettre du 3 avril citée dans le journal de Rumpf se trouve également dans l'ouvrage de M. Jung, qui l'a tirée des Archives de la guerre. Elle provient de la succession de Dufresnoy.

Cette pièce tirée des Archives de la guerre est-elle une copie ou une minute ? « C'est là le point important, dit avec raison M. de Wytte. Il se peut, en effet, qu'elle ait été copiée au conseil. Mais si c'est une minute, — ce qu'on pourrait conclure des ratures, corrections ou additions qu'on y remarquerait, — il faut en déduire nécessairement que cette lettre n'a été qu'un moyen de convaincre van Beuningen d'une participation à un complot dont on le soupçonnait sans aucune preuve directe, ou une tactique employée pour décider le roi à continuer la guerre contre le Hollandais. »

La deuxième hypothèse émise par M. de Wytte paraît être malheureusement la vraie. En effet, la pièce qui est aux Archives de la guerre est raturée ; c'est une minute. Elle est de la main du commis Dufresnoy, le mari de la belle maîtresse du ministre, dont il était le premier secrétaire. Elle a donc été écrite sous la dictée de Louvois. Un fait pareil, se passant à la veille du départ du roi pour la conquête de Maëstricht, au moment où se nouent de tous les côtés des complots sous la puissante initiative du fameux Franc-Comtois Lisola, l'agent dévoué de l'Espagne et de l'Autriche, s'expliquerait par l'intérêt qu'avait Louvois à faire disparaître pour toujours un témoin compromettant.

Du reste, on annonce que des papiers importants ont été récemment trouvés en Belgique, en Italie et à Vienne. M. Jung aurait continué ses recherches et serait en possession de nouveaux documents destinés à compléter le livre qu'il a publié chez Plon. Ces documents, très-nombreux, jetteraient un jour nouveau sur le règne de Louis XIV et sur les événements mystérieux qui se passaient alors en Europe : le ministère de la Cabal en Angleterre, la mort de Madame, le complot Oates, l'empoisonnement de la famille ducale de Piémont, les affaires de Portugal, l'empoisonnement de la reine de Pologne, la mort du chevalier de Rohan, les complots journaliers qui avaient lieu sous Louis XIV, la mort violente des membres de la famille royale de France, les empoisonneurs, les Vêpres catalanes, l'enlèvement du comte de Nassau, du prince de Fürstemberg, etc...., tous anneaux d'une même chaîne.

Cette légende du Masque de fer aura donc eu la fortune étrange, en sollicitant l'imagination des historiens depuis un siècle, en stimulant les enquêtes des érudits, de fournir à l'histoire politique, militaire et sociale de l'Europe du XVIIe siècle des informations bien différentes de celles que fournissaient les panégyristes du règne de Louis XIV. Le fait qui nous occupe, quoique secondaire, aura servi à pénétrer plus avant dans l'appréciation de cette époque, qui n'est pas encore complétement connue.

---

(1) Le fameux mathématicien.

LE MOUVEMENT DES FEMMES EN ANGLETERRE

Le suffrage politique (1).

IV

Le meeting public devait avoir lieu à huit heures du soir, et dès avant sept heures, la foule se pressait aux abords de la salle Saint-Georges. On n'entrait qu'avec des billets distribués d'avance, les uns gratuits, les autres payants.

La salle Saint-Georges peut contenir de huit cents à mille personnes. Elle se compose, comme la plupart des salles publiques en Angleterre, d'une estrade, d'un parterre et d'une tribune élevée qui fait le tour de la salle. La voix s'y fait très-bien entendre. Le public était assez mêlé : il y avait beaucoup d'hommes et un groupe d'opposants très-décidés.

Les billets imprimés indiquaient l'objet du meeting, qui était de répondre à la séance parlementaire du 7 avril; ils indiquaient aussi, avec le nom du président, le nom des orateurs. Le président était M. Dixon, député de Birmingham. Ce choix avait un côté politique. M. Dixon est le promoteur du projet de loi pour l'enseignement laïque (2); or, une des grandes objections du parti libéral contre le suffrage des femmes vient de ce que celles-ci étant plus attachées que les hommes à l'Église nationale, on craint que leur intervention ne retarde l'avénement de la réforme. Il était donc très-important, pour rassurer les timides, d'obtenir le concours de M. Dixon. Il l'accorda gracieusement.

Les orateurs appartenaient tous au sexe féminin. Leur nom et leur personnalité étaient bien connus en Angleterre. C'étaient miss Becker, qui rédige et administre à Manchester le *Journal des femmes;* Mrs Fawcett, femme d'un des principaux chefs du parti radical au parlement; Mrs Mac Laren, femme du député d'Édimbourg et sœur de John Bright, l'ancien ministre; miss Rhoda Garett, cousine de Mrs Fawcett, qui est à la tête d'une entreprise de décoration pour l'intérieur des appartements; miss Tod, de Belfast; miss Wilkinson, ouvrière tapissière; miss Sturge, membre du *school-board* à Birmingham; miss Downing, étudiante en médecine à Londres.

Toutes ces dames sont rangées sur l'estrade avec les autres membres du comité et quelques étrangers favorisés. Leur toilette est soignée, mais généralement simple; elles portent des chapeaux.

A huit heures sonnant, le président prend le fauteuil.

M. Dixon est un homme jeune encore. Industriel riche et très-connu, dissident de religion (3), il prend une part active au mouvement pour la séparation de l'Église et de l'État, et surtout au mouvement pour l'enseignement laïque.

M. Dixon expose la situation parlementaire du bill, et montre combien l'intervention des femmes serait désirable dans l'examen de la plupart des projets de loi qui sont en ce moment devant la Chambre. Répondant à son propre parti, il ajoute :

« On craint que le vote des femmes ne soit souvent défavorable aux mesures libérales et progressives. Mais le vote des laboureurs (1) peut inspirer la même crainte, et pourtant le parti libéral tout entier le demande aujourd'hui. Nous devons regarder l'exercice du suffrage comme un moyen d'éducation publique plus important encore que les questions auxquelles on veut l'appliquer. Il faut un certain temps pour qu'il donne tous ses fruits, mais il les donnera. Le vote des femmes, d'ailleurs, représentera certaines formes de la pensée et du sentiment qui n'ont aujourd'hui aucune place dans la vie publique; et plus la base de la représentation est large, plus elle présente de sécurité au pays... C'est pourquoi j'engage les promoteurs du bill à le soutenir avec persévérance. »

Le président se rassied et, après un incident qui n'a pas de suite (2), il donne la parole à miss Becker, rédacteur du *Journal* de la Société.

Miss Becker se lève et dit :

» En m'adressant aujourd'hui au public, je crois nécessaire de déterminer d'une façon précise l'objet que nous poursuivons, car il est sans cesse dénaturé par nos adversaires.

» Nous n'avons nullement pour but de changer les conditions de la loi électorale; nous voulons seulement en étendre les applications aux deux sexes, et cette réforme est tellement juste que nos adversaires n'osent la combattre directement. Ils l'attaquent, soit en lui imputant des conséquences imaginaires, soit en invoquant des faits inexacts.

» Un des principaux arguments employés par M. Chaplin consiste à dire qu'elle est sans précédent dans l'histoire. Où donc l'honorable membre a-t-il appris l'histoire? On pourrait vraiment croire que ses maîtres ont appliqué à leur enseignement le procédé suivi à l'école de Stonyhurst (3) pour les comédies de Noël. A Stonyhurst, quand les élèves jouaient des comédies, on supprimait tous les rôles de femmes. Pour *Macbeth*, par exemple, on supprimait lady Macbeth. Ainsi, dans l'histoire apprise par M. Chaplin, on a supprimé toutes les reines, toutes les nobles dames dont la destinée a été associée à celle du pays, et il faut convenir que l'argument est au moins étrange dans la bouche d'un sujet de la reine Victoria.

» Le vote parlementaire n'est qu'un des nombreux procédés au moyen desquels s'exerce le pouvoir politique, et l'importance qu'on y attache est relativement moderne. Pendant la plus longue partie de notre histoire, le pouvoir politique a été personnel, directement exercé par le souverain. Les femmes pourtant en ont-elles jamais été exclues? Et je demanderai à nos adversaires comment on accueillerait dans

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

(2) La laïcité ou la non-laïcité de l'enseignement primaire en Angleterre dépend aujourd'hui des comités locaux (*school-boards*) élus dans chaque district. On demande que la laïcité devienne obligatoire dans tout le pays.

(3) On appelle *dissident* en Angleterre ceux qui n'appartiennent pas à l'Église établie.

(1) La dernière réforme électorale n'a atteint que les bourgs et villes, et le parti libéral demande à l'étendre aux campagnes. C'est l'objet du bill de M. Trevelyan. On estime à 100 000 le nombre des nouveaux électeurs qui seraient créés par le fait de cette réforme.

(2) Un gentleman de l'auditoire dit que demeurant à plusieurs milles de Londres, il est venu exprès pour combattre le bill, et demande l'autorisation de parler. Un groupe d'opposants très-décidés l'appuient. Le président fait observer que l'objet du meeting ayant été déterminé d'avance avec le nom des orateurs dans les cartes imprimées, c'est seulement quand tous les discours seront épuisés que le gentleman pourra prendre la parole.

(3) École de garçons.

ce pays la proposition de les écarter à l'avenir du trône. Or, si l'ordre du gouvernement permet aux femmes l'exercice direct du pouvoir politique, il m'est difficile de comprendre comment l'exercice indirect de ce même pouvoir peut leur être dénié et comment il mettrait en danger la sécurité de la nation. Nos reines ont montré au moins autant de capacité que nos rois dans l'accomplissement de leur devoir politique, et, si fortement attachée que je sois à la monarchie, je ne pense pas qu'il y ait dans le sang une vertu qui rende les femmes de la famille royale plus capables que les femmes du peuple d'accomplir de telles fonctions, dans les conditions de leur classe respective.

» M. Chaplin s'oppose ensuite à cette réforme parce qu'elle étend la base du suffrage. Mais cet argument serait également valable contre les réformes de 1832 et de 1867. Ces réformes ont été votées et sont appliquées; voyons-nous que le pays ait à le regretter?

» M. Chaplin toutefois consentirait à accorder le vote aux femmes s'il lui était prouvé qu'un parlement élu par des hommes ne tiendra jamais compte de leurs justes revendications. A ses yeux, il n'en est point ainsi. Mais si les femmes ont une opinion contraire, qui décidera? L'expérience ne montre-t-elle pas que, même avec les meilleures intentions, on ne saurait être juge dans sa propre cause, et qu'un tribunal au sein duquel les intérêts contradictoires sont également représentés offre seul la garantie d'une décision impartiale. M. Gladstone lui-même a condamné la doctrine du despotisme masculin dans les termes les plus forts, et lord Coleridge déclare que cette doctrine est plus digne d'une contrée barbare que d'un pays chrétien.

» Je terminerai en remarquant que les objections élevées par les adversaires du bill, de quelque part qu'elles viennent, représentent les mêmes résistances qui, sous des formes diverses et à des époques successives, ont toujours et partout apporté une entrave aux progrès de la liberté. Chaque fois qu'on a voulu améliorer la condition du peuple, on a dit que le peuple était heureux, ne souhaitait rien de plus que ce qu'il avait, et que tout changement serait un péril. J'espère que ces résistances ne prévaudront pas plus aujourd'hui qu'elles n'ont prévalu hier, et je propose au public la résolution suivante :

« Le meeting reconnaît que la Société nationale en faveur » du suffrage des femmes a entrepris une œuvre juste. Il » approuve la marche qu'elle a suivie, et il s'engage à la sou- » teniret à l'aider dans l'avenir par tous les moyens constitu- » tionnels qui seront à sa portée. »

Miss Becker se rassied, et le président annonce que Mrs Fawcett va appuyer la motion.

Ce nom est couvert d'applaudissements.

M. Fawcett, qui partage la doctrine de Stuart Mill, est au parlement un des principaux défenseurs des libertés publiques et des droits populaires. Frappé de l'infirmité la plus douloureuse, la cécité, il a trouvé dans sa femme un compagnon et un aide. On sait qu'elle le seconde dans tous ses travaux et partage toute sa vie; elle s'est occupée surtout avec lui des questions d'économie politique et a publié sur ce sujet plusieurs études remarquales.

Mrs Fawcett, assise au premier rang de l'estrade, paraît une très-jeune femme. Elle est mince, élancée, délicate. Sa tête petite, ses traits fins et gracieux, sont encadrés dans une belle chevelure blonde. Au moment où le président prononce son nom, elle se lève avec une dignité simple, sans émotion aucune. Elle parle lentement, distinctement, avec autorité, et dans sa voix calme on sent une possession de soi qui contraste avec son apparente jeunesse. S'attachant à répondre au discours de M. Leatham, elle commence ainsi :

« Une des principales objections de M. Leatham contre le bill, c'est qu'il est injuste d'accorder la *franchise* aux femmes non mariées sans l'accorder aux femmes mariées, ce qui ne l'empêche pas, presque dans la même phrase, de nous montrer comme un épouvantail les femmes mariées possédant la *franchise*, finissant même par siéger au parlement, par être juges et ministres de la Couronne.

» Expliquons-nous donc à ce sujet.

» Mon opinion n'engagera que moi; je puis dire cependant que de nombreux amis la partagent.

» Nous ne réclamons point le suffrage des femmes au nom d'un principe abstrait, mais au nom de la justice pratique et des intérêts sociaux. Les théoriciens purs n'ont jamais eu beaucoup d'influence sur la politique de la Grande-Bretagne. En étudiant notre histoire, nous reconnaissons aisément que tous nos progrès sont le fruit de transactions et de compromis fort méprisés par quiconque se fait l'avocat sentimental du droit abstrait. Il y avait des radicaux, en 1832, qui étaient prêts à repousser la réforme électorale parce qu'elle n'accordait pas le suffrage universel, et il y a eu aussi des esprits absolus qui dédaignaient le bill d'émancipation des catholiques parce qu'il contenait quelques restrictions. De même, il peut y avoir des partisans du suffrage des femmes qui ne se tiendront pour satisfaits que lorsque les femmes mariées auront le vote. Mais ce n'est pas l'opinion du plus grand nombre. Nous demandons le suffrage pour les femmes parce que nous pensons que leurs intérêts les plus essentiels souffrent de n'être pas représentés. Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails. Vous savez tous que notre législation contient plus d'une loi injuste à l'égard des femmes, et c'est ce que reconnaît M. Fitz James Stephen lui-même (1), tout en étant contraire à la revendication de nos droits.

» Notre histoire politique, dans son ensemble, montre que les classes qui ne sont pas représentées ne peuvent que rarement obtenir la réforme des lois contraires à leurs intérêts et ne sont jamais garanties contre leur rétablissement.

» On prétend, il est vrai, que les femmes ne forment pas une classe à part, comme les fermiers, les artisans, etc. Comment donc se fait-il alors qu'elles soient constamment assujetties à une législation particulière (*class legislation*)? qu'on leur interdise, par exemple, la médecine en leur fermant les portes de l'université? Une telle exclusion serait-elle possible si leurs intérêts étaient représentés au parlement? Et l'éducation? Cette année même, voyez ce qui s'est passé pour l'hospice de Dulwick. La dotation originaire comprenait les deux sexes; pourtant le gouvernement a décidé que la partie des fonds destinée à une école de filles serait employée à fonder un gymnase pour les garçons. Combien de cas analogues ne pourrions-nous pas citer encore?

» Certes, de pareilles injustices disparaîtraient si le bill de M. Forsyth était admis, et dans ce cas je ne tiendrais pas pour mon compte au vote des femmes mariées. Ce n'est pas que je partage l'opinion de ceux qui regardent ce vote comme fatal aux affections de famille et à la vie domestique; mais je reconnais que le sentiment du pays lui est contraire, tandis que je ne crois pas qu'il s'oppose au vote des demoiselles majeures et des veuves. C'est pourquoi, ce dernier suffisant à mes yeux pour accomplir les réformes nécessaires, je m'en contente.

» Ce que je pense du vote des femmes mariées, je le pense également de la candidature des femmes en général. Il n'y a

(1) M. Fitz James Stephen est un légiste connu qui s'est prononcé contre le suffrage des femmes.

pas là pour moi une question de droit, mais une question d'intérêt et de convenance pratique.

» Or, dans l'état actuel de la société, je crois qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à laisser les femmes siéger au parlement.

» Que si M. Leatham déclare que l'Angleterre est la seule nation qui possède des institutions permanentes avec une base populaire, parce qu'elle est la moins sentimentale et la plus pratique de toutes les nations, j'y trouve un argument pour ma cause. Je lui déclare à mon tour que c'est une requête pratique et non sentimentale que nous adressons à un peuple pratique et non sentimental, et, pour cette raison, nous comptons sur un prompt succès. »

Mrs Fawcett se rassied au milieu des applaudissements, et le président présente au public Mrs Mac Laren.

Mrs Mac Laren, femme de M. Mac Laren, député d'Édimbourg et sœur de John Bright, appartient à une famille de quakers bien connue par sa richesse, sa piété et sa philanthropie. C'est une femme d'un certain âge; elle est sévèrement vêtue de noir et sa tête est entourée de larges bandeaux de cheveux blancs. Elle a un grand air de distinction et de noblesse.

Mrs Mac Laren, en prenant la parole pour appuyer la motion, se place à un point de vue nouveau. Partant de la Bible, où elle trouve la règle de sa conscience et de sa foi, elle demande à M. Leatham, qui appartient ainsi qu'elle à la communion des quakers, comment il admet qu'une femme puisse parler à l'église (1), enseigner aux fidèles, et soit incapable de nommer un membre du Parlement. Si vous reconnaissez, dit-elle, l'autorité de cette parole de l'Écriture que Dieu répand également son esprit sur ses fils et ses filles quand il s'agit de prophétiser et d'enseigner, comment prétendez-vous limiter la libéralité divine en déclarant que cette égalité ne saurait dépasser les limites du temple?

« Il n'est pas moins étrange d'entendre M. Leatham nous dire que les femmes, ne pouvant défendre leur pays comme soldats, ne doivent pas se plaindre d'être privées des droits du citoyen. Il est vrai qu'il n'insiste pas trop fortement sur cette idée, mais néanmoins il l'insinue, oubliant que les quakers, par principe chrétien, ont toujours refusé de porter les armes, ce qui ne les empêche ni de voter, ni de siéger au Parlement. Les quakers ont souffert le martyre pour prouver que la force morale était le seul pouvoir que des chrétiens dussent employer, et c'est à la lumière de cette doctrine que George Fox (2) a placé les femmes au même rang que les hommes dans les fonctions de l'Église. »

Mrs Mac Laren développe cette thèse, et ajoute que M. Leatham ayant déclaré dernièrement à ses électeurs que l'ambition de sa vie était d'arriver à cet esprit de justice qui rapproche l'homme de Dieu, on peut espérer que ses yeux finiront par s'ouvrir et qu'il deviendra un partisan ardent de l'égalité du suffrage. Elle termine son discours en plaçant la cause des femmes sous le patronage de la reine Victoria.

Miss Rhoda Garett lui succède. C'est une jeune femme, petite et mince, aux cheveux très-noirs, au teint mat, à la physionomie vive et mobile, à l'aspect tout à fait méridional (1).

Quand le président l'annonce au public, elle se lève d'un air moitié railleur et moitié solennel, et commence ainsi :

« Nous avons appris dernièrement par sir Wilfrid Lawson (2) qu'au degré de civilisation où elle est parvenue, la florissante Angleterre n'a plus à préserver ses rives fortunées que contre deux ennemis du dehors : le pape, et la maladie des pommes de terre.

» Si l'honorable représentant avait été à la Chambre le jour où l'on a présenté le bill pour l'affranchissement politique des femmes, il aurait appris l'existence d'un troisième fléau, celui-ci intérieur et beaucoup plus redoutable. Il aurait appris, et sans doute avec douleur, que le plus grand ennemi de tout citoyen de la Grande-Bretagne n'est ni le pape, ni la maladie des pommes de terre, mais l'épouse, la sœur, la fille qui est assise à son foyer. Les ravages, en effet, que peuvent exercer les deux premiers sont relativement bien moindres. Le pape ne s'attaque qu'à la religion établie et au banc des évêques; la maladie des pommes de terre, aux agriculteurs et aux produits des champs; mais la femme s'attaque à l'arche sainte de notre constitution, au scrutin parlementaire. Or, comme le vote des électeurs mâles est de nos jours invariablement guidé par la sagesse, la raison, le patriotisme, on conçoit que les députés les plus graves, les plus logiques, les plus savants, fassent un appel désespéré au pays pour en préserver la *source pure;* on conçoit qu'ils s'élèvent de toutes leurs forces contre cette influence corruptrice qui menace de renverser *l'ordre de la nature, les lois de la Providence* et les décrets du Parlement.

» J'étais à la Chambre, dans la galerie des dames, lorsque ce mémorable débat a eu lieu, et, tremblante, effarée devant le tableau qu'on nous traçait, j'essayai de me représenter quel serait le sort de notre malheureux pays si le projet de loi passait. Je m'imaginai donc que j'avais un vote, et qu'après mûre délibération je le donnais à M. Disraéli au lieu de le donner à M. Smolett. Qu'arriverait-il alors? Quelle *loi de la nature et de la Providence* serait renversée? Comment, répudiant *la sagesse collective des siècles, les enseignements de la religion, les instincts de toute la race humaine*, aurais-je, par cet acte si simple, amené une complète révolution dans les relations sociales? Vous riez; mais si je parle solennellement, c'est que le sujet est solennel, car bien que M. Leatham assure que le droit à la tutelle des enfants (3) est, dans cette question du suffrage politique, tout ce qui peut intéresser les femmes, aucune de vous saurait-elle demeurer insensible à la pensée des calamités terribles que son vote attirerait sur le pays?

» Les honorables représentants qui ont voté contre le bill m'apparaissent en ce moment comme les vieux Juifs préposés à la garde de l'arche sainte, et je suis saisie de terreur en pensant qu'aux prochaines élections l'esprit mobile du

1) On [illegible] qu'chez les quakers. Les femmes [illegible] au [illegible] aux [illegible] du pouvoir.

2) [illegible] de la secte des quakers.

1) Miss Garett, cousine de Mrs Fawcett, appartient à une famille riche de la bourgeoisie; mais douée d'un esprit actif et d'un caractère indépendant, elle a voulu faire quelque chose par elle-même, et elle a choisi une industrie qui touche à l'art : la décoration des appartements et des maisons. La plus grande difficulté qu'elle ait rencontrée, me disait-elle, venait de ce qu'aucun maître ne consentait à croire qu'elle voulût travailler sérieusement, avec l'intention de se faire une carrière, et dès lors on ne se donnait pas la peine de lui enseigner. Aujourd'hui elle est en plein succès; elle a une maison importante.

(2) Sir Wilfrid Lawson est un député libéral qui a présenté un bill relatif au commerce des boissons.

(3) En Angleterre, la tutelle de la mère veuve n'est pas de droit comme en France. Le testament du père défunt peut la lui retirer. On a proposé une modification à cette loi.

peuple pourrait méconnaître l'importance de leur mission sacrée et négliger de les réélire.

» Au milieu de tant de craintes, je voudrais pourtant chercher un moyen de rassurer nos cœurs, et le meilleur consistera peut-être à nous en prendre à la cause même de notre effroi. Toutes les opinions des hommes sont sujettes au temps, et bien que le représentant du Lincolnshire ait déclaré hier que l'affranchissement politique des femmes était contraire à l'*expérience du genre humain*, ce même représentant pourrait tenir demain une opinion assez différente. La preuve, c'est que dans le courant de ce débat nous avons entendu les adversaires du bill prononcer avec des éloges pleins de respect et de courtoisie le nom de Florence Nightingale. Et pourtant lorsque, en 1854, *répudiant la sagesse collective des âges*, elle annonça l'intention de sortir de *sa sphère*, *la vie domestique*, et d'aller en Crimée soigner les blessés et les malades, je me rappelle très-bien quel opprobre le même parti a essayé de jeter sur ses motifs, et avec quel mépris il a traité son entreprise.

» J'ose penser, quant à moi, que s'il a été noble à Florence Nightingale de braver un injuste blâme pour aller au secours des soldats blessés, il ne l'est pas moins aujourd'hui pour nous de braver des attaques encore plus amères pour défendre une juste cause. C'est pourquoi j'appuie la résolution. »

Miss Rhoda Garett se rassied au milieu des applaudissements (1).

Miss Tod, de Belfast, lui succède.

Miss Tod est une femme jeune encore. Elle est très-agréable de physionomie et d'aspect. Elle a cette vivacité de mouvement, cette mobilité d'expression que nous sommes habitués à attribuer à la race irlandaise (2).

Après que le président l'a présentée au public, elle se lève et dit :

« Je suis heureuse de n'avoir point à répondre aux députés irlandais. Un seul a pris la parole dans la discussion du bill, et c'était pour le défendre. Le plus grand nombre a voté pour, du moins cette année, car la cause a fait d'importants progrès en Irlande. »

Miss Tod s'attache au côté moral de la question; elle s'attache à montrer que cette question est née en Angleterre de l'état de souffrance des femmes et des inégalités, des injustices légales dont elles sont victimes. C'est surtout dans les classes pauvres qu'elles en souffrent.

« Quand j'ai commencé à faire de la propagande, dit-elle, en me voyant aller dans les districts les moins éclairés et les plus misérables de l'Irlande, on me disait souvent : « Vous ne trouverez pas là beaucoup de sympathie pour votre cause ; ces gens ne comprendront rien au suffrage des femmes. » J'allais néanmoins, et je trouvais que si *ces gens* ne comprenaient pas toujours le sens de notre bill, ils comprenaient parfaitement les injustices douloureuses dont ils étaient accablés. Et quand je leur montrais que ce bill avait pour objet d'y remédier en changeant la situation légale de la femme; quand je leur expliquais en quoi consiste la représentation, comment, en donnant à ceux qui la possèdent le moyen de modifier la loi, elle accroît leur importance dans la vie sociale et atteint ainsi indirectement les abus de la coutume aussi bien que ceux de la législation; quand je leur expliquais toutes ces choses, ils me comprenaient très-bien. Notre bill leur apparaissait alors sous un nouveau jour, et ils y prenaient autant d'intérêt que s'ils avaient été depuis longtemps familiers avec les affaires publiques.

» C'est ainsi, c'est dans ses rapports avec leurs propres intérêts, qu'une nouvelle question politique doit être présentée aux classes populaires, et, si elles la comprennent et s'y attachent, on peut croire que la réforme proposée est légitime et opportune.

» Que M. Smolett ne nous dise donc pas que les femmes sont indifférentes à notre bill. C'est peut-être le cas dans les salons de Londres et les réunions à la mode. Mais si l'honorable député s'adresse aux classes travailleuses et aux classes souffrantes, il trouvera que les femmes, qui sont trop écrasées pour s'occuper des affaires publiques ou trop peu éclairées pour les comprendre, ont pourtant un sentiment amer de l'oppression et aspirent à voir changer leur sort; il trouvera que toute la jeune génération a le même sentiment.

» Le représentant de Cambridge fait aussi à notre réclamation un grand crime de sa nouveauté, comme si le Parlement n'avait pas pour tâche d'introduire des choses nouvelles en modifiant la législation. La réclamation des femmes n'est pas pour les générations contemporaines une plus grande nouveauté que ne fut aux yeux des grands barons la réclamation des communes quand elles prétendirent avoir part aux affaires publiques. Et l'éducation du peuple aussi fut une nouveauté ! La première fois qu'on demanda au Parlement une allocation pour les écoles populaires, on repoussa cette réclamation par des arguments analogues à ceux qu'on nous oppose aujourd'hui. « Le peuple, disait-on, ne demande pas d'instruction et il n'en a pas besoin pour accomplir sa tâche. Gardons-nous de faire sortir les travailleurs de leur sphère. »

» Bien mieux, quand le clergé, perdant le privilége de se taxer lui-même, demanda pour ses membres le vote politique, qui leur avait été jusqu'alors refusé, quel scandale ce fut au Parlement! Ces gens appartenant à une profession sacrée allaient se mêler à nos luttes! Ils descendaient d'un piédestal! Aujourd'hui les membres du clergé votent comme tous les citoyens, et nul ne le trouve étrange.

» Les dissidents, pour obtenir la liberté religieuse, n'ont pas rencontré moins d'obstacles. Les faire rentrer dans le droit commun était une nouveauté pour le temps, et les conservateurs alors menaçaient la société de ruine.

» J'ai le droit de vous dire que notre réclamation d'aujourd'hui est bien moins nouvelle que toutes celles que je viens de citer. Nous ne demandons pas, en réalité, un pouvoir nouveau, ni selon la constitution, ni selon l'histoire ; nous demandons un vieux pouvoir dans des conditions nouvelles. Les femmes appartenant aux hautes classes n'ont jamais été exclues du gouvernement dans le passé de ce pays. Aujourd'hui que le gouvernement a changé de base, pourquoi le seraient-elles davantage ?

» Je terminerai en disant que si les femmes ont entrepris cette lutte, c'est avec la conviction que dans la société moderne elles ont à remplir de grands devoirs sociaux, et que la participation au pouvoir politique en est la condition nécessaire. Or, le sentiment chrétien du devoir est une force

(1) Il est impossible de rendre dans une traduction l'effet de ce discours, qui a eu le don d'animer le public d'une façon extraordinaire. Les éclats de rire et les applaudissements ont sans cesse interrompu l'orateur, qui ne s'est pas un seul instant départie du calme le plus olympien.

(2) Miss Tod est presbytérienne et Ecossaise d'origine. Elle vit à Belfast avec sa mère, et prend part à toutes les œuvres philanthropiques qui intéressent son pays. Les associations ouvrières occupent principalement son attention. Contraire aux lois qui restreignent le travail des femmes dans les manufactures, parce que, me disait-elle, cette prétendue protection n'est qu'une entrave, elle était appelée dernièrement à déposer devant la commission parlementaire qui fait une enquête sur ce sujet.

morale qui n'a jamais été vaincue : elle est la source des efforts au moyen desquels toutes les libertés de l'Angleterre ont été acquises. Je regarde donc notre œuvre comme un fruit du christianisme en harmonie avec les conceptions et les besoins du temps présent, et, appuyée sur ce fondement inébranlable, je répète sans crainte à nos adversaires cette parole de l'Écriture : « Si cette œuvre est des hommes, elle tombera en poussière ; mais si elle est de Dieu, elle vivra éternellement. »

Nous regrettons de n'avoir pu rapporter qu'une faible partie du discours de miss Tod, prononcé un peu rapidement, mais d'une voix très-distincte et avec beaucoup de chaleur. L'orateur est certainement très-sympathique au public, qui l'a applaudie vivement et à plusieurs reprises. Il y a une grande conviction et une grande sincérité dans son accent, et, quand elle reprend sa place on sent qu'elle est très-émue.

A la suite de miss Tod, le président donne la parole à miss Wilkinson, ouvrière tapissière, qui joue un rôle actif dans les associations. Celle-ci prononce seulement quelques mots très-bien accueillis par le public, pour affirmer la solidarité des femmes dans toutes les classes, et miss Sturge de Birmingham lui succède.

« Quand je pense dit-elle, aux discordes domestiques, au *bouleversement social*, à la *ruine universelle*, à toutes les horreurs enfin que renferment ces mots *suffrage des femmes*, je me sens pénétrée d'un profond respect pour le courage des honorables députés qui n'ont pas reculé devant ces spectres, et je saisis avec empressement l'occasion de les remercier.

» Il me semblait, en effet, à la Chambre, en écoutant sir Henri James, qu'il avait étudié la question dans le monde des fantômes, ce qui seul pouvait m'expliquer ses alarmes, car il n'est pas de plus malsaine compagnie. Sir Henri James veut se rendre compte des conséquences de notre bill ; rien de plus juste, mais par quel procédé ? En 1832, sir Robert Peel, croyait aussi se rendre compte des conséquences de la réforme électorale, et ces conséquences étaient, selon lui, la destruction des bases mêmes de la liberté. Cette réforme devait établir « le pire de tous les despotismes, le despotisme » d'en bas, un parlement populaire et démagogique ». M. Lowe aussi en combattant la réforme électorale de 1867, nous disait qu'elle « mettait en péril la stabilité de l'État, qu'on déchaî- » nait tous les vents et que nous serions désormais en proie » aux tourbillons révolutionnaires ». Nous pouvons juger aujourd'hui de la valeur de ces prévisions, et c'est pourquoi j'ai le droit de les opposer à celles de M. Henri James avec l'autorité de l'expérience. Si la participation des femmes au vote parlementaire devait produire de si terribles effets, comment se fait-il que leur participation au vote municipal et au vote des *school boards* soit aussi inoffensive ? M. Leatham et M. Henri James s'accordent pour dire que les femmes en grande majorité ne désirent pas le suffrage. N'a-t-on pas toujours dit avant l'émancipation que les esclaves ne désiraient pas la liberté ? On dit aussi que, loin d'être opprimées par les hommes, les femmes tiennent tout d'eux. Mais ne disait-on pas également que les esclaves tenaient tout de leurs maîtres, que ceux-ci les avaient sauvés de la barbarie à la civilisation et leur avaient apporté les bienfaits du christianisme ? Je n'ai certes pas l'intention de comparer les femmes anglaises aux esclaves, je remarque seulement dans les deux cas la similitude des arguments. On aime à citer Shakespeare quand il parle de la faiblesse des femmes, mais Shakespeare a dit bien des choses, il a dit entre autres que les hommes étaient des trompeurs et qu'ils n'avaient aucune constance (1).

» Quant à moi, tout en reconnaissant la distinction naturelle qui existe entre les sexes, je pense que les femmes n'accomplissent pas dans le monde une œuvre moindre que les hommes, et je pense que cette œuvre leur donne droit à la même représentation.

» Je ne suis pas initiée d'ailleurs aux secrets de l'avenir et ne saurais prédire avec certitude les conséquences du bill ; mais j'ai la ferme conviction que dans le développement des institutions libres de notre contrée, les filles de l'Angleterre doivent avoir leur part. »

Miss Dowening, Irlandaise comme miss Tod, appuie, après miss Sturge, la proposition, qui est votée à une très-grande majorité, malgré l'opposition systématique de quelques personnes présentes. Un certain capitaine Jones essaye vainement de se faire entendre contre le bill. Sa voix est étouffée sous les sifflets et les murmures.

La séance, qui a été du commencement à la fin d'une animation extrême, est levée à onze heures.

V

On ne saurait mieux terminer ce compte rendu que par la citation d'un discours dont l'idée philosophique résume en quelque sorte tout ce qui a été dit sur la question. Ce discours est de miss Taylor, belle fille de Stuart Mill. Je l'ai entendu prononcer à un meeting local organisé par la municipalité de Saint-Pancras dans la salle de la mairie (2), le 28 mai, veille du grand meeting.

La réunion est présidée par le révérend L. F. Bevan, qui donne la parole à miss Taylor pour soutenir la résolution suivante : « La participation des femmes aux droits politiques, en développant en elles le sentiment des devoirs et des responsabilités du citoyen, contribuera au bien de l'État. »

Miss Taylor se lève et dit :

« Nous sommes témoins de nombreux changements dans la vie moderne, et ceux qui affectent la condition de la femme sont les plus marqués. Ces changements toutefois ne se présentent point à nous d'une manière isolée ; ils se rattachent tous les uns aux autres.

» Si nous nous réunissons ici ce soir pour demander l'admission des femmes aux droits politiques, cet acte se trouve lié à tout ce qui le précède, comme il sera lié à tout ce qui le suivra. Le courant naturel des choses dans notre pays a amené un état social qui oblige un grand nombre de femmes à chercher de nouveaux moyens d'existence et à réclamer une éducation qui les leur assure. Et celles qui sont à l'abri

(1) Men were deceivers ever
To one thing constant never.

(SHAKESPEARE, *Much ado about nothing*.)

(2) La ville de Londres n'est pas administrée par un conseil municipal unique. Elle est divisée en districts et chaque district a sa municipalité particulière indépendante ; Saint-Pancras est situé au nord-ouest.

du besoin sentent chaque jour davantage les difficultés et les souffrances de leurs sœurs moins heureuses. Or, cette tendance, je le répète, fait partie de la force des choses et ne saurait être arrêtée..... Pourquoi les femmes se montrent-elles mécontente de leur situation passée et demandent-elles un changement? Par la même raison qui fait que les hommes sont mécontents eux-mêmes et aspirent aussi à changer. Les hommes réclament chaque jour de nouveaux droits et chaque jour prennent de nouvelles places dans le monde. Les femmes sont les filles des hommes et ressemblent beaucoup à leurs pères; elles sont mères, épouses, sœurs des hommes; leurs intérêts, et leurs progrès respectifs ne sauraient être isolés. A mesure que le niveau de l'intelligence et de l'ambition s'élève chez les uns, il s'élève aussi chez les autres. Le souffle de la liberté politique passe sans distinction sur toutes les têtes et le sentiment de la justice sociale éveille un écho dans tous les cœurs. Quand la perspective d'une vie plus libre, plus large et plus haute, s'ouvre devant l'humanité, les femmes aussi tournent leurs yeux vers cette terre promise et aspirent à y entrer.

» Quelques-uns pensent, il est vrai, que les femmes peuvent être intelligentes, patriotiques et ambitieuses, mais tout cela pour les hommes. Pourquoi, disent-ils, ne se contenteraient-elles pas de travailler à la grandeur de leurs compagnons? Pourquoi n'apprécieraient-elles pas la valeur de la science et de la liberté, mais pour leur en abandonner la possession et l'usage?

» Pourquoi? Pour deux raisons. La première, c'est qu'elles ne le veulent pas; la seconde, c'est qu'elles ne le doivent pas.

» Elles ne le veulent pas, parce qu'il n'est pas, dans la nature humaine de le vouloir et que les femmes appartiennent à la nature humaine. Elles ne le doivent pas, et les meilleurs parmi les hommes, les plus dignes de dévouement, sont les derniers qui voudraient leur demander un tel sacrifice.

» On doit être juste, même envers soi, et les femmes d'ailleurs ont aussi des devoirs les unes vis-à-vis des autres. Les plus généreuses et les plus braves, celles que les hommes apprécient le plus, demandent le suffrage parce que ce sera un puissant moyen d'améliorer le sort de leurs sœurs. Elles savent que dans une société civilisée le suffrage est pour chacun la garantie des intérêts et des droits; elles savent aussi que tout grand pas dans la vie de l'intelligence est suivi d'un pas dans la pratique de la liberté. En liant ces deux idées et les faits qu'elles représentent, nous ne faisons aujourd'hui que rester fidèles à la tradition nationale.

» Interrogeons notre histoire; elle nous apprendra que ce pays a été dans les siècles antérieurs la garde avancée de la liberté humaine. Or, si la liberté que les hommes chez nous ont conquise de bonne heure et qu'ils ont su maintenir et développer, à permis à ce petit pays de prendre place parmi les plus grands, cette même liberté, étendue à l'autre moitié de la race, en répandant dans l'ensemble de la population une vigueur nouvelle, donnera à la nation entière un accroissement d'énergie et de grandeur...

» C'est pourquoi j'appuie la proposition. »

VI

Nous avons pris dans les faits tous les éléments de cet exposé; il est d'autant plus facile d'en tirer les conséquences.

La question du suffrage politique des femmes en Angleterre mûrit chaque jour, et il y a bien des chances pour que le projet de loi passe durant cette législature. M. Disraeli y est très-favorable, et s'il s'est contenté de voter pour, sans prendre part à la discussion, c'est que, dans une question qui touche de si près à la vie intime du pays, il veut, en sa qualité de premier ministre, paraître suivre le courant de l'opinion plutôt que le provoquer. Mais sa bienveillance ne saurait être mise en doute; ceux qui s'occupent de la propagande ont eu maintes fois l'occasion de s'en assurer. Tous les intérêts de son parti, d'ailleurs, sont de ce côté.

L'instinct national en Angleterre est profondément conservateur, et lorsqu'une nouvelle classe entre en possession du suffrage, elle commence presque toujours par appuyer le parti tory. C'est avec surprise que nous avons été témoins de ce fait lors de la dernière réforme; nous le verrons probablement se reproduire quand les femmes et les agriculteurs seront appelés au vote. M. Disraeli sait cela, et il n'est pas homme à rien négliger. Tant que le pouvoir lui est assuré, il n'y a pas de hâte, mais la fin de la législature arrivera et ce sera le cas alors de faire usage de toutes ses ressources.

Les libéraux, de leur côté, envisagent la réforme à un autre point de vue.

Quelques-uns redoutent, il est vrai, l'accroissement de force qu'elle pourra apporter, au début, à leurs adversaires, mais ils ne se l'exagèrent pas.

Si les femmes ne prêtent pas immédiatement d'appui au parti libéral, surtout quand il s'agira de toucher aux priviléges de l'Église, elles seront favorables à la plupart des mesures populaires de philanthropie qu'il a proposées. On a pu apprécier déjà l'utilité de leur vote dans les *school boards*. Elles ont une compétence spéciale pour les questions d'éducation; elles s'intéressent beaucoup aux questions sanitaires, à celles du travail des femmes et des enfants dans les manufactures. En outre, leur intervention fera disparaître peu à peu des lois nombre de coutumes barbares touchant à la condition des épouses et des mères.

Les libéraux d'ailleurs, savent voir au delà du moment présent; ils ont confiance dans leur principe.

« Nous devons regarder l'exercice du suffrage, nous dit M. Dixon, comme un moyen d'éducation publique plus important ques les questions auxquelles on peut l'appliquer. » Cette parole contient toute une théorie politique et morale. La liberté n'est forte et durable que lorsqu'elle à ses racines dans l'âme du peuple qui l'applique, et le progrès des institutions ne se confirme que par le progrès des mœurs. Or, l'éducation publique, c'est l'action, et l'exercice du suffrage la commence.

Conférer le suffrage à une classe nouvelle de nationaux est donc toujours un progrès, alors même que ce progrès en retarderait d'autres. L'ignorance et l'inexpérience des électeurs nouveaux, leurs préjugés aristocratiques, pourront entraver la réalisation de certaines mesures libérales. Mais leur éducation se fera par la pratique. Ils accepteront demain les lois qu'ils ont repoussées hier, et ces lois, appuyées par une représentation plus large, auront une base plus solide.

Savoir attendre est la science des partis qui veulent parvenir et des gouvernements qui veulent durer.

Pour nous, Français, qui suivons de loin ce mouvement curieux, nous sommes frappés de la façon dont il est conduit. Les femmes qui le dirigent montrent une intelligence de la question et font preuve d'une mesure, d'une prudence, d'une

sûreté qui ne sont pas pour nous, en cette affaire, le côté le moins étonnant. On ne trouve parmi elles ni déclamations, ni violences, ni fausse sentimentalité. Le lecteur a pu en juger par les discours qui précèdent. Il est impossible de montrer dans la réclamation du droit un sentiment plus élevé et plus ferme, et dans l'action une conduite plus sage. S'il y a eu au début quelques excentricités inévitables, elles ont aujourd'hui entièrement disparu, et la nation sait le reconnaître. Partout, dans la presse, dans les meetings, dans les réunions particulières, la question est traitée comme elle le mérite. Le parlement l'accueille et la discute chaque année avec toute convenance. Si quelques députés d'un autre âge perdent parfois encore le sang froid, ils sont blâmés par leur propre parti. Les ministres se divisent, mais ils considèrent la question comme ouverte. M. Gladstone admettait déjà, il y a cinq ans, qu'elle méritait toute l'attention du pays; il disait que les femmes étaient sous le coup de plusieurs injustices flagrantes et qu'il fallait chercher le moyen d'y remédier. M. Disraeli fait plus : il reconnaît que le droit des femmes a sa source dans la tradition nationale et il vote pour le suffrage.

L'ensemble de cette conduite politique nous présente de sérieux enseignements.

Nous y apprenons d'abord que ce n'est ni par la violence de la passion, ni par les affolements de la peur, ni par l'asservissement à une mesquine et étroite routine que les hommes d'État acquièrent la confiance du peuple et l'autorité dans une grande nation; c'est par l'impartial examen des droits et des intérêts de chacun et par l'application courageuse des mesures reconnues utiles et justes.

Gardons-nous donc, en politique surtout, des fantômes, des préjugés, des fausses habitudes d'esprit et aussi des affirmations tranchantes. Toute question nouvelle touchant une portion quelconque de la communauté doit être envisagée avec respect, débattue avec calme et résolue à la double lumière de la justice et de l'expérience.

Nous y apprenons d'autre part que ce n'est pas pour satisfaire un vain et frivole orgueil qu'aucun de nous doit réclamer la participation au pouvoir public ; c'est pour accomplir une tâche sérieuse. Tout droit implique un devoir, tout pouvoir une obligation, et la liberté politique est la plus lourde des charges. Les femmes en Angleterre ont compris ces grandes vérités, et c'est pourquoi la nation ne tardera pas à reconnaître la justice de leur cause.

C. Coignet.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Si l'histoire, dans les siècles qui vont venir, doit continuer à être aussi sévère sur l'article des mœurs qu'elle l'est depuis trente ans, la vertu de nos hommes politiques n'a qu'à bien se tenir. Ces messieurs s'imaginent que le mur de la vie privée cache leurs passions ou leurs caprices ; erreur. Le moindre coup de canif donné dans le contrat sera révélé un jour. L'austère Clio n'entend pas raison sur ce chapitre. Depuis que Michelet lui a donné une double clef de toutes les alcoves, elle y pénètre, constate les délits et dresse des procès-verbaux. Vous lui dites : Mais j'ai été un ministre intègre, un sage politique, un diplomate habile ! Soit, répond-elle, mais il s'agit de savoir aussi quel mari vous étiez. Et, là-dessus, elle raconte au siècle présent et aux siècles à venir que tel soir, à telle heure, vour pinciez, comme Almaviva, de la guitare sous tel balcon. Fi, le vilain! Ce n'est pas tout. Si au lieu de jouer les Almaviva, vous avez joué les Bartholo ou les Sganarelle, Clio l'enregistre également. Vos infortunes conjugales appartiennent à l'histoire. Ce n'est pas tout encore. Si, après votre mort, votre veuve s'est consolée illégalement, cet outrage posthume sera connu dans tous les âges. C'est à dégoûter de la vie publique.

Quelquefois le problème est difficile. L'histoire alors prend son temps. Ainsi voici huit années que la question s'agite pour l'amiral Coligny. Après qu'il eut été massacré à la Saint-Barthélemy, sa veuve, Mme de Chastillon, née Jacqueline, comtesse d'Entremonts et Montbel y Pacheco, resta-t-elle fidèle à sa mémoire ou se laissa-t-elle entraîner à des égarements d'où serait née une fille ? M. Delaborde, en 1867, représentait la comtesse comme un ange et une brebis sans tache. M. Victor de Saint-Genis riposta que la brebis était une louve. S'appuyant sur un travail de M. Ricotti, professeur d'histoire à Turin, il prétendait démontrer qu'elle avait eu une fille plusieurs années après la mort de l'amiral. M. Ricotti s'était appuyé lui-même sur des lettres de la comtesse où il trouvait un aveu indiscutable, — ces lettres sont d'une incontestable authenticité, et il est hors de doute qu'elles ont été écrites librement, sans pression ni contrainte — et sur ce témoignage du cardinal d'Ossat : « Elle estait imputée d'avoir invoqué, adoré et encensé des diables, d'avoir fait endiabler une fille qu'elle avait de feu M. de Savoye. »

C'est sur ce soi-disant aveu de la comtesse et sur le témoignage du cardinal que la *Société de l'histoire du protestantisme français* a voulu que la lumière fût faite. Elle a nommé deux commissaires et un rapporteur dont nous avons les conclusions motivées (1). Il résulte de leur consciencieuse étude qu'il ne faut pas prendre à la lettre les paroles de la comtesse quand elle écrit à M. de Savoye que « sa seule faute est de l'avoir trop ardemment aimé, sans avoir égard ni à sa vie, ni à

(1) *La veuve de l'amiral Coligny*. Rapport présenté à la Société de l'histoire du protestantisme français et approuvé par elle. Paris, 1875. Sandoz et Fischbacher.

son honneur ou à autre chose qui la pût toucher ». C'était une âme ardente, prompte, irréfléchie; peu mesurée dans ses actions, elle devait l'être moins encore dans ses paroles. Quant à la fille dont parlait le cardinal, cette fille qu'elle avait eue de M. de Savoye, il s'agit simplement d'une fille de servive, d'une fille de chambre, d'une caméristé. Ainsi le nom de l'amiral a été respecté après sa mort, et l'honneur de sa veuve est sauf; mais voyez comme une expression équivoque du cardinal d'Ossat a failli le compromettre !

II

Pendant que nous en sommes aux curiosités historiques, signalons une brochure intéressante de M. V. Lespy (1) sur les sorcières dans le Béarn. L'auteur a consulté les archives de sa province et il produit des documents authentiques. Triste tableau; c'est à donner le frisson. Et dire que, relativement, les sorcières du Béarn étaient encore traitées avec une certaine humanité! C'était le bon vieux temps. Là, comme partout, dix mille sorcières pour un sorcier. Pourquoi tant de sorcières et si peu de sorciers? se demande M. Lespy. Et il cite les sermonnaires du moyen âge, qui tonnaient volontiers contre la malice féminine. Ils voyaient dans la femme « dame Ève », qui n'avait pas eu de repos qu'elle n'eût entraîné « seigneur Adam » au mal. Et cependant, dans ce même moyen âge, la chevalerie avait pour les dames tous les respects, tous les hommages, tous les dévouements qu'elles méritent. Comment concilier cela? M. Lespy est tiré d'embarras par l'évêque d'Orléans, qui dit que les femmes « ont tout surpassé dans le mal comme dans le bien ». Il est vrai : plus d'empoisonneuses que d'empoisonneurs, plus de pèlerines que de pèlerins.

III

On lira avec intérêt le nouveau volume de M. Auguste Laugel, *Grandes figures historiques* (2). Ce sont des études consciencieuses, animées d'un souffle vraiment libéral. M. Laugel a vécu en Angleterre et il y a appris à ne pas craindre les nouveautés, à chercher dans les doctrines les plus hardies sur les questions ou les problèmes sociaux ce qu'elles peuvent contenir de juste ou de vrai. Chez nous on nie qu'il y ait problème, ce qui est plus commode, et l'on se scandalise de voir soulever les questions. Nous sommes le plus spirituel des peuples et nous le répétons volontiers, mais en même temps le plus routinier. En Angleterre, on discute avec les théoriciens de l'avenir; en France, on leur lance le grand anathème, le mot qui dit tout : Socialistes! M. Laugel est de ceux qui aiment l'avenir et l'inconnu sans dédaigner le passé et le connu. Il applaudit à toutes les tentatives généreuses faites pour améliorer la condition de ceux qui souffrent. On s'en convaincra en lisant l'étude sur Stuart Mill. Il ne cache pas sa sympathie pour cette âme rebelle et mécontente qui n'a cessé de protester par ses doutes, ses tristesses, ses aspirations, contre le temps présent, les vieux préjugés, les traditions séculaires, les iniquités sociales. Il est également de cœur avec Charles Sumner, le réformateur américain, le défenseur d'une race opprimée, l'avocat opiniâtre en même qu'éclairé de deux grandes causes : celle de l'émancipation et celle de l'Union. Toutefois, il veut que les apôtres des idées nouvelles n'en soient pas les tribuns, qu'ils soient les guides plutôt que les serviteurs des classes qui aspirent à conquérir leur place au soleil. C'est en cela que Stuart Mill lui paraît digne de toute estime, lui qu'aucun intérêt n'a jamais décidé à discipliner ses idées et ses doctrines, et qui s'est vu abandonné de ceux dont il servait la cause pour avoir refusé d'accepter les mots d'ordre.

Après avoir loué l'esprit de ces études, si j'en viens à la question d'art, il faudra bien présenter quelques réserves. Ces grandes figures historiques, M. Laugel en a consciencieusement étudié tous les traits et en a noté les aspects différents; les a-t-il transportées vivantes sur la toile, c'est une autre affaire. Il les décrit, les raconte, en quelque sorte, plutôt qu'il ne les peint. Nous pouvons reconstituer, à la rigueur, l'ensemble, mais il ne nous frappe pas les yeux, se détachant nettement en pleine lumière. En outre, si l'on regarde de près aux détails, que de choses à dire! J'en dirai quelques-unes, bien qu'il me déplaise de faire le pédant; mais puisque M. Laugel aspire à entrer à l'Académie, on est en droit d'être exigeant avec lui pour la langue et le style. Par exemple, parlant des guides du peuple qui ne savent pas se faire écouter de lui, M. Laugel écrit : « Ils servent de Cassandres, trop souvent dédaignés. » D'abord, il n'est pas juste de dire qu'ils servent de Cassandres, comme on dirait : Ils servent d'amusement, ils servent de bouffons, — puisqu'en réalité ils ne sont pas sous la main de ce peuple et qu'il n'en fait pas ce qu'il veut. Au contraire, en dehors de lui, au-dessus de lui, ils restent en pleine possession d'eux-mêmes, méconnus, mais indépendants, ne relevant que de leur volonté et de leur conscience. Jamais ils ne sont le jouet de la fantaisie populaire. Mais voici qui est plus grave : « Cassandres dédaignés. » M. Laugel n'a pu confondre cependant la Cassandre troyenne, *non unquam credita Teucris*, avec le bonhomme Cassandre de la comédie italienne, victime d'Arlequin et de Colombine. Si M. Laugel ne se rend pas à mon observation et une autre fois reproduit cette même phrase, j'aurai été une Cassandre, je ne serai pas un Cassandre. — Faut-il encore relever d'autres locutions assez étranges, comme : « retomber dans la langue française », pour dire : écrire en français après avoir écrit en une autre langue; — ce qui indiquerait une chute ou un péché d'habitude auquel on reviendrait? — ou encore : « On éprouve une sorte de piété »? Éprouver de la piété est vraiment singulier! Je m'arrête, pour ne pas faire trop longtemps le maître d'école. Que M. Laugel y prenne garde cependant : dans l'intérêt de sa candidature à l'Académie française, qu'il retombe dans le français!

(1) *Les sorcières dans le Béarn* (1393-1672), par V. Lespy. — Pau, 1875, Léon Ribaut, éditeur.

(2) *Grandes figures historiques*, par Auguste Laugel, 1 volume. — Paris, 1875, Michel Lévy frères. — Voy. sur cet ouvrage la *Revue* du 4 septembre dernier.

IV

Le dernier roman de M. Paul Perret, la *Fin d'un viveur* (1), est une œuvre bien délicate et bien distinguée. Le sujet est nécessairement scabreux, le titre l'indique; mais l'auteur a la main légère, et il effleure discrètement les choses là où il y aurait danger à appuyer. Il faut bien d'ailleurs que le moraliste touche aux ulcères de la pauvre humanité. Il se propose moins de faire des œuvres édifiantes que de tracer des tableaux vrais. Il suffit que ces tableaux inspirent la crainte des maladies qui y sont peintes. Si l'artiste semblait retracer les plaies d'un pinceau complaisant et charmé, on pourrait alors réclamer. Ici, il n'en est rien. Dira-t-on que l'auteur calomnie son époque, parce que ses personnages ne sont pas des Grandisson? Mais alors il n'y aurait plus de romans ou de comédies qui fussent à l'abri d'un semblable reproche. L'abbé Prévost a calomnié son époque dans *Manon Lescaut*, Molière dans *Tartufe*. La réclamation n'a de portée que s'il s'agit d'une œuvre comme *Gil Blas*, où l'auteur ait prétendu représenter la société tout entière et son siècle.

Quelle est donc la fin d'un viveur? Que devient don Juan quand a sonné l'heure des rhumatismes? Balzac, dans son baron Hulot, nous représentait un viveur qui finit; mais un viveur épais, au cou de taureau, tout chair et tout sang. Le viveur de M. Perret est de moindre tempérament, de complexion moins apoplectique. C'est une nature déliée, aristocratique, nullement brutale. S'il a fait de nombreuses victimes, c'est surtout comme le vrai don Juan, par vanité et pour l'amour de l'art. Ces victimes, une petite provinciale, en rupture de Paimbœuf, va les venger. Les autres sans doute avaient aimé; elle, elle n'aime pas, ce qui fait sa force. Don Juan vieilli apprend donc ce que coûte à son âge la comédie de l'amour. Mais bientôt on ne se donne même plus la peine de jouer cette comédie. Il s'en irrite. Il tente alors de s'élancer hors de la tourbière où il enfonce et va disparaître. Il voudrait reprendre enfin pied sur la terre ferme; vains efforts, la force et le courage lui manquent. C'est le châtiment. Nous le croyons du moins. Il semble qu'il doive finir par un mariage indigne de lui, où il trouvera la domination d'une volonté froide et implacable. Lui qui a fait pleurer tant de femmes, une femme sans doute va le faire pleurer sous son fouet cuisant. De la révolte inutile il passera à l'obéissance résignée, puis à cette complaisance hébétée qui tolère tous les outrages, toutes les hontes.

Tel n'est pas cependant le châtiment imaginé par M. Paul Perret. Son viveur a combiné un plan ingénieusement immoral. Il mariera celle qu'il se refuse à épouser à un rimeur normand, égaré et perdu dans les parages parisiens, rustre athlétique, besoigneux et sans scrupules. Il est convenu que le Normand sera un mari *in partibus*, et n'aura que le titre de l'emploi. Ah! le bon billet qu'a le comte! La cérémonie faite, comme dit la chanson, le mari fictif entend devenir et devient en effet un mari réel. L'appétit lui est venu, sinon les scrupules. Après avoir consenti à jouer un rôle muet, il parle; de la cantonnade où il avait promis de demeurer, il arrive immédiatement devant les feux de la rampe. Soit donc! Mais alors montrez-nous le viveur trompé subissant l'amertume de cette déception, relégué à la cantonnade et y demeurant pour apercevoir du moins la misérable qu'il a enrichie et qui s'est jouée de lui. Montrez-le mendiant un sourire, un regard. Faites-le tomber plus bas encore, le châtiment ne sera jamais trop cruel. M. Perret en a jugé autrement. Le comte irrité et le rustre triomphant se prennent à bras le corps, luttent, s'étreignent, se poussent; un abîme est là fort à propos où ils tombent et meurent l'un et l'autre. Dénouement malheureux, ce me semble, qui arrête l'œuvre inopinément. Voyez donc! si au lieu d'un abîme un champ de luzerne se fût trouvé là, rien n'était fini. Et c'était tant mieux, car l'étude du caractère principal pouvait être poussée plus loin. Abîme regrettable!

Si cette étude est brusquement interrompue, elle n'en est pas moins, jusqu'à ce fâcheux abîme, attentive et pénétrante. L'auteur a observé et sait peindre. Il nous intéresse moins par l'imprévu des événements et les surprises d'une action romantique, — l'œuvre en somme est peu compliquée, — que par la vérité et la délicatesse de l'analyse morale. Çà et là quelques jolis croquis de genre où l'on sent encore la vérité de l'observation. Le style est loin d'être négligé ou vulgaire; on pourrait plutôt lui reprocher quelque affectation d'originalité et une recherche un peu raffinée. Mais, par ces temps de fabrication à la vapeur, où l'on écrit à la mécanique, c'est là un défaut qu'il faut presque louer comme une qualité.

V

Les Carabots (1), de M. Gaston Lavalley, n'appellent pas la discussion. Ce n'est pas que l'œuvre soit sans intérêt, ni sans agrément; pour ma part, je l'ai lue avec un certain plaisir: mais enfin c'est une série de scènes de la Révolution reliées par une intrigue romanesque assez commune. Il n'y a là ni étude curieuse de caractères, ni profonde analyse du cœur humain. Le style est aisé et rapide.

VI

M. Marc Amanieux croit que le rêve de tous les écoliers est de faire imprimer leurs premiers vers et de les voir réunis en un volume couleur saumon, sur la couverture duquel un monsieur peu vêtu bêche la terre. Je lui certifie qu'il est dans une complète illusion. Tel n'est pas le rêve de tous les écoliers. Tel était du moins le sien, puisqu'il a donné aux premières poésies qu'il publie ce nom : *Les Ecolières* (2). Un peu émancipées, ces écolières, très-hardies en certaines affirmations, plus hardies encore en certaines négations. On sent qu'elles allaient à l'école chez l'auteur de *Rolla*. Elles ont cherché à prendre quelque chose du ton et du geste de

(1) La *Fin d'un viveur*, par Paul Perret. 1 volume. Paris 1875. E. Dentu.

(1) *Les Carabots*, par Gaston Lavalley, 1 vol. — Paris, 1875, E. Dentu.

(2) Marc Amanieux, *Les Ecolières*, poésies. — Paris, 1875. Sandoz et Fischbacher.

leur maître. Sans doute, le poëte débutant ne se dissimule pas qu'il est bien jeune encore pour parler en son nom des choses de la vie; il nous en avertit tout le premier en donnant pour épigraphe à son volume les deux vers bien connus de Musset :

> Mes premiers vers sont d'un enfant,
> Les seconds d'un adolescent.

Je ne veux pas cependant attendre les troisièmes pour signaler certains mérites très-appréciables de M. Marc Amanieux. Quand il exprime un sentiment personnel, quand il est franchement ému, son vers a de l'accent, de la vigueur et une certaine allure; le style ne manque pas d'éclat, et surtout il est franc. Il y a là des promesses. Je détache deux strophes d'une pièce écrite lorsque circulaient les bruits de guerre européenne après le désastre de Sedan :

> Non, ce n'est pas assez qu'en France l'on s'égorge,
> Qu'un Attila dévot nous mette sur la gorge
> Son pied brutal; il faut encor
> Que chaque roi, jaloux d'humaines hecatombes,
> Dépeuplant d'autres champs pour remplir d'autres tombes,
> Se fasse intendant de la mort.
>
> Allons, Italiens, Anglais, Russes, en guerre!
> Que la foudre au ciel noir, le canon sur la terre
> Luttent de carnage et de bruit!
> Que dans les bois, les bourgs et les villes sapées,
> La torche incendiaire et l'éclair des épées
> Remplacent les astres, la nuit!

N'y a-t-il pas là, en effet, de l'énergie et de l'éclat? Plus tard, sans doute, cette énergie sera moins brusque, cet éclat moins fauve. Attendons et espérons!

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

S'il n'y était pas parlé de lui en termes si pompeux, je jurerais bien que la brochure *les Responsabilités, lettres d'un gentilhomme de province à M. le comte de Chambord*, est de Mgr Dupanloup. Mais s'il ne l'a pas écrite, son grand-vicaire, à coup sûr, l'a relue avant l'impression, et ce n'est pas dans le diocèse d'Orléans qu'on l'empêchera de circuler.

II

La France est le pays des substantifs talismans, des mots-Sésames en politique; qu'un parti les prononce, tout s'ouvre, tout s'éclaircit, tout s'aplanit devant lui. La *fusion* est faite, criaient les royalistes; qu'attend-on pour proclamer le roi? Ils croyaient au mot, qui n'a pas plus de vertu que la chose, comme on en avait déjà pu faire l'expérience.

Les écrivains royalistes racontent, en effet, que les princes de la maison d'Orléans se décidèrent, vers l'année 1800, à « implorer la clémence de leurs aînés », qu'ils vinrent à Londres « se mettre aux genoux du comte d'Artois, lieutenant-général du royaume », et « reconnaître leurs erreurs ». Le comte d'Artois, ne se contentant pas, paraît-il, d'une déclaration verbale des princes d'Orléans, leur en fit signer une que voici : « Nous déclarons qu'étant convaincus que la grande majorité du peuple français partage tous les sentiments qui nous animent, nous faisons, tant au nom de nos loyaux compatriotes qu'en notre propre nom, le serment solennel et sacré, que nous avons prêté sur notre épée à notre roi, de vivre et de mourir fidèles à notre honneur et à notre souverain légitime. » Lequel acte de soumission fut envoyé à Louis, dix-huitième du nom, alors régnant, selon le Père Loriquet, et déposé dans les archives de son palais de Mittau.

III

N'y a-t-il point dans toutes ces expressions : *Implorer la clémence, se mettre aux genoux, abjurer ses erreurs*, un peu d'emphase royaliste? La pièce que je viens de citer d'après feu Michaud est-elle bien authentique? Je n'en voudrais pas jurer; ni lui non plus, mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que la première année du siècle vit s'opérer la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon ou, si vous l'aimez mieux, la fusion. Louis-Philippe d'Orléans, après avoir vu le comte d'Artois à Londres, alla saluer le comte de Provence à Mittau, de même que son petit-fils s'est rendu à Frohsdorf, soixante-treize ans après, pour y renouveler le miracle inutile de la fusion. Qu'a-t-on décidé en 1873 à Frohsdorf? Rien qui n'eût été convenu en 1800 à Mittau : « La monarchie sera héréditaire ou elle ne sera pas. »

IV

La monarchie a été, et elle n'a pas été héréditaire! Demandez à Michaud pourquoi, il vous répondra : « Parce que Louis-Philippe d'Orléans a trompé ses innocents parents et qu'il a conspiré pendant quinze ans pour leur enlever le trône. » On ne croit guère plus aujourd'hui un mot de tout cela, même au fond des parties les plus reculées de la Bretagne. La position du duc d'Orléans ne manquait point d'agrément sous la Restauration, et, au fond, il n'eût pas mieux aimé que de s'en contenter; mais fallait-il qu'il répondît à ceux qui, en 1830, le suppliaient de sauver la société : « Impossible! J'ai juré il y a trente ans sur mon épée à Mittau, en Courlande, de vivre et de mourir fidèle à mon souverain légitime! Cherchez ailleurs? »

V

Louis-Philippe s'est abstenu d'un refus, bien difficile au moment de la révolution de Juillet, et son petit-fils a beau être allé à Frohsdorf et avoir accompli la fameuse *fusion*, s'il s'était trouvé un jour en face du comte de Chambord dans la même position que son grand-père, en 1830, en face de Charles X, il aurait fait absolument comme son grand-père. Que la France, après avoir été forcée de renverser Henri V, eût dit au comte de Paris : « Sauvez-moi de Naquet

et de l'anarchie; mettez entre moi et Marcou le rempart d'une charte; dotez-moi d'une pairie qui me protège contre Madier de Montjau; rendez-moi le cens et la monarchie constitutionnelle, qui est seule mon salut; soyez roi! » Le comte de Paris eût répondu : « Que mon cousin, le chevau-léger de Frohsdorf, en pense ce qu'il voudra, je lui brûle la politesse; la France avant tout. »

VI

Si la fusion, aux yeux des gens sérieux, n'eût rien changé au fond à la situation respective des Bourbons-Bourbon et des Bourbons-Orléans les uns à l'égard des autres, l'avénement au trône des premiers eût singulièrement amélioré la position des seconds. Mais Henri V, pour régner, devait accepter le drapeau tricolore. Il ne l'a pas voulu, et le gentilhomme de province qui est censé avoir écrit ces lettres en est si furieux qu'il ne craint pas de comparer le descendant de tant de rois à un vieux moine idiot, mais saint, nommé Pierre de Moiron, dont l'Église eut l'idée malencontreuse de faire un pape sous le nom de Célestin V; elle s'en débarrassa, il est vrai, par une prompte abdication; mais de combien s'en fallut-il qu'il ne mît la curie romaine en fâcheuse posture?

VII

J'ignore si c'est M. l'évêque d'Orléans qui a fourni l'exemple irrévérencieux de Pierre de Moiron au gentilhomme de province, mais je sais bien que ce dernier est trop vif dans les reproches qu'il adresse au comte de Chambord pour avoir repoussé le drapeau tricolore. Qu'il eût de bonnes raisons pour l'accepter, je le veux bien, mais il en avait de non moins bonnes pour le repousser. Pouvait-il d'ailleurs faire moins que Louis XVIII, à qui n'échappait pas l'avantage qu'il y avait pour sa dynastie à conserver le drapeau tricolore, et qui n'hésita pas à reprendre le drapeau blanc. Pourquoi être si dur pour un homme auquel cependant vous demandez de vous rendre le léger service d'abdiquer? car voilà tout simplement à quoi concluent vos lettres; mais personne n'abdique volontairement. Célestin V lui-même s'est passablement fait tirer la manche avant d'en venir là, et le repentir n'a pas tardé à l'en prendre, si j'en juge par l'étroite prison dans laquelle son successeur Boniface VIII le laissa mourir. Henri V n'abdiquera pas. Ce n'est pas qu'il veuille régner; il n'y tient pas le moins du monde et l'a déclaré dans le temps à M. de Vitrolles, qui l'a répété à bien des gens; mais il tient à montrer à ses cousins que le *chien du jardinier* est un fabliau d'origine capétienne.

VIII

J'ai un parent assez proche qui est pressé du besoin de convertir les gens aux vérités de notre sainte religion, et qui ne reculera devant aucun danger pour le satisfaire. Je l'ai mis l'autre jour, sur sa demande, en rapport avec un membre de la Société de géographie, qu'il a chargé de lui désigner le point du globe où il aurait chance de rencontrer le peuple le plus obtus, le plus féroce, le plus attaché à ses vieilles superstitions. L'intention de mon parent serait de se rendre chez ce peuple, de lui révéler les beautés du christianisme et de le ranger à l'obéissance des règles du *Syllabus*. On lui a indiqué les Grands-Namaquois, à l'ouest de l'Australie, comme le peuple chez lequel il avait le plus de chance d'être martyrisé, et finalement mangé. Sans en demander davantage, il est parti pour le pays des Grands-Namaquois.

Mon parent est un missionnaire; vous êtes un agitateur, puis-je dire à M. Naquet,—deux tempéraments qui ne sont pas sans se ressembler quelque peu. Le missionnaire prêche les vérités divines, l'agitateur prêche les vérités politiques; l'un enseigne le dogme de la Trinité, l'autre le dogme du gouvernement direct par le peuple; mais le propre de tous les deux est de choisir pour centre de leurs prédications le lieu où leur apostolat et leur agitation rencontrent le plus d'obstacles. L'agitateur et le missionnaire doivent également avoir en horreur la pensée qu'on puisse dire d'eux qu'ils prêchent des convertis.

IX

Mais, je l'avoue, mon cher M. Naquet, vous changez bien l'idée que je m'étais fait de l'agitateur en me rappelant O'Connell et Cobden. L'agitateur, surtout depuis l'invention des chemins de fer, est un homme qui ne saurait rester un seul jour à la même place; il doit courir, voler, circuler du nord au sud, de l'est à l'ouest, de la plaine à la montagne, des rives des fleuves aux bords de la mer, des cités aux campagnes, s'adressant aux hommes, parlant aux femmes, agitant le matin, agitant le soir, agitant sans cesse et toujours. Vous, au contraire, depuis un mois vous êtes au même endroit, et vous me faites l'effet de n'en vouloir pas sortir. Circulez, monsieur, circulez, et ne perdez pas votre temps à prêcher l'intransigeance aux intransigeants.

On nous a dit d'abord : Naquet a commencé son apostolat à Pertuis. Je demande : Qu'est-ce que Pertuis? On me répond : C'est un chef-lieu de canton du département qu'administre M. Doncieux, c'est le foyer, le nombril de l'intransigeance vauclusienne. Vous voilà donc à Pertuis, juste le temps de poser le doigt sur ce nombril, et vous filez sur Marseille.

X

Si l'on compte à Pertuis une trentaine d'individus convaincus que les lois ne seront jamais bien faites en France tant qu'ils n'y auront pas mis la main, et qui sont bien décidés à ne transiger avec aucun gouvernement qui ne les associera pas directement à l'action législative, une statistique récente nous autorise à porter à deux ou trois cents le nombre des Marseillais qui élèvent à l'endroit de la confection des lois les mêmes prétentions que les trente Pertuisiens, et qui estiment qu'il vaut infiniment mieux n'avoir pas de république du tout que d'en avoir une qui ne soit pas la vôtre.

Quel besoin avez-vous donc de haranguer ces braves gens qui sont si complétement de votre avis? Quel plaisir trouvez-vous à aller depuis un mois d'un café à l'autre, colportant un discours que l'état de siége ne veut pas que vous prononciez, et causant la ruine de pères de famille qui se voient privés

par votre faute du privilége de servir au public leur bière radicale et leur moka intransigeant.

Vous êtes, je le sais, dans votre pays, dans cette capitale de l'Ionie française célèbre par ses poëtes et par ses cuisiniers; la brandade est une Armide à l'ail, aux délices de laquelle il est temps de vous arracher : fuyez la bouillabaisse natale. Commencez réellement votre tournée agitatrice; qu'on ne puisse pas dire que vous ne faites de l'agitation que dans les colonnes des journaux réactionnaires.

Les trente intransigeants de Pertuis et les deux cents intransigeants de Marseille seront toujours dans un état suffisant d'agitation. Que vous soyez là ou que vous n'y soyez pas, que vous leur parliez ou que vous ne leur parliez pas, vous pouvez compter sur leur intransigeance. En est-il de même du reste de la population française? Hélas non! la France est encore plongée dans les ténèbres de l'erreur et de la transaction. Il faut l'en arracher; venez convertir à la religion de l'intransigeance les Grands-Namaquois de la Beauce, du Perche, etc.; quittez Marseille et Pertuis, ou vous passerez pour un agitateur en chambre, pour un O'Connell de carton.

XI

Des personnes généralement bien informées de ce qui se passe dans les régions les plus élevées affirment que saint Denis vient d'adresser à la chancellerie céleste un *memorandum* sur la prétention affichée par saint Boniface d'user à son profit des sanctuaires français, d'y installer sa statue, d'y appendre sa bannière et d'y jouir en un mot de tous les droits, priviléges et prérogatives réservés jusqu'à ce jour aux saints originaires de France.

L'idée de ce *memorandum* est venue à saint Denis à la suite des pourparlers auxquels a donné lieu le grand pèlerinage organisé par les Allemands à Paris, à Lourdes et à Paray-le-Monial.

XII

« Personne ne sera surpris, dit saint Denis en commençant, que depuis les derniers événements militaires, je n'aie conservé avec mon collègue saint Boniface et avec tous les saints d'outre-Rhin que des rapports de simple politesse. Il n'en fallait cependant pas davantage, selon moi, pour faire au patron de l'Allemagne un devoir de me prévenir de l'intention où il était de se faire peindre sur une bannière et de charger les pèlerins allemands, traversant Paris pour se rendre au sanctuaire de Marie Alacoque, de la déposer comme un vœu sur le maître autel de Notre-Dame-des-Victoires.

» Un vœu pour qui, un vœu pourquoi? Je l'aurais probablement fort embarrassé par cette question; aussi a-t-il pris soin de tenir son projet de vœu si secret que personne n'en a eu vent dans le paradis. Je ne l'ai appris qu'en lisant par hasard le *Français* et l'*Univers*, qui en ont parlé comme d'une chose toute naturelle.

» Je sais bien que nous avons affaire à un voisin incommode, à qui toutes les occasions de nous chercher noise sont bonnes; mais enfin il ne faut pas l'accuser de pousser ses exigences au delà de l'absurde. M. d'Arnim a trouvé, il est vrai, mauvais que la société française lui montrât quelque froideur ainsi qu'à Mme l'ambassadrice sa femme; mais il n'a point exigé qu'on reçût la bouche en cœur et en lui faisant la risette tout Allemand qui se présenterait dans une maison de Paris; il n'a élevé non plus aucune réclamation sur la façon dont les saints d'origine germanique sont traités en France : on les accueille, il est vrai, avec respect dans toutes les églises où ils se présentent avec modestie, comme il convient à des étrangers. C'est malheureusement ce que ne veut point faire mon collègue Boniface. Voilà un saint qui, il y a quelques années, ravageait les campagnes du pays qui s'est spécialement placé sous ma protection, brûlait les villes, bombardait ma propre église, et qui trouve tout naturel de se pavaner dans les sanctuaires français et d'y installer sa bannière en guise d'*ex voto*. Décidément ces saints tudesques manquent de tact; il y a toujours chez eux un vieux fond de barbarie. Quant aux journaux allemands, que ne diraient-ils pas contre l'astuce latine de ce vieux saint Denis, si je m'avisais de vouloir profiter du pèlerinage de quelques Français à l'église des Trois-Rois à Cologne pour les charger d'y suspendre ma bannière? »

Tel est le résumé du *memorandum* de saint Denis. Nous répondons de l'exactitude du fond, sinon de celle des termes. Voici sa conclusion : Que chaque peuple garde ses saints, et que chaque saint reste chez lui!

XIII

M. le vice-président du conseil est parti pour sa propriété des Vosges. Il y passera une semaine qui sera entièrement consacrée à chercher quelle est la compensation qu'on pourrait bien donner à M. Ducros.

M. le sous-secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur est entré depuis deux jours en retraite. Il médite jour et nuit sur la compensation à offrir à M. Ducros.

Les chefs de division ont reçu l'ordre d'entrer en loge demain matin et de procéder à la rédaction d'un rapport sur la compensation à décerner à M. Ducros. L'auteur du rapport couronné recevra en récompense une médaille à l'effigie du préfet du Rhône.

En attendant on reçoit à chaque instant au ministère de l'intérieur des dépêches datées de l'Elysée.

— La compensation est-elle enfin trouvée?

— Où en est la compensation?

— Cette compensation tarde bien à venir.

Les premières paroles dites par le prince Gortschakoff, chancelier de Russie, à M. Decazes, notre ministre des affaires étrangères, en l'abordant à Interlaken, sont celles-ci : Avez-vous trouvé une compensation pour M. Ducros?

Il n'y a pas d'autre question pour les cours étrangères.

Il est question de demander à M. l'évêque de Versailles un service qui aurait lieu dans la chapelle du château à l'effet d'appeler l'aide du Saint-Esprit sur les méditations du ministre de l'intérieur, de son sous-secrétaire d'État et de ses chefs de division.

Cependant, la compensation trouvée, qu'arriverait-il si M. Ducros la refusait?

XIV

Je lis dans le journal qui fait les délices de la société française et de quatre mille curés : « Une effroyable coquille dans nos [illegible] d'hier : dans la citation de Proudhon, nos correcteurs nous ont fait dire Lacenaire au lieu de Lamennais. Certes, il y a bien des choses [illegible] dans la vie de l'auteur de l'Essai [illegible], mais [illegible] *confondre avec le célèbre gredin en question.* »

Pourquoi pas? vous en dites bien d'autres tous les jours, sans que la société française et les quatre mille curés y prennent garde, absorbés qu'ils sont par vos études sur les deux écoles de pendaison en Angleterre et sur les bourreaux des diverses capitales. Nous en sommes à celui de Rome : « Il se nomme Antonio Arrajo. C'est un magnifique garçon d'une trentaine d'années. La tête de l'Apollon du Belvédère sur le corps d'Antinoüs. Seulement la petite vérole l'a profondément couturé. » Quel dommage! diront les belles dames et les quatre mille curés.

V...

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée n'a décidément pas eu si grand tort de se donner des vacances qu'elle n'avait peut-être pas tout à fait méritées. Les quatre mois de repos qu'elle s'est attribués ne seront pas aussi complétement stériles qu'on avait pu le craindre. La vie politique, qui s'est momentanément retirée de Versailles, s'est répandue dans tout le pays. Les députés n'ont pu se trouver en contact avec leurs électeurs sans entrer dans quelques éclaircissements sur l'œuvre considérable de la dernière session, sans expliquer leurs votes passés et sans laisser pressentir leurs votes à venir. Au milieu du silence et de l'attention universels, tantôt sur un point de la France, tantôt sur un autre, des voix se sont élevées, ici, pour promettre respect et fidélité à la constitution du 25 février, là, pour lui déclarer la guerre. Or, tandis qu'à la Chambre, l'entraînement de la lutte ou les nécessités de la tactique parlementaire altèrent parfois d'une façon fâcheuse la véritable pensée des orateurs, lorsqu'on vient lire dans un banquet ou dans une réunion agricole un discours médité à loisir et de sangfroid, on ne dit évidemment rien que l'on ne veuille dire et l'on dit tout ce que l'on veut dire. Toutes les paroles prononcées dans ces occasions le sont à bon escient; elles constituent autant d'engagements sur lesquels il est impossible de revenir plus tard, parce qu'ils sont pris de propos délibéré et spontanément. M. Rouher, par exemple, ne pourra pas rétracter sa profession de foi bonapartiste. Lui qui avait mis jusqu'à ce jour une certaine habileté à ne pas trop s'engager, est désormais lié par une chaîne indissoluble au parti du coup d'État et de l'invasion. D'autre part, l'irrésolu M. Target a perdu le droit de flotter au gré des vents et des vagues. Le voilà dûment classé parmi les républicains constitutionnels. Ainsi la situation se dessine et se précise, et la France apprend à connaître les amis et les adversaires des institutions qu'elle s'est données. Il me semble que si les vacances dissipent toutes les équivoques au milieu desquelles on s'est si longtemps perdu, elles seront, en fin de compte, plus fécondes que les sessions les plus longues et les plus actives.

Voyez comme déjà tout s'est éclairci depuis six semaines. Combien de fois les politiques du *Français* et des autres feuilles monarchistes se sont-ils donné le plaisir d'annoncer la prochaine dislocation de la majorité du 25 février! Un jour, c'était la gauche qui s'apercevait qu'elle avait été jouée et qui se préparait à rompre le pacte. Une autre fois, c'était le centre droit libéral qui s'apprêtait à se dégager de l'alliance monstrueuse où l'avaient entraîné quelques intrigants et à rentrer dans le giron conservateur.

Le vent de la discorde ne pouvait manquer de souffler au premier jour et de disperser aux quatre coins du ciel la prétendue majorité républicaine. Les prophètes de la droite intransigeante, qui commandent aux éléments, comme chacun sait, auraient volontiers indiqué, à vingt-quatre heures près, la date précise de la tempête et de la débâcle. Qu'est-il arrivé de ces belles prédictions? A l'extrême gauche, M. Alfred Naquet a gonflé ses joues. Quant au centre droit libéral, ses membres les plus considérables ont affirmé de la façon la plus nette leur adhésion réfléchie à la nouvelle constitution. La bourrasque qui devait tout emporter s'est réduite aux proportions modestes d'une légère ondée de déclamations radicales. On s'est secoué, et il n'y paraît déjà plus. La République, qui devait périr dans l'orage, ne s'y est pas même enrhumée.

Qui s'est inquiété des manifestations excentriques de M. Naquet? qui l'a suivi dans son schisme? En vain les journaux réactionnaires célèbrent-ils sur tous les tons la logique et la droiture du député de Vaucluse. M. Naquet lui-même doit être un peu embarrassé de ces applaudissements qu'il n'a sans doute pas recherchés; il doit comprendre que ce n'est pas sa seule éloquence qui les lui vaut, et que si les ennemis irréconciliables de la république se sont pris soudain d'une si vive admiration pour son caractère et ses doctrines, c'est que ses doctrines et son caractère leur semblent propres à servir leurs passions antirépublicaines. Tant pis pour M. Naquet, qui récolte ce qu'il a semé et qui s'est attiré de gaieté de cœur ces approbations compromettantes. Il faut se féliciter, au point de vue de l'intérêt général, d'un incident qui met en lumière l'inanité des calculs des adversaires de la constitution. Ils spéculaient sur la défection probable, certaine, à les en croire, des radicaux de l'extrême gauche. M. Naquet vient de rallier les mécontents; il nous a fourni l'occasion de passer en revue la petite troupe de ces logiciens à outrance dont la devise est : *Tout ou rien!* Tout compte fait, il n'y en a pas une douzaine.

Nous voilà donc en sûreté de ce côté. Si nous avions jamais été inquiets des dispositions du centre droit libéral, si nous avions un seul moment supposé que les membres du groupe Lavergne fussent d'humeur à se déjuger et à se démentir, nous serions, de cet autre côté aussi, pleinement rassurés. Les monarchistes de la droite et de l'extrême droite feront bien d'en prendre leur parti : ceux de leurs anciens amis qui, par

patriotisme, ont voté la constitution républicaine du 25 février ne regrettent pas leur vote et ne trahiront pas le gouvernement qu'ils ont contribué à fonder. Aujourd'hui comme il y a six mois, ils pensent que les représentants de la France ont fait leur devoir en mettant fin à un provisoire plein de périls; aujourd'hui comme il y a six mois, ils sont convaincus que, l'impossibilité de rétablir la monarchie étant reconnue, ils devaient faire à la patrie le sacrifice de leurs préférences théoriques et lui donner des institutions républicaines, plutôt que de la laisser plus longtemps sans institutions. M. Target, M. de Lavergne et M. Passy se sont prononcés à ce sujet de la façon la plus nette. M. de Lavergne surtout, dont la parole a tant d'autorité dans l'Assemblée et dans le pays, a fait, en un langage empreint de la plus franche cordialité, une adhésion sans réserve aux principes démocratiques et au suffrage universel. Encore une fois, les républicains de raison ont donné assez de gages de leur fermeté et de leur fidélité, pour que l'on se repose en toute assurance sur leurs promesses. De ce côté, plus encore que du côté gauche, la majorité du 25 février est solide et compacte et ne se laissera pas entamer.

Il y a même lieu de croire qu'elle recrutera de nouvelles adhésions. Si les paroles attribuées par quelques journaux au chef de la maison d'Orléans ont été réellement prononcées, nous ne tarderons pas à voir les derniers tenants de l'orléanisme réclamer une place à l'aile droite de l'armée constitutionnelle. Ainsi les libéraux réconciliés feront tête aux ennemis de la liberté, aux intransigeants de tout bord : bonapartistes, légitimistes, utopistes de l'extrême gauche. Ainsi sera définitivement constituée, par l'accord des « esprits modérés de tous les partis », la véritable alliance conservatrice, la vraie ligue des « honnêtes gens », pure de tout alliage bonapartiste.

Cette fois, en effet, M. Buffet lui-même s'est sans doute rendu à l'évidence. Quoiqu'il n'ait pas encore donné de preuve publique de son repentir, il est fort probable que ses yeux se sont enfin ouverts et qu'il a reconnu à quel point il se trompait en s'obstinant à prendre les complices de MM. Jules Amigues et Rouffie pour des amis de l'ordre et du gouvernement. Si, par impossible, M. le vice-président du conseil se cramponne à son erreur et n'en veut pas démordre, elle ne pourra désormais nuire qu'à lui-même — et j'en suis à l'avance consolé. Après la lettre de M. le vice-amiral de la Roncière, après le discours de M. Raoul Duval, après la réplique si catégorique de M. Passy, le bonapartisme est démasqué. Il ne fera plus de dupes. Quant à des complices, il en pourra raccoler sans doute encore quelques-uns; mais combien? et dans quels milieux les ira-t-il prendre?

Les organisateurs du banquet d'Evreux nous ont rendu un service qu'il ne faut pas méconnaître. Notre pays, si rudement secoué en 1871, si étrangement gouverné depuis le 24 mai, pouvait bien, de guerre lasse, finir par se dégoûter d'un régime si tourmenté et par regretter son ancienne chaîne. Mais le moyen qu'il s'abandonne de nouveau aux bonapartistes après avoir entendu les libres effusions des convives de M. Tardiveau! Il a soif d'ordre et de discipline; l'incartade de M. le vice-amiral de la Roncière lui a rappelé, s'il avait pu l'oublier, ce que le césarisme fait des armées. Il a cruellement souffert des humiliations que lui a values, il y a cinq ans, l'impéritie de Napoléon III et de ses ministres : M. Raoul Duval, sous prétexte de venger la mémoire du vaincu de Sedan, a ravivé ces souvenirs cuisants et réédité de ridicules sophismes qui n'ont jamais trompé personne. Il a été heureux de voir, au 25 février, ses représentants lui assurer quelques années au moins de paix intérieure et de sécurité : le parti de l'appel au peuple prétend remettre en question ce qui semblait réglé et nous rejeter encore une fois dans les révolutions et les aventures. Il n'a pas encore oublié que l'empire a entrepris la guerre sans alliances, et l'on ose lui parler de l'isolement auquel la « formule actuelle du gouvernement » condamne la France. Il a l'horreur des coups de force et des surprises brutales, et l'on fait avec une désinvolture cynique l'apologie du 2 Décembre et du 18 Brumaire. Il a besoin d'être encouragé et réconforté, et on ne lui fait entendre que des paroles de haine et de menace!

A la bonne heure.

Quiconque est loup, agisse en loup!

Du moment que le bonapartisme jette sa peau d'agneau aux orties et se montre au naturel, il n'y a plus guère lieu de le craindre.

Les injustes diatribes de MM. Raoul Duval et la Roncière le Noury contre le gouvernement actuel de la France ont été d'ailleurs péremptoirement réfutées par M. Passy. Le sous-secrétaire d'État aux finances n'a pas eu de peine à faire justice des audacieuses calomnies des agents d'Arenenberg. La France de 1875, malgré les charges que lui a léguées l'empire, est plus riche et plus prospère qu'elle ne l'a jamais été. Elle a prouvé récemment, lors des inondations qui ont désolé le Midi, quels progrès a faits chez elle, grâce au régime républicain, l'esprit de solidarité et de fraternité. Si elle ne négocie plus d'alliances secrètes, si elle ne se compromet plus dans les intrigues où se plaisait la diplomatie de Napoléon III, elle a reconquis l'estime et la sympathie du monde. Au moment même où on lui voulait faire croire qu'elle était au ban de l'Europe, elle était appelée à coopérer avec les autres puissances au règlement des affaires d'Orient.

Notre pays croira M. Passy, M. Target, M. de Lavergne, plutôt que M. Duval ou M. de la Roncière. Il croira, en général, ceux qui lui témoigneront un peu d'estime et de confiance, plus volontiers que ceux qui n'ont à la bouche que l'injure et les reproches. Les orléanistes ont été longtemps impopulaires, parce qu'ils étaient naturellement hautains et dédaigneux. Les voilà qui s'humanisent, et qui semblent comprendre que le peuple, comme le disait dernièrement M. Thiers, « a droit à des égards ». S'ils peuvent se défaire entièrement de la morgue pédante qui les a si longtemps discrédités; s'ils veulent bien reconnaître, comme le vient de faire M. Passy, que la France républicaine n'est pas absolument dépourvue d'intelligence et de vertus; s'ils se détachent enfin de M. le duc de Broglie pour se rallier à M. Thiers, leur chef naturel, je crois que la France ne leur tiendra pas rigueur et leur accordera leur juste part d'influence et de pouvoir. Les seuls hommes qu'elle doive impitoyablement repousser, si elle a quelque souci de son honneur et de son existence, ce sont les complices et les apologistes du 2 Décembre et de Sedan.

Y....

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par M. Georges Perrot, membre de l'Institut et maître de conférences à l'École normale, 1 vol. in-8. Paris, 1875, Didier et Cie, libraires-éditeurs.

Ce livre — et dès l'abord, je le proclame excellent — renferme une série d'études déjà publiées ou seulement communiquées à l'Académie des inscriptions; et si je dis qu'il est excellent, c'est parce que la science s'y montre sous cette forme bien française qui attire les lecteurs. Un style coulant, clair, naturel, y met en pleine lumière les idées de l'auteur et les fait ressortir. La matière est vaste et neuve. Le côté tout humain du passé, le côté familier, celui sur lequel se taisent les historiens et dont les traces se retrouvent dans les monuments, dans les inscriptions, dans les vieilles croyances, voilà surtout ce qui préoccupe M. Perrot.

Sans cesser d'être universitaire et constamment uni de cœur à cette École normale si laborieuse, si bien dirigée, où il enseigne chaque jours, M. Perrot s'est tracé sa voie. La jeune érudition, celle qui va partout à la découverte de la vérité historique dont le siècle a soif; cette érudition qui compte dans ses rangs les Heuzey, les Albert Dumont, les François Lenormant, et bien d'autres; érudition exacte, fine, hardie, suivant les hommes, mais toujours intéressante; cette érudition, dis-je, n'a pas de représentant plus zélé et mieux informé que M. Perrot.

M. Perrot est le type du professeur voyageur, type assez nouveau, car il n'y a pas longtemps que la science française a cessé d'être complétement casanière. Une partie de sa vie s'est écoulée au loin. S'il revient d'Athènes après avoir séjourné trois ans comme élève de notre École, c'est pour aller en Asie-Mineure, qu'il explore pendant une année. De là, une forme d'esprit bien tranchée, une manière originale de planter sa tente dans le domaine classique. Ajoutez une connaissance des langues qui lui permet de suivre le mouvement scientifique dans tous les pays.

Ne nous étonnons donc point si l'Asie-Mineure occupe le sommet des études de M. Perrot.

M. Perrot a pleinement adopté le système en faveur aujourd'hui, et selon lequel c'est en Assyrie qu'il faut chercher les origines de l'art grec. Il y a trente ans, les savants faisaient remonter ces origines à l'Égypte ou à la Phénicie. Nous avons changé tout cela. Aujourd'hui, les antiquaires s'accordent à penser que c'est dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate qu'il faut chercher les premiers germes de l'art hellénique. Cette opinion fait loi.

Ernest Vinet.

(*Journal des Débats*).

BULLETIN

On lit dans la *Perseveranza* de Milan un article dû à la plume de M. de Gubernatis, directeur de la *Rivista europea* de Florence, dont voici un extrait :

« La France est parfaitement préparée à la liberté de l'enseignement scientifique. Si, en politique, on fait parfois prévaloir les droits de l'Église sur les droits de l'Etat, les savants français ont inauguré un mouvement d'idées qui promet des résultats admirables. De même qu'au siècle passé, la vraie, la grande révolution a été élaborée par les seuls écrivains qui l'ont préparée et préconisée, il est probable que l'école positive française, née dans ce siècle, nous prépare, avec son œuvre, pour la fin du siècle, quelque événement social de très-haute importance, duquel nos enfants recueilleront peut-être les fruits. Cette école semble être nombreuse, laborieuse et bien organisée; et elle compte dans ses rangs des jeunes gens d'une sagesse precoce. L'*École des hautes études*, par exemple, occupe plusieurs nobles intelligences à des études qui ne se font assurément ailleurs avec plus de profondeur. Les Revues spéciales scientifiques que ces jeunes positivistes publient, avec un rare désintéressement, ainsi que la *Revue critique*, la *Romania*, la *Revue de linguistique*, la *Revue celtique*, la *Revue d'anthropologie*, maintiennent admirablement leur caractère scientifique. La *Revue politique et littéraire* les suit de près; elle semble même les embrasser toutes, et vouloir leur communiquer quelque étincelle de cette vie de l'esprit qui, peut-être, manque un peu à ces Revues spéciales. Car, il faut bien l'avouer, ces jeunes savants français, qui, par leurs études sérieuses, ne craignent point la comparaison avec les érudits allemands, dissimulent trop dans leur recherche scientifique tout sentiment, tout idéal. Il n'y a heureusement en eux aucun cynisme; le Français est trop bien élevé pour devenir cynique; mais ces investigateurs obstinés et patients de la nature, qui ne daignent pas s'incliner pour cueillir une fleur de la pelouse aux mille couleurs et pour en sentir le parfum ; ces classificateurs exactes et précis de toutes les espèces d'oiseaux, qui ne s'arrêtent jamais pour écouter un instant le chant du rossignol; ces anthropologues qui voient tout, et qui ne veulent voir pourtant dans l'homme ni une larme, ni un sourire, me troublent l'esprit et me donnent presque l'envie de me révolter contre leur propre science. J'aime bien poursuivre, avec eux, la recherche de toutes les vérités scientifiques, mais je ne voudrais pas non plus les voir mépriser la plus belle des réalités humaines, la poésie, qui est notre grand privilége, notre orgueil et notre espoir. La jeunesse qui étudie en France promet de devenir savante; il y a à Paris un tel noyau de savants qu'aucune autre ville du monde ne peut en offrir un plus compacte et mieux assorti. Ceci explique pourquoi le commerce littéraire français, même après les désastres, est encore le plus actif qui se fasse en Europe. Mais, si l'on pouvait dans tout ce travail scientifique, parfaitement réglé, mettre un peu de *chaleur animale*, si on pouvait obtenir que tous ces jeunes explorateurs ne se contentassent pas de leur art pour l'art, de leur science pour la science, si l'on pouvait parvenir à leur faire mieux comprendre et sentir l'ensemble de la vie; s'ils se souvenaient que leur supériorité idéale leur impose des devoirs sociaux plus élevés, plus sacrés, à l'accomplissement desquels la science seule ne suffit plus, car il y faut aussi un grand cœur, il ne serait plus nécessaire d'aller voir ce que fait l'Assemblée de Versailles pour tirer l'horoscope de la France; la véritable et puissante capitale du monde civilisé redeviendrait Paris, où de tels hommes, en tel nombre, aimeraient, penseraient et travailleraient. »

M. Brunet de Presle, membre de l'Institut, qui vient de mourir, était né à Paris le 10 novembre 1809. Il entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1852. On sait qu'il avait remplacé M. Hase comme professeur de grec moderne à l'Ecole des langues orientales. La *Revue des cours littéraires* a publié plusieurs de ses leçons. Nous reviendrons prochainement sur les travaux de cet helléniste distingué.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 13 25 SEPTEMBRE 1875

LE CENTENAIRE DE MICHEL-ANGE

La mode est aux centenaires, et l'on doit s'en féliciter : espérons même qu'elle se changera en usage, sinon en institution. Chaque année serait ainsi consacrée à un ou à plusieurs grands hommes. On formerait au besoin, si l'humanité compte assez de noms glorieux, un calendrier analogue à celui que proposent les positivistes, et l'on y indiquerait quel jour et dans quel pays doit se célébrer le souvenir de tel ou tel personnage illustre. La foule toujours croissante de ceux qui aiment les voyages et peuvent satisfaire ce goût trouverait toujours pour ses pérégrinations un but intéressant, instructif, élevé. Le travail de rapprochement entre les nations qui, grâce à la vapeur et en dépit des efforts rétrogrades, se poursuit si énergiquement dans notre siècle, marcherait à pas plus rapides encore, et je ne crois pas que l'humanité pût rien perdre à ces pèlerinages laïques.

S'il est des souvenirs fâcheux, propres à entretenir les haines, ils pâliraient, par la force même des choses, devant ceux que tous ont intérêt et plaisir à conserver. Ce qui réunit les hommes attirerait nécessairement plus d'affluence que ce qui les divise. On laisserait l'Allemagne célébrer seule son Arminius ; toutes les nations, au contraire, se joindraient à l'Italie, comme elles viennent de le faire, pour fêter un Michel-Ange (1).

Quel agréable moyen d'apprendre à la fois l'histoire et la géographie ! Ainsi ceux qui ont assisté aux dernières fêtes ne peuvent plus ignorer que Michel-Ange naquit en 1475, de parents florentins, dans le petit pays de Caprese, où son père avait été envoyé comme podestat, qu'il fut mis en nourrice au village de Settignano, à quelques kilomètres de Florence, et qu'il mourut l'année même où naquit Galilée, c'est-à-dire en 1564, à Rome, d'où son corps fut rapporté pour être enseveli dans l'église de Santa-Croce. Ceux qui liront l'ouvrage de Gotti, dont il a dû se vendre ces jours-ci tant d'exemplaires, y apprendront encore que si l'on comptait aujourd'hui comme le faisaient les Florentins d'autrefois, le grand sculpteur serait né en 1474. C'est son père lui-même, Lodovico Buonarroti Simoni, qui nous l'apprend dans une note manuscrite que l'on a conservée. *Nota che addì 6 di marzo 1874 e cella fiorentina* AB INCARNATIONE, *et alla romana*, A NATIVITATE, *e* 1475 — c'est-à-dire : Notez que je dis le 6 mars, en comptant à la florentine, à partir de l'incarnation du Christ, tandis qu'à la romaine, en comptant à partir de la Nativité, c'es 1475. — Mais je craindrais de manquer de respect aux mystères en examinant de trop près cette distinction physiologique et religieuse. Faisons donc comme les Romains et comme tout le monde catholique, qui croit plus sûr de prendre pour point de départ le moment où le Christ est né que celui où le Verbe s'est fait chair, et estimons-nous heureux d'avoir été du nombre de ceux qui ont rendu hommage à la mémoire de Michel-Ange, quatre cents ans et six mois après sa naissance *à Nativitate*.

La ville des beaux arts célébrant le plus grand de ses artistes, pouvait-on, pour revoir Florence, trouver une plus admirable occasion ? Cette occasion, j'ai pu en profiter de la manière la plus agréable et la plus complète, grâce aux facilités de toutes sortes que le maire illustre de la cité des Médicis, le député Peruzzi, avait prodiguées aux représentants de la presse, grâce à l'hospitalité empressée offerte par la société florentine à ses visiteurs étrangers, et plus particulièrement grâce à l'accueil cordial et à l'obligeance tout amicale du directeur de la *Rivista europea*, le professeur de Gubernatis.

Il serait impossible de décrire les congrès, les réunions, les séances de toutes sortes, les distributions de prix, les réceptions, les représentations et divertissements, enfin toutes les fêtes partielles qui avaient été groupées avec art autour de la fête principale pour en rendre l'attraction plus irrésistible. Je n'essaye même pas de les énumérer ; mais je ne puis me

(1) Il est question de célébrer en France, de la même façon, le centenaire de Voltaire en 1878. (*Note de la D.*)

dispensé, avant de passer à Michel-Ange, le héros et le dieu du jour, de dire quelques mots des honneurs rendus à Carlo Botta.

L'Italie ressemble à un riche économe ; si riche en gloires diverses, elle n'en veut perdre aucune. Botta, historien piémontais, avait raconté, outre l'histoire de l'Italie, celle de la guerre qui affranchit et fonda les États-Unis ; il était mort en France, après y avoir passé une grande partie de sa vie. Il avait même été Français, comme le resta un de ses fils, celui qui fouilla les ruines de Ninive ; il avait été sous le premier empire député au Corps législatif. Florence nous a redemandé ses restes, et nous les lui avons rendus, pour qu'elle pût les déposer dans son Panthéon de Santa-Croce. Le monument de Botta n'y attirera pas sans doute les yeux autant que ceux de Machiavel, de Dante et d'Alfieri ; mais il y fera nombre : Botta grossira la cour illustre dont s'entourent jusque dans la mort ces génies souverains.

Un cortége composé d'autorités civiles et militaires, de lettrés, de savants et d'artistes, est allé prendre les restes de l'historien au chemin de fer, qui les avait apportés. C'est surtout de notre temps que les morts vont vite. Cette marche, toute funèbre qu'elle était, semblait une répétition de la marche pompeuse et de l'immense procession du lendemain. Elle avait déjà un air de fête, comme si l'on eût voulu non pas pleurer la mort de l'homme illustre, mais célébrer son immortalité. Cependant, lorsque le convoi s'engageait dans une des rues étroites de la vieille ville, entre les palais antiques noircis par le temps, lorsqu'il s'engageait entre ces murailles formidables semblables à des gorges de rochers abrupts, les éclats de la musique funèbre y avaient d'étranges retentissements. Ce fut aussi un spectacle imposant lorsque ceux qui faisaient partie du cortége, arrivés devant la façade de l'église, aux assises de marbre blanc et noir, purent, du haut de l'escalier qui précède l'édifice, contempler la vaste place toute remplie et comme pavée de visages humains. On entra dans l'église, déjà envahie par le crépuscule ; quelques chants furent psalmodiés, quelques discours furent prononcés, et les ossements de l'historien furent déposés dans la tombe qui, espérons-le, sera bien sa dernière demeure.

Sedibus ut saltem placidis in morte quiescat.

Il y repose à quelques pas du mausolée vide où les restes de Dante s'obstinent à ne pas venir, comme si l'exilé vindicatif disait encore après sa mort : *Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os !*

Un fils de Botta suivait péniblement, accablé par la vieillesse et brisé par l'émotion, le cercueil de son père. Il est si vieux qu'à peine peut-on croire qu'il ait jamais été le fils de quelqu'un : ses pas chancelants, son costume plus que modeste, faisaient un contraste pénible avec les honneurs rendus à son nom. Il est encore obligé, dit on, à soixante-quinze ans, de gagner, dans les travaux fatigants de l'enseignement, son pain de chaque jour. Le meilleur moyen d'honorer la mémoire de Botta ne serait-il pas d'accorder enfin à son fils le repos qu'il paraît avoir si bien et si longuement mérité ? Si l'on veut rendre à la mémoire de l'historien ce dernier hommage, qu'on se hâte : il n'y a pas de temps à perdre.

Mentionnons en passant la soirée littéraire donnée le même [illegible] qui réunit à la fois les cercles philologique, scientifique et alpin. Une conférence sur Michel-Ange en a fait les frais, et le président, M. Peruzzi, de la façon la plus gracieuse, en a fait les honneurs.

C'est le lendemain seulement, dimanche 12 septembre, que commençaient, à proprement parler, les fêtes de Michel-Ange. C'est ce jour-là qu'on devait donner un grand concert (*academia*) vocal et instrumental au Palais-Vieux, puis aller en grande pompe inaugurer le monument élevé sur la place nouvelle qui porte le nom du grand artiste.

Le temps ne manque pour parler du concert, bien que la société orchestrale de Florence y ait montré toute sa supériorité et cette perfection d'exécution reconnue dans l'Italie entière, bien qu'il soit singulièrement intéressant d'entendre, dans cette vaste salle historique, entre les murailles peintes par Vasari, les mélodies de Gounod faire suite aux madrigaux de Michel-Ange mis en musique par Archadelt, un compositeur de son temps.

Dans ce même Palazzo Vecchio, forteresse au dehors, palais au dedans, se réunissaient avant trois heures les représentants des grands corps de l'État, des municipes Italiens, de notre Institut, des corps savants et artistiques de l'Europe entière, et enfin de la presse. Au dehors, sur cette place merveilleuse de la Seigneurie, entre les colonnades des Uffizi, au pied des degrés du palais, devant la Loggia dei Lanzi, autour de la fontaine de Neptune et de la statue équestre de Côme Ier, on voyait ondoyer au grand soleil, au-dessus d'un océan de têtes joyeuses, les bannières des villes, des corporations, des sociétés qui, de tous les coins de la Toscane et des provinces voisines, avaient envoyé leurs représentants.

A trois heures et demie, le canon tonne, on nous le dit du moins, car, au milieu des mille rumeurs de la fête, nous n'avons rien entendu, et voilà le cortége en marche.

Je n'entreprendrai pas de décrire cette procession sans fin, cette immense théorie florentine, dont les anneaux se déroulent de rue en rue au milieu d'une population partout animée, partout joyeuse et partout paisible. Partout, nous sommes pressés par une foule serrée ; à tous les balcons ; à toutes les balustrades flottent des tentures aux couleurs éclatantes ; à toutes les fenêtres se pressent des visages gais et curieux, dont quelques-uns nous permettent d'admirer des types d'une élégance toute florentine. Et ce ne sont pas les palais ni les quartiers les plus aristocratiques, ce sont plutôt les maisons les plus simples et les rues les plus populeuses qui prennent part à cette fête vraiment populaire. La marche n'était pas facile, dans ces rues étroites qui se croisent près des palais de la Seigneurie et du Bargello. Parfois, en passant au bout d'une rue, on voyait, à l'autre extrémité, passer les drapeaux et l'on entendait sonner les fanfares d'une autre partie du cortége. Les anneaux de ce serpent aux mille têtes s'embarrassent même, à certain moment, les uns dans les autres ; mais ils finissent par se dénouer sans que jamais aucun désordre grave, et surtout sans qu'aucune violence en trouble la marche lente et patiente.

On s'arrête une première fois devant la maison Buonarroti, achetée et sans doute habitée par Michel-Ange lui-même, qui fut et qui est devenue, grâce aux soins pieux de ses héritiers, un véritable sanctuaire consacré à sa mémoire. Là, le sénateur, comte, poëte et professeur d'esthétique, Alicardo Aleardi, prononce un discours qu'il est difficile d'entendre, mais qu'heureusement les journaux du lendemain nous permet-

tront de savourer. C'est le premier discours de la journée : il a été, m'a-t-on dit, suivi, plus tard, de douze autres.

Une seconde fois, on s'arrêta à Santa-Croce pour déposer sur la tombe de Michel-Ange des couronnes et quelques discours nouveaux; puis on en sort; bientôt on traverse l'Arno sur le pont Alle Grazie, et l'on remonte la rive gauche pour commencer, vers les six heures, l'ascension des rampes grandioses qui conduisent à la place Michel-Ange.

C'est là, assurément, un des moments les plus intéressants de la journée. Nous voici au pied du monument ou, si on le préfère, de la promenade monumentale dont Florence est redevable à l'initiative hardie de sa municipalité et au talent de l'architecte Giuseppo Poggi. Du sommet de la colline de San-Miniato descendent, vers l'Arno, de larges rampes étagées les unes au-dessus des autres, et dont les lacets ont une pente assez douce pour que les voitures y puissent monter sans difficulté. Elles sont soutenues par des murs de revêtement en pierres énormes, avec bossages rustiques, comme ceux du palais Pitti, et cette conception nouvelle est vraiment digne du génie audacieux des anciens Florentins. Dans cette montagne revêtue de pierres sont disposés, entre les rampes des petits jardins, des sentiers plus rapides, des escaliers pour les piétons; au centre de la masse sont pratiquées des fontaines et des cascades où, malheureusement, l'eau ne coule pas à torrents comme dans les fontaines de Rome. C'est sur le sommet que s'étend la place où nous allons à la fois rendre hommage au grand artiste et à la municipalité qui a su l'honorer d'une manière si digne de lui.

Nous commençons à monter cette voie sacrée qui est, pour M. Peruzzi, la voie triomphale. Il la gravit modestement à pied, et nous faisons comme lui, sans nous plaindre, quoique nous soyons bientôt depuis quatre heures sur pied. Mais qui songerait à trouver le temps long, lorsqu'à chaque pas un merveilleux panorama se déploie, se transforme, et que, d'ailleurs, une foule de personnages illustres et vénérables ont subi comme nous la chaleur et les fatigues de cette journée?

Au-dessus de nous la foule couvre d'une couche serrée les escaliers, les avenues, les espaces qui séparent les rampes. Là haut, tout là haut, dans les airs, la tête du cortége fait flotter dans le ciel ses banderolles, qui déjà sont parvenues jusqu'à la place. Nous montons lentement et nous voyons s'abaisser au-dessous de nous les toits de Florence, l'Arno avec ses ponts et ses rives bordées de palais. Nous sommes à la hauteur des tours, des campaniles, des dômes, dont la masse déjà sombre se découpe sur les massifs bleuâtres de l'Apennin. Là-bas, vers le couchant, le fleuve miroite encore dans la vallée qu'envahissent les ténèbres; du côté de l'est, sur cette crête allongée qui se creuse en forme de berceau, c'est Fiesole, qui de loin regarde la fête. Un amphithéâtre de montagnes enferme cette vue prodigieuse.

Le soleil est tout à fait couché; nous montons toujours, et toujours une foule aussi pressée nous entoure. Il semble qu'aujourd'hui Florence ait cinq cent mille habitants, qui tous, se sont placés sur notre passage.

Enfin nous voici au sommet, et nous voyons, au milieu d'une vaste place que dominent encore des édifices majestueux, que la multitude remplit, où retentissent dix musiques le monument de Michel-Ange.

Un colosse de bronze, au corps svelte et souple, à la fière attitude, domine la foule immense. C'est le *David* dont l'original de marbre était autrefois devant le palais de la Seigneurie, et qui semble avoir été créé par le sculpteur pour se dresser sur ces hauteurs sereines. Autour du massif qui le soutient rayonnent quatre espèces de consoles, dont chacune porte une des quatre statues fameuses qui ornent les tombeaux des Médicis. Une sorte de *tumulus* de marbre soutient tout l'ensemble du monument dont on a groupé avec un grand bonheur les éléments magnifiques, choisis dans l'œuvre du grand artiste.

C'est là que les derniers discours seront prononcés; mais il fallait lutter pour y arriver, tant la foule était serrée et avide de contempler le monument, qui venait d'être découvert. Nous y parvenons cependant, et nous entendons, à la clarté des lumières que la nuit a rendues nécessaires, le discours bref et original que prononce M. Spaventa, ministre des travaux publics, ceux que lisent en français MM. Meissonier et Charles Blanc, M. Alvin, conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique, M. Americo, représentant de l'Académie de Rio de Janeiro, et en italien M. Melddhal, président de l'Académie royale des beaux-arts de Copenhague.

Je ne sais ce qu'aurait dit de ces flots d'éloquence le célèbre Buonarroti, qui n'était pas grand parleur; mais assurément l'intention ne lui aurait pas déplu, et il lui aurait été impossible de souhaiter plus d'éloges. Les représentants du monde civilisé et, parmi eux, une foule d'hommes illustres venaient, en présence du prince de Carignan, qui représentait la famille royale d'Italie, de décerner au génie artistique la plus complète des apothéoses.

Pour nous qui n'avions pas de discours à prononcer, notre devoir était, je crois, rempli jusqu'au bout. Laissant donc les derniers orateurs dérouler devant ce noble auditoire leurs dernières périodes, nous redescendons au plus vite dans les profondeurs de la cité et de la vie matérielle, et tout émus, charmés, éblouis, éreintés, nous allons chercher à table de nouvelles forces pour admirer de nouvelles merveilles.

Il restait en effet une autre inauguration à laquelle je me serais bien gardé de manquer. Le préfet de Florence, marquis de Montezemolo, ouvrait, le soir même, par une grande réception, les salons du palais Riccardi, qui vient de lui être assigné comme résidence. Tous ceux qui ont vu Florence savent que ce palais est un des plus beaux modèles de l'architecture civile des Florentins. Après le palais Pitti, je ne sais s'il en est un plus grand, plus imposant, qui donne mieux l'idée de la force et de la puissance. C'est un de ces formidables cubes de pierre dont les quatre façades, formées d'assises indestructibles, percées dans le bas de quelques ouvertures monumentales que défendent des grilles solides ou des portes épaisses, alignant plus haut de longues rangées de fenêtres d'une décoration sévère, se couronnent à leur sommet d'une corniche énorme qui, tout en abritant les passants, paraît les menacer. Dehors, au rez-de-chaussée, sont encore scellés les anneaux où l'on attachait autrefois les chevaux; au-dessous des fenêtres sont les bagues de fer ou de bronze où flamboyaient les torches dans les jours de fêtes, où sont suspendues aujourd'hui des guirlandes de verres lumineux.

Côme Ier, fondateur de la puissance des Médicis, fit construire ce palais par l'architecte Micheloggi, pour résister aux assauts populaires, donner une forte idée de son pouvoir et de sa richesse, offrir à ses hôtes une opulente hospitalité.

C'est là qu'après la chute de Constantinople il accueillit les Grecs fugitifs. Combien d'événements de l'histoire florentine se sont préparés, se sont même accomplis dans ces murs ! Ils ont reçu Charles VIII, lorsqu'il fit en Italie cette course folle que devaient suivre tant de désastres. Les fêtes et les drames s'y sont succédé pendant des siècles. Les Riccardi achetèrent le palais aux Médicis en 1657. Le marquis Giuseppe Riccardi y recevait, en 1780, cinq princes et deux archiducs; aujourd'hui c'est un marquis piémontais, préfet de la maison de Savoie, qui y reçoit S. A. R. le prince de Carignan et des étrangers venus de tous les coins du monde pour honorer un artiste.

Michel-Ange lui-même est certainement venu dans ce palais; car il appartint à ce Laurent le Magnifique qui fut l'arbitre de l'Italie, favorisa les arts aussi bien que les lettres, encouragea le génie naissant du jeune Buonarroti et donna à l'Europe moderne le plus grand de ses sculpteurs.

Toutes les salles du premier étage sont ouvertes, la foule les parcourt, les anime, mais ne les remplit pas, tant elles sont vastes. On se presse surtout dans un immense salon dont la décoration est aussi simple que riche. Le plafond est orné d'énormes rosaces dont l'or a pris avec le temps des reflets plus doux. Un immense tapis couvre le parquet. Des tapisseries splendides, prêtées par les galeries royales, cachent complétement les murailles. Quelques lustres gigantesques versent dans tout cet espace des torrents de lumière.

Là préside à la fête le prince de Carignan avec sa haute taille, sa figure pleine et colorée, sa barbe blanche, son air sérieux et doux; assis à côté de la marquise de Montezemolo, et presque immobile pendant toute la soirée, il se repose sans doute des augustes corvées que sa grandeur lui a imposées depuis le matin de cette journée laborieuse. Le préfet, avec une grande simplicité, fait les honneurs de son palais nouveau. M. Peruzzi fait preuve une fois de plus de ce don d'ubiquité que tout le monde lui accorde à Florence. On le voyait au banquet des typographes, et nous le voyons ici. Il reçoit les éloges qui lui sont dûs pour la fête du jour et pour la part qu'il a prise à la transformation si complète et en même temps si intelligente et si artistique de la ville de Florence. Mme Peruzzi, non moins active, non moins vive et non moins amicale, est entourée d'une foule de personnages pour chacun desquels, suivant l'expression d'un rédacteur de la *Nazione*, elle a toujours, en pareille circonstance, une demande, un compliment, une réponse.

Des décorations innombrables constellent les habits noirs. A côté de la noblessll du sang brille celle du talent : près de la marquise Corsini Barberini on regarde et tout bas l'on se montre Meissonier.

Un divertissement musical, préparé avec goût, ajoute un attrait de plus à la soirée. On remarque surtout dans ce concert Mlle Varesi, jeune et jolie personne dont la figure distinguée, fine et ingénue, mutine et sérieuse, en même temps, atteste, si je ne me trompe, l'origine florentine. Déjà chère, au public de Londres, elle ne tardera pas sans doute à se faire connaître à Paris. Mais ayez donc une voix d'un timbre charmant, des intonations d'une justesse infaillible, un art consommé joint à un sentiment exquis et à une agilité surprenante, quand la voix est étouffée par ces magnifiques tapisseries, et que les fenêtres ouvertes laissent les rumeurs même de la rue se joindre aux mille bruissements de la fête !

Je vais maintenant admirer une galerie décorée par le pinceau brillant de Luca Giordano, rendre un hommage moins esthétique, ou esthétique d'une autre façon, au buffet chargé d'une foule de friandises que les Médicis n'eurent pas le bonheur de connaître ; puis je prendrai congé, avec une véritable reconnaissance, du marquis de Montezemolo et de mes lecteurs, s'il en est qui aient suivi jusqu'au bout cette longue description.

L. T.

Une lettre de Michel-Ange

Nous recevons la lettre suivante :

« Je n'ai pas vu les pompes de Florence. Les grands pèlerinages m'effrayent un peu, et je suis volontiers, pour le culte qu'il faut rendre aux morts illustres, *vieux-catholique* : j'aime les rites simples, une dévotion austère. Je me suis donc résigné à faire mes *stations* à part, dans Rome, qui est un cadre mieux approprié au souvenir de Michel-Ange, et qui renferme, avec son œuvre maîtresse, la *Sixtine*, le *Moïse* et l'étonnante église de *Santa-Maria degli Angeli*. Si Rome possédait les statues des tombeaux des Médicis, elle contiendrait l'âme tout entière de Michel-Ange, les monuments où se révèlent le mieux les profondeurs de son génie. Mais enfin elle a le Forum, promenade mélancolique de sa vieillesse, où il errait dans les jours d'hiver, écoutant la voix des ruines.

» Les orateurs du centenaire de Florence ont rappelé éloquemment les qualités de l'artiste et les vertus du citoyen : on a moins parlé de l'homme même. Or le cœur n'est pas moins admirable en Michel-Ange que l'esprit. Contemplez ses ouvrages, lisez ses poésies : vous êtes en présence d'un artiste que l'idéal a tourmenté, qui a aimé la beauté, qui a souhaité passionnément la paix et la sérénité. Mais il a vécu en un temps horrible : il a vu l'Italie trahie par les papes et les princes, ensanglantée, brûlée et pillée par des bandits; son âme a été rassasiée de colère et de dégoût ; son caractère s'est roidi dans la lutte, s'est assombri dans l'angoisse : il devint ainsi le plus tragique des peintres, le plus farouche des sculpteurs. Le *Moïse* a dans le pied droit un geste écrasant, comme s'il étouffait un reptile. Il ne voulut pas tailler d'autre statue pour le tombeau de Jules II, à qui il avait eu seul le courage de résister en face, Jules II qui vendit Venise à la *ligue de Cambrai*; il ne voulut pas finir les groupes funéraires des Médicis, qui asservirent et corrompirent cette Florence que son maître Savonarole avait purifiée. Il n'y eut jamais de vieillesse plus désolée; il s'enfonça dans la solitude, fatigué de survivre à sa patrie morte, à l'art tombé en décadence; toutes ses paroles témoignent de l'amertume et de l'ennui de ses dernières années : il souhaitait seulement de mourir et de dormir le sommeil sans rêve de ses géants de marbre :

> Grato m'è l sonno, e più l'esser di sasso,
> Mentre che'l danno e la vergogna dura.

Mais admirez une merveille : aigri, désenchanté, sans espérance, il a gardé la simplicité et la tendresse de cœur d'un enfant. C'est toujours, et jusqu'à la fin, le bonhomme Michel-

Ange. L'amitié est devenue sa dernière consolation, et, quand il aime, il donne la moitié de son âme. Il avait quatre-vingt-deux ans quand il perdit son cher serviteur Urbino. Il écrivit alors à Vasari cette lettre :

« Mon cher Messer Giorgio,

» J'écris bien mal, et avec peine ; mais je veux répondre quelque chose à votre lettre. Vous savez comment Urbino est mort; ç'à été pour moi une très-grande grâce de Dieu, mais une perte bien cruelle et une douleur infinie. La grâce a été que, tandis que vivant il me faisait vivre, mourant il m'a appris à mourir sans regret, bien plus, en désirant la mort. Je l'ai eu chez moi vingt-six ans, et je l'ai trouvé très-rare et très-fidèle serviteur, et maintenant que je l'avais fait riche et que je comptais sur lui comme bâton et repos de ma vieillesse, il m'est enlevé, et il ne me reste d'autre espoir que de le revoir en paradis. Sa mort a été très-belle ; il ne regrettait pas de mourir, mais seulement de me laisser dans ce monde méchant, au milieu de tant d'angoisses ; aussi la plus grande partie de moi-même s'en est allée avec lui, et il ne me reste plus ici bas qu'une misère sans bornes. Je me recommande à vous.

» Rome, fin août 1556. »

Optimo maximo. Ces deux mots simples, consacrés par les inscriptions de l'ancienne Rome, suffiraient à son monument. *A Michel-Ange, très-bon, très-grand.* Après tout, la bonté parfaite est, au fond, de la grandeur d'âme.

EMILE GEBHART.

LES GRANDS HISTORIENS ANGLAIS

I

Macaulay.

Lord Macaulay nous fournit encore l'exemple d'un grand esprit évoluant hors du torysme par un mouvement spontané. Contemporain de lord Palmerston et de M. Gladstone (1), sa carrière intellectuelle est parallèle à la leur : après avoir été comme eux le tory des tories, Macaulay est devenu, sans cause extérieure appréciable et sans motif d'intérêt personnel, le libéral des libéraux. Toutefois, chez ces trois personnages, l'empreinte originelle ne s'est jamais entièrement effacée; et si lord Palmerston a conservé dans la hauteur de ses manières et dans l'exclusivisme de son sentiment national le caractère du vieux tory ; si M. Gladstone est demeuré l'enfant du droit canon et de la Haute Église, Macaulay, bien qu'il fût petit-fils d'un libraire et modeste bourgeois de Bristol, a gardé dans les habitudes de son esprit et dans le despotisme intellectuel qu'il aimait à exercer quelque chose du lieu où il avait fait ses premières armes. De plus, pour qui a lu attentivement l'œuvre de Macaulay, il y a lieu de croire que s'il eût vécu jusqu'à nos jours, il se fût montré beaucoup plus accessible que M. Gladstone aux alarmes de l'esprit conservateur. Du reste, le mot de *libéralisme politique* était à peine connu de son temps en Angleterre. Le parti du progrès s'appelait le *whiggism*, et Macaulay, probablement à mesure qu'il était devenu plus savant en histoire, s'y était rattaché de plus en plus. Mais M. Gladstone est le premier ministre qui, dépassant ce cadre, ait fait vraiment entrer avec lui la démocratie aux affaires, et ait commencé la réalisation du « programme des *libéraux* ».

Nous ne disons point cela pour rabaisser en quoi que ce soit la valeur politique du grand écrivain. Il y a, sous tous les rapports, dans Macaulay une puissance incomparable et, quand il parlait de la liberté, c'était avec une grande force de conviction : « Les fruits définitifs et permanents de la liberté, disait-il, sont la sagesse, la modération et la clémence ; ses effets immédiats sont souvent des crimes atroces, des erreurs aux prises les unes avec les autres, du scepticisme sur les questions les plus évidentes, des prétentions dogmatiques sur les points les plus mystérieux. C'est à ce moment que ses ennemis se plaisent à la montrer. Ils abattent l'échafaudage autour de l'édifice à demi inachevé; ils montrent les nuages de poussière, les briques qui tombent, les chambres en désordre, l'épouvantable irrégularité du bâtiment tout entier, et ils demandent avec dédain où se trouvent la magnificence et les agréments qu'on avait promis. Ces misérables sophismes ne doivent point prévaloir. » Les écrits de Macaulay sont entièrement consacrés à la défense des idées de liberté, car il n'était déjà plus tory quand il acquit un grand renom dans les lettres.

I

Il y a quinze ans que lord Macaulay a terminé une des plus brillantes carrières de notre siècle en politique et en littérature, et sa biographie détaillée n'a point encore été donnée au public. Ce n'est pas qu'aucun homme ait jamais joui d'une plus complète popularité. Pour les Anglais, Macaulay n'est pas seulement un grand écrivain, un grand orateur; il est la chair de leur chair, la moelle de leurs os et comme une portion de l'âme de la patrie, — *a thorough Englishman*, répètent-ils sans cesse, — l'incarnation de leur antique esprit de liberté, le glorificateur de leur Révolution, l'homme de bon sens et l'homme solide par excellence. On ne risque jamais de lasser leur intérêt en leur parlant de Macaulay. Si l'on n'a point fait encore la biographie intime du grand whig, c'est tout simplement parce qu'elle n'était point à faire. Le révérend Frédéric Arnold, l'auteur de *la Vie publique de lord Macaulay*, vient d'essayer, l'année dernière, de donner une histoire privée du même personnage, — *The personnal history of lord Macaulay*, — et, bien qu'il ait eu l'avantage d'être lié personnellement avec lady Trevelyan, la sœur de son héros, on sent, à la rareté des détails, que le grand écrivain n'a point eu de vie intime et qu'il est tout entier dans ses ouvrages. Les contemporains de Macaulay, du moins ceux qui n'étaient point capables d'apprécier un pareil homme, ont prétendu qu'il ne vivait que pour son orgueil et qu'il était sans cesse en représentation : c'est là une erreur vulgaire et qui provient de ce qu'on a perdu, dans nos mœurs modernes, l'intelligence de ces fortes natures. Macaulay était un homme antique, un homme tout d'un jet et tout d'une pièce, qui n'avait point d'autre vie que la vie publique, dont le *forum* eût pu être la maison, et le peuple la famille. Il était né *public-*

(1) Voyez sur ces deux hommes d'Etat la *Revue politique et littéraire* des 13 mars, 20 mars et 31 juillet 1875.

man, selon l'expression de nos voisins, comme d'autres naissent *domestiques*. Non qu'il manquât de ces vertus privées qui accompagnent naturellement, et comme par surcroît, la vertu politique, mais il n'y avait pas deux hommes en lui; il n'y en avait qu'un, d'une majestueuse simplicité; et, comme le sage d'Athènes, il eût pu vivre dans une maison de verre sans rien perdre aux yeux du public de son prestige et de sa grandeur.

Pour que cette grandeur n'eût rien de factice, Thomas Babington Macaulay n'avait reçu en partage ni la naissance, ni la beauté, ni la fortune. Son père, Zacharie Macaulay, s'était fait un nom honorable à côté de celui de Wilberforce comme un des plus ardents promoteurs de l'abolition de l'esclavage; mais son grand-père était un petit propriétaire de campagne; son arrière-grand-père, un simple pasteur d'une obscure paroisse des colonies, et celui-ci, le premier homme cultivé de la famille, était sorti d'une race de paysans écossais. Nous ne parlons point des Babington, dont il n'était pas directement descendu. Sa mère appartenait à une famille honorable, mais seulement honorable, les Mills, de Bristol. Thomas Mills, libraire-éditeur, avait sa boutique dans *High street* et son imprimerie dans *Small street*. Ses sœurs, les misses Mills, avaient succédé à la célèbre Hannah More comme directrices de l'école de *Park street*; toute cette famille se composait de gens intelligents et laborieux, comme si la destinée élaborait dans chacun de ses membres quelque chose de cette somme immense d'intelligence et de labeur qui devait être un jour lord Macaulay.

M. Arnold raconte que le futur historien allait souvent, dans son enfance, chez Hannah More et que la vieille dame inspirée déclarait qu'il n'y avait point à l'école de Bristol d'enfant qui méritât d'être son compagnon : « Il faudrait qu'il eût des émules, disait-elle; il est comme le prince qui ne voulait jouer qu'avec des rois. » On l'envoya à diverses écoles particulières; mais elles ne satisfaisaient point sa vieille amie : « Il faut que Tom entre un jour au Parlement, et là il les battra tous. » Enfin, à dix-huit ans, il arriva à Cambridge sans avoir obtenu encore une grande réputation d'écolier. Mais, dès qu'il entra en classe, les professeurs de cette université, qui s'y connaissaient, déclarèrent qu'il serait le premier sujet de l'année. Cependant, comme il ne possédait pas les méthodes de cette école, il n'eut point d'abord la part qui lui était due des honneurs classiques; mais il se distingua tellement dans les études littéraires et dans l'art oratoire que lord Brougham, alors au faîte du talent et de la renommée, lui envoya ses encouragements et ses conseils. Son premier *Essai sur la conduite et le caractère de Guillaume III* fut couronné, et fut comme le prélude de cette suite brillante d'études historiques qui ont fondé sa réputation. Il en fit aussi une sur Cromwell qui ne manquait pas d'un certain mérite, mais qui empruntait aux opinions du jeune tory une couleur fort différente de celle que le Macaulay d'âge mûr donna plus tard au portrait du Protecteur. Pendant ce temps, l'étudiant débutait dans la vie publique. L'Université de Cambridge n'est point, comme on sait, une école fermée, et les jeunes gens, tout en y faisant leurs études, peuvent commencer à se faire connaître hors de ses murs : Macaulay n'avait point encore pris ses degrés qu'il prononçait déjà des discours. Son père lui avait ouvert les portes de *Freemason's Hall*, et là il avait prononcé un discours contre l'esclavage qui, applaudi par un auditoire sympathique, avait été cité avec éloge dans les grandes Revues anglaises.

Cependant ces premiers succès n'étaient rien auprès de ceux qui l'attendaient dans la carrière littéraire. Dès 1824, âgé seulement de vingt-quatre ans (il était né avec le siècle), il abordait le plus grand théâtre de publicité qu'il y eût alors en Europe. Il est probable que ce fut l'influence de lord Brougham, l'ami de son père, qui le fit recevoir parmi les rédacteurs de la *Revue d'Edimbourg*; mais si son admission fut due à l'initiative des directeurs, jamais inspiration directoriale ne fut plus heureuse, ni contrat plus utile aux deux contractants. La grande revue whig a reçu de la collaboration de Macaulay un éclat incomparable, et, d'un autre côté, elle a été le véhicule puissant de sa renommée, le premier laboratoire où s'est formé son talent. Le jeune écrivain était doué de la façon la plus heureuse pour la carrière d'*essayiste*, qu'il allait entreprendre. Il joignait au tempérament du journaliste des connaissances beaucoup plus profondes que celles que les écrivains de Revues et de journaux ont, d'ordinaire, le loisir d'acquérir. C'était un athlète qui entrait dans l'arène, et avec qui toutes les gloires passées et présentes de l'Angleterre allaient avoir à compter. Macaulay était, sous le rapport de l'érudition et de la mémoire, l'homme le plus extraordinaire qui eût jamais existé. Lady Holland, qui le surnomma plus tard *the book in breeches* (le livre en culottes), était bien loin de la vérité; elle ne donnait l'idée, par là, que d'un beau parleur, peut-être même d'un pédant, tandis que c'était *bibliothèque en culottes* qu'il eût fallu dire. Et quelle bibliothèque! Cet homme était un prodige de mnémotechnie. Par quel procédé parvenait-il à s'assimiler un volume en un jour, avec tant de force qu'il n'oubliait jamais ni une date, ni un nom, ni une idée? On dit qu'il avait le sentiment de la puissance qu'il devrait un jour à cette rare faculté, et qu'étant à Cambridge, on le vit une fois fondre en larmes au milieu d'une improvisation brillante, parce qu'il avait besoin d'un fait ou d'un chiffre qu'il demandait vainement à sa mémoire. Il se sentait vaincu, non par un rival, mais par la nature, sur un terrain qui était le sien et où il avait déjà planté la tente de sa fortune et de sa gloire. Le jeune Macaulay était dévoré d'ambition, — non l'ambition vulgaire des emplois et des faveurs, mais l'ambition tout anglaise de la supériorité intellectuelle, s'affirmant par des honneurs parlementaires et des succès politiques. Pour y parvenir, il avait dans les mains un instrument dont il appréciait la valeur. D'autres pouvaient avoir autant de génie, autant de jugement, autant d'imagination que Macaulay; mais nul ne possédait une pareille mémoire. Grâce à cet avantage, aucun adversaire ne pouvait soutenir avec lui la discussion, et lors même qu'il aurait eu raison sur tout le reste, il était toujours battu sur le terrain des faits, confondu par l'abondance des faits, dérouté par l'exactitude circonstanciée des faits, cette artillerie devant laquelle succombent les plus grands courages et dont les triomphes sont toujours applaudis du vulgaire. Pour Macaulay, ambitieux, cassant, dominateur, il y avait là un gage de puissance dont il était excessivement jaloux. Il y avait aussi une source de jouissances intarissable. On a dit que le passé n'existait point pour son esprit, et que les événements et les idées, les choses et les hommes, vivaient toujours et tous ensemble devant lui. En effet, sa mémoire n'était pas, comme celle des chronologistes, une mémoire abstraite, aride, et qui n'enregistrait que des mots; c'était une seconde vie qui

se communiquait à tout ce qu'il avait lu et qui ne s'éteignait jamais. Comme un héros de l'antiquité, il se promenait au milieu des morts et conversait avec eux. Il n'a point vécu seulement en Angleterre et au XIXe siècle; il a vécu dans tous les temps et dans tous les lieux. Il a connu l'esprit de toutes les sociétés; il a pénétré dans l'âme de tous les grands hommes; il a su les moindres particularités qu'ait conservées l'histoire sur leurs habitudes, sur leurs parentés, sur leurs amis. C'est là un des grands charmes de ses écrits. Macaulay ne fait pas l'histoire comme un historien, mais comme un homme d'esprit et un homme du monde, contemporain des temps qu'il raconte, et acteur dans les événements qu'il fait revivre.

On conçoit qu'un homme armé d'une pareille faculté fût un critique redoutable. Cependant Macaulay avait trop de supériorité réelle pour être acerbe ou pour s'abaisser au rôle de censeur des choses vulgaires. Quand paraissait un ouvrage sur l'histoire, ce n'était guère pour lui qu'un thème à dissertation, que le sujet d'un *essai*. L'auteur, après quelques compliments, et le livre, après quelques critiques légères, étaient vite oubliés; Macaulay entrait lui-même en scène et donnait à l'ouvrage une contre-partie brillante en cinquante ou soixante pages. C'était assez d'honneur d'être loué, en passant, ou flagellé de la main d'un si grand maître. En cela le public ne se trompait pas; car outre que Macaulay ne daignait critiquer que les œuvres remarquables, il leur donnait par ses commentaires une valeur nouvelle, et sur ses propres ailes les conduisait à l'immortalité.

Son début dans la *Revue d'Édimbourg* fut cette belle étude sur *Milton* qui ressuscite et ranime le grand poëte. A ce moment, Macaulay était wigh. Son entrée à la grande Revue conservatrice libérale avait-elle précédé ou suivi sa conversion, voilà ce que nous ne saurions dire; serait-ce que Milton lui-même aurait opéré ce changement et qu'en peignant avec amour le républicain, Macaulay se serait senti attiré vers les idées républicaines? Toujours est-il que son admiration pour son modèle respire tout à la fois l'enthousiasme de la jeunesse et la fermeté de l'âge mûr. Macaulay a pu déployer plus tard les qualités pratiques de l'homme politique, mais, comme artiste et comme homme de lettres, il n'a jamais dépassé ce premier de ses ouvrages. On eût dit, tant il y a de charme et de grâce dans un esprit de vingt-quatre ans, que l'écrivain avait lui-même l'âme d'un poëte et qu'il était né pour les affections du cœur. Soit qu'il peigne chez Milton l'humanitaire enthousiaste, ou l'amant malheureux, ou l'ami de la nature; soit qu'il nous montre le penseur mélancolique et le sage profondément résigné, Macaulay paraît éprouver, lui aussi, les sentiments qu'il dépeint. Il n'y avait pourtant rien de tout cela dans le grand critique. Ce n'était qu'une intelligence supérieure qui planait sur les autres, qui les analysait et qui les pénétrait, parce qu'il voyait tout de très-haut.

Cette prédominance de l'esprit sur le cœur, de la raison sur la passion, est le trait le plus général du caractère de Macaulay. On ne lui a guère connu d'autres faiblesses que celle de la domination intellectuelle. Cette domination, il l'exerçait autant par son puissant bon sens que par son vaste savoir, et il avait plaisir à écraser de sa supériorité non-seulement ses adversaires, mais ses amis. Il le faisait d'ailleurs sans malice et sans causticité, par la seule puissance de sa nature. Dans le champ littéraire comme dans l'arène politique, dans l'arène politique comme dans les salons, l'entrée de Macaulay faisait naturellement l'effet de l'arrivée d'un éléphant paisible au milieu d'un troupeau de créatures agitées. Comme le dit M. Charles Greville dans ses Mémoires, « il versait sans y songer des torrents d'érudition sur ses interlocuteurs », et il fallait être soi-même un grand esprit pour soutenir un moment la discussion avec un pareil adversaire. Heureusement pour ses rivaux dans le parlement, il souffrit toute sa vie d'une affection physique qui nuisait à ses moyens oratoires. Sa voix, déjà mauvaise, était rendue plus mauvaise encore par une maladie chronique des bronches qui le conduisit au tombeau. Sans cette circonstance légère, il eût été le despote de la salle de Westminster, comme il était déjà celui du salon de Holland-House. Mais, en qualité d'écrivain, il jouissait de tous ses avantages et conservait toute sa supériorité. Il en usait et en abusait. Ses ouvrages témoignent en général du défaut que ses contemporains lui connaissaient comme causeur, l'excès de l'abondance. On dirait volontiers de lui ce que Chérubini disait de Mendelssohn : « Cet homme est riche, très-riche, mais il met trop d'étoffe dans ses habits. » Quand on l'écoutait dans un salon, on était pendant une heure surpris, ébloui, charmé; puis la fatigue commençait à se faire sentir, l'attention à se détacher, l'impatience à se produire. C'est à ce moment que lady Holland frappait sans façon sur la table : « Assez, Macaulay, assez sur ce sujet. » Le lecteur, lui, après s'être laissé emporter pendant vingt pages dans les bras de ce puissant génie, éprouve le besoin de ralentir sa marche et de reprendre terre. Cela explique pourquoi lord Macaulay fut un incomparable *essayiste* et pourquoi la *Revue d'Édimbourg* fut pour lui la tribune la plus favorable, le théâtre le plus approprié à ses succès. Un article de Revue, si touffu qu'il puisse être, n'est jamais assez long pour lasser le lecteur, et la profusion convient aux *essais*, qui sont des traités inachevés où la matière a le droit d'être entassée. Cela nous montre aussi pourquoi il était presque irrésistible à la chambre des Communes. Dans un discours, l'abondance produit l'effet le plus puissant. On parle pour convaincre et, si ce n'est avec l'espoir de le faire d'une façon durable, du moins pour arracher l'assentiment du moment. Le meilleur moyen d'y réussir, c'est de ne point laisser place à la réflexion. Quand l'orateur s'empare de l'attention de l'auditoire au degré auquel s'en emparait ce magicien, avec qui « tous les sépulcres de la mémoire rendaient leurs morts, et qui évoquait tout le passé des générations et de leurs pensées », où trouverait-on le pouvoir de répliquer et de se défendre? On est emporté dans ce torrent de vie, on est vaincu par le charme, et l'on se résigne à sa défaite.

II

A partir de son entrée à la *Revue d'Édimbourg*, en 1824, la carrière littéraire de Macaulay marcha parallèlement avec sa carrière administrative et politique. Il fut nommé, vers cette époque, un des soixante-dix commissaires des banqueroutes, ce tribunal que lord Westbury appelait les *Septante de la chancellerie*, et, en 1830, il fut élu membre du parlement. En cette qualité, on le désigna pour faire partie du *Board of control* (Comité d'examen), et il prit une part très-active à la défense du *Reform bill*. En 1834, il résigna son siége pour un emploi considérable qu'on lui offrait aux Indes, celui de

membre et de conseil légal de la cour suprême de Calcutta. C'est à ce moment que commence une période de la vie de Macaulay, qui est généralement très-peu connue en Europe.

Il partit à bord du navire l'*Asie*, accompagné de sa sœur lady Trevelyan, dont le mari, sir Charles Edward Trevelyan, était au service civil de la Compagnie des Indes et devint plus tard gouverneur de Madras. Telle était déjà la célébrité de Macaulay, que les journaux suivaient son itinéraire comme celui des princes et que, le soir de son arrivée à Calcutta, ils remarquaient que les salons privés étaient déserts parce que la haute société de cette ville brillante s'était portée chez le gouverneur pour voir le nouveau membre du conseil. Il faut le dire, il y avait dans cet empressement plus de curiosité que de sympathie. Déjà les représentants de la presse indienne étaient offensés de l'indiffférence de leur grand confrère; déjà les hauts fonctionnaires du gouvernement prenaient ombrage de sa supériorité. « Il avait l'air, disait l'un d'eux, d'un Lycurgue qui venait donner des lois aux Indiens, affamés de sa sagesse ». Ce sentiment d'hostilité secrète ne fit que s'accroître avec le temps. M. Frédéric Arnold, qui a pris la peine de compulser les journaux de Calcutta, y a trouvé cette appréciation, écrite au lendemain de son départ : « M. Macaulay n'avait point d'intimité. Il était toujours comme en public et, qu'il se trouvât à l'hôtel de ville ou à sa maison de campagne, c'était toujours le même homme. Il discourait sans cesse, pour un auditeur comme pour mille. Peut-être avait-il un mérite dont on doit lui savoir gré : il ne déguisait pas ses sentiments et se montrait franchement et ouvertement indifférent pour tout le monde. Il méprisait l'opinion publique; il n'aimait point la société du pays, et il ne prenait aucune peine pour cacher son dédain et son dégoût. »

Ceci nous donne la note, un peu trop accentuée peut-être, mais la note dominante de ses rapports avec la colonie anglaise aux Indes. Ses grands talents ne compensaient point son manque de bienveillance pour les personnes. On ne comprenait point, sur ce théâtre resserré, cette nature toute romaine, qui n'avait de pensées que pour les intérêts généraux et d'affection que pour l'humanité tout entière. Macaulay était le membre le plus impopulaire qui eût jamais fait partie du conseil de Calcutta. Il était ennemi des priviléges dont les colons étaient jaloux. L'Acte 11, qu'on appelle vulgairement aux Indes l'*acte noir*, était son ouvrage. C'était une loi nouvelle qui abolissait pour les sujets nés Anglais le droit d'appel à la cour suprême et les mettait sur le même pied légal que les sujets nés Indiens. L'indignation et la colère furent grandes dans la colonie; on tint des meetings, on leva des fonds, et l'on envoya un délégué en Angleterre pour porter protestations et remontrances. Les mécontents des Indes, depuis le temps de Warren Hastings, avaient conservé l'habitude de menacer d'accusation les fonctionnaires qui encouraient leur déplaisir. Dans le cas qui se présentait, on n'usa point de ce moyen, mais on en employa un beaucoup plus dangereux encore. Le délégué était parti bien muni d'argent, et le *Times* ne tarda pas à rendre compte de l'affaire. Le puissant journal de la Cité de Londres terminait ainsi son récit : « Le savant gentleman a si bien fait, en sa qualité de législateur whig radical, qu'il est parvenu à jeter la colonie anglaise des Indes dans l'exaspération et la confusion. Il abandonne le théâtre de ses imprudentes expériences et le pays de ses scandaleux appointements avec la réputation de l'Anglais le moins goûté comme homme du monde et le plus exécré comme fonctionnaire qui ait jamais quitté les bords de la Tamise pour aller vivre sur ceux du Gange. »

Ces injures et ces reproches n'étaient pas même pour Macaulay une piqûre de mouche légère. Dans l'administration aussi bien que dans les discussions parlementaires ou les controverses de salon, il passait au milieu des obstacles comme le sanglier robuste passe au milieu des halliers. Quand il daignait se retourner on s'arrêter, il donnait, presque sans le vouloir, des coups de boutoir qui étendaient morts ses adversaires. C'était un homme de conviction. Il pensait, et il avait raison de penser qu'en appelant les habitants des Indes à l'égalité devant la loi il avait fait un acte juste, libéral, et réclamé par l'esprit du temps. La mission qu'il avait reçue était de refondre la législation indienne, et il s'en acquitta avec cette ardeur infatigable qu'il mettait au service de ses œuvres de légiste comme de tous ses autres travaux. Sans tenir aucun compte des réclamations intéressées, il fit, en moins de quatre années, un code de lois en trente-six chapitres et environ cinq cents articles qui, bien que non promulgué en son temps et modifié dans beaucoup de ses parties, est resté l'arsenal dans lequel ses successeurs ont puisé.

Dans tous les sens, Macaulay mit sa marque sur les institutions indiennes. Quand il arriva à Calcutta, il y avait un débat très-vif entre les *anglicistes* et les *orientalistes* dans le conseil de l'instruction publique. Les *orientalistes* avaient eu jusque-là l'avantage, et l'on appliquait tous les ans deux cent cinquante mille francs à la publication de textes orientaux, à la traduction de livres anglais en arabe et en sanscrit, et à la rémunération des savants du pays. Les *anglicistes* étaient d'avis qu'il valait mieux employer cet argent à répandre chez les Indiens la littérature anglaise, les langues et les sciences de l'Europe. Macaulay prit parti pour ces derniers, et il n'était pas aux Indes depuis un an qu'il publiait son *Mémoire sur l'instruction publique*, « mémoire qui vivra dans le souvenir des intéressés, aussi longtemps que la langue dans laquelle il a été écrit ». — « Je déclare, disait-il, que nous n'avons pas droit au nom de conseil d'instruction publique; nous formons un conseil qui n'existe que pour la dilapidation des deniers publics, pour l'impression de livres qui ne valent point le papier sur lequel on les imprime, pour l'encouragement d'une métaphysique absurde, d'une physique absurde, d'une science historique et théologique absurde. Nous ne faisons autre chose que ramasser des écoliers récalcitrants pour leur donner, aux frais du Trésor, une éducation tellement étrangère aux saines notions et à la pratique, que, lorsqu'ils l'ont reçue, il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils continuent à vivre aux dépens de l'Etat pendant le reste de leur vie. Est-ce ainsi que la Russie est devenue une des grandes puissances civilisatrices du monde? Est-ce en flattant les préjugés nationaux, en remplissant l'esprit des jeunes moscovites de contes de vieilles femmes et de légendes mensongères sur saint Nicolas? N'a-t-elle pas enseigné et propagé dans ses domaines la langue dans laquelle la plus grande somme de connaissances se trouvait alors accumulée? Les langues de l'Occident ont civilisé la Russie, et j'espère qu'elles feront pour les Indous ce qu'elles ont fait pour les Tartares. » Ici encore Macaulay l'emporta; il convainquit le gouverneur général, il convainquit le Conseil et fit triompher, dans cette circonstance comme dans les autres, ce

génie du despotisme intellectuel dont la supériorité de ses lumières faisait un génie bienfaisant.

Macaulay revint des Indes en 1838, après une administration de quatre ans, pendant laquelle il avait accompli des œuvres durables et fécondes avec un noble dédain d'une passagère popularité. Il reprit son siége au Parlement et devint en 1839 ministre de la guerre et membre du conseil privé. Parlant de lui et de M. Shiel, son collègue, également un parvenu : « Quoi ! s'écriait le *Times*, tout dévoué alors à Robert Peel, ces hommes sont conseillers du roi! ces hommes sont les hôtes habituels de Windsor-Castle! Pouah! Ils étaient à peine propres à remplir la place vacante qu'ont laissée derrière eux les deux singes défunts et regrettés de Sa Majesté. » Ces aménités politiques, qui étaient à cette époque encore dans les mœurs anglaises, trouvaient Macaulay parfaitement inattentif et indifférent. Comme son siége devenait vacant par le fait de son entrée au ministère, il se porta pour la réélection à Édimbourg et data son Adresse aux électeurs de Windsor-Castle, 1er octobre 1839. De la part d'un whig réformateur, ce procédé formait un singulier contraste, et sir Robert Peel ne manqua pas de le faire ressortir avec ironie : « Sans doute, dit-il, vous avez voulu proclamer devant le pays que ce serait désormais de Windsor que lui viendrait la bonne nouvelle de la réforme radicale, et que la vérité était allée trouver les rois jusqu'au fond de leur palais. »

Il est certain que Macaulay, si supérieur par les idées, par le jugement, par l'immense étendue des connaissances, par la science de l'histoire et des lois, par une ampleur de vues et de pensées qui se révélait dans la majesté de son style, ce Macaulay dont Charles Greville, l'homme de cour par excellence, disait : « Il y a en lui une grandeur qui charme tout le monde et qui le laisse sans rival, » avait gardé la marque de son origine modeste et manquait de tact en presque toutes choses. Il était lourd dans un salon, brusque, quelquefois impoli; il marchait sans y penser sur les pieds de ses voisins; à la tribune, il lui arrivait de parler de lui-même sur un ton que les gens malveillants avaient beau jeu à appeler « le ton du parvenu ». Dans la conversation, il n'écrasait pas ses interlocuteurs par sa supériorité seulement, mais aussi par sa faconde intarissable. Il fallait bien que Macaulay ne fût point de la taille des autres hommes pour que, dans le monde où il était appelé à vivre, ces petits défauts ne nuisissent pas à sa fortune et à sa considération. Son physique répondait à ses manières, et le portrait si vivant qu'a fait de lui M. Charles Greville dans ses mémoires (1) nous montre quelle était l'impression extérieure et l'impression intérieure qu'on recevait de sa personne, ainsi que le respect qu'il inspirait. Ce respect devait être bien puissant pour qu'un homme comme Charles Greville, qui appelait les nouveaux pairs « des gens de bas étage » en fût si visiblement pénétré.

« ..... Quoi! c'était là Macaulay! cet homme que j'avais tant désiré voir et entendre! Ce génie puissant! Il était là près de moi, il avait parlé et je l'avais pris pour un imbécile! Il me sembla qu'il avait dû lire dans ma pensée, et mon front se couvrit de sueur. Quand Macaulay se leva, je commençai pourtant à me réconcilier avec moi-même. Il était impossible, en effet, de paraître plus insignifiant et plus commun. Pas le moindre rayon d'intelligence ne brillait sur son front et Dieu ne pouvait avoir soufflé sur une argile plus grossière. Au bout d'un moment, cependant, je m'aperçus qu'on ne pouvait aborder aucun sujet qu'il ne fût parfaitement instruit de tout ce qui s'y rapportait. Il répondait à tout, sans empressement, sans pédanterie, avec beaucoup de naturel. Il avait les mains pleines de citations, d'exemples, d'anecdotes. Après le dîner, Talleyrand et Mme de Dino arrivèrent. On le présenta à Talleyrand, qui lui dit : « Je me propose d'aller à la Chambre parce qu'on dit que » vous parlerez. J'ai entendu tous les grands orateurs de mon » temps; maintenant je veux entendre M. Macaulay. »

On voit bien par ce récit que M. Greville, qui était tory, n'allait pas souvent à Holland-House; car il eût, sans cela, dès longtemps rencontré l'hôte célèbre qui nous a laissé de cette maison hospitalière une si mémorable description. Il l'eût vu remplissant une large place dans ce cercle, d'un caractère si particulier, qui se tenait dans une antique bibliothèque universitaire et dont une femme faisait les honneurs; ce cercle où tous les talents, toutes les distinctions, tous les arts et toutes les sciences étaient rassemblés; « où l'on discutait dans un coin le dernier débat de la chambre des Communes, et dans un autre la dernière comédie de Scribe; tandis que Wilkie contemplait avec une modeste admiration le *Baretti* de sir Joshua Reynolds, que Mackintosh feuilletait saint Thomas d'Aquin pour vérifier une citation, et que Talleyrand racontait ses conversations avec Barras au Luxembourg ou sa promenade avec Lannes sur le champ de bataille d'Austerlitz ». Il l'eût entendu soutenant d'interminables discussions avec le dernier des Fox, lord Holland, qui du fond de son fauteuil, où la goutte le retenait, trouvait moyen de répandre sur la foule mouvante un flot intarissable de bienveillance et de vie.

III

Cette admiration étonnée pour un plébéien whig, de la part d'un homme voué au culte des principes et des manières aristocratiques, d'un homme qui ne pardonnait pas à Guillaume IV de ne point réaliser le type extérieur du gentilhomme, et dont l'antique torysme ne s'était encore qu'imparfaitement réconcilié avec la maison de Hanovre, nous donne la mesure de la force avec laquelle Macaulay s'imposa tout d'abord à ses concitoyens. Comme nous le disions en commençant, sa grandeur n'avait rien de factice. Elle n'empruntait aucun secours à ces circonstances accessoires qui rendent la renommée des hommes de lettres ou des hommes politiques brillante et passagère. Petit et laid, avec un organe désagréable, des manières peu polies, point de parents et point de fortune, il était venu tout naturellement et sans effort, non-seulement s'asseoir à la table des grands seigneurs et autour du tapis vert de Windsor-Castle, mais s'installer pour ainsi dire au milieu du forum de la patrie, en plein cœur de la nation anglaise et au sommet de la vraie popularité. Les générations présentes et les générations futures, qui ont peu connu et qui ne connaîtront pas Macaulay, se rendront compte de ce phénomène en relisant ses ouvrages. Ce n'est pas un homme qui parle, car on sent très-peu l'homme en lui; c'est la voix de l'humanité, la voix des

(1) Voyez la *Revue politique et littéraire* du 17 mai 1875.

siècles, la voix du droit et de la raison. Macaulay était juriste dans l'âme ; c'est pour cela sans doute qu'il est le grand historien du peuple chez qui le sentiment du droit s'est incarné dans le monde moderne, comme il s'était, dans le monde ancien, incarné chez le peuple romain. Le calme et l'impartialité de ses jugements nous transportent dans la région sereine de la raison éternelle. Comme il connaît les effets et les causes, sa justice embrasse tous les temps et tous les pays. Macaulay est l'homme le plus exempt de passion qui ait écrit l'histoire, à moins qu'on ne compte pour telle la passion de la vérité. Quoique profondément Anglais, il est étranger à cet étroit patriotisme, à cet aveugle orgueil qui amoindrissent plus qu'ils ne l'élèvent le caractère des hommes publics et des nations. Parlant de la France : « Nul Anglais, dit-il, ayant étudié le règne de Charles II, ne se croira le droit de se complaire dans le sentiment de sa supériorité nationale. Shaftesbury était assurément un homme bien moins respectable que Talleyrand, et ce serait se montrer injuste envers Fouché lui-même que de le comparer à Lauderdale. » Les sentiments de Macaulay sur les relations réciproques des deux peuples dans l'œuvre commune de la civilisation sont admirablement exprimés dans un passage que nous allons citer parce qu'il est très-propre à faire connaître sa manière à ceux qui ne sont pas familiers avec la lecture de ses ouvrages. Après avoir blâmé Horace Walpole pour la frivolité des motifs qui avaient déterminé sa prédilection en faveur de la langue française :

« Il l'aimait, dit-il, comme ayant été pendant un siècle le véhicule de toutes les banalités polies de l'Europe, le signe au moyen duquel les francs-maçons du monde élégant se reconnaissaient dans toutes les capitales, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à Naples. Il l'aimait comme étant la langue de la raillerie, la langue de l'anecdote, la langue des mémoires, la langue de la correspondance. Il ne se souciait en rien des usages plus élevés auxquels elle servait. La littérature française a été pour la nôtre ce qu'Aaron a été pour Moïse : elle a exposé de grandes vérités qui auraient péri si une voix ne s'était chargée de les exprimer clairement. La relation qui existait entre M. Bentham et M. Dumont est une image exacte de la relation intellectuelle qui existe entre les deux pays. Les grandes découvertes de la physique, des mathématiques, de la science politique nous appartiennent ; mais il n'y a, pour ainsi dire, pas une seule nation, sauf la France, qui, jusqu'à ces dernières années, les ait reçues de nous par une communication directe. Isolés par notre situation, isolés par nos mœurs, nous pouvions trouver la vérité, mais nous ne pouvions pas la répandre. La France a été l'interprète entre l'Angleterre et l'humanité.

» Au temps où vivait Horace Walpole, les grands écrivains français s'employaient à proclamer par toute l'Europe les noms de Bacon, de Newton et de Locke. Les principes de tolérance adoptés en Angleterre, le respect des Anglais pour la liberté personnelle, la doctrine anglaise que tout pouvoir est un dépôt confié pour le bien public, se propageaient rapidement. Il était évident que des principes puissants allaient agir, soit bien soit en mal. Il était évident qu'un grand changement transformer la société. Certains fanatiques pouvaient âge d'or où les hommes vivraient sous le seul em- raison et sous la loi d'une parfaite bienveillance, sans mariage, sans roi, sans Dieu ; des fana- tiq e espèce pouvaient ne voir dans les doctrines nouv bie et qu'athéisme et regretter le bon vieux tem de Montfort étouffait, en Provence, les progrès de l'hérésie. Si Walpole eût été sage, il aurait vu avec appoet les excès dans lesquels tombaient les réformateurs, mais il aurait rendu justice à leur génie et à leur philanthropie. Il aurait blâmé leurs erreurs, mais il se serait souvenu que l'erreur n'est, comme l'a dit Milton, que l'opinion dans son travail de formation. Tout en condamnant leur hostilité envers la religion, il aurait reconnu qu'elle était l'effet naturel d'un système qui leur avait constamment montré la religion sous des formes que rejetait le sens commun et que détestait l'humanité. Tout en condamnant quelques-unes de leurs doctrines politiques comme incompatibles avec toute espèce de loi, de droit personnel et de civilisation, il aurait compris que les sujets de Louis XV avaient toutes les excuses que peuvent avoir les hommes pour se livrer avec passion à la destruction et pour ignorer l'art, bien plus difficile, de reconstruire. Tout en prévoyant une lutte acharnée, une grande et redoutable dévastation, il aurait attendu le résultat final, le cœur plein d'espérance pour la France et pour l'humanité. »

La citation de ce morceau nous dispense d'insister davantage sur le style et sur l'esprit des écrits de Macaulay. Un fleuve d'éloquence coulait incessamment de ses lèvres et se répandait en livres, en discours, en conversations. Sa pensée, toujours haute, abondante et grave, se coulait dans les moules les plus divers. Tantôt sa phrase avait la grâce et la tendresse de Virgile, tantôt elle était dure et solide comme le rocher. Il possédait naturellement le style imitatif au suprême degré. L'excellente traduction française qui nous a été donnée de ses œuvres n'a pu prétendre à reproduire cette qualité particulière ; mais elle a rendu l'élégance attique des formes et surtout des images qui se pressaient sous sa plume. C'est que la pensée, chez Macaulay, est plus élégante encore que le langage et que, pour employer une expression qu'il appliquait à un autre sujet, il n'est pas impossible avec lui de transporter de sa main dans une autre, la coupe des sortiléges.

Après avoir siégé pendant près de vingt ans à la chambre des Communes et contribué puissamment à tous les actes libéraux de la législature, Macaulay perdit son siége pour Édimbourg à cause de ses opinions sur ce qu'on appelait le *Maynooth grant*. C'était là une question d'intérêt local, une véritable affaire de ménage entre lui et ses constituants ; mais il était, par tempérament, inflexible ; il ne flattait pas plus les électeurs que les rois. En ce temps-là, il restait encore en Angleterre quelque chose des anciennes mœurs électorales. On portait des couleurs dans les comices comme dans un champ de carrousel, et les horions circulaient librement en même temps que les bulletins. Macaulay triomphait dans ces occasions. Juché sur une voiture découverte, les habits mis en lambeaux par ses partisans trop zélés, il haranguait le peuple dans un langage un peu brutal et fortement imagé, qui provoquait des tonnerres d'applaudissements. Ses commettants l'appelaient *their superhuman member* (leur député surhumain), et les bacchantes antiques ne poussaient pas plus loin, dans le bois sacré, l'ivresse du vin et des sens que les électeurs ne poussaient, dans les *hustings*, l'ivresse de la bière et de l'esprit.

On a remarqué que le dernier discours qu'ait prononcé Macaulay dans la chambre des Communes avait trait aux affaires des Indes et reproduisait les sentiments et les idées qui avaient dicté son *Mémoire sur l'instruction publique*. « Je ne crois point, dit-il que nous prolongions notre domination dans l'Inde en excluant les indigènes d'une participation légitime dans le gouvernement et en leur fermant l'accès de la véritable science ; mais je déclare que, quoi qu'il en puisse

être, je ne consentirai jamais à les maintenir dans l'ignorance pour les maintenir dans la soumission, ni à les gouverner comme des esclaves pour les gouverner plus longtemps. »

Ce furent là les derniers mots que Macaulay fit retentir dans le parlement. Il ne parla plus jamais à Westminster et, quand il fut élevé à la pairie en 1857, il n'entra à la chambre des Lords que comme l'expression muette des principes qu'il avait contribué à faire prévaloir. Sa voix, déjà très-altérée par la maladie des bronches qu'il avait rapportée des Indes, s'éteignit tout à fait, et pour converser avec ses amis il faisait usage de tablettes. Cependant il travaillait toujours avec la même assiduité, et on le voyait aller souvent à pied au British Museum, où il ne lisait point comme tout le monde dans la salle commune de travail, mais où il avait un cabinet particulier dans lequel on lui apportait les ouvrages. Les personnes qui le voyaient passer, se parlant à mi-voix à lui-même, étaient tristement frappées de l'altération de sa santé.

En 1858, il fut élu aux fonctions honorifiques de *High steward* de Cambridge et vint recevoir cet honneur dans la vieille université : « J'élève la voix pour vous remercier, dit-il, et c'est pour la dernière fois. Je ne parlerai plus en public. » Il ne parla plus, en effet, déclina rapidement, et mourut à la fin de l'année suivante, âgé de cinquante-neuf ans. Il laissait à ses deux frères, John et Charles, à sa sœur, lady Trevelyan, à ses deux neveux et à ses deux nièces, une fortune de dix-huit cent mille francs, dont il avait joui très-modestement lui-même et qui était presque tout entière le fruit de ses travaux littéraires. Simple dans ses goûts comme dans ses habitudes, il était bienfaisant. Il se faisait une règle de donner en aumônes et en libéralités le quart de ses revenus. Le révérend Arnold raconte qu'il a connu personnellement un Allemand dont la femme avait fait des recherches sur l'histoire d'Angleterre auxquelles Macaulay s'était vivement intéressé ; que cet Allemand, étant tombé dans la pauvreté, avait été délaissé de tous ses amis, et qu'apprenant le fait par hasard, Macaulay, qui le connaissait à peine, lui avait envoyé une somme d'argent assez considérable pour le tirer à jamais de la gêne. Il élevait un grand nombre d'enfants pauvres, les dotait et les pensionnait au besoin. Cependant, comme le remarque également M. Arnold, il y avait loin de sa bienfaisance tout humanitaire à l'exquise bonté du vieux Zacharie, son père. L'un était l'homme de charité, l'homme des bonnes œuvres par excellence, l'ami des pauvres et des abandonnés ; l'autre ne faisait que rendre hommage à ses principes et presque hommage à lui-même en prodiguant son argent et ses bienfaits.

Les esprits religieux se sont beaucoup inquiétés en Angleterre des sentiments de Macaulay, et un ministre a écrit un livre, après sa mort, dans lequel il pose la question de son « salut éternel ». Cette curiosité vaine prouve combien Macaulay était réservé sur les questions de religion. Un jour qu'il était à ce sujet interpellé dans un *husting* par un de ses électeurs, il se contenta de répondre simplement : « Messieurs, je suis chrétien. » Mais, quoiqu'il ne se soit jamais expliqué longuement dans ces matières, il est aisé de pénétrer par induction les secrets de son âme. Macaulay avait trop le caractère du vieux Romain, il était trop adorateur des droits de l'homme, trop étranger aux affections tendres, trop dominé par la raison, pratique pour qu'on puisse lui supposer le tempérament religieux. D'un autre côté, il avait des notions trop étendues et trop générales, des pensées trop hautes et trop de vues d'ensemble sur toutes choses, pour ne pas être en philosophie, comme il l'était en politique et en histoire, une des grandes expressions de l'humanité. Une tolérance profonde pour toutes les opinions métaphysiques résultait chez lui de cette manière d'être ; comme nous l'avons dit, il n'était porté à exercer le despotisme qu'au nom de la logique, de l'évidence et de la raison. Mais il n'était aucunement sceptique, et son esprit se formulait tout à lui-même en d'incessantes affirmations. On peut voir dans son étude sur les doctrines de James Mill combien il se refusait à transporter les méthodes de la science dans la philosophie et à confondre les limites des deux domaines. S'il n'était point épris de l'abstraction métaphysique, il l'était moins encore de l'abstraction scientifique : il la traitait comme une contradiction.

Il n'y a jamais eu caractère public et privé plus exempt de reproches que celui de l'illustre historien. La fixité de ses principes politiques, depuis le jour où il abandonna le torysme, est sans doute un bonheur plutôt qu'un mérite, et l'on ne saurait le louer d'avoir eu la fortune d'être établi dans la vérité. Mais ses plus violents adversaires n'ont pu diriger contre lui que ces accusations banales qui prouvent qu'on n'en saurait découvrir d'autres. Ambition, orgueil, indifférence, telles sont les imputations vagues auxquelles ils ont été forcés d'avoir recours. Toutefois il est certain que Macaulay, comme homme, a eu plus d'admirateurs que d'amis. Comme il aimait peu lui-même, il était peu aimé, et l'on se contentait de rendre hommage à ses talents et à son génie. Il était dur pour ses contradicteurs, et tellement plein de ses pensées qu'il criblait de notes, le plus souvent sévères, tous les livres qu'il lisait. Ses interlocuteurs n'avaient guère que le droit de lui donner la réplique. — Mais ce sont là des défauts dont le souvenir ne dépassera pas la génération contemporaine. Ce qui restera de Macaulay, ses actes administratifs, ses travaux parlementaires, ses vertus politiques et surtout ses ouvrages, réalisera toujours pour la postérité l'idéal d'un homme dont on ne peut parler sans répéter sans cesse les mots de *grand* et de *grandeur*.

LÉO QUESNEL.

CURIOSITÉS PHILOLOGIQUES

Le Barritus des Germains

Nous venons soumettre au lecteur quelques considérations tout au moins originales sur un ἅπαξ λεγόμενον de Tacite, et présenter une explication nouvelle, ou peu s'en faut (1), d'un mot de la *Germanie* qui a tenu en échec la sagacité des commentateurs et des étymologistes. C'est, au chapitre III, le mot que le plus grand nombre des éditions écrit *barditum* :

« *Sunt illis* [*i. e. Germanis*] *hæc quoque carmina quorum relatu, quem* BARDITUM *vocant, accendunt animos futuræque*

(1) Un homme qui a remué beaucoup d'idées, M. Holtzmann, a entrevu en passant la possibilité de cette explication, mais sans s'y arrêter et sans chercher à l'établir (*Germanische Alterthümer*, p. 115).

pugnæ fortunam ipso cantu augurantur : terrent enim trepidantes, prout sonant acies, nec tam vocis illi quam virtutis concentus videtur. Affectatur præcipue asperitatis sonus et fractum murmur, ori scilicet ad ea scuta, quo plenior et gravior vox repercussa intumescat. »

M. Burnouf, dans sa célèbre traduction française de Tacite, rend ainsi ce passage :

« Ils ont un autre chant, appelé *bardit*, par lequel ils excitent leur courage et d'où ils augurent quel succès aura la bataille, car ils tremblent ou font trembler selon la manière dont l'armée a entonné le *bardit*. Là ce chant semble moins une suite de paroles que le bruyant concert de l'enthousiasme guerrier. On s'attache à le former des plus rudes accents, de sons rauques et brisés, en serrant le bouclier contre la bouche, afin que la voix repercutée s'échappe plus forte et plus retentissante. »

On remarque dans cette traduction un contre-sens dès la première ligne, et un contre-sens grave. Le mot *barditum* éveillant chez M. Burnouf l'idée des anciens bardes, cette présomption de son jugement lui fait voir dans *barditum* le nom même des chants dont il est question, et il omet dans ce dernier le mot important de *relatu*. Les commentateurs allemands traduisent généralement ce *relatu* par *Anstimmung* ou *Vortrag*, c'est-à-dire « façon d'entonner ou d'exécuter ». *Barditum*, en effet, ne signifie pas ici le chant de guerre des anciens Germains, comme l'ont cru Chateaubriand, Burnouf et maint éditeur de Tacite; il désigne le *bruit* produit par les mélodies guerrières (si réellement les Germains en avaient) et surtout par les cris des Germains marchant à l'ennemi. Au siècle dernier, notre célèbre critique Fréret, dont Burnouf semble ignorer le témoignage, avait déjà constaté que ce nom désignait dans le passage de Tacite, non pas un chant militaire par lequel les Germains auraient excité leur courage au moment du combat, mais bien « un cri de guerre, une clameur confuse et inarticulée (1) ».

La traduction de Burnouf laisse au texte latin son obscurité et son amphibologie quand elle donne « appelé *bardit* » pour *quem barditum vocant*. Nous ne pensons pas que *vocant* doive être rapporté aux Germains, sujet du membre de phrase principal. *Vocant* est, en effet, le plus souvent en latin employé d'une façon tout à fait impersonnelle, avec le sens de notre : « on appelle ». Les grammairiens qui ont fait une étude spéciale du style de Tacite ont remarqué que les phrases de cet écrivain manquaient souvent de coordination et de régularité, et que son langage présente quelquefois des tournures obscures et fautives au point de vue du goût (Dræger, *Ueber Syntax und Styl des Tacitus*, 2e éd., p. 92 et 93). Au surplus, nous nous proposons d'expliquer par une étymologie venant du latin le mot faussement écrit, à notre avis, *barditum*.

Le texte de la *Germanie* de Tacite repose sur un unique manuscrit qu'au milieu du xve siècle Henoch Asculanus apporta d'Allemagne au pape Nicolas V; encore ce manuscrit est-il aujourd'hui perdu, et ne le connaît-on que par des copies faites à partir de la seconde moitié du xve siècle. L'autorité de ces manuscrits est donc bien mince pour la lecture [illegible], qu'on pourrait même croire être une correction de copiste pendant l'un des longs siècles qui séparent le xve siècle du temps de Tacite. Aussi, en un pareil cas, leur leçon ne mérite-t-elle confiance qu'autant qu'elle présente des motifs intrinsèques de vraisemblance. Bien qu'ils dérivent tous du manuscrit perdu d'Henoch d'Ascoli, nos manuscrits ne sont déjà pas d'accord. Le plus grand nombre donne *barditum*, quelques-uns *baritum*. Entre ces lectures, les éditeurs ont choisi, non par des raisons de critique verbale, mais en se déterminant par l'étymologie qui leur semblait la plus probable.

Barditum avait pour lui, comme il avait sans doute déjà pour les copistes antérieurs du moyen âge, sa ressemblance avec le nom célèbre des *bardi*. Plus tard, on chercha à expliquer cette leçon par une étymologie germanique, et le vieux-norrois *bardi* « bouclier » semblait en fournir une; mais ce mot d'usage poétique est, à proprement parler, *bord*, comme le remarque Holtzmann (*Germ. Alt.*, p. 114). De même, on a défendu *baritum* par une étymologie d'un verbe *baren* ou *barren* dans les dialectes allemands de la Suisse ou de la Souabe, près duquel se place *baria* « crier » ou plus exactement « accuser » en frison.

La présence de *barritum* avec un sens identique dans Végèce et dans Ammien Marcellin ne semble pas, aux yeux des éditeurs contemporains, suffire à justifier la restitution de ce mot dans Tacite, bien que d'illustres érudits des siècles derniers, Juste-Lipse, Cluvier et Vovs aient adopté cette leçon.

La divergence des éditeurs et des commentateurs montre combien la lecture et l'explication de ce mot est contestée. La leçon *barditum* est une des plus répandues; elle se rencontre dans des éditions estimées telles que celles de Kritz, de Schweizer-Sidler, de Müllenhoff; elle a, grâce à Chateaubriand, fourni un mot nouveau à notre langue, celui de *bardit* (1). *Baritum* a été adopté par Jacques Grimm et par Kiessling. La leçon *barditus* était facilement suggérée aux copistes et aux éditeurs par les souvenirs de l'antiquité barbare que nous ont transmis les écrivains classiques, par la pensée des anciens bardes. On sait aujourd'hui que les Gaulois seuls avaient des bardes (2); mais, jusqu'au commencement de ce siècle, on réunissait Gaulois et Germains sous le nom de Celtes, et par suite de cette confusion on attribuait aux deux races en commun ce que les anciens ont dit en particulier de chacune (3).

Cette fausse analogie avec le nom de bardes a seule pu faire préférer cette leçon à la restitution de *barritum*, qui se rencontre ailleurs et dans des circonstances analogues. C'est le cri de guerre poussé au moment du combat, non pas seulement par les barbares, mais aussi par l'armée romaine de l'empire, probablement à l'imitation des barbares. Le mot se rencontre trois fois chez l'historien Ammien Marcellin (4), et

(1) Fréret, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIII, p. 164.

(1) « Les Grecs répètent en chœur *le Pæan* et les Gaulois l'hymne des druides. Les Francs répondent à ces cantiques de mort : ils serrent leurs boucliers contre leurs bouches, et font entendre un murmure semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher; puis tout à coup, poussant un cri aigu, ils entonnent le bardit à la louange de leur héros : « Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée, etc. » (Chateaubriand, *Martyrs*, livre VI.)

(2) Holtzmann, dans un ouvrage célèbre par ses paradoxes, *Kelten und Germanen*, a voulu, mais sans succès au jugement de tous les critiques, trouver des bardes chez les anciens Germains.

(3) C'est ainsi que notre Chateaubriand a fait une prêtresse gauloise de la Germane Velleda.

(4) XVI, 12; XXVI, 71; et XXI, 7.

une fois chez le tacticien Végèce, qui indique à quel moment ce cri doit être poussé : *Clamor autem, quem* BARRITUM *vocant, prius non debet attolli quam acies utraque se junxerit*. (*De re militari*, III, 18.)

Il n'est pas vraisemblable que ce mot soit emprunté à la langue des barbares : on ne peut admettre que les soldats romains entendant les barbares pousser des cris sauvages au début de la bataille aient attendu, pour donner un nom à cette vocifération guerrière, qu'ils aient appris la langue de leurs ennemis, — et cela surtout quand le mot *barritus* existe dans la langue latine avec la signification de *cris d'éléphant*.

Avant de continuer notre discussion philologique, il nous faut dire quelques mots des cris poussés par les éléphants.

Les voyageurs et les naturalistes ont observé que le langage de l'éléphant se compose de trois sortes de sons : 1° ceux qu'il produit avec sa bouche proprement dite; 2° ceux qu'il arrache de sa gorge; 3° ceux qu'il tire de sa trompe, sons très-aigus, et dont la force s'accentue encore quand il entre en fureur. La ressemblance de ces derniers sons avec ceux d'une trompette a été constatée de tout temps. Aristote disait déjà que l'éléphant « tire de son nez un son semblable à celui de la trompette » (*Anim.*, IV, 9) (1). L'analogie est telle que chez les Hindous le mot *çundaka*, diminutif de *çundà*, « trompe d'éléphant », désigne une trompette de guerre (communication de M. Bergaigne).

Les observations des voyageurs contemporains confirment ces témoignages. M. Rousselet, voyageant dans l'Inde à dos d'éléphant, voulait faire traverser à sa monture un fleuve grossi par l'inondation : « Le sagace animal s'approche de l'eau, sonde un instant avec sa trompe comme pour s'assurer de l'impétuosité du courant, puis recule, *poussant deux ou trois cris semblables au son du clairon*, pour protester sans doute contre notre témérité » (2). M. Delaporte, dans le voyage d'exploration en Indo-Chine, raconte de son côté : « A peine eus-je disparu dans une cachette que je vis à 100 mètres de moi les bambous et les broussailles s'agiter; puis une troupe d'éléphants, se jouant, cassant de jeunes tiges de bambous ou bien arrachant de l'herbe fraîche, se dispersa dans la clairière. Tout à coup l'un des plus gros releva la tête *et fit résonner dans sa trompe un son semblable à celui que pourraient produire une vingtaine de cors sonnant à la fois la même note;* les autres humèrent l'air et parurent inquiets » (3).

En sanscrit, la proboscide de l'éléphant a donné son nom à une trompette; par le même sentiment d'analogie, le contraire s'est passé en français quand nous appelons *trompe* cet organe de l'éléphant que les Grecs appelaient προβοσκίς, les Romains *manus* et les Hindous le plus souvent *kara* « main ». M. Littré a commis une légère erreur dans son étymologie du mot de *trompe*. Voici ce qu'il dit à cet égard dans son *Dictionnaire* : « TROMPE... 4° Nez prolongé de l'éléphant qui se recourbe à volonté par comparaison de forme avec une trompe. » On a vu, par les exemples que nous venons de citer, que ce nom doit son origine, non pas à une comparaison de *forme*, mais à une comparaison de *son*. Mais comme on a rarement, dans nos pays d'Europe, l'occasion d'entendre pousser ces cris aux paisibles et lymphatiques pensionnaires de nos ménageries, on a pu facilement oublier l'objet de la comparaison première. Aussi bien, dans des miniatures de nos manuscrits du moyen âge, on a représenté les éléphants avec leur proboscide en forme de trompette, notamment dans un célèbre manuscrit du *Roman d'Alexandre* conservé au musée britannique (1). Notre ancienne littérature n'avait pourtant pas perdu la vraie conscience de la métaphore primitive, comme le témoignent les vers du *Roman de la Rose* que me signale M. Gaston Paris :

> Oliphant sur sa haulte eschine,
> Qui de son nez *trompe et busine*,
> Et s'en pust au soir et au main [matin, *mane*]
> Comme ung homme fait de sa main (2).

Ces exemples nous feront mieux comprendre le *barritus* de Tacite et la métaphore qu'il renferme.

Le mot *elephas* ou *elephantus*, quoique étant le nom le plus usité de l'éléphant en latin, n'en est pas le nom unique. *Barrus* se rencontre aussi, quoique rarement (3), avec ce sens, et quelle qu'en soit l'étymologie (4), il a donné plusieurs dérivés, *barrinus* « relatif à l'éléphant », *barritus* « cri de l'éléphant, *barrire* « crier » en parlant de l'éléphant, ou « barêter » (5). « *Barrire* elephantes dicuntur, sicut oves di- » cuntur balare, utique a sono ipso vocis. » (Paulus Festi, éd. Müller, p. 139.) Ces mots, du reste, sont d'un emploi rare en latin, comme le mot *barrus*, dont ils dérivent, et par cette raison on peut comprendre que *barritus* ait été défiguré par un grammairien postérieur de la façon que voici : BARBARICUM *appellatur clamor exercitus videlicet quod eo genere barbari utuntur*. (Paulus Festi, éd. Müller, p. 31.) On comprend aisément que la confusion de *barritus* avec les *barbares*, dont ce mot désignait le cri, ait amené cette expression étrange et fantaisiste de *barbaricum*, et l'observation que l'éditeur, Ottfried Müller, présente sur cette glose nous semble un peu naïve : *Hoc significatu nullo nisi hoc teste notum*. Aussi bien voyons-nous dans nos langues modernes le sens et l'orthographe d'un mot s'oublier d'un siècle à l'autre. Bien plus, Fréret cite, d'après Voss, une déformation du mot *barritus* qui vient tout à fait à l'appui de notre thèse, c'est « le glossaire de Cyrille, où le mot de *barditus* a pris la place de *barritus* en parlant du cri de l'éléphant » (6).

---

(1) Buffon se trompe en cette circonstance (comme dans maintes autre de ses assertions sur l'éléphant), quand il met en doute le témoignage d'Aristote sur ce point.

(2) Rousselet, *Tour du monde*, 1873, t. II, p. 322, col. 1.

(3) *Tour du monde*, 1871, t. II, p. 334, col. 2.

(1) Ms. Reg., 15, E. VI. — M. Th. Wright a reproduit la miniature du ms. d'*Alexandre*, où des éléphants sont figurés, dans son *Archæological Album* (Londres, 1845, in-4, p. 176).

(2) Cité par Roquefort : *Glossaire de la langue romane*, s. v. *Olifant*.

(3) Horace l'emploie une fois, *Epodes*, XII.

(4) Peut-être est-ce une onomatopée : *Bar*, *bar*, est quelquefois donné comme la notation des phonèmes proboscidiens de l'éléphant : cf. un amusant passage des *Epistolæ obscurorum virorum* cité par Armandi, p. 530.

(5) Le verbe français *barêter* est donné comme la traduction française de *barrire* dans le *Dictionnaire latin* de Freund et Theil. Il est également donné par Girault-Duvivier dans la liste des verbes par lesquels on exprime le cri des divers animaux (*Grammaire des grammaires*; appendice consacré aux remarques détachées, p. 15). Le mot n'est pas dans le *Dictionnaire* de M. Littré.

(6) Fréret, *loc. cit.*, p. 165.

L'explication de *barritus* par *barras* peut sembler étrange au premier abord, parce que n'étant pas habitués à entendre crier des éléphants, la métaphore ne saisit pas notre esprit comme ferait la comparaison avec le cri d'un autre animal. C'est une grande attraction pour les Parisiens de 1875 de voir un éléphant paraître sur la scène d'un théâtre et y faire des genuflexions ; mais combien les Romains eussent pris ce spectacle en pitié eux qui voyaient les éléphants marcher sur la corde roide et combattre dans l'arène ! Les éléphants étaient des acteurs presque vulgaires à Rome, à la fin de la république et dans les premiers temps de l'empire. L'édilité romaine entretenait à Ardea et à Laurentum des dépôts permanents d'éléphants pour les jeux et les combats du cirque, et l'histoire mentionne mainte circonstance où ces animaux ont combattu dans l'arène. Rappelons-les sommairement après le colonel Armandi :

« Le premier qui exposa dans l'arène ces superbes animaux fut, au dire de Pline, l'édile curule Claudius Pulcher, l'an de Rome 455. Vingt ans plus tard, les deux frères Lucius et Marcus Lucullus, également édiles curules, firent combattre des éléphants contre des taureaux. Pompée et César qui tous deux avaient fait la guerre en Afrique, et en avaient ramené des éléphants, voulurent exposer aux yeux du peuple ces trophées de leurs victoires. Le premier donna, à l'occasion de son second consulat, un combat d'environ vingt éléphants contre des chasseurs gétules armés de javelots. Pline décrit les accidents de ce combat qui faillit être funeste aux spectateurs ; car les éléphants, devenus furieux, essayèrent de forcer la grille derrière laquelle se tenait le peuple ; mais la leçon ne fut pas perdue : ce fut après cet accident que l'on prit la précaution d'entourer l'arène d'un fossé rempli d'eau (1). »

Rome vit des combats d'éléphants encore plus grandioses dans les fêtes que César donna pour célébrer son troisième consulat. Dans l'un de ces combats, vingt de ces animaux combattirent contre 500 hommes à pied ; dans un autre, on en fit combattre un pareil nombre contre 500 fantassins et autant de cavaliers ; mais cette fois ils portaient des tours dans chacune desquelles se trouvaient trois archers. Antonin le Pieux, Commode, Septime-Sévère et Caracalla donnèrent en spectacle au peuple des combats analogues (2).

M. le lieutenant Delaporte a essayé de nous représenter le cri d'un seul éléphant : « L'un des plus gros releva la tête et fit résonner dans sa trompe un son semblable à celui que pourraient produire une vingtaine de cors sonnant à la fois la même note. » Qu'on s'imagine ce que pouvaient être des cris semblables poussés par un grand nombre de ces animaux qu'excitait la rage du combat ! Ces cris étaient familiers au soldat romain : s'il ne les avait entendus dans l'amphithéâtre de Rome, il les avaient entendus dans les batailles d'Afrique, d'Asie et de Grèce, où ces animaux avaient été lancés sur les armées romaines, il les avait entendus dans les rangs de l'armée romaine elle-même quand Rome adopta l'usage des éléphants de guerre. Aussi quoi de plus naturel au soldat romain, quand il se trouvera en présence de barbares poussant leurs cris les plus féroces, que de comparer cet ouragan de cris au concert le plus discordant qu'il ait jamais ouï et de s'écrier : *Barritus est !*

La métaphore n'a rien de singulier en elle-même. Toute langue est pleine de mots métaphorique empruntés aux cris des animaux, à cela près que l'expression en est tellement devenue ordinaire que la métaphore en disparait et qu'on ne l'entrevoit qu'après réflexion. — « J'entendais autour de moi un *bourdonnement* : Ah ! ah ! monsieur est Persan ! » (Montesquieu, *Lettre persane*, 30). *Bourdonnement* est primitivement le bruit que les petits oiseaux et certains insectes font en volant. — « Poussez des cris et des *hurlements* parce que le jour du Seigneur est proche ! » (Bible de Sacy, *Isaïe*, XIII, 6.). *Hurlement* est le cri prolongé que fait le loup et que le chien fait quelquefois. Nombre d'autres mots qui désignaient primitivement des cris d'animaux peuvent figurément se dire d'autres cris ou d'autres bruits, ainsi que les verbes dont ils sont formés, par exemple, *beuglement*, *coassement*, *croassement*, *glapissement*, *hennissement*, *mugissement*, *roucoulement*, *rugissement*, et peut-être *jargon*. D'autres langues nous fourniraient des exemples analogues (1).

On voit par ces exemples combien la métaphore de *barritus* est chose naturelle. Elle est confirmée par une curieuse analogie que nous fournit la langue latine elle-même. Les Gaulois aussi poussaient dans le combat des cris désordonnés et sauvages ; or, les Romains appelaient également ces cris d'une métaphore, *ululatus*, « hurlement, cris de loup ou de chien, » *Tum suo more victoriam conclamant atque ululatum tollunt* (Cæsar, *de Bello gallico*, V, 37). *Cum suos pugna superiores esse Galli conspicerent et nostros multitudine premi viderent, ex omnibus partibus et ii, qui munitionibus continebantur, et hi, qui ad auxilium convenerant, clamore et ululatu suorum animos confirmabant*. (*Ibid.*, VII, 30). Si cette expression d'*ululatus* ne se rencontrait que dans César, on pourrait croire qu'elle est une image sous son stylet ; mais elle est également appliquée aux cris de guerre des Gaulois par Tite-Live et par Silius Italicus (1) ; elle avait cours avec cette signification dédaigneuse pour nos ancêtres.

L'exemple d'*ululatus* « cris de loups », appliqué aux chants et cris militaires des Gaulois, justifie une fois de plus *barritus* « cris d'éléphants » appliqué aux chants et cris militaires des Germains. *Barritus* forme un curieux parallèle au mot sanscrit cité plus haut, *çundaka* « clairon », diminutif de

(1) [illegible] p. 577.
(2) Armandi, [illegible] p. 579 et 584.

(1) Dans notre langue même on pourrait augmenter cette liste d'expressions familières, telle que *pouiller*, *pousser des cris de paon*, [illegible], etc. D'une chose qui a des proportions grandioses on dit aussi, mais très-vulgairement, qu'elle produit *un effet bœuf*, parce que, de tous les animaux qui nous sont familiers, le bœuf est le plus gros. Cette expression a même été introduite dans notre langue littéraire par M. Victor Hugo, qui a senti un jour

Sur son front alourdi peser un *ennui bœuf*.

(*Contemplations*.)

(1) *Ad hos [illegible] et [illegible] et [illegible] et [illegible] strepitus.*

(Tite-Live, XXXVIII, 17.)

Misit dives Gallæcia pubem,
Barbara nunc patriis *ululantem* carmina linguis
Nunc pedis alterno percussa verbere terra,
Ad numerum resonas gaudentem plaudere cætras.

(Silius Itilacus, *Punica*, III, 345-8.)

çunda, « proboscide d'éléphant ». Ces deux exemples, séparés l'un de l'autre par toute l'étendue du monde ancien, montrent l'analogie frappante qui existe entre les grondements de l'éléphant furieux et le tumulte des instruments et des cris de guerre.

H. Gaidoz.

LA VIE A LA CAMPAGNE

Un exemple à suivre

Tout est à faire dans les campagnes, mais tout aussi peut se faire et tout devrait se faire.

Si nos grands propriétaires étaient pénétrés de cette idée que *richesse oblige*, ils s'apercevraient bientôt qu'elle est la source de l'esprit vraiment conservateur. Prendre l'initiative des réformes est pour eux le seul moyen de regagner, sur la population la moins éclairée et la moins heureuse, l'autorité morale qu'ils se plaignent si amèrement d'avoir aujourd'hui perdue. Nous développerons cette pensée par un exemple.

I

Dans la riante et pittoresque vallée de l'Isère nommée le Graisivaudan, au pied du premier versant des Alpes, se trouve assis le village de Tullins qui, uni au village de Fur, forme une commune de quatre à cinq mille âmes.

A quelques pas dans la même vallée, un peu plus haut sur le flanc de la montagne, on admire un élégant château d'une architecture italienne appelé *les Chartreux*, parce que des religieux de cet ordre ont eu autrefois une maison sur cet emplacement. C'est là que vivent M. et Mme P***; c'est dans cette vallée qu'ils ont entrepris l'œuvre dont nous désirons aujourd'hui rendre compte au public.

Nous remarquerons tout d'abord que l'Isère n'est pas, plus qu'un autre département, à l'abri des divisions politiques et religieuses qui ont fait tant de mal à notre pays et qu'on invoque d'ordinaire comme un obstacle invincible au rapprochement des classes. Là comme ailleurs et plus qu'ailleurs peut-être, on trouve des partis tranchés se faisant une guerre sourde.

Les paysans d'abord, ignorants et routiniers, ayant des habitudes invétérées d'inertie, de saleté, d'insouciance et s'intitulant républicains trop souvent par pure haine de la bourgeoisie et surtout du clergé. — Un peu au-dessus des paysans et prenant le même titre, les nouvelles *couches sociales*, composées de petits marchands, boutiquiers, aubergistes, brocanteurs de toutes sortes, des *usiniers* (1) surtout, classe plus intelligente, plus éclairée, plus active et aussi plus ouverte aux choses nouvelles, mais parvenue depuis peu, pleine de ses succès, ambitieuse et manquant encore de savoir.

A côté de ceux-ci, les grands industriels et les grands propriétaires, gens hautains et renfermés, vivant chez eux et pour eux, bonapartistes d'ailleurs ou légitimistes presque sans exception; — le clergé, qui n'a d'autre opinion que le culte de son pouvoir propre et se montre toujours prêt à accepter l'alliance de ceux qui le soutiennent. — Enfin l'administration, à l'esprit despotique, méticuleux et roide, plein d'ombrages et de prétentions.

Tels sont les éléments trop peu homogènes qui composent, dans l'Isère comme dans la plupart de nos campagnes, l'ensemble de la population, et l'on sait que le moindre incident politique peut les mettre violemment aux prises.

M. P***, qui a acheté sa propriété de Tullins il y a quatorze ans, connaissait tout cela à l'avance; mais, poursuivant une idée de philanthropie, il savait aussi qu'on ne réalise pas le bien sans effort, et il ne se laissa point décourager.

Grand industriel, possédant des biens considérables et décidé à ne jamais abandonner l'industrie par respect pour le travail, économiste distingué de l'école de Stuart Mill, c'est-à-dire ayant un sentiment très-net des droits et de l'avénement de la démocratie, mais n'appartenant en propre à aucun parti politique; doué en même temps d'un cœur large et généreux, de manières nobles et affables, M. P*** se trouvait dans la situation la plus favorable pour dominer les divisions locales et faire partout appel aux meilleurs sentiments du cœur humain. L'œuvre qu'il s'est proposé d'accomplir en s'établissant à Tullins a un objet moral et économique en même temps : élever la population des campagnes, la conduire au perfectionnement de l'agriculture par le développement de l'instruction et du bien-être, par des rapports plus fréquents, par la communication des idées, par l'habitude de l'initiative. Cette œuvre est complexe, et, chose remarquable, M. P*** l'a commencée avec succès par tous les côtés à la fois.

On dit volontiers : Faisons d'abord les hommes, ils feront ensuite les institutions; ou autrement : Faisons les institutions, elles feront les hommes. Mais M. P*** sait que les uns et les autres se font par une action incessante et mutuelle, et que le mieux est de réaliser immédiatement les progrès immédiatement réalisables. C'est dans ce sentiment qu'il s'est mis à l'œuvre.

II

Nous indiquerons tout de suite un des actes qui caractérisent le mieux ses idées générales et la nature de son esprit.

Décentralisateur comme tous ceux qui rattachent les libertés publiques aux libertés individuelles, M. P*** poursuivait depuis longtemps l'idée d'une représentation locale et indépendante de l'agriculture et, en 1871, après la chute de l'empire, il trouva le moyen de la mettre en pratique d'une assez singulière façon.

On sait que l'industrie et le commerce sont depuis longtemps dotés de chambres spéciales formées par leurs membres les plus marquants appelés *notables*. L'agriculture, au contraire, n'a aucune représentation légale, car on ne saurait donner ce nom aux comices.

L'institution des comices, en effet, est excellente, mais elle manque de développement.

Ces assemblées, qui ont pour objet de distribuer des récompenses aux agriculteurs, sont restreintes à de petites

---

(1) On appelle *usiniers* les petits industriels, très-nombreux dans la vallée. On y fabrique de la soie, des rubans, du papier, etc.

localités : elles ne se rattachent même pas les unes aux autres et n'exercent aucun pouvoir (1).

Pour combler cette lacune, l'Assemblée nationale, après 1848, avait voté une loi créant au chef-lieu de chaque département des chambres d'agriculture analogues aux chambres de commerce. Ces chambres, sauf quelques membres choisis par l'autorité, devaient être élues par les comices agricoles et, une fois constituées, envoyer à Paris des délégués départementaux pour y former un conseil supérieur de l'agriculture. Malheureusement, au milieu des troubles de l'époque, cette loi si intéressante ne fut pas promulguée, et bientôt un décret de l'empire la défigura en instituant dans chaque arrondissement des chambres consultatives d'agriculture nommées par le préfet.

Dans cet état de choses M. P***, avec une hardiesse bien rare dans notre pays et dans la classe à laquelle il appartient, fit appel à l'esprit décentralisateur du département et proposa aux propriétaires de revenir de leur propre autorité à la loi de la république. Chose qui paraîtra plus étrange encore, cet appel fut entendu. Une demande fut adressée au conseil général pour créer un conseil départemental de l'agriculture formé par deux délégués de chaque comice. Le conseil général accéda avec empressement à cette demande; le préfet y prêta son concours, en renonçant à toute ingérence administrative, et ainsi la première partie de cette loi se trouva mise en vigueur dans le département par le seul fait de l'initiative individuelle. Un peu plus tard même on la modifia dans le sens démocratique. Chaque comice eut le droit d'envoyer un délégué par cent membres. Cette assemblée fonctionne actuellement; elle relie entre eux tous les comices, et bientôt elle possédera un organe de publicité en vue de répandre l'intérêt sur les questions agricoles et de rapprocher les agriculteurs.

On voit par là tout ce que peut produire un esprit résolu d'initiative dans un pays même de centralisation. Si, au lieu de se plaindre sans cesse des entraves administratives et du despotisme de Paris, les habitants de la province mettaient plus souvent la main à l'œuvre, ils arriveraient certainement à modifier en faveur des libertés locales le gouvernement et la loi. Rien n'empêche, par exemple, que d'autres départements ne suivent l'exemple de l'Isère, et s'ils arrivaient d'eux-mêmes à constituer une représentation centrale de l'agriculture, celle-ci serait bien vite légalisée.

III

M. P*** n'a pas seulement des idées générales sur l'organisation de l'agriculture, il en a sur son rôle dans la société, sur la condition de ceux qui la pratiquent.

Quand il entend les propriétaires se plaindre de l'élévation du taux des salaires et de la tendance de la population des campagnes à se diriger vers les villes, quand il les entend donner à ce sujet de sages conseils aux populations égarées, il ne peut s'empêcher de sourire :

(1) Les comices sont formés par tous les agriculteurs qui payent à cet effet une cotisation. Ils reçoivent des subventions du département et de l'État et tous les ans distribuent des récompenses pour les meilleures cultures.

« Vous dites au paysan, leur faisait-il observer un jour, — que s'ils gagnent 5 francs par jour à la ville au lieu de 2 francs à la campagne, comme ils dépensent partout leur gain, à la fin de l'année ils ne sont ni plus ni moins riches. Mais ceux d'entre nous qui ont 5000 et ceux qui ont 50000 livres de rente les dépensent également. A la fin de l'année, et par rapport à leurs revenus, ils ne sont ni plus ni moins riches; pourtant les derniers ne voudraient pas changer de sort contre les premiers. En effet, le plus de dépenses implique le plus de jouissances.

» Sachons donc envisager autrement la question.

» Si les ouvriers des villes gagnent plus que les ouvriers des campagnes, c'est que l'industrie rapporte plus que l'agriculture. Et pourquoi en est-il ainsi ? Parce que l'industrie est plus avancée, mieux connue, mieux conduite.

» Or, les progrès de l'industrie sont nés du perfectionnement des instruments de travail, perfectionnement dû à l'esprit d'invention. Chaque invention bien appropriée est un échelon qui permet de s'élever plus haut. Il en résulte à un moment donné une progression rapide, que n'arrêtent ni les guerres ni les révolutions. Or, on sait aujourd'hui par expérience que remplacer la force humaine par la force moins coûteuse des machines ne diminue pas l'usage de la première; loin de là, elle l'augmente. Le prix de la main-d'œuvre s'élève sans obstacle et sans souffrance pour les industries perfectionnées, tandis qu'il reste forcément inférieur pour les industries stationnaires; et c'est au nombre de celles-ci que se trouve aujourd'hui l'agriculture.

» On demandera peut-être si l'industrie agricole possède les idées, les inventions, les machines qui pourraient lui permettre d'entreprendre la lutte. A cette question, la science chimique et la science mécanique répondent affirmativement. L'une et l'autre préparent des innovations importantes. Il ne s'agit que de les rendre pratiques par l'expérimentation. C'est à cette œuvre que nous convie la nécessité. Mettons-nous-y donc avec courage, sans croire que nos travaux sont perdus parce que dans bien des cas ils nous paraîtront stériles. La vérité surgit le plus souvent de la constatation de l'erreur (1). »

Étudier la qualité des terrains et les conditions d'assimilation des plantes, de sorte que les diverses cultures soient mieux appliquées et surtout les engrais distribués avec plus de sagesse et leurs effets mieux connus; s'attacher à l'emploi intelligent des machines, dont on commence seulement à grand'peine à faire l'essai, telle est la voie ouverte aux progrès de l'agriculture. Mais M. P*** sait qu'en pareille matière la meilleure théorie ne vaut pas un fait; aussi ne défend-il ses idées qu'en les mettant en pratique. Il a donc détaché de sa propriété de Tullins 30 hectares situés dans la plaine, d'un accès facile, et dont il a fait un champ d'expériences, une sorte de vaste laboratoire d'agriculture (2).

(1) *Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Marcellin*, année 1874.

(2) M. P*** a, dans les questions techniques d'agriculture, des opinions à lui. Il pense qu'on doit substituer au fumier de ferme l'engrais chimique, et réserver l'élève des bestiaux aux terres peu propres à l'agriculture, comme les terres des montagnes. Il a aussi sur les engrais une théorie spéciale. La plante, à ses yeux, *possède comme l'animal* une faculté d'assimilation limitée. Quand on lui donne par l'engrais une quantité de nourriture qui dépasse cette limite, elle absorbe le surplus sans l'assimiler, et il est perdu. La science devrait donc consister d'abord à déterminer la mesure d'assimilation propre à chaque production végétale; puis, cette mesure étant trouvée, composer les engrais chimiques de façon qu'ils se dissolvent lentement, à la façon des fumures naturelles, et en se réglant sur l'assimilation des

M. P*** connaît trop le paysan pour provoquer son attention; mais il tient son champ d'essai large ouvert pour tous ceux qui veulent étudier ou seulement se rendre compte des résultats obtenus, et le paysan ne se fait pas faute de venir voir; il regarde d'abord avec défiance, en hochant la tête et en prédisant les échecs, mais il vient avec suite néanmoins; il regarde avec curiosité, et comme il a plus que personne le sentiment de son propre intérêt quand son esprit est ouvert, déjà il commence à imiter.

IV

M. P***, non moins préoccupé de l'instruction populaire, a eu une autre idée fort intéressante, qu'il met très-heureusement en pratique : celle de la *sélection des esprits*, la *sélection* qui se fait, non point en anéantissant les faibles, mais en dégageant les forts des entraves qui les étouffent trop souvent.

Nous ne parlerons pas des améliorations qu'il a introduites dans l'école communale. Il a largement contribué à l'agrandir, à lui donner plus d'air et de lumière ; il a augmenté son matériel de livres, de cartes, d'instruments de physique et de chimie; il a en outre élevé l'école laïque à côté de l'école des Frères, afin qu'elles se fissent toutes deux la concurrence salutaire des meilleures méthodes et des élèves les plus instruits; il a fait mieux encore.

Les cours du soir, institués par la loi pour les adultes, reçoivent des élèves à dater de dix-sept ans. Or, il arrive qu'à cet âge les enfants, ayant quitté depuis quatre ou cinq ans l'école primaire pour se livrer aux travaux des champs, ont à peu près entièrement perdu les fruits de leur première instruction. Le résultat des cours est donc de réapprendre ce qu'on a oublié; c'est quelque chose sans doute, mais il y a mieux : ne pas oublier ce qu'on a appris et l'étendre.

M. P*** institua donc pour les enfants de douze à quatorze ans, au sortir de l'école, des cours du soir où le premier enseignement est continué pendant plusieurs années.

Lorsque les enfants arrivent à un âge où l'esprit prend son assiette, on peut alors mieux juger leur valeur respective, et ainsi ces cours présentent à M. P*** une véritable école de sélection. Dès qu'il a distingué parmi les élèves un être exceptionnellement doué, une nature énergique, il l'enlève au cadre étroit de la vie de campagne et s'efforce de lui donner dans la science ou l'industrie les moyens de se faire une place.

« J'arrive ainsi, me disait-il, à diminuer dans une bien modeste mesure, mais enfin à diminuer la grande déperdition de forces intellectuelles causée par l'ignorance, et j'éprouve la grande jouissance de contribuer à faire des hommes. » Et il me citait à ce propos plusieurs exemples des plus intéressants.

V

M. P*** a eu le bonheur de trouver dans Mme P*** une compagne dévouée et intelligente, qui est entrée dans toutes ses idées et s'est associée complétement à ses travaux et à sa vie. Mme P*** est dans les villages de Tullins et de Fur l'âme des écoles de filles ; elle donne les livres, elle s'occupe des méthodes, elle encourage tous les bons procédés. En ce moment même, frappée des résultats obtenus dans quelques asiles de Paris par la méthode Froebel, elle l'importe à Tullins et à Fur et prépare ainsi un nouveau développement des écoles primaires. Mais une œuvre qui m'a paru par excellence l'œuvre de Mme P*** et qui pourrait être aisément imitée à la campagne dans des proportions moins grandes, c'est l'*ouvroir*.

Tous les jeudis, de une heure à six heures en été et à cinq heures en hiver, Mme P*** a organisé une classe de couture où l'on n'enseigne pas seulement aux jeunes filles à manier l'aiguille, mais où on leur donne des leçons et, bien mieux, des habitudes de propreté, d'ordre et de soin, dont l'influence morale peut être immense pour elles et autour d'elles.

« En arrivant ici — me disait Mme P*** — et devant l'état d'inertie, de saleté, d'abandon de soi de la population pauvre, j'ai essayé d'abord de pénétrer dans les familles et d'y provoquer un changement par des conseils et surtout par des dons. Je me suis aperçue bientôt que c'était en pure perte. Je pouvais apporter un soulagement direct et momentané, je n'édifiais rien, je ne semais aucun germe. Alors j'ai laissé les parents pour m'adresser aux enfants, et par les enfants j'ai agi sur les parents. »

L'ouvroir de Mme P*** reçoit des jeunes filles depuis sept ans jusqu'à dix-huit ou vingt, et elles y viennent de deux à trois lieues autour de Tullins. Les portes sont larges ouvertes, il n'y a aucune condition d'entrée. Trois cents et quelques élèves sont inscrites. En hiver, elles viennent très-régulièrement, le mauvais temps ne les arrête pas ; en été, les travaux des champs en retiennent quelques-unes. Une vaste salle, bien aérée dans la belle saison, bien chauffée dans la mauvaise, a été disposée pour les recevoir, au-dessus des communs du château. Mme P*** donne l'enseignement elle-même avec plusieurs dames qu'elle a réunies ; quelques ouvrières payées y contribuent.

Rien n'est intéressant comme de voir ces enfants toutes heureuses d'être venues là et groupées selon leur âge et leur force autour de la maîtresse du lieu.

Vers le milieu de l'après-midi, on fait l'appel. Chaque élève se présente alors à Mme P***, qui les connaît toutes individuellement, qui les questionne sur leurs familles, sur elles-mêmes, sur les besoins de chacun, et qui inspecte la propreté et l'ordre des vêtements. On donne un point pour l'ouvrage, un point pour la tenue, et en même temps, s'il y a des besoins particuliers, on en prend note. A la fin de l'année et d'après le nombre des bons points, Mme P*** distribue des prix qui complètent la garde-robe et souvent qui la créent. J'ai vu dans le château un véritable magasin d'objets qui n'ont pas d'autre destination.

« Vous n'avez pas idée de l'état dans lequel ces enfants ont commencé à venir à l'ouvroir, me disait Mme P***. Elles

---

végétaux. La nutrition deviendrait ainsi pour la plante comme pour l'animal la loi de l'alimentation.

Nous ne pouvons pas apprecier la valeur de ces théories, que M. P***, du reste, s'attache chaque jour à vérifier par l'expérimentation.

n'avaient pas la notion la plus élémentaire de la propreté, et c'est sur ce point qu'ont porté mes premières leçons. Il faut dire que elles les ont reçues avec une grande docilité et même avec beaucoup de bonne grâce. Elles sentaient mon affection et ma sympathie et venaient à moi sans défiance. Je ne leur faisais pas de sermon, mais je leur montrais mon visage, mes mains et mes vêtements intacts ; je leur montrais aussi que tous ceux qui m'approchent prennent les mêmes soins. J'attachais à ces soins mon approbation et mes caresses, et il n'en a pas fallu davantage. D'elles-mêmes les enfants ont commencé à se laver, puis elles ont lavé les vêtements qu'elles m'apportaient pour le raccommodage et qui étaient, au début, dans un état tel qu'on n'osait pas les toucher ; elles ont aussi tourmenté leurs parents pour être soignées davantage. Toute la famille s'en est ressentie. Les uns et les autres ont pris peu à peu de nouvelles habitudes et nous avons été témoins d'une véritable transformation. Or, chose à remarquer, cette transformation n'a pas été obtenue par l'aumône ; mes dons, je vous l'ai dit, ne produisaient rien. Je n'y suis arrivée qu'en me rapprochant d'eux et en leur donnant envie de se rapprocher de moi, en leur faisant sentir un lien moral et humain qui domine toutes les distinctions extérieures. »

Mme P*** d'ailleurs prêche par l'exemple et de toutes les façons. Elle envoie sa petite-nièce, élevée chez elle comme sa fille, à l'asile du village. L'enfant s'assoit sur les mêmes bancs, elle reçoit le même enseignement, elle est assujettie à la même discipline que les plus abandonnées et les plus pauvres, et cet exemple a été suivi par toute la bourgeoisie du village ; je n'ai jamais vu d'écoles populaires où les classes fussent aussi mêlées (1).

« Vous ne vous êtes jamais aperçue, lui dis-je un jour, que ce contact eût des inconvénients pour votre fille ?

— Jamais, me répondit-elle, et il est excellent pour les autres, parce qu'il donne lieu à une perpétuelle émulation. Il leur fait mieux comprendre aussi les sentiments que nous avons pour eux. Ce rapprochement, il est vrai, ne pourra pas continuer toujours, mais il suffit qu'il ait eu lieu quelques années pour que les plus pauvres ne puissent mettre notre respect en doute. La cordialité qui en résulte d'ailleurs n'implique nullement la familiarité, que je n'approuve pas, et qui contient souvent plus de dédain que la hauteur. Une certaine réserve, au contraire, est une marque de délicatesse et de respect, et soyez sûr que les pauvres le sentent.

— Cependant, lui dis-je encore, vous avez dû rencontrer beaucoup d'ingratitude ? »

Mme P*** secoua la tête en souriant.

« Nous ne connaissons pas ce mal, me dit-elle, parce que nous ne songeons jamais à la reconnaissance. Sans doute il y a ici, comme ailleurs, des natures égoïstes et peu sensibles, que l'absence de tout développement moral a endurcies, et celles-là je les plains plus que les autres, mais l'humanité dans son ensemble n'est point ingrate. Il m'est impossible de vous dire combien, dans cette population si arriérée à certains égards, et qu'on accuse de sentiments très-hostiles à la bourgeoisie, combien nous avons rencontré de sympathie, de bons procédés, de marques de cœur. »

Il suffit, en effet, de traverser le pays avec M. et Mme P*** pour constater les sentiments de bienveillance dont ils sont partout l'objet et que résumait par un mot naïf et charmant la petite-nièce qu'ils élèvent.

« Ma tante, disait-elle, je peux très-bien me promener seule dans le pays. Tu n'as rien à craindre ; tout le monde me connaît et me parle, tout le monde m'aime. »

VI

Si aujourd'hui les grands propriétaires ont perdu toute influence sur les habitants des campagnes, si même ceux-ci leur témoignent trop souvent des sentiments hostiles, nous osons dire, en montrant un tel exemple, que c'est leur faute. *Richesse et éducation obligent*, voilà ce qu'ils ont trop oublié. S'ils ne veulent donc pas que les derniers vestiges de l'autorité morale leur échappe, et que la jeune génération les écarte entièrement du pouvoir politique, ils doivent changer d'esprit. Qu'au lieu de prêcher contre la liberté et l'égalité une oiseuse et puérile croisade, ils s'attachent à montrer la vraie portée de ces mots trop souvent détournés de leur sens. Pas plus en bas qu'en haut, l'affranchissement ne consiste à se livrer à ses passions et à satisfaire ses fantaisies. Il consiste à se gouverner soi-même dans les limites d'une liberté réciproque et à participer au gouvernement de la chose publique, sous l'autorité de la loi.

Liberté et égalité veulent dire aussi respect. Voilà ce que ceux qui savent et qui possèdent doivent enseigner, en le mettant en pratique, aux derniers venus de la démocratie. Cette grande idée morale est le seul lien possible des classes dans une société qui a détruit tous les priviléges et perdu toutes ses illusions. Seule, elle peut effacer les inimitiés, combler les abîmes et créer enfin une nation nouvelle.

(1) Mme P*** a [illegible] aussi parmi les dames de Tulins et de Fur[illegible] [illegible] des isolés, comme dans un esprit excellent. Chaque [illegible] d'une [illegible] par mois ; à l'aide de ces contribu[illegible], et toutes les semaines les dames se réunissent [illegible] des vêtements aux enfants de l'asile, afin que les pauvres ne se sentent pas de disparaître avec les plus riches.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Le marquis de Compiègne fait part au public de ses impressions de voyage dans l'Afrique équatoriale (1) parmi les Gabonais, les Pahouins, les Gallois et autres tatoués parmi lesquels on court quelques risques d'être mis à la broche. Celles qu'Alexandre Dumas recueillait en Suisse sans sortir de l'octroi de Paris coûtaient moins de fatigues et exposaient à moins de périls. Si le marquis de Compiègne n'a pas été mangé, il s'est vu attaqué par des cannibales qui ont tué une partie de son escorte et ont rejeté brusquement l'expédition en arrière. Pendant dix-huit mois, il avait enduré des souffrances et des privations de toute sorte ; et à son retour, par suite de fièvres et de maladies continuelles, il avait les jambes percées d'une quantité de trous dans chacun desquels on eût

(1) *L'Afrique équatoriale*, par le marquis de Compiègne. — Paris, 1875, L. Plon et Cie.

pu mettre le doigt. La Société de géographie, en lui accordant une médaille d'argent ainsi qu'à son compagnon et ami, Al. Marche, leur a rendu ce témoignage que pendant deux ans, sans aucun but d'intérêt commercial, malgré les maladies, les fatigues et les dangers de toute sorte, ils avaient exploré des régions ignorées ou mal connues (1). Par eux, le pavillon français a été planté au delà des chutes du Samba, dans le pays des Ireia, où jamais blanc n'avait mis les pieds. Enfin, leur conduite a été telle parmi ces tribus sauvages, qu'ils laissent des souvenirs d'humanité, de dignité et de bonne foi qui contribueront sans doute à faire bien recevoir le voyageur, et surtout le voyageur français qui viendra après eux.

Comme dans leur précédent voyage, ils avaient tenu à honneur de ne demander à l'État aucune subvention. Ils se sont créé par leur travail personnel les ressources considérables qu'exige une semblable entreprise. Tous deux aimant avec passion la zoologie, chasseurs intrépides, ils préparaient les pièces curieuses qu'ils avaient tuées chemin faisant, et la vente de leurs collections suffisait aux frais de l'exploration. Cette nécessité les contraignait à prolonger leur séjour là où la chasse était fructueuse, ou même à faire quelques crochets, par exemple pour aller au Sénégal tuer des merles métalliques dont le plumage est fort recherché pour les chapeaux de nos élégantes. Et voyez cependant! malgré ces retards, malgré ces détours, malgré la préoccupation constante de se créer à mesure les ressources nécessaires, les deux voyageurs ont pénétré plus avant dans les pays nouveaux que ne l'ont fait deux expéditions organisées au même moment avec des frais énormes par l'Allemagne et l'Angleterre.

Tant d'efforts courageux tentés pour la science, tant d'épreuves subies, tant de dangers courus, font du récit de ces voyages une œuvre en même temps sympathique et dramatique. Cela a l'intérêt d'un roman dont le héros principal a gagné les cœurs. Et cependant, malgré l'imprévu des événements, l'effet saisissant de maintes péripéties, on sent à la sincérité de l'accent qu'on n'a pas sous les yeux un roman, mais une histoire. Les voyageurs échappent à certains dangers comme par miracle; mais il n'y a de surnaturel que leur énergie, leur sang-froid et leur audace. Même comme chasseur — ce qui est plus rare, — l'auteur est véridique. Il confesse qu'il n'a pu tuer un seul gorille. On ne sent percer l'amour-propre qu'à l'insistance qu'il met à contester à Duchaillu la gloire d'en avoir abattu un. On peut donc lire ces récits avec pleine confiance.

On y trouvera de bien curieux détails sur les mœurs gabonaises et pahouines. « Il ne manque à ces gens-là, disait Montaigne de certaines peuplades sauvages, que des haut-de-chausses ». Les Pahouins ne manquent pas que de pantalons. Le plus aimable échantillon de ces contrées est le roi-soleil, qui, réunissant dans ses mains noires le pouvoir civil, le pouvoir militaire et le pouvoir religieux, réalise l'idéal du gouvernement fort. Heureux pays qu'Adalinanlago! Vêtu d'une immense robe de chambre de popeline écossaise qui flotte entièrement déboutonnée au mépris de toute convenance, le roi tient à la main une canne de tambour major et porte sur la tête un chapeau dit *tuyau de poêle* cercle d'un gros galon d'or au milieu duquel étincelle un magnifique soleil, en or également. Pour recevoir les étrangers de distinction, il endosse un vieil habit de garde national. Il commença par offrir aux voyageurs l'élite de ses femmes. Est-il nécessaire de dire que M. Marche et le marquis de Compiègne refusèrent respectueusement? Vertu facile après tout, comme on s'en peut convaincre en voyant la gravure. C'était en même temps de l'économie : il aurait fallu répondre par l'offre de nombreuses bouteilles de rhum, une politesse en valant une autre. Le roi-soleil l'entendait bien ainsi, car ses femmes sont une des sources de son revenu. Si elles se permettent des infidélités dont elles ne rapportent pas le prix, il les châtie en leur faisant de profondes cicatrices dans le dos. Ces entailles sont étagées avec méthode sur l'échine des malheureuses, dont quelques-unes sont devenues de véritables scies. Malgré leur réserve et leur discrétion, les voyageurs ne purent faire autrement que d'assister à la toilette de ces dames et constatèrent avec stupéfaction qu'elles portaient de faux cheveux. De faux cheveux à Adanlinanlago! Il serait à souhaiter que notre civilisation leur envoyât d'autres bienfaits.

Comme on l'a pu voir, ce n'est pas le roi-soleil qui améliorera les mœurs de son peuple. Cette royauté, qui a comme instrument le pouvoir religieux, s'en sert tout au contraire pour entretenir de cruelles superstitions dont elle profite. Le marquis de Compiègne raconte certaines scènes effrayantes dont il a été témoin. Le roi-soleil, en sa qualité de grand-féticheur, fait des miracles qui apaisent ou excitent, à son gré, ses sujets qui l'adorent. L'emploi du surnaturel, dont il sait user à propos, est le plus ferme soutien de son autorité. Heureux roi-soleil! Peuples faciles à gouverner! Il en sera longtemps ainsi. Les missions envoyées dans ces contrées ne semblent pas, malgré de courageux efforts, avoir obtenu de grands résultats dans leur lutte contre la paresse, la débauche, la superstition et la barbarie. Décidément, l'état sauvage n'est pas, quoi qu'en ait dit Rousseau, un idéal enviable, surtout aggravé par la royauté absolue du roi-soleil.

II

Après les premières *Lettres à une inconnue*, de Mérimée, voici les secondes *Lettres à une autre inconnue* (1), de Mérimée également. Celles-ci n'ont ni l'agrément ni l'intérêt des précédentes; la nouvelle inconnue a moins inspiré l'auteur de *Colomba*. Ce qu'il y a de mieux dans le volume, c'est l'avant-propos décousu, mais ingénieux et spirituel, de M. Blaze de Bury. Quelle est cette nouvelle inconnue? Essayerons-nous de la dégager, comme disent les mathématiciens? On a déjà cru avoir dégagé la première; et, selon M. de Bury, le nom mis en avant passe, aux yeux de ceux qui ont vécu dans l'intimité de Mérimée, pour la plus énorme des invraisemblances. Mais comment arriver au nom véritable? Il y a, à l'heure qu'il est, un certain nombre de dames charmantes qui ne se défendent qu'à moitié quand on leur dit qu'elles sont cette première inconnue. C'est ainsi que pour le *Péché de Madeleine*, même aujourd'hui que l'auteur a ôté son masque, trois ou quatre belles dames, qui se défendaient mal quand on leur

(1) Voyez sur cette exploration la *Revue* du 29 août 1874.

(1) *Lettres à une autre inconnue*, avec un avant-propos par H. Blaze de Bury. — 1 vol. Paris, 1870. Michel Levy frères.

en attribuait la maternité, continuent à sourire et à rougir légèrement avec une sorte d'embarras lorsqu'on parle devant elles de cette œuvre charmante.

La seconde inconnue tient à demeurer ignorée. Pourquoi? Je n'en sais rien, en vérité. Non, je ne vois pas comment ces lettres bien innocentes pourraient provoquer la moindre supposition ou le plus léger sourire. Respectons son incognito, bien que le triple voile sous lequel elle s'abrite doive être transparent pour les anciens familiers de Fontainebleau et de Compiègne. Ils ne peuvent pas ignorer quelle était la présidente de la cour d'amour dont Mérimée fut le secrétaire, et chaque lettre commence par ces mots : « Chère et aimable présidente. » En ce temps-là on renouvelait à Fontainebleau les divertissements de Clémence Isaure. L'impératrice avait fondé une cour d'amour, et la présidente nommée par elle avait choisi Mérimée pour secrétaire. C'étaient jeux innocents. Certain poëte, dans ses strophes enthousiastes, représentait l'impératrice sous les traits d'Amphitrite, comme Marie de Médicis dans les tableaux de Rubens :

O spectacle délicieux!
Pour la voir si belle et si blonde
Les poissons remontaient de l'onde,
Les oiseaux descendaient des cieux.

Quand la présidente et son secrétaire furent émancipés de leurs fonctions, ils continuèrent à s'en donner les titres. La présidente était partie au loin, vers la forêt Noire; l'ex-secrétaire lui envoyait des nouvelles de Paris, de Saint-Cloud et de Biarritz. Tel fut le point de départ de cette correspondance.

Le ton en est triste. C'est qu'en effet l'horizon s'est assombri. On commence à redouter M. de Bismarck; l'empereur, vieilli, est souffrant, Mérimée lui-même est malade; enfin les riantes soirées de la cour d'amour ont fait place aux charades et au loto. Après les divertissements poétiques et chevaleresques les distractions prosaïques et bourgeoises. On ne prend plus modèle sur Clémence Isaure, mais sur les rentières du Marais. Et l'on appelle les numéros du loto en faisant les plaisanteries classiques : Les jambes du facteur! Les deux cocottes! Et une bouche ordinairement silencieuse s'ouvre pour répéter avec complaisance : Les deux cocottes! Mérimée ne donne pas ces détails; mais on sent qu'il s'ennuie. Son indolent scepticisme n'éclate pas en plaintes; il n'a pas, comme Sainte-Beuve, des paroles de mécontentement; il ne crie pas comme lui : « Faisons grand! » Il n'essaye pas, lui, d'avertir, et ne récrimine point. D'ailleurs, il ne connaît pas, comme Sainte-Beuve, l'amertume du désenchantement, n'ayant pas eu, comme lui, son quart d'heure d'illusion. Non; tout simplement il s'ennuie. Il est à Saint-Cloud et il s'ennuie; il va au Sénat et il s'ennuie. Entre deux charades on essaye de le convertir : il prend son chapeau et s'éloigne mécontent; on n'essaye pas de le retenir et il revient.

Tout cela est triste. Qu'allait-il faire dans cette galère? Sans doute il y avait des compensations, le titre de sénateur sans parler du traitement, le cordon de grand officier; que sais-je encore? mais enfin titre, traitement et cordon, il les fallait acheter. Il fallait, par exemple, faire des articles sur l'*Histoire de Jules César;* et l'on voit, dans ces lettres même, que ce n'était pas chose facile. Mérimée, après tout, n'avait pas en lui l'étoffe d'un courtisan; il répugnait à sa délicatesse native de brûler du gros encens. Comment donc faire? Comment naviguer entre les écueils pour n'être, dit-il lui-même, « ni courtisan, ni factieux ». Ce qui le consolait, c'est que l'auteur de *Jules César* « ne lirait pas une ligne de l'article, ayant actuellement bien d'autres chats à peigner ». Ces derniers mots donnent la note de l'affection sans enthousiasme de Mérimée.

Je cherche vainement dans ces lettres des jugements intéressants sur les hommes ou sur les choses. Mérimée est surtout préoccupé de lui, de sa maladie, de ses étouffements, de son ennui dont rien ne le réveille. Il vit dans un milieu où son esprit ne trouve pas d'excitations suffisantes. Il a passé le temps d'aimer, comme disait La Fontaine; ce serait maintenant le temps de charmer les dames par l'éclat de sa conversation; mais à Compiègne ou à Biarritz on cause peu, et simplement à bâtons rompus. La vie se passe « à manger, à dormir et un peu à se promener. Bien qu'il n'y ait rien de plus haïssable que les *bas bleus*, je regrette que nos dames n'en aient pas de teinte légèrement azurée ». Il semble que, la maladie aidant, il s'endorme lui-même dans un milieu assoupissant. A mesure qu'on avance dans cette correspondance, les lettres deviennemt plus insignifiantes. Il est surtout question d'étouffements, de rhumes, de pilules. Non, décidément tout cela n'est compromettant en aucune façon, et la seconde inconnue peut sans danger retirer le triple voile dont elle n'a pas voulu écarter les plis, même devant M. Blaze de Bury qui se chargeait de faire publier ces lettres.

III

Une méprise du cœur (1), de M. Arnous-Rivière, pourrait tout aussi bien s'intituler : *Une méprise des sens.* Il est vrai que le mot *cœur* est un remplaçant commode dans la langue de l'amour pour nombre de mots qu'on n'ose pas dire. Un jeune Français rencontre à Nice, dans une pension bourgeoise, une jeune Russe escortée d'une gouvernante grasse et sensible. On dîne côte à côte, on se promène en tête à tête à pied et à cheval. La gouvernante ne s'aperçoit de rien, préoccupée qu'elle est de défendre son propre cœur contre les flèches dont elle se croit menacée, car le jeune Français est aimable pour elle, ainsi que le comporte son rôle. Les jeunes gens rêvent l'amour dans le mariage; mais l'amour prend les devants sur le mariage. Quand ils s'unissent à la mairie et à l'église, les deux familles ne sont pas aussi enchantées qu'eux; cependant, comment résisteraient-elles? Il le fallait!

C'est le prologue. Voici maintenant le drame. La nouvelle mariée a pour père un très-haut, très-riche et très-puissant fonctionnaire russe, qui ne pardonne pas à son gendre de lui avoir présenté la carte forcée. Quel est ce petit monsieur sans titre, sans fortune, qui pénètre ainsi avec effraction dans une opulente famille?... La haute société russe est du même avis. La nouvelle mariée arrive peu à peu à le partager. Quand le mari, dédaigné, las de ne plus compter que comme un ennui dans l'existence de celle qu'il aime toujours, veut l'arracher au tourbillon dangereux de la haute vie russe, il rencontre une singulière opiniâtreté de résistance.

(1) *Une méprise du cœur*, par Edmond Arnous-Rivière. — 1 vol. Paris, 1875. E. Dentu.

En décachetant les lettres qu'écrit sa femme — ce qui est très-bourgeois, — il acquiert la triste conviction qu'il n'est que temps de la ramener en France. Il y revient seul cependant, car la guerre avec la Prusse le rappelle sous les drapeaux. Quelques mois après, il est appelé à l'ambassade de Russie, où lui sont notifiés ou annoncés son divorce, un ordre d'exil et enfin le mariage de sa femme avec un sénateur russe. Ces malheurs paraîtraient fort supportables à bien des gens en situation pareille : le héros de M. Arnous-Rivière ne peut les supporter : il chancelle, tombe, et des passants le transportent à l'hospice. Qu'est-il devenu depuis, vous désirez peut-être le savoir? mais je l'ignore, et M. Arnous-Rivière également.

Ce roman, dont je viens de donner le squelette, a fait quelque bruit ; ou plutôt on a fait quelque bruit autour de lui. Il paraît que plusieurs évêques — nous dit l'avis au lecteur — ont écrit qu'il corrompait l'imagination des lecteurs. Sur cela M. Arnous-Rivière proteste. Il n'a fait la peinture des passions qui agitent le cœur humain que « pour servir de guide aux malheureux qui se débattent encore contre elles, et pour leur enseigner, par l'exemple de son héros, que l'on ne doit jamais épouser sa maîtresse ». Excellente leçon, mais qui ne sort pas absolument du livre. La thèse est bien plutôt la même que dans *Un beau Mariage*, d'Émile Augier. Si Roméo marié est traité aux trois quarts comme Dandin — pas Perrin, l'autre, — ce n'est point parce que Juliette avait entendu avec lui, en tenant l'échelle de soie, le chant matinal de l'alouette : non, c'est parce que Juliette appartient par sa naissance, sa fortune, à un monde dans lequel Roméo est nécessairement dépaysé et dédaigné. Dans le tête-à-tête, quand son amour-propre n'a plus à souffrir, Juliette a de soudains retours et de très-vives effusions de tendresse. C'est même là ce qui est original, et en même temps peut sembler scabreux, dans l'œuvre de M. Arnous-Rivière. On y trouve notés curieusement et savamment analysés les phénomènes opposés et contradictoires de cette union, très-détendue quand il y a du monde, très-étroitement serrée quand le monde est parti. Chose singulière en apparence, mais vraie et bien observée au fond. La femme et le mari actuels se détestent ; l'amant et la maîtresse d'autrefois continuent à s'adorer. Oui, cela est scabreux, et cependant on l'accepte. M. Arnous-Rivière se flatte donc ou se calomnie quand il se dit réaliste. S'il l'était, la lecture de son œuvre, qui est distinguée en même temps que hardie, se serait pas soutenable. A plus d'un endroit je me disais : Ah ! si M. Arnous-Rivière était réaliste comme il le croit être, il ne laisserait pas échapper de si belles occasions ! Il les laisse échapper, heureusement. Non, monsieur, vous n'êtes pas réaliste ! Votre roman, que vous ne destinez cependant pas aux pensionnats des deux sexes, ne contient point de scènes comme il s'en trouve dans *Fanny* et dans *Mme Bovary*. Or, elle en comportait de semblables, et si naturellement que vous avez quelque mérite à les avoir écartées ou atténuées. Sans parler même de ce qui touche à la morale, à chaque instant vous passez à côté d'occasions séduisantes de descriptions à outrance. Sagement vous résistez à la tentation. Non, monsieur, vous n'êtes pas réaliste !

IV

Dans le monde qui s'occupe des choses du théâtre il y avait cette semaine, à propos de la reprise de *la Dame aux Camélias*, une attente pleine d'anxiété. Les paris étaient ouverts. L'embrassera-t-elle sur le front ou sur les lèvres? Il s'agissait d'une nouvelle Marguerite Gauthier et d'un nouvel Armand Duval, retour de Russie. Sur les lèvres, criait Marguerite. Sur le front, protestait le directeur du théâtre. Armand Duval, lui, ne disait rien. La volonté du directeur l'a emporté. Puisque *la Dame aux Camélias* est devenue une pièce classique, disons que le directeur avait raison. Marguerite veut se réhabiliter par l'amour désintéressé ; l'auteur la déclare digne d'entrer dans le monde honnête : si son amour lui a refait une virginité, pas d'autre baiser donc qu'un baiser virginal !

MAXIME GAUCHER.

Le nouveau drame de M. Claretie, les *Muscadins*, représenté la semaine passée au Théâtre-Historique, est tiré d'un roman en deux volumes, publié il y a environ dix-huit mois. Ce n'est pas une chose si facile qu'on le pourrait croire que de transformer un roman en drame et de mettre en dialogue et en action ce qui était primitivement en récit. Au théâtre, l'auteur ne dispose que d'un temps relativement court ; il n'a pas ses coudées franches comme dans le livre, et, forcé de réduire sa fable aux proportions du cadre nouveau où il veut la faire tenir, il a parfois un peu de peine à lui conserver la clarté et la netteté de composition qu'elle avait dans son développement primitif.

Il y avait dans l'agréable roman des *Muscadins* deux éléments distincts, le roman proprement dit, et une peinture fort étudiée des mœurs parisiennes à l'époque du Directoire. M. Claretie connaît bien cette époque curieuse, et il avait su la faire revivre aux yeux du lecteur. Sa fable se développait à l'aise dans ce cadre brillant, et si parfois l'action principale semblait un peu ralentie par les scènes épisodiques qui la coupaient, le lecteur prenait trop de plaisir à ces hors-d'œuvre pour songer à se plaindre. Il n'en est pas tout à fait de même au théâtre. Là, on n'a pas de temps à perdre ; on a besoin de comprendre du premier coup et de n'être pas à tout instant détourné du drame auquel on prend intérêt par le décor et les accessoires. C'est ce qui arrive un peu trop fréquemment, à mon gré, dans les *Muscadins* du Théâtre-Historique.

Ces promenades, ces jardins, ces foules, ces costumes, ces soldats qui défilent, ces bals en plein air, ces querelles, ces enrôlements, tout ce tapage de la rue, toute cette mise en scène éblouissante, tout ce qui n'est que l'accompagnement extérieur et la parure du drame me paraît un peu étouffer le drame lui-même et usurper une partie de l'espace et du temps qui auraient dû lui être réservés. J'aurais mauvaise grâce à reprocher au directeur du Théâtre-Historique d'avoir monté la pièce de M. Claretie avec trop de luxe et trop de soin. Mais, sans dédaigner les splendeurs de la mise en scène, il me semble que lorsqu'il s'agit, non pas d'une opérette, mais d'un drame, le costumier et le décorateur doivent s'ef-

faire devant le poète et lui laisser le premier rôle et la première place.

Il y a de belles situations dans le drame compliqué de M. Claretie, des coups de théâtre saisissants, des scènes émouvantes; mais tout cela est un peu épars, un peu écourté. On ne saisit pas toujours le lien qui rattache tel épisode à ceux qui le précèdent et à ceux qui le suivent; les démarches des principaux personnages ne sont pas toujours suffisamment expliquées; on ne comprend pas toujours le mobile secret ou avoué de leurs actes; les scènes qui promettent le plus ne tiennent pas toutes leurs promesses et ne produisent pas tout leur effet. Les unes tournent court brusquement, après un début qui a mis la curiosité du spectateur en éveil; les autres, mal préparées, le surprennent plus qu'elles ne l'émeuvent. De là, dans l'ensemble un certain manque de proportion et d'équilibre.

Avec tout cela, cette pièce mérite tout à fait d'être vue. Elle est, malgré ses défauts, animée et intéressante. Des personnages épisodiques égayent la fable principale, qui est un peu sombre et mélodramatique. De temps en temps une tirade patriotique soulève dans la salle des explosions de bravos. Les muscadins, les merveilleuses, les soldats et les gens du peuple qui traversent l'action sont agréables à voir et à entendre. Si l'esprit proteste quelquefois, les yeux sont toujours charmés. En somme, la soirée passe vite et agréablement.

E. R.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Quel parrain merveilleux que l'anonyme! Il force l'opinion à rendre justice aux écrivains méconnus et il donne tous les jours de l'esprit aux sots.

Quand on pense qu'on attribuait sérieusement, jadis, les brochures de M. de Salvandy à la plume de Chateaubriand, on comprendra que l'on ait pu hésiter ces jours-ci, à propos de ce petit pamphlet orléaniste : *Les responsabilités*, entre M. Callet et M. A. de Céséna. M. Callet est un grand écrivain, M. de Céséna est un grand brochurier. M. Callet est député, M. de Céséna a manqué l'occasion de le devenir sous l'empire.

M. Callet, désigné, nommé, a repoussé bruyamment, comme il convient à un génie de sa trempe, la responsabilité de la brochure *césénarienne*, et dans sa lettre il pousse la fierté jusqu'à l'imprudence en affirmant qu'il signe de son nom tout ce qu'il écrit.

M. Callet se trompe. Quand il fabriquait, après 1840, des romans de Walter Scott pour le compte de M. W. Coquebert, il se gardait bien de les signer de son nom. *Aymé Verd*, entre autres, portait en toutes lettres la glorieuse signature de l'auteur de *Waverley*. Quand on a débuté dans la vie littéraire par cette exploitation de l'apocryphe, il est de bon goût de ne pas se fâcher si l'on vous attribue la prose de M. de Céséna ou de tout autre. On n'a pas toujours la chance de profiter d'un nom glorieux.

Il est vrai que M. Callet a toujours signé ses professions de foi politiques et c'est là le comble de sa témérité; car si la signature n'a pas varié, les professions de foi ont passé par toutes sortes de nuances.

Ancien rédacteur de la *Gazette de France*, M. Callet se découvrit, en 1848, une vocation républicaine irrésistible. Dans une brochure intitulée : *Ou la guerre civile, ou la république!* il s'écriait :

« Plus de roi!... Le peuple veut la république! que les gens du passé le sachent : tout *vote monarchique est un appel à la guerre civile.* »

Trois ans à peine après cet aveu d'amour qui resta platonique, M. Callet, député, proscrit, devenait sur la terre étrangère infidèle à la république et écrivait un pamphlet, *la Veille du sacre*, qui lui valait un remercîment du comte de Chambord.

Hostile à l'empire, heureux de sa chute, redevenu républicain puisque la république revenait, M. Callet, en 1871, dans le *Défenseur de Saint-Etienne*, affirmait « que la France n'était plus la propriété de personne, d'aucune famille, d'aucun parti; maîtresse d'elle-même, elle avait le droit de statuer sur la forme de son gouvernement. »

Or, il n'y avait pas d'équivoque possible : c'était la république que souhaitait M. Callet; il voulait que l'Assemblée travaillât avec loyauté à l'établissement d'une république durable, assez forte pour protéger toutes les libertés et tous droits.

Aujourd'hui il se défend d'avoir mis le comte de Chambord à l'écart; il prouve que de ce côté-là on l'estime encore; et cependant, pour n'être pas distancé par ceux qui se rallient au gouvernement établi, il laisse entendre qu'il pourrait bien se rallier une troisième fois à la république. Espérons que ce sera la dernière.

II

La farce se mêle partout à l'histoire; et l'incident de l'amiral La Roncière-le Nourry a mis en verve les faiseurs de complaintes. J'ai retenu les quatre premiers vers de la chanson, qui se débite sur l'air du *tra la la* :

Depuis le godiveau
De monsieur Tardiveau,
L'amiral La Roncière
N'est plus à son affaire...

Je crois bien qu'il y a vingt-cinq couplets dans le goût de ce quatrain. Comme on le voit, ce n'est pas de la poésie de premier ordre, ni de l'esprit le plus fin; mais nous vivons dans un temps de douce et lente convalescence intellectuelle qui ne doit pas nous rendre trop exigeants.

Il faut avouer aussi que la réalité ne laisse pas de besogne à la caricature. Quand le grotesque est à l'ordre du jour, la parodie devient difficile. Plaisantez donc sur l'incident Coco! Trouvez donc quelque chose de plus bouffon que cette interdiction sérieuse d'un titre de revue : *La patte à Coco!* sous le prétexte que ce titre vise des événements graves. On assure qu'il est enjoint également aux marchands de jus de réglisse de changer l'étiquette de leur marchandise. On craint qu'en parlant de se payer un *verre de coco*, le public

ne se mette en goût de démolir les agents de police, qui sont la force et la farce du gouvernement de l'ordre moral.

III

Les pudeurs de l'autorité ne sont pas toutes aussi ridicules. Je veux pourtant chercher querelle à messieurs les inspecteurs de la censure dramatique, pour la correction qu'ils ont réclamée de M. Jules Claretie.

Celui-ci, dans son drame des *Muscadins*, fait répondre par un officier de l'armée républicaine à une Vendéenne qui lui reproche d'avoir tué ses amis : « Non, mademoiselle, j'ai eu le bonheur de ne porter les armes que contre l'étranger ».

Le public a si violemment applaudi cette condamnation de la guerre civile, que le lendemain de la première représentation on l'a biffée du manuscrit.

Je ne me dissimule pas que les applaudissements avaient peut-être dépassé la mesure; mais l'autorité qui préside à la moralité des œuvres dramatiques est-elle choisie pour faire respecter ce qu'il y a de bon, de généreux dans une pièce, ou pour la mutiler au gré des passions du public?

On a voulu, dit-on, faire injure à l'armée en lui reprochant la victoire contre la Commune. Il ne me semble pas d'abord que l'adhésion du public ait été jusque-là. Un soldat brave et loyal se vante d'avoir eu l'occasion de se battre contre l'étranger et se félicite de ne s'être pas battu contre ses concitoyens : faut-il être absolument un insurgé pour applaudir à ces paroles? Ce que l'on regarde comme un reproche adressé à l'armée n'est-il pas tout aussi bien, et mieux encore, une accusation contre la Commune?

Les hommes du 18 mars, en tournant les armes données pour la guerre contre l'armée de Versailles, contre le gouvernement, pendant que les Prussiens étaient là, n'ont-ils pas commis un crime abominable qu'on doit flétrir en toute occasion, et les paroles de l'officier *bleu* ne les frappent-elles pas en pleine poitrine?

Mais j'admets que par une faiblesse singulière, par perversité, si l'on veut, une partie du public ait donné à sa manifestation le sens qu'on a voulu trouver : est-ce une raison pour sacrifier une réflexion juste? pour manquer l'occasion d'une leçon?

Quand donc aurons-nous un gouvernement moins subtil à prévenir les allusions, et plus disposé à laisser la conscience du public faire justice elle-même des sottises de quelques spectateurs? On a redouté également et l'on a mis sur le même rang, parmi les choses dangereuses, le nom de la république; car dans cette pièce dont l'action se passe sous le Directoire, on crie : Vive la France, et peut-être aussi : Vive le roi, sans qu'il ait été permis à l'auteur de faire crier une seule fois : Vive la république!

Les choses en sont revenues à ce point de pusillanimité que si un ami de M. Buffet (peut-être en a-t-il), intercalait dans une pièce de comédie, drame ou farce, la dernière allocution prononcée par le vice président du conseil, il devrait effacer le titre de président *de la République* donné au maréchal Mac-Mahon par le moins républicain de ses ministres, à cause de ce mot malséant!

Ne m'a-t-on pas raconté que dans un vaudeville du Palais-Royal, l'auteur a été obligé de changer une phrase dans laquelle Gil-Pérez, Lassouche, ou Geoffroy devait dire : — Si l'on ne me donne pas à dîner, j'enfonce le *buffet*.

Il a dû mettre l'*armoire*. Enfoncer le *buffet* a paru irrévérencieux et inexact; on n'enfonce pas un buffet quand on le soupçonne d'être vide!

IV

On sait que l'*Histoire de France*, racontée d'abord par M. Guizot *à ses petits-enfants*, est racontée maintenant par la fille de l'historien, qui achève l'œuvre interrompue.

Cette marque de piété filiale devrait aller jusqu'à respecter les sentiments de l'aïeul et à ne pas émettre dans un livre qui porte son nom des opinions différentes de celles qu'il a exprimées lui-même.

C'est ainsi que, parlant de l'affranchissement de l'Amérique et des destinées superbes qu'entrevoyait Washington, on lit, dans une des livraisons qui viennent de paraître :

« A travers toutes les erreurs du peuple et *les défauts chaque jour plus palpables de la forme de son gouvernement*, cette noble et salutaire ambition est restée toujours présente à l'esprit de la nation américaine. »

Ce n'est encore là qu'une épigramme indirecte contre les emprunts faits par la France à cette forme de gouvernement pleine de défauts si palpables; mais, renchérissant sur le tort que l'exemple de l'Amérique a fait à la France, l'auteur finit le chapitre, en disant :

« La France palpitait encore des efforts qu'elle avait contemplés et partagés en faveur de la liberté américaine. Les espérances *irréfléchies d'une aveugle émulation agitaient déjà beaucoup d'esprits.* »

Si M. Guizot n'avait pas écrit la *Vie de Washington*; si dans la préface de cette biographie il n'avait pas parlé lui-même de ce jour *mystérieux* et redoutable marqué par la *Providence* pour les *révolutions*; s'il n'avait pas légitimé ainsi le droit des peuples à changer leurs destinées par la force, quand le droit est impuissant, on pourrait croire que l'élève, en faisant de la révolution française une parodie *irréfléchie* de la révolution américaine, suit les leçons du maître. Mais non, M. Guizot s'est bien gardé de commettre sur ce point les hérésies de ses continuateurs. Il a raconté, il a loué l'insurrection américaine, et il savait trop bien l'histoire pour faire de 89 un contre-coup de la guerre de l'Indépendance.

Si c'est là l'histoire que l'on veut enseigner aux petits enfants, il ne faut pas faire la leçon assez haut pour que les hommes l'entendent!

V

Au surplus, nous en entendrons bien d'autres quand les universités libres fonctionneront pour attaquer et pour calomnier la liberté! Les beaux jours du Père Loriquet vont peut-être revenir.

Je dis : *peut-être*, car, à vrai dire, je ne crois pas au succès de cette quête organisée par les évêques pour fonder des écoles de haut enseignement.

Ils s'y prennent pourtant bien, et dans la lettre pastorale

que tous les journaux ont publiée ces jours-ci, il est impossible de pousser plus loin l'insinuation. On sollicite les souscriptions collectives ou les donations individuelles. Ah! si tous les vieillards goutteux, cacochymes, pouvaient, avant de mourir, faire leur testament en faveur des universités!

« Il se rencontrera, écrivent-ils, nous en avons l'espoir, des âmes généreuses qui voudront prendre une part plus large à l'exécution de notre entreprise et lui assurer un appui *durable* dans l'avenir. Nous voyons de temps en temps avec admiration et reconnaissance des exemples de libéralités *extraordinaires* qui vont au-devant de toutes les misères par d'importantes fondations. Pourquoi, parmi les chrétiens à qui Dieu a départi une grande fortune indépendante, n'en trouverions-nous pas quelques-uns qui prendraient sous leur puissante protection le futur asile de la jeunesse studieuse de notre pays? »

Comme on le voit, les pasteurs n'attendent pas les cours de l'université libre pour professer la rhétorique. Mais, je le répète, quand il ne s'agira plus d'une œuvre d'ignorance ou de foi béate, d'un pèlerinage, d'un miracle, ils seront moins écoutés et moins obéis. L'Église quêtant pour la science! il y a là un phénomène si invraisemblable que la recette sera médiocre. On ne peut pas solliciter de l'enfance le sou qu'on osait réclamer sous le prétexte de petits Chinois; et les femmes agiront moins sur la conscience des maris en vue de ces universités libres, dont l'idée vague et haute déroute un peu leur inquiétude dévote. Celles qui en arriveraient à comprendre avec passion la nécessité de la science ne s'arrêteraient pas aux fondations pour lesquelles on sollicite leur concours; elles enverraient tout de suite leurs fils vers les écoles où professeront les vrais savants, les explorateurs modernes.

Il pourrait donc fort bien se faire que cette loi devînt moins funeste au progrès et à la science qu'on ne le craint. Ah! si elle pouvait stimuler les professeurs de l'État et les mettre au défi de se laisser devancer! Si la concurrence pouvait redonner à l'enseignement la vivacité, l'éclat qu'il prenait sous la Restauration, quand la Société des *bonnes études* et le souffle de Saint-Acheul provoquaient ces voix éloquentes aujourd'hui éteintes!

VI

L'archevêque de Paris a fait visiter les prisons et envoie à la préfecture de police un rapport sur le service des aumôniers, qu'on accusait d'inexactitude et d'insuffisance.

D'après ces rapports, il paraît que les consolations spirituelles sont répandues aussi abondamment que possible; et si les voleurs et les assassins ne se font pas canoniser plus souvent, ce n'est réellement pas la faute des aumôniers!

Je me souviens qu'un jour, il y a plus de vingt-cinq ans de cela, à une époque où l'hypocrisie servait moins qu'aujourd'hui, je visitai une des grandes maisons centrales, c'est-à-dire Clairvaux. J'arrivai un jour de fête, et je vis défiler devant la chapelle au moins deux cents détenus qui, les mains jointes et dans une componction adorable, allaient communier.

L'aumônier était dans la joie. Comme je l'interrogeai, il m'assura, avec une candeur dont je n'ai jamais douté, que sa parole avait converti tout ce troupeau de pécheurs et qu'il était bienheureux d'avoir reconcilié avec le ciel tant d'âmes perverses.

Je demandai pourquoi on ne rendait pas à la société, dont ils auraient sans doute été le plus bel ornement, ces deux cents petits saints. L'aumônier soupira et me fit entendre que le directeur était un sceptique qui ne croyait pas à l'efficacité de la propagande religieuse.

Le directeur, en effet, était un profond incrédule, et quand, il m'eut expliqué que les prisonniers qui allaient ainsi à confesse obtenaient toujours un adoucissement dans le régime de la prison, tant les aumôniers sollicitaient pour eux, je compris la raison des conversions, et je devins incrédule à mon tour. A deux cents convertis par chaque fête, on eût bientôt changé toutes les maisons centrales en maisons angéliques. Or je ne crois pas que la statistique des récidives ait jamais donné raison aux espérances des aumôniers.

VII

J'ai lu dans plusieurs journaux que M. de Bismarck avait fait rendre au général Castelnau l'épée de Napoléon III, l'épée de Sedan.

Je comprends que l'Allemagne ne tienne pas à ce trophée, mais je ne comprends pas que la veuve et le fils de ce vaincu sans grandeur puissent y tenir, à moins qu'il ne s'agisse de la vendre au musée de madame Tussaud à Londres, pour prendre place parmi les curiosités sanglantes et criminelles de ce cabinet de figures de cire.

N***

BULLETIN

Un des écrivains militaires les plus éminents de l'Angleterre, M. le colonel Chesney, a fait paraître récemment dans le *Macmillan Magazine* une étude très-approfondie sur l'*Avenir militaire de l'Allemagne*. La *Revue scientifique* en publie une traduction dans son numéro d'aujourd'hui. On y verra ce que font les Allemands pour accroître encore leur organisation stratégique.

Les cours Réaume et Feillet, pour l'enseignement des jeunes filles, — 18, rue Séguier, — commenceront le mardi 5 octobre, sous la direction de M. *Van den Berg*, ancien élève de l'École normale supérieure. Les cours d'enseignement musical commenceront le lundi, 18 octobre, sous la direction de M. *Le Couppey*, professeur au Conservatoire de musique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 14 2 OCTOBRE 1875

LES RÉSERVISTES

On se rappelle quelle triste expérience des réserves l'armée a faite, lors de la guerre de 1870. Grâce au système aussi compliqué que suranné de la mobilisation, la plupart des hommes, rappelés de ci de là, ne rejoignirent pas leurs corps; ils restèrent en route. Quant à ceux qui arrivèrent à temps, — l'opinion des officiers est unanime à cet égard, — ils apportèrent généralement dans les rangs le trouble et l'indiscipline. Bref, en 1870, les réservistes ne formaient qu'une masse embarrassante, *rudis indigestaque moles*, où trop souvent dominait le pire esprit, le dégoût du métier.

Ce souvenir tout récent a servi d'argument principal à ceux qui combattaient l'organisation de nos forces basée sur le principe du service obligatoire; ils ont prédit que jamais nos mœurs, nos habitudes, ne se prêteraient à l'amalgame des devoirs militaires et des travaux de la vie civile, que jamais on ne ferait marcher de bon cœur un homme marié, établi, qu'on pourrait bien le traîner par force au régiment, mais qu'il resterait réfractaire à la discipline. Un tel régime ne convenait qu'aux Allemands; mais, en France, paraît-il, nous sommes trop indociles, trop riches, etc. Par nos qualités autant que par nos défauts, il nous était interdit de devenir des réservistes sérieux.

On comprend dès lors l'intérêt particulier de l'épreuve qui vient de s'accomplir. Si elle avait mal réussi, c'était un échec considérable pour l'ensemble des institutions militaires par lesquelles l'Assemblée a remplacé la loi de 1832.

Si avec le caractère français il est capital dans toute guerre de débuter par une victoire, il en va à peu près de même pour les réformes; la fin de l'entreprise dépend en partie d'un début heureux ou malheureux. Sans prétendre que l'insuccès des réservistes, cette année, eût du coup tout perdu, il y avait lieu de craindre que tout au moins notre réorganisation, dans la voie où elle se poursuit depuis la dernière guerre ne fût compromise. Le découragement pouvait naître dans les rangs de l'armée, et la nation pouvait perdre confiance en elle-même, dans son aptitude à s'assimiler les conditions essentielles de tout puissant État militaire, qui se réduisent précisément à la combinaison de la qualité et de la quantité, du service personnel et des réserves.

De là des conséquences funestes à tous les points de vue; car s'il est évident que, sans le service obligatoire, il nous serait impossible de satisfaire à la première loi de la guerre, qui consiste à égaliser les chances des gros bataillons, à mettre en ligne autant d'hommes exercés que telle autre nation de l'Europe, n'est-il pas encore plus vrai que l'égalité devant le devoir militaire est le meilleur moyen de rapprocher, par l'amour de la patrie, par la discipline, cette magistrale expression de l'ordre, tous les fils de la famille française, que les passions politiques et religieuses s'efforcent de séparer?

Remarquons-le bien, dans l'appel des réservistes, dans ce que nous appelons le succès ou l'insuccès de l'opération, il ne s'agit point de la régularité matérielle. D'avance on pouvait être certain que, quelles que fussent les dispositions des intéressés, force resterait à la loi, et que, bon gré mal gré, tout marcherait dans l'ordre. La question est autre; elle a un caractère éminemment moral : les réservistes ont-ils subi comme une charge forcée ou bien ont-ils accepté comme un devoir patriotique leurs vingt-huit jours d'exercice? On saisit la différence des deux termes; dans le premier cas, le progrès ne serait pas grand depuis 1870; dans le second cas, il serait permis de conclure que le sentiment de nos immenses désastres a vraiment acclimaté chez nous le service obligatoire, dans une de ses plus importantes applications.

Eh bien! la première expérience montre, sans conteste, que les réservistes, en immense majorité, ont pris leur tâche tout à fait au sérieux, qu'ils l'ont accomplie avec une bonne volonté et une docilité constantes.

Les témoignages de satisfaction que les chefs de corps leur adressent à la suite des dernières manœuvres ne sont pas de banales formules; ils ont une valeur réelle; ils expriment la conviction, motivée sur faits et articles, des officiers

eux-mêmes. Beaucoup entre ces derniers n'étaient point sans appréhension sur le résultat; ils se rappelaient la désorganisation de 1870. Ajoutons que cette fois les réservistes ont porté au double le nombre des compagnies, que chacune en comptait cinquante en moyenne sur un effectif de cent à cent dix hommes. Et comme, de plus, il fallait faire tous ensemble l'apprentissage de la nouvelle tactique de combat, la difficulté pouvait devenir insurmontable. Mais on a été bien vite rassuré sur le compte des nouveaux arrivants. Les capitaines sont les meilleurs juges dans la question : ils s'accordent, sauf, bien entendu, les critiques de détail, à louer l'esprit général des réservistes. Pour notre part, nous avons eu souvent l'occasion, sur le champ de manœuvres et dans des corps différents, de leur entendre dire d'eux-mêmes, très-franchement : « Les réservistes vont très-bien ; nous en sommes fort contents. » Sans doute, il y a des exceptions; quelques officiers regrettent le vieux soldat; quelques autres ont pu avoir affaire à un lot exceptionnel de mauvaises têtes (comment ne s'en trouverait-il pas sur un total de plus de cent mille réservistes?). Toutefois cette minorité ne fait que confirmer l'exactitude et la sincérité du témoignage porté par la majorité.

Mais, dira-t-on, les choses n'auraient-elles pas tourné autrement, s'il s'agissait d'une campagne véritable? A notre tour nous demandons : les choses n'auraient-elles pas tourné autrement en 1870, si les conditions de la mobilisation avaient été meilleures, si les réservistes avaient été habitués d'avance à ne pas se considérer, au sortir du régiment, comme quittes avec le service? Alors ils ne comprenaient pas qu'on les rappelât, et ils ne marchaient qu'en maugréant, sans même faire de nécessité vertu. Maintenant la permanence du devoir militaire, dans les termes de la loi de 1870, est une idée définitivement acquise. On convoque la classe de 1867; elle obéit simplement, spontanément, comme à une obligation toute naturelle, toute légitime. Voilà le caractère nouveau, qui marque une complète et heureuse différence entre le régime précédent des réserves et leur organisation actuelle.

En dehors de ce point très-important, il ne faut pas se laisser aller aux exagérations. On a pu lire dans certains comptes rendus que les réservistes manœuvraient avec l'aplomb, avec la perfection de vieux troupiers. On ne se rompt point au métier en vingt-huit jours, surtout si, comme c'était le cas pour beaucoup de rappelés, l'instruction antérieure n'est que fort élémentaire. Ce que l'on peut affirmer sans amplification, c'est que les rappelés, hommes déjà d'un certain âge et d'une intelligence développée, ont fait des progrès relativement rapides, et cela d'autant plus qu'ils se sont appliqués à la besogne.

Pour les exercices de champ-de-mars, soit dans les dépôts, soit dans les camps, ils n'ont pas mal donné de fil à retordre aux instructeurs. Scander le pas selon le rhythme réglementaire, opérer les conversions au compas, ce n'était point précisément leur fort. Par contre, dans les manœuvres de campagne proprement dites, qui ont déjà eu lieu dans trois corps d'armée, ils se sont tirés d'affaire avec honneur. En une vingtaine de jours ils ont dû apprendre, notamment dans l'infanterie, le nouveau règlement sur la tactique de compagnie; les soldats ordinaires eux-mêmes n'y étaient exercés que depuis deux mois environ. Cependant, toutes les fois que les opérations ont été bien dirigées, les troupes ont manœuvré dans un ordre convenable, eu égard au court délai de l'instruction. Ainsi le passage de l'Essonne par la division Berthaut a vraiment étonné, par la correction des mouvements, les juges compétents.

Dans les combats fictifs, on y allait de tout cœur. Quel entrain pour s'aligner en tirailleurs le long des haies, pour faire feu sur l'ennemi en képi blanc, et surtout opérer un mouvement tournant ! Tel réserviste se plaignait amèrement d'appartenir au parti battu par ordre; tel autre était furieux de revenir bredouille, sans avoir brûlé ses vingt cartouches à blanc ; il se plaignait qu'on ne l'eût pas conduit à l'ennemi.

Ne crions pas à l'enfantillage. Le mérite des réservistes a été précisément, selon l'expression du vieux sergent sceptique, de croire que c'était arrivé. Ne crions pas davantage à l'héroïsme; naturellement les fusils étaient sans balles et les canons sans obus. Mais à défaut du péril, reste du moins la fatigue. Durant ces vingt-huit jours, nos réservistes ont eu dans les camps bonne et large mesure de travail; de l'aube au crépuscule, ils étaient constamment sur pied : exercices, tir à la cible, promenades en armes aux environs du camp, voilà pour la première période. Pour la fin, pour le bouquet, les grandes manœuvres proprement dites avec marches et contre-marches. Combien il y avait là de paisibles bourgeois, doués d'un embonpoint précoce, habitués, en fait de marches, à se transporter prosaïquement en omnibus du logis au bureau, et *vice versa?* Cependant, à part quelques hommes trop faibles qui sont restés en arrière presque dès le début, tout le monde a gaillardement fait la campagne, d'abord sous le soleil, puis sous la pluie, sac au dos et fusil sur l'épaule; — une vingtaine de kilos. Les étapes n'ont jamais été excessives ; toutefois 20 et même 25 kilomètres, c'est déjà quelque chose. On croyait le soir qu'on ne se relèverait pas le lendemain ; on dormait à poings fermés, et à l'aube, au son de la diane, on sautait debout, tout étonné de se trouver dispos. C'est ainsi que l'entraînement s'est fait avec une remarquable facilité. Les figures se sont hâlées; on peut serrer davantage la boucle du ceinturon; mais, en somme, cette vie au grand air, relevée par de virils exercices, a produit l'effet de la plus saine villégiature ; elle n'a pas nui au paysan, et elle a fait grand bien à l'ouvrier et au citadin

Ce qui, dit-on, a le plus vivement intéressé les Allemands dans nos grandes manœuvres, ce sont les dispositions des réservistes ; des émissaires se seraient livrés à cet égard à une enquête spéciale. Il ne faut pas tant de mystère pour découvrir la vérité ; elle s'est manifestée tout entière dans cette gaieté franche qui n'a pas cessé d'animer les camps durant toute la période des manœuvres. Quand le réserviste plaisante sur les belles nuits qu'il passe sur la paille, sous la tente ou dans une grange, cette bonne humeur n'en dit-elle pas suffisamment long ?

Après avoir indiqué la part qui revient dans le succès à l'excellente conduite des réservistes mêmes, il est juste de reconnaître que, d'un autre côté, il n'y a aucune comparaison à établir, même toute proportion gardée pour les circonstances et le nombre des hommes, entre l'appel de 1870 et celui qui a eu lieu au commencement de septembre. Avec l'organisation des corps d'armée recrutant leurs réserves dans la région même, on n'a pas revu l'agitation tumultueuse, les complications indébrouillables de l'ancien système. Les hommes ont été équipés et incorporés le plus souvent dans les délais les plus rapides ; s'il y

a eu encore quelques embarras, ils tiennent à la repartition anormale de certains contingents dans plusieurs corps d'armée : c'est là un défaut à étudier attentivement. Mais d'une manière générale, la rapidité de l'opération a produit sur les réservistes une première impression salutaire. La discipline les a saisis au sortir de la maison ; et ils ont pris tout d'abord le bon pli.

Ce qui a fait encore que tout le monde s'est soumis sans peine, docilement, c'est la rigueur avec laquelle le ministre de la guerre a tenu la main à l'exécution de la loi. Jamais, de mémoire de soldat, on n'avait vu la faveur subir une éclipse si complète. Donc, il n'a servi de rien de fréquenter dans un salon la femme d'un général, il a fallu s'exécuter et partir.

Ne jurons pas que dans les régiments mêmes la faveur n'ait pas repris quelque peu de son empire. Il est, par exemple, un fait qui surprend toujours : assistez à une revue quelconque ; ce sera miracle si les troupes de l'intendance, secrétaires, gratte-papiers de tout genre, etc., ne sont pas composées de solides gaillards ayant bon pied, bon œil, et de fort élégante prestance. Il semble que là serait la place des porte-lunettes de l'armée ; point du tout ; il est vrai que souvent les beaux fils portent lorgnon. Les bureaux ont donc pu encore dans cette occasion servir de refuge à quelques réservistes, peu soucieux de savoir ce que pèsent sac et fusil au bout d'une journée de marche. Mais ce n'est là qu'une exception.

En somme, l'égalité devant la loi a fait merveille ; on s'est bravement résigné à tous les petits sacrifices ; le plus dur, pour beaucoup, a été sans contredit de se laisser couper la barbe ; un réserviste a vainement supplié qu'on le plaçât dans les sapeurs. Ah ! si le colonel Bernard d'Harcourt, qui portait la sienne triomphalement taillée en éventail, savait ce qu'il a fait de jaloux dans le commun des martyrs ! Au début, quelques maris inconsolables s'étaient fait accompagner de leurs femmes qui, candidement, narraient leurs angoisses à ces messieurs les officiers. D'autres, d'une complexion plus matérielle, avaient imaginé de recevoir en poste leur dîner de la ville voisine. Mais les railleries des camarades ont fini par avoir raison de ces mœurs persiques. L'argent a toujours conservé ses priviléges devant la gamelle, toutefois avec une certaine décence. D'ailleurs, beaucoup de réservistes aisés ont tenu, avec autant d'esprit que de cœur, à payer de leur personne. Un jeune fonctionnaire, décoré de le Légion d'honneur, refuse de profiter de l'exemption de corvées qui, en tant que décoré, lui revenait de droit. Un autre réserviste, affligé de cent mille livres de rente, dirige la cuisine des camarades avec tant de succès, que le capitaine soupire de ne pouvoir conserver un sujet si précieux. Et, dès la première ou la seconde journée de marche, il fallait voir avec quelle fermeté d'âme les plus fashionnables rompaient avec la chaussette (pardon de ce détail, mais en campagne la chaussure est, en propres termes, la base du soldat), pour s'enduire, selon la bonne méthode, le pied avec du suif.

Ce ne se sont point là de merveilleux exploits de guerre ; cependant ces menus incidents montrent les réservistes, non point en style de parade, mais dans leur contenance réelle : celle de braves gens très-désireux de bien faire et dociles à l'ordre. Les supérieurs, à leur tour, ont généralement rempli leur rôle avec une patience qui a son mérite. La tâche n'était point commode pour l'officier doté d'un seul coup de cinquante inconnus par compagnies. D'avance on parlait beaucoup des Parisiens ; encore une désillusion pour les bons conservateurs : les Parisiens ont paru, à l'usage, moins noirs que leur réputation. En somme, écoutez les réservistes : ils sont les premiers à rendre justice à l'équité, à la bienveillance de leurs chefs. Ceux-ci ont sagement commencé par avertir les délinquants ; ce n'est qu'à la récidive, quand la faute était commise en connaissance de cause, qu'ils en sont venus aux punitions. Il sera intéressant de publier le relevé officiel des peines encourues ; mais, dès à présent, on peut calculer que ce relevé fera honneur aux réservistes. Si donc la discipline a été maintenue, si l'instruction des rappelés a fait des progrès sérieux, ce n'est pas à la crainte de la répression qu'on le doit, c'est plutôt à une véritable communauté d'efforts entre les soldats et leurs officiers ; mettant chacun du leur, ils se sont appliqués, les premiers à bien obéir, et les seconds à bien commander.

De ces causes diverses naît ce résultat que, loin de porter comme autrefois la désorganisation dans les rangs, la présence des réservistes aide, au contraire, à une réforme heureuse de nos mœurs militaires. Ainsi, comment traiter un homme de vingt-neuf ans, père de famille et souvent d'une condition sociale élevée, avec le sans-façon que l'on se croit permis avec le petit conscrit ignorant et timide ? La grossièreté serait révoltante. Nous voici donc arrivant par la force des choses à cette politesse que la plupart de nos officiers pratiquent déjà d'eux-mêmes, mais qui doit être la règle générale du commandement. Ici la forme entraîne le fond. A mesure que la distinction intérieure s'imposera davantage et que tout officier, pour garder son prestige, devra prêter plus d'attention à la correction de son langage et à la convenance de sa tenue, le niveau intellectuel croîtra lui-même d'autant dans la hiérarchie militaire. Et ce n'est point là un mince avantage, si l'on considère que les difficultés du commandement grandissent en raison même du chiffre des armées, si l'on tient compte que la guerre appartient de plus en plus à la science et aux savants.

De même pour le simple soldat. En voyant des hommes, ses aînés par l'âge et souvent ses supérieurs par la condition sociale, partager ses travaux et sa vie, il comprend mieux la patrie ; il sent mieux la solidarité qui relie l'armée et la nation. Le régiment n'apparaît plus à ses yeux, ainsi que l'a si justement expliqué l'auteur de l'*Armée nouvelle*, comme un cloître fermé aux profanes, aux « pékins ». C'est l'école austère et virile où tous les Français viennent sans distinction apprendre le respect du devoir et de la loi et s'instruire à la défense du patrimoine national. Le soldat prend ainsi une idée plus haute de sa dignité ; il voit son uniforme plus honoré ; et, par un progrès insensible, il arrive à le respecter lui-même davantage en sa personne, et partant en la personne de ses supérieurs. Le contact des réserves ne ruine plus l'esprit militaire ; il l'élève.

Sans doute, toutes ces conséquences ne font que s'accuser ; il faudra une énergique constance dans les efforts pour qu'elles prennent leur complet développement. Mais déjà le début a tenu tout ce qu'il était permis d'espérer. Le régime des réserves, en fait, a chez nous cause gagnée. Les progrès notables, réalisés en vingt-huit jours d'instruction, autorisent à avoir plus de confiance dans le service obligatoire et à l'appliquer d'une manière plus complète, plus rationnelle.

Enfin l'armée territoriale possède, avec la classe de 1867, une base sérieuse : elle n'existe plus uniquement sur le papier. Ainsi ceux qui, soit à l'étranger, soit en France même, spéculaient, pour des motifs divers, sur des mécontentements, sur un échec, en sont pour leurs fausses prévisions.

LOUIS JEZIERSKI.

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

II (1)

M. Ernest Bersot

S'il était vrai que l'on dût bien parler de ce que l'on aime beaucoup, j'aurais la prétention ou tout au moins l'espérance de bien parler de M. Bersot. Ce n'est pas que je me puisse vanter de connaître beaucoup sa personne; je n'ai pas eu l'honneur de le rencontrer plus de deux fois en ma vie, mais je suis depuis bien des années déjà de ces amis obscurs et inconnus que lui a faits le *Journal des Débats*.

En ces dernières années, je l'ai souvent aperçu aux séances de l'Académie. En face de cette réunion d'hommes éminents qui garnissent les bancs de l'Institut, plus d'un assistant se sera surpris comme moi à regarder le visage de M. Bersot. Ne se trouvera-t-il jamais un chroniqueur qui fera la physionomie d'une séance de l'Institut? On voit là des savants de toute sorte. Il y a là les jeunes et les vieux, les hautains et les modestes. Il y a les gauches qui cherchent à se dissimuler; il y a les superbes qui offrent leurs personnes à l'admiration; il y a les vaniteux, que l'on voit assurant leur pince-nez, portant beau, tournant la tête, regardant pour se faire regarder. J'ai vu M. Bersot à ces séances, ne songeant ni à se cacher ni à se faire voir, le menton appuyé sur sa main, simple et modeste, écoutant avec attention et réfléchissant, et, même au milieu d'une cérémonie officielle, continuant à vivre en lui-même et pour lui-même. Il était difficile de se détacher de cette physionomie toute simple et sympathique.

M. Bersot a été l'un des philosophes distingués de notre temps. Il a publié divers ouvrages de pure philosophie. Après avoir été l'un des secrétaires de M. Cousin, il était l'un des professeurs éminents de l'Université lorsque vint le coup d'État, auquel il refusa courageusement son serment. Il a composé un *Essai sur la Providence*, une *Étude sur le* XVIIIe *siècle*, un livre sur *Mesmer et le magnétisme animal*. Ces ouvrages lui ont ouvert la porte de l'Académie des sciences morales. Il appartient à d'autres de dire la valeur de ces travaux, et j'aurais en pareille matière, je l'avoue, plus de doutes à apporter que de solutions à offrir.

Je ne parlerai pas davantage de quelques excellents articles sur Voltaire, Rousseau, Diderot, ni d'une intéressante série de *Lettres sur l'enseignement secondaire*. Un mot suffira à en dire la valeur : même après tous les travaux suscités en ces dernières années par la question des réformes dont chacun sentait l'urgence — et qui, hélas! ont abouti, grâce à M. de Cumont et M. Dupanloup au retour pur et simple à ce qui existait avant 1870, — même après le beau livre de M. Bréal, après l'*Instruction secondaire* de M. Jules Simon, ces *Lettres* de M. Bersot restent intéressantes et utiles à lire.

Ce n'était point tout cela qui en M. Bersot m'avait attiré. C'était ces articles d'étendue inégale qu'à des intervalles toujours trop longs il publiait dans le *Journal des Débats*, où il donnait le fruit de ces loisirs méditatifs que lui avait faits le 2 décembre. C'était une bonne fortune lorsqu'en ouvrant le journal on tombait sur un de ces articles dont le tour révélait l'auteur bien avant que l'on eût aperçu la signature. La facilité manquait parfois au style, mais la pensée arrivait toujours à se dégager, nette, claire, accompagnée de quelque trait vigoureux qui la frappait. Même à côté de Prévost-Paradol, alors dans tout l'éclat de sa facilité brillante et heureuse, les articles de M. Bersot avaient un charme particulier. C'était une sobriété ferme et virile; c'était aussi, c'était surtout une originalité piquante. On sentait que ces articles ne ressemblaient pas à ceux que produisent tant de journalistes, développant un lieu commun en style plus ou moins sonore, assis au coin d'une table; chacun de ceux-ci avait été porté longtemps en lui-même par l'écrivain; il n'était pas une pensée qu'il n'eût tournée et retournée, qu'il n'eût faite sienne par la réflexion. On sentait à côté de soi, selon la parole de Pascal, non pas un écrivain, mais un homme. Cet homme apportait au lecteur, non pas seulement son intelligence et son esprit, mais son âme, mais son cœur; il se livrait lui-même tout entier, il appelait la confiance par la confidence. Il semblait qu'on le connût, qu'on eût vécu avec lui. On ne le quittait pas sans regret; on le retrouvait comme un ancien ami.

M. Bersot a ressemblé un grand nombre de ces articles dans un volume qu'il a intitulé : *Morale et politique*. Je serais surpris si l'auteur n'avait pas une prédilection secrète pour ce petit volume entre tous ses livres; c'est celui où il a mis ce que tout homme a de plus cher et de meilleur, ses pensées intimes, ses sentiments. Quant à moi, je remercie M. Bersot d'avoir réuni tant de jolies pages et rendu possible à ceux qui les avaient lues le plaisir de les relire. Les travaux de la science passent et sont destinés à passer par l'effet des progrès mêmes auxquels ils contribuent. De nouveaux problèmes surgissent qui remplacent les problèmes éclaircis; mais l'âme humaine ne change ni ne passe, et tout livre où quelque chose d'humain est décrit, s'il a le style, ne vieillit jamais. Les géomètres eux-mêmes ne lisent plus guère les travaux géométriques de Pascal, mais le livre des *Pensées* est immortel. M. Bersot est plus qu'un philosophe ou un publiciste : il est un moraliste, et c'est du moraliste que je veux parler.

I

Le goût du jour, à vrai dire, n'est pas aux moralistes. La curiosité humaine s'est portée du côté de l'histoire, des sciences, de la nature; on a soif de dérober ses secrets au monde extérieur; disons le vrai mot, on ne lit plus, on consulte les livres. On les prend pour les documents qu'ils ren-

(1) Voyez pour cette série *M. de Rémusat*, par M. Ch. Lévêque, dans la *Revue* du 19 juillet 1875.

ferment, on les estime selon la quantité de renseignements qu'on y a trouvés. On cherche avant tout les faits ; on lit pour apprendre. La politique est venue jeter ses passions par-dessus tout le reste. Aujourd'hui, tout ce qui n'est pas matière à la science ou à la politique est laissé de côté. Nos grands-pères lisaient autrement ; ce qui dans un ouvrage les intéressait surtout, c'était l'auteur : ils mesuraient la valeur d'un livre à celle de l'homme qui s'y révélait. Ils n'étaient pas des savants, ou plutôt il était une science qui les intéressait seule à peu près, tandis que tant d'autres les laissaient indifférents : je veux dire la science de l'homme. Ils observaient leurs propres sentiments, ils prenaient plaisir à les comparer à ceux des autres. Nous sommes des historiens, des politiques, des savants, des érudits, des philologues : ils étaient des moralistes.

Il est quelques hommes pourtant, même de notre temps, pour qui la science et la politique ne sont pas tout. Il est quelques lettrés, jeunes ou vieux, dont la main aux heures de loisir va chercher de préférence, sur les rayons de la bibliothèque, un livre qui les instruira, non de telle ou telle science positive, mais de l'homme intérieur. C'est une belle chose que de connaître le reste du monde, mais se connaître soi-même n'est pas chose à dédaigner non plus. Il n'est pas bien sûr que cette connaissance de soi n'aide pas un peu à se rendre meilleur; elle procure tout au moins à ceux qui la savent pratiquer des passe-temps délicats et intelligents. L'homme aime si naturellement à se donner le spectacle de ses mouvements intérieurs que de tout temps il n'a guère été chercher autre chose au théâtre : le sage qui sait vivre avec lui-même et se regarder vivre n'a que faire de se déranger pour avoir ce plaisir ; il se donne le spectacle dans un fauteuil. A tous ceux qu'intéresse l'étude de l'homme intérieur, je dénonce M. Bersot.

C'est à l'homme surtout que M. Bersot s'intéresse. Il n'est pas besoin de lire beaucoup de pages de lui pour s'en convaincre. Il parle quelque part du plaisir que l'on peut trouver à se promener par les rues, à se donner le spectacle, triste parfois, de toutes les petites personnalités qui passent,— chacune à ses pensées, chacune à ses intérêts et à ses désirs, seule au milieu de la foule. Il a dû s'offrir ce spectacle bien des fois. Mais il en est un qu'il s'est donné plus souvent encore, c'est celui de lui-même. Il s'est beaucoup observé vivre. Il est une page où il parle du plaisir qu'il y avait autrefois, au temps des feux de bois, à tisonner en regardant la bûche du foyer qui petille et, dans la flamme du foyer, à suivre toutes sortes de rêveries : je me tromperais fort si ce tisonneur dont il parle n'était pas tout justement lui-même.

Il y a deux sortes de moralistes : les uns ont surtout regardé autour d'eux et peint les autres; Larochefoucauld et La Bruyère sont deux grands moralistes de ce genre; la philosophie actuelle, dans sa phraséologie barbare, les appellerait volontiers des moralistes *objectifs;* les autres se sont repliés sur eux-mêmes et ont observé dans leur propre cœur. Les premiers sont les plus puissants peut-être et les plus brillants ; les seconds ont un charme plus intime et plus pénétrant. Ils vont davantage aux nuances ; ils sont plus doux aussi ; car, après tout, on a beau être moraliste, on est toujours un peu plus humain à soi-même qu'aux autres. Montaigne a été un grand moraliste en observation sur soi-même, et Pascal, et Vauvenargues, et Joubert : M. Bersot est de la famille.

« Le moi est haïssable, » a dit Pascal. Oui, certes, le moi de ceux qui l'étalent pour nous contraindre à l'admirer ; le moi hâbleur, fanfaron, envahissant; le moi solennel et prétentieux. Le moi des moralistes est bien d'une autre espèce ; leur grand attrait, c'est précisément cet être intérieur qu'ils nous dévoilent, dont ils nous peignent les mouvements, dont surtout ils ne nous cachent pas les faiblesses. Nous avons plaisir à retrouver dans leurs réflexions bien des traits qui sont de nous ; car, après tout, un homme ressemble fort à un autre homme. Nous prenons plaisir à les écouter nous parlant à l'oreille. C'est leur confession qu'ils nous font et en même temps un peu la nôtre.

M. Bersot se confesse volontiers à son lecteur et peu de confessions paraissent plus franches que la sienne ; tous les traits de sa physionomie morale paraissent si bien en harmonie, que le lecteur éprouve aisément la petite vanité de croire qu'il le voit tel qu'il est dans la réalité.

II

Écoutez-le confessant cet amour de l'observation morale intime qui est comme le premier trait de sa nature. « J'ai peu de goût, dit-il, à chercher comment on trompe les autres; mais il me semble très-curieux de chercher comment on se trompe soi-même, et je suis persuadé qu'on n'est jamais aussi dupe des autres qu'on ne l'est de soi. » Plus loin, il parle de tout ce que l'on fait de réflexions « quand on va dans la société, observant cet amour-propre naïf, ou que, près de son feu, on s'observe soi-même ». Et plus loin encore il proclame « cette sorte de plaisir qu'on ressent toujours à prendre la nature humaine sur le vif ».

« Prendre la nature humaine sur le vif ! » Voilà bien le mot qui le définit. Il a, dans l'observation morale, aimé le vrai par-dessus tout. Ce qu'il a cru voir dans les autres, il le rapporte exactement, et surtout ce qu'il a vu en lui-même, sans chercher ni à enlaidir autrui ni à s'embellir. Dans le style,— il le déclare hautement et le prouve plus encore,— les qualités qu'il préfère, ce sont la netteté et la précision, celles qui permettent d'arriver face à face avec la vérité. Il hait le paradoxe. Le paradoxe réussit, il est à la mode, il fait des réputations; l'auteur ne veut pas de réputation à ce prix, quoiqu'il y ait à cela quelque courage. « C'est le même courage, dit-il, qu'il faut ailleurs pour préférer à la richesse subite du jeu la richesse qui vient par le travail et la probité. » On ne trouverait pas dans tout ce volume une phrase de déclamation, on n'y trouverait pas davantage trace de lieu commun. Toutes les pensées ne sont pas neuves, mais il n'en est aucune que l'auteur n'ait pensée par lui-même, qu'il n'ait méditée, retournée. Toutes, dès lors, sont bien à lui. « Qu'importe, disait La Bruyère, que la même idée ait pu venir à d'autres avant moi ou autour de moi, si à moi aussi elle m'est venue? » M. Bersot ne cherche jamais à se distinguer des autres hommes par une affectation d'originalité; mais si une idée, un sentiment naissent en lui, il ne craindra pas davantage de les exprimer dans leur sincérité, dût-il braver l'opinion reçue et convenable. Il a été voir les courses de taureaux en Espagne; sans se dissimuler ce que le spectacle a de brutal, il y a pris un vif intérêt; il n'a point trouvé qu'il fût dépouvu d'une certaine grandeur dramatique et morale, et le voilà qui déclare la chose en plein

Journal des Débats, au grand risque de scandaliser ses amis et ses lecteurs de Paris.

Il ne se défend pas des faiblesses humaines : il les sent, il les avoue; je dirai plus, je ne sais s'il est bien résolu à s'en corriger tout à fait. Il n'est nullement un stoïque, et ce n'est pas lui qui, tout torturé de la goutte, eût, comme le philosophe ancien, professé que la douleur n'est pas un mal. Il proclame qu'il n'aurait garde de choisir ses amis parmi ces optimistes qui, trouvant que tout est toujours pour le mieux, prendraient trop aisément leur parti de sa perte. « C'est bien de se consoler, dit-il, mais ils sont trop consolés. » Il a quelque amour-propre, il ne s'en cache pas : dans une préface charmante, il confesse qu'il lui serait dur d'être trop vite oublié. « Nous sommes, dit-il, quelques journalistes consciencieux qui nous vouons au service du public; nous le prions, en retour, de pardonner notre attachement pour ces pages fugitives. Nous les avons méditées, les yeux fixés sur notre feu, dans de longs hivers; nous les avons portées avec nous dans nos promenades solitaires; nous pourrions dire où elles sont nées, au milieu de quelles préoccupations et de quel événement dont elles seules gardent la trace, que seul nous reconnaissons à une certaine teinte gaie ou triste, à un accent qui nous émeut encore; elles sont nous-mêmes, elles sont nos années qui ne reviendront pas. Aussi nous nous révoltons contre l'oubli qui les gagne; elles ont vécu une heure, nous voudrions les faire vivre tout un jour. » Qui pourrait en vouloir à un amour-propre si loyal, et l'on peut ajouter si légitime, si scrupuleux en même temps sur le choix des moyens ?

III

M. Bersot n'est pas seulement un moraliste, il est un moraliste français. Il l'est par le caractère de son observation, il l'est surtout par le tour qu'il sait lui donner. Il n'est pas facile, en France, d'écrire quoi que ce soit; il est particulièrement difficile d'écrire sur des sujets de morale. Ce n'est pas là qu'on se fait une réputation à bon compte. Pour être suivi du lecteur, il faut que la pensée soit ingénieuse, fine, délicate; il faut aussi que l'expression soit appropriée et le tour heureux, que la phase soit frappée comme une médaille, tout à la fois juste et brillante. M. Bersot a souvent eu ce double bonheur; son imagination lui fournit presque toujours un trait vif et qui saisit pour exprimer sa pensée. « L'étranger, dit-il, dans un pays divisé, est comme un corps étranger dans une plaie; il l'empêche de se fermer. » Écoutez ailleurs cette courte dissertation sur la tolérance : « On ne croit pas ce qu'on veut; on croit ce qu'on peut, et nul n'est responsable que du soin qu'il a pris de chercher la vérité. Une fois qu'un esprit se met à réfléchir, il n'est plus maître de s'arrêter; il va, poussé par une force irrésistible, sans savoir ce qu'il trouvera. » Et le reste du développement, que j'abrége à regret, n'est pas moins charmant.

M. Bersot s'attaque souvent à l'amour-propre; c'est même son sujet favori. C'est le sujet de tous les moralistes qui se sont peints surtout eux-mêmes; car il est bien vrai que l'amour-propre est le fond de l'homme. M. Bersot a beaucoup vécu avec son amour-propre; il en a étudié les coins et recoins; il serait peut-être fâché de n'en plus avoir à fouiller. Il lui doit bien quelque reconnaissance; car, outre les jolies pages que cet amour-propre lui a fait écrire, l'auteur lui doit encore une bonne part de ses meilleures qualités. On a entendu M. Bersot parlant de son respect pour le public; il n'en a pas seulement le respect, il en a la coquetterie. Il est un écrivain désireux de plaire à son lecteur. Il est incapable de chercher le succès par le paradoxe; mais il ressemble à ces honnêtes femmes bien résolues à ne rien négliger de ce qui est permis pour se montrer à leur avantage. Sévère pour lui-même, il ne donne que le meilleur, le plus délicat de son esprit; et ce meilleur, ce plus délicat, il ne néglige rien pour l'orner. Il ne s'épargne aucune peine. Il cherche les tours vifs, piquants, agréables. Il interpelle parfois son lecteur. Au milieu d'une dissertation sur le bonheur, il cite l'avis de Droz, qui a dit qu'il faut pour être heureux une bonne santé, quelque aisance, des loisirs indépendants, le goût des livres et de la musique, de bons amis, une aimable femme; il s'interrompt et s'écrie : « Vraiment, rien que cela! Savez-vous que s'il l'a dit en souriant, c'est un des plus jolis mots que je connaisse! » — M. Bersot ne se contente pas d'avoir raison : il veut avoir raison agréablement; il cherche les formules vives, imagées, qui frappent et se retiennent. Son livre est plein de mots ingénieux et nets. « Il y a une chose que la France, qui tolère bien des choses, ne tolérera jamais : c'est l'intolérance. » Et ailleurs, montrant la différence entre les qualités du présent et celles du passé : « Dans ma jeunesse, le feu ne chauffait pas toujours, mais il éclairait. » Et encore : « Quand on apporte des raisonnements aux hommes pour les convaincre, on les trouve sous les armes. » Une école philosophique moderne prétend assimiler l'homme et les animaux. M. Taine a fait mieux dans la préface de son *Tite-Live*, il parle de l'homme-plante. « Ah! cette fois, je me révolte, s'écrie M. Bersot. On a beau être modeste, on a sa dignité d'animal. » On sent bien que ces traits sont un peu cherchés; ils n'en sont pas moins heureux et tout aimables. Comment le lecteur ne serait-il pas reconnaissant envers un auteur si désireux de lui agréer ?

Voici qui est absolument trouvé. L'auteur parle de l'amour-propre et de ses illusions sans nombre. « De spirituels amis m'ont raconté, dit-il, qu'ils avaient eu dans leurs relations une dame très-sourde qui avait besoin d'un cornet. Dès qu'elle parlait, elle mettait le cornet pour s'entendre. Quand elle arrivait à la fin de son discours, qui ne finissait pas vite, elle ne manquait jamais d'interroger les auditeurs : « N'est-» ce pas vrai? qu'en dites-vous? » Et tout aussitôt elle ôtait son cornet. Quel trait de nature! Comme, après cela, on voit chacun dans le monde, attentif à ses discours, insoucieux de ceux des autres, mettre et ôter son cornet! »

IV

M. Bersot a de l'esprit et du plus charmant; il en faut pour être moraliste. Presque tout le mérite du genre est dans les fines nuances, dans les rapprochements délicats. Comment, avec cet esprit, ne pas faire parfois de la satire? Nos moralistes sont tous plus ou moins des satiriques. La satire ne manque pas dans le livre de M. Bersot, quelquefois la satire indignée, lorsque l'honnête écrivain rencontre sur son chemin un spectacle honteux que la conscience doit flétrir. Je recommande au lecteur, dans l'article intitulé : *La société*

française et la société anglaise au XVIII*e siècle*, un passage sur les gouvernements qui corrompent les peuples pour les mener plus facilement : c'est sous le second empire que l'auteur l'écrivait. — Mais le plus souvent la satire de M. Bersot est douce. Il n'aime pas à prendre le fouet de Juvénal ; il aime mieux le sourire d'Horace. Son arme, c'est l'ironie : elle lui suffit à faire justice des ridicules, à dégonfler d'une piqûre d'épingle les plus gros ballons. Qui ne se souvient de cette théorie des races dont les ministres de Napoléon III usaient et abusaient si fort ? « Les races, dit M. Bersot, j'en parlerai et veux être de mon siècle. Il y a un résultat certain : de l'une à l'autre les hommes se détestent un peu plus ; mais, vraiment, ils se détestent déjà pas trop mal sans cela. » Et il termine en disant : « Je voudrais que l'on demandât à un de nos Français, le plus français, quelles sont, à la surface du globe, toutes les races latines, et s'il leur porte le degré légitime d'affection. Dans l'ardeur qu'il met à les secourir et, au besoin, à les battre, il ne se doute probablement pas de ce qu'il entre de sympathies naturelles pour ses frères latins. »

Ce n'était pas seulement la théorie des races qui florissait sous l'empire. L'entourage de Napoléon III aimait les théories de toutes sortes. On n'a pas oublié M. de Persigny développant un jour comment l'Angleterre est faite pour la liberté sans l'égalité ; la France, au contraire, pour l'égalité sans la liberté. « Pour moi, dit M. Bersot, je suis toujours très-reconnaissant lorsque ceux qui ont la puissance veulent bien me donner des raisons, car ils pourraient s'en dispenser. Je ne m'engage pas à trouver toutes leurs raisons également bonnes, mais enfin ce sont des raisons ; on prend la peine de me convaincre, et cela ne laisse pas que de flatter. » Et après cet exorde il prenait corps à corps la théorie en en faisant ressortir l'absurdité. Voilà du persiflage sans doute, et du plus agréable, du plus malin et du plus français.

Je ne résiste pas à citer encore un exemple de cette raillerie fine et mordante. Il est relatif à la presse officielle. Quoique l'empire soit tombé depuis, la satire n'a pas tout à fait perdu son piquant : la servilité est de tous les temps et la valetaille de tous les régimes. L'auteur revient d'Espagne, et voici ce qu'il a vu à Madrid : « Il y a des journaux de toutes les opinions ; mais on ne voit point que cela soit nécessaire : la *Correspondance* les a toutes, pourvu qu'on lui donne du temps ; souvent même elle n'en exige pas beaucoup. Elle est simplement ministérielle, elle loue les ministres présents et attaque les ministres passés, sauf à les louer encore s'ils redeviennent présents, ce qui dépend d'eux et non pas d'elle. J'ai été heureux d'apprendre ce détail et ai reconnu avec fierté qu'en fait de presse notre pays n'a rien à envier à l'Espagne. » Il y a plus que du badinage dans ce dernier trait ; il n'y faut pas réfléchir longtemps pour y trouver autre chose qu'une raillerie : un retour amer sur le spectacle attristant qu'offrait la presse française.

V

C'est qu'en effet l'esprit chez M. Bersot n'est jamais là pour lui-même ; l'auteur n'est pas un plaisantin qui fait rire pour faire rire : c'est un esprit sérieux. Il a été professeur de philosophie ; il est resté philosophe. N'ouvrez pas ce livre si vous ne voulez être que distrait. Vous trouveriez vite qu'il ne fait pas votre compte. Les pensées de l'auteur sont graves et son esprit va volontiers à la méditation. Cet homme d'esprit a des convictions fermes, inébranlables : il est un champion de toutes les idées libérales. Il est prudent, il semble parfois près d'être timide ; mais il n'ira jamais avec les partisans d'aucune réaction. Il connaît l'humanité, et ce ne sont pas les excès des violents qui le dégoûteront de la liberté. Il a de la vie une idée austère. Écrivant un article sur *le Bonheur* — le plus exquis assurément du volume, — il dit enfin son dernier mot, où se trouve toute la règle de toute vie humaine : « L'homme n'est pas né pour être heureux, mais il est né pour être un homme à ses risques et périls. » Savez-vous beaucoup de philosophes des temps anciens ou modernes qui aient formulé une pensée plus mâle, plus élevée, plus profonde ?

Cet homme d'esprit n'est pas plus un homme joyeux qu'il n'est un homme léger ; maintes fois il lui échappe une réflexion mélancolique : « Il est quelquefois si difficile de vivre, dit-il, que l'on serait cruel et coupable d'ôter à de pauvres créatures la moindre part de courage qui leur est nécessaire. Oui, il y a quelquefois de terribles moments à traverser : on est comme un homme qui serait forcé de marcher sous un poids qui l'accable ; on porte partout avec soi une pensée sombre ; elle éteint la joie et glace le sourire ; la nuit l'endort comme les autres maux ; mais au matin, à travers le bien-être que procure le repos, à travers le plaisir de revoir la lumière, dans cette première confusion où la conscience est encore si vague et l'existence si légère, on se sent oppressé sans savoir pourquoi, on craint de le trouver, on le cherche malgré soi, on le trouve et, quand on l'a trouvé, quand notre chagrin est réveillé, on se désespère. » Et plus loin : « La vie est-elle bonne ? est-elle mauvaise ? je n'en sais rien. Elle est bonne à l'un, mauvaise à l'autre, bonne dans un temps, mauvaise dans un autre temps ; il n'y a qu'une chose qui soit sûre, c'est que rien n'est sûr, et cela même est la grande tristesse de la vie, celle que la jeunesse heureusement ne soupçonne point. » Celui-là a souffert, on en peut être sûr, et ne s'est pas bien consolé, qui parle ainsi. Il a souffert de ce qu'il appelle quelque part « le mal de l'infini », cette recherche passionnée et jamais satisfaite de la vérité qui nous excite et nous tourmente. Il n'a pas souffert de cette douleur seulement ; écoutez ces paroles : « Il est des douleurs sacrées qu'il faut garder religieusement : le temps émousse leur première violence, et il est bon qu'il en soit ainsi, car nous ne pourrions pas y résister ; mais enfin elles vivent et elles sont en nous comme un lieu réservé où nous n'entrons qu'avec respect. On éprouve une compassion profonde pour ceux qui portent de semblables douleurs, et l'on se sent tout attendri quand on les voit causer et sourire pour vous épargner l'impression de leur chagrin. »

VI

Les moralistes sont volontiers chagrins, les hommes qui ont vécu avec eux-mêmes sont volontiers mélancoliques. La rêverie suit aisément la route de la tristesse ; la réflexion n'est pas souvent gaie en ce monde, qu'elle se porte sur les hommes ou sur les choses. Ce que j'aime de M. Bersot, c'est qu'il a connu la tristesse sans devenir triste pour cela ; c'est

qu'il a perdu ses illusions sur la vie et sur l'humanité sans devenir pour cela chagrin. Il n'a pris en grippe ni les choses ni le temps. Il veut bien que Larochefoucauld ait raison, si le lecteur consent à mettre quelques exceptions à ses maximes désespérées; il veut bien convenir du mal, mais à la condition que l'on fera au bien sa part aussi. S'il va visiter quelque beau site, s'il fait en société d'amis une agréable partie, il emportera « le souvenir d'une bonne journée de plaisir ou d'amitié pour lui sourire dans les jours tristes qui viendront ». Il est bienveillant pour la nature humaine, tout en sachant qu'il ne faut pas faire trop de fond sur elle. Pourquoi lui être trop sévère? pourquoi lui trop en vouloir? Elle n'est pas capable de mieux : elle est née faible, et c'est assez qu'elle ne soit pas toute méchante. M. Bersot a pour elle mieux que de la compassion, il a de la sympathie. Il l'aime; avec tous ses travers elle lui plaît, il ne saurait se passer d'elle. M. Bersot est un moraliste sociable : ce trait le distinguerait entre beaucoup. Ce n'est pas lui qui voudrait fuir en un désert l'approche des humains. Loin de les fuir, il les recherche. Ses amis le disent un causeur charmant, et l'on n'a pas de peine à en croire ses amis. On sent, à le lire, non-seulement qu'il doit causer fort bien, mais qu'il aime causer; il veut que l'on se gêne pour les autres, que l'on prenne sur soi pour leur plaire. Il veut qu'on leur cache ses douleurs, ses souffrances, dont la vue leur serait importune. « Si les hommes étaient sages, dit-il, ils conviendraient, quand ils se rencontrent, d'endormir un moment leurs peines par le doux mouvement d'un commerce aimable et bienveillant. »

Le doux mouvement d'un commerce aimable et bienveillant : quelle plus charmante définition de la sociabilité, ce sentiment si délicat, si exquis, et nous pouvons ajouter si français!

M. Bersot n'est ni Alceste, ni Philinte; il n'a ni les âpretés grondeuses de l'un, ni l'indifférence de l'autre; il voit la vie ainsi qu'elle est, mêlée et complexe, et qui ne veut point être jugée d'un bloc. Sa morale est souriante; elle est flexible aussi. Je lui sais gré d'avoir des principes qu'il n'abandonne point. Je lui sais gré aussi de ne point, à tout propos, vouloir trancher et décider. Il a beaucoup regardé hors de lui et au dedans de lui, et sur mainte chose que M. Prudhomme érige en aphorisme, il secoue volontiers la tête avec un sourire de scepticisme. Ce n'est point le scepticisme banal qui dit : « A quoi bon? » C'est le scepticisme qui sait combien d'éléments petits et grands entrent dans le moindre problème moral, combien il est rare de pouvoir analyser exactement la conduite d'un homme, combien la liberté humaine est pleine d'inattendus, et qui se récusera volontiers, de peur de juger de travers. Ce scepticisme-là est bien proche parent du scepticisme de Montaigne.

J'ai déjà bien cité, il faut pourtant que l'on me permette une dernière citation. Celle-ci sera un peu plus longue; mais ces deux pages m'ont paru si jolies que je ne résiste pas au plaisir de les copier. Je crois que les lecteurs y trouveront réunies toutes les aimables et délicates qualités que j'essayais de distinguer tout à l'heure pour les leur bien montrer. Elles résumeront le portrait mieux que je ne pourrais le faire moi-même. L'auteur parle de son sujet favori : l'amour propre.

« Notre plus constante occupation est de nous comparer à ceux que nous connaissons pour nous trouver supérieurs à eux. Quels défauts ils ont, que nous n'avons pas, et, en revanche, quelles qualités ils n'ont pas, que nous avons! Nous avouons que nous ne sommes pas parfaits; mais, grâce à Dieu, nous n'avons pas tel et tel travers, et, après avoir compté ceux qui nous manquent, il n'en reste plus que nous puissions nous attribuer. Et songez que, excepté un infiniment petit nombre, tout le monde pense ainsi de soi, logeant le bien chez lui et le mal chez les autres; en sorte que si l'on réunit les témoignages que chacun rend de soi-même, l'univers serait peuplé d'anges, et que si l'on réunit les témoignages que chacun rend des autres, l'univers serait peuplé de monstres; mais on ne fait pas cette réflexion, et si on la faisait, on ne s'arrêterait pas pour si peu. Nous ne nous contentons pas d'avoir cette bonne opinion de nous-mêmes, nous voudrions encore la faire partager à ceux que nous rencontrons. Pour cela nous ne manquons pas de rapporter, à l'occasion, ce que nous avons dit et ce que nous avons fait dans telle ou telle circonstance et de publier ainsi quelques chapitres détachés de nos mémoires d'outre-tombe; mais nous ne pouvons pas y revenir trop souvent, parce que nous donnons un droit pareil à ceux qui nous écoutent et que leurs récits nous importunent; en outre, si varié qu'il soit, le sujet s'épuise. Nous avons donc inventé un moyen de parler perpétuellement de nous, de faire perpétuellement notre éloge sans fatiguer ceux qui nous écoutent, et de les écouter, nous aussi, sans fatigue : c'est de juger les autres, dans ces vifs entretiens où, critiquant les absents à frais communs, chacun fournissant son trait, ceux-ci livrant leurs ennemis, ceux-là leurs amis, nous avons le plaisir exquis de faire ressortir notre raison, nos mérites et nos vertus par la condamnation de tout ce qui n'y ressemble pas. On n'entend que ces mots par le monde : « Ah! si j'étais lui! » Eh! si vous étiez lui, vous feriez ce qu'il fait et il ferait ce que vous faites : ainsi il vous critiquerait en ce moment.

» Nous passons donc notre temps à comparer et à préférer nos qualités naturelles aux qualités naturelles des autres, et nous y trouvons de grands contentements : que sera-ce si à ces distinctions personnelles on ajoute la distinction des rangs? La société est disposée en une multitude d'étages qui donnent le même spectacle; on s'égale aux supérieurs et on regarde les inférieurs en pitié : chacun méprise quelqu'un qui en méprise un autre; à tous les degrés de l'échelle on reverse le mépris. Il paraît que mépriser est un bien grand plaisir. Par exemple je ne comprends pas comment c'est un plaisir si répandu dans une société si chrétienne que la nôtre, particulièrement chez les femmes, toujours si occupées de se mesurer entre elles et de marquer les rangs. J'ai tort de parler de mépris : ce sentiment suppose que l'on aperçoit une personne au-dessus de qui l'on est; mais il y a mieux que cela : nous sommes capables de nous placer si haut que de cette hauteur nous ne distinguons plus bien les autres créatures, ce que l'on appelle, je crois, des gens de peu ou de rien. Si l'homme se voyait tel qu'il est, il ne pourrait pas se supporter : heureusement la Providence lui a donné la vanité, qui fait qu'il s'aime. »

VII

Arrêtons-nous sur cette citation. Il est un mot au bout de ma plume depuis que j'ai commencé; je le lâche en finissant : M. Bersot est un sage. Je ne dis pas un saint, je dis un sage. Je ne veux point médire de la sainteté; peut-être cependant est-il plus rare encore de trouver en ce monde des sages que des saints. Le saint a pour l'aider la passion et la grâce; le sage n'a que lui-même, et l'on sait que ce n'est

pas toujours assez. Le saint retranche volontairement de lui-même tous les sentiments naturels et, par cette mutilation volontaire, se rend la tâche plus facile; le sage ne veut abandonner aucun sentiment, je dirai presque aucune faiblesse; il a pris pour devise le vers de Térence : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* La vertu n'est pour lui que l'humanité accomplie : il met la perfection dans l'équilibre de toutes les facultés, l'harmonie de toutes les fonctions. Je vous le dis sur l'honneur, mes amis, cela n'est pas facile d'être un sage.

Celui-ci en est un : saluons! Soyons-en un peu fiers, réjouissons-nous-en pour cette pauvre nature humaine, que tant d'autres s'appliquent à déprécier et à déshonorer en eux-mêmes. Puisse-t-il en former quelques-uns parmi ces jeunes gens confiés à sa direction, qui reçoivent ses conseils et ont devant les yeux son exemple! Ce serait un beau service rendu à la France; car ceux-là, à leur tour, en formeraient d'autres. Voilà quatre ans que M. Bersot dirige l'École normale supérieure; son succès a dépassé les espérances de ceux-là mêmes qui convenaient le mieux de son choix. Ce n'est pas chose aisée, on le sait dans l'Université, que de diriger l'École normale supérieure. Le caractère y est aussi nécessaire que le talent. On y a vu échouer merveilleusement des hommes qui ne manquaient ni d'esprit ni de savoir. M. Bersot a su se faire tout à la fois aimer et respecter. Il eût peut-être aimé autant être laissé à son loisir, à ses méditations, à ses promenades solitaires, à ce coin du feu où il philosophait : le devoir est venu, et il ne s'y est pas dérobé. Nous avons perdu à ce changement quelques belles pages : le pays, on peut en être sûr, y gagnera plusieurs excellents maîtres.

CHARLES BIGOT.

HISTOIRE DE L'ART

Thorwaldsen

Nous avons eu l'occasion, en racontant nos *Souvenirs du Danemarck* (1), de parler en passant du grand sculpteur Bertel Thorwaldsen. Mais le bel ouvrage de M. Eugène Plon a, depuis lors, tellement naturalisé chez nous sa gloire, qu'un récit plus détaillé de sa vie et une revue plus complète de ses œuvres est un sujet qui s'impose à l'attention du public. L'œuvre de M. Plon a été éditée avec un luxe typographique qui l'empêche d'être accessible à tous les lecteurs; c'est une œuvre d'art à tous les titres, et la traduction anglaise qui vient d'en être donnée à Londres est plus magnifique encore. Heureusement, c'est aussi une œuvre d'érudition et de critique, une collection de renseignements biographiques puisés aux meilleures sources, une série de jugements esthétiques éclairés, et il est aisé d'en extraire, pour être présenté sous une forme plus modeste, un récit intéressant de la vie et des œuvres de l'artiste danois.

(1) Voyez la *Revue* du 31 mai 1873.

I

On sait que Thorwaldsen était le fils d'un sculpteur sur bois qui taillait dans l'arsenal de Copenhague des figures grossières pour les proues des navires. Mais ce qu'on sait moins généralement, c'est que cet artisan avait tout récemment franchi ce premier degré de culture qui sépare l'ouvrier des villes du rude habitant des campagnes. Son père était un paysan islandais, un homme voisin de l'état de nature. Cette circonstance a beaucoup influé sur le caractère du sculpteur Thorwaldsen. L'absence d'éducation première ne suffirait pas, en effet, à rendre compte du tour extraordinaire de cette nature tout d'une pièce, non-seulement étrangère aux conventions, sociales, mais indépendante du joug et du frein, et dont la spontanéité tranquille et puissante allait, d'un côté, à l'indépendance du génie, de l'autre à la vie instinctive de la bête. Jamais, dans le cours de sa longue et brillante carrière, même sous le ciel de l'Italie, sous ce soleil qui mûrit hâtivement les hommes, même dans la société polie des cardinaux et des princes, même à la cour des rois, qui l'ont traité presque en ami, *il signor professore*, *il signor cavaliere* Thorwaldsen n'a dépouillé le vieil homme; et si ses manières se sont ressenties de ces influences extérieures, sa conduite et ses actes ont toujours laissé voir qu'il était demeuré dans le fond de son âme le simple et rude enfant des montagnes de l'Islande.

Rien ne favorisa d'abord l'éclosion de son génie. Le sculpteur sur bois de l'arsenal était un ivrogne plus qu'un artiste, et sa femme, simple paysanne de Jutland, ne croyait pouvoir mieux employer les premières années de son fils qu'en l'envoyant chaque jour porter au chantier les repas de son père et ramasser, pour son humble foyer, le bois qu'abattait son ciseau. Cependant, le jeune Bertel sut trouver là ses premières leçons. Il s'emparait des outils de l'artisan et travaillait à son ouvrage. L'enfant perfectionnait d'instinct les figures ébauchées par le père, et celui-ci découvrit avec surprise qu'il avait un maître et qu'il était à l'école; quelques personnes, témoins de ce singulier spectacle et touchées de la beauté de l'enfant, le firent admettre à l'école gratuite de l'Académie danoise des Beaux-Arts. On était alors en 1781 et Bertel avait onze ans; comme il ne savait rien encore, on essaya de lui donner les éléments de l'instruction primaire; mais son intelligence était rebelle ou plutôt endormie. Il ne voulait pas toucher à un livre; on ne put parvenir à lui apprendre à écrire. Pour lui le vrai livre, c'était la nature, et sa plume, c'était son ciseau. Encore ne remarquait-on point qu'il travaillât avec ardeur et avec passion. Il dormait beaucoup, ne parlait guère, et sa lourde allure était l'allure lente et tranquille du paysan à sa charrue. Mais les œuvres naissaient sans efforts sous ses mains, et ses progrès furent tels que les journaux de Copenhague purent annoncer qu'il avait obtenu la médaille d'argent avant qu'il eût atteint sa dix-septième année. A cet âge, l'usage de la religion luthérienne l'obligeait à se présenter pour recevoir la confirmation. Le ministre, qui ne le connaissait point, fut étonné de sa profonde ignorance et, malgré sa grande taille, lui assigna la dernière place dans la classe du catéchisme. Puis, se souvenant qu'il avait lu le matin dans un journal l'annonce de la distinction accordée par l'Académie des Beaux-Arts à un jeune homme portant son nom,

[illegible] si c'était son frère. Bertel avait une le [illegible] [illegible] ainsi, [illegible] Thorwaldsen, [illegible] Ce fut là le premier honneur que l'artiste reçut dans sa patrie, honneur qui lui fut plus doux, disait-il plus tard, que tous ceux qui l'attendaient dans le cours de sa vie si extraordinairement honorée.

L'ambition du jeune Bertel n'allait qu'à partager l'industrie artistique de son père et à gagner sa modeste subsistance dans le chantier de Copenhague. C'était un enfant si apathique et d'un caractère si modeste, qu'aucune idée de gloire n'avait jamais traversé son cerveau. Il fallut le retour de Rome d'un des professeurs de l'Académie, le peintre Abilgaard, qui lui portait un intérêt particulier, pour l'empêcher de se consacrer tout entier à l'atelier de l'artisan. Il était de plus en plus taciturne, timide, somnolent. Enfant de la nature, il n'avait que deux goûts en dehors de son art : les chiens et le tabac. Sa pipe et son fidèle *Hector* faisaient tout son bonheur et toute sa société. On ne lui connaissait ni amours, ni amitiés, ni passions, ni désirs, et ce grand beau garçon plein d'indolence demeurait toujours un enfant. Abilgaard insista pour que l'élève ne quittât point l'Académie et prit part au prochain concours. Bertel se laissa faire et resta à l'école. On raconte que l'idée du concours le remplissait d'une frayeur telle que ses camarades s'en amusaient. Il était le béotien de la classe, le souffre-douleurs de ses gais compagnons. Mais il ne s'en apercevait point, excepté quand ce mot : « Thorwaldsen, pense au concours ! » résonnait à ses oreilles ; alors il se mettait à pâlir et à trembler. Le jour venu, il se présenta machinalement et se laissa mettre en loge ; mais quand le sujet de la composition fut donné : — *Héliodore chassé du temple*, — il fut pris d'une si folle épouvante qu'il se précipita hors des portes et s'enfuit dans la rue. On courut après lui ; il revint avec cette docilité du bœuf qui caractérisait une nature aussi inconsciente de sa force, et quatre heures après il donnait un ouvrage si supérieur à tous ceux qu'il avait produits jusque-là que la médaille d'or lui fut unanimement décernée. Deux ans plus tard, un succès du même genre lui valait la plus haute récompense de l'École des beaux-arts, et avec elle le droit d'être envoyé à Rome pour y poursuivre ses études aux frais de l'État. Ce privilége d'être élève de Rome, si justement ambitionné dans les écoles, ne fut pas même d'abord réclamé par le jeune Thorwaldsen. Aucune perspective ne pouvait l'arracher à sa torpeur. Il gagnait maintenant sa vie largement à Copenhague ; il travaillait pour les marchands de tableaux et de glaces, à sculpter des cadres qui lui étaient bien payés ; au besoin il faisait des enseignes, et gagner le pain du jour était toujours l'idéal des devoirs et des biens de la vie pour l'humble petit-fils du paysan. Rome ! qu'est-ce que Rome ? — Il le savait à peine ! — C'était un pays lointain où l'on n'arrivait qu'avec beaucoup de temps et d'où l'on n'était pas sûr de revenir. L'Académie lui donnait, il est vrai, six cents francs environ pendant trois ans pour sa subsistance ; mais son travail lui produisait bien plus à Copenhague. Son esprit lourd et grossier ne lui présentait point d'autres raisonnements, et pendant plusieurs années il ne réclama pas son droit. Quand il le fit, ce fut sur les instances de ses amis et de ses patrons, parce qu'il était devenu plus difficile à son apathie de résister que de céder, et qu'en cette circonstance, comme dans toutes les autres depuis son enfance jusqu'à sa mort, il s'abandonna et se laissa faire.

II

Enfin le voilà embarqué, au mois de mai 1796, âgé de vingt-six ans, à bord de la frégate *Thétis*, et faisant voile pour Naples. On le recommanda en partant au capitaine, comme si c'eût été un petit enfant. Au mois de décembre, celui-ci écrivait à sa femme dans le port de Malte :

« Nous sommes arrêtés ici pour réparer notre navire. Thorwaldsen est toujours avec nous. Faites savoir à ses parents qu'il se porte bien. Il est si paresseux qu'il ne leur écrira certainement pas lui-même. Dieu sait ce qu'il va devenir ! Nous avons voulu, le chapelain du bord et moi, lui enseigner un peu d'italien ; mais il ne veut absolument rien apprendre. Il a un gros chien qu'il appelle *Hector* et ne recherche pas d'autre compagnie. Je ne le vois jamais faire autre chose que dormir et manger. »

Nous sommes certainement loin de prétendre que la paresse et l'apathie puissent jamais être la marque d'une vocation artistique véritable ; mais une paresse aussi féconde que celle de Thorwaldsen, qui, sans changer jamais d'allure, a rempli tout un musée de ses œuvres, une apathie sous laquelle se cachait tant de force tranquille, indiquaient plus qu'une puissance ordinaire. Par une dispensation heureuse de la nature, sa vie coulait tout entière dans le même lit, et il ne s'en dépensait rien à autre chose qu'à ses ouvrages. Il travaillait comme il pensait et comme on pense, involontairement et à ses heures. Seulement la pensée chez lui prenait de suite sa forme plastique sans préméditation et sans effort. Nul n'a moins eu que Thorwaldsen le mérite de son propre talent ; nul n'a été plus que lui le théâtre et le sujet inconscient d'un phénomène. Tout au plus peut-on dire que chez lui la patience s'est jointe au génie, cette patience facile qui n'était autre chose elle-même que l'effet de son tempérament flegmatique. Il n'était ni laborieux, ni courageux, ni résolu, ni intelligent, ni même passionné et idéaliste. Il n'était rien que la motte de terre qui possède la puissance de produire, pour peu qu'elle soit fécondée.

Cette fécondation, c'était le soleil artistique de Rome qui allait la lui donner. « Je suis né, disait plus tard Thorwaldsen, le 8 mars 1797. » En ce temps-là, Rome était plus qu'à aucune autre époque le rendez-vous et le refuge des illustrations et des rois. Les armées françaises, en bouleversant l'ancienne Europe, leur avaient rendu ce séjour encore plus cher ; chassés de la scène politique, les princes du monde cherchaient la consolation et le calme dans la protection des arts. Les épreuves de Pie VI n'avaient fait que commencer, et la Ville éternelle abritait encore la sérénité de la mort sous la tranquillité du présent. D'ailleurs, le niveau de la culture était si généralement élevé à Rome, le sentiment et le goût des arts y étaient si universellement répandus, que même en dehors des hauts patronages, un jeune paysan scandinave devait s'y sentir tout à coup transporté dans un autre monde. Cependant l'enveloppe épaisse et glaciale de Thorwaldsen fut encore longtemps à se fondre. Le savant archéologue danois, Zoëga, auquel ses compatriotes avaient recommandé l'élève comme on consigne un objet inerte, se désolait de le trouver si ignorant dans toutes les matières, et blâmait les professeurs de Copenhague d'avoir envoyé dans la cité de l'art grec un jeune homme qui ne savait pas un mot de la mythologie antique.

Pour surcroît, il tomba dans les mains d'une Italienne, une femme de chambre de Mme Zoëga, qui s'empara du beau Danois et qui en fit sa chose, son esclave et sa victime. Le pauvre Thorwaldsen était trop l'homme de la nature pour opposer la moindre résistance. Sans l'épouser (car Anna-Maria préféra prendre pour époux un homme un peu moins pauvre que le pensionné de 600 francs), il signa avec elle l'engagement bizarre de l'adopter pour sa maîtresse si elle venait à se séparer de son mari. La séparation eut lieu, et ce qui eût été chez un autre une immoralité ne fut chez l'apathique jeune homme que l'effet de l'indolence. La signora, délaissant son mari, vint s'installer chez le sculpteur, qui ne s'en défendit pas plus qu'il ne se défendait de toute autre chose, et ce joug qu'il n'avait point cherché, il le subit pendant la moitié de sa vie, avec une tolérance et une débonnaireté qui n'étaient que l'effet de son indifférence et de sa distraction.

Les événements politiques qui s'accomplirent à Rome vers cette époque engagèrent l'Académie de Copenhague à doubler les années d'études accordées à son élève et à prolonger de trois ans la durée de sa modeste pension. Nous avons raconté ailleurs comment, à l'expiration de ce temps et tout à fait à bout de ressources, il allait s'embarquer sur le Tibre pour retourner dans son pays; comment une irrégularité remarquée sur son passeport l'avait fait, au moment de partir, rentrer dans son taudis, et comment deux heures après la porte s'ouvrait et laissait passer le prince marchand, Thomas Hope, qui venait commander à l'artiste l'exécution en marbre du *Jason*, dont il avait exposé le modèle. L'histoire de ce *Jason*, que l'Angleterre est fière de posséder aujourd'hui, est intimement liée à la vie de Thorwaldsen et mérite d'être racontée. Le modèle avait obtenu l'approbation de Canova et fait sensation à Rome. C'était, avait dit le maître, une œuvre grande et nouvelle. Cependant ce jugement illustre ne lui avait point, par un hasard bizarre, procuré d'acheteurs; et le *Jason* en terre allait partir avec son auteur pour Copenhague quand il devint, par l'incident que nous venons de rapporter, la pierre angulaire de sa carrière. Mais ce qui montre l'incorrigible indépendance de l'artiste, indépendance qui se traduisait par une irrémédiable apathie, l'ouvrage commandé et payé en 1802 ne fut livré à M. Hope qu'en 1828. A l'abri du besoin par le prix généreux qu'il en avait reçu et par les commandes que l'exemple donné lui attira, il se mit à produire une quantité d'autres ouvrages, et, pendant vingt-six ans, ni prières ni reproches ne purent le décider à faire l'effort nécessaire pour rappeler l'inspiration qui avait produit tout d'un jet le *Jason*, et qui s'était envolée.

III

A partir de ce moment, le chemin de la fortune et de la gloire était ouvert devant l'artiste danois. Il avait trente-deux ans; il était dans la force de l'âge, et la puissance latente qu'il avait portée en lui se dégageait violemment de ses voiles. Il produisait abondamment, et sa facilité, sans prendre le caractère d'une force fougueuse, s'accroissait tous les jours. Le génie de l'art grec s'était profondément inoculé dans ses veines, et il lui prêtait à son tour quelque chose de la vigueur austère puisée sous les climats du Nord. L'antiquaire Zoëga constatait avec joie qu'il était devenu, non pas après, mais à côté de Canova, le premier sculpteur de Rome. Quand, après le départ des armées françaises, tous les grands personnages qui avaient fui à leur approche rentrèrent dans cet ancien séjour des arts, Thorwaldsen reçut droit de cité dans la société des hommes les plus illustres ou les plus distingués de l'Europe. La simplicité, la bonhomie de ses manières, le mettaient aisément au niveau de la bonne compagnie, et la bienveillance affectueuse dont il était l'objet le tirait un peu de sa réserve. « Il est l'homme à la mode », écrivait Zoëga. En effet, les bustes lui étaient demandés de toutes parts. Le cardinal Gonsalvi, le prince de Butera, le comte de Rantzau, le comte Esterhazy, les princes de Metternich, de Schwartzenberg, d'Augustenburg et Torlonia, Humboldt, Bunsen, Byron, Horace Vernet et une foule d'autres posèrent devant lui; les rois qui se trouvaient à Rome le comblaient de commandes et de distinctions. Le roi Louis de Bavière l'appelait « son cher, son bon, son grand Thorwaldsen ». Avec le secours de l'âge et l'habitude du monde, l'ancienne lourdeur de sa démarche était devenue de la majesté. Les cheveux blonds et les yeux bleus de l'Islandais avaient à Rome une distinction suprême. Il aimait la musique comme un Allemand. Sa toilette négligée complétait son individualité simple et exempte de tout apprêt. Pour mettre le comble à sa fortune, le cardinal Consalvi le patronnait. Il lui confia l'exécution du monument que son respect fidèle élevait à Pie VII, et par son sage libéralisme il confondit la jalousie mesquine qui avait essayé de s'armer contre l'artiste de sa qualité de luthérien.

Enfin Thorwaldsen atteignit le faîte des distinctions auxquelles il pouvait prétendre quand, après la mort du peintre Camuccini, qui avait remplacé Canova, il fut appelé, de l'avis de Léon XII, en 1824, à la haute position officielle de directeur de l'Académie de Saint-Luc. Présider l'Académie des beaux-arts de Rome, c'est le sceptre et la couronne de la royauté artistique; et les remettre aux mains d'un étranger, d'un homme du Nord, d'un protestant, répugnait à la fois aux traditions et aux sentiments de la nation italienne. La religion d'État se mêlait naturellement à tout, à Rome, même aux fonctions d'un directeur des beaux-arts. — Comment, disait-on, ce luthérien pourra-t-il assister à la messe dans les jours de cérémonie? — On porta la difficulté et le litige devant le pape : « Eh bien, répondit-il, il aura le bon sens d'être malade ces jours-là; et, puisqu'il est le premier sculpteur de Rome, il est, mes enfants, l'homme qu'il vous faut. » La tolérance et le bon sens de Léon XII achevèrent d'installer l'Islandais au premier rang de la société la plus polie et la plus raffinée de l'Europe; le pape le décora de son ordre, et il ne s'appela plus que le chevalier Thorwaldsen, en attendant que son pays natal lui conférât le titre honorifique de conseiller d'État.

IV

Déjà Thorwaldsen était allé, six ans auparavant, porter à son pays l'hommage de sa gloire, et les habitants de Copenhague avaient répondu à sa visite patriotique par des ovations passionnées. La bonhomie généreuse du peuple danois s'était épuisée à fêter l'homme que l'Europe reconnaissait pour un homme de génie, et sans être très-capables d'apprécier ses œuvres, ses compatriotes de tous rangs lui savaient gré d'avoir ajouté au rayonnement intellectuel de leur pays l'illustration des beaux-arts. La famille royale le traitait avec des honneurs

extraordinaires; les classes élevées, bons juges du talent, le recevaient sur le pied d'égalité; et le peuple naïf, bon et sincère, ne se lassait point de traîner sa voiture, d'allumer des feux d'artifice sur les places publiques, de lui présenter des Adresses et de donner des sérénades sous ses fenêtres. Son atelier était envahi par tous les gens de goût, et bientôt il le fut par des curieux venus de loin. Cette intempérance d'enthousiasme avait fini par le fatiguer, et il était revenu dans la pure et sereine atmosphère artistique de l'Italie. Ce n'était point indifférence pour sa patrie, c'était la condition nécessaire du déploiement de sa vie. D'ailleurs il subissait, comme tout le monde, ce charme secret et puissant qui enchaînait à cette époque tout étranger dans la Rome papale et lui faisait forcément deux patries. Ce ne fut que dix-huit ans après, qu'arrivé au terme de la période active de sa carrière et âgé de soixante-huit ans, il songea, comme le lièvre mourant, à retourner au gîte, et fut se recueillir, à la dernière heure, sur la terre qui l'avait vu naître. Les préparatifs de son départ de Rome furent à la fois solennels et touchants. Il commença par faire son testament; comme il n'avait point d'enfants, il institua, pour la majeure partie de sa fortune, sa patrie son héritière. Son désir était depuis longtemps qu'un musée fût érigé à Copenhague, où ses os et ses œuvres trouvassent un abri. Il léguait pour cette institution deux cent mille francs à la municipalité de cette ville, somme importante pour l'époque et surtout pour le testateur, qui ne possédait pas en argent plus de trois cent vingt-cinq mille francs. Mais il ajoutait à ce don des valeurs incalculables, puisqu'il y joignait toutes celles de ses œuvres qui n'avaient pas été vendues encore. Or, la fécondité de l'artiste avait été telle que son atelier, à lui seul, renfermait une collection considérable. Tous ces morceaux précieux furent emballés avec soin, et, le 13 août 1838, une frégate de guerre envoyée par le roi de Danemarck vint chercher le vieux maître et l'emporter, comme un triomphateur, dans son pays.

Telle était l'idolâtrie des Danois pour ce fils de leurs entrailles, ce puissant plébéien de race scandinave, que, lorsque deux années après la nostalgie de Rome reprit le vieillard et qu'il voulut revoir encore la terre où il avait reçu la seconde naissance, le roi, interprète des sentiment de son peuple, mit encore à ses ordres un vaisseau de guerre pour le conduire et surtout pour le ramener. On craignait que le charme ne le retînt longtemps, et que son dernier souffle n'échappât à sa patrie. Une femme excellente, une amie tendre et enthousiaste, la baronne de Stampé, s'attacha à ses pas et promit à ses compatriotes de le ramener à Copenhague. C'était le génie du Danemarck qui le suivait sous cette forme affectueuse et bienveillante. John Gibson, son ancien élève, devenu son rival, mais ayant toujours gardé pour lui une respectueuse déférence, nous a laissé le récit d'une visite qu'il lui fit à Rome à cette époque.

« Je viens, écrit-il, à la date du 4 décembre 1841, de voir Thorwaldsen, que je n'avais point vu depuis plusieurs semaines; il est malade. Sa servante m'a dit d'attendre; je n'avais jamais vu de servante dans son humble demeure. »

Thorwaldsen avait conservé les goûts modestes de sa première position et vivait avec une absence de recherche et de comfort qu'on attribuait à l'avarice.

« En entrant, j'ai été frappé par un aspect d'ordre et de propreté qui n'avait jamais régné chez lui. La baronne von Stampé, sa compatriote et son amie, vint à ma rencontre, me conduisit à la chambre du cher maître et s'assit à l'écart à sa broderie. — Ah! que je suis heureux de vous voir! me dit-il en me tendant les deux mains à la fois. Je m'assis. Il n'y avait pas seulement un ordre et un comfort nouveau dans l'appartement, mais le vieillard lui-même semblait renouvelé. Un bonnet neuf en velours vert élégamment brodé, une superbe robe de chambre, des pantoufles turques, des boucles d'or à ses oreilles, ses beaux cheveux blancs bien soignés et coquettement étalés sur ses épaules, le faisaient ressembler à un grand de la Perse. Ce n'était plus le Thorwaldsen négligé, abandonné dans son taudis, que j'avais connu. — Quelles enchanteresses sont les femmes! pensai-je. — Gibson, me dit-il, je suis malade et les médecins tourmentent mon reste de vie. Ma maladie, c'est la vieillesse; je voudrais qu'on me laissât mourir en paix. — Disant cela, il laissa tomber sa tête sur sa poitrine, ferma les lèvres; ses poings se crispèrent dans la douleur, et il tomba dans un silence que personne n'osa rompre..... »

Gibson, écrivant plus tard sur son aîné dans l'art, s'exprime ainsi :

« Il est temps pour moi de payer le tribut de ma reconsance au chevalier Thorwaldsen. Il a été de toutes les manières le bienfaiteur des jeunes artistes et le mien. Sa bourse, son atelier, nous étaient ouverts. Il nous donnait à tous ses exemples et ses conseils, comme s'il n'eût été que le dépositaire et le dispensateur des dons que Dieu lui avait faits. On ne pouvait voir sans respect ce vieillard de haute taille, aux larges épaules, aux dents belles et blanches jusqu'à sa mort, aux longues boucles de neige, à la contenance majestueuse, mais majestueuse d'une majesté naturelle, et à laquelle les ordres et les croix qui couvraient sa poitrine dans les occasions solennelles ne pouvaient rien ajouter. »

V

Le musée Thorwaldsen, à Copenhague, est presque l'œuvre de Thorwaldsen lui-même. Il a construit de ses propres mains, il a vu s'élever sous ses yeux le monument que ses concitoyens érigeaient à sa gloire. Ils sont les favoris de la destinée, les hommes de génie qui ont cueilli pendant leur vie les lauriers qui ne croissent que sur les tombeaux! Plus rares encore sont ceux qui, morts, restent ceints de la couronne qu'ils avaient portée vivants! Thorwaldsen a eu cette double fortune.

On raconte que lorsqu'il revint dans son pays après sa dernière visite à Rome, il courut à l'édifice qu'il avait élevé à sa propre mémoire de concert avec la municipalité de Copenhague. Cette lourde masse de pierres, formant une galerie solide et sombre pavée de mosaïque, avec des murs brun rouge, vrai sépulcre étrusque, entourait une cour au centre de laquelle devait s'élever, un jour, le monument funéraire du maître lui-même. Il parcourut avec vivacité la galerie de ses ouvrages; puis, se précipitant dans la cour, il s'arrêta, comme cloué au sol, à l'endroit où ses cendres devaient reposer deux ans plus tard. Il y resta longtemps dans une méditation silencieuse; ensuite, relevant fièrement sa tête blanchie, il rentra dans la galerie, comme un patriarche au milieu de sa famille.

Aujourd'hui que Thorwaldsen a quitté la terre, le visiteur entre dans le musée que ses créations habitent comme dans

une cité populeuse ; et, dans le silence de ces froides chambres sépulcrales, les figures de marbre ont un solennel langage. Elles parlent d'une vie de travail incessant, d'une vie dévouée à la poursuite d'un idéal qui rend l'homme plus grand et meilleur. Aucune collection individuelle dans le monde, — ni celles de Tenerani, de Gibson et de Wyatt, à Rome ; ni celles de Schwanthaler à Munich, de Rauch à Berlin, de Chantrey à Oxford, — n'approche de la collection laissée par Thorwaldsen à Copenhague, non-seulement comme hauteur de talent, mais comme témoignage de la persévérance laborieuse de l'homme. L'œuvre entière du maître, représentée soit par des originaux en terre ou en marbre, soit par des copies en plâtre, se compose de plus de six cents morceaux, dont quelques-uns ont des proportions colossales. « Elle forme, dit M. Alexandre Büchner dans sa *Visite aux Musées du Nord* (1), un musée à elle seule, riche au delà de toute expression, et l'édifice qui l'abrite est un vrai monument national, consacré à la gloire de celui dont il renferme les cendres. »

Il ne reste rien à dire sur la vie de celui que l'Europe tout entière nommait et nomme encore le grand Thorwaldsen. Comme il n'était rien qu'artiste, il cessa de vivre du jour où il cessa de produire, et ne fut plus que son propre fantôme. La souffrance physique dont il s'était plaint à Gibson s'évanouit avec le reste de ses forces, et ses derniers jours furent empreints de ce profond repos qui avait été, dès son enfance, le caractère dominant de sa nature. Indifférent à tout, sauf à son art, du moins en apparence, et portant cette indifférence, souvenir de l'apathie de sa jeunesse, jusque dans la pensée de l'éternité, il s'endormit du dernier sommeil dans la stalle qu'il occupait au théâtre de Copenhague, un soir du mois de mars 1844, entouré du public danois qui l'adorait, comme un père au milieu de sa famille.

VI

Peut-être eût-il été préférable pour la gloire de son pays et pour la sienne, pour l'avenir de l'art scandinave surtout, que Thorwaldsen eût consacré ses puissantes facultés créatrices à un art tout national, et qu'il eût pressenti sur ce point les aspirations modernes de la Scandinavie. Mais lui faire un reproche d'avoir été le Phidias du Nord, le second Canova du siècle, et d'avoir employé son génie à ressusciter les pures traditions de l'art grec, c'est vouloir lui faire un crime de la date de sa naissance et des tendances de son siècle. Né à la veille de la Révolution française, il ne pouvait prévoir la réaction violente d'où naquit le romantisme et qui fit du mythe scandinave le type et le générateur de toute une poésie nouvelle. Sans doute il est permis de regretter que ce sage et calme esprit n'ait point été présent à cette transformation de l'art, qui ne s'est point accomplie sans désordre et sans trouble ; mais on peut se dire aussi que Thorwaldsen ne paraît pas avoir été doué par la nature de façon à servir d'initiateur. Comme nous l'avons dit en commençant, sa nature, pour être féconde, avait besoin d'être fécondée.

Mais si Thorwaldsen n'était point porté par son tempérament à ouvrir à l'art une veine nouvelle, il devenait puissamment créateur toutes les fois que sa tâche consistait à exprimer et à développer une idée traditionnelle. Peut-être comprenait-il d'instinct que, dans l'ordre du beau idéal comme de la pensée pure, l'humanité a pensé tout ce qu'elle peut penser, a senti tout ce qu'elle peut sentir. Peut-être trouvait-il la plus haute expression de l'intelligence humaine dans les mythes antiques de la Grèce. Il est certain que tout en adoptant pour règles les modèles classiques du beau, il ne les imita point servilement. Il les adapta plutôt à son génie qu'il n'adapta son génie à ses modèles. Son *Mercure*, la plus parfaite de ses œuvres, est là pour en rendre témoignage. Cette figure unique est toute une scène. On comprend que le dieu veille sur le sommeil d'Argus invisible ; on comprend que la flûte tombée à ses pieds a servi à l'endormir ; on comprend qu'il tire son épée pour le tuer ; on comprend que cette action est faite avec des précautions infinies ; on saisit le rapport entre le mouvement de l'œil qui guette et celui du bras qui se prépare ; c'est tout un drame, tout un récit, et cette figure du dieu agile et rusé contient et exprime au plus haut degré l'attention, l'adresse et l'action. Nous l'avons comparée ailleurs au *Persée* antique de Florence. C'est qu'en effet il n'existe pas deux autres figures où la vie, où le sang ardent circulent avec un pareil degré d'intensité. — Une autre composition, moins célèbre et moins digne de l'être, nous montre également combien Thorwaldsen était aisément inventeur quand le fond d'une idée lui était donné. Ce sont les *Ages de l'Amour*, dont le sujet lui fut suggéré par un bas-relief antique trouvé à Stabies, lequel représente *Une vente de Cupidons*. Le sculpteur moderne nous montre une Psyché remplissant l'office de marchande et vendant des petits amours aux passants. Une jeune fille reçoit l'enfant ailé dans ses bras ; une autre le porte ardemment à ses lèvres ; une troisième, plus vieille et plus prudente, tient fermement par les deux ailes le petit dieu volage, qui a l'air d'être fort malheureux dans ses mains ; un vieillard s'efforce vainement de saisir celui qu'il a acheté et qui lui échappe sans cesse ; un homme entre deux âges a le sien sur le dos et regarde la terre dans une attitude triste et pensive. Quand Léon XII vint faire une visite (sans précédent à Rome depuis des siècles) à l'atelier du maître pour examiner le monument qu'il préparait à son prédécesseur, il s'arrêta longtemps devant cet ouvrage peu sévère et en témoigna sa satisfaction.

Certes, en voyant ce sujet païen et gracieusement sarcastique, M. Büchner serait plus que jamais disposé à refuser à Thorwaldsen l'honneur d'avoir été la personnification de la force virile et de l'énergie indomptable des peuples du Nord. Mais son talent, sans être souple, s'accommodait à tous les sujets. Dans ce temps d'apothéoses politiques éphémères et de triomphes d'un jour, il travailla plus d'une fois sur commande pour celui qu'on appelait dans un style emphatique l'*empereur d'Occident, le maître du monde*. La *Revue d'Édinbourg*, racontant la vie et les œuvres de Thorwaldsen, insiste, avec une satisfaction malicieuse et toute anglaise sur les contre-temps qu'il essuya en deux occasions semblables pour la présentation de ses ouvrages. La première fois, c'était en 1811 :

« La visite de Napoléon, alors au sommet de sa prospérité, fut un jour subitement annoncée aux autorités romaines et à l'Académie des beaux-arts à Rome, laquelle occupait le seul emplacement qui dût bientôt rester aux vainqueurs dans

(1) *Revue politique et littéraire* du 5 décembre 1874.

le [illegible] à Pise. L'Académie reçut l'ordre de décorer le palais du Quirinal avec la plus grande magnificence, et Thorwaldsen fut chargé d'exécuter un bas-relief pour former frise dans une des grandes salles de ce palais. Le sujet fut laissé à son choix. Il prit *l'Entrée d'Alexandre à Babylone*. Comme le temps pressait, il travailla lestement. Vu par morceaux dans l'atelier, l'ouvrage semblait négligé; mais il ne fut pas plâtré mais en place que tous les connaisseurs furent frappés de l'harmonie et de la justesse de l'effet. Napoléon ne vint pas à Rome, et les murailles du Quirinal ne rendirent pas hommage au conquérant. Il fit demander une copie en marbre du bas-relief de Thorwaldsen pour l'église de la Madeleine; mais Moscou et Leipzig survinrent. L'abdication attrista fort les ateliers de sculpteurs et de peintres, où les apothéoses avaient procuré beaucoup de travail aux artistes. A ces pertes s'ajoutait que l'Europe ne voulait acheter la frise inutile, et ce fut le comte Sommariva qui la plaça dans sa villa du lac de Come, où on la voit encore, entourée d'une scène éternelle de paix et d'amour (1). »

Le second contre-temps fut relatif à la statue équestre de l'infortuné prince Poniatowski :

« Les Polonais, au temps de leurs espérances, avaient donné à Thorwaldsen la commande de cette statue pour être placée au milieu de Varsovie. Malheureusement l'artiste, qui ne travaillait généralement qu'à ses heures, insensible à tout appel et à tout reproche, ne donna son ouvrage que dans l'année 1830. En 1831, le général Paskewitsch força la ville à capituler et Poniatowski disparut de son piédestal. Les uns disent que les Russes firent fondre le bronze pour en faire un canon, les autres que la famille Paskewitsch le garde au fond de ses domaines dans la province de Mohileff, orné des attributs et décoré du nom de saint Georges. »

Les principaux ouvrages de Thorwaldsen demeurés à l'étranger sont : *le Monument de Pie VII*, dans Saint-Pierre de Rome ; *le Lion de Lucerne*, connu des touristes comme le lac lui-même et destiné à perpétuer la mémoire des gardes suisses tombés à Paris avec une fidélité glorieuse en 1792 ; le monument élevé à Schiller, à Stuttgard ; celui de Guttemberg, à Mayence ; la statue équestre de Maximilien, roi de Bavière ; le *Jason*, dont nous avons raconté l'histoire, et une foule de bas-reliefs, travaux difficiles, qui sont l'épreuve du sculpteur et dans lesquels il excellait. Mais ses œuvres les plus estimées sont peut-être *les Grâces*, *les Muses*, son *Mercure* et son *Apollon*. Le palais de Christianborg possède *la Séparation d'Achille et de Briséis*, *l'Amour éveillant Psyché* et *Bacchus versant à boire à l'Amour*, trois bas-reliefs, trois chefs-d'œuvre d'un prix inestimable, et cette demeure royale est abondamment décorée des œuvres du maître. Enfin la nouvelle *Frauen Kirche*, ou église Notre-Dame de Copenhague, abrite le magnifique poëme en marbre du *Christ et les douze apôtres*. Là, il faut bien reconnaître que le génie de la force a survécu chez Thorwaldsen à celui de la grâce et de la volupté. Là, le puissant Scandinave a repris tous ses droits, et le Christ de Judée a subi le contact de l'Odin de la Finlande. Ses apôtres sont des géants et des preux, et l'œuvre tout entière porte une empreinte de calme et de sérénité qui s'accorde avec le caractère des peuples du Nord. Le Christ « parle en se taisant », et il commande immobile. Le froid sentiment de l'éternité pénètre la scène, et bien que le divin Maître étende ses deux bras sur le peuple dans un geste d'amour, il n'est point le père des chrétiens, il est le dominateur du monde.

En rendant compte du caractère de cette dernière œuvre et des impressions qu'elle laisse, nous avons, sans le vouloir, esquissé le portrait moral de Thorwaldsen lui-même. Peu capable de tendresse, asservi à l'instinct dans ses amours, privé du charme de la bonne éducation et des grâces aimables de l'esprit, il exerçait autour de lui l'empire que donne la force et la puissance. Il en jouissait comme il en faisait jouir les autres, dans une splendide sérénité. A aucun âge plus que dans sa jeunesse, il ne fut tourmenté d'ambition, de curiosité, de désirs. Dans les rapports journaliers de la vie, il avait les défauts, mais aussi la simplicité d'un enfant. Il vivait au jour le jour et produisait comme on respire. Etranger aux intrigues du monde, on ne saurait dire même s'il aima beaucoup la gloire, car il s'épanchait peu et personne n'a jamais pénétré dans le fond de son âme. C'est que cette âme était un lac tranquille dont aucune vague ne troublait la surface. Tout entier à son art et, dans ce domaine même, uniquement occupé de l'objet du moment, oubliant l'œuvre de la veille et ne prévoyant point l'œuvre du lendemain, il créait sans tumulte d'idées, sans trouble d'esprit, par une concentration simple et profonde. Tout en lui respirait la tranquillité, la domination non cherchée, mais naturelle, et dans le majestueux maître de l'art comme dans l'adolescent livré au sommeil que nous avons connu, il y avait un caractère qui résume l'homme, l'artiste et l'œuvre : la force au repos.

LÉO QUESNEL.

(1) Nous avons vu la villa Sommariva très-peu de temps après la mort de son propriétaire et nous n'y avons pas retrouvé le morceau dont parle ici la *Revue d'Edimbourg*.

LE CENTENAIRE DE MICHEL-ANGE

Les fêtes de Florence (1)

Florence, dans ces trois jours de fête, nous promettait bien des plaisirs ; mais celui que j'attendais avec l'impatience la plus vive était l'inauguration de l'exposition des œuvres de Michel-Ange, qui eut lieu le lundi 13 septembre dans la matinée.

Près du fameux couvent de San Marco, tout plein encore des souvenirs de son prieur Savonarole et des peintures de Fra Beato Angelico, on a réuni, à l'Académie des beaux-arts, presque tout l'œuvre de l'homme « aux quatre âmes », ainsi que l'appelle Pindemonte. Autour de son *David*, qu'on a enlevé de la place de la Seigneurie pour le défendre mieux ici contre les injures des saisons et du temps, les plâtres de ses autres statues sont disposés dans un local spacieux qui permet de les considérer et de les étudier à l'aise. Dans deux galeries voisines se trouvent les ébauches de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, des dessins, des peintures sorties de ses mains ou exécutées d'après lui, des réductions, des calques et une multitude de photographies reproduisant les dessins qu'on

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent, page 289.

n'a pu envoyer à Florence et les fresques qu'on admire à Rome.

Sauf ses travaux d'architecture, on peut dire que nous avons ici le grand maître tout entier; mais comme les photographies sont des reproductions moins complètes et moins frappantes que des plâtres, c'est le sculpteur surtout qui attire notre attention. Michel-Ange ne s'en plaindrait pas, puisqu'il confessait lui-même que son art n'était ni l'architecture, ni la peinture, et qu'il déclarait la sculpture le premier des arts (*arte prima*).

Dès que le prince de Carignan et l'honorable M. Peruzzi eurent fait dans cette inauguration leurs devoirs respectifs de prince et de syndic, on courut aux chefs-d'œuvre.

Tout a été dit sur ces statues fameuses; tout le monde les connaît; il ne reste plus qu'à les admirer sans phrases. Mais ce n'est pas les admirer « comme une brute », ainsi que Victor Hugo voudrait qu'on admirât les œuvres du génie.

Le colosse du *David* se voit mieux ici que devant la porte du Palazzo Vecchio. Il y domine davantage (*torreggia*, suivant la belle expression italienne). L'œil parcourt plus facilement et sans distraction ces formes à la fois juvéniles et gigantesques, ces muscles souples et fermes, ce corps svelte et nerveux, tout prêt à l'action, ce front où se lit la menace et une résolution invincible, ces yeux fixés sur l'ennemi que va renverser le caillou infaillible. Mais quoi qu'on en dise, et surtout en Italie, si cette statue est la plus grande qu'ait sculptée Michel-Ange, il s'en faut de beaucoup, à mon avis, qu'elle soit la plus belle. Je ne pense pas que la jeunesse de David suffise à justifier tout à fait cette tête trop grosse, ces jambes un peu grêles, et ces bras que terminent des mains énormes. Le sculpteur a fait un tour de force en tirant cette merveilleuse figure d'un bloc de marbre déjà entamé et gâté; mais je crois voir quelques traces de la gêne qu'il a dû surmonter.

Devant le *Moïse*, au contraire, je ne songe qu'à admirer. Peut-être a-t-il quelques imperfections, et quel ouvrage humain n'en a pas? Mais je vois, je sens uniquement la prodigieuse force physique, morale, intellectuelle, l'énergie terrible qu'exprime dans son ensemble et dans tous ses détails cette figure sans égale. Rien ne me choque, ni ces cornes qui semblent se mouvoir sur le front de l'homme divin, ni cette barbe surnaturelle que relève, par un geste d'une familiarité grandiose, la droite appuyée aux tables de la Loi. Si j'essaye de me représenter le législateur des Hébreux, mon imagination ne peut rien rêver au delà, et c'est, il me semble, pour une œuvre d'art, l'éloge le plus complet.

Je ne puis plus concevoir Moïse que de cette façon, et cependant le sculpteur, à un certain moment, l'avait lui-même conçue autrement. Dans une petite ébauche qui se voit à cette exposition, le législateur inspiré tourne le visage vers le ciel pour y chercher la volonté divine. Je préfère de beaucoup la dernière attitude, par laquelle il impose cette volonté aux hommes en faisant peser sur son peuple un regard d'une puissance irrésistible.

Sur les tombeaux des Médicis, dont les plâtres se trouvent aussi dans cette exposition, tandis que les originaux sont à San Lorenzo, on a beaucoup raisonné et déraisonné. On s'est moqué aussi, peut-être avec raison, de ceux qui interprétaient à leur façon ces œuvres profondes et prêtaient à l'artiste des intentions qu'il n'a jamais eues. Et cependant on reste plongé, en contemplant ces monuments, dans des réflexions dont on a peine à se défendre. On s'efforce de pénétrer la pensée qui a dû guider l'artiste, les sentiments qui troublaient et tourmentaient son âme pendant les tristes années où sa main, armée du ciseau, dégageait peu à peu des profondeurs du marbre ces êtres prodigieux.

Ce n'est pas seulement l'art que Michel-Ange voyait, après la mort de Léonard de Vinci et de Raphaël, s'acheminer rapidement vers la décadence; c'est l'Italie entière qui se précipitait, par la faute de ses princes et de ses peuples bien plus que de ses envahisseurs étrangers, dans le malheur et dans la servitude. Rome avait été saccagée; Florence, que Michel-Ange avait en vain fortifiée et défendue, avait été livrée par la trahison aux bandes impériales; elle avait vu ses libertés détruites et le pouvoir absolu remis aux mains d'un bâtard des Médicis, homme féroce et vindicatif, indigne de porter ce nom glorieux, indifférent aux beaux-arts, terrible à ses compatriotes, servile devant l'étranger. Peut-être le grand sculpteur ne devait-il la vie qu'à la protection de Clément VII, qui appartenait lui-même à la famille des Médicis et que voulait faire achever les tombeaux de San Lorenzo.

On sait que ces monuments se composent de deux urnes ou plutôt de deux sarcophages appliqués, l'un en face di l'autre, aux deux murs opposés d'une chapelle dont le sculpteur lui-même a dessiné toute l'architecture. Au-dessus de chaque tombeau, le personnage dont il contient les restes est représenté assis et de grandeur naturelle. L'un, Julien, duc de Nemours, est tête nue, dans une attitude animée et digne; l'autre, Lorenzo, duc d'Urbin, le menton appuyé sur la main, la figure noyée dans l'ombre que projette la visière de son casque, est fameux sous le nom de *Pensieroso*; et jamais, en effet, la sculpture n'exprima mieux l'intensité d'une méditation profonde. Au-dessous de Lorenzo, à demi couchées sous les deux pentes opposées que présente le couvercle du sarcophage, sont deux figures, l'une d'homme, l'autre de femme, qu'on appelle *le Crépuscule* et *l'Aurore*, tandis que les deux personnages analogues qui leur font pendant au-dessous de Giuliano, représentent, dit-on, *le Jour* et *la Nuit*.

Pour *la Nuit*, l'artiste lui-même, dans le quatrain si souvent cité qui vaut une statue, nous apprend quel en est le sentiment.

Cette Nuit endormie ne représente-t-elle pas le sommeil funèbre de l'Italie lassée et vieillie? Ce masque grotesque et menaçant, larve et faune, nous parle-t-il des rêves tragiques et grotesques qui hantent son sommeil,

> Infin che'l danno e la vergogna dura?

Est-ce le honteux cauchemar de la servitude que font peser sur elle ses envahisseurs et ses princes, ou l'annonce énigmatique des vengeances que couvent ces ténèbres?

Cependant le temps marche; voici *l'Aurore* qui s'éveille à regret. « Ah! semble-t-elle dire, pourquoi faut-il que je paraisse encore? A quoi bon être toujours jeune, belle, immortelle, pour éclairer toujours des horreurs nouvelles? »

Le Jour se lève à son tour, avec un air de menace et de farouche résolution vraiment épouvantable. C'est un Hercule qui cherche à son côté sa massue pour écraser un peuple de pygmées insolents et vicieux. Son visage, que le sculpteur n'a qu'ébauché dans le marbre, en est plus terrible et comme monstrueux. Il est armé, pour sa tâche de justicier, de muscles surhumains. Vous voyez à Paris *le Prisonnier* du Louvre,

non pas ce captif résigné avec sa beauté mourante, mais celui qui se débat et se tord dans ses liens, cette, face inachevée aussi, de Mirabeau enchaîné qui fait effort pour s'arracher du marbre autant que pour briser ses chaînes; vous vous rappelez sans doute la tempête, le chaos de muscles qui s'agite dans son épaule tordue. *Le Jour* n'en a pas moins; mais ces muscles sont ici admirablement ordonnés, libres, prêts à jouer et à écraser toute résistance.

Dans une des ébauches qui figurent à cette exposition, on voit la tête achevée, mais non plus tragique. C'est bien celle d'un Hercule ; c'est aussi, il me semble, celle que nous retrouvons sur les épaules du *Crépuscule*. Ici l'œuvre de justice et de vengeance est faite ; la vermine princière qui rongeait l'Italie est écrasée. *Le Crépuscule* se couche, farouche encore, prêt au repos, mais aussi prêt à frapper, s'il le faut, de nouveaux coups. Il jette un regard de mépris menaçant sur ses victimes, comme s'il disait : « Quelqu'un de ces misérables bouge-t-il encore? »

Comme c'est loin du svelte Apollon du Belvédère et de son triomphe élégant! Celui-là, de sa flèche d'or, a percé le monstre au loin; à peine effleure-t-il de son pied divin les cimes de la terre fangeuse où se débat le dragon expirant. Le Crépuscule de Michel-Ange est aussi un dieu, mais il me semble lui voir du sang jusqu'au coude.

Nous voyons à l'Académie des beaux-arts des œuvres moins connues ou qu'il est difficile de voir ailleurs: ainsi la *Madone* de Bruges, avec son divin Bambino d'une grâce inimitable; la *Pietà*, ce chef-d'œuvre que l'artiste sculpta avant d'avoir vingt-cinq ans et que l'on voit à peine à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, tant il y est mal placé; un *Saint-Jean* qu'il fit à la même époque et que l'on crut longtemps perdu. Cette statue, je dirais presque cette statuette exquise, dont l'authenticité a été quelque temps mise en doute, ne peut être en effet que de Michel-Ange, mais de Michel-Ange jeune, avant que les années et les événements eussent assombri son génie, avant que ses études anatomiques l'eussent entraîné à ces excès qui parfois nous choquent chez lui et qui ont perdu tant d'imitateurs. Dans ce petit corps d'adolescent si fin, si délicat, si vivant, la science se dissimule et ne laisse voir que le sentiment. Il n'y a rien, chez les peintres et les sculpteurs des premiers temps, de plus naturel et de plus naïf que le mouvement avec lequel l'enfant du désert se prépare à manger son rayon de miel sauvage.

Une chose qui dans cette exposition ressort d'une manière frappante, c'est la variété prodigieuse du génie de Michel-Ange. Tout le monde sait qu'il est sublime; on ignore souvent qu'il est exquis. Avant de gonfler les muscles des démons, des damnés et même de son Christ tonnant dans la chapelle Sixtine, il avait rendu mieux que tout autre la grâce svelte et la frêle élégance de la jeunesse, les membres arrondis et potelés de l'enfance, son épiderme qu'on craint de blesser, ses chairs fraîches comme les fleurs et la rosée. Et plus tard, dans les statues même où il étale le plus de vigueur, son ciseau est encore d'une légèreté, d'une délicatesse sans égale : il effleure et caresse les contours de ces corps surhumains. L'ensemble est grandiose; dans les détails la vie frémit et palpite. On voit ondoyer comme l'eau les chairs de ces personnages, qui sont pourtant forts comme des rocs.

Et ce que je dis de sa sculpture peut s'appliquer à sa peinture, surtout dans la voûte de la chapelle Sixtine, où il représenta la naissance du monde et de l'humanité trente ans avant d'en représenter la fin dans son *Jugement dernier*.

Ce n'est pas seulement la grâce qui s'unit chez lui à la grandeur, c'est aussi cette naïveté, cette familiarité même qui vont si bien au vrai sublime. L'effet que produit dans Bossuet, à côté des splendeurs de l'oraison funèbre de Condé, ce verre d'eau mémorable, se retrouve à chaque instant, mais plus marqué et plus savoureux encore, dans les œuvres de Michel-Ange. Il ignore l'élégance soutenue et fatigante des prétendus classiques. Sans cesse, à travers la science la plus profonde, la nature se fait jour de la manière la plus imprévue et la plus heureure.

Il met l'art au service des plus hautes, des plus fortes pensées; il est donc idéaliste dans toute la force du mot; mais dans l'exécution il est aussi réaliste que possible; je veux dire qu'il s'efforce de donner l'impression de la plus saisissante réalité et qu'il y parvient. Ainsi s'unissent chez lui, pour ébranler les sens et élever l'âme, la force du réel et la puissance de l'idéal.

C'est là le grand art, qu'on parle aux oreilles ou aux yeux, qu'on soit sculpteur, peintre ou poëte, Phidias ou Sophocle, Dante ou Michel-Ange. Oui, les Grecs même, à qui Michel-Ange ressemble si peu, faisaient en cela comme lui. Les statues du Parthéon, qui représentent des dieux, restent cependant, autant que l'art du sculpteur l'a permis, fidèles à la nature. Elles en rendent jusqu'aux plus petits détails avec une fidélité, une sincérité surprenantes, et sans que la grandeur du style y perde jamais. Elles s'arrêtent seulement là où l'art échouerait dans la reproduction du réel et donnerait la triste impression d'une tentative avortée et d'un effort impuissant.

Michel-Ange, cependant, semble avoir quelquefois dédaigné de pousser ses œuvres au dernier point de perfection. On est même frappé de voir ici combien il y en a d'inachevées. Était-ce par calcul, ainsi qu'on l'a supposé, et voulait-il que les parties frustes fissent d'autant mieux valoir le fini irréprochable des autres? cherchait-il à donner ici l'impression vive et savoureuse de l'ébauche, là la jouissance complète que procure une exécution parfaite? S'est-il arrêté dans son travail une fois qu'il jugeait sa conception clairement et fortement exprimée, avec une fière négligence semblable à celle d'un orateur qui s'arrête quand il voit sa pensée comprise et qui laisse sa phrase s'achever dans l'esprit des auditeurs? Il peut y avoir un peu de tout cela, et même parfois lassitude de la part de l'artiste; mais nous savons aussi combien de choses il a entreprises à la fois, et nous ne devons pas nous étonner que le temps, sinon les forces et l'inspiration, lui aient manqué pour les exécuter toutes. Ce qui est certain, c'est que la plupart du temps ces parties inachevées n'ôtent rien au mérite ni à l'effet des œuvres où elles se rencontrent. Elles n'empêchent ni de saisir la pensée du sculpteur ni d'admirer sa puissance. On dirait que sa main vient de quitter le marbre, et son ciseau d'y laisser ces entailles. C'est une manière plus originale et plus saisissante de graver sur l'œuvre l'inscription usitée : *Michel Angelus faciebat*.

Il est incontestablement le premier des sculpteurs modernes, à tel point qu'on n'en voit guère qui l'approchent. S'il a des rivaux en peinture, ce n'est pas qu'il y soit moins sublime, c'est que plus de génies ont cultivé avec succès cet art qu'il considérait lui-même comme une œuvre de femmes.

Il compte parmi les grands architectes, et si Saint-Pierre de Rome, vu de près surtout, ne répond pas d'abord à notre attente, c'est qu'il laissa le monument inachevé et qu'après lui ses plans ne furent pas plus respectés que ceux de Bramante. Les fortifications qu'il construisit à Florence furent, dit-on, étudiés par Vauban. Michel-Ange, comme poëte, se sert, on le sent, d'une matière et d'un instrument plus rebelles à sa pensée que le marbre et le ciseau; mais là aussi son génie parvient à éclater; souvent la haute inspiration qui l'anime triomphe des difficultés que lui opposent et sa langue et le goût amolli et maniéré de ses contemporains; on entend souvent retentir dans ses vers le son que rend une grande âme. Pensons, en outre, que, tout en vivant au milieu des princes et des papes, en travaillant pour eux, il sut garder son indépendance et sa dignité, si bien que le plus impétueux, Jules II, disait : « Il est terrible; on ne peut vivre avec lui »; rappelons-nous qu'il aima sincèrement et défendit avec énergie la liberté de sa patrie; qu'il eut toujour l'âme haute, noble et pure, passionnée pour le beau et pour le bien; que dans sa longue carrière, malgré la corruption et les crimes du siècle, il n'y eut guère de vertus dont il ne donnât l'exemple, et nous le trouverons digne assurément de l'hommage extraordinaire que l'Italie et le monde viennent de lui rendre.

Le même lundi, à une heure, eut lieu l'inauguration du congrès des ingénieurs et des architectes italiens; le soir grand dîner de gala au palais Pitti, puis soirée musicale au Casino Borghesi, à laquelle étaient invités les représentants des corps savants et de la presse. Je ne dirai rien de tout cela pour plusieurs raisons, dont la première est que je n'y ai pas assisté.

Ce qui m'attirait davantage, c'était, le lendemain, une réunion solennelle des Académies de la Crusca et des beaux-arts, convoquées toutes deux dans la salle des Uffizi, qui fut, il y a quelques années, la salle du Sénat. Là j'aurais vu avec intérêt et avec respect une foule d'hommes éminents et plusieurs personnages illustres. Mais j'avoue que le bruit, la foule et les discours commençaient à me fatiguer; je préférai me rendre à l'invitation amicale qui me fut faite d'aller goûter quelques heures de repos au petit pays de Signa, sur une de ces collines toscanes si souvent célébrées et si justement. Je n'eus pas à le regretter. Quelle nature à la fois grande, simple et élégante! De la hauteur où était située la villa, l'œil ne découvrait dans le voisinage que côteaux couverts d'autres villas, d'églises, de villages et de bourgs semés au milieu des jardins, des vignes et des oliviers; plus loin s'étendait la vaste plaine de l'Arno, si bien cultivée, si peuplée que rien ne donne mieux l'idée de l'abondance et de la prospérité. Au fond de cette campagne merveilleuse s'élevaient les édifices de Florence, et par-dessus tout le dôme de Santa Maria del Fiore. Et toujours, comme fond de tableau, la grande chaîne des Apennins.

Autour de nous poussent, verdoient, fructifient et foisonnent des arbres et des arbustes sans nombre. Vingt espèces de raisins chargent les ceps, grimpent aux arbres, se suspendent aux treilles. C'est l'aléatico sucré, dont on fait un vin délicieux; ce sont des muscats aux grains énormes, ce sont les grappes du colombano, qui font croire aux raisins de la Terre promise. Dans les coins rocailleux, au pied des murs, les figuiers, venus au hasard, étalent leurs larges feuilles; des pêchers, nés d'un noyau jeté à terre, percent comme ils peuvent à travers ce fouillis verdoyant et porten des fruits délicieux.

Quand on voit dans cet Eden toscan une famille digne de l'habiter, qui réunit la simplicité, la bonté, l'intelligence à une renommée méritée, on comprend tout ce que peuvent enfermer ces mots: — vivre à l'ombre de sa vigne et de son figuier, — et l'on commence à croire que le bonheur est possible ici-bas, tout au moins en Toscane.

Par exemple, si c'était la foule et le bruit que je voulais éviter dans ce petit voyage, je n'ai pas tout à fait réussi. En venant à la station pour quitter Florence, j'ai traversé les flots d'une foule que venait d'apporter un train énorme; lorsque, dans l'après-midi, je reviens à Florence, je trouve encore dans le train une autre foule que deux locomotives ont peine à remorquer. Mais si cette multitude en fête est joyeuse comme celle d'avant-hier, elle n'a non plus rien de grossier ni de brutal. Des conversations animées, des rires qui n'ont rien d'épais, des apostrophes vives sans trivialité remplissent le vagon; une musique brillante résonne à l'extrémité du train; mais alors même qu'on descend et qu'on se presse aux portes trop étroites du débarcadère, le bruit n'atteint jamais au tumulte, ni la confusion au tohu-bohu. Les types de cette population à demi campagnarde ne sont pas très-accusés; ce qui me frappe chez elle en toutes choses, c'est une moyenne heureuse. Les tailles ne sont ni trop basses ni trop élevées; les teints sont bruns sans excès; les visages ouverts et intelligents ont un air de santé physique et morale qui fait plaisir à voir; dans les costumes, je ne trouve ni ces blouses si commodes, mais si rustiques des paysans français, ni ces jaunes et ces bruns sales et indécis que présentent trop souvent les vêtements des paysans italiens. En somme, cette population fait honneur au pays qui la nourrit.

Toute la Toscane aujourd'hui afflue à Florence. On y veut fêter Michel-Ange sans doute, mais surtout on tient à voir l'illumination qui doit terminer les fêtes. Cependant de gros nuages couvrent le ciel, les grondements d'un tonnerre lointain se font entendre du côté de Sienne. La fête serait-elle manquée? Non, la Fortune ne peut abandonner M. Peruzzi; elle aime trop les jeunes gens. En effet, le soir, après quelques éclairs par lesquels le ciel semblait vouloir donner le signal des illuminations, toute menace d'orage et de pluie disparut, les nuages se dissipèrent, les étoiles brillèrent, et des lignes éblouissantes de feux resplendirent de tous côtés. C'était surtout la place de Michel-Ange, ses rampes, ses balustrades, son portique, et plus haut la tour et l'église de San Miniato, qui étaient inondés de lumière; mais de ce vaste foyer de clartés, les flammes multicolores rayonnaient dans toutes les directions.

Le palais de la Seigneurie et plusieurs des édifices de la ville, la forteresse de Belvedere, une foule de maisons, de villas disséminées sur les coteaux voisins, accusent par des cordons de lumière les lignes de leur architecture. Les petites villes, les villages de la montagne, rendent à Florence feu pour feu. Là-haut, le petit Fiesole, plein de bonne volonté, brille de son mieux; les Apennins prennent part à la fête, et sur leurs sommets invisibles scintillent des feux lointains qui finissent par se confondre avec les étoiles.

Quand les dernières lumières s'éteignirent, les fêtes de Michel-Ange étaient finies. Je passai un jour encore à revoir avec plus de calme, quoique bien à la hâte, les chefs-d'œuvre qui

se rencontrent à chaque pas dans ce grand musée historique et artistique qu'on appelle Florence; mais il fallait partir. Le mercredi, après cinq journées si bien remplies, je quittai la Toscane par cette ligne prodigieuse qui traverse, à force de viaducs et de tunnels, le massif des Apennins, et qui, de vallée en vallée, de cime en cime, va de Florence à Bologne. A Pistoia je ne pus voir, dans l'obscurité de la nuit, ce que j'y avais vu en arrivant, c'est-à-dire six locomotives portant les noms de Tasso, Virgilio, Raffaello, Tarquinio, Petrarca, Michel-Angelo. Mais bientôt une lune admirable d'éclat et de pureté fit pleuvoir sur les campagnes endormies des lueurs élyséennes. Puis le train s'éleva sur les hauteurs, dans la région des châtaigniers, des rocs et des torrents. Par les portières ouvertes, l'air vif des cimes emplissait nos poumons. A chaque instant, à notre droite et à notre gauche, s'ouvraient des perspectives qui, dans cette nuit transparente, paraissaient plus vastes encore et comme infinies. A chaque instant aussi, on s'engouffrait dans les entrailles de la montagne avec des roulements de tonnerre souterrain, et au milieu d'une fumée asphyxiante, — si bien que, las d'ouvrir et de fermer la portière, je la fermai une bonne fois et finis par m'endormir en murmurant, dans un vers de Virgile qui me revenait obstinément, mes adieux à Florence et à l'Italie, « mère féconde des fruits et des moissons, mère des grands hommes. »

L. T.

LA BELGIQUE ET LA FRANCE

L'incident belge.

Il s'est trouvé, ces derniers temps, des Français (deux, je crois, et qui n'ont jamais compté parmi les plus sages), pour demander l'annexion de la Belgique à la France. M. de Girardin, qui, s'étant condamné à avoir une idée par jour, est obligé de les prendre comme elles viennent et sans choisir, et M. Victor Hugo, qui n'a sans doute pas oublié l'accueil qui lui a été fait à Bruxelles en 1871, ont poussé tout à coup leur cri de guerre, auquel personne, chez nous, n'a pris garde. Nous avons un peu perdu l'habitude d'écouter M. Victor Hugo et M. de Girardin ; et nous ne sommes, d'ailleurs, guère disposé à prêter l'oreille à aucun mauvais conseil, de quelque bouche qu'il vienne. Les fantaisies chauvines de nos deux vétérans auraient donc passé inaperçues, si nos voisins ne s'en étaient émus plus que de raison. On a pris au sérieux, de l'autre côté de la frontière, ces propos de vieillards. Les journaux belges les ont discutées. Le président du *Congrès international des sciences médicales* y a répondu par un toast « à la Belgique indépendante », et notre compatriote, le docteur Laussedat, a réparé de son mieux le tort que nous ont pu faire les fanfaronnades excentriques, en buvant à son tour à l'indépendance de la Belgique. L'incident paraît clos. Il n'a, en somme, rien compromis que la réputation, déjà fort entamée, des deux personnages qui l'ont provoqué. Reste à savoir comment on a pu, à l'étranger, attacher tant d'importance aux paroles inconsidérées de M. Victor Hugo et de M. de Girardin. Notre attitude, depuis bientôt cinq ans, est-elle de nature à justifier les soupçons qui viennent de se faire jour d'une façon si imprévue? Faisons-nous dans le monde figure de conquérants ? Est-il admissible qu'après avoir si douloureusement ressenti les souffrances des provinces françaises détachées de la mère patrie, nous méditions d'attenter à notre tour à l'indépendance du peuple belge? N'avons-nous pas, d'ailleurs, assez à faire chez nous, sans chercher de la besogne au dehors? Serons-nous toujours traités en suspects, et porterons-nous éternellement la responsabilité des fautes d'un gouvernement dont l'Assemblée nationale a solennellement prononcé la déchéance?

Le seul argument que puissent invoquer contre nous ceux qui affectent de redouter notre ambition, c'est le projet de traité rédigé, après Sadova, par M. Benedetti, et publié par M. de Bismarck en juillet 1870. « S. M. le roi de Prusse, disait l'article 4 de ce projet, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la frontière, accordera le concours de ses armes à la France..... » Voilà le texte que l'on nous oppose, et où l'on prétend trouver l'aveu de nos convoitises et la preuve irrécusable de nos mauvais desseins. Je veux bien admettre que l'on se refuse à faire une distinction, qui serait pourtant équitable, entre la France et le gouvernement qu'elle a rejeté en 1870. Je veux bien encore, à la rigueur, que l'on ne tienne point compte des terribles leçons que nous ont infligées les événements et qu'on les suppose perdues pour nous. Mais il faudrait au moins se rappeler dans quelles circonstances a été remise à M. de Bismarck la pièce compromettante dont il a fait un si habile usage. Cette histoire est aujourd'hui connue dans ses moindres détails. Elle fait peu d'honneur à notre diplomatie; mais ce n'est pas pour nous, il me semble, qu'elle est la plus fâcheuse.

Après la convention de Gastein, et lorsqu'il fut évident que la guerre éclaterait à brève échéance entre l'Autriche et la Prusse, le cabinet des Tuileries et l'entourage de Napoléon III se trouvèrent profondément divisés. Le parti « de l'action » voulait que l'on fît alliance avec la Prusse, et que, d'accord avec elle, on remaniât la carte de l'Europe au profit des Etats qui passaient pour représenter les idées modernes, l'Italie, la Prusse et la France. Les partisans de la tradition, groupés autour de M. Drouyn de Lhuys, déclaraient cette politique dangereuse et, rejetant bien loin tout rêve d'annexion, ils conseillaient à l'empereur de s'opposer à la guerre par un *veto* formel. Napoléon, selon son habitude, inclinait vers un moyen parti. Il croyait que la lutte entre l'Autriche et la Prusse serait longue et difficile, et espérait pouvoir intervenir au moment décisif, pour imposer aux deux adversaires fatigués un programme de paix qui lui semblait de nature à contenter tout le monde; il ne voulait rien pour la France qu'une rectification de frontières du côté du Palatinat et la gloire de jouer en Europe le rôle d'arbitre et de pacificateur.

M. de Bismarck vint à Biarritz en octobre 1856 pour obtenir quelque chose de plus. Il désirait une promesse de neutralité absolue. Pour l'arracher à l'empereur, il parla des compensations que pourrait chercher la France dans les pays de langue française, en Suisse, en Belgique. Il trouva Napoléon très-sympathique à la cause de l'unité italienne et disposé à ne pas contrarier, au delà du Rhin, les aspirations nationales; mais ce fut tout: de part et d'autre, on s'en tint aux pourparlers, et l'on évita de prendre aucun engagement. L'empereur n'était pas loin de considérer M. de Bismarck

comme un fou. Quant au chancelier de Prusse, il avait pris la mesure de notre maître et retourna dans son pays, décidé à brusquer les événements.

Vint le coup de foudre de Sadowa. M. Drouyn de Lhuys demandait qu'on envoyât 80 000 hommes sur le Rhin. A ce moment, l'Autriche, décidée à renoncer à la Venetie, pouvait rappeler en toute hâte en Allemagne les soldats de Custozza. Les troupes des États du Sud, mal organisées et mal commandées, pouvaient cependant fournir les éléments d'une bonne armée. De toutes parts on se tournait vers Napoléon III et on l'adjurait de sauver l'Europe et l'Allemagne. La Prusse victorieuse se serait trouvée dans une situation fort difficile si le cabinet des Tuileries eût su faire preuve de décision; mais il était trop effaré et trop divisé. On n'était pas capable de mettre sur pied cette armée de 80 000 hommes dont la seule présence sur le Rhin pouvait changer le cours des choses et inspirer aux vainqueurs de Sadowa des pensées de modération et de prudence. Il fallut se résigner à n'intervenir que diplomatiquement. On offrit la médiation française à M. de Bismarck, qui n'eut garde de la refuser. Fort heureux d'échapper au congrès proposé par la Russie et de s'affranchir du contrôle de l'Europe, le chancelier se montra prodigue de bonnes paroles et de demi-promesses. Il engagea la France à chercher fortune sur la Meuse et l'Escaut; il laissa entendre qu'au besoin même, il la verrait sans répugnance mettre la main sur le Palatinat. La trouvant disposée à ce qu'il appelait « une politique de pourboire », il lui laissa espérer tout ce qu'elle voulut jusqu'au moment où il eut signé, grâce à son concours, les préliminaires de Nikolsbourg.

Ce fut alors qu'on tenta d'arriver à quelque chose de précis. M. Benedetti, qui avait avant la guerre soutenu la politique du *laisser faire*, se chargea d'aller demander à M. de Bismarck la rive gauche du Rhin. Il fut poliment éconduit. M. de Bismarck atténua son refus par des compliments, des flatteries et de nouvelles allusions aux compensations que l'on pouvait trouver dans les pays de langue française. Le cabinet des Tuileries, après lui, se cramponna à ces espérances. On passa condamnation sur les événements accomplis, et l'on ne songea plus qu'à prendre ses mesures en vue des éventualités de l'avenir. Notre ministre, qui était venu à Paris rendre compte de sa mission, repartit pour Berlin avec de nouvelles instructions. Il ne s'agissait plus, cette fois, des résultats acquis à Sadowa. On prévoyait que la Prusse ne tarderait pas à passer le Mein, et l'on voulait n'être plus pris au dépourvu.

L'acte secret que M. Benedetti était chargé de négocier devait régler à l'avance le prix de nos futures complaisances. M. de Bismarck ayant nettement refusé, le 5 août, toute cession de terre allemande, on avait fini par tourner les yeux vers ces pays de langue française qu'il avait à plusieurs reprises désignés à notre convoitise. On cédait aux suggestions perfides du tentateur, et on lui donnait carte blanche en Allemagne en échange de ses bons offices et de son concours armé sur la Meuse. M. de Bismarck ne déclina pas ces ouvertures qu'il avait provoquées. Le projet de traité, apporté par M. Benedetti dans la dernière semaine du mois d'août, fut discuté, amendé à l'insu de M. Drouyn de Lhuys. On était à peu près d'accord quand la paix fut conclue à Prague avec l'Autriche. Alors vinrent à M. de Bismarck des scrupules tardifs. Il demanda si le gouvernement français ne voulait pas méchamment le brouiller avec l'Angleterre. M. Benedetti, ému et indigné, se retira sous sa tente, c'est-à-dire qu'il alla passer quinze jours à Carlsbad. M. de Bismarck, de son côté, partit pour Varzin, d'où il ne revint qu'en décembre. Le tour était joué, et les « négociations dilatoires » avaient réussi au delà des espérances du chancelier.

Non-seulement, en effet, il avait pu, grâce à nous, traiter avec les vaincus de Sadowa sans avoir à compter avec l'Europe; mais les propositions du gouvernement français, communiquées à propos aux délégués des Etats du Sud et au cabinet russe, avaient particulièrement avancé les affaires de la Prusse; abandonnés par la France, qui leur promettait officiellement son appui et qui travaillait sous main à un arrangement dont ils devaient faire les frais, les confédérés se lièrent avec leur ennemi de la veille par les conventions militaires qui nous ont mis sur les bras, en 1870, toutes les forces allemandes. Quant à la Russie, M. de Bismarck lui fit voir qu'il ne tenait qu'à lui de s'assurer le concours de la France, s'il consentait à y mettre le prix. Mais il lui répugnait de s'associer aux entreprises hasardeuses méditées par notre gouvernement. A notre alliance, qu'il aurait fallu payer si cher, il préférait celle de la Russie; il le sollicitait. On ne lui tint pas rigueur, et son vieil ami le prince Gortchakoff lui pardonna le sans-façon avec lequel il venait de traiter les antiques maisons de Hanovre, de Cassel et de Nassau.

Assurément le cabinet des Tuileries ne fit preuve dans toute cette affaire ni de clairvoyance, ni de résolution, ni, si l'on veut, de sincérité. Il joua de ruse et fut vaincu, à ce jeu, par plus fin que lui. M. Benedetti, qui prétendait bien connaître le chancelier et « le suivre depuis quinze ans », se laissa duper comme un enfant. Mais qui ne sait que cette politique fut plus maladroite que malhonnête? Napoléon III poursuivit la réalisation de ses vues chimériques sur l'organisation nouvelle de l'Europe plutôt que la satisfaction d'une ambition personnelle. Il était, en somme, désintéressé au début, et s'il se laissa aller un moment à comploter la ruine de la nationalité belge, il y fut amené par les suggestions de M. de Bismarck. Il eut le grand tort de céder à la tentation et de mordre à l'appât qu'on lui tendait. Mais qui donc, en Europe, a souffert de ses fautes, si ce n'est la France? Nous les avons payées assez cher, il me semble, pour qu'on nous fasse grâce des récriminations. Quelle part eut le pays dans cette campagne diplomatique? Quand l'a-t-il connue? Quand l'a-t-il approuvée? A quel moment l'opinion s'est-elle rendue coupable d'un mauvais procédé envers la Belgique?

Nous étions solidaires du gouvernement que nous nous étions donné? A la bonne heure! Mais je pense que, si coupables qu'aient été l'empire et la France, l'expiation de 1870 est suffisante. Nous sommes quittes de cette dette-là. Quant à M. Victor Hugo et à M. de Girardin, ils n'ont vraiment pas qualité pour nous compromettre.

Y...

NOTES ET IMPRESSIONS

I

J'entendais l'autre jour un de ces sages qui se disent conservateurs, défenseurs de l'ordre moral, sauveurs de la société, etc., entonner l'*Alleluia* au sujet du vote de la loi sur la liberté de l'enseignement.

— L'Église, s'écriait-il, va devenir l'institutrice des jeunes générations, la tutrice qui les préservera de la fausse science, de la fausse liberté, de toutes les faussetés dont elles ont été nourries jusqu'ici.

— Monsieur, lui répondis-je, ne vous exagérez-vous pas un peu; par hasard, l'influence des universités catholiques? Elles seront très-nombreuses, je le veux bien; elles compteront un nombre infini d'élèves, j'y consens; mais ce nombre sera bien loin d'atteindre celui des universités catholiques et de leurs élèves avant 1789, puisque avant cette époque l'enseignement était presque tout entier aux mains des jésuites, et qu'ils pouvaient par conséquent façonner à leur gré l'esprit des jeunes générations. Qu'ont-ils produit? Une société charmante, aimable, spirituelle, lettrée, élégante, galante, licencieuse, d'un goût exquis, d'un tact sûr, dévouée à l'Église et ne croyant pas à Dieu, fidèle à la monarchie et incapable de la défendre, — la société du XVIIIe siècle, — en un mot cette société qui n'a su ni prévoir, ni empêcher la Révolution et qui l'a rendue nécessaire. Je parle ici de cette partie de la société française qui se composait de la noblesse, du clergé et de la finance. Quant à l'autre partie, composée de bourgeois, d'avocats, de médecins, de savants, de gens de lettres, ne sont-ils pas les élèves des jésuites et des autres corporations religieuses enseignantes? Vous croyez faire merveille en remettant l'éducation de la jeunesse aux Ordres religieux qui en avaient le monopole avant la Révolution; vous arriverez au même résultat. Du moule de l'éducation jésuitique vous verrez sortir encore une fois la société du XVIIIe siècle, une nation partagée en deux parties, l'une brillante, frivole, dévote, incapable de gouverner et ne voulant partager le gouvernement avec personne; l'autre, intelligente et fantasque, pacifique et violente, audacieuse et timide, aimant la liberté et en ayant peur, cherchant à fonder un gouvernement libre et n'ayant nulle notion des conditions nécessaires pour qu'un gouvernement de ce genre puisse vivre. Dans une telle société, les classes élevées repousseront tout progrès comme une révolution, et les classes intermédiaires ne comprendront le progrès que par la révolution; les unes auront horreur du changement, les autres voudront changer à chaque instant et feront des révolutions quand il n'en faudrait point faire, quitte dans un autre moment à refuser de recourir à ce moyen, même pour résister à un coup d'État.

L'enseignement des jésuites avait fait de l'ancienne France la plus aimable et la moins politique des nations; il en fera autant de la France moderne, de notre chère France, si prompte à charmer et à désespérer ses amis, tantôt en leur permettant de croire à sa régénération, tantôt en leur montrant sa décadence comme certaine.

J'aurais pu continuer longtemps sur le même ton sans soulever la moindre controverse; mon interlocuteur s'était mis à lire le *Figaro*.

— Monsieur, me dit-il en quittant son journal, nierez-vous que la religion soit un frein? Nous avons besoin d'un frein en France; l'enseignement religieux bridera les jeunes générations. Qu'est-ce que je demande aux universités catholiques? c'est de brider. Brideront-elles suffisamment? Oui, si on les laisse aux jésuites; mais gare si on les livre aux autres Ordres religieux, tous plus ou moins jansénistes; faute de savoir brider, ils ont perdu la monarchie.

II

Dimanche dernier, deux ou trois cents personnes se sont réunies à Saint-Mandé dans un banquet commémoratif de la proclamation de la première république. Plusieurs orateurs, entre autres M. Louis Blanc, ont pris la parole à la fin du banquet. J'ai reçu à ce sujet une petite Lettre d'un Anglais qui aime beaucoup la France et qui l'habite depuis assez longtemps :

« Vous êtes décidément insupportables, vous autres Français, avec votre sempiternelle Révolution; à peine êtes-vous réunis quelque part qu'au lieu de vous occuper de choses actuelles, vous mettez la Révolution sur le tapis. Eh mon Dieu! nous aussi nous avons fait une révolution, nous aussi nous avons coupé la tête à un roi, mais nous n'en parlons que lorsqu'il est nécessaire d'en parler, et ce n'est pas là pour nous un thème à variations plus ou moins brillantes.

» Le thème commence à s'user, je vous en préviens; je m'en suis aperçu au banquet de Saint-Mandé. De quoi s'agissait-il dans cette réunion? Il s'agissait — je le croyais du moins — de causer des petites affaires du parti républicain, de parler de ce qui s'est passé hier et de ce qui se passera demain, de faire, en un mot, de la politique. Bon, me dis-je donc en me frottant les mains, voilà M. Louis Blanc qui monte à la tribune; nous allons nager en pleine actualité.

» Ah bien oui! La Convention, citoyens, la Convention..., il n'est question que de la Convention. Je ne suis certainement pas de ceux qui grincent des dents au seul mot de Convention, et je reconnais que si cette assemblée a commis des fautes, elle a rendu aussi des services à son pays, mais à quoi rimait son éloge dimanche dernier? Qu'a de commun la France actuelle avec la France de la Convention? Ne consentirez-vous donc jamais à laisser dans l'histoire vos jacobins, vos girondins, vos dantonistes, vos robespiéristes éternels et tout le vieux personnel du drame révolutionnaire? Ne voyez-vous donc pas que c'est votre faute, à vous autres Français, si la Révolution a l'air de perdre de jour en jour quelque chose de son influence sur le monde : à force de déclamer, de palabrer, de discourir, de rabâcher sur la Révolution, vous en avez fait le plus fatigant, le plus énervant, je dirai presque le plus nauséabond des lieux communs.

» Et voyez jusqu'où la rengaîne révolutionnaire peut mener un homme de mérite et de talent comme M. Louis Blanc! Il énumère et il porte aux nues tous les actes de la Convention, les uns après les autres, et il ajoute : « Un sénat en » eût-il fait autant? » Que faites-vous donc du sénat romain,

monsieur l'orateur de Saint-Mandé, et croyez-vous qu'il ne mérite pas d'être cité à côté de la Convention ? Notre chambre des Lords n'a-t-elle pas pendant de longues années gouverné l'Angleterre aussi bien que la Convention a gouverné la France ? Ce n'était pas, direz-vous, un sénat ; de nom, vous avez raison ; mais de fait on n'a jamais rien vu de plus sénat au monde.

» Que les républicains d'aujourd'hui s'occupent de leurs affaires et qu'ils oublient un peu celles des républicains d'il y a quatre-vingts ans, la république et la Révolution ne s'en porteront pas plus mal, je vous l'assure. »

C'est aussi mon avis, mais je ne me flatte guère qu'il soit suivi.

III

La propagande la plus large, la plus profitable à l'empire, ce n'est pas le parti bonapartiste qui la fait, c'est le gouvernement.

Le ministère de l'instruction publique, après avoir chargé M. A. Magin d'écrire une petite *Histoire du premier Empire* à l'usage des écoles primaires, a confié à M. L. Grégoire la mission de revoir et de corriger cette histoire. Je ne connais pas M. Magin, je n'ai jamais entendu parler de M. L. Grégoire, mais je ne crains pas de dire que le ministre, en faisant choix de ces deux messieurs, semble avoir emprunté la main de M. Duruy. Si M. A. Magin s'est nourri de la moelle de Norvins, M. L. Grégoire a sucé le lait de Léonard Gallois, et si M. L. Grégoire a pâli sur Vaulabelle, M. A. Magin a consumé ses nuits à chercher les éléments de son volume dans une collection du vieux *Constitutionnel*.

Je me demande seulement ce que M. L. Grégoire a pu revoir et surtout corriger à l'œuvre de M. A. Magin. C'est un parfait modèle d'orthodoxie bonapartiste, qui débute par la canonisation de l'auteur du 18 Brumaire : « La France attendait un homme d'action, popularisé par de grands services militaires, qui pût imposer silence aux partis, établir l'ordre et faire face aux dangers extérieurs. Ce fut alors que Bonaparte débarqua à Fréjus, etc., etc. » L'éloge du Consulat succède à celui du 18 Brumaire, avec la nomenclature des *bienfaits* dont la France lui est redevable.

Un passage scabreux dans toutes les apologies de Bonaparte, c'est l'affaire du duc d'Enghien. MM. A. Magin et L. Grégoire n'en sont point embarrassés. Il leur suffit de dire qu'on complotait contre Bonaparte et que « le jeune duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, fut impliqué dans ce complot, enlevé au delà de la frontière du Rhin, conduit à Vincennes, mis en jugement et fusillé dans les fossés du château ». Impliqué par qui ? enlevé, jugé et fusillé par ordre de qui ?

A. Magin et L. Grégoire n'en soufflent mot, non plus que de la guerre d'Espagne, de la captivité de Pie VII, de l'expédition de Russie, etc. Jamais génie pareil à celui de Napoléon Ier ! Voilà ce qu'ils répètent sur tous les tons. A quelle hauteur n'eût-il pas porté la France sans la trahison dont il a été victime ? car l'empereur a été trahi, A. Magin et L. Grégoire en sont certains ; Béranger le leur a dit, et Charlet leur a confirmé le fait un jour qu'ils mangeaient ensemble une gibelotte chez la mère Saguet. C'est aussi de lui, sans doute, qu'ils tiennent que l'empereur s'est rendu en toute liberté à bord du *Northumberland*, où la perfide Albion lui donna, au lieu de l'hospitalité, une prison sur le rocher de Sainte-Hélène, où « il est mort en chrétien ». A. Magin et L. Grégoire l'affirment. Singulier chrétien que celui qui se vante en mourant d'avoir fait fusiller le duc d'Enghien, et qui lègue dix mille francs à un certain Cantillon pour avoir tenté d'assassiner le duc de Wellington !

Voilà pourtant l'histoire qu'on enseigne aux jeunes générations. Est-ce de la part du gouvernement ignorance, insouciance, oubli, ou intérêt personnel, nécessité de payer l'appui parlementaire d'un parti ? Choisissez.

IV

M. Legouvé a raison : le Français adore le théâtre, il naît cabotin. Les confrères de la Passion, les jésuites, Saint-Cyr, ont, de longue date, favorisé son goût pour les planches. Le gentilhomme, le bourgeois, l'ouvrier, le soldat, le marin sont comédiens en France. Le Français joue la comédie sur terre et sur mer, dans un camp, sur un navire, sur un ponton, à la veille d'un combat, le lendemain d'un naufrage, au milieu des souffrances de la captivité.

Il n'y a pas de petite ville de département qui n'ait son théâtre de société ; quelle est la maison de campagne où les habitants du *château* ne passent leur soirée à réciter des proverbes entre deux paravents ? On a beau tourner en ridicule l'auteur amateur, l'acteur amateur, les troupes d'amateurs, les pièces d'amateurs : le cabotinisme national est plus fort que toutes les railleries.

M. Legouvé n'en est point fâché, au contraire ; il trouve que le goût du théâtre est un goût à encourager, surtout chez les jeunes demoiselles. Jouer la comédie, cela leur apprend, dit-il, à se tenir droit, à marcher sans embarras, à saluer avec grâce. Sans aller jusqu'à demander que l'Académie française, dont il fait partie, crée un prix au profit de l'auteur de la meilleure pièce propre à être jouée sur un théâtre bourgeois, M. Legouvé invite les journaux à ouvrir leur feuilleton à des essais de comédie bourgeoise.

On s'est beaucoup plaint, cet été, chez M. le marquis de Carabas, de ne pas pouvoir composer une affiche convenable, et l'agent de change Chaumontel gémit de voir sa femme chercher en vain à former son répertoire pour cet hiver. M. Legouvé, touché de cette situation, conjure les journaux et les auteurs de ne pas abandonner la comédie bourgeoise, de soutenir cette grande école de démarche, de maintien et de salutation, à l'usage des demoiselles françaises. Quelques journaux et quelques auteurs ont déjà répondu à son appel ; lui-même a mis la main à la plume et donné l'exemple ; le roman n'a qu'à se bien tenir ; il risque fort d'être bientôt remplacé dans le feuilleton par le proverbe à deux personnages. La comédie bourgeoise reverra ses beaux jours, et la Française conservera sa supériorité sur les femmes des autres nations, grâce à l'art de jouer la comédie qu'on lui apprend dès sa plus tendre jeunesse.

Un jour viendra sans doute où l'on célébrera le centenaire de M. Legouvé ; parmi ses titres de gloire, la postérité ne manquera pas de faire figurer celui de restaurateur de la comédie bourgeoise.

V

Le bal de l'Opéra n'est pas non plus sans exercer quelque influence sur l'éducation de la jeunesse féminine. Il donne, M. Legouvé en conviendra, une assurance, un aplomb, une habitude de la conversation, une aisance de langage qui ne sont pas un des moindres charmes de la Parisienne aux yeux de l'étranger. Eh bien! nous n'avons pas de bal de l'Opéra, depuis bientôt cinq ans, et nous n'en aurons pas encore cette année. Il faudrait pourtant aviser, comme pour la comédie bourgeoise.

Le bal de l'Opéra ne demande qu'à renaître, c'est l'Assistance publique qui s'y oppose; elle demande à percevoir 25 pour 100 sur la recette de chaque bal masqué, et rien ne peut la faire démordre de cette prétention. Les journaux vertueux, lus par l'élite de la société et du clergé, s'en indignent. 25 pour 100 aux pauvres, 25 pour 100 à l'Assistance publique. Voulez-vous donc, ajoutent-ils, forcer l'entrepreneur infortuné des bals de l'Opéra à y recourir pour lui-même avant six mois?

Le bal de l'Opéra est, tout le monde le sait, une des institutions que l'Europe nous envie; on a essayé vainement de l'introduire à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg; jamais il n'a pu prospérer dans ces capitales pas plus qu'à Naples et à Milan. Venise elle-même vient aujourd'hui prendre des leçons de carnaval à Paris. La suppression des bals de l'Opéra est une calamité pour l'Europe tout entière, et l'on dit que cette année, divers gouvernements doivent en faire l'objet d'une communication diplomatique au gouvernement français.

Il est de fait que « Paris sans bal masqué n'est qu'un vaste Carpentras. » Il serait temps que le bal masqué trouvât, comme la comédie bourgeoise, un membre de l'Académie française pour le défendre et le protéger. Souhaitons-lui un Legouvé et flétrissons, en attendant, cette avide Assistance publique qui, en empêchant l'ouverture des bals de l'Opéra, diminue l'influence qu'exerce la France sur l'Europe et prépare à notre pays une rapide et irrémédiable décadence.

VI

— Vous demandez l'estampille pour ce portrait?

— Oui, monsieur.

— Qui représente-t-il?

— Michelet.

— Un homme politique; pas d'estampille.

— Un historien et un professeur; il n'a jamais été autre chose. D'ailleurs, il est mort.

— Mort ou vivant, je l'arrête au passage. Pas d'estampille, vous disez aux hommes politiques. C'est la règle invariable.

— [illegible] règle?

— [illegible] mais de l'appliquer et de veiller à la préservation sociale.

— [illegible] la commission de colportage laissait circuler les portraits de gens dont la France entière connaît les noms, et dont elle lit les discours et les ouvrages?

— Un danger énorme. Heureusement, je suis là et je lutte entre le péril social.

— Vous refuseriez donc l'estampille au portrait de M. Buffet?

— C'est un cas spécial, répondit la commission de colportage, et je ne ferai rien sans avoir pris l'avis des gens compétents.

VII

Le bruit s'est répandu que le fils de Napoléon III se préparait à entreprendre un voyage autour du monde. Les journaux bonapartistes démentent ce bruit et expliquent fort bien pourquoi la réalisation d'un pareil projet est impossible.

L'héritier de la maison de Bourbon branche aînée et l'héritier de la maison de Bourbon branche cadette, peuvent voyager sans aucun inconvénient. Il n'en est pas de même des Napoléonides. Que le comte de Chambord se mette à la recherche des sources du Nil, ou que le comte de Paris se rende au pays des Niams-Niams pour étudier la constitution de ce peuple intéressant, rien de plus naturel et de plus simple; mais ne parlez pas au jeune Bonaparte de quitter le voisinage de la frontière de son pays. La France peut à chaque instant avoir besoin de lui. Il faut qu'elle sache où le trouver. C'est pour cela qu'on lit au-dessus de la porte de d'entrée de Chislehurst et d'Arenenberg : *Sonnette de nuit de la France.*

Le fils de Napoléon III ne s'arrête pas dans un hôtel sans mettre de faction, dans la loge du concierge, un valet de pied chargé de donner le numéro de sa chambre à la France. Les journaux bonapartistes ajoutent même que le jeune prince se couche tout habillé, de façon à pouvoir se rendre sans le moindre retard à l'appel de son pays. Cela rend sa vie assez monotone; mais le devoir avant tout.

VIII

Voilà enfin la saison des centenaires passée. Jamais on n'en célébra autant que cette année. Il y en a eu en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et jusque dans la comté de Provence, où les Félibres ont inventé un certain Saboly qui faisait des noëls en patois il y a deux cents ans.

Les inaugurations de statues ne sont guère moins nombreuses que les centenaires, de sorte qu'en voyant la liste de ces solennités, la postérité ne peut manquer de prendre une très-haute idée de l'admiration reconnaissante que notre époque témoignait aux grands hommes.

La lecture des discours prononcés dans ces occasions inspirerait pourtant des doutes. Trouverait-on un mot parti du cœur dans l'immense amas de prose déposé autour de Michel-Ange et de Chateaubriand, pour ne citer que ces deux grands hommes-là. Jamais on ne vit plus vain étalage de rhétorique. Il n'est pas convenable d'élever des statues et des monuments aux vivants; mais il y a bien des inconvénients aussi à leur en consacrer longtemps après leur mort. Qu'avons-

nous de commun, nous autres gens d'aujourd'hui, avec un homme comme Michel-Ange? La génération actuelle comprend-elle même Chateaubriand? Cela est fort douteux. Il n'a pas dû, en tout cas, comprendre grand'chose lui-même au style des discours prononcés le jour de l'inauguration de sa statue.

Les centenaires font gagner de l'argent aux marchands des villes dans lesquelles on les célèbre. Les aubergistes demanderont de temps en temps au maire de la cité un centenaire pour ranimer le commerce. Cela s'appellera célébrer la mémoire des grands hommes. Ce sera une métaphore de plus, et nous ne vivons que de métaphores.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous avouons franchement que malgré les renseignements si précis de la presse sérieuse, nous ne pouvons croire que le cabinet tout entier se soit décidé à poser la question de confiance à l'occasion de la loi électorale. Le *Français*, qui est en général fort près des sources d'informations officielles, donne clairement à entendre qu'il n'y a pas eu de décision formelle sur ce point si grave et si délicat, tout en déclarant que la chose va de soi. Ce langage nous paraît très-rassurant, à nous qui pensons que la chose ne va pas de soi le moins du monde, et qu'il serait au contraire fort extraordinaire que les chefs du centre gauche qui siégent au ministère se prêtassent à une pareille politique, si bien faite pour offenser le grand parti qui s'honore de les avoir à sa tête. Qu'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agit nullement de leur opinion personnelle sur le mode de scrutin; personne ne songe à leur faire un grief de la soutenir et de voter en conséquence, bien que la question théorique du meilleur mode de scrutin dans des temps réguliers ait bien peu d'importance, comparée à l'urgente nécessité de faire prédominer, dans la grande consultation à laquelle le pays va être soumis, les libres opinions sur les intérêts et les influences locales à cette heure décisive de nos destinées. Nous ne saurions trop approuver le patriotisme large et élevé qui a rallié au scrutin de liste, sagement limité pour les élections prochaines, des champions aussi décidés du scrutin d'arrondissement que MM. Thiers et Casimir Périer.

Il n'en demeure pas moins que rien n'est plus légitime pour un ministre que de ne pas partager personnellement ce point de vue. Ce qui est inadmissible, c'est de chercher à imposer à l'Assemblée l'opinion du ministère sur une question aussi essentiellement parlementaire que celle du mode des élections. Un gouvernement qui aurait de semblables exigences avouerait, non sans une franchise un peu naïve, qu'il compte se servir à son aise de la machine électorale qu'il réclame et qu'il a de bonnes raisons, toutes pratiques, pour préférer un mode de scrutin à un autre. Ce serait presque un programme de candidature officielle, surtout si l'on tient compte du caractère trop général de l'administration qui serait chargée de présider aux comices. Que M. le vice-président du conseil se montre tout disposé à suivre une politique pareille dans l'intérêt de la nouvelle coalition d'ordre moral qu'il cherche à provoquer, rien n'est plus compréhensible; mais que les ministres renversés au 24 mai tombent dans ce piége et jouent son jeu sans sourciller, voilà ce que nous ne croirons qu'après l'avoir vu et entendu. La question de confiance posée dans ces termes commanderait une réponse négative à toutes les gauches, et alors quelle serait la situation des ministres républicains? Elle serait impossible, la chute serait certaine, et à supposer que le ministère pût l'éviter, la victoire serait plus fatale et plus humiliante. Rassurons-nous, de pareilles éventualités ne se réaliseront pas. Ce sont des fantômes comme il s'en forme régulièrement pendant les longs loisirs des vacances parlementaires; ils ne tiendront pas un instant devant les débats de la tribune à la rentrée de l'Assemblée.

Au reste, le dernier discours de M. Léon Say aux maires de l'Isle-Adam, si ferme, si net, suffit à lui seul pour rassurer le parti libéral sur la reconstitution de la majorité du 24 mai, et prouver une fois de plus que la politique de M. Buffet est bien la politique de M. Buffet. Nous espérons qu'il lui sera difficile désormais de compromettre à chaque instant ses collègues libéraux dans sa déplorable politique.

L'attention publique a été ramenée ces derniers temps par deux incidents sur la grande lutte engagée en Europe entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Le parti ultramontain, ne sachant trop quand il pourra reprendre les délibérations du concile pour achever de codifier l'asservissement universel, se console en multipliant les congrès en France, en Allemagne et en Italie. S'il était plus prudent, il ne dirait pas d'une façon si bruyante ce qu'il entend faire de la liberté d'autrui dès qu'il aura assuré sa propre domination. Ce qui est encore plus inconcevable, c'est de le voir protester officiellement par un acte public, en Espagne, contre la simple tolérance religieuse formulée de la manière la plus pâle et la plus timide. C'est énerver d'avance les protestations qu'il fera entendre à Berlin ou à Genève. Vraiment, nos congrès sont sans pitié pour les députés du centre du *Reichsrath;* ils réduisent à néant toutes les tirades libérales qu'ils feront l'hiver prochain. Ils ne sont pas beaucoup plus généreux pour leur collègue d'Orléans, qui aura un succès d'hilarité sur bien des bancs de l'Assemblée nationale quand il invoquera à son tour la liberté en faveur de l'Église. On lui répondra que ce que tant de prélats trouvent admirable au delà des Pyrénées contre les protestants ne l'est pas moins en deçà contre les ultramontains. Nous repoussons ce genre d'argumentation, qui justifie le mal par le mal et ne fait que le perpétuer en l'aggravant; mais il faut avouer que les ultramontains ne sont pas commodes à défendre et qu'ils contribuent largement à envenimer la lutte ecclésiastique en provoquant leurs adversaires à leur appliquer leurs propres principes.

Deux publications récentes vont raviver le grand débat sur la politique qu'il convient de suivre dans la crise ecclésiastique que subit notre temps.

La première est la préface du volume dans lequel M. Gladstone a réuni ses fameux articles sur l'ultramontanisme. Il maintient fermement son point de vue et s'appuie sur des faits récents pour établir que la tendance qu'il dénonce a bien entrepris un véritable assaut de la société moderne avec la ferme résolution d'en détruire les principes et les libertés

pour fonder, selon ses expressions, « l'absolutisme dans l'Église et l'absolutisme par l'Église ». Il n'a que trop raison. Nous aurions voulu seulement que le grand libéral se prononçât sans ambages sur les moyens à employer pour combattre l'ultramontanisme, et qu'il déclarât qu'à ses yeux ce n'est pas le vaincre que de l'imiter en lui opposant des lois d'exception qui ne font que relever sa cause compromise et s'usent à coup sûr contre ses résistances.

Une vigoureuse défensive qui lui applique le droit commun, dès qu'il passe de la simple théorie aux actes pour battre en brèche les institutions, est bien suffisante. En allant plus loin, on lui donne le beau rôle, et l'on déshonore l'État tout autant qu'on l'affaiblit.

Ces principes d'une politique ferme et libérale ont trouvé une expression éloquente dans les deux discours que le Père Hyacinthe vient de publier sur *l'Église catholique en Suisse*. On sait jusqu'où sont poussés dans plusieurs cantons les excès du mauvais radicalisme dans sa guerre à l'ultramontanisme.

Nous avons signalé ici même les résolutions du Grand-Conseil de Genève au sujet des petites Sœurs des pauvres, expulsées violemment et sans motifs.

Cette assemblée, qui offre le spectacle d'une Convention au petit pied, délibérant sous la pression des tribunes, a commencé son œuvre législative par deux lois dont l'une est ridicule et l'autre odieuse : la première interdit le costume ecclésiastique, et la seconde viole le domicile du citoyen pour surveiller son culte privé et frapper de pénalités sévères les prières dont la ferveur paraîtrait inquiétante. L'église de Notre-Dame, bâtie par les offrandes du catholicisme orthodoxe, est livrée au culte de la minorité dissidente avant même que les tribunaux se soient prononcés sur la question de propriété, sans que les grands chrétiens qui ont réclamé cette spoliation se montrent très-empressés d'en profiter, car le plus grand nombre d'entre eux se réjouissent de leur victoire partout ailleurs que dans les parvis sacrés. Ils appartiennent à cette catégorie de fidèles louée par M. le conseiller d'État Carteret, qui se retrouvent devant les urnes et jamais devant l'autel, parce que leur religion consiste avant tout à ratifier des lois de persécution.

Les lauriers du Grand-Conseil de Genève troublaient celui de Berne; aussi est-il en train de l'égaler par une loi sur le culte public qui est une violation impudente de la liberté religieuse et rend impossible la célébration de tout culte qui ne se sera pas déshonoré en se soumettant sans réserve à la puissance civile. On est confondu quand on voit de pareils faits se passer sur cette noble terre de Suisse, si chère à tous les amis de la liberté. Ils excitent de plus en plus la réprobation des libéraux, et de l'excès du mal sortira bientôt la guérison. Il n'en est pas moins nécessaire de le dénoncer avec énergie. C'est ce qu'a fait avec son éloquence ordinaire le Père Hyacinthe dans les deux discours qu'il vint de publier. Il y maintient sa position doctrinale de catholique sincère, se bornant à protester contre les nouveautés du dernier concile. Après s'être expliqué sur les motifs qui l'ont amené à rompre avec la réforme catholique bâtarde qui se poursuit en Suisse en s'appuyant sur un pouvoir persécuteur, et à se démettre de toute fonction dans l'Église néo-catholique de Genève, il proteste avec indignation contre la législation inique qui vient d'y être élaborée. Laissons-le parler lui-même en reproduisant la conclusion de ses discours :

« Au moment où s'achève l'impression de ces pages, la liberté de la parole religieuse vient d'être frappée au cœur, dans le canton de Genève, par des lois d'exception et de dénonciation. Je n'en conserve pas moins à mes deux discours le caractère de sincérité qu'ils ont eu quand je les ai prononcés. J'ajoute que, si j'avais à traiter aujourd'hui le même sujet, je le ferais encore dans les mêmes termes.

» Sans doute j'ai le devoir de respecter les lois du pays dont je suis l'hôte, et lorsqu'il m'est impossible de les respecter, j'ai encore le devoir de les subir. Mais ce devoir n'est pas le seul : il en est d'autres, non moins sacrés et non moins impérieux, qui m'obligent envers la Vérité dont je suis le ministre, envers les consciences dont je suis le guide. Je dois venir en aide à celles-ci dans les tentations de la vie publique autant, au moins, que dans celles de la vie privée. Je dois les avertir quand on veut les séduire par les apparences d'une foi dont on n'a gardé que le nom.

» Ma conviction chaque jour grandissante est que la réforme catholique n'est ici qu'un prétexte, et que l'on en veut à toute autre chose qu'aux abus de pouvoir de la cour de Rome. Il s'agit, en réalité, d'une conjuration du radicalisme libre-penseur et despotique de la Suisse contre le christianisme tout entier et sous toutes ses formes, le soi-disant *christianisme libéral* n'étant qu'une forme hypocrite ou inconsciente de l'incrédulité. Il s'agit de supprimer la liberté des cultes et par conséquent la liberté de conscience, la liberté de l'école et par conséquent la liberté des pères de famille, toutes choses beaucoup plus odieuses à de tels radicaux qu'aux ultramontains eux-mêmes. Il s'agit enfin, en attendant qu'on puisse la détruire, d'asservir l'Église de Jésus-Christ à l'État antichrétien.

» Devant ce péril immense et trop peu aperçu, je ne me tairai pas. Je ne me suis pas tu devant le concile du Vatican; je me tairai encore moins devant les conciliabules de la libre pensée.

» Si l'on trouve que c'est là manquer de respect aux lois et aux magistrats, je réponds que ma conscience m'ordonne d'obéir à une loi et à un Souverain placés beaucoup plus haut. Je ne refuse pas, du reste, de me soumettre aux peines que le Grand-Conseil vient d'édicter, si l'on juge que je les ai méritées. Je m'offre volontiers, et non sans quelque orgueil, à l'amende et à la prison, à moins que l'on ne préfère m'expulser d'un pays où l'on m'a appelé et que je crois servir en lui disant la vérité. »

On ne peut parler un plus noble langage. Puisse-t-il trouver de l'écho dans une ville dont la meilleure gloire est d'avoir été un des refuges les plus assurés de la liberté de conscience !

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 15 2 OCTOBRE 1875

SORBONNE

ÉLOQUENCE GRECQUE

COURS DE M. EGGER
de l'Institut

La science et l'art chez les historiens grecs

(DERNIÈRE LEÇON DU COURS DE 1874-1875)

Dans la série de leçons qui ont formé le cours de cette année, nous avons passé en revue et nous avons successivement apprécié les documents aussi nombreux que divers qui ont servi ou pu servir aux historiens grecs depuis le ve siècle avant J.-C. jusqu'au IIIe siècle de notre ère. On a vu ces monuments, rares d'abord et insuffisants, même pour servir de base à une chronologie tant soit peu régulière, se multiplier à mesure que se répandait l'usage de l'écriture et qu'on avait trouvé des matières de plus en plus commodes pour les propager et pour en assurer la conservation. A vrai dire, dans cette longue étude, on a souvent constaté que les historiens négligeaient bien des matériaux qui eussent servi à varier l'intérêt autant qu'à accroître l'autorité de leurs récits. Il est temps de résumer ces considérations et de les ramener à un jugement général sur l'art d'écrire l'histoire dans l'antiquité.

A la prendre dans le sens le plus naturel, je dirai le plus naïf, l'histoire (ἱστορία) est la *connaissance* de tous les faits passés ; son devoir est d'observer, d'écouter, de chercher, puis de transmettre à la postérité ce que lui ont appris ses *recherches*. Ainsi la comprend, ainsi la définit Hérodote au début de son ouvrage, et ce livre exprime, d'un bout à l'autre, l'active curiosité d'un Hellène pour qui rien n'est indifférent dans le spectacle des choses humaines. Un grand drame y domine, c'est la lutte des Grecs contre les barbares. Mais cent épisodes s'y rattachent, tour à tour plaisants ou sérieux, gracieux ou terribles, selon que l'occasion s'en est offerte à l'écrivain. L'histoire ne pouvait s'arrêter longtemps à cette façon un peu insouciante de recueillir des faits et de les raconter. A force de s'élargir ainsi, elle n'avait plus de cadre. Il fallut bien, un jour, songer à ce que nous appelons la division du travail, et, dès le temps même d'Hérodote, Thucydide nous en donne l'exemple en se réduisant au récit d'une seule guerre, récit d'où il exclut toute digression sur les lois et sur les mœurs de sa patrie, où la littérature, où les arts, qui jetaient alors un si grand éclat sur la ville de Cimon et de Périclès, obtiennent à peine l'honneur d'une mention rapide, quelquefois d'une simple allusion. Désormais le zèle des historiens se partagera volontiers entre diverses tâches, celles d'exposer la constitution des cités, leur religion et leur culte, l'origine et les progrès de la poésie, des arts, du dessin, de la philosophie, de la médecine, etc. Dans cette variété de sujets, l'histoire générale d'un peuple, des grandes vicissitudes de sa vie, restera pourtant l'œuvre par excellence, à laquelle s'attachera le génie des écrivains qui se sentaient capables de suffire à un si grave devoir, comme Xénophon dans ses *Helléniques*, et plus tard Ephore, Théopompe, bien d'autres sans interruption, jusqu'au temps de la décadence.

Dans ces limites où elle venait de se renfermer avec une juste prudence, l'histoire incline tour à tour vers deux méthodes principales, l'une qu'on appellera volontiers la méthode érudite, l'autre surtout oratoire, celle-ci visant plus à l'intérêt dramatique, celle-là plus curieuse d'exactitude que de beauté littéraire. Peut-être a-t-il existé jadis beaucoup de ces histoires générales où dominait une érudition peu jalouse des agréments du style : c'est même le caractère qu'affectent la grande compilation de Diodore de Sicile et, vers le même temps, celle de Nicolas de Damas, dont les fragments, augmentés par des découvertes récentes, nous permettent d'apprécier aujourd'hui l'ensemble. Mais presque tous les autres écrits des historiens grecs et de leurs imitateurs latins se rattachent à la première méthode ; Hérodote même semble déjà y tendre comme par un premier essai ; il ne touche guère que sommairement à la biographie spéciale des grands hommes qu'il met en scène, à l'histoire des institutions et des mœurs ; presque tout chez lui, les hommes et les choses, se rapporte à la conception et à l'exécution d'un grand tableau.

Or, pour bien des parties de ce tableau, on sent que sa cri-

tique a manqué de matériaux et de renseignements. Le premier, nous dit un critique ancien, il orna son livre de *prosopopées*, c'est-à-dire qu'il mit en scène et fit parler des orateurs, mais cela d'une façon assez arbitraire, quoique, le plus souvent, selon la vraisemblance de leur caractère et de leur rôle. Eût-il pu faire autrement? Il n'y avait pas, au temps des guerres médiques, un seul homme d'État qui eût songé à écrire ses harangues, pas un général qui eût rédigé ses proclamations. Le commerce épistolaire était fort gêné par la difficulté des communications, par la cherté du papier. Aussi le peu de lettres qu'Hérodote insère dans ses récits n'ont guère d'autre autorité que celle de vagues souvenirs tardivement consignés dans la prose de l'historien. De tous les documents à sa disposition, les inscriptions des monuments et les traités publics étaient à peu près les seuls qu'il pût transcrire à titre de pièces authentiques; il nous a transmis quelques inscriptions en vers, l'analyse de quelques traités, rien de plus. Et pourtant nulle conscience d'historien ne paraît avoir été plus curieuse de rechercher le vrai et de le reproduire avec exactitude. Mais si Hérodote a été déjà pour les anciens le « père de l'histoire », c'est précisément parce qu'il l'a traitée en artiste autant et plus qu'en savant. On a comparé quelquefois son œuvre à l'*Iliade* : cette comparaison est juste pourvu qu'on ne l'exagère pas; le drame des guerres médiques, chez Hérodote, forme un véritable tableau, d'une large et belle ordonnance, où, malgré bien des digressions, l'intérêt, comme dans l'*Iliade*, se concentre sur quelques personnages principaux et sur deux ou trois scènes décisives. Ainsi conçue et pour arriver à sa pleine unité, l'histoire ne comporte guère ce bagage embarrassant d'une science qui à chaque fait joindrait sa preuve spéciale, à chaque assertion sa justification minutieuse. Les documents divers qui forment chez nous le complément d'un livre d'histoire, et que la typographie nous permet de placer si commodément au bas des pages ou à la fin d'un volume, auraient alors encombré la narration, auraient gêné la main du peintre dans l'exécution de son tableau. Qu'on se figure Hérodote insérant dans son IIe et dans son IIIe livre quelque traduction fidèle, s'il avait pu la faire lui-même ou l'obtenir d'un interprète, des documents originaux de l'Égypte ou de la Perse: l'originalité souvent étrange de pareils textes aurait troublé la teneur du beau langage ionien où se complaisaient le talent des *logographes* et le goût délicat de leurs lecteurs. Il fallait, si je puis ainsi dire, que la diversité des événements et des figures historiques s'*hellénisât* sous le pinceau de l'historien, pour que le tableau atteignît la perfection de dessin et de couleur qui était le but suprême de son ambition. Même dans le sein de l'hellénisme, la variété des races et des dialectes lui créait des difficultés avec lesquelles il se mettait fort à l'aise. Ainsi que, chez Homère, les Troyens et les Achéens parlent la même langue, celle du poëte, ainsi, chez Hérodote, non-seulement il est à peine question deux ou trois fois de la langue des Assyriens et des Perses, mais tous les Hellènes, Doriens, Eoliens, Athéniens, parlent le dialecte de l'écrivain qui les met en scène, c'est-à-dire cette espèce d'ionisme, moitié populaire, moitié artificiel, qui fut longtemps seul en usage dans l'école des logographes.

Thucydide est un bien autre penseur qu'Hérodote, et cependant il n'a guère suivi à cet égard une autre méthode. Par une exception demeurée assez rare, il a relevé dans les archives de la Grèce sept ou huit instruments des alliances entre Athènes et Sparte, entre les Grecs et les Asiatiques; il a même conservé à quelques-unes de ces pièces la forme originelle du dialecte dorien. Mais, en général, toute la matière de cette histoire, recueillie avec des scrupules dont il prend acte devant nous dans sa préface, a subi comme une sorte d'élaboration dans la pensée de l'historien pour former la puissante et sévère unité de son œuvre. Certes, cette œuvre est la plus sérieuse, la plus profonde qui soit jamais sortie de la main d'un grand observateur de la vie humaine; mais combien s'y montre cette espèce de tyrannie de l'art sur la science qui fut toujours, chez les anciens, la loi du genre historique! Avec quel soin et avec quelle force Thucydide s'assimile tous les éléments de son récit et imprime à tous ses personnages le caractère de son propre génie! Bien des pages chez lui résument avec une vigoureuse précision des recherches et des observations qui ont dû être fort longues. Dans la description qu'il nous donne des mœurs de l'ancienne Grèce, au début de son premier livre, il y a telles lignes que sont venus naguère confirmer de longs documents contemporains gravés, au ve siècle avant notre ère, sur le bronze, et qu'un heureux hasard a laissés parvenir jusqu'à nous. Ainsi, « toute la Grèce, nous dit-il, vivait autrefois en armes, et la preuve de cet usage, alors général, se retrouve dans les pays où il dure encore ». Les montagnes de la Grèce continentale sont un de ces pays, et c'est dans une ville de la Locrida qu'on découvrait, il y a vingt ans, le texte d'une convention qui réglemente le brigandage, comme si le brigandage était alors une coutume consacrée par la loi ou tout au moins tolérée par la morale publique. Or, si l'historien avait voulu nous donner tout au long le texte qui confirme si bien son témoignage, il lui aurait fallu transcrire deux ou trois pages d'une grécité éolodorienne, presque barbare pour ses compatriotes athéniens. Il n'a pas eu ce scrupule, et il ne pouvait guère y céder sans rompre les proportions et sans altérer le caractère de son livre. Au moins aurait-il pu mentionner, attester plus souvent l'existence des documents déjà nombreux que lui fournissaient les archives de la Grèce et souvent celles d'Athènes : par exemple, les principaux décrets du peuple qui se rapportaient à la guerre du Péloponèse, la liste des nations alliées et tributaires qui soutenaient Athènes de leurs armées et de leurs contributions (celle-ci nous est connue aujourd'hui par de nombreux fragments épigraphiques). On voudrait croire que les lacunes de son ouvrage étaient en partie comblées par celui que Cratippus, un de ses contemporains, avait écrit *sur les Omissions de Thucydide*, et dont, par malheur, il ne nous reste que deux ou trois mentions chez les anciens. Mais il ne faut pas se fier à ces conjectures; l'Hellène, surtout au temps où florissait le pur atticisme, était si délicat, si exigeant de correction et d'élégance soutenue! Croirait-on que pour les puristes Xénophon n'a pas toujours échappé au reproche, et qu'on a relevé chez l'auteur de l'*Anabase* et le chef des Dix Mille certaines formes de déclinaison qui « sentaient l'écurie »? Croirait-on qu'un savant géographe comme Strabon craignait de choquer les oreilles et les yeux de ses lecteurs en transcrivant en grec trop de noms libyques ou cantabres?

Mais sans sortir de l'hellénisme et du théâtre où se déploient les plus beaux drames de cette histoire, observez les procédés de l'historien artiste et philosophe, et voyez son instinctive répugnance pour tout ce qui gênerait l'indépendance de son talent. Dans les scènes où il représente soit une délibération du peuple athénien, soit une audience publique

donnée à des ambassadeurs étrangers, soit une conférence entre les plénipotentiaires des deux États belligérants, on reconnaît que, comme il l'a promis dans sa préface, il s'est soigneusement renseigné sur les passions qui ont pu animer tant d'orateurs divers, sur les sentiments, sur les idées qu'ils ont pu exprimer dans leurs discours; mais si le fond même de ces discours est vrai, la forme lui en appartient toujours et certainement. D'abord, que l'orateur soit athénien, corinthien ou spartiate, toujours Thucydide lui prête son propre style. Quelquefois il le fallait bien, puisque le texte des discours originaux n'existait pas, puisque Périclès, entre autres, n'avait jamais écrit (on le sait par le témoignage formel de Plutarque) un seul de ses discours. Mais l'habitude de se passer des textes originaux, qui le plus souvent lui manquaient, l'induit peu à peu à prendre d'étranges libertés pour les parties de son histoire où la parole joue un rôle presque aussi considérable que l'action. Quand les Athéniens délibèrent, après avoir pris Mitylène, pour savoir s'ils mettront à mort toute la population mâle de cette ville, est-il possible qu'un tel débat n'ait amené à la tribune que deux orateurs, l'un pour plaider le pardon des injures, l'autre pour soutenir la thèse d'une politique impitoyable? C'est pourtant à cette simplicité que l'historien a réduit la délibération sur le sort des Mityléniens : Cléon parle contre eux, et Diodote le réfute. Assurément, tout ce que la cause comporte d'arguments contraires est condensé dans ces deux discours avec une rare précision, une rare vigueur. Mais où sont les agitations de la foule partagée entre la compassion et la haine ?

« Scinditur incertum studia in contraria vulgus. »

A supposer que deux orateurs, en effet, aient seuls pris la parole, où sont les interruptions que devait soulever, en pleine agora, chez le peuple le plus mobile qui fût au monde, une lutte si poignante entre l'esprit de vengeance et les inspirations de l'humanité? Il n'y en a nulle trace chez l'historien. Seulement, et sans sortir de son calme philosophique, il nous raconte comment, la nuit ayant porté conseil et des députés de Mitylène s'étant à propos entremis pour leurs malheureux concitoyens, le décret sanguinaire fut, le lendemain, aboli par un autre décret qui en atténuait la rigueur.

Le même besoin de simplification savante explique pourquoi Thucydide, quand il rend compte d'une ambassade ou d'une conférence diplomatique, ne prend pas même la peine de nommer les orateurs qu'il fait parler et se contente d'écrire : « *Les Corinthiens*, ou *les Athéniens*, ou *les Méliens* s'exprimèrent en ces termes ». Rien ne manque, je le veux, à cette philosophie des passions, des intérêts et des événements résumée par la bouche de quelques orateurs, le plus souvent anonymes, — rien qu'un accent de vérité, qu'une fidélité de couleur locale dont l'histoire aujourd'hui est surtout jalouse.

Chose singulière, Hérodote, en sa naïveté, est quelquefois plus fidèle à cette couleur locale (*il costume*), que Fénelon recommandait à nos historiens, et dont le souci leur est venu si tard. Les Indiens et les Persans, chez lui, parlent et agissent d'une façon que ne contredisent pas les documents récemment découverts et traduits de la Perse sous les Achéménides. Cyrus et sa cour ont beaucoup moins de ce que j'appellerais la vérité asiatique dans la *Cyropédie* de Xénophon; ils y sont plus *hellénisés* que ne le sont Cambyse et Darius chez le conteur ionien. La mort de Cambyse, le suicide de Prexaspès, dans les récits d'Hérodote, nous offrent un saisissant reflet des scènes que nous pouvons étudier aujourd'hui sur les monuments de Ninive et de Persepolis.

La science profonde de Thucydide, l'art exquis de Xénophon, ont engagé les historiens grecs dans une autre voie, où n'ont guère innové ceux mêmes qui prétendaient le plus à l'innovation. Polybe, avec sa prétention de créer l'histoire *pragmatique*, Denys d'Halicarnasse, en intitulant modestement son livre *Archéologie romaine*, n'ont pas moins cédé au goût des ornements oratoires, ni montré plus de respect pour le texte sincère des documents sur lesquels reposent leurs récits. Nous avons fait voir en détail combien ces documents s'étaient accumulés en quatre siècles dans les archives publiques et privées, dans les bibliothèques des principales villes de la Grèce, quelle riche variété ils offraient à l'historien explorateur; on a pu constater que de laborieux érudits lui avaient même épargné la peine des explorations et des voyages en réunissant pour lui des centaines d'inscriptions officielles; que l'on commençait à conserver, à rassembler les lettres des hommes célèbres, que les orateurs politiques avaient pris soin de recueillir, de publier leurs propres harangues. Rien n'a fait contre l'habitude; rien n'a fait, chez les Grecs, contre les traditions de l'école. « Vous savez, dit quelque part Cicéron, combien c'est un office oratoire (*oratorium munus*) que d'écrire l'histoire. » Les Romains, en effet, sauf de rares exceptions, ont en cela suivi l'exemple et les préceptes de leurs maîtres. Polybe a sous la main — c'est lui-même qui le déclare — le discours authentique du rhodien Astymède dans une délibération importante; il le refait à sa manière pour en décorer, comme il croit, son récit des affaires helléniques. On voit par là quelle confiance méritent chez lui les autres harangues politiques et militaires. De même, deux cents ans plus tard, Tacite a sous les yeux certain discours de Claude au Sénat dont une heureuse fortune nous a conservé la meilleure partie sur les tables de bronze qui ornent aujourd'hui le musée de Lyon, et il abrége en le remaniant, selon son propre goût, ce curieux monument d'éloquence impériale... Apparemment il lui coûtait, à ce peintre, si sévère ailleurs et si franc, des Césars, il lui coûtait de compromettre la majesté de l'empire en laissant à Claude la naïveté un peu gauche, presque niaise parfois, de sa prose originale... Ces mensonges de l'art (il faut bien les appeler de leur nom) se font pardonner sous la plume des grands écrivains; mais comment supporter un rhéteur vulgaire, tel que Denys, faisant parler Romulus, Valerius Publicola ou Camille? Comment supporter Dion Cassius refaisant, après Denys, après Tite-Live, le prétendu discours de Veturia à Coriolan? Comment lui pardonner, quand il pouvait traduire pour nous l'oraison funèbre d'Auguste par Tibère, de nous en offrir une autre de sa façon? quand il lisait les *Philippiques* de Cicéron, que, Dieu merci, nous lisons encore, et les *Antiphilippiques* d'Antoine, que nous ne possédons plus, de remplacer ces brûlants pamphlets par un pénible et sophistique résumé qui occupe vingt pages de ses *Histoires?* Ce sont là des abus et des contre-sens à faire tomber le livre des mains. Appien, une fois au moins, avait été mieux inspiré, quand il avait traduit pour nous sur l'original latin le sinistre préambule des tables de proscription du second triumvirat. Pourquoi Dion n'aurait-il pas extrait de la polémique

de Cicéron et d'Antoine quelques pages dignes de nous être rendues, dans le style de Démosthène ?

Les Grecs ont été, parmi les peuples anciens, le peuple historien par excellence : c'est à eux que les peuples latins doivent l'amour de l'histoire et les principales règles de la critique historique. Mais cette critique même, perfectionnée par notre raison moderne, se retourne, pour ainsi dire, contre les maladroits disciples de tant de maîtres dont les défauts n'étaient que ceux de l'inexpérience et sont d'ailleurs excusés par des qualités éminentes. Elle leur reproche d'avoir longtemps émoussé le sentiment de la vérité qui s'attache aux documents comme aux plus sûrs témoignages et quelquefois comme aux plus attrayantes images du passé. En recueillant à travers les ruines du monde grec et du monde romain ce qui nous reste de ces milliers de pages où l'histoire s'était fixée, au jour le jour, par la main des hommes d'État, des administrateurs, souvent même de simples particuliers, nous ne perdons rien de notre admiration pour les Thucydide, les Tite-Live et les Tacite ; mais nous regrettons que ces grands écrivains, par trop de complaisance pour leur propre génie, aient si rarement laissé la parole aux témoignages contemporains, aux documents authentiques. Cette modestie qui s'efface devant la vérité, qui nous la laisse voir toute nue, on la trouve rarement chez les historiens de l'école classique, encore moins chez leurs maladroits imitateurs. Elle ne paraît guère que chez des écrivains d'une autre école, comme Plutarque et Suétone, et chez les médiocres biographes connus sous le nom d'*Écrivains de l'Histoire Auguste* : c'est là que les citations abondent, avec les extraits de vieux textes, de registres officiels, de correspondances. Mais aussi Plutarque défend humblement son œuvre de toute comparaison avec celle d'un Thucydide; mais les biographes des Césars ne sont pas de ceux que les rhéteurs faisaient lire et apprécier à leurs élèves ; le grand art ne les a jamais avoués : pour les admirateurs de Salluste et de Tite-Live, ce n'étaient que des compilateurs studieux, presque des grammairiens !

— Vous, se communiquée par le professeur.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Sainte-Beuve (1)

I

Au commencement de l'année, la *Revue des deux mondes* publiait une série d'articles sur Sainte-Beuve, et aujourd'hui ces articles réunis et corrigés forment un volume de plus de trois cents pages édité chez Michel Lévy. Nous nous attendions à trouver dans les articles un témoignage de reconnaissance rendu par la *Revue* à celui qui fut, durant de si longues années, un de ses plus fermes et de ses plus illustres soutiens. Dans le livre nous comptions trouver davantage. L'auteur, nous disions-nous, va donner au public une étude d'ensemble sur Sainte-Beuve, étude assez complète pour permettre de dire le dernier mot sur l'auteur et sur l'œuvre.

Notre attente a été déçue. Ni dans ses articles, ni dans son livre, M. Othenin d'Haussonville ne nous semble avoir atteint les deux résultats que nous espérions. Je doute fort que Sainte-Beuve, s'il revenait parmi nous, fût satisfait du tribut de reconnaissance payé à sa mémoire et de la liberté avec laquelle on a fouillé les recoins de sa vie les plus secrets. On ne saurait jamais être satisfait d'entendre raconter en public qu'on ne porte pas de chaussettes, et, révélation plus grave, que loin d'avoir pour sa mère toute l'affection respectueuse d'un bon fils, on la traite rudement quand la pauvre femme s'avise d'émettre une opinion sur quelque question littéraire qui n'est point de sa compétence. Si Sainte-Beuve ne passait pas à sa mère une hérésie de critique littéraire, on sait du moins qu'elle a vécu avec lui jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. — Était-il bien nécessaire aussi de nous apprendre que M. Lebrun refusa de dîner en petit comité chez Sainte-Beuve? Ce sénateur n'hésitait pas cependant à demander à Sainte-Beuve une préface — impuissante, hélas! à faire valoir son œuvre de poésie. Satisfait ou non de toutes ces révélations, Sainte-Beuve ne serait guère étonné. C'était un peu sa méthode à lui de pénétrer dans la vie privée pour découvrir dans l'homme le secret du génie, et de rapporter de ses excursions des détails souvent indiscrets. M. d'Haussonville a suivi la même voie, et si ses découvertes ne sont pas aussi utiles que celles de Sainte-Beuve, du moins sont-elles presque toujours tout aussi indiscrètes. Que Sainte-Beuve ne soit donc pas surpris si l'on a usé de représailles envers lui : « On » l'a fait avec d'autant plus de raison, dit son biographe, » qu'il était une de ces natures chez lesquelles les deux vies » intellectuelle et morale ne font qu'une, et que ce serait » s'exposer à le mal comprendre et à le mal juger que de né- » gliger, dans l'appréciation de ses ouvrages, ce qu'il est pos- » sible, *ce qu'il est permis* de raconter de sa vie. » Chacun se trace comme il l'entend les limites où s'arrête *ce qui est permis*.

Quant à l'autre résultat, malgré ses études, ses recherches et les révélations qui lui ont été faites, l'auteur ne l'a pas atteint, et, disons-le tout de suite, il est bien difficile de l'atteindre dès à présent. Pour une œuvre aussi considérable que celle de Sainte-Beuve, il faut attendre et souvent attendre longtemps avant qu'un jugement définitif puisse être rendu. Ce n'est que peu à peu que la lumière se fait autour des grands noms. Cela est surtout vrai, je crois, pour ces hommes qui furent étroitement mêlés au grand mouvement d'idées qui agita les esprits pendant la première moitié de notre siècle. Et Sainte-Beuve était de ce nombre. — De plus, est-on bien sûr de posséder l'œuvre complète? Ne voyons-nous pas tous les jours apparaître soit un volume de lettres inédites, soit un recueil de documents inespéré? Ce qui est arrivé pour Lamartine et pour Mérimée ne peut-il pas arriver pour Sainte-Beuve? Je trouve dans l'ouvrage même de M. d'Haussonville la preuve de ce que j'avance ici. L'auteur a jugé bon et utile de citer à plusieurs reprises des lettres de Sainte-Beuve entièrement inédites; il en existe probablement beaucoup d'autres, et dont on saurait tirer un parti pour le moins aussi bon. Aux révélations çà et là recueillies par M. d'Haussonville, et parfois assez légèrement, on pourrait joindre de

(1) *Sainte-Beuve : sa vie et ses œuvres*, par le vicomte d'Haussonville, député à l'Assemblée nationale.

nouvelles découvertes non moins importantes. Mais il faudra autre chose aussi; sinon on espérerait en vain dire le dernier mot sur Sainte-Beuve; car, même après le travail de M. d'Haussonville, ce dernier mot reste encore à dire.

II

C'est qu'il est difficile, il faut bien l'avouer, de juger non-seulement l'œuvre si considérable et si diverse, mais aussi l'homme. Montaigne disait : « L'homme est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant; il est malaisé d'y former un jugement constant et uniforme. » Cela est bien vrai pour Sainte-Beuve. « C'est une tâche difficile, dit M. d'Haussonville, de suivre pas à pas, au milieu des incidents assez ordinaires de son existence, toutes les sinuosités qu'a décrites » dans sa route ce merveilleux esprit toujours en mouvement. » Cette mobilité dans la vie, cette variété dans les œuvres, nous la retrouvons chez tous les grands écrivains de notre siècle. Prenez les plus grands parmi les grands. Que d'évolutions dans la vie d'un Hugo et d'un Lamartine! Sous combien de formes diverses s'est manifesté leur génie! Malgré cela, on les suit sans trop de peine et, arrivé au bout de la route, on voit se détacher des physionomies d'une réelle et imposante originalité. Rien de pareil chez Sainte-Beuve. Ses changements, plus nombreux chez lui que chez tout autre, lui donnaient le droit de dire :

J'ai fait le tour des choses de la vie !

Mais qu'en résulte-t-il pour celui qui a refait péniblement à sa suite la route sinueuse décrite par cet esprit mobile? C'est qu'il trouve dans Sainte-Beuve, non pas un homme, mais plusieurs hommes. — Tant mieux, dira-t-on; c'est par cette absence même d'originalité réelle qu'il se préparait au métier de critique. Il a fait le tour des choses de la vie, oui, mais en curieux et pour faire des expériences. Au milieu de ses nombreuses métamorphoses il n'aliéna jamais sa volonté. Tel le voyageur qui aborde à tous les rivages en conservant sa nationalité. Si cette prétention est fondée — et Sainte-Beuve l'affiche hautement et ses amis la soutiennent vivement, — sa vie présente désormais une unité réelle. On est bien tenté de penser qu'il en est ainsi quand on énumère les métamorphoses infinies qu'ont subies les croyances de Sainte-Beuve. Comment croire que cet esprit si mobile ait jamais été pris sérieusement à la ratière d'une secte quelconque, philosophique ou religieuse? que cet homme, tour à tour disciple de Condillac, de Jouffroy, de Pierre Leroux, de Lamennais, de Vinet, catholique et catholique orthodoxe, sceptique et finalement athée et matérialiste, ait jamais été porté au dogmatisme et à l'affirmation? M. d'Haussonville indique bien que la question de la sincérité de Sainte-Beuve a été vivement controversée; mais comme le point de vue catholique est celui qui touche le plus l'auteur, il n'insiste guère que sur la sincérité de l'inspiration religieuse et conclut en admettant que Sainte-Beuve a été sincèrement religieux, dévot de cœur pendant quelques années. Nous irons plus loin : cette sincérité, cette chaleur, nous l'admettons non-seulement chez Sainte-Beuve catholique, mais aussi chez Sainte-Beuve saint-simonien, athée et matérialiste. Nous reconnaissons, du reste, qu'aucune de ces opinions ne fut de longue durée, que « la » flamme », pour nous servir du style mystique de l'auteur, « s'est éteinte avec les aliments qui l'entretenaient, mais » qu'elle n'en a pas moins brûlé quelque temps sur l'autel. » Quand Sainte-Beuve entrait dans un camp et s'enrôlait dans une armée, ce n'était pas comme espion, c'était comme volontaire; c'était franchement et sincèrement qu'il s'engageait dans un parti. Seulement il n'y restait pas longtemps. Il en sortait avec des notes et des renseignements qui devaient plus tard servir au critique. Pourquoi se défend-t-il de sa sincérité? Pourquoi tient-il si fort à ce qu'on ne croie pas qu'il ait jamais perdu son indépendance?

On a peine à s'expliquer la facilité avec laquelle Sainte-Beuve aliéna au 2 Décembre l'indépendance qu'il avait tant à cœur et dont il avait donné jusque-là, en matière politique, des preuves si manifestes. Ne se rattachant à l'ancien régime ni par sa naissance, ni par des traditions de famille, il avait suivi une direction politique constamment libérale. Libéral lorsqu'il entra au *Globe* dès les premiers jours de sa fondation, il le fut encore dans la manière dont il accueillit la révolution de Juillet. Il était alors à Dieppe, et M. d'Haussonville doute qu'il eût accompli des exploits belliqueux s'il se fût trouvé à Paris. Et pourquoi non? Bien d'autres que lui, qui n'avaient pas le courage civique de George Farcy, sont bien descendus dans la rue, un fusil à la main. Pourquoi Sainte-Beuve n'aurait-il pas servi la liberté aussi bien que M. Nisard? Après 1830, Sainte-Beuve, toujours libéral et plus que cela même, au dire de M. d'Haussonville, écrivit dans le journal d'Armand Carrel des articles littéraires, mais en même temps politiques, « qui, par la violence et par la gros- » sièreté du ton, ne doivent pas déparer aujourd'hui la col- » lection du *National* ». — C'est à l'article sur *Jefferson* que l'auteur fait ici allusion. — C'était encore pour faire acte de libéralisme que Sainte-Beuve refusait à deux reprises différentes la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et s'il accepta de M. Cousin d'être nommé conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine, c'est qu'une place aussi modeste ne pouvait porter atteinte à sa réputation d'indépendant et de libéral. Et voilà que cette réputation bien méritée — quoi qu'en dise M. d'Haussonville, qui ne veut pas ranger Sainte-Beuve dans la catégorie des libéraux, — il la perd en acceptant sans hésitation les offres de l'empire. » Ce qu'on peut dire et justement, je crois, en faveur de Sainte-Beuve, c'est qu'il ne pensait pas, en commençant à écrire au *Moniteur*, aliéner réellement son indépendance.

Ce n'est que bien tard qu'il sentit combien elle avait été compromise. Il chercha alors à la reconquérir. Un de ses premiers actes dans cette voie fut le refus formel qu'il opposa à M. Paulin Limayrac, directeur du *Constitutionnel*, qui lui demandait un article sur la *Vie de César*. M. d'Haussonville avait négligé, dans les articles de la *Revue des deux mondes*, de rappeler ce petit détail, qui a bien sa valeur. Félicitons-le d'avoir réparé cet oubli. Oui : Sainte-Beuve refusa nettement, « ne voulant pas, dit-il, se déshonorer ». M. Nisard, moins scrupuleux, se chargea de la besogne. De ce jour, et à partir de sa nomination au Sénat, l'attitude de Sainte-Beuve fut réellement digne. A défaut de l'indépendance de caractère à laquelle il attachait moins de prix, il eut et conserva son indépendance d'esprit. M. d'Haussonville se montre sévère pour cette attitude, d'abord frondeuse, puis enfin délibérément hostile, que prit Sainte-Beuve dès le lendemain, en

quelque sorte, de son entrée au Sénat. Il voile à peine d'une gaze légère le mot de *trahison*, qui vient au bout de sa plume. Ce n'est pas le mot qu'on attend. C'était plutôt un acte de courage que faisait Sainte-Beuve en défendant dans ce milieu clérical la libre pensée et l'Université et en envoyant au *Temps* cet article si ferme et si courageux qui amena une rupture complète avec la cour (1). Il fit grand bruit et grand scandale et rallia Sainte-Beuve à l'opposition. « On fait toujours dans les partis bon accueil aux transfuges », dit M. d'Haussonville ; et l'on a raison quand on ne peut reprocher à ces prétendus transfuges que d'abandonner la politique impériale et de combattre contre les cléricaux en faveur de la libre pensée. D'ailleurs Sainte-Beuve n'était pas transfuge : il revenait au point d'où il était parti. Désormais il avait reconquis sa popularité. « Tout était oublié, et l'ar-
» ticle des *Regrets*, et la nomination au Sénat. Sainte-Beuve
» goûtait donc, au terme de sa carrière, cette double jouis-
» sance de combiner les avantages positifs qu'assure une si-
» tuation officielle avec les agréments de la popularité qui
» s'attache toujours, en France, à l'opposition; il avait lieu
» d'être satisfait. » Ce n'est pas sur un ton moins ironique et moins amer que l'auteur parle de la popularité reconquise par Sainte-Beuve à la suite de son passage au *Constitutionnel* en 1861 et à propos de « *la guerre aux cléricaux* ». — « Il savait
» qu'en France, dans ce pays où les croyances religieuses
» ont conservé de si profondes et de si indestructibles ra-
» cines, il y a cependant une certaine opinion moyenne qui
» autrefois se recrutait surtout dans les rangs de la bour-
» geoisie voltairienne, qui trouve malheureusement aujour-
» d'hui des adhérents dans les classes populaires, et qui est
» passionnément, grossièrement hostile au clergé, à son in-
» fluence, à ses doctrines. Quiconque flattera cette passion,
» traduira ces préjugés, alimentera cette méfiance, arrivera
» rapidement à cette popularité factice que les esprits les
» plus délicats n'ont cependant pas dédaignée. » En combattant ce qu'il appelait lui-même *la vermine cléricale*, Sainte-Beuve se proposait autre chose que la conquête d'une popularité factice. Il suffit de se rappeler les paroles si courageuses et si vraies prononcées par lui au Sénat pour sentir et reconnaître que les motifs qui le faisaient agir n'étaient pas moins graves que la cause qu'il soutenait. Qu'il s'y mêlât un petit grain d'intérêt personnel, cela est possible. Si Sainte-Beuve pensait à attirer à lui, non-seulement ce que M. d'Haussonville appelle la bourgeoisie voltairienne et les classes populaires, mais encore toute la jeunesse des écoles de Paris, c'est-à-dire ce qu'il y avait alors de plus vivant et de plus pur au milieu de l'atmosphère impériale, n'en avait-il pas le droit? Sur ce point, Sainte-Beuve ne s'oublait pas lui-même. — Et quand a-t-on vu, d'ailleurs, l'intérêt personnel entièrement laissé de côté? Dans le livre même de M. d'Haussonville, certaines pages montrent manifestement que l'auteur a plaidé pour un certain parti auquel Sainte-Beuve n'appartenait pas et défendu une certaine cause que Sainte-Beuve combattit toujours.

1. C'était un article sur M. Paul Albert. Si M. d'Haussonville l'avait lu, il aurait vu que M. Paul Albert ne fit jamais un cours *sur* l'éducation des jeunes filles. C'était, à cette époque surtout, une matière infertile et petite. Mais M. d'Haussonville n'a pas lu un article où l'on traitait si mal ses amis.

III

Si nous avons insisté, un peu longuement peut-être, sur tous ces points de vue philosophiques, religieux et politiques, c'est qu'ils tiennent une large, très-large place dans l'ouvrage de M. d'Haussonville. L'auteur a voulu suivre la méthode critique employée et développée par Sainte-Beuve ; il a pris à tâche de répondre à toutes les questions indiquées au tome III des *Nouveaux lundis* comme devant préoccuper le critique. Voilà pourquoi nous devons à M. d'Haussonville tant de menus détails sur Sainte-Beuve, détails ignorés jusqu'alors et que, sans inconvénients, on aurait pu ignorer toujours. Pauvre Sainte-Beuve ! on te rappelle aujourd'hui la fameuse maxime que tu oublias trop souvent : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même. » Tu souffres à ton tour de l'indiscrète curiosité de ta méthode ; *patere legem quam ipse fecisti!* Toutes les questions que, d'après toi, un critique doit se poser, ton biographe se les est consciencieusement, scrupuleusement posées. Nous savons maintenant quelle était ta manière journalière de vivre, quel était ton vice et ton faible, ce que tu pensais en religion, comment tu te comportais sur l'article des femmes. Tu étais, paraît-il, d'une complexion amoureuse ; tu as « ouvert le sanctuaire de ton cœur à plus d'une divinité, et les moins pures ne sont pas celles qui ont trouvé l'accès le plus difficile ». Nous sommes initiés à tous les détails de ta vie privée ; nous t'avons vu en déshabillé. Si cette intimité est souvent dangereuse (car on dit qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre), du moins espérons qu'elle sera profitable. Maintenant que tous les renseignements imaginables sont groupés, que la réponse à toutes les questions possibles est obtenue, que l'homme et la vie n'ont plus de secrets pour nous, nous allons connaître l'écrivain et l'œuvre. C'est bien le moins, en vérité, que tant de découvertes indiscrètes jettent quelque lumière sur Sainte-Beuve poëte et critique.

Pour étudier et juger le poëte, il fallait tenir grand compte d'un des points principaux de la méthode de Sainte-Beuve, je veux dire le milieu. Il fallait mettre bien en lumière le premier groupe d'amis et de contemporains dans lequel s'est trouvé l'écrivain au moment où son talent a éclaté. C'est là un point capital, surtout pour Sainte-Beuve, qui n'était pas un de ces génies puissants capables de se passer de groupe et de se faire centre eux-mêmes. M. d'Haussonville en a senti l'importance : il a indiqué l'influence du *Globe* et du *cénacle* sur le poëte et sur le critique. — Nous eussions cependant souhaité qu'il insistât un peu davantage sur le milieu où se trouvait Sainte-Beuve à ses débuts.

Considérable fut l'influence du *cénacle* sur Sainte-Beuve. Il reconnaît lui-même, lui si soucieux de son indépendance, qu'il aliéna sa volonté et son jugement dans le monde de Hugo. En effet, il fut vite converti à la rime, qu'il chanta dans une pièce charmante que tout le monde sait par cœur :

« Rime, qui donnes leurs sons
Aux chansons ;
Rime, l'unique harmonie
Du vers qui sans ses accents
Frémissants
Serait muet au génie... »

Les poésies de Joseph Delorme sont une profession de foi romantique bien plus nette encore. « Jamais, dit M. d'Haussonville, la hardiesse des procédés nouveaux de versification, des césures et des enjambements n'avait été poussée si » loin. De là les colères qu'on peut penser dans le camp des » classiques; mais de là aussi, dans l'autre parti, des élans » d'admiration après lesquels, il faut en convenir, l'auteur » était bien pardonnable de concevoir certaines illusions. » M. d'Haussonville a raison, selon nous, de trouver que si les poésies de Joseph Delorme ont fait, lors de leur apparition, un peu plus de bruit et reçu un peu plus de compliments qu'elles ne le méritaient, en revanche elles sont tombées aujourd'hui dans un discrédit trop complet. Bien qu'il manque souvent à Sainte-Beuve une inspiration sincère et forte, bien que l'harmonie et la couleur lui fassent quelque peu défaut, cependant un grand nombre de ses pièces, tant dans les poésies de Joseph Delorme que dans les *Consolations* et les *Pensées d'août*, mériteraient d'être plus connues de notre génération : on en pourrait citer plusieurs qui sont charmantes. Il ne faudrait pas par exemple donner comme étant de Sainte-Beuve des vers d'Émile Augier. C'est ce qu'avait fait M. d'Haussonville dans la *Revue des deux mondes*. Les quatre vers indiscrets qui s'étaient glissés dans les articles n'ont pas osé reparaître dans le volume. Nous savons gré à l'auteur de leur avoir cette fois-ci refusé l'hospitalité.

Sainte-Beuve partagea-t-il pour la révolution dramatique entreprise par les romantiques l'enthousiasme que tout d'abord, soit par ses imitations poétiques, soit par ses comptes rendus littéraires, il manifesta pour leurs œuvres lyriques ? M. d'Haussonville affirme que non. Sainte-Beuve, selon lui, aurait gardé sur ce point une réserve prudente, et tout le fracas causé par les premiers drames de Victor Hugo ne l'aurait pas empêché de discerner la vanité de cette tentative nouvelle. Au risque de voir Sainte-Beuve exclu de la classe des gens de goût, au répertoire desquels il reste bien peu de chose des pièces romantiques (c'est M. d'Haussonville qui parle, et il tient pour les trois unités), nous rappellerons un article du *National* sur *Lucrèce Borgia* et un autre des *Portraits contemporains* sur Racine, dans lesquels l'auteur paraît bien converti à cette révolution dramatique, et particulièrement à la partie essentielle de cette révolution, je veux dire au côté matériel, à la mise en scène. Dans l'article sur Racine, Sainte-Beuve, parlant d'*Athalie*, regrette que le poëte, au lieu d'un vestibule froid et nu, dépouillé même des festons magnifiques, n'ait pas entr'ouvert devant les spectateurs le sanctuaire de Jéhovah. Il regrette l'arche sainte, le tabernacle porté par les chérubins aux ailes d'or, les deux fameuses colonnes de soixante coudées de haut... et que sais-je encore ? Il fallait être bien converti à la couleur locale, à la mise en scène, au pittoresque à outrance pour ne pas sentir combien le temple de Dieu — accessible au seul grand prêtre, qui n'y pénètre qu'une fois l'an pour en sortir le plus grand après Celui qu'on ne mesure pas — garde, en restant fermé, plus de majesté et frappe davantage l'imagination des spectateurs. Si Sainte-Beuve se rappela plus tard l'énorme contresens qu'il avait commis, et s'il fit amende honorable dans un volume de *Port-Royal*, c'est qu'il n'était plus romantique. Le charme dont il parle avait cessé. Il brûlait ce qu'il avait adoré naguère. Ce n'est pas la première fois que pareille chose lui arriva.

L'influence du *Globe* sur Sainte-Beuve fut moins grande, mais plus durable. Le poëte mourut jeune. Lui-même regrette quelque part (et il le dit en vers sans s'en douter) « le poëte mort jeune à qui l'homme survit » ; tandis que le critique qui fit ses premières armes sous la direction de M. Dubois devait vivre autant que l'homme. Lorsqu'il débuta dans le *Globe* par des articles sans signature, Sainte-Beuve, selon ses propres expressions, « n'était pas encore officier supérieur, il apprenait son métier ». Il n'apportait alors ni théorie, ni méthode toute faite. Ce n'est qu'en 1862 qu'il songea à exposer sa méthode pour répondre aux critiques de ceux qui lui reprochaient de n'avoir point de code comme Laharpe, Geoffroy, M. Taine même (qui venait de se révéler comme critique), et qui le reléguaient dans la catégorie des fantaisistes. M. d'Haussonville expose et attaque la méthode de Sainte-Beuve ; et il faut bien avouer qu'elle prête à la critique. Le plus grand reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'être moins une méthode qu'un ensemble de recettes. M. d'Haussonville blâme beaucoup et loue très-peu; cependant il néglige (et pour cause) une critique importante : c'est la curiosité trop souvent indiscrète de la méthode. Malgré cela, Sainte-Beuve est bien notre premier critique, et c'est ce qui ne ressort pas suffisamment, ce me semble, de l'étude de M. d'Haussonville. Cela ressortait bien moins encore dans la *Revue des deux mondes*. L'auteur s'était contenté de réduire en poussière la méthode exposée au tome III des *Nouveaux lundis*, si bien qu'après cette exécution le lecteur était tenté de se demander ce qui restait de ce pauvre Sainte-Beuve. M. d'Haussonville s'est avisé enfin, quoique un peu tard, des mérites que pouvait avoir Sainte-Beuve comme critique, et il a comblé une lacune fâcheuse pour lui, non pour Sainte-Beuve. Les admirateurs de Sainte-Beuve, disons mieux, ceux qui se piquent simplement d'équité trouveront peut-être que cette lacune a été comblée un peu trop superficiellement.

IV

Arrivés au terme de notre lecture, nous espérions que M. d'Haussonville allait résumer en quelques pages ou tout au moins en quelques lignes son jugement sur Sainte-Beuve. Vain espoir ! Ce jugement, l'auteur laisse à ceux qui prendront la peine de lire son livre le soin de le traduire. Mais qu'il nous permette de lui dire que la chose est plus difficile qu'il ne pense. Après s'être ainsi effacé derrière ses lecteurs, M. d'Haussonville s'efface derrière M. Cousin : il cite un mot tombé devant lui de la bouche de l'illustre philosophe, et ce mot, paraît-il, traduit et résume sa pensée sous sa forme la plus complète. Sans doute ce doit être un de ces mots profonds ayant la valeur d'une formule et qu'un philosophe seul est capable de trouver, un de ces mots qui jettent une lumière inattendue sur la vie et sur l'œuvre d'un homme. Jugez en par vous-mêmes ; ce mot, le voici : « *Sainte-Beuve n'est pas gentilhomme.* » Voilà le mot de la fin, la conclusion définitive à laquelle s'arrête l'auteur. Et maintenant était-il téméraire à nous d'avancer en commençant que le dernier mot n'a pas été dit sur Sainte-Beuve et qu'il reste encore à dire ?

D'autres sans doute, pour qui l'étude de M. d'Haussonville ne sera pas un travail définitif, voudront à leur tour étudier Sainte-Beuve. Nous leur rappellerons que le premier devoir

d'un critique est d'être intelligent et impartial. Tel s'était montré M. Despois dans des articles que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oubliés. M. d'Haussonville appartient à une autre école, disons mieux, à un autre parti. Que se proposait donc l'auteur? Voulait-il seulement, à l'aide des documents qu'il avait réunis, entreprendre une biographie morale et littéraire de l'illustre critique? C'était là pour lui un moyen, non une fin. Voulait-il, comme les nombreuses victimes de Sainte-Beuve dont il prédit la venue, accomplir une œuvre de vengeance personnelle? Bien qu'il n'ait pas eu l'honneur d'être une des victimes de Sainte-Beuve, M. d'Haussonville semble, en effet, ne s'être proposé que « *d'appuyer sur les rides* ». Il se fait ainsi l'organe d'un parti dans lequel Sainte-Beuve eut la faiblesse de s'égarer vers 1840, et qu'il abandonna bientôt avec raison. C'est ce qu'on ne saurait lui pardonner dans ce parti où l'on se dit catholique et libéral, et où l'on est l'un ou l'autre suivant l'intérêt du moment; où l'on se pique d'être gentilhomme, et où l'on compare les poésies de Joseph Delorme à une femme dont « l'haleine se sent toujours d'une nuit agitée »; enfin où l'on prend des vers d'Émile Augier pour des vers de Sainte-Beuve. C'est pour servir les rancunes de ce parti que M. d'Haussonville a entrepris cette étude, qui serait peut-être un travail de critique si elle n'était pas une œuvre de polémique.

M. A.

LE ROMAN ADMINISTRATIF EN RUSSIE

Un Bismarck russe (1)

On sait avec quelle audace Gogol avait, sous le règne de Nicolas Ier, étalé dans son *Revisor* et dans ses *Ames Mortes* les plaies de l'administration russe. Ses types de fonctionnaires et d'employés sont restés classiques. Mais la vieille Russie a fait son temps, et dès l'avénement d'Alexandre II, quand la régénération n'était pas encore commencée, tout le monde pressentait cependant une régénération.

L'abolition du servage, la réforme judiciaire et administrative étaient désirées, redoutées, attendues. Alors, pour cette Russie de transition, M. Soltykof, plus célèbre sous son pseudonyme de Chtchédrine, reprit les traditions de Gogol et poursuivit son enquête satirique sur le fonctionnaire et la société russes. Dans une première série d'études (*Esquisses provinciales, Satires en prose, Récits innocents*), il prend part à ce grand combat, soutenu par l'opinion publique, en faveur de l'émancipation. Le décret du 19 février 1861 lui donne raison; mais les réformes enfin réalisées ont des adversaires. Les partisans du servage, les propriétaires qui se croient lésés, les employés qui vivaient des abus, ne se tiennent pas pour battus. Ils espèrent toujours une réaction, au besoin ils la provoquent. Ce sont ces adversaires irréconciliables de tout progrès, ces faux conservateurs, les pires révolutionnaires et *nihilistes*, que Chtchédrine prend à partie dans sa nouvelle série de romans (*Signes des Temps, Lettres de province, Journal d'un provincial à Saint-Pétersbourg*). Il nous les montre prenant tout à coup le masque du libéralisme, parce qu'ils espèrent que sous ce masque ils pourront s'emparer de la direction des réformes et, après un *essai déloyal*, en préparer plus sûrement l'avortement. Il dénonce « ces légions de coquins parcourant les villes et les villages de la chère patrie dans le dessein tout spécial de miner et de détruire, ouvertement ou secrètement, les conséquences du 19 février ». Il nous dépeint l'envieux du bien public se frottant les mains à chaque nouvelle difficulté que fait surgir l'œuvre d'émancipation. « Apprend-il que le peuple souffre, il rayonne; a-t-il lu qu'il y a quelque part un arrêt dans la machine, il triomphe; s'il arrive que des villes ou des villages soient dévastés par les incendies, plus de bornes à ses transports impies. — Les rustres maudits! s'écrie-t-il; qu'ils goûtent les délices de cette liberté qu'on leur a tant vantée! » L'envieux se réjouit de toutes ces calamités; il serait capable de les faire naître.

Il est une catégorie d'hommes qui a surtout le privilége d'exciter la verve de Chtchédrine : ce sont ces gouverneurs qui doivent leur place non à leur mérite, mais au hasard ou à l'intrigue, et qui furent souvent les pires ennemis des réformes. Pour eux, il a emprunté à l'histoire de notre ancien régime un sobriquet significatif : celui de *pompadours*. Ces favoris, à leur tour, ont des favorites, filles ou femmes de fonctionnaires subalternes trop complaisants; elles prennent alors le titre et le rang de *pompadourines*.

La dernière publication de Chtchédrine, *Pompadours et Pompadourines*, qui date de 1873, a fait entrer ces deux expressions dans la langue courante. Il y a dans ce livre tout une galerie d'originaux, depuis le vieux fonctionnaire indolent qui a pris pour devise : « Vivre et laisser vivre », — jusqu'au nouveau venu qui déploie ce qu'on appelle « une activité dévorante ». Il en est qu'on peut bien classer parmi les espèces disparues; par exemple, ce prince de la Kliouvka qui, en 1852, à la *Closerie des Lilas*, a fait la connaissance d'un policier du coup d'État et qui l'emmène dans son gouvernement afin d'apprendre de lui l'art de décacheter les lettres et « tout ce qui concerne la profession de *pompadour* ».

En revanche, son collègue Feodor Krotakof est un de nos contemporains. Il a fait ses études de droit public aux *Bouffes* de Saint-Pétersbourg et au restaurant Dussaux. Nommé gouverneur de *Navozni*, il manifeste d'abord des intentions si libérales qu'elles frisent le communisme et le socialisme. Il ne fréquente dans sa nouvelle résidence que les hommes les plus avancés; mais bientôt le vent souffle d'un autre côté. L'Internationale de Genève, la guerre de 1870-71, la défaite de la France, la Commune de Paris, lui donnent à supposer qu'il a fait fausse route. Il devient un conservateur : il oublie ses anciens amis, se rapproche de vieilles personnes à idées rétrogrades et se met en devoir de rechercher à Navozni « les racines, les fils et les ramifications révolutionnaires ». Malheureusement il ne découvre rien et s'en désespère. Un beau jour, il apprend par les gazettes que dans l'Assemblée de Versailles s'est formé un parti et un ministère de « combat ».

Ce mot est pour lui un trait de lumière; enfin il a trouvé sa véritable vocation; il sera un « pompadour de combat ». Il est vrai qu'il ne voit rien ni personne à combattre : Navozni est le pays le plus paisible du continent. N'importe, il commence une guerre acharnée contre le péril social. Jusqu'alors il s'était contenté de négliger ses anciens amis; maintenant il les persécute ou les contraint à l'abjuration de leurs pernicieuses doctrines. Les manifestations religieuses de France sont pour lui une précieuse indication : lui aussi veut associer la religion à sa nouvelle politique. Il rêve de faire de Navozni un Lourdes ou un Paray-le-Monial, d'organiser une procession solennelle où il marchera à la tête de ses fonctionnaires repentants, avec une bannière brodée par les dames de la ville. Dans une antique chapelle de la ban-

(1) *Odnae iz nachakh Bismarkof*, roman fantastique, par le prince V. Mechtcherski. Saint-Pétersbourg, 1 volume de 453 pages.

lieue, il prononcera, à l'imitation des députés de la droite, un vœu solennel.

Krotakof essaye d'intéresser à son pieux projet un vieux moine qui vit en paix dans son ermitage. « Ne savez-vous pas, mon père, que presque toute l'Assemblée nationale s'est transportée en corps à Paray-le-Monial pour y renoncer à Satan? » Mais l'ermite n'entend rien à l'Assemblée nationale, ni à la défense sociale, et il ne voit pas la nécessité « d'engager une polémique avec le diable ». Chacun son métier : un moine ne se mêle pas des affaires de l'État. L'ermite éconduit d'un air goguenard le dévot gouverneur et lui dit en manière d'adieu : « Si tu rencontres Satan, crache-lui au nez de ma part. »

En insistant sur les œuvres de Chtchédrine, j'ai voulu indiquer à quelle filiation littéraire, sinon politique, se rattache le roman nouveau du prince V. Mechtcherski, dont nous présentons au lecteur quelques scènes. Ce livre est un spécimen d'un genre presque inconnu chez nous, que l'on pourrait appeler le roman administratif. L'auteur a publié en outre les *Femmes du grand monde* et collaboré au recueil intitulé *le Citoyen* (*Grajdanine*), qui ne s'inspirait pas précisément des idées avancées : on estime généralement qu'il a trouvé bien vite « le point où il faut s'arrêter ». D'autre part, les sympathies du prince sont visiblement pour les classes aristocratiques et les influences ecclésiastiques, bien plus que pour la bourgeoisie proprement dite, pour les marchands par exemple, auxquels il réserve ordinairement les rôles comiques.

Toutefois il redoute, comme son devancier, l'éducation insuffisante, les fantaisies tyranniques, surtout l'inconsistance politique de certains gouverneurs. Son comte Obézaninof, *gradonatchalnik* (1) de Kamarino (localité non moins imaginaire que Navozni), n'est pas proprement un *pompadour*. Il doit avoir de l'instruction, ayant étudié dans une école militaire ; mais ses études politiques, comme celles de Krotakof, se sont faites surtout dans les clubs élégants et sur les boulevards des capitales étrangères. Son programme se compose des recommandations que lui ont faites au hasard ses compagnons de plaisir. Ses idées politiques sont aussi flottantes que celles de son collègue de Navozni. Il ne sait trop ce qu'il aime ou ce qu'il déteste : il ignore la Russie. Or, l'auteur s'est plu à le mettre en contact avec la société de province, les communes villageoises, les justices nouvelles, les conseils généraux élus, les *médiateurs de paix*, institués entre les paysans et les propriétaires, — en rapport aussi avec les anciens fonctionnaires, qui n'ont pas su se déshabituer des anciens abus et qui oublient toujours qu'il y a eu un 19 février pour les *mougiks*. Grâce à lui, nous faisons connaissance avec toutes les institutions de la Russie régénérée, et ces leçons de droit administratif sont égayées par les innombrables *écoles* du présomptueux gouverneur. L'écrivain n'a pas la verve endiablée, l'âpre critique, les traits acérés qui caractérisent la satire de Chtchédrine. Il a moins de petillant, d'imprévu, de causticité. Un roman de Chtchédrine, c'est un nid de guêpes qui s'éveille en fureur sous le pied inconsidéré du *pompadour*; le roman du prince Mechtcherski est une patiente étude de psychologie administrative où sont notées les idées et les impressions qui se succèdent dans la tête vide du « gouverneur de combat », aux prises avec les difficultés et les résistances de l'organisation nouvelle. D'intrigue, on peut dire qu'il n'y en a pas dans ce récit : c'est une suite de scènes qui nous promènent dans les salons de Kamarino, les *isbas* des villages russes, les bureaux et les ministères de la capitale. La *pompadourine* d'Obézaninof, Viéra Osipovna, n'y joue qu'un rôle épisodique. L'histoire fort banale de leurs amours se termine par une lettre très-cavalière où le comte annonce qu'il se marie, et par la souscription d'un billet à ordre de 40 000 roubles. Obézaninof, ce grand égoïste, est à la fois le héros et le lien du roman. Tout se rapporte à lui, rien qu'à lui. Le prince Mechtcherski veut bien nous assurer dans sa préface qu'il n'a voulu faire le portrait de personne, et que d'ailleurs le type de préfet qu'il met en scène « commence à disparaître en Russie ». Heureuse Russie!

A. R.

(1) Gouverneur.

I

« Cela vous va ?
— Cela me va.
— Vous acceptez ?
— J'accepte. »

Celui qui posait cette question, c'était le Destin ; celui qui faisait cette réponse, c'était le comte Obézaninof. Ce qu'il acceptait, ce n'était ni plus ni moins que le gouvernement de Kamarino. Un vieux sergent n'a jamais déployé autant d'aisance à vider son petit verre que le comte Obézaninof à recevoir des mains du Destin la province de Kamarino. Pas un cheveu ne frissonna sur sa tête ; pas un muscle de son visage ne frémit. Quoi de plus simple? Et même, s'il était venu à l'esprit du comte de se poser cette question : « Pourquoi ai-je accepté sans hésitation? » n'aurait-il pas eu une réponse toute prête?— Pourquoi? parce que d'abord il n'était point du tout mal de sa personne, qu'il avait étudié dans une des meilleures écoles militaires, qu'il avait trente-quatre ans, était garçon, n'avait jamais eu maille à partir avec les tribunaux, sauf une fois ou deux qu'il avait failli être poursuivi pour avoir, dans un accès de gaieté, cassé des vitres dans telle ou telle maison.

Ses idées religieuses étaient un peu troubles ; il était, comme il disait lui-même, de croyance chrétienne, allait à confesse une fois l'an, le mercredi de la semaine sainte, à Saint-Isaac, sur les huit heures et demie du soir, à l'heure où y va le beau monde.

En politique, il savait très-pertinemment qu'il y a de par le monde des gouvernements constitutionnels et des gouvernements qui ne le sont pas. Pour les premiers, il avait ressenti dans sa jeunesse un commencement d'intérêt, surtout quand il croyait qu'on lui faisait tort pour l'avancement ; mais depuis, il faisait fi des constitutions en général, et quand il en parlait, il ne pouvait se les représenter autrement que sous la figure d'un individu à longs cheveux, la toilette en désordre, une barbe rouge.

Le comte Obézaninof aimait à parler et aimait à se taire. C'était surtout son silence qui était éloquent... mais il savait aussi parler, même avec un certain éclat, surtout après un bon dîner, quand il avait un *regalia de la Reina* entre les dents, un petit verre de cognac devant lui. Alors, tout en frisant ses moustaches et se pourléchant comme un chat à sa toilette, il discourait sur la grandeur de la Prusse et en général sur toutes les questions politiques qui lui tombaient sous la langue. Ordinairement il débutait ainsi : « Non, vois-tu, mon cher ami, voici l'affaire en deux mots. » Et même quand il répétait mot pour mot ce que le cher ami avait dit, il débutait toujours par : « Non, vois-tu... »

Pour cette, il écrivait, mais surtout des billets à diverses comtesses et princesses, et des lettres à son intendant qui, [illegible], se terminaient ainsi : « D'ailleurs je vous laisse carte blanche, pourvu que le 1er du mois je puisse avoir en caisse 3000 roubles. » D'où il résulte clairement que le comte Obézaninof avait 36000 roubles de revenu. En outre, quand il était à l'étranger, il adressait de véritables lettres à son oncle, le général-adjudant prince Batoghine. Il savait que le prince tenait en haute estime les capacités politiques de son cher neveu et qu'il ne manquait jamais de [illegible] les salons [illegible] avec les précieuses lettres dans sa poche. Dès que la politique venait sur le tapis, il les tirait de sa poche et commençait ainsi : « Tenez, voici précisément ce que mon neveu m'écrit de Paris. » Lettres curieuses en effet et vraiment intéressantes. Voici ce que le comte Obézaninof écrivait de Paris, vers 1869, en français (1), bien entendu :

« Mon cher oncle, enfin me voilà à Paris, dans ce beau Paris, dans ce joli Paris, dans cette Babylone que néanmoins nous devons adorer parce que c'est le soleil de notre civilisation, le soleil surtout de nous autres, peuples de Laponie, qui avons tant besoin d'être chauffés, éclairés et nourris par tous ces éléments qui nous manquent et qui ici abondent. J'étudie, mon oncle, mais sans oublier que je suis avant tout l'homme à la chair faible et que Paris, en même temps que le centre de l'intelligence, est le séjour de tous les dieux et de toutes les déesses des jouissances terrestres. Le matin je suis à Minerve et le soir à Vénus. Le matin, je m'enfouis dans tous les détails de ce grand et bel édifice que l'on nomme l'administration française, et le soir je plonge et je nage dans les délices de Capoue. »

« N'est-ce pas que c'est charmant ? » ajoutait l'oncle. Mais, ce qu'il y eut de plus charmant, c'est que dix-huit mois plus tard, de ce même Paris où il avait couru en toute hâte, après l'orage de la guerre prussienne et de la Commune, pour méditer, comme Scipion, sur les ruines de cette autre Carthage et prononcer aussi son mot historique, le comte Obézaninof écrivait encore à son oncle. Et dans les salons de Saint-Pétersbourg, dès que la conversation venait à rouler sur Paris et les Prussiens, l'oncle tirait la lettre de sa poche : « Écoutez, précisément je viens de recevoir une lettre de mon neveu : c'est surprenant comme il sait tout prévoir et comprendre, et comme il a finement et fidèlement jugé les Français, » et il commençait la lecture :

« Cher oncle, je vous écris en russe. J'espère que vous comprendrez pourquoi. Les Français sont indignes que l'on parle leur langue, *tellement* ils sont déchus à mes yeux et aux yeux de tout homme *qui se respecte*. Vous savez, du reste, que je n'ai jamais été le courtisan de cette nation frivole qui, par sa prétendue civilisation, a fait tant de mal au genre humain. Vous demandez pourquoi la France est tombée si bas, pourquoi le Prussien est [illegible] ? Ma réponse sera courte et simple. C'est l'administration qui a perdu la France ; elle était pourrie jusqu'à la moelle des os ! Je contemple [illegible] avec tristesse et mépris : je vous en lui la fin de la France..... Les Prussiens, voilà les gênes de l'humanité ! Je cours à Berlin : je veux admirer cette grandeur de plus près. Notre faute capitale, à nous Russes, c'est d'avoir été... des Français. Il nous faut au plus vite devenir des Prussiens. »

L'oncle lut cette phrase en appuyant sur chaque syllabe et, remettant la lettre dans sa poche, il dit :

« N'est-ce pas que c'est juste ? »

Et les dames de s'écrier en chœur :

« Ah ! *comme c'est juste !* »

L'une d'elles, qui ne connaissait pas d'autre adjectif français que *charmant*, s'écria :

« *C'est charmant !* »

L'oncle se rengorgea et ajouta :

« C'est vrai qu'il est jeune ; mais mon honorable neveu n'en ferait pas moins un excellent ministre. Il juge de tout si bien et si sainement ! »

Le gouvernement de Kamarino n'était pour le comte Obézaninof qu'un acheminement vers le ministère, et son oncle Batoghine comptait bien lui voir brûler les étapes. Mais le comte se fut à peine chargé des destinées d'une province qu'une foule de questions surgirent dans son esprit. « C'est effrayant ce qu'on a d'affaires ! » et il se demanda par laquelle il devait commencer. Avant tout il se rendit chez Pierre Loubakine, le directeur de la chancellerie.

« Annonce, dit-il à l'huissier, le comte Obézaninof, gouverneur de Kamarino.

— Veuillez entrer, » revint dire l'huissier tout essoufflé.

La porte s'ouvrit, et le comte Obézaninof entra. Premier désenchantement ! Loubakine était assis à son bureau : or le comte avait pensé qu'on viendrait le recevoir à la porte. Le directeur se leva, s'inclina et d'un ton poli, mais non familier, indiquant une chaise au visiteur :

« Qu'y a-t-il pour votre service ? prenez la peine de vous asseoir.

— Je suis le gouverneur de Kamarino.

— J'ai entendu. C'est un de nos postes les plus difficiles.

— Oui, à ce qu'on dit. Au reste cela m'arrange. Dites-moi, je vous prie — car vous devez le savoir — ce que c'est, en gros, que Kamarino ?... un grand pays ?

— Assez grand... Voilà la carte, » dit Loubakine, et il indiqua du geste une carte murale.

Le comte s'avança d'un air fort dégagé et se mit à chercher Kamarino au nord, au sud, au couchant, jusqu'à ce que Loubakine s'avança, mit le doigt sur Kamarino et dit :

— Voilà !

— Ah ! le voilà ? Eh bien !... ce n'est pas très-grand, remarqua le comte.

— Sans doute, pas très-grand, mais les affaires ne manquent pas.

— On dit que là-bas le... le conseil général... en somme... s'en permet beaucoup. J'ai là-bas un grand domaine, — c'est même pour cela que j'ai accepté ; — je n'y ai jamais mis les pieds, mais mon intendant m'écrit que ce conseil général invente... le diable sait pourquoi... toutes sortes de redevances... de tailles...

— Vous voulez parler des contributions provinciales ?

— Oui, c'est cela, des contributions... Pour moi cela revient au même... redevances, contributions, *l'impôt en général*. Mais je m'étonne qu'il soit possible au premier conseil général venu de nous imposer des contributions. Dans un pays constitutionnel, je le comprendrais ; mais chez nous, cela n'a pas de raison d'être. Comment ! je suis très-tranquille, et tout d'un coup j'apprends qu'un conseil général

(1) En français dans le texte, comme tous les passages soulignés [illegible] plus loin.

me force à payer près de trois cents roubles ! Dites-moi, je vous prie, car vous devez le savoir, il me semble qu'il y aurait lieu de prendre à ce sujet des mesures...

— Que voulez-vous dire ?

— Par exemple, je suppose... il conviendra que je m'occupe de ce point en particulier avec une certaine énergie...

— Vraiment, comte, je ne vous le conseillerais pas, d'autant plus...

— Non, veuillez m'écouter... Je dois vous dire qu'avant d'accepter... ce poste, je me suis quelque peu occupé de politique et je dois vous avouer que je me suis proposé en toutes choses un idéal : Bismarck. Voilà le genre d'homme qu'il nous faut... une volonté de fer... un génie supérieur.

— Ainsi vous voulez être le Bismarck de Kamarino ? demanda le directeur avec un sourire contenu. Alors mes compliments.

— Je veux dire... non pas précisément Bismarck... permettez... mais quelque chose dans ce genre. Il me semble que voilà ce qu'il nous faut maintenant... la société est tellement ébranlée !

— Ceci dépend des points de vue ; mais, si vous voulez être Bismarck, j'imagine que tout le monde vous en sera très-reconnaissant.

Le comte tordit légèrement ses moustaches, se leva lentement, comme cherchant dans sa tête s'il avait dit tout ce qu'il avait à dire. Au moment où il avait déjà la main sur le bouton de la porte, une idée lui vint :

— Ah ! voici, pardonnez-moi ; j'ai oublié encore une question très-importante. Dites-moi, je vous prie, nous avons sans doute quelques lois particulières sur les conseils généraux ? Où peut-on les trouver ?.. Ensuite je voudrais, voyez-vous, me procurer quelques livres sur la Russie en général... sur l'administration...

— Sur les conseils généraux, comme vous le savez certainement, il y a une loi spéciale...

— Ah ! oui, je sais, je sais. Je l'ai lue. Mais où pourrait-on trouver quelque chose sur les contributions ?..

— Eh ! mais... d'abord dans cette loi sur les conseils généraux !

— Ah ! oui, oui ; c'est vrai... J'avais oublié. Voyez-vous, j'avais lu un peu vite.

— Eh bien ! alors, au revoir ; je vous souhaite un plein succès, dit Loubakine avec une ironie froide.

— Au plaisir de vous revoir.

Le comte sortit, pensant à part lui : *Ah ! ah ! c'est un rouge que ce monsieur !* Il tout en endossant son pelisson, il réfléchissait.

— Pourtant, diable m'emporte, il y en a des lois... Ma foi, je ne le soupçonnais même pas. Il faudrait s'informer...

Et il cria au cocher, tout en s'étalant dans la calèche :

— Chez Liserez !

Il fallait bien commander des meubles à Liserez, et en particulier une table de travail d'une certaine façon... Ensuite, ne fallait-il pas commander des livrées, livrées de gala et de tous les jours ?.. Ensuite acheter quelques livres chez Bazounof... Ensuite engager un coiffeur. Mais avant tout il était bon d'aller au club, s'informer d'un cuisinier. On avait toute une maison à monter. La voiture s'était arrêtée à l'angle de la Perspective Nevski et de la place de l'Amirauté. Le comte descendit. Liserez en personne vint à sa rencontre et, apprenant qu'il s'agissait de meubler quatre pièces, il prit la physionomie d'un artiste particulièrement déférent, mais inspiré. C'est la fameuse table surtout qui coûta de la peine et des paroles. On se décida pour une table de 4 mètres de long sur 3 de large, en forme de fer à cheval, avec dix-huit tiroirs et trois petites armoires, en un mot, *quelque chose de tout à fait beau*, comme dit M. Liserez. La séance avait duré une heure et demie. Chez le libraire Bazounof, le comte fut naturellement beaucoup plus embarrassé. Il finit par dire :

— Eh bien ! donnez-moi... envoyez-moi tout ce que vous avez sur les conseils généraux, sur l'administration, sur la Russie ; envoyez-moi tout.

— Sans faute, monsieur le comte, aujourd'hui même, répondit le malin libraire.

Obézaninof, à deux pas de là, entra chez le coiffeur Philippe (1).

— Bonjour, Victor, dit-il ; vous me perdez, mon très-cher, vous savez !

— Comment çà ?

— Oui, je m'en vais en province, dans la fichue province.

— Pas possible ! voilà qui est drôle ! comment ? vous, monsieur le comte, en province !

— Oui, moi, dit-il en prenant place devant la glace.

— Ah ! mon Dieu, c'est bien dommage ; comment diable aller s'enterrer comme cela ?

— Oh ! que voulez-vous ? Noblesse oblige...

Philippe, ému de compassion, promit au comte de lui trouver un coiffeur à emmener en province... moyennant que ce ne fût pas pour trop longtemps.

Le comte Obézaninof est arrivé au club. Les félicitations pleuvent sur lui.

— Ah ! voilà monsieur le gouverneur de Kamarino ! Mes compliments... Tu offres le champagne ?

— J'offre... Eh ! garçon, du champagne !

— Mais dis-moi, je te prie, que vas-tu faire à Kamarino ?

— Ce que je vais faire ?

— Oui, est-ce que tu as l'intention d'administrer ?

— Sans doute ! quelle drôle d'idée as-tu donc ?

— Moi, aucune, mon Dieu, reprend Stragof en s'étirant.

— T'imagines-tu que je vais rester comme toi les jambes en l'air, du matin jusqu'au soir ?

— Pourquoi pas ? C'est une occupation comme une autre, et celle-là ne nuit à personne. Mais fais-moi un peu le plaisir de me dire quel administrateur tu vas faire. Prenons que je suis un polisson et que je n'arriverai à rien. Je ne sais pas me gouverner moi-même, ce n'est pas pour gouverner les autres. Mais toi administrer les gens ? Allons donc !

— Au diable la philosophie ! dit un autre, je n'ai jamais pu la souffrir. Buvons plutôt à la santé du gouverneur de Kamarino. D'ailleurs, quand on a fait partie de notre club, on peut prétendre à tout.

Un clubiste plus sérieux recommande à Bézaninof de se pourvoir d'un bon directeur de sa chancellerie.

— On n'en trouve pas en province. Eh ! mon Dieu, *mon cher*, ce sont tous des propres à rien ou des rouges, qui te mèneraient aussitôt.

— Je voulais te demander des renseignements sur le cui-

(1) Cette conversation est en français dans le texte.

sinier Siméon, tu sais... celui qui a été chez les Procopof, dit le comte.

Je sais : il est presque sans place : c'est bien que tu aies songé à cela. Oui, oui, c'est un rouage indispensable : *avec un bon cuisinier, mon cher, et du bon vin, on mène le conseil général par le nez.*

Puis reviennent les hommes sérieux.

— Sans doute, dit l'un d'eux qui avait servi, tu as un plan de campagne arrêté ? Tu prononceras un discours d'inauguration. C'est un article très-important, mon ami; il faut absolument prononcer un discours. Aie l'œil aussi sur le matériel des pompiers; c'est encore très-important.

Cinq heures sonnaient à l'horloge du club.

— Il n'est que temps d'aller à la maison, interrompit le comte. Je suis fatigué comme un chien. Il faut faire un somme en attendant le dîner.

II

Et à Kamarino, bon dieu, quel remue-ménage ! Dans la maison où devait s'installer le comte Obézaninof, on travaillait jour et nuit. Les serruriers, les menuisiers, les tapissiers que Liserez avait dépêchés à Kamarino cognaient, frappaient, buvaient, dormaient, buvaient de nouveau, et au milieu de ce désordre transformaient les futures chambres du comte en un séjour enchanteur. Voyez ! la nuit est passée, c'est le matin et le maître de police Pérépentief, modestement, timidement, sur la pointe des pieds, s'approche d'une des portes... il ouvre et, grand Dieu ! voilà déjà une ample, imposante draperie de soie qui encadre la porte. Prudemment le maître de police avance un peu la tête. Grand Dieu ! quels tapis ! on n'ose y poser le pied. Les fenêtres, quelle merveille ! Les fauteuils, les divans, ciel et terre, comme c'est magnifique ! Il voudrait dire quelque chose, s'exclamer, s'abandonner au plus vif et au plus respectueux enthousiasme; il n'ose : que dirait-il ? il n'a pas encore trouvé de mots pour exprimer son extase. D'ailleurs, à peine a-t-il avancé le nez dans cet Eden qu'il se trouve en présence du maître d'hôtel de Son Excellence, Dmitri, un monsieur gros, gras, d'un embonpoint qui répond à la haute idée qu'il se fait de son rôle dans le monde. Quand il aperçoit la figure de Pérépentief dans les plis de la portière de soie, il prend un air encore plus impérieux et se met à crier tantôt après un menuisier, tantôt après un tapissier :

— Voyez quels animaux ! Tas d'ivrognes ! Je vous apprendrai à vivre. — Voilà de quel bois nous nous chauffons, nous autres, voulait-il faire entendre à Pérépentief. Des ouvriers pétersbourgeois, nous les invectivons comme il nous plaît, même sans motif, et toi, mon bon, tout maître de police que tu es, tu n'oserais pas dire un mot de travers à un Pétersbourgeois.

Pérépentief ne le comprenait que trop : il entra dans la chambre sur la pointe des pieds, se mit à marcher sur le tapis avec autant de précaution que s'il s'aventurait sur la glace trop mince. Au préalable il avait eu soin d'épousseter ses bottes avec son mouchoir de poche. Alors il aborda le maître d'hôtel, lui donna une poignée de main que celui-ci reçut avec la plus parfaite indifférence, et demanda :

— Eh bien ! Dmitri Ivanovitch, a-t-on des nouvelles ?

— Aucune. Son Excellence n'en est pas encore là. Elle a bien le temps d'arriver dans ce trou. Et les gens de chez vous, quelle drôle de race !

— Comment cela ?

— Comment ? de vrais ours mal léchés ; à tout ce qu'on leur dit, ils restent bouche béante. On n'en peut rien tirer... Et puis, je vous le demande, d'où sortaient les gens qui habitaient cette maison avant nous ? Le moindre employé chez nous est mieux logé. Quelle saleté ! et quelle installation, bon Dieu ! On ne trouve ni ceci ni cela. On ne sait où mettre l'argenterie. Des chambres de maîtres comme cela !.... nos chambres de domestiques ne sont pas à comparer.

— C'était un homme marié qui vivait ici. Vous savez... une grande famille. Quant aux appointements, voyez-vous, Dieu sait ce qu'il avait... Mais comme c'est beau ! reprit Pérépentief en promenant les regards autour de soi. Vraiment éblouissant. Je vous en prie, Dmitri Ivanovitch, quand on aura fini de travailler, laissez ma femme jeter un coup d'œil sur vos chambres. Elle en meurt d'envie.

— Parfait ! qu'elle vienne regarder, répondit avec dignité le maître d'hôtel.

Et s'adressant brusquement à un ouvrier :

— Dis donc, toi là-bas... animal... vas-tu faire attention à cette frange ?.. quelles brutes, mon Dieu !

Pérépentief traversa la chambre, entra dans le cabinet, et quand il vit la fameuse table de travail, longue de 5 mètres, avec dix-huit tiroirs, il s'arrêta comme pétrifié. Il regardait, il regardait ; puis son regard devint songeur : c'est ici que Son Excellence s'assiéra, — ici elle se promènera, — là elle recevra. — Et moi, moi, serai-je reçu ici ?.. me gardera-t-on ? Voilà ce que se demandait l'infortuné maître de police.

Cependant les notables et les fonctionnaires de Kamarino tenaient un grand conseil pour savoir s'il n'y aurait pas lieu d'offrir un dîner au futur gouverneur. Il y eut quelques opposants : avant de témoigner ses sympathies à un administrateur, il était peut-être bon d'attendre qu'il les eût méritées. La majorité se prononça pour le dîner, et un télégramme dont toutes les expressions avaient été scrupuleusement pesées fut envoyé à Saint-Pétersbourg. Le comte Obézaninof ne manqua pas de voir dans cette démarche une preuve des espérances qu'il inspirait aux bons et des craintes qu'il inspirait aux mauvais, aux rouges, aux libéraux, au conseil général, — cette assemblée de rebelles qui se mêlait de discuter les actes de l'administration et d'imposer aux nobles propriétaires des redevances et des tailles.

III

Le jour de l'arrivée du comte, on voyait réunis à la station de Kamarino les dames en grande toilette, les gentilshommes propriétaires avec la pelisse de raton et le classique tricorne, les chevaliers des Ordres en frac ou en uniforme, et la députation du commerce de Kamarino, qui avait à sa tête son honorable chef à longue barbe, tenant sur un plat d'argent le pain et le sel. On attendait depuis longtemps déjà. On se perdait en commentaires. Serait-il brun ou châtain ? plus grand ou moins grand que le bel Hippolyte, le commandant de gendarmerie ? Pour la centième fois l'inquiet Pérépentief allait de la station à la place, où stationnait le corps des

pompiers de Kamarino avec tout son matériel. Tout à coup retentit le sifflet encore lointain de la vapeur. Un frémissement courut dans toute la vaste salle. Les portes du quai s'ouvrirent à deux battants, un brouillard se forma sous la porte au soudain contact de l'air chaud du dedans avec l'air froid du dehors, et un employé cria :

— Voilà le train !

Le maître de police fit un geste de la main et l'orchestre attaqua vigoureusement une marche triomphale. Sur quoi Pérépentief alla encore une fois inspecter ses pompiers et ses hommes de police. L'un d'eux, qui avait une fluxion et qui portait une mentonnière, fut expulsé des rangs, et le maître de police revint sur le quai, en uniforme, sans pelisse, quand tous les autres avaient leurs fourrures. Le train arrive, un employé ouvre le wagon, et le comte Obézaninof en descend. Inclination générale, présentations, échange de poignées de mains avec les fonctionnaires. Le chef des marchands, rouge comme une écrevisse, et dans la tête duquel les paroles du discours qu'il avait préparé dansaient une sarabande infernale, s'avance avec son plat d'argent et bredouille les mots suivants :

« En reconnaissance de l'amour paternel que Votre Excellence nous a daigné témoigner par les longs services qu'elle a rendus à notre cité, le conseil municipal de Kamarino a l'honneur de vous offrir le pain et le sel. »

Malheur et malédiction ! le maître de police sentit une sueur froide lui couler sur les reins : le maudit marchand, avec « ses longs services », venait, dans son trouble, de répéter le discours d'adieu qu'il avait adressé au dernier gouverneur. Le comte Obézaninof, après avoir accepté le pain et le sel, s'approcha du corps des pompiers et regarda le matériel d'un air entendu.

— Eh bien, dit-il, en voilà un qui doit dater du déluge ?

— Non, Excellence, répond le maître de police. Il a été créé en 1840 et réorganisé pour la dernière fois en 1867.

Le comte s'approcha d'une des voitures à tonneau. Tout à coup le cheval qui y était attelé fait un saut de côté ; la roue se brise et vide l'essieu ; le tonneau tombe à terre, ses cercles sautent, l'eau se répand, et tout cela si vite que le comte se vit en un clin d'œil gratifié d'un bain de pieds qu'il trouva glacial. Le maître de police reste foudroyé sur place ; le comte, de mauvaise humeur, s'était jeté dans son traîneau qui l'emporta vers son hôtel. Cette mauvaise humeur rejaillit sur tout ce qui l'entourait :

— Sapristi ! quelle sale ville ! se disait le comte en traversant les rues de Kamarino.

L'archiprêtre, entouré du clergé, l'attendait avec le pain et le sel sur le seuil de la cathédrale. Il attendit longtemps. Le comte s'était hâté de rentrer, de se frotter les pieds avec de l'esprit-de-vin, de se coucher, et finalement de s'endormir profondément, sans se demander même si le vrai Bismarck aurait pu faire autrement. O destinée ! comme tu es quelquefois insondable ! Comme de petits événements peuvent avoir des suites considérables ! Si le cheval avait été sage, la roue ne se fût pas brisée. Si la roue ne s'était pas brisée, le tonneau n'eût pas crevé. Si le comte Obézaninof n'avait pas pris un bain de pieds intempestif, il aurait fait son entrée dans Kamarino tout joyeux, enchanté de la réception qu'on lui faisait. Le maître de police lui aurait paru un bon, peut-être un excellent fonctionnaire. Il aurait trouvé que la noblesse était animée d'un bon esprit, que la ville était charmante. L'archiprêtre l'aurait reçu avec toute la pompe convenable, lui aurait adressé l'allocution depuis longtemps préparée sur ce texte : « Voici le fiancé qui arrive ! » Et maintenant !... Méchante destinée, maudit tonneau !

IV

Le lendemain, le gouverneur de Kamarino donnait audience à son secrétaire général. Il lui recommandait de ne lui envoyer que les papiers les plus importants, attendu qu'il était décidé à ne pas se perdre dans les misérables détails et les minuties du service. Suivant lui, le rôle d'un gouverneur était moins d'administrer que de donner une impulsion, une direction à l'administration. Pendant cette conversation, la chienne du comte, Gisèle, vint à traverser l'antichambre où se tenait le maître de police. Elle était suivie d'un piqueur. Elle s'appelait Gisèle, d'un nom emprunté au ballet favori du comte. Pérépentief, ayant appris du piqueur que la chienne de Son Excellence allait se promener, s'était précipité éperdûment dans le vestibule pour la recommander à la sollicitude toute particulière du plus intelligent de ses employés. Quand il revint, le comte apparut sur la porte de son cabinet. Il aperçut Pérépentief, qui était debout près d'une fenêtre de l'antichambre. Celui-ci s'inclina profondément, puis se tint au port d'armes, s'efforçant d'exprimer par tous les muscles de son visage et de son corps les sentiments de respect et de dévouement dont il était pénétré.

— Quant à vous, lui dit le comte, je vous remercie. J'avais à vous dire que j'ai l'intention d'inaugurer un système nouveau de police. Je fais venir de Saint-Pétersbourg un militaire. En attendant son arrivée, vous pouvez continuer vos fonctions.

— Oui, Votre Excel... répondit l'infortuné.

Le reste de la phrase expira sur ses lèvres et dans sa gorge. Quand le comte eut tourné les talons :

— Voilà de tes idées ! murmura le maître de police. Non, non, mon ami, tu ne me casseras pas aux gages si vite que cela.

Et une idée de génie illumina son cerveau.

Le comte avait tracé au crayon sur son portefeuille un programme de l'emploi de ses journées. A huit heures du matin, lever. A huit heures et demie, promenade par la ville, afin de se rendre compte de tout par lui-même. A neuf heures, le café et le rapport du directeur de sa chancellerie. A neuf heures et demie, lecture des journaux et des Revues. De dix à onze, rapport des divers fonctionnaires. De onze à midi, audience pour tout le monde. A midi, déjeuner. D'une heure à deux heures, études administratives et politiques. De deux à trois, promenade. De trois à quatre, thé et méridienne. De quatre à cinq, correspondance. De cinq à six, promenade à cheval. De six à huit, dîner. De huit à onze, présidence des comités, à moins qu'il n'y ait théâtre ou réception. A minuit, le coucher.

Le comte, durant les deux premiers jours, suivit assez bien son programme. Même il donna des audiences générales ; mais le nombre des solliciteurs l'effraya et, après avoir écouté les deux premiers, il pria le secrétaire général de re-

cevoir les autres. Bientôt il cessa de se lever à huit heures : sur les dix heures, il sonnait son valet de chambre. Ce retard repaillit sur toute la journée : une cascade d'irrégularités compromit le programme du comte, depuis l'heure où il devait lire les journaux jusqu'à celle où il devait présider les commissions.

A l'une des commissions qu'il présida assistait l'archevêque. Le comte fumait ; il crut se montrer très-libéral en permettant à tout le monde de fumer : il ne réfléchit pas que s'il permettait aux autres de fumer, c'est qu'il lui convenait à lui-même de fumer. L'archevêque, voyant cette tabagie, se leva et demanda la permission de se retirer, attendu qu'il ne pouvait supporter l'odeur de tabac. Le comte fut obligé de jeter son cigarre, mais il inscrivit sur les tablettes de sa mémoire que ce prélat était un de ces meneurs, un de ces libéraux sur lesquels il devait avoir l'œil. Une demi-heure avant la réunion d'une commission, il se faisait expliquer l'affaire en gros, tâchait d'en retenir quelque chose, et pendant la séance il s'occupait à dessiner de petites maisons ou des têtes de femme, se rangeait tantôt à un avis, tantôt à un autre, puis exprimait le sien, qui lui paraissait être un avis de juste-milieu, mais qui n'était ni juste-milieu, ni extrême, vu qu'il n'avait aucun rapport à l'affaire. Le secrétaire rédigeait la chose comme il l'entendait, et le comte signait le protocole.

Le conseil général continuait à être la bête noire du comte. Après chaque séance, ses membres se réunissaient en commissions et travaillaient fort avant dans la nuit. On n'eut pas de peine à rendre suspectes au comte ces réunions : c'étaient des conciliabules secrets, ayant un caractère politique, fort dangereux pour la sécurité de l'Etat. Le comte ne pouvait imaginer que l'on pût consacrer plusieurs heures de suite à l'étude d'une seule et même question.

Heureusement, dans cette maison où se tenaient les assemblées suspectes, d'autres *gentlemen* en tenaient une autre où l'on délibérait sur une affaire importante : celle du dîner que l'on voulait offrir au comte. Ils étaient là trente-cinq qui attendaient. Un laquais entra et s'approcha de M. Zoubenko, le président.

— *Il* est arrivé ? demanda vivement celui-ci.

— *Il* est là, dit le laquais.

— Très-bien : fais entrer.

Le laquais sortit et introduisit un gros monsieur, avec une figure importante sur laquelle se reflétait le vif sentiment de sa dignité et de sa supériorité sur tous les autres mortels. Une perle montée en épingle était piquée dans sa cravate bleue. Ce personnage n'était autre que le cuisinier de Son Excellence le comte Obézaninof, qu'on avait prié de vouloir bien faire le dîner. Quand le cuisinier de Son Excellence eut accompli son entrée, il se fit dans la salle un silence solennel. M. Zoubenko s'approcha de lui et commença ainsi :

— Voyez-vous, mon cher, il nous faut un grand dîner pour le comte.

— Je comprends, dit le cuisinier, — et son nez, ses yeux, toute sa physionomie exprimaient ceci : C'est grand'chose pour vous que le comte, à ce que je vois. Eh bien, pour moi c'est comme rien.

— Nous avons pensé que personne mieux que vous ne pouvait en faire l'ordonnance. Soyez assez bon pour vous en charger.

— Je ne dis pas non. Combien de personnes ?

— Quelque chose comme soixante-dix.

— Je veux bien ; seulement il me faudra beaucoup plus d'aides. Les gens de chez vous sont faits de telle façon qu'on n'en peut rien tirer.

— Vous aurez tout ce qu'il vous faudra, cher ami. Vous n'avez qu'à commander. Eh bien donc, messieurs, ajouta Zoubenko, si nous demandions d'abord ?...

A ces mots le cuisinier tira gravement de sa poche trois petits cartons et dit : « Voyez vous-même, vous n'avez qu'à choisir. »

Zoubenko prit ces menus dans les mains ; quelques personnes de la société se rapprochèrent ; le beau colonel de gendarmerie s'arma de son pince-nez et se mit en devoir de lire par-dessus l'épaule de Zoubenko. « Ecoutez, messieurs, je vais vous lire le menu, dit celui-ci pendant que le cuisinier prenait une des poses académiques de sa profession : soupe à la tortue à la ré...pu...blicaine ! Qu'est-ce que cela ? »

— De la tortue comme à l'ordinaire ; seulement on y ajoute du champagne, répondit le cuisinier.

— Parfait, parfait, dit Zoubenko, et un murmure approbateur courut dans les groupes. Il n'y eut que le colonel de gendarmerie qui fit la grimace et, rentrant son pince-nez, dit avec gravité :

— C'est très-bien, messieurs ; seulement ne pourrait-on pas changer ce mot : à la républicaine ?...

— Oui, oui, sans doute, ce mot n'est pas très.... adroit. Je n'avais pas remarqué, dit Zoubenko ; — et il se mit à regarder tantôt le colonel de gendarmerie, tantôt le cuisinier, qui à son tour considérait l'assistance avec une nuance imperceptible de pitié. Il semblait dire : « Est-ce que vous y entendez quelque chose ? »

— C'est toujours ainsi qu'on dit chez nous, reprit-il tout haut. Vous pouvez être tranquilles.

— Alors, dit timidement un des convives, il me semble qu'on pourrait laisser ce mot. Remarquez, messieurs, qu'après tout c'est dans une carte de menu.

— Oui, mais quelle figure va-t-il faire dans la presse ? Vous le savez vous-même, Ivan Ivanovitch, la presse s'empare de tout aujourd'hui.

— Il vaut mieux l'enlever, dit résolûment le colonel.

— D'autant plus, ajouta un des convives, que c'est le premier dîner que nous offrons à Son Excellence, et si nous débutons par lui donner de la république....

— Eh bien ! ne pourrait-on remplacer ce mot *à la républicaine* par quelque autre, dit Zoubenko en regardant anxieusement le cuisinier.

— On peut, répondit celui-ci. Vous n'avez qu'à voir sur l'autre carte. Cela s'y trouve.

— Soupe crème à la Madagascar..... Voilà qui est parfait, dit Zoubenko.

— Parfait, parfait, reprirent en chœur quelques voix.

— Alors, continuons : pâtisseries diverses.....

— Ne pourrait-on avoir un bon pâté de poisson ? demanda un des gentlemen en se frottant les mains.

— Toujours avec votre pâté de poisson ! dit Zoubenko.

— On pourrait, interrompit le cuisinier...; seulement cela ne se sert pas dans les grands dîners.

— Pièce de bœuf à la paysanne, lut Zoubenko en regardant le cuisinier.

— C'est bien cela, dit celui-ci ; cela se cuit avec des navets.

— Eh bien ! non, messieurs, dit un des gentilshommes

propriétaires.... non, ce n'est pas cela... à la paysanne ! Cela sent un peu trop l'émancipation.

— Et puis, dit un autre, de quel œil Son Excellence envisage-t-elle l'émancipation? Ne pourrait-on remplacer ces mots par quelque chose comme ceci : pièce de bœuf à la propriétaire?

Après de longs débats, on s'était décidé à emprunter au troisième menu un autre plat : pièce de veau à la générale. Mais alors un de ces messieurs fit observer qu'un tel emploi du mot général pourrait paraître un peu suspect. Un tel accouplement du mot *veau* avec le mot *général !*... Son Excellence n'avait-elle pas aussi le grade de général?...

La discussion recommença jusqu'au moment où le cuisinier proposa un amendement : pièce de veau à la béchamelle, ce qui rallia tous les suffrages. Pendant ce temps, les membres du conseil général, dans un appartement voisin, pâlissaient sur la question de la cote personnelle et des contributions territoriales.

V

Cependant le comte n'avait pu s'accommoder plus longtemps de son directeur de chancellerie qu'il avait amené de Saint-Pétersbourg. Un jour, il lui reprocha sévèrement ses relations avec le président du tribunal et autres individus suspects de libéralisme. Ivan Tomitch avait répondu assez vertement. Il avait accepté cette place pour rendre service au comte, mais il n'entendait pas s'être mis en servage. Son Excellence était libre de faire un triste emploi des moyens de bien faire qu'il avait mis à sa disposition; mais elle se trompait cruellement si elle s'imaginait qu'Ivan Tomitch lui permettrait de s'ingérer dans sa conduite personnelle. La situation était devenue fort difficile. Il y eut un éclat à la suite duquel le directeur de la chancellerie signifia son congé au comte et quitta Kamarino en secouant derrière lui la poussière de ses sandales.

Obézaninof le remplaça par un intrigant nommé Maklakof, qui devait le conduire fort loin. Il y avait quelqu'un qui se proposait de le conduire plus loin encore : c'était Viéra Osipovna, une femme charmante, dans les salons de laquelle le comte se montrait fort empressé.

Viéra Osipovna était une maîtresse femme, qui n'entendait ne rien donner que la bague au doigt. Elle était mariée, mais en instance pour obtenir son divorce, et grâce à un habile mélange de rigueurs et d'abandons, elle se voyait déjà dans l'avenir comtesse Obézaninof. C'était elle qui avait fait remplacer Ivan Tomitch par Maklakof. Elle avait fait donner à une de ses créatures l'adjudication d'une nouvelle ligne de chemin de fer local. Le comte y avait consenti parce que cette ligne passait par ses propriétés ; le conseil général en était fort mécontent parce qu'elle était, en effet, très-mal tracée. Viéra Osipovna avait reçu de l'entrepreneur une forte somme et elle encourageait Son Excellence dans sa résistance autocratique aux revendications de l'opinion.

Comme le comte était dans son cabinet, le laquais annonça que le président et trois membres du conseil général désiraient parler à Son Excellence.

— Ah ! dit-il, faites entrer.

Le président et les trois conseillers généraux entrèrent. Le comte ne donna la main à aucun d'eux, les salua froidement et non moins froidement les pria de s'asseoir :

— Qu'y a-t-il pour votre service, messieurs?

— Nous sommes venus demander le concours de Votre Excellence dans une affaire qui est pour nous de première importance, dit le président.

— *Pour nous?* pour *qui?*

— Pour nous, cela veut dire, Excellence, pour le conseil, et en général pour tout le pays.

— Soit ; que voulez-vous?

— Il s'agit de la nouvelle ligne de chemin de fer. Nous voulons nous rendre à Pétersbourg pour en demander la concession pour le conseil général.

— Eh bien! allez à Pétersbourg.

— Sans doute, mais nous nous sommes laissé dire que Votre Excellence n'entendait pas appuyer notre démarche et qu'elle patronnait une autre ligne.

— J'imagine, messieurs, n'avoir à rendre compte de mes actions à personne, si ce n'est à l'administration supérieure. A personne, et au conseil général moins encore qu'à personne.

— C'est parfaitement juste, Excellence; je me permettrai seulement de vous faire observer que notre projet a un but d'utilité générale. Notre ligne servirait à l'approvisionnement de trois arrondissements au moins; elle ouvrirait un nouveau débouché à leurs produits. Votre Excellence ne saurait ignorer que ces trois arrondissements souffrent habituellement de l'insuffisance de la récolte.

— Je n'ignore rien de ce que je ne dois pas ignorer. Mais vous devez savoir à votre tour que je ne permets à personne de s'ingérer dans mes affaires administratives. Quand je veux patronner une compagnie et que je ne veux pas en patronner une autre, c'est que j'ai mes raisons pour cela. Je ne me laisse guider ni par l'intérêt personnel, ni par celui du conseil général, mais par celui de l'État.

— Mais il me semble, comte, que dans le cas présent l'intérêt de la province s'accorde admirablement avec celui de l'État. Ce n'est pas notre intérêt personnel qui nous préoccupe.

— Peu m'importe ce qui vous préoccupe, votre intérêt ou celui de votre..... conseil général. C'est moi qui suis le maître à Kamerino et non pas vous. C'est à moi qu'il appartient de gouverner, et non pas à vous. Voilà tout ce que j'ai à vous dire.

— En tout cas, Votre Excellence nous permettra de la renseigner sur le compte de notre concurrent et de son projet. D'abord il a chez nous une très-mauvaise réputation. D'argent, pas un sol. Quant à sa ligne, vous pouvez le demander à ces messieurs : ils vous diront qu'elle n'a pas la moindre utilité économique.

— C'est parfaitement juste, dit un des conseillers, et même.....

— Messieurs, dit le comte, j'ai encore une fois l'honneur de vous prévenir que c'est moi qui suis le maître ici.

— Nous le savons, comte, mais vous nous permettrez de nous regarder comme étant bien un peu aussi les maîtres dans notre province. La loi sur les conseils généraux nous y autorise formellement. Nous ne sommes pas les premiers venus; nous sommes les délégués, les mandataires du pays.

— Quand vous en seriez les archimandataires, qu'est-ce que cela me fait? Je ne vous empêche pas d'aller à Saint-Pétersbourg et d'y réclamer tant qu'il vous plaira pour votre

concession. Mais ce n'est pas vous qui m'obligerez à être de votre avis. Jamais ! jamais ! Je réfléchirai, je jugerai, je serai du côté où il me plaira d'être. Entendez-vous ? A Kamarino, je ne reconnais ni ordonnances, ni tribunaux. Je ne reçois la loi de personne. Aussi, j'en suis bien fâché, mais je ne prendrai votre projet en considération que le jour où je le trouverai digne de l'attention du gouvernement.

A ces mots, il se leva, et tous se levèrent. Il y eut un échange de froides salutations et les délégués sortirent du cabinet de Son Excellence. Quand le comte fut seul, il alluma une cigarette et, s'étant vu par hasard dans la glace, il se sourit à lui-même. Il lui parut à ce moment qu'il rappelait à s'y méprendre M. de Bismarck. Comme lui, ferme, intelligent, inexorable !

Puis une idée jaillit de sa tête : « Si je sais dompter les conseils généraux, comment ne viendrais-je pas à bout d'une femme ! » Viéra Osipovna n'avait qu'à se bien tenir.

En attendant, sur le bruit de sa nouvelle faveur, tout Kamarino se pressait dans son salon. La police parcourait incessamment le chemin qui allait de son hôtel à la résidence du gouverneur. C'était la rue la mieux sablée de la ville. On disait même que le comte donnait ses audiences chez la belle dame.

« Tu ne me casseras pas aux gages si vite que cela », avait dit Péripentief. Le jour où son concurrent arriva de Saint-Pétersbourg, la chienne favorite du comte disparut. Étrange coïncidence et qui devait donner à réfléchir à Son Excellence ! Mauvais début pour le nouvel arrivant. Tant que Pérépentief avait été là, jamais la chienne n'avait disparu. De désespoir, le comte fait appeler le fonctionnaire disgracié et lui enjoint, à tout prix, de retrouver Gisèle. Pérépentief l'a juré. Remis en possession de la police, il réunit tous ses agents, leur fait part de l'événement, leur ordonne, toutes affaires cessantes, de dépêcher deux agents dans chaque quartier. Lui-même, monté à cheval et escorté de deux cosaques, se met en campagne. Indépendamment de tout cela, on envoie des estafettes partout, avec des dépêches sur le couvert desquelles est écrit en grosses lettres : « Secret. — Très-urgent ».

La recherche du chien, naturellement, est égayée par plus d'un épisode. Une vieille femme arrive à la chancellerie de police : elle est à la recherche de *son homme* qui a disparu avant-hier elle n'en a aucune nouvelle. Elle pleure, elle prie et supplie, au nom du doux Jésus, notre Seigneur, qu'on lui retrouve son mari. Elle s'approche d'un employé occupé d'écrire : « Pas le temps ! » dit-il, et il la repousse. Elle s'approche d'un second : « Pas le temps ! »Elle se traîne, l'infortunée, jusqu'auprès du chef de bureau, qui la reçoit fort mal : « Que viens-tu faire ici ? Arrière ! Quelle race, bon Dieu ! Vous ne voyez pas que nous n'avons pas le temps d'écouter les sottes femmes. Les voilà tous ici ! Eh bien, que veux-tu ? — C'est mon homme, petit père..... — Quel homme ? — Mon mari..... disparu sans nouvelles. — Reviens demain, ma chère. Nous avons d'autres affaires que ton homme. Le chien de Son Excellence est un autre monsieur que ton homme. Va-t'en. Reviens demain ».

Le lendemain, Pérépentief apparut chez le comte le visage radieux, tenant d'une main son rapport, de l'autre amenant a chienne, au cou de laquelle il avait passé son propre mouchoir.

« C'est bien, dit le comte, je vois que la police n'est pas mauvaise chez vous. »

Il ne fut plus question de remplacer Pérépentief.

— La fin très-prochainement. —

VARIÉTÉS

Petite histoire du peuple français, par M. Paul Lacombe (1).

Le Conseil supérieur de l'instruction publique vient d'interdire l'entrée des écoles à l'*Histoire du peuple français* de M. Paul Lacombe. Cet arrêt a naturellement fait quelque bruit. Quand la congrégation de l'*Index* frappe un livre d'excommunication, l'incident passe à peu près inaperçu et l'on ne prend pas la peine de discuter une condamnation mieux faite pour recommander un ouvrage que pour le discréditer. Quand la commission du colportage refuse à un écrit l'estampille officielle, la chose est déjà plus grave ; mais on est trop habitué aux décisions illibérales de ce tribunal d'inquisition administrative pour s'étonner beaucoup d'aucun de ses caprices. Pour le Conseil supérieur de l'instruction publique, c'est une autre affaire. Ses sentences ont des effets positifs que n'ont pas celles de la congrégation romaine, et son autorité morale est tout autre que celle de la commission du colportage, qui n'est guère qu'une sorte de bureau de police. Le Conseil supérieur est armé d'un pouvoir très-réel. Il peut arrêter tout net le débit d'un livre d'éducation en lui fermant les établissements d'enseignement et en l'empêchant d'arriver jusqu'au public auquel il est destiné. Il exerce ainsi une action prépondérante sur la direction de la jeunesse, qu'il pourrait, si la fantaisie lui en venait, mettre au régime exclusif des traités composés *ad majorem Dei gloriam*. Il est donc naturel qu'on s'occupe de ses décisions, fort préjudiciables aux écrivains qu'elles atteignent, et fort intéressantes pour tout le monde par les tendances qu'elles révèlent et par leurs conséquences immédiates. L'Université nationale se trouve, en effet, placée sous la surveillance d'un conseil où les protecteurs avoués des Universités libres sont en majorité. Elle subit le contrôle et la tutelle, je ne dirai pas de ses ennemis, pour n'offenser personne, mais de ses concurrents et de ses adversaires. Maîtres chez eux, les évêques et leurs amis ont encore voulu être maîtres chez nous et le sont en effet. On a le droit de se demander quel usage ils pensent faire de leur pouvoir et dans quelle voie ils entendent pousser l'Université.

La réponse est facile pour quiconque a lu le livre de M. Paul Lacombe. Il est évident que, pour la majorité du Conseil, l'Université ne doit enseigner que ce qu'enseigne la Compagnie de Jésus. Si l'on n'a pas encore chassé de nos bibliothèques classiques les ouvrages où nous avons tous étudié l'histoire de France, on a sans doute été retenu par une sorte de respect humain. On n'a pas voulu procéder d'une façon trop brusque et trop radicale ; mais les exécutions différées ne sont pas perdues. Les censeurs aux yeux

(1) Paris, Hachette.

desquels l'*Histoire du peuple français* n'a pas trouvé grâce nous réservent, sans aucun doute, de bien autres sévérités. Si le consciencieux et équitable travail de M. Lacombe est un mauvais livre, il n'y a plus de bons livres que ceux du R. P. Loriquet.

M. Paul Lacombe a entrepris de présenter en raccourci, comme l'indique le titre de son ouvrage, non pas l'histoire politique et militaire de la France, qui est assez connue, mais l'histoire du peuple, que l'on néglige trop. Quelle a été, aux différentes époques des temps anciens et modernes et sous les divers régimes auxquels la France a été successivement soumise, la condition matérielle et morale de la foule des citoyens? Telle est la question qu'il s'est proposé de résoudre, et qu'il a résolue dans un exposé précis et substantiel. Il a résumé en un petit nombre de pages des renseignements épars dans de gros volumes que tout le monde n'a pas le temps de lire. Mais il ne dit rien qui n'ait été déjà dit et prouvé, rien qui puisse être sérieusement contesté, et, s'il est souvent en désaccord avec les historiens chez lesquels le capitaine-missionnaire de Mun a appris à connaître l'ancienne société française, il a pour lui le témoignage de tous les érudits qui ont étudié de bonne foi, et sans esprit de parti, les mœurs, les coutumes et les institutions de la vieille France.

Assurément cette sincère histoire n'est pas de nature à inspirer à personne, si ce n'est peut-être aux héritiers des barons ou des rois, le regret des temps néfastes où le peuple, taillable et corvéable à merci, succombait sous le poids de la plus écrasante servitude. Mais elle est tout à fait propre à nous faire apprécier l'avantage que nous avons de vivre dans une société plus équitablement constituée. Qui peut donc trouver mauvais que l'on mette sous les yeux des Français d'aujourd'hui des peintures si bien faites pour leur inspirer l'amour et le respect des institutions contemporaines? N'est-ce pas rendre au véritable parti conservateur un service signalé que d'opposer aux détracteurs du temps présent, de quelque opinion qu'ils se réclament, sous quelque drapeau qu'ils marchent, tant d'arguments et tant de faits propres à faire ressortir l'injustice de leurs critiques? Ce ne sont pas seulement les apologistes d'un passé irrévocablement aboli qui trouveront dans le livre de M. Lacombe la réfutation péremptoire de leurs panégyriques intéressés. Les rêveries des utopistes qui veulent remettre la société actuelle au creuset et la couler dans un nouveau moule de leur façon se dissiperont également à la lumière impitoyable qui se dégage des faits. Quand on a vu par quel progrès lent et difficile la nation française s'est élevée de la barbarie primitive à la civilisation présente, on n'est plus tenté de croire aux promesses des charlatans qui s'engagent à résoudre en vingt-quatre heures les problèmes sociaux les plus ardus. Quand on a remarqué que leurs beaux systèmes ne sont, au fond, que des retours déguisés à la barbarie des vieux âges, on n'est plus en danger de se laisser prendre à leur rhétorique.

Prenons un exemple. La monarchie absolue a pesé jadis si lourdement sur le peuple, la royauté a laissé tant d'abus et d'excès de pouvoir se commettre en son nom, le souvenir des vexations d'autrefois est si vivace, qu'aujourd'hui encore, à la distance où nous sommes de l'ancien régime, le gouvernement central, quel qu'il soit, est considéré par une foule de citoyens comme un ennemi. C'est à lui que les malheureux attribuent la responsabilité de leurs souffrances; c'est lui que prennent à parti les mécontents. Au lieu de voir en lui le dépositaire de l'autorité nationale, le défenseur de la loi et de la justice, le protecteur des faibles, on le regarde comme un oppresseur et un usurpateur, on le méprise et on le hait. On ne demande pas que son action soit mieux réglée et plus exactement contrôlée, on ne veut pas le réformer, on veut l'abolir. On veut émanciper la commune, émanciper l'individu. Chacun pour soi : c'est ainsi qu'une certaine secte entend la liberté et l'égalité, et cette absurde conception a trouvé, lors de l'insurrection de 1871, des apôtres convaincus. Notre pays a pourtant fait, à deux reprises, l'expérience de ce système; à deux époques différentes, il a été à même d'apprécier les avantages du « chacun pour soi », et ces deux époques sont les plus tristes de son histoire. Avant la conquête romaine, et après la chute de l'empire romain, il a su ce que c'était que de n'avoir ni lois ni gouvernement. Jamais les petits ne furent plus malheureux. Les inégalités naturelles, auxquelles rien ne faisait contre-poids, les livraient sans défense au despotisme des forts et des méchants. On peut voir dans l'*Histoire du peuple français* jusqu'où allaient leurs misères. Aucune lecture ne peut être plus efficace que celle-là pour faire comprendre la vanité et le péril des chimères communalistes, et pour dissiper les préventions qui subsistent encore dans certains esprits contre l'autorité gouvernementale, protectrice nécessaire des droits des individus.

Pourquoi donc proscrire un livre si utile? Parce que l'auteur ne dissimule pas plus les inconvénients du despotisme royal que ceux des mille petites tyrannies dont la royauté a délivré la France? Parce que, après avoir rendu justice aux efforts du roi et du clergé pour arracher le peuple à l'oppression des barons féodaux, il n'a pas cru devoir cacher les vices du régime qui succéda à la féodalité? Mais, encore une fois, il n'y a rien dans son livre qui ne soit connu et qui n'ait été cent fois répété. Prétend-on abolir l'histoire de France? Il est certain qu'on ne l'enseignera pas dans les universités cléricales comme l'enseigne M. Lacombe. Mais les évêques ne pourraient-ils pas se contenter de fermer à la vérité les portes de leurs colléges et de leurs Facultés? Faut-il qu'ils aient encore le pouvoir de lui interdire l'accès des écoles laïques, publiques et privées? Je crois que le parti du *Syllabus* regrettera un jour d'avoir abusé de sa victoire.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

M. Albert Collignon se propose d'écrire pour le peuple une série d'études sur les principaux philosophes du XVIIIe siècle. Voici qu'il commence par Diderot, dont il raconte la vie et juge les œuvres (1). Pour les lecteurs auxquels il s'adresse, ces questions sont nouvelles. Situation commode pour l'auteur, qui ne se heurte contre aucune idée préconçue et ne

(1) Albert Collignon : *Diderot, sa vie et ses œuvres.* — Paris, 1875. Bibliothèque Victor Poupin.

rencontre ni parti pris ni résistance. Par contre, c'est pour lui une obligation d'autant plus stricte de ne rien avancer que de certain et d'incontestable. M. Collignon s'est fait un devoir, cela est évident pour moi, de pousser jusqu'à la superstition le respect de la vérité. Il n'a pas écrit un mot qu'il n'ait scrupuleusement pesé, pas émis une idée dont il n'ait mesuré la portée. Il s'est dit qu'il prenait charge d'âmes en posant devant des lecteurs simples et naïfs ces terribles points d'interrogation : Avons-nous une destinée ultérieure? Y a-t-il une Providence? Sommes-nous esprit et matière, ou matière tout simplement? Et quand il a adopté les conclusions de Diderot, ç'a été dans toute la sincérité de son cœur. De même il est profondément convaincu que l'idée de Dieu et celle de l'âme immortelle sont indifférentes à la direction morale de la vie. Il n'ignore pas assurément l'objection de Voltaire, qui tenait, lui, au *rémunérateur vengeur* : « Je deviens alors mon dieu à moi-même : si les hommes sont poules, je me fais renard ; s'ils sont brebis, je me fais loup. » Non, il ne l'ignore pas ; mais il n'en tient pas compte. Pour lui, c'est là une objection de bonne femme. Et il va son chemin sans inquiétude, le cœur léger, sûr de faire œuvre bonne et salutaire en laissant des ruines derrière lui. En vérité, j'admire cette plénitude de sécurité, cette intrépidité de confiance.

Constatons sans discuter et ne sortons pas de notre cadre purement littéraire. A ce point de vue même si restreint, mon admiration n'est pas moindre. M. Collignon, pour faire la statue de Diderot, taille d'un bras vigoureux dans le marbre ou dans le chêne. Et il y va de bon cœur, je vous assure, et rien ne l'arrête, et il vous fait sortir un Diderot bien carré, tout d'une pièce. Il faudrait cependant sur ce front un pli creusé par je ne sais quelle constante inquiétude d'esprit ; il faudrait que les lèvres fussent plus grasses et sensuelles, que le pied fût quelque peu fourchu comme celui des faunes et des satyres ; il faudrait, en même temps, que ce regard reflétât comme un rayon d'en haut ; car enfin Diderot était moins athée que ne l'a fait Naigeon, que ne le fait M. Collignon, enfin qu'il ne le croit lui-même. Il faudrait tout cela ; mais ces nuances sont bien délicates : une physionomie si ondoyante et diverse, comment la rendre? L'artiste y renonce, ou plutôt il n'y a pas songé. De même quand il s'agit du XVIIIe siècle. Là également, que de bien et que de mal! Quel pêle-mêle des éléments les plus divers! Les faire ressortir tous avec leurs exactes dimensions et dans leur vrai jour, délicate entreprise. Il est bien plus aisé de crier comme d'un trépied : Beau siècle! grand siècle!! admirable siècle!!!

Littérature de combat. On répond par des violences à d'autres violences : tandis qu'ailleurs les philosophes du XVIIIe siècle sont représentés comme des démons, ou encore comme des animaux immondes mangeant leurs excréments, ici on en fait des anges. Diderot devient l'ange de l'athéisme. Entre ces violences la vérité se débat et proteste. Ceux qui prennent parti pour elle, les modérés, ont le sort de tous les modérés : placés entre les deux camps, ils reçoivent des balles des deux côtés. Qu'ils s'y résignent!

II

Nous avons appris par le *Roi des montagnes* de M. About à quel point fleurit le brigandage sur la terre de Miltiade et d'Aristide le Juste ; et il nous a égayés aux dépens des bons gendarmes grecs qui, à la nouvelle d'un crime, n'hésitent jamais à se mettre en route le surlendemain, de bon matin. M. Armand Dubarry entreprend de nous faire connaître le brigandage en Italie (1). Il nous en donne l'histoire complète en remontant jusqu'au terrible Cacus, jusqu'à ces temps où la gendarmerie était représentée par Hercule seul. C'est prendre les choses de haut. Après Cacus qui vole les bestiaux, Romulus qui enlève les Sabines. M. Dubarry, gravement, qualifie ce rapt de brigandage. Cependant c'était pour le bon motif! Puis, M. Dubarry n'est pas bien persuadé de la réalité de cet enlèvement, qui est peut-être bien, dit-il, *un enlèvement fictif*. Mais en ce cas il n'y aurait pas eu brigandage! Il songe alors à la phase célèbre de certain précis d'histoire : « Il n'est pas bien sûr que Clodion le Chevelu ait existé ; quoi qu'il en soit, son fils Mérovée..... » M. Dubarry veut trouver des brigands partout. Ainsi voici un favori d'Alexandre Sévère, un certain Vetronius, qui, faisant croire à un crédit qu'il n'a pas, vend aux solliciteurs un appui qu'il ne prête pas. « Brigandage de cour, dit M. Dubarry ; Vetronius était plus coupable que les voleurs de grand chemin. » C'est jouer sur les mots. La matière était pourtant déjà assez riche, même en ne remontant pas à Romulus et en ne prenant que les brigands authentiques, ceux qui vont faire un tour dans la montagne, comme ils disent par un euphémisme charmant.

J'avais bien quelque vague pressentiment que l'Opéra-Comique donnait une idée fausse des brigrnds italiens : j'en suis convaincu après avoir lu le livre de M. Dubarry. Ces montagnards qui vous coupent les oreilles, le nez, puis la tête, quand la rançon n'arrive pas à l'heure, pratiquent l'hospitalité d'une façon qui n'est pas assez écossaise. La loyauté avec laquelle ils vous renvoient, la rançon reçue, ne compense pas la barbarie de leurs procédés. Par exemple, si vous avez une bague étroite, difficile à ôter, Fra-Diavolo vous coupe le doigt pour en avoir plus tôt fini, en homme qui connaît le prix du temps.

On trouvera dans le livre de M. Dubarry des histoires qui font frémir et ont tout l'intérêt d'un roman-feuilleton. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est le récit des efforts faits par les différents gouvernements pour extirper le brigandage. Certains moyens employés étaient peut-être d'une moralité douteuse, comme, par exemple, de faire passer dans les bois, après avoir annoncé une partie de chasse, un convoi de comestibles empoisonnés. Les brigands faisaient des gorge-chaudes aux dépens des chasseurs dont ils prenaient le déjeuner ; deux heures après, ils gisaient à terre à l'endroit du festin, et pour ne plus se relever. Vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs! Cela se passait sous Sixte-Quint. Les brigands italiens ont eu de bons et de mauvais jours : de mau-

(1) *Le Brigandage en Italie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Armand Dubarry. 1 volume. Paris, 1875. — E. Plon et Cie.

vais en 1810, quand Murat donna toute latitude d'agir contre eux, par le fer et la flamme, au général Manhès, dont le nom est devenu légendaire dans l'Italie du Sud; de meilleurs en 1815, après la restauration de Ferdinand. Les bandits étaient sûrs de l'impunité dès qu'ils prenaient la précaution de dire qu'ils opéraient contre les muratistes et agissaient dans l'intérêt de Sa Majesté bien-aimée. Une famille accusée de libéralisme fut brûlée vive par une troupe de misérables qui revenaient de Sicile; le commandant militaire de la province crut devoir sévir; Ferdinand IV le mit en disponibilité. Pas de zèle, pas de zèle!

M. Dubarry a longtemps habité l'Italie. Il a vu quel effroi inspirent encore certaines montagnes; il a constaté combien ces terreurs, trop justifiées, paralysent l'industrie ou l'agriculture. En effet, certains domaines ont été abandonnés, d'autres sont visités à de rares intervalles par leurs propriétaires qui font, avant d'y aller, leur testament. Je recommande particulièrement les lettres sur le brigandage contemporain. Là, l'auteur ne parle plus sur des témoignages douteux comme pour Cacus; il a été presque témoin de ce qu'il raconte. Ces lettres étaient envoyées à un journal, à celui de M. Émile de Girardin; aussi ne s'étonnera-t-on pas si M. Dubarry multiplie les alinéas. Outre que son style heurté, brusque, négligé, est un style de *reporter*, les choses les plus simples sont trop souvent énoncées comme des apophthegmes ou des oracles. Sans le vouloir il avait pris quelque peu le tour du rédacteur en chef :

« J'ai hésité à le dire; mais je le dirai!
» L'infanterie n'est pas la cavalerie.
» L'infanterie est ceci... la cavalerie est cela.
» Quant à l'artillerie, c'est autre chose.
» On va crier au paradoxe; mais l'avenir me donnera raison. »

Ce léger défaut n'empêche pas le livre de M. Dubarry d'être intéressant et instructif; en outre, le lecteur qui aime à frissonner sera satisfait. De la terreur et de la pitié, comme veut Aristote.

III

Le nouveau roman de M. Fervacques, *Madame Lebailly* (1) n'est pas un roman ordinaire. Je ne dis pas cela à cause du talent qui y est dépensé — et cependant il y en a beaucoup, de l'observation, de l'esprit, du style, des portraits réussis, — mais à cause de la portée et de l'intention. L'intrigue, la trame des événements, les péripéties, tout cela est secondaire ici. L'auteur a voulu avant tout faire une œuvre politique. Il réhabilite l'empire, il traîne sur la claie les esprits mal faits qui n'en ont pas compris toute la grandeur ni toute la splendeur. Ah! vous n'étiez pas contents! ah! vous étiez de l'opposition! Tremblez, votre heure sonne enfin, et M. Fervacques va faire bonne justice! On comprend qu'il ne s'agit pas pour lui du stérile plaisir d'une exécution tardive; il entend bien travailler à la restauration de l'édifice tombé.

(1) *Madame Lebailly*, Scène de la vie de province, par Fervacques. Paris, 1875. E. Dentu.

Nous avions déjà le roman-réclame; on y vantait les maisons qui sont dans les environs du quai; ou encore on montrait un don Juan prêt à s'élancer sur Jenny l'ouvrière, mais brusquement arrêté, car la machine à coudre, la *Taciturne*, l'avait sournoisement pris dans ses dents par le pan de son habit et le maintenait prisonnier grâce au point de la chaînette indécousable. — Voici maintenant le roman-comité de comptabilité, le roman-appel au peuple. Donc il s'agit de démontrer que hors de l'empire il n'est point de salut. Quoi de plus simple? Vous prenez d'abord une jeune fille pauvre; vous la mariez à un riche cultivateur du Puy-de-Dôme; ce cultivateur meurt empoisonné par un verre de cantharide qu'un rustre avait préparé pour la femme; l'infortunée est accusée et passe en cour d'assises; son innocence éclate au dernier moment, et à ce moment même elle meurt. Cette fausse madame Lafarge vous fait une héroïne ou à peu près; ses malheurs constituent un drame ou quelque chose d'approchant. Voilà le roman; reste la réclame. Ayant pris pour lieu de la scène le Puy-de-Dôme, nous ayant transportés à la cour d'assises de Riom, il faudrait être bien maladroit pour ne pas rencontrer en route M. Rouher. Ce n'est pas assez: faites du mari, qui est un butor, un candidat de l'opposition, du rustre qui verse la cantharide un électeur votant contre M. Rouher; prenez au contraire pour chevaliers défenseurs de la vertu persécutée le préfet de l'empire et un officier ami du préfet; mélangez le tout dans des scènes d'élection où les candidats officiels et leurs électeurs seront des anges, les candidats de l'opposition et leurs partisans des gredins ou des cuistres, et le tour est joué.

Cela est bien simple, trop simple même. Qui donc l'auteur espère-t-il convaincre? Il suffira de cette combinaison naïve d'événements et de personnages de fantaisie pour que tous les lecteurs soient persuadés! Ainsi, du côté des bonapartistes il n'y a que vertu, dévouement chevaleresque, amour du pays, désintéressement, sincérité, religion du serment, respect de la parole donnée! Mais M. Rouher tout le premier a dû sourire. Que M. Fervacques se rappelle ce vieux proverbe : Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Et, néanmoins, je ne m'en dédis pas, il y a du talent dans ce roman-appel au peuple. Certains recoins de la vie de province y sont curieusement étudiés; plusieurs portraits sont d'une touche heureuse, enfin le style n'est pas sans valeur. Que l'auteur renonce à faire de la politique dans le roman; qu'il ne cherche pas à faire monter une fumée agréable au nez du comité de comptabilité, ni à assommer ceux qui ne se prosternent pas devant ses idoles; enfin, laissant là son encensoir et sa trique, qu'il étudie avec désintéressement les mœurs et les caractères, il peut nous donner des œuvres ingénieuses et délicates.

Puisque l'auteur est artiste, j'ajouterai encore un conseil: qu'il se défie d'une tendance très-accusée au réalisme. Il peint exactement, mais il peint trop, et parfois hors de propos. Je trouve, par exemple, un croquis très-réussi d'une riche ferme d'Auvergne. On pourrait y blâmer une trop grande abondance de détails; cependant, comme chacun de ces détails concourt à faire naître en nous l'idée d'une vie à la fois sage et large, d'une administration vigilante et régulière, et comme la propriété nous fait connaître le propriétaire, ne nous plaignons pas trop. Mais ailleurs, pourquoi une description minutieuse et détaillée du boulevard des Italiens à dix heures du soir? Un monsieur sort de l'Opéra, où le dieu

malin vient d'atteindre son cœur d'une flèche aiguë. Il a besoin d'air et d'espace et se promène à grands pas sans rien voir ni rien entendre, ainsi que font nécessairement tous les amoureux. Comme il est sur le boulevard, nous n'échappons pas à la photographie du boulevard. Rien n'y manque ; les becs de gaz sont comptés. Voici les dames bien mises qui hument dans des chalumeaux de paille des boissons américaines ; voici les demoiselles trop bien mises qui boivent mélancoliquement leur bock solitaire ; voici les voitures qui reviennent du bois, une de leurs lanternes coiffée par le chapeau de cuir verni du cocher ; voici... que sais-je encore ? l'odeur de ces lanternes qui s'éteignent ; puis l'éclat plus vif de celles de l'omnibus retentissant... Cela n'en finit pas. Il est bien saisi sur le vif, ce boulevard d'été ; mais qu'importe dans la situation présente ? Est-ce notre amoureux qui note tous ces détails, distingue toutes ces odeurs, fait ces études de lanternes comparées ? Non, n'est-ce pas ? Laissez donc là votre appareil de photographie. Combien j'aime mieux certains croquis excellents de types bien observés dans la vie de province ! Il y en a de si jolis que je pardonnerais presque à l'auteur son encensoir et sa trique.

IV

La fécondité de M. Claretie deviendra proverbiale. Il ne faut pas s'en plaindre, puisque ce qu'il donne au public est toujours très-suffisamment agréable. On lira avec intérêt un de ses derniers volumes, *les Belles folies* (1), et surtout, dans ce volume, la première nouvelle : *Fougerel et Malapeyre*. C'est l'histoire de deux vieux officiers dévoués jusqu'à la folie à leur drapeau. Ils croyaient avoir enterré à Waterloo et soustrait aux recherches de l'ennemi vainqueur ce lambeau de soie aux trois couleurs qui était pour eux comme l'âme de la patrie, quand brusquement ils apprennent qu'il pend parmi d'autres trophées sur le tombeau de Frédéric à Postdam. A force de privations ils amassent l'argent nécessaire pour aller jusque-là. L'un meurt en route ; l'autre est arrêté à l'instant où il vient de se saisir du souvenir passé. Il revient en France, un sombre chagrin le mine. Un soir enfin il apprend que la guerre est déclarée à la Prusse. « On nous rapportera notre drapeau, mon vieux Malapeyre, » s'écrie-t-il, et il s'endort du dernier sommeil sur ce beau rêve. Hélas ! c'était un rêve en effet.

Je recommande encore dans ce volume le chapitre intitulé *Héros et Martyrs*. C'est une série d'épisodes héroïques de la guerre de 1870. Je recommanderai moins certaines nouvelles ou saynètes, petites bluettes légères de ton et d'allure, dont les héros semblent étonnés de se trouver dans la compagnie de Fougerel et de Malapeyre. On voit bien que quelques-uns d'entre eux font des folies, celui par exemple qui escalade la fenêtre d'une *prima donna* de Pontarlier ; mais que ces folies soient belles, c'est autre chose. Pourquoi vouloir grossir à tout prix un volume et mêler les choses vulgaires aux actions héroïques ?

(1) *Les Belles folies*, par Jules Claretie. 1 volume. Paris, 1875. — E. Dentu.

V

Puisque nous parlons des souvenirs de la dernière guerre, constatons l'immense et persistant succès des *Chants du soldat* (1) de M. Paul Deroulède. On m'apporte la vingt-troisième édition des premiers, la vingtième édition des nouveaux. Je les ai relus avec une émotion réelle, et j'ai peut-être été plus frappé encore de la sincérité de l'accent et de la mâle énergie d'une voix un peu rude parfois, mais franche et sympathique. Il y a des larmes dans cette voix, des larmes comme étouffées par un effort de la volonté. Pauvre soldat ! s'il s'abandonnait à son émotion, il pleurerait sur la patrie abattue et mutilée ; mais cette émotion, il la refoule, et le cri qui allait être un cri de douleur est un cri d'enthousiasme : Vive la France ! On songe au vieux caporal de Béranger, qui lui aussi va pleurer en pensant qu'il ne reverra plus son village :

« Et qu'au pays Dieu vous ramène ! »

mais qui dévore dans sa moustache une larme furtive et crie d'une voix forte, comme s'il allait à la parade :

« Conscrits, au pas ! »

MAXIME GAUCHER

NOTES ET IMPRESSIONS

I

On n'a pas assez remarqué, et par conséquent on n'a pas assez loué la circulaire de M. Buffet pour enjoindre aux préfets de l'ordre moral de refuser toute autorisation de manœuvres, d'exercices, aux saltimbanques décorés qui s'aviseraient de porter leurs insignes sur les tréteaux.

Tout le monde ignorait que le besoin d'une pareille circulaire se fît sentir, et que la France comptât tant de saltimbanques décorés.

Remarquez bien qu'il ne s'agit pas, en effet, d'empêcher les montreurs de grosses femmes, de phoques parlants et de ministres en cire, de se parer de décorations auxquelles ils n'auraient aucun droit. On admet la légitime possession. Les imposteurs qui glissent un ruban illicite dans l'entrebâillement de leur boutonnière appartiennent, en général, à une catégorie sociale d'un ordre plus élevé. Ce sont des spéculateurs de bourse, ou des chroniqueurs, ou des fils de famille réduits aux expédients.

Le saltimbanque ne se permet pas un pareil déguisement, et la croix qu'il attache à son *maillot* a été gagnée par une action héroïque ; la faveur, non plus que la naissance, semble absolument étrangère à ce témoignage d'honneur.

(1) *Chants du soldat*. — *Nouveaux chants du soldat*, par P. Deroulède. 23e et 20e édition. — Paris, Michel Lévy.

Mais si le saltimbanque a mérité la croix, pourquoi lui défendre de la porter? Si cette profession est une déchéance pour le soldat, et si l'étoile des braves est compromise quand elle rayonne entre deux lampions sur un tréteau, il faut rayer d'office le saltimbanque des contrôles de la Légion d'honneur; il faut déclarer qu'en cherchant à gagner sa vie, l'ancien héros, que ses prouesses n'ont pas enrichi, s'est avili; il faut proclamer la profession infâme et dégradante et établir, par suite, des catégories.

On peut s'étonner qu'une distinction si solennelle ne préserve pas ceux qui la reçoivent des tentations vulgaires et des métiers avilissants. La moralisation par les médailles et les croix peut paraître plus que douteuse, si le saltimbanque est un être immoral, puisque le nombre des saltimbanques décorés s'est multiplié à ce point de devenir un scandale et un danger.

J'espère bien que M. Buffet ne s'arrêtera pas en si beau chemin et qu'il ne laissera ni repos ni trêve à tous les faiseurs de boniments pour qui la décoration est une réclame et une enseigne.

Pauvre Bilboquet! le voilà signalé comme un lépreux; mais quel sujet de fierté encore dans l'humiliation incessante qui l'attend! Toutes les fois qu'un entrepreneur de chiens savants ira trouver M. le préfet, on lui adressera cette question :

— Êtes-vous décoré?

Quelle gloire s'il peut répondre :

— Comme vous, monsieur le préfet; nous sommes de la même promotion.

La question des saltimbanques n'est pas si facile à résoudre qu'elle le semble à l'infaillible M. Buffet. Où commence le saltimbanque? L'industriel qui explique des phénomènes de physique, qui fait la démonstration des grandes découvertes, qui vulgarise la science par une application publique et comique, ne mérite-t-il aucun égard? Combien de gens du peuple et des campagnes qui ignoreraient l'électricité sans les emplois variés et plaisants qui ont été faits devant eux de la machine électrique?

Robert-Houdin escamoteur, mais en même temps inventeur savant, était-il un saltimbanque? Le gouvernement l'avait envoyé en Algérie pour confondre les charlatans arabes et pour démontrer la fausseté des miracles musulmans : il obtint des succès prodigieux et fut un utile missionnaire. On n'osa pas le décorer parce qu'en même temps que des horloges électriques il avait inventé la bouteille inépuisable.

C'était le désespoir de ce bon M. Babinet, qui connaissait tant de savants chamarrés, inférieurs à Robert Houdin : le préjugé fut plus fort que le service rendu, et Robert Houdin eut beau vendre son théâtre, se consacrer exclusivement à des travaux sérieux, il avait fait sauter la coupe. Les ministres de l'empire craignirent de se compromettre en paraissant l'admettre sur un pied d'égalité.

Les comédiens, même ceux du Théâtre-Français, n'ont pas gagné davantage dans l'esprit, je veux dire dans la sottise des gouvernements. M. Legouvé a traité dernièrement la question dans des conférences et dans une brochure. Il a fallu que Samson quittât le théâtre pour recevoir la récompense due à son mérite de comédien; on décora en lui le professeur du Conservatoire, mais non l'homme qui avait mis du blanc et du rouge sur son visage.

Napoléon Ier avait voulu décorer Talma, mais il n'osa pas faire ce coup d'État sans un peu de préparation, et pour s'essayer il accorda d'abord la *couronne de fer* à Crescentini, un chanteur italien *digne* de la chapelle Sixtine.

« Tandis que d'autres me blâmaient, raconte Napoléon lui-même, madame Grassini dit :

« — Je pense que Napoléon a bien fait de lui donner cet ordre.

« Questionnée sur le motif de son opinion, elle répondit :

« — Crescentini l'a bien mérité par ses *blessures*. »

II

A propos de décorations, les journaux ont raconté le triste procès en police correctionnelle dans lequel a figuré le fils de Casimir Delavigne, condamné pour port illégal de la Légion d'honneur et pour le crédit obtenu à l'aide de cette supercherie. On a annoncé en même temps *qu'à cause du nom de son père*, le condamné avait été gracié par M. le Président de la république.

Je ne blâmerai jamais le maréchal d'un acte de clémence, et personne ne le découragera de l'idée, si elle lui vient, d'honorer les lettres et les écrivains; mais je ne puis résister à la tentation d'une remarque.

Celui qui a reçu l'héritage d'un nom honorable, et qui aggrave les défaillances de sa dignité, de sa probité, par le mépris de la gloire paternelle, mérite-t-il par cela même plus d'indulgence qu'un malheureux sans famille, sans nom, sans exemple honorable?

N'est-ce pas un singulier argument que celui qui peut se traduire ainsi :

— Faisons grâce à ce malheureux; comment n'aurait-il pas mal agi? son père était un si honnête homme!

III

Maintenant que le mot conservateur est à la mode, on n'appelle plus les directeurs de Lainte-Pélagie, de Mazas, et d'autres dépôts, que des *conservateurs*... de bonapartistes. Ils semblent, en effet, spécialement créés pour recueillir, emmagasiner et conserver les champions imprudents de l'idée *dix-décembriste*. Si la liquidation continue, les prisons n'y suffiront pas.

Latruffe, le bon gendarme, Hugelmann, le bon chanteur, Huguet, le bon financier, Duvernois, le bon ministre, Collet-Meygret, le bon préfet de police, Greffier, Pierre Leroy, Rufiand, j'en passe et des meilleurs, expient sous les verrous les illusions de leur conscience. Le plus digne d'intérêt parmi ces martyrs de la foi napoléonienne, c'est sans contredit Michel du Carra, le coiffeur du parti, l'un des Douze Apôtres, l'un des signataires de l'Adresse au prince d'Arenenberg.

Il faisait, *grand*, pour suivre le conseil de Duvernois. Garçon coiffeur aux appointements de cinq mille francs; prince quand la pratique était pommadée, frisée; amant de poche de Mlle *Zizine* ou *Machine*; ami de cœur du fils de Napoléon III; panachant ses plaisirs de petites manifestations politiques, offrant du vin de Champagne à ces dames et des encriers artistiques au jeune prince; très-bien vu dans le monde élégant, sportsman émérite, conservateur fieffé, bo-

napartiste à l'étranger, voleur par surcroît. Michel Ney travaillait à ses mémoires et les portemanteaux ! Le jury l'a condamné à sept années de réclusion et à dix ans de surveillance. Mais il espère bien appartenir, avant dix ans, à la police autrement que comme suspect, et il prétend pis que ses amis les [illegible] qui viennent l'arracher, avant sept ans, aux méditations de la captivité.

Il paraît que les victimes des préjugés antinapoléoniens dont le Code est infesté signent en ce moment une pétition pour être au moins réunis dans la même prison. Ils réclament le fort de Ham, comme la terre promise, comme le giron du parti ; par malheur, cette geôle est trop étroite et ne suffirait pas à les contenir.

IV

Quand ils ne sont pas sinistres, les bonapartistes sont gais. L'un d'eux a écrit une brochure intitulée *les Complots d'Arenenberg*, qui a pour but de prouver que tout le monde conspire excepté l'héritier de Strasbourg, de Boulogne et du Dix-Décembre. C'est l'éditeur Lachaud qui offre pour un franc cette bouffonnerie au public. Il y a des noms prédestinés. Me Lachaud suffit à peine à défendre tous les bonapartistes traduits en police correctionnelle ou en cour d'assises, et M. Lachaud l'éditeur met tous les jours en vente une ou deux plaidoieries en faveur des principaux coupables.

La dernière est d'un comique auquel on ne saurait résister. Elle affecte le style lyrique et nous montre la souveraine « regrettant pour la France de nouveaux délais qui prolongent l'agonie de la patrie » !

Quant au prétendant, on nous l'offre comme un homme qui veut faire l'enfant, ou plutôt comme un enfant qui sait jouer à l'homme.

« Il soutiendra, dit la brochure, une discussion sérieuse, et, l'interlocuteur parti, il bondira par une fenêtre dans l'allée du jardin où l'attendent ses chiens favoris..... Il a manié l'épée, il a conduit un cheval, il s'est livré à toutes les hardiesses de la gymnastique, comme le plus agile de tous.

» La direction du parti, qu'il a résolûment acceptée, *bénéficiera* de cette *virilité* précoce qui s'affirme. »

Ne dirait-on pas qu'il s'agit d'un nouveau directeur pour un cirque et que le jeune Louis est jaloux des lauriers de Fernando, le rival de Franconi ? Manier l'épée, conduire un cheval, exceller dans la gymnastique : voilà les qualités viriles et morales nécessaires pour interrompre l'agonie de la France.

Il faut être juste toutefois ; le fils de Napoléon III est plus parlementaire que son père et que son grand-oncle, puisqu'il s'exerce à bondir par les fenêtres quand il a fini de discuter. Prendre ce chemin, au lieu de le faire prendre aux autres, c'est un commencement d'expiation et une façon rassurante de prévoir l'heure où l'on devra devancer la justice du peuple.

V

La *Revue des deux mondes* continue, par la plume de M. [illegible], à [illegible] le passé du parti de l'Empire, et les cris, les fureurs, les amoncellements de calomnies des complices de la guerre n'empêcheront pas l'histoire d'enregistrer cet acte d'accusation implacable contre les fous et les fourbes qui nous ont poussés vers l'abîme.

M. Rouher est absolument compromis par cette publication. Il ressort des papiers saisis chez le vice-empereur, qu'il savait bien que, dans un conflit contre la Prusse, nous n'aurions pas avec nous la Russie, à laquelle M. de Bismarck avait fourni les preuves de l'avidité du gouvernement français. La mauvaise foi et la maladresse de nos hommes d'État prennent des proportions épiques dans cette analyse du passé. Quand on voit M. Rouher insinuer qu'une compensation sur le Rhin nous serait indispensable ; quand on lit qu'il se refusera d'ailleurs à donner un acquit pour ces conquêtes ; quand on comprend que la Prusse, après avoir flatté, exagéré et bien mis au jour cette cupidité de Napoléon III, l'a tout uniment dénoncée à l'Europe, on ne s'étonne plus que l'empire ait été sans alliés et qu'il se soit heurté à la Prusse toute prête à combattre, quand il n'avait pas lui-même fini de jouer son double rôle de dupe et d'intrigant. Quant à ce refrain perpétuel que le 4 Septembre nous a coûté au moins la Lorraine et que, sans l'effort de la Défense nationale notre rançon eût été moindre, M. Klaczko le réduit à néant en rappelant que M. de Bismarck, dès le 16 septembre, dans une circulaire, posait ses conditions, déclarant ne pouvoir rien y changer, et demandait l'Alsace et Metz.

Non, rien ne prévaudra maintenant contre la vérité. L'empire reste seul responsable de nos désastres, comme il l'a été de la guerre, et M. Robert Mitchell était bien sincère quand, interné prisonnier de guerre à Neisse, il écrivait à un de ses amis cette lettre recueillie par l'*Indépendance belge*, à propos du journal fait à l'étranger par M. Granier de Cassagnac :

« As-tu lu un indigne journal qui s'appelle le *Drapeau* ? Je ne comprends pas qu'un Français ose, dans un pareil moment, insulter ceux qui organisent et dirigent la Défense nationale. Il faut être fou, *ou pis que cela*, pour essayer de semer la division en France et de compliquer par des luttes civiles la situation déjà si douloureuse de notre malheureux pays.

» Je ne sais ce qu'espèrent les promoteurs de cette œuvre antipatriotique ; mais, pour ma part, entre un *système qui a ruiné la France* et ceux qui s'efforcent de la sauver, je n'hésite pas. »

Aujourd'hui M. Mitchell ne signerait peut-être plus cette lettre. L'hésitation lui est venue après coup. Mais, bonapartiste avant la guerre, bonapartiste depuis la paix, il doit être cru quand il juge ses amis, ses alliés ; quand il dénonce le système qui a *ruiné la France* et quand il glorifie, en dépit de ses opinions, ceux qui s'efforçaient de sauver la patrie.

Il faut relire de temps en temps la brochure : *Le bonapartisme jugé par l'armée ;* elle aide à réfuter les inepties que M. Lachaud, l'éditeur, met en vente au profit des clients de Me Lachaud, l'avocat, et elle confirme l'opinion exprimée par le général Ducrot, qui n'est pas suspect, à savoir que l'armée n'est pas plus bonapartiste qu'orléaniste ou légitimiste.

VI

Le 17 juillet 1870, *le Times*, parlant de la guerre, s'exprimait en ces termes :

« Le plus grand *crime national* que nous ayons eu la douleur d'annoncer dans nos colonnes depuis le temps du premier empire a été consommé. La guerre est déclarée, guerre injuste et préméditée. Cette calamité cruelle qui couvre aujourd'hui l'Europe de deuil est, c'est chose trop claire à présent, le fait d'un seul homme en France. C'est la conséquence dernière du pouvoir personnel. »

Le *Daily News* disait de son côté :

« La résolution de l'empereur Napoléon, jetée hier à la face de l'Europe, condamne des millions de familles à la douleur, des millions de foyers au désespoir et des milliers d'hommes à la mort... Le 15 juillet 1870 sera comme la date d'un grand crime, la date d'un jour où la France a plongé l'Europe dans le chaos. »

Pendant que la presse anglaise parlait ainsi avec raison de l'accès de folie furieuse dont l'empire et l'Empereur étaient saisis, voici les insanités qu'on lisait dans les journaux français.

Parlant des députés opposés à la guerre, le *Pays* vociférait : « Nous vous mettrons le bâillon à la bouche, les menottes aux poignets, et nous vous imprimerons sur l'épaule le stigmate des travaux forcés patriotiques. »

Le *Constitutionnel* se félicitait de ce que les États du Sud de l'Allemagne faisaient cause commune avec ceux du Nord.

« Le terrain d'opérations aura plus d'étendue, disait-il, ce qui dans certains cas a du bon. »

La *Liberté* prévoyait le plan de campagne et le résumait d'avance.

« Faire une pointe rapide dans la Hesse.

« Dégager Francfort et s'y fortifier.

« Balayer tout le territoire prussien de la rive gauche.

« Entrer en Westphalie et faire appuyer la gauche par la Hollande et le Danemark.

« Repousser la Prusse au delà de l'Elbe, comme après Friedland.

« Refaire une Confédération germanique dont seraient exclus l'Autriche et la Prusse, lesquelles ne sont pas plus allemandes l'une que l'autre. »

Quant au *Paris-Journal*, il piétinait d'impatience, et le 1er août il disait :

« L'absence de nouvelles nous oppresse ; le besoin de victoires nous affame... Que se passe-t-il ? Quand marche-t-on ? *Nous ne serons jamais à Berlin pour le 15 août !* »

Le *Paris-Journal* avait raison, nous n'y étions pas pour le 15 août, et pourtant quelques-uns de nos drapeaux y étaient déjà !

VII

M. Buffet aime les circulaires, et quand il n'écrit pas, il se plait à se faire adresser des lettres par ses collègues. Je lui indique une occasion d'exercer son goût épistolaire. Qu'il écrive en toute hâte au préfet de Lille.

On annonce que l'université catholique en formation dans cette ville a acheté, à beaux deniers comptants, le droit d'établir pour elle seule une clinique dans un pavillon de l'hôpital Sainte-Eugénie.

Depuis quand l'administration permet-elle que des hôpitaux vendent ou louent leurs malades ? Cette question vaut bien celle des saltimbanques ; elle fait courir plus de périls à la santé, à l'ordre et à la morale.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Après une semaine de débats sur le sens et la portée de la crise ministérielle qui a avorté il y a huit jours et sur les communications auxquelles elle a donné lieu, il est possible de s'en faire une juste idée. Il est certain qu'elle a accusé au point de départ un dissentiment profond entre les deux ministres, ou plutôt entre les deux tendances qui sont unies l'une à l'autre pour un certain temps dans le cabinet actuel. D'une part, la vieille politique de combat et d'ordre moral essayant de se rallier sous le drapeau constitutionnel ; de l'autre, la politique d'apaisement, de conciliation, de libéralisme large et élevé — c'est bien là le résumé des deux discours de Dompaire et de Stors. Aucun commentaire bénévole ne peut affaiblir cette contradiction tranchée, absolue, qui s'est produite avec éclat devant le pays. Il n'est pas moins certain que le dissentiment a été avoué sans détour par le vice-président du conseil et que le retard apporté à la publication du discours de son collègue n'a pas eu d'autre signification. Enfin, il demeure prouvé que si le dissentiment n'a pas été jusqu'à la rupture, cela tient, non pas à une entente réelle entre les deux ministres, mais simplement au désir d'éviter une crise ministérielle avant l'ouverture de la session législative. La lettre explicative de M. Léon Say n'a rien expliqué du tout ; elle a réédité son discours en y ajoutant une dédicace à son collègue de l'intérieur. Il est parfaitement oiseux de chercher lequel des deux ministres a cédé ; l'un et l'autre se sont soumis à une nécessité de situation, tout en restant chacun dans sa ligne politique. Aucun d'eux n'a dressé de fourches caudines pour personne ; tous les deux ont accepté un arrangement provisoire. M. Buffet n'est certes pas moins convaincu que le salut de la France est dans la réaction à outrance, servie par l'administration du 24 Mai et reformant sa vieille coalition à l'abri de la constitution du 25 Février, dont la lettre seule doit être respectée. M. Léon Say ne retranche rien des paroles libérales qu'il a prononcées et porte le même jugement aujourd'hui qu'hier sur la politique de combat. On s'est serré la main avec une politesse affectée, parce que l'heure n'était pas propice pour vider l'affaire ; mais le combat n'est que remis. Il faudra bien qu'il ait lieu, à moins que l'une des deux tendances qui sont en présence dans le cabinet comme dans le parlement n'abdique d'ici à un mois. Peu importe qui jettera le gant ; le nom des combattants est même indifférent. Les deux grands partis qui se disputent le pouvoir ne peuvent pas ne pas s'entre-choquer ; nous som-

mes dans une de ces situations où les fusils partent tout seuls, malgré toutes les précautions. Il faut choisir entre Dompaire et Stors, à moins de marcher aux urnes sans programme et d'engager dans les ténèbres la lutte électorale la plus grave.

Ce qui nous paraît le plus remarquable dans les incidents de ces derniers jours, c'est la haute impartialité déployée par le Président de la république. On ne lui manque pas de respect en rappelant qu'il est arrivé au pouvoir avec la ferme conviction qu'il y avait entre la droite et les gauches toute la distance qui sépare les ténèbres de la lumière, l'ordre du désordre et presque le bien du mal. Le parti qui l'avait porté à la présidence s'appliquait à le pénétrer de cette pensée. Longtemps il lui est demeuré fidèle et plus d'un de ses messages en sont l'expression sincère. Il y avait là un grave péril dont la responsabilité remontait aux conseillers malfaisants qui trouvaient habile d'intéresser à leurs calculs et de lier à leurs ambitions la conscience d'un honnête homme. C'est ainsi qu'ils ont pendant longtemps rendu impossible toute transaction raisonnable. Ils n'ont plus aujourd'hui le même pouvoir. Sans accorder créance entière aux conversations de l'Elysée rapportées par la presse étrangère, il ressort de tout ce que l'on sait avec certitude de la dernière crise ministérielle que le Président de la république ne se croit plus obligé de pencher toujours du même côté, qu'il a reconnu que les chefs éminents du parti républicain sont aussi des hommes d'ordre, profondément attachés aux grands principes sociaux. Nous ne voulons pas dire que le maréchal de Mac-Mahon ait pris parti contre M. Buffet dans le dissentiment de ces derniers jours; mais c'est déjà beaucoup qu'il ait admis que les représentants de la cause républicaine pourraient avoir raison en ne cédant pas. Nous entrons ainsi dans une phase nouvelle qui facilitera les transactions. Le premier magistrat de la république, en s'élevant au-dessus des partis, en se montrant de plus en plus disposé à se mettre d'accord avec l'opinion publique, permettra à la nouvelle machine constitutionnelle de fonctionner facilement, sans que ses rouages menacent de se détraquer au premier revirement parlementaire. Rien n'est plus propre à nous faire bien augurer de la prochaine et dernière session de l'Assemblée nationale.

Nous sommes pleins d'espoir pour la reprise de ses travaux. Les déclarations des intransigeants n'ont pas eu d'écho dans le pays. La masse du parti républicain ne s'en est point émue; ses chefs les plus illustres ne leur ont opposé que le dédain le mieux justifié. M. Naquet en sera pour l'épouvantail de fantaisie qu'il a fabriqué pendant ces vacances à l'usage de la réaction aux abois; par bonheur, ce vieux joujou n'est bon qu'à faire peur aux oisons qui croient à l'imminence du péril social dans ce pays sage et laborieux. Ce programme où l'on a mis tout ce qui peut effrayer le conservatisme le plus modéré est un spectre démodé qui a fait bâiller et non trembler, même dans cet ardent Midi que le radicalisme extrême s'imaginait à tort lui appartenir. A Paris, M. Louis Blanc a dépensé beaucoup d'éloquence pour vanter la constitution de 1793, qui a eu pour spécialité d'être annulée par l'assemblée qui l'avait votée. Il a célébré pompeusement le régime des Assemblées uniques, alors que tout le monde sait que ce régime était devenu insupportable à la Convention elle-même, qui a terminé sa violente existence par un acte de raison en se ralliant au système des deux chambres.

Rien ne paraît plus suranné que ces panégyriques d'institutions révolutionnaires qui n'ont pu durer, mais qui ont eu pour résultat de détruire d'abord et puis de discréditer pour près d'un siècle cette république que l'on veut établir. Comment nos fiers intransigeants ne voient-ils pas que s'ils peuvent aujourd'hui disserter à leur aise sur la république radicale, pure, démocratique, c'est grâce aux transactions qu'ils méprisent de si haut? Il a bien fallu que le substantif fût conservé pour qu'il leur fût permis de déclamer sur les adjectifs. Or, si on les eût écoutés au mois de février dernier, il n'y aurait plus à l'heure actuelle à se demander ce que doit être la république parfaite; il n'y aurait plus de république du tout, nous serions en plein septennat royaliste ou bonapartiste, et les coryphées de l'appel au peuple feraient retentir le pays de leurs mensonges, au lieu d'être de plus en plus forcés à conformer leur attitude à leur fâcheuse fortune.

Le pays ne saurait être assez reconnaissant pour le patriotisme ferme, large, conciliant, que M. Gambetta et ses amis n'ont cessé de déployer pendant ces vacances, ne se laissant détourner de leur voie par aucune incitation, tenant haut le drapeau des libertés publiques et maintenant uni ce faisceau des forces républicaines auquel la victoire appartient à coup sûr. Les amis de M. Buffet voudraient essayer de le rompre *in extremis*. Ils nourrissent encore l'illusion d'en détacher le centre gauche. Voyez, disent-ils, quelles illustres recrues fait la république! Le duc de Broglie lui-même s'est rallié! Ne vaut-il pas la peine pour un tel auxiliaire de jeter à l'eau la gauche, à laquelle il ne pardonnera jamais les outrages qu'il lui a prodigués! Rompez avec elle et il est avec vous! Nous ne nions pas que l'amorce ne soit séduisante; elle ne suffit pourtant pas pour nous faire abandonner la politique à laquelle nous devons le salut du pays. Que les anciens chefs du centre droit reviennent franchement à résipiscence, rien de mieux, pourvu qu'ils ne se convertissent pas à la république de M. Buffet; nos rangs leur sont ouverts, mais toutes les gauches n'en resteront pas moins étroitement unies pour consolider l'édifice encore fragile des institutions nouvelles, ne rompant qu'avec les fanatiques qui sacrifient le possible aux plus vains fantômes.

Nous croyons, au reste, que tous les orléanistes qui ne sont pas devenus bonapartistes feront le saut franchement et complétement; la polémique qui s'est ranimée ces derniers jours entre les anciens coalisés de la fusion monarchique de 1873 suffira à dissiper leurs dernières hésitations. Ils savent maintenant qu'ils ont toujours été d'incorrigibles révolutionnaires pour les purs du drapeau blanc, et que c'en est fait à jamais de ces alliances chimériques qui ont été le rêve d'un mauvais jour. Qu'ils en finissent donc avec toutes les hésitations et les scrupules, et qu'ils se préparent à fonder avec nous, sans arrière-pensée, cette république conservatrice, libérale, respectueuse de tous les droits, religieuse et non cléricale, hospitalière pour tous les bons citoyens, qui est aujourd'hui la seule condition du relèvement de notre France bien-aimée.

E. de Pressensé.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 16 16 OCTOBRE 1875

APRÈS LA GUERRE (1)

Un appel berlinois à la paix entre l'Allemagne et la France

« L'Allemagne — ainsi débute le publiciste prussien — l'Allemagne a fait la guerre avec la France, et ensuite conclu la paix. La guerre a été poussée avec énergie, avec le concours de toutes les forces nationales et de toute l'inspiration patriotique. La paix à son tour, sincèrement souhaitée par le peuple allemand, bien que sans impatience et sans plainte sur la durée nécessaire de la lutte, doit être une paix solidement conclue et montrer que le sentiment des Allemands pour leur patrie ne redoute aucun sacrifice pour la défense du sol et de l'honneur national, sans toutefois rien offrir de cette exaltation présomptueuse à laquelle convient si bien le mot français de *chauvinisme*, par où l'on désigne une sorte de folie au développement de laquelle le caractère français prête beaucoup, mais qui est foncièrement étrangère à la nature allemande.

» On a dit avec raison qu'il était plus aisé de faire la guerre que de conclure la paix. Cependant *conclure* la paix est encore relativement facile, car toute guerre doit se terminer quand les forces se trouvent épuisées, soit chez l'un des adversaires, soit des deux côtés à la fois :

Et le combat finit faute de combattants.

» *Maintenir* la paix est plus difficile, et ces difficultés sont, en ce qui touche l'Allemagne et la France, si nombreuses et si fortes, que c'est une noble ambition qu'entreprendre de lutter contre. Il est des moments où, dans le choc de la lutte et dans le tourbillon des passions déchaînées, tout appel à la raison se perd. Cependant, sans l'espoir même d'un succès immédiat, tout effort pour éclairer les esprits et pour calmer les passions a sa raison d'être. Il vaut mieux remplir trop tôt que trop tard un sérieux devoir, qui peut contribuer à adoucir des oppositions aujourd'hui absolues et à écarter le danger d'un nouveau conflit. »

Après quelques considérations sur les adoucissements que les progrès de la civilisation ont apportés dans les relations internationales, l'écrivain berlinois proteste contre l'idée sauvage de la revanche survivant à la conclusion d'une paix loyale. De pareils sentiments répugnent tout particulièrement à la politique allemande, qui, renonçant décidément à se faire la servile imitatrice des politiques étrangères, revendique des allures propres et ne saurait avoir d'autres principes directeurs que les idées de justice et de modération qui constituent le fond du caractère national.

« La nation allemande, placée au centre de l'Europe, ne peut pas se dérober à la tâche d'intermédiaire entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest. En fait, depuis son entrée dans l'histoire de la civilisation occidentale, elle a témoigné de sa rare faculté de concilier dans un accord durable des oppositions qui semblaient irréductibles. »

Elle en a donné l'exemple le plus direct en parvenant à constituer définitivement son unité nationale, sans sacrifier les tendances autonomistes de ses différentes fractions.

Après avoir satisfait par sa nouvelle constitution aux doubles exigences des forces centripètes et des forces centrifuges, qui si longtemps furent en conflit, et accompli une tâche « qu'aucun grand peuple n'avait su mener à bien jusqu'à présent dans des conditions aussi difficiles », l'Allemagne se trouve avoir à résoudre un second problème.

« Lorsque la papauté romaine, non contente de prétendre au gouvernement spirituel absolu de la chrétienté, a voulu s'emparer aussi de la suprématie dans les choses temporelles, elle a rencontré une opposition énergique sur le sol allemand. Jamais la lutte entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle, jamais le combat confessionnel, n'ont été poursuivis avec autant de ténacité et de vigueur; jamais le

(1) La brochure dont nous reproduisons le titre fait quelque bruit en Allemagne. Nous en donnons ci-dessous l'analyse, accompagnée de la traduction des passages les plus caractéristiques. D'après la *Gazette de Francfort*, cet écrit serait une sorte de *ballon d'essai* provenant de l'entourage du chancelier.

peuple entier ne s'est intéressé aussi directement à ce duel qu'en Allemagne. »

Bien que la lutte n'ait pas encore atteint son dénoûment, l'auteur de la brochure ne doute nullement du triomphe de l'Etat. Il pense que l'Eglise se convaincra bientôt de la nécessité de se renfermer dans les limites de l'action spirituelle, dont l'autorité politique, rassurée à l'endroit de ses prérogatives essentielles, lui facilitera l'exercice par une protection éclairée.

Dans les rapports qu'elle a entretenus avec les autres nations depuis les temps les plus reculés, l'Allemagne a toujours fait preuve d'une grande intelligence et d'une rare modération. Tout en conservant ses caractères propres, le peuple germanique a su rendre hommage aux qualités de ses adversaires et de ses voisins, de façon à se créer avec eux des relations excellentes.

« La haine et le mépris à l'égard des autres nations sont étrangers aux tendances propres du peuple allemand; on lui a plutôt reproché sa facilité à subir l'influence étrangère. La nation allemande ne fait donc que rester fidèle à son histoire et à son caractère quand, sur le terrain de la politique étrangère, elle s'oppose aux passions d'une aveugle haine de race. »

En Allemagne mieux que partout ailleurs, on est prêt à comprendre que la guerre est un état essentiellement transitoire et que l'existence d'une inimitié constante entre deux peuples est inconciliable avec les idées modernes.

L'auteur entre ici dans une série de considérations philosophiques, entremêlées de quelques allusions à des faits récents, entre autres à la condamnation encourue par le maréchal Bazaine, où il retrouve l'idée « toute française de traiter comme traître un général d'armée qui s'est fait battre ». Il résume lui-même ses réflexions en ces lignes :

« Concilier les droits de la nationalité avec les droits généraux de l'humanité, voilà la tâche qui incombe à tous les peuples du monde civilisé, mais tout particulièrement à l'Allemagne. La nation allemande semble même spécialement appelée à résoudre ce problème à cause des rapports intimes qu'elle entretient depuis longtemps soit avec ses voisins d'origine latine, soit avec ceux d'origine slave. »

Ces vues ne sont point d'ailleurs l'expression d'un sentiment personnel ou d'une opinion particulière. Elles ont été solennellement proclamées par l'empereur d'Allemagne dans des circonstances qui leur assurent une portée qu'on ne saurait exagérer. C'est là et non dans la presse (lisez, sans doute, la presse *officieuse*) qu'il faut chercher le vrai caractère et les vraies tendances de la politique nationale allemande.

« L'histoire elle-même témoigne que la nation allemande, en possession des moyens de résistance les plus complets, et capable d'une inspiration guerrière soutenue quand il s'agit de défendre le territoire et l'honneur de la patrie, n'a nulle envie de s'abandonner à des instincts de domination et de conquête. Nul doute ne peut exister sur les visées politiques de l'empire allemand, puisque son vrai caractère a été affirmé dans les déclarations catégoriques par lesquelles l'empereur Guillaume a sanctionné l'acte de naissance du nouvel empire.

» Dans l'Adresse aux princes allemands datée du 14 janvier 1871, l'empereur a développé comme il suit les bases de la politique allemande :

« J'accepte la couronne impériale, non dans le sens des prétentions à la domination qui, aux temps les plus glorieux de notre histoire, n'ont eu pour effet que de faire tourner la puissance de l'Allemagne au détriment de son développement intérieur, mais avec la ferme résolution, si la grâce divine le permet, d'être, en qualité de prince allemand, le protecteur de tous les droits et de porter le glaive de l'Allemagne pour la défense de ces mêmes droits.

» *L'Allemagne, forte par l'unité de ses princes et de ses peuples, a reconquis sa place dans le conseil des nations, et le peuple allemand n'éprouve ni la nécessité, ni le désir de rechercher au delà de ses frontières autre chose que des relations internationales fondées sur un respect réciproque de l'indépendance de chacun et la poursuite commune du progrès.*

» *Rassuré et satisfait pour lui-même et par le sentiment de sa force propre, l'empire allemand, j'en ai l'assurance, sera, après l'achèvement victorieux de la guerre dans laquelle une attaque injuste nous a entraînés, et après la fixation définitive de ses frontières à l'égard de la France, un empire de paix et de bénédiction*, dans lequel le peuple allemand trouvera enfin les avantages et les satisfactions qu'il poursuit depuis plusieurs siècles. »

Nous avons transcrit dans leur entier ces citations, auxquelles l'écrivain berlinois attache une assez grande importance pour les reproduire une seconde fois à la fin de son écrit. C'est le motif qui nous a engagé à en souligner les points sur lesquels il attire particulièrement l'attention. Il en rapproche une proclamation conçue dans le même esprit et datée du 18 janvier de la même année. Ces déclarations, ajoute-t-il, tirent une valeur toute particulière du caractère de leur auteur, dont la brochure trace le portrait le plus élogieux.

« Poursuivre la guerre sérieusement tant qu'il est nécessaire, maintenir la paix sérieusement aussi longtemps qu'il est possible, voilà ce qu'étaient, voilà ce que sont les intentions du peuple allemand à l'égard des Français; de la sorte, il dépend de ces derniers seuls d'imprimer à leurs rapports avec l'empire voisin l'une ou l'autre direction. L'idée d'une haine inextinguible ne se concilie pas avec nos mœurs adoucies par la religion et la civilisation, et de tels sentiments sont essentiellement étrangers au génie allemand. Si l'Allemagne et la France se sont, depuis des siècles, trouvées à maintes reprises en conflit et dans le cas de mesurer leurs forces les armes à la main, on ne saurait toutefois prétendre qu'une opposition irréconciliable d'intérêts vitaux et nationaux ait été à la naissance de cette série de rencontres guerrières. »

Il ne saurait être sérieusement question d'une haine héréditaire que la mort d'un des deux adversaires assouvirait seule; ce sont là les exagérations d'un patriotisme surexcité.

« La tension des rapports entre l'Allemagne et la France ne saurait être admise comme une nécessité de nature. Il y a place pour toutes deux dans le système politique européen, une place honorable, inattaquable, si elles se décident à vivre en paix l'une avec l'autre et à se rendre réciproquement justice. »

Pourquoi la France resterait-elle éternellement en mauvais termes avec l'Allemagne, quand elle a bien su renouer d'excellentes relations avec l'Angleterre, son ancienne ennemie? L'auteur sent ici le besoin de fortifier sa thèse par un aveu que nous recueillons précieusement.

« Si notre patrie, dit-il, a éprouvé à mainte reprise du mauvais vouloir et du préjudice de la part de son voisin occi-

dental, nous ne devons pas oublier que les luttes entre l'Allemagne et la France se sont autrefois rattachées presque exclusivement à des conflits italiens et à des intérêts espagnols, et que c'étaient principalement des discussions entre frères allemands qui déchaînaient sur le sol allemand le souffle de la dévastation et mettaient l'héritage allemand aux mains de l'étranger. »

L'écrivain anonyme engage sagement ses lecteurs à tirer le voile de l'oubli sur cette vilaine histoire, en engageant plus vivement encore les Français à renoncer à un chauvinisme à courte vue. Maintenant que l'Allemagne a pris, par la réclamation « d'une partie de ses précédentes frontières de l'ouest », ses précautions contre une nation trop « portée, par sa situation privilégiée, à des prétentions excessives et abusives », rien ne s'oppose plus à une cordiale entente. L'allusion à l'annexion de l'Alsace-Lorraine que nous venons de rapporter est la seule que renferme la brochure.

La meilleure preuve d'égards que l'Allemagne puisse donner à sa voisine, c'est une abstention complète à l'endroit de son organisation intérieure. C'est ce qu'a prétendu faire M. de Bismarck, dont la brochure examine l'attitude à l'endroit du bonapartisme, de M. Thiers et de la république. Le chancelier a, du reste, d'excellentes raisons pour ne se déclarer favorable à aucun des partis qui se disputent le gouvernement de la France, certain, comme le dit l'auteur sur un ton de mauvaise humeur, que ce parti serait par là même inévitablement voué à la méfiance et à la malveillance du pays. Les développements qui suivent semblent beaucoup plus à l'adresse des Allemands qu'à la nôtre; la brochure établit que M. de Bismarck professe les sentiments du plus pur monarchisme.

Revenons à la question des rapports de l'Allemagne avec la politique intérieure de notre pays. Si désintéressée qu'elle soit à cet égard, l'Allemagne voit un double danger dans le développement des éléments chauvins et cléricaux, que l'écrivain associe intimement, et ne croira au maintien solide de la paix que le jour où ces deux tendances n'occuperont plus la première place.

« L'opinion publique, en Allemagne, ne saurait prendre son parti d'une pareille manière de faire et la regarder comme entièrement satisfaisante. Elle ne peut voir d'un œil indifférent l'ultramontanisme et le militarisme se tendre une main fraternelle, comme si la religion n'était destinée qu'à exciter l'ardeur guerrière, et comme si l'armée française devait se proposer pour but, comme une édition augmentée et corrigée des zouaves pontificaux, de n'être pas autre chose que la milice de la hiérarchie romaine. »

Si le mot d'ordre de la politique française, depuis des siècles, a été de réduire ses voisins à une situation inférieure qui lui assurât l'hégémonie, et de s'entourer d'un cordon de puissances de second ou de troisième ordre, la politique allemande a de tout autres visées. A l'égard de la France en particulier, elle ne se propose nullement de la réduire à l'état de puissance de second rang.

« Ce que nous demandons à la France, ajoute la brochure, nous sommes prêts à le lui garantir de notre côté de la façon la plus complète : respect de son territoire, de son indépendance, de son honneur. »

Toutes deux, l'Allemagne et la France, ont dans le passé une glorieuse histoire et dans le présent un grand rôle à jouer dans la civilisation européenne. La presse française a donné récemment des exemples de sagesse et de modération que l'auteur recommande à ses concitoyens.

Quelle difficulté l'Allemagne éprouverait-elle à rendre pleine et entière justice à la France? La France a pris la tête des peuples d'origine latine et a joué par là un rôle prépondérant dans la formation du monde moderne. Récemment encore, elle a su montrer les forces vives qu'elle recèle dans son sein « en défendant le sol de la patrie avec tant d'inspiration, d'abnégation et de ténacité, » en se relevant de ses désastres par un effort énergique et durable qui mérite l'admiration, bien qu'il fût mêlé de sentiments de haine à l'égard de l'Allemagne. Combat de races, inimitié héréditaire, haine nationale, autant d'idées que la morale moderne réprouve, autant de plantes qu'elle ne saurait plus laisser croître sur le sol de l'Europe.

L'écrivain assure que ces idées répugnent à l'Allemagne; il veut croire que la France, qui se vante, et à bon droit, de sa civilisation avancée, ne saura pas les répudier moins énergiquement. Pourquoi ces deux peuples, dont les intérêts ns sont pas en conflit, ne marcheraient-ils pas pacifiquement dans une voie parallèle, développant chacun de son côté les trésors de son génie national? Une animosité permanente, une sourde envie de recommencer la lutte, ne sauraient plus désormais se comprendre.

L'auteur voudrait que les conflits internationaux se terminassent, comme les duels particuliers, par une franche réconciliation et un oubli complet tant des circonstances qui ont précédé la lutte que des péripéties et des épisodes pénibles du combat. Après avoir rappelé les vers classiques de Cinna, il reproduit, en terminant, la déclaration impériale que nous avons transcrite plus haut et qu'il fait suivre de ces mots :

« Guillaume Ier, avec une pleine conscience de sa haute mission et la certitude d'une approbation unanime, a résumé dans ces nobles paroles, non-seulement son programme impérial, mais le programme national de l'Allemagne.

» C'est le vœu sérieux du peuple allemand que ce programme se trouve absolument, et à tous égards, réalisé. »

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A Monseigneur Freppel, évêque d'Angers

[illegible]

Monseigneur,

C'est un solliciteur qui s'adresse à vous. Un vieux proverbe français dit qu'un chien ose bien regarder en face un évêque. Je ne sais si le proverbe est bien respectueux, mais, en dépit de mes ignorances en histoire naturelle, je crois fort qu'il est vrai. Si un chien regarde en face un évêque, un pauvre diable de journaliste peut bien s'enhardir à lui adresser une requête. Voici la mienne, que je vous soumets en toute humilité : le moment ne vous semblerait-il pas opportun, monseigneur, de donner votre démission de membre du conseil supérieur de l'instruction publique?

Je dois vous dire ce qui m'encourage à vous adresser cette supplique.

D'abord, nous sommes tous deux d'anciens universitaires. Vous, un universitaire glorieux. Au temps où j'avais l'honneur d'être élève de l'École normale, vous professiez l'éloquence sacrée à la Sorbonne. Il pourrait bien m'être arrivé d'être alors entré à votre cours, une fois en passant. Vous étiez en ce temps, s'il m'en souvient, renommé pour le libéralisme de vos idées. Vous étiez un gallican. La jeunesse des Écoles connaissait votre nom : vous étiez l'une des espérances littéraires de cette Faculté de théologie où les espérances littéraires n'abondent pas toujours.

Vous êtes sorti de l'Université par la grande porte, celle qui mène à un évêché. J'en suis sorti par la petite porte, celle qui conduit au journalisme. Je dois même ajouter que, si j'en suis sorti, le clergé n'a pas été tout à fait étranger à la chose.

Il y a pourtant une petite différence entre nous. Sorti de l'Université sans l'avoir souhaité, je m'applique de tous mes modestes efforts à la défendre, quand je la vois attaquée : vous, monseigneur, porté par elle aux plus hauts honneurs, vous travaillez consciencieusement à la renverser. Après tout, monseigneur, nous sommes également, je pense, à l'abri du reproche. Je considère l'Université, même après avoir dû la quitter, comme fort utile à la société française. Vous-même, arrivé par elle, vous la considérez comme funeste à la société catholique. Vous l'attaquez et je la défends : nous sommes l'un et l'autre dans notre rôle.

Voici ma seconde raison de m'adresser à vous. Il y a dans tous les temps, en France, un prélat particulièrement en vue, dont le nom est répété dans les journaux, qui passionne les amis et les ennemis, qui fait du bruit autour de lui. Il faut en cet emploi de l'initiative, de l'énergie, du tempérament, un goût de l'action et de la polémique; il y faut un certain amour de la mêlée et de la popularité. *Gaudens popularibus auris*, comme a dit le poëte latin.

M. Dupanloup a été un temps le prélat en possession de l'attention publique. Il justifiait cette situation par d'incontestables talents. Mais M. Dupanloup a vieilli, s'il ne s'est pas calmé. Son influence aujourd'hui ne dépasse guère les couloirs de l'Assemblée nationale. C'est quelque chose, j'en conviens, surtout lorsqu'il s'agit de lois à faire.

M. Pie, de Poitiers, a été un temps le prélat à la mode. Il avait la fougue, la passion, les allusions blessantes pour le pouvoir. Mais M. Pie a fait la malencontreuse oraison funèbre du zouave Gicquel; c'est un coup dont il ne s'est jamais bien relevé.

M. Plantier, de Nîmes, a eu son heure de célébrité. Mais M. Plantier était un bilieux et un malade; il s'est déconsidéré lui-même par ses véhémences, en même temps qu'il abrégeait ses jours.

Le prélat en évidence aujourd'hui, c'est vous, monseigneur. Si le mot ne devait pas offenser votre épiscopale modestie, je vous dirais que vous êtes le lion du clergé en l'an de grâce 1875. Vous pouvez vous tourner vers les plus illustres, vers les plus bruyants de vos collègues de l'épiscocat français, et leur dire :

Ce que tu fus jadis, je le suis aujourd'hui.

Lorsqu'au mois de juillet 1871, la coalition antirépublicaine chercha des candidats pour les élections de Paris, votre nom fut un des premiers dont elle s'avisa. Vous échouâtes, il est vrai, en dépit de l'appui du *Figaro;* mais le suffrage universel a de ces retours imprévus dont nul ne doit s'étonner.

Depuis lors, vous n'avez perdu nulle occasion de faire parler du diocèse d'Angers et de son évêque. Vous êtes intervenu dans les élections, vous avez fait changer des maires, dont le suffrage universel a fait, il est vrai, depuis des députés; vous avez fait partir des proviseurs qui vous déplaisaient. Au conseil de l'instruction publique, vous êtes, dit-on, un des membres les plus actifs. On vous attribue d'avoir fait exclure, même des écoles libres, une certaine petite histoire de France de M. Foncin qui assurément n'eût point été l'objet d'une semblable mesure sans l'intervention d'une puissante influence.

Mais tout cela, c'est peu de chose. Sitôt que la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur eut été votée, les évêques se mirent de toutes parts en campagne pour en profiter. N'était-ce pas, en effet, pour l'avantage du parti catholique qu'elle avait été votée?

Ce fut alors une sorte de tournoi ouvert entre les prélats, ce fut à qui s'appliquerait avec le plus de zèle à recueillir les bénéfices de cette loi. Vous aviez des concurrents bien plus favorisés par l'importance de leur siége épiscopal, par la richesse de leur diocèse. Eh bien, monseigneur, dans cette course, c'est vous qui êtes arrivé premier. Vous avez dépassé de plusieurs longueurs tous les concurrents, et vous avez mérité que le saint Père vous en adressât de publiques félicitations. Tandis que la plupart des autres universités catholiques sont encore à l'état de projet, votre Faculté de droit existe, elle recrute des élèves, elle va ouvrir ses cours à la prochaine rentrée. Elle a publié son règlement, qui fait grand honneur à votre esprit administratif.

Vous avez fait plus. Vous avez su, pour cette Faculté, détacher un professeur de l'Université. Cela, monseigneur, n'est pas un petit mérite. La plupart de vos collègues ont eu, sous ce rapport, peu de chance. Ils ont sollicité des maîtres de l'Université, et ces maîtres les ont poliment éconduits. Ils se sont adressés à M. Talbot, du lycée Condorcet, à M. Hatzfeld, du lycée Louis-le-Grand, et ils ont vu leurs offres repoussées. Ces mésaventures ont même fait quelque bruit. Vous, monseigneur, plus heureux et plus adroit, vous êtes allé droit à M. Gavouyère, et M. Gavouyère a répondu. M. Gavouyère sera le plus glorieux ornement de la Faculté de droit d'Angers.

Telle est, monseigneur, la principale raison qui m'a déterminé à vous adresssr cette lettre. Vous êtes quatre évêques siégeant aujourd'hui au conseil supérieur de l'instruction publique : M. Freppel, M. Dupanloup, M. Guibert, M. de Bonnechose. Si M. Freppel se décidait à sortir de ce conseil, il n'est pas douteux que ses trois collègues tiendraient à honneur de suivre son exemple. — Monseigneur, je vous en supplie, donnez votre démission.

Il faut que vous me permettiez de vous le dire, monseigneur : c'est une chose qui depuis longtemps étonne que l'empressement des évêques de France à faire partie du conseil de l'instruction publique. Le clergé ne perd guère d'occasion d'aller répétant que rien n'est déplorable comme l'enseignement donné par l'Université. Elle enseigne, dit-il, le déisme, le matérialisme, le panthéisme, l'athéisme, toutes choses fort vilaines en *isme*, quoique rimant avec catholicisme. Vous, monseigneur, qui fûtes de l'Université, vous

savez bien ce qu'il en est et ce que valent les accusations de M. l'évêque d'Orléans et de l'éloquent M. Chesnelong. Mais enfin, c'est là la thèse du clergé, et, après tout, il fallait bien la soutenir pour avoir un prétexte de faire la guerre à l'Université. Quand on veut noyer son chien, il faut bien l'accuser d'être enragé !

Comment donc, dans de telles conditions, si l'Université est à ce point funeste et damnable, messeigneurs les évêques consentent-ils à la couvrir, en quelque sorte, de leur patronage en acceptant de faire partie de ses conseils, où même, assure-t-on, ils ont toujours la part prépondérante ? On opposait malgré soi leurs actions à leurs paroles. On se disait : « Oui, sans doute, ils médisent de l'Université ; mais, en même temps, ils se dévouent à la diriger. Assurément ils n'y consentiraient point si elle était aussi pervertie qu'ils le prétendent ; ils lui diraient *Vade retro*, si elle était si complétement possédée de l'esprit de Satan. Ils se souviendraient de ce qu'enseignent les *Actes des Apôtres*, et secoueraient sur elle la poussière de leurs sandales. Ils n'en font rien, et leur concours nous rassure contre leurs anathèmes. » Voilà ce que l'on disait et ce qu'on ne manquera pas de dire aujourd'hui plus que jamais, en voyant les évêques dans les conseils de l'Université, même après la fondation des universités catholiques. — Monseigneur, donnez votre démission.

On comprenait à la rigueur la présence des évêques dans le conseil de l'instruction publique jusqu'en ces derniers temps. Si depuis vingt-cinq ans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire étaient libres — et libres de telle façon que cette liberté dût profiter presque exclusivement au parti catholique, — la liberté n'avait pas encore été proclamée pour l'enseignement supérieur. Le parti catholique avait quelque raison de dire : « Puisque l'enseignement supérieur est un monopole de l'État, nous prétendons exercer sur lui un contrôle et lui faire sentir notre influence. »

Et de fait, influence et contrôle s'exerçaient très-sérieusement de la part des prélats, tant sur l'enseignement supérieur de l'État que sur l'enseignement secondaire ou primaire. Il ne se trouvait pas un professeur de Faculté, pas plus qu'un professeur de lycée ou un instituteur, qui se fût avisé d'émettre en chaire une proposition capable d'offenser l'orthodoxie la plus exigeante. Il savait bien qu'il n'eût pas enseigné un seul jour de plus. L'enseignement public était surveillé et de fort près.

Il ne se peut faire, monseigneur, que vous ayez oublié certaine mésaventure arrivée à votre collègue de Rouen, M. de Bonnechose, membre comme vous du conseil supérieur. C'était aux dernières années de l'empire, et le clergé poursuivait déjà sa guerre contre l'Université. M. de Bonnechose se leva, terrible, à la tribune du Sénat. Un professeur avait osé dire à l'École de médecine : « Il faut bannir l'âme de la science. » Sur cette exclusion de l'âme par la science matérialiste, M. de Bonnechose fut très-éloquent. Or on alla aux recherches, et il se trouva que le professeur avait dit : Il faut bannir de la science, non pas l'âme, mais l'*art*, c'est-à-dire l'empirisme, ce qui était fort différent. Il était arrivé que le Machelard qui avait été écouter les professeurs de l'École de médecine avait eu les oreilles moins bien ouvertes que longues. Il fallut *brûler*, comme dit l'agent Coco, cet agent Bouvier d'alors, et M. de Bonnechose fut contraint de faire amende honorable des faits qu'il avait avancés.

M. Dupanloup, il y a trois mois, n'a pas été plus heureux à la tribune de l'Assemblée nationale que ne l'avait été M. de Bonnechose à celle du Sénat. Lui aussi, quand il a voulu citer des thèses de doctorat et des leçons de professeurs de l'École de médecine, il a été réduit à retrancher de ses citations tout ce qui y gênait son argumentation ou plutôt la détruisait par avance.

Notre enseignement supérieur était donc bien orthodoxe, même au temps où il était un monopole de l'État, et les évêques eussent pu se dispenser de le critiquer, comme ils eussent pu se dispenser de chercher à le détruire. On comprenait pourtant, tant que cet enseignement était un monopole, qu'ils tinssent à y avoir la main. Mais aujourd'hui, monseigneur, quelles raisons ont les évêques de siéger au conseil supérieur de l'instruction publique ?

Vous aviez déjà votre enseignement primaire et secondaire, vous aviez vos écoles de frères ignorantins et de religieuses, vous aviez vos séminaires et vos colléges. Voilà que vous avez maintenant vos universités catholiques, vos Facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Il ne vous manque guère que vos Facultés de théologie, et je m'étonne, à vrai dire, que, dans votre naturelle sollicitude pour la religion catholique, ce ne soit pas à celles-là que vous ayez songé d'abord ; mais enfin elles viendront, espérons-le. Vous organisez vos universités à votre gré, et personne ne songe à vous chicaner ni sur ce que vous y enseignerez, ni sur la façon dont vous l'enseignerez. Pourquoi donc, maintenant que vous avez votre part, ne pas laisser la sienne à la société civile ? Est-ce que, non contents d'être les maîtres chez vous, vous voulez encore l'être chez tous les autres, chez ceux-là mêmes que vous allez combattre, que vous ne vous cachez pas de vouloir combattre ? En vérité, cela n'est ni bien logique, ni bien équitable. — Donnez votre démission, Monseigneur.

Le ciel me garde de critiquer la façon dont vous entendez faire les choses chez vous ! L'affaire ne regarde que vous, et les pères de famille qui vous confieront leur progéniture. Les élèves de votre Faculté d'Angers seront tenus de fréquenter obligatoirement les offices des dimanches. J'aimerais mieux qu'ils les suivissent sans y être obligés. L'obligation me semble une mauvaise méthode dans les affaires de conscience. Je me souviens toujours que Bossuet, qui a passé après tout pour un bon chrétien, quoique gallican, ne voulait point que l'on contraignît à la communion les nouveaux convertis des dragonnades. Il craignait que leur conversion ne fût due plus encore à l'effet de la peur qu'à celui de la grâce, et qu'en les obligeant à communier on leur fît faire des sacriléges. Le clergé moderne n'a plus de ces craintes. Mais passons.

Les élèves de votre Faculté catholique seront tenus de rentrer chaque soir à dix heures. Ce sera une demi-heure plus tôt qu'à l'université catholique de Louvain. Les hôteliers qui les recevront seront tenus de les surveiller, et d'autres surveillants surveilleront les hôteliers. Vous avez résolu le problème : *quis custodiet custodes ipsos ?* Vous espérez de cette triple surveillance un grand profit pour les mœurs. Puissiez-vous dire vrai ! Je ne vous cacherai pas, monseigneur, que les officiers sortis des colléges pieux ne passent point, soit dans la marine, soit dans l'armée, pour être d'une moralité beaucoup plus édifiante que leurs pareils sortis de ce mauvais lieu qu'on appelle l'Université. Espérons que vous serez à

Angers plus heureux que ne le sont les Jésuites, et que vos élèves, une fois sortis de vos mains, ne prendront pas de terribles revanches de la contrainte que vous leur imposerez même à l'âge d'hommes. Mais, encore une fois, cette affaire est la vôtre, non la mienne, et l'avenir nous instruira là-dessus.

Il est un article de votre règlement qui m'a particulièrement surpris. Vous ne consentez à recevoir que des élèves catholiques. J'aurais cru, je vous l'avoue, que vous auriez ouvert vos portes à tout venant, heureux particulièrement de les ouvrir à ceux que possède l'erreur. Point. Il faut que l'on montre patte blanche ou sinon l'on n'entre pas. Vous prétendez avoir la main pleine de vérités, et vous refusez de l'ouvrir. J'ai quelque peine à concilier cette règle avec la parole de l'Évangile : *Ite et docete gentes*. Allez et instruisez les Gentils.

J'ai eu l'autre jour, dans un journal, l'indiscrétion d'exposer cette difficulté au petit prophète Loth, de l'*Univers*. Il m'a répondu que l'Evangile avait parlé de l'apostolat, mais non pas de l'enseignement. Il me semble que l'Evangile en ce cas eût pu se servir d'un autre mot que du verbe *docere*, qui, tout justement, veut dire enseigner. Selon Loth, l'apostolat s'adresse aux non-croyants et l'enseignement aux croyants seulement. Loth ne m'a point satisfait : je ne sais trop ce que peut être un apostolat qui n'est pas un enseignement ou un enseignement qui n'est pas un apostolat.

Mais peut-être ni moi, ni même Loth, vicaire général de l'évêque extérieur Louis Veuillot, ne sommes-nous de grands clercs en explication de l'Evangile. Si quelque jour, monseigneur, la rude guerre que vous faites à la libre pensée vous laisse un peu de loisir, ce sera grande charité de nous faire part de vos lumières sur ce sujet. J'aurais plaisir à apprendre de vous que cet article du règlement d'Angers : « la Faculté ne reçoit que des élèves catholiques, » est la véritable traduction française de la parole de Jésus : *Sinite venire ad me parvulos*, laissez venir à moi la jeunesse.

Mais laissons votre université, qui, encore une fois, ne me regarde pas, et revenons à nos moutons, c'est-à-dire à votre démission.

Celle-ci, monseigneur, nous regarde, nous qui aimons l'Université de France. Vous lui faites la concurrence, et quelle redoutable concurrence ! Vous connaissez son fort et son faible, vous qui en avez été membre ; c'est bien assez d'avantages ; vous ne pouvez pas prétendre continuer à donner des ordres dans la place pendant que vous tracez des parallèles autour et quand le bombardement a déjà commencé.

Que diriez-vous par exemple, si le patron des *Grands magasins du Louvre*, non content de commander en maître dans son établissement, prétendait encore figurer dans le conseil de surveillance du *Bon Marché* et y faire la leçon aux employés ? Croyez-vous que M. Boucicaut s'arrangerait de la combinaison et que même il la trouverait très-loyale ?

L'Université vous déplaît et vous voulez sa mort. C'est là une opinion comme une autre, et la meilleure pour vous, puisque c'est la vôtre. Laissez du moins cette Université se défendre contre vous comme elle le peut. Il est sûr qu'un général qui pourrait en même temps siéger aux conseils de guerre de l'ennemi et dicter à l'état-major adverse ses mouvements et ses plans de bataille, aurait plus de chances que tout autre de devenir victorieux; mais enfin la chose ne s'est pas encore vue, et M. de Moltke lui-même n'a jamais élevé de semblable prétention.

L'Evangile ne veut pas que l'on puisse servir deux maîtres. On ne peut pas davantage être le patron de deux établissements d'instruction dont l'un est destiné à combattre l'autre. On n'admet pas que le même avocat puisse plaider à la fois la cause des deux parties ; à plus forte raison n'est-il pas admissible que l'on puisse être forcé de prendre pour avocat son adversaire. — Donnez votre démission, monseigneur.

J'ai lu ces jours passés, dans un journal dévot, qu'après tout la place des évêques était aujourd'hui plus que jamais dans le conseil supérieur de l'instruction publique. Ce conseil n'est-il pas chargé des intérêts généraux de l'instruction publique, aussi bien libre qu'officielle ? Il est donc de toute justice que les évêques, depuis qu'ils ont le droit de donner l'enseignement supérieur, soient représentés dans le conseil.

L'argument serait bon si le rôle du conseil supérieur se bornait en effet à juger des intérêts généraux de l'instruction, libre aussi bien que publique. Après tout, on n'a pas encore inventé deux morales, et ce conseil n'aurait guère à s'occuper que de ces questions de moralité qui intéressent tout le monde et où tout le monde se met aisément d'accord.

Un temps viendra peut-être où là se bornera le rôle du conseil supérieur de l'instruction publique. Pour moi, j'appelle ce jour-là de tous mes vœux, car plus l'Université aura d'indépendance et d'initiative et plus elle rendra de services. Ce n'est pas moi alors qui trouverai mauvais que quelques évêques siégent à ce conseil, ne fût-ce que pour y défendre les très-respectables intérêts de leurs universités.

Mais telle n'est point la situation présente. Que des journalistes parlent des choses à tort et à travers, la chose n'offre, après tout, rien de bien surprenant. Mais vous, monseigneur, ne feriez point assurément cette réponse ; vous connaissez la loi du 19 mars 1873 et les attributions du Conseil de l'instruction supérieure, puisque vous en êtes membre et — tout le monde vous rend cette justice — un membre des plus actifs.

Or, que dit la loi du 19 mars en son article 4? Laissez-moi, quoique vous les connaissiez sûrement, remettre sous vos yeux quelques pasages de cet article.

« Le Conseil supérieur est nécessairement appelé à donner son avis :

« *Sur les règlements relatifs aux examens, aux concours et aux programmes d'études dans les écoles publiques...*

« *Sur la création des Facultés, lycées et collèges;*

« *Sur les livres qui peuvent être introduits dans les écoles publiques...* »

Vous avez bien lu, monseigneur : le Conseil *est nécessairement appelé à donner son avis*. Pour l'enseignement libre, le Conseil supérieur, pas plus que le ministre, n'a rien à voir dans les programmes d'études, les concours, les examens : il faut des raisons fort graves pour qu'un livre soit interdit dans les écoles libres ; vous n'avez besoin, ni de l'avis du ministre, ni de celui du Conseil supérieur, pour la création de vos écoles, ni de vos colléges, ni de vos universités libres ; mais, pour les choses de l'Université de France, il en est tout autrement. Membre du Conseil supérieur, il faut nécessairement que le ministre vous consulte sur les livres de nos établissements publics, sur les programmes, sur les examens. Il ne peut créer ni un lycée ni une Faculté sans vous demander votre avis. Maître absolu chez vous, vous êtes encore à

peu près maître chez nous. « C'est trop de deux, monseigneur, » comme disait Figaro. Monseigneur, donnez votre démission.

Regardez un peu, je vous prie, quelle est, dans ce Conseil, votre singulière situation. Que le grand-maître de l'Université veuille mettre le nez dans votre enseignement : « Pardon, monsieur le ministre, lui direz-vous, nous sommes l'enseignement libre, où, s'il vous plaît, vous n'avez rien à voir en dehors des questions de salubrité et de moralité. » Vous le recevrez de la façon douce, mais ferme, dont sont reçus chez vous les inspecteurs de l'Université, quand il leur arrive de frapper à la porte de l'un de vos établissements. Vous lui direz poliment, comme le Christ à sa mère : « *Quid est mihi tecum?* Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? »

Que le ministre, au contraire, veuille introduire dans l'Université quelques réformes, changer quelques méthodes, créer quelques établissements nouveaux, pour protéger contre vous cette Université qui lui est confiée, vous lui direz : « Pardon, monsieur le ministre, veuillez, s'il vous plaît, prendre d'abord notre avis. » La situation n'est point égale, convenez-en. Est-ce là ce que vous appelez la liberté ?

La surveillance, la direction de l'enseignement de l'Etat, c'est là, vous le savez bien, la principale fonction du conseil de l'instruction publique ; c'est à ce soin que sont consacrées la plupart de ses séances. Ce n'est que bien rarement qu'il s'occupe des affaires de l'enseignement libre. Confessez-le donc ; vous ne pouvez plus être un conseiller de l'enseignement que donne l'État, aujourd'hui que vous dirigez un enseignement rival. — Donnez votre démission, monseigneur.

« Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » dit l'Évangile. Vous êtes désormais ouvertement, publiquement, contre l'enseignement de l'Etat : franchement, vous ne pouvez plus être avec lui.

Et savez-vous ce que dira l'opinion publique, en vous voyant vous obstiner à demeurer dans le conseil de cette Université que vous battez en brèche ? Elle dira que vous ne restez dans ses conseils que pour lui nuire plus sûrement. Que peuvent, en effet, vous importer désormais ses méthodes, ses programmes, les réformes qu'il lui plaît d'entreprendre ? Vous avez ailleurs un enseignement selon votre cœur. On ne vous soupçonnera pas seulement de vouloir dominer partout, et chez vous et ailleurs. On ira plus loin. On ne voudra pas croire que vos conseils puissent être désormais sincères et désintéressés : on vous accusera d'avancer tout à la fois vos affaires, et par le bien que vous ferez chez vous, et par le mal que vous ferez ailleurs. On vous calomniera assurément, mais avouez que, par malheur, la calomnie sera vraisemblable, et vous savez ce qu'a dit le poëte :

... Aux ombres du crime on prête aisément foi.

Que pouvez-vous bien avoir à gagner à figurer désormais dans le conseil de l'instruction publique ? Je le cherche. Tout ce que vous pouviez désirer et espérer, vous l'avez, et par delà. En revanche, ce que vous pouvez perdre d'autorité morale, de considération, de dignité, je le vois trop clairement. Croyez-moi, monseigneur, votre intérêt est ici intimement d'accord avec le nôtre. — Donnez votre démission.

Laissez-moi tout vous dire. Nous sommes bon nombre, en France, de jeunes hommes qui ne sommes point des ennemis de la religion. Nous n'avons hérité contre elle d'aucune haine, et nous nous souvenions avec respect du mouvement libéral de 1830, des Lacordaire et des Gerbet. Celui qui a l'honneur de s'adresser à vous a été catholique, et un catholique sincère, jusqu'à la vingtième année. Mais que voulez-vous ? A ouvrir les yeux et à regarder comme vont les choses autour de nous, nous avons trouvé bien peu de rapports hélas! entre l'esprit de l'Évangile et celui de l'Église. Un jour est venu où nous avons cru être contraints de choisir entre le catholicisme et la liberté, et nous avons choisi la liberté.

Vous allez travailler dans vos universités à la restauration du catholicisme. Nous verrons les résultats. Je crains bien qu'en dépit de ces universités vous ne continuiez à défaire vers la vingtième année à peu près autant de chrétiens que vous en aurez fait jusque-là.

Quand on voit le clergé catholique ne point se lasser dans ses prétentions et, alors même qu'il possède tout ce qu'il peut souhaiter de liberté et d'influence, prétendre encore commander partout, on se demande malgré soi où s'arrêtera cet amour de la domination et s'il ne vise pas le royaume de la terre autant au moins que l'empire du ciel. — Monseigneur, donnez votre démission.

Vous regagnerez en autorité morale plus que vous ne perdrez en autorité matérielle ; vous aurez fait cesser ce qui, en ce moment, s'appelle de son vrai nom un scandale. Et vous savez, sur ce chapitre encore, ce que dit l'Evangile.

Notez, monseigneur, que cette démission, il faudra bien la donner un jour ou l'autre, de gré ou de force. L'état de choses présent est si manifestement contraire au bon sens, qu'il faudra bien que vous sortiez un jour des conseils de l'Université. Vous avez en ce moment un ministre que sa foi sincère rend fort respectueux devant les évêques. Vous ne l'aurez pas toujours, et le premier qui lui succédera, ayant un peu d'énergie, aimant un peu à être le maître chez lui, ne manquera pas de demander et ne pourra pas manquer d'obtenir qu'on vous donne à choisir entre vos universités et la sienne. Si M. Wallon n'ose rien dire, croyez-vous qu'au fond il ne sent pas lui-même que l'état de choses actuel est monstrueux ? et, malgré toute sa piété, il ne serait pas impossible qu'il en vînt un de ces jours à le trouver intolérable.

Il vous faudra un jour sortir du conseil de l'instruction, et un jour qui n'est pas bien éloigné. Ce jour-là, l'effet sera le même et vous n'aurez pas le bénéfice d'une retraite honorable. Vous ferez une sortie contrainte et humiliée, au lieu de sortir la tête haute et par la grande porte.

Voyez M. Gavouyère : il était universitaire, et un beau jour il a accepté d'aller faire chez vous la guerre à l'Université. Mais il n'a pas prétendu rester dans l'Université en même temps qu'il passait à l'ennemi. Il a envoyé à M. le ministre sa démission. Si mes faibles arguments n'avaient pas le bonheur de vous persuader, et si pourtant, comme j'en suis sûr, votre conscience plaidait tout bas auprès de vous la même cause que je défends ici, n'hésitez point, monseigneur, consultez M. Gavouyère : vous savez mieux que personne, en une question de droit et de justice, toute la valeur de cet éminent jurisconsulte. Je ne doute point qu'il ne vous dise avec franchise et autorité ce qu'un pauvre journaliste vous dit avec un humble respect : Monseigneur, donnez votre démission.

CHARLES BIGOT.

LE ROMAN ADMINISTRATIF EN RUSSIE

Un Bismarck russe (1)

VI

Un administrateur aussi distingué que le comte Obézaninof ne pouvait s'enfermer dans l'étroite enceinte d'une ville. Il résolut de faire une grande tournée dans son gouvernement. Un point l'embarrassait : devait-il aller incognito, comme un Haroun-al-Raschid, tomber à l'improviste dans les villes et les bourgades, surprendre les fonctionnaires, étonner les populations par une série de coups de théâtre? ou bien devait-il prévenir, permettre qu'on fît des préparatifs pour le recevoir dignement, jouir de tous les honneurs dus à son rang, écouter les harangues et les cantates, prendre le pain et le sel dans les plats d'argent des députations? Maklakof dut lui rappeler les inconvénients que pouvait avoir au point de vue du confortable, dans l'état actuel des routes, des voitures et des auberges en Russie, le système de l'incognito.

Le comte s'arrêta donc au second parti. Des circulaires et des estafettes furent envoyées partout. On commanda un fourgon spécial pour les provisions; on rédigea un itinéraire avec indication des jours et des points où le comte entendait être reçu par les commissaires de police, les *médiateurs de paix*, les délégations de paysans. Le comité de statistique eut mission de rédiger pour le comte une courte description de la province au point de vue historique, ethnographique, géologique, géographique, topographique, statistique et politique. On pria le colonel de gendarmerie de présenter une courte notice sur les fonctionnaires des divers arrondissements. De ce document remarquable, nous donnerons l'extrait suivant, relatif à l'arrondissement de Slava :

« L'*ispravnik* (commissaire de police) est en fonctions depuis vingt-deux ans. Soixante-treize ans d'âge, mais encore vert. Abuse de cette verdeur pour la débauche. Passionné pour les jeux de hasard, notamment pour le pharaon et le lansquenet. A propagé ces jeux, non-seulement dans la ville, mais dans l'arrondissement. Les employés de police qui viennent à Slava pour affaire y perdent parfois tout leur traitement et, pour se dédommager, cherchent à faire des profits illicites. En outre, se distingue par une dévotion outrée et, sous prétexte d'entretiens pieux, incite au jeu et induit à mal le clergé de la ville. — L'*adjoint au commissaire* : l'hiver dernier, dans un incendie, un tison lui est tombé sur la tête. Il est devenu sourd de frayeur et n'a pas encore recouvré l'ouïe. — Avoir l'œil sur le *médecin d'arrondissement*. Sous prétexte d'étudier les affections particulières aux femmes, s'est laissé entraîner à des actions blâmables. Plusieurs plaintes sont déjà arrivées sur sa moralité. — Le *maître de langue russe* est dominé par une passion, incompatible avec ses fonctions, pour les sciences naturelles. Il passe des journées entières dans les bois; par là, à en croire les gens bien pensants, il contribue à répandre dans la population, et principalement dans la jeunesse, des tendances matérialistes qui se reflètent naturellement dans tout le corps administratif. »

Voilà le comte en campagne. Dans sa bonne calèche de voyage, il lit des romans français, bâille ou médite la régénération de Kamarino. Dans une seconde voiture se trouvent Maklakof et le prince Mirovkine, un jeune attaché de préfecture coiffé à ravir, habillé à Paris, parlant le français beaucoup mieux que le moscovite, et qui est venu débuter dans l'administration sous les auspices d'Obézaninof. Il voit pour la première fois la campagne russe et son principal souci est de retenir dans l'orbite de son œil gauche un petit morceau de cristal.

Le premier endroit où l'on devait s'arrêter était le village important de Blagodatni. C'est le maître de station de Blagodatni qui n'était pas à son aise! La cour de la station était déjà pleine de paysans qui se proposaient de porter plainte contre lui. Il en usait trop librement avec les filles du village, les prenait à son service malgré les parents et changeait trop souvent de servante. Mais il avait déjà conçu un plan audacieux de défense : se précipiter au-devant de Son Excellence, et, prenant l'offensive contre ses ennemis, dénoncer les paysans comme des mutins et Dmitri Sergief, le père de sa dernière servante, comme le boute-feu et l'instigateur des troubles.

Un autre point le taquinait : c'était ce maudit livre de station où les voyageurs mécontents consignaient leurs observations. Cependant il avait déjà trouvé un moyen de justification. Son Excellence savait bien qu'en voyage on ne sait que faire; par désœuvrement, quelque passant s'amuse à écrire une plainte. Les autres prennent le livre, lisent la plainte et se disent en bâillant : « Tiens, si je me plaignais aussi? cela fait passer le temps. » Au reste, la station était connue depuis longtemps par l'humeur tapageuse et espiègle des voyageurs qui y descendaient.

On attendait; les paysans chuchotaient dans leur coin et le maître de station ruminait son plan de défense. Tout à coup un petit nuage de poussière apparut au loin sur la route. « Le voilà! » cria le maître de station.

« Le voilà! » dirent en chœur les paysans. En un clin d'œil on amène les chevaux de la station avec des harnais tout neufs, tout luisants, tout sonnants, avec un cocher et un postillon qui avaient revêtu leurs cafetans numéro 1, l'air fringant, des plaques étincelantes partout, des chapeaux commandés à la ville, au milieu desquels resplendissait, sur la plaque de cuivre soigneusement frottée, l'aigle de la poste. Tout le monde était ému, tous retenaient leur respiration; les dindons et les poules rentrèrent éperdûment dans la cour, et un coq d'Inde, tout rougissant et tout bleuissant, caquetait avec frénésie son *hourrah* de salutation.

Cependant le nuage de poussière se rapprochait; l'*ispravnik*, avec sa calèche, précédait au galop les équipages du comte et entra comme un ouragan dans la cour. Il lui semblait que changer de chevaux en la présence de Son Excellence était une inconvenance aussi grande que de changer de chemise devant Elle.

La calèche est déjà en vue. Tout le monde s'aligne : au milieu, l'*ispravnik*; à droite, le maître de poste; à gauche, le surveillant, les mains à la couture de la culotte, les yeux fixes, les joues tremblantes d'émotion. — Tableau! — Elle est

(1) Suite et fin. — Voy. le dernier numéro.

arrivée, la caleche; elle s'arrête au perron de la maison de poste. Déjà les députations s'approchent avec le pain et le sel; déjà les paysans se précipitent avec leurs placets... Tout à coup l'*ispravnik*, qui s'était approché de la calèche, bondit en arrière et, levant le deuxième doigt de la main droite, il fit deux gestes impérieux. D'abord il tint ce doigt fixé sur ses lèvres; ensuite, il fit de ce même doigt une menace au peuple, qui s'avançait. Il articula un *chut!* prolongé et fit signe de tout préparer pour le départ. Silence général. L'*ispravnik* s'approcha du maître de poste et dit : « Il dort. » Les épaules de ce dernier furent immédiatement soulagées d'un poids de deux cents kilogrammes. Il se tourna vers son surveillant et dit : « Son Excellence repose. » Le surveillant se tourna vers les assistants et dit : « Son Excellence daigne reposer. »

Silence plus général encore et — deuxième tableau. Le peuple regarde cette calèche avec un mélange de curiosité et de respect, et, en effet, appuyée contre les parois capitonnées de la dormeuse, protégée des mouches par un mouchoir de batiste, est voluptueusement renversée la tête de Son Excellence. « On ne voit pas son visage, » fit observer un des paysans. L'*ispravnik* écarte la foule, comme si les regards pouvaient réveiller Son Excellence, et l'on procéda énergiquement à l'opération du dételage et de l'attelage... Soudain, le diable sait d'où il sort, un chien s'élance de la cour en aboyant furieusement. L'*ispravnik*, le maître de poste, le surveillant, le maire du canton, se précipitent sur l'animal, et chacun, à demi-voix, lui enjoint de se taire. Le chien se tut. « Est-ce fini? demanda le surveillant. — Oui, dit le cocher. — En route! »

La calèche repartit. Chacun la suivit des yeux jusqu'au moment où elle disparut. On respirait, on essuyait les fronts baignés d'une sueur d'angoisse, et, tandis que les paysans regardaient bouche béante du côté par où le comte avait disparu, le maître de station adressait au père de sa dernière servante un regard terrible.

VII

Nous n'insistons pas sur la magnifique réception qui attendait à Slava le comte Obézaninof, sur toutes les preuves de haute intelligence qu'il donna au chef-lieu d'arrondissement lorsqu'il visita son hôpital, sa prison, ses écoles. Il avait un compte à régler avec les suspects que lui signalait le mémoire du colonel de gendarmerie. Il fit venir d'abord l'*ispravnik*.

Celui-ci était un bonhomme replet, de petite taille, portant sur la tête une perruque assez mal faite. Des yeux petits qui exprimaient la friponnerie, même lorsqu'ils s'arrêtaient avec componction et humilité sur le visage de son supérieur. Il entra, s'inclina bien bas, — aussi bas que le lui permit son cou gros et court, — avança le pied droit, plongea la main droite dans la poche de son uniforme, et de la gauche fit remonter son ventre jusqu'au troisième bouton de la poche dudit uniforme.

Puis il resta fixe en cette position, attendant respectueusement les ordres de Son Excellence. Le gouverneur de Kamarino arpenta deux ou trois fois son cabinet, puis se planta droit en face de l'*ispravnik* et arrêta sur lui un regard inquisitorial. L'homme de police, sous ce regard, se troubla et rougit comme une jeune fille, et, sentant que ce regard plongeait jusqu'au plus profond de sa conscience, il baissa les yeux, reporta son corps du pied droit sur le pied gauche et fit mine de tousser.

— Vous êtes *ispravnik* ici depuis vingt-deux ans!

— Oui, Excellence.

— Vous avez soixante-treize ans d'âge.

— Ou-i-i, Ex-cel.....

Et l'*ispravnik* ne put achever, pressentant à quelle formidable conclusion tendaient ces prémices empruntées à sa biographie particulière.

— Et cependant j'ai sur votre conduite les renseignements les moins satisfaisants... Vous êtes adonné au jeu.

— Hélas! Excellence, je joue, mais seulement à la préférence... au boston... aux jonchets... seulement quand mes fonctions me laissent un peu de liberté.

— C'est faux, monsieur; vous jouez à des jeux de hasard.

— Oh! non, non pas, Votre Excellence.

— Comment! non? Vous propagez ces jeux non-seulement dans la ville, mais dans l'arrondissement. Vous débauchez les propriétaires, vous poussez au jeu les employés qui viennent à Slava pour affaire, vous corrompez les ecclésiastiques... A soixante-treize ans!

— Devant Dieu, Excellence, je puis vous jurer que la dernière fois que j'ai joué à des jeux de hasard, autant qu'il m'en souvienne, c'était à l'époque de la guerre de Turquie, en 1828..... Demandez à qui vous voudrez des renseignements.

— J'en ai, des renseignements! Affectant une dévotion outrée et sous prétexte d'entretiens pieux, vous induisez à mal le clergé de la ville.

— Je puis vous l'assurer, Excellence : je ne suis lié avec aucun des popes. Pour ce qui est de causer, sauf en confession, je n'échange pas deux paroles avec eux, vu que ce sont des gens assez mal pensants..... Mais je puis dire à Votre Excellence qu'en effet, sur le contrôleur des contributions indirectes, il court des bruits de ce genre. On prétend qu'effectivement il a une violente passion pour les cartes, qu'il fait société avec des prêtres et que, dans ses tournées dans l'arrondissement, il engage à jouer les propriétaires.

Devant des affirmations aussi catégoriques, le comte se calma et, prenant la « caractéristique » du colonel de gendarmerie, il traça en face du nom de l'*ispravnik* un point d'interrogation. Il commençait à soupçonner qu'il pouvait s'être glissé quelques erreurs dans ce mémoire. Quant à l'*ispravnik*, qui s'attendait à être questionné sur des points tout autrement graves et délicats, il se sentit plus léger.

— Vous avez, reprit le comte, un adjoint au commissaire qui est sourd?

— Non, Excellence.

— Comment! non? Dans un incendie, l'hiver dernier, un tison lui est tombé sur la tête...

— Pardon, Excellence, c'est dans l'arrondissement de Gorchof que l'adjoint au commissaire est sourd, mais non pas ici.

Quand l'*ispravnik* fut sorti, le comte inscrivit un nouveau point d'interrogation à la marge de sa « caractéristique » et prit sur son calepin la note suivante : « Faire observer au colonel qu'il y a bien des inexactitudes dans son mémoire. »

On introduisit le médecin de l'arrondissement. A part une

[illegible] rien de particulier. Le comte le reçut assis, [illegible] sur sa table de travail.

— Docteur, lui dit-il brusquement, je dois vous prévenir que vous êtes au service de l'empereur.

Le médecin ne comprit pas et ne répondit rien.

— Puisque vous êtes au service, continua le comte, en apprenant mon arrivée vous auriez bien pu couper votre barbe.

Le médecin se troubla et balbutia un mot d'explication.

— Ensuite j'ai reçu des plaintes sur votre compte. Vous vous permettez d'abuser de votre situation. Sous prétexte de faire certaines études, vous menez une vie débauchée.

— Moi.

— Vous.

— Votre Excellence se trompe. Je suis un homme marié; j'ai des enfants; je vis avec ma femme et, à part ma femme, jamais.....

— Pourtant, il m'est revenu.....

— Excusez-moi, Excellence, mais vous faites sans doute une confusion. Il y avait chez nous un médecin de canton, un certain Kozarkine, qui en effet était un débauché de la pire espèce; on a dû le casser aux gages et même il a été mis en jugement. Mais pour moi, je puis vous assurer, comte..... Tout l'arrondissement peut témoigner.....

Obézaninof sentit une bouffée de colère contre le colonel de gendarmerie. Il entretint le médecin encore quelque temps. On parla du choléra et de la petite vérole et, en congédiant l'honorable fonctionnaire, le comte se crut obligé de lui donner la main.

C'était au tour de Chérubinski, le maître de langue russe :

— J'ai reçu sur votre compte, lui dit le gouverneur, les renseignements les plus déplorables... Il paraît (le comte montrait, en défiance de la malencontreuse *caractéristique*, un peu plus d'hésitation)... il paraît que... vous ne pensez pas bien... Vous vous occupez plus de matérialisme que de vos études réglementaires. Bien que les écoles ne soient pas directement sous ma dépendance, je vous préviens que j'y tiendrai rigoureusement la main. J'entends que le même esprit règne partout, au dedans comme en dehors des écoles. Je vous conseille donc de ne plus vous laisser entraîner par certaines idées... de n'enseigner que les choses dont vous êtes chargé...

Ici le comte fit une pose : Chérubinski écoutait respectueusement, et quand le comte s'arrêta, il eut la mine d'un homme absolument stupéfié.

— J'espère d'ailleurs, reprit celui-ci, que vous n'oublierez pas mes conseils, qu'on ne me donnera plus sur vous de semblables renseignements... Adieu.

Et le gouverneur fit un signe de tête. Chérubinski s'inclina profondément et sortit sans avoir soufflé mot. Une minute après entrait le directeur de l'école : le comte, à celui-ci, donna la main. Il entendait faire honneur à la science. Le nom de Chérubinski fut prononcé :

— Chérubinski, s'écria le directeur, j'ose affirmer à Votre Excellence que rien n'est moins vrai. Bien au contraire.

— Comment, au contraire?

— C'est le plus tranquille de nos professeurs. Il est même trop tranquille, trop timide. Quand il lui arrive d'avoir à prononcer un mot, qui cependant n'a rien d'inconvenant, celui de *femme*, par exemple, il est longtemps avant de s'y décider, il rougit comme une pivoine. Pouchkine même, il ne prendrait pas sur lui de le lire aux élèves sans m'avoir demandé pour cela une autorisation spéciale.

Le comte se mordit les lèvres et fut obligé d'entamer, pour se donner une contenance, une assez longue conversation sur les écoles et l'instruction en général. Le directeur sortit profondément édifié de ses idées.

VIII

Dans le cours de sa tournée, Obézaninof avait souvent entendu parler des paysans. Il avait inauguré son administration en faisant rentrer impitoyablement les impôts arriérés. Les gens mal pensants assuraient que cette mesure avait ruiné plusieurs villages; Son Excellence affirmait au contraire que les paysans n'étaient que trop riches. Cependant il résolut de creuser cette question, et il donna l'ordre de s'arrêter au premier village qui se trouverait sur la route.

— Quel est ce village? demanda-t-il à l'*ispravnik*.

— Vajatoé, Excellence.

— Très-bien; je m'arrêterai donc au village de Vajatoé : je résoudrai par moi-même la question de savoir si les paysans sont ruinés ou non.

Le comte décida ensuite qu'il se rendrait dans ce village simplement, très-simplement, incognito. Seulement il oublia de faire part à l'*ispravnik* de cette décision. Celui-ci fit aussitôt venir le maître de station de Vajatoé :

— Toi, mon ami, tu vas filer sur Vajatoé. Tu rassembleras les paysans... Quant aux braillards, le meilleur moyen de leur clore le bec, c'est de les enlever pendant la nuit et de les mettre sous clef chez toi. Aux autres tu diras que Son Excellence daigne leur faire une visite; que j'entends ne pas voir l'ombre d'un tapageur. S'il y en a, c'est moi qui me charge de faire rentrer les impôts arriérés. Et puis, que personne ne s'avise d'ennuyer le comte de ses plaintes! Tu choisiras une chaumière bien propre : c'est dans celle-là que le comte entrera. Que tout y soit bien lavé et bien en ordre! Tu feras laver aussi, par la même occasion, les deux ou trois *isbas* du voisinage; il pourrait lui prendre fantaisie d'y entrer. Aux questions de Son Excellence qu'ils tâchent un peu de répondre; qu'ils ne restent pas bouche bée comme des imbéciles, et muets comme des poissons. As-tu compris?

— Compris.

— Alors, en route!

Et le maître de station partit ventre à terre.

Il tombe chez le maire :

— Dis-moi quels sont chez vous les plus braillards et les langues trop bien pendues?

— Qui peut le savoir, mon petit père? On ne prend pas mesure à la langue des gens. Voyons, nous avons Siméon Pavlof, un maître braillard, puis Antipe l'orphelin, et puis aussi Vanioukhine fils, qui n'a pas sa langue dans sa poche.

— Après?

— Ma foi, je n'en vois pas d'autres. Vois-tu, c'est une population tranquille que la nôtre.

— Eh bien! amène-moi tes clabaudeurs.

— Et qu'est-ce que Votre Grâce veut faire d'eux?

— Ceci est mon affaire.

On amena Siméon Pavlof, Antipe l'orphelin, Vanioukhine fils; on les mit sur une charrette et l'on expédia les pauvres gens, sous escorte, à vingt verstes de là, à la maison du mai-

tre de station. Le peuple ne savait que penser de cette transportation; les transportés criaient, beuglaient; on aurait dit une charretée de veaux que l'on conduisait à la boucherie. Pendant ce temps, le maître de station et le maire de Vajatoé s'empressaient de réunir la population. Quand elle fut rassemblée, le premier parla ainsi :

— Écoutez, enfants. Demain Son Excellence le comte, notre gouverneur, veut bien s'arrêter dans votre village pour se rendre compte de votre façon de vivre. Avez-vous entendu?

— C'est très-bien, répondirent quelques-uns; nous sommes contents de sa visite.

— Maintenant, écoutez bien, je ne veux point de tapageurs. Du reste, s'il y en a, je me charge de leur affaire. Vous savez de quel bois je me chauffe.

— Nous le savons, petit père, nous le savons.

— Et puis, voici. Son Excellence vous adressera la parole; il faudra lui répondre et ne pas dire de bêtises encore. Supposons, par exemple, que je sois le comte. « Bonjour, enfants, comment cela va-t-il? » — Eh bien!... allons... que répondez-vous?

La foule resta muette.

— Tas d'imbéciles! Voyons, imaginez-vous que c'est moi le comte, et répondez-moi.

— C'est une grosse malice, petit père Ivan Fédosiovitch, mais tu ne nous attraperas pas si facilement. Comment Ta Grâce pourrait-elle être le comte?

— Oh! les animaux! Quand on vous dit que c'est seulement pour la répétition?...

Ce mot de *répétition*, vocable d'origine occidentale, absolument inconnu dans la campagne russe, acheva de plonger les paysans dans l'ahurissement. A la fin, un des anciens prit la parole :

— Petit père Ivan Fédosiovitch, veuille ne pas prendre de souci. Ce n'est pas la première fois que nous avons à causer avec un gouverneur. N'aie aucune crainte; nous saurons bien nous en tirer. On trouvera bien quoi répondre; si l'on ne trouve pas, on se taira.

Un murmure approbateur courut dans l'assistance.

— Soit, mais regardez-moi bien, enfants; n'allez pas dire de sottises. Le comte n'est pas venu ici pour entendre des jérémiades. L'important est que Son Excellence soit contente.

— C'est bon, c'est bon, dit en souriant un autre vieux, on ne lui dira pas où le bât nous blesse. C'est chose convenue.

— Voyez-vous, dit le maître de station, le vieux a plus d'esprit que les jeunes.

— C'est pas encore cela, petit père, dit le vieux; mais, vois-tu, nous avons été serfs de seigneurs; alors on sait ce que c'est la vie; mais vraiment les jeunes gens sont plus délurés que nous.

—Tu as raison encore, vieux! dit un jeune paysan, un beau gars, qui planta son chapeau sur l'oreille gauche. Va! nous saurons nous montrer. Je ne crains personne. Ce que je penserai, je le dirai; — et il mit ses deux poings sur les hanches.

— Eh bien! cria le maître de station, tâche de m'ennuyer, toi là-bas, et tu auras de mes nouvelles.

— Nous avons la liberté. On dira ce qu'on sait, et non pas ce qu'on veut nous faire dire.

— Tais-toi, ou je te fais coffrer. A-t-on vu pareil insurgé! Quelle génération diabolique! Il n'y a que les vieux qui aient le sens commun.

— Il voudrait me faire peur, dit le gars à demi-voix en s'éloignant du groupe. Mais voyez le coquin : c'est lui qui a peur.

Le lendemain, la calèche de Son Excellence arrivait : on la réveilla pour lui dire que, suivant ses ordres, on s'était arrêté à Vajatoé. Le comte bâilla, s'étira, prit une figure de circonstance, descendit de voiture, embrassa d'un regard circulaire les paysans qui l'entouraient et, s'inclinant légèrement, dit :

— Bonjour, enfants.

Le peuple s'inclina profondément.

— Eh bien, mes enfants, comment cela va-t-il?

— Assez bien, petit père, répondirent quelques voix.

Le comte se dirigea tout droit vers la chaumière qui était la plus proche : naturellement c'était celle que l'*ispravnik* avait fait nettoyer et au seuil de laquelle, comme par hasard, s'était arrêtée la voiture. Son Excellence y entra accompagnée du maître de la maison, du maître de poste, du maire, du *staroste*, de son directeur de chancellerie Maklakof et du prince Mirvoline. Une fois entré, Obézaninof regarda la chambre avec une certaine curiosité.

— Vous savez, dit-il en français à Mirvoline, c'est la première fois que je suis dans une *isba*.

— Moi aussi, répondit le prince; je regarde s'il n'y a pas de punaises.

— Non, dit le comte... Eh mais! c'est assez propre, — et montrant les nombreuses images qui ornaient l'angle de la chambre : Voilà les attributs de notre cher peuple : beaucoup d'images et beaucoup de barbarie.

Puis il s'assit à la table près de la fenêtre, ouvrit la fenêtre en disant que l'air était un peu épais, puis il arrêta sur le maître de la maison un regard interrogateur. Le tableau eût été digne du pinceau d'un grand peintre. En dehors, une dizaine de têtes s'efforçaient, avec une curiosité exempte de scrupules, de voir un peu ce qu'on faisait dans la chambre; et dans la chambre, semblable à un Pierre le Grand entouré de sa cour, le comte était assis, escorté de toutes ces personnes si diverses de physionomie et d'éducation et qui affectaient les poses les plus variées; l'*ispravnik*, debout, les mains à la couture du pantalon, promenait ses regards étincelants du comte au paysan maître de céans, et du paysan à Son Excellence; le maître de station montait la garde à la porte; le maître de la maison se tenait debout, la main droite insinuée dans sa manche gauche, et ce qui le préoccupait surtout à ce moment, c'était de savoir pourquoi Son Excellence était entrée dans la chambre sans avoir fait le signe de la croix devant les saintes images; le prince Mirvoline promenait tout autour de lui son lorgnon par crainte des puces; Maklakof regardait tout cela, et il était visible que tout cela ne lui disait rien. Le maire se posait tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, bâillait et, après avoir bâillé, faisait chaque fois le signe de la croix sur sa bouche. Le comte demanda au paysan s'il était riche, combien il avait de revenus; mais comme à chaque question, ou bien l'*ispravnik*, ou bien le maître de station coupait la réplique au paysan, Son Excellence eut bientôt les idées les plus fantastiques sur le bien-être des campagnards.

— Quelquefois, petit père, disait l'intimé, on n'a pas un morceau à mettre sous la dent.

— Comment, pas un morceau?

L'*ispravnik* donnait un violent coup de genou dans les reins du moujik et repondait à sa place :

— Il a raison, Excellence : c'est un ivrogne et un fainéant qui fait quelquefois, à cause de cela, assez maigre chère.

— Eh bien non, dit le paysan, je puis le dire hardiment à Votre Excellence : c'est vrai que les ivrognes sont bientôt sur la paille; mais il arrive aussi qu'un bon laboureur, sobre, travailleur...

— Oui, dit l'*ispravnik*, l'interrompant encore, mais c'est si rare... Le maire vous le dira...

A ce moment la maîtresse de la maison entra avec sa fille, un joli tendron de dix-sept ans, et apporta au comte les présents d'hospitalité : des crêpes, du miel, de la petite bière. Le comte trouva la fillette fort gentille :

— Voilà une jolie fille, dit-il en français à ses compagnons de route, et il se mit à la considérer en détail avec une complaisance évidente.

L'*ispravnik* se mit à promener ses regards du comte à la demoiselle et, voyant que le visage de Son Excellence était tout rayonnant, se mit à faire les petits yeux, sans soupçonner combien cet air aimable rendait sa physionomie repoussante.

— Si Son Excellence est si contente en ce moment, se disait-il, tout l'honneur m'en revient.

En tout cas, l'apparition de la jolie paysanne avait eu lieu fort à propos, car le comte arpentait déjà la chambre, ne sachant plus quelles questions adresser. Il goûta aux présents d'hospitalité, caressa la joue de la fillette, mit cinq roubles sur la table et se dit :

— Je crois, ma foi, que j'en ai appris assez long sur le genre de vie des paysans. — Et mettant sa casquette, il se leva et sortit de la chaumière.

Quand il tira sa montre, il vit qu'il avait passé près d'un quart d'heure à l'étude des questions sociales et qu'il n'était que temps de se remettre en route. Il remonta en voiture, salua le peuple et partit.

IV

Cependant le génie administratif du comte Obézaninof devait avoir fait sensation dans les cercles politiques de Saint-Pétersbourg. Ses victoires sur un séditieux conseil général, ses rapports si bien déduits sur la nécessité de fortifier les pouvoirs des gouverneurs et d'étendre leurs attributions, sur la prospérité des paysans, sur le mauvais esprit des écoles, sur le libéralisme du clergé, sur les progrès du matérialisme dans le corps des fonctionnaires, avaient mis en lumière les hautes capacités du Bismarck de Kamarino. Son oncle s'occupait de lui dans les ministères; il avait déjà dit au prince D. :

— Mon cher, il est temps de penser à mon neveu; vous le faites pourrir dans son Kamarino.

Aux approches de Pâques, il écrivait à Obézaninof de s'attendre à une surprise. Et le noble comte rêvait à cette surprise :

— Un jour ou l'autre je serai général-gouverneur... Mais où? Voilà le *hic*. Dans les provinces baltiques... on s'y ennuie horriblement. A Kief peut-être... à Odessa... il y a la diablerie de Juifs... Après cela, ministre. Pourquoi pas? Je puis me flatter de connaître la Russie. C'est alors qu'on pourra faire des réformes sérieuses. Ce n'est pas difficile d'accomplir une réforme. Une, deux, trois... c'est fait. *Ce qui nous manque*, ce sont les hommes... c'est l'initiative, c'est la vérité. Des hommes, on en trouvera toujours quand on aura trouvé l'homme qui sort *du commun des mortels*... Qu'est-ce que j'aurai alors? trente-cinq ans. Je sais bien que j'aurai des ennemis. Mais Peel a été premier ministre de l'Angleterre beaucoup plus jeune que moi, et lui aussi avait des ennemis. Cela ne l'empêchait pas d'entrer dans le Parlement la tête haute..., et c'est ainsi que j'entrerai dans le conseil des ministres de l'empereur. Sur chaque question j'aurai mon avis, quelque chose de court, mais de clair. De la décision surtout... Sapristi, quand je me mettrai à parler... cela vaudra du Bismarck. Je vous en donne mon billet, parce que la volonté... de la volonté toujours, de la volonté partout. Je veux! Et c'est si beau de vouloir... et puis on sait ce qu'on veut! Qu'est-ce qui a de la volonté chez nous? Je vous le demande... Ah çà! qu'est-ce qu'ils vont me donner? Le cordon de Sainte-Anne, ou bien encore, pourquoi pas? l'étoile de Saint-Vladimir?.. Un rapport comme mon dernier a son retentissement. Après cela, pour leur Sainte-Anne, ils diront que cela ne se donne pas de prime-saut, qu'il faut passer par le Saint-Stanislas. Au reste, ce n'est pas de décoration qu'il s'agit : je sers d'une façon désintéressée, uniquement pour le bien de l'État.

Le comte attendait, l'*ispravnik*, le maître de police, tout le monde attendait ce que le jour de Pâques allait apporter au comte. Rien ne vint. Obézaninof fut de fort méchante humeur.

— De la faveur partout, tout à la faveur. Les gens énergiques et intelligents, on les dédaigne. Intrigues d'antichambre. C'est un gouvernement de Tatars. Ce qui nous manque, c'est la liberté. Le pouvoir est trop fort. Il nous faudrait une bonne constitution.

Il résolut de partir pour Saint-Pétersbourg pour savoir si l'on se moquait de lui.

La compagnie du chemin de fer avait mis à sa disposition un compartiment spécial. Mais une roue du wagon se brisa en route, et le comte Obézaninof, ô abomination! dut se transporter, bon gré mal gré, dans un compartiment de voyageurs.

On peut songer dans quelles dispositions d'esprit était Son Excellence; il médita pendant quelques minutes sur la nécessité de faire peser sur les compagnies de chemins de fer la responsabilité des désordres qui ont lieu sur leur ligne. Dans le compartiment il y avait déjà quatre messieurs. Deux causaient ensemble et ne firent qu'une médiocre attention au nouveau venu; le troisième était un de ces voyageurs communicatifs qui souffrent d'être obligés de garder le silence. Ses deux compagnons n'avaient répondu à ses avances que par des monosyllabes et s'étaient remis à s'entretenir à voix basse. Le quatrième ne s'était pas montré plus disposé à soutenir la conversation et, après s'être retourné deux ou trois fois dans son coin, avait fini par s'endormir profondément. On conçoit que pour le monsieur loquace l'apparition du comte Obézaninof, qu'il ne connaissait pas, fut une consolation inespérée. A peine le gouverneur avait-il pris place avec ses fourrures et ses portefeuilles, que le monsieur engagea la conversation :

— Vous venez de loin, sans doute? lui demanda-t-il avec un sourire des plus aimables.

Le comte regarda l'inconnu, et ce regard exprimait bien des choses : d'abord l'étonnement de voir un monsieur qui

ne savait pas qui il était et d'où il venait; en second lieu, l'étonnement qu'un bonhomme qui ne savait qui il était se permît de lui adresser la parole :

— De Kamarino, répondit sèchement le comte.

— Ah! grands dieux, alors vous êtes de nos pays; car moi aussi je suis de Kamarino.

Le comte ne répondit rien.

— Sans doute, reprit le voyageur, vous y connaissez notre gouverneur ?

Et comme le comte se demandait : « Qu'est-ce qui lui prend à ce monsieur ? » le monsieur continua :

— Bien sûr, c'est Dieu qui nous l'a envoyé.

— Que voulez-vous dire? demanda involontairement le comte.

Cette question lui fut arrachée à la fois par l'impatience et par une crainte involontaire de savoir la suite.

— Certainement, permettez, c'est vraiment un châtiment que Dieu a envoyé aux hommes pour les faire rentrer en eux-mêmes.

Le comte se mordit les lèvres et dit d'un ton nerveux :

— Et pourquoi?

— Pourquoi?..... tenez, moi, je vais me plaindre à Saint-Pétersbourg. Il vaudrait mieux tout vendre et abandonner le pays, tant cela va mal chez nous. Et pourtant, à ce qu'on dit, ce n'est pas qu'il soit un imbécile, mais il est tellement infatué..... Et quelle impunité il laisse aux gredins! c'est une pitié. Vous n'entendez plus parler que de concussions et d'exactions.

Le comte entrait à ce moment dans la deuxième phase de cette situation si étrange et si inattendue pour lui. Il commençait à trouver ce monsieur assez amusant, et c'est avec le plus superbe dédain qu'il se prit à écouter ses critiques.

— Et vous croyez tout cela? demanda le comte d'un ton d'indifférence railleuse.

— Comment ne pas y croire, je vous prie? mais, moi-même, personnellement,.... je puis bien dire personnellement, quoique je n'aie jamais vu la couleur des cheveux de Son Excellence..... Tenez, voici la dixième plainte que je lui adresse contre notre *ispravnik*. Il m'a fait répondre deux mots, et encore, c'est comme s'il eût chanté. Et l'affaire est d'importance; ce n'est pas d'un sac de pommes de terre qu'il s'agit.

— Et pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé personnellement au gouverneur? dit le comte, qui à ce moment se fit l'effet à lui-même d'un grand personnage, roi ou khalife, qui écoute sous le voile de l'incognito ce que ses sujets disent de lui, en attendant le moment de foudroyer son interlocuteur par une soudaine révélation.

— S'adresser personnellement à lui? reprit le monsieur; c'est facile à dire. Questionnez qui vous voudrez. Tout le monde vous dira qu'il est inabordable. Et puis j'avoue que je ne suis pas diplomate et, ma foi, je lui aurais peut-être dit quelques dures paroles.....

— Chez nous on critique toutes choses et tout le monde. Par exemple... — et le comte allait ajouter : « Moi qui vous parle... » Mais il sut s'arrêter à temps.

— C'est possible, mais je vous le dirai carrément : critiquer quelqu'un comme on critique le comte chez nous, cela ne se voit pas tous les jours.

— Attends un peu, se disait le comte exaspéré, je vais t'en donner..... Mais à ce moment il entendit son nom prononcé dans un autre coin du compartiment.

— Qui? Obézaninof? disait l'un des voyageurs, c'est d'Obézaninof que vous parlez?

— Mon Dieu, mon Dieu, disait l'autre...

Le comte ouvrit les oreilles.

— Mon Dieu, quel imbécile!

— Le mal n'est pas qu'il soit un imbécile, mais qu'il ne comprenne rien de rien, et qu'avec cela il s'imagine être..... Dieu sait quoi!

Le comte crut bon de faire semblant de dormir, tandis que tous ses nerfs étaient en mouvement et qu'il arrivait contre tout ce qui lui rappelait Kamarino à un degré de fureur et d'exaspération indicible. Le monsieur loquace, voyant que son interlocuteur faisait mine de s'assoupir, prit un air mélancolique et se renfonça, lui aussi, dans son coin. Comme on approchait d'une station, tout à coup la porte du compartiment s'ouvrit, et le chef du train, la main à la visière de son képi, s'adressa au comte :

— Excellence, vous allez avoir un compartiment réservé.

Le comte fit un signe de tête : faible consolation aux blessures de son amour-propre, que cette déférence du chef de train; mais enfin c'était une consolation. Avant que la porte ne se refermât, le monsieur loquace, fort intrigué, demanda à demi-voix au chef de train le nom de leur compagnon :

— C'est le gouverneur de Kamarino.

Une sueur froide coula entre les épaules du monsieur et ruissela le long de son épine dorsale.

— Perdu! se disait-il, et il se demandait s'il ne valait pas mieux se jeter aux pieds du comte et lui demander grâce, ou bien lever fièrement le nez et charger ce nez de dire au comte : « Voilà pour toi et je ne te crains pas. »

Le train s'arrêta :

— Station de Kopitovo, cria le chef de train, quinze minutes d'arrêt, buffet.

Ceci décida le monsieur. Il se rua hors du compartiment avec l'intention bien arrêtée de se cacher dans un autre wagon et d'y échapper au regard du comte. Le comte descendit également. Les deux voyageurs apprirent à leur tour la chose :

— Nous sommes perdus, dit l'un, ne faudrait-il pas lui faire des excuses?

— Allons donc! tant pis. Qu'il entende la vérité une fois dans sa vie!

X

A la gare de Saint-Pétersbourg, Obézaninof chercha des yeux l'estafette qui devait lui remettre la Sainte-Anne ou le Saint-Vladimir avec une grande missive cachetée. Il ne trouva que son oncle, qui tâcha de le consoler en lui annonçant que du moins il avait le Stanislas. Plus que jamais le cher oncle hanta les ministères et les salons politiques. Sa campagne réussit assez bien. Par quel miracle le comte Obézaninof, contre lequel à l'Intérieur, au Sénat, partout, on avait reçu des plaintes à remuer à la pelle, au lieu d'être destitué comme le voulaient ses envieux, obtint-il de l'avancement? Il faudrait le demander au prince Alexandre Vassiliévitch et surtout à la comtesse Ravinski. — Obézaninof est devenu directeur de Département dans un des ministères les plus impor-

tants. Il a formulé ainsi son programme politique : « Relever la discipline administrative, — restreindre la paperasserie, — hâter l'expédition des affaires, — ne s'occuper que des affaires tout à fait importantes. » Le ministre lui avait recommandé tout particulièrement le sous-directeur Rybkine, un homme d'intelligence et de capacité. Mais déjà, avant de l'avoir vu, il était en conflit avec lui. Il avait écrit à Rybkine qu'il l'attendait chez lui, ainsi que les employés du Département, pour leur faire connaître ses intentions, et Rybkine avait répondu qu'il aurait l'honneur, à tel jour et à telle heure, au Département même, de présenter à Son Excellence ses collaborateurs. A-t-on jamais vu pareille insolence ? Le comte se jura à lui-même d'exterminer le nihilisme en la personne du sous-directeur indocile. Au jour fixé, il déjeuna à la hâte chez Dussaux et se fit conduire tout droit au département, à *son* Département. Il arriva au ministère et demanda : « Où est tel Département ? » d'un ton extrêmement impérieux : après quoi, il se dirigea vers l'endroit indiqué à pas rapides, mais fermes, casque en tête, en grand uniforme, le cordon de Stanislas sur l'épaule droite. Il entre : tout le monde reste assis. Ceci lui déplaît. Il continue et, s'adressant à un employé, lui demande : « Où est le sous-directeur ? » On lui montre le cabinet du sous-directeur. On l'annonce, et Rybkine vient à sa rencontre sur le seuil de la pièce et le salue fort courtoisement. Le comte s'inclina sèchement : pourtant il donna la main. Après quoi, le sous-directeur dit : « Votre Excellence me permettra de lui présenter les employés. » Tous alors se levèrent et s'inclinèrent. Le comte s'inclina aussi, mais toujours sèchement : il venait de remarquer des pantalons de couleur, des cravates de fantaisie, de longues barbes, de longs cheveux. Le comte crut qu'il était descendu dans le repaire même du nihilisme. Le sous-directeur se mit à présenter au comte chaque employé en le nommant par son nom, depuis les chefs de division jusqu'aux simples expéditionnaires. A chacun le comte faisait un signe de tête, mais à personne il ne donna la main. Le défilé terminé, Son Excellence prit une attitude imposante, et d'une voix forte prononça l'allocution suivante :

« Ayant reçu du gouvernement ma nomination à ce poste, je me crois obligé avant tout de répondre du bon ordre dans mon administration. Ce bon ordre exige, messieurs les employés, que vous me considériez comme votre chef et que vous vous considériez comme mes subordonnés. »

Le comte avait articulé ces derniers mots avec une force et une intonation toute particulière.

— J'ignore de quelle façon mes prédécesseurs avaient entendu la subordination hiérarchiques, mais je dois vous prévenir qu'en ce qui me concerne, j'exige de mes subordonnés une soumission absolue en tout ce qui concerne le service, c'est-à-dire l'expédition des affaires et les rapports disciplinaires. Chez vous, par exemple, on a pris l'habitude de fumer dans le Département ; j'entends que cela n'ait pas lieu. Chez vous, on a pris l'habitude de porter de longues barbes et des vêtements de fantaisie ; j'entends que cela n'ait plus lieu. Chez vous, à ce qu'on me dit, les chefs de division ont des opinions et les expriment librement ; j'entends que cela n'ait plus lieu. Celui qui voudra avoir des opinions pourra aller servir où bon lui semblera, mais pas chez moi. Je vous prie de ne pas oublier mes recommandations et d'exécuter à la lettre tout ce que j'aurai à vous commander en vertu de la loi et de la haute confiance dont m'a investi le gouvernement.

Le lendemain Son Excellence reçut du ministre une invitation à passer chez lui sur les onze heures.

— Cher comte, lisez, dit le ministre, et il lui passa un journal dans lequel on voyait, souligné au crayon, l'article suivant :

« Dans un des départements de tel ministère, il s'est passé ces jours derniers une scène qui nous rappelle des temps qui heureusement sont loin de nous déjà. Le nouveau directeur, dans son discours d'entrée en fonctions, s'est permis d'exiger de tous et de chacun une obéissance aveugle à sa volonté. On assure que tous les employés sont profondément émus. »

Le comte lut et pâlit.

— Et voilà leurs démissions qu'ils m'envoient tous, continua le ministre.

Le comte pâlit encore plus.

— Cher comte, ajouta le prince, si cela s'était passé en famille, j'aurais été enchanté d'arranger l'affaire, et peut-être aurais-je réussi à faire votre paix avec vos ennemis.

— Ce ne sont pas mes ennemis, ce sont ceux du gouvernement, dit impétueusement le comte.

— Mais ce qui complique l'affaire, c'est que la presse s'en est emparée, et la presse est un élément avec lequel il est politique de savoir compter, à moins de nécessité absolue. Veuillez donc m'excuser si je vous propose, *de galant homme à galant homme*, pour vous et pour moi, un moyen d'échapper à des désagréments inextricables. Soyez malade, puis adressez-moi un rapport dans lequel vous me direz que votre santé ne vous permet pas de garder vos fonctions.

Le comte sentit que le sang l'étouffait. « Je regrette fort, dit-il au ministre, que Votre Excellence n'ait pas la même façon que moi d'envisager les rapports avec les subalternes, aussi la prierai-je de vouloir bien agréer ma démission.

— *Parfaitement, cher comte.* Je regrette aussi... et plus vivement que vous.

Le comte salua et sortit.

A quelque temps de là, au casino de Wiesbaden, le comte Obézaninof lisait les journaux avec son oncle :

« Et voilà les gens que l'on met en place aujourd'hui ! s'écria-t-il.

— Singulières gens, c'est vrai, dit le cher oncle. Mais sais-tu ? J'ai le pressentiment que ton temps est proche.

Prince Mechtcherski.

CURIOSITÉS HISTORIQUES

Un ministre de la guerre oublié, Michel Le Tellier. (1643-1677).

Il y a vraiment des destinées étranges. Des deux grands ministres de la guerre que la France a possédés au XVIIe siècle, le premier, Michel Le Tellier, sieur de Chaville, s'est formé lui-même, a sauvé le pays, a réorganisé l'armée, a fait de sa famille l'une des premières de France ; le second,

François Le Tellier, marquis de Louvois, fils du précédent, n'a eu que la peine de naître et de suivre les conseils de parents tout-puissants, et pourtant le premier est à peine connu, tandis que le second est glorifié à l'envi par des écrivains qui ne font que se copier les uns les autres.

Bizarrerie plus curieuse encore, on n'est pas fixé en 1875 sur la durée du ministère de Michel ni sur la date de son entrée en fonctions.

Sur ce dernier point on trouve à la Bibliothèque nationale (*Papiers d'État*, t. I, page 293) la dépêche par laquelle le roi appelait Michel Le Tellier aux fonctions de secrétaire d'État de la guerre. Ce fut un vendredi, le 17 avril 1643, qu'un gentilhomme pénétra dans Asti, le lendemain de la capitulation de cette place, pour remettre le pli revêtu du sceau royal au sieur Le Tellier, alors intendant de police et finances à l'armée d'Italie. Le maître des requêtes, simple intendant d'une armée d'au delà les monts, devenait subitement l'un des personnages considérables du royaume, car, après le premier ministre et le chancelier, le secrétaire d'État chargé de la guerre se trouvait alors posséder le département le plus important, en raison des armées nombreuses que la France avait sur pied.

Sur le second point, la durée du ministère de Michel Le Tellier, les historiens varient extrêmement. Michaud et Audoin le terminent en 1655, le général Grimoard en 1666. L'*Annuaire* adopte l'année 1662, M. Camille Rousset, le dernier historien de Louvois, accepte la même date du 5 février 1662. Laquelle de ces trois dates est la bonne? La question est importante, car elle se rattache à la période militaire la plus brillante du règne de Louis XIV, dont on a reporté l'honneur au marquis de Louvois avec un peu trop de précipitation. En effet, en acceptant même la date la plus éloignée, celle que donne le général Grimoard, il en résulterait que les historiens de Louvois ont fait endosser à ce jeune homme une gloire qui ne lui appartient pas et la responsabilité d'événements auxquels il n'a pris qu'une part fort indirecte.

Celui qui devait être le marquis de Louvois est venu au monde à Chaville, lorsque son père était intendant à l'armée d'Italie, en 1641. Deuxième fils de l'intendant, il reçut les prénoms de François-Michel et prit le titre de sieur de Chaville à la mort de son frère aîné, mort en 1645. Il s'appelait donc Le Tellier sieur de Chaville, quand il obtint, en 1655, à quatorze ans, la survivance de la charge de son père comme don gracieux et remercîment de la reine et de Mazarin à celui qui l'année précédente venait de sauver, à Arras, la France et la monarchie.

En 1656 seulement, il prit le titre de marquis de Louvois, grâce à la terre et au marquisat de ce nom achetés par son père au marquis de Conflans. Ainsi donc, Louvois n'a été Louvois qu'à quinze ans. C'était déjà un personnage fêté par tous et admis à la cour, ainsi qu'aux plaisirs particuliers du jeune roi avec lequel il devait travailler pendant trente années aux affaires de l'État. Mais comme il dénotait une grande propension à la dissipation, son père, à la fin de l'année 1661, dut s'occuper de son mariage. Le 19 mars 1662, Louvois épousait Mlle de Souvré, fille de M. le marquis de Souvré et de D^lle^ de Barentin. C'était pour le fils de Le Tellier une alliance aussi avantageuse sous le rapport de la fortune qu'au point de vue des relations, dans une société classée comme l'était alors celle du XVIIe siècle. Il apportait, du reste, dans sa corbeille de mariage le plus charmant des titres pour un jeune mari de vingt et un ans, celui d'être un diminutif de secrétaire d'État de la guerre, c'est-à-dire de signer les décrets royaux et de voir ses moindres mots écoutés et exécutés avec la même ponctualité que ceux de son père.

Est-ce une raison pour que de ce jour-là l'on ait eu le droit, dans les *dictionnaires*, les *histoires* et les *annuaires*, de faire disparaître Le Tellier, comme un inconnu, après vingt ans de ministère, et de le remplacer par son fils? Louvois n'a que vingt et un ans. Pour peu qu'on réfléchisse, il n'est pas admissible qu'un si jeune homme puisse diriger un service aussi difficile que celui du secrétariat de la guerre, à un moment surtout où toute l'armée française achève sa réorganisation, œuvre de vingt ans d'efforts de la part de Le Tellier. Si Louvois a le droit de signer, il n'a en réalité que celui de travailler avec son père au secrétariat, au milieu de ses parents, tous commis à la guerre, intendants, officiers ou ambassadeurs.

Le même fait, d'ailleurs, s'est passé pour le fils de Colbert, le marquis de Seignelay, sans amener les mêmes confusions. Seignelay, supérieur à Louvois pour la conception, inférieur pour l'application, eut, en 1672, le droit de signer, du vivant de son père Colbert, comme Louvois l'avait eu, en 1662, du vivant de Le Tellier. Or, Seignelay, que Colbert avait envoyé étudier la marine et les arsenaux des États européens avec ordre d'adresser sur chacun d'eux ces rapports remarquables qu'a publiés M. P. Clément, Seignelay, dis-je, contresigna dès 1672 les ordres les plus secrets. C'était même lui qui se rendait, dès cette époque, à Versailles pour prendre les ordres du roi lorsqu'il était de quartier, et pourtant, de nos jours, aucun auteur ne s'est avisé de faire commencer son ministère en 1672. Colbert reste complet dans son œuvre et, quoiqu'il ne meure qu'en 1683, douze ans après que son fils lui a été adjoint, personne ne s'y est mépris. On lit, en effet, dans tous les annuaires et dans tous les dictionnaires : Colbert, ministre de 1661 à 1683.

Même chose pour le marquis de Barbezieux, successeur de Louvois. A la mort de Le Tellier, le 30 octobre 1685, la survivance de la charge de ministre de la guerre fut accordée par le roi, comme don gracieux et témoignage de reconnaissance pour les services du grand ministre, au troisième fils de Louvois, le marquis de Barbézieux. Dix-huit mois après, en mars 1687, le roi gratifia le jeune marquis du droit d'entrer au conseil, de signer et de commencer ainsi à faire les fonctions de secrétaire d'État, droit supérieur à celui qui avait été accordé au marquis de Louvois en 1662, puisque alors ce dernier ne faisait pas partie du conseil. Or, Louvois ne meurt qu'en 1691 ; donc, pendant quatre années, son fils a travaillé et signé avec lui; et pourtant, dans les annuaires, on n'a pas fait remonter son ministère à l'année 1687, mais à 1691, date de la mort de son père.

Pourquoi donc cette erreur particulière à Le Tellier ? La raison en est naturelle : jusqu'à ces derniers temps on a peu compulsé les Archives de la guerre, et les travaux du genre de ceux qu'ont entrepris MM. Clément, Depping, Avenel, de Boislisle, ont été peu encouragés parmi les officiers. Il faut remonter aux Augoyat et aux Grimoard pour assister au classement des documents authentiques, à l'histoire de notre administration militaire, et à la publication de ce grand ouvrage qu'on a appelé le *Mémorial du dépôt de la guerre*, qui forme un digne pendant à l'autre grande œuvre du corps d'état-major, la *Carte de France*.

Les études d'organisation et d'administration militaires, pour être jugées et appréciées, réclament des connaissances spéciales. Avec les débuts de Louvois comme premier commis de son père 1664, débuts qui correspondent aux campagnes de Rome, de Hongrie, d'Erfurt, de Djidjelli, des Flandres, du Canada, de Madagascar, etc... on se trouve en présence d'un système nouveau d'armée, système complet, qui doit rester le même jusqu'à la Révolution. On accepte le résultat sans chercher à le comprendre, et on en laisse endosser la gloire facile au jeune homme qui n'a que le droit de signer les dépêches du ministre. Il y a là une lacune qui aurait dû frapper ceux qui se sont occupés de cette partie de notre histoire. Mais les réformes patientes des bureaux de Le Tellier, de cet homme peu communicatif, ont passé inaperçues auprès des événements curieux et rapides de la Fronde, auprès des combats, des traités, des intrigues de la cour, des querelles religieuses, de la littérature nouvelle qui se révélait avec éclat.

Le Tellier a vécu trop longtemps pour avoir des juges. Il survit à tous et personne ne lui survit. Il eût pu laisser des mémoires et personne n'eût pu en laisser de complets sur lui ; lui seul eût été capable de nous donner la clef de bien des événements militaires, et il n'a pu ou n'a point voulu la donner.

Beaucoup n'ont connu que la figure grimaçante du vieux chancelier. Ils ont pu avoir une opinion sur ce qu'ils voyaient, mais non sur ce qui s'était passé auparavant et en dehors d'eux. Et puis, ne faut-il pas être quelque peu habitué au mécanisme des forces militaires pour apercevoir derrière l'action brillante du commandant d'armée l'action tout aussi décisive du chef d'état-major? Que sont pour Bossuet et Fléchier les détails de casernement, de solde et d'uniforme ? Ils ne voient pas que cette organisation de l'armée a préparé celle de la France. Tout en rendant hommage aux hautes vertus civiques du secrétaire d'État, ils ont passé sous silence des détails dont ils ne comprenaient pas et ne pouvaient comprendre l'importance. Seul, le père Maboul a vu juste, et le père Maboul n'est pas le premier venu ; c'est un jésuite qui a connu le monde, même militaire, un vieillard qui se rappelle les causes des grandes actions admirées dans son enfance.

Est-ce à dire que les documents nécessaires pour reconnaître la vérité n'existent pas? Au contraire, et ils sont à la portée de tous.

Avant tout, le mérite de Le Tellier, c'est l'ordre. Du jour de son arrivée à l'intendance de l'armée d'Italie, il conserve les dépêches de la cour et les réponses qu'il envoie. Cette méthode, il la conserve tout le temps qu'il reste au secrétariat de la guerre. Il fait faire des extraits des principales dépêches; ces extraits doivent servir de modèle pendant tout le XVIIe siècle. Les dépêches principales sont également copiées, classées par années et reliées aux armes de la famille. Ces in-quarto portent tous à la première page l'annotation suivante faite à la main : *Le Tellier-Louvois 6 reg.* 9350.

Ces registres et ces volumes passèrent entre les mains de Camille Le Tellier, abbé de Bourgueil et de Vauxluisant, bibliothécaire du roi à Versailles. Ils furent groupés sous le titre générique de *Fonds Le Tellier*. De Versailles, ils arrivèrent à la bibliothèque de la rue Richelieu, où ils furent gardés tout d'abord sous leur nom de *Fonds Le Tellier*, puis fondus récemment dans ce que l'on appelle le *Fonds français* (Département des manuscrits). Ils forment un total d'environ 300 volumes qui ont trait aux questions les plus diverses et principalement aux affaires du secrétariat de la guerre de 1640 à 1660. Ces documents ont été complétés par des lettres manuscrites, achetées il y a quelques années seulement, et connues sous le nom de *Papiers d'État*. Ces dernières présentent un ensemble de 28 volumes in-folio.

Ces 328 volumes qui existent aux archives de la rue Richelieu sont en dehors des 2 ou 300 qui concernent également Le Tellier et qui sont au Dépôt de la guerre.

Ils n'ont commencé à être déchiffrés et examinés que depuis 1865. Aussi avait-il fallu toute la sagacité du général Grimoard, sa connaissance des choses de la guerre, sa présence au Dépôt de la guerre et la facilité d'y travailler que lui donna la Révolution, pour qu'il pût entrevoir la vérité et déclarer qu'à Le Tellier revenait sans conteste l'honneur d'avoir créé l'administration de la guerre sous Louis XIV.

Il n'est d'ailleurs besoin que de parcourir dans les Archives de la guerre les nombreux volumes des dépêches-minutes, à partir de 1662, pour reconnaître l'action continue de Le Tellier. En 1666, il écrit au maréchal d'Estrades :

« Le plus grand plaisir que vous me puissiez faire est d'écrire à l'avenir à mon fils pour tout ce qui touche aux affaires du département...; il se fera un honneur de vous répondre et de vous témoigner ce qu'il vous doit... »

Donc Le Tellier est bien ministre, et pourtant il y a déjà quatre ans que Louvois a le droit de signer.

Il suffit de constater ce qui se passe au secrétariat de la guerre depuis 1667.

« La guerre éclate-t-elle (1), Louvois quitte aussitôt le secrétariat pour aller surveiller sur place l'exécution des ordres du roi, tandis que son père est au ministère et expédie les ordres. Au besoin même, si par aventure Michel Le Tellier, souffrant, est contraint de demeurer à sa terre de Chaville, c'est son oncle Saint-Pouenges qui envoie les ordres et les courriers. En réalité, Louvois a été fort peu au secrétariat de la guerre de 1667 à 1677, époque où son père fut nommé chancelier de France ; il est resté plutôt, pour cette période, un agent d'exécution. »

En 1670, Louvois se rend à Pignerol et à Turin. En 1671, il part dès le mois d'avril. En 1672, il quitte Paris au mois d'août et n'y revient plus de l'année, occupé qu'il est au siége de Charleroy, fort agacé même de ce retard prolongé, car dans la lettre à son père du 24 décembre 1672 (2), il insiste auprès de lui pour pouvoir rentrer à Paris. Il ne reparaît pourtant que dans le courant de 1673. Le 1er mai, il s'éloigne de nouveau pour n'être à Paris qu'à la Toussaint. Il s'agit cette fois des préparatifs du siége de Maëstricht. En 1674, Louvois quitte le ministère le 19 avril; son père vient l'y remplacer aussitôt (3). Il rentre en juillet, et Le Tellier retourne à sa terre de Chaville. Il tombe malade en octobre, et Le Tellier reparaît.

Pendant l'année 1676, Louvois part le 15 mars et ne rentre qu'en août. Le 23 août, il prescrit à Darbon de Carpatry de remettre les sceaux de l'ordre à Le Tellier (4). Le 19 juillet, il offre à son père de coucher chez lui, à Versailles, pour la facilité du service, et, le 22, il lui demande s'il peut revenir

(1) *La Vérité sur le Masque de fer*, p. 332.
(2) P. 314, V. 270, manuscrits D. G.
(3) P. 336, V. 366, manuscrits D. G.
(4) P. 369, V. 473, manuscrits D. G.

à Versailles après le siége d'Aire (1). En 1677, Louvois quitte encore le secrétariat. En un mot, si Le Tellier s'efface derrière son fils, il est toujours là, pour répondre vis-à-vis des chefs, dans les cas difficiles.

C'est l'homme nécessaire, dont Mme de Sévigné et Mme de Coulanges ont dépeint l'importance quand elles annoncent en 1673, dans leurs lettres, que la cour et la ville se rendent chez Le Tellier pour y savoir des nouvelles ; car c'est là que descendent les courriers du roi.

C'est qu'en effet son autorité était immense ; c'était bien l'homme de qui Mazarin écrivait à Colbert le 24 septembre 1659 (2) : « Souvenez-vous qu'il faut écrire plus à Le Tellier qu'à moi les choses qu'il faut faire faire ; et je vous prie de n'y manquer pas, car il fera tout, et je me repose là-dessus, outre qu'étant à la cour, je ferai de mon côté ce qu'il faudra faire..... »

Dans les archives du ministère des affaires étrangères, j'ai reconnu également que c'était à lui que s'adressaient les ambassadeurs quand ils avaient à s'occuper des choses militaires. A la mort subite du secrétaire d'État des affaires étrangères, le 1er septembre 1671, les fonctions de la charge furent confiées aux deux Le Tellier, et en réalité à Le Tellier, car Louvois était parti pour la frontière dès le mois de septembre.

L'extrait suivant d'un rapport adressé au roi à la fin de 1671, et inséré aux affaires étrangères, dans le *Fonds France*, nous servira de conclusion :

« Ainsy, M. Le Tellier a les affaires de la guerre, ce qui » comprend cavalerie, infanterie, armée, garnisons, la levée, » la marche et la réforme des trouppes et généralement tout » ce qui en dépend. Le long temps qu'il y a que ce ministre » vaque à cet employ, joint à beaucoup de prudence natu- » relle et acquise, l'y a rendu très-consommé. C'est ce » qu'advouent tous ceux qui pour cecy ont à passer par ses » mains. Les officiers d'espée et tous les gens de guerre s'en » louent fort, rencontrant en luy une civilité agréable ; point » de faste, de la facilité à comprendre les choses à demy mot » et quoyque mal expliquées ; une prompte résolution et » expédition. Qualitez qui plaisent le plus à ceux qui font » profession des armes et sans lesquelles il est très-difficile » de se bien démesler d'avec eux. »

Ajoutons la pièce ci-jointe, intitulée : *Règlementation du rang que doivent tenir entr'eux les secrétaires d'État dans toutes les cérémonies publiques* (3). Cette pièce est signée de Louis XIV lui-même et datée du 8 *septembre* 1672.

Voici le rang qu'elle y assigne aux secrétaires d'État :

1° Le sieur Philippeaux de la Vrillière, père ;
2° Michel Le Tellier, secrétaire d'État de la guerre ;
3° Le Tellier, marquis de Louvois, reçu en survivance de son père (*sic*) ;
4° Le sieur Colbert ;
5° Le sieur Colbert, marquis de Seignelay, reçu en survivance de son père ;
6° Le sieur Philippeaux, marquis de Châteauneuf, reçu en survivance de son père ;
7° Le sieur Arnaud de Pomponne.

Donc, au 8 septembre 1672, Le Tellier était toujours considéré officiellement comme secrétaire d'État de la guerre en exercice, et son fils comme reçu en survivance.

Que conclure de tout ce qui précède ? C'est que les dates acceptées jusqu'ici par les biographes et les historiens ne sont pas exactes. L'histoire de Le Tellier et de Louvois est à refaire. Pour rectifier ces erreurs il faudrait dire :

« *Michel Le Tellier*, sieur de Chaville, etc., ministre secré- » taire d'État de la guerre, du 11 avril 1643 au mois de no- » vembre 1677. »

Dans la colonne *Observations*, on pourrait ajouter : « Entré » en fonctions le 6 mai 1643. En 1655, son fils François-Michel » Le Tellier, sieur de Chaville, âgé de quatorze ans, obtient » la survivance. En 1662 (5 février), François-Michel Le Tel- » lier, devenu marquis de Louvois, est autorisé à signer et » à travailler avec son père. »

« *François-Michel Le Tellier*, marquis de Louvois et de » Courtanvaux, ministre secrétaire d'État de la guerre, de » 1677 à 1691. »

Ce serait un acte de juste réparation. Les biographes n'y manqueront pas, nous en sommes certain. Mais il reste une autre consécration à accomplir, celle de la reconnaissance nationale. Il appartiendrait au conseil municipal de proposer pour une des grandes artères de Paris le nom de l'un de ses habitants qui ont le plus fait pour leur ville natale et surtout pour sa sécurité. Né rue de la Vieille-Truanderie, demeurant plus tard rue des Francs-Bourgeois, Michel Le Tellier s'est toujours rappelé qu'il était citoyen-bourgeois de Paris et a profité de son passage aux affaires et de sa haute influence pour provoquer des améliorations dont, plus que tout autre, il était à même d'apprécier la nécessité.

Dès les débuts de son ministère, il s'empressa de débarrasser Paris et sa banlieue de cette nuée de mendiants et d'estropiés de la guerre qui faisaient tous les métiers. Il les fit interner dans les places de guerre et plaça les plus méritants dans les maisons de refuge, en attendant qu'il pût mettre à exécution son projet de l'hôtel des Invalides.

Il mit fin également aux exactions de la gent militaire, logée jusque-là chez l'habitant. En 1660, il fit caserner les mousquetaires; en 1667, ce fut le tour des gardes-françaises, qui furent installés rue de Babylone.

En 1661, il fonda le collége des Quatre-Nations. Il organisa l'éclairage dans les rues, le service de la poste, le service du balayage devant chaque maison.

Le 12 juin 1663, il fit paraître l'ordonnance qui portait injonction à la maréchaussée de monter à cheval de jour et de nuit, pour empêcher les vols dans Paris et en dehors de Paris.

Le 1er mars de la même année, il fit disparaître les taxes de navigation qui existaient sur la Seine et qui entravaient le commerce, etc.

Quant à la dernière et triste page de ce grand homme d'État, qui contresigna la *révocation de l'édit de Nantes*, il faut se garder d'en rendre responsable le vieux chancelier. C'est, en effet, le drame de la mort, avec toute son horreur, qui se passa à Chaville, dans la chambre de ce janséniste, de ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans, prêt à rendre l'âme après une lente agonie, et auquel un fils ambitieux, une favorite toute-puissante et des confesseurs obéissant à un mot d'ordre

(1) P. 123, V. 476, manuscrits D. G.
(2) Voy. Pierre Clément.
(3) V. CLIX, *Fonds Clerembault* (*Mss. B. V.*).

venu de l'étranger, vinrent attacher une signature qui devait entacher sa mémoire.

Dans la préface de son *Colbert*, M. Pierre Clément avait raison d'exprimer le vœu que la correspondance de Michel Le Tellier fût publiée. Avec celle de de Lyonne, de Mazarin, de Richelieu et de Colbert, elle formerait le tableau le plus exact de ce milieu du XVIIe siècle, de cette époque si féconde en événements importants pour la transformation des États européens : la Fronde, la révolution d'Angleterre, la fin de la guerre de Trente ans, l'émancipation du tiers état, l'équilibre européen, les royautés de droit divin et l'intronisation de principes qui devaient régner cent cinquante ans encore avant de s'effondrer dans la tourmente de 1789.

TH. JUNG,

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Boissier passe pour notre contemporain, il a l'air de vivre à Paris, et en effet on le voit et on l'applaudit au Collége de France; quelque jour on le verra et on l'applaudira à l'Académie. Eh bien non! En réalité, M. Boissier, depuis assez longtemps, vit dans l'ancienne Rome. Il est d'abord contemporain de Cicéron et de ses amis. Après une ou deux années d'intimité avec eux, il noue d'autres relations. Le voici alors contemporain de Sénèque et de saint Paul. Il s'entretient familièrement avec l'un, respectueusement avec l'autre. Aujourd'hui il est le familier d'Ovide, de Lucain, de Pétrone, surprend leurs confidences, pénètre dans leur pensée intime. Il en sait plus sur eux qu'ils n'en savaient peut-être eux-mêmes. Ce qu'il sait, il nous le raconte, et alors ce Romain devient le plus français des conteurs, le plus parisien même, bien qu'avec un léger accent du midi. Il déploie une verve brillante et n'essaye pas de cacher qu'il a de l'esprit. C'est peut-être un tort ou au moins une imprudence. Il semble, en général, que l'érudition doive marcher d'un pas plus solennel. Cette allure vive et dégagée pourra sembler suspecte; on se demandera si ce n'est point un signe que le bagage n'est pas assez lourd. Il serait plus habile de paraître plier sous le faix.

Pour moi, je me réjouis que M. Boissier n'ait pas cette habileté-là. C'est plaisir de l'entendre. Si je lui faisais un reproche, ce serait plutôt de savoir trop de choses et de n'en vouloir absolument rien perdre. Voici, par exemple, qu'il voyage à travers l'empire romain et cherche partout l'opposition qu'a rencontrée le gouvernement des Césars (1). L'exploration a son intérêt et je m'empresse de le suivre. Chemin faisant, il rencontre mille objets curieux, note mille détails intéressants qui n'ont qu'un rapport très-éloigné avec l'objet de ses recherches. Un autre ne s'y arrêterait pas. Lui, homme d'imagination et d'esprit, fait une halte pour son plaisir et pour le nôtre. Nous ne nous étions pas mis en route pour voir cela : qu'importe après tout? Arrêtons-nous avec notre cicérone et écoutons-le. Supposez que vous suiviez un géologue en excursion dans les montagnes d'Auvergne pour étudier les couches du terrain et casser les cailloux pleins d'intérêt. Un site pittoresque se rencontre, un torrent, une échappée sur quelque belle gorge sombre. Il s'arrête, admire et exprime avec feu ses impressions. Serez-vous assez géologue pour vous plaindre? Agiterez-vous des marteaux avec désespoir en criant : Des cailloux, des cailloux, rien que des cailloux? Non, n'est-ce pas? De même, en suivant M. Boissier, ne soyons pas ennemis de notre propre plaisir. En parcourant l'empire pour y chercher les opposants au pouvoir des Césars, voici qu'il nous emmène avec lui là où il sait bien d'avance qu'il n'en trouvera pas, par exemple dans telle petite ville où l'empire a fait refleurir les libertés municipales qu'étouffait la république. Pourquoi ce voyage inutile? Mais c'est que nous allons assister à une scène d'élections municipales, nous verrons les candidats s'agiter, nous lirons les affiches collées sur les murs; il y a là un coin curieux de la vie antique à explorer. — Mais je voulais uniquement trouver des opposants! — Vous en verrez tout à l'heure, mon cher monsieur; prenez patience, puisqu'on vous fait, en attendant, assister à un spectacle piquant.

Nous nous remettons en route et, arrivant au port d'Ostie, nous apercevons un vaisseau qui s'éloigne. On nous dit que ce vaisseau porte Ovide vers les régions glacées du Pont-Euxin. Pauvre poëte, il a irrité Auguste, qui le frappe cruellement et demeurera inexorable. M. Boissier n'est pas un Gète, et vous n'exigez pas de lui qu'il ne verse pas quelques larmes sur le chantre des amours qui va mourir dans un climat barbare. Cependant, après quelques minutes d'arrêt accordées à sa sensibilité, vous demandez à continuer la chasse aux opposants. M. Boissier ne bouge pas. Assez pleuré, dites-vous, et en route! car enfin cherchons-nous ou ne cherchons-nous pas des opposants? — Sans doute, sans doute, répond M. Boissier; mais Ovide ne serait-il pas un opposant à la rigueur? — Et comme vous avez un air de profond étonnement : Oui, c'est presque un opposant; car enfin, en chantant les amours, en écrivant son *Art d'aimer*, manuel de connaissances utiles à l'usage de la jeunesse du temps, que faisait-il? Travaillait-il à la renaissance des bonnes mœurs? Assurément non. Or, Auguste, en sa qualité de censeur, voulait faire renaître la vertu. Donc le poëte contrariait ses desseins; donc c'était un opposant. Oui, décidément, c'était un opposant! C'est dans mon droit, ajoute M. Boissier, c'est même mon devoir de m'arrêter et de faire une enquête. Et il commence son enquête, et il s'attarde auprès de Corinne, qui ne fait cependant d'opposition à personne, et il pénètre dans le petit cabinet particulier où soupent Julie, deuxième du nom, et le séduisant Silanus, et où ils appellent, pour rompre la monotonie du tête à tête, le très-aimable et très-spirituel Ovide, qui finit par ne pas être le plus heureux des trois. Suivons-le donc chez Corinne, suivons-le chez Julie; à dethain les opposants sérieux!

A demain, ou à après-demain, car nous n'en rencontrons guère en somme. M. Boissier n'en trouve ni dans l'armée, ni dans les provinces, ni dans le Sénat, ou à peine, ni parmi les historiens ni même chez les satiriques, qui se contentent de faire le procès aux règnes précédents, ce qui ne déplaît pas au règne actuel, *nemo antecessorem amat*. Où donc alors est l'opposition? Dans les salons surtout, dans le grand

---

1. [illegible], Paris, 1875, 1 vol. [illegible].

monde, et encore une opposition d'épigrammes et de bons mots, opposition indécise, dissimulée, plus tracassière que dangereuse, sans discipline, sans consistance et sans principes. Telle qu'elle est, elle rend du moins un service. Elle inquiète un pouvoir défiant, mal défini et forcé d'ailleurs de conserver quelques semblants de liberté. Sans contradiction, ce pouvoir eût été plus dur encore. Il s'est permis bien des excès; peut-être, n'ayant à redouter aucune protestation, s'en fût-il permis plus encore. Lors même que l'opposition s'accentue, où tend-elle? Veut-elle rétablir la République? Nullement. Elle ne demande pas aux Césars de résigner leur autorité ou de la partager avec le Sénat, mais seulement de l'exercer avec plus de douceur et d'humanité, d'en user avec discrétion, en tenant compte de l'opinion publique.

Telle est la conclusion de M. Boissier. Il ne peut admettre que les mécontents sous l'Empire aient été des politiques profonds, des ennemis acharnés, travaillant à le renverser. Selon lui, cette illusion a une double cause : d'une part, le désir qu'ont les républicains modernes de se donner des prédécesseurs dans l'antiquité et de grossir leurs rangs de tous les mécontents de l'époque impériale; d'autre part, l'empressement des partisans de l'empire à tirer un argument des dangers que cette opposition aurait fait courir aux Césars pour justifier les rigueurs et les cruautés de Tibère, de Néron et de leurs successeurs. En Allemagne surtout, cet argument a cours. On y représente volontiers les empereurs comme usant du droit de légitime défense. Entre eux et leurs adversaires, dit-on, c'était une lutte sans merci. En se défendant ils protégeaient l'ordre, l'autorité, la paix publique, contre des factieux et des rebelles dangereux. Peut-être M. Boissier abonde-t-il un peu dans ce sens; en somme, et malgré quelques exceptions dont il pourrait tenir un plus grand compte, sa conclusion est bien plus près de la vérité. Elle ressortirait plus saillante encore si son œuvre de discussion et de critique était plus condensée, si la trame de son argumentation était plus serrée, s'il ne semblait pas trop souvent perdre de vue l'objet principal de ses recherches pour s'attarder à des épisodes agréables. M. Boissier, si je ne me trompe, a entrepris l'étude des monuments de cette période en littérateur curieux plutôt qu'en historien. Ce n'est qu'après coup — toujours sauf erreur — qu'il a trouvé le lien qui devait rattacher en un corps ces études diverses. Ce lien n'est pas pour cela artificiel; mais il est trop lâche et flottant. Il en résulte que les parties de l'œuvre n'ont pas toujours une cohésion suffisante, et que l'œuvre elle-même n'a pas, au premier abord, cet air d'autorité qui impose. L'esprit, la vivacité, l'allure dégagée que nous avons signalés, contribueront encore à lui enlever, en apparence du moins, un peu de poids et de gravité. Certains érudits allemands gronderont entre leurs dents : De l'esprit! de l'esprit! Est-ce que j'ai de l'esprit, moi? Beaucoup de lecteurs français, heureusement, ne feront pas cette chicane, et l'œuvre nouvelle de M. Boissier aura le succès mérité de ses aînées.

Dans l'ouvrage posthume de Philarète Chasles, *la Psychologie sociale des nouveaux peuples* (1), la fantaisie ne se fait pas jour à la dérobée, elle s'étale, elle déborde rayonnante et fière d'elle-même. L'auteur ne nous promène pas à travers un pays et une époque; le monde entier et la suite des siècles, voilà son domaine. Il passe d'une enjambée de l'Orient à l'Occident. On fait effort pour le suivre, sans pouvoir toujours prendre cette allure vertigineuse. On voudrait bien savoir pourquoi l'on fait tant de chemin et si vite; on lui demande avec effarement où l'on va, il vous répond que l'on va tâter le pouls à toutes les civilisations, pleurer sur celles qui meurent et savoir les causes de leur mort, étudier les premiers symptômes de vie chez celles qui s'éveillent dans leur berceau. Médecin cosmopolite, il prendra dans toutes les parties du monde les éléments constitutifs de la vitalité des nations et en composera pour nous un élixir. C'est, dit-il, sa manière d'être Français, manière inconnue de Trissotin, du père Garasse et du père Duchêne :

> On ne s'attendait guère
> A voir *Garasse* en cette affaire.

Faut-il l'avouer? ce dessein m'effraye. Je suis pour les entreprises moins grandioses et me défie de ces prospectus ambitieux. Les chevaliers errants qui vont ainsi chercher des vérités nouvelles à travers le monde s'arrêtent souvent à la première auberge banale où logent tous les lieux communs connus et, trouvant la maison commode, s'y établissent.

Il serait malséant d'user de tous les droits de la critique envers l'œuvre de vieillesse d'un esprit distingué dont la fougue, toujours assez mal contenue, s'est donné cette fois libre carrière. A quoi bon démontrer que ce qui nous est présenté comme aperçus nouveaux sur les destinées des races humaines n'a pas beaucoup de nouveauté? Nous savions déjà qu'il y a des races qui déclinent tandis que d'autres s'accroissent. Nous n'ignorions pas que par la fusion et le croisement celles-ci peuvent rajeunir celles-là. Nous nous doutions aussi que le progrès n'est pas arrêté dans sa marche parce qu'un peuple s'éteint, puisque ce fumier fait éclore une moisson nouvelle. Il ne nous échappait pas davantage qu'il y a des rapports étroits entre la physionomie morale d'un peuple et sa littérature. Enfin il y a bien d'autres thèses de ce genre présentées dans ce livre et qui ne nous ont pas frappés de surprise.

Comment sont-elles développées, car c'est là le point, direz-vous? Hélas! la démonstration n'est ni suivie, ni péremptoire. Une série d'affirmations sans suite, au hasard, et d'affirmations tranchantes, brutales, contradictoires souvent. Ainsi la querelle des romantiques et des classiques, « querelle d'effrénés et d'idiots ». Les effrénés — naturellement ce ne sont pas les classiques — prétendaient renouveler l'art pur le laid, en faisant Vénus bossue et Antinoüs cagneux. Tournez quelques pages : ces effrénés ont ouvert des voies nouvelles à l'art. Et c'est ainsi à chaque instant. Voyez d'ailleurs combien cette querelle, qui date de quarante-cinq ans, manque d'à-propos dans un livre de palingénésie où l'on cherche le remède actuellement utile. M. Philarète Chasles n'était plus au courant; il vivait sur de vieux souvenirs. Un exemple bien frappant, c'est quand il parle du roman considéré comme symptôme morbide. De qui parle-t-il? d'Arsène Houssaye ou de M. Belot, qui, en effet, sont alarmants? Point du tout : d'Alexandre Dumas père, d'Eugène Sue et de Frédéric Soulié.

Allons, bien décidément, M. Chasles consultait de vieilles notes. Aussi, quand il s'agit de conclure sur la malade, sur la France, celle de Dumas fils et non celle de Dumas père, le

(1) *La Psychologie sociale des nouveaux peuples*, par Philarète Chasles, œuvre posthume. Un volume, Paris, 1875. Charpentier et Cie.

médecin est embarrassé. » Pour la France, on ne sait jamais trop que dire. Quand elle a dormi d'un bon somme, elle se réveille terriblement. » Et voilà pourquoi votre fille est muette!

Ne comptons donc pas plus qu'il ne faut sur ce médecin qui, à notre sujet, ne sait trop que dire. Ne nous laissons pas éblouir non plus par l'éclat de ses grandes phrases et tout son appareil scientifique. De temps en temps, il place le foie à gauche et le cœur à droite, comme Sganarelle, sous prétexte qu'il est plus savant que nous. Enfin, que le fracas de ce style fiévreux, haletant, tourmenté, ne nous fasse pas illusion. En le lisant on a l'oreille agacée et l'on reçoit des secousses comme si l'on marchait sur des pois fulminants; ce ne sont même pas des pétards.

M. Adolphe Jullien, qui avait publié une très-intéressante étude sur le *Théâtre de madame de Pompadour*, vient de donner un pendant non moins réussi : c'est la *Comédie à la cour de Louis XVI* (1), ou le *Théâtre de la reine à Trianon*. Il rectifie plusieurs erreurs depuis longtemps en circulation, et, en outre, nous donne des détails très-curieux tirés de la correspondance du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'empire et confident de Marie-Thérèse. L'impératrice avait chargé le comte de surveiller et, au besoin, d'avertir la jeune reine. Il envoyait à Vienne ses « très-humbles rapports », où il relatait tout ce qui lui semblait digne d'intérêt. Le caprice de Marie-Antoinette pour son théâtre de Trianon, où elle aimait à jouer les rôles les plus importants, ne laissait pas que de causer quelques tourments, et pour plus d'un motif, à sa très-clairvoyante mère. Le confident partageait ces inquiétudes. On conçoit le mécontentement de tous les deux quand la reine eut l'idée singulière de jouer Rosine du *Barbier de Séville* et d'inviter Beaumarchais à la représentation, comme si elle eût voulu prendre parti pour l'auteur du *Mariage de Figaro* contre Louis XVI. Avis, représentations, rien n'arrêta Marie-Antoinette. Le *Barbier* fut joué à Trianon; et à quel moment? quatre jours après l'arrestation du prince Louis de Rohan, quand venait d'éclater le coup de foudre du collier. On lira avec intérêt les passages de la correspondance de Mercy et de Marie-Thérèse que cite M. Jullien. Il y a quelques mots significatifs et qui semblent prophétiques dans les lettres de l'impératrice. Elle déplore le goût effréné de sa fille pour les dissipations et les frivolités. « Il n'y a peut-être, dit-elle, que quelque revers sensible qui l'engageât à changer de conduite ; mais n'est-il pas à craindre que ce changement n'arrive trop tard? » Il arriva trop tard, en effet; le mal était irréparable.

Une autre étude de M. Jullien, *les Spectateurs sur le théâtre* (2), ne sera pas lue avec un moindre intérêt. Quand les *effrénés* attaquaient l'unité de lieu dans le théâtre de Racine et quand les *idiots* la défendaient, c'était bien du bruit pour rien. Racine, pas plus que Corneille, ne pouvait s'affranchir d'une nécessité qu'imposait la présence des spectateurs sur la scène. Le jour où Racine écrivit pour un théâtre où l'espace ne lui était pas mesuré, pour Saint-Cyr, il ne conserva pas l'unité de lieu dans *Esther*, et dans *Athalie* termina sa tragédie par un grand coup de théâtre et presque une apothéose. Nous savions tous que les bancs des spectateurs furent rachetés aux comédiens, qui les louaient fort cher, par le comte de Lauraguais. C'était après la *Sémiramis* de Voltaire, quand l'ombre de Ninus fit scandale en renversant un banc et les seigneurs assis dessus. M. Jullien tire des mémoires du temps et des registres de la Comédie des faits et des détails non encore connus. Voici un échantillon. Mlle Dumesnil jouait Cléopatre et venait de lancer ses imprécations, quand elle se sentit frappée d'un coup de poing dans le dos par un vieux militaire qui se trouvait sur le théâtre, précisément derrière elle, et qui lui crie : « Va-t'en, chienne, à tous les diables ! » Jugez si l'on rit. — L'étude de M. Jullien contient plusieurs autres anecdotes non moins significatives : je ne saurais trop recommander cette piquante étude à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre théâtre.

On a repris, au Théâtre-Français, un vaudeville de Scribe, *Oscar* ou *le Mari qui trompe sa femme*. Cela est plus que scabreux, vulgaire, mais amusant en somme. Une jeune débutante y a pleinement réussi. On a joué au Palais-Royal une comédie charmante de M. Gondinet, *le Panache*. De l'observation, des mots de caractère, une grande dépense d'esprit et du meilleur. Qu'est-ce que le panache? C'est le plumet, c'est le galon après lequel deux Français, sur trois, soupirent. Être ministre, être préfet, être simplement fonctionnaire, lire son nom dans l'Annuaire du département, voilà le rêve !

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les États faisaient assez volontiers banqueroute autrefois et cela ne tirait pas à conséquence. Depuis la Révolution, ils étaient devenus plus scrupuleux, et ils y regardaient à deux fois avant de payer leurs créanciers en monnaie de singe.

On croyait le temps des banqueroutes d'État définitivement passé, lorsque pas plus tard qu'hier la Porte nous a prouvé, en faisant une petite banqueroute de près d'un milliard, qu'il ne fallait pas se fier aux apparences. En deux dépêches télégraphiques, le tour a été fait : deux télégrammes, il n'en a pas fallu davantage à la Turquie pour s'approprier la moitié de la fortune de ses créanciers.

Ils sont français en majorité, et parisiens. Il faut entendre comment les moralistes les traitent : « De quoi vous plaignez-vous? N'avez-vous pas ce que vous méritez? Vous portez la peine de votre cupidité, de votre insatiable besoin de jouissances. Ah ! les gros lots vous alléchaient! que ne vous contentiez-vous d'un revenu modeste, mais à l'abri de toute réduction ? »

Se contenter d'un revenu modeste et sûr, c'est de la sagesse; mais qui est-ce qui est sage aujourd'hui, qui est-ce qui ne se

---

(1) Adolphe Jullien : *La comédie à la cour de Louis XVI*. — Paris, 1875, J. Baur, éditeur.

(2) Adolphe Jullien : *Les Spectateurs sur le théâtre*. — Paris, 1875. Detaille, éditeur.

laisse pas un peu aller à la tentation d'augmenter son bien-être, en France surtout, le pays par excellence des petits employés, des petits fonctionnaires, des petits rentiers! Que de gens instruits, bien élevés, intelligents, habitués à un certain confortable, se retirent avec une pension de quinze cents francs et quelques économies! Tous ont des besoins de luxe à satisfaire. Le luxe pour les uns, c'est d'être abonné à un journal; pour les autres, d'avoir un petit jardin au cinquième étage; pour ceux-ci le luxe consiste à pouvoir garder une bonne; pour ceux-là, il s'agit de moins encore, d'une simple femme de ménage : un supplément de quatre ou cinq cents francs leur assure ce luxe, et vous ne voulez pas qu'ils se disent : « Le Turc est un être grossier et arriéré, mais personne ne conteste son honnêteté; un engagement est sacré pour l'Osmanli; la Sublime-Porte n'a jamais trompé personne, confions lui nos économies puisqu'elle nous les demande et qu'elle nous en offre un intérêt supérieur à celui que nous trouverions chez toute autre puissance.

Hélas ! il n'y a plus d'Osmanli; le vieux Turc a fait place au Turc de la réforme, hypocrite et banqueroutier. La Sublime-Porte a tenu caché son projet de réduction, elle l'a même fait démentir, et pendant ce temps-là vizir, pachas, beys, sultan, eunuques, vendaient à tour de bras du 5 pour 100 turc à la Bourse de Paris. Les sérails de Stamboul sont dans la joie, leurs maîtres prodiguent à leurs odalisques (vieux style) les dépouilles des petits rentiers. « Si du moins la leçon leur profitait, disent gravement les moralistes qui ont peut-être gagné des millions en spéculant sur la baisse des fonds turcs ; si elle pouvait leur faire perdre l'habitude de rechercher les placements aléatoires et leur donner celle de consacrer leurs économies à des valeurs sérieuses ! »

Non, rien ne corrigera le petit rentier. Sa confiance dans les finances de la Turquie est détruite, il se rejettera sur celles du Pérou; il demandera à l'Arkansas, à Haïti, au Chili, au Honduras, que sais-je ! le dividende qui représente pour lui la part d'idéal que tout homme se crée en ce monde, car le rentier français, dans son penchant vers les gros dividendes, ne cède à aucune tentation matérielle. Il retranchera sans peine un plat de sa table frugale. Ce qu'il regrette depuis que la Turquie a cessé d'être fidèle à ses engagements, ce sont les quelques jouissances d'imagination dont je parlais tout à l'heure. Voilà pourquoi son chagrin me touche, et pourquoi je suis indigné du vol impuni que vient de commettre le gouvernement turc.

II

M. Callet et M. de La Rochette continuent leur lutte épistolaire sur les causes qui ont empêché une troisième restauration en France, il y a deux ans. M. de La Rochette ne veut pas que la fameuse lettre du comte de Chambord du 27 octobre y soit pour quelque chose. M. Callet, persuadé du contraire, lui répond en lui rappelant les paroles « d'un vénérable député de l'extrême droite que vous n'aurez sans doute aucune peine à reconnaître : — Si cette lettre (celle du 27 octobre) m'eût été confiée, disait-il, je l'aurais déchirée ou brûlée ; à coup sûr je ne l'aurais pas remise. — Comment, disais-je à ce vénérable collègue (et la conversation eut un témoin prêt à en déposer), vous l'eussiez soustraite à la publicité, malgré l'ordre formel de son auteur? — Oui, dit-il, et la monarchie serait faite. »

Ce vénérable collègue serait-il par hasard M. de La Rochette lui-même? je me garderai bien d'émettre une opinion à ce sujet. Que Scapin mette dans sa poche une lettre du bonhomme Géronte, passe encore; mais qu'un vieillard vénérable détruise une lettre à lui confiée, voilà ce que je ne croyais en aucune façon possible. « Comment, dirai-je au vénérable, mais plus que léger collègue de M. Callet, vous espériez donc fonder la monarchie sur la base d'un double mensonge ? Je savais bien que la rectitude du jugement ne figure pas au nombre des qualités qui distinguent le parti légitimiste, mais il était censé racheter cette lacune par tant de pureté, de loyauté, d'honnêteté ! Que faut-il penser de tout cela en présence de la déclaration du vénérable collègue de M. Callet? Désormais, quand on me parlera de l'hermine et de sa pureté, il ne me viendra plus à l'idée de lui comparer le parti légitimiste.

III

« M. Buffet est revenu depuis deux jours de son excursion dans les Vosges. M. Dufeuille est de retour avec lui.— M. Buffet part ce soir pour Amiens. M. Dufeuille l'accompagne.— On annonce pour après-demain le retour de M. Buffet. Celui de M. Dufeuille aura lieu le même jour »; voilà ce que nous lisions ces jours-ci dans les journaux, et jusque dans les dépêches que l'agence Havas communique non-seulement à la presse française, mais encore à la presse européenne tout entière.

Quel est donc ce M. Dufeuille sans lequel M. Buffet semble ne pouvoir faire un pas ? Est-ce son médecin, son ami, son valet de chambre ou son coiffeur ? Non, il paraît que c'est son chef de cabinet.

Nous avons eu, depuis l'établissement du régime parlementaire, bien des hommes illustres au ministère, lesquels avaient parfois des hommes importants pour chefs de cabinet; mais on en connaissait à peine les noms, et les ministres allaient et venaient sans songer à informer le public s'ils étaient, oui ou non, suivis de leur chef de cabinet. L'importance trop longtemps méconnue de ce fonctionnaire ne date que du jour où M. Dufeuille a eu la haute main sur Havas et sur ses dépêches. M. Dufeuille, depuis ce temps-là, semble vraiment faire partie du ministère, et je m'attends à lire prochainement dans les journaux : « Le cabinet vient de subir un grand échec. Le scrutin de liste est adopté. M. Dufeuille a donné sa démission. M. Buffet le suit dans sa retraite. »

IV

Une créature sans esprit, sans talent, sans style, sans orthographe, a publié à Bruxelles et mis en vente à Paris un livre ignoble qui contient l'histoire de ses relations avec un jeune homme maladif, dont les facultés intellectuelles semblent altérées et qui expie d'ailleurs, loin de sa famille, les fautes dans lesquelles la créature en question l'a jeté. C'est là, direz-vous, une histoire fort ordinaire ; oui, mais ce qui n'est point ordinaire, c'est de voir un grand-duc de Russie en être le héros.

Le journal de la haute société française et des quatre mille curés a trouvé le livre plus qu'étrange, et rien ne lui a paru aussi affligeant, aussi attristant que cette lecture : c'est sans doute pour que les belles dames et les curés qui tiennent sa clientèle d'abonnés n'en puissent douter, qu'il leur cite des extraits des mémoires de cette dame, où elle voit baisant la mule du Saint-Père, donnant des soufflets au jeune grand-duc et lui cassant des brosses d'ivoire sur la tête. Je ne parle pas de la façon dont elle traite les belles dames de la cour de Russie. Il a dû certainement en coûter beaucoup à un journal devoué à la défense des aristocraties européennes, pour se livrer à de pareilles révélations : les belles dames de l'aristocratie française se sont certainement aussi fait violence pour les lire. Quant aux quatre mille curés, ce n'est pas à coup sûr leur faire injure que de supposer qu'après avoir parcouru, ne fût-ce que du coin de l'œil, les descriptions plastiques de cet aimable livre, ils n'ont pas lu leur bréviaire sans quelque distraction.

L'organe de la haute société française entremêle ses citations de réflexions morales. Il voudrait que ce livre fût mis de bonne heure entre les mains de tous les princes. « Ils y trouveraient plus d'enseignements que dans *Télémaque*. Ils y apprendraient qu'un homme de bon sens ne promène pas impunément une femme galante dans toute l'Europe sans laisser en chemin beaucoup de sa raison et de son honneur. »

Réflexion profonde, suivie de l'inventaire exact non-seulement des lettres que le grand-duc lui a adressées, mais encore de celles que des dames de la cour adressaient au grand-duc lui-même, et qu'elle lui a dérobées. On s'attend à voir le tarif de la restitution de chacune de ces missives suivre ces détails ; mais pour cette fois cela semble inutile, l'annonce de la marchandise suffit.

Le gouvernement a fait saisir le livre et prié l'auteur de retourner à Bruxelles. Elle s'est empressée d'obéir, n'ayant plus rien à demander à Paris, car c'est plus que jamais lui qui a le privilége de consacrer les gloires dans le genre de la sienne, et c'est plus que jamais le journal des quatre mille curés qui tient l'estampille.

V

A Monsieur V...., auteur des *Notes et impressions*.

Monsieur,

Mon grand-oncle, feu sir John Birkerstaff, fut un grand ami de Paul-Louis Courier, comme vous avez pu vous en convaincre par la lecture des œuvres de ce dernier. Mon grand-oncle se permettait même quelquefois de lui soumettre quelques observations inspirées par son amour pour la France et par l'étonnement que produisaient sur son esprit les nombreuses bizarreries qui distinguent cet aimable pays.

Héritier du goût de sir Birkerstaff pour votre patrie et pour les observations, je me hasarde à vous adresser celles que me suggère la lettre que M. Alexandre Dumas a publiée la semaine dernière dans l'*Opinion nationale*, la lettre et non ce qu'elle contient, car vous comprenez bien que je ne vais pas [illegible] les idées du jurisconsulte Dumas sur la virginité-capital et sur le droit qu'ont les pères de tuer les séducteurs de leurs filles.

Ces grandes questions de recherche de la paternité, de justice personnelle ont fait de tout temps l'objet des études et des méditations des jurisconsultes et des criminalistes ; c'est là qu'il faut en chercher la solution et non dans les lettres loquaces d'un étudiant de premier semestre qui ne se doute seulement pas de la façon dont elles sont posées. Ce qui m'étonne, c'est ce que j'entends dire touchant le signataire de l'épître insérée l'autre jour dans l'*Opinion nationale*.

On m'assure que M. Alexandre Dumas est un grand auteur comique ; et tous vos journaux à la mode parlent de lui comme d'un des observateurs les plus pénétrants, les plus subtils, les plus impitoyables du cœur humain. Grand auteur comique, comment peut-on l'être sans un bon sens infini, sans une raison sûre d'elle-même, sans un tact parfait, et comment ces qualités qu'on prête à M. Alexandre Dumas et qui sont, dit-on, si éclatantes sur la scène, s'obscurcissent-elles complétement ailleurs ; comment, en un mot, Molière serait-il à la fois Molière et Trissotin ? c'est vraiment ce qu'il m'est impossible de comprendre.

Je ne comprends pas mieux qu'un journal qui se pose comme le représentant d'une fraction notable de l'Assemblée chasse un beau matin la politique de ses colonnes et la remplace par une interminable lettre tout à fait dépourvue d'autorité au sujet d'une affaire sur laquelle la conscience du juré le plus ignorant se montrera plus juste et plus éclairée que toute la science des criminalistes et des moralistes à la façon de M. Alexandre Dumas.

On me dit que le jour où la lettre de ce dernier a paru, *l'Opinion Nationale* a vendu quelques centaines de numéros de plus. Je plains la presse française si elle en est réduite là. Pauvre presse ! ne lisais-je pas l'autre jour dans un des journaux les plus répandus de Paris qu'il fallait à tout prix assurer un siége dans la future Assemblée à M. Alexandre Dumas afin qu'il pût porter à la tribune la grande question des enfants naturels !

Agréez, etc., J. B.

VI

Le duc de Chartres, qui fut plus tard régent de France sous le nom de duc d'Orléans, avait épousé bien malgré lui, personne ne l'ignorait à la cour, une fille naturelle de Louis XIV et de Madame de Montespan ; pour marquer la contrainte à laquelle il avait été obligé de céder et sa répugnance à se mésallier, il n'est sorte de preuves de dédain dont il n'accablât sa femme. Cela dura jusqu'à ce qu'un de ses amis et de ses serviteurs les plus dévoués, le duc de Saint-Simon, lui eût fait comprendre la nécessité de garder du moins les apparences avec la duchesse d'Orléans.

M. Buffet nous rappelle un peu le Régent : après avoir accepté la république, il n'est jamais plus content que lorsqu'il peut attester la violence qu'on lui a faite. Mépris, duretés, rebuffades, c'est tout ce que la république a reçu de lui jusqu'ici, mais on prétend qu'il a trouvé son Saint-Simon et qu'il est décidé désormais à prendre son parti de sa mésalliance et à vivre dans des termes convenables avec la république. Il n'est pas le seul, paraît-il, et nous avons déjà pu lire l'espèce de déclaration indirecte que lui a adressée M. le duc de Broglie dans un comice agricole du département de l'Eure.

L'exemple sera suivi. La république ne manquera pas d'adorateurs. Il lui en viendra de tous les coins de l'horizon politique. M. Magne n'est plus aujourd'hui l'unique Périgourdin disposé à mettre sa carte chez la république. « Je me rapproche de vous, disait dernièrement M. de Fourton à un de nos amis; je rentre dans le centre gauche. »

Entrez-y, messieurs du centre droit ; rentrez-y, messieurs les anciens membres du centre gauche; mais détrompez-vous, si vous croyez récolter des portefeuilles sur ses bancs. Il est bien temps vraiment de songer à la conjonction des centres! Vous lui avez préféré la conjonction des deux monarchies, voyez où cela vous a conduits. Maintenant vous faites patte de velours au centre gauche, vous lui dites : Plante-là tes alliés des deux gauches et passe dans notre camp si tu veux partager avec nous la faveur du pouvoir exécutif; c'est notre bien, c'est notre chose, nous en disposons comme nous voulons. Jamais l'exécutif ne se séparera de nous ; or, si M. Buffet tombe, l'exécutif entend qu'il soit remplacé par M. de Broglie, qui, en échange de l'appui du centre gauche, veut bien lui promettre un portefeuille de plus, celui de M. Caillaux. Il se résignerait même à sacrifier M. de Meaux s'il fallait aller jusque-là. N'est-ce pas chose bien tentante, bien alléchante, et bien affriolante ?

VII

Le *Journal officiel* a passablement fait parler de lui dans les premiers jours du mois. On a vu quelle peine un ministre a parfois à y faire admettre sa prose. Rassurez-vous, je ne reviendrai point sur l'incident du discours de M. Léon Say. Ce n'est pas de la politique du *Journal officiel* que je veux parler, mais de sa littérature, car il y a une littérature officielle dont une douzaine d'écrivains se sont partagé le monopole. Tous plus ou moins fonctionnaires, bibliothécaires, archivistes inscrits à un chapitre quelconque du budget, tous réactionnaires et cléricaux, cela va sans dire, trouvant tous très-agréable et très-commode de passer à la fin de chaque mois à la caisse du *Journal officiel* pour palper le produit mensuel du canonicat dont ils sont pourvus.

On m'assure qu'il y a parmi ces prébendaires un secrétaire d'ambassade en pleine activité de service dans une des capitales où il semble que la diplomatie doive avoir le plus d'occupation, et qui trouve le temps d'écrire au *Journal officiel* des articles sur les grandes dames du XVIIIe siècle. Encore si parmi ces chanoines se trouvaient des hommes de talent et de science! mais leur érudition frelatée se borne à ressasser ce qui a été déjà dit et redit sur l'éternelle Mme Geoffrin, sur la sempiternelle Mme Dudeffant, sur l'immuable Mme de Tencin, avec accompagnement de révélations ne révélant rien sur le chevalier ou la chevalière d'Eon. Le XVIIIe siècle, ils ne sortent pas de là, et quel XVIIIe siècle! ce XVIIIe siècle bavard, anecdotique, chroniqueur, qui nous inonde depuis quelque temps de ses fades correspondances.

Si l'on pouvait étudier dans le menu le chapitre des frais du *Journal officiel*, nous verrions que ce XVIIIe siècle au mois ou à la ligne coûte une trentaine de mille francs par an à l'Etat. On m'avouera que c'est payer un peu cher des pensions à des écrivains sans talent, et des réclames à des livres sans valeur.

VIII

M. Callet et M. de la Rochette ne sont pas les seuls à s'escrimer sur la question de savoir pourquoi la monarchie ne s'est pas faite au mois d'octobre 1873. M. de Belcastel jette à son tour des clartés sur ce problème. M. de la Rochette ne saurait certainement se vanter d'atteindre à la majesté et à la poésie du style de M. de Belcastel; mais l'histoire devra lui rendre cette justice que ce dernier lui a emprunté son explication de l'échec de la monarchie.

M. de Belcastel est, lui aussi, d'avis qu'il fallait tromper les deux partis et proclamer la monarchie « en laissant le soin du reste à Dieu et au bon sens français ». J'ignore comment Dieu aurait envisagé cette solution, mais le bon sens et surtout l'honneur français y auraient peut-être trouvé quelque chose à redire. Voici, du reste, les raisons que M. de Belcastel donne à l'appui de son opinion : « Lorsqu'une femme sent tressaillir en elle l'orgueil de la maternité, qu'importent quelques mois d'attente à l'arrivée de l'être désiré qui sera son fils? Elle est tranquille. La force et le respect, d'avance, la couronnent; car elle porte en elle un gage, et l'avenir lui appartient.

» Pour un peuple de quatorze siècles, les années sont des jours. La France, reconnue l'épouse du roi, avait en germe, dès la première heure, le prestige et la puissance de la royauté. »

MM. Lainé, de Villèle, Corbière, Labourdonnaye, Peyronnet, tous les royalistes d'autrefois, M. de Polignac lui-même auraient-ils compris quelque chose à ce langage? J'en doute, et je ne suis pas bien sûr non plus qu'ils eussent admis avec M. de Belcastel que les véritables vaincus de la journée du 25 janvier étaient les républicains et non les royalistes. Il est vrai que les légitimistes d'il y a cinquante ans ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

La semaine n'est pas aux incidents, elle est aux manifestes. La séance de la commission de permanence a été paisible, et la polémique des journaux relativement modérée. Les carlistes ont fait, en Espagne, quelques bombardements, plus bruyants que dangereux, et le prince Milan a fait, en Serbie, un petit coup d'État, plus original sans doute que destiné à avoir une grande influence sur la question d'Orient. Le gros événement de ces huit jours a été un événement financier : la Turquie a fait, envers ses créanciers, une modeste faillite de 50 p. 100. Il est douteux qu'une académie décerne jamais au sultan le prix Montyon pour cet acte économe, mais médiocrement glorieux. Les propriétaires de rente turque poussent les hauts cris et s'indignent, et la morale ne peut que leur donner raison. Il faudrait pourtant que les rentiers naïfs qui confient si aisément leurs fonds au premier venu qui leur offre 10 ou 12 p. 100 d'intérêts, voulussent une bonne fois réfléchir plutôt avant de lâcher leur argent, que s'indigner après. Ils se diraient que si on leur offre de si prodigieux avantages, tandis que l'argent est à 5 ou 6 sur la place

de Paris, c'est que probablement l'opération présente quelques risques à courir : — sans quoi, ceux qui patronnent l'affaire la garderaient pour eux-mêmes, au lieu de l'offrir, si généreusement, à la grande famille Togo.

Si les événements politiques sont rares, en revanche, avons-nous dit, les manifestes abondent. Le premier des manifestes est du genre historique. Il faut le recommander à ceux qu'intéressent les questions du passé. C'est la correspondance aigre-douce échangée entre M. de la Rochette, de l'extrême droite, et M. Callet, jadis légitimiste ardent, devenu, avec l'aide de la grâce et du temps, un orléaniste de la plus belle eau. Au mois d'octobre 1873, la fusion semblait faite, on se croyait à la veille de refaire la monarchie, lorsque soudain une lettre de M. le comte de Chambord est venue tout gâter; il a fallu, de désespoir, faire le septennat, dont nous avons, depuis, fait la République. A qui la faute de ce terrible patatras qui a ruiné en une heure l'effet de savantes combinaisons poursuivies pendant de longues semaines? Le centre droit jette la pierre à l'extrême droite, et l'extrême droite la renvoie au centre droit. Lequel des deux alliés avait voulu faire jouer à l'autre le rôle de Raton? Nous autres républicains n'avons qu'à regarder et à juger les coups. L'histoire se fait peu à peu, et nous apprenons insensiblement tout ce qu'on nous avait si soigneusement caché. Courage, M. de la Rochette! Hardi, M. Callet! Quelques lettres encore et nous finirons par voir le fond du sac. La seule conclusion à tirer pour nous, c'est que, si la monarchie légitime est bien morte et s'est enterrée elle-même, la fusion n'est pas moins défunte. A vrai dire, ce n'est pas nous qui porterons le deuil.

Le second manifeste est celui de M. de Belcastel, autre légitimiste non moins ardent que M. de la Rochette. M. de Belcastel est sincère, et parfois éloquent à force d'être sincère. Sa sincérité inspire un respect que l'étrangeté de ses idées ne parvient pas toujours à détruire. Il faut pourtant un effort sur soi-même pour garder parfois son sérieux devant telle de ses affirmations. Quand il est comique, il a le comique grave, le plus irrésistible de tous. Ce qu'il admire le plus de l'Assemblée, c'est la façon dont elle a su faire peser la responsabilité sur les gouvernements précédents. « L'Egypte, dit-il dans son style d'oraison funèbre, il y a deux mille ans (deux mille ans, cela est peut-être un peu court comme chronologie ; mais passons) jugeait ses rois morts. Depuis ces majestueuses assises tenues sur des tombeaux, d'innombrables révolutions politiques, au gré des passions, des intérêts ou de la force triomphante, ont profané la forme juridique pour se venger des vivants ou écraser les vaincus. Mais je ne connais point d'exemple dans l'histoire...

Vous croyez peut-être qu'il s'agit de la déchéance prononcée à Bordeaux par acclamation contre l'empire? Point, il s'agit de l'enquête parlementaire sur le 4 septembre. Quelques-uns, dit M. de Belcastel, auraient voulu que l'on mît M. Jules Favre et M. Gambetta en jugement ni plus ni moins que Bazaine (la comparaison n'a rien de bien parlementaire vis-à-vis d'honorables collègues, mais passons toujours). M. de Belcastel veut bien ne pas regretter qu'on ne l'ait pas fait. Pour n'avoir pas été condamné, le 4 septembre selon lui n'en est pas moins flétri.

« Est-ce qu'une sanction morale, ajoute triomphalement M. de Belcastel, n'a pas en somme de valeur pour un grand peuple ? La sentence morale d'une commission d'enquête vaut presque une mise en accusation »

M. de Belcastel nous paraît se faire quelque illusion sur l'importance des rapports de M. Saint-Marc Girardin et de M. Daru devant l'histoire et, en attendant, devant l'opinion publique. Espérons pour « les majestueuses assises de l'Égypte tenues sur les tombeaux » qu'elles jouissaient de plus d'autorité « il y a deux mille ans ».

Le manifeste sérieux de la semaine, c'est le discours prononcé à Cette par M. Jules Simon. Nous n'avons pas à en parler longuement : nous venons tard d'ailleurs : nos lecteurs le connaissent depuis plusieurs jours, et la presse n'a guère fait que le discuter. Tout le monde est d'accord sur le talent oratoire de M. Jules Simon, et personne, pas plus ennemis qu'amis, ne conteste la pénétration de son sens politique. M. Jules Simon a marqué un triple but aux efforts du parti républicain durant cette dernière session qui va s'ouvrir : la levée de l'état de siége, la restitution aux conseils municipaux de la nomination des maires, le maintien du scrutin de liste dans la loi électorale. C'est bien, en effet, à cette triple condition que des prochaines élections peut sortir la libre expression de la volonté nationale, et aujourd'hui que la république est proclamée, les républicains n'ont plus rien à demander que des élections sincères.

Un journal, qui d'ailleurs ne se pique pas toujours d'une grande constance dans les opinions politiques, a cru devoir avertir M. Jules Simon que le centre gauche ne le suivrait pas dans l'exécution de son programme, et que, s'il était prêt à voter la levée de l'état de siége, il ne voterait ni le scrutin de liste ni la nomination des maires par les conseils municipaux. Nous ignorons jusqu'à quel point le journal en question a qualité pour parler au nom du centre gauche, et de combien de ses membres il a pris l'avis avant de se porter fort pour eux. Il y a plus d'une façon d'être « centre gauche ». Ce que nous savons, c'est que le centre gauche n'a cessé depuis trois années de faire preuve de patriotisme et d'esprit politique. Son grand honneur a été le souci qu'il a pris de toujours mettre sa conduite en accord avec l'opinion publique, et ceux des membres du centre gauche qui hésiteraient encore à suivre jusqu'au bout M. Jules Simon pourront, s'ils le veulent, dans la quinzaine qu'ils ont encore à passer parmi leurs électeurs, interroger à cet égard l'opinion publique. Ils verront qu'elle n'est pas moins unanime à réclamer le scrutin de liste et le rétablissement de la nomination des maires par les conseils municipaux, telle que l'avait établie la loi de 1871, qu'elle n'est unanime à demander la levée de l'état de siége qu'en vérité rien ne justifie, plus de quatre ans et demi après la fin de la guerre.

Nous aurions fini, mais il est un dernier manifeste qu'il faut signaler. C'est du Nord que celui-ci nous arrive. Son auteur, inconnu hier, sera demain connu de toute la France. Il s'appelle M. l'abbé Bedu, secrétaire général de l'évêché d'Arras, Boulogne et Saint-Omer, et il manifeste dans la *Semaine religieuse* d'Arras. D'autres catholiques enveloppent de quelques précautions oratoires les dessins qu'ils poursuivent : M. l'abbé Bedu n'a point de ces timidités : on en jugera par la déclaration de principes que la *Revue scientifique* publie dans son numéro d'aujourd'hui.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 17 23 OCTOBRE 1875

COMMENT LE FUTUR SÉNAT SERA RÉPUBLICAIN

Le Cahier (1)

I

Les électeurs sénatoriaux se répartissent en quatre catégories d'inégale importance : 1° les députés ; 2° les conseillers généraux ; 3° les conseillers d'arrondissement ; 4° les délégués communaux ; — soit un corps électoral, pour la France et les colonies, d'un peu plus de 43 000 électeurs. Or, on ignore complétement quelles sont les opinions politiques de la plupart de ces électeurs. Sans doute on connaît celles des députés et des conseillers généraux, mais il n'en va plus de même pour les conseillers d'arrondissement et les délégués que choisiront les communes. Il n'y a, pour ainsi dire, jamais eu de lutte politique engagée aux élections des conseils d'arrondissement. Les attributions de ces conseils sont si spéciales et si restreintes, elles ont un caractère si peu politique, que les siéges ont presque toujours été laissés à ceux qui se présentaient les premiers ; très-rarement il y a eu des compétitions, et il arrive même assez souvent que des cantons ne trouvent pas de candidats. Il n'est pas douteux qu'à l'avenir il en sera tout autrement et qu'alors les candidats devront se présenter sous un drapeau politique ; mais, pour le présent, la France est placée en face de 3491 conseillers d'arrondissement qui ont été élus avant le vote des lois constitutionnelles, dont on ne connaît pas les préférences politiques ; aussi ne possède-t-on aucune donnée pour présumer le vote qu'ils émettront au moment de la nomination des sénateurs.

L'incertitude est peut-être encore plus grande pour les conseils municipaux, à l'image desquels seront naturellement les *délégués*. Excepté dans les communes urbaines, la question politique a presque constamment été étrangère aux élections municipales. Il en a été des conseils municipaux comme de ceux d'arrondissement. Dans la plupart des communes rurales, qui forment les 29/35e de toutes nos communes, les élections municipales n'ont guère été un lieu de rencontre pour les partis politiques ; ce sont les questions locales et personnelles qui les ont inspirées. Depuis deux ans toutefois les élections ont été fort disputées ; le choix des maires et adjoints enlevé aux conseils a comme fouetté le sang de toutes les communes indistinctement, urbaines ou rurales ; mais il ne faut pas s'y tromper, lors des dernières élections municipales, même après la loi dite des maires, la question politique proprement dite a encore été secondaire dans nos communes rurales. C'était le parti du maire destitué qui combattait celui du maire imposé, ou bien on cherchait à éliminer telle ou telle personne pour des causes qui n'avaient rien de politique.

En résumé, à l'exception des villes et des bourgs, on peut avancer que les conseils municipaux n'ont pas d'opinions politiques arrêtées ; l'immense majorité même n'en possède aucune. Il n'est pas rare de trouver chez nos braves conseillers municipaux un préjugé invétéré : c'est qu'ils compromettraient leur tranquillité en s'occupant de politique. S'ils n'en ont pas été spectateurs, ils ont entendu parler du 2 décembre et des déportations et fusillades impériales ; ils ont vu sous l'empire et le 24 mai comment les fonctionnaires de tout ordre se conduisaient avec les citoyens qui ne pensaient pas comme le gouvernement ; ils redoutent des vicissitudes pour le régime qu'ils pourraient soutenir. Aussi tiennent-ils très-peu à se prononcer. Cet aphorisme : ne pas s'occuper de politique, jouit du meilleur accueil dans nos communes rurales ; on y admire la sagesse de ceux qui y conforment leurs actes. C'est pourquoi il est permis de dire que dans les campagnes la presque totalité de nos conseillers municipaux d'aujourd'hui forme en matière politique une sorte de terrain vierge.

(1) Voyez la *Revue* du 14 août dernier : *Pourquoi le futur Sénat sera républicain.*

Si les sont les conseils municipaux, il est difficile de tirer des pronostics sur ce que seront leurs délégués aux élections sénatoriales. Le conseil les nommera-t-il pour qu'ils votent dans tel sens plutôt que dans tel autre? seront-ils capables d'apprécier les candidatures et de juger les candidats? etc. Voilà des questions auxquelles on ne peut répondre. Ainsi toute prévision sérieusement assise est interdite aux esprits sensés. Les députés ne sont que 742, les conseillers généraux sont au nombre de 2920; nous ne savons rien pour les 3491 conseillers d'arrondissement; quant aux délégués des conseils municipaux, une majorité considérable est assurée en faveur de la république dans les communes urbaines, mais ces communes atteignent à peine le chiffre de 6000 sur 35 788. Les 29 788 communes rurales, qui feront la majorité dans tous les départements, nous présentent un immense inconnu.

II

Nous avons montré précédemment qu'au fond du mode électoral du Sénat, il y avait fatalement le retour à l'ancien *cahier*. Or, le cahier réveille les masses, il les éclaire sur leurs droits, il leur suggère l'idée des revendications légitimes, il leur donne le moyen de formuler nettement leurs plaintes, leurs désirs et d'obtenir satisfaction. Ce que les masses réclament en cette circonstance, ce ne peut être naturellement que des réformes démocratiques. Aussi le cahier peut-il indirectement rallier à la république ceux qui n'y sont pas encore arrivés.

L'idée du cahier aurait une action considérable dans nos communes rurales. On ne doit pas oublier que dans ces communes les conseillers se connaissent tous, qu'ils ont été à l'école ensemble, qu'ils se tutoient presque toujours, et que le dimanche ils ne manquent jamais de trinquer les uns avec les autres au sortir de la messe. S'ils ont à déléguer un des leurs, on peut donc compter qu'ils ne se gêneront pas pour lui imposer un cahier; le cahier leur servira, en outre, de puissant prétexte pour refuser tout homme influent de la commune qui poserait sa candidature à la délégation et qui serait opposé aux demandes du cahier. D'autre part, dans nos communes rurales, on est très-fier des honneurs et, pour aller au chef-lieu comme délégué communal, aux frais de l'État, avec mandat de nommer des sénateurs, on peut être sûr que dans nos campagnes il y aura des brigues non moins ardentes que s'il s'agissait de la présidence de la république. Ces brigues, non-seulement secoueront un peu la torpeur trop générale dans nos communes rurales, puisque tout le monde, conseiller ou non, pourra être candidat, mais elles porteront indirectement les conseillers à donner aux délégués des instructions formelles, précises, détaillées, — c'est-à-dire un cahier.

III

La grande difficulté est de savoir ce que devrait renfermer un cahier sénatorial proposé aux communes rurales et que celles-ci transmettraient à leurs délégués pour le choix des candidats sénatoriaux. C'est là une question très-importante et dont la solution n'est pas d'un abord aussi facile qu'on le pourrait croire au premier coup d'œil. On se trouve, dans chaque commune, en face de 12, 16 ou 18 électeurs qui, de par la Constitution, ont six semaines pour réfléchir à ce qu'ils vont faire. Si l'idée du cahier est mise en avant, on doit donc s'attendre à ce qu'ils fassent des efforts pour se rendre compte de ce qu'il contiendra et agir en connaissance de cause. Dans de pareilles conditions, il serait presque ridicule de recourir à des formules générales : avec l'ignorance des campagnes en matière politique, administrative ou économique, personne ne comprendrait rien à ces formules; on ignorerait de quoi il est question. Par exemple, qu'on aille parler dans nos communes rurales de décentralisation, de franchises municipales, d'égalité des charges, d'instruction laïque, de liberté du commerce, de séparation de l'Église et de l'État, etc., c'est triste à avouer, mais on éveillera peu d'écho. Au contraire, si, au lieu de se servir de ces mots abstraits, on se contente d'en présenter la signification en désignant simplement les abus dont on réclame la suppression et les améliorations que l'on désire, oh! alors le paysan comprend; il sent les avantages qui en résulteraient pour lui; il est vivement intéressé. Par cette voie, on est assuré de se faire comprendre et de le toucher.

On devrait donc, avant tout, rédiger un programme que nos campagnards les plus arriérés puissent comprendre et apprécier, dont ils soient à même de constater immédiatement les résultats positifs et matériels, dont ils deviennent par suite les champions ardents et déclarés. Si l'on y aborde les questions politiques, on devra le faire très-prudemment et en ménageant la répugnance instinctive du paysan pour toutes les questions de ce genre; on devra les dépouiller de tout doctrinarisme et les présenter sous le seul aspect des avantages qu'elles entraînent.

Nous allons entrer dans quelques détails afin de mieux faire sentir la façon dont il nous semblerait que le cahier dût être formulé. — Il est bien entendu que dans ce court aperçu nous nous plaçons au point de vue exclusif des communes rurales, que nous nous identifions avec elles, que nous nous préoccupons uniquement des besoins qu'elles peuvent éprouver, des abus qu'elles ressentent et des vœux qu'elles formuleront si l'on prend la peine de les y aider.

Le prochain cahier sénatorial ne pourra se dispenser de toucher un peu à la question constitutionnelle, d'autant que l'article VIII contient une clause de révision qui pourra s'appliquer en 1880 et qu'à cette date les *deux tiers* des sénateurs élus prochainement seront encore en fonctions. En prenant la question par le côté le plus accessible à l'esprit du paysan, chez qui la crainte des changements et la défiance contre les choses nouvelles sont des sentiments invétérés, on pourrait mettre, comme premier article du cahier : « Plus de révolutions; maintien du régime actuel. » Il sera facile d'obtenir l'adhésion des paysans à une déclaration de ce genre, et leur adhésion abrogerait moralement l'article VIII de la constitution, en ce qui regarderait le renversement de la république au profit d'une monarchie.

Deux autres points sur lesquels l'adhésion des communes rurales ne paraît pas douteuse sont : 1° la restitution aux conseillers municipaux du droit de nommer les maires et adjoints, ou, à tout le moins, l'obligation pour le gouvernement de ne les choisir que dans le sein des conseils; 2° l'obligation pour le gouvernement de ne pas conserver pendant plus de trois mois une commission municipale à la place d'un conseil municipal dissous.

Passons à des points qui paraîtront secondaires, mais qui ont plus d'importance qu'on ne croit au point de vue où nous nous sommes placé.

La question du garde champêtre touche au vif les communes rurales. Nos gouvernements monarchiques ont fait de cet agent, essentiellement communal, un véritable fonctionnaire de l'État. Aujourd'hui, il ne dépend que du préfet; celui-ci, sous menace de destitution, lui fait faire tout ce qu'il veut, et il a le droit de le maintenir en fonctions, même contre la volonté de toute la commune. Depuis un demi-siècle il n'y a pas une commune qui ne se soit trouvée en conflit avec son garde champêtre et qui n'ait dû le conserver parce que tel était le bon plaisir de M. le préfet. C'est pour cette raison que la question du garde champêtre, bien qu'ignorée de la plupart de nos homme d'État, est on ne peut plus importante dans nos campagnes. Pour toutes les communes rurales elle représente une police impartiale et juste. Un cahier sera bien reçu des communes rurales s'il porte que le garde champêtre pourra être destitué par le maire, sur l'avis du conseil municipal.

Après le garde champêtre vient l'instituteur. La condition de l'instituteur est lamentable : pour la cause la plus futile, on le casse, on le déplace, on l'interdit, et son recours en pareilles circonstances est absolument illusoire. Si une commune possède un instituteur qui jouit de la confiance des parents et des élèves, dont tout le monde est content, qui ne demande qu'à rester dans la commune et que la commune désire conserver, il ne faut qu'une décision préfectorale, laquelle souvent n'est pas motivée, pour envoyer cet instituteur à l'autre bout du département. De semblables changements sont fréquents, surtout depuis l'influence que le parti clérical a prise partout, et ils provoquent toujours des plaintes générales dans la commune, car il faut des mois et souvent des années avant que le nouvel instituteur gagne la confiance des enfants et des parents, avant qu'il se fasse lui-même à son nouveau milieu; et, en attendant, le progrès de l'instruction en souffre. Le cahier renfermera certainement un vœu qu'adopteront toutes nos communes rurales, s'il propose : 1° que l'instituteur ne puisse être changé contre sa volonté que du consentement de la commune; 2° que la commune ait le droit d'exiger le changement à bref délai de tout instituteur dont elle aurait à se plaindre.

De l'instituteur passons à l'instruction. Nos communes rurales s'en préoccupent : aussi toute réclamation juste sur un pareil sujet sera accueillie d'elles avec empressement. D'abord nos paysans comprendront très-bien et n'hésiteront pas à demander, par l'organe du cahier, que personne ne puisse tenir une école communale s'il n'en est reconnu capable et s'il n'est pourvu d'un diplôme. En second lieu, si l'on propose que l'enseignement religieux soit retiré à l'instituteur pour être attribué exclusivement aux ministres du culte, ils y souscriront, car ils verront dans leur bon sens qu'avec une semblable réforme l'instituteur laïque pourra étendre son programme et enseigner des choses qu'il n'avait pas auparavant le temps d'aborder.

La position de l'instituteur cependant est moins lamentable que celle du desservant des communes rurales; celui-ci est à la discrétion la plus absolue de son évêque, et il n'a pas même le moindre recours contre les injustices dont il est victime. La commune est-elle satisfaite de son *curé* et celui-ci voudrait-il rester dans la commune, arrive une lettre de l'évêché, et le voilà envoyé à dix, quinze ou vingt lieues, sans connaître la cause de sa disgrâce, souvent même sans qu'il y en ait de plausible à invoquer. On peut s'attendre encore à l'assentiment des conseils municipaux, si le cahier invite les sénateurs à faire le nécessaire pour que les desservants des communes rurales soient mis dans une certaine indépendance vis-à-vis de leur évêque, en d'autres termes, s'il demande que le nombre des curés inamovibles soit augmenté

Nous donnons rapidement ces indications à titre d'exemples. Il y a une foule d'autres dispositions qu'on pourrait inscrire également dans le cahier sénatorial. Nous n'en signalerons que quelques-unes, dont la valeur, à nos yeux, consiste spécialement à faire comprendre aux habitants de nos campagnes que, pour mettre fin aux abus dont ils sont les victimes et pour réaliser toutes les améliorations qu'ils souhaitent, ils n'ont qu'à le vouloir et qu'à l'exiger de leurs mandataires. Ainsi, le cahier pourrait demander que les permis de chasse fussent au mois au lieu d'être à l'année, — ce qui, par parenthèse, entraînerait une augmentation de revenus pour le Trésor et la suppression du braconnage; il pourrait demander encore la suppression de toutes les formalités inutiles qui gênent les transactions, la diminution du nombre des contraventions susceptibles de procès-verbaux, l'extension des attributions des juges de paix afin de diminuer le nombre des procès, généralement si coûteux, etc.

Enfin, il est un dernier sujet qui, surtout depuis l'appel de la classe de 1867, peut donner matière à un vœu explicite du cahier sénatorial. Le clergé fait sans cesse des appels en faveur du pape ; toutes les communes rurales, volontiers pacifiques, accepteraient, croyons-nous, un article enjoignant aux sénateurs de s'opposer à toute guerre qui aurait les intérêts du pape ou pour cause ou pour objet.

IV

On nous pardonnera de ne pas insister davantage sur tous les articles que le cahier sénatorial du parti républicain pourrait renfermer. En abordant un tel sujet, notre intention était simplement de l'effleurer ; nous voulions indiquer en quelques traits l'ensemble des sentiments et des intérêts qui s'agitent dans l'intérieur de toutes les communes rurales, et montrer de quelle façon particulière on pourrait rédiger leur cahier.

Les élections devant lesquelles la France va se trouver prochainement ressembleront par leur importance aux élections des états généraux de 1789. Alors comme aujourd'hui, il y avait nécessité de coordonner le mouvement électoral. C'était l'opinion de tous les personnages politiques d'alors, des habitués du salon de Necker, du duc d'Orléans, des familiers du Palais-Royal, et c'est ce qui suggéra à l'abbé Sieyès l'idée de ce *Plan de délibération pour les assemblées de bailliages* qui fut envoyé et répandu dans toutes les provinces du royaume. Le rôle que joua dans la Révolution ce petit opuscule de l'abbé Sieyès a été considérable; on en retrouva tous les articles dans les cahiers du tiers, et même dans ceux de la noblesse (1). Les revendications y étaient si clairement

(1) Voyez la *Revue des cours littéraires*, 6e vol., p. 327, Cours de M. Edouard Laboulaye.

formulées qu'il n'y avait plus même besoin de discuter; il n'y avait qu'à voter, ou plutôt qu'à exécuter, car le vote était connu d'avance et inscrit dans les cahiers.

Le cahier sénatorial dont il est question ici doit tenir lieu pour nos prochaines élections de cet ancien *Plan de délibération* de l'abbé Sieyès. Il donnera un corps aux intérêts et aux sentiments des communes, il servira à les grouper et à faire prévaloir un programme qui organisera définitivement le régime nouveau.

Mais qui rédigera, au nom du parti républicain, ce cahier sénatorial qu'on soumettra à l'acceptation des communes? En 1789, une personnalité aussi marquante que l'abbé Sieyès pouvait s'arroger une pareille tâche. A notre époque, dans les circonstances où nous sommes, dans l'état de l'opinion, des mœurs et des esprits, nous croyons qu'il appartiendrait aux bureaux réunis des trois gauches de reprendre l'œuvre de l'abbé Sieyès, — car eux seuls ont assez d'autorité pour préparer efficacement ce cahier sénatorial et assez de relations pour le faire parvenir avec succès dans toutes nos communes rurales.

LOUIS PAULIAT.

L'OPPOSITION SOUS LES CÉSARS (1)

L'opposition des gens du monde

I

Dans les premiers temps de l'empire, il n'y avait guère de mécontents qu'à Rome; mais là ils étaient nombreux et importants. Pour savoir ce qu'ils voulaient, ce qu'ils blâmaient, de quelle manière et sous quelle forme s'exprimaient leurs plaintes ou leurs vœux, il faut se rappeler d'abord quelle était la nature du pouvoir impérial : le caractère qu'avait l'autorité des Césars nous fera comprendre celui que prit l'opposition.

Il n'est pas si aisé qu'on le pense de définir exactement ce qu'on a nommé le *césarisme*. Le mot est fort répandu, il retentit à chaque instant dans nos luttes politiques; mais je ne crois pas qu'on ait en général une idée vraie de la chose. On se figure d'ordinaire le césarisme comme une sorte de despotisme démocratique, c'est-à-dire comme un de ces gouvernements absolus exercés au nom du peuple par un homme qui prétend en être le représentant et le délégué. Cette définition n'est juste qu'en partie. César était sans doute le favori et le défenseur de la démocratie romaine; il se donnait volontiers pour le continuateur des Gracques, et il aimait à dire, quand il avait besoin d'un prétexte pour envahir l'Italie : « Je viens délivrer le peuple romain d'une faction qui l'opprime (2). » S'il avait eu le temps de créer un établissement solide, il est probable qu'il l'aurait appuyé sur les suffrages et les sympathies populaires; mais son habile neveu, qui fut le véritable fondateur de l'empire, a suivi un système différent. Il se rattacha plutôt à l'aristocratie et prétendit en continuer la politique (3). Il la comblait d'égards et de faveurs. La conquête d'un grand seigneur qui se tenait à l'écart lui semblait une victoire importante, et on le vit un jour supplier Pison de vouloir bien accepter le consulat qu'il lui offrait (4). Il affectait de ne paraître gouverner que par le sénat et pour lui (5); il voulait être seulement le premier des sénateurs (*princeps*), et ce titre, par lequel on le désignait, indique le caractère qu'il entendait donner à son pouvoir. Son successeur Tibère était un aristocrate de naissance et d'humeur, le dernier des Appii Claudii, en qui revit tout l'orgueil de cette race indomptable (6). Le peuple lui répugnait; il ne prit même plus la peine de l'amuser, comme avait fait Auguste, et se montra fort négligent des jeux publics. Il avait un dégoût profond pour toutes ces foules prosternées qui attendaient son passage le long des routes de l'Italie et fit un édit pour ordonner aux habitants des municipes de rester chez eux quand il voyageait (7). C'est avec lui que le peuple cesse de tenir aucune place dans le gouvernement; malgré sa complaisance inépuisable, on lui enlève la nomination des magistrats pour la donner aux sénateurs. Les empereurs nouveaux ne lui demandent plus, à leur avénement, une sorte de confirmation de leur pouvoir, qu'il se serait bien gardé de refuser, et c'est le sénat qui est seul chargé de donner à l'élu de la violence ou de la fraude une apparence d'investiture. Il n'est donc pas exact de dire que les empereurs gouvernaient au nom du peuple et d'appeler, comme on le fait ordinairement, le césarisme une tyrannie démocratique.

C'était plutôt un gouvernement monarchique qui se cachait sous des formes républicaines. Ce mélange des deux principes différents avait été imaginé par Auguste, et il était si fier de son œuvre, qu'il a pris soin de nous apprendre à quel moment ce régime fut institué. « Pendant mon sixième et mon septième consulat, dit-il, les guerres civiles étant terminées, je renonçai au pouvoir que le consentement de tous les citoyens m'avaient confié, et je remis la république aux mains du peuple et du sénat (8). » Gardons-nous de prendre ces mots à la lettre. Ce n'était pas l'ancien gouvernement détruit par César et par Octave, qui l'an 726 de Rome recommença d'exister, ce n'en était que l'apparence; mais cette apparence au moins, Auguste voulut qu'elle fût respectée. Il ne demanda plus pour lui aucun pouvoir extraordinaire (9);

---

(1) Sous ce titre, notre collaborateur M. Gaston Boissier est sur le point de faire paraître chez Hachette et Cie un nouveau volume qui contiendra des études sur les écrivains de l'opposition pendant le règne des prédécesseurs des empereurs. Nous en détachons le chapitre qu'on va lire.

(2) César, *De bello civ.*, I, 22.

(3) Cette prétention se montre dans le soin que prend Auguste de remettre en vigueur les anciennes institutions, dans la protection qu'il accorde au culte officiel, dans cette défense qu'il fait de prodiguer le titre de citoyen (Dion, LVI, 33), etc.

(4) Tac., *Ann.*, II, 34.

(5) C'est ce qui est surtout remarquable dans le monument d'Ancyre, où le nom du sénat revient si souvent et où le prince ne paraît avoir fait qu'exécuter ses ordres.

(6) *Ann.*, I, 4 : « *Vetere atque insita Claudiæ familiæ superbia.* »

(7) Tac., *Ann.*, IV, 67.

(8) *Monum. Ancyr.*, 34 : « *In consulatu sexto et septimo, postquam bella civilia extinxeram, per consensum universorum potitus rerum omnium, rempublicam ex mea potestate in senatus populique romani arbitrium transtuli.* »

(9) Mommsen, *Monum. Ancyr.*, p. 100 et suiv.

il refusa obstinément la dictature ou le consulat perpétuel, et gronda le peuple qui, au théâtre, lui avait un jour donné le nom de maître (10). Il l'était pourtant sans en porter le nom, et ces titres qu'il refusait n'auraient guère ajouté à sa puissance. Quoique rien ne parût changé, rien n'était resté le même. En conservant les magistrats anciens, le prince ne leur avait laissé que l'ombre du pouvoir; il en avait pris pour lui la réalité (11). Il y avait encore des tribuns du peuple, mais le prince s'était fait donner la puissance tribunitienne. Le sénat nommait des gouverneurs dans les provinces soumises à son autorité; mais le prince était revêtu du droit proconsulaire dans tout l'empire et, en cette qualité, il surveillait les mandataires du sénat comme les siens. Il levait et commandait les armées, il décidait de la paix et de la guerre; il était dispensé d'obéir aux lois qui gênaient ses pouvoirs exceptionnels; il avait enfin « le droit de faire, dans les choses privées ou publiques, humaines ou sacrées, tout ce qu'il jugeait utile à l'intérêt de l'État » (12). Voilà de quelle façon Auguste avait « remis la république aux mains du sénat et du peuple ». Les flatteurs ou les sots pouvaient seuls se laisser tromper par l'apparence et prétendre qu'il avait fait revivre l'ancien gouvernement (13). Les autres savaient bien quel nom il fallait donner à ce régime nouveau, et ils disaient avec Tacite que l'empire, malgré ses formes républicaines, n'était au fond qu'une monarchie, *haud alia re romana quam si unus imperitet* (14).

Ce n'était pas nécessairement une monarchie absolue. Elle pouvait le devenir sans peine, et l'est en fait très-souvent devenue; mais en principe elle ne devait pas l'être. C'est l'opinion de Tacite et des esprits les plus sages de ce temps. « Il ne faut pas confondre, disait Pline, le principat avec le despotisme (15). » Aujourd'hui il nous est bien difficile de les séparer, et l'empire romain nous paraît un des types les plus accomplis du gouvernement despotique. Nous ne comprenons guère que ceux qui le voyaient de près et qui en avaient souffert l'aient autrement jugé que nous. Il nous paraît fort étrange que Tacite fasse dire à Galba, après Tibère et Néron, « que les Romains ne peuvent supporter ni la pleine liberté, ni la pleine servitude » (16). Nous ne sommes pas moins étonnés d'entendre dire à Dion Cassius que l'on voyait avec peine Caligula fréquenter les petits despotes de l'Orient qui se trouvaient alors à Rome, « parce qu'on craignait qu'il n'apprît d'eux à devenir tyran » (17). Avait-il donc besoin qu'on le lui enseignât, et ne lui suffisait-il pas, pour le devenir, d'imiter l'exemple de Tibère? Mais les Romains entendaient par tyrannie, et même quelquefois par royauté, un gouvernement qui n'a de lois que les caprices du maître, où tous les crimes deviennent non-seulement possibles, mais permis, dès que le maître le veut, où c'est l'ordinaire que les princes « détruisent les villes, tuent leurs frères, leurs femmes et leurs parents » (18). Assurément Rome connaissait ces crimes, les empereurs se les étaient plus d'une fois permis, et l'empire les avait supportés; mais en les supportant, on les condamnait; ils blessaient l'opinion publique, qui les détestait en secret, en attendant de pouvoir les flétrir tout haut. Cet esclavage résigné de certains peuples de l'Orient, en proie à des despotes fantasques qui pouvaient tout se permettre sans rencontrer une résistance ni soulever un murmure, c'est précisément ce que Tacite appelait « la pleine servitude », et il ne lui semblait pas que Rome fût jamais descendue aussi bas. Ainsi, au delà de la tyrannie des Césars, qui était souvent si lourde, les Romains en apercevaient une autre, plus pesante et plus dure encore, où il n'y avait plus de lois ni d'opinion, où cet état violent qu'ils traversaient sous de méchants princes et qu'ils regardaient comme une crise passagère était la situation ordinaire et normale. C'est ce qui les rendait un peu moins sévères pour le régime sous lequel ils avaient le malheur de vivre; c'est ce qui explique que, tandis que nous le rangeons sans hésiter parmi les gouvernements despotiques, ils étaient plutôt disposés à le regarder comme un gouvernement libre (19), ou tout au moins comme une monarchie tempérée.

Il est certain qu'il pouvait l'être. En face du prince, il restait assez de forces vives pour le contraindre à s'observer. Ces magistrats qu'il n'avait pas nommés et qui l'aidaient à gouverner l'empire, ce sénat dont l'autorité était plus vieille que la sienne, cette opinion publique perspicace et railleuse, ces traditions, ces usages, ces souvenirs d'un passé glorieux qui commandaient le respect par leur antiquité, pouvaient servir de limites et de frein à son pouvoir envahissant et en modérer les excès. Malheureusement ces limites n'avaient rien de fixe. Autant les réformes administratives d'Auguste étaient nettes et précises, autant ses innovations politiques restèrent vagues. L'empire s'était un jour glissé dans la république, suivant le mot spirituel de Sénèque (20); mais en s'y établissant, il n'avait pas pris la précaution de dire ce qu'il entendait garder pour lui et ce qu'il voulait bien laisser aux anciens possesseurs. Les vieilles magistratures qu'on avait conservées ne savaient plus jusqu'où s'étendait leur compétence (21). Si le pouvoir de l'empereur n'était pas tout à fait illimité, il était au moins mal limité : de là vint tout le mal. Dans le monument d'Ancyre, Auguste prétend qu'il n'a pas plus de puissance réelle que les autres magistrats, et il s'attribue seulement au-dessus d'eux une sorte d'autorité ou d'influence morale (*dignitas*) (22).

---

(10) Suét., *Aug.*, 53.

(11) Tac., *Ann.*, III, 60 : « *Sed Tiberius vim principatus sibi firmans, imaginem antiquitatis senatui præbebat* », et ailleurs (II, 55) : « *Cuncta legum et magistratuum munia in se trahens.* »

(12) C'est ce qui est dit dans la *Lex regia* : « *Utique quæcumque ex usu reipublicæ, majestate divinarum humanarum, publicarum privatarumque rerum esse censebit ei agere, facere, jus potestasque sit.* »

(13) Comme Velleius Paterculus, par exemple, quand il disait : « *Prisca illa et antiqua reipublicæ forma revocata.* » (II, 80.)

(14) *Ann.*, IV, 33.

(15) *Panég.*, 45. Voyez aussi Tac., *Ann.*, I, 9 : « *Non regno neque dictatura, sed principum nomine constitutam rempublicam.* »

(16) *Hist.*, I, 16.

(17) LIX, 24.

(18) Tac., *Hist.*, V, 8 : « *Urbium eversiones, fratrum, conjugum, parentum neces, alia solita regibus ausi.* »

(19) Sénèque, après Tibère, appelle encore Rome *libera civitas* (*De ben.*, II, 12).

(20) *De clem.*, I, 4 : « *Se induit reipublicæ Cæsar.* »

(21) Par exemple, quand l'empereur eut pris pour lui la puissance tribunitienne, aucune loi ne fut faite pour marquer nettement ce qui restait de pouvoir aux tribuns en exercice. Aussi les tribuns n'osaient-ils rien faire. Pline le Jeune se fait de grands compliments à lui-même, « parce qu'étant tribun, il s'est cru quelque chose ». Les autres pensaient qu'ils n'étaient rien, et ils avaient raison. (Pline, *Epist.*, I, 23.)

(22) *Monum. Ancyr.*, 34.

En apparence, c'était peu de chose; c'était tout en réalité. Cette autorité mal définie et incertaine, rendue plus puissante par son obscurité même, paralysait tout le reste. Le sénat, qui la sentait toujours au-dessus de lui, n'osait rien entreprendre ou n'agissait que par boutades, quand par hasard une voix un peu plus libre secouait pour un moment la servilité générale (23). Les princes eux-mêmes n'étaient pas exempts des inquiétudes qu'ils causaient aux autres : obligés, pour rester fidèles à leur système, de conserver ces semblants de liberté, ils craignaient toujours qu'on ne finît par les prendre au sérieux (24). On voit bien qu'ils n'avaient pas cette assurance tranquille que donne au monarque le sentiment de ses droits dans un Etat bien réglé. Ces alternatives de violence et d'hypocrisie qui se remarquent dans leur conduite trahissent une autorité qui se méfie d'elle-même et ne connaît pas bien ses limites. Néron avait raison de dire que ses prédécesseurs ne savaient pas exactement ce qu'il leur était permis de faire (25). C'est ainsi que les sujets et le maître, objets d'effroi les uns pour les autres, vivaient entre eux dans un état de défiance mutuelle et de terreur réciproque. De là sont venus les malheurs qui ont affligé Rome pendant des siècles. Ce pouvoir souverain, qui n'était pas sûr de lui-même et qui s'effrayait de tout, devenait inévitablement cruel, car il n'y a rien qui rende féroce comme la peur. On peut donc dire de ce gouvernement, pour parler comme Bossuet, qu'il était du tempérament qui fait les mauvais princes et qu'il est naturel qu'il en ait produit plus qu'aucun autre.

A ce despotisme inquiet et incertain répondit une opposition indécise, dissimulée, plus tracassière qu'efficace, sans consistance et sans principes. Elle ne s'exerça pas régulièrement et au grand jour; elle ne vint pas de corps politiques, du sénat ou du peuple. Le peuple, à vrai dire, ne comptait plus depuis César. Il était resté encore assez remuant sous Auguste, mais ce n'était plus alors pour réclamer ses droits ou les accroître qu'il faisait des séditions. Dion rapporte qu'au contraire il se souleva un jour pour contraindre Auguste à prendre la dictature (26). Ces révoltes, aisément apaisées, n'étaient pas sans profit pour l'empire : elles effrayaient les gens paisibles et les rattachaient plus étroitement au prince qui se chargeait de pacifier la place publique. Sous Tibère, la nomination des magistrats fut transférée au sénat; le peuple s'y résigna si aisément, que quelques années plus tard, quand Caligula voulut réunir de nouveau les comices, personne n'alla voter, et il fallut revenir à ce qu'avait fait Tibère. Dès lors le peuple ne se met en colère que lorsque le pain est cher ou les jeux trop rares. Il ne réclame plus la liberté, mais pour ses plaisirs il est intraitable. Il veut qu'on l'amuse et se permet d'être difficile sur les divertissements qu'on lui donne. Il est encore quelquefois exigeant et mutin au théâtre; c'est le seul endroit où il ose être libre. Là, il ne se croit pas toujours obligé de flatter le prince, et il ne se fait aucun scrupule de siffler le gladiateur ou le cocher que César préfère. En général, les empereurs le traitent avec une grande indulgence; ils supportent ses incartades et lui cèdent quand c'est possible. Il s'était un jour fâché sous Tibère, parce qu'on avait enlevé une belle statue de Lysippe, qui faisait l'ornement des bains publics, pour l'enfermer dans le palais, Tibère, quoique fort ennemi du populaire, s'empressa de rendre la statue (27). On lui laissait même quelquefois son franc-parler, et, comme il n'était ni suspect ni redoutable, on ne punissait pas la liberté de ses propos. Caligula, qui se plaisait à s'habiller en dieu et à se livrer à l'adoration des dévots dans une niche du Capitole, à côté de Jupiter, aperçut un jour un Gaulois qui riait, et lui demanda quel effet il lui avait produit. « L'effet d'un grand sot, » répondit le Gaulois (28). On le laissa dire : c'était un cordonnier, et il fallait être de bonne maison pour paraître dangereux (29). D'ailleurs on n'ignorait pas que, malgré quelques emportements passagers, le peuple acceptait volontiers l'empire. Il l'avait aidé à naître, il en tirait de bons profits, et les empereurs n'avaient pas à craindre de trouver chez lui des mécontents.

C'était le sénat qui les effrayait. Il avait conservé une partie de son prestige, et de tout l'empire on avait les yeux sur lui. Ce qui contribuait à faire croire à son importance, c'étaient les marques de respect que les empereurs affectaient de lui prodiguer. Auguste et Tibère l'en avaient comblé; ils avaient tenu à ne paraître que les serviteurs du sénat. Aussi ceux qui ne voient les choses que de loin et qui les jugent sur l'apparence, c'est-à-dire le plus grand nombre, le croyaient en réalité tout-puissant; il était pour eux, selon le mot d'Othon, la tête et l'honneur de l'empire (30). Les empereurs, qui le voyaient si respecté, ne pouvaient s'empêcher d'en avoir peur, et comme ils pouvaient le frapper impunément, ils ne l'épargnaient pas. C'est sur lui que retombait toujours leur colère, et leur tyrannie n'a guère fait de victimes que parmi les sénateurs. Les malheureux, qui se savaient toujours menacés, passaient leur vie dans des terreurs perpétuelles. Il y en eut un qui mourut de peur en plein sénat, en entendant un mot un peu dur de Tibère. On ne pouvait attendre de gens ainsi effrayés une résistance ouverte. Aussi n'y a-t-il pas d'exemple que le sénat se soit jamais opposé à la volonté de l'empereur. On y faisait assaut de flatteries ; « il ne s'y traitait pas, dit Pline le Jeune, d'affaire si mesquine, que tout sénateur appelé à dire son avis ne fît une digression à la louange du prince. Il s'agissait d'augmenter le nombre des gladiateurs ou d'instituer un collége d'artisans, et, comme si les limites de l'empire eussent été reculées, nous votions des arcs de triomphe d'une grandeur prodigieuse et des inscriptions auxquelles ne suffisait pas le frontispice des temples (31). » Il est vrai qu'une fois l'empereur mort, le sénat relevait la tête ; il renversait ses statues, il condamnait sa mémoire pour se venger de la longue servitude qu'il avait soufferte. Le nouveau prince, qui regardait

(23) Tac., *Ann.*, XIV, 49 : « *Libertas Thraseae servitium alterum cupit.* »

(24) C'est ainsi que ces apparences de liberté tournaient contre la liberté même : « *Quanto majore libertate, magis ac magis legebantur, tanto ... et expressius erantur.* » (Tac., *Ann.*, I, 81.)

(25) Suét., *Nero*, 37.

(26) Dion, LIV, 1.

(27) Pline, *Hist., nat.*, XXXIV, 8 (19).

(28) Dion, LIX, 26.

(29) Tacite parle d'un grand personnage qui échappa à la cruauté de Néron parce qu'il était de petite noblesse. (*Ann.*, XIV, 47.

(30) Tac., *Hist.*, I, 84.

(31) Pline, *Paneg.*, 54.

comme des flatteries pour lui ces outrages qu'on prodiguait à ses prédécesseurs, le laissait faire. Il arrivait même quelquefois que les sénateurs allaient plus loin : dans leur ardeur de vengeance, ils s'en prenaient aux favoris du dernier règne, ils s'attribuaient le droit de les poursuivre et de les juger ; encouragés par les honnêtes gens, qui applaudissaient à ce réveil de vigueur, ils semblaient vouloir reprendre leur ancienne autorité (32) ; mais l'empereur n'était pas d'humeur à le permettre, et il s'empressait de le faire savoir. D'ordinaire il n'avait qu'un mot à dire pour arrêter toute cette effervescence ; le sénat, selon son habitude, obéissait au premier signe et, se soumettant sans murmure, recommençait à trembler et à servir.

II

C'était pourtant parmi ces magistrats timides et ces grands seigneurs effrayés que se trouvaient surtout les mécontents. Au sénat, ils accablaient l'empereur de flatteries et disputaient entre eux de bassesse ; mais ils parlaient autrement lorsqu'ils pensaient qu'on ne pouvait les entendre. Les inscriptions, les médailles, nous ont conservé le souvenir de ces titres mensongers qu'ils prodiguaient aux plus mauvais princes ; nous voudrions bien savoir ce qu'ils disaient d'eux quand ils osaient être sincères. C'est ce qui, par malheur, n'est pas facile : en essayant d'échapper à la police du prince, ils se sont aussi dérobés à notre curiosité. Ils se cachaient avec tant de soin pour parler à leur aise, que non-seulement aujourd'hui il n'est plus possible de les entendre, mais que nous ne savons plus même où les trouver. Il faut parcourir Rome entière pour essayer de les y découvrir.

Nous avons, heureusement, pour nous guider dans nos recherches, une indication importante qui nous est fournie par Tibère : ce prince soupçonneux et perspicace devait assurément savoir où se cachaient ses ennemis. Tacite lui fait dire : « Je sais qu'on se plaint dans les repas et dans les cercles, » *in conviviis et in circulis* (33). Ces mots se trouvent quelquefois unis de la même façon chez les écrivains latins. Cicéron nous dit qu'au moment du premier triumvirat, quand la coalition de la démocratie avec un homme d'épée eut livré le pouvoir à quelques ambitieux, la place publique resta muette et que les honnêtes gens n'osaient parler que « dans les cercles et les repas » (34). Il en est très-fâché, et cette opposition timide ne le contente pas. Il sait combien elle est impuissante, et « qu'elle mord plus qu'elle ne déchire (35) ». Il regrette l'époque où les affaires se traitaient ouvertement sur le forum, où les bons citoyens, au lieu de gémir à huis clos, montaient à la tribune et dénonçaient à tout le peuple les ennemis de la République, comme il l'a fait lui-même pour Catilina et pour Antoine. Mais ces grands éclats de colère n'étaient plus de saison avec le régime qui commençait. Il fallait être plus modeste, plus prudent, et se contenter d'exhaler sa mauvaise humeur entre quelques amis discrets, au lieu d'en faire part à tout le monde.

Qu'étaient-ce donc que ces repas et ces cercles où l'on se permettait ainsi d'attaquer Tibère ? Il n'est pas besoin d'insister sur les repas : on sait quelle place tenaient dans la vie des Romains de tout état et de toute fortune ces réunions d'amis et d'associés qui étaient devenues si fréquentes. Les anniversaires de famille, les fêtes religieuses, le besoin de traiter ensemble des affaires communes quand on faisait partie du même collége, ou simplement le désir de passer plus joyeusement l'existence, les avaient multipliés sans mesure sous l'empire. Les gens distingués y cherchaient surtout le plaisir de s'entretenir en liberté avec des amis (36). Parmi ces conversations capricieuses et infinies, la politique, comme on pense, n'était pas oubliée. Celle qu'on y faisait après dîner, quand la chaleur du festin animait les convives et déliait les langues, n'était pas toujours favorable au gouvernement impérial. C'est dans un de ces repas que le préteur Antistius lut des vers injurieux pour Néron qui le firent condamner à l'exil (37).

Il est moins aisé de savoir ce qu'on entendait par les cercles. Pour nous en faire une idée exacte, souvenons-nous d'abord des habitudes des peuples anciens : dans ces beaux climats, ce n'est pas l'usage qu'on reste enfermé tout le jour chez soi ; on quitte au contraire très-volontiers sa maison, et la journée se passe en plein air. Les habitants de Rome, quand ils n'étaient pas au théâtre ou au cirque, se promenaient parmi ces spectacles perpétuels qu'offrait aux curieux de tous les pays la ville éternelle. Ils parcouraient les rues, ils s'arrêtaient dans les carrefours ; ils s'asseyaient, quand ils étaient fatigués, sur les bancs et dans ces exèdres qui garnissaient les places publiques. C'étaient ces groupes d'oisifs, réunis pour regarder ou causer ensemble, qu'on appelait *circuli* (38). Il s'en formait surtout au champ de Mars et au forum, autour des charlatans qui débitaient leurs remèdes (39), des montreurs d'animaux savants ou rares (40), et des faiseurs de tours de force (41). Quelquefois un malheureux poëte, désolé de n'avoir pas de lecteurs, profitait de ces réunions de hasard pour déclamer ses vers à l'assistance (42). Souvent aussi on ne se rassemblait que pour entendre pérorer un de ces personnages qui faisaient les importants et se prétendaient bien informés. Il s'en trouvait un grand nombre à Rome, et quand les circonstances étaient graves, dans ces moments d'inquiétude et d'attente où l'on est si impatient d'apprendre ce qu'on tremble de savoir, ils obtenaient beaucoup de crédit. Après les avoir écoutés, chacun disait son

(32) Après la mort de Tibère, ils cassèrent son testament, comme le parlement de Paris cassa celui de Louis XIV (Dion, LIX, 1). Rien n'est plus intéressant que d'étudier dans les *Histoires* de Tacite l'essai que fit le sénat pour reconquérir sa situation politique à l'avènement de Vespasien. Il était conduit par Helvidius Priscus, qui paya plus tard cette tentative de sa vie.

(33) Tac., *Ann.*, III, 54.

(34) *Ad Att.*, II, 18.

(35) *Pro Rabir.*, 28 : « *Loquacitas vocant, in circulis vellicant, non dilacerant, sed unguiculis dente carpunt* ».

(36) Cic., *De senect.*, 13.

(37) Tac., *Ann.*, XIV, 48.

(38) Ce qu'on appelait *stationes* et *sessiunculæ* ou groupes de gens assis, ressemblait beaucoup aux *circuli*. On s'y occupait aussi de politique, et Pline le Jeune dit que les candidats aux fonctions publiques y cherchaient des appuis (*Epist.*, II, 9, 5).

(39) De là le nom de *circulatores* qu'on leur donnait.

(40) Pétrone dit qu'on y montre des cochons savants (*Sat.*, 47).

(41) Martial, X. 62.

(42) Martial, II, 86.

avis. On décernait gravement des éloges ou des blâmes aux généraux, on faisait des plans de campagne (43), on discutait des traités de paix. Ces politiques de la rue, vers la fin de la république et aux premiers temps de l'empire, se réunissaient au pied de la tribune aux harangues, ce qui leur faisait donner le nom de *subrostrani* (44). De là se répandaient des bruits lugubres qui épouvantaient Rome (45). On racontait que les Parthes avaient envahi l'Arménie, que les Germains passaient le Rhin, et la foule qui écoutait ces sinistres nouvelles n'épargnait pas toujours l'empereur et ses ministres, qui ne prenaient pas des mesures assez efficaces pour protéger les frontières. Aussi l'empereur avait-il fini par faire surveiller ces parleurs téméraires. Il envoyait dans les groupes des soldats déguisés qui rapportaient à leurs chefs ce qu'ils avaient entendu dire.

Ces conversations en plein air, que les espions du prince pouvaient recueillir, n'étaient donc pas sans péril. Les gens qui ne voulaient pas courir le risque de se perdre se gardaient bien d'y rien dire. Ils ne se livraient que dans les sociétés dont ils se croyaient sûrs. Du reste, les occasions de parler ne leur manquaient pas. Je ne doute pas qu'il n'existât alors à Rome quelque chose d'assez analogue à ce que nous appelons le monde, c'est-à-dire des réunions de personnes étrangères le plus souvent entre elles, diverses d'origine et de fortune, qui n'ont point d'affaires à discuter, point d'intérêt commun à débattre, et ne cherchent en se rassemblant que le plaisir de se trouver ensemble. Ce qui caractérise pour nous le monde, c'est que les femmes y sont librement mêlées aux hommes; elles l'étaient aussi très-souvent à Rome. Il ne leur était pas interdit de paraître dans les repas, même quand il s'y réunissait des gens étrangers à la famille, et Cornelius Nepos nous dit que personne n'était étonné de voir un Romain conduire sa femme avec lui quand il allait dîner hors de sa maison, ce qui aurait beaucoup choqué les Grecs (46). Ainsi les repas étaient déjà des réunions mondaines, mais on peut affirmer qu'il y en avait beaucoup d'autres, quoique le souvenir n'en soit pas distinctement venu jusqu'à nous. Je crois même que, dès le premier siècle, l'habitude de vivre ensemble avait fait naître quelquefois entre les deux sexes une sorte de commerce de galanterie assez étranger jusque-là aux sociétés antiques et qui devait rappeler par moments les habitudes de notre XVIIe siècle. Voici le portrait que trace Martial d'un petit-maître de son temps : « Un petit-maître, c'est un homme dont les cheveux sont partagés par une raie bien faite, qui sent toujours les parfums, qui chantonne entre ses dents les chansons de l'Égypte et de l'Espagne et sait agiter ses bras épilés en cadence, qui ne quitte pas de toute la journée les chaises des dames et qui a toujours quelque chose à leur raconter à l'oreille, qui sait tous les cancans de Rome et vous dira le nom de la femme dont un tel est amoureux et quelles sont les sociétés qu'un tel fréquente, qui peut vous réciter par cœur toute la généalogie du cheval Hirpinus » (47). Il me semble que ce petit-maître n'est pas très-différent des marquis de Molière, et l'on voit qu'il a, comme eux, l'habitude « de ne pas quitter les chaises des dames ». Il y avait des gens à Rome que cette assiduité menait fort loin : Tacite nous parle d'un consul, homme d'esprit du reste et railleur terrible, qui devait à la faveur des dames sa fortune politique (48).

Quand des hommes sont seuls réunis, on discute et l'on disserte; en présence des femmes, on est forcé de causer. Sénèque a décrit à merveille ces causeries du monde où l'on effleure tout sans épuiser rien et où l'on passe si aisément d'un sujet à l'autre (49). En quelques heures la conversation de ces gens d'esprit devait faire bien des voyages. Ils parlaient sans doute beaucoup des autres et d'eux-mêmes. L'habitude de vivre ensemble donne le goût de s'étudier, de connaître à fond les passions et les caractères. Dans cette immense ville qui pouvait contenir le monde entier, comme dit Lucain (50), où se livraient tous les jours tant de combats acharnés pour la conquête du pouvoir et de la fortune, les sujets d'étude ne manquaient pas à ces moralistes mondains. Ils recueillaient les anecdotes piquantes sur les personnages connus et venaient les raconter le soir à leurs amis. On devait aussi beaucoup causer de littérature. Tout ce grand monde de Rome aimait les lettres et les cultivait : on était ordinairement orateur par état et poëte pour se délasser. Il a fleuri alors toute une poésie de salon qui ne nous est pas arrivée, et qui ne méritait pas de survivre, mais qui était faite pour charmer ces sociétés élégantes. Comme au temps de l'abbé Delille, on chantait le jeu de dés ou le jeu d'échecs, la pêche et la natation, la danse et la musique, l'art de bien ordonner un repas et de bien recevoir les convives (51). Quelque agrément qu'on éprouvât à entendre lire ces poëmes, le plaisir devait pourtant s'user à la longue, et il fallait qu'on trouvât de nouveaux sujets d'entretien pour ranimer l'intérêt de la causerie : c'est ainsi que, lorsqu'on avait épuisé la littérature et la médisance, on arrivait naturellement à la politique.

Il était naturel que cette politique fût assez frondeuse : ces gens d'esprit, qui tenaient surtout à ne pas paraître dupes, ne pouvaient pas prendre au sérieux toutes les comédies qui se jouaient dans le sénat. Spectateurs réservés et malins, mal disposés pour l'enthousiasme, ils devaient sourire à ces flatteries excessives dont on accablait le prince, et l'apothéose de l'empereur mort ou vivant les trouvait sans doute assez incrédules. Le monde développe le penchant à l'ironie; savoir agréablement railler son voisin y est une qualité très-estimée, et il faut croire qu'on la prisait encore davantage quand ce voisin était l'empereur. C'était sans doute un jeu périlleux : des railleries qui s'adressaient, si haut pouvaient coûter cher; mais le danger n'était pas toujours un motif de renoncer à une plaisanterie quand on la trouvait spirituelle et

(43) Tite-Live, XLIV, 22 : « *In omnibus circulis atque etiam (si dis placet), in conventibus sunt qui exercitus in Macedoniam ducant...* »

(44) Cic., *Ad fam.*, VIII, 1.

(45) Horace, *Sat.*, II, 6, 50 : « *Frigidus a rostris manat per compita rumor.* » L'habitude de former dans les places publiques de ces *circuli*, où l'on discutait des choses publiques et privées, durait encore à Rome dans les derniers temps de l'empire. — Voyez Ammien-Marcellin, XXVIII, 4, 29.

(46) Corn. Nep., *Préf.*, 8.

(47) III, 63.

(48) Tac., *Ann.*, V, 2. C'est dans une assemblée mondaine, où les femmes étaient en grand nombre, que Lutorius Priscus, chevalier romain, lut ces vers qui le firent condamner à mourir. (Tac., *Ann.*, III, 49.)

(49) *Epist.*, 64, 2.

(50) *Phars.*, 1,512 : « *Generis, coeat si turba, capacem Humani.* »

(51) Ovide, *Tristes*, II, 470.

qu'on croyait qu'elle serait applaudie. « Je ne puis pas avoir pitié, disait Sénèque le père, de ces gens qui hasardent de perdre leur tête plutôt que de perdre un bon mot (52). » Dans ce monde léger et charmant, on ne voulait pas perdre un bon mot, même au risque de perdre sa tête. Il fallait bien se dédommager de la contrainte qu'on venait d'éprouver au sénat, où l'on était forcé de faire bon visage aux amis du prince et d'applaudir aux éloges dont ils le comblaient. On en sortait toujours mécontent des autres et de soi-même, le cœur plein d'une colère qui avait besoin de se soulager. Aussi causait-on librement dès qu'on se trouvait avec quelques amis qu'on croyait fidèles. Ce qu'on aimait surtout à se communiquer dans ces entretiens secrets, c'étaient ces nouvelles « qui ne pouvaient se dire ni s'écouter sans danger » (53). Rome alors était pleine de ces nouvellistes dont les journaux et le télégraphe ont discrédité le métier. Nous en avons rencontré tout à l'heure dans les cercles, il y en avait plus encore dans les réunions du monde. Ils savaient tout, ce que disaient les armées, ce que pensaient les provinces; ils donnaient sur tout ce qui arrivait les informations les plus précises. Quand un personnage important venait de mourir, ils racontaient toutes les circonstances de sa mort, ils disaient sans hésiter qui avait tenu le poignard ou versé le poison. Jamais les méchants bruits de toute sorte n'avaient tant circulé à Rome que depuis qu'on empêchait les gens de parler: *prohibiti sermones, ideoque plures* (54). L'autorité, en cherchant à saisir ceux qui les propageaient, leur donnait plus de créance. C'est d'ailleurs notre nature que nous sommes volontiers incrédules pour ce qui se raconte ouvertement et que nous acceptons sans discuter ce qui se murmure à l'oreille. Ainsi toutes les mesures que prenait le pouvoir tournaient contre lui. On savait tout, on croyait tout, on voulait trouver des raisons à tout, et les plus naturelles n'étaient pas les mieux accueillies; il fallait, pour se faire écouter, imaginer à tous les événements des explications étranges et raffinées.

Cette opposition prenait des formes très-diverses et se pliait aux circonstances. Selon les temps, elle remontait à la surface ou s'enfonçait dans l'ombre; mais, courageuse ou timide, visible ou cachée, elle ne mourait jamais : c'est cette souplesse et cette persistance qui faisaient sa force. Tantôt elle osait se produire au grand jour par un pamphlet : c'était, par exemple, un de ces testaments satiriques, comme il était d'usage d'en inventer pour les personnages considérables, et où les morts disaient librement tout ce qu'ils pensaient des vivants. Tantôt elle répandait des vers méchants qu'on se répétait à l'oreille et qui, après avoir parcouru tous les étages de cette société mécontente, se retrouvaient un jour écrits par des mains inconnues sur les murailles du forum. « Tibère dédaigne le vin, disait-on, depuis qu'il a soif du sang; il boit le sang aujourd'hui comme il buvait le vin autrefois (55). » Si cette audace présentait trop de péril, on se rabattait sur les allusions malicieuses, qui étaient facilement saisies par des esprits éveillés. Quand ces allusions étaient elles-mêmes poursuivies et punies, on se contentait d'échanger quelques mots furtifs en se rencontrant. Devenait-il tout à fait impossible de parler, on avait un art de se taire qui laissait voir ce qu'on pensait et l'on trouvait moyen de rendre le silence même séditieux : *occulta vox aut suspicax silentium* (56). Voilà ce qu'était l'opposition sous l'empire.

III

Si discrète, si cachée que fût cette opposition, elle n'a pas péri tout entière et il nous reste assez de souvenirs d'elle pour la saisir à tous ses degrés. A la vérité, nous ne possédons plus ces pamphets qu'elle osait répandre dans le public à ses moments d'audace. C'étaient des œuvres de circonstance. Tacite dit qu'on les lisait avidement tant qu'il y avait quelque péril à se les procurer, et qu'ils tombaient dans l'oubli quand tout le monde pouvait les avoir (57). Mais les historiens nous ont conservé plusieurs épigrammes qu'on avait composées contre les Césars (58); il y en a dans le nombre d'assez spirituelles; toutes sont très-violentes. Les empereurs avaient affecté d'abord de dédaigner ces attaques; Auguste écrivait à Tibère, qui s'y montrait trop sensible : « Gardez-vous, mon cher Tibère, de trop céder à l'ardeur de votre âge et de vous indigner du mal qu'on dit de moi; il doit nous suffire qu'on ne puisse pas nous en faire (59). » Tibère lui-même, quand il fut empereur, répondit à ceux qui le pressaient de poursuivre les médisants que, « dans un État libre, il fallait que tout le monde fût libre de penser ou de parler comme il voulait » (60). Mais cette modération se démentit bientôt et, sous Tibère même, les auteurs de ces vers méchants, quand on put les trouver, furent punis sans pitié : il y en eut qu'on précipita du Capitole (61), d'autres qu'on étrangla dans leur prison (62).

Quand les mécontents n'osaient pas tenter d'attaque directe et qu'il était devenu trop dangereux de répandre des vers ou des pamphlets, nous avons vu qu'ils s'y prenaient d'une manière détournée. Ils cherchaient à saisir dans les ouvrages anciens ou nouveaux des rapprochements avec les temps présent; ils se les signalaient les uns aux autres et les faisaient ressortir en y applaudissant. Cette façon de fronder le pouvoir était moins dangereuse et assez facile : il est toujours aisé de donner aux choses qu'on lit ou qu'on entend le sens qu'on veut et de découvrir dans un ouvrage des malices dont l'auteur est fort innocent. Les esprits animés par la haine et contenus par la peur en croyaient voir partout. Il suffisait qu'un mime se présentât sur la scène, la démarche chancelante, le chef branlant, tandis que le chœur chantait :

Voici le vieux sot qui revient des champs,

52) *Controv.*, 3, 12 : « *Horum non possum misereri qui tanti putant caput potius quam dictum perdere.* »
(53) Sen., *De tranq. animi*, 12.
(54) Tac., *Hist.*, III, 54.
(55) Suét., *Tib.*, 59.

(56) Tac., *Ann.*, III, 3.
(57) Tac., *Ann.*, XIV, 50.
(58) Elles ont été réunies dans la dissertation de Bernstein intitulée : *Versus ludicri in Romanorum Cæsares*. Halle, 1810.
(59) Suét., *Aug.*, 51.
(60) Suét., *Tib.*, 28.
(61) Dion, LVII, 22.
(62) Tac., *Ann.*, VI, 39.

pour que tout le théâtre éclatât de rire : on avait reconnu l'empereur Galba (63). Mais, indépendamment de ces allusions certaines, il y en avait beaucoup de préméditées sur lesquelles l'auteur comptait pour le succès de son œuvre. C'était une hardiesse qui pouvait coûter cher ; mais que n'ose pas un écrivain pour être applaudi ! Aussi a-t-il dû paraître alors un grand nombre d'ouvrages pleins de perfidies discrètes, de mots à double entente, de pensées générales susceptibles d'applications particulières, de sentences et de maximes où, sous prétexte de faire la leçon au genre humain, on disait ses vérités au prince. Cette littérature d'allusions s'adressait surtout aux gens du monde, et elle avait pour théâtre principal les salles de lecture.

Les lectures publiques avaient été mises à la mode vers le milieu du règne d'Auguste par Pollion. Elles obtinrent un succès rapide qu'on n'a pas de peine à s'expliquer quand on connaît les occupations et les goûts des gens de cette époque. On aimait alors beaucoup les lettres, et, si nous en croyons Horace, presque tout le monde se piquait d'écrire (64). Ce n'est pas l'usage qu'on veuille garder pour soi ce qu'on écrit ; on en a d'ordinaire une si bonne idée, qu'on se croirait coupable d'en dérober la connaissance au public. Malheureusement, dans l'antiquité, la propagation des livres n'était ni aussi rapide ni aussi aisée qu'aujourd'hui. Ceux des écrivains célèbres se répandaient vite et allaient loin ; mais les autres couraient le risque de rester dans l'ombre. Aussi les auteurs, pour échapper à ce triste sort et se faire connaître de quelque manière, avaient-ils pris le parti de lire publiquement leurs ouvrages : c'était un moyen de les sauver de l'oubli qui les menaçait. S'ils étaient pauvres, ils allaient dans les endroits où la foule se réunissait, au forum, sous les portiques, dans les bains publics ; ils arrêtaient les passants et leur déclamaient leurs vers, au risque de se faire siffler ou lapider si l'on n'était pas d'humeur à les entendre. Quand ils étaient riches, ils invitaient à dîner leurs clients et leurs amis, les traitaient de leur mieux et profitaient de leur reconnaissance pour se faire écouter et admirer. Horace nous a raconté la plaisante histoire d'un terrible créancier qui convoquait ses débiteurs insolvables le jour de l'échéance pour leur lire d'ennuyeux ouvrages qu'il avait composés ; il fallait applaudir ou payer. Les malheureux « tendaient le cou » en victimes résignées et applaudissaient pour obtenir un sursis (65). Pollion n'était ni assez misérable pour courir les places publiques, ni assez sot pour se contenter d'applaudissements de complaisants. Il tenait pourtant beaucoup à faire connaître ses tragédies et ses histoires. Ce vaniteux personnage, qui avait aidé César et Octave à prendre la première place et à qui la seconde ne suffisait pas, demandait à la littérature une attitude et une importance que la politique lui avait refusées. C'est ce qui lui donna l'idée de choisir une salle dans sa maison, de la disposer comme un théâtre, c'est-à-dire avec un orchestre et des galeries, et d'inviter par des billets les personnes qu'il pouvait connaître, ou dont il voulait être connu, à venir l'entendre lire ses ouvrages. Beaucoup d'autres suivirent son exemple, et ce fut bientôt la mode, au point qu'on ne faisait autre chose à Rome, pendant les mois d'avril et d'août, que de se réunir dans les salles de lecture (66).

Il est aisé de se faire une idée des sentiments qu'on apportait à ces fêtes littéraires. Auditeurs et lecteurs appartenaient d'ordinaire à la meilleure société ; aussi avaient-ils toutes les préférences et toutes les haines du grand monde. On peut donc penser qu'en général l'opposition régnait dans les lectures publiques. C'est là qu'on parlait quand on pouvait parler. C'est là qu'on entendit Titinius Capito, après la mort de Domitien, lire l'histoire de ses victimes. On se faisait un devoir de venir l'écouter : « Il semblait, dit Pline, qu'on assistât à l'éloge funèbre des malheureux dont on n'avait pas pu honorer les obsèques (67). » Sous les mauvais princes, on était naturellement plus réservé, et cependant on trouvait moyen de parler encore. Dans les temps les plus sombres du règne de Néron, le poëte Curiatius Maternus osa lire une tragédie pleine d'allusions désagréables à l'empereur (68). Il continuait sous Vespasien sa petite guerre d'épigrammes. Il lut un jour un *Caton* « où il s'oubliait lui-même, nous dit Tacite, pour ne songer qu'à son héros ». Les applaudissements ne manquèrent pas sans doute aux tirades hardies du poëte : le lendemain, Rome entière ne parlait que de son audace et des dangers qu'elle pouvait lui faire courir (69).

Les tragédies de Curiatius Maternus sont perdues ; mais nous avons celles de Sénèque, qui peuvent nous donner une idée de ce qu'on se permettait de dire dans les salles de lecture. Ce sont assurément des ouvrages fort médiocres, et l'on est disposé à les juger avec beaucoup de rigueur, si on les regarde comme des œuvres de théâtre et qu'on les compare aux pièces de Sophocle et d'Euripide. Mais il faut se souvenir qu'elles n'étaient pas faites pour la scène et que l'auteur ne les destinait qu'aux lectures publiques. C'est la tragédie des salons, qu'on ne doit pas traiter tout à fait comme la tragédie du théâtre. Ce genre peut sembler faux et mauvais, on est libre de le condamner sévèrement ; c'est pourtant un genre particulier qui n'est pas astreint aux mêmes règles que l'autre et qui, ayant son public à part, est bien forcé de subir certains défauts pour lui plaire. Ces défauts, Sénèque, qui tenait au succès, s'y est résigné de bonne grâce. Il n'a pas de plus grand souci que de flatter les goûts de ses auditeurs. Il sait qu'il ne les intéressera qu'en les entretenant de leur temps et d'eux-mêmes ; aussi le fait-il ouvertement, sans scrupule : on dirait, à la façon dont il s'exprime parfois, qu'il tenait à les prévenir lui-même que le présent l'occupe plus que le passé, et qu'il a toujours les yeux sur Rome quand il parle d'Argos ou de Thèbes (70). C'est ainsi que les allusions politiques sont devenues chez lui si fréquentes.

On avait un moyen d'en mettre dans les ouvrages de ce genre, sans trop éveiller les soupçons de l'autorité. Parmi les personnages de l'ancienne tragédie romaine, il y en avait

(63) Suét., *Galb.*, 13.
(64) [illegible], 1, 107 et [illegible].
(65) Hor., *Sat.*, I, 3, [illegible].

(66) Pline, *Épist.*, I, 3 : « *Toto mense aprili nullus fere dies quo non recitaret aliquis.* » Juv., III, 9 : « *Et augusto recitantes mense poetas.* »
(67) Pline, *Epist.*, VIII, 12.
(68) Tac., *Dial. de orat.*, II. Je lis dans ce passage : *imperante Nerone*, d'après la correction de L. Müller, au lieu de : *in Nerone*.
(69) Tac., *Dial.*, 2.
(70) Peut-on en douter, par exemple, lorsqu'on le voit, au milieu de son *Thyeste*, nous parler des *faisceaux* et prononcer le mot de *Quirites ?*

un que les auteurs avaient coutume de ne pas ménager : c'était le tyran, qu'on représentait toujours injuste, emporté, commandant à ses sujets tremblants d'une voix menaçante (71). Il était destiné à être haï, comme le traître de nos mélodrames. Quand on le voyait paraître bouffi d'orgueil, quand on l'entendait débiter ses phrases superbes, la tête rejetée en arrière (72), toute la populace républicaine se sentait heureuse de ne pas vivre sous un roi. Le tyran fut conservé dans la tragédie de l'empire, et les auteurs continuèrent à le malmener : c'était une tradition. Les princes pouvaient à la rigueur ne pas prendre pour eux les sottises qu'on lui disait, puisqu'il était admis que « le principat et la tyrannie ne se ressemblaient pas ». Mais on dirait que Sénèque ne veut pas qu'on s'y trompe. Il prend soin lui-même d'indiquer qu'en frappant ce ridicule personnage de tragédie, ses coups portent plus haut. Une des maximes qu'il lui met le plus volontiers dans la bouche est celle-ci : « Il n'y a que les rois débonnaires qui tuent du premier coup ; dans mon royaume la mort est une faveur qu'il faut implorer (73). — Celui qui tue trop vite ne sait pas être un tyran (74). » C'était un mot de Tibère ; il répondit à une de ses victimes qui lui demandait la mort : « Nous sommes-nous donc réconciliés ensemble (75) ? » On voit qu'ici le tyran fait songer à l'empereur, et, quand on regarde avec soin, il en est de même partout. On n'avait pas besoin de beaucoup de perspicacité pour comprendre à qui s'adressait ce généreux conseil : « Abstenez-vous de verser le sang, vous qui occupez le trône. » Quelques passages de ces tragédies paraissent même des allusions directes à la situation particulière de Sénèque et à l'impuissance où il se trouvait de ramener au bien son élève. « Je sais, dit-il, combien la vérité déplaît aux oreilles superbes des rois, et que leur orgueil ne veut pas souffrir qu'on les rappelle à la vertu (76). » Ailleurs il semble exprimer quelques regrets de ces concessions fâcheuses qu'il avait dû faire à Néron pendant qu'il était son ministre et dont les honnêtes gens avaient été si attristés : « Lorsqu'on s'est mis sous la dépendance des rois, dit-il, on doit renoncer à toute justice, bannir de son cœur tout sentiment honnête : qui conserve quelque honneur les sert mal (77). » A ceux qui se demandaient comment un maître comme lui avait pu former un élève comme Néron, il pouvait répondre : « Quand personne ne serait là pour enseigner aux rois la perfidie et le crime, le trône les leur apprendra (78). » C'est ainsi que les maximes et les pensées les plus générales, qui ne semblent d'abord que des lieux communs, prennent un sens particulier et redeviennent vivantes quand on les commente par l'histoire de Sénèque. Cet amour des situations modestes qu'il prête à ses personnages, cet effroi des grandeurs, ce regret d'avoir trop cédé aux séductions de la fortune et de la puissance, il les ressentait lui-même depuis sa disgrâce. C'est lui qui parle par la bouche de Thyeste quand il lui fait dire : « Croyez-moi, la prospérité ne nous séduit que par des dehors trompeurs et l'on a grand tort de craindre l'infortune. Tant que j'ai été puissant, je n'ai cessé de trembler. Je suis heureux aujourd'hui de ne causer de jalousie ni de crainte à personne. Le crime ne va pas chercher le pauvre en sa cabane. On y prend son repas en sûreté à une table modeste, tandis qu'on risque de boire le poison dans des coupes d'or. Je vous parle pour l'avoir moi-même éprouvé (79). » On prétend qu'en effet il l'avait éprouvé lui-même : Néron avait voulu le faire empoisonner par un de ses affranchis, et sa frugalité seule l'avait sauvé. Depuis lors, pour échapper à ce péril, il ne se nourrissait plus que de fruits sauvages et se désaltérait avec de l'eau courante (80).

Ce qui ajoute à l'intérêt de ses tragédies, c'est qu'il n'est pas inquiet de lui seul, et qu'il s'y occupe des autres autant que de lui. Le sentiment des dangers qu'il court le fait songer à ses compagnons d'infortune ; il cherche à les soutenir et à les fortifier. Il leur rappelle que « quand on reste fort, on ne peut pas être malheureux (81) ». N'ont-ils pas d'ailleurs une ressource assurée contre cette dure oppression : « Tout le monde, leur dit-il, peut nous arracher la vie, mais personne ne peut nous arracher la mort (82). — Celui qui sait mourir ne sera jamais esclave (83). » Il les console encore en leur montrant que quelque triste que paraisse la condition des sujets, elle l'est moins que celle du maître. Il ne peut pas échapper à tous ces yeux ouverts sur lui : « sa maison est transparente et laisse apercevoir tous ses défauts » (83). Il n'a point d'amis, il ne doit compter sur le dévouement de personne : « La fidélité ne met jamais les pieds sur le seuil des palais (85). » Il sait les dangers qui le menacent et passe sa vie dans un continuel effroi. « Quand on gouverne avec un sceptre de fer, on tremble devant les gens qu'on fait trembler ; la peur retourne à celui qui l'inspire (86). » Et cet homme qui ressent lui-même les frayeurs qu'il fait éprouver aux autres, c'est bien l'empereur ; il n'est pas possible d'en douter quand on lit les vers suivants : « Celui qui dispense les couronnes à son gré, devant qui les nations tremblantes fléchissent le genou, qui d'un signe de tête désarme le Mède, l'Indien et les Dahes redoutés des Parthes, celui-là n'est pas lui-même exempt d'inquiétude sur son trône ; il frémit en songeant aux caprices de la fortune et aux coups imprévus du sort qui bouleversent les empires (87). » Après l'avoir ainsi désigné clairement à son public, il se permet de lui dire : « Vous donc à qui le souverain de la terre et des mers a remis le droit terrible de vie et de mort sur tous les hommes, quittez cet air superbe et arrogant. Le sort dont vous menacez vos sujets, vous pouvez l'éprouver vous-même ; maître des autres, vous avez un maître là-haut qui dispose de vous (88). » Ce qui rend le pouvoir suprême si

(71) Cicéron, *Pro Rab.*, II.
(72) Sén., *Epist.*, 80, 7 : « *In senat latus incedit, et hæc resapunus dicit.* »
(73) *Thyestes*, 247.
(74) *Herc. fur.*, 511. Voyez encore *Phœniss.*, 100 ; *Troad.*, 1175, *Med.*, 19 et 1018 ; *Agam.*, 994.
(75) Suét., *Tib.*, 61. Il disait aussi de Carvilius, qui s'était tué dans sa prison : « Carvilius m'a échappé. »
(76) *Herc. fur.*, 747. — *Hippol.*, 135.
(77) *Hipp.*, 428.
(78) *Thyest.*, 313.
(79) *Thyest.*, 446.
(80) Tacite, *Ann.*, XV, 45.
(81) *Herc. fur.*, 464.
(82) *Phœniss.*, 152.
(83) *Herc. fur.*, 426.
(84) *Agam.*, 148.
(85) *Agam.*, 285.
(86) *Œdip.*, 705.
(87) *Thyest.*, 600.
(88) Il est clair que Sénèque fait ici allusion à l'une de ces défaites

fragile, si incertain, c'est que le prince est sûr d'être déteste. « Il y a deux choses qui ne se séparent pas, la haine et le trône (89). » Comment pourrait-il résister à toutes ces colères qu'il soulève ? Il y succombera nécessairement un jour, surtout s'il abuse de sa puissance. Le poëte lui prédit cette chute inévitable (90), et non-seulement il la prédit, mais il la désire et l'appelle ; il arme, autant qu'il le peut, le bras des mécontents et justifie d'avance le coup de poignard qui délivrera Rome et le monde d'un mauvais prince. « On ne peut pas, dit-il, immoler de victime plus agréable à Jupiter qu'un roi injuste (91). » Voilà ce qui se disait, ce qui s'applaudissait dans les salles de lecture, à quelques pas du Palatin, ce que répétaient et commentaient les ennemis du prince, ce qui faisait le lendemain l'entretien de Rome entière. Nous aurions vraiment peine à comprendre comment on osait parler si librement sous Néron (92), si nous ne savions combien ce gouvernement était de sa nature incertain et indécis, tantôt tolérant et tantôt implacable, laissant faire ici ce qu'il défendait ailleurs, et punissant chez l'un ce qu'il avait souffert d'un autre.

Mais d'ordinaire, pour courir moins de risque, on parlait plus bas. Les audacieux seuls disaient leur pensée en public ; les autres ne se confiaient qu'à quelques amis. Au premier abord il ne paraît guère possible que rien nous soit parvenu de ces confidences. Elles ne sont pas pourtant tout à fait perdues pour nous : les historiens nous les ont souvent conservées. Ils les ont recueillies de la bouche des contemporains et leur ont fait une place importante dans leurs récits. Tacite, Suétone, Dion lui-même, en sont pleins. C'est de là que viennent ces bruits contradictoires entre lesquels ils ont tant de peine à se prononcer, ces commentaires malveillants de tous les actes du prince, ces nouvelles invraisemblables, ces accusations étranges qu'ils rapportent en les démentant. Ils nous ont donc transmis quelque chose de cette opposition timide qui restait dans l'ombre, qui ne parlait qu'à demi-mots, et nous pouvons l'apprécier en les lisant.

Ce qu'on remarque d'abord, c'est que plus elle était cachée, plus elle était implacable. Rien n'échappait à la malveillance de ces gens, d'autant plus hardis en secret qu'ils étaient forcés d'être plus retenus en public. Ils n'étaient jamais contents de rien. Il leur arrivait d'attaquer des mesures excellentes dont ils ne voulaient pas comprendre la portée. Tout servait de prétexte à leur mauvaise humeur. Tibère ne pouvait rien faire dans les premières années qu'on ne l'interprétât mal : on le blâmait de rester à Rome pendant la révolte des légions de Germanie (93) ; il est vrai qu'on l'aurait encore plus blâmé s'il en était sorti. On lui en voulait de fuir le spectacle des gladiateurs (94) : cette haine des fêtes populaires n'était-elle pas la preuve d'un esprit morose et ténébreux ? Mais en même temps on ne pardonnait pas à son fils Drusus d'y prendre trop de plaisir. On accusait son insatiable vanité quand il acceptait les honneurs qui lui étaient offerts, et on le traitait de dédaigneux s'il les rejetait. Quand il défendit qu'on lui élevât un temple en Espagne et qu'il refusa de prendre sa divinité au sérieux, sagesse dont la postérité doit lui savoir gré, on prétendit que c'était d'une âme vulgaire : « Les grands hommes, disait-on, aspirent aux grandes récompenses, et qui méprise la gloire méprise aussi la vertu (95). » Après une inondation du Tibre qui avait dévasté tous les quartiers bas de Rome, on eut la pensée de prévenir le retour de ces ravages en donnant un autre écoulement aux lacs et aux rivières qui grossissent le fleuve. Il se trouva des gens pour se plaindre de cette mesure. Ils disaient que « la nature avait sagement pourvu aux intérêts des mortels et que c'était un crime d'essayer jamais de la contraindre et de la corriger » ; ils allaient jusqu'à prétendre « qu'on humilierait le Tibre si l'on diminuait la masse de ses eaux, et qu'il s'indignerait de couler moins glorieux » (96). Voilà des raisons bien singulières, et les habitants du Vélabre trouvaient sans doute qu'il valait mieux protéger leurs maisons que de conserver la gloire du Tibre ; mais il fallait tout attaquer et trouver partout quelque motif de se plaindre. C'était l'unique pensée de la plupart de ces mécontents du grand monde.

Gaston Boissier.

des Parthes qui eurent lieu de son temps. Ne serait-il pas question des victoires de Corbulon ?

(88) *Phœniss.*, 655.

(89) *Med.*, 196 : « *Iniqua nunquam regna perpetuo manent.* »

(91) *Herc. fur.*, 923.

(92) Il est très-probable qu'une grande partie des tragédies de Sénèque fut composée et lue après sa disgrâce et peu de temps avant sa mort. Tacite dit qu'on l'accusait de faire des vers plus fréquemment depuis que Néron avait pris le goût de la poésie (*Ann.*, XIV, 52); l'accusation n'eut de force que si Sénèque composait des pièces de théâtre comme Néron.

(93) Tac., *Ann.*, I, 46.

(94) Tac., *Ann.*, I, 76.

(95) Tac., *Ann.*, IV, 38.

(96) Tac., *Ann.*, I, 79.

LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

Mort du président Garcia Moreno.

Un homme vient de mourir au fond d'une république sud-américaine, dont la fin tragique eût excité la compassion et les regrets du public européen, si sa vie politique et administrative eût été mieux connue de ce côté de l'Atlantique. Garcia Moreno, président de la république de l'Équateur, est un des hommes distingués qui ont représenté dans l'Amérique du Sud les opinions et les principes que soutient dans les États-Unis du Nord le parti *républicain*. Nous ne prétendons point que la haute éducation politique qui est le privilége traditionnel des vieux républicains de l'Union puisse être, au même degré, le partage d'un Américain-Espagnol. Ce serait courir au devant d'un mécompte certain que de chercher, depuis le Mexique jusqu'au cap Horn, un homme véritablement libéral. Élevées à l'ombre du principe d'autorité poussé jusqu'au fétichisme, gouvernées par la corruption et par la violence, les populations échappées au joug de l'Espagne en 1822 traînent encore, pour

ainsi dire, leurs chaînes. Garcia Moreno a donc été, comme tous ses compatriotes, un homme de violence, un autoritaire d'instinct et de principe et, sur un théâtre restreint, une manière de Pierre le Grand au petit pied. Mais ce serait encore une erreur que de vouloir juger les hommes et les choses d'un autre hemisphère à la mesure de nos propres mœurs ; il faut accepter la fatalité des situations inévitables et tenir compte des circonstances.

On sait que depuis cinquante ans les tronçons séparés de la grande fédération américaine qu'avait un instant formée Bolivar s'écartent, se rejoignent, se tordent dans une agonie incessante, sans rencontrer ni la vie ni la mort. On sait que dans le continent immense que l'Espagne a couvert de son ombre plus qu'elle ne l'a réellement possédé, les révolutions se succèdent, comme les vagues sur la surface des mers, sans laisser de traces ni rien produire. On sait que sous le nom de républiques, des oligarchies turbulentes y exploitent des populations stupides et, sous couleur de liberté, se livrent à la compétition des intérêts personnels. Mais si devant une situation si douloureuse on est tenté de détourner les yeux avec indifférence ou découragement, on n'en aura que plus d'estime pour les hommes courageux qui, *espérant contre l'espérance*, jettent la semence sur une terre ingrate et l'arrosent de leur sang.

I

Quand on remonte la rivière de Guayaquil et qu'on pénètre à l'intérieur du territoire équatorien, on est saisi par l'impression trompeuse d'une paix éternelle. Le grand fleuve qui coule silencieusement entre des forêts qu'il baigne ; les îles flottantes de verdure habitées par de grands oiseaux aquatiques qui suivent, dans une ondulation perpétuelle, le va-et-vient de la marée ; les légions de caïmans bâillant au soleil comme des géants au repos ; les arbres chargés de fruits que nul ne ramasse ; et par-dessus toutes choses la lumière radieuse du ciel tropical ; pendant la nuit, le concert puissant des animaux qui remplit l'air des bruissements de la vie, et le son de la guitare des nègres qui dansent sur la rive,— tout évoque la vision paradisiaque de l'harmonie et du bonheur. Le séjour de Guayaquil ne détruit pas d'abord l'enchantement. Les divines Guayaquiléniennes, avec leurs longs cheveux noirs flottant le soir à la brise, les mœurs hospitalières et faciles complètent plutôt la séduction. Lorsque, poursuivant son voyage, on gravit la chaîne immense des Cordillères, sur laquelle s'étagent des plateaux solitaires et cependant fertiles ; lorsqu'on rencontre dans un même pays et dans un espace de cent lieues à peine tous les produits de l'Amérique et de l'Europe ; lorsqu'on voit quel immense et magnifique théâtre est tenu en réserve pour l'activité humaine, on est tenté de croire que les peuples qui jouissent des prémices de ces merveilles sont les favoris de la destinée. Nous n'avons jamais vu un Européen novice arriver dans l'Équateur sans éprouver la tentation d'y dresser sa tente et de s'y faire une patrie. La fortune n'y semble avoir que des sourires. Tout est à faire et tout paraît facile. Les bois précieux se pressent dans les forêts vierges ; les troupeaux, à l'état sauvage, se multiplient sans soins sur les flancs des montagnes ; les cultures réclament à peine la main de l'homme ; les rivières charrient de l'or ; une province doit son nom à la production des émeraudes ; la mer des côtes de l'Équateur a donné autrefois des perles en abondance et en donnerait toujours si on les pêchait encore ; les caféiers, nés de graines jetées au hasard, secouent leurs branches dans les sentiers déserts ; la terre est à peu près au premier occupant, car les prix de fermage sont illusoires ; le travail est à vil prix, et l'on croirait que la main d'un homme intelligent n'a qu'à s'étendre pour recueillir des trésors. Le caractère des populations a chez les petits un air de douceur, chez les grands une apparence de bonté et de noblesse, qui semble mettre, dans ces régions enchantées, l'homme à l'unisson de la nature. Les manières polies, les traditions galantes de l'Espagne mauresque ont traversé les mers et sont venues orner un monde vierge de leurs grâces les plus juvéniles.

Pas n'est besoin de dire que peu de temps s'écoule avant que la nature et les hommes aient démasqué leurs fureurs. La mort est embusquée partout en Amérique. Elle se cache dans les hautes herbes des prairies humides, dans l'ombre épaisse des forêts malsaines, dans la pulpe sucrée des fruits, d'autant plus dangereux qu'ils sont plus doux. Elle se cache dans les instincts violents d'une société agitée par des passions sans frein et surtout par des passions sanguinaires ; tout est embûche, tout est péril ; les mécomptes s'ajoutent aux dangers, et l'Européen désenchanté s'enfuit en hâte pour venir retrouver dans le vieux monde le bien qu'il préfère à tous les autres : la sécurité de la vie et l'inviolabilité des droits.

II

Pour améliorer les conditions climatériques des provinces basses de l'Équateur, il faudrait une chose qui est le résultat de plusieurs autres : un accroissement de population. Pour tirer parti des richesses naturelles enfouies et perdues dans les districts qui jouissent d'un climat sain, il faudrait, à défaut de chemins de fer, des routes carrossables et des communications sûres. Mais pour qu'une population s'accroisse rapidement, il faut favoriser l'immigration ; pour que des travaux d'utilité publique puissent s'exécuter, il faut que les revenus de l'État augmentent et que son crédit s'affermisse. De pareils résultats ne s'obtiennent point sans un gouvernement suffisamment fort pour procurer la stabilité des institutions existantes, et sans une administration assez éclairée pour aider au développement de la richesse publique. Voilà ce que se disait en 1857 un homme à figure austère et mélancolique qui se promenait d'un air pensif dans les rues de Londres et de Paris. C'était un Équatorien de Guayaquil qui avait été élevé en France. Son éducation avait été longue : proscrit après sa jeunesse, il avait employé les années de son exil à étudier les institutions et les rouages administratifs du vieux monde, espérant rapporter un jour dans sa patrie, qu'il aimait avec tendresse, le fruit de ses observations et de ses travaux. Ses proscripteurs étant descendus du pouvoir, il rentra dans l'Équateur vers cette époque. Je m'y trouvais alors. A peine en eut-il touché le sol que la nouvelle traversa le pays comme un éclair. Il appartenait aux plus anciennes familles espagnoles, et pendant les apparitions qu'il avait faites dans l'intervalle de ses pé-

riodes de proscription, on avait apprécié la supériorité de ses lumières et mis en lui les espérances du parti conservateur. Le parti conservateur dans l'Amérique du Sud, c'est celui qui désire assurer le progrès matériel et moral du pays par le maintien d'institutions républicaines, copiées, à bien peu de chose près, sur la constitution des Etats-Unis. Le parti démocratique (celui qui avait tenu Moreno en exil) inscrit sur son drapeau les mêmes principes que la Commune et l'Internationale en France; mais, manquant des mêmes éléments — puisque les premières « couches sociales » sont représentées là par une race inférieure qui ne pourra sortir de son infériorité qu'après des siècles de culture et peut-être même par la fusion avec la race blanche—tout son programme se réduit à vider le trésor de l'État et à le remplir, chaque fois qu'il est vide, par des spoliations et des violences exercées sur les grands propriétaires. Pour qui a vécu dans l'Amérique espagnole, les prétentions du parti démocratique n'y sont pas plus sérieuses que ne le sont chez nous, dans le sens opposé, celles des partisans de l'ancien régime, et elles forment de même un complet anachronisme.

Je le vois encore, ce pauvre Moreno, le jour où il rentra dans sa patrie! Sa haute et puissante taille, déjà un peu courbée par de précoces soucis, ses longs cheveux noirs, son nez aquilin, sa lèvre triste, son teint presque aussi brun que celui d'un Indien, lui donnaient une physionomie très-remarquable. Il parlait bas et modestement; mais il y avait en lui quelque chose de profond et de puissant qui captivait l'attention et l'intérêt. On le savait énergique, et, à la première élection présidentielle, la grande majorité des suffrages se porta sur lui (1).

A cette époque, la situation de l'Équateur était véritablement misérable. Le revenu public ne s'élevait pas à un million de piastres. Le Trésor était aux expédients et empruntait à 20 pour 100. Les fonctionnaires n'étaient payés qu'à force de sollicitations, et bien souvent en abandonnant aux trésoriers-payeurs une part de leurs appointements. L'armée — si on peut appeler de ce nom deux ou trois régiments recrutés parmi les nègres de Guayaquil et dévoués à la seule personne du président—était déchaînée contre les populations, que ses barbares excès tenaient sous l'empire de la terreur. Il n'y avait pas une seule route carrossable dans tout le pays, excepté un tronçon de six kilomètres aux portes de Quito. Les rues de la capitale étaient impraticables pour les voitures, et on y allait à cheval comme dans celles de Paris sous François Ier. Les sentiers mêmes, autrefois tracés par les Incas à travers les montagnes et entretenus par les Espagnols, étaient si défoncés que les mules n'y passaient qu'avec peine pendant six mois de l'année. L'hôpital ne recevait plus de malades parce qu'il n'y restait plus un médicament. Il n'existait pas à Quito *une seule école de filles*, et le collége de garçons ne comptait qu'un nombre d'élèves infiniment restreint. Les écoles des pauvres étaient presque inconnues. Une foule de religieux, qui avaient oublié jusqu'au but pour lequel leurs Ordres avaient jadis été institués, donnaient le scandale du dévergondage public et mendiaient ouvertement, non pas pour leurs couvents, mais pour leurs familles illégitimes. Les Européens, cet élément si nécessaire au développement de l'Amérique, étaient l'objet de l'animadversion et des persécutions plus ou moins directes du pouvoir; la moitié des grands propriétaires étaient en exil; enfin, comme le disait tristement Bolivar en 1830, « on avait gagné l'indépendance, mais on avait perdu tout le reste ».

L'avénement de Garcia Moreno, en rassurant les intérêts, rouvrit les sources de la richesse publique, et pendant les années de sa dictature d'importants progrès furent réalisés. Quand, pour se conformer à la constitution, il descendit, en 1863, du fauteuil présidentiel, sa présence dans le conseil du gouvernement suffit à la continuation de son œuvre. En 1869, il fut élu de nouveau et, en 1875, la face du pays avait complétement changé. Le revenu public s'élevait à 15 millions de francs. 44 kilomètres de chemins de fer étaient en exploitation, et 30 kilomètres étaient déjà pourvus de rails. Cette étendue nous semble petite, mais elle est considérable si l'on tient compte des prodigieuses difficultés du terrain. On avait exécuté 300 kilomètres de routes carrossables et pavé 400 kilomètres de chemins étroits pour les mulets. Un grand nombre de beaux ponts en fil de fer remplaçaient les affreuses escarpolettes en lianes sur lesquelles les voyageurs se suspendaient au-dessus des abîmes. Un pénitentiaire central rendait inutiles les prisons infectes léguées par le régime espagnol. A ce pénitentiaire il ne manquait que des détenus, car il n'y en avait pas cinquante. On avait élevé un observatoire astronomique, bâti des écoles nombreuses de filles et de garçons et, sur un budget de 15 millions, consacré annuellement près d'un million à l'instruction publique. A Quito, ville de 70 000 âmes et capitale d'un Etat qui n'en renferme guère plus d'un million, il y avait un Conservatoire de musique et une École des beaux-arts. Le nombre des élèves inscrits dans les écoles primaires et secondaires s'était élevé à 32 000, tandis qu'en 1867 il était au chiffre de 13 000, et en 1857 à peu près à zéro. La dette inscrite devait être entièrement éteinte en 1876, et la dette flottante n'était plus que d'environ 7 millions de francs. Jamais l'Equateur n'avait connu une situation aussi prospère et n'avait joui d'une aussi longue tranquillité. Nous dirons même : jamais gouvernement n'avait versé moins de sang; car, si Garcia Moreno a réprimé avec rigueur les tentatives d'insurrections militaires, s'il a fait dans les casernes des exécutions sanglantes, il n'a point attenté à la vie des citoyens et n'a puni que les trahisons. Plein de respect pour la constitution de son pays, il n'en a point violé les lois. La violence de son caractère ne se montrait que dans la rapidité et dans la sévérité de ses répressions.

III

Garcia Moreno, parvenu au terme de sa seconde présidence, se présentait une troisième fois aux suffrages de ses concitoyens. Tout président qui a tenté de se faire élire plusieurs fois en Amérique est tombé victime des assassins. Les partis opposés peuvent bien consentir à ajourner leurs espérances à cinq ans, à dix ans même, mais leur patience ne saurait aller plus loin. Comme il était certain que Garcia Moreno, investi de la confiance du plus grand nombre et chargé de mérites et d'œuvres, serait

(1) La première période du pouvoir de Garcia Moreno a porté le nom de dictature; mais il en avait été légalement investi.

réélu à la fin de 1875, ses ennemis recoururent au procédé ordinaire. Ils soudoyèrent un assassin, non pas un de ces virtuoses du poignard comme en fournit l'Italie, mais une espèce de bête féroce, demi-brute et demi-sauvage, comme en produisent les races métisses de l'Amérique. Celui-ci était Grenadin. Deux jeunes gens, dont on ignore encore le nom et la nationalité, devaient lui prêter main-forte.

Le 6 août, le Président venait d'écrire son message, et son visage rayonnait de satisfaction. Il sortit avec sa femme et son enfant pour aller faire une visite de famille à la mère de la présidente. On se souvient maintenant d'avoir vu trois hommes le suivre à quelques pas de distance, et l'on attribue à la présence de sa femme qu'ils ne l'aient point frappé à ce moment. A une heure de l'après-midi, il laissa sa jeune femme chez sa belle-mère et traversa la *plaza Mayor* accompagné d'un aide de camp, à pied selon sa coutume. En passant devant la cathédrale, il en vit les portes ouvertes à l'occasion d'une solennité religieuse, et entra. Comme il y restait trop longtemps au gré de ceux qui l'attendaient, ils prièrent un employé de l'église d'aller lui dire que son secrétaire était à sa recherche pour des affaires importantes. Il sortit en hâte et montait vivement les degrés du palais présidentiel, quand le Grenadin, s'élançant derrière lui avec un bond de tigre, l'atteignit et, d'un coup de coutelas asséné avec une force extraordinaire, lui fendit le crâne et lui sépara l'oreille. Le coup était mortel; la victime ne proféra pas un cri; mais, par un mouvement instinctif de courage, Garcia Moreno se retourna et marcha droit à ses assassins; ceux-ci reçurent à coups de revolver cette effrayante charge faite par un spectre, car il était comme mort, et les gens qui le virent de la place disent qu'il marchait comme dans un rêve. Il ne vit pas dans son agonie qu'il touchait au bord du péristyle, qui n'a point de balustre, et que le sol allait manquer sous ses pas. Il tomba dans le vide et fut précipité à plusieurs mètres dans la place. Les trois assassins descendirent impétueusement les degrés et coururent à l'endroit où il était tombé. Là, ils le hachèrent à coups de couteau et le criblèrent de balles avant que personne fût venu à son secours. Quand les soldats de garde arrivèrent, son corps n'était qu'une plaie; des doigts coupés gisaient à terre; la portion de crâne que le premier coup avait enlevée était restée séparée du corps sur le péristyle, et il portait onze blessures dont une seule aurait suffi à donner la mort. On emporta le corps sanglant dans la cathédrale; un fleuve de sang marquait son passage. Cette vie puissante ne voulait pas quitter ce corps athlétique; il respirait encore! On assure même qu'il avait sa connaissance, et qu'à la question ordinaire qui lui fut faite s'il pardonnait à ses assassins, il donna des signes non équivoques d'intelligence et d'acquiescement.

Le lendemain, le corps de Garcia Moreno fut embaumé, revêtu de l'uniforme de général et du cordon bleu de Président, assis dans un fauteuil, entouré de gardes désormais inutiles, et exposé dans la chapelle de Saint-Pierre à la vénération publique. On avait trouvé sur lui son dernier message tout baigné de son sang, et on l'avait fait afficher dans la ville comme une invitation à la concorde et à la paix.

Ainsi a fini un des hommes les plus éminents que l'Amérique du Sud ait produits depuis que s'est éteinte la brillante pléiade des lieutenants de Bolivar. Sa mort est une calamité pour son pays et un danger pour les nombreux Européens qu'il avait appelés dans l'Equateur. En racontant cette tragique histoire, nous avons donné un aperçu des mœurs de ces malheureuses contrées; car ce qui s'est passé le 6 août à Quito se passe presque partout en Amérique, non pas seulement depuis l'indépendance, mais depuis que l'Espagne a mis sur ce continent le sceau de sa violence sanguinaire. Le conquérant et premier vice-roi du Pérou, François Pizarre, a péri comme vient de périr le dernier de ses successeurs. L'histoire raconte ainsi sa fin tragique :

« Un jour que Pizarre faisait la sieste dans son palais situé sur la *plaza Mayor* de Lima, neuf assassins se réunirent dans une maison en face. Ils traversèrent la place en plein soleil, au pas de course, en tuant les sentinelles sur leur passage, montèrent rapidement les degrés et pénétrèrent dans les appartements. L'écuyer Martin Vargas dormait dans la chambre qui précédait celle de son maître; il se leva au premier bruit; une lutte s'engagea et Vargas fut tué. Pendant ce temps, Pizarre, ayant revêtu son armure, ouvrit la porte et se présenta seul contre neuf assaillants. Le combat dura plus d'une demi-heure; couvert de blessures, le héros luttait encore! Trois de ses agresseurs gisaient à terre, quand, emporté par son ardeur, Pizarre se jeta en avant, et, lorsqu'il eut quitté la porte, un assassin pénétra dans la chambre et le frappa par derrière. Il tomba et, près de rendre le dernier soupir, traça de sa main défaillante une croix dans son sang avec le tronçon de son épée. »

Tel est le récit dramatique qu'on trouve dans Garcilaso de la Vega. Et, depuis François Pizarre jusqu'à Garcia Moreno, le sang espagnol, et le plus généreux, n'a cessé de couler au Pérou, comme pour venger celui des Indiens et des Incas!

LÉO QUESNEL.

VARIÉTÉS

La Vénus d'Ille de Mérimée et une légende pieuse d'Abyssinie

En lisant, il n'y a point fort longtemps, l'*Histoire de Grégoire VII* de Villemain, je fus surpris d'y rencontrer une légende qui n'est autre dans son fond que la charmante et dramatique nouvelle de Mérimée dont je viens de transcrire le titre. On sait presque par cœur cette œuvre exquise dont le dénoûment mystérieux ne laisse pas que d'intriguer et de gêner quelque peu. Le dénoûment naturel, le dénoûment vrai serait que l'on reconnût la statue pour l'assassin du jeune marié, étouffé dans les bras rigides de cette jalouse Vénus. Nos habitudes s'y opposaient de telle sorte, que Mérimée a dû, par un artifice ingénieux, mettre le secret du drame dans la bouche d'une folle. Les réflexions infiniment sensées du magistrat qui a recueilli la déposition de la jeune femme sont une précaution narquoise prise par le conteur contre la révolte inévitable du public. C'est que l'épisode, si délicatement encadré par Mérimée, appartient en effet à d'autres temps, à d'autres mœurs, au temps où le démon animait les vieilles statues des divinités païennes et s'emparait des

paroles mordantes d'un innocent jeune homme pour le mener à sa perte. Ajoutons que, dans ce même temps, l'Eglise avait des exorcismes contre ces esprits ténébreux et savait leur disputer leurs victimes.

Mais rappelons en deux mots le conte. Un antiquaire de petite ville a exhumé une statue païenne en bronze, qu'il a baptisée du nom de *Vénus turbulente*. Cette statue est funeste à qui la touche, à l'ouvrier qui l'a déterrée et dont elle a brisé la jambe par sa chute ; elle est fatale surtout au fils de l'infortuné archéologue, qui ayant eu, le jour de son mariage, la malechance de lui passer au doigt l'anneau nuptial afin de jouer une partie de paume plus aisément, est rejoint dans sa chambre par la statue et broyé par elle à côté de sa jeune femme.

Voici maintenant la version que rapporte Villemain d'après un vieux chroniqueur, Hermannus Contractus.

On racontait au temps de Grégoire VII, « qu'un jeune Romain noble et riche, marié depuis peu, étant allé s'ébattre avec quelques amis sur la vaste place du Colysée, au moment de faire une partie de balle, avait ôté de son doigt son anneau nuptial et l'avait mis au doigt d'une statue de Vénus. Le jeu fini, quand il vint pour reprendre son anneau, il trouva le doigt de marbre de la statue recourbé jusqu'à la paume de la main, et il ne put, malgré tous ses efforts, ni le briser, ni retirer la bague. Il ne dit mot à ses amis et s'en alla fort pensif ; mais il revint la nuit avec un valet. Le doigt de la statue était redressé et étendu ; mais plus de bague.

» Rentré dans sa maison et couché près de sa jeune épouse, il sentit entre elle et lui quelque obstacle palpable, mais invisible ; et comme il voulait passer outre, une voix lui dit : C'est à moi qu'il faut t'unir. Je suis Vénus ; c'est à mon doigt que tu as mis l'anneau nuptial : je ne te le rendrai pas. Le jeune homme, effrayé, trouvait toujours entre sa femme et lui le même obstacle. Sa jeune épouse se plaignit à ses parents... »

Je supprime la fin de l'histoire, où l'on voit qu'un prêtre magicien contraint Satan à faire rendre l'anneau nuptial par Vénus. « Le jeune homme, ajoute M. Villemain, fut dès lors heureux sans obstacle. » Le magicien n'eut pas la même fortune : maudit par le démon qu'il avait contrarié, il mourut misérablement.

Cette légende, que M. Villemain cite comme un exemple des superstitions qui avaient cours à Rome au xie siècle, a été, dans le fait, très-répandue pendant le moyen âge. Dans le recueil de Méon, au tome II, on peut lire le même conte sous une forme un peu différente (1). J'y ai relevé ce détail, commun à Mérimée, que le héros de l'histoire — ou la victime — ne s'engageait dans la partie de balle qu'au moment où son parti avait le dessous. Notre spirituel nouvelliste n'a pas même eu besoin d'inventer ce trait, nécessaire à son récit : car on comprendrait mal le jeune marié compromettant sans motif grave son ajustement de cérémonie.

D'après le fabliau l'histoire remonterait au temps de saint Grégoire, c'est-à-dire au vi^e siècle. Rien ne prouve qu'elle n'ait pas été plus ancienne encore et ne soit pas une légende païenne, que le christianisme aurait adoptée en la transformant légèrement. Ce qui permet cette supposition, c'est que cette même légende se présente à nous plus tard sous une forme tout autre, où le personnage de la Vierge, par une substitution étrange au premier abord, prend le rôle de Vénus.

Ce fait curieux — pas plus d'ailleurs que le rapprochement que nous venons de signaler avec la *Vénus d'Ille* — n'est guère connu que des savants qui font du moyen âge leur étude particulière. Je n'eusse pas estimé, cependant, qu'il valût la peine d'y attirer l'attention sans retracer en même temps l'histoire et le développement de la légende sous ses différentes formes, imprimées et manuscrites, si un heureux hasard ne m'avait mis entre les mains une édition encore inédite du vieux conte romain. Il ne s'agit de rien moins que d'une récension, en langue éthiopienne, de cette même légende, au moment où elle avait atteint ce que je me permettrai d'appeler, d'après la supposition mentionnée plus haut, son troisième état. Ce n'est plus de Vénus, c'est de la Vierge qu'il sera ici question. La traduction absolument exacte que nous allons donner de la légende éthiopienne (on sait que l'éthiopien est la langue sacrée de l'Église chrétienne d'Abyssinie) est due à l'obligeance d'un orientaliste distingué, M. Zotenberg, qui l'a découverte dans un manuscrit du fonds éthiopien de la Bibliothèque nationale (1). Ce manuscrit, auquel on assigne la date du xvie siècle, contient une collection de miracles de la Vierge dont celui que nous allons rapporter est le soixante-quatrième. La légende orientale est ainsi d'une date assez récente et nous donne l'écho de la forme revêtue par le conte à la fin du moyen âge. Mérimée, si sceptique, si blasé qu'il fût, eût été sans doute étonné d'apprendre que la bibliothèque de la rue de Richelieu possédait une édition de la *Vénus d'Ille* dont s'était nourrie la piété des ancêtres du Négous.

« Miracles de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu. Sa bénédiction soit avec nous tous, enfants du baptême, en toute éternité ! Amen.

» Il y avait une église dans une ancienne ville, et l'on voulut la reconstruire. Et l'on plaça à la porte une statue de Notre-Dame, la doublement sainte Vierge, mère de Dieu, afin que tous ceux qui passaient par cette route donnassent des offrandes, à cause de cette satue de Notre-Dame, pour pouvoir reconstruire l'église.

» Et il y avait devant cette église une grande et belle place où se réunissaient les jeunes gens, afin d'y jouer. Et, un jour, les jeunes diacres et d'autres y jouaient.

» Il y avait, parmi eux, un jeune diacre, beau de visage, lequel aimait une jeune vierge, et celle-ci l'aimait. Et à cause du grand amour qu'elle avait pour lui, elle lui avait donné un anneau et lui avait dit : Garde cet anneau à cause de mon amour, afin que tu te souviennes de moi. — Et il lui avait dit qu'il n'aimerait jamais une autre femme. Et cet anneau était resté au doigt du jeune homme. Et il aimait son anneau comme son âme, à cause de l'amour qu'il avait pour la jeune fille.

» En jouant avec les jeunes gens, il craignit que cet anneau ne se brisât, et il voulut le confier à quelqu'un. Et il se retourna, et il aperçut la statue de Notre-Dame devant la porte de l'église, et il alla vers cette statue, et il lui dit : En vérité, je te dis que tu es plus belle que mon amour, et à partir d'à

(1) *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits*. Paris 1823, t. II, p. 293 et suiv. — Cf. Villemain, *Histoire de Grégoire VII*, t. I, p. 272 et suiv.

(1) Ancien n° 43 ; nouveau n° 62 ; folio 101.

présent c'est toi qui seras mon amour. Et cet anneau sera le gage que tu es mon amour et que je n'aimerai pas d'autre femme, si ce n'est toi. — Et il s'en alla et laissa l'anneau à son doigt.

» Et lorsque l'anneau fut à son doigt, cette statue ferma sa main. Et lorsque le jeune homme vit ce miracle, il dit à ses camarades : Voyez ce miracle, — et il raconta à tous l'histoire de l'anneau. Alors les hommes lui dirent : Sache que Notre-Dame, la doublement sainte Vierge, Marie, mère de Dieu, veut que tu sois son serviteur pour tous les jours de ta vie. — Mais lui ne fit pas attention à leur dire. Et il s'en alla et négligea l'anneau et la promesse, car il était de naissance illustre.

» Lorsqu'il fut en âge d'être marié, il épousa la femme qu'il aimait, laquelle l'aimait aussi. Et ensuite ils entrèrent dans leur couche, et soudain ils s'endormirent.

» Alors Notre-Dame, la doublement sainte Vierge, mère de Dieu, lui apparut en songe, et elle lui fit reproche et lui dit : O menteur et infidèle, où est l'engagement que tu as pris envers moi? Voilà que tu as pris un autre engagement, et que tu as choisi une autre fille que moi, et cependant ton anneau est à mon doigt. Et moi je te dis : Pourquoi as-tu pris une autre fille et pourquoi as-tu rompu ton engagement? — Et elle apparut à ce jeune homme en se plaçant entre lui et sa femme.

» Alors le jeune homme se réveilla de son sommeil ayant peur et tout tremblant; et il lui sembla que la statue était entre lui et sa femme. Et il tâta pour la trouver entre eux deux. Et il croyait seulement que l'apparition était un songe; et en réfléchissant ainsi, il s'endormit de nouveau.

Et de nouveau il vit en songe la statue de la sainte Vierge, Notre-Dame, mère de Dieu, qui se mit en colère contre lui. Et elle lui dit : Puisque tu as rompu ma parole, je te punirai dans ce monde et dans le monde à venir. Songe à ce que tu as à faire. — Et aussitôt elle s'éloigna de lui.

» Et il se réveilla de son sommeil ayant peur et tout tremblant. Et il se mit à prier, et il dit : Lorsque j'étais jeune et que mon cœur n'était pas attaché à la sainte Vierge, mère de Dieu, j'ai dit que je serais son serviteur. Et elle a accepté de moi un engagement et mon anneau, qu'elle a gardé à son doigt, et je me suis engagé envers elle pour être son serviteur.

» Et le jeune homme se leva aussitôt de son lit, s'habilla et sortit de sa maison sans être vu de personne. Et il abandonna sa femme et tous ses biens en ce monde, et s'en alla dans le désert et se fit moine. Et il prit plaisir à la solitude, et il devint serviteur de Notre-Dame, la doublement sainte Vierge, mère de Dieu. Et elle fut contente de lui à cause de son service et de sa fidélité jusqu'au moment de sa mort; et il quitta ce monde périssable pour entrer dans un monde qui ne cesse pas, en cherchant à s'approcher de la demeure pure par la bénédiction des bonnes actions et des miracles accomplis par la reine des vierges, Notre-Dame, la mère de Dieu. — Que sa prière et que sa bénédiction soient avec son serviteur Makfalta Mariam (1) (Mariodore)! »

MAURICE VERNES.

(1) Ces derniers mots sont une invocation du scribe.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

M. Marc Monnier vient de donner une traduction en vers français du *Faust* de Gœthe (1), sans introduction ni commentaire. J'imiterai sa réserve et ne parlerai pas de l'original. Aussi bien, après les travaux de MM. Marmier, Blaze de Bury, Caro, Bossert et Mézières, il n'y a plus rien à dire; la question est élucidée. Quand M. Dumas fils, il y a deux ans, a tenté de l'embrouiller dans une préface à grand fracas, j'ai essayé de dissiper les ténèbres qu'il répandait; je n'ai plus aujourd'hui à y revenir. On lira avec intérêt et avec plaisir la traduction en vers de M. Marc Monnier : elle est à la fois fidèle et très-suffisamment poétique. Je l'ai lue en la comparant avec soin à la traduction en prose de M. Bacharach. Les vers de l'un donnent plus de désinvolture à ce qu'il y a dans l'original d'ironique et de léger; la prose de l'autre rend plus exactement ce qu'il y a de sombre et de passionné. Avec M. Marc Monnier on retrouve peut-être plus le Faust de la légende, avec M. Bacharach le Faust de Gœthe. L'un est plus moyen âge; l'autre plus moderne. Le vers libre avec son allure un peu heurtée, sa familiarité, son laisser-aller, communique parfois à l'œuvre ce je ne sais quoi d'enfantin et de naïf que nous avons tous remarqué dans notre théâtre du XIIe et du XIIIe siècle. Écoutez Marguerite défaisant ses nattes :

Quel était donc sur mon passage
Ce monsieur bravement tourné?
Je suis sûr qu'il est bien né,
J'ai vu cela sur son visage;
S'il ne l'était pas, en effet,
Eût-il osé ce qu'il a fait?

Cela n'est-il pas gracieux, aimable et de ton plus naïf que ne serait la prose? Par contre, la nécessité du rhythme force parfois le traducteur à supprimer ou à atténuer certains traits. Ainsi écoutez maintenant Marguerite à son rouet :

Oh! sa haute taille et ses airs de roi!
Comme il sourit bien! comme il parle en maître!
Et son beau regard qui peut tout oser,
Et ma main qu'il presse... et las! son baiser!
Tout mon cœur à lui s'élance à toute heure...
Oh! l'étreindre encore et le retenir!
Et puis l'embrasser sans jamais finir,
Tant que je voudrai, si fort que j'en meure!

Je ne nie pas le charme du rhythme; ces plaintes, ces soupirs d'une âme troublée nous arrivent ainsi en murmures entrecoupés, s'échappant en quelque sorte furtivement. C'est presque une confession; il semble que Marguerite écoute parler son cœur et que l'écho seul vienne à notre oreille. La prose de M. Bacharach ne donne pas tout à fait cette impression, mais on sent plus vibrer la passion, et l'enthousiasme éclate plus ardent dans quelques paroles en-

(1) *Le Faust* de Gœthe, traduit en vers français, par M. Marc Monnier. — Paris, 1875. Sandoz et Fischbacher.

flamenco. Marguerite ne dit pas que « tout son cœur s'élance » vers son Henri ; elle dit, ce qui est autrement fort : « Mon sein agité s'élance après lui. » Elle ne dit pas qu'Henri « parle en maître : » elle dit : « le flot magique de sa parole » ! J'ai noté bien d'autres traits également atténués. Mais qui ne sent que ces atténuations sont inévitables dans une traduction en vers, si fidèle qu'elle soit? Ce léger inconvénient est compensé par les mérites et les avantages que j'ai signalés ; il n'est que juste de louer M. Marc-Monnier de son œuvre, qui a du cachet et de la physionomie.

I

Aimez-vous l'allégorie? lisez *la République de Martin* (1), par M. Louis Rambaud. Qui est-ce donc, ce Martin? Quelle est cette république? Ce Martin est un descendant de Platon — par les femmes. — Il a, lui aussi, fondé un gouvernement idéal ; mais, au rebours de son ancêtre, il n'absorbe pas l'individu dans l'État. Cette république est une république fédérative où chacun conserve sa liberté d'agir et de penser, et où nul niveau égalitaire ne force les grands fronts à se courber pour que les petits fronts ne soient pas humiliés. Elle est située en France, en tel département que l'on voudra, dans un petit coin perdu. Oui, en France ; et cependant il y est permis de crier : vive la République ! sans passer pour un séditieux. Le préfet de ce département en a pris son parti. Le garde-champêtre a bien été inquiet pendant quelque temps, mais il a fini par se résigner. Comme, après tout, le percepteur est payé plus régulièrement par ces républicains fédérés que par quantité d'autres Français, on les tolère tout en haussant les épaules. Peu nombreux d'ailleurs, et célibataires, ils vivent en paix et sans bruit. L'un fait de la botanique, l'autre du jardinage, un troisième — et c'est évidemment le plus sage — pêche à la ligne ; un seul se hasarde à tenter l'agriculture perfectionnée et se ruine ; c'est un esprit chimérique. Les autres ne l'ont pas empêché de se ruiner, car il faut respecter l'indépendance de l'individu ; mais ensuite ils lui viennent en aide.

Martin et ses amis sont des abstracteurs de quintessence. On disserte beaucoup, dans cette république imaginaire, sur toutes les questions possibles et quelques autres encore. M. Rambaud nous fait écouter ces dissertations, soit sur le bonheur, soit sur la tolérance, soit sur les passions, soit sur les vertus, même celles d'apparence modeste, comme la discrétion et l'exactitude. Il a oublié la civilité puérile et honnête ; mais cette lacune sera comblée à la seconde édition. Thèses sur l'art, discussions sur la politique, dialogue *De amicitia* et *De senectute*, rien n'y manque. En vérité, c'est beaucoup. Je retrancherais volontiers l'entretien sur l'exactitude et, de même, certaines théories littéraires qui sont justes, mais auxquelles manque la fraîcheur de la nouveauté. Il est bien vrai, par exemple, que Voltaire a eu tort, d'abord de faire un poëme épique, puis d'y faire intervenir le merveilleux, soit qu'il nous montre le fanatisme revêtant la forme de Guise, soit qu'il représente Henri IV ravi dans un char de feu en compagnie de saint Louis : oui, rien n'est plus vrai ; mais précisément, pour entendre ces vérités-là, était-il donc absolument nécessaire de nous transporter dans la république idéale de Martin et Cie ? Il y a, dans ce cadre assez inutile, à mon sens, un certain nombre de pages ingénieuses, piquantes, acidulées légèrement de paradoxes, quelquefois assez éloquentes — par exemple sur le bonheur — qui méritent d'être lues et n'avaient en aucune façon besoin de ce cadre même. M. Rambaud nous dit qu'il aime les livres qui laissent quelque chose à faire au lecteur : le sien est de ceux-là. Il donne à penser ; il éveille la curiosité sur mille questions, sans toujours la satisfaire absolument. Il faut parfois deviner la pensée intime de l'auteur, parfois aller au delà, parfois lire entre les lignes. C'est, en somme, un plaisir, et assez délicat. Peut-être, après tout, a-t-il bien fait de ne pas donner toutes ses théories sous la forme nue de dissertations ; la petite fiction dont il les enveloppe sera un attrait pour quelques lecteurs.

(1) Louis Rambaud. — *La République de Martin*. — 1 volume, Paris, 1875. Charpentier et Cie.

III

Aimez-vous l'allégorie ? En voici encore une, et prolongée, et artificielle, et laborieusement combinée. C'est le *Voyage de lord Humour dans le pays des rétrogrades* (1) et spécialement à l'île de Servat-Abus. Nous ne sommes plus, cette fois, dans un département éloigné, où l'on vive primitivement comme au val d'Andorre. L'île de Servat-Abus est bornée d'un côté par Notre-Dame, de l'autre par le Palais-de Justice. Dans cette île, les naturels sont de charmants quadrupèdes, au museau fin, qui se servent de leurs quatre pieds pour aller à reculons. C'est sur cette allure seule qu'il y a entre eux accord parfait. Pour le reste, division absolue. Les uns cultivent un lys, les autres nourrissent un aigle, les troisièmes sont fiers de leur coq ; d'autres, enfin, se flattent de faire reverdir un arbre à deux branches. Lord Humour, égaré parmi ces quadrupèdes, comme Gulliver dans le royaume des chevaux, va d'étonnement en étonnement. On voit d'ici l'allégorie et la satire. Il y en a de plus gaies, de plus lestement menées. Le premier devoir de ce genre d'ouvrages est d'être excessivement amusants, le second est de courir rapidement en effleurant à peine chaque chose : l'humour de lord Humour manque de brio, et sa fantaisie manque d'ailes.

IV

M. Lucien Biart continue la série des Mémoires du docteur Bernasius (2), le paisible savant mexicain que sa mauvaise étoile jette constamment au milieu d'aventures tragiques à l'instant où il va arracher quelque nouveau secret à ses insectes favoris. Bien amusant, ce docteur Bernasius, conteur plein de malice, sous une apparente bonhomie. Ce qui ajoute un prix singulier à ces récits, c'est que l'auteur connaît bien le Mexique, où il a passé de longues années. Ainsi, ce ne sont pas des romans de pure imagination qu'il nous donne, mais des études prises sur nature. Le portrait des Mexicains n'est pas flatté, pas plus que ne l'était celui des

(1) Edmond Thiaudière, *Voyage de lord Humour. — Le pays des rétrogrades*. 1 vol. Paris, 1876. — Auguste Ghio, éditeur.

(2) Lucien Biart, *L'eau dormante*. Extraits des *Mémoires du docteur Bernasius*, Paris, 1875. — Charpentier et Cie.

Grecs par M. About; mais peu importe, les Mexicains sont enchantés. M. Biart raconte, par exemple, que les banquiers, au lieu de partir pour la Belgique, arrêtent les diligences quand la fin du mois s'annonce comme devant être embarrassée : « Comme c'est cela ! » s'écrient en chœur les critiques mexicains, et ils ne se sentent pas d'aise. Nous serions tentés de crier à l'exagération : « Admirable de vérité, disent-ils, absolument pris sur nature » ! Et ils votent des remercîments au nom du Mexique reconnaissant. Voilà qui est bien, et ce n'est pas à nous d'être plus mexicain que les Mexicains. Ce que nous nous bornerons à dire, c'est que c'est un vrai plaisir de lire ces récits pleins d'humour et de verve, écrits d'un style net, franc et rapide. Avec cela, un petit parfum exotique, qui est un attrait de plus. Cela tient à ce que l'auteur a noté sur le vif les façons de parler et le tour de conversation de ses modèles avec la même fidélité que le geste, l'attitude et la physionomie.

V

Il faut se garder de tirer des horoscopes, et cependant je ne puis me défendre de prédire à M. Paul Bourget une belle destinée de poëte. Son premier volume, *La vie inquiète* (1), contient plus que des promesses et mérite beaucoup plus que des encouragements. Il a un instrument sonore au service d'idées nobles, de préoccupations élevées. Il ne chante pas uniquement pour chanter, mais pour verser le trop-plein de ses émotions généreuses. En outre, il est sincère. On noterait à peine une apparence d'attitude voulue en de certaines pages où il parle de la mission sainte de l'artiste. Et encore je dis : à peine, et j'ajoute : une apparence ! Et encore j'ai peur d'être injuste ! Mettez que je n'ai pas dit cela, ou plutôt jugez vous-mêmes :

Remué tout entier par le désir sublime
De revêtir mon nom d'un éclat immortel,
Je gravirai sans peur les marches de l'autel
Où je veux m'immoler moi-même pour victime.

En ce siècle où les dieux sont tous éteints, j'estime
Que l'artiste est un prêtre et doit, pour rester tel,
Dévouer tout son cœur à l'art, seul dieu réel,
Comme un consul romain une dépouille opime.

Il faut qu'il ne s'endorme en aucun gîte humain,
Que l'ébauchoir jamais ne tombe de sa main,
Et qu'il fasse son œuvre et n'ait pas d'autre envie.

Meurs, mais agis. — Dis-moi, que perds-tu pour oser ?
Toute la question n'est que d'un peu de vie
Qu'un jour nous a donnée et qu'un jour va briser.

Allons, oui, décidément, un peu de draperie ! Mais cette draperie, tout le monde ne la porterait pas ainsi ; tout le monde surtout ne ferait pas entendre de semblables accents. Notez d'ailleurs que le jeune poëte sait descendre de ces sommets. Sa lyre a plus d'une corde. Elle chante tout aussi bien les joies et les douleurs moins olympiennes, celles de la vingtième année. J'aimerais à citer bien des strophes qui m'ont charmé ; mais il faut se borner. Prenons celles-ci, sur un jeune désenchanté, mort sans avoir jamais vu le printemps :

Tu ne pus même pas être aimé d'une femme.
Jeune, tu n'avais pas de jeunesse, et ton âme,
Comme une pauvre fleur sèche au fond d'un étui,
Sans avoir répandu ses parfums, s'est séchée
Jour par jour. Moi je vois encore, humble et penchée,
Ta tête qu'écrasait un incurable ennui.
Oh ! Paris, ton Paris frénétique, et ces rues
Aux passants enfiévrés, les as-tu parcourues,
Fouetté par des regrets que tu n'as jamais dits !
— Et tu t'exterminais à ces courses fébriles,
Traînant, comme nous tous, sur les pavés des villes,
Un éternel désir des anciens paradis !

N'y a-t-il pas là du souffle, de l'énergie, un style viril comme la pensée même ? Je félicite M. Bourget de se séparer des incompris, des pleureurs, des désenchantés, de vouloir la lutte, et de se dire que pour être un poëte il faut être un homme. Il y a longtemps que je n'avais lu de vers d'une telle valeur, et je suis heureux de saluer un poëte.

VI

Et maintenant je demande un peu d'espace pour répondre à une lettre très-courtoise que m'a adressée M. Fervacques par la voie de *Paris-Journal* à propos de mon très-courtois article sur son roman appel au peuple : *Madame Lebailly*. M. Fervacques me dit des choses très-aimables, si aimables que je me garderais de les citer. Je le remercierais même de la réclame qu'il me fait, si ce n'était pour lui l'occasion de s'en faire une à lui-même en citant, lui, tout ce qu'un juge aussi délicat artiste, etc., etc., que moi a dit d'aimable de son œuvre. Il y ajoute d'autres témoignages de juges très-autorisés ou très-bienveillants, — l'un d'eux, à son propos, prononce même le nom de Balzac. — Tous ces compliments en faisceau ont bon air, et M. Fervacques les a groupés avec art. Je note cela sans idée de reproche ; car c'est une habileté bien permise de réunir en un bouquet les fleurs qu'on a reçues séparément pour le mettre en évidence dans son salon le jour où l'on attend du monde.

A ces fleurs il y a quelques épines. M. Fervacques voudrait bien qu'on les eût supprimées, désir encore très-légitime. Il proteste contre moi surtout qui, plus que les autres, ai réclamé contre ce que l'un de ses amis appelle familièrement *sa sacrée note politique*. Il a le droit, dit-il, d'introduire la politique dans le roman ; il n'est pas le premier qui l'ait fait et il cite d'illustres précédents. — Je les connais à merveille, monsieur, et je n'ai jamais nié que la politique pût trouver place dans un roman. Ce dont je me plains, c'est que, dans le cas présent, elle ne se fond pas avec l'œuvre. Elle est juxtaposée et on l'enlèverait comme avec la main sans que l'intrigue en souffrît. Elle a un plus grand tort : celui d'introduire une note brutale au milieu d'une symphonie délicate et distinguée. Vous avez la main légère quand vous touchez au roman, singulièrement lourde quand vous touchez à la politique. Vos peintures deviennent alors violentes, exagérées ; les couleurs sont criardes. Ainsi, à côté de petits tableaux de genre assez réussis, nous rencontrons des images d'Épinal. Vos bonapartistes, tous des anges, et vos opposants, tous des gredins ou des cuistres, font songer aux enluminures naïves exposant aux regards de l'enfance la conduite

(1) Paul Bourget, *La vie inquiète*. — Paris, 1875, Alphonse Lemerre. — Nous avons déjà parlé de ce volume dans notre numéro du 29 mai dernier.

et la destinée différentes du bon Fridolin et du méchant Thierry. Voilà ce dont je me plaignais et je réclamais au nom de l'art, nullement au nom de *mon parti*, comme vous dites.

Il semble, à vous entendre, monsieur, que je n'aie pas osé dire tout le bien que je pensais de votre œuvre, parce que *mon parti* m'aurait grondé. Avez-vous songé, monsieur, qu'il n'était pas modeste à vous de me faire ce reproche? Ne craignez-vous pas, d'ailleurs, qu'on ne vous accuse de vous contredire, puisque vous commencez votre lettre en me remerciant de ma bienveillance excessive? Je constate avec regret, monsieur, que vous ne suivez pas régulièrement ma causerie hebdomadaire, car vous ne m'auriez pas accusé d'aliéner mon indépendance. Mes lecteurs habituels savent bien que je n'ai aucun lien, aucune attache, et ne me préoccupe que de l'art. Je dis tout franchement mes impressions, trop franchement peut-être; car il m'est arrivé parfois d'attrister tel écrivain dont j'aimais les tendances, les idées et le caractère. Par contre, j'ai été le premier à donner de grands éloges à telle œuvre dont l'auteur m'était médiocrement sympathique.

Encore un mot, monsieur, à propos du Comité de comptabilité, auquel vous ne ménagez pas l'encens, vous disais-je. Était-il bien utile de vous défendre à ce sujet de toute préoccupation intéressée? Tout le monde est persuadé que cet encens, vous l'achetez de vos deniers, et que le comité ne paye pas les frais de votre culte. Peut-être même ce que vous dites en finissant sur la côtelette que vous n'avez vue qu'en rêve, comme les convalescents, serait-il de nature à faire supposer aux malveillants quelque chose comme un regret, comme une espérance déçue. Je n'en veux rien croire, pour ma part, et je ne vois là qu'une inadvertance de plume.

Vous annoncez d'autres œuvres. A bientôt donc. Si vous nous donnez encore un album d'ordre composite, je serai de nouveau sévère pour les images d'Épinal, et de nouveau je rendrai pleine justice aux croquis ingénieux et délicats que je suis assuré d'avance de rencontrer.

MAXIME GAUCHER

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La France vient de perdre un grand artiste. Elle n'en est plus à compter ses pertes depuis une année. Je n'ai ni le temps ni peut-être la compétence nécessaires pour juger Carpeaux. Sa gloire rapide a éveillé autant de scandale que d'admiration. Son groupe de la *Danse*, sa fontaine du Luxembourg, ont mis aux prises les partisans du grand art et les amoureux du réalisme.

Le débat vaut la peine d'être approfondi et je laisse cette tâche à de plus dignes. Je me bornerai à dire, en passant, que cet admirateur fanatique de Michel-Ange me semble avoir poursuivi et atteint une Muse bien différente de celle qu'il honorait; et si j'avais à le comparer, sans sortir de France, à un illustre ancêtre, ce ne serait pas Pierre Puget, notre Michel-Ange, mais ce serait François Girardon que j'invoquerais.

Comme ce dernier, Carpeaux chercha la vie au détriment du style et de la ligne. Son groupe de l'Opéra ferait convenablement vis-à-vis à certaines nymphes de Versailles. Comme Girardon, Carpeaux avait à un degré supérieur l'instinct des sensibilités de la chair; comme lui, il assouplissait les bras, les jambes de ses modèles; il déridait les figures, il retroussait les nez classiques et narguait l'antiquité.

Du temps de Girardon, le *réalisme* n'était pas inventé. Mais pour répondre à une époque de luxe et de galanterie, où l'amour passait des mœurs dans les arts, pour égayer les feuillages animés déjà des visions de Mlle de la Vallière et de tant d'autres, il avait donné au marbre la coquetterie, et à ses statues les attitudes voluptueuses de la belle société.

Carpeaux n'a pas agi autrement. Les mœurs qu'il a traversées étaient un peu plus débraillées que celle du temps de Louis XIV. Ses statues s'agitent dans une nudité plus provocante; et l'Opéra impérial ne pouvait avoir, pour faire la parade devant son péristyle, des nymphes qui fussent plus dignes de leur temps.

Carpeaux était fidèle à l'empire; il avait raison. Cette piété semble toute naturelle. Le mot piété n'est pas trop fort; car les amis, les dévots de Carpeaux, le jour même de sa mort, dans le sanglot de leurs premiers regrets, en nous racontant comment ce grand artiste aimait le vin bleu, sa pipe et le prince impérial, n'oublient pas de mentionner qu'il avait en même temps une dévotion très-sincère et que, la veille d'un grand concours, il fut assuré d'avoir le prix, la Vierge ayant pris la peine de lui apparaître et de le lui garantir.

Il serait curieux de savoir, quand la Vierge apparaît à un grand artiste, dans quel costume elle se présente. Espérons qu'elle n'avait pas l'affublement grotesque, le bonnet ruché et le tablier à pompons de la vierge de la Salette.

Quoi qu'il en soit, Carpeaux a eu des visions, et, par ce côté mystique il se rapproche bien du siècle de Michel-Ange. S'il avait laissé des Mémoires, il eût raconté ses apparitions de la Vierge, comme Benvenuto Cellini, dans l'excellente traduction de M. D. Farjasse (récemment publiée à la librairie de l'*Écho de la Sorbonne*), raconte celles dont il a été favorisé. Sur plus d'un point, l'analogie est grande entre ces deux tempéraments d'artistes; mais les amis de Carpeaux, qui ne nous laissent aucune illusion sur ses habitudes, n'ont pas encore dit qu'il eût, comme Benvenuto Cellini, la conviction de porter toujours une auréole autour du front, auréole parfaitement visible dans l'ombre, — affirme avec aplomb le ciseleur florentin.

Ces indiscrétions hâtives faites devant le lit de mort du grand sculpteur, ces anecdotes sur sa façon d'aller au cabaret trinquer avec ses modèles, sur son manque de savoir-vivre lors des ovations décernées par sa ville natale, sur son obstination à fumer la pipe à la table du ministre, sur ses familiarités avec les valets de Compiègne, pouvaient être ajournées : elles s'ajoutent, en tout cas, aux révélations douloureuses faites par les tribunaux pour constater que si Carpeaux traduisit admirablement dans la terre, la pierre ou le marbre, les secrets de la vie physique, il paraissait n'avoir pas un soin égal de la vie morale, faute de l'avoir suffisamment pratiquée.

Je ne le connaissais que par ses œuvres; je regrette que ses amis aient tant insisté pour nous le faire connaître par son fanatisme, par les désordres de son foyer, par ses poses de bohème intransigeant dans le monde élégant et officiel de l'empire.

Ce qu'il y a de particulier dans ces révélations, c'est qu'elles émanent toutes, non-seulement, comme je le répète, d'amis de Carpeaux, mais de bonnes âmes qui regrettent la correction des mœurs impériales. Qu'auraient donc pu inventer de mieux les ennemis de ce grand sculpteur et les détracteurs de l'Empire ?

II

Il ne faudrait pas croire pourtant que les fêtes de Compiègne n'eussent aucune étiquette, et que la dignité impériale admît sans façon les écrivains et les artistes à ses petits soupers. Vers le milieu du règne, les scrupules étaient encore très-grands, et en 1860 M. Walewski, consulté par l'impératrice Eugénie pour dresser une liste d'invités présentables, fit faire un travail trouvé depuis dans les papiers des Tuileries, et que les journaux ont publié dans le mois de novembre 1870.

M. Jules de Vaux et M. Aylic Langlé furent, paraît-il, les auteurs de cette liste corrigée, annotée, par M. Walewski. Je ne veux pas la reproduire tout entière. Je ne veux qu'en donner des extraits.

Après une nomenclature d'académiciens aimables, craignant que l'impératrice ignorât le mérite de M. Octave Feuillet, M. Walewski avait ajouté à son nom cette mention : *auteur dramatique.* M. Joseph Autran, qui n'était pas encore immortel, était recommandé comme *un poëte provençal, homme du monde, très-riche.* En revanche, on lit à la suite du nom de *Louis Bouilhet* cette annotation : *auteur dramatique, beaucoup de talent et une tenue parfaite; très-pauvre.*

Henri Nicolle, honorable, mais très-pauvre et tout à fait inconnu comme écrivain, est rayé de la main du ministre.

Je demande pardon à M. *Théodore Barrière* et à M. *Victorien Sardou* des impertinences ajoutées à leurs noms ; mais ces niaiseries appartiennent à l'histoire. Voici le jugement sur l'auteur des *Faux bonshommes :*

Théodore Barrière, auteur dramatique, beaucoup de talent, bien élevé, mais vit dans la bohème, décoré.

Victorien Sardou, auteur dramatique, du talent, mais un caractère bizarre, existence très-irrégulière, mari d'une marchande de modes.

Arsène Houssaye est signalé comme un homme excentrique.

Paul de Saint-Victor est dénoncé en termes violents. Voici la brutalité : *exclusivement feuilletoniste, médiocrement élevé, existence peu régulière, très-détesté de ses confrères.* Le nom de Paul de Saint-Victor est rayé avec rage.

M. Vitu n'est pas recommandé. L'auteur de *Picciola* est signalé comme *très-honorable, très-estimé,* mais *très-vieux.* On ne l'invitera pas.

M. *Belot* n'avait alors aux yeux du ministère qu'*un bagage littéraire bien restreint;* on ne lui trouvait pas non plus une régularité de maintien exemplaire : il *est rayé.* Depuis, l'auteur de *Mlle Giraud, ma femme,* a fait partie des invités ; on l'a mieux connu et mieux apprécié.

A côté du nom de *Gustave Flaubert,* se trouvait la mention *homme distingué;* M. Walewski l'a effacée, pour laisser seulement celle-ci, qui suffit : *très-spirituel.*

La liste était longue; elle effraya sans doute, et les invitations qui furent faites respectèrent les exclusions du ministre en les augmentant encore. On voit donc que si le château de Compiègne a reçu des hôtes d'allures un peu débraillées, ce n'est pas la faute de M. Walewski.

Il est vrai que le ministre d'État se souvenait qu'il avait été l'auteur de l'*École du grand monde,* en collaboration, dit-on, avec Mlle Anaïs Aubert, de la Comédie-Française.

III

La mode, dans un certain monde, est aux pèlerinages, et Saint-Denis voit tous les jours des pèlerins et des pèlerines aller se régaler de *talmouses,* après une pieuse station devant les reliques du patron des Gaules.

Les reliques sont authentiques ; mais qu'elles soient les débris mêmes de saint Denis, voilà ce qui est au moins douteux, l'histoire n'ayant jamais pu faire la lumière sur le cas de ce grand confesseur de la foi.

Les légendaires varient beaucoup sur les dates. Les uns assurent que saint Denis fut un successeur des apôtres et évangélisa les Gaules, en 90; les autres soutiennent qu'il fut un précurseur et qu'il prophétisa 250 ans avant Jésus-Christ, Suivant les chroniqueurs patriotes, Denis était un Parisien. ou au moins un Gaulois; suivant les chroniqueurs étrangers, il est le même que saint Denis l'Aréopagite, évêque d'Athènes. Selon d'autres, il serait un saint Denis de Corinthe. Abailard fut chassé de l'abbaye de Saint-Denis pour avoir douté de l'Aréopagite.

Des éclectiques, pour fusionner les opinions, imaginèrent un saint martyrisé plusieurs fois, brûlé d'abord à Athènes, puis ressuscité pour aller à Rome trouver un nouveau supplice.

Ces diversités amenèrent dans le choix des reliques une abondance extraordinaire. L'église abbatiale, la cathédrale de Paris et une église de Ratisbonne prétendirent, pendant un certain temps, posséder chacune le corps de saint Denis. La concurrence s'en mêlant, il y eut même dans le monde, à une époque de foi extrême, quatre corps et sept têtes du même saint : ai-je besoin d'ajouter que ces quatre corps et ces sept têtes faisaient également des miracles dans la perfection ?

En 1048, le pape Léon IX voulut mettre ordre à cette anarchie. Il décida solennellement que le vrai saint Denis était celui de Ratisbonne. Il est vrai qu'en l'an 1048, les papes n'étaient pas aussi infaillibles qu'à présent.

En 1215, le pape Innocent III donna un nouveau corps de saint Denis aux moines de l'abbaye et leur écrivit la lettre diplomatique que voici :

« Il n'est pas certain que vous possédiez le corps de saint » Denis l'Aréopagite. Recevez toujours celui-ci, a fin qu'ayant » des reliques de l'un et de l'autre, on ne puisse pas douter » que celles de saint Denis l'Aréopagite soient chez vous. »

Les moines profitèrent de l'occasion pour faire de ce nouveau corps celui de saint Denis de Corinthe.

Dulaure, un libre penseur, après avoir examiné la question, tira de ces divergences une conclusion singulière : il osa prétendre que saint Denis était un personnage absolument imaginaire. S'autorisant d'une incontestable analogie entre le nom de Denis et celui de *Dyonisius* donné à Bacchus, il soutint que l'on a confondu le saint avec le dieu du vin ; que lors de l'établissement du christianisme dans les Gaules il s'est fait des amalgames étranges, et que le culte de Bacchus s'est simplement christianisé.

Si l'opinion de Dulaure était admise, la décollation de saint Denis deviendrait une simple figure de rhétorique, une allu-

sion aux effets du vin, qui *casse* et par conséquent *coupe* la tête.

Je crois qu'un certain nombre de pèlerins adoptent volontiers l'avis de Dulaure, et depuis le commencement de ces dévotions nationales, les cabarets et les cafés de la ville de Saint-Denis comptent autant de visiteurs que l'abbaye. Ajoutons que, par une tolérance qu'on ne saurait trop louer, pour profiter des avantages de ces différents cultes, on a fait coïncider l'époque du pèlerinage avec l'époque des vendanges.

IV

Une dernière formule manquait à la confusion de ce temps-ci. Alexandre Dumas fils vient de la donner. La virginité est un capital. C'est avec ce mot délicat que l'on prétend relever l'amour et ennoblir le mariage. J'ai tort d'attribuer au spirituel *prédicateur* de *la Dame aux camélias* cette définition pratique. Il y a longtemps que son ancien collaborateur pour le *Supplice d'une femme*, Émile de Girardin, l'a inventée. C'est lui qui conseillait à toute jeune fille, avant d'écouter un séducteur possible, de faire déposer par celui-ci un cautionnement.

Cette façon de faire payer les risques d'avance et de contracter une assurance avant de s'embarquer sur l'esquif fragile qui porte les amours, cette assimilation de la pudeur à un capital à faire valoir me semblent aller contre le but des évangélisateurs modernes. Ils tarifient l'amour, et le tuent en voulant lui assurer des rentes.

La vertu suffit à défendre la vertu, et les mœurs ne se purifient ni par des lois pénales, ni par des lois fiscales. Si l'on refaisait l'éducation et si l'on commençait par l'instruction; si l'on donnait aux hommes le respect de la femme et aux femmes le respect d'elles-mêmes, on ferait plus pour diminuer la statistique des enfants naturels qu'en inventant des pénalités saugrenues.

Alexandre Dumas, qui parle du monde interlope comme Dante parlait de l'enfer, quand il semblait lui échapper, a une bonne foi ardente qu'il pousserait jusqu'au martyre. Il ne doute d'aucun de ses moyens de moralisation, et le meilleur, selon lui, serait la recherche permise de la paternité.

Je n'ai aucune objection à faire. La recherche de la vérité sous toutes ses formes, dans toutes les circonstances publiques ou privées, me paraît le but moderne. Que l'on recherche donc les pères comme on recherche déjà les mères; mais le mince résultat obtenu jusqu'ici dans la poursuite de la maternité n'est pas de nature à promettre un résultat excellent pour la recherche de la paternité. La loi exige un commencement de preuves par écrit; mais c'est précisément ce commencement de preuves qui manque dans la plupart des cas. Quand il existe, la recherche est superflue; quand il fait défaut, elle est absolument stérile.

Or, si les malheureux orphelins ne peuvent vaincre l'obstination des mères qui les ont reniés, délaissés; si l'enfant est presque toujours impuissant, malgré la bonne volonté de la loi, pour retrouver celle qui l'a enfanté, comment sera-t-il plus heureux pour retrouver son père? Et, dans cette enquête, la preuve même par écrit suffirait-elle? N'a-t-on pas vu, ailleurs qu'au théâtre et dans les romans, la même et seule paternité annoncée par écrit à plusieurs pères à la fois?

Balzac n'a pas inventé Mme Marneff.

Toute cette belle discussion sur l'amour, la séduction et la législation, est venue à la suite du coup de couteau donné par un père indigné à un séducteur réfractaire.

Que le jury acquitte ce vengeur à la malédiction brutale, j'y consens volontiers. Un père est aussi excusable, sinon plus, qu'un mari trompé. Mais j'aimerais à savoir, avant de le porter en triomphe, s'il a commencé par donner l'exemple de la vertu conjugale à sa fille, s'il a pris toutes les précautions pour préserver celle-ci; s'il n'est victime, enfin, que d'une perversité plus forte que toutes les morales et toutes les précautions de la sagesse.

Mal élever ses enfants, les rendre faciles à la séduction et tuer ensuite le séducteur, cela me semblerait peu logique, peu moral et peu digne d'encouragement.

Je ne ne dis pas cela pour le malheureux père, que le jury acquittera sans aucun doute; mais je le dis à propos de lui. Le meurtre ne doit pas plus devenir une conséquence légitime de l'autorité paternelle, qu'il n'est un privilége de l'honneur conjugal.

VI

Un jury de province vient encore d'admettre des circonstance atténuantes en faveur d'un abominable assassin qui a écrasé lentement, avec acharnement, la tête de sa femme sous une pierre. Comme on ne peut supposer que les douze jurés soient partisans de la théorie de l'auteur de *Tue-la!* jusqu'à innocenter un gredin qui tue sa femme pour cause d'antipathie de caractères, il faut bien admettre que c'est la peine de mort qui est visée, condamnée par ce verdict. Le paradoxe d'Alphonse Karr ne satisfait plus que son auteur. On commence à comprendre que dire aux assassins de donner l'exemple du respect de la vie, c'est absolument comme si l'on attendait des ignorants la fondation de l'instruction obligatoire. C'est aux honnêtes gens à donner l'exemple en toute chose; et si l'on attendait des leçons de probité des voleurs, on attendrait longtemps.

VII

J'ai lu le roman d'une *Américaine en Russie*. C'est un livre au-dessous de la médiocrité, qui n'est pas même à ranger dans la littérature galante et qui ferait injure aux confidences des courtisanes du temps passé. Les lettres de l'infortuné grand-duc, exploité par cette aventurière du Nouveau Monde, ont seules un intérêt et un intérêt réel. Écrites dans le style passionné du XVIIIe siècle, adressées par un *Saint-Preux* encore un peu barbare à une *Julie* trop civilisée, elles ont un air de candeur bien surprenant et un fond d'honnêteté dans le vice qui doivent rendre indulgent pour ce pauvre fou. J'ai retenu de cette lecture un mot qui mérite d'être naturalisé français.

On sait que le grand-duc a *volé* les diamants maternels. Cette disposition brutale à prendre le bien d'autrui, quand elle émane d'un grand personnage, s'appelle la *kleptomanie*. Je ne sais si le code russe châtie cette spécialité de vol, mais la bonne compagnie russe l'excuse et la médecine l'absout.

L'auteur ne nous dit pas si la *kleptomanie* est contagieuse; elle avoue cependant avoir été traitée par la police russe comme une *kleptomane*. On raconte, d'autre part, qu'elle n'est pas radicalement guérie.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Cette semaine a été la semaine des deux discours : discours de M. Thiers, discours de M. Rouher. Nous demandons pardon à l'illustre orateur d'Arcachon de ce synchronisme malheureux dont le hasard seul est coupable et qui nous contraint à rapprocher l'un de l'autre deux documents politiques d'une valeur aussi inégale. Il est vrai que cette inégalité elle-même, ne fût-ce que celle du talent, est un argument de plus en faveur de l'éloquence républicaine.

Ce discours magnifique, ardent et jeune comme la foi et le courage, serein et nous dirions presque majestueux comme l'expérience et comme l'arrêt de l'histoire, c'est le discours républicain; voilà comment on parle lorsqu'on est l'orateur de la France, le guide et l'interprète de la grande et universelle opinion.—Ce discours, majestueux lui aussi, mais d'une majesté boursouflée et vide, ce talent, jadis robuste, et dont il y a encore des restes, aux prises avec une cause impossible à défendre, avec une cause *perdue*, ce tambour autrefois si sonore et qui ne rend plus qu'un bruit sourd, — parce qu'il n'y a plus d'écho, — cet orateur sans auditoire, contraint de s'en aller haranguer les maquis de la Corse, ce chef de parti que son parti lui-même abandonne ou ne loue qu'à bouche entr'ouverte, — tout cela c'est M. Rouher, c'est l'orateur et c'est l'éloquence du parti de l'appel au peuple. Les causes ont les avocats qu'elles méritent. Comparez ceci et cela, et jugez !

Nous avons cependant quelque embarras à parler du discours de M. Thiers; nous arrivons trop tard, tout a été dit sur ce beau sujet depuis trois jours qu'il est devenu le lieu de rencontre et le champ clos des opinions et des commentaires de tous les partis. Quelques points cependant peuvent être relevés encore.

On a reproché à M. Thiers, dans les journaux de la réaction, d'avoir trop parlé de lui-même, comme si la personnalité de M. Thiers ne tenait pas, en effet, dans l'histoire de la république actuelle, surtout jusqu'au 24 mai, une place très-considérable! Certes, il ne faut point trop s'accoutumer à glorifier les hommes, il ne faut point permettre à une individualité, si haute qu'elle puisse être, de se substituer au pays, fût-ce à force d'être identifiée avec lui: c'est un penchant et un péril dont on se doit garder sous le régime républicain. Mais l'histoire est l'histoire, et il y aurait une souveraine ingratitude à ne point reconnaître qu'au sortir d'une longue période de monarchie, de césarisme, et dans un pays où les mœurs républicaines étaient si peu formées, la république, pour s'acclimater, pour être acceptée de tous, a besoin d'être en quelque sorte un homme, avant de devenir une institution.

M. Thiers a été cet homme-là; il a désarmé les soupçons des républicains, il a rassuré les conservateurs sincères, enlevé tout prétexte aux faux conservateurs et aux réactionnaires; il a été vis-à-vis de l'Europe le garant de notre sagesse.

Tout ce qu'il avait d'expérience, d'intrépidité d'esprit, de talent, de gloire, ses qualités, ses défauts même, dont il sait se servir avec une adresse incomparable, son habileté ennoblie par la hauteur des vues et des motifs, son scepticisme même, qui le rendait si propre aux grandes évolutions de la politique, son patriotisme, son génie, son caractère, il les a mis au service de notre république naissante dont il a su confondre la cause avec celle de la France elle-même. Ils le savent bien, ceux qui font à M. Thiers le reproche de ce qu'ils appellent sa vanité, son *égotisme !* S'ils n'avaient pas compris dès la première heure ce qu'avait été M. Thiers pour la république, à quel point il l'avait patronnée, dirigée, rendue possible, nous ne les aurions pas vus si acharnés contre sa personne, si assidus à lui rendre l'hommage de leur haine.

Mais laissons là cette inutile querelle, dont il faut abandonner le jugement aux historiens. Occupons-nous plutôt de demain; parlons des élections et parlons en avec le discours de M. Thiers. M. Thiers est un admirable chef d'opposition, allais-je dire; mais ce n'est point le cas ici : disons simplement qu'il est incomparable dans la direction de toutes les campagnes politiques, électorales ou autres, que peut mener un homme d'État qui n'est point au pouvoir. Il est résolu, hardi; il ne recule ni devant les choses ni devant les mots necessaires ; il devient alors le modèle de ce que doit être le vrai conservateur libéral dans les périodes de transition, sinon de combat. Cette fois il a montré, avec une netteté courageuse, à quels signes on devrait reconnaître ceux qu'il ne faudra pas élire.

« Gardez-vous, — a-t-il dit, s'adressant à tous les électeurs français, — gardez-vous de ceux qui, républicains le jour du scrutin, se hâteraient, le lendemain, d'expliquer leur profession de foi par l'article de nos lois constitutionnelles qui stipule la révision. » Et plus loin, énumérant les tâches qu'auront à remplir les assemblées prochaines, il a mentionné particulièrement celle-ci : « l'enseignement public à développer d'*après les bases de la société moderne.* » Ce qui ne signifie point, comme l'avait dit d'abord la *Gironde* dans un compte rendu imparfait, corrigé depuis, que M. Thiers nous conseille simplement de développer « l'instruction publique *trop négligée jusqu'ici* », mais ce qui veut dire que le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur impose à l'État le grand devoir d'opposer aux envahissements de l'enseignement clérical toutes les énergies de l'enseignement universitaire. Ne votez pas pour des cléricaux; ne votez pas pour des révisionnistes de parti pris, voilà ce qu'a dit M. Thiers.

Ne votez pas pour des révisionnistes! c'est le premier péril. En ce moment tout est pacifié, conquis, républicanisé à la surface ; les adhésions au gouvernement légal (et il le faut bien) commencent à pleuvoir de toutes parts, les circulaires des candidats de toute nuance en seront inondées. Mais ne nous laissons pas prendre trop complaisamment à cette apparence, ne nous endormons pas.

Toutes ces adhésions, elles sont sincères pour le moment, je le veux bien. Mais que demain les assemblées nouvelles se trouvent ainsi constituées : un sénat ultraconservateur et une Assemblée nationale où les républicains résolus ne seraient pas en majorité, aussitôt les vieilles habitudes ou plutôt les habitudes d'hier reprendront leur empire. Les monarchistes à peine ralliés, se sentant en nombre, se trouveront exposés à une tentation trop forte pour leur républicanisme de fraîche date; ils ne feront pas la monarchie certainement, parce que l'union leur manquera pour la faire, mais ils recommenceront à nous imposer leur politique de stérilité, d'attente, leur politique de *veto ;* nous verrons reparaître toutes les misères de la république septennale, et encore d'un septennat déjà fort entamé, et que la clause de révision menacera par surcroît d'un raccourcissement prématuré. Veillons donc à la clause de révision et empêchons les adversaires de la république d'entrer dans les prochaines assemblées avec ce drapeau dans leur poche.

Quant aux cléricaux, ce n'est point seulement dans l'intérêt de la bonne éducation de la jeunesse française et de l'esprit français qu'il les faut tenir écartés du pouvoir; il y va d'un intérêt plus tangible encore, plus immédiat, de la situation de la France en Europe, de sa sécurité à l'extérieur, de son indépendance, de sa vie. Ceux-là sont de pauvres politiques ou de bien mauvais Français qui ne savent pas ou ne veulent pas voir qu'une politique cléricale nous mènerait à des abîmes où la France, cette fois, demeurerait engloutie.

Ici encore, je le sais bien, nous nous heurtons au scepticisme aimable, à la frivolité traîtresse de ces beaux esprits accoutumés à prendre leurs aises dans le plus commode des scepticismes, et qui ont horreur du bruit et du tracas. Vous exagérez, nous disent-ils, vous voyez tout en noir! Pour Dieu, rassurez-vous, tout s'arrangera, tout se tempérera, la France

n'est pas cléricale... — Non certes, la France n'est pas en majorité cléricale ; mais une minorité toujours debout, toujours agissante et armée, peut beaucoup sur la destinée d'un pays.

M. Gladstone, dans un récent écrit que citait hier M. John Lemoinne, dans le *Journal des Débats*, émet cette opinion « que le peuple français, au fond, ne tenait à faire ni l'expédition de Rome, ni la guerre d'Allemagne, et que cependant, dans les deux cas, le parti ultramontain a tellement pesé sur le gouvernement, qu'il l'a précipité dans ces extrémités funestes. » M. Gladstone exagère, sans doute, l'influence des ultramontains ; mais il en reste encore assez à leur compte pour démontrer le péril qu'il y aurait à leur livrer la France. Donc pas de cléricaux ! Ils sont le plus grand danger de l'heure présente.

Et les bonapartistes ? nous dira-t-on. — C'est vrai ! nous les oublions. Mais c'est que nous avons lu le discours de M. Rouher, et il nous a presque désarmé. Nous en aurons tout dit, lorsque nous aurons rappelé que c'est un *factum* parfaitement factieux et qu'on y prêche la croisade des Corses contre les Français républicains ; le moyen n'est pas heureux. Le maréchal de Mac-Mahon n'est guère mieux traité que la république elle-même dans le discours de M. Rouher. Il y a une certaine phrase sur « les lourdes responsabilités » que M. le capitaine du Temple, dans ses furies mac-mahonniennes, aurait enviées à l'orateur de Corse.

Et les bonapartistes qui crient déjà que le Président de la république est mal disposé pour eux, qu'il est circonvenu ! Pauvres bonapartistes, ils ne sont même plus habiles ; quel signe des temps !

HENRY ARON.

NÉCROLOGIE

Carpeaux

L'un des artistes qui faisaient le plus d'honneur à notre temps par leur originalité, leur fécondité, leur puissance, le sculpteur Carpeaux, est mort la semaine dernière dans une petite maison de Courbevoie. Il était dans l'âge où l'artiste recueille le fruit de ses longues et patientes études, où la vie semble lui promettre encore de nombreuses années de production, où il va jouir de sa gloire. Né en 1827, il n'avait pas cinquante ans. Un mal atroce, et dès le premier jour reconnu incurable, un cancer intestinal, a détruit en deux années, qui ont été un martyre sans relâche, une des plus robustes et des plus énergiques constitutions.

Les débuts de Carpeaux avaient été brillants. Il envoyait de l'Académie de France à Rome en 1859 le *Jeune pêcheur*, qui fut des plus remarqués, qui fut même discuté. Son dernier envoi de la villa Médicis fut le groupe d'*Ugolin*, que l'on peut voir au jardin des Tuileries, et où l'effort des torses et l'imitation de Michel-Ange n'empêchaient pas de sentir une personnalité vigoureuse. Sa réputation était faite désormais parmi les artistes ; il restait à la faire parmi les gens du monde.

Nul artiste ne la fit plus vite. C'est qu'en effet, en dépit de l'espèce de culte qu'il professait et professa toute sa vie pour Michel-Ange, personne n'était plus de son temps que Carpeaux. Sous l'atmosphère parisienne, il s'épanouit vite et se dégagea de tout ce qui n'était pas lui-même. Il sut exprimer avec la terre ou le ciseau ce que sentait toute la génération qui l'entourait : elle se reconnut dans ses ouvrages, avec ses recherches inquiètes de toutes choses, avec sa vie fiévreuse et agitée, parfois avec ses sensualités. La vie ! telle était la préoccupation incessante de Carpeaux, comme tel fut le dernier mot qu'il prononça dans son agonie. Il ne la recherche pas dans cette harmonie générale des formes, dans cette paix sereine, cette grandeur imposante où l'avaient cherchée des artistes d'un autre âge, comme Phidias ou Raphaël. Cet art qui parle à l'intelligence plus qu'aux yeux et aux nerfs n'est point celui que notre époque sait comprendre. Pour Carpeaux, la vie fut surtout dans le mouvement. Il sut le donner à ses groupes, il sut le donner à ses figures ; il sut le donner, chose plus difficile, même à ses bustes : rappelons, sans aller plus loin que les récents souvenirs, la tête en bronze du peintre Gérôme, et au dernier salon les bustes de M. et de Mme Alexandre Dumas.

La grande popularité de Carpeaux date des dernières années de l'empire. Il la dut à ce groupe de la *Danse* qui eut l'honneur de scandaliser nombre de bourgeois que ne scandalisait pas le régime sous lequel vivait alors la France. On sait de quel outrage imbécile fut l'objet ce groupe placé devant la façade du nouvel Opéra, et l'accident fit peut-être plus pour la notoriété de l'artiste que tout son talent n'avait pu faire. Ainsi vont les choses en cet étrange pays de France.

La dernière œuvre de Carpeaux fut son *Amour blessé*. Sa dernière œuvre considérable avait été cette fontaine monumentale des *Cinq parties du monde* qui orne aujourd'hui l'une des allées qui mènent à l'Observatoire. Il avait, dans les douze ou treize années écoulées depuis ses débuts, produit en nombre considérable des têtes d'expression, des figures que reproduisaient les marchands. Son activité incessante avait besoin de se dépenser en travaux de toute sorte, toujours marqués aux mêmes signes : la vivacité, le mouvement, avec certaine grâce spéciale qui ne venait ni de la régularité des traits ni de l'harmonie des lignes. Toute œuvre, petite ou grande, de Carpeaux, se reconnaissait à première vue, et cette unité dans le caractère, jointe à la multiplicité dans la production, fit peut-être, elle aussi, beaucoup pour la popularité du sculpteur. Il prenait le soin de se rappeler sans cesse à l'esprit et aux yeux du public français, si aisément oublieux.

On annonce que les amis de Carpeaux préparent pour l'hiver prochain une exposition de ses œuvres. On verra là comment fut employée, dans un travail de tous les jours et de toutes les heures, cette vie si remplie et si courte dont l'art fut la seule passion. Le plus considérable et, à notre goût, le plus parfait des ouvrages de Carpeaux n'y figurera pas. Mais l'exposition de cet ouvrage est de toutes les heures, et nous exhortons ceux qui veulent rendre hommage à la mémoire du grand artiste qui n'est plus, à y faire une visite qui ne les dérangera guère. Nous parlons des travaux exécutés au pavillon de Flore et que l'on a devant soi quand on traverse le pont Royal en allant vers les Tuileries. On peut adresser bien des critiques aux figures qui couronnent le fronton du monument : mais ce que l'on ne saurait trop regarder, c'est le bas-relief où *Flore* est représentée un genou à terre, presque accroupie, écartant de la main des roseaux, tandis que des amours voltigent autour de la déesse. Aucune composition de l'art français n'est plus élégante, plus délicate, plus heureuse. On peut ici évoquer le souvenir de Jean Goujon sans craindre le parallèle.

Et peut-être est-ce là le dernier mot qu'il faut prononcer sur le talent de Carpeaux. Toute sa vie il chercha la puissance, la force, la violence même. Il n'a fait ni un *Tombeau des Médicis* comme Michel-Ange, ni une *Marseillaise* formidable et superbe comme Rude son maître ; mais il sut rencontrer un jour cette véritable douceur, cette véritable grâce auxquelles on ne peut atteindre qu'à la condition d'être d'abord un fort.

Ch. B.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 18 30 OCTOBRE 1875

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les cahiers de l'Université en 1875

Le discours de M. Wallon, à l'ouverture du conseil supérieur de l'instruction publique, annonce un certain nombre de réformes et de créations auxquelles les esprits libéraux et les amis de l'Université ne marchanderont pas leur approbation. Quelques-unes des innombrables lacunes de notre enseignement supérieur vont être enfin comblées.

Cela suffit-il, même pour les nécessités les plus urgentes? Évidemment M. Wallon ne le pense pas. L'enseignement supérieur ressemble à une maison dédaignée, dont le toit est criblé de trous béants dans tous les sens. Grâce à l'absence de pluie, le propriétaire a pu feindre longtemps de ne pas les voir; mais il survient tout à coup un orage du midi et l'averse pénètre à flots par les trous de ce côté-là. Le propriétaire accourt naturellement calfeutrer ceux qui livrent passage à l'ennemi, sans se demander s'il n'y en a pas de plus grands encore sur l'autre versant du toit. Tel est aujourd'hui le cas du ministre de l'instruction publique, et les premières mesures qu'il prend paraissent dictées surtout par les hasards des concurrences cléricales.

Il faut à l'enseignement supérieur beaucoup plus que cela; il lui faut un plan d'ensemble et non des réformes isolées que leur isolement condamne forcément à l'impuissance, si utiles qu'elles puissent être en elles-mêmes. Mais ce plan d'ensemble, embrassant toutes les branches des connaissances humaines, qui donc voudrait en prendre à lui seul l'initiative et y engager sa responsabilité? Certes M. Wallon, plus que tout autre, aurait le droit de tenter cette aventure. Mais, arrivé devant l'Assemblée, sur quoi pourrait-il s'appuyer pour vaincre des résistances trop faciles à prévoir? La plupart de ceux qui ont voté la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur pour ouvrir la carrière aux universités cléricales, désirent sans doute faciliter l'essor de ces universités, et le meilleur moyen d'atteindre ce but n'est certainement pas de fortifier l'enseignement de l'État, qu'elles veulent remplacer.

Sans doute on n'avoue pas tout haut ces sentiments; mais, vis-à-vis du public, il est facile de se récrier sur l'énormité des réformes ou l'exagération des demandes, et le public, ignorant ce qu'en pensent les hommes compétents, pourrait bien se laisser prendre à ce jeu.

Comment donc faire pour éclairer l'opinion, donner un point d'appui au ministre et en même temps guider ses résolutions? ce qu'on a fait en cas pareil pour les questions économiques, industrielles et financières; une enquête où tous les hommes compétents sont priés de venir exposer publiquement ce qu'ils pensent. L'agriculture, l'impôt sur les sucres, les marais salants, la question du double étalon monétaire, etc., etc., ont donné lieu à des enquêtes de ce genre où tous les documents sont réunis, toutes les doctrines contrôlées l'une par l'autre; les adversaires sont obligés de se réfuter d'une manière précise devant les faits, et la vérité — c'est-à-dire la moyenne des opinions compétentes et impartiales — se dégage toute seule de ce rapprochement.

Aujourd'hui les membres de l'enseignement supérieur n'ont que deux moyens d'exposer leurs besoins et leurs vues sur les réformes universitaires.

Le premier, c'est d'adresser des rapports au ministre quand ils sont chefs de corps, ou, dans le cas contraire, de simples lettres privées, qu'on ne collectionne pas, et qui ont tout au plus la valeur fugitive d'une conversation. Du reste, les rapports des chefs de corps ne sont pas souvent plus efficaces et ne parviennent même point toujours à leur véritable adresse, celle de l'autorité qui décide. Telles sont, par exemple, les communications que le ministère a dû recevoir pendant la discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, à commencer par celle de M. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Le second moyen consiste à s'adresser au public lui-même en développant dans les journaux les questions relatives à l'enseignement supérieur et les mesures capables de le per-

[illegible]. Ce moyen est assurément plus efficace, mais les universitaires prétendent qu'il est, en revanche, très-dangereux. Et, malheureusement, les faits ne leur donnent pas tort. Sans remonter aux exemples éclatants d'autrefois, n'a-t-on pas vu, tout récemment, un professeur de Faculté, — heureusement inamovible — soumis à de vertes mercuriales pour avoir envoyé à un journal une lettre demandant, dans les termes les plus convenables, les plus modestes des réformes? C'est ainsi que les universitaires apprennent la valeur du silence et en conservent l'habitude, même quand on voudrait les voir parler. Mais soyez sûrs qu'ils n'en pensent pas moins.

Il faut donc maintenant les contraindre au courage ou plutôt leur bien prouver qu'ils ne courent plus de risques à parler et qu'on ne leur demande pas leurs avis comme une de ces formalités décevantes, on dirait presque ironiques, auxquelles ils sont soumis depuis longtemps.

Voici comment pourrait être conduite cette enquête : les membres de l'enseignement supérieur, les membres de l'Institut, les personnes connues pour avoir étudié l'organisation des universités, seraient invités à venir déposer oralement ou à envoyer leurs dépositions écrites, dans le cas où ils habiteraient loin de Paris. Ces dépositions seraient publiées de la même manière que les enquêtes organisées par le ministère de l'agriculture et du commerce ou le ministère des finances.

Quant à la commission qui devrait présider à cette enquête, il semblerait naturel, au premier abord, de la choisir dans le sein du conseil supérieur de l'instruction publique. Mais ce choix aurait un inconvénient grave. Une des questions agitées serait naturellement la composition même et les attributions du conseil supérieur. Ne serait-il pas délicat d'exposer devant Mgr Dupanloup qu'on ne doit pas être à la fois hors de la place — pour l'attaquer à la tête des universités cléricales — et dans la place pour la livrer aux assaillants, — par exemple en repoussant la création d'une Faculté de médecine de l'État, à Lille, comme on en prête l'intention aux évêques du conseil suprême? L'Université est en effet le seul corps dont le conseil suprême ne soit pas exclusivement tiré de son sein et puisse même être composé en grande partie de ses ennemis.

Le conseil supérieur écarté, restent les cinq Académies de l'Institut, qui présentent toutes les conditions possibles de compétence et d'impartialité. On pourrait y joindre l'Académie de médecine et composer ainsi la commission d'enquête d'un certain nombre de membres de chaque Académie, les uns nommés par l'Académie elle-même, les autres désignés par le ministre.

Les dépositions ainsi recueillies pourraient être appelées *les cahiers de l'Université en* 1875.

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à poser le principe sans indiquer aucune des questions sur lesquelles il conviendrait d'interroger les déposants — tout en leur permettant d'en traiter d'autres.

Les universités cléricales — elles de s'en cachent pas — vont former, sous le drapeau du *Syllabus*, la grande armée destinée à démolir « ce qu'on appelle sottement les grands principes de 1789 », comme la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, et une foule d'autres choses aussi révolutionnaires. Il paraît que, pour elles, le respect des bases fondamentales de la société n'est plus imposé par la loi. Je n'y contredis pas, puisque m'assure-t-on, la liberté de l'enseignement supérieur a eu pour effet de les en dispenser. Mais dans le combat qui se prépare entre la société nouvelle et la résurrection de l'ancien régime, c'est l'Université qui est aux avant-gardes et doit supporter le premier choc. Il est trop juste qu'elle choisisse ses armes et soit consultée sur le plan de campagne qu'elle devra suivre.

Nous recevrons avec plaisir les adhésions des universitaires qui approuveront ce projet et voudront travailler à le faire réussir.

EMILE ALGLAVE.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE DES CINQ ACADÉMIES

M. J. ZELLER

De l'Académie des sciences morales et politiques

Un empereur et un pape au moyen âge — Henri IV et Grégoire VII.

Messieurs,

Les luttes de la religion et de la politique, de l'Église et de l'État ne sont pas nouvelles en ce monde, mais elles passionnent le plus les hommes, et elles ont le privilége de mettre en relief les caractères les plus extraordinaires et de produire les épisodes peut-être les plus dramatiques de l'histoire C'est à ce titre que je vous demande la permission de retracer devant vous le portrait de deux hommes qui ont laissé la marque la plus ineffaçable dans ces luttes, l'empereur d'Allemagne Henri IV, le pape Grégoire VII, et de raconter deux des scènes les plus émouvantes de ce qu'on a appelé au moyen âge la lutte du Sacerdoce et de l'Empire. C'est une histoire qui remonte haut, au XIe siècle; mais vous verrez peut-être qu'elle n'est pas complétement étrangère, si éloignée qu'elle soit, à nos intérêts et à nos passions d'aujourd'hui.

I

Ni la nature ni l'éducation ne paraissaient avoir préparé le jeune roi Henri IV, au moment où il prit en main le gouvernement de l'empire d'Allemagne, à l'exercice régulier et sérieux du pouvoir le plus considérable qui existât alors en Europe. Il était fils d'un Franconien et d'une Poitevine, d'un homme du Nord et d'une femme du Midi. Son père, Henri III, avait été un despote à la fois tenace et violent, emporté par ses passions et entier dans son vouloir, sans respect pour les personnes, sans scrupule dans ses actions. Sa mère Agnès était bonne, cultivée, superstitieuse, sans être dépourvue d'ambition mondaine. Dans quelle proportion ce jeune homme devait-il réunir les dons ou les défauts du Nord à ceux du Midi? Héritier du plus puissant et du plus redouté souverain de la terre, et le sachant de bonne heure, abandonné à la tutelle d'une mère aussi faible pour lui, enfant, qu'en face de ses puissants vassaux, il s'était vu, à l'âge

de six ans, arraché au sein maternel par les prélats et les princes qui avaient tremblé sous son père; et, depuis, sa personne et le pouvoir impérial avaient été le jouet de ses ravisseurs. Les complaisances des uns l'avaient gâté, les sévérités des autres l'avaient rebuté. Il n'avait vu autour de lui qu'ambitions rivales, lâches connivences, passions et intérêts aux prises; et l'autorité, les biens et les revenus de l'empire dissipés, compromis par ceux qui se donnaient ou s'arrachaient la mission de les défendre en son nom, voilà les exemples qu'il avait eus sous les yeux, les leçons de gouvernement qu'on lui avait données. Sous prétexte de traiter les affaires du royaume, chacun n'avait poursuivi près de lui que les siennes; et le sceau de l'empire n'avait servi entre ses mains enfantines qu'à lui faire attribuer tout ce que ceux qui abusaient de son nom avaient commis de mal. L'influence alternative de deux tuteurs bien différents, dont l'un, Adalbert, archevêque de Brême, lui permettait tout, et dont l'autre, Hanno, archevêque de Cologne, blâmait tout en lui, acheva cette éducation.

L'historien Bruno nous dépeint déjà l'enfant, dès ses plus jeunes années, comme violent et grossier dans ses plaisirs et dans ses colères. Un peu plus tard, nubile, entouré de jeunes compagnons de jeu et de guerre, Souabes pour la plupart, aimables, mais turbulents, braves, mais dissolus, il ne respectait avec eux, dans ses ébats de toute sorte, ni les femmes même de bonne maison, qui d'ailleurs n'imposaient guère alors de respect en Allemagne, ni les biens du pauvre, qui méritaient d'être ménagés, ni même la vie des autres, qui devait être sacrée pour un jeune souverain. Adalbert lui-même disait, pour excuser sans doute son indulgence, que « le jeune prince serait devenu fou si l'on n'avait laissé un libre cours aux entraînements emportés de sa jeunesse ». Et cependant, quand le sévère Hanno le réprimandait, quand sa mère lui faisait des représentations, Henri rentrait en lui-même, par repentance ou par crainte, mais toujours plus prêt à s'échapper de nouveau qu'à se corriger sérieusement, comprimé plutôt qu'amendé. Deux contemporains nous montrent parfaitement cette jeunesse qui couvait tant d'orages. « Habituellement, » dit Lambert d'Hersfeld, « le roi grommelait contre l'archevêque Hanno, menaçait de mettre tout dans son domaine à feu et à sang. » Mais quelquefois il se soumettait à sa volonté; il lui faisait les plus grandes promesses, demandant seulement à ce maître sévère de vouloir bien être moins froid, moins dur avec lui. En public seulement Henri paraissait maître de lui; mais à quel prix? Un moine de Stablo, qui le contempla ainsi, nous le laisse entendre : « Au milieu des princes et en présence d'Hanno, dit-il, il restait assis, muet et comme pétrifié, tandis que l'archevêque portait pour lui la parole. Il paraissait être l'esclave des volontés d'Hanno, et il le haïssait tellement qu'il n'osait le contredire. »

En somme, c'était une nature bouillante, passionnée, inégale, emportée et sachant cependant se contenir, qui avait été fort mal dirigée. Capable d'amour et de haine, de grands élans et de profonds abattements, de violence et de tendresse, intelligence vive, mais caractère faible, cœur tendre, mais dépravé, esprit sournois, et, disent les chroniques, beau diseur, mais trompeur. On ne devait ni l'aimer, ni le haïr à demi. Orgueilleux avec les grands qui l'avaient opprimé, il aimait la compagnie des petits qui l'avaient flatté; au commerce des hommes graves il préférait celui des hommes jeunes de sens et d'années, parce qu'il n'avait trouvé que gêne dans les uns et complaisance dans les autres. A qui pouvait-il se rattacher? à quoi pouvait-il croire? On l'avait arraché des bras de sa mère; ses tuteurs s'étaient imposés à lui. Sa jeune femme même, on l'avait voulu mettre de force dans son lit. L'Église, il l'avait vue divisée entre deux papes qu'on lui avait fait reconnaître tour à tour. Le gouvernement, deux archevêques se l'étaient disputé sous ses yeux, en son nom. La religion enfin, auprès d'Hanno, des moines contredisants et refrognés la lui avaient rendue triste et rebutante; auprès d'Adalbert, des astrologues, des juifs, des nécromanciens la lui avaient gâtée par des jongleries occultes. Longtemps comprimé et instruit à la dissimulation et à la ruse, le jeune Henri ne pouvait regarder le pouvoir, quand il tomba enfin entre ses mains, que comme le droit de faire tout ce qu'il voulait, le plaisir d'imposer sa volonté aux autres.

Et ce pouvoir qu'il voulait recueillir tout entier comme l'avait possédé son père, le puissant empereur Henri III, était la plus formidable domination qui eût été réunie en Europe entre les mains d'un homme depuis Charlemagne. La couronne de Germanie donnée à Aix-la-Chapelle, celle d'Italie donnée à Pavie, celle d'Arles, en Provence, celle enfin de l'empire conféré à Rome, ne devaient-elles point être réunies sur la même tête? Et il ne suffisait pas à ce souverain, qui prétendait être la source de tout droit et de toute chevalerie et dont les États étaient si étendus, de compter encore pour vassaux des rois comme ceux de Danemark et de Hongrie, et parfois de Pologne et de France; il voulait encore commander à des légions d'âmes ainsi qu'à des légions de soldats, et rester maître dans l'Église ainsi que dans l'État, en donnant l'investiture de toutes les fonctions ecclésiastiques comme de tous les fiefs militaires, et en imposant même à Rome, c'est-à-dire à la chrétienté, à l'Europe entière, des papes de son choix, tous Allemands, comme l'avaient fait Henri III et Otton le Grand : c'était le moyen alors d'assurer la domination universelle allemande. En répétant lui-même qu'il « voulait recommencer Charlemagne », il ne disait pas assez; Charlemagne n'avait pas rêvé, sur l'Église surtout, une semblable puissance. Tel était, en effet, au moyen âge, ce tout-puissant empire de l'Allemagne, qui pesa sur l'Europe de tout son poids et la fatigua de son insatiable ambition pendant près de trois siècles, lorsqu'un pape à jamais célèbre, Grégoire VII, vint commencer la lutte pour l'Église, pour l'Italie, pour l'Europe elle-même, contre le formidable colosse.

Hildebrand était né vers 1022 probablement, à Soana en Toscane, ville aujourd'hui ruinée, dont il ne reste plus guère qu'une église bâtie alors. Il était fils d'un certain Bonizo, propriétaire ou métayer d'un petit bien de campagne, et non d'un charpentier, comme on l'a dit longtemps. Appelé de bonne heure par un sien oncle au couvent de Sainte-Marie sur le mont Aventin, il eut pour père et pour mère spirituels, en vrai moine, ainsi qu'il le disait plus tard, saint Pierre et sainte Marie, qui l'avaient nourri, élevé; ce qui était une assez « noble éducation », *nobiliter educatus*. De cette colline autrefois démocratique de l'Aventin, qui était alors la partie la plus animée de Rome et d'où l'on découvrait la campagne ruinée, l'empereur Otton III et le pape Sylvestre II avaient embrassé le monde dans leurs projets. Le couvent fréquenté et prospère qui s'y élevait était en communauté d'idées et en relations fréquentes avec l'Ordre français, alors tout-puis-

sant, de Cluny. Saint Odilon, le réformateur des monastères est au XIe siècle, l'avait visité; l'esprit nouveau d'indépendance et de réforme ecclésiastique qui soufflait sur le monde animait ce foyer monastique de Sainte-Marie de l'Aventin.

Quand ce jeune homme prit les ordres inférieurs, vers vingt ans, « un peu contre son gré », dit-il plus tard, le saint-siége était affligé par le schisme célèbre de trois papes dans Rome soumise, comme un chétif évêché de province, aux convoitises des petits barons qui voulaient en pourvoir leurs fils; et si l'empire allemand était assez puissant alors avec Henri III pour mettre fin à ce scandale, c'était pour asservir l'Église. Grégoire VI, le premier pape qui tenta de ramener le saint-siége et l'Église, au XIe siècle, dans une voie meilleure, prit le nouveau moine pour chapelain; et, quand il fut déposé avec ses rivaux par Henri III pour être remplacé par un Allemand, il l'emmena avec lui partager son exil. Cette dégradation de l'Église et cet asservissement, peut-être mérité, sous un souverain despote et étranger, paraissent avoir sensiblement frappé le jeune moine, puisque, plus tard, il prit justement le nom de Grégoire (VII) pour réformer l'Église et la venger en la délivrant de l'oppression impériale. Retiré après la mort de son maître à Cluny, dont l'influence déjà sentie et la direction sérieuse l'attiraient, il s'y plaisait dans les austérités et la retraite, quand son supérieur le donna à Bruno, l'évêque lorrain de Toul fait pe par Henri III sous le nom de Léon IX, qui l'emmena à ome où l'attendait une si étonnante fortune.

Le moine Hildebrand était un homme pieux; il jeûnait comme pas un; sans approfondir les questions de haute théologie, il atteignit, en prêchant sur l'enfer par exemple, à des imaginations qui annoncent celles de Dante. Mais il avai surtout la foi qui agit. A la fois mystique et politique, diplomate et illuminé, ces choses alors ne se séparaient point; il savait parler surtout quand les paroles étaient déjà des actes, quand il fallait entraîner, persuader ou combattre. Fait sous-diacre, Hildebrand fut chargé d'abord de l'administration et du maniement des fonds de l'Église de Rome, de la curie ruinée. C'était une habileté pratique qu'on lui avait reconnue. Il s'acquitta à merveille de ces fonctions. Appelé plus tard à la diplomatie, il n'y réussit pas moins et, dans une légation au delà des Alpes, fit accepter par la cour d'Allemagne un pape que Rome avait choisi contre elle.

On a parfois antidaté le rôle du moine Hildebrand avant son pontificat. La légende voit des feux briller sur sa jeune tête : un saint, qui n'existait plus quand il naquit, lui aurait annoncé sa grandeur future; un autre lui aurait prédit qu'il bouleverserait le monde s'il arrivait au saint-siége. Il aurait déjà tout conduit dès Léon IX. L'histoire montre mieux comment cet enfant du mont Aventin, cet élève de Cluny devenu sous-diacre à Rome, homme d'affaires et politique, moine italien et romain, grandit et se forme peu à peu au feu des événements auxquels il prend une part active, mais dans la mesure qui lui revient. Le temps, les circonstances, le portent; mais il est toujours prêt; il saisit tout et se sert de tout; il est toujours à la hauteur : c'est assez pour son éloge.

De sa personne Hildebrand était petit, chétif, de voix aiguë, comme de petite naissance, sans dignité importante d'abord dans l'Église, sous-diacre seulement; mais déjà quelle activité, quelle passion, quel feu! Un contemporain l'appelle spirituellement l'archi-sous-diacre (*archisubdiaconus*). Est-il dans la faveur d'un pape? il s'en empare, il le pousse, il l'enraîne. N'est-il pas aussi bien vu par un autre? il lui impose ses services, au moins d'argent; au besoin, il lui résiste de toutes ses forces (*totis viribus*) pour l'honneur de l'Église (*pro honore Ecclesiæ*). Toujours agité au Vatican, il entre, il sort, bon gré, mal gré, *ut importunus canis*, dit la chronique du Mont-Cassin. Sous Nicolas II, fait cardinal archidiacre, il est presque complétement le maître. Il signe le premier au décret de 1059 qui soustrait la papauté à la nomination directe de l'empire en instituant le célèbre conseil des cardinaux romains; et à la mort de Nicolas II, avec l'intempérance d'un génie tout plein de ses projets et qui attend impatiemment son heure, il brave déjà l'empereur allemand en précipitant l'élection d'Alexandre II. « Heureux, s'écrie-t-il dans son ardeur avec le Psalmiste, ceux qui témoignent pour le Seigneur et qui le cherchent de tout cœur! » Il puise une sorte d'élan guerrier dans l'amour de Rome, pour lui toujours invincible par la foi et par les armes (*fide atque armis invicta*). Les partis résistent, remuent. Il se jette dans la mêlée à la tête des moines, de la milice romaine, des soudoyers, des besaciers, *quasi imperator*, pour soutenir sa créature. C'est un agitateur. « Maudit soit, répétera-t-il plus tard, celui qui s'abstient d'ensanglanter son glaive! » Vainement le mystique Pierre Damien cherche à intervenir avec les modérés : est-ce qu'il ne faut pas un fléau pour corriger le monde et la société? Hildebrand aiguillonne, harcèle ces modérés, il les relance et les jette au combat. Il a une foi et un but.

Cette Église séculière qui est constituée aussi comme un empire universel des âmes, elle s'est corrompue, matérialisée par le mariage de ses prêtres, par l'inféodation laïque de ses propriétés et par la vente même de ses fonctions au plus offrant. Hildebrand veut l'épurer en la ramenant à l'observation du célibat, en la remettant aux mains des plus dignes et non des plus riches. Elle est serve du pouvoir laïque, de l'empire; elle scelle et consacre la dépendance même des nations. Hildebrand veut l'affranchir, et l'Europe avec elle, en arrachant le choix du pontife universel et la nomination, l'investiture des plus grandes dignités et propriétés de l'Église, au potentat allemand qui vise à la domination universelle. Et voilà pourquoi le grand parti de le réforme et de la liberté de l'Église porte en un jour d'enthousiasme à sa tête et fait pape, sous le nom de Grégoire VII, cet agitateur, ce soldat, ce chevalier de Dieu, *miles Dei*, ce César grand déjà comme le monde, selon l'expression d'un contemporain,

Tantus es, o Cæsar, quantus et orbis,

qui avait fait un pape maître et qu'un pape faisait dieu!

Tu facis hunc dominum, te facit ipse deum!

Mais ce rival de l'empereur, ce Dieu sur terre, ne veut-il pas élever à son tour sur les ruines de l'État un empire au moins aussi redoutable, une domination aussi dangereuse que l'autre? Voilà la lutte entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, entre le sacerdoce et l'empire, la plus formidable qui eût alors remué le monde.

Ce ne sont pas, en effet, deux hommes, ce sont deux principes qui sont en présence. Les écrivains mêmes du temps ne nous le montrent que trop. Benzo d'Albe, le défenseur ardent de l'empire, qui accable les papes réformistes et les

moines de ses sarcasmes et de ses injures, n'en croit pas moins que le Dieu tout-puissant, auteur de l'ordre dans le ciel, a constitué l'empereur comme « son vicaire », *vicarius Dei, vicarius Christi*, pour faire régner l'ordre sur cette terre. L'empereur, pour lui, est fait à l'image de Dieu : c'est « un second créateur » (*alter conditor*). Voilà le droit divin interprété au profit du pouvoir impérial allemand. Aussi les autres rois sont-ils ses premiers sujets. « Tu n'as pas besoin, dit à Henri le même écrivan, de saluer les princes étrangers pour qu'ils t'aident à agrandir ta puissance. A eux de venir au-devant de toi, d'ouvrir leurs trésors, de t'inviter à prendre ce qui t'appartient. Ainsi on rendra à César ce qui est à César, le monde entier se réjouira du rétablissement de la loi, et il y aura jubilation et joie sur la terre comme au ciel, et sur la mer comme dans les profondeurs. » Mais l'Église a une autre doctrine, élaborée dans cette atmosphère des cloîtres où l'on voyait volontiers la figure même et l'exemplaire des temps présents dans l'Écriture. Selon elle, en effet, Caïn le meurtrier, ou Nemrod le fort chasseur, est le père de la société laïque temporelle, tandis que la société ecclésiastique procède directement d'Abel, d'Abraham et du Christ. Le royaume des ténèbres et celui de la lumière étant ainsi constitués, la domination de l'empire sur l'Église n'est-elle pas le triomphe du mal sur le bien et des ténèbres sur la lumière? N'était-ce pas à l'Église, fille de l'Esprit de lumière, à secouer ce joug honteux et à reprendre l'empire?

« Quoi! dira Grégoire VII bientôt, des hommes qui ne connaissent pas Dieu, des fils de Nemrod remplis d'orgueil et de fourbe, vivant de rapine et de meurtre à l'instigation de leur chef, le démon, saisiraient avec une infatuation insupportable et une passion aveugle la souveraineté sur leurs égaux! Quoi! ils sommeraient les prêtres du Seigneur de se courber devant eux, semblables à ce séducteur qui, montrant les royaumes de la terre au fils de Dieu, lui disait : « Je te donnerai tout cela si tu veux t'agenouiller devant moi et m'adorer! » Mais ils font passer, ces rois et ces princes de la terre, leurs intérêts avant l'honneur de Dieu; tandis que nous, serviteurs du Christ, nous subordonnons la chair à l'esprit! Car à qui demandent-ils la couronne, comme Pepin à Zacharie, si ce n'est à nous? A qui se confessent-ils? à qui promettent-ils d'être fidèles, si ce n'est au Christ, à Pierre, à nous, son successeur? et, à l'article de la mort, à qui demandent-ils le pain de l'éternelle vie, si ce n'est encore et toujours à nous? »

Aussi le pape, qui délivre seul la couronne impériale, revendique-t-il comme lui appartenant les royaumes de Hongrie, de Danemark, de Norvége, d'Espagne, conquis avec l'aide de Dieu sur le paganisme ou sur l'Infidélité. « Car la loi des papes romains, dit-il, s'étend plus loin qu'autrefois celle des empereurs de Rome; leur parole a pénétré partout; le Christ règne sur un domaine plus étendu que celui sur lequel régnait autrefois Auguste. » Et Grégoire VII ne croira, pour ainsi dire, la foi assurée que lorsqu'il aura fait entrer toutes les contrées chrétiennes dans le domaine de saint Pierre. Voilà comment les deux pouvoirs, les deux épées, comme on disait alors, en se prolongeant le plus possible dans l'espace et dans le temps, se dressent l'une contre l'autre sur le terrain de l'universalité chrétienne.

Or il y avait un point sur lequel les deux pouvoirs se touchaient dans Rome et dans toute la chrétienté. D'une part, Rome, capitale nominale du Saint-Empire romain-germanique, avec son territoire, était patrimoine de saint Pierre et fief d'empire; de l'autre, aux évêchés et aux abbayes de l'Allemagne comme du reste de la chrétienté étaient attachés également des fiefs d'empire, des terres, des vassaux, des revenus. L'Empire était en partie ecclésiastique, hiérarchique, et l'Église en partie féodale, impériale. Si l'empereur confère la papauté, en même temps que le patrimoine de saint Pierre, et tous les évêchés et abbayes en même temps que les bénéfices ecclésiastiques, il met l'Église dans l'État, et il dispose d'une force morale en même temps que matérielle qui met le comble par l'obéissance des âmes à sa domination politique. Si la papauté, qui délivre la couronne impériale, investit des fiefs des immunités du pouvoir en même temps que des fonctions sacerdotales qui y sont unies, elle joint à sa puissance spirituelle une puissance politique sous laquelle elle peut faire courber les plus grands souverains. A celui de ces deux pouvoirs qui aura l'*investiture* appartient donc le monde : car, si l'empereur seul donne les fonctions ecclésiastiques, l'Église n'est plus maîtresse chez elle, elle est asservie; si le saint-siége seul, de son côté, délivre dans l'empire des fiefs d'Église, investit ses vassaux, l'empereur n'est plus maître du sien, il est esclave; et l'un ou l'autre de ces deux souverains, le temporel ou le spirituel, appuyé sur cette base solide et sacro-sainte, réalise aux dépens de son adversaire la domination universelle. L'Europe n'a qu'à choisir entre le césarisme tudesque et la théocratie romaine.

On comprend à quelles étonnantes péripéties une pareille lutte peut avoir donné lieu entre deux puissances représentées par de pareils personnages. Il n'est pas de scènes plus passionnées et plus dramatiques dans l'histoire. Il semblait qu'il fallait que l'une ou l'autre de ces deux puissances succombât, que le pape ou l'empereur tombât dans la lutte; et ils succombèrent en effet, mais tous les deux pour avoir également tenté l'impossible.

II

Le roi allemand Henri IV, arrivé au pouvoir, n'eut pas plutôt reçu de Grégoire VII l'ordre de tenir la main au célibat des prêtres et d'avoir à s'abstenir lui-même de toute investiture de fonctions et de fiefs ecclésiastiques, qu'il rassembla un synode national allemand dans la vieille et impériale ville de Worms, en janvier 1075, il y a huit siècles, pour y faire déposer Grégoire, comme son père Henri III avait fait impunément de plusieurs de ses prédécesseurs. Hugues le Blanc, un cardinal italien, s'était fait son accusateur. Son réquisitoire, dit un contemporain, était tragiquement composé comme pour le théâtre (*scenicis figmentis consimilem tragœdiam*). On y montrait « comment le moine Hildebrand, de basse naissance, s'était élevé par la ruse au pontificat en faisant jurer avec lui à tous les cardinaux de ne point accepter le saint-siége, afin de l'occuper lui-même comme un parjure et au mépris du décret de Nicolas II et de l'Empire. Devenu pape de sa personne, il avait mené mauvaise vie et rempli ambitieusement le monde du bruit de son nom, vivant avec la femme d'un autre dans une intimité dont la décence défendait de parler, et entouré d'un sénat de femmes avec lesquelles il rendait des jugements, portait des décrets et gouvernait toute l'Église. Comme pontife, il bouleversait la hié-

[illegible] les coutumes, séparait les femmes de leurs maris, [illegible] comme évêques que ceux qui étaient faits de sa main, les traitait tous comme des esclaves et, en prenant pour lui toute l'autorité et la puissance, livrait l'administration de toutes les églises à la fureur plébéienne, à la démocratie! » A ces causes, l'empereur et les évêques présents déclaraient ne plus reconnaître Hildebrand pour apostolique et le déposaient pour ne plus laisser l'Église à la garde de ce loup dévorant.

Henri IV voulait évidemment être empereur sans conditions, et, pour y arriver, il croyait devoir faire un nouveau pape. C'est pourquoi, après un acte semblable à ceux qui avaient été faits par quelques-uns de ses prédécesseurs, il envoya immédiatement au delà des Alpes signifier à Grégoire VII, à Rome, en plein synode aussi, cet acte hardi comme s'il était de ceux qu'on exécute par procureur et non en personne. Mais il s'aperçut bientôt que le temps et les circonstances avaient singulièrement changé.

Un Italien, pauvre clerc de Parme, se chargea de cette commission dangereuse. Le synode romain était à Saint-Jean de Latran, quand il y arriva. Le clerc Roland, introduit, annonce les décrets du concile allemand et les lettres de l'empereur, les uns au peuple romain, les autres au pontife lui-même. « Le roi mon maître, dit-il, et les évêques ultramontains ordonnent que tu quittes le siége occupé du bienheureux Pierre. » A peine avait-il parlé, que Jean, évêque de Porto, veut le faire saisir. La milice du pape se précipite; mais Grégoire ordonne qu'on le laisse libre, se fait remettre les lettres de l'empereur et, montant en chaire, les lit publiquement. La lettre adressée aux Romains les invitait à donner les premiers l'exemple de la fidélité en déposant un usurpateur et un oppresseur de l'Église, un traître à l'Empire. La seconde, adressée au pape, était ainsi conçue :

« Henri roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. Lorsque j'attendais de toi un traitement de père et que je t'obéissais en tout, tu as agi contre moi comme mon plus grand ennemi. Tu as pris notre humilité pour de la peur, et, dès lors, tu n'as pas craint de te soulever contre la puissance royale que nous tenons de Dieu, et tu as osé menacer de nous l'enlever, comme si nous avions reçu la royauté de toi, comme si le royaume était en ta main et non en celle de Dieu... Tu es parvenu au souverain pontificat par la fraude et l'astuce... Par l'or, tu as gagné la faveur du peuple. Par cette puissance, tu es monté sur le siége de paix, et de ce siége tu as troublé la paix en armant les sujets contre leurs chefs, en excitant les laïques à usurper l'autorité des évêques. Tu m'as attaqué également, moi qui ne puis être jugé que par Dieu seul. Mais je te dis maintenant par mes évêques : Quitte le siége que tu as usurpé; que le siége de saint Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche point à couvrir la violence sous le manteau de la religion. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, je te dis avec tous nos évêques : Descends, descends. »

La lecture de cette pièce produisit l'effet que le pape en attendait. L'assemblée frémissante criait : Anathème! quand Grégoire VII, qui avait eu le temps de préparer sa réponse, se leva de nouveau :

« Saint Pierre, prince des apôtres, dit-il, écoutez votre serviteur, que vous avez nourri dès l'enfance et délivré jusqu'à ce jour de la main des méchants qui me haïssent parce que je vous suis fidèle. Vous m'êtes témoin, vous et la sainte mère de Dieu, saint Paul, votre frère, et tous les saints, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner et que j'eusse mieux aimé finir ma vie dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens humains. Mais, m'y trouvant par votre grâce et sans l'avoir mérité, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse suivant le pouvoir que Dieu m'a donné, à votre place, de lier et de délier sur la terre. C'est en cette confiance que, pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par son orgueil inouï, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie; je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi, car celui qui veut porter atteinte à l'autorité de votre Église mérite de perdre la dignité dont il est revêtu. Et parce qu'il a refusé d'obéir comme chrétien, je le charge d'anathèmes en votre nom, afin que les peuples sachent par expérience que vous êtes Pierre, que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

L'antagonisme des deux grands pouvoirs universels de ce temps était posé; la lutte des deux épées qui dominaient le monde, le temporel et le spirituel, avait commencé. Qui l'emporterait? D'un côté, le pape et la hiérarchie religieuse; de l'autre, le peuple, c'est-à-dire, suivant l'explication que donnait plus tard Thomas Becket, l'empereur, les rois, les États. A qui des deux la primauté? à celui qui, institué dans le temps, prétendait à la juridiction sur tout ce qui était dans le temps, même sur les terres des évêques, sur les biens du clergé, sur Rome et sur le pape lui-même? ou à celui qui, institué de Dieu, représentant l'esprit dans la société humaine, prétendait tenir tout pouvoir temporel, même les rois et les empereurs, dans la dépendance où l'esprit doit tenir le corps? L'assujettissement de la société civile serait-il poursuivi jusque dans ses conséquences les plus extrêmes, devant lesquelles ne reculait pas le zèle de Grégoire VII? ou bien l'Église serait-elle replacée sous la profane tutelle des princes, toujours corrompue par la simonie et le concubinat, et enfoncée de nouveau dans le siècle et la matière?

Il n'est pas étonnant que cette alternative, posée subitement et d'une façon si éclatante entre l'empereur allemand et le pontife romain, ait ébranlé le monde chrétien tout entier. Mais ce qui est plus fait pour nous surprendre aujourd'hui, c'est l'impuissance dont se trouva tout à coup frappé le roi allemand, et surtout dans son pays, quand le mot magique fut tombé des lèvres du grand prêtre, de la première puissance morale de ce temps. Les évêques partisans de Henri, excommuniés aussi, l'abandonnent et demandent grâce; les vassaux, qui frémissaient sous le joug royal, reprennent les armes et saluent le prêtre libérateur; des otages qui étaient entre les mains du roi sont délivrés, s'échappent. Une diète se réunit; elle proclame que roi excommunié est roi déchu, s'il n'est réconcilié dans l'an et jour. Le pape annonce son départ pour l'Allemagne afin de présider, s'il est nécessaire, à un nouveau choix. Un mot du pape a suffi, et tous les serments, toutes les fidélités, les chaînes même des prisonniers tombent comme d'elles-mêmes. La dévotion, l'intérêt, la haine, les rancunes, tout y a concouru. Le fils de cet Henri III qui avait fait courber la tête des papes et des rois est seul; il n'est plus roi que de nom, pour quelques jours seulement peut-être! C'est pourquoi, persuadé qu'il perdra sa couronne

à jamais s'il n'est réconcilié comme chrétien, il sort furtivement de Spire avec sa femme Berthe, son jeune fils Conrad et quelques serviteurs fidèles, pour se jeter, bon gré, mal gré, en pénitent, au-devant du pape.

Ce fut un curieux spectacle, au commencement de l'année 1077 et pendant le plus rigoureux hiver du XIe siècle, que celui donné par le pape Grégoire et par le roi Henri. Le pape, sous un ciel d'ailleurs plus doux et plus clément, partait de Rome au milieu d'une brillante escorte, comme en triomphe, pour se rendre, à travers l'Italie, à Augsbourg, où l'on attendait ses ordres, rencontrant déjà en chemin les Allemands excommuniés qui venaient faire pénitence. Une femme, la célèbre comtesse de Toscane, Mathilde, âgée alors de trente ans, couvrant sa jeunesse et sa beauté d'une armure de chevalier qui les faisait sans doute ressortir encore, guidant son cheval d'une main et, d'après l'image traditionnellement attribuée à Cimabue, portant de l'autre la grenade en signe de la virginité qu'elle avait vouée au Seigneur, couvrait de la protection de ses hommes d'armes, comme un ange gardien, ce vieillard de près de soixante-dix années, mais qui était, par la réforme de l'Église, le maître du monde.

Après avoir éprouvé sur la terre allemande la dureté et l'ingratitude de ceux qu'il avait obligés, Henri, presque dénué de tout, pour éviter les passages des Alpes centrales gardés par les ducs ses ennemis, qui y enlevaient les prêtres excommuniés, s'était jeté par les terres de sa belle-mère, Adélhaïde de Suse, qui le reçut assez mal, à travers les Alpes occidentales. Dans ce rude hiver, Henri et sa petite caravane, sa femme, son fils et quelques serviteurs et servantes, conduits par des guides, traversaient avec plus de peine encore que d'ordinaire le mont Cenis couvert de neige. Au revers de la montagne, les hommes descendirent les chevaux avec des cordes, mirent les femmes sur des traîneaux faits de peaux de bœufs, rampèrent eux-mêmes sur les pieds et les mains, Henri ayant parfois la charge de sa femme et de son enfant; c'est ainsi qu'ils arrivèrent tous, moitié glissant, moitié roulant sur de longs espaces, au péril de leur vie, jusque dans la plaine, au pied des monts; et de là le roi atteignit bientôt, près du lac de Garde, le château de Canossa, situé sur une hauteur nue et abrupte, derrière les fortes murailles duquel Grégoire VII, bien pourvu d'hommes d'armes, de provisions, avait trouvé refuge.

Ce n'était point pour combattre, c'était pour se soumettre, sinon comme roi, au moins comme chrétien, que Henri IV était venu ainsi en pénitent. Là, en effet, le jeune prince frappé d'anathème fut réconcilié, mais de quelle manière?

Le pape, fidèle à ses principes, tenait à ce que préalablement Henri remît entre ses mains, comme un gage de pénitence, sa couronne de Germanie et ses insignes. C'était constater le droit nouveau qu'il revendiquait. Mais le jeune roi ne voulait pas abaisser l'Empire en humiliant sa conscience. Ce qu'il venait chercher du pape, c'était seulement ce que celui-ci pouvait donner, l'absolution. Avec l'intelligence hardie qu'il montrait souvent, il résolut donc de forcer devant la chrétienté l'indulgence pontificale; et, le 25 janvier, publiquement, en chemise de laine, nu-pieds, comme un pénitent, il se présenta dans la première enceinte du château, quelques autres pénitents avec lui. C'était alors un homme dans la force de l'âge, « d'une taille et d'une beauté », dit un contemporain, « dignes d'un empereur ». Il mit les genoux dans la neige épaisse et dure et y resta à jeun jusqu'au soir, sans voir s'ouvrir les portes de la miséricorde; il revint ainsi le lendemain et le surlendemain. Hugues de Cluny, la comtesse Mathilde, la belle-mère du roi, imploraient le pontife avec larmes, s'étonnaient « de sa dureté inaccoutumée », et parfois s'échappaient en plaintes amères contre « cette cruauté et cet orgueil tyrannique, si éloignés de la vraie prudence, de la sévérité apostolique ».

Dans la nuit du troisième jour enfin, le pape céda et promit de donner l'absolution qu'on lui demandait, mais en prenant ses garanties pour conserver son intervention dans les choses politiques. Six cardinaux pour le pape, un archevêque, deux évêques, l'abbé de Cluny et le marquis d'Este, Azzon, pour le roi, dressèrent un acte par lequel celui-ci s'engageait à se présenter à la diète des princes au jour fixé par le pape, pour y être reconnu innocent ou coupable; à protéger le pape dans sa vie, dans ses membres, dans son honneur, pour passer les Alpes, et, jusqu'au prononcé de la diète sur son sort, à ne porter lui-même aucune marque de la dignité royale et à s'abstenir de tout acte de gouvernement (*nihil regium, nihil publicum*), à peine pour Henri, s'il manquait à une seule de ces conditions, de retomber par le fait sous l'anathème. Ceux qui répondaient pour le roi jurèrent, et Hugues de Cluny donna sa parole « devant Dieu qui voit tout ».

Le lendemain 28 janvier, les portes s'ouvrirent devant le royal pénitent et devant quelques-uns de ses compagnons en repentir. Le pape était sur le seuil de la chapelle du château avec ses cardinaux. Il vit, non sans quelques larmes dans les yeux, étendu à ses pieds, les bras en forme de croix et fondant en sanglots, le fils de l'empereur Henri III; il l'entendit demander à la fois grâce et pardon, le délia des liens de l'anathème, le ramena par la main dans l'église, lui donna le baiser de paix et célébra lui-même solennellement la messe de réconciliation. Deux chroniqueurs italiens, qui n'étaient éloignés ni du lieu de l'événement ni des personnes qui y avaient assisté, assurent que le pape et le roi communièrent ensemble, puis, rentrés au château, s'assirent à la même table. Les Allemands Lambert d'Hersfeld et Berthold, éloignés des faits, mais qui ont écrit tous deux avant les autres, placent pendant cette messe une scène plus dramatique. A les en croire, le pape, après avoir consacré l'hostie, se tourna vers l'assistance, rappela dans un discours apprêté les crimes qu'on lui avait imputés, brisa le corps du Seigneur et en avala la moitié en priant le Dieu tout-puissant de le frapper de mort s'il était coupable; puis il rappela à Henri les accusations qui pesaient sur lui, pour lui proposer, à la même condition, l'autre moitié du corps du Seigneur; et le roi pénitent, balbutiant quelques excuses, recula épouvanté.

Quoique cette version de la scène de Canossa ait une certaine teinte légendaire, ni la foi intrépide ni le caractère de Grégoire, assez porté à la recherche de l'effet dramatique comme moyen de prestige, ni l'esprit du temps où s'agitait la question de la présence réelle de Jésus sous les espèces, ne la contredisent. Cette sorte de duel judiciaire avec les membres sacrés du Christ, dont non-seulement la vie, mais l'éternelle damnation pouvait être l'enjeu, cette tentation audacieuse du jugement de Dieu pris physiquement et corporellement comme témoin et champion dans ce temps d'épreuves judiciaires, ne répugnent pas aux conceptions monacales alors dominantes. Cependant le pape, qui avait la veille fait dres-

ser et accepter les conditions de la reconciliation de Henri avec l'Église, qui venait d'absoudre celui-ci par la levée même de l'anathème, pouvait il, un moment après, tout remettre en question en portant ce défi à son adversaire pour s'assurer une victoire peut-être douteuse par cet appel à l'intervention divine? Et le roi, de son côté, couvert par l'absolution encore toute chaude et capable de toutes les audaces, ne pouvait-il pas, qu'on lui suppose la foi ou l'incrédulité, accepter plutôt que refuser, après chose conclue, ce jugement de Dieu et ainsi retourner contre son adversaire, et d'une façon plus terrible encore, cette arme redoutable? Toujours est-il que le récit le mieux fait pour frapper les imaginations et répandu le plus promptement et le plus loin par la voie des monastères, est celui dont l'histoire doit peut-être tenir le plus de compte; car ce fut cette scène d'où le roi Henri sortit, ainsi qu'on le disait, plus humilié, plus vaincu et plus coupable aux yeux de tous, qui alluma la plus terrible guerre au lieu d'assurer la paix.

La scène de Canossa avait accusé dans toute la grandeur, mais aussi dans tout le péril du succès, le dessein de Grégoire d'élever un mortel au-dessus du monde du péché comme un représentant de Dieu, les clefs du ciel et de l'enfer dans la main, et de soumettre le monde à cet apôtre de l'humilité, à ce vicaire de Dieu, à ce vice-Dieu (*vice-Deo*). Au vertige césarien qui avait possédé l'empereur Henri III, succédait le vertige théocratique de Grégoire VII. Henri III avait donné des papes à l'Église; Grégoire, à son tour, voulait donner des empereurs, des souverains aux peuples. Il le dit bientôt dans un concile aux Pères qui l'entouraient : « Que le monde entier comprenne et sache que si vous pouvez lier et délier dans le ciel, vous pouvez sur la terre ôter et donner à chacun, selon ses mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés et même les possessions; car, si vous jugez les choses spirituelles, quelle puissance ne devez-vous pas avoir sur les séculières? » On ne le voit que trop, Grégoire VII croit assurer d'autant plus aux hommes le salut dans l'autre monde qu'il s'emparera d'abord de celui-ci.

On n'imagine pas à quelle lutte passionnée, ardente, cette logique sincère, mais outrée, conduisit les deux pouvoirs en Allemagne et en Italie, dans les châteaux, dans les villes et dans les moindres villages. Toutes les classes, depuis le seigneur et l'évêque, jusqu'au serf et au moine, y prirent part; elle dura plus de six ans. Schisme dans l'Église, schisme dans l'Etat. Grégoire fait un anticésar et Henri IV un antipape. Le roi, relevé après sa chute par le sentiment national, qui voyait en lui le prince légitime, ne commande pas seulement à des Allemands, mais à des Italiens; pas seulement à des soldats levés par des seigneurs laïques, mais à des armées d'évêques et de prêtres simoniaques et mariés, ou au moins à des armées levées par eux. Le pape, cet homme de périls, *periculosus homo*, pour ses adversaires, mais pour les siens un nouveau Samuel, un prophète mêlant sincèrement la politique à la religion, la diplomatie à l'extase, annonce à jour fixe la chute de son rival; et, pour y réussir, il arme tout le monde pour sa cause, des Saxons rebelles, des Normands avides, des femmes, des prêtres, des moines! « Quoi! disait-il, tous les jours les soldats du siècle se rangent en bataille pour un prince de la terre, et nous, qui nous intitulons les prêtres de Dieu, nous ne combattrions pas pour ce roi, le nôtre, qui a tant fait de rois! » Aussi les serfs, dans cette guerre qui sévit en tout temps et en tous lieux, rasent les châteaux, pillent les églises; les seigneurs font brèche aux murailles des villes, incendient les villages; des prêtres sont massacrés, des femmes ravies, et, sur une terre désolée par des ravages mutuels, le peuple sans récolte meurt de faim. Rome, qui avait le triste privilége d'être comme le prix de cette lutte gigantesque, assiégée par Henri IV et défendue par Grégoire, présente, comme sur un illustre théâtre, trois ans durant, l'abrégé de ces désolations.

Après avoir longtemps bloqué les murs de Rome, ravagé ses environs, Henri IV surprend un jour, moitié par assaut, moitié par ruse, sur la rive gauche, la cité Léonine et Saint-Pierre de Rome, dont il renverse l'ancien portique qui s'écroule sur les défenseurs du pape. Un peu plus tard, par trahison, il se rend maître de Saint-Jean de Latran, sur la rive droite. Mais Grégoire VII se retranche derrière les épaisses murailles du château Saint-Ange barricadé; pour lui, son neveu Rusticus tient encore le Cœlius et le Palatin; pour lui, la famille des Corsi défend le Capitole; d'autres occupent les îles du Tibre et les ponts. On se dispute les ruines, l'argent et le fer à la main. Un matin, le Septizonium, antique palais de Septime Sévère, défendu par le neveu du pape, voit ses splendides rangées de colonnes ébranlées par les machines de siége de Henri. Quelques jours après, le Circus maximus est entamé et laisse passer les vainqueurs. Là où jadis, dans l'antiquité, les légions de Marius et de Sylla s'étaient entr'égorgées au nom de la république, où les soldats Othoniens et Vitelliens, à la lueur du Capitole incendié, versaient leur sang à flots pour l'empire, où le grec Bélisaire et le Goth Totila, dans la chute du monde ancien, avaient précipité sur la tête de leurs soldats les statues des héros et des dieux, les Grégoriens et les Henriciens, au XIe siècle, se disputent sur des cadavres les églises, bâties déjà avec des débris, et, au nom du pape et de l'empereur, font plus de ruines dans ce sacrilége combat que les catastrophes précédentes n'en avaient encore fait. C'est le coup le plus funeste porté encore à Rome. Un poëte de la Gaule, Hildebert de Tours, qui la vit quelque temps après, en compose une triste élégie (1) :

Dans tes nombreux malheurs, rien ne t'égale, ô Rome;
Tes temples tout croulants, les murs de tes palais
Qui penchent, tes débris, parlent toujours à l'homme
De ta grandeur cachée, au fond de tes marais.
Ils racontent comment, en grands hommes féconde,
En dieux de marbre et d'or, enfantés par ton art,
Souveraine, longtemps tu commandas au monde,
Aux peuples réunis sous ton vaste étendard.
Toi seule, ô Rome, errante en ces lieux qu'on renomme,
Tu t'en vas, répétant, folle de ton effroi :
« Sais-je ce que je fus? me souvient-il de Rome?
Le sort m'a-t-il laissé la mémoire de moi? »

Au milieu de ces désastres, Henri IV, pour braver son ennemi, fait consacrer sous ses yeux son antipape, et Gré-

(1) Hildebert de Tours : Élégie dans Beaugendre, *Op. Hild.*, collect., p. 1334.

Par tibi, Roma, nihil; cum sis prope tota ruina,
Quam magna fueris integra, fracta doces.
. . . . . .
Vix scio quæ scierim; vix Romæ, Roma, recordor;
Vix erit occasus vel meminisse mei.

goire voit, du château Saint-Ange, cet intrus couronner empereur celui qu'il avait humilié à Canossa. Inaccessible au découragement, il trouve dans sa foi intrépide de nouvelles forces pour renouveler ses anathèmes. « Quoi! s'écrie-t-il encore, une dignité inventée par des hommes ignorant Dieu ne serait point soumise à cette autre dignité que la sagesse du Tout-Puissant a créée en son honneur et pour la miséricorde du monde?... Et qui donc oserait, même parmi les écoliers, douter que les prêtres ne soient au-dessus des rois? Les premiers sont les membres du Christ, les seconds les membres de Satan. Ceux-là se maîtrisent eux-mêmes, pour régner avec le Roi du ciel; ceux-ci n'exercent leur puissance ici-bas que pour être livrés à la damnation éternelle, avec le prince des ténèbres. » Et ce successeur du pauvre pêcheur Pierre eût succombé en héros de la théocratie, enseveli sous les ruines du tombeau impérial dont il défendait les sombres voûtes, si un aventurier normand, Robert Guiscard, au milieu d'un nouvel assaut et d'un nouvel incendie de Rome, n'était venu l'emmener mourir, comme en exil, loin de cette ville dont ses regards ne pouvaient plus rencontrer les ruines.

Telle fut la revanche de la scène de Canossa, sinon la fin de la lutte, puisque Henri IV devait mourir détrôné par son propre fils, sans trouver une terre bénie où il pût laisser en paix sa dépouille mortelle toujours sous le coup de l'anathème. Le pape et l'empereur avaient fini l'un et l'autre victimes des conséquences extrêmes qu'ils avaient tirées de leurs principes. Cependant, en comprenant bien les intérêts sociaux engagés dans la lutte et en tenant compte des opinions du temps, on ne saurait s'empêcher de reconnaître, avec un écrivain allemand qui n'est point ici suspect et dont j'emprunte presque les paroles, M. Dreysen, que ce fut alors une pensée aussi morale que hardie, une œuvre de l'esprit de civilisation aussi bien que de l'Église, de revendiquer sur l'État, sur l'Empire, la liberté du sacerdoce corrompu, asservi par la féodalité même. « Dans le chaos encore en fermentation de cette époque, dit-il, cette entreprise extraordinaire donna à la vie chrétienne de l'Occident un essor nouveau, une direction plus haute, une inspiration plus sacrée. L'empire allemand avait prétendu aussi alors assurer au pouvoir temporel, en face de la papauté, une omnipotence aussi universelle et une égale sujetion des âmes. Mais, en dépit des succès extérieurs, la victoire morale resta justement à la pensée, à l'esprit de civilisation qui remplissait alors le monde. » J'acquiesce de bonne grâce à ce jugement impartial de l'écrivain allemand. « L'esprit souffle, selon une profonde parole, où il veut »; c'est-à-dire qu'il inspire tantôt la foi, tantôt la science, la religion ou la politique, qu'il élève ou renverse, un jour un pape, un autre jour un empereur, qu'il soutient ou abandonne aujourd'hui cette nation et demain cette autre. Mais il ne faut pas oublier que les nations comme les hommes peuvent beaucoup pour se placer favorablement sous ce souffle divin et régénérateur; c'est à cette condition aussi que, dans nos démêlés et nos luttes de toutes sortes, nous pourrons souhaiter avec quelque espoir que la victoire morale, le triomphe définitif reste toujours, comme à l'époque que nous avons racontée, à l'esprit.

J. Zeller.

MŒURS POLITIQUES CONTEMPORAINES

La presse

Il ne faut pas dire du mal de la presse. Si elle est puissante pour le mal, elle ne l'est pas moins pour le bien. Elle n'est un instrument redoutable que parce qu'elle est un instrument vigoureux. On fait avec le fer des haches et des épées qui tuent, mais on en fait aussi les outils avec lesquels le paysan dompte le sol et les instruments à l'aide desquels le chirurgien guérit. Il ne faut jamais oublier, lorsqu'on instruit le procès de la presse, que rien n'a plus qu'elle contribué à mettre l'humanité à l'état où nous la voyons. Si la civilisation a fait en trois siècles, au nôtre surtout, plus de progrès qu'elle n'avait fait auparavant durant des milliers d'années, c'est à la presse surtout qu'en revient l'honneur. Mais plus est puissante la presse, plus est grande sa dette envers la société : sa responsabilité est proportionnelle à son action.

On a plus d'une fois comparé le rôle que jouaient les orateurs dans la démocratie athénienne et celui que jouent dans la société moderne les journalistes. La ressemblance est grande, en effet. Les orateurs étaient des hommes qui, aux assemblées, montaient à la tribune et haranguaient le peuple du haut du Pnyx : le journal est une tribune ouverte chaque jour, une tribune où l'on n'a pas besoin d'attendre son tour pour parler, où nul murmure ne peut couvrir la voix, d'où cette voix peut retentir jusqu'aux extrémités du pays. Les orateurs antiques, sans être revêtus d'aucune fonction, prenaient dans leur courage, leur amour de la patrie ou leur ambition, le droit de s'occuper des affaires publiques. Ainsi les journalistes, sans autre titre que le droit commun à tous de parler et d'écrire, s'investissent d'une semblable mission. Ils se font les propagateurs de leurs idées et les éducateurs de la foule.

Noble fonction pour ceux qui en comprennent la noblesse! Il y a dans le journaliste tout à la fois de l'apôtre et de l'instituteur. La presse avait justement reçu le beau nom de sacerdoce, au temps où il n'était pas encore venu à la mode de se railler de tous les grands mots. Nous avons vu des ministres qui avaient leurs bonnes raisons pour ne pas aimer la libre discussion, flétrir, à ce qu'ils croyaient, les journalistes en les appelant avec dédain « des individualités sans mandat ». — Individualités sans mandat! Elles le tenaient ce mandat du droit qu'a tout homme, fils d'une race solidaire, de prendre en main les affaires de tous. Elles le tenaient de la vérité qui les éclairait au dedans, de cette vérité qui dit à tout homme auquel elle se manifeste : « Va et enseigne par le monde. » *Ite et docete gentes.*

Il faut bien avouer que, dans la pratique, la presse a souvent été loin de réaliser ce noble idéal. Les journalistes n'ont souvent mérité ni l'un ni l'autre des noms d'apôtre et d'instituteur. Ils ont fait comme un métier ce qui était la plus libérale des professions. Rien n'est pire que l'abus de ce qui est le meilleur, a dit le plus profond des écrivains, et la plus noble des professions est le plus honteux des métiers. Il n'est rien de plus misérable que l'homme qui consent à faire trafic tour à tour de la vérité et du mensonge, qui jongle avec les mots et les idées et met son style, c'est-à-dire son cœur, sa

pensée, son âme, au service indifférent de l'une ou de l'autre cause. Les *condottieri* du moyen âge, qui louaient leur épée à qui les payait le mieux, ne faisaient marchandise que de leur vie; ceux-ci font marchandise de leur conscience en même temps que de leur talent; ils vendent les deux choses les plus hautes qui soient dans la créature humaine.

On a reproché au journalisme la passion, la mauvaise foi, la vénalité. On a tort de lui reprocher la passion, car rien de grand ne s'est fait en ce monde sans la passion. Les apôtres n'ont converti le monde que parce qu'ils avaient la passion; sans la passion, il n'y a ni énergie ni activité. La passion emporte avec elle la violence, l'injustice : mais c'est folie de demander aux hommes d'action la superbe impartialité des savants qui raisonnent dans leur cabinet. Demandez au polémiste la sincérité, la conviction; ne lui reprochez pas de faire tort à ses adversaires. Le monde ne va que par l'effort contradictoire de toutes les opinions, dont chacune oppose à l'ardeur, à l'intempérance des autres, sa propre ardeur, sa propre intempérance.

On a beaucoup plus raison quand on reproche à la presse sa mauvaise foi, sa vénalité. Sans doute, le monde exagère le mal, mais ce n'est pas nous qui le nierons. Il est des journaux dont la mauvaise foi est proverbiale, il en est dont la vénalité s'étale sans vergogne. Il y avait aussi, parmi les orateurs de la démocratie athénienne, des dénonciateurs et des sycophantes. Il y avait des misérables qui vendaient à Philippe la cité où ils étaient nés. A vrai dire, ni cette vénalité ni cette mauvaise foi ne nous effrayent outre mesure. Si nous ressentons le plus profond mépris pour les gazetiers malhonnêtes dont la plume à l'encan déshonore le nom d'homme de lettres, nous ne croyons pas que ni leur mauvaise foi, ni leur vénalité portent à la vérité un bien grave préjudice. Tant que la parole est laissée aux écrivains honnêtes aussi bien qu'à leurs contradicteurs, et que les uns peuvent réfuter les calomnies débitées par les autres, nous n'admettons pas que la bonne cause soit en péril. C'est le sort de la vérité de ne jamais avoir triomphé sans lutte : elle est de nature à ne redouter aucun adversaire, lorsqu'elle combat en plein jour, à la face du soleil. La presse malhonnête et vénale n'est à redouter que dans les mauvais jours où le despotisme la protége — sûr qu'il est de trouver toujours son compte avec elle, — en même temps que, dans son effroi de la vérité, il tient à réduire au silence la presse loyale.

Le journalisme français a deux défauts bien autrement graves, bien autrement redoutables pour le pays que cette vénalité, cette mauvaise foi, cette violence que lui reprochent les esprits bourgeois : la presse française est frivole, la presse française est ignorante. C'est par son ignorance, par sa frivolité, qu'elle constitue très-souvent un vrai danger social.

L'ignorance d'une partie considérable des journalistes français est quelque chose de prodigieux. Il n'est pas de titre dont un homme, ayant quelque respect de lui-même, doive être moins fier que de celui d'homme de lettres. Il n'est pas de confraternité plus mêlée et moins faite pour en tirer gloire. La presse est, selon l'expression de Courier, le moulin ouvert à tout venant. Il n'est à la porte aucun gardien qui interdise l'entrée aux incapables, aux ignorants, pas plus qu'aux tarés, il n'est à l'intérieur aucun huissier qui fasse la police et mette dehors ceux qui devraient être chassés. Plusieurs changent de nom le jour où ils se mettent à écrire pour le public, et pour changer de nom ils ont de bonnes raisons : ce nom a figuré d'une façon trop retentissante sur les bancs de la police correctionnelle. Mais ne parlons pas de l'honorabilité. Seule, entre toutes les carrières libérales, la presse est accessible à tous; aucun examen à l'entrée, aucune formalité. Il n'est besoin d'y savoir ni le grec, ni le latin, ni l'histoire, ni le français, ni l'orthographe, et plusieurs usent de toutes ces permissions d'ignorer. On a vu tel qui n'avait pu se faire recevoir bachelier s'improviser journaliste; comme il a trouvé de l'aide et savait s'aider lui-même, on l'a vu depuis faire une jolie fortune; c'est lui, il n'y a pas longtemps, qui signait comme ministre de l'instruction publique les diplômes qu'il n'avait jamais pu obtenir. Que fût-il devenu, le malheureux, si un journaliste n'eût pas eu le droit d'être un ignorant?

Phèdre raconte l'histoire de ce cordonnier qui, n'ayant pu réussir à vivre de son tranchet, s'improvisa médecin. Il étala ses drogues et débita ses boniments, et les clients affluèrent. Il faut aujourd'hui un diplôme pour être médecin, même homœopathe. Mais quand un jeune homme a consciencieusement dépensé sa jeunesse à essuyer la poussière des bancs du collége, quand il a essayé vainement de trois ou quatre professions, quand, de guerre lasse ou de désespoir, faute d'être bon à quoi que ce soit, il va se précipiter dans la Seine, il lui reste une ressource : il peut faire un journaliste. Il est certaines villes, comme Constantinople ou Alexandrie, où viennent échouer les aventuriers qui se sont meurtris aux luttes de la vie dans leur patrie, en Angleterre, en Belgique, en France, en Allemagne. Le journalisme est un de ces refuges ouverts à ceux que les autres professions ont maltraités. Un homme qui ne sait l'*a b c* ni de l'art, ni de la peinture, ni de la musique, ni de la langue française, s'institue critique dramatique, critique musical, critique artistique; il dogmatise, il rend des jugements, il lance des oracles; il distribue l'éloge ou le blâme, il sabre en cinq minutes une œuvre qui a coûté des années de travail à un auteur laborieux, et il trouve aussitôt des sots pour le croire sur parole. Il confère des brevets de génie et des diplômes d'incapacité. Un maroufle qui ne sait un mot ni de politique ni d'histoire, qui ignore si Annibal a vaincu Scipion ou Scipion Annibal, si Bossuet a vécu après Voltaire, ou Voltaire après Bossuet, s'il y a quelque rapport ou non entre la république romaine et celle de quatre-vingt-treize, un ignorant bâté se constitue homme politique, parle campagnes militaires ou philosophie; le voilà qui prend les grands noms de l'histoire et les jette sans propos ou hors de propos parmi les colonnes de sa prose. Il explique à sa façon le présent et le passé de l'humanité, il prédit l'avenir, il dicte des constitutions : il compare les gouvernements de Rome, d'Angleterre et d'Allemagne d'aucun desquels il ne sait le premier mot, il tranche, il contredit, il affirme et il nie; on le traite de penseur profond, lui-même finira par se prendre au sérieux. Cet autre a une vague teinture de toutes choses, mais une teinture seulement; il s'est rendu incapable de rien apprendre, parce qu'il n'a jamais pris la peine de rien approfondir : il griffonne, en toutes choses, à tort et à travers; il a ses quelques lieux communs qu'il ressasse et rabâche indéfiniment; il se joue dans ces surfaces; il est en tout également banal et médiocre : il passe pour un prodige aux yeux de certains, et il se croit lui-même un génie plus universel que Voltaire. Comme l'oiseau, il vole dans l'air; comme le poisson, il nage

dans l'eau; comme la salamandre, il glisse dans le feu; comme le serpent, il rampe sur la terre, et c'est ce qu'il fait le mieux : c'est l'amphibie des quatre éléments. Il est au poil et à la plume, sciences et lettres, arts et éloquence, politique et philosophie : maître Jacques de son journal, il fait tout, et tout également mal.

Il n'est pas un homme si médiocre, si ignare soit-il, qui ne puisse se mêler de barbouiller du papier dans la presse. C'est là un axiome qu'on met assez en pratique tous les jours en France pour n'avoir que faire de le formuler. Avec de la suffisance à haute dose, il n'est nullité qui ne puisse se poser, voire s'imposer. On remplirait à peu près quotidiennement une pleine charrette des sottises qui se sont imprimées la veille, le matin et le soir, des énormités qui ont été écrites, des bévues qui ont été commises. Fautes de chronologie, nonsens, Pirée pris pour un nom d'homme, je ne parle que de celles-là. Il n'y a pas de collectionneur qui, après quelques jours, ne se lasse de cette besogne, tant elle est facile et encombrante. Le plus intéressant, c'est que l'ignorance est si commune que les adversaires eux-mêmes, ceux qui les premiers auraient intérêt à relever les coq-à-l'âne, à en faire des gorges chaudes, ne les relèvent pas et n'en rient pas; ils sont d'ordinaire les premiers à ne pas s'en apercevoir. Je me souviens qu'il n'y a pas bien longtemps, aux environs d'un anniversaire de Sedan, le rédacteur en chef du journal qui prétend être le plus lu de tout Paris, publiant un de ces numéros à surprise dont il se sert par intervalles pour réveiller son public, écrivit sérieusement, sous sa signature : « Je me demande toujours si le devoir de l'empereur, au jour de cette lamentable catastrophe, n'eût pas été d'aller droit au maréchal Lebœuf, dont l'incurie avait perdu la France, de lui brûler la cervelle et de se jeter l'épée à la main dans la mêlée. » — Passons sur l'absurdité de l'idée : Napoléon III brûlant la cervelle au maréchal Lebœuf! Il eût fallu du moins que le pistolet fût à longue portée, car le jour de Sedan le maréchal était enfermé sous Metz, dans l'armée de Bazaine. Cette ânerie s'est étalée publiquement dans les colonnes du journal en question : c'était certes la donner belle aux adversaires. Eh bien! l'ânerie dont je parle ne fut relevée par personne. Dieu sait pourtant si ledit journal compte des ennemis et mérite en effet d'en compter!

La frivolité n'est pas une moindre plaie du journalisme français que l'ignorance. Elle en est en bonne partie la conséquence. L'écrivain qui sait et qui, puisant dans son fonds, peut examiner une question et faire triompher la raison, celui-là raisonne volontiers et parle bon sens : celui qui ignore et ne trouve rien à dire de sérieux se rabat sur les accessoires, multiplie les hors-d'œuvre : il soigne la sauce, le poisson manquant. Il cherche à distraire l'attention, à égayer le lecteur, à masquer par tous les artifices de l'esprit l'insuffisance du fond. Il glisse là ou il faudrait appuyer, parce que appuyer est la chose dont il est le plus incapable. On peut dire que, de tous les défauts de la presse française, la frivolité est celui qui, depuis vingt ans, s'est le plus aggravé. Jamais il n'exista un aussi grand nombre de journaux, jamais un aussi petit nombre de journaux sérieux.

Certes nous ne disons pas, lorsque nous parlons de sérieux, que la gaieté et l'esprit doivent être interdits : la gaieté et l'esprit ont leur droit de cité partout, et le genre ennuyeux ne sera jamais un bon genre en France. Rien n'empêche, comme disait Horace, de dire la vérité en riant, et nous autres fils de Voltaire, estimons que de toutes les façons de la dire, la dire en riant est la meilleure. La solennité n'est pas le sérieux, et si la solennité, qui est partie, peut ne jamais revenir, ce n'est pas nous qui regretterons cet empois littéraire. Ce qui est fâcheux, c'est de voir de plus en plus disparaître de la majorité des journaux tout sujet qui demande une attention sérieuse, qui sollicite un effort de l'esprit, qui enrichit d'une idée l'intelligence du lecteur. C'est devenu une habitude malsaine de tout prendre exclusivement par le côté sarcastique, de lancer une pointe et de passer, de tout trancher avec un mot, qui le plus souvent n'est qu'une sottise.

L'empire aura, à ce point de vue comme à tant d'autres, un lourd compte à rendre au tribunal de l'histoire. Il a été le grand corrupteur de la presse. C'est lui qui, en empêchant la plume des écrivains de traiter les questions sérieuses et de dire les utiles vérités, les a obligés à se jeter sur les petites choses et à leur faire la place d'honneur et dans l'emploi de leur temps et dans l'esprit de leurs lecteurs. C'est lui qui a contraint l'opposition elle-même à se faire frivole pour échapper aux censures, à se déguiser sous la forme de l'anecdote, de l'allusion, de l'épigramme. A force de ne plus exprimer de pensées, on s'est accoutumé à n'en plus avoir. Que d'années ne faudra-t-il pas maintenant avant que la presse française ait retrouvé la dignité!

Une véritable révolution s'est faite dans le journalisme. Des grandes questions politiques, mal vues et dangereuses, l'attention s'est rabattue sur les commérages. L'information est devenue la chose principale. Le fait a tué l'idée, l'information a tué l'article. Le rédacteur qui sait penser et écrire a passé au second rang. Place au *reporter*, messieurs! Le *reporter* est le lion du jour. Il va, il vient; il n'est sanctuaire où il ne pénètre, coffre-fort où il ne regarde, alcôve où il ne s'insinue. Anecdotes, cancans, potins, s'entassent les uns sur les autres. C'est à qui en aura le plus, et les plus frais, et les plus indiscrets. L'idéal du journal, ce sont quatre pages de faits divers, de natures diverses, que l'on peut grouper sous quatre ou cinq rubriques : le sanglant et le joyeux, le politique et le commercial, la faillite à côté de l'exécution, le scandale à côté de la gaudriole, l'amant qui est tué à côté de la femme qui empoisonne, le menu du dernier dîner de l'ambassadeur à côté de la dernière toilette au bois de Turlurette. Rien n'est plus plein, à la fois, et plus vide que ces quatre pages du journal. La curiosité ne se repose pas un moment, et pas un moment l'esprit ne travaille. Mille détails à colporter, pas une ligne qui fasse réfléchir. Pas un aliment pour l'esprit dans cette multitude de racontars.

On lisait autrefois; on avait volontiers son livre de chevet dont on méditait chaque soir quelques pages; on se nourrissait d'une pensée sérieuse et suivie; on prenait l'habitude de vivre avec soi-même; on faisait mieux que de lire, on relisait. On ne lit plus aujourd'hui, à moins de vivre au fond de quelque province attardée. La presse a tué le livre. L'article de journal était déjà une pensée hâtive, moins profonde que que le livre. Voici qu'une révolution s'est faite dans le journal à son tour : l'article s'est replié devant l'information, devant le cancan d'hier ou de demain. Est-ce bien là un progrès dont il y ait lieu d'être fier? S'il veut trouver quelque grâce devant le lecteur, il faut que l'auteur d'un article s'arrange à la mode du jour, qu'il apprenne à pirouetter avec grâce, qu'il multiplie les sourires; il faut qu'il se déguise en

anecdotier. Malheur à lui si l'étoffe d'un chroniqueur lui manque! Le sultan Schariar est blasé et veut qu'on l'amuse : il ne lui faut pour ministres que des baladins.

Le Français, qui est né batailleur, a toujours eu du goût pour les personnalités, cette misère de notre journalisme. Les étrangers ne peuvent s'expliquer ce système d'attaque contre les hommes qui laisse de côté les doctrines, attaques qui déshonorent à la fois et celui qu'elles atteignent et celui qui les lance. Le mal depuis vingt années a empiré encore; il est venu au comble. Il en est à ce point qu'un honnête homme n'ouvre plus sans dégoût certains journaux. L'insulte s'y étale, effrontée et ignoble; la calomnie va d'abord aux choses les plus délicates de la vie privée, celles auxquelles le vieil honneur français ne comprenait pas que l'on s'en prît chez un adversaire; elle souille la famille, la femme, les parents, les enfants. On a trouvé des raffinements merveilleux dans l'infamie; on a inventé l'art de désigner clairement un homme aux yeux de tous sans paraître le désigner, sans courir les risques d'un procès en diffamation. Le spectacle est humiliant pour le pays qui le donne; il est pour beaucoup le plus sérieux argument contre la liberté de la presse. D'où vient cette honte, sinon de l'ignorance et de la frivolité publiques, et serait-elle possible dans un pays où l'esprit public serait sérieux?

On reproche aussi à la presse française, à la partie la plus lue de cette presse, le laisser-aller de son langage, l'audace des sujets qu'elle aborde. Elle imprime publiquement ce dont les tribunaux ne parlent qu'à huis clos; elle étale toutes les turpitudes; elle fait mieux, elle les recherche. Elle colporte les anecdotes graveleuses, les mots obscènes; il faut à chaque numéro son tant pour 100 de faits croustillants, de phrases équivoques, de gaudrioles de caserne. Il est des numéros qu'une mère ne voudrait pas voir tomber sous les yeux de sa fille, qu'un mari s'effrayerait de voir sa femme comprendre. En serait-on à rechercher le succès par ces moyens honteux, si le régal n'était apprécié des palais contemporains, si le public n'avait à la fois la peur des choses sérieuses et le goût de la dépravation?

Là est, en effet, la vérité sur la presse. Le public n'a pas le droit de se laver les mains de ses méfaits. Il en est le complice, il y collabore par ses encouragements. « Mais, monsieur le président, — s'écria à la fin l'entremetteuse, perdant patience, au président, qui lui remontrait la honte du métier de suborneuse de petites filles, — c'est ainsi que vous me les demandez, vous! » Aux bourgeois qui font de la morale et s'indignent des scandales de la presse, tel journaliste peut répondre, avec non moins de vérité : « Ce sont ces scandales que précisément vous recherchez, vous, monsieur, qui parlez de vertu. Vous en êtes friand, et si vous achetez mon journal, c'est que vous êtes sûr d'y trouver votre pâture. Je vous sers ce qui vous plaît; de quel droit me faites-vous de la morale? »

Misérable réponse pour celui qui la fait, car elle ne l'excuse pas. Honte à celui qui a senti une fois, par expérience, quelle est cette terrible puissance de la presse, qui est entre ses mains, et qui, au lieu d'en faire usage pour diriger les hommes vers le bien, n'a de soin que de la faire servir à caresser leurs instincts les moins nobles, pour s'en faire à lui-même un instrument de fortune! La femme qui se sert du merveilleux pouvoir que donne l'amour pour avilir et dépraver l'homme qui l'aime n'est pas plus méprisable. Mais réponse accablante pour celui auquel elle s'adresse justement car celui qui cherche la corruption mérite d'être flétri autant que celui qui l'exploite.

Il y a là, comme il arrive si souvent dans les choses humaines, une action et une réaction où chacun est tour à tour corrompu et corrupteur.

Après tout, le pire tort est au public. Si les lecteurs étaient autres, les auteurs seraient obligés de se faire autres eux-mêmes, ou de céder la place. C'est celui qui donne chaque jour ses trois sous à un journal qui le fait vivre. Si le lecteur tenait à ce qu'on l'instruise, il ne serait plus superflu, pour noircir du papier, d'avoir de l'instruction, de la réflexion ou du style. Mais le lecteur est plus ignorant encore que ne sont les journalistes, si ignorants qu'ils soient; il ne s'aperçoit guère des sottises qu'ils débitent. Il a la pire des ignorances, celle qui ne veut pas apprendre. Il prend les journalistes comme les rois d'autrefois prenaient des bouffons : ils sont les clowns chargés d'égayer les intermèdes de son travail, de le débarrasser du poids de la solitude, de l'endormir le soir.

Avant que la presse eût répandu par millions ces chiffons de papier imprimé qu'elle distribue matin et soir, il y avait bien des heures çà et là dans la vie où il fallait, bon gré mal gré, vivre en tête à tête avec soi-même. Il y avait des heures de solitude où forcément les hommes et les choses que l'on avaient rencontrés revenaient à l'esprit; il y avait les heures de voiture, les heures de repos; on était contraint de réfléchir, on reprenait ses idées, on allait quelquefois au fond. Le journal a changé ces choses. Grâce à lui, on peut toujours échapper à soi-même, mettre un écrou entre sa pensée et soi, se dérober à toutes les troublantes questions de l'esprit et de la conscience. Sitôt monté en chemin de fer, sitôt assis dans son fauteuil, sitôt étendu dans son lit, on déplie son journal, journal du matin, journal de l'après-midi, journal du soir; toutes les petites aventures de l'actualité parisienne défilent comme dans un kaléidoscope, jusqu'au moment où vous gagne un vague sommeil. Quel merveilleux préservatif que le journal contre la réflexion! Un lecteur de faits-divers ne fera jamais concurrence à l'auteur des *Pensées*.

Une incroyable paresse d'esprit, tel est le vrai nom de cette frivolité et de cette ignorance qui dominent chez la majorité dans les classes dirigeantes. Être sérieux y est devenu une cause de risée. Ceux qui, par hasard, le sont encore tant soit peu éprouvent le besoin de s'en cacher comme d'une honte : c'est à qui se montrera plus léger, plus insouciant. La philosophie, les questions sociales, la république ou la monarchie; ah! vraiment, la belle occupation pour un homme du monde! Peut-on s'intéresser à ces vieilleries? La dernière toilette de Mlle Ghinassi, qui rend visite aux lions de Bidel, à la bonne heure! voilà un digne sujet de conversation. Avez-vous vu la robe de Mlle Ghinassi? — Membre de l'Institut, professeur, connaissez-vous quelque chose de plus grotesque? Une seule Revue, qu'on lit pour ses romans et qu'on a pour la montrer dans sa bibliothèque, a pu se fonder durablement parmi nous. Et encore est-il humiliant qu'on vous appelle : « Abonné de la *Revue des deux mondes!* » Dans les journaux mêmes, les articles tant soit peu longs ne sont pas lus. Il est convenu qu'on ne regarde pas ce qui dépasse une colonne. Tant pis pour l'idée, si elle a besoin pour être développée de plus d'une colonne! Un journaliste qui respecte son lecteur et lui-même est obligé d'être long sou-

vent : il veut exposer consciencieusement une question, analyser les faits de la cause, montrer les diverses raisons, réfuter les objections, mettre sous les yeux du lecteur les pièces du procès, l'exhortant à juger lui-même. Ce n'est pas là ce qui convient au lecteur français. Donnez-lui ce qu'il doit penser de suite ; épargnez-lui la peine de le chercher. Le pourquoi ? qu'a-t-il besoin du pourquoi ? Le succès est à qui affirme sans preuve, à qui nie sans preuve. Il faudrait faire effort pour suivre et comprendre une démonstration, et c'est l'effort que l'on ne veut pas faire : on a cherché un divertissement et non une fatigue. « Monsieur, — disaient à Monge, au temps de l'ancien régime, les cadets de l'École militaire de la noblesse, — épargnez-vous cette démonstration que vous nous dites un peu abstraite ; il nous suffit de votre parole d'honneur que le théorème est vrai. » La simple affirmation des journalistes suffit aux lecteurs d'aujourd'hui.

Si le public voulait s'instruire, ce serait une habitude de lire les journaux d'une autre opinion, ceux-là surtout, pour voir quelles raisons peuvent invoquer ceux qui pensent autrement que nous ; on chercherait à se rendre compte des aspects divers d'un problème politique ; on se comprendrait les uns les autres et l'on serait souvent bien près de s'entendre. Mais chacun lit le journal qui flatte sa passion, et celui-là seul ; les adversaires ne sont pas des hommes qui pensent autrement que nous, ce sont des malhonnêtes gens. Faute d'avoir des raisons à faire valoir, sitôt que l'on trouve en face de soi des contradicteurs, c'est aux gros mots que l'on a recours, et les écrivains qui plaisent le plus sont, non pas ceux qui défendent nos idées par des raisons, mais ceux qui les défendent, comme nous les défendrions nous-mêmes, par des injures.

L'injure est devenue un genre littéraire, une branche importante de littérature. Il a fallu faire pour elle un nouveau mot dans la langue, pris dans un dictionnaire de la Courtille : celui de la balle ne suffisait plus. La *savate* littéraire a ses professeurs, ses artistes ; beaucoup d'audace et peu d'éducation, on peut aller loin avec cela dans cette spécialité, si l'on y joint quelques dons naturels et les mauvaises fréquentations. Ce n'est pas le moyen d'atteindre à la vraie considération ; mais qu'importe ? Pancrace et Matamore ont l'argent et même la renommée ; ils se passent aisément du reste. On les célèbre, on les prône, plusieurs les envient. Ils ont force dadais pour admirateurs. Si ces journalistes mal embouchés sont le dégoût des lecteurs sérieux, ils sont le délice de ceux que le poëte a si bien nommés les « niais fougueux ».

Ce qu'il importe de signaler, c'est que cette absence de sérieux, cette répugnance au sérieux, se manifestent surtout dans ce qu'on appelle les hautes classes sociales. C'est elles surtout dont la paresse et la frivolité sont les vices d'esprit. C'est elles surtout qui achètent la presse ignorante, frivole, scandaleuse, la colportent, en font le succès. C'est elles surtout qui, depuis vingt années, ont été gangrenées. On lit encore, et on lit pour s'instruire, dans le peuple et dans la petite bourgeoisie : on a travaillé tout le long de la journée, et quand le soir on ouvre son journal, c'est avec le désir de travailler encore. Ceux à qui répugne le plus d'appliquer leur intelligence, ce sont ceux qui, du matin au soir, n'ont rien à faire : ce sont ceux-là dont l'attention blasée a besoin d'être réveillée sans cesse par les scandales et les gravelures.

Or c'est pour ceux-là surtout que le journal est devenu une essentielle institution de la société. C'est lui qui leur donnera leur esprit du jour et de la soirée, c'est lui qui les tiendra au courant des petits incidents qui vont alimenter les conversations, c'est lui qui les aidera à masquer l'inanité de leur existence, à cacher aux autres et à eux-mêmes le vide de leur cerveau. Mais n'espérez pas qu'ils ouvrent quelques-uns de ces journaux qui demandent un effort à leurs lecteurs ; ceux-là, ils les connaissent, ils en parlent avec des mouvements dédaigneux : ils ont leurs journaux patentés, auxquels va droit leur main. Ah ! la bonne lecture, et bien faite pour former le cœur et l'esprit !

Il faut aller jusqu'au bout et montrer où a conduit cette frivolité. Si le spectacle n'a rien de bien flatteur pour la vanité de ceux qui l'offrent, la faute n'est pas à nous, et tant pis pour eux si le miroir les offense !

Il y a eu l'âge de candeur des liseurs de journaux : le public d'aujourd'hui est bien revenu de cette candeur. On a cru autrefois tout ce qui s'imprimait : la mode de notre temps est autre. Un aimable scepticisme a remplacé la foi.

Il est de bon ton de se dire indifférent, de branler la tête à toutes les théories. On méprise souverainement tous les journalistes. Est-ce qu'ils ne se valent pas les uns les autres ? On hausse les épaules à toutes les opinions politiques ou religieuses. — Est-ce que je sais qui a raison et qui a tort ? Est-ce que je tiens à le savoir ? — Et l'on sourit, et l'on dédaigne, et l'on passe, prenant en pitié les naïfs qui se passionnent encore pour la philosophie ou la liberté.

Eh bien ! ces dédaigneux sont les plus pitoyables des gobemouches. Rien n'est crédule comme ces sceptiques. Ils ne veulent faire aucun effort, ils sont même devenus à la longue incapables d'en faire, pour discerner par eux-mêmes la vérité : eh bien ! il n'est absurdité si grande qui ne trouvera créance auprès d'eux, il n'est hameçon si énorme qu'on ne leur fera avaler.

Et qui le leur fera avaler ? Le journal même, à eux qui vous disent qu'ils ne se laissent pas prendre aux phrases des journalistes. C'est chose impossible de se figurer sans l'avoir vu de ses yeux ce qu'est, à cet égard, la naïveté des classes élevées françaises. Le même homme vous dit : « Tous les journaux sont des menteurs ; » et cinq minutes après, quand vous lui contestez une affirmation qu'il avance, il insiste, persiste, et finalement vous dit : « Cela est bien sûr, je l'ai lu dans mon journal. »

Aussi certaine presse n'a-t-elle jamais été plus méprisée à la fois et plus puissante. Il suffit que le même son arrive sans cesse aux oreilles pour s'y enfoncer si bien qu'il n'en puisse jamais sortir. Il n'est aucune monstruosité dont un journaliste, s'il a de la patience, ne soit en état de persuader un public qui a renoncé à contrôler les idées et à réfléchir.

Ce n'est pas que les journalistes aient grande vanité à tirer de la façon dont s'exerce cette puissance nouvelle de la presse. La considération et l'autorité du journal n'y sont pour rien, ni le talent du journaliste. C'est simplement l'affirmation sans cesse répétée sans preuves, sans raisons, qui par degrés, semblable à un clou sur lequel on frappe, pénètre dans les esprits incapables de distinguer le vrai du faux. Le journal le plus influent n'est plus le mieux fait, mais celui qui tire à plus d'exemplaires et se répète le plus. La première page agit sur l'opinion à la façon de la quatrième, par la réclame tant de dépenses faites en publicité rapportent forcément tant de commandes, étant donné l'humanité. La politique aujourd'hui se traite à la façon d'une affaire de commerce. Quand

vous avez tant de fois imprimé : « Le meilleur chocolat est le chocolat Perron. » il y a tant de badauds qui en sont persuadés. Quand vous avez tant de fois imprimé : « Tous les voleurs sont républicains » ; « l'ordre social est en péril » : il y a tant de sots qui vous ont cru sur parole. La différence est que, dans le premier cas, il y a tout à parier que les badauds sont dans les classes dirigées, et qu'il y a tout à parier dans le second que les sots seront dans les classes dirigeantes. Les bourgeois qui lisent tel et tel journal ne sont pas ceux qui prennent les actions des sociétés financières qu'il recommande. Ils se contentent d'en prendre les idées politiques ; c'est tout ce qu'on leur demande, c'est la part de dupes qui leur était destinée.

Avec quelques journaux bien payés, quelques intrigants peuvent aujourd'hui être les maîtres de l'opinion publique dans une bonne moitié des soi-disant classes dirigeantes. Ils ne s'en font pas faute.

CHARLES BIGOT (1).

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. Taxile Delord (2)

Rien n'est plus aisé à trouver dans l'histoire que des régimes plus moraux, plus raisonnables, plus prévoyants, moins funestes en tout que celui du 2 Décembre ; rien de moins rare que des règnes qui aient commencé plus honnêtement et fini surtout moins piteusement. Mais il serait difficile d'en citer un seul qui ait plus constamment étonné le monde : c'est une succession de surprises ; on est ici dans le domaine de l'invraisemblable depuis le succès du début jusqu'aux énormités de la fin. Pendant ces dix-neuf années où l'inattendu joue le principal rôle, le bon sens public n'a pas eu à subir moins d'outrages que la conscience, au spectacle d'événements qui semblaient défier toute logique comme toute honnêteté, et qui rendaient l'histoire du passé aussi inutile que l'expérience : où leur aurait-on trouvé des analogies, des précédents ? Nous ne parlons pas même des entreprises décidément absurdes comme celle du Mexique, des incroyables illusions que l'on nourrissait à l'égard de la Prusse à la veille ou au lendemain de Sadowa, et de la façon plus étonnante encore dont on crut pouvoir les réparer. Mais dès le début, ce règne ne ressemble à rien, même lorsqu'il copie : dès le 2 décembre l'originalité commence. Ce serait faire tort à ce coup d'État que d'y voir une reproduction du 18 Brumaire ; les deux événements ne se ressemblent pas plus que les antécédents et le génie des deux acteurs. Au moins le premier Bonaparte s'était-il donné quelque apparence de légalité en opposant une des deux Chambres à l'autre ; il avait évité avec soin toutes les circonstances aggravantes, tous les odieux accessoires dont le 2 Décembre devait s'entourer avec une sorte de coquetterie : en fait de crime, il s'en était tenu au strict nécessaire. Loin de là, l'odieuse parodie de 1851 avait prodigué l'horreur ; elle y avait mis du luxe, un luxe vraiment inutile, et qu'on ne peut expliquer qu'en songeant au conseil donné par Machiavel à celui qui usurpe la puissance, surtout sans aucun prestige personnel : il lui recommande de frapper à son début les imaginations par des énormités telles, qu'on le croira désormais capable de tout pour se maintenir, comme il l'a été pour arriver. De plus, après une telle entrée en scène, tout semblera un adoucissement, et il se trouvera de bonnes gens qui se croiront tenus à la reconnaissance pour tout le mal qu'on ne leur fait plus et qu'on pourrait leur faire. Il n'est pas bien sûr toutefois que le régime de Décembre, après avoir étonné les contemporains par l'imprévu de sa morale à ses débuts, n'ait pas continué à les surprendre par les pratiques qui en étaient la conséquence forcée. Toutefois ce sentiment de stupéfaction n'a dû se maintenir que chez ceux qui avaient vu d'autres régimes et qui trouvaient sans cesse chez celui-ci une inépuisable nouveauté. Les générations arrivées sous le régime même, à moins d'entreprendre des études spéciales, pouvaient fort bien croire que jadis tout s'était à peu près passé de même ; que ce régime était un gouvernement comme un autre, et que si, dans le détail comme dans l'ensemble, il heurtait un peu trop souvent la morale vulgaire, il y avait lieu à distinguer entre la petite et la grande morale, comme on l'enseignait alors. Mais très-certainement, quelle que fût la date de leur entrée dans le monde, et par conséquent leur degré d'étonnement devant le régime de Décembre, les diverses générations pouvaient aussi peu s'attendre les unes que les autres à l'étrangeté du dénoûment. Qu'on fût hostile ou favorable au régime, il y avait un sentiment à peu près universel qui faisait répéter à tous, au moins quand il s'agissait des éventualités militaires :

> Non, t'abaisser n'est pas facile,
> France ! . . .

Voilà dans quels rêves de confiance notre jeunesse avait été bercée à tous. Ni Leipzig, ni Waterloo, ne pouvaient faire prévoir Sedan et Metz ; ceux qui mettent un légitime orgueil à avoir exécré toujours l'empire seront obligés de confesser qu'ils avaient conservé quelques illusions à son égard, et que même en tombant, il a encore trouvé le secret de leur causer une dernière stupéfaction. La dernière, disons-nous ? pas tout à fait. L'empire, comme un saint personnage, a gardé un privilége : c'est de faire encore des miracles après la mort. En voici un qui s'opère encore journellement sur sa tombe, et ce n'est pas le moins extraordinaire de ceux par lesquels il a tenté la foi de ses fidèles : c'est qu'en dehors des soutiens intéressés de l'impérialisme, il puisse se trouver des gens qui se résigneraient à un nouvel empire, même après le dernier.

C'est du moins ce que tendraient à faire croire leurs éternelles récriminations contre le 4 Septembre. « Qu'un gouvernement, dit M. Taxile Delord, fût-ce l'empire, après avoir duré vingt ans, ne disparaisse pas sans laisser des individus qui regrettent les jouissances et les profits qu'ils lui devaient, cela est malheureusement conforme à la nature humaine ; mais que des gens honnêtes, en haine de la république, se prêtent

---

(1) Ce morceau formera un chapitre d'un volume que M. Charles Bigot est sur le point de publier sous ce titre : *Les classes dirigeantes*. (*Note de la Direction.*)

(2) *Histoire du second empire*, par M. Taxile Delord, membre de l'Assemblée nationale. Tome VIe et dernier. Paris, librairie Germer Baillière.

à faire croire que l'empire, trahi au 4 Septembre, a été renversé par une conspiration, voilà ce qu'on ne comprend pas aisément, même quand on connaît la haine de quelques hommes contre la république. » M. Taxile Delord est il bien sûr que ces gens *honnêtes* le soient encore, quand ils *se prêtent* à faire croire à quelques naïfs ce qu'évidemment ils ne croient pas eux-mêmes? Ne dirait-on pas que les faits dont se compose cette révolution sont contestables, pleins de mystère, qu'ils se sont accomplis dans l'ombre, et qu'ils attendent encore, pour être constatés, des révélations nouvelles et des documents inédits? N'est-il pas évident que tout ce qu'il y a eu de grave, de décisif dans cette crise suprême, s'est passé au sein même de ce Corps législatif si dévoué jadis à celui dont il tenait l'investiture officielle? N'est-ce pas là, et d'après le *Journal officiel*, qu'on peut marquer les étapes et comme les phases diverses de cette révolution si déplorée depuis, et qui semblait inévitable alors à tous, même aux plus intéressés à la prévenir? « Personne au 4 Septembre, dit M. Delord, n'était désireux de faire une révolution. » Non, très-certainement : l'héritage était trop lourd pour qu'on voulût s'en charger. Ce qui est évident au contraire, c'est que ceux qu'on a accusés à ce sujet auraient bien voulu laisser au Corps législatif impérial la responsabilité d'une situation qu'il avait créée. On a peine à comprendre, en lisant ses discussions dernières, l'obstination vraiment naïve des opposants à attendre encore tout d'une Assemblée qui, ayant voté la guerre sans avoir pris la peine d'examiner sérieusement ni les griefs allégués ni les chances raisonnables de succès, partageait très-justement l'effroyable impopularité du résultat. Mais il y a une autre raison pour laquelle personne ne souhaitait « de faire une révolution », c'est qu'en réalité elle était faite, et par ceux mêmes qu'elle allait entraîner avec les restes du régime impérial. Le 9 août, après les premiers désastres, M. Thiers, sans soulever une protestation de la part de cette droite qui avait, quelques semaines auparavant, étouffé sa voix, venait de déclarer à la tribune que « la préparation de la guerre avait été insuffisante et la direction profondément incapable ». A cette question : « L'empereur commande-t-il encore l'armée? » le ministre de la guerre se hâte de répondre négativement, et, sur les interpellations de la Chambre, qui à cette nouvelle semble éprouver un soulagement, il insiste, il précise, de façon — comme le dit un député — « à rassurer le pays ». Et l'on ose dire qu'après cette destitution officielle destinée à « rassurer le pays », motivée sur la « profonde incapacité » de celui qui en était l'objet, et prononcée par son Corps législatif, après cet affront public, Napoléon III était encore quelque chose, soit pour la nation, soit pour l'armée? Faites les hypothèses les plus invraisemblables; supposez, après cette séance, nos armées victorieuses, l'Allemand repoussé, la paix conclue, et demandez-vous comment Napoléon III eût pu revenir reprendre ce pouvoir auquel on avait ainsi ôté tout prestige? Car un roi, à la rigueur, peut se dispenser d'être général; mais qu'est-ce qu'un empereur qui n'est pas et, ce qui est pis encore, qui n'est plus un chef militaire? Destitué comme général, à plus forte raison est-il déchu comme souverain. Aussi M. Taxile Delord a-t-il mille fois raison d'écrire : « L'empereur, à dater de ce jour, était détrôné après cet incident. » Et ce qui prouve combien, tout en accomplissant une révolution réelle à laquelle chacun collaborait sans le savoir et sans le vouloir, on évitait de s'avouer la gravité d'une telle mesure, c'est qu'on ait tardé encore si longtemps avant de prononcer une déchéance qui n'était plus désormais qu'une formalité. En attendant, le ministre de la guerre, le 16 août, répétait encore que « le seul et véritable commandant en chef » n'était plus Napoléon III. « Il ne fuyait pas, on le voit, dit M. Delord, les occasions de renouveler des assurances agréables au pays, mais peu propres à augmenter la considération de l'empereur ». Ce qui semble bien plus extraordinaire encore, c'est que le général Trochu, nommé gouverneur de Paris, ayant cru convenable de commencer sa proclamation aux Parisiens par ces mots : « Nommé par l'empereur, etc... » l'impératrice, à qui il en donna préalablement lecture, l'arrêta dès la première phrase : « Il faut, dit-elle, avoir de certains ménagements dans les circonstances présentes; je crois inutile que le nom de l'empereur figure là. » Ainsi, dit M. Delord, « l'impératrice prononçait elle-même la déchéance de son mari. » Il ne restait plus au Corps législatif qu'à rédiger la formule dernière. C'est ce qu'il fit, le 4 Septembre, après que la Chambre eût été envahie, puis délaissée par les envahisseurs. « Deux cents membres environ de la droite, du centre droit, et du centre gauche, parmi lesquels il ne se trouvait que sept députés républicains, réunis dans la salle à manger du président, votèrent les deux articles suivants : « Vu la vacance du trône, » la Chambre nomme une commission de gouvernement et » de défense nationale. Cette commission est composée de » cinq membres; elle nommera les ministres. Dès que les cir» constances le permettront, la nation sera appelée à se pro» noncer par une Assemblée constituante sur la forme de son » gouvernement. » Une seule voix, celle de M. Pinard, protesta contre les premiers mots. Ainsi, « seul, sans le concours du sénat, le Corps législatif déchirait le pacte constitutionnel, proclamait la vacance du trône et s'emparait du pouvoir ». Qui a été ce jour-là plus révolutionnaire, et nous ajouterons, plus imprévoyant que cette Assemblée? S'imaginer que par un tel acte elle prolongerait son existence, est une de ces illusions prodigieuses qui montrent à quel point des esprits assez éclairés d'ailleurs peuvent devenir étrangers à tout ce qui les entoure. Ce qu'il y a ici de plus singulier, c'est que le Corps législatif sentait la force du courant universel et n'y résistait point quand il s'agissait de renverser le trône; il ne la méconnaissait que quand il s'agissait de lui-même. En quoi la déchéance de la Chambre était-elle plus inconstitutionnelle que celle de l'empereur? Et comment la Chambre ne sentait-elle pas d'ailleurs que son sort était lié à celui de l'empire? Cette illusion *in extremis* rappelle celle du Sénat conservateur de 1814, nommé par Napoléon, se hâtant de prononcer la déchéance de Napoléon vaincu, mais ayant bien soin en même temps de se conserver lui-même, de stipuler « qu'il serait partie intégrante de la constitution projetée », et s'imaginant que sa volonté serait respectée. Comment cette naïveté a-t-elle pu se répéter dans les mêmes circonstances à un demi-siècle de distance? Comment le mauvais succès de la première n'a-t-il pas prévenu du moins la seconde?

M. Taxile Delord a terminé le dernier volume de cette intéressante et véridique histoire en jetant un coup d'œil sur le règne pris dans son ensemble, et d'abord sur les causes qui ont produit le second empire. Ici, comme dans les actes et décisions qui ont amené sa chute, il n'est pas bien sûr que la responsabilité principale, — même celle du 2 Décembre et de ses aggravations, — revienne à celui qui en porte le

poids devant l'histoire. Si dans la restauration de l'empire la légende napoléonienne, encore si puissante en 1848 sur les masses populaires, a eu la part principale, c'est à des traditions fort différentes que semblent appartenir au 2 Décembre les premiers actes du pouvoir. Ce n'était nullement l'empire démocratique et anticlérical, tel que l'avait entrevu la foule à travers les souvenirs de 1815 et les chansons de Béranger. Par son attitude ultra-conservatrice, par les flatteries prodiguées au clergé, le second empire ressemblait infiniment moins aux Cent-Jours qu'à une troisième Restauration, dépassant de beaucoup la première et la seconde en fait de cléricalisme. C'est également dans un monde fort étranger à la démocratie napoléonienne que se recruta son personnel. Depuis l'établissement de la centralisation administrative sous Napoléon Ier, il existe comme une caste, toujours la même sous les régimes les plus divers, ne se faisant aucun scrupule de les servir tous ou plutôt de s'en servir, arrivée même à y voir une sorte de droit, de privilége, dont elle est aussi jalouse, et plus même, que ne pouvait l'être la noblesse de ses droits féodaux; ayant jusqu'à la prétention d'être un parti politique, s'affublant parfois d'une étiquette assez mensongère d'ailleurs. Il est risible de se demander si Louis Bonaparte a eu grand'peine à rallier à lui ce vieux personnel, quand on sait avec quelle fureur il s'impose à tous les gouvernements. Mais qu'on ne l'oublie pas : le publiciste le plus bruyant du parti césarien, ancien préfet sous le régime parlementaire, M. Romieu, avait d'abord désigné très-clairement un autre sauveur, et voici le programme que traçait, à la veille de Décembre, ce joyeux compagnon qui n'avait jamais passé pour un fanatique : « Je ne regretterai pas d'avoir vécu dans ce triste temps si je puis voir, une bonne fois, châtier et fustiger la foule, cette bête immonde et stupide dont j'ai toujours eu l'horreur..... *A l'heure suprême du combat, celui qui le dernier essuiera son sabre, après l'insurrection terrassée, pourra marquer sa place dans la liste des hommes utiles et grands* (1). » Il dut avoir contentement le soir du 4 décembre. Voilà à quelles invitations cédait Louis Bonaparte, même dans les actes qui lui ont été le plus reprochés; je ne vois pas trop ce qu'il aurait pu ajouter à un tel programme. Aussi rien n'est-il plus faux que de le représenter comme ayant seul conçu, mûri dans l'ombre, exécuté enfin, à l'aide de quelques fidèles, un projet mystérieux qui resterait son œuvre personnelle : il n'en est rien. Les excitations de ce genre, en termes moins frénétiques, il est vrai, ne lui ont pas manqué de la part des habiles qui se réservaient de le désavouer tout en l'employant; et sans vouloir le moins du monde l'excuser d'y avoir cédé, on peut trouver qu'après tout il ne fut pas le plus grand coupable. En général, il nous semble qu'on lui a toujours attribué beaucoup plus d'initiative et de ténacité qu'il n'en a eu en réalité; on a surfait sa volonté comme son intelligence. C'est ce que rappelle avec grande raison M. Delord : « La part qui revient à Napoléon III lui-même dans son élévation n'est pas bien considérable. On le représente comme en proie, dès l'enfance, à une sorte d'hallucination et d'idée fixe de grandeur impériale. Il y a beaucoup à rabattre de cette foi aveugle qu'on lui prête dans sa destinée. Il en douta plus d'une fois, et, sans les gens dévoués à sa future grandeur, sans les aventuriers qui n'avaient d'espoir qu'en elle, le futur empereur aurait très-probablement fini ses jours dans les plaisirs et la mollesse. Personne ne fut moins homme d'action que l'homme qui fit les tentatives de Strasbourg et de Boulogne..... S'il paya de sa personne à Strasbourg et à Boulogne, c'est qu'il se sentait protégé par son nom et par son origine contre un danger sérieux pendant le combat, et contre un châtiment véritable après la défaite. Si la monarchie de Juillet avait duré, l'aurait-il attaquée de nouveau après sa fuite de Ham? Cela est fort douteux; il comprenait trop bien qu'il n'y a pas de longanimité qui ne se lasse, et que celle de Louis-Philippe aurait à la longue fait place à une juste sévérité à l'égard de cet incorrigible perturbateur. La république fit peur au prince Louis-Napoléon. Il n'osait même pas rentrer en France; il fallut, comme on l'a vu, que Persigny allât le chercher à Londres et le ramenât à Paris, où il craignait de n'être pas en sûreté. » M. Delord signale la même indécision dans tous les principaux actes de sa politique. En somme, Napoléon III n'a été ni si capable ni si coupable qu'on l'a fait; et quand on veut concentrer sur lui seul la responsabilité du mal accompli, c'est sans doute que bien des gens y trouvent leur compte; mais c'est oublier, en dépit de toute justice, que cette responsabilité doit être au moins partagée.

M. Delord rappelle, à propos du vote de déchéance prononcé à Bordeaux, qu'un député s'écria, au sujet du douloureux traité de paix qu'il s'agissait de signer : « Un *seul* homme devrait signer ce traité, c'est Napoléon III. » — « Un immense cri d'approbation lui répondit », ajoute l'historien. Je ne vois pas, pour ma part, en quoi la majorité du Corps législatif, qui avait voté la guerre sans demander l'ombre d'une explication sérieuse, était moins digne de signer ce traité que Napoléon III. Une des choses qui frappent le plus en lisant le dernier volume de M. Delord, c'est combien, vers cette fin de règne, l'empereur comptait peu, même pour son entourage; c'est à la volonté prétendue de ce prince dominé par un pouvoir occulte, auquel il avait peut-être toujours obéi, que la majorité avait livré, les yeux fermés, le sort du pays! Pour que les mots cités précédemment aient pu avoir un si grand succès à l'Assemblée de Bordeaux, il faut croire que six mois avaient suffi pour faire oublier ce dont tout le monde avait été le témoin.

C'est en effet ce manque de mémoire, si commun en France, qui enhardit les réhabilitations les plus audacieuses et les plus impudentes dénégations. Il y a un certain nombre d'années, un garçon boucher, nommé, je crois, Avinain, condamné à mort pour assassinat, jetait au public qui environnait l'échafaud cette recommandation dernière : « Enfants de la France, n'avouez jamais! c'est ce qui m'a perdu. » On dirait qu'Avinain a créé tout un système historique : il y a une école qui n'avoue jamais, pas même l'évidence. On ne voit pas trop à quoi cela lui sert, à moins qu'elle n'y cherche le simple plaisir de narguer ses adversaires, à peu près comme ces dames d'un âge mûr, depuis longtemps connues du public, et qui, comparaissant comme témoins en justice, forcées de déclarer publiquement leur âge, répondent avec aplomb : Vingt-huit ans! Elles savent bien qu'elles ne trompent personne; mais la malignité est là qui les guette et attend leur réponse, et elles veulent au moins se donner le plaisir de lui refuser cet aveu désagréable. Si ces publicistes hardis ne prétendent qu'à une satisfaction de ce genre, ils peuvent sans doute se la permettre; mais s'ils aspirent à

(1) Le *Spectre rouge*, 1851, p. 91 et 96. On sait ce qu'à la veille comme au lendemain de Décembre, on entendait par l'*insurrection*.

quelque chose de plus sérieux, s'ils se flattent de faire mentir l'histoire à leur profit, il est trop tard. Assez de documents publiés, assez d'écrits importants dus à des plumes libres, ont déjà mis l'histoire en sûreté. Pour fausser le sens des événements de 1870 auprès des masses, il aurait fallu être encore maître de l'histoire comme du reste, pouvoir la falsifier à son gré, et l'imposer, ainsi travestie, à tous, depuis l'élève des écoles primaires jusqu'à celui des lycées. Mais nous ne sommes plus aux beaux jours de l'enseignement de l'histoire « contemporaine », c'est-à-dire officielle : histoire sincère et véridique, comme l'étaient alors le gouvernement lui-même et le journal qui la préparait au jour le jour! L'histoire vraie a désormais beau jeu. C'est ce qui explique, autant que le talent de l'auteur, le succès définitif et éclatant de l'ouvrage de M. Delord.

EUGÈNE DESPOIS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Tous les hommes d'étude ont sur les rayons de leur bibliothèque le Dictionnaire de M. Littré. C'est un guide précieux et sûr pour l'histoire des révolutions de la langue. Les mots, en effet, ont leur destinée, quelques-uns passent par maintes vicissitudes. Après la période de splendeur, la décadence; puis un retour soudain de fortune; quelquefois des changements inattendus. Tel mot longtemps honnête et respectable, habillant une idée décente, s'en va, par un caprice du destin, servir de vêtement à une idée malséante. Après avoir eu le parfum de la violette, il exhalera une forte odeur de musc à bon marché. Tel autre mot, comme Janus aux deux visages, aura, selon les circonstances, une double physionomie : ici ce sera un bon jeune homme, aux cheveux modestement plaqués sur les oreilles; là ce sera un bohème, un tapageur, un mauvais sujet. Voyez, par exemple, le mot *galant*, autrefois, au XVe siècle, désignant les affreux vauriens qui composaient la compagnie ordinaire de Villon :

Où sont les gracieux galants
Que je suivois au temps jadis,
Si bien dansants, si bien ballants,
Si plaisants en faicts et en dicts?

Comme il a pris un autre air au XVIIe siècle! « Cela a un tour spirituel et galant », dit Molière; « Les habits sont magnifiques et galants », dit Mme de Sévigné. Puis, aujourd'hui : un galant homme, un homme galant, une femme galante. Que d'aspects différents selon la place et le sexe! Comme la tache originelle, qui semblait s'être effacée, reparaît tout à coup dans l'une de ces combinaisons variées! En poussant plus loin notre enquête, nous trouvons la défaveur primitive du mot bien accentuée dans le composé *verts-galants*, sorte de bandits qui se tenaient dans les bois. Bientôt ce composé devient moins injurieux; et Henri IV ne se formalise pas qu'on le lui applique; il en est même flatté.

Cet historique des mots avec le tableau de leurs variations, avec leur origine et leur étymologie, est complet dans le grand Dictionnaire de M. Littré. Les exemples tirés des auteurs de chaque siècle forment un faisceau imposant de pièces de conviction. Cependant un tel monument a des dimensions telles qu'il effraye certains explorateurs timides ou pressés. En outre, nombre de détails précis, de définitions scientifiques, de termes médicaux, peuvent alarmer. On veut bien entrer dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine; mais pénétrer dans la salle de dissection, visiter en détail, et avec un guide qui explique toutes choses et les nomme par leur nom, c'est une autre affaire. *Maxima debetur puero reverentia.* On a donc senti la nécessité d'opérer une réduction du monument, réduction où serait supprimé tout ce qui pourrait effrayer, pour quelque cause que ce fût, les yeux et les oreilles faciles à prendre l'alarme. M. Littré s'est naturellement récusé : non qu'il se refusât à voir son œuvre amoindrie et mutilée, mais le labeur lui semblait ingrat en même temps que fatigant. Il a désigné pour cette tâche celui qu'il avait déjà choisi comme auxiliaire, lors de la construction du grand édifice (1). M. Beaujean, professeur de l'Université, avait eu alors un rôle modeste : il avait revu et corrigé les épreuves, au moins la première et la dernière. C'était assez cependant pour qu'il connût exactement le plan et la méthode de M. Littré. La disposition générale de l'œuvre, les plus menus détails lui étaient familiers. Il savait où conserver, où retrancher, et comment proportionner les parties aux exigences de la réduction. Il a mené à bonne fin son travail. Toutes les parties du monument où ne pouvait pénétrer la jeunesse ont été fermées; dans le reste, il a supprimé tout ce qui n'était pas absolument essentiel, par exemple les citations tirées des auteurs de divers siècles; à moins cependant qu'une définition ne demandât à être éclaircie, ou une signification à être confirmée. Ces suppressions ont dû lui coûter. En effet, cette richesse d'exemples fait un des principaux avantages du grand dictionnaire; mais il fallait bien résister à la tentation, car enfin on voulait faire un dictionnaire portatif, et celui-ci ne le sera encore que pour les personnes d'une constitution robuste.

Ce qui reste entier, et ce qui suffirait à faire de cet abrégé un dictionnaire précieux, c'est l'emploi de la méthode historique. Les variations de forme et de signification sont suivies à travers les siècles et scrupuleusement notés. Les mots vieillis, comme *pimpesoué*, qui est dans Molière, les locutions familières, les proverbes où s'égayait l'esprit gaulois, et dont le sens paraît obscur aujourd'hui, tout cela a été maintenu et expliqué. M. Beaujean vient donc de faire une œuvre utile en rendant abordable à tous le résultat précieux des longues études et de la science immense de M. Littré, en tirant un canal de ce fleuve impétueux qui entraîne dans ses eaux certaines choses effrayantes, en changeant la fontaine Saint-Michel en une fontaine Wallace.

Plus ça change, plus c'est la même chose, a dit un jour Alphonse Karr, célèbre par ses apophthegmes. De la première moitié de son bon mot il vient de tirer un volume (2); de l'autre moitié il va en tirer un second, qu'il nous annonce. Cette menace m'a troublé, je l'avoue — Vous pâlissez, colonel!

---

(1) Abrégé du Dictionnaire de Littré, par M. Beaujean. Paris. — Hachette et Ce.

(2) *Plus ça change...*, par M. Alphonse Karr. 1 vol. Paris, 1875. — Michel Lévy.

comme il est dit maintes fois dans Scribe. — Oui, ce premier volume aurait suffi à mon bonheur, et amplement. C'est d'Alphonse Karr surtout et de ses œuvres que l'on dirait justement : Plus ça change, plus c'est la même chose. Il se répète avec une complaisance naïve ; il nous ressert, réchauffés au bain-marie, de vieux plats refroidis. Et il ne le dissimule pas, du reste : « J'ai dit autrefois » ...ainsi commence presque chaque alinéa. Et il redit ce qu'il avait dit il y a quarante ans. La conclusion où il veut arriver est, je le sais, qu'il est étrange de voir combien ce qui était vrai alors est encore vrai aujourd'hui. N'importe, quelques airs nouveaux feraient bien mieux notre affaire. Notez, d'ailleurs, que la voix s'est cassée et que l'instrument s'est désaccordé pendant que l'ancien virtuose cultivait son jardin, comme Candide. Pourquoi cette rentrée sur la scène? Il est imprudent peut-être de reparaître devant un public qui n'aime pas le vieux jeu. Pauvres guêpes! elles volent lourdement aujourd'hui et leur aiguillon est émoussé.

A-t-il même jamais été bien acéré? Un certain nombre de mots à effet, d'apophthegmes tranchants, de grosses vérités ayant un faux air de paradoxes, ont valu jadis à M. Alphonse Karr la renommée d'homme d'esprit. Une fois cette réputation faite, on peut ne plus se trop mettre en dépense. Vous dites la chose la plus simple du monde, la plus banale même ; chacun de se récrier : Charmant! ravissant! Il n'y a que lui pour avoir de ces idées! M. Alphonse Karr avait eu cette bonne fortune autrefois. La génération présente avait ensuite accepté le jugement consacré. Il eût été sage de vivre là-dessus plutôt que de faire reviser ses titres. N'est-il pas à craindre que l'étonnement ne soit le même qu'à propos de certaines pièces dont nos pères parlaient avec enthousiasme et qu'on a reprises aux matinées de M. Ballande? Quoi! ce n'était que cela! ai-je entendu dire souvent à côté de moi. En vérité, on fait mieux maintenant.

Peut-être, après tout, M. Alphonse Karr a-t-il moins de prétentions littéraires que de désir d'être utile à ses contemporains. Je le croirais volontiers, à voir combien il est heureux et fier de sa sagesse désabusée, de sa clairvoyance que rien ne trouble. Il se dit que si Pergame pouvait être sauvée, ce serait par son bras, et dès lors il n'hésite pas à se mettre en campagne. Il lance donc ses flèches contre les abus, les erreurs, les préjugés, qui assiégent la citadelle ; il vise à la poitrine les mauvaises passions qui la sapent, il creuse des contre-mines pour aller éteindre les mèches incendiaires qui la feront sauter quelque jour. Généreuse entreprise, mais quel sera le résultat? J'ai bien peur, et il doit avoir bien peur lui-même que ce ne soit toujours la même chose. A l'en croire, seul il voit clair, seul il a le pressentiment, l'intuition, et même le bon sens ; nous sommes tous des insensés et des aveugles, seul il est sage. Que pourra-t-il donc seul contre tous? Dans les républiques anciennes, il eût pu, au jour du péril suprême, à l'heure où tous les esprits effrayés se tournent vers un sage longtemps méconnu, obtenir la dictature, et alors la nation eût été sauvée. Aujourd'hui, que la France nomme Alphonse Karr dictateur, c'est ce qui ne paraît guère probable. Malheureux Karr! Malheureuse France!

M. Ernest d'Hervilly est un moraliste moins chagrin. Notre société ne lui semble pas parfaite, il ne se laisse pas abuser par certains dehors, ne croit pas aux grands mots, et n'est même pas [illegible] que les vertus de famille aient poussé de profondes racines. Toutefois, il se résigne assez aisément. Il a choisi pour objectif les femmes, et en particulier mesdames les Parisiennes (1), et, quoiqu'il ne trouve pas beaucoup de bien à en dire, il ne se couvre pas de cendres. C'est un Philinte ; il prend tout doucement les femmes comme elles sont. Et cependant, attention, mesdames! Je vous dénonce cet observateur impitoyable. Il vous guette, il vous épie, il a sa police, ses Cacolets et ses Tricoches qu'il lance sur votre piste. Défiez-vous, vous êtes filées. Vous allez furtivement, un voile épais sur la figure, à la poste restante. Personne ne vous a vues, croyez-vous ; mais si! M. d'Hervilly était embusqué au coin de la rue Pagevin. Vous prenez un fiacre mystérieux, vous le quittez bientôt et montez dans un second, puis dans un troisième, comme les héroïnes de M. Meilhac, pour qu'on ne retrouve pas votre piste. Illusion! M. d'Hervilly a les trois numéros dans sa poche. Un homme dangereux ,comme vous voyez. Pardonnez-lui cependant, car il vous a beaucoup aimées. D'ailleurs il ne vous fera pas de morale. Il ne sera sévère que lorsque les années, ces grandes voleuses, comme dit Horace, vous auront ravi vos charmes. Oh! alors, par exemple, il sera sans pitié, et si vous voulez aller au bois quand les lauriers sont coupés, il vous dira cruellement : « Mieux vaut jamais que trop tard! »

Ces mémoires révélateurs d'un monsieur qui suit les femmes n'ont rien de bien effrayant malgré tout, car l'auteur est un homme d'esprit qui sait dire les choses les plus osées avec des sous-entendus discrets. Les convenances sont sauves, ou à peu près. C'est la tenue habituelle de la *Vie parisienne*. C'est le même costume, très-échancré par le haut, très-retroussé par le bas ; mais à Paris, il n'y a pas absolument de quoi se voiler la face. Et cependant, quand ces modes de Paris sont mises sous les yeux de la vertueuse province, que doit-elle en penser? Je me demande l'effet que produiront les révélations de M. d'Hervilly dans telle honnête ville de Bretagne. Quel scandale dans Landernau!

Passons à des choses plus édifiantes. *La seconde vie de Marius Robert* (2), par M. Paul Parfait, est d'une lecture plus saine. Un jeune homme qui a jeté sa jeunesse à tous les vents et sa fortune par toutes les fenêtres est allé au Havre pour se suicider afin que sa mort ne fasse pas à Paris un bruit qu'il veut épargner à sa mémoire. Donc, irrité contre lui, honteux de son passé, désespérant de l'avenir, Marius Robert appuie le canon d'un revolver sur son front et, dans un instant, le peu qu'il a de cervelle va être brûlé. Une main l'arrête. C'est celle d'un ancien camarade de collége, victime, lui aussi, non de ses folies, mais de l'acharnement d'une fatalité implacable. Cent fois il a soulevé le rocher de Sisyphe, cent fois le rocher est retombé sur lui en lui arrachant un lambeau de chair. Cependant il ne renoncerait pas à la lutte ; mais la vie va l'abandonner. Un mal inexorable, la phthisie, après l'avoir rongé sourdement, l'étreint d'une suprême et définitive étreinte. Il pourrait se traîner quelques jours encore ; mais il n'a ni la force, ni le temps d'accomplir un de-

(1) Ernest d'Hervilly, *Mesdames les Parisiennes*, 1 vol. — Paris, 1875, Charpentier et Cie.

(2) Paul Parfait, *La Seconde vie de Marius Robert*, 1 vol. — Paris, 1875, Michel Lévy frères.

voir sacré qui le ramène en France. Il lègue à son ami ce devoir avec son nom et se précipite du haut de la falaise. Marius Robert, qui a accepté le double legs, se transforme ainsi en Jacques Lormier. La seconde vie commence, une vie d'efforts, de lutte, de sacrifices même. Il a beaucoup à souffrir, mais il est content de lui. Vous reconnaissez la paphrase du sermon de Rousseau. — Tu veux te tuer, malheureux ! Tu n'as donc pas un devoir à remplir, une infortune à soulager? — On lira avec intérêt le récit des devoirs accomplis et des infortunes soulagées par l'ex-Marius Robert. L'œuvre est attachante, morale et littéraire en même temps.

Je reçois l'œuvre de début de Mme Claire de Chandeneux, *les Ménages militaires* (2). Le titre est piquant et promet une étude de mœurs qui peut avoir de l'intérêt ; le livre, malheureusement, ne tient pas tout à fait la promesse. L'auteur nous trace dans les premières pages le tableau de la vie de garnison au camp de Châlons en 1862. Voici une humble maison divisée en le plus de compartiments possibles pour abriter le plus grand nombre possible de femmes d'officiers. On vit là presque comme à bord, se coudoyant et se heurtant sans cesse. Nécessairement des chocs se produiront. Le capitaine, le lieutenant et le major, qui vivaient en bonne harmonie avant l'arrivée de leurs femmes, vont avoir des rapports plus tendus quand le même toit réunira une cancanière acariâtre et jalouse, une élégante habituée au confort, et une mère de famille triste, pauvre, accablée de lourds devoirs. Jusque-là l'inégalité des fortunes passait inaperçue; à présent elle va être sentie et crée des luttes d'amour-propre. La donnée est donc piquante et peut prêter à une étude délicate des petites passions humaines. Malheureusement l'auteur se dérobe presque aussitôt pour se jeter dans une petite intrigue romanesque. A un tableau de mœurs il substitue une nouvelle exhibition de la vertu malheureuse et persécutée. Ces malheurs et cette persécution ont, en outre, un point de départ assez invraisemblable. — Ce volume inaugure une série : je ne saurais trop engager Mme de Chandeneux à ne plus laisser aller son œuvre prochaine à la dérive.

Il semble que les actions de l'opérette soient en baisse. MM. Meilhac et Halévy ont donné au théâtre des Variétés une boulangère chargée d'écus qui a été moins bien accueillie que Mlle Angot. Plût au ciel qu'elle eût été complètement cuite et calcinée dans son four ! Un échec bien caractérisé aurait ramené sans doute à la comédie deux esprits si fins, si distingués, qui étaient faits pour quelque chose de mieux que l'opérette, ses pompes et ses œuvres.

Le théâtre du Gymnase poursuit le cours de ses insuccès. Le *Baron de Valjoli* a été mal reçu du public, et Dieu sait qu'il le méritait bien. Imaginez une nouvelle édition du *Mari à la campagne*, du *Premier coup de canif*, de l'*Affaire Chaumontel*, du *Procès Veauradieux*, avec cette circonstance aggravante que le mari coupable est pris en flagrant délit de détournement de chanteuse par son propre fils. Et le fils fait de la morale à son papa, et il finit par lui pardonner. Mais l'épouse outragée, direz-vous? Elle pardonne aussi, à condition que le coupable payera sans récriminer à l'avenir toutes les factures des tailleuses et des modistes. Ce n'est qu'une question de fin de mois, et avec de l'argent tout s'arrange. Agréable famille, édifiant spectacle ! Des détails choquants, des plaisanteries épaisses et vulgaires sur cette trame grossière. Le style est à la hauteur. Cela est joué avec ce rare ensemble dans la médiocrité dont le Gymnase est justement fier. Seul l'artiste chargé du rôle de l'impresario a dépassé un peu le niveau ; mais on a dû déjà y mettre ordre.

MAXIME GAUCHER.

(2) Claire de Chandeneux, *Les Ménages militaires* (1 vol. Paris, 1875, E. Plon et Cie).

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les journaux de la haute société française et du grand monde religieux et conservateur, le *Gaulois* et le *Figaro*, donnent les détails de ce qu'ils appellent « le grand mariage de Dresde ». Il s'agit de l'union contractée entre une princesse séparée de son mari après un « grand procès » que tout le monde a lu, et un prince valaque ou moldave.

Il y a dans ce mariage, dit le *Gaulois*, « plus qu'il n'en faut pour fournir à M. Alexandre Dumas l'occasion d'une de ces spirituelles et paradoxales campagnes dont il est coutumier contre notre état social ». — « Voilà, s'écrie de son côté le *Figaro*, pour M. Alexandre Dumas une occasion particulièrement piquante de reprendre de plus belle sa thèse philosophique sur le mariage. »

Qu'y a-t-il donc de si piquant dans ce qui vient de se passer à Dresde? et qu'ont de commun avec une campagne contre notre état social et avec une thèse philosophique les solennelles balivernes sur le mariage, la paternité, la famille, etc., que M. Alexandre Dumas publie à propos de tout et à propos de rien? On pourrait le demander au *Gaulois* et au *Figaro*; mais nous avons une autre question à traiter avec eux.

Que le *Gaulois*, après avoir annoncé ce mariage, ajoute : « C'est sous le couvert de la loi saxonne que le prince et la princesse Georges Bibesco peuvent vivre en toute tranquillité », cela ne doit surprendre personne : le *Gaulois*, bien que profondément religieux, n'a pas quatre mille curés parmi ses abonnés et n'est pas tenu à une stricte orthodoxie; mais le *Figaro*, c'est différent : il doit peser ses paroles et il aurait fait sagement de ne pas donner prise aux propos des mécréants en se portant garant avec tant de désinvolture de la tranquillité dans laquelle vont, d'après lui, vivre les mariés de Dresde.

Les sacrements de l'Église sont indélébiles, indestructibles, ineffaçables. Or, pour convoler avec le prince, la princesse viole deux sacrements : celui du mariage d'abord et ensuite celui du baptême. Née et baptisée catholique, elle se fait rebaptiser grecque; mariée à un homme d'après le rite catholique, elle en épouse un autre sous le rite moscovite; elle est deux fois apostate, et le *Figaro* parle de sa tranquillité comme de la chose la plus naturelle du monde!

Figaro répondra sans doute qu'il ne saurait être question que de la tranquillité civile, de celle qui résulte de la juris-

prudence saxonne. De celle-là même je doute, je l'avoue quelque peu, et je voudrais bien consulter d'autres jurisconsultes que ceux du *Figaro* et du *Gaulois* sur le code saxon, qui vous naturalise les gens du jour au lendemain : « Ah! vous voulez être Saxon, crac! vous l'êtes. » Un jurisconsulte étranger, quelque Saxon qu'il soit, n'ignore point qu'aux termes de la loi française une femme séparée de son mari n'en est pas moins sous l'autorité de ce mari. La princesse ne saurait donc devenir Saxonne si son époux français s'y oppose. Ce code de féerie et d'opérette dont parlent le *Gaulois* et le *Figaro* existât-il réellement, nous ne conseillons pas trop à la princesse de s'en rapporter à ces journaux sur la validité de son mariage saxon, ni de revenir à Paris avant de s'être bien assurée que le procureur de la république ne verra pas dans son mariage un cas de bigamie ou plutôt de *biandrie*.

Le procureur de la république se tînt-il coi, le mariage de Dresde n'en serait pas moins irréligieux, hérétique, sacrilége aux yeux de tout catholique, et je suis surpris que des journaux qui respectent la religion comme le *Gaulois* et le *Figaro*, et qui ne voudraient certainement point être présents à un mariage civil, aient tenu le poêle sur la tête de Mme de Beauffremont.

II

Autrefois, quand on avait eu le malheur de tuer un homme, soit par imprudence, soit par erreur, soit par un mouvement irréfléchi de passion, on se croyait obligé de reconnaître la faveur à vous faite par la justice de vous laisser en liberté provisoire, en restant au logis et en occupant le moins possible le public de ses faits et gestes. On rendait ainsi un hommage indirect à la morale sociale et l'on donnait d'avance une sorte de satisfaction volontaire à la famille de la victime, ou à la victime elle-même.

Les choses ne se passent plus ainsi maintenant. Un accusé mis en liberté provisoire avant l'ouverture des débats reçoit aussitôt la visite d'un individu qui s'intitule *reporter*.

« Charmé de vous voir en bonne santé, mon cher monsieur Marambot, — Marambat si vous le voulez bien; la presse n'a pas donné exactement mon nom : je m'appelle Marambat. — Nous avons donc repris, mon cher monsieur Marambat, notre petit travail d'horlogerie?... » L'interrogatoire continue : « Que faisiez-vous en prison? qu'est devenue Mlle Marambat? que pensez-vous de M. Henry (le jeune homme à qui Marambat a donné un coup de couteau)? » Voici sa réponse à cette singulière question : « Je n'ai fait aucune démarche pour le voir. *Après ce qui s'est passé*, je ne puis que le bien recevoir s'il manifeste l'intention de réparer sa faute. Mais je ne puis plus rien lui demander. »

Un autre trouverait peut-être ce *reporter* (du *Figaro*) un peu indiscret; mais M. Marambat est plein d'égards pour la presse : « Je dois beaucoup aux journaux. Mon patron a mis de côté les articles qui me concernaient; je les ai lus et j'irai en remercier les auteurs. J'irai voir aussi M. Alexandre Dumas; il n'a parlé que de la chose en général, mais je ne lui en dois pas moins de la reconnaissance..... »

Les *reporters* se trompent joliment s'ils s'imaginent rendre M. Marambat intéressant en rapportant de pareilles conversations. Tel qui se sentait disposé à son égard à une assez grande indulgence changera d'avis en le voyant, la loupe à l'œil, causant tranquillement avec un *reporter* de l'acte qu'il a commis et de celui qui a failli en être victime; quant à moi, je l'avoue, depuis que le *reporter* m'a appris que M. Marambat se préparait à aller comme un ténor de porte en porte remercier les journalistes des réclames qu'ils lui ont faites, mes dispositions à son égard ont quelque peu changé.

III

Est-ce sérieusement, messieurs de la *France*, que vous songez à élever une statue à Lamartine sur une place de Paris? Quelle importance attachez-vous donc à un tel honneur? Tout le monde l'obtient en France, même Morny et Billault. Lamartine a, d'ailleurs, déjà une statue à Mâcon; et puis, si nos sculpteurs sont gens de talent, je les tiens pour parfaitement incapables de faire une bonne statue d'homme à pied ou à cheval.

C'est, dit-on, que le costume moderne ne s'y prête pas et qu'il est impossible de faire tenir un homme debout ou de l'asseoir convenablement sur la selle à moins qu'il ne porte la toge pour costume et une couronne de laurier en guise de coiffure. Je le veux bien; mais cela ne détruit pas le fait que la sculpture moderne réussit médiocrement dans l'art de reproduire par la pierre ou par le marbre les contemporains illustres. Les anciens sculpteurs y excellaient au contraire, et il n'est pas d'administrateur et de guerrier du temps des Césars, à qui ils n'aient donné plus ou moins l'air d'un grand homme.

N'insistez donc pas, messieurs de *la France*, sur votre statue; on vous ferait un Lamartine encore moins réussi que celui du rond-point de Mâcon. Ne voyez-vous pas d'ailleurs que le moment n'est pas aux hommes de cette taille? Leur nom n'éveille dans le public que des préoccupations vulgaires. Il est faux, dira l'un, que Lamartine ait prononcé à l'hôtel de ville ses fameux mots sur le drapeau rouge; Lamartine, dira l'autre, conspirait avec Blanqui, et cent niaiseries du même genre.

Il faudra bien s'occuper un jour de Lamartine, mais pas pour le moment.

IV

Un peintre décorateur qui a beaucoup travaillé pour l'Opéra, Cambon, est mort dernièrement, et M. Halanzier a prononcé le dernier discours sur sa tombe. Il s'est plaint à cette occasion de l'indifférence du public, qui n'avait vu pendant longtemps dans les décors de théâtre que « le cadre du tableau » (eh! que peut-on y voir, si ce n'est cela?). Est-ce que par hasard M. Halanzier y verrait quelque chose d'égal à la musique et aux paroles d'un opéra? on serait tenté de le croire, car M. le directeur de l'Opéra se plaint que « les Ciceri, les Feuchères, les Philastre, les Thierry, les Desplechin, aient produit des chefs-d'œuvre dont la valeur, seulement appréciée d'un petit nombre de connaisseurs, n'ait pas donné à leurs auteurs le renom, disons le mot..., la gloire qui leur était légitimement due ».

Les décorateurs sont aussi bien payés que les peintres; il n'est pas de feuilletonniste qui, en rendant compte d'un opéra, ne consacre plusieurs colonnes aux décors; quelques feuilletonnistes même parlent plus volontiers des décors que de la musique; Ciceri, Feuchères, Desplechin, Cambon, etc., étaient chevaliers de la Légion d'honneur; si cela n'est pas là de la gloire, qu'est-ce donc que la gloire aux yeux de M. Halanzier?

Peut-être trouve-t-il que Cambon méritait une statue. Que ne la demandait-il crânement? Mais alors j'en réclame aussi une pour le costumier.

V

Je lis dans un journal qui se pique d'offrir des *Souvenirs historiques* à ses lecteurs qu'en 1836 Alexandre Dumas donna un bal « dont les deux faubourgs se montrèrent jaloux ». (L'auteur veut dire sans doute que les deux faubourgs se montrèrent jaloux d'y assister.) A quelques jours de là, Liszt, ajoute notre mémorialiste, donna, lui aussi, un bal « d'où fut exclu tout ce qui n'était pas la haute bohème, et où figuraient Lamennais, Lerminier, George Sand, Deguerry, le futur fusillé de la Commune. Emile Deschamps y lut une *Chanson d'Espagne* traduite de l'arabe, et Rubini — un Italien grelé comme une poêle à rôtir des châtaignes — lui donnait la réplique en chantant des vers de Pétrarque. »

L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* et des *Paroles d'un croyant*, un professeur au Collége de France, un curé de Paris classés dans la haute bohème, c'est hardi. Je n'ai rien à dire de la *Chanson d'Espagne* d'Émile Deschamps, à qui on peut prêter toutes les chansons possibles; mais je proteste contre les vers de Pétrarque. Jamais personne ne s'est avisé de mettre Pétrarque en musique, à moins qu'on ne cite quelque compositeur inconnu, et Rubini, quelque grelé qu'il fût, n'aurait jamais consenti à chanter autre chose que des airs de Beethoven, Gluck, Mozart, Haydn, en un mot des plus grands maîtres.

Le journaliste qui débite ainsi ces prétendus *Souvenirs* s'imagine peut-être qu'une épidémie particulière a enlevé tous les gens qui vivaient à Paris vers 1836.

VI

Voyez maintenant, messieurs de *la France*, ce que vous avez gagné à nous parler d'élever une statue à Lamartine. Voilà que d'autres journaux se mettent à en réclamer une pour Paul-Louis Courier. « Que doivent penser les nations étrangères en voyant que le vigneron de la Chavonnière n'a pas de statue en France! Comblons cette lacune (ils appellent ça une lacune), ouvrons une souscription en l'honneur du vigneron de la Chavonnière... »

Je ne m'y oppose nullement; que n'en sommes-nous à élever des statues à des hommes comme l'auteur des *Pamphlets!* Mais vous verrez qu'on souscrira peu et que le projet tombera dans l'eau. Heureusement, si la nouvelle de ce *fiasco* du vigneron de la Chavonnière parvient aux champs Élysées, soyez sûr que c'est Paul-Louis Courier qui en rira le premier.

VII

Les amis de Carpeaux auraient bien envie, eux aussi, de demander une statue pour lui; mais ils se contentent pour le moment d'une rue. D'autres auraient exigé une place publique, ou tout au moins une avenue. Il y a encore des gens modestes dans le monde.

VIII

M. Wallon, ministre de l'instruction publique, va, dit-on, demander à l'Assemblée l'ouverture d'un crédit pour payer les membres du clergé musulman. C'est là une conséquence nécessaire de la reconnaissance officielle du culte musulman par l'État. Voilà donc les fils du prophète mis sur le même pied que les fils de Moïse et les enfants de Jésus-Christ, et toutes les religions égales devant le budget.

Cette nouvelle s'est répandue avec une grande rapidité, car M. le ministre de l'instruction publique a reçu la lettre suivante :

Alger, le 5e jour de la lune de cheval.

» Sidi Wallon,

» Dès que l'heure aura sonné de convoquer le divan supérieur de l'instruction publique, trempe ta plume de roseau dans le suc de la galle et fais-moi savoir le jour où il tiendra sa première séance.

» Plus rapide que la sarcelle du lac d'Igour, je traverserai les flots pour venir m'asseoir à côté des évêques, des pasteurs et des rabins mes collègues, qui sont les lumières du divan supérieur.

» Que ton latakié sois toujours odorant, et tes amendements toujours fleuris.

» Giaffar Muphti. »

Sidi Wallon est, dit-on, fort embarrassé pour répondre à cette lettre. Les protestants, qui ne comptent en France que pour un million et demi à deux millions d'habitants, et les juifs pour un demi-million, ont leurs représentants au conseil supérieur de l'Université. Comment refuser le même droit aux cinq ou six millions de compatriotes musulmans que nous avons en Algérie?

Sidi Wallon pencherait, assure-t-on, pour l'admission de Giaffar; mais nosseigneurs les évêques consentiraient-ils à s'asseoir à côté d'un muphti?

IX

M. Victor Hugo, désigné d'avance par un grand nombre d'électeurs pour représenter la commune de Paris dans le collége chargé de choisir les sénateurs, a accepté d'avance cet honneur.

Les membres du comité de cette candidature ont consacré plusieurs séances assez longues à la rédaction du programme

dont le délégué sera chargé de proposer l'acceptation aux candidats au Sénat. L'article premier est ainsi conçu :

« Art. 1er. — Les sénateurs élus à Paris déposeront le jour même de l'ouverture du Sénat la proposition suivante :

» Le Sénat est supprimé séance tenante.

» Les sénateurs se disperseront immédiatement.

» Ceux qui tenteraient de résister seront expulsés par la force. »

Les rédacteurs du programme l'ont soumis l'autre jour à M. Victor Hugo.

— Citoyens, a-t-il dit à ces messieurs après avoir jeté un coup d'œil sur l'article premier, je ne puis accepter votre programme.

— Pourquoi? lui ont-ils demandé d'un air étonné.

— Pour deux raisons : la première est que je trouve absurde de se faire nommer sénateur pour demander uniquement la suppression immédiate du Sénat; la seconde est que je suis partisan des deux chambres.

— Et nous, nous ne comprenons qu'une assemblée unique. C'est un principe antérieur et supérieur, absolu et adéquate à la raison humaine. Nous ne transigerons jamais là-dessus.

— Je ne transigerai pas non plus.

— Une chambre unique ou la mort!

— Les deux chambres, ou je refuse la candidature.

Voilà où en sont les choses.

Il est évident que ceci ne peut se terminer que par une transaction, et déjà bien des gens travaillent à la faire réussir; mais qui transigera? Victor Hugo ou le comité?

On croit généralement que ce sera le comité.

X

M. le vicomte Arthur de la Guéronnière n'est pas mort; il a reparu et publie un livre. Le *Figaro* a la primeur de sa prose et de ses appréciations sur *le Droit public de l'Europe moderne*.

Qu'était-il devenu, M. le vicomte Arthur de la Guéronnière, depuis le jour où le télégraphe, lui annonçant brusquement la proclamation de la république, l'avait averti en même temps qu'il fallait renoncer aux appointements de l'ambassade de Constantinople, à son palais de Galata, à ses jardins sur le Bosphore, à ses caïques, à ses palanquins, et surtout à ses 300 000 francs d'appointements?

Trois cent mille, ce n'est peut-être pas là le chiffre officiel exact, mais il ne s'en éloigne guère. On ne renonce pas à ces agréments sans une certaine mélancolie, et il ne manque pas de gens qui, pour bien moins que cela, gémissent, s'arrachent les cheveux, maudissent la république et les républicains.

M. le vicomte Arthur de la Guéronnière s'est tenu tranquille, au contraire ; il n'a soufflé mot pendant cinq ans, il n'a point publié de brochures, il n'a point prononcé de discours tapageurs, il n'a fait partie ni du Comité de comptabilité ni du comité de littérature. Est-il allé à Chislehurst? C'est possible, mais personne ne l'a su.

M. le vicomte Arthur de la Guéronnière serait-il revenu à ses anciennes amours? Lesquels? A la branche aînée, à la branche cadette, à la république? S'il faut en croire le *Figaro*, il est revenu tout simplement à la peinture, à ces portraits où il retraçait d'un pastel aimable et pindarique les traits du comte de Chambord et du prince de Joinville, de Cavaignac et de Louis Bonaparte; il paraît même qu'il mêle aujourd'hui un peu de sculpture à son pastel. « L'ouvrage qui va paraître, dit le *Figaro*, est précisément une étude sur le prince de Bismark et sur sa politique; ce n'est point une simple biographie, c'est la *statue* du redoutable chancelier, qui est taillée dans le bloc de l'unité germanique, dont il est le fondateur et l'homme d'État. »

Et le *Figaro*, après ces mots, se hâte de dépouiller la statue de la draperie qui la cache ; triste statue! Vous vous êtes singulièrement rouillé, monsieur le vicomte, pendant ces dernières années. Fermez votre atelier et demandez à M. Buffet de vous recommander à M. Decazes. Votre place est dans la diplomatie.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

L'agitation révisionniste et l'agitation bonapartiste, qui sont une seule et même chose, continuent à préoccuper vivement les amis de la république. Il y a quelque chose d'anormal, d'inacceptable, à voir un gouvernement qui se laisse chaque jour contester, ébranler au nom de son propre principe et auquel chaque parti peut venir dire impunément : Tu es revisable, je te reviserai totalement, c'est toi-même qui l'a permis et voulu, je te renverserai; depuis le jour de ta fondation, je n'ai pas eu une seule minute la naïveté de te prendre au sérieux, et je te le prouve, gouvernement revisable, gouvernement périssable et éphémère, gouvernement mort-né!

A quoi notre gouvernement républicain, en bon prince de féerie qu'il est, s'empresse de répondre : C'est vrai pourtant que je suis revisable! ça me chagrine qu'on me le dise, mais quand on me le dit je le laisse dire, parce que, après tout, je suis revisable.

Voilà le dialogue; il n'a rien, comme vous voyez, que de très-naïf, et l'on pourrait, sans trop d'ambition, désirer mieux. L'empire aussi était un gouvernement revisable, le plus revisable de tous, puisqu'il avait pour origine le plébiscite, qui de sa nature est essentiellement renouvelable. L'empire cependant n'a jamais toléré la moindre agitation révisionniste; il ne voulait user de la révision et du plébiscite qu'à son heure et selon son caprice. C'est que l'empire voulait être « un gouvernement sérieux. »

Nous ne demandons pas certes à la république de prendre de tout point modèle sur l'empire; la république est un gouvernement essentiellement perfectible et qui ne doit pas s'offusquer de voir mise en discussion telle ou telle partie de sa constitution. Mais la république doit être, elle aussi, un gouvernement sérieux, et il n'y a pas de gouvernement qui puisse tenir s'il laisse se propager dans les masses cette opinion que l'instabilité est son essence même, qu'il est un

gouvernement loge à la nuit dans une hôtellerie de passage et que la police bonapartiste pourra faire déguerpir demain, si cela lui plaît.

Les partisans de l'appel au peuple sont depuis longtemps passés maîtres dans l'art de poser à la nation des questions insidieuses, qui commandent en quelque sorte la réponse. Après le coup d'État, en pleine terreur décembriste, ils ont dit aux électeurs : « Choisissez entre l'empire et le chaos; car la république, vous le voyez bien, n'existe plus, nous venons de l'égorger. » Et en post-scriptum, on voyait ceci très-lisiblement écrit au bas du questionnaire : Répondez *oui*, ou je bombarde! Les Français, à l'exception de quinze mille braves, répondirent *oui*.

Aujourd'hui les bonapartistes interrogent le pays d'une manière qui n'est pas moins habile. Ils se gardent bien de lui dire tout crûment, à ce bon pays qui voit qu'après tout on peut s'accommoder d'un gouvernement républicain, ils se gardent bien de lui dire simplement : « Choisis entre la république et l'empire. » Non, ils prennent un chemin détourné, ils insinuent à ceux des électeurs (et ils sont nombreux) qui n'entendent pas malice aux finesses constitutionnelles, que la république du 25 février n'est qu'un gouvernement d'intérim, qu'elle n'a jamais prétendu être autre chose, que cela est écrit en toutes lettres dans la constitution, et qu'en conséquence c'est faire œuvre constitutionnelle et conservatrice au premier chef que de s'occuper dès aujourd'hui du moyen de la remplacer.

La remplacer par qui, par quoi? C'est ici que la manœuvre devient plus savante.

Le suffrage universel, pris dans son ensemble, n'est pas encore un politicien très-actif, non plus qu'un brave à plusieurs chevrons; il aime généralement à se prononcer dans le sens du gouvernement établi, ou, quand il n'y a pas de gouvernement sérieusement fondé, dans le sens du gouvernement à naître. Quel est donc le gouvernement qui naîtra demain, le gouvernement qu'on prépare? Vous le demandez, bonnes gens! Mais ne savez-vous pas que M. le vice-président du Conseil a déclaré que « l'empire était la suprême expression des idées d'ordre », c'est du moins M. Rouher qui le lui fait dire, et M. Rouher n'est pas démenti. Ne sentez-vous pas que le maréchal de Mac-Mahon est bonapartiste au fond de l'âme, et que c'est pour l'empire qu'il garde la place? M. Paul de Cassagnac le proclame et le fulmine tous les soirs, M. Saint-Genest le chante tous les matins.

Tenez-vous donc prêts pour le jour où l'on viendra vous dire : « Mes bons amis, l'empire est fait, et surtout gardez-vous de nous envoyer des députés hostiles à l'empire; vous ne travailleriez que pour le chaos. Vous ne voulez pas du chaos, braves gens, n'est-il pas vrai? vous préférez l'empire. Alors, votez pour nous. Par-dessus tout, évitez de vous trouver du côté de Cayenne le lendemain du coup d'État. Sur ce, mes bons amis, que Dieu vous garde!... Vive l'empereur! »

Telle est la manœuvre et tel est à peu près le langage de nos aimables réviseurs.

Qu'ils aient peu de chance de réussir, nous le voulons bien, le pays est moins sot qu'ils ne le font. Comme les gens très-habiles, ils finissent par tomber dans leur propre piége. A force de spéculer sur la niaiserie humaine, le bonapartisme s'est accoutumé à trop compter sur elle; il ignore que cette niaiserie a des limites, que la couardise des masses en a aussi, enfin que le suffrage universel est perfectible et qu'il a fait quelques progrès depuis cinq années. Mais cela n'empêche point les bonapartistes d'être des adversaires très-redoutables lorsqu'ils s'avancent jusqu'au pied de la citadelle républicaine en abritant leurs têtes sous le bouclier impénétrable et sacro-saint de la clause de révision. Ce bouclier, peut-on le leur laisser? La question est là.

A notre avis, on serait parfaitement en droit de leur en interdire l'usage. Sans tant discuter ni raffiner, — et Dieu sait si nous avons été contraints de le faire souvent, — sur la bonne et constitutionnelle interprétation de la clause de révision, on pourrait fort bien répondre ceci aux agitateurs bonapartistes :

« La république est revisable, *totalement* revisable, c'est vrai, et il faut bien le croire et l'avouer, puisque la chose est écrite en toutes lettres dans la Constitution. Mais, revisable ou non, elle n'est point encore revisée, et tant qu'elle n'aura pas été revisée totalement elle demeurera la république, c'est-à-dire un gouvernement ayant, comme tous les autres gouvernements constitutionnels et au même titre, le droit de se défendre, le devoir de vivre et de durer. Que les commentateurs, plus ou moins intéressés, du texte constitutionnel se tirent comme ils pourront de cette apparente contradiction; nous nous en tiendrons, nous, que cela vous plaise ou non, à l'interprétation du bon sens et de la nécessité. Au droit hypothétique et éventuel de renverser la république, nous opposerons le droit actuel et présent de la maintenir, et, au nom de ce droit qui est un fait, nous ferons taire votre hypothèse, si elle nous paraît séditieuse. »

Que si le gouvernement répugne à comprendre ainsi sa tâche, si l'usage de la force, même légale, lui répugne, — et nous ne lui en ferons pas un grief, préférant à tous les autres les combats de la liberté, — y a-t-il là une raison pour qu'il demeure désarmé et pour qu'il assiste, nous ne dirons plus les bras croisés, mais la bouche fermée, aux incessantes attaques dont la constitution est l'objet?

Si le gouvernement n'impose pas silence à ses adversaires, même factieux (et encore une fois nous l'en félicitons), il a tout au moins le devoir de les réfuter quand ils trompent le pays, de les désavouer quand ils prétendent se couvrir du patronage du chef de l'État et de ses ministres. Plus le gouvernement tolère la discussion, fût-ce dans ses écarts les moins admissibles, plus il est tenu de se montrer lui-même républicain dans ses paroles, dans ses actes, dans le choix et dans l'attitude de tous ses agents à tous les degrés de la hiérarchie administrative.

Puisque nous voulons être un régime de libre discussion, de discussion libre jusqu'aux limites les plus extrêmes de la liberté, il faut que le gouvernement, lui aussi, discute, parle, écrive, agisse, et qu'il n'hésite pas en toute circonstance à professer la république. Les révisionnistes ne seront plus à craindre le jour où le gouvernement fera connaître à tous qu'il a confiance en lui-même et que son seul souci est de rester, non d'abdiquer. Les bonapartistes perdront tout crédit dès qu'il sera bien prouvé et proclamé que le gouvernement les tolère parce qu'il les dédaigne, étant sûr de sa force, mais non pas parce qu'il les approuve.

HENRY ARON.

BULLETIN

L'École des sciences politiques

Les dernières discussions parlementaires ont rendu un brillant témoignage de l'importance et des progrès de l'École des sciences politiques.

L'École des sciences politiques intéresse deux classes de jeunes gens. Premièrement ceux qui se proposent d'entrer dans la carrière diplomatique ou dans les fonctions administratives. En général, ces jeunes gens se trouvent fort dépourvus ; ils n'ont devant eux que l'École de droit et des répétiteurs spéciaux. L'une leur fournit quelques notions générales excellentes, mais qui ne répondent qu'à une très-petite partie des programmes d'examen.

Les autres leur apprennent uniquement les réponses d'un questionnaire ; ils les préparent à l'examen, sans les préparer à la carrière ; une fois l'examen passé, cette première insuffisance se retrouve et se fait sentir à chaque pas. Ce qu'il faut au jeune candidat, c'est un enseignement, à la fois spécial et varié, scientifique et professionnel, qui le rende capable de dominer la pratique, au lieu de s'y asservir. C'est cet enseignement que l'École des sciences politiques a organisé, très-heureusement, dans chacune de ses deux sections.

Aux jeunes étrangers aspirant à la carrière diplomatique, l'École offre trois avantages : 1° Ils y trouvent réunies et ordonnées méthodiquement les notions positives qui leur sont indispensables ; 2° ils s'approprient plus complétement la langue française ; 3° ils nouent avec les futurs représentants diplomatiques et consulaires d'autres pays des relations personnels qui pourront leur devenir utiles par la suite.

L'autre classe de jeunes gens que l'École des sciences politiques intéresse est celle qui se propose non de se préparer à une carrière déterminée, mais de compléter son éducation générale d'homme et de citoyen. Pour ceux-ci, l'École de droit offre un premier fonds excellent, mais incomplet sur certains points et surabondant sur plusieurs autres. La part faite au droit romain, par exemple, est excessive ; en revanche, le droit constitutionnel, l'histoire diplomatique, l'ethnographie, la statistique, la géographie économique, la législation civile et commerciale comparée des peuples modernes, l'organisation et la pratique financière ne figurent point dans le programme de la Faculté. Deux ou trois de ces matières sont bien enseignées au Collége de France et à la Sorbonne, mais d'une manière fragmentaire et sans que l'on se préoccupe de les grouper et de les ordonner méthodiquement. Le jeune homme, jeté au milieu de ces sources d'instruction disséminées, y puise au hasard et sans suite ; les notions qu'il acquiert se dissipent rapidement, faute de pouvoir se rattacher aux autres notions qui seraient nécessaires pour les compléter et les soutenir. On perd ainsi un temps précieux. L'École des sciences politiques s'est donné la tâche de créer, en deux années, un enseignement qui embrasse, dans un tableau large, régulier et méthodique, tout ce qu'un homme éclairé doit connaître dans le domaine des sciences politiques, et qui, en même temps, puisse servir de centre et de lien aux notions que le jeune homme pourra puiser à d'autres sources. « Chacun, dit le programme, selon ses » visées et ses aptitudes, devra suivre telle ou telle partie des » cours de l'École des sciences politiques et les combiner » avec tels ou tels cours de l'École de droit ou du Collége de » France. Les conseils du directeur et des professeurs ne » feront pas défaut sur ce point aux jeunes gens disposés à » les demander. »

L'École des sciences politiques a obtenu l'année dernière un très-vif succès : nous ne pouvons que souhaiter d'en voir la suite et le développement. On s'est contenté jusqu'ici de réclamer des candidats à nos hautes fonctions publiques l'honorabilité et des opinions correctes — aux yeux des pouvoirs du jour. — Il serait temps d'exiger d'eux des garanties sérieuses d'aptitude. L'École des sciences politiques peut beaucoup pour amener ce résultat et pour faire concurrence au régime de la pure faveur.

Association philotechnique de Neuilly-sur-Seine

POUR L'INSTRUCTION GRATUITE DES ADULTES

Programme des Conférences

Les Conférences ont lieu tous les lundis, à huit heures et quart, dans la grande salle de la mairie, ou dans le préau couvert de l'École communale de la rue des Huissiers.

L'entrée est gratuite ; mais la partie antérieure de la salle est réservée, jusqu'à huit heures dix minutes seulement, aux membres de l'Association ayant payé leur inscription pour l'année scolaire courante, et munis de leur carte.

La séance commence à huit heures et quart.

Le 8 novembre. — M. B. de Richebourg : les phénomènes célestes, avec projections lumineuses, par M. Molteni.

(Cette conférence sera faite rue des Huissiers.)

Le 15 novembre. — M. A. Franck (de l'Institut) : les Richesses du cœur humain.

Le 22 novembre. — M. Stanislas Meunier : Rôle du temps en géologie, avec projections lumineuses. (Salle de la rue des Huissiers.)

Le 29 novembre. — M. Coutant : la Femme dans Molière.

Le 6 décembre. — M. Blanche : la Chaleur.

Le 13 décembre. — M. le docteur Dally ; les Congrès scientifiques internationaux.

Le 20 décembre. — M. Jules Rabany : Saint-Simon et la Cour de Louis XIV.

Le 27 décembre. — M. Joseph Fabre : de l'Esprit philosophique.

La seconde série, pour laquelle sont inscrits : MM. Charles Rabany, Félix Hément, Bourgine, Brisbarre, Charles Robert, F. Passy, le docteur Hébert, E. Vacca, le docteur Leconte, Foucher de Careil, G. Philippon, etc., sera ultérieurement annoncée.

La remise des cartes de sociétaires pour la troisième année sera opérée en même temps que le recouvrement des souscriptions, avant le 8 novembre. Jusque-là, les cartes de la seconde année seront valables.

Un nouveau journal hebdomadaire vient de se fonder : *la Vie littéraire*. Le premier numéro contient une lettre inédite de Sainte-Beuve sur Stendhal, suivie d'une lettre de M. Taine sur Sainte-Beuve, des articles de MM. Castagnary, André Lefèvre, Valery Vernier, Gustave Isambert, des poésies de MM. Paul Arène et Albert Mérat, une nouvelle de M. Chazel.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 19 6 NOVEMBRE 1875

LE SCRUTIN DE LISTE ET LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

I

En 1839, le ministère Molé, prêt à tomber sous les coups de la coalition Thiers — Barrot — Persil, avait obtenu un décret de dissolution ; mais, en dépit de manœuvres électorales sans précédent, le scrutin avait été défavorable à la majorité ministérielle et le cabinet avait dû donner sa démission le 31 mars.

Les ministères précédents avaient usé et abusé de la corruption électorale, mais les débats qui accompagnèrent la vérification des pouvoirs de la Chambre de 1839 révélèrent de si nombreux scandales que l'opinion publique s'émut et que de divers côtés on chercha les moyens de réagir contre une intervention administrative qui menaçait de supprimer toute liberté électorale. Parmi les moyens proposés figurait, en première ligne, le scrutin *par département*. De nombreuses pétitions rédigées dans ce sens furent adressées aux deux chambres, et les arguments qu'elles présentaient sont très-nettement résumés dans une lettre de M. Léon Faucher à M. Odilon Barrot, lettre qui fit alors grand bruit et dont toute la presse s'occupa.

Voici ce qu'écrivait à M. Odilon Barrot, adversaire non moins convaincu des colléges d'arrondissement, le futur ministre de 1849 :

« Il est nécessaire d'agrandir les circonscriptions, d'étendre et d'élever la sphère du mandat législatif. L'arrondissement est un théâtre trop étroit pour l'élection. Il la rapproche des passions et des intérêts locaux; il fait prévaloir dans la politique l'esprit de clocher, il dénationalise les suffrages en fractionnant et en isolant les élections.

» Le canton représente l'intérêt local ; le département est la circonscription politique ; c'est là qu'il faut appeler les électeurs à choisir les membres du Corps législatif. Entre le canton et le département il n'y a rien ; toute circonscription intermédiaire, l'arrondissement compris, n'est qu'une fiction. Dans l'arrondissement, les liens qui se forment entre les électeurs et le député sont trop souvent des liens de corruption. Les électeurs consentent à devenir le marchepied du député pourvu que celui-ci leur rende, en faveurs du gouvernement, le crédit qu'ils lui valent auprès du pouvoir. La prime est égale des deux côtés. C'est une espèce de compte en participation, une association immorale dans toute la force du mot. »

Les mêmes préoccupations éclatèrent dans un grand banquet donné à Rouen en l'honneur de Laffitte et d'Arago et où se trouvait l'honorable M. Sénart, aujourd'hui député de Seine-et-Oise.

Le 17 mai 1840, M. de Golbéry présenta son rapport sur les pétitions en faveur de la réforme électorale. La plus importante de ces pétitions, qui ne contenait pas moins de 188,000 signatures, réclamait le suffrage universel et le *scrutin par département*. Arago et Garnier-Pagès l'aîné vinrent appuyer les pétitionnaires ; mais en dépit de leurs efforts, l'ordre du jour fut voté.

Le scrutin de liste avait, à ce moment, une mauvaise fortune particulière. Il ne pouvait s'accommoder avec le cens que par le vote au chef-lieu. Or, les chefs de l'opposition reculaient eux-mêmes devant une disposition qui leur eût certainement aliéné les électeurs censitaires des campagnes, en contraignant ces derniers à des déplacements coûteux et pénibles. Cependant, impossible avec le régime du cens, le scrutin par département était si bien considéré comme un complément logique du suffrage universel qu'en 1848, lorsque le gouvernement provisoire institua le scrutin de liste, aucune protestation ne s'éleva dans les cercles politiques et dans la presse. Le système des petits colléges électoraux avait donné lieu à de tels abus, sous la monarchie de juillet, qu'aucun parti n'eût osé réclamer le maintien des circonscriptions électorales.

Lorsque le comité de Constitution nommé par l'Assemblée nationale de 1848 eut à élaborer les articles concernant le régime électoral, la question du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement fut remise sur le tapis, mais écartée

après un court débat, et le comité, où l'élément modéré et conservateur dominait dans les personnes de MM. Vivien, Dufaure, de Tocqueville, de Cormenin, Woirhaye, G. de Beaumont, Dupin, Tourret, Coquerel, Odilon Barrot, maintint le scrutin de liste à la presque unanimité.

Devant l'Assemblée, le scrutin d'arrondissement ne fut pas plus heureux. Deux députés appartenant au parti modéré, MM. Maurat Ballange et Ferdinand de Lasteyrie, déposèrent, lors de la discussion de l'article 28 de la Constitution, l'amendement suivant :

« L'élection se fera par circonscriptions électorales, au chef-lieu de canton. Chaque circonscription nommera son représentant. »

M. Maurat Ballange défendit cet amendement avec beaucoup de vigueur et de talent. Il reprocha particulièrement au scrutin de liste de donner la prépondérance aux électeurs des villes, et de vicier l'élection en faisant passer des candidats sans valeur par le prestige d'un nom populaire, mis en tête de la liste. Il avouait d'ailleurs dans son discours que le scrutin par département favorisait le principe de la représentation des minorités en amenant des transactions entre les opinions les plus opposées, et en provoquant la création d'intermédiaires entre les électeurs et les candidats, ce qui équivalait en quelque sorte au régime plus modéré de l'élection à deux degrés.

Ce discours, dans lequel on retrouve en germes la plupart des arguments développés depuis par les partisans des circonscriptions électorales, fut la seule protestation qui se produisit contre le scrutin de liste dans l'Assemblée constituante de 1848. Au surplus, il n'éveilla aucun écho et personne ne prit la peine de le combattre. Indifférence facile à s'expliquer si l'on se rappelle que les élections d'avril 1848 avaient satisfait presque tous les groupes d'opinions et que la presse avait été unanime à féliciter le suffrage universel de sa sagesse et de son esprit politique. Quant au ministère, tout conservateur qu'il fût, il ne considérait pas comme impossible de faire de bonnes élections sous le régime du scrutin de liste.

Les élections de 1849 confirmèrent cette opinion. Les prévisions des adversaires du scrutin de liste furent complétement démenties. Le vote des campagnes l'emporta sur celui des villes, les listes républicaines furent battues par les listes conservatrices de l'*Union* dite *libérale*, qui fit triompher ses candidats dans plus de soixante départements. Le scrutin de liste s'était montré une fois de plus conservateur, nous pouvons même dire ultra-conservateur ; aucune voix ne s'éleva plus contre lui. Et nous livrons ce curieux exemple aux méditations du ministère actuel : MM. Berryer, Thiers, de Falloux, Molé, de Broglie, de Larcy, tous les chefs du comité de la rue de Poitiers, furent unanimes à maintenir le scrutin de liste dans la fameuse loi du 31 mai, où le suffrage universel était si brutalement attaqué et mutilé. Il était réservé au plus implacable ennemi des institutions parlementaires, au dictateur de 1852, de supprimer l'institution électorale qu'avaient respectée et consacrée par trois votes successifs les deux Assemblées les plus conservatrices qu'ait eues la France.

Les [illegible] jouèrent les circonscriptions électorales dans le mécanisme électoral du second empire, nous n'avons pas [illegible] rappeler, non plus que les jugements qu'en portèrent les candidats de l'Union libérale de 1863 et de 1869, aujourd'hui maîtres du pouvoir. Personne n'a oublié les éloquentes protestations que soulevèrent, au sein du Palais-Bourbon, les manœuvres électorales de toute sorte auxquelles s'étaient livrés MM. de Persigny et de Forcade. Si nous avons bonne mémoire, l'échec de M. de Ravinel notamment fournit matière à un excellent discours de M. Buffet. Si le vice-président du conseil en a, par modestie, perdu le souvenir, les électeurs des Vosges ne l'ont certainement pas oublié.

Ce contraste si instructif entre les élections de 1848 et 1849 d'une part, et les élections de 1852, 1857, 1863 et 1869 de l'autre, les premières validées presque toutes sans protestations, sans production de faits de corruption électorale, les secondes entachées pour la plupart de pression administrative, de subornation de fonctionnaires, de ventes et d'achats de candidatures, de promesses d'argent et d'organisation de *rastels*, ce contraste si présent encore à l'esprit de tous imposait au gouvernement du 4 septembre l'obligation de revenir au scrutin de liste. Nous avons vainement cherché dans les journaux de 1870 et de 1871, même les plus conservateurs, l'éloge du scrutin d'arrondissement ; nous n'en avons trouvé trace nulle part. Les élections du 8 février 1871 leur eussent d'ailleurs donné tort, car elles prouvèrent pour la troisième fois que si le scrutin de liste, comme toute institution humaine, n'est pas exempt de défauts, il a une vertu bien précieuse : celle de permettre à l'opinion publique de se manifester dans toute son indépendance, quel que soit le pouvoir qui tienne les urnes.

II

Dans toute élection législative, il y a trois facteurs principaux : 1° La question électorale à résoudre ; 2° l'influence personnelle et les titres des candidats ; 3° l'action exercée par les comités ou l'administration.

La question électorale à résoudre peut s'éclairer ou s'obscurcir, se simplifier ou se compliquer, suivant l'étendue du collége électoral ; l'influence personnelle du candidat peut également s'accroître ou diminuer ; enfin les organes de propagande, l'action des partis ou la pression administrative, peuvent trouver un jeu plus ou moins libre, — suivant qu'ils ont à s'exercer sur un champ étroit ou large.

Cherchons d'abord comment, selon toute vraisemblance, la question électorale se posera au prochain renouvellement de l'Assemblée.

Au dire de la presse conservatrice, il y aurait péril à faire les élections sur la question constitutionnelle, c'est-à-dire à donner au vote un caractère plébiscitaire en appelant les électeurs à se prononcer pour ou contre la République. C'est même parce que le scrutin de liste rendrait ce péril inévitable que les organes monarchistes le combattent. Avec le scrutin d'arrondissement, disent-ils, le débat serait, au contraire, ramené sur le terrain plus solide et plus pratique de la représentation des intérêts. La liberté des électeurs ne serait plus le jouet des partis et des comités. Le mandant, appelé à choisir entre deux ou trois candidats qui lui seraient également connus, choisirait le plus méritant et le plus digne.

Qu'en temps normal, c'est-à-dire sous un régime constitutionnel éprouvé et accepté par tous, le scrutin d'arrondissement transforme le plus souvent la question électorale en un duel d'intérêts locaux et d'influences personnelles, cela n'est douteux pour personne. Mais cette action du collége restreint n'est pas constante. Au lendemain des grandes crises notamment, elle disparaît ou s'amoindrit dans une mesure considérable. Alors de puissants courants politiques s'établissent qui rompent les liens d'amitié et brisent souvent le faisceau des influences personnelles et des relations locales. La masse électorale, qui n'a que des intérêts et fort peu de principes et de sentiments, court au plus pressé. Consolider l'ordre établi, se préserver contre un retour de la tempête, telle est son unique préoccupation. Et pour atteindre ce but, elle ne connaît qu'un moyen : repousser de l'urne tous les candidats des partis hostiles au gouvernement établi.

C'est la loi fatale qui a présidé aux élections du 15 août 1815, du 4 juillet 1831, d'octobre 1852, toutes trois accomplies sous le régime du collége d'arrondissement, toutes trois ayant lieu au lendemain de crises politiques et faites dans une même pensée : assurer l'ordre matériel immédiat en fortifiant le nouveau régime,

Eh bien ! depuis quatre ans nous sommes dans une situation analogue à celle que traversaient les électeurs de 1815, de 1830 et de 1852, et ce n'est pas le scrutin d'arrondissement, s'il est exercé honnêtement, qui la modifiera.

De juillet 1871 à février 1875 la France avait un gouvernement de fait, la république. Trois partis plus hardis que puissants se sont efforcés, à vingt reprises, de renverser ou, si l'on veut, de déposer ce gouvernement. A chaque tentative leurs efforts ont échoué, mais non sans jeter dans le pays un ébranlement redoutable. De là, dans l'esprit des masses, à quelque rang que ce soit, le désir bien naturel et bien légitime d'en finir avec un provisoire inquiétant. Ce sentiment s'est trahi d'une façon violente dans la série d'élections législatives qui ont eu lieu de juillet 1871 à janvier 1875. Le caractère presque uniforme de ces élections serait une preuve suffisante de ce que nous avançons. Mais on objecte que ces élections se sont faites au scrutin de liste et qu'il y a là un élément adultérateur ; soit. Nous allons chercher dans un autre ordre de faits moins contestable des témoignages plus sûrs.

Si, comme l'annoncent les organes conservateurs, le scrutin d'arrondissement avait la vertu anti-républicaine qu'on lui attribue, cette vertu aurait dû se traduire d'une façon bien plus énergique dans les élections aux conseils généraux et d'arrondissement d'octobre 1871 et surtout d'octobre 1874, élections où le débat était porté sur un terrain étroit et partant plus favorable aux influences personnelles, plus fermé à la politique. Il n'en a rien été cependant.

On sait combien était faible la représentation du parti républicain dans les conseils généraux du second empire. Aux élections de juin 1870, où la démocratie avait tenté de sérieux efforts pour pénétrer dans ces assemblées, ses candidats avaient été battus presque partout. Les orléanistes et les légitimistes, qui avaient persisté à bannir la politique de leurs professions de foi, avaient, au contraire, remporté de nombreux succès et conquis plus d'un millier de siéges.

Arrivent les élections d'octobre 1871, faites quatre mois après la Commune, mais au lendemain de la constitution Rivet. Le parti républicain présente des candidats dans les deux tiers des colléges. Il obtient plus de treize cents nominations ; il l'emporte dans plus de onze cents cantons où il avait échoué en juin 1870. La majorité lui est acquise dans quarante-deux départements (1). Dans vingt autres départements il a une minorité considérable. Enfin l'on compte à peine quatre cents cantons où la lutte n'ait pas revêtu un caractère politique, et plus de neuf cents cantons ruraux qui élisent des candidats républicains de préférence aux anciens conseillers, monarchistes ou bonapartistes.

Aux élections d'octobre 1874, la politique est encore plus envahissante. Les candidats anti-républicains ont pu, grâce à l'appui des ministères de Broglie et de Fourtou, combler de faveurs et de promesses les cantons qu'ils visaient, faire déplacer les agents qu'ils supposaient hostiles, supprimer ou entraver la presse républicaine, mettre en œuvre enfin tous les instruments de pression administrative. Et cependant ils ne gagnent pas de terrain.

Le parti libéral et républicain garde les avantages conquis en 1871. Il perd des siéges dans quelques départements du Midi, où l'excès de sa force lui avait fait commettre des imprudences ; il en gagne dans le Nord, le Centre et l'Ouest, là même où en 1871 il avait rencontré les plus vives défiances. Ses listes l'emportent dans trente-huit départements. Il progresse dans les Côtes-du-Nord, la Vendée, l'Indre, l'Aveyron, la Creuse, le Puy-de-Dôme, l'Ille-et-Vilaine, les Basses-Pyrénées, etc, départements dont les cantons agricoles, pauvres ou montagneux, avaient été jusque-là de véritables fiefs aux mains des grands propriétaires fonciers ou des dynasties administratives. Plus de trente députés conservateurs, soutenus de toutes les forces de l'administration, appuyés sur de grandes fortunes, de nombreuses relations de famille, sur le souvenir de services rendus, échouent misérablement dans les cantons mêmes où ils étaient élus sans conteste depuis dix, quinze et vingt ans. Enfin, symptôme manifeste du caractère plébiscitaire de ces élections cantonales, dans le Sud-Ouest, région où le parti républicain est le plus éprouvé, la lutte n'est pas entre les personnes des candidats, mais bien entre la république et l'empire, entre deux formes politiques, toutes deux également hostiles aux combinaisons provisoires que caressent les groupes officiels.

On objectera peut-être que le vote du 25 février 1875 a modifié la situation, que le provisoire a cessé et avec lui le trouble des esprits. Le débat entre la république, la monarchie et l'empire, dira-t-on, est écarté pour cinq ans. La question constitutionnelle est tranchée, ou, pour mieux dire, il n'y en a plus jusqu'en 1880. Vaines illusions, que la presse et les partis antirépublicains ont eu soin de détruire par avance. Les faits donnent à cet égard des renseignements fort instructifs.

Nous avons eu la curiosité de relever les résultats des cent cinquante huit élections aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissement qui ont eu lieu dans une période de huit mois, du 25 février au 15 octobre 1875. Or, voici ce

(1) Le Rhône, les Bouches-du-Rhône, Vaucluse, l'Yonne, le Gard, la Loire, la Gironde, la Sarthe, les Ardennes, l'Allier, la Côte-d'Or, les deux Savoies, Saône-et-Loire, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, l'Hérault, le Cher, la Nièvre, les Pyrénées-Orientales, Seine-et-Oise, la Somme, la Marne, les Deux-Sèvres, le Var, l'Aisne, l'Ain, Meurthe-et-Moselle, le Lot, le Lot-et-Garonne, l'Aube, les Landes, les Alpes-Maritimes, l'Eure-et-Loir, le Jura, les Vosges, l'Aude, la Seine, Seine-et-Marne, etc.

que nous apprend ce travail, fait avec le plus grand soin et la plus rigoureuse exactitude.

Sur cent quarante neuf élections qui ont eu des résultats, cent quatre ont été favorables aux candidats républicains, quarante-cinq seulement aux candidats anticonstitutionnels. La lutte a été presque exclusivement politique dans cent vingt-cinq cantons. Sur les cent quatre cantons qui ont donné la majorité à des candidats républicains, soixante-douze, c'est-à-dire les deux tiers, sont des cantons ruraux. Enfin, voici comment se décomposent, d'après leur nuance politique, les cent quatre élections républicaines et les quarante-cinq élections monarchiques :

17 conseillers extrême gauche;
50 gauche républicaine;
24 centre gauche;
13 conservateurs républicains;
2 extrême droite;
24 droite modérée et centre droit orléaniste;
19 centre droit bonapartiste.

Nous avons publié ces chiffres dans le *Siècle* en invitant les organes officiels à les démentir. Aucune protestation ne s'est élevée. On pouvait cependant contrôler la vérité de nos assertions. Aucune de ces élections dont la presse ne se soit entretenue et n'ait en son temps signalé et commenté les résultats.

En présence de ces faits, les monarchistes sont peu fondés à espérer que le scrutin d'arrondissement modifie profondément le caractère et l'esprit politique des élections générales prochaines. La politique s'est assise à tous les foyers. Ce sont les groupes conservateurs eux-mêmes qui l'y ont installée de force par la loi du 10 août 1871, par le vote du 24 mai 1873, par la constitution du 25 février 1875, enfin par toutes les tentatives de restauration qu'ils ont ébauchées et qu'ils méditent encore, par cette clause même de révision qu'avec une ardeur inconsciente ils invoquent ou sous-entendent tous les jours. Aucune élection cantonale n'échappe au dilemme posé, aucune élection municipale ne s'y dérobe. Le scrutin d'arrondissement pouvait-il y soustraire des élections législatives depuis si longtemps attendues?

III

Ainsi les élections prochaines seront exclusivement politiques, quoi qu'on fasse et quelque restreint que puisse être le collége électoral.

Arrivons à la seconde affirmation des adversaires du scrutin de liste.

« Le scrutin d'arrondissement rapproche l'électeur des » candidats et assure ainsi le triomphe des ambitions légi- » times, c'est-à-dire fondées sur le talent, l'autorité, une » grande fortune honnêtement acquise, de hautes relations » ou de puissants liens d'intérêt et de famille. »

Nous nous garderons bien de contredire cette opinion, qui est exacte. Nous allons seulement démontrer que pour la qualité et la quantité du personnel politique, le parti républicain et libéral de 1875 ne le cède en rien à ses adversaires.

Qu'on examine, en effet, la représentation républicaine aussi bien à l'Assemblée nationale actuelle que dans les assemblées départementales, on est frappé du contingent énorme que lui ont apporté depuis quatre ans les hautes classes agricoles et industrielles. Sauf les élus des grands centres, que la démocratie ouvrière choisit plus volontiers dans la petite et moyenne bourgeoisie, l'état-major du parti constitutionnel est justement en possession de ces avantages personnels, talent, haute position de fortune, influence locale, liens d'intérêts ou de familles, services politiques antérieurs, qui sont une garantie de succès devant le scrutin d'arrondissement.

Si nous entrons à l'Institut, cette réunion des illustrations littéraires et scientifiques de la France, nous sommes frappés du grand nombre d'écrivains, d'orateurs, de moralistes et de savants que la cause de la République et du libéralisme peut revendiquer comme siens, depuis les Thiers, les Victor Hugo, les Littré, les Jules Favre, les Dufaure, jusqu'à MM. Jules Simon, Laboulaye, Waddington, Barthélemy Saint-Hilaire, Viollet-le-Duc, Wolowski, de Montalivet, Henri Martin et tant d'autres.

La finance, la grande industrie, le haut commerce, n'ont pas une représentation moins brillante dans la majorité constitutionnelle du 25 février. Quels sont les arrondissements industriels, les régions manufacturières ou commerçantes qui hésiteraient à confier leurs intérêts au soin d'hommes comme MM. Féray, Magnin, Scheurer-Kestner, Gévelot, Germain, Warnier (de la Marne), Derégnaucourt, Cordier, Dietz-Monnin, Mestreau, Paul Morin, Fourcand, Godin, Danelle-Bernardin, Claude, Edmond Adam, Brice, Lanel, Gallicher, Duclerc, Bompart, Mangini, Krantz, Flotard, Wolowski, Varroy, etc., etc., tous grands manufacturiers, capitalistes, riches industriels, ingénieurs ou économistes distingués, financiers considérables.

Le parti républicain possède un état-major aussi nombreux dans la grande propriété et les classes agricoles. A ne prendre que les conseils généraux, nous pourrions citer plus de quatre cents grands propriétaires fonciers attachés aux institutions nouvelles, et prêts à les appuyer de leurs noms, de leurs relations, de leur influence dans les arrondissements agricoles. A l'Assemblée seulement les trois gauches comptent plus de cent membres dont la cote foncière est au moins égale à celle de leurs collègues de la droite (1). Ainsi, la lutte électorale fût-elle confinée sur le champ étroit des influences personnelles, la démocratie libérale pourrait encore présenter sur ce nouveau terrain un état-major assez puissant, assez riche, assez considéré pour affronter avec succès la concurrence des autres partis.

(1) Il nous suffira de citer les noms de MM. Casimir-Périer, Duchâtel, Laurent-Pichat, Castelnau, de Choiseul, de Tocqueville, Roger du Nord, de Remusat, de Lafayette, de Lestapis, Boucau, de Lacretelle, de Lasteyrie, Dubois de la Côte-d'Or, Cochery, de Janzé, Scherlcher, de Salvandy, Wilson, La Case, Magnez, Girot-Pouzol, Malezieux, Tassin, Tardieu, Riondel, Calmon, Lamy, Monnot-Arbilleur, Guibal, Girerd, Roussel, Raymond, Duvergier de Hauranne, Gagneur, d'Osmoy, Grivot, Latrade, de Maleville, Bethmont, René Brice, Seignobos, Bastide, Foubert, Deshons, Destremx, Rampon, Gauthier de Rumilly, Gerard de Blincourt, Tribert, Dupony, Chavassieu, de Bernard, Gaudy, Toupet des Vignes, de Tillancourt, de Laserve, et combien d'autres!

IV

Troisième argument :

« Le scrutin d'arrondissement détruit ou tout au moins » neutralise la puissante organisation des comités républi- » cains. Avec lui, plus de comités occultes siégeant au chef- » lieu et imposant aux électeurs des candidats étrangers au » département, inconnus, sans racine dans le pays; plus de » candidats sans titres réels, élus à la faveur de noms puis- » sants et considérés placés en tête de la liste. »

Il y a vingt-cinq ans, lorsque le suffrage universel faisait sa première éducation et que la vie politique était le privilége de quelques milliers de citoyens, cette théorie était soutenable. MM. Maurat Ballange et de Lasteyrie pouvaient dire alors que hors des chefs-lieux, il était difficile de constituer des comités sérieux et influents. Mais, en 1875, il n'est pas d'arrondissement, même au fond de l'Auvergne ou de la Bretagne, où les passions politiques n'aient pénétré, où les partis ne se soient combattus et comptés vingt fois depuis 1870. Allez dans les arrondissements les plus pauvres, les plus reculés, où les chemins de fer n'apportent ni livres ni journaux, où les communes sont éloignées les unes des autres et pourvues de rares voies de communication, partout vous trouverez une vingtaine de conseillers généraux et d'arrondissement et de conseillers municipaux prêts à se réunir pour former les premiers cadres d'un comité républicain ou monarchiste.

C'est pour cela qu'aujourd'hui il n'est permis à personne, surtout à des parlementaires, de traiter les comités électoraux de dictatures irrégulières ou de « produits anormaux de l'atmosphère échauffée des grandes villes », comme le faisait récemment un écrivain ministériel. Les comités occultes et dictatoriaux, s'il y en a eu, ont fait leur temps. Avec le suffrage universel, tel qu'on le connaît et pratique aujourd'hui, il n'y a de comités puissants que ceux qui ont des racines profondes dans la masse électorale, c'est-à-dire qui ont été recrutés sur toute la surface du département et dans des sous-comités d'arrondissement et de canton.

A cet égard, il suffit de remonter aux faits qui ont donné naissance à la théorie des « comités occultes », c'est-à-dire aux élections de MM. Challemel-Lacour, Lockroy, Ledru-Rollin, Calmon, Ranc, Sénart, Valentin, etc.

Ces députés n'avaient pas d'attaches réelles avec les départements qui les ont élus. On en a inféré que leurs candidatures avaient été imposées aux arrondissements ruraux du Rhône, des Bouches-du-Rhône et de Seine-et-Oise par un comité central parisien, semblable à celui de l'appel au peuple, ou par des comités occultes et dictatoriaux, siégeant à Lyon, Marseille ou Versailles. Or, c'est précisément parce que les comités républicains de ces départements étaient formés de sous-comités d'arrondissement et de canton qu'on a été amené à prendre des candidats au dehors. La raison en est facile à comprendre : il n'y avait qu'un député à nommer et chaque comité d'arrondissement avait un candidat à présenter. L'accord étant difficile en présence de ces exigences locales également légitimes, on fusionna sur un nom étranger au département, que, par un commun sacrifice, les diverses délégations d'arrondissement acceptèrent.

Le scrutin de liste n'a rien à voir dans cette affaire. Des difficultés de même nature se sont produites fréquemment sous le régime du scrutin d'arrondissement, et elles ont été la plupart du temps résolues par le même procédé. Nous pourrions citer plus de trente arrondissements représentés sous l'empire par des candidats du dehors, uniquement parce que le gouvernement ou l'opposition n'auraient pu choisir parmi les candidats locaux, sans créer des rivalités et des divisions périlleuses.

Au reste, on chercherait en vain par quelle voie le scrutin d'arrondissement pourrait exercer une influence réductrice sur la formation et l'action des comités électoraux. Si ces délégations ont été recrutées parfois dans des conditions arbitraires, si l'on peut reprocher à quelques-unes d'avoir représenté d'une manière très-imparfaite les aspirations et les intérêts du corps électoral qu'elles prétendaient diriger, la faute n'en était pas au mode du scrutin, mais bien au peu d'habitude que nous avons de la pratique du droit de réunion. On aura beau rétrécir le collége électoral, on ne modifiera pas les tempéraments et les caractères. Les démocrates seront toujours plus actifs, les conservateurs plus indolents. On favorisera même, en rétrécissant le terrain électoral, l'action des groupes d'opinion avancée, qui, étant généralement moins riches, s'imposent difficilement une dépense plus forte pour frais de déplacements, de tournées, de distributions d'imprimés, etc.

Reste la question des candidatures multiples.

Au 8 février 1871, vingt-deux candidats furent présentés et élus simultanément dans soixante-trois colléges. M. Thiers fut nommé dans vingt-trois départements, M. Trochu dans neuf, M. Jules Favre dans cinq, etc. Or, il résulte de l'examen de ces élections multiples que ce furent les partis monarchiques qui abusèrent le plus de cette faculté du scrutin de liste. En effet, ils présentèrent des candidats étrangers dans plus de quarante départements, tandis que les républicains n'usèrent de cette tactique, fort légitime d'ailleurs, que dans vingt-deux colléges.

Le même fait s'était déjà produit aux élections de 1849, où les partis royalistes présentèrent dans plus de trente départements les douze noms de MM. Odilon Barrot, Napoléon Bonaparte, Montalembert, Passy, Oudinot, de la Moskowa, Persigny, Dufaure, Roger du Nord, Lamoricière, Murat et Changarnier. Les républicains, au contraire, n'eurent de candidatures du dehors que dans quinze départements et au profit de huit de leurs chefs. Nous rappellerons, en outre, que sous la monarchie de Juillet, MM. Berryer, Guizot, Ledru-Rollin, Cormenin, furent élus dans des arrondissements auxquels ils étaient complétement étrangers, sans qu'aucun parti s'en émût; enfin qu'en 1869, l'Union libérale usa de la même tactique au profit de MM. Dufaure, Jules Favre, Thiers, Jules Simon, Odilon Barrot et plusieurs autres personnages politiques.

V

Nous voici au terme de notre examen.

On prétend que le scrutin de liste donne aux élections un caractère plébiscitaire qui disparaîtrait avec le scrutin d'arrondissement. Nous avons répondu par l'exemple de plus de quatre mille élections cantonales faites en 1871, 1874, 1875,

et presque toutes accomplies exclusivement sur le terrain politique.

On assure que le personnel monarchique est seul capable de représenter les grands intérêts sociaux et d'affronter de près l'examen des électeurs. Nous pouvons répondre par l'énumération de trois cents noms républicains, tous appartenant à l'élite intellectuelle de la nation, à la grande industrie, au haut commerce ou à l'agriculture.

On affirme que le scrutin d'arrondissement annihilerait l'influence des comités républicains, composés, dit-on, d'individualités sans mandat recrutées dans la foule des grandes villes. Nous croyons avoir montré que plus le collége électoral serait restreint, plus l'action des comités serait facile à organiser et redoutable pour leurs adversaires.

Ces vérités d'aujourd'hui, d'hier, de demain, nous ne les avons point découvertes ; elles sont du domaine de l'histoire présente et passée. Le scrutin de liste a présidé à l'élection de trois grandes Assemblées, la Constituante de 1848, la Législative de 1849, l'Assemblée nationale de 1871, toutes trois imbues d'un esprit profondément conservateur. A ces diverses époques, les trois minorités antirépublicaines n'ont pu s'allier et triompher qu'à la faveur du scrutin de liste. Sans lui, chaque minorité, marchant isolément au combat, était écrasée. Sans lui, pas d'Union libérale possible en 1849, pas d'Union conservatrice en 1871 et en 1875. Cependant on dédaigne le scrutin de liste, le champ de bataille par excellence des coalitions ; on lui préfère le scrutin d'arrondissement, alors qu'on ne peut plus modifier le terrain de la lutte et l'action des comités, alors que les coalisés n'ont plus le privilége de ces influences sociales qui auraient pu seconder leur succès !

Une telle contradiction vaut un aveu formel, et nous ne surprendrons personne en disant que les partisans du scrutin d'arrondissement ont une carte de dessous sur laquelle ils mettent tout leur enjeu, et que cette carte n'est autre que la *candidature officielle*. Un témoin impartial, *l'Union*, disait le 5 juin dernier : « Les partisans du scrutin d'arrondissement » abusent de la naïveté publique en répétant que c'est l'hon- » nêteté du suffrage qui en est cause. » Nous ajouterons : Les chefs de la majorité anticonstitutionnelle abusent de la naïveté de leurs soldats en répétant qu'ils ont souci des intérêts de la cause conservatrice, car le scrutin d'arrondissement est la ruine de la coalition du 24 mai au profit d'une vingtaine de ses chefs. Le jour où il aura triomphé, MM. Buffet et de Broglie seront peut-être assurés de leur réélection, mais le centre droit et les droites auront vécu.

ALFRED DE LA BERGE.

HELLÉNISTES CONTEMPORAINS

M. Brunet de Presle

L'archéologie, la science épigraphique et surtout les études grecques viennent de faire une perte qui sera vivement sentie. M. Charles-Marie-Wladimir Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, est mort le 12 septembre dernier dans sa propriété de Parouzeau (Seine-et-Marne), après une longue et cruelle maladie.

M. Brunet de Presle était né le 10 novembre 1809, à Paris. Il avait été élevé par sa mère, femme d'un grand mérite, qui mourut quelques mois avant l'élection de son fils à l'Institut, et par son père, homme fort distingué et très-ami des lettres, qui joignait à la connaissance de deux langues étrangères, à une époque où l'étude des langues était chose fort rare, un talent poétique qui n'était pas sans distinction. M. Brunet père, né en 1768, avait fait en 1795 le voyage d'Amérique comme secrétaire de légation, et en 1797 celui d'Espagne comme secrétaire d'ambassade. Dans ces deux voyages, il avait appris l'anglais et l'espagnol. En 1808, il traduisit de l'espagnol et publia l'*Abrégé de l'histoire d'Espagne* de Thomas de Yriarte, dont il devait plus tard, en 1838, traduire en vers les *Fables littéraires;* ensuite les *Maximes de Larochefoucauld* en anglais, qu'il joignit en 1828 à la traduction grecque que son fils publia cette même année. On a encore de lui plusieurs comédies de société, tant en prose qu'en vers, entre autres l'*École des veuves*, comédie en trois actes et en vers.

Véritable philosophe lettré de l'école du XVIIIe siècle, le père de M. Brunet de Presle s'occupa tout spécialement de l'éducation et de l'instruction de son fils, qui se fit sous ses yeux et sous la direction d'un précepteur qu'il lui avait choisi, et que plus tard son fils devait retrouver pour confrère à l'Institut, M. Berger de Xivrey. Il avait dans le monde littéraire de nombreuses relations dont il faisait profiter son fils. Tout jeune, il le conduisit aux cours de philosophie que son ami M. Azaïs faisait dans sa maison de la rue Taranne, en plein air, l'été, au milieu de son jardin, renouvelant ainsi les leçons des péripatéticiens, et, le soir, il le menait avec lui chez un autre de ses amis, M. Joseph Droz, l'auteur de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, qui professait son cours de philosophie morale pour quelques intimes en attendant qu'il le rendit public. Le jeune homme suivait également avec une grande assiduité les cours de langue et de paléographie grecques de MM. Boissonade et Hase. Ce fut à ces leçons que M. Brunet de Presle rencontra quelques jeunes gens studieux comme lui, avec lesquels il se lia d'une amitié qui ne faiblit jamais, et auxquels il se trouva réuni à l'Institut. C'étaient, outre son précepteur M. Berger de Xivrey, MM. de Longpérier, Dehèque, Egger et Laboulaye.

Le père de M. Brunet de Presle avait l'amour des livres et s'était livré à l'étude des langues étrangères ; le fils eut tout jeune le goût des livres et la passion des langues étrangères. M. Brunet de Presle aimait à raconter qu'à quatorze ans il employa le premier argent que son père lui avait donné à acheter le dictionnaire grec de Henri Estienne, qu'il paya fort cher et qu'il se plaisait à retrouver dans sa bibliothèque, devenue si riche et si complète en ouvrages de tous genres, et qui renfermait particulièrement tout ce qui avait rapport à la Grèce ancienne et moderne, — car, dès cette époque, il avait voué à la Grèce et aux lettres grecques un culte qui ne cessa jamais et qui a été le charme et l'honneur de sa vie.

Il n'est que trop facile d'expliquer cette espèce de fascination qu'exerça la Grèce sur une âme jeune et ardente comme était la sienne.

En 1821, — le jeune Wladimir Brunet de Presle avait alors douze ans, — éclatait dans une province de la Turquie d'Europe qui n'avait plus même le nom de Grèce, qui s'appelait la Morée ou la Hellade, pas même une révolte, une émeute,

qui allait bientôt devenir une révolution et qui, grâce à l'héroïsme des insurgés, à la grandeur de leur cause, à la sainteté du but qu'ils poursuivaient, qui était la liberté et l'indépendance de leur pays, devait forcer les puissances européennes à prendre fait et cause pour elle; qui devait enfin aboutir à l'autonomie d'une province qui allait faire retentir dans le monde européen le nom oublié depuis tant de siècles, le nom de la Grèce. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les différentes phases de cette lutte inégale et acharnée, de cette épopée qui attend encore son Homère. Aujourd'hui ces souvenirs sont bien éloignés et le résultat obtenu, résultat qui n'est pas toujours des plus satisfaisants, a fait oublier quelquefois l'ardeur de la lutte et l'héroïsme des combattants. Mais, à cette époque, toute la France, on peut même dire toute l'Europe libérale, était émue de cette insurrection que les Grecs n'étaient pas seuls à nommer *une lutte sainte*. L'enthousiasme était grand en France; à Paris, il s'était formé un comité philhellénique sous la présidence de M. L. Ternaux, et dont le secrétaire était M. de Gérando. Presque tous les libéraux de France en faisaient partie. On ne parlait de rien moins que d'organiser une nouvelle croisade pour aller en Orient arracher une province chrétienne au joug des musulmans. Les journaux étaient remplis des nouvelles de l'insurrection. Les poëtes français chantaient les hauts faits des Grecs, pendant que le grand poëte anglais, lord Byron, cherchant sur terre pour qui mourir, suivant la poétique expression d'Alfred de Musset, quittait l'Italie et allait mettre au service de la cause de l'humanité et de la civilisation le prestige de son nom, l'éclat de sa renommée, le secours de sa grande fortune. Sa mort prématurée à Missolonghi donna encore plus de retentissement à la cause à laquelle il s'était dévoué. Pendant que l'on faisait à coups de fusil, dans les montagnes du Péloponèse et du Magne, dans les eaux de la mer Egée et au milieu des îles de l'Archipel, une glorieuse histoire que les poëtes du temps, Lebrun, Casimir Delavigne, Lamartine, Victor Hugo, traduisaient en beaux vers, quelques Grecs réfugiés à Paris et qui, par leurs travaux incessants, avaient préparé le mouvement national, ne cessaient d'intéresser à la cause de l'indépendance le public savant et lettré. D'autres le tenaient au courant de ces événements pendant qu'ils se passaient. Alexandre Soutzos, tout jeune à cette époque et qui préludait à sa gloire poétique, écrivait en français une *Histoire de la révolution grecque*, des principaux faits de laquelle il avait été témoin oculaire, lui et surtout son frère Demetrios, glorieusement tué à la tête du « bataillon sacré » à Dragatsani; et cette histoire était publiée par un grand philhellène, M. Ambroise-Firmin Didot, en 1826. Un autre Grec illustre, Rizos Néroulos, ancien grand *postelnich* de Moldavie, premier ministre et ambassadeur du prince Soutzos, écrivait en même temps en français une *Histoire de la révolution de la Grèce* (Paris, 1828). MM. Alexandre Mavrocordato, Négris, Colettis, parcouraient l'Europe, essayant, non en vain, de l'intéresser à ce mouvement de l'indépendance nationale, trouvaient des sympathies déclarées en France et parvenaient à tirer de leur indifférence ou de leur hostilité l'Angleterre et la Russie. Les journaux de ce temps étaient pleins de nouvelles bien faites pour donner de l'enthousiasme à ce beau pays de France où toutes les causes justes trouvent toujours des défenseurs, où le courage et l'héroïsme retentissent dans les âmes comme un écho du sentiment national. Comme les cœurs battaient d'un noble enthousiasme lorsque l'on apprenait que des négociants d'Hydra, MM. Miaoulis et Condourioti, avaient sacrifié toute leur fortune, fruit du travail de plusieurs générations et qui se montait à plusieurs millions de francs à cette époque, pour équiper une flottille dont le premier prenait le commandement et se révélait grand homme de guerre, tandis que le second se montrait un profond politique; que le vieux Petro-Bey Mavromichalis, sacrifiant à la manière antique ses deux fils livrés par lui-même en otage à la Porte, soulevait et entraînait dans la lutte, par son exemple et ses patriotiques accents, tout le Magne, dont il était gouverneur, et une partie du Péloponèse; que des chefs improvisés, Botzaris, Tsavellas, Karaïskakis, Colocotronis, Odysseus, avec une poignée d'hommes mal vêtus, mal armés, mal disciplinés, tantôt battant, tantôt battus, tenaient tête obstinément à l'armée turque tout entière; enfin qu'un garçon de café de Psara, inconnu hier, remplissant alors l'Europe de son nom, Canaris, aujourd'hui le dernier survivant de cette pléiade de héros, allait lui-même, avec ses brûlots, mettre de ses propres mains le feu aux vaisseaux turcs qui se croyaient à l'abri dans les ports d'Alexandrie ou de Chio!

Les peintres, entraînés aussi par le mouvement général, ne pouvaient résister à cet enthousiasme et faisaient passer sur la toile, par le pinceau d'un Delacroix ou d'un Ary Scheffer, les épisodes de cette grande lutte, l'épouvantable massacre de Chio, ou cette poétique ronde des femmes de Souli, qui, enveloppées par l'armée turque, après avoir assisté à la défaite de leurs frères et de leurs maris, se tenant par la main, chantaient en chœur une chanson de funérailles, un de ces *myriologues*, à la fin duquel elles se précipitaient toutes dans l'abîme, pour ne pas devenir le butin du vainqueur.

Ce fut alors certes un beau spectacle que celui de tout un peuple que deux conquêtes successives, la conquête romaine et la conquête des Osmanlis, avaient depuis plus de dix-huit siècles cherché à anéantir sans pouvoir y parvenir, dont la langue, la nationalité, le nom même, avaient été changés, que l'on croyait effacé du nombre des vivants, et qui se relevait, pygmée contre un colosse, au nom de ces principes immortels de l'indépendance religieuse et nationale, de l'autonomie, inscrivant sur son drapeau ces mots héroïques dont il faisait une vérité : Vivre libre ou mourir, et finissant par intéresser à son sort l'Europe entière, avec l'aide de laquelle il obtenait la réalisation de ses légitimes espérances.

Disons-le bien haut à l'honneur de la France : ce fut chez elle que la cause de la renaissance hellénique trouva le plus d'écho et le plus sérieux appui. Ce fut la France qui, obéissant à sa politique traditionnelle de protection des faibles, — politique qui a fait sa force et sa gloire autrefois et dont l'oubli a été la cause directe de ses plus grands malheurs, — ce fut la France qui, la première, soutint le mouvement grec par ses armes d'abord, en Morée, dans le Péloponèse, à Navarin; ce fut elle encore qui plus tard plaida éloquemment la cause de la Grèce dans les conseils de la diplomatie, qui devait distribuer si parcimonieusement et comme à regret un territoire bien chèrement payé par le sang de ses habitants, donnant au nouveau royaume hellénique des limites dérisoires et écartant sans pitié de la patrie commune des provinces qui, comme l'Epire, la Thrace, la Thessalie et la Crète, avaient prouvé par leur courage et leur dévouement qu'elles étaient vraiment dignes d'être libres. Dans cette campagne de

Morée au moins, le gouvernement fut d'accord avec le sentiment unanime des cœurs et des esprits.

On comprend quelle impression ces nouvelles devaient produire sur une imagination jeune et ardente. Ne pouvant prendre part à la lutte active, le jeune Brunet de Presle voulut au moins connaître la langue du pays où se passaient ces grandes choses, et servir par sa plume la cause de la civilisation et de l'humanité.

Pendant que les Klephtes et les Pallicares se battaient dans la montagne, que les barques et les brûlots faisaient la chasse aux vaisseaux de la flotte turque et égyptienne, que les politiques réunis à Épidaure, au milieu des ruines fumantes, rédigeaient cet admirable projet de constitution qui portait en tête de ses articles la garantie formelle des quatre libertés fondamentales des cultes, de la presse, des réunions et de l'instruction publique, quelques Grecs lettrés, établis en France, travaillaient avec ardeur à la réforme de la langue et s'efforçaient de mettre leurs compatriotes au courant de cette civilisation européenne, objet de leurs désirs, dont ils avaient été privés depuis tant de siècles. Le plus illustre parmi ces Grecs demeurant en France était le vieux Coray, homme dont la science était partout reconnue et dont le caractère si digne, la vie si honorable et la délicatesse extrême seront mis en lumière par la publication qui se fait aujourd'hui de ses lettres françaises et de sa correspondance intime avec Chardon de la Rochette pendant tout le temps de la révolution française,— Coray qui refusait à ce moment même un fauteuil à l'Institut que Boissonade lui offrait au nom de l'Académie des inscriptions, pour ne point perdre sa nationalité grecque qu'il préférait à toute autre, fût-ce même à la nationalité française. Le jeune Brunet de Presle prit des leçons de grec moderne d'un vieux Grec réfugié à Paris, Georges Théocharopoulos, de Patras (1), auteur d'une *Grammaire grecque* non sans mérite et qui est intéressante surtout, comme toutes les grammaires publiées à cette époque, parce qu'elle montre les différentes phases par lesquelles a passé cette langue avant de devenir, de romaïque et de judaïque qu'elle était, ce qu'elle est aujourd'hui. En très-peu de temps, il fut en état de parler et d'écrire couramment le grec, et dès 1828, il avait alors dix-neuf ans, il fit imprimer chez M. Firmin Didot un volume in-8° intitulé : *Les Maximes et Réflexions morales du duc de Larochefoucauld, traduites en grec moderne, avec une traduction anglaise en regard.*

Voici l'avertissement dont le jeune traducteur avait fait précéder son ouvrage :

« Ambitionnant la gloire de pouvoir être de quelque utilité à cette héroïque nation, je me suis efforcé de donner à ma version le plus de fidélité possible, et M. Théocharopoulos a bien voulu, par ses soins, la rendre digne d'être publiée. J'y ai joint une traduction anglaise déjà ancienne, dans l'espérance de faciliter aux jeunes Grecs l'étude des deux langues les plus répandues de l'Europe et de faire naître en eux le désir d'acquérir la connaissance des autres, puisque les *Maximes* de Larochefoucauld ont passé dans presque tous les idiomes connus.

» Nulle langue peut-être ne convient mieux que la grecque à l'expression des pensées d'un auteur qui est regardé, avec raison, comme ayant su donner le premier à la langue française cette justesse, cette vivacité, cet atticisme enfin dont le grec fut et restera le modèle.

» Je commençai ce travail après la chute de Missolonghi, et je le terminai alors que retentit le canon de Navarin.

» Les enfants de la Hellade verront qu'en France de jeunes cœurs palpitaient pour leur cause sacrée et que, comme eux, ils n'ont jamais désespéré de l'avenir de la Grèce. »

L'ouvrage est dédié à M. Hase, professeur de grec moderne, auquel le jeune traducteur était loin de songer qu'il dût succéder un jour, et dont il suivait les cours alors avec M. Landois, helléniste très-distingué, mort inspecteur de l'Université, M. Miller, son confrère à l'Académie, ainsi que M. Stanislas Julien, dont la facilité pour les langues étrangères était extraordinaire, et qui préludait à ses études sur le chinois par la traduction en prose et en vers de l'hymne de Solomos à la liberté et des poésies patriotiques de Calvos.

Puis, pour faire connaître la poésie grecque contemporaine en France, M. Brunet de Presle traduisit en français, de concert avec son ami M. Dehèque, les poésies lyriques d'Athanase Christopoulos, que l'on nommait alors l'Anacréon moderne et qui est certainement un des premiers poëtes lyriques de la Grèce moderne avec Solomos. Cette traduction parut en 1831, à Strasbourg, in-32, sans nom d'auteur.

Après cette première publication, M. Brunet de Presle se mit à traduire également en grec les *Pensées* de Vauvenargues, qui n'ont point été publiées. Mais, tandis que la plupart des autres savants ne faisaient, pour ainsi dire, que traverser le grec pour se livrer à quelque autre science, lui, il s'y attachait d'une façon toute spéciale et avec une sorte de passion. Il se mit à lire dans le texte tous les auteurs classiques, puis les auteurs byzantins, se donnant la tâche, comme il disait lui-même, de ne pas laisser sans la lire une seule ligne de grec imprimé; puis, remontant le cours des âges, il étudia dans l'histoire de l'Égypte les origines et les développements de cette civilisation que la Grèce devait porter à ses dernières limites. Absorbé par ces lectures et ces études sérieuses, il publia peu pendant une dizaine d'années; il se préparait à de grands travaux; du reste, il avouait lui-même n'avoir jamais eu qu'un très-médiocre goût pour l'encre d'imprimerie.

Cependant, toujours fidèle à ses études sur le grec moderne et pénétré de cette pensée d'être utile au petit peuple qui venait de reconquérir son indépendance, il traduisit en grec moderne, avec son ami M. Dehèque, et publia en 1835, en un volume in-18, le livre de Silvio Pellico sur *les Devoirs des hommes*. En même temps il fournissait un assez grand nombre d'articles à l'*Encyclopédie des gens du monde*, entre autres une *Notice sur la langue et la littérature grecques modernes*, imprimée dans la première partie du tome XIII (1837) (11 pages in-8° à 2 colonnes) et un article sur *les Hiéroglyphes*, qui se trouve dans la première partie du tome XIV (1840) (15 pages in-8° à 2 colonnes) (1).

1. Georges Théocharopoulos est encore auteur d'une grammaire française traduite en grec moderne pour l'usage des jeunes Hellènes, 1 vol. in-8; de dialogues familiers, suivis de plusieurs dialogues de Fénelon en français, anglais et grec moderne; enfin d'un vocabulaire classique français, anglais, grec ancien et moderne, précédé de dialogues et d'une exposition de la prononciation grecque.

(1) Comme les articles de l'*Encyclopédie des gens du monde* n'étaient pas signés, on nous saura gré, pensons-nous, de donner ici

moins ceux des autres nations et en font un choix heureux.

» Est-il juste que celui qui professe leur langue ne reçoive, et encore à titre précaire, que la moitié des appointements dont jouissent ses jeunes collègues de la même École de la Bibliothèque nationale? J'ose me recommander à la continuation de vos bontés, dont je suis vivement pénétré et qui sont toute mon espérance et ma ressource.

» En 1722, l'Université de la petite ville de Bâle avait offert à Capperonnier une chaire extraordinaire de professeur de langue grecque, avec des appointements considérables et d'autres grands avantages. Ne pourois-je pas me flatter d'obtenir, dans ma patrie, une chaire de grec ancien et moderne au Collége de France, ce qui ne tireroit point à conséquence et coûteroit fort peu, puisqu'alors on supprimeroit ma chaire à la Bibliothèque nationale.

» Salut, vive et éternelle reconnoissance et profond respect,

» D'ANSSE DE VILLOISON,
de l'Institut de France, ce 3 thermidor, an XI. »

Fourcroy fit droit à la demande de d'Ansse de Villoison. La chaire de grec moderne fut transférée au Collége de France sous le nom de chaire de langue grecque ancienne et moderne; mais le savant professeur mourut avant d'en avoir pu prendre possession, le 26 avril 1805, à peine âgé de cinquante-cinq ans. La chaire de Villoison fut supprimée après sa mort. Ce ne fut que dix ans plus tard, en 1816, que M. Hase, disciple de Villoison, fut autorisé à faire à l'École des langues orientales vivantes un cours de grec moderne, qui fut définitivement établi en 1819 et auquel on joignit plus tard la paléographie grecque. M. Hase professa ce cours pendant près de cinquante ans, jusqu'à sa mort en 1864.

M. Brunet de Presle, lui succédant, ouvrit son cours au mois d'avril 1865 par un discours sur *M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier Empire et la Restauration*, qui fut inséré dans le journal qui lui rend aujourd'hui un hommage posthume et qui s'appelait alors la *Revue des cours littéraires* (1). L'École des langues orientales était alors établie à la Bibliothèque nationale, dans la salle d'archéologie; elle fut bientôt après transportée au Collége de France, dans le logement que l'administrateur, M. Stanislas Julien, laissait vacant; elle n'y resta que peu de temps avant d'être installée dans l'hôtel spécial qui lui est affecté aujourd'hui rue de Lille, n° 2.

C'est à cet enseignement de la langue grecque moderne que M. Brunet de Presle consacra les dix dernières années de sa vie. Bien que sa santé fût déjà fort ébranlée, il était d'une exactitude extrême, et souvent il quitta son lit pour aller faire son cours. Pénétré de l'importance que devait avoir l'étude de la langue grecque usuelle pour les jeunes gens se destinant soit au commerce, soit à la carrière consulaire, il s'attachait surtout à la pratique de la langue, faisant de préférence parler ses auditeurs, leur apportant des journaux, des comédies écrites en langue vulgaire, les forçant à lui répondre en grec lorsqu'il leur parlait dans cette langue. Il multipliait aussi les leçons qu'il faisait, et dès la seconde année, qu'il ouvrit, en 1866, par un discours des plus étendus et des plus intéressants, sur *la langue grecque moderne, son histoire et son état actuel* (*Revue des cours littéraires*, numéros des 17 et 31 mars 1866), il proposa à ses élèves de leur donner trois leçons par semaine au lieu des deux que le règlement exigeait. Il consacrait alors les deux leçons du mardi et du samedi aux exercices de la langue parlée et écrite, et le jeudi il donnait des leçons pratiques de paléographie et de déchiffrement des manuscrits. De plus, les jeunes gens qui suivaient son cours étaient toujours favorablement accueillis chez lui; il mettait avec une générosité sans bornes, et qui aurait pu même être parfois dangereuse, sa belle et riche bibliothèque à leur disposition.

Il le leur avait dit, du reste, dans son discours d'ouverture de 1865, en même temps qu'il donnait en quelques lignes un résumé de sa vie et de ses travaux:

« Pendant environ dix ans, dit-il dans ce discours, de seize ans à vingt-six, à l'époque où je fréquentais les cours de MM. Hase et Boissonade, j'ai travaillé avec ardeur; j'ai fait bien des projets, copié bien des manuscrits, écrit des préfaces pour des livres qui sont restés dans mes cartons. Plus tard, soit par ma faute, soit par celle des circonstances, j'ai fait peu de chose. Les mystérieuses écritures de l'Égypte et les problèmes de sa chronologie m'avaient attiré, sans cependant me faire jamais perdre de vue la Grèce, dont je saluais avec joie les rapides progrès. Je suis arrivé ainsi à l'âge où il faut dire adieu aux longs projets. Cependant le jour où la bienveillance de mes collègues m'a désigné pour succéder à M. Hase, je me suis senti repris d'une ardeur presque juvénile. Ces travaux, dont j'avais autrefois formé le plan et dont plusieurs sont encore à faire, attireront peut-être quelques jeunes esprits capables de les réaliser. Je serai heureux de mettre à leur disposition les matériaux que j'avais pu rassembler. »

En 1866, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait choisi pour son président, et l'on peut lire le discours qu'il prononça en cette qualité à l'ouverture de la séance publique annuelle, qui se tint le 3 août.

Il venait d'être, cette même année, bien cruellement frappé dans ses plus chères affections. Marié jeune à une femme distinguée autant par sa beauté que par tous les dons de l'esprit et du cœur, il était demeuré veuf de bonne heure et consacrait ses loisirs à l'éducation des trois enfants qui lui étaient restés : deux filles et un fils qui donnait les plus belles espérances. Le jeune homme avait terminé brillamment ses études; il venait de passer avec succès son examen de baccalauréat, lorsqu'une maladie terrible, la phthisie, contre laquelle tous les remèdes et tous les soins devaient échouer, l'emporta à dix-huit ans. L'amour seul et les soins touchants de ses filles, dont l'aînée devait, en se mariant quelques mois plus tard, donner à son père de nouveaux fils dans son gendre et son petit-fils, purent à peine adoucir le coup terrible que cette mort inattendue lui porta. C'était en quelque sorte l'avenir qui se fermait pour lui. Cette riche bibliothèque qu'il se plaisait à augmenter chaque jour, ces matériaux si importants qu'il amassait sans cesse, il ne voyait plus dans sa famille à qui les laisser. C'est alors que, se rappelant ses premières études et voulant être utile à la Grèce et aux études grecques même après sa mort, il conçut la première idée de léguer sa bibliothèque grecque moderne à l'École des langues orientales vivantes.

En 1867, M. Brunet de Presle prit une part des plus actives à la fondation de l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*, association qui ne doit pas être inconnue à beaucoup de lecteurs de la *Revue*. Fondée par l'initiative de quelques philhellènes de Paris, MM. d'Eichthal, Beulé,

(1) Numéro du 15 avril 1865, page 317.

[illegible] Patin et Brunet de Presle, avec le concours de plusieurs membres de l'Institut et de l'Université, cette Société, en peu d'années, a su réunir un nombre d'adhérents fort considérable. Grâce au dévouement et à la générosité d'un riche négociant grec de Constantinople, dont le nom se retrouve en tête de toutes les listes de souscription en France ou en Orient, M. Christakis Zographos, payant sa bienvenue d'un don de 20 000 francs, elle est aujourd'hui en mesure de décerner chaque année des prix importants aux meilleurs ouvrages écrits en grec et en français sur les études grecques. Toujours plein d'activité, M. de Presle faisait partie de presque toutes les commissions de cette Société où il n'était pas moins assidu qu'aux séances de l'Académie des inscriptions et à celles de nombreuses sociétés savantes dont il était un membre toujours des plus actifs, de la Société des antiquaires de France et de la Société de géographie.

En 1869, lors de l'inauguration de l'isthme de Suez, il fit partie des savants français qui se rendirent à l'invitation du vice-roi, et il vit alors pour la première fois ces Pyramides qu'il avait tant étudiées de loin. On espérait en Grèce qu'il serait revenu par Athènes, et l'on se préparait à recevoir dignement l'homme qui avait tant fait pour la Grèce et pour les Grecs; mais la fatigue était venue avant le terme du voyage, et M. Brunet de Presle dût se hâter de revenir en France en ne faisant qu'un très-court séjour à Naples pour visiter Pompéï et le musée national, et à Rome, pour rendre une visite à l'Institut archéologique, qui l'avait nommé un de ses membres correspondants (1).

Une épreuve bien rude, qui ne devait pas être la dernière, mais qui devait mettre une fois de plus au jour son grand cœur et son patriotisme, l'attendait à son retour. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici ces jours d'angoisse patriotique où les nouvelles chaque jour plus sombres montrèrent, après une série de désastres inouïs, sinon immérités, l'ennemi qui, venant camper sous les murs de Paris et enserrant dans un cercle de fer et de feu cette capitale de la civilisation, devait l'isoler pendant plus de cinq mois du reste de la France et de l'Europe. Aux premières nouvelles de nos revers, M. Brunet de Presle n'hésita pas un moment sur le parti qu'il devait prendre. Après avoir conduit et mis en lieu sûr ses filles et son petit-fils, il revint courageusement s'enfermer dans la ville assiégée avec ses amis, et se fit inscrire dans les rangs de la garde nationale sédentaire, son âge ne lui permettant pas, à son grand regret, de prendre une part plus active aux travaux d'un siége dont il ne se dissimulait, pas plus que ses amis, l'inévitable issue. Nous nous souvenons de l'avoir vu sous son uniforme, qu'il ne quittait pas, par une de ces journées de froid glacial, froid moral et matériel, à la porte d'une boucherie de la rue de Rennes, faisant avec son ami et confrère de l'Académie, M. Egger, prendre patience à cette longue file de femmes qui, les pieds dans la boue, la neige sur la tête, mais l'espérance dans le cœur avec le sentiment du devoir vaillamment accompli, attendaient, pendant de longues heures, la maigre nourriture d'une de ces tristes journées.

Cependant il ne se bornait pas à ces devoirs matériels. L'École des beaux-arts, dont le directeur, M. Guillaume, avait généreusement mis une salle à la disposition de l'Association des études grecques, ne pouvait plus, faute de chauffage, lui donner l'hospitalité; M. Brunet de Presle entreprit de réunir chez lui, le soir, chaque quinzaine, au jour fixé pour ses séances, les membres de cette Association qui étaient restés à Paris. Il les conviait à venir lire les mémoires destinés à l'*Annuaire*, essayant d'éviter par son zèle qu'il y eût une lacune, même pour cause de guerre, dans la série des publications de l'année. Ceux de nos confrères qui sont restés à Paris pendant ce glorieux temps du siége n'oublieront pas ces soirées littéraires et scientifiques où tous les assistants étaient en uniforme et venaient parfois ou de la garde des remparts ou des postes les plus éloignés. Une soirée surtout restera, pensons-nous, dans leur souvenir : c'est celle du 5 janvier 1871, premier jour du bombardement de Paris. Il y avait là MM. Chassang, Caro, Gidel, M. Victor Duruy, revenant des remparts où il montait régulièrement sa garde, M. Egger, et le respectable M. Patin, qui manquait rarement à ces séances. Après les nouvelles bien rares que chacun de nous pouvait donner d'une ville où il n'y avait plus de nouvelles, pas même de mauvaises, M. Gidel lut, il nous en souvient, au bruit du canon qui tonnait et des bombes qui éclataient non loin de nous, un mémoire sur un manuscrit grec contenant une apocalypse de la Vierge Marie.

L'Association des études grecques, reconnaissante de l'asile que lui avait donné M. Brunet de Presle dans ces jours néfastes, le nomma son président en 1871; et à partir de cette époque, les commissions continuèrent à se tenir dans le cabinet de M. de Presle, qui mettait son appartement à leur disposition et qui tenait à ce que des membres de l'association vinssent s'y réunir, même lorsqu'il était ou absent ou malade. On peut lire dans l'*Annuaire* de 1871 le discours qu'il prononça comme président de cette société à laquelle il s'était donné de tout cœur.

En 1874, il eut le plaisir de pouvoir mettre à exécution une pensée qu'il avait eue déjà depuis plusieurs années. Il voulut profiter des vastes salles qui se trouvaient dans le nouveau local où l'École des langues orientales était installée pour établir des conférences particulières du soir, dans lesquelles diverses personnes étrangères à l'École pussent venir faire des leçons sur quelque point de l'histoire ou de la littérature de la Grèce. Il fit avec l'ardeur qu'il mettait à toute chose toutes les démarches nécessaires pour arriver à organiser ces conférences, qu'il inaugura au mois de janvier 1874 par un discours d'ouverture qui se trouve dans la *Revue politique et littéraire* du 21 février 1874.

Cependant sa constitution si frêle avait été profondément ébranlée par tant de travaux, par tant de douloureuses épreuves. Sans qu'il parût se préoccuper de sa santé, ses amis s'en inquiétaient. Mais, doué d'une volonté très-arrêtée,

(1) On [illegible] de raconter ici, au sujet de ce voyage, une [illegible] et sa conscience d'écrivain et sa modestie d'auteur. Incertain sur je ne sais quel point de l'histoire [illegible] hiéroglyphes, dès qu'il fut de retour à Paris il chercha à s'éclairer sur ce sujet, et commença par lire l'article [illegible] *monde*. L'article le charma; il le trouva très-bien fait, très-savant, rempli de détails curieux; mais ces détails, il les connaissait tous, et il n'y trouva pas ce qu'il cherchait. Cependant il voulut savoir qui avait écrit cette monographie, et, comme les articles ne sont pas signés, il dut se reporter à la table placée à la fin du volume. L'article était de lui. C'était celui qu'il avait écrit en 1840. « Comment? disait-il, c'est moi qui ai fait cela? Je ne m'en serais jamais cru [illegible] : « Maintenant je comprends [illegible] plus aujourd'hui qu'en 1840. »

En 1841, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours cette question :

« Tracer l'histoire des établissements formés par les Grecs dans la Sicile ; faire connaître leur importance politique ; rechercher les causes de leur prospérité et déterminer, autant que possible, leur population, leurs forces, les formes de leur gouvernement, leur état moral et industriel, ainsi que leurs progrès dans les sciences, les lettres et les arts jusqu'à la réduction de l'île en province romaine. »

M. Brunet de Presle y répondit par un mémoire très-étendu qui fut couronné en 1842, et imprimé avec l'autorisation du roi à l'Imprimerie royale en 1845 (un volume grand in-8° de 660 pages avec cartes) sous ce titre : *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile.* Cet ouvrage établit la réputation scientifique de son auteur. On y remarqua à la fois l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son érudition et la sagesse de sa critique. Ce premier et légitime succès l'engagea à concourir une seconde fois en 1846.

Le sujet du concours était différent, répondait à d'autres études de M. Brunet de Presle ; c'était l'*Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes d'après les textes historiques et les monuments nationaux.*

Le mémoire de M. Brunet de Presle n'obtint qu'une mention honorable, mais l'Académie exprima le désir de le voir imprimé concurremment avec celui auquel elle avait décerné le prix. L'auteur fit paraître en 1850 chez M. Didot (1 vol. in-8° avec trois planches) la première partie seulement, annonçant comme prochaine la publication de la seconde, où il voulait discuter, dynastie par dynastie, règne par règne, les textes anciens, les inscriptions et les monuments récemment découverts. Cette seconde partie n'a point été publiée.

Ces différents travaux avaient attiré sur lui l'attention de l'Académie. Aussi, lorsqu'après la mort de Letronne, en 1848, on dut chercher à remplacer cet éminent paléographe, ce fut M. Brunet de Presle que l'Académie chargea de continuer la publication des papyrus grecs de l'Égypte préparée par le célèbre savant. M. Brunet de Presle se donna tout entier à ce nouveau travail ; mais, toujours défiant de ses forces et de sa science, si vaste et si sûre cependant, il pria son ami M. Egger de vouloir bien s'adjoindre à lui ; et c'est avec lui qu'il acheva cette belle et curieuse publication.

L'étude de ces papyrus et la nouvelle de la découverte de M. Mariette lui suggérèrent l'idée d'écrire une *Monographie du Sérapéon de Memphis d'après les auteurs anciens*, qui fut insérée dans le tome II du *Recueil des mémoires des savants étrangers* à l'Académie des inscriptions.

Une collaboration aussi assidue, des travaux si sérieux et si suivis, le désignaient naturellement aux suffrages des membres de l'Institut. Le 10 décembre 1852, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions en remplacement du baron Walkenaër.

Cet honneur, ou plutôt cette récompense, loin de ralentir son zèle, ne fit qu'en stimuler l'ardeur. En 1853, outre la publication des *Œuvres de Michel Attaliote*, insérée dans la bibliothèque Byzantine, il publia une notice sur le *Papyrus grec du musée du Louvre contenant un traité de la sphère, et sur le zodiaque triangulaire de Denderah* (Paris, in-4°), suivie, en 1856, d'une étude sur les *Tombeaux des empereurs de Constantinople* (Paris, in-4°).

Cette dernière monographie était extraite d'un travail qui l'occupait beaucoup depuis plusieurs années. M. de Presle s'était chargé en effet, pour la vaste publication qu'avait entreprise M. Firmin Didot sous le nom de l'*Univers pittoresque, histoire et description de tous les peuples*, etc., d'écrire l'*Histoire de la Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours*, histoire des moins connues et qui était bien faite pour tenter un esprit sagace et investigateur comme le sien. Pour cela, il se mit à relire et à annoter tous les écrivains grecs de la décadence, les Byzantins, et il écrivit la première partie de cette curieuse histoire si ignorée, dont il fit, même après les ouvrages de Lebeau et de Gibbon, un monument des plus importants. Mais déjà à cette époque sa santé, toujours très-faible et très-délicate, avait été altérée par de grands travaux qu'il avait entrepris. Une sorte de lassitude s'emparait de lui dès que son esprit n'était plus excité, ou plutôt surexcité, par une difficulté nouvelle, ou qu'il ne trouvait plus l'attrait de découvertes à faire dans un champ qui n'avait point été exploré avant lui. Plein d'ardeur lorsqu'il s'agissait de reconstituer une histoire inconnue ou une inscription tronquée, il ne se sentait plus le même courage pour écrire une histoire dont les documents ne faisaient plus défaut. De ce vaste sujet qu'il avait entrepris de traiter, il n'écrivit que la première partie, la plus difficile, la plus ardue, ainsi qu'il faisait toujours, et il arrêta son travail à la prise de Constantinople par Mahomet II, ayant reconstitué une histoire des plus curieuses et des plus savantes sur cette époque obscure de la Grèce, depuis la conquête des Romains jusqu'à la conquête des Turcs. (Paris, 1860, in-8° de 590 pages ; la 1re partie contient 320 pages à 2 colonnes.) La seconde partie de ce travail, c'est-à-dire l'histoire de la Grèce depuis la prise de Constantinople en 1452 jusqu'à nos jours, est due à la plume d'un ancien élève de l'École normale, M. Alexandre Blanchet, qui mourut avant de voir sa publication achevée.

Ce fut le dernier grand travail qu'il publia.

Mais, pour ne point écrire, M. Brunet de Presle n'en continua pas moins ses études sur la Grèce et sur l'Égypte. Il lisait énormément, et, se méfiant de sa mémoire, qui était pourtant d'une étendue et d'une sûreté extraordinaires, il remplissait les volumes de sa riche bibliothèque de fiches sur lesquelles il écrivait ses remarques, ses observations, ses additions ou ses critiques. Sous ce rapport, sa collection de livres, si importante par le nombre et par le choix des volumes, a acquis un prix inestimable.

Il s'occupait aussi toujours de la Grèce : sa maison était le lieu de rendez-vous de tous les Grecs qui venaient à Paris. Ils étaient assurés d'y trouver toujours l'accueil le plus affable et l'appui le plus certain. C'était en quelque sorte un consul de la république des lettres grecques, et il nous souvient d'avoir rencontré jadis dans une rue voisine de la rue des Saints-Pères, qu'habitait notre savant ami, un Grec âgé qui venait d'arriver à Paris et qui, ne sachant pas un mot de français, répétait aux passants le nom de *Brunet de Presle*, chez lequel tout naturellement il se rendait.

---

l'indication sommaire des articles relatifs à la Grèce qui sont dus à la plume de M. Brunet de Presle, ce sont :

Bobolaui, — Botzaris, — Caloyer, — Capitani, — Montagnes de la Chimère, — Chios, — Faour, — Fanariotes, — Germanos, métropolitain de Patras, — Gouras, — Langue et littérature grecques modernes, — Grégoire, patriarche de Constantinople, — Hetærie, — Hospodar, — Hydra, — Hypsilantis, — Janina, — Canaris, — Capodistrias, — Colettis, — Colocotronis, — Magne, — Mavromichalis, — Morée.

Il put bientôt rendre aux Grecs de passage en France de plus grands services encore que de leur procurer le plaisir de trouver au milieu de Paris un homme qui parlait et écrivait leur langue avec plus de pureté qu'on ne le faisait à Athènes; qui était abonné à leurs Revues, lisait leurs journaux, se tenait au courant de tout ce qui se faisait à Athènes et dans les provinces, et leur donnait de leur propre pays des nouvelles qui parfois leur étaient inconnues; car, sans avoir jamais visité la Grèce, il la connaissait par ses études et par les livres mieux que les Grecs eux-mêmes. Il savait le nom des rues d'Athènes mieux que ceux des rues de Paris et s'amusait à orienter les Grecs dans leur capitale; enfin, il les aidait à deviner les rébus, charades, logogriphes et autres jeux de mots grecs qui se trouvaient parfois à la dernière page de leurs journaux.

En 1864 mourut M. Hase, le savant helléniste qui s'était donné la tâche de mettre en ordre les manuscrits grecs que les victoires du premier empire avaient apportés à notre Bibliothèque nationale. Dès 1816, M. Hase avait été nommé professeur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, dont il fut directeur de 1846 jusqu'à sa mort. On ne fut pas longtemps à lui trouver un successeur. Le nom de M. Brunet de Presle avait été prononcé déjà depuis longtemps; son savoir l'imposait; il était naturellement désigné pour remplacer celui que la mort venait d'enlever. Quoique sa fortune personnelle lui permît un repos que sa santé ébranlée lui conseillait, il ne vit dans cette position que les services qu'il pourrait rendre à la Grèce et aux Grecs, que le bien qu'il pourrait faire à une jeunesse studieuse, et il accepta les modestes fonctions de professeur.

On nous permettra de donner ici quelques renseignements sur cette École des langues orientales vivantes qui a tenu une si grande place dans la vie de notre ami, et qui a occupé d'une façon si remplie ses dix dernières années. Il n'est pas inutile de faire remarquer que c'est la France qui, prenant en cela comme en tant d'autres choses utiles une initiative bientôt suivie, reconnut la première, parmi les pays d'Europe, l'utilité qui pourrait résulter de la création d'une École des langues orientales vivantes, création bientôt imitée en Autriche, à Vienne; en Russie, à Kasan; en Italie et en Angleterre.

L'École spéciale des langues orientales vivantes fut fondée en 1795, d'après un rapport de Lakanal. Lakanal disait à la Convention que la création d'une École de ce genre était *d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce*, et cette phrase même, qui est inscrite dans l'article premier du décret du 10 germinal an III, se lit depuis trois quarts de siècle en tête de ses programmes. Lakanal ajoutait que repousser son projet *serait outrager l'humanité, qui fait un devoir de commettre les destinées de la nation française plutôt à la sagesse des négociations qu'à la décision du glaive*. Les cours, à cette époque, comprenaient seulement trois langues : l'arabe littéraire et vulgaire, le persan et le malais, le turc et le tartare de Crimée. Le professeur d'arabe était le savant Silvestre de Sacy, qui fut le premier directeur de l'École depuis sa fondation jusqu'en 1838 (il avait alors quatre-vingts ans), et que les orientalistes français et étrangers se plaisaient à reconnaître pour leur maître. Les cours se tenaient alors dans une des salles de la Bibliothèque nationale; car les professeurs, étant à la fois conservateurs des manuscrits, faisaient leurs leçons dans la salle même où se trouvaient les manuscrits confiés à leur garde. Lorsque les élèves, d'abord très-rares, furent devenus plus nombreux, on désigna la salle d'archéologie comme salle des cours de l'École.

Le grec n'était pas, à l'origine, compris parmi les langues orientales. Le premier qui chercha à en faire l'objet d'un enseignement particulier fut d'Ansse de Villoison, qui fit un cours de grec ancien et moderne à la Bibliothèque. d'Ansse de Villoison (dont M. Brunet de Presle se trouvait être le parent) avait accompagné M. de Choiseul-Gouffier dans son voyage en Orient et particulièrement en Grèce; il avait étudié la langue de ce pays; il en connaissait parfaitement la littérature et avait été, pendant son voyage, à même de sentir tout ce qu'il y avait dans ce petit peuple de vitalité, de patriotisme et d'amour de l'indépendance. De retour à Paris, il s'était lié avec tous les Grecs réfugiés en France et en particulier avec Coray, avec lequel il entretint une correspondance scientifique assez suivie, mais où il ne ménageait pas toujours suffisamment la susceptibilité inquiète et un peu maladive de son correspondant. A son retour à Paris, d'Ansse de Villoison, qui était fort pauvre, avait déjà, pour se procurer un supplément de revenu, ouvert un cours de grec qu'il proposa par souscription de vingt-quatre livres par mois vers 1795; mais dans ces temps désastreux la littérature ancienne était tombée dans un oubli presque absolu. Il faut cependant citer les noms des élèves qui composèrent le modeste auditoire du premier helléniste de l'Europe : c'étaient MM. Codrikas, Séguier de Saint-Brisson, Hase, Jules David, Lepage, Casimir Rostan, Étienne Quatremère, à qui nous empruntons ces renseignements, et deux Danois, MM. Thorlacius et Müller. Villoison expliquait les odes de Pindare. Chacune de ses leçons était écrite; mais ce cours dura fort peu de temps et Villoison fut obligé de suspendre ses leçons.

Le gouvernement créa ensuite pour lui une chaire provisoire de grec moderne à l'Ecole des langues orientales vivantes. Dans cette chaire, Villoison, non content d'expliquer les ouvrages écrits en grec moderne et surtout la traduction des *Mille et une nuits*, donnait à ses auditeurs des leçons de paléographie grecque. Cependant, toujours pénétré de l'importance que devait avoir l'étude et l'enseignement de la langue grecque, et craignant que le provisoire de sa chaire ne la fît abandonner après lui, il écrivit à Fourcroy, alors ministre, une lettre qu'on nous saura gré, je pense, de reproduire ici d'après l'original qui est entre nos mains, parce qu'elle est des plus importantes et qu'elle n'a jamais, que nous sachions du moins, été livrée à la publicité.

Voici cette lettre :

« Citoyen conseiller d'État,

» Excusez la liberté que je prends de vous adresser cy-joint l'annonce de mon cours de grec vulgaire.

» Vous y verrez, citoyen conseiller d'Etat, que j'expliquerai la préface de la nouvelle traduction en grec vulgaire de votre excellente *Philosophie chymique*. C'est l'archimandrite Anthème Gazi, qui vient de publier à Vienne, en Autriche, cette traduction composée par Théodore Manassès Iliadis, jeune Grec mort de consomption l'année passée. Un autre Grec, nommé Manuel Saris, de Ténédos, a aussi donné, il y a un an, un *Traité sur la fermentation* en grec moderne, où il cite à chaque page vos immortels ouvrages, qui vont ainsi devenir classiques à Athènes comme à Paris et enfin reporter les lumières et les connaissances dans la Grèce, l'ancien berceau des sciences. Vous voyez, citoyen conseiller d'État, que si les Grecs ne savent plus faire de bons livres, ils connaissent au

pied est en honneur. Il n'est guère d'étudiant allemand qui, pendant ses vacances, ne fasse, sac au dos, un tour dans une des régions montagneuses de son pays, et il n'est pas besoin d'insister sur la vertu salutaire pour le corps et pour l'esprit de ces excursions en pleine nature, nous dirions presque leur vertu patriotique ; car apprendre à connaître les grands sites de son pays, c'est pour une nature généreuse apprendre à l'aimer. Ce n'est pas un des moindres mérites de notre Club alpin français d'essayer de donner à notre jeunesse le goût de ces sortes de voyages en organisant des caravanes scolaires ; c'est une excellente façon d'occuper les vacances des écoliers déjà grands, qui sont près de quitter le collége. Déjà, bien avant la fondation du Club alpin, un des administrateurs les plus distingués de l'Université, M. Talbert, directeur du collége Rollin, organisait pendant les vacances des voyages scolaires pour quelques-uns des élèves de l'établissement qu'il dirige.

Au surplus, la variété des buts que poursuit le Club alpin et des services qu'il doit rendre trouve son expression dans la variété des matières de ce premier *Annuaire*, magnifique volume d'une impression très-soignée, orné de cartes, de photographies, de gravures. Une première série s'ouvre par un *Souvenir d'Auvergne* d'un écrivain qui a beaucoup aimé et décrit la nature, Mme George Sand, et comprend le récit de courses et d'ascensions dans les Pyrénées, en Suisse et en Dauphiné. Le comte Henry Russel, un Anglais, comme son nom l'indique, mais qui manie fort agréablement notre langue, a écrit un morceau plein d'enthousiasme et de charme sur les Pyrénées, dont il est un vieil amant : « Qui dira la splendeur de ces nuits de juillet et d'août passées entre ciel et terre au sommet des montagnes, en face de ces pics ténébreux où la neige et la nuit forment un contraste si effrayant ? On a beau faire le tour du monde, on ne saurait rien voir de plus sublime que les dernières minutes d'une belle soirée d'automne sur les sommets glacés des Pyrénées, alors que le silence et la désolation des nuits montent des plaines assombries, et que les pics, tout entourés d'azur ou de vapeurs pourprées, rougissent comme de la braise. Combien de fois j'ai vu ces merveilleux spectacles en Europe, en Asie et partout ! Et cependant, chaque fois c'est un nouveau plaisir ou plutôt une ivresse ! »

Et M. Russell termine par un brillant appel aux jeunes Français qui ne savent trop que faire de leur santé, de leurs loisirs et de leur bourse : « Qu'ils aillent aux Pyrénées, où le charme du mystère plane encore et où il reste bien des conquêtes à faire, surtout dans la Cerdagne et dans l'Andorre. » Mais en même temps il les engage à se faire sérieusement touristes et à ne pas ressembler à « ces jeunes échappés de Paris qui reviennent tous les ans, bottés et pommadés, caracoler à cheval sur les grandes routes des Pyrénées, en costumes impossibles, avec un voile sur la figure, des poses de cirque ou de théâtre, des fleurs aux boutonnières, et qui, en descendant tout essoufflés d'un pic où montent les vaches les plus sentimentales, s'en vantent pendant huit jours, comme s'ils avaient gagné la bataille d'Austerlitz ou découvert le pôle arctique » ! La jeunesse française, qui imite volontiers les habitudes sportives de la jeunesse anglaise en tant qu'elles lui semblent *fashionables* et de *high-life*, mais qui en tient peu compte là où il n'y a pas matière à spectacle, n'est pas sans mériter, il faut l'avouer, la critique de ce vétéran des touristes.

La seconde série comprend des travaux scientifiques. Ce sont par exemple le *Mal des montagnes*, par M. Paul Bert ; un *Essai sur l'orographie des Alpes de la Savoie et du Dauphiné*, considérée dans ses rapports avec la géologie, par M. Lory, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble ; des articles de MM. Daubrée, Grad, Borson, etc. Signalons au passage une curieuse *Note sur la neige rouge des Pyrénées*, par M. Lequeutre. On avait déjà observé, à Versailles et à Lille, des plaques rouges sur la neige ; M. Lequeutre a observé ce phénomène dans les Pyrénées en 1873. Les savants ne sont pas encore d'accord sur l'origine et la nature de ce curieux phénomène, par lequel on peut expliquer le prodige de *pluies de sang* dont parlent plusieurs écrivains de l'antiquité. Tout récemment, en juillet 1875, les officiers de la nouvelle expédition arctique de l'Angleterre ont trouvé de la neige rouge en très-grande quantité sur les hauteurs des environs de Godhavn, dans l'île de Disco (Groënland occidental).

Les *Miscellanées* comprennent un grand nombre de petits articles intéressants ; plusieurs traitent de la Savoie, cette terre pittoresque dont l'annexion a fait du mont Blanc un citoyen français. Le voisinage et surtout la vogue de la Suisse empêchent seuls la Savoie d'être connue comme elle le mérite. Un Savoyard patriote, M. Descottes, met en parallèle les deux pays :

« La première (la Savoie) a le mont Blanc, et vis-à-vis du mont Blanc on ne peut mettre aucun concurrent européen ; ses rivaux sont aux Cordillères et à l'Himalaya.

» La seconde (la Suisse) a Genève et son lac ; mais la moitié du lac Léman et cette rive inimitable sur laquelle se succèdent Yvoire, Thonon, Évian....., appartiennent à la Savoie.

» La Suisse a le Rigi ; mais la Savoie a le Semnoz, la Tournette, le Nivolet, la Vanoise et cent autres sommets d'où la vue s'étend sur un océan de montagnes aux vagues immobiles.

» La Suisse a les gorges du Trient ; mais la Savoie a les galeries du Fier et les gorges de la Diosa.

» La Suisse a ses lacs et leurs aspects divers ; mais la Savoie a son lac d'Annecy, qui, à lui seul, les résume tous par sa physionomie tour à tour gracieuse et sévère et par les pittoresques caprices de ses rives. »

L'éducation de nos touristes est encore à faire ; à ce titre, les morceaux les plus instructifs du volume sont peut-être les notions sur les instruments météorologiques et autres recommandés aux touristes.

Le volume se termine par une bibliographie et une cartographie françaises, c'est-à-dire par une liste des principaux ouvrages et des principales cartes (classés par départements) dont la France a été le sujet dans l'année.

Grande est la France, grand est le champ qui s'ouvre à l'activité de notre Club alpin et de ses sections provinciales. Ce volume, que la direction appelle modestement « un essai », s'appellerait bien mieux une garantie pour l'avenir. Notre club ne rencontrera pas dès le début le même succès que les clubs anglais ou allemands, mais ses efforts et son exemple ne pourront manquer de créer chez nous le vrai touriste et de faire connaître aux Français les beautés de leur pays.

II

Une autre société, récemment fondée, elle aussi, témoigne du zèle qui anime nos érudits dans ces recherches minutieuses qui forment les matériaux nécessaires à l'histoire générale : nous pensons à la Société de l'histoire de l'Ile-de-France dont le premier volume nous fournit un curieux Mémoire de géographie historique. Il s'agit de l'Ile-de-France, cette province au nom presque oublié aujourd'hui, de son origine, de ses limites et de ses gouverneurs. L'auteur de ce travail est un de nos jeunes érudits qui s'est fait du premier jour une place hors ligne par sa profonde connaissance de notre géographie du moyen âge, M. Auguste Longnon. Le sujet abordé par M. Longnon avait été traité en partie par l'illustre Benjamin Guérard ; mais M. Longnon le renouvelle aussi bien par des faits nouveaux que par un cadre plus

large. Ce nom d'Ile-de-France est le plus oublié de nos noms de provinces, il a depuis longtemps cessé de représenter une région délimitée ou une personnalité provinciale : résumons son histoire après M. Longnon.

Le nom de *Francia*, France, a beaucoup varié dans son extension, aussi bien que tous les noms de pays. Aux VIe et VIIe siècles, ce nom était appliqué à l'ensemble des pays soumis à la domination mérovingienne, lorsque l'écrivain qui l'employait se plaçait à un point de vue étranger à la Gaule : mais l'étendue de ce nom était considérablement restreinte quand il s'agissait des différentes parties de notre pays. Ainsi Grégoire de Tours distingue l'Auvergne de la France. *Francia* désignait, dans le langage populaire, la région comprise entre la Loire et le Rhin, et vers les derniers temps de la période mérovingienne, quand cette région était divisée en Neustrie et Austrasie, il était plus particulièrement appliqué à la Neustrie. Dès les premiers temps de la dynastie carlovingienne, l'appellation de *Francia* se restreint encore à une moindre portion de l'empire franc, et des documents de cette époque la distinguent non-seulement de la Bourgogne, de l'Alemanie, de l'Aquitaine, de la Septimanie et de la Provence, mais aussi de l'Austrasie et de la Neustrie. Le nom de Neustrie se restreint au pays entre la Loire et la Seine, et la *France* désigne le pays au nord de ce dernier fleuve. Dès le IXe siècle, les noms de Neustrie et de France se font opposition l'un à l'autre.

L'ancienne géographie subsiste souvent dans le langage du peuple, quand les lettrés l'ignorent. Encore aujourd'hui un vieil et vrai paysan saura le nom du pays (Gâtinais, Beauce, etc.) auquel appartient son village. Des souvenirs analogues aident à refaire l'histoire de la *France* au sens étroit du nom. Ainsi les érudits ont déjà constaté plusieurs fois, depuis le XVIIe siècle, que le peuple applique exclusivement le nom de France à la partie des deux diocèses de Paris et de Meaux située au nord de la Marne, puis au nord de la Seine quand la Marne a opéré sa jonction avec ce fleuve. Ces souvenirs ont vécu jusqu'à notre époque. Guérard, qui avait une habitation à Maisons-sur-Seine, rapporte que les paysans y appellent *vent de France* le vent qui souffle de Saint-Denis, c'est-à-dire le vent de l'est ; et à Trilport, sur la rive gauche de la Marne, les paysans qui passent sur l'autre rive disent : « Je vais en France. » L'absence de documents ne permet pas d'établir d'une façon certaine par quelle transition le nom de France a été ainsi restreint, et M. Longnon présente modestement comme hypothèse la raison qui lui semble expliquer cette transformation. A ce sujet, nous renvoyons le lecteur au travail de M. Longnon, comme aussi pour l'histoire de la *Hérupe*, plus tard Hurepoix, nom d'origine et de sens obscurs donné à une région peu étendue à l'ouest et au sud de la Seine (dans l'angle qu'elle forme en coulant à l'ouest après avoir reçu la Marne).

De nombreux témoignages se sont conservés de cette localisation du nom de France, et notamment dans le Parisis. M. Longnon a dressé une liste de trente-trois localités qui, à diverses époques, ont été surnommées « en France », toutes, sauf quelques-unes, comprises dans le diocèse de Paris. Le groupement de ces localités surnommées « en France » a permis à M. Longnon de tracer les limites de cette petite France, et il les trouve ainsi marquées : ce pays était fermé au sud par la Marne, puis par la Seine après la jonction de la Marne avec ce fleuve ; à l'ouest, par l'Oise ; au nord, par la Thève, affluent de l'Oise, et à l'est par la Beuvronne, affluent de la Marne.

Ainsi s'explique le nom d'*Ile-de-France*. Le nom d'île était donné au moyen âge (comme l'avait été quelquefois dans l'antiquité le nom d'*insula*) à un grand nombre de presqu'îles et à des régions enserrées par des fleuves, comme l'était ici la *France*. M. Longnon remarque ingénieusement que cette nouvelle dénomination, inventée par l'instinct populaire, était à peu près indispensable pour éviter la confusion que l'homonymie du royaume de France et d'une de ses provinces pouvait aisément amener. Ce nom d' « Ile-de-France » se rencontre pour la première fois en 1429. Il est donc erroné de croire, comme on le pense généralement, que l'Ile-de-France devait son nom à une presqu'île formée par la Seine, l'Oise, l'Aisne, l'Ourcq et la Marne. Cette opinion est née à une époque où l'Ile-de-France primitive avait été accrue au nord par l'annexion des bailliages de Senlis, du Valois et du Soissonnais. Pourtant les cartes du gouvernement de l'Ile-de-France publiées au siècle dernier donnent à l'Ile-de-France proprement dite, considérée comme une des divisions du gouvernement de ce nom, les limites naturelles que M. Longnon a reconnues pour celles du pays de France.

C'est à la fin du XVe siècle qu'Ile-de-France devint, en sortant des limites du pays de France, le nom d'un gouvernement, d'une province égale en importance aux provinces voisines : on peut voir dans le savant travail de M. Longnon la patiente histoire de sa formation territoriale. Au siècle dernier, le gouvernement de l'Ile-de-France comprenait l'Ile-de-France proprement dite, le Laonnais, le Noyonnais, le Soissonnais, le Valois, le Beauvaisis, le Vexin français, le Mantois, le Hurepoix, le Gâtinais français et la Brie française. M. Longnon a dressé (pour la première fois) une liste des gouverneurs de l'Ile-de-France et accompagné son travail d'une carte du gouvernement de l'Ile-de-France.

Ce court résumé, dans lequel nous avons souvent emprunté les paroles mêmes de M. Longnon, montre l'intérêt historique de ces recherches d'érudition. Mais n'est-il pas vrai qu'il faut un certain effort d'esprit pour suivre dans ses détails l'ancienne géographie de notre patrie ? Ses noms mêmes ne représentent plus rien à notre esprit : le paysan, et le vieux paysan encore, est seul à les comprendre. La Révolution française a creusé un tel abîme entre la nouvelle France et la vieille et glorieuse France de l'histoire, que le passé de notre pays nous est aussi étranger et aussi indifférent que celui de tout autre pays d'Europe, et que nous avons tout à apprendre quand nous voulons le connaître. Les fondateurs d'une *Revue historique* (1), qui rendra, nous l'espérons, de réels services, disent dans leur programme : « L'étude du passé de la France a aujourd'hui une importance nationale. C'est par elle que nous pouvons rendre à notre pays l'unité et la force morales dont il a besoin, en lui faisant à la fois connaître ses traditions historiques et comprendre les transformations qu'elles ont subies. » Nous souhaitons bonne chance à ces vaillants historiens.

III

La *Géographie commerciale* de M. Bainier, dont le juge le plus compétent, M. Levasseur, a fait l'éloge en la présentant à l'Académie des sciences morales, est certainement un de nos meilleurs ouvrages d'enseignement et de référence, et il est regrettable que, faute d'éditeur, le zélé sous-directeur de l'Ecole de commerce de Marseille ait dû faire lithographier son volumineux ouvrage (1). Faut-il répéter que la connaissance de la géographie, c'est-à-dire, pour l'appeler d'un nom plus général, des pays étrangers et des choses étrangères, est

(1) Recueil dirigé par MM. G. Monod et G. Fagniez, qui paraîtra dès janvier 1876 à la librairie Germer Baillière.

(2) *Cours de géographie commerciale de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille*, par M. P. F. Bainier, licencié ès sciences, professeur de géographie commerciale et de produits commerciaux à l'Ecole supérieure de commerce de Marseille, sous-directeur de l'Ecole. (Marseille, imprim. Roncou, 2 gros vol. in-4 lithographiés : tome I, Europe, 1873 ; tome II, Afrique, 1875.)

il ne voulut point écouter les conseils qu'on lui donnait, ni interrompre son cours, qu'il faisait trois fois par semaine et qui le fatiguait. Il ne manquait jamais une séance à l'Institut, ni à la Société des antiquaires de France, ni à la Société de géographie, dont il était un des membres les plus actifs. Il sortait par tous les temps, sans prendre les moindres précautions, et, rentré chez lui, il passait quelquefois une grande partie de ses nuits à lire et à travailler. Ce genre de vie le minait sourdement. Au commencement de cette année 1875, il tomba gravement malade, et les médecins lui ordonnèrent de suspendre son cours et d'aller dans le midi chercher un climat plus doux, un soleil bienfaisant et réparateur. Il partit, plein d'illusions, pour une absence qu'il croyait n'être que de très-courte durée, et que ses amis craignaient devoir être beaucoup plus longue. Dès les premiers jours, un mieux subit dans son état leur donna une espérance qu'ils ne devaient pas voir se réaliser. Il revint bientôt plus malade, et fut obligé de garder le lit. Le mal faisait de rapides progrès, le condamnant à des souffrances cruelles pendant lesquelles il conserva toujours la même sérénité stoïque. Jamais on ne l'entendit se plaindre. Il était toujours, même dans ses crises les plus douloureuses, souriant et affable, cachant à ses enfants, à ses amis, non-seulement ses souffrances, mais le sentiment profond qu'il avait de sa fin prochaine, et cela avec la plus grande bonté et la plus touchante simplicité. Au commencement de cet été, qui devait être pour lui si pénible à cause de ses jours orageux et de ses excessives chaleurs, il manifesta le désir de retourner à Parouzeau, dans une maison de campagne qui lui venait de son beau-père, où il avait l'habitude d'aller chaque année passer quelques mois et près de laquelle il avait fait construire un tombeau de famille. Dès qu'il fut arrivé dans ce domaine patrimonial, il comprit que c'était pour y mourir et, sans en rien laisser paraître, il prit toutes ses dispositions. Il confirma le legs qu'il avait fait cinq ans auparavant à l'École des langues orientales vivantes de son incomparable bibliothèque grecque moderne, qui formait, pour ainsi dire, un tout complet au milieu de ses nombreux livres. Cette bibliothèque, qui renferme plusieurs milliers de volumes, contient, entre autres, presque tous les livres imprimés en grec vulgaire avant la guerre de l'Indépendance, qui sont, par conséquent, d'une rareté insigne même en Grèce. Pour réunir une semblable collection, il fallait être, comme lui, un philhellène de la première heure et un bibliophile passionné. Depuis l'âge de quatorze ans, ainsi que nous l'avons vu, il avait recueilli tout ce qui s'était publié pour ou sur la Grèce. Il avait précieusement gardé les journaux, les placards, les feuilles détachées qui avaient trait soit à l'histoire, soit à la littérature de la Grèce moderne. Les Grecs, qui savaient son amour pour leur pays, lui avaient envoyé une grande quantité d'ouvrages. Lui-même il ne reculait devant aucun sacrifice pour se procurer les livres importants qui lui manquaient, et que, jusqu'à la fin de sa vie, il achetait encore, et parfois à très-grand prix.

Cette précieuse collection qui, par le vœu formel de son fondateur, ne sera pas dispersée, vient combler une lacune dans la réunion, si importante à Paris, des ouvrages ayant trait à l'histoire de la littérature des pays étrangers. Elle formera le *fonds Brunet de Presle*, auquel viendront sans doute se joindre d'autres donations de même nature.

Après cela, il régla lui-même le cérémonial de ses obsèques, qu'il voulut aussi simples que possible. Il demanda que les honneurs auxquels lui donnaient droit et son titre de membre de l'Institut et son rang dans la Légion d'honneur, ne lui fussent pas rendus, voulant épargner à ses collègues et à ses amis la fatigue d'un assez long voyage. Son désir a été fidèlement rempli. Mais, pour avoir un caractère absolument privé, ses obsèques n'en furent que plus imposantes. Tous ses amis, tous ses voisins de campagne, étaient venus, quelques-uns de fort loin, rendre à l'homme de bien les hommages que le savant avait déclinés, et ce fut au milieu d'une foule aussi nombreuse que recueillie que le funèbre cortége, parti de Parouzeau à onze heures du matin, arriva une heure après à la modeste église du village de Wimpelles, se déroulant au milieu des champs en fleurs et des vertes prairies, par une de ces belles matinées d'automne où le soleil brille de son éclat le plus pur. La nature, qui se sent immortelle, a de ces contrastes, comme si elle voulait donner pour consolation à l'homme, dans ces scènes de deuil et de mort, une preuve éclatante et vivante de l'immortalité. Le vénérable évêque de Meaux, presque aveugle, qui avait tenu à venir lui-même porter à son parent et ancien ami, quelques jours auparavant, les dernières consolations de la religion, attendait le corps à l'église. Après l'absoute, il rappela en quelques mots touchants, pleins de cœur et de vérité, les rares qualités et les vertus modestes de l'homme éminent que l'on pleurait; puis MM. Egger et Blanc, tous deux ses anciens amis, lui rendirent un dernier hommage en rappelant sa science, ses travaux, son aménité, sa grâce extrême, et surtout sa modestie. Car, si le savoir de M. de Presle était immense, sa modestie était plus grande encore. Le mot qui venait le plus souvent aux lèvres de cet homme qui savait tant de choses était : *Je ne sais pas.* Sa mémoire était pourtant prodigieuse et d'une sûreté rare ; mais il s'en défiait toujours. A la fin de sa vie, il récitait encore des fragments du *Discours de la couronne* de Démosthènes, qu'il savait par cœur, tout entier, en grec, ainsi que le premier chant de l'*Iliade* ; sans compter les odes d'Anacréon, de Christopoulos, de Solomos, qu'il déclamait sans hésiter. Peu de jours avant sa mort, pour tromper la fatigue de ses longues nuits d'insomnie, il récita toute l'élégie de Lafontaine aux *Nymphes de Vaux*, ainsi que plusieurs pièces de vers qu'il avait faites autrefois ou qu'il venait de composer.

A ce propos, qu'il nous soit permis, en terminant, de rappeler un souvenir personnel. L'oppression qui le minait l'empêchait presque toujours de s'endormir avant une heure avancée du matin, et encore n'était-ce que pour peu d'instants. Comme son esprit était toujours en éveil et surexcité en quelque sorte par la souffrance, il devait être occupé sans cesse ou par des lectures ou par la conversation de ceux qui l'entouraient. Quinze jours à peine avant sa mort, nous trouvant une nuit auprès de son lit, il nous pria de lui continuer la lecture commencée des *Mémoires* du maréchal Randon, son ami d'autrefois. Cette nuit-là, l'air était embrasé, la chaleur lourde ; un de ces orages si fréquents, et qui le fatiguaient tant, se préparait; le pauvre malade souffrait plus que de coutume, et la lecture était fréquemment entrecoupée par ses spasmes et ses suffocations. Voyant qu'il avait peine à la suivre, nous eûmes l'idée de prendre un livre grec, arrivé le matin même, qu'il avait gardé sur son lit (c'étaient les *Cycladica*, de M. Migliarakis, auquel l'Association des études grecques venait de décerner un prix), et d'en commencer la lecture en grec. Aussitôt que notre pau-

vre ami entendit resonner à son oreille les accents de cette langue aimée, son esprit se réveilla; il écouta avec l'attention la plus grande, rectifiant la prononciation du lecteur lorsqu'elle était fautive, et traduisant au fur et à mesure en français ce qui lui était lu en grec. L'oppression diminuait, le malade se calma et peu à peu s'endormit. Ce fut une des dernières lectures qu'il entendit, et la Grèce, qui lui avait donné ses premières jouissances de jeune homme, lui donna également le dernier apaisement de sa vie.

Mte de Quelen de Saint-Hilaire.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE (1)

I

Le Club alpin français est une des œuvres les plus utiles, nous voulons dire les plus patriotiques, qu'ait produites l'initiative individuelle dans ces dernières années. Bien qu'il ne fasse qu'entrer dans la vie active — que nous lui souhaitons longue et prospère, — l'idée de sa fondation a précédé cet examen de conscience auquel nous a amenés la grande désillusion de nos profonds désastres. Elle remonte en effet à l'été de 1870. Le premier plan, ébauché par MM. de Billy et Joanne, abandonné devant les préoccupations de notre grande lutte et des désordres qui la suivirent, fut repris et exécuté en 1874, et, après une année d'existence, le Club alpin français compte près de neuf cents membres. Ce nombre est un succès pour les fondateurs; c'est aussi une preuve que cette idée répond à un désir commun, à une pensée vivante. Voici, pour citer les propres paroles des statuts, le but qu'il se propose d'atteindre :

« Le Club alpin français sert de lien entre toutes les personnes que leurs goûts ou leurs études attirent vers les montagnes.

» Il a pour but de faciliter et de propager la connaissance exacte des montagnes de la France et des pays limitrophes :

» Par des excursions soit isolées, soit faites en commun ;

» Par la publication de travaux scientifiques, littéraires et artistiques, et de renseignements propres à diriger les touristes ;

» Par la construction ou l'amélioration de refuges ou de sentiers ;

» Par des encouragements aux compagnies de guides ;

» Par des réunions ou conférences périodiques ;

» Par la création de bibliothèques et de collections spéciales. »

Ainsi le Club alpin, par son programme, par son action, par ses publications, tient le milieu entre les sociétés purement scientifiques et les sociétés — trop rares chez nous — de sport et de gymnastique qui travaillent au développement du corps ; ou plutôt il est l'une et l'autre. On peut s'en convaincre par l'intéressant et magnifique *Annuaire* (2) que notre Club alpin vient de publier et par lequel il prend une place honorable auprès de ses nombreux aînés.

Le nom exotique de *club* que cette société adopte dès sa naissance indique déjà une imitation étrangère, une importation britannique. C'est en effet chez les Anglais, ces infatigables touristes, ce peuple chez lequel les exercices physiques occupent à bon droit une bonne partie de l'éducation, que naquit la pensée de fonder une association pour explorer et gravir les Alpes, en 1858. Le nombre des membres de l'*Alpine club* est relativement peu élevé (362); c'est qu'entrer dans ce club est une entreprise presque aussi ardue que de gravir le mont Blanc. Semblable à ces ordres monastiques qui ne permettent de prononcer leurs vœux qu'aux novices dont ils ont éprouvé la vocation, le Club alpin de Londres ne reçoit que des *alpinistes* de profession. « Le candidat, présenté par deux parrains, produit une liste de son apport littéraire ou de ses excursions de montagnes; sa capacité alpestre doit être prouvée par des ascensions d'au moins 10 000 pieds. » La devise du Club alpin de Londres est ce proverbe anglais, bien anglais : *Where is a will, there is a way*, « Où il y a une volonté, il y a un chemin. » M. Abel Lemercier, dans le volume que nous annonçons, a consacré une courte notice aux clubs alpins étrangers. Après le Club alpin de Londres, fondé en 1858, ce sont :

Le Club alpin autrichien, fondé en 1862, qui comptait 1387 membres en 1872, mais qui s'est fondu en 1874 avec le Club alpin allemand.

Le Club alpin suisse, fondé en 1863, et qui comptait 1745 membres en 1874.

Le Club alpin italien, fondé à Turin la même année que se fondait à Olten le Club alpin suisse, c'est-à-dire en 1863, et qui compte 2111 membres.

La Société Ramond, qui se consacre à l'exploration scientifique pittoresque et archéologique des Pyrénées, et qui, fondée en août 1865, au pied du cirque de Gavarnie, par un groupe de touristes anglais et français, compte 64 membres.

Le Club jurassien, fondé en 1866 à Noiraigue, dans le val de Travers, et qui a pour but d'intéresser à l'histoire naturelle les jeunes gens du Jura suisse. Ce club compte environ 200 membres.

Le Club alpin allemand, fondé en 1869 à Munich, qui avait 941 membres à la fin de 1869, comptait en 1875, c'est-à-dire après sa fusion avec le Club autrichien, 4258 membres.

Le Club des touristes, fondé à Vienne en 1869, comptait 800 membres en 1874.

La Société des Amis des montagnes de la Styrie, fondée à Gratz, capitale de la Styrie, en 1869.

Le Club des Vosges, club exclusivement allemand, fondé en 1872 par les Allemands fixés en Alsace pour attirer les touristes allemands vers l'Alsace et leur faire connaître le pays conquis.

La Société alpine du Trentin, pour l'exploration du Tirol italien, fondée en 1873, et qui comptait 153 membres en janvier 1874.

La Société alpine des monts Tatra, fondée à Cracovie en 1874.

M. Lemercier signale encore l'existence d'une Société alpine en Corinthie, d'un Club des touristes à Berlin, d'autres en Suède et en Norvége; mais les renseignements lui manquent sur ces sociétés. A cet égard et pour un prochain annuaire, nous prenons la liberté de lui signaler une petite société alpine absente de sa liste, la *Société alpine de Cogne*, dans le val d'Aoste (Piémont), qui a publié une *Géographie de la vallée d'Aoste*.

L'Exposition de géographie de Paris avait réservé une salle spéciale aux clubs alpins, et leurs collections présentaient une série variée qui allait des publications littéraires et scientifiques, des cartes, des plans, jusqu'aux instruments d'observation scientifique et à l'équipement des touristes. L'initiative anglaise a trouvé de nombreux imitateurs. Il faut dire qu'en Allemagne et en Suisse le terrain était tout préparé ; là en effet, aussi bien qu'en Angleterre, le voyage à

(1) Le Club alpin français. — *L'Ile-de-France*, par M. Longnon. — Bonnier : *Géographie commerciale*. — Lemaire : *Mœurs, goûts et usages*. — Voyages en Chine de M. l'abbé David.

(2) *Annuaire du Club alpin français*, première année, 1874. Un vol. in-8° de xxiv-552 pages, avec 22 gravures et 6 cartes. — Paris, Hachette, 1875.

indispensable au développement du commerce d'un pays? Le grand nombre de courtiers et de commissionnaires étrangers, par le soin et au profit desquels nos produits sortent de France, montre que notre commerce a besoin d'une solide instruction géographique. Ce sont ces connaissances qui font le succès du commerce allemand, grandissant tous les jours, et un géographe allemand pouvait récemment dire avec une fierté qui n'a rien d'exagéré : « Nous, Allemands, au point de vue de la navigation et du commerce maritime, nous tenons le troisième rang parmi les peuples : seuls les Anglais et les Américains passent avant nous. » Les Anglais sont trop intéressés au maintien de leur grandeur pour se laisser tromper à ce développement maritime et commercial de l'Allemagne. Lorsqu'en janvier 1874 sir Bartle Frere, ancien gouverneur de Bombay, fit à Glascow deux conférences sur sa mission à Zanzibar, il parla dès le début de la concurrence que les négociants allemands font aujourd'hui aux négociants anglais et écossais dans l'Afrique orientale. « Pendant mon dernier voyage, dit-il, je trouvai partout chez mes vieilles connaissances écossaises et anglaises cette conviction que les Allemands sont devenus dans le commerce une nation aussi formidable que dans la guerre. Je crois pouvoir assurer que cette puissance grandissante et incontestable de l'Allemagne dans le commerce est en rapport immédiat avec l'admirable instruction que reçoivent un grand nombre d'Allemands. En Allemagne, les jeunes gens qui se destinent au commerce parlent et écrivent grammaticalement au moins une langue étrangère, en comprennent plusieurs, et beaucoup d'entre eux connaissent même les langues classiques. Ils ont aussi étudié l'histoire, les sciences physiques et naturelles ; beaucoup d'entre eux savent même la musique..... Ajoutez à cela que ces jeunes gens bien élevés et instruits mènent une vie laborieuse et régulière, toute à leurs affaires. » Ces mérites auxquels sir Bartle Frere attribue le succès des négociants allemands tiennent à des causes bien diverses : leur ver ≡ d'économie est la vertu ordinaire des peuples pauvres, qui se passent d'autant plus aisément des raffinements de la vie, qu'ils n'y sont pas habitués ; mais leur talent commercial tient sans contredit à l'éducation multiple qu'ils ont reçue et dans laquelle domine l'étude du monde étranger.

C'est la géographie qui, dans une de ses branches les plus pratiques, la géographie commerciale, donne des notions précises sur les productions de toute sorte des divers pays du monde, sur les rapports commerciaux de ces pays, sur les débouchés qui existent ou qu'on peut ouvrir. Comme dit M. Bainier, « elle fait connaître le mouvement commercial et industriel de chaque pays ; elle éclaire le commerçant ainsi que les producteurs sur les produits pouvant trouver leur placement à l'étranger. Elle fait connaître le climat, l'hygiène, les moyens de communication et les systèmes douaniers des divers pays du globe ; elle est, en un mot, le bilan ou l'inventaire des richesses de l'humanité, l'histoire contemporaine de l'activité humaine. » L'utilité pratique des ouvrages de géographie commerciale est donc grande. Ces ouvrages abondent en Allemagne ; mais l'ouvrage de M. Bainier est le premier de ce genre dans notre pays, et il faut savoir gré à l'auteur du zèle et des veilles qu'il a consacrés à cette compilation considérable et intelligente. Que l'auteur ne s'offense pas de ce mot de *compilation* : c'est le propre de tous les ouvrages de géographie d'être formés de détails et de faits pris de tous les côtés. Dans cette sorte de travail, le mérite consiste à les trouver et à les réunir sans en laisser échapper l'importance et l'originalité, à savoir les mettre en œuvre. Ne fait pas qui veut une compilation érudite et intelligente, sur un sujet surtout qui se transforme tous les jours, et qui s'étend aussi loin que s'étend sur notre globe l'activité humaine.

L'ouvrage de M. Bainier formera, lors qu'il sera achevé, un ensemble considérable. Le premier volume, publié en 1873 et formant près de 700 pages, traite de l'Europe ; le second, qui vient de paraître (600 pages), est consacré à l'Afrique (l'auteur en a extrait et publié à part les 104 pages relatives à l'Algérie). Après les aperçus nécessaires sur la géographie universelle au point de vue du commerce, M. Bainier traite chaque pays d'après un ordre identique, résumé de sa géographie, productions, industries, commerce intérieur, commerce extérieur, état politique, social et financier de chaque État. Si la géographie commerciale des pays d'Europe avait déjà été traitée avant M. Bainier, quoique avec moins de développement, l'honneur de l'originalité est assuré aux parties de son ouvrage qui traitent des pays hors d'Europe et des pays peu ou point civilisés. Le volume qu'il a consacré à l'Afrique est à cet égard remarquable et fait désirer l'achèvement prochain de cet utile ouvrage (1). Mais nous voulons espérer que M. Bainier trouvera enfin un éditeur, ne fût-ce que pour donner à son livre un format plus maniable que ces lourds in-4° lithographiés.

Un récent ouvrage forme un utile complément à la *Géographie commerciale* de M. Bainier : c'est le volume qu'un éditeur du Havre, M. A. Lemale, publie sous ce titre : *Monnaies, poids et mesures et usages commerciaux de tous les États du monde* (2). Le titre en indique l'utilité comme ouvrage de référence, lorsqu'on veut convertir en valeurs de notre pays les monnaies, poids et mesures de pays étrangers. Ce répertoire est extrêmement complet et comprend, non pas seulement ce qu'on est convenu d'appeler les pays civilisés, mais aussi les États indigènes de l'Asie et de l'Afrique, et même les villes et les ports qui ont des mesures ou des façons de compter particulières. L'article *Alger*, par exemple, renseigne sur les anciens poids et mesures qu'emploient encore les Arabes de l'intérieur, à côté de nos poids et de nos mesures. Les renseignements nous semblent exacts et pris aux meilleures sources ; notons pourtant, à propos de l'article *Serbie*, qu'il ne nous semble pas tout à fait exact de dire qu' « il n'existe pas en Serbie de monnaie nationale ». Nous croyons savoir que la Serbie frappe une monnaie nationale de cuivre.

Signalons encore une omission : celle du sultanat de Zanzibar, qui, comme monnaie, se sert de *talaris*. En somme, cette

---

(1) Nous rejetons en note quelques critiques de détail, de peu d'importance du reste, car elles ne touchent pas à la géographie purement commerciale :

Tome I, 1re partie, p. 5. A propos du Danois Behring, il serait bon de dire qu'il était au service de la Russie et à la tête d'une expédition russe quand il a découvert le détroit qui porte son nom. — Les tableaux des pages 74 et 75 nous inspirent cette réflexion qu'les tableaux de ce genre doivent toujours être accompagnés de la date à laquelle ils se rapportent, seule date à laquelle ils soient exacts. — 2e partie, p. 3. Les habitants du pays de Galles ne parlent pas *gaëlique*, mais gallois. — *Ibid.* L'auteur omet la hiérarchie catholique d'Angleterre (archevêché et évêchés). — P. 4. Dans la caractéristique des races d'une géographie commerciale, il ne faut pas oublier de dire, à propos des Ecossais, que grâce à leur caractère habile *a canny Scotsman*, « un Ecossais matois », expression proverbiale), ils réussissent particulièrement dans le commerce, mieux peut-être que les Anglais, et y font de grandes fortunes. — P. 57. M. Bainier, énumérant les universités des îles Britanniques, omet les universités suivantes : pour l'Angleterre, Londres ; pour l'Ecosse, Edimbourg et Saint-André ; pour l'Irlande, le Collège de la Trinité et l'Université de la Reine. — P. 168. M. Bainier énumère les universités allemandes, mais sa liste est loin d'être complète ; il omet tout au moins Bonn, Rostock, Halle, Munich, Giessen, Wurzbourg, Erlangen. — P. 170. Le latin n'est pas parlé en Hongrie par le bas peuple, et voilà trente ans qu'il a cessé d'être la langue politique et parlementaire de la Hongrie. — P. 195. A Trieste, le fond de la population n'est pas italien, mais slave ; c'est la bourgeoisie qui est italienne. — P. 378. Le portrait des Turcs que donne M. Bainier nous semble exagéré en beau. — P. 380. Le nom de *Valaque* n'est pas d'origine slave, mais germanique, et est identique au nom des *Wallons* et des *Gallois*.

(2) In-8°, en dépôt, à Paris, chez Hachette.

laborieuse et difficile compilation fait honneur au zèle de son auteur, qui nous a donné un manuel rival des manuels étrangers analogues de Nolkenbrecker et de Lutz. Si ce livre atteint une nouvelle édition, peut-être ne serait-il pas inutile, après la table par noms de pays, d'ajouter une table par noms de monnaies, poids et mesures.

IV

Pour être missionnaire, M. l'abbé Armand David n'en connaît pas moins une passion, et il la porte très-loin : c'est la passion de l'histoire naturelle. Fixé en Chine par ses devoirs de missionnaire, il profita de son séjour dans un pays dont l'histoire naturelle nous est peu connue, pour recueillir nombre de plantes, d'animaux et d'échantillons géologiques, dont les plus beaux spécimens vinrent enrichir nos galeries du Jardin des plantes. Les naturalistes ont donné le nom de M. l'abbé David à une espèce de cygne à pattes rouges qu'il a découvert en Chine, *Cygnus Davidi*. Notre Muséum d'histoire naturelle, heureux de voir un naturaliste français s'occuper si utilement en Chine, le chargea, avec la permission de ses supérieurs, de missions scientifiques dans l'intérieur de l'empire du Milieu. La maladie força M. l'abbé David d'interrompre ses travaux et de revenir en France en 1870 ; mais, la santé revenue, il retourna en 1872 reprendre son œuvre favorite. Il publie aujourd'hui le journal de ce voyage (1). C'est le journal d'un naturaliste et, à ce titre, il intéressera toute personne versée en histoire naturelle ; mais nous craignons qu'il ne sorte pas de ce public spécial. Les incidents de ses pérégrinations et les digressions sur la Chine et les Chinois sont trop rares pour suffire à la curiosité du lecteur qui n'est pas naturaliste. M. l'abbé David ne s'arrête pas non plus assez sur les faits curieux de son voyage : ainsi, quand il entre dans la province du Honan, il voit les porteurs de coton qui profitent d'un grand vent pour traîner rapidement leurs grandes *brouettes à voile* (tome I, p. 67). Il serait intéressant de savoir comment sont faits ces véhicules, qui rappellent les traîneaux à voile du Canada ; mais M. l'abbé David ne s'arrête pas à les décrire et se borne à nous dire : « J'avais souvent entendu parler de ces curieux véhicules, mais jamais je n'avais eu occasion d'en rencontrer dans mes voyages. » En revanche, à la page suivante, il ne nous fera pas grâce d'une plume de *Cyanopolius cyaneus*. — Qu'on ne se méprenne pas sur notre velléité de critique : nous ne voulons pas déprécier l'ouvrage du savant et zélé missionnaire — missionnaire de la religion et missionnaire de la science ; — nous voulons seulement constater que, malgré son titre général, ce livre est principalement le journal d'un naturaliste, et qu'il s'adresse aux personnes que charme la rencontre du *Dendrositta* [illegible] et qu'enthousiasme la découverte du *Lamprotornis* [illegible].

H. Gaboz.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le général comte de Ségur, compagnon d'armes de Napoléon Ier, a laissé sept volumes de mémoires qui ne devaient être livrés au public qu'après sa mort. On les a, en effet, publiés en 1873. C'est le monument d'une vie entière mêlée à des événements épiques. C'est le journal d'un témoin sincère qui, tout en étant quelque peu enivré de la gloire de son maître, conserve assez de sang-froid pour constater ses éclipses, pour noter ses faiblesses et ses défaillances. Cependant ces constatations ne diminuent en rien le dévouement ni même l'enthousiasme. Ces mémoires contiennent quelques faits jusque-là ignorés et même quelques révélations piquantes. La lecture en est donc curieuse à plus d'un titre ; et cependant elle est difficile. Sept volumes, c'est une affaire. Devant un monument aussi imposant on s'arrête indécis et souvent on n'entre pas. Le loisir manque. Si l'on entre, on peut se lasser et ne pas pousser l'examen jusqu'au bout. En effet, il y a bien des parties inutiles, sans grand intérêt, médiocrement rattachées à l'ensemble. A côté des impressions personnelles que l'on est heureux de trouver, de longues pages d'histoire et de solennels tableaux. On regrette de n'avoir pas un guide qui, ayant lui-même tout exploré, vous conduise directement aux bons endroits.

M. Saint-René Taillandier s'offre à vous pour être ce guide. Il vous épargnera bien des pas inutiles, et vous êtes assurés, avec lui, de voir tout ce qui mérite d'être vu (1).

Soyons-lui reconnaissant, car il y a quelque désintéressement à se réduire ainsi à ce modeste rôle de cicerone. Il semble même qu'il en exagère la modestie. Je voudrais parfois qu'il jugeât d'un ton plus décisif tel ou tel acte particulier du général, et surtout de son maître. — Voilà ce que pensait de l'empereur Philippe de Ségur. — A la bonne heure ; mais vous, que pensez-vous ? Il est vrai que ces pages ont été écrites d'abord pour les lecteurs de la *Revue des deux mondes*, dont les opinions variées ne veulent pas qu'on leur fasse violence, surtout quand il s'agit du premier empire. M. Taillandier leur a donc mis sous les yeux les pièces du procès, leur laissant le soin de décider eux-mêmes. Et maintenant, à l'égard du général, peut-être est-il dans la situation d'esprit où était le général lui-même à l'égard de Napoléon. Il est sous le charme. Ses faiblesses et ses défaillances constatées ne diminuent pas l'enthousiasme.

A ses yeux, qu'était-ce que le général comte de Ségur ? Un héros et un sage. Mon Dieu, oui, pas davantage. Un héros, soit ; et, en effet, il y a dans sa vie de militaire des actes inouïs de courage, d'intrépidité, des prodiges de valeur qui semblent tenir plus de l'épopée que de l'histoire. Un sage, c'est peut-être beaucoup dire. Sage, il ne l'était pas sans doute quand, après les journées d'Arcole et de Rivoli, il persiflait dans certains salons *monsieur Buonaparte*. C'est, en effet, l'avis de M. Taillandier. Quel a donc été, selon lui, pour le jeune noble se raillant du soldat parvenu, le commencement de la sagesse ? La journée du 18 brumaire. Il fut éclairé subitement d'un rayon d'en haut, quand il vit le 9e dragons s'élancer de la grille du pont tournant et partir au galop pour Saint-Cloud. Le chemin de Saint-Cloud fut son chemin de Damas. Cette brusque conversion du côté du plus fort fut mal accueillie naturellement parmi les siens. Quand il se fut fait inscrire en tête de la liste des hussards volontaires de Bonaparte, il lui fallut voir les signes hostiles, entendre les paroles amères, recevoir l'insulte en plein visage. — Un de ses parents prononça même le mot de *déshonneur*. L'épreuve

---

1. [illegible] par M. l'abbé Armand David, de la Congrégation de la Mission, correspondant de l'Institut de France, du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Paris, [illegible], 1875, 2 volumes in 12.

1. *Le général Philippe de Ségur, sa vie et son temps*, par Saint-René Taillandier de l'Académie française. — Paris, 1875, 1 volume. Librairie académique, Didier et Cie.

fut cruelle ; mais c'était un sage. Il rendit mépris pour mépris et brisa d'un élan vigoureux tous les préjugés de sa caste. Dès lors, il sera tout entier, corps et âme, à son nouveau maître. Il aura la conviction si pleine et si inébranlable que ce maître est l'élu de la Providence, désigné par elle pour sauver la France, que, tout en notant les fautes commises, les excès de pouvoir, en déplorant même les crimes, comme l'assassinat du duc d'Enghien, il demeurera toujours dans les mêmes sentiments d'admiration profonde, d'enthousiasme ardent.

Ce fanatisme est-il vraiment l'idéal de la sagesse? J'admire avec M. Taillandier le héros de Sommo-Sierra, criblé de balles, mutilé par d'atroces blessures, se croyant à sa dernière heure, et cependant heureux de mourir ainsi parce que cette fin si glorieuse accroîtra l'estime de son maître : mais il est d'autres circonstances où je ne puis l'admirer autant que lui. Le duc d'Enghien vient d'être fusillé dans les fossés de Vincennes ; un adjudant-major en vient apporter la nouvelle inattendue au général. Quelle est la première impression ? Une impression d'horreur. « Nous voilà ramenés aux horreurs de 93, la main qui nous en retirait nous y plonge ! » s'écrie-t-il avec désespoir. Et il va trouver son père, et il déclare qu'il faut se séparer du « jacobin à cheval ». Voilà le cri de la conscience révoltée. Puis, comme c'est un sage, il réfléchit, se dit qu'il faut se défier du premier mouvement, examiner les choses de près. Pendant trois jours il cherche, il interroge. Le premier consul est-il responsable ? Il avait envoyé dire à un conseiller d'État, M. Réal, le 20 mars au soir, d'aller interroger le prisonnier. M. Réal n'a reçu l'ordre que le 21 au matin, quand le prince était déjà tombé sous les balles ; en apprenant l'exécution, Bonaparte s'est écrié : « Les malheureux ont été trop vite ! » Le sage, alors, décide sans doute dans sa sagesse que M. Réal et les malheureux sont les vrais coupables, puisqu'il demeure auprès du jacobin à cheval. Mais non, il n'a même pas cette illusion ! Pour lui, Bonaparte est le seul coupable, et il prononce lui-même le mot de *crime*. Pourquoi demeurer alors ? « En se retirant, dit M. Tallandier, il eût donné un mauvais exemple et entravé un gouvernement réparateur. » Voilà la vraie sagesse apparemment, celle qui n'obéit pas d'abord au cri spontané de la conscience et, comme le conseillait M. de Talleyrand, se défie du premier mouvement, qui est le bon.

On connaît par plusieurs récits la grande colère de Napoléon à propos du discours de Chateaubriand entrant à l'Académie française. On sait quelle sortie violente il fit contre les gens de lettres, les idéologues, l'Académie, et en particulier contre la commission de l'Institut et le grand maître de l'Université. Le père du comte de Ségur reçut le premier feu et à bout portant. Il est curieux de voir dans les mémoires du fils cette scène et surtout celle du lendemain. Tous les courtisans faisaient naturellement froide mine à M. de Ségur père, quand après la bourrasque de la veille il vint au lever de l'empereur. La foule sortie, les portes fermées, ils demeurent en tête à tête. La grande colère s'est évanouie, le ton est amical : « Je ne vous en veux pas du tout, *ceci est de ma politique*. Je vous ai dit hier ce que je voulais qu'on répétât. » Et il le reconduit avec la plus gracieuse bienveillance. Colères voulues, violences calculées, masque du comédien, tout cela eût dû avertir le comte de Ségur que l'empereur, en se posant en réconciliateur de la société française, prenait une attitude et un rôle. Il n'en est rien pourtant, et la clairvoyance du sage est en défaut. M. Tallandier lui-même en fait la remarque. Jamais le comte n'a soupçonné que son héros eût un masque. Napoléon, dans ces mémoires, apparaît toujours comme ayant une foi profonde dans sa destinée. Quand il parle de son étoile, ce n'est pas par métaphore ; il a une mission, il compte sur les promesses que sa fortune lui a faites. Est-il bien surprenant que le comte de Ségur s'y soit laissé tromper? qu'il ait cru lui-même à l'étoile impériale, et plus que son maître ? Non sans doute ; mais cette candeur de conviction est cependant plus d'un héros que d'un sage.

Une fois l'empereur tombé, le comte de Ségur adhéra à la première Restauration avec un empressement de sagesse et une vivacité de langage qu'on lui a durement reprochés. Il obéissait cependant au sentiment qui, selon M. Saint-René Taillandier, avait guidé toute sa vie : ne s'agissait-il pas avant tout de sauver la France ? Les folies des émigrés, les fautes du gouvernement, l'exécution du maréchal Ney, le rejetèrent dans la solitude. La monarchie de juillet lui inspira de vives sympathies. Il lui reprochait cependant une chose, son trop grand souci des formes parlementaires; il eût préféré le sabre du premier empire, avec lequel on discutait moins, et ce regret me semble encore plus d'un héros que d'un sage. On conçoit que la constitution de 1852 l'ait charmé ; d'autre part, il se sentait peu de sympathies pour ceux qui l'appliquaient, ce qui fait plus d'honneur à sa sagesse. Sa vieillesse, sombre et chagrine, fut attristée par nos derniers désastres. Après avoir accueilli avec quelque enthousiasme l'idée de la guerre, il avait conçu bientôt des appréhensions sinistres. Sa vieille expérience l'avertissait du péril, il voyait bien que nous n'étions pas *vingt fois prêts*.

M. Saint-René Taillandier a rendu service à sa mémoire en dégageant de ses sept volumes ce qui est le plus digne d'intérêt ; peut-être aussi provoquera-t-il par l'excès de son admiration comme un mouvement de réaction en sens contraire. On accordera que le comte de Ségur était un héros ; que ce fût un sage, beaucoup sans doute le contesteront comme moi. On n'en considérera pas moins avec respect cette belle figure. Après tout, l'héroïsme militaire suffit à la gloire d'un homme, et ici à cet héroïsme s'ajoutent, à défaut de la sagesse, de grandes et nobles qualités du cœur. Quant à l'analyse de M. Saint-René Taillandier, elle est digne d'estime. On y voudrait plus de relief, une note plus personnelle, un style d'une élégance moins uniforme, relevée par quelques traits originaux. Si je disais que c'est l'œuvre d'un grand maître, j'exagérerais, moi aussi : c'est du moins l'œuvre d'un écrivain châtié, tempéré, aimable, dont le style rappelle le ruisseau se promenant doucement sur la molle arène, dont parle Boileau.

Ne vous fiez pas au titre ! Ne prenez pas au sérieux celui-ci : *Mémoires d'un imbécile* (1). Voilà une malade, dit Sganarelle, qui n'est pas tant dégoûtante. Voilà un imbécile qui n'est pas tant dépourvu de sens et d'esprit. M. Eugène Noël pourrait même être accusé de coquetterie. Il fallait qu'il fût bien sûr de n'être point pris au mot pour donner ce nom au héros qu'il fait parler.

Qu'est-ce donc que cet imbécile qui a de l'esprit? un brave homme, ami des champs, de la ferme, de l'étable, de la

1. Eugène Noël, *Mémoires d'un imbécile*, 1 volume. Paris, 1875, librairie Germer Baillière, avec une préface de M. Littré.

luzerne et du sainfoin. Ne lui parlez pas de Paris, ni même de la ville voisine, de l'air renfermé d'une étude, des carrières où il faut intriguer, solliciter. Il veut être libre et a horreur du collier des fonctionnaires. Les panaches ne le tentent point, la fleur des champs suffit à sa boutonnière, toute son ambition se borne à améliorer ses récoltes, à élargir son domaine. Comme il serait maladroit s'il avait à pénétrer jusqu'au cabinet d'un chef de bureau! Comme il eût vécu profondément oublié s'il avait été fonctionnaire! C'est un sage, diront quelques-uns; en effet c'est un imbécile, dira le plus grand nombre. Tel qu'il est, il trouve le bonheur et le répand autour de lui. Si je lui faisais un reproche, ce serait de se passer trop aisément de certaines jouissances de l'esprit, de ne pas placer assez loin et assez haut son idéal. C'est une bonne chose qu'une bonne ferme, c'est un désir honnête que celui d'améliorer sa terre et les produits de la race ovine : il y a pourtant quelque chose au delà.

Notez que notre imbécile finit par s'en apercevoir lui-même. Après avoir dédaigné Paris, c'est à Paris qu'il ira chercher quelques éléments des sciences; c'est de Paris qu'il recevra la lumière.

Telle a été, en effet, l'intention de l'auteur : nous montrer que l'instinct seul vaut mieux que la science seule, mais que leur association féconde peut porter à son dernier degré le développement de notre activité et de notre bonheur. Peut-être cette intention se fait-elle jour trop tard. Pour ma part, je l'ai vue apparaître avec quelque surprise; j'avais d'abord suivi une autre piste. Il semble, en effet, pendant quelque temps, que M. Eugène Noël ait eu simplement le dessein de paraphraser le célèbre : *O fortunatos nimium!...* On croit retrouver la thèse de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, la supériorité de l'état de nature sur la vie civilisée. Son héros professe un tel dédain pour Paris, une telle admiration pour la simplicité des champs, il dit avec une telle conviction que le vieux paysan lançant son grain d'un geste plein d'ampleur et de majesté dans le champ qu'il ensemence lui inspire un respect qu'il n'éprouvera jamais pour aucun habitant des villes; enfin il appuie avec tant d'insistance sur les déboires, les ennuis, les infortunes même de ses frères qui ont quitté le village pour aller à Paris chercher fortune, qu'il est permis de s'y méprendre. En réalité, tout cela n'était qu'une préparation à l'idée importante qui va se faire jour.

Le vieux paysan que nous avons vu ensemencer son champ d'un geste plein de noblesse, c'est le pur et simple instinct. L'imbécile qui lui succède après avoir conquis son diplôme de bachelier ès sciences, c'est l'instinct éclairé à demi par la faible lueur d'une science incomplète. Quand la ferme a pour hôte un chimiste, l'instinct marche d'un pas assuré, armé maintenant du flambeau de la vraie science. Que si le chimiste seul eût entrepris de diriger de loin la culture sans connaître la nature du sol, les habitudes locales, ce qu'on peut attendre du climat, de la terre et des naturels du pays, il se fût ruiné à des tentatives aussi stériles que coûteuses.

M. Noël a donc entrepris de réconcilier la tradition et la révolution, la routine et le progrès. Aux hommes de routine il dit : Ne vous défiez pas des innovations! Aux hommes de progrès : Défiez-vous des théories *à priori*, des généralités vagues! Tenez compte de ce que l'instinct même et la routine ont établi, car il y a quelque accord secret entre les usages d'un pays et la nature de ses habitants. Sages conseils et qui ne sont pas, j'imagine, destinés aux cultivateurs seuls. Le livre a une portée plus haute, une application plus large. Et ne vous effrayez pas de cette thèse philosophique; elle est présentée avec beaucoup d'agrément et d'esprit, la petite fable qui l'enveloppe est ingénieuse, attachante même; enfin le plaisir est tel pour le lecteur que lorsque l'auteur bénit au dénoûment le mariage de l'instinct et de la science réconciliés par la raison, on se prend à regretter que la brouille ait pris fin si vite.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

On ne parle plus guère de don Carlos. Parlons-en un peu.

Ceux qui regrettaient autrefois que le comte de Chambord ne sût pas monter à cheval aussi bien que son cousin commencent à trouver que le cousin pousse l'équitation jusqu'à l'imprudence et galope un peu trop sur le bord des abîmes. — Mieux vaut, disent-ils, un prince boiteux qui marche à pied; s'il n'arrive pas, il a du moins une excuse honorable et ne risque pas de se casser le cou.

Don Carlos en est à cette période tragique et suprême où les prétendants commencent à tuer leurs généraux, désespérant de tuer assez de sujets pour régner facilement sur les veuves. Il imite les communards de Paris qui décrétaient la victoire et faisaient passer en conseil de guerre les généraux assez inhabiles pour n'avoir pas fait exécuter le décret. Sous le rapport des incendies, don Carlos n'en est plus à commencer ses imitations. Il y a longtemps qu'il a débuté.

II

Cela n'empêche pas que les bénédictions de l'Église accompagnent ce chauffeur, cet incendiaire, et quand M. Nicolardot, qui écrit la *Vie des saints militaires*, aura fini avec la France, où les héros de la foi sont nombreux, paraît-il, il commencera sans doute par don Carlos la biographie des saints étrangers.

M. Nicolardot eût doublé Patouillet au temps de Voltaire, dont il est l'ennemi personnel. Il prouve bien aujourd'hui l'absence de Voltaire en s'ébattant impuni.

Ces jours-ci, je lisais dans *Paris-Journal* le travail consacré par cet historien dévot aux grands soldats qui ont été de grands chrétiens. Le choix n'est pas difficile. Tout homme d'épée est pour M. Nicolardot un chrétien accompli. Je ne veux pas réfuter une opinion si consolante; mais j'ai été surpris de lire dans la dernière ligne de l'article que le geste le plus fréquent de Napoléon Ier était le *signe de la croix!*

Voilà un détail qui avait échappé aux historiographes du premier empire et que les vieux de la vieille ont négligé de populariser. On ne se représente guère Napoléon faisant le signe de la croix en Égypte, quand il proclamait la tolérance et sa sympathie pour Mahomet. Faisait-il le signe de la croix, dans cette soirée où il attendait le signal de l'exécution du duc d'Enghien? se signait-il quand il faisait arrêter le pape? n'a-t-il perdu la bataille de Waterloo que parce qu'il n'a pas fait le signe de la croix au moment propice? Si c'est par de semblables arguments que M. Nicolardot espère entraîner messieurs les militaires aux processions, je doute qu'il réussisse.

Si le signe de la croix était le geste le plus habituel de Na-

poléon, pourquoi ne le donnerait-on pas à la statue que l'on doit rétablir sur la place Vendôme? On pourrait écrire d'ailleurs l'histoire des gestes les plus familiers attribués à Napoléon.

Sous la Restauration on le peignait volontiers les bras tendus vers la France, bénissant la famille du général Bertrand en songeant au roi de Rome.

Plus tard, quand les conspirations se multiplièrent, on le fit se croiser les bras d'un air méditatif, comme un homme qui dicte un nouvel Acte additionnel : ou bien on lui mettait du tabac dans la poche de son gilet, et il faisait le geste fréquent de priser, ce qui voulait sans doute dire aux gens de la Restauration, pour les narguer : J'ai du bon tabac dans ma tabatière!

Quand César fut devenu dieu, on lui donna pour l'apothéose une attitude différente : il tenait la main droite dans son gilet et portait la main gauche sur son dos avec une lorgnette : c'était l'attitude du petit caporal légendaire; c'est ainsi qu'on le plaça d'abord sur la colonne.

Napoléon III, que ces souvenirs offusquaient et qui pour mieux hériter de son oncle tenait à le reléguer dans le ciel, imagina le costume antique, les jambes nues, et supprima le petit chapeau populaire, la redingote grise.

Aujourd'hui que le cycle napoléonien est fini, que la légende et l'histoire sont liquidées, qu'il n'y a plus qu'à réparer les désastres légués par ces deux artisans d'invasion, le geste le plus naturel à donner aux statues de Napoléon Ier me paraît être le signe de la croix découvert par M. Louis Nicolardot. On croira qu'il demande pardon au ciel et à la terre d'avoir été Napoléon Ier et d'avoir causé Napoléon III.

III

On parle d'élever une statue à Lamartine, à la bonne heure. Voilà la gloire la plus pure, la plus réelle, la plus française, la gloire de la poésie, de l'éloquence parlementaire, de la politique, de la république.

Mais on parle de dresser cette statue sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour rappeler le fameux discours contre le drapeau rouge, et l'on a tort. Que Lamartine ait bien fait ce jour-là ; qu'il ait eu une inspiration heureuse, comme il en avait souvent ; qu'il ait refusé aux socialistes un insigne dont le pays se serait offensé; rien de plus certain. Mais cet épisode est un des rayonnements de ce génie multiple; il ne le résume pas et il n'en détermine pas l'explosion.

D'ailleurs, si exécrable que soit le souvenir de la Commune, qui a voulu faire concurrence à l'empire et brûler Paris pour l'apothéose de l'invasion, c'est abaisser la renommée de Lamartine que de prendre la statue de ce grand poëte, de ce grand orateur, de ce grand citoyen, pour effacer la trace de boue et de sang que les complices de Paschal Grousset ont pu laisser sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Il faut un milieu dégagé de souvenirs de guerre civile, un endroit où nulle pensée de honte, de remords pour notre faiblesse, ne vienne troubler l'hommage rendu à cette âme lyrique qui fut un jour l'âme visible et tangible de la France, et qui nous fit croire à ce qu'il y a de plus beau, de plus généreux, en politique aussi bien qu'en poésie : la justice, la fraternité, la liberté!

IV

Les journalistes élèveront-ils une statue à M. de Guilloutet, le légendaire inventeur du mur de la vie privée? Si cet hommage est jamais rendu à l'ancien député des Landes, en mémoire de son fameux amendement, on rira bien à Mont-de-Marsan.

J'ai cité il y a quinze jours le fragment d'un papier trouvé aux Tuileries, qui montrait le soin pris par M. Walewski pour dresser une liste d'invités dignes de Compiègne. Ce n'est pas le seul papier qu'un vent capricieux ait fait voltiger, lors du départ précipité des fonctionnaires de l'empire, au 4 septembre.

Quelques autres, par le plus grand des hasards, me sont tombés entre les mains. Je crois qu'il est piquant, à l'heure où la prochaine discussion de la loi électorale va ramener l'attention sur les candidatures officielles, sur les exigences des députés nécessaires au gouvernement, sur les pressions exercées si facilement dans les élections d'arrondissement, de publier ce qui se rapporte à cette grave question.

Le dossier de M. de Guilloutet, perdu par M. Rouher dans sa fuite, contient à cet égard des renseignements fort instructifs.

M. de Guilloutet, qui ne voulait pas qu'on touchât au mur de la vie privée, eut un beau jour une grande colère contre un magistrat de Mont-de-Marsan qui s'était permis de trouver une brèche dans son mur.

J'ai toutes les pièces *autographes* de cette affaire. C'est d'abord une note de l'honorable député des Landes dénonçant à M. Rouher un M. B... juge de paix (je cite textuellement) « *ennemi de l'Empereur et du gouvernement, produit de* 48; » *terreur judiciaire pour soutenir la candidature au conseil gé-* » *néral, vengeance judiciaire pour n'avoir pas été élu*, sans con- » sidération..... »

Je passe une série d'articulations fort injurieuses et fort inutiles à rappeler.

Puis vient une dénonciation contre un capitaine de gendarmerie. « M. P..., accusé de liaisons *intimes avec les ennemis du gouvernement, avec des hommes tarés, condamnés, internés de* 1852. »

J'en passe encore et des meilleures.

Enfin, la note dénonciatrice se complète par le nom d'un magistrat, M. R..., *homme douteux, sans considération, mauvais rapports*, etc., etc...

M. de Guilloutet n'y va pas de main morte et frappe à bras raccourcis; il déclare que l'effet du maintien de ces trois hommes est douteux au point de vue moral; il n'ajoute pas au point de vue électoral, mais M. Rouher comprendra.

En effet, M. Rouher comprit. La candidature de M. de Guilloutet était fort agréable à l'empire ; si on ne la soutenait pas par tous les moyens, M. Victor Lefranc, le concurrent évincé jusque-là, pouvait être élu, et l'empire était perdu.

M. Rouher demanda donc, conformément à la dénonciation de M. de Guilloutet, des notes sur les trois personnes signalées. Le rapport sur le juge de paix manque; mais voici ce que le cabinet du ministère d'État reçut, dans ce même mois de juillet 1866, sur le compte du magistrat menacé.

« M. de Guilloutet demande le changement de M. de R...; » il résulte du dossier de ce dernier qu'il est un magistrat » *très-légitimement aimé et estimé, très-intelligent, doué d'une* » *parole facile; il est de rapports extrêmement courtois, très-* » *homme du monde ;* il n'aurait qu'un défaut, celui de ne pas » être tout à fait assez laborieux, *et ce n'est pas ce dont se* » *plaint M. de Guilloutet.* »

Après cette épigramme, faite pour prouver à M. Rouher qu'il possédait des gens d'esprit dans son cabinet, l'auteur de la note avait repris haleine pour continuer ainsi :

« Trois serviteurs de M. de Guilloutet ont été condamnés » pour avoir chassé en temps prohibé. La peine de l'un d'eux » a été, à l'appel, aggravée. M. de Guilloutet soutenait *que le parc* » *était clos. Il a été reconnu et M. de R... chargé de l'instruction* » *correctionnelle soutenait qu'il y avait solution de clôture.*

» M. de Guilloutet a écrit alors aux divers magistrats des » plaintes très-vives ; il a même adressé une lettre *presque* » *injurieuse* à M. de R... *Inde iræ.* »

Que dites-vous du fondateur du mur en question, con-

[illegible] dans ses serviteurs pour un [illegible] de culture dans [illegible] magistrat [illegible] Bournat, [illegible] serviteurs ont été condamnés.

L'enquête sur le capitaine de gendarmerie eut le même résultat.

Il [illegible] sous les yeux et [illegible] une lettre [illegible] adressée le 27 juillet [illegible] au chef du cabinet de M. de Rouher. En voici les principaux passages :

« J'ai été une petite enquête au sujet de M. le capitaine » P.... que M. de Guilloutet vous a signalé comme s'occupant » d'intrigues électorales et comme ayant des relations avec » des ennemis du gouvernement.

» *Cet officier est bien noté, sous tous les rapports, non pas* » *seulement par ses chefs directs, mais encore par le général* » *Saget, qui l'a inspecté en* 1865. Il est dit entre autres choses » qu'il jouit de la meilleure réputation à....., qu'il est dévoué » à ses devoirs.

» *M. de Guilloutet s'est trompé.* Il s'est plaint de M. P... au » directeur de la gendarmerie, qui l'a engagé à voir le minis- » tre de la guerre ou à lui écrire. Il n'en a rien fait et *s'est* » *adressé à S. E. M. Rouher.*

» On dit que M. de Guilloutet a une *rancune personnelle à* » *exercer contre le capitaine P...*

» Que croire et que faire ?... »

Que faire en effet, quand un député, et quel député! — l'ennemi-né des diffamateurs par la voie de la presse, — dénonce d'honnêtes magistrats et d'irréprochables militaires?

M. de Guilloutet trouvait le temps long ; il s'étonnait que M. Rouher *n'obéit* pas à sa première parole. Voici, dans le même mois de juillet 1866, une lettre *très-confidentielle* écrite par M. de Guilloutet au ministre d'État, datée de Mont-de-Marsan, mais écrite sur du papier du Corps législatif, ce qui prouve bien que MM. les députés faisaient à Paris leurs provisions de papier pour leurs voyages en province. On verra de quel ton un député qui sent son importance parle au ministre d'État et lui fait la leçon.

« Mon cher ministre,

» J'apprends à l'instant que mon ami G..., sous-préfet de » Dax, est menacé..... La situation est déjà bien tendue ; » *n'allons pas plus loin, je vous en conjure*, et permettez-moi » de rappeler à votre souvenir tous nos entretiens sur cette » déplorable question départementale; permettez-moi en- » *core* à y apporter ces mots : *Ne nous laissez pas plus long-* » *temps dans un tel état...* »

Suivent l'éloge du sous-préfet dévoué au gouvernement et à M. de Guilloutet, ainsi que des plaintes amères sur les attaques dont lui, Guilloutet, est l'objet. Voici la péroraison du morceau :

« Songez donc, cher ministre, que *ce député* est dans le » *sentiment du pays*, qu'il vous donne toute *sa force* et tout » [illegible]

» [illegible] maison à [illegible] un dra- » peau porté trop près de ceux qui devraient l'écarter.

» Je vous ai signalé un magistrat, un capitaine de gendar- [illegible] ; d'au- » tres *fonctionnaires* se sont joints à eux; leur audace *aug-* » [illegible] » *extraordinaire.*

« Je m'arrête après ce dernier appel à votre justice et à » votre amitié. Évitez, je vous en conjure, un éclat *qui aurait* [illegible] » *et dans le soin de ma dignité personnelle*, etc., etc. »

On le voit, M. de Guilloutet le prend de haut. Que va faire M. Rouher ?

Il s'exécutera, il demandera le déplacement des individualités honorables qui déplaisent à M. de Guilloutet; et voici, entre autres, la lettre que le ministre d'État dicte pour son collègue le garde des sceaux. J'ai même lieu de supposer que le brouillon que je possède est un autographe de M. Rouher. Cette lettre peint admirablement la pression exercée sur le gouvernement par les candidats officieux, et la pression en retour que les agents du pouvoir exerçaient sur le pays. Croit-on que M. Buffet n'écrirait pas à l'occasion une pareille lettre?

« Monsieur le ministre et cher collègue,

» J'ai eu l'occasion de causer avec M. de Guilloutet de la » situation électorale et politique du département des Lan- » des. Parmi les observations que celui-ci m'a présentées, » j'en ai retenu une applicable à M. R.....; il paraît que ce » magistrat est un homme *capable* et *distingué*, mais que « des circonstances particulières ont amené de mauvaises » relations entre M. de Guilloutet et lui.

» Je soumets à Votre Excellence la question de savoir s'il » ne serait pas de *bonne politique* et utile au point de *vue* » *électoral* de faire cesser, dans un temps prochain, cette » fausse position par un *avancement* donné à M. R..... »

Cet avancement pour cause d'antipathie n'est-il pas fort plaisant, et ne pourrait-on pas, dans une comédie, peindre un fonctionnaire ou un magistrat qui fait rapidement son chemin en se rendant insupportable à tous les candidats officiels qu'il rencontre?

Je n'ai pas le temps de rechercher si les magistrats et le capitaine de gendarmerie ont été déplacés ; il suffit de prouver jusqu'à quels excès peut pousser le scrutin *uninominal*.

V

Nous venons de voir le ministre et le candidat manœuvrant sur le terrain électoral. Voici maintenant le sentiment que devait inspirer à certaines âmes de magistrats, complaisantes pour le pouvoir, la nécessité de servir d'agents electoraux au gouvernement.

Le 29 mai 1869, un conseiller de la cour d'Aix, M. de P... D..., écrivait à M. Rouher la lettre suivante, à laquelle je crois inutile d'ajouter une préface ni un commentaire, tant elle est explicite, significative.

« Monsieur le ministre d'État,

» La bienveillance que m'a constamment accordée Votre Excellence m'encourage à lui écrire quelques mots relatifs aux élections; mon dévouement au gouvernement impérial me fait vivement désirer qu'elles soient largement favorables à ses aspirations, et *j'ai cherché à y contribuer de toutes mes forces dans les Bouches-du-Rhône et dans la Drôme.*

» A Aix, nous avons conservé l'honorable Bournat, malgré la redoutable concurrence de Jules Favre, ralliant toute l'opposition avancée, et Poujoulat, ralliant tous les légitimistes. Ces derniers ont été *aplatis*. L'opposition démocratique a, au contraire, fait des progrès. Espérons que dans les circonscriptions des Bouches-du-Rhône où il y a ballottage, le gouvernement obtiendra la nomination de MM. Rougemont et Laugier de Chartrouse !

» Ce qui *paraît le plus important aux vrais amis de l'Empire, c'est d'éloigner d'une manière absolue MM. Thiers et Jules Favre.* Si on y parvient, ce sera un véritable triomphe. Leur présence à la Chambre constitue un danger pour le gouvernement. *Qu'importe la nomination de d'Alton-Shée, de Gam-* [illegible] Ce seront quelques voix furieuses contre lui, mais qui *effraye-* [illegible] *et* [illegible] *beaucoup d'excès.*

» Tandis que *l'infernale habileté* et *la modération de forme* de Jules Favre et de Thiers *démoralisent l'opinion publique*, agitent la Chambre et sont une cause d'affaiblissement de l'Empire.

» Aussi vaudrait-il bien mieux, à Paris, *avoir des d'Alton-Shee et des Rochefort*, que *Thiers et Jules Favre. En disant cela, je suis l'écho des vrais amis de l'Empire.*

» Dans la Drôme, Dieu merci ! Bancel et Crémieux ont été écrasés ; nos amis Lacroix Saint Pierre et Morin nommés, *malgré l'ardente agitation des démagogues.*

» J'ai contribué de toutes mes forces à ce résultat, par mes parents et amis, et par le peu d'influence que me laisse la longue distance où je suis de la Drôme.

» Quant au ballottage entre M. Morin et M. Crémieux, pour peu que le préfet ait *du tact*, le candidat du gouvernement sera largement nommé..... *A moins de maladresse dans les agissements*, je suis presque convaincu de la nomination du *candidat officiel.*

» Veuillez, monsieur le ministre, excuser la liberté que je prends d'écrire à Votre Excellence ; *nous combattons tous deux pour la même cause, et il doit être permis à un obscur soldat de renseigner son général.* »

Que dites-vous de ce conseiller à la Cour qui se croit un *soldat* dans la mêlée électorale, obéissant aux ordres du ministre, comme à un général ?

M. Rouher a mis en marge de cette lettre :

« Remercier des renseignements qu'il me donne et des efforts qu'il a faits dans les Bouches-du-Rhône et dans la Drôme. »

A-t-on remercié ? Je le crois. Si l'on rapproche cette lettre du rapport Savary, on ne s'étonnera plus de supposer qu'il y a toujours eu comme un accord secret entre les hommes violents de la démocratie et l'Empire. Le *spectre rouge* a été le grand talisman ; il le devient encore entre les mains des continuateurs de la politique impériale, et quand le spectre rouge s'est fait homme au 18 mars 1871, les impérialistes ont pu être accusés de connivence avec ceux qui devaient brûler la Cour des comptes de l'Empire.

VI

Je termine pour aujourd'hui cette revue de documents historiques par une jolie lettre de M. Duruy.

Après le vice-empereur, les candidats et les magistrats, voici maintenant le ministre de l'instruction publique qui entre dans l'arène et qui offre, lui aussi, à son général Rouher le concours de tous ses soldats.

M. Duruy a fondé l'enseignement de l'histoire contemporaine. On va voir avec quels éléments il prétendait le féconder et le moraliser.

Paris, 7 [illegible] 1868.

« Mon cher ami,

» Forcade m'envoie dix exemplaires de son discours. Je lui » reponds que vous autres, les politiques, vous oubliez trop » l'*Université*, c'est-à-dire l'avenir.

» J'ai quatre cents professeurs d'histoire qui rencontrent » sans cesse sur leur chemin les questions économiques.

» J'ai quatre cents professeurs de philosophie qui ont à » enseigner les devoirs du citoyen envers la société, et à » montrer le caractère *libéral* et *chrétien* de notre organisa- » tion sociale.

» Ils peuvent faire beaucoup *en faveur de vos idées*, sinon » pour l'heure présente, au moins pour la génération qui » grandit et que vous êtes assez jeune pour voir arriver aux » affaires.

» Mais j'ai de plus trois cent soixante-dix inspecteurs pri- » maires qui circulent sans cesse au milieu des populations.

» J'ai trois mille instituteurs doyens (ou je vais les avoir), » un par canton, qui peuvent faire pénétrer une bonne idée » dans le dernier hameau de France.

» Et vous n'êtes pas même aussi généreux que Forcade : » vous ne me donnez pas un seul exemplaire de vos dis- » cours !

» Votre tout dévoué,

» V. Duruy. »

J'ai voulu finir par la pièce amusante. Cette réclamation de M. Duruy est comique. M. Rouher en rit sans doute ; il mit au travers : *vu*, puis cette mention : *m'en parler*. Il songeait peut-être à rechercher sa profession de foi républicaine et socialiste de 1848, pour la faire distribuer au profit des idées *libérales* et *chrétiennes* par les trois mille instituteurs doyens, les trois cent soixante-dix inspecteurs primaires, les quatre cents professeurs de philosophie et les quatre cents professeurs d'histoire que M. Duruy mettait à son service.

Il ne paraît pas que la distribution ait eu lieu. Si ces fragments des papiers de l'empire, dérobés à l'oubli, ont intéressé le lecteur, j'en ai d'autres encore à lui offrir.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous voici arrivés au moment décisif : nul retard au dénouement n'est possible, l'Assemblée nationale sait qu'elle s'est réunie pour écrire son testament. Il s'agit de savoir si elle l'écrira de manière à consolider ou à ébranler la seule œuvre salutaire qu'elle ait accomplie dans l'ordre politique, et surtout quel sera l'exécuteur qu'elle choisira pour accomplir ses dernières volontés en présidant aux élections générales. Il n'y a pas d'autres questions que celles-là à l'ordre du jour de la dernière session. Tout va se précipiter plus qu'on ne le pensait, car la grande partie politique qui se joue à Versailles sera décidée en deux ou trois coups qui seront des scrutins plutôt que des combats de tribune. Considérons rapidement l'état des partis à ce moment précis, tel qu'il se révèle à nous par des renseignements certains au lendemain de ces longues vacances.

Commençons par les extrêmes. Les deux intransigeances de droite et de gauche resteront en présence, aussi fières qu'impuissantes, fulminant leurs anathèmes qui passeront par dessus les têtes et se rencontreront dans la région des chimères. En dehors du parlement elles peuvent faire du fracas devant quelques centaines de sectaires ; dès qu'on en vient aux réalités de la politique, elles ne sont plus que de vains fantômes. Il est vrai qu'à ce titre elles rendent quelques services à leurs adversaires. L'intransigeance de gauche a travaillé consciencieusement au profit de la réaction ; nous comprendrions très-bien que la réunion Colbert décidât dans une de ses premières réunions de frapper une médaille avec cette inscription : *A M. Naquet et ses amis les droites reconnaissantes.* Ce que les journaux de la droite ne diront pas, c'est l'échec réjouissant qui a terminé à Bordeaux toute cette sotte campagne et les acclamations dont a été couverte la politique de sagesse et de conciliation, dans une grande réunion républicaine convoquée pour M. Naquet.

Nous n'avons rien à apprendre sur la droite dite modérée. Elle a fort peu agi et parlé pendant ces vacances ; elle s'est sans doute occupée à digérer avec quelque peine la constitution du 25 février en se consolant par la pensée que nos institutions nouvelles sont fragiles, et que M. Buffet est là pour abriter sous leur nom la réaction cléricale la plus étroite. A en juger par ses journaux, elle se sent de plus en plus en harmonie avec l'honorable vice-président du conseil, et elle a donné à entendre, dès sa première réunion, qu'elle le soutiendrait énergiquement dans cette dernière session. Il peut compter également sur l'appui du groupe de

Clercq et Meplain, qui revient inconsolable du prochain trépas d'une assemblée à laquelle il eût volontiers voté l'éternité.

Le groupe bonapartiste est pénétré de reconnaissance pour M. Buffet. Traité d'avant-garde du parti conservateur, sinon en parole au moins en fait, soutenu par une administration bienveillante qui, comme nous le savons pertinemment, lui ménage dans plus d'un département une place d'honneur dans les candidatures du futur Sénat, il ne s'émeut point des légers coups qui l'ont frappé à la dernière extrémité, et, comme les bons chrétiens, il bénit la main qu'il l'a châtié parce qu'il y a reconnu une main amie. Il sait très-bien que l'initiative de la révocation de l'amiral la Roncière-Le Noury vient de plus haut que M. Buffet, que si le ministre a révoqué un maire en Corse, qui était en même temps un réserviste attardé, il en a rétabli un autre, non moins compromis, dans la Charente. Comment ne bénirait-il pas le ministre qui lui a permis de promener son impudence factieuse au nord et au midi, et d'injurier la constitution républicaine par la bouche de son vice-empereur! On a vu le conseiller de la marche sur Sedan jeter la pierre au général qu'il a comme contraint à changer ses plans si sages ; on a vu l'instigateur de nos hontes et de nos désastres, qui devrait ensevelir son impunité dans le silence, glorifier le régime détestable qu'il personnifie. Il faut une atmosphère particulière pour qu'une éloquence semblable puisse s'étaler à son aise, et cette atmosphère, c'est l'indulgence sympathique que le bonapartisme trouve auprès de notre administrateur ; aussi le bonapartisme ne tarit-il pas en éloges pour ses protecteurs, comme on en peut juger par le *Pays* du 3 novembre. Il leur sera fidèle jusqu'à ce qu'il trouve utile de leur jouer quelque tour dans le scrutin, selon sa fréquente coutume de parler dans un sens et de voter dans un autre.

Toute cette amabilité d'un ministre qui n'en est pas prodigue, réservée aux bonapartistes et aux cléricaux, a fortement indisposé le groupe Lavergne et le centre droit libéral. Leurs journaux, même les plus modérés, laissent percer leur mauvaise humeur. Évidemment l'orléanisme, résigné à la république par haine et par effroi de l'empire, trouve très-mauvais que son sacrifice soit en partie rendu inutile par l'un de ses anciens chefs. Il en veut mortellement à M. Buffet de sa politique ambiguë ; il est certain qu'il le renverserait volontiers s'il pouvait mettre à sa place un de ses hommes préférés. Un sérieux danger pourrait venir de ce côté, le cas échéant, au vice-président du conseil. Il faut tenir compte des dispositions manifestes de ce groupe important dans les éventualités de cette courte et décisive session.

Quant aux trois gauches, elles reviennent unies, compactes, disciplinées, décidées à suivre la politique qui leur a déjà assuré la victoire sur tant de points essentiels. Ni l'Union républicaine n'a désavoué sa sagesse, ni le centre gauche sa fermeté, ni la gauche sa patriotique prudence, qui lui a permis d'être le lien naturel entre les deux autres groupes. Tout ce que la presse réactionnaire a dit sur les divisions de la gauche est absolument faux, comme on a pu s'en convaincre par les premières réunions parlementaires de cette semaine. Si le parti républicain a accepté le rendez-vous donné par M. Buffet sur la discussion de la loi électorale, c'est dans la conviction qu'il ne perdrait rien pour attendre, car il est unanime et invariable dans sa décision de combattre énergiquement un ministre fatal qui renie tous les jours l'esprit de la constitution et n'en retient que *la lettre qui tue*. Le parti républicain libéral n'accepte pas de mandats impératifs, mais il n'en demeure pas moins en communion avec l'opinion publique. Or il sait ce qu'elle veut pardessus tout : elle désire de promptes élections et un changement de politique; elle demande un ministre de l'intérieur qui rende la lutte électorale sincère, grâce à l'abrogation de la loi des maires et de l'état de siége, grâce surtout à une direction qui ne soit pas au service de la réaction sous toutes ses formes. Voilà pourquoi les gauches acceptent le débat immédiat sur les élections comme un moyen de hâter la dissolution, mais avec la ferme décision de livrer un combat décisif à la politique du ministre de l'intérieur. Le parti républicain espère l'emporter sur la grave question du scrutin de liste tempéré par les sages concessions du projet de loi, non-seulement pour les raisons de doctrine qu'il s'apprête à développer, mais encore pour la raison politique. Il n'est pas possible qu'un certain nombre de députés du centre droit n'éprouvent quelque scrupule à confier à l'administration que l'on connaît l'outillage tout monté de la candidature officielle.

La question de scrutin une fois vidée, viendra la question ministérielle dans toute sa simplicité. M. Buffet a évidemment cherché à mettre entre lui et l'Assemblée une grave question de théorie. Ce bouclier doctrinal sera promptement traversé, et il s'agira alors de discuter, non pas si le scrutin uni-nominal est le meilleur mode de votation, mais si les incidents Ducros et Rouher peuvent être acceptés avec résignation, si la loi des maires et l'état de siége sont tolérables dans la lutte électorale, si M. Buffet et son administration ne sont pas le grand obstacle à l'indépendance de la consultation nationale qui doit assurer le salut du pays. Voilà de quoi il s'agira; nul subterfuge n'empêchera la question de se poser dans ces termes, et l'accueil fait à la motion de M. Pascal Duprat de remettre la question des maires et de l'état de siége à l'ordre du jour est du plus favorable augure.

Qu'on n'oublie pas que la prudence dont le parti républicain a dû user pour obtenir le vote de la constitution n'est plus de saison, ou pour mieux dire que cette prudence doit revêtir aujourd'hui le caractère de la fermeté et de la décision pour maintenir cette même constitution dans son véritable esprit. On courrait le risque de rejeter l'opinion publique vers les exagérés si on ne lui donnait pas la satisfaction qu'elle réclame. C'est en vain que les protecteurs de M. Buffet nous menacent dans le *Times* d'un plébiscite au cas de sa chute.

Le Président de la république n'a donné à personne le droit de couvrir de son nom respecté de pareils projets, qui ne seraient uq'un coup d'État déguisé. Il est le gardien de la loi et l'observe avec un soin jaloux. Il a appris la pratique du gouvernement parlementaire et il en a suivi scrupuleusement les règles dans le choix ou le maintien de ses ministres. La politique des épouvantails est bien percée à jour dans un pays calme, laborieux, résolu, qui ne permettrait plus de parler de péril social sans qu'on se couvrît de ridicule, et dont la sécurité n'est point liée à un ministre impopulaire. Pour tous ces motifs, nous abordons cette dernière session de l'Assemblée nationale avec une grande confiance; elle nous conduira rapidement au but, et le but, c'est le fonctionnement régulier d'une constitution qui, née de la nécessité et votée par le patriotisme, promet à la France ce calme viril grâce auquel elle se refera par le travail et la liberté.

E. DE PRESSENSÉ.

Cours pour les dames et les demoiselles

Salle Saint André, 20, rue d'Autun

Dirigés par M. Georges Renaud, lauréat de l'Institut.

Séance d'ouverture, le dimanche 7 novembre à deux heures et demie.

Présidence de M. CLAMAGERAN;

Rapport de M. GEORGES RENAUD;

Allocution de M. EDOUARD LABOULAYE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 20 13 NOVEMBRE 1875

LE FUTUR SÉNAT

Sa mission (1)

I

Des conservateurs moderes admettent que la mission du sénat n'est pas d'imposer la politique conservatrice par une alliance permanente avec le pouvoir exécutif, mais bien de la représenter et de la défendre, en opposition avec l'autre chambre, devant ce même pouvoir exécutif, qui, n'etant inféodé ni à la conservation ni au progrès, se portera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les exigences de l'intérêt public.

Nous avons déjà rencontré sur notre chemin ce système de gouvernement qui fait du pouvoir exécutif l'arbitre des conflits engagés entre les deux chambres, et nous devons le repousser comme une expression infidèle du parlementarisme. Nous devons aussi l'examiner à un autre point de vue. Parlementaire ou non, cette conception d'un sénat essentiellement conservateur faisant antithèse avec une chambre des députés essentiellement novatrice, est-elle fondée en fait et en raison au point de vue constitutionnel ?

Elle est spécieuse, il faut le reconnaître. Qui dit chambre des députés, c'est-à-dire des élus du peuple, semble dire par là même assemblée animée d'un esprit d'innovation ; un sénat, d'autre part, semblerait mentir à son titre s'il n'était pas imbu de sentiments conservateurs. Ne faut-il pas, du reste, que ces deux tendances, ces deux aspects de la vie publique qui s'appellent la conservation et le progrès, soient représentés d'une façon permanente? et quoi de plus juste alors que de ménager à chacun d'eux un domaine propre dans l'une ou l'autre des enceintes du parlement?

Dans ce raisonnement, il faut distinguer le principe et la conséquence. Le principe est vrai : oui, il faut que les deux esprits de tradition et d'innovation soient toujours représentés dans un État libre. Nous sommes, pour notre part, tellement persuadé de cette vérité, que la rivalité, la concurrence permanente des partis conservateur et progressiste nous paraît constituer le cours normal de la vie politique. Mais la conséquence est fausse, car le cantonnement de ces deux partis dans deux assemblées antagonistes ne résulte pas de leur coexistence nécessaire.

Et d'abord, en fait, ce cantonnement ne se produit pas. Pour s'en convaincre, il suffit de reporter ses regards sur les deux grands pays qui ont su le mieux jusqu'ici organiser la liberté, je veux dire l'Amérique et l'Angleterre. En Amérique, la majorité du sénat a toujours oscillé des démocrates aux républicains, car ce sont là les noms un peu arbitraires des deux grands partis entre lesquels se partagent les citoyens de l'Union américaine. En Angleterre, la majorité de la chambre des Communes a toujours oscillé des whigs aux tories, des libéraux aux conservateurs; et, en ce moment même, ce sont ces derniers, ce sont les conservateurs qui dominent dans la branche populaire du parlement anglais.

Prétendra-t-on que ce qui se voit couramment en Angleterre ne se verra pas en France, que la chambre des députés y sera invariablement novatrice, jamais conservatrice? Et pourquoi donc? L'Assemblée actuelle, conservatrice apparemment, n'est-elle pas issue du suffrage universel?

Il est possible que le courant électoral soit peu favorable à l'esprit conservateur, par réaction contre les excès de conservatisme auxquels nous assistons depuis des années. Eh bien, s'il en est ainsi, les conservateurs perdront la majorité dans la chambre populaire : il faut bien qu'ils la perdent quelquefois. Mais si par leur attitude sur les bancs de l'opposition, où ils se seront assis à leur tour, ils se signalent aux électeurs comme un parti à la fois pourvu de lumières, respectueux de

(1) Extrait d'un volume que M. Léonce Ribert est sur le point de publier à la librairie Germer Baillière, sous ce titre : *Esprit de la constitution du 25 février 1875.*

la [illegible] au bien public, cette majorité perdue, ils la [illegible] tôt ou tard, car le suffrage universel, se mouvant dans son indépendance, a des oscillations conservatrices.

Pour ne pas reconnaître une chose si manifeste, il faut sortir des chimères au sujet de la représentation du nombre. Certains politiques se font une idée bien fausse du suffrage universel. Méconnaissant totalement la complexité des mobiles qui déterminent le vote des masses électorales, ils n'y ont vu que l'intérêt et la passion, et, méconnaissant aussi le discernement avec lequel les hommes les moins cultivés savent apprécier la valeur personnelle de ceux qui sollicitent leur suffrage, ils se sont figuré comme un produit naturel des comices nationaux la plus étrange collection de courtisans de la multitude. L'expérience, une expérience vingt fois répétée sous nos yeux, donne à ces imaginations le démenti le plus absolu. Les noms appelés depuis cinq années à représenter la démocratie sont la démonstration la plus éclatante et des mobiles supérieurs qui l'inspirent et du discernement qui la guide dans ce qu'on pourrait appeler la sélection électorale. Le sens vrai d'un scrutin populaire est donc parfaitement établi : les élus du nombre, puisque ce terme est à la mode, ne représentent pas les intérêts égoïstes et les passions aveugles du nombre; ils représentent le choix que le nombre a fait avec un instinct, non pas infaillible, mais suffisamment sûr, entre les deux grandes façons d'entendre le bien public qui lui étaient recommandées de part et d'autre par les esprits les plus éminents et les caractères les plus honorables. Ainsi nos masses démocratiques savent se faire représenter dignement, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. De sorte que le jour des conservateurs peut aussi bien venir que celui des progressites, à la condition toutefois qu'ils se fassent pardonner leurs anciens errements par un libéralisme sincère, par une acceptation loyale de nos nouvelles institutions.

La vérité des choses, c'est que le suffrage universel fait sortir à la fois de l'urne des noms répondant aux deux opinions dominantes qui divisent le pays, et cela dans des proportions numériques tour à tour renversées. Il en résulte que l'arène des grandes luttes politiques est la chambre des députés. Là, les deux grands partis du progrès et de la conservation sont en présence dans les situations respectives de majorité et de minorité; là, ils sont aux prises, maniant l'un contre l'autre l'arme de la discussion et se disputant la victoire à coups de scrutin.

Eh bien! que vaut-il mieux, ou que ces batailles soient ainsi livrées dans une seule enceinte, ou qu'elles s'engagent en quelque sorte sur un terrain vague, non plus entre deux fractions d'une même chambre, mais entre deux chambres différentes animées de deux esprits opposés?

Le simple énoncé de la question fait ressortir l'avantage du premier système. Et en effet, la minorité d'une assemblée doit céder à la majorité ; mais pourquoi une assemblée céderait-elle à une autre? Les membres d'une majorité et d'une minorité sont censés égaux sur tous les autres points; ils ne diffèrent que quant au nombre. Donc dans une chambre le [illegible] contre 252, cela est décisif : nulle matière à contestation. Mais quand on oppose l'une à l'autre les majorités de deux [illegible] reste l'avantage de la qualité: or à qui l'attribuer? L'une des deux chambres est investie d'une dignité plus haute; l'autre est armée d'une force morale plus grande : le conflit n'a pas d'issue.

Nous n'avons pas oublié le droit de dissolution; mais la dissolution n'est pas un dénouement de la querelle, c'est un expédient temporaire. La dissolution ramènera le plus souvent la même majorité. Le vrai, le seul dénouement, c'est qu'une assemblée cède à l'autre. Or celle qui est portée par le flot de l'opinion publique ne peut pas céder; il faut donc que l'assemblée qui a le pas sur l'autre fasse plier son orgueil : y consentira-t-elle?

Étant donné le tempérament de ceux qu'on appelle chez nous conservateurs, il est facile de prévoir que si l'on envoyait au sénat une majorité de cette catégorie, elle engagerait la lutte avec la chambre des députés, résisterait, s'obstinerait, prétendrait sauver la société à sa façon : c'est-à-dire qu'elle perdrait tout.

La chambre des Lords, en Angleterre, a donné, il est vrai, un tout autre exemple; elle a su toujours céder à propos. Malheureusement on ne peut pas espérer des conservateurs français la même sagesse. Ils n'ont aucune des qualités politiques qu'exige le rôle aujourd'hui assez ingrat des membres de la pairie anglaise. Leur conduite en ces derniers temps ne peut laisser aucune illusion sur l'esprit qui les anime, et si les électeurs commettaient l'imprudence de les installer dans la forteresse sénatoriale, on peut être assuré qu'ils se feraient sauter, mais qu'ils ne se rendraient pas.

Voilà donc où aboutirait ce dualisme mal entendu, ce faux système de deux représentations parallèles des deux grandes armées électorales, cet antagonisme constitutionnel d'une chambre novatrice et d'un sénat conservateur. Des conflits, encore des conflits et toujours des conflits : tel serait le tissu de notre existence politique.

A la place des conflits, qu'on mette donc le calcul des voix. Or, le moyen, c'est que le sénat se tienne en dehors de la grande bataille, et que celle-ci se livre dans le sein de la chambre des députés. La lutte des partis cantonnés chacun dans une chambre est dangereuse; dans l'enceinte d'une seule chambre elle est bruyante, mais inoffensive. Il semble que, renfermés ainsi en champs clos, ils doivent s'entre-dévorer; et on croirait qu'ils sont près de le faire dans les ardeurs de la discussion; mais, quand le scrutin a parlé, tout s'apaise. Les deux partis se sont comptés, et tous deux reconnaissent la loi du nombre : d'un côté, le camp de la majorité; de l'autre, celui de l'opposition; le premier jouit de sa victoire, le second se résigne à sa défaite, toutefois avec l'espoir d'une revanche, espoir tôt ou tard justifié, soit par le travail des esprits dans l'Assemblée, soit par quelque faute grave des adversaires, soit par le retour périodique de la crise électorale.

Ainsi, étant reconnue la nécessité de représenter en même temps les deux esprits de conservation et de progrès qui répondent, pour ainsi dire, aux deux pôles de la politique, nous pouvons conclure des réflexions qui précèdent qu'accumuler le fluide positif dans une chambre et le fluide négatif dans l'autre, c'est préparer des explosions, tandis que leur présence simultanée dans un seul corps délibérant produit une neutralisation salutaire et assure le jeu régulier de la machine politique.

II

Le sénat est appelé à se mouvoir dans la sphère purement politique, mais à titre de pouvoir modérateur.

Cette haute fonction lui est principalement assignée par la disposition constitutionnelle qui oblige le Président de prendre son avis lorsque lui-même songe à dissoudre la chambre des députés, et qui l'empêche de passer outre lorsque cet avis n'est pas conforme à son propre dessein.

C'est un grand mérite de la constitution d'avoir subordonné le droit de dissolution à la sanction sénatoriale. Sans ce frein salutaire, une telle faculté remise aux mains du Président aurait exposé l'État à des crises dangereuses. Elle devient presque inoffensive, au contraire, du moment que son usage est subordonné à ce contrôle supérieur.

Disons-le bien haut, toute la valeur pratique de la constitution dépend du sénat.

Théoriquement, elle est très-imparfaite; elle pourvoit mal à la difficulté que suscite l'institution d'un chef de l'État investi de grandes prérogatives en face d'une Assemblée issue du suffrage universel. Au lieu de prendre des précautions pour prévenir les chocs entre les deux pouvoirs, l'un individuel, l'autre collectif, qu'elle mettait en présence, elle semble s'être appliquée à les provoquer. Sans doute elle a donné la solution des conflits par l'adoption nettement formulée du régime de la république parlementaire; ce n'est, toutefois, qu'une solution indirecte. Pour la bien comprendre, il faut dégager les principes essentiels de la constitution, les mettre en relief, leur subordonner le reste, opérer, pour ainsi dire, entre les articles la conciliation qui en a rapproché leurs auteurs; il faut y mettre de l'art, en un mot. Cela va bien de la part d'un critique impartial; mais si l'on est personnellement intéressé dans la question, si l'on est l'Assemblée populaire chez un peuple animé d'un esprit républicain, et si l'on est un président investi de prérogatives toutes monarchiques dans un milieu où les traditions monarchiques restent en honneur, n'y a-t-il pas lieu de craindre que le premier de ces pouvoirs ne supporte impatiemment toute entrave à son autorité, et que le second ne prétende donner à la sienne une extension qu'elle ne comporte pas? La chambre des députés, forte de son origine et appuyée sur le principe de la responsabilité ministérielle, voudra dominer sans conteste; le Président, à son tour, entouré de tout l'éclat extérieur, placé à la tête d'une force militaire si considérable, armé vis-à-vis des chambres de tant de prérogatives véritablement princières, sera tenté de marcher sur les traces de nos rois constitutionnels.

En présence de cette éventualité dangereuse, la prudence du sénat est seule capable de nous rassurer; il y a moins à s'inquiéter que les autres pouvoirs ne saisissent pas bien l'esprit de la constitution, si la haute chambre en est pénétrée. Sans son concours, le Président ne peut rien contre l'Assemblée populaire. Des ajournements à un mois sont des armes vaines, propres seulement à blesser celui qui s'en sert; il n'y a que des dissolutions, des dissolutions répétées, qui pourraient permettre au pouvoir exécutif de continuer une lutte pleine de périls. Or, sans l'aveu du sénat point de dissolution; par conséquent, nécessité pour le Président de se rendre, de prendre un ministère conforme au vœu de la majorité, c'est-à-dire de gouverner dans le sens indiqué par les organes du vrai souverain. Ces défis à l'opinion, ces provocations si redoutables sont donc impossibles, à moins que le sénat n'en accepte la complicité.

Il manquerait ainsi au premier de ses devoirs. Ce devoir est de prévenir les crises et non pas d'y prêter la main. Un pouvoir modérateur (et c'est son caractère) a pour mission d'observer la marche des partis dans le pays et dans l'Assemblée, et d'observer aussi l'attitude prise par le pouvoir exécutif vis-à-vis du parti dominant dans l'Assemblée et dans le pays. S'il y a doute sur la concordance des deux majorités parlementaire et électorale, et que le Président soit d'avis d'en appeler de la première à la seconde, le sénat peut se prêter à la dissolution. Dans le cas contraire, il est tenu de la refuser. Un refus formel ne sera pas d'ailleurs nécessaire. La présidence, avant d'agir publiquement, ne manquera pas de faire sonder par voie officieuse les dispositions des sénateurs, et, si elle les trouve résolûment négatives, elle s'épargnera une démarche dont l'échec ne pourrait que la diminuer et lui rendre plus amère la nécessité de subir une majorité déplaisante.

Ce devoir de s'opposer à la dissolution est d'autant plus strict que la dernière élection générale est plus voisine. Il y a cependant une circonstance qui autorise l'infraction à cette règle, c'est le balancement numérique des partis dans la chambre, c'est l'impossibilité pour la majorité de se fixer à droite ou à gauche et de fournir ainsi le point d'appui indispensable à un ministère. Lors donc que plusieurs essais sincères de formation d'un gouvernement ont été faits sans succès, il est naturel de s'adresser au pays pour qu'il entraîne la balance d'un côté, en appuyant lui-même à droite ou à gauche après réflexion. Mais, hors ce cas très-exceptionnel, le sénat ne doit consentir aucune dissolution suivant de près une élection générale ; il doit surtout se refuser absolument à toute dissolution redoublée.

Là est l'écueil de la constitution ; elle n'a rien stipulé formellement à ce sujet, et un président pourrait peut-être se persuader, à l'exemple de certains rois constitutionnels, qu'il a le droit de renvoyer coup sur coup devant les électeurs une chambre dont la composition lui semble mauvaise. Il appartient au sénat d'empêcher que cette pensée, si elle germe, produise ses funestes effets. Le veto dont il est armé est précisément fait pour conjurer ce grave péril.

Grâce au veto sénatorial, on ne peut pas se méprendre sur le rôle respectif des trois pouvoirs que la constitution a mis en présence. Le pouvoir exécutif ne saurait plus être proposé comme l'arbitre des querelles engagées entre les deux chambres ; c'est le sénat, au contraire, qui est institué l'arbitre des différends survenus entre la présidence et la chambre des députés. Autant le premier de ces deux systèmes est étranger à l'esprit parlementaire et au régime républicain, autant le second est conforme à la saine intelligence de la nouvelle organisation politique, et propre à lui donner toute sa valeur.

Oui, le sénat est le modérateur des crises et l'arbitre des conflits ; oui, en ce sens, il occupe une situation dominante, non pas, comme quelques-uns se l'imaginent, pour résister du haut de sa forteresse à l'envahissement de la démocratie,

mais pour résister aux entraînements des autres pouvoirs, s'ils méconnaissent le véritable esprit de la constitution.

A ce titre il est éminemment conservateur, mais conservateur des institutions politiques et de la souveraineté du peuple, qu'elles enveloppent. C'était la noble mission exprimée par cette épithète lorsqu'elle fut pour la première fois attachée au nom de sénat; mais dans la constitution de l'an VIII l'épithète devait mentir, puisqu'elle était souscrite par un Bonaparte. Aussi le sénat de cette époque, soit consulaire, soit impérial, fidèlement imité d'ailleurs par le sénat du second empire, loin de sauvegarder les droits du peuple, aidait au pouvoir tyrannique à en faire litière, et, loin de sauvegarder la constitution, servait d'instrument pour la modifier sans cesse au gré des caprices du despotisme.

Que le nouveau sénat, né sous d'autres auspices et qui ne porte pas le titre de conservateur, le mérite au lieu de le porter; par là il fera un heureux contraste avec ses tristes homonymes et lavera la tache imprimée dans notre histoire à son nom.

Il nous reste à résumer en quelques mots les fonctions diverses qui composent la mission constitutionnelle du Sénat. Ses fonctions administratives sont nulles, ses fonctions judiciaires accessoires, son intervention dans le règlement du budget secondaire; il est à peu près désintéressé des questions de cabinet; en revanche, dans la politique extérieure, il exerce un contrôle au moins égal et plutôt supérieur à celui de l'autre Assemblée; dans la législation, il marche de pair; là, il s'attache surtout à maintenir les principes de notre droit public, il prend en mains la sauvegarde de la liberté républicaine et de l'équité démocratique; mais ce qui lui assigne surtout un grand rôle, c'est la faculté de donner à la constitution son vrai caractère parlementaire et républicain tout à la fois en maintenant l'ascendant souverain de la volonté nationale et de la chambre des députés, son organe authentique, par un veto inflexible opposé aux velléités d'envahissement du pouvoir exécutif.

LÉONCE RIBERI.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE ANNUELLE

DISCOURS DE M. ALFRED MAURY

Messieurs,

En France, le public redoute tellement l'ennui que le plus souvent on ne parvient à l'instruire qu'en l'amusant; il ne goûte la science qu'autant qu'on sait la rendre aimable. Grand doit donc être l'embarras des membres de l'Académie des inscriptions, pour intéresser à des études qui se passent généralement de ce qu'on est convenu d'appeler agréable; car nous sommes, nous autres érudits, possédés d'un si furieux désir d'apprendre, d'une si foncière curiosité, que toute découverte faite dans le domaine du passé est pour nous pleine d'attrait. Un vieux manuscrit à lire, un texte à restituer, une inscription à déchiffrer, une trouvaille archéologique à faire, nous causent plus de plaisir qu'au commun des hommes la plus piquante des œuvres de pure imagination, le conte le plus drôlatique. Une séance telle que celle-ci court donc risque de ne rencontrer, en dehors du petit nombre de ceux qui partagent nos prédilections, qu'indifférence ou qu'ennui. La foule incline à tenir nos travaux pour monotones ou fastidieux, parce qu'elle ne juge que sur les apparences, parce qu'elle n'essaye pas de pénétrer dans cette région lointaine des âges écoulés qui a pour l'investigateur tant de surprises et de charme. Les abords en étant un peu austères, on s'imagine naturellement qu'il y a là, comme dans la sombre demeure que l'antiquité assignait aux morts, que des joies tristes et de mornes satisfactions. Si les contempteurs de l'érudition s'étaient avancés dans son séjour, quelque peu souterrain, j'en conviens, mais qu'éclairent les plus brillants reflets de notre intelligence, ils se seraient aperçus que, plus on y habite, plus on s'y plaît, plus on s'y trouve bien logé. Il leur arriverait alors pour nos études ce qui arrive aux Européens pour certains fruits des contrées tropicales; le goût leur en paraît d'abord insupportable, mais, s'ils persistent à en manger, ils ne tardent pas à reconnaître une saveur de moins en moins désagréable et ils finissent par en raffoler.

Cette réflexion m'enhardit à convier à nos travaux ceux qui croient n'éprouver pour eux aucune inclination. Qu'ils dominent leurs préventions, qu'ils surmontent un premier moment d'impressions languissantes, et ils prendront goût ensuite à ces recherches qui leur paraissaient tout d'abord rebutantes ou maussades. Leur esprit s'enrichira de mille connaissances, sans qu'ils aient besoin qu'on leur en déguise le vrai caractère; ils auront désormais à leur portée la plus durable et en même temps la plus solide des distractions.

Et comment ne s'intéresserait-on pas à nos études? N'ont-elles pas l'histoire pour objet, l'histoire sous toutes ses formes et dans toutes ses applications? Notre compagnie a gardé sa vieille dénomination, parce qu'elle a le culte des vieilles choses; mais, si elle devait changer de nom, elle s'appellerait l'Académie des sciences historiques : histoire des faits, histoire des hommes, histoire des croyances religieuses, histoire des institutions et des mœurs, histoire des langues, histoire des monuments et des arts, histoire des littératures, tel est le vaste cadre de ses études. Elle embrasse tout le passé et s'occupe incessamment à en compléter les annales. Si tant de gens recherchent patiemment leurs anciens papiers de famille, s'ils mettent un intérêt d'amour-propre à dresser le tableau de leurs aïeux, combien ne devons-nous pas nous intéresser à l'histoire qui est la généalogie de tous! Qu'y a-t-il de plus fait pour provoquer notre curiosité et flatter notre amour-propre que l'histoire, où s'offrent à chaque pas les merveilles du génie de l'homme, les prodiges de son invention et de sa prudence? On y voit aussi ses folies; on y assiste à ses douleurs et à ses misères; mais le spectacle même des souffrances et des erreurs du genre humain a son côté fortifiant et moralisateur.

L'histoire n'est-elle pas le plus vrai, le plus saisissant des drames, à ce point que, pour intéresser sur la scène, on ne manque pas de lui faire des emprunts? En ressuscitant les

siècles écoulés, on prolonge pour ainsi dire la vie de chacun de nous de toute la durée de celle des générations qui ne sont plus, et l'on ajoute aux leçons du présent l'expérience du passé.

Noble est donc la mission qu'a reçue notre compagnie de représenter les sciences historiques; mais nous n'essayons pas seulement de donner l'exemple par nos propres travaux, nous avons à cœur de susciter ceux des autres en leur indiquant les voies les plus fécondes et les plus profitables. Notre compagnie propose chaque année des questions à traiter, des encouragements pour ceux qui ont éclairé des faits se rapportant à nos antiquités nationales ou contribué à l'avancement de diverses branches de l'érudition.

C'est des concours fermés et ouverts en 1875 que j'ai à vous entretenir, messieurs. L'énumération en est un peu longue, mais c'est l'inventaire de nos nouvelles richesses que vous allez entendre, et ces richesses sont aussi les vôtres, la science étant le patrimoine de tous. Or je ne sache pas qu'on se plaigne que les additions sont trop longues quand il s'agit d'évaluer la somme qu'on a gagnée par son travail.

L'Académie avait proposé pour sujet d'un de ses prix ordinaires la question suivante : *Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abassides.* Un seul Mémoire lui a été adressé. L'auteur, qui possède une connaissance très-sérieuse des matières philosophiques, n'a malheureusement pas su tirer des écrivains orientaux les données propres à élucider complétement ce point curieux de l'histoire de l'esprit humain. Son Mémoire ne met point assez en relief l'opposition des idées des philosophes et des enseignements de l'orthodoxie musulmane. En présence d'une œuvre répondant si imparfaitement au programme de l'Académie, le prix ne pouvait être décerné et, la question ayant été déjà deux fois remise au concours, la compagnie a pensé qu'il y avait peu de chance qu'elle obtînt un Mémoire digne de la couronne; elle a en conséquence retiré la question.

Nous avons été plus heureux au concours des antiquités nationales où les compétiteurs ne font d'ailleurs jamais défaut. Trente-sept ouvrages imprimés ou manuscrits avaient été envoyés; la commission chargée de les examiner en a surtout distingué trois auxquels l'Académie décerne les médailles dont elle dispose.

Le premier a pour auteur M. Robert de Lasteyrie. C'est une *Étude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an* 1000, un opuscule qui fait plus avancer l'histoire d'une de nos provinces que nombre de gros volumes. M. de Lasteyrie y refait de toutes pièces un chapitre important de l'*Art de vérifier les dates.* Il soumet à un examen rigoureux une liste de comtes et de vicomtes qu'on avait acceptée un peu imprudemment, et, les pièces originales en main, il la corrige et l'éclaircit. Dans ce travail délicat et épineux, il ne prend conseil que des principes de la bonne critique; il ne s'en laisse pas imposer par l'autorité de ceux qui s'étaient trompés, ni par des pièces sans authenticité qui les avaient égarés, dégageant parfois, ainsi qu'il le fait pour la *Chronique d'Adenaz de Chabanes*, le texte primitif des interpolations qu'on y avait introduites. Bref, M. de Lasteyrie, soldat d'une de ces jeunes classes d'érudits qu'appelle chaque année sous les drapeaux notre École des chartes, débute avec une fermeté et un entrain que n'ont pas bien des vétérans; il se montre aussi résolu sur le terrain de la science qu'il l'a été en défendant la patrie sur d'autres champs de bataille, où sa conduite lui a mérité l'étoile des braves. Cette étude d'histoire locale est pour M. de Lasteyrie l'occasion de traiter des questions d'un intérêt plus général, par exemple d'assigner le caractère distinctif des vicaires, des vicomtes et des *missi comitis*, d'établir que Limoges n'a point été au IXe siècle la capitale de l'Aquitaine. Les pièces justificatives jointes à cette excellente dissertation, par le soin avec lequel elles sont transcrites et le discernement qui a présidé à leur choix, attestent chez le jeune auteur toutes les qualités du paléographe.

L'étude de M. G. Tholin, à laquelle est accordée la seconde médaille, porte sur un tout autre sujet que celui que je viens de mentionner; elle a trait à l'architecture religieuse de l'Agenais du Xe au XVIe siècle. L'auteur nous donne une description précise et claire des églises d'une région de la France, où ces monuments présentent un certain cachet d'originalité. Il nous montre comment dans l'Agenais le style roman continuait à être préféré, ainsi qu'on l'a observé en quelques autres provinces, quand depuis plus d'un siècle avait prévalu le style dit gothique, qui y persista à son tour jusqu'en pleine Renaissance, alors qu'il avait presque partout disparu de nos édifices. M. Tholin est familiarisé avec la technique de l'art dont il se fait l'historien. Il en sait à merveille tous les procédés; mais peut-être a-t-il admis, pour classer les monuments religieux, des principes trop exclusifs, voulant n'accepter pour criterium chronologique que le plan adopté dans la construction et n'attachant qu'une valeur secondaire à la taille des pierres et aux sculptures décoratives. Si cette méthode s'adapte assez bien aux églises de l'Agenais, où fait souvent défaut le témoignage de la pierre, que la brique remplace volontiers, elle est moins à préconiser pour d'autres parties de la France. L'auteur ne connaissait pas, quand il rédigea son travail, les recherches de M. Revoil! qu'il eût consulté avec fruit; mais le principe énoncé, M. Tholin est loin de l'appliquer dans toute sa rigueur, et il donne fort légitimement une continuelle attention à la disposition des voûtes et aux motifs de décoration. Tout l'ouvrage est conduit avec méthode et conscience, et l'on doit lui reconnaître une réelle valeur archéologique. Archiviste d'un de nos départements du Midi, M. Tholin sait aussi bien interroger les textes que faire parler les monuments. Il a joint à son envoi, outre deux notices qui traitent d'autres points de l'archéologie proprement dite, un Mémoire sur les tailles et les impositions en Agenais au XVIe siècle, qui a encore accru ses droits à la récompense que nous lui décernons.

Cette grande habitude des chartes et des manuscrits du moyen âge qui se révèle chez les auteurs que j'ai nommés en première ligne dans le concours, on la retrouve chez M. l'abbé Hautcœur, auquel nous attribuons la troisième médaille. Il a adressé à l'Académie l'*Histoire et le Cartulaire de l'Abbaye de Flines.* Le cartulaire avait été présenté au concours de l'an dernier; malgré les mérites de cette publication, nous avions attendu pour la récompenser que l'auteur eût tiré de ce riche répertoire de documents des XIIIe et XIVe siècles, l'histoire qu'il annonçait et qu'il a continuée par delà l'époque assignée pour limites aux sujets traités par les concurrents. L'abbaye de Flines ne remonte qu'au commencement du XIIIe siècle; les pièces de son cartulaire ne sauraient donc servir à l'histoire des périodes antérieures,

mais elles jettent sur les annales de la Flandre de précieuses lumières et nous initient à une foule de particularités historiques d'un réel intérêt. M. l'abbé Hautcœur a transcrit ou analysé dans sa publication plus de mille chartes; il l'a fait avec intelligence et son choix est des plus heureux. Le cartulaire est accompagné de planches représentant des sceaux dont bon nombre ne figuraient pas dans les suites sigillographiques que possèdent nos collections. L'histoire de l'abbaye de Flines est une excellente monographie où l'historien comme l'antiquaire puiseront d'utiles informations.

Je ne puis vous parler ici que sommairement des six envois auxquels l'Académie accorde des mentions honorables. Un rapport spécial en exposera plus au long le sujet.

La première mention est décernée à M. Rivière, conseiller à la cour d'appel de Riom, pour son *Histoire des institutions de l'Auvergne*. C'est un travail considérable conduit avec méthode, exécuté avec talent et qui abonde en faits curieux; toutefois, l'originalité des résultats ne répond pas complétement aux efforts qu'ils ont coûtés. Vivant éloigné de nos grands dépôts littéraires et scientifiques, où il eût trouvé les ressources nécessaires pour se préparer à son œuvre, M. Rivière n'a pu suivre le progrès des études dans la branche d'histoire à laquelle son livre appartient. Il est demeuré comme étranger au mouvement des idées qui sont venues modifier les doctrines des maîtres auxquels il se réfère; en sorte que l'*Histoire des institutions de l'Auvergne* n'est pas suffisamment au courant de l'état de la science; c'est là ce qui a empêché l'Académie d'accorder à l'auteur une récompense plus élevée, qu'eussent méritée, à certains égards, l'étendue et l'importance de son œuvre.

La seconde mention honorable est décernée à M. l'abbé Ch. Lalore pour son ouvrage sur le *Trésor de Clairvaux* et diverses autres publications se rapportant à l'histoire ecclésiastique et féodale de la Champagne. Nous connaissions déjà partiellement, par des publications antérieures, la composition de cet inestimable dépôt que la révolution de 1793 a anéanti, et qui n'a pas été une des propriétés les moins précieuses d'une abbaye dont la richesse était devenue proverbiale au moyen âge. M. l'abbé Lalore nous met sous les yeux le catalogue dressé en 1741, et qui reproduit vraisemblablement un inventaire beaucoup plus ancien et rédigé en 1405; il l'éclaire d'une savante introduction, de commentaires réunis en appendice et attestant une érudition spéciale et une patiente sagacité.

Les autres envois de M. l'abbé Lalore, notamment son *Cartulaire de Saint-Loup*, qui ouvre la série de cartulaires du diocèse de Troyes que cet ecclésiastique se propose de publier, représentent un labeur considérable et utile qui mérite à son auteur un de nos meilleurs témoignages d'estime.

M. Harold de Fontenay nous a présenté un recueil des inscriptions céramiques découvertes à Autun. Frappés de la sagacité et du soin avec lesquels il a su déchiffrer des noms souvent fort difficiles à lire, de l'exactitude des reproductions qu'il a faites par le dessin et la lithographie de ces petits textes épigraphiques, nous lui avons décerné la troisième mention honorable. Le sujet a, d'ailleurs, plus d'importance que les personnes peu versées dans l'archéologie ne seraient tentées de lui en prêter. Ces marques de potier recueillies en différents lieux fournissent un moyen de déterminer les relations commerciales qui ont existé entre diverses provinces de la Gaule et mettent sur la trace de grands centres de fabrication.

M. l'abbé Ulysse Chevalier (de Romans), dont nous apprécions depuis longtemps les travaux, nous a apporté un riche ensemble de documents relatifs à l'histoire de la province qu'il habite. Les *Visites pastorales et Ordinations des évêques de Grenoble aux XIVe et XVe siècles* et les *Documents historiques inédits sur le Dauphiné*, extraits de la bibliothèque de cette ville et des archives de l'Isère, ne pouvaient manquer de lui assurer une mention d'honneur; ses envois lui eussent même mérité une médaille si, au lieu de recueillir seulement des pièces qui sont, disons-le, d'un extrême intérêt et jettent un grand jour sur l'état des églises en Dauphiné et la condition de cette province au moyen âge, il avait tiré de cette abondante moisson, comme l'a fait M. l'abbé Hautcœur, un livre, lequel eût certainement été aussi neuf que piquant; mais l'ouvrage reste à faire, et, malgré l'exactitude que M. l'abbé Chevalier a mise à transcrire les documents, on ne saurait donner à sa publication les mêmes éloges qu'à une composition historique conçue avec une égale intelligence.

La cinquième mention est accordée à M. Pierre Bonassieux pour son mémoire sur la *Réunion de Lyon à la France*. Il nous y fait assister aux diverses phases qui ont préparé le retour complet de la grande métropole des Gaules à la souveraineté française dont elle avait été détachée. M. Bonnassieux recherche quelle était, avant le XIVe siècle, la situation de Lyon à l'égard de la France et de l'empire; il raconte les luttes qui agitèrent la ville, son église et son territoire; il nous montre les rois de France intervenant d'abord comme protecteurs, puis faisant acte de possession. Tout ce récit s'appuie sur des documents originaux que l'auteur a patiemment recueillis en divers dépôts. Le sujet était important et digne de ses efforts. Si l'on découvre dans le livre quelques taches, quelques assertions douteuses, il faut s'en prendre à la jeunesse d'une érudition qui deviendra plus châtiée et plus sûre en grandissant.

La sixième mention est décernée à M. Duplès-Agier pour les *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, recueil de faits intéressants et de documents précieux pour l'histoire locale, entre lesquels il faut surtout signaler les écrits de Bernard Itier, religieux et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Martial au XIIIe siècle. M. Duplès-Agier a relevé avec autant de patience que de sagacité les notes dont ce moine semait les marges et les feuillets blancs d'un grand nombre de manuscrits de son couvent. Ces annotations, coordonnées par M. Duplès-Agier avec beaucoup de critique, constituent par leur réunion une véritable chronique d'un caractère assez original. Les textes que nous offre cette publication se recommandent par le soin avec lequel ils sont reproduits et apportent à l'histoire et à l'archéologie des informations de plus d'un genre.

C'est la crainte d'allonger démesurément ce discours qui m'empêche de faire suivre la liste de nos lauréats au concours des antiquités nationales de l'analyse des travaux de deux écoles placées sous notre patronage, l'École française d'Athènes et l'Ecole française de Rome. Je ne puis que rappeler les sujets traités par les membres de ces deux établissements, dont l'un est de création récente. M. Collignon, qui avait déjà donné des preuves de son aptitude archéologique, a dressé un catalogue des vases peints au musée d'Athènes; M. Bayet, qui s'est voué à l'étude des antiquités chrétiennes,

qui a fouillé avec M. l'abbé Duchesne les trésors du mont Athos, a recueilli les inscriptions chrétiennes de l'Attique ; M. Bloch, dont la curiosité se porte sur les institutions de la Rome païenne, nous a soumis un travail judicieux sur le sénat romain ; M. Riemann, qui s'attaque aux questions les plus ardues et les plus techniques de la philologie, a entrepris une étude sur les manuscrits de la première décade de Tite-Live ; M. Homolle, esprit exact et investigateur, poursuit des recherches sur l'histoire d'Ostie. M. l'abbé Duchesne, chez lequel la sagacité du paléographe s'unit à la largeur de la critique, est l'auteur d'un travail fort remarquable sur le *Liber pontificalis* ; M. Clédat, dans son classement des manuscrits d'un troubadour célèbre, Bertrand de Born, montre qu'il s'est formé aux meilleurs enseignements de l'Ecole des chartes dont il est sorti ; enfin, M. Müntz, déjà connu du monde des amateurs par des premiers essais justement estimés, a commencé, sur l'histoire de la mosaïque chrétienne en Italie, tout un livre qui fera nettement saisir la transformation de ce genre de décoration, entreprise qu'il a menée de front avec des recherches fort neuves sur les artistes français ayant vécu en Italie. Jamais les envois de l'École d'Athènes n'avaient été aussi abondants et plus de nature à nous inspirer confiance dans l'avenir des fortes études d'érudition en notre pays. Un rapport spécial, dû à la plume d'un de nos confrères sorti naguère de la même phalange d'explorateurs des antiquités classiques, vous signalera les mérites divers de tant d'excellents travaux dont quelques-uns sont déjà des œuvres de maître.

Aux ressources dont l'Académie est mise en possession par le budget et qui sont destinées à stimuler les travaux d'érudition, sont venues successivement s'ajouter des fondations particulières, grâce auxquelles ont singulièrement grandi nos moyens d'encouragement. Feu M. Bordin a fait à l'Institut des legs pour plusieurs prix dont notre compagnie a eu sa part. Nous avons pu ainsi mettre au concours les questions les plus variées dans l'ordre de nos études.

Assurés de l'abondance d'indications que peuvent fournir sur l'antique religion de l'Assyrie les inscriptions cunéiformes, nous avions proposé cette question : *Recueillir les noms des dieux mentionnés sur les monuments de l'Asie occidentale afin d'en tirer un aperçu du panthéon assyrien.* Le seul Mémoire qui nous soit parvenu n'a nullement répondu à ce que l'Académie demandait. L'auteur s'est éloigné du programme qui avait été tracé et a négligé de s'initier aux découvertes épigraphiques faites sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Nous espérons qu'un sujet si intéressant tentera des travailleurs moins étrangers à la philologie et à l'archéologie orientale, et nous prorogeons le concours jusqu'au 31 décembre 1876.

L'Académie avait aussi proposé pour un des prix Bordin une *Étude philologique et critique sur le texte des Œuvres de Sidoine Apollinaire.* Cet écrivain fut un des hommes qui honorèrent le plus l'épiscopat dans les Gaules ; ses lettres et ses poésies sont un précieux document pour notre histoire et pour celle de la littérature chrétienne. Des deux Mémoires qui nous sont parvenus, l'un, inscrit sous le n° 1, bien que demeuré inachevé, a frappé les commissaires par le soin extrême et l'excellente méthode avec lesquels y sont faites la collation, la classification et l'appréciation des manuscrits et des éditions. Ces mérites ont paru suffisants pour faire décerner le prix à l'auteur du Mémoire, M. Émile Chatelin, licencié ès lettres et élève de l'École pratique des hautes études. L'Académie se plaît à espérer qu'une œuvre si heureusement commencée sera complétée et pourra ainsi prendre place entre les meilleurs travaux dont les écrivains du ve siècle ont été l'objet.

Feu M. Allier de Hauteroche a institué un prix de numismatique qui a permis à l'Académie de couronner déjà bien des livres estimables et des découvertes importantes. Cette année, nous accordons le prix qui, par le cumul du revenu de deux années, prend une double valeur, à l'auteur d'un ouvrage anglais intitulé : *Série chronologique des monnaies de Syracuse*, M. Barclay (Vincent Head), conservateur adjoint au cabinet des médailles du Musée britannique. L'habile numismatiste a su mettre d'accord les données fournies par l'histoire et celles qu'apportent les médailles ; il a établi une classification rigoureuse et méthodique des pièces frappées à Syracuse, depuis le vi^e siècle avant notre ère jusqu'à l'occupation romaine.

C'est également un Anglais que l'Académie a distingué dans le concours Louis Fould. Sans doute, la question étendue et difficile que le fondateur de ce prix avait en vue n'a point été résolue par M. James Fergusson, auquel nous décernons une récompense ; mais les termes du testament de M. Louis Fould autorisent l'Académie à prendre sur les intérêts du legs une somme destinée à rémunérer d'estimables efforts. L'*Histoire de l'architecture de tous les peuples, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la période actuelle*, que M. Fergusson a composée, répond, dans la partie qui traite de l'antiquité, sur bien des points, au programme indiqué par le généreux fondateur. La commission inter académique, chargée de prononcer, a pris d'ailleurs en considération d'autres publications du même auteur qui éclairent aussi le problème.

Notre confrère, feu M. Stanislas Julien, qui occupa ici, pendant plus de quarante années, le premier rang parmi les sinologues, a voulu servir encore les lettres chinoises après sa mort et a fondé un prix destiné à en encourager l'étude. L'Académie décerne aujourd'hui ce prix pour la première fois. C'est, comme précédemment, un Anglais qui a été jugé digne de la couronne, et ce choix, messieurs, prouve assez l'impartialité de nos décisions. La France n'est point une nation jalouse ; elle ouvre ses trésors scientifiques et prodigue ses encouragements à tous, sans distinction de nationalité, au risque de ne pas rencontrer toujours la reconnaissance. L'auteur qui obtient le prix Stanislas Julien est M. James Legge, auquel on doit un ouvrage intitulé : *les Classiques chinois*, imprimé à Hong-Kong, de 1861 à 1875, publication qui ne forme pas moins de dix volumes, et qui nous donne une édition complète des *King* et des *Ssé-chou*, c'est-à-dire des livres sacrés de la Chine et des œuvres attribuées à Confucius et à ses principaux disciples, textes accompagnés de traductions, de commentaires et de notes historiques et critiques.

Entre les fondations que nous devons à des libéralités particulières, il en est une qui, par son importance et sa destination, revêt en quelque sorte le caractère d'une institution nationale, et que tout le public connaît : c'est celle du baron Gobert, destinée à encourager à la fois les ouvrages les mieux écrits et les ouvrages les plus savants sur notre histoire. Il a fait notre sœur aînée, l'Académie française juge des premiers, et a désigné notre compagnie pour pro-

noncer sur les seconds. Depuis plus de trente ans, ce concours a permis de décerner des couronnes aux œuvres les plus variées et les plus érudites relatives à toutes les branches de l'histoire de notre pays. Les livres ne demeurent pas, en effet, longtemps en possession de ce prix, car sans cesse de nouvelles publications viennent faire valoir le mérite d'une science plus originale ou d'informations plus neuves. Tel a été le cas de cette année. L'Académie, tout en conservant sa haute estime pour les ouvrages auxquels elle accordait en 1874 le prix et l'accessit, croit devoir leur préférer aujourd'hui de plus récentes publications.

L'ouvrage auquel elle décerne le prix traite un sujet qui offrait plus d'une difficulté, car le personnage qu'il met en lumière est, pour ainsi parler, multiple; c'est à la fois un roi de Naples, un duc d'Anjou et un comte de Provence, un duc de Bar et un duc de Lorraine. Il nous apparaît tour à tour comme un guerrier, un administrateur, un poëte et un artiste. Vous devinez, messieurs, qu'il s'agit ici du roi René, du bon roi René, comme disaient nos pères, prince dont la vie fut mêlée aux principaux événements du xve siècle. M. Lecoy de la Marche en a écrit une biographie d'après des documents originaux et la plupart inédits, qu'il a patiemment recueillis dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de la France et de l'Italie. Peut-être son livre se sent-il un peu de ce qu'il y a de morcelé dans cette noble existence. Pour rendre au lecteur les recherches plus faciles, M. Lecoy de la Marche a scindé l'histoire de René en autant d'histoires séparées qu'il y a d'aspects dans la vie du roi, ce qui l'a obligé à revenir à diverses reprises sur les mêmes faits et à diviser en quelque sorte son héros en plusieurs personnages; mais ce qui peut paraître un défaut, et ce qui sans doute n'aurait été évité qu'en faisant tomber dans des défauts d'un autre genre, est amplement racheté par de nombreux mérites. M. Lecoy de la Marche est un paléographe des plus exercés, qui transcrit les pièces avec une rare exactitude et les interprète avec beaucoup de bonheur, poussant le scrupule jusqu'au point de ne vouloir rien omettre des détails que ses investigations lui ont fait découvrir.

L'accessit a été attribué à M. Ch. Paillart, pour son *Histoire des troubles religieux de Valenciennes pendant le* xvie *siècle* (1560-1587). Cette ville de notre département du Nord n'appartenait pas encore à la France ; elle se rattachait alors aux Pays-Bas, et l'auteur, dans son travail, a été tout naturellement conduit plutôt sur le sol de la Belgique que sur le nôtre. Tel est le cas, surtout pour ses *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au* xvie *siècle*, excellent morceau qui dénote chez M. Paillart autant de profondeur d'esprit que de faculté de généralisation. L'Académie regrette de n'y avoir eu à récompenser que ce qui concerne notre patrie, mais le livre sur les troubles religieux de Valenciennes suffisait à mériter à l'auteur la seconde place au concours institué par le baron Gobert. M. Paillart y raconte, avec une vérité saisissante et une connaissance intime du sujet, ces tristes luttes religieuses dont il a démêlé les péripéties à travers une foule de documents originaux et inédits qu'il reproduit avec soin et choisit avec discernement. Il y a bien quelques imperfections dans son œuvre : quand, par exemple, quittant le xvie siècle, il nous reporte au moyen âge, on s'aperçoit qu'il est moins familiarisé avec les idées de cette époque qu'avec les événements où son cadre aurait dû le renfermer.

Tels sont, messieurs, les travaux que l'Académie signale à votre attention comme ayant obtenu ses récompenses. Elle avait en outre proposé pour un de ses prix ordinaires une question sur l'*Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin*. Personne n'a répondu à l'appel, et nous avons prorogé la question au 31 décembre 1876. Nous prorogeons également, mais seulement jusqu'au 1er janvier de la même année, le concours Lafons-Mélicocq, institué pour encourager les publications sur l'*Histoire de la Picardie et de l'Ile-de-France, Paris excepté*. Deux nouveaux sujets de prix ont été mis au concours pour l'année 1877 ; le premier, qui fera le sujet du prix ordinaire, laisse au choix des concurrents de traiter n'importe quel point de l'*histoire de la civilisation sous le khalifat* ; le second, fourni par la fondation Bordin, s'applique à une étude sur l'*origine et la composition des grandes chroniques de France*.

Nous nous flattons que ces deux questions provoqueront chez les amis des lettres érudites une noble émulation. Si, cette année, nos concours n'ont pas tous été heureux, ils ont pourtant suscité des œuvres dont la science profitera et qui honorent leurs auteurs. Notre compagnie espère, par ces concours réitérés, recruter une milice de plus en plus nombreuse de travailleurs qui nous promettra de dignes successeurs.

C'est là en effet, par excellence, le privilége des corps savants ; ils sont toujours jeunes, car ils se retrempent sans cesse d'un sang nouveau, et les vides y sont rapidement comblés. Hélas ! ces vides se font bien vite et parfois bien larges dans nos rangs. Presque chaque année nous avons à enregistrer quelque perte. Depuis notre dernière séance publique, deux de nos confrères nous ont été ravis : M. d'Avezac, un géographe d'un rare savoir, qui s'était voué tout entier à l'histoire d'une science trop longtemps négligée en France et dont on reconnaît aujourd'hui l'universelle utilité ; M. Brunet de Presle, un savant helléniste qui connaissait également à fond l'histoire d'Alexandrie et celle de Byzance. Il ne nous a pas été permis de lui rendre les derniers devoirs. La modestie avec laquelle M. Brunet de Presle s'efforcait de cacher son mérite, il l'a gardée jusque dans la tombe et a voulu se soustraire aux honneurs que la compagnie rend à ses morts. Que je puisse du moins rappeler ici ses qualités exquises et me faire l'interprète des unanimes regrets qu'a causés la nouvelle de cette fin précédée par tant de souffrances ! M. Brunet de Presle honorait l'Institut autant par ses travaux que par ses vertus ; il fut à la fois un vrai savant et un excellent citoyen (1).

Raconter ces existences si bien remplies par le travail et par le devoir, c'est là, messieurs, le meilleur enseignement que nous puissions donner à ceux qui ignorent la puissance de nos efforts ; entendre la biographie de ceux d'entre nous qui se sont le plus distingués par leurs œuvres est un des plus sûrs moyens d'apprendre à sentir le prix de la science, et je laisse à une voix plus autorisée que la mienne, à l'historien de notre Académie, qui a été aussi celui de deux des gloires les plus pures de la patrie, saint Louis et Jeanne d'Arc,

(1) Voyez sur *Brunet de Presle, sa vie et ses travaux*, une étude de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire dans notre dernier numéro.

le soin de vous retracer une de ces vies qui ont fait peu de bruit et qui occuperont cependant une grande place dans les annales de l'érudition française (1).

LETTRE D'ESPAGNE

Une visite à Puycerda

I

La route la plus pittoresque, sinon la plus facile, pour se rendre en Espagne, est celle qui va du département de l'Ariége à Bourg-Madame par le col de Puymaurin. A Foix le voyageur quitte le chemin de fer et monte dans une diligence, qui ne met pas moins de cinq heures à franchir les 40 kilomètres qui le séparent de la ville d'Ax. Trop heureux si dans cette expédition, où il risque fort d'être étouffé par la chaleur et la poussière, il n'est pas obligé de descendre de temps en temps et même, j'en ai fait l'expérience, de pousser à la roue pour dégager le coche embourbé! La route, qui traverse d'abord une riche et belle vallée, quitte, à partir des Cabannes, le cours de l'Ariége pour gravir les côtes les plus roides, et va à la recherche de villages perchés comme des nids d'aigles, puis se précipite brusquement au fond des vallées, ou tourne sur elle-même pour franchir des ponts invraisemblables. Heureusement le paysage est plein de charmes. Ce sont déjà les Pyrénées, avec ce qu'elles ont tour à tour de terrible et de gracieux; d'un côté, des collines couvertes jusqu'au sommet de prairies et de forêts; de l'autre, des pics complétement dépouillés, des rochers escarpés et grisâtres, surmontés comme à Lordat de ruines féodales qui en augmentent encore l'aspect sauvage, et déchirés par l'action séculaire des torrents. De temps en temps, au fond d'une gorge étroite, apparaît, comme une fraîche oasis, un bois au pied duquel s'élèvent quelques maisons. C'est précisément dans une de ces gorges qu'était le malheureux village de Verdun, emporté tout entier par les orages du mois de juillet. Les eaux, d'abord contenues par les arbres qui leur barraient le passage, ont enfin formé un torrent qui a tout emporté. Heureusement ici le bien est venu se placer à côté du mal et, si déplorables que soient les ruines accumulées par le fléau, nous avons eu la consolation d'admirer avec quel généreux élan la France a réparé ces désastres. Un pareil pays peut subir de cruelles défaites, mais il n'est pas de revers dont il ne soit capable de se relever.

Ax est, comme son nom l'indique, une station thermale, très-célèbre dans les Pyrénées, et qui par la richesse comme par l'abondance de ses eaux mériterait une bien plus grande renommée; rivale de Luchon, elle obtiendrait facilement la préférence sur son heureuse voisine, si elle n'avait à lutter contre des difficultés de tout genre. D'abord celles de la route; si sûr que l'on soit de trouver aux eaux un remède efficace, on n'en redoute pas moins de se casser le cou en chemin, et c'est une crainte qui pour le moment n'a rien d'invraisemblable. Ax n'offre aucune ressource aux oisifs élégants et aux belles désœuvrées qui font la fortune de Nice ou de Trouville; elle ne possède ni salle de bal, ni casino; on y danse en famille, et on n'y joue pas. Ax se contente de guérir ses malades, mais aujourd'hui qui va aux eaux pour se soigner? Enfin, c'est ce qui lui nuit le plus, elle a le malheur de trop rappeler la petite ville dont parle La Bruyère, cette ville à l'aspect charmant, où il semble que l'on voudrait finir ses jours, et qu'on a hâte de quitter quand on y est depuis deux heures. Le plus grand obstacle à la prospérité d'Ax tient aux haines qui la divisent, haines plus ardentes que celles de Rome et de Carthage, et qui empêchent toute amélioration. Un peu de bon sens suffirait pour tout réparer; mais quand s'apaiseront les rivalités des petites villes? On verrait plutôt les rivières remonter à leurs sources.

Retenu pendant quelque temps dans cette ville, je n'ai eu guère d'autre distraction que d'aller sur la route voir arriver des Espagnols, ou plutôt, car il y a dans l'armée de don Carlos des aventuriers de toutes les nations, les débris de la garnison de la Séo d'Urgel, échappés à Martinez Campos, ou préférant l'exil aux souffrances de la prison. Ceux qui entrent de ce côté viennent par l'Andorre, où ils laissent leurs armes et leurs équipements militaires. Ce sont en général de beaux hommes, à l'aspect assez fier, malgré leur costume de paysan, et grâce au manteau dont ils s'enveloppent avec une véritable majesté. Rien d'ailleurs, dans leur physiononie, n'annonce ni les fatigues, ni les souffrances de la guerre, et depuis leur chef Lissagarra, dont nous avons eu la visite, jusqu'au simple soldat, tous semblent avoir fait de ces luttes plus tapageuses que sanglantes de véritables parties de plaisir. En général la population ne leur est pas hostile. Outre qu'on voit en eux les instruments de passions que souvent ils ne partagent pas, il y a des deux côtés des Pyrénées, au moins à la surface, un *royalisme religieux* qu'il serait puéril de ne pas reconnaître. Les gentilshommes campagnards, surtout ceux qui ont à faire leurs preuves de noblesse, ont adopté une cause qu'ils prétendent être la leur; des prêtres assez malavisés pour confondre les intérêts de la religion avec ceux du prétendant se font gloire d'être carlistes, et je pourrais citer un honnête curé qui, nommé officier de l'ordre d'Isabelle par le roi Charles VII, comme il l'appelle, porte sa décoration aussi tranquillement que s'il en avait le droit. Les paysans sont animés de meilleurs sentiments; liés par des rapports quotidiens avec les populations voisines, parlant la même langue, ils sont touchés de souffrances qu'ils comprennent et compatissent naturellement aux premières souffrances de l'exil, à la fatigue et à la misère; étrangers à tout espèce de parti, ils accueillent depuis longtemps avec la même pitié carlistes, libéraux ou républicains, tous les réfugiés auxquels l'Espagne a donné tour à tour la prison, les supplices et le pouvoir.

J'étais trop près de l'Espagne pour résister au désir d'aller au moins jusqu'à Puycerda voir les dernières traces du siége soutenu par cette ville, et qui lui a valu le nom d'invincible. La route elle-même tentait ma curiosité. Il est difficile d'en imaginer de plus intéressante; tracée avec un art remarquable sur une pente uniforme de 5 millimètres, elle présente les aspects les plus divers. Au sortir d'Ax elle s'engage

(1) Ce discours a été suivi d'une lecture de M. Wallon sur *Stanislas Julien*.

dans une gorge étroite au fond de laquelle serpente un rapide torrent : elle en suit les capricieux détours et glisse au pied des montagnes sur l'étroite langue de terre que lui laissent les rochers, tantôt à droite, tantôt à gauche du torrent, qu'il faut sans cesse franchir sur une série de ponts d'une seule arche. Elle est, en outre, brusquement coupée à tout instant par des montagnes qui bornent le paysage et semblent opposer au voyageur une barrière infranchissable. C'est un spectacle à la fois sévère et riant, car la cime des montagnes est moins sauvage que le fond de la vallée; au-dessus des rochers qui forment le lit pierreux du torrent s'élèvent des champs cultivés et des prairies dont la verdure éclatante est encore rehaussée par les teintes plus sombres des forêts qui les dominent, tandis que de distance en distance bondissent des cascades aux flots argentés.

Au sortir de ces gorges, le paysage s'élargit, et l'on arrive au bout d'une heure à l'Hospitalet, pauvre village dont le nom indique suffisamment la destination; c'est un asile réservé aux voyageurs surpris par la tempête, mais un asile souvent bien insuffisant, car pendant plusieurs mois le village reste enseveli sous la neige et les habitants ne peuvent sortir de chez eux que par la fenêtre. L'Hospitalet est le dernier village de notre frontière. On n'a plus qu'à faire quelques pas pour toucher à l'Andorre, de poétique et trompeuse renommée, pays charmant à l'Opéra-Comique, mais d'une désolante pauvreté. On n'y arrive, du reste, que par une route muletière des plus difficiles; quatre heures suffisent à peine pour franchir le col, et il faut encore plus de deux heures pour descendre à la vieille Andorre. De tous ceux qui ont cédé à la fantaisie d'entreprendre ce voyage, je n'en connais pas un qui ait eu l'idée de le recommencer.

En face de la montagne d'Andorre, que couvre une herbe courte et pâle, parsemée de pierres ressemblant de loin à des moutons isolés, s'élève le col de Puymaurin, dominé lui-même par les premiers pics des Pyrénées espagnoles. Des torrents impétueux, des vallées verdoyantes, des rochers escarpés, enfin des montagnes couvertes d'une neige qui étincelle aux rayons d'un soleil ardent, c'est là un spectacle connu de tous ceux qui ont voyagé dans les Pyrénées ou dans les Alpes, et que nous ne songeons pas à décrire. Mais la route ajoute encore à la beauté du paysage. Elle monte jusqu'au sommet du col par une suite de lacets qui embrassent plusieurs fois la montagne de leurs replis, appuyés à chaque détour sur des plates-formes soutenues par d'immenses murailles, et présentant de loin l'aspect d'autant de forts détachés. De nombreuses traverses offrent aux piétons un chemin plus fatigant, mais plus rapide, tandis que sur un côté même de la route, un chemin de fer américain remorque ou laisse descendre à toute vitesse des wagons chargés du précieux minerai que le pays possède en abondance. C'est ainsi que pendant plusieurs heures se succèdent les tableaux les plus variés. Il faut seulement, pour en comprendre tout le charme, s'assurer de joyeux compagnons et des vivres abondants. L'œil saisit mieux les beautés de la nature quand l'estomac est satisfait, et les joyeux éclats de la gaieté la plus expansive s'éteindraient bientôt s'ils n'étaient ranimés par les pétillements d'un vin généreux. Les postillons le savent bien, et ils évitent de franchir à jeun ces passages dangereux. Ils s'inspirent du précepte : *omnia dura siccis;* quelquefois, même ils paraissent aux voyageurs timides pousser trop loin les précautions, mais tout n'en va que mieux, les chevaux eux-mêmes montrent plus d'entrain, et il n'y a pas d'exemple d'accident causé par le vin de Rancio. C'est donc en toute confiance que voyageurs et voyageuses, tous perchés sur le sommet d'une diligence dépouillée de sa bâche, nous avons franchi le col de Puymaurin et sommes descendus rapidement jusqu'à la Tour-Carol, charmant village précédé de ruines qui gardent le souvenir de Charlemagne. A partir de ce moment, on a devant soi toute la plaine de la Cerdagne, et dans le lointain apparaissent les blanches murailles de Puycerda. La route fait ensuite un long détour pour ne pas entrer sur le territoire espagnol et, en moins de deux heures, vous conduit à Bourg-Madame.

Ce village, composé d'une seule rue et séparé de l'Espagne par la petite rivière de la Sègre, n'est qu'à vingt minutes de Puycerda. Aussi trouvons-nous l'hôtel occupé par des officiers espagnols, qui jouent du piano en fumant leur éternelle cigarette, et, quelques pas plus loin, le marchand de tabac refuse-t-il de nous vendre des allumettes, sous prétexte qu'elles sont meilleur marché à Puycerda et que les habitants de Bourg-Madame vont y faire leur provision. Nous franchissons un petit pont en bois, gardé d'un côté par une sentinelle française, de l'autre par un volontaire de la liberté, et nous voilà en Espagne.

II

Ceux d'entre nous qui recherchent la couleur locale sont d'abord enchantés de rencontrer deux señoras coiffées de leur mantille et quelques soldats dont la tenue ne fait pas honneur aux intendants de S. M. le roi Alphonse. Mais ce n'est qu'une satisfaction de quelques instants. Puycerda elle-même ne diffère en rien des villages français qui l'environnent, et, malgré ses balcons verts, il faudrait plus que de l'imagination pour lui trouver une physionomie originale. Elle se compose de quelques rues étroites aboutissant à une place assez vaste, mais sans caractère; ni l'église pauvre et nue, ni l'ayuntamiento n'offrent aucun intérêt. L'hôpital seul arrête un moment les regards par cette fière inscription : « Hôpital de cette ville héroïque. » Puycerda vient en effet d'obtenir ce titre et tient à s'en parer. On est mieux dédommagé de la fatigue par le spectacle dont on jouit au sommet de la ville, près de la porte de France; de ce point, on domine la riche et vaste plaine de la Cerdagne, parsemée de villages français ou espagnols dont les maisons blanches ressortent au milieu des arbres qui les entourent, tandis que dans le lointain s'élèvent les derniers contre-forts des montagnes qu'il faut franchir pour aller soit à Barcelone, soit à Berga; de l'autre côté, sur le penchant de la haute Cerdagne, est la ville espagnole de Livia, et plus loin se dessine la route de Mont-Louis à Perpignan. Au pied même des remparts est un vaste étang qui complète le charme du paysage, où la ville est ce qui intéresse le moins.

Notre séjour n'aurait donc pas duré plus d'une heure, si nous n'avions tenu à recueillir quelques renseignements sur le fameux siége soutenu par cette ville en 1874, et auquel les journaux de cette époque ont attaché une si grande importance. Les habitants en étaient encore tout émus et en parlaient avec feu, comme au sortir d'une première bataille. C'est en effet le seul assaut qu'ils aient eu à soutenir. Quoique

la guerre civile durât, en Catalogne même, depuis quelques années, Puycerda n'avait jamais été inquiétée, et la raison en est simple. Placée sur la frontière française, séparée de la ville la plus voisine, la Seo d'Urgel, par une longue journée de marche, n'étant d'ailleurs accessible par aucune route carrossable, cette ville, qui ne renferme pas plus de quatre cents maisons, ne paraissait pas une conquête bien enviable. Ce n'est qu'après la défaite de Nouvillas, quand la Seo d'Urgel allait tomber entre les mains des carlistes, qu'un de leurs chefs, Sabals, jadis frappé d'une condamnation infamante à Puycerda, et jaloux de venger cette injure, essaya de s'emparer de cette ville ; il vint s'établir au pied de la montagne, dans le village d'Aya, et adressa immédiatement aux habitants une lettre des plus menaçantes. Aussitôt après, il commença les préparatifs du siége. Une brochure publiée cette année même à Barcelone (1) nous présente, jour par jour, les péripéties de cette lutte, plus animée que sanglante. Nous les reproduisons avec toutes les exagérations auxquelles se complaisent l'orgueil d'hommes peu habitués à la guerre et l'emphase de la langue castillane. On retrouve, d'ailleurs, au milieu de ces déclamations quelques détails précis permettant de reconnaître la vérité. Voici d'abord la proclamation par laquelle Sabals sommait la ville de se rendre ; elle nous a paru assez curieuse pour que nous la reproduisions en entier :

« Armée royale de Catalogne, 1re division. — Je vous ai écrit de Doria pour vous sommer de vous rendre, et j'ai ajouté que, par amour pour la justice et pour l'honneur militaire, je permettrais à ceux qui en auraient le désir de passer en France, leur promettant d'oublier tous leurs antécédents politiques. Malgré ces assurances, je n'ai obtenu de vous aucune réponse, ce qui me fait supposer que vous n'avez pas reçu ma lettre. Quoi qu'il en soit, je suis obligé, en ma qualité d'Espagnol, ennemi du sang et des ruines, de vous rappeler que je veux à tout prix m'emparer de votre ville et que, si vous vous obstinez à une défense téméraire, c'est sur vos têtes que, devant Dieu et devant les hommes, retomberont les conséquences de votre conduite. Votre honneur militaire est sauf, ainsi que l'orgueil de votre ville, puisque depuis quarante-huit heures que je me suis disposé à vous attaquer vous n'avez reçu aucun secours, et que vous n'en pouvez recevoir avant huit jours, vu la distance où sont vos amis et les dispositions des forces royales. Hier, dès mon arrivée, j'ai ordonné de suspendre l'attaque, en attendant la réponse à ma première sommation, tant je suis certain qu'aucun secours ne peut vous arriver. Mais attendre plus longtemps serait, de ma part, un aveu d'impuissance. Dans deux heures j'aurai réuni cinq mille hommes et deux cents grenades incendiaires. Je vous jure sur l'honneur que, si dans trois heures vous n'avez pas accepté une capitulation honorable, je pénétrerai dans votre ville à la lueur de l'incendie et mettrai à feu et à sang tout ce qui m'arrêtera. J'y suis contraint par l'honneur militaire, et malheur à la ville de Puycerda si elle n'entend pas ces menaces, que je réaliserai avec toutes les horreurs de la guerre ! Un essai de résistance de votre part causera votre ruine, et j'aurai la satisfaction d'avoir voulu vous épargner. Dieu vous garde de longues années (Aja, 13 juillet 1874). »

Pour donner suite à ces menaces, Sabals bombarda la ville dès le lendemain, mais sans aucun succès. Seulement, quelques jours plus tard, les carlistes, maîtres d'Urgel, mirent à la disposition de Sabals des forces plus importantes, et le 20 août l'alcade de Puycerda reçut une nouvelle sommation :

« Le Dieu des victoires, qui protége si visiblement les armes royales, a fait qu'une poignée de vaillants hommes que j'ai le plaisir de commander se sont emparés le 16 courant de la ville d'Urgel. Les troupes républicaines tenant encore le château, je leur proposai de le rendre pour n'avoir pas à déplorer les malheurs que j'ai toujours cherché à éviter dans de semblables occasions. Le chef des forces ennemies a méconnu ma voix ; mais dès que j'eus dirigé mon artillerie contre le château, le gouverneur dut se convaincre que ses fanfaronnades fantastiques (*fantasticas fanfaronadas*) reposaient sur une honteuse illusion ; il n'avait pas assez réfléchi quand il avait, en vrai don Quichotte, assuré d'un air superbe et pédantesque (*quijotesco, altivo e pedante*) qu'avant de se rendre, il consentirait à voir la ville réduite en cendres. Vaine illusion, je le répète, puisque le 17, à dix heures du matin, il s'échappait comme une ombre fugitive à la tête de ses troupes, qui, attaquées par les miennes, n'eurent d'autre ressource que de se rendre, en me laissant quatre cents prisonniers. Je vous adresse aujourd'hui la même invitation, si vous ne voulez éprouver, comme l'ex-gouverneur d'Urgel, et même sur une plus grande échelle, toutes les horreurs de la guerre. Ni mon armée, ni moi, ne voulons venger nos injures sur votre ville ; mais, fidèle à mon roi et maître, je ne reculerai devant aucun moyen si le peuple, qui méconnaît ses sentiments paternels, voulait continuer à obéir à un gouvernement intrus, violent et hypocrite, qui a tout promis et n'a rien fait. Que le sort d'Olot vous serve de miroir. Pour soutenir le révolutionnaire Cirlot, le gouvernement de Madrid n'a pas eu assez des troupes de cette province ; pour permettre à ce chef de nous échapper, il a eu besoin de demander des secours à l'Aragon, à Valence et aux îles Baléares. Pourra-t-il demain secourir Puycerda ? C'est impossible. Je suis décidé à attaquer votre ville ; entre la douceur et la violence, choisissez. Si vous vous décidez pour la violence, vous serez et vous serez seuls responsables devant Dieu et devant la patrie de tous les malheurs qui pourront arriver. Je vous donne quarante-huit heures. Passé ce délai, j'agirai en soldat toujours fidèle à S. M. le roi Charles VII, roi légitime d'Espagne. Dieu vous garde de longues années.

» Seo d'Urgel, 19 août.

» *Le brigadier général,*

» TRISTANY. »

A cette sommation déclamatoire, l'alcade fit aussitôt une réponse capable de prouver qu'en fait d'éloquence, au moins les deux partis sont d'une égale force :

« Dites à la personne qui vous envoie que Puycerda ne peut lui donner de réponse, comme elle n'en a pas donné en 1837 à son oncle, le tristement célèbre cabecilla prêtre Messen-Benet. Mais pour que vous emportiez au moins une réponse verbale, vous pourrez dire que vous avez vu aux portes mêmes de Puycerda l'avant-garde de l'armée de Sabals. Il vient sans doute réaliser les horribles menaces qu'il nous a faites. Mais la ville n'épargnera rien pour défendre la cause qu'elle a embrassée ; elle se confie dans la protection du ciel pour confondre et repousser de ses murailles les cruels ennemis qui, au nom de Dieu et de la patrie, méditent contre elle la plus horrible désolation. »

Après cet échange de paroles qui rappelle de loin les héros d'Homère, on se prépara de part et d'autre à un combat plus

(1) *El sitio de Puycerda por los carlistas*, Barcelona, 1874.

sérieux. Les carlistes avaient des forces considérables. Déjà Sabals avait tiré de Ripoll et transporté jusqu'à Ribas deux obusiers et un fort canon en bronze fabriqué à Olot. Le 20 août, il reçut un renfort de mille hommes avec quatre canons rayés; enfin Tristany s'apprêtait à le rejoindre. Pour repousser l'attaque, Puycerda ne possédait que 150 artilleurs à pied, 38 artilleurs de montagne et 160 soldats du régiment d'Estramadure, auxquels s'étaient joints 96 volontaires, 104 soldats échappés de la Séo d'Urgel, 25 soldats du régiment d'Ecija et quelques ouvriers des équipages d'artillerie. Quant aux fortifications, sauf deux bastions à la porte de France et à la porte d'Espagne, elles se bornaient à une simple muraille en pisé, qui ne pouvait pas résister à une attaque sérieuse. La meilleure défense de Puycerda consistait dans sa position sur une hauteur, accessible seulement par un côté, la route de Bourg-Madame. Les jardins, entourés de murs en pierres sèches, quelques maisons de campagne crénelées à la hâte servirent d'avant-postes; on éleva aussi du côté menacé une batterie protégée par de la terre, des sacs de laine et des claies en osier, et l'on attendit l'attaque des carlistes.

Elle commença le vendredi 21 août au matin par un feu de quatre canons rayés, qui se prolongea toute la journée. Le lendemain, les carlistes y ajoutèrent un obus et deux canons de montagne, qui, de l'aveu même des assiégeants, produisirent plus de bruit que de mal. « Nos édifices souffrirent beaucoup, dit la brochure que j'ai sous les yeux, mais nous n'eûmes pas à déplorer d'autre malheur que la légère blessure d'une pauvre vieille. » Le 23 commença par une vive fusillade. Les carlistes essayèrent de s'avancer jusqu'à 200 mètres des fortifications, mais la batterie établie près de l'église de Puycerda par le brigadier Gabrinetty finit par les déloger. Ils se retirèrent sans avoir tué personne, mais, au moins, selon la brochure, en emportant beaucoup de morts et de blessés. Ils abandonnèrent, nous citons toujours exactement, quelques échelles et un fusil Remington, dont les assiégés s'emparèrent dans une sortie marquée par un grave accident : le capitaine don Marcos Sansa était monté sur un mur en pierres qui s'écroula, et il fut enseveli sous les ruines; le soldat qui le suivait reçut quelques contusions. Les canons des carlistes étaient hors d'usage, et il ne leur restait plus que leur obusier, qui continua à tirer jusqu'à dix heures du soir. Ils se décidèrent alors à faire venir de Ribas le fameux canon *Deu*; six paires de bœufs traînèrent le canon à travers la montagne; le service des habitants avait été requis, sous peine de mort. Mais c'est seulement le lendemain, à six heures du soir, que le *Deu* lança contra la ville son premier boulet. Le 25, attaque formidable; l'artillerie carliste, le *Deu* et un canon de montagne essayent d'ouvrir une brèche et font tomber une pluie de feu sur la maison Fabre; Puycerda répond; à l'artillerie se mêle le bruit de la fusillade, et par-dessus tout les voix des combattants, qui se renvoient tantôt des injures, tantôt d'amères railleries; enfin, à deux heures, le feu des carlistes s'éteint; ils se retirent, sans doute après avoir fait des pertes considérables. Quatre assiégés seulement sont blessés, et tous légèrement. Le soir tombe une pluie violente; les soldats restent pourtant à leur poste, et une vive fusillade arrête un coup de main tenté par les carlistes.

Ceux-ci commençaient à se décourager; mais le lendemain ils reçurent un renfort considérable : Tristany arrivait avec mille hommes et six canons. Aussi, le 27, le canon *Deu*, suffisamment réparé, ouvrait de nouveau le feu, et à dix heures Sabals adressait au commandant militaire de Puycerda la proclamation suivante :

« Mon désir d'éviter des victimes entre frères et de sauver une ville riche et industrieuse, m'oblige de tenter un dernier effort avant de fournir à ce pays, à l'Espagne et à toute l'Europe, des motifs de tristesse et de colère contre l'Espagne. Je veux m'emparer de Puycerda, coûte que coûte, et je suis sûr, quoique de vils menteurs aient pu vous dire le contraire, que vous n'avez aucun secours à attendre des colonnes républicaines. Je me servirai de tous les moyens autorisés par la guerre, et avant la nuit j'emploierai des fusées à la congrève, les deux mortiers de la Séo, des bombes incendiaires pour être sur de brûler la ville. Vous pouvez éviter ce malheur; à cette fin je vous invite à me livrer la place, ses fusils, ses canons et tous ses effets de guerre. A ces conditions, je vous donne ma parole de gentilhomme (*palabra di caballero*) que je respecterai la vie et les biens de tous les habitants, je les laisserai en toute sûreté aller en France ou demeurer en Espagne; j'admettrai même ceux qui le désireront dans l'armée royale, avec un oubli complet du passé. J'espère que vous communiquerez mes offres à tous ceux qui sont sous vos ordres, et que dans deux heures vous me ferez savoir ce qu'ils auront décidé; j'agirai alors avec toute l'énergie que mérite une résistance téméraire. Que Dieu vous garde de longues années!

» Le général, SABALS. »

Cette lettre étant restée sans réponse, la canonnade reprit le 28 sans aucun incident sérieux. Le 29, une maison de Puycerda fut brûlée par les grenades ennemies. C'est seulement le 1er septembre que les carlistes essayèrent de donner un nouvel assaut. Deux chefs redoutés, Moore et Miret, s'étaient joints à Sabals, qui avait fait porter des échelles de tous les villages voisins et avait reçu de la Séo un mortier avec des bombes. Les carlistes s'avançèrent au bruit de la musique et au milieu de clameurs furieuses : « Rendez-vous, vous êtes vendus, » et le tumulte était dominé par une voix qui répétait toujours les mêmes cris : « Vive le roi! vive la religion! vous mourrez tous brûlés. » Heureusement les cris ne renversent pas les murailles, et une batterie placée près de la porte d'Espagne arrêta les assaillants; une attaque dirigée vers un autre point de la ville n'eut pas plus de succès, et le lendemain matin les assiégés purent aller ramasser des échelles, une épée d'officier, une lunette, des fusils Remington et un certain nombre de baïonnettes; c'étaient les épaves de la défaite.

Cet échec découragea les carlistes; le mortier était hors d'usage; la troupe de Moore s'éloigna par la route de Paudis; Tristany avait déjà pris le même chemin, et Sabals restait seul. Le 2 septembre se passa dans le plus grand silence, mais dès la matinée du 3 les assiégés aperçurent dans le camp ennemi un mouvement inaccoutumé; les troupes se réunirent dans le village d'Aja et prirent le chemin de la montagne. Le capitaine général de la Catalogne avait enfin songé à secourir Puycerda, et Sabals ne se souciait pas de l'attendre. Le 4, la ville était délivrée, et Lopez Domingues faisait, deux jours après, son entrée dans la ville, à la tête de trois brigades. Le siége dont nous avons essayé de reproduire la physionomie, d'après un écrivain espagnol, avait duré quatorze jours : soldats, habitants, femmes mêmes, tous avaient rivalisé d'ardeur pour repousser les carlistes et avaient fini par réussir.

L'écrivain dont nous avons suivi le récit décrit avec complaisance leur ardeur à braver tous les dangers. Il ne peut cependant tout à fait dissimuler ce que tous ces combats ont de théâtral et de peu sérieux. Sans savoir quelle est l'étendue des pertes des carlistes, nous sommes portés à croire qu'elles n'ont pas été considérables. Quant aux assiégés, l'auteur est bien forcé d'avouer que la lutte leur a coûté un mort (tué par accident) et sept blessés, dont une femme. L'artillerie ennemie avait cependant lancé sur Puycerda 742 projectiles, dont plus de 200 avaient pénétré dans la ville; mais, dit en terminant l'écrivain espagnol, par une grâce spéciale de la Providence, ces 17 000 livres de fer *n'avaient pas fait une seule victime.*

III

Parlons sérieusement. La prise de la Séo d'Urgel a porté un coup mortel à la cause carliste dans la Catalogne, et les succès lents, mais sûrs et continus de Martinez Campos ne lui laissent plus dans les autres provinces que de bien faibles ressources. En vain celui qui s'intitule Charles VII écrit-il avec l'à-propos qui caractérise les prétendants : « Je dois tuer la révolution, elle mourra, » ce langage superbe peut exciter l'enthousiasme de M. Veuillot, il ne donnera à don Carlos ni un soldat ni un écu.

Repoussées peu à peu des postes qu'elles occupaient en dehors des provinces basques, ses troupes ont dû abandonner successivement Vittoria et Miranda. Les fortifications de San Marcos sont sur le point d'être tournées, et, resserrés dans la Navarre, les carlistes seront bientôt sans doute enfermés dans un cercle de fer qu'ils ne pourront plus franchir. Les populations qui avaient cru défendre dans don Carlos leurs propres priviléges sont épuisées, et là même se manifestent en faveur de la paix les symptômes d'un mouvement pareil à celui qui précéda la capitulation de Maroto et la déroute de Cabrera. Partout ailleurs le prétendant est détesté, et les excès commis par ses partisans excitent l'indignation. La popularité acquise pour un moment à Serrano par la prise de Bilbao ne manquerait pas davantage au gouvernement d'Alphonse XII s'il étouffait l'insurrection carliste; on le sent bien à Puycerda même, où les noms de Miret, de Sabals, de Tristany, de don Carlos lui-même ne sont prononcés qu'au milieu d'un concert d'injures. Le gouvernement doit vaincre l'insurrection, et il le peut. Son armée n'est pas en bon état, mais ces petits soldats mal équipés, chaussés d'espadrilles, à peine vêtus, sont lestes, agiles et déterminés; avec de bons officiers ils feraient d'excellentes troupes, et la guerre de montagne ne trouvera nulle part de meilleurs instruments; une seule campagne peut tout terminer.

La plus grande difficulté pour le gouvernement du roi Alphonse XII ne lui vient donc plus de l'insurrection carliste; elle est aujourd'hui tout entière dans la politique intérieure du royaume, dans le parti qu'il adoptera pour ou contre la révolution. Là sera sa perte ou son salut. Fatiguée des agitations politiques qui la troublent périodiquement, l'Espagne peut préférer la monarchie constitutionnelle à la république, Alphonse XII à Castelar; elle a pu attendre de M. Canovas del Castillo un gouvernement réparateur comme celui qui a suivi l'insurrection de Vilcavaro, mais elle est fermement attachée à ses anciens droits et aux conquêtes qu'elle tient de la révolution. Les villes l'indiquent jusque par le nom de leurs rues; c'est ainsi qu'à Puycerda nous avons trouvé à côté de la rue Gabrinetty (hommage rendu au commandant de l'artillerie dans le siége) la rue de la Révolution et la place de la Constitution, nom qui se retrouve dans toutes les villes de l'Espagne. Ce peuple, qui a été jusqu'à Charles-Quint le plus indépendant de l'Europe, veut aujourd'hui un gouvernement libéral ; il désire surtout ne pas retrouver chez les adversaires de don Carlos ce qu'il repousse dans don Carlos lui-même : la pensée de rétablir le gouvernement absolu et surtout cette alliance du trône et de l'autel qui paraît à certains esprits l'idéal du gouvernement. Les provinces du Nord sont vraiment scandalisées des égards témoignés aux chefs carlistes par leurs adversaires. L'opinion publique n'a pas approuvé les honneurs militaires rendus à Lizzagarra par Martinez Campos, pas plus que les facilités accordées aux prisonniers pour se rendre à leurs résidences.

Il existe encore une autre cause de mécontentement, et qui n'est pas moins légitime. Les sacrifices imposés à ces provinces par les nécessités de la guerre sont très-lourds, dépassent quelquefois toute mesure; et c'est ainsi qu'après la prise de la Séo d'Urgel, la petite ville de Livia s'est vue forcée de subir en quinze jours trois réquisitions des plus rigoureuses ; elle a racheté la première, fourni la seconde, et s'est vue huit jours plus tard enlever en pleine moisson tous ses bœufs pour conduire à la Séo par des chemins impraticables un convoi de ravitaillement. Les charrettes se trouvant embourbées dans des fossés, les habitants ont demandé la permission de retourner à leur travail en attendant le retour du beau temps; on le leur a refusé, toujours sous peine de mort, car cette expression revient sans cesse dans les manifestes des partis. Partout ce sont des réquisitions de vivres, des contributions réclamées deux fois, des levées en masse, des propriétés mises sous le séquestre ou définitivement confisquées. Ce sont là des excès dont le peuple attend la fin avec une juste impatience, et il sait bien qu'ils ne peut l'obtenir que d'une politique libérale. Or, on peut se demander ce qu'a fait jusqu'à présent le gouvernement de Madrid pour réaliser ces espérances.

M. Canovas del Castillo est un ancien libéral, et il n'a pas oublié les promesses contenues dans le manifeste qui, en 1854, décida le triomphe d'O'Donnell. Mais il n'a pu accomplir la restauration d'Alphonse XII qu'à l'aide d'un *pronunciamento*, et il a contracté ainsi une de ces fâcheuses alliances qui entraînent toujours à des mesures tyranniques.

La monarchie nouvelle a commencé par gouverner sans consulter la nation, sans laisser à l'opinion publique la liberté de se manifester par la presse ou par la tribune. Ni journaux, ni Cortès. En même temps qu'elle établissait un gouvernement sans contrôle, elle essayait de nouer des relations avec la cour de Rome et faisait aux carlistes des concessions considérables. Les professeurs les plus libéraux de l'Université étaient remplacés par des hommes imbus de théories arriérées, et partout étaient installés des fonctionnaires justement soupçonnés de sympathies pour les doctrines chères au parti absolu. Ce n'étaient pas seulement les anciens courtisans de Narvaez, c'étaient les amis de don Carlos qui se trouvaient appelés au pouvoir, et dans le ministère même les *moderados* (on appelle ainsi, en Espagne, les soutiens de l'ancien régime, qui ont la modération singulièrement féroce) tenaient en échec les

tendances plus libérales de M. Canovas del Castillo et de ses amis.

Nous avons pu voir les fruits de cette politique. La cour de Rome, qui avait d'abord, au scandale des ultramontains, paru adopter Alphonse XII, s'est ravisée et a déclaré ne le reconnaître que sous condition. Les protestations de Mgr Simeonis contre la liberté des cultes, la liberté de conscience et la liberté de la presse ont montré clairement à quel prix Rome mettait son appui. Nous avons, pour notre part, vu ces exigences avec une certaine satisfaction : elles nous apprennent clairement ce que la cour de Rome demanderait à la France le jour où elle se croirait assez puissante pour ne plus garder des ménagements qu'elle subit à regret. Grâce à à elles, nous savons dès aujourd'hui ce que valent les prétentions plus ou moins libérales arrachées par la nécessité aux partisans du *Syllabus*. En attendant, le gouvernement espagnol se trouve dans un singulier embarras ; il faut qu'il se prononce et sans délai. La même difficulté s'est présentée à propos des Cortes, et le dissentiment des membres du cabinet a, cette fois, amené un changement de ministère. Ce sont, dit-on, les partisans du suffrage universel qui l'ont emporté, et l'avénement du cabinet Jovellar est le triomphe de la politique libérale. Nous voulons bien le croire ; mais la circulaire que le nouveau ministère vient de publier ne nous donne aucune lumière sur ce point pas plus que sur beaucoup d'autres.

La nation ne peut pourtant pas attendre plus longtemps et l'Europe elle-même a besoin d'être éclairée sur la politique adoptée par le gouvernement d'Alphonse XII. Pour nous, son salut est dans l'adoption d'une politique sincèrement libérale. L'adversaire des carlistes ne peut les vaincre définitivement qu'à la condition de ne pas adopter leurs principes. Il ne peut se vanter d'être le maître en Espagne que quand il aura l'appui de Cortès librement élues et d'une presse rendue à l'indépendance. Quant à la question religieuse, c'est encore en s'appuyant sur l'opinion publique qu'il sera possible au gouvernement de combattre les prétentions de la cour romaine. De ce côté encore la difficulté est moins grande qu'on ne le suppose. La nation est affranchie depuis trop peu de temps du joug de l'Église pour n'avoir pas contre elle les défiances et les colères qui animaient nos grands-pères et que nous ne connaissons plns. La bourgeoisie espagnole fait son dix-huitième siècle : elle lit Voltaire et Diderot. A partir de Tolède je n'ai nulle part, dans le midi de l'Epagne, trouvé de journal français que le *Siècle*, et c'est évidemment à sa polémique religieuse que cette feuille doit cette popularité. Quant au clergé espagnol, c'est mal le connaître que lui prêter un dévouement absolu à la cour de Rome, et surtout cet esprit de discipline si vanté dans d'autres pays. Où sont, par exemple, les prêtres que la faveur très-marquée d'abord par le pape au roi Alphonse XII a détachés de la cause de don Carlos? En Espagne, évêques et simples prêtres sont essentiellement indépendants et ne sacrifient leurs sentiments ni aux ordres de leurs supérieurs, ni aux désirs de la cour de Rome. Tout entiers aux habitudes et aux passions de leur Ordre et de leur province, ils resteront les adversaires ou deviendront les partisans d'Alphonse XII, selon qu'il leur plaira. Mgr Simeonis n'y sera pour rien.

HERMILE RAYNAUD.

VARIÉTÉS

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par M. GEORGES PERROT (1)

L'archéologie, il n'y a pas longtemps encore, était tenue chez tous en médiocre estime. On la considérait volontiers comme la curiosité mesquine de petits esprits, incapables d'idées générales et de haute critique. Les hommes de goût qui, dans notre littérature, s'en tiennent aux belles années du siècle de Louis XIV, qui de la Grèce ne veulent connaître que les monuments littéraires du siècle de Périclès, tout en faisant grâce à Homère, et avec eux la foule des gens du monde pour qui le mot érudition était synonyme d'ennui, ne pouvaient admettre qu'un esprit sérieux trouvât quelque profit à déchiffrer une inscription, à déterminer l'âge et le style d'une œuvre d'art, à étudier un vase peint ou une monnaie. Aujourd'hui ces préjugés tendent fort heureusement à disparaître. Personne n'ignore plus qu'il est tel et tel côté du passé humain qui n'est éclairé ni par l'histoire, ni par la littérature, et qui resterait à jamais obscur sans l'étude des monuments figurés, uniques témoins qui nous soient restés de cette vie disparue. On s'aperçoit qu'on peut être archéologue et en même temps homme de bon sens et de talent. Les études archéologiques ont donc conquis chez nous leur droit de cité. Elles comptent aujourd'hui, dans les rangs mêmes de l'Université, des représentants du premier mérite. L'École d'Athènes, celle des Hautes Études, la nouvelle École de Rome, désormais fondée grâce à l'habile initiative de M. Albert Dumont, contribuent à former toute une jeune génération de solides esprits qui déjà se partagent le domaine de l'antiquité grecque et latine, non pour y cueillir des fleurs, mais pour l'explorer dans tous les sens comme on explore un pays dont certains cantons encore mal connus réservent à l'investigateur patient bien des découvertes et d'heureuses surprises. Le jour ne semble donc pas éloigné où, dans notre enseignement supérieur, la critique éloquente de l'antiquité, sans disparaître complétement — car elle répond encore à un besoin de l'esprit français, — cédera une place de plus en plus large aux méthodes sévères et aux recherches précises de la science.

S'il existait encore dans certains esprits quelques préventions contre l'archéologie, un livre comme celui que vient de publier M. Georges Perrot serait de nature à les dissiper. M. Perrot n'est pas seulement un érudit, un des représentants les mieux autorisés de la science hellénique au sein de l'Académie des inscriptions ; c'est un habile écrivain qui sait communiquer sous une forme agréable les résultats de ses recherches et y intéresser le public lettré. Ses *Mémoires d'archéologie* auront, à n'en pas douter, d'autres lecteurs encore que les savants de profession. Tel, par exemple, qui aura peut-être reculé devant les deux volumes in-folio où le sagace explorateur de la Galatie a réuni et interprété tant de précieux documents, voudra lire dans ce nouveau volume, moins

(1) Un vol. in-8° accompagné de 9 planches. — Librairie académique Didier.

imposant, les chapitres qui concernent l'*art de l'Asie Mineure*. Pour quiconque se pique de curiosité d'esprit, il est en effet peu de sujets plus intéressants.

La péninsule asiatique que baigne la Méditerranée a-t-elle possédé, avant l'influence des colonies helléniques, un art qui lui soit propre? Cet art est-il original ou d'emprunt? A-t-il eu une action sur celui de la Grèce? Telles sont les questions que l'auteur pose et résout dans trois dissertations successives qui s'éclairent et se complètent l'une l'autre.

Avant le voyage d'exploration entrepris en 1861 par M. Georges Perrot—exploration qui, de la Galatie et de la Bithynie, s'est étendue à une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont—les monuments de l'art primitif de l'Asie Mineure que l'on pouvait connaître étaient encore peu nombreux, et la plupart avaient été si infidèlement reproduits qu'il était impossible de s'en faire une idée exacte. Le célèbre bas-relief de Nymphi, par exemple, où, sur l'autorité d'Hérodote, on croyait reconnaître un monument du passage de Sésostris, avait été dessiné par Ch. Texier et par M. Kiepert; mais ces deux dessins se ressemblaient si peu qu'il semblait difficile d'y voir la copie d'un même modèle. Une bonne photographie que M. Perrot a réussi à se procurer a enfin tranché la difficulté. La comparaison du guerrier de Nymphi avec d'autres figures analogues, également sculptées dans le roc sur d'autres points de la péninsule, lui a permis d'écarter résolûment l'hypothèse de l'origine égyptienne de ce bas-relief, qui doit être attribué désormais à l'art propre de l'Asie Mineure. De même, les bas-reliefs de la Ptérie, ceux de Boghaz-keui en particulier, découverts jadis par M. Texier, avaient été reproduits par des planches trop élégantes pour être exactes. Le crayon de M. Guillaume, l'habile artiste qui accompagnait M. Perrot, leur a rendu leur rudesse originale et en a restitué le caractère vrai. Il n'a pas été seulement donné à M. Perrot d'étudier mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors des monuments dessinés trop rapidement et imparfaitement connus. : le savant voyageur a eu en outre à la fois ce mérite et cette heureuse fortune de faire d'importantes découvertes dans la région qu'il avait pris à tâche d'explorer. Les tombes de la Phrygie, le lion de Kalaba, les débris du palais d'Euïuk, la forteresse de Ghiaour-Kalesi près d'Angora, avec ses murailles cyclopéennes et les figures colossales qui en décorent l'entrée, tous ces monuments qu'il a reconnus et décrits le premier lui ont fourni les éléments nécessaires pour conclure à l'existence d'un art primitif, particulier à l'Asie Mineure, et dont il a pu déterminer d'une façon précise les caractères saillants.

Quand on examine, d'après les dessins de M. Guillaume (1) et les descriptions de M. Perrot, les œuvres de ces rudes ouvriers du centre de la péninsule, on est tout d'abord frappé du choix de la matière à laquelle s'est attaqué leur ciseau. Cette matière, c'est le roc de leurs montagnes. Ils le taillent et l'entament de mille façons. Tantôt ils profitent de ses escarpements pour s'y construire des postes fortifiés, où ils se ménagent de profonds silos, des citernes et des puits dans la pierre vive; tantôt ils le creusent et l'évident pour y déposer leurs morts dans des chambres closes destinées à leur assurer une paix éternelle. Quand s'éveille chez eux, avec le goût de l'art, le besoin de représenter les êtres vivants, c'est encore la surface du roc qu'ils façonnent. Sur les parois que la nature semble offrir à leur travail, ils préparent des cadres, de vastes aires au centre desquelles ils dessinent à plat et presque sans modelé leurs animaux fantastiques, leurs dieux et leurs guerriers. Des rochers de la Lydie à ceux de la Phrygie et de la Cappadoce, on rencontre partout le même type. « C'est, dit M. Perrot, celui d'un personnage qui a le corps porté en avant, les jambes assez écartées, un bras étendu avec la main plus ou moins levée, l'autre replié devant la poitrine, de manière que l'avant-bras forme avec le bras un angle aigu et dessine une ligne à peu près parallèle au sol. » Le costume de ces personnages est caractéristique. Ils sont tous coiffés d'un bonnet en pointe, rejeté en arrière, qui se rapproche de certaines variétés du bonnet persan, et qui répond à la description que nous donne Hérodote de la coiffure des Scythes. Les dieux et les princes se distinguent à l'ampleur et à la longueur de leurs vêtements. Les guerriers, au contraire, portent une tunique courte et collante, serrée aux hanches, se terminant au-dessus du genou par une bande saillante. La chaussure a une forme qui ne se rencontre pas ailleurs. Ce sont des souliers à pointes relevées et recourbées en arrière, quelque chose comme nos souliers à la poulaine du xve siècle. Ces détails de costumes et ces accessoires, qui se retrouvent identiques sur des monuments appartenant à des contrées très-éloignées l'une de l'autre, démontrent l'existence d'un même type conventionnel, universellement adopté par toute la sculpture de l'Asie Mineure longtemps avant l'influence grecque.

Un des symboles les plus fréquemment employés par ces premiers artistes est celui d'animaux fantastiques, tels que des aigles à deux têtes, sur lesquels se tiennent debout des personnages royaux ou divins. Or, ce symbole se voit non loin de Mossoul, sculpté, comme en Cappadoce, aux flancs des rochers. Son origine assyrienne n'est pas douteuse. L'art de l'Asie Mineure, original par certains détails, semble donc avoir reçu de la vallée du Tigre quelques-uns de ses procédés et certaines de ses traditions. C'est ce que prouve M. Perrot par une comparaison attentive des monuments qu'il a étudiés sur le sol de la péninsule avec ceux que nous ont fait connaître les découvertes de M. Botta et de M. Layard. Le palais d'Euïuk, à en juger par ses débris, par sa porte monumentale que gardent deux figures colossales d'animaux, par le cortége imposant de princes et de seigneurs qui se développe des deux côtés du passage qui servait d'entrée, semble être « comme une réduction des énormes palais assyriens voisins de Ninive ». Le lion de Kalaba ressemble singulièrement au lion colossal de Nimroud. Le combat du lion et du taureau, celui du lion et du bélier, si souvent représentés à Persépolis et ailleurs, sont traités à peu près de la même façon sur les rochers de la Cappadoce. Des deux côtés, même prédilection de l'art pour le mélange des formes humaines et des formes animales ; même largeur et même franchise de style, avec plus de dureté toutefois et de roideur dans la sculpture de l'Asie Mineure. On adoptera sans difficulté les conclusions de M. Perrot, qui voit dans l'art de la péninsule un art dérivé de celui de l'Assyrie, dont il se distingue d'ailleurs par quelques détails et auquel il reste très-inférieur.

L'art grec lui doit-il quelque chose ? En ce qui concerne l'architecture, la réponse n'est pas douteuse. Les colonnes

(1) On trouvera dans ce volume la planche qui représente le bas-relief de la grande enceinte de Boghaz-keui (Pterium).

figurées sur les bas-reliefs de la Pterie rappellent par leur forme le dorique primitif, comme le chapiteau à volutes qui les surmonte rappelle le chapiteau ionique. Ce motif de la volute que nous offrent déjà les colonnes de Khorsabad a donc été vraisemblablement emprunté par les premiers architectes de la Grèce aux constructions des peuples asiatiques, élèves des Assyriens. De même, si l'ornementation grecque primitive, dont les vases peints les plus anciens nous ont conservé des specimens, se plaisait à représenter de longues files d'animaux ou des animaux combattant par paires, cette tradition, dont l'art hellénique se dégagea de bonne heure, venait encore d'Asie Mineure. Enfin, c'est en présence des monuments lydiens et des bas-reliefs phrygiens, revêtus d'enduits colorés dont les tons vifs ne sont pas encore entièrement effacés, qu'a dû s'éveiller chez les Grecs l'idée d'appliquer la polychromie à la décoration de leurs édifices. Ainsi, tout un ensemble de procédés, de traditions, et de motifs artistiques a été emprunté à l'Assyrie par l'Asie Mineure et légué par l'Asie Mineure à la Grèce. Est-il besoin de dire que celle-ci n'a rien à perdre à ce qu'on remonte ainsi la chaîne des temps pour surpendre son art à ses origines et en ses humbles commencements? L'imperfection même des éléments qu'elle devait transformer pour leur imprimer un caractère de vie et de beauté unique n'est-elle pas une preuve nouvelle de la fécondité originale de son génie?

L'Asie Mineure, où M. Georges Perrot a dès longtemps planté sa tente et qui est devenue comme son domaine propre, lui a fourni dans ce nouveau volume la matière d'autres études intéressantes. Sans parler du commentaire de plusieurs inscriptions inédites, — commentaire qui relève plus de la compétence des hellénistes que de celle du grand public, — on lira avec curiosité le morceau sur *la disparition de la langue gauloise en Galatie*, et surtout celui de *la campagne de César contre Pharnace*. Le vif récit d'Hirtius, ce digne continuateur des *Commentaires*, se trouve ici complété par l'étude que M. Perrot a faite jadis, sur le terrain même, du champ de bataille de Zéla. Le plan qu'il a joint à son travail permet de suivre cette étonnante campagne et de comprendre ce rapide triomphe que César avait caractérisé par les mots célèbres : *Veni, vidi, vici*.

Les lecteurs de la *Revue des deux mondes* retrouveront ici avec plaisir l'étude publiée en 1873 par M. Perrot sur *le commerce de l'argent et le crédit à Athènes au IVe siècle;* étude vraiment neuve, car si plusieurs érudits avaient déjà touché à ces difficiles questions, nulle part elles n'avaient été encore traitées avec cette ampleur de développement et cette précision de détails.

Un morceau appartenant à un ordre d'idées très-différent, sur *les croyances et superstitions populaires des Grecs modernes*, mérite également de fixer l'attention. Il offre en effet un intérêt d'actualité scientifique. On sait quelle vaste enquête se poursuit en ce moment dans les différentes parties de l'Europe à l'effet de recueillir tout ce qui peut rester encore d'antiques traditions dans l'âme et dans la mémoire du peuple. Des bords du Danube aux rochers de l'Islande on écoute les chants des nourrices, on fait causer les vieilles femmes, on note les récits qui tombent de leur bouche; on rassemble les débris de cette poésie naïve dont elles sont encore les dépositaires, et qui bientôt disparaîtrait si l'on ne se hâtait de la sauver de l'oubli. Les contes populaires, ces mythes dégénérés, composent déjà toute une littérature spéciale dont le trésor va sans cesse grossissant. La classification de ces contes et leur comparaison ne tarderont pas sans doute à nous fournir de précieux renseignements sur le génie primitif de chacune des nations qui peuplent aujourd'hui l'Europe et à éclairer en même temps les origines mythologiques de toute la race indo-européenne. Comment la Grèce moderne serait-elle exclue de ce genre de recherches? Si l'on songe qu'au IXe siècle de notre ère le paganisme avait encore des fidèles dans la péninsule du Magne, on devra s'attendre à retrouver dans les traditions orales des Grecs d'aujourd'hui plus d'une trace des croyances de leurs ancêtres. M. Perrot montre par plusieurs exemples quel profit on peut tirer, pour la connaissance même de l'ancienne religion hellénique, de ces traditions persistantes. Il indique là aux futurs explorateurs de la Grèce une mine féconde, à peine effleurée, qui reste encore à exploiter.

Si nous ajoutons que l'archéologie romaine est représentée par une étude, ornée de planches, sur *les peintures du Palatin*, nous aurons donné une idée de l'intérêt varié que présente ce volume, où l'auteur a appliqué aux sujets les plus divers l'activité curieuse, l'étendue, la pénétration ordinaires de son esprit, et où il fait preuve de deux qualités qui souvent s'excluent : l'exacte précision dans la recherche des détails scientifiques; l'art de généraliser et de conclure.

P. Decharme.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Les classes dirigeantes (1), de M. Charles Bigot, sont destinées à faire quelque bruit. Non que ce soit un pamphlet. L'auteur n'a ni parti pris ni hostilité; mais enfin il dit tout haut certaines vérités que beaucoup parmi les intéressés n'entendront pas sans se récrier. On l'accusera d'attirer l'orage parce qu'il signale les nuages qui s'amoncellent : on dira qu'il appelle le fléau destructeur parce qu'il indique certains symptômes du mal, alors qu'il est temps encore de se prémunir. Oui, c'est une voix amie qui retentit aux oreilles des classes dirigeantes : Réveillez-vous, vous qui dormez! secouez votre torpeur, sortez de votre indifférence égoïste, faites des efforts et quelques sacrifices pour la grande œuvre à entreprendre non pas demain, mais aujourd'hui, l'œuvre de la réconciliation!

Faut-il opter? disait Labruyère; décidément je suis peuple. M. Charles Bigot ne va même pas si loin. Ses sympathies pour ceux à qui la vie est dure ne lui ferment pas les yeux sur ce qu'il y a en eux de préjugés, d'erreurs, d'ignorances, de convoitises mauvaises, de colères aveugles. Seulement il comprend que ceux-là ont droit à l'indulgence qui ont vécu à la fois dans la souffrance et dans les ténèbres. Il faut les

(1) Charles Bigot, *Les classes dirigeantes*. 1 volume. Paris, 1875. — Charpentier et Cie.

éclairer plutôt que leur faire entendre de dures paroles. Il faut leur montrer que toutes les théories sur l'égalité absolue des conditions, sur le partage des richesses, sont des rêveries décevantes ou des mensonges coupables; il faut enfin leur faciliter tous les moyens de se faire la vie meilleure, afin que cette inégalité inévitable leur soit une plaie moins profonde. Mais avant tout de la lumière, de la lumière! Le plus grand malheur pour les déshérités de ce monde n'est pas de supporter le poids écrasant du jour, c'est de n'avoir pas le loisir de cultiver leur intelligence, pas une heure pour réfléchir et pour penser.

Ils ne sont donc pas préparés encore à entendre de graves conseils; ce n'est pas à eux, d'ailleurs, de faire les premiers pas vers la réconciliation. Voilà pourquoi M. Charles Bigot s'adresse plutôt aux classes dirigeantes, c'est-à-dire à l'aristocratie de la fortune et surtout de l'intelligence. Le missionnaire Bridaine, après avoir prêché par les campagnes, monte en chaire à Versailles, devant un auditoire de gens de cour. « Qu'ai-je fait, malheureux? s'écrie-t-il, j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu! J'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquerait de pain! Ah! c'est ici qu'il fallait faire entendre le tonnerre de la parole sainte! » De même M. Bigot n'aurait pas le courage d'attrister de sévères conseils ceux pour qui il se sent pris d'une immense pitié; mais aux heureux de ce monde il n'hésite pas à faire entendre, et dans leur intérêt d'ailleurs, quelques rudes paroles. Si sa voix est parfois âpre, il n'y a point d'amertume au fond de son cœur. J'ai parlé des prédicateurs, et non sans intention. Eux aussi ne ménagent pas les vérités à leurs auditeurs, eux aussi ont leurs indignations et leurs colères, eux aussi tentent de vous réveiller de votre léthargie : pour cela, voyez-vous en eux des ennemis? Écoutez donc de même les reproches sévères de M. Bigot; aimez cette voix rude, mais amie.

Les prédicateurs nous citent au tribunal de Dieu. « Que diras-tu, riche, quand Dieu te demandera l'emploi de ta richesse? » M. Bigot nous fait comparaître devant notre conscience et devant l'histoire. « Que diras-tu, gouvernement de Juillet? Que diras-tu, gouvernement impérial? Que diras-tu, prêtre? Que diras-tu, magistrat? Et toi, que diras-tu, toi une des puissances du monde moderne, journaliste ou écrivain? Et que direz-vous, à votre tour, vous tous qui par votre rang, votre autorité morale, votre fortune, vos lumières, avez pu exercer quelque influence sur les destinées du peuple? Qu'avez-vous fait pour le rendre plus heureux, plus éclairé, plus honnête? Qu'avez-vous fait pour enraciner et propager les sentiments de charité, de solidarité, de justice? Vous êtes, dites-vous, les classes dirigeantes : eh bien, qu'avez-vous dirigé, et comment? Appelez-vous *diriger* fuir devant le ruisseau à l'heure où il devient torrent; puis, la tempête passée, le dessécher sans pitié? » Et à mesure que chacun de nous comparaît devant sa conscience et devant le tribunal de l'histoire, M. Bigot, qui fait la question, fait aussi la réponse. Les prévenus trouveront parfois qu'il entre plus résolûment dans la voie des aveux qu'ils ne l'auraient fait eux-mêmes, et qu'en disant leur *vestrâ culpâ* il frappe un peu fort sur leur poitrine. Les journalistes, notamment, éprouvent moins de repentir que cela; les orléanistes mettent moins de cendres sur leur tête; la bourgeoisie ne reconnaît pas si aisément qu'elle a été « peureuse devant la tourmente, féroce sitôt qu'elle était passée ». Oui, un peu d'exagération çà et là, toujours comme dans l'éloquence de la chaire. Et, de même encore que les prédicateurs, après vous avoir damnés pendant quarante minutes, ont assez de cinq minutes, à la fin, pour vous envoyer au ciel : « C'est la grâce que je vous souhaite! » de même M. Bigot, après avoir montré pendant un volume le vaisseau désemparé, l'équipage mécontent, les officiers endormis ou incapables, l'abîme ouvert à deux pas, nous sauve à la dernière page, ou du moins exprime l'espoir que nous serons sauvés. Il compte alors sur le dévouement de cette bourgeoisie même dont le passé tout à l'heure ne semblait pas lui inspirer tant de confiance pour l'avenir. C'est la grâce que je vous souhaite! Cependant le vœu formé par M. Charles Bigot me paraît réalisable. Le rapprochement entre les différentes classes de la société n'est pas peut-être à la veille de s'opérer; toutefois l'abîme qui les sépare est moins profond qu'il n'était avant la Révolution, moins profond même qu'il n'était il y a trente ou quarante ans. L'intervalle s'est comblé d'année en année. Plus d'humanité d'un côté, des haines moins vives de l'autre. On pourrait même dire que le livre de M. Charles Bigot, malgré ses excellentes intentions, serait plutôt de nature à décourager les efforts tentés en haut pour amener la réconciliation, tant il y a de sévérité dans certaines de ces doléances, si l'on ne songeait que c'est une des conventions du genre de forcer la note et d'enfler la voix. N'est-ce pas l'usage des sermons de charité de reprocher aux riches leur dureté et leur avarice à l'instant même où l'on fait appel à leur générosité?

Oublions donc certaines sévérités excessives, qui sont du genre oratoire, pour ne considérer que la noblesse de l'intention, le souffle généreux et libéral qui circule à travers l'œuvre entière, enfin la chaleur de cœur qui en vivifie toutes les parties. C'est un livre qu'on ne pourra pas lire sans concevoir pour l'auteur un sincère sentiment d'estime. A ne considérer même que la valeur littéraire de l'œuvre, l'ardeur de conviction qui l'anime lui communique une sorte d'éloquence émue qui triomphe heureusement de la résistance que l'on serait tenté çà et là d'opposer. Si certaines théories ne sont pas tout à fait nouvelles, — car tout ne saurait être nouveau en un tel genre d'ouvrage, — elles prennent comme un accent d'originalité et une puissance qu'on ne leur soupçonnait pas. On peut, en somme, appliquer à ce livre le mot du moraliste : « Quand une lecture vous élève l'esprit et vous échauffe le cœur, ne cherchez point pour le juger d'autre règle; le livre est bon et fait de main d'ouvrier. »

II

La nouvelle étude parisienne de M. Fervacques (1), étude parisienne qui nous transporte tour à tour en Russie et en Angleterre, ne serait pas de nature à faire aimer ni estimer fort les classes dirigeantes. Les mœurs que nous y rencontrons sont loin d'être édifiantes. Cependant M. Fervacques, lui, ne fait pas de sermons. Il s'accommode de ce qui irrite les philosophes sévères. Il laisse les indignations aux Diogènes. Se gendarmer et pousser les hauts cris, cela sent

(1) Fervacques, *Sacha*, étude parisienne. 1 vol. — Paris, 1875, E. Dentu.

son pedant et l'homme du petit monde. Prenons garde cependant : cela sent aussi son petit monde d'être trop ébloui par tout ce qui reluit et a de l'or. Si l'on décrit avec trop de complaisance l'éclat et même le confortable de la haute vie, si l'on ne peut faire dîner ses héros sans donner le menu des plats et la liste des vins, il semble qu'on n'ait joui que depuis peu ou par accident de ces raffinements du luxe. On a un peu air de M. Jourdain, appelant sans nécessité ses laquais qu'il a d'hier. Tel n'est pas, j'imagine, le cas de M. Fervacques; il cède simplement à la passion irrésistible pour la description et l'inventaire que nous signalions dans son précédent volume. Tout au plus pourrait-on dire qu'il semble heureux de montrer qu'il a ses entrées dans le grand monde, où ne vont pas tous les gens de lettres; tout au plus peut-on lui reprocher de faire quelque peu parade de ses hautes relations.

Cela est d'autant plus sensible qu'il nomme souvent les gens par leur nom, et que pour les héros donnés comme enfants de son imagination, il est facile de voir qu'il les a rencontrés et croqués sur le vif. C'est même le grand attrait de son livre que cette série de portraits dessinés d'un crayon ingénieux. Il y en a d'excellents et qui vivent. Cependant une galerie de portraits n'est pas un roman. L'histoire de cette Sacha est composée vraiment avec trop de laisser-aller. Vous promenez votre héroïne en France, en Russie, en Angleterre, comme dans les revues de fin d'année on promène le compère à travers les différents théâtres de Paris. Dans cette revue des trois mondes apparaissent tour à tour des originaux qui occupent un instant la scène pour ne plus revenir. Charmants encore une fois, vos originaux, et votre héroïne elle-même joliment dessinée et cavalièrement campée; mais cela ne constitue pas une œuvre d'art. Évidemment M. Fervacques a plus de mémoire que d'invention, et l'agrément des détails plus que la science de l'ensemble. Il fait bien le portrait; qu'il essaye maintenant de faire un tableau.

III

Les métamorphoses de Fern l'Estrange, par Mlle Melanie Bourotte (1), récit des transformations d'un village perdu sur les crêtes des montagnes d'Auvergne, ressemblent sous certains rapports aux *Échasses de maître Pierre*, d'Edmond About. Ce n'est pas tout à fait le même style. Ce petit roman qui célèbre les vertus du reboisement et a pour héros les pins, les sapins et les mélèzes, aboutit précisément aux conclusions du livre de M. Noël dont nous parlions l'autre semaine. L'instinct est représenté par les Auvergnats qui ne veulent pas qu'on touche à la montagne, la science par un inspecteur des eaux et forêts qui veut absolument reboiser. Reboisons, reboisons, mes frères! L'instinct finit par céder, la science multiplie les sapins, et les Auvergnats s'en trouvent bien. Mlle Bourotte met au service des eaux et forêts une ardeur de passion qui étonne, mais qui commande le respect.

(1) *Les Métamorphoses de Fern l'Estrange*, par Mlle Bourotte. — Paris, 1875. Dentu et C.

IV

Le sculpteur Émile Hébert destine au Salon de 1876 une Sémiramis ailée. Ce marbre a inspiré un poëte, M. Léon de Labessade; il chante donc les beautés plastiques qui ont charmé sa vue et les pensées secrètes qu'il croit lire dans les yeux de la Babylonienne (1). Quelle imagination ont ces poëtes! qu'ils sont heureux de voir ce qui nous échappe à nous faibles mortels! C'est ainsi que M. de Labessade note dans la statue le mouvement cadencé

« De son sein qui s'abaisse et tantôt se soulève. »

Si M. Hébert a su donner au marbre cette agitation aimable, son ciseau fait des miracles; mais le voici, lui, exposé aux tentations de Pygmalion. Des lèvres sort une romance assez gaillarde, M. de Labessade l'a entendue et la transcrit. Allons, j'ai tort. C'est le droit des enfants des Muses de donner libre carrière à leurs rêveries. Qu'ils n'en abusent pas cependant, de peur que nous les suivions avec peine dans les espaces où leur fantaisie s'égare. Lisez plutôt, ô poëte, ce qui est dans votre cœur à vous; écoutez-en les battements plutôt que d'ausculter les statues. Songez d'ailleurs que le sculpteur pourrait réclamer. Quand vous demandez à sa Sémiramis si elle est fée, ange ou femme, c'est donc que le ciseau de l'artiste n'a pas traduit nettement sa pensée? Je sais bien que Victor Hugo vous félicite tous deux d'avoir évoqué la reine « belle et hideuse, qui est plus qu'une reine, qui est la royauté même : crime et splendeur ». Mais quand je regarde l'eau-forte qui orne votre petit volume, cette tête, non hideuse ne me semble en aucune façon l'image du crime. Vous me direz que je parle en critique terre à terre, n'ayant pas d'ailes comme Sémiramis et comme vous. J'en conviens humblement.

V

Le boulevard du crime vient d'enrichir son assortiment d'adultères et assassinats variés, grâce à M. Belot, l'un de ses fournisseurs préférés, grâce aussi à la *Gazette des tribunaux* où M. Belot puise volontiers ses inspirations. La Vénus de Gordes qui apparaît aujourd'hui sur les planches sinistres de l'Ambigu a été l'héroïne d'une cause célèbre dans le Midi. De la cour d'assises elle était déjà passée dans l'un des romans de M. Belot : voici qu'elle se produit maintenant sur la scène. On ne saurait trop donner de retentissement aux grands exemples que proposent à l'imitation des hommes ces fortes natures dont l'exceptionnelle énergie éclate en de grands crimes au-dessus de la moyenne. Le complice de cette Vénus fleurit actuellement à Cayenne : quelle douce joie pour lui de voir que M. Belot, après l'avoir immortalisé par le roman, l'immortalise par le mélodrame! Sera-ce tout? Pourquoi ne pas ajouter encore la consécration d'un poëme

(1) Léon de Labessade, *la Sémiramis ailée*, précédée d'une lettre de Victor Hugo. — Paris, 1875, Nouveau et Levesque.

épique? Ne désespérons pas. M. Belot n'a pas dit son dernier mot sur l'Agamemnon en sabots assassiné par une Clytemnestre de basse-cour et un Égisthe d'écurie.

Alas! poor Yorick! Hélas! trois fois hélas! Avoir débuté par la comédie de caractère et en venir au mélodrame vulgaire et grossier! Avoir gravi un peu de la montagne sainte de l'art, puis s'enfoncer chaque jour davantage dans les marécages clapotants du réalisme! Rechercher les bas-fonds de l'art et en même temps ceux du cœur humain! Remuer cette vase d'une main lourde et contente! Se complaire dans un air épais et malsain, aspirer les miasmes, savourer les émanations putrides! Est-ce même le cœur humain qu'interroge M. Belot quand il vit dans la société de ces bêtes brutes qu'il vient de nous montrer une seconde fois? Ni hommes ni femmes, ces gens-là, des animaux mâles et des animaux femelles! Ils ne s'aiment pas, ils s'accouplent. Pas de passions, des instincts. Et ces instincts sans contre-poids les entraînant d'une force invincible, toute résistance est supprimée, par suite toute lutte et tout drame. Dès lors, n'attendez ni idées, ni sentiments : non, des faits, rien que des faits! Sont-ils du moins, ces faits, combinés avec art? Non : cette science même de la charpente dramatique fait misérablement défaut. D'abord une première pièce : l'assassinat du mari. On essaye de l'étouffer sous un traversin, mais sans succès; puis on le tue d'un coup de fusil. C'est donc fini? Attendez! Il est à peine dix heures. M. Belot aurait pu nous montrer ses assassins s'y reprenant non simplement à deux fois, mais à trois ou quatre fois, et retarder ainsi le dénoûment. Par exemple, un essai d'empoisonnement avec de la soupe aux allumettes? La tentative échouait naturellement. Mais l'Ambigu a dans ses accessoires une locomotive qui a déjà fait merveille. C'est cela! On étendait le mari sur les rails et la locomotive providentielle broyait l'amant. Ainsi nous arrivions doucement à minuit, l'heure des expiations et de la fermeture. M. Belot a préféré faire bifuquer sa pièce: quand elle est finie, elle recommence. Les gendarmes arrivent. Qui passera en cour d'assises? Un innocent est accusé. Une horrible mégère qui nous a soulevé le cœur va sauver la vertu calomniée en nommant le vrai coupable. Mais il faut passer sur un pont, et le pont se casse. — Vous rappelez-vous le *Pont cassé* du théâtre Séraphin? Elle est emportée dans le tourbillon du torrent. Voilà donc l'innocent qui va succomber. Mais, à l'Ambigu, on ne se noie jamais quand on vole au secours de la vertu. Le torrent a rendu sa proie. Le vrai coupable est démasqué. Les premiers soirs il mettait le feu à l'immeuble, prenait la fuite en profitant de l'émotion indescriptible produite par l'incendie; un coup de fusil l'abattait. Aujourd'hui, il se tue lui-même en s'écriant : Je me fais justice! *Alas, poor Yorick!* Hélas, hélas, trois fois hélas!

VI

Nouvelle invraisemblable, mais vraie. La cantate couronnée cette année par l'Institut, et dont l'auteur est M. Ballu, n'est pas sans quelque valeur littéraire.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La lecture des articles littéraires du *Journal officiel* continue à former une de mes distractions favorites.

J'y trouve aujourd'hui un portrait du « comte Armand de Pontmartin » qui fait songer aux pastels du XVIIe siècle. Ceux qui voient et surtout ceux qui entendent aujourd'hui l'auteur des *Contes d'un planteur de choux* ont quelque peine à se le représenter tel que le peintre nous le montre, chantant la romance dans les salons d'Avignon, adoré des belles dames du Comtat, le charme, l'ornement, la coqueluche de l'aristocratie papaline. « Spirituel, élégant, noble, la vie n'avait pour les vingt ans du « jeune comte » que des sourires. »

Pourquoi n'aurions-nous pas aussi quelques sourires pour ce style poétique? Soyons indulgent cependant : on ne se promène pas, comme le *Journal officiel*, sur les bords du Rhône où « les pêcheurs chantent des Noëls »; on ne voit pas « le Ventoux et son cône » se perdre dans les nuages; on ne traverse pas le pont d'Avignon, sans se sentir quelque peu en veine de poésie et de félibrisme.

Le *Journal officiel* rend d'ailleurs un notable service à l'histoire littéraire. On ne se faisait pas jusqu'ici une idée assez juste de l'importance du rôle du « comte Armand de Pontmartin » dans les lettres contemporaines. En lisant ses articles dans le *Figaro*, en énumérant les calembours dont sa prose est semée, on avait une forte tendance à ne voir en lui qu'un continuateur fidèle de la grande tradition de la critique du *Miroir*, de la *Pandore* et du *Nain jaune*.

Pigault-Lebrun n'aurait peut-être pas battu des mains en lisant en tête d'un de ses contes : *Les Quarante sans Suisses*, parce que ce titre rentre dans la forme du calembour par à peu près, inconnue à son époque, mais il me semble entendre son bravo aux divers passages des articles du « comte Armand de Pontmartin » où, en parlant de M. Victor Cherbuliez (cet écrivain est protestant), il ajoute qu'il faut le mettre à la *réforme*, où il constate que l'académicien *Patin* essaye de *glisser*, et que ce *Domitien* n'était pas *commode*.

Eh bien non! Félibre du rébus et du calembour, l'*Officiel* nous apprend que le « comte Armand de Pontmartin » n'est pas seulement cela; il est un grand critique dont l'œuvre offre, « avec les *lundis* de Sainte-Beuve, le miroir le plus fidèle du mouvement intellectuel de notre temps », et bien plus qu'un critique, un homme « dont la vie se confond par ses deux extrémités dans une admirable unité par l'identité des habitudes, des sentiments et des opinions ». Le *Journal officiel* ajoute que l'auteur de *Madame Charbonneau*, ou Cherbonneau, peut compter sur « les hommages de l'avenir ».

Quand ce ne serait qu'en redressant les idées erronées du public, qui prend souvent pour de simples pondeurs de copie des gens qui sont des gloires nationales, le *Journal officiel* justifierait amplement la somme pour laquelle il est inscrit dans notre budget.

II

Un autre service que le *Journal officiel* rend également aux lettres françaises, c'est la quantité de journaux de bourgeois qu'il découvre. Le dernier est le *Journal d'un bourgeois de Reims*.

Les bibliothèques de Pézenas, de Landernau, etc., n'ayant pas encore été explorées, il y a là une mine inépuisable d'articles pour les rédacteurs du *Journal officiel*. Et que de journaux encore ne trouverait-on pas en fouillant les bibliothèques particulières! Aucune bourgeoisie n'a eu plus que la bourgeoisie française la manie écrivante et annotante; nous devons, il est vrai, à cette manie trois ou quatre journaux curieux parce qu'ils sortent de la plume d'un bourgeois de Paris et qu'ils parlent d'époques intéressantes; mais du journal d'un bourgeois de Reims je ne donnerais pas un centime de plus que du journal d'un bourgeois de Brives-la-Gaillarde.

III

La souscription en l'honneur de Paul-Louis Courrier marche mieux que je ne m'y attendais. Il ne serait pas impossible qu'on finît par recueillir les vingt-cinq ou trente mille francs nécessaires pour lui élever une statue présentable.

On trouvera bien aussi un emplacement, un sculpteur et un architecte; mais que fera-t-on de tout cela sans l'autorisation ministérielle? L'aura-t-on, ne l'aura-t-on pas? Les uns disent oui, les autres disent non; moi je dis non.

Élever une statue à un homme trois ou quatre fois flétri par la justice de son pays, y songez-vous? Les ombres indignées de Marchangy et de Jacquinot de Pampelune viendraient la nuit, armées de l'ombre d'un marteau, la fracasser sur place. Mais supposez que le préfet, absorbé par la question électorale, n'accorde pas à cette affaire la sévère attention qu'elle mérite, et qu'il montre la plus légère tendance à accorder l'autorisation. L'évêché, aussitôt averti par une voie secrète, envoie un émissaire à la préfecture. L'évêque lui-même, s'il le faut, se rend chez le premier fonctionnaire du département. A peine monseigneur a-t-il ouvert la bouche que le préfet s'incline et qu'une belle lettre signée de sa main apprend aux membres de la commission que la place publique est interdite à la statue de Paul-Louis.

Vous vous plaindrez dans les journaux, vous signalerez même le fait au ministre de l'intérieur, M. Buffet; après? Si c'est un député qui lui transmet votre réclamation, il se hâtera de lui répondre :

« J'ai consulté le préfet d'Indre-et-Loire sur le fait dont vous voulez bien m'entretenir. Il résulte de ses explications que vous avez été induit en erreur sur le but de la visite de Mgr l'archevêque de Tours à la préfecture. Cette visite n'avait d'autre motif que le désir de prier M. le préfet de vouloir bien s'entendre avec lui pour préparer la fondation d'une université catholique libre à Azay-le-Rideau. Il ne pouvait y avoir là, j'en étais certain d'avance, qu'un regrettable malentendu; et le préfet n'a pas manqué, en effet, de se défendre hautement auprès de moi de toute intention ou arrière-pensée blessante que de fausses apparences vous portaient à lui prêter. »

Cette lettre vous édifiera, mais vous n'aurez pas votre statue.

IV

A l'époque de l'exposition universelle de 1867, « lorsque la France recevait le double hommage des peuples et des rois », on décida qu'une série de rapports sur le progrès scientifique et littéraire de notre pays viendrait « rehausser ses triomphes industriels en les associant aux conquêtes de l'intelligence, au perfectionnement des arts et à l'éclat des lettres. » M. le vicomte Arthur de la Guéronnière ajoute que, chargé par le ministère des affaires étrangères du rapport sur les progrès du droit public, il n'a pu terminer son travail qu'aujourd'hui. Il nous le donne en forme d'ouvrage sous ce titre : *le Droit public et l'Europe moderne*. Je m'étonne qu'un tel livre signé d'un tel nom fasse si peu de bruit. Il est pourtant écrit d'un haut style et plein de pensées profondes. L'auteur, après nous avoir appris que « l'esprit français va prendre son essor au XVIIe siècle », trace, en traits qui se gravent d'une façon inaltérable dans la mémoire, la physionomie des grands écrivains de cette époque : Corneille, « dont les tragédies élèvent l'âme jusqu'aux plus hautes inspirations de l'honneur »; Racine, « qui n'a pas la forte trempe de Corneille, mais qui le surpasse en grâce, en élégance, en émotion »; Molière, « un des grands réformateurs de son temps »; Boileau, « qui fait de chacune de ses satires une leçon, non-seulement pour le goût, mais encore pour la raison »; Pascal, « qui burine la vérité et élève la controverse à la hauteur d'un grand débat ».

V

Corneille, Racine, Boileau, Molière, Pascal, la Fontaine, la Bruyère, Mme de Sévigné, le Nôtre, Poussin, Mignard, Lebrun, semblent, au premier abord, n'avoir pas grand'chose à démêler avec le droit public; mais les grands esprits aperçoivent, entre les faits et les hommes, des rapports qui échappent au vulgaire. C'est ainsi qu'en parlant du XVIIIe siècle, M. le vicomte Arthur de la Guéronnière n'hésite pas à déclarer « que trois hommes, dans des conditions diverses, lui paraissent avoir exercé sur la civilisation l'influence la plus décisive : Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire ».

VI

Le côté original de ce livre, c'est la mise en lumière de tout ce que le droit public doit à Napoléon Ier; il n'est pas une des conceptions de ce grand homme, y compris le blocus continental, qui ne tende, d'après l'auteur, à l'améliora-

tion et au progrès du droit public. La Restauration fut bien inférieure, à ce point de vue, à l'empire. M. le vicomte Arthur de la Guéronnière lui rend néanmoins justice, et, quand il arrive à cette époque, nous retrouvons le peintre puissant des écrivains du XVIIe siècle, dont le pinceau, cette fois, fait revivre à nos yeux Casimir Delavigne, Béranger et Victor Hugo, qui « trouvent dans les souvenirs de l'empire des accents d'un patriotisme ému » ; Lamartine, « jeune et inconnu, se révélant par les *Méditations* et les *Harmonies*, et donnant à la langue immortelle de Corneille et de Racine l'empreinte de toutes les grandeurs de la nature et de toutes les émotions de l'âme » ; Royer-Collard, « élevant la politique à la hauteur d'une doctrine » ; M. Guizot, M. Cousin, M. Villemain, « enseignant dans les chaires de la Sorbonne les notions fondamentales de la civilisation et de la philosophie ».

VII

Bien des gens trouveront peut-être que M. le vicomte Arthur de la Guéronnière élève la banalité et le lieu commun à la hauteur d'un dogme, Laissons-les dire; Paris fourmille d'individus prévenus et superficiels qui tranchent du critique et glosent sur tout; nous ne sommes nullement surpris qu'ils attaquent ce livre. Ce qui nous étonne, c'est, comme nous l'avons dit, le peu d'attention que lui accorde l'Europe en général. Le *Journal officiel* lui-même n'en a pas encore dit un mot. Après le « comte Armand de Pontmartin » viendra, espérons-le, le tour du vicomte Arthur de la Guéronnière. Le moment ne saurait être mieux choisi pour apprendre à la France et à l'Europe les services rendus au droit public par le second et le premier empire.

VIII

— Oublions un moment que vous êtes ambassadeur de Russie, disait un jour le roi de Prusse à un diplomate, et que je suis roi. Parlons comme deux soldats : comment se ferait la guerre si nos deux pays entraient en conflit? Traçons un plan.

Le général-ambassadeur se prête à la fantaisie du roi, tout en protestant que jamais il n'a songé à pareille éventualité.

Une carte de Russie et une carte de Prusse sont sur la table, le roi procède à la mobilisation de ses troupes; il les concentre en mettant à profit le réseau des chemins de fer, et entrant en Pologne, en Livonie, en Lithuanie, il pénètre jusqu'au cœur de la sainte Russie et arrive à Moscou par Grodno, Vilna, Smolensk, Vitepsh, en suivant le chemin tracé en 1812 par l'armée française.

Le général-ambassadeur, après s'être tenu sur la défensive, s'enhardit peu à peu et, mettant en ligne l'immense armée que peut fournir une nation de 100 millions d'hommes où tout le monde est soldat, il montre la Russie inébranlable sur sa double base en Asie et en Europe, fermée à toute attaque du côté de l'Asie, défendue en Europe par les postes avancés qu'elle occupe à Varsovie, à Riga, à Cronstadt, à Sébastopol, positions si favorables à son action offensive. La Russie commence la campagne en supprimant la libre navigation du Danube; un simple ukase lui suffit. Les flottes russes bloquent ensuite tous les ports de la Baltique et enferment la Prusse dans un cercle sans issue formé par l'Autriche, la Hongrie, la France, les États secondaires, le Danemark, la Hollande, la Belgique.

Le général-ambassadeur ajoute spirituellement : — Sire, pour donner à cette conversation tout son intérêt, il faudrait se demander non pas où se ferait la guerre, mais où se ferait la paix. On peut entrer à Moscou, mais on n'en sort pas.

— Ce n'est que la petite guerre, répondit le roi de Prusse en riant à demi.

— Espérons que nous n'en ferons jamais d'autre, reprit l'ambassadeur.

Cette conversation, que j'abrége, est ce que j'ai trouvé de plus instructif dans les deux gros volumes de M. le vicomte Arthur de la Guéronnière sur le droit public et l'Europe moderne.

VIII

Il y avait en 1851, dans le département de la Haute-Garonne, un nommé Maupas ou de Maupas. C'était un ancien sous-préfet de M. Guizot, converti au bonapartisme, prêt à tout pour assurer son triomphe, frappant la presse républicaine, inventant des complots socialistes, un vrai préfet de l'ordre moral, vingt ans avant l'ordre moral.

L'un des principaux représentants du parti républicain s'était particulièrement attiré la haine de Maupas et des bonapartistes. Comment s'en débarrasser? « Rien de plus facile, lui répond un jour le fidèle agent de police (il ne s'appelait pas Coco) dans le sein duquel Maupas versait habituellement ses chagrins; je me charge d'introduire des armes chez le particulier en question. Le procureur général est averti, il ordonne une descente chez notre homme, le dépôt d'armes est d'autant plus vite découvert que je sais parfaitement où il est; on en opère la saisie. De là procès, condamnation inévitable, et départ du condamné pour quelque maison centrale, d'où il ne lui sera pas très-facile de vous gêner. »

Maupas, ravi, court chez le procureur général et lui expose naïvement le petit *scenario* dans lequel il lui destine le principal rôle. Voilà ce magistrat qui, au grand étonnement du préfet, trouve fort mauvais qu'on ose le mêler à de pareilles manœuvres, et qui prend la poste, le même soir, pour se rendre à Paris, où son premier soin est de courir au ministère de la justice et, de là, au ministère de l'intérieur. Vingt-quatre heures après, Maupas reçoit l'avis de sa révocation. Le ministre de l'intérieur ne s'appelait pas Buffet, c'était M. Léon Faucher.

IX

Voilà donc Maupas à pied.

On était au milieu de novembre 1851. Le préfet de police, Carlier, ne paraissait pas tout à fait à la hauteur de ce que les circonstances allaient exiger du magistrat revêtu de ses fonctions ; il fallait lui trouver tout de suite un remplaçant. Les dossiers des procès sont apportés à l'Elysée. Bonaparte, après les avoir examinés, est désespéré du résultat de ses investigations. Un seul dossier lui reste à lire. Il l'ouvre et il le parcourt. *Eurêka!* s'écrie-t-il tout joyeux. C'était le dossier de Maupas. Le lendemain, il était préfet de police.

X

On sait comment il s'est conduit.

Cet homme qui, demandant à chaque instant des canons, a mérité la raillerie méprisante de Morny, cet homme qui, tremblant et effaré, a présidé du fond de la préfecture de police aux crimes de la nuit sanglante, cet homme du 2 Décembre, en un mot, pose insolemment sa candidature au Sénat, et rien ne nous répond que cet homme-là ne sera pas soutenu par l'administration comme..... conservateur.

Pauvre France!

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Dans le débat sur le scrutin uninominal, qui l'a emporté, M. Dufaure a couvert M. Buffet, qui a gardé un silence prudent dans cette discussion que MM. Ricard et Gambetta ont élevée si haut. Quoi qu'il en soit, nous avons la ferme confiance que rien ne peut fausser la volonté nationale ni la détourner de sa ferme résolution d'assurer le régime de la république libérale, qui seule est vraiment conservatrice.

Le parti qui se dit par excellence conservateur n'a rien appris pendant ces longues vacances, il est revenu à la Chambre aussi entêté de ses préjugés, de ses rancunes, que si rien de nouveau ne s'était passé depuis six mois. Il sent bien que l'Assemblée va mourir et qu'il faut se résigner à sa fin non prématurée comme à une loi du destin ; mais la proximité du trépas ne lui donne aucune lumière, et il n'en est pas de lui comme du vieil Œdipe, qui retrouve la vue au moment de mourir. Que l'on prête l'oreille aux conversations qui s'échangent entre députés, on ne recueillera sur les bancs de la droite que l'expression d'un sceptici-me chagrin sur les destinées de la république; on traite la constitution actuelle comme une vaine expérience qui ne peut pas aboutir, comme un jeu d'enfant dont la France s'est passé la fantaisie, mais qui n'aboutira qu'à un ridicule échec. Et ceux qui tiennent ces propos ne sont pas les féaux indomptés de la légitimité, qui ont entonné l'autre jour leur chant du cygne avec M. le marquis de Franclieu sur un mode assez embrouillé qui manquait autant d'harmonie que de clarté. Non, nous entendons parler des votants retardataires de la constitution du 25 février ; ils ne l'acceptent que pour la forme et par une honorable soumission aux lois de leur pays, mais ils la détestent au fond et le disent sans détour sur un ton ironique qui ne cache point leur vraie pensée. C'est en vain qu'ils ont pu constater l'heureux apaisement du pays, l'essor du travail national depuis qu'on a mis fin aux incertitudes lassantes; ils ne sont pas sortis en réalité de l'atmosphère factice de la bonne compagnie, qui a pesé si lourdement sur nos destinées depuis quelques années. Autrefois les salons français étaient l'asile de la libre parole, qui savait faire justice par un trait mordant des sottises officielles. Aujourd'hui, sauf de rares exceptions, ils sont devenus la vieille garde de la réaction, et ce qu'on appelle la société polie se venge par des épigrammes du flot qui monte. Les hommes distingués qui ne savent pas secouer ce joug, qui semble léger et qui pourtant courbe tout un monde, se mettent en dehors des réalités et ne se laissent point instruire par les faits les plus patents. Leurs réunions politiques sont une succursale de leurs salons, avec cette différence qu'à la Chambre les bons mots doivent être remplacés par des votes; or, la politique qui plaît aux marquises et aux douairières n'est pas celle qui plaît à la France et répond à ses vrais besoins.

Pourquoi faut-il que le centre droit, dont on espérait beaucoup à cette rentrée de l'Assemblée nationale, n'ait pas pu résister à sa vieille tendresse pour la droite dès qu'il s'est retrouvé en face d'elle? On savait bien qu'il était semblable à l'homme entre deux maîtresses, mais on avait lieu d'espérer qu'il préférerait celle qui se plaît aux cheveux noirs à celle qui ne veut que les cheveux blancs. On s'était trompé. A peine revenu à Versailles, il a faussé compagnie au centre gauche; il ne peut lui pardonner de l'avoir un jour contraint à être raisonnable, et, sans répudier l'acte de raison du 25 février, il veut en faire porter la peine au grand parti dont il a subi l'ascendant. On a pu s'apercevoir de sa mauvaise humeur à plus d'un vote. Vraiment on se demande ce qu'il désire et ce qu'il pense à cette heure décisive, où les hésitations peuvent coûter très-cher. Une chose paraît évidente, c'est qu'il veut encore suivre la politique de réaction, et que ni sur la question des maires, ni sur celle de l'état de siége il n'est disposé à se montrer libéral et généreux. C'est qu'il se défie mortellement du pays, et cette défiance est déjà un châtiment pour lui, parce qu'elle est une mauvaise conseillère. Il sent qu'il a mécontenté et lassé la France, aussi est-il mécontent d'elle; il lui voue les sentiments qu'il sait lui avoir inspirés. Voilà pourquoi il ne veut pas lui rendre franchement la parole et la liberté municipale, et il s'est rejeté avec passion sur le scrutin uninominal comme sur sa seule planche de salut.

Si le centre droit avait pris un parti raisonnable dans ses alliances, s'il avait préféré sans hésitation les groupes qui acceptent sans arrière-pensée la constitution à ceux qui lui apportent une adhésion forcée et chagrine, il aurait accepté le scrutin de liste comme le vrai moyen de faire prévaloir cette alliance devant le pays, pour le plus grand profit de la modération; mais ne voulant ni marcher franchement avec le

parti républicain, ni attacher décidément sa fortune aux monarchistes vaincus, il se réfugie dans l'isolement avec l'espoir d'être soutenu par le ministre de l'intérieur. Ses velléités d'irritation contre une politique équivoque et pleine d'indulgence pour le bonapartisme se sont évanouies comme une vaine fumée. On voit par les dernières décisions du centre droit qu'il se range avec docilité derrière M. Buffet. Il demande à la réaction la plus étroite et la plus intolérante de le protéger. S'il persiste dans cette voie, le parti républicain lui laissera tous les risques comme tous les bénéfices de cette protection, qui pourrait bien lui être nuisible. Jusqu'au bout nous espérons que les hommes de valeur qui se sont enrôlés sous cette bannière néfaste comprendront leur erreur; mais le temps presse, car nous en aurons bientôt fini avec les luttes décisives qui précèdent la dissolution.

Il ne nous est plus possible de comprendre une seule illusion de la part des députés constitutionnels sur la politique de M. Buffet. Sans parler de ses agissements, trop connus, ne voit-on pas qu'à son sens, comme il n'hésite pas à le dire à qui veut l'entendre, il ne faut pas mécontenter le parti conservateur en affirmant la république avec trop de précision; qu'il faut ranger dans ce parti la masse des bonapartistes hommes d'ordre, prêts à acclamer tout pouvoir régulier, qu'on doit bien se garder de heurter de front. Si l'on doit frapper les sorties trop audacieuses de quelques meneurs, il est convenable de ménager ces bons citoyens, orléanistes sous M. Guizot, napoléoniens après le 2 Décembre; en fin de compte il ne faut détester qu'une chose, le radicalisme, qui se distingue difficilement des républicains de principe.

Tel est le conservatisme qui plaît à M. Buffet — celui au profit duquel il a fait avec tant d'énergie la campagne du scrutin uninominal. Comment ne comprend-il pas que c'est faire injure à la politique conservatrice que de lui donner pour caractère principal cette adhésion à tout régime, quel qu'il soit, qui la garantit contre les nobles risques de la liberté? Si le parti conservateur était ce parti sans principes, ne tenant qu'à son repos, insouciant de la liberté et du droit, non-seulement il serait sans dignité, mais il serait sans force, et il mériterait d'être battu à plate couture dans sa platitude et son inertie. Par bonheur, il existe un autre conservatisme, éclairé, libéral, sachant combattre l'esprit de désordre avec fermeté et mettant sa confiance dans la pratique des institutions libres. Il a sa place dans le ministère, bien que la démission d'un homme aussi modéré que M. Bardoux soit un fâcheux symptôme; mais il est temps qu'il ne laisse plus couvrir sa voix par l'intolérance réactionnaire, à côté de laquelle il a été quelque temps contraint de siéger par une prudence patriotique que le pays avait comprise jusqu'ici. Nous commençons à penser que c'est assez, que la prudence ne saurait se transformer en connivence sans que toutes les situations ne soient faussées.

E. DE P.

Depuis quelque temps déjà le rejet du scrutin de liste ne pouvait plus être une surprise. Mais ce n'est peut-être point là qu'a été le grand intérêt de la journée d'hier, c'est plutôt dans l'attitude des différents ministres.

Le scrutin de liste a été vaincu sans doute; mais la victoire n'est pas à M. Buffet : elle appartient tout entière à M. Dufaure. M. Buffet, du ton rogue et hautain qu'on lui connaît, avait plusieurs fois provoqué les trois gauches à venir vider leur querelle avec lui sur ce terrain. Les gauches ont accepté et c'est M. Buffet qui a déserté le combat. Bien plus, sa provocation lui a été retournée avec une énergie légitime, non point seulement par M. Ricard, mais surtout par M. Gambetta, le chef de cette extrême gauche où siége sans doute le péril social dénoncé par lui tous les jours, et M. Buffet s'est tu : il s'est abrité sous la protection de M. Dufaure. Il s'est sauvé sans doute, pour un jour, mais en se rapetissant, tandis que M. Dufaure a grandi jusqu'au rôle de chef de cabinet.

En politique toute protection se paye. M. Buffet doit le savoir mieux que personne, lui qui a dû acheter si cher celle des bonapartistes. Quel prix peut-il donc offrir pour celle qu'il a reçue hier? — Sa conversion trop tardive aux idées libérales? — Ce serait la seconde fois qu'il la promettrait : comment espérerait-il encore être cru? — Il ne reste donc à attendre que sa chute au profit de M. Dufaure, dont le succès d'hier a certainement augmenté le prestige auprès du Président de la république et l'influence sur le centre droit libéral. La question de la levée de l'état de siége et la discussion de la loi des maires obligeront bien M. Buffet à sortir de la prudente retraite où il s'est tout à coup confiné.

En votant le scrutin uninominal, le centre droit n'a pu se faire aucune illusion sur sa vertu conservatrice et modératrice. L'histoire a prouvé jusqu'à l'évidence qu'il favorisait les partis extrêmes, écartait toute possibilité de conciliation, et rendait bien plus complet encore que sous le scrutin de liste l'écrasement des minorités. Qui n'a pas encore dans la mémoire ces élections de 1869, où l'opposition obtint à peine le sixième des siéges après avoir recueilli près de la moitié des voix? Le système adopté hier permettrait d'exagérer encore cette disproportion, car au lieu de circonscriptions égales, il prend pour unité l'arrondissement et donne un seul député aux 99 000 habitants de l'arrondissement d'Hazebrouck, commeaux 15 000 de l'arrondissement de Barcelonnette.

De tous les modes de votation, le scrutin uninominal est, *en lui-même*, le plus défavorable aux intérêts politiques du centre droit. Aussi n'est-ce pas précisément lui qu'il veut, c'est la candidature officielle, que ce mode de scrutin rend possible et que le centre droit croit seule capable de le sauver des naufrages électoraux. Mais au moins faut-il, pour cela, que l'instrument aiguisé hier par ses soins fonctionne à son profit, et le centre droit commence à comprendre que M. Buffet le mettrait au service des bonapartistes. N'est-ce pas le centre droit, par exemple, qui a eu tant de peine à obtenir le départ — avec avancement — d'un préfet aussi discrédité que M. Ducros, quand les républicains avaient cessé de le désirer?

Être pris à son propre piége, c'est un rôle ridicule que la finesse du centre droit ne peut vouloir accepter. D'après certaines indiscrétions de couloirs, surprises hier à Versailles, et que nous ne pouvons préciser, ses chefs se préparent à l'attaque prochaine et doivent la faire réussir. M. Buffet tombé, la candidature officielle ne sera plus bonapartiste. C'est tout ce que nous demandons, dans un temps où il faut savoir borner ses désirs, et nous dirions volontiers, en rappelant un mot bien connu : « Mon Dieu, débarrassez-nous

des bonapartistes : quant aux orléanistes, nous nous en chargeons, non pas pour les exclure absolument, mais pour accueillir leurs conversions. Ils ont une place marquée dans la République, celle du parti tory en Angleterre. Ce ne sera peut-être pas la première ; mais elle sera toujours honorable. L'empire, à coup sûr, ne peut pas leur en offrir autant.

E. A.

BULLETIN

Cours pour les dames et les demoiselles

Salle Saint-André, 29, rue d'Antin.

Dirigés par M. Georges Renaud, lauréat de l'Institut.

Par suite de circonstances imprévues, la réouverture des cours, professés à la salle Saint-André, par MM. Georges Renaud, Albert Leroy, Challamel, Charles Rochet, Fouchet, etc., a dû être remise au dimanche 14 novembre courant, à deux heures et demie précises. Elle aura lieu sous la présidence de M. Edouard Charton, correspondant de l'Institut, député. M. Frédéric Passy y parlera de l'*instruction des femmes*. Les cours ouvriront le 15 courant.

Programme des cours :

Littérature française et étrangère : M. Albert Le Roy. — Histoire de France : M. Challamel. — Anthropologie des beaux-arts : M. Charles Rochet. — Hygiène, sciences physiques : M. Fouchet. — Sciences naturelles : Mlle Marie Hugonin. — Grammaire historique : Mlle Guénot. — Langues française, anglaise et allemande : Mlle Hugonin, Jacobsen et Smale. — Sténographie : Mlle Marie André. — Histoire générale : X... — Droit civil : M. Joseph Lefort, *avocat*. — Mathématiques (arithmétique, géométrie, algèbre) : Mlle Hugonin. — Dessin et peinture : Mme Georges Renaud. — *Cours pour les deux sexes* : Géographie (avec projection à la lumière électrique); Économie politique et sociale : M. Georges Renaud.

Dans la même salle, M. Paul Albert rouvrira son cours de littérature française, le 18 novembre à une heure et demie. Ce cours aura lieu une fois par semaine. Le professeur y traitera des historiens, philosophes, romanciers et poëtes contemporains.

Ecole pratique des hautes études

Section des sciences historiques et philologiques. Programme des conférences pour le premier semestre de l'année 1875-1876.

Philologie et antiquités grecques — Directeur d'étude, M. W.-H. Waddington (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres.

Philologie. — Directeur adjoint, M. Tournier, maître de conférences à l'École normale : Explication d'Œdipe à Colone, les vendredis, à 8 heures.

M. Graux, répétiteur : Éléments de paléographie, les jeudis, à 8 heures. — Explication des Mémorables de Xénophon, les samedis, à 8 heures.

Antiquités. — Directeur adjoint, M. Perrot (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Critique des documents contenus dans les discours des orateurs attiques (lois, décrets, témoignages, contrats, etc.), les mercredis, à 8 heures 1/2.

Philologie latine. — Directeur d'études, M. Thurot (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Critique de textes, les mardis, à 10 heures 1/2.

M. Louis Havet, répétiteur : Questions de littérature et de grammaire, les lundis, à 1 heure 1/2. — Étude du Querolus, les vendredis, à 1 heure 1/2.

Épigraphie et antiquités romaines. — Directeur d'études, M. Léon Renier (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, administrateur de la bibliothèque de l'Université.

Directeur adjoint, M. Ernest Desjardins (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Éléments de l'épigraphie latine, les lundis, à 10 heures. — Explication d'inscriptions, les vendredis, à 10 heures.

Histoire. — Directeur d'études, M. Alfred Maury (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, directeur des Archives nationales.

Directeur adjoint, M. Monod : Première année, étude des sources latines de l'histoire de France, les jeudis, à 4 heures 1/2. — Seconde année, critique de textes, les lundis, à 4 heures 1/2. — Troisième année, correction de travaux, les samedis, à 4 heures 1/2.

M. Roy, répétiteur, étude des sources françaises de l'histoire de France. — Les jours et heures des conférences seront ultérieurement indiqués.

M. Thévenin, répétiteur : Première année, antiquités germaniques, commentaire de la *Germania* de Tacite, les mercredis, à 3 heures. — Seconde année, institutions carolingiennes, les mercredis, à 4 heures. — Troisième année, examen critique de l'édition des *Capitulaires* qui fait partie des *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz.

M. Giry, conférence supplémentaire : étude des origines et du développement des institutions municipales en Normandie au moyen âge, les samedis, à 3 heures 1/2.

Grammaire comparée.— Directeur d'études, M. Michel Bréal, professeur au Collége de France : Phonétique des langues indo-européenne, examen des ouvrages récemment publiés sur cette matière, continuation du dictionnaire étimologique de la langue latine, les lundis, à 3 heures.

Langues romanes. — Directeur d'études, M. Gaston Paris, professeur au Collége de France : Première année, Exercices pratiques de philologie romane, les mardis, à 9 heures 1/4. — Seconde année, Études sur la versification des nation romanes, les samedis, à 9 heures.

M. Darsmesteter, répétiteur : Première année, Introduction générale à l'étude des langues romanes, phonétiques et formation des mots, les vendredis, à 4 heures 1/2.— Seconde année, Déclinaison et conjugaison, les mardis à 4 heures 1/2.

Langue sanscrite. — Directeur adjoint, M. Hauvette-Besnault, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Université : Explication de la chrestomathie de Benfey, les jeudis à 8 heures 1/2.

M. Bergaigne, répétiteur : Première année, Éléments de la grammaire et explication d'une chrestomathie, les jeudis à 4 heures 1/2. — Seconde et troisième années, Explication de la chrestomathie védique de Delbrück, les mardis, à 8 heures.

Histoire de l'Inde, les jeudis, à 3 heures.

Le propriétaire-gerant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 21 20 NOVEMBRE 1875

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

II

M. Octave Feuillet

S'il est un homme que les autres puissent nommer heureux et qui ne doive pas songer lui-même à se plaindre de la destinée, il semble que cet homme est sûrement M. Octave Feuillet. Les lettres l'ont mis en belle figure parmi ses contemporains; le talent a suffi à faire pour lui tout ce que le génie eût pu faire pour un autre. Il est académicien et l'a été jeune. Il a été honoré des faveurs de la cour au temps où il y avait une cour en France. L'empereur le considérait comme capable de comprendre les beautés de la *Vie de César* et lui en envoyait un exemplaire, — et la lettre de remercîment prouvait qu'en effet l'empereur ne s'était pas trompé. L'impératrice le recherchait à ses petits lundis presque à l'égal de M. Alexandre Dumas, et lorsque les malheurs de la France eurent mis pour un moment l'autorité aux mains d'une femme, son *lundiste* pouvait lui écrire une lettre qui se résumerait à peu près ainsi : « Ne craignez rien, madame, Octave Feuillet vous donne son approbation. »

M. Octave Feuillet a eu des faveurs plus précieuses encore en ce siècle de démocratie que celles de la cour : il a plu au public. Tour à tour auteur dramatique, romancier, il a eu de retentissants succès de théâtre et de librairie. Il a produit des drames qui ont eu beaucoup de représentations et des livres qui ont eu beaucoup d'éditions. Il a eu la renommée que donnent les ouvrages et la popularité que donne la scène. Ces jours passés encore, les journaux comptaient les milliers d'exemplaires vendus en quelques jours de sa dernière nouvelle, *Un mariage dans le monde*, grossie par le talent de l'interligne et l'art de la mise en pages aux proportions d'un volume.

I

A vrai dire, les succès de M. Feuillet comme romancier et comme auteur dramatique me semblent loin d'avoir une valeur égale. J'ai une vague idée que la postérité ne se doutera pas beaucoup du mérite dramatique de M. Feuillet. Au théâtre il a presque toujours dû la réussite à quelque circonstance où le mérite de l'auteur entrait pour assez peu de chose. *Dalila* a dû sa vogue première à la réaction contre les thèses de *la Dame aux camélias*, et plus encore au talent admirable de l'actrice qui la créa, et non moins à un mouchoir taché de sang qu'y faisait voir un jeune musicien poitrinaire. Quand *Dalila* a passé ensuite à la Comédie-Française, elle n'y a pas retrouvé cette vogue, et naguère la jolie voix de Mlle Sarah Bernhardt n'a pu lui faire obtenir plus qu'un succès d'estime. Ce qu'avait fait Mlle Fargueil pour *Dalila*, Mlle Favart l'a fait pour *Julie*. C'était le beau temps de Mlle Favart, et la violence dramatique de son jeu était fort goûtée des spectateurs. Quand la pièce a été reprise il y a quelques mois, cette violence même n'a plus fait ses effets accoutumés. Il s'est trouvé bien des spectateurs pour avoir plus envie de rire que de pleurer à cette mort en scène occasionnée par une émotion morale; — à cette parole du mari qui dit à l'amant : « Tu sais que je te tuerai ! » — à cette parole de l'amant qui répond au mari : « Tu sais qu'elle est morte ! » On se souvient enfin des représentations du *Sphinx*. On a raconté que M. Feuillet n'avait point vu sans colère ces contorsions de l'agonie ajoutées à son rôle par l'actrice qui s'empoisonnait. Si M. Feuillet s'en est réellement fâché, il a eu bien tort : si l'on n'eût point été chercher dans le *Sphinx* les convulsions et les hoquets de Mlle Croizette, qu'y fût-on venu voir? Les pièces de M. Feuillet ont besoin de quelque ragoût qui leur vienne des acteurs.

(1) Voyez pour cette série *M. Alphonse Daudet*, dans le numéro du 11 septembre dernier.

II

Les succès de M. Feuillet dans le roman sont de meilleur aloi, et c'est bien à l'auteur qu'ils appartiennent. Son premier, et peut-être son plus grand mérite, c'est son style. Il sait sa langue, et cet éloge n'est point vulgaire pour un romancier moderne. Assurément ce style est fort loin d'être sans reproche. Il se complaît aux raffinements et aux mièvreries. Il a peur du mot propre sitôt que ce mot propre se trouve un peu franc du collier. Il y a toute une partie de la langue française, et la meilleure à mon humble avis, qui est proscrite du vocabulaire de M. Feuillet. Il n'a jamais suivi le conseil de Malherbe d'aller étudier la langue française « au port au foin ». Il n'y a rien en lui du Gaulois, et son succès eût été grand aux temps des ruelles et des précieuses. Mais, dans sa manière un peu affectée et amollie d'écrire, on ne saurait lui contester une grâce et une élégance qui sont bien à lui. Il est facile à lire et agréable. L'esprit ne lui manque pas, et il trouve des façons ingénieuses et piquantes de dire ce qu'il veut dire. Il a dans la phrase un nombre qui caresse doucement l'oreille; il a un rhythme souple et musical. Quand il écrit pour le théâtre et qu'il s'efforce de donner à son tour la force et le nerf, il y échoue fâcheusement; il devient tendu, boursouflé, il verse dans la déclamation. On sent qu'il grossit sa voix pour essayer qu'elle porte. Dans le roman il a moins besoin de forcer le ton. A moins que la situation ne devienne trop forte et trop dramatique pour sa nature, on sent qu'il est à son aise; il raconte vivement et lestement, il décrit agréablement, il fait causer ses personnages les uns après les autres sur un ton de conversation heureuse. Il mêle avec facilité sur leurs lèvres les dissertations morales, les interruptions, le sentiment. Il sait les faire bavarder avec grâce et débiter ces riens qui sont le fond des propos du monde. Il est un auteur aimable dans le genre tempéré.

Il a d'autres mérites encore. S'il n'a pas la grande volée de l'intelligence ni de la passion, il est ingénieux et délicat; il a des analyses fines et pénétrantes. On voit qu'il aime le détail, qu'il s'y complaît, qu'il s'y étudie. Il ne craindra pas de subtiliser, de quintessencier et, comme dit le proverbe, de couper le cheveu en quatre; mais, enfin, ce n'est pas le premier venu qui peut couper le cheveu en quatre. Il y faut de très-bons yeux et de très-fins ciseaux. L'observation morale a laissé bien peu de choses à découvrir depuis deux cents ans que l'on fait en France de l'analyse morale; M. Octave Feuillet a trouvé encore à glaner dans le champ où tant d'autres avaient moissonné. On lui doit certainement quelques-unes des plus fines remarques qui aient été faites de ce temps.

C'est dans l'observation de la nature féminine surtout qu'il excelle. C'est l'observation de la femme surtout qui tente les observateurs raffinés. L'homme est pressé de vivre, et son énergie, comme son rôle social, l'appellent à des actes multiples, rapides; il n'a guère le loisir de s'arrêter aux nuances; la femme vit surtout pour le sentiment, et les circonstances sociales, qui si souvent lui interdisent l'action, la forcent à se replier sur elle-même, à tourner et retourner ses sentiments et ses pensées. Elle affine et raffine, et l'écrivain la peut observer comme elle observe elle-même. M. Feuillet a su faire mieux qu'observer la femme. A ses observations il a donné le mouvement et la vie. Il a su créer des caractères de femmes qui sentent, qui agissent, qui aiment et souffrent. Il a là sa réelle originalité, sa valeur réelle. La Petite comtesse, Julia de Trécœur, les trois femmes si différentes qui figurent dans *Monsieur de Camors*, Sybille même, l'insupportable prêcheuse Sybille, sont bien de véritables personnages que l'on voit de ses yeux, que l'on connaît, auxquels on peut s'intéresser. Je ne dis pas qu'on les reconnaîtrait dans la vie, car on ne les y rencontrera pas; aucun de ces personnages n'a vraiment existé, aucun ne porte ce caractère de réalité puissante qui est la signature des grands peintres de l'humanité : chez tous une part de fantaisie et d'imagination romantique se mêle à l'observation; mais tous ont un certain mouvement intérieur qui les anime, qui les emporte; ils vont au but où les conduit l'auteur, poussés par l'entraînement de leur passion, par la logique de leur tempérament. Il n'en faut pas davantage pour que celui qui a créé ces caractères soit un artiste véritable. Peu importe, ensuite, qu'ici et là il se borne à nous montrer de pâles fantômes comme ceux qui s'agitent dans *Un mariage dans le monde;* nous ne lui retirerons pas un nom qu'il a mérité.

III

Le malheur est que M. Feuillet n'est pas un artiste complet Je sais bien que le poëte a dit :

> Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Soit; mais encore faut-il, si le verre est tout petit, qu'il n'y ait dedans que de la liqueur. J'ajouterai que c'est une grande infériorité pour un romancier que de n'avoir à son service qu'un verre trop petit. Le roman est par excellence un miroir fait pour refléter, dans sa diversité, la vie humaine, et, peut-être à cause de cela, n'est-il aucune forme plus admirable de la littérature que ce genre offert aujourd'hui aux écrivains.

Le premier malheur de M. Feuillet, c'est l'absence de variété. Il ne s'intéresse qu'à une seule des passions humaines. Racine a fait *Phèdre* et *Bajazet*; mais il a fait aussi *Britannicus* et *Athalie*. M. Feuillet n'appartient pas à cette race des grands artistes qui portent en quelque sorte plusieurs âmes en eux-mêmes. Il n'a guère vu, dans le drame de l'humanité, que le *duo* du ténor et de la jeune première. Cette absence de variété est plus grande encore dans l'observation des caractères que dans les sentiments eux-mêmes. Ne cherchez pas chez M. Feuillet, dans ses peintures de l'amour, cette multiplicité des expressions d'une passion unique à laquelle a su atteindre une George Sand, par exemple. *Indiana* et *Valentine*, *Mauprat* et *le Marquis de Villemer*, *Lucrezia Floriani* et *la Daniella*, *Leone Leoni* et *la Mare au Diable*, — grands seigneurs et grandes dames, gens du nord et du midi, bourgeois et bourgeoises, artistes, enfants du peuple, — les voici tous, les uns et les autres, aimant chacun selon son tempérament, son éducation, ses raffinements ou ses intincts irréfléchis, chantant la même et éternelle chanson sur des paroles et des rhythmes différents. M. Feuillet n'a rien de pareil. Il commence par éliminer de l'humanité l'humanité presque tout

entière. Il n'en laisse subsister qu'une partie presque infinitésimale. Celle-là seule l'occupe et l'intéresse; celle-là seule existe pour lui et mérite qu'on s'inquiète de ses pensées et de son sort. Il fait cela de parti pris et par dédain pour tout le reste; il le fait aussi par impuissance, parce que ce reste, qui sent plus vivement, plus brutalement, plus franchement, échappe à son talent tout de recherche, de finesse, et il faut bien ajouter d'affectation. Il craint tout ce qui est ferme et tranché. Ses amis assurent qu'il ne consent à voyager qu'en poste et qu'il ne peut supporter les chemins de fer. Ils disent qu'il ne peut travailler que dans un cabinet où la lumière arrive tamisée par des volets et des rideaux, dans un demi-jour coloré, embaumé de quelque parfum léger. Le plein jour, le plein air, offensent et blessent ses nerfs délicats.

La tragédie classique ne consentait à s'occuper que des infortunes des rois et des reines. Il n'y a plus de rois et de reines en notre siècle de démocratie; mais d'autres rois et d'autres reines les ont remplacés. La littérature de M. Feuillet est essentiellement *classes dirigeantes*. Classes dirigeantes, c'est encore trop dire. Il n'existe, pour M. Feuillet, que la fleur des classes dirigeantes. Il ne veut compter pour clients que les comtes, les marquis et les ducs. Vous avez vécu, vous avez aimé, vous avez souffert : êtes-vous né titré, êtes-vous reçu au faubourg Saint-Germain? Vous ne l'êtes pas, passez votre chemin; M. Feuillet n'est le médecin moral que du grand monde. Vous avez quatre-vingt mille livres de rente tout au moins, et avec cela un blason écartelé aux portières de votre voiture? C'est différent, prenez la peine de vous asseoir; M. Feuillet consent à vous donner ses soins. Que si vous rencontrez dans un livre de M. Feuillet un jeune homme beau, élégant, distingué, réduit à se faire intendant ou secrétaire pour vivre, un jeune homme capable de tourner la tête d'une noble jeune fille, rassurez-vous, ce bon jeune homme n'est pas un fils de la bourgeoisie : il est comte pour le moins, et, avant la fin du livre, il se retrouvera millionnaire, car un grand nom ne va pas bien sans beaucoup d'argent. En dehors de ces personnages, M. Feuillet ne sort pas de la pure convention : c'est le curé un peu rude, mais plein de charité; c'est l'institutrice anguleuse et gauche; c'est le paysan jaloux et envieux; c'est le domestique fidèle et dévoué à ses maîtres. M. Feuillet n'a vu l'humanité non pourvue de blasons et de couronnes qu'à travers les types vagues créés avant lui par une littérature aujourd'hui démodée.

IV

Eh bien! soit, M. Feuillet ne connaît et ne peint qu'une fort petite partie de l'humanité; il ne consent à mettre en scène que des princes et des duchesses, des comtesses et des barons. C'est son droit après tout, si tel est son goût. Comme du moins il connaît bien ce coin de la société sur lequel il a concentré son observation! — Hélas! non, il ne le connaît pas si bien que cela, et c'est, à vrai dire, ce dont je lui en veux le plus.

On peut ne peindre que l'amour, et l'amour dans une certaine sphère sociale; mais, comme dit le proverbe, en amour il faut être deux au moins, et il y a l'un des deux amoureux qui est toujours déplorablement manqué par M. Octave Feuillet : c'est pourtant celui qu'il eût dû, ce semble, lui être plus facile d'exprimer, c'est l'homme. Les hommes de M. Feuillet sont des mannequins, toujours d'ailleurs irréprochablement vêtus et gantés. Ils ne marchent pas, ils ne vivent pas. Ils ne sont là que pour donner la réplique aux femmes ou leur permettre de suivre leur passion. En fait d'amoureux, M. Feuillet en est resté au beau ténébreux de la génération de 1830. Ce sont les romantiques, et non les meilleurs, qui ont fait son éducation littéraire. Ses héros sont des Elleviou, la bouche en cœur comme le gilet, noirs et pâles, avec quelque chose de fascinateur dans le regard et de fatal. Regardez autour de vous et tâchez d'y rencontrer quelqu'un ressemblant à l'un des hommes de M. Feuillet : un bon jeune homme, comme celui du *Jeune homme pauvre*; un diplomate en congé illimité comme M. de Rias, du *Mariage dans le monde*, — composant une histoire de la diplomatie et s'en allant six mois en Angleterre pour donner à une amie et à un tiers le temps de refaire l'instruction de sa femme; un M. de Lucan de *Julia de Trécœur*; un Raoul de Chalys amoureux de Mlle Sybille, esprit fort et incrédule, tout juste assez pour donner à cette pécore sermonneuse l'occasion de le convertir, comme elle a déjà converti sa gouvernante, ramené son curé à l'esprit de l'Évangile et rétabli l'harmonie dans le ménage de sa grand'mère!

Une seule fois M. Feuillet a essayé de peindre sérieusement un homme. Il a fait ce jour-là son meilleur ouvrage, *Monsieur de Camors*. Et pourtant il ne faut pas regarder de trop près M. de Camors lui-même. On a nommé tout haut alors le modèle qui servit à l'auteur, et jamais certes plus admirable modèle — au point de vue de l'art, s'entend — ne posa devant un artiste. Mais combien pâle, combien imparfaite n'est pas la copie si on la compare à l'original! Combien ce personnage digne de vivre au temps de la Renaissance italienne dans toute son énergie et toute sa dépravation, n'eût-il pas demandé à celui qui essayait de le retracer une main plus ferme et un coloris plus éclatant! Que l'on mette en parallèle l'œuvre de M. Octave Feuillet et ce pâle jeune homme aux traits maigres, au teint flétri, ce visage sinistre où l'énergie seule est restée, que l'on peut voir à Rome à la galerie Borghèse, qui a nom César Borgia et qui est sorti du pinceau de Raphaël; que l'on fasse le parallèle et que l'on juge. Quoi! ce roué, corrompu dès la jeunesse par l'exemple de la vie paternelle, cet homme qui, sans amour, séduit dès le début du livre la femme de son plus fidèle ami, cet homme qui marche ensuite dans la vie sans préjugés ni scrupules, en qui deux choses seulement sont demeurées : la vigueur de l'intelligence et l'âpreté de la volonté, — cet être capable de tout, que rien n'arrête, également propre aux affaires de la finance et de la politique, fait pour intriguer, conspirer, dominer, mettre la main à toutes les besognes et réussir à tous les coups de fortune, — nous le verrons au dénoûment mourir de douleur, et pourquoi? parce que sa femme, un petit être doux et pensif, qu'il n'a jamais aimée et qu'il trompe, l'a cru capable de songer à l'empoisonner pour épouser ensuite sa maîtresse!... Quel manque de logique dans le caractère, quelle fin piteuse pour un carnassier de cette sorte! En vérité, ni le César Borgia du XVIe siècle ni celui du nôtre ne sont morts d'une semblable maladie morale et n'étaient capables d'en mourir. Ils étaient au-dessus de ce qu'ils auraient appelé de tels préjugés.

Dans *Monsieur de Camors*, à vrai dire, le principal personnage n'est pas M. de Camors lui-même : le mérite comme l'intérêt

du livre, ce sont ces trois caractères de femmes que le romancier a groupés autour de lui, qui toutes trois l'aiment d'un amour si différent et chacune suivant son naturel. Sans cesse tiraillé entre elles, il ne sert, pour ainsi dire, qu'à donner à chacune l'occasion de se manifester, et j'accorde que toutes trois, ces femmes, dans leur puissant contraste, sont merveilleusement tracées. On ne les oublie pas une fois qu'on les a vues. Il faut en prendre son parti; M. Feuillet ressemble à certains artistes : il est exclusivement un peintre de femmes.

Encore faut-il que ces femmes offrent un certain ensemble de traits particuliers pour que M. Feuillet en soit bon peintre. Il n'a saisi qu'un petit nombre de types, et pour compter ces types on n'a pas besoin de tous les doigts d'une seule main. Il n'y a pas d'homme moins varié dans ses personnages que M. Octave Feuillet. Il peut changer leurs noms de baptême et leurs noms de famille, il peut ajouter ou retrancher une pointe à leur noble couronne, là s'arrêtent les différences. A chaque instant, lisant un roman nouveau de lui, on s'adresse respectueusement à l'héroïne et on lui dit : « Je vous connais, madame; je vous ai déjà vue ici et là, et voici comme vous vous nommiez alors. Très-honoré du reste, madame la marquise, de vous être présenté de nouveau. » — De ces types de femmes, M. Feuillet en a jusqu'à quatre à sa disposition. La première est l'héroïne sentimentale, destinée tantôt à tourner bien, tantôt à tourner mal, et mal plus souvent que bien, passionnée et nerveuse, nerveuse surtout, capable de toutes les violences et de tous les emportements : elle s'appelle la Petite comtesse, elle s'appelle Dalila, elle s'appelle Julia de Trécœur, elle s'appelle madame de Campvallon, elle s'appelle Sybille. La seconde est la femme d'intérieur, timide et douce, résignée et docile, facile et passive : c'est madame de Camors, c'est madame de Ryas, c'est Martha de Dalila, c'est madame de Lucan, c'est l'ingénue vouée, comme l'on dit au théâtre, à jouer les victimes. La troisième est la femme prudente et forte qui a la jeunesse de la sœur et la tendresse de la mère, C'est l'amie de la femme et non moins du mari : c'est elle qui explique les malentendus, fait les mariages, donne les leçons morales, conseille tout le monde, tire d'embarras le roman quand il est embourbé. C'est la grande utilité des romans de M. Feuillet, et j'ajouterai, si l'on veut, une utilité souvent charmante. C'est madame de Tècle dans *Monsieur de Camors*, c'est madame de Lauris dans le *Mariage dans le monde*. Il faut bien encore un quatrième personnage pour mettre un peu de comique dans la troupe et un peu de gaieté dans la pièce : cette fois voici la mère, la grand'-mère au besoin, à moins qu'elle ne se tienne satisfaite d'être la tante; celle-ci est essentiellement bonne et un peu ridicule, elle a tous les babils et tous les préjugés. Elle entre partout comme un hanneton, se remue, morigène les gendres, gronde les filles, égaye le public. Elle a des toilettes bizarres et un bavardage de toutes les minutes. C'est la femme du monde dont la journée depuis quarante ans s'use en visites reçues et faites. Elle s'est nommée la baronne et la comtesse de toutes sortes de comédies et proverbes; elle s'est nommée [illegible] comme maintenant M[illegible] Fitz-Gerald. Aujourd'hui elle [illegible] incarnation. Elle a rendu tant de services à l'auteur et il l'a si bien dans les [illegible] sans doute à se priver de ses services.

V

Je ferais bien volontiers grâce à M. Octave Feuillet du peu de diversité de ses personnages, si du moins j'y trouvais toujours la vérité morale. Il dépend de la nature et non pas de la volonté de l'artiste de pouvoir se renouveler sans cesse et d'aller toujours découvrant des contrées nouvelles. Malheureusement chez M. Feuillet la vérité manque plus encore que la variété. La convention occupe chez lui une part énorme. Il est rare qu'il ose aller au bout d'une situation ou d'un caractère. Le même amour du demi-jour, la même antipathie pour tout ce qui est franc et net, qui se remarque dans son style, existe dans son esprit. Il lui arrive parfois de se jeter à l'eau pour ne pas être considéré comme un timide, pour frapper vivement les esprits et produire à la scène un de ces coups décisifs sans lesquels il n'est pas de succès. Alors, d'ordinaire, il dépasse le but : il devient exagéré, violent. Le plus souvent il s'arrête en chemin. Il mène un personnage au bord d'un abîme; puis tout d'un coup, au lieu de l'y précipiter courageusement, il tourne court, il le ramène dans la plaine par un petit sentier tout parsemé de fleurs. Je ne voudrais pas dire que M. Octave Feuillet triche avec ses personnages, mais il escamote tout au moins. M. Sarcey disait cela fort joliment l'autre jour dans une conférence au boulevard des Capucines : l'auteur tient entre les mains les fils de l'histoire, il les mêle comme il veut, et il n'arrive malheur à ses héroïnes que quand il y consent; mais s'il ne les tenait pas, comme l'histoire se finirait à l'ordinaire autrement qu'elle ne se finit!

C'est de cela surtout que j'en veux à M. Feuillet. Je sais bien que l'artiste qui va au bout de la vérité, qui fait sortir d'une situation tout ce qu'y comporte la logique des passions, s'expose à offenser plus d'un lecteur et surtout plus d'une lectrice. La vie a des réalités terribles et les engrenages sociaux ne laissent pas échapper celui qui leur a une fois donné prise. Je sais bien que beaucoup détournent les yeux et se mettent la tête sous leur aile pour ne pas voir les conséquences extrêmes et nécessaires des vices ou des fautes. Je sais bien que les succès, auprès du grand nombre, vont souvent à ceux qui savent compter avec ces répugnances pour la vérité vraie, et que la majorité des hommes aiment en art comme en religion ce que Lafontaine appelait « les chemins de velours ». Mais ce sont des chemins où il ne faut pas poser le pied quand on aspire à la renommée d'artiste véritable.

Il peut plaire à certaines femmes du monde qu'on leur fasse voir comment on peut cesser d'aimer son mari et prendre pour directeur de sa conscience un ami qui se contentera des droits de l'amitié, et qui sera le premier, au besoin, à empêcher la femme de succomber à ses entraînements. Il peut leur plaire de leur montrer comment on peut donner à minuit, par un beau soir de lune, un rendez-vous dans une clairière, et en revenir pure comme on y est allée. Il peut plaire à tous, hommes et femmes, de les allécher par l'attrait du fruit défendu, et de leur faire voir comment on joue avec le feu sans se brûler les doigts; mais la vérité c'est que le feu est le feu, et qui y touche avec les doigts s'y brûle. J'aimerais beaucoup mieux, je l'avoue, que M. Feuillet, qui sait si bien l'art de s'arrêter à temps, l'eût moins pratiqué, et qu'il eût donné à ses livres ce que presque

amais il n'a fait, le vrai dénoûment qu'ils comportaient. Je confesse que beaucoup de ses histoires seraient moins édifiantes; elles seraient peut-être au moins aussi morales au fond; elles seraient en tout cas plus vraies et renverraient plus satisfait le lecteur sérieux qui connaît la vie.

VI

En réalité, ce qui manque au talent gracieux de M. Feuillet, c'est la force, et avec la force toutes les qualités qui viennent d'elle : la logique, la simplicité, la franchise. C'est le tempérament en lui qui fait défaut. Il est ingénieux, délicat, adroit; la vraie originalité lui manque. Il est né imitateur et jusqu'au bout il imitera. Il a commencé par imiter Musset. Il a même gagné à cette imitation le surnom assez bizarre et mal venu de « Musset des familles ». Il a débuté en faisant, comme Musset, des proverbes et des nouvelles. Il est vrai qu'il était plus facile de prendre à Musset le cadre un peu factice de ses saynètes que de dérober le génie qu'il y avait déployé. M. Feuillet n'a emprunté à Alfred de Musset ni sa langue nerveuse et colorée, ni ses traits de passion qui éclatent soudain comme la foudre. S'il a pu imiter à peu près, en l'amollissant, le bavardage mondain d'*Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, il n'a jamais pu mettre le pied dans ce jardin des Hespérides où le poëte cueillait des fruits d'or comme *On ne badine pas avec l'amour* ou quelques scènes du *Caprice*.

La force de l'habitude est si grande et l'humanité aime si volontiers à répéter les formules toutes faites une fois qu'elles ont été trouvées, que l'on entend encore, à propos de chaque œuvre nouvelle de M. Feuillet, quelque critique répéter ce nom de « Musset des familles ». Il y a plus de vingt-cinq ans aujourd'hui que M. Feuillet n'imite plus Musset et qu'il s'est mis à une autre école. Aux environs de 1850 un autre astre se leva à l'horizon littéraire. *La Dame aux camélias* venait de faire émerger le nom d'Alexandre Dumas fils, éclatant à côté du nom de Dumas père. L'ardeur de la foule se portait tout entière du côté de ce talent si puissant, si original, si différent de ce qu'on l'avait vu jusqu'alors. M. Dumas fils prenait le drame dans la vie contemporaine; il jetait en pâture à la foule avide les passions, les sentiments, les sensations de la génération contemporaine. Après ce premier succès, il poursuivait sa carrière triomphante, ne se lassant pas, frappant coup sur coup. Qu'il défendît la femme tombée, qu'il s'acharnât sur elle, c'était la femme toujours, dans le plus intime de sa vie morale et physique, qu'il montrait sur la scène comme sur une table d'anatomie. Là était le succès, là la faveur du public, la curiosité, l'entraînement. M. Feuillet suivit Dumas fils comme autrefois il avait suivi Musset. Au profit de thèses souvent contraires, il essaya de lui dérober ses méthodes, son art, ses procédés. Lui aussi il se mit à analyser les sensations, à fureter dans les tiroirs, à fouiller jusque dans les alcoves. Il imita jusqu'aux artifices de métier. *Julie* vint après *le Supplice d'une femme*, comme *Dalila* était venue après *la Dame aux camélias*. M. Dumas était téméraire, brutal, à la façon des forts; M. Feuillet fut discret, délicat, insinuant; M. Dumas aimait à effaroucher le lecteur, M. Feuillet s'appliqua à éviter jusqu'à l'ombre qui peut faire frissonner; M. Dumas poussait jusqu'à ses dernières conclusions la logique d'une passion; M. Feuillet s'appliqua à éviter, au contraire, toute conclusion extrême; M. Dumas écrivait pour le boulevard et parlait volontiers la langue du demi-monde M. Feuillet ne se permit jamais un mot qu'une ingénue élevée aux Oiseaux ne pût entendre. En dépit de ces différences et d'autres encore, les ressemblances sont grandes entre M. Dumas et M. Feuillet. Comme M. Dumas, M. Feuillet a surtout porté son analyse sur ces fibres intimes et cachées où l'œil de nos pères n'aimait point à descendre. Il a, comme lui, peint surtout l'hystérie nerveuse, la passion maladive et raffinée. Il a traduit dans un langage académique, en les « idéalisant » et les affadissant, bien des observations hardies que M. Dumas avait exprimées en langage de garçon. Il a dû à ces traductions mêmes bon nombre de ses succès et une bonne part de sa réputation. J'ai bien peur que sans l'œuvre de Dumas fils, ni *Monsieur de Camors* n'eût existé, ni *Julia de Trécœur*, ni même ce dernier venu, le *Mariage dans le monde*, si inférieur qu'il soit aux précédents. Si l'on voulait donner un surnom à M. Feuillet, il ne faudrait plus l'appeler « le Musset des familles », mais bien plutôt « le Dumas fils du faubourg Saint-Germain ».

VII

Le succès de M. Feuillet a été grand, il l'a été auprès des femmes surtout. La plupart des hommes le discutent : il en est même qui ne peuvent rien souffrir de lui. Il n'est pas inutile de rechercher par où il plaît aux femmes. C'est un moyen de pénétrer plus avant dans l'étude de son talent.

On peut dire que le succès de M. Feuillet n'a pas été moins dû à ses défauts qu'à ses qualités. Il plaît aux femmes par son élégance naturelle; il ne leur plaît pas moins par sa répugnance aux partis pris absolus, par son goût pour le demi-jour et la demi-vérité. Il leur plaît parce qu'il s'est occupé d'elles surtout, et qu'elles sont toujours reconnaissantes aux romanciers ou aux poëtes qui les entretiennent d'elles-mêmes. Il leur plaît parce que de la vie il n'a guère observé que ce qui elles-mêmes les intéresse : la passion, le sentiment, l'amour. Il leur plaît parce qu'au lieu de leur signaler d'un doigt sûr et sévère les conséquences de la passion, il ne leur montre leurs faiblesses que pour y compatir et les plaindre. Elles aiment tant qu'on les plaigne, alors surtout que, ne se trouvant pas sans reproche au fond, elles étaient prêtes à s'accuser tout bas! La main du romancier, quand le romancier est M. Octave Feuillet, n'est pas celle du médecin qui entreprend de guérir, c'est celle de l'ami qui console et caresse. Elles aiment la rêverie vague, dangereuse, demi-mystique et demi-sensuelle; c'est cette rêverie que le romancier leur apporte.

M. Feuillet plaît aux femmes parce qu'il partage leurs façons de voir, leurs préjugés. Elles aiment le monde riche, heureux, brillant, titré : c'est de celui-là seul que M. Feuillet les entretient. Autant qu'elles il a l'horreur des petits bourgeois, des petites gens, de ces femmes qui ont un ménage à tenir, des comptes à faire, des enfants à élever, de ces pauvres diables qui passent leur journée à travailler, qui ont leur vie à gagner. Parmi les personnages de M. Feuillet il n'y a jamais que des oisifs : M. Sarcey, l'autre jour, faisait

encore très-judicieusement cette remarque. Tout ce qui est gauche, maladroit, gêné, ridicule suivant l'opinion du monde, fût-il plein des meilleures qualités, n'est jamais pour lui qu'objet de pitié et de dédain. En le lisant, en se mettant pour une heure à la place de l'héroïne, on est une heure du moins noble et titrée soi-même, on est recherchée par les plus charmants seigneurs, on voit s'ouvrir devant soi les portes des salons les plus aristocratiques.

Avec M. Feuillet, point de ces théories nouvelles, subversives de la société actuelle. Il a pris ses idées chez les bons fournisseurs. Il ne pense, il ne dit que ce que disent et pensent les gens comme il faut. Il a la sainte horreur de la démocratie; il trouve les gens des « nouvelles couches sociales » mal mis et mal élevés. Il n'est nullement républicain, et une bonne monarchie est le seul régime qui le satisfasse. Il est très-résigné à l'empire, il se contenterait d'un régime orléaniste, mais au fond, ce qui lui plairait le mieux, ce serait la vraie monarchie, celle de la branche légitime, celle où les comtes, les marquis et les princes sont à leur place, ont les honneurs et donnent le ton.

M. Feuillet n'a pas seulement les saines doctrines politiques, il a aussi les saines idées religieuses. Ce n'est pas lui qui se plaît à attaquer la foi, à ébranler les croyances. Il ne porte pas une main téméraire sur l'arche sainte. Il est au contraire des dévots de cette arche sainte. Il fait mieux que de la respecter : il marche en avant entonnant des cantiques. Tous ses hommes ne sont pas des croyants : hélas! il ne faut pas tant espérer au siècle où nous vivons; mais il n'est aucun d'eux qui ne tire à la religion son chapeau lorsqu'il la rencontre. Ils sont d'aimables pécheurs, légers, spirituels; il est bon que les seigneurs soient ainsi dans leur jeunesse; mais n'ayez peur, quand le diable deviendra vieux il se fera ermite. Ceux qui ne se seront pas convertis avant la mort se convertiront tout au moins à cette heure-là : aucun d'eux n'infligera au monde le scandale et à sa famille l'humiliation d'un « enfouissement civil ». Par ce temps de littérature impie et « athée», les livres de M. Feuillet sont presque des livres édifiants. Il faut voir comme ils fulminent contre l'athéisme, contre l'impiété, chaque fois qu'ils les rencontrent au passage. On peut lire ces livres avant d'aller à la chapelle, en en revenant : on pourrait presque les emporter comme livres d'heures. C'est un Père de l'Église des salons.

Et cette religion a ceci pour elle, qu'elle n'est ni âpre, ni sévère. Elle n'est pas même austère. On est bien loin avec M. Feuillet de ce « Christ aux bras étroits » que prêchait Port-Royal. Point de leçons dures et rudes, point d'avertissements sinistres, point de menaces. Sa dévotion est tout aimable, toute mondaine, tout bon ton. Elle est bien née, comme tout le reste chez lui. Il comprend si bien que l'on ne peut pourtant s'enfermer dans un cloître quand on est jeune et belle, vivre dans le monde comme une récluse! Il enseigne à gagner le ciel tout en vivant agréablement la vie des fêtes d'ici-bas. Il a mis des tapis pour les pieds sur ce que Bossuet appelait l'âpre sentier du paradis.

Ce docteur ne défend pas la coquetterie. Défend-il même la galanterie? certaine galanterie, oui assurément, et comment ferait-il pour ne la pas défendre? mais il est une sorte de galanterie licite, légitime même. C'est la galanterie honnête, celle qui se propose le bon motif. La femme n'aura pas d'amants, mais elle aura de bons amis qui l'aideront à se corriger elle-même tout en regagnant le cœur de son mari. La femme se laissera faire la cour et y prendra plaisir, mais le fera pour ramener à elle et au devoir par un peu de jalousie le mari volage qui la dédaigne pour des créatures qui ne la valent pas. Ainsi on a tout ensemble l'attrait de la tentation défendue sans le remords qui suit la faute, et le mérite de la bonne action faite par où on l'attendait le moins. On ne mord pas la pomme, mais on la grignotte, et, pourvu que l'on n'aille pas jusqu'aux pepins, la morale est sauve et Dieu ne se fâche pas.

VIII

Il y a bien des femmes, même honnêtes, se croyant telles, et de fait n'ayant jamais commis de matérielle et irrémédiable faute, qui ont savouré ce charme aux romans de M. Feuillet, et qui, si elles voulaient être franches avec elles-mêmes, s'avoueraient que de là est venu le plus grand attrait qu'elles y ont trouvé. M. Feuillet est bien le romancier d'un temps où les jésuites sont les grands docteurs de la théologie catholique. C'est par où, il faut enfin que je le dise, il me plaît moins que par tout le reste. L'hystérie mystique de Mlle Sybille me semble une des plus dangereuses formes de la dévotion, et je tremblerais fort, si j'étais confesseur, pour le sort d'une pénitente trop nourrie de pareilles lectures. La morale et la religion sont des choses graves qui se doivent enseigner gravement et ne point se mêler de rubans et de poudre de riz. Il y a toujours, dans les romans de M. Octave Feuillet, un encensoir qui fume à côté d'un brûle-parfums. Ces odeurs combinées du boudoir et de la chapelle à la Vierge sont faites pour monter à la tête. Ne vous fiez pas à l'apparence et regardez au fond : le serpent est toujours sous l'herbe. Lorsque je vois, comme dans le *Cheveu blanc*, un mari qui se trouve en bonne fortune chez sa femme et a la chance d'y entendre sonner lui-même l'heure du berger, je ne puis m'empêcher de penser qu'il est plus heureux que sage. La dignité de l'amour conjugal perd quelque chose à ces raffinements, et un mari, n'en déplaise à M. Feuillet, ne doit pas chercher dans sa femme le ragoût piquant d'une maîtresse et lui porter celui d'un amant. J'imagine que Mme de Sévigné, cette honnête femme d'un sens si droit et si franc, eût médiocrement goûté la littérature de cette espèce. Mais, de notre temps, la religion et la morale se sont faites autres dans un certain monde qu'elles n'étaient au temps de Mme de Sévigné. Les femmes ne manquent pas aujourd'hui, élevées dans l'atmosphère du couvent, oisives, s'ennuyant, malades d'esprit, en quête de rêveries très-ardentes et de poésie malsaine. Une dévotion dangereuse, qui nous est venue d'Espagne, éveille en elles tous les énervements de l'âme et porte quelquefois le trouble jusque dans leurs sens. Elles ont des curiosités imprudentes; elles veulent, sans tomber entre les griffes du diable, risquer au moins un œil sur l'enfer. Elles nourrissent tout bas des désirs dont la satisfaction n'est point au paradis. Ce sont elles que le romancier a vues, ce sont elles qu'il a peintes, et là est peut-être son plus grand mérite d'artiste; mais cet artiste avait en même temps la prétention d'être un auteur moral, et, en les peignant à elles-mêmes, il n'a rien fait pour leur donner de salutaires avis. Il les pousse du côté où elles tombent déjà. Il leur fait croire qu'elles peuvent impuné-

ment suivre la route où elles sont engagées. Quand elles ferment un de ces livres, elles sont prêtes à répondre aux importuns qui songeraient à les reprendre : « Vous voyez bien que cette route-là ne mène pas à l'abîme ! » Elles se le disent à elles-mêmes, et elles continuent à marcher droit à l'abîme. Mais dans la vie elles ne trouveront pas ces garde-fous qu'elles ont trouvés dans le roman, et quand, dans la vie, le *Cheveu blanc* se joue entre une cheminée et un paravent, il y a tout à parier que ce n'est pas monsieur qui y donnera la réplique à madame. Les malheureuses qui avaient cru qu'elles seraient toujours les maîtresses de s'arrêter à temps sur la pente fatale n'écriront pas le lendemain à l'auteur pour lui dire :

Galeotto fu il libro e chi lo scrisse.

Plus d'une pourtant l'aura pensé peut-être dans l'amer désespoir de la chute, et plus encore aux heures poignantes de l'abandon.

Un temps viendra, il le faut espérer, où l'éducation des femmes, devenue plus saine et plus virile, leur fera envisager la vie d'un regard plus sérieux. Il est permis de penser que ce jour-là M. Feuillet rencontrera moins de lectrices ou du moins des lectrices plus sévères et moins complétement enthousiastes. Les femmes verront mieux ce jour-là tout ce qu'il y a de faiblesse, tout ce qu'il entre de convention, tout ce qu'il se trouve de mysticisme périlleux dans les romans de M. Feuillet : — mais ce jour-là même, bien des choses lui seront pardonnées pour avoir écrit *la Petite Comtesse*, *Monsieur de Camors* et *Julia de Trécœur*.

CHARLES BIGOT.

NOS PRÉPARATIFS MILITAIRES EN 1870

La seconde du « Blackwood » aux Français

On se rappelle le succès qu'une Revue d'Édimbourg, le *Blackwood's Magazine*, a obtenu en France, il y a trois mois, en nous lançant, de l'autre côté du détroit, une forte poignée de critiques sur l'état de notre réorganisation militaire (1). Ces critiques n'étaient pas précisément neuves ; l'auteur paraissait un peu trop croire qu'il découvrait l'Amérique. Mais elles avaient plusieurs mérites : d'abord elles venaient de l'étranger ; puis elles tombaient au moment où des bruits de guerre donnaient à la question un nouvel intérêt ; enfin elles résumaient et condensaient en un seul article les éléments épars dans nos propres journaux et Revues.

Tels sont encore, — sauf les bruits de guerre qui heureusement s'apaisent de plus en plus, — les mérites de la seconde étude que le collaborateur du *Blackwood*, un des officiers les plus éminents de l'armée anglaise, a bien voulu consacrer à nos affaires militaires. Cette fois, il traite des *Préparatifs de la guerre de France en* 1870. Une traduction complète a paru dans le journal *l'Opinion nationale*; découpons largement les principaux passages. Ce n'est pas un travail purement rétrospectif, simplement historique. L'écrivain anglais est un esprit pratique : s'il rappelle les faits passés, c'est à titre de leçon positive pour le présent. Il analyse et compare avec une remarquable clarté les révélations que les enquêtes parlementaires, le procès Bazaine, ont produites au sujet de la guerre de 1870. — Pourquoi donc, à ce propos, accuse-t-il notre orgueil national d'avoir cherché des victimes expiatoires ?

Appartient-il à un compatriote de l'amiral Byng de nous reprocher d'avoir fait la lumière sur les mystères de la capitulation de Metz ? Et si la France n'avait pas procédé publiquement à un examen de conscience sur les causes de sa défaite, le *Blackwood* pourrait-il juger aussi pertinemment pourquoi et comment nous avons été vaincus ? Ce pourquoi et ce comment paraissent fort intéresser la Revue anglaise, nous le comprenons. Mais ce qui se comprend, ce nous semble, encore davantage, c'est que des questions aussi graves nous aient tout d'abord nous-mêmes préoccupés.

L'auteur commence par signaler les imperfections de notre état militaire telles qu'elles furent accusées par les guerres de Crimée et d'Italie. Cependant aucune réforme n'intervint ; tout fut couvert par le succès ; et il fut entendu que l'Europe nous enviait notre organisation.

« La France était, en vérité, si convaincue de la parfaite suffisance de son état militaire, qu'en 1865 le Corps législatif demanda une réduction de l'armée, et le gouvernement n'osa pas s'y opposer. Il commençait justement à se dépêtrer de la fatale expédition du Mexique. Cette entreprise avait coûté 14 millions de livres sterling (350 millions de francs) de dépenses avouées, et personne ne savait quelle somme il fallait y ajouter de dépenses secrètes. Des diminutions considérables furent effectuées : 2 régiments de cavalerie de ligne, 32 escadrons de cavalerie légère et 221 compagnies d'infanterie furent supprimées ; 1268 officiers mis en demi-solde. »

Il nous semble qu'ici encore le *Blackwood* met la France trop en avant : à cette époque, le pays avait-il le moindre droit d'ingérence dans les affaires du pouvoir ? Et le Corps législatif, par son origine officielle, était-il capable de volonté propre ? « Mon gouvernement, disait précisément Napoléon III, manque de contrôle. »

Vient Sadowa ; l'auteur note l'impression générale :

« La France se réveilla brusquement au sentiment du danger imminent ; la victoire cessa soudain de paraître une certitude ; une impression universelle se fit jour : que l'armée n'était pas assez forte ; que des mesures immédiates devaient être prises pour l'augmenter.

» Cependant, malgré l'unanimité de ce sentiment, un singulier atermoiement se produisit ; l'empereur et ses conseillers n'étaient pas d'accord entre eux sur le plan à adopter. Ils discutèrent si longtemps là-dessus, que ce ne fut guère que *dix-huit mois après* Sadowa, que le maréchal Niel, alors ministre de la guerre, fut prêt à déposer son projet de loi *pour l'accroissement de l'armée ;* et ce projet, si longtemps attendu, se bornait à la création de la garde mobile.

» Et alors, comme si elle désirait proclamer à la face de l'Europe qu'aux yeux de la France le nombre était tout à la guerre et l'organisation rien, la Chambre refusa d'accorder au ministre d'exercer cette nouvelle garde mobile dans des périodes aussi exorbitantes que huit jours à chaque appel, ainsi qu'il le demandait.

(1) La *Revue scientifique* a publié une traduction *in extenso* de cet article dans son numéro du 14 août dernier.

» On réduisit la période d'instruction à 12 heures, — dans la pensée apparemment que, tout Français étant né soldat, cette durée d'exercice était tout à fait suffisante. Et le ministre s'inclina devant cette puérile folie, et dit à la Chambre que, bien qu'en réalité ce fût pitié de restreindre ainsi l'instruction d'hommes qui ne savaient absolument rien, il ferait ce qu'il pourrait tout de même : c'est pour cette raison, ajouta-t-il, que je vois avec moins de regret la « suppression » des huit jours de manœuvres, et j'ajoute que, sans cela, » *nous ferons le mieux que nous pourrons.* »

Le maréchal Niel meurt; les velléités d'améliorations disparaissent aussitôt.

« Après la publication du livre célèbre du général Trochu, en 1867, *une commission* avait été nommée pour faire choix d'un nouveau système de manœuvres pour l'infanterie, dans le but d'approprier ce corps aux changements survenus dans l'art de la guerre; cette commission, naturellement, déclara en substance qu'aucune modification n'était nécessaire, et les choses demeurèrent dans le même état qu'auparavant. Le résultat fut qu'en 1870 l'armée française était virtuellement dans la même condition qu'en 1850; elle n'avait absolument rien appris; la seule nouveauté — la formation de la garde mobile — était une pure illusion. »

Le *Blackwood* cite deux exemples caractéristiques sur l'esprit qui régnait dans la direction de l'armée :

» M. Blondeau, intendant général, a établi dans sa déposition devant les commissions parlementaires que les équipages du train étaient tous parqués à Vernon; que lorsqu'il s'y rendit en 1868, il compta ce qu'il y avait de véhicules dans l'enceinte, et remarqua que les voitures ne pouvaient avoir d'issue qu'une à une par une seule porte-cochère; que, par conséquent, il fallait beaucoup de temps pour cela; il ajouta qu'il croyait qu'un officier en service dans le parc avait fait un calcul démontrant que cette opération durerait 8 mois.

» Ceci prouve que l'officier en question savait parfaitement que les voitures confiées à sa garde ne pourraient aucunement être employées dans l'éventualité d'une guerre soudaine; mais qu'au lieu d'informer ses supérieurs du fait, il se contentait de chercher, pour sa satisfaction privée, un chiffre total qui montrait mathématiquement l'entière inutilité de tous ces moyens de transport.

» Si l'on avait demandé à cet officier pourquoi il n'avait pas informé le ministre de l'impossibilité d'atteler ces équipages et de les faire sortir, il aurait très-certainement répondu que, dix ou douze fois dans le cours de sa carrière, il s'était aventuré à signaler les abus à ses chefs; que quelques-uns de ces messieurs avaient simplement haussé les épaules avec indifférence; mais que les autres, moins endurants sur le chapitre de l'attitude correcte qui convient à un subordonné, lui avaient donné à entendre que les critiques nuisent à l'avancement. On doit ajouter cependant que, grâce à la visite de M. Blondeau, les aménagements du parc furent modifiés avant 1870. »

Le second trait est encore plus concluant; il est emprunté à la déposition de M. de la Valette, intendant à Strasbourg avant la guerre :

« En 1867, à Strasbourg, nous discutions les possibilités de guerre; une idée de guerre était dans l'air, et il était naturel d'y penser, sur la frontière; car, même à cette époque, on pressentait que la nationalité de la province pouvait dépendre de l'issue de la guerre.

» Le général Ducrot commandait à cette époque la division et, comme il éprouvait très-profondément les appréhensions auxquelles je fais allusion, nous parlions fréquemment des mesures qu'il y aurait à prendre dans le but d'approvisionner Strasbourg aussi bien pour une action aggressive que pour une action défensive.

» En 1868, je dressai un état indiquant ce qui était indispensable pour une armée de 30 000 hommes et ce que nous avions en magasin en ce moment, notant les articles hors d'usage dont on pouvait se débarrasser dans le but de faire de la place, et énumérant ce qui manquait pour faire un assortiment complet. J'avais donné une copie de cet état à l'inspecteur général en 1868; j'en donnai une seconde copie à l'intendant général en 1869.

» Bientôt nos craintes augmentèrent; nous trouvâmes que les habitants de la rive opposée du Rhin étaient convaincus que la guerre approchait. J'examinai donc de nouveau mes calculs; je les accrus de façon qu'ils pussent servir pour un corps de 50 000 hommes et je les apportai au général Ducrot, lui demandant ce qu'il en pensait. Je lui dis que, en deux différentes occasions, j'avais communiqué mes vœux aux représentants du ministre de la guerre, que je n'étais arrivé à aucun résultat cependant, et je lui proposai de lui donner une autre copie pour qu'il l'envoyât au ministre par l'entremise du général de Failly, qui commandait alors à Nancy.

» J'ajoutai que si le ministre voyait que le même document lui parvenait par deux différentes sources, il s'imaginerait peut-être qu'il y avait quelque chose là dedans. Peu de temps après, je vins moi-même à Paris, je vis M. Blondeau, chef de l'intendance de l'armée, qui me parla sur un ton qui prouvait combien peu il connaissait la vérité. Il dit que si mes impressions et celles du général Ducrot étaient justes, il s'ensuivait que le ministre de la guerre était la seule personne qui ignorât les faits de la cause; car, s'ils étaient réellement tels que je le supposais, *le ministre lui en aurait certainement parlé.*

» C'était concluant; il n'y avait rien de plus à dire. Comme je quittais M. Blondeau, il observa que je ne paraissais pas satisfait. Je répondis que même si le général Ducrot et moi nous nous exagérions les dangers de la situation, il m'était pénible de revenir à Strasbourg sans avoir rien obtenu. »

Le général Ducrot a confirmé le fait devant la commission d'enquête. Sur ce, le *Blackwood* ajoute :

« Le ministère était convaincu que son administration était excellente; il n'aurait écouté aucune plainte; il n'aurait suivi aucun avis; il continuait avec calme ses traditions et ses habitudes, dont le principe essentiel était de laisser les choses comme elles allaient. »

La guerre avec la Prusse est déclarée. Quel était au juste notre effectif?

« Le pied de paix nominal était de 400 000 hommes, et la réserve de l'armée active en comptait 165 000 : de sorte qu'en prenant cette base, on aurait dû avoir 565 000 hommes immédiatement disponibles. Mais la première chose que nous découvrons, c'est que les 400 000 hommes compris dans le budget n'étaient pas sous les drapeaux. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec précision le nombre de ceux qui réellement s'y trouvaient, nous avons de bonnes raisons de présumer qu'au 15 juillet 1870, il ne dépassait pas 300 000 en tout — les autres 100 000 ayant évidemment été envoyés en congé pour économiser leur solde et leurs rations.

» Il est vrai qu'au plébiscite du 8 mai, 300 000 soldats paraissaient avoir voté en France et en Algérie; mais on verra tout de suite que l'on ne peut trouver ce même nombre en juillet. Il est probable qu'immédiatement après le plébiscite, 30 000 hommes de plus furent renvoyés dans leurs foyers et

qu'il faut ajouter ce nombre aux 70 000 qui déjà étaient évidemment absents en mai. Nous ne prétendons pas que ces chiffres soient strictement exacts ; mais, quant au fait capital que la force effective de l'armée française avait été réduite à de très faibles contingents dans l'été de 1870, aucun doute n'est possible. »

Telle est bien la réalité que M. Thiers, le premier, a dénoncée. L'empire demandait au Corps législatif un budget militaire de 400 000 hommes ; mais il n'entretenait réellement que 300 000 hommes, afin de payer avec la différence les folies que, malgré toute sa puissance, il n'osait pas avouer. Le chiffre précis du *Blackwood* est 293 000 hommes.

« A cette base originelle de 293 000 hommes, nous avons maintenant à ajouter les 107 000 qui (pour arriver à 400 000) devaient évidemment être en congé, et aussi les 165 000 de la réserve. Les premiers étaient certainement des soldats, mais on peut pas en dire autant des autres. Tous les réservistes, il est vrai, avaient servi et reçu, par conséquent, une instruction militaire ; mais, depuis qu'ils avaient fini leur temps, ils n'avaient jamais été rappelés pour s'exercer, et c'est à peine si quelqu'un d'entre eux avait jamais vu un chassepot. Cette arme avait été introduite dans le service depuis que la plus grande partie de ces hommes l'avaient quitté.

» De plus, beaucoup d'entre eux se considéraient comme virtuellement libérés de toute obligation ultérieure vis-à-vis de leur pays, et il a été démontré par mille exemples lamentables que ce n'est point avec un vif sentiment de discipline ou de devoir qu'ils se mirent en mesure de rejoindre leur régiment. »

Aussi le système des réserves ne pouvait-il fonctionner sérieusement avec notre mode de mobilisation si arriéré, si compliqué.

« Il convient cependant d'ajouter que, dans beaucoup de cas, ces hommes devaient rejoindre à des distances énormes. Quelques régiments étaient à plus de 400 milles de leurs dépôts, où tous les hommes avaient d'abord à se rendre. Le général Vinoy signale dans son livre, comme un spécimen de l'organisation qui prévalait, la fameuse histoire des zouaves qui furent envoyés en Algérie pour y chercher leurs uniformes, et puis ramenés en France pour se battre.

» Un autre incident, exactement du même genre, a été raconté par M. Blondeau dans sa déposition. Il dit que la très-grande majorité des réservistes, infirmiers ou ouvriers requis pour l'armée, appartenait aux sections de ces services dont les dépôts étaient en Algérie ; que, lorsque la guerre éclata, il proposa d'envoyer ces hommes directement à l'armée du Rhin, où leur présence était de la plus grande urgence.

« On lui répondit qu'une pareille combinaison serait « trop compliquée », et que les hommes devaient marcher selon les règlements. Et, en fait, une très-grande partie de ces soldats fut embarquée à Toulon et envoyée en Afrique pour donner satisfaction à la routine. »

Quoi d'étonnant si cette lamentable description de M. Jacquemin, directeur de la compagnie de l'Est, est trop exacte :

« Depuis le troisième ou le quatrième jour après la déclaration de guerre, nos stations, comme celles des autres lignes en France, étaient envahies de soldats de la réserve appartenant à tous les régiments de l'armée. Ils étaient groupés par les soins des intendances divisionnaires, et sous les ordres d'officiers non commissionnés. Mais ces derniers n'avaient aucune autorité sur leurs détachements et ne savaient rien des hommes qui les composaient.

» Il en résultait que les hommes se dispersaient en route, et que bientôt ces soldats isolés formaient une troupe flottante qui vagabondait sur les routes ou près des stations de chemins de fer, vivant aux dépens de tous les gens charitables qu'elle rencontrait, et ne regagnant jamais le corps. A la fin d'août, la station de Reims dut se défendre contre une tentative de pillage faite par une bande de 4 à 5000 de ces maraudeurs, qui avaient abandonné toute idée de rejoindre leurs régiments. »

Le *Blackwood* résume ainsi l'état de l'armée active au début de la guerre :

« L'armée française comprenait nominalement 400 000 hommes, sur lesquels 107 000 paraissent, suivant toutes probabilités, avoir été absents, en congé ; lorsque ces 107 000 hommes, avec les 163 000 hommes de la réserve, furent rappelés, 44 000 seulement de ces deux catégories avaient rejoint l'armée du Rhin en dix-neuf jours ; et sur le reste — soit 226 000 — la moitié paraît avoir été envoyée dans les dépôts de préférence à l'armée du Rhin, pendant que l'autre moitié continuait à rôder sur les routes de France sans aucune intention apparente de rejoindre volontairement les corps. »

Passons maintenant à la garde mobile :

« Un faible commencement d'organisation avait été essayé dans les départements de l'Est ; mais quand le maréchal Le Bœuf devint ministre de la guerre en 1869, il avait suspendu préparatifs et manœuvres, sous prétexte qu'il ne croyait pas que l'on pouvait tirer le plus léger parti de cette institution.

» Il faut donc faire observer avant d'aller plus loin que le maréchal Le Bœuf semble s'être proposé de battre l'Allemagne avec rien de plus que les 565 000 hommes de l'armée régulière et de la réserve.

» L'effectif nominal de la garde mobile était à l'origine de 500 000 hommes, ainsi que nous l'avons établi ; en 1870, il fut fixé officiellement à 420 000 ; mais il ne paraît pas que l'on ait même utilisé seulement 20 000 hommes jusqu'à la fin du mois d'août. »

Récapitulation générale :

» De tout ceci, il résulte que toute la force nominale de l'armée française, troupes régulières, réserves et mobiles compris, était de 985 000 hommes.

» Si nous retirons pour les malades et les services 70 500 hommes, la gendarmerie et les troupes nécessaires à l'intérieur et en Algérie s'ajoutant à ce premier chiffre, nous trouvons un total à déduire de 130 000 hommes.

» Il reste donc 437 000 hommes à mettre en ligne, sur lesquels nous avons à défalquer le nombre des réservistes qui n'avaient pas rejoint. De telle sorte que nous avons beau tourner la question par tous les bouts, il devient indiscutable que le chiffre des hommes susceptibles d'être mis sérieusement en face de l'ennemi au premier début de la campagne n'a pas pu dépasser 300 000 combattants, dont les 5/6es étaient sur la frontière. »

Quant au matériel, l'imprévoyance n'a pas été moindre. Le général Suzanne a prétendu que la France possédait 21 000 canons, sur lesquels 10 000 pièces de campagne ; mais en défalquant les canons de musées, datant de Louis XIV, le chiffre tombe à 4000 pièces rayées, sur lesquelles 2376 seulement garnies de leurs caissons ; et comme le ministère ne disposait que de 31 904 chevaux, il n'a pu fournir que 900 canons, soit 150 batteries à l'armée du Rhin.

« Cependant, comme nous avons montré que l'armée du

[illegible] 250 000 hommes, il s'ensuit, après tout, [illegible] de sa faiblesse numérique, en état d'accord avec la théorie, qui exige 4 canons pour 1000 hommes. Nous [illegible] temps-là il y avait des harnais pour 47 000 chevaux. Il fut cependant possible, en faisant des achats et en achetant des chevaux, de mettre en route environ 80 batteries de plus dans la seconde moitié du mois d'août, juste à temps pour les envoyer à Sedan se faire prendre par les Prussiens. »

Si nos effectifs avaient été au complet, il eût été impossible de leur fournir à temps la proportion nécessaire d'artillerie. Et encore combien, pour la portée et le tir, nos canons étaient inférieurs à ceux de l'adversaire !

« L'histoire des fusils est aussi du même genre. Les rapports officiels constataient qu'il y en avait au moins 3 500 000 au 1er juillet 1870, et l'on faisait remarquer qu'avec un approvisionnement aussi considérable, une armée de 900 000 soldats pouvait combattre pendant plusieurs mois.

» Mais on découvrit qu'il n'y avait dans ce nombre qu'un million de chassepots ; que 1 750 000 de ces armes étaient des fusils à percussion et le reste des Miniés modifiés (des tabatières). Pour citer un exemple de la façon dont ces statistiques d'arsenal étaient établies, on peut mentionner que 57 000 de ces mêmes fusils avaient été vendus, comme vieille ferraille, à six shellings chacun et étaient en cours de livraison ; mais on avait continué à les porter en compte comme bons pour le service dans l'éventualité d'une guerre. Il advint que le premier mois écoulé, il ne se trouva plus de chassepots et que l'on dut délibérer sur le choix d'armes inférieures de types divers qu'il était possible de fabriquer ou d'acheter.

» Le stock des munitions était si insuffisant, qu'il n'y avait que 120 cartouches par chassepot ; dans les premières batailles de la campagne, l'approvisionnement fut épuisé, et l'on fut obligé d'organiser des manufactures spéciales. »

Pour le service des vivres, qui ne se souvient de ces stupéfiantes dépêches, dont le type est le télégramme du général de Failly : « Je n'ai rien, pas même de l'argent ; nous demandons des approvisionnements de toutes sortes » ?

« Et ceci, qu'on veuille bien s'en souvenir, se passait sur le sol même de la France, au milieu de toutes les ressources qui environnaient l'armée, et avant qu'on eût livré la première bataille.

» Le même désordre existait dans les forteresses ; il n'y en avait pas une en état défense. Nous avons déjà décrit la situation de Strasbourg ; le procès de Bazaine a fait connaître celle de Metz ; la construction des forts extérieurs y était à peine commencée.

» A Belfort, on ne fit rien, si ce n'est deux ou trois mois après la déclaration de guerre. Toul, un point stratégique de la plus grande importance, n'était pas armé. A Paris, l'état de choses était encore plus fâcheux ; un poste dans chaque fort ; pas de canons dans les batteries.

» De quelque côté que nous regardions dans cette longue et triste nomenclature, l'histoire est la même. M. Wolf, intendant du corps d'armée de Mac-Mahon, dit qu'il n'y avait, où il se trouvait, ni ordres ni plans.

» Les projets variaient chaque jour et quelquefois plusieurs fois par jour, ainsi que cela est prouvé par les ordres et les contre-ordres télégraphiés à Paris, pour l'envoi à l'armée, par chemin de fer, d'approvisionnements alimentaires.

» Tout le monde affirme qu'il n'y avait ni ambulances, ni hôpital, ni infirmiers, et que sans le concours de la charité [illegible] de secours aux blessés, on aurait dû laisser mourir les hommes là où ils seraient tombés.

» Mais qu'on se souvienne que, pendant que tout ceci se passait en Alsace, des centaines et peut-être des milliers d'infirmiers et d'ouvriers militaires accomplissaient, au moment même, leur voyage en Afrique pour obéir à la routine ! »

Voilà la partie principale de l'article du *Blackwood*, celle qui porte directement sur les préparatifs de la guerre, partant, sur les responsabilités premières.

Sans doute la suite est intéressante ; ainsi le rôle du général Palikao, que l'on a voulu exagérer, est réduit à sa juste mesure :

« Toutes les troupes de l'armée de Sedan existaient ; il n'y avait qu'à les réunir. Le 14e corps n'existait pas, même à la date du 4 septembre ; il ne fut formé qu'à une époque ultérieure. Les 100 000 mobiles appelés à Paris n'étaient ni armés, ni équipés. »

Par contre, dit l'écrivain anglais :

« C'est à l'énergie de M. Clément-Duvernois et à son mépris des règlements que l'on doit d'avoir pu vivre à Paris jusqu'en février. Malheureusement pour lui, M. Duvernois a depuis montré son mépris pour les règles d'une autre manière. Il subit actuellement deux ans de prison pour fraudes..... »

Notons le jugement porté sur le gouvernement de la Défense nationale.

« A Paris, la volonté d'affronter utilement une lutte énergique, si tant est qu'elle existât le moins du monde, fut manifestement paralysée par l'incompétence de la direction militaire qui continua à prévaloir. Dans les provinces, le pouvoir fut exclusivement dans les mains de l'élément civil. Ce qu'on réussit à faire, bien qu'inutile et accompli au milieu d'un terrible désordre, fut toutefois, vu les circonstances, étonnant. »

Et plus loin :

« Ces efforts fournissent la démonstration de la différence qui existait entre l'énergie fiévreuse des amateurs civils et l'incapacité apathique des autorités professionnelles.

» Ce fait, après tout, prouve seulement ce que nous savions d'avance, qu'une forte volonté peut obtenir des résultats auxquels l'indolence et la routine ne peuvent atteindre.

» L'ancien système a résisté un mois à l'armée allemande, le nouveau lui a tenu tête cinq mois — désespérément, inutilement, follement, c'est vrai, — mais il lui a tenu tête ! »

Sans insister davantage sur ces appréciations, non pas qu'elles ne soient dignes de remarque, mais parce qu'il faut nous tenir dans la question principale, courons à la conclusion :

« A qui la faute, s'il n'y avait, au début de la guerre, ni ordres, ni provisions, ni généraux, et si l'armée entière a été vaincue sans espoir de retour, en quatre semaines, entre Wœrth et Sedan ? »

Selon le *Blackwood*, triple est la cause de la catastrophe : aveuglement de l'empire par l'omnipotence, aveuglement de l'administration spéciale de la guerre par la routine, aveuglement de la nation elle-même par l'amour-propre. Sans doute, comme le démontre l'écrivain anglais, Napoléon III et ses ministres successifs, le maréchal Niel comme le maréchal Lebœuf, n'ont pas dit à la France toute la

vérité et rien que la vérité sur sa puissance réelle. Mais la France, ajoute-t-on, se laissait volontiers tromper; par conséquent, elle est complice du souverain et complice de la bureaucratie. Ne chicanons pas sur les détails; avouons qu'en bloc la conclusion est vraie. La responsabilité de l'empire reste entière, aussi bien que la responsabilité spéciale des bureaux. Mais il est évident que le pays, en laissant un seul homme usurper tous les pouvoirs, en renonçant à diriger lui-même ses affaires, est tombé, par sa faute, à la merci des illusions les plus dangereuses. Le patriotisme ne pouvait que s'exalter dans le vide. En l'absence de toute vie publique, il perdait la conscience des réalités. Là est le péché originel; il ne serait ni loyal ni utile de le nier.

Ce qui nous importe, c'est de savoir jusqu'à quel point toutes ces influences néfastes peuvent encore subsister. L'empire a disparu; en effet, il représentait la plus contingente, la plus accidentelle des trois causes que nous venons d'énumérer. Toutefois les deux autres, affirme le *Blackwood*, persistent encore. On nous accorde bien quelques progrès sérieux; on reconnaît que notre réorganisation militaire présente des efforts heureux : mais, se hâte-t-on d'ajouter, rien n'est assuré, parce que d'une part l'administration dirigeante oppose trop souvent avec succès son vieil esprit de routine aux réformes présumées acquises; parce que, d'autre part, le pays, satisfait de ces réformes solennellement votées, et ne perçant pas plus loin jusqu'à l'application, retombe dans sa maladie constitutionnelle : la satisfaction, la glorification de lui-même.

Cette maladie a été si longtemps la nôtre, qu'il serait imprudent de nous prétendre radicalement guéris. D'ailleurs, le moyen de prouver que nous ne sommes pas si vaniteux, si légers qu'on veut bien le dire, n'est-il pas tout d'abord de répliquer avec modestie? Notre réorganisation n'est complète ni parfaite, tant s'en faut; soit. Les vieilles traditions, les anciens priviléges, barricadés dans les bureaux, résistent encore avec avantage; nous en convenons. Mais ce qu'on ne peut pas contester, et ce que le *Blackwood* ne conteste pas, c'est qu'il ne se soit produit, aussi bien dans les rangs de l'armée que dans le pays, un commencement de sagesse. Si la France devait retomber sous une dictature, nul doute que cette sagesse ne disparaisse bientôt dans l'inertie générale, comme cela s'est vu sous l'empire. Mais si, comme tous les bons patriotes le veulent en France, comme tous les hommes sensés le souhaitent en Europe, nos institutions nouvelles s'affermissent, si la nation s'habitue à se gouverner, ne peut-on raisonnablement espérer que les idées de progrès, nées de la guerre de 1870, se développeront elles-mêmes et finiront par s'imposer avec autorité aux plus rebelles? Le *self-government*, c'est-à-dire l'obligation pour le pays de se rendre compte des difficultés pratiques, de savoir ce qu'il veut et de raisonner ce qu'il fait, n'est-il pas le plus sûr antidote contre les superstitions de la routine et les légèretés de la vanité? Le *Blackwood* ne saurait contredire à cette maxime. Telle est même pour nous la morale véritable de l'étude que la Revue anglaise consacre aux causes et aux responsabilités de nos désastres.

LOUIS JEZIERSKI.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

MM. François Lenormant. Girard de Rialle. E. de Parieu. Charles de Mouy

I

Nous devons encore aux infatigables recherches de M. François Lenormant un nouveau livre sur les antiquités de la haute Asie (1). L'auteur de l'*Histoire ancienne de l'Orient*, du *Commentaire sur Bérose*, des *Lettres assyriologiques*, des *Études accadiennes*, de *la Magie chez les Chaldéens*, étudie aujourd'hui l'art de la divination chez le même peuple.

On peut bien appliquer à la Chaldée ce qu'on a dit de l'Egypte : elle aussi et surtout fut *la mère des superstitions*. *Chaldéen*, dans l'antiquité gréco-latine, était devenu synonyme d'astrologue, devin, magicien, tireur d'horoscope, diseur de bonne aventure. Pas une des croyances singulières qui ont eu cours dans la Judée, en Grèce, à Rome, dans le moyen âge occidental, pas une de celles qui encore aujourd'hui hantent l'imagination de nos paysans, dans les campagnes les plus ignorantes et les plus reculées, pas une qui ne se retrouve sur les bords de l'Euphrate, je ne sais combien de siècles avant Jésus-Christ.

Ces superstitions communes à tant de peuples tiennent-elles simplement à la communauté d'origine? Ou bien ont-elles réellement passé de Babylone à Jérusalem, de la haute Asie à l'Étrurie? C'est peut-être ce qu'on ne peut pas établir d'une manière certaine. Pourtant, quand on voit quelle est en Chaldée la prodigieuse antiquité de certaines de ces pratiques, on doit supposer qu'elles ont eu tout le temps de se répandre au dehors et de faire leur chemin dans le monde entier.

Les sources sur lesquelles travaille M. Lenormant sont ordinairement les tablettes appartenant à cette singulière bibliothèque que le roi d'Assyrie Assur-Bani-pal, qui régna en 669 avant Jésus-Christ, avait réunie dans son palais de Koyundik. Quand MM. Loftus et Rassam fouillèrent le monticule de Koyundik, ils trouvèrent le sol du palais couvert de fragments de briques chargés d'inscriptions, au nombre d'environ dix mille (2). Par exemple, d'un ouvrage en vingt-cinq tablettes sur la science augurale on a pu retrouver la table des matières, à l'étude de laquelle M. Lenormant a consacré tout un chapitre.

Sur l'*aruspicine* ou examen des entrailles des victimes, l'auteur produit quatre fragments qui se rattachent à un grand traité spécial composé par Sargon l'Ancien et qui par conséquent témoigne de croyances remontant au XXe siècle avant Jésus-Christ. Une partie se retrouve dans la bibliothèque d'Assur-Bani-pal (3).

On voit que la Chaldée, dans l'histoire de la transmission

---

(1) M. F. Lenormant, *La divination et la science des présages chez les Chaldéens*, 1 vol. in-8°. Paris, Maisonneuve.

(2) Menant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 154. Paris, Maisonneuve, 1874.

(3) Menant, *Babylone et la Chaldée*, p. 78. Paris, Maisonneuve, 1875.

des sciences occultes, a précédé de beaucoup l'Étrurie, qui était cependant considérée par les Romains comme l'antique dépositaire des connaissances sacrées.

Les Chaldéens préconisaient deux mille ans avant notre ère la [illegible], ou la divination par les flèches, que nous retrouvons chez les Scythes d'Hérodote, chez les Grecs de Pindare, chez les Italiotes, dans les villes sacrées de Céré et de Préneste, chez les Arabes d'avant Mahomet, dans les plus anciennes chansons épiques des Slaves russes (1). Les prophètes Osée et Ezéchiel reprochaient déjà aux Juifs de consulter « un morceau de bois », « une baguette de sarment ».

Les Chaldéens tiraient également leurs augures du vol des oiseaux, du cours des astres. Sur ce dernier point leurs observations partaient d'une conception fort arriérée du monde; elles contrastent avec les profondes connaissances astronomiques dont on leur fait honneur. Cela prouve que les observations augurales s'étaient fixées chez eux bien avant que la science réelle eût accompli tous ses progrès, et cette circonstance vient encore témoigner de la haute antiquité de leurs superstitions astrologiques.

Avant les *fulguratores* de l'Étrurie et plus complétement qu'eux, les Chaldéens avaient étudié au point de vue divinatoire les phénomènes de l'électricité et distingué jusqu'à dix espèces de foudres.

Ils connaissaient la *phyllomancie*, c'est-à-dire la divination par les arbres, dont nous retrouvons la trace, chez les Pélasges et les Grecs, dans les chênes parlants de Dodone, dans les lauriers fatidiques de Délos et de Delphes; chez les Sémites, dans le buisson ardent de Moïse, dans les arbres de baume qui inspiraient des oracles à David, dans le palmier sous lequel prophétisait Déborah, dans les palmiers sacrés des Arabes antéislamiques.

Le passage cité par M. F. Lenormant sur les présages tirés des allures de certains animaux, et notamment du chien, prouve à quel point les sages de l'Euphrate étaient entichés de superstition :

« Si un chien jaune entre dans le palais, le palais sera anéanti; si c'est un chien rouge, le palais sera dévasté par l'ennemi, » etc. On compte jusqu'à dix espèces de catastrophes que peut causer la démarche la plus innocente d'un de ces quadrupèdes. On peut imaginer si l'on faisait bonne garde à la porte des palais et des temples, et si les congénères d'Azor et de Briffaut étaient bien vus par les *policemen* de Babylone !

» Si un chien, dans le palais, urine contre le trône, le roi mourra et les ennemis partageront son pays. » — « Si un chien vomit dans la maison, le maître de la maison mourra. » Décidément le mieux était de ne pas avoir de chien.

Le chapitre sur les naissances monstrueuses donne également une singulière idée de l'état mental des Chaldéens. Les fragments de briques distinguent les cas où l'enfant n'a pas d'oreilles ou plusieurs oreilles, pas de narines, pas de nez, pas de langue, pas de pieds ou plusieurs pieds, des cornes sur la tête, un bec d'oiseau, des nageoires de poisson. Presque toujours cela annonce malheur sur malheur. S'il n'a pas de main droite, tremblement de terre; mais s'il a une bouche de vieillard baveuse, moisson magnifique, abondance dans le pays.

Nous retrouvons sur ces vieilles briques l'origine de notre dicton populaire à propos de l'enfant qui naît *coiffé* (1). Si le jeune Babylonien venait au monde avec une coiffe sur la tête, « le bon augure devait entrer dans la maison ».

Viennent ensuite les cas de tératologie animale, qui effrayaient tant les Perses, les Grecs et les Romains, et dont sont pleines les pages d'Hérodote, de Tite-Live et de Tacite : un lion enfanté par une brebis, un chien par une jument, etc.

On est effrayé quand on pense que « si les chiennes ne mettent bas qu'un seul petit, la ville sera détruite », et que « si les petits chiens mordent en naissant, elle souffrira de la famine ».

Les dernières mésaventures de nos spirites parisiens donnent au chapitre de M. Lenormant sur la *nécyomancie* et les évocations d'esprits un intérêt d'actualité. Mais nos contemporains se contentent de photographier les âmes défuntes; ils ne savent plus les faire parler. Les Chaldéens ont eu sur nous cette supériorité, la ventriloquie étant chez eux étroitement associée à la nécromancie. Ce joli talent qui chez nous fait le succès de certaines baraques de foire épouvantait les candides Babyloniens : les Grecs et les Hébreux n'ont pas été moins crédules. M. Lenormant incline à croire que la fameuse pythonisse d'Endor, qui inspira une telle frayeur à Saül en faisant apparaître et parler l'ombre de Samuel, n'était qu'une habile ventriloque.

L'ouvrage de M. Lenormant se termine par une étude sur les six premiers chapitres de *Daniel*. Certains critiques nient que le livre de *Daniel* ait été contemporain de Nabuchodonosor, écrit à Babylone même par un des sujets hébraïques de ce prince : ils pensent qu'il remonte tout au plus au temps d'Antiochus Épiphane, à l'année 167 avant Jésus-Christ. M. Lenormant, après avoir partagé lui-même cette opinion, déclare être ramené à la thèse ancienne par une comparaison attentive du texte sacré avec les textes cunéiformes. Il remarque dans le récit juif une telle connaissance des mœurs chaldéennes de ce temps, de la topographie de Babylone, du caractère même de Nabuchodonosor, tel que nous le révèlent les inscriptions conservées sur ce prince, qu'on ne peut plus méconnaître dans cette relation, en dépit de certains détails légendaires, l'œuvre d'un contemporain.

II

M. Girard de Rialle vient de publier deux mémoires, l'un sur l'anthropophagie en général, l'autre sur l'ethnographie du Turkestan (2).

En comparant les témoignages des auteurs sur les peuples anciens et les récits des voyageurs sur les sauvages de toutes les parties du monde, l'auteur cherche à déterminer quels ont été les mobiles de l'anthropophagie.

Il croit pouvoir écarter l'hypothèse que le cannibalisme ait été imposé à certaines peuplades par l'insuffisance de

(1) Par exemple dans la chanson sur Sadko, le riche marchand de Novgorod.

(1) Au musée de Moscou, on a conservé la coiffe dont est né coiffé Pierre le Grand.

(2) Girard de Rialle, *De l'anthropophagie, étude d'ethnologie comparée. — Mémoire sur l'Asie centrale, son histoire, ses populations.* — Paris, Ernest Leroux.

l'alimentation et qu'on n'ait été amené à manger son semblable que pour lui conserver son prochain. La comparaison des divers témoignages prouve, au contraire, que des nations auxquelles leur pays ne fournissait qu'une alimentation fort insuffisante se sont abstenues de chair humaine, et que la plupart des nations anthropophages avaient en abondance les fruits, le gibier et le poisson.

M. Girard de Rialle indique un certain nombre de causes et de mobiles qui souvent coexistent :

1° La religion. Les Mexicains, qui élevaient des animaux domestiques et avaient même formé des collections zoologiques, mangeaient la chair des victimes sacrifiées aux dieux, persuadés qu'en s'assimilant une chair devenue sacrée ils entraient jusqu'à un certain point en communion avec la divinité. Leur cannibalisme, qui étonne au milieu des raffinements de leur civilisation, n'était qu'une sanglante eucharistie.

2° Une autre superstition, fréquente chez les peuples guerriers, qui les portait à croire qu'en mangeant la chair d'un vaillant ennemi ils héritaient de sa bravoure. C'est ainsi que dans certaines traditions grecques ou slaves sur les Turcs, on voit ceux-ci manger le cœur des héros chrétiens dont ils admiraient la bravoure.

3° La vengeance. M. Girard de Rialle cite une chanson épique de la Nouvelle-Zélande où l'on voit le grand-prêtre Ouenenkou manger tout cru un petit garçon qui l'avait insulté, et le père de ce dernier user de représailles en mangeant le fils du grand-prêtre ; il poussa même la cruauté jusqu'à un raffinement digne du festin d'Atrée et de Thyeste : il réserva pour le grand-prêtre et lui envoya poliment le cœur de son rejeton, accommodé avec des patates douces.

4° Enfin — n'en déplaise à Brillat-Savarin et au baron Brisse — le cannibalisme est très-souvent un véritable raffinement gastronomique. Les naturels des îles Fidji préfèrent à la chair de l'Européen la chair des indigènes. « Ils donnent la préférence à celle de la femme et de l'enfant sur celle de l'homme fait ; les morceaux de choix sont l'épaule, la cuisse, etc. » Quelquefois ils laissent les cadavres arriver à un certain degré de putréfaction, comme les gourmets européens le font pour la bécasse ou le sanglier.

Ce que l'on sait d'autre part sur les Fidjiens ne dément pas la réputation d'hommes de goût que leur feront ces récits. Ils ne sont point des brutes : ils sont, au contraire, très-intelligents, de mœurs douces (en dehors de cette coutume), d'une politesse raffinée.

Ils engraissent souvent des esclaves et les prisonniers pour les manger quand ils seront à point. Sont-ils rassasiés, ils serrent dans des corbeilles les débris du festin, comme ferait la ménagère la plus économe et la plus prévoyante.

Ils élèvent des volailles et des porcs, cultivent des légumes, ont du poisson en abondance. Mais rien n'égale pour leur palais la saveur de la chair humaine.

Chez certaines peuplades, les Véfours du cannibalisme accommodent un torse ou des abattis humains avec des ignames, des patates, des taros, et l'assaisonnent de savoureux condiments.

« Dis tout ce que tu voudras, répondait à un missionnaire un indigène de Sumatra, dis que c'est horrible, inhumain, atroce, *mais ne dis pas que c'est mauvais.* » Ingénuité bien propre à désarmer nos moralistes. Ils ont bien des vertus, ces sauvages ! Seulement..... seulement ils sont un peu portés sur leur bouche.

Le sang-froid avec lequel M. Girard de Rialle poursuit ses études « d'ethnologie comparée » donne un peu froid dans le dos. Il vous « grignote » des têtes, vous vide la cervelle des crânes avec un petit bâton pointu, vous découpe un fémur comme une maîtresse de maison enlèverait des aiguillettes sur l'oie de Noël.

Le pire pour nous, c'est que l'étude de certaines cavernes préhistoriques ne laisse pas franches de tout soupçon, relativement à l'anthropophagie, les premières tribus qui nous précédèrent en ce joyeux pays de France.

Ce sont surtout les stations appartenant à l'âge de la pierre polie ou néolithique qui offrent les débris les plus suspects. Or l'âge néolithique avait une culture supérieure à celle de l'âge de pierre, qui jusqu'ici n'est pas en cause.

L'Asie centrale, c'est-à-dire la région comprise entre l'Oxus et l'Iaxarte et dans laquelle les Russes marchent de conquête en conquête, a été si souvent recouverte par le débordement des populations touraniennes qu'on a pu lui donner le nom d'une des races envahissantes : *Turkestan*, la terre des Turcs.

Pourtant c'est cette région qui fut le berceau de notre race ; c'est là que les Aryas, avant de se disperser à travers l'Europe et l'Asie, ont sacrifié à Agni et Indra en chantant les hymnes des *Védas*. C'est dans la Bactriane que le sage des Iraniens, Zoroastre, a commencé à prêcher le mazdéisme ; Alexandre le Grand a fait retentir ces plaines de la gloire de son nom et laissé sur ces fleuves les plus lointaines de ses colonies, notamment *Alexandria eschata*, « Alexandrie l'extrême ».

Plus tard les nations nomades ont forcé la barrière qui séparait le *Touran* de l'*Iran*, le monde des ténèbres de celui de la lumière. L'invasion mongole surtout, avec Gengis-Khan, a passé sur le pays comme une trombe dévastatrice, rasant les antiques cités, entassant des pyramides de têtes humaines, exterminant des populations entières. C'en était fait de l'ancienne Bactriane, de l'ancienne Aryanie : elles sont devenues le Turkestan. M. Girard de Rialle s'est proposé à la fois de relever les anciens titres de notre race à la possession incontestée de ces bassins et de rechercher si des anciennes populations aryennes n'ont pas subsisté quelques débris.

Tout le pays semble appartenir à sept grandes races touraniennes : les *Bouroutes*, les *Kirghiz-Kaïsaks*, les *Karakalpaks*, les *Kouramas*, les *Ousbeks*, qui constituent la population la plus sédentaire, les *Turcomans*, qui sont les pires bandits de l'Asie, les *Hézarehs*, qui semblent des Mongols. La langue, le sang de quelques-unes de ces peuplades accuse un mélange iranien, dont la proportion ne peut être exactement déterminée, mais qui doit être assez faible.

Ainsi, chez les Karakalpaks, les Ousbeks et même les Turcomans, se rencontrent parfois des types aryens ; les Hézarehs, quoique Mongols, parlent un dialecte persan corrompu. Mais ils n'en sont pas moins des Touraniens. Où retrouver les Aryas ?

M. Girard de Rialle revendique à ce titre les *Tadjiks* des parties méridionales qui touchent à l'Afghanistan, les *Galtchas* de la Transoxiane, les *montagnards du haut Oxus*, dont les princes se vantent d'avoir pour ancêtre Alexandre le

[illegible] qui [illegible] à l'islamisme [illegible] par [illegible] les Russes [illegible] qui parlent un [illegible] français.

Malgré ces [illegible] récents, ces savants aux [illegible] russes, on ne peut encore [illegible] la statistique de ces tribus aryennes, pas plus que noter la proportion de sang aryen par lequel se manifeste dans les peuplades touraniennes le mélange avec les vaincus.

M. Girard de Rialle finit sur cette conclusion, qu'il faut savoir gré aux Aryo-Iraniens qui se sont maintenus dans le Turkestan d'avoir « si vigoureusement lutté pour l'existence. La persistance en grand nombre du type aryens dans des contrées trop souvent submergées par des flots de barbares aux larges faces glabres est un fait considérable ».

Aux Russes, ce vaillant rameau de la race indo-européenne, aux conquérants de Khiva de poursuivre sur l'Oxus et l'Iaxarte la revanche des Aryas contre les envahisseurs ouralo-altaïques, de retrouver les traces d'Alexandre le Grand effacées par celles de Gengis-Khan et de Tamerlan et de faire triompher sous une forme nouvelle et supérieure la civilisation aryenne dans la Bactriane.

III

L'*Histoire de Gustave-Adolphe*, par M. E. de Parieu (1), est une intéressante biographie du prince qui abattit la puissance de la maison d'Autriche dans l'Allemagne du Nord. L'auteur ne s'est pas proposé de nous donner sur la guerre de Trente ans des théories nouvelles : son livre est surtout une biographie. Il semble qu'il ait eu en vue le *Charles XII* de Voltaire; il se demande si « le fondateur de la grandeur suédoise au XVIIe siècle pourrait mériter moins d'intérêt que son dissipateur ».

M. de Parieu entend nous montrer le véritable Gustave-Adolphe : en même temps qu'il se met en garde contre tout esprit de système, il cherche à profiter des travaux les plus récemment publiés en Allemagne comme en France, ceux de Gfrœrer, Droysen, Ranke, etc.

On trouvera de curieux détails sur l'éducation et les premières années du roi de Suède, sur le caractère et les vues politiques du vainqueur de Lützen. Il me semble que l'auteur insiste avec trop de complaisance sur un mot qu'aurait prononcé Gustave-Adolphe : « L'aristocratie a la main dure, mais la démocratie a soif de sang. » L'histoire témoigne que l'aristocratie n'a jamais témoigné grande répugnance pour le rouge liquide, et ce n'est pas un poignard démocratique qui a tué le plus grand des successeurs de Gustave-Adolphe, Gustave III.

L'aristocratie suédoise en particulier, comme le prouvent les documents récemment publiés en Suède et en Russie sur le XVIIIe siècle, n'a reculé devant rien pour assouvir ses haines, ni devant le régicide, ni devant l'intervention étrangère, ni devant la honte et le démembrement de la patrie, et c'est en Suède surtout que la démocratie s'est montrée sage.

Les vues utilitaires et politiques qui se joignaient chez Gustave-Adolphe à l'exaltation religieuse pour le pousser contre l'Autriche sont très-bien exposées dans les réflexions que le jeune roi soumettait à son conseil. Comme le dit M. de Parieu, la Baltique y tient beaucoup plus de place que la religion. Sans doute, on « tremble d'avoir à répondre devant Dieu de l'abandon des coreligionnaires d'Allemagne », mais on se préoccupe beaucoup d'assurer les provinces livoniennes et prussiennes de la Suède, de prévenir la concurrence des Hollandais dans les eaux scandinaves, d'empêcher l'affermissement de l'Autriche dans les villes maritimes.

Ce mélange de calcul et de fanatisme caractérise bien les grands hommes de ce siècle; il y a du Cromwell dans ce roi.

Gustave donnait à ses soldats l'exemple de la piété la plus ardente; l'assistance aux offices et aux sermons était obligatoire et réglée militairement. La discipline religieuse venait renforcer celle du régiment. M. de Parieu cite une anecdote bien caractéristique. Un caporal suédois est accusé par un paysan d'avoir volé sa vache. Le roi le fait venir, l'interroge, s'assure de sa culpabilité et, le prenant par la tête : « Viens, mon fils, lui dit-il ; il vaut mieux que je te punisse que de donner occasion à Dieu de nous châtier à cause de toi. » Et il le fit conduire au gibet.

Victor Hugo, dans son *Cromwell*, a bien saisi ce côté du militarisme protestant au XVIIe siècle. Le Protecteur envoie ses ennemis à la potence et se recommande à leurs prières.

Malgré cette foi si vive en apparence, Gustave et ses Suédois ne sont pas exempts de superstitions. Le cheval du roi bronche deux fois avant la fatale bataille où il périt : lui-même et ses soldats en sont émus comme des Romains de l'antiquité. Gustave se croit obligé de changer de monture pour détruire l'effet de ce fâcheux présage. C'est là d'ailleurs une vieille superstition scandinave : dans la *Saga* de Nial, récemment analysée par M. Geffroy, le cheval de Gunnar bronche deux fois; le héros renonce alors à quitter l'Islande et revient sur ses pas.

Au reste, le fondateur même du protestantisme, Martin Luther, était plus qu'aucun homme de son temps enclin à ces superstitions; il croyait aux vampires, aux revenants, aux possédés, aux kilkropff, enfants démoniaques, introduits par le méchant esprit dans les plus honnêtes ménages.

Tout le monde connaît les deux beaux récits de Schiller sur le sac de Magdebourg et la fatale bataille de Lützen. Il suffit de leur comparer ces mêmes récits dans le livre de M. de Parieu pour avoir une idée du progrès fait par la science. L'incendie de Magdebourg, attribué ordinairement aux impériaux, aurait été, au contraire, allumé par le zèle ardent de ses défenseurs; le crime de l'armée catholique, excusé en quelque sorte par les usages militaires du temps, est d'avoir ajouté le pillage à l'incendie.

La bataille de Lützen s'annonçait fort mal dès le début pour les Suédois; la jonction des deux armées impériales, celle de Wallenstein et celle de Pappenheim, fut presque aussi décisive que la célèbre jonction de Waterloo. On montre, dit M. de Parieu, aux archives du ministère de la guerre à Vienne, un papier tout sanglant : c'est l'ordre que Wallenstein expédia à Pappenheim pour le rappeler à lui, et que l'aide de camp, quoique mortellement blessé en chemin, fit héroïquement tenir à son adresse. Cet obscur officier fut peut-être en ce jour solennel le sauveur de la monarchie autrichienne.

En relisant l'histoire de Gustave-Adolphe dans le livre de M. de Parieu, on est frappé d'une singulière ressemblance

(1) [illegible]. Paris, librairie [illegible].

avec une histoire plus recente. Qu'a voulu faire alors la Suède protestante? ce qu'a plus tard accompli la Prusse protestante! L'unité de l'Allemagne du Nord se serait faite alors par une puissance extra-allemande, comme elle s'est faite par une puissance qui n'est allemande qu'à moitié. Les Wasa périrent à la tâche; mais les coups qu'ils portèrent à la maison d'Autriche devaient profiter aux Hohenzollern. Sans s'en douter, Gustave-Adolphe travaillait donc « pour le roi de Prusse ».

On est également frappé de la similitude de procédés par lesquels deux puissances très-peu considérables s'essayèrent à l'hégémonie de l'Allemagne protestante et à la domination dans le Nord.

Toutes deux, pour s'agrandir aux dépens de l'Autriche, se firent les clientes de la maison de Bourbon. Toutes deux imposèrent à leur population restreinte des charges militaires et financières hors de proportion avec leurs ressources. La Suède comme la Prusse fut une vaste caserne; on peut dire de la première ce qu'on a dit de l'autre : c'est qu'elle ne se maintenait à la hauteur des grandes puissances qu'en se dressant sur la pointe des pieds.

Dans le chapitre que M. de Parieu consacre au gouvernement intérieur de la Suède, on voit quelle prodigieuse tension matérielle et morale s'imposait ce petit Etat. Tout noble est astreint au service à cheval; tout Suédois, de quinze à soixante ans, est astreint à une sorte de conscription qui prend un habitant sur dix. La taxe est doublée en 1624 : la noblesse elle-même est astreinte en 1625 à l'impôt de la mouture.

La Suède luthérienne comprend comme la Prusse quelle force énorme ajoute à l'État un enseignement vraiment national. Sur son maigre budget, Gustave-Adolphe fonde dix-sept chaires nouvelles à l'université d'Upsal, crée celle de Dorpat en Livonie, établit trois gymnases en Suède et deux en Finlande. Par là il surexcitait puissamment les énergies intellectuelles de la nation; c'est l'exemple qu'imitait la Prusse de 1807 par la fondation de l'université de Berlin.

Malgré tout, la Suède ne pouvait mettre en ligne qu'une armée relativement peu considérable. Gustave débarquait en Poméranie avec quinze mille hommes. Contre les formidables armées de l'Autriche, il fallait suppléer à l'infériorité du nombre par le perfectionnement de la tactique. La même nécessité imposait à Gustave-Adolphe, comme plus tard à Frédéric II, d'être un novateur en art militaire; aucune nation n'a peut-être autant contribué que la petite Suède et la petite Prusse à l'avénement de la guerre moderne. Elles étaient forcées d'augmenter l'intensité de leurs forces en attendant qu'elles pussent donner de l'extension à leur territoire.

Dès le XVIIe siècle, nous voyons Gustave-Adolphe créer une artillerie légère, resserrer les rapports entre le piquier et le mousquetaire, introduire dans son armée un tir rapide — — rapide pour le temps — diminuer l'épaisseur des rangs, donner de la légèreté et de la mobilité à son infanterie, surprendre les Autrichiens autant par la nouveauté de son armement que par l'imprévu de sa tactique.

En campagne, les procédés de l'armée suédoise rappellent ceux des armées prussiennes de notre temps. Affectation de zèle religieux, de dévotion protestante. *Avec Dieu!* était la devise des Suédois. *Mit Gott für Kœnig*, etc., s'étale aujourd'hui sur les casques pointus.

Discipline exemplaire, respect scrupuleux des personnes et des propriétés, jusqu'au moment où, sur un ordre parti du quartier général, succède à cette modération un pillage effréné.

Mesures de terreur pour contenir les populations au milieu desquelles on opère, paysans branchés, villages brûlés sans pitié : Gustave-Adolphe et Charles XII ne reculent devant aucune rigueur pour s'assurer l'obéissance passive des vaincus.

Système régulier de réquisitions, contributions écrasantes.

L'analogie entre les procédés et la fortune des deux Etats est vraiment remarquable. Presque partout la Suède a frayé la voie à la Prusse, qui devait un jour la dépouiller et la supplanter. *Sic vos non vobis.*

Je recommanderai aussi les chapitres biographiques de M. de Parieu sur Tilly, Pappenheim, Wallenstein, ce singulier mélange de financier et de capitaine. L'antagonisme qui s'est accusé depuis en Bohême entre les deux éléments slave et allemand donne quelque valeur à ce fait que Wallenstein est né Tchèque. Mais les Tchèques n'ont pas à se louer de lui : il fut le plus implacable ennemi de leurs libertés nationales.

IV

On ne voit pas tous les jours un roi — je dis un roi régnant — entretenir une correspondance suivie avec une simple bourgeoise. Je crois même qu'en ce XIXe siècle si démocratique on en trouverait encore moins d'exemples qu'au XVIIIe, où cependant le cas n'était pas très-fréquent.

C'est cependant le spectacle que nous offre la récente publication de M. Charles de Mouy, empruntée aux archives de la famille Poniatowski : la correspondance du dernier roi de Pologne avec Mme Geoffrin (1).

Elle est précédée d'une excellente étude de l'éditeur, où M. de Mouy nous donne un portrait finement touché de Mme Geoffrin et nous expose tout au long l'histoire de ses rapports avec Stanislas-Auguste. M. de Mouy fait bien des réserves sur le XVIIIe siècle, peut-être parce qu'il n'aime guère la Révolution qui est sortie de là. Généralement on peut dire du XVIIIe siècle ce que Voltaire disait de Boileau : « N'en dites pas de mal, cela porte malheur. » L'étude de M. de Mouy ne porte encore nulle trace de maligne influence, mais qu'il soit prudent.

Mme Geoffrin eut à Paris et en Europe, dans la seconde partie du XVIIIe siècle, une renommée presque égale à celle de Mme du Deffand. On ne peut pas dire qu'elle ait tenu un bureau d'esprit ou imité l'hôtel de Rambouillet; mais son salon hospitalier était ouvert à tout ce que la France avait alors d'artistes et de littérateurs distingués. Elle savait y faire vivre en bonne intelligence les hommes de partis et de croyances opposés. Elle avait un bon esprit plutôt qu'un esprit de premier ordre. Ses connaissances étaient peu étendues, son orthographe même est fort défectueuse : elle tenait son droit à la présidence de son bon sens, de son tact exquis, de sa grande habitude du monde.

« Dans son salon, comme le dit M. de Mouy, elle s'efforçait

(1) *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste avec Mme Geoffrin* (1764-77). Paris, Plon. 1 volume grand in-8°.

uniquement de faire valoir l'esprit des autres. Elle se plaisait à y jouer le rôle de providence invisible, et sa présence se révélait beaucoup moins par des discours que par son influence nécessaire et l'harmonie qu'elle savait établir entre ceux qui se rencontraient chez elle. On pourrait la comparer à un chef d'orchestre qui, sans faire de bruit, donne sa valeur à tous les instruments et est indispensable à leur ensemble. »

Ce n'était pas une femme d'action : ses réunions n'avaient d'autre objet que le plaisir même d'une société polie et délicate. Elles n'ont eu sur le siècle aucune action politique ni même philosophique. On venait simplement s'y délasser de la politique ou y tempérer sa philosophie.

Sa *ménagerie de philosophes*, pour répéter un mot du temps, était beaucoup mieux tenue que celle de Frédéric II. On ne s'y battait pas.

Ajoutons que pour beaucoup des artistes et des hommes de lettres qui fréquentaient son salon, elle était une amie dévouée, souvent une providence : ses bienfaits discrets ont assuré à d'Alembert, à Morellet, à Mlle de Lespinasse, une existence indépendante. Elle a contribué pour 100 000 francs à l'impression de l'*Encyclopédie*.

Le type le plus singulier de son salon c'était son mari, dont elle devint veuve assez tôt. On ne le connaît guère que par cette anecdote. Un des amis de Mme Geoffrin revint chez elle après un assez long voyage : « Mais, lui dit-il, qu'est donc devenu ce vieux monsieur qui se plaçait toujours au bout de la table et ne disait jamais rien à personne? — Ah! répondit assez froidement Mme Geoffrin, je sais de qui vous voulez parler..... il est mort. — En vérité! et qui était-ce donc? — Mon mari. »

Les étrangers de marque qu'une hospitalité aussi distinguée, une société aussi choisie attirait dans le salon de Mme Geoffrin étaient fort nombreux. Quand elle fit son voyage à travers l'Allemagne, sur toute la route les barons et les seigneurs se disputaient l'honneur de la recevoir. Presque tous avaient été ses hôtes à Paris.

Parmi ces nobles visiteurs, on avait remarqué vers 1756 un Polonais, élégant, beau et très-jeune, pour lequel elle s'était éprise d'une affection particulière, mais infiniment respectable. Ils avaient fini par s'appeler mutuellement *Mon fils* et *Maman*. Ce jeune homme c'était Stanislas Poniatowski. Il y avait déjà quelques années qu'il avait quitté Paris pour retourner à Varsovie, lorsque Mme Geoffrin apprit que *son fils* venait d'être élu roi de Pologne. Lui-même, dans une lettre qui commençait par *Ma chère maman*, lui donnait des détails sur son élection et lui demandait la continuation de son amitié et de ses conseils.

Le ton de cette lettre donne à supposer que depuis son départ de Paris, Stanislas-Auguste n'avait pas cessé d'entretenir une correspondance avec sa vieille amie. On ne débute pas par une telle familiarité quand on ne s'est pas écrit depuis plusieurs années. Mais c'est seulement depuis cette date de septembre 1764 que la correspondance a été recueillie et publiée.

C'est ainsi que Mme Geoffrin se trouve l'*amie* d'un roi, la confidente d'un grand, sinon d'un puissant monarque. D'autres têtes couronnées lui ont fait le même honneur.

La Société impériale d'histoire de Russie (1) publiait, il y a quelques années, un certain nombre de lettres adressées à Mme Geoffrin par l'impératrice Catherine II : celle-ci se complaît à la tenir au courant de toutes les occupations de sa journée, de ses visites à ses flottes et à ses armées, de ses projets de réforme et surtout de son amour pour l'égalité et de son ennui peu sincère de ne trouver autour d'elle personne qui, malgré ses instantes prières, la veuille traiter en égale. On n'a pas les lettres de Mme Geoffrin. M. de Mouy a donc l'honneur d'avoir le premier publié un assez grand nombre de lettres de Mme Geoffrin pour nous permettre de juger une des illustrations du XVIIIe siècle.

La pauvre Stanislas Poniatowski! Ses lettres laissent entrevoir chez lui les plus trompeuses illusions. Dans toute notre histoire, dit-il, il n'y a pas d'exemple d'une élection aussi tranquille; pas de troupes russes dans le pays; unanimité complète; ses vieux ennemis mêmes lui ont donné leur suffrage; toutes les dames l'ont acclamé. Il est cruellement évident qu'il mange son pain blanc le premier. Ailleurs, il raconte comment il a commencé à mettre Frédéric II à la raison!

Stanislas arrive au trône plein de bonnes intentions. Il est jeune, ami du plaisir, amoureux des beaux-arts, quelque peu épicurien; mais, de son propre mouvement ou par l'influence de ses oncles, il se passionne pour le bien public. Aucun roi de Pologne n'a senti aussi vivement les vices sous lesquels ce glorieux État slave devait succomber; aucun n'en a voulu aussi fortement la réforme. Ni les Wasa, ni Bathory, ni Sobieski, n'ont fait un aussi grand effort pour sauver leur pays; mais dans quelle situation Stanislas le faisait-il, cet effort? La constitution polonaise était usée jusqu'à la corde, le pouvoir royal impuissant, l'anarchie nobiliaire arrivée au paroxysme de la démence. Pis que tout cela, les voisins de la Pologne n'entendaient pas qu'elle se réformât. Sa destruction était à peu près arrêtée : Frédéric II dans la Grande-Pologne, Catherine en Lithuanie, les Autrichiens en Gallicie, se considéraient comme chez eux.

Poniatowski fait quelque part une observation très-juste sur sa situation : il se compare à Pierre le Grand, qui au moins pouvait ce qu'il voulait. « Il avait un grand diamant brut à polir, mais il était parfaitement le maître du diamant et des outils qu'il employait à le brillanter. »

La première réponse de Mme Geoffrin est empreinte de la plus vive exaltation. L'amitié, presque l'amour maternel pris très-fort au sérieux, peut-être aussi une vanité bien naturelle, éclatent en expressions presque lyriques : « Mon cher fils, mon cher roi, mon cher Stanislas-Auguste, vous voilà trois personnes en une seule. Vous êtes une trinité..... Oui, si j'avais été là, j'aurais crié bien haut : Mon fils, mon fils! et puis je serais tombée morte de joie..... Je vois la Pologne renaître de ses cendres, et je la vois comme la nouvelle Jérusalem resplendissante. » On voit qu'elle parle comme le grand prêtre Joad dans *Athalie* :

Jérusalem renaît plus brillante et plus belle.

A travers ces effusions mutuelles de tendresse, on démêle très-bien que le roi attend de Mme Geoffrin quelques services, ceux que Catherine II attendait de Voltaire. S'il s'étend longuement sur l'apologie de sa conduite lors de la destitution du grand général, sur le pardon universel que, nouveau Louis XII, il a accordé à ses vieux ennemis, c'est sans doute pour qu'elle le répète, pour que ces notions pénètrent dans la

1. *Sbornik russkago istorichéskago obchtchestva*, t. Ier, Saint-Pétersbourg, 1867.

société parisienne, si profondément ignorante des choses polonaises. Les princes comptaient sur les gens de lettres et les philosophes parisiens pour travailler l'opinion en leur faveur; aujourd'hui, ceux qui ont des mouvements d'opinion à opérer se contentent de subventionner tel ou tel journal à Londres ou à Paris. On attendait alors de l'amitié ce qu'on attend aujourd'hui du *fonds des reptiles*, section étrangère.

Un autre service que Stanislas ne demande pas directement à Mme Geoffrin, mais qu'il espère d'elle, c'est de l'aider à le réconcilier avec la France. Les études de M. de Saint-Priest sur le XVIIIe siècle ont montré quelle faute énorme a commis alors le gouvernement de Louis XV, lorsqu'il s'obstina à considérer Stanislas comme un ennemi. Il ne vit pas que le seul moyen de soutenir la Pologne contre ses dangereux protecteurs, c'était de reconnaître le roi national, dont on avait eu le premier tort de combattre l'élection en faveur de la maison de Saxe. A cette cour de Versailles où les femmes avaient une si désastreuse influence, ce fut la dauphine, une Saxonne, qui se fit l'âme d'une opposition insensée contre Stanislas.

Celui-ci s'étonne de cette hostilité de la France. Il sent que c'est cela qui le perd, qui le livre à ses terribles amis, Catherine et Frédéric. Ce qu'il désire par-dessus tout, « c'est l'amitié du roi de France. Il est roi, roi de France. » Il a écrit à M. de Breteuil une lettre noble et touchante, où il cherche à éclairer la diplomatie française sur la faute énorme qu'elle commet. Non-seulement il voudrait être l'ami, l'allié de Louis XV : il voudrait entrer dans sa famille, épouser une fille du duc d'Orléans. S'il avait su que Louis XV écrivait alors à un de ses confidents qu'il n'irait pas rompre le mariage de sa jeune parente avec le prince de Condé « pour Monsieur Poniatowski » !

Étrange acharnement de la France officielle contre un prince qui aimait la France, ne souhaitait que son appui, n'espérait que d'elle le salut de son pays, aimait nos arts et notre littérature, s'entourait à Varsovie de nos architectes et de nos sculpteurs, parlait et écrivait notre langue dans la perfection, et dont un neveu devait être plus tard l'ami de la France impériale jusqu'à commander pour elle les fameuses légions de la Vistule, jusqu'à périr pour elle dans les flots de l'Elster !

Mme Geoffrin sent bien ce que son fils souhaiterait d'elle. Nul doute qu'elle ne se soit employée à défendre sa cause, à vanter ses bonnes intentions, à répandre sa gloire à tous les coins de Paris. Elle fait plus : elle se ménage l'appui d'un employé influent de nos affaires étrangères, trouve ainsi l'occasion de rendre à Stanislas maint service, contribue sans doute à hâter sa reconnaissance comme roi de Pologne.

Elle est naïvement fière de cette confiance qu'un grand prince lui témoigne; c'est son bonheur et son orgueil. Mais qu'elle vienne à soupçonner que cette confiance dont on l'honore est partagée avec d'autres, que le roi poursuit à son insu cette même négociation par une autre voie, quel coup! quel chagrin et quelle colère ! Si l'on peut mesurer à la violence de la jalousie l'intensité des affections, comme elle aimait le roi! Et comme cette amitié blessée, cet amour enfiellé retombe sur la tête royale en ouragan de reproches ! L'orage est si fort que la vieille amitié en paraît un moment ébranlée. Mme Geoffrin se disposait à faire le voyage de Varsovie pour aller visiter — la comparaison est d'elle, — comme une autre reine de Saba, cet autre Salomon. Mais après cette déception le voyage est bien compromis.

Coup sur coup, quatre ou cinq lettres sont décochées à Stanislas. La première débute par une exposition assez calme de ses griefs, de son étonnement à ce manque de confiance, de la surprise de son nouvel ami des affaires étrangères en voyant « que l'expression des sentiments dont V. M. l'honorait lui fût exprimée par un autre que par moi. Moi qui ai recherché sa connaissance pour les intérêts de V. M.; moi qui suis la première qui lui en ai parlé; moi qui lui fait la peinture de votre cœur, de votre âme et de votre esprit; moi qui... » Il y a une longue série de ces *moi qui*, et à chaque nouveau *moi qui*, on sent l'irritation qui s'accroît, la colère qui grandit comme une flamme, l'indignation qui s'exaspère par le recensement même de ces griefs. La lettre menace de prendre le tour des imprécations de Camille. Des phrases inachevées, des exclamations, tout un désordre tragique. A travers tout cela, des conseils aigres-doux, des axiomes d'une sagesse grondeuse. « *On*, c'est-à-dire l'ami des affaires étrangères, prenait la liberté de donner avis au roi de ne pas mettre sa confiance en tant de différentes personnes. » — « Croyez que les demi-confidences sont très-offensantes pour ceux à qui on les fait et *dangereuses pour ceux qui les font.* » — Il n'y a point d'amitié sans confiance, et la confiance, quand elle est partagée entre plusieurs, cesse d'être une confiance; elle n'est plus d'aucune utilité à la personne qui la multiplie et devient offensante pour ceux entre qui on l'a partagée. » Il n'est plus question du *cher fils*. Cérémonieusement on l'appelle *Sire*. On le traite de *Votre Majesté* gros comme le bras.

Le roi compare, en une certaine lettre, sa république de Pologne à une Xantippe hargneuse dont il se fait une étude de supporter patiemment les avanies. Il prouva, en cette occasion, que cette discipline socratique lui avait profité. Avec une patience, avec une douceur admirables, il explique les incidents, qui, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, avaient été furieusement exagérés. Mme Geoffrin déclare à la fin que « ses entrailles de mère se sont émues » et qu'elle reprend son projet de voyage.

Un voyage de Paris à Varsovie en ce temps-là, par les routes d'alors, et par une bourgeoise de Paris pour qui le monde se terminait à Chaillot, c'était une grosse affaire. Il fit dans le monde littéraire de Paris un tapage extraordinaire. Il n'en fit pas moins à Vienne, où l'impératrice accueillit Mme Geoffrin en souveraine voyageant incognito et où l'empereur Joseph, en plein boulevard, arrêta son cheval, revint même sur ses pas pour s'entretenir avec elle par la portière du carrosse.

A propos de cette publication de M. de Mouy, un critique parisien a émis une singulière opinion. Ne s'est-il pas avisé de voir dans cette démarche de Mme Geoffrin autre chose que de l'amitié pure ? « Mais, regardez-nous..... » dit un personnage de vaudeville à un vieux mari jaloux de sa vieille épouse et de son vieil ami. Oui, regardez-les. Mme Geoffrin était une bonne vieille très-proprette de sa personne, de caractère très-gai et qui se dépeint elle-même entourée d'un essaim rieur de jeunes femmes qui viennent s'égayer auprès d'elle. Mais, enfin, elle n'était plus jeune. Quand elle fit le voyage de Pologne, la « reine de Saba » avait soixante-sept ans bien sonnés.

On n'agace plus les Salomons à cet âge-là, surtout quand

ce Salomon règne sur une cour où les beautés ne manquent pas et où ces beautés sont polonaises. Sans doute on peut relever dans ces lettres un certain nombre d'expressions passionnées : « Je partirai de Paris le 1er avril, et j'irai doucement, tant que terre me pourra porter, jusqu'au pied de votre trône, et là je mourrai dans vos bras de joie, de plaisir et d'amour. » Plus tard, de retour à Paris, elle écrira : « Je baise bien tendrement les belles mains de Votre Majesté. Heureux qui les baise, c'est ce que dira toujours celle qui les a tant baisées. » Et combien de fois ne fait-elle pas allusion à ces *belles mains*, à ces *jolies mains*, qu'elle a couvertes et qu'elle voudrait encore couvrir de baisers. M. de Mouy, avec un tact parfait, nous a mis en garde dans ses notes contre ces expressions forcées et emphatiques, cette préciosité de langage qui est dans le goût du temps — et un peu de tous les temps en matière de style épistolaire.

Je suis prêt à y reconnaître de l'amour, pourvu que ce soit l'amour maternel avec ses tendresses passionnées et ses engouements idolatriques.

Mme Geoffrin parle de ce voyage en des termes qui auraient dû prévenir tout malentendu : « Je l'ai fait dans le commencement de ma vieillesse, je n'aurais pas pu le faire dans ma jeunesse, ni même sur la fin de ma jeunesse. Il aurait eu l'air indécent ou au moins romanesque. » Mais à soixante-sept ans! la démarche a pu être singulière, bizarre même, embarrassante même pour le débonnaire monarque, mais c'est tout.

Que Mme Geoffrin, au bout de ce long et pénible pèlerinage, ait trouvé plus d'une désillusion, c'est la loi des choses humaines. Je renvoie au récit très-intéressant de M. de Mouy.

Les dernières années de la correspondance du roi de Pologne et de son amie sont assez tristes. Le ciel s'est assombri : le fanatisme des catholiques de Pologne qui s'est refusé à toute concession en faveur des dissidents, l'astucieuse philanthropie de la Prusse et de la Russie qui ont saisi cette occasion d'apparaître comme les champions de la tolérance, la turbulence des diètes, l'égoïsme et la corruption de la noblesse qui accepte sans rougir l'or de la Russie, la frénésie des confédérés qui s'attaquent même à la liberté et à la vie du roi, tout fait prévoir une tragique issue des troubles de Pologne. Il y aura mort de nation au bout de cela.

De son côté, Mme Geoffrin vieillit; à la fin, c'est sa fille qui prend la plume pour donner de ses nouvelles au roi. Le dernier billet de la vieille amie ne précède que de deux mois le grand voyage, un voyage encore plus sérieux que celui de Pologne. Elle meurt le 6 octobre 1777. Elle avait eu le chagrin d'assister au premier partage : *son fils* n'était déjà plus roi qu'à moitié.

La publication de M. de Mouy n'a pas seulement un grand intérêt biographique en ce qui concerne Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin. Elle constitue une source nouvelle, très-importante, pour l'histoire de la diplomatie européenne et des troubles de Pologne.

ALFRED RAMBAUD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Les grands poëtes, comme les héros et plus encore peut-être que les héros, ont ce privilége que rien de leurs actes ou de leurs paroles ne demeure indifférent. Voyez avec quelle curiosité pieuse la postérité recueille l'empreinte à demi effacée de leurs pas dans les lieux même où le hasard, parfois un caprice, les a conduits, ne fût-ce qu'une heure. Que de fois elle regrette de faire inutilement le pèlerinage et de chercher en vain la trace disparue! Pourquoi le grand homme n'a-t-il pas laissé un indice qui pût guider les pèlerins? Nos poëtes modernes sont plus soucieux d'épargner aux chercheurs les investigations stériles. Ils placent volontiers des monuments commémoratifs dans tous les lieux où ils ont séjourné, des poteaux indicateurs dans ceux où ils n'ont fait que passer. Ainsi on les suit aisément, presque jour par jour. Partout on retrouve la trace de leurs pas, on entend l'écho de leur voix. La postérité leur en sera reconnaissante.

En ce sens, personne n'a mérité mieux d'elle que Victor Hugo. Ce n'est pas l'écho seul de sa voix qui sera entendu, mais sa voix même, vibrante et tonnante. Pas un mot sorti de sa bouche qui ne soit gravé à tout jamais sur l'airain; pas un geste, pas une attitude que ne reproduise le marbre. Le poëte, pressentant le culte pieux de la postérité, a construit lui-même les chapelles où elle doit se prosterner. Il a donné le modèle définitif, *ne varietur*, des statues qu'on lui élèvera. Si vous vous étonnez de cette préoccupation, songez qu'il a vécu dix-huit ans, loin de nos yeux, sur un rivage solitaire. S'il n'avait pris soin de fixer lui-même sa propre image, qui donc l'eût fait?

Hélas! oui, dix-huit ans d'exil! dix-huit ans sur le rocher de Prométhée! Avant d'ouvrir le nouveau volume où le poëte a réuni ses actes et ses paroles de 1852 à 1870 (1), demandez-vous ce qu'il a dû souffrir. Rappelez alors vos propres souvenirs. Voyez, dans les misérables petites épreuves par lesquelles vous êtes passé, combien vous vous êtes exagéré et l'importance de vos malheurs et votre propre importance. N'avez-vous pas alors accusé le sort ou la nature, les hommes ou Dieu de méchanceté? Ne vous êtes-vous pas considéré comme un exemple inouï des vicissitudes humaines? N'avez-vous pas perdu de vue la juste proportion des choses? S'il est vrai, comprenez alors que le poëte, dont l'imagination grandit les objets; que le poëte, subissant les souffrances d'un exil de dix-huit ans, n'ait pas toujours conservé le parfait équilibre d'un sens rassis, ni le calme inaltérable d'une froide raison. Songez, d'ailleurs, qu'autour de lui il n'entendait qu'un concert d'admirations pieuses et que la fumée de l'encens pouvait parfois lui obscurcir la vue. Ce n'est pas tout : de loin n'arrivaient à son rocher, avec la grande voix de l'Océan, que les cris et les sanglots des opprimés implorant un mot d'encouragement. Il envoyait ce mot

(1) Victor Hugo : *Actes et paroles. — Pendant l'exil.* — Paris, 1875, 1 volume. Michel Lévy frères.

attendu comme une semence de liberté. Il adressait en même temps une injonction formelle aux divers gouvernements de faire droit aux réclamations de la justice opprimée. Ecouté rarement, il faut le dire, il ne se décourageait pas. Il était fier d'être l'avocat et le père de ceux qui pleurent. Légitime orgueil, après tout; et si, à distance, le poëte était dupe de quelques illusions, s'il prenait pour des souffrances réelles certaines infirmités simulées, si encore il se persuadait trop aisément que la voix du père des peuples inquiétait les maîtres des peuples, les sceptiques seuls peuvent en sourire.

Toutefois, en publiant aujourd'hui ses actes et ses paroles de l'exil, le poëte aurait pu ne pas tout conserver religieusement. Si parfois, grâce à l'éloignement, sa candeur avait été surprise, s'il avait témoigné certaines sympathies à qui ne les méritait pas et même l'en a mal récompensé, était-ce un désaveu de soi-même de supprimer aujourd'hui telle ou telle parole prononcée dans une heure d'entraînement? Je pourrais préciser ma pensée par plusieurs exemples, citer telle prédiction impitoyablement démentie par les faits, tel témoi-moignage de haute estime adressé à qui n'en était pas digne : mais j'aime mieux ne pas sortir du domaine littéraire. Là même, fallait-il conserver tout? Est-il bien nécessaire de livrer aux siècles futurs tel billet élogieux, qui n'était que de simple politesse? Ainsi, à propos de la reprise de *Lucrèce Borgia* en 1870, le poëte écrivait au directeur d'alors de la Porte-Saint-Martin, — une belle et rare intelligence, disait-il, — que Mme Marie Laurent avait égalé, peut-être dépassé Mlle Georges, que Mélingue avait été charmant, superbe et terrible; enfin il applaudissait au légitime succès de M. Taillade. Rien de mieux, et un auteur est tenu d'être gracieux pour son directeur et ses acteurs; mais cela ne doit pas sortir du foyer des artistes. Si vous l'imprimez cinq années après à l'usage de la postérité, les contemporains qui étaient là protestent, n'en croient rien. Mme Laurent a été une Lucrèce du faubourg Saint-Antoine et Taillade un assez piteux Gennaro. Voilà la vérité vraie. Contentons-nous de cet exemple pris dans les petites choses, et n'insistons pas.

En publiant ses actes et paroles de l'exil, le poëte a voulu y mettre une préface : ce sont quelques pages sur l'exil même. Il nous dit d'une voix émue, mais puissante, ce qu'a été pour lui l'exil, quelles en ont été les amertumes et aussi les nobles joies ; des souffrances matérielles, il en est à peine question. Qu'importe au poëte le soleil plus pâle, le coin de terre moins riant, le vent plus âpre? Tout lieu de rêverie lui est bon pourvu que l'horizon soit vaste. Guernesey, c'est après tout un morceau de la Gaule arraché par la mer. Elle est triste, revêche; les mœurs sont puritaines et bourrues; qu'importe? Il est bon que le pays d'exil soit un pays sévère. Trop riant, il ne serait pas en harmonie avec l'âme de l'exilé. Ce n'est pas de ces aspects mornes, ni même d'une hospitalité défiante qu'il souffre. Ce n'est pas non plus de la visite de l'espion envoyé de France par la police, et qui vient, en visiteur ami, en admirateur passionné, s'asseoir au chalet ouvert à tous; ce n'est pas même des insultes et des calomnies que lui prodiguent certains journaux de Paris qui font du zèle. Non; qu'importe tout cela? Il souffre du joug qui pèse sur la France, et que lui il ne sent pas cependant sur sa tête libre; il souffre de la gangrène de servilité qui ronge de plus en plus chaque jour ce grand corps de la patrie affaissé sur le lit de Procuste; il souffre de sentir que la nation aimée s'abaisse tandis que lui il grandit.

A côté de ces nobles douleurs, les nobles joies. Celle d'abord de souffrir pour la justice; celle de représenter le droit mutilé, saignant, mais non bâillonné; celle d'être en communication avec tous les grands cœurs de tous les pays; celle d'être invoqué par tous ceux qui pleurent et de faire entendre par le monde entier, en faveur de tout droit méconnu, une protestation retentissante; celle enfin et surtout de sentir qu'étant victime on fait trembler le bourreau. On n'est pas le remords, mais on est l'effroi et le châtiment. Ce rocher sauvage devient un tribunal auguste d'où l'on juge et l'on condamne. Les gouvernements s'inquiètent, échangent des notes diplomatiques. Cet homme est un danger. Proscrit, pauvre, solitaire, il épouvante. Un jour, le 18 octobre 1855, un navire de la marine impériale vient demander le proscrit. La reine Victoria a promis, la presse royaliste applaudit; mais le peuple de Londres gronde : « le cadeau n'a pas lieu ». Cependant le proscrit se dit que si quelque jour celui qui l'a exilé vient, chassé à son tour de la France, lui demander asile, il lui pardonnera et l'accueillera sous son toit. Voyez-vous Napoléon III s'asseyant au foyer de Victor Hugo? Là encore, comme dans l'idée même de l'effroi qu'il inspire, voyez-vous la porte entr'ouverte à l'illusion et au rêve? C'est ainsi. Il ne faut pas demander une vue exacte de la réalité à Prométhée cloué sur son rocher. Passant les nuits à contempler la sérénité du ciel, il a dans l'âme, comme il le dit lui-même, « la stupeur profonde des étoiles ». Mais s'il faut noter quelques exagérations d'idées et de style, certains tons emphatiques, certaines violences à la Lucain, des attitudes théâtrales, ce n'est que justice d'admirer la noblesse et la générosité des sentiments, la constante élévation de la pensée, les aspirations généreuses, et enfin les cris de l'aigle blessé, effrayant du haut des airs les timides oiseaux de la plaine ou du marécage.

II

Le sort du journaliste est vraiment digne de compassion. Il prodigue — pas tous ni toujours cependant — des trésors d'esprit, d'observation, de science parfois, et ses meilleures pages ont à peine vingt-quatre heures à vivre.

> Pauvres fleurs sitôt mortes que nées
> Alcyons engloutis avec leurs nids flottants,

comme dit le poëte. Dès le lendemain, c'en est fait d'elles, comme de l'affiche du spectacle d'hier. Et cependant il en est parmi elles qui protestent; elles crient, de même que la Jeune captive :

> Je ne veux pas mourir encore!

Certains journalistes ne résistent pas à cet appel. Ils ont raison quand, par un choix judicieux, ils sauvent de l'oubli ce qui méritait de vivre, surtout quand ces pages n'étaient pas inspirées par le fait ou l'incident du jour, mais répondaient à quelque besoin constant des esprits, à quelque question qui doit se poser plus d'une fois encore. C'est ce que vient de faire M. Vacquerie. Il a réuni sous le titre *Aujourd'hui et demain* (1) quelques-uns de ses meilleurs articles. On lira ou

(1) Vacquerie, *Aujourd'hui et demain*. 1 volume. Paris, 1875. — Michel Lévy frères.

on relira avec plaisir le plus grand nombre de ces pages où les plus importantes questions sont traitées avec agrément et esprit. Que la familiarité du style, la vivacité du trait, alerte et aiguisé, le tour leste et cavalier ne fassent pas illusion : on peut dire d'un ton dégagé des choses très-sérieuses.

III

M. Arsène Houssaye vient de réunir également en un volume plusieurs études sur les peintres des différentes écoles. A volume galant, titre galant : *Les Dianes et les Vénus* (1). Pourquoi ce titre? C'est que, selon lui, tout peintre a pris l'une ou l'autre de ces déesses pour type idéal : l'une, la femme des rêveries; l'autre, la femme des passions. On doit chercher dans les œuvres des peintres l'une ou l'autre inspiration. Quelquefois l'une et l'autre. Pour trouver le secret de leur génie, il faut trouver le secret de leur cœur. Chaque toile nous révélera une passion; l'œuvre ne sera comprise que si nous connaissons le modèle qui l'a inspirée. Dans tout tableau comme dans tout crime, cherchons la femme. Théorie galante et acceptable, à la condition que nous ne l'appliquerons pas sans réserve. Comment alors M. Arsène Houssaye fera-t-il entrer dans son cadre les peintres de cabaret? Il les y fait entrer cependant. Et même en dehors du cabaret, comment expliquer que la Fornarina ait servi de modèle pour la Vierge? M. Houssaye ne s'embarrasse pas pour si peu : « La volupté, dit-il, prend alors un bain virginal. » Comprenez-vous? Galant, très-galant, trop galant, M. Arsène Houssaye.

IV

Le théâtre du Vaudeville fait succéder au bon gros rire du *Procès Veauradieux* l'attendrissement discret et les larmes furtives des *Scandales d'hier*. Voulant revenir à la comédie sentimentale, il s'est adressé à M. Théodore Barrière, qui confectionne actuellement ce genre d'articles. Hélas oui! l'auteur atrabilaire des *Faux bonshommes*, le Juvénal de la société moderne, s'est métamorphosé en un Bouilly onctueux et attendri. Il a échangé son fouet bruyant et cinglant contre un plumeau de salon. Il a mis dans son vin capiteux beaucoup d'eau, et, Dieu me pardonne! de l'eau de graine de lin. Après les caustiques, le bistouri, le fer rougi, dont il s'armait contre les vices et les ridicules, c'est le tour des émollients. Rendez-moi le Barrière des anciens jours! Et non, non, non, vous n'êtes plus Lisette! Voilà ce que c'est que d'avoir collaboré avec les dames ; et Mme de Prébois est bien coupable. Cependant il faut prendre les œuvres dramatiques comme on nous les donne. Va donc pour la comédie anodine, discrète et moins amusante! Va pour le demi-jour et l'abat-jour!

Oui, la nouvelle œuvre du nouveau Barrière est très-délicate, très-distinguée, très-faubourg Saint-Germain ; les tons sont très-doux, la lumière prudemment tamisée. Il avait quelque honte sans doute d'avoir employé autrefois les nuances tranchées, violentes, et il a voulu faire couleur de muraille. Eh bien! il a réussi, trop réussi même. Elle est d'une pâleur trop distinguée, cette comédie anémique. A la voir si maigre, si chancelante, on se demande si elle ne va pas tomber en faiblesse. Traitons-la donc avec les ménagements que réclame une poitrinaire.

Et d'abord ne lui reprochons pas trop durement de ne nous offrir ni une figure nouvelle ni un caractère, je ne dis pas inédit, mais rajeuni. Une jeune lectrice vertueuse et sensible, une douairière entichée de ses quartiers, une coquette abandonnée qui se venge, un marquis de Villemer enthousiaste, un duc d'Aléria mauvaise tête, mais bon cœur, tout cela n'est pas sorti tout armé du cerveau de M. Barrière. Que voulez-vous! autrefois il taillait ses figures dans le vif et à l'emporte-pièce; il s'adonne aujourd'hui à la décalcomanie! A tout prendre, la pièce actuelle est une comédie d'intrigue ; ne lui demandons pas des caractères tout neufs. Ne nous étonnons même pas que, ces figures ayant depuis longtemps servi, leur relief se soit usé par la circulation. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que cette comédie très-distinguée nous transporte dans le grand monde. Or, dans ce monde, il est de bon goût de ne se faire remarquer par aucun caractère distinctif, de faire rentrer dans l'alignement tout ce qui pourrait faire saillie, d'atténuer ce qu'on a d'originalité, de n'avoir enfin ni physionomie ni étoffes voyantes. M. Barrière se sera surveillé ; chaque fois qu'il allait faire dire ou faire faire à l'un de ses personnages quelque chose de caractéristique, il se sera dit : Attention, ne perdons pas de vue que nous faisons une œuvre distinguée. Dans l'alignement, militaire! dans l'alignement, mademoiselle la lectrice! rentrons dans les rangs, la douairière!

Donc pas plus de relief que de couleur. Mais puisque c'est une comédie d'intrigue, voyons l'intrigue. Là encore, ce n'est plus le Barrière des anciens jours. Lui qui attaquait bravement son sujet, et avec crânerie saisissait le taureau par les cornes, le voilà qui hésite devant ce mouton bêlant. Il tourne tout autour pendant deux actes et, au troisième, le dernier, le prend timidement par la queue. Pas bien effrayant pourtant, le paisible animal. Il ne demandait qu'à se laisser faire. De quoi s'agit-il, en effet? Une jeune fille pauvre et roturière, lectrice d'une grande marquise, est victime d'une calomnie dont un déplorable quiproquo est l'occasion. Un attaché d'ambassade sortant nuitamment de chez la marquise par un arbre a été aperçu. On l'impute naturellement à la lectrice. Les *reporters* vont faire leur besogne, aidés en cela par une baronne très-irritée, car elle a été la maîtresse du soldat gentilhomme dont la jeune fille pauvre est devenue la femme. C'est le scandale d'hier.

Comment lutter contre l'accusation? Comment triompher de la calomnie? Voilà l'action et le drame même. Eh bien, cette action ne se noue qu'au troisième acte ; à peine, vers la fin du second, voit-on poindre les bouts de ficelle qui formeront le nœud. Jusque-là des préparations et du remplissage. On ne sait où l'on va. Un acte pour nous présenter les personnages : un soupirant transi de la lectrice, la lectrice et le gentilhomme qui lui offre son cœur et sa fortune, la marquise et son attaché qui monte à l'arbre. Au second acte, nous sommes chez une vieille duchesse devenue la belle-mère malgré elle de l'ancienne lectrice. De longues scènes où l'on nous montre la jeune mariée triomphant du mauvais

(1) Arsène Houssaye, *Les Dianes et les Vénus*, volume rose. Paris, 1875. — Michel Lévy frères.

vouloir de la douairière. Il semble que tel soit le sujet : difficultés que rencontre une roturière pauvre pour se faire accepter d'une famille noble et riche. Ce n'est pas cela cependant ; le vrai sujet, c'est la calomnie. Quand donc y arriverons-nous ? Qu'elle vienne donc enfin, cette calomnie ! On la pressent à la fin du second acte ; elle ne se fait jour définitivement qu'au troisième. A peine a-t-elle étreint de ses bras hideux sa malheureuse victime, qu'elle est forcée de rentrer sous terre. L'attaché revient de son ambassade tout à point et proclame la vérité : ce n'est pas la lectrice de la marquise que je quittais quand on m'a vu sur mon arbre, c'est la marquise elle-même. Le drame finit, à peine commencé.

Ainsi de longues préparations, des scènes et des personnages parasites; puis une situation forte, mais ni neuve, ni heureusement dénouée. Ajoutez à cela des invraisemblances choquantes, un personnage révoltant, cette baronne délaissée qui se venge en donnant des notes aux journaux amis des scandales, enfin une peinture singulière des mœurs du grand monde. Les Ariane du faubourg Saint-Germain ont d'autres allures et d'autres procédés que ceux que leur prête M. Barrière. La sienne est une Ariane du quartier latin. Quelques mots spirituels rappellent le Barrière des anciens jours; encore sont-ils clair-semés et est-ce de l'esprit à côté et en dehors, comme les développements même de la pièce.

L'interprétation est suffisante. Le succès a été pour Mlle Pierson, touchante et sympathique. Mlle Massin a de brillantes toilettes. Mme Alexis, la douairière, dit fort bien, mais il lui manque le grand air. Berton a toujours la même voix tremblotante et nasillante, et a dû avaler autrefois un mirliton. Dieudonné tire tout le parti possible d'un rôle plus que médiocre.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le mandat impératif n'a pas eu de chance. Il a été sabré par l'Assemblée, tout comme s'il eût été une idée raisonnable.

Veut-on savoir par qui il a été préconisé une première fois, et quel fut le précurseur de M. Naquet? Je ne force pas le rapprochement; il m'est fourni par l'histoire.

C'est M. Granier de Cassagnac qui, en 1831, dans une brochure imprimée à Toulouse, après avoir exhalé sa fureur contre tous les pouvoirs monarchiques, exigeait du député un engagement écrit, un programme inéluctable.

Écoutez la voix de ce père Duchêne des conservateurs :

« Les rois s'en vont! Partout en Europe, depuis Lisbonne » et l'Escurial jusqu'au Danube et à la Neva, les rois qui ont » des cousins, des successions de peuples, de trônes réver- » sibles par mâle ou femelle, tous ces rois-là s'en vont. » L'ampoule de Reims est desséchée; les oiseaux qu'on » lâchait aux sacres ont éteint les cierges en brûlant leurs » ailes, et des paroles prophétiques se sont échappées du » sanctuaire comme autrefois à Jérusalem ! »

Est-ce assez radical, comme sentiment démocratique? On voit que si l'*ampoule* des rois est desséchée, l'*ampoule* des déclamateurs est toujours disponible.

M. Granier de Cassagnac ne condamne pas seulement les monarchies de droit divin; il ne fait grâce à aucune. Évoquant Manuel, le général Foy, Benjamin Constant, il leur demande si une ère nouvelle n'appelle pas une autre ère de destinées politiques. Ce n'est plus le fonctionnaire, le préfet, le procureur général, qui doit gouverner; c'est le député et, travers le député, l'électeur.

La théorie du mandat impératif éclate alors.

« Vous nommiez vos mandataires, et qu'arrivait-il à la suite » des illusions électorales? *Vos députés embrassaient l'opinion » que leur suggéraient leur position personnelle, leurs utopies gou- » vernementales, les influences de la presse*, mille circonstances » enfin, toutes plus ou moins étrangères à vos besoins lo- » caux, à vos droits et à vos espérances !... »

M. de Cassagnac ne veut plus de ces écarts de conscience. Les députés sont aux ordres des électeurs.

« Ne leur confiez votre mandat qu'avant une explication » *formelle, écrite, signée*, revêtue enfin de tous les caractères » d'un contrat synallagmatique. Quand on vous dira que vous » rabaissez, en agissant ainsi, le caractère de leur mission » politique, tenez pour sûr qu'un pareil langage est le fruit » de l'orgueil ou cache quelque arrière-pensée. C'est comme » si les ambassadeurs du roi de France refusaient de s'as- » treindre à la lettre des communications diplomatiques, sous » prétexte qu'il ne leur est pas loisible d'exercer leur imagi- » nation, et que c'est l'emprisonner dans les formules d'un » protocole. Quand un candidat refuse de répondre catégori- » quement aux demandes des électeurs, sous prétexte qu'il » n'est pas préparé, ou qu'il n'est pas encore parvenu aux » vrais principes de la matière, il se fait une singulière idée » de sa mission : *qu'importent aux commettants les opinions de » leur délégué sur telle ou telle question politique*!...

M. Granier de Cassagnac n'admet pas que l'expérience puisse modifier les idées du mandataire sans le consentement du mandant.

» Qu'on n'allègue pas, dit-il, que la discussion peut appor- » ter à la question bien des données neuves et fécondes, et » qu'un engagement pris d'avance ferme tout accès à la lu- » mière qui peut venir d'ailleurs : la discussion amène quel- » quefois ceux qui s'y livrent à des points de vue plus exacts » et plus généraux, *mais la discussion ne fera pas mieux con- » naître les vœux de la France que les électeurs qui les éprouvent » et les expriment.*

Quand on pense que ce défenseur du mandat impératif est devenu un des champions les plus violents et un des protégés les mieux favorisés de la candidature officielle, on reste convaincu, une fois de plus, de la parenté de naissance qui unit le bonapartisme à l'utopie radicale et ridicule.

II

M. Buffet, dont la seule originalité consiste dans un plagiat continuel des airs suffisants et des arguments insuffisants de M. de Broglie, vient de défendre encore sa situation équivoque par l'évocation du péril social.

Ce spectre efflanqué reparaît toujours avec un égal succès

devant une assemblée qui partira comme elle est venue, sans avoir rien appris; et le discours récent de M. Buffet était la copie textuelle des discours, des circulaires de M. de Broglie.

Dans la joie de son triomphe, après le 24 mai, celui-ci parlait à l'Europe et la menaçait du péril social, de l'esprit révolutionnaire, si l'on n'acclamait pas le renversement de M. Thiers. « Ce n'est pas seulement en France, disait-il, que » l'esprit révolutionnaire conspire contre la paix publique et » contre les bases mêmes de l'ordre social. »

L'Europe s'est mis à rire et a gardé tous ses respects pour M. Thiers, sans se soucier de cette vaine et haineuse calomnie. M. le duc de Broglie actuel rappelait, sans le savoir, ce que M. de Polignac disait à la tribune du Luxembourg en 1823, quand il exhortait la France à étouffer la révolution en Espagne : « La France peut-elle rester spectatrice indifférente du combat engagé entre l'ordre et l'anarchie?..... »

Le duc de Broglie de ce temps-là, qui avait toujours et partout soutenu la liberté *illimitée* de la presse, se leva alors avec une indignation généreuse et, soufflétant ce spectre du péril social que son fils devait caresser et ressusciter dans son tombeau, il dit entre autres choses, proclamant la légitimité des révolutions :

« Le droit de compter sur soi-même et de mesurer son » obéissance sur la justice, la loi et la raison; ce droit de » vivre et d'en être digne est notre patrimoine à tous..... Les » plus beaux souvenirs de la race humaine se rattachent à » ces époques glorieuses où les peuples qui ont civilisé le » monde, qui n'ont point consenti de passer sur cette terre » en s'ignorant eux-mêmes et comme des instruments inertes » entre les mains de la Providence, ont brisé leurs fers, » attesté leur grandeur morale, et laissé à la postérité de ma- » gnifiques exemples de liberté et de vertu..... Que sont-ils » ceux qui prétendent détruire ainsi d'un coup de plume nos » vieilles admirations, les enseignements donnés à notre » jeunesse, et jusqu'aux notions du beau et du juste? »

Je regrette de ne pouvoir citer toute cette magnifique explosion de colère et de mépris; et parlant de l'Espagne, des horreurs que la royauté y avait commises sans que la France songeât à intervenir au nom du péril social, il disait :

« Cette conduite est la condamnation de la guerre qu'on » nous propose. Qu'il ne soit pas dit dans la postérité que le » gouvernement français, indifférent aux crimes que le des- » potisme commet de sang-froid, ne s'indigne que des excès » et des désordres tentés au nom de la liberté! »

Voilà comme le duc Victor de Broglie traitait le péril social en 1823. En 1873, son fils vengeait contre sa mémoire la fatuité du prince de Polignac.

III

Déjà, en 1819, à propos de la loi électorale, le duc de Broglie avait fait entendre de nobles et fières paroles, qu'il serait bon de porter demain à la tribune quand on discutera cette loi funeste contre la presse, plus menaçante pour la gloire de M. Dufaure que pour l'avenir de la liberté.

On invoquait, comme aujourd'hui, en 1819, l'*ordre*, la *paix*; le duc de Broglie répondait à ces faux poltrons :

« Un tel ordre ne peut subsister comme il est, c'est-à-dire » libre ou tout près de l'être, sans donner naissance à des » agitations passagères. Ces agitations, *il faut savoir les bra-* » *ver et s'en rendre maître; s'en effrayer, c'est les accroître;* » *vouloir tout discipliner, tout régler, tout disposer par avance,* » *c'est vouloir plonger la société et le gouvernement lui-même* » *dans l'engourdissement.*

» S'il nous faut renoncer à la *liberté individuelle* chaque » fois qu'une poignée d'insensés aura tenté quelque mauvais » coup; s'il nous faut renoncer à *liberté de la presse* chaque » fois qu'un écervelé aura mis au jour un pamphlet téméraire; » s'il nous faut changer *la loi des élections* chaque fois que les » électeurs auront fait choix d'hommes d'un caractère *pro-* » *noncé* dans une opinion qui n'est pas la nôtre, c'est fait du » gouvernement constitutionnel. *Qu'on nous ramène aux car-* » *rières!* Ne profanons plus ce beau nom! »

IV

Mais, diront les hommes d'État de l'heure actuelle, c'est parce que des imprudents comme le duc de Broglie ont flatté dans le pays ces instincts pervers de libéralisme que nous avons aujourd'hui tant de peine à gouverner, et que nous avons besoin de la rigueur des tribunaux pour museler la presse.

La rigueur des tribunaux! parlons-en. C'était la grande ressource de l'empire, et l'immortel Delesvaux, mort si malencontreusement, égayera les annales de la justice. Mais les tribunaux, quand on leur demande trop de sévérité, finissent par se lasser, et leur opposition achève alors la déroute.

Précisément, je trouve dans les papiers perdus par M. Rouher lors de sa fuite, et dont j'ai commencé l'instructive publication, des documents curieux à cet égard.

En 1868, les tribunaux correctionnels boudaient la besogne; même en Auvergne, dans la patrie du vice-empereur, les magistrats refusaient de servir les vengeances, les rancunes, les calculs du gouvernement impérial.

Voici la lettre éplorée que le procureur impérial de Clermont-Ferrand, M. A. de B., adressait au ministre d'État :

« Votre Excellence sait déjà sans doute qu'hier l'*Indépen-* » *dant du centre* a été acquitté! Nul ne s'attendait à ce résul- » tat, qui a surpris les intéressés eux-mêmes. J'avais fait, » pour le prévenir, tous mes efforts..... M. le procureur gé- » néral, qui avait bien voulu assister à tous les débats, pourra » vous dire si le ministère public a failli à sa mission. Mes » instances, fondées sur la loi et l'*intérêt social*, sont restées » impuissantes devant ce que je considère comme un *parti* » *pris*.

» Le jugement, aussi peu fondé, selon moi, dans le fond » qu'acerbe dans la forme (j'en adresse ci-joint une copie à » Votre Excellence), prouve le désir de *fausse popularité* dont » on est affamé et le *concours* que le gouvernement peut » attendre du magistrat qui préside la 2e chambre.

» Je ne doute pas qu'avec de pareilles dispositions nous » n'ayons des échecs dans la plupart des procès politiques qui » peuvent s'engager, et que la vivacité de nos *adversaires* ne » s'en accroisse. Nous avons, je le sais, la ressource de l'ap- » pel; mais néanmoins, quoique je ne me décourage pas, je » n'irai à l'audience conventionnelle qu'avec appréhension.

» Je ne le dissimule pas à Votre Excellence : tant que la » seconde chambre aura son président actuel, la *balance pen-* » *chera contre nous*. C'est peut-être ce qu'on veut : se rendre

» impossible dans le poste actuel pour arriver à une situation » nouvelle ou plus élevée. En résumé, puisque *nous sommes » en face d'une situation inamovible, le parti le plus sage* me » semble d'être très-*sobres* de poursuites *politiques*, si nous » ne voulons point arriver à des *échecs*, toujours fâcheux dans le » *chef-lieu du département qui s'honore de compter Votre Excel-* » *lence comme un de ses plus glorieux enfants.*

» Votre Excellence connaît mes sentiments. Elle me par- » donnera ma franchise *toute confidentielle*, et Elle peut être » persuadée que, servant l'empire par *dévouement* et non par » *nécessité*, je serais toujours prêt à suivre cette maxime : » *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

» J'ai l'honneur, etc., etc.

» A. DE B...

Clermont-Ferrand, 22 novembre 1868. »

Cette lettre est instructive, et M. Dufaure fera bien de la méditer avant de monter à la tribune; elle montre ce que deviennent l'indépendance de la magistrature, la dignité de la justice et l'intérêt social lui-même quand on exige des répressions quand même, pour des délits variables selon la température politique.

Il est fâcheux que M. Bardoux ne soit plus sous-secrétaire d'État. Il est, lui aussi, du département qui *s'honore* de M. Rouher; il a dû connaître les faits acquittés en police correctionnelle; il connaît sans doute le nom du magistrat indépendant qui refusait d'égorger sa conscience; il a connu vraisemblablement le signataire de la lettre que je cite; il aurait ajouté l'autorité morale de son témoignage et de son caractère à la force de ces documents authentiques.

Un an après l'acquittement de l'*Indépendant du Centre*, *l'Auvergne* était également acquittée par le même tribunal. Nouvelle plainte, mais plus brève, cette fois, du procureur impérial :

Clermont-Ferrand, le 8 février 1869.

» Monsieur le Ministre,

» J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe une copie » textuelle du jugement rendu avant-hier par la 2e chambre » du tribunal, dans l'affaire de l'*Auvergne*. Sa lecture suffira » à Votre Excellence, sans que j'aie besoin d'ajouter autre » chose, si ce n'est que le *ton* avec lequel il a été prononcé, les » *accentuations spéciales* du lecteur ont doublé la valeur du » document. Je ne pense pas que dans nos annales judiciaires » on puisse rencontrer une décision pareille. Je n'ai pas » besoin de dire que j'ai interjeté appel, avec l'espérance que » la Cour mettra en pièces cet *étrange* jugement.

» Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le ministre, etc.

» Votre très-*humble* et très-*obéissant* serviteur,

» E. A. DE B. »

J'ignore si en appel le jugement fut mis en pièces, c'est possible, c'est même très-probable; mais qu'est-ce que la justice et le gouvernement auront gagné à ce succès?

M. Rouher était très-sensible à ces échecs de son bon plaisir, dans son département. Il répondait le 12 février :

« Monsieur le Procureur impérial,

» Je vous remercie de m'avoir fait connaître les divers in- » cidents de la poursuite que vous venez de soutenir contre » le journal *l'Auvergne*, et j'ai lu avec un grand intérêt tout » ce que vous m'avez écrit à cet égard; le jugement rendu » par le tribunal de Clermont ne m'a point étonné; la *manière* » *dont il est composé* pouvait faire prévoir la décision; mais » j'espère que la Cour de Riom appréciera mieux que ne l'ont » fait les premiers juges les *intérêts de la société* et *les droits* » *de la répression.*

» Recevez, etc... »

Les *droits de la répression!* Voilà la formule dernière de l'Empire. Voilà la première formule qu'invoque la République constitutionnelle. M. Dufaure couronnera-t-il sa carrière libérale par l'imitation de M. Rouher?

J'achèverai une autre fois le fond de mon sac; j'ai encore des autographes de l'ancien vice-empereur.

V

Les princes détrônés passent en justice : ce n'est pas encore pour expier leurs attentats, c'est pour payer leurs fournisseurs. On réclame au prince Napoléon le foin que son cheval de bataille a mangé dans l'inaction, pendant la guerre.

Le prince conteste la fourniture. Peut-être n'avait-il commandé que tout juste ce qu'il fallait pour empailler son cheval de bataille?

Quant à la reine d'Epagne, il paraît qu'elle chicane sur le prix du beurre et des œufsde l'exil. Ses créanciers lui ont fait déférer le serment. Elle a donc juré qu'elle ne devait rien; absolument comme elle avait juré d'être fidèle à la constitution espagnole.

Les créanciers ont dû se contenter de cet à-compte; mais ils ne se considèrent pas comme soldés. Il y a là une question de droitinternational. Un souverain détrôné pour parjure a-t-il gardé la faculté de prêter serment?

VI

Un conseiller général de la Loire-Inférieure, M. Platel, publie sous le pseudonyme d'Ignotus, dans le *Figaro*, des portraits de toutes sortes.

Je viens de lire celui de M. de Falloux. Il y a longtemps que cet éleveur n'avait été photographié. Voici en quels termes M. Platel, conservateur monarchique et catholique, juge M. de Falloux, son parti et son bétail :

« De ce fameux rêve *libéral* de l'esprit catholique il n'existe » plus qu'un homme de soixante-trois ans qui passe sa vie » à Bourg-d'Iré entre des taureaux et des vaches. Le superbe » gallican est devenu jardinier : *le sapin est tuteur d'une as-* » *perge. De cette grande idée, qui n'a plus cours, mais du* » *moins vaut son poids, il reste la meilleure façon d'engraisser* » *un bœuf.* »

Un libre penseur, un républicain, parlerait avec plus de respect, mais peut-être avec moins de justesse, du grand parti qui a compté Lacordaire et Montalembert parmi ses chefs.

N...

ACADÉMIE FRANÇAISE

Prix décernés en 1875 (1)

Prix de poésie. — L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 : *Livingstone*.

Le prix a été décerné à la pièce de vers inscrite sous le n° 106, portant pour épigraphe : *Peregi quod potui* (épitaphe de Léonard de Vinci), dont l'auteur est M. Émile Guiard.

Des mentions honorables sont accordées : A la pièce de vers inscrite sous le n° 82, avec cette épigraphe : *Odi profanum vulgus, et arceo...* Et à la pièce de vers inscrite sous le n° 105, avec cette épigraphe : « Quelle que soit la valeur des découvertes que j'ai faites, celle que je considère comme la plus précieuse est d'avoir constaté le grand nombre d'excellentes gens qu'il y a sur la terre. (Livingstone.) », dont l'auteur est M. Stephen Liégard.

Prix Montyon destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie française a décerné quatre prix de *deux mille francs* chacun :

A M. Maurice Croiset, professeur au lycée de Montpellier, pour son ouvrage intitulé : *Des idées morales dans l'éloquence politique de Démosthène*, 1 vol. in-8.

A M. Gaston Feugère, professeur au lycée Charlemagne, pour son ouvrage intitulé : *Érasme, étude sur sa vie et ses ouvrages*, 1 vol. in-8.

A M. le vicomte d'Haussonville, député à l'Assemblée nationale, pour son ouvrage intitulé : *Les Établissements pénitentiaires en France et aux colonies*, 1 vol. in-8.

A Mme Colomb, pour son ouvrage intitulé : *La Fille de Carilès*, 1 vol. in-8.

Quatre prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. René Vallery-Radot, pour son ouvrage intitulé : *Journal d'un convalescent d'un an au 10e de ligne*, 1 vol. in-12.

A M. Stahl, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'un âne et de deux jeunes filles*, 1 vol. in-8.

A M. Albéric Second, pour son ouvrage intitulé : *Les Demoiselles du Rançay*, 1 vol. in-12.

A M. Matabon, pour un recueil de poésies intitulé : *Après la journée*, 1 vol. in-12.

Deux prix de *douze cents francs* chacun :

A M. Deltour, inspecteur de l'Académie de Paris, pour son ouvrage intitulé : *Principes de composition et de style*, 1 vol. in-12.

A M. Gustave Merlet, professeur au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle*, 2 vol. in-12.

Prix fondé par M. le baron Gobert. — L'Académie a décerné le grand prix de la fondation Gobert à M. Casimir Gaillardin, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du règne de Louis XIV*, 4 vol. in-8.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. de Lescure, pour son ouvrage intitulé : *Henri IV*, 1 vol. gr. in-8.

Prix Bordin. — Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. Bordin pour l'encouragement de la haute littérature, a été décerné à M. Gustave Desnoiresterres, pour son ouvrage intitulé : *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle*, 6 vol. in-12.

Prix Lambert. — L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. Lambert serait décernée à M. Louis Ménard.

(1) Dans la séance du 11 novembre, rapport de M. Patin, secrétaire perpétuel.

Prix de traduction fondé par feu M. Langlois. — Le prix de la fondation Langlois a été partagé entre M. Pessonneaux, professeur au lycée Henri IV, pour sa traduction en prose du *Théâtre complet d'Euripide*, 2 vol. in-8 ; et M. Gustave de Wailly, pour sa traduction en vers des *Quatre premiers livres de l'Énéide*, 1 vol. in-8.

Prix Halphen. — Le prix triennal de *quinze cents francs*, fondé par feu M. Ach.-Edm. Halphen, pour l'auteur de l'ouvrage que l'Académie jugera à la fois le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral, est attribué à M. H. Tivier, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid*, 1 vol. in-8.

Prix Guizot. — Le prix triennal de *trois mille francs*, fondé par M. Guizot, et destiné à récompenser « le meilleur ouvrage publié, soit sur l'une des grandes époques de la littérature française depuis sa naissance jusqu'à nos jours, soit sur la vie et les œuvres des grands écrivains français, prosateurs ou poëtes, philosophes, historiens, orateurs ou critiques érudits », est décerné pour la première fois à M. Léon Gautier, pour son travail sur *la Chanson de Roland*.

Prix Thérouanne. — L'Académie a décidé que le prix de la fondation Thérouanne, pour l'encouragement des travaux historiques, serait décerné, avec une somme de *deux mille francs*, à M. Fustel de Coulanges, pour la première partie de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, 1 vol. in-8.

L'Académie accorde deux médailles de *mille francs* chacune :

A M. Charles Yriarte, pour son ouvrage intitulé : *La vie d'un patricien de Venise au XVIe siècle*, 1 vol. in 8.

Et à M. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*, 1 vol. in-8.

Prix Marcelin Guérin. — Ce prix, selon les intentions du fondateur, est destiné à récompenser « les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature, et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir ».

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille francs* à M. Eugène Loudun, pour son ouvrage intitulé : *Les précurseurs de la Révolution*, 1 vol. in-8.

Deux prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. Ferdinand Delaunay, pour les deux ouvrages intitulés : *Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, 1 vol. in-8 ; et *Philon d'Alexandrie*, 1 vol. in-8.

Et à M. Albert Du Boys, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du droit criminel de la France depuis le XVIe jusqu'au XVIIe siècle, comparé avec celui de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre*, 2 vol. in-8.

Prix de Jouy. — Ce prix, aux termes du testament de la fondatrice, doit être décerné, tous les deux ans, « à un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles ».

Le prix de la fondation de Jouy a été décerné, pour la première fois cette année, à M. Alphonse Daudet, pour son ouvrage intitulé : *Fromont jeune et Risler aîné, mœurs parisiennes*, 1 vol. in-12.

Prix fondé en 1873 par un membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres. — L'Académie, décernant ce prix pour la première fois cette année, a attribué une somme de *deux mille francs* à M. Alphonse Karr, et une somme de *quinze cents francs* à M. Henry Monnier.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 22 27 NOVEMBRE 1875

LES GRANDES MANŒUVRES D'AUTOMNE

En suivant cette année les principales de nos grandes manœuvres, nous avons eu parfois occasion de rencontrer d'anciens officiers habitant la contrée traversée par les troupes ; les souvenirs du métier, si puissants dans le cœur des vieux militaires, les attiraient sur le passage des colonnes, et la plupart considéraient avec une curiosité relevée par une sorte de piété patriotique leurs cadets s'exerçant dans la carrière. Ils reconnaissaient des régiments et des camarades ; ils reconnaissaient aussi bien des habitudes, bonnes et mauvaises. Mais ce qui en général les frappait le plus, ce qui piquait leur attention d'une manière particulière, c'était le mode actuel de combat, avec les minces chaînes de tirailleurs, avec l'éparpillement des troupes sur de longs espaces à perte de vue. Ils se trouvaient désorientés ; leurs réminiscences ne leur rappelaient rien de pareil. Cette surprise de nos vétérans nous révèle le caractère spécialement nouveau des grandes manœuvres qui ont eu lieu cette année. C'est la première fois qu'on applique des règles de tactique conformes aux conditions de la guerre, telles que l'invention des feux rapides les a transformées telles que la guerre de 1870 nous les a enseignées à nos dépens. Mais dans notre beau pays de France, que l'on prétend si mobile, si révolutionnaire, la routine exerce un tel empire qu'il a fallu attendre cinq années pour modifier nos règlements. Chose vraiment incroyable, les conscrits continuaient à manœuvrer selon les prescriptions de 1869 et à apprendre le service de campagne dans l'ordonnance de 1832, comme si la guerre franco-allemande était officiellement nulle et non avenue, comme si elle ne constituait qu'un accident fortuit, sans cause et sans conséquence, comme si elle ne devait troubler en aucune façon le règne paisible du dogme défini au temps où le fusil portait utilement à 200 mètres et le canon à 800 ! Sans doute, déjà lors des premières grandes manœuvres de 1874, plusieurs chefs de corps, notamment le général Ducrot, prirent l'initiative de corriger d'eux-mêmes, par des instructions spéciales, l'ancien type de formation, combiné sur deux rangs avec un rideau de tirailleurs, et d'appliquer l'*ordre dispersé*. Mais ces tentatives, quelque zélées et quelque intelligentes qu'elles fussent, ne pouvaient donner que des résultats très-incomplets ; et que devenait l'unité d'instruction dans l'armée ?

Si enfin cette année les vieux règlements sont en partie abolis (nous disons en partie, car les routines ressemblent aux racines moisies que le bûcheron ne peut extirper d'un seul coup), si enfin il apparaît que l'expérience de la guerre nous a appris quelque chose dans l'art de conduire et de disposer les troupes, c'est, il faut le reconnaître, à la suite du vote de la loi sur les cadres par l'Assemblée que ces réformes se sont produites. En réduisant le nombre des compagnies de six à quatre dans chaque bataillon, en prescrivant pour chaque compagnie un accroissement considérable d'effectifs, en créant ainsi une nouvelle unité de combat, la loi a vraiment imposé, pour les exercices et les manœuvres, les modifications déjà fort importantes que l'on a pu constater cette année. Notons cette influence de la loi, aussi nécessaire que légitime ; le précédent sera utile à rappeler lorsqu'il s'agira des autres lacunes de notre organisation, par exemple dans l'intendance et dans l'état-major.

L'Assemblée a voté la réforme des cadres en février, et le 12 juin le ministre de la guerre promulguait la première partie de la réforme des manœuvres d'infanterie. De même, en juillet, il adressait à tous les chefs de corps l'ordonnance qui change du tout au tout les exercices de cavalerie. Quant à l'artillerie, le règlement du service des bouches à feu de 7 et de 5 date de février même.

La plus importante de ces *théories*, à couverture bleue, bien connues dans les casernes, que publie la librairie Dumaine, est sans contredit celle qui concerne l'infanterie. Elle a été élaborée par une commission qui, à l'encontre de ce qui se passe d'ordinaire avec les commissions, a su travailler et surtout travailler utilement. Aussi remarquons

comment elle était composée : deux généraux, deux lieutenants-colonels, deux chefs de bataillon et deux capitaines. Cette fois du moins, on a eu la sagesse de déroger à la vieille routine exposée par Lizaro : « Il fallait un mathématicien, c'est un danseur qui a eu la place. » Pour rédiger un règlement d'infanterie, on a pris des officiers d'infanterie. Des généraux désaccoutumés du maniement immédiat des troupes eussent sans doute fini, après de longues discussions, par déclarer que rien ne valait les méthodes de leur jeunesse. La commission, s'inspirant de l'expérience personnelle, a nettement formulé dans un texte précis les leçons qui résultent, avec une clarté foudroyante, des deux dernières guerres : celle d'Autriche et celle de France.

Elle n'a encore codifié que deux titres : les bases de l'instruction et l'école du soldat. La compagnie seule se trouve organisée selon la méthode nouvelle ; il reste encore à régler l'ordre tactique du bataillon et du régiment. Mais dans ces conditions même incomplètes, l'expérience de l'ordre dispersé a déjà été fort intéressante dans les récentes grandes manœuvres. D'ailleurs tout se tient, et l'organisation générale dépend du principe adopté pour l'unité première, la compagnie. La commission a si bien compris cette vérité logique, que le règlement pose dans une préface remarquable les quatre axiomes suivants, s'appliquant non point exclusivement à la compagnie, mais à toute l'infanterie : 1° importance prépondérante du feu comme mode d'action ; 2° impossibilité pour une troupe d'un effectif un peu considérable de se mouvoir et de combattre en ordre serré dans la zone efficace du feu ennemi, soit en ligne, soit en colonne ; 3° nécessité de fractionner les troupes en première ligne et d'adopter le mode d'action en ordre dispersé ; 4° translation forcée du combat sur la ligne de tirailleurs, autrefois chargée seulement de la préparation.

C'est la mise à exécution de ce programme qui étonnait si fort les anciens officiers dont nous parlions au début de cet article ; car il renverse toutes leurs idées reçues en matière de tactique. Ainsi, le combat s'engage à la distance où l'on manœuvrait jadis. Le bataillon, naguère sous la main ou plutôt, pour ainsi dire, sous la voix de son chef, lui échappe et se fractionne en quatre groupes qui, dans les limites de la direction indiquée, opèrent eux-mêmes comme de véritables bataillons.

Le règlement le dit en propres termes : « L'instruction et l'éducation militaires se donnent réellement dans la compagnie ; le capitaine en est responsable ; sa mission a une importance des plus grandes. » Dans le combat, il n'a pas de commandement direct ; la compagnie se partage en quatre sections placées sous les ordres du lieutenant, du sous-lieutenant, du second sous-lieutenant de réserve et du sergent-major ; le capitaine surveille l'ensemble ; de là une part d'initiative. Toutefois le principe de l'unité dans le commandement reste entier ; mais le règlement ajoute à titre égal le principe de la responsabilité et de l'initiative des subordonnés dans le cercle de leurs attributions ; ainsi, selon sa propre définition, « le colonel veille à ce que les différents grades conservent l'initiative que comporte leur part de responsabilité, et fait sentir son influence plutôt par une impulsion régulatrice donnée à l'ensemble que par une action immédiate dans le détail ». Sur le champ de manœuvres, c'en est fait de la rigidité des lignes, du tact des coudes, du bel aspect des mouvements, de tout ce qui autrefois occupait une si grande place dans les théories. La formation nouvelle est d'une simplicité élémentaire. Point de mouvements dangereux à exécuter sous le feu de l'ennemi. Le bataillon arrivant au combat se divise en profondeur sur deux échelons composés chacun de deux compagnies. Les deux compagnies de première ligne, fronts du bataillon sur une étendue d'environ 300 mètres — 1 mètre par fusil présent — se subdivisent chacune en trois échelons : 1° la chaîne des tirailleurs, qui représente la véritable ligne de combat, se renforçant sans cesse selon les lieux, les circonstances et les ordres ; — 2° les renforts à 150 mètres en arrière ; — 3° les soutiens à 500 mètres en deçà de la première chaîne. Supposez à des distances analogues les réserves de bataillon, de régiment, de brigade, de division, de corps d'armée ; ces divers échelons se succèdent, les derniers se rapprochent des premiers et les renforcent au fur et à mesure : voilà le dispositif normal des manœuvres de combat.

Dans l'ordre dispersé, le danger est évidemment la confusion. Car, ainsi que le dit le règlement, les tirailleurs ne sont plus astreints à conserver la régularité des alignements ; les allures sont variables ; tantôt on court, tantôt on se couche à terre ; les bonds successifs de chaque groupe peuvent, selon les accidents de terrain, briser de la manière la plus irrégulière le front de combat. Quel est le moyen adopté par le règlement pour remédier à ces inconvénients inhérents à la tactique nouvelle et qui se produisent partout, en Allemagne comme en France ? C'est de grouper tous les combattants par unités permanentes, agissant toujours sous la main de leurs chefs immédiats. Autrefois les tirailleurs ne dépendaient pas de la ligne de combat même ; ils la précédaient sous le commandement accidentel d'un capitaine ou d'un lieutenant. Maintenant les tirailleurs font corps, pour ainsi dire, avec leurs renforts et leurs soutiens. Dans les bataillons, les deux compagnies de première ligne ne sont point confondues, mais tout simplement accolées. De même dans la compagnie : il est prescrit de ne faire avancer les hommes que par fractions constituées, pelotons, sections, escouades. Conserver les simples soldats dans la main de leurs caporaux, apprendre à chaque escouade à se guider sur le signe de son chef et, d'autre part, habituer le caporal à se tenir lui-même en communication constante avec ses supérieurs, à appliquer exactement les ordres transmis, telle est la règle élémentaire qui, pratiquée à tous les degrés de la hiérarchie, doit assurer la cohésion, cette condition indispensable qu'il n'est plus possible d'obtenir par les anciens moyens de rigidité mécanique.

Ce résumé suffit pour faire comprendre l'intérêt particulier des grandes manœuvres de cette année, au point de vue de notre réorganisation tactique. Nous les avons tout récemment étudiées à un autre point de vue non moins important, celui des réserves (1). Pour compléter cet examen, il nous reste à constater les efforts déployés et les résultats acquis pour le perfectionnement de notre instruction militaire.

(1) Voyez le n° du 2 octobre 1875.

I

Les auteurs du règlement d'infanterie, qui, par l'excellence de leur œuvre, ont et méritent l'autorité la plus sérieuse en la matière, ne se lassent point de le répéter : « Le meilleur moyen pour nous assimiler les principes de l'ordre nouveau, c'est la pratique sur le terrain. » Les grandes manœuvres sont très-utiles avec tous les modes de combat; mais avec l'ordre dispersé elles sont indispensables. Aussi il ne faut pas s'attendre, dès le début, à des merveilles; le seul parti sage est de persévérer, en tenant compte des défauts accusés à chaque fois par l'expérience. Si nous rappelons ici la nécessité du *labor improbus*, c'est pour répondre aux critiques d'une école réfractaire à toutes les innovations, même lorsqu'elles sont confirmées par deux campagnes décisives. On prétend — et nous parlons pour l'avoir nous-même entendu répéter — que le règlement, d'ailleurs incomplet en lui-même, n'a pas été, en toutes occasions, parfaitement exécuté; — et d'ores et déjà on prononce une condamnation en bloc. Voilà qui est aller rondement en besogne. Peut-être si ces critiques, au lieu de soupirer pour un régime qui convient à leurs habitudes de routine et mettait à l'aise leur insouciance, s'associaient de bonne volonté à l'effort commun, peut-être alors les choses n'en iraient que mieux. Mais, à considérer les faits avec impartialité, sans esprit systématique de dénigrement ou d'optimisme, il est difficile de ne pas convenir que la première application du nouveau règlement est tout au moins encourageante. Comme nous l'avons expliqué, ce règlement ne remonte qu'au mois de juin. Que l'on ajoute les délais nécessaires pour le distribuer aux officiers, pour que ceux-ci l'étudient eux-mêmes sommairement, c'est donc dans le cours de juillet que les troupes ont pu commencer leur apprentissage; et, sur les cinq corps d'armée appelés aux grandes manœuvres, trois sont entrés en campagne dès le commencement de septembre, et deux à la fin. A peine peut-on dire que les régiments ont eu le temps d'épeler la nouvelle théorie. Mais il y a mieux encore. Les réservistes de la classe 1867 ont composé en moyenne la bonne moitié des effectifs. A notre connaissance, un seul régiment dans le 15e corps n'en avait pas reçu, parce qu'il revenait tout récemment d'Afrique. Par contre, d'autres en comptaient jusqu'à plus de 60 par compagnie. En moyenne, on peut s'arrêter au chiffre de 50 par effectifs de 110 hommes. Et ces 50 nouveaux venus par compagnie ne connaissaient rien, ni A ni B, de l'ordre dispersé; il a fallu tout leur apprendre. Telles sont les conditions dans lesquelles les cinq corps d'armée ont appliqué le nouveau règlement. Il est évident que dans plus d'une occasion on a pu s'apercevoir de cette inexpérience, souvent aussi grande de la part des officiers que des soldats. Les premiers, pour la plupart, s'agitaient à l'excès; parfois les généraux mêmes leur donnaient l'exemple. Les seconds avaient une tendance à se masser, ou bien ils échappaient à l'action des chefs de groupe, et les sous-officiers sont en général trop novices pour tenir fermement leurs hommes. Aussi est-il arrivé que des manœuvres combinées d'avance ont manqué, faute de précision dans les mouvements, et que les deux adversaires se sont mutuellement tournés. Le maréchal de Mac-Mahon et le ministre de la guerre, dans leurs visites successives aux 9e, 5e et 3e corps, ont pu remarquer certains effets de ce genre. Soit; ne serait-ce pas miracle s'il en avait été autrement?

Mais, par contre, on a obtenu des résultats étonnants. Ainsi la division Berthaut a exécuté sur l'Essonne des opérations même compliquées — avec double attaque sur le front et sur le flanc de l'adversaire — en observant d'une manière remarquable toutes les règles de la tactique nouvelle. Ce qui a distingué ces manœuvres, c'est que les principes de la formation en compagnies étaient appliqués par analogie à toutes les unités supérieures; c'est que la division tout entière était guidée dans tous ses mouvements par la même loi logique et générale; aussi l'expérience a-t-elle été particulièrement intéressante. Dans le midi, la division Courson de la Villeneuve a remporté un vrai succès par la manière dont elle a su appliquer les mêmes règles à la guerre de montagnes. Si nous citons ces exemples connus dans l'armée, c'est afin de montrer ce que l'on pourra obtenir avec une préparation moins rudimentaire. Déjà partout où la direction a été active et habile (dam! c'est là aussi le grand point), les troupes ont évolué, non pas avec une parfaite correction, mais d'une manière convenable.

Prenons encore comme témoignage les manœuvres du 15e corps. L'éminent chef d'état-major, général Lewal, ne s'est proposé rien moins qu'une véritable campagne de marches. A la guerre, les marches sont de même importance que les combats; elles les préparent et les décident : ce sont les deux facteurs du problème. Donc elles font partie des grandes manœuvres, d'autant plus que, comme l'expérience ne le démontre que trop, cette partie de l'art militaire paraît, chez nous, avoir subi une singulière décadence. Voici un exemple typique cité par le général Lewal lui-même dans ses savantes *Études*. Durant la dernière guerre, le 14 août, le commandant supérieur de l'armée de Metz annonçait officiellement à l'empereur que, le soir même, il aurait terminé son mouvement de retraite sur Gravelotte. La distance est d'un peu plus de 13 kilomètres; l'armée s'élevait au chiffre de 152 000 hommes, et elle devait marcher par une seule route. Or, d'après ces données, ce n'était pas une journée que le mouvement exigeait, mais bien soixante-douze heures en formation simple, ou quarante-sept heures en formation double; de fait, il dura soixante heures, et encore on utilisa plusieurs chemins. Comprend-on quelle est, pour le succès d'une opération, la gravité d'une erreur des cinq sixièmes? Le général Lewal estime avec raison que l'ordre de marche procède de principes aussi rationnels, aussi méthodiques que l'ordre de combat; mais encore faut-il les apprendre par la pratique. D'un autre côté, les soldats qui marchent bien ne s'improvisent pas plus que des généraux sachant faire bien marcher. De là pour tout le monde, troupes et chefs, la haute utilité de ce genre d'exercices. Le 15e corps a été à une rude école : durant quatre semaines, l'entraînement a été incessant; marches de jour, marches de nuit, se sont succédé pour toutes les armes; tel bataillon a fait en une seule étape le tour du cadran.

La cavalerie — qui d'ordinaire paraît jusqu'ici ne se faire que timidement à son rôle nouveau, qui n'a pas encore mis en pratique son règlement, basé sur des données analogues à celui de l'infanterie — a exécuté cette fois des raids ou reconnaissances lointaines de 50 et de 60 kilomètres d'une seule traite. L'artillerie a toujours été de ces parties; on s'ac-

corde du reste à rendre justice à nos batteries de campagne pour l'habileté avec laquelle elles surmontent toutes les difficultés de terrain ; les pièces de 7, relativement lourdes, passent partout. Quant au tir, l'expérience nécessairement est nulle. Toutefois, pour les manœuvres sur le champ de bataille, ceux qui ont observé celles de l'artillerie prussienne, toujours conduites aux plus vives allures, regrettent qu'il n'en soit pas de même chez nous.

Pour en revenir aux marches du 15e corps, il serait téméraire d'avancer que tous ces exploits ont été accomplis sans peine et sans anicroches. Sur le moment même, pour ainsi dire en pleines fatigues, beaucoup d'officiers étaient tentés de ne voir que les défauts, très-réels, de notre organisation, qui rendent plus pénible et plus difficile l'apprentissage des marches.

Ainsi, comment ne pas reconnaître que comme chaussure le soulier Godillot recouvert de la guêtre, et surtout de la guêtre blanche, est détestable? De même pour le sac : il répartit la charge d'une façon si inégale, que l'on a comparé très-justement notre pauvre fantassin à un porteur d'eau qui s'aviserait de suspendre ses deux seaux à une extrémité de la barre, et qui maintiendrait avec ses mains l'autre extrémité. Comme cette intelligente répartition du poids aide la marche ! Il est vrai que l'on fait des essais, pour la chaussure comme pour le sac. Ah ! si l'on fait des essais, tout est sauvé; nous n'en avons plus à patienter que vingt ou tout au plus dix années. Et le campement, quelle belle invention pour réconforter le marcheur, surtout en automne, aux premiers vents et aux premières pluies ! Rien de meilleur évidemment après une bonne étape de 25 kilomètres, que de coucher sous un peu de toile mouillée et le dos sur terre ! Encore un bienfait de l'Afrique. Là-bas, sous le beau ciel d'Orient, il pleut rarement et le pays est clair-semé d'habitations ; donc la tente s'explique. Sur le continent, le temps est variable et les villages se succèdent de lieue en lieue ; donc la tente n'a plus de raison d'être. Mais allons-nous donc imiter en tout les Allemands ? C'est bon pour eux de cantonner à l'abri, de se reposer sérieusement, d'éviter les fièvres et les rhumatismes ; pour nous, conservons la tente, une institution nationale, dirait M. Prudhomme. Le fait est que dans les grandes manœuvres, seule la division Berthaut a cantonné tout le temps, et encore on lui a imposé par ordre le port de la tente. Les autres corps n'ont cantonné que par occasion ; aussi, pour ce mode de gîte, qu'il nous faudra bien finir par accepter et qui exige un véritable apprentissage, nous sommes aussi novices que devant.

Il est bien clair que tous ces inconvénients aggravent la fatigue des marches ; de là de forts accès de mauvaise humeur. Mais en somme et après coup, quand les nerfs se sont détendus, quand la réflexion a pris le dessus, on a dû certainement, au 15e corps, constater avec un certain orgueil le progrès rapide de l'entraînement, surtout chez les réservistes, qui, grâce à une bonne volonté vraiment méritoire, ne se sont point mal tirés de l'épreuve.

Il serait trop long de citer d'autres faits ; nous croyons avoir suffisamment justifié cette impression générale sur l'ensemble de nos grandes manœuvres, à savoir qu'il ne faut les prendre que pour ce qu'elles sont, pour un début, mais que ce début, malgré des lacunes et des imperfections très-évidentes, manifeste de la part des troupes une aptitude sérieuse à s'assimiler les méthodes nouvelles de marche et de combat. Nous ne prétendons pas davantage ; nous ne disons même point que c'est assez, mais il est incontestable que nous voici entrés, d'un seul pied si l'on veut, mais entrés enfin dans la bonne voie. Sans doute nous avons encore presque tout à faire, mais il nous est permis de nous mettre à l'œuvre avec la confiance de réussir par le travail.

Toutefois, s'il est très-important, pour l'avenir même de l'armée, de ne pas méconnaître les bons résultats, l'intérêt est tout aussi grand à ne pas se faire d'illusions sur les vices qui compromettent notre organisation. En commençant, nous citons l'étonnement des anciens officiers au spectacle de nos grandes manœuvres ; mais cet étonnement avait un double caractère : tantôt il était provoqué par des améliorations ; tantôt, au contraire, il éclatait à la vue d'abus trop connus. Ainsi, les nombreux méfaits de l'intendance avaient le privilége d'exciter cette exclamation : Ah ! c'est bien toujours comme de notre temps !

Ce n'est un secret pour personne que le service administratif a été déplorable durant les grandes manœuvres. A cet égard, les rapports des chefs de corps pourront pleinement édifier la conscience du ministre. Il ne s'agit pas, bien entendu, des antiennes des vieux soldats qui se plaignent toujours. Les faits précis, graves, ne sont que trop nombreux. Les distributions de vivres ont manqué des journées entières ; le plus souvent, elles se sont faites avec de tels retards, que les troupes, au milieu de leurs plus grandes fatigues, ne pouvaient cuire la soupe que fort avant dans la soirée. Dans un des camps du midi, la paille a manqué quatre jours pour le couchage. S'il fallait tout énumérer, la liste serait aussi longue que celle de Don Juan : *mille e tre.*

Notons que toutes les opérations étaient combinées d'avance, que l'on connaissait pertinemment la série de toutes les étapes, que l'on était averti à quel endroit les troupes devaient prendre leur gîte et recevoir leurs approvisionnements. Si avec de tels avantages l'intendance s'est laissée si souvent prendre en défaut, on se demande avec effroi ce qu'il adviendrait dans une campagne véritable.

Il est vrai que l'administration rejette la faute sur les fournisseurs ; mais en quoi les bévues des fournisseurs diminuent-elles sa responsabilité ? N'est-ce pas elle qui traite, et qui doit surveiller l'exécution des marchés ? Elle ne peut non plus prétexter l'excès de la besogne ; car elle comprend un personnel fort nombreux ; chaque division a son sous-intendant.

On objecte que l'intendance compte en majorité des membres fort distingués, qui, pour entrer dans le corps, ont dû fournir des preuves spéciales de capacité. Raison de plus alors pour conclure que l'organisation même est radicalement mauvaise, puisque des hommes d'un tel mérite ne réussissent point à la faire fonctionner d'une manière tant soit peu convenable.

La vérité est que l'intendance a des traditions bureaucratiques dont la lenteur ne se concilie plus avec la rapidité actuelle des opérations militaires ; surchargée de paperasses, elle devient impotente, incapable de suivre les mouvements des troupes ; elle se trouve aussitôt distancée. Tout a changé autour d'elle : les mobilisations exigeaient trois mois ; maintenant les chemins de fer jettent une armée en huit jours sur la frontière. On ne combat plus de la même façon ; le matériel, comme la tactique, sont ou seront transformés ; bref, toutes les parties de l'organisation militaire ont subi des réformes : — toutes, sauf une ou plutôt sauf deux, l'intendance et l'état-

major. Car l'état-major partage avec l'administration le poids des plus lourds échecs dans les grandes manœuvres. Si les opérations, même indiquées de point en point sur le papier et affranchies de cet *x*... parfois très-gênant qu'on appelle l'ennemi, ont souvent éprouvé des à-coups, le sentiment général dans l'armée en impute, non sans raison, la responsabilité aux officiers d'état-major. En effet, les voit-on remplir le rôle qui leur est propre en campagne, entourer les troupes d'une surveillance incessante, leur imprimer avec précision la direction déterminée d'une manière générale par le commandement, enfin entretenir les relations étroites qui doivent exister entre les généraux et les corps et entre les corps eux-mêmes? Il serait difficile de l'affirmer.

Les dernières manœuvres ont prouvé combien peu sensibles, à cet égard, sont les progrès accomplis depuis cinq ans. L'état-major n'apparaît que rarement hors de l'escorte des généraux; c'est à leur suite que presque toujours il exécute ses reconnaissances, et ce qu'il voit, les généraux l'aperçoivent en même temps. Aussi les troupes sont la plupart du temps à la merci d'ordres rédigés dans les bureaux, mais non contrôlés sur le terrain. Qu'arrive-t-il si le commandement ne supplée pas à ces routines par son activité propre? On a pu le constater : les troupes battent la campagne au hasard; elles exécutent à l'aventure des marches et des contre-marches, et ainsi allongent gratuitement leurs étapes. Quoi d'étonnant si elles en veulent quelque peu à l'état-major? Sans doute il existe des exceptions; le corps compte des officiers de haut mérite. Ceux-ci, du reste, sont pour la plupart tout les premiers à souhaiter une réforme. Mais nous laissons les personnes de côté, nous ne nous occupons que de l'institution. Or, il est évident que, par leur éducation même, les officiers d'état-major ne sont point préparés à remplir les fonctions très-actives que comporte ce titre dans le régime actuel des armées. La première condition est tout au moins de connaître les troupes de toutes armes et leurs divers modes d'action. Comment l'officier d'état-major pourrait-il posséder cette connaissance d'une manière satisfaisante? Il est vrai qu'au début de sa carrière il traverse quelques régiments durant deux années; mais, cette formalité remplie, le voilà pour la vie trônant dans les bureaux, plongé, comme l'intendant, dans la paperasserie. Et ce brevet de paisible jouissance à vie n'est-il pas lui-même tout ce qu'il y a de plus contraire à la bonne composition du corps, où l'émulation et la concurrence devraient sans cesse stimuler l'activité, où les hommes les plus intelligents de chaque grade devraient toujours pénétrer, afin de créer ainsi ce qu'on a appelé une pépinière du commandement? Mais tout cela a déjà été dit maintes fois; ce que nous voulions constater à l'occasion des grandes manœuvres, c'est qu'il paraît urgent, si l'on veut une réforme, de la faire efficace et complète.

L'état-major et l'intendance l'ont prouvé : ils constituent deux castes très-puissantes; ils occupent ces forteresses que l'on appelle les bureaux. Mais enfin l'armée est-elle faite pour l'intendance et l'état-major? Ou bien tous deux sont-ils faits pour l'armée? Dans le premier cas, très-bien; il ne reste qu'à les laisser jouir en paix de leurs priviléges; tant pis pour le commun des mortels! Mais si l'intérêt de l'armée passe avant tout, ce qui ne semble pas une hérésie damnable, dès lors il est grand temps de triompher de toutes les résistances intéressées, qui ont retardé jusqu'ici la réorganisation de l'intendance et de l'état-major. Il ne faut pas craindre de le répéter : la nécessité de cette double réforme est le résultat le plus topique, la leçon la plus claire des grandes manœuvres (1).

II

Terminons par quelques comparaisons entre nos propres manœuvres et celles qui ont eu lieu simultanément en Prusse. On sait que les nôtres ont été divisées en deux périodes distinctes : la première, de trois semaines, comprenait les exercices purement tactiques, avec opérations de compagnie contre compagnie, de bataillon contre bataillon, etc., jusqu'à la brigade inclusivement. Dans la seconde, durant la dernière semaine, ont eu lieu les campagnes proprement dites, entre les deux divisions de chaque corps manœuvrant avec les trois armes réunies. L'ensemble de ces deux périodes, qui s'est élevée à vingt-huit jours, dépasse comme durée la mesure ordinaire des grandes manœuvres en Prusse. Chez nos voisins, celles-ci se réduisent le plus souvent à un total de quinze jours — cinq jours pour les manœuvres de brigade et onze jours pour les opérations d'ensemble. Mais il ne faut pas se plaindre que le délai, chez nous, soit presque du double; car les Allemands ont de l'avance, et nous avons pas mal de temps perdu à réparer. Cette fois-ci, notamment, le début des réservistes, la nouveauté des règlements de manœuvres, toutes ces circonstances ont fait que le terme de vingt-huit jours n'est rien moins qu'excessif.

En retour, les Allemands ne s'arrêtent pas aux exercices de division contre division; ils vont jusqu'aux corps d'armée; ainsi, cette année, les 5me et 6me corps ont manœuvré concurremment en Silésie en présence de l'empereur Guillaume. N'est-ce point rationnel? La division ne représente plus la suprême unité de bataille; ce rôle se trouve maintenant transféré au corps d'armée. De plus, ce dernier est constitué à l'état permanent; pourquoi donc ne pas lui garder sa place distincte dans les grandes manœuvres? S'il est utile que les divisionnaires s'exercent au maniement de leurs troupes, à plus forte raison les commandants des corps d'armée ont-ils besoin de s'habituer à la conduite plus difficile de masses plus considérables. L'exemple de la dernière guerre n'a-t-elle point prouvé que, si nous avions un certain nombre de divisionnaires satisfaisants, le nombre des généraux capables de diriger efficacement des fractions supérieures était malheureusement restreint? Or, les chefs de corps s'improvisent encore moins que les soldats; il faut donc espérer que les années suivantes on ne refusera pas le bénéfice des grandes manœuvres à nos dix-huit généraux, les plus importants par les commandements qu'ils exercent, et qu'on opérera corps d'armée contre corps d'armée.

Ajoutons qu'en Prusse c'est une règle absolue que toute compagnie, tout escadron, toute batterie de l'armée active doit chaque année participer à des grandes manœuvres; elles font partie intégrante de l'entraînement continuel, incessant,

(1) On vient de distribuer à l'Assemblée le rapport de M. d'Harcourt sur l'administration de l'armée, et l'on annonce comme prêt le rapport de M. le général Billot sur l'état-major.

auquel les troupes sont soumises, de la *Kriegsbereitschaft*. La durée des manœuvres se trouve forcément restreinte; mais elles sont générales. Chez nous, le système partiel appliqué cette année peut s'excuser par des motifs d'économie ; mais il faut reconnaître qu'on ne saurait ériger ce précédent en règle sans les plus graves inconvénients. Si cinq corps d'armée seulement manœuvraient à la fois, le tour de chacun d'eux ne reviendrait en moyenne que tous les quatre ans; donc c'est à peine si les soldats de la première portion des classes passeraient une fois par cet utile apprentissage, durant tout leur temps de service; quant aux soldats de la seconde portion, de six mois à un an, et aux engagés conditionnels, ils ne prendraient part aux grandes manœuvres, jusqu'à leur entrée dans la réserve, que dans la proportion d'un sur quatre. Peut-on hésiter à conclure que la proportion de cette année est tout à fait insuffisante? Si les finances de l'État ne permettent point d'exercer l'armée tout entière, le moins que l'on puisse faire est de la diviser en deux séries de neuf ou huit corps d'armée chacune.

Si les grandes manœuvres ne sont qu'un accident dans le métier militaire, qu'une crise survenant de loin en loin, il faut renoncer à vouloir qu'elles entretiennent dans l'armée un mouvement continu de perfectionnement. A certaines dates périodiques, elles pourront bien provoquer dans les troupes spécialement désignées ce qu'on appelle des coups de collier, c'est-à-dire des efforts momentanés, précédés et suivis de longues périodes d'insouciance et de paresse; mais ne comptons pas sur la constance dans le travail, sur la persistance dans le progrès, sur tout ce qui précisément finit par constituer une armée homogène, ayant conscience de sa valeur.

D'ailleurs comment, sans la fréquence de ces épreuves périodiques, choisir en connaissance de cause les généraux commandant en chef les corps d'armée? C'est le vœu, très-fondé, très-légitime de la loi d'organisation générale, que ce haut cadre soit renouvelé à intervalles relativement rapprochés, afin de constituer, par voie d'élimination et de sélection, une élite de commandement. Mais, pour ce triage, encore faut-il un *criterium*. Que l'on cherche bien, on n'en trouvera point d'autre vraiment sérieux que les grandes manœuvres. Sans doute rien ne vaut la guerre comme pierre de touche; mais alors, c'est trop tard, et

Qui bene delirant reges, plectuntur Achivi.

Nous connaissons ce mode d'expérimentation. D'autre part, veut-on arriver à supprimer l'espèce de franc-maçonnerie militaire qui fait que le général X..., ministre de la guerre, ne remplacera pas le général Z..., notoirement peu capable, parce que l'on a gagné ses grades ensemble et qu'il faut bien se soutenir? Il ne reste que les grandes manœuvres, qui ne sont pas la guerre, mais qui peuvent lui ressembler de très-près — jusqu'à l'article de la mort, bien entendu, *usque ad articulum mortis*, — pour désigner les plus dignes du commandement.

A ce propos, voici un passage de la correspondance du *Times* sur les grandes manœuvres en Allemagne « Dans les autres armées, écrit le *reporter* militaire, on permet à des officiers notoirement invalides ou incapables, affligés d'infirmités intellectuelles ou physiques, de demeurer dans les rangs; on entend souvent dire : Oh oui, c'est ce pauvre N..., il y voit comme une chauve-souris, — ou bien : Il est sourd comme un pot, ou bien encore : Tout le monde sait qu'il est complétement incapable. » C'était, ajoute le *Times*, la maladie chronique de l'armée française avant la dernière guerre. Mais, reprend-il, en Prusse le cas est relativement rare; on préfère léser l'amour-propre et les intérêts d'un seul que de compromettre par l'incapacité d'un chef les existences de plusieurs milliers d'hommes. Ici la loi de l'avancement est l'ancienneté, tempérée non point par le choix, mais par l'élimination; et cette règle est observée avec la plus grande rigueur. — Cette dernière remarque mérite la plus sérieuse attention; là peut-être est la meilleure solution du problème si difficile de l'avancement. Ajoutons que le passage ci-dessus est cité tout entier par la *Revue militaire de l'étranger*. Vu l'origine de cette publication, dont l'intérêt s'accroît depuis que le *Bulletin de la réunion des officiers* a perdu son caractère indépendant et scientifique, une telle citation donne à penser que, dans certains cercles militaires influents, on comprend le danger de la camaraderie poussée trop loin. Veut-on un exemple encore plus frappant de l'avantage des grandes manœuvres fréquentes, répétées, pour le bon choix des hauts commandements? « Ce n'est un secret pour personne, écrit la *Metzer-Zeitung*, que le 6e corps (général von Tümpling) a fait un *fiasco* complet, tandis que le 5e corps (général von Kirchbach) a obtenu l'approbation générale de l'état-major et de tous les officiers étrangers qui ont assisté aux exercices. C'est surtout la cavalerie du 6e corps qui a éprouvé le plus rude échec. » Aussi, affirme la *Metzer-Zeitung*, le général von Tümpling n'a pas reçu de l'empereur, après les manœuvres, la lettre de félicitations qui a été adressée à son collègue le général von Kirchbach; ce fait significatif ne pouvait passer inaperçu : le général von Tümpling ne serait pas, depuis de longues années, sur la liste des officiers ayant droit à une pension, qu'on pourrait prévoir à coup sûr que sa mise à la retraite suivra de près le décret qui lui confère l'ordre de l'Aigle-Noir.

Quand en serons-nous au point où le manque d'aptitudes, dans les grades élevés, constitue un motif suffisant de retraite? Il serait téméraire de le prévoir d'une manière quelque peu précise. Ce qui manque surtout, c'est à la tête de l'armée une direction comparable, pour l'autorité et le prestige, à celle de M. de Molkte : avec le chef d'état-major général, personne, si haut qu'il soit placé, ne se permet de badiner sur les règlements et leurs applications, ou de faire de l'esprit aux dépens de ceux qui prennent leur tâche à cœur. Tout marche sérieusement; car on sent une main ferme, capable d'arrêter net, sans faiblesse, les légèretés ou les fautes, fussent-elles commises par un commandant de corps d'armée. Chez nous, pour parvenir à un résultat à peu près analogue, la voie la plus courte est encore de multiplier les épreuves, de forcer en quelque sorte nos commandants en chef de démontrer, dans de grandes manœuvres se succédant de proche en proche, qu'ils sont toujours à la hauteur de leurs fonctions.

La dernière période d'exercices, celle qui concerne les opérations de guerre proprement dites, — marches et combats par fractions constituées des trois armes, — a été conduite selon des programmes réglés d'avance, points par points, journées par journées. Vainqueurs et vaincus étaient désignés par la couleur du képi; les derniers portaient un manchon blanc. Nous savons bien que, puisqu'il s'agit de simulacres, il faut bien recourir à des conventions.

Du moment où les obus et les balles ne sont point de la partie, du moment où manque l'*ultima ratio*, il est indispensable d'ordonner d'office le dénoûment. Donc nul doute qu'un programme général, traçant les grandes lignes d'opérations, ne soit nécessaire. Mais il nous semble que parfois le programme à été trop détaillé, que tout a été prévu avec une minutie excessive. A vaincre sans risque, — avons-nous entendu dire par l'un des triomphateurs blasés, — on triomphe sans profit. N'est-ce point la vérité?

Il est vrai que les Prussiens tombent un peu aussi dans ce défaut. Leurs grandes manœuvres sont dirigées par deux catégories d'instructions. La première s'apelle « l'idée générale ». C'est le plan de l'ensemble de l'opération, imposé aux deux adversaires. Jusqu'ici, fort bien. Puis, chacun des partis en présence reçoit « une idée spéciale ». C'est peut-être déjà beaucoup; mais tout au moins l'idée spéciale n'est qu'une indication sommaire, indiquant le but, mais réservant les moyens, et par là se conciliant avec les données réelles de la guerre. Ainsi, en Silésie, le jour même de l'action principale, le général von Kirchbach concentre de grand matin ses troupes en colonne; il ne connaît pas encore l'objectif de la journée. Un officier d'état-major le lui apporte sous pli cacheté. Il en prend lecture; et, sur ce, il lui faut séance tenante adapter ses ordres et ses formations au but qui vient de lui être indiqué. Il réunit ses chefs de corps, délibère et formule son dispositif, aussitôt transmis à toutes les fractions du corps d'armée, qui l'exécutent.

Remarquons que la vraisemblance existe à une dose satisfaisante. En effet, à la guerre, il se peut fort bien et il arrive même fréquemment qu'un chef de corps reçoive ainsi ses instructions pour une opération de vingt-quatre ou de quarante-huit heures. A lui de prescrire tous les détails; ou plutôt, à lui de prescrire les détails qui entrent dans la sphère spéciale de son commandement. Car le principe est qu'aucun des chefs ne doit empiéter sur les attributions de son subordonné. Chacun reste dans son rôle; et ainsi chacun apprend sérieusement ce qu'il lui importe de savoir. Si nous relatons ce point, c'est que chez nous notre éducation, à cet égard, est rudimentaire. Il nous est arrivé de voir des généraux rectifier paternellement la position d'une compagnie. Nous pourrions même citer tel brave divisionnaire aux cheveux blancs, qui, la tête sous la pluie et les pieds dans la boue, s'occupait de surveiller l'arrivée de ses régiments au cantonnement, qui avertissait, conseillait, etc. Ce zèle, sans doute, est touchant, mais aussi à chacun son métier : pourquoi un général servirait-il de doublure à un capitaine d'état-major? Il est probable que, pendant ce temps, l'officier d'état-major surveillait avec non moins de zèle, à l'auberge du village, le dîner et le logis communs.

Par un contraste bien significatif, le système des combinaisons déterminées d'avance se joint, chez nous, à une ignorance presque complète de la part des subordonnés. Ne semble-t-il pas, au contraire, que plus le programme est prévu, plus les officiers de tout grade doivent être au courant de ce qui se passe et profiter de ces cours d'art militaire rédigés de toutes pièces? Point du tout. Ainsi, au 15e corps, les ordres du général Lewal ont été assurément des modèles dans leur genre; et c'eût été grand profit pour tous les officiers de les appliquer avec conscience, dans le sens psychologique du mot.

Eh bien, la plupart du temps les chefs de colonne ont manœuvré sans savoir absolument où ils allaient, ni pourquoi ils allaient ici plutôt qu'ailleurs. Ce n'est point là pourtant ce qu'enseignent le bon sens et, en même temps que le bon sens, les hommes les plus compétents. Napoléon Ier, comme le maréchal Bugeaud, qui possédaient à fond tout ce qu'on peut appeler la philosophie de la science militaire, ont expliqué tout l'avantage, pour un général en chef, d'associer ses troupes au plan qu'il poursuit. Et ils parlaient de campagnes réelles. Donc, *à fortiori*, pour des manœuvres d'instruction, est-il indispensable d'enseigner à chacun, dans la mesure de son grade, le sens et la portée des combinaisons; n'est-ce pas le vrai moyen d'éveiller l'intérêt et de stimuler l'initiative, enfin d'obtenir des progrès sérieux?

Ainsi, pour conclure, les grandes manœuvres répondent à un double intérêt : 1° Exercer les troupes dans des conditions qui se rapprochent le plus possible de la guerre, les habituer au terrain, aux marches, aux opérations, et enfin au régime réel de campagne, qui diffère en tant de points essentiels du régime de garnison; 2° se rendre compte par ces expériences des défauts et des lacunes de notre organisation militaire, constater les réformes indispensables, les progrès urgents.

La première partie de ce programme s'adresse spécialement aux troupes; la seconde partie concerne le ministre de la guerre et ceux qui sont chargés de la direction. Mais il importe que tous, le ministre comme le simple soldat, chacun dans son cercle d'action ou d'attributions, profitent également à cette école de l'expérience. Les grandes manœuvres nous montrent nos défauts; mais ce n'est pas tout de les voir, il faut les corriger : voilà le point capital.

LOUIS JEZIERSKI.

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

M. Alfred Fouillée

I

Tandis que le chef de l'école éclectique, M. Victor Cousin, s'efforçait en France d'assigner à la philosophie un terrain qui lui appartînt en propre et où elle pût, pour ainsi dire, se retirer comme chez soi, — toujours alliée sans doute et amie des sciences, mais désormais seule maîtresse de ses destinées, — en Allemagne, en Angleterre, sciences et philosophie rapprochaient, confondaient de plus en plus leurs domaines. Ainsi se continuait à l'étranger un mouvement aussi ancien que les sciences et la philosophie même. Pourquoi s'interrompait-il chez nous? — De tout temps, disait-on, la communication entre ces deux puissances fut très-étroite : mais n'était-ce pas une occasion d'empiètements, d'usurpations plutôt que de collaboration et de services réciproques?

(1) Voyez pour cette série : *M. de Remusat*, par M. Ch. Lévêque (de l'Institut), dans le numéro du 10 juillet 1875; — *M. Ernest Bersot*, par M. Charles Bigot, dans le numéro du 2 octobre.

Chez les anciens, en effet, si la philosophie a produit le germe des sciences, elle a empêché ce germe d'éclore. Chez les modernes, ou bien elle a prétendu régenter les sciences, leur imposant du haut de ses théories les principes, les méthodes et même les résultats, ou bien elle s'est faite leur servante, comme autrefois de la théologie, et tout son rôle s'est réduit à imaginer, d'après les lois les plus générales du monde sensible, un essai d'explication universelle. De là, pour ne parler que des systèmes les plus récents, les constructions métaphysiques de la philosophie de la nature, et de là aussi les hypothèses toutes physiques de l'école matérialiste du dernier siècle. Pour conclure, l'éclectisme proposait une sorte de concordat dont le premier article stipulait pour les sciences et la philosophie indépendance et tolérance. — Mais si la tolérance peut être souvent sympathie, souvent aussi elle est indifférence ; et quand on est complétement indépendant d'autrui, on court grand risque de lui être complétement étranger.

Aussi tous ceux que ne satisfaisaient point les doctrines exclusivement psychologiques de l'éclectisme lui reprochaient-ils de condamner la philosophie à périr, en quelque sorte, d'isolement et d'inanition. De nos jours même, n'entendons-nous pas parfois accuser l'école spiritualiste française, — soit qu'elle se donne, soit qu'on lui donne pour chef M. Cousin, — d'ignorer tout de la science, et les méthodes qui se transforment, et les découvertes qui s'accumulent, et les théories qui s'agrandissent? On traite volontiers les doctrines de cette école de philosophie littéraire et oratoire ; son esprit est qualifié d'esprit de secte ou de coterie ; elle est, à en croire quelques-uns, comme une petite Église, avec ses dogmes et ses grands-prêtres. Ce n'est point là, prétend-on, qu'il faut chercher l'avenir de la véritable philosophie : ce rameau, arraché de l'arbre de la science, se dessèche, s'est déjà desséché, faute de séve. Comme les philosophies de l'Allemagne et de l'Angleterre, la philosophie de la France sera scientifique, ou elle ne sera pas.

A coup sûr, c'était une témérité que de vouloir réduire la philosophie à ses propres ressources ; et l'étroit terrain de la psychologie, où elle s'était réfugiée, est déjà menacé d'invasion par les sciences positives. Mais le spiritualisme contemporain ne doit pas être à tout jamais accablé d'une erreur passagère qui a eu d'ailleurs sa part de vérité et son moment d'utilité. Loin de reléguer la philosophie sur des hauteurs inaccessibles, le spiritualisme contemporain s'efforce d'y arriver par toutes les sciences comme par autant de degrés. Peut-être est-il moins hardi dans ses spéculations sur le monde physique que l'école des Darwin et des Spencer : les grandes constructions l'effrayent plus facilement que ces Hegel du positivisme ; mais c'est là, croyons-nous, circonspection et non timidité. Or, qui ne sait que l'esprit scientifique est éminemment circonspect ?

Ainsi donc, le mur que l'éclectisme avait, dit-on, élevé entre la philosophie et les sciences, ce mur a été franchi ou renversé. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre toujours croissant d'ouvrages où sont philosophiquement analysées et discutées, au point de vue du spiritualisme, les découvertes et les hypothèses les plus récentes de la science. Bien plus, l'école spiritualiste contribue elle-même à faire connaître au public français les productions de cette philosophie étrangère que quelques-uns s'obstinent encore à lui opposer.

Comment expliquer cet élargissement des vues philosophiques, en même temps que cet esprit de conciliation qui fait si grand honneur à l'école française contemporaine ? Bien des causes y ont eu sans doute leur part ; mais nous croyons qu'il faut surtout attribuer ce changement à l'action exercée sur l'enseignement de la philosophie par l'illustre auteur de l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote*, et par les deux maîtres éminents dont s'enorgueillissait naguère encore l'École normale supérieure : M. Lachelier et M. Alfred Fouillée.

I

Dans un rapport publié en 1868 sur la philosophie en France dans notre siècle, M. Ravaisson montra que toutes les sciences et en particulier celles qui ont pour objet, selon la formule d'Auguste Comte, l'ordre et le progrès dans la vie, — les sciences biologiques, — dépendent, quant à leurs principes, de cette science première et universelle qu'Aristote nommait la métaphysique et à laquelle il donnait pour objet suprême l'action sous sa forme la plus parfaite, l'action à la fois efficace et finale de l'immatériel esprit. Il en concluait qu'à mesure que les sciences pénétreront plus profondément dans la réalité des choses, à mesure aussi deviendra plus claire cette vérité que ce qui fait le fond de la nature, c'est l'esprit lui-même. Les sciences, comme la métaphysique, ne sont que l'effort de la pensée pour se retrouver en tout. Cependant, disait M. Ravaisson (et par là il retenait ce qu'avait de bon en soi la réforme d'ailleurs excessive de M. Cousin), la pensée n'est pas partout, à tous les degrés de l'être, également présente à elle-même. Si vous la cherchez dans les abstractions des mathématiques, dans les réalités imparfaites de la physique, vous n'en trouverez que la forme, l'enveloppe extérieure et comme l'ébauche. Cherchez la même plus haut que dans l'organisme et la vie, où cependant elle éclate déjà si visiblement : cherchez-la surtout dans la conscience, dans l'art, dans la vertu, en un mot dans les choses morales, où elle se révèle pleinement à elle-même.

Ainsi M. Cousin avait eu raison de considérer le monde moral comme le monde où la philosophie est proprement chez elle ; mais il avait eu tort de creuser un abîme entre ce monde suprême et les mondes inférieurs de la science. Peut-être conviendrait-il d'ajouter qu'avant d'entreprendre la conciliation de la science et de la philosophie, il était bon que la philosophie se conciliât d'abord, pour ainsi dire, avec elle-même ; et c'est à quoi tendait la méthode historique de M. Cousin. Tant que la philosophie n'a pas été séparée, au moins provisoirement, des sciences, elle a en quelque sorte oublié sa propre histoire. Il semble qu'elle ait fait bon marché de ses traditions. En général, la philosophie scientifique, si nous pouvons lui donner ce nom, ne s'est guère enquise de l'histoire de la philosophie. N'était-il pas nécessaire que tout ce travail de la réflexion à travers les âges fût recueilli et comme sauvé une fois pour toutes ? Ce ne sera pas un des moindres titres de gloire de l'école française que de s'être dévouée à cette tâche, et par là d'avoir préparé la conciliation des méthodes historique et scientifique dans une méthode plus compréhensive et plus parfaite.

II

M. Lachelier, maintenant inspecteur de l'Académie de Paris, a été, depuis plusieurs années et jusqu'à ces derniers jours, un des plus actifs promoteurs du renouvellement de l'esprit philosophique en France. Maître de conférences à l'École normale, il a exercé sur l'enseignement de la philosophie, et par là sur la philosophie elle-même, une action lente et secrète, mais continue et profonde.

Il est difficile à qui n'a pas eu l'honneur d'assister à ses leçons tout intimes de l'École de parler avec connaissance de cause de la nature de son talent et de ses doctrines. M. Lachelier semble, en effet, avoir voulu se réserver à ses élèves : à l'exemple de Socrate, il a sans doute mieux aimé faire d'abord des philosophes que des livres de philosophie. Avant qu'il eût fait paraître ses thèses de doctorat, il n'était connu du public que par la vive et durable admiration, dirai-je de ses auditeurs ou de ses disciples ? Tous parlaient avec enthousiasme de la profondeur et de la variété de ses théories, de l'énergique concision et de la charmante finesse de son style ; mais ils ne laissaient pas volontiers pénétrer les regards des profanes jusqu'aux doctrines. A les entendre, la pensée du maître était trop libre et trop vaste pour s'emprisonner dans les cadres d'un système étroit et inflexible. On en était donc réduit aux conjectures.

Penchait-il vers cet idéalisme qui, de nos jours, emploie tout l'effort de sa pénétrante analyse à dissoudre la réalité en des groupes ou des séries de phénomènes élémentaires, entrevoyant au fond des choses comme un mécanisme invisible, insaisissable, qui, dans l'obscurité et le silence, compose et décompose avec une morne et brutale uniformité tout ce bruit, tout cet éclat, toute cette vie dont notre pensée est le fragile réceptacle ? Ou, au contraire, était-il porté vers ce large spiritualisme qui, sous la nécessité apparente des choses, croit reconnaître, avec M. Ravaisson, la vivante spontanéité des âmes, éprises de la Beauté et du Bien ? Ou, enfin, par une de ces contradictions prétendues familières aux profonds penseurs, toutes ces doctrines étaient-elles comme les régions successives que doit traverser l'esprit dans son essor vers les suprêmes vérités ? Mais où s'arrêtait alors cette ascension de la pensée, et sur quel sommet se prononçait enfin le dernier mot ?

La thèse de M. Lachelier sur le fondement de l'induction n'a point, ce semble, initié le public à tous les mystères. Le vestibule du temple a été ouvert : on a pénétré même dans l'enceinte : le sanctuaire est demeuré inaccessible.—Quelle est la nature et la cause de cette liaison qui fait l'ordre et l'unité des choses ? Ce n'est pas, dit M. Lachelier, une simple coïncidence extérieure et fortuite des phénomènes, ainsi que le prétend l'empirisme de Stuart Mill ; ce n'est pas davantage, comme l'enseigne le rationalisme abstrait des éclectiques, la présence d'entités mystérieuses dont les phénomènes dépendent : c'est le mouvement même de la pensée qui, circulant, pour ainsi dire, à travers les phénomènes, en constitue par son intime identité le nécessaire et indissoluble enchaînement. Ce n'est pas tout : en même temps qu'elle commande l'universel déterminisme du monde sensible, la pensée aspire à se concentrer en des systèmes, en des organismes où s'exprime, sous des formes plus parfaites, mais moins durables, son essentielle unité. — Certainement, de telles théories sont originales et plus encore peut-être leur conciliation dans une même doctrine. Est-ce à dire cependant que nous connaissions enfin le tout des choses ? Nous n'en connaissons, au contraire, que la plus infime partie. Par delà les deux sphères du mécanisme et de la finalité, M. Lachelier nous fait entrevoir d'autres sphères encore : il ne nous y introduit pas. — Quelle est cette doctrine qui s'ajoute au matérialisme, à l'idéalisme, sans les détruire, et où se trouve enfin la dernière et définitive explication ? Il en est dit assez pour piquer notre curiosité, trop peu pour la satisfaire.

Cette méthode, aux dehors un peu énigmatiques, est assurément la plus propre à exciter la pensée du disciple : pour parler comme les Anglais, elle est *suggestive* au plus haut degré. Loin d'enfermer l'esprit comme dans un cercle unique de faits ou d'idées, elle lui ouvre des perspectives indéfinies : elle le prépare à comprendre que ce n'est pas trop de toutes les théories scientifiques et de tous les systèmes philosophiques, non pour dépasser, mais pour approcher tout au plus la vérité.

Peut-être cependant ceux qui recherchent non-seulement une excitation, mais une direction pour leur pensée, trouveraient-ils que cette méthode, excellente à qui veut former des philosophes, est insuffisante à qui veut se faire une philosophie. Mais est-il interdit d'espérer que M. Lachelier, qui a déjà rendu tant de services à la cause de la philosophie en France par son enseignement, lui en rendra d'autres, et non moins précieux, par ses ouvrages ? Sans doute alors il nous sera donné de connaître cette fin où tendent et où s'achèvent dans leur complète vérité toutes les doctrines de matérialisme et d'idéalisme pur ; mais déjà dans cette fin il est peut-être permis de reconnaître le principe de la libre et parfaite moralité.

III

Ainsi la méthode fondamentale du spiritualisme contemporain consiste non à exclure de la philosophie le point de vue mathématique ou physique qui est, à proprement parler, le point de vue de la science, mais tout au contraire à l'accepter pleinement, sauf, il est vrai, à le subordonner au point de vue moral, qui est l'unique centre où il faut enfin se placer si l'on veut voir les choses dans leur ensemble et dans leur ordre véritable. — Nulle part cette méthode n'a été mieux comprise et mieux observée que dans l'enseignement et les ouvrages de M. Fouillée.

Avant d'entrer comme maître de conférences à l'École normale, où il n'était point cependant entré comme élève, M. Fouillée s'était déjà fait connaître non-seulement par ses succès comme professeur, mais encore par ses travaux sur l'histoire de la philosophie ancienne. Les deux mémoires, couronnés par l'Institut en 1867 et 1869, et publiés depuis sous les titres de *Philosophie de Platon* et *Philosophie de Socrate*, sont des chefs-d'œuvre. Les théories antiques, pensées à nouveau par cet esprit puissant, revivent. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou l'immensité de l'érudition ou la profondeur de l'imagination et de la pensée : c'est à la fois la science la plus exacte et l'art le plus délicat. Par là, M. Fouillée a porté au plus haut point de perfection cette

[illegible] sienne, M. Fouillée n'est pas seulement un historien : c'est surtout, c'est avant tout un philosophe. Dans une thèse sur *la liberté et le déterminisme* qui, comme toutes les œuvres [illegible] plusieurs, il a abordé en son nom et, si on peut le dire, pour [illegible] questions de la métaphysique, dont bien d'autres dépendent dans la science, dans la morale, et ailleurs encore, et qui, par conséquent, si elle se peut résoudre, les résout toutes. C'est dans l'examen de cette question essentielle qu'il trouve occasion d'exposer à la fois [illegible].

IV

Sa méthode, méthode de conciliation, comme il la nomme, on doit, à vrai dire, en chercher dans sa thèse l'application plutôt que l'exposition. Et quelques-uns diront sans doute que la méthode étant pour le philosophe ce que le style est pour l'écrivain,—l'homme même,—elle ne se peut connaître que dans ses résultats et non dans sa théorie. Toutefois, s'il est vrai que la valeur d'une méthode dépende principalement de la valeur de l'esprit qui l'emploie, il est vrai aussi que tout grand philosophe s'est efforcé de se rendre compte par la réflexion des démarches de sa pensée. M. Fouillée, en quelques mots dans la préface de sa thèse, plus amplement dans la conclusion de ses *Essais de philosophie* [illegible] et dans l'introduction à son *Histoire de la philosophie*, a lui-même démêlé les principes de sa méthode.

En quoi consiste donc la méthode de conciliation ?

Ce serait, croyons-nous, en méconnaître la véritable nature que de la considérer avant tout comme une méthode historique et critique : à son point de départ, elle est essentiellement dogmatique, spéculative. Avant de s'appliquer à l'histoire de la philosophie, elle s'applique à la philosophie elle-même. La conciliation intime des idées ne doit-elle pas précéder et préparer la conciliation extérieure des doctrines ? Pour mettre les autres d'accord entre eux et avec soi, il faut d'abord être d'accord avec soi-même. On aura beau rassembler tous les systèmes dans sa pensée : si cette pensée est vide, indifférente, sans principes, comment opérera-t-elle le discernement et la conciliation des vérités ? C'était là pourtant l'esprit de l'éclectisme, qui, au lieu de tourner la pensée sur elle-même, la tournait sur le dehors. — Si la philosophie n'est pas déjà, disait-il, vous la cherchez en vain : vous ne la trouverez pas. Non, ce n'est pas dans le passé qu'il faut chercher la philosophie ; c'est en soi, dans la réalité actuelle et vivante. Ainsi donc la vraie méthode, c'est de mettre d'abord l'ordre et l'unité au dedans avant de les mettre au dehors. Ou plutôt ces deux mouvements sont inséparables. « Entrer profondément dans sa propre pensée, c'est entrer profondément dans la pensée des autres. » Mais d'autre part aussi, n'est-ce pas le plus souvent en entrant profondément dans la pensée des autres qu'on peut entrer plus profondément dans sa pensée propre ? Au fond, comme le dit M. Fouillée, la vraie méthode consiste à reconnaître par diverses voies l'harmonie des pensées diverses, de la sienne et de celle des autres dans la vérité éternelle.

Qu'est-ce donc que cette conciliation des idées et quel en est le principe ?

Encore une fois, il ne s'agit pas en ce moment des systèmes : il s'agit des réalités. Le principe ne peut donc être qu'une certaine notion de la réalité même et par suite de la pensée, puisque réalité et pensée se correspondent. On pourrait dire tout d'abord que c'est la notion de l'infinie diversité des choses. Pour M. Fouillée, comme pour Pascal et Leibniz, tout est infini dans tous les sens. — Non-seulement l'universalité des êtres, mais chaque être en particulier contient une multiplicité infinie de faces et de degrés. Nous aurons beau varier et élargir nos formules : elles seront toujours trop uniformes, trop exiguës pour exprimer et enserrer complétement les choses. La pensée se lassera plutôt de concevoir que la réalité de fournir. C'est en ce sens qu'il faut entendre la doctrine de Hegel sur la différence, l'opposition, la contradiction universelle. — « La vérité, dit M. Fouillée, plus large que nos systèmes, accorde une place dans son sein aux choses les plus opposées : elle ne divise pas, elle unit pour régner. A son image, la pensée doit se faire conciliante et libérale. L'idéal de la philosophie est donc une doctrine assez large, assez universelle en compréhension et en extension pour réconcilier dans son sein tous les systèmes. »

Ne nous hâtons pas cependant de conclure que la philosophie soit comme un immense et confus entassement de tous les systèmes nés ou à naître. Il faut unir, autant que possible, tous les systèmes dans un seul ; mais unir, ce n'est pas juxtaposer, c'est concilier. Aussi bien, si la vérité est infinie, elle est une. Et d'où lui vient cette unité, sinon principalement de la continuité, de l'enchaînement des choses ? Entre deux termes différents ou même opposés s'étend toujours une série de moyens termes par lesquels insensiblement différence et opposition se réduisent en accord, en identité. D'autre part, cet enchaînement continu des choses n'empêche pas qu'il y ait passage et ascension d'un ordre à un autre, de l'inférieur au supérieur. Si bien que l'universelle unité n'est pas une unité monotone, indifférente, immobile, où tout se continue et se répète indéfiniment sans nouveauté ni progrès : c'est une unité active et vivante qui, en se développant, se diversifie à l'infini, non au hasard, mais sous des formes à la fois semblables et différentes et de plus en plus parfaites. Il y a donc une gradation, un progrès dans les choses, et la pensée doit reproduire ce progrès. Les ordres inférieurs ne lui sont que des points d'appui où elle prend son élan vers les ordres supérieurs. Que si tout se tient, si tout s'échelonne, c'est que tout dépend d'un premier et dernier principe, infini et simple tout ensemble, comme la réalité elle-même, capable de tout soutenir et de tout lier, parce qu'il est le plus fort et le plus un. Ce principe, universel en compréhension et en extension, bien qu'individuel en lui-même, c'est celui que Platon nommait déjà le Bien ou l'absolue Perfection.

D'une telle notion de la réalité et de son principe découle toute la méthode.

Premièrement, la philosophie qui aspire à représenter complétement l'infinité des choses doit se placer à un point de vue vraiment universel. Elle n'a de raison d'être que si elle

est l'explication de tout. Aussi « qui n'embrasse pas assez n'embrasse rien ». Nous [illegible] de la philosophie [illegible] tenir et concilier toutes les sciences dans leurs principes et leurs résultats les plus généraux; mais à côté ou au-dessus des sciences, elle ne doit pas oublier qu'il y a place dans la réalité et dans la pensée pour l'art, pour la morale, pour la religion. Si haut que soit le point de vue scientifique, il n'est pas le seul point de vue possible, ni peut-être même le plus haut.

En second lieu, quand par l'analyse et la réflexion [illegible] losophie a pris conscience de toutes les idées que la pensée et la réalité enveloppent sous des formes multiples, opposées même, et qui sont comme autant de doctrines latentes ou virtuelles, elle ne doit pas, comme l'enseignait M. Cousin, prendre celle-ci, rejeter celle-là. Qu'elle se souvienne, au contraire, du mot de Platon : « Lorsqu'on me propose de choisir entre deux choses, je fais comme les enfants qui prennent les deux à la fois. » Il ne faut donc rien nier, rien exclure, sinon la négation, l'exclusion même. On ne domine tout qu'à la condition de tout embrasser.

Mais, dira-t-on, si les doctrines sont opposées, faut-il, comme Hegel, unir le *oui* et le *non* dans une même pensée? Sans doute, si l'opposition est réelle, on doit la reconnaître ; mais la seule réelle est la contradiction dans les termes. Il ne faut donc pas se résigner facilement à admettre des oppositions inconciliables : il faut, au contraire, épuiser tous les moyens de conciliation. Ne suffirait-il pas, par exemple, pour concilier tels ou tels opposés, de distinguer dans la réalité des faces différentes ou des degrés inégaux? Quoi d'étonnant si les choses ne semblent pas les mêmes, quand on ne les regarde pas des mêmes points de vue ? — On pourrait aussi interposer entre deux idées opposées une série de moyens termes qui réduisît progressivement l'écart. Enfin, le plus souvent, il n'est besoin que de presser un principe jusque dans ses dernières conséquences pour le voir se rapprocher peu à peu de quelque autre principe qu'on lui opposait tout d'abord. En ce sens, il est vrai de dire que les extrêmes finissent toujours par se toucher.

Du reste, dans cette conciliation même, nous devons nous rappeler que toutes les doctrines n'ont pas une égale valeur. Si toutes ont leur place dans la vérité, toutes n'y ont pas la même place. Les plus riches, les plus complètes en elles-mêmes, les plus vastes dans leurs conséquences, les moins exclusives dans leurs relations avec les doctrines différentes, s'établissent comme d'elles-mêmes au faîte de la pensée. Embrassant et dépassant toutes les autres, elles sont au sommet d'une hiérarchie dont toutes les autres occupent les degrés, chacune à son rang selon sa vérité et, pour ainsi dire, sa beauté propre.

Comme on le voit, la méthode de conciliation peut se construire tout entière en idée, l'histoire de la philosophie mise à part. Mais elle tend par nature à ce complément et à cette application.

Suivons-la, avec M. Fouillée, dans cette nouvelle voie.

Puisque la diversité est dans les choses et dans la pensée, il est inévitable qu'elle soit aussi dans les systèmes. Chaque système correspond à une partie de la vérité : il a donc sa raison d'être; mais son erreur consiste à prendre cette partie pour le tout. Nous donc, cherchons dans ce système la part de vérité qu'il contient, et c'est son principe même : par là nous le comprendrons, car comprendre, c'est voir [illegible] le compléterons en le dépassant, car si son principe est vrai, il n'est pas toute la vérité, et il ne subsiste que par son accord avec d'autres principes.

De là pour l'historien qui veut comprendre les philosophes une méthode de désintéressement, d'abnégation active. Il faut qu'il se mette à leur point de vue; il faut qu'il s'y mette même plus encore peut-être qu'ils ne s'y sont mis. Pour cela, il doit s'attacher à l'esprit, aux parties supérieures des systèmes. « Dans la philosophie comme dans l'art, la grande critique n'est pas celle des défauts, mais celle des beautés. » On ne peut comprendre les systèmes tels qu'ils sont, si on ne les conçoit pas tels qu'ils doivent être. Soyez donc, pourrait-on dire, plus idéaliste que les idéalistes, plus matérialiste que les matérialistes eux-mêmes; pénétrez plus avant dans les principes, suivez plus loin les conséquences; réalisez l'idéal absolu et définitif de leur doctrine. On verra ainsi ce que peut le système et ce qu'il ne peut pas ; on aura une explication des choses à ce point de vue ; elle sera du moins complète en son genre, si elle ne l'est pas relativement aux choses mêmes.

Comprendre ne suffit pas : il faut encore apprécier. Apprécier des systèmes, nous le savons, c'est les concilier. Mais il faut les concilier tels qu'ils doivent être, dans leur essence, dans leur vérité, et non tels qu'ils sont souvent, avec leurs inconséquences et leurs erreurs accidentelles. Ici encore, nous retrouvons cette même nécessité de collaborer à tous les systèmes, soit pour les comprendre, soit pour les juger; nous devons non-seulement les repenser, mais les refaire, comme dit M. Fouillée, sur un meilleur plan.

Enfin, concilier les systèmes, c'est faire voir que les vérités qui les fondent, étant incomplètes, ne sont qu'en partie réelles et efficaces, tant qu'on ne les complète pas les unes par les autres. « Pour réfuter, il faut donc non détruire, mais construire, et absorber ce que les autres ont dit de vrai dans une vérité plus large et plus compréhensive. »

Quant aux procédés plus spéciaux par lesquels pourra s'opérer cette conciliation, ce sont les mêmes que ceux employés par la pensée dans sa réflexion sur les idées : distinction des points de vue, interposition de moyens termes, épuisement des principes par leurs conséquences, subordination graduelle des doctrines selon leur valeur en extension et en compréhension.

Ainsi les systèmes se superposent, chacun supporté par celui qui le précède et complété par celui qui le suit, chacun s'élevant du système inférieur, où il commence, et aspirant au système supérieur, où il s'achève.

Ajoutons que la méthode même ne doit pas être un simple travail, ni à plus forte raison un simple jeu de l'esprit : il faut que le cœur y ait sa part. Amour de la vérité absolue, croyance à sa réalité, espérance de s'en rapprocher sans cesse, ce sont là les trois vertus en quelque sorte religieuses du philosophe et de l'historien des systèmes. Il y doit joindre les deux grandes vertus morales : justice et charité. Réfuter tout système exclusif et intolérant en lui opposant les conclusions des autres systèmes, n'est-ce pas défendre le droit de toute doctrine à vivre et à se développer au soleil de la vérité? D'autre part, pour savoir comprendre et apprécier, il faut savoir aimer. Contradicteurs et partisans d'une doctrine la servent [illegible]

compagnons de recherche, des amis, des frères. Le precepte le plus doux et le plus sublime de la morale est aussi la meilleure règle de la critique : aimez-vous les uns les autres.

Telle est, bien imparfaitement resumée, la méthode de conciliation. Si nous en avons, croyons-nous, fidèlement reproduit les traits essentiels, notre analyse a été impuissante à rendre ces qualités d'ingénieuse profondeur et de grâce persuasive dont le style de M. Fouillée revêt naturellement toutes ses œuvres.

V

A cette méthode, pourtant si originale, quelques-uns ont objecté l'absence d'originalité. Et c'est sans doute se montrer fidèle à cette méthode même que d'en chercher les commencements dans le passé, au lieu d'y voir la création subite et comme *ex nihilo* d'un seul esprit. Dans son histoire doit se vérifier la notion du progrès, qui en est l'âme. On peut donc admettre sans peine que la méthode de conciliation est à la fois ancienne et nouvelle : ancienne, parce qu'on en trouve déjà les matériaux épars dans différentes doctrines; nouvelle, parce que c'est seulement de nos jours que ces matériaux se sont réunis et complétés, qu'ils ont pris forme et consistance, et qu'il en est enfin résulté, sous l'action d'un puissant esprit, une méthode vivante et qui vivra.

Si l'on écarte l'antiquité, il est sans doute remarquable que les deux philosophes qui ont connu et appliqué à leur manière le principe de la méthode de conciliation, Pascal et Leibniz, soient précisément ceux qui ont eu en toute chose la vue la plus claire de l'infini. Cependant c'est principalement de la méthode éclectique, fondée sur de tout autres principes, qu'il importe de la distinguer.

On rencontrera, il est vrai, dans les ouvrages de M. Cousin tels passages qui rappelleront la méthode de conciliation. Le mot même s'y trouve. « Essayons, dit-il quelque part, de l'esprit de conciliation. Le point de vue de chaque école n'est pas faux, mais il est incomplet; de plus, il est exclusif. » — « La vraie muse de l'histoire, dit-il ailleurs, n'est pas l'amour, mais la haine. » — Mais il semble que l'éclectisme soit essentiellement une méthode historique : il ne peut rien, il n'est rien sans les systèmes où il doit choisir. Il suppose, en quelque sorte, que la réalité a été déjà épuisée, et au delà, par la philosophie du passé. Que peut donc celle du présent, sinon reprendre des vieilles théories ce qu'elle y voit de plus vrai et de meilleur? D'autre part, pour choisir ainsi, il faut un principe, un système, et nous voilà tournant dans un cercle. — Aussi M. Cousin, jugeant tout d'après « un demi-spiritualisme » hybride, écossais et allemand, n'a pu admettre que ce qui convenait à sa doctrine quelque peu étroite : il a donc été exclusif, et s'il a beaucoup réfuté, il a peu concilié. C'est qu'il n'a pas connu, comme M. Fouillée, cet idéal de métaphysique universelle, infinie, par lequel se mesure la valeur de tous les systèmes. — Loin de concevoir la philosophie comme s'étendant à la réalité tout entière, il l'a réduite de plus en plus à la simple psychologie, la détachant des sciences, des beaux-arts, de la religion, et la soumettant au contrôle incertain du sens commun. Il a ainsi rétréci la sphère de la spéculation et borné l'essor de la pensée. — Enfin, dans l'histoire même de la philosophie, il n'a pas compris la variété, la fécondité, la souplesse des principes. Sa classification des systèmes est une simple division où tous les termes sont, en quelque sorte, situés sur le même plan; elle est fondée moins sur les principes et les résultats que sur les méthodes, ou, pour mieux dire, sur les tendances. Elle considère les doctrines non au point de vue le plus large, le plus profond, qui est celui de l'explication des choses par un principe vraiment universel, mais à ce point de vue tout particulier de la valeur attribuée à telle ou telle de nos facultés de connaître. Au contraire, d'après la méthode de conciliation, les systèmes doivent former une classification hiérarchique, progressive : si juxtaposés ils se limitent et s'excluent, superposés ils se soutiennent et se complètent.

L'éclectisme enfin a paru penser que chaque système avait, pour ainsi dire, entièrement vidé son principe, tandis qu'il n'a mis au jour, le plus souvent, que la moindre partie de son contenu. Il ne faut pas non plus, parce qu'un système déclare tel fait, telle notion incompatible avec son principe, l'en croire immédiatement sur parole. Il faut bien plutôt tirer du principe le plus de conséquences possibles, chercher même si par quelque heureux effort de déduction ces conséquences, qui semblent les plus lointaines ou les plus contraires, ne pourraient pas y être rattachées. Cela n'est pas, il est vrai, sans quelque danger; car, sous prétexte de rectifier, de compléter une doctrine, on peut la changer au point de s'entendre dire par ses auteurs ou ses partisans, comme autrefois Platon par Socrate : « Que de choses ce jeune homme me fait dire auxquelles je n'ai jamais songé! » comme aussi, sous prétexte de concilier avec un système les notions, les faits qui lui sont contraires, on peut ne faire en définitive que des tours de force de dialectique. Ou bien encore, pour exciter, en quelque sorte, dans un système une tendance à se rapprocher d'un système opposé ou supérieur, n'aura-t-on pas soi-même quelque penchant à lui faire une secrète violence? Et dans l'analyse de toute question, ne s'habituera-t-on pas à dresser chaque fois sur nouveaux frais un laborieux échafaudage de systèmes superposés bon gré mal gré? Enfin, il ne faudrait pas non plus que le désir de concilier un certain principe avec tous les systèmes possibles fît considérer ces systèmes comme équivalents par cela seul qu'ils sont compatibles avec le principe, et imiter ainsi l'étrange indifférence d'Épicure, pour qui toutes les hypothèses étaient vraies du moment qu'elles ne contredisaient pas sa théorie favorite.

M. Fouillée ne se méprend point sur ces difficultés. — La conciliation parfaite des systèmes est, dit-il lui-même, un idéal. On ne l'atteint jamais : la loi est seulement d'y tendre et de s'en rapprocher sans cesse.

VI

La thèse sur *la Liberté et le déterminisme* contient d'une part la discussion d'un problème particulier, celui de l'existence de la liberté humaine et de ses rapports avec le déterminisme du monde extérieur, et d'autre part l'établissement des principes d'une métaphysique universelle.

Quant au premier point, M. Fouillée propose une solution très-originale qui a été trop peu remarquée. L'idée de liberté,

qui est au fond l'idée du *moi* lui-même dans sa réalité et sa virtualité tout à la fois, est un fait au même titre que les autres idées : elle est nécessairement accompagnée de croyance et de désir ; par là elle tend à se réaliser dans les actes mêmes. Au point de vue pratique, l'idée de liberté a donc des effets équivalents à ceux de la liberté réelle. Et cependant ces effets constituent un déterminisme soumis aux lois générales des tendances actives ou des forces soit physiques, soit mentales. Ainsi est justifié le système des déterministes. Mais pour que l'idée de liberté soit efficace, il faut que la croyance qui l'accompagne soit entière. Donc, à un point de vue supérieur, la croyance à la liberté, condition de l'action morale, est un postulat au-dessus du doute et dont les déterministes eux-mêmes doivent demeurer d'accord. Ainsi est dépassé leur système.

La doctrine générale de M. Fouillée est trop vaste, peut-être aussi trop indéterminée encore sur plusieurs points, pour que nous en puissions donner une complète analyse. Elle se développera sans doute plus tard dans d'autres ouvrages. Qu'on excuse donc l'insuffisance d'une exposition sommaire.

La pensée, qui en parcourt toute l'étendue, peut partir de deux extrémités opposées. Ou elle descend par degrés de la parfaite réalité, qui en est le premier principe, jusqu'au flux incessant des phénomènes, qui en est comme la limite dernière ; ou au contraire elle monte par degrés des phénomènes à la réalité parfaite. Toutes les sphères de l'être occupent tous les degrés dans l'intervalle. Ainsi dans le sein d'une même doctrine toutes les doctrines sont comprises, et la pensée les traverse successivement dans l'ordre même que leur assigne la part de vérité qu'elles contiennent.

Au plus bas degré est ce phénoménisme de Hume et de quelques-uns de nos contemporains qui, dans la nature et l'esprit, ne voit que des apparences sans cesse détruites, sans cesse renouvelées, chaîne mouvante dont chaque anneau ne sort du néant que pour y retomber sans retour.

Plus enfoncé dans la réalité est déjà le matérialisme, qui, sous ces transformations mobiles des phénomènes, admet du moins la persistance éternelle de la matière. Par son effort pour se ravoir sans cesse du changement, la force, dont la matière n'est après tout que le dehors, fait la stabilité, l'unité, l'évolution même de la nature. Dans sa perpétuelle identité avec soi est la raison du déterminisme universel. Les lois de l'habitude et de l'hérédité lui assujettissent même l'esprit.

Ces lois cependant n'ont-elles pas leur première origine dans la spontanéité de l'esprit lui-même ? Et qu'est-ce, après tout, que cette force intérieure à la matière, sinon comme une pensée active, bien qu'aveugle, qui, enchaînant ainsi les phénomènes par le dedans, prépare en quelque sorte l'action d'une pensée clairvoyante ? La loi fondamentale de la matière dériverait donc des nécessités de la pensée. Quant à l'espace, qui, dans la matière, s'ajoute à la force, n'est-il pas, lui aussi, une création de l'esprit ? La raison est donc au fond de tout. Par ses principes ou idées propres, elle fait l'ordre et le progrès de la pensée et des choses. Par là le matérialisme se trouve ramené à l'idéalisme.

Mais l'idéalisme lui-même ne peut se suffire. Les idées ne sont que les formes extérieures de la pensée, dont le fond intérieur est l'action. L'action même est volonté. Les principes de la raison sont, en dernière analyse, les actes par lesquels la volonté s'impose elle-même aux choses comme leur loi.

Or, quelle est la loi propre de la volonté ? C'est, pour ainsi dire, de n'en point avoir. La volonté se veut elle-même absolument, infiniment : elle tend donc à une puissance, à une indépendance complète ; elle tend à la liberté. De là son effort pour se maintenir toujours immuable au-dessus des vicissitudes de la durée : de là aussi son effort pour se dépasser sans cesse elle-même, pour s'accroître non-seulement en soi, mais, en quelque sorte, hors de soi.

En se voulant libre, la volonté ne fait que se vouloir elle-même. En elle-même, dans son principe, elle est donc toute liberté. Par suite, si esprit et nature ne sont à des degrés divers que volonté, la liberté est le principe de la nature et de l'esprit : elle est le premier principe.

La liberté a ce double caractère qu'elle est à elle-même sa cause et sa fin, et c'est aussi, plus ou moins, le double caractère de la personne. Liberté absolue, c'est donc personnalité parfaite : c'est donc aussi moralité.

Il suit de là que l'ordre moral et religieux contient seul la dernière raison des choses. Les lois visibles de la nature ne sont que les symboles des lois invisibles de la justice et de la charité universelles.

Résumant par avance toute cette dialectique, M. Fouillée s'était déjà écrié dans la *Philosophie de Platon* : « Qu'est-ce que la multiplicité des phénomènes sans l'unité de l'*être ?* Qu'est-ce que l'*être* sans la *pensée ?* Qu'est-ce que la *pensée* sans l'*amour*, c'est-à-dire sans le Bien ? » Et, pourrait-on ajouter, qu'est-ce que le Bien même, sinon la parfaite et libre Bonté ?

Déjà, dans la liberté morale ou spirituelle Kant avait vu, après Descartes, le principe même des choses. Depuis lors, cette haute doctrine s'est plus ou moins retrouvée dans les philosophies de Fichte, de Schelling, de Schopenhauer. De nos jours, quelques penseurs ont dit aussi : L'absolu, c'est la liberté. Mais il semble que pour les uns, liberté ce soit volonté indifférente, pour les autres, volonté instinctive. De l'amour même, où la liberté se manifeste en son infinité, ceux-ci paraissent faire un don arbitraire, ceux-là une attraction fatale. C'est sans doute que les uns se représentent l'absolu d'après la volonté humaine, pour qui liberté, surtout liberté toute-puissante, c'est souvent caprice ; les autres, d'après la nature extérieure, où contraste, avec la fatalité des mouvements bruts, la spontanéité, sinon la liberté de la vie et du désir.

Pour M. Fouillée, le libre vouloir, le libre amour, dans sa perfection, est au-dessus du hasard comme du destin. Sa véritable essence est la bonté.

Le spiritualisme moral est donc, aux yeux de M. Fouillée, la seule doctrine qui, par la vertu de son principe, puisse concilier toutes les doctrines. Supérieur au matérialisme et à l'idéalisme, dont l'un explique, si l'on veut, la réalité, l'autre la vérité ou même la beauté des choses, seul il assure, avec la sainteté de Dieu et la dignité de l'homme, ce qu'on pourrait appeler la bonté des choses mêmes.

En conservant ainsi la science et le culte des choses morales et de la liberté du vouloir, qui en est le principe, la philosophie française reste fidèle à son génie propre, qui est aussi le génie national. Elle n'est pas moins curieuse que toute autre de la science et de l'usage de ces choses du dehors, où tout dépend d'un rigoureux déterminisme ; mais

elle considère que l'essentiel, — ce à quoi toute connaissance et toute utilité se rapportent, — c'est en fin de compte la liberté, maîtresse et responsable d'elle-même, seule à la fois capable et digne de respect et d'amour.

Emile Boirac.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

MM. de Carné. Doniol

I

L'*Histoire des États de Bretagne*, par M. de Carné, en est à sa deuxième édition (1).

C'est une page intéressante de notre histoire provinciale, écrite par un homme qui n'a pas oublié dans quelle province il est né, ni peut-être à quelle classe il appartient.

M. de Carné commence par discuter les plus anciens textes historiques, signale un passage interpolé de Grégoire de Tours et établit d'abord que la Bretagne n'a jamais été conquise ni par les Mérovingiens, ni par les rois de France. Elle est toujours restée nation indépendante.

Comment est-elle devenue partie intégrante de la monarchie française? Par un pacte librement consenti, lors des trois mariages d'Anne de Bretagne avec deux rois de France, Charles VIII et Louis XII, de sa fille Claude avec François Ier; — par un contrat synallagmatique qui assurait à la vieille Armorique le maintien de ses États, de son parlement national, des libertés et priviléges de ses ordres.

Or, l'histoire de la Bretagne est l'histoire des efforts tentés par le pouvoir central pour violer ce pacte, déchirer ce contrat, attenter à ces institutions et à ces libertés.

Nous passons rapidement sur la période de la Ligue et des guerres de religion, où, naturellement, la Bretagne se distingua par son zèle catholique, mais où elle souffrit de telles calamités que sa population diminua de près des deux tiers, — sur le règne réparateur de Henri IV, — sur les troubles du règne de Louis XIII et de la Fronde.

Le conflit des États et de la couronne ne commence sérieusement que sous Louis XIV, lorsque le pouvoir central voulut passer le niveau sur toutes les institutions de l'ancien temps.

Les lettres de Mme de Sévigné ont déjà rendu célèbre la lutte du duc de Chaulnes, gouverneur de la province, contre les États récalcitrants, l'insurrection populaire contre le papier timbré et la sanglante répression qui suivit.

Cette tyrannie nouvelle que la royauté prétendait exercer sur les droits politiques et bientôt sur les consciences des sujets, ce despotisme oriental qu'on voulait faire peser sur la France de Rabelais et de Descartes, et dont Louis XIV donnait une formule que n'aurait pas désavoué un Pharaon, a provoqué plus de résistances qu'on ne le croit généralement. Louis XIV se fit un cruel système de les provoquer pour les écraser. Plus d'une fois la France releva le gant : en Gascogne, en Bretagne, en Picardie, plus tard dans les glorieuses Cévennes, il y eut de terribles protestations, que l'on dompta par la potence, la roue, le pillage, par les dragonnades politiques et religieuses.

Non, le grand siècle n'est pas tout entier dans la splendeur de Versailles, les galanteries du roi, les vers harmonieux de Racine, les majestueuses peintures de Lebrun, les délicates flatteries de Boileau, les discrets éclats de l'éloquence de Bossuet!

On doit estimer, avec M. de Carné, que rétablir la vérité sur ces points-là, tirer de l'oubli la mémoire des champions malheureux des libertés publiques, « c'est relever l'honneur du pays, puisqu'il est moins humiliant d'être vaincu que de refuser le combat ».

La répression de la révolte bretonne de 1675 ôte tout à fait aux partisans de l'ancienne royauté le droit d'accuser les violences de la Convention. Il me semble que le nom du duc de Chaulnes peut hardiment se placer à côté de celui de Carrier. Les massacres ordonnés par lui n'ont rien à envier aux fameuses noyades de Nantes. La peine était encore plus disproportionnée au crime. Il ne s'agissait pas, comme en 1793, de briser l'unité nationale et d'appeler les Anglais ; on s'était borné à refuser un impôt inique et à assommer quelques maltôtiers.

« Dans le vaste espace qui s'étend de Carhaix à Morlaix, dit M. de Carné, des côtes de Léon à celles de la Cornouaille, une forêt de potences s'éleva pour punir une population qui pouvait à trop bon droit présenter son ignorance comme une justification de sa barbarie. » A Rennes, on pendit, on roua les bourgeois. Un faubourg, où le peuple avait jeté un chat mort dans le carrosse de la duchesse, fut rasé, et toute une population innocente jetée sur le pavé ; défense est faite de lui donner asile.

Singulière destinée de la race bretonne! Ce sont ces mêmes populations sur lesquelles s'appesantissait si cruellement la main royale, qui seules en 1793 se soulevèrent pour la royauté. Ils prirent les armes, pour qui? pour les héritiers de leur tyran de 1675 ; contre qui? contre la nation elle-même, qui les affranchissait et les vengeait.

Le récit de M. de Carné est plein d'anecdotes piquantes, caractéristiques, nouvelles pour la plupart.

Ce que c'était que les troupes chargées de la répression, nous le savons déjà par Mme de Sévigné. Les régiments de Louvois étaient composés du rebut de la France et de l'Europe. La femme du gouverneur, qu'ils devaient protéger, n'osait se hasarder sur les chemins « à cause des soldats ». Il n'est sorte de pillage, d'outrages aux femmes, qu'ils n'aient commis impunément. Ils allèrent jusqu'à mettre à la broche et à rôtir de petits enfants.

Ce que c'était que les paysans insurgés, nous le voyons dans les documents recueillis par M. de Carné, dans le *Code paysan*, promulgué par un législateur collectif et terrible, *Fer-bleu*, le casseur de [illegible] sur le papier timbré et la bourse du roi de France « profonde comme la mer et, comme l'enfer, toujours béante » ; dans les procès-verbaux des désordres commis par les *bonnets bleus* et les *bonnets rouges*. L'épisode le plus curieux est celui du pillage du château de Cosquer : les paysans ameutés, ayant aperçu

---

(1) *Les États de Bretagne et l'administration de cette province depuis 1789*, par le comte de Carné, de l'Académie française. 2 volumes in-12. Paris, Didier, Librairie académique.

une grande pendule, restent stupéfaits devant cet objet inconnu et ce tic-tac mystérieux. Bientôt l'un d'eux s'écrie que c'est probablement la *gabelle* en personne qui est là devant eux. Le procès de la pendule fut bientôt fait, on la jeta par la fenêtre, et la nouvelle que la gabelle avait été prise et détruite courut dans le pays consolé. Ailleurs, c'est un missionnaire dont les prédications excentriques couchent sous un repentir bruyant toute une population insurgée.

Sous la Régence, un nouveau conflit entre le gouverneur et la noblesse provinciale amène une protestation énergique des États et du parlement breton. Quelques exaltés forment même la ridicule conspiration de Pontcallec. Le gouvernement rendit sanglante une révolte qui n'avait pas fait couler une goutte de sang. Quatre nobles bretons périrent sur l'échafaud. Les détails dans lesquels entre M. de Carné nous font connaître les mœurs sauvages et incultes d'une partie des nobles bretons.

Dans les États, la petite noblesse dominait les deux autres ordres, clergé et tiers état, par le nombre et par la turbulence. Son rôle devint surtout prépondérant dans la lutte contre M. d'Aiguillon, singulièrement aggravée bientôt par l'intervention du parlement de Bretagne et bientôt de tous les parlements de France.

Le gouvernement luttait à coup de lettres de cachet, exilant les magistrats, bannissant les gentilshommes. L'opposition se défendait avec une ténacité toute bretonne et une obstination inéluctable.

La Convention eut plus tard sa *Montagne;* mais les États bretons avaient déjà leur *bastion*, des bancs duquel partaient les propositions les plus radicales; qui jetaient l'épouvante dans la haute noblesse, l'épiscopat et le tiers état. Les mœurs parlementaires étaient rudes et excentriques. Un jour, un hobereau met son poing sous le nez du duc de Rohan; un autre arrache la plume des mains de l'évêque de Nantes pour l'empêcher de signer. Les gentilshommes empêchaient parfois toute discussion par leurs clameurs calculées ou se condamnaient à passer plusieurs nuits dans la salle des États plutôt que de donner un avis et de permettre aux affaires de suivre leur cours. L'évêque de Rennes, président, annonçait un jour « la reprise des États à demain ». — « A demain la reprise des fourberies de Scapin! » cria un jeune noble en le montrant du doigt.

Un fier orateur était ce marquis de Tinteniac, qui descendait du Tinteniac du Combat des Trente. Comme on l'interrompait, il prononça d'une voix forte ces paroles : « Je préviens ici tout le monde, que j'ai l'œil aussi bon que l'oreille et que, si je suis interrompu, sachant fort bien à qui m'en prendre, au sortir de la salle, je clouerai l'interrupteur contre terre comme un crapaud. » Il fut dès ce moment l'orateur le mieux écouté de l'assemblée.

M. de Carné en traçant le portrait de d'Aiguillon, le souple courtisan, qui fut si prodigieusement détesté en Armorique, admet beaucoup de circonstances atténuantes en faveur de cet ennemi des libertés bretonnes. Cette consciencieuse étude d'un personnage qui appartient à l'histoire générale mérite d'être signalée.

Il trace également d'une main ferme le portrait de La Chalotais, cet énergique procureur général, célèbre par ses prisons et par ses infortunes non moins que par son audacieuse initiative, ce magistrat indomptable qui réussit, devant la France et l'Europe, à marquer d'une flétrissure le tout-puissant ministre d'Aiguillon, ce premier dénonciateur de l'Ordre de Jésus et celui qui lui porta le coup mortel.

M. de Carné nous semble bien indulgent et bien rassuré à l'égard des *bons pères*. Est-il si sûr que La Chalotais, s'il revenait au monde, s'empresserait de leur confier l'éducation de ses enfants? Cela se fait beaucoup dans les hautes classes d'aujourd'hui; mais n'est-ce pas un signe de leur décadence et n'est-ce pas un peu pour cela qu'elles commencent à ne plus être tout à fait les classes dirigeantes, ayant perdu en partie la notion de l'État moderne et accru l'intervalle qui les sépare des autres classes?

Dans les derniers chapitres de M. de Carné, on voit un revirement profond s'opérer au sein des états de Bretagne. La noblesse et le tiers état, qui avaient été presque constamment d'accord contre les entreprises du gouvernement royal, manifestent des tendances de plus en plus divergentes. Le tiers état se laisse gagner par les idées nouvelles d'*égalité*, mot étrange et inouï qui retentissait pour la première fois sur la terre bretonne. La noblesse reste attachée à ses priviléges et refuse de rien entendre à l'évolution nouvelle des esprits. Cette divergence, c'est le germe de la Révolution. Chose remarquable, ceux du tiers état qui se montrèrent le plus ardent contre les priviléges des nobles, c'étaient précisément les bourgeois récemment anoblis, mais que l'aristocratie empêchait de tirer avantage de leur noblesse avant qu'elle eût un siècle de date; c'étaient, suivant l'expression de l'auteur, ces *métis sociaux* qui souffraient cruellement de « leur situation fausse entre l'ordre dont ils étaient sortis et celui dans lequel on ne les admettait qu'au prix d'un stage long et humiliant ».

Alors, dit M. de Carné, « les choses changèrent tout à coup d'aspect et les mots perdirent leur signification accoutumée : au lieu de défendre les droits de la Bretagne, la noblesse ne défendit plus que d'odieux priviléges; les États, vieux *palladium* de la nationalité armoricaine, apparurent comme le patrimoine d'une caste spoliatrice; le Parlement lui-même, pour lequel la bourgeoisie avait livré tant de luttes généreuses, ne fut plus à ses yeux qu'une assemblée de hautains égoïstes ».

La Révolution était commencée; elle accentua d'une manière sanglante le partage des classes; Quiberon, où les complices de Pontcallec avaient voulu en 1720 faire débarquer les Espagnols contre le roi, vit débarquer pour le roi les émigrés bretons associés aux Anglais. Sur la pierre funèbre qui y perpétue le souvenir du grand carnage nobiliaire de 1794, on retrouve bien des noms qui s'étaient fièrement inscrits au bas des protestations envoyées à Louis XIV et Louis XV. Nantes, la ville de la ligue catholique au XVIe siècle, devient la ville de la Révolution.

Mais en même temps, cette crise terrible allait rattacher la Bretagne à l'unité française plus étroitement que ne l'eût fait la douteuse conquête des Mérovingiens, plus solidement que le double mariage de la duchesse Anne avec deux rois de France.

II

Le livre de M. Doniol (1) nous présente une autre face du même problème : la substitution à l'ordre ancien d'un nouvel ordre de choses. Il explique comment la féodalité fut abolie en France et comment l'exemple de la France influa sur l'abolition de la féodalité dans l'Europe entière, même chez les peuples qui se défendent le plus d'avoir suivi notre exemple, même chez les Prussiens et les Allemands, qui nous empruntèrent, pour les retourner contre nous, les principes de la Révolution, même chez les Russes, dont le développement social a toujours été si différent du nôtre ; même dans l'Angleterre insulaire, même dans l'Espagne presque africaine.

Un seul pays a eu l'honneur de nous précéder dans cette voie : c'est l'Italie du XVIIIe siècle, au moins dans la plus grande partie de ses États.

L'histoire de l'abolition de la féodalité et du droit féodal en France emprunte un nouvel intérêt à l'agitation plus superficielle que sérieuse qui se propose de rétablir chez nous une partie de ce qui périt alors. On écoute patiemment ces provocations impuissantes, parce que la féodalité a été si bien détruite que nous n'en souffrons plus et que nous avons peine à comprendre aujourd'hui les haines qu'elle souleva dans le cœur de nos pères. On tolère ces attaques contre la Révolution parce qu'elle a accompli son œuvre si complètement que nous ne pouvons même plus nous faire une idée des injustices qu'elle a effacées. Des livres comme celui de M. Doniol sont bons et utiles; ils rétablissent en quelque sorte la communion d'idées et de sentiments entre les générations qui ont combattu et celles qui jouissent aujourd'hui, un peu en ingrates, des fruits de la victoire.

On y verra par le détail combien lourdement les droits féodaux, encore en 1789, pesaient sur les personnes, sur les terres, sur l'essor économique du pays. Les premiers chapitres nous apprennent ce que furent des obligations qui ne sont plus pour nous qu'un vain souvenir. Ils expliquent « pourquoi le roi Louis XVI et son gouvernement n'auraient pas fait la réforme attendue, » — « comment les reproches élevés contre la Révolution témoignent pour elle, » et « pourquoi les châteaux brûlèrent ».

M. Doniol a étudié aux Archives nationales les fameux cahiers, non pas seulement du tiers état proprement dit, mais de ces classes pour lesquelles le haut tiers état lui-même était un privilégié, presque un oppresseur; je veux dire la population des paroisses, les paysans.

L'auteur les a tenus entre ses mains, ces précieux cahiers que rédigèrent les fils des serfs. « Sous les liasses vulgaires qui les rassemblent, dans leur papier grossier, tout sali d'innombrables signatures rustiques, ils figurent exactement l'état de ceux qui les dressèrent, à côté des cahiers des bailliages magistralement transcrits dans des registres luxueux. Mais sur les marges de ces registres les bailliages croyaient avoir écrit la constitution définitive de la liberté politique; elle n'est pas encore faite, tandis que ces laides pages paysannes changèrent la face du monde en quelques jours. »

Ce mouvement des campagnes fut un élan admirable, unanime, irrésistible. En ces jours solennels, « chaque paroisse, chaque village, la moindre agglomération d'habitants écrivit ses doléances, ses demandes, son cahier propre, et il s'éleva une accusation universelle, immense, un de ces unissons suprêmes qui soufflent tous les mille ans et qui abattent pour toujours. »

Le livre de M. Doniol renverse certaines idées reçues sur le rôle respectif des trois grandes assemblées révolutionnaires vis-à-vis de la question rurale. La sagesse et l'esprit libéral de la Constituante, sur ce point au moins — qui était cependant le point capital, — auraient été fort exagérés.

La Constituante était composée surtout de ces députés des bailliages qui étaient en opposition avec les paysans des paroisses, qui profitaient de certains abus féodaux, qui étaient seigneurs eux-mêmes, ou tout au moins profitaient indirectement de la seigneurie, comme légistes, feudistes, praticiens, intendants, et qui étaient en quelque sorte, suivant la rude expression des cahiers rustiques, *valets de seigneurie*.

La grande assemblée se montra donc aussi timide pour la question de réforme rurale que hardie et décidée sur la question de réforme politique.

La Constituante n'aborda qu'avec hésitation le problème. Elle resta trois mois inactive. Il fallut la pression des événements qui suivirent la prise de la Bastille, l'insurrection des campagnes, l'incendie des châteaux, pour la décider à agir. Il semble qu'elle n'ait pris son parti que du jour où elle vit que la force était du côté du droit.

Alors, d'une part, dans la nuit du 4 août elle formula ce décret qui semblait tout promettre, large et compréhensif jusqu'à l'imprudence : « L'Assemblée nationale détruit entièrement le régime féodal ». D'autre part elle, établissait la distinction entre les droits qui dérivaient de la conquête et qui étaient abolis sans indemnité, et les droits qui dérivaient, assurait-elle, d'un contrat et qui étaient simplement rachetables.

Dans cette seconde catégorie elle rangea une telle multitude de droits que l'impossibilité de les racheter était évidente. Leur origine d'ailleurs était beaucoup moins nette qu'elle ne le prétendait. C'était aux tenanciers à faire la preuve qu'ils ne devaient pas les redevances, et non pas aux seigneurs à prouver qu'ils avaient le droit de les exiger : renversement singulier d'un principe de la loi civile qui met la preuve à la charge du créancier. On pourrait dire qu'après avoir tout promis, elle ne donnait rien. Cette prétendue réforme n'était qu'un leurre. D'ailleurs, ni les seigneurs, ni leurs sujets affranchis, ne consentaient à l'accepter. C'est au milieu du trouble universel, après un avortement complet de cette tentative, que la Constituante se sépara.

Les paroisses recommencèrent alors à rédiger leurs doléances. Contre la solution imaginée par la Constituante, il y eut un pétitionnement gigantesque. Partout on écrivait : « Elle renverse le droit naturel. — On n'a déchargé les seigneurs de produire leurs titres que parce qu'on savait qu'ils n'en avaient pas. — On avait promis d'affranchir, et, au contraire, des droits douteux, des usages usurpés, des possessions sans fondement sont devenus de vrais titres. — Les seigneurs tripleraient leurs revenus. — Dans tel pays ils

(1) *La Révolution française et la féodalité*, 2e édition. Paris, Sagnier et Guillaumin et Cie.

pourraient maintenant affermer 7 livres 10 sols ce qu'ils affermaient difficilement 40 ou 50 sols. » Le résultat de la réforme se trouvait être une aggravation des charges féodales.

La Législative était composée tout autrement que la précédente assemblée. Elle représentait non la bourgeoisie privilégiée des bailliages, mais la France tout entière. C'est à elle qu'on doit l'abolition de la féodalité en notre pays.

Elle conserva les deux catégories de droits imaginées par la Constituante : seulement elle rangea dans la première un grand nombre des droits classés dans la seconde. Surtout elle mit la preuve à la charge du seigneur, et, comme le dit fort bien M. Doniol, « on n'eut qu'à demander aux seigneurs de montrer des titres pour que les intérêts féodaux fussent perdus ». Le dol des feudistes, les ruses des intendants, de violentes usurpations, étaient dans la plupart des cas les seuls titres à produire.

Aucun des droits entachés de féodalité n'échappa à la hache du nouveau législateur : quint, requint, treizième, lods et ventes et issues, mi-lods, rachapts, reliefs, etc., tout fut condamné. La propriété libre, le paysan propriétaire, la démocratie française, la plus puissante et la plus largement constituée de l'Europe moderne, sont sortis de là.

M. Doniol regrette en maint endroit de son livre que les intérêts des seigneurs n'aient pas été mieux garantis. Mais, comme il le dit lui-même, la génération de la Révolution accomplit son œuvre avec une volonté implacable et méthodique; jamais la France nouvelle n'en a éprouvé de remords. Cette absence de scrupules chez un grand peuple témoigne de la justice de l'œuvre accomplie alors. Il y avait, dit-on, des droits nés de la conquête, d'autres qui semblaient nés d'une convention; M. Doniol regrette qu'il n'y ait pas eu d'indemnité pour ces derniers. Mais dans la plupart des cas les droits reconnus odieux et les droits d'origine au moins suspecte se trouvaient dans les mêmes mains. N'était-ce pas une indemnité suffisante pour ces derniers que la nation, en reprenant possession d'elle-même, en effaçant la trace d'une conquête aussi profonde et aussi violente, n'ait pas exigé elle-même une indemnité pour le séculaire usage des premiers?

La Convention vint ensuite : elle frappa le dernier coup sur la féodalité, elle brûla jusque dans la racine cette plante vénéneuse qui avait si longtemps infesté le sol de la France, au point d'étouffer sa vertu nourricière.

M. Doniol ne méconnaît pas la rude grandeur de cette assemblée souveraine. Alors, dit-il, « les lois qui ont fait disparaître pour jamais l'ancienne société, les lois d'absolue liberté pour la personne et pour le sol, les lois de la propriété, de la famille, des obligations, de l'enseignement, du crédit, furent promulguées au milieu de l'épouvantable tempête de guerre et de meurtres politiques de l'année 1793. Avec une maturité presque digne des temps calmes, elles donnent à la société moderne ses fondements définitifs et ses ressorts. »

Ces solutions, qui paraissent si radicales, n'étaient pas en faveur seulement dans la Montagne. Plus tard, le conseil d'État du Consulat refusa absolument de revenir sur les décrets antiféodaux de la Convention. Cette doctrine fut confirmée de la manière la plus positive par les décrets de l'empereur, en même temps que nos conquêtes, parmi tant de violences, étendaient à une partie de l'Europe le bénéfice de l'affranchissement rural.

Les hommes qui firent la Révolution et leurs premiers héritiers se montrèrent toujours implacables pour le souvenir de la féodalité, inexorables dans leur résolution de maintenir dans toute sa rigueur le droit révolutionnaire. M. Doniol cite lui-même une anecdote bien caractéristique, qui se rapporte à un homme peu suspect de radicalisme, le procureur général Dupin. « Rien, disait-il un jour à notre auteur, rien n'avait été trop fort pour *extirper* du sol de la France la féodalité! »

Quant aux dispositions des masses rurales à l'égard du régime déchu, il suffit, comme on l'a vu il y a deux ans, de donner le moindre éveil à leur susceptibilité pour retrouver ce que M. Doniol appelle « le suprême unisson » de 1789.

Les chapitres suivants du livre de M. Doniol sont consacrés aux destinées du droit féodal en Espagne, en Italie, en Prusse, en Autriche, en Allemagne, en Russie.

On y trouvera une intéressante histoire de l'abolition du servage par le souverain actuel de la Russie. Je n'aurai à y relever qu'une légère erreur historique. M. Doniol croit que la servitude rurale existait dès le XIe siècle dans les lois de Iaroslaf; mais en réalité on ne trouve dans la *Rousskaïa Pravda* de servitude légale que pour les *kholopi* et les *zakoupi*, qui sont de véritables esclaves achetés ou tombés dans cet état par suite d'un crime ou de leur consentement. La masse de la population rurale était légalement libre : l'oppression qui s'appesantit peu à peu sur elle, et dont l'aggravation coïncide surtout avec le développement de l'État moderne, n'a été légalisée que plus tard. C'est à la veille de la réforme de Pierre le Grand et sous Pierre le Grand lui-même, que cette funeste évolution se consolida. Le servage de la glèbe, comme le reconnaît d'ailleurs M. Doniol, a été décrété à la fin du XVIe siècle dans le but d'assurer le rendement des divers impôts. M. Doniol relève dans un autre passage la conviction, enracinée chez le paysan français de l'ancien régime, que le système féodal s'était établi en violation de ses droits. Cette conviction n'est pas moins ferme chez le paysan russe. La servitude était, à ses yeux, une sorte d'innovation. Il n'a jamais admis la prescription de sa liberté.

C'est surtout l'abolition du servage en Angleterre que M. Doniol raconte avec de complaisants détails. Il ne perd jamais de vue la comparaison de cette lente extinction de la féodalité anglaise, obtenue à force de ménagements, de transactions, du consentement de toutes les parties, chacun des droits même les plus iniques donnant lieu à indemnité, — et la destruction presque brutale, la tragique extermination de la féodalité française.

J'avoue que je ne partage pas ses regrets. Au point de vue moral, j'estime que la notion du droit se retrouve plus éclatante dans la Révolution française que dans toutes les transactions anglaises. L'origine violente et spoliatrice de la féodalité anglaise était trop bien attestée par l'histoire pour ne pas justifier l'abolition sans rachat. Mais je reconnais avec M. Doniol que, dans l'intérêt de la paix publique, dans le but de prévenir les réactions qui suivent presque toujours les plus justes révolutions, le système des ménagements a du bon. Il en coûte en ce monde de poursuivre toujours la justice absolue.

Au point de vue économique, je crois que la Révolution française, en affranchissant d'un seul coup les propriétés, a a été plus favorable au développement social que la réforme

anglaise. La révolution rurale de France a été faite et parfaite en 1792 : pourrait-on dire autant de l'Angleterre ?

Le livre de M. Doniol apporte une nouvelle preuve de la différence radicale des deux civilisations anglaise et française. La féodalité britannique a été peut-être plus vicieuse et plus oppressive que la nôtre : l'exercice de ses droits avait rendu la culture presque impossible dans une notable partie de l'Ouest. Croirait-on que ce système n'a été aboli qu'en 1844, sérieusement atteint qu'en 1858 ? L'Église anglicane a été peut-être plus âpre et plus avide que la nôtre ; croirait-on que la dîme n'a été abolie ou plutôt rachetée qu'en 1836 ?

M. Doniol termine son parallèle en invoquant, pour la Révolution française, des circonstances atténuantes. Mais sa péroraison en est le plus magnifique éloge :

« La Révolution française, dit l'auteur, a eu à briser pour tous les peuples cette barrière énorme. Aucun d'eux n'a tenté de la franchir tant qu'elle ne l'a pas eu détruite. »

A. de Ravenel.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le théâtre du Gymnase, depuis si longtemps malheureux, vient enfin d'obtenir un succès, un vrai succès, avec le *Ferréol* de M. Sardou. Ce n'est ni un drame animé d'un grand souffle comme *Patrie*, ni une comédie de caractère comme *les Intimes*, ni un tableau de mœurs du jour comme la *Famille Benoiton*. Non, l'œuvre nouvelle n'a ni hautes visées, ni grande portée. C'est simplement une pièce à plusieurs fonds, une armoire à surprises, une malle des Indes à la Robert Houdin ; c'est de la prestidigitation, de l'escamotage, de la physique amusante, pas davantage ; mais n'est-ce pas déjà quelque chose qu'elle soit amusante ? On n'emporte pas peut-être, en fin de compte, une impression bien favorable ; on s'en veut même un peu, en rentrant chez soi, de s'être intéressé trois heures durant à ces gobelets et à ces muscades ; mais, sur le moment, la curiosité a été vivement excitée, les yeux constamment occupés ; on s'est amusé, en somme.

Soyons donc indulgent au prestidigitateur. Quand nous lui dirions, après coup : Voici le secret de votre armoire, le double fond de votre malle, la belle avance ! Révéler ses trucs, ce serait à la fois nuire à son industrie et gâter aux spectateurs de demain leur plaisir, un plaisir fait d'imprévu et de surprise. Ne lui contestons même pas le mérite de l'invention, bien que M. Paul Parfait, amenant par la main l'*Assassin du bel Antoine*, proteste comme, à propos de l'*Oncle Sam*, [illegible] M. [illegible] : M. [illegible] M. Sardou est habitué aux réclamations de ce genre et ne s'en émeut pas. Il répond tranquillement qu'il prend le bien des autres où il le trouve, et se retranche derrière l'axiome de droit : La recherche de la paternité est interdite.

En fait, l'idée première ici n'est pas d'une valeur telle que la question soit bien importante. Un homme sort à l'aube de l'appartement d'une femme du grand monde, tout comme dans *les Scandales d'hier*. Au moment où il va sauter d'un balcon sur la grand'route, un assassinat est commis sous ses yeux. La victime et l'assassin lui sont également connus. Attendra-t-il l'arrivée des gendarmes ? — Mais vous-même, lui demanderaient-ils, comment, à cette heure matinale, vous trouvez-vous sur cette route ? — S'il parle, il lui faudra répéter ses révélations en pleine cour d'assises : c'est le déshonneur pour la Juliette du balcon, une Juliette en pouvoir de mari, et de quel mari, s'il vous plaît, le président même des assises ! Il fuit donc en se disant, comme ces campagnards qui ne veulent avoir rien vu, de peur de s'attirer des ennuis : La justice trouvera bien l'assassin toute seule. Hélas ! la justice ne le trouve pas. En revanche, elle saisit au collet un innocent, le fait asseoir sur la sellette et le condamne à vingt ans de travaux forcés. En apprenant que cet innocent est accusé, puis emprisonné, puis jugé et enfin condamné, que feront ce jeune homme et cette jeune femme qui connaissent le vrai coupable ? Telle est la donnée première. Elle appartient effectivement à M. Parfait plutôt qu'à M. Sardou ; mais peu nous importe. Comment est-elle traitée ? Voilà la grande affaire.

On raconte que M. Sardou avait d'abord rattaché cette situation dramatique à une série de tableaux de la vie de province, telle qu'elle se ranime aux jours des grandes émotions des grands procès criminels. C'est son procédé, en effet. Ainsi, dans *les Bons villageois*, le drame, assez mal soudé aux bucoliques peu séduisantes des trois premiers actes, se fait longtemps attendre et, venu tard, dure peu. La pièce nouvelle, *Ferréol*, aurait eu pour titre *le Juré*. Un certain Périssol, qui passe à travers le drame actuel en y jetant quelque gaieté — type assez réussi du juré récalcitrant qui s'indigne qu'on l'ait arraché à ses affaires et craint de se mettre mal avec l'accusé en le condamnant, — eût été le centre de l'œuvre au lieu de n'y figurer qu'à titre d'incident. Mais les auteurs proposent et les directeurs disposent. M. Montigny, dans l'intervalle, se sépara de Pradeau. M. Sardou ne trouvait plus alors au Gymnase d'acteur suffisant pour ce rôle. Par contre, il voyait la troupe s'accroître d'un jeune premier hors ligne, Worms, de retour de Russie. Il aurait alors changé ses batteries. Le vieux juré serait passé du premier plan au troisième ; le jeune premier grand amoureux aurait pris, au contraire, la place d'honneur, au premier plan, en pleine lumière. Voilà comment l'œuvre nouvelle serait non plus *le Juré*, mais *Ferréol*.

S'il en est réellement ainsi, les circonstances ont heureusement servi M. Sardou. Elles l'ont contraint à mettre cette fois les choses en leur vraie place, et à ne plus noyer, à son ordinaire, le principal dans l'accessoire. Force lui a été d'engager vivement son drame et de concentrer notre attention sur ce qui était digne d'intérêt. De la peinture primitive d'une ville de province surexcitée et mise en fièvre par un procès criminel à sensation, il est resté une esquisse faite au pouce, croquis assez amusant et qui suffit. Je dirais même plutôt qu'il en est resté trop encore. J'aurais mieux aimé, par exemple, que ces curieux et ces curieuses ne revinssent plus passé le premier tableau. Pour les ramener il a fallu supposer que le président les avait invités à venir prendre dans son salon, pendant les entr'actes d'audience, de l'orgeat, de la limonade et de la bière, ce qui pèche peut-être contre la vérité des choses. Son juré, Périssol lui-même, très-réjouissant avec ses effarements, son désir prudent de rester en bonnes relations avec le condamné, n'est amené chaque fois que par des moyens bien invraisemblables. Il nous fait rire,

mais, après avoir ri, nous nous disons : Cela est insensé!

C'est, je le sais, l'orgueil de M. Sardou de nous faire accepter ce qui est inacceptable en nous entraînant dans un tourbillon rapide où nous n'avons pas le loisir de la réflexion. Plus tard nous reprendrons notre sang-froid, nous réclamerons; qu'importe? le tour est joué. Dans *Ferréol* les invraisemblances abondent, il le sait bien tout le premier. Non que je lui reproche, comme on l'a fait, de suspendre la révélation décisive. Un innocent passe aux assises, vous n'avez qu'un mot à dire pour le sauver, et vous hésitez! Ne sentez-vous pas que s'il est condamné vous parlerez enfin, car vous avez du cœur en somme? Eh bien! plus tard vous aurez parlé, plus graves seront les présomptions contre l'innocence du rendez-vous nocturne qui vous a fait témoin involontaire du crime. Sans doute, mais ce témoin était loin de France quand on a arrêté cet innocent. Il apprend par un journal l'erreur de la justice et revient en toute hâte, car il faut parler, quoi qu'il puisse advenir. Il arrive précisément le jour du plaidoyer et du réquisitoire. Admirable ce plaidoyer, tout le monde a pleuré; chacun proclame que l'accusé est sauvé. Faut-il donc parler juste à cette heure, sans profit pour l'innocent, en brisant à jamais la vie de la femme aimée? Et alors les incertitudes, les sophismes, les capitulations. Mais c'est l'étude même de cette tempête dans deux consciences, car ils sont deux à hésiter, la femme qui a peur et l'homme qui devient le complice forcé de sa lâcheté, oui, c'est cette étude qui fait pour moi l'intérêt du drame. Avant de rouler au fond de l'abîme, ils s'accrochent à une branche d'arbre, à une racine, à tout ce que rencontre leur main ; ils retardent d'une heure, puis d'une minute, et enfin d'une seconde l'instant fatal. Cela n'est-il pas vrai et humain, sinon noble et généreux ?

Oui, il faudra bien qu'ils parlent, et je suis sûr qu'ils parleront enfin. C'est cette certitude qui fait que je ne les trouve point odieux. Et tenez! quand l'innocent est condamné à vingt ans de galères, quand l'hésitation n'est plus possible, elle hésite encore, cette femme. Est-ce qu'elle n'est pas innocente, elle aussi? Pourquoi. afin de sauver l'autre, se sacrifier, elle? Tant pis pour l'autre! s'écrie-t-elle. Cela est révoltant, dites-vous : non, car elle ne le laisserait pas sacrifier, l'autre, et voyez! elle ajoute : « Mais vous savez bien que j'ai la tête perdue et que je ne pense pas ce que je dis. » Cependant, quelques jours, attendons quelques jours, un jour seul, une heure! En une heure on peut trouver le moyen de sauver les deux innocents ; il est impossible qu'on ne le trouve pas! Et on le cherche, et l'on croit l'avoir trouvé en effet. L'assassin est un certain Martial, garde-chasse du premier président. Il est là, dans la maison. Ferréol lui offre de l'or, beaucoup d'or ; qu'il parte pour l'Amérique, et, une fois en sûreté, qu'il écrive aux juges : C'est moi le coupable! — Martial refuse. — Mais je te dénoncerai! — Non, car vous dénonceriez en même temps Mme de Boismartel à son mari.

Le drame était jusqu'ici, sauf quelques petits détails, dans la vérité ; il va en sortir pour se noyer dans le faux et l'impossible. Se noyer? non, j'ai tort ; car M. Sardou, en habile prestidigitateur, nous empêche d'y voir clair et nous forcera d'applaudir. Nous serons fortement saisis par telle ou telle scène amenée à force d'invraisemblance. Si nous protestons, ce ne sera qu'après réflexion ; mais nous protesterons.

Ferréol a donc échoué dans sa tentative auprès de Martial. Si Mme de Boismartel était là, elle dirait : Il faut partir! Elle n'est pas là ; elle veille au chevet de sa fille malade. Seul, décidé à sauver l'innocent, mais ne voulant pas livrer un secret qui n'est pas à lui seul, il écrit au procureur de la république que l'assassin c'est lui, Ferréol. Avant d'être arrêté, il se brûlera la cervelle. Résolution désespérée, héroïque si l'on veut, mais absurde surtout. Car enfin peut-il supposer qu'il sauvera ainsi celle qu'il veut préserver de tout soupçon? Mais non! Quel intérêt avait-il à tuer sur la grand'route un paysan enrichi? Et surtout comment se trouvait-il sur cette grand'route à trois heures du matin, sous le balcon de Mme de Boismartel? La vérité éclatera. C'est le moyen le plus sûr de perdre la femme qu'il veut sauver. En effet, le premier mot du magistrat qui lit cette lettre insensée et fait immédiatement garder Ferréol à vue, est : Cherchons la femme! C'est aussi le premier mot du président, M. de Boismartel. Ni l'un ni l'autre ne croient un instant que Ferréol soit l'assassin.

Ils le font amener dans l'appartement même du président. Enquête en chambre faite par des magistrats en chambre. On appelle comme témoin le garde-chasse Martial, qui, voyant là Ferréol, se croit dénoncé et avoue en effet son crime. Mais il se vengera du dénonciateur, auquel il lance des regards menaçants. Le président surprend ces regards et aussi les gestes désespérés de Ferréol. Il va donc avoir le mot de l'énigme, car enfin il est étrange qu'un innocent se soit accusé du crime. Un magistrat ordinaire ferait éloigner Ferréol pour interroger Martial seul. Mais un magistrat de comédie, faisant des enquêtes en chambre, n'a pas cette prudence vulgaire. Il permet à Ferréol de dire à Martial que jamais il ne l'a dénoncé, et, qui plus est, il le confirme lui-même. O candide magistrat, vous aviez vu cependant que l'assassin allait faire des révélations que vous attendez sur l'homme par lequel il se croyait accusé! Et c'est à ce moment que vous arrêtez ces révélations même! Martial se tait donc. Ferréol respire, lorsque brusquement, car voici l'heure du dîner, Mme de Boismartel entre dans la chambre, c'est-à-dire dans la salle des enquêtes du tribunal; mais non! je disais bien, dans la chambre. « Le vrai coupable s'est dénoncé », lui dit sans aucune malice le président. — « Ah! Martial! » — « Et comment savez-vous que ce fût Martial, madame! Monsieur le substitut, madame de Boismartel a des indications à donner à la justice ; interrogez-la, interrogez le témoin. » Dramatique interrogatoire, en effet, aussi saisissant que celui du garde-chasse ; mais pourquoi faut-il que ces deux scènes, remarquablement traitées, aient été amenées par une telle série d'invraisemblances ?

L'affreuse vérité éclate donc enfin. Le secret qu'on voulait inutilement cacher est donc révélé. Ferréol sortait à deux heures du matin de l'appartement de Mme de Boismartel. L'entrevue avait été, paraît-il, très-convenable. Mme de Boismartel le dit avec un tel accent de vérité que le président — et remarquez que les magistrats sont généralement sceptiques — conclut ainsi : Allons ensemble embrasser votre fille! Mais Martial ne parlera-t-il pas? On annonce à point qu'il vient de s'étrangler. Mais les dépositions recueillies par le greffier? Bah! une enquête en chambre, des dépositions en chambre, un greffier en chambre! Brûlons tout cela, — pas le greffier bien entendu. Finissons gaiement ce jour tristement commencé. Que la sœur de l'innocent condamné aille embrasser son frère, que Ferréol embrasse sa future, et nous, embrassons notre fille. Embrassons-nous, Folleville!

C'est alors que le spectateur n'est pas content. Ce dénoûment

si brusque, ces embrassades inattendues, le déconcertent. Puisque ce président est si bonhomme et que ce secret foudroyant ne foudroie personne, il fallait donc parler tout d'abord, monsieur et madame! Vous m'avez pris pour dupe pendant deux heures, Monsieur Sardou! Vous m'avez fait croire que cela était arrivé, et vous dissipez mon illusion au dernier moment! Puis, un brusque travail se fait dans l'esprit, et toutes les invraisemblances qu'on avait bien entre-aperçues, mais sans y arrêter son attention, vous apparaissent dans leurs formidables proportions. Voilà comment la salle, après avoir été véritablement prise et dominée pendant la pièce, s'écoule avec un certain murmure de mauvaise humeur. Mais qu'importe à l'auteur? La pièce est finie, le tour est joué.

En somme et malgré tout, c'est un succès. L'interprétation n'y a pas nui, tant s'en faut. Worms est une acquisition précieuse pour le Gymnase, qui en avait bien besoin. Il a été parfait de tous points dans un rôle difficile et monocorde. A certains moments, il a trouvé des accents qui ont enlevé la salle. Pujol sauve par la distinction le rôle malheureux de ce Perrin Dandin menacé d'être George. Landrol est très-convenable dans celui du substitut. Francès a donné une physionomie originale au garde-chasse Martial; c'est une vraie création et qui lui fait honneur. Lesueur, le juré récalcitrant arraché à ses vers à soie, est d'un fantasque qui confine au sublime. M. Sardou a utilisé ses effarements ordinaires, son enrouement, son bégayement, ses grincements, son extinction de voix, tous ses défauts enfin : c'est un prodige. Mlle Delaporte est touchante dans le rôle de Mme de Boismartel; si le rôle est triste, uniforme, parfois un peu odieux, ce n'est pas sa faute; elle en atténue même les méchants côtés. Mlle Legault n'a qu'une scène; elle s'y est fait très-justement applaudir.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. Buffet a proclamé l'autre jour, dans la séance de la commission pour l'examen de la loi sur la presse, la politique de « sérénité ».

La paix, l'ordre, la tranquillité, la prospérité, ne suffisent pas à un pays, il lui faut encore la sérénité. C'est ce bien précieux que M. Buffet prétend assurer à la France. Elle a pu être parfois glorieuse, tranquille, et même prospère; mais elle n'a jamais été sereine.

La sérénité, voilà ce qui a toujours manqué à la France ancienne comme à la France moderne. Les Mérovingiens, les Carlovingiens, les Capétiens, les Valois, les Bourbons, ont eu toutes les grandes qualités, hormis la sérénité. Henri IV a été habile, Louis XIV majestueux, Napoléon Ier guerrier et organisateur puissant; aucun d'eux ne s'est montré serein. Louis XVIII et Louis-Philippe ont porté le poids de la couronne avec aisance, mais non avec sérénité. Vous chercheriez en vain un ministre serein dans l'histoire de France. Sully, Richelieu, Mazarin, Colbert, Louvois, Turgot, Lainé, Villèle, Guizot, Molé, Thiers, sont des hommes d'État incomplets; la sérénité leur a manqué.

Il n'y a de ministres un peu sereins, dans notre histoire, que le prince de Polignac signant les ordonnances, M. Émile Ollivier annonçant au Corps législatif la déclaration de guerre à la Prusse, et M. Buffet, ouvrant, au milieu des membres de la commission de la loi sur la presse, l'ère de l'état de siége perpétuel.

Des passions subsistent en France; il faut qu'elles soient extirpées pour que ce pays arrive à l'état de sérénité où M. Buffet, qui n'a point de passions, comme on sait, est parvenu. Le régime de l'état de siége lui est indispensable, mais de l'état de siége serein qui tue les journaux républicains pour ne laisser vivre que les journaux qui attaquent la république, elle a besoin, en outre, d'une loi sereine que confie le jugement des délits de presse à la sérénité ordinaire des tribunaux correctionnels, et d'une loi municipale produisant des maires qui exécutent les ordres des préfets avec l'obéissance sereine qui convient à leurs fonctions. Grâce à eux, nous aurons ces élections sereines que M. Buffet entrevoit à l'horizon et qu'il appelle de tous ses vœux, car si les élections n'étaient que tranquilles et paisibles, M. Buffet perdrait peut-être quelque chose de sa sérénité et ne répondrait plus de l'avenir de son pays heureux et calme, mais non serein.

Orléanistes, légitimistes, bonapartistes intransigeants, attaquez, en attendant, la république : M. Buffet vous le permet; il vous y convie même, mais à la condition que vous le ferez avec sérénité. Tout est permis à qui sait être serein, et qui ne le serait à votre place? Travaillez donc sereinement à la démolition du gouvernement, vous ne courez aucun risque d'être dérangés, alarmés ou inquiétés par Son Excellence Sérénissime M. Buffet.

II

Les expositions servent à constater les progrès accomplis pendant un certain nombre d'années par une industrie ou un art. Les dernières grandes expositions industrielles ont fait voir que cinq ans, c'était déjà un espace de temps trop court pour qu'un progrès réel s'accomplît dans l'industrie pendant l'intervalle compris entre deux expositions. Les dernières expositions de peinture ont également démontré que d'une année à l'autre aucun changement ne s'opère dans cet art, que rien ne ressemble plus au Salon de l'année dernière que le Salon de cette année.

La période romantique a pu faire illusion pendant quelque temps sur les inconvénients de l'exposition annuelle. Une révolution s'opérait alors dans les arts comme dans les lettres; l'exposition était un champ de bataille où l'on voyait les combattants se porter les plus terribles coups dans la mêlée.

La révolution aujourd'hui est ensevelie dans sa défaite, suivant les uns; dans son triomphe, suivant les autres. Les peintres, en tout cas, ne luttent plus pour ou contre une idée, car ils n'ont plus d'idées; aussi ce formidable assemblage de toiles que nous voyons chaque année, au mois de mai, se former dans les salles du palais des Champs-Elysées, n'est-il point une exposition de peinture, mais une halle, un bazar, une foire aux tableaux.

L'idée si raisonnable d'une exposition triennale a été repoussée, les peintres en sont dans le ravissement. Ils ont

bien tort. Les expositions annuelles finiront par tuer la peinture. C'est une grande erreur de croire que multiplier les produits de l'art, c'est en favoriser les progrès. Méfions-nous de ceux qui nous parlent sans cesse de *vulgariser* la peinture, de vulgariser la musique, de vulgariser la poésie, de vulgariser ceci et cela. Qu'on vulgarise la science, rien de mieux, la science ne perd point à être répandue; mais qui voudrait jurer qu'il en est de même des beaux-arts et de la littérature!

L'exposition annuelle a donc triomphé de l'exposition triennale, réduite à cacher sa honte et sa défaite dans les cartons officiels. Bien plus, elle a conquis une exposition nouvelle, elle s'est annexé une exposition rétrospective et quinquennale où nous verrons reparaître tous les tableaux ayant figuré dans les Salons des cinq années précédentes ; cinq ans de peinture réunis, accumulés, amoncelés, entassés sur la tête des critiques d'art! comment s'en tireront-ils, les infortunés, eux que l'on voit accablés sous le fardeau des trois ou quatre mille tableaux qui s'adressent chaque année à leur esthétique morne et désolée!

III

Le Vatican est témoin, en ce moment, d'étranges scènes. De longues files de fantômes s'y rendent en plein jour; les escaliers en sont pleins. Les gardes nobles leur présentent la hallebarde, les *monsignori* les saluent, et les camériers plus ou moins secrets les introduisent, avec force salutations et marques de respect, dans la salle d'audience du pape.

Les fantômes, admis en présence du saint Père, lui adressent des discours, chantent des cantiques et poussent des acclamations comme des personnes véritables. Le pape leur répond toujours fort longuement; quelquefois même il ne dédaigne pas de faire chorus avec eux; il les bénit, et les fantômes se retirent en criant : Vive le pape-roi! vive Henri V! vive le *Syllabus!*

Les anciennes provinces de la monarchie française figurent au premier rang de ces bruyants fantômes. Elles ne font nul mystère de l'intention bien arrêtée où elles sont de reprendre leur ancienne place dans l'*Almanach de la cour* et sur la carte, d'où les départements intrus ne tarderont pas à être expulsés. Ainsi parlent les grands fantômes, le Maine, l'Anjou, la Franche-Comté, la Provence, qui sont les seuls auxquels nous ayons eu affaire jusqu'ici.

Le tour des petits fantômes ne tardera pas à venir; nous allons voir bientôt la Thiérache et le Vermandois, le Verdunois et la Brie, le Gâtinais et la Sologne traverser, bras dessus bras dessous, les rues de Rome, leurs vieilles bannières flottant au vent, et faisant retentir l'air de leurs hymnes nationaux. Le Perche-Propre et le Perche-Gouët ne tarderont pas à s'ébranler. Le Hurepoix s'est déjà mis en marche. On s'inquiète un peu, à la présidence, de son discours et de la réponse qu'y fera le saint Père.

Un fantôme dont l'absence étonne Sa Sainteté, nous le savons de bonne source, c'est le comtat Venaissin, qui a fait si longtemps partie des États pontificaux. Que le comtat Venaissin ne se soit pas présenté encore au Vatican, c'est là une négligence dont Pie IX gémit et sur laquelle il s'exprime assez durement avec ses familiers. Qu'attend-on à Avignon pour montrer à Rome la bannière du comtat Venaissin et des félibres?

IV

L'histoire des prétendants, si l'on en excepte la série des Louis XVII, n'offrait jusqu'ici qu'une suite de personnages suffisamment sérieux quoique romanesques, souvent peu habiles, mais parfois intéressants. Don Carlos nous présente un type nouveau de prétendant et de Bourbon.

On connaît les Bourbons de France depuis Henri IV jusqu'à Henri V. Il y aurait pas mal de choses à dire sur leur compte, mais il faut bien reconnaître cependant que le sol français est celui où la graine de Bourbons a le mieux réussi. Partout ailleurs elle n'a fourni que de misérables produits. Quelle procession de fous, de maniaques, de tyrans féroces que ces Bourbons espagnols, depuis Philippe V jusqu'à Ferdinand VII! Parmi les Bourbons de Naples, depuis le premier jusqu'au dernier, montrez-nous-en un seul qui ait montré dans tout son règne le moindre cœur et la moindre intelligence.

Ces gens-là nous ont fait connaître le Bourbon dévot, le Bourbon vulgaire et grossier, le Bourbon cruel; don Carlos nous révèle le Bourbon hâbleur, menteur, type de capitaine Fracasse et de matamore. L'autre jour, il convoquait tous les *affizionados* de l'absolutisme à la *corrida* prochaine dans laquelle, en qualité de *prima spada* de la légitimité, il devait enfoncer son fer dans la gorge de la Révolution. Hier, il offrait à son cousin Alphonse une trêve qui durerait juste le temps nécessaire pour arranger les États-Unis de telle façon qu'ils n'aient plus de longtemps envie de se frotter à Cuba. La lettre de don Carlos a paru dans tous les journaux, excepté dans les journaux légitimistes. Ils l'auraient vraisemblablement déclarée apocryphe, si elle n'eût coïncidé avec le départ subit du docteur Blanche. Un voyageur a reconnu cet habile praticien franchissant la frontière espagnole, pour se rendre au camp de don Carlos, déguisé en pèlerin légitimiste.

V

Les vrais catholiques trouvent fort à redire à l'organisation des universités et des Facultés libres. On n'y astreint pas assez, selon eux, les étudiants aux prescriptions de l'ancienne obédience, et, au lieu de revenir purement et simplement à la discipline du moyen âge, on a recours, comme cela se voit par le règlement élaboré à l'usage de l'université d'Angers, à des compromis où l'esprit libéâtre ne s'est que trop insinué.

Il ne suffit pas de désigner certaines maisons autorisées à fournir aux étudiants la table et le logement, et d'interdire aux maîtres de ces maisons d'en ouvrir les portes à leurs locataires passé dix heures du soir; il n'y a que trop de moyens de déjouer ces précautions. Les servantes angevines se laissent volontiers graisser la patte, et, les remplaçât-on par des concierges, tout porte à croire qu'on n'en serait pas plus avancé. L'unique moyen de maintenir la pureté des mœurs parmi les étudiants catholiques serait de les obliger à loger tous dans des établissements analogues à ces colléges du moyen âge dont le collége de Montaigu est resté

le plus pur modèle : vastes dortoirs, classes bien aérées en toute saison, longs réfectoires où les étudiants recevront une nourriture aussi saine que peu abondante et où ils auront ce puissant apéritif des lectures pieuses à haute voix; le fouet pour maintenir le bon ordre à l'intérieur : un costume, c'est-à-dire une robe noire avec capette pour assurer la dignité de l'écolâtre à l'extérieur et signaler plus facilement les écarts de conduite auxquels il pourrait se livrer; en un mot, une restauration complète du college de Montaigu, voilà l'indispensable complément des universités libres.

Il est fâcheux que M. le duc de Larochefoucauld-Bisaccia n'ait point assigné cette destination à la somme de douze cent mille francs qu'il vient de mettre à la disposition de l'évêque d'Angers, pour les employer au perfectionnement des universités catholiques. Un autre donateur réparera bientôt sans doute cette distraction et rendra à Paris les capettes de Montaigu.

VI

M. Gauthier de Rumilly est des membres les plus respectés du centre gauche. Son nom placé en tête d'une liste de candidats sénatoriaux dans son département lui donnerait chance de réussir. On l'a prié de l'y laisser mettre, mais en vain : « J'aime mieux être nommé sénateur par la Chambre, a-t-il répondu à toutes les insistances; je ne veux pas recommencer une candidature dans trois ans. » M. Gauthier de Rumilly a quatre-vingt-trois ans.

Que d'autres plus jeunes cherchent dans le fauteuil sénatorial viager un abri contre les caprices du scrutin uninominal, plurinominal, unique, gradué, avec ou sans quotient, on le conçoit; mais le candidat éphémère, passager, triennal, qui montre tant d'ardeur pour la candidature, quel motif le pousse? Ce n'est pas l'argent, puisque l'indemnité du député est égale à la sienne; ce n'est pas le désir d'avoir plus d'influence, car il ne risque pas moins que le député de faire antichambre dans les bureaux du ministère.

Égal au député devant le budget et devant le ministre, qui pousse donc ce candidat sénateur qui a chanté la chanson de Béranger, qui s'est moqué des sénateurs toute sa vie, à vouloir l'être à son tour? Un souvenir, une réminiscence, l'ombre d'un titre et d'un nom. Il se rappelle le temps où chaque membre du sénat était comte et avait une sénatorie de trente ou quarante mille francs, sans compter le droit d'être enterré dans les caveaux du Panthéon. Cet homme s'appelle Martin ou Durand et il continuera à porter ce nom; il est pauvre et il regarde à la dépense d'un dîner aux *Réservoirs* les jours de séance de nuit, et il restera pauvre, mais il sera sénateur! Ce mot-là suffit pour le rendre heureux. Nous avons tous l'imagination en France!

VII

Les journaux ont beaucoup parlé ces jours-ci du foyer de l'Odéon. Il paraît qu'on y a mis des tableaux comme au Théâtre-Français : le portrait de celle-ci, le buste de celui-là; ici une statuette, plus loin un médaillon. Le tort de tout cela est d'être trop moderne, trop récent, de laisser dans l'esprit une vague odeur de bric-à-brac. Le musée-foyer du Théâtre-Français a quelque chose d'historique, de personnel; on sent qu'il y a là des ancêtres.

Le foyer de l'Odéon contient une foule de personnages flottants, transitoires, nomades, n'appartenant pas plus à l'Odéon qu'à tout autre théâtre. Si l'on commence à l'Odéon, on n'y finit pas; son foyer pourra parfois être une exposition piquante, mais jamais un musée.

Le directeur de l'Odéon a admis un critique dramatique dans sa galerie, celui de tous les critiques de théâtre, il est vrai, qui s'occupait le moins de théâtre, M. Théophile Gauthier. La Comédie-Française n'en a jamais fait autant.

VIII

Des ouvriers de Belleville, disait dernièrement un journal, ont écrit au plus fougueux des rédacteurs de la plus fougueuse des feuilles bonapartistes : « Quand vous aurez un moment, faites-nous donc le plaisir de venir causer quelques minutes avec nous à Belleville. Une question nous préoccupe depuis quelque temps : qu'aurions-nous à attendre de l'empire s'il revenait par hasard? Vous seriez bien aimable de nous le dire. »

Ce billet, accompagné de cinq ou six signatures, s'adressait mal. Le sieur Amigues seul est chargé des rapports entre l'empire et la classe ouvrière; lui seul a le dernier mot de Chislehurst à ce sujet; lui seul pourrait donner satisfaction à la curiosité des cinq ouvriers de Belleville; malheureusement ce puissant organisateur de manifestations populaires est encore dans l'île de Corse, où il a, comme on sait, accompagné M. Rouher. M. Paul de Cassagnac s'est présenté en attendant devant les ouvriers de Belleville représentés par des messieurs du boulevard, et il leur a promis au nom de Napoléon IV l'abolition des octrois, l'impôt sur le revenu et le droit à la richesse, le tout accompagné de maximes empruntées au socialisme des clubs les plus purs du quartier Mouffetard; on assure que cette descente de la Courtille bonapartiste a troublé la sérénité de M. Buffet, et que l'orateur de Belleville va être poursuivi ainsi que tous les journaux qui ont publié son discours. C'est une dure extrémité pour M. le vice-président du conseil, qui a tenu jusqu'ici le parti bonapartiste pour un des plus solides éléments du parti de l'ordre. En démordra-t-il maintenant?

On prétend que la réunion de Belleville n'est que la préface d'une candidature bonapartiste et qu'il s'agissait de présenter le candidat au public. Je n'en crois rien. Les bonapartistes rêvent quelquefois, ou font semblant de rêver. N'annonçaient-ils pas ces jours derniers qu'une liste de vingt sénateurs patronnée par le Président de la république circulait sur les bancs de l'Assemblée, liste composée pour les deux tiers au moins de hauts personnages de l'empire, y compris les chambellans de l'impératrice. Les bonapartistes allaient partout colportant cette liste sur laquelle figuraient les noms les plus connus du dernier règne, depuis le vicomte Arthur de la Guéronnière jusqu'à M. Piétri. On faisait dans une maison remarquer à un de ces nouvellistes du Comité de comptabilité l'absence du nom de M. de Gramont sur sa liste. Erreur de copiste, a-t-il répondu; il y est.

IX

Des rêveurs aussi, mais des rêveurs plus sincères, ce sont les légitimistes.

« Certes, disait l'autre soir l'un des membres les plus importants de la droite à quelques personnes de son intimité, Mme la comtesse de Chambord occupe une fort petite place dans le monde : bien des gens ignorent jusqu'à son existence, et pourtant, si elle disparaissait, quel changement dans les choses d'ici-bas ! »

Comme chacun le regardait avec étonnement, il continua : « La comtesse est, dit-on, fort malade. Dieu dans son impénétrable sagesse peut juger que le moment est venu de la rappeler à lui. Dans ce cas, toutes les mesures ont été prises dans la dernière réunion des chevau-légers; Chesnelong, aussitôt la fatale nouvelle connue, part pour Frohsdorf avec une liste de princesses parmi lesquelles l'auguste veuf sera sommé au nom de la France de faire un choix. Quel nez !—passez-moi cette expression—sur certains bancs du centre droit, quand on saura que Monseigneur se remarie, et quelle explosion d'enthousiasme d'un bout à l'autre de la vieille terre des Francs quand neuf mois après retentira la nouvelle : La France a un Dauphin ! »

Il finissait à peine de parler qu'on lui montra un journal du soir annonçant le parfait rétablissement de la comtesse de Chambord.

X.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée a commencé lundi la troisième lecture de la loi électorale. On avait pensé que cette troisième délibération durerait environ quatre jours : au train dont elle marche, elle n'a nulle raison de n'en pas durer quinze. L'Assemblée nationale se hâte désormais lentement. On n'avait pas connu à la droite jusqu'ici une pareille patience à écouter les orateurs qui s'imposent le moins, une pareille longanimité à subir les amendements dont le vote est le plus réglé à l'avance. Si du moins quelque chose devait sortir de ces interminables et monotones séances ! mais jusqu'ici rien n'en est sorti. L'Assemblée, arrivée à ce fameux article 14, qui a été la grosse bataille de la seconde lecture, reviendra-t-elle sur sa décision contre le scrutin de liste ? Adoptera-t-elle tout au moins quelqu'un de ces amendements faits, comme celui de M. Rive, pour diminuer les inconvénients de la décision acceptée naguère ? Il faut le souhaiter plus que l'espérer. Peut-être adoucira-t-on la situation faite à l'Algérie, peut-être finira-t-on par comprendre que c'est une véritable injustice de priver de toute représentation nos patriotiques colonies (1). Aussi pourquoi, imprévoyantes colonies, vous faites-vous si obstinément représenter au parlement par des députés républicains ? Votre cas serait présentement bien meilleur si l'on espérait qu'aux élections prochaines vous enverrez à Versailles des monarchistes, des orléanistes, voire des bonapartistes. La droite et le centre droit vous regarderaient avec sympathie, et M. Buffet, au besoin, vous couvrirait de sa protection.

Il y a des médisants qui accusent l'Assemblée nationale de chercher à prolonger de quelques jours au moins son existence en prolongeant la discussion de la loi électorale. Une loi électorale est la dernière loi que puisse faire une assemblée. D'autres médisants assurent qu'en faisant durer ce débat on espère se donner le temps pour en venir à une entente sur l'élection des soixante-quinze sénateurs. Car l'accord n'est pas fait; il semble même qu'il ne se fera pas de sitôt. C'est une terrible difficulté que s'est créée la Chambre en décidant — ce n'était pas, à notre avis, le meilleur article de la Constitution — qu'elle élirait elle-même soixante-quinze sénateurs. On a compté, grâce à cet article, garder du moins une majorité antirépublicaine dans le futur Sénat, s'il fallait se résigner à subir dans la Chambre des députés une majorité républicaine envoyée par le pays. On se proposait bien, sur la liste des soixante-quinze sénateurs, d'exclure soigneusement les noms des républicains; on s'était dit qu'en offrant quelques siéges au centre gauche, le centre gauche séduit n'hésiterait pas à se séparer de ceux avec lesquels il vote depuis trois années. Mais le centre gauche refuse de se séparer de ses fidèles alliés; le centre gauche, qui a fait la république par patriotisme, refuse de faire aujourd'hui le jeu des ennemis de la république, et sans le concours du centre gauche il n'y a pas moyen d'arriver à cette majorité absolue nécessaire pour l'élection. L'embarras est grand, et tout le génie d'intrigue de M. le duc de Broglie n'a pas trouvé jusqu'ici d'expédients pour en sortir. On voit le moment où, pour se tirer d'affaire, il faudra proposer de tirer au sort les noms des soixante-quinze sénateurs, absolument comme on tire au sort les noms d'une députation qui doit escorter le convoi d'un député. N'eût-il pas mieux valu laisser le pays faire lui-même ses affaires et choisir tous les membres du Sénat, comme il choisira tous ses députés ? Je sais bien que ses choix ne seraient pas ceux que l'on a compté faire soi-même; mais si, de guerre lasse, il faut en venir dans l'Assemblée à une conciliation équitable, s'il faut se résigner à faire aux adversaires une part proportionnée à leur nombre, quel renversement des calculs, quelle défaite, et quelle humiliation !

L'élection des sénateurs sera le dernier acte de l'Assemblée. On n'a pas voulu faire la loi sur les maires, et il devient chaque jour plus évident qu'on ne pourra pas faire la loi sur la presse. Personne ne veut de cette loi, ni la droite ni la gauche; le choix des commissaires l'a bien prouvé. Les explications que M. Buffet est venu apporter dans la commission ne sont pas faites pour améliorer l'impression qu'avait causée la lecture du projet de loi. M. le ministre s'est refusé à admettre que la loi dût protéger la république contre les factieux qui la veulent attaquer. La constitution qui se compose des lois constitutionnelles, les lois constitutionnelles qui sont la constitution, il n'y a guère eu moyen de faire sortir M. le vice-président du conseil de cette double

(1) [illegible] du 25 juin 1875.

et équivoque formule. La clause qui lui est le plus chère, de cette constitution en faveur de laquelle il déployait tant de zèle durant les débats du mois de février, — peut-être est-il le seul à ne s'en plus souvenir, — la clause qui lui est le plus chère, à lui comme aux légitimistes et aux bonapartistes, est la clause de la révision. Légitimistes et bonapartistes doivent lui être également reconnaissants des explications qu'il est venu porter devant la commission de la presse. Il a pris lui-même la peine de leur indiquer comment ils devaient s'y prendre pour attaquer tout à leur aise cette constitution républicaine dont il est le défenseur officiel. « Tout cela est une question de forme, messieurs, de pure fo-orme, » comme disait Brid'oison. Si vous dites : La constitution est une œuvre « criminelle », comme il est échappé à un de vous de le dire, oh ! alors nous serons sans pitié, nous poursuivrons. Mais si vous dites simplement : La constitution est « défectueuse », oh ! alors, nous n'avons plus rien à dire; vous êtes dans votre droit et nous n'avons plus qu'à vous laisser tout tranquillement et bien en paix faire votre œuvre patriotique de démolition de la constitution. Vous le voyez, tout est dans le choix ingénieux et approprié de l'épithète. *Criminelle* est périlleux, *défectueuse* est sûr; la forme, messieurs, la fo-orme !

Si quelqu'un se laisse prendre désormais après ces sages avis, il faut avouer qu'il y mettra bien de la maladresse ou bien de la mauvaise volonté. M. Buffet a donné l'alignement aux ennemis de la république; il a allumé le phare pour indiquer la passe. Et pourtant, à peine venait-il de l'indiquer, qu'un malheureux s'avise de donner juste dans l'écueil. Ce ne pouvait être qu'un bonapartiste. Les bonapartistes ne sentent pas assez tout le prix de la forme.

Il s'agit de M. Paul de Cassagnac. Ce bouillant Ajax du bonapartisme a reçu l'autre jour une invitation à comparaître dans une réunion à Belleville pour y expliquer ce que l'empire, s'il revenait, ferait pour le peuple. Les appels du peuple sont des ordres pour un défenseur de l'appel au peuple : M. Paul de Cassagnac a comparu. On se doutait bien que les « Bellevillois » qui ont appelé M. Paul de Cassagnac n'étaient pas les mêmes que ceux qui naguère avaient écouté M. Gambetta; on s'en est vite aperçu : ceux-ci étaient des Bellevillois d'un type que l'on croyait rare à Belleville; ils avaient dû voter à la dernière élection de Paris pour le colonel Stoffel et non pas pour Barodet ou Rémusat. L'orateur s'étant permis d'avancer que le 2 Décembre avait été un acte « illégal », l'auditoire a protesté violemment; on a vu le moment où il allait huer l'orateur; il s'est calmé en l'entendant célébrer l'empire et conspuer la république. C'était décidément un auditoire bellevillois tout spécial. Quand M. de Cassagnac s'est tu, demandant qu'on lui répliquât, un spectateur s'est avisé de monter à la tribune et de se permettre de remarquer qu'habitant Belleville depuis longtemps il était surpris du petit nombre de figures de son quartier qu'il apercevait dans l'assistance. On ne lui en a pas laissé dire davantage, et la séance s'est levée dans le tumulte. L'assemblée est sortie et a repris le chemin du boulevard. Le mot de la situation a été dit par un gamin, entendu d'un rédacteur du *Journal des Débats* : « Voici messieurs les ouvriers de Belleville en pardessus ! »

Jusque-là tout était bien; mais M. Paul de Cassagnac a eu la malheureuse idée de faire imprimer son discours. L'émotion était assez vive à Versailles, jeudi, du langage qu'il s'était permis. Le *Gaulois* a été saisi; l'orateur aura peut-être des comptes à rendre devant le jury. Il n'aura pas cette fois encore trop à se plaindre de l'état de siége, qui au moins lui donne des juges et les juges les moins sévères pour les délits de presse. A notre humble avis, le fougueux jeune homme aurait peut-être plus besoin encore de professeurs d'histoire que de juges. Il a des notions assez confuses sur les républiques grecques et romaines; quant à la Révolution française, il est peut-être le premier à avoir découvert que c'était une révolution faite par des aristocrates contre le peuple. Le sens historique paraît en lui moins développé que certains autres, et peut-être ne faut-il plus tant s'étonner que Sedan lui paraisse une des dates glorieuses de notre histoire.

Les Universités catholiques ont successivement ouvert leurs cours; ces Universités se réduisent jusqu'ici à de modestes Facultés de droit; modestes par l'illustration des maîtres qui y professent; modestes par le nombre des étudiants qui en suivent les cours. En revanche, les discours solennels n'ont pas manqué. L'*Univers* attaque avec raison les professeurs des Facultés de l'État et espère bien obtenir la disgrâce de quelques-uns; les maîtres les plus estimés de la jeunesse paraissent ceux qui le gênent le plus. Le comité catholique de Lille, avant de se séparer, a adressé une pétition à l'Assemblée pour demander que désormais le mariage religieux précédât le mariage civil. Les journaux cléricaux demandent qu'aux élections prochaines la première question posée aux candidats soit une profession de foi religieuse. Tout est dans l'ordre et nous ne nous plaignons pas.

CHARLES BIGOT.

BULLETIN

M. Geffroy, de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Sorbonne, vient d'être nommé directeur de l'École française de Rome. M. Fustel de Coulanges, de la même Académie, maître de conférences à l'École normale, le remplacera dans sa chaire.

Voilà des choix heureux, tant pour l'École de Rome que pour la Sorbonne. Nous en félicitons l'une et l'autre.

Nous espérons que M. Fustel de Coulanges pourra ouvrir son cours dès la rentrée de la Sorbonne, qui a lieu, on le sait, dans les premiers jours du mois de décembre.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 23 4 DÉCEMBRE 1875

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

L'agrégation des Facultés et le doctorat ès lettres

A considérer les choses d'une vue générale, les amis de l'Université auraient eu mauvaise grâce à ne pas se déclarer satisfaits du discours par lequel M. Wallon a ouvert, le 26 octobre dernier, la session du Conseil supérieur de l'instruction publique. Sans doute on y retrouvait les dispositions trop bienveillantes et trop optimistes à l'égard de l'enseignement libre que M. Wallon avait déjà montrées dans la discussion de la loi; mais pouvait-on lui demander de se démentir? Ce que le discours nous apprenait de nouveau, et ce dont il faut se féliciter, c'est que le ministre de l'instruction publique a pris au sérieux le dernier article de la loi, suprême ressource des amis de l'Université, qui invitait le gouvernement à présenter, dans le délai d'un an, des projets de loi destinés à permettre aux établissements de l'État de soutenir la concurrence des établissements libres. Déjà, dans ces derniers mois, le ministre et son administration avaient fait diligence : un assez grand nombre de chaires nouvelles avaient été créées dans les Facultés des sciences et dans les Facultés de droit de la province, et deux fondations de Facultés nouvelles avaient été préparées. La Faculté de droit de Lyon complète un groupe universitaire dont le succès est assuré. La Faculté de médecine de Lille avait contre elle bien des arguments sérieux, dont M. Paul Bert s'était fait jadis à la Chambre l'organe autorisé; la générosité et la diplomatie du conseil municipal de Lille en ont triomphé; la Faculté *sans dot* dont M. Testelin plaidait si spirituellement la cause devant une assemblée avare, tiendra à honneur, il faut l'espérer, de justifier son avénement par d'autres mérites : sous cette réserve, il faut lui faire bon accueil.

Ces créations étaient annoncées d'avance; leur opportunité et leurs chances de succès avaient été amplement discutées; le discours du ministre ne faisait sur ce point que confirmer l'attente du public et des intéressés. — Au contraire, la réforme qu'il annonçait en terminant, à savoir le rétablissement de l'agrégation des Facultés, prenait au dépourvu les partisans comme les adversaires qu'elle pouvait avoir : si l'organisation et le recrutement des Facultés avaient été discutés théoriquement par M. Renan, par M. Bréal, par bien d'autres, au lendemain de nos désastres, aucune innovation dans ce sens n'ayant été essayée ni même annoncée par les ministres qui se sont succédé depuis 1870, la discussion s'était éteinte faute d'aliments ou d'opportunité apparente. La question est grave pourtant et mérite une discussion sérieuse, fût-elle rétrospective. Ni les mesures assez radicales annoncées par M. Wallon dans son discours, ni celles, beaucoup plus modestes, auxquelles il s'est arrêté à la suite des délibérations du conseil supérieur, et qui ont pris corps dans un décret et un arrêté récents (1), ne doivent passer inaperçues. Il importe de les comparer et de les apprécier, soit pour en signaler la vraie portée, soit pour montre ce qui reste encore à souhaiter à ceux qui désirent pour l'Université de sages et fortes institutions.

C'est en 1840 que M. Cousin, alors ministre, créa l'agrégation des Facultés des sciences et des lettres, dans l'intention d'assurer par le concours le recrutement de ces établissements. Cette institution fonctionna peu régulièrement, mais elle fonctionna, jusqu'en 1848. Depuis lors, bien qu'elle ait été réglementée à nouveau en 1855, en 1857, et même tout récemment par M. de Cumont, elle n'eut qu'une existence nominale : aucun concours ne fut ouvert. Dans son discours, M. Wallon proposait de la faire revivre en la rajeunissant par des dispositions nouvelles; son but, clairement exprimé, était le même que celui de M. Cousin : l'agrégation devait être la pépinière des professeurs de Facultés, le mode nécessaire de leur recrutement, jusqu'ici subordonné seulement au grade,

(1) On en trouvera le texte dans la *Revue scientifique* du 6 novembre.

peut-être insuffisant, du doctorat, et au choix, susceptible d'arbitraire et de faveur, de l'administration. « La loi, disait M. Wallon, n'exige pour les Facultés libres que des docteurs; nous voulons, nous, pour nos Facultés, des agrégés, c'est-à-dire *l'élite des docteurs triés au concours.* »

Mais, depuis 1848, le système des concours, ou du moins son extension à l'enseignement supérieur, avait rencontré dans l'Université des adversaires décidés, et ce n'était pas de ce côté que se portaient les souhaits de la plupart des esprits avides de réformes. Dans son livre sur la réforme de l'enseignement, en 1872, M. Bréal s'était prononcé contre le recrutement des Facultés par le concours (1). Un an auparavant, M. Alglave, dans un article remarqué de la *Revue scientifique* (2), avait soutenu la même thèse. Aussi les promesses du discours ministériel excitèrent-elles plus de crainte que d'enthousiasme parmi les intéressés. — Il importe d'expliquer ces défiances et d'exposer les objections que soulevait le projet primitif de M. Wallon.

Dans les Facultés de droit et de médecine, disait-on, où l'agrégation des Facultés a toujours été maintenue, elle se justifie par les nécessités du service des examens et aussi — puisque les cours de ces Facultés conduisent à des examens dont le programme est strictement déterminé — par l'obligation d'assurer contre tout accident imprévu la continuité de l'enseignement. Rien de semblable pour les Facultés des sciences et des lettres, et tel n'est pas non plus pour elles le but de l'agrégation, destinée avant tout ou uniquement à donner des garanties au recrutement des professeurs. C'est cette vertu que nous lui contestons.

Plaçons-nous dans l'hypothèse, fort éloignée de la réalité, d'une grande abondance de docteurs, c'est-à-dire de candidats aux chaires des Facultés. Un concours est toujours plus ou moins une exhibition oratoire; car les épreuves orales et publiques y ont nécessairement plus d'importance que les compositions écrites; pour celles-ci mêmes, les heures sont comptées. La facilité de l'exposition, les dons naturels de la plume ou de la parole risquent toujours, dans un concours, de prévaloir sur les qualités moins brillantes, mais plus solides, de l'érudition et de la logique. Le jury le plus consciencieux et le mieux pénétré des vrais besoins de l'enseignement supérieur se laissera fatalement entraîner à préférer l'adresse élégante d'un improvisateur à la science moins en dehors et plus réelle d'un esprit plus sûr et plus méthodique. Le talent déployé publiquement dans un concours est un fait qui s'impose, et le concurrent évincé eût-il obtenu déjà par des thèses de premier ordre et par d'autres travaux une véritable notoriété, aucune protestation ne pourrait s'élever contre son échec. Bien plus : un simple accident de santé fera quelquefois ajourner un candidat, ou même l'écartera définitivement, car on ne peut recommencer indéfiniment la pénible préparation d'un concours dont la difficulté et l'étendue seraient en raison de son importance. L'enseignement supérieur bien entendu demande moins de forces et demande d'autres forces que celles qu'il faut déployer dans un concours. Une voix faible, une certaine lenteur de parole, une mémoire qui se refuse aux tours de force du collége, ne sont pas des vices rédhibitoires pour professer; un esprit éminent y supplée aisément et sait acquérir sur son auditoire l'autorité qu'il mérite : des exemples bien connus seraient faciles à citer.

On comprend que l'agrégation des Facultés ait été en faveur vers 1840, au temps où la science française avait pour maîtres et pour modèles Guizot, Villemain, Cousin, ces grands savants orateurs; au temps où l'on défrichait le terrain presque vierge de l'antiquité et du moyen âge par de larges aperçus, par des théories générales, alors nouvelles et qui excitaient à la recherche, aujourd'hui rebattues, ou bien démenties par le progrès même qu'elles ont suscité. Saint-Marc Girardin a été le dernier représentant de l'ancien enseignement, et lui-même il a pu voir, à la fin de sa carrière, que cette méthode devenait surannée, qu'elle perdait peu à peu de son autorité sur les esprits.

Que l'on songe aussi que les candidats d'une agrégation des Facultés ne seraient pas des jeunes gens, mais des hommes. Les épreuves du doctorat sont rarement subies avant trente ans, souvent après quarante. Le régime des examens n'est plus à sa place à partir d'une certaine époque de la vie, et à le prolonger au delà de ses limites naturelles, on risquerait d'imiter un pays lointain qui n'a jamais été, que nous sachions, proposé comme un modèle aux réformateurs européens. L'exemple à suivre est plus près de nous. On ne saurait trop le répéter : c'est en Allemagne, et là seulement, que l'enseignement supérieur est organisé rationnellement. Or les universités allemandes se sont bien trouvées d'un mode de recrutement tout différent : les professeurs *ordinaires* sont pris parmi les *privat-docenten;* les titres au choix sont, d'une part, le succès de leur enseignement, d'autre part les travaux indépendants qu'ils ont pu faire; ceux qui choisissent sont les professeurs *ordinaires* en exercice. — Si le ministre de l'instruction publique hésite à donner aux Facultés ce droit de cooptation, nous répondrons que l'alternative n'est pas aussi étroite, qu'en dehors du système suivi en Allemagne et du système qu'il présente, il y en a un autre, beaucoup plus simple, qui consisterait uniquement à confirmer, en l'organisant, l'état actuel des choses. Les conditions présentes du doctorat fournissent, en effet, les moyens d'assurer, quand il y a lieu, ce *triage* des plus dignes que M. Wallon croit nécessaire. En fait, il y a trois degrés dans le doctorat (on ne parle ici que du doctorat ès lettres; mais c'est pour les Facultés des lettres que l'agrégation des Facultés est le plus sujette à la critique) : les Facultés de province n'ont guère à juger que des thèses, ou refusées à Paris, ou qui n'ont pas osé affronter le jury de la Sorbonne; le doctorat de Paris a pris, depuis M. Victor Le Clerc, l'éminent doyen, une valeur prépondérante; enfin l'usage s'est établi à la Sorbonne de n'accorder le doctorat *à l'unanimité* qu'aux thèses les plus remarquables et les mieux défendues à la soutenance. Ajoutons que l'administration de l'enseignement supérieur, avec une équité parfaite, a toujours tenu compte de ces degrés dans les nominations : un docteur reçu *à l'unanimité* à la Sorbonne n'attend jamais longtemps la chaire qu'il a méritée. Il y a là, en fait, sinon en droit, toute une institution; la sanctionner, la rendre définitive, donner, par exemple, à *l'unanimité* la valeur qu'on veut attacher à l'agrégation des Facultés, serait facile, plus facile que

(1) [illegible] *[illegible] en France*, p. 385.
(2) [illegible] 1871. — [illegible] que, dans le [illegible] 22 [illegible] 1875) qui [illegible] l'École archéologique de Rome, le concours a été remplacé habilement par un mode de [illegible] qui offre toutes les garanties désirables.

de ressusciter un concours qui est sorti des mœurs universitaires, qui ne serait accueilli qu'avec défiance et répugnance par ceux qu'il appellerait aux combats et aux honneurs.

N'est-il pas à craindre, disait-on encore, que, si le doctorat le plus brillant ne suffit plus pour conduire aux Facultés, cette institution ne perde bientôt le rôle qu'elle a pris dans l'Université ? Les aspirants aux Facultés feront leurs thèses plus vite ; elles seront moins solides, moins mûries ; ils se passeront de *l'unanimité* ; les thèses ne seront plus, comme elles le sont presque toujours aujourd'hui, au grand honneur de l'Université, de véritables livres, qui font comme tels leur chemin dans le monde savant, avec un simple changement de couverture, une fois le grade obtenu. Si M. Le Clerc, par sa persévérante influence, a obtenu que le doctorat de Paris prît un rang si élevé, si l'histoire des sciences historiques et philologiques en France depuis quarante ans se confond en partie avec l'histoire du doctorat ès lettres, c'est que le doctorat ès lettres était le grade suprême de l'Université ; c'est que chacun était par là classé à son rang définitif. S'il n'est plus que l'antichambre de l'agrégation, il est fatalement déprécié, et sa décadence est inévitable. Tout le monde y perdra : l'Université, qui aura lâché la proie pour l'ombre ; la science surtout ; car le souvenir d'un concours passe vite, tandis que les thèses restent.

Ajoutons qu'il n'y a pas, pour le recrutement du personnel enseignant, d'institution plus libérale que le doctorat. Le docteur a choisi le terrain de l'épreuve : les juges n'ont fait que l'accepter. Si un candidat suspecte, à tort ou à raison, l'impartialité de ses juges sur une partie de ses opinions, il peut toujours adopter un sujet où son talent se déploiera à l'aise et sans danger. Il est hors d'exemple qu'un esprit libre et novateur ait été écarté du doctorat : M. Taine, qui n'a pu se faire recevoir agrégé des lycées, est docteur en Sorbonne, de par La Fontaine et Xénophon. Dans une agrégation, le programme est déterminé d'avance ; c'est un lit de Procuste auquel doit s'adapter la personnalité des candidats ; tant pis pour ses aptitudes spéciales, pour ses opinions personnelles, s'il en est gêné : la palme est au plus souple ou au plus incolore ; là encore, le jury le plus impartial et le plus large d'esprit est dominé par la situation. Ce sont là des arguments en faveur de l'agrégation des Facultés, si l'on veut une doctrine d'État, une orthodoxie universitaire ; mais vouloir cela, est-ce vouloir le progrès et le développement de l'Université ? Ces inconvénients de l'agrégation des Facultés n'ont été que trop mis en lumière, avant 1848, pour l'agrégation de philosophie, que dirigeait l'esprit absolu de M. Cousin.

Mais l'agrégation des Facultés eût-elle en théorie toutes les vertus que nous lui contestons, il n'en resterait pas moins vrai que la rétablir, dans l'état actuel des choses, serait la plus impraticable et la plus vaine des innovations. Si M. Wallon n'a créé aucune chaire nouvelle dans les Facultés des lettres, c'est apparemment qu'il savait que ces créations seraient, pour un temps au moins, purement platoniques. Il y a actuellement à peu près autant de docteurs que de chaires à pourvoir, et même, faute de docteurs, on a dû quelquefois, dans ces dernières années, recourir à des délégations provisoires. Si l'on invite les docteurs à concourir pour les chaires vacantes, il y aura autant de candidats que de places à donner : qu'est-ce qu'un concours dans de pareilles conditions ?

Et que l'on ne voie pas dans le petit nombre des docteurs un signe de décadence : s'ils sont peu nombreux, c'est que le doctorat ès lettres, et aussi le doctorat ès sciences, bien supérieurs à leurs homonymes du droit et de la médecine, supposent une somme de travail et de talent dont peu d'esprits sont capables ; — c'est donc que le doctorat, élevé à ce niveau, dispense de tout grade supérieur et fournit pour le recrutement des Facultés des garanties suffisantes. Encourager le doctorat, et peut-être le réglementer, telle est la véritable voie qu'il faut suivre, si l'on veut assurer l'avenir de nos Facultés.

Telles étaient les craintes et les vœux d'un grand nombre d'esprits en face du projet primitif de M. Wallon. Il semble que leur opinion ait trouvé dans le conseil supérieur des avocats autorisés et persuasifs ; car l'arrêté du 2 novembre semble, dans sa rédaction très-habile, très-pratique et très-libérale, destiné à désarmer leurs critiques et à concilier leurs idées avec celles des partisans de l'agrégation. La nouvelle institution s'adaptera aux anciennes et les complétera sans leur nuire. Au lieu d'épreuves écrites, l'arrêté stipule que le jury commencera par examiner les travaux antérieurs des candidats. Ceux-ci étant docteurs, ces travaux seront avant tout les thèses du doctorat. Cet examen conservera donc toute sa valeur, ou peu s'en faut. Trois épreuves orales seulement serviront, pour ainsi parler, de complément d'instruction au jury, et lui permettront de classer les docteurs suivant leur aptitude à l'enseignement public : ce petit nombre d'épreuves laisse peu de place au hasard et à la fatigue. Enfin un des sujets de leçons est réservé au choix du candidat ; ainsi il lui sera permis de lutter sur son propre terrain, d'utiliser ses recherches personnelles, de manifester son originalité.

Exposer en détail les dangers théoriques d'une agrégation des Facultés, comme nous l'avons fait, c'est donc, pour ainsi dire, énumérer les mérites de l'agrégation nouvelle. Sans doute l'importance de l'innovation sera moindre qu'on ne l'avait pu croire ; mais cela même est son premier titre à l'approbation publique : il est bon qu'elle n'usurpe pas une place que le doctorat avait conquise et qu'il méritait de garder.

Cet éloge presque uniquement négatif ne doit pas détourner notre attention des lacunes que présente le décret qui institue les agrégés, décret dont l'arrêté que nous venons d'analyser forme le complément. Si l'esprit de conservation a été bien inspiré en réduisant le concours à des proportions modestes, n'a-t-il pas été beaucoup trop timoré en réduisant aussi, comme il l'a fait, les droits des agrégés et ceux des simples docteurs ? — On cherche en vain dans le décret, sur la foi du discours du ministre, l'article qui obligerait le gouvernement à choisir les nouveaux professeurs parmi les agrégés. Sans doute on leur promet 2000 francs par an pour diriger les conférences pratiques instituées jadis, pour la forme, par M. Fortoul, et on leur confie positivement le soin de les transformer en réalité (1). Mais, de même qu'ils *peuvent être appelés* à faire partie des jurys d'examen, ils *peuvent être*

(1) Pour ces conférences, comme pour les [illegible] leçons préparatoires à la licence, les professeurs ne suffisent pas ; il faut des auditeurs bien différents du public [illegible] leçons d'apparat, des auditeurs *étudiants*. Jusqu'à [illegible] en province, manquaient de véritables élèves : une des réformes les plus urgentes était de leur en assurer. M. Wallon vient de faire un premier pas dans cette voie par une circulaire aux préfets, où il les invite

[illegible], et rien de plus, à suppléer les professeurs titulaires ; ils *peuvent être appelés* à faire provisoirement des cours ordinaires ou des cours annexes ; et le droit reste au ministre de préférer à un agrégé un simple docteur, au vainqueur du concours son concurrent malheureux.

Même déception au sujet des *privat-docenten*. Le discours du 26 octobre promettait de réaliser sur ce point des vœux bien antérieurs à la nouvelle loi, et qui, satisfaits plus tôt, l'eussent peut-être rendue inutile. Le projet annoncé faisait une place dans les Facultés aux simples docteurs, leur conférant « le *droit* d'ouvrir des cours gratuits ou rétribués dans l'enceinte des Facultés, après avis de leurs Facultés respectives. Ce sera, ajoutait le ministre, un premier essai des *privat-docenten*, dont on vante l'heureuse influence au sein des universités allemandes ». Rien de moins équivoque que ces déclarations ; rien de plus opportun que cette réforme : c'eût été introduire la liberté de l'enseignement supérieur dans l'Université et lui permettre de lutter contre ses adversaires avec leurs propres armes. Aussi n'est-ce pas sans surprise que l'on a vu le décret subordonner non-seulement à l'avis purement consultatif de la Faculté, mais aussi à l'autorisation ministérielle, l'ouverture des cours libres, soit de la part des docteurs, soit même de la part des agrégés. Docteurs et agrégés sont destinés à être, à des degrés divers, les auxiliaires des Facultés ; ils n'ont par eux-mêmes aucun droit ; la liberté d'ouvrir des cours dans l'enceinte des Facultés n'est attribuée à personne. La nouvelle organisation est destinée à fortifier, à compléter les Facultés ; elle ne les ouvre pas aux auxiliaires de bonne volonté, comme tous les amis de la science l'avaient demandé.

Ainsi, sur tous les points, la réforme dont M. [illegible] augurait tant d'heureux résultats pour notre enseignement supérieur s'est trouvée, en définitive, inférieure à l'attente qu'elle avait excitée. La situation faite aux futurs agrégés est tellement précaire qu'il est à craindre que l'agrégation, faute d'un nombre suffisant de candidats, ne reste longtemps à l'état de lettre morte, comme les conférences de M. Fortoul. Espérons toutefois qu'en dépit des difficultés, le zèle intelligent de l'administration supérieure saura tirer de cet essai modeste les conséquences heureuses qu'il est capable de produire. C'en sera assez peut-être pour encourager dans un avenir prochain le ministre de l'instruction publique à compléter une institution dont le décret et l'arrêté du 2 décembre n'ont fait que poser les premières assises.

à provoquer de la part des départements et des communes la création de bourses destinées à des candidats à la licence. Ces candidats pourront ainsi se préparer auprès des Facultés, et ne seront plus réduits, comme aujourd'hui, à arracher péniblement quelques heures aux fonctions absorbantes de maître d'étude ou de professeur de collège. Il [illegible] sans doute de proposer à la chambre future un projet de loi [illegible] concours de l'État à cette œuvre excellente.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

Shakespeare et l'Antiquité

Le cours que j'ai commencé au mois de février (1) sous ce titre : *Shakespeare et l'Antiquité*, comprend deux parties très-distinctes : premièrement, une étude de l'antiquité classique dans les œuvres de Shakespeare ; en second lieu, des études de littérature comparée sur le théâtre de Shakespeare et celui des Grecs.

Nous n'avons pas encore terminé la première partie. Il nous reste le plus beau morceau de notre sujet, je veux dire les trois grandes tragédies romaines : *Jules César*, *Antoine et Cléopatre*, *Coriolan*. Avant de les aborder, jetons un regard en arrière et repassons le chemin parcouru.

La question que nous nous sommes tout d'abord posée, question principale et qui domine les deux parties de notre cours, était celle-ci : « Shakespare étant considéré avec raison comme le représentant le plus parfait de la tragédie moderne ou romantique, dans son contraste, d'une part, avec la tragédie ancienne ou classique, d'autre part avec la tragédie néo-classique, comment est-il arrivé à donner ce caractère à son théâtre ? Est-ce par indifférence ou par choix ? A-t-il continué au hasard une tradition qu'il avait reçue ? Ne connaissait-il rien de l'antiquité ? N'avait-il ni livres classiques à sa portée, ni imitations classiques devant les yeux, ni docteurs classiques autour de lui ? Ou bien, au contraire, avait-il par son instruction accès auprès des livres ; voyait-il des imitations, entendait-il professer les doctrines des Grecs et des Latins, et est-ce en toute connaissance de cause et par un conseil bien arrêté qu'il a suivi sa libre voie ? »

Nos études nous ont permis de faire à cette question la réponse la plus catégorique. Oui, Shakespeare connaissait et les exemples et les préceptes des anciens et de leurs imitateurs modernes, et c'est par une détermination parfaitement éclairée et réfléchie qu'il n'a pas cru devoir s'y conformer. L'idee fausse propagée par l'ancienne critique — absolument abandonnée aujourd'hui en Angleterre et en Allemagne, mais encore vaguement entretenue en France — que Shakespeare ne savait pas trop ce qu'il faisait et que ses œuvres sont moins le produit de l'art que de je ne sais quelle aveugle inspiration — cette idée, je l'espère, ne subsiste plus dans l'esprit d'aucune des personnes qui m'ont fait l'honneur de suivre ce cours. Nous avons assisté au progrès régulier et lent de l'art et de la pensée de Shakespeare ; nous l'avons vu, imitateur presque timide à ses débuts, plongé autant que possible dans le mouvement classique et italien de la Renaissance, puis, s'en dégageant peu à peu par une réflexion évidente pour donner à son théâtre un caractère de plus en plus original, large et indépendant.

Notre poëte est donc un artiste instruit et judicieux ; mais il y a dans son génie un trait plus important encore à re-

(1) Voyez cette leçon d'ouverture dans notre numéro du 13 mars 1875, p. 866.

marquer : c'est le caractère purement pratique de son activité créatrice, et sa profonde indifférence à l'égard de toutes les doctrines, de tous les systèmes, de toutes les théories. Il n'y a pas dans la littérature ancienne et moderne d'esprit moins révolutionnaire, moins idéaliste que le sien. Le regarder comme un chef d'école ou seulement comme un homme capable d'écrire une page de préface à ses œuvres, serait la plus lourde méprise où l'on pût tomber à son sujet. Si l'on voulait recueillir les idées littéraires semées dans ses ouvrages, on en trouverait sans doute quelques-unes, à commencer par les célèbres conseils d'Hamlet aux comédiens ; mais elles sont très-rares et leur importance est médiocre. Ce caractère de modestie intellectuelle est probablement la cause principale de l'erreur si répandue que le génie de Shakespeare était inconscient. La vérité est qu'il s'efface lui-même derrière ses œuvres dramatiques avec une abnégation entière, qui les fait presque ressembler aux productions impersonnelles de la poésie naïve et qui rendrait légitime, dans de certaines limites, une comparaison de son génie avec celui d'Homère. A l'égard de l'antiquité, il n'avait aucune sorte de passion littéraire ; il n'en était pas plus l'ennemi que l'ami ; de même que les légendes du moyen âge, de même que l'histoire nationale, l'antiquité n'était à ses yeux qu'un grand magasin de matériaux pour son art, dans lequel il puisait de temps à autre avec la sérénité suprême de l'indifférence la plus complète qui fût jamais.

L'antiquité, soit dans sa période classique, soit à cette époque de décadence où elle se confond avec le haut moyen âge, a fourni plus ou moins directement à Shakespeare les sujets d'un certain nombre de pièces que nous avons successivement étudiées : la comédie des *Méprises*, *Troïlus et Cressida*, *Timon d'Athènes*, *Périclès*, *Prince de Tyr*, etc. Je ne veux rappeler en peu de mots que le résultat de nos études sur *Troïlus et Cressida* — cette œuvre singulière ayant pour nous une importance exceptionnelle et nous ayant demandé, à elle seule, par l'étendue et la variété des questions qu'elle soulevait, plus de travail et de recherches que toutes les autres pièces antiques de notre poëte. *Troïlus et Cressida* est, dans le fait, une parodie du monde héroïque d'Homère. Prenant le contre-pied de l'*Iliade*, l'auteur ridiculise les Grecs et rend Achille odieux ; mais il s'intéresse aux Troyens et il montre Hector sous le jour le plus honorable. Voilà certes de quoi intriguer la critique. L'explication qui s'offre d'abord à l'esprit, c'est que Shakespeare a voulu faire œuvre d'opposition et prendre ses licences avec le vénérable père de la poésie antique et moderne. Si cette explication était juste, notre poëte ne serait pas aussi étranger que nous le disions tout à l'heure à l'esprit révolutionnaire et polémique en littérature ; mais elle est fausse, et la vraie clef du mystère se trouve dans certains faits historiques et littéraires peu connus et des plus curieux. La sympathie de Shakespeare pour les Troyens, sa malveillance à l'égard des Grecs, est simplement une tradition latine qui a rempli tout le moyen âge et qui était encore très-vivante au XVIe siècle. Quand les barbares eurent abattu l'empire romain, le spectacle de la puissance colossale qu'ils venaient de terrasser fit sur leurs imaginations une impression extraordinaire. Les vainqueurs se mirent à imiter les vaincus ; ils voulurent leur ressembler en toutes choses, ils tinrent à honneur d'appartenir à une commune généalogie — et comme une croyance consacrée non-seulement par la poésie, mais par l'histoire, rattachait aux Troyens l'origine de Rome, les barbares affichèrent l'ambitieuse prétention de descendre aussi des Troyens. On vit tous les peuples d'Europe célébrer comme leur ancêtre quelque prince de la famille d'Hector : les Francs *Francus*, les Normands *Antenor*, les Bretons *Brut* ou *Brito*. Florissantes durant tout le moyen âge, ces légendes étaient, à l'aurore de la Renaissance, plus en honneur que jamais ; elles inspiraient en 1572 la *Franciade* de Ronsard, et quand Shakespeare écrivit *Troïlus et Cressida*, elles n'avaient pas encore disparu du souvenir des contemporains. En donnant à Hector un rôle glorieux, un rôle infâme à Achille, Shakespeare suivait une tradition nationale ; son esprit humoristique s'est égayé aux dépens des Grecs, mais il ne voulait pas faire une caricature de l'*Iliade*, et il reste sans aucune altération un poëte plein de sérénité, planant dans les pures régions de l'art au-dessus de toutes nos doctrines et de tous nos débats littéraires.

Telles sont, messieurs, les idées les plus générales qui dominent et qui résument notre cours de l'année dernière. Nous commencerons dans notre prochaine séance l'examen des tragédies romaines. Aujourd'hui, je voudrais vous donner par avance un mot d'explication sur les études de littérature comparée entre le théâtre de Shakespeare et celui des Grecs qui doivent composer la seconde partie de ce cours, afin de légitimer cette comparaison, d'en faire connaître l'esprit et de prévenir ainsi certaines objections de principe qu'on pourrait y opposer.

I

Pour pouvoir comparer deux choses, il faut d'abord, cela va sans dire, que ces deux choses soient à la fois semblables et différentes entre elles. C'est évidemment le cas pour le théâtre de Shakespeare et le théâtre grec : l'un et l'autre se composent de tragédies, de comédies, de drames proprement dits (j'appelle ainsi les pièces sérieuses dont le dénoûment est heureux) ; mais ces œuvres dramatiques appartiennent à des systèmes religieux, moraux et littéraires différents. Pour pouvoir comparer *utilement* deux choses, il faut, en outre, que ni leur différence ni leur similitude ne soit trop grande. Dans le premier cas, celui d'une différence trop grande, l'étude entreprise manquerait de profondeur ; dans le second cas, celui d'une similitude trop grande, elle manquerait de surface. Pour prendre des exemples, on ne pourrait pas prolonger sans ennui une comparaison entre le théâtre chinois et le théâtre grec, à supposer que le théâtre chinois eût assez d'importance pour mériter l'honneur d'un semblable parallèle : tout diffère trop entre ces deux races d'hommes, et les grands contrastes généraux une fois indiqués, il serait superflu et sans intérêt d'en fournir pendant un cours entier des preuves particulières. Par un motif contraire, il serait également fastidieux de faire durer longtemps la comparaison entre deux choses trop semblables, telles, par exemple, que le théâtre de Plaute et celui de Térence, qui relèvent directement l'un et l'autre des mêmes sources grecques. La première étude pécherait par défaut de profondeur, la seconde par défaut de surface ; ainsi toutes deux manqueraient d'une qualité essentielle. Tel n'est point le cas d'une comparaison de Shakespeare avec les Grecs ; il ne lui est pas interdit d'être large et profonde à la fois. Le poëte anglais, tout en offrant avec les anciens Grecs une variété de contraste infinie, n'ap-

partient cependant pas à une race d'hommes absolument différente; et ses idées littéraires, morales et religieuses sont celles qu'un Eschyle ou un Euripide aurait pu concevoir naturellement après deux mille années, par le simple progrès de l'esprit humain en Europe.

Ne nous y trompons pas, en effet: les différences de la tragédie de Shakespeare avec celle des Grecs, quelque profondes qu'elles soient devenues, ne sont nullement des oppositions radicales de nature et d'origine; elles ne sont que le fruit lent et régulier d'un simple développement historique. Le théâtre moderne tout entier, romantique aussi bien que néoclassique, a ses racines dans le théâtre grec. A partir du moment où Eschyle détacha du chœur lyrique un second personnage et fonda ainsi la tragédie, celle-ci se développa si rapidement qu'en moins d'un siècle elle avait déjà parcouru les phases principales de son évolution. C'est là un fait extrêmement remarquable, dont la critique n'a pas toujours compris toute l'importance. Si Shakespeare, comparé à Sophocle, semble n'offrir encore avec ce poëte qu'un contraste presque absolu sur tous les points, il diffère déjà beaucoup moins d'Euripide, et je ne sais en vérité si, d'Eschyle à Euripide, la distance n'est pas au moins aussi considérable que d'Euripide à Shakespeare. Euripide s'écarte sensiblement du type de la tragédie classique, tel que l'avaient conçu ses deux grands devanciers; il est vraiment, avec les poëtes de la comédie nouvelle, le fondateur du drame romantique en pleine Grèce et en pleine antiquité. Avec lui et avec Ménandre, le drame commence à devenir ce qu'il est dans Shakespeare : une image de la vie humaine; non plus une représentation religieuse d'actions héroïques et idéales, mais une peinture de la réalité. Aristophane, conservateur étroit des vieilles traditions, ennemi de toute sorte de nouveauté, combattait la révolution littéraire d'Euripide aussi passionnément que la révolution morale de Socrate, et il faisait un crime au poëte d'introduire sur la scène la vie commune et les habitudes vulgaires. Plus tard Ménandre, héritier direct d'Euripide, admit le pathétique dans ses comédies. Térence et Plaute traduisirent ou imitèrent Ménandre et firent connaître au monde, longtemps avant Shakespeare, des pièces de théâtre où le comique et le tragique étaient mêlés. Ce caractère du drame moderne n'est pas le seul qu'on retrouve dans l'antiquité; il y en a d'autres et de plus importants que la suite de ce cours mettra en lumière; mais ce qui précède suffit pour montrer entre les anciens tragiques grecs et le grand poëte anglais une filiation manifeste. L'avenir était contenu en germe dans le passé, et avant que les cent premières années de l'existence de la tragédie fussent révolues, on entrevoyait déjà tout ce qu'elle deviendrait plus tard.

C'est, si je ne me trompe, le sentiment, c'est la connaissance, c'est l'intelligence de cette évolution historique qui légitime, aux yeux de la science et de la raison, une étude comparative comme celle que j'ai dessein de faire. L'ancienne critique, dont nous ne sommes pas encore assez complétement débarrassés et guéris, a bien fait tout ce qu'il fallait pour discréditer dans l'esprit de tous les hommes de sens ces sortes de parallèles. Elle considérait le théâtre grec en général, et plus particulièrement les tragédies de Sophocle, comme un type absolu, définitif, comme l'étalon normal avec lequel les géomètres littéraires devaient mesurer toutes les œuvres dramatiques pour déterminer leur valeur exacte et le degré précis d'estime qu'elles méritaient. A ce point de vue, le théâtre de Shakespeare, au lieu d'être, comme nous l'estimons, le fruit naturel d'un développement logique et régulier, était un monstre et le produit bizarre de l'imagination dévoyée. On admirait avec stupeur quelques parties de ce génie inculte, comme on admire les sublimes beautés de la nature inconsciente; on relevait çà et là dans son théâtre quelques situations, quelques pensées qui rappelaient des passages analogues chez les Grecs; mais on ne faisait ce rapprochement que pour opposer aux hasards de l'inspiration les combinaisons intelligentes de l'art. Un critique littéraire du premier empire, Geoffroy, condamne la tragédie d'*Hamlet* en ces termes nets et péremptoires : « C'est une composition entièrement barbare, où l'on ne découvre aucune trace des idées et de la manière de Sophocle. » Mme de Staël est plus généreuse : elle accorde à Shakespeare une philosophie morale supérieure à celle des Grecs; mais elle ne va pas jusqu'à reconnaître qu'il soit aussi bien qu'eux, quoique d'une manière différente, un véritable artiste. Voici comme elle s'exprime dans sa langue, qui n'est pas toujours la langue française : « Ces pièces sont supérieures aux tragédies grecques pour la philosophie des passions et la connaissance des hommes; mais elles sont beaucoup plus *reculées sous le rapport* de la perfection de l'art. » C'est là, messieurs, une erreur capitale. L'art de Shakespeare n'est pas en recul, pour user des expressions de Mme de Staël, par rapport à l'art grec. Dire qu'il est en progrès ne serait pas non plus rigoureusement juste, le progrès de l'art n'étant point, comme celui de la science, un accroissement, un perfectionnement constant et régulier; il faut dire que cet art est en mouvement et qu'il a suivi les phases d'une évolution naturelle et nécessaire. La matière du drame s'étant considérablement élargie par suite de cette philosophie morale plus étendue et plus profonde, de cette plus grande connaissance des hommes que remarque fort bien Mme de Staël, il était nécessaire que sa forme aussi fût changée. L'abondance nouvelle, inconnue aux anciens, d'idées, de sentiments, de faits, qui devaient entrer dans des compositions telles qu'*Hamlet* ou le *Roi Lear*, a brisé naturellement le moule de la tragédie de Sophocle — et un art différent est né, qu'il ne faut mettre ni au-dessous ni au-dessus de celui des Grecs, mais admirer, comme celui des Grecs, pour les beautés qui lui sont propres et dans les conditions historiques particulières à l'un et à l'autre. Dieu merci, ces principes sont enfin devenus si évidents qu'on a presque honte de les répéter. Que des critiques, intelligents d'ailleurs en dehors de leur dogmatisme, aient si longtemps prétendu imposer à toutes les créations du génie dramatique une forme immuable et fixée pour l'éternité, c'est là vraiment, quand on y songe, une des chinoiseries les plus étranges que l'histoire des aberrations de l'esprit humain ait à enregistrer. Comment cette prétention est-elle conciliable avec l'idée la plus élémentaire du génie? Que de petits écoliers comme La Harpe imitent de plus grands qu'eux et fassent timidement entrer leurs devoirs dans le moule des maîtres, cela est dans l'ordre; mais le génie ne connaît pas ces procédés qui appartiennent moins à l'art qu'à l'industrie ou à la mécanique; son œuvre est un vivant organisme où l'âme crée spontanément la forme qui lui est propre. Et les pédants s'érigent en juges et en régulateurs de cette liberté souveraine! Et le génie lui-même a eu la bonté de s'incliner devant leur tribunal et de faire soumission! O pauvre Corneille!

II

Il faut, dès aujourd'hui, m'expliquer plus à fond sur nos grands tragiques du XVIIe siècle ; car l'examen des tragédies romaines de Shakespeare et plus tard la comparaison de son théâtre avec celui des Grecs feront quelquefois intervenir dans nos études les principales productions de la tragédie que j'ai nommée *néo-classique*, non par dénigrement, mais par amour de la précision dans les termes. Cette précision de langage est, soit dit en passant, bien difficile à observer quand on parle de la poésie dramatique, de ses divisions, de son histoire, et le manque de termes rigoureusement définis est une cause majeure d'obscurité. Ainsi la langue française n'a pas de mot pour désigner les pièces sérieuses dont le dénoûment est heureux, telles que *la Tempête*, *le Marchand de Venise*, *Cymbeline*, *Mesure pour mesure*, et, dans l'antiquité, les *Euménides*, *Philoctète*, *Alceste*, etc. J'ai appliqué tout à l'heure à ces pièces le nom de drames proprement dits ; mais le mot *drame* ne saurait être réduit à cette appropriation spéciale. Il a plusieurs autres sens. C'est d'abord le nom générique de toute pièce de théâtre ; on l'emploie aussi pour désigner l'espèce de tragédie qui emprunte, comme la comédie, ses personnages à la vie bourgeoise ; enfin beaucoup de personnes, fort improprement à mon avis, l'appliquent à toutes les tragédies conçues et écrites en dehors du système dit classique. Qui pourrait prétendre, dans un tel abus de ce mot, le ramener à une signification unique et précise? Jamais je n'ai mieux compris l'aphorisme de Condillac : « Une science est une langue bien faite, » qu'en essayant de définir les termes de la langue esthétique. Chacun les entend à sa manière ; tant que cette confusion durera, l'esthétique ne pourra pas être une science, et à partir du moment où il y aurait accord sur leur signification, on sent que la science serait achevée. Mais puisque chaque auteur a ses définitions, je suis bien obligé, pour me faire entendre, de vous donner les miennes. Commençons par les mots *classique* et *romantique;* il est indispensable de les définir avant de parler de la tragédie néo-classique.

Classique est pour moi synonyme de grec de la belle époque. Les éléments d'une définition de ce mot peuvent tous être pris dans le seul théâtre de Sophocle, sans qu'il soit nécessaire de les chercher ailleurs. Un trait distingue par excellence la tragédie de Sophocle comme aussi celle d'Eschyle : c'est la sévère beauté plastique des personnages et la valeur hautement générale des motifs qui les font agir. L'intérêt de la représentation s'attache moins aux personnalités qui sont en scène qu'aux saintes et augustes puissances du monde moral dont ces personnalités sont la vivante incarnation. L'État, la famille, et surtout la religion, voilà les grands acteurs du drame antique ; l'individu, comme tel, disparaît plus ou moins sous la majesté de son rôle. Antigone, pour citer un exemple, est une admirable figure ; l'admiration est si bien le sentiment qu'elle inspire que, si l'on veut la caractériser d'un mot, il ne faut pas chercher une autre épithète. Dire qu'elle est touchante serait moins juste, non pas qu'elle n'émeuve aussi la sensiblité quand elle fait ses adieux à la vie ; mais d'abord et avant tout elle commande l'admiration par sa noblesse, par sa fierté, j'allais dire par sa roideur. C'est que Sophocle n'a pas voulu nous offrir un tableau pathétique de la réalité ; peintre de l'idéal, il a mis devant nos yeux l'image sublime d'une jeune fille absorbée tout entière par l'accomplissement d'un devoir religieux, ferme comme un roc dans sa résolution et inaccessible à tout ce qui la pourrait ébranler. Les traits de son caractère n'ont pas de nuance individuelle bien précise, ils sont larges et généraux ; Antigone pourrait s'appeler piété envers les morts ou amour fraternel. Il n'y a point de méchants dans le théâtre de Sophocle, si l'on entend par là des êtres mûs par des instincts bassement égoïstes et poursuivant par tous les moyens l'accomplissement de leurs fins particulières. Créon, tyran d'Antigone, ne la persécute pas pour le plaisir de faire du mal ; il représente l'Etat, dont les lois sévères défendent de donner la sépulture aux ennemis de la patrie. Telle est la tragédie classique ; ses personnages sont solides, tout d'une pièce ; une seule passion les remplit et les anime, et cette passion n'a rien de personnel, elle s'identifie toujours avec quelque devoir ou quelque intérêt sacré.

Dans l'art romantique, le centre de gravité de la tragédie se déplace : ce n'est plus le conflit, aussi majestueux que simple, des puissances morales ; c'est la personne humaine en soi, dans la richesse et la complexité de sa nature, qui devient la chose intéressante. Cette différence paraîtra dans toute sa lumière quand nous étudierons le personnage d'Hamlet et que nous le comparerons à l'Oreste antique. Oreste, dans Eschyle et dans Sophocle, exécute sans trembler, sans douter, sans un moment d'hésitation, l'ordre d'Apollon qui lui a dit de venger son père assassiné ; mais en tuant l'assassin, qui est sa mère, il soulève contre lui la colère des divinités infernales, des Euménides, vengeresses à leur tour de cette nouvelle victime. Ce conflit des dieux, voilà toute la tragédie : il est extérieur et surnaturel ; il ne réside point dans l'âme d'Oreste, qui demeure absolument ferme et entier dans sa rigidité plastique avant le meurtre, pendant le meurtre, après le meurtre. Il suffit, au contraire, de nommer Hamlet pour éveiller à l'instant dans l'esprit l'idée de tous les doutes, de toutes les incertitudes, de toutes les angoisses et de toutes les défaillances qui peuvent attaquer l'intégrité morale d'une parsonne humaine, la miner et la ronger intérieurement, y introduire le principe d'une division et d'une dissolution mortelles. L'âme combattue du prince de Danemark, voilà le théâtre de la tragédie. Il a peur que l'esprit qu'il a vu ne soit un démon : « Le démon a le pouvoir de revêtir la forme d'un objet chéri ; il est puissant sur les âmes mélancoliques ; peut-être veut-il profiter de ma faiblesse pour me damner..... J'ai depuis peu, je ne sais pourquoi, perdu toute ma gaieté, renoncé à tout exercice, et je me sens dans l'âme une telle tristesse, que cette merveilleuse construction, la terre, me semble un stérile promontoire ; ce magnifique dôme, le ciel, ce splendide firmament suspendu sur nos têtes, cette majestueuse voûte scintillante de flammes d'or, tout cela m'apparaît comme un sale et pestilentiel amas de vapeurs. Quel chef-d'œuvre que l'homme ! quelle noble intelligence ! quelles facultés infinies ! Dans ses formes, dans ses mouvements, comme il est accompli et admirable ! par ses actions, combien semblable à un ange ! par sa raison, combien semblable à un dieu ! la merveille du monde ! le roi de la création animée ! Et cependant, pour moi, qu'est-ce que cette quintessence de poussière? L'homme ne me charme

point, — ni la femme non plus. » Incertain, irrésolu, Hamlet promène sa mélancolie d'une salle à l'autre du palais, dans les longs corridors du château d'Elseneur, dans la campagne, dans les cimetières, au milieu des crânes vides que pousse son pied et des gais fossoyeurs qui chantent.

Mais déjà dans Euripide, comme nous le verrons avec détail, Oreste a quelques-uns des caractères essentiels d'Hamlet. Il doute; il soupçonne l'oracle qui lui a commandé un parricide d'avoir été rendu par quelque démon trompeur. Euripide enlève à ses héros la belle solidité marmoréenne et plastique qu'ils avaient dans Eschyle et dans Sophocle et commence à transporter le théâtre de la tragédie dans leur âme. C'est pour cette raison surtout que j'ai appelé cet ingénieux poète le père du romantisme dans l'antiquité. Il y a beaucoup de romantisme dans Virgile et dans la littérature latine en général; mais le grand événement qui acheva la ruine de l'art classique et imposa au monde les conditions d'un art nouveau fut le triomphe de la religion du Christ. Le christianisme est un fait tellement important dans la constitution de l'art romantique, qu'on peut établir entre les mots *romantique* et *chrétien* une synonymie presque aussi grande qu'entre les mots *classique* et *grec* de la haute antiquité; et comme le christianisme a changé la face du monde et divisé l'histoire en deux grandes époques, le plus simple est encore d'adopter pour l'art la division corespondante, et de dire en deux mots que tout le monde comprend : *art antique* et *art moderne*.

L'élément nouveau introduit dans l'art par le christianisme fut l'idée, complétement étrangère aux anciens, du prix infini de la personne humaine : infini, car il est égal à l'éternité; infini, car il peut être supérieur aux majestés les plus vénérables de la terre, l'État, la famille, la patrie; infini, car il n'a pas été jugé inférieur au sang du Fils unique de Dieu. La personne humaine devint le centre des représentations de la tragédie. L'art dramatique, dans la société moderne, eut pour objet l'étude du cœur de l'homme, l'analyse des passions, la peinture des caractères, la représentation du monde réel tout entier et de la vie humaine telle qu'elle est, avec ses vertus, ses crimes et ses vices, ses grandeurs et ses petitesses, sa poésie et sa prose, ses peines, ses joies, ses ridicules, son côté tragique et son côté comique. Une multitude de personnages couvrirent la scène; l'intrigue se compliqua; des événements extraordinaires, imprévus, furent offerts en pâture à l'imagination des spectateurs. Deux sentiments nouveaux, dont l'un était absolument inconnu de l'antiquité et dont l'autre avait été traité tout différemment par l'art grec, le point d'honneur personnel et surtout l'amour, la plus romantique des passions, devinrent la matière et firent l'intérêt de presque toutes les tragédies.

Le point d'honneur personnel, tel que nous l'entendons aujourd'hui, n'était pas compris des anciens. Dans l'*Iliade*, Agamemnon et Achille s'accablent des injures les plus grossières sans que l'idée leur vienne jamais qu'ils doivent s'ôter la vie pour de pareils outrages; dans une assemblée des chefs de la Grèce, Thémistocle est frappé par un de ses collègues : « Frappe, lui dit simplement Thémistocle, mais écoute. » Mais, dans nos idées modernes, une injure, un soufflet, est une offense mortelle, un affront qui, s'adressant directement à notre personne, c'est-à-dire à quelque chose de sacré et d'infini, exige une réparation infinie aussi, et ne peut être lavé que dans le sang. Le théâtre espagnol est fondé tout entier sur cette idée. Shakespeare en a fait peu d'usage; mais l'amour a trouvé chez lui l'expression la plus large et la plus poétique qu'il ait jamais reçue. Les anciens auraient eu honte de donner à ce sentiment une place d'honneur dans leur théâtre. Quand l'amour est honnête, ils jettent un voile sur lui par pudeur; s'ils l'étalent sur la scène, c'est qu'il est criminel, et alors ce n'est pour eux qu'un objet d'épouvante et d'horreur sacrée. Caprice de l'imagination ou des sens, fatalité du corps dans le paganisme, l'amour sanctifié est devenu l'attrait mystérieux de deux âmes immortelles, et tel est l'intérêt qui s'attache pour nous à sa représentation, que toutes les autres passions sont éclipsées par celle-là, et que faire une tragédie attendrissante ou terrible d'où l'amour soit banni passe presque pour un tour de force dramatique. *Roméo et Juliette* est le type des tragédies romantiques dont l'amour est le sujet. Les deux amants sont au premier plan du tableau; leurs personnalités effacent tout, et la haine réciproque des Capulets et des Montaigus n'est là que pour servir de cadre ou de canevas à la peinture de leur passion. Si l'on voulait et si l'on pouvait transformer *Roméo et Juliette* en œuvre de l'art classique, il faudrait au contraire mettre au premier plan la rivalité des deux familles en la rattachant à quelque grand intérêt de patrie ou de religion, et ne pas accorder plus d'importance à la passion des deux jeunes gens que Sophocle n'en a donné à l'amour d'Hémon pour Antigone dans son austère tragédie.

J'ai dit ce que j'entends par ces mots *classique* et *romantique*, et j'en ai simplifié le sens en leur donnant pour synonymes les mots plus clairs et plus immédiatement intelligibles de *grec* et de *chrétien*, d'*antique* et de *moderne*. J'arrive maintenant à l'art néo-classique, sur le compte duquel je dois m'expliquer nettement, la comparaison de Shakespeare avec l'antiquité ne pouvant manquer d'amener quelquefois, dans le cours de nos études, le nom et les œuvres de nos grands tragiques français.

III

La Renaissance avait donné au monde deux biens inestimables : les modèles de l'antiquité, et un principe d'affranchissement. Faute d'une connaissance suffisante des modèles de l'antiquité et faute d'une liberté suffisante dans tous les domaines de la pensée et de l'action, l'art du moyen âge n'avait pu s'élever à une perfection véritable, et le drame, en particulier, languissait. Mais de ces deux bienfaits de la Renaissance — l'antiquité retrouvée, la liberté rendue à l'esprit humain, — le premier cachait un péril qui pouvait compromettre gravement le second. Ce péril était que l'enthousiasme légitime des modernes pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité devint une idolâtrie, qu'au lieu de les admirer et de les étudier on se mît à les imiter servilement, et qu'ainsi l'esprit humain à peine affranchi fût replacé sous un joug nouveau. La raison supérieure de Shakespeare vit le péril et sut y échapper. Entouré des modèles de l'antiquité classique, il conserva son indépendance et, comprenant qu'une société nouvelle voulait un art nouveau, il fonda ou pour mieux dire il développa régulièrement, logiquement, la seule forme de drame qui soit en pleine harmonie avec les temps et les peuples modernes.

On eut moins de bon sens ailleurs, et l'ingénieuse merveille (je dirais en latin *bellum monstrum*) de la tragédie néo-classique fut alors inventée et fabriquée de toutes pièces. Elle a ce caractère singulier de n'être classique ni par le fond ni par la forme. Elle n'est point classique par le fond; car, pour ses poëtes comme pour Shakespeare, l'intérêt central de la représentation est dans l'âme des individus et non pas dans les puissances morales qui règnent extérieurement sur le monde. Les passions toutes personnelles de l'honneur et de l'amour sont les ressorts principaux du drame. La sublime *Athalie* de Racine, où Dieu est le grand acteur, est la seule pièce de notre théâtre, et j'ajoute de tout le théâtre moderne (sans en excepter l'*Iphigénie* de Gœthe), qui ressemble vraiment aux compositions religieuses de la haute antiquité. — Elle n'est point classique par la forme, car la règle bizarre des trois unités, qui est l'article essentiel de sa poétique, était inconnue à Eschyle, à Sophocle, à Euripide, et n'a pas même été formulée par Aristote. C'est une découverte, une invention ultérieure de commentateurs trop subtils et trop zélés qui ont voulu être plus royalistes que le roi. Quant à l'exclusion sévère de tout élément comique et familier, cela donne, il est vrai, à notre tragédie un air de gravité antique; mais il y a deux réserves à faire : d'abord cette gravité est trop souvent une gravité à la Sénèque, c'est-à-dire emphatique et déclamatoire; et puis le rigorisme dans la séparation des genres est beaucoup plus étroit chez nos tragiques qu'il ne l'a jamais été, même chez les poëtes de la haute tragédie, Eschyle et Sophocle. Il est clair que ce rigorisme est contraire à la définition moderne du drame, tableau varié de la vie humaine, c'est-à-dire d'une tragi-comédie où le ridicule et le pathétique sont voisins, et il eût été bien plus sage et plus naturel, à coup sûr, d'entrer résolûment dans la voie large ouverte par Euripide et par Ménandre. Un étrange besoin de servitude, où il faut sans doute voir un reste d'esprit scolastique, fit imaginer une foule de petits règlements contraires à la raison et à la nature; mais de tous les grands paradoxes des législateurs du Parnasse, le plus inouï, le plus inconcevable fut d'imposer à une société chrétienne et à un art chrétien la représentation exclusive des mœurs et des personnages du paganisme. La tragédie néo-classique est donc un fruit artificiel et anomal, tandis que la tragédie de Shakespeare était l'épanouissement naturel et régulier du drame antique.

En condamnant le genre, je n'ai garde de méconnaître les chefs-d'œuvre qu'il a produits. Ceux-ci sont, au contraire, d'autant plus dignes d'admiration que le sol qui les a portés était plus rebelle et plus stérile. Notre XVIIe siècle est un des plus grands et des plus beaux de toute l'histoire littéraire; mais, prenez-y garde, ce qui fait son excellence, c'est l'adresse merveilleuse avec laquelle il a su tirer parti des moyens les plus pauvres et triompher des conditions les plus ingrates qui furent jamais imposées à l'art. Cette époque sans seconde de Louis XIV nous offre le spectacle miraculeux d'un architecte capable de construire un palais avec les pierres d'une maison bourgeoise, ou d'un peintre auquel une seule couleur sur sa palette suffirait pour faire une toile éblouissante. Il n'est pas très-difficile de comprendre en gros les mérites d'une œuvre telle que *Jules César*, *Othello* ou *Macbeth*; l'intelligence au moins sommaire des plus belles pièces de Shakespeare est à la portée de tout le monde; mais, pour goûter ce qui se cache de vérité morale, de profondeur psychologique, d'humanité, d'esprit, de raison, de passion, enfin et surtout de divine beauté de composition et de style, sous les formes conventionnelles et factices d'*Andromaque* ou d'*Iphigénie*, il faut un degré supérieur et exceptionnel de culture. Voilà pourquoi notre XVIIe siècle restera la pierre de touche éternelle du goût. C'est un temple interdit au profane vulgaire, et où la fleur de l'aristocratie intellectuelle peut seule entrer. Nous n'avons pas en France le sentiment bien net de la culture extraordinairement fine et délicate qu'exige l'appréciation de Racine, parce que les œuvres de ce poëte font partie de notre éducation; mais écoutons nos voisins d'Allemagne et d'Angleterre : les plus intelligents, Lessing, Schlegel, Coleridge, Macaulay, Matthew Arnold, Gervinus, n'ont guère pour nos tragiques que des paroles dédaigneuses, et quand par hasard nous en rencontrons un, comme Gœthe souvent et quelquefois Hegel, qui a l'esprit d'en dire et d'en penser du bien, ce trait chez un étranger nous paraît la preuve la plus remarquable qu'il puisse donner d'un goût et d'un savoir supérieurs. Les tragédies de Racine et de Corneille demeurent les plus belles de notre théâtre et ne sont décidément inférieures, dans la littérature moderne, qu'aux chefs-d'œuvre du grand poëte anglais. Le théâtre romantique de 1830, vicié dès l'origine par l'esprit de révolution, de pédanterie, de système, et qu'on ne peut pas plus comparer à celui de Shakespeare qu'on ne pourrait le comparer à la nature, n'a rien produit d'égal.

Voilà, messieurs, mon sentiment sur la tragédie néo-classique. Ces réflexions terminent ce que je me proposais de dire aujourd'hui. J'ai voulu seulement poser quelques principes, définir quelques termes et indiquer l'esprit général dans lequel j'aborderai l'étude de Shakespeare comparé à l'antiquité.

PAUL STAPFER.

UNE RÉHABILITATION

Massillon consécrateur de Dubois

Lorsque l'infâme Dubois voulut être archevêque de Cambrai pour devenir bientôt cardinal et premier ministre, les deux prélats qu'il adjoignit au cardinal de Rohan, son consécrateur, furent l'évêque de Nantes, Tressan, et l'oratorien Massillon, nouvellement promu à l'évêché de Clermont.

« Nantes avait un tel droit [à cet honneur] par l'ordination qu'il avait osé donner à l'abbé Dubois qu'il n'y avait pas moyen — dit Saint-Simon — de lui préférer personne. Pour l'autre assistant, Dubois crut en devoir chercher un dont la vie et la conduite pût être en contre-poids. Il voulut Massillon, célèbre prêtre de l'Oratoire, que sa vertu, son savoir, ses grands talents pour la chaire, avaient fait évêque de Clermont, parce qu'il en passait quelquefois, quoique rarement, quelque bon parmi le grand nombre des autres qu'on faisait évêques. Massillon, au pied du mur, étourdi, sans ressources étrangères, sentit l'indignité de ce qui lui était proposé, balbutia, n'osa refuser. Mais qu'eût pu faire un homme aussi mince, selon le siècle, vis-à-vis d'un régent, de son ministre et du cardinal de Rohan? Il fut blâmé néanmoins et beaucoup dans le monde, surtout des gens de bien de tous les partis, car en ce point l'excès du scandale les avait réunis.

les plus raisonnables, qui ne laissèrent pas de se trouver en nombre, se contentèrent de le plaindre, et on convint enfin assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser. »

Le récit de Saint-Simon, confirmé dans ce qu'il a d'essentiel par tous les historiens contemporains, a fait le plus grand tort à la réputation de Massillon; et quoique Duclos ait essayé de le justifier en disant qu'il ne connaissait peut-être pas toute la dépravation du nouvel archevêque, la postérité ne pardonne pas facilement à l'admirable auteur du *Petit carême* sa condescendance et sa faiblesse dans cette occasion (1). Il aurait dû tout sacrifier, dit-on, plutôt que de se déshonorer ainsi; et d'ailleurs, s'il eût écouté le sage et vertueux Fleury, qui lui rappelait en pleine Académie, le 23 février 1719, « le devoir indispensable de la résidence », il se fût épargné l'ennui d'un refus ou la honte ineffaçable d'un acquiescement aux volontés du Régent et de son indigne ministre. Une étude attentive des faits et la connaissance de quelques documents importants que Duclos et Saint-Simon ne pouvaient consulter me permettront, je l'espère, de justifier pleinement l'illustre Massillon, et de montrer que les raisons les plus honorables, les mêmes qui l'empêchaient alors de *résider*, l'ont poussé à se faire en 1720 le consécrateur d'un Dubois.

L'impartiale histoire ne se montre pas aussi sévère pour le premier ministre du Régent que l'ont été ses contemporains : elle reconnaît sans doute que, comme les cardinaux de Richelieu, de Retz et Mazarin, Dubois cachait sous la pourpre un cœur souillé de vices; mais elle n'affirme plus qu'il se soit vendu à l'Angleterre, et elle ne fait pas difficulté d'accorder à ce malhonnête homme une grande intelligence et une habileté merveilleuse. Le président Hénault, qui se connaissait en hommes, appelle Dubois « le plus adroit de tous les hommes » (1), et ce jugement du célèbre écrivain se trouve en partie confirmé lorsqu'on examine de plus près l'histoire si curieuse de la Régence.

En 1719, l'abbé Dubois, ministre des affaires étrangères, se mit en tête de pacifier l'Église de France, si profondément divisée depuis la bulle *Unigenitus*. Il entreprit, pour s'attirer la reconnaissance de Rome et en obtenir enfin le chapeau qu'il convoitait, de réconcilier le cardinal de Noailles et les jésuites, les appelants et les constitutionnaires. Ce travail d'Hercule ne l'effraya point, et il conduisit les négociations avec une habileté si consommée que peu de mois lui suffirent pour conclure la paix de l'Église vainement cherchée par Louis XIV. La marche de cette curieuse affaire est peu connue, parce que Saint-Simon n'a pas daigné parler dans ses Mémoires d'une transaction qui lui faisait horreur; mais le volumineux journal du fougueux et partial abbé Dorsanne, complété et contrôlé par un journal encore inédit du président Hénault, l'un des négociateurs, et par une histoire manuscrite que nous a laissée un autre négociateur (2), nous permettront de mieux comprendre la valeur de Dubois et de juger en connaissance de cause la conduite de Massillon, son consécrateur.

« Cette grande affaire durait depuis sept années entières — dit le président Hénault — sans laisser entrevoir aucun dénoûment. Le parti que l'on appelait des *constituants*, soutenus par le pape, dont ils défendaient l'ouvrage et l'autorité, et le parti des *appelants*, qui se croyaient armés de la vérité et de la religion, s'étaient déclaré une guerre éternelle. Nulle espérance de paix : les menaces du Vatican, les négociations des personnes modérées, l'autorité de Louis XIV, tout y avait échoué. »

C'est alors que Dubois intervint d'une manière active, avec la ferme volonté de mettre fin à ces déplorables querelles ; il était, comme on sait, non moins sceptique en religion qu'en morale; mais il voulait contenter Rome et il se fit théologien pour la circonstance.

« Au commencement de l'année 1719 — dit l'abbé Couet, — au mois de mai, M. Pecquet, dont la droiture et la capacité sont si connues, donna à M. l'abbé Dubois, chargé des affaires étrangères, un plan suivant lequel on pourrait travailler à la paix de l'Église... Il fallut plusieurs conversations pour faire entrer ce dessein dans l'esprit de M. l'abbé Dubois. Il voulait la fin; il désirait la paix ; mais il doutait de la possibilité des moyens. M. Pecquet proposa M. l'évêque de Clermont, et le P. de la Tour, général de l'Oratoire, comme deux hommes de mérite et qui pouvaient contribuer au succès d'un ouvrage si important à l'Église et à l'État. M. l'abbé Dubois goûta ces vues ; et dès lors on fit quelques ouvertures à M. l'évêque de Clermont, qui était sur le point de retourner dans son diocèse, et qui promit de revenir lorsque la matière serait préparée... »

Massillon se trouvait ainsi désigné au choix des négociateurs non-seulement par son immense talent et par son entraînante éloquence, mais surtout par l'élévation de son caractère et par sa grande modération. Déjà, si j'en crois un contemporain, Massillon s'était trouvé engagé dans cette affaire ; on l'avait chargé, le 20 décembre 1714, de recevoir un projet d'accommodement dressé par le cardinal de Rohan, et ce projet, Massillon l'avait modifié, il l'avait « adouci ». Il eut à jouer en 1720 un rôle beaucoup plus considérable, car l'abbé Couet nous le représente agissant de concert avec Dubois, et il dit en propres termes, quelques pages plus loin, que l'évêque de Clermont demeura seul l'âme de l'affaire et le principal acteur » (1). En effet, lorsque Dubois abandonna son projet pour en adopter un autre venu de Rome et plus agréable au pape, Massillon n'hésita pas à lutter contre lui. Écoutons plutôt l'abbé Couet :

« M. l'abbé Dubois ne disait pas son secret, mais il ne témoignait que de la mauvaise humeur et de l'éloignement pour tout ce qu'on lui proposait pour le succès du premier projet. M. l'évêque de Clermont, presque découragé, prit le

(1) « Ce fut un des plus tristes épisodes de cette époque de démoralisation que de voir le successeur de Bourdaloue, le [illegible] [illegible] [illegible] de Dubois, [illegible] et devenir [illegible] la cour [illegible] 1720. Le contraste de [illegible] faiblesse, [illegible] par le [illegible], [illegible] les [illegible] que Massillon avait tant de fois [illegible] au haut de la chaire et qu'il avait [illegible] dans les cœurs, produisaient sur les esprits une impression [illegible]. » (H. Martin, livre XIII.)

(1) *Journal*, [illegible] 1720.

(2) L'abbé Couet, grand vicaire du cardinal de Noailles ; copie ms. de 1757 ; 150 pages in-4°.

(1) On voit par l'histoire manuscrite de l'abbé Couet que Massillon [illegible] le Régent, [illegible] avec les cardinaux de Noailles et de Rohan, [illegible] le chancelier Daguesseau qui [illegible] [illegible] [illegible].

parti de parler à M. le duc d'Orléans, qui l'avait reçu averti de ne se point arrêter à ce que l'abbé Dubois lui dirait, parce qu'il n'entendait rien à cette affaire. Ce prélat dit à S. A. R. qu'il lui devait la vérité, et que, l'ayant honoré de sa confiance dans l'affaire de la Constitution, il se croyait obligé de l'avertir qu'on la jouait ; que M. le cardinal de Rohan paraissait entrer dans des vues de paix ; que M. le cardinal de Bissy en paraissait fort éloigné ; que cette diversité de conduite était apparemment concertée entre eux, et que l'on ne pourrait réussir à moins que l'on ne fût soutenu par S. A. R. et que M. l'abbé Dubois n'appuyât sérieusement tout ce que l'on ferait. M. le duc d'Orléans sentit la force de tout ce que M. l'évêque de Clermont lui disait. Il le remercia, parut fort ému de l'avis, assura qu'il ne souffrirait pas qu'on le jouât, et dit d'un ton de maître que l'abbé Dubois agirait conformément à ses intentions... M. l'abbé Dubois, pendant quelque temps, fut un peu indisposé contre M. l'évêque de Clermont, qui lui avait attiré une réprimande. Cependant il se conforma aux ordres qu'il avait reçus, et de ce moment l'affaire prit un bon train. Tout se disposa pour aplanir les difficultés... ; le ministre, désabusé du second projet, revint au premier, qu'il prit la résolution de faire réussir, à quelque prix que ce fut. »

C'est alors que Dubois, grâce à l'odieuse comédie que chacun sait, obtint du Régent l'archevêché de Cambrai, le siége de Fénelon ! Le nouvel archevêque n'était pas même sous-diacre, mais cette difficulté ne l'arrêta pas longtemps : l'évêque de Nantes, Tressan, et l'archevêque de Rouen, Bezons, s'offrirent pour lui conférer, avec l'autorisation du pape, tous les ordres à la fois.

« L'archevêque de Cambrai — dit encore l'historien de 1720 — fit demander un *licet* à M. le cardinal de Noailles pour être ordonné prêtre à Paris sur un dimissoire de M. l'évêque de Limoges. Son Ém. comprit toutes les conséquences d'une pareille démarche. Elle crut que sa conscience ne lui permettait pas de prendre la moindre part à cette ordination. Elle exposa ses raisons à Mgr le duc d'Orléans, qui les approuva. Le *licet* fut refusé, et M. l'archevêque de Cambrai en demanda un d'abord à l'évêque de Senlis, qui le refusa comme M. le cardinal de Noailles. Il s'adressa ensuite à M. l'archevêque de Rouen, qui fut plus facile. Sur cette permission, il fut ordonné sous-diacre, diacre et prêtre par l'évêque de Nantes dans un village auprès de Triel. Dans la suite, lorsque ce prélat eut ses bulles, M. le cardinal de Noailles ne crut pas que ce fût à lui à juger un abbé nommé par le roi à un archevêché et qui avait ses bulles du pape (1) ; et Son Ém., sur ce principe, donna le *licet* pour le sacre, qui se fit au Val-de-Grâce par M. le cardinal de Rohan, assisté de MM. les évêques de Nantes et de Clermont. Ce dernier avait été témoin de l'information de vie et mœurs et de la profession de foi de M. de Cambrai, et cette démarche lui a fait un grand tort dans le public. »

Tel est le récit de l'abbé Couet, mais Dorsanne raconte les faits d'une manière un peu différente : il affirme que Massillon lui-même demanda au cardinal de Noailles, le mercredi 14 février, le *licet* en question, et il ajoute avec une pointe de malice que toute son éloquence échoua devant la courageuse fermeté du saint prélat (1). Quoi qu'il en soit, la participation directe de Massillon au sacre de Dubois n'est pas douteuse, et les excuses qu'on a imaginées pour justifier l'évêque de Clermont sont toutes insuffisantes. On a dit qu'il ignorait peut-être le proxénétisme de Dubois, mais son devoir était de prendre des informations précises avant de délivrer un certificat de bonnes vie et mœurs à un inconnu. On a dit également qu'il avait craint de passer pour ingrat aux yeux du Régent, qui avait payé ses bulles ; on pourrait dire enfin que Dubois, plus que sexagénaire et déjà tourmenté par la maladie qui l'emporta en 1723, menait forcément une vie régulière, que son intelligence et ses lumières frappaient tous les yeux, et que son hypocrisie trompa sans doute le vertueux oratorien. Toutes ces raisons, je le répète, ne valent absolument rien, et Massillon serait à jamais déshonoré s'il n'avait eu d'autre mobile de sa conduite.

Mais voici la véritable raison, que les historiens ont ignorée parce qu'on n'avait pas alors la manie de se disculper ou de se vanter publiquement à tout propos. Massillon s'était dévoué corps et âme à cette grande œuvre de la *paix de l'Eglise*, et il savait à n'en pas douter qu'une pacification si désirable serait impossible sans Dubois. Si le tout-puissant ministre des affaires étrangères, irrité de se voir exclu de l'épiscopat, se retirait de la négociation qu'il conduisait avec tant d'habileté, tout était rompu définitivement, et l'Église de France retombait au fond de l'abîme. L'évêque de Clermont était dans un cruel embarras : il compromettait gravement une réputation jusqu'alors sans tache (2) s'il coopérait au sacre d'un pareil archevêque ; mais d'autre part, s'il refusait de sacrer un prélat nommé par le roi et accepté par le pape, il exposait le cardinal de Noailles et toute l'élite du clergé français aux plus affreuses persécutions. Massillon n'hésita pas longtemps ; il puisa dans sa vertu même et dans son profond amour pour la religion la force de braver l'opi-

(1) Ainsi le vertueux Noailles s'opposait jusqu'au sacre de Dubois. On voit d'ailleurs par les manuscrits de Couet et du président Hénault que l'archevêque et le ministre étaient constamment en relations d'affaires et se faisaient visite tour à tour. Ils se brouillèrent en 1721 au sujet d'une lettre de cachet adressée par Dubois à la faculté de théologie. « Quelle paix ! quel fruit de la paix ! » était » cette Noailles. Ces paroles choquèrent la tête de M. l'archevêque » de Cambrai. M. le cardinal de Rohan, présent, le retint et l'adoucit » Mais il en resta une vive impression dans son esprit contre M. le » cardinal de Noailles. » — Ce dernier officia pontificalement à Notre-Dame, en 1723, au service funèbre de Dubois.

(1) « Il s'était si fort confié sur son éloquence et regardait la coopération à une telle ordination comme une chose si indifférente qu'il croyait emporter le *licet*. » (*Journal*, I, 508.) « Tous les gens de bien furent affligés de voir M. l'évêque de Clermont *se prostituer* de la sorte ; chacun se rappelait les vérités qu'il avait si souvent prêchées dans Paris et contre lesquelles il agissait si publiquement. » (*Ibid.*, 518.)

(2) L'envie et la calomnie s'étaient attachées à Massillon, comme autrefois à Bossuet ; voici, en effet, ce que je lis dans une petite note manuscrite provenant de l'Oratoire et composée vers 1750, je ne saurais dire par qui : « En 1706, il prêcha le carême à Saint-Paul » avec grand applaudissement, mais Dieu lui fit trouver de quoi tem- » perer cet éclat dans deux aventures fâcheuses. Ses sermons impri- » més commençant alors à courir, on allait l'entendre le livre à la » main, et ce spectacle ne pouvait que le mortifier du haut de la » chaire. Ses envieux qu'il croyait lui-même en avoir publié l'édition » répandirent en même temps des soupçons très-humiliant sur sa » liaison avec Mme la marquise de l'Hôpital, dame très-vertueuse et » d'une réputation très-intègres qu'il dirigeait. Ces bruits allèrent jus- » qu'à le chansonner, et je suis témoin que la dame, entrant un jour » à Saint-Paul où elle venait l'entendre, ce fut tout à coup un mur- » mure universel dans l'église, comme si chacun se la fut montrée » au doigt. On prétend qu'une fille de chambre que le P. Massillon » avait fait sortir d'auprès de la dame l'avait par dépit ainsi décrié. »

mon publique. Il consacra Dubois et assura par là cette paix de l'Église que son refus rendait impossible. Tandis que les cardinaux de Gesvres et de Rohan, pour ne citer que les principaux, couraient par ambition au devant du deshonneur (1), Massillon s'exposa par piété à la réprobation des gens de bien, il subit sans murmurer des reproches qu'il ne méritait pas, comme il avait accepté naguère les observations de Fleury touchant la résidence épiscopale. Fort de sa conscience, il espéra que l'avenir le justifierait, et il ne négligea rien pour prévenir les soupçons de vénalité ou de basse complaisance. Tandis que Dubois recueillait tous les fruits d'une paix qui avait transporté de joie le pape Clément XI, Massillon, son principal auxiliaire, demeura pauvre et modeste comme par le passé. On l'avait nommé membre du conseil de conscience au plus fort des négociations : il donna sa démission dès que l'accommodement fut conclu, et retourna dans son diocèse, le 12 février 1721, pour ne plus en sortir. On ne lui donna pas même une abbaye, alors que Dubois en possédait sept et que les revenus de ce malheureux s'élevaient à 300 000 livres de rentes ; la seule récompense que reçut l'évêque de Clermont pour avoir pacifié l'Église de France, fut le mépris injuste des honnêtes gens, ou leur pitié non moins humiliante.

Soyons plus équitables, nous qui connaissons les faits beaucoup mieux que les contemporains, et proclamons, à l'éternel honneur de Massillon, que le seul amour de la religion l'a tenu deux ans éloigné de son diocèse et l'a fait consentir à sacrer Dubois. Souvenons-nous que, dans cette grave circonstance, son rôle a été tout à fait analogue au rôle du vertueux Daguesseau, et appliquons-lui cette phrase du président Hénault relative à l'immortel chancelier : « C'est le sublime de la vertu d'immoler jusqu'à sa réputation au bien public. »

A. Gazier.

(1) On ne saurait croire jusqu'où le cardinal de Rohan, l'un des plus grands seigneurs de France, poussa la bassesse pour s'attirer la faveur de l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brives. Quelques années avant qu'un de ses parents, le chevalier de Rohan-Chabot, ne fît impunément bâtonner Voltaire, le cardinal archevêque de Strasbourg écrivait à Rome la lettre suivante, dont l'original est aux archives de Rome (*Francia, Giansenismo*, V, n° 2262). Je la transcris sur une copie très-fidèle faite par M. Silvy, le 28 avril 1814, alors que les archives de Rome étaient à l'hôtel de Soubise :

Lettre du cardinal de Rohan à un prélat de la cour de Rome, du 15 août 1720.

« Je ne puis me dispenser, monsieur, de vous marquer l'extrême surprise où j'ai été d'apprendre ce que M. Massei a eu ordre de dire à M. de Cambrai touchant le chapeau de cardinal que S. A. R. Mgr le Régent comptait d'obtenir de S. S. en faveur d'un ministre qui lui est cher, et dont véritablement elle ne peut trop récompenser les services. M. de Cambrai n'a pas été longtemps à prendre son parti, et sa résolution est digne de son désintéressement et de son courage. Mais s'il lui est glorieux de renoncer à des espérances aussi flatteuses que bien fondées, il est du bien de la religion que le souverain pontife écoute nos vœux, nos désirs et ses véritables intérêts ; et je crois devoir vous mettre en état de les présenter à S. S. en mon nom.

» M. de Cambrai remplit en France une place importante ; les commencements de son ministère se trouvent marqués par les plus grands services rendus à l'Eglise et à l'Etat. La pourpre peut-elle être mieux employée qu'à les reconnaître, et est-il quelqu'un qui puisse en être jaloux ni en prendre avantage ? Les circonstances où ce ministre se trouve sont encore très-intéressantes pour le repos de l'Europe et pour la conservation de la catholicité ; par la part qu'il va avoir dans le congrès, il sera à portée d'être infiniment utile au Saint-Siége même, et en France nous attendons tout de ses soins et de son zèle pour achever le grand ouvrage de la paix à laquelle il a tant contribué. Mais il faut l'avouer, M. de Cambrai, assuré de la pourpre, a bien plus de force pour effectuer ses bonnes intentions et pour vaincre les obstacles qui s'y opposeraient. Que ne fera-t-il pas, en effet, quand ses ennemis, qui pour la plupart sont ceux de la religion et du Saint-Siége, ne pourraient plus l'accuser d'agir par des vues d'intérêt, ni par conséquent rendre sa conduite suspecte, et quand ses amis seraient continuellemont occupés du soin d'exciter en lui une reconnaissance naturellement vive et agissante, reconnaissance qui d'ailleurs ne serait partagée qu'entre le pape et S. A. R. Vous donnerez, monsieur, à ces réflexions toute l'étendue nécessaire ; vous connaissez mieux qu'un autre les avantages que le Saint-Siége, le pape et sa maison en particulier peuvent espérer de la promotion de M. de Cambrai. Aussi je ne vous écris point pour vous suggérer de nouveaux motifs ni pour animer votre zèle. Je suis persuadé de votre fidélité pour S. A. R. et de votre attachement pour son ministre ; je ne vous écris qu'afin que vous puissiez employer auprès de S. S. le témoignage d'un cardinal, sa créature, qui lui est sincèrement dévoué et qui connaît, d'un côté, ce que l'Eglise de France doit aux soins infatigables de M. de Cambrai, et de l'autre ce qu'elle doit se promettre de ce prélat, principalement quand ses efforts et ses travaux se trouveront soutenus par le lustre et le crédit que donne le cardinalat. Je me félicite, monsieur, d'entrer en commerce avec vous par une occasion qui regarde un ami que j'honore particulièrement, non-seulement par la vue de ses grands talents et de l'amitié qu'il a pour moi, mais encore plus par les services qu'il a rendus et qu'il veut rendre à la religion. Il est de votre zèle de les faire connaître à Rome tels qu'ils sont et qu'ils peuvent être à l'avenir, et de porter le souverain pontife à assurer le succès des uns en récompensant les autres. Personne ne vous honore plus parfaitement, monsieur, et n'a plus d'estime et de considération pour vous que

Le cardinal de Rohan.

(*Il n'y a que la signature qui soit du cardinal de Rohan.*)

Un mois plus tard, le 8 septembre 1728, le cardinal écrivit au pape lui-même une lettre latine où se trouvent ces mots : En demandant la pourpre pour Dubois, « je remplis moins l'office d'un ami que celui d'un évêque et d'un cardinal, *minus amici quam episcopi et cardinalis munus impleo* »

QUESTION D'ORIENT

La Skoupchtina serbe

L'assemblée nationale serbe a pris, depuis la majorité du prince Milan, une telle importance; elle a fait tant parler d'elle dans les derniers mois, et ses décisions ont été attendues avec une telle anxiété, qu'on nous saura gré de rappeler succinctement son origine, d'indiquer les transformations qu'elle a subies, sa composition actuelle, ses tendances, et, en nous appuyant sur des renseignements pris sur place, de transporter le lecteur dans la salle des délibérations et de le faire assister à une séance de cette assemblée.

La Skoupchtina, dans sa forme actuelle, est une institution nouvelle qui a fait ses premiers pas dans une époque bien agitée. Cette assemblée n'était, à son origine — contemporaine de la semi-indépendance de la Serbie — qu'une réunion d'hommes d'un certain rang et d'une certaine capacité, choisis par le prince dans les différents districts, et que celui-ci convoquait de temps en temps pour leur soumettre des lois toutes préparées qu'ils sanctionnaient ou rejetaient sans les modi-

fier. Les ministres d'alors n'étaient que des fonctionnaires placés par le prince à la tête des divers départements. Le contrôle exercé dans les pays constitutionnels par les Chambres était — aux termes d'un *ustav* de janvier 1838 rédigé par les soins de la Russie et de la Porte ottomane — confié à un corps de 17 membres — le Sénat, — qui établissait le budget et préparait les projets de lois, et dont les membres nommés à vie ne pouvaient être destitués sans le consentement du Divan.

Le premier changement apporté à cet état de choses l'a été en 1869. Cette année-là — sur la proposition de la Régence qui avait pris le pouvoir après l'assassinat du prince Michel et qui, l'on s'en souvient, se composait de MM. Blasnavatz, Ristitch et Gavrilovitch, — la Skoupchtina extraordinaire, composée de 515 membres pour la plupart désignés par les districts ruraux, fut convoquée le 11 juillet, à Kragujevatz, pour discuter et légaliser les modifications proposées à la constitution. Cette assemblée approuva le projet de la Régence sans tenir compte du droit national, qui défendait de changer la constitution pendant la minorité du prince. Aux termes de ce projet, le Sénat était transformé en un conseil d'État dont les membres seraient désormais traités comme simples fonctionnaires. Le pouvoir législatif était confié à un corps représentatif, la Skoupchtina ordinaire, qui se réunirait tous les ans et se composerait de 90 députés élus pour trois ans et de 30 hommes de confiance choisis par le gouvernement. Tout Serbe soumis à l'impôt était électeur à vingt et un ans; tout électeur payant trente francs d'impôt était éligible à trente. Les fonctionnaires publics, comme les avocats, ne pouvaient cependant être élus. Pour faire partie de la Chambre, il fallait qu'ils fussent nommés par le prince. Il devait y avoir ainsi un représentant par 10 000 habitants, le prince désignant un nombre de députés égal au quart de celui que formeraient les élus du suffrage populaire. L'assemblée ne se réunirait plus seulement quand il plairait au chef de l'État; elle discuterait et modifierait, au besoin, les projets de loi qui lui seraient soumis; elle aurait le droit d'initiative; enfin, comme dispositions accessoires, la responsabilité ministérielle, la liberté de la presse, l'indépendance des juges, l'autonomie des communes et l'hérédité du trône dans la famille des Obrenowitch, étaient solennellement introduites dans le statut fondamental. Le Sénat, bien que surpris, n'opposa aucune résistance à la nouvelle constitution. La capitale et le pays se montrèrent indifférents, et la Porte, dont la suzeraineté, bien que seulement formelle, était en jeu, fit comme les puissances garantes et reçut en silence la nouvelle des faits accomplis.

La Skoupchtina législative (*zakonodavna skupstina*), qui devait élaborer et voter les lois organiques prescrites par la constitution, siégea en septembre et en octobre 1870. Elle se montra aussi souple que la Skoupchtina extraordinaire et accepta, sans faire de difficultés, les projets qui lui furent soumis. Les événements de cette année eurent naturellement un grand retentissement dans le pays; mais, chose assez remarquable, le gouvernement avait, par ses relations avec l'Autriche-Hongrie — regardée comme hostile aux Slaves, — rejeté l'opinion publique du côté de la Russie, leur protectrice, et de l'Allemagne, qu'on croyait sa protégée et l'alliée de celle-ci, de sorte que les populations se montrèrent plus sympathiques aux Allemands, qu'elles n'aimaient guère pourtant, qu'aux Français.

I

Ce fut en septembre 1871 que se réunit la première Skoupchtina ordinaire élue conformément à la loi électorale votée par la législative. Les membres qui la composèrent appartenaient aux mêmes classes de la population que celles qui avaient fourni les députés de l'assemblée précédente; mais déjà un changement notable s'était produit dans leurs tendances et leur attitude. Parmi eux figuraient un certain nombre de partisans de la grande idée nationale, de *Jeunes Serbes*, et, bien que les conservateurs et les modérés eussent conservé la majorité, les discussions devinrent nécessairement plus vives. En même temps, les représentants avaient acquis une idée plus nette de leurs droits et de leurs devoirs. Aussi l'assemblée se montra-t-elle de jour en jour plus difficile à manier. Néanmoins, les sessions de 1871, de 1872 et de 1873 se passèrent sans encombre. La visite du prince Milan à l'empereur de Russie, faite à Livadia en octobre 1871, en compagnie du régent Blasnavatz; le refus de la Porte (mars 1872) de céder à la demande du gouvernement serbe et d'abandonner la souveraineté de Petit-Zwornik et de Sadar; la prise du pouvoir (22 août 1872) par le prince devenu majeur, et la nomination du ministère Blasnavatz; l'entrée au ministère de Ristitch (avril 1873); le remplacement du ministère Ristitch par le ministère Marinovitch (3 novembre 1873), sont les faits les plus importants de cette période assez agitée pendant laquelle le parti national gagna considérablement de terrain, aux dépens des conservateurs.

On vit bien quels progrès ce parti avait faits lorsqu'eurent lieu les élections générales pour la Skoupchtina destinée à remplacer celle de 1871, dont les pouvoirs venaient d'expirer (novembre 1874). Faites sous l'impression défavorable produite par le voyage du prince Milan à Constantinople, — voyage qui n'avait guère satisfait les aspirations nationales, puisqu'il avait été l'occasion, tous honneurs du reste étant rendus au prince, d'un nouveau refus de la Porte de céder Petit-Zwornik, — ces élections, faites en toute liberté, donnèrent la majorité au parti national. Le discours du trône ne consacra que peu de mots au voyage de Constantinople, mais s'étendit d'autant plus sur la visite faite par le prince, à son retour de Constantinople, au prince Charles de Roumanie, signalant les bons rapports qui existaient entre le gouvernement de ce pays et celui de la Serbie.

Les débats de l'Adresse furent longs: ils se terminèrent par le vote, mais à une infime majorité de 3 voix, du projet accepté par le ministère. Le parti national prenait évidemment la haute main sur les affaires.

M. Marinovitch et ses collègues donnèrent leur démission (5 décembre 1874). Ne pouvant se décider à choisir leurs successeurs parmi les membres du parti national, le prince appela aux affaires M. Zumitch, membre du parti modéré, lequel s'entoura de collègues pris un peu dans tous les partis. Le plus important d'entre eux était un membre du parti national, M. Kaljévitch. La première mesure de la nouvelle administration fut la prorogation de la Skoupchtina (8 décembre 1874).

Cette assemblée devenait décidément de plus en plus difficile à manier. Elle se réunit à nouveau le 26 janvier 1875, s'occupa de réformes intérieures, notamment de l'autonomie

des communes et de la réduction de trois à deux années du temps du service militaire actif, et donna même au gouvernement — après la démission du ministère Zumitch (1er février), qui n'avait pu se consolider au milieu des luttes de parti — un vote de confiance. Mais peu de temps après, le 26 février, en dépit d'une déclaration faite par le ministère ultra-conservateur Stefanovitch, elle approuvait une demande d'enquête contre deux hauts fonctionnaires accusés d'avoir pris part au meurtre du prince Michel. Le 24 mars, la discussion de diverses pétitions amenait dans la Chambre un scandale : 44 députés quittaient la salle des séances, quelques-uns donnaient leur démission. Le lendemain, un décret dissolvait la Skoupchtina, et le gouvernement expliquait cette mesure auprès des représentants des puissances étrangères par son désir de persister dans la politique mesurée et conforme aux traités qui lui avait valu jusqu'alors la bienveillance des puissances garantes.

Les élections nouvelles rendirent la majorité au parti national (août 1875). Le ministère Stefanovitch tomba. L'insurrection de l'Herzégovine, en survenant d'une manière inattendue, avait excité vivement le sentiment national. Les insurgés sollicitèrent le secours de leurs frères de la Serbie et du Monténégro. L'ancienne rivalité de ces deux contrées engageait la première à ne pas se laisser devancer et à prendre la direction du mouvement insurrectionnel. L'opinion publique demandait un ministère d'action qui ne fut point oublieux des traditions et des destinées du pays ainsi que de ses devoirs envers les Slaves du Sud. L'ancien régent Ristitch paraissait être l'homme de la situation. Il fut chargé de former la nouvelle administration et s'adjoignit notamment MM. Stevca et Gruitch. Mais on s'aperçut, ou l'on crut s'apercevoir bientôt que toute l'habileté du nouveau président du conseil consistait à intriguer bien plus qu'à agir vite et bien. Il chercha à temporiser dans la question de l'Herzégovine et excita la défiance de ses amis et de ses ennemis. Ce que la nation voulait, ce que ses représentants désiraient, c'était la guerre avec la Turquie, et Ristich ne voulut pas la déclarer ou perdit l'occasion propice de le faire. Peut-être obéit-il simplement aux ordres du prince Milan, auquel on avait fait sentir le danger de sa situation, et qui, ne voulant absolument pas la guerre, jugea bon de faire, en séance secrète de la Skoupchtina, une déclaration toute pacifique. Immédiatement après, le ministère Ristitch donnait sa démission (octobre) et était remplacé par l'administration actuelle, dont le chef, M. Kaljévitch, bien qu'appartenant au parti national, paraît avoir pris pour tâche d'éviter toute complication pour le moment. Réussira-t-il à calmer l'impatience de l'Assemblée, qui a dû reprendre ses séances le 1er décembre et qui semble peu disposée à garder la mesure et le sang-froid si désirables en pareilles circonstances? Nous croyons que, seule, l'intervention du prince pourra obtenir un tel résultat.

Il ne faut pas perdre de vue, pour juger ce qui va se passer, que l'Assemblée serbe est composée d'hommes qui, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, sont animés de bonnes intentions, mais ne possèdent encore que des connaissances politiques incomplètes et une éducation parlementaire qui laisse beaucoup à désirer. Il n'est pas surprenant que ces hommes ne se tiennent pas en deçà de la ligne qui doit séparer le pouvoir exécutif du législatif et qu'ils cherchent à empiéter sur le terrain du premier. Intraitables sur deux points surtout, ils ne cessent de témoigner à l'administration, en général, et aux nombreux fonctionnaires en demi-solde dont les changements de régime ont accru le nombre, une hostilité ouverte. Ce n'est pas seulement en Espagne qu'on se plaint des *cessantes*. La trace de cette hostilité, que révèle déjà la disposition qui déclare inéligibles aux fonctions de députés les fonctionnaires publics et les avocats, se retrouve dans deux faits récents. Il y a quelques semaines à peine que la Skoupchtina n'a accordé les deux millions de ducats qui lui étaient demandés pour faire face aux préparatifs militaires, qu'à la condition que l'emploi en serait contrôlé par une commission de neuf membres de l'Assemblée ; elle a décidé en second lieu que le traitement des fonctionnaires en retraite serait diminué d'un tiers ou d'un cinquième, selon qu'il dépasserait ou non 7300 francs.

Mais ces deux questions mises à part, il n'y a réellement pas de lien politique entre les membres de la Chambre et il serait difficile de les classer nettement en conservateurs et en libéraux. Tous travaillent sérieusement, possèdent un esprit remarquable d'indépendance et s'en tiennent généralement à ce que leur suggère l'instinct ou le sens commun. Le profond sentiment d'égalité qui les anime et que leur a donné l'affranchissement du joug des Turcs est probablement la cause de leur aversion pour les fonctionnaires, qui, généralement instruits, tendent à former une espèce d'aristocratie tenant lieu et place de l'aristocratie héréditaire absente en Serbie. On peut s'imaginer qu'une assemblée ainsi composée, est difficile à manier et facile à entraîner, surtout lorsqu'elle persiste à regarder les ministres comme des agents que le prince peut nommer ou révoquer comme il lui plaît. L'intervention personnelle du prince, la déclaration de sa volonté, généralement respectée, sont seules capables de mettre obstacle aux entraînements des représentants de la nation.

II

Maintenant que nous avons esquissé l'histoire de la Skoupchtina serbe et indiqué sommairement ses tendances, essayons de la montrer à l'œuvre dans la salle de ses réunions, à Belgrade, où elle siége depuis qu'elle a été rappelée de Kragujevatz. Cette salle est la grande galerie d'une École supérieure que le Crésus de la Servie, M. le major Misa, a fait bâtir sur la *Veliki Pjaza* ou grande place, dans l'ancienne ville turque actuellement en ruines. Le bâtiment, qui tient des architectures byzantine, romane et de la Renaissance, s'élève sur les terrains qui s'abaissent vers le Danube. De ses fenêtres on peut voir toute la ville et suivre les détours que le grand fleuve et son affluent la Save, qui se rejoignent aux pieds de la forteresse, font à travers le territoire hongrois. La salle de réunion, ornée d'entre-colonnements et de forme oblongue, est éclairée par de larges fenêtres ménagées sur les deux côtés étroits. Le mur qui fait face à la place est orné d'un portrait en pied du prince Milan, placé sous un baldaquin de velours rouge frangé d'or, et portant les armes de la Serbie ; plus bas et en avant, sur une estrade peu élevée, se trouvent deux fauteuils et un bureau pour le président et le vice-président. A droite de ces fauteuils est une table couverte de drap vert, destinée aux ministres; à gauche s'en trouve une autre pour les secrétaires. Les sténographes sont placés au pied du bureau présidentiel, et les reporteurs le

long du mur et derrière une espèce de balcon. En face du bureau, les bancs pour les députés; derrière ces bancs, une place où les auditeurs sont debout; sur l'un des côtés une tribune pour le corps consulaire. Une porte à droite du bureau conduit dans la chambre réservée aux ministres; une autre porte à gauche, dans la salle où les députés se réunissent pour fumer ou causer en attendant que le président ouvre la séance, — ce que, conformément aux habitudes orientales, il ne fait pas avec une exactitude militaire.

Aussitôt toutefois que la sonnette présidentielle a retenti, la salle se remplit avec rapidité, et bientôt il ne reste plus nulle part de place vacante. La réunion produit une favorable impression. Les députés sont pour la plupart des hommes d'entre trente et quarante ans, à la mine intelligente, aux gestes et à la démarche énergiques, qu'on reconnaît facilement à leur extérieur pour des maires *kmètes*) de village ou des propriétaires campagnards venus là en costume national. Ils portent un gilet de coton rayé, serré à la taille par une longue courroie servant de ceinture, à laquelle est suspendu le *bandjar* ou la poche, destinée à contenir les longs pistolets. Une jaquette d'*aba* brune (laine du pays), garnie de tresses noires et dont les manches sont ouvertes à partir du coude, couvre le gilet. Le costume est complété par un pantalon de la même étoffe que la jaquette, lequel serre au genou et se termine en guêtres couvrant le soulier; la tête est protégée par un fez rouge. Les cheveux noirs sont coupés très-court, la barbe est rasée, à l'exception des épaisses moustaches; le visage est plein, rond et éclairé par des yeux brillants. Les campagnards sont d'une taille plus élevée que les citadins. Ceux des députés qui viennent des villes, marchands ou rentiers, se distinguent par le costume européen qu'ils ont adopté; une demi-douzaine de popes frappent les regards par leur longue robe bleue et leur longue chevelure flottante. Quel que soit le costume dont ils sont revêtus, tous les députés ont l'air de gens qui sentent qu'ils sont chez eux et ont le pouvoir en main, et ce qui confirme cette impression, c'est la manière dont le président s'adresse à la Chambre, — en se tenant debout, — et l'air des ministres, qui semblen être sur la sellette, attendant les attaques. Avant même que la séance ne commence, on devine que nul dans l'Assemblée n'a assez de pouvoir pour la diriger.

Mais la séance commence. Le procès-verbal est lu. C'est presque toujours un véritable compte rendu reproduisant les incidents de la séance précédente, les remarques des orateurs, les questions adressées aux ministres et les réponses de ceux-ci. Cette lecture est attentivement écoutée, bien qu'elle soit longue, et les rectifications nécessaires sont faites par les membres intéressés.

On communique ensuite à la Skoupchtina les décrets du prince, tantôt sanctionnant les lois votées, tantôt règlont des détails financiers et autres qui, ailleurs, seraient du ressort de l'administration. Quelques-uns de ces décrets ne plaisent pas à certains députés, qui alors font tout haut des observations. Les murmures de leurs collègues ou l'agitation de la sonnette présidentielle ramènent le silence.

Vient alors le travail réel de la séance. Tout d'abord il est donné connaissance d'une quantité de questions adressées par écrit aux ministres et de la réponse que ceux-ci y ont donnée. Ces questions touchent aux sujets les plus variés. Les réponses sont quelquefois jugées satisfaisantes, quelquefois incomplètes, et dans ce cas de nouvelles explications sont réclamées. Pourquoi tel ou tel évêque ne fait-il pas son devoir? Quel est le motif qui a engagé le ministre de la guerre à remplacer sur la frontière telle brigade de milice par telle autre? Pourquoi une ville a-t-elle plus de garnison qu'une autre? Voilà un échantillon des questions posées. Quand il s'agit des faits et gestes des fonctionnaires, la Chambre s'anime plus que d'habitude pour la raison que nous avons indiquée. Ainsi, dans l'une des séances d'octobre dernier, il avait été demandé au ministre de la guerre pourquoi les employés publics n'avaient pas été appelés, comme les autres citoyens, à faire leur service de miliciens. Le ministre ayant répondu qu'ils étaient nécessaires dans les bureaux, un grand nombre de membres se levèrent de leurs siéges, parlant en même temps, se plaignant de ce que les individus en question restassent tranquillement chez eux pendant que le pauvre peuple devait se rendre à la frontière, Sur la réplique du ministre, déclarant qu'il était tout disposé à appliquer la loi, mais que ses collègues ne voulaient pas se séparer d'employés qui leur étaient nécessaires, un pope se leva pour dire, au milieu de l'hilarité générale, que rien n'empêchait d'envoyer à la frontière tous les fonctionnaires en service actif, attendu qu'il en resterait toujours assez en retraite ou en demi-solde pour faire le service. Le président du conseil mit fin à l'incident en déclarant qu'on enverrait sous les drapeaux tous les employés dont on pourrait se passer.

Il arrive souvent que deux ou trois heures sont employées à ces questions, à ces réponses et aux incidents qu'elles occasionnent. Le fait a déjà motivé bien des plaintes, mais nul changement n'a été apporté à l'habitude, et cela s'explique. Il n'existe pas en Serbie d'autre moyen de faire entendre ses plaintes et de dénoncer les abus administratifs que de s'adresser à la Skoupchtina : il est donc tout naturel que pendant la session chacun des députés cherche à appeler l'attention sur les questions qui le concernent, lui ou le district qu'il représente. Le sérieux que tous mettent à s'acquitter de cette tâche montre que les membres de la Chambre ont la conscience de leurs devoirs. Ils le prouvent encore dans la discussion des projets de loi qui leur sont soumis. Les débats, dans les questions où le sentiment de la nationalité ne domine pas les représentants du pays, portent témoignage de leur indépendance et de leur bon sens. Il n'y a rien d'étonnant, nous le répétons, qu'une assemblée dont les membres possèdent à un haut degré le sentiment de leur personnalité et de leur responsabilité devienne toujours plus difficile à diriger. Occasionnellement poussée dans telle ou telle direction par un sentiment fortement prononcé, elle n'acceptera, en général, ni coordination, ni subordination. Les membres pourront se laisser entraîner, mais ne permettront pas qu'on les conduise à la lisière. Quand le prince Milan s'est rendu dernièrement au milieu d'eux et leur a dit que la guerre n'était pas possible, ils n'ont rien trouvé d'extraordinaire à cette démarche, en dépit des protestations des théoriciens parlementaires. Bien plus, ils ont accepté le jugement du prince parce qu'il était donné personnellement par celui qui avait le droit de le faire, et que d'ailleurs il était bien fondé. Peut-être en aurait-il été autrement si les ministres eussent fait la même déclaration, parce que les membres de l'assemblée, n'ayant encore qu'une idée vague du rôle d'un ministère et de sa responsabilité, auraient tenu à maintenir une opinion qu'ils croyaient être la bonne. Il y a des dangers dans un pareil état de choses; mais la sagesse du prince et le bon sens des

députés peuvent y parer : espérons donc que la sagesse durera et que la passion n'étouffera pas la voix du bon sens. La Serbie peut acquérir ces qualités sans renoncer à aucune de ses légitimes aspirations,

CH. G.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le livre de l'exilé (1), par Edgar Quinet, fait pendant au *Livre de l'exil*, de Victor Hugo. Tout ce qu'il contient n'a pas été écrit sur la terre étrangère, et le titre exact du volume serait : *Manifestes, discours, lettres inédites d'Edgar Quinet avant, pendant et après l'exil.* Toutes ces manifestations d'un esprit généreux, ardent, enthousiaste, quelque peu rêveur, d'un poëte qui voit les choses de haut et, en toute question, consulte son cœur plutôt que la froide raison, ont été recueillies et publiées par les soins pieux de sa veuve. Lui-même avait commencé à réunir et à classer ces matériaux épars, quand la mort l'a frappé. Il en eût montré sans doute le lien et l'unité ; il eût rattaché entre elles ces pages écrites en tant d'endroits, à des dates différentes, et sous l'impression d'événements très-divers. Elles nous arrivent comme apportées par le vent des quatre coins de l'horizon ; et cependant il n'est pas difficile de voir ce qui en fait l'unité : c'est le même esprit de libéralisme ardent, le même espoir ou le même rêve de rénovation, le même souffle de charité ardente et d'amour.

En lisant les pages qui datent de l'exil, quelques jours après avoir lu celles de Victor Hugo, je remarquais à quel point la diversité de l'esprit, des tendances, du tempérament même, impriment à l'expression d'un même sentiment un différent caractère. Je songeais aux deux filles d'Agamemnon, dans le beau drame de Sophocle, pleurant toutes deux leur père, subissant toutes deux le joug d'un assassin usurpateur : l'une maudit, l'autre gémit; l'une se soulage par les imprécations, l'autre par les pleurs. Ici, même différence, ou à peu près. Deux exilés, également victimes de la même iniquité, à qui la terre étrangère n'accorde qu'une hospitalité précaire; l'un dit à la patrie : « Au revoir, à bientôt! » l'autre : « Adieu, pour toujours peut-être! » L'un se compare au rocher granitique qui brave la tempête ; l'autre à la feuille que le vent a détachée de l'arbre. Dans la voix de l'un le grondement du tonnerre; dans la voix de l'autre l'accent plaintif de la procellaire qui parcourt la mer du Nord sans retrouver son nid qu'un pêcheur a enlevé. L'un lutte contre le proscripteur par la malédiction, l'anathème, la menace; à l'autre il suffit de combattre par sa vie errante, ses souffrances, sa misère. Il lui semble que son malheur est contre le crime une protestation suffisante. L'un, concentrant sa haine sur une seule tête, attend avec confiance l'énergique réveil du peuple; l'autre, plus découragé, n'espère rien de ces masses devenues complices du crime par leur indifférence ou leur inertie. Il étend la responsabilité à la nation entière. Est-ce pour haïr davantage? C'est au contraire pour avoir à pleurer plutôt qu'à maudire. Victime d'un homme, on hait cet homme; victime d'un peuple, on plaint ce peuple.

On le plaint, et pour lui plus encore que pour soi-même, on voudrait le réveiller de sa léthargie. Et comme la foule entend mieux les paraboles que les abstractions ; comme il faut, pour aller à son cœur, toucher son imagination par des images sensibles, on emploie en effet les paraboles, on multiplie les images. C'est ainsi que les plaintes de l'exilé ressemblent aux lamentations des prophètes. Figures saisissantes, abus de la couleur et du mouvement, gestes à la Moïse, attitudes d'inspiré, c'est bien cela. « Je me suis approché de la frontière, et j'ai prêté l'oreille; et toute une nation rassemblée de l'autre côté ne faisait pas plus de bruit qu'un fleuve tari dans son lit, ou qu'un désert sur lequel a passé le vent du nord. Et je m'écriai : La terre a-t-elle englouti Sodome ? Sont-ils tous morts, ceux que j'ai connus si pleins de vie ? Un souffle mêlé de bitume a-t-il étouffé leurs esprits ? » Tel est l'accent : ton inspiré, couleur orientale, enthousiasme prophétique. Avouons qu'il nous faut faire quelque effort et secouer notre prosaïsme de tous les jours pour sentir comme il convient cette poésie. Avouons encore que le noble plaisir que l'on goûte à l'entendre ne va pas sans quelque fatigue. Nous sentons au bout d'un certain temps — et je l'avoue avec confusion — le besoin de reprendre terre. Il est certain que M. Edgar Quinet, pendant comme avant et après l'exil, a vécu toujours comme dépaysé dans notre siècle bourgeois. Il a parlé une langue qui étonnait quelque peu nos oreilles habituées à la langue de Voltaire :

> Il est venu trop tard dans un siècle trop vieux.

Ce siècle, il a tenté de le rajeunir. On voit par ses lamentations même que la chaleur de son cœur et celle de sa parole n'ont pu lutter contre le souffle mêlé de bitume qui, hélas! a passé sur les générations modernes.

Le cardinal Mazarin a eu un certain nombre de nièces qui toutes ont occupé les historiens. M. Amédée Renée avait raconté leurs fortunes diverses. Sur l'une d'elles, Laure Martinozzi, qui eut le malheur de devenir la princesse de Conti, il avait été sobre de détails. C'était une sainte, d'après le jugement de Mme de Sévigné, et l'histoire des saintes manque généralement de piquant. Voilà sans doute pourquoi M. Renée, qui voulait faire un livre agréable, lui a consacré à peine quelques pages. M. Édouard de Barthélemy, qui tient à être un historien consciencieux plutôt qu'agréable, vient de combler cette lacune. Il nous donne un gros volume sur cette nièce de Mazarin trop oubliée jusqu'ici (1). Un gros volume, c'est beaucoup peut-être. Mais quand on trouve une correspondance inédite, le moyen de résister pour un érudit, un chercheur! La passion qu'inspire à M. de Barthélemy cette figure austère commande d'ailleurs le respect. Elle n'a rien de profane et d'inquiétant, comme les amours de M. Cousin brûlant, sur le tard, pour les belles dames du grand siècle. Deux et trois fois honni soit qui mal y pense! Le parfum austère

---

(1) Edgar Quinet, *Le livre de l'exilé*, — portrait photographié par Franck. 1 volume. Paris, 1875. E. Dentu.

(1) *Une nièce de Mazarin, la princesse de Conti, d'après sa correspondance inédite*, par Edouard de Barthélemy, 1 volume. Paris, 1875, Firmin Didot.

de vertu qui s'échappe de ces vieux papiers inédits, voilà la séduction à laquelle a succombé le nouvel historien de Laure Martinozzi. L'odeur même du papier jauni eût suffi à le tenter, car il n'est pas d'investigateur et de fouilleur plus curieux.

Passion respectable s'il en fût. Et cependant on se demande si — au point de vue de l'art — celle de M. Cousin n'avait pas ses avantages. Elle donnait la vie à l'objet aimé, elle animait la statue du Pygmalion sexagénaire. Ce n'est pas lui qui se fût contenté d'enfiler comme en un chapelet des documents assemblés pour les égrener ensuite un à un. Ce qui manque au gros volume de M. de Barthélemy, c'est précisément le don de créer ou au moins de faire revivre. Sa Laure Martinozzi ressemble à une de ces immobiles statues des tombeaux de Saint-Denis. Il a réuni, pour la recomposer, tous les débris du marbre épars; il lui suffit. Je regrette aussi le grand air du style de M. Cousin. Je voudrais moins de laisser-aller et de sans façon. Il me fâche, par exemple, de lire que « Cosnac se montre *très-vexé* ». M. de Barthélemy est sévère pour M. Amédée Renée, qui n'a fait qu'un livre agréable. Mais c'est beaucoup déjà qu'un livre agréable, et n'en fait pas qui veut.

C'est peut-être le tort de quelques historiens modernes de vouloir faire une place si large à ce qu'on pourrait appeler en somme les infiniment petits de l'histoire. Nous voulons bien regarder un instant Laure Martinozzi, « la merveille aux cheveux blonds », comme l'appelait la grande Mademoiselle; volontiers nous la plaignons d'avoir épousé le prince de Conti, ce maniaque bossu sans élévation d'esprit, sans caractère, « ce zéro, dit Saint-Simon, qui ne se multipliait que parce qu'il était prince du sang, et dont la méchanceté inondait les autres qualités ». Mais, après avoir admiré ses cheveux blonds et sa résignation, nous voudrions passer outre. On nous retient alors : « Il faut que vous sachiez bien que les bruits qui ont couru sur son amour pour le marquis de Vardes étaient calomnieux. » Eh bien! tant mieux! Mais passons. — Point; on nous retient encore : « Il faut que vous admiriez plus encore sa vertu! » Et l'on nous révèle certains étranges secrets d'alcôve. — En vérité? — Je vous l'affirme,

O haine de Vénus, ô fatale colère!

Nous admirons de plus en plus la princesse. Ce n'est pas tout, il faut que nous entrions dans tous les détails de ses exercices de piété, que nous touchions aux nœuds de sa discipline, que nous lisions les lettres où l'on voit la chrétienne, la janséniste, travaillant à la grande œuvre de son salut dans un perpétuel tremblement. Très-bien; mais ceci est-il donc de l'histoire ou de la vie privée? Ces détails intéresseront la famille plus que le public. Il est temps que M. Guilloutet oppose son mur à la curiosité indiscrète et envahissante des chercheurs de documents. Si Michelet avait déjà tort de s'attarder à l'alcôve de Louis XIV, que dire de ces investigations dans l'alcôve du prince de Conti?

Voici maintenant une œuvre assez étrange, d'une saveur singulière, et, disons-le d'abord, d'une rare valeur comme observation et comme style *Madame des Grieux* (1), par M. Léonce Dupont. Ne perdons pas de temps à chicaner sur le titre, qui est un trompe-l'œil. Des Grieux est un aigrefin, un chevalier d'industrie, un roué, un coquin pour tout dire, dont la passion persistante pour Manon Lescaut n'a nullement l'excuse spécieuse de quelque motif généreux ni de la tendresse d'une âme qui habite les hautes régions de l'amour platonique. Cette madame des Grieux, au contraire, aime, sans se l'oser avouer, un être indigne d'elle, et tous les efforts qu'elle tente pour le tirer du cloaque d'infamie où il se plonge de plus en plus, elle les attribue à un mobile autre que l'amour. Elle espère contre toute espérance et rien ne peut dissiper ses illusions tenaces; mais elle est honnête. Elle ne voit pas clair dans son propre cœur. Si elle y lisait à livre ouvert, elle aurait horreur et serait aussitôt guérie. Cet amour, qui n'est que trop réel, se déguise à ses yeux sous le nom de tendresse maternelle, de charité chrétienne, de zèle pieux pour le salut d'une âme égarée et enfin de prosélytisme religieux. Elle est victime, en effet, non d'une Manon Lescaut du sexe fort, mais d'un Tartufe. Ce n'est pas Mme des Grieux, c'est Mme Orgon. Elle existe; elle a raconté à M. Dupont ses cruelles épreuves, et il paraît même — disent les gens bien informés — que l'homme qui a troublé ainsi son cœur et sa vie n'est pas mort dans la réalité comme dans le livre. C'est donc une histoire et non un roman. Je le crois, et d'autant plus volontiers qu'il s'y rencontre des invraisemblances que le roman eût écartées, et telles qu'il ne s'en trouve de semblables que dans la vie réelle. Voici l'histoire :

Il existe, paraît-il, à Paris, une association de dames pieuses qui s'applique à constituer des fonds de vocation. Ces fonds sont fournis pour introduire dans l'Église ou envoyer dans les missions étrangères les jeunes gens que Dieu appelle. Supposez un jeune homme, d'une belle figure, à la fois pateline et angélique, qui se fasse envoyer plusieurs fois en mission soit pour racheter les petits Chinois, soit pour ramener les anthropophages à une alimentation plus régulière. On le croit parti, on bénit le ciel. Pas de nouvelles. Il a été sans doute mangé par ses ouailles; on le pleure. Sous un autre nom, il se fait délivrer des fonds pour de nouveaux voyages, et chaque fois on le croit mangé. Cependant il demeure à Paris, vit en chevalier d'industrie, au besoin fait la montre et le porte-monnaie. Enfin il rencontre Mme des Grieux ou Mme Orgon. Le titre de noblesse dont il se pare, sa figure angélique, son ardente vocation pour les grandes œuvres des missions, séduisent inévitablement la victime au cœur tendre. En vain elle apprend que la police est à ses trousses, en vain il renouvelle contre sa vertu des tentatives coupables : la bonne âme est gagnée à sa cause et l'excuse partout et toujours. Les assauts même qu'il livre à sa pudeur deviennent des arguments en sa faveur. Ce sont les crises d'une nature ardente. Il faut lui faire employer à la conversion des sauvages cette énergie qui se trompe de voie. Elle est d'ailleurs secrètement flattée des transports qu'elle inspire, tout en étant résolue à n'y point céder. De même que certaines femmes inventeraient des maladies pour se donner la satisfaction de soigner les malades, de même Mme Orgon n'est point trop attristée de découvrir à son protégé des vices dont elle aura peut-être le mérite de le corriger. Et elle persévère dans sa tâche alors même qu'il devrait lui être impossible de conserver la moindre illusion.

C'est la peinture de cette âme tendre, dévouée et confiante

(1) *Madame des Grieux*, par Léonce Dupont, 1 vol. Paris, 1875. E. Dentu.

jusqu'à l'invraisemblance, qu'a tentée M. Leonce Dupont. Il y a réussi, et nous fait presque admettre ce dévouement et ces illusions à outrance. Vous réclamerez cependant. Vous direz : Non, cela est impossible ! Mais c'est précisément, comme je l'ai dit, parce que cela est impossible que cela doit être vrai. Un romancier, inventant ce petit drame, n'eût pas osé aller jusque-là. Peut-être cependant l'auteur eût-il fait sagement d'atténuer la vérité effrayante pour la faire rentrer dans les limites du vraisemblable. On se demande, en effet, si le cas de Mme Orgon, à qui Tartufe a jeté un sort, qu'il domine et qu'il obsède au point de l'entraîner dans une sorte de complicité tacite, n'est point un cas de folie pure. Est-ce une âme troublée, ou une raison complétement égarée ? Cela est-il du ressort du moraliste ou du ressort du médecin ? Quoi qu'il en soit, on suit avec un vif intérêt les phases de cette singulière maladie. L'auteur les a décrites avec une singulière puissance d'analyse et une remarquable délicatesse de style.

M. Dupont, dans sa préface, déplore les circonstances qui l'ont arraché à la politique ; il regrette que tel pamphlet qu'il a écrit contre la république soit encore chez le libraire : le succès de *Mme des Grieux* le consolera sans doute. Contre son attente, et presque malgré lui, il est entré dans une voie où il a dépassé du premier coup les hommes dont c'était l'unique ambition et le seul métier.

M. Louis Enault a dessiné à la plume un vaste tableau de Londres (1) que Gustave Doré a en même temps dessiné au crayon. Le tableau est-il complet ? Pas tout à fait, car le livre ou l'album est destiné à figurer sur la table de milieu de nos salons. Il fallait donc écarter ce qui aurait pu alarmer les yeux et les oreilles modestes. Dans ce genre d'ouvrages, la plume est la très-humble servante du crayon, et il serait juste de dire, non que les illustrations accompagnent le texte, mais que le texte accompagne les illustrations. C'est ainsi que le sombre Gustave Doré ayant eu la fantaisie de dessiner une vue de Londres en ruines et de placer sur une montagne des voyageurs qui en contemplent les débris, M. Enault s'est vu forcé d'écrire un chapitre sur l'anéantissement futur de Londres et de prononcer son oraison funèbre. Hâtons-nous d'ajouter que dessin et texte sont antérieurs à l'achat des valeurs égyptiennes. Toutes ces planches ne sont pas d'égale valeur. Quand l'artiste veut nous montrer la société correcte et polie, sa fantaisie, généralement lugubre, ne trouvant pas son emploi, la gravure est froide, terne, blafarde. Il prend sa revanche quand il a à représenter les quartiers excentriques, les bouges, les tavernes, les entassements de figures patibulaires, les pêle-mêle de haillons, les fouillis de loques. Il y a alors de l'imprévu, du pittoresque, d'heureuses audaces.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Londres*, par Louis Enault, illustrations de Gustave Doré. 1 volume. Paris, 1876, Hachette et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Quand je vous le disais, que les incendies de la Commune étaient des flambées bonapartistes, et que les partisans de l'Empire viendraient, à un moment donné, offrir le baiser de paix aux émeutiers de juin 1848, aux survivants du Comité central de 1871 !

Je n'espérais pas que la communion socialiste choisirait précisément Belleville pour se manfester, et que les héritiers du 2 Décembre iraient si hardiment réveiller les sombres échos de la rue Haxo. Le spectacle est plus complet, beaucoup plus édifiant que nous ne pouvions le rêver. Mais peut-être bien n'en sera-t-il pas moins inutile.

Les finauds de l'appel au peuple regrettent que l'appel ait été si bruyant, si sincère, si peu dépourvu d'artifice, et affectent de renier l'imprudent qui démasque trop tôt ses batteries. Mais ces reniements sont des manœuvres. Il en est du bonapartisme effronté qui s'est affirmé à Belleville, comme du catholicisme intransigeant de M. Veuillot. Ces violences de langage gênent les habiles, révoltent les tempéraments calmes ; mais au fond elles sont l'une et l'autre dans l'orthodoxie inflexible, dans la ligne étroite. Oui, quand on est bonapartiste pur sang, on ne peut parler autrement. Oui, quand on est ultramontain fieffé, on ne peut admettre plus de ménagements.

Sans doute le Flourens bonapartiste est intempérant par caractère et par habitude ; mais il n'en est que plus naïf.

Il est né à la vie politique sous le rayonnement de l'Empire ; il a été bercé par la musique des bals joyeux ; il a fréquenté les aimables préfets qui faisaient de leurs préfectures des serres chaudes avec profusion de camélias ; il a entendu parler, comme d'un bon tour joué aux parlementaires, des arrestations du 2 Décembre ; il n'a pas vu professer d'autre morale que celle du succès ; il n'a connu d'autres sanctions que les plébiscites complaisants ; fils d'un homme qui applaudissait M. Guizot quand celui-ci demandait aux conservateurs, qui ont si bien conservé la dynastie de Juillet : — Vous sentez-vous corrompus ? — il a exagéré la formule et a pu dire : — Le peuple a bien le droit de se corrompre ! Qui donc, sous l'empire, pouvait lui enseigner le respect des lois, le sacrifice, la modération, l'horreur des violences publiques comme celles de Brumaire et de Décembre, l'horreur des violences privées comme celles de Pierre Bonaparte ?

Jouir, le revolver au poing, l'argent dans la poche, la fleur à la boutonnière : ce fut toute la politique, toute la philosophie du règne ; et c'est au fond tout ce que le bonapartisme, dans son essence même, peut offrir.

En effet, il n'est ni la promesse de la liberté, ni le développement d'un principe, ni la continuation d'un fait historique : il est l'interrègne des parvenus du guet-apens.

Napoléon Ier savait bien qu'il ne pouvait fonder sa dynastie que sur l'égoïsme des appétits grossiers. Il donnait des dotations princières à ses généraux ; ne comptant sur l'attachement de personne, défiant envers sa famille, il la comblait en la détestant ; et dans l'attitude même de Marius qu'il

a prise à Sainte-Hélène, le cri le plus vif de son martyre ne lui est pas arraché par la conscience. Il ne se repent pas d'avoir tué le duc d'Enghien, d'avoir foulé aux pieds tous les droits, toutes les lois; il se lamente des mesquineries de sa table; il veut qu'on l'appelle Empereur, le nom de Napoléon ne lui paraissant pas assez grand; il gémit de n'avoir plus l'appareil du luxe; il lasse les dévouements désintéressés; et quand la mort lui fit une solitude grandiose, dans la vallée de Sainte-Hélène, il allait se trouver seul à Longwood : on essayait inutilement de recruter pour lui en France des compagnons d'exil.

Quand le testament de ce grand homme fut connu, on s'aperçut qu'il avait négligé les principes du droit napoléonien, mais qu'il n'oubliait pas de léguer une pension à un assassin maladroit du régent d'Angleterre.

On raconte de même qu'un des assassins du général Bréa a reçu sous le second empire des faveurs exceptionnelles.

Le discours récent de Belleville est donc l'exposé naturel de la doctrine bonapartiste. Le seul tort de l'orateur a été de formuler tout haut et trop haut ce que les jésuites du parti insinuent, et de donner publiquement aux *blouses blanches* un mot d'ordre qu'on leur donnait autrefois secrètement dans les couloirs de la préfecture de police.

II

Ce discours n'empêche pas certains journaux de compter sur l'orateur et son parti pour la défense des intérêts conservateurs. Ils ont bien raison.

Je lis à l'instant même dans le *Figaro* la condamnation d'un journaliste bonapartiste pour diffamation envers le duc d'Aumale. M. Chamaillard, le défenseur de l'empire, a avoué à l'audience que l'article diffamatoire lui avait été expédié tout rédigé par la *Correspondance conservatrice*.

Le *Figaro* ajoute :

« On s'était toujours douté que la calomnie était venue du comité dirigeant de Paris. »

Cette remarque d'une feuille conservatrice à propos de ses alliés est bonne à recueillir et à garder.

III

Voilà la loi électorale votée. C'est le moment de démontrer par une citation empruntée aux papiers de M. Rouher ce qu'était la candidature officielle sous l'empire, ce qu'elle exigeait de sollicitude de la part des ministres, de zèle et d'habileté de la part du préfet. On va voir comment la matière s'élaborait et se pétrissait dans l'officine du ministre d'État.

Hélas ! en être réduit aujourd'hui à fabriquer des boulettes empoisonnées pour être expédiées en province, quand on a pu verser à flot le poison dans les sources mêmes du suffrage universel : quelle chute !

La lettre en question est adressée au préfet du département de l'Isère, le 28 décembre 1868 :

« Monsieur le préfet,

» J'ai lu avec intérêt le rapport que vous m'avez adressé sur la situation électorale du département de l'Isère.

» Ce rapport conclut à soutenir dans la première circonscription M. Vendre, maire de Grenoble, dans la quatrième M. Joliot, dans la cinquième M. Flocard de Messien. Je ne puis que me ranger aux raisons que vous me développez et donner mon entière adhésion à ces choix.

» Dans la troisième circonscription, ce que vous me dites me fait craindre que la candidature de M. Réal n'ait de grandes chances de réussite; il faut donc que le succès puisse être contrebalancé *et ruiné* par une candidature gouvernementale nettement et fermement accusée. »

Suit une discussion sur les trois candidats, également chers tous les trois au gouvernement, qui se présentent dans la circonscription. Le préfet était d'avis de les laisser à leurs chances naturelles an premier tour de scrutin. M. Rouher pense différemment. *Discipliner*, c'est le mot du régine; mais les électeurs commencent à être récalcitrants.

« La coalition des oppositions, dit le ministre, est facilement obtenue; je doute fort que celle des nuances gouvernementales puisse se réaliser. S'il en est ainsi, la ligne de conduite que vous proposez risque d'être plus faible que prudente.

» Pourquoi ne pas tenter dès le premier tour de scrutin ce que vous êtes d'avis de faire au second? Pourquoi ne pas réunir les maires et leur demander de s'entendre, de nommer au besoin entre eux un comité, et de faire un choix entre les trois candidats gouvernementaux? Par ce moyen les amours-propres seraient désintéressés et les deux candidats non admis consentiraient peut-être à reporter toutes leurs forces sur le candidat choisi.

» Dans la seconde circonscription, vous conseillez la neutralité entre MM. Richard Beranger, Champollion et Riondel, si celui-ci, modifiant son attitude au Corps législatif, se rapproche franchement des institutions impériales. Au cas contraire, vous estimez qu'il y aurait lieu d'agir ouvertement contre M. Riondel, tout en laissant aux électeurs le soin de se prononcer entre MM. Richard Beranger et Champollion. Vous pensez que cette combinaison amènerait un second tour de scrutin et permettrait de rallier la majorité des suffrages à celui des candidats dynastiques qui aurait eu le plus grand nombre de voix.

» Dans cette dernière hypothèse, MM. Richard Beranger et Champollion ne pourraient-ils s'entendre à l'avance pour reporter toutes leurs voix sur celui qui en aurait le plus au premier tour?

» Mais ne vous paraîtrait-il pas possible de dégager la situation, de demander à M. Riondel de se prononcer expressément et catégoriquement? Si sa réponse constituait un véritable engagement, n'y aurait-il pas lieu de le soutenir? Pour le cas où la réponse ne serait pas satisfaisante, ne conviendrait-il pas de suivre à l'égard de MM. Richard Beranger et Champollion la ligne de conduite que j'indiquais tout à l'heure pour la troisième circonscription, c'est-à-dire d'appeler les maires à déterminer leur choix entre ces deux candidats, afin de donner plus d'unité et de force à l'action de l'administration et plus de certitude au résultat électoral?

» Il vous appartient de peser les quelques considérations que je vous soumets.....

» ROUHER. »

Nous venons de voir comment le ministre d'État réglait et administrait la campagne électorale. Voici maintenant comment les préfets travaillaient et exécutaient les ordres.

M. Paulze d'Ivoy, préfet du Cher, écrivait le 5 juin 1869 à M. Rouher:

« Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous remercier directement de votre communication à M. Mony, député de l'Allier.

» Elle nous sera utile et j'espère aussi fructueuse.

» Cependant je répéterai à Votre Excellence ce que j'ai eu » l'honneur de lui dire, c'est que les marquis sont bien plus » faciles à combattre, de nos jours, que les meuniers socia- » listes.

» J'ai pu obtenir, au dernier moment, un conseil donné » *en notre faveur par Mgr l'archevêque de Bourges à ses curés* » de l'arrondissement de Saint-Amand.

» L'intervention eût pu être plus *significative*. Mais, telle » qu'elle est, j'ai lieu de croire qu'elle suffira.

» L'archevêque, que M. Massé s'est obstiné à ne pas voir, » demandait de lui une déclaration en ces termes :

» *Je suis d'avis que la bonne politique exige le maintien du* » *pouvoir temporel à Rome.*

» Bien qu'il eût fait à plusieurs reprises des déclarations » verbales, même plus accentuées, M. Massé s'est absolu- » ment refusé à les exprimer au prélat. Du reste, je le ré- » pète, je préfère un conseil à une démonstration publiée...

» Agréez, monsieur le Ministre, etc. »

Cette lettre me semble un bijou ; la concision s'y allie à la pénétration. On voit à quelle condescendance envers le clergé un candidat officiel était condamné ; mais on voit aussi comme le préfet aime mieux l'appui officieux et indirect du clergé, *un conseil*, qu'une approbation publique, qu'une démonstration *solennelle*.

Je ne sais si les préfets de M. Buffet ont autant d'esprit que les préfets de M. Rouher ; mais il sera facile, on le voit, de rédiger pour eux le catéchisme du parfait agent électoral.

III

Je viens de parcourir le sixième volume de l'*Histoire des Français*, de Th. Lavallée, continuée par M. Frédéric Lock, C'est l'histoire de la deuxième république, du second empire et du commencement de la troisième république. Elle s'arrête au mois de novembre 1875.

M. Lock, avec une connaissance exacte et minutieuse des faits que son honorable carrière de journaliste a servie, avec une science que les études historiques ont développée et élevée, avec la philosophie d'un esprit qui a beaucoup réfléchi, vient d'accomplir un véritable tour de force et, dans une forme sommaire, d'achever une œuvre complète. Ce sixième volume est un répertoire et en même temps un livre libéral; la réflexion y prend le moins de place possible, mais elle n'a que plus de force, ainsi condensée et mêlée par échappées rapides au récit.

Je trouve un document tout à fait inédit dans les notes relatives à la substitution de la liturgie romaine aux anciennes liturgies particulières dans toutes les églises de France.

On sait comment l'empire, qui exigeait, ainsi qu'on vient de le voir, des complaisances de ses candidats officiels envers le clergé, a laissé écraser sous l'ultramontanisme le plus extravagant l'antique Église gallicane.

A cette occasion, on invita les évêques à envoyer, pour être conservés à la Bibliothèque nationale, les vieux livres et missels des liturgies condamnées. Tous les évêques obéirent comme de simples préfets, sans une plainte, sans un regret.

Un seul osa protester et, dans deux lettres autographes, montrer le deuil, la honte que subissait la fière Église de Bossuet. Ce fut l'abbé Cœur, évêque de Troyes, mort depuis.

Le 24 décembre 1856, en demandant par quel moyen il devait transmettre ses dépouilles, il écrivait au ministre de l'instruction publique :

« L'Église de Troyes est au nombre de celles qui ont été troublées par l'*Univers*, et un mandement épiscopal, antérieur à ma nomination, a depuis neuf ans interrompu le cours de nos traditions liturgiques.

» Nous avons donc un assez grand nombre de missels et de bréviaires autrefois sacrés pour nos pères, abandonnés aujourd'hui comme des objets de honte, et maudits et chargés d'anathèmes comme des monuments de schisme et presque d'hérésie.

» Je ne puis qu'applaudir à la sollicitude de Votre Excellence, qui veut bien ouvrir un pieux refuge à ces débris humiliés des temps de notre gloire. »

Cette lettre a de la dignité ; elle venge le clergé abaissé ; mais en même temps elle le condamne. Dans ce désert d'hommes de la cohue impériale, il n'y a qu'un évêque pour protester, et encore cette protestation confidentielle fut-elle ignorée de ceux qui pouvaient en recevoir un bel exemple ou une consolation.

Ce document n'est pas le seul qui soit mis en lumière et presque révélé par l'excellent livre de M. F. Lock.

IV

Il arrive de merveilleux récits des réceptions faites dans l'Inde à l'héritier de la couronne d'Angleterre. En lisant ces descriptions, où les panaches abondent, ombrageant les éléphants, je me suis souvenu que le prince de Galles assistait, lors de son passage à Paris, à la première représentation du *Panache*, de Gondinet, et qu'il souriait aux airs importants du préfet de Montbrison, rêvant les panaches de la gloire. A Bombay, dans l'Inde des rajahs, dans ce ruissellement de pierreries, dans cette féerie qu'il traverse, peut-être le prince pense-t-il parfois au panache du Palais-Royal et le trouve-t-il plus amusant que celui dont on le caresse, jusqu'à le faire défaillir.

V

J'ai eu des nouvelles récentes du *Dictionnaire de l'Académie*. Il se porte assez bien ; il paraît que le mot Acclamer ne s'y trouvera pas. C'est Prévost-Paradol qui s'est opposé autrefois à l'insertion de ce mot révolutionnaire, sous le prétexte, disait-il, qu'il avait trop servi en 1848 et qu'on avait *acclamé* la république.

Prévost-Paradol, à l'heure où il se ralliait à l'empire qu'il n'osait acclamer, avait trop de scrupules ; en accusant d'ailleurs le mot en question de néologisme, il faisait tort à

sa propre érudition. Il oubliait que Saint-Simon s'en était servi quand il disait : « Je recommandai au duc d'Orléans d'en » saisir les premiers élans d'amour et de reconnaissance (des » états généraux) pour se faire *acclamer...* »

VI

Déjazet vient de mourir. Les journaux racontent qu'elle a reçu avec piété les sacrements de l'Église et qu'elle a dit à son fils : « Je suis à Dieu. »

L'excellente comédienne n'avait pas besoin de mourir en si parfaite odeur pour aller tout droit où vont les âmes qui ont fait le bien sans jamais faire le mal ; et Béranger, en chantant les vertus de l'actrice comparées à celles de la sœur de charité, avait déjà marqué la place de Frétillon dans le paradis aimable du Dieu des bonnes gens.

Mais ce n'est peut-être pas avec celui-là que Déjazet a arrangé ses affaires ?

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Enfin!... a dit la France en apprenant que l'Assemblée nationale est en train de voter sa dissolution. Les retards ne sont plus possibles. La période électorale vient de commencer en réalité ; l'heure si longtemps attendue a sonné. Ce n'est pas encore le moment de porter un jugement d'ensemble sur notre Long-Parlement ; il y a quelque chose de plus pressé à faire que son oraison funèbre, c'est de travailler à le bien remplacer : le passé aura soin de ce qui le regarde ; tournons-nous vers l'avenir avec une ferme résolution, car jamais pays ne traversa une crise plus redoutable et plus décisive que celle où nous entrons. Il n'est pas un bon citoyen qui ne comprenne que les destinées mêmes de la France vont être en jeu dans les élections générales, au point de vue intérieur et extérieur, car la question du dedans et celle du dehors sont plus liées que jamais. L'émotion causée par l'opération hardie de l'Angleterre sur les actions du canal de Suez ajoute une gravité nouvelle à la question étrangère. Si l'incertitude et l'équivoque sortaient des urnes, ou bien si c'était la contradiction et le dualisme absolu entre les deux Chambres qui étaient le résultat de cette grande consultation nationale, nous n'aurions pas de force de résistance contre tous les hasards ou les calculs de la politique sans moralité qui domine le monde et qui voit briller devant ses yeux les mirages de l'Orient.

On a dit depuis longtemps qu'il n'y a plus d'Europe ; si la France, amoindrie et affaiblie comme elle est, s'annulait encore par d'irrémédiables déchirements, elle serait vraiment en péril. Au contraire, si elle retrouve l'unité morale dans la direction de sa politique intérieure, elle redevient immédiatement une puissance avec laquelle il faut compter sérieusement, et sa cohésion suffit pour dissiper plus d'un mauvais rêve des grands joueurs européens qui ne trouvent plus d'obstacles dans les traités ou dans le droit public. Cette unité morale de la politique, l'Assemblée actuelle ne pouvait pas plus la donner au pays que la conquérir pour elle-même. Voilà pourquoi tout prolongement de sa durée eût été un vrai malheur pour le pays. Le seul service qu'elle puisse lui rendre aujourd'hui, c'est de le mettre à même de manifester sa volonté souveraine.

Et pourtant que ne fait-on pas pour en gêner l'expression ? S'il est une intention qui perce dans tous les actes et les discours du chef du cabinet, c'est bien celle de ressusciter la candidature officielle dans la mesure du possible. Non-seulement M. Buffet a refusé toute réponse nette et péremptoire aux questions qui lui ont été posées à cet égard, se réfugiant dans des citations qui n'apportaient aucune lumière sur sa vraie pensée ; mais encore on l'a vu préoccupé, avant toutes choses, de refuser la libre expansion de la vie politique pendant la période électorale. Non content de retenir entre les mains du gouvernement la suprématie sur l'administration communale livrée à ses choix exclusifs, il déclare que cette période, étant une période d'agitation exceptionnelle, réclame des répressions plus sévères pour les réunions privées ou publiques. En ce qui concerne la presse, le cabinet imagine un projet vraiment dérisoire qui rend presque inutile la levée de l'état de siége, d'ailleurs soigneusement maintenu dans les grands centres et les actifs foyers de la vie politique. Le scrutin d'arrondissement prend une signification bien fâcheuse dans de telles conditions. Il est évident que le chef du cabinet y cherche le moyen le plus sûr et le plus commode de peser sur les élections. Comment en douter quand on l'a vu se lever, avec une mauvaise humeur manifeste, contre le modeste article additionnel proposé par la commission dans la troisième lecture de la loi électorale pour donner une sanction à l'interdiction faite aux fonctionnaires de se mêler directement à la lutte électorale ? On croit rêver quand on entend le premier ministre de la république dénoncer l'agitation électorale comme un désordre à réprimer. N'est-ce pas livrer notre politique intérieure à la risée des peuples libres ? Que serait donc un pays qui demeurerait absolument inerte, alors qu'il s'agit de trancher pour lui une question capitale qui touche à ses premiers intérêts ? Interdire l'agitation de la rue, de la place publique, voilà le devoir incontestable du gouvernement : il est très-facile à remplir en France ; car il n'est pas de nation qui se rende aux urnes avec plus de calme que la nôtre. Ce qui est intolérable, c'est de vouloir gêner de toutes les manières l'expansion de la vie politique dans la période électorale ; c'est de réclamer pour cette période le régime de l'état de siége, sous prétexte que la libre discussion pourrait entraîner de graves périls. C'est en vain que dans la commission de la presse on a demandé au ministre de fournir quelques preuves, quelques documents à l'appui de ses assertions. Il s'y est refusé par la raison fort simple qu'il n'y en a pas et qu'on ne saurait démontrer un péril imaginaire.

Nous ne pouvons croire que l'Assemblée nationale mette dans son testament l'état de siége pour recommander sa mémoire au pays. Elle y a déjà mis plus d'une clause déplorable, telle que le maintien de la loi des maires et la diminution de la députation algérienne ; elle trouvera sans doute que c'est une étrange manière de se recommander à la confiance du pays que de rendre *in extremis* un vote de défiance contre lui en le déclarant incapable de voter en dehors du régime des lois exceptionnelles. La sérénité des élections es

une belle chose, mais leur sincérité est meilleure encore, et ce n'est pas une Assemblée française qui voudrait permettre qu'on pût dire que le franc jeu a manqué dans les comices destinés à la remplacer.

Il est évident que depuis quelques jours la fraction libérale du centre droit qui a fait avec les gauches la constitution du 25 février est mécontente du chef de cabinet, surtout depuis son discours du 26 novembre, qui n'était qu'une répudiation amère de la majorité à laquelle il devait le pouvoir et un appel non déguisé à la vieille majorité dissoute du 24 mai, sans un seul mot qui donnât à entendre que les grands conservateurs qui approuvent à Belleville la guerre sociale et professent au nom des Bonaparte la politique de la corruption brutale fussent exceptés de la ligue des gens de bien.

La manière méprisante dont le ministre parlait de la constitution républicaine qu'il est chargé de faire respecter a aussi paru d'une convenance douteuse. Pauvre et misérable politique que celle qui ne parle à ce grand pays, si digne dans son malheur, que comme on parle, férule en main, à une classe d'écoliers turbulents, et qui ne sait que discréditer et combattre le régime qu'elle a paru accepter, en détruisant ainsi le seul acte raisonnable qu'elle ait accompli ! Vraiment, on voudrait irriter le corps électoral et le pousser à des votes de guerre contre une politique de combat, qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Souvenons-nous que le meilleur châtiment à infliger à cette politique néfaste, c'est la ferme sagesse du parti républicain. Ne pas faiblir, ne pas s'exaspérer : que telle soit la devise des élections prochaines, et l'*ordre moral* aura vécu.

Il est bien à désirer, en attendant, que l'Assemblée nationale s'élève au-dessus des misérables rancunes et des compétitions plus misérables encore dans le choix des 75 sénateurs inamovibles. Les gauches n'ont qu'un souci : c'est de donner en quelque sorte à la constitution du 25 février une garde d'honneur vigilante et courageuse. Ce devrait être la préoccupation de tous ceux qui l'ont votée. Le centre droit a une dernière occasion de montrer s'il est tout ensemble habile et sincère, car la loyauté ici se confond avec la bonne politique. S'il se replie vers les droites, il n'a plus de politique ni bonne ni mauvaise ; il se suicide comme parti. Espérons qu'il le comprendra et se montrera vraiment constitutionnel dans ses choix.

E. de Pressensé.

BULLETIN DES COURS

Collége de France

Les cours du premier semestre (1875-1876) ouvriront le lundi 6 décembre 1875.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck (de l'Institut), traitera des principales applications du droit naturel à l'ordre social, les mardis, à une heure et demie, et exposera quelques-unes des théories les plus récentes de droit naturel, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. de Rozière (de l'Institut) exposera l'histoire du droit de propriété et particulièrement du domaine public et des lois agraires chez les Romains depuis la mort des Gracques, les lundis et jeudis, à deux heures et demie.

Économie politique. — M. Michel Chevalier (de l'Institut) traitera des principes de la science, les mardis et jeudis, à midi.

Histoire des doctrines économiques (géographie et histoire économiques). — M. E. Levasseur (de l'Institut) traitera des grandes industrie et du commerce de la France, les lundis, à midi, et les jeudis, à une heure et demie.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury (de l'Institut) traitera, les mercredis, à midi et demie, de l'histoire des institutions politiques et administratives de la France aux xviie et xviiie siècles, et les samedis, à la même heure, de l'histoire de l'Italie aux xve et xvie siècles.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier (de l'Institut) exposera, les mardis, à dix heures et demie, les éléments de l'épigraphie romaine ; il traitera, les jeudis, à la même heure, des magistratures et des fonctions publiques de l'empire romain.

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. Maspero étudiera les documents relatifs à l'histoire de la xiie dynastie (inscriptions de Beni-Hassan et Papyrus de Berlin n° 1), les mercredis et vendredis, à dix heures.

Philologie et archéologie assyriennes. — M. Jules Oppert expliquera, dans l'une des deux leçons, le poëme assyrien *du Deluge*, et interprétera quelques textes bilingues écrits en sumérien (touranien) et en assyrien ou accadien (sémitique). Dans l'autre leçon, il s'occupera des textes médiques des Achéménides, en les comparant avec les originaux perses ; les mardis et jeudis, à deux heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Ernest Renan (de l'Institut) expliquera les plus anciens textes de l'épigraphie sémitique, les lundis, et le *Livre Kohéleth*, les mercredis, à deux heures.

Langue arabe. — M. Defrémery (de l'Institut) expliquera les derniers morceaux de la *Chrestomathie* de Freytag, et la *Vie de Tamerlan*, par Ibn-Arabchah, d'après l'édition de Calcutta (1818), conférée avec celle de Manger et les manuscrits, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Jules Mohl (de l'Institut) expliquera, les mercredis, à dix heures, la partie de Firdousi qui traite de l'histoire des Sassanides, et les jeudis, à la même heure, le texte de Wis o Ramin.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille (de l'Institut) expliquera la version turque des *Mille et une nuits*, le *Bâber-Nâmeh*, et quelques morceaux choisis dans la collection des *Chants sibériens*, publiés par le docteur Radloff, en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoise et tartare mandchoue. — M. d'Hervey de Saint-Denys étudiera les livres sacrés de la Chine et les classiques de la littérature chinoise, les jeudis, à trois heures ; il expliquera des nouvelles inédites écrites dans le style appelé *Kouan-hoa*, les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanskrite. — M. Foucaux expliquera la *Bhagavadgitâ*, les mercredis, à onze heures, et le *Lalita-Vistara* (vie du Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol (de l'Institut) lira, les mercredis, à midi et demie, le IIIe livre de l'*Histoire*, d'Hérodote, un des plus importants et des plus dramatiques de l'ouvrage ; et les vendredis, à la même heure, il interprétera les poëmes de Théocrite, qui ont un caractère purement pastoral.

Éloquence latine. — M. Ernest Havet exposera l'histoire de la vie et des ouvrages de Cicéron, les mercredis, à deux heures et demie ; les samedis, à la même heure, explication des textes.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier étudiera, les lundis, à une heure et demie, la poésie latine à l'époque chrétienne ;

les mardis, à neuf heures du matin, il expliquera le IIe livre de l'*Enéide*, de Virgile.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque étudiera les théories des philosophes néoplatoniciens sur la matière, et les comparera avec les doctrines des philosophes modernes sur le même sujet, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi.

Philosophie moderne. — M. Nourrisson (de l'Institut) traitera, les lundis, à une heure, des théories modernes de la liberté, et étudiera, les samedis, à dix heures, les *Œuvres philosophiques* de Turgot.

Langue et littérature française du moyen âge. — M. Gaston Paris étudiera les plus anciens textes de la langue française, les mercredis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature française moderne. — M. Anatole Feugère traitera, les mercredis, à deux heures, des mémoires au XVIIe siècle, et en particulier des mémoires relatifs à la Fronde ; et les samedis, à neuf heures, il commentera quelques-unes des principales oraisons funèbres du XVIIe siècle.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Guillaume Guizot traitera des historiens anglais, et en particulier de lord Macaulay, les mardis, à trois heures, et expliquera *Romeo and Juliet*, de Shakspeare, les vendredis, à midi.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — L'ouverture et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement par une affiche particulière.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Alexandre Chodzko, chargé du cours, les lundis, à midi et demi, fera l'analyse de *Faust*, d'Olizarovski, et des comédies de Fredro ; et les mercredis, à la même heure, il lira le *Héros de notre temps*, de Lermontov.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal exposera, les lundis et jeudis, à onze heures un quart, la grammaire comparée du sanskrit, du grec, du latin et des langues germaniques ; il commencera par la phonétique.

Cours complémentaire.

Épigraphie et antiquités grecques. — M. Foucart, docteur ès lettres, étudiera, d'après les inscriptions, les antiquités religieuses de l'Attique, les mardis, à deux heures, et la constitution athénienne au temps de Démosthènes, les vendredis, à la même heure.

Faculté des lettres de Paris

Les cours de la Faculté (premier semestre), s'ouvriront le lundi 6 décembre 1875, à la Sorbonne.

Philosophie (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie). — M. Caro traitera, le mercredi, de la question du mal et de la destinée humaine. Le lundi, il analysera les principaux ouvrages qui se rapportent à cette question.

Histoire de la philosophie (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts). — M. Paul Janet exposera, le mardi, l'histoire de la philosophie française au XVIIe siècle ; et il expliquera, le mercredi, les trois *Critiques* de Kant.

Éloquence grecque (les lundis et samedis, à trois heures). — M. Egger traitera, les lundis, des historiens anciens de la littérature grecque et des documents originaux de cette histoire. Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis parmi les ouvrages portés aux programmes de la licence et des concours d'agrégation.

Poésie grecque (les mardis, à onze heures, et les vendredis, à dix heures). — M. Jules Girard expliquera Antigone, en y rattachant l'étude générale du théâtre de Sophocle.

Éloquence latine (les mercredis, à midi, et les samedis, à neuf heures et demie). — M. Martha traitera, le mercredi, de la philosophie à Rome sous la république, et le samedi il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Poésie latine (les jeudis et les mardis, à trois heures). — M. Benoist traitera, le jeudi, de la poésie élégiaque au siècle d'Auguste, et le mardi il expliquera le premier livre des satires d'Horace.

Éloquence française (les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie). — M. Saint-René Taillandier traitera de la littérature française pendant la révolution.

Poésie française (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à onze heures). — M. Lenient étudiera, le jeudi, la poésie française au XVIIIe siècle ; le samedi, les auteurs compris dans le programme de la licence.

Littérature étrangère (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. Mézières traitera, le lundi, de la littérature italienne au XVIe siècle. Dans la conférence du jeudi il expliquera et commentera des textes italiens.

Histoire ancienne (les vendredis, à une heure et demie, et les lundis, à midi et demi). — M. Geffroy traitera, le vendredi, de la constitution et de la société romaine au temps des empereurs Flaviens et Antonins. Le lundi, il commentera les textes désignés pour l'agrégation d'histoire.

Histoire moderne (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. Lacroix traitera de l'histoire diplomatique et militaire du règne de Louis XIV depuis le traité de Ryswick jusqu'en 1715.

Géographie (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. Auguste Himly exposera la géographie physique, historique et politique des États européens de l'Est et du Nord.

Cours complémentaire.

Philosophie (les jeudis, à midi et demi). — M. Charles Waddington exposera l'histoire du scepticisme avant Descartes.

École spéciale des langues orientales vivantes

Rue de Lille, n° 2

Année scolaire 1875-1876 (*premier semestre*)

Les cours de l'École spéciale destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes et d'une utilité reconnue pour la politique et pour le commerce ont commencé dans l'ordre suivant, le lundi 15 novembre 1875 :

Cours d'arabe. — M. de Slane explique aux élèves de première année des extraits de la *Chrestomathie* de M. de Sacy ; du *Câmel* d'Ibn el-Athir et du *Kitâb el-Kharadj* de Kodâma ; aux élèves de deuxième année, des extraits du *Roman d'Antar* et de l'*Anthologie grammaticale* de M. de Sacy, et quelques sourates du *Koran* avec le commentaire d'El-Beïdhaouï ; aux élèves de troisième année, des extraits du *Hamâça*, des *Séances* d'El-Hariri et du *Fath El-Kods* du *Câteb* Eïmad ed-Din el-Isbahâni. Le cours aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

M. Soliman Alharaïri, répétiteur indigène, exerce les élèves à la conversation et au style épistolaire, les mêmes jours, à midi et demi.

Cours de persan. — M. Ch. Schefer expose les principes de la grammaire persane, en faisant expliquer le troisième livre du *Gulistan* ; il fait traduire par les élèves de deuxième année l'*Histoire de Boukhara* depuis l'année 1160 de l'hégire, par Mir Abdoul-Kérim, et le second livre de *l'Envari Suheïli*. Les cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures.

Cours de turc. — M. Barbier de Meynard explique pour les élèves de première année les *Proverbes ottomans* et autres textes en langue vulgaire. Il fait expliquer aux élèves de seconde année la *Chronique ottomane* de Djevdet-Efendi et la

Relation du voyage de Mehemed-Efendi en France. Les cours ont lieu les mardis et jeudis, à quatre heures et demie, et les samedis, à une heure.

M. O. Sochrian, répétiteur indigène, exerce les élèves à la conversation et au style épistolaire, les mêmes jours, à trois heures.

Cours de malais et de javanais. — M. l'abbé Favre exerce les élèves à la lecture des manuscrits, fait faire des thèmes et des versions, et traduit le *Makota segala reja* ou la Couronne des sultans. Une leçon par semaine est consacrée à exposer les principes de la grammaire malaise aux commençants.

Le cours a lieu les mardis, jeudis et samedis, à deux heures.

Cours d'arménien. — M. Ed. Dulaurier expose les principes de la grammaire arménienne comparée ; il explique, comme texte ancien, le *Code de Mekhithar-Kosch* ou recueil des lois civiles et religieuses de l'Arménie, et, comme texte moderne, la collection des chants populaires de M. Miansaroff. Les cours ont lieu les mardis, jeudis et samedis, à dix heures et demie du matin.

Dans une suite de conférences, il expose la géographie politique et commerciale de l'Arménie moderne.

Cours de grec moderne. — M. N***.

L'ouverture et la matière du cours seront ultérieurement annoncées.

M. Blancard exerce les élèves à la conversation et au style épistolaire, les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

Cours d'hindoustani (Inde et Indie). — M. Garcin de Tassy expose les éléments de la grammaire hindoustanie aux élèves de première année en leur faisant lire le *Bâg o Bahâr* ; il explique aux élèves de seconde année le *Prem Sâgar*, et aux élèves de troisième année le *Diwân* de Wali, les mardis, jeudis et samedis, à deux heures.

Cours de chinois. — M. le comte Kleczkowski enseigne, les lundis, les phrases et les dialogues des *Colloquial Series* de Thomas-Francis Wade ; les mercredis, il explique le *Saint-Édit* de *K'ang-Chi*, texte et paraphrase ; les vendredis, il fait traduire un choix de documents diplomatiques et commerciaux. Son cours a lieu à trois heures. Le dernier vendredi de chaque mois, le professeur fera une conférence, de deux heures et demie à quatre heures, sur la géographie physique, politique et commerciale de la Chine, ainsi que sur l'histoire de ce pays.

Le lettré Liéou-Siéou-Tchang exerce les élèves, tous les jours, de quatre à six heures, à la prononciation et à l'écriture.

Cours de japonais. — M. Léon de Rosny, après avoir exposé les principes de la langue parlée, exerce les élèves de première année à l'explication de ses recueils de *thèmes*, de *versions* et de *dialogues*, les lundis et mercredis, à deux heures.

Il explique, le mardi, à deux heures, plusieurs textes en langue ancienne, extraits des *Histoires du Japon*, publiés par la Société des études japonaises.

M. Ima-Moura Wa-rô, répétiteur indigène, exerce les élèves des trois années au style de la conversation, les jeudis, vendredis et samedis, à quatre heures.

Cours d'annamite. — M. Alb. des Michels est remplacé pendant le premier semestre par M. Chaigneau.

M. Chaigneau explique, les mardis, à trois heures, les contes annamites et exercices pratiques de M. P. Truong Vinh Ky, pour les élèves de première année.

Les jeudis, à trois heures, il traduit, pour les élèves de seconde année, les *Chuyén*, publiés par M. Potteaux, et le *S'ach-Gâm*.

Les samedis, à trois heures, cours de troisième année. Explication de la *Chrestomathie* cochinchinoise.

Le professeur expose, au commencement de chaque leçon, les principes de la grammaire, et il exerce les élèves à l'étude des caractères.

M. Tran Van Cua, répétiteur indigène, exerce les élèves des trois années à la conversation annamite, les lundis et mercredis à quatre heures un quart, et les vendredis à trois heures.

Conférences préparatoires.

M. Emmanuel Latouche expose les éléments des grammaires arabe et persane aux commençants. Il fera traduire, pour l'arabe, les *Fables de Loqmân* (édition de M. Cherbonneau), et des *Apologues de Kalila et de Dimna ;* pour le persan, les historiettes du *Persian Moonshee* de Carmichael Smyth.

Les conférences ont lieu les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures.

Cours complémentaires.

Cours de géographie, d'histoire et de législation des États musulmans. — M. Gustave Dugat traite de la géographie et de l'histoire des États de l'Afrique septentrionale. Il signale les faits commerciaux les plus importants survenus dans les relations de ces contrées avec la France. (*Suite.*)

Le cours a lieu les lundis et vendredis, à quatre heures et demie.

Cours de langues slaves. — M. Louis Leger expose les éléments de la langue russe, les lundis et les mercredis, de trois à quatre heures (cours de première année). Les mardis, de dix à onze heures, il fait expliquer des textes (cours de seconde année) ; de onze heures à midi, il expose les éléments de la langue slavonne dans ses rapports avec le russe.

Cours de grammaire arabe. — M. Hartwig Derenbourg expose les éléments de la grammaire arabe et fait expliquer les morceaux les plus faciles de la *Chrestomathie* de Wright, les mardis, jeudis et samedis, à onze heures et demie.

Histoire et géographie orientales. — M. C. de Ujfalvy traite de l'ethnographie générale de l'Asie, en s'occupant plus spécialement des régions centrale, orientale et septentrionale, les mardis et samedis, de cinq à six heures du soir.

Cours de langue roumaine. — M. Émile Picot expose les éléments de la grammaire roumaine d'après Cipariu et Pumnul, le mardi, à quatre heures. Le vendredi, à cinq heures, il explique des textes dans les *Chrestomathies* de Cipariu et de de Roques, et exerce les élèves à la conversation.

Cours de langues tartares (mongole et mandchoue). — M. Louis Rochet expose les principes des grammaires mongole et mantchoue et fait traduire des dialogues et diverses pièces diplomatiques, les lundis et mercredis, à une heure et demie.

MM. Albert Leroy et Alfred Jacquemart inaugurent des cours de préparation aux baccalauréats ès lettres et ès sciences, salle des conférences du boulevard des Capucines, aux heures laissées libres par les lycées.

M. Albert Leroy, agrégé des classes supérieures des lettres, dirigera la partie littéraire, et M. Alfred Jacquemart, licencié ès sciences, la partie scientifique.

Des examens et des compositions auront lieu en dehors des cours.

La section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques présente, à l'unanimité, M. Francisque Bouiller pour le siége laissé vacant par la mort de M. de Remusat.

Le propriétaire-gérant : Gérmer Baillière.

Paris. — Imprimerie de F. Martinet, rue Mignon, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 24 11 DÉCEMBRE 1875

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES ET L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

Un homme qui avait vu passer plusieurs gouvernements et se succéder beaucoup de ministres, disait : « Quand vous verrez un ministre faire un acte louable, hâtez-vous de le féliciter; qui sait si vous pourriez encore le faire demain? » Nous souhaitons de n'avoir pas demain à critiquer M. Wallon; nous sommes heureux, en attendant, d'avoir à louer deux actes de lui, excellents tous les deux : il a mis M. Albert Dumont à la tête de l'École française d'Athènes; il a fondé École française de Rome et lui a donné pour directeur M. Geffroy.

I

L'École de Rome n'est pas une création entièrement nouvelle. Elle remonte au ministère de M. Jules Simon, et voici près de trois années qu'elle a commencé d'exister : modeste à ses débuts, elle n'était qu'une division de l'École d'Athènes. Elle avait pour chef M. Albert Dumont, investi du titre de sous-directeur de l'École française d'Athènes et placé sous les ordres du directeur de cette École. Elle comptait pour membres les élèves de première année de cette École, dont le séjour en Italie, fixé jusqu'alors à trois mois seulement, devait désormais durer une année entière. M. Dumont était chargé de surveiller leurs études et de les préparer par un cours aux études archéologiques. Un peu plus tard, en 1874, la section romaine de l'École d'Athènes prenait le titre d'École archéologique de Rome, tout en restant une simple division de l'École française d'Athènes.

A vrai dire, ce n'est pas sans quelque émotion, sans quelque inquiétude même, que les amis de l'École française d'Athènes — elle en compte beaucoup dans la jeune Université — avaient vu surgir cette nouvelle institution. Ils redoutaient qu'elle n'aboutît un jour à la destruction de l'École d'Athènes, à son remplacement par une École de Rome envoyant de temps en temps en Orient quelques rares missions. L'École d'Athènes avait bon nombre d'ennemis. Fondée en 1846 par un ministre libéral, M. Salvandy, dont le nom est resté cher à l'Université, — toujours reconnaissante envers quiconque s'est montré animé de bonnes intentions, — l'École d'Athènes, après vingt-cinq années, jouissait d'une existence toujours précaire, plus d'une fois menacée. Les dépenses qu'elle occasionnait étaient relativement considérables, et plus d'un ministre besogneux, en quête d'économies à réaliser en vue d'autres desseins à exécuter, n'eût pas demandé mieux que de la supprimer, si à diverses reprises l'Académie des inscriptions, sous la protection de laquelle elle était placée, ne fût intervenue pour la sauver. Plus d'une fois aussi il avait été question de la remplacer par une École de Rome, et les savants ne manquaient pas qui, se sentant peu attirés par la Grèce, n'eussent pas demandé mieux que d'aller diriger à Rome une école préoccupée surtout de l'érudition romaine.

L'École d'Athènes avait contre elle les préjugés de l'opinion publique. La culture littéraire française, d'origine latine, était restée toute latine, en dépit de la curiosité ardente du XVIe siècle. Le latin était la langue de l'Église, et c'est le latin à peu près exclusivement qu'elle s'était préoccupée d'enseigner à la jeunesse durant cette longue suite de générations où elle avait été la maîtresse absolue de l'éducation. Il était entendu, de par l'autorité des écrivains latins, que la Grèce avait laissé d'admirables, d'inimitables modèles dans la poésie, dans l'éloquence, dans l'art, dans la philosophie. Ces modèles, on se contentait de les admirer de loin, sur parole, sans profiter d'eux directement, sans les fréquenter, sans presque chercher à les connaître. Sacrés ils étaient, car on se gardait d'y toucher. La Grèce, au commencement de ce siècle, vit un moment lui revenir la faveur. L'*Itinéraire* l'avait mise en honneur. Bientôt la guerre de l'indépendance hellénique vint tourner vers elle et les aspirations libérales de la jeunesse aux dernières années de la Restauration, et la

fougue de l'École romantique, qui cherchait pour l'art et la poésie des horizons nouveaux. La création de l'École d'Athènes, due à un disciple de l'école romantique, fut, on peut le dire, la conséquence de ce généreux mouvement.

Mais au moment où fut fondée l'École d'Athènes, on peut dire que l'école romantique avait déjà vécu en littérature, et le parti libéral en politique avait de bien autres pensées. La révolution de 1848 approchait : le royaume de Grèce, en faveur duquel tant de sympathies s'étaient manifestées en France, avait perdu la plupart de ces sympathies. On eût voulu la renaissance immédiate de la Grèce glorieuse de Phidias et de Périclès : on ne pouvait comprendre que ce petit pays asservi si longtemps, rendu soudain à la liberté, ne se rendît pas aussitôt digne de son grand nom, étalât le spectacle de luttes intérieures sous le sceptre d'un prince allemand, et fût plus un embarras qu'autre chose pour les puissances qui s'étaient réservé le droit de le protéger.

La ferveur littéraire pour l'hellénisme s'était bien calmée. La littérature latine demeurait le fond de l'enseignement universitaire comme elle avait été le fond de l'enseignement jésuitique. On continuait à mettre entre les mains de la jeunesse Salluste, Cicéron, Horace, Virgile, Tacite; on ne songeait guère plus que par le passé à y mettre Homère, Sophocle Démosthène, Platon. Ces auteurs étaient bien inscrits aux programmes des lycées et à celui du baccalauréat ; on en expliquait çà et là, dans les classes, quelques pages, ou plutôt quelques phrases, à de rares intervalles, une fois la semaine ou deux tout au plus; il y avait au concours général un prix de version grecque et même de thème grec. C'était là tout ce que l'on avait trouvé à faire en faveur des études grecques. Au fond, ni les maîtres ni les élèves ne s'y intéressaient. Les maîtres savaient du grec tout juste assez pour se guider à peu près au travers d'un texte à grands coups de dictionnaires et à grand renfort de traductions. Les élèves en apprenaient assez pour lire couramment les caractères un jour d'examen et donner au juge les principaux temps d'un verbe, à la condition qu'il ne fût pas un verbe irrégulier. Au latin continuait à appartenir, comme au vieux temps, l'honneur et le profit des études scolaires. C'est en latin que l'élève faisait au baccalauréat ses preuves de capacité; c'est au latin qu'appartenait au concours le prix d'honneur; c'est au latin que, dans les heures de classe, étaient réservés les neuf dixièmes du temps. Il était resté contre le grec quelque chose du vieil adage : *Græcum est, non legitur*. Et s'il arrivait quelquefois dans la vie à un bon élève de rouvrir à une heure de loisir son Horace ou son Virgile, il était bien convenu que jamais, au grand jamais, une fois sorti du collége avec ses diplômes, il ne rouvrirait un de ses livres grecs.

Telle était la situation il y a une trentaine d'années : qui oserait dire qu'elle s'est beaucoup modifiée ? Faut-il donc s'étonner que la création de l'École d'Athènes ait paru à l'opinion publique et paraisse encore à bon nombre une création superflue? Une École de Rome, passe encore — quoique tout le monde ne sente pas le besoin de l'érudition, même latine, — mais enfin il est toujours intéressant d'entendre parler de Catulle ou d'Ovide, de Pline le Jeune ou de Lucain et de leurs contemporains; mais une École d'Athènes, à quoi bon, grand Dieu! Si les Romains sont bien loin déjà, combien plus loin sont les Athéniens et les Spartiates! Qu'ajouter aux [illegible] de Miltiade, d'Épaminondas ou d'Alexandre ? On connaît l'Histoire, on la visite, on en parcourt les musées, on se promène une heure au milieu des ruines de Pompei; mais combien peu vont visiter la Grèce ! Et qu'aller après plus de deux mille ans chercher en Grèce de la Grèce antique? Qu'y trouve-t-on du passé, sinon quelques ruines presque anéanties? Quel intérêt offre la vie moderne, qui n'a guère fait que détruire la vie antique sans la remplacer? L'Italie du moins a ses deux antiquités superposées, et la seconde n'est pas la moins admirable... Ainsi raisonnaient la plupart, ainsi pensaient tout bas beaucoup de ceux-là mêmes que le respect humain empêchait d'exprimer tout haut leur pensée. Lorsqu'il y a trois années un crédit fut demandé à l'Assemblée pour construire la maison de l'École française d'Athènes, M. de Lorgeril, brave comme un barde breton qui fait des vers de quatorze syllabes, osa porter ces raisonnements à la tribune et demander la suppression de l'École. C'eût été un beau jour pour la gaieté française, si la majorité des assistants avait été plus au courant des choses de l'antiquité et des études de l'érudition; car il eût été difficile d'imaginer réunies en moins de minutes plus de bévues et plus d'ignorance que n'en fit voir M. de Lorgeril. L'Assemblée, il est vrai, n'adopta point les conclusions de l'orateur, mais elle l'écouta sans perdre son sérieux.

L'École d'Athènes, il faut bien l'avouer, ne se préoccupait pas assez de désarmer ses adversaires. Elle fut loin, pendant vingt années, de rendre à la science tous les services que la science était en droit d'attendre d'elle. Elle cherchait sa voie et ne la trouva pas sans quelque peine. Elle ne pouvait avoir de raison d'être durable que de former pour la France une pépinière d'érudits hellénisants; ce n'est pas du côté de l'érudition qu'elle se tourna d'abord. L'érudition antique avait grandement faibli en France dans la première moitié du siècle : la littérature et la poésie avaient brillé d'un trop vif éclat pour ne pas séduire le plus grand nombre et faire méconnaître la durable utilité des recherches patientes et modestes. On allait volontiers d'abord aux généralités plus brillantes que solides, aux développements faciles, aux lieux communs oratoires. Le genre oratoire avait eu des maîtres éclatants; il régnait dans l'Université : de l'enseignement supérieur il s'était répandu jusque dans l'enseignement secondaire : c'était l'âge triomphant de la phrase. Le rêve de tout élève de l'École normale était d'être un jour l'émule des Villemain, des Guizot, des Cousin, des Jouffroy ou des Ozanam. Le ministre qui avait décrété la fondation de l'École d'Athènes n'était pas un érudit; ce n'était pas un érudit non plus que le directeur qu'il avait choisi pour mettre à sa tête. Je suis de ceux qui ont eu ce directeur pour chef à l'École d'Athènes. Il est mort sous nos yeux, et je ne me permettrai pas de parler de M. Daveluy autrement qu'avec un respect profond. Il était un homme, et nul de ceux qui l'ont connu ne l'oublieront jamais. Il avait l'intelligence haute, le caractère ferme, la conscience fière. Il est mort sans avoir malheureusement donné sa mesure dans quelque œuvre qui lui survécût. Très-peu l'abordaient sans le sentir supérieur à eux, et je ne crois pas que personne, si haut placé fût-il, ait jamais songé à le traiter autrement qu'en égal. Sa droiture morale avait quelque chose de haut, de hautain même et qui imposait. Il a été utile à l'École d'Athènes par la considération qui en Grèce s'attachait à lui; il lui a été utile en France au moment où son existence pouvait être à la merci d'un caprice. Tel ministre qui n'eût pas hésité peut-être à rayer d'un trait de plume l'École d'Athènes eût hésité à annoncer à M. Daveluy

que son école allait disparaître. M. Daveluy aimait les lettres d'un vif amour, il n'aimait pas moins les arts; le malheur voulut que, sachant beaucoup lui-même, il n'aimât pas l'érudition. Il n'en considérait que les résultats généraux; il regardait volontiers comme du temps perdu le temps employé à rassembler d'humbles matériaux avec lesquels plus tard seulement on pourra bâtir une utile construction. Loin d'encourager les élèves aux travaux de l'érudition, il les en détournait plutôt. Il ne se préoccupait pas de leur faciliter la tâche. Il envisageait l'Ecole d'Athènes, non comme un laboratoire destiné aux études helléniques, mais comme un centre d'instruction supérieure où l'on s'occupait surtout de lire et d'étudier les chefs-d'œuvre de toutes les littératures, d'où l'on revenait en France avec une thèse sur Shakespeare, sur Gœthe ou sur Pétrarque aussi bien que sur Lysias ou Polybe.

Les premiers qui vinrent à Athènes subirent d'abord et recueillirent les impressions qui d'abord se présentaient au visiteur moderne en Attique. Ils se laissèrent aller aux merveilles de la nature, à la poésie des ruines, au charme des souvenirs. Ils évoquèrent l'image de Démosthène sur le Pnyx, de Phidias sur l'Acropole, de Miltiade à Marathon. Ils allèrent relire Platon sur le bord de l'Ilissus et écouter les rossignols de Sophocle sur les bords du Céphise; ils allèrent au promontoire du Sunium chercher si la voix de Socrate y retentissait encore. Ils essayèrent de rendre dans cette langue française, digne sœur de la langue attique, l'harmonie des lignes du Pentélique ou du Parnès, la limpidité de l'atmosphère, la sérénité de la lumière, le bleu profond de la mer qui baigne la côte de Phalère et enveloppe comme une ceinture l'île d'Égine aux reflets cendrés.

Cette veine ne devait pas tarder à s'épuiser. Ceux qui suivirent sentirent bientôt qu'il y avait peu de chose à tirer des émotions littéraires que peut donner la seule lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité en face de la nature qui les vit naître. Il y avait plus de deux siècles que la France vivait de l'admiration littéraire de l'antiquité et de dissertations sur les chefs-d'œuvre. Il fallait, si l'on voulait pénétrer plus avant dans l'étude de ces chefs-d'œuvre, la renouveler par la connaissance plus intime et plus vraie de la civilisation antique, de ses mœurs, de sa religion, de son art. Il fallait ne plus s'arrêter aux généralités, mais entrer dans le détail des choses. L'évolution historique du siècle allait d'ailleurs s'accentuant de plus en plus. L'érudition, jadis honorée parmi nous, depuis un demi-siècle dédaignée, avait pris ailleurs sa revanche. L'héritage du XVIe et du XVIIIe siècle français avait passé en d'autres mains. Pendant que chez nous les esprits curieux s'étaient détournés de l'antiquité grecque ou latine pour porter leurs efforts du côté du moyen âge et des antiquités nationales, d'autres peuples avaient fait ce que nous négligions de faire. L'Angleterre et l'Allemagne, l'Allemagne surtout, étaient vaillamment à la tâche. L'Angleterre produisait des ouvrages comme l'*Histoire grecque* de Grote. L'Allemagne avait publié cet admirable *Recueil des inscriptions grecques* qui demeurera l'un des monuments de la science en notre siècle; elle avait été la patrie d'Ottfried Müller; elle avait produit en nombre infini ces travaux sur la mythologie, sur l'histoire, sur la géographie, sur la grammaire et les dialectes, sur l'épigraphie, sur l'histoire de l'art, où tant de faits avaient été rassemblés, tant d'hypothèses ingénieuses émises, tant de systèmes essayés. Ce n'était pas sans une sorte d'humiliation et de tristesse patriotique que les membres de l'Ecole d'Athènes reconnaissaient — quelque question qui surgît devant eux et tentât leur curiosité — qu'ils rencontraient toujours vingt ouvrages étrangers à consulter, et souvent pas un seul travail français. Un petit nombre d'entre eux seulement, fermant avec obstination les yeux à la lumière, persistaient à se contenter de ces généralités littéraires qui avaient suffi à la génération précédente. Le plus grand nombre se prenait vite du désir d'apprendre, de rechercher, de s'atteler, eux aussi, à quelqu'un des problèmes qui surgissaient en foule sous leurs pas, d'ajouter par leur travail à la science définitivement acquise. Beulé, l'infortuné Beulé, qu'on appelait alors l'heureux Beulé, avait montré dès les premières années quelles devaient être les véritables voies de l'Ecole d'Athènes. Il avait donné un exemple brillant et fait pour être envié. Malheureusement les moyens manquaient souvent à la bonne volonté. Les travaux d'érudition trouvaient peu de protection. Il eût fallu des ressources pour voyager, pour faire des fouilles; la bourse des pensionnaires était bien légère pour les voyages, tout à fait insuffisante pour faire des fouilles; l'Ecole d'Athènes avait cette humiliation de voir des Allemands venir mettre au jour sous ses yeux le théâtre de Bacchus sur cette pente méridionale de l'Acropole où plus d'un membre l'eût voulu chercher, où faute d'argent nul n'avait pu le déblayer. Il eût fallu des ressources pour publier les inscriptions, cataloguer les monuments figurés, et l'argent faisait défaut pour les publications. Ce n'était qu'après de longues années qu'un mémoire était enfin recueilli dans les *Annales des missions*. La lutte entre l'Académie des inscriptions et le directeur ajoutait aux difficultés, et plus d'une fois ce directeur, souvent malade, parfois aigri, faisait obstacle aux travaux que l'on voulait entreprendre, aux recherches que l'on voulait poursuivre.

En dépit de tous ces fâcheux accidents, nul ne pourrait dire que l'École française d'Athènes ait été inutile durant les vingt premières années de son existence. Elle a fourni à l'Université bon nombre de ses maîtres les plus éminents, de ceux qui ont le plus contribué à faire entrer l'enseignement supérieur dans sa direction nouvelle. On ne revenait pas d'Athènes, alors même que l'on en revenait pour faire autre chose que s'adonner à l'étude de la Grèce antique, sans en rapporter un caractère plus ferme et plus résolu, un esprit plus curieux, une intelligence plus ouverte. On n'en revenait pas sans rapporter le respect de l'érudition, alors même qu'on n'avait pas su revenir un érudit soi-même. On avait voyagé, vu, comparé, laissé sur les grands chemins plus d'un préjugé, reconnu les périls de la routine, mieux senti tout ce qui manquait à la France et combien elle avait tort de dédaigner ce qui se faisait ailleurs, combien elle se compromettait par sa béate satisfaction d'elle-même.

D'excellents travaux, auxquels il ne manquait que d'être plus nombreux, avaient été produits. La plupart d'entre eux ont cet avantage et ce malheur d'être plus connus et plus lus peut-être à l'étranger que parmi nous. On peut dire que de l'Ecole d'Athènes est sorti à peu près tout ce qui, dans l'érudition antique, a fait depuis vingt années honneur à la France. Les noms de M. Jules Girard, de M. Georges Perrot, de M. Fustel de Coulanges, de M. Wescher, de M. Foucart, de M. Albert Dumont, de M. Decharme, de M. Vidal-Lablache, sont des noms que l'Ecole peut citer avec une légitime fierté, destinés à grandir encore. Le savant chargé par M. Duruy, au no

ment de l'Exposition universelle de 1867, de rédiger un rapport sur les travaux de l'érudition française avouait que, sans l'École française d'Athènes, elle eût été fort embarrassée de sa tâche. Combien n'eût-il pas été fâcheux que juste au moment où, après de longs tâtonnements, l'École française d'Athènes avait enfin trouvé sa route véritable, — au moment où l'étude de la Grèce avait repris chez nous un réel honneur, où les recherches entreprises commençaient à produire de féconds résultats, où il devenait possible d'entrevoir enfin un brillant avenir pour cette institution, — le caprice d'un ministre ou l'ignorance d'une majorité de Lorgerils la vînt détruire, fût-ce pour la remplacer par une École de Rome!

II

Grâce au ciel, toutes ces craintes sont aujourd'hui dissipées. La modeste école fondée à Rome en 1872 a grandi; elle est devenue une école indépendante, mais sans absorber l'École d'Athènes, sans lui porter atteinte. Nous compterons désormais deux écoles françaises consacrées aux études archéologiques sur le monde grec et sur le monde romain, ayant leur résidence l'une à Athènes, l'autre à Rome; explorant l'une l'Italie, l'autre l'Orient. Ainsi les deux écoles se compléteront l'une l'autre; il ne manquera pas de s'établir entre elles une noble et profitable émulation.

On n'a fait que traduire dans les faits une vérité établie par l'érudition contemporaine en séparant l'une de l'autre les Écoles d'Athènes et de Rome. Le monde hellénique et le monde romain sont deux mondes entièrement distincts et que la connaissance vague de l'antiquité avait trop longtemps confondus à tort. Tant que l'on n'a guère vu dans l'histoire de l'humanité que les bouleversements politiques, on s'est plu à relier en quelque sorte dans une même série historique la vie du monde grec et la vie du monde romain. La splendeur de la Grèce finissait au moment où commençait celle de Rome : on s'imaginait que la civilisation grecque avait fini au moment de la conquête romaine. La Grèce et les pays grecs ne constituaient plus désormais que des provinces du vaste empire, vivant de ses mœurs et de sa pensée comme ils subissaient sa loi. Au contact de cette civilisation hellénique si délicate, si raffinée, l'âpre génie de la vieille Rome s'était adouci. Le vaincu avait pris son rude vainqueur; la civilisation grecque s'était transportée à Rome, et sur une terre nouvelle et vierge en quelque sorte elle s'était régénérée, elle avait repris de nouvelles forces, porté de nouvelles fleurs et de nouveaux fruits. Telle était l'opinion généralement admise, et il faut avouer que l'ardeur avec laquelle le peuple romain s'était épris de la civilisation grecque, avait emprunté aux vaincus leurs formes littéraires, les noms et les légendes de leurs dieux, imité leurs costumes et leurs mœurs; le soin avec lequel le monde romain s'était appliqué à revêtir en quelque sorte les dépouilles du monde grec, tout cela ne rendait que trop vraisemblable en apparence cette commode simplification de l'antiquité.

Cette opinion ne put résister longtemps à un examen moins superficiel de la vérité historique. On découvrit bientôt qu'en dépit de la conquête politique, le monde grec avait en réalité continué pendant de longs siècles, après Démosthène, après Alexandre, après Philopœmen et Persée, sa vie morale indépendante. Rome, cette conquérante d'un ordre particulier, se contentait de dominer militairement le monde, de le gouverner, de l'opprimer souvent; elle ne songea jamais à exercer sur les pays qu'elle avait conquis une influence intellectuelle et morale. Elle avait pour cela ses raisons : elle n'avait ni doctrines religieuses, ni doctrines morales et sociales, ni doctrines esthétiques ou littéraires, en faveur desquelles elle eût un prosélytisme à exercer. Son ambition ne visait pas si haut, et peut-être est-ce à cette médiocrité même que son ambition dut surtout son succès. La Grèce demeura vivante, elle demeura indépendante; son génie continua à donner tout ce qu'il pouvait donner sans la liberté politique. Le mouvement littéraire persista; il alla se transformant aux mains des Alexandrins, des grammairiens, des rhéteurs, des sophistes : l'époque de la critique vint. Il n'y eut plus de grands poëtes ni de grands orateurs portant en eux l'âme d'une cité libre : il y eut de merveilleux artistes dans l'art de dire, il y eut des historiens, il y eut des érudits, des philosophes. La science, qui naissait seulement au moment où succombait la liberté athénienne, allait se développant et grandissant de génération en génération : la conquête arabe n'eut qu'à en recueillir, quelques siècles après, les découvertes, et par l'Espagne plus tard les rapporta au monde occidental. La vie morale n'était pas négligée; les sages abondaient, et aussi les justes, les hommes préoccupés d'un idéal social de justice et de charité. Un grand mouvement s'opérait en même temps du côté de la vie religieuse. Le polythéisme hellénique, au contact de l'Orient, s'était transformé; une foi nouvelle remplaçait la foi aux dieux de l'Olympe, dès longtemps ébranlée, ou plutôt ce n'était pas une foi unique : l'âme humaine, prise du besoin d'adorer, tourmentée d'aspirations mystiques, allait en tous sens cherchant une conception religieuse en harmonie avec ses désirs. Les dieux nouveaux pullulaient; les cultes les plus étranges, parfois les plus monstrueux en apparence, attiraient des fidèles, avaient des fanatiques; dix, cent, mille religions faisaient leur poussée l'une à côté de l'autre : il y en avait pour toutes les provinces, il y en avait pour tous les âges, il y en avait pour toutes les classes sociales. Au milieu de ces religions nouvelles, perdu et souvent confondu avec elles, le christianisme faisait, lui aussi, sa route; peu à peu, il allait absorbant en lui tout ce qui se trouvait autour de lui de vie religieuse et morale : un jour le monde grec se réveilla, presque tout entier catholique longtemps avant le concile de Nicée ou les édits des empereurs byzantins.

Cette évolution prodigieuse — peut-être n'en est-il pas de plus grande dans l'histoire — était bien réellement l'œuvre du monde grec, on peut dire l'œuvre du monde grec exclusivement. Un jour, le vaste empire élevé par Rome, trop lourd pour être désormais porté par une seule main, se brisait en deux morceaux, et le monde grec s'était si peu laissé conquérir en réalité par les Latins que ce jour-là il se trouvait tout entier réuni en un seul bloc, en une même organisation politique : il avait conservé sa langue propre, l'admirable et impérissable langue grecque; et tandis que l'Afrique et l'Espagne avec la Gaule formaient, autour de l'Italie, cet empire d'Occident dont l'invasion des Barbares devait si vite avoir raison, l'empire d'Orient durait, il résistait à l'invasion des Arabes et à l'effort du mahométisme; il fallait des siècles et un nouveau flot d'envahisseurs venu des profondeurs de l'Asie pour

l'anéantir et replonger pour un temps les populations grecques dans l'esclavage.

C'est là un vaste champ d'études offert aux investigations de l'érudition. L'œil peut le mesurer aujourd'hui d'un coup d'œil, grâce aux travaux déjà faits ; il reste à l'explorer et à le fouiller en tous sens. La conquête de Philippe et d'Alexandre brisa en quelque sorte le vase sacré de la petite Grèce athénienne, pour répandre sur tout l'Orient la liqueur divine qu'elle contenait. Chaque goutte de cette liqueur a suffi à féconder le sol sur lequel elle est tombée. Ce n'est plus proprement en Grèce qu'est la Grèce au temps de l'empire romain : elle est en Asie mineure, en Syrie, en Égypte ; elle s'étend jusque dans le bassin de l'Euphrate ; son influence se fait sentir jusqu'à l'Inde ; ses relations commerciales vont jusqu'à la Chine. Assurément les jeunes gens qui iront à Athènes ne risqueront pas de négliger ce qui est relatif à l'histoire de la Grèce de Périclès ou de Démothène. Ils recueilleront pieusement tout ce qui peut éclairer les problèmes obscurs encore des origines helléniques, des développements de l'art, des transformations du polythéisme. Il est permis de prévoir cependant que c'est surtout sur la période relative à l'histoire du monde grec sous la domination romaine que se concentreront leurs efforts. L'histoire, ici, n'est pas à éclaircir : elle est encore à faire. C'est à cette période que se rapportent le plus grand nombre des monuments du passé épargnés par le temps ; c'est de cette époque que nous entretiennent le plus grand nombre des vestiges couchés sur le sol ou enfouis dans ses profondeurs, le plus grand nombre des ouvrages d'art, le plus grand nombre des documents épigraphiques. Il reste à découvrir, à examiner, à contrôler une grande partie de ces documents. On n'y peut parvenir qu'à force de temps, de patience, de dévouement à la science. Il y aura ensuite à reconstituer avec ces documents, avec les textes déjà publiés ou ceux que cachent encore dans leur poussière les bibliothèques des couvents de l'Orient, — à reconstituer l'histoire et la physionomie d'une société si particulière et si intéressante, si pleine de toute sorte d'activité, si curieuse, si variée. Nous avons la certitude que l'École d'Athènes ne sera pas au-dessous de cette tâche. Elle tiendra à honneur de défendre dignement la science française en présence de cette autre École d'Athènes que vient de fonder l'Allemagne pour faire concurrence à la nôtre et s'acquérir en Orient une influence qui pourra plus tard servir sa politique (1).

Le choix du nouveau directeur de l'École d'Athènes nous répond de sa fortune. Le ministre n'en pouvait assurément faire un meilleur. M. Albert Dumont a fait ses preuves dans l'administration comme sous-directeur de l'École de Rome. Il sera, plus que nul autre, capable de triompher des difficultés de plus d'une sorte sur lesquelles je n'ai pas à insister ici et que doit s'attendre à rencontrer, aujourd'hui plus que jamais, un directeur français de l'École d'Athènes. La direction de l'École d'Athènes n'est pas seulement un poste de savant : l'estimable, le modeste, l'honnête M. Burnouf, le successeur de M. Daveluy, en a fait à ses dépens l'expérience. M. Dumont est en état de tenir tête aux diplomates français et à d'autres encore. Comme savant, M. Albert Dumont a fait ses preuves ; personne, parmi les jeunes membres de l'École, n'a depuis longtemps autant promis, et personne n'a déjà tenu plus. Sa place est, depuis plusieurs années déjà, marquée à l'Institut. Il a la jeunesse pleine de zèle pour l'étude en même temps qu'il a la prudence. Il a le respect et l'amour de l'érudition. Les jeunes gens placés sous sa direction rencontreront en lui les conseils les plus utiles. Il sera le premier, nous n'en doutons pas, à laisser soigeusement à leurs travaux cette liberté et cette initiative sans lesquelles rien de bon ne peut être fait en matière d'enseignement supérieur.

L'École de Rome, elle aussi, a la fortune d'être placée en bonnes mains. M. Geffroy est un esprit curieux et érudit, fin et lettré, ami des arts. Je me souviens qu'à l'École normale, il y a une quinzaine d'années, il ne nous parlait pas de la Renaissance italienne, ou de la Renaissance flamande, sans nous apporter des photographies de monuments et de tableaux qui nous en apprenaient plus que de longs développements. Ce n'était pas la mode en ce temps-là, même à l'École normale, de songer beaucoup à éclairer l'histoire ou la littérature par la comparaison des monuments figurés. M. Geffroy est, de plus, homme du monde, élégant et aimable, qui a beaucoup voyagé et dont le nom est fort connu hors de France. Ce ne sont point là des avantages indifférents pour un directeur de l'École de Rome. Pour ce poste considérable, je ne vois guère que deux noms entre lesquels le ministre de l'instruction publique eût pu hésiter : celui de M. Geffroy et celui de M. Boissier.

Il m'a fallu expliquer un peu longuement quel était l'intérêt spécial et propre des études helléniques ; ce que sera l'objet des études de l'École de Rome, il n'est pas besoin d'y insister. Une mine féconde est ouverte aujourd'hui : l'étude de la civilisation romaine à l'époque impériale. On y creusera bien des galeries encore avant que sa richesse soit épuisée. L'étude des monuments figurés, celle des inscriptions, ont renouvelé de nos jours l'étude de l'antiquité. Un certain nombre des futurs membres de l'École de Rome s'appliqueront sans doute à remonter plus haut. Ils voudront rechercher ce qu'était la civilisation romaine avant d'avoir subi cette influence hellénique qui, à l'époque des écrivains classiques, recouvrait déjà si complètement le vrai fond latin que nous l'entrevoyons à peine. Ils étudieront le problème difficile des origines latines ; remontant plus haut, ils essayeront d'arracher leur secret à ces Etrusques dont les inscriptions restent encore un défi pour la science moderne. D'autres, plus attirés par le moyen âge ou la Renaissance que par l'antiquité, délaisseront les Romains pour leurs glorieux successeurs. Il y aura des archivistes qui visiteront surtout les bibliothèques pour y découvrir quelque fragment perdu de Tite-Live ou de Tacite, ou quelque document sur l'histoire des papes et des républiques italiennes. Aucune de ces études ne sera sans profit. Il est permis de penser que plusieurs, et non les moins distingués, subiront surtout le charme ou de l'art antique ou de l'art italien. Ils iront des temples anciens aux églises modernes. C'est dans les musées qu'ils passeront la plus grande partie de leur temps, regardant, comparant les vases et les statues, les fresques et les tableaux. Ceux-là aussi auront bien mérité du pays qui les envoie, s'ils éclaircissent quelque problème de l'histoire si obscure de l'art ; si, au travers des diverses formes, ils sa-

(1) Voyez sur *l'École allemande d'Athènes* un article de M. Georges Perrot dans la *Revue* du 1er mai 1875.

vent reconnaître et montrer les sentiments qui, aux âges divers, ont ému l'humanité.

Les deux écoles de Rome et d'Athènes sont indépendantes, et il est excellent qu'elles le soient; l'objet de leurs études est nettement distinct. Ces études pourtant se touchent par plus d'un point, et les deux écoles auront en mainte occasion à se prêter un mutuel secours. Les élèves d'Athènes passeront d'abord à l'École de Rome une année entière; et ce n'est assurément pas trop d'une année pour visiter un peu sérieusement cette Italie où les plus vieux visiteurs découvrent sans cesse quelque nouvelle merveille. De mon temps, le règlement assignant trois mois au voyage; il semblait que ce fût une dérision. Les *Athéniens* qui auront choisi l'art grec comme objet principal de leurs études auront plus d'une fois sans doute, même après le premier et hâtif séjour, le besoin de revenir en Italie. Souvent aussi, je pense, l'École d'Athènes aura des missions à envoyer, soit en Sicile, soit dans les provinces de l'Italie méridionale, qui furent toujours plus grecques que latines et où l'on peut dire que la Grèce est vivante encore dans les dialectes et dans les mœurs. Quant aux *Romains*, je voudrais bien qu'ils fussent aussi tenus durant leur pension à faire, je ne dis pas un séjour à Athènes, mais tout au moins une longue visite. L'Italie a trop emprunté à la Grèce pour que ceux qui s'occupent d'elle n'aient pas à suivre un peu son exemple.

III

Ces petites choses se feront, et pour qu'elles se fassent il n'est même pas besoin qu'elles soient inscrites dans un règlement. L'intelligence et l'initiative des directeurs y suffiront. Il faut en venir à des choses plus importantes et où malheureusement l'intelligence des directeurs ne suffit pas.

Et d'abord la question d'argent. L'École de Rome attend encore un budget, celui de l'École d'Athènes est insuffisant. On a dépensé un gros capital pour bâtir à l'École d'Athènes une maison : il eût mieux valu peut-être se moins préoccuper d'avoir un vaste hôtel et augmenter un peu la pension des membres. Cette pension était de mon temps de 300 francs par mois (285 francs une fois la retenue faite). Ceux qui n'avaient pour ressources que cette pension en étaient réduits, en fait de voyages, à la portion congrue. On ne doit pas aller à Athènes pour s'enfermer dans une bibliothèque. On y doit aller surtout pour voyager en tous sens au travers de la Grèce et des pays grecs. Les musées d'Athènes sont pauvres : les monuments épigraphiques et les vestiges de l'art sont disséminés partout au travers du pays. Le fait est plus vrai encore pour les îles, pour les provinces turques. Il faut se transporter, voir, chercher soi-même, et les voyages en Orient ne sont pas seulement fatigants, ils sont chers aussi. Il faudrait que pas un membre ne revînt d'Athènes sans avoir visité non pas seulement la Grèce libre, mais la Macédoine, l'Ionie, les îles, la Syrie et la côte égyptienne. La chose utile, urgente, c'est de recueillir des documents, de faire sa moisson. On ne devrait guère séjourner à Athènes que pour y préparer une expédition ou pour en éclaircir les résultats. Les voyages en Italie sont moins coûteux et plus faciles : j'avoue pourtant qu'un traitement de 3000 francs me semble fort insuffisant même en Italie. Il faut qu'un jeune homme qui parcourt l'Italie puisse au moins acheter çà et là quelques photographies des belles choses qu'il n'aura peut-être plus l'occasion de revoir.

Il ne faut pas seulement de l'argent pour les voyages des élèves; il en faudrait aussi pour des fouilles, il en faudrait surtout pour les publications scientifiques. Une école d'érudition n'est véritablement fondée que du jour où elle a un *Bulletin* sérieux pour y consigner ses travaux. L'Institut prussien archéologique de Rome a dû en grande partie sa légitime réputation et ses progrès mêmes à ses belles publications. Ce sont les *Bulletins* qui permettent aux savants de profiter des travaux qui se font ailleurs; ce sont eux qui inspirent aux élèves d'une école l'ardeur des recherches et le zèle à bien faire : ils savent alors que l'honneur de leurs efforts leur reviendra aussi bien que le discrédit des fautes qu'ils auraient commises. Il est peu encourageant, on en conviendra, de consacrer plusieurs mois de son temps à des recherches pénibles, de les consigner dans un mémoire, pour qu'ensuite le mémoire attende des années avant d'être publié, si bien que ce qui était neuf a cessé le plus souvent de l'être, si bien que tel autre, qui en réalité n'était venu qu'après vous, étant publié le premier, emporte tout l'honneur d'une découverte qui pourtant vous appartenait. Je sais bien que les publications archéologiques sont des publications coûteuses par la force des choses. On n'a pas à compter sur les profits de librairie; il faut souvent publier des planches qui reviennent cher. Les Prussiens à Rome ne se sont pas arrêtés devant ces considérations, pas plus qu'ils n'ont lésiné sur les dépenses de l'installation de leur bibliothèque. Ils savaient trop bien ce qu'est la science pour songer à faire les économies ruineuses qui ont fait avorter tant d'entreprises françaises. Ils ont des directeurs peu payés et de luxueuses publications.

L'argent n'est pas tout en ce monde. Le choix qui présidera à la composition de l'École a bien aussi son importance. On a commencé par appeler à Athènes les philosophes et les littérateurs; les philosophes ont vite déserté et les littérateurs seuls demeuraient. Plus tard on a appelé également les historiens, et l'effet a été excellent : depuis le décret de réorganisation de l'École en 1874, les grammairiens aussi son appelés. Cette excellente mesure s'est fait bien longtemps attendre; on ne sera pas longtemps, j'espère, à se féliciter de l'avoir prise. Les problèmes de linguistique sont partout des plus intéressants, et l'intérêt s'accroît encore quand il s'agit de philologie grecque. Faute de grammairiens à l'École d'Athènes, plusieurs des questions proposées par l'Institut et des plus sérieuses, les questions relatives aux dialectes anciens et modernes, n'ont pu être examinées. Il n'est aucune section qui devrait être plus encouragée à envoyer des membres à l'École d'Athènes que la section de grammaire de l'École normale. L'un des plus signalés services à rendre à l'Université serait de lui former des hellénistes. Le grec a cet avantage d'être une langue antique vivant encore, parlée, écrite, qui chaque jour, depuis la renaissance de l'indépendance, va poursuivant son évolution vers la pureté littéraire d'il y a deux mille deux cents ans. Nous avons une École française en Grèce et nous ne songeons presque pas à en profiter pour apprendre cette langue, la plus belle, la plus nette, la plus simple, la plus riche de toutes celles qui ont été parlées!

A tous ceux qui vont à Athènes ou à Rome, il faudrait surtout une éducation qui les préparât davantage aux travaux

d'érudition qu'ils vont entreprendre. En dépit d'un examen où, après tout, les juges ne sauraient reprocher aux jeunes gens d'ignorer ce qu'on ne leur a appris nulle part, bon nombre des élèves d'Athènes partent pour leurs années de voyage sans être en état de déchiffrer ou de commenter une inscription, sans avoir une idée des différences qui séparent les monuments des âges divers. Quelle est la conséquence? Ils perdent une partie de leur temps de mission, ou plutôt ils l'emploient à acquérir le bagage dont ils auraient dû être munis le jour du départ. Ils arrivent en Italie et en Grèce étonnés, ouvrant de grands yeux, sachant à peine ce qu'ils sont venus faire, hors d'état d'accomplir ce que l'on attend d'eux. Ils rentrent en France tout juste au moment où, leur éducation d'érudits terminée, ils auraient pu commencer à rendre des services à l'érudition. Ils possèdent l'instrument au moment où ils n'ont plus à s'en servir. Ils savent maintenant déchiffrer une inscription et en déterminer l'époque : le bel avantage! Ils n'auront plus à en recueillir, à moins d'une mission spéciale ultérieure. Ces choses fâcheuses et humiliantes n'arriveraient pas s'il existait à l'Ecole normale un cours d'archéologie. Mais il n'en existait pas de mon temps, et qui sait quand il en existera? Quand on songe que l'École normale, notre premier établissement d'enseignement supérieur, en est là, on est peu surpris que l'étranger ait parfois à notre égard de singuliers dédains. Je pourrais citer des élèves, et de fort intelligents élèves, qui, sortis de l'École normale, ne savaient pas distinguer une colonne dorique d'une colonne corinthienne, qui ignoraient ce que c'est qu'une métope et ce que c'est qu'un triglyphe. Malheur à ces mêmes élèves, par exemple, si à l'agrégation ils avaient bronché sur la quantité d'un mot latin ou laissé échapper un vers de sept pieds!

Il faudrait aussi, pour que nos écoles d'érudition produisissent tous leurs résultats, que l'on se souciât un peu plus du sort des élèves qui en reviennent et qui se sont appliqués à leur faire honneur. L'École d'Athènes, pendant de longues années, n'a point été vue d'un bon œil au ministère. Le ministère avait des chefs qui, appartenant à l'enseignement secondaire, n'imaginaient et ne voulaient rien au delà. Ils tenaient à faire brutalement rentrer dans l'enseignement des lycées, et pour de longues années, tout pensionnaire revenant d'Athènes, et c'était chose connue que, loin d'avancer le succès d'une carrière, l'École d'Athènes le retardait. Je sais un *Athénien* — et l'un des plus dignes de ce nom par la justesse et la finesse de son esprit — qui, allant trouver le directeur du personnel, obtint de lui pour toute consolation cette réponse brutale : « J'espère, monsieur, qu'après avoir été deux ans faire l'école buissonnière à Athènes, vous n'avez pas la prétention d'obtenir de l'avancement ! » Et, de fait, il ne lui en donna pas. Le malheureux fut renvoyé dans un lycée de province, et après de longues années il fait encore une rhétorique en province. J'en pourrais citer un autre qui, s'adressant au directeur du personnel — celui-ci était M. Danton — avait enfin obtenu de lui, non sans peine, une promesse de congé pour achever sa thèse. Mais, huit jours après, il recevait une lettre de M. Danton qui l'envoyait professer le discours latin en province, lui promettant, il est vrai, un lycée de Paris pour l'année suivante. Mais trois mois après, M. Danton était mort, et l'inspecteur général auquel l'infortuné montrait cet engagement lui répondait sans ambages : « C'est égal, vous avez là un joli billet de La Châtre! »

Il faut bien l'avouer, on ne revient pas d'Athènes ou de Rome avec un zèle très-vif pour ciseler des vers latins ou faire parler en périodes César ou Charlemagne. On en revient ayant pris le goût des travaux sérieux, ayant commencé des recherches que l'on désire poursuivre. C'est trop d'avoir à la fois nui à l'intérêt de sa première carrière universitaire et de savoir qu'en retour on ne pourra pas suivre la seconde qu'on avait choisie. C'est cette double raison qui a empêché l'École d'Athènes d'exercer pendant longtemps sur la jeunesse l'attrait que son nom seul eût dû lui assurer. Au temps où le rang de premier agrégé donnait droit à y prendre place, on a vu le plus grand nombre de ceux auxquels cet avantage était offert le dédaigner. On a vu, chose inconcevable, l'École d'Athènes avoir peine à se recruter. Lorsque, au commencement de 1866, un concours fut ouvert pour une place à cette École, celui qui écrit ici eut le triste avantage de s'y présenter seul.

Il dépend du ministère de changer un si fâcheux état de choses. Il suffit que tout le monde sache bien qu'avoir été membre de l'Ecole d'Athènes ou de Rome est considéré par l'Université comme un titre d'estime : il suffit que l'on assure à ceux qui en reviennent des situations qui leur permettent de poursuivre leurs travaux. Bien des moyens s'offrent pour cela à l'administration, et le rétablissement de l'agrégation des Facultés sera précieux à plus d'un ancien élève d'Athènes et de Rome. Mais deux mesures surtout produiraient à divers points de vue les plus excellents résultats : l'une, la création d'un certain nombre de chaires d'archéologie ; l'autre, la séparation de l'enseignement du latin et du grec tout au moins dans les lycées des plus grandes villes. Tel qui aujourd'hui se contente de lire à peu près le grec se ferait un plaisir de l'apprendre à fond, une fois assuré que cette étude ne sera pas à peu près perdue pour lui et pour les autres : et peut-être les élèves profiteraient-ils un peu plus des explications de grec, si le grec leur était enseigné par un maître qui le sût.

Espérons que ces réformes si simples, dont le résultat serait si efficace, ne se feront pas longtemps attendre. L'enseignement supérieur a aujourd'hui au ministère, non pas seulement un ministre sorti de son sein, mais un directeur qui le connaît, qui lui est dévoué, qui tient à honneur de l'aider à se relever.

Pour moi, après avoir loué deux actes excellents dont il est légitime de beaucoup attendre, on me permettra en finissant d'exprimer un regret qui n'est mêlé d'aucune colère. Pendant les heureuses années où j'ai eu l'honneur d'appartenir à l'École d'Athènes, les *Athéniens* recevaient durant leur séjour à Rome l'hospitalité de la villa Médicis. J'ai eu le bonheur de jouir à plusieurs reprises et longuement de cette hospitalité, et nul temps ne m'a laissé de plus doux et de plus chers souvenirs. Je ne crois pas qu'il soit au monde une résidence plus merveilleuse que cette admirable villa avec ses grands buis, sa *loggia* bâtie par Michel-Ange, son *bosco* de chênes verts, sa triple vue sur la ville éternelle, sur les montagnes de la Sabine et d'Albano, sur la vaste plaine où s'élève le Soracte solitaire. Ce que je sais, c'est qu'il n'est pas société plus charmante que celle d'artistes jeunes, laborieux, enthousiastes; ce que je sais, c'est qu'il n'en est aucune où j'ai profité davantage des causeries et des discussions, c'est qu'il n'en est aucune où j'aie laissé plus de préjugés littéraires, de phrases toutes faites, de théories vides sur la peinture, la sculpture, sur l'antiquité ou la Renaissance. Là se trou-

vaient alors des architectes comme Brune, Guadet, Pascal; des sculpteurs comme Hiolle, Delaplanche, Deschamps, sitôt enlevé par la mort, Barrias, Mercie; des graveurs comme Chaplain, Huot, Laguillermie; des peintres comme Jules Lefebvre, Machard, Blanchard et ce pauvre Regnault, si vif alors et si joyeux, si rayonnant de sa jeune gloire. Plusieurs portent des noms déjà illustres, dont le renom ira grandissant. Ces amitiés, d'autres encore, me sont précieuses et ne m'abandonneront pas. Les pensionnaires de l'École de Rome ne recevront pas l'hospitalité de la villa Médicis; j'ai bien peur, à observer certains détails, que ceux de l'École d'Athènes n'en jouissent pas longtemps. Mais je veux au moins dire aux uns et aux autres: « Amis jeunes et enviés qui partez pour Athènes ou pour Rome, n'oubliez pas le chemin de la villa Médicis; si vous ne pouvez faire qu'y passer, passez-y du moins souvent, arrêtez-vous-y, essayez de vous y attarder, de vous y oublier. Ouvrez-y les yeux et les oreilles. Vos aînés y ont eu bien des joies et ils y ont beaucoup appris. »

CHARLES BIGOT.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION (1)

L'ancien régime

LES ROIS ET LA DOCTRINE

Lorsque nous voyons un homme un peu faible de constitution, mais d'apparence saine et d'habitudes paisibles, boire avidement d'une liqueur nouvelle, puis, tout d'un coup, tomber à terre, l'écume à la bouche, délirer et se débattre dans les convulsions, nous devinons aisément que dans le breuvage agréable il y avait une substance dangereuse; mais nous avons besoin d'une analyse délicate pour isoler et décomposer le poison. Il y en a un dans la philosophie du XVIIIe siècle, et d'espèce étrange autant que puissante: car, non-seulement il est l'œuvre d'une longue élaboration historique, l'extrait définitif et condensé auquel aboutit toute la pensée du siècle; mais encore ses deux principaux ingrédients ont cela de particulier qu'étant séparés ils sont salutaires, et qu'étant combinés ils font un composé vénéneux.

I

Le premier est l'acquis scientifique, celui-ci excellent de tous points et bienfaisant par sa nature; il se compose d'un amas de vérités lentement préparées, puis assemblées tout d'un coup ou coup sur coup. Pour la première fois dans l'histoire, les sciences s'étendent et s'affermissent au point de fournir non plus comme autrefois, sous Galilée ou Descartes, des fragments de construction ou quelque échafaudage provisoire, mais un système du monde définitif et prouvé: c'est celui de Newton. Autour de cette vérité capitale se rangent comme compléments ou prolongements presque toutes les découvertes du siècle: — Dans les mathématiques pures, le calcul de l'infini inventé en même temps par Leibniz et Newton, la mécanique ramenée par d'Alembert à un seul théorème, et cet ensemble magnifique de théories qui, élaborées par les Bernouilli, par Euler, Clairaut, d'Alembert, Taylor, Maclaurain, s'achèvent à la fin du siècle aux mains de Monge, de Lagrange et de Laplace. — Dans l'astronomie, la suite des calculs et des observations qui, de Newton à Laplace, transforment la science en un problème de mécanique, expliquent et prédisent tous les mouvements des planètes et de leurs satellites, indiquent l'origine et la formation de notre système solaire, et débordent au delà par les découvertes d'Herschell, jusqu'à nous faire entrevoir la distribution des archipels stellaires et les grandes lignes de l'architecture des cieux. — Dans la physique, la décomposition du rayon lumineux et les principes de l'optique trouvés par Newton, la vitesse du son, la forme de ses ondulations, et, depuis Sauveur jusqu'à Chladni, depuis Newton jusqu'à Bernouilli et Lagrange, les lois expérimentales et les théorèmes principaux de l'acoustique, les premières lois de la chaleur rayonnante par Newton, Kraft et Lambert, la théorie de la chaleur latente par Black, la mesure du calorique par Lavoisier et Laplace; les premières idées vraies sur l'essence du feu et de la chaleur, les expériences, les lois, les machines par lesquelles Dufay, Nollet, Franklin et surtout Coulomb expliquent, manient et utilisent pour la première fois l'électricité. — En chimie, tous les fondements de la science, l'oxygène, l'azote, l'hydrogène isolés, la composition de l'eau, la théorie de la combustion, la nomenclature chimique, l'analyse quantitative, l'indestructibilité de la matière et du poids, bref, les découvertes de Sheele, de Priestley, de Cavendish et de Stahl, couronnées par la théorie et la langue définitives de Lavoisier. — En minéralogie, le goniomètre, la fixité des angles et les premières lois de dérivation par Romé de Lisle, puis la découverte des types et la déduction mathématique des formes secondaires par Haüy. — En géologie, les suites et la vérification de la théorie de Newton, la figure exacte de la terre, l'aplatissement des pôles, le renflement de l'équateur, la cause et la loi des marées, la fluidité primitive de la planète, la persistance de la chaleur centrale, puis avec Buffon, Desmarets, Hutton, Werner, l'origine aqueuse ou ignée des roches, la stratification des terrains, la structure fossile des couches, le séjour prolongé et répété de la mer sur les continents, le lent dépôt des débris animaux et végétaux, la prodigieuse antiquité de la vie, les dénudations, les cassures, les transformations graduelles du relief terrestre, et à la fin le tableau grandiose où Buffon trace en traits approximatifs l'histoire entière de notre globe, depuis le moment où il n'était qu'une masse de lave ardente jusqu'à l'époque où notre espèce, après tant d'autres espèces détruites ou survivantes, a pu l'habiter. — Sur cette science de la matière brute, on voit en même temps s'élever la science de la matière organisée. Grew, puis Vaillant, viennent de démontrer les sexes et de décrire la fécondation des plantes; Linnée invente la nomenclature botanique et les premières classifications complètes; les Jussieu découvrent

(1) Nous donnons ici un chapitre inédit de l'ouvrage de M. Taine, annoncé et attendu depuis longtemps, sur la Révolution française. Cet ouvrage se composera de trois volumes, ayant pour titre, le premier, *l'Ancien régime*, le deuxième, *la Révolution*, le troisième, *le Nouveau régime*.

Le premier volume seul est sur le point de paraître.

la subordination des caractères et la classification naturelle. La digestion est expliquée par Réaumur et Spallanzani, la respiration par Lavoisier; Prochaska constate le mécanisme des actions réflexes; Haller et Spallanzani expérimentent et décrivent les conditions et les phases de la génération. On pénètre dans les bas-fonds du règne animal; Réaumur publie ses admirables mémoires sur les insectes, et Lyonnet emploie vingt ans à figurer la chenille de saule; Spallanzani ressuscite ses rotifères, du Tremblay découpe son polype d'eau douce, Needham fait apparaître ses infusoires. De toutes ces recherches se dégage la conception expérimentale de la vie. Déjà Buffon et surtout Lamark, dans leurs ébauches grandioses et incomplètes, esquissent avec une divination pénétrante les principaux traits de la physiologie et de la zoologie modernes. Des molécules organiques partout répandues ou partout naissantes, des sortes de globules en voie de déperdition et de réparation perpétuelles, qui, par un développement aveugle et spontané, se transforment, se multiplient, et qui, sans direction étrangère, sans but préconçu, par le seul effet de leur structure et de leurs alentours, s'ordonnent pour composer ces édifices savants que nous appelons des animaux et des plantes; à l'origine, les formes les plus simples, puis l'organisation compliquée et perfectionnée lentement et par degrés; l'organe créé par les habitudes, par le besoin, par le milieu; l'hérédité transmettant les modifications acquises (1): voilà d'avance, à l'état de conjectures et d'approches, la théorie cellulaire de nos derniers physiologistes et les conclusions de Darwin. Dans le tableau que l'esprit humain fait de la nature, la science du XVIIIe siècle a dessiné le contour général, l'ordre des plans et les principales masses en traits si justes qu'aujourd'hui encore toutes les grandes lignes demeurent intactes. Sauf des corrections partielles, nous n'avons rien à effacer.

C'est cette vaste provision de vérités certaines ou probables, démontrées ou pressenties, qui a donné à l'esprit du siècle l'aliment, la substance et le ressort. Considérez les chefs de l'opinion publique, les promoteurs de la philosophie nouvelle : à divers degrés, ils sont tous versés dans les sciences physiques et naturelles. Non-seulement ils connaissent les théories et les livres, mais encore ils touchent les choses et les faits. Non-seulement Voltaire (2) expose, l'un des premiers, l'optique et l'astronomie de Newton, mais encore il calcule, il observe et il expérimente lui-même. Il adresse à l'Académie des sciences des mémoires « sur la mesure de la force motrice », « sur la nature et la propagation de la chaleur. » Il manie le thermomètre de Réaumur, le prisme de Newton, le pyromètre de Muschenbrock. Il a, dans son laboratoire de Cirey, tous les appareils alors connus de physique et de chimie. Il fait de ses mains des expériences sur la réflexion de la lumière dans le vide, sur l'augmentation du poids dans les métaux calcinés, sur la renaissance des parties coupées dans les animaux, et cela en véritable savant, avec insistance et répétition, jusqu'à couper la tête à quarante escargots et limaces, pour vérifier une assertion de Spallanzani. — Même curiosité et préparation dans tous ceux qui sont imbus du même esprit. Dans l'autre camp, parmi les cartésiens qui vont finir, Fontenelle est un mathématicien excellent, le biographe compétent de tous les savants illustres, le secrétaire autorisé et le véritable représentant de l'Académie des sciences. — Ailleurs, à l'Académie de Bordeaux, Montesquieu lit des discours sur le mécanisme de l'écho, sur l'usage des glandes rénales; il dissèque des grenouilles, essaie l'effet du chaud et du froid sur les tissus vivants, publie des observations sur les plantes et les insectes. — Rousseau, le moins instruit de tous, suit les cours du chimiste Rouelle, herborise, et s'approprie, pour écrire son *Emile*, tous les éléments des connaissances humaines. — Diderot a enseigné les mathématiques, dévoré toute science, tout art et jusqu'aux procédés techniques des industries. D'Alembert est au premier rang parmi les mathématiciens. Buffon a traduit la théorie des fluxions de Newton, la statique de végétaux par Hales; il devient à la fois ou tour à tour métallurgiste, opticien, géographe, géologue et à la fin anatomiste. Condillac, pour expliquer l'usage des signes et la filiation des idées, écrit des abrégés d'arithmétique, d'algèbre, de mécanique et d'astronomie. Maupertuis, Condorcet et Lalande sont mathématiciens, physiciens, astronomes; d'Holbach, Lamettrie, Cabanis sont chimistes, naturalistes, physiologistes, médecins. — Grands ou petits prophètes, maîtres ou élèves, savants spéciaux ou simples amateurs, ils puisent tous directement ou indirectement à la source vive qui vient de s'ouvrir. C'est de là qu'ils partent pour enseigner à l'homme ce qu'il est, d'où il vient, où il va, ce qu'il peut devenir, ce qu'il doit être. Or, un nouveau point de départ mène à un nouveau point de vue; c'est pourquoi l'idée qu'on se fait de l'homme va changer du tout au tout.

II

Car supposez un esprit tout pénétré des vérités nouvelles; mettez le spectateur sur l'orbite de Saturne et qu'il regarde. Au milieu de ces effroyables espaces et de ces millions d'archipels solaires, quel petit canton que le nôtre et quel grain de sable que la terre! Quelle multitude de mondes au delà de nous, et, si la vie s'y rencontre, que de combinaisons possibles autres que celles dont nous sommes l'effet! Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que la substance organisée, dans ce monstrueux univers, sinon une quantité négligeable, un accident passager, une moisissure de quelques grains de l'épiderme? Et, si telle est la vie, qu'est-ce que l'humanité qui en est un si mince fragment? — Tel est l'homme dans la nature, un atome, un éphémère; n'oublions pas cela dans les systèmes que nous faisons sur son origine, sur son importance, sur sa destinée. Une mite serait grotesque si elle se considérait comme le centre des choses, et il ne faut pas « qu'un » insecte presque infiniment petit montre un orgueil presque » infiniment grand. » — Sur ce globe lui-même, combien son éclosion a été tardive! Quelles myriades de siècles entre le premier refroidissement et les commencements de la vie! Qu'est-ce que le tracas de notre fourmilière à côté de

(1) Voy. une leçon de M. Lacaze-Duthiers sur Lamark, *Revue scientifique*, III, 276-311.

(2) *Philosophie de Newton*, 1738, et *Physique*, par Voltaire. — Cf. du Bois-Raymond, *Voltaire physicien* (*Revue des cours scientifiques*, V, 539), et Saigey, *la Physique de Voltaire*. — « Voltaire, » écrit lord Brougham, en continuant de s'occuper de physique ex- » périmentale, aurait sans doute inscrit son nom parmi ceux des » grands inventeurs de son siècle. »

cette fusion minérale à laquelle nous n'avons pas assisté, combats de l'eau et du feu, épaississement de la croûte, formation de l'océan universel, construction et séparation des continents! Avant notre histoire, quelle longue histoire animale et végétale, quelle succession de flores et de faunes, que de générations d'animaux marins pour former les terrains de sédiment, que de générations de plantes pour former les dépôts de houille, quels changements de climat pour chasser du pôle les grands pachydermes! — Enfin voici l'homme, le dernier venu, éclos comme un bourgeon terminal à la cime d'un grand arbre antique, pour y végéter pendant quelques saisons, mais destiné comme l'arbre à périr après quelques saisons, lorsque le refroidissement croissant et prévu qui a permis à l'arbre de vivre forcera l'arbre à mourir. Il n'est pas seul sur la tige : au-dessous de lui, autour de lui, presque à son niveau, sont d'autres bourgeons nés de la même séve; qu'il n'oublie jamais, s'il veut comprendre son être, de considérer, en même temps que lui-même, les autres vivants ses voisins, échelonnés jusqu'à lui et issus du même tronc. S'il est hors ligne, il n'est pas hors cadre, il est un animal parmi les animaux; en lui et chez eux, la substance, l'organisation, la naissance, la formation, le renouvellement, les fonctions, les sens, les appétits sont semblables, et son intelligence supérieure, comme leur intelligence rudimentaire, a pour organe indispensable une matière nerveuse dont la structure est la même chez eux et chez lui. — Ainsi enveloppé, produit, porté par la nature, peut-on supposer qu'il soit dans la nature comme un empire dans un empire? Il y est comme une partie dans un tout, à titre de corps physique, à titre de composé chimique, à titre de vivant, à titre d'animal sociable, parmi d'autres corps, d'autres composés, d'autres animaux sociables, tous analogues à lui, et, à tous ces titres, il est comme eux soumis à des lois. — Car, si nous ignorons le principe de la nature et si nous nous disputons pour savoir ce qu'il est, intérieur ou extérieur, nous constatons avec certitude la manière dont il agit, et il n'agit que selon des lois générales et fixes. Tout événement, quel qu'il soit, a des conditions, et, ces conditions données, il ne manque jamais de suivre. Des deux anneaux qui forment le couple, le premier entraîne toujours après soi le second. Il y a de ces lois pour les nombres, les figures et les mouvements, pour la révolution des planètes et la chute des corps, pour la propagation de la lumière et le rayonnement de la chaleur, pour les attractions et les répulsions de l'électricité, pour les combinaisons chimiques, pour la naissance, l'équilibre et la dissolution du corps organisé. Il y en a pour la naissance, le maintien et le développement des sociétés humaines, pour la formation, le conflit et la direction des idées, des passions et des volontés de l'individu humain. En tout ceci l'homme continue la nature; d'où il suit que, pour le connaître, il faut l'observer en elle, après elle et comme elle, avec la même indépendance, les mêmes précautions et le même esprit. — Par cette seule remarque, la méthode des sciences morales est fixée. En histoire, en psychologie, en morale, en politique, les penseurs du siècle précédent, Pascal, Bossuet, Descartes, Leibnitz, Malebranche, Labruyère, partaient encore du dogme; pour quiconque sait les lire, il est clair que d'avance leur siége était fait. La religion leur fournissait une théorie achevée du monde moral; d'après cette théorie latente ou expresse, ils décrivaient l'homme et accommodaient leurs observations au type préconçu. Les écrivains du XVIIIe siècle renversent ce procédé : c'est de l'homme qu'ils parlent, de l'homme observable et de ses alentours; à leurs yeux, les conclusions sur l'âme, sur son origine, sur sa destinée, ne doivent venir qu'ensuite, et dépendent tout entières, non de ce que la révélation, mais de ce que l'observation aura fourni. Les sciences morales se détachent de la théologie et se soudent comme un prolongement aux sciences physiques.

III

Par ce déplacement et par cette soudure, elles deviennent des sciences. En histoire, tous les fondements sur lesquels nous construisons aujourd'hui sont posés. Que l'on compare le *Discours* de Bossuet sur l'*Histoire universelle*, et l'*Essai* de Voltaire *sur les Mœurs*, on verra tout de suite combien ces fondements sont nouveaux et profonds. — Du premier coup, la critique a trouvé son principe : considérant que les lois de la nature sont universelles et immuables, elle en conclut que, dans le monde moral, comme dans le monde physique, rien n'y déroge, et que nulle intervention arbitraire et étrangère ne vient déranger le cours régulier des choses, ce qui donne un moyen sûr de discerner le mythe de la vérité. De cette maxime naît l'exégèse biblique, non-seulement celle que fait Voltaire, mais encore celle qu'on fera plus tard. En attendant, il court en sceptique à travers les annales de tous les peuples, tranche et retranche légèrement, trop vite, avec excès, surtout lorsqu'il s'agit des anciens, parce que son expédition historique n'est qu'un voyage de reconnaissance, mais avec un coup d'œil si juste que, de sa carte sommaire, nous pouvons garder presque tous les contours. L'homme primitif ne fut point un être supérieur, éclairé d'en haut, mais un sauvage grossier, nu, misérable, lent dans sa croissance, tardif dans son progrès, le plus dépourvu et le plus nécessiteux de tous les animaux, à cause de cela sociable, né comme l'abeille et le castor avec l'instinct de vivre en troupe, outre cela imitateur comme le singe, mais plus intelligent, capable de passer par degrés du langage des gestes au langage articulé, ayant commencé par un idiome de monosyllabes, qui peu à peu s'est enrichi, précisé et nuancé. Que de siècles pour atteindre à ce premier langage! Combien d'autres siècles ensuite pour l'invention des arts les plus nécessaires, pour l'usage du feu, la fabrication des « haches de silex et de jade, » la fonte et l'affinage des métaux, la domestication des animaux, l'élevage et l'amélioration des plantes comestibles, pour l'établissement des premières sociétés policées et durables, pour la découverte de l'écriture, des chiffres, des périodes astronomiques! Alors seulement, après un crépuscule d'une longueur indéfinie et énorme, on voit en Chaldée, en Chine, commencer l'histoire certaine et datée. Il y a cinq ou six de ces grands centres indépendants de civilisation spontanée, la Chine, Babylone, l'ancienne Perse, l'Inde, l'Égypte, la Phénicie, les deux empires d'Amérique. Ramassons leurs débris, lisons ceux de leurs livres qui ont subsisté et que les voyageurs nous rapportent, les cinq Kings des Chinois, les Védas des Hindous, le Zend-Avesta des anciens Perses, et nous y trouverons des religions, des morales, des philosophies, des institutions aussi dignes d'attention que les nôtres. Encore aujourd'hui trois de ces Codes, ceux de l'Inde, de la Chine et des musulmans, gouvernent des contrées

aussi vastes que notre Europe et des peuples qui nous valent bien. N'allons pas, comme Bossuet, « oublier l'univers dans une histoire universelle, » et subordonner le genre humain à un petit peuple confiné dans un canton pierreux auprès de la mer Morte. L'histoire humaine est chose naturelle comme le reste; sa direction lui vient de ses éléments; il n'y a point de force extérieure qui la mène, mais des forces intérieures qui la font : elle ne va pas vers un but, elle aboutit à un effet. Et cet effet principal est le progrès de l'esprit humain. « Au milieu de tant de saccagements et de destruc- » tions, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret » le genre humain et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un » des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force; » c'est lui qui a formé le code des nations, c'est par lui qu'on » révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et » dans l'île Formose comme à Rome. » Ainsi il y a dans l'homme « un principe de raison, » c'est-à-dire un « instinct » de mécanique » qui lui suggère les idées utiles, et un instinct de justice qui lui suggère les idées morales. Ces deux instincts font partie de sa constitution; il les a de naissance, « comme les oiseaux ont leurs plumes, et comme les ours » ont leur fourrure. » C'est pourquoi il est perfectible par nature et ne fait que se conformer à la nature lorsqu'il améliore son esprit et sa condition. Le sauvage, « le Brasilien » est un animal qui n'a pas encore atteint le complément de » son espèce; c'est une chenille enfermée dans sa fève et qui » ne sera papillon que dans quelques siècles. » Poussez plus loin cette idée avec Turgot et Condorcet, et, à travers des exagérations, vous verrez naître, avant la fin du siècle, notre théorie moderne du progrès, celle qui fonde toutes nos espérances sur l'avancement indéfini des sciences, sur l'accroissement du bien être que leurs découvertes appliquées apportent incessamment dans la condition humaine, et sur l'accroissement du bon sens que leurs découvertes vulgarisées déposent lentement dans l'esprit humain.

Reste un second principe à poser pour achever la fondation de l'histoire. Découvert par Montesquieu, aujourd'hui encore il nous sert d'appui pour construire, et, si nous devons reprendre en sous-œuvre l'édifice du maître, c'est seulement parce que l'érudition accrue a mis entre nos mains des matériaux plus solides et plus nombreux. Dans une société humaine, toutes les parties se tiennent; on n'en peut altérer une sans introduire par contre-coup dans les autres une altération proportionnée. Les institutions, les lois, les mœurs n'y sont point juxtaposées comme dans un amas, par hasard ou caprice, mais liées entre elles, par convenance ou nécessité, comme dans un concert. Selon que l'autorité est aux mains de tous, ou de plusieurs, ou d'un seul, selon que le prince admet ou n'admet pas au-dessus de lui des lois fixes et au-dessous de lui des pouvoirs intermédiaires, tout diffère ou tend à différer dans un sens prévu et d'une quantité constante, l'esprit public, l'éducation, la forme des jugements, la nature et le degré des peines, la condition des femmes, l'institution militaire, la nature et la grandeur de l'impôt. Du grand rouage central dépendent une multitude de rouages secondaires. Car, si l'horloge marche, c'est par l'accord de ses diverses pièces, d'où il suit que, si l'accord cesse, l'horloge se détraquera. Mais, outre le ressort principal, il y en a d'autres qui, agissant sur lui ou combinant leur action avec la sienne, impriment à chaque horloge un tour propre et une marche particulière. Tel est d'abord le climat, c'est-à-dire le degré du chaud et du froid, du sec et de l'humide, avec ses conséquences infinies sur le physique et sur le moral de l'homme, par suite sur la servitude ou la liberté politique, civile et domestique. Tel est aussi le terrain, selon sa fertilité, sa position et sa grandeur. Tel est le régime physique, selon que le peuple est chasseur, pasteur ou agriculteur. Telle est la fécondité de la race, par suite la multiplication lente ou rapide de la population, et aussi le nombre excessif tantôt des mâles, tantôt des femelles. Tels sont enfin le caractère national et la religion. — Toutes ces causes ajoutées l'une à l'autre ou limitées l'une par l'autre contribuent ensemble à un effet total qui est la société. Simple ou compliquée, stable ou changeante, barbare ou civilisée, cette société a en elle-même ses raisons d'être. On peut expliquer sa structure, si bizarre qu'elle soit, ses institutions, si contradictoires qu'elles paraissent. Ni la prospérité, ni la décadence, ni le despotisme, ni la liberté ne sont des coups de dés amenés par les vicissitudes de la chance, ou des coups de théâtre improvisés par l'arbitraire d'un homme. Elles ont des conditions auxquelles nous ne pouvons nous soustraire. En tous cas, il nous est utile de connaître ces conditions, soit pour améliorer notre état, soit pour le prendre en patience, tantôt pour exécuter les réformes opportunes, tantôt pour renoncer aux réformes impraticables, tantôt pour avoir l'habileté qui réussit, tantôt pour acquérir la prudence qui s'abstient.

IV

Nous voici arrivés au centre des sciences morales : il s'agit de l'homme en général. Nous avons à faire l'histoire naturelle de l'âme, et nous la ferons comme toutes les autres, en écartant les préjugés, en ne tenant compte que des faits, en prenant pour guide l'analogie, en commençant par les origines, en suivant pas à pas le développement qui, d'un enfant, d'un sauvage, d'un homme inculte et primitif, fait l'homme raisonnable et cultivé. Considérons les débuts de la vie, l'animal au plus bas degré de l'échelle, l'homme à l'instant qui suit sa naissance. Ce que nous trouvons d'abord en lui, c'est la sensation, de telle ou telle espèce, agréable ou pénible, par suite un besoin, tendance ou désir, par suite enfin, grâce à un mécanisme physiologique, des mouvements volontaires ou involontaires, plus ou moins exactement et plus ou moins vite appropriés et coordonnés. Et ce fait élémentaire n'est pas seulement primitif; il est encore incessant et universel, puisqu'on le rencontre à chaque moment de chaque vie, dans la plus compliquée comme dans la plus simple. Cherchons donc s'il n'est pas le fil dont toute notre trame mentale est tissée, et si le déroulement spontané qui le noue maille à maille n'aboutit pas à fabriquer le réseau entier de nos pensées et de nos passions. — Sur cette idée, un esprit d'une précision et d'une lucidité incomparables, Condillac, donne à presque toutes les grandes questions les réponses que le préjugé théologique renaissant et l'importation de la métaphysique allemande devaient discréditer chez nous au commencement du XIXe siècle, mais que l'observation renouvelée, la pathologie mentale instituée et les vivisections multipliées viennent aujourd'hui ranimer, justifier et compléter. Déjà Locke avait dit que toutes nos idées

ont pour source première l'expérience externe ou interne. Condillac montre en outre que toute perception, souvenir, idée, imagination, jugement, raisonnement, connaissance a pour *éléments actuels* des sensations proprement dites ou des sensations renaissantes ; nos plus hautes idées n'ont pas d'autres matériaux ; car elles se réduisent à des signes qui sont eux-mêmes des sensations d'un certain genre. Ainsi les sensations sont la substance de l'intelligence humaine comme de l'intelligence animale ; mais la première dépasse infiniment la seconde, en ceci que, par la création des signes, elle parvient à isoler, extraire et noter des fragments de ses sensations, c'est-à-dire à former, combiner et manier des notions générales. Cela posé, nous pouvons vérifier toutes nos idées ; car nous pouvons toutes les refaire, et reconstruire avec réflexion ce que sans réflexion nous avions construit. Au commencement, point de définitions abstraites : l'abstrait est ultérieur et dérivé ; ce qu'il faut mettre en tête de chaque science, ce sont des exemples, des expériences, des faits sensibles ; c'est de là que nous extrairons notre idée générale. Pareillement, de plusieurs idées générales du même degré, nous en extrairons une autre plus générale, et ainsi de suite, pas à pas, en cheminant toujours selon l'ordre naturel, par une analyse continue, avec des notations expressives, à l'exemple des mathématiques qui passent du calcul par les doigts au calcul par les chiffres, puis de là au calcul par les lettres, et qui, appelant les yeux au secours de la raison, peignent l'analogie intime des quantités par l'analogie extérieure des symboles. De cette façon la science parfaite s'achèvera par une langue bien faite. — Grâce à ce renversement du procédé ordinaire, nous coupons court à toutes les disputes de mots, nous échappons aux illusions de la parole humaine, nous simplifions l'étude, nous refaisons l'enseignement, nous assurons la découverte, nous soumettons toute assertion au contrôle, et nous mettons toute vérité à la portée de tout esprit.

V

C'est ainsi qu'il faut procéder dans toutes les sciences, et notamment dans les sciences morales et politiques. Considérer tour à tour chaque province distincte de l'action humaine, décomposer des notions capitales sous lesquelles nous la concevons, celles de religion, de société et de gouvernement, celles d'utilité, de richesse et d'échange, celle de justice, de droit et de devoir ; remonter jusqu'aux faits palpables, aux expériences premières, aux événements simples dans lesquels les éléments de la notion sont inclus ; en retirer ces précieux filons sans omission ni mélange ; recomposer avec eux la notion, fixer son sens, déterminer sa valeur ; remplacer l'idée vague et vulgaire de laquelle on est parti par la définition précise et scientifique à laquelle on aboutit et le métal impur qu'on a reçu par le métal affiné qu'on obtient : voilà la méthode générale que les philosophes enseignent alors sous le nom d'analyse et qui résume tout le progrès du siècle. — Jusqu'ici et non plus loin ils ont raison : la vérité, toute vérité est dans les choses observables et c'est de là uniquement qu'on peut la tirer ; il n'y a pas d'autre voie qui conduise aux découvertes. — Sans doute l'opération n'est fructueuse que si la gangue est abondante et si l'on possède les procédés d'extraction ; pour avoir une notion juste de l'État, de la religion, du droit, de la richesse, il faut être au préalable historien, jurisconsulte, économiste, avoir recueilli des myriades de faits et posséder, outre une vaste érudition, une finesse très-exercée et toute spéciale. Sans doute encore, si ces conditions ne sont qu'à demi remplies, l'opération ne donne que des produits incomplets ou d'aloi douteux, des ébauches de sciences, les rudiments de la pédagogie avec Rousseau, de l'économie politique avec Quesnay, Smith et Turgot, de la linguistique avec De Brosses, de l'arithmétique morale et de la législation pénale avec Bentham. Sans doute enfin, si aucune de ces conditions n'est remplie, la même opération, exécutée par des spéculatifs de cabinet, par des amateurs de salon et par des charlatans de place publique, n'aboutit qu'à des composés malfaisants et à des explosions meurtrières. — Mais une bonne règle demeure bonne, même après que l'ignorance et la précipitation en ont fait mauvais usage, et, si aujourd'hui nous reprenons l'œuvre manquée du XVIIIe siècle, c'est dans les cadres qu'il nous a transmis.

VI

Ce grand et magnifique édifice de vérités nouvelles ressemble à une tour dont le premier étage, subitement achevé, devient tout d'un coup accessible au public. Le public y monte, et les constructeurs lui disent de regarder, non pas au ciel et dans les espaces, mais devant lui, autour de lui, du côté de la terre, pour connaître enfin le pays qu'il habite. Certainement, le point de vue est bon et le conseil est judicieux. Mais on en conclurait à tort que le public verra juste ; car il reste encore à examiner l'état de ses yeux, s'il est presbyte ou myope, si, par habitude ou par nature, sa rétine n'est pas impropre à sentir certaines couleurs. Pareillement il nous reste à considérer les Français du XVIIIe siècle, la structure de leur œil intérieur, je veux dire la forme fixe d'intelligence qu'ils emportent avec eux, sans le savoir et sans le vouloir, sur leur nouvelle tour.

I. Cette forme fixe est l'esprit classique, et c'est elle qui, appliquée à l'acquis scientifique du temps, a produit la philosophie du siècle et les doctrines de la Révolution. On reconnaît sa présence à divers indices, notamment au règne du style oratoire, régulier, correct, tout composé d'expressions générales et d'idées contiguës. Elle dure deux siècles, depuis Malherbe et Balzac jusqu'à Delille et M. de Fontanes ; pendant cette période si longue, nulle intelligence, sauf deux ou trois, et encore dans des mémoires secrets comme Saint-Simon, dans des lettres familières comme le marquis et le bailli de Mirabeau, n'ose et ne peut se soustraire à son empire. Bien loin de finir avec l'ancien régime, elle est le moule d'où sortent tous les discours, tous les écrits, jusqu'aux phrases et au vocabulaire de la Révolution. Or, quoi de plus efficace qu'un moule préalable, imposé, accepté, dans lequel, en vertu du naturel, de la tradition et de l'éducation, tout esprit s'enferme pour penser ? Celui-ci est donc une force historique et de premier ordre. Pour le bien connaître, voyons-le se former. — Il s'établit en même temps que la monarchie régulière et la conversation polie, et il les accompagne, non par accident, mais par nature. Car il est justement l'œuvre de ce public nouveau que forment alors le

nouveau régime et les nouvelles mœurs, je veux dire de l'aristocratie désœuvrée par la monarchie envahissante, des gens bien nés, bien élevés, qui, écartés de l'action, se rejettent vers la conversation et occupent leur loisir à goûter tous les plaisirs sérieux ou délicats de l'esprit. A la fin, ils n'auront plus d'autre emploi ni d'autre intérêt : causer, écouter, s'entretenir avec agrément et avec aisance de tous les sujets, graves ou légers, qui peuvent intéresser des hommes ou même des femmes du monde, voilà leur grande affaire. Au XVIIe siècle, on les appelle « les honnêtes gens », et c'est à eux désormais que s'adresse l'écrivain, même le plus abstrait. « L'honnête homme, dit Descartes, n'a pas besoin d'avoir » lu tous les livres ni d'avoir appris soigneusement tout ce » qu'on enseigne dans les écoles » ; et il intitule son dernier traité « Recherche de la vérité selon les lumières naturelles » qui, à elles seules et sans le secours de la religion et de » la philosophie, déterminent les opinions que doit avoir un » *honnête homme* sur toutes les choses qui doivent faire l'objet » de ses pensées ». En effet, d'un bout à l'autre de sa philosophie, pour toute préparation il ne demande à ses lecteurs que « le bon sens naturel », joint à cette provision d'expérience courante que donne la pratique du monde. — Comme ils sont l'auditoire, ils sont les juges. « C'est le goût de la » cour qu'il faut étudier, dit Molière (3) ; il n'y a point de » lieu où les décisions soient si justes .. Du simple bon sens » naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait » une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus fine- » ment les choses que tout le savoir enrouillé des pédants ». — A partir de ce moment, on peut dire que l'arbitre de la vérité et du goût n'est plus, comme auparavant, l'érudit, Scaliger, par exemple, mais l'homme du monde, un Larochefoucauld, un Tréville. Le pédant et à sa suite le savant, l'homme spécial est écarté. « Les vrais honnêtes gens, dit » Nicole d'après Pascal, ne veulent point d'enseigne. On ne » les devine point, ils parleront des choses dont on parlait » quand ils sont entrés. Ils ne sont point appelés poëtes ni » géomètres, mais ils jugent de tous ceux-là ». — Au XVIIIe siècle, leur autorité est souveraine. Dans la grande foule composée « d'imbéciles » et parsemée de cuistres, il y a, dit Voltaire, « un petit troupeau séparé qu'on appelle *la* » *bonne compagnie* ; ce petit troupeau, étant riche, bien élevé, » instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est » pour lui que les plus grands hommes ont travaillé ; c'est lui » qui donne la réputation ». L'admiration, la faveur, l'importance appartiennent, non à ceux qui en sont dignes, mais à ceux qui s'adressent à lui. « En 1789, disait l'abbé Maury, » l'Académie française était seule considérée en France et » donnait réellement un état. Celle des sciences ne signifiait » rien dans l'opinion, non plus que celle des inscriptions... » Les langues sont la science des sots. D'Alembert avait honte » d'être de l'Académie des sciences. Un mathématicien, un » chimiste, etc,, ne sont entendus que par une poignée de » gens ; le littérateur, l'orateur s'adressent à l'univers ». — Sous une pression si forte, il faut bien que l'esprit prenne le tour oratoire et littéraire, et s'accommode aux exigences, aux convenances, aux goûts, au degré d'attention et d'instruction de son public. De là le moule classique : il est formé par l'habitude de parler, d'écrire et de penser en vue d'un auditoire de salon.

La chose est visible, et du premier coup d'œil, pour la langue et le style. Entre Amyot, Rabelais, Montaigne d'un côté, et Chateaubriand, Victor Hugo, Honoré de Balzac de l'autre, naît et finit le français classique. Dès l'origine il a son nom ; c'est la langue des honnêtes gens ; il est fait, non-seulement pour eux, mais par eux, et Vaugelas leur secrétaire ne s'applique pendant trente ans qu'à enregistrer les décisions « du bon usage ». C'est pourquoi, dans toutes ses parties, vocabulaire et grammaire, la langue se réforme et se reforme sur le modèle de leur esprit qui est l'esprit régnant. — En premier lieu, le vocabulaire s'allége. On exclut du discours la plupart des mots qui servent à l'érudition spéciale et à l'expérience technique, les expressions trop latines ou trop grecques, les termes propres d'école, de science, de métier, de ménage, tout ce qui sent de trop près une occupation ou profession particulière et n'est pas de mise dans la conversation générale. On en ôte quantité de mots expressifs et pittoresques, tous ceux qui sont crus, gaulois ou naïfs, tous ceux qui sont locaux et provinciaux ou personnels et forgés, toutes les locutions familières et proverbiales, nombre de tours familiers brusques ou francs, toutes les métaphores risquées et poignantes, presque toutes ces façons de parler inventées et primesautières qui, par leur éclair soudain, font jaillir dans l'imagination la forme colorée, exacte et complète des choses, mais dont la trop vive secousse choquerait les bienséances de la conversation polie. « Il ne faut qu'un mauvais mot, disait Vaugelas, pour faire » mépriser une personne dans une compagnie », et, à la veille de la Révolution, un mauvais mot dénoncé par Mme de Luxembourg rejette encore un homme au rang des « es- » pèces », parce que le bon langage est toujours une partie des bonnes façons. — Par ce grattage incessant la langue se réduit et se décolore : Vaugelas juge déjà qu'on a retranché la moitié des phrases et des mots d'Amyot. Sauf chez la Fontaine, un génie spontané et isolé qui rouvre les sources anciennnes, sauf chez la Bruyère, un chercheur hardi qui ouvre une source nouvelle, sauf chez Voltaire, un démon incarné qui, dans ses écrits anonymes ou pseudonymes, lâche bride aux violences et à la crudité de sa verve, les mots propres tombent en désuétude. Un jour, à l'Académie, Gresset, dans un discours, en osa lâcher cinq ou six, il s'agissait, je crois, de voitures et de coiffures ; des murmures éclatèrent ; pendant sa longue retraite, il était devenu provincial et avait perdu le ton. — Par degrés, on en vient à ne plus composer le discours que « d'expressions générales ». Même, selon le précepte de Buffon, on les emploie pour désigner les choses particulières. Cela est plus conforme à l'urbanité qui efface, qui atténue, qui évite les accents brusques et familiers, à qui nombre d'idées sembleraient grossières ou triviales, si on ne les enveloppait d'un demi-voile. Cela est plus commode pour l'attention paresseuse ; il n'y a que les termes généraux de la conversation pour réveiller à l'instant les idées courantes et communes ; tout homme les entend par cela seul qu'il est du salon ; au contraire, des termes particuliers demanderaient un effort de mémoire ou d'imagination ; si, à propos des sauvages ou des anciens Francs, je dis « la hache de guerre », tous comprennent du premier coup ; si je dis « le tomahawk », ou « la francisque ».

(3) Molière, *Les Femmes savantes* et *la Critique de l'école des femmes*. Rôles de Dorante en face de Lycidas, et de Clitandre en face de Trissotin.

plusieurs supposeront que je parle teuton ou iroquois. A cet égard, plus le genre est élevé, plus le scrupule est fort: tout mot propre est banni de la poésie; quand on en rencontre un, il faut l'esquiver ou le remplacer par une périphrase. Un poète du XVIIIe siècle n'a guère à sa disposition que le tiers environ du dictionnaire, et la langue poétique à la fin sera si restreinte que, lorsqu'un homme aura quelque chose à dire, il ne pourra plus le dire en vers.

En revanche, plus on élague et plus on éclaircit. Réduit à un vocabulaire de choix, le français dit moins de choses, mais il les dit avec plus de justesse et d'agrément. « Urbanité, exactitude », ces deux mots qui naissent en même temps que l'Académie française sont l'abrégé de la réforme dont elle est l'organe et que les salons, par elle et à côté d'elle, imposent au public. De grands seigneurs retirés, de belles dames oisives s'amusent à démêler les nuances des termes pour en composer des maximes, des définitions et des portraits. Avec un scrupule admirable et une délicatesse de tact infinie, écrivains et gens du monde s'appliquent à peser chaque mot et chaque locution pour en fixer le sens, pour en mesurer la force et la portée, pour en déterminer les affinités, l'usage et les alliances, et ce travail de précision se poursuit depuis les premiers académiciens, Vaugelas, Chapelain et Conrart jusqu'à la fin de l'âge classique, par les *Synonymes* de Bauzée et de Girard, par les *Remarques* de Duclos, par le *Commentaire* de Voltaire sur Corneille, par le *Lycée* de La Harpe, par l'effort, l'exemple, la pratique et l'autorité des grands et petits écrivains qui sont tous corrects. Jamais architectes, obligés de n'employer pour bâtir que les pavés de la grande route publique, n'ont si bien connu chacune de leurs pierres, ses dimensions, sa coupe, sa résistance, ses attaches possibles, sa place convenable. — Cela fait, il s'agit de construire avec le moins de peine et le plus de solidité qu'il se pourra, et la grammaire se réforme en même temps et dans le même sens que le dictionnaire. Elle ne permet plus aux mots de se suivre, selon l'ordre variable des impressions et des émotions; elle les dispose régulièrement et rigoureusement selon l'ordre immuable des idées. L'écrivain perd le droit de mettre en tête et en vedette l'objet ou le trait qui le frappe le plus vivement et d'abord : le cadre est fait, les places sont désignées d'avance. Chaque partie du discours a la sienne; défense d'en omettre ou d'en transposer une seule, comme on faisait au XVIe siècle; il les faut toutes et aux endroits marqués, d'abord le sujet avec ses appendices, puis le verbe, puis le régime direct, enfin le complément indirect. De cette façon, la phrase est un échafaudage gradué, où l'esprit place d'abord la substance, puis la qualité, puis les manières d'être de la qualité, comme un bon architecte qui pose en premier lieu le fondement, puis la bâtisse, puis les accessoires, par économie et par prudence, afin de préparer dans chaque morceau de son édifice un support pour le morceau qui suit. Il n'y a pas de phrase qui demande une moindre dépense d'attention, ni ou l'on puisse, à chaque pas, constater plus sûrement l'attache ou l'incohérence des parties. — La méthode qui arrange la phrase simple arrange aussi la période, le paragraphe et la série des paragraphes; elle fait le style, comme elle a fait la syntaxe. Dans le grand édifice total, il y a, pour chaque petit édifice partiel, un lieu distinct et il n'y en a qu'un. A mesure que le discours avance, chaque emplacement doit se remplir à son tour, jamais avant, jamais après, sans que jamais un membre parasite soit introduit, sans que jamais un membre légitime usurpe sur son voisin; et tous ces membres, liés entre eux par leur position même, doivent concourir de toutes leurs forces à un seul objet. Enfin, pour la première fois, voici dans un écrit des groupes naturels et distincts, des ensembles clos et complets, dont aucun n'empiète ni ne subit d'empiètement. Il n'est plus permis d'écrire au hasard et selon le caprice de la verve, de jeter ses idées par paquets, de s'interrompre par des parenthèses, d'enfiler l'enfilade interminable des citations et des énumérations. Un but est donné : il y a quelque vérité à prouver, quelque définition à trouver, quelque persuasion à produire; pour cela, il faut marcher toujours, et toujours droit. Ordonnance, suite, progrès, transitions ménagées, développement continu, tels sont les caractères de ce style. Cela va si loin qu'à l'origine les lettres familières, les romans, les plaisanteries de société, les pièces de galanterie et de badinage sont des morceaux d'éloquence méthodique. A l'hôtel de Rambouillet, la période explicative s'étale avec autant d'ampleur et de raideur que chez Descartes lui-même. Un des mots les plus fréquents chez Mlle Scudéry est la conjonction *car*. On déduit sa passion en raisonnements bien liés. Des gentillesses de salon s'allongent en phrases aussi concertées qu'une dissertation académique. L'instrument à peine formé manifeste déjà ses aptitudes; on sent qu'il est fait pour expliquer, démontrer, persuader et vulgariser; un siècle plus tard, Condillac aura raison de dire qu'il est par lui-même un procédé systématique de décomposition et de recomposition, une méthode scientifique analogue à l'arithmétique et à l'algèbre. A tout le moins, il a cet avantage incontesté, qu'en partant de quelques termes usuels il conduit aisément et promptement tout lecteur, par une série de combinaisons simples, jusqu'aux combinaisons les plus hautes. A ce titre, en 1789, la langue française est la première de toutes. L'Académie de Berlin propose en concours l'explication de sa prééminence. On la parle dans toute l'Europe. On ne parle qu'elle dans la diplomatie. Elle est internationale comme autrefois le latin, et il semble qu'elle soit désormais l'organe préféré de la raison.

Elle n'est que l'organe d'une certaine raison, la raison raisonnante, celle qui veut penser avec le moins de préparation et le plus de commodité qu'il se pourra, qui se contente de son acquis, qui ne songe pas à l'accroître ou à le renouveler, qui ne sait pas ou ne veut pas embrasser la plénitude et la complexité des choses réelles. Par son purisme, par son dédain pour les termes propres et les tours vifs, par la régularité minutieuse de ses développements, le style classique est incapable de peindre ou d'enregistrer complètement les détails infinis et accidentés de l'expérience. Il se refuse à exprimer les dehors physiques des choses, la sensation directe du spectateur, les extrémités hautes et basses de la passion, la physionomie prodigieusement composée et absolument personnelle de l'individu vivant, bref cet ensemble unique de traits innombrables, accordés et mobiles, qui composent, non pas le caractère humain en général, mais tel caractère humain, et qu'un Saint-Simon, un Balzac, un Shakspeare lui-même ne pourraient rendre, si le langage copieux qu'ils manient et que leurs témérités enrichissent encore, ne venait prêter ses nuances aux détails multipliés de leur observation. Avec ce style, on ne peut traduire ni la Bible, ni Homère, ni Dante, ni Shakspeare; lisez le mono-

logue d'Hamlet dans Voltaire, et voyez ce qu'il en reste, une déclamation abstraite, à peu près ce qui reste d'Othello dans son Orosmane. Regardez dans Homère, puis dans Fénelon, l'île de Calypso : l'île rocheuse, sauvage, où nichent « les mouettes et les autres oiseaux de mer aux longues ailes », devient dans la belle prose française un parc quelconque arrangé « pour le plaisir des yeux ». Au XVIIIe siècle, des romanciers contemporains, et qui sont eux-mêmes de l'âge classique, Fielding, Swift, de Foë, Sterne, Richardson, ne sont reçus en France qu'avec des atténuations et après des coupures ; ils ont des mots trop francs, des scènes trop fortes ; leurs familiarités, leurs crudités, leurs bizarreries feraient tache ; le traducteur écourte, adoucit, et parfois, dans sa préface, s'excuse de ce qu'il a laissé. Il n'y a place dans cette langue que pour une portion de la vérité, portion exiguë, et que l'éruption croissante rend tous les jours plus exiguë encore. Considéré en lui-même, le style classique court toujours risque de prendre pour matériaux des *lieux communs* minces et sans substance. Il les étire, il les entrelace, il les tisse ; mais, de son engrenage logique, il ne sort qu'un filigrane fragile ; on en peut louer l'élégant artifice ; mais, dans la pratique, l'œuvre est d'usage petit, nul, ou dangereux.

D'après ces caractères du style, on devine ceux de l'esprit auquel il a servi d'organe. — Deux opérations principales composent le travail de l'intelligence humaine. Placée en face des choses, elle en reçoit l'impression plus ou moins exacte, complète et profonde ; ensuite, quittant les choses, elle décompose son impression, et classe, distribue, exprime plus ou moins habilement les idées qu'elle en tire. — Dans la seconde de ces opérations, le classique est supérieur. Obligé de s'accommoder à ses auditeurs, c'est-à-dire à des gens du monde qui ne sont point spéciaux et qui sont difficiles, il a dû porter à la perfection l'art de se faire écouter et de se faire entendre, c'est-à-dire l'art de composer et d'écrire. — Avec une industrie délicate et des précautions multipliées, il conduit ses lecteurs par un escalier d'idées doux et rectiligne, de degré en degré, sans omettre une seule marche, en commençant par la plus basse et ainsi de suite jusqu'à la plus haute, de façon à ce qu'ils puissent toujours aller d'un pas égal et suivi, avec la sécurité et l'agrément d'une promenade. Jamais d'interruption ni d'écart possible : des deux côtés, tout le long du chemin, on est maintenu par des balustrades, et chaque idée se continue dans la suivante par une transition si insensible, qu'on avance involontairement, sans s'arrêter ni dévier, jusqu'à la vérité finale où l'on doit s'asseoir. Toute la littérature classique porte l'empreinte de ce talent ; il n'y a pas de genre où il ne pénètre et n'introduise les qualités d'un bon discours. — Il domine dans les genres qui, par eux-mêmes, ne sont qu'à demi littéraires, mais qui, grâce à lui, le deviennent, et il transforme en belles œuvres d'art des écrits que leur matière semblait reléguer parmi les livres de science, parmi les instruments d'action, parmi les documents d'histoire, traités philosophiques, exposés de doctrine, sermons, polémique, dissertations et démonstrations, dictionnaires mêmes, depuis Descartes jusqu'à Condillac, depuis Bossuet jusqu'à Buffon et Voltaire, depuis Pascal jusqu'à Rousseau et Beaumarchais, bref la prose presque tout entière, même les dépêches officielles et la correspondance diplomatique, même les correspondances intimes, et, depuis Mme de Sevigné jusqu'à Mme du Deffant, tant de lettres parfaites échappées à la plume de femmes qui n'y songeaient pas. — Il domine dans les genres qui, par eux-mêmes, sont littéraires, mais qui reçoivent de lui un tour oratoire. Non-seulement il impose aux œuvres dramatiques un plan exact, une distribution régulière, des proportions calculées, des coupures et des liaisons, une suite et un progrès, comme dans un morceau d'éloquence ; mais encore il n'y tolère que des discours parfaits. Point de personnage qui n'y soit un orateur accompli ; chez Corneille, Racine et Molière lui-même, un confident, un roi barbare, un jeune cavalier, une coquette de salon, un valet, se montrent passés maîtres dans l'art de la parole. Jamais on n'a vu d'exordes si adroits, de preuves si bien disposées, de raisonnements si justes, de transitions si fines, de péroraisons si concluantes. Jamais le dialogue n'a si fort ressemblé à une joute oratoire. Tous les récits, tous les portraits, tous les exposés d'affaires pourraient être détachés et proposés en modèle dans les écoles, avec les chefs-d'œuvre de la tribune antique. Le penchant est si grand de ce côté, qu'au moment suprême et dans le plus fort de la dernière angoisse, le personnage, seul et sans témoins, trouve moyen de plaider son délire et de mourir éloquemment.

VII

Cet excès indique une lacune. Des deux opérations qui composent la pensée humaine, le classique fait mieux la seconde que la première. En effet, la seconde nuit à la première, et l'obligation de toujours bien dire l'empêche de dire tout ce qu'il faudrait. Chez lui la forme est plus belle que le fond n'est riche, et l'impression originale, qui est la source vive, perd, dans les canaux réguliers où on l'enferme, sa force, sa profondeur et ses bouillonnements. La poésie proprement dite, celle qui tient du rêve et de la vision, ne saurait naître. Le poëme lyrique avorte, et aussi le poëme épique. Rien ne pousse dans ces confins reculés et sublimes par lesquels la parole touche à la musique et à la peinture. Jamais on n'entend le cri involontaire de la sensation vive, la confidence solitaire de l'âme trop pleine qui ne parle que pour se décharger et s'épancher. S'il s'agit, comme dans le poëme dramatique, de créer des personnages, le moule classique n'en peut façonner que d'une espèce ; ce sont ceux qui, par éducation, naissance ou imitation, parlent toujours bien, en d'autres termes, des gens du monde. Il n'y en a pas d'autres au théâtre ni ailleurs, depuis Corneille et Racine jusqu'à Marivaux et Beaumarchais. Le pli est si fort qu'il s'impose jusqu'aux animaux de Lafontaine, jusqu'aux servantes et aux valets de Molière, jusqu'aux Persans de Montesquieu, aux Babyloniens, aux Indiens, aux Micromégas de Voltaire. — Encore faut-il ajouter que ces personnages ne sont réels qu'à demi. Dans un caractère vivant, il y a deux sortes de traits, les premiers peu nombreux qui lui sont communs avec tous les individus de sa classe et que tout spectateur ou lecteur peut aisément démêler, les seconds très-nombreux qui n'appartiennent qu'à lui et qu'on ne saisit pas sans quelque effort. L'art classique ne s'occupe que des premiers ; de parti pris, il efface, néglige ou subordonne les seconds. Il ne fait pas des individus véritables, mais des caractères généraux, le roi, la reine, le jeune prince, la jeune princesse, le confident, le grand-prêtre, le capitaine des gardes, avec quelque

passion, habitude ou inclination générale, amour, ambition, fidélité ou perfidie, humeur despotique ou pliante, méchanceté ou bonté native. Quant aux circonstances de temps et de lieu, qui de toutes sont les plus puissantes pour façonner et diversifier l'homme, il les indique à peine ; il en fait abstraction. A vrai dire, dans la tragédie, la scène est partout et en tout siècle, et l'on pourrait affirmer aussi justement qu'elle n'est dans aucun siècle ni nulle part. C'est un palais ou un temple quelconque, ou, pour effacer toute empreinte historique et personnelle, une convention uniforme importe des façons et des costumes qui ne sont ni français ni étrangers, ni anciens, ni modernes. Dans ce monde abstrait, on se dit toujours « vous », « seigneur » et « madame », et le style noble pose la même draperie sur les caractères les plus opposés. Quand Corneille et Racine, à travers la pompe ou l'élégance de leurs vers, nous font entrevoir des figures contemporaines, c'est à leur insu, ils ne croyaient peindre que l'homme en soi ; et, si aujourd'hui nous reconnaissons chez eux tantôt les cavaliers, les duellistes, les matamores, les politiques et les héroïnes de la Fronde, tantôt les courtisans, les princes, les évêques, les dames d'atour et les menins de la monarchie régulière, c'est que leur pinceau, trempé involontairement dans leur expérience, laissait par mégarde tomber de la couleur dans le contour idéal et nu que seul ils voulaient tracer. Rien qu'un contour, une esquisse générale que la diction correcte remplit de sa grisaille unie. — Mais dans la comédie qui, de parti pris, peint les mœurs environnantes, même chez Molière si franc et si hardi, le modelé est incomplet, la singularité individuelle est supprimée, le visage devient par instant un masque de théâtre, et le personnage, surtout lorsqu'il parle en vers, cesse quelquefois de vivre, pour n'être plus que le porte-voix d'une tirade ou d'une dissertation. Parfois on oublie de nous marquer son rang, sa condition, sa fortune, s'il est gentilhomme ou bourgeois, provincial ou parisien. Rarement on nous fait sentir, comme Shakspeare, ses dehors physiques, son tempérament, l'état de ses nerfs, son accent brusque ou traînant, son geste saccadé ou compassé, sa maigreur ou sa graisse. Souvent on ne prend pas la peine de lui trouver un nom propre ; il est Chrysale, Orgon, Damis, Dorante, Valère. Son nom ne désigne qu'une qualité pure, celle de père, de jeune homme, de valet, de grondeur, de galant, et, comme un pourpoint banal, s'ajuste indifféremment à toutes les tailles à peu près pareilles, en passant de la garde-robe de Molière à celle de Régnard, de Lesage, de Destouches et de Marivaux (4). Il manque au personnage l'étiquette personnelle, l'appellation authentique et unique qui est la marque première de l'individu. Tous ces détails, toutes ces circonstances, tous ces supports et compléments de l'homme sont en dehors du cadre classique. Pour en insérer quelques-uns, il a fallu le génie de Molière, la plénitude de sa conception, la surabondance de son observation, la liberté extrême de sa plume. Encore est-il vrai que souvent il les omet, et que, dans les autres cas, il n'en introduit qu'un petit nombre, parce qu'il évite de donner à des caractères généraux une richesse et une complexité qui embarrasseraient l'action. Plus le thème est simple, et plus le développement est clair ; or, dans toute cette littérature, la première obligation de l'auteur est de développer clairement le thème restreint qu'il s'est choisi.

Il y a donc un défaut originel dans l'esprit classique, défaut qui tient à ses qualités et qui, maintenu d'abord dans une juste mesure, contribue à lui faire produire ses plus purs chefs-d'œuvre, mais qui, selon une règle universelle, va s'aggraver et se tourner en vice par l'effet naturel de l'âge, de l'exercice et du succès. Il était étroit, il va devenir plus étroit. Au XVIIIe siècle, il est impropre à figurer la chose vivante, l'individu réel, tel qu'il existe effectivement dans la nature et dans l'histoire, c'est-à-dire comme un ensemble indéfini, comme un riche réseau, comme un organisme complet de caractère et de particularités superposées, enchevêtrées et coordonnées. La capacité lui manque pour les recevoir et les contenir. Il en écarte le plus qu'il peut, tant qu'enfin il n'en garde qu'un extrait écourté, un résidu évaporé, un nom presque vide, bref ce qu'on appelle une abstraction creuse. Il n'y a de vivant au XVIIIe siècle que les petites esquisses brochées en passant et comme en contrebande par Voltaire, le baron de Thundertentrunck, mylord Whatthen, les figurines de ses contes, et cinq ou six portraits du second plan, Turcaret, Gil Blas, Marianne, Manon Lescaut, le neveu de Rameau, Figaro, deux ou trois pochades de Crébillon fils et de Collé, œuvres où la familiarité a laissé rentrer la séve, que l'on peut comparer à celles des petits maîtres de la peinture, Watteau, Fragonard, Saint-Aubin, Moreau, Lancret, Pater, Beaudouin, et qui, reçues difficilement ou par surprise dans le salon officiel, subsisteront encore, lorsque les grands tableaux sérieux auront moisi sous l'ennui qu'ils exhalaient. Partout ailleurs la séve a tari, et, au lieu de plantes florissantes, on ne trouve que des fleurs de papier peint. Tant de poëmes sérieux, depuis la *Henriade* de Voltaire jusqu'aux *Mois* de Roucher ou à l'*Imagination* de Delille, que sont-ils sinon des morceaux de rhétorique garnis de rimes? Parcourez les innombrables tragédies et comédies dont Grimm et Collé nous donnent l'extrait mortuaire, même les bonnes pièces de Voltaire et de Crébillon, plus tard celles des auteurs qui ont la vogue, Du Belloy, la Harpe, Ducis, Marie Chénier. Éloquence, art, situations, beaux vers, tout y est, excepté des hommes ; les personnages ne sont que des mannequins bien appris, et le plus souvent des trompettes par lesquels l'auteur lance au public ses déclamations. Grecs, Romains, chevaliers du moyen âge, Turcs, Arabes, Péruviens, Guèbres, Byzantins, ils sont tous la même mécanique à tirades. Et le public ne s'en étonne point ; il n'a pas le sentiment historique ; il admet que l'homme est partout le même ; il fait un succès aux *Incas* de Marmontel, au *Gonzalve* et aux *Nouvelles* de Florian, à tous les paysans, manœuvres, nègres, Brésiliens, Parsis, Malabares, qui viennent lui débiter leurs amplifications. On ne voit dans l'homme qu'une raison raisonnante, la même en tout temps, la même en tout lieu ; Bernardin de Saint-Pierre la prête à son Paria, Diderot à ses Otaïtiens. Il est de principe que naturellement tout esprit humain parle et pense comme un livre. — Aussi quelle insuffisance dans l'histoire ! A part Charles XII, un contemporain que Voltaire ranime grâce aux récits de témoins oculaires, à part les vifs raccourcis, les croquis d'Anglais, de Français, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands qu'il sème en

(4) Balzac passait des journées à lire l'*Almanach des cent mille adresses* et demeurait en lacre pendant des après-midi, regardant toutes les enseignes, afin de trouver le nom propre de son personnage. Ce seul petit détail montre la différence des deux conceptions de l'homme.

courant dans ses contes, ici encore où sont les hommes? Chez Hume, Gibbon, Robertson qui sont de l'école française et tout de suite adoptés en France, dans les recherches de Dubos et de Mably sur notre moyen âge, dans le Louis XI de Duclos, dans l'Anacharsis de Barthelemy, même dans l'*Essai sur les mœurs* et dans le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, même dans la *Grandeur des Romains*, et l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, quelle étrange lacune! Erudition, critique, bon sens, exposition presque exacte des dogmes et des institutions, vues philosophiques sur l'enchaînement des faits et sur le cours général des choses, il n'y manque rien, si ce n'est des âmes. Il semble; à les lire, que les climats, les institutions, la civilisation, qui transforment l'esprit humain du tout au tout, soient pour lui de simples dehors, des enveloppes accidentelles qui, bien loin de pénétrer jusqu'à son fond, touchent à peine sa superficie. La différence prodigieuse qui sépare les hommes de deux siècles ou de deux races leur échappe (5). Le Grec ancien, le chrétien des premiers siècles, le conquérant Germain, l'homme féodal, l'Arabe de Mahomet, l'Allemand, l'Anglais de la Renaissance, le puritain apparaissent dans leurs livres à peu près comme dans leurs estampes et leurs frontispices, avec quelques différences de costume, mais avec les mêmes corps, les mêmes visages et la même physionomie, atténués, effacés, décents, accommodés aux bienséances. L'imagination sympathique, par laquelle l'écrivain se transporte dans autrui et reproduit en lui-même un système d'habitudes et de passions contraires aux siennes, est le talent qui manque le plus au XVIIIe siècle. Dans la seconde moitié de son cours, sauf chez Diderot qui l'emploie mal et au hasard, elle tarit tout à fait. Considérez tour à tour, pendant la même période, en France et en Angleterre, le genre où elle a son plus large emploi, le roman, sorte de miroir mobile qu'on peut transporter partout et qui est le plus propre à refléter toutes les faces de la nature et de la vie. Quand j'ai lu la série des romanciers anglais, de Foë, Richardson, Fielding, Smollett, Sterne et Goldsmith jusqu'à Miss Burney et Miss Austen, je connais l'Angleterre du XVIIIe siècle; j'ai vu des clergymen, des gentilshommes de campagne, des fermiers, des aubergistes, des marins, des gens de toute condition, haute et basse; je sais le détail des fortunes et des carrières, ce qu'on gagne, ce qu'on dépense, comment l'on voyage, ce qu'on mange et ce qu'on boit; j'ai en mains une file de biographies circonstanciées et précises, un tableau complet, à mille scènes, de la société tout entière, le plus ample amas de renseignements pour me guider quand je voudrai faire l'histoire de ce monde évanoui. Si maintenant je lis la file correspondante des romanciers français, Crébillon fils, Rousseau, Marmontel, Laclos, Restif de la Bretonne, Louvet, Mme de Staël, Mme de Genlis et le reste, y compris Mercier et jusqu'à Mme Cottin, je n'ai presque point de notes à prendre; les petits faits positifs et instructifs sont omis; je vois des politesses, des gentillesses, des galanteries, des polissonneries, des dissertations de société, et puis c'est tout. On se garde bien de me parler d'argent, de me donner des chiffres, de me raconter un mariage, un procès, l'administration d'une terre; j'ignore la situation d'un curé, d'un seigneur rural, d'un prieur résident, d'un régisseur, d'un intendant. Tout ce qui concerne la province et la campagne, la bourgeoisie et la boutique, l'armée et le soldat, le clergé et les couvents, la justice et la police, le négoce et le ménage, reste vague ou devient faux; pour y démêler quelque chose, il me faut encore recourir à ce merveilleux Voltaire qui, lorsqu'il a mis bas le grand habit classique, a ses coudées franches et dit tout. Sur les organes les plus vitaux de la société, sur les règles et les pratiques qui vont provoquer une révolution, sur les droits féodaux et la justice seigneuriale, sur le recrutement et l'intérieur des monastères, sur les douanes de province, les corporations et les maîtrises, sur la dîme et la corvée, la littérature ne m'apprend presque rien. Il semble que pour elle il n'y ait que des salons et des gens de lettres. Le reste est non avenu; au-dessous de la bonne compagnie qui cause, la France paraît vide. — Quand viendra la Révolution, le retranchement sera plus grand encore. Parcourez les harangues de tribune et de club, les rapports, les motifs de loi, les pamphlets, tant d'écrits inspirés par des événements présents et poignants; nulle idée de la créature humaine telle qu'on l'a sous les yeux, dans les champs et dans la rue; on se la figure toujours comme un automate simple, dont le mécanisme est connu. Chez les écrivains, elle était tout à l'heure une serinette à phrases; pour les politiques, elle est maintenant une serinette à votes, qu'il suffit de toucher du doigt à l'endroit convenable pour lui faire rendre la réponse qui convient. Jamais de faits; rien que des abstractions, des enfilades de sentences sur la nature, la raison, le peuple, les tyrans, la liberté, sortes de ballons gonflés et entre-choqués inutilement dans les espaces. Si l'on ne savait pas que tout cela aboutit à des effets pratiques et terribles, on croirait à un jeu de logique, à des exercices d'école, à des parades d'académie, à des combinaisons d'idéologie. En effet, c'est l'idéologie, dernier produit du siècle, qui va donner de l'esprit classique la formule finale et le dernier mot.

VIII

Suivre en toute recherche, avec toute confiance, sans réserve ni précaution, la méthode des mathématiciens; extraire, circonscrire, isoler quelques notions très-simples et très-générales; puis abandonnant l'expérience, les comparer, les combiner, et, du composé artificiel ainsi obtenu, déduire par le pur raisonnement toutes les conséquences qu'il enferme : tel est le procédé naturel de l'esprit classique. Il lui est si bien inné qu'on le rencontre également dans les deux siècles, chez Descartes, Malebranche et les partisans des idées pures, comme chez les partisans de la sensation, du besoin physique, de l'instinct primitif, Condillac, Rousseau, Helvétius, plus tard Condorcet, Volney, Sieyès, Cabanis et Destutt de Tracy. Ceux-ci ont beau se dire sectateurs de Bacon et rejeter les idées innées: avec un autre point de départ que les Cartésiens, ils marchent dans la même voie, et, comme les Cartésiens, après un léger emprunt, ils laissent là l'expérience. Dans cet énorme monde moral et social, dans cet arbre humain, aux racines et aux branches innombrables,

(5) « Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoique l'on dise; il n'y a plus que des » Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les » mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de forme nationale par » une institution particulière. » (Rousseau, *Sur le gouvernement de Pologne*, 170.)

ils détachent l'écorce visible, une superficie; ils ne peuvent pénétrer ni saisir au delà, leurs mains ne sauraient contenir davantage. Ils ne s'aperçoivent pas qu'il y ait rien de plus; l'esprit classique n'a que des prises courtes, une compréhension bornée. Pour eux, l'écorce est l'arbre entier, et, l'opération faite, ils s'éloignent avec l'épiderme sec et mort, sans plus jamais revenir au tronc. Par insuffisance d'esprit et par amour-propre littéraire, ils omettent le détail caractéristique, le fait vivant, l'exemple circonstancié, le spécimen significatif, pénétrant et complet. Il n'y en a presque aucun dans la *Logique* et dans le *Traité des sensations* de Condillac, dans l'*Idéologie* de Destutt de Tracy, dans les *Rapports du physique et du moral* de Cabanis. Jamais, avec eux, on n'est sur le terrain palpable et solide de l'observation personnelle et racontée, mais toujours en l'air, dans la région vide des généralités pures. Condillac déclare que le procédé de l'arithmétique convient à la psychologie et qu'on peut démêler les éléments de notre pensée par une opération analogue « à la règle de trois. » Sieyès a le plus profond dédain pour l'histoire, et « la politique est pour lui une science qu'il croit avoir achevée » du premier coup, par un effort de tête, à la façon de Descartes qui trouva ainsi la géométrique analytique. Destutt de Tracy, voulant commenter Montesquieu, découvre que le grand historien s'est tenu trop servilement attaché à l'histoire, et il refait l'ouvrage en construisant la société qui doit être au lieu de regarder la société qui est. — Jamais, avec un aussi mince extrait de la nature humaine, on n'a bâti des édifices si réguliers et si spécieux. Avec la sensation Condillac anime une statue; puis, par une suite de purs raisonnements, poursuivant tour à tour dans l'odorat, dans le goût, dans l'ouïe, dans la vue, dans le toucher, les effets de la sensation qu'il suppose, il construit de toutes pièces une âme humaine. Au moyen d'un contrat, Rousseau fonde l'association politique, et, de cette seule donnée, il déduit la constitution, le gouvernement et les lois de toute société équitable. Dans un livre qui est comme le testament philosophique du siècle, Condorcet déclare que cette méthode est « le dernier pas de la philosophie, celui qui a mis en quelque » sorte une barrière éternelle entre le genre humain et les » vieilles erreurs de son enfance. » — « En l'appliquant à la » morale, à la politique, à l'économie politique, » on est par- » venu à suivre dans les sciences morales une marche presque » aussi sûre que dans les sciences naturelles. C'est par elle » qu'on a pu découvrir les droits de l'homme. » Comme en mathématiques, on les a déduits d'une seule définition primordiale, et cette définition, pareille aux premières vérités mathématiques, est un fait d'expérience journalière, constaté par tous, évident de soi. — L'école subsistera à travers la Révolution, à travers l'Empire, jusque pendant la Restauration (6), avec la tragédie dont elle est la sœur, avec l'esprit classique qui est leur père commun, puissance primitive et souveraine, aussi dangereuse qu'utile, aussi destructive que créatrice, aussi capable de propager l'erreur que la vérité, aussi étonnante par la rigidité de son code, par l'étroitesse de son joug, par l'uniformité de ses œuvres, que par la durée de son règne et par l'universalité de son ascendant.

H. Taine.

(6) Voyez le *Tableau de l'histoire* présenté à l'Institut par Chénier en 1808. Son [illegible] montre que l'esprit classique dominait encore à cette époque [illegible] littérature. Cabanis n'est mort qu'en 1808. Volney en 1820, de Tracy et Sieyès en 1836. Daunou en 1840. Les frères MM. Saphary et Valette professaient encore la philosophie de Condillac dans deux lycées de Paris.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Les livres qui pensent et font penser sont rares. Quand ils sont d'apparence austère, notre mollesse s'en effraye. Nous voulons que le tour inattendu, le trait à surprise, l'allusion aux événements du jour, la satire, les portraits, les malices, les méchancetés même piquent et réveillent notre curiosité. Voici par exemple un volume sévère qui ne cherche point à nous séduire par ces petits artifices. Il s'annonce honnêtement pour ce qu'il est, pour un livre de pure morale : *Fragments d'études sur l'homme et la société* (1). Quoi! disons-nous d'abord : des études, rien que des études! Du moins, au sujet de l'homme nous trouverons bien quelque figure de connaissance; au sujet de la société, quelque esquisse des salons politiques, quelque jour ouvert sur les menées des partis qui s'acharnent à faire le bonheur de la France, un peu d'actualité enfin. Il n'en est rien. Ni actualités, ni personnalités. Non que l'auteur, M. Jacquinet, nous parle de la société des Grecs ou des Romains : il s'agit bien de notre société à nous, de ses besoins, de ses tendances, de ses destinées probables; mais il ne quitte pas les sphères sereines de la méditation pour venir flatter nos petites passions ou nos petites rancunes.

C'est de la haute vertu, mais la vertu pas trop n'en faut, comme dit le proverbe. J'ai bien peur, en effet, que l'austérité d'un tel livre n'effraye plus d'un lecteur. C'est dommage en vérité, car il est plein de suc et de moelle. Appelant notre attention sur des questions d'un haut intérêt, sur toutes il se prononce avec impartialité, sans préjugés ni passions; et si ses sentences peuvent être parfois contestées, elles sont toujours appuyées de considérants sérieux.

Les questions abordées sont si nombreuses que je ne puis entrer ici dans le détail; il faut me borner à indiquer l'esprit général. M. Jacquinet est à la fois modéré et libéral : modéré par sagesse de tempérament, hauteur et largeur de vues, esprit de justice à l'égard du passé; libéral par générosité de cœur, sympathie pour ceux qui veulent avoir leur place au soleil, noble confiance en l'avenir. Il croit au progrès; pour lui, si l'âge d'or n'était pas une chimère, au moins tel que l'ont imaginé les poëtes, il faudrait le placer non pas en arrière, mais en avant. Et pourquoi appeler âge d'or ce temps meilleur? Pourquoi ne pas lui donner le nom d'un métal moins brillant, mais plus résistant? M. Jacquinet, je suppose, l'appellerait volontiers l'âge de bronze. En tout il est partisan de l'utile et du solide. C'est même son principal grief contre les Français, qu'ils se passionnent toujours pour ce qui est éclatant ou sonore, qu'ils aient en toute circonstance les illusions du poëte et de l'artiste, et cèdent aux entraînements chevaleresques. Noble défaut, sans doute; mais en

(1) *Fragments d'études sur l'homme et la société*, par M. N. Jacquinet. Paris, 1 vol., 1875. — Didier et Cie.

combien d'erreurs et de malheurs ne nous a-t-il pas fait tomber! Qu'elles nous ont coûté cher nos illusions et même nos gloires! L'éclat du siècle de Louis XIV, la légende napoléonienne par exemple, la France les a chèrement payés. Ces périodes brillantes où une nation s'impose aux autres par le succès de ses armes, par la supériorité de ses écrivains et de ses artistes, lui inspirent d'elle-même une trop favorable opinion. Dès lors, trop contente d'elle, se croyant en possession du beau et du vrai absolus, elle se dispense volontiers des efforts que tentent d'autres peuples dégagés de ces préventions. Elle devient rebelle à l'idée de progrès. Ses idées restent attachées à ce point glorieux du passé et s'immobilisent. C'est proprement l'esprit aristocratique. L'esprit démocratique, au contraire, accorde moins à l'ostentation ou même à l'orgueil; il ne s'emprisonne pas dans la tradition et les formules, il ne veut calquer sur le passé ni le présent ni l'avenir. Cet esprit de progrès commence heureusement chez nous à lutter contre l'esprit de routine, il finira par triompher, s'il n'est ni violent, ni injuste, ni exclusif.

Tel est le vœu de M. Jacquinet, qui nous crie à toutes les pages : En avant! en avant! Sa passion pour le solide et l'utile ne dépasse-t-elle pas quelquefois les justes bornes, au moins quand il touche aux questions d'art et de littérature? Sans doute il n'est pas de ces utilitaires étroits qui démoliraient volontiers nos vieux châteaux historiques pour élever avec les matériaux des cités ouvrières, ni de ces iconoclastes qui briseraient toutes les statues de nos musées pour macadamiser quelques chemins vicinaux ; il préfère aussi, j'imagine, les tragédies aristocratiques de Racine aux *manuels Roret* du parfait tonnelier ou de l'excellent scieur de long ; oui, sans doute, il rend justice à ce qui fait la gloire d'une nation polie et la joie des âmes d'élite : mais cependant la préoccupation de l'utile le domine en ces questions plus que je ne voudrais. Il se réjouit trop, par exemple, que la littérature moderne se soucie de moins en moins de la beauté de la forme. Il fait trop bon marché des savantes recherches de l'historien faisant revivre les siècles passés. Il donnerait à l'occasion l'*Enéide* ou l'*Iliade* pour un bon dictionnaire des connaissances usuelles. Et ce n'est pas de ma part une simple hypothèse. Il dit vertement son fait à Homère. Qu'avons-nous affaire de ses poëmes, que l'on ne comprend qu'en remontant par l'imagination à trois mille ans en arrière? Que nous importe ce monde qui n'est plus? A quoi bon inspirer à la jeunesse quelque goût pour ces sonores inutilités et ces harmonieuses non-valeurs? C'est ainsi encore qu'il se félicite que le théâtre aujourd'hui ait en vue, non l'élite d'une société délicate, mais les masses. Je ne partage pas sa joie. Faut-il tant se réjouir de voir l'art se démocratiser ainsi? Un bon gros drame bourré de bon gros sentiments honnêtes n'est certes pas à dédaigner; souhaitons cependant des *Britannicus* plutôt que des *Courrier de Lyon*!

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Jacquinet. Dans sa préface, je vois qu'il est étranger. De quelle nation? d'une nation jeune sans doute comme l'Amérique, et il ne voit pas sans quelque impatience une nation vieillie tourner ses regards vers le passé au lieu de les tourner vers l'avenir. Toujours est-il que ses conseils sont donnés d'une voix amie, bien qu'un peu rude. Il voudrait voir avancer plus vite notre char embourbé dans l'ornière. Aidez-vous pour que le ciel vous aide, messieurs les gentilshommes ; poussez à la roue et retroussez vos manches! nous crie-t-il. Mais ce travail de manœuvre vous répugne : vos ancêtres ont été aux Croisades, et vos arrières grands-pères ont eu l'honneur de tendre la chemise à Louis XIV ; eh bien, tant pis! Il faut pourtant que le char avance ; allons, pas de respect humain, oubliez ancêtres et grands-pères! Les manches retroussées et la main à la roue!

Voilà ce qu'il nous dit, sous une forme moins pittoresque cependant, car il dédaigne les artifices de langage, l'imprévu et le pittoresque du style. Ce n'est pas lui qu'on accusera de cacher la rudesse du conseil ou l'aridité du raisonnement sous des guirlandes de fleurs. Sa phrase précise et tranchante manque d'agrément et de souplesse. Il dédaigne de sacrifier aux grâces. Un peu trop peut-être. Aussi quand il parle de l'amour — une inutilité cependant — s'il se rencontre presque avec Alexandre Dumas fils, on ne le lit pas avec le même plaisir. Comme M. Dumas, il déclare que tout séducteur est un voleur : mais combien les grosses vérités de ce genre gagnent à être exprimées sous forme de paradoxe! Parlez-nous du capital entamé, de l'indemnité due, aboutissez au *Tue-la* ou au *Tue-le!* à la bonne heure : mais dire ces choses tout uniment, cela en vaut-il bien la peine? M. Jacquinet oublie trop le principe d'Horace, le *miscuit utile dulci*. Écoutons cependant la plupart de ses conseils, à la fois sages et amis, tirons notre profit d'un livre plein de sérieuses idées, d'indications utiles, de vues pratiques.

La *Bibliographie cornélienne* (1) de M. Émile Picot paraîtrait sans doute à M. Jacquinet une aristocratique inutilité. Quoi! tout un volume, et un gros volume pour une nomenclature et une description raisonnée de toutes les œuvres de Pierre Corneille, un aperçu analytique des imitations ou traductions qui en ont été faites et des ouvrages ou des critiques qui ont trait au poëte et au monument qu'il a laissé! A quoi bon? Une édition à bon marché, non des œuvres complètes, comme si nous avions le temps, grand Dieu! mais des chefs-d'œuvre, de ceux où les générations nouvelles puiseront quelques leçons de vertu, voilà qui serait bien préférable. Des documents nouveaux sur *Polyeucte*! Que nous importe? Qu'avons-nous besoin de renseignements sur la représentation d'*Agésilas* ou d'*Attila*? Allons-nous nous attarder à discuter telle leçon ou telle variante de *Suréna*? Ainsi grognerait sans doute M. Jacquinet. Pour nous et pour un certain nombre d'esprits qui ont heureusement du temps à perdre et qui croient que ce temps perdu n'est pas déjà si mal employé, nous sommes reconnaissants à M. Émile Picot de son consciencieux travail.

Nous savons gré également à la maison Hachette de nous donner une belle édition de l'*Insecte* (2) de Michelet, à M. Giacomelli de l'avoir ornée d'agréables et spirituelles illustrations. La tâche n'était pas aisée. La fourmi et le hanneton n'offrent pas à l'artiste des modèles achevés de grâce et de beauté. Le crayon de Giacomelli s'est joué de ces difficultés. Il s'est égayé, comme Michelet lui-même, en d'aimables fantaisies. Ne prenons pas trop au sérieux la vive sympathie de

(1) *Bibliographie cornélienne*, par Émile Picot. Paris, 1876, 1 volume. Auguste Fontaine.

(2) *L'Insecte* par Michelet, illustré par H. Giacomelli, 1 vol. Paris, 1876, Hachette et Cᵉ.

l'historien-poète pour les scarabées, les termites et les araignées. Pure affaire d'imagination. Pendant six mois il se passionnait pour l'oiseau; le semestre suivant, c'était pour l'insecte. Sa fantaisie le portait ensuite vers la mer et ses poissons; alors il marchait sans remords sur le ver de terre et redevenait sans scrupules ornithophage comme vous ou moi. Caprices passagers; cependant nous leur devons des œuvres charmantes, fraîches, délicates, parfumées de poésie. Les utilitaires mettront beaucoup au-dessus un bon traité sur la maladie des vers à soie; mais l'un n'empêche pas l'autre.

Puisque nous voilà dans le monde des bêtes, mentionnons un intéressant volume de M. Victor Rendu sur *les Animaux de France* (1). C'est une série de croquis et de portraits où figurent ceux des animaux dont les mœurs offrent quelque intérêt ou qui occupent une place importante parmi nos hôtes domestiques. M. Rendu a voulu être le Buffon des familles : voilà pourquoi il a écarté tous les détails trop techniques et prématurément instructifs de physiologie ou d'anatomie. On ne se défie pas assez de Buffon et souvent on le met très-imprudemment entre les mains de la jeunesse. M. Rendu n'est pas poëte comme Michelet; cependant il introduit volontiers le sentiment dans l'étude de la nature. Il a, sinon une vive passion, une affection raisonnable pour les amis et les compagnons de l'homme. Il n'a pas oublié le chien de l'aveugle.

M. Verne continue la série de ses petits poëmes. Le *Secret de l'île* (2) est une suite de *Vingt mille lieues sous les mers* et de l'*Ile mystérieuse*. Nous retrouvons là un certain capitaine que nous croyions mort; mais il a la vie aussi dure et ressuscite aussi opiniâtrément que Rocambole. Il vit sous l'eau et répare ses anciennes fautes en rendant incognito de nombreux services à des malheureux naufragés qui, sans lui, périraient vingt fois. Grâce à ce petit manteau-bleu sous-marin, à cet amphibie bienfaisant, ils sont toujours sauvés au moment décisif. Les ennemis qui vont les attaquer jaillissent soudainement dans les airs, enlevés et émiettés par une torpille électrique. Vient la maladie; on se désespère, les remèdes manquent; que faire? Voici qu'on aperçoit sur la table, dans un rayon de lumière, une fiole qui est le salut. Le mystérieux capitaine tient aussi la droguerie et envoie à domicile. Pharmacie et mystère! Tout cela est de la féerie et le merveilleux des vieilles épopées est heureusement rajeuni. Ce ne sont plus les dieux comme dans Homère, ni les héros fendant les montagnes de leur épée comme dans les poëmes du moyen âge, ce sont les hommes de science qui opèrent. L'électricité, le magnétisme, le siphon et les vases communiquants, voilà les divinités chantées par M. Jules Verne; l'ingénieur, le physicien le chimiste, voilà ses héros. Il est l'Homère des découvertes utiles; comme Homère, il sommeille aussi quelquefois et raconte longuement.

M. Maxime Rude éprouve le besoin d'initier le public aux mystères du journalisme contemporain (1). Pas de tout le journalisme, j'aime à le croire et même j'en suis certain, mais du journalisme dont le *Figaro* est le représentant le plus accrédité. Y a-t-il dans son fait explosion de colères longtemps concentrées, assouvissement d'anciennes rancunes, je l'ignore. On lui reprochera sans doute d'avoir divulgué les mystères d'une cuisine où lui-même a préparé certains plats; on l'accusera d'avoir violé ainsi le secret professionnel; mais ce n'est pas notre affaire. Pour nous, nous nous arrêtons avec plaisir devant certains portraits tracés d'un crayon aussi vigoureux que malveillant. Nous nous égayons aussi de certaines anecdotes piquantes; celle, par exemple, où nous voyons l'aimable et souriant Monselet servir, sans l'avoir soupçonné, de modèle au Rabagas bilieux de Sardou. Pour certains détails, nous aimons à croire que M. Rude a fait œuvre d'art et ajouté à la nature. Qu'il y ait telle salle de rédaction où les journalistes tremblent, se faisant petits et se pelotonnent dans l'ombre quand apparaît le maître de la maison, voilà qui est invraisemblable. Espérons que M. Rude a idéalisé le tableau; s'il a fait œuvre de réaliste, tant pis pour la réalité!

Voici maintenant les confidences d'un poëte. M. Sautter de Beauregard nous raconte l'histoire d'un amour qui n'a eu que de courtes joies. *Elle* lui est apparue, *Elle* lui a parlé, *Elle* lui a fait entrevoir le paradis. Hélas! l'espérance n'était qu'une illusion; le bonheur qu'il a cru saisir s'est enfui comme un rêve (2). *Elle* était promise à Dieu, *Elle* avait fait vœu de ne brûler jamais d'une flamme terrestre. Il faut donc s'éloigner, se distraire par les voyages. Le poëte court, en effet, à travers le monde et, pour se consoler, décrit tout ce qu'il voit sur son passage, même la station de Pont-d'Ain, même la bifurcation d'Ambérieux, même les vingt minutes d'arrêt au buffet de Mâcon.

Nous nous étonnons de le voir mettre en vers l'itinéraire de Paris-Lyon-Méditerranée; nous trouvons qu'il se console et décrit trop. Mais voilà le mot de l'énigme. Nous apprenons à la fin que cette *Elle* tant aimée, c'est, non pas une femme, mais la poésie. M. de Bauregard se consolait en faisant des vers de n'avoir pas pu se marier légitimement avec elle. Cette révélation nous déconcerte. Nous en voulons un peu au poëte d'avoir abusé si longtemps de notre crédulité. En même temps nous comprenons qu'il ait conservé le sang-froid nécessaire pour voir et raconter tant de choses. Alors nous rendons plus volontiers justice à certaines descriptions agréables ou piquantes qui nous avaient moins plu d'abord quand elles nous surprenaient de la part d'un homme que nous croyions si profondément blessé au cœur.

M. Pailleron vient de donner au Théâtre-Français une suite à la *Gabrielle* d'Émile Augier ou à l'*Acrobate* d'Octave Feuillet. Dans ces deux ouvrages, maître André retenait Jacqueline prête à s'enfuir avec son Fortunio. Il le croyait du moins. Mais non : Jacqueline, le lendemain, s'est ravisée et elle est partie en effet. M. Pailleron, dans *Petite pluie*, nous montre

(1) *Les Animaux de France* par Victor Rendu, 1 vol. Paris, 1876, Hachette et C.

(2) *Le Secret de l'île*, par Jules Verne, 1 vol. — Paris, 1875, librairie Hetzel.

(1) Maxime Rude : *Confidences d'un journaliste*, 1 vol. — Paris, 1876, librairie André Sagnier.

(2) *Un rêve*, poëme par Sautter de Beauregard, 1 vol. — Paris, 1875, Sandoz et Fischbacher.

le couple fugitif arrivant dans une auberge de contrebandiers à 2 kilomètres de la frontière. L'orage les a surpris en toilette de bal dans le panier à quatre roues qui les allait porter en pays étranger. Le cheval a pris peur et a cassé un brancard. Force leur est de s'arrêter dans cette auberge. Le brancard cassé, les regards ironiques de l'aubergiste, l'arrivée de gendarmes qui viennent pour saisir les contrebandiers ou la contrebande, voilà la petite pluie qui suffit à abattre le grand vent de la passion. Une tante de comédie qui s'était mise à la poursuite de la fugitive et qui, l'ayant rattrapée, avait vainement essayé l'effet d'une grosse pluie de morale refroidissante, d'une averse de sagesse désenchantée, a fait agir aubergiste et gendarmes à propos. Elle ramène Jacqueline à temps, et maître André ne saura rien. Pauvre Fortunio, est-il assez maltraité dans le théâtre moderne! Le montre-t-on assez égoïste et piteux en même temps! M. Pailleron lui donne le coup de grâce en le faisant complétement ridicule. Très-morale donc, cette petite comédie, éminemment morale. Pour réussie et amusante, c'est autre chose.

Febvre et Mlle Broizat, les deux fugitifs, font tout ce qu'on peut faire d'un rôle monotone et d'un personnage piteux. Mme Arnould-Plessy verse avec beaucoup d'art sa grosse pluie de sagesse désenchantée, avec trop d'art peut-être, car on finit par sentir la convention et la manière. Mlle Samary a été fort remarquée dans le rôle de l'aubergiste.

Constatons le succès de *Régina Sarpi* au Théâtre-Historique. On pouvait attendre des œuvres plus distinguées de M. Denayrouse; il doit sourire tout le premier de la candeur du public qui accepte avec tant de facilité les invraisemblances de ce mélodrame à la Bouchardy : mais enfin il n'est pas facile de se produire sur les scènes plus relevées, et un succès au théâtre — même quand la littérature est étrangère à l'événement — n'est jamais chose à dédaigner.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Virginie Déjazet est morte la semaine dernière.

En voyant passer son corbillard suivi de milliers de personnes, je me demandais s'il était bien juste de plaindre, selon l'usage, ces pauvres comédiens qui, après avoir dépensé des trésors de génie et de talent pendant leur vie, ne laissent, dit-on, après leur mort, qu'un nom, un souvenir, une légende.

Un nom, une légende, qu'est-ce que cela, sinon la gloire? Or, quelle est la profession où l'on soit en passe de laisser après soi un nom légendaire comme dans la profession de comédien? Nous savons de fil en aiguille l'histoire de tous les tragédiens, comédiens, historiens et mimes de l'antiquité. Le moyen âge offre quelques lacunes que les érudits cherchent à combler; mais, à partir de la Renaissance, les vides se remplissent, et, pour le XVIIe et le XVIIIe siècles, nous sommes complets. La vie du moindre cabotin de la troupe de Molière a donné lieu à plus d'études et de recherches que la vie de Corneille ou Racine. Les comédiennes sont encore plus favorisées par la gloire que les comédiens : Mlles Champmeslé, Adrienne Lecouvreur, Clairon, Camargo, Sainte-Huberti, n'ont-elles pas aujourd'hui des noms aussi populaires que Mlles Comtat, Mars, Duchesnois, Dorval, Rachel, etc.? Virginie Déjazet sera non moins fameuse dans cent ans qu'à présent, et il y a gros à parier que les feuilletonnistes du XXIIe ou du XXIIIe siècle rendront compte d'une ou de plusieurs pièces auxquelles son nom servira de titre; elle deviendra un rôle, un personnage, un type; on la mettra en vaudeville, en opérette, en ballet; quelle gloire est comparable à celle-là?

Cent journaux, en attendant, ont fait son oraison funèbre, et dans quel style, grands dieux! Comme cette pauvre Déjazet serait surprise en lisant qu'elle représente au théâtre « cette flamme à la fois si française et si divine : l'esprit, qui donne à tout l'intensité et la suprême caresse de la vie »; ou bien qu'en chantant les couplets des frères Cogniard elle a fait « vibrer la corde d'or de l'ironie ». Mais ce qui l'étonnerait le plus, c'est d'apprendre que « depuis longtemps elle avait renoncé à son rôle de femme, estimant avec Hésiode que tout le mal vient de la femme ». Hésiode? dirait Déjazet; quel est ce comique et comment se fait-il que je n'en aie jamais entendu parler? C'est cependant pour « ne pas céder sur tous les points à Hésiode que, se sentant d'ailleurs trop spirituelle pour devenir un homme, elle avait adopté le sexe indécis des Pucks et des Ariels qui passent dans la brise, voltigent sur la cime des fleurs, murmurent dans le flot des fontaines et font de joyeuses niches aux humains ». Virginie Déjazet, reprend le feuilleton, « n'était plus ni un homme ni une femme : elle était un souffle de printemps, un Robin, un farfadet, un sylphe, un génie, le génie même du XIXe siècle unissant, pour nous charmer, la délirante gaieté de Voltaire enfant, l'extase amoureuse de Rousseau, le cynisme idyllique de Parny, de Bernis et de Gentil-Bernard ».

Quoi! tout cela dans Frétillon?

Oui; et si Hésiode, Puck, Ariel, Voltaire, Rousseau, Parny, Bernis, Gentil-Bernard (on oublie Crébillon fils) ne suffisent pas, le feuilleton la comparera à une faunesse de Clodion et à Chérubin, à un madrigal de Dorat et à une ode d'Horace, et, jetant là ses pinceaux désolés, il s'écriera : « Le grand Watteau seul eût pu nous la montrer emportée dans son calme sommeil par les nymphes bondissantes et par les frissonnantes amours. »

Singulière oraison funèbre pour ceux qui ont connu Virginie Déjazet, et qui ont vraiment goûté son talent égrillard.

II

Lamartine, du temps qu'il publiait les *Entretiens*, était souvent à court de sujets. Trouvant un jour sur sa table un poëme intitulé *Mireille*, écrit en patois provençal avec la traduction en regard, il essaya de le lire, lui qui ne lisait jamais rien. Ne comprenant goutte au texte et à peine quelques mots à la traduction, mais pressé de trouver un sujet et de remettre la copie au garçon d'imprimerie qui l'attendait, il déclara que ce poëme était un chef-d'œuvre, compara son auteur à Homère et n'y pensa plus.

Les innombrables Provençaux de Paris paraphrasèrent,

délaissaient, feuilletèrent, firent moisser la prose de Lamartine. Il ne fut plus question que de *Mireille* et de Mistral, son auteur. Grâce à la presse parisienne, quelques personnes, en Provence, lurent ce poème provençal. Les descendants des Phocéens, qui ont élevé un buste à Homère au-dessus d'un lavoir, montrèrent d'abord quelque surprise et quelque dépit que le nouvel Homère n'eût pas pris naissance parmi eux; mais ils se résignèrent à admirer *Mireille*; les Avignonnais n'attendaient que l'avis des Marseillais pour le partager, les Nîmois celui d'Avignon. Le nombre des patoiseurs est considérable dans ces villes; ils ont des académies, des sociétés, des cercles, des confréries, où l'on récite des poésies populaires que le peuple ne lit jamais. Ces innocentes réunions languissaient depuis quelques années; la sécheresse y était; *Mireille* les fit revivre comme une fraîche ondée. C'en est fait, ce poëme est un chef-d'œuvre puisqu'on le met en opéra-comique; Mistral est un Homère, car Lamartine l'a dit, et le patois provençal doit désormais remplacer la vile langue française. Un de ces patoilâtres, qui est imprimeur du pape, l'a déclaré : « Écoutez, ô gouvernants; sachez que la langue provençale est bien au-dessus de vous; sachez que trente départements parlent notre langue d'une mer à l'autre mer; des Pyrénées aux Alpes, des landes de la Crau aux plaines du Limousin, l'amour de la langue maternelle fait battre les poitrines. Sachez que vous arrêterez plutôt le mistral quand il souffle, que la langue provençale dans son triomphe. Vous serez tombés depuis longtemps alors que le provençal, toujours jeune, parlera de vous avec pitié. » Lu, ça ne dit pas grand'chose; mais entendu avec l'*assent*, ce doit être drôle.

Nos patoiseurs sont tous de la force de l'imprimeur du pape. La France n'a qu'à se bien tenir; M. Mistral, dans le nouveau volume qu'il vient de publier, ne lui cache pas le projet qu'il a d'en finir avec elle. Il dédie à un Catalan une pièce de vers intitulée : *la Countesso*. Cette comtesse, c'est la Provence, qu'une dure abbesse, la France, retient captive dans son couvent : « Ah! s'ils voulaient me suivre, s'écrie le bon M. Mistral. En criant : Place! place! les vieux et les jeunes, nous partirions comme une trombe pour enfoncer le grand couvent, puis nous pendrions l'abbesse aux grilles d'alentour et nous dirions à la comtesse : « Reparais, ô splen- » deur; plus de tristesse, vive l'allégresse! »

Pendre l'abbesse, diable! L'accent heureusement sauve ici encore une fois la situation, mais ce que ne saurait sauver l'accent le plus prononcé dans la bouche du faiseur de charges le plus comique, c'est l'impie vœu qui termine une autre pièce de vers, *le Psaume de la pénitence*, datée de novembre 1870. L'auteur cherche à désarmer le courroux de Dieu qui s'appesantit sur la France : « Seigneur, jette un regard sur nous, et écoute les cris des blessés! Si la cité rebelle qui nous régit et nous contraint a fait déverser ta balance en te niant, Seigneur, épargne la Provence, car si elle a failli, c'est par oubli; nous voulons laver nos offenses en regrettant le mal d'autrefois. »

Le Seigneur a exaucé la prière de M. Mistral, il a épargné la Provence. L'auteur de *Mireille* n'a pas été obligé de céder sa maison à l'étranger, il a eu le pain, le vin, la viande, il n'a souffert ni du froid ni de la faim, il n'a pas vu les vieillards, les femmes, les enfants en souffrir; l'obus a respecté son toit : tant mieux pour lui et pour la Provence; mais nous serions bien surpris si dans ce généreux pays plus d'un noble cœur n'avait éprouvé le regret de ne pas partager le sort « de la cité rebelle » subissant les plus cruelles privations pour l'honneur de la patrie.

Cette haine qu'éprouve M. Mistral pour la ville de la Révolution est, nous le savons, hélas! dans le cœur de bien des gens; mais, à défaut du patriotisme, la simple délicatesse aurait dû l'avertir qu'il choisissait une bien mauvaise occasion de la montrer. M. Saint-René Taillandier, qui est le parrain indulgent de la muse patoise, l'en avertit dans le dernier numéro de la *Revue des deux mondes* : « Il y a là, dit-il en parlant des *Isclo d'or*, une page que je voudrais déchirer. Paris, dans les souffrances du siége, a forcé le respect de l'Europe; en parler à cette date comme fait M. Mistral, c'est manquer à la poésie autant qu'au patriotisme. »

Le mot est dur, mais mérité.

III

Les mots de *félibrige* et de *félibre* reviennent assez souvent dans les livres de M. Mistral; les journaux les répètent, et bien des gens seraient désireux de savoir ce qu'ils signifient; moi aussi; mais bien que M. Mistral promette de nous édifier à ce sujet dans la préface de son dernier livre, il oublie sa promesse, car constater que le félibrige fut fondé le 21 mai 1854 au château de Fontsegugne, ce n'est pas dire en quoi il consiste. Cela est difficile à ce qu'il paraît, car ayant moi-même eu l'occasion de voir, il y a deux ou trois ans, un félibre à Paris, je n'ai pu tirer de lui une définition bien nette du félibrige. Mon interlocuteur m'est apparu comme un bon jeune homme nourrissant une forte rancune contre la France et contre Paris, et prêt à marcher avec M. Mistral à la délivrance de la *Countesso*. Ce bon jeune homme, en attendant, se flattait que le premier acte de S. M. Henri V, en remontant sur le trône, serait de restituer le comtat Venaissin au patrimoine de Saint-Pierre et de répudier cette annexion de la Révolution, dont la trop longue possession avait porté malheur à sa famille. Les mots félibrige et félibre se traduiraient donc en français par ceux de séparatisme et de séparatiste. Ce n'est peut-être pas tout à fait du mot à mot, mais ça en approche.

IV

Il s'agirait d'empêcher M. Jules Simon d'être nommé dans quelques jours membre de l'Académie française. Le parti de l'ordre moral y a travaillé et y travaille encore avec ardeur.

Ce qu'il faut d'abord pour démolir un candidat, c'est un autre candidat qui ait plus de chances que lui. Le choix de ce candidat n'est point facile dans la circonstance. Le parti de l'ordre, après avoir passé en revue tous les personnages de ce temps-ci, a fini par reconnaître que le candidat à opposer à M. Jules Simon ne pouvait être qu'un ministre, un archevêque ou tout au moins un général.

Un ministre, mais quel ministre? M. Buffet, M. de Broglie ne pouvait manquer d'y songer, mais M. Buffet, doué de toutes les qualités nécessaires pour triompher du péril social, est-il suffisamment pourvu de celles qui pourraient l'aider à surmonter les difficultés d'un discours académique? Un homme si occupé d'ailleurs aurait-il le temps de faire les visites de rigueur?

Qui donc alors? M. Wallon? Oui, M. Wallon : il est déjà à moitié de l'Académie française, puisqu'il est de l'Institut. Ministre, et ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts! On ne se figure pas la joie dans laquelle peut nager un académicien à la pensée d'avoir pour collègue le Mécène officiel de l'instruction publique, de la littérature et des beaux-arts, l'homme qui tient la corne d'abondance des pensions, missions, allocations, subventions, souscriptions, qui a cinq ou six loges par jour à offrir à ses collègues. Comment un pareil homme ne serait-il pas nommé? Courons offrir la candidature à M. Wallon.

J'ignore pourquoi il l'a refusée; mais la vérité est que M. de Broglie s'est rejeté sur l'archevêque de Paris, Mgr Guibert. L'archevêque de Paris, s'est-il dit, est un trop gros personnage pour qu'on ose lui refuser son suffrage; ce serait perdre la notion du respect. L'archevêque de Paris viendra fort aisément à bout de M. Jules Simon; prions-le de nous prêter le concours de sa candidature. M. de Broglie se rend donc à l'archevêché. Là, même refus qu'au ministère de l'instruction publique. On écrit à M. de Falloux; il arrive bien vite d'Angers pour catéchiser Mgr Guibert. La répugnance de Monseigneur continue. M. de Falloux insiste. « Désolé de vous refuser, lui répond le prélat; mais Mme Svetchine elle-même serait là que je ne pourrais pas lui faire une autre réponse qu'à vous-même : m'asseoir à côté de Littré, que dirait Dupanloup? S'il vous faut absolument un ecclésiastique à l'Académie, prenez l'abbé d'Hulst, il est bien plus archevêque de Paris que moi et mon coadjuteur réunis. »

Restait le général Changarnier.

L'homme qui a prononcé la fameuse allocution : « Représentants du peuple, délibérez en paix! » et qui en réclamant l'année dernière trois mois de vacances pour l'Assemblée célébrait les *jucunda oblivia vitæ* à la tribune du ton qu'aurait pris Horace lui-même, est un sujet académique s'il en fut; mais l'Académie est si peu sûre qu'il sera peut-être moins facile qu'on se l'imagine de le faire prendre au sérieux comme candidat. Il est, du reste, fort occupé à assurer le succès de sa candidature au Sénat. Il ne faut pas qu'il coure deux lièvres à la fois.

Qui a indiqué à M. de Broglie l'auteur de la *Fille de Roland?* Je l'ignore. Toujours est-il qu'il l'a accepté avec enthousiasme, et que le parti de l'ordre moral n'a pas d'autre porte-drapeau que lui. M. de Bornier représente la régénération de la France par les soirées du mardi au Théâtre-Français et par le réveil de l'esprit chevaleresque dans la tragédie éteint depuis de Belloy ou du Belloy. Ce sont des titres, mais peut-être M. Jules Simon en a-t-il d'aussi sérieux.

V

Un journal disait l'autre jour : « M. Perrin, en vertu de son droit comme directeur de la Comédie-Française, va faire rompre le traité qui lie M. Worms au Gymnase pour l'attacher au théâtre de la rue Richelieu. » Cette nouvelle m'étonne. Sous l'ancien régime, où tout était privilége, le directeur de l'Opéra et le directeur du Théâtre-Français avaient, il est vrai, le privilége d'écrémer, pour ainsi dire, les théâtres de Paris et des provinces et de prendre, eux aussi, leur bien partout où ils le trouvaient. Floricourt faisait-il les délices du public et la fortune du directeur d'un théâtre quelconque de comédie, le Théâtre-Français disait un mot, et Floricourt était enlevé à son public et à son directeur éplorés; la petite Sainte-Colombe du théâtre Saint-Germain disparaissait un beau soir, au grand désespoir d'un parterre idolâtre. Un grand seigneur la retenait-il captive dans sa petite maison? un prince allemand l'emmenait-il dans ses Etats? Non, l'Opéra l'avait lorgnée, un soir; le lendemain, la petite Sainte-Colombe figurait au nombre des danseuses de l'Académie royale de musique, et son directeur ruiné ne parlait que de se jeter dans la Seine.

C'était le droit du seigneur. On le croyait aboli par la Révolution. M. Perrin l'a-t-il conservé, comme quelques journaux paraissent le croire? l'exerce-t-il temporairement en vertu de l'état de siége? Je l'ignore; mais je crois bien que M. Montigny, au fond, n'est pas fort inquiet au sujet du droit féodal de M. Perrin. Il a sans doute un traité avec son pensionnaire. M. Worms est libre de le rompre en payant le dédit et d'entrer dans la maison de Molière ou ailleurs; mais où est dans tout cela le privilége du directeur de la Comédie-Française?

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous avons assisté, cette semaine, à l'un des plus grands scandales politiques qui aient été donnés dans l'Assemblée nationale. Il paraît, à l'heure actuelle, en train de recevoir son juste châtiment. La liste des droites pour l'élection des soixante-quinze sénateurs inamovibles a été un défi audacieux à l'opinion publique, nous dirions volontiers à l'esprit français. Non-seulement la liste qu'on a qualifiée tout de suite de « liste Jean Brunet » semblait chercher à plaisir dans les bas-fonds de l'Assemblée les noms les plus pâles pour en entourer les étoiles du centre droit; mais encore elle était conçue comme une conspiration contre la constitution du 25 février. Nulle hésitation n'est possible sur ce point, car la grande majorité des députés qui y étaient inscrits sont connus pour avoir jusqu'au bout voté contre cette constitution et pour être les ennemis les plus acharnés du régime républicain — sans parler des deux députés de l'Appel au peuple qu'on avait spontanément inscrits après n'avoir obtenu de la réunion bonapartiste qu'un refus dédaigneux d'entrer en pourparlers sérieux pour une liste commune. Le nom de M. Buffet donnait à la liste sa signification décisive; car, entouré comme il l'était, il symbolisait parfaitement cette fameuse union conservatrice des adversaires patents ou cachés du régime républicain.

Voilà donc un grand parti qui se prétend un parti de gouvernement, dont la principale préoccupation est de préparer dans les Chambres futures le noyau d'une majorité hostile aux institutions créées par l'Assemblée nationale et de perpétuer, pour une période indéterminée, l'équivoque et l'impuissance dont nous avons tant souffert!

Cette belle tentative est faite au moment où l'état de l'Europe, plus précaire que jamais, réclame de notre part une politique ferme, prudente, bien suivie, telle qu'on ne peut l'attendre que d'un parlement capable d'avoir une pensée et une volonté, et soustrait aux incertitudes mortelles que la constitution du 25 février a eu pour mission de faire enfin cesser. Il y a une sorte d'impiété envers la patrie à sacrifier

ainsi ses plus chers intérêts, son salut peut-être, à de misérables rancunes et à cet opiniâtre esprit de parti que rien ne peut désarmer.

Le grand coupable dans cette crise a été, il faut le dire, le centre droit orléaniste. Que les légitimistes intransigeants, qui n'ont jamais cessé de faire la guerre aux institutions actuelles, aient essayé d'en préparer la ruine, cela se comprend; c'est une politique détestable, mais c'est une politique qui suit sa ligne. Ce qui est aussi inexplicable qu'inexcusable, c'est, quand on a paru prendre un jour son parti, quand on a voté la constitution nouvelle, de ne songer qu'à lui dresser des embûches. La liste des soixante-quinze sénateurs inamovibles, telle que les droites l'avaient dressée, c'était le fameux cheval de Troie introduisant dans la ville assiégée ses pires ennemis. Ce qui est nouveau et original dans le cas actuel, c'est que ceux qui avaient construit la cité se chargeaient eux-mêmes d'y faire pénétrer la machine destinée à la détruire. On serait confondu devant une contradiction semblable, si l'on ne se souvenait combien facilement la passion l'emporte sur la raison politique. Or, le centre droit a une passion invincible, c'est celle de son importance; il ne peut se résigner à voir l'influence politique passer à d'autres que ses chefs, à n'être plus le grand meneur en toute chose. Il regarde la direction de la politique comme son apanage; le parlementarisme est son fief, une sorte de nouveau droit divin qu'il ne consent pas à partager. En outre, il n'a pas réellement renoncé à rétablir la monarchie de son choix. On nous citait dernièrement ce mot caractéristique de l'un de ses chefs : « Ne faisons rien qui puisse nous compromettre si le comte de Chambord venait à mourir. » Cette parole explique toute la politique du groupe. De là sa tendance à se porter toujours vers les droites, à repousser les alliances sincères et suivies avec les gauches.

Par malheur, il a réussi à dissoudre le groupe qui s'appelait le groupe Lavergne et mérite de s'appeler le groupe Antonin Lefèvre-Pontalis depuis qu'il a sacrifié son chef éminent à la politique de réaction et d'ambition personnelle.

La dissolution de ce groupe, qui avait rendu des services réels au 25 février, a coupé court à toutes les négociations avec le centre gauche. Un jour, l'histoire de ces négociations sera racontée avec détail. On saura de quel côté étaient la largeur et le désintéressement. Toutes les combinaisons qui pouvaient permettre une entente raisonnable ont été examinées sans parti pris. Les compétitions personnelles n'ont pas joué le moindre rôle du côté gauche. On n'a poursuivi qu'un seul but, la sauvegarde des institutions existantes; on s'est montré disposé à accepter toutes les alliances loyales qui pouvaient en rapprocher. Les commissaires des gauches, qui dans ces négociations longues et difficiles ont déployé autant d'habile fermeté que de désintéressement, étaient très-disposés à accorder trente noms aux droites, à la seule condition que les ennemis jurés de la constitution fussent écartés.

Ce qu'ils ne pouvaient accepter honorablement, c'était de sacrifier des alliés fidèles et d'effacer de la liste sénatoriale tout membre de l'Union républicaine. Sur ce point, le centre gauche était intraitable, la proposition avait en soi quelque chose d'offensant. Aussi tout a été rompu du moment où une pareille clause prenait la forme d'un ultimatum des droites, et chacun des deux grands partis qui se partagent l'Assemblée est rentré sous sa tente pour dresser sa liste.

On a pu comparer les deux listes. En étudiant celle des droites, nous nous rappelions toutes les déclamations de ses principaux inspirateurs sur le suffrage universel, sur son incapacité de faire des choses raisonnables. A les croire, le nombre est un aveugle qui choisit au hasard, tandis que les intérêts ont un discernement exquis pour se tourner vers les candidats les plus dignes. Nous nous permettons de demander si jamais le nombre, si décrié, a dressé une liste plus pitoyable que celle qui est sortie des élucubrations des représentants les plus considérables des intérêts ! Étroite, sectaire jusqu'à la plus criante injustice, elle s'est émaillée de tout ce qui pouvait la discréditer, omettant même dans le parti qu'elle voulait seul servir des illustrations et des services glorieux rendus à la patrie pour récompenser l'obscurité jalouse ou la bizarrerie pleine de prétention. Elle avait pourtant un trait caractéristique, c'était d'être faite pour la grande gloire de l'orléanisme. Voilà ce qui l'a perdue le premier jour.

Les légitimistes persévérants et les bonapartistes l'ont repoussée avec colère, sans aucun pacte immoral, par le seul fait de leur commune antipathie. Aucun des noms de la droite n'a passé, et sur les 75 premiers noms sortis, 52 appartiennent aux gauches.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a donné lui-même la signification de son élection en la présentant comme le triomphe de la politique sincèrement constitutionnelle. Le second élu, l'honorable M. Martel, est un des adhérents les plus fermes et les plus modérés de cette même politique. Les noms qui suivent et qui vont sans doute passer appartiennent au parti républicain. Nous ne pouvons encore savoir exactement le résultat final de ces laborieux scrutins. Ce qui est certain en tout cas, c'est que la liste des droites a été battue avec éclat hier. Jamais châtiment mieux mérité ne fut infligé à un acte politique coupable et insensé. En voyant la déconfiture de ce centre droit qui compte tant de talents éprouvés, on s'écrie spontanément : O gens d'esprit, que de sottises vous commettez, quand vous n'êtes que des gens d'esprit et que vous ne recherchez pas les lumières plus hautes d'un patriotisme désintéressé !

Les candidats à la chaire de littératures méridionales de l'Europe, au Collége de France, vacante par le décès de M. Edgar Quinet, sont, nous dit-on, par ordre alphabétique :

MM. Émile Chasles, ancien chargé de cours à la Sorbonne; Dumesnil-Michelet, ancien suppléant de M. Quinet; Emile Gebhart, professeur à la Faculté des lettres de Nancy; Hubbard, proscrit du 2 Décembre, auteur d'ouvrages sur l'Espagne; Paul Meyer, professeur à l'École des chartes.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 25 18 DÉCEMBRE 1875

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. LENIENT

Leçon d'ouverture. — L'enseignement supérieur et l'Université. — La poésie au XVIII siècle

Messieurs,

En remontant dans cette chaire, permettez-moi de vous exprimer toute la joie que j'éprouve à vous retrouver aussi nombreux, aussi bienveillants, aussi fidèles que par le passé. Quand je porte mes regards autour de moi, je rencontre plus d'un visage de connaissance et aussi plus d'une figure nouvelle : laissez-moi vous dire que vous êtes tous ici les bienvenus. Auditeurs volontaires et libres, attirés par le seul amour des lettres, votre présence est un témoignage de sympathie non-seulement pour le professeur, qui vous en remercie, mais pour l'Université, pour cet enseignement supérieur si maltraité dans ces derniers temps par des ennemis, et quelquefois par des amis plus ou moins sincères. Ma première leçon doit être consacrée, je le sais, à vous indiquer le sujet de ce cours, à en marquer d'avance les principales étapes, les grandes lignes et les vues d'ensemble. Mais je ne puis résister à l'envie de vous entretenir d'abord un peu de nos affaires de famille. Si étrangers que nous soyons par nos études et par nos goûts personnels aux luttes et aux passions qui s'agitent dans une autre enceinte, il nous est difficile de rester indifférents à tout ce qui s'est dit, écrit et fait depuis quelque temps autour de nous, pour nous, ou contre nous. La question de l'enseignement supérieur a fait assez de bruit en ce monde, même auprès de ceux qui n'y entendent rien, pour que nous ayons le droit de nous en occuper ici un instant. Peut-être m'arrivera-t-il, malgré moi, de blesser quelques-uns de mes auditeurs : je leur en demande pardon d'avance, et j'aurai pour excuse ma sincérité.

On a jugé bon et utile de faire de l'enseignement public une arène ouverte à la libre concurrence : nous sommes prêts à y entrer sans crainte comme sans rancune. L'Université, quoi qu'on ait dit de son monopole confondu avec les droits de l'État, n'a jamais redouté l'épreuve de la liberté. Elle désire seulement que cette épreuve soit loyale, qu'elle ne devienne ni un leurre, ni une duperie, voilant sous un nom sacré des arrières-pensées et des ambitions où la science et la liberté n'auraient rien à gagner. « O Jupiter! s'écrie Ajax dans Homère, rends-nous la lumière ; que nous combattions au grand jour! » Nous disons la même chose. Les coups obliques ou portés dans l'ombre, l'équivoque et le crépuscule d'une situation fausse ou mal définie ôteraient à la lutte tout intérêt et tout profit. Qu'on puisse se voir et se mesurer à visage découvert, et alors nous pourrons espérer que du choc des idées, des systèmes et des méthodes contradictoires, jaillira l'étincelle et bientôt la flamme qui échauffe et qui éclaire. Lumière et liberté, grandes et nobles paroles, qu'on a prononcées bien des fois, mais dont on semble trop souvent se défier même en les invoquant!

Une ère nouvelle va s'ouvrir, dit-on, pour l'enseignement supérieur : nous en acceptons l'augure. Si l'on en croit de magnifiques promesses, les résultats ne se feront pas attendre longtemps. Nous le souhaitons de tout cœur, et nous voudrions y contribuer pour notre part en redoublant de zèle, en multipliant dans la mesure de nos forces et de nos ressources les moyens d'instruction, en ouvrant plus que jamais nos portes à tous, au lieu de les fermer d'une main jalouse, comme proposent de le faire certains partisans de la science murée, augurale et mystérieuse. La publicité nous semble pour nous, aujourd'hui surtout, la meilleure des garanties et des justifications. J'insiste sur ce dernier mot, messieurs, car nous avons à nous justifier devant l'opinion si étrangement prévenue et renseignée à notre égard. L'Université a deux sortes d'ennemis et de détracteurs.

D'un côté, les adversaires déclarés, qui lui reprochent d'at-

voir trop sortie à l'esprit nouveau, d'avoir fait une part trop large au libre examen et à la critique indépendante, de s'être trop aisément détachée des traditions orthodoxes et monarchiques, et d'avoir entamé le scepticisme en toutes choses comme fruit de sa tolérance.

D'autre part, les prétendus amis de la maison, vrais amis de comédie : ceux-ci, beaux esprits chimériques et présomptueux, grands coureurs d'aventures et débitants de panacée universelle ; ceux-là, enfants drus et forts, qui croient faire acte d'indépendance et de virilité en battant rudement la vieille nourrice dont ils ont sucé le lait, lui reprochant de ne plus marcher assez vite, retournant contre elle la fameuse devise : *Qui bene amat, bene castigat;* et sous prétexte de réformer, n'hésitant pas à tout bouleverser et à tout détruire dans la maison. C'est de là qu'est partie récemment encore l'heureuse idée de renoncer à ce titre d'*Université de France* (1), qui nous est devenu plus cher, plus précieux que jamais, par cela seul qu'il exprime le caractère national de notre enseignement en face des universités rivales. Ce titre, la Faculté de théologie elle-même, notre sœur aînée, n'a pas songé plus que nous à le répudier et le garde comme un trait d'union qui nous relie dans l'enceinte de la vieille Sorbonne. Parlerai-je de cet autre rêve chimérique qui aurait pour effet de supprimer deux créations capitales de la Révolution française, deux grandes institutions nationales auxquelles la Convention a eu l'honneur d'attacher son nom : l'École polytechnique et l'École normale ? Et pourquoi ? Pour fournir des élèves à nos cours de Facultés qui meurent d'inanition. Si séduisantes que soient ces promesses d'un auditoire d'élite tenu d'assister à nos leçons, Dieu nous préserve de l'acheter jamais à ce prix ! Les filles de Pelias coupant en morceaux le corps de leur père avec l'espoir de le rajeunir dans leur chaudière, n'étaient ni plus téméraires, ni plus folles que ces ingénieux réformateurs. Enfin, pour rendre à l'Université cette jeunesse qui lui manque, on lui propose de cesser d'être un corps régulier et constitué, représentant l'État, pour devenir je ne sais quelle immense synagogue et quelle *Cour des miracles* ouverte sans distinction, sans condition, à tous les aventuriers et à tous les charlatans de la science, qu'elle se chargerait d'entretenir et de loger charitablement.

Notons en passant que Ramus, le grand Ramus, un esprit aussi libéral, je pense, que tous ces messieurs, dans son *Projet de Réforme* présenté au roi en 1562, reproche à l'Université d'avoir avili ses chaires en y laissant monter de simples bacheliers, en introduisant dans son sein toute une population de manœuvres ou de maîtres parasites, fameliques et cupides, auxquels les professeurs abandonnaient le soin et les labeurs des cours. Il voit dans cette invasion un fléau et une cause de décadence pour les études. Plus tard, fondant par son testament une chaire au Collége de France, il demande qu'elle soit mise au concours tous les trois ans : précaution outrée, sans doute, mais qui annonce sa sollicitude et sa foi dans les concours. Rappelons-nous sa lutte avec Campestre, qu'il accuse d'enseigner ce qu'il ne sait pas.

Loin de nous toute idée de défiance ou de jalousie mesquine contre des rivaux usant loyalement des droits et des libertés que leur a conférés la loi. Rien de plus naturel : nous acceptons, nous souhaitons la concurrence. Mais qu'on nous permette au moins de garder notre autonomie et notre personnalité, nos traditions et nos principes, enfin de demeurer un peu, comme le charbonnier, maîtres chez nous. L'Université, malgré ses divergences et ses métamorphoses à travers les siècles, est restée plus homogène, plus identique, plus étroitement liée à l'histoire du pays et à ses institutions, que ne le supposent bien des gens prévenus ou mal informés. Placée au début sous la tutelle des papes, mais animée en même temps d'un esprit libéral et patriotique, elle associait de bonne heure ses destinées à celles de la monarchie et de l'Église gallicane, deux choses aujourd'hui fort compromises, mais qui n'en ont pas moins eu un long et glorieux passé. Dès le temps de saint Louis, elle résistait avec son recteur, Guillaume de Saint-Amour, à l'invasion des idées ultramontaines représentées par le cardinal Saint-Ange et les Ordres mendiants. Les jacobins, les jésuites d'alors, s'introduisant dans le vieux quartier Latin, demandaient à partager avec elle la direction des esprits et des études. Un poëte populaire du temps, universitaire et gallican, Rutebœuf, trop prompt sans doute à s'effrayer comme certains esprits défiants de nos jours, poussait déjà le cri d'alarme :

> L'Université ne s'i membre (1),
> Qu'ils ont mise du trot au pas,
> Car tel héberge-on en sa chambre,
> Qui le seigneur jette du cas.

vieille maxime, que Lafontaine traduisait plus tard en deux vers dans sa fable de la *Lice et sa compagne* :

> Laissez-leur prendre un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

En dépit des craintes et des prédictions sinistres, les Ordres mendiants continuaient à vivre et à se développer, bientôt riches, puissants, honorés ; et l'Université de Paris n'en mourait pas, même alors. Exemple rassurant, messieurs, pour les vrais amis de la liberté, dans le présent et dans l'avenir.

Quelques années après, cette même Université sortie de l'Église et composée en grande partie de membres du clergé séculier et régulier, venait en aide à Philippe le Bel dans sa lutte contre Boniface VIII et s'associait aux Etats généraux réunis pour la première fois dans la basilique de Notre-Dame, ce vieux berceau de la représentation nationale. Au milieu des luttes et des misères du XVe siècle, elle dénonçait et déplorait, par la bouche éloquente des d'Ailly, des Gerson, des Clémangis, les désordres du schisme et de la guerre civile. Un moment égarée et compromise par quelques énergumènes, agents de la faction bourguignonne, elle rentrait bientôt dans le giron de la royauté légitime, dont la cause était alors celle de la France. Charles VII revendiquait comme un privilége de sa couronne le droit de patronage et de direction sur l'Université. Au XVIe siècle, après avoir défendu la cause de la pragmatique et les libertés de l'Eglise contre les

(1) Voy. [illegible] par M. Renan au *Journal des Débats*, [illegible]

(1) Se y fie.

abandons du Concordat, elle opposait son enseignement national à l'enseignement cosmopolite des jésuites. Henri IV comme Charles VII, redevenu maître de son royaume, confiait à un prélat vraiment français de cœur et d'esprit, Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, le soin de rétablir, d'accord avec le Parlement, les études et la discipline universitaires, comme premier gage de la paix et de la concorde publiques. Enfin Louis XIV lui-même, au milieu de ses triomphes, de ses ivresses et de ses plaisirs, chargeait son ministre, Colbert, de maintenir ses droits réguliers sur l'enseignement et la collation des grades. Ecoutez comment le ministre revendique les droits du roi :

« Toute communauté est illicite, si elle n'est autorisée par le prince; et c'est à lui à prendre soin de l'instruction de la jeunesse. De là vient que les Universités sont réputées des corps plus laïques qu'ecclésiastiques : on le juge ainsi toutes les fois qu'il s'agit du patronage qui lui appartient (1). » Ce n'est pas ici un ministre républicain invoquant les droits de l'Etat, c'est Colbert parlant au nom de Louis XIV.

Plus tard, emportée dans le naufrage commun de la vieille société française, l'Université renaissait sous une forme nouvelle avec la Convention et le premier Empire. Initiée déjà par son passé et ses études libérales aux grandes idées d'égalité, de justice et de tolérance qui dictaient la *Déclaration des droits de l'homme* et la charte réparatrice issue de 89, elle entrait résolument dans les voies de la science et de la société modernes. Depuis ce jour, elle a suivi et dirigé parfois le mouvement des esprits, les excitant et les modérant tour à tour, tempérant par les défiances et les avertissements du bon sens l'enthousiasme irréfléchi des nouveautés; gardienne du passé, quoi qu'on en ait dit; défendant l'antiquité classique contre les fureurs des nouveaux iconoclastes religieux; soucieuse du présent comme de l'avenir, cherchant à concilier de son mieux deux éléments indispensables à tout ce qui veut durer, la tradition et le progrès. Tel a été dans son ensemble l'esprit et le rôle de l'ancienne comme de la nouvelle Université.

Bon pour l'esprit général, dira-t-on; mais ses études, où en sont-elles? Depuis Rabelais, Ramus et Montaigne jusqu'à nos jours, le stimulant de la critique, si salutaire parfois, ne lui a pas manqué. Dans ces derniers temps surtout, on a beaucoup déclamé contre la routine qui la retient dans l'ornière du passé, contre la vétusté de ses méthodes et de ses exercices scolaires, contre la lenteur de son enseignement secondaire, contre la stérilité de son enseignement supérieur, — le nôtre, messieurs, celui que nous vous donnons ici, et dont je n'ose dire avec l'Oronte de Molière :

> Et je vous soutiens, moi, que mes vers sont fort bons

trop sûr qu'on me répondrait :

> Pour les prouver ainsi, vous avez vos raisons

On a beaucoup parlé de réformes et l'on a bien fait; on eut mieux fait encore d'en donner l'exemple. Nous avons tous plus ou moins besoin de nous réformer, de nous perfectionner : tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, même en Sorbonne. Ces réformes qu'on réclame de l'Université ne l'effraient pas plus que la concurrence. Si lente, si timide qu'elle semble à les adopter, elle les a subies volontiers et provoquées souvent elle-même, notamment quand Rollin faisait entrer dans ses colléges le double enseignement du français et de l'histoire, si négligé jusqu'alors et depuis si brillant à tous les degrés. N'oublions pas, messieurs, que c'est là une conquête, un progrès dont l'honneur revient à l'Université.

A propos des réformes, pour ce qui nous concerne, je voudrais qu'on ne s'en tînt pas aux récriminations et aux doléances vagues et confuses, hypocrites, injurieuses ou contradictoires, qui s'appliquent à tout en général, et à rien en particulier. Bien des fois j'ai songé à la fable du *Meunier, son fils et l'âne*, en me demandant comment je devais faire pour ne pas mériter les reproches et les critiques plus ou moins aimables qu'on nous adresse si volontiers. — « Vous êtes trop légers et trop mondains, nous disent les uns; vous cherchez trop à plaire, oubliant que la science ne doit pas redouter l'ennui. » On nous a même lancé à la face un impertinent *Saltavit et placuit* tiré de Sénèque ou d'ailleurs pour la circonstance, comme si nous étions des danseurs de corde ou de ballet, et comme si l'art des cabrioles oratoires et autres n'était pas connu et pratiqué par ceux-là mêmes qui en médisent le plus.

« Vous êtes trop graves, trop maussades, trop renfrognés, nous disent les autres, trop entêtés et empêtrés dans vos vieilles admirations d'école; vous n'offrez rien de nouveau, et pourtant La Fontaine vous l'a dit :

> Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Aussi l'on bâille à vos cours. — Vos salles sont désertes, s'écrient ceux-ci. — Vous attirez trop de monde, reprennent ceux-là; vous admettez même des femmes! *Proh pudor!* des femmes en Sorbonne! (1) La vraie science demande plus de solitude, de recueillement et de mystère, un petit cercle d'initiés choisis, triés, et surtout « payants » : un point que n'oublient pas les amis de la synagogue universitaire. Ramus et Rollin, plus libéraux, demandaient la gratuité de l'enseignement. Auquel entendre et que faire?

L'âge des professeurs-orateurs va-t-il finir, comme on l'annonce, pour faire place à celui des véritables maîtres? Nous le verrons bien. Mais ne nous fait-on pas beaucoup d'honneur en supposant que l'éloquence déborde ainsi parmi nous? Les professeurs de la race des Cousin, des Guizot, des Villemain, des Ozanam, des Saint-Marc Girardin, sont-ils donc si communs, même dans l'Université? Quant aux véritables maîtres qu'on nous annonce et qu'on nous promet, je croyais que mes honorables et illustres devanciers et collègues, les Patin, les Berger, les Wallon, les Egger et bien d'autres avaient eu l'air de professer quelque peu depuis trente ans. Et pour ma part, je m'imaginais avoir aussi professé moi-même, au lycée comme en Sorbonne, à la française il est vrai, ayant eu le malheur de naître en France et non à Berlin ou à Iéna, m'adressant surtout à des Français et gardant toujours sans doute un peu de cette

1. Lourdain, suite à l'*Histoire de l'Université*, par du Boulay.

1. Les dames n'y sont admises qu'avec une autorisation spéciale du ministre et du recteur de l'Académie.

incurable légèreté tant reprochée à notre race par des hommes d'une valeur et d'un poids considérable. Molière et Voltaire nous ont gâtés, comme on l'a dit, en nous faisant rire trop aisément du docteur Pancrace, du docteur Pangloss, du docteur Akakia, au lieu de nous montrer en eux de vénérables mandarins et les pères de notre future régénération. J'ai bien peur que notre prochain voyage à travers la poésie du XVIIIe siècle, ce siècle si peu respectueux et si futile par certains côtés, ne développe encore chez nous ces fâcheuses dispositions. Mais enfin, messieurs, j'en fais ici franchement mon *mea culpa*.

Certes il y aurait de l'infatuation à vous promettre que je prendrai soigneusement garde d'être jamais éloquent : c'est un péril que je n'ai point à redouter. Pourtant, si en traversant ce XVIIIe siècle plein de tant de rêves tour à tour généreux et insensés, d'idées neuves et téméraires, de passions ardentes, je me sens parfois ému et transporté, comme nous avons pu l'être un jour en face des chefs-d'œuvre de l'âge précédent, vous me permettrez, je pense, de laisser échapper le cri de ma conscience et de mon cœur, sans m'accuser d'avoir cherché à capter vos applaudissements, sans m'adresser l'injurieux *saltavit et placuit*. Le fil électrique qui unit le professeur à l'auditoire n'est-il pas justement ce qui fait l'âme, la vie et le charme de l'enseignement littéraire? Je ne sais si le règne des professeurs-orateurs est passé, et je m'en soucie peu. Mais si l'on entend par là que toute flamme, tout élan, tout enthousiasme doivent demeurer éteints et figés chez le maître, et faire place à je ne sais quel ascétisme pédantesque, scientifique ou grammatical, je déclare, messieurs, que je me sens incapable d'enseigner de cette façon. Quoi qu'on dise et malgré mon estime, mon respect très-sincère pour les études spéciales, dont je profite tout le premier, je l'avoue hautement et avec reconnaissance, je crois qu'il existe en ce monde des questions plus graves et plus émouvantes que celles du *gérondif* et de l'*accent tonique*. Ce sont ces problèmes toujours agités et toujours vivants de l'art, du goût, de la raison, de la conscience, du sentiment, qui reviennent sans cesse sous des formes diverses comme l'éternel aliment de l'esprit humain.

Maintenant, pour en finir avec cette question de l'enseignement supérieur et avec les critiques dont il a été l'objet, nous demandons à ses détracteurs de vouloir bien nous donner l'exemple. Nous sommes prêts à nous faire leurs disciples et leurs très-humbles imitateurs. Qu'ils usent donc enfin de la parole et de la liberté que l'empire a pu leur retirer un jour, mais que la république leur a rendues depuis longtemps déjà. Nous attendions l'Abeilard nouveau dont la voix puissante allait attirer des milliers d'étudiants avides et empressés autour de sa chaire : nous l'attendons encore. Serait-ce qu'il est plus facile de critiquer, de dénigrer, de calomnier l'enseignement d'autrui, que d'enseigner soi-même? Serait-ce que la liberté aurait ce grand avantage de mettre à nu et à découvert le néant ambitieux de certains programmes dont les auteurs ne sont jamais plus embarrassés que lorsqu'il s'agit de les appliquer? Dans ce cas la petite campagne entreprise contre l'Université deviendrait pour elle une bonne fortune. Elle profiterait des critiques sérieuses et légitimes pour se réformer, s'instruire, se compléter par l'adjonction de nouvelles méthodes et de nouveaux maîtres, pour s'armer de toutes pièces et se préparer aux luttes de la libre concurrence.

En attendant cet heureux jour du renouveau, que j'appelle de tous mes vœux et dont je souhaite avoir aussi ma part, je reprendrai avec vous le cours de nos études au point où nous les avons laissées l'an dernier, trop heureux si elles peuvent vous intéresser autant que moi, et trouver près de vous la même faveur et la même attention dont vous les avez honorées jusqu'ici.

II

Nous avons vu la poésie française arriver à son apogée, et partager ou plutôt compléter les splendeurs et les magnificences du règne de Louis XIV. Nous avons assisté à la naissance et au radieux épanouissement de cette grande école qui restera chez nous l'école classique par excellence, représentée à son lever par Malherbe, le poëte réformateur et législateur, par Corneille, le poëte conquérant; à son midi, par le *quatrumvirat* littéraire de Molière, La Fontaine, Racine et Boileau. Après eux, le jour décline : tout n'est pas fini cependant. Notre littérature va compter encore dans l'âge suivant de grandes œuvres et de grands noms : une génération nouvelle de prosateurs éclatants qui s'appelleront Montesquieu, Voltaire, J.-J. Rousseau, Buffon ; une fermentation puissante de l'esprit philosophique s'insinuant partout et construisant la gigantesque Babel de l'*Encyclopédie* par la main de d'Alembert et de Diderot; enfin le tressaillement intérieur d'un siècle qui porte dans ses flancs une révolution, la plus féconde, la plus terrible et la plus complète qui ait remué le monde depuis la Réforme.

Il y a là sans doute de quoi suffire à l'activité et à la gloire de toute une époque; mais pourtant il faut l'avouer, la poésie baisse et descend des hautes cimes où l'avaient placée les grands écrivains de l'âge précédent : peu à peu elle s'amoindrit, se fane, se dessèche et se décolore. L'heure du plein midi est passée pour elle. Aux génies créateurs et inspirés vont succéder d'abord les beaux esprits subtils et ingénieux, plus chercheurs qu'inventeurs, plus téméraires qu'originaux, substituant aux chefs-d'œuvre les théories et les systèmes.

A leur tête Fontenelle et Lamotte : tous deux appartenant au XVIIe siècle par la naissance et l'éducation, au XVIIIe par leurs aspirations et leurs tendances, reprennent la thèse de Desmarets, le poëte apocalyptique, et continuent la guerre allumée au sein de l'Académie entre Perrault et Boileau sur la question des Anciens et des Modernes. Au lieu d'imiter, ils travestissent ou parodient les grands modèles de l'antiquité. L'un oppose ses *Églogues* glaciales et coquettes, hérissées de pointes spirituelles, aux beautés naturelles, à la simplicité savante et à l'art exquis d'un Théocrite et d'un Virgile. L'autre prétend refaire l'*Iliade* après Homère, et se croit en mesure de lutter dans l'ode avec Pindare, dans la fable avec Lafontaine, ce prodigieux imitateur des anciens, resté lui-même inimitable.

Tous les genres de poésie tentés par le XVIIe siècle vont être repris successivement. La lyre de Malherbe, si malheureusement ressaisie un instant par Chapelain et Boileau, passe aux mains de J.-B. Rousseau, habile instrumentiste plus encore que vrai poëte. Le théâtre reste la partie la plus brillante et la plus populaire de notre poésie : cependant la décadence est évidente. Les grâces et les mélodies suaves et passionnées de Racine sont remplacées par

les langueurs et les mollesses de Campistron; le grandiose et le sublime naïf de Corneille par le tragique tourmenté et les violents éclats de Crébillon. Un moment le génie multiple et industrieux de Voltaire semble ouvrir à la tragédie une voie nouvelle en ajoutant au pathétique le prestige de la mise en scène et du costume, en associant l'art aux hardiesses de l'esprit philosophique, et en le promenant sur tous les points de l'histoire, de la légende et du globe, depuis *Œdipe* jusqu'à *Mahomet*, depuis *Zaïre* et *Alzire* jusqu'aux *Guebres* et à l'*Orphelin de la Chine*. Merveilleux prestidigitateur, secondé par le talent des Clairon, des Adrienne Lecouvreur, des Dumesnil, des Lekain, il fait illusion à plus d'un contemporain, qui le place hardiment au niveau de Corneille et de Racine. Aujourd'hui le charme est rompu; et pourtant *Zaïre* a retrouvé récemment encore plus d'une belle soirée au Théâtre-Français. Voltaire épuise, pour ainsi dire, les dernières forces et les derniers ressorts de la tragédie classique sous toutes les formes : il en tire tout ce qu'elle peut donner encore. Après lui, elle dépérit et s'étiole aux mains débiles des Lemierre, des Saurin, des La Harpe, des Du Belloy. L'*Hypermnestre*, le *Spartacus*, le *Philoctète* et même le *Siége de Calais*, malgré tout le vacarme patriotique dont on l'entoure, ne sont que les faibles productions d'un art en décadence. Ducis essaie de le retremper timidement dans les eaux vives de Shakspeare; Marie-Joseph Chénier croit pouvoir le raviver au souffle ardent de la Révolution dans son *Tibère* et son *Charles IX*. Vains efforts! La pauvre Tragédie vient expirer piteusement sur le seuil de l'école impériale : la secousse vigoureuse que tente de lui imprimer Lemercier ne peut suffire à la sauver.

La Comédie, en deuil de Molière et ensevelie un moment avec lui dans la tombe, s'est réveillée bientôt avec Regnard, Dufresny, Lesage et Dancourt. Elle égaye les dernières heures si tristes du grand siècle et les premières, si folles, de l'âge nouveau. Si elle ne réussit pas à Voltaire, malgré tout son esprit, elle porte bonheur à Destouches, à Piron, à Gresset : *le Glorieux*, *la Métromanie* et *le Méchant* sont des œuvres qui resteront dans notre langue et sur notre théâtre. La muse comique, plus vive, plus alerte que sa sœur, la solennelle tragédie, se diversifie et se transforme plus aisément. Tour à tour sentimentale et larmoyante avec La Chaussée, coquette et précieuse, spirituelle et minaudière comme une soubrette et une grande dame avec Marivaux, elle redevient la bonne fille gaillarde et franche, mêlant les leçons d'une philosophie naïve et populaire aux joyeusetés du vaudeville et de la gaudriole, avec Sedaine, Panard et Collé. Enfin, quand vient la dernière heure du siècle, l'heure critique et décisive, c'est elle encore qui, par la main de Figaro, sonne, au milieu d'un éclat de rire universel, le glas du vieux monde et les matines de 89.

L'épopée, qui a trahi les espérances du XVIIe siècle, tente de prendre sa revanche de l'*Alaric* et de *la Pucelle* dans la *Henriade* de Voltaire : suprême effort d'une poésie éteinte depuis longtemps et à laquelle manquent plus que jamais la foi et l'inspiration. L'auteur sera le premier à déclarer avec M. de Malézieux que « le Français n'a pas la tête épique » : son poëme vient à l'appui de cette affirmation, vraie du moins pour le temps où il écrit. A défaut de grandes créations poétiques, parmi tant d'esprits aiguisés et excités par les relations de la vie sociale, l'épidémie des petits vers va sévir comme au temps de l'hôtel de Rambouillet, avec une pointe nouvelle de philosophisme et de libertinage plus ou moins audacieux. Chaulieu, le plus indulgent et le plus aimable des abbés galants et des poètes négligés, est le père d'une école qui pullule au XVIIIe siècle. Voltaire, qu'on retrouve partout et toujours, en sera le plus brillant disciple. Émule d'Horace dans l'épître et de Marot dans la poésie légère, il n'aura jamais plus de verve, d'inspiration véritable que dans ces courtes pièces écrites en courant. La poésie, qui a cessé d'être un grand fleuve, va s'éparpillant ainsi en mille petits ruisseaux capricieux : badine et discrète avec Gresset, licencieuse jusqu'à l'indécence et à l'impiété avec Piron et Parny, chagrine et satirique avec Gilbert, galante et parfumée avec Dorat, Gentil-Bernard et Florian, lointains héritiers de Marini, elle contribue aux derniers amusements d'une société qui s'achemine gaiement vers l'abîme, sans y songer. L'école descriptive, ce dernier espoir de la poésie aux abois, essaye de ranimer son pinceau sur la palette de Saint-Lambert, de Delille, de Roucher; mais les couleurs de la vie manquent, et l'esprit ne saurait les remplacer. A l'horizon brille un point lumineux comme l'étoile du matin, présage d'un jour nouveau : l'astre naissant d'André Chénier.

Nous trouvons là encore, vous le voyez, messieurs, un large champ à parcourir. Cette étude sur le XVIIIe siècle ne sera pas seulement un travail d'exposition dogmatique, mais de révision et de discussion. L'histoire de la littérature française au XVIIIe siècle a été déjà plus d'une fois éloquemment et magistralement traitée en Sorbonne et ailleurs. La Harpe, qui en a partagé les émotions, les ivresses et les désenchantements, malgré ses parties faibles, ses étroitesses et ses rancunes personnelles, n'en est pas moins resté un des juges les plus compétents et les mieux informés. Grimm, un Allemand plus Français par l'esprit et par le style que bien des gens nés à Paris, en est le chroniqueur le plus spirituel, le plus piquant et le plus sensé. Marie-Joseph Chénier, qui tient aussi sa place et joue son bout de rôle à la fin du siècle, en a esquissé le tableau dans un rapport fameux à l'occasion des prix décennaux. Mme de Staël lui consacre un des chapitres de ses considérations sur la *Littérature et les Mœurs*. Deux hommes de talent à leur début, Victorin Fabre et M. de Barante, en faisaient le sujet d'une de ces dissertations académiques où s'exerce la plume et se révèle la vocation des jeunes écrivains. Lamartine, l'embrassant de son vaste coup d'œil, errant et rapide comme le vol de l'aigle, partagé entre ses souvenirs, ses affections du passé et ses aspirations vers l'avenir, se demandait encore quel nom donner à ce siècle, dans son discours de réception à l'Académie française (1).

Deux maîtres de la critique contemporaine, MM. Villemain et Désiré Nisard, ont tour à tour étudié et décrit avec des aptitudes, des sympathies ou des préventions diverses, les hommes et les œuvres de cette époque. Le premier, avec ce don de l'imagination représentative, avec ce vaste et large esprit de compréhension qui sont le signe caractéristique de son talent, dessinait à grands traits ces fresques historiques où se déroulent devant nous, dans un aperçu rapide et saisissant, les nobles créations de l'art et les mouvements multiples de l'esprit humain en France, en Angleterre, en Italie, etc. Fidèle à la tradition classique, il ne peut cependant se défen-

(1) Avril 1830.

dre d'une vive sympathie et d'une certaine indulgence pour ce siècle dont il se sent l'héritier. Le second maître, M. Nisard, gardant toutes ses préférences et ses tendresses pour les beautés harmonieuses et régulières comme pour la discipline intellectuelle et morale du XVIIe siècle, plus enclin au blâme et à la rigueur, a vu surtout dans l'âge suivant les traces de décadence et d'infériorité. Sainte-Beuve, qui a tant d'affinités avec le XVIIIe siècle, surtout vers la fin de sa vie, en a tiré une série de portraits qui forme peut-être la plus brillante galerie de ses *Lundis*. Enfin notre cher et glorieux prédécesseur, M. Saint-Marc Girardin, avec ce libéralisme sensé, pénétrant, équitable, qu'il portait en toutes choses et surtout en littérature, a plus d'une fois, dans sa vie de professeur, exploré ce riche domaine sur les pas de Voltaire et de J.-J. Rousseau. Il avait bien, lui aussi, ses préventions sur plus d'un point, ses défiances de bon goût et de bon sens contre la déclamation, le paradoxe, l'anarchie des idées et des systèmes, toutes choses qu'on peut reprocher non sans raison à cette époque féconde et agitée.

Amené à notre tour, par la suite régulière de nos études, sur ce terrain du XVIIIe siècle après tant de maîtres éminents, nous aurons plus d'une fois à comparer, à réviser et même à contredire les jugements de nos devanciers. Le procès du XVIIIe siècle est devenu pour bien des gens le préambule ordinaire des attaques dirigées contre l'esprit moderne. Peut-être sera-ce pour nous une raison de plus d'en prendre quelquefois la défense. Nous le ferons sans complaisance et sans flatterie, avec ce respect de la justice et de la vérité qui est le devoir du critique et de l'historien. Quelles que soient nos sympathies pour les idées de tolérance, de liberté, d'égalité, qui vont éclore dans les esprits, les passionner et les exalter parfois jusqu'au délire, nous n'essayerons pas, comme on l'a fait trop souvent de nos jours, de rabaisser les grandeurs du XVIIe siècle pour relever celles du XVIIIe, d'écraser Bossuet pour glorifier Voltaire. Gardons toutes nos gloires, messieurs, et faisons à chacune sa place et sa part selon les temps. La poésie et l'éloquence religieuse ont jeté sur le règne de Louis XIV un éclat incomparable, qui ne sera pas égalé dans l'âge suivant. C'est de la poésie et de ses destinées nouvelles que j'aurai à vous parler bientôt. Nous verrons sur quel sol, dans quel milieu elle va fleurir au XVIIIe siècle : ce sera l'objet de notre prochaine leçon.

C. Lenient.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. VIDAL-LABLACHE

Les empires anglais et russe en Asie

I

Le mot de colonisation ne peut être employé sans réserves quand il s'agit des grands empires créés par l'Angleterre et la Russie sur le continent asiatique. Il n'y a pas, en effet, dans l'Inde de véritable émigration européenne comme en Australie et en Amérique : en dehors de l'armée et de la flotte, on y compte 59 000 Anglais de naissance; et le nombre des métis hindous-européens n'est pas moins insignifiant. La Sibérie, au contraire, aurait plutôt, par sa population, le caractère d'un pays colonial. Quant aux possessions russes du Turkestan, elles sont de date trop récente pour que la population indigène ait pu être modifiée d'une façon sensible par l'arrivée d'éléments nouveaux.

L'importance politique de ces accroissements récents et extraordinaires a souvent frappé les esprits; et tôt ou tard la balance des forces en Europe risque d'être singulièrement dérangée par cette accumulation dans les mêmes mains de tant de territoires et de ressources. Il y a d'ailleurs quelque chose de frappant dans la régularité même avec laquelle se succèdent et s'enchaînent ces conquêtes. Le fleuve obéit à sa pente comme par un mouvement irrésistible dont on peut mesurer la vitesse, sans en apercevoir le terme.

Mais cette révolution qui va s'accomplissant en Asie marque aussi une date pour la science. Les chemins nouveaux que se frayent le commerce et la politique de l'Europe s'ouvrent aussi aux recherches scientifiques ; et quel champ immense pour l'étude comparée de la terre et de l'homme ! Chaque jour les explorations se multiplient ; grâce à elles nos vues sur l'Asie prennent chaque jour un caractère plus précis et plus complet. Car, par un progrès dont il faut faire honneur à l'esprit général de notre temps, les résultats de ces explorations ne sont plus cachés avec un soin jaloux par les gouvernements qui les ordonnent ; ils pénètrent dans le domaine public.

La France, honorablement entrée dans cette voie par son exploration du Cambodje, ouvre ses musées aux curieux débris d'art bouddhique que ses officiers lui rapportent du fond des forêts et des marécages où ils gisaient ensevelis. Mais notre rôle commence à peine dans l'Indo-Chine. Que spectacle, au contraire, de plein et riche développement présente l'empire anglo-indien, depuis surtout qu'un esprit plus généreux a prévalu dans les conseils de la métropole ! En quelques années ce territoire magnifique s'est couvert de plus de 12 000 kilomètres de chemins de fer, où l'on peut voir aujourd'hui brahmes et parias pousser l'oubli des préjugés de caste jusqu'à voyager tous côte à côte et économiquement aux dernières classes. Des écoles de filles sont fondées de toutes parts ; dans les villes, des chaires pour les nombreux dialectes de cette population polyglotte ; des universités fleurissent à Bombay, Madras, Calcutta ; une école de médecine dans cette dernière ville ; — comme si les descendants de lord Clive et de Warren Hastings daignaient tenter enfin une réconciliation sérieuse avec leurs frères éloignés de la grande famille indo-européenne.

La liste serait longue des découvertes qu'a provoquées déjà l'établissement des Russes dans le Turkestan et l'approche du jour inévitable où les douaniers russes rencontreront le territoire britannique. Les deux nations étudient de concert le pays alpestre de l'Hindoukoh, où la nature a placé la solennelle limite qui sera tôt ou tard celle des deux empires. Leurs reconnaissances, non moins que leur diplomatie et leurs intrigues, se croisent dans le Turkestan oriental auprès du nouvel émir de Kachgar. Un jour, ce sont les passes inconnues du Thian-Chan, la *montagne de glace*, qui sont explorées par les officiers russes. Un autre jour, un savant naturaliste, professeur à l'université de Kasan, M. Fedchenko,

décrit pour la première fois la région supérieure d'où descendent vers le lac d'Aral l'Amou et le Sir-Daria, l'Oxus et l'Iaxarte. Récemment l'ancien lit de l'Oxus vers la Caspienne a été étudié pour le creusement d'un canal qui éviterait aux Russes la route des steppes. Et quelles contrées dans le monde offrent à la géographie historique des problèmes plus intéressants, ou promettent à l'étude des origines de notre race plus de données nouvelles, puisque dans bien des tribus méprisées par leurs anciens conquérants, parfois refoulées et perdues dans les montagnes, vivent d'antiques débris de la race aryenne, témoins peut-être de sa dispersion vers l'Inde, la Perse et le monde de l'Occident (1)? L'état-major russe, dans les parties occupées, lève la topographie, cote les altitudes, prend les relevés astronomiques, fonde en un mot la géographie de précision. C'est ainsi que des projets auxquels jusqu'à cette heure la pensée eût à peine osé s'arrêter deviennent possibles. L'idée de rétablir l'antique communication par terre à la fois vers l'Inde et vers la Chine est aujourd'hui poursuivie par l'homme même qui a rouvert l'ancienne voie maritime. Voici qu'en effet, entre les villes de Peschawer et d'Orenbourg, la première devenue tête de ligne anglaise aux passes du Caboul, la seconde sur le point de devenir tête de ligne russe au fleuve Oural, l'intervalle n'est plus que d'environ 3700 kilomètres. Il suffit d'un effort pour mettre Londres et Calcutta à dix jours l'une de l'autre et pour faire passer une partie du commerce du monde, la masse de voyageurs et de marchandises qu'attireront l'Inde, l'Asie centrale, même l'Australie, à travers les steppes des Kirghises et les défilés du Caucase indien.

On songe involontairement aux résultats qu'exerça jadis sur les destinées de l'Asie antérieure, et par contre-coup sur l'hellénisme, l'expédition d'Alexandre. C'est en ouvrant des voies de commerce, en créant des marchés, en fondant des colonies aux points importants de communication, que ce héros, dont les traditions orientales ont conservé le souvenir, qui est en Asie comme César en Gaule ou Trajan sur le Danube, s'avança jusqu'à l'Inde et au nord jusqu'à l'Iaxarte. Sur les bords de ce dernier fleuve (Sir-Daria), qui est maintenant la principale ligne stratégique et commerciale des Russes, il créa avec ses vétérans de Macédoine la ville d'*Alexandria-eschaté*, la dernière Alexandrie, qui fut, en effet, longtemps la dernière sentinelle contre les Touraniens nomades du steppe. Lorsque les Russes sont entrés en maîtres dans le pays, leur arrivée a été saluée avec joie par la classe commerçante et agricole, celle qui fournit les artisans, les laboureurs, les ingénieurs des travaux d'irrigation, par les *Tajiks*, c'est-à-dire les descendants de l'ancienne population aryenne.

II

Quelques vues générales sur la géographie du continent lui-même nous paraissent l'introduction la mieux appropriée à l'étude de ces États européens-asiatiques dont le développement a été déterminé par les conditions du sol et qui remplissent aujourd'hui sur sa surface de vastes régions naturelles.

Largement développée sur une ligne parallèle à l'équateur, en sens inverse de l'Amérique, l'Asie était préparée à devenir ce qu'elle a toujours été, un théâtre de grands mouvements de peuples et, vers l'Orient comme vers l'Occident, un réservoir d'invasions. L'envahisseur qui marche du sud au nord ou du nord au sud, trouve devant lui une nature nouvelle, semée d'obstacles et de dangers, qui à chaque pas trouble ses habitudes et déconcerte ses prévisions. Ici, au contraire, le jour commence à peine sur les côtes d'Asie Mineure lorsqu'en Chine le soleil a déjà presque achevé sa course. D'immenses étendues terrestres se déroulent à la même latitude avec une certaine analogie de nature et de climat : ce sont des lignes d'invasion.

Vers le centre de l'Asie, entre 40 et 50 degrés de latitude à peu près, commence au plateau de Mongolie appelé par les Chinois *Terre des herbes*, — pour s'étendre jusqu'au lac d'Aral, la Caspienne et au delà, — la ligne des steppes et des déserts. Le climat, continental au plus haut degré, c'est-à-dire très-rigoureux en hiver et très-sec en été, restreint la végétation en d'étroites limites; et seul, entre l'aridité des deux saisons extrêmes, le printemps fait éclore quelques fleurs et un peu de fraîche verdure. Cette ligne se prolonge tantôt sous la forme de déserts salins, tantôt de steppes à herbages, mais sans arbres, jusque dans le midi de la Russie, où elle représente, suivant l'expression très-caractéristique d'un naturaliste (1), « un élément étranger et presque hostile au reste de l'Europe ». Elle est interrompue, il est vrai, par les pays accidentés et fertiles qui couvrent les contreforts orientaux du Turkestan et d'où s'échappent en divers sens des rivières. Mais elle recommence immédiatement après, dans la plaine même où coulent les fleuves du lac d'Aral, et couvre tout ce qui n'est pas compris dans la zone d'irrigation ou sur la lisière fluviale. Là, qui tient les sources est le maître. On peut, en coupant les eaux, dépeupler le pays inférieur, le rendre à sa nature de désert et de steppe ; menace toujours suspendue, qui est aujourd'hui, entre les mains des Russes, le principal moyen de domination et de conquête. Ainsi, sur une très-longue étendue dans le sens des parallèles, les régions agricoles, sans manquer absolument, sont comme cernées par l'immense espace livré aux troupeaux et à la vie nomade. Chaque été on voit descendre des plateaux de Gobi, leur pays d'origine, jusque vers les bords de la Caspienne, des troupeaux de chevaux sauvages. Le chameau bactrien à deux bosses, le cheval, que sa course rend capable de franchir vite les grandes distances qui séparent les puits, sources, lieux de pâture : tels sont par excellence les animaux utiles. Certaines populations, les Kalmoucks par exemple, ont encore la chair de cheval à demi crue comme nourriture, le lait de jument fermenté comme boisson nationale.

Aussi, qu'un ébranlement, qu'une cause subite et le plus souvent inconnue de cohésion, le souffle d'un homme, vînt grouper ensemble et mettre en mouvement quelques-unes de ces tribus pastorales et nomades : le flot, une fois parti, grossissait par la longueur même de sa course. Les éléments de vie agricole, les sociétés précaires qu'il rencontrait sur sa route, étaient aisément balayés. Incorporant les hommes,

(1) Voy. dans la *Revue* du 28 août 1875 un article de M. Charles Vincens sur l'*Étude de l'Inde et ses nouveaux résultats, d'après sir H. Sumner Maine*.

(1) Blasius, cité par Schnitzler, *Empire des tzars*, tome I, p. 133.

semant la ruine, il se formait tout à coup une de ces agglomérations monstrueuses et éphémères qui lançaient par la porte ouverte au nord de la Caspienne des tourbillons de cavaliers sur l'Europe orientale. Tantôt le flot venait battre la ligne du Danube; tantôt, comme en 1244, celle de l'Oder. C'est la route qu'ont descendue les Attila, les Dgengiskhan, les Tamerlan. C'est celle que remontent aujourd'hui les Russes.

Dans ce va-et-vient éternel entre l'Europe et l'Asie, peu d'exemples montrent mieux l'influence de la nature et du sol que la prise de possession de la Sibérie par les Russes à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Comme le dit Ritter, la Sibérie est « un monde nouveau, historiquement parlant, aussi jeune et plus jeune même que l'Amérique ». Et, de fait, dans sa région minière, ce pays de chercheurs d'or semble parfois offrir dans sa population et dans ses mœurs quelque chose de la Californie et de l'Australie. Une troupe de Cosaques du Don, grossie peu à peu d'aventuriers de toute espèce, après un première tentative repoussée, franchit en 1586 les monts Ourals, et, moitié guerroyant, moitié commerçant, à la piste des précieuses fourrures que donnent les animaux de ce pays, s'engage dans la vaste plaine qui s'étend à l'est. Cette plaine est couverte d'un grand réseau fluvial dont les mailles, pour ainsi dire, entre le cours à peu près parallèle de l'Obi, Iénisey, Léna, sont étroitement resserrées par la proximité des affluents. La nature ouvrait ainsi une voie sans fin aux envahisseurs. N'étaient-ils pas habitués dans leur pays à de grandes surfaces plates naturellement reliées par des cours d'eau? Passant du fleuve principal dans ses tributaires, assurant leurs progrès, aux coudes des rivières, par des forts autour desquels naquirent plus tard des villes, transportant eux-mêmes leurs barques d'un bassin à l'autre, — comme font encore aujourd'hui dans les *portages* les chasseurs de la Compagnie d'Hudson, — les abandonnant au besoin pour en construire de nouvelles en habiles charpentiers qu'ont toujours été les Russes, ils ne s'arrêtèrent plus dans cette marche persévérante vers l'est. Car, sans qu'ils eussent à inventer de nouveaux expédients, ni à surmonter d'obstacles différents des premiers, ni à lutter contre des ennemis mieux en défense, le même appât commercial les attirait toujours plus en avant. C'est ainsi qu'en 1632 ils atteignirent Iakoutzk, et en 1639 le Pacifique, à la mer d'Ochotzk. Ils avaient soumis en un demi-siècle un territoire plus grand que l'Europe.

Ce caractère gigantesque ne se montre pas moins dans la masse et dans le relief que dans les dimensions du continent asiatique.

La protubérance la plus saillante de l'écorce terrestre est le massif qui couvre le centre de l'Asie, tombant au sud par un immense escarpement sur les plaines de l'Inde, au nord par des plateaux étagés vers la Sibérie, à l'est et sud-est se prolongeant par des ramifications encore mal connues vers la Chine et l'Indo-Chine. On peut l'appeler un plateau, puisque son élévation reste constamment très-supérieure au niveau de la mer. Mais cette surface immense est parcourue en sens divers par des chaînes de montagnes; des dépressions la sillonnent; les eaux s'y rassemblent en de grands lacs sans issue, avec leurs fleuves; ailleurs, sur de vastes espaces, se déchaînent sans obstacle les ouragans de neige; ses contours enfin, parfois dressés en falaises, parfois découpés par des échancrures au-dessus des plaines environnantes, rappellent le dessin des rivages; de sorte qu'à considérer à la fois son étendue, sa structure, son climat et les influences dont il est le centre, on dirait presque un continent superposé à un autre.

A son extrémité occidentale, au nœud où convergent les plus hautes chaînes, il atteint sa plus grande élévation moyenne. La plus haute habitation du globe se trouve probablement dans les montagnes du Karakorum, au Tibet, à une hauteur que des mesures dignes de confiance n'estiment pas à moins de 4977 mètres (1). — C'est alors que le massif se resserre tout à coup, en une sorte de pays alpestre (Hindou-Koh), qui plonge d'une part vers la dépression du Turkestan, de l'autre vers celle de l'Inde. Point de rencontre et de passage des peuples, carrefour des races, cet isthme montagneux relie les deux plateaux qui se partagent l'Asie comme l'isthme de Panama relie les deux Amériques : d'une part, celui de la haute Asie, où la divergence et la hauteur des chaînes de montagnes séparent entièrement les habitants; de l'autre, le système moins étendu de l'Iran, où l'abaissement du niveau produit des relations plus faciles; ici, de vastes empires isolés entre eux; là, une certaine communauté de destinées, attestée tour à tour par les monarchies de Cyrus, d'Alexandre et des khalifes.

Par leur direction, ces grandes masses terrestres s'alignent du nord-est au sud-ouest, du détroit de Behring au golfe Persique. Elles s'enflent en un talus gigantesque à proximité de l'océan Indien, s'effacent ou se ramifient vers les plaines boréales. Dans le système général d'ordonnance qui a rangé en un colossal amphithéâtre autour de l'océan Pacifique les crêtes les plus étendues et les cimes les plus élevées du globe, elles sont l'entassement central et culminant, le *toit du monde*, disent les Hindous. Ni le Kilimandjaro de la côte orientale d'Afrique, ni la muraille des Cordillères et des Andes n'offrent rien d'aussi puissant sur le pourtour de ce demi-cercle qui, du cap de Bonne-Espérance au Kamtschaka, de l'Aliaska au cap Horn, domine les profonds abîmes de l'hémisphère océanique.

Il n'y a pas de plus grand contraste qu'entre les plaines situées au sud, et celle qui enveloppe tout le nord du plateau. Celle-ci, dépression immense, est aujourd'hui, jusque dans son prolongement méridional, le domaine des Russes. Les plaines, au contraire, ménagées entre le massif et les mers qu'il couronne, sont autant de centres historiques. Elles sont l'Asie elle-même dans ce qu'elle a de plus antique, de plus riche, de plus populeux. Ce continent, ailleurs si âpre et si sévère, s'adoucit alors; et il offre aux vapeurs des océans, à l'action des fleuves, à la chaleur d'un soleil presque tropical, des terres basses, isolées entre elles, mais oasis incomparables de fertilité. Ainsi s'épanouit à l'est, vers une mer semée d'îles, la *Fleur du milieu*, la plaine où courent au-devant l'un de l'autre les deux grands fleuves de la Chine. Ainsi, dans la presqu'île indo-chinoise, s'ouvrent — entre les ramifications parallèles des chaînes de montagnes — des plaines aussi fécondes, mais plus resserrées, moins accessibles entre elles, moins civilisées. Ainsi surtout, entre l'Himalaya et le plateau du Dékhan, — sorte d'organe qui semble créé pour aspirer

(1) Thok-Dschalung. — Voyez Herm. Berghaus, dans le *Geographisches Iahrbuch*, de Behm, t. V, 1874.

de tous côtés et répandre les influences marines, — s'ouvre la plaine immense que trois puissants fleuves sillonnent en des directions diverses.

Au lieu des agitations de la vie nomade ou de l'indigence misérable des tribus vivant de chasse ou de pêche, ici l'agriculture a pris naissance, les sociétés se sont assises, et les populations, immensément multipliées, ont fait fleurir les lois, les arts, les systèmes religieux ou philosophiques.

Sans doute notre Europe présente aussi des plaines pratiquées, comme en Asie, entre les montagnes de l'axe continental et les mers du sud : celles du Rhône, du Pô, du bas Danube. Elle n'en a pas de plus belles et de plus riches. Mais que sont les huit ou neuf millions d'hommes que nourrit la plus florissante de toutes, celle où se rencontrent le Pô et l'Adige, comparés à la fourmilière humaine qui se presse aux bords du Gange, aux bords du Yang-tsé-Kiang et du Hoang-ho ?

L'Amérique seule offre des fleuves plus puissants que ceux qui s'échappent, dans toutes les directions, du haut massif asiatique. De glaciers inconnus et inaccessibles descendent des torrents et des fleuves, que leur pente sépare sur le plateau même, mais fait converger en masse sur les plaines distribuées tout autour. Le Gange n'égale pas en volume le fleuve encore inexploré qui vient mêler son embouchure à la sienne; et la plaine où il calme son cours, au sortir des gorges de l'Himalaya, confine sans séparation ni obstacle au pays des *cinq rivières*. — Qu'on imagine, dit Ritter, réuni en une seule masse, tout ce que le Rhin et l'Elbe ont dans le cours des temps accumulé dans leurs plaines d'éléments de fertilité et d'influences historiques; qu'on se figure ces deux fleuves rapprochés à leur extrémité dans une sorte de delta commun et immense, avec une progression toujours croissante de population, de richesse et de culture, et l'on n'aura qu'une idée dix fois trop petite encore de la concentration de forces et de ressources que la nature a entassée dans les provinces où se trouvent les vieilles capitales de la Chine, et d'où sa civilisation a rayonné ensuite sur l'extrême Orient!

On voit encore dans l'Inde, sur les bords des rivières, croître à l'état sauvage une plante qui, de son pays d'origine, s'est répandue depuis une très-haute antiquité en Chine, plus tard en Afrique, en Amérique, qui est devenue pour la moitié à peu près de l'humanité ce qu'est pour nous le blé, ce qu'était le maïs pour les anciens peuples américains : l'aliment par excellence. Le riz, dont se nourrissait au temps des lois de Manou comme de nos jours l'habitant de l'Inde, s'étend sur toute la partie de la Péninsule qu'atteint l'influence des pluies des moussons. On sait qu'au dire des naturalistes, c'est la plus nutritive des céréales; et si sa récolte souvent aléatoire expose à de terribles famines les populations des contrées moins humides, dans les autres le rendement est énorme, et au Bengale, par exemple, la récolte bisannuelle. D'autres plantes indigènes du sol indien, la banane entre autres, si répandue sur toute sa surface et pour laquelle le sanscrit a plusieurs noms, ne sont pas douées de moindres propriétés nourricières. Au témoignage sans doute un peu exagéré de Humboldt, la banane peut nourrir cinquante hommes sur un espace qui, semé en blé, en nourrirait deux. Ce sont ces cultures très-anciennes qui, lorsque la majeure partie de la terre n'avait encore que des habitants rares et clair-semés, ont ramassé de bonne heure dans ces contrées de grandes multitudes d'hommes. Nulle part ne se montre mieux ce trait caractéristique des civilisations primitives, qui toutes, en Egypte comme en Chine ou en Mésopotamie, sont nées de la fécondité du sol, du limon des fleuves. C'est dans ces vallées sans cesse enrichies et accrues par les apports des eaux, échauffées par un soleil généreux, que l'homme, pour la première fois, avec la possibilité d'aiguiser ses facultés par un contact plus proche avec ses semblables, reçut d'une nature prodigue cette indépendance du besoin journalier, ce superflu qui est la condition du progrès.

Ces grandes populations ont fait leur œuvre dans l'histoire; puis leur génie a décliné, mais en général, sauf pourtant dans la vallée abandonnée de l'Euphrate, ce qui a persisté dans la décadence, comme un témoignage permanent de l'influence du sol, c'est ce fait, fécond encore en conséquences présentes, d'une forte concentration numérique des habitants. Les provinces méridionales de la Chine sont aussi peuplées que les plus populeux des comtés manufacturiers d'Angleterre. Quant à l'Inde, elle vient pour la première fois, en 1873, d'être l'objet d'un recensement général fait d'une façon régulière. Les résultats ont surpris tout le monde. On croyait beaucoup dire en parlant de 180 millions d'habitants : c'est, d'après les renseignements de la statistique anglaise, une population de 283 millions d'hommes. Encore même n'y sont pas comprises certaines tribus perdues dans les bois ou dans les montagnes, au fond des *Etats protégés!*

III

Deux peuples ont pris de nos jours un rôle prépondérant dans les affaires intérieures de l'Asie; deux peuples qui, par des voies diverses, mais avec une rare ténacité politique, ont élevé des empires taillés comme aux proportions du continent qu'ils occupent et dépassant déjà, l'un par la population, l'autre par l'étendue, ce qu'ont édifié de plus gigantesque la patience romaine ou le génie d'Alexandre. L'autorité du *czar blanc* (*Ak-Padischah*, comme on appelle en Asie l'empereur russe) s'étend en Asie sur un territoire qui mesure une fois et demi celui de l'Europe. Le monde musulman, dépossédé déjà du Caucase, est pris à revers, attaqué dans un de ses foyers les plus intenses, aux villes saintes de Bokhara et Samarcande. La Chine et le Japon sentent d'autre part les étreintes du colosse. Le génie souple des Russes sait mêler l'adresse à la force dans les rapports multiples et compliqués, où trébucherait souvent une sagesse trop occidentale. Peut-être aussi le sang moscovite devra-t-il aux éléments asiatiques dont il est mêlé cette faculté d'assimilation qui répugne tant à la race anglo-saxonne.

Quant à l'Angleterre, elle vient d'être surprise elle-même du nombre de sujets qu'abrite sa domination directe ou son protectorat. L'ombre de son drapeau s'étend sur la plus forte agglomération d'hommes qui jamais, sauf peut-être en Chine, ait été réunie sous le même sceptre.

Pourquoi faut-il que nous donnions ce nom d'*Asie anglaise* à ce qui a failli et devrait s'appeler aujourd'hui l'Asie française! car celui qui le premier eut l'idée de substituer un grand empire à des comptoirs, celui qui, avec l'idée, conçut les moyens d'exécution, qui sut profiter du démembrement anarchique où était plongée la Péninsule, ce n'est pas un Anglais, c'est notre illustre et malheureux Dupleix. Des

[illegible] partis de plus [illegible] nous enlevèrent ce que nous avions [illegible] presque dans [illegible]. Quelques débris insignifiants [illegible] restent : ci peut être, si elle sait profiter de la position heureusement choisie qu'elle occupe en Cochinchine, la France pourra-t-elle encore une fois tenter la fortune.

Lorsqu'au [illegible] siècle quelques poignées de négociants fondèrent dans l'Inde les premiers comptoirs britanniques, ils étaient loin assurément de se considérer comme des fondateurs d'empire. La gloire de Cyrus et d'Alexandre le Grand était le moindre objet des ambitions de la Compagnie dont il servait les intérêts. La fortune, la nécessité surtout de se fortifier contre les compétitions des puissances rivales, changèrent le commerce en conquête. Quand la victoire eut prononcé entre eux et nous, il fallut en poursuivre et en affermir les conséquences, effacer dans le cœur des populations le souvenir d'odieux rivaux, élever enfin la puissance anglaise si haut que tout retour du sort devînt impossible. Ainsi, du Caboul au cap Comorin, se forma l'empire que la nature avait tracé — de la mer aux montagnes, — dominant deux vastes golfes, l'un dont l'Angleterre fait le tour, l'autre dont elle tient les principaux points commerciaux ou stratégiques, dans une position centrale enfin, à laquelle se relie la chaîne immense des positions qu'elle occupe sur les routes de l'Australie et de la Chine.

La marche de la Russie fut autre. Une nécessité historique la contraignait à s'établir en force sur la trouée dangereuse, entre Oural et Caspienne, d'où lui étaient venues tant d'invasions; — un intérêt bien plus stratégique que commercial; qu'attendre en effet de ces contrées désolées et de ces populations nomades? La Russie était depuis plus de deux siècles maîtresse de la grande plaine asiatique du Nord, qu'elle n'avait encore au sud qu'une ligne de forts palissadés se développant sur un espace énorme, entre Orenbourg et le lac Baïkal. Mais derrière les steppes des Kirghizes et des Kalmoucks, la nature avait placé une tentation : c'était la route de l'Asie intérieure, le pays d'où viennent les paillettes d'or que roulent les fleuves de l'Aral, l'ancien chemin des caravanes vers l'Inde et vers la Chine. Pendant trente ans elle a lutté, tâtonné, pour arriver au Sir-Daria; mais alors, au delà des déserts qui cernent encore une partie de son cours, elle a vu s'ouvrir les pentes riches et cultivées d'où descendent les eaux. Là était le but. Elle a marché désormais à pas de géant; elle a réduit l'un après l'autre chacun des États indigènes; ses traités ont été autant de conquêtes, et chaque jour encore nous apprend un nouveau progrès.

C'est dans l'Asie centrale que les deux empires, partis de points opposés, à des dates si diverses, — l'un par le chemin des steppes, l'autre par cette voie maritime que la mousson de l'océan Indien a tour à tour ouverte aux navires de l'antiquité, à ceux des Arabes et à Vasco de Gama, — étaient destinés à se rencontrer un jour. L'isthme montagneux contre lequel vient se heurter aujourd'hui la tête des deux colosses est véritablement le centre géographique de l'Asie. Ritter a remarqué que le pays où, dans leur marche l'une vers l'autre, les deux plaines du Nord et du Sud sont brusquement arrêtées par la barrière de l'Hindou Koh, offre dans le plus petit espace possible ce qu'il appelle le maximum des contrastes. Là s'offre en effet, dans un rayon relativement peu étendu, la réunion de tous les traits principaux que montre la nature à la surface du globe : les plateaux les plus élevés, les pics les plus gigantesques, et les plaines basses et brûlantes; les hautes vallées fraîches et cultivées, les sources de grandes et innombrables rivières, et les steppes sans eau, les déserts salins; les grands États historiques, les petites tribus de montagnes, et l'anarchie des hordes nomades. Cette contrée remarquable est celle où se croisent aujourd'hui les intérêts et la politique des deux empires qui se partagent presque la domination de l'Asie.

Pour ce grand foyer d'activité et de production qui a son centre en Angleterre, cet Orient, merveilleux par la fécondité et la variété des dons de la nature, par la multitude innombrable de ses populations, est un inépuisable réservoir où il trouve à la fois la matière pour son travail, les débouchés pour ses produits. L'Inde se présentait autrefois à l'imagination comme le pays des rares et précieuses denrées, des pierreries, des épices, comme une terre de promission dont le mirage poétique tentait Christophe Colomb quand il se lança à sa poursuite à travers les espaces de l'Océan. Magnifique en effet est le tribut que la colonie paye à la métropole; mais ce que celle-ci lui demande aujourd'hui en première ligne, c'est le coton pour ses manufactures. Et la pièce de coton qui sert à vêtir le pauvre Hindou lui revient tissée à Manchester. Pour l'Angleterre, chaque nouvelle voie ferrée qui s'ajoute au réseau de ce vaste empire représente quelques milliers de tonnes de plus de marchandises, pour ses navires qui vont et viennent, en nombre toujours croissant, par le canal de Suez. C'est qu'il faut avant tout des aliments et des débouchés à cette puissante machine industrielle dont les mouvements, comme par l'effet même du mécanisme, deviennent chaque jour plus précipités et plus rapides. L'Inde, où le chiffre de ses affaires n'est inférieur qu'à celui du marché qu'elle trouve aux États-Unis, est devenue comme un organe essentiel de son existence,

Aussi quelle activité, quelle énergie dans cette poursuite incessante de marchés nouveaux, sur tous les points du monde, pour y vider sans relâche ce qui s'accumule à Manchester, Leeds, Birmingham, Sheffield, Dundee, Belfast! Là se montre dans sa verdeur le génie de la race, et parfois aussi cette âpreté jalouse que nous avons plus d'une fois connue dans le cours de notre histoire. Elle ne s'est pas fait scrupule autrefois d'imposer à coups de canon l'entrée de l'opium, son produit indien, à la cour de Chine, dont elle continue ainsi à empoisonner les malheureux sujets. De son îlot de Hongkong elle gagne 300 millions par an à répandre les 80 000 caisses de sa funeste denrée. Par malheur, l'opium est encore le principal article que reçoivent les Chinois des mains européennes. Sans doute le thé, la soie, sont déjà pour l'Angleterre la source d'assez fructueux bénéfices. Que serait-ce pourtant si les Fils du Ciel, las de thésauriser nos monnaies, devenus moins réfractaires aux produits de son industrie, ouvraient chez eux un plus large accès aux ballots dont la libérale Angleterre est toute prête à les inonder!

Qu'une porte nouvelle s'ouvre, nulle part sa vigilance n'est en défaut. Il y a quelques mois, la France, par un traité avec l'empire d'Annam, a ouvert sous son protectorat les ports du Tonking aux pavillons de l'Europe : qui s'est présenté avec plein chargement dès le premier jour? Des vaisseaux anglais partis de Hongkong.

Partout la Grande-Bretagne s'appuie de la prépondérance énorme que lui assurent le développement de sa marine, la sûreté de ses informations, le réseau artistement combiné de ses possessions coloniales. Voici pourtant qu'au centre de

l'Asie, dans un pays resté jusque dans ces dernières années presque inconnu à l'Europe, s'ouvrent, dans des conditions toutes différentes, des perspectives inattendues.

En 1864, la province la plus occidentale du Céleste-Empire, celle qui, sous le nom de Tartarie chinoise, pénétrait entre les possessions russes au nord, anglaises au sud, jusque vers les sources de l'Oxus et de l'Iaxarte, a secoué l'autorité de toutes parts impuissante de la cour de Péking. Par un de ces coups de main fréquents en Orient, on a vu un aventurier énergique, sorte de Méhémet-Ali, musulman lui-même, après plusieurs années d'anarchie et de luttes, se faire chef d'un Etat nouveau. Etat bien petit, par rapport aux colosses qui l'entourent; bien menacé, si par un ingénieux équilibre le khan de Kachgar, Mohammed-Yacoub, ne savait opposer alternativement l'un à l'autre ses redoutables voisins. Il y a d'ailleurs dans cet homme un certain génie de gouvernement. Son pays est de beaucoup le mieux policé des États indigènes; sa sévérité est impitoyable contre les voleurs; si grande est, dit-on, la sécurité, que tandis qu'en Perse, par exemple, les malheureux paysans se tapissent dans leurs villages derrière des murs en terre percés de trous plutôt que de portes, on voit ici des habitations éparses et des hameaux. La capitale, Yarkand, avec près de deux cent mille habitants; Kachgar, avec quatre-vingt mille, dix-sept bazars, huit caravansérails, sont d'actifs entrepôts au milieu d'un pays fertile et arrosé et d'une population laborieuse qui très-probablement est une de ces branches longtemps ignorées de la race aryenne dont la rencontre dans ces régions n'a rien qui puisse étonner l'ethnographie. Importante par elle-même, cette trouvaille du commerce anglo-russe le devient plus encore si l'on songe qu'elle ouvre vers l'intérieur de la Chine la voie la plus rapprochée du réseau ferré européen.

Angleterre et Russie s'observent auprès du nouvel émir et, faute peut-être de pouvoir mieux faire, assiégent à l'envi ces bazars et ces entrepôts pour la première fois ouverts. Mais, bien mieux placée, la Russie serre de près, par l'ouest et par le nord, l'objet commun des convoitises. Sa rivale, au contraire, en est séparée par les montagnes énormes et les solitudes du Tibet occidental (Ladak). Elle ne s'est pourtant pas découragée. Après plusieurs missions préliminaires qui se sont succédé depuis 1868, la capitale de l'usurpateur musulman voyait l'an dernier arriver en pompe une ambassade chargée des messages et des présents de l'*impératrice des Indes;* magnificence dont la conclusion fut, comme d'habitude, un bon traité de commerce (1). Déjà nous apprenons que vers ces nouveaux marchés se dirigent, par territoire anglais, ces tribus commerçantes qui, au nombre de quatre, comptant ensemble environ huit mille familles, avec un fonds commun de trente mille chameaux, dix mille bœufs de transport, etc., sont depuis un temps immémorial en possession du trafic entre la Perse et l'Hindoustan. Chaque année (et il y a là sans doute un de ces traits de haute antiquité dont l'Asie abonde encore) elles apparaissent vers le mois d'octobre sur l'Indus, en caravanes armées qui, avec femmes, enfants, milliers de chameaux ou chevaux chargés de marchandises, ont traversé, refusant fièrement tout droit de passage, les dangereux défilés des montagnards afghans. De là elles se répandent sur toute la surface du territoire indien; et aujourd'hui on les voit s'avancer enfin vers ces hautes régions du Ladak qui, — jusqu'alors domaine exclusif de ces négociants indigènes arrivant de loin en loin, comme dans les *Mille et une nuits*, sur un cheval chargé à la fois de leur pacotille et de leur personne, — sont en train de devenir une nouvelle voie commerciale ouverte, malgré la nature, par l'obstination britannique.

La Russie peut envisager ces efforts sans trop d'alarmes. Si elle n'a ni la marine de l'Angleterre, ni les chemins de fer de l'Inde, elle sait pourtant ce que vaut, au débouché des passes qui mènent en Chine, aux approches des défilés qui gardent l'entrée de l'Inde, sa position commerciale et militaire du Turkestan. Il semble même que la nature lui ait ménagé par avance un avantage précieux auprès des marchés de l'Asie intérieure en plaçant sur les pentes de l'Altaï et de l'Oural les principaux germes de développement industriel. Elle a en commun avec la Chine une frontière immense; la vallée de l'Amour lui ouvre un large débouché vers le Pacifique; chaque année, en décembre, son marché de Kiachta, sur la route de Péking, s'anime par la multitude de négociants que les traineaux amènent de la Sibérie et de la Chine. Mais c'est sur sa province de Turkestan que se concentrent dès à présent son activité et ses espérances. C'est là que la nature et ses armes risquent de mettre un jour en ses mains les clefs de l'Asie. Elle a déjà dans sa capitale, Taschkend, un nouveau et plus grand Nijni-Novgorod, ville de près de deux cent mille âmes, destinée à devenir le point de départ d'un commerce plus reculé et sans doute aussi de nouvelles conquêtes.

Ces conquêtes jusqu'à présent n'ont été faites que sur la barbarie. La Russie a eu en Asie cette bonne fortune d'avoir à combattre un état de choses anarchique et violent que nul ne peut regretter. Elle tient aujourd'hui les deux fleuves du lac d'Aral, les deux lignes strategiques et agricoles, l'un (Sir-Daria) directement, l'autre par l'émir de Bokhara, mandataire docile qui sait que, pour dépeupler son territoire, la Russie n'aurait qu'à couper les eaux qui l'arrosent et dont elle a les sources. Elle a fermé les marchés d'esclaves. Elle a mis un terme à la chasse à l'homme pratiquée en grand sur toutes les frontières. Son influence tient en respect ce fanatisme musulman dont le Caire ou Constantinople n'offrent qu'une expression bien affaiblie auprès de Bokhara, la ville des derviches, des saints tombeaux, des lointains pèlerinages. C'est un commencement de civilisation qui semble, grâce à elle, pénétrer dans un monde où des débris de tant d'invasions s'était formée une sorte de société disparate fondée sur le mépris du travail. Sur ces bords historiques de l'Oxus et de l'Iaxarte, — où Alexandre jeta ses colonies, — où de ce germe naquit cet empire gréco-bactrien que l'histoire ignorait jusqu'à ce que la numismatique l'eût fait revivre dans la série de ses médailles marquées au coin de l'art le plus pur, — où tant de fois la tempête des irruptions nomades parut emporter tout vestige de civilisation, — on aime à se figurer un État européen développant enfin, sur un sol jonché de tant de ruines de peuples comme de villes, le commerce, le travail et le progrès.

PAUL VIDAL-LABLACHE.

(1) La Russie avait déjà contracté le sien au printemps de 1872.

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

Thomas Love Peacock

Thomas Love Peacock est peu connu en France, et son nom est plus familier que ses œuvres à ses compatriotes eux-mêmes. Né en 1785, mort en 1866, sa longue vie a embrassé les deux règnes de Walter Scott et de Dickens, et il semble que la gloire de ces grands écrivains ait obscurci, aux yeux du public, l'éclat de son talent. D'ailleurs, Peacock n'a pas écrit pour les masses, mais pour le cercle restreint des lettrés et des penseurs. Il est le poëte et le romancier des érudits, des délicats ; et pour le grand public, pour la plupart même des critiques, il est resté longtemps un original inintelligible, un fantaisiste extravagant.

Neuf ans après sa mort, ses descendants et ses amis viennent de donner une édition de ses œuvres complètes, qui manquait à la librairie anglaise. Publiés isolément et à de très-longs intervalles, les poëmes et les romans de Peacock n'avaient point eu encore l'avantage qu'ils ont aujourd'hui de se présenter en bon ordre devant le public et de s'interpréter les uns les autres. Par une circonstance assez rare dans la vie d'un écrivain, près de quarante ans de silence s'étaient écoulés entre l'apparition des premières œuvres et la publication de la dernière. Cette lacune n'avait point marqué pour l'auteur une période d'inaction ; elle avait été remplie par une carrière administrative honorable ; mais les lettres n'étaient pour Peacock que l'ornement et les délices de la vie, et il s'en était sevré aux jours de sa plus grande activité. Il était donc un étranger pour la génération nouvelle quand, en 1862, il publia son dernier roman de *Gryll Grange*, et il éprouvait l'inconvénient de reparaître sur la scène, ou comme un inconnu, ou comme un écrivain suranné.

Tel était cependant le mérite réel de *Gryll Grange* qu'il fut accueilli avec des éloges universels. La génération contemporaine, plus généralement cultivée que la précédente, répugnait moins qu'elle aux énigmes littéraires et commençait à en pénétrer le sens caché. L'auteur avait d'ailleurs considérablement acquis dans une vie de travail et d'expérience des affaires humaines. Il était devenu très-supérieur à lui-même, et c'est le roman de *Gryll Grange* qui, éclairant ses autres ouvrages, a déterminé sir Henry Cole, son éditeur, et lord Houghton, son ami, à mettre en lumière l'œuvre encore incomprise de Peacock.

La collection est précédée d'une notice biographique fournie par sa petite-fille, miss Edith Nicolls, notice fort utile à l'intelligence du livre. Nous y voyons pourquoi Thomas Love Peacock est un esprit si indépendant, un caractère si vraiment original. En lisant comment il a fait lui-même l'éducation de sa pensée, nous comprenons que cette pensée ait pu n'être longtemps intelligible que pour lui-même. En suivant l'histoire de sa vie, nous avons un fil conducteur à travers ce labyrinthe de fictions satiriques, d'allusions, d'allégories dont se composent ses ouvrages, et qui n'ont besoin que d'être saisies pour acquérir beaucoup d'intérêt.

I

Peacock, comme la plupart des hommes supérieurs, tenait de sa mère les qualités distinguées de son esprit. Celle-ci, restée veuve de bonne heure, avait eu l'avantage de diriger seule l'éducation de son fils. Quand son mari, qui était marchand et tenait une boutique à Londres, mourut en lui laissant la charge de ses enfants et de ses affaires, Mme Peacock s'empressa de retirer le jeune Thomas, âgé de treize ans, du pensionnat où il avait été mis. Avec un instinct tout maternel, elle comprit que l'éducation publique, excellente pour le plus grand nombre, aurait l'inconvénient de détourner de ses voies naturelles cet esprit vigoureux. Cette femme, médiocrement cultivée, possédait pourtant une grande délicatesse de goût, une grande finesse de jugement. L'enfant était son image, et quand Thomas grandit, il devint pour elle ce compagnon d'esprit et de cœur que les veuves cherchent souvent à trouver dans leur fils. Mme Peacock se retira des affaires et emmena le jeune homme avec elle pendant trois ans à la campagne. Là, leur passion commune pour la belle nature se développa librement et imprima au talent futur du poëte une marque profonde. On se tromperait pourtant si l'on croyait que Peacock était un élégiaque. Il était au contraire — son portrait, ses œuvres et sa biographie sont là pour l'attester — un robuste Anglais, ami de la bonne chère, de la vie commode et de la liberté sous toutes ses formes. A soixante-quinze ans, il était encore vert et vigoureux comme un jeune homme. De beaux et nobles traits, une forte stature, un vaste front, des joues pleines et colorées, annonçaient la richesse de sa double nature physique et morale. Tous ses amis l'appelaient le *philosophe rieur*, le *philosophe épicurien*, et il avait la prétention d'être un homme heureux, comme d'autres ont la prétention contraire. Mais l'empreinte d'une femme n'en était pas moins sur lui, et son rire cachait une sensibilité profonde. Il avait un sentiment très-élevé du beau et du vrai en toutes choses et un sens très-vif du ridicule et du faux.

Ainsi doué, le jeune Peacock avait deux voies ouvertes devant lui : celle du poëte et du fantaisiste, celle du critique et de l'écrivain satirique. Il les a suivies toutes les deux à la fois, et c'est là le double chemin qui conduit à la véritable *humour*, à ce mélange du rire et des larmes qui est plus plaisant que le comique et plus triste que l'élégie. Peacock est humoristique au suprême degré. Il l'est à la façon de nos pères, depuis Rabelais jusqu'à Voltaire. Lord Houghton, dans sa préface, fait procéder son talent du XVIIIe siècle, et il n'a pas tort, à ne regarder que le hardi persiflage dont il poursuit les *systèmes*, qu'ils s'appellent philosophiques ou qu'ils se prétendent scientifiques. Mais il est plus ému, plus simple, plus naturel que Voltaire, et l'on pourrait plutôt rattacher à Rabelais la filiation de cet esprit si libre d'ailleurs, et cependant si assujetti à toutes les émotions humaines.

Quand Mme Peacock ramena son fils à Londres, il avait seize ou dix-sept ans. Sans redouter pour lui les dangers des grandes villes et confiante dans l'élévation de sa nature, elle lui laissa une entière liberté. Thomas, qui ne savait presque rien encore, fut maître de se tracer à lui-même le programme de ses études. La vérité est qu'il ne s'en traça au-

cun; mais il suivit sa pente et son inclination, comme il l'avait fait jusqu'alors, et il s'en fut droit au *British museum*. Là, à l'aide du peu de latin qu'il avait appris en pension et au village chez le pasteur de la paroisse, il se mit à lire les plus faciles d'entre les classiques. L'habitude et l'exercice lui venant en aide, il finit par comprendre les autres, et, guidé par les deux commentateurs Heyne et Hermann, il devint un excellent latiniste. Il fit ensuite la même chose pour les auteurs grecs, et, sans devenir un profond helléniste, il s'assimila si bien le double génie de la Grèce et de l'Italie, que sa nature, déjà tournée au sensualisme esthétique, en reçut une façon nouvelle et à peu près définitive.

Notre auteur nous apprend lui-même avec quelle force et quelle facilité il entra spontanément, et sans maître, dans la voies des études classiques : « J'avais été frappé de bonne heure, écrit-il dans sa vieillesse, de ce que dit Harris au sujet de l'érudition. Ce n'est point du tout une chose difficile à acquérir. On trouve sa récompense chemin faisant, et l'on croit voyager dans une contrée agréable où le plaisir fait oublier la fatigue. Il n'est certainement pas plus malaisé de devenir un habile écolier qu'un habile joueur, un bon chasseur, un danseur, ou toute autre chose. Le même degré d'application, la même somme d'habitude nous fait lettré ou artisan. »

C'est ainsi qu'on parle quand on est doué pour l'étude, et Peacock l'était. Il avait une grande puissance d'assimilation, une forte mémoire, un sens d'observation très-développé. Il appliquait ses facultés à toutes choses, et il ne tarda pas à parcourir le domaine des sciences après avoir parcouru celui des lettres. Peu d'hommes ont possédé des connaissances aussi étendues, aussi variées que cet ouvrier de la onzième heure qui, à seize ans, avait à peine commencé ses études. S'il n'a point cultivé les sciences lui-même, il a su du moins tout ce que son siècle a pu savoir; il parle de tout, dans ses ouvrages, avec infiniment de compétence et de jugement. Toutes les théories scientifiques modernes y sont représentées et discutées sommairement d'une façon comique et lumineuse. Quant aux auteurs anciens, ils sont ses amis, ses frères; Peacock parle leur langue aussi aisément que la sienne. Toutefois on ne fait point à sa muse le reproche de parler grec et latin, parce que, d'une part, les gens lettrés qui lisent Peacock n'y trouvent aucun inconvénient et que, de l'autre, cette muse parle aussi un excellent anglais en périodes arrondies, en phrases douces et sonores, et soutient avec honneur le voisinage des poëtes qui écrivaient dans la langue des dieux.

II

Les premiers ouvrages de Peacock parurent en 1810. Le plus remarquable était le *Génie de la Tamise*, chanté par lui en vers aussi doux et aussi coulants que les flots du fleuve anglais. La plupart de ses poésies sont idylliques, comme il convenait à la fois à un jeune homme, à un ami de l'antiquité et à un amant de la nature. Ses tendances satiriques ne se montrèrent qu'un peu plus tard, quand il publia, en 1816, son premier et très-amusant roman de *Headlong Hall*. Mais quand il eut renoncé à écrire en vers, son goût pour l'idylle persista et l'on en retrouve partout la trace. Le George Sand de la seconde période ne décrit pas plus amoureusement que Peacock le ruisseau qui serpente entre les roseaux, le nénuphar qui s'étale indolemment sur l'eau stagnante, le murmure de la cascade qui se marie au bruissement de la feuillée. Peacock possédait à un surprenant degré la mémoire des paysages. Les objets qui l'avaient une fois frappé laissaient dans son imagination une empreinte indélébile qui reparaissait intacte, brillante et vive, au premier commandement. Quoique ses premières impressions d'enfance lui eussent donné un goût particulier pour les scènes les plus douces de la nature, il se montre également poëte et peintre en face des grandeurs agrestes des montagnes du Nord. Il avait parcouru le pays de Galles pour en étudier les beautés sévères, et l'on raconte qu'il avait un jour forcé ses hôtes à venir admirer avec lui à minuit, sous un froid clair de lune d'hiver, les effets d'une cataracte.

Mais c'était plutôt dans la compagnie de ses chers auteurs classiques que dans celle de ses contemporains et de ses amis qu'il aimait à jouir de la nature. Toutes ses parties de chasse se passaient au pied d'un arbre, un livre à la main, et pendant que ses compagnons se livraient à cette passion primitive dont l'homme a conservé l'empreinte héréditaire, il amassait contre eux les traits satiriques dont il accable dans ses romans les squires possédés de la manie des différents *sports*. Pour lui, il aimait les forêts et les plaines d'une façon à la fois plus sensuelle et plus philosophique. Ses ouvrages sont imprégnés d'un aimable paganisme; nous pouvons nous le représenter adorant les forces bienfaisantes de la nature et peuplant la création, dont il faisait ses délices, de nymphes et de dieux. Peacock ne nous a jamais fait de professions de foi métaphysiques; mais il est évident qu'il poussait l'amour de l'antiquité jusqu'à comprendre un peu comme elle le rôle de l'homme dans la vie et à glorifier naïvement la chair. Comme un des personnages qu'il met en scène, il aurait volontiers fait des libations aux dieux immortels, et les dieux immortels, c'était encore pour lui les différents modes de la matière. Chose étrange, Peacock, qui met dans tous ses romans un ministre de l'Église d'Angleterre, n'a jamais eu l'idée de représenter en ces membres du clergé anglican un pasteur, ni un chrétien. Ce sont ou de bons vivants fort occupés de leurs prébendes, ou tout au plus des gens instruits et de bon sens qui n'ont de leur état que l'habit et le nom. Il semble que l'auteur ne puisse concevoir comme type d'homme, et n'ait vu dans la vie que des lettrés ou des viveurs.

Chose plus étrange encore! Peacock, au sortir de l'enfance, avait été lié avec le poëte Shelley d'une intimité qui s'est continuée jusqu'à la mort. Rien n'a manqué à cette amitié : ni l'indulgence, ni la durée, ni le dévouement. Et c'est ce malheureux ami, dont la vie agitée s'est terminée par des hallucinations qui touchaient à la folie, que notre auteur a mis en scène dans quelques-uns de ses romans. Il est au moins très-reconnaissable dans *Nightmare Abbey* (*l'Abbaye des fantômes*) où M. Flosky représente Coloridge, Cypress lord Byron, et Scythrop l'infortuné Shelley. Dans ce portrait, il n'évite même pas de toucher le point délicat des amours partagées et si tragiques de son ami. Le dénoûment seul diffère dans le roman et dans la vie réelle; car Scythrop finit par perdre les deux femmes qu'il aime, tandis que Shelley les a possédées successivement l'une et l'autre, mais au prix douloureux du suicide de la première. Il paraît que, trompé par cette différence, le poëte qui avait posé pour Scythrop ap-

plaudissait beaucoup le personnage sans s'y reconnaître le moins du monde, et que Peacock s'amusait infiniment de sa naïveté. Au reste, il n'y mettait aucune malice; mais il était comme Dickens : il photographiait sur place tous les caractères qui s'offraient à ses yeux et reproduisait presque malgré lui toutes les personnes qu'il avait connues.

C'est dans cette disposition innée que se montre surtout son génie de satirique. Ce n'était pas seulement les caractères qu'il caricaturait avec bonheur; c'étaient aussi les idées fausses, les prétentions fausses, les préjugés et particulièrement, comme nous l'avons dit, les systèmes philosophiques ou scientifiques, qu'il aimait à mettre dans la pleine lumière de son bon sens caustique et droit. Comme il vivait beaucoup dans l'antiquité païenne et plus encore avec la simple nature, il avait peu de respect pour la civilisation moderne et peu de confiance dans son avenir. Il se moquait de tout et de tout le monde, et faisait consister le bonheur dans le *Mens sana in corpore sano*.

« Vous voulez, dit-il quelque part, me faire admirer le spectacle d'une grande ville : que voyez-vous donc là d'admirable? Voici un port rempli de vaisseaux, et sur chacun il y a deux ou trois tyrans et plusieurs centaines d'esclaves, ignorants, grossiers, pervertis, et destinés à faire du mal. En voici un autre plein de vie, c'est-à-dire de bruit, d'ivrognerie, d'avarice et de prostitution. Voici des établissements scientifiques dont l'objet est d'enfanter des inventions nouvelles, de pousser à des recherches profondes. Mais pourquoi? Est-ce pour apprendre aux hommes à vivre de peu? Est-ce pour augmenter leur liberté, pour leur procurer la force, le repos, la santé? Non, c'est pour multiplier les besoins factices, pour stimuler les appétits dépravés, pour développer leur égoïsme et leur antagonisme mutuel. Voici des machines compliquées; voyez-en les effets! Il y a vingt ans, les bonnes femmes étaient assises sur la porte des cottages avec leurs fuseaux à la main; les enfants faisaient provision de force et de santé pour affronter avec succès, plus tard, les rudes travaux de l'âge mûr. Aujourd'hui des légions d'enfants et de femmes sont vouées à la mort. Regardez à minuit, dans une filature de coton, à travers une atmosphère épaisse chargée de la fumée des lampes, les machines humaines qui sont, pour ainsi dire, engrenées dans le mécanisme diabolique de la grande machine de fer: ces corps maigres, ces pâles visages, plus pâles encore sous la lumière blafarde de l'huile ou du gaz, sont autant de fantômes qui peuplent l'enfer de la vie. »

Il est rare pourtant que Peacock se livre à ces sorties à découvert. Ordinairement il tire sa morale des ridicules de ses personnages. Son premier roman, celui que nous avons déjà nommé, *Headlong Hall*, quoique fort éloigné de la valeur de *Gryll Grange*, est peut-être celui dont l'analyse est la plus instructive, parce qu'il nous montre le génie natif de l'auteur non encore assagi par l'expérience et par les années.

Peacock aime beaucoup, de même que nos pères, les noms significatifs; il choisit le plus souvent ses titres de façon à indiquer d'avance la couleur satirique de son ouvrage. Le nom d'*Headlong-Hall* est intraduisible en français. Il signifie *la maison où tout le monde se jette en avant la tête baissée*, et, à vrai dire, l'auteur, qui était alors dans la fougue de l'âge, n'ayant encore que trente et un ans, agit à peu près comme ses personnages. La forme de ce roman défie toutes les règles ordinaires. On y marie des gens qui se connaissent à peine, et l'on y change les situations comme les décors au théâtre. La vraisemblance de l'intrigue est comptée pour rien. On nous présente une réunion de maniaques qui ne pourraient certainement cohabiter deux jours ensemble, et auxquels il eût fallu adjoindre au moins quelques personnes de bon sens pour jeter un peu d'huile sur ces rouages discordants de la machine sociale. Le propriétaire d'Headlong-Hall a fait la connaissance à Londres d'une quantité d'originaux comme lui-même et les a invités à son château. Ils y arrivent tous, *headlong* — tête baissée, — avec leurs femmes et leurs enfants. La scène ouvre sur un intérieur de diligence. M. Foster, le partisan du progrès; M. Escot, le défenseur des vieilles mœurs (c'est dans sa bouche que Peacocld a placé la tirade que nous venons de citer); M. Jenkinson, l'ami du *statu quo*, le conservateur quand même, et le révérend Gaster, y commencent les discussions qui doivent se continuer indéfiniment à Headlong-Hall. Toutes les tendances principales qui se partagent dans tous les temps la société ont là leurs représentants. L'un a confiance dans l'avenir de l'humanité; l'autre se lamente sur la corruption croissante des temps; le troisième prend les choses comme elles sont, aime les gouvernements de fait en politique et l'éclectisme en philosophie; le quatrième ne pense qu'à bien vivre et à jouir confortablement des commodités de ce monde, tout en faisant de petites économies pour l'autre. C'est la réunion d'un enthousiaste, d'un misanthrope, d'un égoïste et d'un viveur : un homme de l'avenir, un homme du passé, deux hommes du présent, la proportion est, comme on voit, bien gardée; et nul doute que si Peacock eût vécu de nos jours et en France, il n'eût colloqué ses personnages dans chacun des partis politiques qui divisent ouvertement notre pays. Mais, en Angleterre, il ne peut que les rattacher aux différentes écoles de philosophie platoniques, et c'est ce qui les rend précisément fort amusants, que, divisés d'opinions sur tous les points et poussant jusqu'à la fureur l'ardeur de la controverse, ils vivent tous de la même manière et font tous exactement les mêmes choses. Ainsi l'on nous fait assister à une discussion à table sur les inconvénients de la nourriture animale. M. Foster et M. Escot, celui-ci pour une raison, celui-là pour une autre, soutiennent avec une extrême violence que l'usage de la viande et la chimie culinaire sont les causes uniques ou principales de la dégénérescence de l'espèce humaine. Dans la chaleur de la dispute avec M. Jenkinson, ils en viennent aux assertions extravagantes, aux invectives et aux imputations d'immoralité. Cependant, tout en discutant, ils ont de concert avec leur adversaire dévoré poulets et jambons. Il en est de même dans toutes les matières. C'est toujours la querelle de Marphurius et de Pancrace, et ce qui la rend plaisante, c'est qu'elle est l'image de la querelle de la société tout entière.

Les paradoxes d'*Headlong-Hall* conduisent tout naturellement au thème satirique de *Mélincourt*, qui parut peu de temps après. Un des personnages avait dit : « Qu'on me donne un sauvage, un homme des bois, et je vous montrerai qu'il vaut l'homme civilisé! » Le personnage principal de *Mélincourt* est un orang-outan qui a été pris jeune dans les forêts de l'Afrique centrale et introduit par hasard dans la meilleure société anglaise, dont il fait, sous le nom de sir Oran Hautton, le plus bel ornement. Il a fort aisément acquis les manières du grand monde. Destitué du don de la parole, son mutisme lui a fait la réputation d'un profond penseur. Amoureux et brave comme don Juan, les sourires des belles dames répondent à ses saluts pleins de dignité. Enfin son protecteur parvient à lui acheter une baronie et à le faire élire membre du Parlement par le collége du bourg de Onevote.

Cette folie est le point de départ des satires politiques de Peacock. Quoique vers cette époque (1818) il soit entré dans l'administration des Indes (*India-House*), les romans qu'il écrivit alors ne visèrent plus que les questions parlementaires, les faux errements administratifs, les abus politiques, et particulièrement le ministre Canning, qui était dans ce temps fort opposé à la réforme électorale et n'avait point encore cédé à l'opinion publique sur la question des *bourgs-pourris*. Dans *Mélincourt* nous voyons, outre la ville de Onevote, dont le collége se compose d'un seul électeur, et la ville de Novote, grande et populeuse, qui est exclue de toute représentation dans le Parlement, un duc de Rottenborough (bourg-pourri), un M. Simon Sarcastic et un M. Christophe Corporation, qui soutiennent merveilleusement leurs personnages. Peacock, dans cette guerre des esprits, trouve le moyen de faire continuellement jaillir l'étincelle du choc des armes. Quoique l'intrigue soit presque nulle et sue d'avance, l'intérêt ne languit pas un instant, parce que tous les mots sont piquants et imprévus, et parce que les interlocuteurs ne sortent jamais de leur caractère.

Après *Headlong-Hall*, *Mélincourt*, *Nightmare Abbey*, *les Malheurs d'Elphin*, *la jeune Marianne* et *Crotchet-Castle*, M. Peacock, qui était maintenant un homme marié, un père de famille et un employé d'un grade élevé dans l'administration anglaise, cessa de produire pour se vouer tout entier aux études d'où dépendait son avancement dans sa carrière. Il y réussit aisément, comme dans tous les objets auxquels il voulait appliquer son intelligence puissante et lucide, et s'éleva au poste de *chief examiner*, où il succéda à James Mill et précéda son illustre fils, Stuart Mill. Jusqu'en 1856, il fut une des lumières de *India-House;* à cette époque, âgé de soixante et onze ans, il se retira dans sa maison de campagne d'Halliford avec une de ces grosses pensions dont la riche Angleterre gratifie la vieillesse de ses serviteurs. Jamais Peacock n'avait été plus exubérant de vie, d'esprit, de bon sens, de jeunesse. C'est dans sa retraite heureuse qu'il écrivit son dernier ouvrage, ce conte de *Gryll Grange* qu'on a qualifié de roman, faute de pouvoir lui trouver un autre nom, mais qui a toute la valeur d'un traité sur la sagesse et d'un résumé pratique des différentes opinions. Là se condensent les fruits d'une vie entière d'observations et de pensées. Là, les énigmes deviennent peut-être plus obscures, mais en même temps plus intéressantes et plus profondes. Les premiers romans de Peacock sont de l'histoire; le dernier est de la philosophie.

III

Nous disons que les premiers romans de Peacock sont de l'histoire, et, en effet, ils reproduisent sous une forme satirique des mœurs politiques et sociales qui sont déjà bien loin de nous. A ce point de vue aussi, ils ont une valeur sérieuse et durable. Rien ne nous fait mieux vivre dans le passé que ces scènes si animées et chargées de couleur qui se rapportent à une des périodes les plus fécondes de la vie de l'Angleterre. C'est ainsi que Peacock comprenait le roman historique; car pour la manière qu'a immortalisée Walter-Scott, elle provoquait tous ses dédains. Il ne craignait pas de se mettre en opposition ouverte avec le goût de son siècle et déclarait que « Scott n'était amusant qu'en ceci, qu'il savait travestir la vérité en toutes choses ». Il ajoutait : « Quant à un mot ou à une idée qui soit digne d'être retenue, quant à une vérité morale ou politique, quant à quoi que ce soit qui puisse, de près ou de loin, contribuer à rendre les hommes plus sages ou meilleurs, à les faire penser ou même à leur donner seulement l'idée de penser, vous ne le trouverez *nusquam*, *nequaquam*, *nullibi*, *nullomodo*, dans ces interminables volumes écrits dans le plus détestable des dialectes anglais. »

Antipathie à part, il y a certainement quelque chose de vrai dans ce jugement rigoureux. Tandis que le charme où vous plonge d'abord ce grand magicien de Walter-Scott se dissipe peu à peu par une seconde, une troisième et une quatrième lecture, on peut lire et relire cent fois les ouvrages Peacock en y découvrant toujours de nouvelles finesses, en goûtant sans cesse davantage leur suc caché. Ses romans sont comme ces vastes paysages que l'œil embrasse au lever du soleil en haut des montagnes de la Suisse, et où, à mesure que les brouillards du matin se dissipent, on découvre des détails plus nombreux, des horizons plus lointains. Peacock est un compagnon avec lequel on peut vivre, et non un de ces montreurs de lanterne magique dont les plus frivoles mêmes ne s'amusent qu'un moment.

Avant tout, Peacock est un vrai fantaisiste anglais. Il appartient à cette grande famille humoristique dont, au commencement du XIXe siècle, pendant le règne des élégiaques, il a eu l'honneur d'être un moment l'unique représentant. S'il n'a pas joui d'une popularité plus grande, si son renom n'est pas plus étendu, ce n'est point que par les vues, la force et l'art de peindre les caractères il soit inférieur à aucun des grands satiriques anglais; tout au plus leur cède-t-il pour le don de l'invention et pour le talent de construire l'intrigue d'un roman; mais comme il écrivait pour son plaisir beaucoup plus que pour le public, le public l'a tout naturellement laissé à ses jouissances solitaires. Peacock, nous l'avons dit, était un peu épicurien dans ses doctrines. Il l'était aussi dans toutes les habitudes de sa vie et jusque dans ses passe-temps littéraires. Il oubliait volontiers les autres et se livrait avec délices au vol léger et ondoyant de sa pensée. Tout se lie dans un caractère, et, il faut l'avouer, la pente épicurienne de Peacock était quelque peu la pente égoïste. Sa petite-fille, miss Édith Nicolls, indique elle-même, quoiqu'en termes discrets et respectueux, le côté faible de cette excellente nature :

« Dans la vie publique, dit-elle, mon grand-père était parfaitement honorable et fidèle à tous ses devoirs. Mais quand il avança en âge, son aversion pour toute espèce de gêne lui fit mettre de côté tout ce qui l'ennuyait, et il se moquait de toutes les obligations ordinaires de la vie, pour peu qu'elles lui fussent désagréables. Il aimait trop ses aises et il avait trop de bonté de cœur pour faire du mal à personne; mais il entendait ne faire le bien qu'autant que cela ne le dérangeait pas, et il ne souffrait jamais qu'on l'importunât. »

C'est peut-être parce que Peacock, pas plus dans sa jeunesse que dans son âge mûr, « n'a jamais souffert qu'on l'importunât », qu'il est resté toujours si parfaitement lui-même, et que, travaillant à ses heures, selon le goût et l'inspiration du moment, il a produit sans fatigue, et aussi aisément que l'arbre ses fruits, des ouvrages qui portent si bien l'empreinte du travail facile et de la libre fantaisie. Mais c'est aussi pourquoi, sans doute, ne se mettant presque jamais à

la portée de ses lecteurs, ne se demandant point, quand il était à son pupitre, si quelqu'un le lirait, ne ménageant personne et rompant en visière à tous les préjugés sociaux comme à toutes les règles littéraires, lançant un amas de paradoxes satiriques sans s'inquiéter d'en donner la clef, il a rebuté cette foule de lecteurs qui demandent moins à un auteur de stimuler leur pensée que de penser à leur place. Avec Peacock, on est toujours sur le qui-vive. On ne sait jamais où il commence et où il cesse d'être sérieux. Au moment où l'on croit avoir saisi le fond de sa pensée et où l'on a donné sa sincère adhésion aux propositions qu'il énonce, on se trouve mystifié par une brusque volte-face. Pour un lecteur méditatif, rien n'est plus agréable que ces espèces de passe-d'armes légères auxquelles l'auteur le convie; mais, pour le plus grand nombre, lire Peacock est une fatigue, et ils entendent que lire ne soit qu'un plaisir.

Peut-être trouverait-on aussi dans le caractère tout national des allusions de Peacock la raison pour laquelle ses œuvres n'ont point été encore, que nous sachions, traduites en langue étrangère. Elles sont, en effet, très-difficiles à traduire. Il y a là trop de finesse pour l'esprit des Allemands, trop de profondeur pour la généralité du public français. Puis, comme nous l'avons dit, son œuvre, pour être bien goûtée, demande à être lue tout entière, et un essai tenté seulement sur une faible partie de ses ouvrages risquerait d'être un insuccès.

Thomas-Love Peacock est mort dans sa retraite d'Halliford à l'âge de quatre-vingt-un ans, fort estimé comme homme et comme écrivain. Mais il n'a pas joui de son vivant de toute la gloire qu'il méritait, et nous en avons indiqué les principales causes. Il en existe encore une autre : c'est la violence, non pas de ses haines — car l'heureux Peacock ne troublait point sa paisible vie par de semblables sentiments, — mais de ses invectives contre une foule de gens puissants; et au nombre de ceux-ci il est juste de mettre les directeurs des grandes Revues. Il a dirigé contre la *Revue d'Édimbourg* et la *Quarterly Review* ses traits les plus acérés et mis leurs rédacteurs en scène pour les couvrir de ridicule. Ses plus sots personnages leur appartiennent par droit de naissance; Molière n'a pas plus maltraité les pédants que Peacocke les *reviewers*. C'eût été vraiment trop attendre de la longanimité humaine que de leur demander après cela, pour l'auteur, un très-grand zèle à propager sa renommée. Cependant, il faut l'avouer, les Revues anglaises ont été unanimes à louer magnanimement en lui le poëte et le romancier; mais elles l'ont loué trop tardivement, et quand il était déjà au bord de la tombe. Elles l'ont loué le jour où *Gryll Grange* est venu forcer leurs applaudissements.

Le fils unique de Thomas-Love Peacock a suivi son père dans la mort à un an de distance, et plus rien ne reste de cet homme vraiment homme, de ce penseur indépendant, qu'une petite-fille dévouée à sa mémoire et des œuvres qui méritent d'être conservées à côté de celles des immortels humoristes anglais.

LÉO QUESNEL.

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

La Chanson de Roland

L'ouvrage que vient de publier sous ce titre M. Léon Gautier, l'un des professeurs les plus distingués de l'Ecole des Chartes, a droit à tous nos éloges. Il est le résultat d'un travail de près de six années. Cinq éditions successives qui ont été faites de ce livre depuis 1872, en attestent le succès, et la double récompense que l'Institut a décernée à l'auteur montre que l'estime des hommes compétents a confirmé le jugement du public (1). Grâce à M. Gautier, la plus ancienne, la plus célèbre, la plus belle de nos épopées nationales peut être aujourd'hui dans toutes les mains. Secondant avec intelligence les vues de M. Gautier, l'habile imprimeur de Tours, M. Mame, ne s'est pas contenté d'offrir aux riches amateurs une édition de luxe accompagnée de très-belles eaux-fortes; il a fait une édition populaire et à bon marché, dont plusieurs milliers d'exemplaires ont été enlevés en peu de temps. Enfin une édition savante, à l'usage des classes, et destinée à prendre place parmi les livres d'enseignement, a paru il y a deux mois. C'est de cette dernière que nous nous proposons surtout d'entretenir nos lecteurs.

I

On connaît l'événement qui a donné lieu au poëme dont il s'agit. Le 15 août 778, le roi des Francs, Charles, revenait de cette expédition d'Espagne où il n'avait obtenu que des succès mêlés de revers. Il avait, avec le gros de son armée, passé les Pyrénées. Son arrière-garde, que commandait, avec Roland, préfet de la marche de Bretagne, l'élite des capitaines francs, se trouvait encore engagée dans les gorges, lorsque des Gascons, sortant par milliers de bois épais où ils s'étaient cachés, se précipitèrent sur les soldats surpris, les acculèrent dans la petite vallée de Roncevaux, et là les tuèrent jusqu'au dernier. Tel est le fait relaté par les chroniques. La légende s'en empara et, le modifiant par degrés, le transmit sous un tout autre aspect aux générations suivantes. On grossit les proportions de la défaite, qui devint un véritable désastre. Aux Gascons on substitua les adversaires du nom chrétien, les Sarrazins, en sorte que cette bataille de Roncevaux fut, dans l'esprit des populations, comme le choc formidable de deux religions, de deux civilisations ennemies. En outre, on

(1) Quelques mots sur ces cinq éditions, qui ont toutes paru chez M. Mame, à Tours. La première, qui date de 1871-1872, est une édition de grand luxe, en 2 vol. gr. in-8°, du prix de 60 francs. La deuxième et la troisième, parues peu après (avril 1872), ont été faites principalement en vue de corriger certaines fautes glissées dans la première. La quatrième, dite classique, est un vol. in-12 de 720 pages, du prix de 5 francs, et vient d'être mise en vente. La cinquième, parue avant celle-ci, est une édition populaire, ornée de 4 eaux-fortes, en 1 vol. pet. in-8°, du prix de 2 fr. 50 et se trouve déjà presque épuisée. La première et la deuxième édition ont eu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le second prix Gobert en 1872. L'ensemble de tous ces travaux a obtenu, cette année 1875, le prix Guizot à l'Académie française.

inventa un traître, un Judas, du nom de Ganelon, sur la mémoire duquel retomba toute l'horreur de la catastrophe. Enfin on imagina un retour victorieux de Charles contre les Sarrazins et la juste punition du traître. Ainsi transformé par la légende, l'événement passa dans le domaine de la poésie et servit de canevas à la *Chanson de Roland*.

Ce poëme, dont le texte ne nous est connu que par une copie défectueuse de la moitié du XIIe siècle, a été composé, selon toute vraisemblance, à la fin du XIe. On voit par là quelle doit être son importance pour l'histoire de la langue. Certains critiques reprochent à la *Chanson de Roland* de manquer d'unité; nous pensons avec M. Gautier que ce reproche n'est pas fondé. La trahison de Ganelon, la mort de Roland et le châtiment du traître qui a causé la catastrophe, ces trois épisodes entre lesquels se déroule le poëme sont des divisions toutes naturelles et comme les trois actes du drame. M. Gautier se refuse à voir dans cette épopée aucune imitation de l'*Énéide* ou de l'*Iliade*. C'est une opinion qu'il paraît difficile de contester. Le style offre en effet une spontanéité qui n'appartient point aux œuvres d'imitation. C'est une production essentiellement originale, éclose au sein de ce beau mouvement qu'avait provoqué la croisade et qui fit du XIIe siècle un des plus grands de notre histoire (1). Que si du style on passe au récit qui forme le fond du poëme, on assiste trop souvent, il faut le reconnaître, à des coups d'épée monstrueux et qui prêtent un peu à rire. Mais, à côté de ces exagérations enfantines, quelle puissance, quel souffle et quelle foi! Pour le poëte, comme nous l'avons dit, la bataille de Roncevaux, c'est la lutte de deux mondes, de deux civilisations, la lutte de l'Occident chrétien contre l'Orient païen. De là, dans le récit, une gravité, on peut même dire une majesté qui donne aux moindres incidents un certain caractère de grandeur. Toutefois les personnages n'ont pas de telles proportions qu'ils s'éloignent de l'humanité. Au contraire, et c'est là un des côtés les plus remarquables du poëme, ces héros souffrent, pleurent, aiment; ce sont des hommes. Si sensibles qu'ils soient, ils ne connaissent point les amours qui amollissent. Ils n'aiment que Dieu, le roi et la France, et c'est pour ces trois objets de leur culte ou de leur amour qu'ils luttent et qu'ils meurent. La France surtout parle à leur cœur. Elle n'est pas seulement, à leurs yeux, le chef de la chrétienté, le soldat du vrai Dieu, mais la « douce France ». Ces mots de « douce France », qui reviennent fréquemment dans le poëme, et qu'avant la *Chanson de Roland* on ne rencontre en aucune œuvre écrite, sont caractéristiques : ils précisent le moment où a commencé, dans notre histoire, le sentiment de la patrie.

M. Gautier dit qu'on ne saurait aimer le *Roland* sans aimer plus vivement la France ; il serait peut-être plus exact de dire qu'on ne saurait aimer vivement la France sans aimer le *Roland*. Le poëme tout entier est imprégné d'un sentiment profond de l'honneur du pays. Roland et ses compagnons d'armes ont constamment présente à l'esprit l'idée des devoirs que ce sentiment leur impose. « A Dieu ne plaise que par notre lâcheté, s'écrie Roland au début de la bataille, France la douce tombe dans le déshonneur ! » Au moment que le héros va expirer, il pense à son épée, à sa glorieuse Durendal qui si longtemps fut « au poing d'un brave », et il essaye de la briser contre les rochers pour éviter qu'elle tombe aux mains des infidèles. « Plutôt mourir que de la laisser aux païens, s'écrie-t-il. Que Dieu n'inflige point cette honte à la France ! »

Ce poëme, qui passionna les imaginations durant tout le moyen âge, tomba dans un complet oubli à l'époque de la Renaissance. Il n'y a guère que trente ans, alors que les esprits en France se tournaient avec curiosité vers l'histoire du passé, que la *Chanson de Roland* attira de nouveau l'attention. Éditée en 1837 par Francisque Michel, elle fut surtout connue par l'édition qu'en donna Génin en 1850. Elle le sera désormais tout à fait par les travaux de M. Gautier, de beaucoup supérieurs à ceux de ses devanciers. Le savant professeur de l'École des Chartes était, mieux que personne, en état de comprendre les beautés du poëme et d'en inspirer le goût au public. Ami de la poésie, passionné pour nos gloires nationales, chrétien convaincu, il joignait aux ressources du savoir plusieurs des qualités sans lesquelles il est difficile de saisir le mérite d'une telle épopée. L'édition dite *classique* qu'il vient de donner du *Roland* offre deux parties distinctes, de chacune desquelles nous allons dire quelques mots.

II

La première partie comprend, avec une courte introduction, le texte critique de la *Chanson*, accompagné de commentaires, et la traduction du poëme. Dans l'introduction, M. Gautier établit les origines historiques du poëme, la date de sa composition, le nom ou tout au moins la nationalité de l'auteur. La transcription du texte offrait des difficultés que peuvent seuls apprécier des érudits, et dont M. Gautier s'est tiré à son honneur. Le manuscrit sur lequel a travaillé le consciencieux éditeur, manuscrit conservé à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, n'est, avons-nous dit, qu'une mauvaise copie de l'original, faite vers le milieu du XIIe siècle. Mauvaise en effet, car le trop négligent ou inhabile copiste a omis plus d'une fois des couplets tout entiers, écrit des vers boiteux, interverti l'ordre de quelques strophes, et n'a souvent tenu aucun compte de l'exactitude des assonances. Aidé par sa connaissance des origines de notre langue e par les indications de plusieurs remaniements dont le *Roland* a été l'objet à diverses époques, M. Gautier a rétabli les assonances, remis les vers sur leurs pieds, reconstruit les couplets. Pour tout dire, M. Gautier s'est efforcé de publier le texte de la *Chanson* tel que l'aurait écrit le scribe du XIIe siècle s'il eût toujours observé les lois de la phonétique, de la grammaire et de la versification, que l'on peut scientifiquement établir d'après son propre texte. Les commentaires très-instructifs que M. Gautier a placés au bas de cette transcription se composent d'observations historiques, archéologiques et littéraires, qui en facilitent l'intelligence. Ils sont même, dans cette vue, accompagnés de petites gravures qui reproduisent les principales pièces du costume de guerre aux XIe et XIIe siècles. Quant à la traduction, nous ne pouvons qu'en féliciter M. Gautier. Le style en est nerveux et coloré et reproduit bien le mouvement de l'original. Pour notre part, nous avons lu trois fois cette traduction, et trois fois avec un égal plaisir.

(1) Voyez *la Renaissance au XIIe siècle*, par M. Félix Rocquain, dans la *Revue* du 25 avril 1874. Cette étude est devenue un chapitre des *Études sur l'ancienne France*, in-12. Paris, Didier, 1875.
(*Note de la direction.*)

La seconde partie du livre de M. Gautier offre, avec des [illegible] sur la légende de Charlemagne, sur l'histoire [illegible] de Roland, sur le costume de guerre et la géographie, les Notes [illegible] où l'on trouve les diverses leçons du manuscrit d'Oxford et les variantes des autres manuscrits. A tout cela, l'auteur a ajouté une *phonétique*, une *grammaire* et une *rhythmique* élémentaires. Enfin un [illegible] très complet et une [illegible] des *matières* terminent l'ouvrage. Le lecteur peut se rendre compte, par ces détails, du labeur qu'une œuvre de ce genre a imposé à l'auteur et du savoir qu'elle nécessite. M. Gautier a obtenu, pour ce beau et consciencieux travail, les suffrages mérités de l'Académie et du public lettré. Une plus grande récompense qu'il ambitionne, c'est de voir la vieille épopée de nos pères pénétrer, avec son livre, dans les écoles, dans les lycées, et contribuer par cette voie à entretenir dans la jeunesse le respect pour nos gloires et l'amour du pays. C'est de tout cœur que nous nous associons à ses vœux.

Louis Ronchaud.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

C'était en 1862. L'empire avait fait monter les loyers et baisser les caractères. L'opposition n'était pas précisément muette, car le Français a trop d'esprit pour ne pas faire comprendre, même à travers un bâillon, tout ce qu'il veut dire; mais elle était forcée de procéder par allusions, réticences et sous-entendus. On comprenait à demi-mot, on lisait entre les lignes; quelquefois même on allait au delà de la pensée de l'écrivain. On voyait des intentions courageuses là où il n'y en avait aucune; on applaudissait à des hardiesses que le publiciste n'avait pas eues. On le félicitait surtout de l'art suprême qui les déguisait. Certains écrivains cependant ne se félicitaient pas eux-mêmes de leur prudente habileté. Ils s'en voulaient presque de savoir tout dire en ne disant rien. Ce masque si légèrement porté en apparence leur pesait. — Oui, nous le connaissons, cet art misérable du sous-entendu et de l'allusion, disait amèrement un jour l'un des plus habiles; mais croyez-vous qu'il n'en coûte rien à notre dignité de le pratiquer chaque matin? — Et alors, un beau jour, obéissant à un sentiment de fierté révoltée, ou cédant même à la séduction du danger, on soulevait son masque, on attaquait à visage découvert, on ne s'embusquait plus dans un coin avec un stylet, on s'avançait en plein soleil, flamberge en main.

C'est ce que fit un jour M. de Laprade. Quel scandale! Un fonctionnaire!!! Il fut destitué, comme bien vous pensez. Il s'y attendait lui-même, après avoir frappé en pleine figure l'empereur, ses conseillers et ses ministres. — Oui, en pleine figure, on peut le dire, car si l'attaque avait procédé par voie d'allusion, c'est qu'il était impossible alors d'attaquer autrement; mais l'allusion était si transparente, la fiction si légère, que c'était comme si elles n'existaient pas. Le poëte disait sans doute : Nous sommes dans l'Amérique du Sud; puis, nous voici à la cour de Néron. — Mais ce n'était pas sur la joue de don Lopez de Azagra ni sur celle de Néron que tombait le soufflet.

Soufflet ou coup de poing? Toujours est-il que la joue était meurtrie et qu'on avait entendu un bruit formidable. C'était plus vigoureux qu'élégant; mais M. de Laprade tenait à frapper fort plutôt qu'à frapper avec grâce: il voulait que son poing fût senti, et, de fait, il était bien permis, quand on s'allait faire destituer, de s'en donner pour son argent. On applaudit alors d'autant plus qu'on était blasé sur le charme de l'escrime savante. Hurrah! bravo pour ces coups fortement assénés! C'était à la fois une nouveauté et un soulagement. Mais la question d'art? Elle importait peu alors, puisqu'au contraire on commençait à se fatiguer de tant d'art déployé par nécessité chaque jour. Les temps sont changés. Nous ne sommes plus dans les mêmes dispositions, et, n'était qu'il y aurait de l'ingratitude à oublier le plaisir que nous a causé alors M. de Laprade, nous trouverions volontiers aujourd'hui qu'il a donné un peu gauchement des coups un peu massifs. La question d'art a repris ses droits.

Elles nous semblent donc quelque peu brutales, ces satires sous forme dramatique réunies aujourd'hui en volume (1). L'indignation les a dictées, comme les vers de Juvénal; mais l'indignation, comme on sait, abuse volontiers de l'hyperbole. Nous avons peine à croire que la peinture soit aussi exacte que le dit l'auteur dans sa préface. Dans les sénateurs romains votant la mort de Thraséas, il nous est difficile de reconnaître les sénateurs somnolant doucement au palais du Luxembourg, — les *vieux*, comme on les appelait aux Tuileries, de même qu'on appelait les députés les *bonshommes*. Le rapprochement violent et forcé qu'on goûtait beaucoup alors, parce qu'il était courageux, nous choque un peu à distance. C'est que nous applaudissions alors à l'énergie du citoyen, et que nous jugeons aujourd'hui l'art du poëte. A laisser même de côté le rapprochement et l'allusion, à ne voir qu'un tableau de la société romaine sous Néron, le pinceau nous paraît brutal. Tous les personnages sont enluminés. Leurs vices sont trop en dehors, tout crus et tout nus. Ils étalent leurs ulcères. Dans cette société de raffinés, d'habiles, de politiques, est-ce qu'en effet l'adulation, la bassesse, n'avaient pas plus d'hypocrisie? Est-ce qu'elles se dévoilaient avec cette impudeur naïve? Je vois dans Tacite, au contraire, qu'elles cherchaient à prendre un masque, à se donner des airs de vertu et de libéralisme même. Une image fera bien comprendre ma pensée : les augures ne se regardaient pas sans rire, il est vrai, mais en tête-à-tête; dès qu'il y avait du monde, quel sérieux, quel air imposant! M. de Laprade les montre éclatant de rire sous les yeux de la foule.

Voilà mon grief. Du reste, je ne lui reprocherai pas, comme d'autres le feront sans doute, d'avoir calomnié Néron et son temps. En effet, c'est la mode aujourd'hui de réhabiliter l'empire romain; on attaque Tacite, Suétone, Juvénal et Pline le Jeune lui-même en diffamation. Les provinces, nous dit-on, étaient mieux administrées qu'autrefois, la police mieux organisée. Voilà des faits! Que nous parlez vous de la corruption des mœurs, de l'abaissement des caractères? Tout cela est vague, indécis; vous prenez les bavardages de déclamateurs, de satiriques et d'esprits chagrins, pour de l'histoire! Il est vrai, nous nous préoccupons de l'état moral,

(1) Victor de Laprade, *Tyrans et courtisans*, 1 volume. — Paris, 1875. Alphonse Lemerre.

de l'avilissement des âmes; nous nous indignons contre les délateurs, nous maudissons Néron chantant sur la ville en flammes. Pour nous, M. de Laprade n'a pas calomnié cette triste société, si avilie, si dégradée; il n'a eu qu'un tort, c'est de la faire moins hypocrite qu'elle n'était.

Quand de l'empire romain il nous transporte dans le monde moderne, dans l'Amérique du Nord ou dans l'Amérique du Sud, le tableau a également trop de relief, les couleurs sont trop crues; c'est toujours le même procédé d'enluminure. Son alcade de Tampico, par exemple, est poussé à la charge. Les traits du personnage ne sont pas de pure invention, je le sais bien; il a eu un modèle. Cet alcade qui met en bouteilles l'eau auguste où vient de se baigner son auguste souverain, c'est tel préfet de l'empire dont nous savons tous le nom, et l'histoire du bain mis en bouteilles n'est que trop authentique : mais là encore, en frappant juste, le poëte a frappé trop fort. L'alcade ou le préfet distribuant les bouteilles à quelques fidèles ne leur a pas dit :

« Jurez par ce flacon comme au jour d'un baptême,
Jurez d'être toujours ce que je fus moi-même,
D'adorer à jamais la raison du plus fort
Et de crier toujours que les vaincus ont tort.
Flattez tous les succès, baisez toutes les bottes;
Vous aurez à ce prix d'éternelles ribottes. »

Voilà la violence et l'invraisemblance. La satire, entraînée d'un élan trop vigoureux, dépasse le but. L'auteur le sentait bien, puisqu'il fait dire à l'alcade par certain docteur sceptique qui sourit dan son coin :

« ..... Tu charges trop la bête
Et l'on va te jeter ces flacons à la tête. »

C'est bien cela, en effet : il a trop chargé la bête. Un art plus délicat eût mesuré le fardeau. Cette comédie-satire de l'*Alcade* est d'ailleurs celle des trois où l'auteur a le plus forcé la note. Il semble qu'il se soit irrité de voir que la très-libre expression de ses indignations n'attirait pas sur lui la tempête, et qu'il se soit dit : Ils font les sourds, eh bien ! cette fois je les forcerai bien à entendre !

On reprochera à M. de Laprade de publier aujourd'hui ces satires contre l'empire qui n'est plus. Faut-il, dira-t-on, frapper un ennemi à terre? Il répond d'avance à l'objection en rappelant les efforts désespérés que tentent les anciens alcades et sous-alcades pour le faire revivre.

Après ce voyage dans le monde romain et le nouveau monde, embarquons-nous pour la Chine, où M. Arène (1) nous conduit. C'est un très-aimable et très-spirituel cicérone avec lequel l'ennui n'est pas à craindre. Toujours de bonne humeur, sachant les endroits où l'on s'amuse, cherchant le côté comique des choses, révélant les petits mystères de la vie intime, enlevant aux plus solennels mandarins leur masque de gravité pour nous montrer le visage qui rit, il nous fera mille révélations piquantes. Avec cela une gaieté de bonne compagnie; à peine çà et là quelques échappées d'humeur gauloise. Il vous prévient cependant : Attendez-vous à perdre bon nombre d'illusions sur cet empire du Milieu dont tant de récits fantaisistes ont fait l'empire du bizarre. Vous allez voir un pays par bien des points semblable au nôtre, où un certain nombre de maris aiment leur femme, où les parents aiment leurs enfants, où le fils se ruine pour acheter un cercueil à son père; un pays où il y a des paysans, des artisans, des soldats, des marins, des bourgeois et des banquiers, un pays qui n'est pas en porcelaine enfin, et où chacun lutte pour vivre, mais où l'on gagne son riz au lieu de gagner son pain.

Oublions donc les Chinois de paravent pour faire connaissance avec les vrais Chinois. Voyons-les d'abord dans leurs jardins à thé. Nous y trouvons, comme dans nos foires, des mendiants, des avaleurs de sabres, des arracheurs de dents, des marchands de friture et des chanteurs ambulants. Écoutons ces chansons. Leur cadre ne varie guère : chanson des quatre saisons en quatre couplets; chanson des cinq veilles de la nuit ou des douze lunes de l'année en cinq ou en douze. Les sujets, au contraire, sont très-variés : joies ou douleurs de l'amour, légendes populaires, chants nationaux, complaintes burlesques — on y chante même la *Mère Michel*, qui, au lieu de son chat, a perdu son poulet; — enfin, sages maximes, sentences morales. Voici un échantillon :

« Réparez les vieux temples; ne frappez pas les enfants; » ne jetez ni le thé ni le riz, donnez-le plutôt aux pauvres » familles. — Ne tuez pas les oiseaux du printemps; la fa- » mille dans le nid attend sa mère. — Un mari fidèle pense » à sa femme; l'amour est un couteau d'acier qui gratte » les os. » Toutes les chansons ne sont pas si édifiantes. Les plus goûtées sont celles que chantent les Chinoises de marbre chez qui vont faire cercle jeunes gens à la mode et graves lettrés, comme en Grèce Alcibiade et Socrate chez Aspasie. Elles raillent dans leurs chants leurs soupirants malheureux; parfois aussi Marguerite Gauthier pleure la froideur d'Armand Duval :

« Pourquoi ton cœur est-il si méchant? Pourquoi me fais- » tu du mal, à moi une femme? Je suis comme un crabe sans » pattes qui veut marcher et ne peut. »

La verve des poëtes populaires ne ménage pas la satire aux grands et aux puissants. Mandarins civils et militaires, bonzes et bonzesses sont rudement atteints. Le mandarin qui se fait appeler *père et mère du peuple* n'est pas plus respecté qu'il ne faut par ses enfants. Avide d'argent, besoigneux, sensible aux cadeaux discrètement offerts, tel le dépeint la chanson. La liberté des mœurs qui règne dans les pagodes des bonzes et dans les couvents des bonzesses sont matière à maints réjouissants fabliaux, à maintes légendes gaillardes. Voyez notamment une complainte citée par M. Arène, un dialogue entre une bonzesse et un marchand de petits berceaux d'enfants; le motif est scabreux, mais les variations ont un certain charme.

Quand la chanson touche à l'histoire, elle prend avec elle des libertés grandes. C'est ainsi qu'elle se refuse à admettre que l'empereur de Chine ait fui devant les diables étrangers et que nous ayons pénétré dans la ville sainte. Si l'empereur a quitté sa capitale, c'est que Son Excellence *Soulouo* l'a trompé en lui disant faussement que l'Anglais et le Français l'avaient envahie.

Suivons maintenant M. Arène aux petits théâtres de Péking. La mise en scène y est simple et ne demande pas de grands frais. Une pantomime animée remplace les décors. Un guerrier lève-il la jambe droite, cela veut dire qu'il est

(1) *La Chine familière et galante.* — Paris, 1876, 1 vol. Charpentier et Cie.

à cheval; fouette-t-il l'air de sa cravache, tous les spectateurs comprennent que l'animal a pris le galop. Si l'acteur porte devant lui une toile représentant un arbre, il suffit, la scène est dans une forêt. Dans la même après-midi, nous verrons le *Rameau d'or battu*, ce qui veut dire la fille de l'empereur rouée de coups par son mari; un grand drame militaire, et enfin trois ou quatre farces au gros sel qui valent bien ce qu'on joue dans certains de nos théâtres de genre. On en trouvera dans le volume de M. Arène l'amusante analyse.

Il nous mène encore en bien d'autres endroits; mais le temps me manque pour l'y suivre. Il me suffit d'avoir indiqué l'attrait et la nouveauté du voyage que l'on peut faire en sa compagnie. Pour pénétrer, lui Européen, dans certains mystères de la Chine en déshabillé, il lui a fallu parfois user de ruse. Il s'est fait raser la tête, il s'est appliqué sur le crâne une queue postiche et s'est exercé à imiter la démarche balancée du canard. Tant d'efforts n'ont pas été stériles, puisqu'il nous rapporte des impressions et des révélations vraiment intéressantes.

Tout en s'amusant il a observé, et ses conclusions méritent qu'on en tienne compte. Selon lui, rien de plus complexe que le caractère des Chinois, fait tout de contrastes. Sceptique en religion, le Chinois se moque de ses bonzes, et cependant il fera des émeutes pour brûler des églises catholiques ou des temples protestants. Indifférent à la politique, il juge sévèrement empereur et mandarins, les rendant responsables des épidémies et des mauvaises récoltes. Corrompu et débauché, il a volontiers à la bouche les plus belles maximes sur les devoirs de la famille. Le mandarin vend ses sentences; d'autres fois il rendra des sentences dignes de Salomon. Le négociant vole sans pudeur s'il le peut; mais, une fois un engagement pris, sa parole est sacrée. Timide devant les menaces, lâche sous les coups, le même homme se relève devant le bourreau et meurt avec une bravoure qui étonne. Fier d'être un peuple plus vieux que nous, le Chinois dénigre nos inventions, et finalement les adopte peu à peu. La muraille qui fermait la porte à la civilisation européenne se lézarde de plus en plus, et par les fissures l'air pénètre dans la vieille cité. Il y entrerait à flots si les mandarins n'y faisaient obstacle. Ils sentent que le peuple leur échapperait, que l'esprit nouveau amènerait des réformes, un contrôle plus sévère. Mais ils ont beau résister, ils succomberont dans la lutte. La Chine, longtemps endormie ou semblable à un homme qui marche éveillé dans un rêve, commence à se frotter les yeux; avant qu'il soit peu, elle les aura tout à fait ouverts.

Les Fédérés blancs (1), par M. Édouard Siebecker, font un heureux contraste avec certaines épopées populaires sur 1814 et 1815 qui, en nous montrant la France envahie par l'étranger, s'apitoyait surtout sur les souffrances individuelles. Il semblait que les épreuves des particuliers fussent dignes d'un plus sympathique intérêt que le malheur de la patrie. Un peu plus, on aurait proclamé le droit à l'égoïsme et à l'indifférence. Ici, au contraire, circule un souffle généreux de patriotisme. Ceux qui défendent le sol du pays ne sont pas des soldats malgré eux, se préoccupant sans cesse de leur souper ou pleurant leur chaumière abandonnée : ils acceptent d'avance toutes les plus rudes épreuves, tous les plus cruels sacrifices. La fortune leur est contraire, mais qu'importe? ils ont fait noblement leur devoir. Ils peuvent dire comme Roland tombé à terre : J'ai donné de grands coups! Comme contraste à leur héroïsme, les menées sourdes, les intrigues ténébreuses, les trahisons des fédérés blancs, c'est-à-dire de ceux qui disaient : Nos amis les ennemis. Triste et douloureux tableau en somme; mais c'est de l'histoire. M. Siebecker a retracé ces scènes avec talent et parfois même avec éloquence. Ses personnages vivent, nous les voyons, nous nous réjouissons de leurs courtes joies, nous partageons leurs longues douleurs; l'auteur a pleuré avec eux et sur eux, et son émotion nous gagne.

Michelet dit quelque part des Hollandais : « Ce petit peuple dur et taciturne. » Leurs romanciers, à en juger par Mme Bosboom-Toussaint, ne sont pas si sobres de paroles. Le dernier roman de Mme Toussaint a été réduit par M. Albert Réville (1), et cette réduction pourrait fort bien à son tour être réduite. Oui, un peu longue et un peu lente, l'histoire du *Major Frans*, assez agréable cependant et racontée avec une certaine naïveté qui ne déplaît pas. Ce major est une jeune fille virile, comme *Miss Rovel* et Mlle *Kostia*. Elle reprend au dénoûment les allures et la timidité de son sexe. Elle a trouvé une volonté qui la domine, et elle se soumet après avoir longtemps résisté. Ce qui donne au récit cet air de naïveté que je signalais, c'est que tous les développements de l'action sont prévus. Le vainqueur du major a tout d'abord entendu articuler contre lui, ou, pour mieux dire, contre elle, cinq ou six grosses calomnies. Il ne l'épousera que lorsqu'il aura la preuve que c'étaient des imputations mensongères. Les circonstances se chargent de justifier le major. Après la calomnie n° 1, c'est la calomnie n° 2 qui est réduite à néant. Suit naturellement le n° 3; et toujours ainsi. Nous savons donc d'avance ce qui va arriver. En outre, il nous semble que le futur mari, après un certain nombre d'épreuves qui lui montrent ce que valent les cancans et les commérages de province, devrait bien mépriser les autres calomnies notées sur son carnet. Mais non, il attend que les révélations du hasard les aient anéanties toutes. Je disais bien : un peu naïf et un peu long.

MAXIME GAUCHER.

(1) Édouard Siebecker, *Les fédérés blancs*. — Paris, 1875, 1 vol. Librairie illustrée.

(1) Albert Réville, *le Major Frans*. — Paris, 1875, 1 vol. Plon et Ce.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La reine de Danemark visite Paris et ses théâtres. Comme l'incognito le plus strict est observé, cette aimable Majesté ne peut faire un pas sans être reconnue, signalée. On donne *par ordre* des représentations en son honneur, et je viens de voir que M. Febvre de la Comédie-Française, en l'absence de M. Perrin, retenu chez lui *par ordre* de la Faculté, avait conduit la reine dans les coulisses et dans le foyer des artistes.

Ces politesses sont fort louables; mais je voudrais bien savoir, en l'absence de pouvoir absolu et de surintendant des théâtres, quel est le tout-puissant qui donne l'*ordre* de composer de telle ou telle façon l'affiche d'un théâtre? Est-ce le Président de la république? est-ce le ministre de l'intérieur? le ministre des beaux-arts?

En quels termes l'*ordre* est-il conçu? qui se charge de le faire exécuter? et, si l'on contrevenait à cet *ordre* peu prévu par la constitution, quel serait le châtiment, la sanction? L'*ordre* de faire jouer la *Fille de Roland* plutôt que *Tartufe* est-il compris implicitement dans la définition du gouvernement de l'*ordre* moral?

Dans les villes de province on lit souvent sur les affiches de théâtre : « A la demande générale du public; » on se garderait bien d'imprimer : « Par ordre du public. » Le suffrage universel, le souverain, demande. Pourquoi ses délégués ordonnent-ils. Les artistes du Théâtre-Français, de l'Odéon, de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, ne sont plus les comédiens ou les chanteurs *ordinaires* d'une Majesté; pourquoi seraient-ils ceux d'une Excellence?

Je pose une question qui intéresse la dignité de l'art et l'indépendance des artistes. Je suis bien tranquille, on n'y répondra pas.

II

Il n'a pas été nécessaire d'exiger *par ordre* un imbroglio sur le théâtre de Versailles pour amuser la reine de Danemarck. La comédie ordinaire suffit et l'affiche n'a pas besoin d'être renouvelée.

Ces doctrinaires du centre droit, comme ils viennent d'attester une fois de plus leur impuissance, leur vanité et leur subtile maladresse! Leurs journaux crient bien fort que, malgré l'effet des élections sénatoriales, la majorité parlementaire n'est pas en déroute et que M. Buffet dispose toujours de l'Assemblée.

M. Buffet n'est pas difficile, et si, sur un vote personnel, il obtenait la satisfaction du nombre, il rappellerait cette déclaration fameuse d'un journal doctrinaire, avant 1848, lorsque celui-ci, s'adressant à M. Guizot, lui disait :

« Vous aurez peut-être notre concours, mais notre estime jamais! »

Le concours de la majorité, à ce prix, ne rebute pas M. Buffet, qui a la fierté souple.

Je relisais ces jours-ci Lamartine, qui a des pages admirables, même dans ses œuvres les moins belles. Il a tracé dans ses Mémoires politiques un portrait de la majorité *conservatrice*, des doctrinaires d'avant 1848, qui est le portrait exact du centre droit actuel. Je le copie :

« On n'a qu'à les suivre depuis leur entrée aux affaires en 1812, jusqu'à aujourd'hui, en passant par Gand : on les trouvera toujours ou dans les antichambres, ou dans les arrière-cabinets de tous les pouvoirs, faisant du despotisme avec le premier Napoléon, de l'émigration théorique à Gand, de la réaction antibonapartiste avec Fouché après 1815, du libéralisme habile en 1820, de la conjuration révolutionnaire jusqu'en 1830, de la monarchie illégitime après, de la coalition immorale en 1840, de la désertion de leurs complices de coalition jusqu'en 1847, de la monarchie à outrance en 1848, de l'ingratitude ensuite, des théories sans fin, de l'émeute toujours.

» La constance dans la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes est leur principale vertu publique; ils n'ont de supériorité que leur confiance. Secte inexplicable par aucun service réel rendu au peuple, à la monarchie, à la république, aux idées, puisqu'ils en ont changé autant que de règnes, dix fois dans une vie d'homme. Quand l'histoire véridique voudra abaisser un regard jusqu'à eux, elle ne pourra les signaler que par un mot : l'importance des personnes au service de la versatilité du temps.....

» Tels étaient ces hommes d'État désignés en masse sous le nom de doctrinaires..... A quoi auront-ils servi, si ce n'est à eux-mêmes? Ils auront été les majestueux dupeurs du grand parti des dupes! »

Que faudrait-il changer à cette description pour u'elle fût celle du centre droit actuel?

Lamartine, on l'a vu par un mot, n'avait pas approuvé et avait vivement combattu la coalition organisée contre M. Molé. Aurait-il blâmé le pacte patriotique que les gauches et l'extrême droite ont conclu, pour déjouer l'intrigue du centre droit? N'eût-il pas établi une différence entre les deux moyens, puisque le but est si différent?

En tous cas, lui seul avait le droit de blâme, puisqu'il ne participa à aucune intrigue et n'entra dans aucun complot.

Mais sied-il bien aux légitimistes doctrinaires d'invoquer l'ombre de Berryer pour faire un reproche public et solennel aux gens de l'extrême droite qui votent avec les républicains sous la république? On oublie trop que Berryer fit partie de cette coalition de 1840 et votait avec Garnier-Pagès, le représentant de la république; tandis que M. Guizot à la tribune, sommé par les républicains de déclarer s'il irait dans la coalition jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la révolution, répondait : « Oui, messieurs, jusqu'au bout! »

Laissons donc pour ce qu'elles valent ces grosses accusations lancées contre l'alliance loyale et éphémère des gauches et de la droite.

III

Puisque j'ai ouvert Lamartine, pour y chercher une définition du centre droit, je veux rappeler l'étonnante prédiction faite en 1831 par le poëte, qui voyait de plus loin, puisqu'il voyait de plus haut.

Non-seulement dans cette fameuse brochure de la *Politique rationnelle* qui est le programme exact du centre gauche actuel, Lamartine prévoyait et définissait la république et jurait qu'il n'y avait pas de salut social hors de ses formes nécessaires; mais il annonçait l'accident de l'Empire comme une fatalité. Oui, même avant Strasbourg et Boulogne, il devinait, il pressentait, il décrivait le 2 Décembre et l'Empire. Voici la preuve :

« Faute de vertu politique dans le pays, au premier tremblement du pouvoir, à la première bourrasque sur la mer tempétueuse de la liberté, une clameur générale s'élèvera : « Retournons en arrière, perdons plutôt tout l'espace déjà par- » couru, plions les voiles, regagnons le passé! » *Le port le plus précaire sera le bon. Le premier qui prendra le chapeau étriqué et la redingote grise se croira un Bonaparte, sabrera la civilisation et la liberté, des branches à la racine, et dira : Mon peuple!* jusqu'à ce qu'on en cherche un autre pour mieux parer la servitude. Ce peuple libre n'aime pas assez la liberté; il croit toujours voir le temple de la gloire avec un héros sur le seuil, ouvert pour le recueillir et le venger d'une nouvelle

anarchie. Il se trompe. Le héros n'est plus et la liberté est son seul asile. »

On a fait des religions avec des prophètes, et l'on a canonisé des prophètes qui avaient moins de clarté et de précision que cette prophétie et ce prophète-là.

IV

Le jury de la Seine n'a pas voulu prendre au sérieux les paradoxes socialistes de M. Paul de Cassagnac : il a refusé au néophyte le martyre que celui-ci sollicitait avec tant de componction.

Ni la privation de ses droits politiques, ni la prison qu'il connaît *sans la sur sabiéen l'amnaja*, ni l'amende qui *eût pesé sur sa pauvreté;* aucune des flagellations pour lesquelles il mettait ses flancs à nu n'a été infligée à ce missionnaire des *blouses blanches*.

On a souri quand il a parlé des prières avec lesquelles il se préparait à la mort la veille des émeutes, le jour de l'enterrement de Victor Noir, etc. La piété de M. Paul de Cassagnac ne lui enseigne pas la modestie.

Il est très-beau de prier, quand on redoute d'être assommé, bien qu'on ait l'habitude et la certitude d'assommer les autres; mais ces dispositions religieuses perdent de leur parfum à être ainsi étalées et exposées en public. Les gens qui se servent fréquemment de la prière n'en parlent pas et croiraient en gâter l'essence s'ils s'en faisaient des effets de plaidoirie.

La prière est, au surplus, un argument politique à la mode cette semaine. Pour désarmer le jury, M. Paul de Cassagnac raconte qu'il prie dans tous les cas difficiles où le met sa vaillance; et la réunion de la droite, pour mieux protester contre l'alliance faite avec les gauches, vient d'adresser une prière solennelle au ciel, dans un des bureaux de l'Assemblée, afin de le fléchir et de préparer l'avénement de la légitimité.

Cette dévotion nous prépare des pèlerinages électoraux; on fera des neuvaines pour le sénat; et nous allons entendre ce bon M. Tartufe, quand il recevra la visite d'un groupe d'électeurs, dire tout haut à la cantonade :

Laurent, serrez ma bonne avec ma discipline !

Ce sera l'entrée en matière.

V

On n'en a pas fini avec les procès de la princesse de Beauffremont. Je n'ai pas l'envie ni le temps de trancher un point de droit épineux. Je ne veux pas décider si la princesse, tombée de Beauffremont en Bibesco, a fait une chute dont son honneur soit estropié; si elle est bigame et si elle n'a fait briser les chaînes un peu dures qui la meurtrissaient en France que pour affronter les galères.

Mais j'ajoute ce nouveau scandale à tous ceux qui ont déjà défrayé et fatigué la curiosité publique, pour constater que ces querelles envenimées, ces procès, ces enquêtes, ces menaces d'infamie, sont le dénouement d'un mariage dans le grand monde impérial, contracté par la volonté et sous les auspices de l'ancienne impératrice.

M. Octave Feuillet, qui a vu pourtant la société de Compiègne, eût donné un autre intérêt à son roman d'*Un mariage dans le monde* si, au lieu de nous peindre la vie banale faite pour les intérieurs bourgeois et les ménages d'ouvriers aussi bien que pour les intérieurs élégants, il eût étudié ce produit typique de l'hyménée aux armes impériales.

Voilà comment on se mariait, sans garantie du gouvernement.

VI

Les mauvais ménages sont, au surplus, dans la tradition impériale; et j'oserai même ajouter, — sans allusions trop claires aux désaccords, aux désunions des princes et des princesses du dernier règne, — dans la tradition particulière du second empire.

Napoléon III fut un enfant mal accueilli à sa naissance. On a fait des recherches dans les archives du ministère des affaires étrangères et dans celles du ministère de l'intérieur pour trouver la fameuse protestation, dont il a été souvent parlé, du roi de Hollande contre la naissance de son troisième fils Louis-Napoléon. On n'a pas trouvé cette protestation, qui probablement n'existe pas ou n'existe plus; mais on peut s'édifier sur les sentiments du roi de Hollande et sur la légitimité probable de Napoléon III, par les pièces que je vais indiquer, qui sont tout à fait inédites et dont j'ai une copie authentique.

Dans une note trouvée chez Cambacérès et qui est aux Archives des affaires étrangères, on lit le procès-verbal d'un conseil de gouvernement tenu à Paris, le 24 décembre 1809 (vingt mois après la naissance du troisième fils de Louis), pour examiner une demande en séparation de corps formée par le roi de Hollande et adressée à Napoléon.

Le conseil conclut à ce que la demande soit rejetée, attendu que le roi de Hollande ne la *motive pas*.

Voici maintenant des extraits de la correspondance du comte de La Rochefoucauld, ambassadeur en Hollande, au comte de Champagny, ministre des affaires étrangères. On verra combien cette question mettait la puce à l'oreille un peu longue des diplomates.

Amsterdam, 24 août 1808.

» L'Almanach royal (de Hollande) a paru ces jours derniers et a été le sujet de toutes les conversations de la ville. Le rédacteur ayant probablement copié littéralement l'Almanach impérial, *a omis* la naissance du dernier prince, fils de Sa Majesté, né au mois d'avril dernier, et d'un autre côté le même rédacteur a placé dans les autres chapitres de son ouvrage les différentes nominations faites par le roi jusque dans le mois dernier. Cette omission de ce seul article a fait tenir une foule de propos que je regarde comme dénués de tout fondement. »

(*Arch.*, *Hollande*, pièce 175).

L'ambassadeur était bien obligé de ne pas croire à ces vilains propos. Mais l'histoire !

L'année suivante, le 20 novembre 1809, le même comte de La Rochefoucauld écrit au duc de Cadore :

« ... Enfin le roi me témoigna de désir de voir l'empereur et » l'empressement qu'il aurait eu d'aller à Anvers si Sa Ma- » jesté I. et R. y était venue, mais qu'il craignait de se trou-

» ver dans la même ville que la *reine*. Autorisé par cette » phrase, je crus pouvoir revenir sur ce sujet dont j'avais » déjà parlé au roi l'année dernière, et je cherchai à le ra- » mener à une conduite plus convenable pour lui et plus » avantageuse pour la Hollande ; mais je perdis mon temps » et mes paroles. Sans répondre aux vérités que je lui disais, » Sa Majesté se contenta de me répéter qu'Elle irait plutôt » au bout du monde que de *se rapprocher de la reine*, que » jamais il ne voulait *en entendre parler ;* qu'il ferait à la Hol- » lande tous les sacrifices, excepté celui-là. »

. . . . . .

(*Archives des affaires étrangères*, pièce 231 .

Sept jours après, le même ambassadeur écrivait :

« Le roi me dit hier qu'il s'était décidé à partir, sur ce que » le maréchal Ver-Huell lui avait annoncé du désir que l'em- » pereur avait témoigné de le voir ; qu'il n'avait été arrêté » dans ce voyage que par la peine qu'il éprouvait de se ren- » dre dans la ville que la reine habitait et que son intention » positive était d'aller loger chez Madame mère... »

Le nom du maréchal Ver-Huell est intéressant à noter dans cette lettre.

Dans d'autres dépêches, le malheureux ambassadeur raconte ses efforts pour adoucir les chagrins du roi Louis.

11 décembre 1806

» ... On n'oublia pas de sonder les plaies douloureuses qui blessaient le cœur du roi, d'abonder dans ses chagrins domestiques. »

N° 246.

Le 14 décembre, le comte de La Rochefoucauld s'imagine avoir triomphé.

« On répandit hier dans le public que le roi s'était rapproché de la reine, et que Sa Majesté, après avoir eu de longues conférences avec l'empereur, en avait obtenu des avantages pour la Hollande. Ces bruits répandus à la Bourse ont, je crois, *été cause de la hausse des fonds.* »

N° 249.)

A quoi tient pourtant la fortune publique !

Comme on le voit par mes petits papiers, celui qui devait être Napoléon III n'est pas né sous l'étoile des heureux ménages ; aussi les mariages faits de son temps et par l'entremise de sa cour sont-ils fragiles !

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Après l'immense succès que viennent de remporter les gauches dans la nomination des soixante-quinze sénateurs inamovibles, on peut dire que la république est sauvée, non-seulement des piéges de ses ennemis, mais encore des emportements et des violences de ses amis imprudents qu'un échec eût exaspérés. Le ton des élections générales a été donné à Versailles dans les grands scrutins de cette semaine, et ce ton, c'est la modération dans la force. Qu'on parcoure la liste des élus, on y verra figurer les véritables pères conscrits de la république libérale et conservatrice, les vétérans éprouvés et illustres du parlementarisme qui ont su acquérir l'expérience sans l'obstination, et plier la théorie gouvernementale aux nécessités du salut public. Près d'eux viennent s'asseoir des hommes plus jeunes, publicistes éminents, historiens éloquents, vengeurs de la conscience nationale ; puis des représentants de la grande industrie, du travail national dans ce qu'il a de plus fécond, et enfin un ancien ouvrier, honoré de l'estime de tous par son caractère élevé, généreux, et qui a déjà marqué dans nos annales législatives. Les fractions plus avancées du parti républicain se retrouvent près des chefs du centre gauche, les Casimir Périer et les Léon de Malleville, tous unis dans une même résolution de maintenir et de défendre la constitution du 25 février contre toute agression et de faire prévaloir la politique de libéralisme et d'apaisement, qui est plus nécessaire que jamais.

Nous savons bien que le prix auquel ces avantages ont été obtenus paraît trop cher aux vertus immaculées du centre droit. Ce qui est vraiment scandaleux, c'est de le voir crier au scandale après ce qu'il a tenté de faire. Jamais on n'eut plus de motif de redire : *Quis tulerit Gracchos.*

Eh quoi ! ce sont les coalisés du 9 décembre qui se plaignent de la coalition toute spontanée du 10, à laquelle les gauches ont été contraintes comme à la seule défensive qui leur restât ! Il faut d'ailleurs ne rien exagérer ; les gauches n'ont point fait d'offre aux bonapartistes, tandis que le centre droit leur octroyait d'emblée deux siéges sénatoriaux. Le parti de l'appel au peuple a pris *motu proprio* la détermination de barrer la route à l'orléanisme qui croquait déjà en espérance les marrons qu'il faisait tirer du feu par ses alliés. Cette coïncidence de résistance n'est point une coalition. Cela est si vrai que le *Français*, essayant de ramener à ses amis le bonapartisme le jour même où il reprochait aux gauches de s'appuyer sur lui, le prévenait avec une touchante sollicitude qu'il avait tout à craindre des républicains triomphants. Donc il n'a plus le droit de reprocher à ceux-ci d'entrer en marché avec le groupe de l'appel au peuple, puisqu'il avoue ingénûment que c'est du côté de ses amis que ce groupe trouverait en définitive le plus de sécurité. Quant à l'accord conclu avec quelques intransigeants de l'extrême droite, c'est une simple mesure de légitime défense.

Des rêveurs attardés, dont toute la politique consiste à monter sur la tour d'un conte de fée pour voir si le Roy va bientôt venir, sont bien moins menaçants pour la constitution que les habiles du 24 mai refaisant presque ouvertement leurs trames. Ils le sont d'autant moins qu'en venant poursuivre leur rêve au sénat ils en ouvrent la porte aux défenseurs de la république et la ferment aux intrigues dont le pays est plus que lassé. L'opération est parfaitement raisonnable. Il est permis de la critiquer à tous les partis, excepté à celui qui avait fermé la voie à toute conciliation possible. Lui aussi avait admis sur sa liste des chevau-légers ; la seule différence entre les siens et les nôtres, c'est que les premiers votaient pour lui. Eût-il refusé le concours des seconds s'ils le lui avaient offert ? ne sait-on pas qu'il l'a sollicité ? Qu'il cesse donc le fracas d'une indignation qui n'est que ridicule, et qu'il confesse, quoiqu'un peu tard, que la politique des petits calculs intéressés s'embarrasse elle-même dans les filets qu'elle a tendus. Le centre droit n'a à s'en prendre qu'à lui-même s'il s'est procuré une vraie journée des dupes en jouant au plus fin. S'il apprend de son échec qu'il est très-imprudent de subordonner tout un grand

parti aux intérêts de quelques ambitions opiniâtres, et d'attacher sa fortune à un char qui est depuis longtemps embourbé, la leçon vaudra son prix. Seulement, ce jour-là, le centre droit n'existera plus, du moins celui que nous avons connu depuis cinq ans, et ce ne sera pas un grand malheur pour le pays.

La nomination des soixante-quinze équivaut à un vote de défiance bien caractérisé contre le chef du ministère, non-seulement par la raison qu'il a été trop longtemps en suspens dans le premier scrutin, mais encore parce sa politique vient d'être frappée au cœur. Sans doute la mesure si fatale au centre droit d'une liste exclusive a eu pour parrains avoués des hommes qui, comme le duc de Broglie et M. Antonin Lefèvre-Pontalis, savaient bien qu'ils ne pourraient jamais être acceptés par les fractions les plus modérées de la gauche, et qui cherchaient uniquement leur avantage personnel dans la combinaison prônée par eux. Aussi récoltent-ils de leurs anciens amis toute la reconnaissance qui leur est due. Mais qui a été, en définitive, l'inspirateur de cette politique d'étroitesse ? Qui n'a cessé d'appeler sous le drapeau de la plus intolérante réaction le ban et l'arrière-ban des ennemis de la constitution? Quand le vice-président du conseil a lu la liste des droites, il a dû reconnaître sa propre œuvre, la création de son esprit chagrin, la réalisation de ses plus chères pensées.

Ce qui donnait à la liste des droites une gravité particulière, c'est qu'elle contenait tout un programme électoral,— elle indiquait dans quel esprit M. Buffet comptait user de l'influence administrative. Il n'aurait cherché qu'une chose dans le pays comme dans l'Assemblée, c'eût été de livrer le pouvoir à une coalition réactionnaire et cléricale fermement unie contre les républicains et contre les libertés publiques.

C'est cette politique-là qui vient d'échouer misérablement dans le scrutin des soixante-quinze ; la condamnation qui l'a frappée est plus écrasante en étant moins abstraite, en s'attaquant non pas seulement aux idées, mais aux personnes qui les représentent. Jamais on ne vit une sentence plus juste plus rudement exécutée.

On se demande ce que va faire le ministre condamné. Cela nous importe peu. Il peut rester au pouvoir, il y est affaibli, désarmé, l'administration sent flotter les rênes dans la main qui la dirige ; elle sait qu'elle dépend d'un ministère à l'agonie, qui se survit à lui-même. Aussi mesurera-t-elle son dévouement à ses espérances, et n'attendant plus rien d'un pouvoir compromis, effondré, elle pensera plutôt à ceux qui gouverneront demain qu'à ceux qui achèvent de mourir aujourd'hui. Nous savons bien que le *Français* prétend que l'Assemblée seule est mourante et que ses arrêts sont sans portée. Si telle était sa vraie pensée, ses fureurs seraient moins éloquentes. En tout cas, il s'est ôté le droit par ce langage de crier victoire si M. Buffet obtenait d'aventure un vote de confiance *in extremis*. Ce vote serait l'adieu d'un moribond et ne rendrait pas la force et la vitalité à un ministère humilié et battu. Nous comprenons que la fraction la plus jeune et la plus libérale du centre droit, qui a gémi des fautes du parti sans leur faire obstacle avec une énergie suffisante, demande passionnément la chute de M. Buffet, et que, voulant vivre et surtout revivre, elle craigne qu'en dirigeant les élections il ne réalise au détriment de ses protégés le mot de l'Écriture sur les *morts qui enterrent les morts*. Pour nous, nous sommes presque indifférents au sort actuel du chef malencontreux de la réaction. Nous le verrions tomber sans déplaisir, mais nous le verrions maintenu sans crainte, car il n'est pas sans agrément de partir pour la bataille en sachant que l'armée ennemie est conduite par un général déjà vaincu. Il aura beau enfler la voix et faire appel aux mauvaises passions conservatrices, le retentissement de ses objurgations ne fera pas oublier l'éclat de sa défaite actuelle, présage de sa défaite définitive pour la plus grande joie des bons citoyens.

BULLETIN

Académie des sciences morales et politiques

M. Francisque Bouillier, inspecteur général de l'instruction publique, ancien directeur de l'École normale supérieure, a été élu membre de l'Académie par 25 voix, contre 5 voix données à M. Waddington, professeur à l'École des hautes études.

Académie française

Dans l'élection de jeudi dernier, où M. Dumas a obtenu le fauteuil de M Guizot, et M. Jules Simon celui de M. de Rémusat; voici comment les voix se sont réparties au second vote :

Ont voté pour M. Jules Simon : MM. Victor Hugo, Thiers, Jules Favre, Mignet, Dufaure, Legouvé, Sandeau, Claude Bernard, Nisard, de Sacy, Cuvillier-Fleury, Duvergier de Hauranne, A. Dumas, Littré et Mézières.

Ont voté pour M. de Bornier : MM. de Falloux, de Broglie, Champagny, Marmier, de Noailles, Rousset, de Loménie, Saint-René-Taillandier, Vieil-Castel, Augier. E. Ollivier.

Bulletins blancs : MM. Camille Doucet et d'Haussonville.

Absents : MM. Dupanloup, Patin, le duc d'Aumale, Octave Feuillet, de Carné, Autran, Barbier, Caro.

M. John Lemoine, n'ayant pas encore été reçu, n'avait pas le droit de vote.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désireraient à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 10 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 26 25 DÉCEMBRE 1875

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

IV

M. Albert Lemoine

La librairie Germer Baillière a publié récemment dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* un ouvrage posthume de M. Albert Lemoine, le psychologue éminent que la France a perdu en 1874. Esprit exact et pénétrant, observateur délicat, profondément versé dans l'étude des sciences physiques et naturelles, M. Lemoine appliqua à la psychologie une méthode sévère et rigoureusement expérimentale; il proscrivait l'hypothèse et se défiait, peut-être à l'excès, des spéculations métaphysiques. Il s'était fait comme un domaine à part de la question des rapports du physique et du moral : ses livres sur *le Sommeil, l'Aliéné, la Physionomie et la parole*, sont des monuments solides, d'un style simple et sobre. Son dernier ouvrage, intitulé *l'Habitude et l'instinct*, est de tout point digne de ses devanciers; le mémoire sur l'*habitude*, principalement, nous paraît un chef-d'œuvre de sagace et délicate analyse; M. Lemoine a su, et c'est tout dire, être nouveau sur un pareil sujet, après Maine de Biran et M. Ravaisson.

L'étude sur l'*instinct*, qui forme la seconde partie du livre, n'est pas achevée; la mort a empêché l'auteur d'y mettre la dernière main. Ces fragments sont néanmoins d'une très-grande importance et jettent une vive lumière sur l'un des points les plus obscurs de la psychologie. C'était la première fois que dans le cours de ses travaux, M. Lemoine se rencontrait en face de la théorie transformiste; aussi, malgré l'intérêt qui s'attache à la question de l'habitude, nous saura-t-on gré de consacrer presque entièrement cette analyse à l'exposé des objections que l'esprit pénétrant de M. Lemoine adresse à la doctrine célèbre de Lamarck et de M. Darwin.

I

Rien de plus merveilleux et de plus inexplicable que l'instinct des animaux. On a épuisé toutes les formules de l'admiration devant l'art des abeilles, des fourmis, des castors, des araignées; mais admirer n'est pas expliquer, et c'est l'explication qui importe au philosophe et au savant. La doctrine la plus répandue sur la nature de l'instinct, c'est qu'il est un principe d'action distinct de tout autre et contemporain de l'espèce où il apparaît. Une pareille opinion n'est au fond qu'un aveu déguisé d'ignorance : « l'instinct n'y est autre chose, dit avec raison M. Lemoine, qu'une qualité occulte, c'est-à-dire un principe, très-réel peut-être, dont on affirme plutôt qu'on ne prouve l'existence, mais dont la nature, la raison d'être, l'étendue, les lois restent absolument ignorées. »

Il faut donc savoir gré aux philosophes qui ont tenté de ramener l'instinct à quelque principe mieux connu : l'intelligence, par exemple, ou l'habitude. Ces tentatives peuvent être impuissantes : elles n'en tournent pas moins au profit définitif de la science; car si, malgré tous les efforts, cette réduction est impossible, l'existence de l'instinct, comme principe propre de certaines actions humaines ou animales, sera plus assurée que si, au nom d'une évidence douteuse, on l'a tout d'abord affirmée sans preuves.

Parmi les philosophes qui ont essayé de rapporter à l'intelligence les actes que, chez les animaux comme chez l'homme, on attribue généralement à l'instinct, le plus célèbre est Montaigne. On sait avec quel charme l'auteur des *Essais* défend son piquant paradoxe; mais on lui ferait injure en pensant qu'il le prend lui-même au sérieux. C'est une simple

(1) Voyez pour cette série *M. de Rémusat*, par M. Charles Lévêque (de l'Institut), *M. Ernest Renan*, par M. Charles Bigot; *M. Alfred Fouillée*, par M. E. Bourac, dans la *Revue* des 10 juillet, 2 octobre et 27 novembre 1875.

boutade d'un pur pyrrhonien qui, selon les belles expressions de Pascal, se complaît à *froisser la suprême raison par ses propres excès et à rapetisser l'homme dans la nature des bêtes*. Il suffit, pour ruiner cette thèse, de remarquer avec Descartes que si plusieurs animaux témoignent plus d'industrie que nous en quelques-unes de leurs actions, ils n'en témoignent point du tout en beaucoup d'autres; or, l'intelligence est un principe qui s'applique également bien aux effets les plus variés; si donc ces actes merveilleux de l'industrie des animaux étaient le produit de l'intelligence, on ne voit pas ce qui empêcherait ceux-ci de faire en toutes choses aussi bien et même beaucoup mieux que nous.

Si Descartes critique fort bien la théorie de Montaigne, il tombe lui-même dans l'excès opposé en faisant de l'animal une pure machine. L'hypothèse de l'automatisme des bêtes fut acceptée par les plus sérieux esprits du XVIIe siècle. Elle semblait la conséquence nécessaire du dogme de l'immortalité de l'âme humaine. Si, en effet, on accorde aux animaux la faculté de sentir, on ne peut leur refuser une âme, la matière étant incapable d'éprouver ni plaisir ni douleur; mais l'âme est par essence simple, indivisible, immortelle par conséquent, à moins que, par un acte exprès de sa toute-puissance, qui répugnerait à sa sagesse et à sa bonté, Dieu ne la replonge dans le néant d'où il l'a tirée. Voilà donc l'âme des bêtes immortelle au même titre que la nôtre! Comment le croire? — Que si l'on soutient que l'âme des bêtes périt avec leur corps, comment ne pas craindre qu'il n'en soit ainsi de la nôtre? Car le fondement philosophique de la croyance à l'immortalité, c'est la simplicité, l'indivisibilité de la chose pensante. Or, pour Descartes, penser c'est avoir conscience, et la sensation est toujours accompagnée de conscience à quelque degré. L'âme des bêtes serait donc une chose pensante, et, si elle était périssable, l'âme humaine le serait également.

Ces considérations et d'autres encore expliquent l'adhésion presque unanime des meilleurs esprits du XVIIe siècle à la théorie de l'automatisme. Est-il besoin d'ajouter que personne aujourd'hui ne croit plus aux animaux machines, et que l'hypothèse de Descartes est aussi indémontrable qu'elle est invraisemblable? Cela suffit pour dispenser d'une longue réfutation. Quant aux conséquences dangereuses que les cartésiens voyaient sortir de la théorie qui attribue une âme aux animaux, M. Lemoine les écarte par une excellente remarque de méthode. « En général, il ne faut jamais juger de la vérité d'une opinion par les conséquences qui en peuvent résulter; quelles que soient ces conséquences, elles suivront le principe s'il est vrai et si elles sont rigoureuses; elles tombent dans le néant si le principe est faux ou ne les emporte pas. Les conséquences ne peuvent contre les principes que si elles sont la négation de faits acquis ou de vérités évidentes ou démontrées, de telle sorte que l'on puisse condamner sûrement les principes en faisant remonter jusqu'à la source l'erreur flagrante des conséquences... Mais il n'en est pas ainsi dans le cas présent. La destinée future de l'âme humaine est un problème; admettons que son immortalité soit plus qu'une espérance, qu'elle soit une certitude; au moins la destinée des bêtes est-elle le plus obscur de tous les problèmes, et la connexion nécessaire que l'on prétend voir [illegible]

II

La théorie qui prétend ramener l'instinct à l'habitude est plus récente; elle a un caractère plus scientifique, car elle a pour elle l'autorité des grands noms de Lamarck et de M. Darwin. — Disons tout de suite qu'elle renferme une part importante de vérité; mais elle n'explique pas tout, et M. Lemoine en fait ressortir l'insuffisance avec une admirable sagacité.

L'instinct, selon Lamarck, est « un penchant qui entraîne, que des sensations provoquent en faisant naître des besoins, et qui fait exécuter des actions sans la participation d'aucune pensée ni d'aucun acte de volonté. » Il distingue ainsi dans l'instinct quatre éléments : 1° la sensation; 2° le besoin, provoqué par la sensation; 3° le penchant, que réveille le besoin senti; 4° l'action. Selon Lamarck, la sensation ne se manifeste que dans un cerveau. Elle ne suppose pas un principe distinct de l'organisme; elle n'est pas davantage une propriété de la matière vivante; elle résulte de l'harmonie qui existe dans les parties du système nerveux. L'unité des éléments du système nerveux, voilà pour Lamarck la cause organique de la sensation. Cette unité se révèle par l'existence d'un organe spécial, le cerveau. Le cerveau, et avec lui la sensation, l'instinct, apparaissent pour la première fois dans le monde des insectes (1). Quant aux mouvements des animaux inférieurs, ils sont l'effet d'une irritabilité aveugle, absolument dénuée de conscience, que provoque l'influence des causes externes.

La sensation éveille des besoins qui, pour être sentis, supposent chez l'animal une conscience obscure de l'existence, que Lamarck appelle *sentiment intérieur*. Lamarck reconnaît trois besoins primitifs et qui se manifestent partout où existe un cerveau; ce sont : 1° le besoin de prendre de la nourriture; 2° celui de se livrer à la fécondation sexuelle; 3° celui de fuir la douleur et, pour les animaux les plus élevés, de chercher le plaisir ou le bien-être.

Éveillés par les sensations, vaguement perçus par le sentiment intérieur, les besoins donnent naissance aux penchants ou *instincts*. Mais ces instincts ne sont pas, comme les besoins primitifs, innés et essentiels à tout centre nerveux; ce sont des tendances acquises, des habitudes plus ou moins modifiées par les circonstances et qui, de génération en génération, se perpétuent par hérédité.

Telle est la théorie compliquée par laquelle Lamarck croit pouvoir rendre compte de l'industrie merveilleuse de certains animaux. Les besoins essentiels de nutrition, de reproduction, de bien-être, les poussent à des actions qui varient pour chaque espèce; la fréquente répétition du même acte produit l'habitude, qui, façonnant l'organisme à son image, s'imprime pour ainsi dire en lui, s'y fixe à toujours et, propagée par l'hérédité, devient à la longue l'immuable instinct de l'espèce tout entière.

La théorie de M. Darwin diffère peu, quant au fond, de celle de Lamarck. Comme lui, il ne voit dans l'instinct qu'une habitude héréditaire; seulement le développement des ins-

(1) Le système nerveux, d'après Lamarck, pour les [illegible]

tincts s'explique principalement, selon M. Darwin, par deux causes dont Lamarck n'a pas aperçu toute l'importance : la concurrence vitale et la sélection naturelle.

Montrons rapidement par un exemple de quelle manière se développent et se transmettent, pour le naturaliste anglais, les instincts acquis.

On sait que le coucou d'Europe dépose toujours ses œufs dans des nids étrangers. Supposons que cet instinct n'ait été à l'origine qu'une habitude acquise par une seule femelle; cette habitude lui est évidemment avantageuse; elle la dispense des fatigues d'une longue incubation; elle lui assure par là quelques chances de plus dans la lutte pour la vie. Il est donc probable que notre coucou femelle vivra plus longtemps que les autres oiseaux de son espèce; ses petits seront plus forts et plus nombreux. Cette disposition habituelle, l'hérédité la fixe peu à peu dans les générations suivantes; la sélection élimine graduellement les individus qui ne l'ont pas acquise, et avec le temps cet instinct bizarre sera devenu essentiel à l'organisation mentale du coucou d'Europe. Quant à l'origine même de ces habitudes, transformées plus tard en instincts, M. Darwin a recours pour l'expliquer à ce qu'il appelle les *variations accidentelles*.

Sur ce point, la doctrine de M. Darwin nous semble particulièrement incomplète. Qu'entend-il par *variations accidentelles?* On pourrait en distinguer deux sortes : les *variations accidentelles internes*, les *variations accidentelles externes*. Les premières seraient des dispositions mentales particulières, qui se manifesteraient subitement et exceptionnellement chez un individu et le détermineraient à certains actes absolument nouveaux. Notre coucou de tout à l'heure s'est décidé un certain jour à déposer un œuf dans un nid étranger : voilà une variation accidentelle interne; rien, dans l'organisation physique de l'oiseau ou dans les instincts qu'il avait reçus de ses ancêtres, ne lui imposait fatalement cette résolution. — Quant aux variations accidentelles externes, ce sont les mille influences qui, du dehors, peuvent agir simultanément ou successivement sur l'organisme et le modifier de telle sorte qu'il devienne capable, à un moment donné, d'accomplir une action à laquelle sa constitution héréditaire ne l'avait pas préparé.

Telle est, bien en abrégé, la doctrine transformiste sur la nature et l'origine de l'instinct. Contre cette théorie, M. Lemoine élève des objections qui nous semblent décisives. L'habitude, observe-t-il, ne crée rien; elle ne fait que rendre plus facile, plus rapide, plus uniforme un premier acte qu'elle ne produit pas. Quant à l'hérédité, en admettant que ses lois fussent mieux connues qu'elles ne le sont, elle expliquerait tout au plus la transmission, le perfectionnement, la précision croissante des habitudes, nullement leur formation.

Il est, d'ailleurs, des cas où l'hérédité de l'habitude ne peut en aucune façon rendre compte de la transmission de l'instinct. M. Lemoine n'en cite qu'un, mais significatif; il est fourni par l'instinct des abeilles. « Tout le monde sait que les ouvrières qui construisent ces cellules régulières et si habilement disposées qu'elles peuvent contenir le plus de miel possible avec la plus petite dépense de cire, c'est-à-dire le plus de provisions pour la ruche avec le moins de matière inutile, sont des neutres, incapables de perpétuer l'espèce; tandis que les insectes féconds, à qui est réservé le pouvoir de reproduire et leurs semblables et les neutres, sont incapables de travail. Il en est de même chez beaucoup de fourmis que chez les abeilles. Comment donc le travail de ces insectes serait-il le résultat d'une habitude acquise successivement par des générations antérieures et transmises aux générations présentes, puisque les générations d'ouvrières, séparées les unes des autres par leur stérilité, ne se succèdent pas en ligne directe, mais en ligne collatérale, et ne peuvent se transmettre leur industrie par héritage, puisque les individus féconds qui donnent naissance aux neutres aussi bien qu'à leurs semblables peuvent bien transmettre à ceux-ci la fécondité qui leur est propre, mais ne sauraient transmettre à ceux-là un art qu'ils n'ont pas? »

Un seul fait comme celui-là est une grave objection contre la théorie, et M. Darwin lui-même le reconnaît loyalement. Mais ce n'est pas tout. L'hérédité suppose évidemment l'acte générateur; or, à cet acte générateur préside le plus manifeste, le plus général de tous les instincts. « L'expliquer par l'hérédité, dit très-bien M. Lemoine, est une contradiction, puisqu'il est lui-même la raison de la possibilité de l'hérédité. »

Si l'hérédité ne peut même pas expliquer d'une manière satisfaisante la transmission des instincts, elle est absolument impuissante à rendre compte de leur formation. La concurrence vitale et la sélection naturelle, que M. Darwin lui donne comme auxiliaires, ne le peuvent davantage; elles supposent l'une et l'autre l'existence antérieure d'un premier acte, origine d'une habitude utile pour l'individu qu'elle fait triompher de ses rivaux. Il faut donc avoir recours, et c'est la ressource suprême de M. Darwin, aux *variations accidentelles*. Mais, au fond, ce n'est là qu'un aveu déguisé d'ignorance. Un pareil instinct est, selon l'expression de M. Lemoine, une vraie génération spontanée. Si les variations accidentelles sont internes, c'est-à-dire si elles sont le produit d'une disposition mentale apparaissant subitement, cette disposition ne pourra s'expliquer que par le hasard ou par l'existence dans l'animal d'une activité capable de juger, de raisonner, de délibérer, de vouloir, ce qui revient à lui attribuer une intelligence de même nature que la nôtre. Si les variations accidentelles sont externes, c'est-à-dire si elles sont le résultat des causes extérieures infiniment nombreuses qui agissent directement ou indirectement sur l'animal, il faudra toujours supposer chez celui-ci un principe mystérieux qui, dans le conflit des événements qui retentissent à chaque instant jusqu'à lui, soit toujours prêt à saisir l'occasion favorable, par une sagesse dont il n'a pas conscience et qui lui vient de plus haut. Mais alors on reconnaît au sein de la nature vivante les marques d'une finalité et d'un plan providentiel, et c'est à quoi le transformisme se refuse obstinément (1).

(1) Lamarck semble pourtant reconnaître dans l'univers l'existence d'un plan providentiel. « La nature, dit-il, n'est que l'instrument, que la voie particulière qu'il a plu à la *puissance suprême* d'employer pour faire exister les différents corps, les diversifier, leur donner, soit des propriétés, soit même des facultés, en un mot pour mettre toutes les parties passives de l'univers dans l'état mutable où elles sont incessamment. Elle n'est en quelque sorte qu'un intermédiaire entre Dieu et les parties de l'univers physique, pour l'exécution de la volonté divine. » (*Introduction à l'histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, 2e édition, p. 272.) — Dans un mémoire sur la *théorie de l'instinct dans la doctrine de l'évolution* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, août, septembre, octobre 1875), nous croyons avoir justifié Lamarck de l'accusation de matérialisme souvent formulée contre lui.

III

Nous nous étions proposé, dans les limites étroites de cet article, de mettre la doctrine transformiste de l'instinct aux prises avec un des esprits les plus exacts et les plus pénétrants de notre temps. Nous ne suivrons donc pas M. Lemoine dans l'exposition de sa propre théorie. Disons seulement qu'une analyse approfondie le conduit à faire de l'instinct un principe spécial et primitif, qui ne se confond ni avec les forces physiques ou chimiques, ni avec la libre volonté de l'homme. Il n'est même pas identique à la vie organique; son rôle se borne à déterminer quelques-uns des phénomènes de la vie de relation en tant qu'elle est un auxiliaire indispensable de la vie organique et nutritive. Sa raison d'être, c'est, comme l'avait déjà remarqué Th. Reid, la double insuffisance des fonctions purement organiques et de l'intelligence à faire vivre l'animal, puisque les fonctions de nutrition ont besoin d'être aidées par quelques-unes de celles qui composent la vie de relation, et que l'intelligence a besoin de temps pour apprendre et pour agir.

Dans l'homme, il est bien peu d'actes dont l'urgence nécessite les lumières de l'instinct. Il suit de là qu'il faut considérablement réduire la liste de nos instincts. « Déglutition, succion, aspiration, c'est-à-dire introduction dans les organes de la vie végétative de substances étrangères immédiatement indispensables à l'entretien de la vie corporelle; expiration, excrétion, c'est-à-dire expulsion hors de ces mêmes organes de ces substances étrangères dès que la présence en est devenue inutile, dangereuse ou mortelle : — telles sont les seules fonctions que des instincts spéciaux paraissent gouverner chez l'homme. Ajoutons-y l'impérieux besoin de la génération, et peut-être aurons-nous épuisé l'énumération des fonctions et des actes qui doivent être rapportés à l'instinct.»

Notre intention n'est pas de discuter ici la théorie de M. Lemoine. Nous n'oserions pas dire que toutes les difficultés relatives à l'obscure question de l'instinct y soient résolues. On peut toujours se demander de quelle nature est, chez l'homme et surtout chez les animaux, ce mystérieux principe dont M. Lemoine marque avec tant de sagacité le rôle, les opérations et les limites. Sans doute la fin de ce mémoire inachevé nous réservait de nouveaux et précieux éclaircissements; mais telle qu'elle est, l'œuvre dont nous venons de présenter une trop rapide analyse restera l'un des titres de l'homme éminent et modeste qui s'est conquis une place si honorable dans l'histoire de la psychologie française.

L. Carrau.

LE ROMAN D'ÉDUCATION

Mme Colomb. — M. J. Girardin. — M. Levoisin (1)

M. Hetzel fut décidément bien inspiré quand il créa, il y a quelque quinze ans, son *Magasin d'éducation et de récréation*. C'était autrefois une pitié de voir l'insignifiance des ouvrages destinés aux jeunes Français. Il semblait que l'art d'écrire pour les enfants fût perdu dans notre pays, et qu'il n'y restât plus ni un père de famille en état de tenir une plume, ni un écrivain capable de comprendre et d'aimer l'enfance. M. Hetzel eut la bonne pensée de fonder un recueil qui fût instructif et moral, au vrai sens du mot, sans être pour cela ennuyeux. Il crut qu'il était possible de parler aux enfants sans se faire, de propos délibéré, ignorant et puéril, et que l'esprit, le goût, le savoir, n'étaient nullement déplacés dans des ouvrages destinés à des lecteurs en veste et en jupon court. On sait avec quelle habileté il remplit son programme et quelle fut la fortune des chefs-d'œuvre familiers sortis de sa maison. Ce fut mieux qu'un succès de vogue et d'argent, ce fut un vrai succès d'estime et de reconnaissance. Comme il arrive toujours en pareil cas, la contagion du bon exemple suscita à M. Hetzel, je ne dirai pas des concurrents, mais des imitateurs et des émules. La librairie Hachette se piqua d'honneur et conçut la louable pensée de faire à son tour quelque chose pour les plaisirs de sa nombreuse clientèle d'écoliers et d'écolières. Les acheteurs de rudiments et de dictionnaires grecs se dirent, j'en suis sûr, que cette compensation leur était bien due. Ce qui est certain, c'est que le *Journal de la jeunesse* reçut le bon accueil dont il était digne et que, publiés aujourd'hui en beaux volumes spirituellement illustrés, les récits et les contes dont il offrit la primeur à ses abonnés composent une aimable bibliothèque, très-capable de charmer même des lecteurs arrivés depuis longtemps déjà à l'âge de raison.

Les publications de M. Hetzel ont, pour la plupart, un caractère scientifique. On s'y propose le plus ordinairement d'éveiller chez les enfants la curiosité, le désir de savoir, et de leur présenter agréablement de belles et bonnes vérités qu'ils gravent dans leur mémoire sans effort et sans y penser. MM. Jules Verne et Jean Macé, pour ne citer qu'eux, sont passés maîtres dans l'art d'enduire de miel les bords de la coupe où l'enfance boit la liqueur amère de la géographie ou de l'arithmétique. Au *Journal de la jeunesse*, on est, pour ainsi dire, plus littéraire. On y étudie l'homme (j'entends le petit homme) plus volontiers que les sciences exactes ou descriptives. On y analyse avec beaucoup de finesse et de grâce le cœur humain à son premier âge. On y écrit enfin — avec un talent que je souhaiterais à tous les romanciers de l'âge mûr — le roman de l'enfance.

Oui, le roman. Et pourquoi pas? Pourquoi n'essayerait-on pas d'amuser et d'instruire les enfants, comme les hommes, en leur parlant d'eux-mêmes? Petits et grands, nous préférons les contes aux sermons. Nous n'écoutons jamais que d'une oreille distraite les moralistes moralisants. La morale qui nous touche, c'est celle qui se dégage du spectacle de la vie ou des fictions de l'art. Pourquoi les enfants seraient-ils, en cela, moins enfants que les hommes et plus capables de goûter les leçons abstraites de la sagesse raisonneuse et prêcheuse? Et si, comme leurs aînés, ils ne se livrent tout à fait qu'à celui qui sait intéresser leur cœur et leur imagination, n'est-il pas naturel et légitime de leur offrir les enseignements dont ils ont besoin sous cette forme séduisante et irrésistible du récit et du roman? Craint-on que la matière ne soit un peu maigre? Reportons-nous à nos premiers souvenirs, observons les enfants qui nous entourent, et nous verrons que le petit monde des lycéens et des fillettes a, tout

(1) *La [illegible]*, *Les deux mères*, par Mme Colomb. — *F[illegible]*, *La [illegible]*, par M. Girardin. — *[illegible] Bonneau*, par M. Levoisin. — Paris, librairie Hachette et Cie.

aussi bien que celui des grandes personnes, ses émotions, ses joies, ses chagrins, ses drames. S'il n'en fait pas confidence au public, c'est qu'il est trop occupé à jouer au ballon et à la poupée, c'est aussi qu'il n'est pas assez sûr de son orthographe. Il aurait une foule de choses instructives à dire s'il savait et s'il osait parler. Je suis sûr que la psychologie de l'homme serait moins obscure si celle de l'enfant était mieux connue. Il est donc bon qu'elle se fasse, pour l'instruction de l'enfance et pour la nôtre. Assurément c'est une tâche délicate. Il faut, pour la mener à bien, beaucoup de prudence et de tact. Ne pénètre pas qui veut dans le secret de ces jeunes âmes. Elles ont leur pudeur qu'un mot, qu'un geste, effarouche. Ce n'est pas un talent si commun qu'on le croit que celui de les engager à s'ouvrir et à se laisser voir. Ce talent rare, on le possède au plus haut degré au *Journal de la jeunesse.*

On y connaît admirablement l'enfance, on sait ce qui lui convient et de quelle façon il faut lui parler pour en être écouté et cru. Lisez, par exemple, la *Fille de Carilès* ou les *Deux mères*, de Mme Colomb. Une fiction intéressante, légèrement romanesque sans invraisemblance, des scènes familières, des traits de caractère et de mœurs dont les lecteurs imberbes auxquels ces récits sont destinés peuvent contrôler et apprécier la vérité, une morale à la fois pratique et élevée, des sentiments généreux, un style rapide, simple, vraiment français, et, par-dessus tout, de la première à la dernière ligne, une abondance de cœur, une effusion de tendresse toutes maternelles, en voilà plus qu'il n'en faut pour justifier la récompense décernée à l'auteur par l'Académie française et pour assurer à ses ouvrages la confiance et la sympathie des mères de famille les plus éclairées.

La *Fille de Carilès* nous fait faire la connaissance de personnages d'une conduite modeste : un pauvre marchand de moulins à vent en papier, et une petite mendiante. Le père Carilès a vieilli dans l'isolement, gagnant tout juste sa vie à fabriquer et à débiter dans les rues de Nantes ses jouets à bon marché ; sans famille, sans affections, misérablement logé, vêtu et nourri, fort peu soucieux du lendemain, prenant les jours comme ils venaient et s'acheminant avec une parfaite indifférence vers l'hôpital et la fosse commune. C'est un vieux bohémien qui ne demande rien à la vie que le strict nécessaire et un verre de vin de superflu par ci par là ; bonhomme au demeurant, probe, serviable et auquel il n'a manqué, pour mieux vivre, qu'une occasion et qu'un stimulant. Il ramasse, un soir, au coin d'une borne, une fillette abandonnée par des saltimbanques. Il l'emporte dans son taudis par un mouvement naturel de pitié et sans songer d'abord aux suites de sa bonne action. Peut-il la remettre le lendemain dans le ruisseau où il l'a prise? Il faut bien qu'il la garde et qu'il fasse ainsi sur ses vieux jours, lui le vagabond et le misérable, l'apprentissage du dévouement paternel.

De ce jour, une existence nouvelle a commencé pour lui. Sa vie a désormais un intérêt et un but. Il faut qu'il nourrisse son enfant et qu'il pourvoie à tous ses besoins matériels et moraux. Il réforme peu à peu ses mauvaises habitudes. Pour la première fois, il est choqué du désordre de son ménage et du délabrement de sa toilette. Il prolonge ses veillées, il abrége ses promenades et ses flâneries à travers la ville, il travaille, il s'ingénie pour augmenter son gain quotidien et mettre un peu de propreté et de bien-être dans le réduit où il venait autrefois se coucher, chaque soir, comme le chien qui rentre à la niche, et où il passe maintenant de si douces heures en compagnie de la petite Miette. De braves gens lui viennent en aide. Guidé par leurs conseils, soutenu par leur approbation, assisté généreusement dans les occasions difficiles, il accomplit sa tâche jusqu'au bout. Il fait de sa fille adoptive une honnête femme, laborieuse, aimante et dévouée; il la marie à un ouvrier digne d'elle et passe les dernières années de sa vie à leur foyer, faisant sauter sur ses genoux ses petits-enfants, aimé et vénéré comme un patriarche.

Il a suffi que ces deux misères, celle du vieillard et celle de l'enfant, s'associassent, pour qu'elles devinssent plus légères. Il a suffi que Miette entrât dans le grenier du père Carilès et prît part à sa pauvre table, pour qu'il devînt insensiblement un autre homme. Un devoir volontairement accepté a changé cette existence inutile et vide en une vie active, remplie et heureuse. La présence de l'enfant, l'obligation de veiller sur elle, de ne lui donner que de bons exemples, de mériter enfin sa tendresse et son respect a développé petit à petit chez le vieux marchand de moulins à vent des vertus auxquelles il n'avait jamais songé. Tout compte fait, Miette lui a rendu autant au moins qu'elle a reçu de lui. Il est devenu industrieux, économe, prévoyant, dévoué, pour elle et par elle. De sa petite main elle a secoué la torpeur où il croupissait; elle a réveillé son âme; elle l'a tiré de la vie végétative et a fait de lui un homme. Le soir où il la recueillait dans la rue, il obéissait à un sentiment irréfléchi. Quinze ans plus tard, il est prêt à se sacrifier pour assurer le bonheur de sa fille adoptive. De la bienfaisance instinctive il s'est élevé par degrés jusqu'à l'abnégation, je dirais presque jusqu'à l'héroïsme. La récompense de sa bonne action est dans le progrès moral dont elle a été l'occasion et le point de départ.

N'est-ce pas là la vraie morale? La leçon qui se dégage des *Deux mères* n'est ni moins utile, ni moins ingénieusement présentée. C'est un lieu commun que de dire que la richesse n'est pas le premier des biens; mais ce lieu commun là n'entre pas facilement dans de jeunes esprits, qui voient si souvent autour d'eux la fortune traitée avec les plus respectueux égards, et qui sont surtout frappés des avantages de tout genre qu'elle semble procurer. Dites leur que toute cette félicité est bien trompeuse : vous ne serez pas cru, et vos belles paroles iront rejoindre les sermons et les neiges de l'an passé. Après avoir lu les *Deux mères*, un enfant d'une intelligence et d'un cœur droits se souviendra qu'on peut être heureux dans la médiocrité, dans la pauvreté même, que la richesse se paye souvent trop cher, que l'important en ce monde est d'être bon, et qu'on trouve à faire son devoir les jouissances les plus pures et les plus durables.

Un vieux marchand, après avoir fait dans l'Inde une grosse fortune, est pris de la fantaisie de venir achever sa vie en France. Célibataire, il veut se donner le luxe d'une famille et charge son notaire de traiter cette affaire avec ses deux nièces, restées toutes deux veuves avec un fils et de très-chétives ressources. Celle qui acceptera ses conditions sera sa seule héritière; elle viendra habiter son hôtel et gouverner sa maison; elle lui abandonnera son fils, à qui il donnera son nom avec ses millions : marché équitable et satisfaisant pour les deux parties, puisqu'il donnera au vieillard un héritier et assurera à l'enfant et à sa mère un héritage inespéré. Ainsi pense du moins le nabab. Si les deux nièces sont égale-

ment tentées par ces propositions alléchantes, le sort décidera entre elles. En tout cas, celle contre qui ce hasard aura prononcé ou qui, de son plein gré, se sera retirée du concours, restera une étrangère pour son oncle et ne devra rien attendre de lui.

L'une des deux mères accepte le contrat, avec toutes ses clauses. L'autre, plus sage, ne veut point exposer son fils à tous les dangers de la richesse; elle ne veut pas le livrer aux caprices d'un vieillard égoïste et vaniteux; elle ne veut pas se dessaisir du droit de l'élever en homme de bien; elle ne veut pas enfin qu'il quitte le nom paternel. Sa tendresse éclairée reçoit sa récompense. Grâce à ses soins de tous les instants, à ses exemples, à sa bienfaisante influence, son fils, habitué de bonne heure à comprendre et à accepter les charges et les besoins de la vie, devient un homme de cœur et un homme de talent. L'autre enfant se gâte et se perd. Sa mère n'a pas le temps de le surveiller; il faut qu'elle tienne sa maison, qu'elle coure les théâtres et les bals, qu'elle donne elle-même des fêtes, qu'elle fasse honneur enfin aux millions de l'oncle Chaldry et qu'elle amuse le vieillard désœuvré. Le jeune Robert s'élève, comme il peut. Quel besoin de travailler quand on est riche? L'important est de complaire en toutes choses au maître de la caisse où l'on puise à pleines mains, et M. Chaldry ne tient pas aux succès de collége. Ce qu'il demande, c'est que son héritier prenne les manières et le ton qui conviennent à l'héritier d'un millionnaire. Robert lui donne, sur ce point, complète satisfaction. Oisif, vaniteux, ignorant le prix de l'argent, qui lui coûte si peu, il joue, il fait des dettes; peu s'en faut qu'il ne se ruine et se déshonore. Son cousin intervient à propos pour le sauver et pour l'aider à relever la fortune compromise de M. Chaldry.

Je ne prétends pas donner cette conception pour un trait de génie, mais elle a d'abord le mérite d'être la démonstration expérimentale d'une idée vraie. Elle est, de plus, le cadre que Mme Colomb a choisi pour y placer un personnage qu'elle devait tenir à produire, celui de cette mère courageuse qui se condamne à la pauvreté pour être toute à son fils et qui entend si bien son rôle d'institutrice. Rien de plus charmant que le modeste intérieur de Mme Mauloy; rien de plus instructif et de plus sain que le spectacle de la vie qu'elle y mène avec son fils, vie de travail, d'affection mutuelle et de dévouement réciproque. C'est là surtout ce que j'admire dans les *Deux mères*. Ce courage qui ne faillit jamais, cette activité de tous les instants, cet héroïsme simple, cette bienfaisance qui trouve moyen de s'exercer malgré la gêne du pauvre ménage, cette chaleur de cœur et cette ferme raison qui n'abandonnent jamais Mme Mauloy, ces sympathies qu'elle éveille autour d'elle et qui facilitent sa tâche, toute cette peinture d'une existence remplie par le devoir et trouvant dans l'accomplissement quotidien du devoir et dans la pratique assidue des vertus domestiques le bonheur que ne donne pas toujours la fortune, ces scènes familières, ces épisodes gracieux ou touchants, ce portrait à la fois idéal et vrai d'une femme forte et d'une bonne mère de famille, tout cela me paraît de nature à exercer sur de jeunes esprits la plus salutaire influence. Encore une fois, c'est ainsi qu'il faut catéchiser les enfants, et ce sont là les modèles qu'il convient de mettre sous leurs yeux. L'optimisme qui règne dans les récits de Mme Colomb n'a rien de décevant. Les braves gens, dans ces aimables livres, sont presque toujours heureux. N'en est-il pas le plus souvent ainsi dans le monde réel? N'est-il pas vrai que notre condition est d'ordinaire ce que nous la faisons, et que la vie est assez douce pour qui a bon cœur et bonne volonté? N'est-il pas bon de montrer à l'enfance que le bien n'est pas si difficile à faire, qu'il n'exige pas d'efforts surhumains, que tout le monde le peut pratiquer avec un peu de courage, et qu'on est récompensé d'avoir été bon, par son propre cœur d'abord, puis par la bienveillance et l'affection dont on est bientôt entouré? Est-ce les tromper que de leur dire que nous n'avons pas de pires ennemis que nos défauts et nos vices, que l'homme n'est pas un loup pour l'homme, et que, quand nous sommes malheureux, nous devons surtout nous en prendre à nous-mêmes, à notre sottise, à notre faiblesse, à notre lâcheté?

Il y a plus de philosophie et de vérité dans cet optimisme que dans les déclarations hautaines des moralistes misanthropes. Tant que l'on n'aura pas trouvé le moyen d'épargner aux enfants l'ennui de devenir des hommes et de vivre avec d'autres hommes, il sera sage, dans leur intérêt même, de leur apprendre à aimer leurs semblables et à se rendre dignes d'en être aimés. C'est ce que se propose M. Girardin, l'auteur de *Fausse route* et de la *Toute petite*. M. Girardin appartient à la même école littéraire que Mme Colomb. Je crois même qu'il est un peu le chef de cette école si méritante. Ses ouvrages se recommandent par des qualités de même ordre que celles que j'ai louées chez l'auteur de la *Fille de Carilès;* ils ont la même valeur morale et le même intérêt. S'il faut indiquer les nuances et établir des distinctions entre des écrivains dignes d'une égale estime, il me semble qu'il y a chez M. Girardin une plus grande abondance et une plus grande variété d'observations, et chez Mme Colomb plus de sensibilité et de tendresse. Peut-être aussi les compositions de Mme Colomb ont-elles plus d'unité. La fiction se développe d'une façon plus régulière et marche plus sûrement vers son dénoûment. Chez M. Girardin, le fil qui relie les épisodes et les scènes est plus lâche. Sa gerbe est moins bien nouée; mais elle est si riche qu'il y a plaisir à la voir s'étaler et se répandre.

Fausse route est le titre d'un volume dans lequel l'auteur a réuni trois petits contes : les *Souvenirs d'un poltron*, la *Première faute* et les *Aveux d'un égoïste*. Une fois que l'on a mis le pied dans le mauvais chemin, il est bien difficile d'en sortir et de reprendre la bonne route. On le peut pourtant, mais il faut le vouloir énergiquement. Le plus sûr est d'éviter la première erreur. C'est ce qu'ont appris à leurs dépens l'égoïste, le poltron, le paresseux, dont M. Girardin nous a dit les tristes aventures. Tous trois expient pitoyablement leur faiblesse; tous trois finissent par se corriger : le poltron, le jour où il se trouve assez de cœur pour répondre par quelques coups de poing à de sottes railleries et où il s'aperçoit que ce n'est pas une chose si difficile d'avoir du courage; le paresseux, lorsque la honte et le remords le décident à faire à son père l'aveu d'une faute plus grave que les autres; l'égoïste, le jour où pour la première fois il cède à un entraînement du cœur et goûte le plaisir du sacrifice. Tous trois éprouvent, à se sentir réhabilités à leurs propres yeux, une si vive et si pure satisfaction, qu'ils se promettent de ne plus faillir et qu'ils ont la force de tenir leur promesse.

Il n'en faut pas plus à M. Girardin pour remplir un volume.

Ses personnages, rapidement esquissés, sont vrais et plaisants, quelquefois même comiques. Il ne s'interdit pas la critique des ridicules et des travers, même des grandes personnes. Mais il est gai sans être méchant ni caustique, et le rire qu'il fait naître n'est jamais malveillant. Pour les enfants, personne ne les connaît mieux. Il sait le fort et le faible de leur nature, comment ils se gâtent et se perdent, comment aussi ils reviennent au bien. Ses contes sont des modèles de psychologie enfantine et ne sont pas, à ce point de vue, moins instructifs pour les parents que pour les enfants eux-mêmes. Il sait enfin, comme s'il avait quitté d'hier les bancs du lycée, les mœurs et les coutumes des écoliers. Dans les *Souvenirs d'un poltron* et dans les *Aveux d'un égoïste*, il décrit un collége de petite ville et une institution du Marais avec une abondance et une vérité de détails à ravir un élève de grammaire, voire un rhétoricien.

La *Toute petite* est une œuvre de plus longue haleine : c'est la biographie d'une enfant, la dernière née d'une nombreuse famille. L'auteur la prend au berceau et la conduit jusqu'au mariage. Privée de sa mère quelques mois après sa naissance, chétive et délicate pendant les premières années de sa vie, élevée par une tante à qui manquent parfois l'expérience et l'autorité, gâtée par ses frères et par son père, Sidonie Lescale est bien près de devenir une petite personne fantasque et insupportable. Elle ne sait pas résister à ses caprices, auxquels personne autour d'elle ne résiste. Avec mille qualités charmantes, elle finirait par n'être qu'une femme inutile et frivole, si le malheur ne venait pas compléter et refaire son éducation. Du jour où la ruine de sa famille lui impose des devoirs imprévus, elle est sauvée. Chargée du soin d'élever deux garçons turbulents, les fils de son frère, elle apprend, en les étudiant, à se mieux connaître elle-même. Elle fait de courageux efforts pour être à la hauteur de sa tâche et devient, à force de bonne volonté, une femme du plus sérieux mérite. Comme le vieux Carilès, le dévouement la transforme ; comme lui, elle est récompensée d'avoir fait le bien en devenant chaque jour meilleure.

Chez M. J. Girardin comme chez Mme Colomb, on ne rencontre guère que de bonnes gens. De loin en loin, quelques figures légèrement ridicules égayent le récit. Rien de plus, et je crois que c'est fort bien fait. Il n'y a pas besoin de salir les yeux et l'esprit des enfants de spectacles répugnants. Il est d'un bon régime moral de ne pas les familiariser de trop bonne heure avec le mal, qui n'est, en ce monde, que l'exception. C'est au bien qu'il faut qu'ils s'accoutument. L'expérience leur apprendra assez tôt qu'il y a de mauvais naturels et des perversités irrémédiables. Je ne saurais dire combien j'aime ces scènes naïves que l'on rencontre à chaque page de la *Toute petite*. Tout y respire l'honnêteté, l'amour de la famille. La première enfance de Sidonie, ses premiers caprices et les premières échappées de son humeur tyrannique, les joies et les chagrins de la tante Isabelle, les cavalcades de l'oncle Maupoil, il faudrait tout citer. Je mets ces chapitres exquis fort au-dessus des grivoiseries sentimentales de *Monsieur, Madame et Bébé*. Il est vrai que M. Gustave Droz n'a pas destiné son livre aux enfants ; mais celui de M. Girardin est très-propre à intéresser même des lecteurs mûrs. C'est, en somme, et en outre de ses autres mérites, un excellent traité d'éducation française.

On n'élève pas les enfants de l'autre côté de la Manche par les mêmes méthodes que chez nous. Le savant rapport de MM. Demogeot et Montucci nous l'avait appris depuis longtemps. *Tom Brown*, de M. Levoisin, achève de nous édifier à ce sujet en nous introduisant à la suite du jeune Brown dans une des plus célèbres écoles d'Angleterre, l'école de Rugby. Les délégués du ministre de l'instruction publique avaient vu les écoles anglaises surtout par les yeux des maîtres qui leur en avaient fait les honneurs ; nous avons dans *Tom Brown* les confidences d'un écolier. Elles concordent de point en point avec celles qu'avaient recueillies MM. Demogeot et Montucci. Tout compte fait, je préfère ce que l'on appelle quelquefois notre routine. Je n'admire pas sans réserve cette éducation plus hardie, plus virile peut-être que la nôtre, mais plus brutale aussi. Le ballon, le cricket, les courses au clocher et les duels à coups de poing tiennent un peu trop de place dans la vie des écoliers anglais ; la tyrannie qu'exercent les grands sur les petits est révoltante ; un pareil régime, s'il a l'avantage de développer chez l'enfant le sentiment de la responsabilité personnelle, doit développer aussi et par-dessus tout l'égoïsme et la brutalité. Nos enfants n'en liront pas moins avec profit le roman scolaire de M. Levoisin. Ils y apprendront à connaître un côté de la vie anglaise, ce qui est quelque chose. Ils y apprendront aussi, si je ne me trompe, à aimer mieux la France, les mœurs françaises et les lycées français, ce qui est un bien plus grand avantage encore.

Voilà bien des paroles sur un sujet qui peut paraître petit. Mais je crois que les livres vraiment intéressants, ceux qu'il importe de bien connaître, ce sont les livres destinés aux enfants. Les romans que l'on écrit pour les hommes peuvent être sans inconvénient médiocres ou mauvais. Le pis qui puisse arriver, c'est qu'ils ennuient le lecteur, qui sait fort bien alors les laisser de côté. Mais les livres qui doivent servir, non plus seulement à distraire quelques oisifs, mais à former l'esprit et l'âme des enfants, on ne saurait les étudier de trop près et avec un soin trop scrupuleux. L'impression des premières lectures, comme celle des premiers exemples, est parfois ineffaçable. Celle que feront les ouvrages de Mme Colomb, de M. Girardin, de M. Levoisin, sera de tout point salutaire.

E. R.

LA GÉOGRAPHIE ET LES ÉTRENNES

Notre littérature géographique s'enrichit tous les ans, à l'occasion des étrennes, de beaux et bons livres, et la librairie Hachette reste au premier rang dans cette œuvre de vulgarisation scientifique. Le *Tour du monde* n'est plus à louer ; les volumes de 1875 sont dignes des précédents par l'intérêt et la variété des voyages ; il faudrait énumérer toutes les parties du monde pour suivre les narrateurs de ce recueil. La France aussi, qui à bien des égards est une *terra incognita*, a fourni une exploration (si ambitieux que soit le mot, il n'est pas exagéré) du village de Roquefort, célèbre auprès des gastronomes. Le *Tour du monde* maintient par ses illustrations la vieille réputation de la gravure française ; ses bois vont orner les recueils étrangers : l'Allemagne même, si fière qu'elle

soit, nous paye tribut à cet égard, car un de ses recueils géographiques, le *Globus*, n'a d'autres illustrations que les vieux bois du *Tour du monde*. — Nous avons déjà parlé de la *Nouvelle géographie* de M. Reclus, dont un volume vient de s'achever, et qui par son exécution matérielle mérite de prendre place à côté du *Tour du monde*. Nous reviendrons bientôt sur les nouvelles livraisons de ce remarquable ouvrage.

Les principaux voyages d'exploration de ces dernières années sont des œuvres étrangères; aussi n'avons-nous guère que des traductions sur notre table. Le sujet n'en est pas nouveau pour nos lecteurs (1), et il suffit de leur signaler ces volumes.

L'Afrique centrale, dont les sauvages profondeurs exercent une sorte de fascination sur les grands courages, nous est simultanément décrite par le botaniste Schweinfurth (2), par le pacha Samuel Baker (3), et par cet héroïque Livingstone, infatigable jusqu'à la mort (4).

Schweinfurth est de Riga, c'est-à-dire que, sujet russe, il est de race allemande. C'est l'ardeur de la botanique qui l'a poussé vers les explorations africaines, et la science lui devra beaucoup, non-seulement pour ses propres découvertes, mais aussi pour la création d'une Société géographique égyptienne à laquelle la protection du khédive et les progrès toujours grandissants de l'Égypte en Afrique assurent un brillant avenir. En 1863 (il n'avait encore que vingt-cinq ans), Schweinfurth avait herborisé en Égypte, suivi la côte africaine de la mer Rouge, longé l'Abyssinie, et atteint Khartoum. En 1868, il retournait en Afrique et abordait le cœur de l'Afrique par Khartoum, par cette porte que la domination égyptienne ouvre vers l'inconnu africain. Schweinfurth avait eu l'heureuse chance de se joindre à la caravane armée d'un de ces marchands égyptiens qui vont acheter l'ivoire aux sauvages indigènes. Ces marchands établissent dans la région du haut Nil des *zéribas* ou postes fortifiés, gardés par des mercenaires et d'où ils trafiquent avec les rois ou présidents de ces tribus sauvages. Grâce à cette précieuse alliance, Schweinfurth a pu pénétrer dans des régions inaccessibles jusqu'alors à tout Européen et que l'on ne connaissait que par des récits à demi fabuleux. Il a vécu parmi les Niams-Niams et a résolu définitivement la question si longtemps débattue de l'existence d'une race de nains dans l'intérieur de l'Afrique; les Pygmées d'Hérodote ne sont pas une fiction.

L'expédition de sir Samuel Baker est moins le voyage d'un explorateur que l'épopée d'un *conquistador*. Il était envoyé par le khédive à la fois pour étendre au sud l'empire égyptien et pour détruire la traite dans le Soudan. C'était la première fois qu'un souverain musulman confiait une aussi importante mission à un chrétien : aussi cela ne fut-il pas sans causer de sourds mécontentements parmi les sujets du khédive, Son expédition fut une suite d'embuscades et de combats où sa vie fut plus d'une fois en danger; cette histoire forme un récit des plus dramatiques. Malgré la philanthropie de son caractère et son dévouement à la régénération de la race noire, il eut plus d'un moment de désespérance devant la perfidie de cette population, et c'est dans ces moments qu'il écrivait dans son journal : « La perfidie du nègre dépasse toute croyance; il n'a pas un instinct humain et doit être placé au-dessous du singe. Comment domestiquer de pareils animaux? »

Livingstone eut plus d'une fois de pareils mécomptes avec ces races africaines; mais sa longanimité en triompha toujours. La grandeur d'âme est un des traits les plus attachants du caractère de Livingstone; elle ne contribue pas peu à l'intérêt de ses voyages. Son dernier journal embrasse une longue période, 1866-1873. C'est en janvier 1866 qu'il partait pour Zanzibar, et rien, ni l'affection des siens, ni l'ébranlement de sa santé ne purent l'arracher à ses fatigues d'explorateur. Le 25 octobre 1870, il écrivait ces lignes touchantes, qui peignent bien son indomptable courage et sa persévérance vraiment écossaise : « Je me suis efforcé dans ce voyage de suivre inflexiblement la ligne du devoir. Tous les obstacles, la faim, la fatigue ont été acceptés, avec la ferme conviction que je devais persévérer dans ma tâche. Que je réussisse ou non, j'aurai suivi le droit chemin avec calme et conscience; la perspective de la mort ne m'en détourne ni d'un côté ni de l'autre. Pendant les trois premières années, j'ai eu le pressentiment que je ne vivrais pas assez pour achever mon entreprise. Ce pressentiment, d'abord très-vif, s'est affaibli à mesure que j'approchais du but. Il faut que je descende le loualaba central ou rivière de Webb, puis, que je remonte celui du couchant, ou rivière de Young, jusqu'aux sources du Katannga, et alors je reviendrai. Je prie Dieu que ce soit à mon pays natal! »

Faute de place, nous ne pouvons qu'annoncer le dramatique *Voyage au pôle nord de la Hansa et de la Germania* (un vol. in-8, Hachette), et les nouveaux volumes d'une collection qui, malgré son titre de *Bibliothèque des merveilles*, est une excellente œuvre de vulgarisation. Ce sont : le *Magnétisme*, par M. Radau, qui avait précédemment publié un charmant volume sur l'*Acoustique;* un traité familier de météorologie sous ce simple titre : l'*Air;* les *Galeries souterraines*, c'est-à-dire ce réseau de tunnels hardis et de routes souterraines par lesquels l'homme modifie si heureusement la géographie de notre globe. Nous signalerons en même temps les deux volumes artistiques qui accompagnent les précédents : les *Tapisseries*, par M. Castel, et une belle *Histoire de l'orfévrerie*, par M. F. de Lasteyrie, membre de l'Institut. — Nous regrettons que le savant auteur ait laissé l'Irlande de côté dans le chapitre qu'il a consacré à la période mérovingienne et carolingienne : elle lui aurait fourni quelques objets curieux et le sujet de quelques belles gravures de plus.

H. G.

(1) Voyez les articles de Léo Quesnel sur les voyages de Schweinfurth, Baker et Livingstone dans la *Revue* des 1er et 8 mai 1875.

(2) *Au cœur de l'Afrique*, 1868-1871, par G. Schweinfurth, traduit de l'anglais, avec gravures et cartes. Paris, Hachette, 2 vol. in-8°.

(3) *Ismaïlia*, par sir Samuel White Baker, traduit de l'anglais, avec gravures et cartes. Paris, Hachette, 1 vol. in-8°.

(4) *Dernier journal du docteur David Livingstone*, 1866-1873, traduit de l'anglais, 2 vol. in-8, avec gravures et cartes. Paris, Hachette.

OUVRAGES ILLUSTRÉS

I

LES JARDINS [1]

D'après lord Bacon, l'illustre fondateur de la méthode expérimentale qui a créé les sciences modernes, les édifices et les palais des hommes ne sont rien sans un jardin, et Dieu lui-même, partageant sans doute cette opinion, a commencé par en planter un.

M. Smee, qui l'a imité, n'a pu malheureusement remonter jusqu'à lui dans son histoire des jardins ; mais s'il est obligé de nous laisser ignorer le plan de l'Eden et la variété du pommier qui a produit le fruit si fatal à la première femme, en revanche, il décrit par le menu, d'après les monuments de Thèbes aux cent portes, le jardin d'un général des Pharaons, qui vivait 1500 ans avant Jésus-Christ.

Des avenues d'arbres, des pelouses, des allées de sycomores, des bassins et des ruisseaux ombragés en formaient déjà les parties essentielles ; les vignes y occupaient une place importante, et par un amour de la contrefaçon qu'on ne s'attendrait pas à voir fleurir déjà dans ces époques d'innocence patriarcale, on les parsème de grands vases destinés à recevoir des plantes ornementales. Plus tard, les Égyptiens inventèrent les fleurs artificielles, que les Romains connaissaient encore sous le nom d'*Égyptiæ*, et leur amour des jardins se manifestait sous toutes sortes de formes, par exemple par l'institution de deux divinités spéciales chargées de les protéger. Il faut croire que ces divinités bienfaisantes ont abandonné les ingrats descendants de leurs premiers fidèles, car aujourd'hui le jardin du khédive lui-même, comparé à celui de M. Smée, fait involontairement penser au Trésor égyptien.

Les jardins suspendus de Babylone sont restés fameux dans l'histoire. C'était une série de terrasses s'élevant en gradins les unes au-dessus des autres jusqu'au delà de 100 mètres, couvertes de terre et cultivées en fleurs et arbustes de tout genre. Au pied de ces terrasses coulait un bras de l'Euphrate détourné tout exprès.

Ces jardins n'étaient rien d'ailleurs à côté de celui que Sémiramis avait établi près de la montagne de Bagistan et qui se terminait par des rochers ayant 3500 mètres de haut. C'était l'époque où l'on prodiguait l'énorme n'ayant pas encore trouvé le grandiose.

Les jardins de la Syrie passaient encore au temps des Romains comme supérieurs à tous les autres par leur fécondité et le goût de leurs dispositions. Ceux de Judée, presque aussi célèbres, donnaient une plus large place aux légumes ; les Hébreux savaient multiplier les plantes par boutures et par marcottes, et connaissaient même ce précieux procédé de la greffe dont ils auraient assurément tiré de grands résultats si une disposition du Lévitique ne leur avait interdit comme une opération adultère, le mélange des essences.

Mais les plus enivrants de tous les jardins asiatiques étaient encore ceux des Persans. Ils prenaient parfois des proportions très-vastes, car Xénophon en cite un où Cyrus passait en revue sans embarras ses 13 000 mercenaires grecs. C'est aux vieux Persans que nous devons la plupart de nos fleurs, à commencer par le rosier.

Les jardins eurent toujours moins d'importance en Grèce où la bonne terre était trop rare pour qu'on la prodiguât aux inutilités. Dans les moments de grande prospérité, un chef prodigue faisait parfois établir un jardin public, comme la ville de Paris ouvre un square dans un massif de maisons. Telle était l'Académie à six stades d'Athènes, que Cimon fit planter sans se douter qu'elle donnerait un jour son nom à la plus poétique des philosophies.

Les Romains manquèrent de goût dans l'art des jardins comme dans les autres. Ils inventèrent la coutume barbare de tailler les arbres en formes de vases, de coq ou de bonshommes, et de rendre la nature grotesque par leurs impertinences à son égard. C'est seulement après l'ère chrétienne qu'ils connurent l'usage et l'importance des serres ; construites alors avec des feuilles de talc qui jouaient imparfaitement le rôle réservé aujourd'hui au verre. Même quand leurs admirations étaient légitimes, ils les exprimaient le plus souvent avec le mauvais goût d'un parvenu mal dégrossi, comme Xerxès faisant charger de chaînes d'or un platane qui lui avait plu, et affectant à sa garde un de ses officiers.

Les moines conservèrent l'art des jardins en Italie, où les Médicis le développèrent au plus haut point et le firent pénétrer en France. C'est bien plus tard que la brumeuse Angleterre créa un art tout différent, en rapport avec le caractère sauvage de son climat et le génie méditatif de sa race.

Le jardin de M. Smee n'est pas le plus grand ni le plus riche de l'Angleterre ; mais il dépasse cependant beaucoup ce que nous appelons en France un jardin, et la description amoureuse que nous en donne son créateur ne nous laisse rien ignorer de ce que doit savoir le meilleur jardinier doublé d'un savant. M. Smee nous conduit partout, nous montre chaque fleur, nous dit son nom, nous expose sa culture, nous met au courant des embarras qu'elle lui a causés. Aucun des incidents de la promenade ne lui échappe ; s'il passe près un ruisseau, il nous énumère tous les poissons qu'on y pêche et comment on doit s'y prendre pour réussir ; quand il arrive aux bords du lac qui borne son jardin, il nous le décrit en hiver et en été, il nous montre ses plus belles perspectives au clair de la lune (fig. 2), il nous fait admirer chez le meunier voisin les jeux du soleil au milieu des nappes d'eau qui se brisent sous les roues du moulin (fig. 4). En continuant, nous arrivons bientôt au vallon des Fougères (fig. 5) qui est une véritable série de merveilles pittoresques.

Arbres, serres, fruits, légumes, poissons, instruments de jardinage, chiens de garde, insectes ou animaux domestiques, appareils de chauffage ou kiosques de fantaisie, M. Smee n'a rien oublié, il a tout décrit, tout dessiné : 1300 figures et 25 paysages ! c'est à se demander où l'auteur a placé son texte, Il y est cependent, et il n'y manque même rien.

---

1. *Mon jardin* (zoologie, botanique, histoire naturelle, culture), par Alfred Smee, membre de la Société royale de Londres et de la Société d'horticulture d'Angleterre. Un magnifique volume grand in-8°, avec 1300 figures, 33 vignettes et 25 planches hors texte, traduit de la seconde édition anglaise par Ed. Barbier (Paris, Germer Baillière). Broché : 15 francs ; cartonnage riche, doré sur tranches : 20 francs.

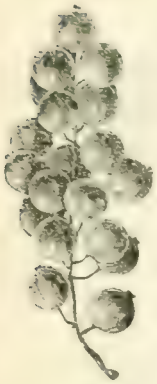

Fig. 1. — Groseille rouge.

Fig. 2. — Un clair de lune au mois d'août.

Fig. 3. — [illegible]

[illegible]

Fig. 5. — [illegible]

II

LES INSECTES

Les insectes abondent sur presque toute la surface du globe. Dans les forêts, dans les champs, au milieu des marécages, les insectes couvent, voltigent, bourdonnent. Dans les eaux tranquilles, ils fourmillent et se combattent sans relâche. C'est le mouvement, l'activité, la destruction, la vie, sous les aspects les plus divers.

Sur les terres glacées, sur les glaces elles-mêmes, là où toute existence nous semble impossible, s'agitent des myriades d'insectes. Leurs espèces ne sont pas nombreuses dans ces régions désolées, mais par une sorte de compensation les individus de chaque espèce se montrent en immenses légions. Sous les tropiques, dans ces contrées où la création se manifeste avec une splendeur éblouissante, la scène est partout animée de la façon la plus saisissante par des multitudes d'insectes aux élytres plus éclatantes que les métaux, aux ailes diaprées de suaves nuances ou parées de couleurs étincelantes à faire pâlir les pierres précieuses. Cette classe d'animaux, la plus nombreuse dans la nature, offre une étude pleine de nobles enseignements.

Personne n'était plus capable que M. Blanchard, membre de l'Institut (1), dont la compétence a été consacrée par une multitude de travaux importants, d'écrire l'histoire des insectes, et cet ouvrage a sa place assurée dans toutes les bibliothèques. Il a été rédigé de manière à être accessible aussi bien aux gens du monde qu'aux savants, et à leur dévoiler les détails curieux, les habitudes étranges, les métamorphoses surprenantes de ce monde à part qui se renouvelle sans cesse autour de nous, qui a aussi une vie publique et privée, dans lequel on trouve des passions, des luttes, et dont le travail lent, mais continu, produit des résultats prodigieux.

On trouvera dans ce livre un certain nombre d'observations nouvelles, et, d'autre part, on verra que l'auteur est entré dans un ordre de considérations très-négligées jusqu'à présent par les naturalistes. Il s'agit des relations qui existent chez les espèces entre leurs habitudes et leur conformation, ou, en d'autres termes, des adaptations organiques à des conditions d'existence particulières. Deux ou trois exemples permettront de donner une idée exacte de certains résultats consignés

Fig. 6. — Les métamorphoses de l'[illegible]

Des individus [illegible] Pachnoda [illegible] une autre loge [illegible] laissent voir les larves [illegible]

(1) *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, par Emile Blanchard, splendide volume gr. in-8° avec 200 figures intercalées dans le texte et 40 paysages d'histoire naturelle dessinés d'après nature et tirés à part, br. 30 fr., rel. en demi maroquin, 35 fr. Librairie Germer Baillière.

dans l'ouvrage sur les métamorphoses, les mœurs et les instincts des insectes.

De tous temps on a reconnu que des membres élargis, plus au moins convertis en rames, appartenaient à des animaux nageurs; que des appendices larges, courts, garnis de dents, servaient à fouir; mais, en réalité, on n'a pas poussé bien loin la recherche des coïncidences entre le genre de vie de l'animal et une infinité de détails de conformation. Cette sorte d'étude a appris qu'il suffisait, chez une larve d'insecte par exemple, de l'examen d'une ou deux pièces de sa bouche pour être en situation de déterminer avec certitude, non-seulement la nature de son régime, mais encore la manière dont elle prend sa nourriture. Ainsi, deux chenilles d'espèces voisines dévorent la même plante, l'une attaque les feuilles par leur bord, l'autre ronge par la surface le calice de la fleur ou de la graine : le labre et les mandibules de ces deux insectes, adaptés à un usage quelque peu différent, portent des signes caractéristiques très-appréciables. L'examen d'un patte permet de reconnaître si l'insecte marche sur un feuillage plus ou moins dur, s'il marche simplement à la surface des feuilles, ou s'il grimpe après les tiges.

Un type curieux à observer est l'insecte chasseur : le *Philante apivore* est particulièrement intéressant par son audace. La tête et le thorax sont noirs, tachetés de jaune, avec une tache triangulaire noire sur chacun des anneaux de l'abdomen. Ces signes suffisent à le reconnaître. Il se pose sur les fleurs, il butine nonchalamment comme s'il n'avait rien de plus à désirer, mais que l'observateur l'épie avec patience, un spectacle curieux s'offrira bientôt à ses yeux. Une abeille survient et s'occupe de faire sa récolte ou de miel ou de pollen sans prêter la moindre attention ailleurs. Le rusé philante l'examine, et jugeant la position bonne, s'élance sur elle avec toute l'impétuosité imaginable ; il la saisit avec ses mandibules entre la tête et le cervelet, et presque toujours parvient à la renverser sur le dos et à la piquer de son aiguillon. L'abeille oppose la plus vive résistance, mais le philante est plus agile et rarement il manque son coup. Après avoir été piquée, l'abeille se tord dans quelques convulsions, cherche à frapper avec son aiguillon, étend sa trompe, pour finir en un moment par tomber inerte. Le ravisseur la prenant alors avec ses mandibules et entre ses pattes, s'envole avec son lourd fardeau. En approchant de son nid, on le voit parfois s'arrêter comme s'il s'inquiétait d'un danger possible, puis reprendre son essor et arriver à son trou avec le produit de sa chasse. Un œuf est déposé, il se met à murer l'entrée de sa galerie.

III

L'HOMME PRÉHISTORIQUE ET LES ORIGINES DE LA CIVILISATION

Dans l'ouvrage de sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique* (1), à côté de savantes discussions sur l'antiquité de l'homme, sont décrits les instruments, haches de silex, couteaux de bronze, qui servaient à nos ancêtres, soit à chasser le gibier qui devait servir à la nourriture, soit à se défendre contre les tribus ennemies.

Fig. 7. — Couteaux de bronze du Danemark.

Sir John Lubbock pense avec raison que les sauvages ne sont, en thèse générale, que les misérables restes de nations autrefois plus civilisées; de là des comparaisons et des rapprochements heureux, contribuant, à défaut de l'histoire, à jeter beaucoup de lumière sur la condition primitive de l'homme.

Fig. 8. — Australiens faisant du feu.

Les armes et les instruments qu'emploient aujourd'hui les races inférieures servent à nous expliquer l'usage de ceux qu'on a découverts dans les anciens tumuli ou dans différentes couches de terrain, et la connaissance des sauvages modernes et de leur mode de vie permet de com-

(1) *L'Homme préhistorique*, étudié d'après les monuments retrouvés dans les différentes parties du monde, suivi d'une description des coutumes des sauvages modernes, par sir John Lubbock, 2e édition, suivie d'une conférence de M. P. Broca sur les Troglodytes de la Vezère. 1 vol. in-8° avec 256 fig. dans le texte, br. 15 fr.; cart. riche, tr. d. 18 fr. Librairie Germer Baillière.)

prendre avec plus de certitude les mœurs et les coutumes de nos premiers ancêtres.

Dans son second ouvrage, *les Origines de la civilisation* (1), le même auteur décrit plus particulièrement l'état social et intellectuel des sauvages, leur système de mariage et de parents, leur religion, leur langage, leur caractère moral et leurs lois. L'intérêt fait place à l'étonnement, quand nous voyons que les sauvages ne font aucune attention à des actes que nous qualifions de criminels, et qu'ils en défendent strictement d'autres auxquels nous ne penserions même pas; quelques-unes de leurs coutumes sont cependant fort sensées, et on leur voit observer de nombreuses lois d'hygiène, que même les peuples les plus civilisés ont beaucoup de peine à généraliser. Sir John Lubbock donne aussi dans ses ouvrages une large place aux coutumes funéraires, au culte des morts et à la religion. L'auteur tire de ses études la conclusion suivante : « L'histoire de l'humanité ne représente qu'un long progrès, nous pouvons espérer qu'il en sera ainsi de l'avenir; que les bienfaits de la civilisation se répandront, non-seulement sur d'autres pays et sur d'autres nations, mais qu'ils pénétreront plus avant au milieu de nous, de telle sorte que nous ne verrons plus toujours, comme aujourd'hui, un grand nombre de nos compatriotes menant au milieu de nous une vie pire que celle des sauvages, ne jouissant ni des avantages réels, quoique grossiers, de la vie sauvage, et ne pouvant atteindre les destinées plus nobles qui sont à la portée de l'homme civilisé. »

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

François de La Noue, par C. Vincens (2).

Les beaux jours sont passés de cet optimisme douceâtre qui nous prédisait la cessation de toute guerre, le pacifique enrichissement des nations sœurs, chacune heureuse de son sort, pratiquant les préceptes d'une touchante confraternité, sans oublier pour cela le proverbe : « Charité bien ordonnée commence par soi-même. » Aujourd'hui, c'est d'une guerre religieuse qu'on nous menace : voyons donc comment l'on s'y prend en pareille occurrence. Le XVIe siècle n'est pas si loin.

Ce qui repose les esprits au milieu de ces tristes luttes civiles du siècle de la Renaissance, c'est la vue de quelques nobles caractères, de consciences droites qui, après avoir mérité l'estime de leurs partisans et de leurs adversaires, s'imposent à la respectueuse sympathie des générations suivantes. L'un de ceux qui sont sortis le plus purs de la tourmente est François de La Noue, dit Bras-de-Fer, dont Henri IV a prononcé lui-même l'oraison funèbre par ces mots : « C'était un grand homme de guerre et encore un plus grand homme de bien. »

Le protestantisme français possède de glorieuses annales ; on doit lui reprocher de les connaître trop peu et de ne pas les avoir assez fait connaître au public. Cependant des hommes intelligents et dévoués ont fondé, il y a quelque vingt ans, sous le nom de *Société de l'histoire du protestantisme français*, un centre de recherches et d'études dont le but est de remettre en lumière tout un passé à peu près disparu. Leurs efforts ont été couronnés d'un réel succès, et le livre que nous annonçons aujourd'hui, sans avoir été conçu sous l'influence directe de cette excellente association, est une preuve qu'elle a su contribuer à réveiller pour les héros de la Réforme un sérieux et durable intérêt.

François de La Noue, né en 1531, descendait d'une des plus vieilles familles de la noblesse de Bretagne. Page du dauphin Henri, fils de François Ier, il le suivit à l'armée quand il eut pris la couronne. Après avoir embrassé les idées de la Réforme, il fut un des seigneurs choisis pour reconduire la reine Marie Stuart en Écosse, en 1561. Les guerres de religion devaient le trouver prêt à prendre la défense des huguenots menacés. Il y joua un rôle distingué, prenant une part active, souvent importante, aux principales affaires, homme de bon conseil et de vaillante épée. Il serait difficile de retracer brièvement une carrière pleine de vicissitudes et de retours où, successivement attaché à la fortune des plus grands capitaines, La Noue sut se créer une réputation solide et un renom particulier de loyauté. Mais son principal titre d'honneur restera certainement attaché à une négociation singulière et délicate, qui mit dans un jour exceptionnel des qualités rares chez un homme de guerre. Cela se passait au lendemain de la Saint-Barthélemy. La Rochelle, justement effrayée, venait de fermer ses portes à la garnison royale qui lui était envoyée. Charles IX, pour écarter un conflit imminent, eut l'idée de s'adresser au vénéré chef huguenot.

La Noue revenait d'une expédition en Flandre; assiégé dans Mons, il n'avait appris qu'après la reddition de cette place l'horrible massacre, qui datait de près d'un mois. Mme Vincens a décrit avec beaucoup de tact et de sûreté le conflit où La Noue se trouva jeté.

« Mons fut rendu aux Espagnols le 21 septembre 1572. Les assiégés apprirent en sortant la terrible nouvelle de la Saint-Barthélemy; l'Amiral et vingt mille huguenots avaient été massacrés. La Noue demeura atterré : tant de vaillants hommes mis à mort, la cause de la Réforme peut-être perdue à jamais, ses enfants probablement tués avec les autres..... Il resta plusieurs jours comme étourdi. Il se trouvait d'ailleurs très en peine pour lui-même et ne savait où aller. Après beaucoup d'hésitation, il se décida à rentrer en France et à gagner la Picardie. Le duc de Longueville, gouverneur de cette province, lui avait toujours témoigné une grande estime et il espérait être protégé par lui contre les fureurs des catholiques, qui continuaient depuis la Saint-Barthélemy à courir sus aux huguenots par toute la France. Son espoir ne fut pas déçu..... Rassuré à l'égard des siens, il ne restait plus à Bras-de-Fer qu'à se laisser oublier dans son coin. C'est à quoi il s'appliquait lorsqu'il fut tiré de son repos de la manière la plus inattendue.

» Après la Saint-Barthélemy, l'épouvante avait d'abord paralysé les protestants. Au bout de quelques semaines, ils commencèrent à revenir de leur stupeur. Les villes où ils étaient en nombre se mirent en défense et fermèrent leurs portes. La Rochelle n'avait pas hésité à le faire dès le premier jour. Les bourgeois s'étaient armés et des huguenots échappés des provinces voisines étaient venus grossir la garnison. La ville avait des canons et des munitions; le vin

---

(1) *Les origines de la civilisation*, état primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes, par sir John Lubbock. 1 vol. in-8° avec de nombreuses figures, broché 15 fr.; demi-reliure maroquin, tr. d. 18 fr. (Librairie Germer Baillière.)

(2) 1 volume in-18. — Paris, 1875.

et les vivres y étaient abondants, sauf toutefois le blé, et les fortifications permettaient un siége en règle. Tout cela n'était rien encore : les Rochelais possédaient une force invincible auprès de laquelle les plus solides remparts et les plus lourds boulets n'étaient que jouets d'enfant. Cinquante-sept ministres, presque tous réfugiés des villes et villages des environs, exaltés par la persécution, faisaient retentir les temples, les rues, les carrefours, d'anathèmes enflammés contre les bourreaux de la Saint-Barthélemy. Ils appelaient le peuple à une lutte sans trêve ni merci, lui montrant la folie de se fier à un ennemi haineux et de mauvaise foi, lui présentant la guerre à outrance comme la seule porte de salut. Leur éloquence passionnée, leur ardeur infatigable, furent la principale force de La Rochelle. »

Les Rochelais sentaient le besoin d'un homme de guerre expérimenté qui dirigeât la défense ; ils s'adressèrent à La Noue. Mais ils furent prévenus par le roi lui-même, qui s'était proposé, de son côté, de mettre à son service l'influence de Bras-de-Fer et comptait sur lui pour persuader à la ville rebelle de se soumettre. Je laisse ici encore la parole à son historien.

« Le duc de Longueville s'était bien gardé d'expliquer à son compagnon de quoi il s'agissait; il s'était contenté de lui dire qu'il venait le chercher de la part du roi, qui avait besoin de ses services et ne lui ferait que de bons traitements... La petite troupe entra dans Paris le soir, à la nuit close. La Noue fut conduit chez un seigneur catholique qui le cacha dans sa maison. L'effervescence produite par les massacres n'était pas calmée, les Parisiens avaient encore la fièvre et l'on craignait qu'en reconnaissant un huguenot, ils ne le missent en pièces. On n'osa même pas conduire Bras-de-Fer au Louvre. Ce fut Charles IX qui vint le trouver. Il lui fit d'abord de grandes caresses, s'étendit sur sa loyauté et sur son dévouement bien connu, et lui expliqua enfin la commission dont il comptait le charger. La Noue demeura consterné. Il s'excusa bien humblement, disant que les Rochelais le recevraient mal et que d'ailleurs il serait difficile de leur persuader que le roi ne leur voulait que du bien. Charles IX insista et finit par lui commander péremptoirement de partir. Refuser n'eût pas été prudent; ce ne fut cependant pas le danger qui décida La Noue, mais la conviction que les Rochelais étaient incapables de tenir contre l'armée royale et qu'il leur rendrait service en les décidant à obéir. Après avoir bataillé longtemps en répétant qu'il se sentait incapable de remplir une mission aussi difficile, il céda, mais à une condition, c'est « qu'on ne se servît point de lui pour trahir » les Rochelais, et qu'on ne l'obligeât point à faire quelque » chose contre son honneur, qui lui était plus cher que la » vie ». Le roi le lui promit avec de grandes protestations, et il partit. »

Après quelques entrevues avec les députés de la Rochelle, La Noue s'arrêta à une résolution que son historien qualifie à bon droit de « dangereuse et extraordinaire. » En effet, par fidélité à la cause protestante, il acceptait la charge de général des Rochelais, et, pour s'acquitter de sa promesse envers le roi, il s'engageait vis-à-vis de celui-ci à user de toute son influence pour amener la soumission de la ville. Mission contradictoire, dont le résultat final fut de donner aux protestants de sérieuses garanties quand les négociations eurent abouti.

Je ne raconterai pas après Mme Vincens les péripéties de ce siége mémorable. Elle y a montré un entrain, une verve, qui en font un tableau attachant et émouvant au milieu des horreurs qu'une semblable lutte entraîne avec elle. Les épisodes comiques même n'y manquent pas. — Le siége de la Rochelle n'est pas d'ailleurs le seul point de la vie du vaillant capitaine huguenot où l'histoire confine au roman. L'atroce captivité qu'il subit au château de Limbourg pendant de longues années sort également de la mesure des choses communes, comme le caractère de l'impitoyable Philippe II, dont il fut la victime, et auquel il ne put être arraché que par de longues et difficiles négociations. Le contraste des intérêts de famille où il fut comme heureux de s'absorber au sortir de tant d'agitations, repose l'esprit excédé de ces froides horreurs.

Mais La Noue n'était pas de ceux qui meurent dans leur lit. Vieilli avant l'âge par des épreuves trop fortes, il devait prêter à Henri IV l'appui de son dévouement et de son courage dans la lutte contre la Ligue. Chargé par lui d'une mission de confiance en Bretagne, il reçut un coup mortel au siége du château de Lamballe et mourut le 3 août 1591, à la veille du règne qui inaugure l'ère moderne.

Le mérite de l'historien de la Noue est moins d'avoir écrit un livre d'une lecture attrayante et élevée, que d'avoir publié, sous une apparence modeste, un ouvrage de première main sur un sujet mal connu et d'un abord peu aisé. Il est fort difficile de s'orienter dans ces luttes du XVIe siècle qui de loin semblent n'offrir que chaos et confusion. La plupart se seraient contentés d'une connaissance superficielle; Mme Vincens, écrivant pour le grand public et particulièrement pour la jeunesse, a eu la double préoccupation de prendre de son sujet une connaissance approfondie et complète, et de débarrasser son exposition de tout l'attirail de l'érudition. Les quelques renvois qui se trouvent au bas des pages indiquent seuls un recours aux textes originaux et aux documents primitifs qui donne à toute l'œuvre un heureux cachet de sincérité; nous aurions désiré quelque chose de plus : une introduction de quelques pages qui, en nous montrant les sources compulsées par l'auteur, servît surtout d'exemple et d'avertissement à ceux de ses confrères qui croient pouvoir se dispenser d'une sérieuse préparation quand la nature de leur ouvrage ne leur permet pas d'étaler au bas de chaque page le bagage de leurs notes de travail.

MAURICE VERNES.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Ceci pourrait s'intituler le cas de M. Quatrelles. M. Quatrelles est un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit même. Il a donné dans des feuilles légères de légers croquis qui n'ont pas déplu. Il avait succédé à M. Gustave Droz le jour où le sémillant auteur de *Monsieur*, *Madame et Bébé* était devenu un écrivain sérieux et repenti, usant sa discipline sur les épaules de ses lecteurs et leur faisant expier les plaisirs coupables qu'ils lui avaient dus au temps de sa jeunesse folle. M. Quatrelles avait moins de gaieté, une source moins jaillissante de bonne humeur gauloise, plus d'affectation et de manière. On sentait un peu trop l'effort pour volliger du jasmin à la rose, et l'on disait : Voilà un papillon qui transpire! Il ne déplaisait pas cependant. Hélas! le cœur humain est un abîme, et il est écrit que personne ne saura

borner ses ambitions. M. Quatrelles s'est dit un beau jour qu'il était né pour de plus nobles entreprises. Il a dédaigné ses petits croquis, il s'est écrié : Et moi aussi je suis peintre d'histoire! Et aussitôt, prenant une toile plus grande, il a changé ses crayons rose-thé et vert-pomme pour des pinceaux qu'il a noblement trempés dans l'huile. Quel sujet choisir? La guerre désastreuse qui nous a coûté deux provinces lui offrait plus d'un épisode intéressant. Il s'est mis à l'œuvre. Jusqu'ici, rien à dire; s'il se trompe sur sa vocation, c'est son affaire et non la nôtre.

Son tableau, qui a pour titre : *A coups de fusil* (1), étant destiné aux abonnés d'un journal bonapartiste, il a peint ses personnages et disposé ses groupes selon leur goût et aussi selon le sien, j'imagine. Il a montré Napoléon III se refusant à entreprendre la guerre; mais le peuple, la bourgeoisie, la jeunesse des écoles, font autour de lui un tel tapage qu'il se voit contraint de céder à cette pression. Il a la main forcée. Ce n'est pas lui qui a voulu cette guerre, c'est la nation entière. S'il doit arriver malheur, ce n'est pas lui qu'il faut en rendre responsable, c'est vous, c'est moi, c'est le pays. Mais, vous récriez-vous, est-ce donc là un tableau d'histoire, ou un tableau de roman? — Je ne dis pas non; mais c'est de l'histoire comme la veulent les abonnés dudit journal; c'est au moins de l'histoire pour le peintre, car nous ne supposons pas qu'il substitue volontairement la fantaisie à la réalité. Il a pu mal voir les choses; c'est ainsi qu'il les a vues. Il est donc heureux de rétablir les faits dans ce qui lui semble le jour véritable, et les abonnés ne se plaignent pas. Il croit de même que son pinceau, après avoir réhabilité l'empire, fera œuvre de justice en chargeant de noires teintes les républicains, les bavards, les idéologues. Il les personnifie donc en un jeune homme, un enfant presque, dont l'esprit a été troublé par les prédications de quelques énergumènes. C'est un halluciné, qui semble crier : Périsse la France pourvu que l'empire périsse en même temps! Au dénoûment cependant, la vue des Allemands vainqueurs réveille son honnêteté native; il oublie ce que son parti lui a prêché, il cesse d'être républicain pour redevenir Français, il se redresse et meurt en héros.

Voilà qui est bien, et les abonnés sont contents. La guerre n'a pas été faite par l'empereur; les républicains ont fait passer leurs haines politiques avant le salut de la patrie, et si l'un d'eux s'est réveillé enfin, c'est par une sorte de miracle; mais on sait qu'en temps ordinaire les miracles sont rares. Voilà l'histoire comme la voit très-sincèrement M. Quatrelles, puisqu'il la peint ainsi.

Voit-il juste? Il y aurait matière à discuter, et, en vérité, la réfutation serait facile : mais là n'est pas la question. Le journal et ses abonnés ont été ravis, ce qui se conçoit; mais le jour vient où la peinture passe du journal dans le livre. Elle ne s'adresse plus à quelques yeux prévenus, elle veut être exposée aux yeux de tous. Voilà où la difficulté commence. Ce qui était une condition de succès au point de vue du journalisme va devenir un danger au point de vue de la librairie. Ce qui était applaudi dans le demi-jour de l'église où n'avaient accès que les fidèles va soulever les protestations en plein air et en pleine lumière. Un ami a sagement averti l'auteur. Il lui a représenté que lorsque, dans une œuvre, le seul personnage qui représente une opinion est un halluciné, on croit nécessairement que l'auteur voulait incarner en lui tout le parti; et comme cet ami est républicain, il a conclu ainsi : « Le côté politique de votre œuvre est pour nous une offense. » M. Quatrelles s'en émeut. Il pourrait dire cependant : J'ai peint ce que j'avais vu, ou ce que je croyais avoir vu. Les abonnés de ma gazette ont applaudi; si les lecteurs du livre ne sont pas contents, peu m'importe en fin de compte : croyez-vous que j'aie la prétention de contenter tout le monde? L'ardeur de mes convictions m'expose à faire, après une bonne affaire de journal, une mauvaise affaire de librairie; eh bien! tant mieux, après tout! Il est beau d'être martyr de sa foi. — Oui, voilà ce que pouvait répondre fièrement M. Quatrelles; mais il ne le répond pas. Il envoie à cet ami mécontent une longue et verbeuse lettre où il essaye de le persuader qu'il a tort de n'être point enchanté. Le persuadera-t-il, en effet, j'en doute fort. Et cependant il essaye d'atténuer l'offense; il fait même cette concession qu'il s'est certainement mal exprimé puisqu'il a été mal compris. Quoi! vraiment, monsieur Quatrelles, vous ne dites pas ce que vous voulez dire? Explications embarrassées en somme; c'est l'ami qui a raison.

Oui, il a raison lorsqu'il voit dans le jeune halluciné l'incarnation de tout un parti. Oui, M. Quatrelles se défend mal quand il répond qu'un auteur n'est pas forcé d'opposer à chaque type déplaisant un contre-type sympathique. Il y est rigoureusement obligé au contraire, du moins s'il ne veut blesser personne. Je revoyais l'autre soir *le Gendre de M. Poirier*. Avec quel art Émile Augier oppose au bourgeois étroit, mesquin, odieux, au père Poirier, le bourgeois plus éclairé, plus généreux de toute façon, le brave et excellent Verdelet! Voyez encore comme au gentilhomme ruiné qui vend son nom et son titre il a sagement opposé le gentilhomme ruiné également, mais fier et supportant noblement sa pauvreté! Ces contrastes nécessaires au point de vue de l'art ne le sont pas moins au point de vue de la justice. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'auteur peut dire de dures vérités à tout le monde en demeurant l'ami de tout le monde. M. Quatrelles a dédaigné ces précautions, trouvant sa hardiesse plus généreuse, plus chevaleresque. A la bonne heure; mais alors il faut aller jusqu'au bout, dût-on exposer son volume aux chances du martyre. Il est tard maintenant pour panser la blessure faite...

Je voudrais bien savoir ce qu'a répondu à M. Quatrelles son ami offensé. Il est vrai que M. Quatrelles essayait d'arrêter là la discussion. Pour y couper court, il s'écriait d'une voix émue : Non, pas de politique! Écartons l'odieuse politique! du patriotisme, rien que du patriotisme! Moi, faire de la politique, non, jamais! L'ami aurait pu répondre avec Alceste :

Eh, que fais-tu donc, traître!

Il est trop commode, en vérité, d'en faire tant qu'on y trouve intérêt ou plaisir, puis de fermer la bouche d'un air de pudeur révoltée à ceux qui essayent de vous répondre. — De même certains enfants dans les squares jouent volontiers au cheval tant qu'ils sont cochers, cinglant les jambes de leur Bucéphale; puis, l'instant venu d'être cheval et de sentir le fouet à leur tour : Vilain jeu, disent-ils en se dérobant; causons grammaire ou géographie, amusement plus noble et vraiment digne d'enfants distingués comme nous!

(1) Quatrelles, *A coups de fusil*, 1 volume. — Paris, 1876, Charpentier et Cᵉ.

L'horreur tardive que témoigne l'auteur pour la politique, que ne l'a-t-il ressentie lorsqu'il entreprenait son œuvre? Son tableau, avec une lumière plus équitablement répartie, eût obtenu de justes suffrages. On s'y fût arrêté volontiers pour remarquer le relief de certaines parties et l'éclat de certains détails. Tel qu'il est, il recueillera quelques applaudissements ou provoquera quelques protestations : par malheur, applaudissements et protestations s'adresseront non pas à l'art de l'auteur, mais à cette politique dont il ne veut plus qu'on s'occupe aujourd'hui. Il sera puni par où il a péché. Qu'il ne s'en prenne donc qu'à lui-même; et ceux qui protestent, qu'il ne les accuse pas d'introduire par parti pris la note politique dans une question littéraire. C'est bien lui qui a donné l'exemple. Vous l'avez voulu, Monsieur Quatrelles!

Pourquoi M. Xavier Aubryet intitule-t-il le volume élégant qu'il lance dans le public *Philosophie mondaine* (1)? Il y a un peu de tout dans ce volume, excepté de la philosophie. L'auteur porte une main légère sur mille sujets : l'art, la littérature, les vices de notre époque; il effleure de graves questions en courant et d'une allure si rapide qu'il semble qu'il n'y ait pas même touché, comme Atalante aux épis frissonnant dans la plaine. Cela ne sent point son pedant; pas assez peut-être, car on y voudrait parfois un peu plus de sérieux et de profondeur. C'est cependant de la philosophie, puisqu'il le dit, mais une philosophie qui ne sent pas l'école. Quel est son maître? Ce n'est pas le grave Aristote, à coup sûr. Ce n'est pas non plus Zénon, car il y a tel chapitre sur la maladie qui ne sent pas son stoïcien. Pour M. Aubryet, la douleur n'est pas un mot. Mettons qu'il n'est d'aucune école, et que comme Horace il n'est l'écho d'aucun maître, pas même d'Épicure. La morale le préoccupe d'ailleurs plus que le dogme. Il observe les hommes d'un œil un peu chagrin, soulève les voiles sous lesquels se cachent notre égoïsme, nos jalousies, nos colères indignes, nos mesquines rancunes, et nous dit : Voilà ce que vous êtes, messieurs et mesdames du XIXe siècle! Nos maladies, qu'il indique ainsi en passant, sans s'y arrêter beaucoup, il laisse à d'autres le soin d'en chercher le principe et d'en attaquer la source.

J'aime mieux, à vrai dire, l'entendre discourir sur l'art et la littérature, bien que là encore il n'approfondisse pas beaucoup. On lira, par exemple, avec plaisir un agréable chapitre sur les femmes d'Octave Feuillet. Les jolis mots abondent. Il les compare, ces agitées, selon lui, à des jets d'eau qui se jouent en mille extravagants caprices et retombent toujours dans leur bassin; jets d'eau dont il faut moins se défier que de l'eau qui dort, car ils sont incapables de déserter leur lit naturel. Il les montre encore étendant le bout du pied au-dessus de l'abîme, juste assez pour se donner un petit frisson et se sentir plus heureuses ensuite de se retrouver sur la terre ferme. Il les fait voir rentrant un peu tard, l'heure du dîner passée et se suspendant au cou du chef de la communauté d'une façon qui veut dire : Mon Dieu, que c'est bon de n'embrasser que son mari! Cela est vrai de quelques-unes, en effet, et délicatement observé; mais est-ce le signalement de toutes? Le mari est-il l'ormeau protecteur où toutes sont heureuses de reposer avec sécurité après avoir donné au vent, pendant quelques heures, l'extrémité de leurs pampres? En général, au contraire, chez M. Feuillet, le mari est bien plus soutenu par la femme qu'il ne la soutient. C'est elle qui est son mentor et son ange gardien. Pauvre ange, il replie souvent ses ailes avec tristesse; mais il attend le retour du volage. Il patiente, épiant la première ride, le premier cheveu blanc. Alors, à l'instant psychologique ou physiologique, quand il n'y a plus de rechutes à craindre, il fait sonner l'heure du berger. Il introduit un grain de sable dans une serrure, longtemps ennemie; il abandonne, tout en se jouant, la clef d'or qui ouvre la sienne. *Io hymenæe!* Mais l'ange ne le chante pas avec transport; c'est d'un ton résigné qu'il le murmure, car il est bien entendu, n'est-ce pas, qu'il se résigne alors, et que c'est par pure condescendance pour la grossièreté de son compagnon terrestre? Et quand nous sortons du cercle intime de la vie domestique, quand M. Feuillet nous transporte dans le monde des artistes, des excentriques, l'ange parfois devient un démon. Mais alors encore c'est lui qui fait l'homme ce qu'il est; c'est sa main délicate et nerveuse qui le dirige à sa fantaisie. Vous aurez beau faire, Samson, Dalila vous tondra! Et vous, monsieur, qui rentrez au bercail conjugal, ne soyez pas fier de votre vertu! c'est que le sphinx vous l'a permis. S'il lui avait plu autrement, à la lionne amoureuse, la brebis du bercail vous eût vainement attendu! L'homme s'agite et la femme le mène, voilà la devise qu'on pourrait inscrire au frontispice de l'œuvre de M. Feuillet. Voilà pourquoi il est le poëte favori des dames.

Sur presque toutes les questions abordées par M. Aubryet on ferait la même remarque. Tout cela est léger, vif et comme un vin mousseux à qui manquerait un peu de corps. On n'en lira pas moins ce volume avec plaisir.

Le jour de l'an est proche; c'est l'instant de signaler quelques-uns des livres destinés à l'enfance ou à la jeunesse. M. Girardin leur offre *la Toute petite* et *Fausse route* (1). Intrigue peu compliquée, beaucoup de tableaux aimables et une bonne humeur un peu malicieuse qui s'y égaye volontiers. Mme Colomb leur présente *Deux mères* (2); du naturel, de la sensibilité et un certain mérite dans l'invention. Il y a progrès marqué sur les œuvres précédentes du même auteur, qui déjà étaient loin d'être sans mérite. M. Léon Cahun convie la jeunesse à suivre le *Capitaine Magon* (3) dans son exploration phénicienne. Elle y trouvera une peinture exacte du monde ancien mille ans avant l'ère chrétienne. Enfin, il faut accorder une mention toute particulière au *Chalet des sapins* (4), de Prosper Chazel. C'est l'histoire d'une famille dans les Vosges qui recueille un jeune bohémien et en fait peu à peu un être civilisé. Le tableau d'une maison patriarcale où arrive par larges bouffées l'air de la montagne et de la forêt, les efforts tentés par ces honnêtes gens pour dompter une nature sauvage et farouche, les épisodes dramatiques, l'honnêteté des sentiments et enfin le mérite d'un style naturel et franc, voilà ce qui fait le mérite et assurera le succès de cet ouvrage. La jeunesse y trouvera, en même temps qu'un récit attachant, d'utiles et saines leçons de morale.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Philosophie mondaine*, par Xavier Aubryet. — 1 vol. Paris, 1876. E. Dentu.

(1) Hachette et Ce.
(2) Hachette et Ce.
(3) Hachette et Ce.
(4) Librairie Hetzel.

BULLETIN

Bibliothèque et magasin illustrés d'éducation et de récréation

Heureux les enfants d'aujourd'hui! Si avec toutes les fortes et aimables raisons qui leur sont enfin données d'aimer la science et les lettres, ils n'acquéraient pas les qualités qui ont pu manquer à leurs pères, ce serait à désespérer de l'éducation nationale. Mais l'indifférence n'est pas à craindre. Il y aura bientôt douze ans que M. Hetzel, en fondant sa *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, aujourd'hui célèbre, a donné l'impulsion première. Toute une révolution était à opérer. Qui ne se souvient parmi nous des productions malsaines ou niaises que les étrennes mettaient jadis entre nos mains? Tandis que l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse confiaient à leurs meilleurs écrivains le soin d'instruire et d'amuser la jeunesse, cette tâche, délicate entre toutes, était abandonnée en France aux fruits secs de la littérature. Nul ne semblait s'être avisé de penser combien l'âme de l'enfant est docile aux leçons du livre, et quelle sollicitude sévère exige le choix des premiers aliments intellectuels.

Dès son début en librairie, M. Hetzel s'en était préoccupé. C'était déjà sous sa direction qu'avaient paru ces charmantes éditions du *Tom Pouce*, de Stahl; du *Polichinelle*, d'Octave Feuillet; de la *Bouillie de la comtesse Berthe* et du *Casse-Noisette*, d'Alexandre Dumas père; des *Fées de la mer*, d'Alphonse Karr; du *Trésor des fèves*, de Charles Nodier; du *Prince Coqueluche*, d'Ourliac; de la *Révolte des fleurs* et de *M. le Vent et Mme la Pluie*, des deux Musset, qui viennent de nous être restituées aujourd'hui sous le format gr.-in-8°. Mais une collection complète et d'une inspiration uniforme était à créer. M. Hetzel l'a entreprise dès son retour de l'exil. Peut-être son douloureux séjour hors de France n'avait-il pas été étranger à cette détermination. C'est de loin qu'on voit le mieux les défauts de ceux qu'on aime. Comme la leçon des événements est venue confirmer cette pensée prévoyante! « Tout est à changer en France, — écrivait, après 1870, Stahl, l'intelligent directeur de la collection Hetzel, — tout, *jusqu'au lait des nourrices* ». La *Bibliothèque d'éducation et de récréation* n'est que la mise en œuvre de cette pensée si expressive et si vraie.

M. Hetzel s'est donc adressé à des maîtres. Il s'est dit que cette mission de former le cœur et l'esprit des générations nouvelles ne pouvait, ne devait être confiée qu'à des écrivains déjà en pleine possession de l'estime publique. Il a réuni tout un groupe de savants et de romanciers éminents : Jules Verne, Jean Macé, Hector Malot, Jules Sandeau, Viollet-le-Duc, J. Bertrand, Cahours, bien d'autres encore, et il leur a demandé de prendre sur le meilleur de leur esprit ou de leur savoir pour écrire au profit des humbles et des petits. Il s'est dédoublé lui-même, et ce n'est assurément trahir aucun secret que de dire que, sous son pseudonyme de Stahl, il a fourni une part glorieuse à l'œuvre commune. Il n'est pas un des livres de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* qui n'ait été soumis à son contrôle vigilant, à son expérience consommée. Aussi l'unité d'inspiration est-elle la marque distinctive de cette collection d'élite. On a pu dire que les écrivains déjà connus, ainsi que ceux dont M. Hetzel a, pour ainsi dire, découvert le talent, sont comme les membres d'une même famille étroitement unis par la double parenté du cœur et de l'esprit.

Jetons donc un rapide coup d'œil sur cette *Bibliothèque* unique en son genre. Après les éditions célèbres du *Diable à Paris* de Gavarni, des *Animaux peints par eux-mêmes* de Granville, viennent le *Molière* de Tony Johannot; les *Contes de Perrault* de Gustave Doré; la spirituelle édition des *Fables de Lafontaine*, par Eugène Lambert; la *Géographie illustrée de la France*, par Jules Verne; puis, parmi les œuvres plus récentes, deux des chefs-d'œuvre de la littérature enfantine, la *Roche aux mouettes* de Jules Sandeau, et *Romain Kalbris* d'Hector Malot; toute la série de P.-J. Stahl, deux fois couronnée par l'Académie française : les *Contes et récits de morale familière*, la *Famille Chester*, l'*Histoire d'un âne et de deux jeunes filles*, sans parler de la collection des *Albums* pour l'enfance, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure; les *Contes et le théâtre du Petit-Château* de Jean Macé; enfin l'œuvre vraiment exceptionnelle de Jules Verne, traduite aujourd'hui dans toutes les langues.

Une pareille énumération peut se passer de commentaires; c'est comme un défilé de titres de noblesse. Il n'est pas un lettré en France qui ne connaisse l'un ou l'autre de ces beaux et bons livres, et qui par lui ne soit en mesure de juger des autres. Et nous n'avons donné ici qu'une partie du catalogue purement littéraire : que serait-ce si la destination spéciale de cet article ne nous empêchait pas de consulter le catalogue scientifique?

L'année 1876 confirme les promesses de ses aînées. Jules Verne offre à son public, qui s'appelle tout le monde, deux nouveaux voyages dans l'extraordinaire, l'*Ile mystérieuse* et le *Chancellor*. L'*Ile mystérieuse* est un des plus importants ouvrages qu'ait écrits le célèbre romancier. Jamais son cerveau inventif n'avait été plus heureux en conceptions originales. C'est merveille de voir avec quelles ressources d'imagination l'auteur de *Vingt mille lieues sous les mers* et du *Tour du monde en quatre-vingts jours* poursuit la veine féconde où il est sans rival. Sans avoir la même importance que l'*Ile mystérieuse*, le *Chancellor* est comme un dramatique résumé de l'histoire des naufrages, — et des désastres récents ont montré que, dans ses épisodes les plus hardis, le romancier n'avait fait que pressentir la réalité.

Avec les *Patins d'argent* nous sommes en pleine Hollande, l'un des pays les plus curieux et peut-être le moins connu de l'Europe. Accommodé ou plutôt *adapté*, comme on dit, d'après l'anglais, au goût français, ce charmant volume, merveilleusement illustré par Théophile Schuler, est une œuvre d'art en même temps qu'un des plus attachants et des plus émouvants récits de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. Le *Chalet des sapins* de Prosper Chazel mériterait de nous arrêter au même titre; notre collaborateur de la *Causerie littéraire* en parle dans le présent numéro. N'oublions pas enfin les *Deux filles du Squatter* de Mayne-Reid, un des nouveaux chapitres de la série bien connue des *Aventures de terre et de mer*.

Mais, nous l'avons dit, chaque âge trouve dans cette collection inépuisable une nourriture appropriée à ses besoins intellectuels. C'est dire que les petits n'ont pas été oubliés. Leur part est même d'une richesse exceptionnelle. Tout le monde connaît aujourd'hui l'étonnante galerie des *Albums-Stahl*, qui avait débuté sous le nom de *Bibliothèque de*

mademoiselle Lili. Cette petite personne justement célèbre a maintenant autour d'elle tout un monde de petits cousins et de petites cousines, et ce théâtre-miniature est une création dont nulle part en France et ailleurs qu'en France on ne trouverait l'analogue. Songez que ces albums sont au nombre d'environ cinquante, et que chacun d'eux enferme dans son petit cadre une véritable comédie où rivalisent la plume et le crayon, une comédie charmante de verve et d'esprit et cachant sous son aimable fantaisie les plus ingénieuses leçons de morale familière. Froment, Frœhlich, Lalauze, Detaille, Pirodon, sont les artistes chargés d'interpréter le texte de P.-J. Stahl. Les nouveaux albums de l'année s'appellent : *La fête mademoiselle Bibet*, le *Rosier du petit frère*, l'*Histoire de Bob aîné*, les *Métamorphoses de Pierre le Cruel*, *Marlborough*, etc.

Nous nous reprocherions de ne pas dire un mot, en terminant, du journal de la maison, le *Magasin d'éducation et de récréation*. Il compte aujourd'hui onze années de succès et vingt-deux volumes. Seul de toutes les œuvres collectives du même genre, il a été couronné par l'Académie française, et il peut défier aujourd'hui les entreprises rivales, qui ne sont qu'un hommage rendu à l'excellence du but qu'il poursuit.

Chrestomathie russe, recueil de morceaux choisis et gradués pour servir à l'étude de la langue russe, par CONSTANTIN DNIEPROVSKY; édition revue et corrigée par M. LOUIS LEGER, docteur ès lettres, chargé du cours de langues slaves, à l'École des langues orientales. Paris, Leroux, 1870, un vol. in-12.

Nos lecteurs savent que depuis l'an dernier déjà, M. Leger fait un cours de langue russe à l'École des langues orientales, et nous n'avons pas à faire ressortir l'utilité pratique de cet enseignement, aujourd'hui que la Russie tient une aussi grande place dans le monde et que les Russes ont le mauvais goût d'écrire dans leur langue. Pour rendre la tâche plus facile à ses auditeurs, M. Leger publie une édition française d'une *Chrestomathie russe*, qui a paru il y a quelque temps à Prague. Par son caractère essentiellement pratique, par l'heureux choix des morceaux qui la composent, elle rendra autant de services chez nous qu'en Autriche, et même plus, car une des difficultés pour les personnes qui, en France, abordent l'étude du russe, est la rareté des textes, leur prix très-élevé et la difficulté de les faire venir de Russie. Pour faciliter l'étude de cette *Chrestomathie* d'origine étrangère, M. Leger y a ajouté une table des matières en français, un *errata* avec l'explication de quelques passages difficiles, et une notice sur les écrivains les plus difficiles. Nous espérons que M. Leger ne s'en tiendra pas là et qu'il refera quelque jour, sous une forme plus claire et plus pratique, la grammaire russe de Reiff, la seule que nous ayons encore dans notre langue. Il y a un intérêt national à ce que cette étude se répande et à ce que MM. Leger, Anatole Leroy-Beaulieu et Rambaud ne restent pas les seuls Français sachant le russe et connaissant la Russie.

Nancy, 19 décembre 1875.

Monsieur le directeur,

J'aurais à vous demander la permission de rectifier une erreur qui, par suite d'une transposition de chiffres, s'est glissée dans un passage de la leçon que vous avez bien voulu publier dans le dernier numéro de la *Revue politique* (*Les Européens anglais et russe en Asie*).

La population de l'Inde anglaise, d'après le recensement de 1871-72, est de 238 millions d'habitants (et non 283). La population des États feudataires entre dans ce chiffre pour un peu plus de 48 millions; mais, en ce qui concerne ceux-ci, les résultats n'offrent pas une garantie absolue et sont sans doute incomplets. Ceylan, les îles Andaman et Nicobar ne sont pas compris dans le recensement.

La densité de la population est vraiment extraordinaire dans la vallée du Gange, centre de l'antique civilisation indienne. Les provinces de Bengale, Oude, Nord-Ouest, comptent ensemble 96 800 000 habitants; ce qui, pour un espace à peine un peu moindre que la France, donne une densité moyenne supérieure à celle de l'Angleterre et même de la Belgique.

Chose très-remarquable : cette densité n'est pas due à une accumulation d'habitants en de grandes villes, mais à une extrême diffusion sur toute la surface du territoire. On compte comme population urbaine, dans l'Angleterre et Pays de Galles, seulement celle qui habite des villes de plus de 20 000 âmes, et le chiffre atteint 42 pour 100 de la population totale. Dans l'Inde, au contraire, le recensement désigne sous ce nom tous les habitants des localités au-dessus de 5000 âmes. Eh bien, malgré cette différence, la proportion de la population urbaine n'est encore que de 5 pour 100 au Bengale, 7 pour 100 dans l'Oude, 10 pour 100 dans les provinces du nord-ouest (1).

Veuillez agréer, etc.

P. VIDAL-LABLACHE,
Professeur à la Faculté de lettres de Nancy.

Paris, 22 décembre 1875.

Monsieur le directeur,

Une erreur typographique s'est glissée dans ma leçon d'ouverture : *Quatrumvirat* au lieu de *quatuorvirat*, mot de formation latine. C'est là une *coquille* que certaines gens seraient enchantées de pouvoir mettre sous leur dent, pour déclarer qu'on ne sait plus le latin dans l'Université. Je vous en signale une autre que je regrette également, bien qu'elle soit moins visible tout d'abord : à propos de Louis XIV, ses droits *réguliers* (ce qui ne signifie rien), au lieu de ses droits *régaliens* sur l'enseignement.

Rabelais faillit un jour être brûlé pour avoir laissé imprimer *âne* au lieu d'*âme* : je ne voudrais pas qu'il m'en arrivât autant.

Agréez, etc. C. LENIENT.

---

1. Ces indications sont empruntées au *Memorandum on the census of British India of* 1871-72, présenté au Parlement (Londres, 1875).

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 10 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Du 1er juillet 1875 au 31 décembre 1875

A

Albert (Paul). La vie et les œuvres d'Alexandre Vinet, 61.
Allaye (Emile). L'enseignement des jésuites, 19. — Les cahiers de l'Université en 1875, 409.
Anonyme. Semaines politiques, 191, 214, 263, 286, 383, 575, 599. — Notes et impressions, 21, 45, 70, 92, 117, 142, 212, 260, 283, 310, 332, 356, 380, 404, 427, 452, 475, 501, 524, 546, 573, 596. — Les livres nouveaux en histoire et archéologie, 43. — Le Congrès américaniste de Nancy, 121. — Les distributions de prix, 165. — Les récentes publications historiques, 203. — M. Alphonse Daudet, 241. — Le centenaire de Michel-Ange, 289, 326. — L'incident belge, 339. — La vie à la campagne, un exemple à suivre, 303. — Sainte-Beuve, 340. — Un appel berlinois à la paix entre l'Allemagne et la France, 361. — L'Ecole libre des sciences politiques, 432. — L'agrégation des facultés et le doctorat ès lettres, 529. — La Skoupchtina serbe, 540. — La *Bibliothèque d'éducation* de M. Hetzel, 617. — Le roman d'éducation; Mme Colomb, M. J. Girardin, M. Levoisin, 604.
Aron (Henry). Semaines politiques, 95, 143, 407, 430.

B

Beaussire (Emile). Les alliances de partis, les modérés et les extrêmes, 49.
Berge (Albert de la). Le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement, 433.
Bigot (Charles). Vie et œuvres de Corot, 12. — L'Assemblée au jour le jour, de M. C. Pelletan, 67. — Le journal du shah de Perse, 97. — M. Ernest Bersot, 316. — Lettre à l'évêque d'Angers, les évêques au Conseil de l'instruction publique, 369. — Carpeaux, 408. — La presse, 417. — M. Octave Feuillet, 481. — La semaine politique, 527. — L'Ecole française d'Athènes et l'Ecole française de Rome, 553.
Blanchard (Emile). Les métamorphoses des insectes, 611.
Blanchet (Désiré). Les réformes dans l'enseignement de la géographie, 190. — Les Anglais en Guyenne, de M. Brissaud, 258.
Boirac (Emile). M. Alfred Fouillée, 511.
Boissier (Gaston). L'opposition sous les empereurs romains, 388.
Boutroux (E.). La philosophie de M. Sully Prudhomme, 227.
Brissaud. Les Anglais en Guyenne, 258.
Brunet de Presles. Sa vie et ses œuvres, 438.
Brunetière (P.). Histoire ancienne des peuples de l'Orient, 217.
Buchner (Alexandre). Un *Salvo Pellico* allemand, Fritz Reuter, 193.

C

Cahun (Léon). La poésie populaire dans le sud de la Sibérie et l'Asie centrale, 176.
Carrau (Ludovic). M. Albert Lemoine; l'habitude et l'instinct, 601.
Coignet (Mme C.). Le suffrage politique pour les femmes en Angleterre, 251, 274.
Coquerel (Ath.). Les églises et l'esprit, 1.

D

Daudet (Alph.). Ses œuvres, 241.
Dechaume (P.). Archéologie; M. Georges Perrot, 470.
Delord (Taxile). Les lettres sous le second empire, 36. — L'histoire du second empire, 422.
Desbois (Eugène). L'histoire du second empire, de M. Taxile Delord, 422.
Dietz (H.). La vie du langage, de M. Whitney, 114. — Causerie littéraire, 160.
Draper. Les conflits de la science et de la religion, 110.
Drapeyron (Ludovic). Une réforme urgente dans l'enseignement de la géographie, 95.
Dumont (Léon). Théorie scientifique de la sensibilité, 73.

E

Egger. La science et l'art chez les historiens grecs, 337.

F

Feuillet (Octave). Ses œuvres, 481.
Fouillée (Alf.). Ses œuvres, 511.

G

Gaucher (Maxime). Causeries littéraires, 236, 255, 280, 306, 353, 378, 401, 425, 450, 472, 498, 522, 544, 570, 594, 614.
Gaffarel (Paul). La République parthénopéenne; la reine Marie-Caroline, 6.
Gaidoz (H.). Bulletin géographique, 39, 440. — Une visite à l'Exposition de géographie, 156. — Le *Barritus* des Germains, 299. — La géographie et les étrennes, 607.
Gazier (A.). La défense de l'Université par Rollin, 169. — Massillon consécrateur de Dubois, 538.
Gebhart (Emile). Une lettre de Michel-Ange, 293.
Graeve (A. de). Julien l'Apostat, poëme dramatique de M. N. Martin, 172.

H

Havet (Ernest). De la date des différents livres de la Bible, 128, 149.
Huber (M.-J.). Les jésuites, 89.

J

Jacquet (Eugène). Les conflits de la science et de la religion, de M. Draper, 110.
Jezierski (Louis). La réorganisation de l'armée française, 188. — Les réservistes, 313. — Nos préparatifs militaires en 1870, 487. — Les grandes manœuvres de l'automne, 505.
Jung (Th.). L'homme au masque de fer, d'après de nouveaux documents, 268. — Un ministre de la guerre oublié, Michel Le Tellier, 374.

L

Lacombe (Paul). Petite histoire du peuple français, 352.
Leger (Louis). Les chansons populaires bulgares, 208.
Lenient (Charles). L'enseignement supérieur et l'Université; la poésie au XVIIIe siècle, 577.
Lévêque (Ch.) M. de Rémusat philosophe, 25.

LUBBOCK (sir John). L'homme préhistorique, 612. — Les origines de la civilisation, 613.

M

MAHAFFY, historien anglais, 33.
MARION. Théorie scientifique de la sensibilité, d'après M. Léon Dumont, 73.
MARTIN (N.). Julien l'Apostat, 172.
MASPERO. Histoire ancienne des peuples de l'Orient, 217.
MAURY (Alfred). Les prix de l'Académie des inscriptions, 460.
MECHTCHERSKI (le prince V.). Un Bismarck russe, roman administratif, 344, 368.
MIGNET. Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, 134.

P

PAULIAT (Louis). Pourquoi le prochain Sénat sera républicain, 145. — Comment le futur Sénat sera républicain, 385.
PEACOCK. Ses œuvres, 588.
PELLETAN (Camille). L'Assemblée au jour le jour, du 24 mai 1873 au 25 février 1875, 67.
PERROT (Georges). Un nouvel historien de la Grèce en Angleterre, M. Mahaffy, 33. — Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, 288.
POUGIN (Arth.). La vie de Boïeldieu, 181.
PRESSENSÉ (E. de). La semaine politique, 23, 47, 120, 139, 163, 167, 239, 335, 359, 455, 478, 549.

Q

QUESNEL (Léo). M. Gladstone, 105. — Boieldieu, 181. — Macaulay, 293. — Thorwaldsen, 321. — La République de l'Equateur; mort du président Garcia Moreno, 396. — Thomas Love Peacock, 588.
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de). M. Brunet de Presles, 438.

R

RAMBAUD (Alt.). Les Juifs de Crimée, 245. — Les récentes publications historiques, 231, 491, 518.
RAMBERT (E.). Vie et œuvres de A. Vinet, 61.
RECLUS (Elisée). La géographie universelle, 40. — La Bosnie et l'Herzégovine, 210.
REYNALD (H.). Une visite à Puycerda, 465.
RIBERT (Léonce). Le futur Sénat, sa mission, 457.
ROCQUAIN (Felix). M. Mignet, 134. — La Chanson de Roland, 592.
ROLLIN. Défense de l'Université, fragment d'un mémoire inédit, 169.

S

SMEE. Mon jardin, 609.
STAPFER (Paul). Les anachronismes de Shakespeare, 30. — Shakespeare et l'antiquité, 532.
SULLY PRUDHOMME. Sa traduction du poëme de Lucrèce, 227.
SUMNER MAINE (sir H.) Ses études sur l'Inde, 199.

T

TAINE (H.). L'ancien régime, l'esprit et la doctrine, 560.
TALBOT (Eug.). Un portrait de Molière en Bretagne, 69.
TALMEYR (Maurice). La question catholique à Berlin, 265.

V

VERNES (Maurice). La Vénus d'Ille, de Mérimée, et une légende pieuse d'Abyssinie, 399.
VIDAL-LABLACHE (P.). Les empires anglais et russe en Asie, 582.
VINCENS (Charles). Les nouveaux résultats de l'étude de l'Inde, d'après sir H. Sumner Maine, 199.
VINET (Alexandre). Sa vie et ses œuvres, 61.
VINET (Ernest). Les mémoires d'archéologie de M. Georges Perrot, 288.

W

WHITNEY. La science du langage, les langues indo-européennes, 81. — La vie du langage, étude critique, 114.

Z

ZELLER (J.). Un empereur et un pape au moyen âge, Henri IV et Grégoire VII, 410.

PAR. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.